REGION REUNION
www.regionreunion.com

JUILLET 2025

DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU JEUDI 26 JUIN 2025

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 08 juillet 2025
www.regionreunion.com

Sommaire des délibérations de l’Assemblée Plénière du 26 juin 2025

1 - RAPPORT/DGSSAC /N°116599 DAP2025_0001.....
OBJET : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 07 NOVEMBRE 2024

2 - RAPPORT/DGSSAC /N°116650 DAP2025_0002.....
OBJET : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

3 - RAPPORT/DGARS /N°117075 DAP2025_0003.....
OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

4 - RAPPORT/DGADHS /N°116993 DAP2025_0004.....
OBJET : RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2024

5 - RAPPORT/DGADD /N°117056 DAP2025_0005.....
OBJET : RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE - ANNÉE 2024

6 - RAPPORT/RSDF /N°116686 DAP2025_0006.....
OBJET : BUDGET 2024 - COMPTES DE GESTION DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

7 - RAPPORT/RSDF /N°116683 DAP2025_0007.....
OBJET : BUDGET 2024 - COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

8 - RAPPORT/RSDF /N°116687 DAP2025_0008.....
OBJET : BUDGET 2025 - BUDGET RÉGION RÉUNION - BUDGET PRINCIPAL, ANNEXES ET AUTONOMES - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

9 - RAPPORT/RSDF /N°116688 DAP2025_0009.....
OBJET : BUDGET 2025 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR L'EXERCICE 2025

10 - RAPPORT/RSDF /N°116689 DAP2025_0010.....
OBJET : BUDGET 2025 - CORRECTIONS D'ERREURS POUR COMPTES DE TIERS

11 - RAPPORT/RSDF /N°116936 DAP2025_0011.....
OBJET : BUDGET 2025 - AJUSTEMENTS COMPTABLES DE LA VOIRIE RÉGIONALE

12 - RAPPORT/DHSESV /N°117052 DAP2025_0012.....
OBJET : SCHEMA REGIONAL DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION (SRESRI)

13 - RAPPORT/RSDAJC /N°116663 DAP2025_0013.....
OBJET : DISPOSITIONS RELATIVES AU RÉFÉRENT DEONTOLOGUE DES ELU(E)S ET A SA DÉSIGNATION

14 - RAPPORT/DHSDFP /N°117095 DAP2025_0014.....
OBJET : INFORMATION - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES - SPL AFPAR

15 - RAPPORT/DGARS /N°117121 DAP2025_0015.....
OBJET : CREATION D’UNE REGIE AUTONOME PERSONNALISEE BAPTISEE ZETWAL

16 - RAPPORT/RSDRH /N°117069 DAP2025_0016.....
OBJET : PERSONNEL RÉGION RÉUNION - CRÉATION DE POSTES

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0001

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 10

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGSSAC / N°116599
ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 07 NOVEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0001
Rapport /DGSSAC / N°116599

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 07 NOVEMBRE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport N° DGSSAC / 116599 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Considérant,

- que le procès verbal de chaque séance du Conseil Régional est arrêté à une séance ultérieure par l'Assemblée Plénière, conformément à l'article L4132-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'arrêter le procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 07 novembre 2024, ci-joint ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du 07 novembre 2024
à 9h00 sous la présidence de
Madame Huguette BELLO – Présidente du Conseil régional

Madame Huguette BELLO:

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, bonjour. Vous allez nous pardonner, on n'a pas pu régler les problèmes de la température de la climatisation ; on a mis beaucoup de ventilateurs mais il faudra vraiment que l'on règle ce souci. Mais nous allons ouvrir cette séance du Conseil Régional et je vais demander à **Laëtitia LEBRETON** de bien vouloir procéder à l'appel nominal. Vous avez la parole, Madame.

Madame Laëtitia LEBRETON :

Merci Madame la Présidente. Je vais donc procéder à l'appel pour cette assemblée plénière du jeudi 7 novembre 2024.

ABMON-ELIZÉON Liliane	**Présente**
AHO-NIENNE Sandrine	**Absente**
ANNETTE Christian	**Présent**
BADAT Rahfick	**Présent**
BAREIGTS Ericka	**Représentée**
BELLO Huguette	**Présente**
BERTILE Wilfrid	**Présent**
BOULEVART Patrice	**Absent**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

CESARI Maya	**Présente**
CHABRIAT Jean-Pierre	**Présent**
CHANE-HONG Régine	**Présente**
CHANE-KAYE-BONE TAVEL Anne	**Présente**
CHANE-TO Marie-Lise	**Présente**
CORBIÈRE Evelyne	**Présente**
COSTES Yolaine	**Présente**
GIRONCEL DAMOUR Nadine	**Absente**
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ Virginie	**Présente**
HOARAU Denise	**Absente**
HOARAU Fabrice	**Présent**
HOARAU Jacquet	**Présent**
LAGOURGUE Jean-Louis	**Présent**
LEBRETON Laëtitia	**Présente**
LEBRETON Patrick	**Présent**
LOCAME VAISSETTE Patricia	**Présente**
MAILLOT Frédéric	**Représenté**
MARATCHIA Jean-Bernard	**Présent**
MOREL Jean-Jacques	**Présent**
NABÉNÉSA Karine	**Présente**
NATIVEL Lorraine	**Présente**
NIRLO Richard	**Absent**
OMARJEE Normane	**Présent**
PAYET Johnny	**Absent**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

PICARDO Bernard	**Présent**
PLANTE Pascal	**Présent**
POINY-TOPLAN Stéphanie	**Représentée**
PROFIL Patricia	**Présente**
RAMASSAMY Nadia	**Absente**
RAMAYE Amandine	**Présente**
RAMIN Sabrina	**Présente**
RATENON Jean-Hugues	**Représenté**
SIHOU Mickaël	**Représenté**
SITOUZE Céline	**Présente**
TECHER Jacques	**Absent**
VERGOZ Michel	**Présent**
VIENNE Axel	**Présent**

Je vous remercie. Le quorum est atteint, nous pouvons commencer.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Madame LEBRETON**. Je constate donc comme vous le constatez vous-même que notre Assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Je salue la présence des Présidents : Monsieur **Dominique VIENNE du Conseil Économique Social et Environnemental, et de Monsieur MAILLOT du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement**. Merci à vous d'être présents. Merci à vous pour le travail que vous avez fait dans vos commissions respectives et de surveiller la Région, de ce qu'elle fait et de nous conseiller.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Je vous remercie vraiment pour la qualité de vos contributions qui nous éclairent. Je salue également la présence de Monsieur Ludovic ROBERT, Directeur Régional des Finances Publiques, de Madame Rose-Mery VELLIN, Comptable Publique Régionale. Je remercie l'ensemble de mes collègues pour tout le travail qui a été fait au sein des Commissions Sectorielles, lieux où s'effectue un travail de fond des dossiers, lieux d'échanges, lieux de débats, et vous avez reçu vous-mêmes tout le résultat de ce travail. Je remercie également toute notre administration qui travaille beaucoup. Je remercie tout ce monde-là et sans plus attendre je passe aux motions.

Nous avons reçu 5 motions qui ont été déposées à l'ouverture de cette séance. Je vais demander à leurs auteurs ou à un représentant du groupe d'en donner lecture. Je vais donner la parole à **Patrick LEBRETON** pour la première motion qui concerne le Projet de Loi de finances 2025 et la demande de révision des mesures budgétaires qui impactent toute la Réunion, ses collectivités et toute la population.

Monsieur Patrick LEBRETON :

Merci Madame la Présidente. Bonjour mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. Motion portant sur l'opposition au Projet de Loi de finances 2025 et demande de révision des mesures budgétaires impactant La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Considérant

1- que le Projet de Loi de finances 2025 en cours de discussion au Parlement prévoit des baisses importantes de dotations et d'aides à destination des Outre-mer avec un impact de près de 400 millions d'euros pour ces territoires dont 250 millions spécifiquement pour les crédits alloués aux missions Outre-mer ;

2- que ce PLF pourrait entraîner une réduction des moyens alloués aux secteurs essentiels tels que le logement social alors que près de 40 000 ménages réunionnais sont en attente de logements et que la diminution de la Ligne Budgétaire Unique de 200 millions d'euros pour le logement porterait un coût sévère au secteur du BTP et à l'emploi à La Réunion ;

3- que l'augmentation projetée de la taxe de solidarité sur les billets d'avion pénaliserait les déplacements entre La Réunion et la France métropolitaine, fragilisant davantage le principe de continuité territoriale et accentuant l'isolement des ultramarins ;

4- que les remises en question des dispositifs d'exonérations fiscales et de cotisations sociales pour les entreprise d'Outre-mer menacent gravement le tissu économique réunionnais avec un risque accru de précarisation de l'emploi dans un contexte où le chômage des jeunes atteint un taux de 32% soit 2,5 fois supérieur à celui de l'hexagone ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

5- que la Région Réunion évalue sa perte de recettes pour 2025 à environ 12 millions d'euros et redoute que l'usage de l'article 49-3 de la constitution pour faire adopter le PLF ramène le texte à sa version initiale, excluant ainsi les amendements en faveur des Outre-mer et réduisant les possibilités de dialogue et de compromis avec le Gouvernement ;

L'Assemblée plénière du Conseil Régional de La Réunion :

1- dénonce le projet de réduction des recettes des Collectivités locales et des crédits alloués aux missions Outre-mer qui compromet gravement le développement de La Réunion, le maintien des services publics essentiels et les dispositifs de soutien à la population, notamment dans les domaines du logement, du transport et de l'activité économique ;
2- demande la considération de la baisse de 250 millions d'euros des crédits pour les Outre-mer et exige le maintien des dotations pour les programmes, conditions de vie Outre-mer afin de préserver la qualité de vie des Réunionnais et d'éviter l'aggravation de la crise sociale et économique dans la région ;
3- exhorte le gouvernement à exclure à La Réunion et les autres territoires ultrapériphériques de l'augmentation de la taxe sur les billets d'avion afin de garantir le droit à la continuité territoriale et de soutenir le tourisme, secteur vital pour l'économie réunionnaise ;
4- interpelle le Gouvernement pour obtenir une confirmation claire sur l'exemption de la Région Réunion du prélèvement à hauteur de 2% des recettes de fonctionnement prévues pour les 450 plus grandes Collectivités ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

5- Plaide pour que les Outre-mer, compte tenu de la gravité de leur situation économique et sociale soient exonérées de l'application des modifications concernant la TVA et le FCTVA affectant leurs ressources financières ;

6- Appelle à une mobilisation nationale et locale de l'ensemble des acteurs politiques et sociaux afin de contrer les effets néfastes de ce Projet de Loi de finances pour l'avenir économique, social et environnemental de La Réunion.

Madame Huguette BELLO :

Très bien merci. Je vais donner la parole à **Jean-Bernard MARATCHIA** sur la filière canne. Nous avons une récolte cette année qui est un désastre absolu**. Jean-Bernard**.

Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA :

Merci Madame la Présidente. Situation de la filière canne à l'issue de la campagne sucrière 2024.

- Considérant qu'avec moins de 1 300 000 tonnes de canne ramassées, la campagne sucrière de 2024 fera probablement date comme étant l'une des moins bonnes, sinon la pire de l'histoire de La Réunion ; qu'année après année, la multiplication des difficultés structurelles telles que l'augmentation des charges et du prix des plants, des aléas climatiques, du manque de solutions phytosanitaires ou encore le manque de main d'œuvre, est de nature à gravement pénaliser la filière canne à La Réunion ; que la situation des planteurs a été aggravée ces dernières semaines – de surcroît par les

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

interruptions répétées des réceptions des cannes dues essentiellement, aux conflits sociaux chez ALBIOMA et par la décision de fermeture de l'établissement prise de manière unilatérale par l'usinier TEREOS

- Qu'en conséquence du fait de ces éléments précipités, la situation financière d'un grand nombre de planteurs est devenu tout simplement intenable aujourd'hui et que leurs pertes de revenus doivent être reconnues et compensées sous peine de menace gravement l'équilibre fragile de la filière ;

l'Assemblée plénière du Conseil Régional de La Réunion

- Enjoint le Centre Professionnel de la Canne et du Sucre dans le cadre de sa mission d'arbitrage et de défense de la filière à reconnaître les préjudices subis par les planteurs ;
- demande à la CPCS de mettre en place des mesures de compensation dans les plus brefs délais au profit des planteurs ;
- exhorte à l'État en tant que responsable du cadre juridique et financier depuis plusieurs décennies, de prendre au plus vite des engagements permettant à la filière de se projeter dans l'avenir et de préserver les revenus des planteurs ;`
- réitère sa proposition d'organiser les États Généraux sur la canne afin de définir et de partager avec l'ensemble des acteurs de la filière une feuille de route consolidée pour une filière qui demeure le pivot de l'agriculture réunionnaise ainsi qu'un élément déterminant de l'équilibre économique, social et environnemental de La Réunion. Merci.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Merci beaucoup. Je donne la parole à **Pascal PLANTE** pour la motion relative à la réduction des financements dans le secteur de l'insertion professionnelle.

Monsieur Pascal PLANTE :

Merci Madame la Présidente, chers collègues.

- Vu le taux de pauvreté de 36% - plus du double de la moyenne nationale – faisant de La Réunion le 3ème département le plus pauvre de France après la Guyane et Mayotte selon l'INSEE ;
- Vu le taux de chômage des 15 – 29 ans de 32%, soit deux fois et demi supérieur à celui de la France hexagonale ;
- Vu le seuil de près de 40% des jeunes vivant sous le seuil de pauvreté ;
- Considérant que les financements de l'État pour les dispositifs d'insertion notamment ceux des Missions locales ont permis l'accompagnement de « 15000 jeunes chaque année » en donnant accès à l'emploi à travers les dispositifs tels que « TIPTOP CHALLENGE » et « TRAJECT OI » ;
- Considérant que les lettres de cadrage envoyées au Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion prévoient une baisse de 11% des crédits alloués dès 2025 ;
- Considérant que les coupes annoncées représentent une menace directe sur la cohésion sociale et l'avenir des jeunes Réunionnais au risque d'augmenter le chômage et la précarité ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Considérant que les structures locales d'insertion, partenaires du Département sont en première ligne dans la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle et qu'une diminution des financements compromettrait leur efficacité ;
- Considérant que l'insertion sociale et professionnelle constitue un investissement essentiel pour éviter des coûts sociaux futurs – RSA, logement, précarité et qu'il est inadmissible que les jeunes Réunionnais paient le prix d'une politique d'austérité budgétaire ;
- Considérant que l'État doit assumer sa responsabilité et garantir des conditions d'égalité réelle pour l'ensemble des citoyens, y compris dans les territoires ultramarins où les taux de chômage et de pauvreté sont bien plus élevés qu'en hexagone ;

Les élus de la majorité régionale :

- Demandent solennellement le maintien des financements de l'État en faveur de l'insertion professionnelle à La Réunion, en particulier pour les jeunes et les publics les plus éloignés de l'emploi ;
- Appellent l'État à renforcer et pérenniser les dispositifs d'insertion locaux tels que les chantiers d'insertion (ACI), et les Parcours Emploi Compétences – les PEC afin d'assurer une insertion durable ;
- Rappellent que l'insertion professionnelle est une politique de long terme qui ne peut être menée efficacement par des arrêts brusques ou une réduction des financements ;
- Font le vœu que l'État entame un dialogue constructif avec les Collectivités locales afin de définir des stratégies adaptées aux spécificités du territoire réunionnais, notamment en matière de formation, emploi et transition

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

écologique dans la logique d'une égalité réelle en tenant compte des taux de pauvreté et de chômage supérieurs à La Réunion par rapport à l'hexagone ; des moyens supplémentaires devraient être alloués pour lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire et pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme.

- Alertent sur le danger que représente la réduction de ces financements sur la stabilité sociale à La Réunion et les perspectives d'avenir de milliers de jeunes déjà vulnérables. Les dépenses consacrées à l'insertion professionnelle doivent être considérées comme un investissement pour l'avenir, non seulement pour La Réunion mais également pour l'ensemble du territoire national.

  Soutenir l'insertion c'est prévenir des coûts sociaux à venir en réduisant durablement la précarité et le chômage, nos jeunes n'aspirent pas à dépendre du RSA – ils veulent avoir un emploi, fonder un foyer, subvenir à leurs besoins, se déplacer librement et s'épanouir pleinement dans leur vie.
- Défendent avec conviction l'idée que chaque citoyen Réunionnais a droit à un traitement égal à la hauteur de la promesse de l'égalité républicaine ; il est de la responsabilité des politiques au niveau local comme national, de garantir à chaque jeune des opportunités indépendamment de son lieu de vie et c'est tout le sens de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » inscrite sur le fronton de nos institutions. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Merci. Je vais donner la parole à **Michel VERGOZ** pour la motion contre la vie chère, appel à nos parlementaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Monsieur Michel VERGOZ :

Merci Madame la Présidente. La motion présentée par la Région Demain porte sur la vie chère. Et c'est la 5ème motion que l'on présente depuis 2023 et elle s'intitule « Appel à nos Parlementaires, Sénatrices, Sénateurs, Député(e)s ».

Il y a un peu plus de 20 ans de cela, Madame la Présidente, mes collègues, j'étais dans cet hémicycle, à discuter de quoi ? Des soubresauts à propos de la vie chère. La motion que je présente aujourd'hui, elle reprend ce thème, pourquoi ? S'il est d'actualité tout simplement, vous allez regarder autour de nous et vous regardez les actualités.

En octobre 2000, elle portait sur la vie chère, le carburant et le gaz. Et dans cet hémicycle, votre prédécesseur – feu le Président VERGÈS – mettait à l'Ordre du Jour la création d'une caisse de solidarité sur le carburant. Elle fit flop en quelques jours. Et, un peu plus tard, sous la houlette du feu Président VERGÈS, on installait ici dans cet hémicycle une Commission vérité sur le gaz. Ce fut le 9 octobre 2000. Elle fit flop, pschitt au bout de 2 ans. Et vous avez le rapporteur devant vous de cette dite Commission désignée par l'hémicycle que l'on interroge dans cette salle, il y a plus de 20 ans de cela, sur la question de la vie chère, et votre serviteur déclare : « je n'ai rien à rapporter sinon mon extrême déception ». Il y a plus de 20 ans.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Aujourd'hui, nous nous sentons encore baladés sur le sujet et, Madame la Présidente, mes collègues, nous nous épuiserons comme d'autres avant nous se sont épuisés. Je demande à l'examen en urgence de cette motion, pourquoi ? Je le dirai tout à l'heure. C'est l'article 58 qui nous permet, qui vous permet Madame la Présidente, de voter sommairement l'examen en urgence.

La motion est la suivante :

- Considérant les chiffres insupportables de l'exclusion à La Réunion, 18% de chômage, 37% de pauvreté pour 14% en hexagone, 230 000 bénéficiaires du RSA, un revenu médian – c'est-à-dire qui inclut les revenus sociaux inférieurs d'un tiers à celui de la métropole – 1 160 € ici, 1 700 € en métropole ;
- Considérant les critiques unanimes et récurrentes à chaque fois avancées dans les avis, rapports et autres enquêtes parlementaires, sur l'absence de transparence, dans l'économie réunionnaise - absence de transparence portant préjudice à l'existence d'une concurrence sincère, saine et loyale et ainsi concourant à la vie chère à La Réunion ;
- Considérant la situation de monopole de la SRPP à La Réunion sur le carburant, le gaz, entraînant un prix subventionné d'une bonbonne de gaz réunionnaise vendue 4 fois plus chère à La Réunion qu'à Maurice : 3,45 € à Maurice pour 15 €, prix consommateur subventionné à La Réunion ;
- Considérant la non publication par la SRPP de ses comptes annuels comme le démontre l'Infogreffe joint dans un QR Code que vous avez entre les mains et que vous pouvez consulter sur votre i-phone, depuis 2015 – non publication de ses comptes ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Considérant l'écart de prix de 36% difficilement soutenable relevé entre l'hexagone et La Réunion sur les produits alimentaires ;
- Considérant la situation d'un Bouclier Qualité Prix – BQP, à bout de souffle – vérifiée par la déclaration du Préfet de La Réunion du 18 mars 2024 – je la cite : « J'ai un peu tordu le bras des partenaires pour maintenir l'augmentation des prix à taux zéro. Néanmoins, je m'engage, poursuit Monsieur le Préfet, devant les partenaires, à ce que ce soit la dernière année avec une augmentation zéro » - fin de citation.

  Situation du BQP à bout de souffle, soulignée également par la demande de l'OPMR – l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus en sa séance plénière du 4 octobre dernier – c'était hier – d'une amende dissuasive contre les opérateurs économiques ne produisant pas leurs comptes annuels comme les y oblige pourtant la loi ;
- Considérant la 4ème directive européenne du 25 juillet 1978 concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés en son article 47, le QR Code juste à côté vous renvoie à ces références ;
- Considérant les sanctions dérisoires prévues à l'article R 247-3 du Code de Commerce et à l'article 131-13 du Code Pénal contre les opérateurs ne déposant pas leurs comptes annuels, les deux QR Codes qui vous sont joints vous ramènent à ces articles de loi ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Considérant les opportunités ouvertes par la loi relative à la régulation économique du 20 novembre 2012, jamais sollicitées afin d'installer la concurrence sincère, saine et loyale dans les secteurs économiques ultramarins, (Article L 410-3) dont vous avez la possibilité d'y accéder par le QR Code joint ;
- Considérant enfin, l'amendement FEDOM - Fédération des Entreprises des Départements d'Outre-mer – porté et défendu récemment encore par les Députés de La Réunion, traitant des exonérations de charges patronales lors des débats budgétaires à l'Assemblée nationale en octobre 2024 – hier – je vous signale que ce sont les mêmes chefs d'entreprises, pour certains d'entre eux, qui ne produisent pas leurs comptes, depuis Mathusalem,

Les élus de la Région Réunion :

- Appellent tous les élus de La Réunion à faire bloc dans la lutte contre la vie chère qui pourrit notre pays au travers d'un front commun réunionnais partagé, refusant l'impuissance, le fatalisme et la résignation,
- Demandent que, sans délai, les sénatrices, les sénateurs et députés, femmes et hommes de La Réunion déposent un projet de loi ou un amendement durcissant les sanctions à l'encontre des opérateurs – ils risquent 1500 € d'amende, et en cas de récidive, ils ne se mettent pas à l'abri d'une sanction – tenez-vous bien – de 3000 € en cas de récidive. Vous comprenez que c'est largement dissuasif et c'est la raison pour laquelle ils ne publient pas leurs comptes depuis des décennies.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Les élus souhaitent que ces sanctions dissuasives, constituées d'une amende à hauteur de 2% du chiffre d'affaires et instituant la perte du bénéfice des aides publiques en cas de récidive – c'est-à-dire que, par exemple, d'actualité ils n'auraient pas droit aux exonérations de charges patronales – c'est-à-dire l'argent des citoyens de La Réunion et des Français.
- Les élus sollicitent enfin – c'est important Madame la Présidente – l'intervention du Gouvernement – il faut qu'on sache de quel côté il se situe ce Gouvernement, pour faciliter et accélérer l'inscription et l'examen d'un texte qui irait dans le sens d'un durcissement des sanctions. Ce texte ouvrirait des perspectives de transparence nécessaires et incontournables pour une régulation spécifique des marchés ultramarins qui s'imposent plus que jamais aujourd'hui.

Je termine, Madame la Présidente. Je comprends que la séance va être longue ; cela fait 40 ans que l'on parle de ces choses-là. On est baladé, Madame la Présidente. Nous devrions, pour vous aiguillonner, pour nous aiguillonner, même différer 2 points, 3 points de l'Ordre du Jour pour examiner cela devant les Réunionnais. Mais je me plierai à votre décision et à celle de la majorité. Mais je dis simplement que, en transparence, il est grand temps d'agir. J'ai un sentiment d'impuissance depuis les décennies que je m'investis dans la politique et je regarde les jeunes dans cette salle et je leur demande quelle est leur prétention pour réussir là où les adultes ont échoué depuis 30 ans ; il faut que l'on se mette ensemble.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame la Présidente, l'urgence pourquoi ? Parce qu'on a toute la documentation de la situation de non transparence de notre économie réunionnaise aujourd'hui entre nos mains. Je veux simplement rappeler l'autorité de la concurrence en juillet 2019. Je vous remets en tête l'enquête parlementaire de juillet 2023 – c'était hier – et je veux vous remettre en tête le rapport de la Cour des Comptes de mars 2024 qui parle également de la vie chère.

Enfin, l'actualité nous interpelle – je pense que c'est un deuxième motif qui nous pousserait à agir dès aujourd'hui avec un cadrage, Madame – je ne vous demande pas qu'on passe une heure dessus mais qu'on dise des choses aux Réunionnais qui nous adressent tant d'attention envers lesquels il faut que nous fassions des choses concrètes.

Enfin, Madame la Présidente, un certain nombre de véhicules législatifs nous sont offerts au cours du débat budgétaire, je souhaiterais que nous les utilisions afin de mettre le Gouvernement devant ses responsabilités sur cette question de la vie chère à La Réunion. Je vous remercie.

Madame Huguette BELLO :

Merci. Mais nous sommes un territoire, vous le savez, où on a combattu et où l'on combat toujours pour l'égalité, où le peuple réunionnais s'est toujours battu. Depuis la départementalisation, tout le monde s'est battu pour la sécurité sociale, pour les allocations familiales, pour tous les droits des travailleurs et la lutte n'est pas terminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

mais aussi je ne vous ferai pas l'offense de vous accorder seulement 30 minutes sur un sujet aussi grave qui préoccupe autant les Réunionnais. C'est pour cela qu'on va renvoyer ce texte en Commission pour un examen approfondi et nous sommes là aussi pour demander à ce que l'État, la Région, les pétroliers, tout le monde ensemble, que l'on fasse cette réunion sur ce problème que vous soulevez, que nous soulevons et que tous les Réunionnais soulèvent et que, je ne vous ferai pas l'offense de vous accorder seulement 30 minutes sur un sujet aussi grave. C'est pour cela que l'on va renvoyer cela en Commission comme toutes les autres motions.

Merci. Nous avons une dernière motion. C'est l'urgence pour le logement à La Réunion.

- Considérant que La Réunion connaît une crise aigüe dans le domaine du logement avec plus de 40 000 ménages en attente d'un logement social et que cette situation impacte directement la qualité de vie, la santé publique et la cohésion sociale sur l'île ;
- Considérant que les prévisions en matière de besoins en logement à La Réunion indiquent qu'il faudra construire environ 170 000 nouveaux logements d'ici 2050 pour répondre aux besoins de la population en plus des efforts nécessaires pour réhabiliter un parc existant, vieillissant qui ne répond plus aux normes de confort et de sécurité adéquates ;
- Considérant que le Projet de Loi de finances 2025 prévoit une révision significative des crédits alloués aux Outre-mer, notamment une diminution de la ligne budgétaire unique dédiée au logement social, limitant les possibilités de

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

construction et de rénovation de logements sociaux à La Réunion et menaçant des milliers d'emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ;

- Considérant que l'absence de solutions adaptées et le ralentissement du rythme de constructions de logements amplifient les inégalités sociales et territoriales à La Réunion, aggravant le taux de pauvreté qui touche particulièrement les enfants et les jeunes et que cette réalité appelle des réponses urgentes et adaptées pour garantir des conditions de vie décentes aux familles réunionnaises ;
- Considérant les termes de la motion sur la crise de logement adoptée par le CESER lors de sa séance du 6 novembre 2024,

L'Assemblée plénière du Conseil Régional de La Réunion exige du Gouvernement le maintien des crédits alloués à la ligne budgétaire unique pour les Outre-mer, en particulier pour La Réunion afin de garantir la construction de nouveaux logements sociaux et de permettre la rénovation des logements existants, répondant ainsi aux besoins criants des milliers de familles réunionnaises ;

- Demande la mise en place d'une concertation nationale incluant les acteurs locaux, les Collectivités d'Outre-mer et l'État pour développer un plan d'urgence pour le logement social à La Réunion, permettant d'augmenter les financements et d'accélérer les processus de construction et d'attribution des logements tout en allouant des ressources pour la réhabilitation du parc vieillissant afin d'atteindre les objectifs de 170 000 nouveaux logements et de modernisation des logements d'ici 2050 ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Appelle à l'organisation immédiate d'États Généraux du logement à La Réunion réunissant tous les acteurs du secteur pour établir un diagnostic précis des raisons du décalage récurrent entre les besoins, la programmation et la livraison de logements et pour définir le plan d'actions pour la construction et la réhabilitation des logements existants ;
- Souligne la nécessité d'une politique ambitieuse en matière de logement à La Réunion incluant des dispositifs de soutien pour l'accession à la propriété, le logement intermédiaire et la réhabilitation visant à offrir une gamme de solutions adaptées aux différentes tranches de revenus des ménages réunionnais ;
- Réitère son engagement pour impulser une gouvernance régionale en matière de politique d'aménagement et de stratégies foncières ;
- Rappelle au Gouvernement que le logement est un droit fondamental et que la situation actuelle exige des réponses fortes et immédiates pour faire face aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui découlent de cette crise ;
- Exprime son plein soutien aux demandes formulées par le CESER dans la motion qu'il a adoptée concernant la crise du logement ;
- Mandate la Présidente du Conseil Régional pour qu'elle engage toutes les démarches nécessaires auprès des autorités nationales et notamment auprès du Ministre de l'Outre-mer et du Ministre du logement afin de plaider pour des mesures concrètes et adaptées aux spécificités de La Réunion en matière de logement et l'organisation des « États Généraux du logement ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ces 5 motions seront transmises pour instruction et avis aux Commissions concernées.

Mesdames et Messieurs, avant de passer à l'Ordre du Jour, je voudrais partager avec vous quelques informations. Notre séance se déroule dans un contexte tout à fait inédit, marqué par des évènements dont nous devons mesurer la portée, d'abord sur le plan international – nous ne pouvons ignorer ce que représente les résultats de l'élection présidentielle américaine.

Sans porter d'appréciation sur le choix souverain du peuple américain, ce n'est pas le lieu, les inquiétudes sont légitimes quant aux conséquences de cette élection sur la lutte contre les effets du dérèglement climatique dans laquelle est engagée toute la planète – plus que jamais la tâche sera ardue pour faire respecter les accords de Paris et éviter le scénario catastrophe d'un dérèglement climatique, d'un réchauffement de la planète atteignant les 3 degrés.

L'élection américaine ne sera pas non plus sans conséquence dans les relations internationales aussi bien sur le plan économique que sur le plan des confrontations, de la guerre, des confrontations belliqueuses alors que les guerres en Ukraine et en Moyen Orient arrivent les tensions et sont sources de multiples impacts pour le présent et pour l'avenir.

Sur le plan national, les nouvelles ne sont guère réjouissantes – vous le constatez avec la révélation du déficit public dont l'ampleur a été manifestement sous-estimée –

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

cette situation dicte désormais au Gouvernement des mesures drastiques d'économie budgétaire. Nous devons nous mobiliser et nos motions le disent, nous devons nous mobiliser pour réduire au maximum l'impact régressif de ces mesures pour notre territoire, pour notre terre.

C'est dans ce contexte que s'est tenu en septembre dernier, le Congrès des Régions de France à Strasbourg. Les Régions ont exprimé leurs vives inquiétudes et rappellent l'importance à l'échelon régional dans l'architecture institutionnelle française et sur le plan européen.

Nos représentants ont également participé aussi bien à l'Assemblée Générale de la CRPM qu'aux réunions à Bruxelles où l'avenir de la politique régionale et de la cohésion de l'Union Européenne est en débat dans un moment particulier où les instances européennes sont renouvelées.

La conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques européennes que la Région Réunion a l'honneur de présider se tiendra probablement au premier trimestre 2025 dans une période charnière – nous aurons l'occasion d'en reparler.

Ce contexte qui est lourd d'incertitudes, d'inquiétude, ne nous fait pas oublier les bonnes nouvelles. Je voudrais partager avec vous la satisfaction que nous pouvons afficher quant à l'exécution des programmes européens 2014 – 2020 ; nous avons atteint un taux de 103% pour la certification des montants programmés dans le programme opérationnel européen 14-40 : un taux de 107% pour le REACT UE et un

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

taux de 86% pour le programme INTERREG. Nous pouvons féliciter nos services qui ont œuvré à la bonne exécution de ces programmes bénéfice des acteurs publics et privés de notre territoire en se fondant exclusivement sur l'intérêt et l'éligibilité des projets ; la Région Réunion a parfaitement assumé ses responsabilités d'autorité de gestion des fonds européens.

Je vous rappelle que ce sont des moyens humains conséquents que nous mobilisons puisque les directions du FEDER placées sous l'autorité de Monsieur GUILLAUMIN regroupent 120 agents. Cela méritait d'être souligné.

Autre bonne nouvelle : les premiers jugements rendus dans les contentieux de la Nouvelle Route du Littoral, les enjeux en termes budgétaires sont énormes pour notre Collectivité. Si nous devons rester prudents, et nous devons rester prudents car l'ensemble des contentieux ne sont pas épuisés – ces premiers jugements nous permettent d'être raisonnablement confiants pour l'avenir. Telles sont les principales informations que je voulais partager avec vous.

Nous pouvons maintenant passer à l'Ordre du Jour qui est conséquent. Nous avons 11 rapports ; je vous donne lecture de cet Ordre du Jour.

1- **L'arrêt du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 28 juin 2024 ;**
2- **Rapport Égalité femmes-hommes 2023 ;**
3- **Rapport de développement durable pour l'année 2023 ;**
4- **Orientations budgétaires au titre de l'année 2025 ;**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

5- **Budget de la Région admission en non-valeur des titres de recettes et créances éteintes au titre de l'exercice 2024 ;**
6- **Budget 2024, projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2024 ;**
7- **Plan de restructuration 2024 d'AIR AUSTRAL ;**
8- **Personnel Région Réunion : création de postes ;**
9- **Rapport d'information sur l'avancement des études préalables et d'avant-projet de la phase 2 de la Nouvelle Route du Littoral ;**
10- **Rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de gestion de la SEM NEXA – Agence de Développement d'Investissement et d'Innovation ;**
11- **Rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de gestion de la Société Publique Locale SPL ESTIVAL.**

Mesdames, Messieurs, voilà l'Ordre du Jour. Nous allons démarrer par le 1er point :

1- **L'arrêt du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 28 juin 2024**

Est-ce qu'il y a des observations de votre part ? S'il n'y a pas d'observations de votre part, je vous propose d'arrêter ce procès-verbal.

Pas de remarques. Procès-verbal arrêté. Pas d'observations. Merci à vous.

Nous passons maintenant au rapport suivant.

2- **Rapport Égalité femmes-hommes 2023**

Il s'agit de vous présenter la situation, les actions, les perspectives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre Collectivité. Vous

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

avez eu ce rapport et la Région témoigne de ses efforts pour promouvoir l'égalité professionnelle à travers 4 indicateurs :

- l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes,
- l'écart global entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels,
- l'écart de taux de promotion de grades entre les femmes et les hommes,
- le nombre d'agents publics du sexe sous représenté parmi les 10 agents ayant perçu les plus hautes rémunérations.

La seconde partie est consacrée aux politiques publiques en faveur d'égalité. Parmi nos actions, la mise à disposition de distributeurs mais on mène plein d'actions que vous connaissez. Vous avez lu le rapport. Il faut aussi saluer l'espoir suscité par l'autonomisation des femmes avec un taux de 60% de participation des femmes dans le cursus de formation professionnelle et de bénéficiaires de bourses de l'enseignement supérieur – les filles réussissent mieux que les garçons. Je ne vous apprends rien là-dedans. On sait plus et mieux lire que les garçons.

Avant d'ouvrir les débats, je précise que la Commission Cohésion Sociale et Solidarité réunie le 25 octobre s'est prononcé sur ce dossier – l'avis vous a été remis ; nous pouvons engager le débat. Je vais passer la parole à **Evelyne CORBIÈRE**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Evelyne CORBIÈRE :

Merci Madame la Présidente. Bonjour à tous. Au cours de cette année 2024, nous déplorons 3 féminicides à La Réunion. Je commence par parler de ce sujet parce qu'il est très lié au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À quelques jours du 25 novembre – la Journée Internationale pour l'Élimination des Violences faites aux Femmes, permettez-moi d'avoir une pensée au sein de cet hémicycle pour ces 3 femmes qui sont tombées : Christelle, Kalma et Chloé. Il y a aussi toutes celles qui ont échappé à la mort et qui ont survécu à leur tentative d'assassinat.

Ces drames viennent nous dire que le patriarcat pèse encore beaucoup sur le destin des femmes, sur leurs choix, sur leur liberté, sur leurs droits en matière de réussite et d'ambition.

Le rapport Égalité hommes – femmes 2023 est un document administratif obligatoire présenté en amont des Orientations Budgétaires. Ce rapport Égalité est un outil important que nous utilisons pour analyser notre politique régionale pour l'égalité, d'une part à travers un volet interne et d'autre part, en analysant nos politiques publiques sous le prisme de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour faire progresser l'égalité, il faut donc avoir les bons outils ; ce rapport est un outil de la Collectivité qui permet de sensibiliser toute la Région – à la fois les agents, mais aussi les élus.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Sur le volet interne, je tiens à saluer les résultats de notre index Égalité qui place la Région Réunion au-dessus de la moyenne nationale. Ces résultats révèlent le travail de fond qui est mené au niveau de la Collectivité pour faire progresser l'égalité. Mais cet index nous permet également de cibler plus précisément les points à travailler et à creuser davantage.

Vous l'avez dit, Madame la Présidente – on l'appelle le « plafond de verre » - ce sont les écarts de taux de promotion de grades entre les femmes et les hommes qu'il faudra travailler de plus près et la sous-représentation des femmes parmi les 10 agents ayant les plus hautes rémunérations.

L'analyse de nos politiques publiques en matière d'égalité fait ressortir des dispositifs efficaces qui ont vocation à briser les inégalités et les tabous – vous l'avez dit : les distributeurs de protections hygiéniques gratuits, les boutons d'alerte pour les femmes victimes de violences, les Maisons des femmes.

Je m'arrête là. Je laisse la parole à tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur ce rapport qui a été élaboré par des équipes très impliquées sur la question de l'égalité. Je vous remercie.

Madame Huguette BELLO :

Alors, qui souhaite prendre la parole ? Je t'en prie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Virginie GOBALOU :

Oui, merci Madame la Présidente, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, bonjour.

C'est un rapport qui est très important. Les chiffres que donne ma collègue, même si c'est 3 et 3, ça fait beaucoup. Et je salue aussi l'avis du Conseil de la Culture qui pointe cette inégalité en matière de management, d'encadrement qui est beaucoup plus assuré par les hommes au sein de notre Collectivité. Au moins, on reconnaît aussi qu'il est nécessaire de faciliter l'accès du personnel féminin à des postes à responsabilité.

Maintenant, sur ce que vient de dire notre collègue sur les violences intrafamiliales, je pense que nous Région Réunion, Madame la Présidente, nous avons cette compétence des lycées. Il faut que nous travaillons aussi avec les services de l'État dans le cadre du VIF et que nous travaillons avec les services du Conseil Départemental. Les services sociaux ont du mal – c'est vrai que là, on est dans l'action sociale mais la violence intrafamiliale, malheureusement, n'a pas de situation financière, n'a pas de responsabilités ; ça touche toutes les familles.

Alors, nous Région Réunion, Madame la Présidente, moi je pense qu'il faut qu'on mette l'accent avec les services de l'État et le Conseil Départemental pour qu'il y ait aussi des places en hébergement d'urgence ; on ne le dit pas – il y a une souffrance

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

en termes d'hébergement d'urgence quand ces femmes qui sont victimes de maltraitance – même les hommes – pour qu'on puisse aussi garantir leur sécurité.

Donc, ce travail-là est important ; je tenais quand même à en faire part. Nous médiatisons beaucoup en termes de paroles mais les actions sont lentes. C'est très important de le rappeler. Moi-même je suis au Département ; je vois la difficulté pour mes collègues de s'engager dans cette protection. C'est un travail avec plusieurs partenaires, avec les associations qui sont déjà présentes et très actives sur le terrain. Mais ne nous arrêtons pas à « y'a qu'à – faut qu'on » il faut qu'on réagisse, l'ensemble des partenaires, État et Collectivités. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Tout le monde le sait aussi ; c'est que l'État ne met pas suffisamment de moyens contrairement à ce qui a été avancé par le Président de la République lui-même. Il faut que des moyens soient alloués pour combattre cela ; l'Espagne l'a fait. Je ne vois pas pourquoi la France ne le fait pas. Et c'est à coup de milliards que l'Espagne l'a fait.

Je donne la parole à **Evelyne** pour qu'elle donne exactement les chiffres et combien ça coûte à la Sécurité Sociale, les violences faites aux femmes. Et si nous avions les moyens ? Si nous avions les moyens, ça fait combien de temps qu'on demande des centres d'hébergement d'urgence. On est arrêté par l'État. C'est la responsabilité aussi de l'État. **Madame CORBIÈRE**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Evelyne CORBIÈRE :

Merci **Madame GOBALOU** d'avoir pointé ces éléments. En effet, dans l'avis de la Commission, nous avons pointé qu'il faut continuer de progresser. En fait, le rapport Égalité 2023 montre que l'égalité progresse au niveau de la Région depuis 2021 où nous avons présenté déjà un état des lieux en arrivant. Certes, il reste encore beaucoup à faire mais au niveau des deux indicateurs, c'est-à-dire le taux de promotion des femmes et leurs représentations parmi les plus hautes rémunérations, nous avons fait déjà de très gros progrès par rapport à la situation dont nous avons hérité en 2021.

Ça c'est la première chose. Et dans l'avis de la Commission, nous avons aussi pointé – vous le dites – nous savons que nous ne pouvons pas avancer tout seul sur ce sujet d'égalité. Il nous faut travailler avec tous les partenaires et il est prévu que pour le prochain exercice, que les travaux qui démarrent dont nous commenceront le travail dès le début de l'année 2025 pour l'année 2024, il est prévu que nous nous rapprochions des Chambres Consulaires et de toutes les institutions de La Réunion parce que l'égalité entre les femmes et les hommes, ce n'est pas un sujet purement régional.

Au niveau des lycées aussi, nous avons prévu d'étendre de travailler avec eux ; concernant, par exemple, le bouton d'alerte – parce que vous parlez des violences intrafamiliales. Nous avons participé au dernier COPIL VIF puisque nous sommes

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

pilotes sur le déploiement du dispositif le Bouton MONSHERIF, bouton d'alerte pour les femmes. Il est prévu que ce bouton vienne s'adosser à tous les dispositifs existants et il est prévu que nous passions à une phase d'élargissement puisque l'expérimentation touche à sa fin – elle est très positive et les partenaires sont volontaires pour s'associer et pouvoir déployer plus largement ce dispositif. Le bouton d'alerte a vocation, finalement, à compléter ce que peut offrir comme protection le téléphone grave danger.

Donc, nous sommes sur le terrain et nous nous insérons dans le maillage territorial qui existe pour la protection des femmes et des victimes de violences intrafamiliales. Merci Madame la Présidente.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Parce que ce qu'il faut savoir aussi pour les Boutons d'alerte, c'est la Région qui est complètement sortie de sa compétence pour en acheter 1000. Il y en a 655 qui sont déployés. Et là aussi, ça demande aussi qu'il y ait une mutualisation – le Département qui est – la protection maternelle et infantile – c'est aussi le devoir. Mais quelque fois on lance des appels mais on n'est pas entendu aussi. C'est aussi cela qu'il faudra peut-être tenter – il faudra quand même que l'on se fasse entendre parce que tout le monde crie lorsqu'il y a un assassinat, lorsqu'il y a une violence qui est commise sur tel ou tel, et on a besoin que cela soit fait ensemble, que ces efforts soient mutualisés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? S'il n'y a pas d'autres interventions là-dessus, c'est un rapport qui n'appelle pas au vote. Je vous propose de prendre acte de ce rapport.

Nous passons maintenant à l'examen du **3ème dossier : le rapport Développement durable 2023**. Ce rapport présente une évaluation des actions régionales sur ses capacités à répondre aux enjeux du présent et de demain et comment tendre à développement raisonné, raisonnable et durable pour La Réunion. Il s'agit notamment d'inclure les citoyennes et les citoyens dans le processus de décision pour une meilleure information, une reconnexion à la vie de la cité.

Pour l'année 2025, la Région va se doter pour la première fois d'un budget Vert. Les dépenses seront classées en fonction de rubriques différentes : la voirie, bâtiment, transports, alimentation, espaces verts, etc…avec une évaluation de leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

Et donc, la Commission Aménagement, Développement durable et transition écologique du 29 octobre s'est prononcée sur ce dossier ; l'avis vous a été remis. Et donc, nous pouvons maintenant engager le débat là-dessus. Qui souhaite prendre la parole sur ce rapport ? **Maya.**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Maya CESARI :

Merci Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous. Juste dire qu'effectivement, la Commission Sectorielle a émis un avis favorable et ce qui nous importe, c'est qu'il y a une bonne articulation entre le Budget Vert dont vous avez parlé et ce document de développement durable. Et qu'on mette en place des indicateurs pertinents pour permettre de comparer d'une année sur l'autre notre évolution en matière de développement durable au niveau de la Collectivité. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Merci Maya. Qui souhaite prendre la parole ? Très bien. Il y a beaucoup de travail à faire de toutes les façons sur ce sujet, sur le développement durable. Je vous propose donc, s'il n'y a plus d'intervention, de prendre acte de ce rapport annuel relatif à la situation en matière de développement durable pour la Région pour l'exercice 2023 et ce, conformément aux dispositions de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 intégrée dans l'article L 4310-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Je vous propose de prendre acte.

Je vous propose de passer à l'examen du **4ème dossier : ce sont les Orientations Budgétaires au titre de l'année 2025.** Le débat sur les Orientations Budgétaires s'inscrit, vous savez, dans un contexte particulier. Plusieurs évènements sont de nature à impacter nos politiques publiques, notamment les guerres au Moyen-Orient et en Ukraine, les élections présidentielles aux États-Unis, l'annonce d'un déficit public historique au niveau national ; les orientations annoncées par le Gouvernement font

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

peser, vous le savez, et cela a été dit ce matin encore, font peser de réelles menaces pour les budgets des Collectivités locales.

Sur le plan local, baisse de la dynamique de nos ressources fiscales essentielles à notre budget, notamment la réforme de l'octroi de mer, la taxe sur la consommation des carburants, affaiblie par l'électrification progressive du parc automobile.

Malgré les fortes contraintes financières plus que jamais, la Région doit garder le cap. Les orientations de la mandature autour des axes fondateurs de la solidarité, du développement humain, du développement économique par l'ouverture de nouveaux horizons et l'innovation de la transition écologique et du développement durable s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle.

2025 sera marquée notamment par le lancement des études opérationnelles du lycée de la Mer, du lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme, le programme amplifié de la formation professionnelle, la nouvelle délégation de service public pour les Cars Jaunes, les contrats de filières identifiés par le SRDEII la poursuite des travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional, etc…

Ces chantiers structurants s'accompagnent également d'une politique volontariste de la Région en faveur du pouvoir d'achat des ménages, cantine à 1 euro, gratuité des manuels numériques dans les lycées, gratuité des Cars Jaunes pour les publics prioritaires, etc…

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

La parole est à **Patrick LEBRETON**, premier vice-président pour le cadrage général de ces Orientations Budgétaires. La parole est à vous, Monsieur le premier vice-président.

Monsieur Patrick LEBRETON :

Merci Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs les collègues, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président du CESER, Monsieur le Représentant du CCEE, Monsieur le DRFIP et Madame la Comptable Publique, Mesdames et Messieurs les journalistes, le débat sur les Orientations Budgétaires est un moment déterminant de la vie de nos Collectivités. Il trace le cadre et fixe la direction que nous devons suivre pour bâtir le budget à venir.

Aujourd'hui, il m'appartient de vous présenter ces Orientations dans un contexte financier inédit qui nous pousse à repenser nos choix pour assurer l'avenir de notre territoire.

Comme vous le voyez sur les deux premières diapos, et notamment la présente, le Projet de Loi de finances 2025, en cours d'examen à l'Assemblée nationale, remet en question des acquis essentiels de la décentralisation. Les lois de 82 et 84 qui garantissaient la libre administration et l'autonomie fiscale des Collectivités locales, sont aujourd'hui fragilisées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ce PLF amorce un tournant historique, un renversement profond qui nous oblige à repenser nos approches. Nous sommes à la croisée des chemins et la manière dont nous répondrons à ces défis, déterminera notre capacité à projeter La Réunion bien au-delà des contraintes présentes. Malgré l'incertitude quant aux mesures finales qui seront adoptées, il est essentiel que nous gardions le cap et avancions sans différer. Attendre ne ferait que compromettre notre capacité à agir. Nous devons protéger notre autonomie tout en continuant à investir pour que La Réunion devienne un véritable pilier de la France et de l'Europe dans l'Océan Indien.

Nous sommes donc à un point de bascule de la relation entre l'État et les Collectivités. Le Projet de Loi de finances 2025 en est la parfaite illustration.
La situation des finances publiques de l'État dont tout le monde parle a des conséquences sur les finances des collectivités territoriales. Ainsi, la dégradation de la note de l'État français affecte l'annotation des Collectivités, notamment celle de la Région qui passe de perspective stable à négative.

Le contexte budgétaire actuel nous impose déjà des sacrifices. Les mesures drastiques telles que le gel de la TVA, la réduction du fonds de compensation de la TVA, et l'augmentation des cotisations de retraite représentent près de 12 millions d'euros pour la Région Réunion.

Ces mesures appauvrissent La Réunion. Ces mesures appauvrissent les Réunionnais et limitent nos capacités d'action. Elles vont vraiment nous contraindre plus encore à rationnaliser nos dépenses et à optimiser nos recettes. Cette situation des finances

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

publiques pose également la question de l'impôt. C'est-à-dire de la contribution aux charges publiques.

L'impôt est nécessaire pour le financement des services publics et des projets d'équipements publics en matière d'éducation, en matière d'infrastructures telles que les routes.

La politique d'austérité budgétaire du gouvernement actuel risque d'avoir des effets négatifs sur le développement du territoire aussi bien pour les acteurs publics que pour les ménages. Ce sont en effet autant de moyens qui seront amputés pour le développement de nos politiques publiques : moins d'investissements qui engendrent in fine moins d'activité pour le territoire.

Mais au-delà des restrictions, c'est l'avenir que nous devons préparer – nous devons regarder plus loin, à l'horizon des prochaines années – des 30 prochaines années, à l'horizon 2050 / 2055 ; et bâtir un territoire qui incarne l'excellence, l'innovation et l'attractivité. C'est précisément pour ces raisons qu'il nous faut réinventer notre système fiscal local pour préserver notre autonomie fiscale ainsi que son lien avec le territoire.

La Région Réunion est plus que jamais dépendante des décisions et orientations nationales avec une autonomie financière qui s'amenuise. Cependant, elle garde pour le moment deux ressources majeures : l'octroi de mer et la Taxe Spéciale sur les Carburants – la TSCC. Pour autant, on constate que ces recettes sont moins

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

dynamiques ; elles ont tendance à fluctuer et sont actuellement menacées. Le contrat de convergence avec l'État 2024-2027 reste aléatoire ; raison suffisante pour que le programme européen 2021-2027 soit mobilisé au mieux.

Autre point fondamental : le poids du projet de la NRL qui pèse lourdement et pour longtemps sur les finances régionales.

À ce sujet, je me permettrais de faire un petit retour en arrière. L'année dernière, à la même époque, je faisais un aparté sur l'école de la souvenance dont je reste un fervent défenseur. La dette liée au projet de la Nouvelle Route du Littoral pèse sur notre présent et notre futur. Mais notre réponse ne doit pas se limiter à cela. L'agence de notation MOODY'S a confirmé la charge colossale de cette dette mais nous devons la considérer comme un défi à relever et non comme une fatalité. Ce fardeau doit nous inciter à inventer un futur ambitieux.

Au moment où nous devons accélérer la réalisation des projets de la mandature dans un contexte financier qui se durcit, il est indispensable de maintenir une trajectoire financière soutenable conformément à la stratégie que nous nous sommes fixé : la nécessaire maîtrise des charges de fonctionnement, l'optimisation des ressources permettant de dégager un niveau d'épargne suffisant pour investir davantage sur le territoire – le taux d'épargne se situant entre 20 et 25%. Et un troisième point : la maîtrise de notre endettement – c'est-à-dire limiter l'encours de la dette et de maintenir notre CDD, c'est-à-dire notre capacité de désendettement à moins de 9 années.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Pour 2025, nous devrons faire face à une situation financière très contrainte, avec des recettes de fonctionnement en faible progression : +2,6% , des dépenses de fonctionnement qui elles, ont une tendance à la hausse, notamment du fait de l'application des mesures gouvernementales : +5,6%.

L'indispensable nécessité de maintenir notre niveau d'épargne - cette situation nous oblige donc à une grande vigilance sur l'évolution de nos dépenses de fonctionnement. Nous serons amenés à réaliser des efforts dans ce domaine. Comme nous avons été conduits à revoir nos relations avec nos satellites pour, d'une part, éviter les dérives d'hier, et d'autre part, assainir la gestion juridique, organisationnelle et financière et de repartir sur des bases nouvelles. Tout ceci, en espérant que ce ne soit pas l'État qui vienne, une fois de plus, alourdir notre charge en la matière.

Il nous faudra aussi rester très attentifs à l'évolution de notre épargne qui doit être préservée en 2025. La maîtrise de la dette est le véritable enjeu de cette mandature. Nous avons réussi jusqu'ici à la contenir mais la trajectoire 2025 doit être stabilisée. Nous restons dans la norme des 9 années en termes de capacité de désendettement. L'encours de la dette nous appelle également à une attention accrue.

Pour autant, nous ne pouvons pas nous contenter de gérer exclusivement les égarements passés. En effet, notre volonté de mener à bien notre projet de mandature demeure intacte, tout en étant conscients que des arbitrages seront nécessaires. Nous sommes déterminés à poursuivre et maintenir le rythme de réalisation de nos actions et de notre projet politique qui s'articule autour de 3 axes, faut-il les rappeler :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

1- le développement humain, fondement de notre avenir ;

   Investir dans l'éducation et la formation professionnelle est crucial pour préparer nos jeunes à être les acteurs du changement, capables de porter notre région vers l'excellence ;

2- le développement économique :

   Nous devons aller au-delà des simples mécanismes de soutien ; il s'agit de créer un écosystème propice à l'innovation et à la compétitivité en accélérant la mise en œuvre de notre Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation, nouvelle économie avec la mise en place de nouveaux instruments financiers en faveur de nos entreprises ; elles doivent devenir le moteur de cette transformation et la Région doit leur offrir les outils pour prospérer ;

3- le développement durable et la transition écologique qui ne doit pas être perçu uniquement comme une contrainte mais comme une opportunité. Réfléchir à une vision durable de l'aménagement du territoire en tenant compte des impératifs du zéro artificialisation nette est un impératif. Il importe aussi de penser aux outils qui vont accompagner ce nouvel aménagement du territoire tels que par exemple :

   - le Fonds Régional d'Aménagement du Foncier Urbain – FRAFU ou encore les mesures d'aides en matière d'eau potable et d'assainissement collectif ;

Autre sujet majeur : la question des mobilités et des déplacements à La Réunion. Bien entendu, il nous faut achever les projets en cours tels que la NRL ou la contournante

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

de Saint-Joseph, réaliser les prochains chantiers comme le prolongement de l'axe mixte de Cambaie et la traversée de Saint-Benoît par la RN2. Mais d'ores et déjà, il nous faut imaginer d'autres modes de déplacement à La Réunion en tirant les conclusions des États Généraux de la mobilité.

Il nous faudra trouver les voies et les moyens pour initier la réalisation d'un réseau ferré régional dans la perspective d'un service de transport collectif performant et durable. Ce service de transport collectif doit également intégrer d'autres infrastructures adaptées à la desserte intérieure de l'île.

Regarder vers l'avenir signifie aussi transformer nos défis en levier. Le CESER et ses commissions, sous la présidence de Monsieur Dominique VIENNE, ont déjà amorcé un travail de collaboration avec la Région pour concevoir des mécanismes financiers juridiques qui permettront de porter ces ambitions à long terme.

Nous devons, en effet, imaginer de nouveaux modèles de financement avec des outils dédiés, une vision à long terme pour des infrastructures stratégiques. L'avenir de La Réunion ne se limite pas à la gestion des contraintes actuelles. Nous avons la responsabilité de faire de notre territoire un espace attractif et influent à la hauteur de la France et de l'Europe dans l'Océan indien.

Malgré les défis budgétaires, nous devons investir intelligemment, créer et construire pour projeter La Réunion comme un pôle incontournable d'innovation, de croissance et de durabilité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En conclusion, le contexte budgétaire reste complexe. Et l'incertitude plane sur nos marges de manœuvre, Madame la Présidente l'a rappelé en introduction – mais cela ne doit en rien affaiblir notre détermination à œuvrer pour le développement de notre Région.

Nous avons l'ambition et la volonté de faire de La Réunion un modèle de réussite et de résilience à la fois pour aujourd'hui et pour les décennies à venir. Je vous remercie de votre attention.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Monsieur LEBRETON**. Toutes les Commissions Sectorielles se sont prononcées sur ce rapport des Orientations Budgétaires pour 2025. Comme pour les dossiers précédents, les avis des Commissions vous ont été transmis.

Juste pour rappel,

- la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales s'est tenue le 31 octobre ;
- la Commission Développement Humain s'est réunie le 29 octobre ;
- la Commission Identité, Culture et Sports, le 25 octobre ;
- la Commission Cohésion Sociale et Solidarité, le 25 octobre également ;
- la Commission Développement Économique et Innovation, le 31 octobre ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- la Commission Aménagement, Développement Durable et Transition Écologique, le 29 octobre ;
- et enfin, la Commission Transports, Déplacement et Travaux s'est prononcée sur ce dossier le 29 octobre.

Sans plus attendre, je vous propose d'engager le débat et de vous épargner la lecture des avis des Commissions que vous avez reçus. Qui souhaite prendre la parole ? **Monsieur HOARAU.**

Monsieur Fabrice HOARAU :

Merci Madame la Présidente. Bonjour chers collègues. J'aimerais revenir sur la partie qui intéresse la Commission Transports, Déplacement et Travaux pour vous donner quelques éléments.

Nous pouvons dire que la Région Réunion, comme chaque année depuis le début de notre mandature, continue son travail pour améliorer les déplacements des Réunionnais. Il s'agit de garder un bon équilibre entre les investissements des infrastructures nouvelles souvent pour désengorger des agglomérations ou des nœuds d'embouteillage sur le réseau national. Comme par exemple, la continuation de la contournante de Saint-Joseph, les travaux sur la pénétrante de Saint-Benoît ou les travaux futurs sur l'axe mixte de Saint-Paul.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Je disais donc un juste équilibre avec l'entretien et la modernisation du réseau déjà existant. Nous avons, ce matin, cité l'exemple de la réfection de tous les plateaux roulants de la route des Tamarins. Vous avez vu que la Route des Tamarins ayant été livrée en 2009, les bitumes sont en général changées tous les 15 ans et donc, 2024 il fallait que nous puissions faire ces travaux pour permettre une meilleure sécurité sur la route des Tamarins. Il y a aussi les travaux qui sont fait sur l'axe RN3 du côté de l'Est.

Mais au-delà de cela, qui sont des travaux routiers, la majorité régionale travaille avec dynamisme pour le développement des mobilités durables, douces et alternatives. L'amélioration du réseau Car Jaune, par exemple, et les négociations qui commencent dès la semaine prochaine pour la nouvelle DSP Car Jaune que nous voulons ambitieuse. Mais je laisserai peut-être la parole au vice-président délégué qui vous en parlera un peu plus après.

Sur les Voies Vélos régionales, bien évidemment : extension du kilométrage de ces Voies Vélos en travaux ou en études.

Il y a aussi l'effort réalisé pour la plateforme KAROS ; vous savez la plateforme de covoiturage qui permet à beaucoup de Réunionnais de se déplacer et de faire des économies et d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Pour finir, on pourrait vous donner quelques éléments sur – ça je laisserai aussi à mon collègue **Patrice BOULEVART** – sur les pré-études, les projets du futur rail à La Réunion, dont parlait tout à l'heure le premier vice-président.

En conclusion, il est important aussi de signaler que 2025 verra la signature de la feuille de route que nous voulons partager avec les 5 AOM de La Réunion, les 5 EPCI de La Réunion – feuille de route issue des états généraux des mobilités. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Très bien, merci. Monsieur le Vice-Président, vous souhaitez prendre la parole ou pas ? Je vous en prie.

Monsieur Patrice BOULEVART :

Oui Madame la Présidente. Bonjour à tous. Je vais compléter les propos de mon collègue. J'avais forcément préparé une intervention et pas totalement la suivre. Il est vrai qu'aujourd'hui on a une lourde responsabilité quand on regarde la saturation du réseau routier de notre territoire. Ce matin encore pour venir ici, c'était catastrophique. Et ça c'est l'héritage, à mon sens aussi, d'un manque de vision en matière de transport en commun sur le territoire et il nous faut aujourd'hui, notre majorité, à prendre nos responsabilités à mener à bien des projets qui permettent de résorber les inégalités que nous avons sur ce territoire. Des inégalités notamment d'accès à certaines microrégions qui sont extrêmement enclavées – je pense notamment à l'Est et il y a

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

un projet extrêmement structurant que nous portons qui est le boulevard urbain, la pénétrante de Saint-Benoît comme Fabrice vient de le citer qui, demain, amène une ambition nouvelle d'avoir aussi un vrai site propre qui permet de faire la liaison entre deux réseaux : Car Jaune et Estival et d'avoir un territoire qui soit désenclavé pour avoir un peu plus d'attractivité.

En même temps, nous menons, en concertation avec la CINOR, le projet BAOBAB qui, là-aussi, est un projet qui amène une vision pragmatique pour le territoire et qui cherche à simplifier l'accès aux transports en commun pour nos concitoyens.

En même temps, nous avons d'autres projets notamment sur le territoire de Saint-Paul avec le prolongement de l'axe mixte qui, là aussi, doit amener une nouvelle dynamique sur le territoire de l'Ouest avec la volonté du territoire de l'Ouest de voir bâtir son bus au niveau de service qui pourra demain se transformer en tram.

Nous avons à repenser nos mobilités et à travailler davantage ensemble. Pour cela, nous avons mené les états généraux des mobilités avec les conclusions que nous avons eu l'occasion de dire et de redire. 2025 devra marquer pour nous, une nouvelle page avec l'écriture de cette feuille de route partagée par l'ensemble des autorités organisatrices des mobilités qui sont les Intercos et la Région pour avoir un projet commun pour le territoire de La Réunion – c'est comme cela que nous pourrons avancer.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En même temps, nous avons une ambition forte pour développer les autres modes de mobilités – je pense notamment au covoiturage – **Fabrice** l'a cité avec notre application KAROS qu'on devra, néanmoins, avoir une évaluation très concrète de son efficacité – l'efficacité de la politique publique au regard aussi des contraintes budgétaires qui nous sont soumises notamment avec la diminution du fonds Vert prévue dans la Loi de finances 2025.

Il nous faut aussi continuer nos forts efforts concernant la création des voies cyclables. Nous livrons plus de 4 kilomètres par an de voies cyclables sur le territoire de La Réunion depuis notre arrivée aux responsabilités. Ce n'était pas fait ainsi auparavant et aujourd'hui notre investissement ne s'arrête plus simplement au projet de la VVR – la Voie Vélo Régionale – elle va bien au-delà et nous avons notamment l'exemple de la RN 3 et aussi de nos travaux menés en concertation avec les EPCI. Parce que c'est bien comme ça que nous voulons travailler sur le volet des mobilités en concertation et en accord avec tout le monde.

Nous avons des projets de voies cyclables qui feront aussi l'objet d'études en 2025 pour la RN1A de Saint-Gilles, la RN 102 au niveau du Chaudron et surtout une liaison extrêmement importante qui est celle de l'Étang-Salé – Saint-Louis qui est attendue et que nous voulons absolument voir réalisée avant la fin de notre mandature.

En ce qui concerne Car Jaune, vous l'avez cité, nous sommes en train de travailler sur le nouveau contrat DSP ; nous sommes en train de négocier le nouveau contrat DSP Car Jaune et l'ambition que nous avons menée dès notre arrivée est encore présente

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

et même plus forte. Nous voulons fortement renforcer les fréquences sur le réseau Car Jaune et pour ce faire, il y a eu l'acquisition de nouveaux véhicules – plus de 83 véhicules qui entreront en service dès 2025 sur le réseau Car Jaune ; donc, ce sera une flotte neuve pour le réseau Car Jaune, il est important de citer. Notre ambition de voir continuer à se développer la gratuité sur notre réseau avec, se pose aussi la question, de nouveau public. Et là aussi, nous aurons à y travailler fortement. Je pense notamment aux jeunes du RSMA qui, pour l'instant, n'ont pas accès à la gratuité et qui est une priorité, à mon sens, pour l'année 2025.

Et tous ces projets de renforcement de fréquences ne peuvent se faire sans avoir du site propre, sans avoir à des voies réservées aux les transports en commun – c'est là aussi tout l'intérêt de continuer les projets de type VRTC pour voies réservées aux les transports en commun comme nous avons sur Sainte-Marie, cette fois-ci dans le sens de Duparc vers le Verger pour pouvoir gagner en efficacité. Parce que c'est bien cela qu'il manque aujourd'hui sur les réseaux de transport en commun : c'est l'efficacité de pouvoir assurer aux usagers un temps de départ, un temps de voyage fiables sur le territoire et c'est tout l'intérêt de travailler en ce sens sur des voies réservées au transport en commun.

Ça, je dirai que c'est notre avenir ; c'est notre moyen terme. Il y a aussi le projet du Viaduc de Bernica qui entre aussi totalement dans notre stratégie et les projets d'études sur Saint-Pierre notamment pour l'accès par la zone de Grand-Bois, Tampon et Saint-Louis. Je sais que Saint-Pierre est aussi un axe extrêmement embouteillé et nous devons absolument y porter toute notre attention.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Donc, je dirai que cette situation malgré qu'elle soit connue – cette situation d'embouteillage et de saturation – ce n'est pas une finalité, ce n'est pas une fatalité, j'en suis persuadé. Ensemble, nous pourrons porter des projets qui pourront améliorer le quotidien des Réunionnaises et des Réunionnais parce que c'est bien de cela que nous parlons ; c'est bien du quotidien des Réunionnaises et des Réunionnais.

Donc, nous avons parlé du court terme, du moyen terme et **Fabrice** l'a évoqué, sur du long terme, il nous faut ouvrir de nouvelles perspectives, avoir une nouvelle vision sur le territoire de La Réunion – ce projet de train est depuis longtemps un rêve pour le territoire réunionnais, un rêve réunionnais. Il est à nous de faire à ce que ce rêve devienne réalité et nous porterons tout notre engagement, toute notre force à faire que ce rêve devienne réalité.

Nous devons aussi nous mobiliser pour informer, sensibiliser, améliorer nos politiques et nos outils avec nos citoyens, notamment dans le cadre des états généraux et aussi dans l'assemblée citoyenne qu'ils appellent de leurs vœux, au-delà des seuls usagers ; je défends à mon sens une mobilité choisie et non subie. Nous devons nous mobiliser aussi pour préserver la biodiversité de notre territoire, notre belle biodiversité, comme le souligne si souvent notre vice-présidente déléguée, Ericka BAREIGTS.

Et pour ma part, je continuerai à défendre et à relever les défis de la mobilité de demain pour La Réunion, pour notre territoire car il s'agit de l'avenir de La Réunion ; il s'agit de l'avenir des générations futures. Je vous remercie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Merci. Qui souhaite prendre la parole ? Et je vois qu'on met énormément d'argent sur les routes ; pour Saint-Benoît, on a 90 millions, n'est-ce pas ? Pour Cilaos, 20 millions. Pour bitumer, 10 millions. Et c'est beaucoup d'argent. Et je vois que ce matin tout le monde est arrivé quand même en retard malgré tout ça. Et la perspective, on le sait aussi, l'objectif c'est le long terme. C'est la dotation ferroviaire – c'est le train – Saint-Benoît – Saint-Joseph et donc, il faut que nous nous fixions cet objectif là parce que – sans compter l'axe mixte 50 millions sans compter ce que l'on met dans les bus – c'est beaucoup d'argent pour le transport et nous en sommes là aussi à avoir un réseau qui était engorgé. Presque tout le monde est arrivé en retard et a mis plus d'une heure, deux heures pour arriver ici à La Région sans compter ceux qui vont à leurs bureaux – nous on est pas grand-chose mais ceux qui vont à leurs bureaux arrivent en retard à leurs rendez-vous. Donc, on a encore beaucoup de travail à faire. **Madame RAMAYE**, c'est à vous.

Madame Amandine RAMAYE :

Merci Madame la Présidente. Comme on parlait des état généraux des mobilités, je vais enchaîner sur la démocratie participative. Tout à l'heure, vous avez dit vous et Monsieur le vice-président, que le contexte actuel n'est pas au beau fixe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Notre vie démocratique et notre société aujourd'hui sont minées par la montée des extrêmes face à une situation sociale et économique tendue, souvent accompagnée de manifestations populaires, se tenant parfois dans un contexte de violence, à l'instar de ce qu'il se passe dans les Outre-mer et aussi en France hexagonale.

Ces crises sociales, identitaires, idéologiques reflètent une grande souffrance des gens qui ne se sentent pas entendus par un Gouvernement définitivement sourd face aux différentes revendications. Ces crises aux multiples facettes reflètent également le ras-le-bol de celles et ceux qui se sentent abandonnés car ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts avant même qu'arrive la fin du mois à cause de la vie chère, du manque de pouvoir d'achat, d'un déficit de service public qui n'est plus à la hauteur des besoins et des attentes de la population. Et le Projet de Loi de finances 2025 n'offre pas de perspectives d'avenir positives, car synonyme d'austérité programmée car ce Gouvernement nous impose des coûts budgétaires sévères alors qu'eux-mêmes sont responsables de cette crise financière et démocratique que traverse le pays.

Cela signifie que ce sera encore une fois la galère pour les travailleuses et les travailleurs, pour les plus précaires d'entre nous, pour les mères célibataires, pour les jeunes, nos étudiants, nos gramounes, etc… qui devront, encore une fois, passer sous le rouleau.

Les signaux d'alarme sont déjà là malheureusement que ce soit sur la France hexagonale, que ce soit sur les territoires ultramarins mais aussi de manière un peu plus sourde et sournoise, à La Réunion. À mon sens, ce contexte traduit notamment à

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

la fois une grande souffrance et une élévation aussi du niveau d'exigence des citoyennes et des citoyens et cette exigence accrue appelle à une nécessaire et réelle participation citoyenne. Car seul le dialogue peut permettre de trouver des solutions ensemble pour garantir la paix sociale et au-delà de nos étiquettes politiques.

À ce sujet, c'est-à-dire en ce qui concerne la participation citoyenne, nous à la Région, par le biais de ma délégation de démocratie participative, nous avons placé l'humain au cœur de nos projets en donnant la parole aux Réunionnaises et aux Réunionnais. Nous ne nous sommes pas contentés de faire ; nous avons amélioré notre façon de faire en apportant une démarche intégrant le respect, l'écoute et la transparence. Car la démocratie participative s'est fortement connectée comme vous le savez au sentiment d'appartenance de justice et d'égalité.

Oui, chers collègues, aujourd'hui on ne fait pas simplement mais on agit avec les Réunionnais, on agit également pour le quotidien des Réunionnaises et des Réunionnais.

En un mot, nous faisons ensemble en développant des dispositifs, en associant les citoyens et en articulant notre démarche aux autres composantes représentatives et sociales de notre démocratie.

Cette façon de faire ensemble s'est traduite concrètement par la mise en œuvre, on l'a évoqué tout à l'heure de l'Assemblée citoyenne, à l'occasion de état généraux des mobilités ; ça a été plus de 13000 Réunionnais qui ont adhéré à cette démarche ; plus

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

de 11000 contributions qui ont été adressées à la Région. La convention citoyenne du SAR, c'est également 25 896 contacts directs avec la population, près de 500 contributions qui ont été réceptionnées à ce jour.

Le budget participatif des lycéens pour une première expérimentation qui a débuté en février à juin 2024 et qui se poursuit actuellement, c'est plus de 1000 lycéens qui ont participé à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif régional. Ce chiffre démontre sans appel le succès de ces instances et de ces dispositifs régionaux de participation.

Ainsi en 2025, nous allons les renforcer en développant de nouveaux outils à travers l'installation d'un Conseil Régional des Jeunes car nous sommes convaincus que la forme d'exercice du pouvoir visant à faire participer les habitants aux décisions, est la bonne.

Ce nouveau conseil dédié à la jeunesse réunionnaise, lycéens, étudiants, ceux qui sont sans emploi, sans formation, les demandeurs d'emplois, ou en activité leur permettra d'avoir un rôle actif de faire entendre leur voix, de donner leur avis et proposer des projets. Avec 260 000 jeunes Réunionnais de moins de 20 ans, et 155 000 âgés entre 16 et 29 ans, nous allons offrir aux jeunesses réunionnaises une instance qui leur sera exclusivement dédiée au sein de laquelle l'engagement de chacun contribuera au succès de tous.

Car les jeunes ne sont pas seulement les citoyens de demain – ils sont aussi les citoyens d'aujourd'hui. Nous allons donc au sein du CRJ construire un présent et un

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

futur dans lesquels ils se reconnaîtront. À travers le CRJ, nous ferons valoir l'exemplarité ainsi que la qualité des travaux qui seront menés. La participation des jeunes sera ainsi la pierre angulaire de la réussite de nos projets.

Par ailleurs, en 2025, nous allons aussi expérimenter d'autres méthodes de dialogue avec la population réunionnaise. Ces expérimentations s'inscriront bien évidemment dans le strict respect des textes, des règlementations et sa mise en œuvre fera l'objet d'une sécurisation maximale. Car le travail que nous avons réalisé et que nous allons poursuivre en 2025 permet aussi d'apporter des améliorations significatives sur 3 plans :

1- un plan épistémique sur la qualité des décisions ;
2- sur le plan éthique dans le respect mutuel et
3- sur le plan inclusif en associant toutes les parties prenantes.

Je vais conclure mon intervention en remerciant d'une part, les services qui ont œuvré à la mise en place de ces différents outils, et également la confiance de la Présidente que je salue également, et aussi je souhaiterais m'adresser directement aux Réunionnaises et aux Réunionnais en leur disant que la Région va continuer de faire avec *zot, avec conviction sans relâche, car nou lé convaincu que zot place lé à nos côtés* et qu'ensemble nous allons bâtir La Réunion d'aujourd'hui et de demain et aussi comme disait Mandela : « *Sa ki lé fé pou zot, sans zot, lé fé contre zot* ». Je vous remercie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Très bien merci. Qui souhaite intervenir ? **Wilfrid BERTILE.**

Monsieur Wilfrid BERTILE :

Merci Madame la Présidente de me donner la parole. Madame la Présidente, chers collègues, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas vous donner évidemment la lecture de l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières qui est extrêmement long et que vous avez reçu mais je voudrais mettre l'accent sur quelques points saillants de nos Orientations Budgétaires, sans avoir évidemment la prétention d'être exhaustif.

Je regrouperai mes observations autour de 4 points très rapidement puisque vous avez à la fois les documents budgétaires et l'avis de la Commission et l'avis de nos Conseils Consultatifs ; d'abord pour me féliciter au nom de la Commission des progrès de la gestion qui a été mise en place depuis 2022 avec une trajectoire que l'on qualifie de vertueuse et responsable et qui ont été rappelés à plusieurs reprises lors de nos débats et notamment par le vice-président chargé des finances et du budget.

Je voudrais mettre l'accent en premier lieu sur les progrès qualitatifs qui ont été réalisés, qui ont été mis en œuvre, d'abord au niveau des procédures au niveau du développement du numérique, au niveau des délais de paiement qui sont en-dessous du seuil règlementaire. Je voudrais également mettre l'accent sur la certification des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

comptes qui est une démarche qui est volontaire, qui n'est pas sans risque mais qui débouche sur l'impérieuse nécessité d'une meilleure gestion de nos comptes.

Je pense qu'il faut féliciter nos administrations financières pour l'aide apportée aux élus dans l'amélioration de cette gestion, de nos finances dans un contexte qui n'est pas facile.

Ces progrès dans les procédures et dans la gestion sur le plan qualitatif devrait également - le Vice-Président chargé des finances l'a dit – et la Commission appuie ce souci, c'est d'améliorer la gestion des satellites, nous aurons 2 rapports de la Chambre Régionale des Comptes sur ces annexes et qui nous obligent là-aussi à améliorer ce qui existe.

Le deuxième point, c'est l'incertitude sur le plan qualitatif. Ça a été également souligné mais je pense qu'il faut vraiment qu'on arrive à mesurer la gravité de cette situation tant sur le plan mondial que sur le plan national, sur le plan local que sur le plan de nos dispositifs et de nos financements propres, on est dans l'incertitude la plus absolue. Une incertitude multidimensionnelle.

Donc, il faut, dans un contexte insaisissable, imprévisible – il faut arriver à donner du sens et à financer des programmes et des actions. Je pense que tout le monde a conscience de l'importance, du caractère délicat de la question de l'octroi de mer. Je pense que dans le contexte budgétaire qui existe au plan national devrait conduire le gouvernement à ranger dans un placard cette question de la réforme de l'octroi de

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

mer. Sauf que sur des réformes ou des aménagements qualitatifs – parce que quantitatifs, je ne vois pas où il va trouver l'argent pour compenser comme il le disait à l'euro près les éventuels manques de recettes qui ne seraient plus à l'avantage des collectivités locales d'Outre-mer.

La deuxième chose, c'est au niveau de la taxe des carburants où l'évolution de la motorisation de nos véhicules devrait nous amener à une réflexion sur une recette de substitution puisque s'il y a de moins en moins de véhicules thermiques, il y aura de moins en moins de recettes de taxes sur le carburant.

Le troisième point, c'est concernant les fonds européens et là, Madame la Présidente l'a fait, je pense qu'il est important de souligner la montée en charge satisfaisante de la programmation 2021 – 2027. Vous savez comment est compliquée la mise en œuvre d'une nouvelle programmation de crédits européens et actuellement le gros du travail est fait et nous arrivons à une vitesse de croisière de la consommation des crédits et on peut encore que s'en réjouir et également féliciter nos administrations d'avoir pu passer ce cap un peu délicat.

De même il est important de souligner les bons résultats puisque maintenant nous avons du recul et tout est quasiment clos de la programmation 2014-2020, où, comme ça a été rappelé, les taux de réalisation et de certification ont été excellents.

Enfin, on devrait également se réjouir des bons résultats et de la bonne consommation des crédits du REACT UE qui avaient été mis en place à la suite du COVID ; ça a

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

rendu énormément de services à énormément de municipalité pour énormément de réalisations.

Le quatrième et dernier point concerne notre action extérieur. Pour dire, Madame la Présidente, l'importance de la conférence des Présidents des RUP du premier semestre de l'année prochaine, qui se fera sous votre présidence puisque, avec la nouvelle Commission Européenne et avec le nouveau Parlement Européen, se pose comme chaque fois d'ailleurs, malheureusement le devenir de la politique de cohésion. Et donc, les Collectivités locales en France métropolitaine et nous-mêmes, se mobilisent contre le maintien à l'échelle européenne, à l'échelle communautaire d'une politique de cohésion et non pas obligatoirement par une renationalisation de ces politiques comme on voudrait le faire depuis de très nombreuses années.

Au niveau de la coopération régionale, là-aussi comme pour les crédits européens globaux, la nouvelle programmation est bien engagée grâce là-aussi à la mobilisation de nos services, que nous nous préparons à gérer un fonds supplémentaire – la Région devient autorité de gestion pour une partie de l'ancien FED et il faut qu'on mesure bien l'originalité et l'importance de ce saut qualitatif parce que le FED, qu'on appelle maintenant le NDICI, je vous passerai le développement de l'acronyme anglais, le FED c'est un fonds qui est destiné à gérer la politique extérieure, la politique de développement dans des pays indépendants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Désormais, nous aurons une enveloppe d'NDICI, du FED dont nous serons nous-mêmes autorité de gestion, donc c'est une reconnaissance du travail là encore de nos administrations.

Je voudrais aussi dire que se développe de plus en plus à La Réunion une diplomatie territoriale et qu'il y a, au niveau de la Région, une nouvelle reconnaissance sur le plan international. Et j'en veux pour preuve, Madame la Présidente, à la fois votre rencontre avec le Président malgache, il y a quelques semaines ou un ou deux mois, je voudrais souligner également que le fait que la Région, par votre personne, a été la seule collectivité française à être invitée par le Président de la République dans le cadre du Sommet des Chefs d'État et du Gouvernement de l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui s'est tenu en France après plusieurs décennies de tenue dans les pays étrangers.

Je voudrais également dire qu'au niveau de l'Indopacifique, la Région Réunion au-delà d'ailleurs d'être un navire amiral, voudrait surtout être un partenaire et il ne faut pas, comme disait un rapport du Sénat, nous soyons là pour servir de prétexte et de justification à la présence de la France dans l'Indopacifique mais que nous soyons vraiment un vrai partenaire. C'est ce qui est demandé par nos amis, nos compatriotes du Pacifique – Nouvelle-Calédonie et Polynésie ; c'est aussi ce qui est absolument important.

Donc, voilà ce que je voulais dire dans une conjoncture plutôt morose, il y a quelques point quand même positifs à souligner et je m'en réjouis. Merci.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Merci beaucoup. Je vais donner la parole à **Evelyne CORBIÈRE.**

Madame Evelyne CORBIERE :

Merci Madame la Présidente. Ça a été dit, vous avez vu à la fois les Orientations Budgétaires et l'avis de la Commission Cohésion Sociale et Solidarité ; moi je voulais juste redire que les travaux en matière de cohésion sociale et de solidarité qui sont portés par la Région sont le fruit d'un engagement volontariste et que nous sommes dans un champ absolument volontariste de la Région, que les actions vont dans le sens d'une politique qui répond aux besoins et qui est consciente de la précarité de la population, consciente des inégalités qui subsistent sur notre territoire, avec une vraie volonté d'écoute et de solidarité et que c'est pour cela que tous nos dispositifs sont finalement de grands chantiers qui continuent d'évoluer au fil des ans. Je ne reviendrai pas sur les différents dispositifs qui sont portés par la Région en matière de cohésion sociale et de solidarité – juste signaler que la Commission a souligné que, en matière de continuité territoriale, nous récoltons le fruit d'un travail ambitieux qui a été lancé depuis 2021 et que nous poursuivons nos efforts pour que ce dispositif continue d'être une aide pour les familles réunionnaises. Nous sommes satisfaits que l'État ait pu reprendre sa place autour de la table mais espérons que les coupes budgétaires de l'État concernant l'ADOM ne viendront pas percuter le dispositif qui est mis en place actuellement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En matière de démocratie participative, vous avez entendu notre collègue **Madame RAMAYE**, et pour l'ensemble des points que nous portons, ils ont aussi été évoqués lors du rapport égalité femmes-hommes. Tout est dans vos mains et nous sommes à votre disposition. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. **Anne CHANE-KAYE-BONE.**

Madame Anne CHANE-KAYE-BONE TAVEL:

Merci Madame la Présidente de me donner la parole. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, notre patrimoine culturel est un héritage à la croisée des cultures qui rappelle la pluralité de La Réunion. C'est une source de richesse collective, un facteur de vivre ensemble, de tolérance, de liberté et de respect.

Le valoriser permet d'entretenir un lien avec notre passé, avec notre histoire facilitant de fait, une compréhension profonde de nos origines et des évolutions de La Réunion. Promouvoir les lieux touristiques qui ont façonné nos valeurs et nos traditions, est une démarche fondamentale pour transmettre par la suite ces savoirs aux générations futures ; afin de réduire les inégalités d'accès aux pratiques culturelles il ne suffit pas d'en faciliter l'accès au plus grand nombre, il faut mettre en place des politiques de démocratisation dotées de moyens plus importants en direction des publics et en particulier des plus jeunes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

C’est pourquoi rendre les musées régionaux accessibles à tous est un enjeu fondamental. L’année 2025 pourrait marquer un tournant, nous continuons ainsi notre ambition de rénovation physique de nos établissements régionaux et de restauration, d’amélioration des collections.

Dans cette perspective, la Région soutient le programme annuel d’enrichissement et de restauration des collections régionales ainsi que la mise aux normes et l’entretien des bâtiments culturels appartenant à la Collectivité. Cette initiative vise notamment à améliorer la conservation des œuvres.

Madame la Présidente, vous le savez puisque vous suivez ce dossier de très près, nous travaillons également à la valorisation du domaine de Maison Rouge, classé monument historique de France en réalisant une étude de prospection archéologique. Ce domaine est appelé demain à devenir un haut lieu de la transmission de l’histoire du café à La Réunion.

Nous poursuivons le projet d’extension de Kélonia axé sur l’aménagement paysagé autour des tortues terrestres, visant à renouveler le contenu de visites tout en valorisant de manière respectueuse les espaces naturels de la zone de la Pointe des Châteaux. Cette initiative contribuera à enrichir l’expérience des visiteurs tout en préservant la richesse écologique du site en lien avec les délégations de **Maya CESARI** à l’économie bleue et d’**Ericka BAREIGTS** sur la biodiversité. Les études techniques et de faisabilité seront lancées courant 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En parallèle, consciente du potentiel patrimonial du territoire, la Collectivité s'est engagée dans une dynamique concrète autour de la valorisation du patrimoine culturel de La Réunion vivant, matériel mais aussi immatériel. Chaque groupe social laisse un héritage, un morceau d'histoire aux générations futures qui forgent l'identité de notre société.

Il y a 15 ans, le 1er octobre 2009, le maloya faisait son entrée au patrimoine immatériel de l'UNESCO ; importé par les peuples d'Afrique de l'Est et de Madagascar au cours de l'esclavage, puis partagé aux engagés d'origine indienne, ce genre est endémique du territoire qui compte aujourd'hui le rapprocher de sa jeunesse et c'est un projet cher à Frédéric MAILLOT, il faut le dire.

La Maison du Maloya pourrait être une première étape permettant de valoriser et de préserver cet art traditionnel considéré comme un des piliers de la culture et de l'identité réunionnaises dans l'attente d'une maison à vocation plus grande qui réunirait plusieurs facettes de la culture réunionnaise.

La Région souhaite ainsi répondre aux véritables attentes des Réunionnaises et des Réunionnais. Désormais, il s'agit non seulement de poursuivre notre politique volontariste en matière de préservation patrimoniale mais il nous importe de soutenir les projets locaux et les initiatives qui émanent du territoire, en particulier des petites associations qui sont actives dans les quartiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

La Région jouera un rôle de facilitateur, notamment en simplifiant les démarches administratives de financement pour les porteurs de projets qui reflètent la créativité et les aspirations locales. Il serait peut-être opportun après les état généraux des mobilités, après la consultation citoyenne sur le SAR, de lancer les états généraux de la culture réunionnaise qui permettrait de définir collectivement les projets autour desquels nous souhaitons nous retrouver.

Par ailleurs, la valorisation du patrimoine culturel n'est pas seulement une question d'identité ; c'est aussi un moteur économique évident – ce n'est pas **Monsieur VERGOZ** qui me contredira – les sites historiques et les évènements culturels attirent des milliers de visiteurs chaque année, générant des revenus significatifs pour nos collectivités et créant des emplois dans les secteurs variés tels que le tourisme, la culture, l'artisanat et l'évènementiel.

C'est pour cela que je pense également important d'accroître notre participation au travail de labellisation de Pays d'Art et d'Histoire qui récompense les actions menées par les Communes et les EPCI pour leur politique de valorisation de leur patrimoine bâti, naturel, industriel et architectural.

Nous pourrions promouvoir ce label auprès des territoires, accompagner la dotation en médiateur du patrimoine pour que La Réunion soit complètement irriguée de ces actions de valorisation et que dans le domaine de la transmission de notre histoire, nous devenions une terre d'excellence.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

L'objectif est par ailleurs de poursuivre ce travail dans l'Est de l'île dans un souci de rééquilibrage territorial. L'Est où le soleil se lève regorge de multiples aménités naturelles et de sites historiques et culturels. C'est un axe qui mérite d'être travaillé en partenariat avec l'OTI Est ; en effet, doté d'une grande variété de paysages et de savoir-faire artisanaux, l'Est peut offrir une large palette d'activités à ses visiteurs et à ses habitants de façon structurée en harmonie avec l'environnement. Par ses vastes plantations dédiées aux cultures sucrières et fruitières, l'Est est le grenier de l'île. Ces Communes se distinguent comme des pôles incontournables du tourisme. Les artisans agriculteurs, véritables gardiens des savoir-faire traditionnels ne se contentent pas de produire. Ils savent aussi raconter leurs histoires et démontrer leur maîtrise de la fabrication de notre terroir.

L'Est est aussi le théâtre de nombreuses manifestations culturelles et religieuses à la croisée de diverses cultures issues d'héritages multiples, visibles à travers notre architecture, issue des premiers peuplements.

Nous devons penser à coordonner ces différents points d'étapes historiques pour harmoniser la visite de cette partie de l'île.

Valoriser notre patrimoine culturel, c'est reconnaître et célébrer l'héritage unique qui façonne notre territoire. C'est pourquoi nous nous impliquons à la préservation des sites historiques et des traditions locales. La transmission de la mémoire et l'accessibilité à ces infrastructures constituent des enjeux sociétaux dans lesquels nous sommes pleinement investis. Ainsi, notre patrimoine culturel devient un vecteur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

essentiel pour l'épanouissement de la société réunionnaise et la construction d'un avenir partagé. Je vous remercie de votre écoute.

Madame Huguette BELLO :

Merci. Merci pour l'Ode à l'Est. **Monsieur PLANTE**.

Monsieur Pascal PLANTE :

Merci Madame la Présidente. Vous ne serez pas surprise du sujet que je souhaite aborder : l'internationalisation des entreprises. Et je souhaite particulièrement le faire aujourd'hui parce qu'on arrive à une période charnière par rapport à ce que nous souhaitons mettre en œuvre dans notre programme pour cette mandature. Mais peut-être juste avant, vous rappeler que plus qu'une simple volonté d'expansion géographique, l'internationalisation des entreprises réunionnaises représente dans le contexte de globalisation que nous connaissons, une nécessité stratégique pour notre territoire, pour nos entreprises et pour nos entrepreneurs.

Il s'agit, pour nos entreprises, de trouver de nouveaux relais de croissance et renforcer ainsi leur ancrage territorial que nous défendons tous les jours. L'internationalisation de nos entreprises permet d'affirmer la compétitivité et l'influence dans la zone Océan Indien certes, mais aussi surtout dans le monde entier et ce, à une époque où les échanges commerciaux ne connaissent plus de frontières. Mais cette stratégie nécessite un accompagnement structuré et performant car la démarche d'internationalisation amène les entreprises à choisir des trajectoires semées d'embûches nouvelles qu'elles ne connaissent pas tous les jours.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Nous nous devons donc de les accompagner par une action visible et lisible pour tous. C'est pourquoi après l'évaluation des politiques antérieures, l'évaluation des énergies disponibles sur le territoire, et une nécessaire phase d'étude des nouveaux équilibres commerciaux mondiaux, et enfin et surtout des talents exportables disponibles sur notre territoire, l'année 2025 sera ainsi l'année de la concrétisation des objectifs stratégiques régionaux en matière d'accompagnement à l'international de nos talents entrepreneuriaux pays.

Nous poursuivrons donc en 2025 la campagne incitative de l'internationalisation pour inciter nos entreprises à passer le cap, à saute la mer. Il s'agit de développer davantage notre cadrage d'accompagnement.

La prime export, par exemple, outil financier régional qui a connu une nécessaire refonte de son cadre en 2024, sera pleinement opérationnelle en 2025 pour les TPE/PME réunionnaises, entre autres en phase de conquête des marchés extérieurs. Depuis le début de notre mandature, le nombre de dossiers Prim'Export montés a été multiplié par 3. C'est d'autant plus encourageant que cela devrait continuer encore à augmenter en 2025.

L'objectif sera d'encourager de nouveaux talents qui ne connaissent pas encore leur potentiel à l'international, ou qui n'ont pas encore identifié les marchés extérieurs qui s'offrent à eux. Après la création en début de mandature du CoSIE – le Comité Stratégique pour l'Internationalisation des Entreprises, qui rassemble l'ensemble des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

acteurs de l'internationalisation du territoire, afin de mettre en œuvre une stratégie partagée.

Après la création de la marque territoriale La Réunion, lancée en mai 2024, l'année 2025 verra la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé et coordonné des actions des entreprises locales.

Juste une parenthèse, Madame la Présidente, puisque j'ai parlé du CoSIE, nous sommes la seule Région où il existe un Comité de ce type ; aujourd'hui, ce Comité inspire fortement les Régions de France et risque d'être dupliqué parce qu'il permet la cohésion et les échanges avec l'ensemble des partenaires.

Je reviens sur mon propos : La Réunion Développement, satellite du Conseil Régional que vous m'avez invité à présider, a désormais comme feuille de route notamment, de coordonner l'action opérationnel d'accompagnement des entreprises avec l'ensemble des acteurs œuvrant sur le territoire : CCI, club Export, CCEE, etc…

Pour son action, les entreprises réunionnaises bénéficieront désormais d'une palette complète, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et loin de là, leur permettant de mieux se préparer et de conquérir des marchés internationaux et ce, avec des outils de la team France Export et particulièrement ceux mis à disposition et réadaptés par la Collectivité régionale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

L'année 2025 verra également le déploiement de la stratégie régionale en matière d'attractivité économique du territoire. Nous ne pouvons plus subir notre attractivité. Nous devons pouvoir choisir les secteurs ou filières que nous voulons attirer, en identifiant les besoins en investissement étranger du territoire ; nous avons mené une étude qui sera livrée en début 2025. Nous serons à même d'engager enfin une démarche stratégique en matière d'attractivité qui devrait permettre de développer la compétitivité de nos entreprises au lieu de les laisser comme ils sont aujourd'hui et de leur imposer une position exclusivement défensive face à l'arrivée d'investisseurs étrangers inattendus.

La nouvelle marque territoriale lancée cette année fera l'objet d'une animation renforcée. À ce jour, plus d'une centaine de structures a souhaité être porteuse de la marque territoriale et nous nous en félicitons. Celle-ci, cette marque territoriale, ne prendra son essor qu'au travers de nombreuses nouvelles adhésions.

2025 verra le déploiement de nombreuses actions visant à renforcer la visibilité des talents réunionnais à travers le monde et ce, grâce à la marque territoriale La Réunion, nous associerons d'ailleurs pleinement la diaspora réunionnaise en tant qu'ambassadeur de la marque.

Enfin, avant de conclure Madame la Présidente, le Conseil Régional a engagé cette année un travail inédit engageant notre territoire face aux enjeux économiques des territoires amis qui nous entourent directement. Nous avons constitué avec le CESER et l'État, une task force en vue de veiller et préserver nos intérêts dans le cadre des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

négociations qui encourent actuellement entre l'Union Européenne et les pays ACP. Les fameux accords de partenariat économique qui engagent notre territoire sans que nous en ayons toujours conscience.

Les APE engagent des accords commerciaux entre les pays ACP et l'Union Européenne, mais malheureusement empreints d'un réflexe sud/nord ou nord/sud comme on le souhaitait, mais quid du RUP que nous sommes ; comment gérer la concurrence pour notre sucre ? comment gérer cette concurrence pour les produits de la pêche, pour nos produits agricoles, pour nos services, etc…

Face à ces menaces mais aussi aux opportunités que cela représentent, la task force a travaillé à sensibiliser d'abord notre état à ces problématiques. Mais aussi, à l'Union Européenne, la prise en compte de nos situations est aujourd'hui actée et nous nous en félicitons aussi. Nous participerons également au suivi de la mise en œuvre de ces accords potentiels ; le plus important sera de pouvoir accompagner notre monde économique à se structurer, à participer à cela mais aussi à actionner des clauses de sauvegarde lorsque nous identifierons des asymétries inacceptables pour nos entreprises.

L'environnement géo-économico-politique qui est le nôtre, nous impose une veille active des accords internationaux ; nos entreprises n'ont pas la taille critique pour le faire. Notre responsabilité est là aussi de les accompagner, ce qui se fera pour la première fois au Conseil Régional dès 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

L'internationalisation des entreprises pays représente une véritable opportunité de permettre aux talents pays de se développer, d'innover et de diversifier leurs activités, leurs potentialités de marché.

L'ambition de ces Orientations Budgétaires est à la hauteur des ambitions que nous portons pour le développement de notre économie. Je profite pour remercier toutes les équipes techniques qui travaillent sans relâche pour servir notre ambition régionale et surtout permettre à nos entreprises de se développer et rayonner dans le monde entier.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Tout ça est contenu dans les Orientations Budgétaires, je vous le rappelle. Je voudrais quand même que ça soit plus court sinon on en revient à la lecture des avis qui sera peut-être un peu moins longue. Parce qu'il faut quand même donner du dynamisme à cette Assemblée ; je ne suis pas sûre que là on est en train de donner du dynamisme et de l'écoute à notre Assemblée. Pardonnez-moi, mais je dis ce que je pense. **Monsieur VERGOZ**, c'est à vous.

Monsieur Michel VERGOZ :

Vous me mettez une lourde responsabilité sur les épaules, là Madame la Présidente. C'est un volumineux dossier qu'on a. Moi, je vais survoler les points qui me paraissent importants au point de vue de l'intérêt des Réunionnais et du nôtre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

On manque d'argent ; en tant que petit Maire, je me dis s'il n'y a pas au Central, on va aller chercher chez nous-mêmes. Et le premier truc que je fais, c'est de travailler mes dépenses. Et entre autres, mes dépenses de fonctionnement.

Je dis ça pourquoi ? Parce qu'en tant que Réunionnais, j'ai eu honte de nous-mêmes lorsque je suis arrivé aux affaires à nouveau en 2015, j'avais 72% de dépenses de personnel dans la ville. Je ne sais pas si vous vous représentez ce que ça veut dire ? C'est-à-dire que j'étais poings et pieds liés. La première des choses : 426 agents. Aujourd'hui, on est à 180 et avec les emplois aidés, 200 - 220. J'ai fait à peu près 2 millions d'euros de marge de manœuvre supplémentaire. Alors, je me suis fait tirer les oreilles évidemment – vous verrez ça dans la presse très bientôt par le gardien du temple - la Cour des Comptes. Il n'y a pas de réussite sans risques. Mais j'ai fait des départs volontaires. Et ça nous a ramenés 2 millions d'euros par an aujourd'hui. 5 ans après de marge de manœuvre, c'est considérable. Et si vous passez par le paradis terrestre, Sainte-Rose, vous verrez que les choses ont pu bouger justement par rapport à ces marges de manœuvre dégagées.

Donc, il faut vérifier la pertinence et l'efficacité de nos dépenses. Moi je me fais procès à moi-même ; je ne vais pas faire un procès à la Région mais je dis quelque chose qui ne va peut-être pas plaire. Quelque chose sur laquelle, avec des amis, on a longtemps discuté ces jours derniers, c'est sur la pertinence d'investir des sous dans le transport aérien. On en discutera tout à l'heure.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Et je vous ai lus, Madame et Messieurs. Je vous lis depuis fort longtemps sur notre compagnie AIR AUSTRAL qui a 30 ans d'âge et qui est un zarlor local. Tout à l'heure, on en discutera. Mais juste une réflexion. Est-ce que vous pensez qu'il ne serait peut-être pas plus opportun de réfléchir ensemble sur une mise de fonds régionale au travers d'une SEM dans laquelle nous serons chef de file aux côtés de partenaires privés qui ne demandent qu'à nous rejoindre sur la question du gaz et du carburant ? Secteurs monopolistiques aujourd'hui subventionnés par l'argent public. 8 millions d'euros, 4 millions le Département et 4 millions la Région. Un secteur de monopole subventionné – comprenne qui pourra. Ça semble un peu la comparaison bizarre mais c'est un état de fait. Plutôt que de mettre dans une SEM - on dit son nom : la SEMATRA que nous avons construite ensemble ; j'assume. Je suis à vos côtés Madame. 190 millions d'euros d'abandon de créances. 120 État, 70 millions la SEMATRA. 2 plans de restructuration. On est au bout du bout – recapitalisation : 30 millions d'euros le privé, 25 millions d'euros, nous, un APC – Accord de Partenariat Collectif – 12,5 millions d'euros et vous allez voir tout à l'heure, on remet au pot. Je ne dis pas que je détiens la solution – je dis simplement l'opportunité de politiques que nous sommes ne nous appelle pas plus à aller casser un monopole subventionné plutôt que d'agir dans un champ largement concurrentiel de marché, dans lequel rétrospectivement je pense qu'on est en train de passer la main, puis la tête, puis le corps, puis les jambes. Il faut ce débat-là, entre nous. Et ça, c'est ce que j'appelle la pertinence et l'efficacité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Sur la vie chère, la vie chère ce n'est pas seulement augmenter les salaires. C'est faire ce que vous avez fait, Madame. C'est ce que vous avez fait vous, la majorité ; quand c'est bien, il faut dire que c'est bien.

Quand vous faite la cantine à 1 euro, quand vous faites la gratuité des manuels, quand vous faites la gratuité des équipements des lycées professionnels, vous savez que vous enlevez du poids aux familles, vous ? Et je peux vous en parler parce que quand je fais l'aide au permis de conduire de 1000 €, je ramène de la cohésion familiale. Je ramène du ciment social. Je fais du pouvoir d'achat ; je soulage des familles, comme vous. Quand est-ce que nous nous placerions définitivement sur ce champ beaucoup plus efficace ? Quand vous faites la gratuité des Cars Jaunes pour les personnes prioritaires, quand vous faites pour les étudiants, nos lycéens de Mafate, de Cilaos, la gratuité de l'hébergement. Mais Madame, vous parlez aux Réunionnais là. Moi, je préfère parler aux Réunionnais que de parler à la SAPMER ou au monopole de la SRPP- 8 millions d'euros d'argent qu'on finance dans un monopole. 5 millions d'euros que Monsieur de la SAPMER vient vous demander sur un champ concurrentiel largement bénéficiaire. Mais c'est difficilement supportable, cela. Quand je dis ça, je dis : ensemble, revoyons les choses lucidement.

Sur l'octroi de mer – mais non **Wilfrid,** on est suffisamment adultes, il ne faut pas ranger ça – faut pas dire au Gouvernement, range ton affaire dans le placard. Ça fait 30 ans qu'on se dit les choses. Allons affronter en responsabilité réunionnaise assumée. Allons choisir ce moment-là pour dire à Paris, pour dire à l'Europe, puisque l'Europe, attention, tu es dans un marché unique où l'Europe te déroge le droit de faire

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

des taxes chez toi. C'est fou. Et tout le monde a eu à affronter ça. Affrontons-le, comment Madame la Présidente ? En allant au débat de façon responsable et en regardant l'État dans les yeux et en lui disant « attends, tu viens de me dire l'octroi de mer, ce n'est pas bon tout d'un coup. Toi là, toi l'État, quand est-ce que tu viens à nos côtés pour faire la transparence, rien que la transparence ? Toute la transparence sur la formation des marges et des prix à La Réunion ? Vous ne pensez pas que l'État serait à sa juste place, que de prendre toute sa place à nos côtés ? C'est de cela dont je rêve. Et que l'État soit un Gouvernement de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs. C'est la réalité. Et c'est ce qui nous pend au bout du nez puisque nous n'avons pas la constance dans notre action politique pour porter ces choses au plus haut niveau à Paris.

Madame la Présidente, on ne peut pas ni ranger dans un placard, ni mettre sous le tapis à fortiori, **Wilfrid**. Pourquoi ? Parce que Madame la Présidente, vous avez, vous majorité, rendez-vous avant le 30 juin 2025 pour remettre un rapport d'évaluation, qui sera précédé par des débats. Je suppose que vous avez inscrit dans vos Orientations Budgétaires.

Donc, c'est une réalité. On est engagés. Pour la population qui te regarde dans les yeux – la vie chère, c'est toi. C'est l'octroi de mer. On a perdu la bataille de la com. Alors, il faut aller au débat et dire qu'est-ce qu'on peut faire. Bien sûr que les Collectivités, il faut rester à leurs côtés. Bien sûr qu'il faut regarder nos dépenses de fonctionnement. Bien sûr qu'il faut mettre en adéquation cette taxe et l'investissement d'avenir pour La Réunion. C'est ça le débat. C'est rien que ça.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Sur, Madame la Présidente, les routes, bravo là encore. Tu trouves le mot de VRTC. Si tous les ans, il faut changer de vocabulaire, pourquoi pas mais c'est de la sémantique ça. Oui, c'est les Voies Réservées aux Transports Collectifs. Non, c'était TCSP avant, pendant 30 ans. Mais garde ça – nou la fini habitué. TSCP : Transport Collectif en Site Propre. Ben ou mette SP devant à la place VR et ou mette TC derrière. Et après, on est tous d'accord. Là encore, Madame la Présidente, quand vous faites sur les routes, c'est très important ça, pour 2025 vous l'écrivez dans votre rapport, entre l'Étang Salé le Gol, bravo. Entre Tampon et Saint-Pierre en RN3, bravo. Entre Grand-Bois et Rivière d'Abord, bravo. Na point Sainte-Rose ek Saint-Benoît dedans. Mais mi dit bravo quand même. Non, je t'aiguillonne. Je t'aiguillonne, **Patrice**. Oui, il y a la RN3, Tampon-St Pierre, c'est chez nous.

Donc, ça veut dire quoi ? ça veut dire qu'aujourd'hui, sous votre mandature, on a accepté l'idée que le site propre passe avant le vecteur, avant le transport collectif. Après, vous mettrez ce que vous voudrez dedans ; vous mettrez le rail, le bus à haut niveau de service, etc…

Mais on a pris 20 ans pour admettre ça aujourd'hui. Mais c'est une petite révolution tranquille – il faut le souligner. Gardez ce cap, **Patrice**. Gardez ce cap, Monsieur le vice-président.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Sur la question du SAR – Schéma d'Aménagement Régional, que vous construisez à l'horizon 2026-2028, Madame la Présidente, très gravement je rebondis à partir de la remarque de votre majorité sur Le Lux. Et le terrain de TPM qui serait en vente en direction des Mauriciens. Je reprends ça. Madame la Présidente, je vous demande solennellement, dans la construction du SAR, de mettre sous un état de vigilance + +, les 3000 hectares des Belges au travers de CBO Territoria. Le silence passe sur toutes les colonnes. 2 000 à 3 000 hectares – CBO Territoria, vous le savez, ce n'est plus à nous. C'est aux Belges. Et c'est de quoi il s'agit, mes collègues jeunes, de la terre réunionnaise, qui n'est plus à toi. Plus à nous. Et de combien d'hectares ? 3 000. 2500, peu importe, on ne va pas chicaner. 3 000 hectares. Madame la Présidente, nous avons vous et moi la possibilité, le recul, la hauteur de vue pour dire aux gens qui se jetteraient comme des prédateurs sans retenue sur la terre réunionnaise, stop. On ne peut pas faire dans le luxe, sur le luxe et ailleurs, si on ne le fait pas sur la transparence dans CBO Territoria.

Et j'informe mes collègues, maires ou futurs maires par ailleurs, qu'il est fort probable et je suis avec des amis, en train d'essayer de construire cette surveillance précise. Il est fort probable que des terres à vous, de chez vous, dans vos communes, qu'ils prévoient des aménagements urbains, hébergements entre autres ou zones d'activité. Que ces terres soient sacrifiées au profit du développement au SAR de la terre des Belges. Je l'appelle comme ça pour ne pas faire de polémiques - la terre des Belges. Ils sont gentils les Belges. Je vous demande de mettre toute votre vigilance au suivi de cette possible stérilisation aggravée et accélérée de la terre réunionnaise au profit de l'extérieur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ma conclusion est sur les déchets. Pour mettre en garde La Réunion et nous mettre en garde contre la dernière décision prise en Conseil Syndical du SYDNE récemment. Au SYDNE, quand vous assistez à un Conseil Syndical, on vous dit vous laissez tous les dossiers sur la table ; vous ne les ramenez pas chez vous. Je n'ai jamais entendu ça. Ça c'est la déviance autocratique, dictatoriale ; ça c'est chez nous que ça se passe, ça. C'est à SYDNE que ça se passe, ça. Ça, c'est l'attitude de la CINOR ça. D'accord ? Et ça, c'est très pas bien, ça, comme dirait mon petit fils. Et ça, ça me révolte ça.

Alors, je vous donne le rapport du SYDNE, du dernier Conseil, où vous verrez que l'on vous a vendu, Madame la Présidente, l'ISDU – le Stockage de Déchets Ultimes – non Madame, en filigrane de cette décision de SYDNE, il y a l'ISDU + l'ISDND – l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. Pourquoi ? Pour la simple raison que lorsqu'un ISDU pèse 20 hectares, ce n'est pas un ISDU. C'est tout.

Donc, avant de rentrer en scène, il y a déjà maquillage. C'est très pas bien ça. Alors, il nous appartient nous Région, de dire aux gens de Beaufonds – attention, ce qui se prépare pour vous est bien plus pire, pardonnez-moi, aurait dit Coluche, que ce que vous croyez. D'accord ?

Alors, si ça se fait ; je ne suis pas élu de Sainte-Marie. Je dis simplement que les Sainte-Mariens à qui on a déjà fait avaler beaucoup de choses, j'en suis témoin. Je peux vous en parler à loisir. Les Sainte-Mariens, nous devons leur dire la vérité – ce n'est pas un ISDU, c'est un ISDU + un futur nouveau piton la poubelle qui vous attend. C'est ça la réalité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Enfin, je terminerai sur le tourisme. **Président Patrick LEBRETON**, c'est à juste titre que vous affichez vos ambitions dans ce secteur. Je le ferai aussi en direction de celui de la pêche et votre action sur la mise en lumière du Port de la Pointe des Galets, le mérite largement sur le site de réparation, bateaux, militaires, pêche, etc… Il y a un créneau fort. Mais, on dit 750 000 touristes, 15 000 emplois, 630 millions d'euros de chiffre d'affaires. C'est ambitieux. Je souhaite que vous réussissiez. Si je peux modestement y contribuer avec le paradis qui est constitué par le zarlor de Sainte-Rose, le 3ème plus grand territoire de La Réunion, je le ferai bien volontiers. Mais, Président, j'aimerais à nouveau vous dire une chose : la promotion, c'est bien. Il faut se faire voir. Mais, protégez notre produit Réunion ; c'est capital. Sans une Réunion propre et accueillante, il n'y aura pas de développement touristique. On a de très, très, très gros efforts à faire encore là-dessus. On les a à peine commencé.

Et je souhaite, Madame la Présidente, et je termine là-dessus, que le 1er janvier 2025 qui verra s'ouvrir une nouvelle ère pour le tourisme réunionnais puisque vous fédérez l'ensemble et principal point de pouvoir de développement du tourisme sous un seul drapeau qui est l'IRT, je souhaite que vous réussissiez cette démarche parce que notre pays le mérite amplement ; nous avons tant et tant d'atouts à faire valoir. La seule chose que je vous demande humblement et avec fraternité : n'oubliez pas l'Est s'il vous plaît. N'oubliez pas l'Est. C'est un véritable zarlor : le volcan, c'est chez nous. Et chez nous, vous êtes chez vous.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Merci **Monsieur VERGOZ** de nous donner votre avis ; vous dites en même temps qu'il faut regarder tout droit l'État dans les yeux. On regarde l'État dans les yeux mais lui, il ne nous regarde pas dans les yeux quelque fois ; il baisse la tête et quelque fois il met son pied sur notre nuque et c'est ça le problème.

Monsieur VERGOZ, je dois vous dire aussi, lorsque vous dites qu'on oublie Sainte-Rose, na pa oublié ; na pa oublié 6 élargissements d'ouvrage d'art pour l'insertion cheminement doux à Sainte-Rose à hauteur de 5 millions, la Ravine Virapin Robert Sainte-Rose pour 5,2 millions d'euros, la RN2 passerelle Bois-Blanc, élargissement Constantin pour 1,6 million d'euros. Et voilà, ça n'est pas du tout oublié. L'Est n'est pas oublié ; nous avons la volonté de rééquilibrer…

Monsieur Michel VERGOZ :

Chandelle Coq chantant : 5 millions

Madame Huguette BELLO :

Oui, et c'est bien joli d'ailleurs le Coq chantant, Chandelle, Bonne Espérance…

Monsieur Michel VERGOZ :

Je ne peux pas oublier tout ça, Madame … Coq chantant, et vous aviez même dit que c'était à 2 millions…

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

… 2 millions ; dit pas qu'on oublie parce que notre volonté, c'est vraiment de rééquilibrer ce territoire et que l'Est n'est pas oublié…

Monsieur Michel VERGOZ :

… non, je n'ai pas dit que vous avez oublié …

Madame Huguette BELLO :

J'ai vu **Monsieur BOULEVART** hocher la tête lorsque vous avez dit … on sait bien que Saint-Benoît n'est pas non plus oublié comme les autres parties de notre territoire ; nous voulons qu'il y ait de la justice dans tout ce que nous faisons. Mais ça n'est pas simple. Et nous avons aussi le devoir de dire la vérité parce que c'est ça qui va nous rendre libre ; c'est ça qui va nous permettre aussi de ne pas baisser la tête à n'importe laquelle des moments. Et c'est pour ça que nous vous remercions.

Qui veut prendre la parole. **Monsieur MOREL.**

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

Madame la Présidente, chers collègues. Mon collègue **VERGOZ** a raison sur un certain nombre de choses et je ne reprendrai pas tout. Et j'aborderai les choses sur un angle différent puisque vous avez été élue, cette majorité, il y a un peu plus de 3 ans, nous sommes à mi-mandat. N'est-ce pas le moment déjà de faire un bilan de ce qui a été fait ou de ce qui n'a pas été fait.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Monsieur le premier vice-président a axé sur l'intervention sur la maîtrise de la dette, disant que c'est essentiel, qu'il fallait gérer les engagements, les errements passés. Très bien. Mais, il faut le faire. Vous avez été élus pour ça. Est-ce que c'est ce qui avait été annoncé, ce que vous avez dit aux Réunionnais ? On veut gagner la Région pour gérer la dette. Il y a des choses qui ont été faites par ailleurs. Il y a un certain nombre de mesures que je ne reprendrai pas sur la construction de quelques tronçons de route – vous en parliez pour Sainte-Rose, sur l'aide à la cantine, le cartable numérique largement entamé à l'époque par le POP.

Mais essayons de rembobiner le film dans votre projet. Moi j'ai repris votre projet de façon très scolaire.

- Il y avait les Cars Jaunes gratuits pour tous. Mais il faut être honnête – vous avez fait pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les accompagnants des handicapés – c'était déjà gratuit pour les handicapés. Bien. Mais je dirai fait à moitié ;
- la création d'un grand service de prophylaxie pour les ravines. J'ai pas vu. Et je pense que ça n'a pas été fait. Une banque régionale solidaire, là-dessus, je ne dirai rien parce qu'à mon avis, je ne suis pas persuadé qu'on puisse le faire et que ça soit utile, mais je n'ai pas vu non plus.
- Les paniers fraîcheurs en relation avec la production locale et les producteurs locaux agricoles. Le Département l'a fait pendant la crise mais je n'ai pas vu un grand projet axé là-dessus pour aider les planteurs qui ont bien besoin.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- Fonds régional d'amorçage pour soutenir les projets de recherche et développement. Pas fait.
- Liaison Pierrefonds-Paris, pas fait ; peut-être pas faisable mais fallait pas dire.
- Mise en place d'une allocation de 500 € par mois pendant 6 mois pour les jeunes Réunionnais : pas fait.
- Finir la NRL – je m'arrête un instant parce que c'est un des grands dossiers – un de nos prédécesseurs aimait bien ce qualificatif – je dirai que c'est une erreur historique puisqu'on est passé d'une digue à 475 millions à un viaduc à 840 millions ; ça va doubler – avec des délais – on y était là, si on était resté sur ce projet qui était clé en mains. Avec des difficultés sur les carrières mais qui étaient surmontables. On était sur 2025 ; peut-être sur 2026.

  On nous parle de 2031 ; ça veut dire que ça va être 3 fois plus long et 2 fois plus cher. J'ajoute que pendant des années on nous a rebattu les oreilles en nous disant, attention, il y a la provision qui est faite – pour les condamnations d'un milliard – Tribunal Administratif. Mais il y a eu zéro. Et c'est une réclamation – je le partage avec vous – qui est scandaleuse. Ils ont eu 100 000 €. Bien. Circulez. Il n'y a rien à voir.

Ça veut dire que, aujourd'hui, sur votre projet, les deux lycées je pense ont pris beaucoup de retard – j'espère qu'ils se font. Je considère qu'on n'est même pas au verre à moitié plein, on est sur – comme on dit quand on sert un whisky – un doigt.

Mais aujourd'hui au-delà, si on sort de cette critique politique qui essaie de regarder ce qui a été fait depuis 3 ans par rapport à ce que vous aviez promis aux Réunionnais.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais l'économie de La Réunion est en train de couler. Qui le dit ? Pas **Jean-Jacques MOREL**. Pas seulement, **Jean-Jacques MOREL**, ça n'a pas d'intérêt. Mais c'est l'IEDOM.

Je reprends quelques chiffres : il y a quelques semaines dans la presse – il ne reste plus qu'un journal – c'est dommage. Mais je lis ce journal. Chômage : +2,1% premier semestre. Monsieur Jacky BALMINE, la CGTR, il y a quelques jours au poste, disait que beaucoup d'artisans ne pourront plus payer leur employés avant la fin de l'année.

L'IEDOM toujours : + 51,4 de défaillance d'entreprises en 1 an. Crise économique majeure pour le BTP : 2000 emplois qui ont disparu ; ça veut dire que 2000 familles réunionnaises qui sont aujourd'hui dans la détresse. Et si l'emploi plonge, nous le savons, mais c'est la misère qui gagne les familles.

Monsieur MARATCHIA disait tout à l'heure – à juste titre cher collègue – la canne à sucre, l'année 2024 est terrible. Un autre collègue de votre majorité parlait du taux de chômage des jeunes qui est deux fois plus important à celui de la métropole. Notre jeunesse se meurt. Alors on dit, l'État faiblit. C'est vrai que l'État faiblit. C'est scandaleux. Et moi, je dis toujours : l'égalité, ce n'est pas aider tout le monde pareil, c'est aider davantage ceux qui sont plus pauvres, plus loin, plus en difficulté – ce qui est le cas des Outre-mer. On voit la crise qui gronde en Outre-mer.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais ce n'est pas parce que l'État faiblit – au contraire c'est parce que l'État faiblit que nous autres Régions puisque c'est notre compétence économique centrale : la formation, l'emploi, le développement économique qu'on doit proposer aux Réunionnais.

Un plan d'urgence, c'est ce que je propose – un plan d'urgence pour l'emploi et l'économie. Peut-être que ça va coûter un peu cher, Monsieur le Premier Vice-Président. Je sais que vous êtes quelqu'un de vigilant pour les finances et je vous donne pas tort. Mais à un moment donné, il faut pouvoir dire quoiqu'il en coûte aussi. Parce qu'une crise sociale telle qu'on la voit aujourd'hui dans d'autres territoires ultramarins, est-ce qu'elle ne coûterait pas encore plus chère ?

J'ajoute, parce que c'est le prolongement, que les entreprises qui ferment ou qui ne peuvent plus payer leurs dettes aux organismes sociaux et la Sécurité Sociale a recommencé à assigner les artisans et les commerçants au Tribunal de Commerce.

Ce sont des familles Réunionnaises qui sont en difficulté. Et le coût de la vie n'a jamais été aussi important. Je souscris tout à fait à ce qui a été dit sur le manque scandaleux de transparence, sur les marges et on voit que sur d'autres territoires, il y a des tensions qui ont conduit – je ne dirai pas à une baisse – moi je dirai un ralentissement de l'augmentation puisqu'on était déjà beaucoup plus haut.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais pensez-vous que quelques euros sur la bouteille de gaz, c'est à la hauteur de l'aide qu'on peut apporter et des mesures qui peuvent être prises contre la vie chère. Je ne pense pas. Sachant que qui ça change de bouteille de gaz toutes les semaines sauf un restaurant.

Alors je ne dis pas que c'est simple ; si vous avez été élus, c'est pour faire des propositions, notamment sur ce sujet central. Alors, je disais tout à l'heure que je lis les journaux et je vois dans le quotidien d'aujourd'hui, le camp Bareigts construit son projet et un peu plus bas, *je vois un citoyen qui dit, mais zot lé en train de prépare zot zélections.* Mais je dis que, là aussi, ce sont des gens qui sont aux affaires à Saint-Denis, à Sainte-Suzanne, à la CINOR, il n'y a aucun projet depuis 15 ans. Puisque le Pôle Océan ne s'est jamais fait, le front de mer, bassin de baignade, ça ne s'est jamais fait, l'aménagement de la prison, ça ne s'est jamais fait. Donc, là où on pouvait créer des emplois, et ils préparent les élections – mais contre vous Madame, mais je dirai ça, c'est la vie politique. Et ce que j'ai du mal à admettre, c'est que eux-mêmes ils ne font rien. Et ils disent il faut agir. Et on parle de feuille de route, d'état-généraux, de projets pour plus tard, etc… Mais c'est maintenant qu'il faut agir. C'est maintenant qu'il faut agir parce que dans les quartiers, dans les hauts, et également dans les villes, les familles pauvres n'ont jamais autant souffert du coût extraordinaire de la vie et surtout sur les carburants, sur l'alimentaire, sur les loyers, les pièces autos – 300% plus chères.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Georges Pompidou disait : l'opposition réagit, ne peut que réagir. Mais c'est à la majorité d'agir. Et il faut le faire ici et maintenant – pour reprendre le titre d'un ancien président de la République – parce que le bateau Réunion est en train de couler.

Madame Huguette BELLO :

Monsieur ANNETTE.

Monsieur Christian ANNETTE :

Je vous remercie de nouveau, Madame la Présidente et je vous salue de nouveau, Mesdames et Messieurs, chers collègues.

Avant d'aborder un point précis sur l'aménagement, je voudrais quand même faire observer ce que vient de dire **Monsieur Michel VERGOZ** au sujet de notre foncier, au sujet du SAR. Et il arrive à **Monsieur VERGOZ** de dire des choses tout à fait pertinentes quand il est en dehors de sa mise en scène et je souscris tout à fait à ce qu'il disait sur la maîtrise foncière à La Réunion concernant CBO Territoria.

Effectivement, je pense qu'à La Réunion, nous sommes le seul territoire au monde où la majeure partie du foncier appartient à un groupe d'actionnaires étrangers. Ce qui signifie que lorsque nous voulons réaliser un équipement aménagé ou quoique ce soit à La Réunion, souvent il faut l'accord de CBO Territoria ; effectivement, c'est quelque chose qui est pour moi très préoccupant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais mon propos, en quelques minutes et j'espère ne pas endormir l'Assemblée, c'est sur l'aménagement. Nous avons en tête l'actualité des inondations en Europe : la République Tchèque, l'Autriche, la Pologne, les 21 morts – ce qui est assez rare en Europe – 21 morts. Et les dégâts matériels énormes, les coûts de réparation astronomiques.

Et que dire de ce qui vient de se passer en Espagne : 217 morts. Les mêmes dégâts matériels, les mêmes réparations astronomiques à envisager. Et ces catastrophes, elles sont là, elles sont à nos portes. On a eu des images insoutenables, incroyables mais c'est la réalité et la cause de ces catastrophes, tout le monde ici la connaît.

Vous l'avez rappelé Madame la Présidente ; au moins depuis la COP 21 à Paris en 2015, on sait que c'est le réchauffement climatique. La COP 21 était consacrée au réchauffement climatique avec un objectif : c'est de ralentir le rythme de réchauffement de la planète et essayer d'être en 2100 à moins de 2°. C'est un objectif sur lequel nous ne sommes aujourd'hui pas sur la bonne trajectoire. Ça, c'est la cause de nos catastrophes.

Pour ralentir le rythme, il a été décidé de réduire la production de gaz à effet de serre et c'est pour ça la Convention citoyenne a fait le choix – a proposé, ça a été retenu – de moins artificialiser les sols. Le premier Vice-Président l'a rappelé, avec l'objectif ZAN à horizon 2050 car c'est bien l'étalement urbain toujours sur les surfaces naturelles, forestières et agricoles qui sont les vrais puits de carbone ; c'est bien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

l'étalement urbain qui provoque ce réchauffement climatique. Donc, à nous maintenant d'agir.

Concernant La Réunion plus précisément. On est un tout petit territoire : 2500 km2. On est déjà soumis à la plupart des aléas climatiques. Des éboulements de terrain : nos camarades de Salazie et de Cilaos peuvent en parler régulièrement. Les coulées de boue, la submersion marine, les feux de forêts, les cyclones, les pluies torrentielles et les inondations par ruissellement.

Je vais m'arrêter deux petites secondes sur les inondations parce que La Réunion est particulièrement vulnérable aux inondations. On est un tout petit territoire : 2500 km2 mais il y a sur notre territoire 30 000 km de ravines.

Alors, vous imaginez bien quand il y a des pluies torrentielles, les phénomènes de crues et d'inondations s'accélèrent avec toutes les conséquence sur la population, sur les équipements, sur les productions agricoles sur les ponts, sur les routes. C'est ça notre grande vulnérabilité.

Et si rien n'est fait, on va à la catastrophe. On se souvient que si BELAL n'avais pas changé de trajectoire, on aurait eu un bilan humain catastrophique et des destructions massives de nos équipements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Et, comme en Espagne, Madame la Présidente, la population nous demanderait des comptes à juste titre. Nous ne pouvons pas réparer les erreurs d'aménagement du passé. C'est trop tard. Nous avons aujourd'hui le devoir de nous adapter et de prévenir.

Alors, je propose moi, dans le cadre de ces OB – du prochain budget 2025, je propose que nous travaillons sur un plan pluriannuel, de fonctionnement et d'investissement en faveur de l'aménagement de notre territoire face aux risques naturels auxquels nous sommes confrontés.

Je connais les contraintes budgétaires, le Premier Vice-Président vient d'en parler mais je pense que la protection de la population est une priorité majeure, c'est même une ambition que nous pouvons mettre en haut de l'affiche, préconisant que la Région en tant que chef de file de l'aménagement, puisse à partir du Budget 2025 abonder des budgets de fonctionnement et d'investissement par des premiers moyens qui pourraient nous permettre d'engager des actions concrètes face à ces risques. Pourquoi je dis ça ? Parce que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations, les PAPI, ne sont pas efficaces dans la mesure où ils sont très très longs à mettre en œuvre. Ils existent. Théoriquement, c'est très bien ; c'est prévu. Mais ils sont très longs à mettre en œuvre.

Deuxièmement, les EPCI avec leur maigre GEMAPI, ne peuvent pas grand-chose. Je pense que nous, la Région, on peut – en matière d'aménagement entraîner tout le monde vers des actions concrètes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Alors, nous devrions prendre quelques mesures et quelques principes d'aménagement ; nous sommes en train de réviser le SAR et il y a un problème ; c'est bien la gestion de ruissellement des eaux. Comment faire pour ralentir l'écoulement des eaux ; que toutes ces eaux ne se retrouvent pas à la mer. Ça c'est un premier objectif. Et comment favoriser l'infiltration d'eau dans les sols. Il y a des dispositifs qui existent ; il faut les financer. Mais, je pense Madame la Présidente, que nous sommes face à un obstacle qu'il faut à tout prix aborder et surmonter.

Quelques exemples : c'est la réalisation de dispositifs de rétention d'eau. On pourrait – ça coûte cher – en faire réaliser, aussi nombreux que nécessaire, surtout à la base des bassins versants qui ont été urbanisés. C'est un vrai danger. On pourrait réaliser des zones d'expansion des crues ; ça existe. On peut faire davantage. On pourrait réaliser des zones humides artificielles. Voilà des exemples très concrets mais qui ont un coût. Réaliser des noues, renforcer les corridors écologiques. Voilà un certain nombre de choses que je pense qui doivent être réalisées assez rapidement mais il faut pour cela que ce soit inscrit sur notre budget.

Alors, nous avons encore beaucoup à faire – les équipements à financer avec le FEDER, avec l'État, en collaboration avec les EPCI et les Communes. Nous devons aussi, Madame la Présidente, et surtout vis-à-vis de la population multiplier les actions d'information, les actions de sensibilisation aux risques. Nous devons le faire car c'est la bonne prévention. Et pour cela, mettre bien sûr un budget dédié.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Beaucoup de choses ont été faites. On ne part pas de rien. Mais face aux urgences climatiques, face à cette actualité climatique, je pense que cette actualité elle sonne comme une dernière alerte, un rappel pour nous mettre à la hauteur des enjeux, Madame la Présidente. Et il y a des exemples très précis qui sont mis en œuvre – je veux noter particulièrement par exemple une première action qui est la mise en place des récupérateurs d'eau chez les particuliers. C'est bon et pour les ménages et pour le territoire.

Je sais que c'est une action qui est appelée à être généralisée et amplifiée, mais ce n'est qu'une action. Et moi, mon ambition – l'ambition que je voudrais partager avec nous sur le budget 2024, c'est que nous ayons une action concertée générale.

Donc, voilà en quelque sorte le point précis sur lesquels je veux revenir sur ces OB, Madame la Présidente et que nous puissions engager des actions concrètes, financer des premières actions ; je sais bien qu'il n'y a pas de miracles. Et nous attabler à un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement face aux risques naturels. J'en ai terminé, Madame la Présidente.

Madame Huguette BELLO :

Merci pour votre contribution, **Monsieur ANNETTE. Madame LEBRETON**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Laetitia LEBRETON :

Merci Madame la Présidente de me donner la parole. Je voudrais répondre à mon collègue **Monsieur MOREL** puisque à vous entendre, on a l'impression que rien n'a été fait et comme vous l'avez si bien dit, nous sommes à mi-mandat ; donc, vous avez brièvement fait toute la liste de tout ce qui n'a pas été achevé mais vous auriez aussi pu faire la liste de ce qui a déjà été fait. Je souhaiterais donc faire un point sur le travail de la Région sur les formations sanitaires et sociales parce que le développement de ces formations va tous nous impacter en bien ou en mal selon les décisions que nous prenons actuellement. Nous sommes tous un jour de l'autre côté et nous sommes tous un jour amenés à nous faire soigner – nous sommes tous des patients et nous avons ainsi tous besoin d'avoir des soignants formés localement.

Donc, il me paraît important d'apporter à l'Assemblée ici réunie aujourd'hui des précisions au sujet du projet d'acquisition de l'hôtel Bellepierre ; nous avons actuellement des étudiants en santé dans l'IES Nord qui souffrent des conditions de formation qui sont complètement indignes. L'IES Nord est implanté, vous le savez, de façon temporaire mais temporaire depuis une décennie déjà dans des locaux insalubres au niveau du Camp Ozoux ; nous avons pu en faire le constat dès 2021.

Dès l'issue de la première commission à laquelle j'ai assisté dans ces locaux, je vous ai demandé à vous, Madame la Présidente, de nous saisir de cette problématique et c'est ce que nous avons fait. Nous avons démarré dès 2021 en réunissant ici même dans les locaux de la Région tous les acteurs amenés à intervenir dans cette formation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Le CHU nous a, à l'époque, présenté un projet de relocalisation de l'IFSI Nord – là on parle de la formation de nos infirmiers sur un terrain à proximité immédiate du CHU de Bellepierre – donc perspective idéale pour avoir une relocalisation de cet institut. Il était question de partager un terrain avec l'INSPE – ce terrain a été mis à disposition par le Conseil Départemental.

L'ancien président de l'Université a coupé court aux négociations – je tiens à le rappeler – et refusé toute possibilité de partage de cette parcelle qui, pourtant, a été mise à disposition de façon gratuite par le Département.

Donc, nous avons été contraints à trouver une autre solution. C'est chose faite. Vous le savez, depuis la crise COVID, l'hôtel Bellepierre est en partie loué par le CHU et a une vocation à travailler avec les soignants et à ce jour, un bâtiment entier est dédié à l'accueil des familles des patients qui sont en EVASAN depuis Mayotte et aux soignants qui viennent exercer sur le territoire, soit depuis Mayotte ou depuis la Métropole.

La mise en vente de l'hôtel et sa réhabilitation en institut de formation est donc apparue comme la meilleure opportunité afin de garantir à nos futurs étudiants des conditions de formation dignes. Nous poursuivons ainsi cette politique d'investissement global afin d'impulser et dynamiser la formation des métiers à la santé et nous restons dans la continuité de ce que nous avons déjà fait. L'ouverture du cycle complet de formation en médecine parce que cela fait déjà deux ans que nous travaillons à ce projet et d'ici

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

l'année prochaine, nous aurons un cycle entièrement complet puisque nous ouvrons année après année.

Non, je ne sais pas comment vous pouvez dire que nous n'avons rien fait alors que les choses avancent, que nous ne faisons que progresser dans tous les domaines et c'est un engagement de longue date porté par la Présidente et nous continuerons sur cette voie. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. **Jean-Pierre CHABRIAT.**

Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT :

Chers collègues, **Monsieur MOREL**, je voulais vous indiquer que nous sommes particulièrement engagés sur une mission essentielle au niveau de la Collectivité Régionale qui est le développement humain.

Le développement humain, c'est ce qui va faire vraiment La Réunion de demain comme vous le souhaitez. Le développement humain, c'est travailler en profondeur ; c'est travailler dans le temps pour faire en sorte que dans 20/25 ans, effectivement La Réunion soit ce territoire véritablement productif – ce territoire qui attire, ce territoire qui devient exemplaire dans l'Indianocéanie pour l'ensemble et devienne un ambassadeur de la France mais à la hauteur de ce qu'il faut véritablement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Alors, sur cette question en particulier, je voulais vous indiquer et indiquer à l'ensemble de l'Assemblée que nous nous sommes engagés dans la mission qui est confiée par Madame la Présidente de la Région et la majorité, un certain nombre d'élus – **Céline SITOUZE, Karine NABENESA, Lorraine NATIVEL** et moi-même. Je voudrais associer même l'ensemble des membres de la Commission Développement humain et je dis bien l'ensemble de ses membres, qui d'une façon générale nous accompagne complètement dans la réflexion et dans les prises de décision pour cette action, qui est une action transformatrice, qui est une action ambitieuse et qui est une action profonde de notre société et qui agit au cœur de chaque famille réunionnaise, c'est-à-dire au niveau de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle.

C'est une action qui, en même temps, vous l'avez souligné, et notre **collègue Michel VERGOZ** l'a aussi souligné, c'est une action et je l'ai indiqué la dernière fois en Commission Développement humain, c'est une action extraordinaire en termes d'amortisseur social pour les familles réunionnaises.

Tant d'actions sont menées et je voudrais souligner en particulier l'action menée, impulsée par notre collègue **Céline SITOUZE**, qui ne se contente pas de faire en sorte que nous puissions, au niveau de la Collectivité Régionale, assurer les bonnes conditions d'apprentissage. Elle a engagé une transformation profonde en faveur de l'égalité des chances en soutenant tous les élèves des lycées publics et privés en réduisant toutes les inégalités structurelles et l'affaire n'est pas finie. Et je sais qu'on poursuit toute cette démarche de réduction des inégalités, des réductions des fractures

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

sociales pour pouvoir faire en sorte que l'école soit cette école de la République, l'école de transformation de la société. Nous voulons une école d'excellence et ces transformations sont profondes, demandent du temps.

Non pas qu'on recherche une quelconque excuse mais le temps, vous le savez, vous avez été aux affaires. Il y a des choses qui n'ont pas été réalisées, nous nous sommes engagés à le faire, que cela soit sur l'enseignement professionnel, sur la carte scolaire, sur l'adéquation avec la nouvelle économie, sur la création des nouveaux lycées qui sont des lycées stratégiques en matière d'économie bleue ou en matière d'hôtellerie ; nous répondons en tout cas véritablement à l'ensemble des besoins spécifiques de notre territoire pour faire en sorte que chaque Réunionnais puisse, dans des conditions normales, dans des conditions sociales acceptables, puisse se projeter et avoir un avenir certainement plus engageant que celui d'aujourd'hui.

En matière de formation professionnelle, je voudrais souligner aussi l'engagement de notre collègue **Karine NABENESA** qui, il faut le dire, ne ménage pas sa peine pour redonner son rôle moteur à la Région, ce rôle qu'elle avait perdu en matière de formation, en intensifiant toutes nos interventions pour répondre aux besoins du tissu économique local.

Je voudrais souligner, et récemment j'ai participé au tour de France de l'Intelligence artificielle et comme exemple qui a été cité, c'est l'exemple de la mise en place d'une formation professionnelle en intelligence artificielle dans l'Est, mon cher collègue, à

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Saint-André sur le campus de l'AFPAR en intelligence artificielle et à un niveau grade Master.

Donc, vous voyez, que ça soit sur l'intelligence artificielle, que ça soit sur la transition énergétique, que ça soit sur les questions des métiers de l'hôtellerie, que ça soit sur l'ensemble de ces actions, nous menons des actions ; nous sommes à l'action.

Peut-être que nous avons un petit défaut d'humilité ; nous ne causons pas assez, nous ne communiquons pas suffisamment. Mais nous le ferons. Parce qu'il faut que chaque Réunionnais comprenne que c'est véritablement cette action qui nous permet d'agir auprès de l'ensemble des familles Réunionnaises au niveau social et c'est très important.

Je voudrais citer aussi, j'ai oublié, l'action – moi-même, je vous avoue mon ignorance à ce moment-là mais je salue l'action qui a été initiée par Madame la Présidente de Région et Madame la Vice-Présidente, **Céline SITOUZE** sur le dispositif « Ekipaou » qui, véritablement, pour un jeune qui va faire les métiers de l'hôtellerie, c'est 1000 € d'équipement en début d'année qu'il faut investir et qui, aujourd'hui, est pris en charge par la Collectivité territoriale et c'est une action sociale. Ce n'est pas qu'une action éducative, c'est une action sociale. C'est très important.

Vous voyez, on est engagé et on a repris en main, en liaison avec la nouvelle économie, le pacte régional pour l'investissement dans les compétences en liaison avec l'EFSE. Les travaux, à l'heure actuelle, sont menés de manière intelligente et

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

participative au niveau du territoire sur la refonte du Comité Régional de l'Emploi, de la formation et de l'Orientations Professionnelles, sur la mise en place du contrat régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles en liaison avec ce que je fais aussi sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Il ne s'agit pas que de schéma. Il s'agit de stratégie avec un objectif, avec un plan d'action, avec des moyens dédiés. C'est-à-dire de donner véritablement une trajectoire, de donner une ligne, de donner un horizon et de savoir où on va avec des moyens qui seront affectés. Il ne s'agit pas de gage, il ne s'agit pas de rêve, il s'agit d'être dans l'action et de définir véritablement les moyens associés aux actions pour atteindre les objectifs de la formation.

Donc, je ne vous parle pas de ce que l'on fait au niveau actuel de l'enseignement supérieur, nous sommes en train de requalifier complètement le régime des aides que l'on va donner aux étudiants avec un meilleur équilibrage au niveau social, en harmonisant davantage les critères, en regardant de plus près ce qui se passe et aussi comme l'a fait l'AFPAR en demandant aux acteurs et aux opérateurs d'agir. Parce que nous reprenons notre rôle de chef de file sur l'enseignement supérieur, sur la recherche. Nous voulons piloter véritablement cet enseignement supérieur et cette recherche pour être actifs, pour être dans l'action, pour demander aux opérateurs d'agir. Je vous donne un exemple sur lequel c'est nous qui avons demandé aux opérateurs d'agir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Nous avons demandé à l'Institut de Recherche et de Développement de mettre en place un observatoire de recherche sur l'alimentation pour travailler véritablement sur les questions d'obésité et sur des questions de diabète à La Réunion et nous allons travailler conjointement aussi avec les pays de la zone, avec Maurice, avec Rodrigues, avec Mayotte sur cette question où dans tous ces pays, c'est devenu un problème de santé publique. C'est devenu un problème d'urgence sociale pratiquement sur ces questions prégnantes.

Enfin, je voudrais insister aussi sur le travail qui est mené par notre collègue **Lorraine NATIVEL** sur tout ce qui est la question de l'inclusion. Vous voyez, le spectre est large. On va de l'éducation secondaire, de l'enseignement secondaire à la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche et aussi sur l'inclusion et l'accompagnement de personnes vulnérables.

Il y a toute une démarche qui est mise en place pour la lutte contre l'illettrisme qui nous permettra d'agir, ensuite davantage au niveau de la formation professionnelle, c'est un continuum de formations et de mise en place de compétences que nous réalisons, pour faire en sorte que, effectivement, notre pays puisse être un pays qui intègre socialement sur la base de compétences, sur la base de formations.

Le dispositif d'hyper proximité, LESPASS CLES qui facilite l'acquisition des compétences sera, après expérience, étendu à toutes les Communes l'année prochaine pour peu que les Communes répondent à l'appel à projet. La balle est dans

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

le camp des Communes. La balle est dans le camp de chacun d'entre nous. C'est à nous aussi de répondre et d'être actifs dans ces choses.

Sur l'égalité des chances, nous nous inscrivons dans l'égalité des chances comme un moteur pour le développement humain et l'autonomisation des citoyens.

Donc vous voyez, je voulais insister parce que lors de la dernière Commission sur le développement humain, j'avais indiqué que j'étais – en tant que Président de la Commission – très satisfait de ce que nous avons fait. Parce que c'est cet investissement – vous savez, entre le Maroc et la Corée du Sud, il y a 50 ans, il y avait le même PIB. La grande différence entre les deux pays c'est l'investissement dans le développement humain, la différence dans le développement de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, etc…

Nous devons investir massivement et la Présidente nous a donné tous les moyens pour investir massivement dans ces secteurs. Et j'associe bien évidemment mes collègues vice-présidentes pleinement dans mon propos. C'est une démarche que nous construisons de manière active, de manière engagée au risque de beaucoup, parfois, au risque de beaucoup. Et ça, c'est notre engagement et à mi-parcours, je peux vous assurer que notre engagement ne faillit pas, que notre engagement, nous le poursuivons, que notre engagement nous ferons en sorte de réussir cette transformation profonde qui n'est parfois pas visible, qui est parfois invisible. Mais cette transformation, elle est profonde. Merci.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

Merci. Il faudra qu'on fasse des interventions un peu plus synthétiques s'il vous plaît. Je vais donner la parole à **Céline SITOUZE**.

Monsieur Michel VERGOZ :

Madame la Présidente, mi sa parle à ou. Mi peut pas laisse à ou dit une bêtise comme ça.

Madame Céline SITOUZE :

Merci Présidente. Bonjour à tous. Je ne vais pas m'éterniser ; vous avez dit un certain nombre de choses sur l'éducation, que l'on soit de la majorité ou de l'opposition. Cela veut bien dire que le travail qui a été mené est reconnu et nous sommes là pour faire en sorte que les familles réunionnaises puissent accompagner l'éducation de leurs enfants. C'est cela qui nous importe : une éducation de qualité qui permet une insertion professionnelle parce que c'est cela que nous visons.

Et pour pouvoir éclairer les doutes de **Monsieur MOREL**, vous dire chers collègues, que le lycée des Métiers de la Mer, quand bien même l'État faiblit, nous continuons nos investissements. Le lycée des Métiers de la Mer, au premier semestre 2025 sur le terrain régional du Port, au premier semestre, nous entamerons les démolitions et au second semestre 2025, vous serez conviés. Nous ferons la première pose pour cet établissement pour que vous voyez qu'il sera ouvert en Août 2027 comme nous l'avons prévu.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

À notre collègue **Monsieur VERGOZ** mais également à notre collègue de l'Est, vous savez que nous avons décidé l'implantation du lycée des Métiers du Tourisme à Saint-André ce mardi, c'est-à-dire dans quelques jours ; le jury se réunira pour pouvoir faire le choix du projet, ce qui nous assure également la sortie de cet établissement, l'ouverture de cet établissement comme programmé en août 2028.

Donc, nous maintenons notre ambition et il s'agit là de deux projets qui coûteront chacun 84 millions d'euros – donc, des sommes importantes. Et puis, parce que nos familles le réclament et vous l'avez vu aussi à la rentrée d'août 2024, qu'il y ait davantage d'inclusion, que les enfants en situation de handicap soient davantage pris en considération, que la promesse républicaine pour les enfants de ces familles soit finalement assurée, nous avons un nouveau projet de lycée d'enseignement adapté. Et ça n'est pas parce que 12 millions d'euros pourraient nous manquer sur notre futur budget, que nous allons renoncer au projet de ce lycée qui accueillera des jeunes en situation de handicap, handicap moteur ou sensoriel ; mais aussi des jeunes en très grande difficulté scolaire. Cet établissement sera implanté dans une emprise foncière que nous possédons à Saint-Joseph au grand centre du lycée agricole dénommé maintenant Angélo Lauret. Donc, nous avons là déjà identifié 2,5 hectares. Nous avons également identifié et travaillé avec le rectorat de La Réunion mais également la DAF, sur la carte pédagogique et nous travaillons au sein de la PPI pour trouver les 40 millions d'euros qui seront nécessaires pour accueillir ces 156 jeunes en situation de handicap.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Nous ne faiblissons pas dans notre ambition parce que l'ambition éducative que nous avons pour les familles et les jeunes des familles réunionnaises, quelles que soient les familles.

Je tiens à souligner : nous accordons les mêmes moyens que les familles soient en situation de pauvreté ou que les familles aient des moyens. C'est pour cela que nous accordons les mêmes moyens au lycée privé et au lycée d'enseignement public mais également les MFR et également tous les jeunes qui suivent leur scolarité à distance. Nous ne dépensons pas ; nous investissons dans l'éducation de nos jeunes.

La dynamique qui nous a été insufflée par notre Présidente, nous, nous assurons de faire en sorte que tout le long de notre mandat, nous soyons à la hauteur des attentes des familles réunionnaises parce qu'il s'agit de leurs enfants et de nos enfants. Merci Présidente.

Madame Huguette BELLO :

Patrick LEBRETON.

Monsieur Michel VERGOZ :

Madame la Présidente, une petite minute s'il vous plaît quand vous avez le temps – je vais répondre à ce monsieur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Oui, c'était pour répondre à **Jean-Jacques MOREL**, mon collègue mais avant, je voudrais aussi dire quelque chose que j'ai oublié. Le Vice-Président, **Monsieur CHABRIAT** est venu avec nous traiter d'un très beau dossier aussi d'action sur le pouvoir d'achat, sur le frein qu'on mettrait sur la vie chère au travers des économies d'énergie. On mène une très belle action avec la SPL Horizon sur Sainte-Rose ; c'est la troisième vague après Bois Blanc, Piton, nous sommes sur la Ravine Glissante. Donc, bien sûr qu'on fait beaucoup de choses.

Chers collègues, on a été tellement brimé sur des décennies – chat échaudé craint l'eau froide – tu ne vas pas me dire que je vais venir tout joyeux dire … non, maintenant, fais. On est sur la bonne voie. On fait des choses, oui **Patrice BOULEVART**. Oui, Madame la Présidente, on fait beaucoup de choses et vous verrez que nous serons capables à court terme d'afficher un développement de mobilité douce sur des dizaines de kilomètres sur la côte Est. Et ça, ça sera à mettre au crédit de votre majorité. Et je partagerai votre fierté.

Je voudrais aussi dire quelque chose qui m'a choqué **Jean-Jacques**. Tu ne peux pas tourner les collègues comme ça en dérision et La Réunion qui t'écoute. Tu dis : je reprends ta phrase : « ce n'est pas quelques euros de moins sur le prix de la bouteille de gaz qui résoudront le problème de la vie chère. ». C'est dégueulasse de dire ça. C'est réducteur. Tu sais très bien que derrière sur cet affichage, il y a la question du monopole qu'il faut traiter. Quand je te dis que la bouteille de gaz est à 3,45 € à Maurice et à 15 € subventionnée ; on compare les choses comparables à La Réunion. Je te dis mais tu t'en fous à la limite. Toi, tu t'en fiches – tu utilises l'électricité, pas le gaz.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais les Réunionnais eux, ils utilisent, ils achètent 1 700 000 bouteilles de gaz et ils posent des questions sur la bouteille de gaz par an. En tant que maire, je les reçois ces questionnements-là.

De quoi il s'agit ? Il y a 400 000 voitures. 400 000 – 450 000 de mémoire. Le prix de la bouteille de gaz, c'est les mêmes gens qui font du carburant, qui font le tictac au Port de la Pointe des Galets. C'est de cela dont je parle. Ce n'est pas quelques euros.

Je te dis sincèrement collègue, je trouve ça insultant pour les Réunionnais. « Oh, ce n'est pas pour quelques euros… ». Si. Tous les euros sont bons à prendre. Et ils font des heureux, je peux témoigner. J'entends les familles Réunionnaises tous les jours. Quand ils ont économisé, ils prennent toutes les économies que vous leur apportez. Et je vous invite à le faire et battons-nous.

Rejoins cela. Oui, le monopole, c'est la dominance d'un cartel acteur du comptoir colonial. Je comprends que cela puisse te déranger. Moi, j'en fais mon cœur de cible. Merci Madame.

Madame Huguette BELLO :

Merci. **Monsieur LEBRETON.**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Monsieur Patrick LEBRETON :

Madame la Présidente, mes chers collègues, mes notes sont un peu éparpillés puisque j'ai pris les remarques des uns et des autres pour pouvoir évidemment répondre.

L'exercice que les uns et les autres ont aussi voulu rendre peut-être – je comprends tout le monde – de prendre position et en même temps faire valoir aussi dans vos domaines ce vers quoi le travail déjà fourni, ne nous empêche pas – moi en tout cas – de revenir à ce que je disais notamment et sur le « regarder vers l'avenir » quand je citais le CESER et ses Commissions et le travail de collaboration qui avait été amorcé avec nous. Et je parlais de concevoir des mécanismes financiers juridiques qui permettraient de porter ces ambitions à long terme.

Je le dis en direction de tous les collègues. J'ai un peu l'impression que certains se croient encore en campagne électorale. Moi, quand je vous entends, **Monsieur MOREL,** en gros vous êtes au rendez-vous du maille-cale, en football on appelle ça le tacle – certains l'appuient un peu plus que d'autres. On peut le faire à la René GIRARD et si l'arbitre est très passif à la Raymond DOMENECH parce qu'il a été aussi par le passé un footballeur ; moi là-dedans je viendrai essayer de répondre à deux niveaux.

Je prendrai la fin de votre intervention. Vous avez cité François Mitterrand. Et je sais que dans votre camp politique, on a longtemps pris l'habitude de considérer l'ancien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Président de la République un peu comme un personnage de passage. Non, c'est lui qui a été élu le plus longtemps même s'il a contracté deux cohabitations.

Mais ici maintenant – il ne faut pas seulement lire la préface – et estimera que vous avez tout lu. Non. Ici et maintenant, c'était à la fin 80, **Wilfrid.** Quand François MITTERRAND était d'ailleurs venu à La Réunion, et avait sorti cet ouvrage qui est une interview reportée en écrit et une interview avec le journaliste parisien Guy CLAISSE si je ne m'abuse et il a annoncé ce qu'il allait faire si la France allait changer de société. C'était changer de vie. Il avait annoncé notamment que la France allait traverser un mouvement de changement, de mutation, grâce à un phénomène qui s'appellerait la décentralisation et il a mis en place les lois de 82, 83, 84 des lois fondamentales que je rappelais tout à l'heure. Parce qu'aujourd'hui, le risque que l'on a, c'est que cet édifice qui a été bâti par l'ancien président de la République qui était pendant 14 ans justement à la tête de l'État. Eh bien, il est tout simplement battu en brèche aujourd'hui et vos amis politiques, les anciens comme les nouveaux, au plan national et sur le plan local, sont en train justement de mettre cela à bas.

Alors, je ferai référence maintenant à autre chose : quand il y a eu des élections en 2021 – puisque vous nous dites que nous sommes à mi-parcours du mandat – oui, tout le monde *i gagne compter à peu près là-dessus*, je me souviens moi d'un débat où l'ancien président de la Région s'est exprimé et où on nous avait interrogés sur la NRL et je voyais ce monsieur qui était un candidat comme nous, répondre en faisant des propositions. Et c'est vrai qu'on avait eu la faiblesse de penser qu'il aurait pu

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

préciser, par exemple, l'enveloppe budgétaire dans laquelle il voulait l'enfermer. 1,6 milliard avait été prévu pour faire la NRL.

Alors, tout à l'heure vous parliez de finir la NRL. Au final, ce serait 3 fois plus long, 2 fois plus cher mais vous avez utilisé – votre camp en tout cas – a utilisé l'argent prévu pour une route entière pour en faire une demi-route. Comme vous avez parlé de verre à moitié vide – à moitié plein, on va dire un deux tiers de route. Et avec un plan financier, une épée de Damoclès qui est celle que brandit les majors et qui monte jusqu'à 921 millions d'euros. L'année dernière, il y avait eu un débat ici, où certains avaient parlé notamment de thésauriser et nous on avait une position qui était celle – je reprends une image footballistique – de dire qu'on fait un match face aux majors, on ne va pas leur dire quelle est notre tactique et notre stratégie. C'est pour cela qu'en termes de thésaurisation en quelque sorte, on avait pas à annoncer quel était notre jeu. À zot même. Pas possible.

Et bien nous en a pris puisqu'on a vu récemment les résultats mais qui ne sont que provisoires parce que ni koné et vous en premier **Monsieur MOREL**, que certains n'hésiteront pas à faire appel sur ces positions.

Je reviens sur ce que vous avez dit : vous parlez de « je n'ai à la bouche que le mot de la maîtrise de la dette ». Mais, vous ne nous avez pas laissé le choix. On n'a pas eu le choix. Est-ce que nous serions élus pour cela ? On est dans une République. Il y a la Chambre Régionale des Comptes. Vous avez lu un peu le rapport de l'ancienne gouvernance dressé par la Chambre Régionale des Comptes ?

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Un kréol i pass dans le somin i pourrait dire aou ke na la place pou avoir honte, hein ? Je ne veux pas être méchant. Mais en bas, nou la ouvert un bureau pou qu'à chaque fois qu'il y ait justement un examen des égarements juridiques, de la gestion passée, zot i rente directement pou fer zot travay. Je ferme la parenthèse.

Mais je veux dire par là que c'est quand même un peu fort de café – ça imite le foutant que de venir nous dire aujourd'hui qu'est-ce qu'il faudrait faire. D'abord, parce que nous ne sommes qu'au milieu du mandat, et en plus parce que rien à vos yeux n'est bon.

Mais votre crédo, c'est justement de ne pas voir. C'est ça. À partir de ce moment-là, on aura jamais une bonne note à votre niveau. Ainsi, fonds régional d'amorçage pour les entreprises, vous n'avez pas vu. C'est bizarre. Moi, je vais vous donner quelques réponses.

On a actionné le RUNaissance avec la FCPI – smalt capital et nous avons pris la responsabilité d'investir dans les opérations de capital développement et de capital transmission. Le fonds peut intervenir en financement de besoin, en fonds de roulement. Ou de refinancement de prêt obtenu dans le cadre de la crise COVID 19.

Pourquoi nu fé ça ? Notamment sous forme prêt rebond, prêt atout, prêt garanti par l'État. Parce que beaucoup de ceux qui ont contracté le PGE, n'avaient pas besoin de PGE. Ils ont pris ça pour faire de la trésorerie – c'est ça qui n'avait déjà de l'argent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mais la petite entreprise, elle, il faut l'aider. C'est ce monde-là que nu veut aider. Et pour qui nou la mis justement de l'argent en route et que nou vient en complémentarité avec les instruments financiers – les institutions financières pour avancer.

Là, cette semaine, vous me parlez d'un seul journal – il me semble que ce journal l'a relaté : le prêt relance qui est un partenariat avec BPI France et qui mobilise 14 millions d'euros ; ce n'est pas rien : 4 millions pour nous pour l'amorce, 10 millions justement avec la Banque Publique d'Investissement France *et ça nou l'avait signé* depuis le 08 août dernier. Une convention au vu de distribuer le prêt relance encore une fois auprès des TPE/PME parce qu'on est conscient que *c'est zot qui fournit l'économie réunionnaise. C'est zot l'économie réunionnaise en premier lieu*. Eh bien, les TPE/PME de plus de 3 ans d'existence, cet outil de prêt se propose de cofinancer la trésorerie ou des petits investissements matériels.

Les avances remboursables, c'est un projet qu'on a pour courant 2025. On se donne un peu de temps aussi puisqu'il fallait faire une étude et on a confié à un opérateur agréé la gestion d'un fonds d'avance remboursable et ce fonds de dernier ressort devrait permettre d'apporter les réponses adaptées aux besoins de trésorerie des TPE encore une fois.

Le fonds stratégique qui est en étude – les études sont en cours de finalisation – c'est en vue de la création justement de ce fameux FSR – Fonds Stratégique Régional – que lé en train d'être terminé sur sa phase d'étude. L'objectif de la Collectivité est de se doter l'année prochaine de ce fonds pour soutenir les PME Réunionnaises à fort

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

ancrage territorial. Ça, c'est le patriotisme économique. Et accompagner momentanément le redressement de la structure. Ces objectifs veulent tenir compte bien évidemment de la nécessité d'un investissement avisé.

Et puis, très prochainement, vous allez voir ; *nou la pa dit seulement, nou fait*. C'est le fonds d'aide à l'investissement régional pour les entreprises. Ce fonds va prendre deux formes : deux instruments financiers, un instrument de prêt avec partage de risque – toujours pareil. Le but est d'améliorer l'accès des bénéficiaires finaux au financement bancaire avec des conditions préférentielles et un autre instrument de haut de bilan. L'accord de financement était signé avec la FEI l'année dernière le 2 novembre. Il s'est traduit par 2 appels à manifestation d'intérêt. On a eu 3 établissements de crédit qui ont répondu. Je crois de tête, je vous dis comme ça – BFCOI, la BRED et Madame NIRLO ? – et la CEPAC.

C'est des institutions financières qui sont là au plan local. Si vous estimez que rien n'est fait, moi je vais vous dire par exemple sur le prêt relance, il y a un Monsieur LAFUTEUR qui était là –il y a quelques jours, il travaillait dans le domaine de la voiture à la Ravine des Cabris – ça fait partie de La Réunion, la Ravine des Cabris. Et il disait Monsieur Sébastien LAFUTEUR, c'est la première fois qu'on aide ceux qui sont dans le milieu – tu étais là Pascal – ceux qui sont dans le milieu de la réparation de voitures, etc…

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ce que je veux dire c'est que, quand vous dites qu'il n'y a pas de fonds d'amorçage, vous mentez. Et nous, nous vous répondons là ; nous vous disons tout simplement que nous activons et sur le plan de l'économie notamment, nous voulons travailler à ce que les choses aillent vraiment autrement.

Après, quelqu'un d'autre l'a dit avant moi, peut-être qu'on pourrait améliorer notre communication. C'est vrai par contre, ce que vous avez fait tout à l'heure – je ne sais pas si c'était un lapsus ; vous avez dit que le Numérisac et le POP c'est la même chose. Non.

Allez voir les gens qui connaissent ; ils vous diront que ce ne sont pas les mêmes contenus ; ce sont les professeurs moi qui me parlent. Et c'est pour les élèves. Donc, c'est vrai que le POP, ça faisait plus in, plus communication. Mais c'est le danger aujourd'hui. C'est ke na in bon peu y met là-dedans dans la dentélisation de l'information mais par contre, dans la réalité quand i gratte, na que du vernis, na rien.

Moi, la politique j'estime que c'est sérieux et qu'on doit aller un peu plus loin. Et quand je disais que nous ne sommes pas en campagne électorale, c'est pour ça et j'adresse aussi cet avertissement à mes collègues – demain, un train et tout ça. Ce matin, mi di à zot quoi ? Le plombage financier dans lequel on est, regardez Moody's aujourd'hui. Le plombage sans lequel nous lé, na na deux responsables. Un c'est le gouvernement. Quoiqu'il en coûte, on paie le prix aujourd'hui. Parce que, mes amis, il y a aujourd'hui, 18 – c'est sur ma fiche, j'ai noté - notre note est passé de stable à négatif et il y a 16 qui est dans notre cas. Parce que la France la déconné – son niveau et sa note

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

baissent. Vous avez aujourd'hui la Région Île de France – Toulouse métropole – Ville de Paris. Ce n'est pas des petites cases en paille nos Collectivités. Pour imager peut-être un peu de manière malheureuse mon propos : la Région Bourgogne Franche-Comté, Département de l'Eure, Seine et Marne, etc.. la métropole de Bordeaux, la ville de Rennes, tout cela, la métropole de Grenoble Alpes, Tisseo Collectivités, la SMMAG et la Région Réunion.

C'est-à-dire que nous, en essayant de bien nous comporter, on est aujourd'hui sanctionné parce que l'État a déconné. Voilà la réalité. Ça c'est le premier. Parce que moin lé gentil.

Le deuxième mes amis, ce sont ceux qui nous ont précédés, ceux qui nous ont précédés, notamment sur le seul objectif de la NRL, c'est-à-dire avoir mangé tout le budget qui était prévu pour une route et n'en faire qu'une partie, et maintenant nous laisser la deuxième et nous qui sommes allés négocier dans un Matignon 3. Donc, l'impossibilité de réaliser le deuxième, on se rend compte de quoi ? Si le gouvernement déconne et continue, c'est-à-dire qu'il nous supprime nos recettes, on n'arrive plus à s'en sortir et ça ce serait une donne nouvelle.

À partir de ce moment-là – je vous dis aujourd'hui, je ne sais pas si on ne m'a pas bien compris – mais moi, je vous le dis de manière claire et nette – on peut claironner tous les projets qu'on veut ; on a été élus en 2021, nous les collègues. Na pas une élection en 2026 qui est régionale. C'est en 2021. Il faut appliquer un programme. Et dans notre

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

mandature, c'est vrai qu'on n'avait pas la NRL parce qu'on avait eu la faiblesse de penser qu'elle serait terminée à temps cette NRL et dans le budget prévu.

Vous voulez que je répète ? L'ancienne gouvernance a prévariqué – *l'a manqué à son devoir et je dois vous le dire – zot vient chatouille à moi. L'année dernière, moi la à dit zot* : l'école de la souvenance elle sera tout le temps au rendez-vous d'ici 2028. Je n'ai pas d'ambition politique en dehors de celle de faire réussir le mandat présent. Et ça c'est essentiel.

Alors, je reprendrai **Wilfrid BERTILE**. Vous avez cité **François MITTERAND**, moi je citerai **Wilfrid BERTILE**. C'est plus proche de nous qui avait dit, il y a quelque temps de cela, que le précédent Président de la Région, s'est comporté partout où il est passé, en Attila des finances. Et il faut reconnaître – je m'autorise aujourd'hui cette précision après avoir vu les données financières ; son premier Vice-Président l'aidait beaucoup en la matière et je parle du dernier premier Vice-Président. *Donc, nou la au moins le droit de dit à zot : c'est zot y déconne et c'est zot en train de donne à nou des leçons* ? C'est un peu osé.

Sur tout le reste, nous n'aura le temps de revenir par nos actions ; nous le démontrons ti pas, ti pas ce que nu fé. Alors si l'économie de La Réunion, **Monsieur MOREL**, est en train de couler, ça c'est nous ? Si na na des chômeurs en plus, ce serait nous la Région ? Alors que je conteste, parce que dans un certain nombre de domaines, on agit – il y a en effet des résultats ; on ne doit pas communiquer assez. Reproche pas nous si demain on le fait.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Vous avez cité le BTP – la problématique du logement mais que fait le Gouvernement Barnier sur la LBU ? Ce n'est pas lui qui menace justement cette ligne-là ? Moi, je vous ai entendu dire si vous avez été élu, c'est pour faire des propositions. Et moi je vous dis, quand vous dites que le bateau Réunion est en train de couler, il y a ce risque en effet.

Nous, on veut juste vous dire que chaque année dans ce qu'on a prévu comme Programme Prévisionnel d'Investissement, **Monsieur Christian ANNETTE**, d'ici aujourd'hui à 2030, c'est 450 millions d'euros pour les investissements. Voilà ce que nu fait. Alors, il claironne pas assez. Que faudra-t-il faire demain ? Demander aux entreprises ? Par exemple, de mieux communiquer, d'exiger par exemple de la part des mairies, par exemple de Saint-Pierre qui quand elle a inauguré la piscine de Terre-Sainte sur le FRDE – le REACT UE la donne la parole à Monsieur le Président du Conseil Général – c'est vraiment un foutage de g… en majuscules. Moi, je crois qu'en effet, il y a aujourd'hui peut-être à refaire partir certains à l'école de la responsabilité. Et dans ce domaine-là, nous nu dit à zot que nu prend vraiment mi dirai la tâche comme nous estimons que nous avons été élus en tout cas pour le faire.

Je termine par-là, Monsieur MOREL, et je le dis parce que nous lé plus en campagne électorale. Pas encore en campagne électorale. En tout cas je le crois. Mais je vais quand même vous dire qu'il vient d'avoir une campagne électorale. Que vous, vos amis ont fait des choix. Et si aujourd'hui il y a un gouvernement dirigé par Monsieur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Barnier qui est en train de nous saquer, vos amis, ils y sont pour quelque chose. C'est eux qui lui ont ouvert le boulevard pour l'installer là.

Je terminerai et c'est essentiel de le rappeler. Nous, nos camarades députés *que zot lé en train de moucater par certains*, ils sont en train de travailler, sénatrices et sénateurs pour justement faire en sorte que les méfaits de cette politique annoncée on ne puisse pas les voir. Et c'est ça notre rôle. Et c'est notre devoir justement que de le dire. Et aujourd'hui, je le dis. Le Rassemblement National a permis et a ouvert grandes les portes pour qu'un Premier Ministre issu d'une liste qui est pratiquement qui a été la voiture-balai des élections législatives. Juste avant LIOT qui est un parti qui a été un peu fabriqué avant les élections, avant et après.

Ce Premier Ministre aujourd'hui il est issu de ce 4ème parti dans l'ordre et avec ses amis, ils sont en train tout simplement de conduire illégitimement la politique de la France. Et après, on nous dit c'est de votre faute. Ben non. Souvenir c'est important. Le rappeler, c'est encore plus. Chaque fois que nous n'aura l'occasion, nous va renvoyer la responsabilité chez ceux qui sont justement à porter la responsabilité – le travail dans notre pays, c'est la responsabilité de l'État.

Le logement est une mission, notamment le logement social est une mission de l'état. Et c'est là-dessus que zot y doit assumer justement zot rôle. L'économie, nous lé dans notre effort d'accompagnement et c'est une mission première de la politique de l'État, donc du Gouvernement. Alors, chacun son famille. *Nous nu koné la nôtre et nous voulait dire à zot* aujourd'hui peut-être que vous avez le devoir de ne pas vous en

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

rendre compte, mais nous nous lé au travail. Et comme je l'ai dit, on va signer en décembre – notre objectif c'est de faire et d'essayer de faire mieux possible pour les Réunionnaises et les Réunionnais. Voilà Madame la Présidente ce que je voulais dire.

Madame Huguette BELLO :

Merci à tous. Il y a eu sur ces Orientations Budgétaires seize interventions. Il s'agit d'un rapport qui n'est pas soumis au vote ; je vous prie de bien vouloir prendre acte de la présentation des Orientations Budgétaires au titre de l'année 2025 conformément à l'article L 4312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous allons maintenant passer à l'examen du rapport suivant : **Budget Région 2024 – admission en non valeur des titres de recettes et créances éteintes au titre de l'exercice 2024.**

Il s'agit de vous présenter les propositions d'admissions en non-valeur des titres de recettes et des créances éteintes de l'exercice 2024. Ce sont des créances irrécouvrables relatives à des titres de recettes dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable en charge du recouvrement. L'admission en non-valeur est demandée par ce dernier lorsqu'il ne peut obtenir le recouvrement malgré les diligences effectuées.

Ce dossier qui vous est présenté comporte, d'une part, les états de reste à recouvrer infructueux tenus par le comptable de l'agence de service et de paiement qui gère pour

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

le compte de la Région les conventions de formation, le paiement des rémunérations, les indemnités forfaitaires des stagiaires de la formation professionnelle. Elle intervient également dans la gestion des aides au carburant accordées à une certaine catégorie de transports routiers.

Cette dernière sollicite le Conseil Régional pour autoriser l'admission en non-valeur de 17 créances dont la poursuite est rendue inopérante pour un montant de 7 080,82 €.

D'autre part, les états de reste à recouvrer tenus par la comptable de la Paierie Régionale qui sollicite le Conseil Régional afin d'autoriser l'admission en non-valeur de 50 titres de recettes dont la poursuite est infructueuse pour un montant de 79 674,30 € et d'acter la liste des 47 créances éteintes pour un montant de 159 985,16 €.

Avant d'ouvrir les débats, je précise de la Commission des Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales réunie le 31 octobre a donné son avis sur ce dossier, lequel vous a été transmis. Nous pouvons engager les débats. Qui souhaite prendre la parole ?

Je vous propose donc d'admettre en non-valeur

- à la demande du Comptable Public de l'Agence de Service et de Paiement, 17 titres de recettes émis de 2019 à 2023 pour un montant de 7 480,82 € conformément à la liste présentée en Annexe 1 de ce rapport ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- à la demande du Comptable Public de la Région Réunion, 50 titres de recettes pour un montant de 79 674,30 € conformément aux listes présentées à l'Annexe 2 de ce rapport ;

Je vous propose aussi :

- d'admettre en créances éteintes, à la demande du Comptable Public de la Région, 47 titres de recettes pour un montant total de 159 985,16 € conformément à la liste présentée en Annexe 3 de ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Nous passons maintenant à l'examen du rapport suivant ; c'est le Budget 2024 – **Projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2024.**

Il s'agit de la 3ème Décision Modificative de l'Exercice 2024 du Budget Régional. Je vous propose donc d'examiner ce projet de Décision Modificative n° 3, qui a pour objectif d'ajuster les prévisions budgétaires 2024 pour répondre à des besoins nouveaux ou d'ajuster des crédits antérieurs votés au regard de la projection de la réalisation au 31 décembre 2024. La répartition des crédits équilibrée en dépenses et en recettes vous est présentée par chapitre budgétaire dans le rapport et ainsi que dans les annexes comptables règlementaires jointes.

Pour le **Budget Principal**, ce projet de Décision Modificative n° 3 est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de : -20 920 900 € en mouvements budgétaires dont – 7 832 500 € en mouvements réels et -13 088 400 € en mouvements d'ordre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

S'agissant du **Budget Annexe Transports**, les inscriptions proposées concernent un besoin complémentaire de 1 600 000 € en crédits de paiement équilibrés en dépenses et en recettes pour permettre le règlement du contrat actuel de DSP Car Jaune.

S'agissant du **Budget Annexe FEDER FSE 2021-2027**, il s'agit d'une régularisation de virements de crédits de paiement entre chapitres intervenue au cours du second trimestre et rendue nécessaire pour régler une note de débit émise par la Commission Européenne.

La Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales réunie le 31 octobre s'est prononcée sur ce dossier ; nous pouvons maintenant engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

Le vote de la présente étape budgétaire est proposé au niveau du chapitre pour chaque section, investissement et fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ; il est proposé d'arrêter le projet de Décision Modificative n° 3 comme suit et conformément à l'avis de la Commission Sectorielle.

Pour le **Budget Principal Ouverture de nouvelles capacités d'engagements** pour un montant de +2 474 900 € en section d'investissement, et + 8 810 700 € en section de fonctionnement. Les inscriptions nouvelles équilibrées en dépenses et en recettes s'élèvent à la section d'investissement -18 935 900 €, section de fonctionnement : -1 985 000 €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Le budget 2024, après la Décision Modificative n° 3 s'élève à 1 964 558 399,90 €, je vous propose de donner délégation à la Commission Permanente ou à l'ordonnateur pour procéder à l'engagement des autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Pour le **Budget Transport** – les inscriptions nouvelles équilibrées en dépenses et en recettes s'élèvent, en section de fonctionnement, à +1 600 000 €. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Pour le **Budget Annexe FEDER FSE 2021-2027 à autonomie financière**, il s'agit de régulariser des virements de crédits de paiement en chapitres opérés par une décision prise par la Présidente au cours du second trimestre 2024. Les inscriptions nouvelles s'équilibrent à l'intérêt de la section d'investissement – il n'y a donc pas de montant complémentaire pour cette Décision Modificative. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Nous arrivons à notre 7ème point de l'Ordre du Jour : **le plan de restructuration 2024 d'AIR AUSTRAL**.

Vous le savez, en 2023 la Compagnie AIR AUSTRAL a fait l'objet d'un plan de restructuration qui a été approuvé par la Commission Européenne afin de garantir sa pérennité sur le long terme. Ce plan s'est accompagné d'efforts importants à réaliser avec des abandons de créances et une restructuration de la dette.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

La Région a apporté son soutien via la SEMATRA et les opérations ont été réalisées avec l'entrée au capital d'AIR AUSTRAL d'investisseurs privés réunionnais pour couvrir le besoin de financement alors évalués à 55 millions d'euros. Apport de 25 millions d'euros par la SEMATRA et de 30 millions d'euros par RUN AIR.

Malgré des résultats commerciaux positifs, la situation de l'entreprise s'est à nouveau dégradé en 2023. Un plan de restructuration a été élaboré en 2024 et des expertises menées aux fins d'analyser la viabilité des mesures proposées avec un apport complémentaire des actionnaires de 10 millions d'euros réalisé en juin 2024.

Dans le cadre de la conciliation présentée au Tribunal de Commerce le 26 septembre dernier, les actionnaires sont à nouveau sollicités pour un apport en Compte courant d'associés d'un montant de 15 millions d'euros dont 6 750 000 € par la Région à travers la SEMATRA et en complément des apports des investisseurs privés d'un montant de 8 250 000 €.

Je demande aux services de procéder à une présentation de ce rapport, un Powerpoint que **Monsieur AUBRY** va présenter. Je vous en prie, **Monsieur AUBRY**. Merci.

Monsieur Didier AUBRY :

Merci Madame la Présidente. Présentation rapide pour revenir sur la situation sur le plan de restructuration validé en 2023 et arriver rapidement à la situation actuelle.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Vous l'avez dit, un plan de restructuration validé en 2023 approuvé par la Commission Européenne qui devait permettre de garantir la viabilité sur le long terme de la compagnie, avec un besoin de financement de 55 millions d'euros : un apport de 30 millions des privés et de 25 millions de la SEMATRA et une restructuration de la dette avec, en particulier, un abandon de la dette de l'ordre de 83 millions d'euros – montant équivalent qui avait été abandonné du côté de CORSAIR en 2020.

Préciser également que l'apport de la Collectivité Régionale s'est effectué via la SEMATRA après avis de l'autorité de la concurrence pour le changement de contrôle conjoint et également un avis de la Commission des participations et des transferts qui avait confirmé que cette cession avait été réalisée au prix du marché et garantissait l'intérêt public.

Un plan d'urgence en 2024, un nouveau avec un constat effectué d'une dégradation de la trésorerie et des retards des fournisseurs, liée également à des retards dans la mise en œuvre du plan de redressement, mise en place d'un plan d'urgence pour sauver AIR AUSTRAL, plan qui a été validé par le Conseil de surveillance avec l'appui d'experts Aerogestion et ZALIS, un apport additionnel des actionnaires publics et privés au prorata de leurs participations à hauteur de 10 millions d'euros. Et surtout l'élaboration d'un plan de performance permettant d'identifier des économies et des leviers de ressources supplémentaires avec une vingtaine de chantiers qui ont été engagés. En particulier, on peut souligner la signature d'un accord de performance collective avec le personnel au mois de mai 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Donc, apport de 4,5 millions d'euros de la SEMATRA en complément de RUN AIR. L'ouverture d'une conciliation qui a permis d'avoir un cadre juridique sécurisé pour discuter des reports d'échéance avec les créanciers. Une position de l'État exprimée à travers deux réunions interministérielles avec l'élaboration d'un rapport d'expertise indépendante à leur demande par Accuracy au mois de mai. Et un accompagnement sur conditions, la reprise du paiement des charges courantes, le changement de gouvernance, la couverture des actionnaires d'un besoin supplémentaire estimée entre 30 et 60 qui avait été couverte par des leviers additionnels, et la mise en œuvre résolue du plan de restructuration.

La situation d'AIR AUSTRAL à fin juillet, déjà si on revient sur la clôture de l'exercice précédent malgré un chiffre d'affaires record de 440 millions d'euros, la société affiche un résultat d'exploitation fortement négatif. De même pour le résultat net. C'est lié principalement au problème de flotte et à des réajustements de provisions techniques. Un endettement qui reste somme toute modéré au regard de son chiffre d'affaires. Vous avez un endettement total de l'ordre de 200 millions d'euros dont un tiers est issu de dettes de la restructuration de 2023. Une flotte composée de 8 avions fragilisés. Aujourd'hui, on a toujours un Boeing 787 immobilisé ainsi qu'un A 220 et une trésorerie qui reste sous tension.

Un protocole de conciliation intermédiaire a été signé le 26 septembre qui permet d'offrir des perspectives sous les 6 prochains mois, le temps de mettre en place les apports des actionnaires et les autres éléments du plan de restructuration.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Un petit graphique vous montre la trésorerie qui est sous contrôle et qui fait l'objet d'un suivi quotidien avec d'ici janvier 2025, un montant de l'ordre de 24,1 millions d'euros hors sensibilité. Trésorerie qui est maintenue en incluant l'apport des investisseurs privés et publics. Bien évidemment, on se projette au-delà de cette échéance et si on regarde les besoins de financement pour l'exercice 2025, on a identifié des éléments avec un impact négatif – c'est les dettes. Des effets positifs à travers des efforts supplémentaires liés aux économies réalisées par l'entreprise ; les préjudices escomptés par rapport aux problèmes moteurs constatés sur la flotte, des rapports d'échéance et enfin, un apport des actionnaires.

Les perspectives, pour finir, ce qu'on peut faire c'est le constat d'un retournement engagé. Aujourd'hui, la société paie ses charges courantes et un peu d'arriéré. Donc, elle recommence à gagner de l'argent. L'exploitation tourne au profit, ce qui est important, de ses clients d'AIR AUSTRAL malgré les deux avions arrêtés pour cause techniques. Un changement de management effectué de façon maîtrisée avec une nouvelle direction qui débute son action. Des tendances de marché qui restent dans l'ensemble, dynamiques avec de bonnes perspectives en fin d'année. Et un objectif de retour à l'équilibre ++, si je puis dire, au 31 mars 2025 avec un résultat d'exploitation estimé entre 8 et 9 millions d'euros.

La trésorerie reste tendue d'où effectivement ce nouvel apport sollicité des actionnaires de 15 millions d'euros, soit un montant total de 80 millions d'euros

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

effectivement en 2 ans. Sur ces 80 millions d'euros, la Collectivité Régionale en a apporté 31%.

Et enfin, préciser que conformément au protocole signé en septembre, la convention d'apport pour le compte courant des actionnaires privés a été signée. Et donc, il vous est proposé d'approuver un apport de la Collectivité régionale via la SEMATRA à hauteur de 6 750 000 € pour la xxx présente.

Madame Huguette BELLO :

Bien. Je donne la parole à **Normane OMARJEE.**

Monsieur Normane OMARJEE :

Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, mes chers collègues, nous avions déjà en mars de cette année consacré une séance de cette Assemblée au sujet d'AIR AUSTRAL. Et on pourrait avoir un revenant aujourd'hui devant la représentation régional pour évoquer les difficultés financières d'AIR AUSTRAL à un sentiment d'éternel recommencement comme celui éprouvé dans le film « Un jour sans fin ».

Cependant, si nous faisons notre devoir qui est d'examiner avec précisions les problèmes soumis à notre Assemblée, nous percevons que, comme le personnage joué dans le film, nous avons tenté d'introduire dans la situation des changements significatifs pour tenter d'aller vers une fin heureuse.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

D'abord, parce que cette Assemblée et elle l'assume, a fait le choix, tout en préservant l'identité Réunionnaise d'AIR AUSTRAL de se conformer aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes mais surtout à la règlementation. C'est-à-dire de revenir à une participation via la SEMATRA minoritaire de la Région et des autres investisseurs publics avec l'appel de la Présidente de Région au patriotisme économique qui a été entendu par des investisseurs Réunionnais. Vous me direz pourquoi je fais ce rappel. Cela a une conséquence. Cela a pour conséquence que, désormais, lorsqu'il faut remettre au pot, l'effort financier de la Région, est sans commune mesure avec celui de la précédente mandature parce que cet effort financier est désormais partagé avec des actionnaires privés, aujourd'hui majoritaires.

Notre soutien, à l'existence d'AIR AUSTRAL, au maintien de son identité réunionnaise, au refus de sa dilution dans d'autres entités, tient à la vision originelle qui a présidé sa création. Celle de la création et du développement d'un outil stratégique indispensable pour le désenclavement et le développement économique de notre territoire. Ce qui me permet de faire une parenthèse sans répondre à une intervention qui n'a pas été encore faite et qui consiste à dire que sur certaines zones géographiques de l'Océan Indien, AIR AUSTRAL est la seule à desservir ses territoires.

Une des idées des pères fondateurs, voulait une participation à hauteur de 33% de la SEMATRA avec, ce qu'on appelle, une minorité de blocage.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Alors, oui, le constat cette année d'une dégradation de la trésorerie de la Compagnie, puis de son résultat opérationnel est amer parce qu'en dépit des actions de restructuration et de transformation de la compagnie prévues dans le plan approuvé le 5 janvier 2023 qui ont été menées avec sérieux et les raisons de cette dégradation tiennent essentiellement et principalement à des causes conjoncturelles qui, pour partie, nous échappent et mettent en difficulté d'autres compagnies dont des grands noms du secteur de l'aviation.

Je tiens à le dire ici. AIR AUSTRAL, contrairement à ce que peuvent dire les mauvaises langues et aujourd'hui les mauvaises langues, c'est souvent les réseaux sociaux – ce n'est pas une compagnie d'élus, ce sont des personnels habités par la fierté de leur travail, de leur uniforme, de leur compagnie.

J'ai pu mesurer lors de la négociation de l'accord de performance collective, leur grand sens de responsabilité et j'apprécie tous les jours leur engagement au service de la Compagnie.

La hausse du prix du kérosène. Les problèmes importants sur les moteurs des A 220 qui clouent au sol des appareils sur toute la planète. La dégradation du climat géopolitique, la nécessité d'éviter certains espaces aériens, les salariés d'AIR AUSTRAL n'y sont pour rien. Face à ces difficultés, les actionnaires d'AIR AUSTRAL après s'être entourés de l'expertise disponible, ont pris leurs responsabilités en accompagnant la compagnie dans la conception d'une stratégie pour aider la compagnie à traverser cette période de turbulences.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Cette majorité devra être attentive à ce que les engagements pris à l'égard d'AIR AUSTRAL soient tenus, notamment ceux de l'État, de mise en œuvre de sa garantie pour le remboursement des PGE déjà prévue dans le plan de restructuration mais toujours pas effective. Mais aussi d'équité par rapport au traitement d'autres compagnies et vous aurez lu comme moi, avec intérêt, et moi un peu avec gourmandise, l'entrefilet dans le Canard Enchaîné cette semaine sur l'empressement du Gouvernement français à voler au secours de Corsair ; il faudra donc veiller avec sérieux et détermination à ce qu'AIR AUSTRAL bénéficie de toute l'aide possible et notre Collectivité doit prendre toute sa part.

Les efforts financiers demandés à la Collectivité régionale sont réels. Pour autant, ils doivent toujours être mis en perspective avec des enjeux qui sont les nôtres. Une centaine d'emplois directs, des milliers d'emplois indirects autour d'AIR AUSTRAL mais aussi la possibilité d'avoir une compagnie locale.

Et j'ai eu l'occasion de signaler à cette Assemblée lorsqu'en janvier de cette année, les liaisons avec Maurice ont été interrompues à la suite du cyclone BELAL et que AIR MAURITIUS n'a pas tenu la charge – les Réunionnais – et notamment ceux bloqués sur l'île Maurice, ont pu constater tout l'intérêt de disposer d'un outil comme AIR AUSTRAL.

Sérieux dans la mise en œuvre des actions de transformation et de restructuration de la gouvernance, vigilance sur la préservation d'un outil qui est, pour notre île, unique

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

et indispensable. Souci de donner à AIR AUSTRAL l'oxygène pour traverser une phase qui est compliquée mais dont les analyses, nous affirment qu'elle est transitoire ; que les actions envisagées vont porter leurs fruits et que la compagnie va vers un rétablissement. Voilà les raisons pour lesquelles je vous engage à voter en faveur de ce projet d'acte.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Merci **Normane OMARJEE** ; avant d'ouvrir les débats, je précise que l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 31 octobre, vous a été remis. Et nous pouvons maintenant engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ? Je vous en prie **Monsieur HOARAU.**

Monsieur Jacquet HOARAU :

Madame la Présidente, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, trop longtemps l'insularité de La Réunion et son éloignement de l'hexagone ont constitué une opportunité pour l'unique transporteur aérien de pratiquer des tarifs particulièrement élevés afin de réaliser d'importants bénéfices sur le dos des voyageurs réunionnais.

Des tentatives ont été menées par d'autres opérateurs privés pour tenter de mettre un terme à cette situation de monopole, la quasi-totalité de ces tentatives ont échoué. Seul AIR AUSTRAL a su se distinguer en créant un modèle audacieux – d'abord à l'échelle régionale, puis nationale pour challenger et faire vaciller AIR France aux côtés d'autres compagnies, telles que Corsair et French Bee.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ce succès, nous le devons d'abord à un Réunionnais, Gérard ÉTHÈVE, entrepreneur de talent et visionnaire déterminé qui nous a quittés récemment ; et je voudrais profiter de cette intervention pour lui rendre hommage.

Ce succès, nous le devons également à l'intelligence du partenariat entre le privé et les collectivités locales car c'est, en effet, sur la base de l'alliance entre la Région Réunion et le Département d'une part, et l'initiative entrepreneuriale d'autre part, qu'ont été édifiés les fondements de notre compagnie régionale.

Grâce à l'engagement des élus et aux compétences des équipes de la Compagnie AIR AUSTRAL, est devenue au fil du temps, une grande compagnie, appréciée des Réunionnais et reconnue par ses pairs à l'international.

La présence d'AIR AUSTRAL contribue aujourd'hui à animer une concurrence saine qui permet aux voyageurs entre l'hexagone et La Réunion de bénéficier de tarifs abordables et de conditions de voyage très satisfaisantes. Mais l'aérien est un domaine particulièrement complexe et sensible aux fluctuations des marchés.

La crise COVID qui a anéanti nombre de compagnies aériennes à l'échelle mondiale, a fortement ébranlé notre compagnie, déjà fragilisée par un contexte difficile. Nous devons saluer la réactivité et l'engagement des Collectivités réunionnaises et en particulier de la Région Réunion qui ont toujours répondu présents pour permettre à AIR AUSTRAL de vivre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Depuis 2012, plus de 400 millions d'euros ont ainsi été injectés par l'État et les Collectivités et les privés dont près de 200 millions de la part de la Région et du Département via la SEMATRA. Cela n'a pas été fait en vain puisqu'aujourd'hui AIR AUSTRAL reste un acteur majeur du transport aérien régional et national.

Aujourd'hui, il s'agit d'apporter un nouveau soutien de 5 millions d'euros destinés à renforcer la structure capitalistique de la compagnie dans le cadre d'un plan de restructuration. Ce plan de restructuration est difficile mais indispensable à la survie de la compagnie.

Il me semble qu'au vu des enjeux évoqués, notamment pour sécuriser l'accès des Réunionnais à une offre de transports variée et compétitive, il est de notre responsabilité à tous de soutenir cette proposition.

Je soutiens donc cette proposition. Je voudrais cependant ajouter que mon soutien s'inscrit dans une stratégie de développement plus large dans laquelle AIR AUSTRAL a non seulement une place centrale, mais dispose surtout d'atouts concurrentiels significatifs à l'échelle régionale.

En effet, bien que certains en doutent fortement, l'exploitation de l'aéroport du Sud, sur les dessertes régionales, offre des opportunités de croissance importantes pour notre compagnie. Je voudrais rappeler que 60% de notre population réside entre Saint-Philippe et La Possession, c'est-à-dire à moins de 40 minutes de l'aéroport de Pierrefonds. Et pour beaucoup d'autres, soit 50% à moins de 20 minutes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

L'accès à l'aéroport de proximité, en particulier, pour des vols de 25 minutes à 4 heures constitue une opportunité en termes de confort pour les voyageurs de responsabilité environnementale et d'opportunités de développement pour les liaisons touristiques et d'affaires dans la zone Océan Indien.

Aujourd'hui AIR AUSTRAL opère modestement depuis Pierrefonds vers l'île Maurice à raison de 2 vols hebdomadaires. Ces vols affichent des taux de remplissage moyens de plus de 70% et sont complets durant les congés scolaires. Ces chiffres, mais aussi ceux que nous observions avant la crise COVID sur les 14 vols hebdomadaires opérés alors par la compagnie mauricienne, montrent la véritable appétence des voyageurs Réunionnais résidant dans le Sud-Ouest pour l'aéroport de Pierrefonds.

Je crois fermement qu'AIR AUSTRAL a un rôle central à jouer au départ de Pierrefonds et que ce rôle peut renforcer notablement son positionnement à l'échelle régionale, ce qui participera aussi à sa consolidation de manière plus globale. Cette conviction selon laquelle le développement de l'aéroport de Pierrefonds passe par le salut d'AIR AUSTRAL et réciproquement, renforce ma décision de soutenir la proposition qui nous est faite de participer au plan de restructuration 2024 d'AIR AUSTRAL.

Au nom des plus de 500 000 habitants qui résident sur le territoire de la CASUD, de la CIVIS et d'une grande partie du TO, je le dis : sauver AIR AUSTRAL, oui. Sauver Pierrefonds, Oui.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

C'est possible. Peut-être aujourd'hui plus qu'hier puisque, d'une part, AIR AUSTRAL a un nouveau directeur général, Hugues MARCHESSAUX et l'aéroport de Pierrefonds a un nouveau Président : le Maire du Tampon. Deux responsables qui ont pour ambition et pour mission de restructurer, de gérer et de développer leur outil respectif. Peut-on dire que les planètes sont alignées sous l'œil bienveillant de la Région ? J'en ai la conviction. Je vous remercie de votre attention.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Monsieur HOARAU** pour ce plaidoyer constructif. Qui souhaite prendre la parole ? **Monsieur VERGOZ.**

Monsieur Michel VERGOZ :

Madame la Présidente, mes collègues. C'est un dossier qui vous tient à cœur parce que vous sentez qu'il y a du patriotisme dedans ; enfin, je veux dire il y a de l'identité réunionnaise là-dedans. On se bat depuis des décennies. D'autres avant nous, le collègue a cité des noms qui ont cru à cette démarche de désenclavement, de fierté, d'assurer des transports pour tous, etc… J'entends tout ça, Madame. Et j'ai voté tout ça depuis feu le Président LAGOURGUE. Gérard, je ne sais pas si vous l'avez connu, qui est parti récemment ? Gilbert Gérard, qui était un militant de la cause aérienne. Un grand militant aux côtés de Pierre LAGOURGUE.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Donc, moi je vous mets à l'aise Madame. On va voter pour. Une fois qu'on a dit ça, vous m'autorisez à vous dire mon fond de cœur ? Je vous le donne. On ne peut pas mettre votre bonne foi en doute. Bonne foi de la Région, comme je dis mes collègues, la vôtre aussi, celle de mon collègue que je viens d'entendre, pour sauver AIR AUSTRAL.

Il n'y a pas de mise en doute de votre bonne foi. Autorisez-moi à vous accompagner si vous permettez. Puisque je vote pour avec mon collègue **LAGOURGUE Jean-Louis**.

Mais kréol dan somin i dit Madame et là je commence – kréol i dit l'avion lé plein, le billet lé cher. Et i jette bann là dans le trou. Ça ne passe plus ça. Il y a un problème AIR AUSTRAL. Alors bien sûr qu'il y a 1200 salariés dans le groupe. Bien sûr 850 à AIR AUSTRAL. Mais, une fois, deux fois, trois fois, quatre fois ? Est-ce qu'on peut poser la première question ? Est-ce qu'on n'a pas tout donné ? Peut-on considérer qu'on aurait – à aujourd'hui – tout donné ? Quand vous abandonnez une créance à 190 millions d'euros, s'il vous plait – 120 millions l'État, 70 millions vous – Département et Région. Est-ce qu'on peut dire aux Réunionnais que ce n'est pas un abandon de créances que nou la déposé à la Jamaïque. Nou la abandonné dans les déchets. C'est quelqu'un qui paie ça. C'est l'État, nous-mêmes – la Région, la SEMATRA, le Département, CCIR et qui rationnalisent la dette.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

D'abord, abandon de créances c'est de l'argent perdu. 190 millions d'euros. Vous augmentez le capital. Vous venez – on vote tous. Tout le monde a voté. 55 millions : 30 et 25. 30 les privés – ils se mettent en avant ; ils vous disent de venir avec eux. On les accompagne en confiance et on se dit ils prennent des risques, alors on est assurés. On peut le penser. Et on vient. Vous venez. Abandon de créances, augmentation de capital. Deux restructurations, deux. Et ensuite on se tourne vers les salariés et on dit, faites un effort. 12,5 millions ; ils ont traîné les pieds. Mais ils l'ont fait. C'est-à-dire qu'ils ont fait l'effort à l'intérieur de leur structure pour venir à vos côtés et aux côtés des privés. Ça ne marche pas.

Et dans tout ça, on a un ogre à nos côtés ; dans d'autres secteurs, on les appelle les majors, et là dans ce secteur aérien, on a un ogre qui s'appelle Air France. Air France fait ça seulement, on est mort. On est mort, Madame. On est dans un secteur concurrentiel. Le jour où AIR France décide de nous porter le coup fatal, elle nous porte le coup fatal. C'est le champ concurrentiel. S'il vous plaît interrogez les privés qui sont avec nous, ils le savent ça.

Alors, ils ont d'autres considérations en tête. Ça m'importe peu. Mais moi, je reste sur l'aérien. Parce que j'ai une idée en tête pour vous dire, on peut faire mieux, en direction de l'intérêt des Réunionnais. Parce que c'est ça qui va. On n'est pas en train de défendre notre bien de fonds – on défend un bien, une identité, un drapeau réunionnais. D'accord ? Faisons-nous une erreur ou pas ? C'est de l'argent public dont on a à gérer les choses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

AIR AUSTRAL est exsangue : 8 avions – tous loués sauf 1 ; il y en a un qui est une propriété ; tous c'est de la location. Donc, c'est fragile. Un A220 Airbus, un 787 qui bat de l'aile, c'est le cas de le dire, et c'est le cimetière qui se rapproche. C'est ça la réalité aujourd'hui. Et on est sur les moteurs des deux que je viens de citer, on est dans un gobbe à l'horizon 2025. Ça ne se repère pas comme ça. Il doit y avoir des choses qui nous échappent mais en tout cas, je n'ai pas compris à la lecture de votre rapport, que les choses allaient s'arranger demain matin.

Madame la Présidente, vous savez l'estime que je vous porte, vous avez participé personnellement à une réunion le 10 juillet 2024 et vous-même, dans votre rapport, vous avez trouvé la situation, je vous cite, préoccupante.

S'il vous plaît, Madame, vous aimez ce pays comme tout le monde dans cette salle. Est-ce qu'on n'a pas le devoir de dire ici la vérité ? C'est 180 millions. 55 millions. 10 millions. En 2024, c'est 11 650 000 d'argent sorti. 6 750 000 € d'apport, et le reste en AP prévu au budget.

Je vous cite le rapport – je ne sais pas comment ça se prononce – Accuracy de mai 2024. La phrase elle tétanise. Je la lis. Mesure que préconise ce rapport. Mesure de restructuration pour couvrir un besoin – UN besoin – de 34 millions d'euros à l'horizon 2027. Puis, les points de suspension saisissants, mais mesure – au singulier – ne permettant pas de faire face à des besoins complémentaires évalués entre 30 et 60 millions d'euros. C'est la page 5 du rapport sur les 36 pages. C'est saisissant cette affaire-là. Je l'ai citée comme je l'ai lue.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Les deux dernières choses pour vous dire. Et si on faisait ensemble triompher la raison ? Appelez un chat, un chat. Et proposez des choses aux Réunionnais. Nous sommes là non pas pour fouetter qui que ce soit – et surtout pas les salariés qui se demandent ce qu'ils vont devenir demain – mais tout ça c'est des choses…

Écoutez. Tous, dans cette salle, nous sommes appelés à disparaître – vous me secouez si ce n'est pas vrai – si vous avez une certitude de demeurer ad vitam aeternam sur cette terre, vous me le dites. Est-ce que vous m'autorisez à penser que, comme l'humain, les sociétés naissent et meurent aussi. C'est dur ce que je vous dis là Madame.

J'ai 75 ans bientôt. J'aimerais que là où je suis, je vous dirai encore, j'assume mes propos. Parce que cette compagnie je l'aime comme j'ai aimé tous ceux qui l'ont présidée. Comme j'ai du respect pour vous qui voulez coûte que coûte la sauver. Ce n'est pas pareil de sauver une compagnie coûte que coûte à tout prix et sauver une nation. N'est-ce pas **Patrick** ? Ce n'est pas la même chose. On ne le met pas sur la même grille de lecture.

Le protocole d'accord dit quoi ? Suspension – je le lis – provisoire des échéanciers de prêt jusqu'à l'horizon du 31 janvier 2025 afin d'assurer la trésorerie de la société jusqu'au 31 janvier 2025. Donc, en gros, on dit on ne paie pas les prêts, mais ça c'est parce que vous êtes bien avec les banques, les banques sont sympas – ils sentent qu'on marche sur de la braise. Vous ne payez pas vos prêts ; vous ne remboursez pas

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

vos prêts, d'accord ? Moyennant quoi vous avez de la trésorerie et vous payez vos gens.

Ça c'est de la gymnastique que vous ne trouvez pas dans n'importe quel salle de gym. Ça, vous n'allez pas à l'échauffement ; vous pouvez faire une rupture de tendon. Grave. C'est écrit, mes collègues dans le rapport.

Alors, je vais vous dire une chose. Je vote. Mais j'arrête après. C'est la dernière fois. Et après je le dirai haut et fort. Est-ce que je peux vous demander une chose ? Considérez-vous les élus, mes collègues du Département et de la CCIR qui se désengage aujourd'hui comme des traitres à la cause réunionnaise ? Moi, je réponds non. Le Département n'est pas traitre. Mes collègues du Département ne sont pas des traitres parce qu'ils ne nous suivent pas. Les collègues de la CCIR ne sont pas des traitres parce qu'ils ne nous suivent pas. Ils auront peut-être raison avant nous. C'est tout.

Je termine en vous disant, Madame, je vous propose une alternative et qu'on en débatte. Et vous verrez que vous serez aussi fière que les Réunionnais auxquels vous vous adresserez.

Je vous propose de transformer, un jour prochain, laissons faire les choses ; il y a un deuxième plan de restructuration en marche. Laissons le courir. Je le vote avec vous, sur la pointe des pieds. Et avec beaucoup, beaucoup, beaucoup d'hésitation. Et je vous fais confiance. Je veux vous dire ma bonne foi aussi à vos côtés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Allons transformer, Madame, la SEM de la SEMATRA demain, un jour quand vous serez disponible, ce qui est sur un marché concurrentiel – une SEM _ Société d'Économie Mixte sur un marché concurrentiel – l'aérien par une SEM sur un marché monopolistique tel que le carburant et les gaz. Faisons prospérer l'idée simplement. Discutons entre nous. Ce n'est pas la même chose en termes d'économie.

Si nous sommes des économiques ici, nous nous intéressons à la chose économique – nous devons discuter de cette chose-là. Faire une SEM qui, demain, aurait des privés qui viendraient pour utiliser tous les outils que nous avons déjà, des outils matériels, le quai, le pipeline, le stockage, les machines, le bateau pour importer gaz et carburant avec la loi de régulation économique du 20 novembre 2012, c'est beaucoup plus facile et beaucoup plus productif dans l'intérêt des Réunionnais que de s'échiner, à se culpabiliser de façon injuste, à dire « je vais sauver mon avion, je vais sauver mon avion, je vais sauver mon avion ». Il y a des gens qui attendent que l'on meurt de notre propre mort pour reprendre ce qu'ils voudront répondre et spéculer sur ces marchés-là.

Madame la Présidente, je vous suis mais je vous le dis, ouvrons une nouvelle réflexion, changeons de pied, allons vers des situations monopolistiques qui mettent gravement en jeu l'avenir de la vie chère et du pouvoir d'achat Réunionnais ; allons sur le gaz et le carburant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Sur la grande distribution, tiens, on peut le faire, vérifier, rentrer dans l'article L 410-3 de la loi de régulation économique. Merci Madame.

Madame Huguette BELLO :

Merci Monsieur VERGOZ. Qui veut prendre la parole ? S'il n'y a plus de prise de parole, ne prenant pas part au vote comme mes collègues qui siègent au Conseil d'Administration de la SEMATRA et au Conseil de Surveillance d'AIR AUSTRAL.

Je vais demander à **Karine NABENESA** de présider aux opérations de vote.

Madame Karine NABENESA :

Merci Présidente. Bonjour à tous. Chers collègues, je vais soumettre à votre approbation, le rapport. Je vous propose d'approuver l'apport de la Région en Compte Courant d'associés, d'un montant maximal de 6 750 000 € à la SEMATRA et d'engager une enveloppe prévisionnelle complémentaire de 6 250 000 € sur l'affectation des crédits émargeant sur l'autorisation de programme Participation Capital SEMATRA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Madame Huguette BELLO :

On va maintenant examiner le rapport concernant le Personnel Région – Création de Postes.

Ça a été précisé que les membres du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration de la SEMATRA ne prennent pas part au vote.

Il s'agit donc pour le Personnel Région Réunion de Création de postes,

- la création de 43 postes permanents à temps complet lié au bon fonctionnement des services et à la promotion interne ;
- la création d'un poste non permanent contrat de projet ;
- la création de 3 postes en accroissement temporaire d'activité ;
- la transformation de postes permanents à temps complet afin de mettre en cohérence les besoins des services ;

La Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales réunie le 31 octobre s'est prononcée favorablement sur ce dossier, nous pouvons à présent engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

Pas de parole prise. Vote. Je vous propose :

- d'adopter la création de 44 postes – 43 statutaires permanents à temps complet et un poste non permanent en contrat de projet afin de répondre aux besoins des services ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

- d'adopter la création de 3 postes d'accroissement temporaire d'activités soit 2 postes d'adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement et un poste d'adjoint administratif en services centraux ;
- d'adopter la transformation de 10 postes permanents à temps complet ;
- d'adopter la modification de l'ensemble des délibérations ci-dessous portant création des postes statutaires comme suit : l'ensemble des postes créés peuvent être pourvus par des agents contractuels selon les conditions des articles L 332-14 ou L 332-8 du Code de la Fonction Publique Territoriale dans le cadre de recrutement infructueux de fonctionnaires.

  Les délibérations concernées sont les suivantes :
- N° DAP 2017 00 15 de l'Assemblée Plénière du 16 juin 2017 ;
- N° 98 00 29 de l'Assemblée Plénière du 6 novembre 1998 ;
- DRH 2009 004 de l'Assemblée Plénière du 16 janvier 2009 ;
- DRH 2021 00 66 de l'Assemblée Plénière du 14 décembre 2010.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Dossier adopté.

Nous arrivons maintenant au 3 derniers rapports. Un **Rapport d'Information et rapports d'observation de la Chambre Régionale des Comptes**.

Nous allons examiner d'abord le premier rapport d'information sur l'avancement des études préalables et d'avant-projet de la phase 2 de la Nouvelle Route du Littoral. Comme je m'y étais engagée, vous le savez, je tenais à vous l'informer de l'état d'avancement du chantier de la NRL.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Je vous rappelle que lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, le chantier était à l'arrêt. Rien n'avait été engagé pour achever la NRL. Nous avons pris nos responsabilités. Nous avons agi sur plusieurs fronts.

En premier lieu, pour sortir de l'impasse, nous avons fait le choix du viaduc pour achever la NRL alors que la totalité des crédits comme cela a été rappelé tout à l'heure, avait été épuisée pour le premier tronçon ; j'ai négocié avec le Premier Ministre Jean Castex, le protocole de Matignon 3 qui a permis d'acter le cofinancement de l'État à hauteur de 420 millions d'euros ; sans ce nouveau protocole de Matignon, rien n'aurait été possible.

En second lieu, nous avons décidé de mobiliser tous les moyens techniques et opérationnels pour ouvrir la circulation, le grand viaduc alors que celui-ci débouchait, il y a deux ans, sur la mer. Il faut le rappeler. Nous avons découvert des imperfections sur une certaine quantité d'accropodes. Nous avons alors mis la pression nécessaire sur les entreprises pour faire procéder à leur réfection.

Nous avons ensuite procédé au raccordement avec le Boulevard Sud côté Saint-Denis et à la Grande Chaloupe avec la route actuelle, le grand viaduc a pu être entièrement ouvert à la circulation le 28 août 2022 et entièrement ouvert le 1er mars 2023, soit 2 ans après son inauguration.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Enfin, avec nos conseils, nous avons procédé à une analyse sérieuse des risques encourus par les contentieux. Le temps et l'énergie consacrés à ce travail ont été très denses. Les premiers jugements rendus confortent nos analyses et nous pouvons être raisonnablement confiants pour l'avenir.

Il était utile de faire ce rappel et je remercie les services et les équipes de la NRL pour la qualité de leur travail. Il s'agit aujourd'hui de vous présenter l'état d'avancement des études de conception de la phase 2 de la Nouvelle Route du Littoral concernant le viaduc de 2500 mètres – de 2,5 kilomètres entre La Grande Chaloupe et La Possession ainsi que pour les travaux anticipés de l'échangeur de La Possession.

Les ouvrages restant à construire entre La Grande Chaloupe et La Possession doivent respecter les mêmes caractéristiques essentielles que le tronçon déjà mis en service, notamment une durée de vie de 100 ans, résistantes aux évènements cycloniques, une deux fois deux voies, un mode TCSP, un mode doux.

Ce rapport d'information a été présenté à la Commission Transports, Déplacement et Travaux du 29 octobre dernier, je demande à **Monsieur TRICOIRE** de présenter les grandes lignes de ce rapport. Je vous en prie Monsieur.

Monsieur Olivier TRICOIRE :

Merci Madame la Présidente. Pour commencer, je vais faire un rappel des principaux faits ces dernières années sur le projet.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En octobre 2021, dans le cadre de l'Assemblée Plénière et suite à la résiliation du marché de digue, et en l'absence de nouveaux marchés, effectivement le choix s'est fait de poursuivre en viaduc. Choix conforté et financé avec le protocole de Matignon en mars 2022.

En parallèle, effectivement, les services se sont employés à régler la problématique des accropodes à la charge des entreprises qui a permis de mettre en service progressivement le premier tronçon de la NRL sur le viaduc dans un premier sens de circulation en août 2022. Et dans la totalité en mars 2023.

Nous avons également travaillé avec les services de l'État pour avoir un cadre sur les procédures environnementales à conduire dans le cadre de cette poursuite du projet.

On a reçu des consignes de la part des services de l'État en avril 2023. Septembre 2023, c'est le démarrage des études de conception du second grand viaduc. Et fin de l'année 2023, une confirmation de la CNDP sur l'absence de l'utilité d'un nouveau débat public.

Ces derniers mois, effectivement, comme Madame la Présidente l'a rappelé, il y a eu les premiers contentieux qui ont été jugés au Tribunal Administratif. Sur le marché du Viaduc, le 8 octobre le Tribunal a rejeté des réclamations à hauteur de 75 millions d'euros sur un total de 520 millions d'euros hors intérêts moratoires. Donc, le TA devra

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

se prononcer d'ici la fin de l'année dans une nouvelle session probablement en début 2025 sur le solde, à hauteur d'un peu moins de 450 millions d'euros.

Sur les marchés digue, le 22 octobre, le TA a rejeté la quasi-totalité de la demande indemnitaire du Groupement à hauteur d'environ 230 millions d'euros et a condamné la Région à payer un peu plus de 100 millions d'euros, ce qui représente 0,05% de la demande. Il restera un sujet sur une dernière réclamation dont on ne connaît pas encore le calendrier pour une réclamation qui est de l'ordre de 300 000 euros.

Les études de conception ont été engagées, comme l'a rappelé Madame la Présidente, sur les mêmes caractéristiques et hypothèses de dimensionnement que la première phase. Donc, une deux fois deux voies, voies réservées aux transports en commun et au mode doux. Et également les mêmes caractéristiques de dimensionnement face aux évènements climatiques et changements climatiques.

Depuis avril 2024, comme vous avez pu le constater, des reconnaissances géotechniques sont en cours avec une petite barge qui fait des sondages au droit de chaque appui afin de réduire les aléas géotechniques. Donc, avec un suivi qui est assuré quotidiennement par notre maître d'œuvre, EGIS. Et un contrôle de qualité par notre AMO Technique, le CEREMA. On est aujourd'hui à peu près à la moitié de la réalisation de ces appuis, de ces sondages par appui.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Nous avons également en début d'année 2024 organisé un sourcing avec des entreprises de travaux. L'objectif était de pouvoir recueillir des informations techniques et économiques pour pouvoir alimenter la réflexion dans le cadre des études de conception et les futurs dossiers de consultation des entreprises. Et puis, c'était également l'occasion d'informer les entreprises de l'État des réflexions du maître d'œuvre sur le projet.

Donc, on a auditionné une petite quinzaine de candidats qu'ils soient national, ou internationaux ou locaux sur à la fois des corps de travaux généraux mais également sur les travaux spécialisés, maritimes, fondations, charpente métallique et autres. Fort de ce résultat de sourcing et de la poursuite des études d'avant-projet, le maître d'œuvre a proposé, à l'issu des études d'avant-projet, 3 solutions pour la réalisation du viaduc de 2500 mètres. Une première solution qui consiste à reconduire quelque chose qui est très proche de la solution déjà mise en œuvre sur le grand viaduc de 5400 mètres, avec une solution de caisson en béton, à hauteur variable. Donc, la hauteur du caisson varie entre les appuis et avec une distance entre piles de 120 mètres.

Une seconde solution a été étudiée encore une fois sur une solution purement en béton mais avec un espacement entre piles de l'ordre de 100 mètres et un caisson dit à hauteur constante. Et enfin, une solution mixte – une 3ème solution qui consiste à faire tablier en acier et béton et avec une distance entre les piles de l'ordre de 120 mètres également.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

À l'issu de cet AVP, la combinaison de solution qui a été demandée à EGIS d'étudier plus en avant en pro, c'est la solution 1 et 3. Donc, qui consiste à étudier un viaduc avec un espacement entre piles de 120 mètres, soit dans une solution purement béton, ou dans une solution mixte béton et métal.

On aura une travée de 120 mètres. On aura 4 viaducs élémentaires qui composeront ce futur grand viaduc. 22 appuis et 2 culées. Vous pouvez voir en représentation du projet sur le plan qui est projeté.

Il a également fallu s'assurer que les extrémités des digues de part et d'autre du viaduc étaient bien compatibles avec la géométrie qui implique la construction d'un viaduc. Un viaduc doit être plus éloigné de la falaise qu'une digue. Donc, il a fallu bien s'assurer que les deux extrémités étaient bien compatibles avec ça. Autant sur l'extrémité côté Grande Chaloupe ; effectivement la distance de l'extrémité de la digue permet de construire directement le viaduc en respectant ces distances de sécurité autant sur le côté Possession, c'était pas compatible.

Vous pouvez voir sur le plan, ici, le musoir – l'extrémité de la digue tel qu'il a été construit en arrière-plan et la ligne rouge qui figure sur le plan, qui représente la polygonale des chutes de blocs, le tracé du viaduc doit être au-delà de cette ligne rouge qui va conduire à déconstruire une partie de ce musoir et à l'allonger d'une petite centaine de mètres pour pouvoir s'assurer que le viaduc pourra être construit en dehors de cette polygonale de chute de blocs.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En termes de procédure d'autorisation, comme je vous le disais en introduction, depuis avril 2023 l'État nous a confirmé que nous étions sur une modification substantielle du projet déjà autorisé, et pas sur un nouveau projet. La CNDP, suite à notre sollicitation, nous a également confirmé l'inutilité d'un débat public nouveau sur ce projet modifié et on a déposé la semaine dernière une demande de cadrage à l'autorité environnementale en leur faisant des propositions sur la constitution de ce dossier pour qu'il puisse être instruit, déposé mi 2025 et instruit pour être autorisé à la fin 2025.

En ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, l'an dernier avait été fait le choix de contractualiser par avenant avec le maître d'œuvre sortant EGIS sur tout ce qui est étude de conception. Ce choix faisait suite à une phase de sourcing avec les opérateurs économiques capables de répondre à une telle consultation qui avait fait part, au cours de ces auditions, d'un frein important à une candidature sur la phase de conception au regard de l'avantage du maître d'œuvre sortant ; au regard des possibilités offertes par le code des marchés publics et au regard du gain de délai que cette option d'avenant avec EGIS présentait, il a été choisi de confier les missions dites AVP jusqu'à l'assistance au contrat de travaux au maître d'œuvre sortant. Et en parallèle et en temps masqué, de lancer une nouvelle consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre sur le seul suivi d'exécution des travaux, qui comprend les missions Visas, DET et de réception.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Donc, en ce sens, un avis de pré-information a été publié en mai 2024. Le marché a été lancé en consultation avec un délai de réponse de 2 mois et une réponse le 26 août. Un DCE qui, comparé au précédent marché de maîtrise d'œuvre, intègre les attentes renforcées en suivi d'exécution de travaux. C'est un élément important pour pouvoir s'assurer de la qualité et du respect des délais, qui intègre également des primes possibles en cas d'optimisation des coûts et des délais sur des propositions du maître d'œuvre. Et corrélativement, des pénalités en cas d'augmentation de coûts et retards. Le marché a été attribué à la CAO de la semaine dernière, du 31 octobre à EGIS qui a été le seul candidat à présenter une offre.

En termes d'allotissement pour la suite du marché, on a aujourd'hui envisagé un allotissement d'une petite quinzaine de marchés différents qui vont des marchés les plus importants comme le viaduc jusqu'aux travaux d'équipement et de finalisation, étant entendu qu'il y a un premier marché qui va être lancé prochainement sur la mise en service et le raccordement de La Possession.

Donc, ce marché-là, en définitif, consiste à mettre en service un petit kilomètre des ouvrages déjà construits au niveau de la Nouvelle Route du Littoral, côté La Possession. En créant ce que vous pouvez voir sur le plan qui est projeté, un raccordement provisoire à peu près de même nature que celui qui a été réalisé sur la Grande Chaloupe, ce qui va permettre également de poursuivre et de mettre en service progressivement le giratoire dénivelé qui est actuellement construit et de raccorder la Nouvelle Route du Littoral à la route du Littoral actuelle, ce qui va générer une gestion des flux de circulation alternée sur ce secteur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

En termes de perturbation de la circulation, en définitive ces travaux-là vont conduire à – sur la partie de la route actuellement existante devant La Possession à réduire la vitesse de circulation à 70 km/heure sur quelques centaines de mètres en l'absence de bandes d'arrêt d'urgence. Mais ça va également conduire à démonter le petit viaduc qui enjambait la Route du Littoral et qui permettait de sortir de Camp Magloire et d'aller vers l'Ouest, puisqu'il est dans l'emprise des futurs travaux. Donc, vous voyez les différentes contraintes sur le chronogramme qui est présenté avec une mise en service du premier sens de circulation de la Nouvelle Route du Littoral à peu près 12 mois après le début de ces travaux.

Et le deuxième sens de mise en circulation de la Nouvelle Route du Littoral, à peu près à 16 mois ; en même temps que l'ouverture des bretelles vers La Possession seront également réouvertes.

En termes de planning prévisionnel, les dates qui figurent sur ce tableau sont les dates de démarrage des travaux, ce ne sont pas les dates de notification des marchés de travaux ou des dates de préparation. Donc, sur les travaux de La Possession, le démarrage des travaux devrait s'organiser pour le 3ème trimestre 2025 avec une mise en service mi 2027.

Concernant la réorganisation des digues, démarrage des travaux : mi 2026 avec une fin de travaux définitive au 4ème trimestre 2028. Et le démarrage des travaux du viaduc, mi 2027 avec une fin de travaux et une mise en service pour mi 2030.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Comme a été rappelé par Madame la Présidente, le coût de l'opération qui a fait l'objet d'un financement au titre du protocole de Matignon III, c'est 846 millions d'euros avec une contribution de l'État à hauteur de 420 millions d'euros, dont 280 millions au titre de subvention de l'AFIT et à peu près 140 millions d'euros de FCTVA. Je vous remercie pour votre attention.

Madame Huguette BELLO :

Très bien merci. J'engage le débat maintenant. Qui veut prendre la parole ? Très bien. Ce rapport d'information n'appelle pas de vote ; je vous demande de prendre acte.

Nous passons maintenant à l'examen du premier **Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes. C'est le contrôle des comptes et de la gestion de la SEM Nexa**.

La Chambre Régionale des Comptes a, en effet, réalisé l'examen des comptes et de la gestion de la SEM Nexa sur les exercices 2018-2024. L'ouverture d'une procédure de contrôle des comptes de la gestion a été notifiée le 11 octobre 2023. Le rapport d'observation définitif présentant les 6 recommandations de la CRC a été notifié le 17 septembre dernier à la Région.

Vous trouverez dans le rapport qui vous a été transmis, la réponse qui a été apportée. Chacun pourra apprécier les responsabilités de ceux qui ont été à la gouvernance de Nexa, notamment sous l'ancienne mandature.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ce rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen des comptes et de la gestion de la SEM Nexa sur les exercices 2018 à 2024 a été présenté à la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales, le 31 octobre dernier, nous pouvons à présent engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

Personne. Et donc, **Monsieur BERTILE.**

Monsieur Wilfrid BERTILE :

Merci Madame la Présidente de me donner la parole. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de Nexa fait état – je cite ses têtes de chapitre – « *de dysfonctionnement de la gouvernance, d'une utilisation contestable des moyens et d'une redistribution souhaitable des missions de Nexa* ». Fin de citation.

Il fait des recommandations qui ont été notifiées le 17 septembre dernier à notre Collectivité et que la nouvelle majorité régionale a déjà mises en œuvre pour la plupart.

Tout serait donc au mieux dans le meilleur des mondes pour paraphraser Pangloss l'Optimiste précepteur de Candide de Voltaire. Je ne le pense pas. On ne saurait faire comme si de rien n'était, tourner la page, passer à autre chose. Il nous faut au contraire, interroger les faits, en tirer les leçons, agir en conséquence. Ces

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

dysfonctionnements de Nexa ont défrayé la chronique, englouti des fonds publics et gravement porté atteinte à l'image et aux intérêts de la Région.

Nous allons aussi tout à l'heure prendre acte d'un autre rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la SEM Estival. Mais nous aurions tort de croire que seules des SEM Réunionnaises sont dans la tourmente. Le problème est national et global. Ces dysfonctionnements sont révélateurs des dérapages du système des SEM et des SPL qui ont largement dévié de leurs vocations initiales. Elles ont pris leur essor avec la décentralisation et devaient aider les Collectivités à mener à bien leurs projets, notamment dans le domaine de l'environnement. Elles présentent nombre d'avantages et peuvent rendre les meilleurs services mais elles exposent aussi les Collectivités à de multiples dangers. Au niveau global, leur prolifération apparaît comme un dévoiement de la décentralisation intervenant dans de multiples domaines. Elles enlèvent aux Assemblées délibérantes le suivi de pans entiers de leurs compétences.

Elles doublonnent aussi avec d'autres institutions ou d'autres structures qui s'occupent des mêmes choses et se marchent sur les pieds. Ainsi, selon la Chambre Régionale des Comptes, les missions de Nexa – je cite – « *entraient en concurrence et non en complémentarité avec celles de la CCIR, de la Maison de l'Export ou encore du Club Export* » – fin de citation. Au point qu'il faille créer de nouvelles structures pour coordonner les structures existantes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Notre Région Réunion a dû ainsi créer une direction de l'audit et de contrôle de gestion pour le suivi de ces satellites dont un service dédié à l'articulation de leurs actions avec celles de la Collectivité. On aurait pu ne pas commencer.

Cette redondance des structures provoque une obésité accrue des administrations, pèse sur les finances publiques, et se montre peu compatible avec les politiques de rigueur que nous devons mener compte tenu du contexte budgétaire.

Entre 2018 et 2023, selon le rapport qui nous est soumis, Nexa a coûté à la Région 11,6 millions d'euros de fonds propres et 3,8 millions d'euros de FEDER. Sans oublier les pertes liées aux filiations des structures ou d'entreprises depuis l'acquisition des actifs de l'association Hydro Réunion, liquidée en 2019 jusqu'à l'entrée en capital de la société OSCADI, liquidée en 2021 en passant par les sociétés BIOACGOSTRAL, liquidées en 2020.

Sans oublier l'Agence Film Réunion aux finances dégradées que le PDG d'alors présidait et qu'il voulait intégrer à Nexa.

La Chambre Régionale des Comptes souligne que ces liquidations judiciaires ont généré une perte de 4 millions d'euros pour la Région ainsi qu'une dévalorisation de capital social de Nexa de 5,3 millions d'euros à 1,4 million d'euros.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ce système qui a dévié et qui permet tous les dérapages fournit un terreau fertile au clientélisme et à la corruption. La CRC parle notamment de Nexa et a dit – je cite – « *caractère discrétionnaire des recrutements des salariés et des rémunérations* ». Fin de citation. Sans compter tous les avantages, primes et autres chèques cadeaux qui permettent à certains de mener la dolce vita avec l'argent public. Tandis que la majorité de la population accablée par la vie chère n'arrive pas à joindre les deux bouts.

On ne parle d'ailleurs de ces structures le plus souvent que pour en dénoncer les dérives qui contribuent à dégrader l'image des hommes politiques et de l'action publique. Et quand ces politiques eux-mêmes manquent à leurs devoirs et se comportent en parasite. Cela amène la Chambre Régionale des Comptes – je cite – « *à parler de dysfonctionnement de la gouvernance et d'utilisation contestable des moyens* » - fin de citation.

À cet égard, la responsabilité d'un ancien élu de la Région est particulièrement engagée. En effet, entre 2016 et 2021, Nexa était présidée par le Premier Vice-Président de la Région. Selon la Chambre Régionale des Comptes, il y occupait aussi les fonctions de Président Directeur Général, rémunéré à un tel point qu'avec ses autres casquettes, il dépassait le plafond des indemnités autorisées, ce qui lui a valu une condamnation de 8 mois de prison avec sursis et à 10 000 € d'amende pour concussion. Sa réponse aux observations de la Chambre Régionale des Comptes qui figure à la page 78 du rapport est un morceau d'anthologie, de ce que peuvent être l'ignorance, l'arrogance et la cupidité au pouvoir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Ignorance quand on refait l'histoire et réinterprète les statuts de Nexa qui ne devrait pas mener d'activités commerciales. Ou quand il affirme à la Chambre Régionale des Comptes, je cite « *que l'objet réel et l'utilisation de la société par la Région l'emporte sur son statut social*, » fin de citation – page 15. Arrogance, quand il donne des leçons ou fait des procès d'intention à la Région, accusé de ne pas avoir fourni les bonnes réponses le concernant à la CRC. À la SIDELEC, suspecté de mauvaise foi. À la Chambre Régionale des Comptes dont les conclusions sont qualifiées – je cite – d'hâtives. Cupidité, qui lui a valu une condamnation pénale que je viens d'évoquer et qui illustre l'ensemble de son œuvre. Il devrait pourtant faire profil bas.

Ce n'est en effet pas le seul grief qu'on peut lui reprocher. Ainsi, la CRC souligne en page 21 de son rapport, les irrégularités dans le fonctionnement du Conseil d'Administration depuis 2014. Elle donne comme exemple, je cite, « *les nombreux procès-verbaux des Conseils d'Administration du 15 novembre et 10 décembre 2019 qui font état de l'annulation des réunions faute de quorum. Ces pièces attestent pourtant que le quorum était atteint ».* Fin de citation. N'y-a-t-il pas là de quoi alimenter une suspicion de faux en écriture publique ?

De plus, la Chambre Régionale des Comptes souligne dans son rapport le non-respect des règles de publicité ainsi que celles de mises en concurrence pour l'ensemble des achats. N'y a-t-il pas là un manquement aux procédures de marchés et plus particulièrement un non-respect des articles R 2113-12 et 2121-7 du code de la commande publique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Enfin, la Chambre Régionale des Comptes, rappelle dans son rapport les multiples casquette du PDG de Nexa entre 2016 et 2021 qui était aussi, je cite, « *Maire de Saint-Philippe depuis 2009, ayant occupé les fonctions de Premier Vice-Président de la Région Réunion, de 3ème Vice-Président de la CASUD et de Président de l'Établissement Public Foncier Régional* » – fin de citation.

Manifestement, le PDG n'assurait qu'un lointain suivi de Nexa ; il indique à la Chambre Régionale des Comptes – je cite – « *qu'un rapport d'activité présenté en CA de Nexa était transmis tous les ans à la Collectivité Régionale, une condition sine qua non pour l'obtention des soldes de financements* ». Et il ajoute « *je ne saurais vous dire si ces rapports ont fait l'objet d'une présentation en séance plénière* » - page 14 de la Chambre Régionale des Comptes. Ce à quoi la Chambre Régionale des Comptes rétorque - je cite – « *qu'il lui incombait de veiller au respect des procédures propres à la Société d'Économie Mixte* » – fin de citation.

Même s'il avait indiqué, lors des travaux de la Chambre Régionale des Comptes que le PDG ne venait que rarement au siège de Nexa, et que les réunions se tenaient généralement à la Région, il émargeait à la SEM pour 1820 heures annuelles soit autant que le Directeur Général Délégué ou le Directeur Administratif et Financier. Pour cela, il suffit de se rapporter au tableau de la page 21. On peut se demander où il trouvait le temps de les faire avec les multiples casquettes tout en résidant à Saint-Philippe. N'y a-t-il pas là de quoi alimenter l'hypothèse d'un emploi fictif ?

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

L'intéressé n'a pas d'ailleurs la conscience tranquille puisqu'il a demandé à être auditionné par la Chambre Régionale des Comptes, ce qui a été fait le 02 juillet 2024 en présence de son avocat, comme indiqué dans le rapport.

L'affaire Nexa apparaît ainsi comme un cas d'école, d'un système qui s'est dévoyé et même fourvoyé. Il y a des responsables de ces dysfonctionnements dénoncés par la Chambre Régionale des Comptes et le premier d'entre eux semble bien être le PDG de 2016 à 2021, à qui, comme le dit la CRC, il incombait de veiller au respect des procédures propres à la SEM. C'est une affaire qui pourrait avoir des prolongements au pénal.

La Région est concernée par son image qui en sort écornée, par ses finances qui en sortent plombées ; pour les Réunionnais qui ne doivent pas désespérer de la démocratie et de la politique. Je vous remercie pour votre attention.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Ça c'est édifiant. Tout est dit. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ? C'est un rapport d'information qui n'appelle pas de vote, je vous demande d'en prendre acte.

Nous en venons maintenant à notre dernier point qui est à l'Ordre du Jour. C'est le **Rapport d'observations définitives relative au contrôle des comptes et de la gestion de la Société Publique Locale ESTIVAL**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Il s'agit donc du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Société Publique Locale ESTIVAL pour les exercices 2018 à 2024. L'ouverture d'une procédure de contrôle des comptes et de la gestion a été notifiée le 26 juillet 2023, la Région Réunion a été destinataire en tant qu'actionnaire public – d'extraits du rapport d'observations provisoires.

Ce rapport d'observations définitives présentant les 4 recommandations de la CRC a été notifié le 21 août dernier à la Région. Je précise également que les éléments qui ont été portés à notre connaissance concernant la gestion de cette SPL, nous ont conduit à porter plainte auprès de la procureur de la République. Je précise également que notre Collectivité avait refusé d'approuver la transformation de la SEM ESTIVAL en SPL.

Ce rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen des comptes de la gestion de la SPL ESTIVAL sur les exercices 2018 à 2024 a été présenté à la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales le 31 octobre dernier. Nous pouvons engager le débat.

Qui souhaite prendre la parole ? Ce rapport d'information n'appelle pas de vote ; je vous demande d'en prendre acte.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0001-DE

Mesdames, Messieurs, merci infiniment pour votre participation à cette Assemblée Plénière. Merci beaucoup. Vous pouvez vous restaurer. Merci infiniment. Bonne journée. Merci à toute l'administration du Conseil Régional qui a bien travaillé et qui a produit toutes ces pages d'écriture. Merci à vous. Merci pour votre implication. Merci à tout le monde. Au revoir.

La secrétaire de séance

Madame Laëtitia LEBRETON

La Présidente du Conseil Régional

Madame Huguette BELLO

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0002

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 10

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGSSAC / N°116650
ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0002
Rapport /DGSSAC / N°116650

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport N° DGSSAC / 116650 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Considérant,

- que le procès verbal de chaque séance du Conseil Régional est arrêté à une séance ultérieure par l'Assemblée Plénière, conformément à l'article L4132-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'arrêter le procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 12 décembre 2024, ci-joint ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du 12 décembre 2024

à 09h00 sous la présidence de

Madame Huguette BELLO – Présidente du Conseil régional

Madame Huguette BELLO :

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, bonjour. Il y a des conseillers régionaux qui ne sont pas assis mais nous avons le quorum.

Ainsi que l'usage l'exige, je déclare ouverte cette dernière session de l'année du Conseil Régional et je demande au jeune **Patrice BOULEVART** de bien vouloir procéder à l'appel nominal. Vous avez la parole, **Monsieur BOULEVART**.

Monsieur Patrice BOULEVART :

Bonjour à tous, merci Madame la Présidente.

ABMON-ELIZÉON Liliane	**Représentée**
AHO-NIENNE Sandrine	**Absente**
ANNETTE Christian	**Présent**
BADAT Rahfick	**Absent**
BAREIGTS Ericka	**Présente**
BELLO Huguette	**Présente**
BERTILE Wilfrid	**Présent**
BOULEVART Patrice	**Présent**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

CESARI Maya	**Présente**
CHABRIAT Jean-Pierre	**Présent**
CHANE-HONG Régine	**Présente**
CHANE-KAYE-BONE TAVEL Anne donne procuration à Mme Maya CESARI	
CHANE-TO Marie-Lise	**Représentée**
CORBIÈRE Evelyne	**Présente**
COSTES Yolaine donne procuration à Monsieur Bernard PICARDO	
GIRONCEL DAMOUR Nadine	**Absente**
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ Virginie	**Présente**
HOARAU Denise	**Absente**
HOARAU Fabrice	**Présent**
HOARAU Jacquet	**Présent**
LAGOURGUE Jean-Louis	**Absent**
LEBRETON Laëtitia	**Présente**
LEBRETON Patrick	**Présent**
LOCAME VAISSETTE Patricia donne procuration à M. Jean-Jacques MOREL	
MAILLOT Frédéric	**Absent**
MARATCHIA Jean-Bernard	**Présent**
MOREL Jean-Jacques	**Présent**
NABÉNÉSA Karine	**Présente**
NATIVEL Lorraine	**Présente**
NIRLO Richard	**Absent**
OMARJEE Normane donne procuration à Mme Ericka BAREIGTS	
PAYET Johnny	**Présent**
PICARDO Bernard	**Présent**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

PLANTE Pascal	**Présent**
POINY-TOPLAN Stéphanie	**Représentée**
PROFIL Patricia	**Présente**
RAMASSAMY Nadia	**Absente**
RAMAYE Amandine	**donne procuration à Mme Lorraine NATIVEL**
RAMIN Sabrina	**Présente**
RATENON Jean-Hugues	**Présent**
SIHOU Mickaël	**donne procuration à M. Patrice BOULEVART**
SITOUZE Céline	**Présente**
TECHER Jacques	**Absent**
VERGOZ Michel	**Présent**
VIENNE Axel	**Présent**

Madame Huguette BELLO :

Merci beaucoup. Je salue la présence du Président du Conseil Consultatif, Monsieur **Dominique VIENNE,** du Conseil Économique et Social et Environnemental de La Réunion, **Roger RAMCHETTY** – il va arriver en retard.

Je remercie l'ensemble de mes collègues qui ont effectué un travail de fond des différents dossiers et dont la présence aux Commissions Sectorielles est absolument nécessaire. *Zot lé pa trop là on dirait.* Et je remercie, bien entendu, l'ensemble des services pour leur travail remarquable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Nous avons reçu 4 motions qui ont été déposées à l'ouverture de cette séance. Je demande à un représentant du groupe d'en donner lecture.

LA motion qui est présentée par Objectif Réunion – qui prend la parole sur la motion pour « l'autonomie énergétique permet la revente d'énergie par les particuliers à l'Électricité de France » ? **Monsieur MOREL**.

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

On peut commencer par l'autre, Madame la Présidente ? Motion contre la vie chère ?

Madame Huguette BELLO :

Oui, je vous en prie.

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

La motion contre la vie chère, il s'agit d'une motion qui vise à afficher le montant, le niveau de l'octroi de mer sur les étiquettes sur les prix.

- Considérant que l'octroi de mer demeure un outil de financement du développement économique ;
- Considérant que l'octroi de mer joue un rôle crucial dans la protection de la production locale, on peut considérer que c'est environ 22000 emplois industriels et 7 000 emplois agricoles qui sont concernés ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- Considérant qu'en 2022, l'octroi de mer a généré environ 1,6 milliard d'euros pour les 5 départements d'outre-mer dont pas moins de 600 millions d'euros pour La Réunion, ce qui représente en moyenne un tiers des recettes de fonctionnement des Communes à La Réunion ;
- Considérant que le régime d'exonérations d'octroi de mer a pour vocation de soutenir les activités économiques locales et les emplois qui en découlent ;
- Considérant que les produits de première nécessité bénéficient d'un taux zéro d'octroi de mer ou à taux réduits, permettant ainsi de limiter la pression sur le pouvoir d'achat des Réunionnais ;
- Considérant que la transparence – et c'est l'objet de la motion – sur la formation des prix est centrale, pour comprendre les sources de l'écart de prix moyen de 37% entre la métropole et La Réunion ;
- Considérant que l'octroi de mer seul ne peut être tenu pour unique responsable de la cherté de la vie à La Réunion,

Les élus de notre groupe demandent :

- la mise en place d'un dispositif de transparence sur l'octroi de mer incluant l'affichage sur les étiquettes du taux et du montant de l'octroi de mer sur les produits – comme la TVA d'ailleurs afin de permettre aux consommateurs de mieux appréhender la composition des prix ;
- une étude approfondie de l'impact de l'octroi de mer sur le coût de la vie à La Réunion afin d'identifier les véritables sources de la cherté de la vie et d'éventuelles mesures correctives à mettre en place ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- que les parlementaires de l'île soient saisis par la Présidente de Région afin qu'une proposition de loi spécifique pour l'outre-mer puisse majorer les amendes pour non-publication des bilans des grands groupes qui exploitent les surfaces alimentaires réunionnaises ;
- Enfin, le renforcement des exonérations de l'octroi de mer pour les produits de première nécessité afin de protéger davantage le pouvoir d'achat des Réunionnais qui souffrent tant dans cette période difficile ;

Les élus soussignés demandent que la Région Réunion finance enfin une étude sur la régulation des marges arrières afin d'améliorer le pouvoir d'achat des Réunionnais.

Madame Huguette BELLO :

Très bien, **Monsieur MOREL**. Voilà une motion que nous partageons et que nous allons étudier en commission, sachant également que l'on ne pourrait, semble-t-il afficher l'octroi de mer que sur les produits taux zéro. Mais pour le reste, cela s'avère très compliqué. Nous allons étudier cela en Commission.

La deuxième motion ?

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

La seconde motion sur un sujet tout à fait différent ; c'est une motion sur l'autonomie énergétique pour permettre la revente d'énergie par les particuliers à l'EDF.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

C'est un peu technique mais nous avons découvert, les élus de notre groupe, récemment ceci :

- Considérant que La Réunion dispose d'un potentiel spectaculaire en matière d'énergie solaire permettant de transformer directement l'énergie du soleil en électricité ;
- Considérant que l'électricité produite par les installations photovoltaïques peut être soit injectée à 100% sur le réseau, soit en partie ou totalement auto consommée ;
- Considérant que malgré une part de 8,7% de la production électrique à partir du photovoltaïque en 2022, il est indispensable d'augmenter cette part pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et améliorer ainsi la durabilité énergétique de La Réunion ;
- Considérant que les installations en autoconsommation représentent à l'heure actuelle 12 mégawatts crête pour environ 1335 installations ;
- Considérant que l'aide de la Région aujourd'hui via le FEDER pour le particulier qui autoconsomme leur production, bien qu'importante, n'autorise pas la revente de surplus à l'EDF, ce qui constitue un traitement inégalitaire puisqu'une installation chez un particulier qui a été aidé, lui, par l'État ouvre droit à la revente. Donc, il y a lieu de corriger cette inégalité de traitement.

C'est pour ça que nous suggérons, Madame la Présidente, qu'une égalité de traitement soit instituée sur la revente du courant de l'EDF, entre d'une part, la revente de l'électricité d'un particulier aujourd'hui prohibée à partir d'une installation subventionnée par notre Collectivité et d'autre part la revente d'électricité permise à partir d'une installation subventionnée, elle, par l'État.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Aujourd'hui, EDF bénéficie ainsi gratuitement de ce surplus de courant, ce qui prive les familles réunionnaises d'un surplus de revenus.

Enfin, on le comprend bien, ce surplus de revenus serait le bienvenu, notamment pour favoriser l'installation de nouvelles mini centrales.

Madame Huguette BELLO :

Très bien, **Monsieur MOREL**, toutes ces motions, comme d'habitude, seront transmises pour instruction et avis aux Commissions concernées.

On va passer maintenant à la motion pour une loi de finances respectueuse des Outre-mer et de La Réunion ; je donne la parole à **Patrick LEBRETON.**

Monsieur Patrick LEBRETON :

Merci Madame la Présidente. Bonjour mes chers collègues. Motion du Conseil Régional de La Réunion pour une loi de finances respectueuse des Outre-mer et de La Réunion.

1- Considérant les impacts négatifs des mesures budgétaires proposées dans le Projet de Loi de Finances - PLF 2025 sur les collectivités locales des Outre-mer, en particulier La Réunion avec des baisses de crédits menaçant le logement social, l'économie locale et les dispositifs d'aide aux populations les plus vulnérables ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

2- La situation sociale préoccupante à La Réunion marquée par un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes et une précarité croissante ;

3- La nécessité de doter les collectivités locales de moyens financiers opérationnels pour répondre efficacement aux urgences sociales, économiques et sanitaires du territoire ;

4- L'importance d'une prise en compte particulière des spécificités des outre-mer dont toute réforme ou loi budgétaire pour éviter d'aggraver les inégalités territoriales et les fractures sociales,

Le Conseil Régional de La Réunion

1- Demande au Gouvernement que la prochaine loi de finances exclût La Réunion et les outre-mer des mesures budgétaires les plus restrictives telles que les réductions des dotations et d'aides financières qui pourraient compromettre leur développement et leur stabilité sociale ;

2- Réclame la révision des dispositions affectant les finances des collectivités locales, notamment en ce qui concerne les prélèvements sur les recettes de fonctionnement et les diminutions de crédits pour les missions d'outre-mer ;

3- Appelle au suivi des recommandations des associations d'élus locaux comme l'Association des Régions de France ou l'Association des Maires de France, notamment sur la nécessaire préservation de la capacité d'investissement des collectivités locales ;

4- Insiste sur la nécessité d'un dialogue renforcé entre le gouvernement et les acteurs ultramarins pour élaborer un projet de loi de finances adapté aux réalités et aux besoins des territoires ultrapériphériques, en concertation avec les élus et les partenaires locaux ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

5- Soulignent l'urgence d'une stratégie nationale pour les outre-mer prenant en compte les spécificités de La Réunion afin de garantir la continuité territoriale, soutenir le développement économique et social et protéger les populations les plus fragiles.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Merci. Je donne la parole à **Laëtitia LEBRETON** pour une motion concernant le risque d'épidémie de Chikungunya à La Réunion.

Madame Laëtitia LEBRETON :

Merci de me donner la parole. Motion du Conseil Régional pour cette Assemblée plénière concernant le risque d'épidémie de Chikungunya à La Réunion.

- Considérant que
    - Plus d'un tiers de la population réunionnaise a été atteinte lors de la première épidémie de Chikungunya avec des conséquences dramatiques pouvant entraîner la mort ou des séquelles à vie ;
    - Que les épidémiologistes considèrent que les épidémies de Chikungunya se reproduisent de façon cyclique tous les 20 ans,
    - Que l'immunité résiduelle au sein de la population ne serait que de l'ordre de 20% à ce jour ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- Les données actualisées au 5 décembre 2024 fournies par l'ARS Réunion et Santé Publique France qui témoignent d'une augmentation des cas confirmés de Chikungunya sur plusieurs zones du territoire ;

- Considérant les conditions météorologiques actuelles favorables à la prolifération des moustiques vecteurs des arboviroses, y compris Chikungunya et Dengue, l'importance de la prévention et la détection rapide des cas pour limiter la propagation de ces maladies,

Le Conseil Régional de La Réunion exprime sa vive préoccupation face à la recrudescence récente de cas de Chikungunya ; cette situation sanitaire exige une vigilance accrue et une mobilisation collective pour éviter qu'une épidémie ne s'installe sur le territoire.

Le Conseil Régional demande :

- Demande un suivi renforcé et rapproché de la situation sanitaire en lien avec le GIP LAV afin de coordonner les efforts de surveillance, de prévention et d'intervention rapide ;
- Le déploiement de campagnes de sensibilisation à destination de la population pour renforcer les gestes de prévention contre les piqûres de moustiques, élimination des gîtes larvaires, utilisation de répulsifs ;
- Un accès facilité aux analyses biologiques, notamment la PCR pour les cas suspects de Chikungunya et de Dengue afin de confirmer rapidement les diagnostics et de limiter les risques de transmission ;
- Une augmentation des moyens humains et matériels pour la lutte anti vectorielle particulièrement dans les zones identifiées comme foyers actifs : Aigrettes, Étang-Salé, Grand-Bassin ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- Que l'ARS se positionne au plus vite pour permettre au plus grand nombre de bénéficier du vaccin récemment autorisé.

Enfin le Conseil Régional appelle l'ensemble des acteurs institutionnels et médicaux à renforcer leur coopération pour anticiper et contenir tout risque épidémique.

Madame Huguette BELLO :

Moi j'aurais mis que le Gouvernement et le ministère de la Santé se positionnent au plus vite parce que, quand on a eu 350 morts à La Réunion lors de l'épidémie Chikungunya, aux urgences il n'y avait plus de places pour eux ; les gens étaient sur les brancards ; on ne s'imagine pas ce que c'est cette épidémie, que le vaccin aujourd'hui soit à 150 € et avec un nombre de doses – combien il y a de doses ? 250 ? – qui va aller acheter ce vaccin ? Combien il y a, **Laëtitia** ?

Madame Laëtitia LEBRETON :

Pour l'instant, c'est en cours de négociation entre l'ARS et au plus haut niveau avec le laboratoire Valneva, le nombre de doses justement, on n'a pas d'estimation précise de ce qu'ils peuvent donner ; ils n'ont pas les capacités en tout cas pour La Réunion mais il faut que ce soit déployé sur notre territoire. Tous les épidémiologistes s'accordent pour dire qu'on va avoir une épidémie si on ne fait rien.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Il y a maintenant. On nous dit qu'il y a quelques doses ; il y a 250 doses et à un prix défiant toute concurrence ; ça n'est pas remboursé et depuis le temps qu'on nous a dit qu'il allait y avoir un vaccin contre le Chikungunya, on nous a raconté aussi plein de salades…

Madame Laëtitia LEBRETON :

Ça a mis du temps mais le vaccin est sorti en juin 2024.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Dans les demandes, il faut envoyer cette motion à qui de droit, c'est-à-dire au gouvernement – na point … point de gouvernement et au ministère de la Santé *ça*t *yi remplace à zot.*

Madame Laëtitia LEBRETON :

C'est bien pour ça que pour l'instant ça n'était pas adressé au Gouvernement…

Madame Huguette BELLO :

Mais il faut quand même l'adresser parce qu'il y a la continuité en principe – j'espère qu'il y a de la continuité dans ce service public. Et que l'ARS *i mèt ça dan in trou et puis ni trouv pas*. Parce qu'on a une confiance limitée en plein de choses ….

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Très bien. Avant de passer à l'Ordre du Jour, je souhaiterais partager avec vous quelques informations. La séance plénière de ce jour, comme vous le savez, vous avez reçu l'Ordre du Jour, est principalement consacré au Budget Primitif et se déroule dans un contexte, comme vous le savez, tout à fait inédit avec des incertitudes relatives au Projet de Loi de Finances 2025 ; nous avons bâti notre budget en tenant compte des dispositions contenues dans ce projet de loi et qui impactaient directement les Collectivités locales.

Celui-ci est aujourd'hui, comme vous le savez, suspendu suite à la censure du Gouvernement. Un nouveau projet de loi devrait être soumis à la représentation nationale début janvier. S'il devait contenir des modifications substantielles affectant les Collectivités, nous les prendrons bien sûr en compte dans le cadre d'une prochaine Décision Modificative. Mais nous avons fait le choix de maintenir la date de vote de notre Budget afin de sécuriser la réalisation de nos investissements et de nos interventions au profit de notre territoire.

C'est dans ce contexte que l'actualité dans les outre-mer a été notamment marquée par les évènements en Martinique contre la vie chère. Concernant la réunion des échanges qui ont été engagés entre notre Collectivité et la Préfecture sur la question de la fiscalité et notamment de l'articulation entre les taux d'octroi de mer et la TVA.

Sans attendre l'effort que pourrait faire l'État sur la TVA, nous souhaitons modifier certains taux d'octroi de mer dans le sens d'une plus grande équité sociale contribuant à la lutte contre la vie chère et aux objectifs du développement durable – je sais que les Commissions y travaillent beaucoup. La Commission travaille beaucoup là-dessus ; les instances auront à se prononcer très prochainement sur ces propositions.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

L'actualité, ce sont aussi les résultats catastrophiques de la campagne sucrière qui atteint son niveau historiquement le plus bas. Face à cette crise, notre Collectivité n'a cessé de proposer des états généraux de la filière canne. Dès le 30 juillet 2021, notre Assemblée avait adopté une motion en ce sens, réitérée à plusieurs reprises, et encore lors de notre Assemblée Plénière du 7 novembre dernier, la préfet a récemment annoncé publiquement son accord sur cette proposition, nous devons travailler dès maintenant avec l'ensemble des partenaires concernés sur ces état généraux qui devront avoir lieu courant 1er semestre 2025. La nécessité d'une mise à plat pour définir une nouvelle feuille de route pour l'avenir de la filière revêt un enjeu vital.

L'actualité de notre Collectivité a également été marquée par la clôture des programmes européens avec les réunions successives du Comité de suivi INTERREG et du Comité National de suivi concernant le FEDER.

Nous pouvons nous féliciter de la très bonne exécution de nos programmes ; sur le plan des affaires européennes, je vous informe par ailleurs, que la prochaine conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques aura lieu à La Réunion les 07 et 08 avril prochain.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Je vous informe également que le prochain sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien se tiendra à Madagascar le 24 avril prochain. Je saisi cette occasion pour évoquer la mission que nous avons effectuée dans la Grande Île la semaine dernière en parrainant le sommet des acteurs économiques de l'Océan Indien ; la volonté des acteurs économiques de développer les échanges entre les pays de l'Océan Indien est très forte. Et notre rôle en tant que politiques, est d'accompagner cette dynamique pour inscrire ces échanges dans une véritable stratégie de co-développement régional.

Je conclurai ces propos introductifs en vous annonçant une bonne nouvelle pour notre Collectivité : le poste de Directeur Général Adjoint des Routes et des Déplacements qui était vacant depuis près de 2 ans, va enfin être pourvu. Nous aurons prochainement le plaisir d'accueillir au sein de notre effectif sur cette fonction éminente, Guillaume BRANLAT qui exerçait les fonctions de président du Directoire de l'aéroport Roland Garros ; c'est un renfort de choix pour notre Collectivité.

Sans plus attendre, nous allons passer à l'Ordre du Jour qui vous a été communiqué depuis le 29 novembre. L'Ordre du Jour rappelle

1- Le Rapport d'information relatif à l'état des indemnités des élus pour l'année 2023 ;
2- Le projet de Budget Primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2025 ;
3- Budget 2024 – projet de Décision Modificative n° 4 pour l'exercice 2024 ;
4- Mise en place d'un Budget Climat ;
5- Le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture de La Réunion ;
6- La création d'un office foncier solidaire sous la forme d'un GIP :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- L'approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public,
- La désignation des représentants et autorisation à déposer le dossier d'agrément ;

7- Le Groupement d'Intérêt Public de Mafate – création, adhésion de la Région Réunion, validation de la convention et désignation des membres ;
8- Le personnel Région Réunion, création de postes :
9- La SEM SAPHIR – rapport d'observation définitif de la Chambre Régionale des Comptes ;

Nous allons démarrer par le premier point. C'est le **Rapport d'information relatif à l'état des indemnités des élus pour l'année 2023.**

Vous avez tous reçu cela. La loi 2019-14161 du 27 décembre 2019 à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a adopté des mesures visant à valoriser et encourager l'engagement dans la vie politique locale ; conformément à l'article 93 de cette loi inscrit dans le Code Général des Collectivités Territoriales à l'article L 4135-19-2-1, les Régions établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Régional, je vous présente donc cet état annuel des indemnités perçues durant l'année 2023.

Avez-vous des remarques ? Parce que ce rapport n'appelle ni débat ni vote, je vous demanderai d'en prendre acte.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

On passe au deuxième point – nous allons maintenant examiner le **Projet de Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2025.**

Le Budget de la Région est l'acte par lequel le Conseil Régional prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice. Le Projet de Budget Primitif 2025 intervient après un très riche débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 07 novembre dernier ; il s'inscrit pleinement dans la stratégie de financement de notre programmation pluriannuelle, de nos investissements et de notre fonctionnement pour la période 2023-2030. Le Budget Principal et ses 7 Budgets Annexes doivent être adoptés au cours de la même séance en vertu du principe d'unité budgétaire.

Le Projet de Budget 2025 s'élève à 1 291 656 897 € de crédit de paiement de fonctionnement et d'investissement en mouvements réels ; 2 528 155 495 € en mouvements budgétaires, tous budgets confondus.

Le rapport qui vous est présenté comporte d'une part, une partie financière et d'autre part, une présentation des opérations et investissements autour des 3 axes fondamentaux de la mandature. Ce rapport est complété par des documents comptables ainsi que des annexes règlementaires.

Sans plus attendre, je donne la parole à **Patrick LEBRETON** avant d'ouvrir les débats.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Patrick LEBRETON :

Bien. Madame la Présidente, Monsieur le Président du CESER, Monsieur le Président du CCEE, Mesdames, Messieurs les Journalistes, chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Comme l'a dit Madame la Présidente, **Huguette BELLO**, j'avais eu l'occasion lors de la présentation du Budget 2024, de vous faire part des tensions, guerres et autres conflits qui impactaient notre budget. Force est de constater que le Budget 2025 – budget qui se situe à mi-mandat – que nous examinons aujourd'hui a été élaboré dans un contexte international aggravé qui n'est pas sans conséquence sur les relations économiques internationales par ricochet sur notre économie.

Je ne pourrais ici vous énumérer tous les conflits susceptibles de nous impacter tant ils sont nombreux. Je ne retiendrai que quelques évènements annonciateurs de récession et de montée de la pauvreté dans le monde et à La Réunion.

Les relations entre la Chine et les États-Unis pour l'une, qui connaîtra une croissance d'un peu plus de 4%, et pour l'autre qui devrait voir la mise en place d'une taxation de 25% sur les importations chinoises, le risque de repli de ces économies sur les marchés nationaux, la déstabilisation du Moyen Orient qui n'est autre, en fait, que la route maritime des marchandises transportées vers La Réunion et la route aérienne, la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui prend la tournure d'un conflit mondial, ayant pour possible champ de bataille – l'Europe, l'Europe : autre sujet d'inquiétude avec l'Allemagne qui connaît une croissance négative depuis 6 mois, équitable sur une croissance légèrement supérieure à 1% en 2025 et la France.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

La France qui n'a – à l'heure où je vous parle – ni Premier ministre, ni gouvernement, ni budget. En effet, La France connaît en ce moment une situation singulière et inédite tant dans sa vie politique que ses finances publiques.

L'année 2024 est marquée par une grave instabilité politique et des finances publiques dégradées. Les tous derniers évènements en témoignent concernant le Projet de Loi de finances 2025 et la chute récente du Gouvernement après le vote d'une motion de censure. Face à la gravité de ce contexte incertain sur le plan national, fragile sur le plan local, la Région Réunion tient bon. Elle reste aux côtés des Réunionnaises et des Réunionnais, de ses entreprises avec un budget 2025 de 1 038 052 000 € - un montant supérieur à celui du budget 2024.

Ce budget démontre une nouvelle fois que la stratégie financière décidée par notre Collectivité, Madame la Présidente, le refus du tout emprunt, la gestion responsable de nos finances, a été la bonne. Faire appel à nos ressources propres, fiscalités et auto-financement pour investir et maintenir un bon niveau d'investissement en faveur de notre territoire tout en limitant le recours à l'emprunt. Cette stratégie a été appréciée par l'agence de notation indépendante Moody's qui a notamment souligné la solidité de nos recettes.

Le socle des finances publiques en l'absence du budget de la nation est incarné plus que jamais par les Collectivités – celles-là même dont l'État ne cesse d'attaquer les fondements nés des grandes lois de décentralisation de 82 à 84. En effet, une véritable décentralisation suppose la réunion de trois composantes clés :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

1- La libre administration des Collectivités locales par les assemblées élues,
2- L'autonomie financière consistant à la possibilité de disposer librement de leurs ressources,
3- L'autonomie fiscale – c'est-à-dire le pouvoir d'agir sur des impôts locaux en lien avec le territoire.

Aujourd'hui, force est de constater que les différentes réformes successives ont vidé la décentralisation de ces éléments substantiels.

Autre point remarquable : l'État fait obligation à nous, élus locaux, de voter nos budgets en équilibre. Il exige également qu'au sein de ces budgets, la section de fonctionnement ne soit pas déficitaire et dégage de l'épargne.

Le Budget 2025 de la Région est équilibré sans diminution aucune de nos politiques de soutien en direction de tous les pans de nos compétences, et même au-delà. Cet excédent de la section de fonctionnement devenant source de financement de la section d'investissement.

Les ratios financiers de bonne gestion de la Région sont respectés. L'épargne brute s'élève à 142 millions d'euros, le taux d'épargne de 22% - des ratios qui démontrent notre volonté de maîtriser l'endettement de la Région.

L'encours de dettes est contenu dans son évolution, ce qui permet une progression de l'investissement ; la capacité de désendettement reste inférieure au seuil de 9 années.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

La structure du Budget 2025 montre une nouvelle fois notre volonté de refaire de la Région une collectivité bâtisseuse en donnant toute sa place à l'investissement. Ainsi, le niveau d'investissement est en progression en 2025. La Région prévoit d'investir 453 millions d'euros sur le territoire réunionnais dont 322 millions d'euros pour les projets de la mandature, montant en constante augmentation depuis notre arrivée à la Région en juin 2021 et 131 millions d'euros pour la poursuite des travaux de la NRL en viaduc entre la Grande Chaloupe et La Possession conformément à nos engagements. Les charges de fonctionnement d'un montant de 488 millions sont contenues.

Il est à noter que ces charges de fonctionnement se décomposent en 3 catégories :

1- Les charges de structure ;
2- Les dépenses d'intervention dans les domaines de l'éducation et de la formation qui participent à l'investissement humain ;
3- Les frais financiers liés aux intérêts de la dette.

Les trois axes de la mandature continuent par ce Budget 2025 à être financés avec des niveaux d'évolutions conséquent. +43 millions d'euros par rapport au BP 2024. À ce budget, s'ajoute celui des fonds européens dont la Région est autorité de gestion à hauteur de 210 millions d'euros.

Sur ce budget 2025, la Région continue à agir pour la mise en œuvre du projet de la mandature conformément aux prévisions de sa Programmation Pluriannuelle d'Investissement et de Fonctionnement – la PPI / PPF 2023-2030.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

S'agissant de **l'Axe 1** : Développement humain et solidaire, il représente 258 millions d'euros au BP 2025 soit 10 millions de plus par rapport au BP 2024. Cet axe comprend les actions en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle, de culture et de sport. Il est à noter que les projets du lycée de la Mer et celui du Tourisme avancent dans le calendrier prévu.

S'agissant de **l'Axe 2** : Développement économique et ouverture de nouveaux horizons, il représente 98 millions au BP 2025, soit 5 millions d'euros de plus par rapport au BP 2024.

S'agissant enfin de **l'Axe 3** : Développement durable et transition écologique, il représente 251 millions d'euros au BP 2025 soit 28 millions d'euros de plus par rapport au BP 2024. Cet axe vise la poursuite de la mise à niveau de nos infrastructures routières, le développement de la mobilité durable, en particulier sur le réseau Car Jaune, les travaux d'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional, les actions en matière d'autonomie énergétique et la gestion des déchets.

Par ailleurs, afin de prendre en compte le développement durable, la Région a initié en 2025 une démarche d'un budget Vert avec une analyse sur le prisme du climat et une réflexion sur l'orientation des dépenses en la matière.

Pour la mise en œuvre de ces 3 axes, il convient de disposer de fonctions supports adéquates tels que, notamment, les ressources humaines, les finances, les moyens généraux, les affaires juridiques et la commande publique. Nous avons dû opérer, depuis notre arrivée, à leur mise à niveau.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Pour 2025, les dépenses liées aux fonctions supports représentent 320 millions d'euros. À cet égard, une attention particulière doit être portée aux dépenses de personnel. Mais les reproches faits par les élites parisiennes aux Collectivités d'avoir des dépenses élevées en matière de personnel en recrutant massivement et sur le terrain, sont difficilement entendables.

En effet, le niveau de nos effectifs évolue certes, mais l'augmentation sensible de notre masse salariale ces dernières années est due essentiellement au fait que le Gouvernement nous impose des mesures telles que la hausse du point d'indice et celle du taux de cotisation retraite.

Point de dépenses sans recettes. Point de pouvoir local sans recettes fiscales. À ce titre, les Régions d'outre-mer, s'agissant de leurs recettes de fonctionnement, bénéficient depuis leur création - soit il y a un peu plus de 40 ans – d'un bloc cohérent de recettes dont la fiscalité locale porte le développement de notre territoire, le financement des investissement et donne une vision budgétaire à long terme. Il faut savoir que la centralisation rampante de la fiscalité voulue par l'État a réduit considérablement l'autonomie des Régions de l'hexagone avec un taux d'autonomie fiscal d'à peine 9%.

C'est pourquoi les Régions d'outre-mer doivent être particulièrement vigilante à toutes réformes de la fiscalité locale et se battre pour sauvegarder leur autonomie financière et fiscale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

À propos de l'octroi de mer, la réforme annoncée par les anciens et multiples gouvernements successifs semblent aujourd'hui en suspens. Pour autant, l'idée pourrait ressurgir. Comme la Présidente l'a rappelé, sur le plan de la fiscalité, le risque d'une réforme brutale de l'octroi de mer a été écartée.

La Région Réunion entend faire la démonstration que l'efficience de cet outil peut être améliorée dans le sens des objectifs de développement durable et de lutte contre la vie chère sans qu'il soit besoin de remettre en cause les bases et les principes fondamentaux du dispositif. L'octroi de mer est un élément essentiel de l'autonomie financière, fiscale et de la libre administration des Collectivités d'outre-mer. Comme l'avait mentionnée la décision du Conseil des Communautés Européennes du 22 décembre 1989, décision fondatrice en matière d'octroi de mer.

Il s'agit « *d'un instrument essentiel d'autonomie et de démocratie dont les ressources doivent constituer un moyen de développement économique et social des départements d'outre-mer* ».

Pour 2025, 660 millions de recettes sont attendues soit +16 millions d'euros par rapport au BP 2024. Comme vous pouvez le constater, la fiscalité est le pivot de nos recettes. En effet, ces recettes fiscales représentent à elles-seules 488 millions d'euros soit 49% de nos recettes totales dont l'octroi de mer et la taxe spéciale sur la consommation de carburant constituent l'abscisse et l'ordonnée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Comprenez bien que ce ratio est à mettre en rapport avec les 9% dont je parlais pour les Régions de l'hexagone. Sans fiscalité locale, les Collectivités sont à la merci des décisions autoritaires et brutales de l'État dont on constate le désengagement constant depuis plusieurs années.

S'agissant des recettes d'investissement, soit 520 millions d'euros, une constante demeure fruit de notre gestion financière rigoureuse et responsable. Il s'agit de la recette d'autofinancement d'un montant de 142 millions d'euros en augmentation de 12 millions par rapport au BP 2024. L'enjeu est aussi, pour nous, de mobiliser au mieux les fonds européens sur la Programmation 21-27.

Pour couvrir le besoin de financement restant, il sera nécessaire de recourir à l'emprunt de manière mesurée.

En conclusion, mes chers collègues, Madame la Présidente, ce budget illustre à la fois une volonté d'agir et un esprit de responsabilité. Bien entendu, il nous faut rester vigilants quant aux mesures qui pourraient figurer dans la future loi de finances 2025. Il nous faut attendre les orientations du prochain gouvernement et l'adoption de cette loi de finances 2025.

En fonction, la Région comme d'autres Collectivités qui ont fait le choix de voter leur budget dès à présent, sera amenée à l'ajuster par le biais d'une Décision Modificative, vous l'avez dit. En tout état de cause, notre majorité reste déterminée à œuvrer pour La Réunion, pour les Réunionnaises et les Réunionnais et pour le développement de notre territoire. Je vous remercie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Merci **Monsieur LEBRETON**. Avant d'ouvrir le débat, je précise que ce rapport a fait l'objet d'un examen au sein de toutes nos Commissions Sectorielles et que tous les avis vous ont été remis.

Nous pouvons maintenant engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ? **Evelyne**, tu veux parler ?

Madame Evelyne CORBIÈRE :

Merci Madame la Présidente ; bonjour à tous. Sur ce Budget Primitif, il est à noter que nous avons – à travers la présentation de **Patrick LEBRETON** – nous voyons bien que la Région tient le cap, garde le cap malgré les baisses budgétaires et l'absence de gouvernement et les conséquences dans lesquelles nous mettent les décisions du Président de la République.

Au niveau de la Commission de la Cohésion Sociale et de la Solidarité, nous tenons à maintenir le cap et à conserver les actions qui ont été menées depuis le début de cette mandature. Les travaux engagés ont permis un mode de fonctionnement satisfaisant et des avancées et une qualité des actions conformes aux attentes des citoyens.

Pour nous, il s'agit de tenir le cap tout en prenant acte des diminutions dans le budget qui nous est alloué. J'y reviendrai plus tard dans le débat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Bien. Qui veut prendre la parole ? **Monsieur MOREL.**

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

Oui, Madame la Présidente, chers collègues, quelques remarques sur les perspectives 2025 en matière budgétaire. Nous avons eu un débat au moment des Orientations Budgétaires où j'avais signalé un certain nombre de choses. Pour mémoire, j'avais rappelé que la Route du Littoral ne sera pas finie avant la fin du mandat, alors que maintenir le projet de digue aurait permis d'achever ce projet qui est important pour l'île pour deux fois moins cher.

J'avais rappelé les critiques que nous avions formulés depuis déjà quelques années sur la mobilité des Réunionnais. Le dispositif pouvait être amendé ; on pouvait faire des économies et aujourd'hui, force est de constater que la mobilité aérienne par définition, des Réunionnais a été entravée.

Je note, sur l'environnement, puisque c'est un sujet qui est central – un chiffre peut-être qui va m'être expliqué de – 41% sur le traitement des déchets sur la section Investissement. Je sais que la Région n'assume pas la totalité de la compétence mais c'est un chiffre qui est questionné.

Sur l'autonomie énergétique, il y avait une motion tout à l'heure mais je note là-aussi alors que, quels que soient les présidents de droite ou de gauche, depuis 40 ans, l'autonomie énergétique de La Réunion à juste titre a toujours été placée au centre des préoccupations de la Collectivité régionale. Je note -12% en fonctionnement et -31% en investissement sur l'autonomie énergétique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Voilà pêle-mêle quelques remarques mais mon intervention portera sur un sujet plus immédiat qui, à mon avis, est central, à savoir l'économie de La Réunion qui se porte très mal.

Vous avez, dans votre propos introductif et la presse en parle ce matin, rappelé la campagne sucrière catastrophique puisqu'on parle d'un million cent mille tonnes de canne à récolter alors qu'il y a quelques années encore, l'objectif était arrivé à 2 millions il y a une dizaine d'années. Donc, on voit où on en est avec une richesse qui est en baisse. Donc, nos planteurs vont évidemment souffrir. Mais, ils ne sont pas les seuls. Vous avez tous les indépendants, les artisans – ce n'est pas le Président de la Chambre des Métiers qui me contredira – mon collègue **Bernard PICARDO**. Les commerçants et j'allais dire, tous ceux qui sont à leur compte – petits industriels, voire professions libérales qui souffrent déjà et on voit que les dépôts de bilan se multiplient. Et moi, je ne vois pas et s'il y a une remarque à retenir de la part de l'opposition, c'est celle-là.

Je ne vois pas de mesures fortes pour soutenir les entreprises. J'ai vu il y a quelques jours qu'il y a – vous avez instauré, il y a eu de la publicité dans la presse, un dispositif qui s'appelle FAIRE mais en réalité, c'est un instrument financier. C'est un instrument financier qui est un peu un PGE millésime 2024 qui consiste à faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les PME à taux réduit.

Mais les entreprises, elles sont déjà endettées puisqu'il y a des emprunts en cours ; il y a des PGE qui sont en cours de remboursement ou pas remboursés ou avec des retards. Et la réponse qu'on leur apporte « on est en difficulté, endettez-vous davantage ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Moi, je dis honnêtement si on travaille dans le secteur privé ou si on est fonctionnaire et qu'on s'intéresse, on a quelqu'un dans sa famille qui est à son compte, c'est quelque chose qui ne fonctionnera pas et nous ne pouvons pas croire à la viabilité, à l'intérêt opérationnel et immédiat d'une telle solution.

Parce que, quand on est déjà dans le rouge, ce n'est pas en s'endettant encore davantage qu'on va pouvoir remonter la pente.

Les chiffres sont là. Je ne les répèterai pas puisque j'avais alerté déjà, nous opposition avions alerté par ma voie au moment des Orientations Budgétaires sur des chiffres qui sont mauvais sur le plan national mais qui sont encore pires ici à La Réunion. Et on sait que compte tenu de l'éloignement, compte tenu de la petitesse du marché, compte tenu du coût de la vie qui est déjà élevé – prenez l'exemple du bâtiment – ça va mal.

Alors, qu'est-ce que nous suggérons ? Nous suggérons deux mesures pour s'attaquer directement à cette question parce que je le dis au passage même si c'est enfoncer des portes ouvertes, soutenir les entreprises c'est quand même soutenir l'emploi, soutenir l'emploi, c'est combattre la misère, et combattre la misère, c'est quand même, si les gens travaillent, alimenter la consommation qui elle-même fait fonctionner l'économie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Donc, ce cercle vertueux si on veut tenter de le fluidifier, nous proposons d'abord un outil d'aide régionale de consolidation financière pas sous forme de prêt mais sous forme de subvention. Certes au cas par cas car il y a des entreprises qui sont au bord de la liquidation – ça ne sert plus à rien. Mais un certain nombre d'indépendants, quels que soient les secteurs pourraient être sauvés si elles bénéficiaient d'une aide ponctuelle régionale. Parce que forcément un entrepreneur, autant il va hésiter alors s'il est déjà endetté à emprunter encore. Mais si c'est une subvention, peut-être même moins importante, là il n'hésitera pas.

J'ajoute que prêter avec des garanties de remboursement qui sont de toutes façons faibles, il vaudrait mieux reconsidérer les choses en disant, de toute façon, la possibilité, la capacité que nous avons à aider et la nécessité d'aller vite à travers la subvention serait un outil qui serait beaucoup plus performant.

Je crois que j'entends toujours le souci d'être économe des deniers publics. Mais s'il y a un secteur – une compétence règne dans cette Collectivité qui, à mon avis, a un impact direct sur le fonctionnement de la société réunionnaise – mais c'est l'économie. Parce qu'on sait très bien que notre marché est très petit, qu'on est loin et qu'on est les plus fragilisés et ça c'est une demande qui est pressante. Aujourd'hui, les dispositifs qui existent ne sont pas satisfaisants.

Nous suggérons quelque chose qui est plus ciblé mais on parle toujours de l'export. Vous étiez à Madagascar ; il y a une délégation qui était au Mozambique ; on dit il y a des opportunités. Mais on sait très bien notamment que les petites entreprises, elles n'iront pas comme ça.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Donc, si on veut les accompagner davantage, il faudrait à l'instar de ce qui existe pour la formation, des individus - Compte Individuel Formation, un compte individuel pour l'export afin que les entreprises qui veulent exporter puissent avoir un droit de tirage bien sûr avec la constitution de dossiers. Il ne s'agit pas de gaspiller ; pour accompagner les entreprises qui veulent exporter sur la zone, Afrique de l'Est essentiellement bien sûr – Océan Indien mais pourquoi pas plus loin.

C'est plus ciblé mais on sait que l'un des talons d'Achille de l'économie réunionnaise, c'est qu'on a du mal à exporter et là aussi, je crois que la Région revient au cœur de ses compétences si elle peut accompagner de façon plus directe les entreprises à l'exportation.

Alors, on va dire c'est de l'argent public, ça va aux entreprises privées. Mais pour les grandes entreprises, même l'État, il n'a pas aidé ? Il y a une grande surface à deux pas d'ici. L'État n'a pas fait des abandons en matière de charges sociales ? Ça montre bien que quand l'emploi est en jeu, il ne faut pas trembler et il faut savoir bourse délier pour sauver l'économie réunionnaise.

S'il y avait un enjeu pour 2025 à intégrer, aux yeux de l'opposition, c'est celui-là. On peut toujours contredire, la majorité et les autres, on a des opposants partout - peuvent toujours nous dire qu'on fait déjà – qu'on peut toujours battre sur son ventre en disant que tout est bien, tout est fait – je ne parle pas spécialement de la Région ; je parle de façon générale. Mais nous, nous attirons l'attention de votre majorité et de vous-même,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame la Présidente, parce que nous connaissons votre expérience politique sur le danger qui pèse aujourd'hui sur l'économie de La Réunion.

Madame Huguette BELLO :

Mais ça, ça fait longtemps que ça existe. Et à vous entendre, **Monsieur MOREL**, la Région était déjà un peu sur la paille lorsque nous sommes arrivés, mais vous, vous la mettriez encore plus sur la paille.

Je vais donner la parole à **Lorraine NATIVEL** sur la mobilité.

Madame Lorraine NATIVEL :

Merci Madame la Présidente. Effectivement, je voudrais rebondir sur les propos qui viennent d'être tenus par **Monsieur MOREL** concernant la continuité territoriale. Et je voudrais vous dire, **Monsieur MOREL**, que c'est un faux procès que vous nous faites ce matin lorsque vous nous dites que les Réunionnais souffrent de la refonte qui a été opérée concernant la continuité territoriale.

Je voulais juste vous rappeler qu'à notre arrivée, la continuité territoriale était un dispositif pris en charge uniquement sur les fonds propres de la Région et que ça représentait un coût de 53 millions d'euros.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Tout cela pour vous dire qu'aujourd'hui alors qu'il y a des contraintes fortes qui pèsent sur notre budget, vous nous demandez d'avoir conscience des difficultés que rencontre le monde économique ; ça signifie aussi que l'on doit gérer en bon père de famille, en bonne mère de famille – je parle pour la Présidente – et je pense que vous êtes en capacité d'entendre cet argument.

Concernant la continuité territoriale, nous avons effectivement procédé à la refonte en demandant à l'État parce que, comme vous le savez bien, c'est une compétence de l'État. Par conséquent, comme je le dis souvent, nous ne sommes pas des bâtards – nous sommes des Français à part entière et je ne comprenais pas pourquoi l'État avait déserté le territoire de La Réunion concernant la continuité territoriale.

Nous avons procédé à la refonte et nous avons décidé de mieux accompagner nos jeunes qui étaient en difficulté, qui étaient en souffrance – souvenez-vous de l'épisode COVID- en mettant en place les Bons de ressourcement.

En plus, pour porter à votre connaissance, en 2023 nous avons eu 3812 demandes de bons de ressourcement. En 2024, nous en avons eu 4436 bons. Et je porte à votre connaissance, **Monsieur MOREL**, que 290 étudiants Réunionnais ont effectué leurs stages à La Réunion. 290 étudiants qui font leurs études en hexagone ou à l'étranger ont fait leurs stages à La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Tout ça pour vous dire que c'était une attente des Réunionnais et que c'était nécessaire. Concernant également la continuité territoriale, nous avons vu les menaces qui pèsent sur les billets d'avion avec cette taxe qui n'est plus d'actualité aujourd'hui faute de l'absence de gouvernement. Mais tout cela pour vous dire aussi que nous en avons conscience et nous sommes vigilants – à chaque fois qu'il y a un ministre délégué des Outre-mer qui vient en visite à La Réunion, nous l'interpellons pour qu'il y ait une meilleure prise en charge de cette continuité territoriale.

Voilà ce que je voulais vous dire **Monsieur MOREL**. Et dire aussi qu'on ne peut pas nous demander de continuer à prendre en charge comme ça l'était auparavant et en même temps, de nous occuper des entreprises, de nous occuper de l'éducation, de nous occuper des jeunes.

Cette décision qui a été prise de récupérer ces 53 millions, c'est justement pour pouvoir accompagner nos entreprises comme vous nous demandez de le faire aujourd'hui.

Madame Huguette BELLO :

Sur le secteur énergétique, je donne la parole à **Jean-Pierre CHABRIAT**.

Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT :

Madame la Présidente, je vous remercie. Chers collègues, la lecture de ce document doit se faire dans une projection depuis 2021. Et puis, par ailleurs, je vais vous donner des éléments qui justifient complètement la démarche actuelle mais je voulais vous dire, **Monsieur MOREL**, que le cap est maintenu et que nous travaillons dans toutes les directions pour maintenir le cap sur la transition énergétique et arriver à l'autonomie énergétique en 2050.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Alors, ce qu'il faut tout d'abord noter, c'est qu'entre le Compte Administratif 2021 et le Budget Prévisionnel de 2025, il y a une augmentation de 80% à peu près des financements sur la transition énergétique.

Mais surtout, je voulais vous dire que nous nous adaptons au contexte global, au contexte technique, au contexte règlementaire et au contexte financier à la fois local et national. En particulier, nous essayons de faire globalement une optimisation de l'utilisation des ressources financières pour la transition énergétique – que cela soit sur les fonds de la Région, les fonds européens et les fonds de l'État.

En effet, il y a eu un nouvel arrêté tarifaire concernant la règlementation du photovoltaïque, en particulier sur les installations inférieures à 500 kWh/crête et les petites installations chez les particuliers qui nous permettent, effectivement, d'avoir une politique différente même si cette année 2024 a été particulièrement chahutée puisque nous n'étions pas prévenus de la mise en place un peu rapide, brutale de l'arrêté 2024.

Ce que je voulais vous dire, c'est que sur le plan du KAP – et c'est ce qui me semble le plus important – c'est qu'en 2021, il y avait à peu près 400 installations PV chez les particuliers à La Réunion et je peux vous annoncer pour le territoire une très bonne nouvelle puisqu'il est prévu qu'en 2024, nous atteignions 6000 installations dans l'année.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Donc vous voyez la transition énergétique est engagée et effectivement les arrêtés et les possibilités de financement se sont élargies grâce à notre politique, grâce au contact pris avec le ministère et nos demandes successives – ce qui fait qu'effectivement, nous avons une démarche globalement qui est en grande progression avec l'objectif sur le petit PV en particulier d'atteindre 10 000 installations par an. On est sur la bonne trajectoire.

Par ailleurs, il y a aussi certains éléments techniques qui font qu'il y a des ajustements techniques au niveau du budget en particulier. Sur le système énergétique de Bras des Lianes, les travaux ont été décalés dans le temps. Ils sont prévus davantage sur 2025 que sur 2024, d'où la diminution des investissements sur cette année.

Les audits demandent plus de temps ; donc, on devra aller dans une direction ou plutôt un horizon de travail qui sera réalisé en 2025, voire 2026.

Voilà ce que je voulais vous dire, c'est qu'il s'agit simplement d'ajustements techniques par rapport à des réalités règlementaires, par rapport à des réalités d'optimisation financière et non pas une diminution de notre volonté d'accentuer la transition énergétique.

Donc, moi je pense qu'il faudra vraiment regarder dans le temps ; cette transition, elle demande du temps. Elle s'étale dans le temps et j'espère bien au-delà de 2028 ; il faudra regarder la trajectoire globale et regarder la trajectoire globale de l'ensemble des investissements sur la transition énergétique à La Réunion, toutes ressources financières confondues.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Et soulignons effectivement que le fait qu'il y ait un nouvel arrêté tarifaire d'électricité, ça nous permet, en tout cas au niveau régional, d'avoir une démarche différente et d'avoir une démarche qui nous permettra – et nous avons lancé un certain nombre de travaux justement sur d'autres sujets notamment sur les cars à hydrogène et notamment sur des possibilités de travaux d'études sur le futur énergétique de 2050. Et aussi, un travail qui est important pour nous, c'est du PV solidaire ; donc, on est en train de travailler sur des nouvelles mesures qu'on espère engager en 2025 ou 2026 en connexion avec les dispositifs de chauffe-eau solaire solidaire. Voilà Madame la Présidente.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Monsieur CHABRIAT**. Je vais donner des précisions – la pédagogie c'est la répétition – à Monsieur **Fabrice HOARAU** sur la Nouvelle Route du Littoral.

Monsieur Fabrice HOARAU :

Oui, Madame la Présidente, merci. Je ne voudrais pas revenir sur tout le passé parce que j'ai vraiment l'impression de rabâcher les choses. Il me semble que le décision de réaliser le reste de la Route du Littoral en viaduc a été prise par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional début 2022 lors d'une Assemblée Plénière, ça fait quasiment 3 ans. Et on vient au bout de 3 ans nous dire qu'il faudrait encore remettre sur le tapis le choix qui a été fait. Je crois aujourd'hui que ce choix a été fait dans la clairvoyance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Il y avait un certain nombre de critères à prendre en compte et notamment l'approvisionnement en agrégats et roches massives pour faire la digue prévue par l'ancienne mandature ; nous avons opté pour un viaduc. Aujourd'hui, je crois que le choix a été fait depuis pratiquement plus de 3 ans et je pense qu'il faut tourner la page du choix et aller vers ce qui doit nous importer pour l'avenir, c'est-à-dire la réalisation même de ce projet sur lequel on s'est engagé.

J'aimerais juste vous dire qu'après, effectivement, un certain nombre de mois de dossiers de réflexion, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral va reprendre le 3ème trimestre 2025, c'est-à-dire dans moins d'un an par l'échangeur de la Possession puisqu'il y a des modifications à faire pour permettre au viaduc d'arriver sur la digue qui doit être modifié et sur l'échangeur globalement qui doit être réalisé pour que la circulation se fasse de manière optimale une fois la route livrée. Et suite aux appels d'offres qui vont être lancés en même temps, le chantier de la digue devrait reprendre mi 2026.

Nous avançons à pas forcés pour aller le plus vite possible vers la livraison de cette Nouvelle Route du Littoral ; vous savez aussi qu'il a été négocié avec l'État un 50/50, ce qui fait que l'État va apporter en plus 420 millions permettant la réalisation de cette route.

Pour terminer mon propos, j'aimerais quand même vous dire que, au-delà de cette Route du Littoral qui nous importe beaucoup et qui est un peu dans l'inconscient de tous les Réunionnais, il y a tout le travail qui est fait par la Région pour fluidifier les routes, pour faire en sorte que les Réunionnais aient un réseau qui reste performant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Il y a des améliorations du réseau routier national qui sont faites, tous les mois, vous avez très prochainement la livraison du tronçon Route de Saint-Paul.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Fabrice**, laisse un peu pour **Patrice**…

Monsieur Fabrice HOARAU :

… mais j'aimerais terminer. Ne vous inquiétez pas, je ne vais rien dire sur les Cars Jaunes – il pourra en parler.

J'aimerais quand même vous dire que le travail est fait pour que ce réseau routier national soit performant et de plus en plus sécurisé. Merci.

Monsieur Patrice BOULEVART :

Merci Madame la Présidence. Merci **Fabrice** pour l'introduction. C'est plus simple d'enchaîner par la suite. Moi, ce que je voudrais qu'on retienne surtout c'est que depuis notre arrivée aux responsabilités, on a une nouvelle ambition pour les mobilités durables, on a une nouvelle ambition pour le transport sur notre territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

On le voit ; d'année en année, c'est un budget qui ne cesse d'augmenter et ça se traduit aussi par cette volonté d'investir dans des infrastructures, notamment des infrastructures routières avec, comme le rappelle toujours mon collègue **Michel VERGOZ**, les TCSP qu'on appelle VRTC, sur les routes nationales pour gagner en efficacité pour fluidifier la circulation de nos Cars Jaunes, mais pas que, l'ensemble des réseaux de transport sur le territoire, l'ensemble de nos collègues et partenaires des EPCI, qui ont aussi des réseaux à leurs responsabilités.

J'aimerais citer notamment quelques projets qui avancent et qui tiennent à cœur les Réunionnaises et les Réunionnais, notamment la requalification de la RN2, la traversée de Saint-Benoît, le fameux projet du Boulevard urbain qui voit un crédit de paiement de 3,5 millions cette année à être mise en place pour le début des travaux. Ce sont des travaux qui débuteront dès 2025. On a des projets en cours qui avancent bien, notamment la voie de Bellemène / Savannah que **Fabrice** a commencé d'évoquer, ce qui va permettre aussi de gagner de l'efficacité sur le secteur de l'Ouest. On a la VRTC au niveau de Cambuston jusqu'à Bel Air à Sainte-Marie. Là aussi, pour gagner en efficacité, pour être dans la continuité de ce que nous avons réalisé dernièrement sur Sainte-Marie – et aussi on a le soutien à tous les projets intercommunaux qui se mettent en place en termes de TCSP, notamment là-aussi sur la micro région de l'Est, sur le Sud avec une volonté pour nous d'améliorer l'accès à la ville de Saint-Pierre aussi bien par l'Étang-Salé, par le Tampon – je sais **Monsieur Jacquet HOARAU** que cela vous tient à cœur et aussi par Saint-Joseph avec la section de Grand-Bois ; et aussi, dans le projet BAOBAB qui concerne la section Nord et là-aussi nous avons une bonne coopération avec la CINOR pour travailler sur ce projet essentiel pour le territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

C’est bien une vision pragmatique, une vision qui se veut coopérative, qui se veut plus engagée pour notre territoire au-delà des considérations politiques et politiciennes comme ça a pu se faire auparavant. Nous travaillons avec tout le monde ; travailler avec tout le monde, c’est avant toute chose travailler pour les Réunionnaises et les Réunionnais.

En complément, je voudrais vous parler du réseau de Car Jaune. Car Jaune qui, là-aussi, va connaître un renouveau en 2025 avec son nouveau contrat de DSP qui entrera en vigueur et dans ce contrat, de manière très pragmatique aussi, c’est plus de fréquences, plus de cars, plus d’efficacité.

Nous aurons, dès janvier 2025, des nouveaux cars sur le réseau, des cars neufs qui font hommage et honneur au réseau Car Jaune qui est le réseau interurbain et vitrine de transport sur le territoire de La Réunion.

Donc, là-aussi, il y a une forte ambition pour nous de faire en sorte que tout le monde puisse se déplacer sur notre territoire et que tout le monde puisse accéder à un transport de qualité.

Et c’est bien en cela que nous voulons donner cette nouvelle ambition à Car Jaune qui deviendra très rapidement un réseau de cars à haut niveau de service. Et donc là, c’est une vision on va dire, à court/moyen termes. Nous n’oublions pas nos projets de long terme, notamment avec l’ambition d’aller à long terme sur un réseau ferré sur l’île de La Réunion. Nous aurons l’occasion d’y revenir plus tard mais en tout cas, il y a une volonté pour notre majorité régionale de faire du transport une politique ambitieuse et pragmatique en même temps et à penser avant toute chose à l’intérêt général et à l’intérêt des Réunionnaises et des Réunionnais. Merci.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Alors, tu n'as pas dit que 26 bus, demain 83 bus…

Monsieur Patrice BOULEVART :

… 83 bus neufs ? Oui, dès janvier, on aura 83 bus neufs sur nos réseaux Car Jaune.

Madame Huguette BELLO :

Janvier 2026.

Monsieur Patrice BOULEVART :

Oui, c'est ça dès le développement du contrat.

Madame Huguette BELLO :

Merci beaucoup. Je vais donner la parole à **Karine NABENESA** pour qu'elle fasse un petit point sur l'information qui est tellement liée à l'économie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Karine NABENESA :

Merci Présidente, bonjour chers collègues. Alors, effectivement, pour peut-être apporter aussi quelques précisions suite à l'intervention de **Monsieur MOREL** et lui dire que parmi ses propositions, il y en a une sur laquelle nous aussi on a travaillé, c'est l'effort pour l'économie se traduit aussi chez nous dans notre action par l'insertion par la formation qui est une compétence pleine et entière de la Région Réunion et lorsque nous travaillons à former les demandeurs d'emploi Réunionnais, c'est autant d'actions que nous menons pour élever notre capacité à faire en sorte que nos entreprises soient performantes demain. Ou qu'un plombier, un menuisier formé ou quelqu'un qui est formé à l'intelligence artificielle, par exemple, puisse demain créer sa propre entreprise et donc, générer comme vous l'avez dit si bien, ce fameux cercle vertueux qui consisterait à faire en sorte que les entreprises ne ferment pas, que certaines se créent et que forts de cette création, l'investissement que l'on porte dans la formation soit au service de notre économie.

Et de la même manière, agir pour lutter contre le chômage permet aussi à nos concitoyens d'accéder à un emploi et lorsqu'on a un emploi, on peut consommer davantage et lorsqu'on consomme davantage, on fait vivre effectivement notre économie également.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Et donc, cet effort sur la formation, nous l'avons mené depuis notre arrivée en 2021, et plus particulièrement lorsque nous avons avec un acte très fort et courageux de notre Présidente de Région, de resigner le PACTE puisque ça nous engageait à défaire et à déconstruire ce qui a été fait ici même à la Région et donc, cet acte fort signé en 2021 porte aujourd'hui ses fruits puisque nous avons effectivement eu un comité de pilotage avec l'État avec qui on s'est engagé sur le pacte pas plus tard que le 5 décembre dernier. Et donc pour dire en fait que nous avons, depuis 2022, triplé le nombre de places qui étaient disponibles pour la formation des publics les plus éloignés de l'emploi. Je parle du public PACTE. Nous sommes passés de 2000 places en 2022 à 6900 places aujourd'hui.

De façon très claire, cela veut dire que les personnes qui sont, aujourd'hui, au RSA ou qui sont au chômage depuis un certain temps peuvent trouver aujourd'hui 7000 places de formation disponibles pour aller se raccrocher par l'insertion, par la formation au monde du travail.

Mais plus largement, ce bilan avec l'État aura permis de pointer une réalité qui est celle de notre territoire aujourd'hui, qui est de dire que la formation professionnelle, dans sa globalité et au-delà du PACTE aura permis cette année 2024 à plus de 13 000 Réunionnais d'accéder à une formation.

Ce sont des chiffres relativement édifiants ; 116% d'évolution depuis 2022. On est passé de 6000 places de formation sur le territoire réunionnais à un peu plus de 13 000 places en cette fin d'année 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Vous dire aussi que notre effort pour l'économie, c'est dans une logique de création et de cohérence avec notre schéma de développement économique puisque ces formations sont déployées dans des secteurs stratégiques économiques en lien avec les contrats de filière et le schéma SRDII.

Donc, pour l'année 2024, on peut citer par exemple 2000 places dans le BTP parce que, **Monsieur MOREL**, nous sommes conscients des chantiers à venir. Mais encore dans les formations sanitaires et sociales ou encore dans la santé, la logistique, tous les métiers qui font sens et qui sont porteurs pour notre territoire. Parce qu'il s'agit effectivement d'essayer de former juste pour pas qu'il y ait de la redondance et qu'on se retrouve à ne pas forcément être opérationnels demain dans le marché économique.

Voilà ce que je voulais dire sur la formation. Je vous remercie.

Madame Huguette BELLO :

Merci Karine. Je donne la parole à **Patrick LEBRETON**, chargé de l'économie.

Monsieur Patrick LEBRETON :

Oui, Madame la Présidente et mes chers collègues. Après que certains collègues se sont exprimés en réponse à **Monsieur Jean-Jacques MOREL**, moi je veux vraiment dire on est conscient que nous tous qui sommes ici, nous sommes dans une démarche qui consiste à défendre et à protéger les Réunionnais autant que faire se peut.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

La situation actuelle n'est pas facile, ce qu'on a à présenter ce matin sur notre travail à réaliser au plan budgétaire est complexe. Et il est d'autant plus complexe qu'on n'a pas de visibilité au plan national. Quand je parle de contexte inédit, c'est ça. Ça ne s'est jamais vu. Et on est en train de parler d'un budget qui a une matrice qui, en général, est le PLF et nous n'avons même plus de pilote dans l'avion.

Moi, je n'ai pas de connaissances en matière de permis aviateur ou aéronautique, mais je peux vous dire, **Monsieur MOREL** qu'on a beaucoup de boutons et que moi, mon effort c'est de faire en sorte que j'utilise ceux que je maîtrise et j'utilise le moins possible ceux à quoi nu connait pas à quoi ça peut servir.

Et c'est assez étonnant venant de votre camp politique que d'entendre dire qu'il faudrait aller sur le levier des subventions. C'est vrai que la période est difficile. Mais pourquoi je vous dis que c'est surprenant ? C'est parce que, avant un exercice, un mandat, on fait une campagne et la campagne quelque fois, pour les plus studieux, les plus investis, est précédée d'une précampagne où on essaie de rencontrer un certain nombre d'acteurs économiques. Et figurez-vous que les acteurs économiques qui nous ont dit que la situation est inquiétante, il y a deux ou trois ans, ça ne date pas d'aujourd'hui – même 4 / 5 ans, ils n'ont pas manqué de nous dire, après les Gilets Jaunes, pendant la crise sanitaire, etc…, que nous chefs d'entreprises nous ne demandons pas de subventions. Leur terme, c'est dire nous ne voulons pas être assistés. On vous demande de nous accorder des avances, on vous demande de nous faire des prêts, avec autant que faire se peut, certaines garanties, un partage de risques avec les banques, etc…

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Donc, ce qui fait que ce qu'on fait aujourd'hui, c'est surtout en écoutant et en ayant écouté les acteurs économiques – c'est-à-dire ceux qui font marcher l'économie dont certains aujourd'hui sont au plus mal. Notamment les très petites entreprises.

Vous savez, nous avons mis en place 14 dispositifs d'aides en faveur des petites entreprises et des autres. Le faire va permettre d'injecter dans notre économie, 44 millions d'euros, un peu plus, et les 3 banques qui viennent avec nous aujourd'hui, nous assurent qu'au regard de ce que la financière Région Réunion avait mis en place sur la première génération qui a couru de 2018 à 2023, que l'on pourrait nous là, au lieu des 80 millions qui ont été mobilisés en effet levier aller sur 100 millions.

On a fait savoir vers quoi on y est ; moi, je peux vous dire que depuis que l'on a signé devant tout le monde, beaucoup de chefs d'entreprise nous ont demandés quelle est la marche à suivre ? Et nous leur avons dit, il y a 3 banques : la BFCOI, CEPAC et la BRED plutôt qu'une seule banque comme avant ; donc, ça élargit déjà le portefeuille client, à proprement parler.

Nous, nous envisageons de prendre, d'accompagner et surtout de demander à nos relais tels que les Chambres Consulaires mais pas que ; pourquoi pas le CROEC, les experts comptables, etc... Ou d'autres encore de nous accompagner à porter une information justement en direction de ce public cible, dans cette période très difficile que connaissent toute l'économie et notamment les petites entreprises et les très petites entreprises.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Nous nu la choisi de dire que nu fé. Le faire, c'est cela. Vous nous reprochez, vous appelez ça supplétif. Si 100 millions d'euros injectés dans l'économie de La Réunion c'est supplétif, je trouve que, non seulement c'est péjoratif – certains diront que c'est insultant. Mais un grand homme avait dit « il faut laisser du temps au temps » et là-dedans même si l'urgence plaide, il y a nécessité en effet d'aller travailler en ce sens.

Vous avez parlé d'export tout à l'heure. Mais il y a un dispositif qui existe et qui vit. C'est la prime Export dont le plafond est de 40 000 €.

Tout cela, c'est pour vous dire qu'il n'y a pas une Commission de Développement économique qui se fasse sans qu'on ne soit sollicités sur la prime Export, sans qu'on ait justement un certain nombre de dossiers qui touchent à l'économie, ou sur la Prime Régionale à l'Emploi, sur un certain nombre de mesures, etc…, on est sollicité.

En tout cas, aujourd'hui mobiliser le FEDER, se mettre prêt pour demain sur ces dispositifs, c'est tout simplement se dire qu'on ne veut pas rester les bras croisés, ni les bras ballants et on envisage en effet que sur l'année qui vient, sur les 14 dispositifs dont j'ai parlé tout à l'heure, en faveur des petites entreprises, nous puissions nous Région Réunion, offrir une communication dédiée pour qu'ils puissent ne pas être ignorants de la situation et pouvoir être utilement aiguillonnés et accompagnés dans cette démarche que la Région, très offensive et volontariste justement de la Région Réunion.

Voilà Madame la Présidente, ce que je voulais dire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Michel VERGOZ :

Madame la Présidente, mes chers collègues, 3, 4 remarques sur le budget. D'abord, je vais vous surprendre – je ne vais pas vous parler d'argent d'abord. Et pourtant de quoi parle-t-on ce matin ? d'un milliard et des brouettes sur le BP Région sans compter l'Europe. Je ne vais pas vous parler d'argent. Pourquoi ? Parce que, à quoi sert-il si on ne sait pas où on va en projet ? Moi, ce sont les éléments d'un projet qui vont me rassurer.

Je réponds à mon collègue Jean-Jacques. La filière canne qui est dans une situation cataclysmique, je suis peiné de cela. J'ai échangé hier avec quelqu'un pour lui dire à quel point tous les efforts que nous avons fait sur des décennies, 30 ans à Sainte -Rose ; on était à 59000. Je me rappelle comme si c'était hier. 960 tonnes de canne à la balance de la Ravine Glissante ; on a fêté en 2000 le passage à 100 000 tonnes et nous avons voltigé à 140 000 tonnes, Madame. Aujourd'hui, nous sommes à 60 000 tonnes. Je suis dégoûté.

La filière canne, **Jean-Jacques**, coûte 150 millions d'euros par an à l'Europe et l'État. J'ai dit, ce n'est pas une question d'argent là ; c'est une question de motivation des acteurs que nous sommes tous sur un projet. Il y a une atteinte très sérieuse au moral des troupes. C'est ça la réalité. Je l'ai dit au préfet la semaine dernière qui nous visitait.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Bien sûr qu'il faut parler d'argent Madame. Bien sûr qu'il faut ; mais à quoi sert le vent si on ne sait pas où on va ? Moi j'ai pratiqué un peu la voile. Vous tournez en rond. C'est ça qu'il faut qu'on assimile.

Madame la Présidente, j'ai trouvé vos propos sur les finances tout d'abord. Le mot de la Présidente, je l'ai lu. J'ai essayé de lire les 1000 pages du Budget – pas facile. Je pense que mes collègues dans cette salle peuvent témoigner à mes côtés qu'on ne les a pas toutes lues, les pages. Mais je suis allé à l'essentiel.

L'essentiel m'amène à penser que vous avez été modérée dans vos propos, lucide et responsable. Et si je vous le dis, c'est parce que j'ai entendu d'autres dans cet hémicycle et à l'extérieur bien évidemment, mais qui sont là ce matin, parler du scandale. On nous demande à la Région 11 millions d'euros d'effort. 11 millions d'euros d'effort sur 1 milliard. Si on détourne notre attention de cela, je me dis quelle injustice.

J'ai dit à des collègues dans cette salle ; entre 2012 et 2017, nous avons participé, les Collectivités réunionnaises, même les Communes de moins de 30 000 habitants. J'en étais. Nous avons participé pendant 5 ans – merci **Patrick**, merci Monsieur le Premier Vice-Président – au redressement de la République française au rétablissement des comptes publics. Cela a déjà été fait des fois par des collègues dames qui sont ici et qui, avec une certitude sans borne, disent les leçons de choses. Cela m'est insupportable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Il fallait que je vous le redise ici et que je vous dise, Madame la Présidente, que je vous suis sur cette question puisque vous nous avez exposé en Commission Permanente pas plus tard que la semaine dernière votre – pardonnez-moi – ras-le-bol des dépenses inefficaces, voire inutiles. Cherchons à réduire nos dépenses.

Est-ce que nous pouvons trouver plus d'1% de notre budget en réduction de nos dépenses ? Je réponds les yeux fermés. Oui, je suis prêt à vous y aider.

Quelques exemples, récents ? Deux lycées nous proposent des surfacturations d'eau sur 2 ans de 350 000 euros. Vous êtes assis ? 350 000 €. Et avec un dégrèvement, Madame la Présidente, il nous restait à payer 210 000 €. C'est une honte.

Dans le même temps où la Région fait des efforts conséquents en direction de nos lycées ; cela est inadmissible. Macron n'a rien à voir là-dedans. Je vous le dis pour que nous revenions sur l'essentiel de notre attention. Elle est locale notre attention. Elle n'est pas Parisienne. Nous devons nous occuper de nos affaires. Sur Macron, Mélenchon, Madame Le Pen, ou qui que ce soit ; ils n'auront rien à faire de ces choses-là.

Un web market à 300 000 €, Madame, vous l'avez effacé. Je vous l'ai proposé. Mais vous avez été réactive. Un web market, ça apporte quoi ça, un web market sur l'économie de l'Est, **Patrice** ? 300 000 €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame la Présidente, j'arrête sur ce dernier exemple, sur ce sujet des finances. Et dès l'effort simple, sans transpiration sans huile de coude comme on dit en créole que nous pourrions faire ensemble. ILEVA, les déchets – Article 14-1, vous savez ce qu'ils mettent nos collègues Réunionnais là-dessus ? Ils disent – c'est écrit noir sur blanc Article 14-1 qu'à partir de maintenant vous paierez vous, Région, obligatoirement à minima, c'est écrit dans l'article du Comité Syndical, 30% de leurs dépenses de fonctionnement. Mais pour qui me prend-t-on ? Il faut que ça cesse ça Madame. Il n'y a pas besoin de consultation juridique pour dire à mon collègue Michel FONTAINE – tu t'arrêtes, tu nous respectes – cela est indigne d'élus Réunionnais, que l'on puisse à partir d'un simple Comité Syndical, donner sur des finances, sur des années, une ligne de conduite à une institution comme la nôtre – cela est proprement scandaleux. Je le dis – je sais que je dérange - mais écoutez, on n'est pas là pour se faire plaisir ; on est là pour dire à La Réunion ce que nous allons faire avec ces sommes économisées, ces 530 000 € en 2024, Madame la Présidente sur ILEVA.

Et on sait qu'on passe la main mais je ne suis pas devineur pour vous assurer que le corps y passera. S'il vous plaît, Madame, retirons-nous de cela. Sans consultation juridique, vous êtes en droit de dire trop c'est trop ; vous n'avez pas Monsieur le Comité Syndical à me donner des engagements financiers quant au devenir de mon budget. Cela est honteux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame la Présidente, j'ai eu clin d'œil ; je vous ai envoyé un message et je vous ai dit quand on aura récupéré tous ces sous, qu'est-ce qu'on fera ensemble ? On les mettra sous le lit ? On le mettra à la banque ? Je vous propose que nous prenions ces sous économisés, inutilement mobilisés, pour répondre aux intérêts des Réunionnais sur la question de la vie chère et sur la question du pouvoir d'achat.

Tous les millions qui seront économisés parce que, partis dans des mauvaises directions, nous les rendrons aux Réunionnais d'abord ? C'est ce que je vous propose. Madame la Présidente, mes chers collègues, il y a urgence à parler à ceux qui nous ont mandatés pour être là. S'il vous plaît, il y a urgence à le faire. Je le vois comme tous les élus. Le terrain bouge, le terrain est inquiet.

Madame la Présidente, je vous parlais d'une tirelire et en clin d'œil, je vous disais allons faire une ligne budgétaire dénommée en direction des Réunionnaises et des Réunionnais, une ligne budgétaire que nous dénommerions la ligne du petit cochon. Ça me rappelle mon enfance, quand ma maman me donnait une tire-lire et elle me dit « Michel, sois précautionneux, mets centime par centime là-dedans ». Vous en avez aussi eu ce souvenir Madame la Présidente, on l'a partagé sur les finances.

Mais je voudrais vous dire deux choses sur le Développement humain, votre Axe 1. Sur la formation professionnelle, j'irai très rapidement Madame, s'il vous plaît, résistez.

Vous avez, avec le Gouvernement, effectué une démarche novatrice, innovante – j'allais dire même iconoclaste. La preuve, c'est que cela fâche certains syndicats.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Longtemps la formation professionnelle a été considérée comme une voie de garage. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Faites le Madame. J'ai été devant les travaux réalisés sur Notre-Dame de Paris par les Compagnons du devoir ; j'ai été époustouflé. Tous les corps de métiers ont fait un travail remarquable, souligné par le monde entier. C'est quoi ça ? Ce sont des artisans ?

C'est la formation professionnelle. Quelque part, il n'y avait peut-être pas cela avant. Mais ce sont des référents. C'est l'excellence.

Et, Madame la Présidente, je vous mets en garde contre certains syndicats, dont une militante a déclaré en octobre 2022 – je peux vous le redonner – « la formation professionnelle c'est une voie de destruction », a-t-elle dit. Et elle a rajouté : « c'est une voie qui forme des robots ». Ça, c'est inacceptable. Je salue votre engagement sur ce chantier.

Sur la cohésion sociale et la solidarité, toujours dans le Développement humain, vous dire que 4 millions d'euros reconduits sur la bonbonne de gaz sans contrepartie – je dis bien sans contrepartie – sur un marché monopolistique, c'est-à-dire protégé, garanti, ce n'est très pas bien, comme dirait mon petit-fils.

Et je le dis aussi en direction du Département. Revendiquons, Madame la Présidente, revendiquons notre présence à la table des administrateurs du prix des carburants et du gaz. Je n'ai pas le temps de vous lire les 12 éléments dont personne ne parle, les 12 éléments constitutifs du prix du carburant et du gaz. Je vous le cite parce que même certains mots vous les aurez comme moi, jamais entendus.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Le FOB, vous connaissez – le Free On Board – le fret, les assurances, les surestaries allez voir ; le coulage océans, prix CAF, les frais financiers, 3% de la valeur CAF, 2,4% pour le gaz. Le prix du passage, toutes les prestations de la réception du bateau jusqu'à la restitution à la station-service. Le transport routier, la fiscalité bien évidemment, les marges industrielles de distribution – tout cela rajouté au prix de la bouteille de gaz et du carburant, la commission des agents uniquement pour le gaz s'il vous plaît et la marge des détaillants.

Madame la Présidente, vous semblez croire que parce qu'à la télévision, tous les mois vous entendez le prix a changé. Mais le prix a changé par rapport – soit au cours du dollar, soit au cours du baril. Mais il n'y a pas que ça. Pensez à chaque fois que l'on vous dit ça, qu'il y a 12 autres éléments constitutifs du prix du carburant et du gaz que l'on vous cache. Revendiquons notre présence autour de la table où l'on administre ces prix du carburant et du gaz.

À propos du Développement économique, Madame la Présidente, j'accélère, ne pas parler du Comptoir Colonial dans un budget au chapitre Économique – c'est faire l'impasse sur un mal qui ronge le pays et qui gangrène La Réunion. Le Comptoir Colonial est une réalité ; pour le déverrouiller ça coûte peu ou ça ne coûte rien. Par contre, déverrouiller le Comptoir Colonial, ça peut rapporter gros.

Rapporter déjà la liberté en économie, rapporter l'installation de la concurrence en économie, et ce n'est pas peu dire. Rapporter la confiance et rapporter la préservation du pouvoir d'achat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Je fais à nouveau une proposition, Madame la Présidente. Parce qu'il faut effectivement proposer les choses et non pas seulement être dans les incantations.

Sur le marché du carburant et du gaz, référent en matière de monopole à La Réunion, tous les outils législatifs et matériels existent pour créer une SEM avec des privés qui n'attendent que cela. Prenez la tête de cette démarche qui serait exemplaire.

Enfin, sur le développement durable, je voudrais saluer **Patrice BOULEVART**. J'aurais été à ta place que je n'aurais pas fait mieux. Vas-y ; mais, on est très en retard. On part de très loin. Quand vous dites, sur le réseau routier, vous mettez 61% de plus en investissement, c'est vrai : 83 millions d'euros.

Mais je pense que pour sortir du rêve de « on fera des routes et on règlera le problème », avant que ce rêve ne devienne cauchemar, il est déjà pour moi. Allons investir dans ce que vous faites, Madame. C'est votre majorité qui avait introduit cette démarche de façon beaucoup plus volontaire en investissant pour 2025, 46 millions d'euros en CP - je parle d'espèces sonnantes et trébuchants pour la réalisation des projets en faveur des transports en commun : +21%.

Réalisez, Madame la Présidente, très rapidement un état de réservation foncière pour faire que votre réseau armature – Car Jaune, soit sécurisé sur toute l'île avant que l'urbanisation ne gagne, ne nous étouffe, ne nous empêche.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Il y a urgence – nous avons perdu près de 20 années à discourir sur quelle sera la motrice ; est-ce que ce sera un train, est-ce que ce sera un TGV ? On s'en fiche de la motrice. Faites la réservation foncière. Et s'il vous plaît, **Patrice**, garde toujours à l'esprit d'afficher, oui – réseau ferré. Allez-y Madame ; faisons rêver.

On a constaté qu'on n'avait pas d'argent quand même, qu'on s'était fait shooté par le Tribunal Administratif de la Cour d'Appel de Bordeaux. Qu'est-ce qu'il faut faire une réserve foncière par BHNS ? Un bus à haut niveau de service. Pourquoi ? Parce que là où tu as fait la réserve foncière pour le bus, le train pourra passer. Le réseau ferré pourra passer. Mais là où tu as fait ta réserve foncière à partir d'un projet train, si tu le rates, le bus ne pourra pas avoir suffisamment d'espace pour être construit.

Je voudrais que nous soyons imprégnés de cette démarche. C'est 2 principes simples.

Enfin Madame je termine sur l'aménagement du territoire, je ne vais pas vous laisser tranquille là-dessus, parce que de plus en plus je suis absorbé par ce que j'ai relu d'un petit livre rouge que j'ai gardé chez moi et sur CBO Territoria.

Le 12 mai 2005, dans une Assemblée remplie à craquer à la NORDEV, le Groupe BOURBON présentait son projet sur 3600 hectares, sur le Sud, sur l'Ouest, sur le Nord. Et 6 jours après, le 19 mai 2005, 3600 hectares de la terre réunionnaise étaient côtés en bourse. Ça s'est passé en 2005. Tout le monde peut le vérifier et nous sommes en train de produire certaines références à cette date.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, déclarait dans le mot du Président, ceci : *« CBO Territoria est une réponse à un besoin »* et à la page 5 de ce même petit fascicule, il était écrit « *CBO Territoria ne réalisera pas de logements sociaux* ».

Un ange passe. Cela s'est passé devant une salle pleine à craquer. Page 6 : « *la structure foncière de CBO Territoria se caractérise par des unités foncières importantes - plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'hectares sur chaque site ».* Elle lui confère donc un quasi contrôle de la construction sur ces zones. Page 6. *Sic*

Page 7 : « *ces terrains sont situés à l'intérieur même et à la périphérie des zones urbaines ou touristiques les plus porteuses et la plupart du temps à des endroits stratégiques où il n'existe que peu de terrains disponibles pour la construction. » sic*.

Enfin, Page 9 : « Les connaissances et relations liées avec les différentes autorités compétentes, et le partenariat actif établi avec les Collectivités, confortent CBO Territoria dans ces différentes options. »

Madame la Présidente, gravement, et ça sera pour moi mon fil rouge jusqu'à ma sortie de la politique, parce que je ne peux plus supporter cela. Vous prenez le monopole de tout à l'heure en économie, **Monsieur MOREL**. Vous prenez la main mise, l'étouffoir mis sur l'aménagement du territoire, le symbole même de notre responsabilité ici dans cette salle.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame, avec 2026 en objectif fin du SAR, ce sera peut-être un peu après jusqu'à ce qu'il soit entériné, réglons la question de la stratégie foncière globale à La Réunion. Cartographions cette aire à forte tension spéculative. Cartographions-les. Et mettons leur devenir en adéquation avec nos projets avec vos projets, vous politiques.

Voyons l'économique. Voyons les investisseurs, les acteurs économiques ; parlons-leur. Mais faisons ce travail ensemble. Ne subissons pas les choses. Madame la Présidente, je vous soutiens dans l'action. Ce matin, j'ai échangé avec certains de vos amis, pour leur dire qu'il se pourrait que vous soyez en danger. Il faut vous protéger ; à une seule condition : c'est que vous n'abdiquiez pas. Je vous encourage à filtrer les sollicitations que vous avez, les sollicitations que vous recevez, qui sont nombreuses. Dire non aux profiteurs pour servir au mieux les intérêts de notre population doit être l'objectif principal pour rassurer la population sur la question de la vie chère qui la trouble, qui la met mal à l'aise et pour sauvegarder son pouvoir d'achat.

J'allais dire, si vous le permettez Madame : à nous de jouer.

Madame Huguette BELLO :

Je vous remercie **Monsieur VERGOZ.** Mais vous savez aussi qu'il y a des personnes bien puissantes, très puissantes qui ont essayé de me mettre les pieds sur la nuque – ça n'a pas marché.

Je vais donner la parole à **Jean-Bernard MARATCHIA.**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA :

Merci Madame la Présidente, chers collègues. Moi, c'est pour parler depuis notre arrivée à la Région, la Présidente a parlé des états généraux de la canne, à chaque rencontre avec le préfet, qu'il y avait une rencontre presque tous les mois avec les agriculteurs, les syndicats, les collectivités, je posais la question c'est quand on organise les états généraux de la canne. C'était en 2021 ; on est en 2024. C'est juste avant le départ du préfet, là, il dit qu'il faut organiser les état généraux de la canne. Et il n'y a pas que la canne en danger ; cette année on voit bien, il n'y aura pas de letchis. L'ananas Victoria est en danger aussi. Et on sait que notre ananas à Paris est très demandé par les consommateurs, les fruits de la passion.

Je reviens sur la canne, par exemple. Si seulement on avait la possibilité de faire 2 millions de tonnes de canne quand on sait qu'une tonne de canne est payée pour les agriculteurs 12,80 € pour la bagasse et 2 € de prime, ça fait presque 15 € ; 900 000 tonnes x 15 € et ça aurait été plus de 15 millions d'euros dans la poche des agriculteurs à La Réunion. Mais nous on voit le tonnage de canne baisser comme dit **Monsieur VERGOZ** et c'est un peu la faute de tout le monde. Et on est en train de perdre nos meilleures terres mécanisables et on n'a plus de main d'œuvre ; on a agrandi les agriculteurs, on a dit aux agriculteurs sur 5 hectares on ne peut pas vivre ; il faut avoir plus de 10 hectares. Et on n'a plus de main d'œuvre et l'agriculteur il n'arrive plus à entretenir son champ.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Ce n'est pas qu'il est paresseux ; il n'y a plus de main d'œuvre. Les cannes deviennent en friche et le tonnage baisse. Il faut revoir le modèle agricole et il faut aussi qu'on arrête de prendre les meilleures terres pour construire. Et un préfet m'a dit tout le monde cherche les meilleures terres pour cultiver et pour construire parce que c'est plat. Il y a moins de travaux, on dépense moins mais au détriment du monde agricole. Et on a signé le plan souveraineté alimentaire pour essayer de nourrir La Réunion quand on sera 1 million d'habitants. Et ce n'est pas en faisant comme ça qu'on va le faire.

C'est pour ça que je dis que toutes les Collectivités doivent mettre la main ensemble. L'année prochaine – moi je vois le secteur de Saint-Pierre, il y a des agriculteurs ne vont pas fertiliser parce qu'ils n'ont plus d'argent. Ils ont perdu la moitié de leurs récoltes. Ils étaient déjà en difficulté et l'année prochaine il y aura moins de canne si on ne fait rien.

Et c'est là qu'il faut réagir parce que les cannes, il faut que dès maintenant qu'on fertilise et qu'on fasse l'entretien pour pouvoir avoir un tonnage l'année prochaine.

Moi, en tant qu'agriculteur – ça fait 42 ans – et j'ai peur pour la récolte de 2025. Et si on ne fait rien, on va être en-dessous d'un million. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Jean-Bernard** ; alors, quel préfet i dit à ou ça ? ou donne pas le nom ?

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Michel VERGOZ :

Madame la Présidente, s'il vous plaît est-ce que je peux mettre deux dates dans la tête de nos collègues ici officielles. 2013 : vente par CBO Territoria parce que je vous ai parlé de CBO Territoria, à 3 opérateurs belges – la holding s'appelle HENDIGO. 2013 ; 3 opérateurs belges. Et dans un communiqué du 28 janvier 2022, le groupe se transforme en TOLEFI et les 3 opérateurs belges deviennent 1 opérateur belge, dénommé Monsieur Serge GOBLET. Voilà. La terre réunionnaise est aux belges. Je vous remercie.

Madame Huguette BELLO :

Inaudible

Monsieur Christian ANNETTE :

Oui je rebondis sur ce que disent **Monsieur VERGOZ** et **Monsieur MARATCHIA.** Parce que j'allais dire à **Monsieur VERGOZ** que suite à son premier développement sur CBO, il avait oublié une date qui était celle de 2013. Effectivement. Et je le redis et je le répète car c'est chez moi aussi une obsession quand on parle de l'aménagement de La Réunion, je connais le pouvoir de CBO Territoria, moi comme vous. Et rien ne se fait à La Réunion sans les intérêts privés étrangers sans les Belges et qu'ils ont un très grand pouvoir de lobbying auprès de toutes les Collectivités et qu'ils sont en mesure de nous vendre n'importe quel projet soi-disant créateur d'emplois mais ce sont toujours des emplois subalternes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Mais ils servent leurs propres intérêts et ça rejoint ce que dit **Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA** sur la protection de la canne, sur les investissements à faire. Et je suis animé de la même obsession quand on parle de l'aménagement de La Réunion, l'aménagement du territoire. Parce que je le redis, nous sommes le seul territoire au monde où ce sont bien des intérêts privés étrangers qui verrouillent tout si on veut faire du logement social. Et ils en ont fait, 800 à Beauséjour ; ils en font partout. Parce qu'entretemps, le logement social est devenu éligible. Donc, il y a que leurs intérêts. Je voulais rebondir là-dessus. Je pense qu'on doit effectivement tous être très très très vigilants parce que CBO Territoria, Madame la Présidente, est un groupe très puissant, protégé à tous les niveaux. Du temps de Monsieur de CHATEAUVIEUX, il appartenait lui-même à des directoires aussi divers et variés ; il était au CAC 40 ; il était partout – donc inattaquable.

Pour la petite anecdote, depuis 2008 j'ai attaqué la ZAC Beauséjour et c'est toujours en cours ; c'est au PNF. On me dit que ce n'est pas enterré mais ça ne progresse pas beaucoup. Mais j'ai bien compris qu'entre les intérêts de CBO et ma plainte, il y a un fossé.

Monsieur Michel VERGOZ :

Rien n'est inattaquable, Madame. Moi je suis pour la résistance ; rien n'est inattaquable. On est en démocratie, en pays de droit. Seulement, il ne faut pas rester seul.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Fabrice HOARAU :

Je vous remercie Madame la Présidente. Juste une minute pour intervenir sur le rail. J'ai entendu un jour un grand tennisman dire à un jeune tennisman : « avant de gagner une finale, il faut savoir la rêver ». Et je crois que comme l'ensemble des Réunionnais on rêve d'avoir un train à La Réunion. Mais au-delà du rêve, nous espérons et nous travaillons pour que 2025 soit une bonne année pour le train à La Réunion et pour l'émergence d'un réseau ferré à La Réunion. Voilà. Merci.

Monsieur Michel VERGOZ :

Moi je ne suis pas la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux qui casse les rêves.

Monsieur Fabrice HOARAU :

Et je vous dirai une dernière petite chose. Il y a un ancien président de la République qui a dit « ce n'est pas l'argent qui fait le projet mais le projet qui fait l'argent ».

Madame Huguette BELLO :

Inaudible

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Patrick LEBRETON :

Oui, Madame la Présidente, chers collègues, sur les deux remarques et notamment les propos tenus par **Michel VERGOZ** et revenir en conclusion sur la première intervention de **Monsieur MOREL**, je dirai un peu notre position à nous aujourd'hui quand je reviens sur le tableau de fond qui doit être celui de nos finances et du souhait, pourquoi pas si nous voulons porter nos rêves demain d'avoir un budget dédié qui nous permette de le porter justement en tant que tel. Et je me suis exprimé récemment là-dessus.

Sur la proposition de **Michel VERGOZ** à travailler à des économies, il y a des phénomènes aujourd'hui, Mesdames, Messieurs les collègues que l'on voit et que moi, en ma position de maire, je profite de la tribune aujourd'hui que l'on a auprès de la Région sans me faire non plus trop prolixe ; et il y a un phénomène sur les tarifs de l'eau.

Moi, il m'arrive souvent de voir dans les réceptions de public par exemple, le constat de montants de factures de plus de 10 000 €. C'est devenu une habitude chez les concessionnaires, ceux qui ont des DSP, etc… Comment on peut penser – j'ai eu. L'extrême gravité de constater qu'on réclamait, dans ma commune, 120 000 € à une dame qui est au RSA. Ça c'est insultant, **Monsieur MOREL**, de voir des choses comme ça. 120 000 €. Et là, je suis en train de recoller toutes les factures qui dépassent 3000, 5000 €, 10 000 € parce que ça ne choque même plus ceux qui réclament aujourd'hui.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Mais nous sommes à un souterrain de fuites alors à La Réunion ; ce qui veut dire que tous ces DSP qui ont été octroyées à ces organismes qui portent différents noms, ça a été plus que juteux, je dirai, sur le sursol mais à l'intérieur du sol, les fuites ne sont pas pour tout le monde.

Comment avoir l'insolence de demander à quelqu'un qui est au RSA 3000, 5000, 10 000, 120 000 €. Il n'y a plus de limites.

Donc, si on veut en effet demain, porter notre action – *jete pas dan la cour de l'autre hein* – donne pas à la Région seulement à faire. Nous maires, nous élus des intercommunalités, *na na in gros boulot à faire*. Et moi je penche de plus en plus à faire valoir que peut-être la récupération Régie Communale peut être une solution.

Comme ça, si on *moukate à moi, mi koné ki ça relèv de moi. Sauf aujourd'hui, je ne sais pas où va cet argent.* Peut-être que comme vous, je sais où ça va. Et ce n'est pas pour nous à La Réunion. Ça, c'est un premier point. Alors, si on a le courage, on l'affiche.

Sur les carburants, je le dis, Madame la Présidente peut le lire aussi, sur l'administration du prix des carburants et du gaz, ça aussi c'est un rêve. Mais ça ne nous empêche pas d'en prendre le chemin.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

En début d'année la Présidente a décidé de provoquer une réunion avec la SRPP notamment, et le préfet ne peut pas là-dessus cacher – on ne sait pas qui était lequel quand la décision a été annoncée – et en réalité de Comptoir Colonial et de propositions affichées, il y a cet élément-là.

Enfin, sur le foncier, moi je me pose la question à l'heure d'aujourd'hui. Vous voyez la même chose que moi dans vos communes, non ? Vous voyez cette spéculation qui s'opère. Il y a les grands groupes mais il y a un certain nombre de petits groupes de personnes bien organisés qui, à La Réunion, pose la main sur le foncier. Foncier agricole pour construire demain.

Ça veut dire quoi, ça ? Qu'en gros ils anticipent sur les élus que nous sommes, sur la capacité à faire change *à nou* demain un PLU. Ce qui veut dire qu'en gros, ils vous disent d'ores et déjà, voilà, comment les choses il fait.

Récemment, cette semaine, Axel VIENNE a reçu quelqu'un chez moi, *nous nu fait* une OAP pour faire des logements, *le boug té fine déjà porte à lu aller voir la personne en question ek ki nu fine discuter*, dont le montant se chiffre à 1,2 million, et lu li propose 2,7 millions sur les terrains agricoles. Moi, je prévois éventuellement de faire retourner ces terrains-là en zone agricole. *Ou bien, la famille i connait vers quoi nu part*. Qui réagit ? Ce n'est pas ça la proposition. La proposition est que, au moment où on discute du SAR, armer notre réflexion pour faire demain un établissement public foncier de La Réunion mais qui gère la terre agricole. La SAFER n'a plus de moyens. Est-ce qu'on se dit ça ? La SAFER n'a plus de moyens. Et on remarque à chaque fois qu'on perd des terrains.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Après on se dit, oui nous visé 2 millions de tonnes de canne mais *nou lé* à 1 million. Peut-être *si nu place le problème là où il doit être, la focale là* où elle doit être, peut-être qu'on découvrira des choses. Ou comme les fuites d'eau dans les souterrains qui arrangent bien les sociétés Parisiennes ou Européennes, nous pourrions utilement réagir.

Enfin, je terminerai par la remarque de **Monsieur MOREL** tout à l'heure. Les réponses, j'ai donné tout à l'heure sur un nombre de mesures. J'ai envie de répondre – avec le plus grand respect **Monsieur MOREL**, vous me connaissez - qu'en fait, le cadre que l'on a aujourd'hui, la Région ne peut pas s'approprier le rôle de l'État. Ni même ceux des autres. Mais il y a un travail à faire. Et moi, ça me rappelle, en ma qualité de modeste maire que je suis, j'ai deux images : un PC Orsec et l'autre une image, je dirai, footballistique – j'avais un entraîneur ; je n'étais pas un grand footballeur mais en cadet ; j'avais un entraîneur qui disait : « Lebreton, chaque homme a sa place, chaque place a son homme ».

Dans ce que vous, vous proposez, je vois aussi l'exemple d'une image PC Orsec ; c'est quoi ? Tourner dans une mairie, y in peu ki connait là. Le PC Orsec c'est quoi ? C'est l'État ; c'est l'autorité en haut. Il y a la population et le territoire que nu doit couvrir et respecter les intérêts.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Mais on a, l'État, la Collectivité en général, c'est plutôt la Mairie qui doit protéger la population et indirectement son territoire et puis les secours. Tout le monde ne fait pas le même boulot ; par contre, le Maire, **Monsieur MOREL**, qui là – mi fait un parallèle – c'est la Présidente de Région et sa majorité, et vous, nous tous qui travaillons, nu sa pas faire les secours, mais nu sa pas non plus décréter, mettre en place l'alerte orange, rouge ou violette. Ça, c'est le préfet.

Donc, à ce niveau-là, j'ai envie de vous dire la responsabilité face à la situation des entreprises, mérite d'avoir 3 niveaux d'actions. Un niveau de sauvegarde avec l'action des organismes et l'État pour des moratoires potentiels, le confortement – cette étape-là, par des outils comme le FAIRE pour stabiliser les entreprises, comme les 14 mesures dont on a parlé – là c'est le rôle de la Région.

Et puis, un autre niveau qui est celui de la relance de l'économie réunionnaise par des mesures nationales telles que la LODEOM ; c'est pour cela que tout le monde, tous confondus parmi nos parlementaires, on défend pour que justement on ne perde pas des mesures essentielles qui ont fait – et c'est prouvé – un rapport le décrit et le trace là-dessus, ont permis de faire monter véritablement l'économie réunionnaise. C'est un plan Orsec avec 3 étapes où, comme je le disais, chaque homme a sa place et chaque place a son homme ou sa femme.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Très bien merci. S'il n'y a plus de questions après ces échanges, je vous propose de passer au vote, d'adopter le projet de Budget Primitif 2025, Budget Principal et 7 Budgets Annexes dont la répartition des autorisations de programme, autorisations d'engagements et crédits de paiements est décrite par chapitre en annexe N° 1 du rapport de présentation. Le vote est effectué au niveau du chapitre en Section de Fonctionnement et en section d'Investissement, sans vote formel sur chacun des chapitre.

Ce Budget Primitif pour l'exercice 2025 est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 1 291 656 897 € en mouvements réels et 2 528 155 495 € en mouvements budgétaires.

La répartition des crédits par budget, Budget Principal et Budgets Annexes est décrite dans le rapport de présentation et ainsi que dans les maquettes règlementaires jointes.
- D'ouvrir ou d'abonder au Budget Principal 2025 un montant en autorisations de programme en section d'investissement de 1 227 571 000 € ainsi qu'un montant d'autorisations d'engagement en section de fonctionnement de 296 132 000 €.

- De donner délégation à la Commission Permanente ou à l'Ordonnateur pour procéder à l'engagement des autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes en 2025 conformément au règlement budgétaire et au règlement financier ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- D'autoriser la Présidente du Conseil régional à opérer des virements de crédits de paiements de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles et de chacune des sections pour le Budget Principal ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil Régional à opérer des virements de crédits de paiements d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre ;
- De valider les taux de fiscalité régionale 2025 comme suit :
    - Carte grise : 57 € cheval vapeur

  Je vous informe que les autres taux demeurent inchangés. Il s'agit de la taxe sur les carburants, sur les rhums, sur les transports aériens.

  Pour ce qui concerne le taux d'octroi de mer régional, la loi 2004-639 du 02 juillet 2004 modifiée par la loi 2017-256 du 28 février 2017 entre 0 et 5%, les taux autorisés ;
- D'approuver la répartition du produit de la taxe spéciale sur la consommation de carburant par bénéficiaire Région, Département, Communes, EPCI telle que décrite en Annexe 4 du rapport ;
- D'approuver la répartition 2025 de la dotation globale pour le fonctionnement des établissements scolaires du second degré des lycées publics calculée sur la base des effectifs lors de la rentrée 2024 et présentée en Annexe n° 5 du rapport budgétaire ;
- De prendre acte du linéaire des routes géré par les services de la Région Réunion au 1er janvier 2023 fixé à une longueur de 668,080 kilomètres.

  Le détail de ce linéaire par section de route est décrit par arrêté SESR-2023-002-AP en date du 29 novembre 2023.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Secrétariat des Assemblées :

Monsieur MOREL + procuration de Madame LOCAME VAISSETTE – Monsieur VERGOZ.

Madame Huguette BELLO :

Adopté. Nous en venons maintenant au 3ème dossier inscrit à l'Ordre du Jour : le **Projet de Décision Modificative n° 4 pour l'exercice 2024.**

Le Projet de Décision Modificative vise à ajuster les prévisions budgétaires votées en dépenses et en recettes du Budget Principal de la Région au regard de la projection de la réalisation du 31 décembre 2024. Cette Décision Modificative 4 équilibrée en dépenses et en recettes d'un montant de -56 792 170 € en mouvements budgétaires propose des révisions de crédits de paiement compte tenu des réalisations projetées à la clôture de l'exercice 2024.

Ces ajustements budgétaires proposés sont décrits dans le rapport qui vous a été remis. L'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 03 décembre vous a été remis.

Nous allons maintenant passer au débat. Qui souhaite prendre la parole ? Si vous ne voulez pas prendre la parole, je vous propose de passer au vote, d'adopter la Décision Modificative n° 4 pour l'exercice 2024 du Budget Principal.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Les inscriptions nouvelles équilibrées en dépenses et en recettes s'élèvent pour la section d'investissement -69 500 000 €. Section de fonctionnement : +12 707 830 €. Le Budget 2024 après Décision Modificative n° 4 s'élève à 1 907 766 229,90 € dont 1 109 812 629 € en mouvements réels.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Secrétariat des Assemblées :

Monsieur VERGOZ.

Madame Huguette BELLO :

Cette Décision Modificative est adoptée. Nous allons maintenant passer à l'examen du rapport relatif à **la mise en place d'un budget Climat.**

Ce rapport vous présente les résultats d'une première expérimentation de l'évaluation environnementale du budget régional sous le prisme de la lutte contre le dérèglement climatique. C'est une démarche nouvelle pour notre Région qui a consisté à réaliser une revue des dépenses sous l'angle d'un objectif de neutralité carbone à atteindre ; un travail d'identification, puis de classement des dépenses en favorable, défavorable, sans impact sur l'environnement a été réalisé par l'ensemble des services de la Région selon une démarche et un outil de classement proposé par l'institut de l'économie pour le climat. C'est notre premier budget Climat de référence qui évoluera au fil des années et servira à mesurer la part du budget régional consacré aux transitions écologiques, à évaluer la cohérence de nos dépenses avec les objectifs environnementaux, à identifier et suivre les leviers d'amélioration de nos politiques publiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Pour cette année, il s'agissait de s'approprier de la démarche et de l'outil de budgétisation verte en associant l'ensemble des services et avec un portage politique en vue de vous proposer la budgétisation verte comme un critère d'arbitrage et une aide à la décision lors des décisions budgétaires de 2026.

Cette première évaluation d'une budgétisation verte est une opportunité de prévoir des moments d'échanges sur les enjeux environnementaux lors des discussions budgétaires.

Par ailleurs, dès cet exercice 2024, vous avez noté que le décret du 16 juillet 2024 qui, par application de l'article 191 de la loi de finances 2024 oblige les Collectivités de plus de 3500 habitants à produire une nouvelle annexe au Compte Administratif de l'exercice 2024 qui devra décrire la participation du budget régional pour la transition écologique, et plus particulièrement les investissements en faveur de la neutralité carbone.

Ainsi, le travail mené cette année sur le budget climat permettra de répondre à cette évolution règlementaire. Sans plus attendre, je donne la parole à **Patrick LEBRETON.**

Monsieur Patrick LEBRETON :

Merci Madame la Présidente. Lors du One Planet Summit de décembre 2017, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique – l'OCDE a lancé avec le soutien de la France le pari collaboratif en Green Budgeting – excusez mon anglais – ce projet avait pour vocation d'aider les états à développer une démarche de budgétisation environnementale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Le Parlement français en fait une obligation légale par la loi de finances du 28 décembre 2019 pour l'année suivante, 2020. La France a pris des engagements climatiques ambitieux lors des accords de Paris en 2015 et l'instauration d'un rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État permet de disposer d'un document unique, clair et accessible à tous pour vérifier que ces engagements soient traduits dans les choix budgétaires de l'État.

Depuis 2020, l'élaboration du budget de l'État comprend donc une composante verte chaque année. En annexe du projet de loi de finances, le Gouvernement publie un rapport - le Budget Vert qui recense l'ensemble des dépenses ayant un impact favorable ou défavorable sur l'environnement.

Certaines Collectivités locales se sont également conformées à cet exercice et cette année, nous avons initié une première démarche d'analyse de notre budget, en dépenses sous l'angle d'objectif climatique.

Le prisme adopté est celui d'atténuation au changement climatique à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui est l'un des 6 objectifs de la taxonomie européenne pour inciter les investissements vers des activités durables et les 5 autres sont :

- L'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels ;
- La gestion des ressources en eau ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- Le contrôle de la pollution et enfin ;
- La biodiversité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Pour parler de budget Vert, il faudra analyser chaque dépense sous l'angle des 6 objectifs sans que celle-ci cause de préjudices trop importants sur chacun des objectifs pour être considérée comme favorable à l'environnement.

Pour cette année, nous avons travaillé sur nos dépenses uniquement sur l'axe Atténuation au changement climatique. C'est donc notre premier budget climatique. Un travail important restera à poursuivre sur les autres objectifs avec notamment l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques compte tenu de notre situation géographique et de notre contexte insulaire.

Pour mener la revue des dépenses budgétaires afin d'identifier les dépenses favorables et défavorables, nous avons choisi de nous faire accompagner par l'Institut d'Économie Pôle Climat – I4CE en partenariat avec l'ADEME, l'Association des Maires de France, les Régions de France, les Communes et les métropoles partenaires.

Selon un bilan qui a été réalisé par l'I4CE en octobre de l'année dernière, après 4 années d'expérimentation par les Collectivités en hexagone, 11 Régions sur 13 ont d'ores et déjà produit un budget climatique. Nous sommes la première Collectivité en outre-mer à expérimenter cette méthode à La Réunion et en outre-mer.

Il s'agit, pour la Région Réunion, d'avoir une première cartographie de l'ensemble de nos dépenses en fonction des objectifs climatiques, qu'elles soient en section de fonctionnement ou d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Nous nous sommes fixés 4 pistes de travail :

- Mieux comprendre nos dépenses en faveur du climat ;
- Donner à la Collectivité les moyens de se requestionner ;
- Analyser les leviers d'action en matière d'arbitrage budgétaire futur ;
- Analyser l'évolution d'année en année des dépenses favorables ou celles pouvant être verdies.

Ce premier travail a montré toutefois que la Région Réunion, en tant que Collectivité d'outre-mer, a des spécificités locales. En effet, par rapport au référentiel I4CE, nos spécificités ne peuvent être évaluées de la même façon qu'une Collectivité en hexagone, ça peut se comprendre, notamment sur les déplacements aériens, ou la mobilité au quotidien et cela compte tenu de notre caractère insulaire et de notre éloignement géographique avec l'hexagone ainsi que les infrastructures de déplacement existant sur notre île.

L'article 191 du PLF 2024 a introduit l'obligation pour les Collectivités de plus de 3 500 habitants de produire une annexe nouvelle qui sera jointe au Compte Administratif 2024. Cette annexe vise à identifier les investissements portés par la Région en faveur de l'atténuation au changement climatique.

Ainsi, la démarche entreprise cette année de classification des dépenses sous le prisme de réduction d'émission de gaz à effet de serre permettra de répondre pleinement à cette obligation règlementaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Par ailleurs, comme le rappelle l'I4CE, il est utile de rappeler qu'il n'a jamais été considéré comme un objectif de rendre l'ensemble du budget entièrement favorable à l'environnement. C'est un nouvel outil vert qui vise à enrichir le débat sur la transition écologique et le climat. Et comme dirait créole, c'est un premier début. Le deuxième début va venir après.

Cet outil devra être complémentaire au rapport Développement durable produit chaque année. Il viendra enrichir également les réflexions autour du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables – nu connaît le sigle. Il nous est rappelé souvent, c'est le SPASER. Ou encore la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissement Vert afin d'optimiser l'impact des politiques d'investissement sur le territoire comme l'a souligné le CESER.

Et maintenant, Madame la Présidente, je rajoute que dans « le rêve » dont parlait **Fabrice HOARAU** tout à l'heure et nous-mêmes quand on parlait du rail, justement ces outils de mobilité, parlant pour le développement durable, il est clair que si on avance vers ça, on va bien évidemment bien verdir notre budget. Voilà.

Madame Huguette BELLO :

Merci. La Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 03 décembre a examiné ce dossier. L'avis vous a été remis. Nous pouvons à présent engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

Ou veut pas koser ? Mi incite à ou à koser.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Monsieur Jean-Jacques MOREL :

Ou incite à moin ; mi répond à ou. Non, simplement vous dire je ne suis pas énarque mais je considère qu'on accumule les dispositifs – on parlait à une époque de Commission Théodule. Moi je dirai que c'est un budget Théodule. La question de fond est essentielle mais ce n'est pas en accumulant les contraintes, les comités, les budgets qu'on va régler les problèmes. Et c'est là qu'on voit qu'il y a des difficultés en France, c'est qu'on ne cesse d'embêter les acteurs en les contraignant encore davantage.

Et ça a un coût. Je ne suis pas certain si on fait un bilan entre avantages et coûts, je ne suis pas certain qu'on soit gagnant.

Monsieur Patrick LEBRETON :

Monsieur MOREL, vous pensez bien qu'on est complètement d'accord ; c'est une strate de plus au moment où on parle de diminuer justement, d'entreprendre un gros travail de simplification.

Pour autant – vous avez entendu parler des fonds Vert, etc… donc, je veux dire qu'il y a aujourd'hui malheureusement, *nou a* choisi d'être Français, Européens et par voie de conséquence, le revers bien souvent entraîne, je dirai, que nous soyons aussi en réponse sur les critères qui exigent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Vous pensez bien que quand nous, on part sur ça et on dit qu'on est la première Région, c'est justement parce qu'on l'appelle – vous, vous l'avez dit et d'autres l'ont dit - que l'on ait demain des moyens de mobilité et notamment qui verdissent en quelque sorte et qui nous demandent d'agir dans ce domaine-là.

Malheureusement on prend aussi des outils qui sont imposés par la loi et qui viennent vers nous. Mais je suis d'accord sur votre intervention.

Madame Huguette BELLO :

Je donne la parole à **Wilfrid BERTILE** qui suit ce dossier.

Monsieur Wilfrid BERTILE :

Oui, juste une remarque. C'est vrai que c'est une contrainte supplémentaire mais c'est vrai aussi que la lutte contre le réchauffement climatique comprend effectivement plusieurs aspects. Là, le premier exercice qui a été fait c'est pour l'atténuation du réchauffement climatique. Notre action ne sera qu'une tête d'épingle, une goutte d'eau dans l'océan.

Patrick LEBRETON a dit qu'il y a 6 autres thématiques ; la thématique la plus importante, c'est l'adaptation. Qu'on le veuille ou non, on le regrette évidemment. Le réchauffement climatique est une donnée à laquelle on n'échappera pas. Même si la France, nous-mêmes on est vertueux, il y a des pays qui ne le sont pas et donc on est sur une trajectoire de réchauffement climatique. Donc, l'adaptation et d'autres actions thématiques sont importantes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

En fait, ce qu'il nous est demandé, nous avons le souci d'avoir la meilleure gestion possible de notre budget. Pour qu'on mesure et qu'on améliore la gestion de notre budget, on a entrepris quelque chose qui a été également contraignant qui était la certification des comptes. Personne ne nous demandait de faire la certification des comptes. Et on s'est engagé dans cette démarche vertueuse pour mieux avoir un regard sur ce que nous faisons nous-mêmes.

Et là, ce qui est demandé, c'est effectivement quelque chose de contraignant et effectivement, en France on accumule les contraintes, on accumule les normes, etc… et si on analyse notre budget à travers le prisme du réchauffement climatique, ça nous permet d'avoir une idée de ce que nous faisons, et est-ce que nous avons une gestion budgétaire vertueuse au regard du climat ou est-ce qu'on a une gestion qui ne l'est pas. Donc, je pense que c'est quand même important qu'on ait une évaluation de ce que nous faisons puisque nous engageons quand même plus d'un milliard de crédit chaque année.

Madame Huguette BELLO :

Merci **Monsieur BERTILE**. Pour ce rapport qui présente une démarche volontaire de la Région, je vous propose d'approuver la mise en place d'une démarche de budget climat – évaluation environnementale du budget à la Région Réunion.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Nous passons à l'**Examen du Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture de La Réunion**.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 instaure l'obligation pour chaque Région détenant une façade maritime de se doter d'un schéma régional d'aquaculture.

L'objectif de notre schéma est de favoriser la relance des filières aquacoles réunionnaises en s'appuyant sur l'identification des zones propices favorables au développement de l'aquaculture. Il a fait l'objet d'une large concertation, n'est-ce pas **Maya**, qui a associé la Région, les services de l'État, 5 intercommunalités, les organisations scientifiques et l'ensemble des professionnels de la filière.

A l'issue de ces travaux, 3 documents ont été produits :

1- La SRDAR qui établit le Schéma Régional de l'Aquaculture à La Réunion et qui établit un état des lieux de l'aquaculture réunionnaise et qui comprend les répertoires des sites existants et des sites propices. Malheureusement, à un moment donné, tous ces sites ont été détruits ;
2- L'évaluation environnementale qui intègre et évalue le plus en amont possible les éventuelles incidences du schéma sur l'environnement lors de sa mise en œuvre ;
3- Le Plan Régional Stratégique de Développement de l'Aquaculture de La Réunion qui définit, à l'horizon 2030, les objectifs stratégiques à atteindre et identifie les actions prioritaires à mettre en œuvre à court terme pour relancer l'aquaculture réunionnaise.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Avant d'ouvrir les débats, l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 03 décembre qui a examiné ce dossier vous a été remis. Nous pouvons engager le débat. Tu peux prendre la parole **Maya** puisque tu as été.

Madame Maya CESARI :

Bonjour Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous. Je prendrai un peu de temps si vous le permettez pour détailler un peu le contenu de ce schéma qui est important pour le territoire et qui est très attendu par la filière.

C'est un gros dossier ; je ne suis pas sûre que tout le monde l'ait lu. Et donc, je me permettrai de rapporter les points essentiels.

Il s'agit de faire l'état des lieux, d'une part, sur ce que nous avons perdu, comme vous le dites Madame la Présidente – nous avons beaucoup perdu en matière d'aquaculture entre 2009 et aujourd'hui, notamment avec la crise requin et l'aquaculture de l'ombrine qui est maintenant faite à Maurice – c'est environ 60 tonnes d'ombrines de Maurice qui sont livrées chaque année à La Réunion.

La Réunion consomme 16 000 tonnes de poisson par an, ce qui équivaut à environ 20 kilos par an et par habitant, 5 kilos de moins en moyenne qu'au niveau hexagonal. Ce qui veut dire que nous, sur une île, on consomme moins de poisson qu'en France hexagonale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

La pêche pays constitue 2700 tonnes de poissons en local et l'aquaculture actuellement, c'est tout au plus 60 tonnes de poissons pour toute l'aquaculture de La Réunion. Nous importons 14000 tonnes de poissons à La Réunion chaque année. La marge de progression est donc très grande. Nous avons, en tant que politiques, un gros travail et une grosse responsabilité, en matière d'aquaculture.

La Réunion peut mettre en place des micro-fermes d'aquacultures intégrées de type aquaponie pour participer à cette ambition de souveraineté alimentaire, à cette ambition de valorisation des déchets.

Depuis 2009, il existe aujourd'hui 20 fermes aquacoles uniquement et ces fermes aquacoles produisent comme je l'ai dit 60 tonnes de produits par an et elle pourrait atteindre 120 tonnes assez rapidement. On retrouve une aquaculture traditionnelle des produits d'élevage notamment, vous le savez, le Tilapia, la truite, l'Esturgeon, une aquaponie de truites également, la culture de spiruline et 3 fermes en aquariophilie. Voilà pour l'état des lieux.

Au niveau des potentialités qui sont identifiées dans ce schéma aquacole, 15 modèles aquacoles ont été identifiés entre l'existant et le potentiel avec notamment

- l'aquaculture de Tilapia qui est maîtrisée mais qui a besoin d'une assistance technique et qui a besoin d'être renforcée ;
- l'aquaculture de truites qui est également bien maîtrisée mais qui pourrait être intensifiée et être développée en circuit fermé ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- l'aquaponie avec l'avantage de jumeler la pisciculture et l'agriculture qui offrent de nombreuses perspectives de développement ;
- l'aquaculture de la chevrette pourrait être développée ; la chevrette qui est très prisée à La Réunion par les consommateurs et dont la production pourrait concurrencer les produits d'importation asiatiques ; l'élevage de chevrettes pourrait donc être possible ;
- la production d'ombrines pourrait donc être à nouveau envisagée mais en hors sol avec, dans un premier temps, la création d'un site pilote au Grand Port pour valider et éprouver un modèle économique ;

- Sur les autres pistes de développement, on peut identifier la production de Bourgeois qui pourrait être envisagée et qui est très prisée à La Réunion ;
- Également, sur la production de spiruline, on n'aurait pas obligatoirement besoin d'intensifier la production mais d'identifier des pistes de transformation de produits et de valorisation de produits, donc de l'innovation pourrait être faite à ce niveau-là ;
- Le marché de l'aquariophilie pourrait également être dynamique ;
- Et enfin, on pourrait favoriser le repeuplement des rivières avec des espèces patrimoniales telles que le cabot bouche ronde, la chevrette, l'anguille ou d'autres produits de rivière.

Au niveau des sites propices, l'enjeu majeur pour l'aquaculture à La Réunion, c'est le foncier. L'aquaculture réunionnaise est essentiellement continentale et donc, nous avons un enjeu de foncier et ce schéma répertorie, fait un gros travail de cartographie pour répertorier les sites propices à l'aquaculture.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

On a identifié la Plaine du Gol avec l'Étang-Salé – site historique de La Réunion pour la production piscicole d'eau douce. Je rappelle que 7 hectares sont propriété de la Région et que nous pouvons réactiver ce site et j'appelle de mes vœux, à partir de 2025, qu'on puisse réactiver le site de l'ex ARDA de l'Étang-Salé.

Sont identifiés également le site de la Rivière Saint-Louis pour une aquaponie et une aquaculture d'eau douce, le site de la Plaine de Saint-André pour l'utilisation d'eau de mer en circuit fermé provenant du site du colosse par exemple, la Plaine de l'Étang de Saint-Paul, Sainte-Rose et la station d'EDF dont l'intérêt réside dans l'utilisation d'eau du stockage qui pourrait être valorisé pour l'aquaponie et l'aquaculture, Saint-Pierre pour le projet de SWAC dont l'eau pompée en profondeur, c'est de l'eau de très grande pureté et rejetée en mer pourrait être jumelée avec une production aquacole également et d'autres sites peuvent être explorés mais ceux-là sont déjà identifiés.

Au niveau du plan stratégique, un plan stratégique, comme vous l'avez dit Madame la Présidente, est associé à ce schéma pour le développement de l'aquaculture à l'horizon 2030.

Je ne détaillerai pas la totalité du plan stratégique, juste citer les principaux freins pointés du doigt par les professionnels qui sont :

- La difficulté d'accès au foncier, d'où l'intérêt d'identifier les sites propices et de réactiver le site de l'ex ARDA de l'Étang-Salé rapidement,
- L'insuffisance de l'accompagnement technique qui doit être renforcée,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- La nécessité de renforcer le Centre d'Études CITEB et d'intégrer ce centre d'études à l'Institut bleu pour qu'il retrouve son statut d'association au service de la totalité de la filière économie bleue,
- L'absence d'écloseries collectives pourtant indispensables pour l'essor de la filière pour fournir aux fermes les alvins dont elle a besoin,
- Et le manque de visibilité économique qui rend difficile toute prise de décision.

C'est pourquoi des premières actions à court terme ont commencé à être menées et notamment la Région a lancé une étude de marché pour avoir une vision complète des débouchés commerciaux de cette filière aquaculture.

Il nous faudra dans un court terme apporter un soutien technique par la mise à disposition de techniciens à cette filière aquacole et créer une écloserie collective.

Au niveau des avancées, pour finir, récentes, en 2023, les aquaculteurs se sont constitués en Fédération Réunionnaise Aquacole. Également au 4ème trimestre, comme je disais, la Région a lancé un marché de réalisation d'une étude sur les denrées aquacoles et les produits importés et consommés à La Réunion - 5 offres sont en cours d'analyse. Et enfin, CITEB a mis en place une étude pour la mise en place d'une écloserie à La Réunion.

Je rappelle enfin que 2025, au niveau national, sera l'année de la Mer avec la 3ème conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice en 2025. L'aquaculture fait partie des solutions pour contribuer à une gestion durable et résilience de l'océan Indien et nous avons tous le devoir d'accompagner fortement cette filière aquacole.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

La CDEI – la Commission Développement Économique et Innovation s'est prononcé favorablement sur ce schéma et la Commission demande que le travail soit activé pour la mise en place de cette écloserie et pour favoriser le repeuplement du Cabot bouche ronde. Merci.

Madame Huguette BELLO :

Moi je te remercie vivement pour ce travail de fond fait sur l'aquaculture parce que dans beaucoup d'autres pays, cela est fait et puis nous qui avions à un moment donné cet embryon d'aquaculture que moi j'ai visité – tu appelles ça l'écloserie – la nurserie qu'il y avait au Port à l'époque pour l'ombrine et ça a détruit en même temps qu'il y a eu la crise Requin et au large de Saint-Paul, on élevait ces poissons qui n'y sont plus maintenant.

Et je pense aussi que l'on a besoin – *créole i aime poisson même si li gagne manger rien que* 20 kilos et que c'est dommage quand même que nous vivions dans une île, et que nous soyons obligés de faire venir des poissons de mauvaise qualité qui viennent d'élevage d'ailleurs et c'est vraiment dommage que cela se passe comme ça et c'est pour cela qu'il faut bâtir cette filière aquacole où on connaît – alors, je ne sais pas si on peut trancher en filets les Tilapias parce que pour donner à un enfant qui est à l'école, tous les enfants d'ailleurs, s'il y a un enfant qui est étranglé avec ça, c'est un problème.

Il y a aussi Gueule rouge, c'est bien ça ?

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Maya CESARI :

Oui, le Bourgeois.

Madame Huguette BELLO :

Le Bourgeois, c'est comme les cochons ; ça devient intelligent quand on le mange. Et on sait aussi que maintenant, il y a 6 bassins. Est-ce qu'ils ont produit du caviar ? On va pouvoir se régaler ?

Madame Maya CESARI :

Oui il y a un peu de caviar qui est produit également à La Réunion ; ça reste confidentiel et ça reste de niche et cher et c'est déjà ça.

Madame Huguette BELLO :

C'est possible de le faire. C'est très intéressant. Évidemment, lorsqu'on parle du Cabot bouche ronde, qui est cette espèce essentiellement herbivore et qui est aussi en voie d'extinction, nous dit-on, donc c'est pour cela qu'on a intérêt à le cajoler et repeupler – c'est **Wilfrid BERTILE** aussi qui en parle tout le temps – de repeupler nos rivières de bichiques. Je pense que le consortium de vendeurs de bichiques et de pêcheurs de bichiques est d'accord avec nous.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Et il faut qu'on attende aussi à mettre en place une grande réunion. Et on a besoin parce qu'on est en séance plénière d'éclairer les Réunionnais, d'avoir un point presse exprès là-dessus parce que, peut-être il y aura des diversions sur bien d'autres sujets qui vont être rapportés et sur des sujets essentiels, il y a des choses qui ne seront peut-être pas rapportées. Et là-dessus, je pense que c'est un sujet extrêmement important et créateur aussi d'emplois. Et puis ça régale la bouche du Réunionnais parce que *na na chevrette* aussi, des chevaquines, c'est de vraies chevrettes. Ce qu'on voit avec regret, c'est que dans l'Est, le bouillon coquilles, il est en perdition.

Donc, il y a toute cette économie que l'on doit vraiment remettre dans les tuyaux pour les Réunionnais parce que ça fait partie aussi de notre identité. Et donc, là-dessus aussi il faut qu'on y travaille, qu'on se donne du cœur à l'ouvrage.

Pour y arriver, je donne la parole à **Wilfrid BERTILE** qui suit ce dossier depuis très longtemps.

Monsieur Wilfrid BERTILE :

Merci Madame la Présidente. C'est vrai que l'aquaculture et la pêche sont des sujets très importants. C'est vrai aussi que depuis 7 / 8 ans, dans la consommation mondiale de poissons, de produits halieutiques, les produits d'élevage ont dépassé la cueillette, c'est-à-dire la pêche traditionnelle. Et avec l'augmentation de la population et la pollution des océans et la diminution de la biodiversité, il est important de développer l'aquaculture.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Ce développement de l'aquaculture, quand j'ai lu le rapport, j'ai été un peu désespéré parce que le rapport met souvent en avant les freins, les difficultés, les contraintes environnementales – enfin, tout pour ne rien faire.

Mais je pense qu'avec les crédits du FEAMPA que la Région gère depuis cette programmation, il est important que l'on puisse intervenir avec la profession pour rétablir la ressource. Rétablir la ressource aussi bien en termes de pêche maritime qu'en termes de pêche de bichiques.

La pêche maritime, tout le monde connaît la qualité des poissons réunionnais, notamment des poissons de fond. Je ne parle pas des pélagiques que l'on attrape, les thons, etc… mais les poissons de fond, les poissons sédentaires, le Mérou, tous les poissons de La Réunion, il y en a très peu et c'est facile à épuiser. Donc, il faudrait que l'on repeuple les fonds marins, soit par création de récifs artificiels et par réensemencement de ces récifs artificiels.

On n'invente rien, on n'est pas du tout dans la science-fiction – des pays notamment comme le Japon maîtrisent parfaitement l'élevage des Mérous, l'élevage des Vivaneaux ; quand on connaît le prix d'un Roux, d'un Risdael, Cabot de fond, etc… à La Réunion, on se dit qu'il faut aller voir ce que font les Japonais et voir comment on peut adapter à La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

En ce qui concerne les milieux terrestres, effectivement il y a la question des bichiques. Les bichiques aussi bien que les anguilles, les civelles, les saumons font partie de ce qu'on appelle des anadromes. C'est-à-dire ce sont des poissons dont les adultes pondent les œufs dans la partie amont des cours d'eau. Les œufs sont entraînés par les cours d'eau, arrivent en mer, éclosent en mer après un séjour plus ou moins long, les alevins, les petits, eux remontaient à l'origine là où ils étaient conçus et c'est ce qui fait que les saumons et d'autres poissons – ces anadromes – remontent les cours d'eau pour retrouver leur berceau d'origine.

En ce qui concerne les bichiques, il est évident que les gens qui ont un certain âge savent par le passé que la ressource était plutôt abondante et les prix étaient abordables et maintenant on sait bien que c'est devenu quelque chose de rare – le Caviar réunionnais mais on sait aussi que les Réunionnais ne regardent pas pour le prix des bichiques – 40 € le kilo – ce qu'il y avait quelques années, ils prennent et dernièrement c'est monté à Langevin à 100 / 120 € le kilo de bichiques noirs – et si c'est rose c'est encore plus cher. Et les Réunionnais ont quand même acheté.

Tout ça pour dire qu'il est important que l'on rétablisse le cycle du bichique dans l'Est. D'abord, c'était dans notre programme électoral, Madame la Présidente. Le bichique, c'est évidemment il y a une dimension économique que je ne développerai pas. Une dimension identitaire – la pêche à bichique c'est l'identité réunionnaise incontestablement. Et il y a une dimension aménagement du territoire ; l'Est est une région qui est déshéritée et il faut chercher de nouvelles activités. Un des avantages comparatifs de l'Est est la quantité de ses eaux vives.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Donc, on est en plein dedans. La rénovation du cycle du bichique couvre, coche plein de cases et quelque chose qui devrait être une priorité.

Comme pour le ranching – c'est-à-dire l'élevage de poisson de mer ou la création de juvéniles pour repeupler les fonds marins – là aussi, on n'est pas dans la science-fiction puisqu'en France même pour ne pas aller très loin, dans l'Adour en Aquitaine, dans le fleuve Adour, on était dans la même situation des bichiques concernant les civelles. Les civelles, c'est des bichiques un peu plus grands – des petites anguilles. Et là aussi, la production avait considérablement baissé puisqu'il y a des prélèvements d'eau douce dans les rivières, parce qu'il y a des pollutions, parce que les adultes sont surpêchés. Donc, pour toutes sortes de raisons, la production a aussi baissé. Donc, on a fait des élevages, on a transporté les adultes dans la partie amont des cours d'eau, on a rétabli les flux aquatiques. Et dans l'Adour maintenant, la production de civelles atteint des milliers de tonnes – autour de 10 000 / 12 000 tonnes dont 4 000 qu'on laisse remonter pour rétablir l'espèce et 6 000 que l'on exploite.

L'idée c'est donc de s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs et notamment en France métropolitaine et d'aller voir comment ça se passe, puis adapter ici. Il ne s'agit pas de copier. Vous savez bien comment les Réunionnais sont des débrouillards ; et on dit, *donne à moin* le modèle, *mi gagne fait le modèle si ou donn à moin le modèle*.

Donc on peut s'inspirer de ce que font les autres et adapter. Et je pense que si on peut arriver à doubler, tripler, quadrupler, quintupler la production des bichiques dans l'Est, on aura fait œuvre utile pour La Réunion et pour nos papilles. Merci.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Jean-Bernard MARATCHIA.

Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA :

Une petite question sur le site de l'ARDA, est-ce que toutes les pompes des bassins sont encore en place ou ça a été mis dans un hangar et si on remet le site en place, il faut … moi j'étais administrateur pendant longtemps et je représentais la Chambre d'Agriculture, les bassins étaient bien équipés mais les pompes, est-ce qu'elles sont encore là ?

Madame Maya CESARI :

Toutes les pompes ont été soit pillées soit détruites ou disparues. Il y a tout à reconstruire. Donc, c'est effectivement un budget. Après on peut mettre à disposition les bassins aux privés et leur demander d'aménager eux-mêmes mais de toute façon il nous faudra au moins aménager le bassin central qui sert à réguler les niveaux d'eau entre chacun des bassins respectifs.

Madame Huguette BELLO :

D'autres questions ? Je vous propose donc de passer au vote, d'approuver ce Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture de La Réunion et de donner délégation à la Commission Permanente pour mettre en œuvre les orientations de ce schéma régional.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Les dossiers suivants concernent la création de 2 structures. Nous allons tout d'abord examiner l'Office Foncier Solidaire sous forme de GIP, l'approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public, la désignation des représentants, l'autorisation de déposer le dossier d'agrément.

Le Territoire de l'Ouest a proposé à la Région d'intégrer le Groupement d'Intérêt Public – GIP de l'Organisme Foncier Solidaire de l'OFS de La Réunion en tant que membre fondateur. Cette démarche vise à créer un OFS pour faciliter l'accès au logement à prix abordable en dissociant la propriété du foncier et du bâti pour les acquéreurs sous conditions de ressources.

Au regard de l'intérêt de ce nouvel outil, le TO – Territoire de l'Ouest et la CASUD, la CIVIS, la CINOR et la Région travaillent ensemble pour la création de cet organisme. Ce dossier a été examiné à la Commission Aménagement, Développement Durable et Transition Écologique du 02 décembre et l'avis nous a été remis.

Je donne la parole à qui veut la prendre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Virginie GOBALOU-ERAMBRANPOULLÉ :

Merci Madame la Présidente. Sur l'OFS, c'est un bon outil en métropole et je souhaite quand même informer l'Assemblée que ce dossier est passé au Conseil Communautaire le 04 novembre à la CIVIS et certains élus ont pris part aux débats concernant les véritables missions de l'OFS sous forme d'un GIP.

Bien sûr j'ai pris la parole et je porte ici la délégation de la politique du logement et de l'habitat au sein de la Collectivité régionale et je suis consciente de la problématique d'un manque de logements dans notre département qui enregistre plus de 45 000 demandes et aussi des locataires qui sont mal logés.

Il n'en reste pas moins vrai que dans ce GIP, Madame la Présidente, la CIVIS ne s'est toujours pas prononcé – donc, à ma connaissance, il restera 3 autres EPCI : le TO, la CINOR et la CASUD. Je ne vois pas non plus la CIREST et le Département qui interviennent en matière d'amélioration de logement. Et ce capital se porte quand même à près de 800 000 €. Tout en sachant que nous avons un gros problème d'aménagement du foncier à La Réunion pour la construction de logements sociaux et nous avons aussi cette part de responsabilité pour certaines Collectivités de prendre part à la caution de garantie.

Je tiens quand même à rappeler aux collègues que la politique du logement relève quand même d'une compétence de l'État et je ne vois pas pourquoi, nous, on s'inscrit dans cette démarche de créer un GIP. C'est-à-dire c'est un GIP fait par nous-mêmes avec nous-mêmes alors que je ne vois pas l'État.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Alors, Madame la Présidente, je vais m'abstenir sur ce rapport ; malgré les bonnes actions proposées par les OFS de l'hexagone, je trouve que ce n'est pas normal d'injecter une telle somme dans l'acquisition d'un foncier et permettre aussi aux demandeurs de logement de devenir propriétaires sur une durée que je rappelle qui est très longue alors que l'État n'y est pas. Voilà. Je vais m'abstenir sur ce dossier, Madame la Présidente, merci.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Si tu es contre le Par nous-mêmes ; *mi connaît pas* moi. S'il n'y a pas, parce que le temps passe, je vous propose de …

Monsieur Jacquet HOARAU :

Juste pour vous dire qu'à la CASUD, au Conseil Communautaire d'avant-hier on a voté notre adhésion à l'OFS et on participe au Conseil d'Administration.

Madame Huguette BELLO :

Merci infiniment. Je vous propose de passer au vote, d'approuver la création du Groupement d'Intérêt Public porteur de l'Office Foncier Solidaire. Je remercie ceux qui sont intervenus de valider l'adhésion de la Région Réunion à ce GIP, d'engager une enveloppe prévisionnelle de 20 000 €, d'approuver le projet de convention constitutive, de désigner nos représentants soit **Karine NABENESA** en tant que membre titulaire et **Laëtitia LEBRETON** en tant que membre suppléant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Secrétariat des Assemblées :

Monsieur ANNETTE – Madame GOBALOU-ERAMBRANPOULLÉ.

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Et moi je ne prends pas part au vote.

Le deuxième dossier porte sur la création d'une nouvelle structure : **Groupement d'Intérêt Public de Mafate – création et adhésion**.

Ça fait très longtemps, quand j'ai été maire à Saint-Paul, ça fait très longtemps qu'on parle sur ce GIP de Mafate – validation de la convention et désignation des membres. Il s'agit de la création du Groupement d'Intérêt Public de Mafate qui vise à coordonner les actions des différentes acteurs pour répondre de manière plus cohérente aux besoins fondamentaux des habitants et des visiteurs du cirque. Tout en respectant les impératifs du développement durable, Mafate en tant que cœur habité du parc naturel national et sites inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité nécessite une approche intégrée et adoptée parmi les enjeux prioritaires identifiés - on a discuté beaucoup avec les habitants de Mafate, figurez-vous :

- La gestion de l'accessibilité et l'approvisionnement via la piste de la Rivière des Galets,
- Le service de desserte héliportée,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- La gestion de la desserte en eau brute pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs – ça n'est pas terminé d'ailleurs pour cela,
- La mise en œuvre des solutions de gestion collectives innovantes, notamment en matière de gestion des déchets et des effluents dans une optique de développement durable ; ce n'est pas facile.

Les membres fondateurs sont la Région Réunion, le Département de La Réunion, le Territoire de l'Ouest, la Commune de Saint-Paul, la Commune de La Possession.

Avant d'ouvrir le débat, je précise que l'avis de la Commission Aménagement, Développement Durable et Transition Écologique vous a été remis. Nous pouvons engager le débat ; qui souhaite prendre la parole ? **Jean-Bernard et Maya.**

Monsieur Jean-Bernard MARATCHIA :

Merci Madame la Présidente. C'est juste pour dire à l'assistance, je ne suis pas contre, je suis pour mais tous les projets touristiques qu'on est en train de développer à Mafate en ce moment, des projets agro-tourismes sur des terres agricoles, c'est plus facile d'obtenir un permis de construire à Mafate que sur les terres agricoles. Et à Mafate, comme j'ai dit, je ne suis pas contre mais il faut qu'on arrive à dire pour quels projets, il faut qu'ils arrivent à produire aussi qu'on n'arrête de donner à manger des cuisses de poulet à Mafate, et qu'on mange un légume produit à Mafate. Comme on fait pour les agriculteurs, tu fais instructeur touristique sur du foncier agricole, il faut 51% de ce que tu vas donner à manger est fait sur l'exploitation, mais à Mafate on donne que des cuisses de poulet et on se retrouve avec les ordures qui coûtent à la Collectivité et le transport hélico.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Moi, je fais des actions à Mafate à Aurère – on ne fait plus parce qu'il n'y a plus d'enfants et si demain Mafate perd sa qualité qu'elle a en ce moment avec des logements et avec beaucoup de déchets à la fin, c'est dommage pour la population de Mafate. Il faut que Mafate reste un endroit vraiment contrôlé et pas un endroit où tout le monde va venir manger un truc Mc Donald. Parce qu'il y avait aussi un projet brasserie aussi hier. Merci.

Madame Maya CESARI :

Oui, je rejoins **Jean-Bernard** sur la nécessité que les gîteurs puisse développer une agriculture pour leur clientèle et un élevage également ; développer l'aquaponie pour les clients comme c'est fait à Marla.

J'avais autre chose à dire ; c'est que la Commission avait émis un avis favorable mais avec deux remarques. La première remarque, c'est d'inscrire un plafond de contribution de la Région. En Commission, on avait mis 130 000 € ; de plafonner la contribution de la Région.

Et deuxième remarque qui avait été émise en Commission, c'était de faire attention à ce que la Région ne devrait pas financer la collecte des déchets. Ça ne fait pas partie de la compétence de la Région mais pour ce qui est de Mafate, de la compétence du TO. Et si on commençait à financer la collecte des déchets, on risque de voir arriver d'autres lieux de vie humains et touristiques isolés tels que Salazie, les bas de la Rivière Saint-Denis, Grand Bassin, tel ou tel gîte du Piton des Neiges par exemple et on risque d'ouvrir un appel d'air si on se lance là-dessus. Voilà.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

Très bien. Chacun a dit son opinion ; je vous propose de passer au vote. Mais je dirai aussi que ce n'est quand même pas soutenable aussi que Mafate fasse venir tous ses produits alors que on peut manger songe, patate, *zaricots* Marla na même plus, et lentilles ce n'est plus cultivé, il y a toutes ces choses-là que l'on ne trouve plus.

Je vais passer au vote.

Monsieur Frédéric MAILLOT :

Bonjour mes chers collègues. Rapidement, Madame la Présidente, moi j'écoute attentivement ce qu'on dit sur Mafate. Je pense – enfin, je ne sais pas ce que j'ai entendu – mais j'aimerais apporter cette précision tout de même : il ne faut pas qu'on *ait in politik pou Mafate et in politik pour La Réunion et in autre politique à La Réunion que lé pas applicable à Mafate. Ça ke nou veut pou Mafate parce que c'est pour le bien pou Mafate, nou doit vouloir pour toute La Réunion.*

Donc, *quand nou parle* de la prolifération de ces chaînes, de la mal bouffe là*, il faut que li c*'est une politique Réunionnaise et pas une politique pour Mafate dans La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Madame Huguette BELLO :

C'est dans la logique globale de l'Aménagement du territoire, ça c'est sûr. Moi, quand je vois la prolifération des personnes qui veulent donner des leçons à tout le monde et qui font chez eux, le développement durable, la protection de l'environnement, la prolifération des Mc Do à La Réunion et on parle des 80 000 personnes qui sont diabétiques, de l'obésité, maladie cardio-vasculaire – *nou lé en train de nourrir la maladie nous-mêmes.*

Je vous propose de passer au vote, d'approuver la création du Groupement d'Intérêt Public de Mafate, de valider l'adhésion de la Région Réunion à ce GIP, de désigner les représentants : 2 titulaires et 2 suppléants.

Titulaires nous proposons :

- **Jean-Bernard MARATCHIA**
- **Evelyne CORBIÈRE.**

Les deux suppléants :

- **Laëtitia LEBRETON**
- **Régine CHANE-HONG**

- D'approuver les termes de la convention constitutive de ce GIP ;

- De valider la participation financière de la Région à hauteur de 54 600 € en investissements et 128 400 € en fonctionnement pour la première année.

Conformément à l'avis de la Commission Aménagement, Développement durable et Transition écologique, je vous propose également de plafonner à 130 000 € notre participation à ce GIP.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Nous en venons maintenant à l'avant dernier dossier à l'Ordre du Jour : Personnel Région Réunion – création de postes. Il s'agit de vous proposer

- La création de 27 postes permanents à temps complet liés au bon fonctionnement des services et à la promotion interne,
- La transformation de 11 postes permanents à temps complet afin de mettre en cohérence avec les besoins des services,
- La prolongation pour l'année 2024 d'un vacataire validé lors de l'Assemblée du 27 juin 2023.

Avant d'ouvrir les débats, l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 03 décembre qui a été examiné pour ce dossier vous a été remis. Nous pouvons engager le débat ; qui veut parler ?

Après ce long silence, je vous propose de passer au vote :

- D'adopter la création des postes statutaires permanents suivants :
    - 4 postes afin de répondre aux besoins des services,
    - 23 postes afin de permettre l'avancement des agents en promotion interne,
    - D'adopter la transformation de 11 postes permanents à temps complet afin d'ajuster les besoins des services,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

- De prolonger pour l'année 2024, l'emploi d'un vacataire dans le cadre des réalisations afférentes au 40 ans de la Région.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

Nous allons passer à l'examen de notre dernier dossier inscrit à l'Ordre du Jour : la Société d'Économie Mixte SAPHIR :

- Rapport d'observation définitive de la Chambre Régionale des Comptes,
- Présentation du rapport comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Société Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de La Réunion plus connue sous le nom de SAPHIR pour les exercices 2018 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée.

Je précise que l'avis de la Commission vous a été transmis ; la Commission Aménagement Développement Durable et Transition Écologique du 02 décembre vous a été remis ; nous pouvons engager le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

Zot i veut pas koser. Ce rapport d'information n'appelle pas de vote d'ailleurs, je vous demande d'en prendre acte.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0002-DE

Nous avons épuisé l'Ordre du Jour. Je vous remercie chers collègues d'avoir participé tellement activement à cette Assemblée ; je remercie également les services qui ont produit des milliers de pages plus forts que de grands romans, et d'avoir veillé au bon déroulement de cette séance. Je déclare cette séance levée. Merci infiniment et bonne journée. Bonne fête, Joyeux Noël, Bonne année.

Le Secrétaire de Séance	*La Présidente du Conseil Régional*
Monsieur Patrice BOULEVART	***Madame Huguette BELLO***

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0003

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 10

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGARS / N°117075
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0003
Rapport /DGARS / N°117075

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport N° DGARS / 117075 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu les avis des commissions sectorielles,

Vu l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental Régional du 19 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement du 24 juin 2025,

Considérant,

- l'obligation faite à la Présidente du Conseil Régional de rendre compte annuellement de l'activité des services de la collectivité au Conseil Régional,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de donner acte de la présentation du rapport d'activité de la Région pour l'exercice 2024 ci-annexé ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

REGION REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SOMMAIRE

AXE 1
LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE : LA PIERRE ANGULAIRE DE LA MANDATURE 2

ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE EDUCATIVE AMBITIEUSE 4
S'ENGAGER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA VIE ET LA MOBILITE DES ETUDIANTS 19
DEPLOYER DES FORMATIONS MIEUX ADAPTEES AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION 29
PARVENIR A UNE EXCELLENCE CULTURELLE 47
SOUTENIR L'EXCELLENCE SPORTIVE 61
SOUTENIR LA COHESION SOCIALE ET RENFORCER LES SOLIDARITES 67
CONTRIBUER A LA REHABILITATION ET A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS 78

AXE 2
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PAR L'OUVERTURE DE NOUVEAUX HORIZONS ET L'INNOVATION 83

LE DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE ET LA CREATION D'EMPLOIS 85
L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES 98
INNOVER ET ACCOMPAGNER NOS SECTEURS D'AVENIR 103
LA RELANCE DU TOURISME 118
UNE AGRICULTURE FORTE ET DURABLE POUR TENDRE VERS LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE 128
SOUTENIR L'INDUSTRIE DE L'IMAGE, DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL 133
FAVORISER L'EMERGENCE DE NOUVEAUX MODELES PAR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 140
PROMOUVOIR LE CO-DEVELOPPEMENT REGIONAL ET OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS 146
LE NUMERIQUE AU CARREFOUR DES POLITIQUES PUBLIQUES REGIONALES 155

AXE 3
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PAR UNE EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE 161

DOTER L'ILE D'INFRASTRUCTURES MODERNES 163
UNE POLITIQUE REGIONALE DE MOBILITE DURABLE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DES DEPLACEMENTS 169
MAINTENIR UN RESEAU ROUTIER NATIONAL A HAUT NIVEAU DE SERVICE 176
POUR UN REEQUILIBRAGE HARMONIEUX DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT 183
POUR UNE POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DECHETS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE SECURISATION ET UNE AMELIORATION DU CADRE DE VIE DU CITOYEN 197
ATTEINDRE L'AUTONOMIE ENERGETIQUE 205

LES MISSIONS TRANSVERSALES 213

LES FINANCES 215
L'AUDIT ET LE CONTROLE DE GESTION 224
LES PROGRAMMES EUROPEENS 230
LES RESSOURCES HUMAINES 242
LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE 251
LES SYSTEMES D'INFORMATION ET ORGANISATION 258
LE PATRIMOINE ET L'IMMOBILIER 263
LES MOYENS GENERAUX 268

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

AXE 1

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE :

LA PIERRE ANGULAIRE DE LA MANDATURE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PRÉAMBULE

L'année 2024 marque une étape charnière du mandat régional arrivé à mi-parcours. La Région a placé l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur, la culture, le sport et la cohésion sociale au cœur de son intervention publique, avec une ambition claire : donner à chaque Réunionnaise et chaque Réunionnais les moyens d'agir sur son avenir.

Depuis 2021, près de 1 milliard d'euros ont été investis sur l'axe 1, illustrant l'ampleur de l'engagement financier consenti en faveur du développement humain et solidaire. Les dépenses réalisées entre 2021 et 2024 ont augmenté de 11%, et ce malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint.

En 2024, la hausse de 59 % des autorisations d'engagement / de programme (AE/AP), qui atteignent près de 350 millions d'euros, traduit une accélération forte des engagements pluriannuels. Les crédits de paiement (CP) progressent également de 14 %, pour atteindre près de 248 millions d'euros, témoignant d'un rythme soutenu d'exécution des politiques régionales.

Mais l'action régionale ne se mesure pas uniquement en termes financier : elle se construit aussi dans le dialogue avec les citoyens. L'année 2024 a ainsi été jalonnée de temps forts de concertation, à travers les ateliers du SRESRI (ayant mobilisé 200 participants), le mois de la formation (2 000 personnes touchées dans le cadre de la révision du CPRDFOP), ou encore la démarche participative engagée autour du SAR, qui a permis de recueillir 1 017 contributions citoyennes. À cela, s'ajoute le séminaire de prévention et de lutte contre l'illettrisme, qui a réuni 130 acteurs de terrain autour d'un enjeu central d'inclusion.

Enfin, la Région a poursuivi plus d'une dizaine d'opérations structurantes en matière de construction ou de réhabilitation, en maîtrise d'ouvrage. Le volet investissement a connu une nette accélération en 2024, portée par un bond exceptionnel de +289 % des AP, illustrant la volonté de doter le territoire d'équipements durables et adaptés. Parmi les avancées notables figurent la notification des marchés de maîtrise d'œuvre pour deux lycées à vocation professionnelle (métiers de la mer et du tourisme/hôtellerie), la validation de la carte pédagogique du futur lycée d'enseignement adapté, ainsi que l'acquisition de l'hôtel Bellepierre en vue d'y relocaliser l'Institut d'études en santé Nord. Sur le plan culturel, l'année a également été marquée par le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des réserves mutualisées du FRAC et du MADOI, et par la finalisation de l'étude d'ingénierie culturelle et touristique du Domaine de Maison Rouge. Sur le plan sportif, le projet de nouveau gymnase à Champ Fleuri est d'ores et déjà au stade du permis de construire et les concours de maîtrise d'œuvre pour les extensions réhabilitations des CREPS sont lancés.

Globalement pour cet axe, la collectivité régionale a consacré un montant de **247 915 809 €** en crédits de paiement au titre de l'année 2024.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**182 147 682**	**149 630 965**	**204 671 014**	**177 338 937**	**12,4 %**	**18,5 %**
Investissement	**37 144 916**	**67 570 574**	**144 516 818**	**70 576 872**	**289,1 %**	**4,4 %**
TOTAL	**219 292 598**	**217 201 539**	**349 187 832**	**247 915 809**	**59,2 %**	**14,1 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE

Malgré les contraintes financières imposées par l'État dans le cadre de la résorption du déficit des comptes publics, la collectivité a maintenu en 2024 son engagement envers les lycées et les familles en poursuivant son ambitieux programme de mandature. L'éducation, considérée comme le principal ascenseur social à La Réunion, demeure une priorité essentielle pour réduire la pauvreté qui touche 36 % de la population locale, dont un enfant sur deux issu de familles défavorisées.

La stratégie de la collectivité repose sur le principe d'égalité des chances tout au long de la scolarité des lycéens. Depuis 2022, elle s'est engagée à élargir l'offre de formation en construisant de nouveaux lycées dans des secteurs porteurs tels que l'économie bleue, l'hôtellerie et le tourisme, ainsi qu'un lycée d'enseignement adapté dédié aux adolescents ayant des besoins spécifiques. Parallèlement, la Région a modernisé l'enseignement professionnelle en ouvrant de nombreuses sections adaptées aux besoins de l'économie locale. À titre d'exemple, la collectivité et l'académie ont collaboré pour inaugurer à la rentrée d'août 2025 un BTS aéronautique (maintenance) au lycée Gérard Ethève.

Dans l'objectif de rendre l'enseignement professionnel plus attractif, la collectivité poursuit également l'actualisation du schéma prévisionnel des formations professionnelles sous statut scolaire, dont la livraison est prévue en 2025. Consciente que 44 % des lycéens empruntent la voie professionnelle, elle a mis en place un dispositif ambitieux visant à équiper chaque lycéen entrant dans cette filière afin de lever les obstacles matériels.

Ce dispositif vient compléter une série de mesures déjà en place, telles que le repas à 1 €, la gratuité de l'internat pour les élèves des trois cirques, la fourniture gratuite de protections hygiéniques, l'accès aux ressources numériques et aux ordinateurs portables tactiles ou encore l'initiative « Un trimestre, un livre ». Toutes ces actions seront soutenues et renforcées pour maximiser leur impact et offrir aux jeunes Réunionnais les meilleures chances de réussite.

Enfin, ces efforts en matière éducative s'inscrivent dans une vision globale d'égalité des chances. Ils permettent de lutter contre les inégalités sociales en créant les conditions d'un accès équitable à une éducation de qualité pour tous. Par ces actions, la collectivité confirme son rôle de partenaire clé des lycées et des familles, en réaffirmant sa volonté de faire de l'éducation un moteur de développement et un pilier de la cohésion sociale à La Réunion.

La volonté de la collectivité de contribuer au progrès des lycéennes et lycéens s'est traduite par des dépenses réalisées à hauteur de 74 534 300 €.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 31

- Budget réalisé : 74 534 300 €
Fonctionnement : 28 454 483 € (soit 99 %)
Investissement : 46 079 817 € (soit 87 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Maintien des interventions financières dans le cadre des prérogatives régionales ;
- Poursuite et mise en place des dispositifs volontaristes prioritaires de la mandature.

Résultat 2024 : budget optimisé sur l'ensemble des actions menées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**23 492 299**	**22 929 372**	**30 675 354**	**28 454 483**	**30,6 %**	**24,1 %**
Investissement	**30 412 537**	**54 500 667**	**110 063 028**	**46 079 817**	**261,9 %**	**- 15,5 %**
TOTAL	**53 904 836**	**77 430 039**	**140 738 382**	**74 534 300**	**161,1 %**	**- 3,7 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Une intervention renforcée de la collectivité dans ses champs de compétences obligatoires	17 888 931	16 640 360	98 658 761	36 717 678
II – Mener des actions volontaristes en faveur de la réussite des élèves	12 746 423	11 779 478	11 404 267	9 362 139
III - Autres (études, frais divers…)	40 000	34 645	-	-
TOTAL	**30 675 354**	**28 454 483**	**110 063 028**	**46 079 817**

I - UNE INTERVENTION RENFORCÉE DE LA COLLECTIVITÉ DANS SES CHAMPS DE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

En 2024, la collectivité régionale a poursuivi la mise en œuvre des initiatives majeures ainsi que ses obligations en tant que propriétaire du bâti scolaire et a assuré la gestion matérielle, technique et financière des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE).

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Une programmation ambitieuse de construction et de réhabilitation des lycées				
Action 1 - Construire de nouveaux lycées	-	-	68 150 000	3 329 481
Action 2 - Réhabiliter les lycées	-	-	19 463433	21 846 948
Action 3 - Plan Régional de Relance II communes-éducation	-	-	-	1 881 690
Des dotations financières conséquentes pour le bon fonctionnement matériel des lycées et l'optimisation du parc d'équipements pédagogiques				
Action 1 - Accompagner le fonctionnement matériel des lycées	17 714 494	16 630 624	8 265 328	7 294 011
Action 2 - Optimiser le parc d'équipement des lycées	-	-	2 630 000	2 365 547
Les mission techniques assurées par les personnels ATTEE				
Action 1 - Accompagner les lycées vers un fonctionnement optimal	174 437	9 736	-	-
Action 2 et 3 - Accompagner les lycées dans la lutte contre le gaspillage et sensibiliser sur le tri et la valorisation des biodéchets	-	-	150 000	-
TOTAL	**17 888 931**	**16 640 360**	**98 658 761**	**36 717 678**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Une programmation ambitieuse de construction et de réhabilitation des lycées					
Action 1 - Construire de nouveaux lycées					
Construire le lycée de la mer au Port	Taux d'avancement du projet	Etudes de conception	50%	-	Phase APD.
		Lancement du concours de maîtrise d'œuvre	100%		Achevé.
Construire le lycée de l'hôtellerie et du tourisme à Saint-André	Taux d'avancement du projet	Lancement du concours de MOE	100 %	-	Concours lancé et achevé fin 2024.
Construire le lycée d'enseignement adapté à Saint-Joseph	Taux d'avancement du projet	Vote de la structure pédagogique du lycée par la collectivité et foncier maîtrisé (site du LPAH Angelo LAURET)	-	-	Les études de programmation sont prévues en 2025.
Construire le lycée forestier et le lycée de Cilaos	Taux d'avancement du projet	Résultat des études	-	-	Les études prévues en 2024 pour l'examen de ces deux projets sont reportées sur 2025. Elles auront pour vocation de mesurer les besoins en compétences pour les métiers relatif à la forêt et au bois, et d'approfondir les différentes pistes pour le développement de l'enseignement secondaire dans la commune de Cilaos, dans **un contexte de baisse des effectifs scolaires.**
Action 2 - Réhabiliter les lycées					
Plan pluriannuel grosses réparations 2022-2028	Taux d'avancement de réalisation	74 %	-	-	-
Des dotations financières conséquentes pour le bon fonctionnement matériel des lycées et l'optimisation du parc d'équipements pédagogiques					
Action 1 - Accompagner le fonctionnement matériel des lycées					
Dotation financière	Ratio	570 €/élève	560 € /élève	-10 €/élève	Poursuite de l'accompagnement en rationnalisant les dépenses

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - Optimiser le parc d'équipement des lycées					
Plan exceptionnel d'équipement numérique des lycées	Taux d'avancement	100 %	100 %	-	Réalisation totale de l'opération au 31/12/2024 => Subvention FEDER sollicitée à hauteur de 6 456 477,60 € (dont 5 165 146,64 € reçus en 2023 et le solde en 2024).
Outils de gestion et d'inventaire	Taux d'avancement	100 %	100 %	-	Poursuite de l'inventaire et de la gestion de l'équipement informatique et numérique réalisé sur l'outil.
Les missions techniques assurées par les personnels ATTEE					
Action 1 - Accompagner les lycées vers un fonctionnement optimal					
Doter les lycées de moyens humains suffisants	Ratio ETP/Etablissement	28,9	29,1	+0,20	Référentiel de gestion : outil d'assistance à l'allocation de moyens humains dans les 45 lycées publics. Budget géré par la DRH. Effectif stabilisé en 2024.
Action 2 et 3 - Accompagner les lycées dans la lutte contre le gaspillage et sensibiliser sur le tri et la valorisation des biodéchets					
Diagnostic et plans d'action	Nombre de lycées accompagnés par an	7-8	0	-7-8	Changement de la méthodologie de pesée en 2024. Ces actions se poursuivront en 2025 en coordination avec l'AMO biodéchets.
Tri et valorisation des biodéchets	Nombre de lycées sensibilisés	38	45	+ 7	L'ensemble des lycées publics ont été informés de l'obligation du tri et de la valorisation des biodéchets.

B – Commentaires & Analyse

Une programmation ambitieuse de construction et de réhabilitation des lycées

Action 1 - Construire de nouveaux lycées

Le lycée des métiers de la mer

La Collectivité Régionale a engagé les études de programmation nécessaires à la construction du Lycée des Métiers de la Mer, avec comme perspective la possibilité d'y implanter d'autres équipements dans une logique d'optimisation foncière.

Elle a désigné un groupement de maîtrise d'œuvre (MOE) à l'issue de la procédure de concours réglementaire achevé en mars 2024. Les études de conception sont au stade d'APD à fin 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'opération a fait l'objet du dépôt des premières autorisations de travaux don

- **Un permis de démolir** des structures occupées par l'Union Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) situées sur l'emprise foncière : Arrêté de permis de démolir accordé le 12/07/2024 ;
- **Un permis de construire** pour la construction de 4 postes transformateurs : Arrêté de Permis de construire accordé le 21/11/2024 ;
- **Une déclaration préalable** pour la construction d'un transformateur pédagogique pour la CCIR : Arrêté de déclaration préalable accordé le 21/11/2024 ;
- **Un dossier de demande d'examen au cas par cas** préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale – article R.122-3-1 du code de l'environnement.

Le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie

Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme sera implanté sur la commune de Saint-André, en synergie avec le projet de construction du campus universitaire à proximité du Parc du Colosse (ouverture du campus de 10 ha prévue à l'horizon de 2025). Ce pôle éducatif de l'Est vise à équilibrer les offres de formations supérieures de chaque microrégion de l'île, compte tenu des difficultés des déplacements et de la demande de la population.

Les principales échéances du planning général de l'opération sont rappelées ci-après :

- Concours de maîtrise d'œuvre : Avril à Décembre 2024 ;
- Études de maîtrise d'œuvre : Janvier à Novembre 2025 ;
- Permis d'aménager : Mai à Aout 2025 ;
- Consultation et travaux VRD préalables : Mai 2025 à avril 2026 ;
- Permis de construire Juillet 2025 à janvier 2026 ;
- Consultation des entreprises : Novembre 2025 à Mai 2026 ;
- Travaux de construction phase 1 (Lycée + 50% de l'internat) : Juin 2026 à Juin 2028 ;
- Travaux de construction phase 2 (50% de l'internat + Equipement sportifs) : Juin 2028 à Juin 2029.

Le cadrage réglementaire est une faculté offerte par la législation demandée par la Région Réunion à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) pour la construction du lycée soit 18 000 m² de surface utile. Au regard des enjeux environnementaux dont le projet se veut promoteur et respectueux, la collectivité a mandaté un bureau d'étude environnemental Cynorkis afin d'identifier le cadre réglementaire.

Suite aux premiers échanges avec les services de la DEAL en date de septembre 2024, le parcours réglementaire du projet a été défini et les procédures actées seront les suivantes :

1. Procédure de concertation préalable du public car le projet mobilise plus de 5 millions d'euros ;
2. Procédure de déclaration de projet car le projet public de travaux / d'aménagements fera l'objet d'une enquête publique ;
3. Procédure de déclaration de la Loi sur l'eau au titre la rubrique 2.1.5.0 (gestion des eaux pluviales). Cette procédure peut évoluer (déclaration à autorisation) selon les études techniques complémentaires qui seront menées (étude hydraulique, étude de caractérisation de zone humide etc…) ;
4. Procédure de cas par cas au titre de la rubrique 39 (travaux, construction et opération d'aménagement) et 41 (aire de stationnement) du tableau annexe à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement. Cette procédure peut évoluer en étude d'impact selon la rubrique 47.

Le lycée d'enseignement adapté

La carte pédagogique du futur lycée a été adoptée lors de la commission permanente du 18 décembre 2024. Le périmètre d'implantation, situé sur un foncier maîtrisé par la collectivité, a été défini. Une estimation des surfaces nécessaires a été réalisée, accompagnée d'une première évaluation financière, inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Réhabiliter les lycées

Le plan de réhabilitation concerne 38 opérations. En 2024, 4 opérations ont été livrées (Christian Antou, Boisjoly Potier, Bois d'Olives et la Rénovation thermique d'Amiral Lacaze) ce qui portent à 34 le nombre d'opérations achevées. 1 opération est en cours de travaux, l'internat du lycée Roland Garros qui subit de nombreux aléas. 5 autres opérations sont en cours d'études : Léon de Lépervanche, Paule Pignolet de Frênes Rivière, Paul Vergès, Gérard Ethève phase 2 et Georges Brassens phase 2.

Enfin, en 2025, une nouvelle série de réhabilitations et de rénovations thermiques seront envisagées : bâtiment A du lycée Roland Garros, lycées Le Verger, Mahatma Gandhi, et Nelson Mandela,

Des dotations financières conséquentes pour le bon fonctionnement matériel des lycées et l'optimisation du parc d'équipements pédagogiques

Action 1 – Accompagner le fonctionnement matériel des lycées

Des moyens et équipements pour des conditions d'études de qualité :

- Dotations annuelles de fonctionnement 2024 : 16,64 M€ ;
- Dotations annuelles d'équipement en 2024 : 9,65 M€.

9 dialogues de gestion ont été réalisés en 2024 à la demande des lycées au regard de leur situation financière (résultats des comptes financiers ou problème émergeant connus de la collectivité). Ils représentent une enveloppe de 373 476 €, comprises dans les dotations annuelles. Les relations avec les équipes de direction des lycées sont quotidiennes et les services consentent des efforts pour garantir une réactivité constante.

De plus, les équipements de cuisine étant pleinement sollicités au niveau de leur capacité de production suite à l'augmentation de la fréquentation de la restauration scolaire, la collectivité a mis en place une subvention en faveur de la maintenance curative et la réparation des équipements de restauration.

Action 2 – Optimiser le parc d'équipement des lycées

En 2024, la collectivité a poursuivi son effort en matière d'équipement afin de permettre aux établissements de faire face aux besoins matériels, au regard des filières de formation proposées, des évolutions des structures pédagogiques et de l'accroissement des effectifs. S'agissant des équipements informatiques et numériques, une enveloppe de 2,63 M€ a été consacrée pour de nouveaux besoins liés aux équipements spécifiques des filières d'enseignement, à l'infrastructure du réseau et à l'installation de bornes Wifi complémentaires, afin de consolider et de faciliter les usages des outils numériques (Numérisak élèves et enseignants, les classes mobiles, …).

Les missions techniques assurées par les personnels ATTEE

Action 1 – Accompagner les lycées vers un fonctionnement optimal

Les personnels ATTEE sont au nombre de 1 380, dont 300 sont spécifiquement affectés à la restauration scolaire. Répartis dans les lycées, ces agents occupent des postes liés aux missions confiées aux collectivités, tels que l'accueil, l'entretien, la maintenance, et la restauration scolaire. Cette compétence représente une charge significative dans le budget global de la collectivité, impactant directement le secteur de l'éducation.

Par ailleurs, la collectivité s'engage activement à renforcer la formation des agents ATTEE ainsi qu'à améliorer leurs conditions de travail. À cet effet, plusieurs actions ont été menées :

- Une consultation a été lancée pour concevoir et rédiger un guide destiné à la mise en œuvre des missions techniques, accompagné de fiches techniques pour organiser le travail des personnels ATTEE des 45 lycées.
- Un marché a été initié pour fournir des polos aux couleurs de la Région aux agents des lycées, en complément des vêtements de travail déjà attribués. La distribution est prévue en mai 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- Une dotation a été accordée pour permettre l'acquisition d'équipem[illegible] destinés aux agents des quatre brigades volantes.

Action 2 et 3 – Accompagner les lycées dans la lutte contre le gaspillage et sensibiliser sur le tri et la valorisation des biodéchets

L'arrivée du nouveau coordonnateur de lutte contre le gaspillage alimentaire et de la gestion des biodéchets dans les lycées en mai 2024, a donné lieu à une révision de la stratégie sur cette thématique. Il sera accompagné par un bureau d'études pour une période de 24 mois à partir de mars 2025 afin de créer un plan d'actions pour chaque lycée public sur la prévention et la gestion des biodéchets.
En outre, la méthodologie de pesées, sur conseil de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), a été modifiée dans le sens d'une simplification pour une harmonisation des mesures du gaspillage à l'échelle de l'Union Européenne.

Afin d'enrichir la réflexion de la Région Réunion, une expérimentation de compostage autonome en établissement a été lancée à la fin de l'année 2024 au lycée Jean Hinglo et se poursuivra en 2025. Grâce à un composteur rotatif, 450 kg de biodéchets ont été détournés de la poubelle classique pour être transformés en compost. Ces biodéchets représentent une partie des déchets générés par la restauration scolaire sur une période de 18 jours, soit environ 380 kg de gaspillage alimentaire. En effet, l'expérimentation a introduit une innovation en matière de pesée participative, grâce à l'utilisation d'un formulaire en ligne et d'un QR Code par les éco-délégués. Cette nouvelle méthode de pesée a été proposée aux autres établissements afin de les sensibiliser à la prévention des biodéchets. En 2024, tous les lycées ont été informés de l'obligation du tri et de la valorisation des biodéchets.

II - MENER DES ACTIONS VOLONTARISTES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

La collectivité s'est engagée dans une série d'actions ambitieuses et innovantes pour accompagner les lycées. Ces initiatives visent à offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales, favorisant à la fois leur réussite académique, leur épanouissement personnel et leur insertion professionnelle future. Parmi ces priorités, l'orientation et la persévérance scolaire occupent une place centrale.

L'orientation constitue un levier majeur pour guider chaque élève vers un parcours adapté à ses aspirations et à ses talents, tout en tenant compte des évolutions du marché du travail et des besoins spécifiques de l'économie locale. Consciente des enjeux, la collectivité soutient et renforce les dispositifs permettant aux élèves d'accéder à des conseils personnalisés et de bénéficier d'un accompagnement renforcé tout au long de leur parcours scolaire. En partenariat avec les établissements et les équipes éducatives, des actions sont menées pour sensibiliser les jeunes aux opportunités offertes par des filières variées, qu'elles soient générales, technologiques ou professionnelles, et pour leur donner les clés d'un choix éclairé.

Parallèlement, la persévérance scolaire est un enjeu fondamental pour garantir à chaque lycéen la capacité de poursuivre son parcours jusqu'à son terme, malgré les difficultés qu'il pourrait rencontrer. La collectivité soutient plusieurs dispositifs pour prévenir les risques d'abandon scolaire (cofinancement des dispositifs Formation Qualification Emploi (FOQUAL), les actions de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), …). En valorisant les efforts des élèves et en répondant à leurs besoins spécifiques, ces initiatives visent à les maintenir motivés et investis dans leur scolarité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Orienter et mieux former				
Action 1 - Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours	162 262	- 39 250	-	-
Action 2 - Diversifier et moderniser l'offre de formation initiale (les besoins en équipements sont inclus dans la dotation globale d'équipement)	-	-	-	-
Action 3 - La valorisation de la formation professionnelle	-	-	1 804 267	1 682 720
Accompagner la mobilité éducative lycéenne				
Action 1 - 5 dispositifs en faveur des lycéens (Bourses Régionales d'Enseignement Secondaire en Mobilité - Allocation Régionale d'Entrée en Grandes Ecoles - Convention d'Education Prioritaire - IEP Paris - Stages d'Entreprises Hors Académie -Voyages pédagogiques)	742 118	514 144	-	-
Assurer une plus grande égalité des chances				
Action 1 - La persévérance scolaire (Aide à l'hébergement des internes originaires des 3 cirques et les actions au sein des lycées)	417 121	384 663	-	-
Action 2 - Lutter contre la précarité menstruelle	-	14 419	-	-
Action 3 - La gratuité des manuels scolaires et le cartable numérique	500 000	- 57 895	8 800 000	7 658 642
Action 4 - Un repas à 1 euro dans les restaurants des lycées et la valorisation de la production locale	10 894 010	10 944 850	-	-
Action 5 - Actions en faveur des étudiants de BTS et de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) – (le montant du repas à 1€ est inclus dans l'action 4)	-	-	-	-
Action 6 - Appel à projets pédagogiques	30 912	18 547	-	-
Action 7 - Accompagner la lutte contre le harcèlement scolaire (actions menées sans engagement financier)	-	-	-	-
Action 8 - « Un trimestre, un livre » (mise en œuvre du dispositif à la rentrée d'août 2024)	-	-	800 000	20 777
TOTAL	**12 746 423**	**11 779 478**	**11 404 267**	**9 362 139**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Orienter et mieux former					
Action 1 - Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours					
Evènements	Nombre d'actions, manifestations réalisées	2	4	+ 2	2 concours, 2 forums sur les bassins Nord et Est et soutien à la conception d'une application mobile qui sera disponible en 2025- Réunion du Groupe Education -Orientation Des Régions de France au Conseil Régional de La Réunion en mars 2024.
	Nombre de jeunes participants	15 000	4 401	- 10 599	Reprise de la mission orientation scolaire fin 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - Diversifier et moderniser l'offre de formation initiale					
Evolution de la structure pédagogique des lycées	Nombre de nouvelles places créées / fermées en lycées professionnels, technologiques et polyvalents	276 / 74	281 / 146	+ 5 / +72	Les + 5 places de création correspondent à la régularisation de l'ouverture de la classe ULIS au lycée agricole Angelo Lauret. Projet non recensé au départ de l'instruction. Le différentiel de + 72 places est composé de + 122 places de diminutions et de + 24 places de fermetures. Ce différentiel s'explique par la prise en compte des diminutions des capacités d'accueil des BTS. Cette inflexion est réversible si la demande et la qualité des candidatures sont réunies.
	Nombre de nouvelles sections créées / réduites / fermées en lycées professionnels, technologiques et polyvalents	15 / 3 / 1	20 / 11 / 1	5 / 8 / -	Le différentiel des 8 sections réduites correspond aux diminutions portées par l'académie, soit 2 diminutions sur les CAP et 6 diminutions sur les BTS. Ces diminutions sont directement liées à la baisse des effectifs en général et à la faible attractivité de certains CAP et BTS, notamment industriels, en particulier.
Action 3 - La valorisation de la formation professionnelle					
Acquisition de boîtes à outils	Nombre de lycéens accompagnés	10 000	6 700	- 3 300	Le prévisionnel est basé sur les effectifs de l'année scolaire 2023-2024. L'écart correspond aux effectifs réels de la rentrée scolaire d'août 2024 et aux difficultés de commandes éprouvées par certains lycées.
Accompagner la mobilité éducative lycéenne					
BRESM	Nombre de bénéficiaires	30	14	- 16	Effectifs en diminution - Baisse générale des effectifs scolaires dans toute l'académie.
AREGE	Nombre de bénéficiaires	150	172	+ 22	-
CEP	Nombre de bénéficiaires	34	33	- 1	1 dossier en attente de complétude
SEHA	Nombre de bénéficiaires	200	82	- 118	Dispositif piloté par le Rectorat avec une participation financière de la Région et la prise en charge des billets d'avion par Ladom. Une communication est envisagée en 2025 afin de relancer le dispositif auprès des lycées.
Voyages pédagogiques	Nombre de projets accompagnés	10	14	+4	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Assurer une plus grande égalité des chances					
Action 1 - La persévérance scolaire					
Renforcer au sein des lycées la persévérance scolaire	Nombre d'actions	5	6	1	*Cf. partie commentaire.*
Aide à l'hébergement des internes originaires des 3 cirques (Cilaos, Salazie, Mafate)	Nombres d'internes	200	242	+ 42	L'augmentation correspond au nombre d'internes réels. Dispositif reconduit pour l'année scolaire 2025-2026.
Action 2 – Lutter contre la précarité menstruelle					
Précarité menstruelle	Nombre d'établissements concernés par le dispositif	55	-	- 55	Pas d'engagement financier en 2024 afin de laisser aux établissements le temps de dépenser les enveloppes accordées au titre de l'année scolaire 2023/2024.
	Nombre de distributeurs	99	-	- 99	
	Nombre de protections distribuées	70 000	-	- 70 000	
Action 3 – La gratuité des manuels scolaires et le cartable numérique					
Les manuels et ressources numériques	Nombre de licences numériques achetées	287 000	274 052	- 12 948	Cet écart s'explique par une baisse des effectifs.
Numérisak	Nombre d'élèves de 2nde et 1ere année, CAP bénéficiaires	15 500	15 364	- 136	Le prévisionnel est basé sur les effectifs de 3ème. L'écart correspond aux effectifs réels de la rentrée scolaire d'août 2024.
Action 4 – Un repas à 1€ dans les restaurants des lycées					
Repas à 1 €	Nombre de lycéens accompagnés	14 500	19 517	+ 5 017	Impact significatif du dispositif sur la fréquentation de la restauration scolaire, soit +34.6%.
Action 5 – Actions en faveurs des étudiants de BTS et de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)					
Actions de promotion des BTS et des CPGE	Nombre de projets accompagnés	2	3	+1	- Contribution à la publication de l'ONISEP sur les formations postbac, afin de mieux informer les élèves sur les opportunités d'études supérieures. - Partenariat engagé avec la Région Occitanie pour favoriser la mobilité des étudiants de la filière aéronautique. - Participation aux travaux du SRESRI.
Accès au dispositif du repas à 1€	Nombre d'étudiants	1 000	2 000	+ 1 000	Extension du dispositif aux étudiants inscrits en lycée.
Actions en faveurs de l'entreprenariat des étudiants de BTS	Nombre d'actions	1	1	-	Poursuite du partenariat avec l'association « Entreprendre pour apprendre ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 6 – Appel à projets pédagogiques					
Appel à projets	Nombre de projets accompagnés	25	7	- 18	Appel à projets instruits en 2024. L'écart s'explique du fait que plusieurs dispositifs ont été lancés au même moment (budget participatif des lycéens et le dispositif NEFLE de l'Etat).
	Nombre d'élèves participants	350	2 800	+ 2 450	Certains projets sont mis en œuvre à destination de l'ensemble des lycéens d'un même établissement. Les concours concernent un nombre plus restreint de bénéficiaires (70 à 25 élèves en moyenne).
Action 7 – Accompagner la lutte contre le harcèlement scolaire					
Appel à projets	Nombre de projets accompagnés	24	1	- 23	La collectivité a pris part aux travaux du CAVL, ce qui a permis d'évaluer les capacités à conduire des actions partenariales.
	Nombre d'élèves participants	-	-	-	
Action 8 – Promouvoir la lecture auprès des jeunes					
1 Trimestre 1 Livre	Nombre de bénéficiaires	-	-	-	Lancement du dispositif à la rentrée scolaire 2024-2025.

B – Commentaires & Analyse

Orienter et mieux former

Action 1 – Accompagner les jeunes dans une démarché d'orientation active, progressive et personnelle

En vue d'accompagner les jeunes vers une meilleure connaissance des formations et des métiers, la collectivité a mis en œuvre des actions concrètes telles que l'organisation des concours régionaux « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation », le développement d'une application mobile permettant aux utilisateurs (tous publics) de visionner des vidéos relatives aux métiers et aux formations issues de ces concours et l'accompagnement financier des projets de forum des métiers des bassins Nord et Est. Ces initiatives concourent à l'épanouissement de nos jeunes qui peuvent à travers ces journées, aiguiser leur motivation, compléter leur information et affiner leur projet d'orientation pour mieux construire leur avenir.

Action 2 - Proposer une offre de formation initiale

La carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire recense 281 créations et 146 diminutions de places, en accord avec les professionnels du territoire, les autorités académiques ainsi que les établissements scolaires. Au total, 135 places ont été ouvertes à la rentrée d'août 2024, dont les sections suivantes :

- 3 Formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL) dont 2 métiers de la sécurité et 1 écotourisme et tourisme européen ;
- 3 CAP production et service en restauration, propreté environnement urbain collecte et recyclage et agent accompagnement au grand âge ;
- 2 BAC PRO maintenance des véhicules option b véhicules transports routiers et métiers de la transition numérique et énergétique ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- 2 Mentions Complémentaires de niveau 3 aide à domicile et vendeur conseil en [illegible]
- 6 Mentions Complémentaires de niveau 4 dont 2 services numériques aux organisations, 1 technicien ascensoriste, 1 encadrement secteur sportif, 1 production et réparation de produits électroniques et 1 technicien soudage ;
- 2 Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) profil bac et agricultures des régions chaudes ;
- 2 BTS maintenance des véhicules option c motocycles et technico-commercial "univers jardin et animaux de compagnie".

Les ouvertures de sections entraînent pour certaines d'entre elles des besoins en équipements pédagogiques qui peuvent parfois s'étaler sur le cycle de la formation en tenant compte des évolutions des référentiels pédagogiques, des équipements présents et des plateaux techniques existants qui seront mutualisés entre établissements voisins. Les dépenses liées à la carte des formations sont incluses dans la Dotation Globale d'Équipement (DGE).

Action 3 - La valorisation de la formation professionnelle

Afin de venir en aide aux familles faisant face à des dépenses importantes à la rentrée scolaire, notamment pour l'acquisition de tenues et de petits équipements de travail, et permettre à tous les nouveaux lycéens de la voie professionnelle de disposer des tenues et équipements de travail, la collectivité a mis en place le dispositif d'aide régionale au premier équipement professionnel « EKIPAOU » en faveur de tous les lycéens inscrits en première année des filières professionnelles, depuis la rentrée scolaire d'août 2024.

Accompagner la mobilité éducative lycéenne

La collectivité soutient de façon volontariste les parcours des lycéens vers des formations d'excellence dans le cadre d'une stratégie visant à offrir de nouvelles perspectives de formation, de parcours d'excellence et d'égalité des chances pour les élèves.

Dans ce cadre, 5 dispositifs d'aides en faveur des lycéens en mobilité ont été accompagnés en 2024 *(cf. Tableau des indicateurs / A – L'évaluation 2024).*

Assurer une plus grande égalité des chances

Action 1 - La persévérance scolaire

La collectivité s'est engagée à renforcer ses actions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire.

A ce titre, les actions menées en 2024 :

1. prise en charge des frais liés aux Prépa-Foquale (préparation à la formation et à la qualification) par le biais des dotations aux lycées ;
2. poursuite des travaux avec le CNRS qui se déclinera par la formulation d'un plan d'actions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire lors d'un séminaire en 2025 ;
3. participation régionale à l'animation des PSAD ;
4. participation au Congrès des régions de France, où la collectivité a présenté ses actions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et participé aux échanges avec d'autres régions sur cette thématique, et notamment les bonnes pratiques. Trois régions participeront en présentiel au séminaire contributif sur la persévérance scolaire du 2 au 4 avril 2025 ;
5. organisation d'une réunion avec les 4 missions locales afin de présenter les dispositifs d'aides destinés aux lycéens et de renforcer la coordination pour l'accompagnement des élèves ayant décroché lors de leur retour au lycée. Cette réunion a été réalisée en présence de la représentante de la Fédération des Missions Locales (ML) ;
6. lancement du schéma prévisionnel des formations pour les prochaines années, notamment pour rénover les formations professionnelles et les rendre plus attractives.

Pour prévenir l'abandon des jeunes en cours de scolarité, la collectivité a reconduit en 2024 l'aide régionale à l'hébergement des lycéens originaires des cirques de La Réunion dans les internats des établissements publics secondaires de l'île.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Bilan 2024 :

- les internats de la zone Sud accueillent plus de bénéficiaires originaires du cirque de Cilaos ;
- les élèves originaires de Salazie se répartissent sur les 4 zones de l'île, avec une dominance sur la zone Est ;
- un seul lycéen interne originaire du cirque de Mafate, inscrit au lycée Moulin Joli de La Possession ;
- les deux lycées publics agricoles ont accueilli 39 jeunes au sein de leurs internats (18 originaires de Cilaos et 21 originaires de Salazie) ;
- 66 % des jeunes hébergés bénéficient de la bourse nationale et cumulent pour certains, la prime d'internat et/ou la bourse au mérite.

Action 2 - Lutter contre la précarité menstruelle

Suite à l'enquête menée auprès des établissements en 2024, l'achat des réassortiments a été réalisé en fonction du stock des protections hygiéniques existant et des besoins réels par rapport au nombre de lycéennes.

Action 3 - La gratuité des manuels scolaires et le cartable numérique

Dans le cadre de la poursuite de sa politique du numérique, la Région a souhaité accompagner davantage les jeunes et leurs familles au moyen d'un plan d'acquisition de ressources et de manuels numériques pédagogiques. Elle a fait le choix de financer en totalité l'achat de manuels et ressources numériques pédagogiques des lycées. En 2024, 274 052 licences (dont 259 397 manuels numériques et 14 655 ressources numériques) ont été commandées par les 50 lycées de l'île et 139 disciplines concernées.

De plus, la collectivité a souhaité reconduire son programme d'équipement numérique en équipant tous les primo lycéens d'un PC convertible 360° présentant les caractéristiques requises pour un apprentissage de qualité au numérique. Le Numérisak a ainsi poursuivi son objectif en permettant à 15 354 primo lycéens d'acquérir un équipement informatique doté de ressources pédagogiques numériques embarquées.

Action 4 - Un repas à 1 euro dans les restaurants des lycées

Le renforcement de l'attractivité, de la qualité des repas servis et l'accessibilité du plus grand nombre à la restauration des lycées, constituent un enjeu fort pour la collectivité. Aussi, elle a souhaité poursuivre le dispositif du repas à 1€, qui s'est traduit par une augmentation de la fréquentation des restaurants. Le nombre de demi-pensionnaires est passé de 14 058 à 19 517, soit un taux de fréquentation de 35%.

De plus, la Région a signé une convention financière avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permettant à la collectivité de collecter la Prestation Accueil Restauration Scolaire (PARS) à partir de 2024. Le montant unitaire de l'aide est passé de 0,30 € à 2,15 € par repas, ce qui représente un montant prévisionnel global attendu en recette de plus 3 M€ pour l'année 2024.

Action 5 - Actions en faveur des étudiants de BTS et de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

En 2024, le dispositif des repas à 1 € a été étendu aux étudiants de BTS, de CPGE ainsi qu'à d'autres élèves inscrits en lycée. Cette initiative, saluée par les établissements et portée par la collectivité régionale, répond à la précarité économique qui touche une grande partie des étudiants tout en favorisant la cohésion et l'entraide au sein de la communauté éducative. En offrant cette aide à l'ensemble des élèves et étudiants d'un même lycée, cette mesure renforce l'équité et la solidarité.

Par ailleurs, la Région Réunion s'engage activement dans le développement du pôle aéronautique du lycée Gérard Ethève à Saint-Leu. L'académie a accepté de fournir les moyens pédagogiques nécessaires, tandis que la collectivité se charge des aménagements immobiliers et de l'acquisition des équipements indispensables pour la rentrée d'août 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En parallèle, la collectivité régionale travaille à établir un partenariat avec la Région Occitanie afin de demander l'adhésion du lycée Gérard Ethève au Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) Airbus de Toulouse. Ces efforts, poursuivis en 2025, visent à faciliter la mobilité des élèves et des étudiants de BTS de cette filière spécifique, tout en renforçant les opportunités d'apprentissage et d'échanges entre les deux régions.

Par ailleurs la Région se mobilise pour l'hébergement des étudiants en CPGE, action allant au-delà de ses compétences centrées sur les lycéens.

Le partenariat avec l'association « Entreprendre pour apprendre » se poursuivra en 2025, avec pour objectif de renforcer les compétences entrepreneuriales des jeunes à travers des initiatives comme la création de mini-entreprises et des événements régionaux. Ce projet vise à préparer les élèves aux réalités professionnelles tout en valorisant l'autonomie et l'innovation.

Action 6 - Appel à projets pédagogiques

La collectivité a souhaité accompagner davantage des actions pédagogiques mises en œuvre pendant et hors temps scolaire, qui contribuent à renforcer les compétences, le travail de groupe, la préparation aux examens, la réussite scolaire, l'épanouissement et l'implication des lycéens en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. Un appel à projets pédagogiques a été lancé fin 2023 et sa mise en œuvre s'est traduite par l'accompagnement de 7 projets en 2024 (2 concours « KASKOKO » et « premier battle gastronomie péï » ; 5 projets pédagogiques « la réalité virtuelle au service de mon orientation », « création d'un jardin potager bio partagé », « amazon warrior women » (femmes amazones, audacieuses et ambitieuses), « parcours culturel scientifique et patrimoine sud réunion », « notes de lecture » et « forum santé mentale/ bien-être pour les élèves et le personnel».

Action 7 - Accompagner la lutte contre le harcèlement scolaire

En 2024, la collectivité a participé aux CALV de l'académie. Le projet de lutte contre le harcèlement scolaire, en partenariat avec le rectorat, le Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) et le proviseur vie scolaire, bénéficiera également du soutien actif de la collectivité régionale. Par ailleurs, les associations de parents d'élèves sont des partenaires essentiels, leur implication renforçant la portée et l'efficacité du projet grâce à leur connaissance des réalités vécues par les familles. Par exemple, les actions suivantes seront abordées : des campagnes de sensibilisation élaborées en collaboration avec le CAVL et les associations de parents d'élèves, afin de transmettre des messages cohérents et impactants auprès de toute la communauté scolaire. Des dispositifs participatifs, comme des groupes de travail réunissant les élèves, les enseignants, les parents et les institutions pour co-construire des solutions adaptées. Cette synergie entre les élèves, les parents, les institutions éducatives et la collectivité régionale vise à construire un environnement scolaire plus sûr, inclusif et solidaire.

Action 8 - Promouvoir la lecture auprès des jeunes

Ce projet, lancé lors de la dernière rentrée scolaire, vise à susciter un véritable engouement pour la lecture chez les élèves. Pour en garantir le succès, son appropriation pourra être soutenue par les enseignants et les documentalistes des lycées, qui joueront un rôle clé en les guidant et en les motivant. En 2025, la collectivité redoublera d'efforts pour améliorer la communication autour de ce dispositif, afin de mobiliser davantage de ressources et maximiser son impact positif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

AIDE RÉGIONALE AU PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Consciente des enjeux sociaux propres à La Réunion et dans le cadre de sa politique régionale en faveur de l'égalité des chances, la Région a mis en place un dispositif d'aide au premier équipement professionnel. Ce soutien est destiné à l'ensemble des lycéens inscrits en première année de filière professionnelle à la rentrée scolaire d'août 2024.

La formation professionnelle occupe une place centrale dans l'académie de La Réunion : 40 % des lycéens sont engagés dans cette voie, et la majorité d'entre eux sont boursiers. Ce contexte justifie pleinement la mise en œuvre de ce dispositif ambitieux.

Conçu autour de plusieurs objectifs, ce dispositif vise à :

- Alléger le coût des études en finançant les équipements dès l'entrée en formation ;
- Fournir aux lycéens les tenues de sécurité et l'ensemble du matériel nécessaire à leurs apprentissages ;
- Valoriser et soutenir l'enseignement professionnel ;
- Favoriser la réussite des jeunes et faciliter leur future insertion dans le monde du travail.

Publics bénéficiaires :

- Les lycéens, boursiers ou non, inscrits en formation initiale dans les lycées publics, les lycées privés sous contrat et les Maisons Familiales Rurales (MFR) ;
- Les jeunes en ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ;
- Les élèves réorientés vers une formation professionnelle en cours de parcours scolaire.

Chiffres clés du dispositif :

- 6 700 jeunes concernés ;
- 41 établissements impliqués (dont 2 lycées agricoles, 3 lycées privés et 5 MFR) ;
- 131 formations ciblées : CAP, Bac Pro, Mention Complémentaire, FCIL, BMA… ;
- 42 familles de métiers couvertes dans la voie professionnelle.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage constituent des priorités majeures à La Réunion. Chaque année, selon l'INSEE (2024), environ 3 100 mineurs quittent le système scolaire sans diplôme, révélant l'ampleur du défi. Cette problématique est largement documentée (INSEE, 2024 ; Peer Review, 2023 ; CESER, 2017 ; DEPP, 2011) et appelle une mobilisation collective.

En 2023, un Peer Review européen organisé par la Région a mis en évidence les principales fragilités : manque de lisibilité des dispositifs, insuffisante coordination entre les acteurs, et faiblesse du suivi et de l'évaluation des actions menées. Le rapport insiste également sur la nécessité d'une approche préventive, ainsi que sur l'importance d'une communication renforcée entre les institutions et les communautés locales.

En parallèle, les mesures ambitieuses déployées par la Région depuis 2021 (aides numériques, mobilité, lecture, internat, lutte contre la précarité) contribuent directement à favoriser la persévérance scolaire en améliorant les conditions de vie et d'apprentissage des lycéens.

Enfin, pour améliorer la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage scolaire, plusieurs pistes ont été suggérées : la mise en place d'une gouvernance intégrative fondée sur la collaboration et les responsabilités partagées, l'accompagnement des acteurs à travers une communauté d'apprentissage et l'ambition de faire de La Réunion un territoire d'innovation éducative, en développant des politiques adaptées aux réalités locales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

S'ENGAGER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA VIE ET LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

En 2024, l'affirmation du rôle de chef de file de la Région dans l'enseignement supérieur et la vie étudiante s'est poursuivie à l'échelon territorial avec le lancement des travaux liés au Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation. Pendant plusieurs mois, des ateliers de concertation ont été menés avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, afin d'élaborer ce document de planification stratégique pour les 10 ans à venir.

Plus de 22 millions d'euros ont été investis au cours de cette année en faveur des étudiants et de l'enseignement supérieur, avec un taux de réalisation de 96 % en cohérence avec la montée en puissance progressive de la collectivité régionale dans ces champs d'intervention (88% de réalisation en 2023 et 79% en 2022).

Les ressources :

- ETP mobilisés : 35

- Budget réalisé : 22 108 769 €
Fonctionnement : 19 761 429 (soit 95%)
Investissement : 2 347 340 € (soit 107 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Réalisation des travaux de diagnostic et de concertation du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Amélioration de la relation à l'usager :
  - paiement des allocations doctorales en décembre pour la nouvelle session (mars/avril de l'année n+1 sur les années précédentes) ;
  - Dématérialisation de la gestion des aides (Québec/ ARR/ billets d'avion).

Résultat 2024 : 96% de réalisation en 2024 contre 88% en 2023.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**22 420 972**	**23 070 591**	**21 869 121**	**19 761 429**	**- 2,5 %**	**- 14,3 %**
Investissement	**15 000**	**346 398**	**291 542**	**2 347 340**	**1 843,6 %**	**577,6 %**
TOTAL	**22 435 972**	**23 416 989**	**22 160 663**	**22 108 769**	**- 1,2 %**	**- 5,6 %**

NB : un mandat d'ordre exceptionnel de régularisation de 3 646 570,01 € en 2023 a été neutralisé. Par conséquent, le rattachement de charges 2023 a dû être annulé compte-tenu de recettes non perçues sur le FSE à hauteur du montant indiqué supra.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Améliorer les conditions de vie des étudiants à la Réunion et en mobilité	18 647 156	16 089 109	-	-
II – Développer les cursus de formations de l'enseignement supérieur	1 774 965	2 088 385	291 542	234 000
III- Promouvoir la formation doctorale	1 447 000	1 583 935	-	-
IV- Accompagner les projets d'infrastructures des opérateurs de l'enseignement supérieur	-	-	-	2 113 340
TOTAL	**21 869 121**	**19 761 429**	**291 542**	**2 347 340**

I – AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS À LA RÉUNION ET EN MOBILITÉ

L'amélioration des conditions de vie des étudiants est un enjeu majeur pour la collectivité régionale ; En 2024, la Région a poursuivi son engagement pour favoriser l'accès des étudiants aux logements tout en contribuant au pouvoir d'achat des étudiants réunionnais.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Favoriser l'accès au logement étudiant à la hauteur des besoins du territoire	-	125
Action 2 - Soutenir le pouvoir d'achat des réunionnais	15 362 156	12 831 423
Action 3 - Favoriser le ressourcement des étudiants réunionnais	3 285 000	3 257 561
TOTAL	**18 647 156**	**16 089 109**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Favoriser l'accès au logement étudiant à la hauteur des besoins du territoire					
Elaboration du Schéma territorial de la vie étudiante	Réalisation d'un SIG Etablissement d'enseignement supérieur & « logement étudiants »	1	1	0	Réalisation d'une cartographie sur l'offre de formation et de logements.
Action 2 – Soutenir le pouvoir d'achat des étudiants réunionnais					
ARES (Allocation Régionale d'Enseignement Supérieur)	Nombre de bénéficiaires Réunion	4 000	ARES : 1 853 API : 47 ARRPE : 28 Total (provisoire) : 1 928	- 2 072	La clôture de session pour les 3 dispositifs est fixée au 31/03/25.
API (Allocation Première Installation)					
ARRPE (Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Etudiant)					

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 – Soutenir le pouvoir d'achat des étudiants réunionnais					
Stages et échanges universitaires	Nombre de bénéficiaires mobilité	3 639	36	- 1 568	(*)
APIER (Allocation Première Installation)			745		(*)
ARES (Allocations Régionales d'Etudes Supérieures)			362		(*)
AFPR (Allocations des Filières relevant des Priorités Régionales)			216		(*)
ARRPE (Aide Régionale Remboursement Prêt Etudiant)			61		(*)
ASPM (Allocation Stages Pratiques en Mobilité)			46		(*)
AMPE (Aide à la Mobilité vers Pays Etrangers)			284		(*)
ATCM (Aide au Test de Certification Multilinguistique)			37		(*)
Etudier et Vivre au Québec			279		Le nombre cible de bénéficiaires englobe toutes les cohortes présentes au Québec. Le nombre de départs pour le Québec a diminué depuis la crise sanitaire, expliquant le résultat inférieur à l'indicateur cible de 321.
Projet de la Rose (Allemagne)			1		Ce dispositif n'est plus sollicité depuis 2020. Il n'a pas été reconduit. Un seul bénéficiaire en fin de formation a été payé en 2024.
AFV (Allocations Frais de Vie)			4		(*)
Vatel Maurice			0		(*)
			Total : 2 071		**(*) Tous les dispositifs ont une date de clôture courant 2025 hormis l'APIER, l'AFPR et VATEL qui ont clôturé au 31/12/24 mais dont des dossiers étaient encore en cours d'instruction à cette date.**
Action 3 – Favoriser le ressourcement des étudiants réunionnais					
Ressourcement Étudiant Hexagone/Réunion	Nombre bénéficiaires	5 500	4 808	- 692	Progression du dispositif conforme aux prévisions pluriannuelles jusqu'à la cible maxi des 5500 prévue à l'échéance de 2027.

(*) Bilan définitif en fin d'année scolaire, demandes toujours en cours d'instruction.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 1 - Favoriser l'accès au logement étudiant à la hauteur des besoins du territoire

Dans le prolongement des actions identifiées dans le schéma territorial de la vie étudiante, les travaux sur le Système d'Information Géographique (SIG) se sont poursuivis en 2024, visant à développer, dans un premier temps, un outil d'aide à la décision à destination des partenaires locaux, afin d'améliorer l'accès au logement étudiant.

Une convention de partenariat a été signée le 18 novembre 2024 entre la Région et la Caisse d'Allocations Familiales, avec pour objectif d'intégrer les offres de logement étudiants du parc privé.

Ce partenariat va permettre de recenser le nombre de ces logements par commune ; en effet, le SIG ne recense actuellement que les données du parc public (CROUS), et des bailleurs sociaux.

Action 2 - Soutenir le pouvoir d'achat des étudiants réunionnais

La session 2024-2025 a été marquée par l'évolution de certaines conditions des dispositifs, visant notamment à ce qu'elles soient identiques autant que possible pour un étudiant inscrit à La Réunion ou en mobilité.

Les principales modifications ont concerné :
- le relèvement de l'âge limite de 27 à 30 ans pour les étudiants inscrits à La Réunion (alignement sur les dispositifs d'aides à la mobilité)
- la fixation de la date de clôture de session de l'ARES, l'ATCM et l'ARRPE au 31 mars de l'année N+1 au lieu du 31 décembre de l'année N d'ouverture de session.

Bien que l'instruction des demandes d'aides des étudiants inscrits à La Réunion et en mobilité ne soit pas terminée, avec des dispositifs dont les dates de clôture de session peuvent aller jusqu'au 31/08/25 pour certains, on peut noter la tendance suivante :

➔ une augmentation des aides octroyées pour les dispositifs ARES et AFPR ;

➔ un niveau d'aides qui devrait être identique ou légèrement en baisse sur les aides aux étudiants inscrits à la Réunion en fin de session ;

➔ une diminution des demandes sur le dispositif APIER, qui concerne les études débouchant sur un diplôme visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui est à mettre en corrélation avec l'augmentation de celles de l'AFPR, dispositif initié en 2022 qui accompagne les 3 premières années d'études des formations relevant du Répertoire National des Certifications Professionnelles et les filières paramédicales, sociales et sanitaires ;

➔ une sollicitation très faible du dispositif VATEL.

Les dates de clôture des dispositifs AMPE et ATCM étant fixées au 31/03/25 et celles de l'ASPM, Allocation Frais de Vie et Stages et échanges universitaires au 31/08/25, le bilan présenté au 31/12/24 n'est pas significatif.

Par ailleurs, grâce au dispositif Étudier et vivre au Québec et à l'accompagnement de la Région Réunion, 64 nouveaux étudiants se sont envolés pour le Québec en août 2024.

En termes d'orientations pour la session 2025-2026, les élus ont sollicité une refonte de ces dispositifs ayant pour objectif de répondre aux enjeux suivants :
- réduire le nombre de dispositifs pour une meilleure lisibilité en fusionnant les aides ;
- établir une plus grande équité et un rééquilibrage des montants d'aides octroyées ;
- harmoniser et rééquilibrer les aides à la Réunion et en mobilité en termes de montants et de critères de ressources.

Dans cette optique, des dispositifs seront fusionnés ou non reconduit (VATEL) pour atteindre un nombre de 6 dispositifs au lieu de 14 actuellement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 3 - Favoriser le ressourcement des étudiants réunionnais

Dans le prolongement de la refonte du dispositif de la Continuité Territoriale de 2022, la Région a été amenée à mettre en place un dispositif d'accompagnement des étudiants réunionnais en mobilité se trouvant dans une situation précaire, en raison de la crise économique et la baisse de leur pouvoir d'achat.

Au cours de l'année 2024, la Région a délivré un total de 4 808 *bons « ressourcement étudiant »* aux étudiants Réunionnais en situation de mobilité.

Une progression de 10% par rapport à 2023 a été enregistrée (444 Bons supplémentaires ont été accordés).

Cette aide qui a été renforcée en 2024 afin de soutenir le plus grand nombre d'étudiants réunionnais en mobilité, s'inscrit pleinement dans le projet de la mandature qui prévoit d'instaurer un dispositif pérenne d'accompagnement des étudiants réunionnais en mobilité tout en alliant leur insertion dans le tissu économique réunionnais, à travers notamment la réalisation de leurs stages localement (308 étudiants réunionnais ont effectué leur stage à la Réunion au 31/12/2024).

II – DÉVELOPPER LES CURSUS DE FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Face aux enjeux socio-économiques, La Région a l'ambition de faire du territoire réunionnais une terre de progrès social, en positionnant notamment l'île comme un pôle d'excellence dans l'océan Indien, grâce au développement de formations adaptées aux besoins locaux et aux secteurs d'avenir.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Affirmer le rôle de chef de file de la Région au niveau territorial	79 710	106 794	-	-
Action 2 - Favoriser l'inclusion sociale des étudiants au sein des filières de l'enseignement supérieur	30 500	18 300	26 542	-
Action 3 - Renforcer et diversifier les filières et les diplômes adaptés aux besoins du territoire	1 664 755	1 963 291	265 000	234 000
TOTAL	**1 774 965**	**2 088 385**	**291 542**	**234 000**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Affirmer le rôle de chef de file de la Région au niveau territorial					
Piloter la stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Travaux de réalisation du SRESRI	SRESRI adopté d'ici le second semestre 2024	Rédaction de l'avant-projet de SRESRI avec ses volets formation professionnelle continue et transition écologique		Adoption prévue en juin 2025.
Mise en place de Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)	Nombre de contrats	2	0	- 2	Finalisation en cours - signature au cours du 1er semestre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 – Favoriser l'inclusion sociale des étudiants au sein des filières de l'enseignement supérieur					
Renforcer la prépa INP	Nombre d'étudiants	20	41	+ 21	-
Action 3 - Renforcer et diversifier les filières et les diplômes adaptés aux besoins du territoire					
Elaboration d'un schéma régional des formations technologiques supérieures en lien avec l'Académie	Taux de réalisation	1	0	-1	Concertation menée dans le cadre du SRESRI.
Promouvoir le DU	Nombre d'étudiants inscrits	En cours	26	-	-
Soutenir la réussite des formations d'ingénieurs de l'ESIROI	Nombre de diplômés inscrits	En cours	149	-	-
Soutenir la réussite des étudiants de l'ESAR	Nombre de diplômés/inscrits (DNSAP + DNSEP) - taux de réussite	En cours	100%	-	-
Soutenir la réussite des étudiants de l'ENSAM	Nombre de diplômés/inscrits (L3 + M2) - taux de réussite	En cours	96,96% en L3 100 % en M 2	-	-

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Affirmer le rôle de chef de file de la Région au niveau territorial

L'année 2024 a marqué le début des travaux liés au SRESRI.

Entre septembre et décembre 2024, 3 COPIL réunissant 23 membres ainsi que 3 COTECH, composés de 70 membres se sont ainsi tenus.

Une large phase de concertation réunissant 200 participants s'est déroulée en deux temps :

- le premier pour le diagnostic ;
- le second pour la co-construction des actions du SRESRI, à savoir 5 ateliers décentralisés et 6 ateliers thématiques.

De plus, un atelier de concertation entièrement dédiée aux jeunes a réuni 75 étudiants et lycéens.

La phase rédactionnelle du SRESRI a démarré en décembre 2024 et son adoption est prévue en juin 2025.

La Région a initié tout au long de l'année 2024, des réunions de travail avec les principaux opérateurs de l'Enseignement supérieur (ESAR et ANSAM) afin de rédiger des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances (COMP). La rédaction de ces derniers est en cours de finalisation. Leur signature devrait intervenir au 1er semestre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Favoriser l'inclusion sociale des étudiants [illegible] l'enseignement supérieur

La collectivité régionale a maintenu son soutien financier à la Prépa Institut National Polytechnique (INP), en renouvelant la signature de la convention de partenariat en septembre 2024 entre les différents acteurs pour 4 ans garantissant ainsi les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses pédagogiques et administratives.
Une dotation spécifique pour l'équipement a été également allouée afin d'améliorer les installations pédagogiques. Les évolutions suivantes ont été intégrées :

- objectif d'atteindre 40 % de boursiers dans les effectifs ;
- amélioration du recrutement et de la préparation à l'admission (cordée de la réussite, visioconférence entre la prépa INP et les instituts nationaux polytechniques, …) ;
- promotion de la formation scientifique dès le collège et égalité des chances entre garçons et filles.

En parallèle, la Région étudie la réhabilitation des locaux sur le site de la cité scolaire du Butor, renforçant ainsi les infrastructures nécessaires à la formation des futurs ingénieurs.

Le bâtiment sera dédié aux enseignements des classes préparatoires dispensés au lycée Lislet Geoffroy (CPES, Prepa INP, INGE +,…) mais également à un futur internat à destination des étudiants.

Action 3 - Renforcer et diversifier les filières et les diplômes adaptés aux besoins du territoire

Les actions régionales visant à promouvoir certains parcours universitaires ont été renforcées, notamment pour le Diplôme Universitaire Ambition (12,5 K€), les formations d'ingénieurs à l'ESIROI (130 K€), ainsi que celles de l'institut national supérieur du professorat et de l' éducation (INSPE) avec la mise en place d'un module complémentaire de langue vivante régionale (12,3 K€) consacré à l'apprentissage de la langue créole orale et écrite, ainsi que les fondamentaux de la grammaire créole, provenant du contenu pédagogique du DU créole réunionnais de la Maison des Langues.

Au niveau de l'ESIROI, l'année 2024 a été marquée par la réflexion autour d'une offre de formation repensée selon la démarche compétences/métiers, à titre d'exemple, on peut citer :

- la structuration de leur maquette d'enseignement avec pour chaque année une UE = une compétence ;
- l'évolution des pratiques pédagogiques : + d'apprentissage par projet/problème ;
- Transition Écologique et sociétale (58h dédiées et 50h spécifiques aux spécialités).

Il est à noter également que la convention de partenariat réunissant l'IUT, l'AFIS-OI IRTS et la Région sur la mise en place de la formation d'excellence de co-diplomation a été signée le 15 février 2024 pour laquelle, pour rappel, l'IUT a bénéficié d'une subvention de 51,9 K€ en 2023.

La collectivité régionale a poursuivi également son engagement en faveur de l'École Supérieure d'Art de La Réunion (ESAR) pour un montant de 1,65 K€.

Dans l'attente de l'autonomisation de l'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion, prévue pour la rentrée 2025, la collectivité a également maintenu son soutien à l'ENSAM à hauteur de 125 K€.

III – PROMOUVOIR LA FORMATION DOCTORALE

Pour soutenir des travaux de recherche d'intérêt régional et alignés sur les domaines de spécialisation intelligente du territoire, la Région a renforcé en 2024 le dispositif des Allocations Régionales de Recherche (ARR) pour les étudiants de doctorat, tout en maintenant son soutien aux manifestations et colloques d'envergure.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	AE	CP
Action 1 - Encourager les jeunes réunionnais à poursuivre les travaux de recherches	1 350 000	1 470 570
Action 2 - Soutenir les colloques d'envergure internationale	97 000	113 365
TOTAL	**1 447 000**	**1 583 935**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Encourager les jeunes réunionnais à poursuivre les travaux de recherches					
Accompagner les doctorants	Nombre de doctorants	25	24	-1	Abandon d'une étudiante
Action 2 - Soutenir les colloques d'envergure internationale					
Soutenir des manifestations et colloques d'envergure	Nombre de colloques financés	8	6	-2	-

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accompagner les doctorants

Suite à la décision d'augmenter le montant des Allocations Régionales de Recherche (ARR) de 1 200 à 1 500€ par mois en fin d'année 2023, la collectivité a mis en œuvre en 2024 cette revalorisation, notamment avec effet rétroactif pour les sessions de doctorants en cours par voie d'avenants.

Par ailleurs, un nouveau portail « démarches » a été mis à disposition des étudiants pour le dépôt de leur demande d'allocation permettant de simplifier et de sécuriser la procédure. Il est désormais possible d'opérer une vérification des dossiers au fil de l'eau et d'échanger avec les candidats tout au long de la campagne. Par ailleurs, de façon inédite, les doctorants de la nouvelle session ont pu recevoir leur allocation avant la fin de l'année 2024.

Enfin, dans l'objectif de promouvoir l'excellence en recherche à La Réunion, la collectivité a également amorcé une réflexion sur la mise en place d'une récompense honorifique destinée à distinguer une thèse récemment soutenue qui aborde un sujet d'intérêt régional majeur. Cette initiative souligne l'engagement continu de la Région en faveur de la recherche et de l'innovation sur le territoire.

Action 2 - Soutenir des manifestations et colloques d'envergure

La collectivité régionale a maintenu son niveau d'intervention financier à 20 K€ par manifestation ou colloque d'envergure, contribuant ainsi à l'élévation du niveau de qualification de la jeunesse réunionnaise et au rayonnement des établissements d'enseignement supérieur à l'international.

La Région a ainsi accompagné :

- l'Université de la Réunion pour 3 colloques, le festival des jeunes chercheurs, le numérique et les outre-mer de l'Union Européenne et le colloque ARUM pour un montant global de 54 K€ ;
- l'ESAR pour un colloque relatif aux « Formes et mémoires entre La Réunion et le Mozambique » pour un montant de 13 K€ ;
- l'ENSAM pour 2 manifestations : Archifolies et la Biennale Internationale d'Architecture Tropicale (BIAT) à hauteur de 30 K€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

IV – ACCOMPAGNER LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DES COMMUNES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2024, la collectivité régionale a mobilisé des fonds européens pour soutenir la construction d'infrastructures dédiées à l'enseignement supérieur, participant ainsi à une structuration équilibrée des infrastructures en cohérence avec les besoins du territoire.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Action 1 - Participer à une structuration équilibrée des infrastructures en cohérence avec les besoins du territoire	-	2 113 340
Action 2 - Assurer la coordination entre les différents acteurs et partenaires	-	-
TOTAL	**-**	**2 113 340**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Participer à une structuration équilibrée des infrastructures en cohérence avec les besoins du territoire					
Construction d'infrastructures d'enseignement supérieur	Nombre d'infrastructures construites durant le PO 2021-2027	A définir en concertation avec Académie et opérateurs	1		Engagement d'un dossier sur 3 identifiés

B – Commentaires & Analyse

La collectivité régionale a mobilisé des fonds européens pour soutenir la construction d'infrastructures dédiées à l'enseignement supérieur.

En 2024, les projets correspondent :

- D'une part, aux opérations financées dans le cadre du POE FEDER 2014-2020. Ces opérations incluent la construction et l'extension de nouveaux bâtiments sur les principaux sites de l'Université de La Réunion tel que l'UFR Santé dans le Sud, améliorant ainsi les conditions d'accueil et d'apprentissage pour un montant payé en 2024 de plus de 2 millions d'euros ;

- D'autre part, il s'agit d'actions s'inscrivant dans le cadre du nouveau programme FEDER 2021-2027, afin de soutenir le développement d'infrastructures éducatives pour répondre aux enjeux démographiques et aux besoins croissants en matière d'éducation et de formation sur l'île. Sur les projets qui ont été identifiés, le dossier relatif au Campus Paul Vergès, à savoir la construction d'un nouveau bâtiment pour l'École Nationale d'Architecture de La Réunion a ainsi été engagée. Pour un montant total du projet de 12,7 M€, l'accompagnement financier du FEDER s'élève à 7 M€. La finalisation des travaux étant prévue pour juillet 2027, la rentrée scolaire 2027/2028 pourra donc s'opérer dans les nouveaux locaux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'ATELIER CITOYEN, UNE CONCERTATION INEDITE DE LYCÉENS ET D'ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU SRESRI

L'objectif principal a été d'impliquer les jeunes (étudiants, lycéens venant d'horizons différents) dans la construction du futur SRESRI et de prendre en considération leurs problématiques, leurs besoins et leurs solutions, en les faisant travailler sur les problématiques de la vie étudiante et lycéenne et en les conviant à imaginer et à définir des actions opérationnelles pour améliorer leurs conditions de vie

L'atelier s'est déroulé en novembre et a rassemblé 75 jeunes au total. Il a consisté à prototyper des actions qui seront inscrites dans le SRESRI grâce à une co-construction.

La méthodologie proposée s'est appuyée sur une participation active des jeunes à qui l'on a demandé de contribuer à l'animation des tables rondes. L'après-midi, 2 fresques (numérique utilisant l'IA et peinture) ont été produites à partir des réflexions en atelier de travail le matin (problématiques émergentes).

A titre d'exemple d'action, il a été proposé la création de tiers-lieu dans chaque intercommunalité de l'île. Cela consisterait pour l'étudiant ou l'apprenant à disposer sur un lieu unique de moyens et d'outils modernes pour suivre des cours à distance dans sa filière, de vivre dans un environnement économique et de recherche innovant (présence de laboratoires de recherche, de start-up, espaces de coworking, centre d'informations et d'orientation individualisé) propice à son épanouissement d'études et son parcours professionnel (stage, job dating, préparation à des entretiens d'embauches, entrepreneuriat, etc.).

Avec un tiers-lieu par intercommunalité, le territoire permettrait ainsi à l'étudiant ou à l'apprenant de limiter la double problématique du logement et de la mobilité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

DÉPLOYER DES FORMATIONS MIEUX ADAPTÉES AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Dans le prolongement des actions entreprises depuis 2021, la Région Réunion a confirmé en 2024 son rôle de chef de file de la formation professionnelle et de l'orientation sur le territoire.

S'appuyant sur des orientations budgétaires ambitieuses et une vision stratégique clarifiée, la collectivité a conforté la profonde transformation de son intervention publique, guidée par trois priorités majeures :

- l'adaptation continue de l'offre de formation aux besoins économiques locaux ;
- le renforcement de l'accompagnement des publics fragiles ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des dispositifs déployés.

Grâce à une ingénierie rénovée, une dynamique de contractualisation renforcée (signature du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2024-2027 avec l'État) et une stratégie d'innovation pédagogique portée par l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Formations innovantes », la Région a franchi un nouveau palier en matière de pilotage de la politique de formation, avec près 13 000 places de formation proposées et près de 10 000 Réunionnais formés en 2024 (+25 % par rapport à 2023).

L'année a également été marquée par :

- le lancement du « mois de la Formation », temps fort inédit d'échange avec 696 Réunionnais rencontrés et 856 contributions citoyennes ;
- la refonte du dispositif d'aide individuelle à la formation avec le lancement du Pass Formation (+1503 bénéficiaires) ;
- l'extension du dispositif LéspassClés dans la stratégie régionale de maitrise des compétences clés ;
- l'acquisition d'un nouveau site pour la relocalisation des Instituts d'Etudes en Santé (IES) Nord et l'investissement dans l'infrastructure des formations sanitaires et sociales ;
- le déploiement du Réuni Pass, facilitant la mobilité de plus de 5 000 stagiaires.

Ces efforts sans précédent pour mieux accompagner les Réunionnais face au défi de l'employabilité, se traduisent par une trajectoire budgétaire ascendante, que ce soit en termes d'engagements (+ 31%) ou en termes d'exécution budgétaire (+45%). Dans le même temps, la collectivité a réussi à maintenir un niveau de recettes de fonctionnement important grâce à la mobilisation optimale des fonds Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) et du Fonds Social Européen (FSE).

La trajectoire 2024-2027 est claire : élever le niveau de qualification, lutter contre les inégalités d'accès à la formation, et former une génération mieux préparée pour répondre aux défis économiques de demain.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 73

- Budget réalisé : 109 946 640 €
Fonctionnement : 95 578 097 € (soit 100%)
Investissement : 14 368 543 € (soit 80 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Nouvelle contractualisation avec l'Etat sur 2024-2027 avec la signature du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences ;
- Intégration d'une ingénierie rénovée dans les marchés de formation lancés avec la mise en œuvre de parcours allant de la redynamisation à la certification ;
- Renforcement du suivi de la prescription des actions de formation et de l'animation partenariale auprès du Réseau France Travail ;
- Pérennisation du dispositif LéspassCléS ;
- Poursuite des travaux de révision du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CRDFOP).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Résultat 2024 :

- 13 000 places de formation ouvertes ;
- Organisation de la 1ère édition du « mois de la Formation » ;
- Refonte de l'AF2R en Pass Formation ;
- Poursuite des entrées en formation dans le cadre de l'appel à manifestation « Formations Innovantes » ;
- Début des entrées en formation sur les marchés de formation accords-cadres vagues 1 et 2.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**101 596 076**	**72 525 641**	**118 492 425**	**95 578 097**	**16,6 %**	**31,8 %**
Investissement	**1 355 593**	**3 503 901**	**16 768 030**	**14 368 543**	**1 137,0 %**	**310,1 %**
TOTAL	**102 951 669**	**76 029 542**	**135 260 455**	**109 946 640**	**31,4 %**	**44,6 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Consolider le rôle de chef de file de la Région	2 358 340	2 352 946	14 397 476	12 849 407
II – Rénover l'achat de formation dans ses supports et dans son contenu	18 230 500	11 699 344	-	-
III – Elever le niveau de compétences des Réunionnaises et des Réunionnais	40 916 292	29 312 077	-	117 703
IV – Consolider les filières sanitaires et sociales	23 058 396	21 964 031	726 582	496 425
V – Développer les dispositifs d'aides à la formation en vue de lutter contre les freins périphériques	30 748 011	27 603 118	-	-
VI – Réinvestir le champ de l'apprentissage	49 428	80 449	1 643 972	836 577
VII – Poursuivre la structuration et le déploiement du PSRO	3 131 458	2 593 132	-	68 431
TOTAL	**118 492 425**	**95 578 097**	**16 768 030**	**14 368 543**

I – CONSOLIDER LE RÔLE DE CHEF DE FILE DE LA RÉGION

Afin d'asseoir et de consolider sa position de pilote de la politique de développement de la formation professionnelle sur le territoire, la collectivité s'est attachée, tout au long de l'année 2024 à renforcer sa représentation au sein des différentes instances et à ouvrir les cadres de concertation nécessaires à l'élaboration et au pilotage de sa stratégie, plaçant le bénéficiaire au cœur de ses préoccupations.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Piloter et mettre en œuvre les documents de planification stratégiques et mettre en œuvre la nouvelle contractualisation du Pacte pour la période 2024-2027	60 000	123 251	-	-
Action 2 - Renforcer la veille stratégique afin de disposer de données sectorielles sur les métiers en tension et porteurs pour ajuster l'offre de formation	461 877	465 349	-	-
Action 3 - Mettre en place un système d'information plus efficace	306 667	170 120	1 500 000	-
Action 4 - Déployer des infrastructures de qualité	1 529 796	1 567 227	12 897 476	12 849 407
TOTAL	**2 358 340**	**2 325 946**	**14 397 476**	**12 849 407**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Piloter et mettre en œuvre les documents de planification stratégiques et mettre en œuvre la nouvelle contractualisation du Pacte pour la période 2024-2027	Actualisation des schémas régionaux : CPRDFOP et SRFSS	Rendu définitif du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS)	Rendu intermédiaire SRFSS (diagnostic)	Intégration des travaux menés autour du SRFSS au sein des travaux du CPRDFOP	Présentation prévue du diagnostic aux acteurs et nouvelle concertation sur le plan d'action en 2025.
		Finalisation du CPRDFOP	Concertation sur le diagnostic CPRDFOP	En attente de l'installation de la nouvelle gouvernance de l'emploi et de la formation pour reprise des travaux sur le plan d'action	250 partenaires réunis. 696 Réunionnaises et Réunionnais rencontrés sur le « mois de la Formation ». 856 contributions récoltées en ligne.
	Pilotage et coordination du PR2C	5 conventions signées	4	- 1	Reconduction de l'expérimentation sur le territoire de 4 communes.
		3 réunions de concertation	3	0	2 comités de suivi et 1 comité technique (en plus de réunions partenariales moins formelles pour assurer l'animation du PR2C).
	Nombre d'entrées réalisées sur le Pacte	4 500	6 699	+ 2 199	L'année 2024 a été boostée par l'AMI formations innovantes dont les actions se sont déroulées principalement en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	/ Ajustements / Orientations
Action 2 - Renforcer la veille stratégique afin de disposer de données sectorielles sur les métiers en tension et porteurs pour ajuster l'offre de formation	Nombre de personnes formées dans les secteurs en tension	3 500	3 557	+ 57	36% des actions de formation visent directement les métiers en tension (hors redynamisation)
	Nombre de fiches sectorielles	Nouvel indicateur	5	-	Livraison des fiches sectorielles SRDEII emplois/compétences/ formations sur les secteurs : -numérique et cybersécurité, -agroalimentaire, -économie bleue, -BTP et bâti tropical, -Energies Renouvelables.
Action 3 - Mettre en place un système d'information plus efficace	Décliner la stratégie du Système d'Information (SI)	Audit des process informatiques	Lancement de l'audit des process SI de la DFP	Présentation des résultats de l'audit et perspectives d'évolution	Décision de changer le SI.
	Nombre de dossiers saisis sous Agora	Nouvel indicateur	3 500	-	L'ensemble des données n'ont pu être saisie, la reprise des données avec le nouvel S.I. permettra d'accélérer cette saisie.
Action 4 - Déployer des infrastructures de qualité	Réalisation des études et travaux des IES du CHU Nord	Démarrage des études de programmation	Acquisition par la collectivité d'une partie de l'hôtel Bellepierre en vue d'y installer les futurs locaux des IES Nord	-	Prévisions : Études et concours : 30 mois. Travaux : 2 phases de 18 et 12 mois.
	Réalisation des études et travaux du site de Saint-François de l'AFPAR	Démarrage des études de programmation	Démarrage des études de programmation en juin 2024 1er COPIL en août 2024	-	Lancement du concours en juillet 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 et 2 - Piloter et mettre en œuvre les documents de planification stratégique et mettre en œuvre la nouvelle contractualisation pour la période 2024-2027 / Renforcer la veille stratégique afin de disposer de données sectorielles sur les métiers en tension et porteurs pour ajuster l'offre de formation

L'année 2024 a été marquée par 3 temps forts :

> **La poursuite de la concertation sur le diagnostic du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) concomitamment à la première édition du « mois de la Formation » en septembre-octobre**.

Les présentations au CREFOP, ateliers, séminaires et rencontres de proximité ont permis de travailler avec les publics et les acteurs du territoire sur les opportunités de développement de l'offre de formation et d'orientation mais aussi sur les freins à l'accès à la formation et à l'information sur les dispositifs existants en matière d'accompagnement (voir « Zoom sur le mois de la formation »).

L'adoption du CPRDFOP a été décalée à 2025 dans l'attente de l'installation de la nouvelle gouvernance de l'emploi et de la formation pour une reprise des travaux sur le plan d'actions.

> L'animation partenariale du Plan Régional de maîtrise des Compétences Clés (PR2C)

En 2024, la Région a organisé plusieurs événements afin de réunir les acteurs de terrain et institutionnels autour du développement des compétences clés. Lors des regroupements des 29 mai et 5 décembre et du séminaire du 19 novembre ces derniers ont pu s'informer sur les actions menées visant à apporter plus d'autonomie et de meilleures chances d'insertion aux publics en difficulté à travers le développement des compétences clés.

> La contractualisation avec l'Etat du nouveau protocole PRIC pour la période 2024-2027

Le 27 juillet 2024, le nouveau protocole du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences a été signé et a permis de conforter le chef de filât de la collectivité régionale en matière de conception et d'achat de programmes de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi grâce au soutien financier de l'Etat à hauteur de 40 M€ en 2024.

Action 3 - Mettre en place un système d'information plus efficace

À la suite de la présentation des résultats de l'audit sur les processus de la formation professionnelle en juillet 2024, la collectivité a décidé d'acquérir un nouveau Système d'Information (SI) plus performant. L'installation de cet outil est prévue en 2025 pour un déploiement effectif en 2026 auprès des opérateurs.
Cet outil offrira une gestion complète des marchés et des subventions de formation, visant une maîtrise interne de l'ensemble des données spécifiques à la formation professionnelle.

Action 4 - Déployer des infrastructures de qualité

En 2024, la collectivité a acheté une partie de l'hôtel Bellepierre à Saint-Denis pour y installer un nouvel Institut d'études en santé du CHU. Il regroupera les formations des infirmiers, aides-soignants et ambulanciers. Le site, acquis pour 7,6 M€, sera réaménagé sur 5 000 m² pour accueillir 500 étudiants et 30 agents. Le coût des travaux est estimé à 18 M€.

S'agissant de l'AFPAR de Saint François, les études de programmation ont démarré mi-2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – RÉNOVER L'ACHAT DE FORMATION DANS SES SUPPORTS ET PLANS DE CONTENU

En 2024, la Région a poursuivi la modernisation de ses contenus pédagogiques en lien avec les besoins du territoire exprimés notamment à travers le SRDEII et lors des séquences de consultation des acteurs économiques. L'année 2024 a été celle de la mise en œuvre des formations de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Formations Innovantes » lancé en 2023 et celles issues des cahiers des charges rénovés des accords-cadres pluriannuels à bons de commande. En 2024, près de 3500 stagiaires ont suivi des actions de formation dispensées dans le cadre de l'AMI « Formations innovantes ».

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Mettre en œuvre une ingénierie de formation rénovée	-	178 923
Action 2 - Développer les approches par bloc de compétences, les parcours intégrés et sans couture de l'amont à la qualification jusqu'à l'insertion (notamment pour public infra bac)	18 230 500	11 520 422
Action 3 - Intensifier le suivi de la qualité des formations	-	-
TOTAL	**18 230 500**	**11 699 344**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Mettre en œuvre une ingénierie de formation rénovée	Nombre de formations bénéficiant d'un accompagnement	Nouvel indicateur	7 283	-	Intégration de l'accompagnement dans les parcours de formation
	Nombre d'actions en parcours	Nouvel indicateur	899	-	Première année de mise en pratique des parcours de formation, de la redynamisation à l'emploi
Action 2 - Développer les approches par bloc de compétences, les parcours intégrés et sans couture de l'amont à la qualification jusqu'à l'insertion (notamment pour public infra bac)	Nombre de parcours incluant une préqualification	700	1 270	+ 570	Montée en charge de la préqualification en 2024 dans le cadre des parcours de formation
Action 3 – Intensifier le suivi de la qualité des formations	Nombre d'OF contrôlés	12	0	- 12	Lancement d'un marché d'externalisation des contrôles

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Mettre en œuvre une ingénierie de formation rénovée

L'année 2024 correspond à la mise en pratique de l'accompagnement des publics mis en œuvre depuis 2023 dans les marchés rénovés. Un accompagnement avant, pendant et après la formation pour les demandeurs d'emploi a été systématisé dans les achats de formation de la collectivité. C'est aussi la première année de mise en œuvre de parcours de l'amont à l'aval, de la redynamisation à l'emploi permettant une augmentation significative des parcours sans interruption.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Développer les approches par bloc de compétenc... sans couture de l'amont à la qualification jusqu'à l'insertion (notamment pour public infra bac)

Sur l'année 2024, le montant alloué aux organismes de formation pour les actions A.M.I s'élève à 5,1 M€, avec un total mandaté depuis 2023 de 13,1 M€, ce qui représente 54,18 % du budget prévisionnel.

Parmi les actions proposées par les organismes de formation, celle de SIMPLON est particulièrement innovante : **une action 100% femmes : "mobiliser les compétences informatiques fondamentales".**

Il s'agit de former sur les années 2024/2025 et d'accompagner un groupe de 8 à 15 femmes éloignées de l'emploi sur un programme de 6 semaines afin de les encourager à se diriger vers des formations professionnalisantes, tout en renforçant la confiance en soi :

- 3 sessions ont été mises en œuvre avec 210 heures de formation ;
- 42 apprenantes formées ;
- un taux de réussite à la certification de 88,10%.

Les enquêtes à 6 mois indiquent que sur 42 stagiaires formés, 11 personnes déclarent poursuivre une nouvelle formation et 6 sont désormais insérées en emploi.

La méthode pédagogique innovante utilisée est dite " Learning by doing", une approche de pédagogie active soit la mise en pratique sur des projets concrets.

Action 3 - Intensifier le suivi de la qualité des formations

En ce qui concerne la démarche qualité, la collectivité a entamé un travail sur l'externalisation des contrôles afin de répondre à l'augmentation des exigences de qualité des formations. La présence de la Région sur le terrain auprès des organismes de formation a été renforcée en 2024 notamment lors de la présentation des bilans des actions de formation achetées par la Région. Le séminaire organisé dans le cadre du « mois de la Formation » en septembre 2024 rassemblant plus de 150 organismes de formation, a également été l'occasion pour la collectivité de partager auprès de ses prestataires ses attentes en matière de qualité des formations.

Il est important de souligner que la collectivité a continué à financer l'Action de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) mis en œuvre par Réunion Prospective Compétences (RPC) à destination des organismes de formation en vue d'une meilleure professionnalisation du secteur.

III – ÉLEVER LE NIVEAU DE COMPÉTENCES DES RÉUNIONNAISES ET RÉUNIONNAIS

A travers la mise en œuvre de son catalogue de formations professionnelles, la collectivité régionale a permis, en 2024 à près de 10 000 demandeurs d'emploi de se former en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Déployer le plan Régional de Maitrise des Compétences	546 819	225 563	-	-
Action 2 - Accompagner les actions de remobilisation et de préqualification	2 988 968	6 930 535	-	-
Action 3 - Soutenir les programmes de formations sectorielles (cf. axe IV pour les filières sanitaires et sociales)	14 535 401	7 460 095	-	117 703
Action 4 - Conforter l'AFPAR dans la mission d'intérêt général : outil souple à disposition de la Région	22 845 104	14 695 884	-	-
TOTAL	**40 916 292**	**29 312 077**	**-**	**117 703**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Déployer le plan Régional de Maitrise des Compétences	Nombre d'utilisateurs du centre de ressources	Création du centre de ressources	Analyse par l'AMO en cours		Retard pour la notification de l'AMO en juillet 2024 Phase d'état des lieux des besoins en cours.
	Nombre de personnes repérées et accompagnées dans le réseau Lespasclés	420	309	- 111	4 communes sur 6 escomptées ont conventionné avec la Région.
Action 2 - Accompagner les actions de remobilisation et de préqualification	Nombre d'entrées sur des actions de remobilisation et de préqualification (dont CLEA)	3 000	1 794	- 1 206	Dont 325 formations avec CléA socle et 483 formations courtes avec CléA numérique.
	Nombre d'entrées à l'EC2R	660	667	+ 7	Le nombre de stagiaires accueillis est similaire aux années antérieures.
Action 3 - Soutenir les programmes de formations sectorielles (cf. axe IV pour les filières sanitaires et sociales)	Nombre d'entrées sur des actions de formation professionnalisantes ou certifiantes en lien avec les secteurs économiques du territoire	2 200	3 191	+ 991	Le parcours mis en œuvre depuis 2023 dans nos marchés rénovés correspond à 50% des actions de formations qui sont en qualification en 2024.
Action 4 - Conforter l'AFPAR dans la mission d'intérêt général : outil souple à disposition de la Région	Nombre de stagiaires sur des formations de l'AFPAR	2300	2005	- 295	Les difficultés de recrutement sur certaines formations sont à mettre en lien avec les métiers en tension auxquels elles préparent (pénibilité, rémunération peu attractive). C'est le cas de formations dans le BTP (grutier, coffreur-bancheur, chef de chantier route et canalisation) et dans l'hôtellerie/restauration (cuisinier, boulanger-pâtissier, serveur en restauration, employé d'étage en hôtellerie…). Des actions spécifiques ont été mises en place dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) pour renforcer l'attractivité de ces métiers.
	Taux de réussite aux examens à l'AFPAR	80%	85%	+5%	Objectif atteint

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Déployer le plan Régional de Maitrise des Compétences

En 2024, le dispositif LéspassClés a confirmé son positionnement sur les 4 communes « pionnières » que sont Saint-André, Saint-Joseph, Cilaos et l'Entre-Deux, dans lesquelles 420 personnes ont été accueillies et ont passé le test de positionnement. 70% d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement/ formation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Pour préparer la 3ème année d'expérimentation, un appel à projets a été lancé à l'attention des communes d nouvelles se sont positionnées pour entrer dans le dispositif en 2025 : Saint-Paul, le Port et la Plaine des Palmistes.

Parallèlement, le projet de Centre de Ressources Innovation dans le domaine des Compétences Clés (CRI-CC) qui vise à mettre à disposition des acteurs des ressources humaines et physiques verra le jour en 2025.

Action 2 - Accompagner les actions de remobilisation et de préqualification

Les marchés REBONDIR 16-29, Compétences Clés en Situation Professionnelle (CCSP), Prépa Avenir, Accès aux Compétences Bureautiques (ACB), Développement des Compétences Numériques (DCN) ont été relancés en 2024 pour proposer des formations à des publics fragiles afin de leur permettre d'acquérir des savoirs de base. A noter que des formations numériques et bureautiques pour les Hauts et les écarts ont également été mises en place.

Concernant, l'Ecole de la 2ème Chance de La Réunion (E2CR) qui a obtenu le renouvellement de sa labellisation « Réseau E2C », celle-ci a accueilli, en 2024, un nombre de stagiaires légèrement supérieur à celui prévu sur les 4 sites « historiques ». Un premier tiers-lieu a ouvert à L'Etang-Salé en octobre 2024, permettant l'accueil 4 jours sur 5 de quelques stagiaires, près de leur domicile.

Action 3 - Soutenir les programmes de formations sectorielles

En 2024, les deux accords-cadres (31 lots) ont permis la mise en œuvre de 73 actions de formation. Ces dernières ont porté sur des activités de redynamisation, de préqualification et de certification, relevant de plusieurs secteurs d'activité, notamment celui du BTP avec, par exemple, la formation «Modeleur du bâtiment (BIM)» qui aborde des domaines clés pour la gestion optimale des projets de construction d'infrastructures, et forme des dessinateurs projeteurs. Au-delà du BTP, d'autres actions de formation ont été proposées autour de 10 secteurs qui correspondent aux priorités économiques du SRDEII : agriculture, transport logistique, restauration, animation, maritime, commerce, numérique, spectacle vivant, cinéma et audiovisuel.

S'agissant des métiers de la filière sportive, le CREPS a poursuivi en 2024, son programme de formations acté au titre d'un marché en quasi-régie d'un montant d'environ 1 M€ pour un effectif de 276 apprenants autour d'une dizaine d'actions de formation (accompagnateur en montagne, activités équestres, natation …). Le taux de réussite aux examens se situe entre 67 et 100%, en fonction des certifications.

Action 4 - Conforter l'AFPAR dans la mission d'intérêt général : outil souple à disposition de la Région

Au cours de l'année 2024, la Région a de nouveau confié à la SPL AFPAR une mission d'intérêt général intégrant la formation professionnelle des stagiaires mais aussi les missions d'accueil et d'information des candidats, de conseil, d'orientation et de recrutement, d'accompagnement psychologique en cours de formation, d'hébergement et de restauration, ainsi que le suivi et l'aide à l'insertion en emploi.

Fort de plus d'une soixantaine d'agréments lui permettant d'assurer la mise en œuvre d'actions de formation certifiantes, la SPL AFPAR a assuré plus de 95 % de formations permettant l'obtention de titres professionnels ou de certificats de qualification professionnelle (CQP). Le taux de réussite aux examens est de 85% tandis que les enquêtes de placement réalisées de juillet 2023 à juillet 2024 sur les actions de formation de 2023 indiquent un taux de placement en emploi de 45% et un taux de sortie positive de 60% (poursuite en formation ou insertion dans l'emploi).

Au titre du PACTE, 11 actions de formation pour 140 places de formation ont été programmées dans 4 centres de formation (Saint-Denis, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Paul). Toujours dans le cadre du PACTE, pour favoriser la réussite des personnes les plus fragiles, la SPL AFPAR a poursuivi l'expérimentation de la « Plateforme d'accès à la certification (PAC) » initiée en 2022 visant à préparer et à accompagner les stagiaires qui souhaitent intégrer une formation qualifiante mais qui ne disposent pas des prérequis exigés (communication écrite/orale, mathématiques, raisonnement logique…).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Pour cette action spécifique, 223 entrées en formation ont été enregistrées dont 4,48 % de personnes porteuses de handicap et 82,51 % de femmes.

IV - CONSOLIDER LES FILIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dans le cadre de ses compétences réglementaires en matière de formations sanitaires et sociales, la Région Réunion accompagne les instituts de formation pour le développement des compétences des futurs professionnels de ces domaines en forte croissance, liés aux évolutions démographiques, aux changements de mode de vie et d'exigence des usagers, au développement de l'exclusion et de la vulnérabilité sociale. Le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) qui dresse le diagnostic territorial et le plan d'actions qui en découle est en cours de réactualisation dans le cadre plus global du CPRDFOP.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Adopter le nouveau schéma	-	22 274	-	-
Action 2 - Favoriser l'égalité des chances par les dispositifs d'aides individuelles	-	-	-	-
Action 3 - Favoriser l'égalité des chances en sécurisant le parcours des apprenants issus de la voie professionnelle (mesures CHU)	-	-	-	-
Action 4 - Mettre en œuvre les formations sanitaires et sociales	23 058 396	21 941 257	726 582	496 425
TOTAL	**23 058 396**	**21 964 031**	**726 582**	**496 425**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Adopter le nouveau schéma	*Cf. axe stratégique I*				
Action 2 - Favoriser l'égalité des chances par les dispositifs d'aides individuelles	*Cf. axe stratégique V*				
Action 3 - Favoriser l'égalité des chances en sécurisant le parcours des apprenants issus de la voie professionnelle (mesures CHU)	Taux de maintien en formation (mesures CHU)	Nouvel indicateur	71,4 %	+ 76,4 %	Taux de maintien en formation du CHU en 2024.
Action 4 - Mettre en œuvre les formations sanitaires et sociales	Nombre de professionnels formés dans le secteur sanitaire et social	3 000	2 950	- 50	Objectif en baisse pour l'ensemble des organismes de formation.
	Nombre de professionnels formés dans le sanitaire	400	1 774	+ 1 374	Objectif en forte hausse pour l'ensemble des organismes de formation dont 1 479 étudiants formés au CHU en 2024.
	Taux de réussite des formations sanitaires	85%	88 %	+3%	Objectif en hausse notamment pour le CHU avec 341 diplômés en 2024.
	Nombre de professionnels formés dans le social	200	1 176	+ 976	Objectif en forte hausse dont 920 professionnels formés par l'ARFIS-OI en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 4 - Mettre en œuvre les formations sanitaires et sociales	Taux de réussite des formations sociales	80%	81 %	+ 1%	Objectif accompli.

B – Commentaires & Analyse

La Région Réunion a intensifié ses actions de formations en soutenant les partenaires, les institutions et les acteurs du secteur tant en fonctionnement qu'en investissement. Elle a apporté son soutien financier à hauteur de plus de 13,04 M€ aux formations sanitaires dispensées par les organismes suivants : l'Association Saint-François d'Assise (ASFA), le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion (CHUR) et l'Ecole des Métiers d'Accompagnement de la Personne (EMAP).

Concernant le secteur social, la collectivité a engagé plus de 8,9 M€ en faveur de l'Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale -Océan Indien **(**ARFIS-OI) et de l'EMAP.

En 2024, le CHU a inauguré l'ouverture de l'Institut de Formation des Ambulanciers (IFA) à Saint-Pierre (20 stagiaires) permettant d'augmenter les capacités de formation en réponse à la demande des sociétés d'ambulance du territoire et favoriser l'accès à la formation d'un public ciblé Infra Bac et demandeurs d'emplois.

V - DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS D'AIDES A LA FORMATION EN VUE DE LUTTER CONTRE LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES

En 2024, la collectivité a poursuivi son accompagnement financier des stagiaires de la formation professionnelle à travers notamment la refonte du Pass Formation, la rémunération, la revalorisation des bourses sanitaires et sociales ou encore l'harmonisation des critères d'éligibilité du dispositif d'aide aux familles pour les stagiaires de l'Ecole de Gestion et de Commerce de La Réunion. Par ailleurs, des expérimentations de lutte contre la précarité menstruelle sont en cours dans les organismes de formation du secteur sanitaire et social.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Garantir la rémunération des stagiaires	20 294 084	21 444 110
Action 2 - Soutenir les stagiaires de la FP et simplifier l'obtention des bourses (sanitaires et sociales et ECGR)	3 840 000	3 438 232
Action 3 - Mettre en œuvre des dispositifs visant à lutter contre les freins périphériques à l'entrée en formation	2 394 700	
Action 4 - Contribuer à la sécurisation et l'employabilité des personnes en recherche d'emploi, via le financement de parcours individuels non proposés dans l'offre collective régionale (AF2R)	4 219 227	2 720 776
Action 5 - Accompagner les stagiaires en mobilité	-	-
TOTAL	**30 748 011**	**27 603 118**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Garantir la rémunération des stagiaires	Nombre de stagiaires rémunérés	10 000	9 272	- 728	Objectif atteint à 93 % Le nombre de stagiaires rémunérés a doublé par rapport à 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - Soutenir les stagiaires de la formation professionnelle et simplifier l'obtention des bourses (sanitaires et sociales et ECGR)	Nombre de bénéficiaires des bourses sanitaires et sociales	900	731	- 169	808 dossiers de bourses traités dont : - 731 dossiers éligibles - 77 dossiers inéligibles Le nombre de dossiers reçu est en baisse car certains stagiaires relèvent désormais de la rémunération des stagiaires.
	Nombre de bénéficiaires de l'EGCR	80	146	+ 66	Mise en place d'un plafond de revenu pour les étudiants de première année non redoublants et non boursiers.
Action 3 - Mettre en œuvre des dispositifs visant à lutter contre les freins périphériques à l'entrée en formation	Nombre de bénéficiaires du Réuni Pass	3 000	5 268	+ 2 268	Cible de 5000 ajustée pour 2025.
	Nombre de dispositifs de lutte contre la précarité menstruelle installés dans les OF	600	5 dispositifs installés (EMAP et ARFIS-OI)		Subvention de la Région Réunion en 2024 pour l'achat de distributeurs de protections hygiéniques.
	Nombre d'apprentis ayant bénéficié de l'aide à l'acquisition de petit équipement	3 500	0	- 3 500	Mise en œuvre reportée en 2025.
Action 4 - Contribuer à la sécurisation et l'employabilité des personnes en recherche d'emploi, via le financement de parcours individuels non proposés dans l'offre collective régionale (AF2R)	Nombre de bénéficiaires de l'AF2R	350	1 853	+ 1 503	Refonte du dispositif mi-2024 avec un élargissement des critères d'éligibilité.
Action 5 - Accompagner les stagiaires en mobilité	Nombre de stagiaires ayant été accompagnés par LADOM dans le cadre d'une mobilité	100	0	- 100	Signature de la convention avec LADOM retardée suite à une modification du Code des Transports.
	Coopération océan Indien	25	0	- 25	Feuille de route en cours d'écriture avec la Direction de la Coopération pour cibler les secteurs et les opérateurs.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Garantir la rémunération des stagiaires

Le nombre de stagiaires rémunérés a doublé par rapport à 2023 du fait de l'augmentation de nombre de places ouvertes.

Action 2 - Soutenir les stagiaires de la FP et simplifier l'obtention des bourses (sanitaires et sociales et ECGR)

La Région Réunion accorde des bourses aux élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales, selon leur situation sociale et sous conditions. Depuis 2023, ces bourses ont été augmentées de 4 % pour tenir compte de l'inflation.

En 2023-2024, les étudiants ont bénéficié de deux revalorisations : une nationale de 37 € et une spécifique à l'outre-mer de 30 €. Pour 2024-2025, une prime exceptionnelle de 40 € par mois, dans la limite de 400 €, a été versée en une seule fois en début d'année à tous les étudiants boursiers. Elle vise à les aider à faire face aux dépenses de rentrée (logement, matériel, scolarité…).
En 2024, la Région a engagé 3,36 M€ pour ces bourses : 2,18 M€ pour le secteur sanitaire et 1,18 M€ pour le secteur social. Les montants versés aux étudiants allaient de 2 154 € à 7 035 € sur 10 mois.
Le nombre de demandes a baissé, car certaines formations sont désormais rémunérées sous statut de stagiaire (assistants sociaux, auxiliaires de puériculture, AES, TISF, moniteurs-éducateurs, ambulanciers). Ces stagiaires ont touché entre 220,92 € et 2 134,61 € par mois.

Concernant l'aide à destination des stagiaires de l'Ecole de Gestion et de Commerce de La Réunion (EGCR), le règlement d'attribution 2024-2025 a acté la mise en place d'un plafond de 95 610 € pour les étudiants de première année non boursiers et non redoublants afin de permettre un versement de l'aide aux apprenants les plus dans le besoin.

Action 3 - Mettre en œuvre des dispositifs visant à lutter contre les freins périphériques à l'entrée en formation

La gratuité des transports en commun (urbains et inter-urbains) a été mise en place depuis septembre 2023 pour les stagiaires de la formation professionnelle. Le dispositif « Réuni Pass » a permis de toucher plus de 5000 stagiaires et d'agir ainsi sur la levée des freins à la mobilité sur le territoire.

En matière de lutte contre la précarité menstruelle, une expérimentation a été menée dans les établissements de formation sanitaire et sociale pour l'installation de distributeurs de protections individuelles gratuites. Une subvention a été octroyée à ces établissements, et au total ce sont 5 dispositifs qui ont d'ores et déjà été installés à l'EMAP et l'ARFIS-OI tandis que des commandes sont en cours pour l'AFSA et le CHUR.

Dans le domaine de l'apprentissage, la mise en œuvre du dispositif d'aide au petit équipement a été reportée en 2025.

Action 4 - Contribuer à la sécurisation et l'employabilité des personnes en recherche d'emploi, via le financement de parcours individuels non proposés dans l'offre collective régionale (AF2R)

L'AF2R a été remplacée en juin 2024 par le dispositif Pass Formation. Au total, sur l'année 2024, les 2 dispositifs ont permis d'apporter une aide individuelle pour mener à bien un projet de formation professionnelle à 1853 personnes, contre 553 personnes en 2023. Cette augmentation a pu être prise en charge grâce à l'aide apportée par les antennes de la Région, permettant d'une part de proposer aux Réunionnais un accueil personnalisé pour ce dispositif sur les 4 micro régions et d'autre part de faciliter l'instruction et la validation des dossiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le dispositif a permis de financer des projets de formation non seulement sur le territoire réunionnais, mais également en France hexagonale pour 16 bénéficiaires, avec une prise en charge, sous conditions, des frais de mobilité (billet d'avion et frais de déplacement). De plus, il a couvert les frais d'épreuves d'admission pour trois jeunes, incluant un forfait déplacement aérien et les frais de vie.

Par ailleurs, 36 bénéficiaires ont suivi des formations à distance ou hybrides, démontrant la diversité des formats d'apprentissage proposés.

Action 5 - Accompagner les stagiaires en mobilité

La signature de la convention avec LADOM a été retardée en raison d'une modification récente du Code des Transports. Parallèlement, une feuille de route est en cours de rédaction par les services de la Région afin d'identifier les secteurs prioritaires et les opérateurs concernés.

VI - RÉINVESTIR LE CHAMP DE L'APPRENTISSAGE

Depuis 2022, la nouvelle mandature a entrepris une redéfinition stratégique de la politique régionale en matière d'apprentissage, réaffirmant son engagement envers le développement de ce secteur essentiel pour l'avenir professionnel des jeunes Réunionnais.
En 2024, malgré les défis persistants, la Région a maintenu son soutien aux centres de formations d'apprentis contribuant ainsi à équiper et moderniser les salles et plateaux techniques des structures de formation. Par ailleurs, des initiatives telles que l'aide à la mobilité des apprentis ont été financées pour élargir les horizons professionnels des apprentis.

Cependant, il est important de souligner que ces efforts ont été réalisés dans un contexte de diminution des dotations de France Compétences, passant de 5 M€ en 2023 à 4 M€ en 2024.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Soutenir les CFA en fonctionnement et en investissement	49 428	80 449	1 643 972	836 577
Action 2 - Développer le partenariat avec les OPCO pour sécuriser le parcours des apprentis	-	-	-	-
TOTAL	**49 428**	**80 449**	**1 643 972**	**836 577**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Soutenir les CFA en fonctionnement et en investissement	Nombre de CFA soutenus au titre du fonctionnement	20	0	19	Action reportée en 2025, cadre d'intervention à élaborer.
	Nombre de CFA soutenus au titre de l'équipement	20	9	- 11	9 CFA financés au titre de l'équipement - recommandation : mieux faire connaître le cadre d'intervention régional auprès des CFA pour renforcer leur mobilisation.
Action 2 - Développer le partenariat avec les OPCO pour sécuriser le parcours des apprentis	Nombre de conventions signées	4	0	4	Poursuivre les négociations avec les OPCO afin de formaliser les conventions qui apportent une réelle valeur ajoutée et un impact concret sur le territoire.
	Nombre de dossiers co-financés	12	25	+ 13	25 projets de mobilité d'apprentis des CFA Centhor et Apprentis d'Auteuil cofinancés avec AKTO.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Soutenir les CFA en fonctionnement et en investissement

En 2024, la Région a accompagné 9 CFA en finançant l'acquisition d'équipements afin de renforcer la qualité des formations proposées aux apprentis.
Les financements accordés ont permis l'achat de mobilier, d'équipements audiovisuels, de matériel informatique, de casque de réalité virtuelle, ainsi que de matériels techniques tels que des motoculteurs ou des scarificateurs, en lien avec les besoins des filières professionnelles.

Parallèlement, un important travail d'instruction a été mené pour le solde des subventions d'équipement relatives à des opérations antérieures, permettant de finaliser les engagements financiers de la collectivité et d'assurer un suivi rigoureux des investissements réalisés.

La Région a également soutenu la mobilité de 25 apprentis à hauteur de 19 088 €, dans le cadre d'un projet cofinancé avec les OPérateurs de COmpétences (OPCO), notamment AKTO.

Action 2 - Développer le partenariat avec les OPCO pour sécuriser les parcours des apprentis

Les négociations avec les OPCO pour la signature de conventions ont nécessité davantage de temps afin de définir un partenariat équilibré, apportant une réelle valeur ajoutée et un impact significatif sur le territoire. La mise en place de ces conventions a nécessité un travail approfondi d'alignement entre les attentes de la Région et celles des OPCO, notamment sur les modalités d'intervention et la répartition des engagements. Ce travail sera poursuivi en 2025 pour aboutir à des collaborations structurées et efficaces répondant aux besoins des publics et des secteurs stratégiques.

VII - POURSUIVRE LA STRUCTURATION ET LE DEPLOIEMENT DU SPRO

En 2024, le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) a poursuivi son développement en consolidant son ancrage sur le territoire. Il s'est affirmé comme un acteur clé de l'orientation en étant largement représenté lors des évènements phares organisés sur l'île, renforçant ainsi sa visibilité auprès des publics et des partenaires. Par ailleurs, la structuration du SPRO s'est traduite par la concrétisation de sa ligne éditoriale, avec l'élaboration de brochures dédiées à la valorisation des métiers, contribuant ainsi à une meilleure information et sensibilisation sur les parcours professionnels.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des acteurs	-	-	-	-
Action 2 - Renforcer l'accès à l'information et au conseil par une meilleure couverture territoriale	2 966 058	2 445 567	-	-
Action 3 - Diffuser l'information liée à l'orientation	165 400	147 565	-	68 431
TOTAL	**3 131 458**	**2 593 132**	**-**	**68 431**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des acteurs	Nombre de conventions signées (membres de droit, labellisation)	20	0	- 20	Concentration en 2024 sur l'opérationnalité du SPRO, en mobilisant les forces vives du territoire pour assurer son bon fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des acteurs	Nombre de comités et instances de partage SPRO	8	35	+ 27	Intensification des échanges pour renforcer les liens entre la Région et les partenaires du SPRO (COTECH Prescripteurs).
	Nombre d'ateliers de professionnalisation mis en œuvre	15	91	+ 76	21 pour la Cité des Métiers et 70 en format webinaire pour Réunion Prospective Compétences. Le format des ateliers de professionnalisation doit être repensé.
Action 2 - Renforcer l'accès à l'information et au conseil par une meilleure couverture territoriale	Création de Maisons de l'Orientation	Travaux à réaliser sur le site choisi	Site non encore identifié		L'identification du site prend du temps car son emplacement est un enjeu stratégique majeur ; il doit s'inscrire dans un maillage territorial cohérent, innovant et attractif afin de répondre efficacement aux besoins des jeunes et des demandeurs d'emploi.
	Portail du SPRO	Mise en ligne d'une version finalisée	Portail non livré, contenu à enrichir		Le Portail SPRO n'ayant pas été livré en 2024, son enrichissement par l'ensemble des participants au comité éditorial est essentiel pour favoriser son appropriation. L'enjeu pour 2025 est de le construire de manière complémentaire aux outils existants et à ceux à venir sur le territoire.
Action 3 - Diffuser l'information liée à l'orientation	Nombre d'événements autour de la valorisation des métiers pour l'ensembles des publics	4	10	+6	La CDM a organisé 10 Rallyes Métiers en 2024 : cinéma, animation, jeux vidéo, tourisme, paramédical, BTP, métier de la mer, agriculture, TIC et service à la personne.
	Nombre d'événements mis en place par la Cité des Métiers (orientation, valorisation des métiers, ...)	25	156	+ 131	La Cité des Métiers a largement dépassé l'objectif initial, avec 156 évènements organisés contre 25 prévus, traduisant une forte mobilisation, mais nécessitant une analyse pour évaluer l'impact et la complémentarité des actions.
	Nombre d'éditions Orientanoo en direction des publics scolaires et universitaires	3	3	0	L'objectif de publication des 3 éditions à destination des publics scolaires a été atteint, confirmant la régularité de la production éditoriale en 2024.
	Nombre de Karé Métiyé édités par la Cité des Métiers	Indicateur 2025	10		Nouvelle publication éditée en 2024 en direction de tous les publics et sur les métiers des secteurs en tension.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des acteurs

En 2024, la priorité a été mise sur l'opérationnalité du SPRO, avec une forte mobilisation des partenaires, entraînant la réalisation de 35 comités contre 8 prévus. En revanche, la gouvernance et la formalisation des conventions ont été reportées à 2025 pour s'appuyer sur un bilan consolidé.

Par ailleurs, les ateliers de professionnalisation des acteurs du SPRO ont connu une baisse de participation, révélant la nécessité de réajuster leur format avec une approche plus engageante et interactive car le distanciel (déployé surtout au regard de la crise Covid) n'attire plus suffisamment les acteurs.
L'enjeu pour 2025 sera de rationaliser les échanges, structurer la contractualisation avec les membres du SPRO et valoriser son impact pour assurer une gouvernance pérenne.

Action 2 - Renforcer l'accès à l'information et au conseil par une meilleure couverture territoriale

L'action visant à renforcer l'accès à l'information et au conseil a connu des ajustements. Le projet de création de la Maison de l'Orientation dans l'Est a pris du retard en raison de l'indisponibilité du local initialement identifié, nécessitant la recherche d'un nouvel espace adapté. Ces actions, qui s'inscrivent dans des stratégies fondamentales de territorialisation de l'offre de service régionale en matière de formation et d'information sur l'orientation, nécessitent du temps pour assurer leur mise en œuvre efficace.
D'un autre côté, le portail SPRO doit s'intégrer dans une logique de synergie avec l'ensemble des outils numériques régionaux, renforçant ainsi la cohérence et l'accessibilité des services.

En parallèle, l'année a été marquée par la livraison du LO KAR LORYANTASION, un outil mobile d'orientation, priorisé pour répondre aux besoins immédiats d'accessibilité à l'information sur le territoire et précisément dans les Hauts, les écarts, les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou encore dans les établissements scolaires.

Enfin nous pouvons citer : le partenariat initié avec France Travail autour de l'outil My Job Glasses visant à favoriser le mentorat de professionnels auprès des demandeurs d'emploi afin de susciter des vocations.

Action 3 - Diffuser l'information liée à l'orientation

Le SPRO a poursuivi son engagement partenarial en participant aux actions évènementielles sur l'orientation en participant et en organisant des actions évènementielles sur l'orientation en collaboration avec les acteurs du territoire (France Travail, collectivités, associations, etc.). Pour renforcer son rôle de pilote, une réflexion devra être menée avec les partenaires pour optimiser la coordination du calendrier des actions. Concernant la ligne éditoriale, les trois brochures obligatoires sur l'orientation scolaire ont été diffusées, ainsi que dix brochures Karé Métiyé valorisant les métiers de différents secteurs. Un réajustement sera apporté pour privilégier des publications moins nombreuses mais plus approfondies, mettant en avant des parcours offrant des perspectives d'embauche dans les filières identifiées dans le Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

1ERE EDITION DU « MOIS DE LA FORMATION »

En tant que chef de file de la formation professionnelle, la Région a souhaité que puisse s'ouvrir un temps d'échange privilégié avec les Réunionnais.es autour des enjeux de la formation, des compétences et de l'emploi à travers l'organisation d'une première édition inédite du « mois de la formation professionnelle » en 2024.

Objectifs :

-> Enrichir la nouvelle stratégie régionale de développement des formations et de l'orientation professionnelles en cours d'élaboration dans le cadre de la révision du CPRDFOP

-> Aller à la rencontre des partenaires (organismes de formation, acteurs de la formation, de l'orientation de l'emploi) pour leur présenter les intentions d'achat de la collectivité et consolider l'observation partagée des données emploi et compétences sur le territoire,

-> Aller vers les publics en sortant des sentiers balisés pour comprendre leur rapport avec la formation professionnelle, la vision qu'ils en ont, les freins qu'ils rencontrent, le niveau de connaissance des dispositifs d'accompagnement et leur faire tester les outils déployés par la Région dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation- SPRO

-> Valoriser les dispositifs et les actions de formation

Déclinaisons :

Différentes manifestations ont été organisées sur l'ensemble du territoire du 6 septembre au 7 octobre 2024 :

- Lancement de Lokar Lorientasyon, dispositif Région mis en œuvre par la Cité des Métiers, qui a pour objectif de sillonner les écarts et les Hauts et de diffuser l'offre de service en matière d'orientation,
- Lancement de My Job Glasses, dispositif de tutorat proposé par France Travail avec le soutien de la Région, dans le cadre de la promotion des métiers,
- 7 rencontres, type marché forain, gare routière pour aller vers le grand public,
- 8 ateliers-publics au format plus restreint, accueillis par nos partenaires aux quatre coins de l'Île (France Travail, Missions Locales, organismes de formation)
- 1 Salon de la Formation, de l'Orientation et de l'Emploi au Cimendef à Saint-Paul, organisé par France Travail pour le compte de la Région pour réunir les publics, les organismes de formation et les entreprises pourvoyeuses d'emplois ;
- 2 grands séminaires régionaux, l'un avec les organismes de formation, l'autre avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- 4 séquences de Regards Croisés dans les 4 bassins d'emploi pour rencontrer le monde économique en territoire ;
- Plus d'une dizaine de visites d'action de formation aux 4 coins de l'île ;
- L'organisation par l'AFPAR de sa première cérémonie de remise des trophées à ses diplômés ;
- 1 séquence de clôture pour la restitution à l'ensemble des partenaires d'une première synthèse des actions menées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PARVENIR A UNE EXCELLENCE CULTURELLE

La politique culturelle menée par la Région Réunion repose sur un engagement fort et constant, marqué par une progression significative des moyens alloués, malgré un contexte économique contraint.

En 2024, le budget consacré à la culture atteint plus de 21,6 millions d'euros, en augmentation de plus de 16,7 % par rapport à l'année précédente. Cette dynamique confirme la place centrale accordée à la culture dans l'action régionale et traduit une ambition affirmée en faveur du développement des filières artistiques, du soutien aux acteurs culturels et de l'accès élargi à l'éducation et à la pratique artistique.

Cet effort budgétaire place la Région Réunion à un niveau d'investissement supérieur à celui de nombreuses collectivités hexagonales de taille comparable.

À rebours de ces tendances, La Réunion fait le choix stratégique de renforcer ses engagements, considérant la culture comme un levier essentiel d'inclusion sociale, d'attractivité territoriale et de développement économique.

Par cette dynamique, la Région Réunion s'affirme comme un territoire exemplaire en matière de soutien aux politiques culturelles, affichant un investissement en hausse là où d'autres collectivités opèrent des restrictions.

En renforçant l'accessibilité, en structurant les filières et en soutenant activement la création et la transmission, elle affirme son ambition de hisser la culture réunionnaise à un niveau d'excellence reconnu à l'échelle nationale et internationale.

L'action régionale se distingue par une approche articulée autour de plusieurs axes complémentaires :

- la préservation et la valorisation du patrimoine ;
- l'accompagnement des industries culturelles ;
- la consolidation des dispositifs d'accès à la création et à la diffusion artistique.

En misant sur l'innovation et l'excellence, la Région Réunion réaffirme son rôle moteur dans le développement culturel du territoire, avec l'ambition de faire rayonner la création réunionnaise au niveau national et international.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 33 – *CRR : 124*

- Budget réalisé : 21 759 304 €
Fonctionnement : 17 645 960 € (soit 112 %)
Investissement : 4 113 344 € (soit 54,95 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Des efforts ont été maintenus sur les investissements ;
- L'accompagnement aux acteurs culturels a été renforcé ;
- Le soutien aux structures muséales mis dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public a été consolidé.

Résultat 2024 : Les résultats sont globalement en adéquation avec les moyens alloués. La priorité reste portée sur la formation, la professionnalisation et la diffusion tant à l'échelle nationale que dans la zone océan Indien.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**15 688 287**	**14 728 967**	**18 274 853**	**17 645 960**	**16,5 %**	**19,8 %**
Investissement	**3 040 864**	**3 785 047**	**4 970 807**	**4 113 344**	**63,5 %**	**8,7 %**
TOTAL	**18 729 151**	**18 513 014**	**23 245 660**	**21 759 304**	**24,1 %**	**17,5 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Faciliter l'égal accès de tous aux ressources culturelles, à l'éducation et à l'enseignement artistique et culturel	3 730 837	3 284 461	283 950	502 148
II – Renforcer les actions de développement et de structurations des secteurs culturels	3 052 445	3 033 115	323 003	422 565
III – Rénover l'accompagnement aux acteurs culturels	2 577 707	2 132 321	845 026	923 697
IV – Encourager la formation professionnelle culturelle et artistique	*Cf. axe stratégique II – Action 2*			
V – Valoriser le patrimoine culturel et le rendre accessible à la population	8 102 726	8 142 889	2 645 000	652 070
Divers (autres, PRR, mise aux normes CRR, travaux structures muséales)	811 138	1 053 174	873 828	1 612 864
TOTAL	**18 274 853**	**17 645 960**	**4 970 807**	**4 113 344**

I – FACILITER L'ÉGAL ACCES A TOUS AUX RESSOURCES CULTURELLES, A L'ÉDUCATION ET A L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

Investir pour l'accès équitable à la culture et à l'éducation artistique des jeunes, c'est construire des citoyens mieux préparés à comprendre et à enrichir le monde qui les entoure.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Mise en place d'un programme régional d'éducation artistique, culturelle et patrimoniale en faveur des jeunes, en particulier des lycéens	240 000	31 437	3 950	3 950
Action 2 - Mise en place d'actions régionales favorisant l'accès à la culture et au patrimoine en faveur du grand public	1 523 615	1 582 293	-	-
Action 3 - Développement de l'enseignement artistique : le Conservatoire à Rayonnement Régional et le soutien aux établissements d'enseignement artistique	1 967 222	1 670 731	280 000	498 198
TOTAL	**3 730 837**	**3 284 461**	**283 950**	**502 148**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Mise en place d'un programme régional d'éducation artistique, culturelle et patrimoniale en faveur des jeunes, en particulier des lycéens					
Programme Régional d'Éducation Artistique et Culturelle	Actions et dispositifs existants	3	4	+ 1	le Parcours découverte Maloya abandonné en 2023 a été expérimenté dans un nouveau format en 2024
	Nouveaux dispositifs et actions	4	2	- 2	2 actions nouvelles reportées en 2025 : - médiation des expositions de la Villa de la Région - fonds de soutien à la création jeune public
	Dispositifs partagés	6	6	0	3 nouveaux dispositifs partagés par rapport à 2023
Action 2 - Mise en place d'actions régionales favorisant l'accès à la culture et au patrimoine en faveur du grand public					
Le dispositif « Guétali »	Nombre de représentations Guétali	600	684	+ 84	684 représentations et expositions programmées dans 374 sites répartis sur l'île
	Nombre de structures bénéficiaires	50	54	+ 4	Élargissement aux arts visuels et à la photographie
	Nombre de spectateurs	40 000	77 000	+ 37 000	La forte augmentation du nombre de spectateurs/visiteurs est en grande partie sur les expositions qui ont intégré le dispositif cette année.
Action 3 - Développement de l'enseignement artistique : le Conservatoire à Rayonnement Régional et le soutien aux établissements d'enseignement artistique					
Accompagnement du Conservatoire dans ses missions	Nombre d'élèves	1 650	1 502	- 148	- Report de l'ouverture des classes à horaires aménagés - Réussite aux concours PEA de 5 professeurs (perte de 20 heures de cours) - Absence de chef de chœur - Arrêts maladie et recrutements tardifs - Nombreux départs de grands élèves (fin d'études)
Projets 2024	Nombre de concerts ORR	6	11	+ 5	Augmentation du nombre de représentations /concerts (carte blanche J.JORON, Suite de Carmen, Symphonie festival, Opéra Vollard)
	Nombre de classes à horaires aménagés	4	0	- 4	Ouverture reportée. En cours d'élaboration en lien avec le projet d'établissement en réécriture

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Mise en place d'un programme régional d'éducation artistique, culturelle et patrimoniale en faveur des jeunes, en particulier des lycéens

Le Programme Régional d'EAC (éducation artistique et culturelle) a été adopté en août 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Par ailleurs, les partenariats avec l'Etat (culture, justice, éducation nationale) ont été renforcés grâce à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs partagés et à la consolidation des dispositifs existants.

Dispositifs existants

Dispositif	Principaux résultats	Observations/partenariats
Lycéens et apprentis au spectacle (2023-2024)	37 sorties organisées par 14 lycées participants pour 939 élèves et 89 encadrants impliqués	-
Lycéens et apprentis au cinéma (2023-2024)	4 174 lycéens bénéficiaires	-
Culture et santé	25 projets soutenus 6 projets financés par la Région	Projets menés dans divers établissements de santé (ex : GHER, EPSMR, Cliniques Les Flamboyants).
« Rencontre un auteur, un territoire et ses habitants »	4 projets retenus en 2024 (Saint-Paul, Saint-Pierre, Trois-Bassins, Saint-Denis)	Dispositif du contrat de filière livre (Région, DAC, CNL).
Contrat territoire écriture	230 ateliers réalisés pour 2 845 jeunes bénéficiaires dont 87 % de publics prioritaires	Porté par le Labo des Histoires Réunion en partenariat avec la DAC et le CNC, avec lancement du projet de formation « lecture loisir ».

Dispositifs nouveaux

Certaines actions ont été reportées à 2025 (médiation des expositions à la Villa de la Région et le fonds de soutien à la création jeune public). Cependant, de nouvelles initiatives ont émergé en 2024, telles que l'expérimentation d'un nouveau Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle « découverte Maloya » en école primaire et en lycée, ou encore trois nouveaux dispositifs partagés (culture-justice, résidence en territoire scolaire, art et nature). Ces actions ont renforcé l'accès des jeunes aux pratiques artistiques, notamment grâce à l'appel à projets permanent porté au niveau de l'éducation, au soutien aux orchestres d'apprentissage et aux résidences en milieu scolaire.

Dispositif	Principaux résultats	Observations/partenariats
Orchestres à l'école (OAE)	12 orchestres en écoles primaires et collèges 160 jeunes bénéficiaires	Coordination : Fédération musicale de La Réunion
Parcours découverte du Maloya	Nouvelle formule avec contenus renforcés : mise en œuvre d'ateliers et d'une restitution commune en partenariat avec le CRR - 1 lycée (St Louis, 15 élèves) - 1 écoles (Hauts de St Paul, 3 classes, 65 élèves)	Mise en œuvre avec le CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional)

Dispositifs partagés

Dispositif	Principaux résultats	Observations/partenariats
Culture-Justice	4 projets menés auprès de jeunes sous-main de justice	En partenariat avec la DTPJJ
Résidences en territoire scolaire – Parcours artistiques à rayonnement territorial	20 projets soutenus pour 748 élèves bénéficiaires), dont 4 pris en charge par la Région (*Ma classe en lèr – Trois-Bassins : 2 écoles, 1 collège ; Les musiques créoles à l'école – Saint-Joseph : 2 écoles, 1 collège ; Nou shant èk gro babouk anlèr – Sainte-Suzanne & Le Tampon ; La musique dans tous ses états – Sainte-Anne)*	Partenariat DAC – DAAC Rectorat – Région

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Dispositif	Principaux résultats	Observations/partenariats
PEAC Parc National de La Réunion	8 PEAC en école primaire dans les hauts (10 classes - 216 élèves) // 1 PEAC en collège (1 classe - 24 élèves)	Dispositif partagé avec le Parc national & Rectorat (DAAC)

Action 2 – Mise en place d'actions régionales favorisant l'accès à la culture et au patrimoine en faveur du grand public

L'élargissement du dispositif Guétali aux arts visuels et à la photographie a permis une augmentation significative du public atteint (+70%). L'accent mis sur l'éducation artistique et culturelle a favorisé une initiative pratique aux disciplines artistiques proposées, contribuant à une hausse du nombre de participants.

Action 3 - Développement de l'enseignement artistique : le Conservatoire à Rayonnement Régional et le soutien aux établissements d'enseignement artistique

En 2024, le Conservatoire à Rayonnement Régional de La Réunion a poursuivi son rôle clé dans la transmission et la valorisation des pratiques artistiques locales.

Son développement s'est articulé autour de plusieurs axes stratégiques :

- **l'élargissement de l'offre pédagogique, intégrant les spécificités culturelles réunionnaise :**

L'établissement a enrichi ses enseignements en intégrant pleinement les esthétiques culturelles réunionnaises. Musique, danse, théâtre et langue créole ont été valorisés au sein des cursus, avec une attention particulière portée aux figures locales comme le didjin "Disco Joker". Cette dynamique a été inscrite dans le nouveau projet d'établissement, validé par la collectivité, affirmant une ouverture significative aux expressions artistiques du territoire. Des projets transversaux ont également permis d'ancrer les apprentissages dans la culture réunionnaise (exemple : intégration du créole au théâtre).

- **l'accessibilité accrue pour favoriser une démocratisation des enseignements :**

Pour favoriser l'accès de tous à l'enseignement artistique, l'établissement a multiplié les initiatives : organisation de journées portes ouvertes, actions d'Éducation Artistique et Culturelle sur les territoires isolés de Salazie et Cilaos et élargissement des parcours, diplômants ou non. Cette politique a permis de diversifier les profils d'élèves et de rendre la pratique artistique plus accessible.

- **le renforcement des partenariats avec les acteurs culturels et éducatifs du territoire**

Le conservatoire a renforcé ses partenariats avec les structures culturelles et éducatives locales, notamment à travers des projets comme "Découverte du Maloya", menés avec l'Éducation Nationale et le musée Stella Matutina.

- **la position d'établissement référent à l'échelle régionale :**

L'établissement a affirmé son rôle de référence régionale en organisant des rencontres vocales, des master classes ouvertes, des formations partagées et diplômantes.

L'intégration des musiques traditionnelles réunionnaises aux cursus académiques, la promotion des pratiques collectives et l'adaptation des parcours aux divers profils d'élèves confortent le Conservatoire comme un levier essentiel de la création et de la transmission culturelle.
En favorisant l'innovation pédagogique et l'ouverture aux nouvelles esthétiques, le conservatoire a contribué activement au dynamisme artistique et à la diversité culturelle de La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – RENFORCER LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT E[illegible] DES SECTEURS CULTURELS

La culture et le patrimoine sont organisés autour de filières et réseaux dont la structuration est nécessaire à la vitalité artistique et économique des acteurs et des territoires, mais aussi aux usagers.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Le schéma régional du spectacle vivant	1 546 115	1 527 473	-	-
Action 2 - Le schéma régional des enseignements artistiques	568 490	638 546	-	-
Action 3 - Le schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise	122 840	157 011	203 503	349 639
Action 4 - Le schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI)	735 000	700 450	69 500	72 926
Action 5 - Le schéma régional du patrimoine culturel	80 000	9 635	50 000	-
TOTAL	**3 052 445**	**3 033 115**	**323 003**	**422 565**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 : Le schéma régional du spectacle vivant					
Aider les salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant	Nombre de salles soutenues	13	13	-	-
	Nombre de salles en réseau	12	12	-	Réseau Curcuma (salles du Sud)
Soutenir les compagnies de spectacle vivant	Nombre de compagnies soutenues	38	69	+31	Intègre les compagnies conventionnées et les aides aux projets
Rôle du PRMA dans la structuration du secteur	Nombre de dispositifs de soutien à la filière musicale	8	7	-1	L'opération de collectage Interreg VI est en attente de validation par le guichet unique, le dossier étant toujours en phase d'instruction, ce qui explique l'écart entre le bilan et la cible
	Nombre d'artistes accompagnés	500	768	+268	- Tégé : 228 embauches aidées - FRAM : 127 billets d'avions - AMI : 20 clips aidés - Rdv conseil généralistes : 57 bénéficiaires - Rdv conseil experts :57 bénéficiaires - Sessions collectives : 206 bénéficiaires - développeurs d'artistes : 5 - étude auprès des adhérents : 68 répondants - collectage Interreg V : 0
Action partenariale : le contrat de filière des Musiques Actuelles	Nombre d'appels à projets	2	2		Résidences : 11 dossiers présentés, 10 retenus. 2 AAP supplémentaires programmés en 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 : Le schéma régional des enseignements artistiques					
Accompagner aux programmes d'actions et d'investissement	Nombre d'écoles accompagnées	16	15	-1	- 14 écoles : 12 renouvellement + 2 nouvelles écoles (en danse et en cirque) - la fédération des établissements d'enseignement artistique Le différentiel (-1) est lié à un nombre de dossiers moins important en 2024
Initier une dynamique de coopération entre les collectivités	Nombre de réunions du comité de pilotage	1	5	+4	5 partenariats identifiés: - avec 3 communes : Saint-André, Saint-Joseph, Sainte-Rose - avec l'Etat-Dac et les Délégations Académiques à l'Action Culturelle (DAAC) - avec le Département
Accompagner l'écriture des projets d'établissement	Nombre d'écoles accompagnées	7	4	-3	L'accompagnement proposé ces dernières années à travers le Schéma Régional des Enseignements Artistiques (SREA) a porté ses fruits, les écoles ont déjà leur projet d'établissement. Cet indicateur n'est plus représentatif du travail entrepris par la collectivité pour la structuration du secteur
Action 3 : Le schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise					
Soutien à l'organisation et à la participation à des salons et manifestations littéraires	Nombre de manifestations / dispositifs accompagnés	10	15	+5	Augmentation du nombre de manifestations (Lame la Mer, Salon Zarlor, Si bondyé la fé, Liv'la kaz, Championnat régional d'orthographe)
Soutien à l'édition et à la diffusion	Nombre de créations d'emplois accompagnés	-	-	-	Conjoncture économique : les créations d'emplois concernent exclusivement les librairies
	Nombre de projets d'éditions (associatives) soutenues	5	4	-1	Plusieurs dossiers en dehors du cadre d'intervention.
Action 4 – Le schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI)					
Accompagnement du FRAC	Nombre d'expositions dans des lieux diversifiés	5	7	+2	4 expos hors les murs 2 expos dans les murs 1 expo itinérante
Programmation d'expositions à la Villa de la Région	Nombre d'expositions en dehors de la collectivité	6	6	-	Réalisation de la programmation prévue en 2024
Mise en œuvre de la politique d'acquisition d'œuvres et gestion de la collection régionale	Nombre d'expositions en dehors de la collectivité (en particulier, diffusion dans les lycées)	2	2	-	Œuvres de la collection prêtées pour les expos : Les Totems de l'Aube à St Paul Voyage Intérieur à l'aéroport + Travail préparatoire pour l'expo au lycée Evariste de Parny (mars-avril 2025)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 5 – Le schéma régional du patrimoine culturel					
Valorisation de la littérature réunionnaise et la langue créole	Nombre d'actions	5	5		
Opérations d'inventaires et du programme d'études	Nombre d'opérations d'inventaires et d'études en cours ou réalisées	9	4	-5	4 fiches PCI
Diffusion et valorisation des données du SRI	Nombre de publications en cours	2	1	-1	Bal Tamoul

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – Le schéma régional du spectacle vivant

- **Les salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant :**

Le réseau des **23 salles** de création et de diffusion a maintenu sa mission de service public en 2024, garantissant l'accès au spectacle vivant et la promotion de la création artistique locale. **13 d'entre elles** ont bénéficié d'un soutien régional.

- **Le soutien aux compagnies de spectacle vivant :**

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évolutions structurantes dans l'accompagnement du spectacle vivant :

- Évaluation des projets artistiques et culturels de certaines structures labellisées (Théâtre Luc Donat, Kabardock) ;
- Nouvelle demande d'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » pour Les Bambous ;
- Changement de direction au Centre Dramatique National de l'Océan Indien ;
- Développement d'actions culturelles et territoriales favorisant la médiation et l'accessibilité artistique ;

La dynamique de **transition écologique** s'intègre également à la mise en œuvre des projets, à travers des réflexions sur l'impact environnemental des productions.

En matière de création, **69 projets** de compagnies de spectacle vivant (théâtre, danse, cirque) ont été accompagnés, témoignant d'une **légère progression** par rapport à 2023 (63 projets) et d'une **vivacité constante de la scène locale**.

La structuration et la professionnalisation du secteur se poursuivent via le **Comité Régional des Professions du Spectacles (COREPS)**, avec la mise en place de groupes de travail en partenariat avec l'ARACT, ainsi que par le soutien aux réseaux régionaux tels que **Kolet'** (jeune public) et **ZEVI**.

- **Le rôle du PRMA dans la structuration du secteur**

Le **Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA)** accompagne le développement de la filière musicale réunionnaise dans toute sa diversité. Il agit à l'échelle régionale pour favoriser la structuration du secteur, apporter des ressources et valoriser le patrimoine musical local à travers notamment la **Takamba** et la **PHOI**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Trois dispositifs sont portés par le PRMA :

- **Tournée Générale** : soutien à l'embauche de musiciens et techniciens dans les cafés-concerts ;
- **FRAM** : aide à la circulation des artistes pour favoriser leur professionnalisation et leur rayonnement ;
- **AMI** : appui à la structuration du secteur, à l'émergence de développeurs d'artistes et à l'amélioration de la qualité de production audiovisuelle.

- **Le contrat de filière des Musiques Actuelles**

Ce contrat tripartite, signé entre l'État, le Centre National de la Musique (CNM) et la Région, vise à **renforcer la structuration** de la filière musicale réunionnaise. Cette collaboration a permis de programmer 2 appels à projets cette année.

Action 2 – Le schéma régional des enseignements artistiques (SREA)

Le SREA 2025-2035 a été adopté le 27 décembre 2024, en lien étroit avec l'État, la DAC Réunion et de nombreux partenaires publics/privés. 4 axes d'amélioration ont été identifiés :

1. **Renforcement des compétences et formations** pour améliorer la qualité de l'offre ;
2. **Égalité d'accès** à l'enseignement artistique (prise en compte des droits culturels, lutte contre les discriminations : genre, revenus, territoire, handicap…) ;
3. **Amélioration des conditions d'emploi** via la coopération entre échelons territoriaux ;
4. **Structuration d'un réseau solidaire et lisible**, en lien avec la création et les pratiques amateures.

En 2024, la collectivité a renforcé et élargi le programme de formation professionnelle permettant à 93 personnes d'en bénéficier.

De nouveaux partenariats avec des acteurs de la culture ont été développés aboutissant à :

- Des réflexions sur la mise en place des entraînements réguliers du danseur avec Lalanbik ;
- Des échanges avec 3 pôles d'enseignement supérieur de l'hexagone pour développer la certification ;
- Des rencontres avec le secteur cirque pour la création d'une école de cirque régionale ;
- Un accompagnement à la structuration des orchestres à l'école en collaboration avec le Programme régional d'éducation artistique, culturelle (PREAC).

Enfin, la Région Réunion a travaillé en 2024 à une meilleure efficience et complémentarité de la stratégie régionale en matière de formation et de montée en compétences.

Action 3 – Le schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise

L'année 2024 a marqué une étape importante dans l'élaboration du nouveau schéma régional de développement de la filière livre et de la lecture publique, menée en partenariat avec l'État, la DAC Réunion et le Centre National du Livre. Après la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic partagé, des ateliers participatifs ont été organisés, permettant d'alimenter la rédaction du futur schéma, dont l'adoption est prévue en 2025.

Dans le cadre de la convention-cadre en faveur du livre (2023-2025), plusieurs actions structurantes ont été poursuivies afin de renforcer l'accès au livre et soutenir l'ensemble de la chaîne du livre à La Réunion. Le dispositif partenarial favorisant la rencontre entre les auteurs, les habitants et leurs territoires, créé en 2023, a été reconduit en 2024.

Par ailleurs, le soutien à l'organisation et à la participation à des salons et manifestations littéraires s'est intensifié, passant de 10 à 15 événements accompagnés en 2024 (+5). Cette progression reflète l'émergence de nouvelles initiatives locales (Lame la Mer, Salon Zarlor, Si bondyé la fé, etc.).

En matière d'édition, 7 projets portés par des maisons d'édition à statut d'entreprise ont été soutenus (contre 10 en 2023), en baisse en raison d'une conjoncture économique difficile et de la qualité inégale des propositions. S'agissant de l'édition associative, 4 projets ont été accompagnés (contre 5 en 2023) car certains dossiers étant hors cadre d'intervention.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Enfin, 6 projets portés par 4 librairies indépendantes locales ont été accompagnés dans leurs transitions informatiques et numériques, d'aménagement des espaces de vente ou de la mise en place d'animations culturelles en librairie.

Action 4 – Le schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI)

Le secteur des arts visuels connaît une dynamique de structuration croissante, portée par la professionnalisation d'un nombre grandissant d'artistes. Pour accompagner cette évolution, la Région a renforcé son engagement en 2024 à travers plusieurs actions majeures :

- Le soutien continu au FRAC, outil essentiel au développement des arts visuels sur le territoire ;
- L'organisation de 6 expositions à la Villa de la Région, favorisant la rencontre entre les œuvres et le public tout en offrant aux artistes un espace de diffusion prestigieux ;
- L'enrichissement de la collection régionale avec l'acquisition de 17 nouvelles œuvres ;
- L'élaboration du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI), avec une première phase d'étude dressant un état des lieux partiel et la préparation d'un cahier des charges intégrant un diagnostic approfondi et une concertation sectorielle.

Action 5 – Le schéma régional du patrimoine culturel

Cf. V – Valoriser le patrimoine culturel et le rendre accessible à la population.

- **Les opérations d'inventaire et du programme d'études**

La collectivité a contribué à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en inscrivant une fiche sur *l'art de la poterie de Mayotte.*

En parallèle, les inventaires suivants ont été déposés au ministère : il s'agit des inventaires sur la *Broderie de Cilaos*, le *Debaa de Mayotte* et la *fabrication du sel de Bandrélé* . Ces fiches ont fait l'objet d'un versement dans l'INPCI en 2025.

Enfin, le chantier d'inventaire *Bouké la tèt* se poursuit en 2025.
La collectivité s'est engagée en partenariat avec l'IRD dans le projet de recherche intitulé *SAMEM* - Savoirs et Mémoires de l'alimentation à La Réunion. La collaboration du service porte sur la coordination, l'expertise et le suivi du projet.

- **La diffusion et la valorisation des données du SRI**

L'objectif de ce schéma est de permettre une meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans le cadre de l'aménagement et du développement du territoire.
En 2024 ce chantier n'a pas pu être mené et doit donc être lancé pour 2025, avec le recrutement d'un conservateur du patrimoine.

- **Les évènementiels culturels et patrimoniaux**

Dans le cadre de la Journée internationale des langues et cultures créoles, la collectivité a organisé deux jours d'ateliers « In lékritir po nout tout Réyoné ».
Son objectif est de mobiliser les acteurs du champ de langue, d'engager les travaux d'harmonisation des graphies et de nourrir des perspectives de la politique d'aménagement linguistique dans le cadre du Pacte.

III – RÉNOVER L'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTEURS CULTURELS

Cet accompagnement s'est notamment traduit par une forte présence sur le terrain afin de mieux identifier les difficultés rencontrées par les acteurs, mais aussi les aider dans le montage et les démarches de financement (subvention) de leurs projets.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - La contribution à l'expansion des actions et de l'équipement du tissu associatif culturel réunionnais	2 577 707	2 132 321	845 026	923 697
Action 2 - Les résidences d'artistes	*Cf. Axe stratégique III – Action 1*			
TOTAL	**2 577 707**	**2 132 321**	**845 026**	**923 697**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - Les résidences d'artistes					
Mise en place de résidences d'artistes au Moca	Nombre de résidences accueillies	1	1	-	Résidence de recherche de Piton triangle, en préparation de leur expo à la Villa de la Région

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – La contribution à l'expansion des actions et de l'équipement du tissu associatif culturel réunionnais

La Région a continué à soutenir l'équipement et les actions des acteurs culturels sous statut associatif. Ces aides concernent de nombreuses disciplines tel que le théâtre, la danse, la musique, la littérature, les arts visuels, les arts du cirque, l'audiovisuel…

Action 2 – Les résidences d'artistes

En 2024, la première résidence de recherche au MOCA a eu lieu en octobre.
Ce nouveau dispositif a permis d'accueillir pendant une semaine les artistes de l'association Piton triangle pour la mise en place du projet scénographique de leur exposition "*Maska"*, présentée en octobre-novembre à la Villa de la Région.

Action 3 – L'ouverture et les échanges

En 2024, la convention-cadre entre la collectivité et le Relais Culture Europe arrive à son terme. Cette convention a permis la participation des acteurs culturels et artistiques réunionnais à l'Espace Européen Créatif, à travers des dispositifs comme :

- le réseau des facilitateurs ;
- l'animation de l'espace LabEurope, ainsi que des actions de formation et de renforcement des compétences, favorisant ainsi l'accès aux programmes européens dédiés à la culture.

L'organisation du Forum en ligne « De l'état de paix : imaginer les inimaginables… contributions à la création d'utopies alternatives depuis l'océan Indien » marque un temps fort de cette collaboration.
Le renouvellement de ce partenariat sera examiné en 2025.

IV – ENCOURAGER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

En 2024, la collectivité régionale a renforcé son engagement dans le domaine de la formation culturelle et artistique. Cela s'est traduit par le maintien des aides individuelles et par le lancement d'un plan de formation professionnelle à destination des artistes-enseignants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

De nouvelles concertations ont également vu le jour avec les directions de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, afin de proposer une offre cohérente, efficiente et accessible à tous.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Formations artistiques et culturelles	*Cf. axe stratégique II – Action 2*			
TOTAL	-	-	-	-

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Aides individuelles à la formation initiale et formation continue	Nombre de bénéficiaires à la formation initiale	4	19	+15	13 personnes ont bénéficié de l'aide individuelle au parcours artistique d'excellence 6 personnes ont bénéficié de l'aide individuelle pour les études artistiques secondaires en métropole.
	Nombre de bénéficiaires à la formation continue	35	116	+81	93 personnes ont pu bénéficier du programme de formation professionnelle portée par le SREA en 2024 23 personnes ont bénéficié des aides individuelles à la formation continue.

B – Commentaires & Analyse

- **Formation initiale**

En 2024, grâce aux **aides régionales individuelles de formation**, **19 personnes** ont pu engager ou poursuivre un parcours artistique de haut niveau :

- 13 d'entre elles ont intégré de grandes écoles hexagonales dans les domaines de la danse, de la musique, de la comédie musicale, des arts plastiques ou de l'audiovisuel ;
- 6 lycéens danseurs ont également bénéficié d'un accompagnement régional pour poursuivre leur formation artistique en France hexagonale.

- **Formation continue**

La Région a poursuivi son engagement en faveur de la **montée en compétences des professionnels** :

- 13 personnes ont été accompagnées dans un parcours de formation de technicien son et lumière ;
- 9 personnes ont entamé une démarche de formation ou de VAE pour le Diplôme d'État : 2 en danse et 7 en musique ;
- 1 candidat a été soutenu pour intégrer le Music Academy International de Nancy.

Un **plan de formation professionnelle et continue** a été mis en place, en partenariat avec l'État (DAC La Réunion), à destination des **artistes-enseignants**, sur une période de cinq ans. Le programme 2024 a bénéficié à **93 personnes**, notamment à travers :

- L'accompagnement à la VAE du Diplôme d'État de musique, porté par la Fédération des établissements d'enseignement artistique : 24 candidats accompagnés, dont 15 diplômés ;
- La préparation à l'examen professionnel de professeur d'enseignement artistique – cadre A : 4 candidats accompagnés, dont 3 lauréats ;
- Quatre modules de formation continue proposés, ayant réuni 65 stagiaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, ces différentes initiatives ont contribué à renforcer les compétences sur les qualifications sur le territoire, à améliorer l'employabilité des participants ainsi qu'à renforcer les relations entre les professionnels de la filière.

V – VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL ET LE RENDRE ACCESSIBLE A LA POPULATION

Les actions de recensement, de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, se poursuivent et sont accompagnées et/ou pilotées par la Région.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Valoriser la littérature créole et la langue réunionnaise	32 000	25 700	-	-
Action 2 - Rendre les musées régionaux accessibles	8 070 726	8 117 189	2 645 000	652 070
TOTAL	**8 102 726**	**8 142 889**	**2 645 000**	**652 070**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - Rendre les musées régionaux accessibles					
Améliorer les performances des musées régionaux	Nombre de visiteurs dans les 4 musées régionaux	400 000	343 188	-56 812	Baisse globale de la fréquentation dans les musées à l'exception de Kélonia.
Achèvement des programmes d'investissement	% d'avancement des chantiers par rapport à la planification pluriannuelle	60%	50%	-10%	Retard dans la réalisation.
Dispositif « Guétali » aux musées	Fréquentation des spectacles	4 000	5052	+1052	Fréquentation en bonne progression.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – Valoriser la littérature créole et la langue réunionnaise

L'année 2024 a permis de commencer à mettre en œuvre les préconisations du Pacte Linguistique de La Réunion, signé fin 2023.
Cette initiative s'est traduite par un accompagnement des associations œuvrant pour la valorisation de la langue créole au travers d'actions comme le conte, des concours comme le Pri Lankreol, ou encore des projets de publication comme le dictionnaire français-créole de Lofis la lang.

Action 2 – Rendre les musées régionaux accessibles

Après une année 2023 exceptionnelle en termes de fréquentation des musées régionaux, l'année 2024 a connu un recul du nombre de visiteurs (-56 812), à l'exception de Kélonia qui reste la structure la plus visitée de l'île grâce à sa fréquentation annuelle toujours en progression. Cette évolution de la fréquentation globale s'explique notamment par l'ouverture tardive de la nouvelle exposition du MADOI et par une baisse générale du public scolaire dans les musées.

L'exercice 2024 ouvre une nouvelle période de contractualisation avec la SPL RMR avec laquelle la Région a renouvelé la délégation de service public de gestion des quatre musées régionaux pour une durée 5 ans.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le nouveau contrat de concession a redéfini les enjeux de développement, les objectifs de performance, les enveloppes budgétaires ainsi que les projets.

L'avancement des projets muséographiques a été significatif en 2024, et s'est matérialisé par :

- le démarrage du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des réserves mutualisées,
- la réalisation complète de l'étude d'ingénierie culturelle et touristique pour la réhabilitation et la mise en valeur du Domaine de Maison Rouge : définition du concept, préprogrammation spatiale et modélisation économique
- la consultation de l'étude de programmation pour l'aménagement des réserves du FRAC, et l'obtention du financement de la DAC de La Réunion au titre du CCT.

Enfin, le dispositif Guétali dans les musées régionaux (au musée Stella Matutina et à la Cité du Volcan) a attiré 5 052 spectateurs, soit une augmentation de 33% par rapport à 2023.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES MUSÉES AVEC LA SPL RÉUNION DES MUSÉES RÉGIONAUX

La Région a lancé une procédure de délégation de service public en recourant à la quasi-régie en faisant le choix de confier l'exploitation des musées régionaux à la SPL RMR, optant ainsi pour la poursuite de la dynamique au regard de la bonne santé financière de la société et des indicateurs d'activités en progression.

Le nouveau contrat de concession de service public de gestion des quatre musées de la collectivité effectif dès 2024, est conclu pour 5 ans. Il s'aligne sur les enjeux stratégiques de la mandature tout en répondant aux impératifs de performance et d'efficacité en matière de gestion. Les musées pourront ainsi pleinement exercer le cœur de leurs missions à savoir la transmission des connaissances, la diversification des publics (jeune public et champ social notamment), l'attractivité touristique, le développement d'actions territoriales et de projet partenarial.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SOUTENIR L'EXCELLENCE SPORTIVE

L'année 2024 a été marquée par une dynamique sportive sans précédent à La Réunion, illustrant l'engagement résolu de la collectivité régionale en faveur du développement du sport sur l'ensemble du territoire.

Dans cette perspective, la Région a intensifié ses actions pour structurer et consolider le paysage sportif local, en apportant un appui concret aux ligues et comités, piliers du mouvement sportif réunionnais. L'accompagnement des sportifs de haut niveau a également constitué un axe prioritaire, reconnaissant leur rôle de figures d'excellence et d'ambassadeurs de l'île sur la scène nationale et internationale.

La promotion du sport pour tous a été poursuivie, en particulier auprès des jeunes publics, avec une attention particulière portée aux lycéens, dans une logique de santé publique, de cohésion sociale et de développement personnel. L'organisation de manifestations sportives d'envergure a par ailleurs permis de valoriser le territoire tout en stimulant la pratique et l'enthousiasme du plus grand nombre.

Un budget de **4,7 M€**, en hausse de **6,8 %** par rapport à 2023, a été mobilisé pour financer ces priorités. Ce soutien financier constitue un véritable investissement, au service de la jeunesse réunionnaise, de la performance sportive et du rayonnement de l'île.

La politique régionale a aussi brillamment accompagné la participation des athlètes réunionnais aux **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, avec **14 sportifs sélectionnés**. Grâce à cet appui, des talents comme **Manon LEBON** et **Oriane BERTONE** ont atteint respectivement les quarts et la finale des épreuves d'escalade, illustrant l'excellence de la formation locale.

Le palmarès des Jeux témoigne du haut niveau atteint :

- **Surf** : Johanne DEFAY – *médaille de bronze ;*
- **Rugby à 7** : Jordan SEPHO – *médaille d'or ;*
- **Para natation** : Laurent CHARDARD – *double médaille de bronze ;*
- **Cécifoot** : Gaël RIVIERE – *médaille d'or.*

Ces résultats exceptionnels incarnent les valeurs que la Région s'attache à promouvoir à travers sa politique sportive : **excellence, engagement, solidarité et dépassement de soi**, faisant du sport un levier essentiel de développement humain, territorial et sociétal.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 9

- Budget réalisé : 5 270 006 €
Fonctionnement : 2 798 119 € (soit 81 %)
Investissement : 2 471 887 € (soit 53 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Renforcement du soutien aux acteurs sportifs réunionnais, en particulier les athlètes olympiques, les ligues et comités engagés dans cette voie, tout en valorisant la Réunion à l'international via la coopération sportive régionale.

Résultat 2024 : L'année 2024 a été un succès pour le sport réunionnais avec 14 athlètes aux JOP Paris 2024, l'accueil de délégations internationales pour leur préparation, et la signature d'un accord structurant Région-MEDEF-CREPS.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**3 410 000**	**3 342 600**	**2 634 500**	**2 798 119**	**- 18,4 %**	**- 9,6 %**
Investissement	**1 165 000**	**1 485 733**	**11 916 653**	**2 471 887**	**663,2 %**	**- 22,3 %**
TOTAL	**4 575 000**	**4 828 333**	**14 551 153**	**5 270 006**	**218,1 %**	**9,1 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Développer la pratique sportive pour tous	2 223 625	2 362 035	826 653	786 736
II – L'accès au haut-niveau : une ambition de conquête				
Divers (autres, PRR, mises aux normes accessibilités, rénovation, construction d'équipements sportifs…)	410 875	436 084	11 090 000	1 685 151
TOTAL	**2 634 500**	**2 798 119**	**11 916 653**	**2 471 887**

I – DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS

L'année 2024 a été marquée par des événements sportifs majeurs, comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ou encore le Tour de Voile, qui ont fortement dynamisé le paysage sportif. Ces rendez-vous d'envergure ont suscité un véritable engouement, générant envie, curiosité et motivation à pratiquer, bien au-delà des seuls passionnés. Comme souvent, l'effet "grands événements" joue ici un rôle moteur dans le développement d'une pratique sportive plus large, plus inclusive, et plus régulière.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Un plan de soutien pour la pratique sportive	2 223 625	2 362 035	826 653	786 736
Action 2 – Les lignes et comités au centre des enjeux du soutien de la collectivité régionale				
TOTAL	**2 223 625**	**2 362 035**	**826 653**	**786 736**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Un plan de soutien pour la pratique sportive					
Soutien à la pratique sportive	Nombre de bénéficiaires	67	67	-	Aucune nouvelle ligue n'a été créée en 2024
Action 2 - Les lignes et comités au centre des enjeux du soutien de la collectivité régionale					
Aide à l'emploi	Nombre de bénéficiaires	20	2	-	Clôture du dispositif et solde des dernières ligues.
Contrats d'objectifs		30	-	-	Reporté à 2025: 4 à 5 ligues seront sélectionnées pour un accompagnement spécifique à la structuration vers le haut niveau.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Un plan de soutien pour la pratique sportive

L'année 2024 a constitué une période charnière pour le sport à La Réunion, portée par des initiatives ambitieuses visant à favoriser l'accès à la pratique pour tous, à accompagner les sportifs de haut niveau, et à affirmer l'île comme une destination sportive de référence.

Dans ce cadre, la Région a poursuivi son **soutien aux 67 ligues et comités sportifs**. Ce soutien s'est décliné autour de cinq grands axes :

1. **Formation des cadres et des sportifs** : 282 entraîneurs et 1 601 sportifs ont bénéficié d'une aide régionale, pour un montant total de **712 300 €** ;
2. **Organisation de manifestations sportives régionales** : 24 événements d'envergure ont été soutenus à hauteur de **467 400 €**, renforçant la dynamique territoriale et la visibilité des disciplines ;
3. **Aide aux déplacements pour les championnats de France** : Un budget de **371 900 €** a permis à **1 048 sportifs** de se rendre en métropole pour concourir, consolidant ainsi les parcours vers l'excellence ;
4. **Achat de matériel sportif** : Un soutien de **309 500 €** a été accordé pour l'acquisition de matériel adapté aux besoins de l'initiation jusqu'au haut niveau (ex. : rameurs indoor pour l'aviron, équipements de sécurité pour le kayak, blocs de réception pour l'escalade). Ce matériel, mutualisé entre les publics, favorise un accès élargi à la pratique ;
5. **Sport et handicap** : La Région a attribué **50 000 €** au comité régional handisport et à la ligue de sport adapté. Grâce à cet appui, deux Réunionnais ont pu participer au championnat du monde de sport adapté en 2024. Les figures d'excellence comme Dimitri Pavadé, Gaël Rivière ou Laurent Chardard incarnent des modèles d'inclusion et d'inspiration pour les jeunes générations.

Action 2 - Les ligues et comités au centre des enjeux du soutien de la collectivité régionale

Dans le cadre de son soutien au mouvement sportif, la Région a poursuivi en 2024 l'accompagnement des ligues et comités sportifs, acteurs clés du développement des pratiques et de l'encadrement sur le territoire. L'année a été marquée par la clôture du dispositif précédent, avec le solde des aides versées aux 20 dernières structures accompagnées. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif ciblé, visant la structuration de ligues vers le haut niveau, a été reportée à 2025. Ce nouveau cadre devrait permettre de sélectionner 4 à 5 ligues pour un accompagnement renforcé, adapté aux exigences du sport de performance.

II – L'ACCÈS AU HAUT-NIVEAU : UNE AMBITION DE CONQUÊTE

Fort de son vivier de talents et de sa passion pour le sport, La Réunion nourrit une ambition affirmée de se positionner comme une terre de champions. L'accès au haut-niveau constitue un axe stratégique majeur de la politique sportive régionale, visant à accompagner l'éclosion et l'épanouissement de nos athlètes les plus prometteurs sur la scène nationale et internationale.

Conscients des exigences spécifiques de la performance, l'engagement pris correspond à mettre en place un environnement propice à leur développement, en structurant un parcours d'excellence et en mobilisant les ressources nécessaires à leur réussite. Cette ambition de conquête s'inscrit dans une vision à long terme, où les succès individuels rayonnent sur l'ensemble du territoire et inspirent les générations futures, en lien notamment avec le CREPS de La Réunion.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – L'accompagnement des parcours scolaires au lycées : soutien aux sections d'excellence sportive	2 223 625	2 362 035	826 653	786 736
Action 2 – L'accès au haut-niveau : une ambition sportive régionale qui s'appuie sur le CREPS de La Réunion				
TOTAL	**2 223 625**	**2 362 035**	**826 653**	**786 736**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 - L'accès au haut-niveau : une ambition sportive régionale qui s'appuie sur le CREPS de La Réunion					
Sections sportives aux lycées	Nombre de sections ouvertes en 2024	1 section/micro région	1	-	Poursuivre le déploiement de sections dans d'autres secteurs de l'île.
Ambition sportive régionale avec le CREPS Réunion	Nombre de jeunes en CREPS	147 (effectif maximum actuel)	147	-	L'extension et la réhabilitation du CREPS n'ont pas affecté l'hébergement des pensionnaires, relogés dans les internats des lycées avoisinants.
Action 3 – La reconnaissance de La Réunion comme une terre d'excellence sportive					
Compétitions à La Réunion	Nombre de projets réalisés à La Réunion	15	12	-3	Le nombre de projets réalisés à La Réunion est comparable à celui de 2024 (80%)
Compétitions hors La Réunion	Nombre de projets sportifs réalisés dans la zone OI	15	11	-4	L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique principalement par le manque de cofinancements attendus des ligues et comités auprès des autres financeurs.
Valorisation de l'excellence sportive réunionnaise	Nombre de délégations accueillies à La Réunion	12	18	+6	Le nombre de délégations sportives accueillies à La Réunion demeure stable d'une année à l'autre.
	Nombre de sportifs bénéficiaires de l'aide régionale	20	21	+1	Le nombre de sportifs bénéficiant de l'aide régionale enregistre une légère hausse.
	Nombre de sportifs en équipe de France élite et séniors	15	25	+10	Les stages de préparation olympique ont contribué à l'augmentation du nombre de sportifs accueillis à La Réunion.
	Nombre de présélectionnés pour les jeux olympiques	12	25	+13	La Réunion attire un nombre croissant de sportifs de très haut niveau.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – L'accompagnement des parcours scolaires au lycée : soutien aux sections d'excellence sportive *(action reportée en 2025)*

Les conditions n'ont pas pu être réunies pour la mise en place de ce dispositif en 2025, les discussions restent en cours pour les années à venir.

Action 2 – L'accès au haut-niveau : une ambition sportive régionale qui s'appuie sur le CREPS de La Réunion

L'accès au haut niveau constitue un pilier majeur de la politique sportive de la Région Réunion. En s'appuyant sur le **CREPS de La Réunion**, véritable centre d'expertise et de performance, la collectivité régionale œuvre à structurer un environnement favorable à l'émergence et à l'épanouissement des talents réunionnais.

Le soutien régional s'est matérialisé à travers plusieurs actions ciblées en 2024 :

- **Cantine à 1 € pour les lycéens sportifs** : 54 pensionnaires des pôles du CREPS ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant de **43 960 €**.
- **Suivi médical personnalisé** : 68 jeunes sur 128 bénéficiaires ont eu accès à des consultations spécialisées (kinésithérapie, ostéopathie, podologie, préparation mentale), pour une enveloppe de **25 000 €**.
- **Soutien aux lycéens issus des cirques** : 5 sportifs ont été accompagnés afin de pallier les contraintes liées à l'éloignement géographique, pour un montant de **18 675 €**.
- **Soutien à l'excellence sportive régionale** : 19 athlètes ont été accompagnés, et 3 équipes de France ont été accueillies en stage à La Réunion, avec une aide globale de **93 000 €**.

Ces dispositifs participent au rayonnement de La Réunion comme **terre de performance**, régulièrement choisie par plus de neuf fédérations nationales pour l'organisation de leurs stages de préparation.

Parallèlement, l'accompagnement des sportifs de haut niveau a été renforcé sur deux axes complémentaires :

- **Bourses d'études sportives** : Pour encourager la double réussite scolaire et sportive, la Région a attribué **300 000 €** en 2024 (contre 270 000 € en 2023), à 115 lycéens et étudiants (contre 111 en 2023). Le dispositif affiche un **taux de réussite scolaire de 95 %** et **80 % des bénéficiaires ont poursuivi leur pratique sportive au niveau régional ou national**.
- **Partenariat renforcé avec le CREPS** : en lien avec les critères du ministère des Sports, de l'Agence nationale du sport et des fédérations, 19 sportifs de très haut niveau ont bénéficié d'un **accompagnement individualisé**, soutenu par un investissement régional de **91 000 €**. Cette aide leur a permis de participer à des compétitions internationales majeures, contribuant à faire rayonner le sport réunionnais au plus haut niveau.

Action 3 – La reconnaissance de La Réunion comme une terre d'excellence sportive

L'année 2024 confirme la dynamique positive engagée par la Région Réunion en matière de développement du sport de haut niveau et de rayonnement territorial. La Réunion s'affirme comme un **acteur central de la performance sportive** dans la zone océan Indien, tout en consolidant ses acquis à l'échelle nationale.
Sur le plan local, le nombre de compétitions organisées sur l'île reste stable, traduisant une capacité soutenue des ligues et comités à animer le territoire. Cette régularité témoigne d'une structuration solide de l'écosystème sportif réunionnais, malgré un léger recul du nombre de projets réalisés.

À l'échelle régionale, le nombre de compétitions réalisées dans la zone océan Indien est en retrait, principalement en raison d'un manque de cofinancements. Cet élément met en évidence une **vulnérabilité dans le montage partenarial** des projets à l'extérieur de l'île, et souligne la nécessité de **renforcer les collaborations interrégionales** et de diversifier les sources de financement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En revanche, l'attractivité de La Réunion pour les délégations ex[illegible]. L'augmentation du nombre de sportifs en équipe de France accueillis en stage, la montée des présélections olympiques et le soutien accru aux athlètes locaux révèlent une **montée en puissance du territoire comme lieu de préparation reconnu au niveau national**. Cette tendance conforte les choix stratégiques de la collectivité en matière d'accompagnement ciblé, de structuration du CREPS et de soutien à l'excellence.

L'alignement entre les dispositifs régionaux (bourses, suivi médical, soutien individualisé) et les trajectoires des sportifs de haut niveau témoigne de l'efficacité du modèle réunionnais. Il contribue à faire de La Réunion non seulement une **terre de champions**, mais aussi un **territoire de référence pour la formation, la détection et la préparation de l'élite sportive**.

L'ÉQUIPAZ LA RÉUNION : UN AMBASSADEUR SPORTIF ET TERRITORIAL AU TOUR VOILE 2024

La participation de l'Équipaz La Réunion au Tour Voile 2024 a marqué un temps fort du sport réunionnais, illustrant le haut niveau des navigateurs locaux et suscitant des vocations chez les jeunes. Composé de huit membres, dont deux co-skippers, l'équipage a incarné une dynamique collective portée par la Ligue Réunionnaise de Voile et les collectivités.

Ce projet a offert à de jeunes talents une expérience précieuse aux côtés de navigateurs expérimentés, tout en affirmant La Réunion comme une terre de voile compétitive. Sa médiatisation a renforcé la visibilité de l'île, valorisant à la fois son potentiel sportif et son attractivité touristique.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 (JOP)

En 2024, la collectivité a affirmé un engagement majeur pour les JOP Paris 2024, confirmé par l'accueil du parcours de la flamme olympique (81 375 €).

Ce soutien s'est concrétisé par un accompagnement constant et sur mesure de nos athlètes de haut niveau, leur offrant des conditions d'entraînement optimales. (150 000 € sur 2023 et 2024).

Parallèlement, La Réunion s'est imposée comme une destination privilégiée pour la préparation des équipes de France et des sélections internationales, confirmant ainsi l'adéquation de ses infrastructures aux exigences de l'élite.

Enfin, notre cadre naturel unique a constitué un atout précieux pour la préparation physique et la récupération des sportifs.

Ce soutien a porté ses fruits de manière exceptionnelle lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec la récolte de deux médailles d'or (Jordan SEPHO : Rugby / Gaël RIVIERE : Cécifoot) et trois de bronze (Johanne DEFAY : Surf / Laurent CHARDARD - doublé : Natation). Ces résultats remarquables positionnent La Réunion comme un chef de file incontesté parmi les îles de l'océan Indien en termes de performance sportive.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SOUTENIR LA COHESION SOCIALE ET RENFORCER LES SOLIDARITES

En 2024, la Région Réunion a poursuivi une politique volontariste en faveur de la réduction des inégalités sociales et économiques qui persistent sur le territoire. L'action régionale en matière de cohésion sociale s'est appuyée sur une forte complémentarité entre les différents acteurs – services de l'État, collectivités locales, associations – permettant de renforcer l'impact concret des politiques publiques sur le terrain. Dans le respect des compétences de chacun, la Région a pleinement assumé sa part de responsabilité et son engagement a souvent été décisif pour la réalisation de projets d'intérêt collectif.

Ainsi, 2024 a été marquée par l'ouverture de deux antennes de la Maison des Femmes grâce notamment au soutien à l'investissement de La Région et la poursuite de l'expérimentation du bouton MonShérif. En matière d'aide alimentaire, l'aide à l'investissement de la Région Réunion permet aux structures habilitées de maintenir un matériel aux normes et adaptées aux exigences de la distribution sécurisée de colis alimentaires. Sur le volet cohésion sociale de proximité, 57 associations ont pu mener leur action de cohésion auprès de plus de 10 000 personnes dans un contexte de tarissement des soutiens publics. A ce titre, le soutien au dispositif régional GUID'ASSO a permis de développer un réseau d'accompagnement du tissu associatif nécessaire à l'équilibre sociétal à La Réunion. En matière de prévention santé, volet où la complémentarité est la plus aboutie, la Région poursuit son action en concertation avec l'ARS, la DRAJES, la MILDECA, la CGSS et le Département sur les enjeux majeurs de santé publique : nutrition, addictions, santé sexuelle, prévention des cancers et des maladies chroniques.

En matière de continuité territoriale, l'effort financier conjugué de l'État et de la Région s'est élevé à 17 M€ en 2024. La Région a atteint son objectif de reprise de cette compétence par l'État, fruit d'un travail de plaidoyer constant. Ainsi, la prise en charge des bons de continuité par l'État a progressé de 8,8 % par rapport à 2023. Les marges de manœuvre dégagées ont permis, à la Région, de soutenir les familles endeuillées pour les accompagner aux obsèques de leurs proches en France hexagonale.

Enfin, en matière de démocratie participative, 2024 a été marquée par deux volets principaux. D'une part, la réussite de la Convention citoyenne du SAR se mesure à une riche contribution de 41 propositions pour alimenter le Schéma régional avec les préoccupations concrètes des Réunionnais. D'autre part, le Budget participatif lycéen a insufflé une nouvelle approche d'implication et de propositions des lycéens dans leur établissement : cette démarche a été couronnée par le Grand prix de la participation décerné par la structure nationale « Décider Ensemble » au Palais du Luxembourg le 22 novembre 2024.

Ainsi, la contribution de la Région s'avère indispensable pour assurer une société plus inclusive et égalitaire.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 29

- Budget réalisé : 13 319 387 €
Fonctionnement : 13 080 450 € (soit 89 %)
Investissement : 238 937 € (soit 46%)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Poursuite de la politique volontariste de la Région en matière de lutte contre les inégalités.

Résultat 2024 : L'appui aux actions de terrain contribuant à une meilleure qualité de vie et à la cohésion sociale s'est poursuivi malgré un contexte budgétaire contraint.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**15 702 354**	**13 262 333**	**12 704 362**	**13 080 450**	**- 19,1 %**	**- 1,4 %**
Investissement	**365 000**	**234 506**	**225 908**	**238 937**	**- 38,1 %**	**1,9 %**
TOTAL	**16 067 354**	**13 496 840**	**12 930 270**	**13 319 387**	**- 19,5 %**	**- 1,3 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations et les violences	269 663	198 980	52 371	145 438
II - Lutter contre la précarité et réduire les inégalités sociales et territoriales *(dont le dispositif exceptionnel de maintien du prix de la bouteille de gaz)*	7 119 526	7 720 642	153 786	85 500
III - Renforcer la prévention santé à destination des réunionnais et contribuer à la politique sanitaire régionale	330 393	390 297	-	-
IV - Consolider un dispositif régional de continuité territoriale plus juste en articulation avec la politique nationale	4 823 000	4 654 404	-	-
V - Soutenir l'accompagnement et la mobilité des jeunes	100 000	80 000	-	-
VI - Faire de la démocratie participative une valeur ajoutée à l'action régionale	61 781	36 127	19 752	7 999
TOTAL	**12 704 362**	**13 080 450**	**225 908**	**238 937**

I – PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

Au regard de son projet de mandature et de façon volontariste, la Région Réunion est pleinement engagée sur les questions d'égalité pour impulser les changements de société nécessaires. Aussi, le soutien aux acteurs qui œuvrent à la déconstruction des stéréotypes, à la sensibilisation sur le genre, à la lutte contre les violences sexistes, les violences conjugales et intra-familiales, à la lutte contre le harcèlement et contre les discriminations en milieu professionnel ou scolaire, est une action essentielle de la collectivité.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes	257 663	186 980	-	-
Action 2 - Déployer des solutions innovantes pour lutter contre les violences faites aux femmes	-	-	51 371	144 438
Action 3 - Promouvoir la visibilité et l'inclusion de tous en luttant contre toutes formes de discrimination	12 000	12 000	1 000	1 000
TOTAL	**269 663**	**198 980**	**52 371**	**145 438**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'associations soutenues	7	4	-3	Moins d'associations soutenues que prévu mais avec plus de personnes touchées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'actions soutenues	14	4	-10	Moins d'associations soutenues que prévu mais avec plus de personnes touchées.
	Nombre de personnes touchées	3 000	6 200	+ 3 200	
Action 2 - Déployer des solutions innovantes pour lutter contre les violences faites aux femmes	Nombre d'associations soutenues	10	8	- 2	Des dispositifs nouveaux qui se mettent en place avec moins de personnes touchées que prévues.
	Nombre d'actions soutenues	20	8	- 12	
	Nombre de personnes touchées	2 000	1 040	- 960	
Action 3 - Promouvoir la visibilité et l'inclusion de tous en luttant contre toutes formes de discrimination	Nombre d'associations soutenues	5	3	-2	Moins d'associations soutenues que prévu mais avec plus de personnes touchées.
	Nombre d'actions soutenues	10	6	-4	
	Nombre de personnes touchées	5 000	13 200	+8 200	

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs actions clés pour répondre à ces enjeux de promotion de l'égalité femmes-hommes, et le déploiement de solutions innovantes contre les violences faites aux femmes. En matière d'Egalité femmes-hommes, en plus du soutien aux associations de terrain, le travail autour du rapport Egalité a permis de recenser l'ensemble des initiatives existantes dans les politiques publiques régionales. Le travail devra se poursuivre pour mieux qualifier les actions régionales et améliorer leur impact sur le territoire.

Action 2 - Déployer des solutions innovantes pour lutter contre les violences faites aux femmes

Les actions phares à retenir sont l'installation de deux sites de Maison des Femmes dans l'Ouest, au CHOR de Saint-Paul, et dans le Nord au CHU de Saint-Denis. Elles visent à apporter une réponse globale et un accompagnement renforcé aux femmes victimes de violence, et la poursuite de l'expérimentation des boutons « Mon Shérif » permet aux femmes victimes de violence d'accéder facilement à un outil de sécurisation. L'aide à l'investissement de la Région Réunion pour les maisons des femmes a été déterminant dans la concrétisation du projet. En matière de soutien aux dynamiques associatives, la mise en place de l'évènement RON KOZE contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2024, a permis de valoriser les initiatives des associations et des structures sur le terrain.

Action 3 - Promouvoir la visibilité et l'inclusion de tous en luttant contre toutes formes de discrimination

En 2024, la Région Réunion a poursuivi son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations, en soutenant des actions concrètes sur le territoire. L'effort concerté des acteurs institutionnels a contribué à faire évoluer les représentations pour mieux prendre en compte les besoins des publics spécifiques.

Parmi les actions phares soutenues, la « marche des visibilités » a marqué l'engagement le plus visible de la Région contre les discriminations envers les personnes LGBTQIA+. En matière de lutte contre les discriminations, l'objectif initial a été largement dépassé. Cet excellent résultat témoigne d'une mobilisation forte et d'un impact réel sur le terrain. Il s'agira donc de capitaliser sur ces réussites pour élargir encore la portée des actions.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DES TERRITOIRES

La Région Réunion mène une politique active pour lutter contre l'exclusion et réduire les inégalités sociales, en soutenant particulièrement les populations vulnérables. Elle déploie des dispositifs tels que l'aide alimentaire, le financement de projets associatifs dans les quartiers prioritaires, et de maintien du pouvoir d'achat avec l'aide à la bouteille de gaz. Ces actions s'inscrivent dans une approche globale visant à structurer des réponses durables à la pauvreté et renforcer la cohésion du territoire.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Réduire les inégalités sociales dans les territoires fragiles	219 526	147 090	-	-
Action 2 - Contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire et la pauvreté	-	-	153 786	85 500
Action 3 - Aide aux familles Dispositif exceptionnel de maintien du prix de la bouteille de gaz à 15 € pour tous les réunionnais	6 900 000	7 573 552	-	-
TOTAL	**7 119 526**	**7 720 642**	**153 786**	**85 500**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Réduire les inégalités sociales dans les territoires fragiles	Nombre de structures soutenues	60	57	- 3	Nombre d'associations soutenues poche de la cible et plus de personnes touchées.
	Nombre de projets	30	57	+ 27	
	Nombre de bénéficiaires	6 000	10 000	+ 4 000	
Action 2 - Contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire et la pauvreté	Nombre de structures soutenues	2	21	+19	L'impact de l'action est significatif sur le nombre de bénéficiaires.
	Nombre de projets soutenues	50	21	-29	
	Nombre de bénéficiaires	20 000	45 000	+ 25 000	
Action 3 - Aide aux familles Dispositif exceptionnel de maintien du prix de la bouteille de gaz à 15 € pour tous les réunionnais	Nombre de bouteilles de gaz vendues	1 500 000	1 440 782	- 59 218	-

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Soutenir les initiatives associatives de proximité répondant aux besoins des QPV et quartiers pauvres au sens de l'INSEE

En matière de cohésion dans les territoires, le nombre de projets soutenus dans les quartiers fragiles a largement dépassé l'objectif. Le soutien de la Région Réunion a permis de réaliser des projets de proximité pour contribuer au vivre ensemble : ce sont principalement des actions de lien social avec la participation active des habitants (comme les activités familiales et culturelles à Fayard ou les activités sportives des femmes du Plate).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Mais aussi des actions pour l'accès aux droits de tous aux services publics (comme le soutien aux NEETS à Bras Fusil) et des activités redonnant goût aux apprentissages (comme le soutien au Centre du Brûlé pour la lecture et l'écriture). L'intervention régionale en proximité a permis de maintenir un équilibre social fragile dans les quartiers en grande difficulté. L'objectif de 6 000 bénéficiaires a été largement dépassé.

Cette forte hausse peut s'expliquer par la diversification et l'élargissement des projets, qui ont permis de toucher davantage de personnes dans les quartiers prioritaires.

Action 2 - Contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire et la pauvreté

En matière d'aide alimentaire, le nombre de projets soutenus est de 21 structures. En nombre de bénéficiaires, sont recensés tous les bénéficiaires de colis alimentaires des structures. L'investissement soutenu par la Région vient compléter les financements des autres acteurs sur les dépenses de fonctionnement. Ainsi, les résultats obtenus sont à partager avec l'effort financier des différents acteurs. Néanmoins, sans le soutien financier de la Région Réunion, les structures seraient en difficulté pour respecter les normes exigeantes en matière de distribution de denrées alimentaires. Malgré, une action hors de son champ de compétences, la Région reste pleinement engagée dans ce secteur où les besoins restent croissants.

Globalement, le bilan de l'année montre une implication significative des structures associatives dans les projets de proximité, avec un nombre élevé de projets et de bénéficiaires soutenus, en particulier dans les quartiers prioritaires. Toutefois, des ajustements sont nécessaires, notamment dans la lutte contre la précarité alimentaire et la pauvreté, où les objectifs n'ont pas été entièrement atteints. La priorité devrait être donnée à la structuration et à la consolidation des projets dans ce domaine, afin d'assurer un impact plus large et plus durable.

Action 3 - Dispositif exceptionnel de maintien du prix de la bouteille de gaz

La Région Réunion a maintenu son effort pour le maintien du prix de la bouteille de gaz en 2024 avec l'appui du Département, qui s'est retiré de ce dispositif depuis le 01/01/2025.

III - RENFORCER LA PRÉVENTION SANTÉ À DESTINATION DES RÉUNIONNAIS ET CONTRIBUER À LA POLITIQUE SANITAIRE RÉGIONALE

La Réunion, avec ses spécificités géographiques, humaines et organisationnelles, fait face à des déterminants de santé uniques, notamment le diabète, l'obésité, les maladies infectieuses et chroniques, ainsi que des risques environnementaux particuliers.

Dans ce contexte, la Région, œuvre pour l'amélioration de la santé des Réunionnais. En collaboration avec les acteurs du secteur sanitaire, elle s'engage de manière volontariste pour réduire les inégalités qui entravent l'épanouissement individuel et le développement global de l'île, en élaborant et mettant en œuvre une stratégie de santé régionalisée.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Accompagnement des associations de prévention santé	330 393	379 047
Action 2 - Structuration locale de la formation et de la recherche en santé	-	11 250
TOTAL	**330 393**	**390 297**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Accompagnement des associations de prévention santé					
Améliorer les comportements nutritionnels pour agir sur surpoids, obésité et diabète type 2	Projets soutenus	17	9	- 8	Moins d'associations soutenues que prévu mais avec un impact plus important.
	Personnes sensibilisées	1 000	1 500	+ 500	
	Personnes accompagnées	200	500	+ 300	
Prévenir les conduites addictives	Projets soutenus	17	6	- 11	
	Personnes sensibilisées	1 000	1 200	+200	
	Personnes accompagnées	200	550	+250	
Accompagner les projets de prévention dans le domaine de la santé	Projets soutenus	25	31	+ 6	Run Odysséa avec 20 800 participants.
	Personnes sensibilisées	2 000	31 000	+ 29 000	
	Personnes accompagnées	500	17 858	+ 17 358	

B – Commentaires / Analyse

En 2024, les actions de coopération innovantes ont été reconduites, poursuivant ainsi la dynamique engagée en 2023. De nouveaux **appels à projets conjoints** dans les domaines de la **nutrition et de l'addiction** ont été lancés, en partenariat avec les institutions concernées et la Région. Cette continuité vise à renforcer la **visibilité, la cohésion et la cohérence** des projets soutenus sur le territoire réunionnais.

En 2024, la Région Réunion a lancé plusieurs appels à projets pour soutenir la prévention en santé, en partenariat avec diverses institutions. Trois appels à projets, dont deux conjoints, ont été mis en place :

- **Prévention en santé générale**, porté par la Région Réunion ;
- **Prévention en nutrition**, porté conjointement avec l'ARS et la DRAJES ;
- **Lutte contre les addictions**, en partenariat avec l'ARS, la MILDECA et la CGSS.

Grâce à ces dispositifs, **42 associations** ont été accompagnées sur des actions touchant un public multigénérationnel, notamment dans les Hauts et l'Est de l'île. Ces projets couvrent divers enjeux de santé : nutrition, addictions, santé sexuelle, prévention des cancers et des maladies chroniques.

Les appels à projets conjoints ont favorisé une approche coordonnée sur tout le territoire, renforçant la transparence et la coopération interinstitutionnelle.

Répartition et impact des projets :

- **Prévention en nutrition** : 9 projets retenus (sur 21 présentés), pour **85 000 €**, bénéficiant à **1 500 personnes**, dont des jeunes en milieu scolaire et des femmes enceintes.
- **Lutte contre les addictions** : 6 projets soutenus (sur 36), pour **50 000 €**.
- **Santé et solidarités** : 31 projets portés par 27 associations, pour **186 810 €**, couvrant la santé sexuelle, la prévention globale, les maladies chroniques et les troubles spécifiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

IV - CONSOLIDER UN DISPOSITIF RÉGIONAL DE CONTINUITÉ TERRITORIALE PLUS JUSTE EN ARTICULATION AVEC LA POLITIQUE NATIONALE

La refonte du dispositif en 2022 et la consolidation de la collaboration avec LADOM, ont permis à la Région de maintenir un dispositif complémentaire et cohérent en matière de continuité territoriale. De plus, la Région a milité pour l'augmentation de la valeur du bon (de 360 € à 475 €) et la relève du plafond de prise en charge par l'État (de 11 991 € à 18 000 €).

Le périmètre d'intervention du dispositif REGION/LADOM a donc évolué en 2024, comme suit :

DISPOSITIF CT 2024	QF de 0 à 6 000 €	QF de 6 001 à 18 000 €	QF de 18 001 à 26 030 €
Continuité territoriale LADOM	475 €	475 €	-
Continuité territoriale REGION	100 €	-	200 €
TOTAL	**575 €**	**475 €**	**200 €**

Grâce aux économies réalisées sur son budget de fonctionnement, la Région a pu déployer deux dispositifs : une aide « Urgence obsèques » pour la continuité funéraire et un dispositif de ressourcement étudiant pour permettre à ceux qui poursuivent leurs études en France hexagonale de rentrer une fois par an *(partie développée dans la politique publique « S'engager dans l'enseignement supérieur, la vie et la mobilité des étudiants ».*

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Refonte du dispositif de la continuité territoriale (CT) et harmonisation avec LADOM	4 723 000	4 574 404
Action 2 - Contribuer à l'optimisation des aides en faveur de la Continuité funéraire (continuité funéraire)	100 000	80 000
TOTAL	**4 823 000**	**4 654 404**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Refonte du dispositif de la continuité territoriale (CT) et harmonisation avec LADOM					
Bons Région	Nombre de bénéficiaires	15 000	7 408	-49 %	Rétrécissement de la tranche 3 suite à la réévaluation du seuil du QF de LADOM à 18 000 €.
Bons Région/LADOM	Nombre de bénéficiaires	20 000	14 702	-27 %	Diminution progressive liée à la nouvelle périodicité de 3 ans.
Action 2 - Aide obsèques	Nombre de bénéficiaires	150	139	-7%	Forte demande enregistrée en 2024 par rapport à 2023.

B – Commentaires / Analyse

Action 1 - Refonte du dispositif de la continuité territoriale (CT) et harmonisation avec LADOM

Au titre de la mesure « grand public », au total, plus de 36 157 bons de continuité ont été délivrés pour un montant global de plus de 17 M€, majoritairement financés par l'État.

Cette prise en charge accrue de l'État s'est traduite par une baisse de l'intervention directe de la Région.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le nombre de bons attribués dans le cadre du dispositif propre à la collectivité a connu une baisse de 50,8 % par rapport à 2023 (7 408 bons), tandis que le dispositif conjoint Région/LADOM a enregistré une baisse de 22 % (14 702 bons). Cette réduction s'inscrit dans une logique de recentrage stratégique, rendue possible grâce à l'engagement renforcé de l'État.

Action 2 - Aide obsèques

En 2024, la continuité funéraire a connu un fort développement, avec 91 aides accordées contre 20 en 2023. En ajoutant les aides versées au titre de la mesure « deuil » ce sont 150 aides qui ont été accordées. Cette progression s'explique notamment par l'introduction d'un mécanisme de remboursement, permettant aux familles n'ayant pas pu faire de demande avant leur départ de le faire à leur retour. Lancé en 2023, ce dispositif est aussi désormais mieux connu du grand public.

V - SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MOBILITÉ DES JEUNES

L'action de la Région en faveur de la jeunesse s'inscrit depuis l'année 2022 dans le cadre de la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, conférant à la collectivité régionale un rôle de « cheffe de file » pour coordonner les actions territoriales relatives à la politique de jeunesse sur son territoire.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Accompagnement et Mobilité des Jeunes	100 000	80 000
TOTAL	**100 000**	**80 000**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Actions du COREMOB	Nombre de partenaires	75	70	- 6,6 %	Légère érosion de la mobilisation des acteurs dans l'attente du rendu du diagnostic croisé.
Action 2 - Fonctionnement du CRIJ	Nombre de jeunes touchés	40 000	44 401	+11%	Structuration du CRIJ et de son réseau qui permet de toucher plus de jeunes.

B – Commentaires / Analyse

L'année 2024 a été marquée par une nouvelle dynamique partenariale et une action soutenue de la collectivité au sein de diverses instances régionales tel que le *Comité stratégique Régional de l'Information Jeunesse (IJ)*, ce qui a permis notamment d'élaborer le 1er schéma territorial de l'Information Jeunesse de la Réunion dont la mise en place est prévue pour 2025.

La consolidation du partenariat avec le CRIJ devant nécessairement conforter son rôle de tête de réseau IJ s'inscrit dans cette stratégie visant à une meilleure prise en compte des nouveaux enjeux régionaux en termes d'accompagnement d'orientation des jeunes et dans une logique de proximité afin de toucher tous les jeunes, partout et à tout moment.

L'articulation avec le SPRO reste une priorité travaillée en transversalité.

S'agissant du COREMOB, les résultats du diagnostic croisé prévus pour 2024 en vue de définir les axes du plan de développement, ont été reportés en 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

VI - FAIRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE UNE VALEUR AJOUTÉE À L'ACTION RÉGIONALE

Depuis 2022, la Région souhaite instaurer de nouveaux principes dans l'action régionale notamment en donnant la parole aux Réunionnais, et en prenant mieux en compte les besoins de la population et du territoire. C'est dans ce contexte que la Région Réunion élabore depuis 2023 une offre publique de participation en faisant varier les échelles et en diversifiant les outils mobilisés (assemblées, conventions, conseils, et dispositifs régionaux).

En 2024, la Région a poursuivi la démocratisation de ses projets à travers notamment la création d'une Convention Citoyenne dédiée à la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le déploiement du premier Budget Participatif.

Ainsi, en impliquant les usagers et les citoyens, la Région s'inscrit dans une nouvelle vision de l'action publique valorisant le débat et la participation des Réunionnaises et des Réunionnais.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Donner la parole aux citoyens pour les concertations thématiques sur les projets régionaux	61 781	9 868	-	-
Action 2 - Développer les budgets participatifs pour plus de pouvoir d'agir des lycéens	-	26 259	19 752	7 999
TOTAL	**61 781**	**36 127**	**19 752**	**7 999**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Donner la parole aux citoyens pour les concertations thématiques sur les projets régionaux	Nombre de consultations réalisées	4	1	- 3	Mobilisation concentrée sur une concertation d'envergure concernant le document cadre phare de la Région : le SAR.
	Nombre de contributions citoyennes	2 000	1 017	- 983	
	Nombre de propositions intégrées dans l'action publique	10	41	+31	
Action 2 - Développer les budgets participatifs pour plus de pouvoir d'agir des lycéens	Nombre de participants	4 000	960	- 3 040	Lancement du dispositif expérimental du Budget Participatif Lycéen : un calendrier en léger décalage par rapport à l'année scolaire. Montée en charge progressif du dispositif avec un réajustement pour élargir à l'investissement.
	Nombre de projets présentés	156	16	- 140	
	Nombre de projets réalisés	48	14	- 34	
	Taux de satisfaction des lycéens	80%	90%	+10%	
Action 3 - Faire vivre la Démocratie Participative dans les différents champs d'intervention de la Région	Nombre de services mobilisés	20	6	- 14	Une transversalité à renforcer par une culture commune de la concertation et une coordination des initiatives.
	Nombre de concertations lancées par les services	10	1	- 9	
	Taux de satisfaction des participants (services/usagers)	80 %	90%	+10%	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires / Analyse

En matière de recueil de la parole des Réunionnais à travers les concertations, la Convention Citoyenne, dédiée à la révision du SAR, installée en 2023 s'est poursuivie en 2024 afin de co-définir les grandes priorités en matière de grands principes et de priorités d'aménagement à la Réunion.

Cette assemblée constituée de 72 membres tirés au sort par un institut spécialisé afin de garantir la représentation de la diversité de la société réunionnaise. Ces derniers ont travaillé sur des propositions concrètes - dont 41 retenues et intégrées dans un rapport final adopté lors de la séance plénière de clôture. En sus de la convention, un dispositif de consultation citoyenne itinérant (la SARavan') a été déployé dans les 24 communes, ainsi que dans les lycées, collèges et écoles de l'ile. Cette consultation de proximité a permis de recueillir un diagnostic territorial des Réunionnais et de mettre en lumière les spécificités, tout en proposant des solutions pour l'avenir.

La parole directe des Réunionnais et leurs priorités ont pu être prises en compte pour compléter et amender le futur Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Cet exemple témoigne des apports de la démocratie participative dans l'enrichissement des politiques régionales.

Concernant le budget participatif lycéen, le premier budget participatif régional a été déployé en 2024. A ce titre, 14 projets ont pu être réalisés dans des thématiques variées en prenant en compte les préoccupations des lycéens. Plusieurs thèmes ont été choisis par les lycéens, tels que la solidarité, la végétalisation des espaces de vie, l'égalité entre filles et garçons, la cohésion sociale et la prévention du décrochage scolaire et climatique, la promotion du parcours d'excellence. La diversité des projets et la richesse des thèmes investis par les jeunes démontrent l'efficacité du dispositif. Les lycéens se sont engagés activement et collégialement afin de proposer des initiatives bénéfiques pour la communauté scolaire.

Ainsi, grâce à ce dispositif, des projets d'intérêt général ont pu voir le jour, apportant des améliorations concrètes au sein des établissements et offrant aux lycéens une opportunité de s'impliquer activement dans la vie de leur établissement, de renforcer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté.

La communication et la pédagogie doivent perdurer pour convaincre de l'intérêt auprès des établissements qui n'ont pas encore franchi le pas.

La démarche de démocratie participative ne couvre pas l’ensemble des thématiques de la Région mais les initiatives existent par exemple avec le SRESRI ou le CPRDFOP pour solliciter l’avis des usagers en plus de la Convention Citoyenne citée ci-dessus. Les pistes d’amélioration consisteraient à mettre en place une plateforme commune pour valoriser toutes les initiatives régionales sur le sujet et renforcer une culture commune transversale sur les sujets de participation citoyenne.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LE BUDGET PARTICIPATIF LYCEEN : UNE DEMARCHE INNOVANTE QUI EST PRIMEE EN 2024 DANS LE CADRE DU GRAND PRIX DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DE L'ASSOCIATION NATIONALE « DECIDER ENSEMBLE » AU PALAIS DU LUXEMBOURG

A ce titre, la Région Réunion a mis à disposition des lycéens une partie de son budget afin de soutenir leurs initiatives à l'échelle de leur établissement.

Les lycées qui ont mis en œuvre une action BPL en 2024 sont cartographiés ci-après :

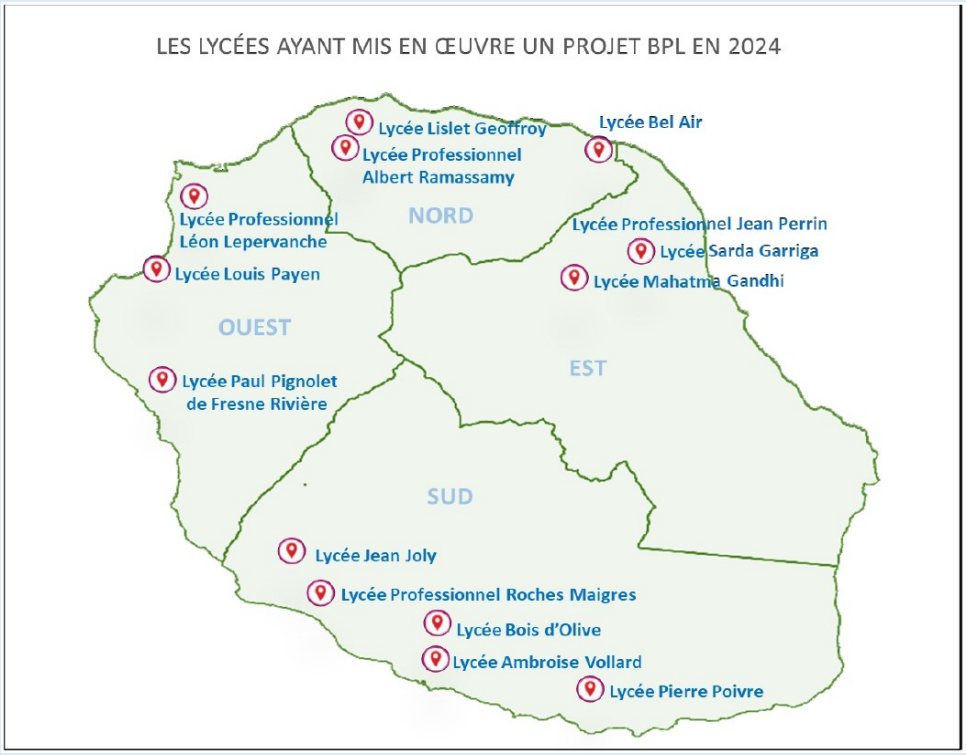

A travers le BPL, les lycéens ont pu être force de proposition pour agir concrètement sur leur environnement scolaire en termes de solidarité, de végétalisation des espaces de vie, d'égalité entre filles et garçons et de promotion de parcours d'excellence.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

CONTRIBUER À LA RÉHABILITATION ET À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

La production de logements, notamment de logements sociaux, reste une priorité à La Réunion. En effet, selon les projections de l'INSEE, le cap du million d'habitants devrait être atteint d'ici 2044. La production actuelle de logements reste insuffisante, notamment sur le logement social avec à ce jour plus de 45 000 demandes enregistrées.

Elle est cependant tributaire de la capacité des collectivités à équiper le foncier afin de construire la Ville Réunionnaise de demain. L'enjeu est de permettre aux réunionnais d'accéder à un logement décent, à un prix abordable, en tenant compte du vieillissement de la population, de la décohabitation, et des personnes les plus démunies (près de 40 % des réunionnais vivant sous le seuil de la pauvreté et 75% sont éligible au logement social*)*. Le parc existant, aussi bien privé que social, a aussi besoin d'être réhabilité, en tenant compte des enjeux de rénovation énergétique et thermique.

L'évolution à la hausse des prix du foncier mais également des coûts liés à l'aménagement et la construction sont autant de freins à la production de logements à La Réunion malgré un besoin croissant.

Par ailleurs, il est nécessaire d'accompagner la transition écologique du parc de logement existant afin d'atténuer et de s'adapter au changement climatique.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 2,5

- Budget réalisé : 977 404 €
Fonctionnement : 20 400 € (soit 100 %)
Investissement : 957 004 € (soit 48 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Favoriser la rénovation énergétique des logements (et bâtiments publics) et relancer l'aménagement du foncier pour la construction de logements.

Résultat 2024 :

- Définition des attentes, axes de travail et modalités de fonctionnement de la gouvernance de l'aménagement ;
- Identification d'opérations bloquées et définition des critères d'analyse des opérations ;
- Validation adhésion de la Région au futur GIP Office foncier solidaire.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**20 400**	**20 400**	**20 400**	**20 400**	**-**	**-**
Investissement	**394 600**	**2 019 246**	**280 850**	**957 004**	**- 28,8 %**	**- 52,6 %**
TOTAL	**415 000**	**2 039 646**	**301 250**	**977 404**	**- 27,4 %**	**- 52,1 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Contribuer aux politiques en faveur du logement	-	-	260 850	473 449
II – Accompagner les citoyens et les territoires dans la rénovation énergétique des logements	20 400	20 400	20 000	483 555
TOTAL	**20 400**	**20 400**	**280 850**	**957 004**

I – CONTRIBUER AUX POLITIQUES EN FAVEUR DU LOGEMENT

Un des instruments financiers de la politique du logement est le Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU). Il coordonne les interventions financières de l'État, et des collectivités territoriales, afin d'assurer la réalisation des équipements nécessaires à l'aménagement d'espaces déjà urbanisés, ou qui ont vocation à l'être. Également, c'est un appui aux communes ou à leur établissement public de coopération intercommunale pour aménager les nouveaux quartiers, et procéder au renouvellement urbain à vocation principale de logement social.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Action 1 – Construire davantage de logements sociaux et intermédiaires	260 850	473 449
TOTAL	**260 850**	**473 449**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Construire davantage de logements sociaux et intermédiaires	Elargir le champ d'intervention du FRAFU aux petites opérations	Définition du dispositif	- Identification avec l'ARMOS de 15 opérations bloquées et définition des critères d'analyse des opérations -FRAFU : Validation d'une subvention (viabilisation primaire de 10 PSLA et 16 PLS) de l'opération Bras Long à l'Entre Deux -Solde des opérations conventionnées autour des pôles d'échanges	-	Cadre d'intervention en cours d'élaboration pour le 1er semestre 2025.
	Définir une gouvernance aménagement et politique foncière (EPFR, SAFER, SEFAR) à l'échelle régionale	Nouvelle relation à bâtir avec l'EPFR et les acteurs de l'aménagement	-Comité technique des partenaires de l'aménagement réalisé avec définition des attentes, axes de travail et modalités de fonctionnement de la gouvernance. -Signature de la convention pour une mission d'accompagnement de la gouvernance avec l'Agorah -Participation au capital GIP OFS et participation subvention ADIL	-	Mise en place de la gouvernance au 1er semestre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

En 2024, la commune de l'Entre-Deux a bénéficié d'un financement d'un montant de 260 850 € de la Région sur les logements intermédiaires, dans le cadre de la sous-mesure FRAFU pour la viabilisation primaire du projet Bras Long situé en espace urbain à densifier au SAR. L'opération concerne les travaux de viabilisation pour la réalisation de 116 logements aidés dont 26 logements intermédiaires :

- 10 logements en Prêt Social Location-Accession (PSLA) – Opération Jardin des 4 épices,
- 16 logements en Prêt Locatif Social (PLS) – Opération Chocca.

Également, dans le cadre des échanges avec les aménageurs, une quinzaine d'opérations « bloquées » susceptibles de se réaliser à court terme ont été identifiées, représentant 1 600 logements aidés et un déficit financier d'environ 10 millions d'euros malgré le FRAFU. Par conséquent, une intervention régionale complémentaire au FRAFU dans le cadre du contrat de convergence territorial, a été discutée avec les partenaires et devrait être adopté en 2025.

En ce qui concerne les aménagements urbains autour des pôles d'échange multimodaux, 3 dossiers ont été soldés en 2024 :

- Fiche Action 4-08 : CIVIS – Pôle d'échanges multimodal de l'Etang Salé : 167 101,22 € de part Région,
- Fiche Action 4-09 : CIVIS – Aménagements urbains autour du pôle d'échanges de l'Etang Salé : 297 429,64 € de part Région,
- Fiche Action 4-09 : SAINT PAUL : Pôle entrée de ville de Saint Paul – Aménagement des espaces publics et des voiries : 186 778,30 € de part Région.

Face à la crise du logement et au ralentissement de l'aménagement, la collectivité régionale, en cohérence avec ses engagements dans le cadre du Plan Logement Outre-Mer (PLOM), pilote la mise en place d'une gouvernance régionale dédiée à l'aménagement.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, la Région Réunion souhaite instaurer un cadre de gouvernance structuré pour coordonner les acteurs et orienter les politiques d'aménagement à l'échelle de l'île. Cette gouvernance vise à faciliter les échanges entre les acteurs pour favoriser une vision partagée et durable du territoire, fédérer les différentes parties prenantes autour des enjeux stratégiques du territoire de manière collaborative et efficace. Pour mener à bien cette mission, la Région Réunion a missionné l'AGORAH afin de garantir une vision coordonnée et partenariale, et d'accompagner les acteurs de l'aménagement dans la définition d'une stratégie régionale partagée. Un premier comité technique des partenaires de l'aménagement a été organisé et a permis de définir les attentes, les axes de travail et les modalités de fonctionnement de cette Gouvernance.

Enfin en 2024, la Région a validé son engagement en tant que membre fondateur du GIP Office foncier solidaire. Ce nouvel instrument de la politique du logement à la Réunion vise à constituer une offre de logements en accession abordable sur le territoire en déconnectant la propriété foncière de la propriété bâtie.

II – ACCOMPAGNER LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

L'objectif est d'accompagner la transition de La Réunion vers un modèle énergétique durable et économe en ressource en favorisant les mesures en matière d'efficacité énergétique à travers le soutien aux projets de réhabilitation et de rénovation thermique et énergétique des logements du parc social public, des bâtiments publics tout en encourageant, la mise en œuvre de solutions vertes d'aménagement des espaces extérieurs des bâtiments publics concourant à une baisse sensible des températures.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Accélérer la rénovation énergétique des logements sociaux et des bâtiments publics	-	-	*Dispositifs FEDER*	*Dispositifs FEDER*
Action 2 – Orienter le dispositif d'amélioration des logements privés sur des travaux de rénovation énergétique	-	-	-	483 555
Action 3 – Poser un nouveau partenariat avec les opérateurs	20 400	20 400	20 000	-
TOTAL	**20 400**	**20 400**	**20 000**	**483 555**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Accélérer la rénovation énergétique des logements sociaux et des bâtiments publics	Nombre de logements sociaux en rénovation énergétique (FA 2.1.1)	Lancement AMI	-Solde du dispositif Région de réhabilitation des logements sociaux - 4 dossiers programmés	Réalisé	-
	Installation de chauffe-eau solaires collectifs (FA 2.1.5)	Lancement AMI	9 dossiers programmés	Réalisé	-
	Soutenir la rénovation énergétique et thermique des bâtiments publics (Nombre de m² rénovés) (FA 2.1.6)	Lancement AMI	1 dossier programmé	Réalisé	-
Action 2 – Orienter le dispositif d'amélioration des logements privés sur des travaux de rénovation énergétique	AMELIO - Nombre de dossiers soldés	Suivi des paiements et solde d'une partie des dossiers restants	59 dossiers soldés	Réalisé	Au 1er janvier 2025, 100 dossiers actifs à solder en 2025
Action 3 – Poser un nouveau partenariat avec les opérateurs	Nombre de garanties d'emprunt des bailleurs et quotas de réservation Région	Gestion en flux des quotas avec chaque bailleur	Signature des conventions (6/7) de gestion en flux avec les bailleurs	Réalisé (reste une convention à signer)	-

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accélérer la rénovation énergétique des logements et bâtiments publics.

En 2024, le dispositif régional de réhabilitation-accession des logements sociaux (opérations Quartier français et Chaudron) a été soldé.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

La Région a décidé de mettre en place des dispositifs pour soutenir la rénovation thermique du parc social, en complément des financements existants (notamment de l'État via la LBU), ainsi que des bâtiments publics. À cet effet, plusieurs dispositifs ont été validés au PO FEDER 2021/2027 :

- Rénovation thermique et énergétique des logements sociaux (FA 2.1.1) ;
- Chauffe-eaux solaires en faveur des logements collectifs sociaux (FA 2.1.5) ;
- Rénovation thermique des bâtiments publics (FA 2.1.6).

Au 31/12/2024, 14 dossiers ont été programmés pour un coût total de 19 117 614 € et un cofinancement FEDER de 15 932 293 €. Cela correspond à 571 logements qui doivent faire l'objet d'une rénovation thermique et énergétique et à 504 logements à équiper d'un chauffe-eau solaire collectif.

Action 2 - Orienter le dispositif d'amélioration des logements privés sur des travaux de rénovation énergétique

Le dispositif régional d'amélioration de l'habitat n'a pas été reconduit depuis 2021, et l'année 2024 a essentiellement concernés le solde des dossiers : 59 dossiers ont été soldés en 2024, soit 1/3 des dossiers actifs au 1er janvier 2024. Cet écart s'explique par les difficultés de gestion, d'organisation et de trésorerie rencontrées par les opérateurs agrées ainsi que par des aléas opérationnels. Aussi, environ 100 dossiers restent à solder pour l'année 2025.

En 2024, la Région a mis en œuvre des dispositifs pour accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement et contribuer à la lutte contre la précarité énergétique *(cf. axe 3 « Atteindre l'autonomie énergétique).*

Action 3 - Poser un nouveau partenariat avec les opérateurs

En 2024 et conformément au décret du 20 février 2020, la Région a signé 6 conventions de gestion en flux de son contingent réservataire au titre des garanties d'emprunt qu'elle a accordé aux bailleurs entre 2013 et 2016, en optant pour une gestion déléguée. Seule la convention avec la SEDRE n'a pas été conclue, faute de retour de leur part.

LA GOUVERNANCE DE L'AMÉNAGEMENT

En 2024, l'engagement régional de mettre en place sur le territoire une gouvernance de l'aménagement est entré en phase opérationnelle avec la réunion des aménageurs de l'île, l'identification des blocages rencontrés par les opérateurs pour la sortie d'opérations visant la production de logements aidés et la définition des axes de travail et modalités de fonctionnement de cette gouvernance qui sera installée officiellement en 2025.

Cette gouvernance vise à apporter des solutions concrètes et coordonnées pour relancer l'aménagement opérationnel, infléchir la crise du logement et préparer le secteur aux évolutions importantes en cours et à venir (adaptation au changement climatique, ZAN, atteinte du million d'habitants, …).

L'objectif proposé pour cette gouvernance est de créer un espace d'échange, de coordination et d'orientation des politiques d'aménagement sur le territoire, piloté par une instance politique et décliné dans des groupes de travail technique afin de :

- Identifier les priorités d'intervention des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire à l'échelle régionale ;
- Optimiser, adapter et coordonner les dispositifs financiers ;
- Proposer des adaptations des textes réglementaires au contexte local ;
- Accompagner de manière coordonnée et concrète les porteurs de projets pour la réalisation effective des opérations, notamment celles permettant d'accélérer la production de logements sociaux ;
- Partager des informations, des expériences et des expertises entre acteurs de l'aménagement.

Cette gouvernance pilotée par la Région intègre des représentants de l'État, du Département, des EPCI, l'association des maires, ainsi que les opérateurs que sont l'Agorah, l'ARMOS, l'EPFR et des représentants des SPL d'aménagement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

AXE 2

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PAR L'OUVERTURE DE NOUVEAUX HORIZONS ET L'INNOVATION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PRÉAMBULE

En 2024 les travaux relatifs à la déclinaison de « la Nouvelle Economie » se sont poursuivis. Cela s'est traduit par la signature des contrats de filière « Energies Renouvelables » (en mars) et « Economie Bleue » (en septembre). Les trois filières émergentes (« Industries de l'image », « Aéronautique & drones », ainsi que « Care »), en cours de structuration avec l'établissement de la cartographie des acteurs, bénéficieront d'un premier comité pour la fin 2024 ou le début de 2025. Les groupes de travail relatifs aux fiches-actions des filières « Agroalimentaire », « Bâti Tropical », « Economie Bleue » et « Energies Renouvelables » ont été animés par l'équipe SRDEII.

Les comités thématiques « ESS », « foncier et immobilier d'entreprise » ont été lancés, ainsi que les ateliers « Coopération Internationale » et « Numérique » animés. Une cellule régionale d'Intelligence Economique en partenariat avec l'État et Nexa est en cours de structuration.

La communication autour de la Nouvelle Economie a été assurée via une quinzaine de présentations auprès des partenaires publics et privés. Une mission de design de service a été menée, afin d'élaborer les services et usages qui pourraient être déployés dans le cadre de la future maison de l'Économie.

La Région a poursuivi sa participation au sein de dispositifs nationaux tels que Territoires d'Industrie, ETIncelles ou les « 50 sites clés en main ».

Enfin, l'année 2024 a permis la représentation régionale au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) dans le cadre d'une séquence plénière relative aux RUP.

Globalement pour cet axe, la collectivité régionale a consacré un montant de **77 955 429 €** en crédits de paiement au titre de l'année 2024.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**28 418 188**	**24 161 285**	**60 315 502**	**34 771 992**	**112,2 %**	**43,9 %**
Investissement	**58 850 778**	**46 382 826**	**42 444 021**	**43 183 436**	**- 27,9 %**	**- 6,9 %**
TOTAL	**87 268 966**	**70 544 111**	**102 759 522**	**77 955 429**	**17,8 %**	**10,5 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

En 2024, dans un contexte économique incertain, l'action de la Région a porté sur l'accompagnement des entreprises et la mise en place de nouveaux dispositifs afin de soutenir et de relancer l'activité économique. Ainsi, plusieurs dispositifs d'aide aux entreprises et instruments financiers ont été mis en œuvre, afin de soutenir la trésorerie et les investissements des TPE/PME.

Par ailleurs, des actions ont été menées sur l'environnement général des entreprises, à travers notamment le lancement de l'évaluation du dispositif des différentiels de l'octroi de mer afin de soutenir la production locale.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 9,5

- Budget réalisé : 35 458 078 €
Fonctionnement : 8 002 625 € (soit 93 %)
Investissement : 27 455 453 € (soit 135 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Accompagner et soutenir les entreprises, dans un contexte économique qui reste très difficile après les crises de ces dernières années ;
- Développer et proposer des conditions propices à l'installation des activités économiques ;
- Disposer d'une offre foncière et immobilière en adéquation avec les besoins des entreprises ;
- Soutenir le développement, l'aménagement et l'attractivité des territoires, à travers les projets d'envergure régionale (Ecocité et commercialisation du foncier Régional sur la Zone Arrière Aéroportuaire) ;
- Accompagner le développement des grandes infrastructures d'échanges (port, aéroports) à travers notamment le financement des projets (FEDER) et la participation de la Région au budget de fonctionnement des organismes (Syndicat Mixte de Pierrefonds).

Résultat 2024 :

- Mise en œuvre de dispositifs d'aide aux entreprises ;
- Création d'un instrument et d'un outil financiers, afin de soutenir la trésorerie et les investissements des TPE/PME ;
- Lancement de l'évaluation du dispositif des différentiels de l'octroi de mer afin de soutenir la production locale ;
- La Région Réunion a apporté sa contribution annuelle aux budgets de fonctionnement et d'investissement d'organismes : GIP Ecocité, GIP Bois Rouge, Syndicat Mixte de Pierrefonds ;
- La Région Réunion, suite à l'appel à manifestation d'intérêts, s'est prononcée favorablement pour 7 agréments (dont deux avec réserve) en faveur d'entreprises pour une implantation sur le foncier régional de la Zone Arrière Aéroportuaire, à Sainte Marie ;
- Contribution technique et décisionnelle aux études et réflexions d'aménagement à vocation économique (Aménagement de la Zone Industrialo-Portuaire).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**9 216 235**	**7 162 579**	**8 847 510**	**8 002 625**	**- 4,0 %**	**11,7 %**
Investissement	**45 198 987**	**32 732 345**	**18 192 552**	**27 455 453**	**- 59,8 %**	**- 16,1 %**
TOTAL	**54 415 222**	**39 894 924**	**27 040 062**	**35 458 078**	**- 50,3 %**	**- 11,1 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Mieux soutenir les entreprises	8 131 443	7 579 822	6 443 492	15 957 579
II – Améliorer l'attractivité économique du territoire et ouvrir de nouveaux horizons	716 068	422 803	11 749 060	11 497 874
TOTAL	**8 847 510**	**8 002 625**	**18 192 552**	**27 455 453**

I – MIEUX SOUTENIR LES ENTREPRISES

Dans le cadre de ses compétences, la Région accompagne les entreprises, d'une part, à travers le soutien apporté aux opérateurs économiques qui interviennent de manière collective ou à la carte selon le cas, et d'autre part, grâce à des dispositifs sous forme de subvention ou de prêts pour renforcer la trésorerie et les investissements des entreprises, avec une priorité en direction des TPE.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets				
Action 1 - Accompagner les actions collectives	4 229 779	4 176 938	-	13 707
Action 2 - Accompagner les manifestations à caractère économique	247 948	251 459	-	-
Mieux soutenir les entreprises				
Action 1 - Déployer des dispositifs d'aide aux entreprises - **Fonds propres** - **CPN FEDER**	 3 590 054 -	 3 099 027 -	 2 000 000 443 492	 18 568 1 171 804
Action 2 - Déployer les instruments financiers dans le cadre du Fonds de participation FAIRE	14 712	14 298	-	13 440 000
Action 3 - Mettre en œuvre des outils financiers	48 950	38 100	4 000 000	1 313 500
TOTAL	**8 131 443**	**7 579 822**	**6 443 492**	**15 957 579**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets					
Action 1 - Accompagner les actions collectives	Nombre de partenaires	-	6	-	CMAR – CCIR – La Réunion Développement – Association Domaine des Tourelles – APESA – CAPEB.
	Nombre d'entreprises accompagnées en création (< 3 ans)	2 800	2 234	- 466	Données CMAR.
	Nombre d'entreprises accompagnées en développement (> 3 ans)	1 500	1 998	+ 498	Données CMAR.
Action 2 - Accompagner les manifestations à caractère économique	Nombre de manifestation	8	13	+ 5	-
	Nombre de visiteurs	-	319 000	-	-
	Nombre d'exposants présents (indicateur revu : exposants au lieu des entreprises)	-	684	-	Il s'agit du nombre d'exposants.
Action 3 - Mettre en place un accompagnement à la carte (spécialisé pour les TPE)	Nombre de partenaires conventionnés	10	0	-10	Les dispositifs d'urgence Cilaos et Mafate suite au cyclone Belal ont mobilisé les équipes en 2024. La démarche est en cours pour une mise en œuvre d'un accompagnement à la carte pour les TPE en 2025.
	Nombre d'entreprises accompagnées	-	0	-	
Mieux soutenir les entreprises					
Action 1 - Déployer des dispositifs d'aide aux entreprises	Nombre d'entreprises aidées sur fonds propres	200	82	- 118	Le dispositif KAPTPE qui devait être lancé en 2024 a été ouvert le 17 mars 2025.
	Nombre d'entreprises bénéficiaires du dispositif de soutien aux professionnels de la route	-	357	-	-
	Nombre d'entreprises aidées par le FEDER	-	21	-	Hors entreprises du secteur du tourisme.
Action 2 - Déployer les instruments financiers dans le cadre du Fonds de participation FAIRE	Instrument de prêts : Nombre d'entreprises bénéficiaires	500 à 700 (durée du programme)	0	-	Signature des accords opérationnels en décembre 2024 avec 3 réseaux bancaires de La Réunion : la BFC OI, la CEPAC et la BRED. Déploiement à compter du 10 février 2025.
	Instrument de haut de bilan : Nombre d'entreprises bénéficiaires	10 à 20 (durée du programme)	0	-	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Mieux soutenir les entreprises					
Action 3 – Mettre en œuvre des outils financiers : - Mise en place d'un prêt relance avec Bpifrance	Nombre d'entreprises bénéficiaires	8 à 11	64	+ 53	Signature d'une convention avec Bpifrance en novembre 2024. Déploiement à compter de fin 2024.
- Création d'un fonds régional stratégique	Nombre d'entreprises bénéficiaires	1 à 3	0	-	Réalisation d'une étude pour la création d'un fonds régional à visée « stratégique » : critères d'évaluation et de pertinence d'intervention.
- Création d'un fonds d'avances remboursables	Nombre d'entreprises bénéficiaires	50 à 85	0	-	Modalités de mise en œuvre à finaliser.
- Fonds RUNaissance	Nombre d'entreprises bénéficiaires	-	1	-	Poursuite du déploiement du fonds.

B – Commentaires & Analyse

L'accueil et l'accompagnement les porteurs de projets

Action 1 - Accompagner les actions collectives

- L'accompagnement des opérateurs économiques

La collectivité régionale a poursuivi son intervention en direction des opérateurs économiques en charge de l'accompagnement des entreprises telles que les chambres consulaires. Les programmes d'actions ont été réalisés conformément aux orientations prévues dans les conventions d'engagement.

- L'accompagnement des groupements professionnels

Consciente des difficultés des entreprises dans le secteur du BTP, la collectivité a accompagné la CAPEB dans la mise en œuvre de différentes actions de soutien à la filière.
Par ailleurs, une action spécifique a été menée avec l'association APESA qui intervient dans l'accompagnement psychologique des chefs d'entreprises en souffrance.

Action 2 - Accompagner les manifestations à caractère économique

Dans le cadre de ce dispositif, la Région a soutenu 10 communes et 3 associations dans la mise en œuvre d'évènements permettant de valoriser le savoir-faire des artisans et des producteurs locaux. Au total, c'est une enveloppe de 247 948 € qui a été engagée.

Action 3 - Mettre en place des dispositifs d'accompagnement spécialisés pour les TPE

Dans le cadre de cette action, deux dispositifs sont à l'étude, à savoir :

- un accompagnement à la carte pour faciliter l'accès des entreprises à des conseils spécialisés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A ce titre, des rencontres ont été menées avec la DEETS et les OPCO afin d'accompagner les TPE sur le volet des ressources humaines, et avec le CROEC sur le volet de la gestion financière. L'objectif étant de pouvoir contractualiser courant 2025 ;
- un accompagnement pour le montage de plans d'affaire pour faciliter l'accès des TPE aux instruments et outils financiers mis en œuvre ou co-financés par la Région.

Mieux soutenir les entreprises

Action 1 - Déployer des dispositifs d'aide aux entreprises

En 2024, la collectivité a mis en place deux dispositifs d'aide d'urgence afin de soutenir les entreprises impactées suite au passage du cyclone Bélal :

- 51 entreprises ont été soutenues sur la commune de Cilaos pour un montant total d'aide de 688 066,28 € ;
- 29 entreprises ont été soutenues dans le cirque de Mafate pour un montant total d'aide de 245 560,53 €.

Par ailleurs, un cadre d'intervention a été approuvé en octobre 2024 afin de soutenir les programmes d'investissement des TPE de La Réunion, avec l'engagement d'une enveloppe financière de 2 M€. Ce dispositif a été déployé courant mars 2025 (dispositif « KAPTPE »).

Action 2 - Déployer les instruments financiers dans le cadre du fonds de participation # FAIRE

Conformément à la réglementation européenne et au POE 2021-2027, les régions ont la faculté d'orienter une partie des fonds structurels (FEDER – FEAMPA – FSE+) vers un fonds global. Sur la base de ce fonds, il est alors autorisé de bâtir des Instruments Financiers (IF) dédiés aux opérateurs économiques.

Toutefois, la réglementation préconise aux collectivités de procéder à une évaluation ex-ante pour identifier les insuffisances du marché du financement.

Eu égard à la technicité du dispositif et de la nécessaire animation (commerciale et des dus diligences), il a été décidé de confier la gestion du Fonds de Participation (FDP) au « Fonds Européen d'Investissements » (FEI, filiale de la BEI).

Le 2 novembre 2023, la Région Réunion a signé avec le FEI l'accord de financement pour la constitution du Fonds de Participation FAIRE (Fonds d'Aide à l'Investissement Régional pour les Entreprises réunionnaises) qui portera sur la mise en œuvre de deux instruments financiers, avec une enveloppe de 44,8 M€.

Ainsi, la collectivité a versé au FEI deux dotations du fonds à hauteur de 28,9 M€. Pour sa part, le FEI a lancé deux « Appels à Manifestation d'Intérêt » (AMI) pour chacun des instruments financiers dès novembre 2023.

Les phases de dépouillements, d'audition et d'audit opérationnel des candidats ont eu lieu au cours de l'année 2024. Ces travaux ont abouti à la signature des accords opérationnels le 3 décembre 2024 au MOCA avec 3 réseaux bancaires de La Réunion, à savoir la BFC OI, la CEPAC et la BRED.

Les opérations liées au premier instrument financier, c'est-à-dire de prêts bancaires, débuteront à partir de février 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 3 - Déployer les outils financiers

- Poursuite du déploiement du Fonds RUNaissance

Le fonds RUNaissance est un fonds à dimension régionale, créé par la société de gestion SMALT Capital. Ce fonds est doté de 20 M€ par des partenaires privés (banques, assurances) et la Région Réunion.

Il a pour objectif d'accompagner les PME réunionnaises en phase de développement ou de transmission, sous formes d'interventions en fonds propres ou quasi-fonds propres pour un ticket compris entre 500 K€ et 1 M€. La mise en œuvre de ce dispositif se fera sur 5 ans et les durées d'intervention seront comprises en 5 et 7 ans.

Sur la base d'une dotation de 1 M€, la collectivité Régionale a déjà libéré 54,15% de ses engagements. Il reste donc 458,500 € à appeler.

- Déploiement du Fonds de « Prêt Relance »

La collectivité a conventionné, en juin 2024, avec BPIFRANCE la mise en place d'un outil financier sous l'appellation « Prêt Relance ».

Ce partenariat vise à créer un fonds de **14 M€**, **cofinancé à hauteur de 4 M€ par la Région Réunion,** afin de mettre en place une formule de prêt participatif porté par Bpifrance.

L'objectif est de permettre aux TPE/PME réunionnaises de financer leur trésorerie ou leurs investissements en accédant à des prêts en partage de risque avec le réseau bancaire et à des taux préférentiels.

Cet instrument financier, soumis à la règle des minimis, s'adresse aux petites et moyennes entreprises, de plus de 3 ans, éligibles à la garantie Bpifrance et financièrement saines et dont l'essentiel de l'activité est à La Réunion.

- Choix d'un opérateur pour distribuer les « avances remboursables »

La collectivité souhaite accompagner les TPE, en mettant en œuvre un dispositif de prêt de dernier ressort. Suite à la proposition d'un opérateur, des réflexions ont été menées afin d'identifier les modalités de mise en œuvre d'un tel dispositif qui nécessite des compétences dans la gestion de prêts aux entreprises.

Compte-tenu de la technicité requise et des caractéristiques d'un tel dispositif, il a été proposé un conventionnement avec un opérateur dans le cadre d'un fonds de prêts, pour une mise en œuvre en 2025.

- Proposition de mise en place d'un fonds régional à visée « stratégique »

Enfin, la Région a souhaité lancer une réflexion pour le déploiement d'un fonds stratégique afin de favoriser l'ancrage territorial des entreprises. Pour ce faire, une étude a été confiée à un groupement.

Les travaux ont été finalisés au cours du dernier trimestre 2024. L'étude a permis de mettre en lumière les critères d'évaluation et de pertinence d'intervention de la collectivité dans une entreprise privée.

L'exercice 2025 se propose de donner une dimension opérationnelle à ce fond d'intervention stratégique.

II – AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRIOIRE ET OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

La Région veille également à la qualité de l'écosystème dans lequel évolue les entreprises. A ce titre, en 2024, La Région a apporté son éclairage sur le maintien du dispositif d'octroi de mer qui a été remis en cause à travers différents rapports d'évaluation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'adoption du nouveau tarif général de l'octroi de mer et le lancement d[illegible] d'octroi de mer démontrent la grande agilité de ce dispositif.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
L'octroi de mer, un outil au service du développement économique et de l'emploi				
Action 1 – Adapter le tarif de l'octroi de mer dans le cadre de la lutte contre la vie chère et la transition socio-énergétique	-	-	-	-
Action 2 – Remettre le rapport d'évaluation à mi-parcours prévue par la décision européenne au plus tard le 30 juin 2025	-	48 630	-	-
Action 3 - Animer des ateliers sur la thématique « Octroi de mer »	-	-	-	-
L'aménagement du territoire				
Action 1 - Créer et rénover les Zones d'Activités	156 023	-	119 350	66 275
Action 2 - Accompagner le développement économique équilibré de chaque microrégion	560 045	374 173	379 710	181 598
Action 3 - Ouvrir de nouveaux horizons	-	-	11 250 000	11 250 000
TOTAL	**716 068**	**422 803**	**11 749 060**	**11 497 874**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
L'octroi de mer, un outil au service du développement économique et de l'emploi					
Action 1 - Adaptation du tarif de l'octroi de mer dans le cadre de la lutte contre la vie chère et la transition socio-énergétique	- Révision du régime d'exonération à l'importation - Révision du tarif et des différentiels	- Poursuite des travaux et analyses - Adoption du nouveau tarif	Adoption d'une nouvelle tarification de l'octroi de mer en décembre 2024 autour de trois finalités (lutte contre le vie chère, octroi de mer vert et enjeu de santé publique) (délibération de la CPERMA du 18 décembre 2024)	-	Application de la nouvelle tarification au 1er mars 2025.
Action 2 - Evaluation à mi-parcours prévue par la décision européenne au plus tard le 30 juin 2025	Marché d'études relatif à l'évaluation à mi-parcours du dispositif de différentiel à remettre à l'Etat au plus tard le 30 juin 2025	Signature du marché d'étude	- Marché signé - 2 comités de pilotage (le 28 août 2024 pour le lancement de l'étude et le 14 novembre 2024)	-	Poursuite des travaux en 2025 afin de remettre le rapport d'évaluation à l'Etat avant le 30 juin 2025.
Action 3 - Animer des ateliers sur la thématique « Octroi de mer »	Nombre d'ateliers	-	2 ateliers ont eu lieu en direction des entreprises en octobre 2024 en partenariat avec la Direction des Douanes	-	Sessions d'information en direction non seulement des opérateurs économiques mais aussi des agents de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
L'aménagement du territoire					
Action 1 - Créer et rénover les Zones d'Activités	Commercialisation ZAA : les 8 ha restants Lancement d'un nouvel AMI	L'instruction des dossiers réceptionnés suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la commercialisation du foncier régional situé sur la Zone Arrière Aéroportuaire, respectant le cahier des charges et la vocation de la zone	7 entreprises (dont 2 avec réserves) ont reçu un agrément pour un total prévisionnel de 4.05ha	-	Poursuite des études et des réflexions avec l'ensemble des partenaires sur la zone.
	Zone Arrière Portuaire				
Action 2 - Accompagner le développement économique équilibré de chaque microrégion	**Ecocité** Contribution annuelle au fonctionnement	97 500 €	105 000 €	+ 7 500 €	Les budgets des structures sont votés chaque année. Le prévisionnel du BP est réalisé sur la base des données de l'exercice n-1. Des écarts peuvent donc être relevés. Le GIP n'a pas présenté de participation en investissement.
	Financement du programme d'études	190 000 €	169 710 €	- 20 290 €	
	Bois Rouge Contribution annuelle au fonctionnement	5 000 €	15 000 €	+ 10 000 €	
	Financement du programme d'études				
	Schéma d'aménagement économique	Lancement : début et réalisation de l'étude	-	-	Non réalisée, l'étude sera conduite en 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Analyse / diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 3 - Ouvrir de nouveaux horizons	**Aéroport de Pierrefonds** Contribution annuelle au fonctionnement	242 000 €	241 801,65 €	198,35 €	-
	Financement des études et travaux dans le cadre de plan d'investissement pluriannuel	85 000 €	85 000 €	-	
	Contrat de filière Aéronautique	-	100 000 €	-	
	Soutenir la compagnie réunionnaise Air Austral Validation et mise en œuvre du plan de restructuration	-	11,25 M€	-	Efforts supplémentaires pour faire face à de nouvelles difficultés opérationnelles et à une situation de trésorerie dégradée.

B – Commentaires & Analyse

L'octroi de mer, un outil au service du développement économique et de l'emploi

Action 1 - Adapter le tarif de l'octroi de mer dans le cadre de la lutte contre la vie chère et la transition socio-énergétique

La révision des taux d'octroi de mer (délibération de la Commission Permanente du 18 décembre 2024) a permis de réaffirmer de façon plus large encore, la logique régionale de taxation dans ses principes fondamentaux tout en "modernisant" le tarif à travers notamment une prise en compte renforcée de la composante environnementale des produits consommés.

Trois grandes finalités ont présidé à la révision du tarif :

1) Renforcer l'accessibilité pour tous les ménages aux produits du quotidien afin de soutenir le pouvoir d'achat des Réunionnais travers une taxation modérée voire nulle sur encore plus de produits de consommation courante sans affecter la production locale ;
2) Favoriser un « octroi de mer vert » pour accompagner les objectifs de développement durable et de transition écologique ;
3) Réaffirmer une taxation plus élevée pour les alcools et les tabacs face aux enjeux de santé publique.

Ce nouveau tarif, qui entre en vigueur au 1er mars 2025, a été présenté aux différentes institutions (la Direction Régionale des Douanes, la Préfecture, le Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion et l'OPMR).

Action 2 - Remettre le rapport d'évaluation à mi-parcours prévue par la décision européenne, au plus tard le 30 juin 2025

Une évaluation à mi-parcours du dispositif de l'octroi de mer est prévue par la Décision du Conseil de l'UE du 7 juin 2021 afin de déterminer si les conditions justifiant l'application du dispositif de différentiels d'octroi de mer sont toujours remplies.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

De façon concrète, l'évaluation des surcoûts de production des entreprises locales et des parts de marché des produits locaux sont exigées de même qu'une analyse de l'évolution des performances économiques globales par secteur entre 2019 et 2024.
Conformément à la loi relative à l'octroi de mer, les Conseils Régionaux et collectivités territoriales sont chargés de l'établissement de ce rapport qui doit être remis à l'Etat au plus tard le 30 juin 2025. Pour ce faire, la Région a mandaté un cabinet d'études.

Ainsi, un premier comité de pilotage s'est déroulé le 22 août 2024 pour le lancement de cette étude. La présentation des travaux relatifs à la présentation de la première phase de l'étude (bilan du dispositif d'écarts de taxation) a fait l'objet d'un deuxième comité de pilotage qui s'est tenu le 14 novembre 2024.
De même, des ateliers techniques et méthodologiques animés par le cabinet d'études ont été proposés en direction des socio-professionnels afin qu'ils puissent accompagner leurs adhérents dans l'élaboration des fiches surcoûts.

La poursuite des travaux en 2025 devra permettre de formaliser le rapport d'évaluation destiné à l'Etat.

Action 3 - Animer des ateliers sur la thématique « Octroi de mer »

De façon récurrente, l'octroi de mer reste un sujet méconnu. De ce fait, il est souvent présenté comme le facteur principal de la vie chère. Afin de lutter contre les idées reçues et pour une meilleure appropriation du dispositif dans sa construction, 2 ateliers avec les services des douanes ont permis des échanges directs avec l'ensemble des acteurs économiques (producteurs, distributeurs, consommateurs, institutionnels, …).

Dans cette dynamique, il convient de poursuivre les efforts de pédagogie, en direction non seulement des opérateurs économiques des agents de la collectivité (sur la base de sessions d'information) et de manière plus large auprès des consommateurs.

L'aménagement du territoire

Action 1 - Créer et rénover les Zones d'Activités

- La Zone d'Activités Aéroportuaire (ZAA) Pierre Lagourgue

La Zone d'Activités Aéroportuaire (ZAA) Pierre Lagourgue relève du Pôle à Vocation Régionale (PAVR) Nord. Les pôles d'intérêt régionaux sont des zones d'activités à caractère régional caractérisé par leur proximité avec un équipement structurant d'intérêt régional (port de commerce, aéroport) ou dont l'activité relève d'un secteur stratégique en matière de développement régional.

Face à la rareté du foncier et au regard du positionnement éminemment stratégique de ce foncier, la collectivité régionale a souhaité replacer le projet de commercialisation de la ZAA Pierre Lagourgue dans le cadre d'une vision d'aménagement globale et partagée sur la base de nouveaux critères et de nouvelles modalités de sélection des projets.

L'année 2024, fut principalement consacrée à l'instruction des dossiers réceptionnés suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la commercialisation du foncier régional situé sur la Zone Arrière Aéroportuaire. Respectant le cahier des charges et la vocation de la zone, 7 entreprises (dont 2 avec réserves) ont reçu un agrément en vue de leur implantation sur la zone.

- La Zone Industrialo – Portuaire ZIP (ex. la zone arrière portuaire (ZAP)

La Zone Industrialo – Portuaire ZIP et la Zone Arrière Aéroportuaire (ZAAP), respectivement positionnées en zone arrière des installations portuaires et aéroportuaires, présentent des enjeux pour le développement économique des bassins concernés (Ouest et Nord) et plus largement pour La Réunion. La Région entend apporter sa contribution aux réflexions afin de décliner opérationnellement les orientations du Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) sur ces zones économiques stratégiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Dans le cadre du développement de la zone arrière portuaire située sur le Territoire de la Côte Ouest, la Région Réunion a pris pleinement sa place au sein des comités, dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement de la ZAP mené par le GIP « Écocité La Réunion ».

L'année 2024 a permis d'affiner les scénarios et notamment d'envisager les suites techniques et administratives pour la mise en œuvre de ce projet stratégique. A ce titre, la Région Réunion a notamment approuvé sa participation à l'augmentation de capital de la SPL-Grand Ouest, en vue de participer au financement d'une étude afférente à la Zone.

- Les autres zones d'activités

S'agissant des projets financés par le FEDER, des paiements de solde du précédent programme ont été réalisés en 2024.

Action 2 - Accompagner le développement économique équilibré de chaque microrégion

- L'Écocité Insulaire et tropicale

Pour le bassin de vie Ouest, la Région soutient le projet d'Écocité Insulaire et Tropicale. Le GIP « Ecocité La Réunion » a été créé le 12/12/2018 avec pour objet le pilotage stratégique, le suivi de la conduite et du financement des actions relevant du projet Écocité dans son ensemble. Il est également identifié comme un coordonnateur technique dont la mission est de mettre en cohérence la réalisation de projets qui participent à cette stratégie. Le GIP pourra être amené à émettre des avis sur les politiques publiques territoriales en lien avec le projet Écocité, et assurera la maîtrise d'ouvrage d'études dans les domaines visés par le projet de territoire.

Il se compose de l'État, de la Région, du Département, du TO, et des 3 communes concernées par l'Ecocité (St Paul / Le Port / La Possession). La Région contribue à hauteur de 15 % au GIP.

En 2024, conformément à son engagement contractuel, via la convention constitutive du GIP, la Région a participé en 2024 au budget du GIP « Écocité La Réunion », à hauteur de 105 000 € en section de fonctionnement (correspondant à ses droits statutaires au sein du groupement), soit 15%, et à hauteur de 169 710 € en section d'investissement au titre du programme d'études.

- L'Écotechnopole de Bois Rouge

Pour répondre au besoin de développement économique du bassin de vie Est, la Région, la CIREST et la Commune de Saint-André ont créé un GIP « Pôle Portuaire, Industriel et Énergétique de Bois Rouge » en octobre 2015. En tant que membre du GIP, la Région a contribué, en 2023, au budget de fonctionnement à hauteur de 15 000 €.

- Accompagner le développement économique équilibré du territoire

Le développement et l'aménagement économique de La Réunion sont encadrés par deux documents stratégiques : le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le SRDEII. Ces deux documents prônent un développement économique équilibré et harmonieux à l'échelle de l'île, qu'il conviendrait de spatialiser.

Vis-à-vis des enjeux d'attractivité du territoire, d'optimisation et rationalisation du foncier à vocation économique, la Région Réunion a lancé un appel d'offres en vue de retenir un prestataire, afin de mener à bien une étude prospective, dans le but de mettre en cohérence l'aménagement économique à l'échelle de La Réunion et d'orienter les vocations économiques des territoires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Soutenir la compagnie réunionnaise – Air Austral

Compagnie historique de La Réunion fondée en 1990, AIR AUSTRAL est la seule compagnie aérienne qui effectue des vols long courrier et régionaux, qui soit basée à La Réunion et composée de capitaux réunionnais. Elle participe ainsi à la souveraineté aérienne française et européenne dans l'Océan Indien ainsi qu'à la continuité territoriale avec l'hexagone et entre territoires ultra marins (La Réunion – Mayotte).

Avec une flotte composée de 8 avions, la compagnie a transporté 1,2 million de passagers sur son réseau long courrier et régional en 2024 et près de 15 000 tonnes de fret et de la poste pour un chiffre d'affaires de 450 M€. AIR AUSTRAL représente plus de 900 emplois directs et environ 2 500 emplois indirects à La Réunion, ce qui fait d'elle un des premiers employeurs et acteurs économiques régionaux.

Après une restructuration en 2023 suite aux difficultés liées à la crise sanitaire, de nouvelles difficultés opérationnelles et une situation de trésorerie dégradée ont conduit La Région Réunion et RUN AIR (SAS regroupant 26 investisseurs réunionnais) en 2024, à la signature d'un nouveau protocole de conciliation le 26 septembre 2024. Celui-ci se traduit par un apport complémentaire de 25 M€ des actionnaires privés & publics ainsi qu'un « standstill » (moratoire) jusqu'au 31 janvier 2025 des dettes financières et du passif public. Ainsi la Région a effectué un apport d'un montant de 11,25 M€ via la SEMATRA, en complément de l'apport des investisseurs privés d'un montant de 13,75 M€.

Un plan de performance a été élaboré pour réduire les coûts et améliorer la rentabilité de la compagnie et les premiers effets ont été constatés au cours de l'exercice 2024/2025 avec une amélioration du résultat d'exploitation et de la position de trésorerie.

Poursuivre la modernisation des aéroports et du Grand Port

Au regard de l'importance capitale pour une île que représentent les infrastructures de transport que sont le port et l'aéroports, le programme FEDER 21-27 a bien prévu de soutenir les investissements participant à leur modernisation et leur verdissement.

L'année 2024, fut l'occasion de travailler avec ces partenaires afin d'identifier au titre de leurs programmes d'investissements, les opérations matures compatibles avec les orientations et le calendrier communautaire ainsi que les priorités régionales.

Les premiers dossiers devraient être programmés en 2025 avec à titre d'exemple des travaux concernant les pistes ou encore les premiers aménagements de l'aérogare départ de l'aéroport Roland GARROS.

Aéroport de Pierrefonds

En 2024, la Région a apporté sa contribution financière, à hauteur de 241,8 K€, conformément à ses droits statutaires, soit 15 %, au budget de fonctionnement du Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP) et de 85 K€ en investissement conformément au plan pluriannuel présenté par le Syndicat Mixte.

Développement de la filière aéronautique

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) fixe, parmi ses six priorités stratégiques, la structuration des filières.

Parmi celles-ci, la filière aéronautique et drones, à côté des industries de l'image et de la filière « Care », est considérée comme émergente.
Elle nécessite donc un travail de mise en relation des acteurs et de définition d'une vision partagée plus importante que sur les six filières dites d'excellence, dont les contrats sont déjà établis, voire signés pour certains.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, la Région Réunion s'est engagée à entreprendre des travaux en vue [illegible] filière aéronautique et drone. Une enveloppe prévisionnelle de 100 K€ a été votée pour financer cette étude.

OCTROI DE MER :
REVISION DU TARIF GENERAL ET EVALUATION DU DISPOSITF DE DIFFERENTIELS

La révision du Tarif général d'octroi de mer et d'octroi de mer régional a été approuvée par la commission Permanente du 18 décembre 2024. Elle se décline suivant trois grandes finalités, à savoir :

- Finalité 1 : Renforcer l'accessibilité pour tous les ménages aux produits du quotidien afin de soutenir le pouvoir d'achat des Réunionnais travers une taxation modérée voire nulle sur encore plus de produits de consommation courante sans affecter la production locale ;
- Finalité 2 : Favoriser un « octroi de mer vert » pour accompagner les objectifs de développement durable et de transition écologique ;
- Finalité 3 : Réaffirmer une taxation plus élevée pour les alcools et les tabacs face aux enjeux de santé publique.

Le nouveau Tarif a été présenté à l'ensemble des partenaires fin 2024 et début 2025 et il entre en vigueur le 1er mars 2025.

Par ailleurs, conformément à la Décision du Conseil de l'Union Européenne du 7 juin 2021, la Région a engagé en août 2024 une évaluation à mi-parcours du dispositif de différentiels de l'octroi de mer à La Réunion. Le rapport doit être adressé au représentant de l'Etat au plus tard le 30 juin 2025, qui devra le transmette à la Commission européenne avant le 30 septembre 2025.

Quatre comités de pilotage ont été organisés avec l'ensemble des institutionnels, des organisations économiques et des acteurs sociaux, entre août 2024 et avril 2025. L'objectif est de partager avec l'ensemble des acteurs concernés, la connaissance du mécanisme et des enjeux du dispositif de différentiels de l'octroi de mer, d'une part et d'autre part, de se réserver des temps d'échanges pour un travail collaboratif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

L'année 2024 a permis de concrétiser les objectifs stratégiques régionaux dans un contexte marqué par de nouveaux équilibres commerciaux mondiaux.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 5

- Budget réalisé : 1 100 444 €
Fonctionnement : 1 100 444 € (soit 58 %)

Les principaux objectifs :
Dans un contexte d'ouverture aux marchés extérieurs, la collectivité régionale continue de se donner comme priorités :

- Le renforcement de la gouvernance régionale de l'internationalisation ;
- L'amélioration de l'accompagnement des entreprises exportatrices ;
- Le développement de l'attractivité économique du territoire.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Gouvernance : audit de gouvernance et installation de La Réunion Développement en tant qu'agence de développement et d'internationalisation ;
- Renforcement du dispositif Prim'Export ;
- Mise en œuvre de la démarche de marketing territorial, lancement de la Marque « La Réunion ».

Résultat 2024 : Les objectifs et axes de progrès adoptés en 2024 ont été atteints hormis le conventionnement du Club Export compte tenu de l'attente des résultats de l'audit de la structure.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**1 096 224**	**1 153 154**	**2 169 395**	**1 100 444**	**97,9 %**	**- 4,6 %**
Investissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**1 096 224**	**1 153 154**	**2 169 395**	**1 100 444**	**97,9 %**	**- 4,6 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement	
	AE	CP
I – Renforcer la gouvernance régionale de l'internationalisation	**222 194**	**87 184**
II – Mieux accompagner et soutenir les entreprises	**1 804 949**	**756 249**
III – Valoriser et promouvoir le savoir-faire de La Réunion	**142 252**	**257 011**
TOTAL	**2 169 395**	**1 100 444**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – RENFORCER LA GOUVERNANCE RÉGIONALE DE L'INT[illegible]

L'instance de gouvernance de l'internationalisation des entreprises (CoSIE) créée par la collectivité régionale a désormais atteint son rythme de croisière avec trois réunions en 2024. Elle a permis le lancement de 2 études, sur l'offre exportable d'une part (D.I.E), et sur l'attractivité d'autre part (I.D.E). Un audit de la gouvernance de l'écosystème de l'accompagnement à l'international a été mené dans l'optique de la rendre plus efficiente et lisible vis-à-vis des porteurs de projet.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 – Animation du CoSIE	4 325	2 075
Action 2 – Mise en place de conventions	-	-
Action 3 – Gouvernance de l'écosystème	217 869	85 109
TOTAL	**222 194**	**87 184**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Animation du CoSIE	Nombre de réunions	2	3	+1	Réponse aux besoins de l'actualité (Sujet des Accords de Partenariat Economique).
Action 2 – Mise en place de conventions	Nombre de conventions	2	0	-2	Arbitrages différés suite à l'audit de l'écosystème.
Action 3 – Gouvernance de l'écosystème	Mise en place d'un nouvel organisme	1	0	-1	Objectif conforme.

B – Commentaires & Analyse

L'année 2024 a été celle de la mise en œuvre de la gouvernance de l'internationalisation. Opérée grâce à la concertation insufflée par le CoSIE qui a pu se réunir à trois reprises, elle s'est construite autour du binôme constitué par le Région, collectivité cheffe de file en charge de la stratégie et du pilotage et son agence de développement et d'internationalisation : La Réunion Développement. C'est sur la base de ce double pilier et de l'audit de l'écosystème que pourront se construire les interfaces et les missions des partenaires intervenant sur cette thématique, à partir de 2025.

II – MIEUX ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ENTREPRISES

- Une approche renforcée pour une meilleure compétitivité à l'international

En 2024, la Région Réunion a poursuivi la structuration de son dispositif d'accompagnement des entreprises en maintenant les outils de financement existants et en renforçant son appui technique pour améliorer la compétitivité des entreprises réunionnaises à l'export.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1- Pilotage stratégique de la Team France Export	-	-
Action 2 – Offre d'accompagnement sur Pavillon de La Réunion lors de manifestations extérieures	434 921	459 781
Action 3 – Favoriser la compétitivité de l'activité et de l'offre à l'international	1 370 028	296 468
TOTAL	**1 804 949**	**756 249**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Pilotage stratégique de la Team France Export	Nombre d'entreprises accompagnées	400	167	- 233	Le fret fruit n'a pas été mobilisé en 2024 faute de production suffisante (- 250 entreprises).
Action 2 – Offre d'accompagnement sur le Pavillon de La Réunion lors de manifestations extérieures	Nombre d'actions de promotion	> 4	6	+ 2	-
Action 3 – Favoriser la compétitivité de l'activité et de l'offre à l'international	Nombre de bénéficiaires de la Prim'Export rénovée	50	61	+ 1	-

B – Commentaires & Analyse

L'année 2024 a connu une montée en puissance des dispositifs régionaux d'accompagnement à l'export, en cohérence avec les objectifs stratégiques de la collectivité régionale. Malgré une conjoncture économique incertaine, la mobilisation des aides financières et l'intensification des actions de mise en réseau, ont permis d'élargir le périmètre des entreprises bénéficiaires.

Toutefois, la fin d'année 2024 a été marquée comme pour 2023 par une production de fruits très basse sur le territoire réunionnais. A ce titre, l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle des Fruits et Légumes (ARIFEL) n'a pas sollicité d'accompagnement régional pour la prise en charge du fret fruits, ce qui explique l'écart sur le nombre d'entreprises accompagnées.

Le dispositif de la Prim'Export a maintenu son essor en 2024 avec plus de 60 dossiers instruits par le service internationalisation contre 55 en 2023 pour soutenir des projets multisectoriels à l'international pour un montant de 399,6 K€. Le dispositif a d'ailleurs connu une nouvelle refonte de son cadre en juin 2024 portant le plafond de l'aide à 40 K€ au lieu de 15 K€.

La Région a, par ailleurs, poursuivi son soutien aux actions de promotion collectives par les Pavillons de La Réunion sur des salons visant la promotion des filières de La Nouvelle Economie, et pour la première fois, sous une bannière commune de la marque La Réunion.

Par ailleurs, l'étude sur la définition de l'offre réunionnaise exportable se poursuit et livrera ses conclusions en début d'année 2025. La collectivité a aussi continué son implication dans le pilotage stratégique de la Team France Export Réunion, avec l'organisation de deux comités techniques. Une évolution notoire des parties prenantes au dispositif est en cours de définition, avec l'arrivée de La Réunion Développement dans le pilotage opérationnel et la préparation d'une 2e version de la convention de partenariat courant 2025.

III – VALORISER ET PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE DE LA REUNION

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1- Marketing Territorial	119 855	247 011
Action 2 – Mobilisation de la diaspora réunionnaise	22 397	10 000
Action 3 – Accueil des investisseurs	-	-
TOTAL	**142 252**	**257 011**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Marketing Territorial	Actions de promotion de La Réunion	Non défini	7	-	Lancement marque « La Réunion » en mai 2024.
	Nombre d'adhérents à la marque		100	+ 100	
Action 2 – Mobilisation de la diaspora réunionnaise	Nombre d'événements en faveur de la diaspora	2	1	-	-
Action 3 – Accueil des investisseurs	Nombre d'investisseurs accueillis – emplois créés – montant des investissements	A adapter en fonction de l'étude à lancer	-	-	-

B – Commentaires & Analyse

Dans la continuité des actions engagées en 2023, la Région Réunion a mis en place des initiatives visant à renforcer la notoriété et l'image du territoire à l'international.

L'année 2024 a ainsi été marquée par une accélération des actions en faveur du rayonnement économique de La Réunion. La promotion du savoir-faire réunionnais s'est notamment appuyée sur la marque territoriale "La Réunion".

Le déploiement de cette stratégie de marketing territorial a permis une meilleure reconnaissance des atouts de l'île, pour permettre de parler d'une seule voix et sous une bannière commune lors d'événements internationaux ou organisés sur le territoire.

Par ailleurs, ce sont plus de 100 adhérents qui ont rejoint le « Rézo » de la marque « La Réunion » en 2024 pour la mise en œuvre d'un plan d'actions structuré qui sera décliné en 2025.

Aussi, la collectivité a commencé sa politique de soutien à la diaspora réunionnaise sur le plan économique. Elle a contribué au financement de l'association « Réunionnais de retour au péi », notamment pour son salon annuel sur le territoire marquant la volonté d'accompagner le retour sur le volet de l'emploi et de la création d'entreprises.

Enfin, la mission d'accueil des Investissements Directs Étrangers (IDE) s'est organisée autour de l'implication nouvelle de La Réunion Développement dans le dispositif Team France Invest. Elle sera enrichie de l'étude régionale sur la stratégie d'attractivité du territoire menée actuellement par la Région.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LANCEMENT DE LA MARQUE DE TERRITOIRE « LA RÉUNION »

Fruit d'un travail collectif conduit avec les acteurs socio-économiques du territoire et les Réunionnais depuis 2021, le lancement de Marque "La Réunion" en 2024 a dessiné un tournant pour le territoire : renforcer l'attractivité de notre île et valoriser ses talents et ses savoir-faire sur la scène internationale.

Démarche attendue par les acteurs réunionnais, cette marque est la reconnaissance de l'excellence réunionnaise. Elle ouvre une nouvelle phase pour le déploiement de la stratégie de rayonnement, de valorisation au profit d'une attractivité économique durable.

Grâce à des événements organisés en local, dans l'océan Indien et à l'international, des contenus engageants, et un réseau plus que jamais mobilisé, il s'agira pour 2025 de :

- Déployer de nouveaux outils pour la professionnalisation des adhérents ;
- Mettre en lumière les réussites Péï, les talents et les filières qui font rayonner La Réunion ;
- Fédérer les acteurs du territoire pour faire de notre île une référence.

La Réunion
À la rencontre des mondes

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

INNOVER ET ACCOMPAGNER NOS SECTEURS D'AVENIR

Le renforcement du pilotage de la politique de la Recherche et de l'Innovation en interne et avec ses partenaires, vise :

- La consolidation de l'accompagnement des infrastructures de recherche structurantes en mettant l'accent sur la recherche partenariale public-privé afin de créer une valeur ajoutée ;
- La mise en place des actions internes au sein de la Région pour soutenir et accompagner les projets innovants, et agir sur l'exploitation des synergies entre les sujets liés à l'innovation et au numérique, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle par exemple ;
- La supervision de l'écosystème réunionnais dans le domaine en s'appuyant sur l'Agence Régionale de l'Innovation (créée depuis septembre 2023) ;
- Le renforcement des capacités de la collectivité d'ouvrir ses horizons et d'intégrer dans les réseaux internationaux notamment par les candidatures ou par le biais de la participation dans les consortiums aux projets européens financés par les fonds en gestion directe.

En 2024, dans le cadre de l'outil de conseil RUP par la Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine (DG REGIO), la Région a bénéficié de deux études financées portant sur le renforcement des méthodes de pilotage : une sur le suivi et l'évaluation des indicateurs de la Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement social et soutenable (S5) et une autre portant sur la conduite de projets transversaux ou de coopération au sein de la collectivité.

Au niveau des stratégies régionales, les activités de recherche et d'innovation sont orientées par La Nouvelle Economie (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation – SRDEII). La Région a la responsabilité de la mise en œuvre de la S5, et contribue activement à la Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESRI), ainsi qu'à la Stratégie Régionale de la Recherche et de l'Innovation (SRRI) élaborée par la Commission de l'Océan Indien (COI).

Les ressources :

- ETP mobilisés :
12,75 ETP (dont 0.8 ETP apprenti)

- Budget réalisé : 11 926 373 €
Fonctionnement : 8 829 372 € (soit 75 %)
Investissement : 3 097 001 € (soit 36 %)

Les principaux objectifs :

- Accompagnement des projets et des pôles de recherche structurants par des infrastructures de haut niveau ;
- Poursuite de la contractualisation avec les divers partenaires et opérateurs pour accompagner la R&I sur le territoire ;
- Lancement des dispositifs de financement directs pour faciliter l'initiative entrepreneuriale ;
- Ecobleue : Développement du secteur de la pêche artisanale côtière, et de la filière aquacole.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Appui à la mise en place progressive de LaRI ;
- Implication renforcée sur les souverainetés du territoire (projet de l'OVPF, plateforme technologique d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'énergie, etc.)
- Ecobleue : Définition des besoins et contraintes de ces filières, et élaboration de plans stratégiques de développement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Résultat 2024 :

- Lancement des dispositifs AFPJEI et PREPOC ;
- Deux candidatures avec succès aux projets européens en gestion directe (CLIMAAX, SYNERGY) ;
- Ecobleue : Réalisation et adoption du Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche (PROEPP) et du Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Réunionnaise (SRDAR). Déploiement de soutiens financiers pour la pêche artisanale.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**2 324 864**	**2 459 650**	**29 082 301**	**8 829 372**	**1 150,9 %**	**259,0 %**
Investissement	**1 753 673**	**2 163 423**	**8 042 683**	**3 097 001**	**358,6 %**	**43,2 %**
TOTAL	**3 988 537**	**4 623 073**	**37 124 984**	**11 926 373**	**830,8 %**	**158,0 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Renforcer le pilotage de la politique de recherche et innovation de la collectivité régionale en interne et en partenariat	54 245	30 100	-	-
II – Consolider l'accompagnement de tous les maillons de la chaine de création de valeur ajoutée	1 022 033	873 676	5 001 408	2 889 871
III – Ouvrir les horizons pour projeter l'avenir en matière de recherche et innovation et créer des opportunités pour La Réunion	73 754	29 500	200 000	8 505
IV – La Pêche et la croissance bleue – Economie de la mer	27 932 269	7 896 096	2 841 275	198 625
TOTAL	**29 082 301**	**8 829 372**	**8 042 683**	**3 097 001**

I – RENFORCER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE ET INNOVATION DE LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE EN INTERNE ET EN PARTENARIAT

En 2024, la collectivité a poursuivi sa stratégie de développement pour valoriser les avantages compétitifs du territoire, en s'appuyant sur la recherche-développement et l'innovation (RDI). Cette stratégie, qui concourt à celle de l'Europe en matière de croissance intelligente, durable et inclusive est portée en local par la Stratégie de Spécialisation intelligente du territoire (S3 devenue S5). La mise en œuvre de cette stratégie est pilotée par la Région avec l'appui du **Comité de Pilotage du Comité Régional pour l'Innovation (CRI)** et de **La Réunion Innovation (LaRI).**

La démarche de contractualisation avec les divers opérateurs s'est poursuivie en 2024, en intégrant les Contrats / Conventions d'objectifs, moyens et performances (COMP), mais également des accords-cadres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	AE	CP
Action 1 - S'outiller pour mettre en œuvre la politique publique « recherche – innovation » au sein de la collectivité	54 245	30 100
Action 2 - S'appuyer sur l'Agence Régionale d'Innovation (ARI), opérateur dédié pour mettre en œuvre la stratégie et animer l'écosystème	-	-
Action 3 - Contractualiser avec nos divers opérateurs pour accompagner la recherche et les innovations sur le territoire	-	-
TOTAL	**54 245**	**30 100**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - S'outiller pour mettre en œuvre la politique publique « recherche – innovation » au sein de la collectivité	Nombre d'entreprises ayant participé à des CRITER	30	0	-30	Mise en place progressive de LaRi en 2024. Au regard des moyens disponibles, la mise en œuvre d'un CRITER n'a pas été priorisée.
	Nombre de participants au CRI plénier	70	143	+73	Organisé par LaRi le 30 septembre 2024 réunissant des acteurs publics, scientifiques, économiques et de la société civile.
Action 2 - S'appuyer sur l'Agence Régionale d'Innovation (LaRI), opérateur dédié pour mettre en œuvre la stratégie et animer l'écosystème	-	-	-	-	LaRi progressivement mise en place (recrutement de son directeur en 2024).
Action 3 - Contractualiser avec nos divers opérateurs pour accompagner la recherche et les innovations sur le territoire	Nombre total de COMP signés (recherche et innovation) et en cours de suivi	9	9	0	Les travaux initiés en 2024 sur l'opportunité d'autres COMP sont poursuivis en 2025 (en particulier avec le CNRS).

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - S'outiller pour mettre en œuvre la politique publique « recherche – innovation » au sein de la collectivité

En matière d'innovation, 8 avis de cohérences avec la S5 ont été rendus sur des dossiers relevant des fiches actions en lien avec la thématique (Soutien aux projets innovants des entreprises, Soutien aux projets de recherche collaboratifs, et Développement des outils de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle) comme cela est prévu dans les critères de notation des dossiers.

En ce qui concerne la recherche, 101 dossiers candidats ont été instruits dans le cadre des fonds FEDER et Interreg VI OI (hors programmes structurants), en lien avec les orientations de la S3/S5. S'agissant du dispositif « Allocations Régionales de la Recherche » l'analyse de la compatibilité à la S5 des demandes de subventions FEDER et Interreg VI s'est poursuivi. 25 doctorants ont pu bénéficier de cet accompagnement pour leurs travaux sur une durée de trois ans *(volet développé dans la politique publique « S'engager dans l'enseignement supérieur, la vie et la mobilité des étudiants).*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

La collectivité a poursuivi son **adhésion à la 27ème Région**, laboratoire de transformation publique commun en association indépendante, qui propose un espace pluridisciplinaire, réflexif et expérimental pour construire les futurs souhaitables de l'action publique, notamment à travers des expérimentations menées de celle-ci.

Le **projet de laboratoire d'innovation publique interne** n'a pas pu aboutir en 2024. Cependant des agents de la collectivité ont été formés au design de service public et la Région a engagé des démarches de management innovant, tel que le travail de réflexion collectif sur l'aménagement du futur site de la « Maison de l'Economie » qui rassemblera tous les personnels en charge du développement économique et de l'innovation.

Action 2 - S'appuyer sur l'Agence Régionale d'Innovation (LaRI), opérateur dédié pour mettre en œuvre la stratégie et animer l'écosystème

La Région Réunion est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du S5 avec l'appui du comité de pilotage du **Comité Régional pour l'Innovation (CRI),** composé de la Région, de l'État, du Département et des EPCI, partage des objectifs et chargé de la coordination des initiatives des membres. Le secrétariat du CRI est assuré par l'agence d'innovation de La Réunion, renommée **La Réunion Innovation (LaRI)**.

Les premières actions de mise en œuvre et de suivi de la S5 ont été déployées, notamment par le biais de l'organisation d'un CRI plénier le 30 septembre 2024. Cet événement a réuni des acteurs publics, scientifiques, économiques et de la société civile et a accueilli un Village des innovations permettant aux entrepreneurs de présenter leurs produits et services innovants aux participants.

Action 3 - Contractualiser avec nos divers opérateurs pour accompagner la recherche et les innovations sur le territoire

L'accompagnement des acteurs locaux de l'écosystème par le biais de la contractualisation a été accentué en 2024 : au total, 9 Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) ont été approuvés avec les différents organismes de recherche et d'opérateurs d'innovation (dont 1 COMP avec l'IRD, 1 COMP avec LaRI, et 7 autres avec les acteurs de l'innovation : Qualitropic, Technopole, CITEB, CIRBAT, CRITT, Témergie, et le GIP CYROI). Sur les 9 COMP, 8 ont été signés en 2024, celui avec LaRI doit être signé en 2025. Des avancées dans les discussions pour les futurs COMP ont eu lieu avec d'autres organismes (CNRS, CHU, OVPF/IPGP, BRGM).
Concernant les COMP signés en 2023 (CIRAD), la démarche partenariale est rentrée dans la phase opérationnelle.

Afin de répondre à l'ambition de soutenir et de renforcer les capacités en recherche et en innovation à La Réunion, un Accord Général de Coopération (AGC) et un Protocole d'Accord Spécifique (PAS) a été signé, le 5 avril 2024, entre l'ANR et la Région Réunion pour l'analyse scientifique des projets de recherche déposés en réponse aux AMI FEDER, mais aussi pour une collaboration plus large.

Un accord-cadre a été également signé entre le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et la Région, marquant l'année des 50 ans de présence de cet organisme à la Réunion, afin de renforcer la collaboration dans le domaine des risques naturels.

II – CONSOLIDER L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

En 2024, la collectivité a poursuivi sa démarche d'accompagnement des acteurs de la recherche et de l'innovation notamment par le biais du soutien des structures (LaRI, IRD), des dispositifs déployés, les événements de sensibilisation, ou par la préfiguration ou portage des projets structurants autour des défis du territoire comme le changement climatique ou l'efficacité et l'autonomie énergétique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Accompagner une recherche qui adresse les défis du territoire comme premier maillon de la chaîne de création de valeur ajoutée	2 581	46 308	4 246 984	1 788 832
Action 2 - Soutenir les maillons de l'écosystème RDI permettant la transformation des idées en solutions en réponse aux défis du territoire	1 012 452	824 110	14 275	267 306
Action 3 - Proposer des dispositifs de financement directs pour faciliter l'initiative entrepreneuriale	-	-	740 149	833 733
Action 4 - Renforcer la sensibilisation à l'innovation et le rapprochement entre les sciences et la société	7 000	3 257	-	-
TOTAL	**1 022 033**	**873 676**	**5 001 408**	**2 889 871**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Accompagner une recherche qui adresse les défis du territoire comme premier maillon de la chaîne de création de valeur ajoutée	Nombre de projets de recherche structurants	3	2	- 1	CPN Région pour le financement des deux programmes de recherche structurant portés par le CIRAD (au titre du COMP) financés sur fonds PO FEDER et INTERREG VI OI.
	Nombre de projets d'infrastructure de recherche suivis par la DRIT	2	4	+ 2	Suivi du projet de Halle Alimentaire du CIRAD Poursuite des projets d'infrastructure d'OVPF et Plateforme Energie, adhésion de la Région au GIP CYROI.
Action 2 - Soutenir les maillons de l'écosystème RDI permettant la transformation des idées en solutions en réponse aux défis du territoire	Nombre de (nouveaux) tiers-lieux financés	3	5	+ 2	3 nouveaux projets financés en 2024 en addition des 2 déjà soutenus au titre du dispositif DEFFIRUN.
Action 3 - Proposer des dispositifs de financement directs pour faciliter l'initiative entrepreneuriale	Nombre de projets innovants accompagnés par la Région	10	21	+ 11	Le nombre de projets innovants accompagnés est supérieur à la prévision grâce à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de financement de l'innovation (Pré-POC et AFPJEI), dont l'AMI a été ouvert de mi-juillet à mi-septembre et qui ont été instruits et approuvés avant la fin de l'année.
Action 4 - Renforcer la sensibilisation à l'innovation et le rapprochement entre les sciences et la société	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation à l'innovation menées ou accompagnées par la Région	3	2	- 1	Participation à l'édition « PimpMyApp 2024 » et soutien des « 24h de l'Innovation ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accompagner une recherche qui adresse les défis du territoire comme premier maillon de la chaîne de création de valeur ajoutée

Dans le cadre des accords signés entre l'ANR et la Région, la collectivité a organisé une action phare de sensibilisation et de communication sur l'Appel à Projets relatif aux Laboratoires Communs (« LabComs ») en septembre 2024, réunissant les organismes de recherche et les acteurs privés.

La Région Réunion a continué le renforcement de son rôle d'accompagnement et du pilotage des politiques publiques concernant les divers thématiques prioritaires, notamment :

- **De la souveraineté sanitaire,** par son adhésion à la Plateforme technologique d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de la santé, le GIP CYROI (en prenant la Présidence) ;
- **De la souveraineté alimentaire**, avec le lancement de l'Observatoire de l'Alimentation (ORALIM), projet phare du COMP signé avec l'IRD, et la poursuite du projet du Halle Agro-alimentaire porté par le CIRAD ;
- **Des risques naturels**, avec l'avancement du projet concernant d'une nouvelle infrastructure de recherche pour l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF), dont la maîtrise d'ouvrage est portée par la collectivité ;
- **De la souveraineté énergétique**, avec l'avancement du projet de Plateforme technologique d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'énergie, piloté par la Région et le Territoire de l'Ouest, et dont la mise en œuvre a été confiée à la SPL Energies Réunion.

Action 2 - Soutenir les maillons de l'écosystème RDI permettant la transformation des idées en solutions en réponse aux défis du territoire

La collectivité a poursuivi le **financement du pôle de compétitivité Qualitropic** spécialisé dans la bioéconomie tropicale sur des crédits de l'Etat dédiés qui transitent par la Région.

Dans le cadre du COMP signé entre la Région et LaRI, cette dernière a entamé un travail de recensement des **offres de services de toutes les structures d'accompagnement à l'innovation (SAI)** sur le territoire, financées au titre du PO FEDER 21-27. L'objectif de l'opération est d'apporter de la lisibilité et de la transparence à l'action de ces structures, avec la création des synergies entre ces offres.
Ce travail sera poursuivi davantage dans le cadre du projet SYN€RGY, financé au titre d'INTERREG EUROPE, dont la Région Réunion est partenaire.

Le **déploiement du dispositif DEFFIRUN** (financé par l'Etat et géré par la Région) s'est poursuivi avec une deuxième vague de sélection lancée fin 2023. 3 nouveaux projets ont été sélectionnés début 2024 portant au nombre de 5 le nombre de projets lauréats. Les projets, en cours jusqu'en 2026, visent à favoriser l'innovation des pratiques et le rapprochement entre les organismes de formation et des tiers-lieux.

Le dispositif France 2030 régionalisé, entre la Région et l'Etat (géré par BpiFrance) a permis de soutenir 4 nouveaux projets en 2024 : sur les thématiques suivantes : aide à la décision / prédiction médicale par l'IA (Logiprem), panneaux végétaux pour le bâti tropical (Greenskin), solutions IA pour le contrôle de réseaux d'eau potable (Smartocean) et capteur pour les fissures dans le BTP (Feelbat.)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 3 - Proposer des dispositifs de financement direct [illegible] entrepreneuriale

Deux **nouveaux dispositifs de financement de projets innovants sur fonds propres** ont été lancés par la collectivité en 2024, avec un premier AMI :

- **L'Aide au financement de la preuve de concept** (« Pré-POC ») pour aider au financement des premières étapes de validation d'une preuve de concept (POC) avant de lancer la conception d'une solution innovante ;
- **L'Aide aux fonds propres pour les jeunes entreprises innovantes** (« AFP JEI ») pour faire effet levier auprès des banques et investisseurs publics et privés avec une aide directe aux fonds propres des entreprises qui se lancent dans un projet d'innovation.

Au total, la Région a **soutenu directement le financement de 21 projets d'innovation** :

- 5 projets au titre du dispositif AFPJEI ;
- 10 projets au titre du dispositif PrépOC ;
- 4 projets au titre du dispositif France 2030 régionalisé ;
- 1 projet au titre de la FA 1.1.10 du FEDER ;
- 1 projet ayant fait l'objet d'une subvention exceptionnelle sur fonds propres.

Grâce à la mise en œuvre de ces deux nouveaux dispositifs de financement, le nombre de projets innovants accompagnés est supérieur à la prévision initiale.

Action 4 - Renforcer la sensibilisation à l'innovation et le rapprochement entre les sciences et la société

Cette action s'est réalisée essentiellement par le biais du soutien des associations œuvrant en matière de culture scientifique, technique et industrielle (Sciences Réunion et Juliette aux Pays des Merveilles), et par la participation aux divers événements ou réunions organisées par les partenaires de la Région (Les 24H de l'Innovation, Start-Up Weekend, Journée de l'Innovation Entrepreneuriale, lancement du PUI Valiotech…) ou aux jurys et comités de sélection ou de labellisation (Qualitropic).

Dans le cadre de **l'opération « PimpMyApp 2024 à La Réunion** » un prototype de solution applicative a été réalisé, visant à intégrer et capitaliser les informations obtenues dans le cadre des rencontres avec les porteurs de projets en un seul outil informatique. Le développement concret de cette application et son intégration dans les procédures.

III - OUVRIR LES HORIZONS POUR PROJETER L'AVENIR EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET INNOVATION ET CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LA RÉUNION

En 2024, la collectivité a poursuivi sa démarche visant au « rayonnement » du territoire, à la fois par le biais de la mise en réseau des acteurs locaux avec leurs homologues nationaux ou internationaux, ou encore du soutien de la participation de certains entre eux aux salons thématiques, mais également par son intégration dans les réseaux internationaux en candidatant aux appels à projets européens en gestion directe.

La participation aux projets européens permet également d'obtenir des financements complémentaires visant à améliorer les politiques publiques dans les deux thématiques visées : le changement climatique ou la cohésion entre les dispositifs visant le développement des projets R&I.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Etudes prospective et veille	-	-	-	-
Action 2 - Offrir des opportunités de développement aux entreprises réunionnaises	73 754	29 500	30 000	-
Action 3 - Elargir les horizons avec la coopération internationale	-	-	170 000	8 505
TOTAL	**73 754**	**29 500**	**200 000**	**8 505**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Etudes prospective et veille	Nombre d'études réalisées (en interne ou externalisées)	1	0	- 1	Non-disponibilité des données nécessaires. Autre orientation d'étude est en cours en fonction des données disponibles.
Action 2 - Offrir des opportunités de développement aux entreprises réunionnaises	Nombre de nouveau partenariats engagés dans le cadre d'une convention	1	1	0	Adhésion à la FrenchTech.
	Montants annuels de l'achat public innovant	50 000 €			MasterClas sur la commande publique innovante organisée par la French Tech.
Action 3 - Elargir les horizons avec la coopération internationale	Nombre de projets européens en gestion directe suivis	Nouvel indicateur	2	+ 2	2 résultats positifs pour le projet CLIMAAX (Horizon Europe) et SYNERGY (INTERREG EUROPE).

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Etudes prospectives et veille

La Région a sollicité l'INSEE concernant la réalisation d'une **étude sur l'innovation par les entreprises à La Réunion**, mais la réalisation de celle-ci n'est pas possible dans l'immédiat faute de données spécifiques disponibles. Une autre orientation d'étude est en cours de discussion sur la thématique de la Recherche/Innovation en partenariat avec l'INSEE à partir d'autres données exploitables.

Action 2 - Offrir des opportunités de développement aux entreprises réunionnaises

Dans le cadre de cette action, la collectivité contribue à offrir aux entreprises réunionnaises de nouvelles opportunités de développement, en matière de visibilité auprès de partenaires ou de marchés potentiels, d'accès à des financements privés et de possibilité de bénéficier de l'achat public.

Plusieurs temps forts illustrent cette démarche, notamment :

- Le pilotage de la participation d'une **délégation réunionnaise de 10 entreprises au salon international de la technologie Vivatech** en mai 2024 ;
- Le soutien financier de l'opération « **FrenchTech Connect 2024** » organisé dans plusieurs lieux de l'ile par l'association FrenchTech La Réunion ;
- Et le **soutien au développement de la micro-filière cosmétique réunionnaise**, considérée comme innovante à travers de la participation à l'atelier Cosmétopée (organisé conjointement par le CIRAD et Qualitropic) ou au salon Cosmetic 360, où la Réunion a été mise en avant lors de la séance inaugurale, avec l'objectif d'attirer les investisseurs ou des partenaires pour les entreprises locales, à l'occasion d'un « educ' tour » dédié à cette thématique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Au-delà du financement via la subvention et de l'accompagnement via [illegible], **d'intégrer l'innovation dans les achats publics** est aussi un excellent moyen de soutenir les entreprises innovantes tout en offrant aux citoyens un service public de meilleure qualité. Outre les réflexions internes menées, la Région a participé à une MasterClass organisée par la FrenchTech sur la commande publique innovante. Par ailleurs, LaRI a publié la première édition du catalogue des Innovations Péi qui rassemble des produits / services réunionnais innovants pour les acheteurs publics.

En 2024, la Région a poursuivi son **adhésion à l'association FrenchTech La Réunion**.

Action 3 - Élargir les horizons avec la coopération internationale

En 2024, la Région a candidaté avec succès à deux appels à projets européens :

- Au projet **CLIMAAX** sous financement du Programme Horizon Europe, visant à fournir du financement et des solutions techniques pour réaliser un diagnostic territorialisé des risques liés au changement climatique. Ce projet permet également d'élaborer une stratégie de gestion des risques naturels, et peut apporter les premiers jalons importants au Groupe Régional d'Experts sur le Climat (GREC). Le projet est réalisé par la Région Réunion, avec la contribution d'un consortium scientifique composé du CNRS, de Météo France et du BRGM.

- Au projet **SYN€RGY**, sous l'égide du Programme INTERREG EUROPE, en tant que membre d'un consortium de 9 membres (et seul RUP participant au projet), sous coordination du Gouvernement d'Aragon en Espagne. Ce projet permet de mener les réflexions sur les synergies entre les différents dispositifs de financement niveau régional, national, européen et international, afin de maximiser l'effet levier de ceux-ci sur le développement des projets R&I. Ainsi, les résultats du projet peuvent avoir des impacts positifs sur les politiques publiques notamment en termes de définition de la future stratégie S3 et de la programmation européenne post-27.

IV – LA PÊCHE ET LA CROISSANCE BLEUE – ECONOMIE DE LA MER

Les activités liées au secteur de l'économie bleue constituent une part importante de l'économie régionale et sont un levier essentiel de croissance économique et d'emplois pour l'ensemble du territoire.

En 2024, La Région a apporté son soutien financier aux acteurs du secteur de l'économie bleue en participant au paiement d'aides publiques de « contreparties nationales » dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture 2021/2027 (FEAMPA 21/27).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
La mise en œuvre du FEAMPA	27 019 762	7 200 000	580 405	69 835
Accompagner et structurer la filière pêche et aquaculture de La Réunion				
Action 1 - Aide à l'animation des organismes privés de la filière pêche et aquaculture (CITEB, IB, CRPMEM…)	821 786	664 303	-	-
Action 2 - Opérations d'investissement en soutien de la filière pêche et aquaculture	-	-	160 870	107 541
Action 3 - Transfert des activités du CITEB vers l'Institut Bleu et accompagnement à la structuration de l'Institut Bleu	-	-	-	-
Action 4 - Construction du navire école	-	-	-	21 249
Conforter et développer la filière pêche et aquaculture de La Réunion				
Action 1 - Participation au dispositif assurantiel de la Caisse Locale de Garantie contre le Chômage Intempéries	90 720	31 793	-	-
Action 2 - Dispositif de renouvellement de la flotte et aides aux pêcheurs (régime aides d'Etat et de minimis)	-	-	2 100 000	-
Impulser une dynamique de développement et de coopération				
Action 1 - Coopération européenne	-	-	-	-
Action 2 - Coopération internationale	-	-	-	-
Action 3 - Etudes de marché pour accompagner le développement des filières	-	-	-	-
TOTAL	**27 932 268**	**7 896 096**	**2 841 275**	**198 625**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Accompagner et structurer la filière pêche et aquaculture de La Réunion					
Action 1 - Aide à l'animation des organismes privés de la filière pêche et aquaculture (CITEB, IB, CRPMEM…)	Création d'un cadre d'intervention pour structurer l'accompagnement financier des organismes d'animation de la filière	1	0	-1	Action reportée en 2025.
Action 2 - Opérations d'investissement en soutien de la filière pêche et aquaculture	Réalisation d'un état des lieux de l'organisation et des aménagements portuaires dans le cadre de la mise en œuvre du PROEPP	Taux de réalisation de l'étude	Etude réalisée		La déclinaison du PROEPP dans la feuille de route du FEAMPA a donné lieu à un AAP en octobre 2024. Les propositions sont attendues pour mai 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ec… (Bilan – cible)	Ajustements / Orientations
Action 2 - Opérations d'investissement en soutien de la filière pêche et aquaculture	Accompagnement de porteurs de projets	3	0	-3	Le SRDAR a été approuvé par la collectivité en décembre 2024. La collectivité accompagnera les projets aquacoles en complément du FEAMPA.
Action 3 - Transfert des activités du CITEB vers l'Institut Bleu et accompagnement à la structuration de l'Institut Bleu	Dotation d'un centre technique à l'Institut Bleu	Transfert des actifs du CITEB	En cours	-	Les éléments préalables et nécessaires à la réalisation de cette opération ont été produits fin 2024. L'instruction de la demande d'aides exceptionnelles de l'Institut Bleu pour cette opération devrait être terminée fin du 2ème trimestre 2025.
Action 4 - Construction du navire-école	Livraison du navire *(nouvel indicateur)*	-	Validation du modèle de navire	-	Les études réalisées durant l'année 2023 ont permis de préciser les besoins et la validation du modèle de navire, à savoir un catamaran.
Conforter et développer la filière pêche et aquaculture de La Réunion					
Action 1 - Participation au paiement de la cotisation de la Caisse Locale Chômage Intempéries des marins pêcheurs de la Réunion	Nombre de bénéficiaires	180	177	-3	Plus de 98 % du nombre cible de bénéficiaires ont bénéficié d'une participation de la Région.
Action 2 - Dispositif de renouvellement de la flotte et aides aux pêcheurs (régime aides d'Etat et de minimis)	Nombre de dossiers de demande d'acquisition de navire neuf déposés	10	0	-10	Le rapport capacitaire 2024 de l'UE n'a pas ouvert la possibilité de renouvellement sur les segments de flotte principaux.
	Création d'un cadre d'intervention pour le régime d'aide d'Etat SA.57275 *(nouvel indicateur)*	-	Validation du cadre d'intervention en décembre 2024	1	Le cofinancement à part égale avec l'Etat fera l'objet d'une convention de gestion des crédits nationaux.
Impulser une dynamique de développement et de coopération					
Action 3 - Etudes de marché pour accompagner le développement des filières	Réalisation d'une étude de marché ad hoc sur la consommation de produits aquacoles	Réalisation de l'étude	Lancement de la consultation de marché	-	La notification du marché devrait se faire au début du 2nd trimestre 2025, pour une durée d'exécution de 6 mois. Les résultats seront attendus pour la fin 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA 21/27), la Région Réunion est « organisme intermédiaire ». De ce fait, elle exerce une délégation de gestion pour 6 Objectifs spécifiques (OS) ouverts au niveau régional.

Par ailleurs, l'Economie de la mer étant considérée par la Région comme un secteur d'avenir et d'innovation, la collectivité a montré son engagement durant l'année 2024 à travers la prise en compte des défis spécifiques aux filières pêche et aquaculture :

- En caractérisant les freins au développement et les besoins des secteurs via la réalisation d'études et de schémas régionaux, tels que le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Réunionnaise (SRDAR) et le Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche (PROEPP) ;
- En accompagnant les filières aussi bien au niveau des structures représentatives et des organismes de la filière pêche et aquaculture que des besoins individuels par la mise en place de cadre d'intervention.

La mise en œuvre du FEAMPA

En section Investissement, les objectifs spécifiques (OS) qui concentrent le plus de dossiers traités sont l'OS 1.1 « Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental » et l'OS 2.2 « Promouvoir la commercialisation, la qualité et la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la transformation de ces produits ».
17 dossiers ont été engagés en 2024, représentant un montant de contrepartie nationale régionale de 601,9 K€.

En section Fonctionnement, l'OS 1.5 : « Promouvoir des conditions de concurrence équitables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dans les régions ultrapériphériques » ou dispositif de compensation des surcoûts (PCS), est l'axe majeur de la programmation FEAMPA 21/27 à la Réunion. Il représente plus de 70% de l'enveloppe (32,5 M€). Il est financé à 100% par le FEAMPA 21/27.

En 2024, 3 dossiers ont été engagés pour la période 2022-2025, représentant plus de 27 M€ (préfinancement par la Région).

Enfin, 5 appels à projets sur des projets collectifs (recherche et innovation, préservation de la biodiversité et investissements portuaires) ont été lancés en 2024 pour une programmation des dossiers en 2025 (enveloppe globale de ces AAP : 7,5 M€ d'aides publiques).

Accompagner et structurer la filière pêche et aquaculture de La Réunion

En accord avec les différentes réglementations, il s'agit de décliner des schémas régionaux stratégiques d'orientation et de structuration de la filière, et de soutenir financièrement les organismes œuvrant dans le domaine de l'économie bleue sur des programmes d'intérêt général.

Action 1 - Aide à l'animation des organismes privés de la filière pêche et aquaculture (CITEB, IB, CRPMEM…)

En 2024, la collectivité régionale a poursuivi le financement des organismes d'animation économique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour la réalisation de leur programme d'action en faveur de cette filière.

Ainsi le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM), l'Institut Bleu (IB) et le Centre Technique de Recherche et de Valorisation des Milieux Aquatiques (CITEB) ont bénéficié de subventions régionales à hauteur respectivement de 265 K€, 101,9 K€ et 437,4 K€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Opérations d'investissement en soutien de la filière pêche et aquaculture

La collectivité a déployé deux schémas pour la filière : le Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche de la Réunion (PROEPP), dont l'actualisation de la version initiale a été approuvée fin 2024, et le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture de la Réunion (SRDAR) et son Plan Régional Stratégique de Développement de la filière Aquacole de la Réunion (PRSDAR) validés à la même période.

La mise en œuvre opérationnelle de ces schémas s'est faite dès 2024 pour le PROEPP avec le lancement d'un AAP pour les investissements des ports de pêche.

Par ailleurs, la collectivité accompagnera des projets aquacoles en complément du FEAMPA.

Action 3 - Transfert des activités du CITEB vers l'Institut Bleu et accompagnement à la structuration de l'Institut Bleu

Afin de rendre plus efficace et lisible l'intervention de ces organismes, la Région soutien le rapprochement entre l'Institut Bleu (IB) et le centre technique, de recherche et de valorisation des milieux aquatiques (CITEB) pour renforcer la gouvernance de l'économie bleue. La réflexion autour de l'intégration des actifs du CITEB par IB se poursuivra en 2025.

Action 4 - Construction du navire-école

La Région a également engagé la construction d'un navire école qui sera mis à disposition du futur lycée des métiers de la mer. Dans le cadre du « Plan de Relance Pêche et Aquaculture », l'Etat participera à hauteur de 693 K€ sur un budget prévisionnel de l'opération de 1,5 M€.

Les études réalisées durant l'année 2023 ont permis de préciser les besoins et la validation du modèle de navire qui a évolué d'un monocoque vers un catamaran.
Aussi, la livraison du navire est prévue pour le deuxième semestre 2026.

Conforter et développer la filière pêche et aquaculture de La Réunion

Il s'agit d'apporter des aides financières directes aux producteurs de la filière afin d'améliorer les conditions économiques dans l'exercice de leur métier, ainsi que l'attractivité de la profession.

Action 1 - Participation au paiement de la cotisation de la Caisse Locale Chômage Intempéries des marins pêcheurs

Cette mesure annuelle de la Région vise à prendre en charge une partie de la cotisation des marins pêcheurs à leur adhésion au dispositif de la Caisse Locale de Chômage intempéries, pour un montant global de 90,7 K€ en 2024 au bénéfice de 180 pêcheurs (177 en réalisé).

Face à la pression concurrentielle externe que subit déjà ce secteur, ce dispositif consiste à garantir une indemnité en cas d'inactivité lors de conditions météorologiques défavorables.

Action 2 - Dispositif de renouvellement de la flotte et aides aux pêcheurs (régime aides d'Etat et de minimis)

En ce qui concerne le renouvellement de la flotte de pêche, il s'agit d'un dispositif d'aide individuelle pour l'acquisition de navires neufs de moins de 12 mètres, reposant sur deux régimes autorisés par l'Union Européenne, à savoir un régime d'aide d'Etat validé en 2022 et un régime d'aide « de minimis » révisé en 2023. La Commission Européenne a cependant conditionné l'octroi des aides à l'équilibre de trois indicateurs capacitaires (biologique, économique, technique).

Les différents rapports capacitaires présentés depuis lors par la France aux instances européennes ont fait l'objet jusqu'à récemment d'avis défavorables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Après de nombreuses saisines y compris de la Région et de l'Etat, la Commission Européenne dans un courrier adressé à la France le 28 mars 2024 a considéré que les indicateurs capacitaires étaient à l'équilibre pour certains segments de flotte de pêche des RUP.
Cependant, pour ce qui concerne la Réunion, seuls deux segments mineurs (PGP et PGO) ne représentant qu'un potentiel de 6 navires ont été considérés à l'équilibre. Cette décision n'a pas engendré de demande de renouvellement de navire sur ces segments au regard des contraintes sous-jacentes.

Pour autant, la Région en partenariat avec la DMSOI a décidé de mettre en place un cadre d'intervention sur la base du régime d'aide d'État, qui a été validé en 2024 et sera opérationnel en 2025, mais qui restera conditionné à l'ouverture de nouveaux segments de flotte reconnus à l'équilibre par la Commission.

Pour l'aquaculture l'adoption des schémas aquacoles (SRDAR et PRSDAR) pourrait permettre le déploiement ultérieur de mesures d'aide à la filière, soit par le biais du soutien apporté aux organismes œuvrant dans ce domaine, soit par le biais des mesures prévues au niveau du FEAMPA.

Impulser une dynamique de développement et de coopération

Action 1 - Coopération européenne

Cette action sera mise en œuvre en 2025. La Région Réunion se joindra à l'initiative « Missions Océans » lancée par la Commission européenne, ayant pour objectif de créer une coalition « Villes – Iles – Régions » afin de porter une voix commune en faveur de la protection des océans.

Action 2 - Coopération internationale

Cette action sera mise en œuvre en 2025. La Région Réunion participera à la Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC) en juin. Les travaux de cet évènement international qui rassemblera les Etats membres, les organisations internationales, les scientifiques, les ONG et les acteurs privés, porteront sur la conservation et l'exploitation de manière durable les océans et les ressources marines.

Action 3 - Etudes de marché pour accompagner le développement des filières

Sur la base des documents stratégiques du SRDAR les besoins des professionnels de la filière aquacole ont été identifiés, les sites propices recensés et le plan d'actions stratégiques de relance aquacole sur 3 ans élaboré.

Cette meilleure connaissance de l'offre doit être mise en relation avec la demande potentielle, voire de nouveaux débouchés, au travers d'une étude sur la consommation locale des produits aquacoles. Ainsi la Région Réunion souhaite s'appuyer sur une monographie permettant une caractérisation précise de l'état actuel du marché des denrées aquacoles dans ses différentes composantes (productions, consommations, importations, chaîne de valeur…) et de son éventuel potentiel.

L'étude devra permettre d'avoir un panorama général des acteurs réunionnais de la filière aquacole, de connaître la structuration des fermes aquacoles, les étapes de leur cycle de production et les créations de valeur associées, les circuits de commercialisation, de distribution et de transformation des produits aquacoles, ainsi que les attentes qualitatives et quantitatives des consommateurs réunionnais en matière de denrées aquacoles.

La notification du marché devrait se faire au début du 2ème trimestre 2025, pour une durée d'exécution de 6 mois. Les résultats seront attendus pour la fin 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION RÉUNIONNAISE A L'ÉDITION 2024 DU SALON VIVATECH, SOUS PILOTAGE DE LA RÉGION RÉUNION SOUS LE PAVILLON DE LA RÉUNION

10 entreprises réunionnaises ont été sélectionnées (7 nouveaux exposants et 3 « ambassadeurs » participant déjà à l'édition 2023) au travers d'un appel à candidatures pour participer à cet événement d'envergure international, dans l'objectif de déployer la marque territoriale « La Réunion » et de renforcer la visibilité du territoire et de ses acteurs, en leur permettant de créer des opportunités de collaboration.

Ces entreprises ont suscité l'intérêt de nombreux investisseurs, décideurs, partenaires et clients, chacune apportant son expertise unique à travers des produits et des solutions innovantes. Plusieurs centaines de passages dont des personnalités importantes, ont été comptabilisés sur le Pavillon de La Réunion. La presse quotidienne locale et les réseaux sociaux mais aussi la presse nationale spécialisée ont largement relayé la participation de La Réunion au salon. 7 organisations partenaires de la Région Réunion engagées à soutenir l'innovation des entreprises réunionnaises ont participé à la délégation 2024, pour certaines dès le jury de sélection des entreprises.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LA RELANCE DU TOURISME

2024 aura été une année favorable pour **notre activité touristique qui se maintient à un bon niveau**. Elle a ainsi marqué un **nouveau record en termes de fréquentation** par les touristes extérieurs avec **556 534 visiteurs** accueillis, dépassant légèrement le niveau de l'année 2023 (556 086 visiteurs), et confirmant la dynamique de notre destination depuis la fin de la crise COVID (hausse de + 120% de la fréquentation entre 2021 et 2024). Par ailleurs, la forte reprise de la croisière (**42 930 croisiéristes** / 22 020 en 2023), le maintien à un bon niveau du nombre de nuitées dans l'hôtellerie classée (**1,05 M** / 1,03 M en 2023) et du trafic aéroportuaire (**2,712 M de passagers** accueillis à l'aéroport Roland Garros /2, 689 M en 2023), illustrent ce dynamisme.

En outre, la **satisfaction globale de nos visiteurs reste élevée**. Plusieurs critères enregistrent des taux de satisfaction dépassant 90%, notamment l'accueil, l'intérêt touristique de la destination, la qualité des hébergements et de la restauration, ainsi que l'accessibilité de l'île.

Malgré la hausse de la fréquentation touristique extérieure, **les recettes générées ont enregistré une légère baisse**, atteignant **468,8 M€,** soit une diminution de près de 2% par apport à 2023 (477,9 M€). Cette tendance provient notamment d'un contexte économique mondial incertain, et marqué sur le plan national par l'inflation, conduisant les voyageurs à modérer leurs dépenses. En revanche, **les recettes provenant de la clientèle résidentielle ont subi une baisse importante**, passant de 1,100 Md€ en 2023 à **465 M€,** soit une chute de 58%, en raison principalement d'une diminution des séjours touristiques des Réunionnais sur l'île (- 15,8%), ces derniers privilégiant davantage des voyages vers d'autres destinations depuis la fin de la crise COVID.

« Cheffe de file » du tourisme, la collectivité régionale a maintenu en 2024 ses interventions en faveur de ce domaine hautement stratégique, en agissant d'une part, sur la gouvernance du secteur en poursuivant le processus de mise en place du nouveau comité unique du tourisme sous forme d'EPIC, qui sera pleinement opérationnel en 2025, et d'autre part, sur l'offre de notre destination, afin de la structurer, la diversifier, notamment par le biais de l'innovation, et la faire croitre en qualité, pour répondre aux exigences de plus en plus grandes des clientèles.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 4

- Budget réalisé : 13 064 790 €
Fonctionnement : 10 291 266 € (soit 97 %)
Investissement : 2 773 524 € (soit 35 %)

Les principaux objectifs :

- Instaurer une gouvernance territorialisée et partagée, pour une politique stratégique coordonnée et cohérente en faveur d'un tourisme durable ;
- Accompagner les entreprises touristiques pour la promotion de leurs activités sur les marchés extérieurs ;
- Accompagner les entreprises dans le secteur de l'hébergement, de la restauration et des loisirs touristiques.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Maintien du dynamisme global de la destination en termes d'activité touristique, eu égard à un contexte international et économique incertain.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Résultat 2024 :

- Des indicateurs de bon niveau, voir à la hausse (fréquentation, recettes extérieures, satisfaction …) ;
- Poursuite du déploiement du nouvel outil de gouvernance touristique (Comité unique du Tourisme) ;
- Une consommation touristique locale en chute appelant à la plus grande des vigilances.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**11 300 430**	**9 347 999**	**11 637 216**	**10 291 266**	**3,0 %**	**10,1 %**
Investissement	**1 801 022**	**1 073 162**	**6 089 950**	**2 773 524**	**238,1 %**	**158,4 %**
TOTAL	**13 101 452**	**10 421 161**	**17 727 166**	**13 064 790**	**35,3 %**	**25,4 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Soutenir la relance du tourisme, vecteur de développement économique majeur et de cohésion sociale	10 515 261	8 369 147	4 400 000	320 000
II – Poursuivre la structuration de l'offre touristique	1 121 955	1 922 119	1 689 950	2 453 524
TOTAL	**11 637 216**	**10 291 266**	**6 089 950**	**2 773 524**

I – RENFORCER LA GOUVERNANCE RÉGIONALE DE L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Le développement touristique de La Réunion doit reposer sur un maillage fort entre les acteurs publics, leurs satellites et les acteurs privés. Les préconisations de l'audit de l'IRT et de la gouvernance de l'écosystème institutionnel du secteur mené en 2023, indiquaient la nécessité de regrouper l'Ile de La Réunion Tourisme (IRT) et la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT) au sein d'un organisme unique. En termes de gouvernance, la Région en tant que cheffe de file du tourisme, doit s'assurer de la coordination des acteurs, de la mise en œuvre de la stratégie définie au travers du SDATR, cette dernière devant servir de base pour tous les documents stratégiques quelle que soit leur portée à l'échelle locale.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 : Instaurer une gouvernance territorialisée et partagée, pour une politique stratégique coordonnée et cohérente en faveur d'un tourisme durable	-	134 154	-	-
Action 2 : Promouvoir la destination et consolider ses parts de marché pour relancer l'économie touristique	10 515 261	8 234 993	4 400 000	320 000
TOTAL	**10 515 261**	**8 369 147**	**4 400 000**	**320 000**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 : Promouvoir la destination et consolider ses parts de marché pour relancer l'économie touristique					
Soutenir le Programme d'actions de l'Ile de La Réunion Tourisme (IRT)	Arrivées touristiques extérieurs	600 000 touristes	**556 534 touristes**	- 43 466 touristes	Bien que les cibles fixées pour 2024 n'aient pas été atteintes, 2024 reste toutefois une nouvelle année record en maintenant l'activité touristique à un bon niveau, eu égard, en outre, au contexte économique et international incertain.
	Recettes touristiques extérieures	500 M€	**468,8 M€**	- 31,2 M€	

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Instaurer une gouvernance territorialisée et partagée, pour une politique stratégique coordonnée et cohérente en faveur d'un tourisme durable

- Mise en œuvre de l'audit de l'écosystème touristique institutionnel local pour une gouvernance plus efficiente du secteur

En 2024, notre collectivité a acté la création de l'EPIC Comité Réunionnais du Tourisme lors de son Assemblée plénière du 28 mars et a adopté ses statuts.

Le conseil d'administration de l'établissement est ainsi composé de 38 membres parmi lesquels : 12 représentants des collectivités publiques (9 Région et 3 Département), 5 représentants des EPCI, 4 représentants des communes classées, 9 socioprofessionnels, 3 représentants des chambres consulaires et 5 personnalités qualifiées.

Afin d'assurer une transition entre les 2 associations, la FRT et l'IRT ont décidé de fusionner pour former un organisme unique du tourisme, avant de voir leurs activités transférées vers l'EPIC. L'année 2024 a donc été consacrée à la fois à la préparation de cette fusion et du transfert des missions de cette structure unique vers l'EPIC, tant en matière de personnel que d'organisation administrative et financière.

- Re priorisation des actions du SDATR

2024 a surtout été une année de préparation à la mise en œuvre du nouveau schéma de gouvernance de l'écosystème touristique locale avec la création de l'EPIC Comité Réunionnais du Tourisme, différant la démarche de re-priorisation du plan d'actions du SDATR. Néanmoins, la collectivité a participé aux réflexions et ateliers mis en œuvre par les autres collectivités publiques dans le cadre de l'écriture de leurs schémas de développement touristique : Département, CIREST, Territoire de l'Ouest. Ces schémas déclinent à leur niveau les axes et actions du SDATR.

Action 2 - Promouvoir la destination et consolider ses parts de marché pour relancer l'économie touristique

- Soutenir le programme d'actions de l'Île de La Réunion Tourisme (IRT)

Appelé à changer de modèle en évoluant en 2025 vers un comité unique du tourisme sous forme d'EPIC, l'IRT a bénéficié du soutien de notre collectivité pour la mise en œuvre de son programme d'actions et d'investissements 2024, qui aura été une année de transition vers ce nouvel outil.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En matière de promotion de notre destination et de communication, un certain nombre d'actions a été conduit afin d'accroitre la notoriété et l'attractivité de l'ile : participation à 9 salons internationaux (Top Resa, ITB Berlin, salon international de la plongée …), accueils presse et influenceurs, renforcement des campagnes digitales (réseaux sociaux, site internet, Blog-Trip …) et des actions multimédias (audio-visuel, presse écrite spécialisée …). Par ailleurs, des partenariats, éductours et « workshops B2B » en Afrique du Sud et en métropole ont été réalisés afin de dynamiser les réseaux de distribution.

Un évènement « phare » a permis en outre de porter un « coup de projecteur » sur notre destination, à savoir le « Forum des Pionniers », réunissant sur l'île 130 décideurs du secteur touristique (tours opérateurs, agences de voyages, MICE, compagnies aériennes…). Pendant cinq jours, conférences, ateliers et expériences immersives ont permis aux professionnels de découvrir La Réunion sous toutes ses facettes, renforçant ainsi sa notoriété et son image de marque, et visant à davantage la recommander. Cette initiative coconstruite par notre collectivité, l'IRT, la FRT et les cinq offices de tourisme intercommunaux, en associant les socio-professionnels, a été l'occasion de mettre en synergie le nouvel écosystème touristique autour d'une action « phare », tel que préconisé par l'audit conduit par la Région en matière de gouvernance locale du tourisme.

En 2024, l'accent aura été également mis sur la coordination et la professionnalisation des expériences touristiques. Trois nouvelles expériences ont été ainsi développées, et des ateliers ont été organisés pour la professionnalisation des entreprises ; des rencontres avec des Tour-Opérateurs (TO), des agences de voyages réceptives locales et un suivi des prestataires d'expériences ont également été menés. Par ailleurs, 34 professionnels ont été accompagnés pour la labellisation QTIR afin de renforcer la professionnalisation et l'excellence touristique.
Au final, le soutien régional apporté aux actions de l'IRT aura permis à notre destination de maintenir un bon niveau d'activité touristique en 2024, qui reste une année « honorable ».

- Accompagner les entreprises touristiques pour la promotion de leurs activités sur les marchés extérieurs

Si l'IRT accueille régulièrement des entreprises locales sur les différents salons auxquels elle participe afin qu'elles promeuvent leurs activités à ses côtés, le dispositif « Chèque promotion tourisme », a permis parallèlement à 3 entreprises de participer au salon international de la plongée organisé à Paris début 2025. Un montant de 5 606 € a ainsi été voté par la collectivité régionale en faveur de ces dernières.

II – POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Afin de poursuivre ses objectifs en matière de valorisation, de diversification et de montée en gamme de l'offre touristique réunionnaise, mais également en termes de professionnalisation des acteurs touristiques, la Région a apporté son soutien aux opérateurs publics et privés, en mobilisant principalement les fonds du Programme Opérationnel (PO) FEDER 2021-2027.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 : Soutenir la transformation de l'offre, pour un tourisme innovant, durable et de qualité	3 954	53 954	1 035 139	1 114 871
Action 2 : Soutenir l'animation des territoires	998 001	1 772 165	195 500	194 950
Action 3 : Valoriser les atouts et l'attractivité de l'île, par le soutien aux aménagements et équipements touristiques publics, dans une approche territoriale équilibrée	-	-	453 311	1 133 614
Action 4 : Soutenir la coopération dans le domaine du tourisme à l'échelle de la zone sud-ouest de l'Océan Indien, à travers l'action de l'association « Iles Vanille »	120 000	96 000	6 000	10 089
TOTAL	**1 121 955**	**1 922 119**	**1 689 950**	**2 453 524**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 : Soutenir la transformation de l'offre, pour un tourisme innovant, durable et de qualité	Nombre de chambres créées (hôtellerie, gites, chambres d'hôtes)	121	5	- 116	Une rénovation importante d'un hôtel dans l'est a été réalisée en 2024. Compte tenu d'un décalage dans les calendriers de réalisation d'un certain nombre de projets hôteliers l'essentiel de la cible 2024 sera réalisée en 2025.
	Nombre de chambres rénovées (hôtellerie /résidence de tourisme, gites, chambres d'hôtes)	-	24	+ 24	
	Nombre d'emplois prévisionnels créés (hébergement tout confondus)	50	31	- 19	La montée en gamme et l'extension des hébergements touristiques sur 2024 ont permis la création de 31 ETP, à savoir que 29 d'entre eux ont été recrutés dans la micro région Est.
Action 2 : Soutenir l'animation des territoires	Recettes touristiques locales	1 Md €	465 M€	- 535 M€	La consommation touristique locale après avoir été dynamique ces 5 dernières années, accuse un fort ralentissement, du fait de séjours effectués de plus en plus à l'extérieur de l'île (ex : 140 000 Réunionnais se sont rendus à Maurice en vacances).
Action 3 : Valoriser les atouts et l'attractivité de l'île, par le soutien aux aménagements et équipements touristiques publics, dans une approche territoriale équilibrée	Surface de sites touristiques aménagés	7 Ha	247,54 Ha	+ 240,54 Ha	Réalisation d'aménagement de sites de grande ampleur (zones de loisirs péri-urbaines).

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Soutenir la mutation de l'offre, pour un tourisme innovant, durable et de qualité

- Accompagner les entreprises dans le secteur de l'hébergement, de la restauration et des loisirs touristiques

Dans le secteur de l'hébergement touristique, notre collectivité a apporté son soutien à la rénovation et à la montée en gamme de l'hôtel Diana Dea Lodge à Sainte-Anne, visant à développer le confort de l'établissement et à améliorer les conditions d'accueil des clients, en vue d'obtenir la certification écologique « Label Clef Verte » et le label « Relais et Châteaux ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le programme d'investissements soutenu a ainsi permis :

- La reconstruction et l'agrandissement du bâtiment principal (espaces d'accueil et de restauration, suite aux dommages causé par un incendie) ;
- L'accroissement du confort des chambres existantes (24) ;
- La création d'une suite supplémentaire de haut niveau.

Ce soutien illustre ainsi les objectifs poursuivis par la collectivité en termes de rééquilibrage et d'harmonisation de l'offre hôtelière, notamment en qualité, en faveur de l'Est de notre île.

En matière de petits hébergements touristiques, notamment en milieu rural, l'aide régionale aura permis la création de 4 chambres d'hôtes à la Plaine des Cafres, « Héritage Ecolodge », tournées vers le bien-être et le ressourcement (« Cocooning »), participant ainsi à l'étoffement de la capacité d'accueil et au développement de nouveaux concepts répondant aux tendances du moment.

Enfin, s'agissant des loisirs touristiques, la Région a apporté son soutien à la création de trois entreprises tournées vers des activités aquatiques et maritimes (sortie en mer…), les « sports à sensation » (parc acrobatique), et à l'extension d'une activité à caractère culturel et patrimonial (autour du thème du rhum).

- <u>Appui aux filières prioritaires</u>

Après avoir été fortement impactée par la crise COVID et une reprise « timide », **l'année 2024 marque un « bond » pour l'activité croisière**, soutenue par la Région à travers le programme d'actions de la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT), chargée de l'accueil des croisiéristes au Port Est.

42 930 passagers ont foulé le sol réunionnais en 2024, contre 22 020 en 2023, soit une **progression de 95% environ**, contre 6 391 en 2022 (année post-covid). 16 compagnies maritimes ont desservi l'île au cours de 37 jours d'escales, dont 4 nuitées à quai. Il est à noter à la fois le retour d'une majorité de navires de grande capacité (+ 2 000 passagers) et le maintien de bateaux de petite capacité (< 500 passagers), pour les croisières dites « d'exploration ».

Parce que **l'agritourisme est une composante de notre stratégie de développement touristique** et dans le prolongement des **Assises de l'Agritourisme** organisées fin 2023**,** il s'est agi en 2024 d'écrire lors d'un **comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs, une feuille de route partagée.**

Le rapport du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE), « L'agritourisme à La Réunion : Etat des lieux et enjeux d'une filière en devenir » a ainsi servi de référence afin de la déterminer. Des chefs de file ont été identifiés pour 6 actions prioritaires à mener :

- Renforcer l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets de diversification touristique et mettre en place une boîte à outils ;
- Accompagner la démarche qualité pour une montée en gamme de l'offre ;
- Renforcer le programme de formation en tourisme ;
- Connecter l'innovation et l'agritourisme ;
- Cartographier l'offre agritouristique ;
- Valoriser des circuits de découverte de l'île intégrant des produits issus de l'agritourisme.

- <u>Soutenir et stimuler l'innovation touristique</u>

Si l'innovation est déjà bien structurée sur notre territoire, le tourisme ne faisait pas partie des segments concernés. Depuis 2019, la FRT et l'IRT ont commencé à travailler sur la question de l'innovation touristique ayant débouché sur la création en 2023 d'un Lab Tourisme à La Réunion, comme il en existe une dizaine sur territoire national. 1ère initiative de la sorte pour l'Outre-Mer, ce laboratoire d'innovation pour le tourisme a pour ambition de répondre aux problématiques insulaires en milieu tropical. 2024 a ainsi permis d'affiner la proposition de valeurs de cet outil qui intervient en complémentarité des acteurs déjà présents. Ses premières actions se sont traduites par l'identification du parcours du porteur de projet en innovation touristique, et à la conception d'un accompagnement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Ainsi, l'organisation du **1er Innovathon Tourisme en février 2024** au M[illegible] permis de mesurer l'appétence et la maturité des acteurs de notre territoire pour des projets innovants dans le secteur du tourisme ; 6 équipes finalistes ont été accompagnées pendant 6 mois afin d'accélérer leur projet.

- Renforcer la digitalisation du tourisme pour accroître les retombées économiques

En 2024, l'IRT a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'acquisition d'un Système d'Information Touristique, qui a permis l'acquisition de la solution Tourinsoft.

La démarche de mise en œuvre auprès des Offices de Tourismes intercommunaux pour les interconnexions, et la prise en main a pu être initiée.

Pour le volet commercialisation et la centrale de réservation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui accompagne le l'IRT a permis de formuler les besoins des différents acteurs touristiques concernés dans le registre de la commercialisation, en s'appuyant sur les recommandations stratégiques du Système d'Information Touristique de La Réunion (PSSIT). Il s'agit d'un point de départ objectif d'évaluation des opportunités, et des contraintes des différents schémas technologiques et organisationnels envisageables en matière de vente en ligne pour l'industrie touristique réunionnaise.

Action 2 - Soutenir l'animation des territoires

- Accompagnement des offices du tourisme

Maillon essentiel de l'écosystème touristique institutionnel local, les offices de tourisme auront bénéficié en 2024 du maintien du soutien régional pour la mise en œuvre de leur programme d'actions et d'investissements. L'aide apportée leur aura permis d'accroitre la qualité de l'offre émanant des différents territoires, de professionnaliser les prestataires pour une meilleure valorisation de leurs atouts et de plus grandes retombées économiques, et de maintenir un niveau d'informations et d'accueil performant.

Ainsi, dans ce domaine, les **Bureaux d'Information Touristique (BIT) ont accueilli près de 300 000 visiteurs,** soit + 9 % de croissance par rapport à 2023 (environ 268 000 visiteurs), affirmant ainsi leur rôle majeur en la matière. A ce titre, l'OTI Est a procédé à la transformation de son BIT de Salazie en « Office de tourisme et du patrimoine » afin d'accroitre son attractivité.

L'accompagnement des prestataires touristiques aura permis, d'une part, de les engager dans une meilleure promotion de leur territoire (« charte Ambassadeurs de l'Est » par l'OTI Est, éductours sur le territoire pour le personnel de l'OTI Ouest…), d'autre part, leur mise en réseau autour de produits locaux identitaires et de filières stratégiques (opération « Grand Repas » par l'OTI Nord, « Festival des Sens » et mise en avant de l'agritourisme par l'OTI Ouest …), et enfin, une plus grande professionnalisation pour la conception et diffusion des offres (ateliers organisés par l'OTI Destination Sud Réunion autour de la digitalisation, la commercialisation …).

En outre, des actions ont été conduites afin d'augmenter la consommation touristique sur les territoires et les retombées en termes de recettes (opération « Rendez-Vous Vacances » sur les grands sites touristiques conduite par Destination Sud Réunion (DSR), « festival de la randonnée » organisé par l'OTI Ouest et campagne de communication « Dékalée » pour désaisonnaliser l'activité…).

Par ailleurs, le positionnement sur le tourisme durable s'affirme sur certains territoires : partenariat entre l'OTI Nord, l'ADEME, le Parc national et la Chambre de Commerce pour la gestion du dispositif « Fonds Tourisme Durable », et l'obtention de la certification AFNOR « NF Environnement sites de visites », le développement d'actions autour du « tourisme régénératif » par l'OTI Ouest (compensation du bilan carbone).

Enfin, 2024 a été l'occasion pour les OTI, dans le cadre du nouvel écosystème touristique déployé par notre collectivité, de co-construire et co-animer avec l'IRT, la FRT et la Région, le « Forum des Pionniers » qui s'est tenu dans l'île en juin 2024 *(cf. paragraphe IRT)*, « action phare » pour l'ensemble de la destination.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- Renforcement du dynamisme du marché local pour une plus grande contribution à l'économie touristique, par le soutien aux actions de la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT)

A l'instar de l'IRT, 2024 aura été une année de transition pour la FRT dont les missions seront intégrées en 2025 au nouveau comité unique du tourisme (EPIC).

En matière **d'accueil aux portes d'entrée de notre destination**, se sont **37 251 personnes** qui ont été accueillies aux aéroports Roland Garros et de Pierrefonds (38 729 en 2023), et **42 930 croisiéristes** en Gare Maritime au Port Est. Le renforcement de la qualité de l'accueil à l'aéroport Roland Garros a été notable avec la création d'un espace dédié (salon, comptoir …) dans la nouvelle « aérogare arrivée » livrée en 2024. S'agissant de l'accueil croisière, le dispositif d'accueil usuel qui a fait ses preuves depuis un certain nombre d'années a été déployé : mise en place de navettes (vers Saint Denis, Le Port, plages de Saint-Gilles, …), accueils délocalisés, équipe dédiée (17 personnes) pratiquant 10 langues étrangères, village artisanal, liens avec les taxis …

S'agissant des actions de communication envers les résidents et la clientèle en séjour, la FRT a poursuivi ses campagnes « on line » et « off line » destinées à déclencher l'envie de découvrir les territoires et de vivre des expériences, et de promouvoir les filières locales et leurs acteurs : 302 spots « dan Ker La Réunion » diffusés sur les plateformes digitales, les chaines de télé locales et cinémas (1 527 000 personnes touchées par le média TV), animation quotidienne des réseaux sociaux en lien avec les Offices de Tourisme (2 261 131 vues des vidéos influenceurs), diffusion du magazine « Explore » (30 000 exemplaires).

Il est à noter toutefois une baisse importante des recettes émanant du marché local (465 M€ contre 1,100 Md€ en 2023, soit une diminution de près de 60%), du fait de modifications de comportement, tendance observée depuis l'année dernière (accroissement des départs en vacances vers d'autres destinations : Maurice, Asie du Sud Est,…).

La professionnalisation du réseau des offices de tourisme a été principalement tournée vers la satisfaction client, l'optimisation de son expérience et de son parcours : développement dans les BIT de l'outil Guest Views destiné à mesurer la satisfaction des visiteurs, élaboration d'un plan d'actions avec les OTI pour faire des territoires/lieux d'information des « tremplins économiques » pour ancrer la dépense touristique ou encore augmenter la visibilité de l'offre.

L'accompagnement du réseau des OTI a été en outre poursuivi en matière de démarche qualité (passage à la nouvelle marque Destination d'Excellence) et de labellisation (Tourisme et Handicaps) ; il a également porté sur la montée en compétences de leurs salariés, y compris ceux de la FRT (formations en accueil, réglementation touristique, management, commercialisation…).

S'agissant des filières, la FRT a été partie prenante dans le déploiement du plan d'actions en faveur de l'agritourisme (accompagnement des groupes de travail et animation du COPIL) et dans le secteur de l'innovation touristique : co-organisation du 1er Innovathon Tourisme avec la Région et l'IRT, et candidature du Lab Tourisme retenue dans le cadre de l'AMI lancé par Atout France, « innovation touristique et terrains d'expérimentation ».

L'objectif est de suivre deux expérimentations portées par deux start-ups locales ayant participé à l'Innovathon, en matière de solutions innovantes à des besoins spécifiques en termes de développement touristique.

Enfin, la FRT s'est grandement impliquée dans l'organisation et l'animation du « Forum des Pionniers » aux cotés de la Région, de l'IRT et des OTI *(cf. paragraphe consacré à l'IRT)*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 3 - Valoriser les atouts et l'attractivité de l'île, par le [illegible] et équipements touristiques publics, dans une approche territoriale équilibrée

Afin de développer au sein des différents territoires de l'ile, l'offre de sites propices aux activités de loisirs de proximité, d'espaces de « ressourcement » ou dédiés à la découverte de « grands sites » naturels, la Région a soutenu 4 opérations d'aménagement réalisées par les maitres d'ouvrage publics.

Deux d'entre elles portent sur des sites de pratique de loisirs péri-urbains, dont le pique-nique traditionnel (Le Brulé, Le Colorado et l'Ilet Quinquina à Saint-Denis) ; une concerne l'aménagement du belvédère de Bois court à la Plaine des Cafres permettant la découverte du « grand paysage » formé par les remparts de Cilaos et de Grand-Bassin, et de l'îlet du même nom, répondant ainsi aux objectifs du SDATR de valorisation des points de vue emblématiques de l'île.

Enfin, le soutien apporté à l'extension du bassin de baignade de Grand-Anse portée par la commune de Petite-Ile, traduit les démarches engagées par la Région les années précédentes, sur la nécessité de développer des zones de baignade sécurisées tout autour de l'ile.

Action 4 - Soutenir la coopération dans le domaine du tourisme à l'échelle de la zone sud-ouest de l'Océan Indien, à travers l'action de l'association « Iles Vanille »

En 2024, notre collectivité a maintenu son soutien au programme d'actions de l'association Iles Vanille, pour la mise en œuvre de son programme de coopération touristique entre les iles du Sud-Est de l'océan Indien. Pour mémoire, ce dernier est principalement financé par le dispositif de coopération FEDER INTERREG relevant du secteur de la coopération de la collectivité, les subventions accordées au titre du tourisme intervenant sur les actions non éligibles à ce programme.

Compte-tenu de l'accord tardif des financements, l'association Iles Vanille n'a pu conduire l'ensemble des opérations prévues à son programme d'actions 2024. Ces dernières ont principalement été réalisées dans les domaines ci-après :

- Le maintien et le développement de la visibilité et de la notoriété de la marque « Iles Vanille », par des actions via le digital et le renforcement de la veille médiatique et « réputation » ;

Sur ce point, elle a eu recours à de nouvelles plateformes de « veille média » permettant de mesurer la valeur des marques jusqu'à la gestion de crise, et à l'outil « Meltwater », plateforme de veille des médias sociaux analysant la notoriété, l'image et l'impact des campagnes de communication, afin de cerner des opportunités et d'engager de nouvelles actions marketing.

Les actions via le digital ont porté en particulier sur le tourisme durable, et notamment sur la « croisière durable comme vecteur d'un tourisme respectueux » : mise en avant sur le site internet de l'association par une stratégie éditoriale (50 000 sessions enregistrées), contenus publiés sur les réseaux sociaux (121 post).

- Le secteur de la croisière : les actions conduites ont permis d'accompagner la forte reprise de cette activité, les compagnies desservant déjà la zone Océan Indien ayant confirmé leur intérêt pour les iles Vanille pour les années à venir, et le démarchage de nouveaux opérateurs ayant permis d'atteindre de nouveaux marchés : retour de la compagnie MSC, de SILVERSEA caractérisé par des cibles de clientèles à forte contribution, arrivée de Royal Caribbean International.

- La participation des « Iles vanille » au salon international du tourisme ITM et au CEO SUMMIT à Madagascar, aura permis de renforcer des partenariats entre La Réunion et la grande ile, notamment autour d'un programme de coopération touristique commun pour la croisière et le tourisme durable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

« PREMIER INNOVATHON TOURISME DE LA RÉUNION »

Du 21 au 23 février 2024, le Moca accueillait le 1er Innovathon Tourisme de La Réunion.
Organisé par le Lab Tourisme de la FRT, en collaboration avec la Région, l'IRT, Open Tourisme Lab et Nomad by Design, il s'est agi de recueillir des propositions innovantes à partir de 2 thématiques pour 5 défis proposés aux porteurs de projets :

- La Gestion des flux et mobilités touristiques
  - Défi 1 : Découvrir La Réunion sans voiture ;
  - Défi 2 : L'observation responsable au service de l'expérience touristique.

- L'identité réunionnaise dans l'expérience client
  - Défi 3 : Retrouver l'identité réunionnaise dans les lieux touristiques d'hébergement et de restauration ;
  - Défi 4 : Révéler l'identité des territoires réunionnais à travers les arts culinaires ;
  - Défi 5 : Vivre l'expérience d'un pique-nique réunionnais.

Cet événement a permis de recueillir 37 propositions parmi lesquelles 6 projets finalistes :
- Authentic stay agency : interface mettant en relation prestataires locaux et propriétaires ayant un projet d'hébergement touristique afin que le projet soit durable, révélateur de l'identité locale…
- ARTIS : la création d'un tiers lieu/laboratoire dédié à la transmission et à l'innovation dans le domaine de l'artisanat, tourné vers le tourisme (mobilier pour les structures d'hébergement et de restauration, petits objets, souvenirs…)
- Pik Nik Ker : plateforme mettant en relation les amoureux du pique-nique, les touristes et toute une palette de services : les traiteurs, les artistes… pour un pique-nique durable, instructif et ludique.
- Karay : interface entre amateurs de cuisine réunionnaise et les touristes locaux ou extérieurs désireux de vivre une expérience culinaire authentique
- Easy Rando : le « Waze » des sentiers de randonnée, permettant d'informer en temps réel les utilisateurs (randonneurs et gestionnaires de sites), de covoiturer…
- Make ali : réunir autour des artisans locaux le temps d'un atelier, résidents et touristes, pour des ateliers de fabrication d'objet, de cuisine…

Ces 6 projets ont bénéficié d'un accompagnement du Lab Tourisme et de ses partenaires pour accélérer leur développement en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

UNE AGRICULTURE FORTE ET DURABLE POUR TENDRE VERS LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Dans le cadre des objectifs de la mandature en matière de souveraineté alimentaire de notre île et dans la perspective de l'intégration de la compétence agricole au 1er janvier 2028, la Région Réunion poursuit la mobilisation de ses multiples compétences actuelles en faveur du développement agricole et agroalimentaire.

Ainsi, en 2024, la Région a contribué notamment à la coordination des stratégies et politiques publiques territoriales et sectorielles et a agi en qualité de financeur du tissu productif agroalimentaire.

L'actualité agricole en 2024 a été marquée par la conjonction de deux phénomènes climatiques - le cyclone Bélal en janvier ainsi que la période de sécheresse à partir de février - qui ont tous deux impactés l'ensemble des filières. Les pertes liées au cyclone ont été indemnisées à 30 % par le fonds de secours de l'Etat, alors que celles liées à la sécheresse seront traitées en 2025.

Même si les productions ont pu se poursuivre, la canne, elle, a atteint le plus faible niveau de récolte de son histoire avec 1,14 Millions de Tonnes ce qui a conforté la demande de la Région de l'organisation des Etats généraux de la canne, et de sa validation par les acteurs pour une réalisation en 2025.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 1

- Budget réalisé : 962 530 €
Fonctionnement : 55 373 € (soit 69 %)
Investissement : 907 157 € (soit 34 %)

Les principaux objectifs :

- Contribuer à la souveraineté alimentaire de La Réunion ;
- Préparer l'intégration de la compétence agricole au 1er janvier 2028.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Préparation des éléments de l'intégration de la compétence agricole ;
- Poursuivre les efforts en approvisionnement local au sein de la restauration des lycées.

Résultat 2024 :

- Définition de la démarche et des phasages relatifs aux travaux préparatoires à l'intégration de la compétence agricole ;
- Maintien de la couverture des denrées locales au sein des lycées.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**10 746**	**10 746**	**55 373**	**55 373**	**415,3 %**	**415,3 %**
Investissement	**1 355 149**	**62 405**	**474 565**	**907 157**	**- 65,0 %**	**1 353,7 %**
TOTAL	**1 365 895**	**73 151**	**529 938**	**962 530**	**- 61,2 %**	**1 215,8 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Piloter et accompagner le secteur agricole	55 373	55 373	-	180 000
II - L'amélioration de la compétitivité	-	-	474 565	727 157
TOTAL	**55 373**	**55 373**	**474 565**	**907 157**

I – PILOTER ET ACCOMPAGNER LE SECTEUR AGRICOLE

La Région a participé aux différents niveaux de gouvernance avec l'Etat, le Département, les collectivités et les acteurs des filières.

En ce sens, la collectivité a été associée aux différentes instances réglementaires et financières ainsi qu'aux programmes partenariaux au cœur des territoires.
Elle a contribué également à la reconnaissance des spécificités de notre production agricole en milieu tropical et insulaire auprès des différents niveaux : national, régional et européen.

L'articulation de ses compétences transversales permet de donner une vision globale des leviers au service des acteurs du territoire et des filières :

- La défense de la zone agricole au sein des documents d'urbanisme ;
- La participation aux chartes agricoles et à la valorisation de la ruralité ;
- La justification du volet différentiation de taxation de l'Octroi de mer favorable à la production locale ;
- L'argumentation relative à la spécificité de l'agriculture des RUP ;
- La ressource agricole au niveau du cercle régional.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi de l'ensemble des filières animales et végétales, un accent particulier a été mis sur le suivi de la filière canne, la production de lapins, les productions de terroirs, et le bio.

En termes de valorisation, la collectivité a renforcé sa participation au Salon International de l'Agriculture (SIA), a soutenu localement la Foire de Bras-Panon et en animant un stand, et a participé à l'Université rurale de l'Océan indien à Saint-Joseph.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Structurer la gouvernance et le pilotage du secteur agricole				
Action 1 – Coordination institutionnelle	-	-	-	180 000
Action 2 – Participation aux programmes partenariaux	-	-	-	-
Action 3 – Préparation de l'intégration de la compétence agricole	-	-	-	-
Accompagner le secteur agricole				
Action 1– Promotion de la production locale	55 373	55 373	-	-
Action 2 – Suive des démarches de certification/labellisation et ou des projets de filières	-	-	-	-
TOTAL	**55 373**	**55 373**	-	**180 000**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Structurer la gouvernance et le pilotage du secteur agricole					
Action 1 – Coordination institutionnelle	-	-	-	-	-
Action 2 – Participation aux programmes partenariaux	-	-	-	-	-
Action 3 – Préparation de l'intégration de la compétence agricole	Taux d'avancement	30 %	10 %	- 20 %	Différents éléments préparatoires réalisés et sollicitation d'une consultation juridique. En 2025 : lancement de l'étude de préparation et des groupes de travail.
Accompagner le secteur agricole					
Action 1 – Promotion de la production locale	-	-	-	-	-
Action 2 – Suive des démarches de certification/labellisation et ou des projets de filières	Nombre d'exploitations certifiées	-	549 certifications en agriculture BIO	-	Dynamique locale du bio. 2025 : En Poursuite du suivi des démarches des filières.

B – Commentaires & Analyse

S'agissant de la préparation de l'intégration de la compétence agricole, plusieurs éléments ont été précisés au fil de l'avancement des travaux préparatoires : description des moyens actuels du Département identification des compétences sous-jacentes, identification des compétences spécifiques non transférables, note de présentation interne de la démarche et du phasage, 1ère rédaction du cahier des charges, repérage de l'organisation ad hoc au sein des différentes régions de France, sollicitation d'une 1ère consultation juridique.

2025 aura pour objectif le lancement de l'étude de cette intégration qui s'étalera jusqu'à fin 2027 (phase 1 : le diagnostic) ainsi que la mobilisation des groupes de travail.

Sur les démarches de certification, le suivi des filières a permis de confirmer la dynamique réunionnaise en faveur du bio malgré une récession au niveau national, et des attentes fortes en matière d'adaptation réglementaire en faveur des spécificités insulaires et tropicales.

Dans le même sens, l'étude bio de la filière végétale commanditée par l'interprofession Fruits et Légumes, l'ARIFEL, permet de conforter les objectifs et potentialités de notre production bio locale.

II – AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

Grâce à sa contrepartie nationale à la fiche action 73.031 du FEADER, la Région a versé un montant de 360,1 K€ aux Industries AgroAlimentaires (IAA) de l'île.

En parallèle, et dans le cadre du contrat de filière agroalimentaire de la Nouvelle Economie, des groupes de travail composés des entreprises de ce secteur se sont réunis.
En matière de diversification des exploitations, la collectivité a participé aux séances d'autorisation réglementaire ainsi qu'aux initiatives des acteurs en faveur de l'implantation d'unités agrotouristiques en milieu agricole.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route proposée par le Conseil de l'Education et de l'Environnement (CCEE), l'animation d'un groupe de travail a permis un 1er recensement de 167 structures agritouristiques dans l'île.

Enfin, malgré l'impact des catastrophes naturelles en 2024, la collectivité a su maintenir ses efforts d'approvisionnement en produits locaux au sein de la restauration des lycées.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Renforcer le partenariat avec les producteurs et les filières des industries agroalimentaires (IAA)		
Action 1 – Soutien à l'investissement productif des industries agroalimentaires **- CPN FEADER** **- CPN FEDER**	 474 565 -	 360 069 367 088
Action 2 – Suivi du contrat de filière agroalimentaire	-	-
Action 3 – Soutien à la diversification agritouristique des exploitations	-	-
Améliorer la couverture des besoins alimentaires en produits locaux		
Action 1 – Amélioration de l'approvisionnement en produits locaux au sein de la restauration des lycées	-	-
Action 2 – Suivi des projets favorisant les leviers de production locale et de diversification des débouchés	-	-
TOTAL	**474 565**	**727 157**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Renforcer le partenariat avec les producteurs et les filières des industries agroalimentaires (IAA)					
Action 1 – Soutien à l'investissement productif des industries agroalimentaires	Montant de la contrepartie nationale à la fiche action 73.031 du FEADER	2 M€	0,48 M€	- 1,52 M€	Montant engagé (compte tenu des dossiers validés).
Action 3 – Soutien à la diversification agritouristique des exploitations	Nombre de structures agritouristiques dans l'île	140 structures	167 structures	+ 27	Recueil des données et cartographie du nombre de structures par commune en 2025 : poursuite des travaux de recensement.
Améliorer la couverture des besoins alimentaires en produits locaux					
Action 1 – Amélioration de l'approvisionnement en produits locaux au sein de la restauration des lycées	Taux de couverture en volume	55 %	54 %	Stabilité	Maintien de l'approvisionnement local malgré les conditions climatiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Suite à la validation des dossiers d'investissement des industries agroalimentaires (IAA) relevant de la fiche action 73.031 du FEADER par l'Autorité de Gestion, la Région a procédé au paiement de sa contrepartie nationale à hauteur de 360,1 K€.

En matière de soutien à la diversification agritouristique des exploitations, un recensement de structures par commune a pu être réalisé. Cependant, en 2025, un travail beaucoup plus fin sera poursuivi sur l'offre de ces structures avec une déclinaison cartographique. Un partenariat étaient sera réalisé avec la Chambre d'agriculture et les gestionnaires des données agricoles.

S'agissant des denrées locales dans la restauration des lycées, en 2025, les actions pour maintenir voire améliorer les taux de couverture seront poursuivies telles que l'ingénierie interne au sein du CODARUN (groupement de commandes de denrées alimentaires de La Réunion) et de la Direction de l'éducation ainsi que la mobilisation des ressources locales disponibles malgré les aléas climatiques. L'impact de l'augmentation du nombre de repas tarifé à 1 € pourra dès l'an prochain bénéficier davantage aux denrées locales.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE A PARIS

En 2024, la Région a contribué à la valorisation des filières de productions locales agricoles et agroalimentaires au sein du Village Réunion lors du Salon International de l'Agriculture à Paris.

Le partenariat avec le Département a permis d'accueillir 38 exposants pour cet évènement.

La collectivité a ainsi mobilisé son dispositif de soutien à l'export en finançant 28 entreprises.

Cette édition a été également l'occasion d'organiser pour la 1ère fois l'opération « La Réunion à la carte » afin de mettre en avant les savoir-faire locaux agricoles et alimentaires.

Enfin, la délégation des producteurs réunionnais a reçu 32 distinctions notamment dans les domaines des boissons alcoolisées et spiritueux, des confitures et du miel.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SOUTENIR L'INDUSTRIE DE L'IMAGE, DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Dans la continuité des Etats Généraux des Industries de l'Image qui s'étaient tenus le 24 octobre 2022 et des rencontres avec les acteurs de la filière au mois d'août 2023, la démarche de co-construction d'un contrat de filière des Industries de l'Image a débuté le 14 novembre 2024.

Ces différentes concertations ont permis, non seulement de faire évoluer les dispositifs d'aides pour accompagner au mieux les talents, mais également de concerter les acteurs professionnels sur le projet de création de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo (MCJV), donc la mise en œuvre est prévue au cours de l'année 2025.

Le contrat de filière des Industries de l'Image, le projet de création d'un pôle territorial des industries de l'image et de la musique ainsi que la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo constituent des atouts pour renforcer l'action régionale et accompagner une nouvelle étape de développement et de structuration de la filière locale.

L'année 2024 a aussi été marquée par l'application des nouveaux dispositifs d'aide du fonds de soutien à l'audiovisuel et au cinéma et de celui pour la création de jeux vidéo.

En phase avec ces orientations, en 2024, la politique régionale relative aux industries de l'image a été structurée selon les trois axes stratégiques suivants :

- Accompagner l'acquisition et le développement de compétences ;
- Soutenir la création audiovisuelle, cinématographique et de jeux vidéo ;
- Accroître la visibilité des films et jeux vidéo.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 8

- Budget réalisé : 6 052 902 €
Fonctionnement : 839 521 € (soit 68 %)
Investissement : 5 213 381 € (soit 88 %)

Les principaux objectifs :

- Permettre aux talents locaux d'avoir les compétences nécessaires à leur rayonnement ;
- Faire de La Réunion un hub des industries de l'image dans la zone Indo Pacifique ;
- Valoriser la création péi à travers le monde et à sa juste valeur.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Soutenir les projets de films et de création de jeux vidéo ;
- Poursuivre la structuration et le développement de la filière ;
- Favoriser l'émergence des talents locaux et les valoriser.

Résultat 2024 :

- Signature de la convention Région-CNC-Etat 2024 ;
- Renouvellement de la Commission du Film de La Réunion (CFR) et de la Commission des Jeux Vidéo (CJV) ;
- Préfiguration de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo ;
- Lancement de la démarche de co-construction du contrat de filière des industries de l'image.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**909 872**	**701 527**	**1 090 448**	**839 521**	**19,8 %**	**19,7 %**
Investissement	**5 105 586**	**4 458 508**	**5 573 864**	**5 213 381**	**9,2 %**	**16,9 %**
TOTAL	**6 015 458**	**5 160 035**	**6 664 312**	**6 052 902**	**10,8 %**	**17,3 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I - Accompagner l'acquisition et le développement des compétences	416 092	372 886	700 000	-
II - Soutenir la création audiovisuelle, cinématographique et de jeux vidéo	3 190	1 690	4 553 414	4 916 716
III - Accroître la visibilité des films et des jeux vidéo produits localement	671 166	464 945	320 450	296 665
TOTAL	**1 090 448**	**839 521**	**5 573 864**	**5 213 381**

I – ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

En 2024, à travers le financement de l'Agence Film Réunion, la Région a continué à structurer la filière locale et a poursuivi ses efforts en matière de professionnalisation des acteurs du secteur.

L'Agence Film Réunion (AFR) a poursuivi ses actions en faveur des professionnels réunionnais. L'association a accompagné de nombreux auteurs, que ce soit dans le cadre de l'écriture de leur projet de long métrage de fiction ou de documentaires.

Par ailleurs, en partenariat avec la Cité Européenne des Scénaristes, l'AFR a permis l'intégration du compagnonnage à La Réunion. L'objectif étant la professionnalisation des scénaristes, l'agence a initié en 2024 la première étape de cette installation par le déploiement de la formation « Devenir formateurs en écriture audiovisuelle et cinématographique », proposée par le partenaire.

En complément de ces initiatives et au vu du développement des tournages de séries dans le département, l'agence a organisé la première édition d'une résidence d'écriture de séries, dont l'objectif était d'accompagner les auteur(e)s souhaitant écrire ou faire évoluer leur projet.

L'AFR a également mis en place l'atelier « Production, distribution, contrats et droits d'auteurs », qui a permis à une dizaine d'auteurs/réalisateurs et de producteurs locaux de bénéficier de conseils d'intervenants, dont l'expérience et les compétences sont reconnues au niveau national.

D'autres ateliers, tels que ceux d'« acting », à destination des comédiens locaux et « Brainstorming », qui prévoient des séances de travail collectives de réécriture de courts métrages, ont été proposés en 2024. En outre, l'agence a mis en place un atelier d'initiation au cinéma d'animation et aux jeux vidéo afin de permettre aux techniciens de se professionnaliser dans les domaines précités.

Au total, 78 professionnels ont été bénéficiaires de ces accompagnements.

Par ailleurs, elle a continué à projeter et à promouvoir les films réalisés à La Réunion, et notamment ceux soutenus dans le cadre de l'aide régionale dans un objectif de valorisation du territoire et des talents locaux. En 2024, l'AFR a organisé la projection de 17 films, pour un total de près de 1 407 spectateurs.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, l'agence a été présente sur 6 festivals nationaux et internationaux [illegible] au cinéma d'animation, aux documentaires et aux fictions télévisuelles, web et digitales (Clermont-Ferrand, Cannes, Canneseries, Série Mania, Annecy, Sunnyside et Durban), 21 professionnels ont participé à ces festivals ce qui a permis, non seulement d'échanger entre professionnels, mais également de faire connaître et de promouvoir la filière à l'extérieur de l'île.

Par ailleurs, l'évènement « Studio Réunion » organisé en partenariat avec La Réunion Développement, le Comité Régional du Tourisme et la collectivité régionale, a été l'occasion de présenter des projections de films réunionnais et d'organiser des ateliers et des conférences dans plusieurs régions de l'île. Dans ce cadre, 12 invités internationaux ont pu découvrir la Réunion en tant que terre de talents et de création.

Ayant pour objectif de faire évoluer l'AFR au niveau statutaire, la collectivité régionale a approuvé, lors de l'Assemblée Plénière en date du 28 mars 2024, le principe de création d'un établissement public administratif dénommé « Maison du cinéma et des jeux vidéo de La Réunion », régie à personnalité juridique et autonomie financière ayant pour objet la gestion d'une mission de service public dans les domaines de l'audiovisuel, du cinéma et de la création de jeux vidéo sur le territoire régional, ainsi que les autres missions que la Région décidera de lui confier dans le domaine de l'audiovisuel.

Enfin, notre collectivité a poursuivi son accompagnement aux stages Kourmétraz mis en œuvre par l'association Cinékour, qui sont des stages pratiques complets de 2 semaines, répartis sur 6 ateliers d'initiation aux métiers du Cinéma, dont 1 kourmétraz en collaboration avec Femmes et Cinéma, France Télévisions et l'école de la Fémis, dans une volonté d'insertion et d'ouverture aux métiers du cinéma. Ainsi, 18 intervenants professionnels ont ainsi accompagné 126 bénéficiaires durant 200 heures, 14 courts métrages ont été réalisés à l'issue de ces stages.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Animation et structuration de filière	416 092	364 770	-	-
Action 2 – Préfiguration de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo	-	8 116	700 000	-
TOTAL	**416 092**	**372 886**	**700 000**	**-**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Coaching (résidence d'écriture, parrainage, ateliers, master class)	Nombre de professionnels bénéficiant d'une formation	50	41		Coaching (résidence d'écriture, parrainage, ateliers, master class).
Organisation de modules de formation dans les domaines de l'écriture, de la réalisation et de la production	Nombre de professionnels bénéficiant d'une formation	24	31	+7	Organisation de modules de formation dans les domaines de l'écriture, de la réalisation et de la production.
Développer les échanges entre le secteur de l'audiovisuel et du cinéma et celui de la création de jeux vidéo (réalité virtuelle et contenus interactif, méta verse, cinématiques, Transmédia)	Organisation d'ateliers avec les professionnels de la filière	3	2	-1	Réunion « Accompagnement de la filière » Comité de lancement du contrat de filière des Industries de l'Image
Stages professionnalisants	Nombre de jeunes bénéficiant d'un stage en entreprise	92	122	+30	Dont 101 bénéficiaires du dispositif Kourmétraz et 21 dans le cadre de la série OPJ 974.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

L'année 2024 a permis de poursuivre les actions préparatoires pour la création de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo.

Le comité de lancement du contrat de filière des industries de l'image s'est tenu en novembre 2024. Cette large concertation avec les acteurs sera organisée sous forme d'ateliers et de groupes de travail de février à juillet 2025.

La concrétisation de ces projets en 2025 permettra de franchir une nouvelle étape de développement et de structuration dans le domaine de l'audiovisuel, du cinéma et de la création de jeux vidéo. Le principal enjeu est de pouvoir fédérer les différents acteurs de ces secteurs autour d'une feuille de route commune pour les années à venir. Un axe compétence est spécifiquement prévu au sein du contrat de filière.

II – SOUTENIR LA CRÉATION AUDIOVISUELLE CINÉMATOGRAPHIQUE ET DE JEUX VIDEO

- Audiovisuel et cinéma

En 2024, la collectivité a accompagné 41 auteurs, 40 entreprises de production et 87 projets dans le cadre de son fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et aux nouveaux médias mis en place en partenariat avec le CNC. En outre, le régime d'aide utilisé comme base juridique pour les aides régionales votées dans le cadre du fonds de soutien à l'audiovisuel et au cinéma a été prolongé par la Commission Européenne jusqu'au 31 décembre 2026.

- Jeux vidéo

Dans le cadre du fonds de soutien à la création de jeux vidéo, trois Commissions des Jeux Vidéo (CJV) se sont tenues et 21 projets ont été accompagnés, dont 13 conceptions et 8 prototypes.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Maintien des fonds de soutien audiovisuel et jeux vidéo (avec une dématérialisation des demandes d'aides audiovisuelles et cinématographiques)	3 190	1 690	4 553 414	4 916 716
TOTAL	**3 190**	**1 690**	**4 553 414**	**4 916 716**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Maintien des fonds de soutien audiovisuel et jeux vidéo (avec une dématérialisation des demandes d'aides audiovisuelles et cinématographiques)	Nombre d'entreprises audiovisuelles et cinématographiques soutenues	25	40	+15	Nombre d'entreprises soutenues supérieur à la valeur cible 2024
	Nombre de projets de jeux vidéo soutenus	10	21	+11	Nombre de projets de jeux vidéo soutenus supérieur à la valeur cible 2024

B – Commentaires & Analyse

En 2024, la dynamique du territoire dans le cadre de production de films, séries et jeux vidéo s'est confirmée une nouvelle fois.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

La dématérialisation des demandes d'aides, la concertation avec la filière dans une démarche d'amélioration continue et la refonte des dispositifs, permettent d'accompagner au mieux ces secteurs à fort potentiel de développement. La Réunion s'affirme en tant que terre de talents et de création avec des projets à envergure internationale.

III - ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES FILMS ET DES JEUX VIDÉOS PRODUITS LOCALEMENT

Dans une démarche de démocratisation de l'accès aux productions locales, la Région a poursuivi son accompagnement à des actions de diffusion culturelle avec son soutien à l'organisation de la fête du court métrage. Ainsi, ce sont plus de 148 courts métrages nationaux et internationaux qui ont été diffusés dans 57 lieux de diffusion et 4 500 spectateurs au total qui étaient présents sur les 7 jours de la fête du court métrage.

L'animation du dispositif « Médiateurs de cinéma » a également été poursuivi avec comme objectif de valoriser les films d'arts et essais ainsi que ceux tournés dans l'île lors de leur programmation en salles de cinéma. Ainsi, 270 jeunes de moins de 25 ans ont pu assister aux diffusions réparties dans les salles participantes au dispositif. C'est aussi 270 élèves du collège des Tamarins qui ont pu assister à la projection de films courts avec la présence de l'acteur Laurent Gamelon. L'objectif était de les sensibiliser au format court en leur donnant envie d'aller dans la salle de cinéma.

Par ailleurs, la collectivité régionale a maintenu son soutien à la production des télévisions locales. La démarche de ce dispositif est importante dans la mesure où sa mise en œuvre participe au développement ainsi qu'à la structuration de la filière locale.

En outre, le dispositif « Ciné-Club » a été poursuivi pour les lycées avec la mobilisation de jeunes en service civique, dans une démarche de découverte d'un autre cinéma, et de développement d'un regard critique sur le monde. Ainsi 12 volontaires sont intervenus dans 23 lycées soit 228 interventions et 2025 spectateurs lycéens au total sur 2023-2024.

De plus, pour positionner La Réunion en tant que chef de file des Industries Culturelles et Créatives dans la zone océan Indien, la Région a soutenu la Kourmétragerie qui est intervenue pour la distribution de courts métrages locaux dans l'île et à l'extérieur de celle-ci. Son action contribue au désenclavement des talents du cinéma réunionnais (13 séances Check ton Ciné, 134 sélections dans 91 festivals dont 67 sélections dans 50 festivals dans le monde, 15 prix ou mention spéciales).

Par ailleurs, la collectivité régionale a voté en 2024 un cadre d'intervention relatif au soutien d'événements cinématographiques et de jeux vidéo participant au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Afin d'accroître la visibilité des films et des jeux vidéo, la Région a financé les événements suivants :

- La 1ère édition du Festival International du Film Océan Indien (FIFOI) ;
- La 5ème édition du Festival International du Film au Féminin ;
- Le Salon Geekali ;
- La Volcano Game Jam.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Partenariat avec les télévisions locales pour la diffusion effective de films	-	-	320 450	296 665
Action 2 – Soutien d'événements et d'actions de diffusion culturelle	671 166	464 945	-	-
TOTAL	**671 166**	**464 945**	**320 450**	**296 665**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Soutien à la production des télévisions locales	Nombre de films accompagnés par des diffuseurs locaux	20	18	-2	Les données concernent Réunion la 1ère et Canal Plus Réunion.
Diffusion culturelle (Fête du court métrage, médiateurs de cinéma)	Nombre de villes accueillant la fête du court métrage	20	18	-2	Les villes se positionnent sur la base du volontariat.
Renforcer la citoyenneté des scolaires avec le cinéma comme outil de lecture et de compréhension du monde et de la société	Nombre de lycées bénéficiant du dispositif « Ciné-clubs : cinéma et citoyenneté »	26	20 (année scolaire 2023-2024)	- 3 (année scolaire 2023-2024)	Année scolaire 2023-2024 : Changement de référent ou de chef d'établissement, manque d'attrait pour le dispositif pour certains lycées.
Positionner La Réunion en tant que chef de file des ICC dans la zone Océan Indien	Nombre de films présentés à des diffuseurs, distributeurs et éditeurs nationaux et internationaux	70	116	+46	Les données concernent les films distribués par la Kourmétragerie, le FIFOI et l'AFR.

B – Commentaires & Analyse

Les actions réalisées par les structures partenaires, avec le soutien de la Région, au niveau de la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques contribuent de façon significative à accroître la visibilité des œuvres produites sur le territoire.

S'agissant des difficultés rencontrées par le dispositif « Ciné-clubs : cinéma et citoyenneté » lors de l'année scolaire 2023-2024, il est important de noter qu'il s'agit d'une tendance nationale. Pour autant, l'intérêt des établissements partenaires et des lycéens bénéficiant de cette action est confirmé, avec une réelle fidélisation qu'il conviendra de valoriser.

Il y a un véritable attrait pour les films d'arts et essais et ceux tournés dans l'île. Une nouvelle coordination a été définie en début d'année 2024 afin de communiquer davantage sur ces productions.

Concernant les salons du jeu vidéo, ceux-ci sont aujourd'hui avec une composante relative à la valorisation de la création de jeux locaux à développer.

Enfin, s'agissant de l'organisation des festivals de films et des salons du jeu vidéo, et conformément au cadre d'intervention, il est prévu que l'aspect « marché » se développe davantage dans les prochaines éditions afin de permettre à ces manifestations de contribuer, d'une part, à la structuration des Industries de l'image, et d'autre part, de participer à la croissance économique et à l'attractivité du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SORTIE DANS LES SALLES DE CINEMA DU FILM « MARMAILLES » SOUTENU PAR LA REGION ET LE CNC

L'année 2024 a été marquée par la sortie du film de Gregory Lucilly « marmailles » mis en avant grâce au dispositif « médiateurs de cinéma », dans les 4 multiplexes de l'île.

Il s'agissait du premier long métrage de ce réalisateur réunionnais, soutenu par la Région depuis ses premiers courts métrages. Le film est ancré dans la culture locale avec une utilisation très majoritaire du créole réunionnais.
Il s'agissait par ailleurs du premier film des deux comédiens principaux Brillana Domitile Clain et Maxime Calicharane.

Enfin la musique du film a été composée par la compositrice réunionnaise Audrey Ismaël.

Le film produit par Ciné nominé fait suite à une rencontre issue de l'opération Studio Réunion. Il a à ce jour été distribué à La Réunion, dans l'hexagone, en Belgique et en Suède.

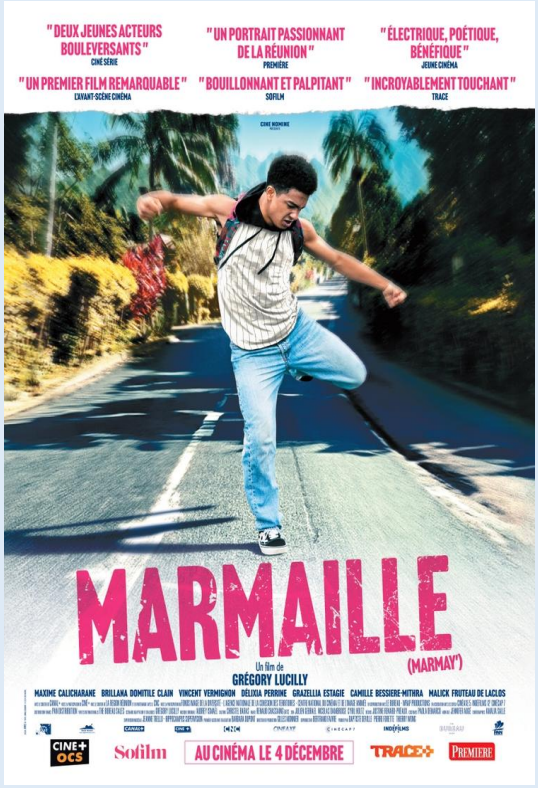

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans un contexte économique caractérisé par des tensions croissantes, la collectivité régionale s'engage résolument en faveur d'un modèle économique plus inclusif, collaboratif et respectueux de l'environnement. Consciente des défis à relever, elle œuvre pour la mise en place d'une économie soutenable, visant à concilier développement économique et bien-être social. À cet égard, des efforts significatifs ont été déployés pour consolider les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), tout en contribuant à renforcer la cohésion sociale du territoire. Ce processus vise à assurer un avenir prospère et équitable, en mettant l'accent sur une croissance durable et harmonieuse.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 6.24 ETP

- Budget réalisé : 3 500 657 €
Fonctionnement : 2 595 348 € (soit 72 %)
Investissement : 905 308 € (soit 34 % et 57 % pour ESS hors EC)

Les principaux objectifs :

- Consolider les structures de l'ESS ;
- Renforcer la cohésion sociale du territoire.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Déploiement de la Stratégie Régionale de l'ESS ;
- Amplifier le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique.

Résultat 2024 :

- Lancement des ateliers SRESS et rédaction de feuilles de routes ;
- Dynamique croissante autour des ACI ;
- Réalisation d'évènements pour la valorisation de l'ESS.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**2 014 387**	**1 375 576**	**2 893 809**	**2 595 348**	**43,7 %**	**88,7 %**
Investissement	**1 130 381**	**873 415**	**500 000**	**905 308**	**- 55,8 %**	**3,7 %**
TOTAL	**3 144 768**	**2 248 991**	**3 393 809**	**3 500 656**	**7,9 %**	**55,7 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Soutenir la création d'emplois et entreprises non délocalisables	2 690 942	2 382 390	500 000	905 308
II – Assurer une cohésion sociale territoriale	202 867	212 958	-	-
TOTAL	**2 893 809**	**2 595 348**	**500 000**	**905 308**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET [illegible] DÉLOCALISABLES

L'économie locale, caractérisée par une prédominance de très petites entreprises, repose sur la solidité et la pérennité de son tissu économique. Cette stabilité est étroitement liée à un soutien constant de la puissance publique. Dans ce cadre, la collectivité régionale a poursuivi sa politique active de soutien aux structures d'accompagnement technique et financier dédiées aux TPE, ainsi qu'aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Un accent particulier a été mis sur le soutien à l'entrepreneuriat féminin, ainsi que sur le renforcement de la gouvernance des structures de l'ESS, afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Consolider l'accompagnement des TPE et des structures de l'ESS				
Action 1 - Consolider le réseau d'accompagnement des structures de l'ESS et des TPE	623 170	553 250	-	5 308
Action 2 - Consolider les outils de financement des acteurs de l'ESS et des TPE	-	-	500 000	900 000
Action 3 - Soutenir l'entrepreneuriat au féminin	15 000	23 550	-	-
Action 4 - Renforcer la gouvernance des structures de l'ESS	108 000	75 600	-	-
Favoriser l'émergence de modèles coopératifs et de structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)				
Action 1 - Soutien à l'émergence des coopératives	-	-	-	-
Action 2 - Soutien à l'émergence des structures de l'IAE	1 944 772	1 729 990	-	-
TOTAL	**2 690 942**	**2 382 390**	**500 000**	**905 308**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Consolider l'accompagnement des TPE et des structures de l'ESS					
Action 1 - Consolider le réseau d'accompagnement des structures de l'ESS et des TPE	Nombre d'entreprises financées	1 500	1 801	+ 301	-
	Nombre en accompagnement post-création	1 500	1 750	+ 250	-
Action 2 - Consolider les outils de financement des acteurs de l'ESS et des TPE	Montant de fonds octroyé	-	500 000 €	-	Mobilisation des structures de financement croissante. Soutien à maintenir.
	Effet de levier sur fonds bancaire	-	2,59	-	Complémentarité. Structures d'accompagnement/banques confirmées.
Action 3 - Soutenir l'entrepreneuriat au féminin	Nombre de projets accompagnés	-	3	-	Un nombre de réponses à l'AAP en nette augmentation (17). Dynamique à maintenir.
Action 4 - Renforcer la gouvernance des structures de l'ESS	Nombre d'accompagnement en DLA	-	52	-	Dispositif à renforcer au vu des restrictions budgétaires pour les structures ESS.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Ajustements / Orientations
Favoriser l'émergence de modèles coopératifs et de structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)					
Action 1 - Soutien à l'émergence des coopératives	Nombre de SCIC et de SCOP financées et accompagnées	2	0	- 2	-
Action 2 - Soutien à l'émergence des structures de l'IAE	Nombre d'ACI financés	50	59	+ 9	Soutien accru de la collectivité aux ACI (1 703 000 €)
	Nombre de EI et GE financés	6	1	- 5	Faible réalisation liée à la défaillance de la tête de réseau.

B – Commentaires & Analyse

Consolider l'accompagnement des TPE et des structures de l'ESS

Action 1 - Consolider le réseau d'accompagnement des structures de l'ESS et des TPE

En 2024, l'intervention régionale auprès des structures d'accompagnement (ADIE, Initiative Réunion, France Active Réunion) a contribué à la création et au maintien de 2 079 emplois locaux en 2024. Les entrepreneurs en phase de création ont bénéficié de divers dispositifs de soutien financier : micro-crédits (13,59 M€), prêts d'honneur (5,22 M€), garanties (1,04 M€), exerçant un effet de levier sur les prêts contractés (13,54 M€), pour un total de 32,35 M€ injectés dans l'économie locale. En parallèle, 581 projets ont été accompagnés par les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) et la couveuse REUSIT, permettant aux porteurs de projets de tester leur activité. Ceux dont les tests ont été concluants ont pu créer leur entreprise ou devenir entrepreneur-salariés, bénéficiant ainsi d'un cadre juridique et fiscal sécurisé.

Action 2 - Consolider et développer les outils de financement des acteurs de l'ESS et des TPE

La collectivité régionale a poursuivi sa démarche de consolidation des outils de financement des TPE ainsi que des structures de l'ESS. Elle a ainsi abondé à hauteur de 500 K€ le fonds de prêts d'honneur de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Le prêt d'honneur est un levier essentiel, en particulier pour les très petites entreprises, permettant de renforcer leurs fonds propres sans garantie ni intérêt. Il facilite l'accès à des financements complémentaires en améliorant la crédibilité du projet auprès des banques. En outre, il offre un soutien personnalisé, favorisant ainsi la réussite du projet et l'intégration dans des réseaux d'entrepreneurs.

Action 3 - Soutenir l'entrepreneuriat féminin

Soutenir l'entrepreneuriat féminin contribue à la création d'emplois locaux et à l'essor d'une économie plus inclusive et plus résiliente. Cette démarche permet par ailleurs de renforcer l'égalité des chances et d'encourager une plus grande représentation des femmes dans des domaines souvent dominés par les hommes.
Aussi, la mise en œuvre du Plan d'Actions Régional en faveur de l'Entrepreneuriat Féminin (PAREF) s'est traduite par le lancement d'un appel à projet. Quatre projets ont, en définitive, été retenus par les financeurs, dont 3 bénéficiant d'un accompagnement de la Région. Ces derniers ont ainsi proposé :

- Des actions de sensibilisation en privilégiant les outils d'intelligence collective auprès de jeunes filles âgées entre 14 et 18 ans, issues de territoires fragiles (quartier politique de la ville, zone de revitalisation rurale) ;
- Des parcours d'information, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise au féminin et de sensibilisation aux transitions numériques et écologiques ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- Un accompagnement dans la structuration de leur projet entrepreneurial (aide à concrétiser les projets, accès au financement, mentorat et de coaching, intégration du réseau de femmes cheffes d'entreprises expérimentées).

Action 4 - Renforcer la gouvernance des structures de l'ESS

La collectivité régionale a maintenu son soutien à France Active Réunion, structure porteuse du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Ce programme vise à soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire dans le développement et la consolidation de leurs activités, tout en assurant la pérennité des emplois qu'elles génèrent. À ce titre, France Active Réunion a mené 52 actions d'accompagnement, dont 44 individuelles et 8 collectives. Ces cessions permettent d'accéder à des conseils et des services d'ingénierie sur des enjeux variés tels que la gestion financière, la gouvernance ou les ressources humaines, renforçant ainsi leur stabilité et leur impact local.

Favoriser l'émergence de modèles coopératifs et de structures de IAE (Insertion par l'Activité Economique)

Durant l'année passée, la collectivité a maintenu son intervention auprès des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Ces derniers permettent aux participants de développer des compétences professionnelles, tout en contribuant à des projets utiles au territoire et porteurs pour l'avenir. Ils jouent un rôle clé dans la dynamisation locale, en répondant à des besoins spécifiques tout en facilitant l'accès à l'emploi pour des publics vulnérables.

Le soutien financier d'un montant de 1,7 M€ apporté à 59 ACI, aura ainsi permis à la collectivité régionale de contribuer à la création ou au renouvellement de 732 emplois répartis sur 14 communes. Les secteurs concernés vont de l'agriculture biologique au numérique, en passant par l'économie circulaire et la production artisanale, l'accent étant porté sur le renforcement des compétences dans des domaines à forts potentiel.

II – ASSURER UNE COHÉSION SOCIALE TERRITORIALE

Dans un contexte économique marqué par des défis majeurs d'instabilité et d'incertitude, les actions de la collectivité régionale doivent ainsi être à la fois inclusives et durables, répondant aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Tout au long de l'année écoulée, la collectivité a mis l'accent sur le renforcement de la durabilité de ses interventions, notamment par le biais des travaux autour de son futur Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) et de l'accompagnement à la structuration des filières. Par ailleurs, elle a œuvré pour promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur l'ensemble du territoire, en affirmant son rôle stratégique et en reconnaissant l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, porteur de transformation sociétale.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Promouvoir le développement durable dans l'ESS		
Action 1 - Développer l'achat socialement et environnementalement responsable	13 616	45 421
Action 2 - Renforcer les politiques de développement local durable	55 000	63 920
Action 3 - Contribuer au développement de l'économie circulaire	12 300	12 300
Action 4 - Lancer une Monnaie Locale complémentaire citoyenne	85 000	68 000
Faire de l'ESS une priorité partagée		
Action 1 - Promouvoir l'ESS	36 951	983
Action 2 - Favoriser la synergie entre l'économie classique et l'ESS	-	22 334
TOTAL	**202 867**	**212 958**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Promouvoir le développement durable dans l'ESS					
Action 1 - Développer l'achat socialement et environnementalement responsable	Publication du SPASER	Juin 2024	-	-	SPASER en cours d'élaboration. Nécessité d'échanges avec le monde économique.
Action 2 - Renforcer les politiques de développement local durable	Nombre de filières accompagnées	3	2	- 1	Belle dynamique établie dans la filière de l'écoconstruction. A maintenir.
Action 3 - Contribuer au développement de l'économie circulaire	-	-	-	-	-
Action 4 - Lancer une Monnaie Locale complémentaire citoyenne	-	-	-	-	Soutien de la collectivité au démarrage de la phase test sur le Territoire de l'Ouest (TO).
Faire de l'ESS une priorité partagée					
Action 1 - Promouvoir l'ESS	Nombre d'ateliers	6	3	-3	Lancement des premiers ateliers.
Action 2 - Favoriser la synergie entre l'économie classique et l'ESS	-	-	-	-	-

B – Commentaires & Analyse

Promouvoir le développement durable dans l'ESS

Action 1 - Renforcer les politiques de développement local durable

Au cours de l'année écoulée, la collectivité a poursuivi son soutien au réseau national ECHOBAT, acteur de l'écoconstruction solidaire, pour promouvoir la filière à La Réunion. Cette intervention a notamment contribué à favoriser la coopération entre les entreprises et structures d'insertion par l'activité économique. Elle a, par ailleurs, permis des actions de sensibilisation sur les métiers du BTP pour les publics éloignés de l'emploi, ainsi que des formations pour les adhérents et leurs salariés. Enfin, elle a facilité le rapprochement entre porteurs de projets afin de faciliter le partage de savoir-faire et ainsi construire un partenariat pérenne.

Par ailleurs, la collectivité a également soutenu l'association « Riziculteurs Péi 974 » pour ses actions en faveur de la valorisation de la culture et de la transformation du riz et ainsi contribuer à favoriser l'autonomie alimentaire, le riz étant un aliment de base dans les repas réunionnais.

Action 2 - Contribuer au développement de l'économie circulaire

L'année 2024 a été marquée par le suivi de l'appel à projets des années précédentes, avec la gestion des paiements des soldes intermédiaires pour les initiatives en cours depuis 2020. Un accompagnement renforcé a été apporté aux porteurs de projets dans leurs demandes de subventions, en favorisant soit un financement par des fonds propres, soit une orientation vers des dispositifs de soutien, notamment les fiches actions FEDER (FA 1.3.17).

Plusieurs missions d'animation ont été réalisées en partenariat avec le Syndicat de l'Industrie et du Commerce de La Réunion (SICR), l'association Green, l'ADEME et la CRESS, afin de dynamiser l'écosystème local de l'économie circulaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Des échanges stratégiques ont également été menés avec Nexa autour du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC), visant à prioriser les projets et à optimiser leur mise en œuvre.

Une réflexion a été engagée en lien avec l'Institut National de l'Économie Circulaire sur l'évolution du régime de l'octroi de mer à La Réunion pour notamment intégrer une approche favorisant l'économie circulaire.

Enfin, une collaboration étroite avec le SICR a permis d'avancer sur la structuration des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP), notamment dans le secteur du BTP.

Action 3 - Lancer une Monnaie Locale complémentaire citoyenne (MLCC)

La Région a favorisé le lancement par l'association Nout Moné de l'expérimentation de la monnaie locale « Tikatsou » sur le territoire de l'Ouest en participant notamment au financement des fonctions support de l'association. Le déploiement et le développement d'une monnaie locale citoyenne adaptée à La Réunion contribuera à fédérer et impliquer la population, les acteurs économiques et les institutions afin de mieux répondre aux besoins de notre territoire en termes de production et de consommation locale et parallèlement à soutenir l'emploi ainsi que le développement de projets solidaires et durables. Le déploiement de cette monnaie locale sur le territoire de l'Ouest est prévu en 2025.

Faire de l'ESS une priorité partagée

L'année 2024 a marqué le lancement des premiers ateliers thématiques, en collaboration avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), dans le cadre du déploiement des axes de la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (SRESS), adoptée en novembre 2022. Ces ateliers ont porté sur les thématiques suivantes :

- L'attractivité de l'économie citoyenne ;
- Les convergences et synergies entre l'économie classique et l'ESS ;
- Les politiques publiques territoriales en matière d'ESS.

Ainsi, les feuilles de route ont pu être définies collectivement répertoriant les actions prioritaires à mettre en œuvre. Les ateliers se poursuivent en 2025 autour de l'élaboration de fiches actions et leur déclinaisons opérationnelles.

Par ailleurs, la collectivité régionale a organisé, en novembre 2024, la deuxième édition de la Conférence Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cet événement a offert l'opportunité d'évaluer les impacts et les contributions de la loi sur le territoire réunionnais, tout en soulignant l'engagement historique des acteurs de l'ESS dans les projets soutenant les transitions et la transformation de notre modèle économique. Un état des lieux de la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS) a été présenté, ainsi qu'une présentation des perspectives de développement économique et durable pour le territoire.

LE MARCHE DE NOËL DE L'ESS

Une première édition d'un marché de Noël de l'ESS s'est tenue en novembre 2024 sur le site de la Pyramide inversée. Une vingtaine d'exposants (notamment des associations, Ateliers et Chantiers d'Insertion, coopératives…) ont pu accueillir près de 200 visiteurs et valoriser les savoir-faire issus de l'ESS, et de promouvoir la qualité des biens produits de façon éthique et durable. Ce marché avait pour ambition de démocratiser l'ESS auprès du plus grand nombre, de faire la promotion de l'ESS en priorité auprès des agents de la collectivité mais également du grand public, de faire connaître les ACI et leurs modalités de fonctionnement, de valoriser les produits des ACI accompagnés par la Région et le travail des salariés de ces ACI, d'inciter les agents régionaux à consommer les produits issus des ACI et à les faire connaître et enfin de diffuser les valeurs de l'ESS.

Cette action qui sera renouvelée à plus grande échelle pour toucher un plus grand public s'inscrit dans la démarche de déploiement de la Stratégie Régionale de l'ESS.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PROMOUVOIR LE CO-DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

La Région Réunion soutient, depuis de nombreuses années, des projets de coopération dans des pays de la zone océan Indien, dans un cadre bilatéral et multilatéral. Collectivité territoriale française et région ultrapériphérique de l'Union européenne, elle dispose à cet effet de prérogatives spécifiques qui lui permettent de conclure, aux côtés de l'Etat ou en son nom, des accords avec des pays partenaires ou des organisations internationales. Inscrite dans une démarche de co-développement, la politique de coopération régionale menée par la Région converge avec les stratégies de l'Indo-Pacifique de l'Etat et de l'UE. Elle participe de ce fait à la stabilité dans la zone, à la solidarité régionale ainsi qu'au développement des liens et des échanges avec les pays environnants, ouvrant ainsi des opportunités de mobilité pour les jeunes, les artistes, les sportifs, les chercheurs réunionnais, et de nouveaux relais de croissance pour les entreprises du territoire.

La collectivité a engagé depuis deux ans une démarche de redynamisation de son action extérieure en déployant une stratégie de diplomatie territoriale et en mettant en œuvre le nouveau programme opérationnel INTERREG VI océan Indien. Instrument majeur de la politique de coopération de la Région, celui-ci permet de répondre aux défis majeurs liés au dérèglement climatique, à la sécurité alimentaire et sanitaire, ainsi qu'à l'intégration économique. Une enveloppe financière de plus de 70 M€ de crédits européens et de la collectivité est ainsi mobilisée pour financer des projets structurants dans les secteurs de la recherche/innovation, de la coopération économique, de la gestion des risques, de l'éducation et de la formation, de la culture et du sport.

L'année 2024 a ainsi été marquée par une nouvelle dynamique en matière de projets de coopération liée, d'une part, à la programmation des projets INTERREG, et d'autre part, à l'émergence de nouveaux projets s'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle a été également l'occasion d'échanges collectifs visant à définir une feuille de route.

Parallèlement à la mise en œuvre opérationnelle des programmes de coopération, la Région a affirmé en 2024 son rôle d'acteur de la diplomatie territoriale en multipliant les initiatives de haut niveau. À travers les déplacements officiels, la participation à des sommets internationaux et l'accueil de représentants étrangers, elle a renforcé sa visibilité et son influence dans son environnement régional, contribuant ainsi au rayonnement de La Réunion sur la scène internationale, mais aussi à l'émergence de projets concrets au bénéfice du territoire et de ses acteurs économiques et sociaux.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 12 (dont 9 cadres A)

- Budget réalisé : 1 734 021 €
Fonctionnement : 1 716 177 € (soit 63%)
Investissement : 17 844 € (soit 0,85 %)

Les principaux objectifs :

- Dynamiser l'animation du PO Interreg VI OI ;
- Structurer la politique de coopération régionale ;
- Faire émerger des projets structurants.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Réflexion collective en vue de l'élaboration de la feuille de route de la coopération régionale et internationale.

Résultat 2024 :

- Elaboration de la pré-feuille de route de la coopération régionale et internationale ;
- Lancement effectif et dynamique du PO Interreg VI océan Indien ;
- Soutien aux opérateurs et développement de projets ;
- Participation active aux instances régionales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**331 104**	**1 142 975**	**3 166 242**	**1 716 177**	**+ 856 %**	**+ 50 %**
Investissement	**-**	**-**	**-**	**17 844**	**-**	**-**
TOTAL	**331 104**	**1 142 975**	**3 166 242**	**1 734 021**	**+ 856 %**	**+ 51,7 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Développer le nouveau programme Interreg VI océan Indien au service de l'insertion régionale de La Réunion	1 492 861	164 117	-	-
II – La mobilisation de nouveaux leviers au service d'une politique régionale redynamisée	1 532 713	1 507 174	-	17 844
II bis – Antennes (Comores, Madagascar, Maurice, Québec, Représentation à Paris)*	140 668	44 886	-	-
TOTAL	**3 166 242**	**1 716 177**	**-**	**17 844**

**NB : Seules les antennes de la zone océan Indien sont rattachées à la Direction opérationnelle de la Coopération régionale.*

I – DÉVELOPPER LE NOUVEAU PROGRAMME INTERREG VI OCEAN INDIEN AU SERVICE DE L'INSERTION RÉGIONALE DE LA RÉUNION

Instrument majeur de la politique de coopération régionale de la collectivité, le programme opérationnel (PO) INTERREG VI océan Indien, lancé en 2023, a connu un démarrage dynamique. En 2024, onze appels à manifestation d'intérêt ont été lancés et vingt projets (bilatéraux et multilatéraux) ont été sélectionnés et approuvés par la Commission permanente. Cette dynamique est liée à la mise en œuvre d'un plan d'animation comportant plusieurs volets visant à renforcer l'accompagnement des opérateurs, la gouvernance du PO ainsi que la valorisation des projets de coopération. Ce nouveau plan permet une répartition claire et de concentrer l'intervention sur l'animation et la promotion du nouveau PO.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Contribuer activement à l'émergence de projets Interreg (CPN)	1 462 341	138 587
Action 2 - Renforcer la gouvernance du programme Interreg océan Indien	20 000	17 324
Action 3 - Valoriser les projets et les ateliers Interreg		
Action 4 - Concrétiser l'articulation des fonds Feder-Interreg et NDICI	10 520	8 206
TOTAL	**1 492 861**	**164 117**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Contribuer activement à l'émergence de projets Interreg (CPN)	Nombre de projets accompagnés	-	70	+ 70	L'accent a été mis sur l'émergence de projets Interreg émargeant aux fiches actions à dynamiser (projets associatifs de petit format, échanges éducatifs, développement rural).
	Nombre d'ateliers collectifs	-	3	+ 3	
	Nombre d'avis « Coopération » formulés	-	60	+ 60	
	Nombre d'accords-cadres signés	-	2	+ 2	
Action 2 - Renforcer la gouvernance du programme Interreg océan Indien	Nombre d'ateliers à La Réunion	-	1	+ 1	L'amélioration de la gouvernance constitue un axe prioritaire du nouveau PO.
	Nombre d'atelier dans les pays tiers	-	-	-	
	Nombre de session d'information en présentiel	-	3	+ 3	
	Nombre de session d'information en ligne	-	1	+ 1	
Action 3 - Valoriser les projets et les ateliers Interreg	Nombre d'actions de communication interne et externe	-	12	+ 12	Les actions de valorisation s'inscrivent dans un plan de communication global concerté avec la direction de la communication.
Action 4 - Concrétiser l'articulation des fonds Feder-Interreg et NDICI	Nombre d'ateliers de gestion	-	5	+ 5	Ces ateliers rassemblent l'ensemble des partenaires institutionnels impliqués dans le PO (Commission européenne, délégation de l'Union européenne, Ministère de l'outre-mer).
	Nombre d'appel à projets	-	-	-	Objectif 2025.
	Nombre de projets cofinancés	-	-	-	Objectif 2025.

**Nouveaux indicateurs*

La dynamisation de l'animation du programme Interreg VI océan Indien s'est matérialisée à travers des actions qui ont eu pour objectifs de :

- Contribuer activement à l'émergence de projets Interreg ;
- Renforcer la gouvernance du programme ;
- Valoriser les projets et ateliers Interreg ;
- Concrétiser l'articulation des fonds Feder-Interreg et NDICI.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Contribuer activement à l'émergence de projets Interreg

L'accent a été mis sur le renforcement des accompagnements (individuels et collectifs) au bénéfice des porteurs de projets émargeant sur des fiches-actions à dynamiser (éducation, culture, projets de petit format…). Soixante-dix accompagnements individuels « sur-mesure » se sont ainsi tenus, et trois ateliers collectifs ont été mis en place : un atelier ciblé « Education » à destination des lycées et du rectorat de La Réunion, et deux ateliers dédiés aux petits porteurs de projets dans le cadre du partenariat conclu avec la Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Plusieurs associations notamment sportives ont ainsi déposé des demandes de financement au titre du dispositif ISO d'Interreg destiné aux petits projets.

De même, le traitement des avis sollicités par les services instructeurs (soixante avis formulés) a eu pour finalité de renforcer la logique de coopération des projets et a étroitement associé les antennes de la zone océan Indien.

Action 2 - Renforcer la gouvernance du programme Interreg VI océan Indien

L'amélioration de la gouvernance est un axe clé du nouveau programme et vise à mieux associer et impliquer les Etats tiers partenaires.

Des réunions bimestrielles avec les points focaux ont été instituées. De plus, l'Autorité de gestion a tenu à renforcer les liens avec les Etats tiers en organisant à La Réunion deux ateliers « Gouvernance » :

- un atelier spécifique sur l'articulation du NDICI et du FEDER-Interreg (en mars 2024), en présence notamment des points focaux Interreg et de plusieurs acteurs institutionnels importants : Commission européenne (DG Régio, délégation de l'Union européenne de Maurice), Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement, les TAAF et la Préfecture.
- un atelier technique associant nos points focaux Interreg à La Réunion en marge du Comité de suivi Interreg (CSI).

Le comité de suivi a été réuni en présentiel en novembre permettant d'acter l'avancement du nouveau programme et les futures thématiques de l'appel à projets conjoint NDICI-FEDER/Interreg.
Il est à noter que le CSI comprend désormais un point focal mozambicain et que le plaidoyer en faveur de la réadhésion de l'Afrique du Sud se poursuit.

Action 3 - Valoriser les projets et les ateliers Interreg

La communication institutionnelle a consisté en :

- la diffusion du premier bulletin d'informations Interreg VI sur les quinze premiers projets Interreg soutenus sur la nouvelle programmation, auprès de nos partenaires à La Réunion et à l'étranger (support également accessible sur le site de la Région) ;
- le relais sur le site et les réseaux sociaux, des informations relatives à la mise en œuvre du programme.

La communication externe a permis de valoriser les projets soutenus à l'instar du programme de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) avec la création et la diffusion des portraits des volontaires sur les réseaux sociaux et dans la presse locale. De même, plusieurs interviews à propos du programme Interreg ont été réalisées et diffusées sur les chaînes de télévision locales (Mazin Rényon et Kap Région), les réseaux sociaux et le site de la Région.

Action 4 - Concrétiser l'articulation des fonds FEDER/Interreg et NDICI

La recherche de synergies entre les fonds de l'UE reste une priorité.

Après l'annonce en octobre 2023 de l'attribution, par la Commission européenne, d'une enveloppe de 5 M€ de NDICI [fonds de développement de l'UE dédiés aux pays tiers] à la Région Réunion, l'année 2024 a été dédiée à la conception du process de gestion de cette enveloppe (gestion indirecte).

La signature de la convention de financement NDICI devrait intervenir au deuxième trimestre 2025.

Cette enveloppe supplémentaire, adossée aux crédits FEDER du programme Interreg océan Indien, permettra à la collectivité d'inscrire sa politique de coopération dans une logique de co-développement renforcée, et de plaider dans le cadre des discussions portant sur la future programmation (Post-27) pour la pérennisation de l'attribution de ces fonds.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

2023-2024 fut une période importante pour le lancement du programme [illegible] démarrage effectif de la programmation. L'accompagnement individuel a été nécessaire pour sécuriser cette étape importante. A partir de 2025, l'accompagnement collectif sera généralisé et devrait permettre d'assurer la deuxième phase de programmation pour la période 2025-2026.

Aussi, la communication sera consolidée afin de donner une meilleure visibilité au programme et à l'action de la Région en matière de coopération régionale. La mesure de l'impact sera également renforcée.

Enfin, le travail mené en 2024 et le lancement prochain de l'appel à projet NDICI-FEDER/Interreg devrait permettre de soutenir des projets de co-développement régional structurants.

II – LA MOBILISATION DE NOUVEAUX LEVIERS AU SERVICE D'UNE POLITIQUE DE COOPÉRATION RÉGIONALE REDYNAMISÉE

Le travail portant sur la restructuration de la politique de coopération de la collectivité a été poursuivi en 2024. Il s'est concrètement traduit par les actions suivantes :

- le lancement d'une réflexion collective visant à élaborer une feuille de route ;
- et, le soutien à l'émergence de projets de coopération portés par les associations réunionnaises ou directement par la collectivité.

Aussi, en 2024, la Région Réunion a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de diplomatie territoriale, en multipliant les initiatives de haut niveau à l'échelle régionale, continentale et internationale.

Ces actions ont permis :

- le renforcement de la présence institutionnelle régionale et internationale ;
- le déploiement de missions politiques et le renforcement du dialogue bilatéral ;
- et, une action de solidarité majeure envers Mayotte, suite au passage du cyclone Chido.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Réflexion collective / élaboration feuille de route de la coopération	40 000	39 999	-	-
Action 2 - Soutien aux projets de coopération (par les opérateurs et en maîtrise d'ouvrage)	315 000	301 000	-	17 844
Actions 3 et 4 - Soutenir le développement des coopérations décentralisées (accueil délégations, missions, participation aux instances régionales, ateliers…)	177 713	166 175	-	-
Action 5 - Subventions de solidarité internationale	1 000 000	1 000 000	-	-
TOTAL	**1 532 713**	**1 507 174**	**-**	**17 844**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Actions 1 et 2 - Contribuer à la dynamisation du territoire et concevoir et développer des projets structurants	Nombre d'ateliers d'information collective	-	3	+ 3	Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat opérationnel conclu par la collectivité avec la conférence Internationale des réseaux multi-acteurs. Elles ont principalement bénéficié aux porteurs de projets associatifs.
	Nombre de projets structurants en préparation	-	2	+ 2	Ces projets s'inscrivent dans le cadre des coopérations décentralisées mises en œuvre par la collectivité avec les régions du sud et du nord-ouest de Madagascar.
Actions 3 et 4 - Soutenir le développement des partenariats de coopération décentralisée et relations internationales	Nombre de participations à des évènements d'envergure internationale	-	3	+ 3	Cette action contribue à la structuration et à la dynamisation de la politique de coopération de la collectivité. Elle permet de resserrer les liens avec les états partenaires et de faire émerger à l'échelle local des projets structurants.
	Nombre de délégations accueillies ou d'évènements organisés	-	4	+ 4	
	Nombre de déplacements officiels et de participations à des instances régionales	-	2	+ 2	
	Nombre d'accords-cadres signés ou en préparation	2	2	+ 2	
Action 5 - Subvention de solidarité	Nombre de projets soutenus	-	2	+ 2	Ces actions, principalement portées par la PIROI, concernent les pays environnants touchés notamment par les cyclones. Cette solidarité s'est aussi exprimée au bénéfice de Mayotte.

**Nouveaux indicateurs*

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Le lancement d'une réflexion collective visant à élaborer une feuille de route

Cette démarche a été nécessaire afin de traduire dans un document à la fois stratégique et opérationnel les orientations de la mandature, de décliner les orientations stratégiques des schémas sectoriels régionaux, de donner en d'autres termes de la cohérence aux interventions de la collectivité.

Grâce à l'appui d'un consultant, des travaux (entretiens, ateliers) associant des élus et des techniciens de la collectivité ainsi que des opérateurs de coopération ont été mis en exergue les principes directeurs et les recommandations opérationnelles, qui pourront guider la collectivité dans la (re)structuration de sa politique de coopération régionale.
Un document sera présenté au cours du 1er semestre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Le soutien à l'émergence et à la réalisation de projets par les associations réunionnaises ou directement par la collectivité dans le cadre notamment des coopérations décentralisées amorcées par la collectivité

Les associations tiennent un rôle clé dans la réalisation de projets de coopération, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la culture, du sport et de la solidarité, contribuant ainsi au rapprochement et aux échanges entre les populations des pays de l'océan Indien.

La collectivité a ainsi souhaité contribuer au renforcement de leur capacité à concevoir des projets et à rechercher des cofinancements. Un partenariat a été ainsi conclu avec la Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) de coopération qui a permis de :

- Organiser deux ateliers de formation au bénéfice de 27 représentants d'associations réunionnaises impliquées dans des projets de coopération (et de 21 agents de collectivités territoriales) ;
- Diffuser un guide des financements et une newsletter ;
- Elargir l'accès des associations au financement de l'Agence française de développement, en particulier au nouveau dispositif COREOM dédié aux projets dits de petit format. Cinq associations ont été lauréates. Etant rappelé qu'une démarche similaire (cf supra) a été aussi engagée pour accompagner les porteurs de projets associatifs dans le montage de projets Interreg.

Un soutien renforcé a été apporté aux associations par la collectivité en 2024 puisque douze projets associatifs ont été financés par la collectivité (quatre en 2023) pour un montant total de subvention de près de 230 000 € dans les secteurs du sport/développement, de la coopération culturelle et de la santé notamment. Ces actions se sont principalement inscrites dans le cadre des coopérations décentralisées amorcées par la Région à Madagascar avec les régions du Nord-Ouest (Boeny) et du Sud (Androy) de Madagascar.

Un travail significatif a été réalisé pour structurer les plans d'actions et concrétiser les premiers projets.

Deux programmes d'appui au développement agricole et rural ont été ainsi conçus :

- l'élaboration d'un projet d'appui à la construction d'un lycée agricole et technique dans la région Boeny. S'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée amorcée avec la Région Boeny, ce projet devrait être cofinancé principalement par l'AFD au titre d'un dispositif financier spécifique FICOL (Facilité d'investissement des collectivités locales) avec une participation de la Région ;
- un second programme d'appui au développement agricole et rural, localisé dans le grand sud malgache, a été co-construit avec des opérateurs de la coopération de La Réunion (l'IRD, lycée agricole de Saint-Paul, Qualitropic) et leurs partenaires malgaches (Office national de nutrition, ONG Cactus For Life). Ce programme vise à structurer et à développer les filières agricoles au bénéfice notamment des femmes agricultrices.

Cette démarche a impliqué également une évolution des activités des antennes de la Région vers le développement de projets, en cohérence avec leur rôle d'animation du PO Interreg.

Les antennes de Madagascar, qui dispose d'une équipe renouvelée, et des Comores ont en conséquence contribué à la formulation des avis pour les projets Interreg et à l'émergence de projets susceptibles d'être cofinancés au titre des crédits européens.

Action 3 - Renforcement de la présence institutionnelle régionale et internationale

La Collectivité a pris part à plusieurs évènements internationaux majeurs, réaffirmant sa capacité à représenter les intérêts de La Réunion dans les enceintes de haut niveau :

- En mai, participation de la Présidente au Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), aux côtés de la Secrétaire d'État à la Francophonie et aux partenariats internationaux, dans l'objectif d'affirmer la place et le rôle des collectivités réunionnaises au sein de la COI, sur des sujets stratégiques comme la sécurité alimentaire, la formation professionnelle, l'économie bleue ou encore la résilience climatique ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- En octobre, participation de la Présidente au Sommet des chefs d[illegible] Francophonie, tenu à Villers-Cotterêts, parmi les représentants des 93 Etats membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et dans la perspective de la conclusion d'un accord de coopération avec l'OIF ;
- En décembre, la Présidente a conduit une délégation composée de chefs d'entreprise réunionnais au CEO Summit organisé à Antananarivo (Madagascar). Cette participation s'est inscrite dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de nos entreprises et dans la volonté d'encourager les opportunités d'affaires à l'échelle régionale.

Action 4 - Déploiement de missions politiques et renforcement du dialogue bilatéral

Plusieurs missions officielles / accueil de personnalités ont également permis d'approfondir les relations bilatérales et de tisser de nouveaux partenariats :

- Mission de la Présidente à l'île Sainte-Marie (Madagascar) en juillet, qui a donné lieu à une rencontre institutionnelle de haut niveau avec le Président de la République de Madagascar. Ce déplacement a permis d'aborder les perspectives de coopération renforcée dans les domaines du développement agricole, de l'éducation et de l'environnement, notamment dans les régions du Sud malgache.

S'agissant de l'accueil de personnalités diplomatiques de premier plan, témoignant de l'intérêt grandissant porté à l'action internationale et aux actions de coopération de la Région Réunion :

- En avril, l'accueil de l'Ambassadeur de France à Maurice, dans le cadre du suivi des relations bilatérales privilégiées entre les deux îles sœurs et de la préparation de la commission mixte Maurice – Réunion ;
- En juin, l'accueil de l'Ambassadeur de Chine en France, illustrant la volonté de renouer les liens de coopération avec ce pays après plusieurs années d'interruption liées à la crise sanitaire ;
- En septembre, l'accueil de l'Ambassadeur de Namibie en France, avec l'exploration de pistes de coopération avec ce pays d'Afrique australe ;
- En décembre, l'accueil du Consul Général de Chine et du Consul Général d'Inde, venant renforcer les relations avec ces deux grandes puissances asiatiques ;

Action 5 - Action de solidarité post-cyclone Chido envers Mayotte

En décembre 2024, le cyclone Chido a provoqué une crise humanitaire sans précédent à Mayotte. Face à cette situation dramatique, et en raison des liens historiques, culturels et d'amitié profonds qui unissent La Réunion et Mayotte, la solidarité de la Région Réunion s'est rapidement manifestée. Une action d'urgence a été mise en œuvre pour soutenir les institutions locales et venir en aide à la population, en mobilisant l'expertise opérationnelle de la PIROI (plateforme d'intervention de La Croix-Rouge) et en appuyant les initiatives solidaires portées par la société civile et les acteurs économiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LE CEO SUMMIT

Le CEO Summit s'est tenu les 3 et 4 décembre 2024 à Antananarivo, Madagascar. Cet événement d'importance a rassemblé près de 500 leaders économiques et institutionnels de l'océan Indien pour renforcer les liens économiques et les échanges, dans une perspective de co-développement régional.

La collectivité, dont l'un des axes prioritaires est le développement économique au niveau de la zone océan Indien, intervient en appui des opérateurs économiques (Club Export, Chambres consulaires…) et accompagne les entreprises réunionnaises dans leur internationalisation.

Ainsi, la Présidente a conduit une délégation d'une soixantaine de chefs d'entreprises et d'acteurs économiques de La Réunion, unis sous la bannière de la nouvelle marque de territoire "LA REUNION". Mise en place en 2024 par la Région, cette marque territoriale vise l'attractivité et la valorisation des atouts et des potentiels de l'île à l'international.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LE NUMÉRIQUE AU CARREFOUR DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES

L'année 2024 s'inscrit comme une étape structurante pour la politique numérique régionale, dans la continuité de l'adoption de la Stratégie Régionale du Numérique fin 2023 et articulée autour de 4 axes stratégiques et 12 objectifs.

Plusieurs actions phares, réalisées en 2024, illustrent la dynamique de la politique et la stratégie numérique régionale, notamment :

- L'actualisation du contrat de filière numérique 2025-2027, déclinaison opérationnelle de la stratégie, a mobilisé l'ensemble de l'écosystème régional autour de la co-construction d'actions concrètes ;
- Le lancement de la marque CYBER RÉUNION, portée par Réunion THD, a posé les bases d'un écosystème régional de cybersécurité structuré et résilient ;
- Enfin, la finalisation du déploiement du très haut débit et le lancement d'un projet de nouveau câble sous-marin confortent l'engagement de la Région pour assurer le désenclavement numérique du territoire.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 6,3 ETP au 01/01/24
  8,8 ETP au 31/12/24

- Budget réalisé : 4 155 634 €
Fonctionnement : 1 341 866 € (soit 80 %)
Investissement : 2 813 768 € (soit 85 %)

Les principaux objectifs :

- Mettre en œuvre la stratégie régionale numérique ;
- Relever le défi de la cybersécurité ;
- Construire le contrat de filière numérique 2025-2027 ;
- Soutenir la transformation numérique des TPE ;
- Valoriser les données publiques.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Organisation de comités de filière numérique ;
- Poursuite du dispositif Kap Numerik adossé au PO 21-27 ;
- Mise en œuvre d'un dispositif transitoire d'inclusion numérique ;
- Organisation du hackathon « LA REUNION DATACUP CHALLENGE » ;
- Lancement d'une étude sur la digitalisation des entreprises.

Résultat 2024 :

- Fin du déploiement du réseau d'initiative publique de fibre optique ;
- Création de la marque CYBER REUNION.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**1 214 326**	**807 078**	**1 373 207**	**1 341 866**	**13,1 %**	**66,3 %**
Investissement	**2 505 981**	**5 019 568**	**3 570 406**	**2 813 768**	**42,5 %**	**- 43,9 %**
TOTAL	**3 720 307**	**5 826 646**	**4 943 613**	**4 155 634**	**32,9 %**	**- 28,7 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Mise en œuvre de la nouvelle stratégie numérique actualisation et déclinaison du contrat de filière	-	-	-	-
II – La poursuite de l'aménagement numérique du territoire	-	-	-	928 867
III – Le soutien à la montée en compétences numériques des organisations et de la population	321 107	225 600	3 570 406	1 807 900
IV – Le défi de la cybersécurité	1 052 100	1 116 266	-	77 000
TOTAL	**1 373 207**	**1 341 866**	**3 570 406**	**2 813 767**

I – MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE NUMERIQUE, ACTUALISATION ET DÉCLINAISON DU CONTRAT DE FILIÈRE

La Stratégie Régionale Numérique est une vision qui rentre dans une dynamique collaborative permettant de poser les bases solides d'une feuille de route partagée, adaptée aux enjeux de La Réunion et capable d'accompagner durablement la transformation numérique du territoire.

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Mise en œuvre de la nouvelle stratégie numérique	Adoption et déclinaison de la Stratégie	Stratégie rédigée et mise en œuvre	100%	0	3 présentations publiques réalisées. Stratégie robuste, sans remise en question lors des travaux des comités de filière numérique.
Action 2 - Actualisation et déclinaison du contrat de filière	Signature du contrat actualisé	Contrat signé	0	- 1	La déclinaison opérationnelle nécessite un approfondissement et un élargissement des acteurs concernés. Le contrat devrait être signé en fin de premier semestre 2025.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Mise en œuvre de la nouvelle stratégie numérique

La Nouvelle Stratégie Numérique, avec les premières pistes du contrat de filière numérique ont été présentées publiquement lors du colloque international « Le numérique et les outre-mer » organisé par l'Université de la Réunion et Paris Saclay, mais également lors de l'Assemblée Générale de Digital Réunion ou encore d'une audition au Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) de la Réunion. Ces présentations ont suscité beaucoup d'intérêt et d'attente de la part des acteurs concernés.

Action 2 - Actualisation et déclinaison du contrat de filière

La rédaction du Contrat de Filière Numérique 2025-2027 a débuté en 2024, avec l'organisation de séances de travail collaboratives réunissant les membres du comité de filière, au sein de quatre comités thématiques en lien direct avec les axes de la Stratégie Régionale du Numérique (SRN).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Les premières actions proposées ont ensuite été approfondies et structurées lors d'ateliers spécifiques, afin d'aboutir à une feuille de route opérationnelle, adaptée aux enjeux du territoire, avec les objectifs suivants :

- **L'inclusion numérique,** afin de rendre 100 % accessibles les sites de services publics en ligne, en s'appuyant sur un parcours usager centré sur l'inclusion. Cette ambition combine une approche technique (accessibilité, authentification unique, conformité réglementaire) et un accompagnement humain (médiation numérique, mise à disposition de matériel). Ce volet vise également à renforcer les compétences locales, et donc d'augmenter le nombre de Réunionnais qualifiés dans le numérique, objectif qui nécessitera une concertation approfondie avec les acteurs de la formation professionnelle.

- Accompagnement de la montée en compétences des acteurs économiques et renforcer le soutien aux TPE/PME réunionnaises et faire ainsi **du numérique un levier du développement économique**. Le renforcement du dispositif « Kap Numerik » permet de leur fournir les outils nécessaires pour réussir leur transformation numérique, en intégrant notamment les enjeux de cybersécurité.

- **L'amélioration de la résilience du territoire** à travers des actions collectives favorisant la structuration de la filière de reconditionnement des appareils électroniques et électriques, ou à travers le développement des réseaux et des services de cybersécurité, ces deux derniers faisant partie des missions de la Région THD.

- Faire de la Réunion un territoire intelligent et durable à travers des actions et des initiatives liées à la **gouvernance territoriale de la donnée** (développer un démonstrateur IA à la Région Réunion, faciliter l'émergence des projets pilotes liés à l'IA, sensibiliser les acteurs à l'Internet des Objets…).

La signature du contrat de filière numérique est prévue au 1er semestre 2025.

II – POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le réseau d'initiative publique (RIP) de fibre optique a connu ses derniers déploiements en 2024. Cette année a été consacrée à la fin des déploiements de la tranche optionnelle sur la commune de Saint-Louis et à la levée des points de blocage sur toutes les communes du RIP (Cilaos, Salazie, Saint Philippe, Sainte-Rose, Entre-Deux, Les Avirons et Saint-Louis).

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Action 1 – Finaliser le projet de déploiement du THD	-	928 867
TOTAL	**-**	**928 867**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Finaliser le projet de déploiement du THD	Finaliser le projet de déploiement du THD pour atteindre une couverture complète en 2024	98%	96.4%	- 2.6%	Les travaux prévus sont terminés. Cependant, les opérations de réception des dernières zones ne seront réalisées que début 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Au 31 décembre 2024, le taux de déploiement de la fibre optique sur le RIP est de 96,4%.
Ce chiffre ne prend pas en compte les infrastructures déployées sur Mare sèche à Cilaos, une partie des Makes (Bellevue) et le village de Petit Serré. Ces zones ont bien été déployées, mais les réceptions ont été décalées à début 2025.

III – SOUTIEN A LA MONTEE EN COMPETENCES NUMERIQUES DES ORGANISATIONS ET DE LA POPULATION

Dans le cadre du soutien à la transition numérique, les actions suivantes ont été déployées en 2024 par la Région.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Accélérer la transformation numérique des entreprises et le développement de la filière	45 849	85 670	3 370 406	1 740 699
Action 2 - Développer l'inclusion et l'accessibilité numérique	150 000	65 976	-	-
Action 3 - Structurer et valoriser les données	125 258	73 954	200 000	35 589
Action 4 - Développer l'observatoire du numérique	-	-	-	31 612
TOTAL	**321 107**	**225 600**	**3 570 406**	**1 807 900**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Accélérer la transformation numérique des organisations et le développement de la filière	Kap Numérik : Nombre d'entreprise soutenues	1 200 (annuel)	1 442 (annuel)	+222	Recalibrage à 1400 pour l'année suivante.
Action 2 - Développer l'inclusion et l'accessibilité numérique (pass numérique)	Nombre de bénéficiaires	1 000	859	- 141	Le dispositif transitoire d'inclusion numérique a débuté en avril 2024.
Action 3 - Structurer et valoriser les données (Open Data)	Nombre de jeux de données publiés	300	346	+ 46	-
	Nombre d'EPCI ayant ouvert leur portail d'OD	3	1	- 2	En cours au sein des EPCI pour le développement de leurs portails OD.
Action 4 - Développer l'observatoire du numérique	Nombre d'études	Cible 2024 ajustée OB 2025 : 1	1	0	L'étude portant sur la digitalisation des entreprises a été effectuée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accélérer la transformation numérique des organisations

Le dispositif de Kap Numérik adossé au PO FEDER 2021-2027 a connu une année particulièrement intense en 2024 : plus de 1500 entreprises réunionnaises ont été soutenues dans le cadre de leur projets numériques (création de sites internet, marketing digital, cybersécurité…) pour un engagement financier de plus de 3,3 M€.

La région Réunion participe, en tant que partenaire avec neuf îles européennes, dans le projet **Interreg EUROPE - Digital Islands, démarré en 2024**, visant à renforcer l'autonomie des régions insulaires européennes grâce aux solutions numériques innovantes pour dynamiser les secteurs économiques, améliorer les services publics et la qualité de vie des communautés insulaires.

Action 2 - Développer l'inclusion numérique (pass numérique)

Suite à l'arrêt du Pass Numérique fin 2023, la Région a mis en place un dispositif transitoire d'inclusion numérique afin de garantir la continuité des services d'accompagnement pour les publics les plus éloignés. Ce dispositif s'appuie sur un réseau de 26 structures de médiation et de prescripteurs (France Travail, DRFIP, CGSS, CAF..) mobilisés sur tout le territoire.

L'étude d'un nouveau dispositif pérenne d'inclusion numérique a été initié en 2024, avec un lancement prévu fin 2025.

Action 3 - Structurer et valoriser les données (Open Data)

La Région Réunion poursuit sa démarche d'ouverture et de valorisation des données publiques à travers son portail dédié (data.regionreunion.com), lancé en 2020.
Cette plateforme constitue un outil stratégique pour renforcer la transparence de l'action publique, encourager l'innovation par la réutilisation des données ouvertes, et faciliter l'émergence de nouveaux services numériques à valeur ajoutée.

Pour soutenir cette dynamique, plusieurs temps forts ont été organisés pour :

- sensibiliser les acteurs publics et privés aux enjeux liés au traitement des données et à l'intelligence artificielle en interne et en externe (La Matinale de la Data, Agrofet'iles) ;
- stimuler la créativité autour de l'exploitation des données ouvertes et à favoriser les usages liés à l'intelligence artificielle en lien avec les priorités stratégiques du territoire (Le hackathon "La Réunion Datacup Challenge", à destination des étudiants, professionnels et acteurs institutionnels).

Action 4 - Développer l'observatoire du numérique

L'observatoire du numérique est un outil essentiel pour mieux connaître les usages du numérique à La Réunion et adapter les politiques publiques en s'appuyant sur des données fiables, concrètes et actualisées.

En 2024, une étude a été menée sur la digitalisation des entreprises réunionnaises, apportant un éclairage précieux sur leur niveau de maturité numérique, les freins rencontrés, et les leviers d'accompagnement à renforcer. Une étude sur la filière numérique a également démarré, les résultats sont prévus au premier semestre 2025.

IV – RELEVER LE DÉFI DE LA CYBERSECURITÉ

Depuis son lancement officiel le 4 novembre 2024, la marque régionale de cybersécurité CYBER RÉUNION s'est imposée comme un acteur clé de l'accompagnement des acteurs locaux dans leur transformation numérique sécurisée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Portée par Réunion THD, établissement public de la Région Réunion, en partenariat avec des institutions nationales et locales, cette initiative illustre l'ambition forte de doter le territoire d'un écosystème robuste et résilient face aux cybermenaces.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Relever le défi de la cybersécurité	1 052 100	1 116 266	-	77 000
TOTAL	**1 052 100**	**1 116 266**	**-**	**77 000**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Relever le défi de la cybersécurité	Effectif affecté à la cybersécurité au sein de Réunion THD	3	6	+3	En plus des 3 cadres prévus, 3 alternants ont été recrutés

B – Commentaires & Analyse

Avec une approche fondée sur la proximité, l'excellence et la résilience, CYBER RÉUNION ambitionne de faire de La Réunion un pôle de référence en cybersécurité dans l'océan Indien à travers de deux dispositifs stratégiques :

- Une équipe de 6 personnes a été structurée pour mettre en place les services depuis novembre 2024, dans le but d'apporter une réponse efficace aux cybermenaces par le soutien et l'accompagnement des victimes de cyberattaques, ou par l'anticipation des risques et de la sensibilisation de manière proactive (CSIRT).
- La création de l'EDIH La Réunion qui offre un effet levier pour la cyber sécurisation des collectivités et des entreprises à travers d'un accompagnement structuré : parcours d'auto-évalution de niveau de maturité en termes de cybersécurité, accès aux solutions adaptées, soutien financier pour la mise en œuvre des solutions techniques et organisationnelles, et la mise en place d'une plateforme numérique centralisée.

HACKATHON « LA REUNION DATACUP CHALLENGE »

Le hackathon « LA REUNION DATACUP CHALLENGE», organisé les 22 et 23 novembre 2024 au gymnase Daniel Narcisse (La Possession), a réuni 70 participants – étudiants, professionnels, institutionnels – autour de 8 défis innovants centrés sur l'exploitation des données ouvertes et les usages de l'intelligence artificielle. Cette deuxième édition, portée par la Région Réunion et ses partenaires (EDF, France Travail, Territoire de l'Ouest, Agorah, ATMO Réunion, Office de l'Eau, La Ville de La Possession, Régie Réunion THD, La Réunion Développement), visait à favoriser la créativité, l'innovation et la co-construction de solutions concrètes au service du territoire.

Les défis proposés :

- Agent conversationnel pour Kap Numérik (Région Réunion) ;
- Les parcours de formation à La Réunion (France Travail) ;
- Le défi des dépôts sauvages (Territoire de l'Ouest) ;
- Catch Water If You Can (Office de l'Eau Réunion);
- Tâche urbaine à l'horizon 2050 (Agorah) ;
- Gestion des risques volcaniques (ATMO Réunion) ;
- La bonne adresse (EDF + Réunion THD) ;
- Observatoire des marchés publics (Réunion Développement).

Ce hackathon s'inscrit pleinement dans l'axe 4 de la SRN : « Maîtriser les enjeux de la data et de l'IA », en renforçant l'usage des données au service de l'innovation publique et du développement local.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

AXE 3

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAR UNE EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PRÉAMBULE

Le montant des crédits réalisés en 2024 s'élève à 217 380 032 €. Concernant la Nouvelle Route du Littoral (NRL), l'année 2024 a été marquée notamment par l'arrivée de la barge nécessaire à la campagne de sondages géotechniques en mer pour le futur viaduc entre La Grande Chaloupe et La Possession.

Dans le secteur des transports en commun, en accord avec ses orientations politiques, la Région a instauré une gratuité progressive sur le réseau Car Jaune, qui a bénéficié en 2024 aux stagiaires de la formation professionnelle. Tout au long de l'année, elle a poursuivi les consultations en vue de l'attribution de son futur contrat, menant des négociations avec le candidat. Parallèlement, elle a supervisé en République Tchèque les opérations de pré-réception de 72 véhicules *Crossway* commandés en 2023, dont 26 ont été livrés sur l'île à la fin de l'année et les 46 restants au début de 2025.

Dans le domaine routier, la collectivité a poursuivi ses efforts en matière d'entretien, de fluidification et de sécurisation de son réseau.

De même, d'importants crédits ont été mobilisés pour le développement du réseau régional dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'accès aux principaux sites touristiques.

Le contexte de conflit aux portes de l'Europe, qui fait suite à deux années de crise liées à la pandémie mondiale de Covid 19, rappelle à quel point notre île se trouve dans une situation de forte dépendance en termes d'approvisionnement, en particulier dans le domaine énergétique mais aussi en termes d'évacuation des déchets dangereux.

Parallèlement, les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus ressentir (cyclones intenses, périodes de sècheresse plus marquées, précipitations plus fortes, augmentation du nombre de journées de fortes chaleurs, …). Cela doit conduire à accélérer la mise en œuvre d'actions destinées à décarboner le secteur des transports, à en réduire la consommation énergétique, notamment en soutenant le développement d'une offre alternative, moderne et performante, à l'utilisation de la voiture particulière.

Il s'agit donc d'aller vers une certaine sobriété (réduire la demande en déplacements, mieux utiliser nos infrastructures plutôt que de les étendre davantage ...), d'offrir des choix plus larges (développement de l'intermodalité) permettant de réduire l'empreinte énergétique d'un déplacement (transports collectifs, modes doux, co-voiturage…) et d'innover dans le domaine (moteurs à énergie alternative, renouvelable ou pouvant être produite localement) tout en protégeant et en préservant notre biodiversité et notre cadre de vie.

Le développement économique et l'élévation du niveau de vie des réunionnais s'accompagne d'une production de déchets plus conséquente que le territoire doit pouvoir prévenir et maîtriser. Le tri, le réemploi, la collecte sélective, le recyclage et la valorisation, y compris énergétique, constituent la priorité du plan régional de prévention et de gestion des déchets validé en juin 2024 pour sortir de la logique du tout enfouissement préjudiciable à l'environnement et générateur de nuisances.

Ainsi, l'aménagement de notre territoire et la construction de La Réunion de demain doivent pouvoir contribuer, à terme, à rééquilibrer harmonieusement le territoire dans le respect de l'environnement.

Globalement pour cet axe, la collectivité régionale a consacré un montant de **216 305 903 €** en crédits de paiements au titre de l'année 2024.

SYNTHESE FINANCIERE

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**20 818 865**	**49 814 592**	**20 346 766**	**51 262 159**	**- 2,3 %**	**2,9 %**
Investissement	**330 488 985**	**202 669 055**	**165 120 030**	**195 043 744**	**- 50,0 %**	**- 3,8 %**
TOTAL	**351 307 850**	**252 483 647**	**185 466 796**	**216 305 903**	**- 47,2 %**	**- 14,3 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

DOTER L'ÎLE D'INFRASTRUCTURES MODERNES

Durant l'année 2024, la Région a consacré près de 28 M€ en crédits de paiement à la réalisation de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) sécurisée et à la politique de grands travaux routiers. Le fait marquant de l'année fut l'arrivée de la barge nécessaire à la campagne de sondages géotechniques en mer pour le futur viaduc de la NRL entre La Grande Chaloupe et La Possession.

Dans le cadre de cette politique publique, les interventions de la collectivité se sont déclinées selon les 2 axes stratégiques suivants :
- La nouvelle route du littoral et ses interfaces ;
- Une politique de grands travaux.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 24,6 (dont 14 pour la DNRL)

- Budget réalisé : 27 658 022 €
Fonctionnement : 111 453 € (soit 56 %)
Investissement : 27 546 569 € (soit 80 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Réaliser les études techniques de l'échangeur de La Possession et du nouveau viaduc de la 2nde phase de la NRL ;
- Définir un futur réseau de transport articulé autour du RRTG en co-maîtrise d'ouvrage avec les EPCI ;
- Poursuivre la politique de grands travaux routiers.

Résultat 2024 : appréciation globale conforme aux objectifs

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**300 000**	**66 405**	**12 380**	**111 453**	**95,9 %**	**67,8 %**
Investissement	**-**	**37 618 860**	**3 600 000**	**27 546 569**	**-**	**- 26,8 %**
TOTAL	**300 000**	**37 685 265**	**3 612 380**	**27 658 022**	**1 104,1 %**	**- 26,6 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – La Nouvelle Route du Littoral sécurisée avec TCSP	12 380	111 453	-	21 180 935
II – Politique de grands travaux	-	-	3 600 000	6 365 634
TOTAL	**12 380**	**111 453**	**3 600 000**	**27 546 569**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE AVEC [illegible]

Cet axe stratégique regroupe l'opération de la Nouvelle Route du Littoral et les interfaces à ses extrémités à Saint-Denis et à La Possession.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Travaux NRL	12 380	111 453	-	21 180 935
Action 2 – Interfaces avec NRL (NEO et La Possession	-	-	-	-
TOTAL	**12 380**	**111 453**	**-**	**21 180 935**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Aménager des bassins de rétention	État d'avancement	Fin des travaux mi 2024	Travaux réceptionnés avec réserves	Résultat conforme	Objectif atteint.
Réaliser l'échangeur de La Possession	État d'avancement	Réalisation des études	Études techniques réalisées	Résultat conforme	Appel d'offres lancé.
Achever la NRL	État d'avancement	Démarrage des études de projet (PRO) et des essais de cuve à houle, expertise CEREMA	- Procédure de *sourcing* achevée pour la phase travaux - Choix d'un MOE achevée - Marché d'études géotechniques réalisé aux 3/4 - PRO version 1 réalisé. - Nouveau marché de MOE travaux attribué - Marché d'études réglementaires attribué et démarré.	Résultat conforme	PRO Version 2 en cours.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – Travaux NRL

- Les contentieux liés à la 1ère phase

Les premières décisions du Tribunal Administratif sont intervenues en 2024 avec les derniers travaux de la 1ère phase de la NRL livrée en mars 2023 dans les deux sens.

Concernant le marché de digues (MT5.1), alors que l'ensemble des réclamations était de 248 M€, le tribunal n'a fait que partiellement droit aux demandes du groupement en condamnant la Région à la somme de 122 681 € et au paiement d'intérêts moratoires.

S'agissant du marché du viaduc (MT3), l'ensemble des réclamations était de 563 M€. Plusieurs décisions ont été rendues en 2024 et le TA n'a fait que partiellement droit aux demandes indemnitaires présentées par le groupement en condamnant la Région à hauteur de 12 M€ et au paiement d'intérêts moratoires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A contrario, le tribunal a mis à la charge du groupement une somme de 9,76 M€ au titre des pénalités de retard dans l'exécution du marché.

La notification de ces différents jugements fait courir le délai de recours en appel pour les parties.

- L'avancement des études de la 2nde phase

En termes d'ingénierie, les études de maîtrise d'œuvre (MOE) se sont poursuivies jusqu'au stade de la phase projet (PRO) et d'établissement du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux de raccordement de l'échangeur de La Possession, qui ont fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence fin 2024, et une première version du PRO pour la partie viaduc qui se poursuivra jusqu'en 2025.

Les études de conception du viaduc ont permis de définir les caractéristiques principales de dimensionnement de l'ouvrage :

- une travée de 120 m de portée ;
- la reconfiguration de la digue de la Possession pour éloigner le viaduc de la falaise ;
- la reconduction des hypothèses d'élévation du niveau de la mer ;
- un tablier en caisson béton ou une structure mixte acier-béton.

Dans le même temps, un nouveau maître d'œuvre a été désigné pour le suivi de l'opération en phase travaux. La nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre devra être opérationnelle dès 2025 pour les premiers travaux de La Possession.

En prévision du lancement de la consultation du marché des travaux du viaduc de 2,5 km en mer, un appel à compétences avec échanges préalables a été organisé dans le cadre d'un *sourcing* travaux avec des entreprises de construction et des fournisseurs. L'intérêt étant d'informer et d'échanger le plus en amont possible avec les opérateurs économiques sur le projet.

Un appel à candidatures a été publié le 5 janvier 2024, à la suite duquel 14 opérateurs ont été sélectionnés. Ils ont été invités à participer à des auditions en avril 2024 dont l'objectif était de permettre l'expression d'idées et de perspectives afin de préparer les futurs marchés des travaux.
La campagne de reconnaissances géotechniques en mer, débutée début 2024, sur les 22 appuis prévus, a été achevée en mars 2025. Il est envisagé de réaliser des essais complémentaires.
Ces prestations préalables à la construction du viaduc ont été expertisées par le CEREMA qui assure la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) technique tout au long des études de conception.

- Le financement du projet

L'année 2024 a permis de solder les engagements financiers avec l'État et l'Europe sur la première phase et d'engager les premières demandes d'acompte au titre du protocole de Matignon III sur la seconde phase du projet. Le total des recettes perçues en 2024 représente environ 100 M€.

Avec le démarrage des travaux attendu en 2025 sur le raccordement de l'échangeur de La Possession, une nouvelle convention de financement liée aux travaux, pour un montant de 269 M€ (hors 139 M€ de recettes du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée - FCTVA) est en cours de rédaction avec les services de l'État.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a par ailleurs jugé la performance globale du projet comme satisfaisante dans son rapport final d'évaluation publié en décembre 2024 concernant la première phase de l'opération. Elle précise que le projet a été mis en œuvre conformément aux normes environnementales et sociales de la Banque, applicables au moment de l'évaluation.

- Sur le plan environnemental

La Région a poursuivi en 2024 malgré la réduction du volume des gros travaux, la mise en œuvre de ses engagements en matière de préservation de l'environnement au travers des mesures compensatoires, parmi lesquelles le suivi et la surveillance des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'ensemble des marchés de travaux ayant été réceptionnés, le suivi environnemental se poursuit sur les anciennes zones de chantier situées sur les 3 secteurs d'études : La Possession, La Grande-Chaloupe et Saint-Denis.

Les échanges engagés avec les services de l'État et notamment avec le Commissariat Général du Développement Durable (CGDD) ont confirmé que le projet devait faire l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale compte tenu de la modification substantielle des travaux de la seconde phase. C'est dans cette perspective qu'une demande de cadrage a été adressée au Préfet fin 2024 afin qu'un Dossier d'Autorisation Environnementale Unique (DAEU) soit déposé mi-2025.

Par ailleurs, la collectivité s'est adjointe une AMO spécifique pour l'élaboration des demandes d'autorisations environnementales et études réglementaires, qui a été désignée dès avril 2024 pour l'accompagner dans les procédures administratives jusqu'à l'enquête publique.

II – UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX

Cet axe stratégique regroupe les opérations de grands travaux routiers et de transport.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
RN1A – Nouveau Pont sur l'Étang Saint-Paul (NPESP)	1 500 000	528 580
RN2 – Contournante de Saint-Joseph	-	5 591 100
RN1 – Liaison RN1-RN5 à Saint-Louis	2 100 000	-
Autres opérations	-	245 954
TOTAL	**3 600 000**	**6 365 634**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN1A – Nouveau Pont sur l'Etang Saint-Paul	Etat d'avancement	Démarrage des études de MOE (avant-projet AVP)	Réalisation des sondages géotechniques Appel d'offres du marché de MOE réalisé	Notification du marché de MOE tardive	Démarrage des études de maîtrise d'œuvre en début 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN2 Contournante de Saint-Joseph	Etat d'avancement	Achèvement des travaux du dalot Bois Noirs et confortement falaises sous l'ouvrage d'art de la rivière des Remparts	Dalot Bois Noirs : Travaux réalisés à 85%	Difficultés techniques à la réalisation des travaux	Finalisation des travaux du dalot travaux en 2025. Sollicitation du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) pour obtention d'une dérogation espèce protégée au niveau national pour terminer la section Est de la contournante. Dans le cas contraire, l'opération serait remise en cause.
		Notification marché MOE et dépôt demande autorisation réglementaire	Confortement falaises sous ouvrage d'art des Remparts : Travaux terminés	Nombreux échanges nécessaires pour avancer sur les mesures ERC (Eviter Réduire Compenser) pouvant être proposées	
		-	Dossier d'autorisation réglementaire en cours de rédaction (dérogation espèces protégées)	-	
RN1 – Mise à 2X3 voies section Cambaie/Savanna		100 % de réalisation	100% de réalisation	-	-
RN1 - Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD)		Solder l'opération	1 lot sur 4 soldé	Attente décompte général et définitif (DGD) des entreprises	Solde reporté en 2025.
RN1 - Liaison RN1/RN5 à Saint-Louis		Attribution du marché de MOE et actualisation des études préliminaires Lancement de la campagne géotechnique et levée topographique	Finalisation des échanges avec la SPL Maraina sur le projet de convention de mandat	Attente de la signature de la convention de mandat avant lancement des études	Démarrage de l'opération en 2025.
Projet TC ferré		Finir la phase 2 des études : tracé RRTG et stations	Phase 2 achevée	-	-

B – Commentaires & Analyse

Les études des projets routiers se sont poursuivies. La phase 1 des études de faisabilité du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) en co-maîtrise d'ouvrage a été lancée et est achevée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- **Contournante de Saint-Joseph - section Est** : les travaux de réalisation du tronçon du Bois Noir sont en cours, mais se heurtent à des difficultés techniques. L'inventaire écologique annualisé a été réalisé sur tout le tronçon de la section Est. Le dossier de demande de dérogation est en cours de réalisation, mais est rendu complexe de par les espèces impactées par le projet, en particulier le Gecko vert de Manapany, nécessitant une instruction au niveau national ;

- **Contournante de Saint-Joseph - section Centre** : réalisation des travaux de confortement de falaises sous l'ouvrage d'art n°6 (Rivière des remparts) ;

- **Nouveau Pont de l'Etang Saint-Paul :** réalisation des sondages géotechniques et lancement de l'appel d'offres relatif à la mission de maîtrise d'œuvre ;

- **Liaison RN1-RN5 à Saint Louis :** l'année 2024 a été consacrée à l'élaboration du projet de convention de mandat avec la SPL Maraina. Cette convention a été signée en janvier 2025, permettant ainsi le démarrage des études.

JUGEMENTS RENDUS SUR LES CONTENTIEUX LIES AUX MARCHES DE LA NRL

L'actualité contentieuse de la NRL a été riche en 2024 avec les premières audiences et décisions prises par le Tribunal Administratif de la Réunion, sur les marchés de la digue et du viaduc de la première phase.
Les jugements prononcés, à ce stade de l'instruction, sont venus conforter la position de la collectivité dans la gestion de ces contentieux qui l'oppose depuis plusieurs années à d'importantes réclamations. À travers ses mémoires en défense, la Région et ses conseils ont contesté les allégations du groupement d'entreprises et ont tenu à clarifier chaque situation contentieuse par des observations argumentées et des analyses fondées sur des faits précis et détaillés.

CAMPAGNE DE RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES

En perspective des travaux du second viaduc, des sondages en mer ont été réalisés le long du futur tracé entre La Grande Chaloupe et La Possession au droit des 22 appuis qui accueilleront les piles de l'ouvrage en mer. Cette campagne de reconnaissances a mobilisé une barge qui s'est déplacée sur le périmètre d'études pendant toute l'année 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DES DÉPLACEMENTS

Durant l'année 2024, la Région a consacré près de 83 M€ en crédits de paiement à la réalisation d'une politique de mobilité ambitieuse, avec notamment l'objectif d'une gratuité progressive sur son réseau de transport collectif.

Dans le cadre de cette politique publique, les interventions de la collectivité se sont déclinées selon les 2 axes stratégiques suivants :
- Le développement de l'intermodalité et des transports en commun ;
- La gestion du réseau interurbain Car Jaune.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 95,6

- Budget réalisé : 82 974 082 €
Fonctionnement : 33 620 462 € (soit 40 %)
Investissement : 49 353 620 € (soit 58 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Déployer la gratuité progressive du réseau Car Jaune ;
- Proposer une nouvelle offre de 2 500 places par jour avec une fréquence de passage cadencée aux heures de pointe ;
- Établir une feuille de route commune des mobilités avec les EPCI dans le cadre états généraux des mobilités ;
- Développer et diversifier l'offre de déplacement.

Résultat 2024 : résultats conformes aux objectifs fixés.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**1 778 894**	**31 387 812**	**1 553 486**	**33 620 462**	**- 12,7 %**	**7,1 %**
Investissement	**160 836 156**	**68 194 493**	**49 206 169**	**49 353 620**	**- 69,4 %**	**- 27,6 %**
TOTAL	**162 615 050**	**99 582 305**	**50 759 655**	**82 974 082**	**- 68,8 %**	**- 16,7 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I - Le développement de l'intermodalité et des transports en commun	1 281 184	1 411 915	43 951 000	34 409 571
II – La gestion du réseau interurbain Car Jaune	272 302	32 208 547	5 255 169	14 944 049
TOTAL	**1 553 486**	**33 620 462**	**49 206 169**	**49 353 620**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITÉ ET DU TRANSPORT EN COMMUN

Cet axe stratégique regroupe des opérations de transports en commun et celles liées à des mobilités douces.
Les crédits qui ont été mobilisés dans le cadre de cet axe stratégique en 2024 sont les suivants :

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
RN2 – VRTC Sainte-Marie	-	-	-	538 410
RN2 – VRTC Duparc/Verger à Sainte-Marie	-	-	-	235 269
RN2 - VRTC Cambuston/Bel Air	-	-	9 500 000	197 922
RN2 – VRTC Ravine des Chèvres/Bel Air	-	-	-	447 862
RN1 - VRTC Bernica/Etang Saint-Paul	-	-	10 000 000	7 003 044
RN7 – Etudes prolongement Axe-Mixte à Saint-Paul	-	-	-	142 257
RN2 – Aménagement de la traversée de Saint-Benoît	-	-	-	3 539 749
RN2 – Aménagements en faveur des modes doux Section ravine Virapin / ravine Robert PR 57+230 à 58+825	-	-	850 000	5 231 127
RN2 – Création de 6 passerelles piétons-cycles au droit des ouvrages entre les PR 59+334 et 59+464 à Sainte-Rose	-	-	3 300 000	108 307
RN2 Cheminements piétons cycles Ravine Constantin et Bois Blanc PR70+795 71+00 à Sainte-Rose	-	-	1 700 000	108 987
RN2002 – Aménagements en faveur des modes doux du PR35+450 à 36+136 et PR36+661 à 37+155 à Bras-Panon	-	-	300 000	4 107 861
RN2002 – PR41+840 – Sécurisation des modes doux – Création d'un giratoire intersection RN2022/ rue H. Delisle	-	-	651 000	478 205
RN1- Réalisation d'une passerelle pour cycles et mode doux sur ravine des Lataniers à La Possession	-	-	250 000	-
RN1A – PR 46+750 – Sécurisation du carrefour avec RD9 montée Panon et de la circulation des modes doux – création d'un giratoire	-	-	2 400 000	-
RN1E – Requalification RN1E Le Port/La Possession	-	-	12 000 000	661 193
RN2 – Création d'une passerelle piétonne au droit de l'OA de la ravine Jacques Payet à Saint-Joseph	-	-	2 000 000	92 173
RN2 – Chem piétons/cycles Langevin et Vincendo	-	-	-	695 390
RN1A – Bandes cyclables Cap La Houssaye	-	-	-	1 235 755
RN5 – Cheminements piétons/cycles Plate-forme Cilaos	-	-	-	5 926 733
RN2 – PR 48+357 à 49+610 – Chemin Deroland/OA Petit Saint-Pierre à Saint-Benoît	-	-	-	734 816
Voie Vélo régionale (VVR)	-	-	-	13 818
RN1 Voie verte entre le nouveau pont de la rivière des Galets et Cambaie			1 000 000	2 305 433
TC – Parking-relais Portail à Saint-Leu	-	-	-	17 218
Covoiturage	1 281 684	1 411 915	-	-
Autres dépenses	-	-	-	588 042
TOTAL	**1 281 184**	**1 411 915**	**43 951 000**	**34 409 571**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN 2 BAU Sainte-Marie	État d'avancement et taux d'avancement (pour les opérations en phase travaux)	Livrer la modulation dynamique de vitesse (MDV)	Réalisé et mis en service fin 2023 hors raccordements électriques	Difficultés de faire intervenir Sidelec	Relances faites pour intervention Sidelec.
RN 2 à Saint-Benoît		Finaliser les études infra Faire instruire les dossiers réglementaires Réaliser les études d'avant-projet du pôle d'échange multimodal (AVP PEM)	Retour favorable du dossier règlementaire en vue de lancer l'enquête publique	AVP PEM finalisé en février 2025	-
Prolongement de l'Axe Mixte RN 7		Enquête publique et lancer les études de projet (PRO)	Dossier d'enquête publique déposé en aout 2024 Lancement des études PRO en septembre 2024	Demande de compléments à apporter aux dossiers réglementaires, reportant l'enquête	-
RN2 - VRTC Sainte-Suzanne		Études d'avant-projet (AVP)	Démarrage des études	-	Livraison des études AVP prévue en avril 2025.
RN2 – VRTC Ravine des Chèvres/Bel Air		Livraison	Réalisé	-	-
RN2 - VRTC Duparc/Verger		Notifier le marché de maitrise d'œuvre	Réalisé : Marché notifié en juin 2024	-	-
RN1 - VRTC Bernica/Etang Saint-Paul		Travaux en 2024	Avancement des travaux initialement prévu à 90% + Travaux d'aménagement de la gare routière	Problème règlementaire rencontré : régularisation en cours avec les services de la DEAL sur la gestion des eaux pluviales	Achèvement des travaux et livraison en 2025.
VRTC Sud RN1/RN2/RN3		Études de faisabilité	Préparation du dossier de consultation des entreprises pour le marché de maîtrise d'œuvre (MOE)	-	Attribution du marché de MOE en 2025 pour VRTC Etang Salé – le Gol.
VVR - Passerelle Ravine des Chèvres		Livraison opération	Opération achevée et livrée fin 2023	-	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN1 – Pont amont sur la rivière Saint-Etienne	État d'avancement et taux d'avancement (pour les opérations en phase travaux)	Marché à conclure avec le CEREMA pour étude de faisabilité à finaliser avant fin 2024	Non réalisé	Indisponibilité du CEREMA pour une pré-étude préliminaire ouvrage d'art	Relance des études en 2025.
RN1A – Cap La Houssaye à Saint-Paul – Raccordement Boucan Canot		100 % de réalisation	100%	-	-
RN1A – Création d'une piste cyclable entre carrefour Pierre Poivre et cimetière marin à Saint-Paul		Lancer les études de conception en régie	Non Réalisé	Intégration potentielle des travaux dans 2 opérations par des investisseurs privés	Concertation en cours avec la commune.
RN1A – Création d'une piste cyclable entre La Saline et Trois-Bassins		Lancer les études de conception en régie	Collecte des données	-	Création d'une opération en lancement des études en 2025 pour démarrage d'une première section des travaux en 2026.
VVR – Sainte-Marie/La Convenance		Valider la solution technique	Validation réalisée en lien avec la Commune	-	Travaux prévus fin 2026.
Voie Vélo sur la RN102		Finaliser les travaux	Non démarré car opération intégrée dans le projet de requalification de la RN102 en lien avec BAOBAB	-	-
RN1 - Voie verte entre le nouveau pont de la Rivière des Galets et Cambaie		Lancer les études d'exécution du contrat de travaux (EXE)	Travaux réalisés à 90%	-	Fin des travaux en février 2025.
RN1 – Voie vélo Étang-Salé / Saint-Louis		Lancer les études de conception en régie	AMO en cours pour réalisation d'une étude complémentaire	-	Démarrage des travaux prévu au second semestre 2025.
Ouvrir des alternatives au tout automobile en développant les modes de transports propres et durables	Nombre de places de covoiturage soutenues par la Région	550	588	+38	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Tenue des états généraux des mobilités (EGM)	État d'avancement	Positionnement de la Région et de ses partenaires sur la proposition de l'assemblée citoyenne des mobilités	Rédaction de la feuille de route engagée	Feuille de route non signée	Signature de la feuille de route envisagée en 2025.

L'année 2024 a vu la réalisation des actions principales suivantes :

- **La Voie Vélo Régionale (VVR)** a vu certains de ses tronçons livrés en 2024 : RN1 section Cambaie - Rivière des Galets (Saint-Paul), RN2 section ravine Virapin - ravine Robert, section Maats - Ravine Marocain et passerelles de franchissement des ravine Robert et Sèche (Sainte-Rose), RN2002 section giratoire rue Hubert Delisle (Saint-Benoît), RN2 montée de Grande Anse (Petite-Île). Des aménagements cyclables ont également été réalisés hors tracé VVR le long des routes nationales : RN3 section giratoire GHER – giratoire route des Plaines et section Rampes de l'Écho (Saint-Benoît), RN5 section Cannes Tamarins - rue Reynal (Saint-Louis). Au total 7,125 km d'itinéraires cyclables supplémentaires ont été réalisés en 2024.

De nouveaux tronçons sont au stade études en vue de la réalisation des travaux en 2025 et 2026.

L'année 2024 a vu également le lancement des études de maîtrise d'œuvre sur le tronçon entre Cambuston (Saint-André) et Bel Air (Sainte-Suzanne).

- **Le projet d'aménagement de la RN2 à Saint-Benoît** s'est poursuivi en études en 2024. Un maître d'œuvre a été retenu sur le Pôle d'Échange Multimodal (PEM), dont les études d'avant-projet (AVP) ont démarré en 2024 avec une finalisation en février 2025. Les dossiers réglementaires ont eu un retour favorable et l'enquête publique est prévue pour avril/mai 2025. Les études de projet (PRO infrastructures) ont été finalisées en 2024. Selon le retour de l'enquête publique, les consultations pour les marchés de travaux correspondants seront lancées en 2025.

- **Covoiturage :** maintien de la participation financière régionale au covoiturage via l'application Karos, avec une utilisation soutenue de cet outil.

- **États Généraux des mobilités** : l'année 2024 a été activement consacrée à la rédaction de la feuille de route des mobilités en partenariat avec les EPCI, IDR Mobilités et le Département. Une déclaration commune a ainsi été signée par l'ensemble des collectivités partenaires le 13 février 2024.

Les objectifs 2024 relatifs aux investissements en faveur des mobilités alternatives ont été largement atteints, malgré quelques difficultés rencontrées sur le plan règlementaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – LA GESTION DU RÉSEAU INTERURBAIN CAR JAUNE

Cet axe stratégique est relatif à l'exploitation et à la gestion du réseau Car Jaune dont la Région est devenue compétente depuis le 1er septembre 2017.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Aménagement du réseau Car Jaune et des gares routières	232 302	312 306	5 100 000	221 390
Aménagement du réseau Car Jaune (subvention vers budget annexe TC)	-	31 858 708	-	-
Acquisition de matériels roulants pour le réseau Car Jaunes	-	-	-	14 387 292
Autres dépenses	-	-	-	180 198
Fonctionnement gares routières (budget DGAPAT)	40 000	37 533	155 169	155 169
TOTAL	**272 302**	**32 208 547**	**5 255 169**	**14 944 049**

Les crédits mobilisés au budget annexe des transports figurent ci-dessous :

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Budget Annexe Transports dont la DSP Car Jaune	-	39 204 973	-	-

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Gratuité progressive	Nombre d'abonnements gratuits délivrés	52 000 PA/PH travailleurs pauvres + stagiaires de la Formation Professionnelle	127 000	+ 144%	-
Augmentation des fréquences	Temps de transport moyen des transports en commun en heure de pointe sur le linéaire aménagé	Saint-Pierre Saint-Denis O1 : 1h45	1h40	- 5 min	Voie bus NRL.
		Saint-Paul Saint-Denis O3 : 1h15	01h05	- 10 min	Voie bus NRL.
		Saint-Benoît Saint-Denis E2 : 1h15	01h15	Aucun	-
	Nombre de voyageurs Car Jaune par an	5 851 753	6 960 814	+ 1 109 061	-
Gare routière de Saint- Denis	État d'avancement	Livraison des travaux	Début des travaux 2025	Non réalisé	Réhabilitation du guichet point de vente (toiture). Rénovation des abris sur les quais.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Au cours de l'année 2024, les projets suivants ont été menés sur le réseau Car Jaune :

- Analyse des offres et négociation du prochain contrat de DSP ;
- Acquisition d'une solution d'habillage/graphicage ;
- Audit complet du parc de matériel roulant Car Jaune ;
- Pré-réception des 72 véhicules Iveco *Crossway* en République Tchèque ;
- Desserte du nouveau pôle d'échange du Tampon par Car Jaune ;
- Mise en service des arrêts « Gare de Saint-Paul 2 » (arrêts situés à l'extérieur de la gare) ;
- Application Leon : lancement de l'opération de communication sur Car Jaune dont l'objectif et de valoriser des sites touristiques et culturels que desservent les arrêts du réseau grâce à l'application locale Leon.

LA NOUVELLE DSP CAR JAUNE

En novembre 2023, la consultation pour le renouvellement de la DSP Car Jaune a été lancée. Le contrat portera sur une durée de 7 ans de 2025 à 2031, dont le coût est estimé à 29 M€ / an.

Le périmètre actuel est conservé (exploitation et vente, marketing, information voyageurs, contrôle). La gestion des gares est ajoutée au socle de base des missions (actuellement gérée via un marché).

Plusieurs options viendront s'ajouter ou non au périmètre selon l'issue de la consultation : l'accompagnement (à bord et au sol), le nettoyage des gares régionales, la prévention et la sécurité des gares, l'entretien des points d'arrêt, la gestion d'un transport à la demande en soirée, la gestion d'abris vélos sécurisés dans les gares.

Deux étapes de négociation ont été menées en 2024 et se poursuivent en 2025.

Le matériel roulant sera mis à disposition du délégataire qui en assurera l'entretien et la maintenance selon les exigences du contrat. À ce titre, la Région a commandé 83 nouveaux véhicules en décembre 2023, afin de renouveler la flotte actuelle très vieillissante et d'augmenter l'offre de service. Sur les 83 véhicules commandés, 72 sont des *Crossway* de la marque Iveco. Ils ont été pré-réceptionnés en 2024 en République Tchèque. Sur ces 72 véhicules, 26 ont été livrés sur l'île en décembre et les 46 autres en janvier 2025. Les 11 autres véhicules sont des cars à étage de la marque Daimler qui seront réceptionnés en mars 2025 en Allemagne et devraient arriver à La Réunion fin juillet / août 2025 pour une mise en service prévue le 1er octobre 2025.

L'amélioration de l'offre de service se fera par étapes :

- Octobre 2025 : environ 10% d'offre supplémentaire (40 passages/jour en plus) ;
- Août 2026 : environ 15% d'offre supplémentaire (70 passages/jour en plus) ;
- Août 2028 : environ 15% d'offre supplémentaire (extension de lignes renforcées en 2026).

La tarification actuelle est maintenue au démarrage du contrat, avec toutefois une généralisation du titre unique à 2 € à l'ensemble du réseau, y compris la ligne touristique.

Le contrat prévoit une clause de rencontre permettant éventuellement la mise en œuvre de nouvelles gratuités.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

MAINTENIR UN RÉSEAU ROUTIER NATIONAL À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Durant l'année 2024, la Région a consacré plus de 107 M€ en crédits de paiement à la conservation et au développement de son patrimoine routier. Ces dépenses sur le réseau routier structurant ont contribué à la politique globale d'aménagement du territoire ainsi qu'au développement touristique de l'île.

Dans le cadre de cette politique publique, les interventions de la collectivité se sont déclinées selon les 4 axes stratégiques suivants :
- La conservation du patrimoine routier régional ;
- Le développement du réseau pour l'aménagement du territoire ;
- L'accessibilité aux sites touristiques ;
- Les autres interventions.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 195

- Budget réalisé : 107 298 910 €
Fonctionnement : 8 785 272 € (soit 100 %)
Investissement : 98 513 638 € (soit 100 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Entretenir, fluidifier et sécuriser le réseau routier ;
- Favoriser les projets en lien avec l'aménagement du territoire ;
- Développer les liaisons d'accès aux principaux sites touristiques.

Résultat 2024 : résultats supérieurs aux objectifs fixés dans le cadre de l'entretien et du maintien en état du réseau.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**6 558 297**	**7 481 509**	**9 206 942**	**8 785 272**	**40,4 %**	**17,4 %**
Investissement	**147 769 124**	**77 321 935**	**89 977 946**	**98 513 638**	**- 39,1 %**	**27,4 %**
TOTAL	**154 327 421**	**84 803 444**	**99 184 888**	**107 298 910**	**- 35,7 %**	**26,5 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Conservation du patrimoine routier régional	9 120 000	8 691 209	77 965 946	92 897 315
II – Développement du réseau pour l'aménagement du territoire	-	-	11 700 000	3 198 174
III – Accessibilités aux sites touristiques	-	-	-	1 731 732
IV – Autres interventions	86 942	94 062	312 000	686 417
TOTAL	**9 206 942**	**8 785 272**	**89 977 946**	**98 513 638**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – CONSERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER RÉGIONAL

Cet axe stratégique regroupe des opérations relatives à l'entretien, l'exploitation et la sécurisation du réseau routier national.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Maintien et sécurisation du réseau et des ouvrages d'art – espaces verts	6 400 000	6 011 169	-	-
Exploitation du réseau	-	-	32 000 000	32 323 833
Programme de renforcement de chaussées et aménagements ponctuels	-	-	-	43 803 966
Programme de renforcement de chaussées et aménagements ponctuels – 2025 - 2035	-	-	26 900 000	-
Intervention du SMPRR	2 430 000	2 430 000	8 160 650	8 160 650
Réfection couches de roulement, étanchéité et joints de chaussées d'ouvrages d'art	-	-	3 000 000	1 458 827
RN2 – Création d'un giratoire au droit de chemin du Cap à Sainte-Anne	-	-	4 330 000	724 345
RN1- Réalisation cheminement modes doux échangeur de La Possession et création d'un giratoire côté montagne	-	-	600 000	1 695 766
RN1 – Barreau de liaison Plateau Caillou/RD6 – Sécurisation par une glissière béton	-	-	2 000 000	-
RN2 - PR 73+600 A 73+850 Travaux de sécurisation de Bois Blanc Sainte-Rose	-	-	-	1 011 596
Confortement des berges RN1005	-	-	-	2 054 844
Autres dépenses du réseau routier	290 000	250 040	975 296	1 663 488
TOTAL	**9 120 000**	**8 691 209**	**77 965 946**	**92 897 315**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Entretenir, exploiter le réseau - Conserver le patrimoine routier régional	Linéaire de réseau routier réhabilité ou créé	15 km	33 km	+18 km	-
	Nombre d'ouvrages d'art (OA) réhabilités ou créés	50	36	- 14	Davantage de gros OA réalisés en 2024 (la totalité du budget 2024 a été consommé).
	Nombre de jour de perturbation de la circulation (fermeture totale de la route du Littoral)	0 jour	Fermetures : - 46 h de fermeture pour BELAL - 2x13h de fermetures dominicales pour travaux de purges Basculements : -9 jours de basculement côté mer (pluies, BELAL) - 7 jours de basculement côté montagne de nuit (travaux de purges, travaux BELAL)	- 3	Fermetures résultant de l'atteinte des seuils de fermeture en raison des niveaux de précipitations exceptionnels liés au cyclone Belal en janvier 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Durant l'année 2024, les actions principales suivantes ont été réalisées :

- Travaux d'exploitation du réseau ;
- Entretien des espaces verts du domaine public routier ;

- Renforcement de chaussées sur diverses portions de Routes Nationales :
  → RN3 - Réfection des enrobés – 12ème, 14ème, 22ème et 24ème - Commune du Tampon,
  → RN1 Route des Tamarins - diverses portions du PR 27 à 67,
  → RN02 du PR36+661 à PR 35+000 - Commune de Bras-Panon,
  → RN6 Boulevard Sud - PR6+300 à PR8+730,
  → RN2 - Création du giratoire Martin Luther King à Manapany - Commune de Saint Joseph,
  → RN1 - Réfection de chaussée – secteur de Ravine Blanche – Commune de Saint-Pierre,
  → RN1A - Travaux de réaménagement des bretelles d'accès à Boucan,
  → RN5 - Réfection de chaussées et trottoirs entre « la Ouette » et « Palissade » - Commune de Saint-Louis,
  → RN3 - PR13+770 à PR16+100 La Plaine des Palmistes - Travaux d'aménagement de sécurité,

- Réfection des étanchéités de la couche de roulement d'ouvrages d'art : Rivière des marsouins, Chemin Manès (Sainte-Marie), Brettelle du Butor, Ravine 3 Bassins (RN1A), Chemin du Cimetière (La Possession), Ravine du Trou (Saint-Leu), Ravine Ruisseau (Les Avirons), Ravine des Cabris (Saint-Pierre), Ravine Sainte-Marguerite.

II – DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Cet axe stratégique regroupe des opérations routières participant au développement économique du territoire, notamment avec l'implantation de nouvelles zones d'activités.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
RN1A – Réaménagement Echangeur Carosse et requalification Voie Verte et contre-allée entre Carosse et Chic Escale à Saint-Gilles-les-Bains	9 500 000	32 712
RN2 – Échangeur Cressonnière à Saint-André	1 500 000	202 076
RN2 – Échangeur de Paniandy à Bras-Panon	-	90 192
RN2 – Echangeur de Quartier-Français à Sainte-Suzanne	-	108 715
RN1 – Création d'un nouvel échangeur pour la ZI4 à Saint-Pierre	700 000	218 253
RN5 – Reconstruction du tunnel de Gueule-Rouge	-	164 447
RN5 – Sécurisation à moyen et long terme	-	33 938
RN5 - Sécurisation section Aloès/Îlet Furcy (Cilaos)	-	255 861
RN1 – Franchissement rivière des Galets (y compris déconstruction du pont amont)	-	415 449
Autres dépenses de développement du réseau		1 677 071
TOTAL	**11 700 000**	**3 198 174**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN2 - Échangeur Cressonnière à Saint-André	État d'avancement et taux d'avancement (pour les opérations en travaux)	-	Lancement et validation des études Échanges sur une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département	-	-
RN2 - Échangeur Paniandy à Bras-Panon		Livraison opération	Opération achevée et livrée	-	-
RN1 - ZI 4 à Saint-Pierre		Mandat SPL Maraïna – Lancer les études de MOE	Convention de mandat signée et démarrage des études	-	-
RN2 échangeur Quartier Français		Lancer les études de MOE	Convention de mandat signée et démarrage des études	-	-
RN1/RN1E - Shunt Rivière des Galets		Travaux de finitions	Réalisé : finalisation du confortement des plantations	-	-
RN1A – Carrefour Chaussée Royale/Rue Pierre Poivre à Saint-Paul		Travaux à 80 %	Mise en suspens compte tenu des travaux réalisés pour la création de la voie TC sur la RN1	-	-
RN1A – Réaménagement échangeur Carosse et requalification Voie Verte et contre-allée entre Carosse et Chic Escale à Saint-Gilles-les-Bains		Travaux à 50 %	Études d'exécution (EXE) et hydrauliques lancées Préparation du dévoiement des réseaux Travaux préparatoire réalisés (sécurisation de falaise)	Communication terrain préalable au lancement des travaux ayant retardé le démarrage des travaux	Démarrage des travaux mars 2025.
RN1 - Démolition pont métallique rivière des Galets		Évacuer tous les déchets	Réalisé	-	-
RN1 - Pont béton rivière des Galets		Valider une solution pour le devenir du pont	Échanges avec les partenaires sur les différentes solutions	-	Validation de la solution technique en février 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
RN1C – Pont du Gol		Clarifier les solutions possibles avec la DACOI (direction des affaires culturelles) pour le lancement de la concertation et poursuite des études sur solution retenue	Opération en suspens, suite aux difficultés de caler la concertation publique avec la commune	-	-
RN5 – Ilet Rond/ Ilet Furcy	État d'avancement et taux d'avancement (pour les opérations en travaux)	Poursuivre les études du nouveau projet : AVP, demande d'autorisation réglementaire	Réalisé : Marché d'acquisition des 2 ponts modulaires notifié Dossier Demande de cas par cas et Déclaration LES en cours de finalisation	Calage des modalités constructives et gestion du foncier nécessaires pour finaliser le dossier LES	Démarrage des travaux en 2025.
RN5 reste de l'itinéraire		Lancement de l'étude globale paysagère, écologique et technique	Non réalisé, au vu du changement de projet sur Ilet Furcy	-	-
RN5 - Tunnel de Gueule Rouge		Notification du marché de MOE et réalisation des études préliminaires Notification du marché AMO technique avec le CETU	DCE MOE première phase en cours d'élaboration Convention avec le CETU signée en novembre 2024	Délai interne très pour long pour valider la convention de partenariat avec le CETU, ayant retardé leur début d'intervention sur le projet	-

B – Commentaires & Analyse

Durant l'année 2024, les actions principales suivantes ont été réalisées :

- Deux conventions de mandat finalisées et signées avec la SPL Maraina visant l'aménagement de **l'échangeur de Quartier français** à Ste Suzanne et l'aménagement de **l'échangeur ZI4** à Saint Pierre ;

- **Sécurisation de la RN5-Les Aloès/îlet Furcy** : échanges avec les services de l'État sur la modification du programme des travaux (seule construction de l'ouvrage d'art îlet Rond / îlet Furcy et de l'ouvrage d'art îlet Furcy / îlet Long avec raccordements sur RN1005 et RN5, en remplacement des 6 km prévus initialement), les ponts correspondants ont été commandés suite à appel d'offres ouvert spécifique ;

- **Tunnel de Gueule Rouge** (RN5) : poursuite des échanges avec le Centre d'étude des tunnels (CETU) pour finaliser une convention de partenariat public/public sur ce projet.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

III – L'ACCESSIBILITÉ AUX SITES TOURISTIQUES

Cet axe stratégique regroupe des opérations dont l'objectif principal est d'améliorer l'image et l'attractivité touristique régionale, au travers d'aménagements divers.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Pistes forestières	-	1 434 061
RN2 - Restauration du pont sur la rivière de l'Est à Sainte-Rose	-	297 671
TOTAL	**-**	**1 731 732**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Route forestière du Volcan	État d'avancement	Reprise des études par le MOE Préparation de la concertation citoyenne	Suite à la proposition du Département, échange en cours pour leur confier la MOA de ce projet. La consultation MOE a de fait, été rendue infructueuse	-	-
Route forestière du Tévelave		Poursuite des études des travaux de sécurisation en amont de la route	Études topo réalisées Études de tracé en cours	-	-
Route forestière des Tamarins		Finalisation des travaux	Réalisé – Réception en Juillet 2024	-	-
Route forestière d'Affouches		Début des travaux	Reprise des procédures règlementaires	Travaux non lancés du fait de présence d'espèces protégées	Nouveau marché de travaux à lancer.
Route forestière Les Makes		Finalisation des travaux	Réalisé	-	-
RN2 - Restauration du pont sur la rivière de l'Est à Sainte-Rose		Finalisation des travaux	Réalisé	-	-

B – Commentaires & Analyse

Durant l'année 2024, les études, procédures ou travaux concernant l'aménagement de certaines routes forestières, à fort enjeu touristique et majoritairement situées dans les Hauts, ont été poursuivis, principalement :

- **Réfection de la route forestière Tamarins :** achèvement des travaux ;
- **Réfection de la route forestière Affouches :** entreprise de travaux retenue, mais travaux différés dans l'attente de compléments réglementaires liés aux espèces protégées ;
- **Route forestière du Volcan** : Transfert en cours au Département.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

IV – AUTRES INTERVENTIONS

Il s'agit de dépenses liées à des opérations réalisées hors réseau routier, des opérations-supports ou des mesures d'accompagnement.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Opérations supports – Mesures d'accompagnement	86 942	94 062	312 000	686 417
TOTAL	**86 942**	**94 062**	**312 000**	**686 417**

A - L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Écart (Bilan – cible)	Éléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Maintien en état piste rivière des Galets	Taux de réalisation	Mandaté : 45 000 €	Mandaté : 37 967 €	- 7 033	Dépenses réelles inférieures à la prévision.

B – Commentaires & Analyse

Durant l'année 2024, les actions principales suivantes ont été réalisées :

- Mise en place du financement relatif au **Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR)** 2024 et notification des arrêtés de subvention aux bénéficiaires (lycées et associations) ;
- Suivi financier de la convention partenariale pour le **maintien en état de la piste de la rivière des Galets** (maîtrise d'ouvrage : commune de La Possession) ;
- Passation de la convention relative au subventionnement de la **Cellule Économique du BTP de La Réunion (CERBTP)** ;
- Paiement de l'adhésion de la Région au **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).**

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE FORESTIÈRE DES TAMARINS – PORTION 4

L'année 2024 a vu la fin des travaux de réfection de la portion 4 de la route des Tamarins (Réception des travaux le 1er juillet 2024). Cet axe touristique majeur de la forêt départemento-domaniale des Hauts Sous le Vent permet notamment la liaison entre trois villages des Hauts (La Petite France, Trois Bassins et Le Tévelave) et il facilite l'accès au site touristique majeur du Maïdo par le sud du Massif.

La route forestière des Tamarins a fait l'objet d'une réfection généralisée, livrée en 2015, sur les trois premières portions les plus dégradées sur un linéaire de 12,3 km. Seule la dernière portion de 6,6 km, la plus au Nord, restait à réaliser pour un montant de 3,4 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

POUR UN RÉÉQUILIBRAGE HARMONIEUX DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La Réunion de demain doit être pensée et doit se construire dès aujourd'hui. En effet, l'enjeu est de pouvoir faire évoluer le territoire, de planifier son aménagement pour qu'il réponde aux besoins du territoire tout en anticipant sur l'impact des effets de dérèglement climatique.

Dans ce contexte, la Région tient à travers une de ses compétences premières qu'est l'aménagement du territoire, un rôle essentiel et un rôle fédérateur pour faire émerger et faire partager une vision de l'évolution du territoire, intégrant ces enjeux sociétaux. L'aménagement de notre territoire et la construction de La Réunion de demain doivent pouvoir contribuer à rééquilibrer harmonieusement le territoire dans le respect de l'environnement, pour une île solidaire. L'aménagement du territoire réunionnais devra privilégier notamment l'espace rural dans toutes ses dimensions.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 16,5

- Budget réalisé : 5 685 308 €
Fonctionnement : 1 227 591 € (soit 55 %)
Investissement : 4 457 717 € (soit 93 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Engager la révision du SAR 2011 et créer l'Agence Régionale de la Biodiversité de l'île de La Réunion.

Résultat 2024 :

- Engagement de la procédure de révision du SAR avec la réalisation de rencontres territoriales, identification des problématiques et défis à relever, création et mise en place des instances de l'ARB de l'île de La Réunion.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**1 291 029**	**1 027 644**	**1 143 431**	**1 227 591**	**- 11,4 %**	**19,5 %**
Investissement	**777 318**	**6 095 594**	**1 622 347**	**4 457 717**	**108,7 %**	**- 26,9 %**
TOTAL	**2 068 347**	**7 123 238**	**2 765 778**	**5 685 308**	**33,7 %**	**- 20,2 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – L'aménagement du territoire : un outil pour construire une réunion plus juste et plus solidaire intégrant simultanément les dynamiques urbaines et les ruralités réunionnaises	389 091	474 731	1 412 347	4 336 499
II – La préservation de la biodiversité : un enjeu crucial pour les générations futures	754 340	752 860	210 000	121 218
TOTAL	**1 143 431**	**1 227 591**	**1 622 347**	**4 457 717**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UN OUTIL POUR UNE RÉUNION PLUS EQUILIBRÉE, PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE INTÉGRANT SIMULTANÉMENT LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES RURALITÉS RÉUNIONNAISES

La Région détient, à travers une de ses compétences premières en aménagement du territoire, un outil essentiel de planification : le Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Celui-ci, en cours de révision, fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire, et de protection de l'environnement.

La Région détient également un rôle pour accompagner ou pour faire émerger des projets d'aménagement du territoire qui garantissent un potentiel de développement économique et contribuent à la transition écologique, à travers notamment les interventions en faveur de l'aménagement et de la construction de la ville réunionnaise.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Réussir la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)	84 919	123 732	756 269	694 728
Action 2 – Contribuer au rééquilibrage harmonieux du territoire, en redonnant notamment à l'espace rural réunionnais toute sa place	197 639	277 163	98 280	2 669 224
Action 3 – Développer des outils au service de l'évaluation des politiques publiques d'aménagement du territoire	106 533	73 836	557 798	972 547
TOTAL	**389 091**	**474 731**	**1 412 347**	**4 336 499**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Réussir la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)					
Réussir la révision du SAR	Mise en œuvre des instances de pilotage notamment la CESAR	Programmation d'une CESAR en juin 2024	Les instances de pilotage tenues en 2024 sur le SAR sont les suivantes : - 1 CESAR en février sur le diagnostic et les OF (la seconde CESAR prévue en juin a été différée) - 5 COSTRA - 2 COTECH élargis ZAN - 2 Conférences de gouvernance ZAN	Partiellement réalisé	Après la CESAR de février 2024 sur le diagnostic et les orientations fondamentales, une autre devait être réunie en juin sur les principes d'aménagement. Cependant, les difficultés rencontrées avec l'AMO ont conduit au report de la présentation des principes et à la résiliation du marché avec le Groupement. Par ailleurs, les instances du SAR sur 2024 ont principalement traité de la question de la trajectoire ZAN, dans l'objectif de proposer une trajectoire ZAN aux partenaires dans les délais fixés par la loi (novembre 2024).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Analyse du diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Réussir la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)					
Réussir la révision du SAR	Recrutement de l'AMO	Rendu du projet de SAR	Rendu du projet de diagnostic, des orientations fondamentales et du projet de trajectoire ZAN. Les rendus intermédiaires sur les autres composantes du SAR ne sont à ce stade pas suffisamment avancés et concluant pour être soumis à validation	Décalé à 2025	Les difficultés rencontrées avec l'AMO et les retours de certains partenaires sur le diagnostic livré conduisent la Région à reprendre – accompagnée par de nouveaux prestataires – la rédaction des différentes pièces du SAR en vue d'un arrêt en 2026.
	Engagement de la concertation	Concertation citoyenne règlementaire et poursuite de la concertation institutionnelle	-Finalisation des rencontres territoriales en 2024 (nouvelles séquences avec les EPCI et les communes réalisées) -Organisation d'une convention citoyenne sur le SAR. -Réunions de travail avec les têtes de réseaux (Office de l'eau, PNR, Réserve marine, etc.) - Cadrage environnemental par l'IGEDD	Réalisé	-
Trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)	Mise en place de la conférence de gouvernance du ZAN	Installation de la conférence et définition de la trajectoire	▪Création de la CRG ZAN par la CPERMA du 23/02/24 ▪Installation de la première CRG le 1er mars 2024 ▪Deuxième réunion de la CRG le 27/11/24 sur le projet de trajectoire ZAN	Actions réalisées	Par délibération de la CPERMA du 28/02/24, a été créée la CRG ZAN. Elle a été installée le 1er mars 2024, séance au cours de laquelle ont été présentés le contexte législatif, les membres, le règlement intérieur ainsi que les projets de PENE listés dans l'arrêté ministériel. L'avis de la collectivité sur cet arrêté a été également présenté. Lors de la deuxième séance, le 27 novembre 2024, la Région Réunion a présenté son projet de trajectoire ZAN ainsi que sa territorialisation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Réussir la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)					
Trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)	Mise en place de la conférence de gouvernance du ZAN	Installation de la conférence et définition de la trajectoire	▪Création de la CRG ZAN par la CPERMA du 23/02/24 ▪Installation de la première CRG le 1er mars 2024 ▪Deuxième réunion de la CRG le 27/11/24 sur le projet de trajectoire ZAN	Actions réalisées	Au regard des débats, la Présidente de séance a décidé de reporter l'avis de la CRG sur les éléments présentés et a ouvert la 3ème phase de rencontres avec les territoires préalablement à la tenue d'une nouvelle séance courant premier semestre 2025.
Suivi du SAR en vigueur	Accompagnement des Communes et des EPCI dans la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SAR	Suivi révisions et avis en tant que PPA	Suivi réalisé de : ▪ 13 travaux de PLU (lancement de 8 révisions générales, 2 de révisions allégées et de 3 modifications, …) ▪3 travaux de SCOT (révision CINOR, Révision TO, élaboration CIREST), ▪ 1 PDM (CINOR) ▪10 courriers ont été traités, sollicitant l'intervention de la Région sur des demandes de changement de zonage ou autre, Ont été traitées ▪ 6 demandes de cadrage des partenaires (SYDNE, CIVIS - STEP Pierrefonds, CRC Saint-Pierre, DEAL, AGORAH) ▪ 9 sollicitations des directions internes Participation au titre du SAR aux commissions suivantes : Commissions EPFR (4), commission des 50 pas géométriques (2), CDPENAF (12) Avis rendu par la Région en tant que PPA sur 3 PLU	Réalisé	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	/ Ajustements / Orientations
Action 2 – Contribuer au rééquilibrage harmonieux du territoire, en redonnant notamment à l'espace rural réunionnais toute sa place					
Mettre en place une instance de gouvernance de l'aménagement	Gouvernance aménagement et politique foncière (EPFR, SAFER, SEFAR)	Suivi minoration foncière, nouvelle relation à bâtir avec l'EPFR et acteurs de l'aménagement	*Cf. axe 1*		
	Relations avec les SEM et autres satellites (cas des SPL)	Définition de la stratégie régionale vis-à-vis de ses satellites	-Mise en place du nouveau circuit de transmission des documents et convocation des satellites à la Région -Mise en œuvre nouvel article L. 1524-5 du CGCT sur les rapports écrits des mandataires	Partiellement réalisé	Réflexion à poursuivre sur la stratégie régionale vis-à-vis de ses satellites.
Contribuer au développement et à la structuration des Hauts et de l'espace rural	Nombre de projets soutenus LEADER	80 projets	80 projets accompagnés	Réalisé	47 dossiers restant à clôturer sur le programme 2014-2022
	Fiches actions Leader	Validation des fiches action des GAL	Validation en Commission Permanente du 07 juillet 2024 des FA des GALs : . 7 FA GAL'IZES, . 7 FA LAB'HAUTS NORD, . 9 FA TERH GAL OUEST, . 6 FA GAL GRAND SUD	Réalisé	-
	Projet de développement des territoires ruraux et des Hauts + projet GIP Mafate	Mise en place de la nouvelle gouvernance des Hauts	-Validation en assemblée plénière du 12 décembre 2024 de la création et de l'adhésion, au GIP Mafate. -Comité technique des Hauts préalable au COSH le 18/09/24	Partiellement réalisé	L'installation du Comité stratégique des Hauts (COSH) a été différée en 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 – Contribuer au rééquilibrage harmonieux du territoire, en redonnant notamment à l'espace rural réunionnais toute sa place					
Contribuer à la structuration de la ville réunionnaise	Participation opération démonstratrice de la Ville durable	Contractualiser le financement au titre du CCT du pôle-vélo glisse de l'Ecocité	Validation du CCT Réunion du 07 novembre 2024 avec les services du TO pour présentation du projet	Décalé	Contractualisation repoussée à 2025 afin de tenir compte des retours du TO (demandes de précisions sur le plan de financement, l'avancement et le programme de l'opération) et de la validation du CCT. Travaux prévus pour fin 2025.
Action 3 - Développer des outils au service de l'évaluation des politiques publiques d'aménagement du territoire					
Observation du territoire	Plateforme Observatoire Virtuel de la Réunion et mise en place MOS	Finalisation de la mission MOS /	MOS livré et Observatoire Virtuel de la Réunion développé	Réalisé	Poursuite de l'alimentation de l'Observatoire Virtuel de la Réunion, notamment pour la révision du SAR
	AGORAH (agence d'urbanisme)	Suivi programme d'action de l'agence, animation trajectoire ZAN	Suivi travaux Agorah, participation réunions groupe étalement urbain, CRG ZAN, travaux en interne réalisé suite à la résiliation du marché AMO SAR avec l'appui d'un stagiaire dédié et le service SIG sur la cartographie des projets des communes et EPCI	Réalisé	Poursuite du suivi en 2025
Coopération régionale	Réalisation des travaux du projet PALM	Solde des programmes	Finalisation des travaux réception technique et provisoire.	Il reste à finaliser le solde financier de l'opération.	Notre partenaire malgache, la CUM procède à la clôture des comptes du PALM. Sur cette base, nous devrions émettre un titre de recettes (trop perçu par la CUM) afin de solder l'opération.
	Programmation du projet SIG OI	Solde des programmes	Livraison des équipements informatiques et des logiciels aux Comores et Madagascar décalée à début 2025	Allongement des délais en raison des processus de commande et de livraison UGAP.	Réception technique des équipements auprès des bénéficiaires réalisé en février et mars 2025, formations des agents en mars et avril 2025 et ateliers aux Comores et Madagascar d'avril à juin 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 1 - Réussir la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR)

- Les rencontres territoriales temps 2

De nouvelles rencontres territoriales ont eu lieu avec les communes et les intercommunalités. Une synthèse des données récoltées au temps 1 a été présentée et l'exercice a été de préciser les informations, sur la capacité d'accueil en logements, en activités économiques et en équipements, dans les zones urbanisées, dans les zones dites de « potentiel foncier » (déjà ouvertes à l'urbanisation) et en extension/redéploiement en dehors des secteurs déjà ouverts.
Une réflexion a été menée sur les besoins d'espaces supplémentaires nécessaires selon les territoires pour répondre aux enjeux et assurer la capacité d'accueil ciblée, avec une première approche de la projection des contraintes environnementales sur ces espaces.
En outre, ces rencontres avaient également pour vocation de travailler sur la question des formes de densification acceptable et souhaitable, ainsi que sur les différents « modes d'habiter » associés.
Elles ont permis de définir les attentes concernant les espaces communs, les espaces privatifs partagés, les espaces publics « appropriables », les services et équipements collectifs associés au développement résidentiel. Enfin, des réflexions complémentaires sur les projets économiques et les infrastructures structurantes du territoire ont été menées.

- La convention citoyenne du SAR - CCSAR

Le 23 mai 2024, a été organisée la séance plénière d'ouverture de la convention citoyenne du SAR (CCSAR). La convention citoyenne est un dispositif de participation impliquant un collectif de citoyens représentatifs de la population, chargé de s'informer, de délibérer et de formuler des recommandations pour la révision du SAR.

La Convention Citoyenne comprend 60 membres titulaires. Elle a été structurée autour de 12 ateliers répartis dans quatre commissions géographiques (Nord, Est, Sud, Ouest).

La plénière de mise en commun organisée le 29 juin 2024 a permis à chaque commission de présenter ses travaux. Lors de la plénière de clôture tenue le 14 septembre 2024, les membres de la Convention Citoyenne ont présenté leur rapport final composé d'un préambule, des caractéristiques des bassins de vie et des 41 propositions votées collectivement permettant ainsi aux membres d'apporter leur pierre à l'édifice du SAR 2050. A ce titre, ces derniers plaident en faveur d'une « Réunion plus solidaire, équilibrée et soucieuse des générations futures ».

- L'avancement des études de la révision du SAR

Un projet de diagnostic et les orientations fondamentales ont fait l'objet d'une présentation en CESAR le 14 février 2024.
Cependant, la résiliation du marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage - AMO en charge des travaux de la révision, n'a pas permis d'aboutir sur les études prévues, à savoir les principes d'aménagement, les chapitres individualisés et l'évaluation environnementale.
De ce fait, une consultation marché a été lancée pour désigner de nouvelles AMO. L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 17 décembre 2024 et un rendu des offres attendu pour le 7 février 2025.

Définir la trajectoire régionale vers le Zéro Artificialisation Nette

Au-delà de l'obligation règlementaire issue de la loi Climat et résilience, de définir une trajectoire ZAN dans un délai contraint exigé par la loi, la Région Réunion s'est saisie de cet exercice – complexe mais néanmoins nécessaire - pour poser les bases d'un débat éclairé sur les besoins et la trajectoire de développement à moyen terme, souhaitée pour notre territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Ce fut également l'occasion de rendre compte et tirer les premiers enseignements du processus de concertation engagé avec l'ensemble des partenaires (collectivités, experts, citoyens) dans le cadre de la révision du SAR.

Les objectifs de sobriété foncière et leur territorialisation, ainsi mis en perspective avec les dynamiques et les ambitions à l'œuvre sur le territoire, reflètent l'expression d'orientations fondamentales et de principes portées par la collectivité régionale et ancrées dans les réalités locales.

De ce fait, ils constituent une étape essentielle de la révision du SAR. Cette trajectoire a été présentée à la CRG ZAN du 27 novembre 2024. Les rencontres vont se poursuivre en 2025 afin d'expliciter la démarche, les données et aboutir à une version concertée avec l'ensemble des parties prenantes.

La proposition de loi Sénatoriale TRACE (Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux), visant à assouplir le cadre règlementaire fixé par les deux lois « ZAN » sera à prendre en compte dans la suite des travaux.

Suivi du SAR en vigueur

Le SAR de 2011 restera en vigueur jusqu'à l'approbation du SAR révisé par le Conseil d'État.

En 2024, dans le cadre de l'examen de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le Schéma d'Aménagement Régional, la Région a accompagné et analysé les documents d'urbanisme et leur compatibilité avec le SAR. Il y a eu également des partages croisés des analyses avec les partenaires.

La mission mise en œuvre du SAR a ainsi mené :
- 8 accompagnements de PLU dont 3 révisions générales instruites ;
- 3 dossiers de modification de PLU ;
- 3 dossiers de SCOT accompagnés et 1 Plan des Déplacements et des Mobilités (PDM) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Territoire de l'Ouest (TO).

Dans le cadre de l'accompagnement des communes, un projet de « porter à connaissance régional » est toujours en cours de rédaction avec l'ensemble des directions régionales. Ce document servira de cadre pour les collectivités dans leurs travaux de révision de leur document d'urbanisme et de planification. Il explicitera comment prendre en compte les dispositions du SAR en vigueur, ainsi que l'ensemble des éléments utiles émanant des autres politiques régionales

Action 2 - Contribuer au rééquilibrage harmonieux du territoire, en redonnant notamment à l'espace rural réunionnais toute sa place

Mettre en place une instance de gouvernance de l'aménagement

Cf axe 1 « Contribuer à la réhabilitation et à la rénovation énergétique des logements ».

Contribuer au développement et à la structuration de l'espace rural réunionnais

80 projets en faveur des Hauts ont fait l'objet d'un engagement juridique durant l'année 2024 pour le financement de la contrepartie nationale Région dans le cadre du programme LEADER. Ces projets marquent la fin de la programmation des actions accompagnées par les Groupes d'Actions Locales (GAL) au titre du programme LEADER 2014-2022. Durant cette année, la Région a participé aux comités de programmation et comités techniques des GAL.

La Région a également accompagné le fonctionnement du GAL HAUTS Nord et du GAL FOR Est en complément du FEADER.

La Région a été sollicitée par l'autorité de Gestion FEADER pour avis sur les candidatures proposées par les GAL pour la future programmation LEADER 2023-2027 au titre du Plan Stratégique National.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Les candidatures des quatre GAL ont été sélectionnées fin 2023 ; les éc[illegible] nouvelles fiches actions proposées par les GAL.

La validation de l'installation d'un Comité Stratégique des Hauts (COSH) a été actée. Celui-ci aura pour vocation, dans un premier temps, d'élaborer et d'adopter une stratégie partagée, ainsi que d'identifier les projets les plus structurants et prioritaires pour les Hauts. Il aura également pour objectif de traduire l'ambition commune au travers de lettres de missions cosignées et adressées à chaque partenaire. Les travaux du COSH s'appuieront en outre sur un observatoire des Hauts et de la ruralité, confié dans sa préfiguration à l'Agorah.

En 2024, la convention constitutive et le projet de budget pour la création du GIP Mafate ont été actés. Ce nouvel outil a pour mission de coordonner les politiques publiques dans le cirque, d'être une instance de dialogue et l'interface privilégiée pour les mafatais pour traiter les problématiques propres au cirque, ainsi que de réaliser les aménagements et la gestion de services et d'infrastructures (gestion de la piste de la Rivière des galets, sécurisation des hélisurfaces, gestion de l'eau brute, mise en œuvre de solutions innovantes en matière de déchets, gestion des risques, etc.).

Contribuer à la construction de la ville réunionnaise

Dans le cadre des dispositifs nationaux, la Région est associée aux travaux au sein des comités techniques et des comités de pilotages relatifs aux programmes de revitalisation urbaine : Petites Villes de Demain (PVD) notamment à Trois-Bassins, Petite-Ile, Cilaos et Etang Salé et Actions Cœur de Ville (ACV) de Saint-Joseph, Saint-Pierre, Le Port et Saint-André. En 2024, un porté à connaissance des dispositifs régionaux susceptibles d'intéresser les porteurs de projets de ces plans d'action et de développement urbains a été constitué et transmis aux communes.

La Région a également contribué en 2024 aux travaux de création du label « GIEP Aménagement » aux côtés du groupement QUALITEL, SEMAC, ELLENY qui a initié cette démarche à la Réunion. Ce label pour la Gestion intégrée des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement et de renouvellement urbain vise à la fois la préservation de la ressource en eau, une meilleure gestion des phénomènes de ruissellement et une économie de projet pour les opérateurs. Véritable instrument d'aménagement durable, il s'agit du premier label de ce type à l'échelle nationale, inventé à La Réunion.

Action 3 - Développer des outils au service de l'évaluation des politiques publiques d'aménagement du territoire

Observation du territoire et coopération régionale

La Région Réunion s'est dotée de plateformes géographiques permettant d'observer l'évolution du territoire. Les Systèmes d'Informations Géographiques constituent en effet des outils essentiels de planification et de pilotage stratégique mais également de suivi et de contrôle des politiques publiques. Dans ce cadre, ont été poursuivis en 2024 le développement d'applications géographiques en réponse aux enjeux stratégiques du territoire et des politiques publiques régionales.

En 2024, les missions d'observation du territoire se sont notamment traduites par :

- Le renforcement des services en interne Région en s'appuyant sur le Géoportail accessible sur l'intranet https://carto.cr-reunion.fr/portal/apps/sites/#/portail-geographique et sur les outils de visualisation 3D virtuelle du territoire ;
- Le confortement au niveau régional de notre rôle de chef de file en matière de structuration de l'information géographique à travers l'organisation d'ateliers spécifiques dans le domaine de la cartographie et de la participation active aux missions socles de l'Agorah, en charge d'alimenter et d'animer la dizaine d'observatoires du territoire réunionnais ;
- La mise en œuvre opérationnelle des actions de coopération régionale notamment au travers de la mise en œuvre du projet Système d'Information Géographique Océan Indien (SIG OI) à Madagascar et aux Comores (livraison des équipements aux bénéficiaires réalisée sur 2024) et du projet « PALM » à Madagascar (réception des travaux d'aménagement en 2024).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU CRUCIAL POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) désigne la Région comme cheffe de file des actions des collectivités en matière de préservation de la biodiversité. A ce titre la collectivité régionale a engagé plusieurs actions conjointes :

- La révision de la stratégie réunionnaise de biodiversité afin de prioriser les actions de connaissance et de conservation, coordonner les acteurs et accompagner les réunionnais dans la préservation de leur patrimoine naturel ;
- L'accompagnement de l'Agence Régionale de Biodiversité dans sa mise en place et la structuration de son équipe, de sa gouvernance et de ses priorités d'action ;
- Initier des actions de reconquête de la biodiversité et accompagner les porteurs de projets engagés dans la préservation du patrimoine naturel réunionnais.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Accompagner l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) pour coordonner les actions et asseoir une gouvernance adaptée	300 000	300 000	-	-
Action 2 – Élaborer une stratégie régionale de la biodiversité pour améliorer la connaissance et viser la reconquête des milieux naturels	454 340	452 860	210 000	121 218
TOTAL	**754 340**	**752 860**	**210 000**	**121 218**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Accompagner l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) pour coordonner les actions et asseoir une gouvernance adaptée	Constituer l'équipe et décliner les actions de l'ARB	Recrutement de l'équipe par l'ARB et élaboration du plan stratégique 2024 avec la déclinaison des actions en faveur de la biodiversité	- Prise de fonction de la Directrice au 15/02 ; Accompagnement de la Directrice sur les aspects budgétaires et logistiques pendant toute l'année 2024 ; - Mise en œuvre du programme d'action 2024 dont le financement de l'action Gayar Piknik.	Réalisé	- La convention d'accompagnement de l'ARB par la Région sur le premier semestre 2024 a été renouvelée et prolongée jusque fin 2024 (logistique, budgétaire, informatique, hébergement) ; - L'ARB, hébergée au sein de la Région depuis sa création, a dû entreprendre des démarches pour trouver de nouveaux locaux afin d'accueillir l'ensemble de son équipe. - En 2025 : consolider l'équipe de l'ARB et entamer l'élaboration d'une feuille de route pluriannuelle.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Eca… (Bilan – cible)	Ajustements / Orientations
Action 2 – Élaborer une stratégie régionale de la biodiversité pour améliorer la connaissance et viser la reconquête des milieux naturels	Élaboration d'une stratégie régionale	Etablir le bilan et élaborer une nouvelle stratégie	- Mobilisation de l'Etat pour co-piloter l'élaboration de la SRB aux côtés de la Région ; - Mobilisation du CBNM et du Parc National pour contribuer à la SRB sur le volet Flore et Habitats naturels ; - Finalisation du cahier des charges pour consultation d'un AMO	En cours	- En 2025 : Lancement de la consultation appel d'offres.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accompagner l'Agence Régionale de la Biodiversité pour coordonner les actions et asseoir une gouvernance adaptée

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) de l'île de La Réunion est un établissement public de coopération environnementale à caractère administratif. Il constitue un outil intervenant dans le domaine des milieux terrestres, aquatiques et marins, en apportant une plus-value opérationnelle en matière de coordination, d'appui, et de mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

L'ARB de La Réunion est en charge de contribuer activement, aux côtés des acteurs locaux, à la mise en commun et la valorisation de la connaissance sur l'environnement et sa diffusion, d'amplifier la mobilisation et l'information des différents publics, de renforcer l'action publique régionale en matière de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité. Son but est également d'apporter une coordination efficiente et une meilleure synergie des actions existantes et à venir visant à préserver la biodiversité, de lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), de restaurer les milieux naturels ainsi que d'intégrer les enjeux de biodiversité dans le développement du territoire.

Pour accompagner l'ARB dans ses actions, la Région a assuré le secrétariat de l'établissement et l'animation de ses instances jusqu'au recrutement de sa directrice qui a pris ses fonctions en février 2024. A travers une convention d'appui au fonctionnement (6 mois renouvelable), la Région a appuyé l'ARB pendant toute l'année 2024, pour la mise en place et l'organisation de l'établissement (hébergement, logistique, gestion budgétaire et comptable, informatique, etc.). Le processus de confortement de l'équipe a démarré avec le recrutement en octobre 2024 de la directrice adjointe et responsable administrative et financière. Une feuille de route pour 2024 a été élaborée en collaboration avec les membres fondateurs (Région, OFB, Etat et Département). L'une des premières actions menées par l'ARB a eu lieu le 8 décembre 2024 avec l'événement « Gayar Piknik » co-financé par la Région, qui visait à mobiliser les partenaires de la biodiversité pour aller à la rencontre des Réunionnais. L'objectif était de les sensibiliser à la découverte et à la préservation de la biodiversité réunionnaise, à travers un kit commun, sur six sites de pique-nique répartis sur l'île.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Action 2 - Élaborer une stratégie régionale de la biodiversité [illegible] connaissance et viser la reconquête des milieux naturels

La Région, en qualité de « cheffe de file » de la Biodiversité, pilote la réalisation de la nouvelle Stratégie Régionale de la Biodiversité 2035 (SRB). La SRB constitue un cadre commun d'intervention, visant à intégrer l'objectif de sauvegarde de la biodiversité au sein de l'ensemble des politiques territoriales. Elle vise aussi à lancer une nouvelle dynamique de projets et d'actions portés par les différents acteurs pour la valorisation et la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de La Réunion. Pour cela, la SRB sera construite avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Plusieurs grands axes seront retenus dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2035, parmi lesquels on peut citer notamment :

- La restauration écologique des habitats naturels et l'amélioration de l'état de conservation des populations d'espèces patrimoniales,
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en particulier le renforcement du contrôle aux frontières et la relance des opérations de luttes biologiques,
- La concertation et l'association des citoyens à la préservation du patrimoine naturel réunionnais.

La gestion des bassins versant et la préservation des récifs coralliens fera l'objet d'un focus particulier compte-tenu de leur sensibilité aux changements climatiques et le rôle de remparts qu'ils jouent face au recul du trait de côte. Ce sujet de biodiversité a des conséquences en matière d'aménagement du territoire.

En 2024, la Région a mobilisé les partenaires pour la révision de la stratégie régionale de la biodiversité :

- L'Etat en co-pilote aux cotés de la Région pour la déclinaison de la stratégie nationale de biodiversité et la territorialisation de la stratégie nationale des aires protégées ;
- Le Conservatoire Botanique National de Mascarin avec le Parc National pour l'élaboration d'une feuille de route pour la conservation de la flore et des habitats qui alimentera la SRB sur ce volet.

Le cahier des charges pour la consultation d'un AMO a été finalisé par la Région. Les travaux relatifs à cette stratégie débuteront en 2025.

Autres actions

L'accompagnement des acteurs de la biodiversité

L'accompagnement des acteurs de la biodiversité par la Région Réunion est crucial pour la préservation de la richesse écologique de l'île. Les actions mises en place telles que le soutien financier, la sensibilisation et l'accompagnement technique, contribuent à la gestion durable des écosystèmes réunionnais. Les efforts de la collectivité régionale, en collaboration avec les acteurs locaux, permettent de renforcer la résilience des espaces naturels face aux défis environnementaux actuels et futurs.

Des aides financières sont accordées aux projets d'acteurs œuvrant pour la conservation des espaces naturels et la protection des espèces endémiques. Cela inclut les contributions annuelles à :

- L'Agence Régionale de la Biodiversité ;
- Le GIP réserve naturelle nationale de l'Etang de Saint-Paul ;
- Le GIP réserve naturelle nationale marine de La Réunionnais.

Les actions financées sur les fonds européens

Dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2021-227 à La Réunion, des mesures spécifiques ont été dédiées pour la protection et la préservation de la biodiversité, en mettant l'accent sur la reconquête de la biodiversité avec la lutte contre les espèces invasives et la restauration des habitats naturels.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) FEDER, lancé en 2024, s'est inscrit dans cette dynamique en vue de stopper l'érosion de la biodiversité, en cohérence notamment avec la stratégie nationale de biodiversité et la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Trois projets ont été lauréats et cet AMI sera renouvelé en 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Un deuxième AMI sur le volet INTERREG Biodiversité a également été lancé. Celui-ci est orienté sur la protection de la biodiversité dans la zone sud océan Indien par la création et la mise en réseau des acteurs de la biodiversité, la conservation et la protection de la biodiversité marine et terrestre et la mobilisation du plus grand nombre face à cette problématique partagée.

Diagnostic des forêts régionales

La Région est propriétaire d'environ 1336 hectares de forêts et de plus de 16 hectares d'espaces boisés au droit de ses sites patrimoniaux. Consciente des enjeux liés à la conservation de la biodiversité, la collectivité régionale a finalisé en 2024 un cahier des charges pour réaliser un diagnostic de l'état écologique des forêts régionales et des sites patrimoniaux boisés dans la perspective d'approfondir les connaissances et assurer une gestion durable de ces espaces. L'appel d'offres a été lancé en 2024 et les travaux d'inventaire débuteront en 2025 in situ.

Sensibilisation et éducation au développement durable

- Semaine européenne du développement durable

La Semaine européenne du développement durable (SEDD) est un événement annuel qui vise à promouvoir et sensibiliser le public aux enjeux du développement durable. L'objectif est de renforcer la prise de conscience collective et de favoriser l'adoption de comportements durables au quotidien.

La 22ème édition de la Semaine Européenne du Développement Durable s'est tenue du 18 septembre au 8 octobre 2024. Pour cette édition, la Région a organisé des actions de sensibilisation au développement durable à destination de ses agents, telles que :

- Un Village Développement Durable le 25 septembre 2024 qui a rencontré un certain succès auprès des agents de la collectivité ;
- L'installation et l'inauguration d'un point de collecte des bouteilles en verre à l'Hôtel de Région par convention avec l'association Réutiliz.

- Action de sensibilisation au lycée Isnelle Amelin à Sainte-Marie

À la demande du lycée Isnelle Amelin, situé à Sainte-Marie, une session de sensibilisation à la biodiversité locale a été organisée pour les élèves. Cette intervention a permis de sensibiliser les lycéens à l'importance de la biodiversité, aux menaces qui pèsent sur elle, ainsi qu'aux actions concrètes que chacun peut entreprendre, en tant que citoyen, pour la préserver. Compte tenu de l'intérêt manifeste des élèves pour cette thématique, l'équipe pédagogique a exprimé le souhait de prolonger ces sessions de sensibilisation, afin de toucher un plus grand nombre d'élèves. En 2025, la sensibilisation concernera une cinquantaine de lycéens.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LA REVISION DU SAR

La Région Réunion a mis en œuvre une convention citoyenne pour la révision du SAR. C'est un dispositif de participation impliquant un collectif de citoyens représentatifs de la population, chargé de s'informer, de délibérer et de formuler des recommandations pour la révision du SAR.

De juin à septembre 2024, 60 citoyens titulaires tirés au sort par un organisme indépendant, ont travaillé ensemble. Cette démarche de démocratie participative a eu pour objectif de rédiger des recommandations, des propositions pour une meilleure organisation de la société réunionnaise et de ses « façons de vivre », à l'horizon 2050.

Ainsi, dans ce cadre, les membres de la convention citoyenne ont transmis à la Présidente de Région 41 propositions dont :

- 10 propositions concernant la thématique « Ville, nature et mode d'habiter créole réunionnais » ;
- 8 propositions concernant la thématique « Agriculture » ;
- 6 propositions concernant la thématique « Energie et Déchets » ;
- 5 propositions concernant la thématique « Eau » ;
- 9 propositions concernant la thématique « Organisation territoriale et mobilité » ;
- 3 propositions concernant la thématique « Gouvernance ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

POUR UNE POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE SÉCURISATION ET UNE AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DU CITOYEN

Il est impératif de réduire la production de déchets en améliorant la gestion de proximité des déchets par la prévention et la sensibilisation. Le zéro déchet, est une démarche globale visant à réduire à la source la production de déchets. Il s'agit d'intervenir à trois niveaux : produire sobrement, via l'éco-conception notamment, optimiser et allonger l'usage, via l'économie du partage, le réemploi par exemple, et en dernier lieu préserver la matière grâce au compostage ou au recyclage.

Du fait de son caractère insulaire tropical dans la zone Sud-Ouest de l'Océan Indien, La Réunion est un territoire particulièrement exposé aux effets du changement climatique longtemps annoncés et aujourd'hui avérés. Cela représente un défi majeur pour le territoire, qui doit mettre en place des stratégies d'adaptation pour faire face à ces enjeux.

Enfin, il est important de préserver les ressources, en particulier les matériaux pour la construction en développant l'économie circulaire (réutilisation des matériaux), ou encore la ressource en eau en distribuant une eau de qualité aux usagers et en réduisant les pertes sur les réseaux.

En 2024, les actions de la Région dans ce domaine se sont déclinées autour de deux axes :
- Créer des filières de valorisation des déchets et dynamiser l'emploi local ;
- Sécuriser et améliorer le cadre de vie du citoyen, en prévenant les risques et en sécurisant la distribution d'une eau de qualité.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 3

- Budget réalisé : 8 940 925 €
Fonctionnement : 7 138 632 € (soit 68 %)
Investissement : 1 802 293 € (soit 56 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Approbation du Plan Régional de Prévention et des Gestion des Déchets (PRPGD), animation des filières notamment sur les biodéchets et les déchets dangereux.

Résultat 2024 :

- La procédure d'élaboration du PRPGD de La Réunion a été finalisée et le plan a été approuvé en juin par l'Assemblée Plénière.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**10 567 374**	**9 444 447**	**7 707 155**	**7 138 632**	**- 27,0 %**	**- 24,4 %**
Investissement	**232 624**	**984 548**	**1 014 582**	**1 802 293**	**336,1 %**	**83,1 %**
TOTAL	**10 799 998**	**10 428 995**	**8 721 737**	**8 940 925**	**- 19,2 %**	**- 14,3 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Créer des filières de valorisation des déchets et dynamiser l'emploi local	41 250	35 772	748 035	344 388
II – Sécuriser et améliorer le cadre de vie du citoyen	793 265	803 265	246 420	1 437 779
III – Le dispositif emplois-vert	6 872 640	6 299 595	20 127	20 127
TOTAL	**7 707 155**	**7 138 632**	**1 014 582**	**1 802 293**

I – CRÉER DES FILIÈRES DE VALORISATION DES DÉCHETS ET DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL

La loi NOTRe de 2015 a conféré aux régions la compétence en matière de planification des déchets avec l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), qui comprend un Plan d'Actions Régional en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC). Ce plan unique couvre l'ensemble du territoire et l'ensemble des déchets : déchets ménagers et assimilés, déchets d'activités économiques, déchets inertes du BTP, déchets dangereux.

La Région a un rôle de coordination de l'ensemble des actions entreprises tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés en vue d'assurer la réalisation des objectifs qui auront été définis dans le Plan aux horizons de 6 ans et 12 ans.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Doter l'île d'un document de planification et de gestion des déchets	-	7 522	-	32 196
Action 2 - Contribuer au développement des filières de l'économie circulaire	-	-	-	87 180
Action 3 - Accompagner les acteurs publics et privés pour promouvoir la préservation et le traitement des déchets	41 250	28 250	748 035	225 012
TOTAL	**41 250**	**35 772**	**748 035**	**344 388**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Doter l'île d'un document de planification et de gestion des déchets					
Mettre en œuvre un plan « zéro déchet » à l'horizon 2030	Approbation du plan régional par l'Assemblée plénière de la Région	Enquête publique et approbation finale du plan	- Enquête publique en mars/avril 2024 - Approbation du PRPGD de La Réunion en juin 2024	Réalisé	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Doter l'île d'un document de planification et de gestion des déchets					
Mettre en œuvre un plan « zéro déchet » à l'horizon 2030	Bilan annuel de la prévention et de la gestion	Réduire la quantité des déchets	- Bilan de l'observatoire réunionnais des déchets de La Réunion (Agorah) - Recrutement d'un chargé de mission Biodéchets et Déchets Dangereux	Bilan réalisé	Observation de l'économie circulaire à développer. En 2025 : organisation d'une CCES du PRPGD.
Action 2 - Contribuer au développement des filières de l'économie circulaire	Bilan des filières REP à La Réunion	Augmenter le tonnage valorisé	Bilan annuel des filières REP	Réalisé	- Hausse de 7% des déchets collectés en filière REP. - En 2025 : Recrutement d'un chargé de mission Economie Circulaire.
Action 3 - Accompagner les acteurs publics et privés pour promouvoir la préservation et le traitement des déchets	Dispositifs FEDER	AMI à lancer	Contribution au lancement de l'AMI biodéchets dans les lycées	Réalisé	-
	Contributions à ILEVA et SYDNE	Contribution aux 2 SMTD	La CPERMA a décidé de surseoir les 2 contributions aux 2 SMTD	- Discussions engagées avec les 2 SMTD pour plafonner la contribution régionale - Recours déposé par SYDNE contre le PRPGD	- Validation dans les instances délibératives des modifications statutaires des 2 SMTD début 2025.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Doter l'île d'un document de planification et de gestion des déchets

- ***Approbation du PRPGD de La Réunion par l'Assemblée plénière de la Région***

L'année 2024 a été marquée par l'achèvement du processus d'élaboration du PRPGD. L'enquête publique s'est déroulée du 15 mars au 15 avril 2024 et le commissaire a rendu un avis favorable sans réserve le 30 avril 2024. Le PRPGD a ensuite été approuvé par l'assemblée plénière du Conseil Régional le 28 juin 2024, puis transmis au préfet et au ministre de la transition écologique ainsi qu'à tous les partenaires du territoire (collectivités, syndicats, établissements publics) le 9 août 2024.

L'approbation du PRPGD était très attendue et a également permis, par la suite, de lever la condition favorisante du PO FEDER 2021-2027 qui permet de cofinancer avec le FEDER des investissements de gestion et de valorisation des déchets ménagers (fiche action 2.6.1), ou encore de transformation des déchets verts (fiche action 2.6.2). C'est ainsi qu'en 2024, 10 opérations ont été programmées représentant un montant total FEDER programmé de 8 335 620 €.

Malgré le processus de concertation engagé, le syndicat mixte SYDNE a contesté les projections inscrites au PRPGD sur le dimensionnement de son projet d'ISDU (Installation de stockage des déchets ultimes) et a déposé un recours en annulation du PRPGD auprès du Tribunal Administratif de La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- ***Animation et mise en œuvre du PRPGD***

Sans attendre l'approbation du PRPGD, différentes actions ont été menées en 2024 pour mettre en œuvre les objectifs fixés. En premier, la Région a renforcé ses moyens pour animer les filières biodéchets et déchets dangereux. En 2024, une étude a été lancée pour définir les modalités de tri et de collecte des biodéchets dans tous les lycées de l'île en août 2024. Par ailleurs, la Région a coordonné et mis en place un partenariat pour lancer la réalisation d'une étude de faisabilité approfondie et la définition du mode de gestion opérationnel en vue de la création d'une Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD) à La Réunion. Pour cela, une convention de partenariat (État, AFD, ADEME, Région) et une convention de groupement de commande (Région, ILEVA, SYDNE) ont été signées le 27 décembre 2024. Enfin, afin de suivre la prévention et la gestion des déchets sur le territoire, la Région a poursuivi son accompagnement à l'Agorah à hauteur de 148 K€ pour son programme 2024/2025 de l'observatoire des déchets de La Réunion.

Action 2 - Contribuer au développement des filières de l'économie circulaire

La Région a missionné la Réunion Développement (ex NEXA) pour l'accompagner dans la mise en œuvre du Plan d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC). Des réunions de travail ont eu lieu et un tableau de bord définissant les actions prioritaires a été établi. En 2024, des ateliers ont également été mis en place (atelier terres excavées le 06/06/2024 et atelier Business Model Circulaire le 03/12/2024) ainsi qu'une matinée « inspirante » de l'économie circulaire et de l'Éco-Design (parcours Eco-design, réemploi des matériaux), et enfin une réunion sur le bâti tropical. En outre, en 2024, la Région est restée très attentive au déploiement sur le territoire des filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP), en lien avec les différents acteurs et notamment le SICR qui assure la coordination de plusieurs filières sur le territoire.

Action 3 - Accompagner les acteurs publics et privés pour promouvoir la prévention et le traitement des déchets

La Région adhère aux syndicats mixtes (ILEVA et SYDNE) qui ont en charge la gestion et le traitement des déchets. Elle apporte une contribution aux frais de fonctionnement d'LEVA depuis 2021, et de SYDNE depuis 2023 dans un souci d'équité de traitement entre les territoires (nord-est et ouest-sud). En 2024, la Région a souhaité maîtriser l'évolution de sa contribution annuelle aux syndicats en demandant un plafonnement annuel à hauteur de 450 K€ pour ILEVA et de 250 K€ pour SYDNE. Pour ce faire, des discussions ont été engagées afin de modifier les statuts des deux syndicats ce qui a eu pour conséquence un report du versement de la contribution régionale en 2025 (initialement prévue en 2024).

Enfin, la Région a poursuivi son accompagnement à la filière des déchets inorganiques d'origine agricole en soutenant Eco-agri Réunion à hauteur de 41 250 €.

II – SÉCURISER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DU CITOYEN

La collectivité régionale s'est engagée à apporter une réponse au changement climatique en :

- Se positionnant sur la stratégie du territoire à travers le Schéma d'Aménagement Régional en cours de révision, en particulier sur le volet adaptation au changement climatique du chapitre individualisé valant SRCAE ;
- En mobilisant des aides en tant qu'autorité de gestion du FEDER (PO 2014/2020 et 2021/2027) sur le sujet de l'adaptation et recul du trait de côte ;
- En mettant en place sur le territoire de nouveaux outils de connaissance et de coordination des acteurs locaux pour faire face aux défis et enjeux qui se posent, notamment la création d'un observatoire du littoral et la constitution d'un groupe régional d'experts sur le climat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Prévenir les risques pour contribuer à la sécurité des citoyens	693 165	803 165	146 420	243 900
Action 2 - Distribuer une eau de qualité et surveiller l'air ambiant, pour préserver la santé des citoyens	100 100	100	100 000	1 193 879
TOTAL	**793 265**	**803 265**	**246 420**	**1 437 779**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Prévenir les risques pour contribuer à la sécurité des citoyens					
Prévenir les risques pour contribuer à la sécurité des citoyens	Elaborer un dispositif de soutien aux collectivités contre l'érosion de trait de côte	Elaboration du dispositif	Création en mars et installation en octobre de l'observatoire du littoral de La Réunion	Réalisé	Dispositif non retenu au Contrat de convergence territorial.
	Mise en œuvre des PAPI (fiche action 2.4.1 du PO FEDER)	AMI à lancer	1 AMI lancé en 2024	Réalisé	Dossier retenu : Phase 2 du PGRI Saline - l'Ermitage.
Gestion du risque requin	Surveillances des spots de surf par la ligue de surf	Soutien au GIP et à la Ligue de Surf	Contribution annuelle au GIP CSR et soutien à la ligue de surf pour le dispositif de sécurisation Vigies Requins Renforcés	Réalisé	La position de la Région d'intégrer les dispositifs de VRR au CSR a été maintenue et a trouvé écho à travers la création d'une association RESSAC.
Action 2 - Distribuer une eau de qualité et surveiller l'air ambiant, pour préserver la santé des citoyens					
Distribuer une eau de qualité et surveiller l'air ambiant pour préserver la santé des citoyens	Nombre d'usines de potabilisation	AMI à lancer	3 Usines de potabilisation n'ont pas été achevées sur le FEDER 14-20 et reportées sur 21-27	Au fil de l'eau et non par le biais d'AMI	-
	Réduction des fuites	AMI à lancer	1 AMI a été lancé en 2024	Réalisé	2 dossiers réalisés : CINOR et Créole.
	Dispositif de stockage de l'eau pluviale	Elaboration du dispositif	Une note de proposition a été établie pour la faisabilité du financement de stockage d'eau pluviale chez les particuliers	En cours	-

B – Commentaires & Analyse

Action 1 : Prévenir les risques pour contribuer à la sécurité des citoyens

En matière de prévention et de gestion des risques naturels, la Région a réalisé les actions suivantes :

1. Signature de la convention-cadre pour la création d'un observatoire du littoral le 13 mai 2024, réunissant : Etat, Région, BRGM, Université de La Réunion, CNRS, Météo-France, IRD, Université de Bretagne Occidentale. L'observatoire du littoral a été installé à travers un premier COPIL le 9 octobre 2024 ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

2. Poursuite du soutien au BRGM à hauteur de 56 420 € pour [illegible] gestion de l'érosion côtière à La Réunion (OBSCOT 2024-2025) ;
3. Poursuite du soutien à l'observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF) à hauteur de 90 000 €.

Par ailleurs, la Région a recensé et analysé les différentes formes juridiques de GREC existants sur le territoire national afin de définir la forme la plus appropriée pour La Réunion. Le travail de définition des missions, de l'organisation et de l'installation du GREC Réunion devrait être effectif en 2025.

La Région est adhérente du GIP Centre Sécurité Requin, créé en 2016, qui a pour objet de conduire ou d'accompagner toutes actions tendant à la réduction du risque requin à La Réunion. En 2024, la Région a apporté sa contribution financière au GIP qui porte également le Programme Réunionnais de Pêche et de Prévention (soit 493 165 €) et à la Ligue de Surf (200 000 €) qui gérait le dispositif « Vigies Requins Renforcée » en demandant à nouveau le transfert du dispositif au GIP.

- Distribuer une eau de qualité et surveiller l'air ambiant, pour préserver la santé des citoyens

La Région a poursuivi son soutien aux projets favorisant l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau dans le cadre du PO FEDER 2021-2027 à travers les mesures suivantes :

- La Création et l'extension d'usines de potabilisation de l'eau (fiche action 2.5.1), avec un montant FEDER programmé de 11 138 258,69 € permettant d'achever trois opérations engagées sur le précédent programme (usines de potabilisation de Maduran, de l'Etang-Salé et du Gol les Hauts) ;
- L'Amélioration du rendement des réseaux d'eau potable (fiche action 2.5.2) avec 5 nouvelles opérations programmées (CIVIS, CINOR et La Créole) pour un montant total de FEDER de 26 754 279,70 €.

A noter également le cofinancement par le FEDER à hauteur de 6,4 M€ des études du projet MEREN du Département.

En 2024, la Région Réunion a suivi les actions d'ATMO Réunion pour la surveillance de la qualité de l'air. Elle a octroyé une aide exceptionnelle de 100 K€ pour le budget de fonctionnement de l'association permettant de contribuer à la pérennisation de la structure.

III – LE DISPOSITIF EMPLOIS-VERT

L'année 2024 a été marquée par une évolution continue du dispositif Emplois Verts, en cohérence avec les orientations volontaristes de la collectivité régionale. Les ajustements opérés ont traduit un engagement fort en faveur de l'emploi et du développement durable, dans un contexte où la stabilité des contrats aidés reste tributaire des conditions définies par l'État.

Grâce à des partenariats stratégiques avec les acteurs du secteur public et privé, le dispositif a poursuivi son action en faveur de la valorisation des sites touristiques et de l'insertion professionnelle des publics en difficulté.
En 2024, 642 Parcours Emploi Compétence (PEC) ont été mis en place, ainsi que 72 postes d'encadrants techniques (soit 714 contrats) pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires. Ces efforts ont permis d'intervenir sur 59 sites touristiques et d'impliquer 45 associations dans la gestion des chantiers.

En parallèle, 340 contrôles de sites ont été effectués par les agents régionaux dédiés à cette mission, garantissant le bon déroulement des opérations et le respect des engagements pris par les structures employeuses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement			
	AE	CP	AP	CP
Valoriser les sites touristiques grâce au dispositif Emplois-Verts	6 872 640	6 299 595	20 127	20 127
TOTAL	**6 872 640**	**6 299 595**	**20 127**	**20 127**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Valoriser les sites touristiques grâce au dispositif Emplois-Verts	Nombre de PEC recrutés	800	642	- 158	L'écart est dû à la non-reconduction de certaines associations défaillantes, ainsi qu'au report de l'appel à projets prévu en 2024, qui se déroulera finalement en 2025.
	Nombre d'encadrants recrutés	80	72	- 8	
	Nombre de sites touristiques	80	59	- 21	
	Nombre d'associations bénéficiaires	50	45	- 5	
Valoriser le dispositif, les acteurs et les réalisations	Nombre d'actions de communication réalisées	6	6	0	Les actions de communication valorisant le dispositif se sont poursuivies en particulier sur les réseaux sociaux.
Développer la lutte antivectorielle et la lutte contre les espèces invasives	Nombre d'interventions	10	-	-	Aucune sollicitation de l'Etat dans le cadre du plan ORSEC « lutte anti vectorielle ».
	Nombre de contrats mobilisés	200	-	-	
	Superficie traitée	10 ha	-	-	

B – Commentaires & Analyse

L'impact financier du dispositif en 2024 s'élève à 6 872 640 € en autorisations d'engagement et 6 299 595 € en crédits de paiement, illustrant un engagement fort de la Région pour l'insertion et le développement durable. La répartition des chantiers Emplois Verts sur le territoire souligne une dynamique territoriale contrastée.

Répartition par micro région :

		Nombre de chantiers	Effectif total (PEC et encadrants
2024	Nord	14	164
2024	Est	13	208
2024	Ouest	6	61
2024	Sud	26	281
TOTAL		59	714

En dépit des écarts observés dans certains indicateurs (nombre de PEC et d'encadrants), ces résultats montrent un engagement soutenu sur le terrain. L'analyse des chiffres par micro-région reflète les priorités locales et les efforts de la Région pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. Toutefois, la répartition géographique des chantiers pourrait encore être optimisée pour une meilleure couverture, notamment dans les zones moins dotées en nombre de chantiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le renouvellement annuel des associations employeuses est un gage de [illegible] implication dans le dispositif Emplois Verts. Ce processus garantit la pérennité du programme et confirme l'utilité de ces structures pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Avec 59 chantiers et 714 PEC et encadrants techniques déployés, le Sud se distingue comme la zone la plus investie (26 chantiers, 281 PEC), suivi de l'Est (13 chantiers, 208 PEC) et du Nord (14 chantiers, 164 PEC). L'Ouest, bien que moins doté en volume (6 chantiers, 61 PEC), bénéficie d'actions ciblées. Cette répartition répond aux réalités économiques et environnementales de chaque micro-région, permettant une couverture adaptée des besoins locaux.

Toutefois, la stabilité du dispositif demeure fragile en raison des variations des financements publics et de l'évolution des politiques de contrats aidés définies par l'État. Ces fluctuations impactent directement les capacités de renouvellement des chantiers et la sécurisation des parcours d'insertion. L'instabilité des financements publics peut contraindre la collectivité régionale à réduire le nombre de créations d'emplois dans le cadre du dispositif. Cette situation pourrait aussi limiter l'ampleur des interventions, altérant ainsi l'impact global du dispositif Emplois Verts sur le territoire.

La gestion mutualisée des chantiers par certaines associations optimise les ressources humaines, matérielles et financières, tout en garantissant un maillage territorial pertinent. Cependant, cinq communes restent dépourvues de sites Emplois Verts (Sainte-Suzanne, Sainte-Rose, La Plaine des Palmistes, Le Port et Trois-Bassins), illustrant la nécessité d'un ajustement stratégique pour renforcer l'accessibilité du dispositif.

Les innovations prévues pour 2025 marqueront une nouvelle dynamique. Un appel à projets dédié aux sites touristiques d'intérêt majeur viendra structurer et valoriser les interventions des Emplois Verts et notamment dans l'Ouest, afin de renforcer la présence du dispositif Emplois Verts sur ce territoire et d'optimiser la valorisation de ses sites. De plus, la mise à l'honneur des femmes du dispositif, à travers une exposition de portraits, contribuera à changer le regard sur leur engagement et leur rôle essentiel dans la préservation de l'environnement. Enfin, la mise en place d'un marché EPI à destination des PEC et des encadrants techniques renforcera les conditions de travail et la sécurité des bénéficiaires, témoignant de la volonté régionale d'améliorer le dispositif sur le long terme.

LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DU LITTORAL DE LA REUNION

L'espace littoral réunionnais constitue un défi majeur de politique publique du fait des enjeux humains, économiques et environnementaux en présence, et de son exposition aux aléas côtiers de submersion marine et de recul du trait de côte, accentués par le réchauffement climatique.

L'Observatoire du littoral de La Réunion « Nout Bord'mer » s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire et se veut être un outil partenarial, participatif et pérenne permettant de mobiliser les différents acteurs du littoral et du territoire autour de 3 axes qui peuvent être ainsi résumés : *« Connaître et faire connaître pour bien décider »* (acquérir des données d'observation ; valoriser les données et les rendre accessibles et lisibles ; proposer une aide à la décision et à la gestion).

La convention-cadre (Etat, Région Réunion, BRGM, Université de La Réunion/CNRS/IRD/Météo France à travers l'OSU-Réunion, et l'Université de Bretagne Occidentale) a été signée le 13 mai 2024 et celui-ci a été installé en octobre 2024.

L'observatoire alimente la réflexion sur la stratégie portée sur le littoral, notamment en matière d'occupation spatiale, de réalisation d'aménagement, pour s'assurer une meilleure adaptation et résilience face à l'érosion côtière et aux aléas littoraux, notamment dans un contexte de changement climatique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

ATTEINDRE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

L'île de La Réunion reste fortement dépendante de l'importation d'énergie fossile avec un taux de 88,6% en 2023. En tant que Zone Non Interconnectée (ZNI) à un réseau continental d'électricité, des dispositions particulières s'appliquent, avec notamment la co-élaboration par la Région Réunion et l'État d'une Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) spécifique pour le territoire, distincte de la PPE nationale. Celle-ci fixe les priorités du territoire en matière énergétique et a été révisée en avril 2022 pour la période 2019-2028.

La part des énergies renouvelables dans le mix électrique varie en fonction des conditions climatiques qui influent sur la quantité de bagasse et sur la production hydraulique. Celle-ci a fortement augmenté en 2024 avec la conversion des centrales thermiques d'Albioma et de EDF PEI, permettant une forte décarbonation de la production d'électricité avec l'abandon du charbon et du fuel lourd. La priorité reste néanmoins à l'accélération du développement des énergies renouvelables locales et à la maîtrise de la demande en énergie.

Les priorités de la Région dans ce domaine sont déclinées autour de trois axes :
- Mettre en œuvre les documents stratégiques du territoire visant l'autonomie énergétique ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan solaire régional thermique et photovoltaïque ;
- Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 5

- Budget réalisé : 13 748 656 €
Fonctionnement : 378 749 € (soit 51 %)
Investissement : 13 369 907 € (soit 49 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :
- Renforcement des actions en matière d'énergies renouvelables et adaptation du dispositif Kap Photovoltaïque au nouveau tarif.

Résultat 2024 :
- Déploiement du plan solaire (Kap Photovoltaïque et Kap Écosolidaire).

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**323 271**	**406 775**	**723 371**	**378 749**	**123,8 %**	**- 6,9 %**
Investissement	**20 873 762**	**12 453 625**	**19 698 986**	**13 369 907**	**- 5,6 %**	**7,4 %**
TOTAL	**21 197 033**	**12 860 400**	**20 422 357**	**13 748 656**	**- 3,7 %**	**6,9 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Mettre en œuvre des documents stratégiques visant l'autonomie énergétique	723 371	378 749	952 482	918 710
II – Élaborer et mettre en œuvre un plan solaire régional thermique et photovoltaïque	-	-	17 748 078	11 210 780
III – Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement	-	-	998 426	1 240 417
TOTAL	**723 371**	**378 749**	**19 698 986**	**13 369 907**

I – METTRE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES VISANT L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

La Région Réunion est co-pilote avec l'État de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie de La Réunion qui fixe les orientations à un horizon de 10 ans en matière d'énergie sur le territoire. Elle coordonne à travers la gouvernance de l'énergie avec ses partenaires les actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs visés et en assurer le suivi.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Mettre en œuvre et initier la révision de la PPE et SRB en s'appuyant sur la gouvernance de l'énergie	-	-	85 639	54 127
Action 2 – Suivre les résultats des actions menées avec les outils de la gouvernance de l'énergie	368 371	333 787	68 383	-
Action 3 – Soutenir les énergies renouvelables locales	355 000	44 962	798 460	864 583
TOTAL	**723 371**	**378 749**	**952 482**	**918 710**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Mettre en œuvre et initier la révision de la PPE et SRB en s'appuyant sur la gouvernance de l'énergie					
Programmation Pluriannuelle de l'Energie	Première révision de la PPE en 2022	Faire évoluer la PPE	Lancement de la révision de la PPE le 02/12/24	Réalisé	Travail en parallèle sur le bilan de la PPE Réunion 2019-2023.
Schéma Régional Biomasse	Validation du SRB en 2022	Valider le SRB révisé	SRB en cours de révision : validation de l'état des lieux (diagnostic)	Réalisé	Réalisation du document d'orientation à valider en Copil en 2025.
Cadre Territorial de Compensation (CTC)	Suivi les actions de MDE relevant du CTC	Elaboration du nouveau CTC	CTC 2025-2028 validé et déposé auprès de la CRE	Réalisé	La CRE a délibéré favorablement pour le CTC 2025-2028 de La Réunion. Certaines fiches devront évoluer en fonction des économies d'énergies qu'elles seront en mesure de générer.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 2 – Suivre les résultats des actions menées avec les outils de la gouvernance de l'énergie					
Suivi des résultats des actions mises en œuvre	Bilan énergétique de La Réunion (données 2023)	Édition du BER 2023	Bilan édité	Réalisé	La convention de partenariat pour le financement de l'OER nécessite d'être remis à jour pour faciliter le financement par EDF et Albioma.
Conforter la gouvernance « Energie »	Signature convention cadre et suivi des objectifs PPE par filière	Suivi annuel des objectifs PPE par filière	Bilan de la mise en œuvre de la PPE préparé sur la base des remontées des comités de la gouvernance	Réalisé	Réunions du comité stratégique de pilotage et des comités EnR et stockage, Biomasse et MDE.
Action 3 – Soutenir les énergies renouvelables locales					
Soutenir les énergies renouvelables	Réalisation d'études	Lancement des études par l'État + études SEM Energie	Préparation d'un AMI sur l'EOF à La Réunion. Retard sur les études environnementales à lancer par l'Etat malgré les propositions Région La préfiguration de la SEM Energies progresse avec le SIDELEC	En cours	L'Etat a validé avec la Région un projet de cahier des charges pour le lancement d'un AMI auprès d'industriels. S'agissant de la SEM Energies les discussions avec le SIDELEC ont permis de fixer des attendus sur cette Sem pour la Région. Le travail doit se poursuivre en 2025.

Action 1 - Mettre en œuvre et initier la révision de la PPE et du SRB

- Programmation Pluriannuelle de l'Energie

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) révisée en 2022 et qui s'applique pour les périodes 2019-2023 et 2023-2028 a continué d'être mise en œuvre. En particulier, la conversion des centrales thermiques est désormais achevée.
S'agissant du photovoltaïque, l'appel d'offres de la CRE a abouti à des résultats en deçà des attendus nécessitant de retravailler les règles de consultations (ombrières, centrales en milieu agricole sur terres incultes, …) avec l'Etat et les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence de projets.

En fin d'année, la Région et l'Etat ont annoncé le lancement de la révision du document. En 2024, le budget mobilisé pour la mise en œuvre de ces actions s'est élevé à 54 126 €.

- Schéma Régional Biomasse

Créé par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, le Schéma Régional Biomasse (SRB) définit les objectifs de développement de la biomasse mobilisable pour une valorisation énergétique en respectant la hiérarchie des usages. En 2024, la révision du SRB s'est poursuivie avec notamment la validation de l'état des lieux par le comité de pilotage réuni en décembre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En outre, un contrat de prestations intégrées sur les filières biomasses a été signé avec la SPL Energies Réunion dans le cadre de la mise en œuvre des actions du SRB, notamment pour l'accompagnement des projets en matière ingénierie. En 2024, le budget engagé pour la filière biomasse s'est élevé à 200 K€.

- Cadre Territorial de Compensation (CTC)

Un nouveau cadre de compensation a été élaboré et proposé à la Commission de Régulation de l'Energie pour une période de 5 ans. Un travail partenarial de l'Etat, la Région et l'ADEME a permis de proposer une liste d'actions pouvant bénéficier d'une aide issue de la Contribution au Servie Public de l'Électricité. Il permettra de poursuivre et d'amplifier les actions de maîtrise de la demande en énergie.

Action 2 - Suivre les résultats des actions menées avec les outils de la gouvernance de l'énergie

- Suivi des résultats des actions mises en œuvre

Dans le cadre de la gouvernance de l'énergie, la Région, l'État, l'ADEME et EDF ont confié à la SPL Energies Réunion, la mission de réaliser le bilan énergétique annuel de La Réunion (observatoire de l'énergie de La Réunion). Le document est disponible en ligne sur le site de la SPL Energies Réunion.

- Conforter la gouvernance « Energie »

La SPL Energies Réunion a été missionnée pour élaborer un outil de centralisation des données relatives aux actions de maîtrise de l'énergie réalisées sur le territoire de manière à être en mesure d'estimer les économies d'énergies générées par ces actions. Le travail a été mené en 2024 en lien avec le comité MDE de la Gouvernance de l'Energie mais la SPL synthétisera le travail réalisé pour en transférer le résultat à un prestataire qui le finalisera en 2025.

En 2024, le budget mobilisé pour la mise en œuvre de ces actions s'est élevé à 333 787 € en fonctionnement.

Action 3 - Soutenir les énergies renouvelables locales

S'agissant de la géothermie et en déclinaison de la PPE la collectivité a soutenu l'étude de polarisation spontanée (PS) réalisée par l'Université de La Réunion pour le groupe Albioma visant à affiner la connaissance de la ressource géothermale autour du Piton des Neiges.

Sur le plan de l'éolien terrestre, la rédaction du Schéma Régional Eolien a été poursuivie. Il a notamment été nécessaire d'adapter la rédaction initiale pour tenir compte des retours de l'évaluation environnementale. L'objectif et de soumettre le document à la consultation du public en 2025.

Par ailleurs au périmètre de l'hydraulique en 2024, la SPL Énergies Réunion a assuré l'exploitation des micro-centrales du Bras des Lianes. Cette exploitation a essentiellement consisté à assurer la transparence hydraulique des installations pour garantir l'approvisionnement en eau brute de la Commune de Saint André. En effet, les centrales ont été mises à l'arrêt et un audit permettant de préparer une réhabilitation complète des centrales a été initié en 2024.

Enfin, la Région a confié à la SPL Energies Réunion la mission d'animer et/ou d'expertiser des sujets autour des énergies renouvelables. Un travail a ainsi été initié sur la filière hydrogène pour définir une stratégie territoriale et un plan d'actions régional. Le principe de création d'une délégation locale de France Hydrogène a été adopté et se concrétisera en 2025.

Une mission a également été confiée à la SPL Energies réunion pour préfigurer une Plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'énergie, des énergies renouvelables et du bâti tropical en partenariat avec le Territoire de l'Ouest.

Le travail conjoint avec l'Etat pour définir et mettre en œuvre une feuille de route de développement de l'éolien off-shore à La Réunion s'est poursuivi.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Ces actions ont mobilisé en 2024 un budget à hauteur de 864,6 K€ en investissement et 45 K€ en fonctionnement.

II – ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN SOLAIRE RÉGIONAL THERMIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE

En déclinaison des priorités de la PPE révisée, la Région a souhaité promouvoir une politique énergétique forte, centrée sur le développement des énergies renouvelables locales et favorisant la création d'emploi local.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Action 1 – Déployer le programme « Mon toit Solaire »	9 937 768	6 752 779
Action 2 - Aider les foyers modestes pour lutter contre la précarité énergétique	7 786 960	4 446 326
Action 3 - Chauffage des écoles des Hauts	23 350	11 675
TOTAL	**17 748 078**	**11 210 780**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Déployer le programme « Mon toit Solaire »					
Déployer le programme « Toitures solaires, thermiques et électriques	Accélérer le déploiement du photovoltaïque chez les particuliers (FA 2.2.1)	4 000	1 600	Moins 2 400	Le dispositif a dû être adapté pour prendre en compte le nouvel arrêté tarifaire qui prévoit une nouvelle prime de l'Etat (mise en place d'une avance remboursable et recentrage du dispositif sur les installations sans revente).
Action 1 – Déployer le programme « Mon toit Solaire »					
Déployer le programme « Toitures solaires, thermiques et électriques	Soutenir les installations en autoconsommation (FA 2.2.2)	AMI à lancer	AMI non lancé en attente de précisions sur la réglementation des aides d'Etat	Non réalisé	Lancement d'AMI projeté en 2025.
	Infrastructures de recharge de véhicules électriques par production solaire (FA 2.2.3)	AMI à lancer	AMI non lancé en attente de précisions sur la réglementation des aides d'Etat	Non réalisé	Lancement d'AMI projeté en 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	/ Ajustements / Orientations
Action 2 - Aider les foyers modestes pour lutter contre la précarité énergétique					
Aider les foyers modestes pour lutter contre la précarité énergétique	Nombre de diagnostic SLIME	4 500	3 200	Moins 1 300	La réorganisation de la SPLER qui met en œuvre le dispositif n'a pas permis de mobiliser suffisamment de conseiller pour toucher 4 500 foyers.
	Nombre de chauffe-eau solaire	1 300	2 012	Plus 712	Le déploiement des chauffe-eau solaires poursuit sa croissance. Impact de l'arrêt des dispositifs de défiscalisation.
Action 3 - Chauffage des écoles des Hauts					
Favoriser le confort dans les écoles des Hauts	Nombre d'écoles réhabilitées	Expérimentation sur 4 sites	Signature d'un accord de partenariat dans le cadre du programme EDURENOV en fin d'année	Signature tardive sans mise en œuvre concrète.	Recrutement à faire par la SPLER pour animer cette action.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 – Déployer le programme « Mon toit Solaire »

- Déployer le programme « Toitures solaires, thermiques et électriques »

Le déploiement des centrales photovoltaïques sur les toits des habitants a été soutenu par la Région dans le cadre du dispositif Kap Photovoltaïque permettant la mise en place de plus de 1 600 installations individuelles. Il était prévu un volume plus important d'installations aidées mais l'Etat a unilatéralement proposé en début d'année un nouveau tarif d'achat (S24) incompatible avec les aides locales. Ainsi le marché s'est partagé en deux : d'un côté les installations avec revente d'électricité bénéficiant du tarif S24 et celles en autoconsommation totale éligibles au dispositif Région/FEDER Kap Photovoltaïque. Une adaptation du dispositif a été nécessaire pour tenir compte de ce nouveau tarif.

Par ailleurs, s'agissant des installations de plus grandes dimensions en autoconsommation et celles destinées à la recharge de véhicules électriques, les fiches action du FEDER prévues pour les soutenir (FA 2.2.2 et 2.2.3) ont été mises en suspens. En effet, des précisions sur les conditions de mobilisation des aides locales étaient attendues en retour aux questions posées à l'État.

Ces actions ont mobilisé en 2024 un budget à hauteur de 6 752 779 € en investissement.

Action 2 - Aider les foyers modestes pour lutter contre la précarité énergétique

- Aider les foyers modestes pour lutter contre la précarité énergétique

En matière de précarité énergétique l'action de la Région a porté sur les deux dispositifs complémentaires : SLIME et Kap Ecosolidaire.

Le dispositif Ecosolidaire permet d'installer des chauffe-eaux solaires avec un reste à charge minime pour les foyers modestes. A cet effet, la fiche action 2.1.4 a été inscrite au PO FEDER 2021-2027 pour les chauffe-eaux solaires chez les particuliers en situation de difficulté économique. Ce sont ainsi 2 012 chauffe-eau solaires individuels qui ont bénéficié d'une aide de la Région et de l'Union Européenne en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En parallèle et pour inciter les ménages précaires à la sobriété, le programme SLIME a permis de sensibiliser 3 200 foyers précaires sur une meilleure façon de consommer leur énergie. L'objectif affiché de 4 500 foyers n'a pas pu être atteint notamment en raison de la restructuration de la SPL Energies Réunion dont certains agents ont été redéployés en interne sur d'autres missions.

En 2024, Ces actions ont mobilisé en 2024 un budget à hauteur de 4 446 326 € en investissement (Région/FEDER).

III – ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE LEUR LOGEMENT

En matière de maîtrise de la demande en énergie, les actions menées en 2024 (aides régionales et mobilisation du cadre territorial de compensation) ont permis d'une part, des économies d'énergies et d'autre part, des améliorations des conditions de vie, en particulier à travers les aides financières renforcées pour les foyers précaires et très précaires. Les actions menées contribuent également à la création d'activité et d'emploi local dans les secteurs du froid, de l'éclairage, de la rénovation thermique des bâtiments, etc.

Intitulé	Investissement	
	AP	CP
Action 1 – Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement	917 246	1 205 252
Action 2 - Réduire les dépenses énergétiques des ménages modestes	81 180	35 165
TOTAL	**998 426**	**1 240 417**

A – L'évaluation

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 – Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement					
Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement	Nombre d'actes (programme SARé)	10 500	12 160	Plus 1 660 (Notamment sur les actes de conseil /information)	Arrêt du dispositif en fin d'année 2024 suite à la décision de l'ANAH. Phase transitoire jusqu'au 30 juin 25 prévue avec la SPL Energies Réunion.
	Nombre de diagnostic EFFI'KAZ réalisé	600 audits réalisés	232	Moins 368	Communication à renforcer sur le dispositif.
Action 2 - Réduire les dépenses énergétiques des ménages modestes					
Réduire les dépenses énergétiques des ménages défavorisés	Nombre de projets aidés	Définition du dispositif	-	-	Expérimentation d'un dispositif sur le froid performant confié à la SPL Énergies Réunion en lien avec les aides du nouveau cadre territorial de compensation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement

Dans le cadre du programme SARE, qui préfigure le Service Public de la Rénovation Energétique de l'Habitat (SPREH), la Région a confié à la SPL Energies Réunion la mission de réaliser les actes de conseils, d'audits et d'accompagnement de la population dans leur démarche de rénovation. Ce sont ainsi plus de 12 000 contacts qui ont été pris pour aider les foyers à identifier les travaux à réaliser et choisir des prestataires compétents. Il est à noter que, sur décision de l'Etat (ANAH), l'année 2024 était la dernière année prévue au programme sous ce format. L'année 2024 a donc été une année de transition anticipant le transfert vers les EPCI et le Département, qui se sont vus confier le SPRH par l'Etat. Pour éviter une rupture nette de dispositif, la Région prévoit une phase transitoire pour le premier semestre 2025.

En parallèle la Région a cofinancé avec le FEDER la réalisation d'audit énergétique (EFFIKAZ) auprès de ménages envisageant des actions de rénovation. Seuls 232 foyers ont pu bénéficier de ce service. Par ailleurs, il a été convenu que, dans l'avenir et dans le cadre des aides allouées par le Cadre Territorial de Compensation, certaines aides pourraient être conditionnées par la réalisation de cet audit au préalable pour favoriser la réalisation de bouquets de travaux cohérents.

En 2024, le montant mobilisé s'élève à 1 205 251 € (Région/programmes de l'Union Européenne/FEDER).

Action 2 - Réduire les dépenses énergétiques des ménages défavorisés

Une expérimentation visant à favoriser le remplacement de matériel électroménager ancien par des matériels à haute performance énergétique dans les foyers modestes a été confiée à EDF en accompagnement des aides du Cadre Territorial de Compensation sur ce domaine.
Il s'agira de recruter les ménages bénéficiaires, de mesurer leur consommation électrique liée à la production de froid avant et après le remplacement des matériels pour en évaluer le bénéficie tant pour eux que pour le système électrique.

En 2024, le montant mobilisé s'élève à 35 165 €.

LE NOUVEAU CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL (CTC)

Le travail partenarial mené en 2024 par la Région avec DEAL, ADEME et EDF a permis de proposer à la Commission de Régulation de l'Energie un nouveau Cadre de Compensation Territorial (CTC) qui pourra être déployé dès 2025 suite à la délibération de la CRE du 19/12/2024. Le nouveau cadre a les caractéristiques suivantes :

- 75 actions standards de MDE proposées par le Comité MDE de La Réunion ;
- 36 actions Résidentielles dont 4 nouvelles actions (particuliers et précaires) ;
- 39 actions Entreprises & Collectivités dont 7 nouvelles actions (tertiaire et industrie).

Chiffres clés du CTC 2025-2028 :

	Surcoût de production évité (en k€)	Économie d'énergie (en GWh évité/an)	Prime (en k€)
Total	519 373	272,7	160 562
CTC La Réunion 2019-2023	422 000	266,0	142 700
Evolution	+ 23 %	+ 2,5 %	+ 12,5 %

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES MISSIONS TRANSVERSALES

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

PRÉAMBULE

En 2024, dans un contexte financier national difficile, la Région Réunion a renforcé son pilotage budgétaire, assurant une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes tout en poursuivant son désendettement. La collectivité régionale a également mis en place une première budgétisation environnementale pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires et intégrer les enjeux climatiques dans ses décisions futures. En parallèle, des efforts ont été réalisés pour fiabiliser l'inventaire comptable, poursuivre la certification des comptes et favoriser l'appropriation du système d'information financier, notamment par un service support en accompagnement et des formations ciblées.

Dans cette dynamique, la Région a accéléré la mise en œuvre des programmes européens 2021-2027, avec des projets majeurs dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'éducation, la recherche et la transition énergétique. Les programmes comme le FEDER, le FSE+ et INTERREG VI ont été au cœur de cette stratégie, tout en continuant la certification et la clôture des programmes précédents, dont les résultats ont été positifs.

En 2022, la Région a créé une nouvelle direction dédiée à l'audit et au contrôle de gestion. Après une phase de recrutement en 2023, 2024 a marqué la première année de pleine activité, avec des missions axées sur la maîtrise des risques, la surveillance des satellites, l'audit des programmes européens et l'accompagnement des services dans l'optimisation de leur contrôle interne et gestion.

En matière de ressources humaines, la Région a focalisé ses efforts sur la maîtrise de la masse salariale, le renforcement de l'accompagnement des agents en situation de handicap et le déploiement du télétravail. La gestion des ressources humaines a été améliorée par la réorganisation de l'accueil des nouveaux agents, le renouvellement des axes stratégiques de formation et une meilleure structuration des effectifs et des mobilités.

Simultanément, la modernisation du système d'information a été poursuivie, en mettant l'accent sur la rationalisation des outils numériques, la dématérialisation des aides et le développement progressif d'un système d'information décisionnel. L'infrastructure technique a été renouvelée, notamment avec l'amélioration des serveurs et des équipements utilisateurs, tout en déployant la visioconférence pour renforcer la collaboration interne et optimiser le support aux agents.

Par ailleurs, la Région a intégré les objectifs de développement durable dans ses actions, en appliquant des clauses environnementales et sociales dans les marchés, en poursuivant l'écriture du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables). Elle a également optimisé ses outils de pilotage et mis en œuvre une politique d'achat durable, visant à simplifier les procédures et sécuriser les achats.

Enfin, la réorganisation des services et la gestion du patrimoine ont été poursuivies, avec l'acquisition d'un outil de « base unique » et la valorisation des biens. La Région a maîtrisé ses dépenses en optimisant la gestion des ressources et en avançant dans sa transition énergétique. Cependant, la gestion des sites stratégiques et la maîtrise des consommations de fluides restent des défis à relever pour garantir une gestion efficace et respectueuse de l'environnement.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**16 218 864**	**176 850 674**	**18 528 168**	**187 245 548**	**14,2 %**	**5,9 %**
Investissement	**21 487 666**	**13 069 894**	**13 053 881**	**16 869 385**	**- 39,2 %**	**29,1 %**
TOTAL	**37 706 530**	**189 947 568**	**31 582 049**	**204 114 933**	**- 16,2 %**	**7,5 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES FINANCES

Le pilotage budgétaire, l'exécution des recettes et des dépenses, la gestion de la dette et de la trésorerie, l'inventaire comptable et le suivi des régies sont menés en partenariat avec les directions opérationnelles et en lien étroit avec la paierie régionale dans le cadre de la Convention de Services Comptable et Financier 2022-2027.

La coordination de la programmation budgétaire pluriannuelle se traduit par un dialogue de gestion régulier avec les directions notamment le réseau des référents budgétaires et des services d'appui au pilotage mis en place dans le cadre de la réorganisation des services intervenue en 2023.

Le pilotage budgétaire permet d'assurer le financement des projets de la collectivité dans le respect des grands équilibres fixés par l'exécutif sur la période 2023-2030.

S'agissant de l'année 2024, l'exécution budgétaire a été marquée par un contexte national des finances publiques très dégradé où des mesures contraignantes ont pesé, dès le début d'exercice, sur les recettes de la Région avec la baisse du fonds de soutien à l'apprentissage affecté aux régions puis la révision négative de la fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en compensation de la suppression de la part régionale de cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

Les ressources :

- ETP mobilisés : 27

- Budget réalisé : -

Les principaux objectifs :

- Amélioration du Délai Global de Paiement ;
- Contrôles et suivi des régies comptables dans le cadre de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics intervenue au 1er janvier 2023 ;
- Renforcement de la qualité des comptes à travers des contrôles bloquants sur les imputations comptables.

Résultat 2024 :

- Mise en place d'une première expérimentation d'évaluation environnementale du budget régional sous le prisme de la lutte contre le changement climatique ;
- Actualisation de la programmation pluriannuelle des investissements à horizon 2030 ;
- Reprise de l'activité de l'inventaire comptable dans la perspective de la certification des comptes ;
- Poursuite des travaux liés à la certification des comptes initiée par la loi NOTRe du 7 août 2015, en complémentarité avec la Direction de l'Audit et du Contrôle de Gestion ;
- Conception d'outils d'informations décisionnelles et de tableaux de bord à destination des managers et des services.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – RENFORCER LE PILOTAGE DE LA PROGRAMMATION

A – Réaliser la préparation budgétaire et coordonner le pilotage de l'exécution

Le budget principal 2024 de la Région, équilibré en dépenses et recettes, est composé d'un budget principal et de trois budgets annexes pour un montant consolidé de **1 068 M€** dont 515 M€ de dépenses d'investissement et 553 M€ en dépenses de fonctionnement.

Ces budgets annexes, sans autonomie financière, concernent :

- La gestion de services publics régionaux : un budget annexe énergie pour la vente d'énergie produite par l'installation hydroélectrique des Bras des Lianes et un budget annexe pour la DSP relative aux Musées régionaux, tous deux soumis à TVA. La DSP des musées a été renouvelée en juin 2024 ;
- La gestion du réseau interurbain Car jaune, compétence Transport transférée en 2017 du Département, budget annexe non soumis à TVA.

En complément, la collectivité a choisi de suivre la gestion des fonds européens dont elle assure la fonction d'autorité de gestion pour les programmations 2014-2020 et 2021-2027 à travers des budgets annexes avec autonomie financière. C'est ainsi, quatre budgets annexes dédiés aux fonds européens qui s'exécutent : deux budgets concernent les soldes des subventions de la programmation 2014-2020 et deux autres concernent la programmation 2021-2027, à savoir le budget annexe pluri fonds FEDER/FSE+ et le budget annexe INTERREG Espace Océan Indien.

L'exercice 2024 a été consacré notamment à :

- un suivi précis de la réalisation des projets tant en dépenses qu'en recettes auprès des directions afin de fiabiliser l'atterrissage de l'exercice dans un contexte dégradé des finances publiques dès mai 2024 avec notamment une première mesure d'économie nationale concernant la réduction de 50 M€ de la dotation de soutien à l'apprentissage en faveur des Régions ;
- l'amélioration du délai global de paiement des factures dans un contexte de crise de la filière du BTP à la Réunion : de 28,1 j en 2023 à 25,7 j en 2024 ;
- une vigilance accrue dans le suivi de la fiscalité locale particulièrement l'octroi de mer, la taxe sur les carburants et la taxe sur la carte grise dont les encaissements sont moins dynamiques et très fluctuants ;
- la contractualisation du contrat de convergence de transformation 2024-2027 de 563,5 M€ entre l'Etat, la Région, le Département et les EPCI. La participation de la Région à ce contrat s'élève à 187,6 M€ ;
- les travaux de fléchage des subventions d'investissement aux programmes d'investissement en dépenses pour une comptabilisation précise des projets d'investissement ;
- la programmation régulière des émissions des titres de recettes pour optimiser la chaine de la recette et améliorer la trésorerie : liquidation des recettes fiscales, subventions, loyers et redevances locatives ;
- le renforcement de la qualité des comptes à travers des contrôles bloquants sur les imputations comptables ;
- les contrôles et le suivi des régies comptables dans le cadre de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics intervenue au 1er janvier 2023 (sécurisation des procédures et des actes).

Des échanges réguliers entre les services de la Région et la paierie régionale ont permis d'identifier les freins, ajuster des zones d'incompréhension, dénouer certaines situations complexes rencontrées dans le cadre d'un plan d'actions porté par le Préfet de la Réunion en faveur de la filière du BTP mais également partager sur de bonnes pratiques comptables et budgétaires.

B – Définir un cadre pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPI/PPF) dans le respect d'une stratégie financière responsable et durable

Le PPI/PPF sur la période 2023-2030 a été présenté en assemblée plénière du 28 octobre 2022.

Comme chaque année, lors des orientations budgétaires (OB), une actualisation de la prospective financière à horizon 2030 est réalisée avec l'ensemble des directions, dans le cadre d'une stratégie financière vertueuse fixée par l'exécutif visant à la fois :

- un taux d'épargne brute ambitieux, soit proche de 25 % ;
- et une maîtrise de l'endettement avec un ratio dynamique de désendettement inférieur à 9 ans.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Pour ce faire, une révision de la planification pluriannuelle des opérations d'investissement et de fonctionnement est menée en fonction de l'avancement des études, des engagements pris, de la maturation des projets à fin 2024 ainsi que des plans de financement notamment avec le contrat de convergence de transformation 2024-2027 voté en juillet 2024 et le démarrage opérationnel de la programmation européenne 2021-2027.

Toutefois, compte-tenu du projet de loi de finances pour 2025 non voté en fin d'année et des incertitudes sur la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics, le PPI-PPF de la Région actualisée en 2024 devra être révisé en 2025 avec les mesures votées de la loi de finances 2025 et présenté pour arbitrages.

Les évolutions 2024 des projets sur la période 2023 – 2030 sont les suivantes :

Dépenses en M€ *(Mouvements réels)*	**PPI/PPF voté le 28 oct. 2022**	**Actualisation 2023**	**Actualisation 2024**	**Évolution 2024/2023**	**Évolution (hors PACTE/NRL**
Fonctionnement (hors frais financiers)	3 496	3 710	3 968	+ 7 %	+ 7 %
Investissement (hors dette)	3 002	3 737	3 910	+ 4,6 %	+ 3 %

En section de fonctionnement, l'augmentation des dépenses de 258 M€ entre 2023 et 2024, soit 7 % sur la période 2023 - 2030 s'explique par :

- La révision de la masse salariale (+ 158 M€) résultant des revalorisations nationales des grilles indiciaires intervenues depuis 2022, sans compensation de l'Etat, l'augmentation des cotisations pour la retraite (CNRACL) votée par la loi de finances pour 2025, le renouvellement du personnel et l'effet du GVT ;
- L'ajustement des coûts prévisionnels mobilité de la future DSP Car Jaune (+ 58 M€) comprenant de nouvelles offres de services tout en maintenant le dispositif de gratuité des transports pour une majorité d'usagers ;
- La révision des projets (+ 21 M€) dans le secteur économique (reconduction dispositif gaz, dispositif d'aides aux entreprises), de l'innovation et de la recherche (Agence Régionale d'Innovation).

Dans le même temps, nous assistons à une augmentation de 25 M€ des recettes de fonctionnement, entre 2023 et 2024, qui s'explique notamment par un produit complémentaire issu de la révision de l'assiette de l'octroi de mer.

En section d'investissement, les dépenses progressent de 173 M€ entre 2023 et 2024, soit 4,6 % sur la période 2023-2030 avec la révision financière de certains projets au fur et à mesure de leur avancement et maturation :

- La gestion et exploitation du réseau routier (+ 105 M€) ;
- L'ajustement des coûts de certains projets comme la reconstruction de l'AFPAR de Saint-François (+ 21,4 M€) ;
- Des nouveaux projets dans le secteur de l'enseignement et de la formation :
  - La construction d'un lycée d'enseignement adapté (+ 25 M€) ;
  - L'acquisition et la reconstruction des Instituts d'Etudes en Santé (+ 20,3 M€).

S'agissant des recettes d'investissement, celles-ci régressent de 156 M€ entre 2023 et 2024, notamment liées à une reprogrammation à la baisse de (-) 86 M€ des aides éligibles aux fonds européens dans le domaine de l'énergie et des aides à l'équipement en photovoltaïque, de (-) 20 M€ dans le secteur économique et de (-) 40 M€ sur les projets de construction.

C – Expérimenter une démarche d'évaluation environnementale du budget régional

Une démarche volontariste de budgétisation climatique a été expérimentée sur les comptes de l'exercice 2023 auprès des directions opérationnelles.
Cette expérimentation a consisté à réaliser une revue des dépenses régionales sous le prisme de l'atténuation au changement climatique soit un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à atteindre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

La démarche engagée par la Région s'inscrit dans **l'objectif n°13 de développement durable qui est la lutte contre les changements climatiques**.
D'autres méthodologies existent pour des évaluations environnementales telles que l'adaptation au changement climatique ou la biodiversité. Elles pourront être appliquées dans un second temps.

En 2024, les travaux ont porté sur l'identification puis le classement des dépenses régionales en fonction de leur intensité climatique en « favorables », « défavorables » ou « sans impact » sur la trajectoire de la neutralité carbone et ce, selon une méthode de classement proposée par l'Institut de l'Economie pour le Climat (I4CE).

Plusieurs colorations de dépenses sont alors possibles :
- **Très favorable :** pour les dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain, compatibles avec une France neutre en carbone ;
- **Favorable sous conditions :** pour les dépenses permettant une réduction des émissions mais de manière insuffisante pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme ;
- **Neutre :** pour les dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone ;
- **Défavorable :** pour les dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induisent des émissions de GES significatives.

Les colorations « **Indéfini méthodologique** » et « **A approfondir** » regroupent des dépenses ayant à priori un impact sur le climat mais non classable en l'état actuel des connaissances du fait de la persistance de controverses scientifiques nécessitant un développement méthodologique spécifique pour l'une et de la nécessité d'analyses de données supplémentaires pour l'autre.

C'est un **premier budget climat** de référence selon les axes de la mandature qui a été présenté en assemblée plénière du 12 décembre 2024 visant à :
-Mesurer la part du budget régional consacrée aux transitions écologiques ;
-Evaluer la cohérence de nos dépenses avec les objectifs environnementaux ;
-Identifier et suivre les leviers d'amélioration de nos politiques publiques sur les enjeux environnementaux.

Présentation des résultats par axe

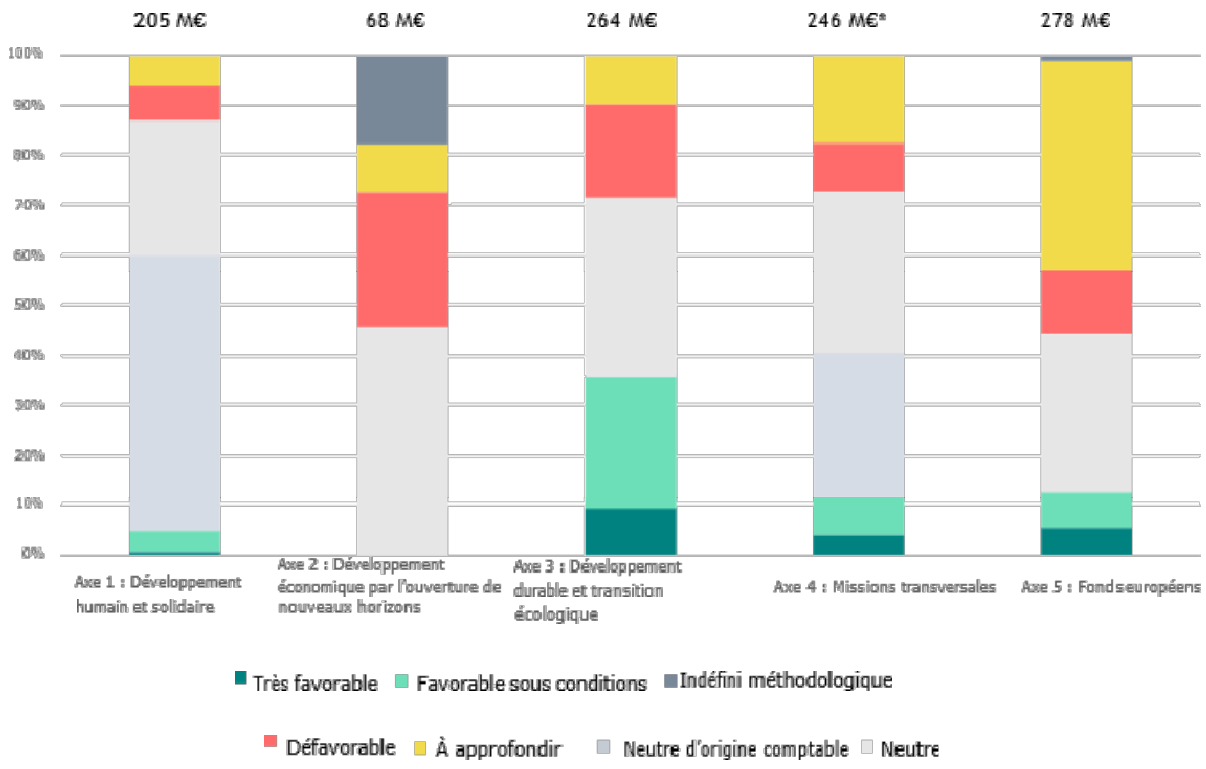

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Pour 2024, il s'agissait de s'approprier la démarche et l'outil de classification environnementale par l'ensemble des services en vue de proposer la budgétisation environnementale comme un levier d'action en matière d'arbitrages budgétaires futurs.

Par ailleurs, le décret du 16 juillet 2024 pris par application de l'article 191 de la loi de finances 2024, oblige les collectivités de plus de 3500 habitants à produire une nouvelle annexe au compte administratif de l'exercice 2024 qui devra décrire la participation du budget régional pour la transition écologique et plus particulièrement les investissements en faveur de la neutralité carbone.
Ainsi, le travail mené sur le budget climat permet de répondre à cette évolution réglementaire.

D – Mener une gestion active de la dette

L'année 2024 a été marquée par une stabilité des taux d'intérêt, qui sont restés élevés malgré une tendance baissière progressive tout au long de l'année, contrastant avec les fortes hausses observées les années précédentes.

Dans ce contexte, la Région a poursuivi sa politique de non-recours à l'emprunt nouveau pour la troisième année consécutive.

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette régionale s'établit à **1 121 M€** contre 1 196 M€ l'année précédente, confirmant ainsi sa trajectoire de désendettement.

Pour répondre à ses besoins de trésorerie, la Région a mobilisé une ligne de trésorerie de 70 M€.

Enfin, les travaux menés en 2024 sur la prospective financière ont permis à l'agence de notation financière Moodys de confirmer le 30 octobre 2024 le maintien de la note à long terme de la Région à **A3**, « *le profil de crédit de la région,* selon Moodys*, prend en considération une performance opérationnelle très solide et un bon accès à l'emprunt et une gestion prudente de la dette et de liquidité* ». Le crédit d'opinion de Moodys est néanmoins assorti d'une perspective abaissée de stable à **négative.** La perspective négative traduit l'incertitude entourant la conduite des politiques publiques nationales, même si la Région en tant que région ultrapériphérique bénéficie d'un soutien important de l'Union Européenne.
Cette notation contribue actuellement à l'optimisation financière des programmes NEU CP (Négociable European Commercial Paper – instrument de gestion de trésorerie) et des émissions obligataires.

E – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Réduire le Délai Global de Paiement (30j)	Délai < à 26 jours	**26 j**	**25,76 j**	**-0,24 j**	Amélioration notable du DGP à fin 2024 par rapport à fin 2023 (28,1 jours) soit un gain de 2,34 jours.
Respecter le délai de l'ordonnateur (20j)	Délai ordonnateur à 20 jours	**20 j**	**22,79 j**	**+2,79 j**	Amélioration du délai ordonnateur à fin 2024 par rapport à fin 2023 (25,4 jours) soit un gain de 2,61 jours. Un effort reste à mener pour parvenir à la cible fixée.
Délai comptable	Délai paierie à 10 jours	**10 j**	**2,97**	**-7,03 j**	En 2023, délai de 2,7 j soit + 0,27 jours.
Augmenter le taux de paiement à moins de 30 jours	Part de factures payées dans un délai égal ou inférieur à 30j	**90 %**	**83,69 %**	**-**	En 2023, taux de 70,4 % soit une amélioration de + 13,29 points.
Taux de rejet des mandats	Taux de rejet < à 1 %	**< 1 %**	**1,3 %**	**-**	**-**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Le DGP (Délai Global de paiement) de la Région reste inférieur à 30 jours, mais se maintient au-delà des 20 jours.

II – PARVENIR A LA CERTIFICATION DES COMPTES

A – Définir une fonction support inventaire comptable

La comptabilité patrimoniale est un enjeu majeur et stratégique pour la Région. L'inventaire comptable est géré à la Direction des Finances depuis mars 2024.

L'exercice 2024 a été consacré à structurer une équipe nouvelle, s'approprier le métier et les outils ainsi que former les agents du service dédié à la gestion de l'inventaire comptable dont les missions consistent, d'une part, à assurer le suivi et la gestion comptable des immobilisations de la Région et, d'autre part, à participer à la fiabilisation de l'actif régional en coordination avec les directions opérationnelles et la paierie régionale.

Un investissement important des agents a permis de reprendre rapidement la régularisation des fiches inventaire même si un retard s'est accumulé en raison d'un démarrage opérationnel de l'activité au second semestre. Les travaux de l'inventaire de 2024 s'achèveront sur le premier semestre 2025.

Par ailleurs, la Région a souhaité engager une démarche de fiabilisation de son actif à l'aide d'une prestation d'accompagnement externe visant un objectif de certification de sa comptabilité patrimoniale.

Un marché a ainsi été lancé au second semestre 2024 pour une mission d'assistance à la gestion comptable du patrimoine de la Région Réunion telle que :

- Ajuster l'inventaire de la Région avec l'état d'actif du comptable ;
- Fiabiliser les écritures comptables et les données patrimoniales particulièrement dans le cadre des transferts de compétences ;
- Outiller la Région de procédures comptables pour standardiser les pratiques et optimiser la gestion de l'inventaire patrimonial notamment en matière de voiries ;
- Se préparer pour une future certification des comptes.

Ce marché d'accompagnement sur l'inventaire comptable a été notifié en janvier 2025.

B – Poursuivre les travaux de certification de nos comptes

L'amélioration de la qualité comptable et le renforcement du contrôle interne sont des objectifs majeurs pour garantir la certification des comptes de la Région. À ce titre, plusieurs actions ont été engagées en 2024 et se poursuivront en 2025.

- **Fiabilisation des états comptables**

L'objectif est de lever les réserves qui ont été identifiées sur trois cycles comptables par le professionnel du chiffre lors de l'exercice 2023.
Pour ce faire, un accompagnement au déploiement du dispositif d'arrêté des comptes sera mis en place en 2025, en partenariat avec le prestataire dont le marché public a démarré à compter d'octobre 2024. Cet accompagnement visera à renforcer les compétences en contrôles internes sur les cycles comptables et à favoriser une meilleure appropriation des méthodologies de fiabilisation des comptes.

D'ores et déjà :

- Le chiffrage de la régularisation des recettes reçues sur les pistes forestières clôturées pour les comptes de tiers à atteint 2,1 M€ ;
- Le chiffrage de rattrapage d'amortissement sur les pistes forestières de 2023 est de 0,378 M€ ;
- Le chiffrage de dépréciation des éléments d'actifs financiers s'élève à plus de 155 M€ en 2024 contre 152 M€ en 2023 ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- Par ailleurs, les opérations de rattachement des charges 2024 s'élèvent à 37 M€ (contre 37 M€), celles des produits à 37 M€ (contre 10,2 M€) et les intérêts courus non échus à 11,9 M€ (contre 12 M€).

- **Renforcement du dispositif de contrôles internes**

Une cartographie complète des risques en matière de recettes de la Région sera élaborée avec l'appui du cabinet de commissariat aux comptes MAZARS en 2025, avec un démarrage des travaux en mai. Cette initiative visera à sécuriser les processus de recettes, identifier les risques associés et structurer plus efficacement les contrôles internes.

- **Amélioration du système d'information sous l'angle de la qualité comptable**

L'amélioration de la gestion des données comptables est également un enjeu clé pour renforcer les analyses financières et faciliter les rapprochements comptables. En ce sens, une analyse a été réalisée sur les comptes 203 et 23 à partir d'une requête combinant les données issues du système d'information financier et celles de la base de données de l'inventaire comptable.

Le bilan étant positif, l'étape suivante consistera à généraliser cette démarche sur l'ensemble des comptes de la classe 2 afin d'améliorer la fiabilité des pointages et des analyses comptables.

B – L'évaluation 2024

Ces différentes actions témoignent de la volonté de la Région de définir un dispositif robuste, en consolidant les compétences internes et en s'appuyant sur des outils performants. La poursuite de ces chantiers en 2025 constituera une étape clé pour atteindre l'objectif de certification des comptes et renforcer la fiabilité des données comptables de la Région.

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Fiabiliser l'actif régional	Concordance de l'inventaire comptable avec l'actif immobilisé régional de la paierie au 31/12/2022 : Ecart net de 2,7 M€ sur les valeurs brutes	100 %	-	Report en 2025	Le marché d'accompagnement de l'inventaire comptable est notifié en janvier 2025.
Fiabiliser les états	Lever les réserves recensées par le professionnel de chiffre (exercice 2022) sur le cycles comptable	3 cycles	-	Report en 2025	Un accompagnement au déploiement du dispositif d'arrêté des comptes et à l'identification des contrôles est prévu avec le cabinet MAZARS en 2025 afin d'assurer une montée en compétence interne et une meilleure appropriation des méthodes proposées.
Renforcer le dispositif de contrôles internes comptables et financiers	Valider le processus du cycle recettes	Processus et carte de risque validés	-	Report en 2025	Une cartographie des risques des recettes est planifiée avec le cabinet MAZARS (mai 2025).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Renforcer le système d'information sous l'angle de la qualité comptable	Améliorer la qualité de la gestion des données pour améliorer les pointages et les analyses des comptes	Cycle de l'actif validé	-	Fait sur les comptes 203 et 23	Contrôles réalisés sur les comptes **203 et 23** à l'aide d'une requête combinant les données des mandats et celles de l'inventaire. A appliquer sur l'ensemble des comptes de la classe **2**.

III - CONFORTER L'APPROPRIATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DEVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE

Les directions opérationnelles sont responsables des crédits budgétaires alloués et doivent suivre leur budget. Les objectifs de cet axe sont de développer l'appropriation du système d'information financier mis à la disposition des directions et leur offrir un accompagnement de qualité afin qu'elles accèdent, en toute autonomie, à leurs données financières ainsi qu'à des outils de pilotage de leur activité.

La Direction des Finances gère l'administration fonctionnelle et assure l'évolution réglementaire du système d'information financier appelé Astre Gestion Financière.

A – Constituer un service modernisation et pilotage du système d'information financier

Dans le cadre du nouvel organigramme régional ce service, au sein de la Direction des Finances, s'est constitué en 2024 avec un effectif renforcé :

- une assistante support aux utilisateurs sur l'outil de gestion financière ;
- une référente de l'administration fonctionnelle du système d'information financier ;
- un responsable de service.

B – Définir une fonction support autour du système d'information financier

La direction des Finances assure un rôle de conseils et d'assistance sur le logiciel financier Astre GF auprès des utilisateurs à travers notamment l'actualisation de procédures métiers et la mise en place d'un centre de service. Concrètement, il s'agit de recenser les demandes utilisateurs dans l'outil de gestion des incidents (GLPI) pour répondre aux besoins et aux sollicitations des directions opérationnelles.

Lors des orientations budgétaires 2024, la cible de 100% des demandes traitées dans l'outil GLPI a été fixée. Cet objectif est atteint pour 2024. Dans la base d'assistance GLPI auprès des utilisateurs, plus de 490 tickets incidents ou demandes d'accompagnement Astre GF ont été résolus.
De plus, un tableau de bord a été mis en œuvre pour les tickets GLPI permettant de suivre l'évolution mensuelle.

C – Développer des réunions périodiques

Comme chaque année, une réunion des correspondants budgétaires s'est tenue fin mars autour des travaux planifiés pour 2024. Pour cet exercice, les thématiques ont concerné la finalisation de la mise à jour de l'organigramme dans les outils, le bilan 2023 de l'intégration des nomenclatures achats dans le logiciel financier, l'optimisation de la chaîne de la dépense, le bilan 2023 de la gestion prévisionnelle de mandatement à l'aide de l'outil Webget, le calendrier budgétaire 2024 ainsi qu'un bilan du support applicatif de gestion financière.

Sur le second semestre, 19 ateliers finances, réunissant 200 agents, ont été animés sur les divers sites de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Ces ateliers ont traité différentes thématiques : les factures, l'exécution des marchés, la comptabilisation des dépenses et l'émission des titres de recettes, le prévisionnel de mandatement et les opérations de fin d'exercice.

D – Déployer des outils d'analyse et des tableaux de bord financier

Un nouveau tableau de bord « Financement, Engagement, Mandatement par Opération » a été conçu avec un groupe d'utilisateurs de différentes directions dans le nouveau Système d'Information Décisionnel déployé.

Dans l'entrepôt de données, le « cube financier » qui est la source des données financières utilisées pour construire des tableaux de bord reste à tester et à fiabiliser. Ainsi, un projet transversal a été défini pour mettre en œuvre une démarche de validation du « cube financier » en 2025.

BUDGET CLIMAT

La démarche volontariste de produire une budgétisation climatique permet à la collectivité régionale de s'inscrire dans un engagement responsable et soucieux de son impact sur le climat.

La Région Réunion, de par son engagement et la montée en compétence de ses agents, s'est dotée d'une méthodologie répondant aux aspects réglementaires. Cet outil devra demain se décliner sur d'autres axes d'analyse environnementale visant à établir un cadre en faveur d'investissements durables et à contribuer ainsi aux objectifs de transition écologique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

L'AUDIT ET LE CONTRÔLE DE GESTION

La Région s'est dotée d'une direction de l'Audit et du Contrôle de Gestion (DACG) depuis décembre 2022 afin de renforcer la maîtrise des risques inhérents aux activités de la Collectivité régionale.

Les activités d'audit et de contrôle de gestion de la Région Réunion ont porté en 2024 sur 3 dimensions principales :

1- L'activité d'audit interne sur les programmes européens pour le compte de l'Autorité de gestion ;
2- L'activité d'audit interne dans le cadre de la certification des comptes de la collectivité et de maîtrise des activités ;
3- La mission renforcée de veille sur les satellites (contrôle de gestion).

Les ressources :

- ETP mobilisés : 12 dont 5,5 ETP sur les programmes européens.

- Budget réalisé : -

Le principal objectif :

- Consolidation de l'activité d'audit interne et de contrôle de gestion.

Résultat 2024 :

- Structuration en particulier de l'activité de veille sur les entités liées ;
- Développement des travaux liés aux dispositifs de contrôle interne des programmes européens 2021-2027.

I – LES TRAVAUX POUR L'AUTORITÉ DE GESTION EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE SUR LES PROGRAMMES EUROPÉENS (FEDER-FSE+, INTERREG, FEAMPA)

A – Les travaux liés au système de gestion et de contrôle des Programmes 2014-2020

L'année 2024 était la dernière année de réalisation des programmes 2014-2020 avec la clôture des certifications et les derniers appels de fonds à la Commission européenne.

- **FEDER 2014-2020**

Les travaux en lien avec la clôture du PO FEDER 2014-2020 ont consisté pour l'essentiel à :

- collaboré à la préparation des 4 appels de fonds (672 CSF hors AT) en accompagnant les services instructeurs dans les 48 contrôles ciblés sur risques réalisés par l'Autorité de certification (AC), la DRFIP. Ces contrôles ont permis de sécuriser des appels de fonds pour plus de 600 M€.
- opérer un suivi lors des 15 audits d'opération réalisés par l'Autorité d'Audit et des réponses apportées, l'ANAFE (Autorité Nationale d'Audit des Fonds Européens). Une campagne qui a contrôlé plus de 50 M€ de dépenses et qui n'a détecté aucune erreur.
- traité 15 réclamations de porteurs de projet dans le cadre de la procédure réclamation des programmes européens. Pour rappel le service ASG analyse toutes les réclamations d'un porteur de projet UE afin d'assurer une neutralité de traitement par rapport au service qui a instruit la décision contestée.
- réalisé 2 analyses de lutte anti-fraude (LAF) : 1 à la demande de la Commission européenne via la DGAE et 1 suite à une dénonciation anonyme.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- **INTERREG 2014-2020**

Les travaux en lien avec la clôture du PO INTERREG Océan Indien 2014-2020 ont porté notamment sur :

- Contribué à la préparation des 4 appels de fonds (62 CSF hors AT) en opérant un suivi des 10 contrôles ciblés sur risques réalisés par l'Autorité de certification (AC), la DRFIP. Ces contrôles ont permis de sécuriser des appels de fonds pour plus de 11 M€.

En synthèse quelques indicateurs clés sur les programmes 2014-2020 :

Intitulé indicateur	Réalisé
Contrôles de l'Autorité de certification (DRFIP) suivi	58 dossiers
Contrôles de l'Autorité d'audit nationale (ANAFE) suivi	15 dossiers
Montant appels de fonds à la CE sécurisés (FEDER + INTERREG)	650 M€
Nombre de réclamations traitées	15 dossiers

B - Les travaux liés au système de gestion et de contrôle des programmes 2021-2027

L'année 2024 marque la première année pleine de réalisation de la programmation 2021-2027 des programmes européens (PE) :

- FEDER-FSE+ et INTERREG pour lesquelles la Région Réunion est Autorité de gestion ;
- FEAMPA (Volet Réunion) pour lequel la Région Réunion est Autorité de gestion déléguée, l'Autorité de gestion nationale étant la DGAMPA.

A la suite de l'audit système réalisé par l'Autorité d'audit nationale (ANAFE) en octobre 2023 pour le programme FEDER-FSE+, l'Autorité de gestion Région a reçu début janvier 2024 le rapport définitif d'audit avec une note 1 (la meilleure note possible sur une échelle de 4), une note obtenue dès le rapport provisoire. Cet audit et cette note ont conduit l'Autorité de gestion Région à présenter ses premiers appels de fonds 2021-2027 à la Commission européenne.

Afin de renforcer le dispositif de contrôle interne des programmes européens, 5 sessions de formation ont été réalisées en 2024 à destination des différents services instructeurs. Ces sessions ont permis d'accompagner et de sensibiliser les services sur les évolutions liées à la mise en œuvre des programmes 2021-2027 et les impacts sur les tâches d'instruction (par rapport à 2014-2020). Ces formations ont porté notamment sur le DSGC 2021-2027, les nouveautés liées au système d'information avec la dématérialisation des demandes de subvention et paiement pour les porteurs de projets, et les évolutions réglementaires liées à la programmation 2021-2027.

- **FEDER-FSE+ 2021-2027**

Au titre des programmes européens 2021-2027, la Région Réunion Autorité de gestion doit mettre en œuvre des contrôles ciblés sur risques (CCR). Ces CCR sont mis en œuvre afin de vérifier que les dossiers sont conformes à la piste d'audit et aux procédures associées. Ils permettent également et notamment, de tester par sondage la conformité des dépenses en voie d'être déclarée à la Commission européenne dans le cadre d'un appel de fonds.

En 2024, 23 CCR ont été réalisés sur le volet FEDER :

- dont 12 sur des opérations au stade programmé ;
- dont 9 sur des opérations au stade paiement. Ces CCR ont contribué à la sécurisation des 3 premiers appels de fonds à la Commission européenne pour un montant total de plus de 63 M€.

En 2024, 4 CCR ont été réalisés sur le volet FSE+ :

- dont 2 sur des opérations au stade programmé ;
- dont 2 sur des opérations au stade paiement. Ces CCR ont contribué à la sécurisation du premier appel de fonds à la Commission européenne pour un montant total de plus de 1 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Dans le cadre de la procédure réclamation des programmes européens, 4 réclamations sur le volet FEDER ont été traités.

- **INTERREG V océan Indien 2021-2027**

En 2024, le programme européen INTERREG n'a pas fait l'objet d'appel de fonds à la Commission européenne. Les premiers CCR interviendront au cours du premier semestre 2025 en fonction de l'avancée du programme.

- **FEAMPA 2021-2027**

Dans le cadre du volet régional du programme national FEAMPA, la Région Réunion est Autorité de gestion déléguée (AGD) ou organisme intermédiaire (OI) afin de mettre en œuvre ce volet. La fonction d'Autorité de gestion étant dévolu à la DGAMPA.

En 2023, l'Autorité de gestion nationale a lancé les audits de supervision des OI. Ces audits avaient pour but de s'assurer de l'efficience du système de gestion et de contrôle mis en place, ainsi que du respect de la convention de délégation passée avec l'autorité de gestion.

Pour la Région Réunion, la chronologie de cet audit a été la suivante :
- octobre 2023 : audit sur place ;
- 24 janvier 2024 : rapport provisoire ;
- 29 février 2024 : réponse de la Région Réunion ;
- 3 octobre 2024 : notification du rapport définitif d'audit par la DGAMPA.

La conclusion générale de cet audit précise : *« Le dispositif de gestion du FEAMPA déployé par la Région Réunion fonctionne correctement au stade de l'instruction des demandes de subvention et de la programmation des dossiers.* »

Durant cette année 2024, le service instructeur FEAMPA a été accompagné dans la déclinaison et la mise en œuvre des procédures (et documents types) définies par l'Autorité de gestion nationale afin de pouvoir programmer les premiers dossiers du volet régional.

En synthèse quelques indicateurs clés sur les programmes 2021-2027 :

Intitulé indicateur	Réalisé
Contrôles cibles sur risques FEDER	21 dossiers
Contrôles cibles sur risques FSE+	4 dossiers
Montant appels de fonds à la Commission Européenne sécurisés (FEDER + FSE+) en lien avec la fonction comptable des Programmes Européens (PE)	64 M€
Nombre de réclamations traitées	4 dossiers
Formations animées	5 sessions

II - LES TRAVAUX D'AUDIT INTERNE (HORS PROGRAMMES EUROPEENS)

- **Le suivi des audits et contrôles extérieurs**

Fin 2024, la collectivité a fait l'objet d'un contrôle par l'Agence Française Anticorruption (AFA), qui est actuellement toujours en cours. Ce contrôle a pour objectif d'évaluer l'existence, la qualité et l'efficacité des mesures et procédures mises en œuvre pour prévenir et détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme. Cette mission a mobilisé une coordination transversale et un suivi rigoureux pour produire des réponses de qualité.
Suite à l'envoi de ces réponses, l'AFA a programmé une première visite sur site du 23 au 27 janvier 2025 et poursuivra ses travaux en 2025 (phase 2 ciblée).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- **La mise en œuvre d'audits internes**

En avril 2024, un nouveau programme d'audit interne pour la période 2024-2026 a été validé.

- Cycle interventions subventions et aides – Direction de la transition écologique (DTE) ;
- Analyse des coûts des cuisines centrales – Direction de l'Education et de la Vie Lycéenne (DEVL) ;
- Analyse du circuit de traitement des factures afin de réduire le délai global de paiement (Routes et Bâtiments).

Ces audits internes visent à l'amélioration des traitements opérés par les services concernés de la collectivité et au renforcement des modes opératoires. De plus des missions de conseil peuvent également être réalisées.

- **La mise en œuvre de missions de conseils**

En 2024, 4 missions de conseil ont été réalisées :

- Une, suite à dénonciation d'un membre d'une association : signalement d'un dysfonctionnement dans une association bénéficiaire d'une aide Région ;
- Une, suite à transmission des fiches de sanctions administratives de travail illégal par la DEETS ;
- Une, portant sur la vérification et le suivi des remontées effectuées dans le cadre d'un contrôle externe et de l'émission des titres de recettes pour le dispositif ACACIA ;
- L'analyse de l'organisation des services du Campus Pro Océan Indien (analyse débutée en novembre et se poursuivant en 2025).

- **Pilotage et animation du groupe de travail cadre d'interventions (subventions)**

Le pilotage et l'animation du Groupe de Travail (GT) – Cadres d'intervention est assuré en lien avec des membres volontaires et sensibilisés à la maîtrise des risques.

En 2024, 14 projets de cadre d'interventions ont été analysés par le GT dont :

- 12 finalisés ;
- 1 datant de décembre 2024 et toujours en cours ;
- 1 non abouti, à ce stade portant sur un projet de refonte des cadres d'interventions.

- **Participation aux enquêtes administratives**

En 2024, 2 enquêtes administratives ont fait l'objet de recommandations particulières.
De plus, le service a participé à 2 comités d'enquêtes administratives en vue d'émettre un avis et analysé le signalement d'une situation présumée de harcèlement moral.

- **Missions de conseil sur certains projets informatiques structurants afin de renforcer le dispositif de contrôle interne**

En 2024, 3 projets informatiques d'envergure ont été accompagnés, dans l'objectif d'assister les directions opérationnelles dans la sécurisation des procédures dématérialisées et de leur allégement :

- L'évolution de la gestion du courrier ;
- Le système d'information de la formation professionnelle de la Région ;
- Le process d'utilisation du portail générique de dématérialisation pour les cadres d'intervention afin de sécuriser l'instruction et le suivi des demandes des usagers.

Intitulé indicateur	Réalisés
Audits internes réalisés	3 audits
Suivis de recommandations finalisés	1 suivis
Missions de conseil assurées	4 missions
Groupes de travail animés	9 séances
Participation à des projets informatiques transverses	3 projets

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

III - LES MISSIONS DE CONTROLE DE GESTION (VEILLE SUR LES SATELLITES ET PILOTAGE DE GESTION)

- **La veille sur les satellites et entités liées**

L'exercice 2024 marque la première année de mise en œuvre des premiers jalons relatifs au renforcement de la veille sur les satellites, tel que souhaité par l'autorité lors des orientations budgétaires 2024, et intégré au plan de charge du service contrôle de gestion.

L'objectif premier est la maîtrise des risques auxquels la collectivité régionale (dont les élus) s'expose du fait de ses satellites, en complément des suivis et contrôles déjà opérés au sein des directions opérationnelles.

La méthodologie déployée s'est traduite spécifiquement sur l'exercice par :

- La création d'une adresse mail générique destinée à recevoir les documents des satellites relatifs aux instances de ces dernières mais également nécessaires au suivi des structures ;
- L'élaboration d'un courrier circulaire à destination des satellites les informant notamment de l'adresse mail générique et instaurant la collecte de nouveaux documents ;
- L'identification des structures et organismes intégrant le périmètre de veille sur les satellites, à partir de différents critères, impactant à la fois sur le positionnement du satellite en termes d'enjeux pour la collectivité et sur le niveau de suivi à effectuer ;
- L'accompagnement des directions opérationnelles : à poursuite du travail de constitution et d'actualisation de dossiers permanents sous la GED GLOBALE Gestion Electronique des Documents (GED) (classements homogènes des pièces d'ordre juridiques/financières/…) des satellites identifiés ;
- Élaboration des premières fiches liés aux satellites (fiche permanente, fiche d'analyse financière à partir des comptes) transmises aux directions pilotes et aux élus concernés (représentant la Région au CA des satellites).

En outre, il est à noter qu'une cartographie des organismes satellites a été produite et annexée au compte administratif 2023 afin d'illustrer en partie la pluralité des structures (SPL, SEM, Syndicat mixtes, associations, GIP, …) présentant des particularités (DSP) ou des enjeux financiers variables.

Quelques chiffres clés relatifs à l'activité de contrôle des satellites :

- 80 satellites identifiés dont 14 au premier cercle et 26 au second cercle ;
- 50 satellites destinataires du courrier circulaire ;
- 230 mails reçus provenant de 46 satellites ;
- 20 fiches permanentes de satellite ;
- 15 fiches synthétiques d'analyse financière dont les principaux satellites des cercles 1 et 2 ;
- 15 EPL ayant fait l'objet d'accompagnement pour les rapports des mandataires (8 rédactions finalisées de rapport et 6 présentations en CPERMA) ;
- 3 contrôles CRC (NEXA, AFPAR, GIP CYROI).

- **L'accompagnement sur la démarche de certification des comptes annuels de la collectivité**

L'année 2024 a également été marquée d'une part, par la fin de l'expérimentation de la certification des comptes et du marché avec le commissaire aux comptes ORCOM à l'issue de son audit des comptes 2023 (conclusions en juin 2024), et d'autre part, par la poursuite de la démarche et la mise en place d'un marché avec un nouveau commissaire aux comptes débuté au cours du second semestre 2024.

La Région a ainsi pu se doter d'un nouveau professionnel du chiffre via les cabinets EXA-MAZARS.

- **L'appui aux services pour le renforcement de leur dispositif de contrôle interne**

Dès la première année et à nouveau à l'issue des années suivantes auditées, le commissaire aux comptes a mis en exergue certaines difficultés à se prononcer sans limitations ou sans réserve sur certains postes comptables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Pour certains des points soulevés, la Région doit poursuivre ses efforts dans l'[illegible] comptes et données sous-jacentes, et pouvoir effectuer ainsi toutes les démonstrations et les formaliser à travers des supports auditables par les auditeurs.

Dans ce cadre, un accompagnement des directions s'est opéré à travers le déploiement progressif de 2 outils centraux :

(1) le document « suivi des activités et maîtrise des risques » qui présente une trame commune pour l'ensemble des directions opérationnelles dans le cadre de leurs activités respectives et flux financiers associés (subvention, achats, …). Ces documents présentent une déclinaison en divers items avec une portée à la fois permanente (organisation à date) et annuelle (faits marquants et revue analytique des flux de l'exercice). Ces documents constituent désormais une base à l'animation du dispositif de contrôle interne au sein de la collectivité.

(2) le document « plan de contrôle », qui présente aussi une trame commune pouvant servir à la fois aux directions opérationnelles dans le cadre de leurs activités respectives et flux financiers associés (subvention, achats, …), aux Service d'Appui au Pilotage (SAP) des directions générales adjointes ainsi qu'aux directions supports si applicable (le déploiement est opéré à ce stade au service comptable de la Direction des Finances).

Au cours de 2024, il est à noter les productions suivantes par les directions opérationnelles :
- 15 fichiers/documents « maîtrise des risques » couvrant des directions de 4 DGA ;
- 14 fichiers « plans de contrôle » couvrant les directions de 4 DGA.

- **L'appui au développement d'outils de gestion**

De plus, deux missions de soutien ont été réalisées auprès de la Direction des Ressources Humaines :
- La 1ère mission avait pour principal objectif de conforter le pilotage relatif au processus de recrutement, au travers l'adaptation des outils de la cellule recrutement ;
- La 2nde mission avait pour objectif de conforter les activités de formation et missions des agents de la collectivité, à travers le renforcement des outils de la cellule formation.

La mise en œuvre de ces missions s'est traduite par la refonte des outils de gestion sur les plans à la fois technique et fonctionnel, rendue indispensable tant par les modalités d'usage (quotidien par plusieurs gestionnaires en même temps) que pour améliorer l'efficience et la bonne articulation des tâches réparties au sein des équipes. De plus, ces travaux ont pleinement intégré la dimension de portabilité et fiabilité de la donnée, ce qui a permis de concevoir et mettre en production de nouveaux tableaux de bord.

Cela complète ainsi les travaux en cours au sein de la collectivité, pour remodéliser les tableaux de bord historiques et en développer de nouveaux, sur les différentes données contenues dans les Système d'Information, afin d'outiller davantage les directions de la collectivité dans le suivi et le pilotage de leurs activités et la maîtrise des flux associés.

Intitulé indicateur	Réalisés
Analyses financières satellites réalisées	15 analyses
Rapport des mandataires satellites EPL suivis	15 rapports
Fiches permanentes satellites émises	20 fiches
Groupe de travail animés	2 groupes de travail
Nombre de directions accompagnées dans la production de documents de contrôle interne	15 directions
Mise en œuvre de mission de conception d'outils et tableaux de bord	2 missions

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES PROGRAMMES EUROPEENS

Au titre des programmes européens 21-27 dont la collectivité a la responsabilité, l'année 2024 a été consacrée principalement à la montée en charge de la programmation et à l'enclenchement du cycle des appels de fonds.

Malgré les effets du Plan de relance européen (Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) et REACT UE) qui ont abouti à décaler le démarrage des programmes 21-27, au 31 décembre 2024, le taux de programmation a dépassé les 35%. Il se situait alors au niveau de la moyenne nationale.
La Réunion a été alors la seule RUP française à avoir atteint ce niveau de programmation. Par ailleurs, au titre de la certification, 4 appels de fonds ont été réalisés pour un montant total de près de 70 M€.

Au titre de l'ensemble des dispositifs, l'année 2024 a donc permis d'accélérer significativement le taux de programmation avec notamment, le lancement effectif de tous les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les fiches actions concernées et même leur réédition pour certaines d'entre-elles et la mise en œuvre des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI).

Enfin, la fin d'année 2024 a permis d'avancer significativement dans les travaux de l'évaluation à mi-parcours pour le programme FEDER FSE+ 21-27. Cette étape obligatoire, nouvellement introduite par les règlements, a permis de soumettre la première modification du programme début 2025 dont les premiers éléments ont été soumis en Comité de suivi les 8 et 9 décembre 2024.

Il convient de souligner que la Région en tant qu'Autorité de Gestion (AG), a toujours opéré une révision à mi-parcours des programmes. Elle l'aurait cependant réalisée à un stade un peu plus avancé de la programmation si la contrainte temporelle de révision n'avait pas été précisée dans les règlements. En effet, l'ajustement adéquat des programmes nécessite un recul un peu plus important sur la dynamique de programmation et l'identification des projets matures susceptibles d'être soutenus par le programme au regard des règles d'usage des fonds.

Ces travaux de modification ont par ailleurs été conduits dans une démarche partenariale notamment, les principaux porteurs de projets, les EPCI et les communes avec lesquels, de nombreuses réunions ont été organisées sur tout le territoire en rappelant l'importance de la réalisation rapide des projets.

Par ailleurs, la collectivité a été fortement mobilisée par les travaux de certification et de clôture des programmes de la génération 14-20 pour lesquels la date de fin d'éligibilité des dépenses concernant les opérations soutenues, a été effective le 31 décembre 2023.

Elle a à ce titre, mis à profit l'année comptable supplémentaire pour le traitement administratif des certifications, introduite par le règlement STEP du 7 février 2024, et a ainsi permis aux porteurs de projet de remonter l'ensemble de leurs pièces dans un délai plus long afin d'optimiser des paiements communautaires.

Les derniers appels de fonds ont été réalisés par l'Autorité de certification en décembre 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Les ressources : - ETP mobilisés : 107 - Budget réalisé : -	**Les principaux objectifs :** • Clôturer le programme 14-20 ; • S'assurer d'un taux de programmation supérieur à 30% pour le programme 21-27. **Résultats 2024 :** **Programme 14-20 :** • La programmation FEDER est terminée et le programme est en phase de clôture, les derniers appels de fonds ont été réalisés fin 2024 ; • Le taux final de certification est de 103 % dont 107 % uniquement pour REACT UE ; • Le programme INTERREG a atteint 87 % de certification. **Programme 21-27 :** • Le taux de programmation a dépassé 35 % en fin d'année 2024 ; • La réalisation des premiers appels de fonds pour un total de 70 M€ ; • Une mise en œuvre opérationnelle de tous les AMI ; • Une révision à mi-parcours dont les travaux ont été enclenchés en 2024 ; • Le programme Interreg VI a atteint plus de 27 % de taux de programmation.

I – LES PROGRAMMES DE LA GENERATION 21-27

A - Le programme FEDER / FSE+ 21-27

- **Le volet FEDER**

Pour rappel, au titre de la période 21-27, les dossiers sont déposés au moyen de deux modalités distinctes avec, d'une part, le cas général des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et, d'autre part, dans des cas dûment justifiés, le dépôt au fil de l'eau.
En particulier, les aides aux entreprises sont toutes traitées au fil de l'eau, car les délais de réponses rapides nécessaires pour ce type de soutien sont peu compatibles avec les modalités des AMI.

Au titre du volet FEDER, la dynamique des AMI initiée en 2023, s'est donc poursuivie tout au long de l'année 2024. Ainsi, depuis le début de la programmation 48 AMI ont été émis dont 29 uniquement sur l'année 2024.

Sur l'année 2024, 225 dossiers ont été programmés pour un coût total de plus de 542 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Au titre des axes de la mandature :

- ***AXE 1 : Le développement Humain et Solidaire***

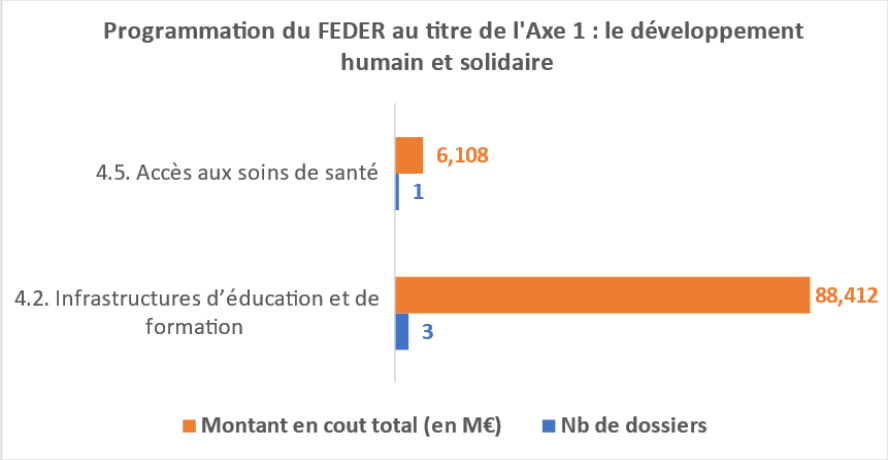

Au titre de ce premier axe de la mandature et depuis le début de la programmation, 4 dossiers ont été programmés pour un montant de 94,5 M€.
S'agissant du volet santé du programme FEDER, le premier dossier a été programmé concernant le CHU Nord et il consiste en la création d'une unité Pre-post-greffe néphrologique.

Concernant le volet éducatif, 2 dossiers d'importance ont été programmés en 2024 :

- La nouvelle Ecole d'architecture sur la commune du Port ;
- Le « Lycée de la mer » qui consiste en un lycée d'enseignement général et professionnel d'une capacité de 726 élèves tourné vers les formations en lien avec l'économie bleue

- ***AXE 2 : Le développement Économique***

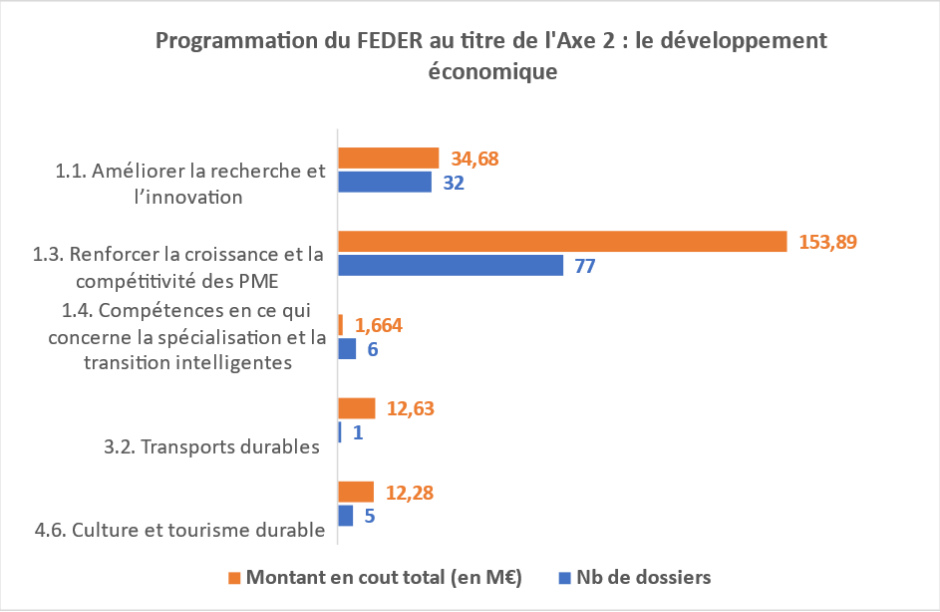

Concernant la recherche et innovation :

Depuis le début de la programmation, 32 dossiers pour un montant en coût total de 34,68 M€ ont été programmés. Tous les AMI ont été lancés et les analyses de l'Agence Nationale de la Recherche ont été effectuées avec l'information des bénéficiaires.
Sur la seule année 2024, la programmation a concerné 29 dossiers pour un montant de plus de 33 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Dans le but de participer à la stabilisation de l'environnement de la recherche et de l'innovation, des programmes pluriannuels d'au moins trois ans ont été proposés à ces structures leur permettant une meilleure lisibilité sur les prochaines années.

Concernant les aides aux entreprises et leur environnement :

Au 31 décembre 2024, la programmation a concerné 77 dossiers pour un coût total de près de 154 M€.
Ces 77 dossiers concernent en réalité plus de 2 700 entreprises comptabilisées soit au titre des aides directes, soit au titre des programmes d'action dont le soutien à la création d'activité.
Par ailleurs, un dossier d'importance stratégique portant sur l'instrument financier FAIRE à destination en particulier des TPE et PME de l'île a été programmé. Une campagne de communication dédiée a été mise en œuvre dont une session de lancement au MOCA en présence de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et des intermédiaires financiers (banques) retenus au titre des appels à manifestation d'intérêt.

Concernant le développement économique au travers des aménagements touristiques :

A ce stade, 5 dossiers ont été programmés pour un montant total de plus de 12 M€ dont 4 dossiers sur 2024 pour 11,8 M€.

L'année 2024 a permis notamment la programmation des travaux d'aménagement et de valorisation des sites de loisirs et de pique-nique du Brûlé et du Colorado ou encore l'aménagement touristique du belvédère de Bois-court au Tampon.

- ***AXE 3 : Le développement durable***

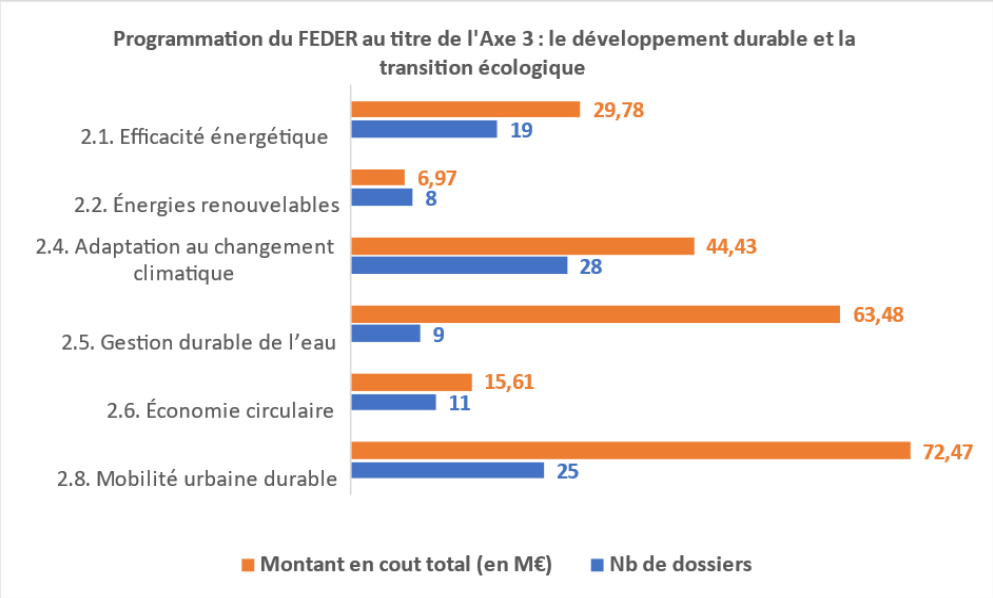

Concernant les dispositifs d'efficacité énergétique :

19 dossiers ont été programmés pour un coût total de près de 30 M€ dont 18 sur la seule année 2024 qui a été très dynamique à ce titre, pour un coût total de plus de 29 M€.

Il s'agit notamment :

- D'une première tranche de l'opération de rénovation thermique des lycées qui concerne 3 lycées ;
- Des opérations concernant la lutte contre la précarité énergétique pour les ménages à bas revenus via le soutien à l'installation de chauffe-eau solaire ;
- Des premières opérations du nouveau dispositif déployé par la mandature concernant la rénovation thermique et énergétique des logements sociaux s'inscrivant dans des opérations plus globales de rénovation telle que l'opération portée par la SHLMR concernant 215 logements dans le groupe d'habitation « Victoria » à Saint André.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Concernant l'adaptation au changement climatique :

Les opérations ciblant l'adaptation au changement climatique ont concerné la programmation de 28 dossiers pour un coût total de plus de 44 M€ uniquement sur l'année 2024.
Il s'agit principalement de la suppression de radiers, ou de la réalisation d'ouvrage d'art permettant, notamment le franchissement de ravines telles que les opérations de la Ravine Saint Gilles et de la Ravine Carrosse à Saint Paul.
Ces opérations concernent, par ailleurs, l'amélioration de la résilience des infrastructures aux aléas climatiques et la sécurisation des personnes telle que la réalisation de parois cloutées sur la route de Cilaos (RN5).

Concernant la gestion durable de l'eau :

9 dossiers ont été programmés pour un coût total de plus de 63 M€, dont 6 sur 2024 pour un coût total de plus de 46 M€.

La collectivité au travers du programme FEDER a fait le choix en 2022 de cette priorité avec un soutien renforcé pour la gestion durable de l'eau destinée à la consommation humaine avec par exemple, des opérations de réduction des fuites dans les réseaux d'eau telles que les opérations programmées en 2024, concernant les réseaux fuyards de Saint Louis, de Cilaos, de Saint Pierre et de Petite-Île.

Concernant le soutien au développement de l'économie circulaire :

Depuis le début de la programmation, 11 dossiers ont été programmés pour un montant de plus de 15 M€. La seule année 2024 a quant-à-elle concerné la programmation de 10 dossiers pour un coût total de plus de 10 M€.

En 2024, les opérations soutenues ont concerné notamment l'acquisition de bac à compost, de bac jaune ou la fourniture de bornes d'apport volontaires pour la CIREST, la CIVIS, la CASUD et le Territoire de l'Ouest.

Il s'agit ainsi de soutenir les équipements de tri sélectif afin de réduire l'enfouissement.

Concernant la mobilité urbaine durable :

25 opérations ont été programmées pour un coût total de plus de 72 M€ uniquement sur l'année 2024.

Le soutien à la mobilité durable s'illustre notamment au travers de dossiers concernant :
- Le soutien aux pistes cyclables et aux TCSP tel que le projet « Esti » de la CIREST à Saint Benoît ;
- La création de cheminements piétons tels que le franchissement de la Ravine Constantin et de la Ravine de Bois Blanc à Sainte Rose.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- **Le volet FSE +**

Le soutien du FSE+ est concentré sur l'axe 1 de la mandature :

➢ ***AXE 1 : Le développement Humain et Solidaire***

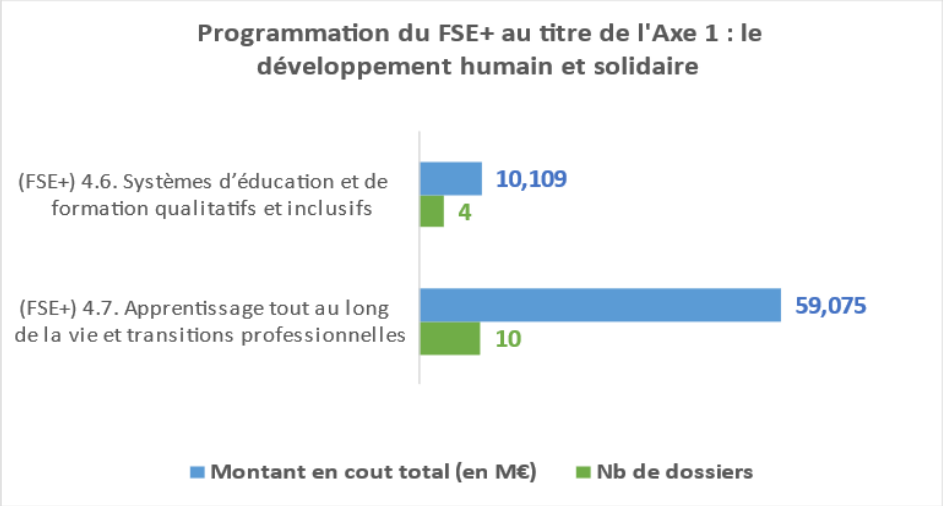

Le volet FSE+ a connu une forte accélération de la programmation au titre de l'année 2024, avec certaines opérations pouvant concerner des réalisations débutées en 2023.

Ainsi, sur les 10 opérations programmées en 2024, 5 d'entre-elles étaient dans ce cas, tel que par exemple, le dossier 2023 des formations sociales porté par l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) ou le programme 2023 des formations sanitaires et sociales, préfinancés par la Région et gérés en barème sur coût unitaire (BSCU).

Par ailleurs, à l'instar des programmes d'action au titre de la recherche et de l'innovation, une proposition identique d'un programme triennal a été mis en place pour les opérateurs (hors dossiers en BSCU) comme notamment le dossier relatif à l'EAMR (European Aero-Medical Repository).

B - Le programme INTERREG VI

Au titre du programme INTEREG VI, l'année 2024 a permis une montée en charge significative de la programmation. Au 31 décembre 2024, le taux de programmation a atteint 27,24 % représentant 23 dossiers pour un coût total de plus de 18 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Au titre des priorités de la mandature :

- ***AXE 1 : Le développement Humain et Solidaire***

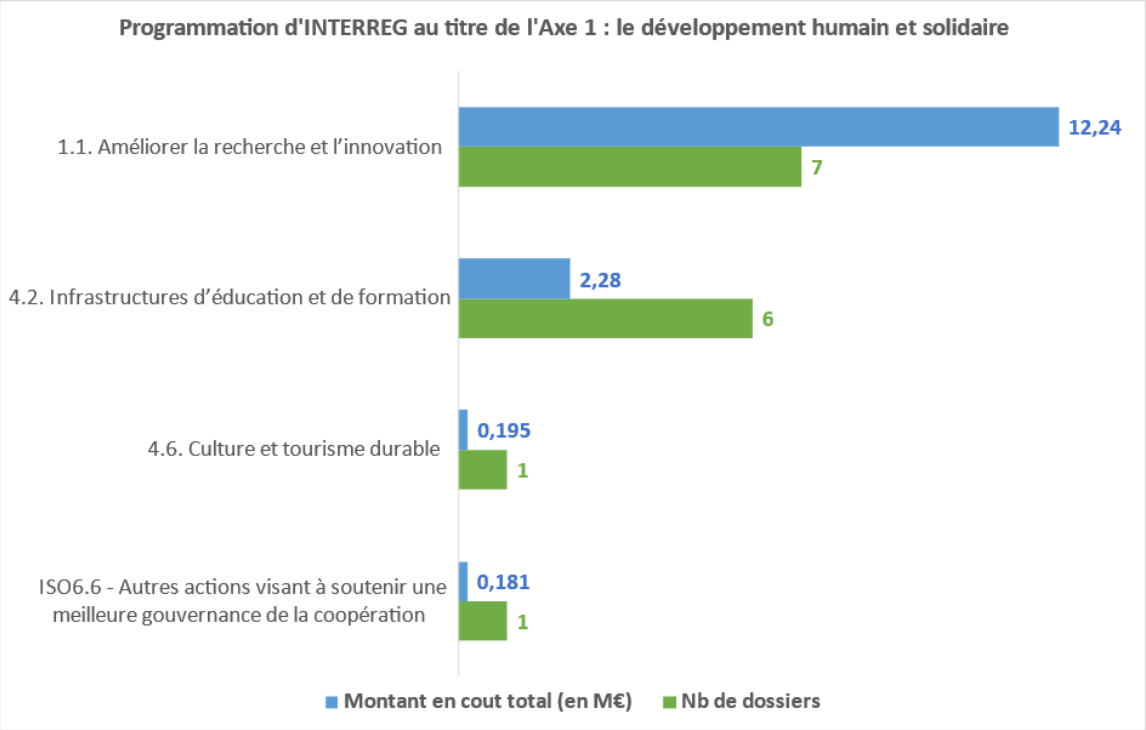

De nombreux dossiers ont été programmés au périmètre du premier axe de la mandature visant le soutien au développement humain :

Concernant l'amélioration de la recherche et de l'innovation :

Les 7 opérations sur cet objectif spécifique ont toutes été programmées en 2024 et elles représentent un coût total de plus de 12 M€.

Il s'agit notamment d'opérations portant sur :

- La mise en réseau de formation et de recherches en informatique entre La Réunion, Mayotte et Madagascar.
  Ce dossier a pour objectif de mutualiser et diffuser des connaissances en mathématiques et informatique au sein d'un réseau régional de recherche et d'harmoniser les formations en master et en doctorat à la Réunion, Mayotte et Madagascar ;
- La sécurisation la disponibilité de l'atmosphère pour les Télécommunications Optiques Satellitales via le projet ATOS ARRI Atmosphère et Télécommunications Optiques Satellitales entre l'Australie et La Réunion . Il s'agit de mettre en place un pointage fin d'un laser entre la station de réception et le satellite. Cette technologie permettra un décuplement des débits actuels.

Concernant les infrastructures d'éducation et de formation :

Les 6 dossiers sur cet objectif spécifique ont été programmés sur 2024 et représentent un coût total de plus de 2 M€. Nous pouvons citer :

- Le programme de volontariat de Solidarité internationale 2023 qui a permis le soutien de 19 missions de VSI dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de l'économie, du développement local et du développement culturel. Les actions se dérouleront aux Comores, en Inde, à Madagascar, à Maurice, au Mozambique et aux Seychelles ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- Le programme d'actions de coopération régionale éducative et professionnelle des réseaux des établissements agricoles professionnels de la zone Afrique Australe et Océan Indien (REAP AAOI) qui vise à renforcer et à mutualiser les compétences des participants des établissements professionnels agricoles et des acteurs agricoles dans les domaines à forts enjeux : changements climatiques, productions alimentaires, préservation de l'environnement.

➢ ***AXE 2 : le développement économique***

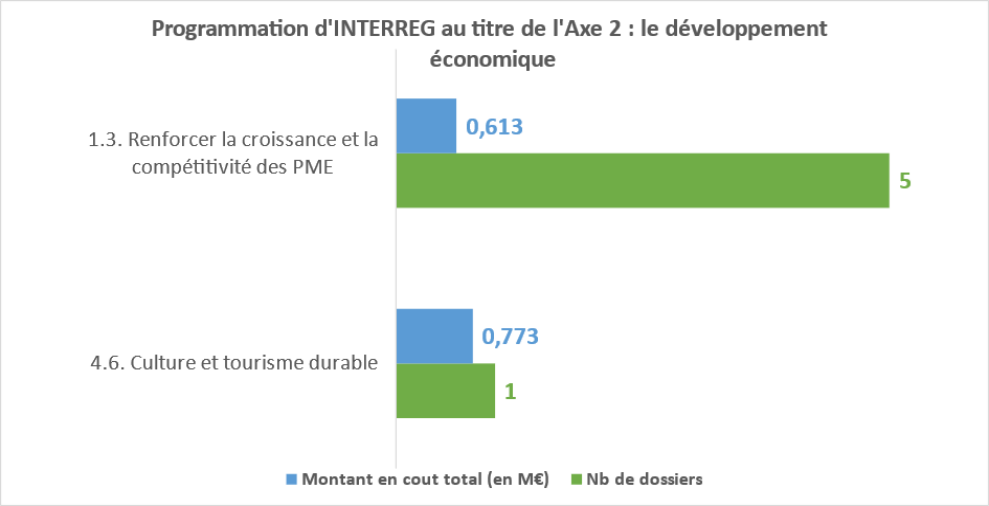

Sur le second axe, 6 dossiers ont été programmés pour un montant total de 1,3 M€ :

Concernant le soutien à la croissance et aux petites et moyennes entreprises :

- Le dossier de l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien (APIOI) qui vise au renforcement des échanges économiques entre les associations et organismes de la zone Océan indien grâce au recrutement d'un Volontaire International en Entreprises pour mettre en œuvre et suivre les projets de coopération économique de l'association, assurer son secrétariat permanent et sa promotion, coordonner et informer ses membres et partenaires.
- Le dossier de Qualitropic qui a recruté un Volontaire International en Entreprises à Maurice pour mettre en œuvre et suivre les projets de coopération dans le domaine de la bioéconomie avec son partenaire mauricien.

Concernant le tourisme durable :

- Le programme de renforcement de l'offre touristique inter-îles durable dans l'océan Indien 2023-24 des Îles Vanilles qui vise à établir les îles de l'océan Indien comme destination de choix pour le tourisme durable à l'échelle mondiale avec l'accompagnement du « Global Sustainable Tourism Council ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

➢ ***AXE 3 : le développement durable***

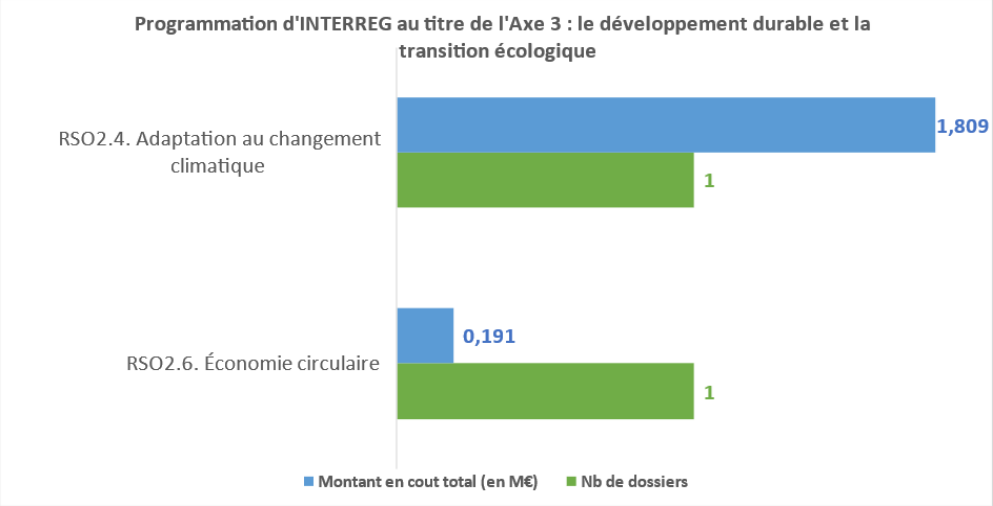

Concernant le développement durable, 2 dossiers ont été programmés pour un coût total de 2 M€ :

- 1 dossier sur l'adaptation au changement climatique en lien avec le programme d'action de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) pour la période 2023-2024 qui vise à réduire l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques au niveau de la zone Sud Océan indien.
- 1 dossier sur la promotion de l'économie circulaire–ayant pour objectifs de sensibiliser, former et accompagner seize territoires au diagnostic en économie circulaire, afin d'en analyser leur potentiel en vue d'un plan d'actions adapté à leurs enjeux.

C - Le volet régional du programme National FEAMPA

La Région Réunion est Autorité de gestion déléguée du volet régional du programme national FEAMPA.

Pour l'année 2024, il convient de souligner que l'instruction de certains dossiers FEAMPA est soumis à de nombreuses vérifications règlementaires dont l'appartenance du navire de pêche à un segment de flotte considéré « en équilibre ». Cette considération est basée sur un rapport annuel concernant la capacité de pêche. Ce rapport dit "de capacité", publié une fois par an par la France à destination de la Commission Européenne, analyse l'équilibre entre la capacité de pêche de la flotte française et les possibilités de pêche.

Alors qu'en 2022, le principal segment de petite pêche réunionnais sollicitant ces aides était alors considéré comme à l'équilibre dans le rapport capacité de la France, il est considéré depuis 2024 en déséquilibre, ce qui impacte directement l'éligibilité des opérations d'aide à la remotorisation et à l'acquisition d'un navire d'occasion. Au regard de cette évolution du « rapport de capacité » de la pêche et afin de maintenir le soutien à la petite pêche réunionnaise, la collectivité régionale a mis en place sur ses fonds propres, une aide transitoire permettant de prendre en charge ces opérations rendues inéligibles au FEAMPA.

Le volet Régional du FEAMPA est concentré sur l'axe 2 de la mandature et au titre de l'année 2024, 22 dossiers portant sur plus de 29 M€ de coût total ont été programmés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

➢ ***AXE 2 : le développement économique***

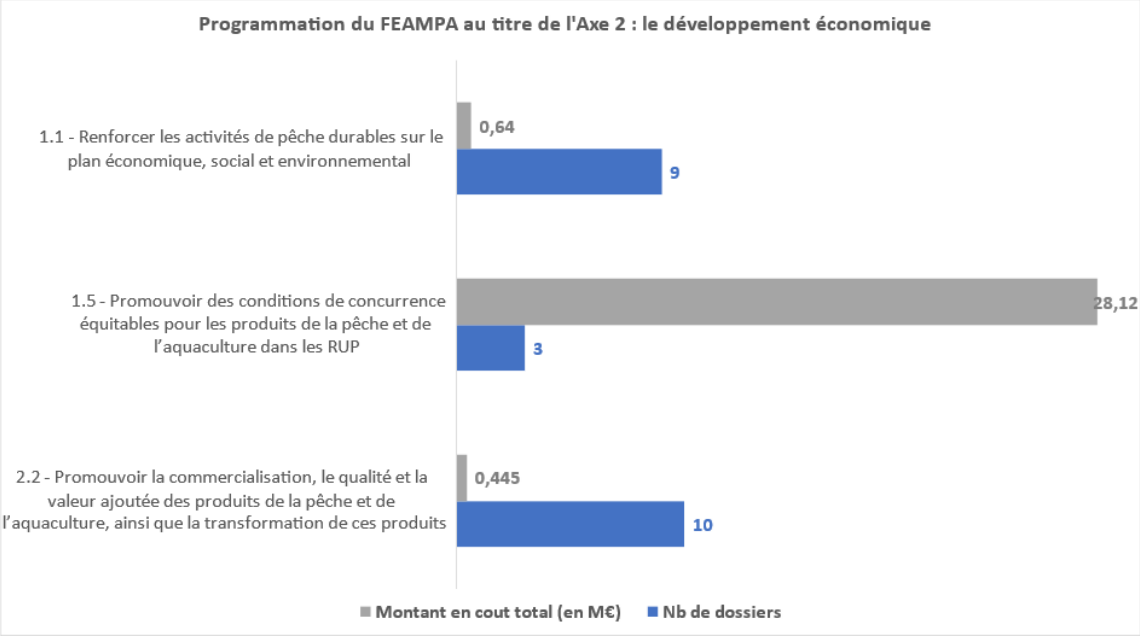

Sur cet axe, 22 dossiers ont été programmés pour un montant de plus de 29,2 M€ :

Concernant le renforcement des activités de pêche durable :

9 dossiers ont été programmés pour plus de 600 000 € :

Les dossiers soutenus ont concerné notamment :

- L'installation de jeune pêcheur via le soutien à l'acquisition d'un bateau d'occasion de -12 mètres pour un jeune professionnel de la pêche ;
- La modernisation de bateaux existant tel que le « Clipperton » ou le Manohal ». Il s'agit en particulier d'améliorer les conditions de vie, de navigation, la sécurité et l'hygiène de bâtiments existants.

Concernant la promotion des conditions de concurrence équitable :

3 dossiers pour un coût total de plus de 28 M€ ont été programmés :

Il s'agit d'opérations liées à la « compensation des surcoûts » avec par exemple :

- Le volet production de la pêche et de l'aquaculture - Activités de production pour les années 2022-2025. Cette opération bénéficie aux opérateurs impliqués dans les activités de production du secteur de la pêche et de l'aquaculture à La Réunion en contribuant aux équilibres de leurs activités et donc à leur pérennité économique ;
- Le volet transformation et commercialisation. A ce titre, le dispositif de compensation de surcoûts a pour objectif d'améliorer et de contribuer à l'équilibre des activités de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et donc à leurs pérennités économiques ;
- Le volet exportation. Cette opération de compensation des surcoûts porte sur le volet « Exportation pêche et aquacole », et elle est portée par l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture en tant que bénéficiaire chef de file, à destination de 4 partenaires producteurs.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – LES PROGRAMMES DE LA GENERATION 14-20

A – Le programme FEDER 14-20

Ce programme a connu en 2024, les ultimes travaux de certification puisque la programmation s'est arrêtée à la fin de l'année 2023 (à l'exception de quelques reprogrammations techniques liées le plus souvent aux derniers ajustements des plans de financement).

En synthèse, la dynamique de programmation du programme FEDER 14-20 de La Réunion est la suivante :

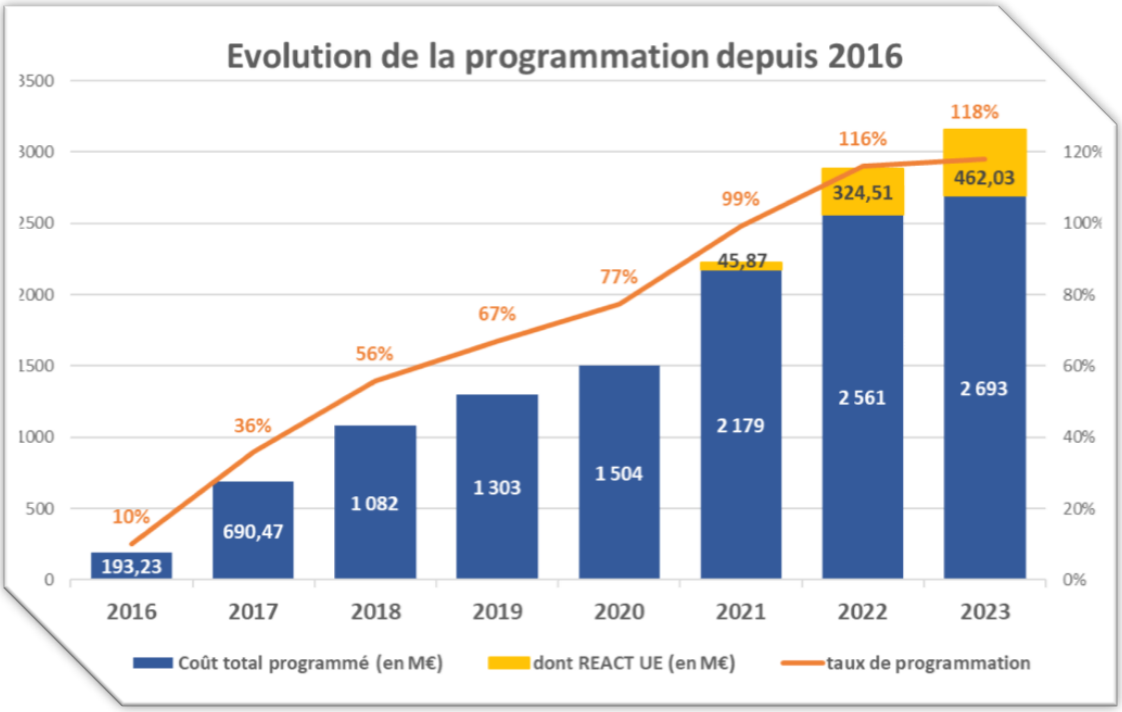

Le taux final de programmation global a finalement atteint 118 % et a concerné 2 050 dossiers.

Il convient de souligner à ce titre, que l'axe spécifique REACT UE a in fine été programmé à 139 %.
L'Autorité de Gestion (AG) a fait le choix délibéré de surprogrammer significativement cette enveloppe (la plus importante de France avec plus de 10 % des moyens nationaux) afin d'atteindre avec certitude, compte tenu des nombreux aléas et des délais très restreints de réalisation des opérations, une certification à plus de 100 % de cet axe et de maximiser l'engagement du FEDER.

Au final, les appels de fonds réalisés par l'Autorité de certification sur la base des travaux de l'AG, avaient atteint 1 975 M€ de dépenses soit un taux de 103% pour le programme initial et le volet REACT UE aura atteint 107 %.

L'essentiel des certifications s'est déroulé au premier semestre.
Suite au règlement établissant la plateforme « Technologies Stratégiques pour l'Europe » (STEP), l'Autorité de Gestion (AG) a pu bénéficier d'une année comptable supplémentaire afin de permettre aux porteurs de projets de remonter l'ensemble de leurs pièces avec un délai plus important et ainsi optimiser les montant FEDER qui leur ont été versés.
Ces dispositions leur ont aussi permis d'achever leurs réalisations au moment de l'établissement du solde de leurs dossiers, précédant la clôture du programme.

Par ailleurs, il a fallu pour quelques cas, procéder à des ajustements techniques des plans de financement au regard de montant effectifs versés par les contreparties nationales (CPN) des partenaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Dès le mois d'octobre 2024, les appels de fonds réalisés dépassaient le seuil d[illegible]

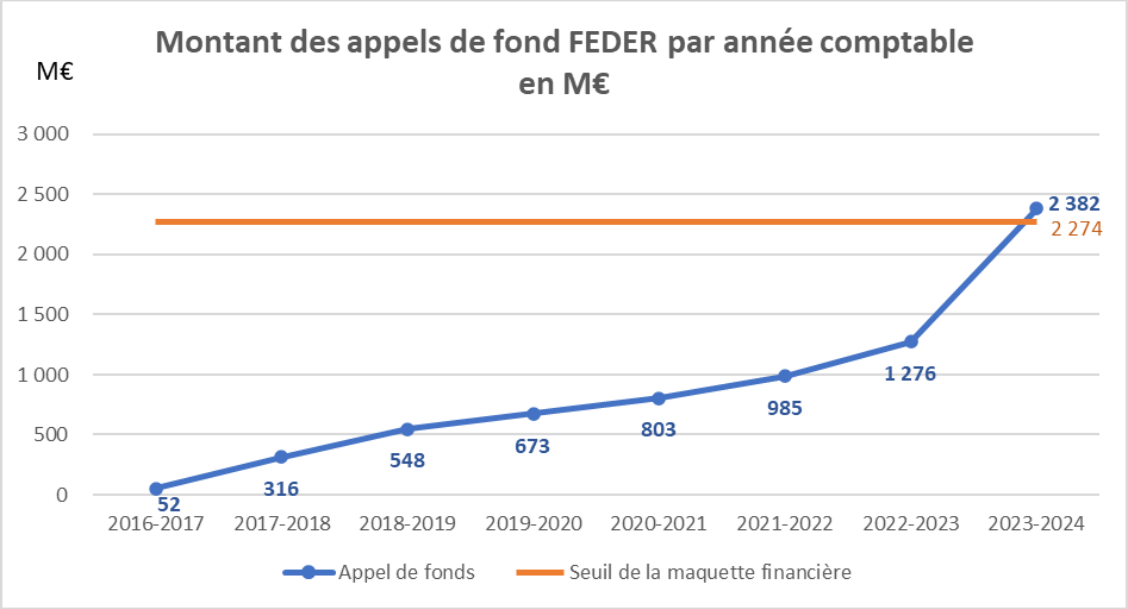

Au titre de la dernière année comptable, c'est plus d'1 Md€ qui ont été certifiés.

L'Autorité de Gestion (AG) a d'ores et déjà enclenché les travaux concernant la clôture et le dossier final sera déposé courant 2025, après les résultats de la dernière campagne de contrôle.

B – Le programme INTERREG V

Le programme INTERREG a particulièrement été impacté par les effets de la crise du COVID 19 et en particulier par l'interruption totale des échanges dans la zone qui a malencontreusement porté un coup d'arrêt à certaines opérations. Avec un taux de près de 88%, la certification aura également subi les conséquences de cette crise.

Au final, 267 dossiers auront été programmés pour un montant total de plus de 82 M€ soit un taux final de programmation de 110,5 %.

De manière parallèle, les travaux de clôture se sont concentrés sur le premier semestre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES RESSOURCES HUMAINES

La politique en matière de ressources humaines de la collectivité régionale entend répondre à quatre objectifs :

- Consolider les lignes directrices de gestion ;
- Améliorer la qualité de vie au travail ;
- Améliorer la qualité de service ;
- Maîtriser la masse salariale.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 64

- Budget réalisé : 174 403 321 €
Fonctionnement : 174 388 814 € (soit 100 %)
Investissement : 14 507 € (soit 73 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Fin de la mise en œuvre du nouvel organigramme des services ;
- Accompagnement par la formation ;
- Lutte contre les manquements aux obligations, les discriminations et pour l'égalité professionnelle.

Résultat 2024 :

- Adoption des documents cadres en matière de formation (plan de formation 2024-2026), d'égalité professionnelle (plan d'actions 2024-2027) et de procédure d'enquête administrative.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**4 595 517**	**165 622 616**	**4 635 387**	**174 388 814**	**0,9 %**	**5,3 %**
Investissement	**20 000**	**11 946**	**20 000**	**14 507**	**-**	**21,4 %**
TOTAL	**4 165 517**	**165 634 562**	**4 655 187**	**174 403 321**	**11,8 %**	**5,3 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – La maîtrise de la masse salariale	-	170 001 012	-	-
II – L'amélioration de la qualité de vie au travail	4 062 757	3 855 734	20 000	14 507
III – L'accompagnement du parcours des agents	572 630	532 068	-	-
TOTAL	**4 635 387**	**174 388 814**	**20 000**	**14 507**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – LA MAITRISE DE LA MASSE SALARIALE

Les dépenses de personnel 2024 sont réparties comme suit :

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Masse salariale	-	145 233 459
NBI	-	498 617
Régime indemnitaire et autres indemnités	-	15 500 429
Heures supplémentaires	-	1 107 501
CET	-	542 063
Contribution Allocation Retour à l'Emploi (ARE)	-	2 902 438
Recrutements	-	4 216 505
TOTAL	-	**170 001 012**

Les dépenses de personnel augmentent de 5,3 % compte tenu de l'impact en année pleine des recrutements 2023 qui représentaient 7,3 M€ et de l'augmentation d'1 point des cotisations CNRACL passant de 30,65 % à 31,65 % soit 0,5 M€. En revanche, les recrutements nouveaux diminuent en 2024 passant à 4,2 M€ contre 7,3 M€ en 2023. La contribution à l'allocation retour à l'emploi est également en diminution de 15 % passant de 3,3 M€ en 2023 à 2,9 M€ en 2024.

II – L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie et des conditions de travail est une démarche continue. C'est une manière d'agir ensemble, qui vise à améliorer à la fois les conditions de travail et la qualité du service rendu, que ce soit pour les agents de la collectivité ou pour les usagers. Ces postes de dépenses sont stables entre 2023 et 2024.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Comité des œuvres sociales	980 000	977 723	-	-
Tickets restaurant	2 082 080	2 081 789	-	-
Conditions de travail	-	-	20 000	14 507
Médecine	577 270	568 548	-	-
Autres dépenses (Contrats de prestations de services, Annonces et insertions, autres charges…)	423 407	227 674	-	-
TOTAL	**4 062 757**	**3 855 734**	**20 000**	**14 507**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Préservation de la santé au travail	Visites médicales	1 400	808	- 592	Changement du prestataire de médecine du travail (INTERMETRA) au 1er janvier 2024.
	Taux d'absentéisme	-	18,3 %	-	
	Nombre d'étude de poste	-	35	-	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Ajustements / Orientations
Action 2 – Amélioration des conditions de travail	Taux d'agent en télétravail	10% de l'effectif	11 % de l'effectif dont les missions sont télétravaillables	+15 en nombre	Légère hausse du nombre de télétravailleurs, mais doublement du nombre d'agents sur site de coworking.
Action 3 – Renforcer l'égalité professionnelle et lutter contre toutes formes de discrimination au travail	Index 2024	-	89	-	Améliorer l'accès des femmes aux promotions.
	Taux de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH)	6,5 %	7,01 %	+0,51 %	Accompagner les départs à la retraite possible et mettre en place le volet aide humaine

B – Commentaires & Analyse

Le dispositif de télétravail a été réajusté fin 2023. L'année 2024 est une année d'observation de ce nouveau dispositif qui renforce le recours aux sites de coworking dont la fréquentation a doublé. La simplification de la mise en œuvre du dispositif et le suivi de l'occupation des sites constituent des pistes d'amélioration en 2025.

La Région est dans la dernière année du troisième conventionnement avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La collectivité grâce aux actions menées, notamment de repérage et de sensibilisation sur le terrain, a aujourd'hui une meilleure connaissance de la situation du handicap au sein de son effectif. Un accompagnement personnalisé des agents a permis, à certains d'entre eux, de faire valoir leur situation auprès de la MDPH augmentant ainsi cette année encore le taux de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH). La collectivité affiche un taux supérieur au taux règlementaire de 6 % depuis 4 ans (7,01 en 2024).

III – L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

L'amélioration de la qualité de service constitue un volet de la politique des ressources humaines qui concerne aussi bien les « clients » internes, tels que les agents de la collectivité régionale, que les clients externes comme les candidats au recrutement.

Cela passe par la mise à disposition d'outils, de tableaux de suivi et de procédures et formulaires qui conduisent à améliorer la circulation de l'information, la transparence et l'équité.

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Construire un climat social apaisé	Mise en place d'un baromètre RH	Baromètre RH annuel opérationnel	-	-	Report du projet en 2025.
Créer une véritable communauté Région	Mise en place d'un baromètre RH	Baromètre RH annuel opérationnel	-	Réalisation de la 1ère journée des nouveaux arrivants.	Report du projet en 2025.
	Taux de satisfaction des nouveaux arrivants	60 %	80 %	-	Le nombre de répondants parmi les nouveaux arrivants est encore faible.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Accroître la performance au service du projet politique	Taux d'avancement de mise en œuvre d'un portail RH interactif	40 %	20 %	Portail livré en novembre 2024 Ainsi qu'un outil de datavisualisation pour les tableaux de bord Mymetricks	Expérimentation au premier semestre 2025 avec 2 directions.

B – Commentaires & Analyse

La Région a mis en place, début 2024 un processus général d'accueil des nouveaux arrivants (livret, parrainage et enfin journée d'accueil). Les nouveaux arrivants ont bénéficié ainsi pour la première fois d'une journée d'accueil lors de laquelle la collectivité présente ses différentes politiques, son budget et les différentes missions transversales.

Le nouveau portail ASTRE Agent a été livré et paramétré en 2024. Il sera expérimenté en 2025.

IV – CONSOLIDER LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Les Lignes Directrices de Gestion constituent le socle de la politique de Ressources Humaines. En termes budgétaires, leur impact se retrouve dans l'ensemble des postes de dépenses. Un focus est fait ici sur la formation, les missions, les frais de changement de résidence et l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Formation (hors CNFPT)	171 313	141 540
Frais de transport	293 617	283 800
Recrutement – changement affectation	107 700	106 007
Effet GVT	-	1 246 619
TOTAL	**572 630**	**1 777 966**

En complément, il faut noter que la cotisation au CNFPT pour la formation des agents et l'apprentissage s'élevait à 804 00 € en 2024.

En 2024, les missions hors département ont connu une augmentation très significative passant de 150 en 2023 à 181 en 2024, sans pour autant atteindre le niveau d'avant Covid (198 en 2019). Elles représentent un coût de 248 423 €. La progression rapide de l'utilisation de la visioconférence depuis la crise sanitaire devrait permettre de stabiliser le nombre de missions en deçà de 200 missions/an.

L'indemnité de changement de résidence (frais de transport et de déménagement) est versée aux agents publics en cas de mutation : elle a concerné 14 agents en 2024.

Enfin, l'effet GVT est relativement stable à 1,2 M€ et correspond aux avancements d'échelon et de grade.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Mise à jour des LDG	Mesure du taux de satisfaction	60 %	En cours	Règlement intérieur en cours	Validation du nouveau plan égalité professionnelle Augmentation du nombre de recrutements des apprentis Organisation de la première rencontre annuelle d'accueil des nouveaux arrivants.
Mise en place des préconisations audit Routes	Taux d'avancement	Routes : 50 %	Réalisé	Fin des concertations en 2024 – Validation des documents en 2025	-
Plan de formation pluriannuel	Taux d'avancement	30 %	Réalisé		Examen en CST et lancement des premières actions.
	Nombre de formations (jours)	-	1 574	-	Formations réalisées par le CNFPT.
	Nombre d'agents	-	450	-	
Exhaustivité du contrôle du temps de travail	Taux d'avancement (Nombre d'agents)	1 500	1 200	300	L'expérimentation de l'utilisation de la badgeuse pour les agents d'exploitation débutera en 2025.
Promotion et valorisation des parcours	*% Régime Indemnitaire (RI) sur salaire brut	Mise à jour RIFSEEP	-	Report en 2025	Mise à jour reportée du fait des contraintes budgétaires.

B – Commentaires & Analyse

En accompagnement de l'audit Routes, une GPEC des agents des routes a été initiée. Dans un premier temps, une étude sur les taux de départ à la retraite sur les cinq prochaines années a été réalisée puis une cartographie des emplois et des effectifs de La Région permettant de poser un diagnostic avant la mise en œuvre d'une démarche et d'un plan d'actions adapté.

La politique générale de formation de la Région s'inscrit dans le cadre des priorités de la mandature qui place l'humain au centre des préoccupations : le plan de formation adopté en 2024 comprend quatre axes :

1. La consolidation et la montée en compétences des agents dans l'exercice de leurs missions ;
2. Le développement des valeurs communes ;
3. La prévention, la sécurité et la santé au travail ;
4. L'évolution professionnelle et les mobilités.

Les formations internes correspondent, pour un tiers d'entre elles à des formations à la prévention et à la sécurité au travail. Bien que les agents de catégorie C représentent 75 % de l'effectif, ils ne représentent que 65 % des départs en formation, tendance que l'on observe de manière générale quel que soit le type de collectivité.

L'année 2024 marque le renouvellement des axes stratégiques en matière de formation pour accompagner leur montée en compétences et leur mobilité professionnelle dans le cadre d'un plan pluriannuel.
A titre d'exemples, des formations internes nouvelles et /ou indispensables ont été mises en œuvre pour :

- l'ensemble des agents de la collectivité s'agissant des formations internes en informatique (logiciels de la collectivité ou éditeurs) et des formations sur la déontologie/probité ;
- la Direction des Ressources Humaines notamment sur les logiciels métiers (recrutement, formation, tableaux de bord….) ;
- les aides individuelles dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) sont passées de 500 € à 2 000 € maximum et ont bénéficié à 21 agents.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Enfin, tout fonctionnaire est responsable de l'exécution des tâches qui lui [illegible] commette des fautes dans l'exercice de ses fonctions ou même en dehors du cadre professionnel. La procédure disciplinaire est ainsi mise en œuvre dans ces situations. En 2024, 22 sanctions ont été prononcées dont 1 radiation des cadres. En outre, 39 rappels à l'ordre ont été adressés.

V– LES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (ARTICLES 107 DE LA LOI NOTRE ET DECRET N°2016-841)

A - Les effectifs

L'effectif total rémunéré au 31 décembre 2024 est de 2 889 agents tous statuts confondus.

Cet effectif est réparti comme suit :

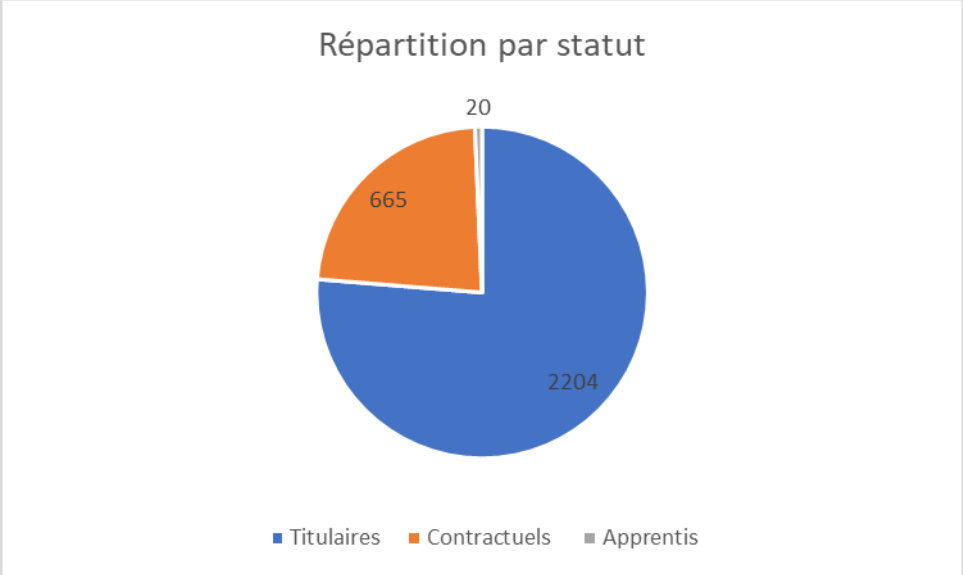

- **Répartition des effectifs par structure**

La répartition des agents par structure est relativement stable d'une année sur l'autre avec une augmentation plus rapide des effectifs en lycées.

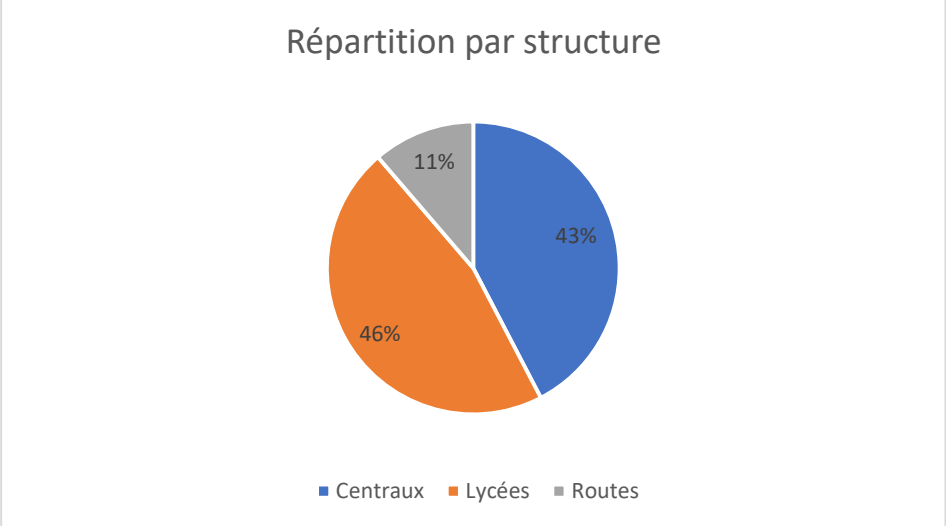

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

- **Répartition des effectifs permanents par catégorie**

Les catégories A et B augmentent d'environ 4 % et les catégories C diminuent de 1 %.

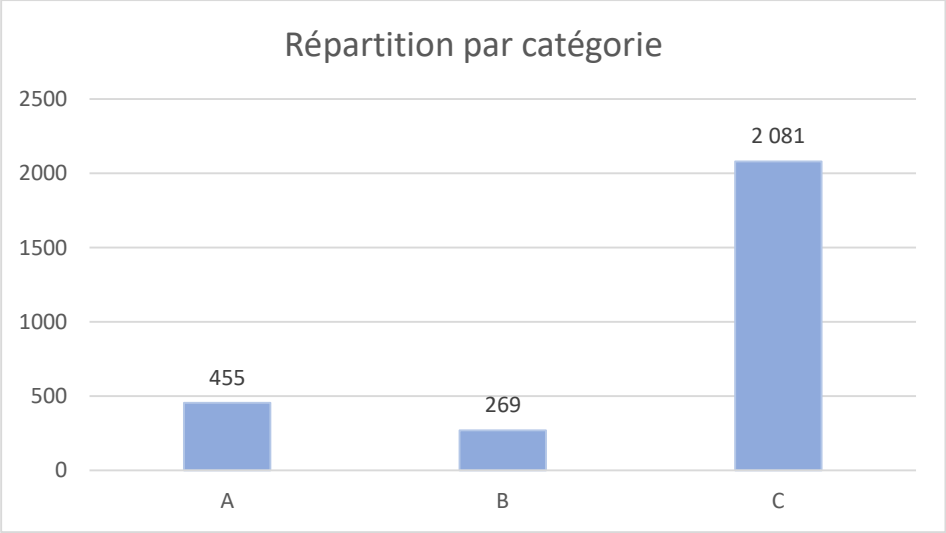

B - Les dépenses de personnel

Dépenses de personnel (hors frais annexe)	CA 2020 (K €)	CA 2021 (K €)	CA 2022 (K €)	CA 2023 (K €)	CA 2024 (K €)
Traitement + Charges	131 929	135 610	138 368	144 366	152 894
NBI	389	392	390	408	499
Régime indemnitaire - Rifseep IFSE	13 173	14 532	13 899	13 802	13 580
Régime indemnitaire - Rifseep CIA	1 939	1 998	1 949	1 788	1 921
Heures supplémentaires	823	827	793	945	1 108
Total	**148 253**	**153 360**	**155 399**	**161 309**	**170 001**

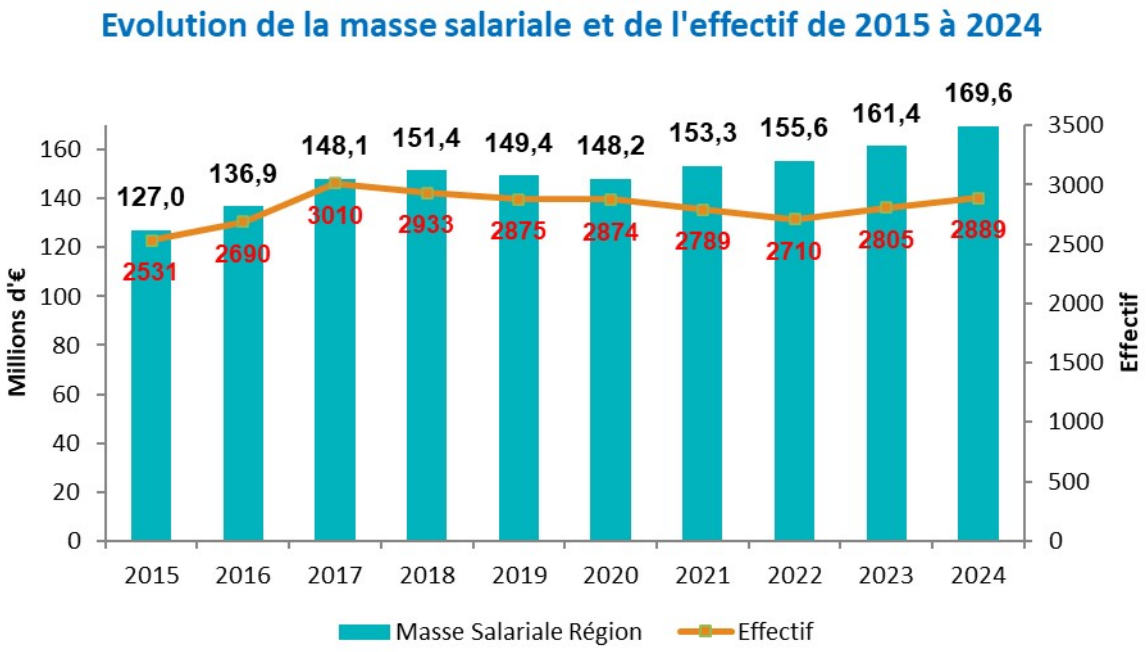

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

C - Les avantages en nature

- **Établissements d'enseignements**

LYCÉES PUBLICS ÉDUCATION NATIONALE ET AGRICOLES			
Répartition des logements rattachés aux établissements d'enseignement (Année scolaire 2024/2025)			
Type de concession	**Personnels d'État**	**Personnels Territorial**	**Total logements affectés**
Nécessité Absolue de Service (NAS)	220	84	304
Utilité de Service (US)	0	0	0
Convention d'Occupation Précaire (COP)	9	4	13
Total logements affectés (Etat et ATTEE)	**229**	**88**	**317**
Dont Dérogations enregistrées sur NAS *	***32***	***2***	
Logements affectés à d'autres établissements (cités scolaires ou établissements agricoles)			**17**
Logements sans affectation			**57**
TOTAL du parc de logement (affectés + sans affectation)			**391**
(*) pour information situation des bénéficiaires sur l'année scolaire			

- **Services centraux et routes**

Type de concession	Personnel Territorial
Nécessité Absolue de Service	3
Total occupés	**3**

D - Le temps de travail

ETP	Temps plein	Temps partiel			Total général
		de 80% à 90%	de 90% à 100%	moins de 80%	
2022	**2 642**	**49**	**11**	**8**	**2 710**
2023	**2 690**	**80**	**12**	**23**	**2 805**
2024	**2 690**	**35**	**10**	**17**	**2 889**

E – L'absentéisme

Le taux d'absentéisme médical est de 10,3% en 2024 contre 10,1 % en 2023.

	Nombre de jours	Taux
Accident du travail / Maladie professionnelle	18 140	1,7 %
Congé maternité	2 124	0,2 %
Maladie longue durée / Longue maladie / Grave maladie	46 760	4,4 %
Maladie ordinaire	41 725	4 %
TOTAL	108 749	10,3 %

Note de lecture : si le taux d'absentéisme est de 10 %, cela signifie que sur 100 agents, 10 Equivalents Temps Plein (ETP) ont été absents toute l'année.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

REORGANISATION DES SERVICES ET DEMENAGEMENTS

Après la refonte des organigrammes qui s'est principalement déroulée en 2023 et début 2024, les services ont été regroupés autour de leur DGA dans le cadre d'un projet d'envergure d'optimisation du patrimoine régional et d'amélioration des conditions de travail des agents. D'ores et déjà, ce sont 759 agents de 27 directions qui ont été concernés. A terme, courant 2025, 1 079 agents auront changé d'affectation géographique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2024, notre collectivité a concentré ses efforts sur la stabilisation des processus de recensement des besoins et de computation des seuils, essentiels à la sécurisation des achats, le renforcement des outils de pilotage de la fonction achat et enfin l'intégration des objectifs de développement durable dans les marchés.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 24

- Budget réalisé : 3 590 832 €
Fonctionnement : 3 590 832 € (soit 84 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Accompagnement des élus et des services de la collectivité sur les dossiers juridiques ;
- Poursuivre le déploiement du dispositif anti-corruption ;
- Renforcement des outils de pilotage ;
- Rationalisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Fiabilisation du recensement et sécurisation de la computation des achats.

Résultat 2024 : Des progrès sont constatés de manière constante sur l'ensemble des objectifs fixés. Ces avancées témoignent d'une dynamique positive, même s'il reste une marge de progression importante. Il est donc essentiel de poursuivre le travail engagé afin de consolider les acquis et continuer à évoluer dans la trajectoire fixée, en confortant les expertises internes.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**2 581 955**	**2 409 189**	**3 401 930**	**3 590 832**	**31,8 %**	**49,0 %**
Investissement	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL	**2 581 955**	**2 409 189**	**3 401 930**	**3 590 832**	**31,8 %**	**49,0 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement	
	AE	CP
I – Garantir la légalité des actions de la Région	827 260	542 718
II – Assurer la défense des intérêts de la Région	1 349 910	1 069 223
III – Consolider l'éthique au centre de l'action publique et au cœur de fonctionnement de la Région	45 800	1 174
IV – Développer une politique d'achat performante, durable et responsable	400 000	375 833
V – Divers (assurances flotte automobile, dommage aux biens / responsabilité civile / protection de l'image)	778 960	1 601 884
TOTAL	**3 401 930**	**3 590 832**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – GARANTIR LA LÉGALITÉ DES ACTIONS DE LA RÉGION

L'accompagnement auprès des services et des élus de la Région sur la gestion des affaires juridiques a été poursuivi tout au long de l'année 2024.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 – Garantir la légalité des actions de la Région	827 260	542 718
TOTAL	**827 260**	**542 718**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Garantir la légalité des actions de la région	Gestion et suivi sur le plan administratif et procédurale	100 %	264 (139 + 10 PF* 59ADS* 53 marchés 2 CD* et une enquête administrative)	-	Augmentation du nombre de dossiers traités par rapport à 2023 : 194 dossiers soit une augmentation de 36%.
	Nombre de demande assistance juridique	100 %	292 - 286 en interne (98%) - 6 en externe (2 %)	-	Augmentation du nombre d'avis rendus par rapport à 2023 (223 avis : 183 en interne et 40 en externe) soit une augmentation de 31%.

**PF : Protection Fonctionnelle*
**ADS : Arrêté de délégation de fonction et de signature*
**CD : Conseil de discipline*

B – Commentaires & Analyse

La complexité croissante du droit et des responsabilités administratives des agents et élus de la collectivité nécessite un accompagnement prégnant du service juridique et un recours ponctuel à des prestataires extérieurs sur des questions techniques dont les enjeux nécessitent un avis d'expert pour sécuriser les actions de la collectivité.

II – ASSURER LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA RÉGION

La défense de la collectivité est assurée en interne ou par des cabinets d'avocat.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 - Défendre les intérêts de la Région	1 349 910	1 069 223
TOTAL	**1 349 910**	**1 069 223**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Défendre les intérêts de la Région en phase précontentieuse	Traitements des recours gracieux	100 %	74	-	Augmentation des recours gracieux : 32 en 2023 soit une augmentation de 131 %.
	Traitements des réclamations	100 %	59	-	Diminution des réclamations : 108 en 2023 soit une diminution de 45 %.
Action 2 - Internaliser les recours gracieux et les réclamations	Traitement interne	100 %	133 8 recours (6%)	-	Diminution des recours gracieux et des réclamations : 140 en 2023 soit une diminution de 5%.
Action 3 - Défendre les intérêts de la Région aux contentieux	Traitement de contentieux ouverts en 2024	100 %	58 47 ouverts et en cours en 2024 11 ouverts en 2024 et terminés en 2024	-	Augmentation des contentieux en 2024 de 7 % (54 en 2023).
	Traitement contentieux en cours en 2024	100 %	94 Dont : initiés par la Région : 6 (6%) Dont : contre la Région : 88 (94%)	-	Diminution des contentieux en cours 149 en 2023 soit une diminution de 37 %).
	Nombre de contentieux terminés	-	98 - Décisions définitives 77 (79%) - dont initiées par la Région : 2 - dont contre la Région : 75 - Décisions non définitives (appel) 21 (21%)	-	Diminution des contentieux terminés 149 en 2023 soit une diminution de 66 %.
	Décisions définitives	70 % favorable 30 % défavorable	77 - Décisions favorables 54 - Décisions défavorables 23	-	-

B – Commentaires & Analyse

Il est à noter une augmentation des AE et CP pour l'année 2024 de 37 % par rapport à l'année 2023. Cette augmentation s'explique par le fait que les contentieux Nouvelle Route du Littoral (NRL) ont été audiencés au cours de l'année 2024. Sur le montant des honoraires d'avocats de 2024, 71 % ont été affectés aux contentieux de la NRL et 29 % pour les autres contentieux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

III – RÉTABLIR L'ÉTHIQUE AU CENTRE DE L'ACTION P[illegible] AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

La conformité a poursuivi son travail sur les questions de gouvernance de l'éthique que la mandature a placé au cœur de son action. Ainsi, conformément aux dernières recommandations de l'Agence Française Anticorruption (AFA) et de la norme ISO 37001 Système de management anti-corruption, la cellule conformité a avancé sur les 8 dispositifs de la loi Sapin II décrits par le graphique ci-dessous.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 1 – L'éthique au cœur du fonctionnement de la Région	45 800	1 174
TOTAL	**45 800**	**1 174**

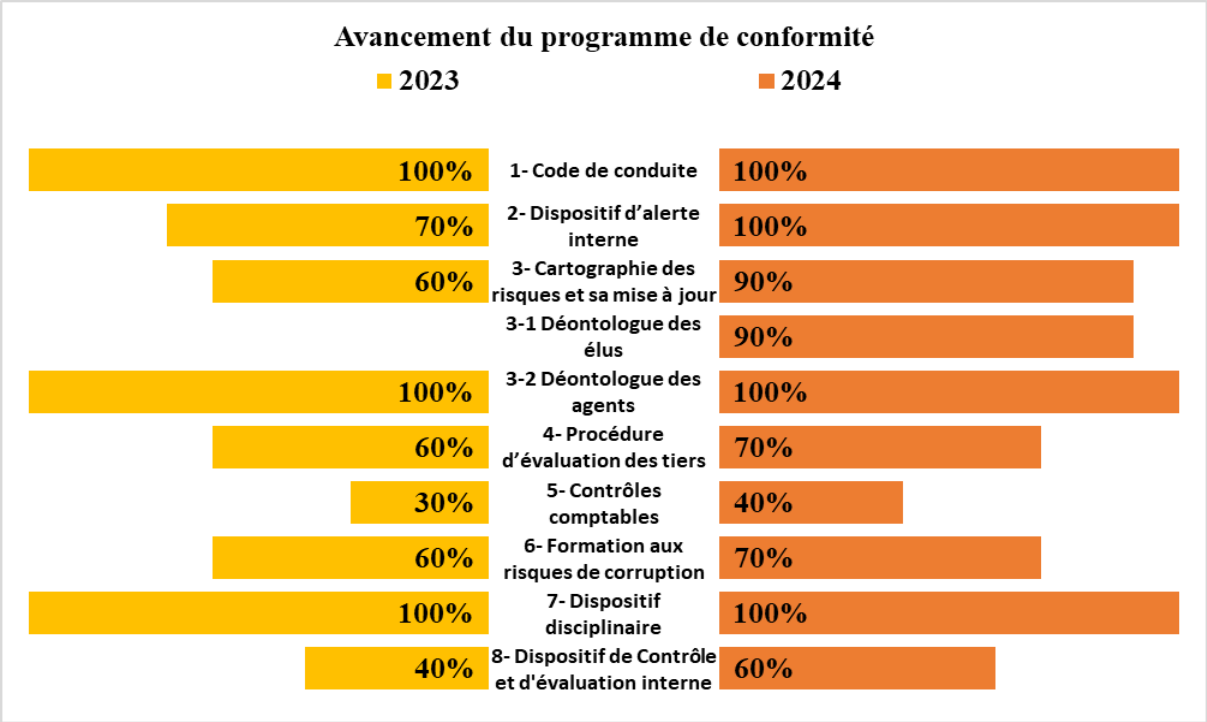

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêts	Nombre de signalement de situation de conflit d'intérêts reçu des agents	Sans objet	19	-	-
	Taux de traitement de signalement de situation de conflit d'intérêts des agents	Sans objet	100 %	-	-

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Formation et sensibilisation des agents	Nombre d'agents formés et sensibilisés	Sans objet	144	-	-
	Nombre d'heures de formation, sensibilisation	Sans objet	32h	-	1 parcours d'auto*apprentissage « probité » réalisé par le CNFPT et l'AFA envoyé à tous les agents (flash info).
Dispositif d'alerte	Nombre d'alerte reçue	Sans objet	0	-	L'externalisation de la fonction du référent alerte au CDG de La Réunion.

IV - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHAT PERFORMANTE DURABLE ET RESPONSABLE

En 2024 le service de de la commande publique a concentré ses actions sur les objectifs suivants :

- Faciliter l'accès à la commande publique aux TPE/PME ;
- Amélioration des délais de traitement des Appels d'Offres Ouverts (AOO) et des Marchés à Procédures Adaptée (MAPA) ;
- Amélioration du process achat de la collectivité ;
- Sécurisation des petits achats.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Politique d'achat performant et responsable	400 000	375 833
TOTAL	**400 000**	**375 833**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Favoriser l'accès à la commande publique aux TPE PME	Attribution de marchés publics aux TPE /PME	90%	90%	-	L'attribution des marchés publics régionaux aux TPE/PME reste à un niveau élevé.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Ajustements / Orientations
Achat plus responsable	Nombre de marchés réserves et/ou avec une clause sociale	80	5	-	L'insertion en 2024 reste à un bas niveau du fait, d'une part, que la convention avec la Maison de l'Emploi Nord (MDEN) n'a été effective qu'au cours du second semestre 2025 et, d'autre part que, des marchés peu propices à l'insertion ont été lancés au second semestre 2024. L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique forte avec une hausse significative des marchés clausés : 25 l'ont été au 31 mars 2025. Considérant les travaux en lien avec la NRL, le lycée des métiers de la Mer et de nombreux autres marchés, l'année 2025 se conclura par un nombre d'heures d'insertion élevé.
Optimiser les délais de traitement	Taux de respect du délai de traitement des AOO (6 mois à compter du lancement)	85%	86%	0,01 %	-
	Décisions favorables Taux de respect du délai de traitement des MAPA (4 mois à compter du lancement)	85%	85%	-	-
Sécuriser les petits achats	Nombre de lettre de commande	1 200	2 188	+ 988	Les lettres de commande restent à un niveau élevé du fait que de nombreux accords-cadres sont encore à lancer. La programmation des marchés publics pour 2025 prévoit leur lancement tout au long de l'année.
Mutualiser les achats au sein de la collectivité	Nombre de nouveaux accords-cadres passés pour couvrir des besoins courants transversaux	10	20	+ 10	L'année 2024 a été marquée par une hausse des lancements des accords-cadres transversaux par rapport à l'année 2023. Ces nouveaux accords-cadres représentent une soixantaine de lots dans des domaines très variés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

L'objectif d'attribution des marchés publics aux TPE/PME a été atteint ce qui témoigne d'un engagement réussi en faveur de ces entreprises.

Le bilan des marchés réservés et/ou avec clause sociale montre un écart significatif par rapport à la cible visées pour 2024, indiquant un besoin d'amélioration dans l'intégration des critères d'achat responsable.

Bien que les objectifs d'attribution de marches au TPE/PME ait été atteints, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir d'avantage d'achat responsable, et améliorer les délais de traitement.

LA CRISE BTP

Afin de soutenir le secteur du BTP confronté à une baisse significative d'activité, notamment dans le domaine du logement social, et à un manque de visibilité, la Région Réunion a mis en œuvre différentes mesures afin de soutenir la commande publique à très court terme. Ces mesures font l'objet d'une charte d'engagement qui a été validé le 14 juin 2024 en Préfecture.

La Région s'est fortement investie afin de trouver des solutions et apporter une contribution utile et immédiate aux problématiques du secteur. Les services ont notamment mobilisé des outils pour simplifier les formalités et permettre une augmentation de commandes dans des délais très courts.

La Région a consenti un effort de commande publique par :

- une hausse significative des commandes sur accords-cadres de travaux routiers programmés : + 464 % sur le second semestre 2024 (66 142 k€ HT) par rapport au premier semestre 2024 (11 720 k€ HT) ;
- le lancement d'opérations de travaux au moyen de procédures simplifiées (seuil dérogatoire de 100 000 € HT prévu par le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022).

Entre juin et décembre 2024, afin de soutenir les TPE/PME, la Région Réunion a ainsi lancé 53 opérations de moins de 100 000 €, pour un montant total de près de 3,0 M€ TTC. Ces opérations concernent dans une grande majorité des lycées, mais également des musées régionaux, des centres de formation, culturels et sportifs et les routes. Pour l'attribution de ces marchés avant la fin 2024, plus de 80 TPE/PME ont été consultées par le biais de procédures simplifiées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET ORGANISATION

Le fonctionnement des collectivités territoriales s'articule de plus en plus autour de la circulation de l'information. Cette dernière se positionne comme la clef de voûte de la réussite de l'ensemble des projets notamment au sein de la Région Réunion.

2024 a marqué le lancement d'un chantier de modernisation technique du système d'information qui s'étalera sur plusieurs années. La collectivité continue à mettre à disposition des outils modernes permettant aux agents utilisateurs d'optimiser et de rationaliser leurs taches : le travail collaboratif est au cœur du choix des outils logiciels.

L'ensemble des projets de systèmes d'information pour l'année 2024 s'articule autour de trois axes stratégiques :

- La modernisation de l'action publique ;
- Assurer l'évolution de l'infrastructure technique ;
- Améliorer la qualité de service.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 44

- Budget réalisé : 5 407 028 €
Fonctionnement : 2 142 369 € (soit 91 %)
Investissement : 3 264 659 € (soit 63 %)

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Modernisation du système d'information ;
- Renouvellement du parc informatique et d'impression ;
- Dématérialisation des dispositifs d'aide ;
- Migration des tableaux de bord sur PowerBI.

Résultat 2024 :

- La transformation du système d'information se poursuit avec le renouvellement des infrastructures serveurs, le déploiement des outils de visioconférences, le renouvellement des postes utilisateurs et le développement progressif d'un système d'information décisionnel tout en étant en veille sur les apports de l'Intelligence Artificielle.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**1 953 421**	**1 937 060**	**2 903 200**	**2 142 369**	**48,6 %**	**10,6 %**
Investissement	**2 249 430**	**2 068 583**	**5 780 000**	**3 264 659**	**157,0 %**	**57,8 %**
TOTAL	**4 202 851**	**4 005 643**	**8 683 200**	**5 407 028**	**106,6 %**	**35,0 %**

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement comme suit :

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Moderniser l'action publique	504 500	486 579	1 200 000	531 592
II – Assurer l'évolution de l'infrastructure technique	2 260 700	1 513 989	4 580 000	2 726 398
III – Améliorer la qualité du service	138 000	141 801	-	6 668
TOTAL	**2 903 200**	**2 142 369**	**5 780 000**	**3 264 659**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

I – MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

L'enjeu autour de la data et de sa diffusion au sein des différentes directions est une priorité qui s'inscrit dans une démarche d'optimisation et de fiabilisation des environnements de données et des processus métiers.

Ainsi l'année 2024 a permis de s'inscrire dans cette dynamique avec le lancement de chantiers structurants :

- Solution informatique pour la gestion de la formation professionnelle ;
- Identification d'une solution pour la gestion des aides et des subventions ;
- Dématérialisation de dispositifs de demande de subvention ;
- Pilotage d'activité avec création de tableaux de bord.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Élaborer et mettre en œuvre le schéma directeur informatique	-	-	-	-
Action 2 – Moderniser les outils informatiques	9 500	21 862	100 000	67 222
Action 3 – Dématérialiser les processus métiers et des dispositifs d'aide et de subvention	495 000	424 295	1 090 000	462 120
Action 4 – Généraliser l'usage de l'informatique décisionnelle	-	40 422	10 000	2 250
TOTAL	**504 500**	**486 579**	**1 200 000**	**531 592**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Elaborer et mette en œuvre le schéma directeur informatique	Taux d'avancement du schéma directeur informatique	30 %	30 %	-	La procédure de passation de marché est en cours.
Action 2 - Moderniser les outils informatiques. Zoom sur : - Gestion électronique de documents - MAFATE	Taux d'avancement de la migration des données dans les nouveaux outils	100% des données migrées dans les nouveaux outils	60 %	En retard	Les nouveaux outils sont bien pris en charge par certaines directions mais d'autres nécessitent un accompagnement dans cette migration.
	Taux d'avancement de la migration des fonctions MAFATE vers d'autres outils	30 % des fonctionnalités de MAFATE migrées	30 %	30 %	La gestion des indemnités kilométriques a été basculée vers un outil dédié. Une analyse des solutions du marché a permis d'identifier la solution de l'éditeur MGDIS comme une solution pour la gestion des aides et des subventions.
Action 3 - Dématérialiser les processus métiers et des dispositifs d'aide et de subvention	Taux de dématérialisation des dispositifs d'aides et de subventions	40 % des dispositifs existants	-	-	Le nombre de dispositifs d'aide est en cours d'inventaire avec le Groupe de Travail Aides et Subventions.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Commentaires / diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 4 -Généraliser l'usage de l'informatique décisionnelle : **- Finances** **- Ressources humaines** **- Marchés**	Taux d'avancement de la mise en œuvre des tableaux de bord : - Finances - Ressources humaines - Marchés	100 % reprise sur PowerBI et déploiement des tableaux de bord interactifs finances, ressources humaines, marchés…	Réalisé	-	Les anciens outils (Suadeo, Vanilla) ont été décommissionnés. Les développements de tableaux de bords spécifiques ont repris.

B – Commentaires & Analyse

En 2024, les projets de dématérialisation des processus métiers ont connu une avancée dans leur réalisation. La prise en main progressive des outils par les différentes directions métiers contraste avec un léger retard concernant la migration des données. Certaines directions nécessitent un accompagnement plus fort sur cette thématique (manque de temps, de compétences informatiques,…).

Parmi les points marquants, nous pouvons citer :

- La finalisation de la migration des états existants vers l'outil PowerBI, ce qui a permis de décommissionner les outils Suadeo, Vanilla et une partie de Maïdo ;
- L'identification d'un outil pour le remplacement de MAFATE sur la partie gestion des aides et des subventions avec une acquisition prévue en 2025 (outils AIDEN de MGDIS) ;
- L'analyse en cours pour un appel d'offres portant sur le Schéma Directeur des systèmes d'information ;
- La notification en décembre 2024 d'un appel d'offres portant sur l'acquisition d'une solution de gestion de la Formation Professionnelle.

II – ASSURER L'ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE

La modernisation de l'infrastructure technique est majeure pour répondre aux obligations de continuité de service.

Aussi plusieurs chantiers ont été lancés depuis 2023 dont nous pouvons mesurer en 2024 les effets :

- Renouvellement des équipements des salle de serveurs ;
- Renouvellement du parc informatique utilisateur ;
- Déploiement et démocratisation de l'usage de la visioconférence ;
- Renouvellement et sécurisation des réseaux.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Modernisation des équipements utilisateurs	719 700	611 789	1 200 000	894 309
Action 2 - Modernisation et sécurisation des réseaux informatiques	436 000	224 917	1 100 000	757 368
Action 3 - Renouvellement de l'infrastructure serveurs	50 000	42 786	1 200 000	821 448
Action 4 - Modernisation des systèmes de communication	755 000	634 498	1 080 000	253 273
TOTAL	**2 260 700**	**1 513 989**	**4 580 000**	**2 726 398**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Modernisation des équipements utilisateurs	Pourcentage/nombre d'équipements renouvelés	20% du parc renouvelé annuellement	20 %	-	Le plan de renouvellement du parc a été respecté.
Action 2 - Modernisation et sécurisation des réseaux informatiques	Taux de disponibilité de la liaison entre 2 DataCenters	100 %	100 %	-	Les liaisons sont opérationnelles et redondantes.
	Renouvellement / Mise à jour des équipements réseaux	100 %	100 %	-	-
	Refonte du réseau des sites distants	3	Opération en cours	-	Le matériel a été livré fin 2024 (retard de mise en œuvre).
Action 3 - Renouvellement de l'infrastructure serveurs	Mise en production de la nouvelle infrastructure des serveurs	Disponibilité de l'infrastructure > 99 %	-	-	Renouvellement de l'infrastructure des serveurs.
Action 4 - Modernisation des systèmes de communication	Nombre d'utilisateurs en webRTC	50 web RTC	> 50	Généralisé à tous les utilisateurs	Le web RTC est mis à disposition de tous les agents éligibles.
	Capacité en visioconférence	100 organisations simultanées	100 licences organisateurs déployées	-	-
	Nombre de salle visioconférence	15 salles	13	2nd vague prévue en 2025	18 salles sont équipées d'un système de visioconférence autonome.

B – Commentaires & Analyse

Le remplacement de l'infrastructure technique (serveurs et stockages) a été réalisé en 2024 avec succès. Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans le plan de continuité informatique de la Région Réunion. En 2024 ce plan a été activé suite à une défaillance électrique sur le site du Chaudron impactant directement le serveur.

Le matériel réseau a été complètement remplacé, conformément au plan prévisionnel.

La première phase d'équipement des salles de réunion a été effectué. Les outils mis en place sont fortement sollicités et ont permis de démocratiser l'usage de la visioconférence au sein des services de la Région. Des aménagements spécifiques ont été réalisées au niveau de la salle Pavageau permettant de simplifier l'usage de l'audiovisuel et de la visioconférence.

III – AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE

La DSIO est une direction support. A ce titre, elle propose un accompagnement à l'ensemble des utilisateurs. C'est pourquoi, il paraît nécessaire de mesurer la qualité de service afin d'identifier les axes potentiels d'amélioration sur son organisation, le matériel fourni, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils, leur formation,…

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 – Améliorer le taux de satisfaction du support utilisateur	138 000	14 801	-	6 668
TOTAL	**138 000**	**14 801**	**-**	**6 668**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 : Améliorer le taux de satisfaction du support utilisateur	Taux de prise en charge des tickets GLPI (gestionnaire libre du parc informatique)	> 95 %	96 %	-	288 tickets restant à traités fin 2024 pour 8 999 demandes.
	Taux de satisfaction des agents sur le service rendu (enquête annuelle de satisfaction)	Satisfaction > 90 %	Enquête globale non réalisée en 2024	Satisfaction globalement correcte	La fonctionnalité de satisfaction a été activée sur GLPI en juin 2024 – elle est mesurée sur une échelle de 1 à 5. Les déménagements des directions fin d'année 2024 ont mobilisé du personnel rallongeant les délais de traitement des demandes (les déménagements n'apparaissent dans cet indicateur).
		Modifiée : note moyenne à atteindre > 4.5/5	4.14		

B – Commentaires & Analyse

L'année 2024 aura permis de valoriser les actions réalisées avec une qualité de service du support utilisateur conforme aux attentes. Les indicateurs utilisés pour mesurer la satisfaction des utilisateurs sont extraits de l'outils GLPI, qui depuis juin 2024 permet aux utilisateurs de noter sur 5 la qualité de l'intervention.
La note obtenue est de 4.14/5 pour un objectif attendu d'une note supérieure à 4.5/5.

Cela s'explique en partie par une mobilisation des équipes du support utilisateur sur les opérations de déménagement impactant ainsi la qualité de service sur les opérations quotidiennes.

En complément, le nombre d'intervention en 2024 est de 8 999 y compris déménagement contre 10 570 en 2023. Cette baisse du nombre de tickets est liée à une meilleure maitrise des outils mis à disposition par les utilisateurs, mais aussi au renouvellement du parc informatique opéré depuis 2023.

NOUVELLE INFRASTRUCTURE SERVEUR ET NOUVEAU PROGRAMME D'ARCHIVAGE

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de l'infrastructure serveurs de la Région Réunion. Cette nouvelle infrastructure permet une nette amélioration de la résilience du système d'information de la Région Réunion. L'ensemble des serveurs et des baies de stockage a été remplacé par des équipements modernes, résilients et performants. L'infrastructure est extensible afin de répondre aux besoins en termes de ressources informatiques pour les 5 prochaines années.
En complément, un programme d'archivage réglementaire des documents administratifs des différentes directions a été engagé en 2024. La DSIO a profité du déménagement des différentes directions afin de les inciter à procéder l'archivage réglementaire de leurs documents, au tri et la destruction des documents inutile. Cette action est intégrée dans les processus des directions et devra se poursuivre de manière régulière.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LE PATRIMOINE ET L'IMMOBILIER

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation spatiale des services de la collectivité et par la structuration des moyens et des équipes de gestion patrimoniale.

Dans ce cadre, les actions se sont concentrées sur les acquisitions en cours, sur la régularisation des occupants sans titre et sur le regroupement des directions générales adjointes.

Le patrimoine régional a une valeur comptable estimée en 2024 à plus de 1,65 milliard d'euros. Il représente 1 million de m² et 3500 hectares de foncier hors domaine public routier. Actuellement 1190 ha sont exploités en foncier agricole, par gestion directe ou délégation.

Les ressources :

- ETP mobilisés : de 48 à 55 fin 2024

- Budget réalisé : 13 245 957 €
Fonctionnement : 3 050 990 € (soit 114 %)
Investissement : 10 194 967 € (soit 76%)

Les principaux objectifs :

- Faire l'acquisition de la Base unique du Patrimoine ;
- Porter les projets de construction (dont 3 nouveaux lycées et la reconstruction de l'AFPAR de Saint-François) ;
- Valoriser le patrimoine ;
- Mener à bien les déménagements et le regroupement des DGA.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :

- Compléter les postes vacants ;
- Améliorer les recettes ;
- Sécuriser les procédures.

Résultat 2024 : Objectif dépassé : appel d'offres pour la base unique en cours d'attribution, regroupement des DGA en cours, attribution des concours de 2 lycées, lancement de nouvelles opérations : lycée d'enseignement adapté, observatoire du volcan, transfert provisoire de l'AFPAR.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**2 060 000**	**1 825 082**	**3 149 115**	**3 050 990**	**52,9 %**	**67,2 %**
Investissement	**15 602 894**	**7 570 223**	**3 173 000**	**10 194 967**	**- 79,7 %**	**34,7 %**
TOTAL	**17 662 894**	**9 395 305**	**6 322 115**	**13 245 957**	**- 64,2 %**	**41,0 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – La fiabilisation de l'inventaire physique	-	-	-	-
II – La régularisation des situations illégales	-	-	-	-
III – La stratégie de valorisation du patrimoine et l'optimisation de sa gestion	3 149 115	3 050 990	3 173 000	10 194 967
TOTAL	**3 149 115**	**3 050 990**	**3 173 000**	**10 194 967**

I – LA FIABILISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE

A – L'évaluation 2024

En réponse à la recommandation de la Cour des Comptes, figurant dans le Diagnostic Global d'Entrée (DGE) réalisé dans le cadre de l'expérimentation du dispositif expérimental de certification des comptes, la collectivité s'est engagée en 2021 dans une démarche de connaissance de son patrimoine et de fiabilisation de l'inventaire.

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Finalisation de l'inventaire physique	Nombre de rapprochement physico-comptable réalisé sur les 2500 parcelles recensées	2 242	2 280	+ 38	Objectif atteint.
Action 2 - Déploiement de la base unique du patrimoine	Avancement du projet	Déploiement de la base unique du patrimoine par phase	Première procédure de marchés infructueuse après analyse. Procédure de consultation poursuivie en 2024	-	Poursuite de la procédure, analyse fin 2024 puis notification début 2025.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - La finalisation de l'inventaire physique

Pour réaliser ce rapprochement physico-comptable de l'inventaire du patrimoine immobilier, la collectivité a d'abord extrait la liste des biens de sa base de données et comparé au relevé de propriété du Service de la Publicité Foncière (SPF). Elle a ensuite procédé à l'actualisation des mutations immobilières (entrées et sorties) et recherché les titres manquants. La concordance entre les actes et les parcelles a dépassé la cible en 2024 et contribue à garantir la fiabilisation de nos comptes.

Action 2 - Le déploiement de la base unique du patrimoine

La collectivité a engagé une procédure de marché public en vue de l'acquisition et du déploiement d'un système d'information patrimonial, devant permettre de se doter d'un outil fiable et partagé. L'appel d'offres lancé a été déclaré infructueux et un marché négocié a été relancé. La procédure devrait aboutir au premier trimestre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

II – LA RÉGULARISATION DES SITUATIONS IRRÉGULIERES

A – L'évaluation 2024

La régularisation des Occupants Sans Titre (OST) présente un intérêt majeur tant pour les occupants que pour la collectivité régionale. Elle permet, d'une part, de résoudre la situation précaire des occupants et, d'autre part, d'améliorer la gestion du parc immobilier de la collectivité. C'est dans ce cadre que le programme de régularisation foncière se poursuit.

Le déclassement de terrains dans le domaine privé permet la valorisation du patrimoine régional dès lors qu'existent des situations d'occupations irrégulières.

L'optimisation de la gestion du foncier bâti, plus particulièrement de logements de fonction passe par la mise en place de nouvelles procédures (informatisation des états des lieux en lien avec le déploiement de la base unique, instauration d'un dépôt de garantie…).

B – Commentaires & Analyse

Des avancées significatives ont été réalisées en 2024 dans le domaine de la régularisation des OST.
Six actions de régularisation ont été finalisées à Stella. Elles concernent des familles installées depuis plus de 40 ans sur la commune de Saint-Leu qui désormais peuvent jouir de la pleine propriété de leur bien.
Neuf emprises du domaine public routier ont fait l'objet d'une extraction en vue de leur valorisation.
Pour la gestion de l'occupation des biens, et notamment les logements de fonction dans les lycées, le renforcement des équipes permet d'assurer l'ensemble des états des lieux des biens de la collectivité, ainsi qu'un suivi technique plus fin.

III – LA STRATEGIE DE VALORISATION DU PATRIMOINE REGIONAL ET L'OPTIMISATION DE SA GESTION

La maitrise foncière offre à la collectivité une plus grande autonomie pour développer ses projets d'intérêt public. Elle permet également de réaliser des économies et de générer des recettes.

Intitulé des actions	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Optimisation des revenus patrimoniaux	-	-	-	-
Produit de cessions immobilières	-	-	-	-
Impôts et taxes	-	659 651	-	-
Acquisitions immobilières	-	-	-	8 571 500
Locations immobilières	2 825 000	2 253 648	-	-
Travaux de gros entretiens et de maintenance/ Etudes et subventions	324 115	137 691	3 173 000	1 623 467
TOTAL	**3 149 115**	**3 050 990**	**3 173 000**	**10 194 967**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Optimisation des revenus patrimoniaux	Montant du produit perçu	0,57 M€	0,61 M€	+ 0,04 M€	Objectif dépassé.
Action 2 - Produits de cessions immobilières	Montant du produit perçu	1,5 M€	1,8 M€	+ 0,3 M€	Objectif dépassé.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 3 - Acquisitions immobilières	Montant des acquisitions	21,5 M€	16,5 M€	- 5 M€	Objectif atteint. Cible actualisée à 16,5 M€ pour tenir compte du solde de la Distillerie de Savanna.
Action 4 - Construction et réhabilitation du Patrimoine bâti - PPI 2023-2030	Montant des dépenses	51,8 M€	33,8 M€	- 18 M€	Poursuite des opérations. Actualisation du PPI en cours selon l'évolution du coût des opérations et des crédits votés.

B – Commentaires & Analyse

Action 1 - La gestion patrimoniale

Les recettes issues de la gestion patrimoniale en 2024 sont une nouvelle fois en augmentation par rapport au prévisionnel. Ces bons résultats s'expliquent par la poursuite de la démarche de régularisation sur les exercices antérieurs, engagée dans le cadre des travaux de certification des comptes.
En matière de location, le montant des recettes a dépassé la cible de 2024, il conviendra de poursuivre dans cette direction.
S'agissant des cessions immobilières, le montant des recettes perçues correspond à la cible.
En matière d'acquisition, celle d'une partie de l'hôtel Bellepierre et des locaux de bureau de la Distillerie de Savanna ont étés réalisées. Il en est de même pour l'assiette foncière qui accueillera l'extension du CREPS de la Plaine des Cafres.

Action 2 - Les constructions et réhabilitations du Patrimoine bâti - PPI 2023-2030

A l'instar des années précédentes, des travaux de gros entretiens et de maintenance ont été réalisés en 2024 sur le patrimoine de la Région. Les principales actions ont porté sur la réparation des bâtiments après le passage du cyclone BELAL et de la tempête CANDICE, ainsi que sur la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable en vue de maîtriser les consommations.

En matière d'Education, le lycée des Métiers de la Mer a vu le démarrage des études de maîtrise d'œuvre, avec l'obtention des premières autorisations administratives liées à la démolition des anciens locaux du CIRFIM et au permis de construire des locaux des transformateurs.

Le programme de construction du lycée des Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie s'est concrétisé durant l'année, avec la sélection des équipes de maitrise d'œuvre admises à concourir et le choix du projet lauréat en novembre 2024.

Dans le domaine de la Formation Professionnelle, il est à noter le démarrage des études de programmation pour la réhabilitation et la reconstruction de l'AFPAR (Assistance à la Formation Professionnelle des adultes à la Réunion) de Saint-François ainsi que l'engagement des concours pour les CREPS de Saint-Denis et de la Plaine des Cafres.

Dans le domaine Culturel, le choix du maitre d'œuvre en 2024 acte la poursuite du projet de construction des réserves pour les musées du Madoi et de Stella.

Avec pour objectif constant d'améliorer le confort thermique et la maîtrise de l'énergie, les projets mandatés à la SPL Maraina se sont poursuivis en réponse à un premier AMI financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Parallèlement, dans le cadre des lycées « verts » visant à améliorer la qualité [illegible] en place d'îlots de fraîcheur dans les cours des lycées, deux établissements (lycées Amiral LACAZE et Jean-Claude FRUTEAU) ont été livrés et trois projets engagés en études (lycées Moulin JOLI, Albert RAMASSAMY et Isnelle AMELIN).

CHOIX DES 2 PROJETS DE LYCEES PROFESSIONELS

La Région conduit deux projets de construction de lycées, le premier dédié au Lycée des Métiers de la Mer (LMM) et le second au Lycée des Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie (LMTH).
Les procédures de concours menées en 2023-2024 ont permis de retenir deux projets d'envergure.
Le premier lycée (LMM) situé au Port présente une fonctionnalité moderne et efficace. L'organisation des enseignements est logique et progressive. Dotée d'une insertion urbaine pertinente, le projet est durable et énergétiquement performant, il disposera d'espaces végétalisés et ombragés. Le lycée bénéficiera également d'un internat, d'équipements sportifs et de restauration scolaire partagés. Le concepteur est le groupement de maîtrise d'œuvre Atelier Architectes.

Le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie sera implanté sur la commune de Saint-André, en synergie avec le projet de construction du campus universitaire à proximité du Parc du Colosse. Ce pôle éducatif de l'Est vise à équilibrer les offres de formations supérieures. Dans le même périmètre géographique, la collectivité construira ce lycée et développera une offre de formation sous statut scolaire dans la filière stratégique économique du tourisme local.
Cet équipement structurant répond à plusieurs enjeux importants : développement durable, développement économique local, création d'un équipement de pointe avec un hôtel et un restaurant d'application, des équipements sportifs. L'équipe AIA est lauréate du concours avec son projet qui présente une parfaite maîtrise de la ventilation naturelle et du bâti tropical sobre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

LES MOYENS GENERAUX

Depuis maintenant deux ans, un ensemble d'actions a été engagé afin de réduire les dépenses de la collectivité en matière de moyens généraux. En 2024, cet effort a été poursuivi dans le cadre d'une gestion rigoureuse, malgré une augmentation significative des sollicitations. Cet équilibre entre maîtrise budgétaire et réponse aux besoins croissants a nécessité des arbitrages précis, notamment en matière d'investissements techniques ciblés pour favoriser des économies durables.

Les choix stratégiques opérés les années précédentes commencent à porter leurs fruits. Ainsi, les efforts consentis sur la gestion de la flotte automobile et sur l'entretien des espaces ont permis de contenir, voire de réduire certaines dépenses structurelles. Cette approche nous a confortés dans l'importance d'une planification à long terme pour optimiser nos ressources.

Il convient de répondre aux besoins quotidiens de 2 800 agents répartis sur 58 sites, soit 115 000 m² de bâtiments à gérer sur l'ensemble du territoire. À cela s'ajoute la gestion de sites d'exception tels que le CPOI et le MOCA, qui nécessitent une attention particulière en raison de leur importance stratégique et patrimoniale.

Les ressources :

- ETP mobilisés : 129

- Budget réalisé : 7 467 795 €
Fonctionnement : 4 072 543 € (soit 89 %)
Investissement : 3 395 252 € (soit 77 %)

Les principaux objectifs :

- Optimiser la gestion de notre patrimoine (MOCA et CPOI), maitriser, voire diminuer, nos dépenses de carburant, eau et électricité ;
- Développer nos missions obligatoires en termes de tri de nos déchets recyclables et de traitement des organismes vivants indésirables.

Axe de progrès global poursuivi en 2024 :
Aller vers une gestion rigoureuse et vertueuse qui inciterait nos « usagers » à faire évoluer leurs pratiques internes de consommation.

Résultat 2024 : En 2024, nous avons concilié maîtrise budgétaire et investissements techniques malgré une hausse des sollicitations.

SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

	CA 2023		CA 2024		Evol. AE/AP	Evol. CP
	AE/AP	CP	AE/AP	CP		
Fonctionnement	**5 027 971**	**5 056 727**	**4 438 536**	**4 072 543**	**- 11,7 %**	**- 19,5 %**
Investissement	**3 615 342**	**3 419 142**	**4 080 881**	**3 395 252**	**12,9 %**	**0,7 %**
TOTAL	**8 643 313**	**8 475 869**	**8 519 417**	**7 467 795**	**- 1,4 %**	**- 11,9 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

En 2024, les principales actions mises en œuvre se traduisent budgétairement

Intitulé des axes stratégiques	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
I – Une optimisation de la gestion du patrimoine	1 413 866	1 372 515	-	-
II – Le renouvellement de la flotte automobile régionale et une consommation maîtrisée des fluides	811 485	778 286	1 773 299	2 045 529
III – Le développement de nos prestations logistiques obligatoires	28 155	32 214	53 310	53 310
Autres (frais de réception, locations et fournitures diverses, divers autres prestations, aménagements bâtiments, acquisitions mobilières, matériels et outillages techniques etc…)	2 185 030	1 889 528	2 254 272	1 296 413
TOTAL	**4 438 536**	**4 072 543**	**4 080 881**	**3 395 252**

I – UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité gère deux sites stratégiques : le Campus Professionnel de l'Océan Indien (CPOI) et le MOCA (Domaine de Montgaillard).

Le MOCA et le CPOI : des infrastructures stratégiques

Le Domaine de Montgaillard (MOCA) est un site unique sur l'île, offrant des infrastructures modernes et un emplacement privilégié. Il permet à la Collectivité d'organiser ses événements sans recourir à des locations externes. Il est également mis à disposition de tiers dans le cadre de conventions payantes, selon une grille tarifaire adoptée le 24 janvier 2023, qui établit des tarifs différenciés selon les types d'occupants.

Situé à Saint-Pierre, le Campus Professionnel de l'Océan Indien (CPOI) est un pôle d'excellence accueillant près de 2 000 élèves. Il regroupe trois centres de formation majeurs : l'AFPAR (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes de la Réunion), le CFA (Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et le Centre de Formation des Activités Télépilotées (CFAT). Bien que certaines salles soient louées à l'année, la forte occupation des espaces par les opérateurs de formation limite les disponibilités pour des locations de courte durée.

Une gestion optimisée au service du développement régional

La gestion de ces deux sites stratégiques permet à la Collectivité de renforcer son autonomie en matière d'organisation d'événements, de valoriser ses infrastructures et d'accompagner le développement de la formation professionnelle à la Réunion.
En adaptant ses modalités de location et en optimisant l'utilisation de ces espaces, la Collectivité poursuit un double objectif : offrir des conditions optimales aux bénéficiaires de ces infrastructures et assurer une gestion rationnelle et performante des ressources publiques.

Intitulé	Fonctionnement	
	AE	CP
Action 3 - Optimisation des prestations de nettoyage des sites	1 295 926	1 270 362
Action 4 - Optimisation du coût d'entretien des espaces verts	117 940	102 153
TOTAL	**1 413 866**	**1 372 515**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Optimisation des recettes générées par le domaine du MoCA	Recettes encaissées par la Régie du MoCA	+25 % de N-1 (soit 117 058 €)	57 084 €	- 39,04 %	Les réservations dédiées aux événements régionaux et aux politiques publiques portées par la collectivité a été forte en 2024, année des 40 ans de la collectivité. L'accès aux espaces de location pour les entités extérieures, qu'elles soient publiques ou privées était plus contraint. Cela engendre une diminution des réservations pour ces acteurs et, par conséquent, une diminution des recettes de location.
Action 2 - Optimisation des recettes générées par le domaine du CPOI	Recettes encaissées par la Régie du CPOI	+15 % de N-1 (soit 8 694 €)	14 475 €	+ 91,46 %	La location de salles de courte durée reste limitée en raison de leur forte occupation par les opérateurs de formation. La forte hausse des recettes en 2024 s'explique par le changement de régisseur et d'équipe administrative (rattraper les retards de 2023).
Action 3 - Optimisation des prestations de nettoyage des sites	Coût nettoyage des locaux (CP)	-5 % de N-1 (soit 1 247 900 €)	1 270 362,27 €	- 3,29 %	Nos dépenses sont presque identiques à 2023 grâce à une gestion rigoureuse. En 2024, les prestations exceptionnelles d'entretien liées aux nombreux déménagements de services ont été plus importants.
Action 4 - Optimisation du coût d'entretien des espaces verts	Coût entretien espaces verts (CP)	-5 % de N-1 (soit 62 747 €)	102 153 €	+ 64,65 %	En 2024, la Région Réunion a dû recourir à un prestataire extérieur dans le cadre de cet entretien.

B – Commentaires & Analyse

Un diagnostic a été élaboré sur la baisse des recettes de location :

- Baisse de la flexibilité des espaces : La priorité accordée aux événements régionaux réduit fortement les opportunités de réservation pour d'autres entités (publiques et privées) ;
- Dépendance aux réservations institutionnelles : En limitant l'accès aux acteurs externes, la diversification des revenus est freinée.

Plusieurs propositions d'ajustement et d'orientations ont été identifiées :

- Repenser le système de gestion des réservations par la mise en place d'un quota d'événements régionaux en garantissant une part de créneaux dédiés aux locations extérieures (ex. : 40 % des disponibilités) ;
- Optimisation du calendrier : Anticiper et équilibrer la programmation pour éviter les périodes creuses et maximiser l'occupation des espaces ;
- Digitalisation des réservations : Plateforme en ligne facilitant la gestion des disponibilités et les demandes de location.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Concernant le nettoyage des locaux, en 2024, malgré une multiplication des prestations d'entretien en raison des nombreux déménagements de services, les dépenses de nettoyage des sites ont diminué de 3,29 % par rapport à 2023.

Contrairement aux prestations de nettoyage, les coûts liés à l'entretien des espaces verts, ont eux considérablement augmenté (+ 64,65%). Cette hausse résulte principalement d'un recours accru à des prestataires externes.

II – LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE AUTOMOBILE RÉGIONALE ET UNE CONSOMMATION MAITRISÉE DES FLUIDES

Dans une démarche résolument engagée en faveur de la transition énergétique et de la réduction de son empreinte environnementale, la Région Réunion a initié un programme ambitieux de modernisation de son parc automobile. Cette initiative vise à diminuer significativement la consommation de carburant ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Désormais, une proportion croissante de véhicules propres, électriques et hybrides, vient remplacer progressivement les modèles thermiques, traduisant ainsi la volonté de la collectivité de promouvoir une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, la maîtrise des dépenses liées aux fluides constitue un enjeu majeur à la fois budgétaire et écologique. Si ces consommations sont par nature incompressibles, elles peuvent néanmoins être optimisées afin de limiter leur impact financier tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles.

Dans cette optique, la collectivité a mis en place plusieurs dispositifs visant à améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des consommations au sein de ses bâtiments administratifs (systèmes de télérelève, relamping, luminaires solaires).

À travers ces actions, la Région réaffirme son engagement en faveur d'une gestion responsable des ressources et d'une réduction progressive de son empreinte écologique.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Renouvellement de notre flotte automobile avec une plus grande proportion de véhicules propres	-	-	1 773 299	2 045 529
Action 2 - Maitrise des consommations de fluides (EAU – Electricité)	202 020	176 313	-	-
	609 465	601 973		
TOTAL	**811 485**	**778 286**	**1 773 299**	**2 045 529**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Bilan 2023	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Renouvellement de notre flotte automobile avec une plus grande proportion de véhicules propres	Nombre de litres consommés	540 767 L	292 000 L	Administration : 126 668 L Routes : 242 846 L Total : 369 514 L	Administration : - 49 658 L soit - 28.16 % Routes : + 12 255 L soit + 5.31 % Total : + 77 514 L	La mise en place des pools, la suppression des véhicules fiscalisés et l'intégration de véhicules électriques ont permis de réduire la consommation de carburant et les coûts de circulation pour l'Administration. En revanche, la consommation des véhicules d'intervention sur les routes a légèrement augmenté.
Action 2 - Maitrise des consommations de fluides	Nombre de m³ d'eau consommés	163 873 m3	125 000 m3	141 480 m3	- 13,66 %	Baisse : celle-ci s'explique essentiellement par des abonnements que nous avons résiliés en 2024.
	Nombre de kwh consommés	7 259 156 kwh	4 500 000 kwh	6 991 294 kwh	- 3,69 %	Les problèmes importants rencontrés sur les systèmes de climatisation (HDR, CRR) se sont traduits par une baisse de notre consommation d'électricité.

B – Commentaires & Analyse

Sur la flotte automobile

L'analyse des résultats 2024 met en évidence une diminution notable de la consommation de carburant au sein de la collectivité, grâce aux mesures déployées : mutualisation des véhicules via des pools, suppression des véhicules fiscalisés et introduction progressive de véhicules électriques. Ces actions ont permis de générer des économies substantielles et de réduire l'empreinte environnementale de la flotte administrative.

Cependant, cette dynamique positive est contrebalancée par une légère hausse de la consommation des véhicules affectés aux services des routes. Cette augmentation peut s'expliquer par l'absence d'actions spécifiques sur ce segment du parc, lequel demeure plus contraint en termes d'électrification en raison des exigences opérationnelles (interventions sur le terrain, besoin de puissance et d'autonomie).

La situation actuelle révèle ainsi un déséquilibre : malgré les efforts consentis pour optimiser la consommation de la collectivité, l'impact global sur la consommation totale reste limité, les véhicules d'intervention des routes représentant près des deux tiers des volumes consommés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

Des efforts doivent être réalisés s'agissant de la gestion de ce parc de véhicules pour maximiser l'impact global. L'enjeu principal réside dans l'identification de solutions adaptées aux contraintes opérationnelles de ce secteur. Une approche plus équilibrée, mêlant poursuite des actions existantes, adaptations ciblées et exploration de nouvelles alternatives, permettrait d'améliorer les performances globales de la collectivité en matière de sobriété énergétique et de transition écologique.

Sur les consommations d'eau et d'électricité

Les résultats 2024 montrent une évolution encourageante, bien que liée à des facteurs conjoncturels. Pour pérenniser cette baisse, des actions structurelles et préventives doivent être mises en place, notamment en anticipation de la mise en service du bâtiment de la Distillerie à Saint-Paul.
Une stratégie de gestion optimisée des fluides, associée à une sensibilisation des utilisateurs, pourrait permettre de maintenir une consommation maîtrisée malgré les nouvelles infrastructures et la mise en place des nouveaux groupes froids sur le siège.

III - LE DÉVELOPPEMENT DE NOS PRESTATIONS LOGISTIQUES OBLIGATOIRES

La gestion des déchets au sein de la collectivité a été notablement freinée en 2024, suite à la mise en liquidation du prestataire habituel qui avait déjà procéder à l'installation de bornes de tri sur l'ensemble des étages de la Région. Nous devrions relancer toutes nos actions au second trimestre 2025, avec un nouveau prestataire et une nouvelle ressource affectée à ces missions.

Sur le traitement 3D (dératisation, désinsectisation et désinfection) des bâtiments régionaux, notre action sur le bâti régional a été constante.

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	AE	CP	AP	CP
Action 1 - Installation de bornes de tri sur les sites régionaux	-	4 059	-	-
Action 2 - Lancement d'actions 3D	28 155	28 155	53 310	53 310
TOTAL	**28 155**	**32 214**	**53 310**	**53 310**

A – L'évaluation 2024

Intitulé	Indicateurs (cf. OB 2024)	Cible 2024 (cf. OB 2024)	Bilan 2024	Ecart (Bilan – cible)	Eléments de diagnostic / Ajustements / Orientations
Action 1 - Installation de bornes de tri sur les sites régionaux	Nombre de bornes installées	+50% de bornes installées	-	-	Défaillance du prestataire entraînant l'enlèvement de toutes les bornes de tri déjà installées pour relancer le marché cette année 2025.
Action 2 - Lancement d'actions 3D	Nombre d'actions préventives lancées	Un passage annuel sur l'ensemble des sites régionaux	Passage effectué sur tous les sites régionaux	(Pas d'écart car changement du critère d'évaluation)	Travail constructif mené avec le prestataire qui a renforcé son contrôle sur tous les sites, et engagé quelques actions ponctuelles curatives.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0003-DE

B – Commentaires & Analyse

Sur l'installation de bornes de tri

La priorité doit être donnée à la relance rapide du marché pour l'installation des bornes en 2025. Un suivi des prestataires et une stratégie de gestion des risques, incluant des solutions de secours, pourraient minimiser les risques de défaillance. Cela pourrait être une opportunité pour renforcer les partenariats avec des prestataires locaux ou des entreprises offrant des garanties solides.

Sur les actions 3D

Il serait intéressant de mettre en place un système de suivi plus rigoureux des actions préventives. Une meilleure documentation et des indicateurs plus précis sur les actions menées permettraient de mieux évaluer l'impact et de renforcer les stratégies de prévention. Une approche renouvelée pourrait inclure une révision des objectifs quantitatifs et qualitatifs de ces actions. L'arrivée en 2025 d'une ressource dédiée à cette mission devrait aider la collectivité à y parvenir.

L'ACHAT DE VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

En 2024, la Région a poursuivi l'électrification de sa flotte automobile, entraînant une baisse notable de la consommation de carburant grâce à la mutualisation des véhicules, la suppression des véhicules fiscalisés et l'intégration progressive de modèles électriques. Toutefois, cette avancée est partiellement compensée par une hausse de la consommation des véhicules affectés aux routes, dont l'électrification reste complexe en raison des contraintes opérationnelles. Pour maximiser l'impact global, il est essentiel d'identifier des solutions adaptées à ces besoins spécifiques et de poursuivre une approche équilibrée mêlant optimisation des pratiques et exploration d'alternatives énergétiques.

Le parc automobile comptait au 31 décembre 2024, 284 véhicules dédiés à l'administration dont :

- 191 véhicules thermiques ;
- 78 véhicules électriques et 15 véhicules hybrides (soit presque 50 % de véhicules propres) ;

Et 217 véhicules thermiques dédiés à l'entretien et l'exploitation des routes nationales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0004

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 11

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
ANNETTE CHRISTIAN
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGADHS / N°116993
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0004
Rapport /DGADHS / N°116993

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-873 du 04 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle,

Vu la loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique,

Vu le rapport N° DGADHS / 116993 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Cohésion Sociale et Solidarité du 30 mai 2025,

Considérant,

- que la Collectivité Régionale est fortement engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes,
- que les Collectivités de plus de 20 000 habitants sont directement désignées responsables de la mise en œuvre et de l'évaluation de leurs actions visant à réduire les inégalités femmes-hommes dans les champs relevant de leurs compétences et interventions,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte du rapport annuel relatif à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2024, ci-joint ;
- de renforcer ses engagements en la matière et de valider les propositions figurant dans ce rapport ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Rapport égalité femmes-hommes

Région Réunion

2024

(version en cours de maquettage)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Edito de la Présidente

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu fondamental de cohésion sociale et de développement territorial. Les collectivités ont un rôle central à jouer dans cette ambition, en tant qu'actrices de terrain, employeurs publics et pilotes de politiques structurantes.

À la Région Réunion, nous avons pleinement conscience de cette responsabilité. Depuis plusieurs années, nous avons choisi de faire de l'égalité un axe transversal de notre action, en l'inscrivant au cœur de notre projet de mandature. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre légal fixé par la loi du 4 août 2014, mais elle va bien au-delà des obligations réglementaires.

Le rapport que nous présentons cette année ne se limite pas à une photographie de la situation. Il témoigne d'un engagement concret, ancré dans la durée, pour agir à la fois au sein de notre administration et dans l'ensemble des politiques publiques que nous conduisons.

La première partie de ce rapport met en lumière les données genrées relatives aux ressources humaines et les mesures prises pour favoriser l'égalité professionnelle. La seconde partie valorise les initiatives portées dans nos domaines de compétence – emploi, formation, culture, aménagement, développement économique – avec une attention particulière à l'impact concret sur la vie des Réunionnaises et Réunionnais.

Parce que l'égalité réelle ne se décrète pas mais se construit dans la durée, avec constance et volonté, la Région Réunion continue de poursuivre ses efforts pour faire de notre territoire un espace plus juste, inclusif et solidaire pour toutes et tous.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Table des matières

Partie 1. Une approche intégrée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les modes de management et les process de gestion interne de la collectivité 4

1- Effectifs et organisation du temps de travail 5

2. Carrière 6

3. Positionnement et rémunération 7

4. Avancement et promotion 9

5. Composition des instances représentatives en 2024 10

6. Formations 11

Partie 2. La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques régionales 12

AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE 13

ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES ET DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 13

EDUCATION 14

FORMATION PROFESSIONNELLE 15

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MOBILITE ETUDIANTE 21

COHESION SOCIALE 24

AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 28

AMENAGEMENT ECONOMIQUE 28

INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES 28

TOURISME 29

NUMERIQUE 31

INDUSTRIES DE L'IMAGE 32

ENTREPRENEURIAT 36

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION 37

RECHERCHE ET INNOVATION 37

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE 38

AXE TRANSVERSAL 41

Conclusion 44

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Partie 1. Une approche intégrée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les modes de management et les process de gestion interne de la collectivité

Introduction :

➢ Plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle 2024-2027

Le plan d'action vise à répondre de manière concrète aux besoins identifiés lors de la réunion de travail du 3 mai 2024 avec les organisations syndicales.
Il a été validé en CST le 10 juillet 2024, puis présenté et approuvé en commission permanente le 9 août 2024.

Ce plan se structure autour de 5 axes :

- La gouvernance de la politique d'égalité professionnelle,
- La prévention des écarts de rémunération,
- L'accès égalitaire aux grades et emplois,
- L'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Et la lutte contre les violences, les discriminations et les agissements sexistes.

Les actions mises en place en 2024 sont :
- Axe 3: Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois:
▪ La publication de l'Index de l'égalité professionnelle ;

- Axe 4 : Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle :
▪ Mettre en place une formation destinée aux managers sur le télétravail 2024.

➢ Théâtre forum

À l'occasion du 8 mars 2024, Journée internationale des droits des femmes, deux sessions de théâtre forum ont été organisées au MOCA pour sensibiliser les agents aux questions de sexisme et d'égalité professionnelle de manière interactive.
Des agents concernés par des enquêtes pour agissements sexistes y ont également participé, renforçant la dimension éducative et préventive de l'initiative.

Cette action a remporté le prix du Fonds pour l'Égalité Professionnelle, ce qui a permis de financer une nouvelle représentation de la troupe le 24 septembre 2024 à l'hémicycle.
À noter également la participation de Mme la Sénatrice Évelyne Corbière, qui a tenu à assister à l'événement du 24 septembre 2024.
Pour cette nouvelle édition, 60 personnes étaient attendues. L'engouement a été tel qu'une liste d'attente a dû être mise en place pour répondre à la forte demande.

Ces événements ont reçu des retours très positifs de la part des agents.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Données sociales Région Réunion

Index égalité professionnelle 2024

1. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires : **50/50**
2. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour les contractuels : **15/15**
3. Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes : **14/25**
4. Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 agents ayant perçu les plus hautes rémunérations : **10/10**

Total : 89/100

Avec un score total de **89 points**, la Région Réunion dépasse la cible minimale de 75 points et traduit un engagement en faveur de l'égalité professionnelle. Des actions devront toutefois être renforcées pour améliorer l'accès des femmes aux promotions.

1- Effectifs et organisation du temps de travail

a) La répartition femmes/hommes par statut

Année	Genre	Titulaire	Contractuels sur poste permanent	Contractuels sur poste non permanent	TOTAL	en %
2024	Femmes	882	249	31	1162	40%
	Hommes	1322	352	52	1726	60%
	TOTAL	2204	601	83	2888	100%

Le ration Femme/Homme se stabilise au sein de la collectivité. Sur l'année 2023 le ratio était également de 40% pour les femmes et 60% pour les hommes.

b) Répartition par sexe des agents en temps complet/temps partiel

	2024					
	Femmes		Hommes		Total	
Temps complet	1122	97%	1703	98%	2825	97%
Temps non complet	40	3%	23	2%	63	3%
Total	1162	100%	1726	100%	2888	100%

Les résultats ne sont pas significatifs en raison du faible nombre d'agents à temps partiel au sein de la collectivité.

c) Répartition des télétravailleurs par genre et catégorie (2024)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Catégorie	**Femmes**	**Hommes**	Total
A	42	45	87
B	26	6	32
C	71	18	89
Total	139	69	208

Les femmes, quelques soit leur catégorie, auraient plus tendance à être en télétravail comparé aux hommes. Cette tendance est particulièrement marquée en catégorie C, où leur présence en télétravail est significative.

2. Carrière

a) Recrutement

Catégorie	2024		
	Femmes	Hommes	TOTAL
Catégorie A	36	20	56
Catégorie B	12	15	27
Catégorie C	33	44	77
Total	81	79	160

S'agissant du recrutement, les femmes sont majoritaires en catégorie A. La catégorie B présente une répartition relativement équilibrée entre les genres, tandis que la catégorie C affiche une prédominance masculine. Les agents de catégorie C sont composés majoritairement d'agents techniques (routes et lycées) ce qui induit une proportion plus importante d'hommes mais l'écart se réduit et parmi les catégorie A, c'est la filière administrative qui recrute le plus soit majoritairement des femmes

b) Départ des fonctionnaires titulaires et contractuels

Motif	F	M	TOTAL
CONGE SANS SOLDE	2	3	5
DECES		4	4
DEMISSION	3	4	7
DETACHEMENT	5	3	8
DISPONIBILITE	5	8	13
FIN DE CONTRAT	12	19	31
FIN DE DETACHEMENT	1	2	3
MUTATION	3	8	11
RETRAITE	10	17	27

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

REVOCATION		1	1
RUPTURE CONVENTIONNELLE	2	2	4
Total général	43	71	114

En 2024, les principales causes de départ sont la fin de contrat et le départ à la retraite. On observe un relatif équilibre entre les femmes et les hommes concernant l'ensemble des motifs de départ.

3. Positionnement et rémunération

a) Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants

ENCADRANTS	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL
DGS/DGA	3	60,00%	2	40,00%	5
DIRECTEUR	22	68,75%	10	31,25%	32
ENCADRANT DE PROXIMITÉ	173	88,27%	23	11,73%	196
RESPONSABLE DE SERVICE	77	53,85%	66	46,15%	143
TOTAL	275		101		376

Une sous-représentation des femmes au sein des emplois supérieurs est constatée.
Cette disparité entre les femmes et les hommes est plus prononcée aux niveaux des directeurs et de l'encadrement de proximité.

b) 10 rémunérations les plus élevées

Femme	Homme
5	5

Parmi les 10 rémunérations les plus élevées, on compte 5 femmes et 5 hommes. Cela traduit une parité au sein de la collectivité.

c) Écart entre les femmes et les hommes des rémunérations moyens des personnels permanents

Rémunérations moyennes des personnels permanents	**Femme**	**Homme**	**Écart F/H**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

A-DIRECTION CONCEPTION ENCADRT	3894	4458	**-12,6%**
B-CADRES INTERMEDIAIRES	2806	3304	**-15,1%**
C-AGENTS D'EXECUTION	2392	2508	**-4,6%**
Moyenne générale	3030	3423	**-11,5%**

Des écarts de rémunération sont observés au sein des catégories A et B, tandis que l'écart est moins marqué dans la catégorie C.

d) Écart entre les femmes et les hommes des rémunérations moyens des personnels non-titulaires permanents

Rémunérations moyennes des personnels non titulaires permanents	**Femme**	**Homme**	**Écart F/H**
A-DIRECTION CONCEPTION ENCADRT	3320	3620	**-8,3%**
B-CADRES INTERMEDIAIRES	2454	2411	**1,8%**
C-AGENTS D'EXECUTION	1858	1931	**-3,8%**
Moyenne générale	2544	2654	**-4,1%**

Les écarts de rémunération parmi le personnel non titulaire permanent sont moindres dans les catégories B et C, tandis qu'ils sont légèrement plus marqués en catégorie A.

e) Régime indemnitaire moyen en euros

Régime indemnitaire moyen en euros	**Femme**	**Homme**	**Écart F/H**
A-DIRECTION CONCEPTION ENCADRT	831	1077	**-22,9%**
B-CADRES INTERMEDIAIRES	470	575	**-18,2%**
C-AGENTS D'EXECUTION	315	319	**-1,2%**
Moyenne générale	539	657	**-18,0%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Hormis, pour les catégories C qui laissent apparaitre une équité dans les régimes indemnitaires entre les femmes et les hommes nous relevons une répartition inégale des régimes indemnitaires dans les catégories A et B. Cela pourrait être dû à une surreprésentation des hommes plus âgés au sein de la filière technique.

4. Avancement et promotion

a) Promotion interne

Promotion interne	Nombre de promouvables		Total de promouvables	Nombre de promus		Total de promus
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Directeur des Etab Ens 2C	0	1	**1**	0	1	**1**
Attaché	62	76	**138**	2	8	**10**
Ingénieur	25	3	**28**	4	1	**5**
PEA classe normale	0	2	**2**	0	1	**1**
Rédacteur principal de 2ème classe	2	2	**4**	1	1	**2**
Rédacteur	8	45	**53**	0	2	**2**
Technicien principal de 2ème classe	2	0	**2**	2	0	**2**
Technicien	220	48	**268**	3	0	**3**
Agent de maîtrise	436	156	**592**	9	0	**9**

En promotion interne, les femmes sont majoritairement représentées sur les listes d'aptitude aux grades d'Attaché et de Rédacteur, tandis que les hommes sont davantage présents sur les grades d'Ingénieur, et sont même les seuls représentés pour les grades de Technicien et d'Agent de maîtrise.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

b) Avancement de grade

Avancement de grade	Nombre de promouvables		Total de promouvables	Nombre de promus		Total de promus
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Attaché hors classe	5	5	**10**	3	1	4
Attaché hors classe – éch spécial	1	0	**1**	1	0	1
Attaché principal	4	7	**11**	0	4	4
Ingénieur principal	8	6	**14**	3	1	4
PEA HC	1	2	**3**	0	1	1
Adjoint administratif ppal 1ère classe	53	12	**65**	6	24	**30**
Adjoint administratif ppal 2ème classe	12	54	**66**	5	18	**23**
Agent de maîtrise principal	6	3	**9**	2	1	**3**
Adjoint technique ppal 1C	26	4	**30**	7	3	**10**
Adjoint technique ppal 2C	40	4	**44**	10	1	**11**
ATTEE ppal 1C	104	49	**153**	30	21	**51**
ATTEE ppal 2C	201	73	**274**	51	9	**60**

En avancement de grade, certaines promotions, comme celle au grade d'Attaché principal, ont concerné exclusivement des femmes. À l'inverse, ce sont dans les grades relevant des lycées que la proportion d'hommes promus est la plus élevée.

c) Examen professionnel

Catégorie	Grade	Femmes	Hommes	Total
A	Ingénieur	1	5	**6**
	Professeur Ens de classe normale	2	0	**2**
B	Rédacteur principal de 1ère classe	3	0	**3**
	Rédacteur principal de 2ème classe	2	1	**3**
Total		**8**	**6**	**14**

De manière générale, les femmes sont majoritaires dans le cadre de l'examen professionnel, à l'exception du grade d'Ingénieur où les hommes prédominent.

5. Composition des instances représentatives en 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

a) Répartition des représentants du personnel qui siègent aux commissions administratives paritaires

Catégorie A, B et C

Catégorie	Titulaires		Suppléants	
	Femme	Homme	Femme	Homme
A	2	3	2	3
B	1	3	2	2
C	2	6	2	6
Total général	5	12	6	11

b) Répartition des représentants du personnel qui siègent aux commissions consultatives paritaires

Titulaires		Suppléants	
Femme	Homme	Femme	Homme
3	2	2	3

c) Répartition des représentants du personnel qui siègent au comité social territorial

Titulaires		Suppléants	
Femme	Homme	Femme	Homme
2	8	5	5

La répartition entre les femmes et les hommes au sein des instances représentatives reste inchangée en 2024.

6. Formations

Agents formés en 2024 en %

Femme	Homme
39%	61%

En 2024, 61 % des agents formés sont des hommes, contre 39 % de femmes. Cela indique une surreprésentation masculine parmi les agents ayant bénéficié d'une formation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Partie 2. La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques régionales

Au-delà de son rôle d'employeur, la Région Réunion déploie des politiques publiques qui intègrent de manière transversale et volontariste les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans l'ensemble de ses champs de compétence – formation professionnelle, développement économique, aménagement du territoire, culture, jeunesse, ou encore transition écologique – la collectivité agit pour faire reculer les inégalités et renforcer le pouvoir d'agir des Réunionnaises.

Cette partie du rapport met en lumière les actions concrètes menées en 2023-2024, qu'elles soient intégrées à nos dispositifs de droit commun ou spécifiquement ciblées. Ces politiques sont autant de leviers pour inscrire l'égalité au cœur du développement du territoire et garantir que les femmes, à La Réunion, puissent pleinement exercer leurs droits, accéder aux opportunités et contribuer à la transformation de la société réunionnaise.

De ce fait, le plan décliné dans ce volet suit les trois axes de la mandature auquel s'ajoute un axe transversal :

- **Axe 1 : le développement humain et solidaire ;**
- **Axe 2 : le développement économique ;**
- **Axe 3 : le développement durable et la transition écologique ;**
- **Axe transversal.**

Toutefois, les compétences ne sont pas irriguées de la même façon, avec la même acuité ou efficacité. En fonction, l'effort doit être porté sur ses outils d'analyse, sur ses relations contractuelles et partenariales, sur sa capacité à rendre exemplaires des démarches engagées ou sur l'exploration de pistes innovantes

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE

ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES ET DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- **Maison des femmes**

La Région soutient l'ouverture des Maisons des Femmes, de la Mère et de l'Enfant (MFME) à travers une subvention en investissement.

Dans le cadre de ses missions, la MFME du Nord a poursuivi son engagement fort en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le bilan de l'année 2024-2025 (ouverture octobre 2024) témoigne d'une mobilisation constante autour de l'accueil, de l'accompagnement et de la prise en charge globale des femmes, en particulier celles confrontées à des violences ou à des situations de grande précarité.

Plus de 144 femmes ont été accompagnées cette année dans le cadre de parcours de soins, d'écoute ou d'orientation sociale. Parmi ces 144 femmes, elles ont toutes bénéficié d'un accompagnement spécifique lié à des violences intrafamiliales ou conjugales. On note également que plus de 80 % des consultations psychosociales ont concerné un public exclusivement féminin (les autres consultations concernent des enfants).

La MFME a mis en œuvre un parcours coordonné d'accompagnement reposant sur une approche pluridisciplinaire : équipes médicales, psychologues, assistantes sociales, juristes et associations partenaires.

Cette dynamique traduit une volonté affirmée de faire de la MFME un lieu-refuge, mais aussi un levier de reconstruction, de dignité retrouvée et d'émancipation pour les femmes.

- **Bouton Mon Shérif**

Dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes, la Région Réunion a soutenu l'expérimentation du dispositif de boutons d'alerte connectés « Mon Shérif », destiné à protéger les bénéficiaires les plus exposé·e·s. 515 boutons ont été distribués à 7 associations partenaires. Une première évaluation d'impact à partir des données recueillies entre mars 2023 et février 2024 démontre :

Portée du dispositif

- + 100 bénéficiaires ont été accompagnés et équipés d'un bouton d'alerte.

7 communes ont été couvertes par ce dispositif : Saint-Denis, Le Port, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît, Sainte-Marie, La Possession.

Utilisation effective

- 40 activations réelles, dans des situations de danger immédiat (menaces, harcèlement, violation d'ordonnance de protection).
- 46 activations utilisées pour des démonstrations ou tests.
- 4 signalements de problèmes techniques ont été enregistrés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Profil des utilisateurs

- 99% de femmes ont activé leur bouton au moins une fois.
- 1% d'homme utilisateur.
- Aucun signalement d'autres identités de genre dans cette phase.

Apports et limites perçus

Un sentiment renforcé de sécurité a été exprimé par une large majorité des bénéficiaires.

Quelques difficultés ont été identifiées : peur d'utiliser le dispositif, activations accidentelles, défaut de couverture réseau ou compréhension du fonctionnement.

Les améliorations suggérées portent sur : une ergonomie plus discrète, une meilleure autonomie de la batterie, et un renforcement de l'accompagnement initial.

Rôle des associations

Les structures ont joué un rôle clé dans :

- La distribution et la formation à l'utilisation du bouton,
- Le suivi individualisé,
- La coordination avec les forces de l'ordre en cas d'alerte.

Des témoignages anonymes recueillis indiquent que le bouton a eu un effet bénéfique sur la tranquillité d'esprit et la capacité des bénéficiaires à reprendre le contrôle de leur quotidien.

Évaluation globale

Toutes les structures recommandent la poursuite du dispositif, sous réserve d'améliorations techniques et d'un accompagnement renforcé.
Ce retour d'expérimentation met en évidence l'intérêt de ce dispositif complémentaire aux mesures de protection classiques, et la nécessité de renforcer les moyens humains et techniques pour en assurer la réussite à plus grande échelle.

EDUCATION

Dans le cadre de ses compétences éducatives, la collectivité agit pour une école plus inclusive et égalitaire. La Région, par l'intermédiaire des lycées, contribue à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir la mixité dans les filières de formation. Des actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons, aux violences sexistes et sexuelles, ou encore à la lutte contre les discriminations de genre sont régulièrement proposées dans les établissements.

Aussi, depuis 2022, la Région s'est engagée dans la **lutte contre la précarité menstruelle**, facteur d'inégalités encore tabou. Un dispositif de mise à disposition gratuite de protections hygiéniques, composées en majorité de coton biologique et/ou matériaux naturel, est déployé dans les 55 lycées publics et privés.

En 2023-2024, plus de **103 distributeurs** ont été installés ou maintenus en fonctionnement permettant de répondre aux besoins de plus de **20 800 lycéennes**. **Plus de 106 000 protections** ont ainsi été distribuées sur l'année scolaire. Le dispositif, salué par les usagères, contribue à lever un frein à la scolarité et à renforcer la dignité des jeunes filles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Contexte**

La Région intervient sur le champ de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, et les formations du sanitaire et social.

La compétence sur la formation des demandeurs d'emploi s'exerce majoritairement dans le cadre de procédures de marché public, dans lesquelles est demandé, à chaque candidat, de garantir la mise en œuvre de moyens favorisant l'égalité au marché du travail entre les hommes et les femmes et ce, dès la phase de recrutement des stagiaires. Par ailleurs, les prestataires s'engagent à faciliter l'accès et le déroulement de la formation aux candidats masculins sur des métiers traditionnellement féminins et inversement.

2024 a été une année de stabilité à plusieurs titres, après avec une offre de formation professionnelle densifiée et une réflexion initiée sur la reconfiguration des méthodes d'achats des programmes de formation professionnelle de la collectivité, cette année marque la mise en œuvre des nouveaux process d'achat. Au niveau de l'ingénierie de formation, les parcours de formation de la redynamisation à l'emploi permettent un accompagnement au plus près des apprenants.

Quelques chiffres

En 2024, plus de 9 800 stagiaires ont bénéficié de formations financées par la Région, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.
Même si les formations sont ouvertes à tous, **la part des femmes a légèrement diminué : elles représentaient 62,3 % des stagiaires en 2022, contre 59,2 % en 2024** (soit environ 5 800 femmes).
Depuis 2022, la Région veille à mieux refléter le **profil des demandeurs d'emploi** (DEFM) dans ses dispositifs de formation. Ce sont donc principalement :
→ **des femmes**,
→ et **des jeunes de moins de 26 ans (50,2 % des stagiaires, dont 45,3 % de jeunes femmes)**.

Les femmes âgées de 26 à 54 ans sont également bien représentées (48,6 %), ce qui correspond aux tranches d'âge majoritaires des DEFM.

Une offre adaptée à tous les profils
Pour répondre à des parcours variés, la Région a mis en place :
→ des blocs de compétences,
→ des parcours intégrés, de la remise à niveau à l'insertion,
→ notamment à destination des publics peu ou pas diplômés.
Ces dispositifs ont permis à 41,5 % des stagiaires de suivre une formation de redynamisation, dont près de la moitié étaient des femmes (46,1 %).

- **Des résultats encourageants**

Parmi les femmes engagées dans un parcours certifiant :

→ 34 % sont entrées avec un niveau Bac (niveau 4),
→ une majorité l'a terminé à des niveaux supérieurs :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- 63,5 % avec un niveau 3,
- 70 % avec un niveau 2,
- et 82,9 % avec un niveau 1.

Ces niveaux sont **portés principalement par** :
- **le secteur sanitaire et social (31,5 % de l'offre)**,
- et les **TIC métiers de l'image (8,7 %)**.

En dehors de ces domaines, les **femmes suivent surtout des formations en :**
- **tertiaire administratif (15,6 %),**
- **commerce et services (4,9 %).**

Moins d'abandon, plus de persévérance : les femmes sont moins nombreuses que les hommes à abandonner leur formation en cours de route :
- 19,1 % d'abandon chez les femmes,
- contre 44 % chez les hommes.

Les abandons concernent surtout :
→ la mobilisation (20,5 % femmes vs 17,6 % hommes),
→ la préqualification (15,8 % femmes vs 11,3 % hommes),
→ avec une part importante d'abandons volontaires (autour de 8,7 % pour les deux).

Focus sur le public en situation de handicap
En 2024, 53,7 % des stagiaires en situation de handicap étaient des femmes, contre 46,3 % d'hommes.
Les formations suivies sont similaires à celles du public général.

Répartition des femmes par secteur de formation

Secteur	% de femmes	Observations/interprétations
Productique / maintenance	0,00 %	Très masculin
Métallerie	2,33 %	Très masculin
Électrotechnique / électronique	2,08 %	Très masculin
Pêche / aquaculture	3,23 %	Très masculin
Automobile / carrosserie	4,00 %	Très masculin
Agro-alimentaire / métiers de bouche	50,00 %	Mixte
Hôtellerie / restauration / tourisme	84,62 %	Très féminin
Commerce et services	71,97 %	Très féminin
Santé / paramédical	80,31 %	Très féminin
Social / aide aux personnes	83,12 %	Très féminin

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

TIC / métiers de l'image	48,13 %	Tend vers la parité

Zoom sur 4 actions exemplaires en faveur de l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre de sa politique de formation professionnelle, la Région Réunion intègre une attention particulière à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. A travers le financement ou le soutien à des actions ciblées, elle contribue à lever les freins à l'accès à la formation, à encourager la mixité dans les secteurs professionnels et à favoriser l'autonomie des femmes. Quatre actions mises en œuvre en 2024 illustrent cet engagement.

1. Simplon : former les femmes éloignées de l'emploi aux compétences numériques

Dans le cadre de son soutien à une formation professionnelle plus inclusive, la Région a financé une action portée par Simplon, visant exclusivement les femmes éloignées de l'emploi. Ce programme, intitulé SAS 100 % femmes, a pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux métiers du numérique, un secteur encore largement masculin.

Entre novembre 2023 et juillet 2024, 45 stagiaires ont été formées aux compétences numériques de base, tout en étant accompagnées dans la construction de leur projet professionnel et leur orientation vers des filières en tension, traditionnellement peu féminisées (numérique, hôtellerie, etc.).

L'approche pédagogique, fondée sur la bienveillance et l'inclusion, garantit un environnement 100 % féminin, propice à la remobilisation et à la reprise de confiance en soi. Ce projet s'inscrit pleinement dans une dynamique d'égalité femmes-hommes, en ouvrant l'accès à des opportunités professionnelles durables et en luttant contre les stéréotypes de genre dans l'emploi.

2. Sekurit'elles : ouvrir les métiers de la sécurité aux jeunes femmes

Avec le soutien de la Région Réunion et en partenariat avec l'opérateur de compétences AKTO, le projet Sekuri'elles a permis en 2024 d'accompagner 9 jeunes femmes en mobilité vers une insertion durable dans un secteur historiquement masculin : la sécurité**.**

Destinée à un public de 18 à 23 ans, sans emploi et aux ressources limitées, cette action s'inscrit dans le dispositif des Actions d'Acquisition de Compétences Opérationnelles (ACOS). Elle associe une formation de 400 heures à un accompagnement global incluant la préparation à la mobilité (hébergement, départ en métropole), dans une logique d'émancipation professionnelle.

Parmi les 9 jeunes femmes accompagnées :

- 6 ont obtenu un CDI dans des entreprises de sécurité,
- 1 poursuit des missions ponctuelles,
- 2 ont changé de voie ou sont revenues à La Réunion.

Ce projet illustre concrètement l'engagement de la Région en faveur de l'égalité femmes-hommes, en favorisant l'accès à des métiers traditionnellement masculins et en contribuant à une insertion durable dans l'emploi.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

3. Les secteurs du sanitaire et social : sensibiliser, former les aidants aux droits des femmes et à la lutte contre les violences mais aussi opérer un changement de paradigme

L'analyse des effectifs en formation dans les secteurs sanitaire et social en 2024 met en évidence une répartition très déséquilibrée entre les femmes et les hommes. Les femmes représentent une part très largement majoritaire dans l'ensemble des filières observées, confirmant des tendances structurelles bien ancrées dans ces domaines historiquement féminisés.

Le sanitaire : une orientation genrée persistante vers les métiers du soin et de la santé

Dans les formations sanitaires, la part des femmes atteint des niveaux particulièrement élevés : 76 % des apprenants au sein des CHU, 90 % à l'ASFA, et 89 % à l'EMAP Sanitaire.

Cette moyenne de plus de 85 % de femmes traduit une orientation genrée persistante vers les métiers du soin et de la santé. Les hommes restent très minoritaires, ne dépassant pas les 24 % dans aucune des structures étudiées.

Récapitulatif femmes/hommes dans le sanitaire, en 2024

Formation	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
CHU	1124	363	1487	76%	24%
ASFA	177	20	197	90%	10%
EMAP SANITAIRE	84	10	94	89%	11%

Le social : une représentation masculine moins déséquilibrée, mais toujours moindre

Les formations sociales présentent un profil légèrement moins déséquilibré mais restent elles aussi fortement féminisées. Les femmes représentent 81 % des effectifs à l'ARFIS OI et 79 % à l'EMAP Sociale. Cette répartition, bien que légèrement plus équilibrée que dans le sanitaire, confirme la sous-représentation des hommes dans les métiers de l'accompagnement social.

Récapitulatif femmes/hommes dans le social, en 2024

Formation	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
ARFIS OI	554	129	683	81%	19%
EMAP SOCIALE	189	49	238	79%	21%

L'analyse de ces 2 secteurs, sur l'année 2024, démontre qu'il est possible de constater une f**éminisation marquée** dans toutes les formations sanitaires et sociales, même si la tendance est plus accentuée dans le **sanitaire** que dans le **social**.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

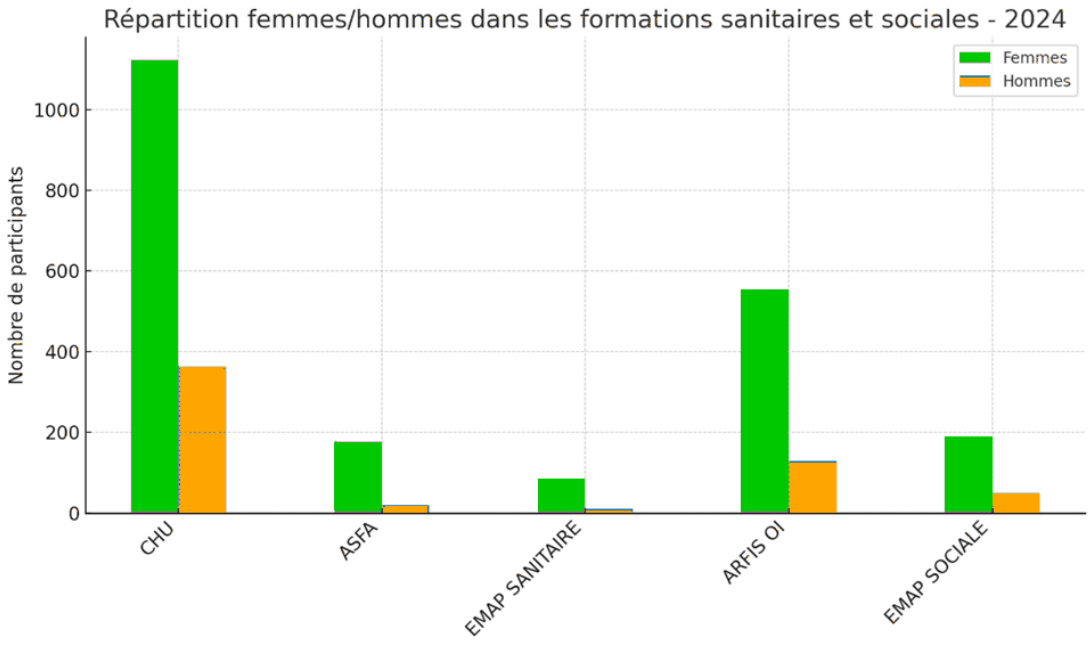

Une telle répartition démontre néanmoins des enjeux en matière de **mixité des filières** et **diversité des parcours**, notamment pour encourager la présence masculine dans ces domaines encore perçus comme "féminins".

A ce titre, ces données soulignent l'importance de poursuivre les efforts en matière de mixité dans l'orientation et la formation professionnelle. Favoriser une meilleure représentation des hommes dans ces secteurs constitue un enjeu à la fois d'égalité professionnelle et de diversification des profils, indispensable à la réponse aux besoins croissants dans les champs du sanitaire et du social.

Le sanitaire et social : vers un nécessaire changement de paradigme

Dans les cursus des étudiants en santé des actions de formation, relatives spécifiquement à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes, ont été instaurées divers volets consacrés à :

→ **La prise en compte des thématiques liées à l'égalité**

- **Égalité femmes-hommes**, **violences intrafamiliales**, **maltraitances à enfants** sont des thématiques bien identifiées.
- L'égalité femmes-hommes est intégrée dans plusieurs années du cursus maïeutique, ce qui montre une volonté de traiter ce sujet de manière transversale.

→ **La sensibilisation aux violences faites aux femmes**

- Des volumes horaires spécifiques sont alloués à ces thèmes (ex. : 8h pour les violences intrafamiliales, 4h pour l'égalité F/H).
- Des intervenants extérieurs sont mobilisés, ce qui peut enrichir l'approche pédagogique et apporter une expertise de terrain (ex. : AMARE, Réseau VIF).

→ **L'intégration dans la recherche et les projets**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- Plusieurs travaux de mémoire ou projets de recherche sont directement liés à la thématique (ex. : *Masculinisation de la formation SF*, *prise en charge des femmes victimes de violences*).
- Cela témoigne d'un intérêt des étudiants et d'un soutien de l'institution pour investiguer ces problématiques.

→ Des partenariats et un ancrage institutionnel

- La présence de partenariats avec des structures comme l'INSERM, des réseaux locaux de lutte contre les violences, ou la police montre une dynamique de coopération.
- Un référent est identifié dans la structure , ce qui suggère une gouvernance dédiée à ces enjeux.

AinoAid : un outil innovant contre les violences, un levier pour l'égalité

AinoAid™, ce chatbot co-construit pour accompagner les personnes victimes de violences conjugales, met en lumière une autre dimension de l'inégalité femmes-hommes : **les violences sexistes et sexuelles**.

→ L'outil propose un **accompagnement anonyme, sécurisé et intelligent**, avec des ressources personnalisées.

→ Il bénéficie aussi aux **professionnels**, en les aidant à mieux comprendre, évaluer les risques, et orienter les victimes.

→ En intégrant les retours des usagers réunionnais, le projet favorise une **approche territorialisée et participative**.

Un outil crucial dans une perspective d'égalité

→ Les violences constituent à la fois une cause et une conséquence des inégalités structurelles.
→ La lutte contre les violences permet de sécuriser les parcours personnels et professionnels des femmes.
→ Soutient l'autonomisation des victimes et favorise une prise de conscience collective.

4. La **Cité des Métiers : sensibiliser à la mixité professionnelle**

En 2024, la Région a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes en soutenant, avec la Cité des Métiers, un ensemble d'actions de sensibilisation à la mixité professionnelle. L'objectif : faire évoluer les représentations genrées des métiers et encourager l'orientation vers des filières plus diversifiées.

Ces actions se sont déployées à travers :

- Des animations du Pôle Conseil,
- Des Rallyes des Métiers, à destination de publics variés (jeunes, adultes en reconversion…),
- La mise en valeur de rôles modèles féminins dans les supports d'information,
- Et des partenariats réguliers avec des acteurs engagés pour la mixité.

En valorisant une diversité de parcours professionnels, y compris dans les secteurs encore peu féminisés, ces actions participent activement à la lutte contre les stéréotypes de genre et à la construction de parcours plus équilibrés, inclusifs et choisis.

- **Perspectives**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

À La Réunion, les formations professionnelles restent marquées par une forte segmentation genrée, avec des femmes concentrées dans les filières du soin ou de l'hôtellerie, et peu présentes dans les domaines techniques ou numériques. Pour réduire ces inégalités, la Région déploie des actions ciblées : programmes pour féminiser les filières techniques, sensibilisation à la mixité, intégration de l'égalité dans les référentiels, et outils de prévention comme le chatbot AinoAid™. Si des progrès sont visibles, notamment en matière de qualification et d'accès à l'emploi pour les femmes, des freins comme les contraintes familiales subsistent, appelant à des réponses plus inclusives.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MOBILITE ETUDIANTE

La part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes, à La Réunion comme au niveau national. Ainsi, sur l'île, entre 15 et 24 ans, 17 % des jeunes femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur contre 10 % des jeunes hommes.

Le niveau de diplôme de la population augmente de génération en génération, mais cette hausse est nettement plus marquée pour les femmes : l'écart se creuse au fil des générations.

Néanmoins, femmes comme hommes continuent à faire des études moins longues qu'au niveau national. C'est ainsi qu'en France, parmi les 15-24 ans sortis du système scolaire, 30 % des jeunes femmes détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur et 21 % des jeunes hommes.

Inversement, à La Réunion, les jeunes femmes peu ou pas diplômées sont plus nombreuses qu'au niveau national (25 % contre 19 %). Parmi les personnes peu ou pas diplômées ayant un faible niveau de formation, les femmes ont encore moins souvent un emploi que les hommes : selon les données du recensement de la population, 18 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi contre 38 % des hommes du même âge. Ces parts sont plus élevées en France (respectivement 38 % et 60 %).

(Source : Insee Dossier La Réunion n°8 – Mars 2024)

- **Les allocations régionales de recherche (ARR) : une attribution respectant la parité**

La collectivité régionale accompagne chaque année, par le biais d'une allocation cofinancée par l'Union Européenne, 25 étudiants de Master ayant choisi de s'inscrire en Doctorat.

En 2024, 25 allocations ont été attribuées sans distinction de genre.

La répartition par filière révèle une forte sous-représentation des hommes en Lettres et Sciences humaines, avec seulement 4 % des bénéficiaires. À l'inverse, les femmes sont moins nombreuses en Sciences et Technologies. Les filières Lettres et Sciences humaines et Santé concentrent les effectifs féminins les plus élevés, avec respectivement 24 % et 16 % des attributaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Thématiques des thèses/UFR	Nombre de femmes	% par au nombre total des attributaires	Nombre de d'hommes	% par au nombre total des attributaires
Lettres et Sciences Humaines	6	24,00 %	1	4,00 %
Science de l'Homme et de l'Environnement	2	8,00 %	5	20,00 %
Droit	0	0,00 %	0	0,00 %
Économie	1	4,00 %	0	0,00 %
Sciences et Technologies	1	4,00 %	5	20,00 %
Santé	4	16,00 %	0	0,00 %
TOTAL	**14**	**56,00 %**	**11**	**44,00 %**

- **Les aides aux étudiantes et étudiants à La Réunion**

La Collectivité met en place trois dispositifs d'aides pour les étudiantes et étudiants inscrits dans un cursus à La Réunion. Sur la session 2024/2025, à la mi-mars, **3 100 personnes*** en ont bénéficié, dont 58 % d'étudiantes.

S'agissant de la répartition par dispositifs, on note que les étudiantes ont majoritairement bénéficié de l'Allocation d'Études Supérieures à la Réunion (58%). Les taux relatifs à l'Allocation de Première Installation et l'Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Étudiant sont moins tranchés, avec un écart de 4% à 6% de plus pour les étudiants.

Dispositif*	Nombre d'hommes	%	Nombre de femmes	%	Nombre total de bénéficiaires
ARESR Allocation d'études supérieures à la Réunion	1 233	42%	1 725	58%	2 958
API Allocation première installation	36	47%	41	53%	77
ARRPE Aide Régionale au remboursement d'un prêt étudiant	31	48%	34	52%	65
Total	**1 300**	**42%**	**1 800**	**58%**	**3 100**

*Bilan non définitif, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31/03/2025

- **Les aides aux étudiantes et étudiants en mobilité (Hexagone, Europe et étranger)**

  - **Le dispositif « Étudier et vivre au Québec – Allocation de Mobilité Spécifique »**

Ce dispositif permet à des Réunionnais de se former dans un Collège d'Enseignement Général et Professionnel (Cégep) au Québec pendant 3 ans et d'obtenir un Diplôme d'Etude Collégial (DEC) dans plus de 50 filières différentes.

En 2024, **64** nouveaux étudiants ont pu bénéficier de l'accompagnement de la Région dont 26 femmes (41 %) et 38 hommes (59 %).

  - **Les autres dispositifs régionaux en faveur des étudiants en mobilité**[1]

[1] Dispositifs concernés :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Pour la session 2024/2025, à la mi-mars, **2 897* aides à la mobilité** ont été recensées. La répartition hommes/femmes est la suivante :

Session 2024/2025*	**Total**	**Hommes**	**Femmes**
Nombre total d'aides	2897	1 157	1 740
%	100%	40%	60%

*Bilan non définitif

S'agissant d'une démarche individuelle de la part des bénéficiaires souhaitant se former et bénéficier d'une action de mobilité, l'accompagnement de la collectivité vise tant les femmes que les hommes. Toutefois, il est à noter que les femmes représentent une part importante des bénéficiaires : **60%** étudient en mobilité contre **40%** pour les hommes.

En termes de destination, proportionnellement, la répartition est peu ou prou la même selon les genres.

Répartition femmes-hommes selon les destinations

	FRANCE HEXAGONALE	EUROPE	ETRANGER	TOTAL
HOMMES	814	303	40	1157
En %	*70,4%*	*26,1%*	*3,5%*	*100%*
FEMMES	1211	470	59	1740
En %	*69,6%*	*27%*	*3,4%*	*100%*

De même, la répartition en termes de niveaux est pratiquement la même selon le genre, avec un taux légèrement plus important de femmes en L3 et M2 et d'hommes en L2 et M1.
Que ce soit pour les femmes ou les hommes, excepté pour le niveau L2, plus le niveau des études progresse, plus le taux d'aides à la mobilité décline.

Répartition femmes-hommes par niveau

Niveau	**Niveau L1**	**Niveau L2**	**Niveau L3**	**Niveau M1**	**Niveau M2**	**Total**
Nombre d'hommes	430	202	268	193	64	1157
En %	*37,2%*	*17,5%*	*23,2%*	*16,6%*	*5,5%*	*100%*
Nombre de femmes	646	297	417	273	107	1740
En %	*37,1%*	*17%*	*24%*	*15,8%*	*6,1%*	*100%*
Total	**1076**	**499**	**685**	**466**	**171**	**2897**

APIER : Allocation de Première Installation et Equipement Régional
AFPR : Allocation aux Filières relevant des Priorités Régionales
ARRPE : Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Étudiant
ARES : Allocation de Réussite dans l'Enseignement Supérieur
AMPE : L'Aide à la Mobilité vers les Pays Etrangers et Europe
ASPM : Allocation de stage pratique en mobilité
ATCM : Aide aux Tests de Certification Multilingues
VATEL : Aide Ecole VATEL (Ile Maurice)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

En %	*37,1%*	*17,2%*	*23,6%*	*16,1%*	*6%*	*100%*

COHESION SOCIALE

Cohésion des territoires

- *Participation féminine : Les femmes représentent environ 60 % des participants aux activités associatives dans les quartiers concernés.*
- *Présidence associative : 45 % des associations soutenues sont présidées par des femmes, contre 40 % en 2023, soit une progression de 5 points.*

Dans le cadre de l'appel à projets (AAP) 2024 Cohésion des Territoires dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les quartiers pauvres, les femmes sont majoritaires dans la participation aux activités des associations (sorties pédagogiques et culturelles, activités de loisirs, actions de parentalité). Selon les projets retenus, le niveau d'engagement associatif des femmes est équivalent à celui des hommes – voire supérieure en termes de bénévolat. Cependant, la présidence des associations est principalement tenue par un homme : 45% des associations retenues lors de l'AAP 2024 sont présidées par des femmes.

Cet appel à projet a permis de renforcer le lien social et de réduire les inégalités femmes-hommes en particulier dans le domaine de l'accès au droit et l'aide aux démarches administratives par exemple.

Aide alimentaire

- *Profil des bénéficiaires* : **73 % des bénéficiaires sont des femmes.**
- *Familles monoparentales dirigées par des femmes* : **25 %, avec un budget alimentaire moyen de 320 €**.
- *Enfants à charge* : **50 % des bénéficiaires ont au moins un enfant.**
- *Soutien régional* : **La Région a consacré environ 200 000 € en investissement à l'aide alimentaire en 2024**, avec un ciblage renforcé vers les associations agissant pour les familles monoparentales féminines

Les femmes, notamment les mères célibataires ou les femmes en situation de précarité, sont particulièrement exposées à la pauvreté et aux difficultés économiques. Selon les études sur la pauvreté, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se retrouver dans des situations où elles doivent faire face à des choix difficiles concernant la gestion de leur budget alimentaire. Les femmes jouent souvent le rôle principal dans la gestion des ressources familiales et la préparation des repas. Cela signifie qu'elles sont souvent les premières à solliciter l'aide alimentaire, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour leurs enfants.

Selon l'étude flash de la Banque Alimentaire des Mascareignes pour 2024, près des trois quarts des personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire sont des femmes. Un quart sont des familles monoparentales tenues par des femmes avec un budget alimentaire mensuel de 320 € en moyenne. La moitié des bénéficiaires ont au moins un enfant à charge.

Le soutien de la Région Réunion à l'investissement en faveur de l'aide alimentaire permet ainsi de contribuer à réduire une inégalité chronique d'accès à l'alimentation qui touche plus les femmes que les

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

hommes. Il est cependant difficile d'isoler cette contribution qui fait partie d'un écosystème complexe et imbriqué.

Les épiceries sociales, qui permettent aux personnes en grande difficulté d'accéder à des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût, constituent un levier essentiel de lutte contre la précarité féminine. À La Réunion, **une dizaine d'épiceries solidaires**, soutenues par les collectivités, accompagnent chaque année plusieurs centaines de familles, dont une majorité sont dirigées par des femmes**. Elles proposent également, depuis peu, la vente de protections menstruelles à tarif solidaire**, une mesure concrète de justice sociale et d'égalité femmes-hommes, qui répond à une précarité encore largement invisibilisée.

Santé et prévention

- *Nombre total de projets de prévention santé soutenus* : **31 projets en 2024**.
  - Santé sexuelle : **7 projets**
  - Maladies chroniques : **11 projets**
  - Prévention générale : **7 projets**
  - Autres : **6 projets**
- *Bénéficiaires femmes* des actions OMS Saint-Denis : **80 % de femmes** pour les ateliers nutrition et APA.
- *Run Odyssea* : **Plus de 5 000 participantes en 2024**, permettant une collecte de **85 000 € pour le dépistage du cancer du sein**.

Les inégalités de santé entre les femmes et les hommes sont prégnantes à La Réunion. Les femmes à la Réunion ont une espérance de vie plus longue que les hommes, mais elles sont aussi confrontées à des problématiques spécifiques, comme des maladies chroniques (diabète, hypertension) qui nécessitent des actions ciblées de prévention. Par exemple, le diabète gestationnel et les pathologies liées à la ménopause touchent particulièrement les femmes.

Les hommes, bien que moins nombreux dans les campagnes de prévention ciblées sur la santé des femmes, restent plus vulnérables aux maladies cardiovasculaires et aux accidents de la circulation, ce qui implique également une nécessité de programmes de prévention adaptés.
Dans le cadre de l'appel à projets de prévention en santé générale porté par la collectivité, différentes thématiques sont abordées :
- 7 projets concernent la santé sexuelle,
- 11 projets concernent les maladies chroniques,
- 7 projets concernent la prévention générale pour la santé,
- 6 autres projets concernent divers domaines de prévention

Certaines actions de prévention soutenues sont spécifiquement ciblées sur l'amélioration de la santé des femmes dont voici quelques exemples :

- **Prévention en santé sexuelle** :

L'association Planning Familial 974 qui assure la communication départementale de la plateforme numéro vert « sexualités, contraception, IVG ». L'association ACCASE contribue, pour sa part, à lever les tabous et la stigmatisation relatifs aux menstruations à travers des ateliers d'information, de sensibilisation sur les IST, la santé intime et les maladies gynécologiques. L'association ASETIS agit sur la prévention et la promotion de la santé sexuelle dans une approche de santé communautaire.

- **Prévention des cancers** :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

L'association RUN ODYSSEA organise chaque année la course ODYSSEA Réunion pour la lutte contre le cancer du sein, une action très médiatisée et qui marque les esprits dans le combat pour le dépistage du cancer du sein.

- **Prévention en nutrition** :

L'association OMS de St-Denis gère un atelier d'Activité Physique Adaptée, atelier Nutrition et Alimentation équilibrée avec principalement des femmes comme participantes.

Certaines actions de prévention bénéficient également aux hommes, mais dans une moindre mesure en termes de ciblage spécifique :

- Addictions : Les actions de prévention liées à l'alcoolisme et au tabagisme, plus prévalentes chez les hommes à la Réunion, sont mises en place pour réduire les risques de dépendance et les maladies associées.
- Santé mentale : La prévention du suicide, particulièrement chez les jeunes hommes et les personnes âgées, fait partie des priorités, car les hommes présentent un taux plus élevé de suicides.

Les actions de prévention santé à la Réunion bénéficient davantage aux femmes notamment dans certains domaines spécifiques, comme le cancer, la santé reproductive et certaines maladies chroniques. Cependant, il existe des écarts dans l'accès à la prévention entre les sexes, avec les hommes étant parfois moins ciblés par les programmes de santé préventive. Il est donc crucial de continuer à adapter les politiques de prévention pour répondre aux besoins spécifiques des hommes et des femmes, afin de réduire les inégalités de santé entre les deux sexes. Cette approche nécessite également une meilleure quantification de l'impact et une approche intégrée avec l'ensemble des acteurs sur les questions d'évaluation.

Emplois Verts

- *Répartition femmes-hommes* : **10 % femmes – 90 % hommes**
- *Nombre d'encadrantes* : **10 femmes encadrantes techniques sur un total de 85 en 2024**
- *Exposition ENVOLS* : prévue pour **mars 2025**

La répartition femmes-hommes sur le dispositif emplois-verts **est déséquilibrée (10%-90%).** Elle est représentative de la vision genrée du métier qui est beaucoup plus pratiqué par les hommes. Le nombre d'encadrantes est aussi limité. Les préconisations de la Région en matière de recrutement de femmes ne permettent pas de changer la donne de façon significative : les demandeuses d'emploi sur ce type d'activité ne sont pas suffisamment représentées pour être recrutées à part égale. Agir sur la représentation des métiers nécessite un engagement de toute la société et également de briser les codes d'éducation très ancrés dans la représentation collective.

Même la possibilité récente de recrutement d'un PEC « secrétariat » dans les effectifs n'a pas permis de contrebalancer les proportions : seules quelques associations ont saisi cette opportunité qui a effectivement bénéficié à des femmes.

Néanmoins, il faut souligner l'action remarquable entreprise pour **l'exposition des femmes emplois-verts** : une exposition qui vient casser les stéréotypes pour valoriser et mettre en avant les femmes qui œuvrent sur les sites touristiques remarquables et donc qui effectuent un métier vu comme masculin. Cette exposition viendra apporter sa pierre à l'édifice pour agir modestement sur la représentation genrée des métiers physiques. Permettre à cette exposition de sortir des murs de la Région pour aller à la rencontre des espaces de formation et d'enseignement pourrait renforcer son impact sur la représentation sexuée des métiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Continuité territoriale

[continuité grand public]

Sur les 7600 bons de continuité délivrés**, 53 % des bénéficiaires de la continuité territoriale grand public sont des femmes.** Néanmoins, cette proportion est à relativiser car il faudrait une étude approfondie pour mesurer les proportions de femmes qui voyagent pour une étude comparative.

[ressourcement étudiant]

En matière de ressourcement étudiant, sur les 4800 bons de ressourcement, 61 % des bénéficiaires sont des étudiantes. Le dispositif bénéficie donc plus aux jeunes femmes en cohérence avec la plus forte représentation des femmes dans les études supérieures.

Démocratie participative

[Convention citoyenne du SAR]

Cf. axe 3

[Le Budget Participatif Lycéen]

Dans le cadre du BPL, bien que la répartition filles/garçons soit difficile à mesurer, les instances sont globalement paritaires. Une action exemplaire du lycée Louis Payen, intitulée *« L'art d'affirmer l'égalité fille/garçon »*, a abouti à une fresque murale sensibilisant à l'égalité. Ce type d'initiative, porteur d'un impact durable, souligne l'intérêt de mieux mesurer les effets des actions menées et de renforcer la sensibilisation des équipes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AMENAGEMENT ECONOMIQUE

Les recherches en aménagement et urbanisme montrent que les espaces économiques reflètent les inégalités de genre, tant dans leur conception que dans leurs usages. Historiquement pensés et réalisés par des hommes, ces espaces peinent à intégrer les besoins spécifiques des femmes.

À La Réunion, la révision en cours du **Schéma d'Aménagement Régional (SAR)** intègre désormais les enjeux de genre et d'inclusivité, afin de concevoir des territoires plus équitables. Les dispositifs de soutien à la création et à la réhabilitation de zones d'activités imposent déjà des critères transversaux en faveur de l'égalité et de l'accessibilité. Toutefois, aucune garantie ne permet aujourd'hui d'affirmer que ces aménagements réduisent effectivement les inégalités de genre.
Une méthodologie intégrant des indicateurs genrés est en cours d'élaboration pour corriger cette lacune et inscrire durablement la question du genre dans les critères d'intervention des politiques régionales.

INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

- **Contexte**

Dans les sociétés non visées par les obligations légales, à l'inverse des sociétés cotées, la progression reste lente : les femmes en représenteraient que 17,5% des membres des comités exécutifs. Aussi, lors de la création ou de la reprise d'une entreprise, les femmes se lancent moins volontiers dans l'aventure entrepreneuriale. Elles sont à l'origine de moins du tiers des immatriculations d'entreprise.

Cheffe de file de l'internationalisation des entreprises au titre de la Loi NOTRe, la collectivité régionale a créé la Team France export de La Réunion en 2019. Les organismes membres et partenaires de ce dispositif d'accompagnement des entreprises sont majoritairement dirigés par des femmes, seule la Région marque un retrait avec la mise en place de sa nouvelle organisation, tout en restant dans la parité femmes/hommes.

Organisation membre ou partenaire de la TFE	Nombre de femmes encadrantes (niveau direction)	Nombre d'hommes encadrants (niveau direction)	Total	% de Femmes
Région Réunion (DGAEI/DAT)	2	2	4	50%
CCIR	0	0	0	0%
Business France	0	1	1	0%
BPI	0	1	1	0%
Club Export	2	0	2	100%
TOTAL	**4**	**4**	**8**	**50%**

- **Aides à l'export : Prim' Export – Fret Fruits**

En 2024, la DAT a mis en œuvre des aides directes aux entreprises à travers deux dispositifs : Prim'Export et Fret Fruits.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Sur 31 porteurs de projet 10 femmes ont été dénombrées, représentant 24,5 % de l'ensemble de bénéficiaires de l'accompagnement régional. Inférieure à celle des hommes, la présence de porteuses de projets à l'export a enregistré une augmentation de 10 points.

Type d'aide	Nb de femmes porteuses de projet	Nb d'hommes porteurs de projet	Total Hommes Femmes	% de Femmes
Prim' Export	10	15	25	40%
Fret Fruits	0	4	4	0%
TOTAL	10	31	41	24,5%%

- **Perspectives d'évolution**

La représentation des femmes dans le domaine de l'internationalisation des entreprises est contrastée qu'il s'agisse d'encadrement supérieur salarié des institutions (50% de femmes) et d'entreprenariat (24,5% de femmes).

Si la situation des femmes vis-à-vis de l'emploi progresse d'année en année (INSEE 2021 : progression de 10 points en 10 ans), l'égalité n'a pas encore été atteinte (données Insee). Ce constat se retrouve dans le milieu des entreprises exportatrices. Le rééquilibrage pourra bénéficier de l'effet global des politiques publiques en faveur de l'emploi des femmes.

Une approche particulière de l'accompagnement des femmes à l'internationalisation pourrait être développée sous l'impulsion de la collectivité régionale. Il s'agirait d'identifier les freins (ex : les risques à l'international, les contraintes familiales, …) et les leviers potentiellement actionnables pour atténuer cette sous-représentation.

Deux autres pistes d'évolution sont également envisageables :

- S'appuyer sur les recommandations des Chambres de Commerce et d'Industrie, qui se sont saisies de cette problématique pour proposer des pistes en vue de favoriser un meilleur équilibre dans les entreprises et encourager l'entrepreneuriat féminin ;
- Diffuser plus largement le guide *Egalité femmes – hommes. Mon entreprise s'engage* conçu par le Laboratoire de l'Egalité sous l'égide du Ministère du Travail. Cette publication destinée aux TPE-PME a pour objectif de lever les freins liés aux stéréotypes et de favoriser le développement de plans d'action en faveur de l'égalité professionnelle.

TOURISME

- **Contexte**

Les femmes occupent 65 % des emplois dans le secteur touristique, mais elles ne possèdent que 20 % des infrastructures et des actifs touristiques (hôtels, hébergements, etc.). Les inégalités de genre dans le tourisme se manifestent à plusieurs niveaux : un accès à l'emploi et à la formation plus limité pour les femmes, des conditions de travail peu adaptées à leurs besoins, des écarts salariaux persistants, une faible reconnaissance du travail non rémunéré, et une répartition genrée des rôles. Les femmes rencontrent également davantage de freins à l'entrepreneuriat et sont surreprésentées dans le travail informel et précaire. Enfin, leur faible présence dans les instances de décision réduit leur capacité à influencer les politiques publiques du secteur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

A La Réunion, force est de constater une forte représentation des femmes dans le secteur comme le montrent les données recueillies sur l'écosystème touristique. Sur un total de 212 personnes, 135 femmes et 77 hommes travaillent dans les Offices de tourisme intercommunaux, l'association Iles vanille, la Fédération Réunionnaise du Tourisme et l'Ile de La Réunion Tourisme. Les femmes représentent donc 64 % des effectifs. Sur ces 8 organismes, 4 femmes occupent des postes de direction.

RÉPARTITION HOMMES FEMMES TOURISME 2024

	Total	**H**	**%**	**F**	**%**
IRT	**61**	23	38%	38	62%
FRT	**25**	6	24%	19	76%
DSR	**31**	12	39%	19	61%
OTI Nord	**14**	5	36%	9	64%
OTI Ouest	**30**	11	37%	19	63%
OTI Sud	**23**	9	39%	14	61%
OTI Est	**26**	10	38%	16	62%
VIO	**2**	1	50%	1	50%
TOTAL	**212**	**77**	**36%**	**135**	**64%**

- **Premier Innovathon tourisme**

Le 1er Innovathon tourisme de la Réunion s'est déroulé du 21 au 23 février 2024 au Moca.

Organisé par la FRT en collaboration avec l'IRT et la Région, cet événement est le fruit du travail de 5 femmes sur 8 que comptait le cœur de l'organisation. Les deux thématiques proposées était celle de « la mobilité et la gestion des flux touristiques » d'une part, et « l'identité réunionnaise au service de l'expérience client ». Elles ont ainsi inspiré 37 projets, lesquels ont été soumis à un premier jury de sélection afin d'aboutir à une phase finale permettant à 6 d'entre eux d'être accélérés.

S'agissant des participants, la constitution des 6 équipes finalistes révèle qu'elles étaient représentées par 9 femmes pour 4 hommes, soit 69 % à dominance féminine.

L'innovation dans le domaine du tourisme à La Réunion est à ses prémices, et nous pouvons constater l'engouement des femmes pour ce secteur. La volonté de faire autrement, de pouvoir expérimenter, accepter de changer de trajectoire pour mieux s'adapter, la ténacité, constituent les moteurs et les qualités requises pour persévérer dans ce domaine.

- **Perspectives d'évolution**

L'innovation dans le domaine du tourisme peut représenter de vraies opportunités de création d'entreprise pour les femmes. Pour ce faire, la structuration de ce segment de l'innovation qui n'en est qu'à ses débuts à La Réunion, doit être organisée et accompagnée, à la fois par les acteurs de l'innovation déjà identifiés sur le territoire, en lien avec les professionnels du tourisme et les institutions publiques.

D'autres objectifs doivent être poursuivis pour favoriser dans le secteur du tourisme pour favoriser une meilleure prise en compte en matière d'égalité femmes hommes :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- Sensibiliser à la prise en compte de la dimension de genre et sa mise en œuvre par les administrations nationales du tourisme et les autres organismes publics chargés du tourisme ;
- Faciliter l'action des administrations nationales du tourisme et des autres organismes publics chargés du tourisme pour réduire les inégalités femmes-hommes d'une manière systématique ;
- Partager les principaux enseignements tirés de la conception d'interventions porteuses de transformation en matière de genre dans le tourisme, en se concentrant sur les particularités du secteur et les différents défis associés ;
- Mettre en commun les pratiques et les outils pour que la conception des politiques et des programmes publics du tourisme réponde aux besoins spécifiques des femmes et des hommes.

Le suivi de données genrées pour les dispositifs de soutien adossés au FEDER en faveur des entreprises est également à renforcer pour les 3 interventions en faveur des projets suivants :

- Hébergement touristique ;
- Loisirs touristiques ;
- Restauration touristique.

NUMERIQUE

- **Contexte**

Malgré les promesses de progrès, le numérique reste un domaine marqué par une forte sous-représentation des femmes, tant dans les contenus diffusés que dans les métiers du secteur. Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité souligne leur invisibilisation et la persistance de stéréotypes, que ce soit dans les réseaux sociaux, les parcours scolaires, les carrières ou la conception des technologies. La filière numérique, des grandes entreprises aux start-ups, demeure majoritairement masculine, les femmes y occupant souvent des rôles secondaires.

L'année 2024 s'inscrit comme une étape structurante pour la politique numérique régionale, dans la continuité de l'adoption de la Stratégie Régionale du Numérique fin 2023 et articulée autour de 4 axes stratégiques et 12 objectifs.

- Axe 1 : Le numérique pour une société solidaire et inclusive
- Axe 2 : Le numérique levier du développement économique
- Axe 3 : Le numérique pour un territoire résilient
- Axe 4 : Maîtriser les enjeux de la data et de l'Intelligence Artificielle

Dans ce cadre, plusieurs dispositifs ont été déployés ou renforcés en 2024 pour accompagner les publics les plus fragiles et les entreprises face aux défis de la transformation numérique.

- **Dispositif « Kap Numérik »**

Ce dispositif soutient la transition numérique des entreprises réunionnaises et les projets liés à la stratégie digitale :

- Visibilité digitale (site internet, réseaux sociaux, e-commerce)
- Marketing numérique (stratégie digitale)
- Cybersécurité
-

Sont éligibles les petites entreprises, professions libérales non réglementées et associations de moins de 10 salariés domiciliés à La Réunion, sous conditions de chiffre d'affaires. 1 247 dossiers ont été reçus en 2024 comme le montre le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Nb dossiers reçus en 2024	Dirigeants	
	Femme	Homme
1247	571 (46 %)	676 (54 %)

- **Dispositif d'inclusion numérique**

Malgré un bon niveau d'équipement numérique, un quart des Réunionnais reste éloigné du numérique, en particulier les plus de 45 ans, ce qui a conduit la Région à lancer un dispositif transitoire d'inclusion numérique en 2024, en s'appuyant sur 26 structures et des prescripteurs comme France Travail ou la CAF.

En 2024, le dispositif a touché 859 bénéficiaires dont 67% de femmes, confirmant leur plus forte exposition à l'exclusion numérique, mais aussi leur mobilisation quand des dispositifs d'accompagnement adaptés sont proposés.

Nombre de bénéficiaires en 2024	**Dont**	
	Femme	**Homme**
859	575(67%)	283 (33%)

- **Perspectives d'évolution**

Comme pour d'autres politiques publiques des critères pourraient être mis en place, à l'instar ce qui existe en matière d'éco conditionnalité pour la sélection des projets à financer.

Par ailleurs, certaines recommandations du rapport du HCE pourraient être mises en œuvre, notamment :

- Faire appliquer par les pouvoirs publics et en particulier la BPI, prioritairement et en urgence dans le secteur du numérique, les dispositions inscrites dans le quatrième accord-cadre en faveur de l'entrepreneuriat par les femmes 2021-2023, dans la loi Rixain de 2021 ainsi que dans le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 ;
- Mettre en place des mesures générales pour favoriser le financement de l'entrepreneuriat féminin dans le numérique en imposant aux responsables des investissements des objectifs de parité, comme des quotas de femmes dans les comités d'investissements ou encore dans les comités de direction des sociétés investies.

INDUSTRIES DE L'IMAGE

- **Contexte**

En 2024, les données du CNC confirment une féminisation progressive des filières cinéma et audiovisuel, notamment dans l'animation. Malgré un recul ponctuel en 2023 sur certains indicateurs, la tendance reste positive. Les femmes restent cependant moins présentes sur les œuvres à gros budget,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

les postes clés et les fonctions les mieux rémunérées, en raison d'une répartition genrée des rôles. La présence d'une réalisatrice favorise toutefois une plus grande représentation féminine dans les équipes.

- **Financement direct de projets audiovisuels, cinématographiques, de nouveaux médias et de jeux vidéo à travers deux fonds de soutien régionaux**

La Région Réunion soutient la filière cinématographique, audiovisuelle et multimédia à toutes les étapes des projets, de l'écriture à la production, pour faire du territoire une terre de création et de tournage. Cette politique s'appuie sur des conventions triennales avec le CNC et l'État, permettant un cofinancement proportionnel aux engagements régionaux.

Les objectifs visés par le fonds de soutien sont les suivants :

- Favoriser l'émergence de nouveaux talents et la création d'œuvres originales, dans tous les genres, au profit de projets d'auteurs motivés par la création artistique ;
- Former et sensibiliser les professionnels du secteur ;
- Participer au développement d'une industrie locale créatrice d'activités et d'emplois autour de projets originaux et maintenir un vivier de compétences dans un secteur porteur et dynamique ;
- Contribuer à l'enrichissement d'un catalogue d'œuvres de l'océan Indien.

Les tableaux ci-après synthétisent les données genrées pour les aides de ce fonds.

<u>• Émergence et auteurs •</u>

En 2024, les dispositifs de soutien aux auteurs ont été répartis comme suit :

- **TEC** : 10 soutiens attribués, dont 5 à des femmes (50 %) et 5 à des hommes (50 %)
- **Bourses / Résidences** : 2 aides attribuées, uniquement à des hommes (100 %) pour un montant total de 3000 €
- **Autres dispositifs** : 40 bénéficiaires, dont 19 à des femmes (48 %) et 21 à des hommes (52 %) ; pour un montant total de 327 000 € :
  - Femmes : 165 000 € (51 %), soit **8 684 € en moyenne**
  - Hommes : 162 000 € (49 %), soit **7 714 € en moyenne**

La parité est globalement respectée en nombre de soutiens et en montants sur l'ensemble des dispositifs. Des déséquilibres ponctuels existent, notamment dans les bourses/résidences (exclusivement masculines en 2024).

<u>• Pré-production et production •</u>

- **Courts-métrages (CM)** :
  - 6 projets soutenus : 2 portés par des femmes (33 %), 4 par des hommes (67 %)
  - **Montants attribués :**
    - Femmes : 16 000 € (17 %) → aide moyenne : **8 000 €**
    - Hommes : 78 000 € (83 %) → aide moyenne : **19 500 €**
    - **Total : 94 000 €**
- **Longs-métrages (LM)** :
  - 12 projets soutenus : 4 portés par des femmes (33 %), 8 par des hommes (67 %)
  - **Montants attribués :**
    - Femmes : 199 000 € (30 %) → aide moyenne : **49 750 €**
    - Hommes : 484 000 € (70 %) → aide moyenne : **60 500 €**
    - **Total : 683 000 €**
- **Audiovisuel (séries, docu, etc.)** :
  - 27 projets soutenus : 8 portés par des femmes (30 %), 19 par des hommes (70 %)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- **Montants attribués :**
  - Femmes : 479 000 € (17 %) → aide moyenne : **59 875 €**
  - Hommes : 2 295 314 € (83 %) → aide moyenne : **120 806 €**
  - **Total : 2 774 314 €**

Ainsi, les femmes restent nettement sous-représentées dans les projets soutenus, tous types confondus (entre 30 % et 33 % des œuvres). Les écarts de montants sont significatifs, en particulier dans l'audiovisuel, où les hommes reçoivent en moyenne plus du double des femmes. Les aides aux courts-métrages bénéficient aussi largement aux hommes, avec une aide moyenne plus élevée.

- **Accompagnement de la structuration et du développement de la filière locale ainsi que de l'éducation à l'image à travers le soutien au programme d'actions de l'Agence Film Réunion (AFR)**

En 2024, la Région a poursuivi son soutien à l'Agence Film Réunion, chargée de structurer la filière audiovisuelle, promouvoir La Réunion comme lieu de tournage, et développer l'éducation à l'image. L'agence a accompagné des auteurs via plusieurs résidences (fiction, documentaire, séries) et a renforcé la professionnalisation du secteur avec des ateliers sur la production, les droits d'auteur, l'acting et la réécriture de courts-métrages.

Au total, 54 professionnels ont été bénéficiaires de ces accompagnements, dont 23 femmes, soit près de 43 % du nombre total de participant(e)s.

- **Actions de développement des publics et de diffusion culturelle**

✓ Ciné-clubs : cinéma et citoyenneté
✓

En 2024, la Région et le CNC ont déployé à La Réunion le dispositif national **« Ciné-clubs : cinéma et citoyenneté »**, en partenariat avec l'association Unis-Cités. Ce programme vise à renforcer l'accès à la culture, la citoyenneté et l'intérêt pour le cinéma d'auteur chez les jeunes. Il s'appuie sur l'engagement de **12 volontaires en service civique** (7 femmes, 5 hommes) autour de thématiques telles que la lutte contre les discriminations, la laïcité, l'environnement ou encore l'égalité de genre. Le dispositif inclut une sélection de films du CNC, des œuvres locales, et une plateforme de courts-métrages, avec l'appui de référents dans les établissements.

✓ Actions « Kourmetraz »

En 2024, le CNC, la DAC-R et la Région ont soutenu un programme d'éducation à l'image destiné à des jeunes en insertion, leur permettant de réaliser un court métrage dans leur quartier avec l'aide de professionnels.

2 kourmétraz vidéo challenge ont été réalisés et 2 kourmétraz à Saint-Denis dont 1 en **collaboration avec Femmes&Cinéma,** France Télévisions et l'école de La Fémis sur la thématique **des « Femmes devant et derrière la Caméra ».** Parmi les différentes étapes de ce kourmétraz, un atelier intitulé « projections inspirantes » et rencontre avec une **association féministe** avait pour but de sensibiliser les **jeunes cinéastes sur les violences faites aux femmes et les inégalités de genre à La Réunion.**

✓ Stages Kourmétraz

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

KOURMÉTRAZ est un stage pratique gratuit de 3 semaines d'initiation aux métiers du Cinéma, qui permet à un groupe d'une quinzaine de jeunes, en besoin d'insertion sociale et professionnelle et éloignée de l'offre cinématographique, et plus largement audiovisuelle, de participer à divers ateliers afin de réaliser ensemble un court métrage dans leur quartier.
87 bénéficiaires ont été recensés pour l'année 2024, dont : 38% de femmes et 52% d'hommes et 9% de personnes non-binaire.

✓ Dispositif « Talents la Kour »

La Région a également maintenu son accompagnement au dispositif « Talents la Kour » portée par l'association Cinékour. 4 Lauréats TLK ont été suivi.e.s en 2024 dont 2 femmes et 2 hommes.

✓ Autres actions à souligner

Aussi, en 2024 les sociétés bénéficiaires du dispositif de « s'engager pour l'avenir », organisé par Canal Plus Réunion et cofinancées par la Région et le CNC, devaient adhérer à la charte parité de Canal Plus. 100% des projets financés étaient signataires de la charte écoproduction et mixité diversité (contre 70% en 2023). 64% des œuvres étaient réalisées par des femmes (contre 40% en 2023).

Enfin en 2024, ont eu lieu les **premières assises pour l'Égalité et la Parité dans les Industries Culturelles et Créatives à La Réunion,** organisées par la SAACRE, (Sororité et Adelphité de l'Audiovisuel et du Cinéma de La Réunion) qui a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la parité hommes-femmes, ainsi qu'à l'inclusivité liée aux genres, à la diversité et à l'intergénérationnel rassemblant les professionnels des milieux du Cinéma, de l'Audiovisuel, de la Radio, du jeu vidéo et des nouvelles écritures, pour l'évolution vers l'égalité réelle dans ces secteurs à La Réunion. 57 participante.s, issu.e.s de secteurs des ICC (cinéma, audiovisuel, radio, jeu vidéo, radio, podcast, nouvelles écritures, photographie, spectacle vivant), ont participé à divers ateliers et conférence durant une journée, autour de la thématique de la place des femmes dans le cinéma réunionnais.

- **Perspectives d'évolution**

Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- La collectivité pourrait reprendre à son compte ce que fait le CNC en instaurant un bonus de 15% pour les films dont les équipes de production comptent au moins autant de femmes que d'hommes aux principaux postes d'encadrement (réalisateur, directeur photo, chef opérateur…) ;
- L'augmentation de la présence des femmes dans l'industrie en attirant plus de projets menés par des femmes et mettant en avant leurs réalisations ;
- La sensibilisation à la prévalence de l'inégalité entre les femmes et les hommes et accroître la visibilité des meilleures pratiques mises en œuvre ;
- La poursuite et la promotion du suivi de données genrées et le partage systématique des résultats ;
- Le soutien et le parrainage d'initiatives basées sur le genre ;
- L'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des activités des fonds de soutien et dans le processus décisionnel.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

ENTREPRENEURIAT

- **Contexte**

La promotion de l'entrepreneuriat des femmes est reconnue comme une des voies prioritaires pour accéder à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

À La Réunion, les femmes restent particulièrement exposées à la précarité malgré une amélioration de leur accès à l'emploi. Leur taux d'activité (54 %) et d'emploi (43 %) restent bien inférieurs à ceux des hommes et à la moyenne métropolitaine. Les métiers sont très genrés, avec une moindre diversité de postes occupés par les femmes. L'égalité professionnelle soulève plusieurs enjeux : mixité des métiers, plafond de verre, conciliation des temps de vie, violences sexistes au travail, etc. L'entrepreneuriat féminin, encore freiné par les stéréotypes, les contraintes familiales et un accès limité au financement, est un levier essentiel pour l'émancipation et le développement économique.

Sachant que seuls 29% des projets portés par des femmes parviennent à se lancer, un des obstacles majeurs reste l'accès au financement.

Quand elles entreprennent, les femmes sont souvent à la tête de petites structures (70% des créations d'entreprise par les femmes sont des entreprises individuelles) qu'on retrouve en majorité dans des secteurs « typiquement féminin » comme les services, le bien-être et associé...

- **Le Plan d'Actions Régional en Faveur de l'Entrepreneuriat Féminin**

La convention de partenariat 2021/2024 pour la mise en œuvre du **Plan d'Actions Régional en Faveur de l'Entrepreneuriat Féminin (PAREF)**, cosignée par l'État, la Région, le Conseil Départemental, BPI France, la CEPAC, et BNP PARIBAS, a eu pour ambition de :

- Favoriser l'accès et développer une offre d'accompagnement favorable à la création/reprise et à la croissance des entreprises dirigées par des femmes, notamment dans les territoires fragiles et auprès des jeunes ;
- Favoriser l'accroissement des financements accordés aux femmes créatrices et repreneuses d'entreprises ;
- Contrer les stéréotypes de genre qui peuvent affecter les acteurs de l'écosystème entrepreneurial ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la création d'entreprise et contribuer ainsi à la coordination et à la promotion des actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

Pour y parvenir, cette convention s'est articulée autour de 6 axes de travail :
Axe 1 : L'accompagnement à la création, la reprise et au développement d'entreprises dirigées par des femmes ;
Axe 2 : L'accès aux outils financiers ;
Axe 3 : Le développement des actions dans les territoires fragiles (QPV et ZRR) et auprès des publics jeunes ;
Axe 4 : La valorisation de l'entrepreneuriat des femmes par la sensibilisation et la communication ;
Axe 5 : La formation : un outil au service des acteurs de l'écosystème entrepreneurial ;
Axe 6 : Le suivi statistique et les études.

Dans le cadre de l'appel à projets PAREF 2024, la collectivité régionale a apporté son soutien à plusieurs initiatives répondant à ces enjeux :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- **« Association Compagnon de Jeu »** dont le projet vise à mener une **action de sensibilisation aux enjeux de l'entrepreneuriat au féminin** de manière ludique et en privilégiant les outils d'intelligence collective auprès de jeunes filles âgées entre 14 et 18 ans, issues de territoires fragiles (quartier politique de la vile, zone de revitalisation rurale). En participant à ce projet, les jeunes filles ont eu également l'opportunité de découvrir des parcours inspirants de femmes réunionnaises.

- **« Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion »** qui propose un **parcours d'information, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise** au féminin et de sensibilisation de celles-ci aux transitions numériques et écologiques cible.

- « **MEDEF** » dont le projet avait pour objectifs non seulement **d'accompagner des porteuses de projets dans la structuration de leur projet entrepreneuria**l en leur fournissant des **outils et ressources** pour transformer une idée en un projet concret, mais aussi de faciliter l'accès au financement des bénéficiaires par la mise en place de sessions d'accompagnement, de mentorat et de coaching et par la mise en place de rencontres avec les financeurs locaux et enfin permettre la mise en relation avec des femmes cheffes d'entreprises expérimentées.

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

Le dispositif « Ateliers et Chantiers d'Insertion » (ACI), relevant de l'insertion par l'activité économique (IAE), permet à des personnes en difficulté d'accéder à un emploi grâce à une activité support, un contrat adapté (notamment le CDDI), un encadrement technique, des formations et un accompagnement socio-professionnel renforcé.Les ACI, en tant qu'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, **veillent à intégrer les principes de non-discrimination et de mixité dans leurs pratiques de recrutement, et s'engagent en particulier à promouvoir la parité entre les femmes et les hommes.**

En 2024, **les femmes représentent 30 % des effectifs au sein des ACI, contre 70 % pour les hommes**. L'analyse des embauches faites au sein des ACI met en lumière une répartition genrée encore inégale selon les filières. Les hommes demeurent largement majoritaires dans les secteurs agricoles (76 % d'hommes.), économie circulaire (62%), tandis que certains secteurs comme le numérique (56 % de femmes), le commerce (60 % de femmes) ou la restauration (50 % de femmes) tendent vers une meilleure parité.

Il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts en matière de sensibilisation et d'accompagnement pour favoriser l'accès des femmes aux filières historiquement masculines, notamment l'agriculture et l'économie circulaire, et d'encourager également la mixité dans l'ensemble des parcours proposés.

RECHERCHE ET INNOVATION

Au regard des actions en lien avec la politique de la recherche et de l'innovation, le critère de genre ne constitue pas un élément significatif dans le cadre de l'instruction ou l'attribution des aides ou des subventions. Cependant, afin de valoriser l'entrepreneuriat féminin, actuellement encore sous-représenté dans les domaines liés à la thématique R&I, la Région s'efforce de veiller à la présence des femmes (ou des entreprises dirigées par les femmes) lors des divers événements d'envergure (Salon Francotech, Pavillon de La Réunion au salon Vivatech, Deeptech Tour de BPI France…)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE

À La Réunion, l'aménagement du territoire reste marqué par des inégalités de genre : les espaces publics sont souvent conçus sans prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, ce qui limite leur accès et leur usage. La crise climatique accentue ces inégalités, notamment pour les femmes précarisées, plus exposées au mal-logement et à la pauvreté en eau. 98 % des familles monoparentales sont portées par des femmes, et 2 demandes de logement social sur 5 viennent de ces foyers. La transition écologique doit donc intégrer la lutte contre ces inégalités pour construire des territoires plus justes et inclusifs.

Vers une approche non-genrée des politiques d'aménagement et de développement du territoire :

- *La révision du SAR au prisme de la réduction des inégalités de genre*

La Région Réunion participe à la mise en œuvre, et depuis le 22 novembre 2021, à la révision de son document cadre : le Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Le SAR est l'outil de cadrage principal d'un développement et fonctionnement durable et soutenable de l'île. Il indique les grandes destinations des sols (naturelles, agricoles, urbaines), tout en réservant des espaces pour répondre aux besoins des populations, en définissant les principes d'extensions urbaines, les objectifs de renouvellement urbain, de production de logements, d'implantation des grandes infrastructures, des équipements, des activités économiques, culturelles, agricoles, de santé, etc.

Dans les travaux de révision du SAR, les notions de genre et d'inclusivité au sein des espaces habités requestionnent la manière dont nous abordons et pensons le fonctionnement des espaces urbains.

Au titre des travaux réalisés en 2024, trois éléments peuvent être plus particulièrement mis en exergue :

- Afin de garantir la prise en compte des besoins et réalités des habitantes et habitants dans la définition du projet de territoire du SAR, la mise en place d'une Convention Citoyenne en 2024. La désignation des membres de cette commission a respecté les règles de parité.

- En 2024, les Orientations Fondamentales du SAR identifient clairement les enjeux d'une production de logement permettant de répondre aux besoins des populations et à la lutte contre le mal-logement, notamment les plus vulnérables, comme : « amplifier le renouvellement et la production pour atteindre l'objectif de construction de 150 000 logements adaptés aux besoins et à la diversité sociale » ; « lutter contre la précarité énergétique » ; « concilier accueil des populations, pérennité des infrastructures et adaptation des usages aux risques présents et à venir » ; « penser l'aménagement au regard des enjeux de santé publique et d'accessibilité universelle ». Ces orientations seront traduites en principes d'aménagement et en règles qui devront être respectées et intégrées au sein des SCoT et des PLU.
- De plus, le SAR doit désormais intégrer un chapitre particulier portant sur la stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique, dont on a vu plus haut que les femmes en subissaient plus largement les conséquences. L'année 2024 a notamment été consacrée au renforcement des capacités internes de l'équipe de la révision du SAR sur ce volet, à la relance de marchés d'AMO y compris sur ce chapitre et aux consultations/recensement de données auprès des experts du territoire en la matière (BRGM, CNRS à travers l'OSU, Météo France, DEAL, Réserve Marine…).

- *Le co-financement de projets LEADER*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Afin de participer au développement des Hauts et à la lutte contre les inégalités territoriales, la collectivité régionale contribue également à la mise en œuvre du programme LEADER.

Afin de poursuivre le développement territorial dans la zone des Hauts de l'île, les entreprises privées ainsi que les associations installées dans les Hauts peuvent bénéficier d'une aide à l'investissement au titre du programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement Économique Rural), dans le cadre du programme FEADER.

La mise en œuvre de ce programme se fait au travers d'un Groupe d'Action Locale (GAL). Ce sont ces GAL, constitués à 50 % de représentants des établissements publics et de 50 % de personnes privées (agriculteur.e.s, commerçant.e.s, représentant.e.s des entreprises, acteur.e.s de la société civile, acteur.rice.s culturel.le.s…), qui lors du Comité de Programmation votent collectivement le subventionnement d'un projet. Au sein de ces instances de décision locale, il est à noter qu'en 2024, la parité n'est pas atteinte.

Au titre du programme LEADER, en 2024, 43 680 € ont été nouvellement engagés par la Région Réunion pour la réalisation de 22 projets contribuant au développement des Hauts. Parmi ces projets, 14 projets sont portés par des hommes (29 355,88 euros€), soit comme entrepreneurs ou dirigeants d'organismes, 8 de ces projets (14 324,36 euros€) par des femmes.

Entre 2020 et 2024, le nombre de femmes, dirigeantes de structures ou entrepreneuses correspondent à plus d'un tiers des bénéficiaires des projets et la parité tend à se renforcer dans les porteurs de projet au fil des années (33 % en 2020, 38 % en 2021, 42 % en 2022, 41 % en 2023, 36% en 2024 mais sur un nombre de projets plus faible lié à une année charnière entre deux programmations).

Dans le cadre du soutien à la mise en œuvre du programme LEADER, la Région Réunion contribue à l'entreprenariat de tous et toutes. Les actions d'animation et de soutien des porteurs et porteuses de projet pour aboutir à la création de leurs entreprises permettent de donner de plus grandes opportunités pour les femmes et les hommes d'exercer un métier qui les valorisent et valorisent le territoire des Hauts.

- *Le financement de la production de logements*

Un des instruments financiers de la politique du logement est le Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU). Il coordonne les interventions financières de l'État et des collectivités territoriales, afin d'assurer la réalisation des équipements nécessaires à l'aménagement d'espaces déjà urbanisés, ou qui ont vocation à l'être. C'est également un appui aux communes ou à leur établissement public de coopération intercommunale pour aménager les nouveaux quartiers, et procéder au renouvellement urbain à vocation principale de logement social. Le FRAFU contribue ainsi aux politiques de réduction du mal-logement.

Au 31 décembre 2024, près de 49 100 ménages en demande de logement social sont enregistrés dans le SNE. L'augmentation du nombre de demandes est de près de 10 % sur l'année et dépasse les 50 % depuis 2019.

Comme rappelé préalablement, à La Réunion les femmes sont plus exposées à la précarité économique, sociale, aux violences, ainsi qu'aux difficultés de logement. Le rapport de la Fondation Abbé Pierre de La Réunion de 2023 rappelle en effet les faits suivants :

1. 61 % des femmes cheffes de famille vivent sous le seuil de pauvreté, contre 44 % des hommes en familles monoparentales et 34 % des couples avec enfants ;
2. Seules 42 % des femmes en âge de travailler occupent un emploi, contre 34 % des hommes, et 28 % des femmes sont à temps partiel, contre 11 % des hommes ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

3. 98 % des familles monoparentales sont des femmes et 1 quart des femmes âgées de 25 à 54 ans est cheffe de famille monoparentale, contre 4 % des hommes ;
4. 1 tiers des demandes d'hébergements d'urgence concerne des femmes seules avec enfants ;
5. 54 % des ménages pris en charge à l'hôtel sont des femmes victimes de violences conjugales ;
6. Plus d'une famille monoparentale sur 5 vit dans un logement surpeuplé, contre 7 % des couples sans enfant ;
7. Seules 23,5 % des mères de famille sont propriétaires de leurs logements, contre 50 % des pères ;
8. 50 % des femmes ont quitté le domicile familial dès 22 ans, contre 26 % des hommes.

En contribuant au FRAFU, la Région Réunion contribue ainsi à réduire le déficit de logements sur le territoire, pour permettre notamment aux femmes, plus vulnérables, d'avoir accès à des conditions dignes de logement. La Région intervient plus particulièrement, en complément des financements de l'Etat, pour le financement des travaux de viabilisation en vue de la production de logements intermédiaires.

En 2024, seule une opération nouvelle a été contractualisée dans le cadre du FRAFU côté Région. Il s'agit du projet d'aménagement de Bras Long à l'Entre-Deux permettant la réalisation de 26 logements intermédiaires.

Concernant les opérations en cours, l'opération Savanes des Tamarins a fait l'objet d'un paiement d'acompte en 2024. Globalement la sollicitation du FRAFU est faible ces dernières années du fait d'un constat partagé d'une « panne » de l'aménagement opérationnel à La Réunion.

De ce fait et afin d'identifier précisément les blocages et de favoriser à courts termes la sortie d'opérations d'aménagement porteuses d'un programme de logement social, la Région a entrepris en 2024 avec ses partenaires (notamment l'ARMOS) un recensement t et une caractérisation des opérations dites « bloquées » et a engagé la définition d'un cadre d'intervention financier complémentaire au FRAFU dans le cadre du nouveau contrat de convergence territoriale. Ce travail a été réalisé dans la perspective également de l'installation en 2025 d'un Gouvernance régionale de l'aménagement dont les objectifs et le fonctionnement ont été discutés avec les partenaires en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

AXE TRANSVERSAL

- **Le programme de cooperation territoriale europeenne INTERREG ocean indien**

Au sein du programme européen Interreg océan Indien dont la Région Réunion est Autorité de Gestion, la prise en compte des principes horizontaux constitue une exigence de la réglementation européenne pour tous les projets. En effet, les actions cofinancées par l'Union européenne doivent impérativement être cohérentes avec les principes d'égalité entre les femmes et les hommes et de non-discrimination.

Le nouveau programme Interreg VI respecte ainsi ces principes réglementaires européens et consacre un de ses volets dédié aux projets de petite échelle favorisant la coopération entre citoyens dans les domaines culturels, sportifs et éducatifs (notamment l'éducation à la santé des femmes).

Plusieurs des premiers projets de la programmation 2021-2027 soutenus par la Région Réunion et le programme Interreg océan Indien dans le domaine de la coopération régionale sont significatifs en matière de participation des femmes :

- **Le volontariat de solidarité internationale mis en œuvre par l'association France Volontaires : davantage de femmes bénéficiaires**

Le volontariat de solidarité internationale (VSI) offre aux jeunes la possibilité d'exercer un premier emploi à l'étranger, souvent avec des responsabilités importantes, constituant ainsi un atout pour la suite de leur carrière professionnelle. Il est aussi une opportunité d'autonomie et d'expérience humaine dans un environnement sécurisant grâce au suivi rapproché de l'équipe de France Volontaires. Ce dispositif est cofinancé par l'Union européenne, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et principalement la Région Réunion dans le cadre du programme Interreg océan Indien.

Depuis 2004, plus de 300 jeunes Réunionnais en ont été bénéficiaires. Il s'avère que ce programme suscite un intérêt plus marqué chez les femmes que chez les hommes. En effet, au 1er avril 2025, 27 volontaires de solidarité internationale effectuent leurs missions en Afrique Australe et dans l'océan Indien, dont 18 par des femmes soit 66%. A noter qu'un poste de service civique est occupé par une femme sur les deux missions déployées.

- **L'allocation régionale de recherche proposée par la Région Réunion : une majorité de doctorantes**

Cette bourse de recherche soutient les travaux de doctorat d'étudiants inscrits dans les universités des pays et territoires de l'océan Indien, portant sur des sujets d'intérêt commun pour la zone et menés dans le cadre de partenariats entre universités et/ou établissements d'enseignement supérieur de La Réunion et des pays de la zone. Sur la programmation 2021-2027, 7 bourses ont été soutenues dont 4 ont bénéficié à des femmes.

- **Les formations et partages d'expérience dans le domaine de la santé dans l'océan Indien par le CHU de La Réunion** qui permet :
  - le renforcement des compétences des personnels de santé des pays de la zone au bénéfice de la population,
  - la santé « Mère-enfant » (dont la chirurgie infantile, la gynécologie pour le dépistage et la prise en charge du cancer du col de l'utérus) présentent un intérêt majeur dans la zone océan Indien.
- **Le sport au cœur des échanges entre citoyens** avec les comités de lutte de La Réunion et de Rodrigues :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Le développement de la pratique de la lutte et le perfectionnement des techniques sportives ainsi que le rapprochement des citoyens sont au cœur de ce projet de coopération. Parmi la délégation de jeunes, des lutteuses féminines ont remporté des médailles à l'occasion des compétitions organisées.

- **Le soutien aux structures associatives**

Dans le cadre de la redynamisation de sa politique de coopération régionale, la Région Réunion a décidé de susciter et d'accompagner de nouveaux acteurs de la coopération telles que les associations réunionnaises. En effet, celles-ci jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de projets de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture et du sport, notamment par l'implication de la société civile. Elles favorisent ainsi les échanges et le rapprochement des citoyens de la zone océan Indien.

Depuis 2022, 19 structures associatives ont été soutenues. En 2024, 4 projets culturel, éducatif et sportif ont impliqué des femmes.

A titre d'exemples :

- l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), dans le cadre du concours « Plaisir 2024 » a valorisé les talents d'écriture des jeunes en organisant la remise des prix aux lauréats malgaches. 4 collégiennes et lycéennes sur 5 lauréats présents ont reçu cette distinction.
- l'Association AFECT œuvrant notamment pour l'émancipation des femmes par l'artisanat a organisé des échanges entre les femmes artisanes de La Réunion et de la région Androy, avec laquelle la Région Réunion a signé en juin 2023 une convention de coopération décentralisée. 10 femmes de cette région malgaches ont ainsi pu rencontrer leurs homologues réunionnaises.
- l'Association Tsiky a mené le projet de coopération « alon koz santé » à Madagascar à travers un programme de prévention et d'éducation à la santé auprès des enfants, des mères et des professionnels de ce domaine. Il concernait l'amélioration de la santé infantile et maternelle et de la montée en compétences des intervenants.

- **Le soutien à la mobilité et à l'insertion professionnelle des jeunes avec le dispositif Territoires Volontaires (TEVO)**

La collectivité a décidé en 2023 dans le cadre du nouveau partenariat avec France Volontaires de soutenir le dispositif Territoires Volontaires (TEVO). Mené avec le soutien de la Délégation à l'action extérieure des Collectivités Territoriale (DAECT) du ministère et l'Europe et des Affaires étrangères, il rend le volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) plus accessible aux collectivités territoriales.

Il s'agit pour la collectivité de permettre à davantage de Réunionnais de s'engager dans la zone océan Indien :

- 31 missions ouvertes tous dispositifs confondus sur l'ensemble des missions au départ de La Réunion
- 28 missions pourvues en date d'aujourd'hui dont 20 femmes (71%) et 8 hommes (28%)

Concernant spécifiquement les 12 missions co-financées par la Région Réunion :

- 10 missions pourvues (les 2 dernières sont en cours de recrutement) avec 7 femmes (70%) et 3 hommes (30%)

Répartition selon les dispositifs :

- SCI à l'envoi : 3 femmes (75%) 1 homme (25%)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

- SCI en réciprocité : 2 femmes (100%)
- VSI en réciprocité : 2 femmes (50%) 2 hommes (50%)

- **La conférence des femmes d'Afrique et de l'océan Indien**

Annoncée en 2023, à l'occasion du séminaire de la plateforme des femmes en politique dans l'océan Indien, la conférence des femmes d'Afrique et de l'océan Indien devrait réunir fin 2025, des femmes leaders de divers secteurs en vue du renforcement des droits et de l'autonomisation des femmes dans l'océan Indien et en Afrique australe et orientale en proposant des ateliers et tables rondes autour du leadership féminin, de l'autonomisation des femmes, de l'éducation à la santé et de la culture et du patrimoine.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0004-DE

Conclusion

L'année 2024 marque une étape significative dans la consolidation de la politique régionale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Des avancées concrètes ont été réalisées, tant au sein de l'administration régionale que dans les politiques publiques déployées sur le territoire.

Pour renforcer cette dynamique, la DGA Développement Humain et Solidaire (DHS) a organisé en 2025 un séminaire intitulé : « L'égalité femmes-hommes : comment l'intégrer dans les politiques publiques ? ». Cet atelier a réuni l'ensemble des DGA et des directions de la collectivité. Il a permis de sensibiliser, former et outiller les cadres régionaux afin d'ancrer l'égalité dans les projets et programmes portés par la collectivité.

Des partenaires experts – l'INSEE, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'association Chancégal – sont intervenus pour partager des outils, des données clés et des méthodes d'évaluation permettant d'intégrer concrètement la dimension de genre dans les politiques publiques.

Ce séminaire a marqué une étape structurante vers la construction d'une culture commune de l'égalité au sein de la Région. Il ouvre la voie à une nouvelle phase de mise en œuvre, où chaque direction est appelée à porter activement cette ambition d'un territoire plus juste, inclusif et égalitaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0005

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 11

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
ANNETTE CHRISTIAN
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGADD / N°117056
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE - ANNÉE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0005
Rapport /DGADD / N°117056

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE - ANNÉE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article D 4311-6,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu l'article 255 de la loi « Grenelle 2 » n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu le décret n°2011-687 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales, pris pour l'application de l'article 255 de la loi n° 2010-788 portant engagement national pour l'environnement,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le bilan d'activité de la Collectivité Régionale pour l'exercice 2024,

Vu le rapport N° DGADD / 117056 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Aménagement, Développement Durable et Transition Écologique du 17 juin 2025,

Considérant,

- l'obligation réglementaire de présenter sous la forme d'un rapport la situation en matière de développement durable de la collectivité au niveau de son fonctionnement, des politiques menées et des orientations de nature à améliorer cette situation,

- la volonté de sensibiliser les citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux,

- la structuration réglementaire du rapport en 2 parties autour des 5 finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L.110-1 du Code de l'Environnement :

  - le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,

  - le bilan des politiques publiques, en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluations des actions, politiques publiques et programmes,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte du rapport de situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2024, ci-joint ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'ANNÉE 2024

Assemblée Plénière du Conseil Régional

- Réunion du 26 juin 2025 -

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

SOMMAIRE

1. Le développement durable au regard de l'Anthropocène

2. Le cadre réglementaire et les choix méthodologiques de l'exercice

2.1 Le cadre réglementaire de l'exercice
2.2 Définitions et enjeux du développement durable au regard des compétences de la Région Réunion
2.3 Protocole de collecte et traitement des résultats

3. Les résultats d'évaluation des politiques et actions régionales au regard des Objectifs de Développement durable

3.1 L'analyse des politiques publiques par l'élaboration du budget pour la transition écologique, dit « budget vert » et de la ventilation des dépenses réalisées en 2024
3.2 Les actions de lutte contre le changement climatique
3.3 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3.4 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
3.5 L'épanouissement de tous les êtres humains
3.6 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

4. Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard des Objectifs de Développement Durable : vers une administration publique vertueuse et soutenable

4.1 Les actions de lutte contre le changement climatique
4.2 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
4.3 L'épanouissement de tous les agents de la collectivité
4.4 Des modes de production et de consommation responsables au sein de la collectivité

5. Conclusion du rapport Développement Durable 2024

oooOooo

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Synthèse du rapport Développement Durable 2024

Dans un contexte de bouleversements climatiques, sociaux et écologiques sans précédent, la Région Réunion réaffirme en 2024 son engagement à structurer son action publique autour des principes du développement durable. Ce rapport annuel, rendu obligatoire par le décret du 17 juin 2011, propose une lecture transversale des politiques régionales à l'aune des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 et des cinq finalités du développement durable inscrites au Code de l'environnement.

Il convient d'abord de souligner que, de par ses compétences, la Région Réunion élabore et met en œuvre plusieurs documents stratégiques clés pour le territoire :

- Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable et de protection de l'environnement (66% d'espaces naturels sont protégés). Il a été mis en révision en 2021 et devra également fixer des objectifs de sobriété foncière ;
- La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui fixe les priorités du territoire en matière de gestion de l'énergie. La dernière PPE a été approuvée en 2022 et a permis de franchir une première étape avec un mix électrique 100% renouvelable en 2024. Elle a été mise en révision en décembre 2024 et doit s'inscrire dans une trajectoire vers l'autonomie énergétique en 2050 ;
- Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) adopté par le Conseil Régional en juin 2024 qui vise à réduire les quantités de déchets produits, à soutenir l'économie circulaire tout en réduisant drastiquement le volume des déchets enfouis ;
- La Stratégie Régionale pour la Biodiversité qui sera mise en révision en 2025, en mettant l'accent sur la lutte contre les espèces envahissantes et la restauration des milieux naturels.

La collectivité a renforcé sa démarche en intégrant pour la première fois pour l'année 2024 une cotation environnementale de ses dépenses dans le cadre d'un « budget vert ». Cette analyse a porté sur 60% des dépenses d'investissement (soit un montant de 197 M€) et met en lumière que 15 % des investissements étudiés contribuent positivement à la transition écologique, 61% sont neutres et 18 % sont classées avec un effet défavorable.

L'année 2024 a été marquée par une diversité d'actions concrètes :

- La lutte contre le changement climatique avec l'installation de l'Observatoire du Littoral, le projet de création du label sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP Aménagement), les travaux d'élaboration d'un projet de trajectoire sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans le cadre de la révision du SAR, … ;
- la préservation de la biodiversité avec le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI FEDER) en mettant l'accent sur la reconquête de la biodiversité avec la lutte contre les espèces invasives et la restauration des habitats naturels, … ;
- L'organisation du mois de la formation, la mise en œuvre du projet « lycées verts » ;
- Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables avec le renouvellement engagé de la nouvelle Délégation de Service Publique (DSP) pour le réseau Car Jaune, la mise en œuvre du Plan Solaire Régional et le soutien au développement des énergies renouvelables locales, … etc.

L'implication croissante des citoyens et des agents de la collectivité s'est traduite par la convention citoyenne pour la révision du SAR, ou encore l'organisation d'un village sur le Développement Durable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

La collectivité poursuit également ses efforts en matière de gestion interne vertueuse : le déploiement d'installations photovoltaïques sur le patrimoine régional, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de télétravail et l'ouverture de sites de coworking, l'élaboration en cours d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), la réduction de la consommation d'énergie (fluides et verdissement du parc automobile), … etc.

Au total, les dépenses engagées en 2024 témoignent d'un engagement budgétaire significatif : 242 M€ pour la cohésion sociale, 158 M€ pour l'épanouissement humain, 143 M€ pour les modes de production et la consommation responsable, 10 M€ pour la biodiversité, et plus de 3,6 M€ pour la lutte contre le changement climatique. A noter également, la programmation par la Région Réunion, en tant qu'Autorité de Gestion du PO FEDER 2021-2027 d'un montant total de 232,74 M€ de crédits FEDER au titre de l'Objectif Stratégique n° 2 pour « *Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone […]* » qui contribuent à l'atteinte des objectifs de Développement Durable.

Si ces résultats confirment la dynamique engagée, ils soulignent également la nécessité de consolider les outils de suivi, d'amplifier la transversalité entre services et de systématiser les évaluations d'impact. Le défi des prochaines années consistera à transformer l'ensemble des politiques régionales pour répondre, de manière cohérente et ambitieuse, à l'exigence d'un développement juste, résilient et soutenable pour l'ensemble des Réunionnais.

oooOooo

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

1. Le développement durable au regard de l'Anthropocène

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les changements enregistrés au sein de la biosphère montrent que les impacts des activités humaines ont une incidence importante sur les dynamiques des milieux naturels et des sociétés (Krausmann et al. 2013 ; Schnellnhuber et al., 2004 ; Steffen et al., 2015a et 2015b). Les impacts des activités humaines sont aujourd'hui considérables et influent directement les systèmes écologiques et climatiques à l'échelle planétaire.

Au regard des enjeux posés par l'Anthropocène[1], la compréhension des impacts et effets des activités humaines sur les cycles et dynamiques de la biosphère sont aujourd'hui indispensables. Cette connaissance doit alors être capitalisée pour garantir que les actions portées sur les territoires s'inscrivent dans les limites de notre planète (Rockström et al., 2009) et des capacités des socio-écosystèmes[2] à absorber les activités humaines sans changer de régime (Berkes, Colding, Folke, 2003).

Par ailleurs, les déséquilibres planétaires et les déséquilibres sociaux s'exacerbent mutuellement. Les inégalités de développement se creusent à La Réunion et continuent de s'accroître avec le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. La transition écologique est donc un enjeu majeur pour la justice sociale et environnementale et la réduction de la pauvreté sur notre territoire.

De même, si les phénomènes et effets des activités humaines sont globaux, leurs causes sont différenciées et inégalement réparties. Ces impacts n'ont pas été causés par l'ensemble de l'humanité mais par le déploiement d'un certain mode de développement et d'aménagement des territoires. Ainsi, dans le cadre de la transition écologique, les politiques publiques peuvent agir pour diminuer les efforts environnementaux demandés aux populations déjà fortement vulnérabilisées au sein de nos sociétés.

Dans ce contexte, la Région Réunion a son rôle à jouer dans ce changement de paradigme. Les politiques publiques qu'elle met en place impactent les socio-écosystèmes, en favorisant ou aggravant leurs équilibres. Les actions régionales doivent donc garantir l'augmentation des capacités de résilience des territoires, sur la base d'une adaptation réelle des sociétés humaines aux changements observés des socio-écosystèmes.

S'adapter, dans ce cadre, a pour objectif principal de diminuer les impacts des activités humaines et leurs perturbations sur les écosystèmes, en changeant les modes d'agir et de gestion des activités humaines et leurs implantations pour limiter les risques de perturbations et d'accroissement des vulnérabilités.

Le présent rapport contribue à mesurer les effets des actions de la collectivité pour répondre à ces objectifs.

---

1 *Anthropocène : Désigne une nouvelle ère géologique dans laquelle l'impact de l'activité humaine sur la planète est devenu la principale force géologique et environnementale qui façonne la Terre.*

2 *Socio-écosystème : Le couplage du monde humain aux milieux naturels dans lesquels les individus et groupes sont ancrés et avec lesquels ils interagissent constamment. Les écosystèmes sont les systèmes naturels présents sur Terre. En d'autres termes, la Nature. Ils englobent les différents sous-systèmes des différents habitats et milieux naturels. Les socio-systèmes sont situés à l'intérieur des écosystèmes. Le monde humain s'est développé en une multitude de sous-systèmes culturels propres à ses diffusions géographiques autour du globe. Ils englobent l'ensemble des pratiques humaines, qui sont fortement déterminées par les autres parties des écosystèmes avec lesquels ils vivent en symbiose.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

2. Le cadre réglementaire et les choix méthodologiques

2.1 Le cadre réglementaire de l'exercice

En tant que collectivité locale de plus de 50 000 habitants, la Région Réunion est concernée par le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, qui prévoit qu'un rapport présentant la situation et les ambitions souhaitées en matière de développement durable soit présenté en Assemblée Plénière de la collectivité préalablement aux débats et orientations budgétaires de l'année suivante.

Le décret indique que le rapport se fonde sur les 5 finalités du développement durable indiqués à l'article L110-1 du Code de l'environnement, listées ci-dessous :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

Le rapport comprend deux parties :

1. Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire et une analyse des modalités de leur élaboration et d'évaluation de ces actions ;
2. Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

2.2 Définitions et enjeux du développement durable au regard des compétences de la Région Réunion

Les actions régionales sont analysées au regard des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Ils sont définis comme un « appel à l'action » de tous les territoires, afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. La question principale sous-tendant ainsi l'évaluation des actions régionales est : Sur quelles compétences la Région peut-elle s'investir pour répondre aux objectifs de développement durable ?

L'exercice de rapport d'évaluation des actions portées par la région en matière de développement durable, qui vous est proposé pour l'année 2024, a pour ambition d'identifier les actions pour lesquelles la collectivité répond à la feuille de route de l'Agenda 21. Cette feuille de route est mise en perspective avec la dernière actualisation des engagements pour le développement durable internationaux : les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

2.2.1 Les ODD au regard des compétences de la Région

Les politiques publiques de développement sont conditionnées et reparties en fonction de compétences réglementaires attribuées aux collectivités territoriales. L'exercice de ces compétences, en complémentarité des actions des autres collectivités territoriales, contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Liste des 17 ODD (cf. détail en annexe) :

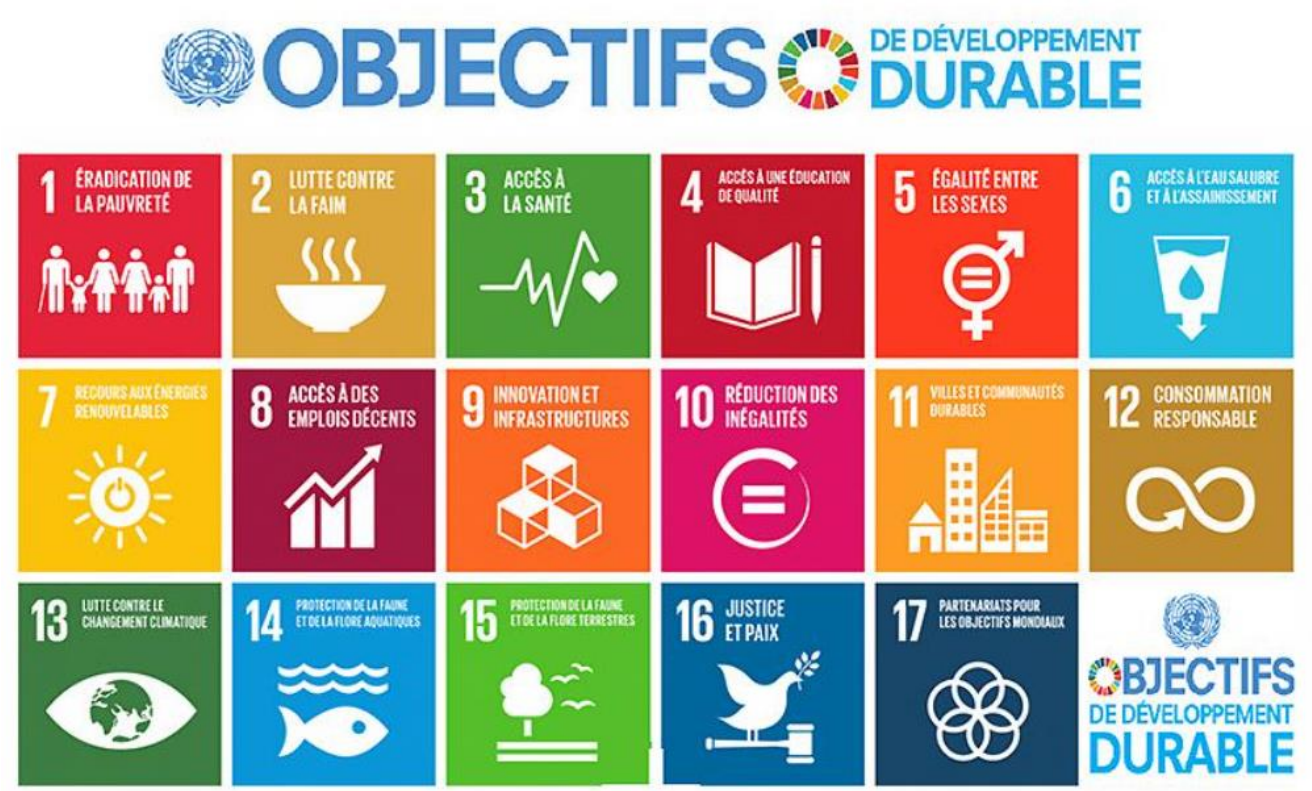

Ainsi, nous voyons que l'exercice des compétences obligatoires de la collectivité régionale doivent permettre de contribuer significativement aux objectifs de développement durable. Ces compétences se polarisent principalement autour des 8 ODD suivants et de leurs cibles.

Les politiques régionales doivent ainsi favoriser la protection des droits fondamentaux des réunionnais et des réunionnaises. Ces droits fondamentaux sont intégrés et protégés au sein des Agendas 21 et 2030, et donc au sein des ODD. À ce titre, la politique régionale, construite autour de 3 axes prioritaires de la mandature, se bâti autour de la protection des droits fondamentaux tels que :

1. Les droits à la scolarité et à la formation
2. Les droits à la sécurité et aux services publics
3. Les droits au travail décent
4. Les droits à un territoire vivable et sain
5. Les droits à l'environnement
6. Les droits culturels
7. Les droits à la participation à la vie publique
8. Les droits à l'égalité de traitement et à la réussite
9. Les droits de circulation et communication

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

2.3 Protocole de collecte et traitement des résultats :

Le travail s'appuie sur 3 modes de collectes complémentaires et itératifs :

- Phase 1 : L'étude du rapport d'activité sectoriel 2024 de la collectivité ;
- Phase 2 : Des échanges avec les directions pour des informations complémentaires ;
- Phase 3 : La capitalisation des éléments du budget vert et de la ventilation des dépenses réelles de la collectivité selon les 5 finalités du développement durable.

Le rapport de développement durable 2024 se distingue des années précédentes par l'introduction de l'exercice de qualification de l'impact d'une partie des dépenses d'investissement de la collectivité sur la transition écologique. Réalisé pour la première fois en 2024, le présent rapport propose une partie de son analyse financière des actions de la collectivité à travers cet exercice.

En complément, et à l'instar des années précédentes, une analyse de la ventilation des dépenses de la collectivité en 2024 a été réalisée, permettant de classer les dépenses publiques en fonction des finalités du développement durable. Cette méthode a été complétée par un éclairage sur la contribution des crédits FEDER du PO FEDER 2021-2027 programmés sur l'axe 3 relatifs au développement durable et à la transition écologique de la mandature.

Les données collectées sont classées en fonction des ODD, des six axes de la taxonomie européenne pour la cotation environnementale des dépenses de la collectivité et des 5 finalités du développement durable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3. Les résultats d'évaluation des politiques et actions régionales au regard des Objectifs de Développement durable

3.1 L'analyse des politiques publiques par l'élaboration du budget pour la transition écologique, dit « budget vert » et de la ventilation des dépenses réalisées en 2024

3.1.1 L'expérimentation de la qualification des impacts du budget sur la transition écologique

En application du décret du 16 juillet 2024, la Région Réunion doit présenter un état des impacts du budget de la collectivité pour la transition écologique annexé au compte administratif 2024. Dans ce cadre la Région Réunion a travaillé à la réalisation de cet exercice novateur.

Si le présent rapport se structure autour des 5 finalités du développement durable, le budget « vert » de la collectivité se structure autour des 6 axes de la taxonomie européenne : 1. atténuation du changement climatique ; 2. adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ; 3. gestion des ressources en eau ; 4. transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ; 5 prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ; 6. préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Focalisée principalement sur les aspects environnementaux du développement durable, cette taxonomie permet de classer les activités économiques afin d'orienter les investissements vers des activités moins impactantes sur les écosystèmes.

Pour 2024, l'expérimentation s'est concentrée sur la cotation environnementale des dépenses d'investissement de la collectivité (hors subventions) concernant l'axe 1 « atténuation du changement climatique » et sur les 17 natures de compte de l'instruction budgétaire et comptable M57 (Frais d'études, Terrains nus, Terrains bâtis, Bâtiments publics, Réseaux et Installations de voirie, …).

La méthode consiste à qualifier l'impact des actions de la collectivité sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) uniquement selon une échelle ordinale de 5 valeurs (très favorable, favorable sous conditions, neutre, défavorable, à approfondir, indéfini méthodologique).

Les principaux résultats de l'exercice de 2024 sont déclinés ci-après. Les actions réalisées par la Région Réunion pour les obtenir sont quant à elles déclinées dans la 4e partie de ce rapport.

Les grands résultats pour l'exercice de 2024 :

L'analyse sur les impacts des actions régionales sur l'atténuation du changement climatique a porté sur 60 % des dépenses d'investissement de 2024 soit un montant de 197 M€ : 15 % de ces actions participent favorablement à la réduction des GES (principalement sur l'aménagement du territoire et l'habitat), 61 % sont neutres (principalement sur le développement économique, les transports et routes, les services généraux, l'enseignement, la formation professionnelle et la culture) et 18 % sont classées défavorables au regard des objectifs de neutralité carbone (principalement les travaux routiers).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

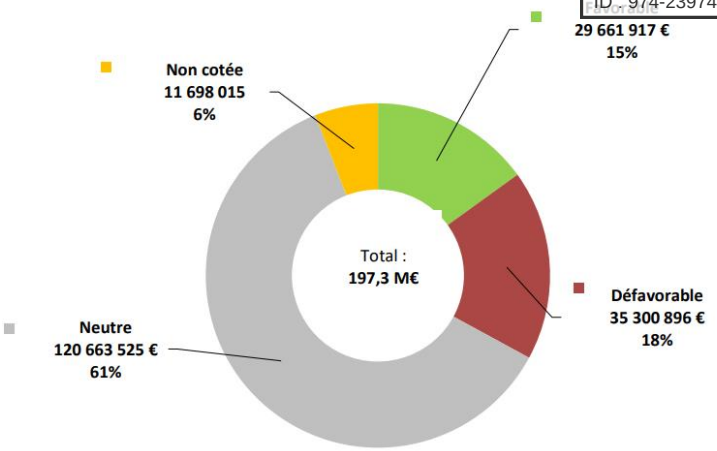

3.1.2 *L'analyse de la ventilation des dépenses réalisées de 2024 à l'aune des 5 finalités du développement durable*

Pour qualifier l'effet et les impacts des activités de la collectivité sur le développement durable, une analyse a également été menée sur les grands programmes relevés au sein des bilans d'activités. Ce recensement permet d'estimer le poids financier de chacune des finalités du développement durable au sein des politiques régionales. Ce recensement exclut les actions « divers », les ATTEE, les actions « dépenses exceptionnelles retraitées », les politiques transversales internes et le « FEDER ». Les résultats pour 2024 sont les suivants :

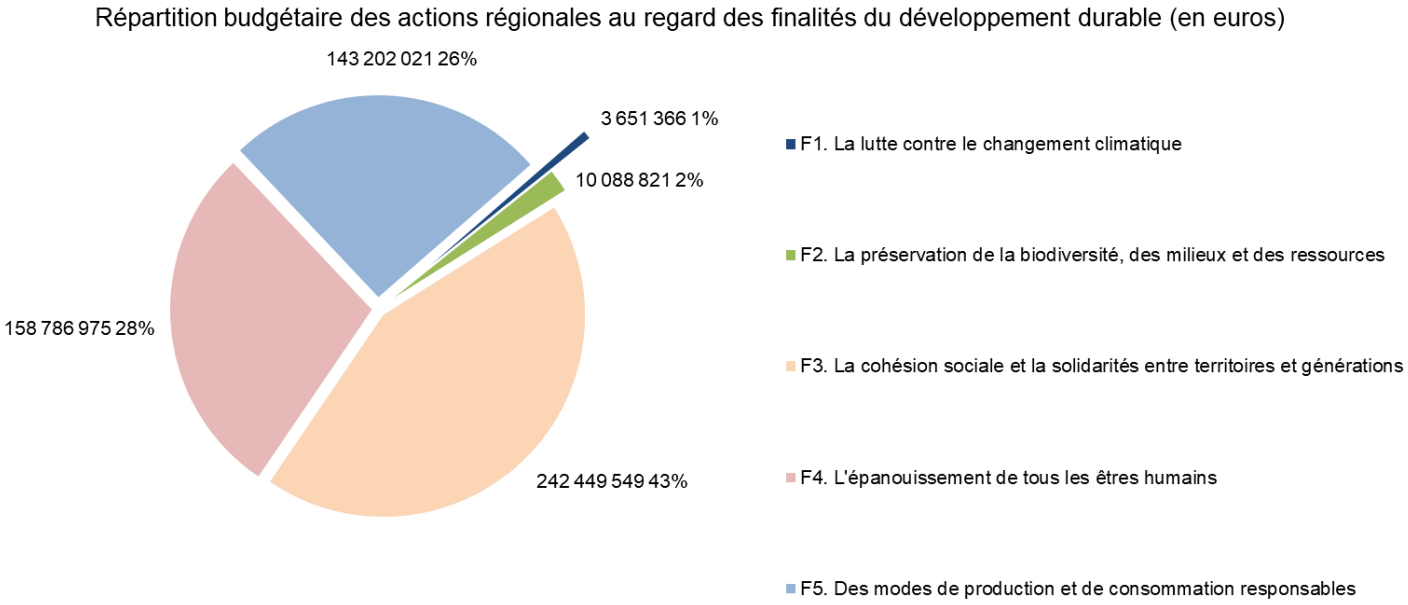

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

Pour 2025, il s'agira de continuer le travail du budget vert de cotation environnementale des dépenses en procédant à leur qualification sur l'axe 6 de la taxonomie « préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ».

L'intégration des finalités du développement durable liés à la solidarité, à la cohésion sociale et à l'épanouissement des êtres humains pourra intervenir à l'issue de la qualification du budget sur les 6 axes afin de compléter l'exercice. Afin de garantir la continuité du suivi des ventilations financières, l'analyse de la ventilation des dépenses réelles sera toujours effectuée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.1.3 *FEDER programmé au titre de l'OS n°2*

La Région Réunion est Autorité de gestion du PO FEDER 2021-2027 qui prévoit un Objectif Stratégique n°2 pour *« Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques ».*

La dynamique des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) initiée en 2023, s'est poursuivi tout au long de l'année 2024. Au total sur cet Objectif Stratégique, 100 dossiers ont été programmés correspondant à un montant FEDER de 232,74 M€ dans divers domaines :

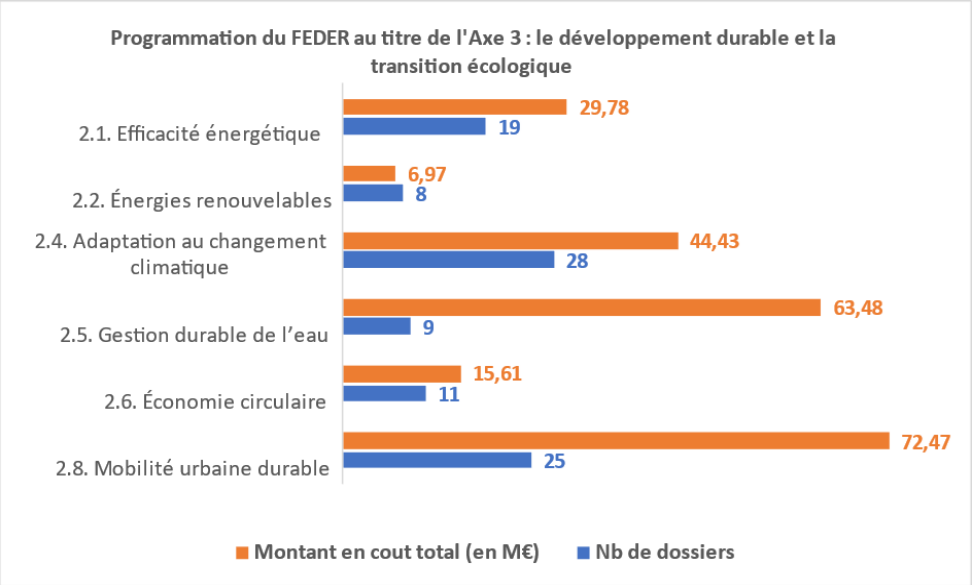

Au titre du programme INTERREG VI, l'année 2024 a permis une montée en charge significative de la programmation. Concernant le développement durable, 2 dossiers ont été programmés pour un coût total de 2 M€ :

- 1 dossier sur l'adaptation au changement climatique en lien avec le programme d'action de la PIROI pour la période 2023-2024 qui vise à réduire l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques au niveau de la zone Sud Océan indien ;
- 1 dossier sur la promotion de l'économie circulaire ayant pour objectifs de sensibiliser, former et accompagner seize territoires au diagnostic en économie circulaire, afin d'en analyser leur potentiel en vue d'un plan d'actions adapté à leurs enjeux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.2 Les actions de lutte contre le changement climatique

La finalité de lutte contre le changement climatique recoupe :

- Le renforcement de la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques, catastrophes naturelles, liés aux conditions biophysiques des territoires ;
- L'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes, leurs dynamiques et les effets des activités humaines sur ceux-ci ;
- Assurer la mise en sécurité, l'accès aux logements et services essentiels aux populations et ce de manière durable.

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :

- ODD7_Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordables ;
- ODD8_Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD9_Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable ;
- ODD13_Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

- En 2025, la Région Réunion travaillera à la définition des missions, à l'organisation et à l'installation du Groupe Régional d'Experts sur le Climat ;
- Les travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional permettront également la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement des zones habitées avec l'élaboration d'un chapitre individualisé dédié à cette thématique.

3.2.1 Les grands chiffres de la lutte contre le changement climatique dans la politique régionale en 2024

3 651 366 € ont été investis en actions concrètes pour la lutte contre le changement climatique, selon la répartition budgétaire ci-contre :

Actions	CP 2024 (€)
Soutien à la recherche	1 786 522,69
Révision du SAR	818 460,03
Accès aux données et connaissances territoriales (observatoires, cartographie)	1 046 383,24

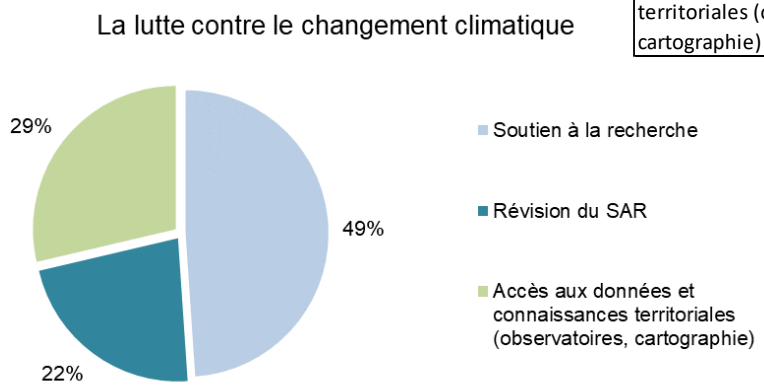

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.2.2 Focus sur la création de l'observatoire du littoral de La Réunion

L'espace littoral réunionnais constitue un défi majeur de politique publique du fait des enjeux humains, économiques et environnementaux, et de son exposition aux aléas côtiers de submersion marine et de recul du trait de côte, accentués par le réchauffement climatique.

L'Observatoire du littoral de La Réunion *« Nout Bord'mer »* s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire et se veut être un outil partenarial, participatif et pérenne permettant de mobiliser les différents acteurs du littoral et du territoire autour de 3 axes qui peuvent être ainsi résumés : *« Connaître et faire connaître pour bien décider »* (acquérir des données d'observation ; valoriser les données et les rendre accessibles et lisibles ; proposer une aide à la décision et à la gestion).

La convention-cadre (Etat, Région Réunion, BRGM, Université de La Réunion/CNRS/IRD/Météo France à travers l'OSU-Réunion, et l'Université de Bretagne Occidentale) a été signée le 13 mai 2024. Il a été installé en octobre 2024.

L'observatoire alimente la réflexion sur la stratégie portée sur le littoral, notamment en matière d'occupation spatiale, de réalisation d'aménagement, pour s'assurer une meilleure adaptation et résilience face à l'érosion côtière et aux aléas littoraux, notamment dans un contexte de changement climatique.

3.2.3 Focus sur la création du label Gestion Intégrée des Eaux Pluviales Aménagement

La Région a contribué en 2024 aux travaux de création du label « GIEP Aménagement » aux côtés du groupement QUALITEL, SEMAC, ELLENY qui a initié cette démarche à La Réunion.

Ce label pour la Gestion intégrée des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement et de renouvellement urbain vise à la fois la préservation de la ressource en eau, une meilleure gestion des phénomènes de ruissellement et une économie de projet pour les opérateurs. Véritable instrument d'aménagement durable, il s'agit du premier label de ce type à l'échelle nationale, inventé à La Réunion.

3.2.4 Focus sur la Convention Citoyenne pour la révision du SAR

La Région Réunion a mis en œuvre une convention citoyenne pour la révision du SAR. Dispositif de participation impliquant un collectif de citoyens représentatifs de la population, il était chargé de s'informer, de délibérer et de formuler des recommandations pour la révision du SAR. De juin à septembre 2024, 60 citoyens titulaires tirés au sort par un organisme indépendant, ont travaillé ensemble. Cette démarche de démocratie participative a eu pour objectif de rédiger des recommandations et des propositions pour une meilleure organisation de la société réunionnaise et de ses « façons de vivre » à l'horizon 2050.

Les membres de la convention citoyenne ont transmis à la Présidente de Région 41 propositions :

- 10 sur la thématique « Ville, nature et mode d'habiter créole réunionnais » ;
- 8 sur la thématique « Agriculture » ;
- 6 sur la thématique « Energie et Déchets » ;
- 5 sur la thématique « Eau » ;
- 9 sur la thématique « Organisation territoriale et mobilité » ;
- 3 sur la thématique « Gouvernance ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.3 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

La finalité de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources recoupe :

- La préservation, restauration et connaissance des écosystèmes terrestres et marins et leurs services connexes ;
- La protection des espaces naturels et agricoles, notamment la lutte contre la dégradation des sols, l'érosion de la diversité faunistique et floristique sur les territoires ;
- Les mesures de gestion durable et responsable des ressources communes et naturelles, notamment pour le déploiement des activités humaines.

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :

- ODD3_Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et toutes ;
- ODD6_Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ODD13_Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ODD14_Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines aux fins du développement durable ;
- ODD15_Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

- En 2025, les efforts régionaux pour soutenir et accompagner les acteurs œuvrant sur la restauration et la protection des écosystèmes de l'île continueront ;
- Lancement d'un nouvel AMI FEDER pour la préservation de la biodiversité ;
- Un travail d'inventaire sur l'état écologique des forêts régionales et sites patrimoniaux boisés débuteront ;
- Les travaux relatifs à la révision de la Stratégie Régionale de la Biodiversité débuteront.

3.3.1 Les grands chiffres de la préservation de l'environnement dans la politique régionale 2024

10 088 821 € ont été investis en actions concrètes pour la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, selon la répartition ci-contre :

Actions	CP 2024 (€)
Prévention du risque requin	965 264,57
Actions sur la préservation et la sensibilisation de la biodiversité	6 885 247,33
Gestion intégrée et l'eau (potabilisation, risques inondation, assainissement, Gestion de l'Eau de pluie)	1 275 779,05
Aide aux entreprises agricoles	962 530,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

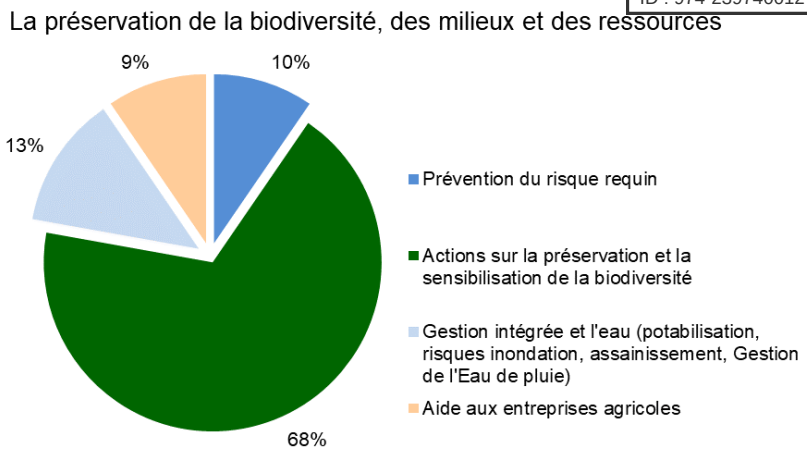

3.3.2 Focus sur l'accompagnement des acteurs de la biodiversité

L'accompagnement des acteurs de la biodiversité par la Région Réunion est crucial pour la préservation de la richesse écologique de l'île. Les actions mises en place telles que le soutien financier, la sensibilisation et l'accompagnement technique, contribuent à la gestion durable des écosystèmes réunionnais. Les efforts de la collectivité régionale, en collaboration avec les acteurs locaux, permettent de renforcer la résilience des espaces naturels face aux défis environnementaux actuels et futurs.

Des aides financières, annuelles, ont été accordées aux projets et programmes d'actions portés par divers acteurs œuvrant pour la protection et la conservation des espaces naturels et des espèces endémiques :

- L'Agence Régionale de la Biodiversité ;
- Au GIP réserve naturelle nationale marine de La Réunion ;
- Au GIP réserve naturelle nationale de l'Etang de Saint-Paul.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) FEDER a été lancé en 2024 en mettant l'accent sur la reconquête de la biodiversité avec la lutte contre les espèces invasives et la restauration des habitats naturels. Trois projets ont été lauréats et cet AMI sera renouvelé en 2025.

3.3.3 Focus sur Stratégie Régionale pour la Biodiversité

La Région, en qualité de « cheffe de file » de la Biodiversité, pilote la réalisation de la nouvelle Stratégie Régionale de la Biodiversité 2035 (SRB). La SRB constitue un cadre commun d'intervention, visant à intégrer l'objectif de sauvegarde de la biodiversité au sein de l'ensemble des politiques territoriales. Elle vise aussi à lancer une nouvelle dynamique de projets et d'actions portés par les différents acteurs pour la valorisation et la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de La Réunion. Pour cela, la SRB sera construite avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Plusieurs grands axes seront retenus dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2035, parmi lesquels on peut citer notamment :

- La restauration écologique des habitats naturels et l'amélioration de l'état de conservation des populations d'espèces patrimoniales,
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en particulier le renforcement du contrôle aux frontières et la relance des opérations de luttes biologiques,
- La concertation et l'association des citoyens à la préservation du patrimoine naturel réunionnais,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

- La gestion des bassins versant et la préservation des récifs coralliens fera l'objet d'un focus particulier compte-tenu de leur sensibilité aux changements climatiques et le rôle de remparts qu'ils jouent face au recul du trait de côte. Ce sujet de biodiversité a des conséquences en matière d'aménagement du territoire.

En 2024, la Région a mobilisé les partenaires pour la révision de la stratégie régionale de la biodiversité :
- L'Etat en co-pilote aux cotés de la Région pour la déclinaison de la stratégie nationale de biodiversité et la territorialisation de la stratégie nationale des aires protégées ;
- Le Conservatoire Botanique National de Mascarin avec le Parc National pour l'élaboration d'une feuille de route pour la conservation de la flore et des habitats qui alimentera la SRB sur ce volet ;
- Le cahier des charges pour la consultation d'un AMO a été finalisé par la Région.

3.3.4 Focus sur le diagnostic des forêts régionales

La Région est propriétaire d'environ 1336 hectares de forêts et de plus de 16 hectares d'espaces boisés au droit de ses sites patrimoniaux. Consciente des enjeux liés à la conservation de la biodiversité, la collectivité régionale a finalisé en 2024 un cahier des charges pour réaliser un diagnostic de l'état écologique des forêts régionales et des sites patrimoniaux boisés dans la perspective d'approfondir les connaissances et assurer une gestion durable de espaces. L'appel d'offres a été lancé en 2024 et les travaux d'inventaire débuteront en 2025 in situ.

3.4 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations

La finalité de la cohésion sociale et de solidarité entre territoires et générations recoupe :
- La lutte contre la pauvreté dans toute sa multi dimensionnalité ;
- La lutte pour l'égalité des chances et l'autonomisation pour tous les citoyens ;
- Les mesures pour garantir l'emploi, l'accès aux services et aux biens pour une vie humaine digne pour tous et toutes.

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :
- ODD1_Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- ODD3_Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et toutes ;
- ODD4_Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ODD5_Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ODD8_Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD10_Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable ;
- ODD14_Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines aux fins du développement durable ;
- ODD16_Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

- Poursuivre la mise en œuvre du programme « lycées verts » avec le lancement d'un AMI ;
- L'année 2025 permettra de mieux faire converger les enjeux de structuration et de démocratisation des entreprises de l'Industrie de l'image à la croissance économique et à l'attractivité du territoire ;
- La Région Réunion continuera de soutenir l'innovation touristique afin de pérenniser la mutation de l'offre vers un tourisme durable.

3.4.1 Les grands chiffres des actions pour la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires dans la politique régionale en 2024

242 449 549 € ont été investis en actions concrètes pour la cohésion et la solidarité, selon la répartition ci-après :

Actions	CP 2024 (€)
Equipements, construction lycées, université et centres de formation	42 986 936,62
Mesure d'accompagnements de l'enseignement supérieur et de la formation	2 197 816,16
Aide au développement territorial	2 946 386,76
Aide aux entreprises et animations économiques (dont innovation, numérique, économie bleue, audiovisuel et tourisme)	45 821 777,73
Economie sociale, solidaire et circulaire	3 500 656,62
Démocratie participative	44 126,67
Soutiens aux associations politiques de la ville	142 314,90
Aménagement touristique, numérique et des zones d'activités	2 518 911,44
Internationalisation, export et activités aéroportuaires (dont SEMATRA)	12 688 989,40
Actions de co-développement régional	1 734 020,83
Routes	127 867 612,03

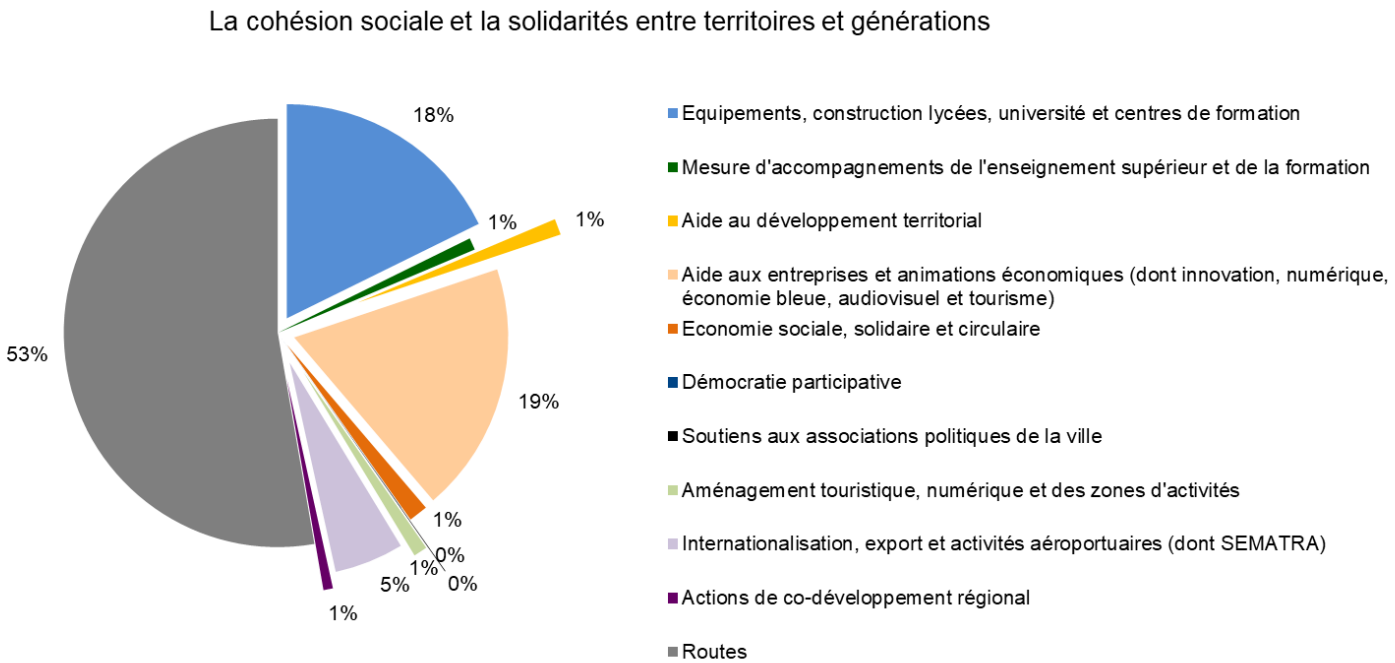

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.4.2 Les projets d'amélioration du cadre de vie des lycées réunionnais

Plusieurs projets à forte connotation développement durable ont été engagés dans les lycées réunionnais, afin d'améliorer le cadre de vie des lycéens et autres usagers :

a) Le projet VERDIR : Dans le cadre d'une amélioration de la qualité des espaces extérieurs dans les lycées, la direction des bâtiments porte des projets en lien avec le confort thermique et le bien être des usagers. 3 sites ont été identifiés et sont en phase réalisation : Lycée Jean Claude FRUTEAU à St Benoît (Livraison partielle), Lycée Bel Air à Ste Suzanne (consultation pour la réalisation des travaux infructueuse, à relancer) et Lycée Amiral LACAZE à St Denis (livré). D'autres projets similaires sont actuellement à l'étude sur les lycées Albert Ramassamy et Isnelle Amelin.

b) Le projet « Design ta cour, renaturons nos espaces », démarche participative à l'initiative du lycée Moulin Joli. La Région a accompagné le lycée Moulin Joli dans sa démarche d'éducation au développement durable via un projet de renaturation de ses espaces sur trois années (2023-2026). Permakiltir Réunion est le partenaire principal dans la mise en œuvre opérationnelle du projet.

c) Projet « Lycées verts », en collaboration avec la Direction de la Vie lycéenne et la Direction de la Transition Ecologique. Au regard du succès des projets précédemment cités et dans leur continuité, la Région souhaite élargir l'amélioration des espaces à d'autres établissements en intégrant davantage l'aspect participatif des usagers. Ainsi, le projet d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Lycées verts » a été lancé par la DEVL et la DTE selon le calendrier suivant :

- 2024 : Définition du montage de l'opération, Cadrage de l'AMI Lycées Verts en vue d'un appel à projets pour sélectionner les lycées candidats, Lancement de la consultation de maitrise d'œuvre architectes et paysagistes ;
- 2025 : Lancement de l'AMI à destination des lycées et choix des équipes de conception (MOE), Désignation des lycées lauréats et lancement des études de conception avec les architectes et paysagistes retenus.

3.4.3 Focus sur la démocratisation de l'accès aux productions cinématographiques locales

Le dispositif « Ciné-Club » a été poursuivi pour les lycées avec la mobilisation de jeunes en service civique, dans une démarche de découverte d'un autre cinéma, et de développement d'un regard critique sur le monde. Ainsi 12 volontaires sont intervenus dans 23 lycées soit 228 interventions et 2025 spectateurs lycéens au total sur 2023-2024.

La Région a poursuivi son accompagnement à des actions de diffusion culturelle avec son soutien à l'organisation de la fête du court métrage. Plus de 148 courts métrages nationaux et internationaux ont été diffusés dans 57 lieux de diffusion et 4 500 spectateurs au total qui étaient présents sur 7 jours.

Pour positionner La Réunion en tant que chef de file des Industries Culturelles et Créatives dans la zone océan Indien, la Région a soutenu la « *Kourmétragerie* » qui est intervenue pour la distribution de courts métrages locaux dans l'île et à l'extérieur de celle-ci (13 séances Check ton Ciné, 134 sélections dans 91 festivals dont 67 sélections dans 50 festivals dans le monde, 15 prix ou mention spéciales).

La collectivité régionale a maintenu son soutien à la production des télévisions locales et a voté en 2024 un cadre d'intervention relatif au soutien d'événements cinématographiques et de jeux vidéo participant au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.4.4 Focus sur l'Innovathon Tourisme de La Réunion

Du 21 au 23 février 2024, la Région accueillait au MOCA le 1er Innovathon Tourisme de La Réunion. Organisé par le Lab Tourisme de la FRT, en collaboration avec la Région, l'IRT, Open Tourisme Lab et Nomad by Design, des propositions innovantes ont été recueillies autour de 2 thématiques pour 5 défis proposés aux porteurs de projets : La Gestion des flux et mobilités touristiques et l'identité réunionnaise dans l'expérience client.

Cet événement a permis de recueillir 37 propositions parmi lesquelles 6 projets finalistes ont bénéficié d'un accompagnement du Lab Tourisme et de ses partenaires pour accélérer leur développement en 2024 :

- Authentic stay agency : interface mettant en relation prestataires locaux et propriétaires ayant un projet d'hébergement touristique afin que le projet soit durable, révélateur de l'identité locale… ;
- ARTIS : Création d'un tiers lieu/laboratoire dédié à la transmission et à l'innovation dans le domaine de l'artisanat, tourné vers le tourisme ;
- Pik Nik Ker : plateforme mettant en relation amoureux du pique-nique, touristes et toute une palette de services (traiteurs, artistes, pour un pique-nique durable, instructif et ludique) ;
- Karay : interface entre amateurs de cuisine réunionnaise et touristes locaux ou extérieurs désireux de vivre une expérience culinaire authentique ;
- Easy Rando : le « Waze » des sentiers de randonnée, permettant d'informer en temps réel les utilisateurs (randonneurs et gestionnaires de sites), de covoiturer ;
- Make ali : réunir autour des artisans locaux le temps d'un atelier, résidents et touristes, pour des ateliers de fabrication d'objet, de cuisine.

3.4.5 Focus sur la création d'une monnaie locale complémentaire citoyenne

La Région a favorisé le lancement par l'association Nout Moné de l'expérimentation de la monnaie locale « *Tikatsou* » sur le territoire de l'Ouest en participant notamment au financement des fonctions support de l'association. Le déploiement et le développement d'une monnaie locale citoyenne adaptée à La Réunion contribuera à fédérer et impliquer la population, les acteurs économiques et les institutions afin de mieux répondre aux besoins de notre territoire en termes de production et de consommation locale et parallèlement à soutenir l'emploi ainsi que le développement de projets solidaires et durables.

3.5 L'épanouissement de tous les êtres humains

La finalité de l'épanouissement de tous les êtres humains recoupe :

- La lutte contre les inégalités et les violences, quelles qu'elles soient ;
- L'accès à la connaissance, à l'expression artistiques, à ses droits culturels, à son histoire, à la participation à la vie citoyenne.

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :

- ODD1_Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- ODD2_Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ODD3_Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et toutes ;
- ODD4_Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ODD5_Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

- ODD8_Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ODD16_Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

- La Région Réunion continuera les actions de recensement, de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel (le recrutement d'un conservateur du patrimoine est envisagé en 2025) ;
- Le soutien à la filière Economie Sociale et Solidaire (ESS) et à l'économie circulaire sera poursuivi pour structurer des filières économiques durables et socialement responsables, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et du Plan Régional d'Action en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC) ;
- Le schéma prévisionnel des formations professionnelles sous statut scolaire sera achevé en 2025, permettant de mieux valoriser ces filières et garantir ainsi la réussite de chaque réunionnais et réunionnaise.

3.5.1 Les grands chiffres des actions pour l'épanouissement de tous les êtres humains dans la politique régionale en 2024

156 816 508 € ont été investis en actions concrètes pour l'épanouissement des réunionnais et réunionnaises, selon la répartition ci-contre :

Actions	CP 2024 (€)
Aide à l'accès aux connaissances, aux formations et aux outils d'apprentissage pour les lycéens et personnes en formation	31 404 024,99
Mesures d'accompagnement (précarité menstruelle, connexions internet, voyages pédagogiques, orientation, restauration scolaire…)	4 216 909,64
Aides alimentaires, aides aux familles (gaz), égalité des chances, réduction des inégalités économiques	7 659 051,53
Aides en faveur des étudiants et personnes en formations et à leur mobilité	84 999 324,88
Continuité territoriale	4 734 404,02
Création, Fonctionnement et équipement des équipements culturels et sportifs	20 441 532,94
Soutien aux associations culturelles et aux comités, ligues, associations sportives	5 034 056,00
Restauration du pont de la rivière de l'est	297 671,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

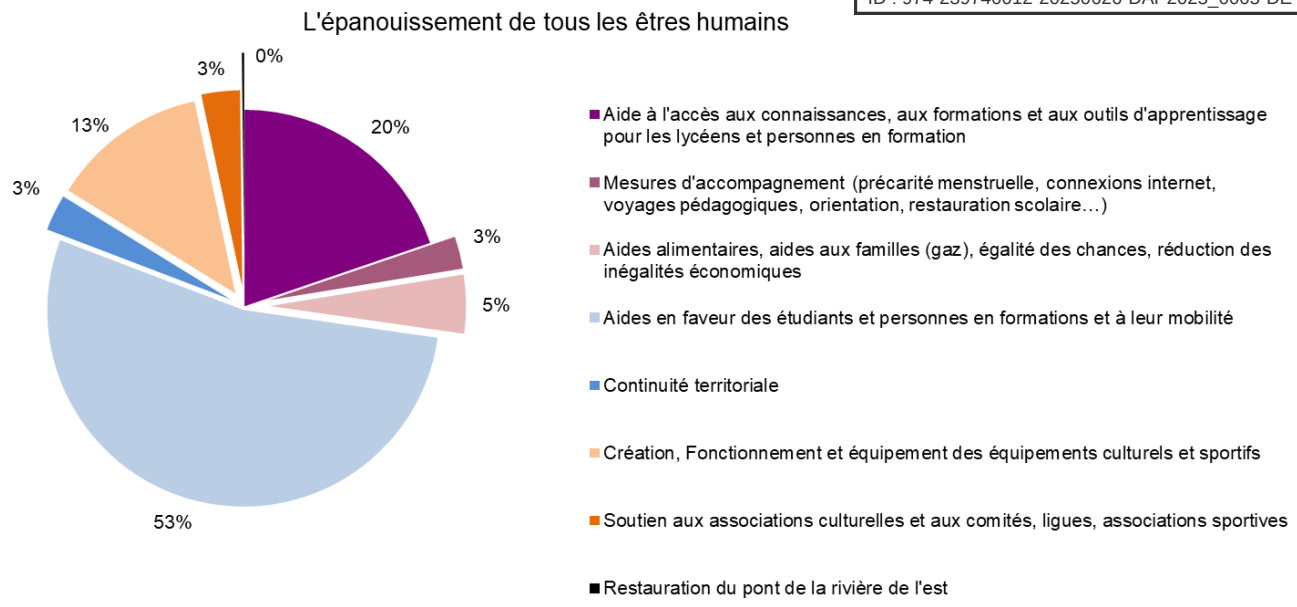

3.5.2 *Focus sur le soutien à l'entrepreneuriat féminin*

Soutenir l'entrepreneuriat féminin contribue à la création d'emplois locaux et à l'essor d'une économie plus inclusive et plus résiliente. Cette démarche permet par ailleurs de renforcer l'égalité des chances et d'encourager une plus grande représentation des femmes dans des domaines souvent dominés par les hommes. Aussi, la mise en œuvre du Plan d'Actions Régional en faveur de l'Entrepreneuriat Féminin (PAREF) s'est traduite par le lancement d'un appel à projet. Quatre projets ont, en définitive, été retenus par les financeurs, dont 3 bénéficiant d'un accompagnement de la Région. Ces derniers ont ainsi proposé :

- Des actions de sensibilisation en privilégiant les outils d'intelligence collective auprès de jeunes filles âgées entre 14 et 18 ans, issues de territoires fragiles ;
- Des parcours d'information, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise au féminin et de sensibilisation aux transitions numériques et écologiques ;
- Un accompagnement dans la structuration de leur projet entrepreneurial (outils et ressources pour concrétiser les projets, accès au financement, mentorat et de coaching, intégration du réseau de femmes cheffes d'entreprises expérimentées).

3.5.3 *Focus sur le mois de la formation*

En tant que chef de file de la formation professionnelle, la Région a souhaité que puisse s'ouvrir un temps d'échange privilégié avec les Réunionnais.es autour des enjeux de la formation, des compétences et de l'emploi à travers l'organisation d'une première édition inédite du Mois de la formation professionnelle en 2024, dont les objectifs étaient :

- d'enrichir la nouvelle stratégie régionale de développement des formations et de l'orientation professionnelles en cours d'élaboration dans le cadre de la révision du CPRDFOP ;
- d'aller à la rencontre des partenaires (organismes de formation, acteurs de la formation, de l'orientation de l'emploi) pour leur présenter les intentions d'achat de la collectivité et consolider l'observation partagée des données emploi et compétences sur le territoire ;
- d'aller vers les publics en sortant des sentiers balisés pour comprendre leur rapport avec la formation professionnelle, la vision qu'ils en ont, les freins qu'ils rencontrent, le niveau de connaissance des dispositifs d'accompagnement et leur faire tester les outils déployés par la Région dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation- SPRO ;
- de valoriser les dispositifs et les actions de formation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Différentes manifestations ont été organisées sur l'ensemble du territoire du 6 septembre au 7 octobre 2024 :

- Lancement de Lokar Lorientasyon, dispositif Région mis en œuvre par la Cité des Métiers, qui a pour objectif de sillonner les écarts et les Hauts et de diffuser l'offre de service en matière d'orientation ;
- Lancement de My Job Glasses, dispositif de tutorat proposé par France Travail avec le soutien de la Région, dans le cadre de la promotion des métiers ;
- 7 rencontres, type marché forain, gare routière pour aller vers le grand public ;
- 8 ateliers-publics au format plus restreint, accueillis par nos partenaires aux quatre coins de l'Île (France Travail, Missions Locales, organismes de formation) ;
- 1 Salon de la Formation, de l'Orientation et de l'Emploi au Cimendef à Saint-Paul, organisé par France Travail pour le compte de la Région pour réunir les publics, les organismes de formation et les entreprises pourvoyeuses d'emplois ;
- 2 grands séminaires régionaux, l'un avec les organismes de formation, l'autre avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- 4 séquences de Regards Croisés dans les 4 bassins d'emploi pour rencontrer le monde économique en territoire ;
- Plus d'une dizaine de visites d'action de formation aux 4 coins de l'île ;
- L'organisation par l'AFPAR de sa première cérémonie de remise des trophées à ses diplômés ;
- 1 séquence de clôture pour la restitution à l'ensemble des partenaires d'une première synthèse des actions menées.

3.5.4 Focus sur l'accessibilité des musées régionaux

L'année 2024 a connu un recul du nombre de visiteurs (-56 812), à l'exception de Kélonia reste la structure la plus visitée de l'île grâce à sa fréquentation annuelle toujours en progression. Cette évolution de la fréquentation globale s'explique notamment par l'ouverture tardive de la nouvelle exposition du MADOI et par une baisse générale du public scolaire dans les musées régionaux.

L'exercice 2024 ouvre une nouvelle période de contractualisation avec la SPL Réunion des Musées Régionaux avec laquelle la Région a renouvelé la délégation de service public de gestion des quatre musées régionaux pour une durée 5 ans. Le nouveau contrat de concession a redéfini les enjeux de développement, les objectifs de performance, les enveloppes budgétaires ainsi que les projets.

L'avancement des projets muséographiques a été significatif en 2024 et s'est matérialisé par :

- le démarrage du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des réserves mutualisées,
- la réalisation complète de l'étude d'ingénierie culturelle et touristique pour la réhabilitation et la mise en valeur du Domaine de Maison Rouge,
- la consultation de l'étude de programmation pour l'aménagement des réserves du FRAC, et l'obtention du financement de la DAC de La Réunion au titre du CCT.

Enfin, le dispositif Guétali dans les musées régionaux (musée Stella Matutina et Cité du Volcan) a attiré 5 052 spectateurs, soit une augmentation de 33% par rapport à 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

3.6 Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

La finalité de ce principe qui induit un développement qui suit des modes de production et de consommation responsables recoupe :

- La gestion durable et la préservation des ressources naturelles du territoire ;
- La réhabilitation et rénovation du bâti pour la limitation des déperditions énergétiques ;
- La production d'une énergie fiable, propre et sécurisée, ainsi que la recherche-développement ;
- La gestion du cycle de vie des biens et la gestion ultime des déchets.

Par ces actions, la collectivité tend ainsi à répondre aux ODD suivants :

- ODD1_Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- ODD7_Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordables ;
- ODD8_Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD9_Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable.

Les actions de consolidation prévues en 2025 :

- Afin d'assurer l'amélioration de l'offre de service des transports en commun régionaux, la Région Réunion réceptionnera sur l'île les 57 nouveaux véhicules de Car Jaune restant et conclura le nouveau contrat de la DSP pour une durée de 7 ans ;
- Poursuivre le déploiement du plan solaire pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et de chauffe-eaux solaires ;
- Poursuivre les actions de lutte contre la précarité énergétique ;
- La Région Réunion continuera l'accompagnement de l'AGORAH pour l'animation de l'observatoire des déchets de La Réunion.

3.6.1 Les grands chiffres des actions pour des modes de consommation et de production plus responsables dans la politique régionale en 2024

143 202 020 € ont été investis en actions concrètes pour la plus grande responsabilité des modes de production et de consommation :

Actions	CP 2024 (€)
Réhabilitation, maintenance, rénovation énergétique et mise aux normes des lycées et centres de formation	39 050 708
Amélioration et réhabilitation des logements + FRAFU	957 004,48
Aide à l'autonomie énergétique (photovoltaïque, chauffe-eau solaire, documents stratégiques, aides aux collectivités et entreprises)	13 700 541,75
PEC (Emplois verts, LAV…)	6 319 721,97
Prévention contre les déchets	380 160,49
Mobilité durable (transport en commun, TCSP, mobilités douces, covoiturage)	82 793 883,93

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

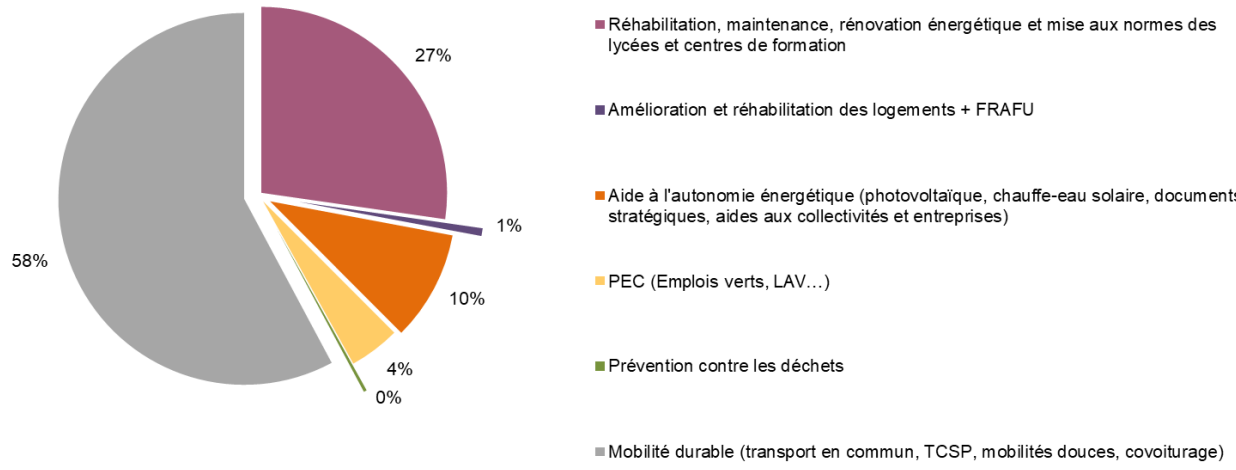

3.6.2 Focus sur la Nouvelle DSP Car Jaune

En novembre 2023, la consultation pour le renouvellement de la DSP Car Jaune a été lancée. Le contrat portera sur une durée de 7 ans de 2025 à 2031, dont le coût est estimé à 29 M€ par an (négociation en cours de la DSP). Le périmètre actuel est conservé (exploitation et vente, marketing, information voyageurs, contrôle). La gestion des gares est ajoutée au socle de base des missions (actuellement gérées via un marché).

Plusieurs options viendront s'ajouter ou non au périmètre selon l'issue de la consultation : l'accompagnement (à bord et au sol), le nettoyage des gares régionales, la prévention et la sécurité des gares, l'entretien des points d'arrêt, la gestion d'un transport à la demande en soirée, la gestion d'abris vélos sécurisés dans les gares. Deux étapes de négociation ont été menées en 2024 :

- Le matériel roulant sera mis à disposition du délégataire qui en assurera l'entretien et la maintenance selon les exigences du contrat. À ce titre, la Région a commandé 83 nouveaux cars en décembre 2023, afin de renouveler la flotte actuelle très vieillissante et d'augmenter l'offre de services. Sur les 83 véhicules commandés, 72 sont des Crossway de la marque Iveco et 26 ont été livrés sur l'île en décembre 2024 ;
- La tarification actuelle est maintenue au démarrage du contrat, avec toutefois une généralisation du titre unique à 2 € à l'ensemble du réseau, y compris la ligne touristique.

3.6.3 Focus sur le plan solaire régional

En déclinaison des priorités de la PPE révisée en 2022, la Région a souhaité promouvoir une politique énergétique forte, centrée sur le développement des énergies renouvelables locales et favorisant la création d'emploi local.

- Le déploiement de petites centrales photovoltaïques sur les toits réunionnais a été soutenu par la Région dans le cadre du dispositif Kap Photovoltaïque avec le financement de plus de 1 600 installations individuelles en 2024. Le dispositif a dû être ajusté en cours d'année pour tenir compte du nouvel arrêté tarifaire de l'Etat (tarif dit S24) en recentrant le dispositif Région/FEDER sur les installations en autoconsommation sans revente ;
- En matière de précarité énergétique l'action de la Région a porté sur les deux dispositifs complémentaires : Le dispositif Ecosolidaire qui a permis de soutenir 2012 chauffe-eaux solaires à installer avec un reste à charge minime pour les foyers modestes et le programme SLIME (Service Locale d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) qui a permis de conseiller 3 200 foyers précaires sur une meilleure façon de consommer leur énergie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Enfin, un nouveau cadre de compensation a été élaboré et proposé à la Commission de Régulation de l'Energie pour une période de 5 ans. Il permettra de poursuivre et d'amplifier les actions de maîtrise de la demande en énergie sur le territoire.

3.6.4 Soutenir les énergies renouvelables locales

S'agissant de la géothermie et en déclinaison de la PPE, la collectivité a soutenu l'étude de polarisation spontanée (PS) réalisée par l'Université de La Réunion pour le groupe Albioma visant à affiner la connaissance de la ressource géothermale autour du Piton des Neiges, site pour lequel la société détient un Permis Exclusif de Recherche (PER). La Région a également soutenu la démarche engagée par la CASUD qui a déposé une demande de PER sur la Plaine des Cadres et la Plaine des Palmistes.

Sur le plan de l'éolien terrestre, la rédaction du Schéma Régional Eolien a été poursuivie. Il a notamment été nécessaire d'adapter la rédaction initiale pour tenir compte des retours de l'évaluation environnementale. L'objectif et de soumettre le document à la consultation du public en 2025.
Enfin, la Région a confié à la SPL Energies Réunion la mission d'animer et/ou d'expertiser des sujets autour des énergies renouvelables. Un travail a ainsi été initié sur la filière hydrogène pour définir une stratégie territoriale et un plan d'actions régional. Le principe de création d'une délégation locale de France Hydrogène a été adopté et se concrétisera en 2025.

Le travail conjoint avec l'Etat pour définir et mettre en œuvre une feuille de route de développement de l'éolien off-shore à La Réunion s'est poursuivi.

3.6.5 Focus sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

L'année 2024 a été marquée par l'achèvement du processus d'élaboration du PRPGD qui était attendu par l'ensemble des partenaires. L'enquête publique s'est déroulée du 15 mars au 15 avril 2024 et le commissaire a rendu un avis favorable sans réserve le 30 avril 2024. Le PRPGD a ensuite été approuvé par l'assemblée plénière du Conseil Régional le 28 juin 2024.

L'approbation du PRPGD a également permis de lever la condition favorisante du PO FEDER 2021-2027 qui permet de cofinancer avec le FEDER des investissements de gestion et de valorisation des déchets ménagers (fiche action 2.6.1), ou encore de transformation des déchets verts (fiche action 2.6.2). En 2024, 10 opérations ont été programmées représentant un montant total FEDER programmé de 8 335 620 €.

Différentes actions ont été menées par la Région en 2024 pour mettre en œuvre les objectifs fixés :

- Les moyens ont été renforcés pour animer les filières biodéchets et déchets dangereux. En 2024, une étude a été lancée pour définir les modalités de tri et collecte des biodéchets dans tous les lycées de l'île en août 2024 ;
- La Région a coordonné et mis en place un partenariat pour lancer la réalisation d'une étude de faisabilité approfondie et la définition du mode de gestion opérationnel en vue de la création d'une Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD) à La Réunion. Pour cela, une convention de partenariat (État, AFD, ADEME, Région) et une convention de groupement de commande (Région, ILEVA, SYDNE) ont été signées le 27 décembre 2024 ;
- Enfin, afin de suivre la prévention et la gestion des déchets sur le territoire, la Région a poursuivi son accompagnement à l'Agorah à hauteur de 148 K€ pour son programme 2024/2025 de l'observatoire des déchets de La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4. Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard des Objectifs de Développement Durable : vers une administration publique vertueuse et soutenable

4.1 Les actions de lutte contre le changement climatique

4.1.1 Le bilan des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) de la collectivité

Dans le cadre de l'application de la loi, la collectivité a réalisé, dans un rapport publié en juin 2022, l'état des lieux de ses émissions de GES. Ainsi, les données recueillies (référence 2018) du bilan carbone de la collectivité indiquent que les émissions de GES de la Région représentent 768,9 $ktCO_2$, soit 260 tCO_2 par salarié, 650 gCO_2 par euro dépensé et 0,9 tCO_2 par Réunionnais.

Les émissions sont réparties de la manière suivante par grands postes et par compétences :

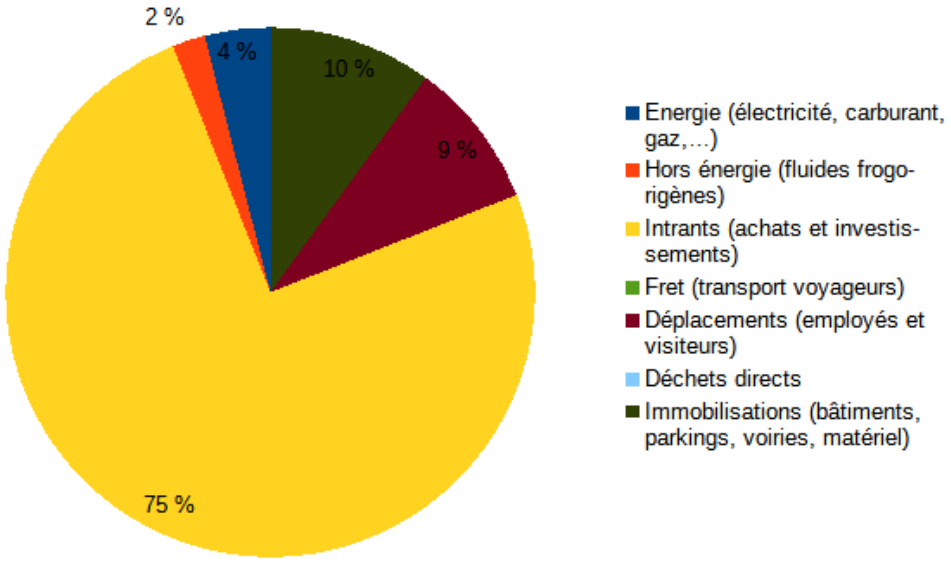

Ces analyses font ressortir les résultats majeurs suivants :

- Le premier poste d'émissions du bilan correspond aux chantiers et voiries. La compétence représente 563 224 tCO_2 et le poste « Intrants » qui la compose représente près de 502 000 tCO_2 ;
- Les déplacements domicile - travail des employés, des professionnels et visiteurs de la collectivité ont émis 72 $ktCO_2$.

La poursuite des travaux sur le Bilan Carbone (à actualiser) et la construction d'un protocole de suivi inter-direction continu en 2025 en collaboration avec la SPL Energies Réunion permettront d'améliorer les connaissances et de planifier la réduction des GES.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.1.2 La production d'énergies photovoltaïque sur le patrimoine régional

Plusieurs typologies de centrales photovoltaïques sont aujourd'hui déployées sur le patrimoine régional :

- Les centrales en AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) : elles sont des mises à disposition de toiture à des tiers-investisseurs. L'opérateur photovoltaïque vend l'électricité produite à EDF et verse à La Région un loyer pour la mise à disposition de la toiture.

  La puissance installée est aujourd'hui de 3.7 MWc sur 20 sites dont majoritairement des lycées ou des gymnases. En 2024, ces 20 centrales ont produit **3 500 MWh** soit l'équivalent de la consommation de 1078 habitants.

- Les centrales en maitrise d'ouvrage publique : La Région dispose de 6 centrales photovoltaïques en maîtrise d'ouvrage publique (revente de l'électricité ou autoconsommation) pour un total de 318 kWc. Certaines centrales font actuellement l'objet de maintenance ou de mise en conformité. L'énergie produite par ces sites en 2024 est de **132 MWh**.

- Les futures centrales photovoltaïques à déployer : Huit centrales photovoltaïques en maîtrise d'ouvrage publique, pour un total de **1098 kWc** à produire, sont actuellement en cours d'études et de développement :

  - CEI Portail (244 kWc) et CEI Eperon (174 kWc) ;
  - Lycée des métiers de la mer (100 kWc) ;
  - Repowering sur le Lycée Mahatma Gandhi (272 kWc) et Lycée Pierre Lagourgue (308 kWc) ;
  - Climatisation solaire : Lycée Leconte de Lisle (99 kWc), Lycée Julien Rontaunay (120 kWc) et Lycée Antoine Roussin (150 kWc).

  D'autres projets sont en cours de réflexion (dimensionnement en cours) : CREPS de Saint-Denis et le futur Lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

Les recettes tirées de cette production s'élèvent à un montant de l'ordre de 1 165 000 € pour l'année 2024.

4.1.3 La production hydraulique

Les deux microcentrales du Bras des Lianes sont à l'arrêt. Des travaux d'urgence et de mise en sécurité des installations ont été réalisés, avec l'appui de la SPL Energies Réunion. Afin d'étudier les modalités de leur remise en service, la Région a lancé en 2024 la réalisation d'un audit des installations hydroélectriques dans l'objectif de connaître l'état des équipements et du génie civil, de définir le mode de gestion optimal de la centrale, d'identifier le programme des travaux permettant d'optimiser le fonctionnement des ouvrages, de vérifier la faisabilité de la réhabilitation des ouvrages en intégrant la notion économique analysée par l'intermédiaire d'un plan d'affaires. Le rendu est prévu en 2025.

En 2025, il conviendra également de régler les questions portant sur la gestion de l'eau brute et les usages, entre la partie utilisée pour la production d'électricité et celle utilisée par les communes de Saint-André et de Bras Panon provenant de la même ressource, en lien avec la CIREST qui a repris la compétence.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.1.4 Conclusion sur l'évaluation des actions régionales au regard de la lutte contre le changement climatique

Par ces actions, la collectivité tend ainsi à répondre aux ODD suivants :

ODD7_Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable

Piste d'amélioration proposée pour 2025 :

- Actualiser le bilan des émissions en GES, en bâtissant une nomenclature plus fine afin de permettre de qualifier le poste de dépenses « Intrants » ;
- Accélérer l'installation de panneaux photovoltaïque sur le patrimoine bâti régional ;
- Définir le mode de gestion optimal de la centrale hydraulique du Bras des Lianes et valider le programme des travaux permettant d'optimiser le fonctionnement des ouvrages.

4.2 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

4.2.1 Le compostage et la gestion des déchets

a) Prévention et gestion des biodéchets dans les 45 lycées publics de l'île

La Région a attribué fin 2024 un marché d'AMO pour la prévention et la gestion des biodéchets dans les 45 lycées publics de l'île au bureau d'études CASYMA. Un diagnostic et un plan d'actions seront lancés en 2025 pour chaque lycée concernant le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets. Cette initiative a pour but de répondre aux obligations instaurées par la loi AGEC en vigueur depuis le 1er janvier 2024, ainsi qu'à celles existantes de la loi Egalim de 2018.

Afin d'enrichir la réflexion de la Région Réunion une expérimentation de compostage autonome en établissement (CAE) a été lancée à la fin de l'année 2024 au lycée Jean Hinglo et se poursuivra en 2025. Grâce à un composteur rotatif, 450 kg de biodéchets ont ainsi été détournés de la poubelle classique pour être transformés en compost. Ces biodéchets représentent une partie des déchets générés par la restauration scolaire sur une période de 18 jours, soit environ 380 kg de gaspillage alimentaire.

b) Gestion des biodéchets de la cafétéria

Des réunions de travail ont été organisées en 2024 pour réfléchir à la gestion des biodéchets de la cafétéria de la Région en vue de l'intégration d'une solution de gestion par le prestataire dans le cadre du nouveau marché de concession de l'espace restauration.

c) La mise en place d'un espace de récupération de bouteilles en verre à la Région

Un espace de récupération des bouteilles en verre a été mis en place à proximité de la cafétéria du bâtiment annexe de l'hôtel de Région à l'occasion du Village du Développement Durable organisé le 25 septembre 2024. Cette prestation, réalisée par l'association Réutiliz, permet de donner une seconde vie aux bouteilles. L'espace de récupération est aménagé d'une étagère comportant des casiers, dans lesquels les agents peuvent déposer leurs bouteilles en verre usagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.2.2 *Sensibilisation des agents de la Région au Développement Durable*

- **« Village Développement Durable »** : Dans le cadre de la 22ème édition de la Semaine Européenne du Développement Durable, la Région Réunion a mis en œuvre des actions de sensibilisation sur le thème du développement durable à destination de ses agents. La collectivité a notamment organisé le 25 septembre 2024 un « Village Développement Durable » à l'Hôtel de Région composé de stands de sensibilisation au moyen d'ateliers principalement manuels et créatifs sur le thème du Développement Durable tels que :

  - l'aménagement d'un potager et le compostage des déchets organiques du quotidien,
  - la confection de produits ménagers et cosmétiques faits maison,
  - le recyclage ainsi que la réparation d'appareils électroménagers,
  - la protection de la biodiversité et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.

- **Le rucher régional** : Depuis 2016, la Région s'est engagée dans une action en faveur du développement durable, avec pour objectif la mise en place de ruches, visant d'une part à favoriser la préservation des populations d'abeilles, et d'autre part, à démontrer que chacun peut agir sur la protection de l'environnement à son échelle. Ainsi, depuis 2018, les ruches sont installées au domaine du MoCA.

  En 2024, le rucher de la Région se compose de 12 ruches. Les agents en charge de l'entretien et de l'exploitation de ces ruches disposent d'un local de stockage du matériel et des équipements, mais aussi d'une miellerie (local destiné à l'extraction du miel). Les ruches peuvent constituer un support pédagogique pour la collectivité, notamment pour la sensibilisation à la biodiversité, mais elles constituent surtout un outil concret pour la préservation des abeilles.

4.2.3 *L'entretien des espaces verts*

Les jardiniers de la collectivité sont sensibilisés à gérer et à entretenir leurs espaces suivant des méthodes alternatives et l'utilisation de produits autorisés par la réglementation, pour la préservation de l'environnement (faune et flore). Le service Espaces Verts poursuit son changement de pratiques avec l'objectif de réduire l'usage des produits phytosanitaires. Si le recours aux produits phytosanitaires peut parfois s'avérer indispensable dans certains cas, notamment le traitement contre les fourmis « rouges » et contre le Varroa pour le rucher régional, il existe néanmoins une panoplie d'actions qui peuvent être mises en œuvre pour en limiter l'usage, de la conception des espaces aux bonnes pratiques de gestion.

4.2.4 *Conclusion sur l'évaluation des actions régionales au regard de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources*

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :

ODD3_Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et toutes
ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable
ODD15_Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Les pistes d'amélioration pour 2025

- Mettre en œuvre dans les lycées des solutions pour la prévention et la gestion des biodéchets ;
- La cession d'activités du prestataire « Fourmize » n'a pas permis de poursuivre le tri et la valorisation des déchets de l'Hôtel de Région et de l'Annexe (papier, plastiques, canettes, cartons et verre) contractualisé en 2023. Il se chargeait de l'enlèvement avec une fréquence de collecte de quatre fois par mois et de la revalorisation des déchets déposés. Une contractualisation avec un autre prestataire est envisageable et permettra à la Région de répondre à son obligation de tri des déchets ;
- La sensibilisation des agents de la collectivité au développement durable sera poursuivie et renforcée en 2025.

4.3 L'épanouissement de tous les agents de la collectivité

4.3.1 Une approche intégrée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les modes de management et les process de gestion interne de la collectivité

Le plan d'action a été approuvé en commission permanente le 9 août 2024. Il se structure autour de 5 axes :

- La gouvernance de la politique d'égalité professionnelle,
- La prévention des écarts de rémunération,
- L'accès égalitaire aux grades et emplois,
- L'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Et la lutte contre les violences, les discriminations et les agissements sexistes.

Les actions mises en place en 2024 portent sur la publication de l'Index de l'égalité professionnelle et la mise en place d'une formation destinée aux managers sur le télétravail 2024.

a) Données sociales Région Réunion

Index égalité professionnelle 2024	*Note :*
1. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires :	**50/50**
2. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour les contractuels :	**15/15**
3. Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes :	**14/25**
4. Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 agents ayant perçu les plus hautes rémunérations :	**10/10**
Total :	**89/100**

Avec un score total de **89 points**, la Région Réunion dépasse la cible minimale de 75 points et traduit un engagement en faveur de l'égalité professionnelle. Des actions devront toutefois être renforcées pour améliorer l'accès des femmes aux promotions

b) La répartition femmes/hommes par statut

Année	Genre	Titulaire	Contractuels sur poste permanent	Contractuels sur poste non permanent	TOTAL	en %
2024	Femmes	882	249	31	1162	40%
	Hommes	1322	352	52	1726	60%
	TOTAL	**2204**	**601**	**83**	**2888**	**100%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

Le ratio Femme/Homme se stabilise au sein de la collectivité. Sur l'année 2025, le ratio était également de 40% pour les femmes et 60% pour les hommes.

c) Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants

ENCADRANTS	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL
DGS/DGA	3	60,00%	2	40,00%	5
DIRECTEUR	22	68,75%	10	31,25%	32
ENCADRANT DE PROXIMITÉ	173	88,27%	23	11,73%	196
RESPONSABLE DE SERVICE	77	53,85%	66	46,15%	143
TOTAL	**275**	**-**	**101**	**-**	**376**

Une sous-représentation des femmes au sein des emplois supérieurs est constatée. Cette disparité entre les femmes et les hommes est plus prononcée au niveau des directeurs et de l'encadrement de proximité.

4.3.2 La mise en œuvre du nouveau dispositif de télétravail

Le nouveau dispositif de télétravail a été mis en œuvre en 2024. Il porte sur les principaux points suivants :

- Une augmentation des postes de télétravail sur les sites distants (Sassy à Saint-André, SPL Maraïna à Saint-Paul et ex-Arda à l'Etang-Salé) ;
- 2 jours maximum de télétravail par semaine sur site distant pour les missions et tâches éligibles ;
- La possibilité pour tous les agents de bénéficier d'un forfait de 10 jours flottants de télétravail par an au domicile, en cas de circonstances exceptionnelles ;
- La possibilité d'effectuer du télétravail à domicile pour raisons de santé sur recommandation du médecin du travail ;
- Un accompagnement des managers dans le cadre d'un pilotage de l'activité à distance.

L'année 2024 a été une année d'observation de ce nouveau dispositif qui a renforcé le recours aux sites de coworking dont la fréquentation a doublé. En 2024, 208 agents ont bénéficié du télétravail (139 femmes et 69 hommes).

4.3.3 Poursuite de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

La Région était dans la dernière année du troisième conventionnement avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La collectivité grâce aux actions menées, notamment de repérage et de sensibilisation sur le terrain, a aujourd'hui une meilleure connaissance de la situation du handicap au sein de son effectif. Un accompagnement personnalisé des agents a permis, à certains d'entre eux, de faire valoir leur situation auprès de la MDPH augmentant ainsi cette année encore le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH). La collectivité affiche un taux de 7,01 % pour 2024, celui-ci est supérieur au taux règlementaire de 6 % depuis 4 ans.

4.3.4 La prise en compte de la santé au travail : la médecine du travail

L'année 2024 a été marquée par un changement du prestataire de médecine du travail (INTERMETRA) au 1er janvier 2024, qui a entraîné une période d'ajustement avant d'être pleinement opérationnelle.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.3.5 Le développement de la formation professionnelle interne

La politique générale de formation de la Région s'inscrit dans le cadre des priorités de la mandature qui place l'humain au centre des préoccupations en proposant des formations des agents (formations réglementaires, formations tout au long de la vie) mais aussi de formations nouvelles qui permettront aux agents de s'adapter à l'évolution de leur environnement et d'être plus performants.

Les formations internes correspondent, pour un tiers d'entre elles à des formations à la prévention et à la sécurité au travail. Les agents de catégorie C (75 % de l'effectif) ne représentent que 65 % des départs en formation, tendance que l'on observe de manière générale quel que soit le type de collectivité.

L'année 2024 marque le renouvellement des axes stratégiques en matière de formation pour accompagner leur montée en compétences et leur mobilité professionnelle dans le cadre d'un plan pluriannuel. A titre d'exemples, des formations internes nouvelles et /ou indispensables ont été mises en œuvre pour :

- l'ensemble des agents de la collectivité s'agissant des formations internes en informatique (logiciels de la collectivité ou éditeurs) et des formations sur la déontologie/probité ;
- la Direction des Ressources Humaines notamment sur les logiciels métiers (recrutement, formation, tableaux de bord …) ;
- les aides individuelles dans leur cadre du compte personnel de formation (CPF) sont passées de 500 € à 2 000 € maximum et ont bénéficié à 21 agents.

4.3.6 La communication interne

Les nouveaux arrivants ont bénéficié pour la première fois d'une journée d'accueil lors de laquelle la collectivité a été présentée à travers les politiques menées par les Directions Générales Adjointes, le budget de la collectivité et les missions transversales. Cette action s'inscrit dans le cadre du processus général d'accueil des nouveaux arrivants qui a été mis en œuvre début 2024 (livret, parrainage et enfin journée d'accueil).

4.3.7 Les instances consultatives internes

- Réunions du Comité Social Territorial : il s'est réuni à 3 reprises en 2024.
  1. Organisation des services (DMG, DCS, DGA DEI, DFE et DRIT) ;
  2. Le référentiel des métiers ATTEE ;
  3. Le rapport social unique 2021 ;
  4. le plan d'action pluriannuel égalité femmes – hommes ;
  5. Le bilan du télétravail au 31 mai et au 22 novembre ;
  6. Le plan de formation 2024 ;
  7. Le bilan de la campagne d'apprentissage 2024.

- Réunions de la Formation Spécialisée en matière de Santé et de Sécurité au Travail (F3SCT) :
  La F3SCT s'est réunie à 1 seule reprise en 2024. Les principaux dossiers examinés ont été :
  1. Information sur le déménagements et l'évolution des travaux à la MRST ;
  2. Information sur le suivi des équipements en matière de sécurité incendie ;
  3. Projet de Méthodologie pour la mise en place des registre de Santé et de Sécurité au Travail.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.3.8 La mise en œuvre du nouvel organigramme des services

Après la refonte des organigrammes qui s'est principalement déroulée en 2023 et début 2024, les services ont été regroupés autour de leur DGA dans le cadre d'un projet d'envergure d'optimisation du patrimoine régional et d'amélioration des conditions de travail des agents. D'ores et déjà, ce sont 759 agents de 27 directions qui ont été concernés. A terme, courant 2025, 1 079 agents auront changé d'affectation géographique.

4.3.9 Conclusion sur l'évaluation des actions régionales au regard des conditions de travail des agents de la collectivité

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :
ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et toutes
ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles
ODD 10 : Réduire les inégalités

Les pistes d'amélioration pour 2025

- La simplification de la mise en œuvre du dispositif de télétravail et le suivi de l'occupation des sites de coworking ;
- Mise en œuvre du plan de formation interne pour accompagner la montée en compétences des agents et leur mobilité professionnelle dans le cadre d'un plan pluriannuel ;
- Intégrer un plan de formation au Développement Durable pour les agents et renforcer les actions de sensibilisation (ateliers, défis internes, …) ;
- Poursuivre l'organisation d'une journée d'accueil des nouveaux arrivants et des supports liés (livret, parrainage et enfin journée d'accueil).

4.4 Des modes de production et de consommation responsables au sein de la collectivité

4.4.1 La dématérialisation

En 2024, les projets de dématérialisation des processus métiers ont connu une avancée dans leur réalisation. La prise en main progressive des outils par les différentes directions métiers contraste avec un léger retard concernant la migration des données. Certaines directions nécessitent un accompagnement plus fort sur cette thématique (manque de temps, de ressources, de compétences informatiques, …). Parmi les points marquants, nous pouvons citer :

- La finalisation de la migration des états existants vers l'outil PowerBI ;
- L'identification d'un outil pour le remplacement de MAFATE sur la partie gestion des aides et des subventions et l'acquisition est prévue en 2025 (outil AIDEN de MGDIS) ;
- L'analyse en cours pour un appel d'offres portant sur le Schéma Directeur des systèmes d'informations ;
- La notification en décembre 2024 d'un appel d'offres portant sur l'acquisition d'une solution de gestion de la Formation Professionnelle.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

4.4.2 La consommation de papier

La consommation de papier pour les besoins des services de la région sur l'année 2024 est en diminution : 5 168 rames de papier A4 (6 490 en 2023) et 227 rames de papier A3 (192 rames en 2023) pour un montant total de l'ordre de 18 300 € (35 000 € en 2023).

4.4.3 Une politique d'achat responsable et performante

a) Le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

La Région Réunion s'engage à développer une politique d'achat performante dans tous ses aspects : économique, sociale, durable, inclusive et responsable. Pour cela, un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) devrait entériner les objectifs de la politique d'achat régionale pour tous ces aspects dès 2026. Ce schéma matérialisera la nouvelle politique achat de la collectivité. Des engagements forts, avec des actions définies et des objectifs chiffrés, en matière de développement économique, sociale et environnementale y seront précisés. Des indicateurs permettront de suivre l'efficacité des actions et objectifs fixés à ce document.

b) Les clauses d'insertion dans les marchés publics

La Région Réunion souhaite utiliser les outils du Code de la commande publique afin de favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail (personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes de moins de 26 ans, etc.). Plusieurs leviers sont proposés par le Code :

- Une clause imposant un nombre d'heures d'insertion à réaliser par les titulaires d'un marché en adéquation avec l'objet et le montant du besoin,
- Le critère de performance environnementale pour avoir une insertion plus qualitative,
- Et les marchés publics réservés aux structures de l'économie solidaire.

L'année 2024 est une année de transition en ce qui concerne l'insertion.

c) Garantir, faciliter et accroitre l'accès des TPE/PME à la commande publique

Le poids de la commande publique régionale, pour l'année 2024, est significatif :

- 210 M€ TTC : Montant des paiements aux titulaires de marchés publics,
- 12 M€ TTC : Montant cumulés des marchés/lots inférieurs à 40 k€ accessibles aux très petites entreprises,
- Plus de 90% de nos marchés ont été attribués à des TPE/PME (dans la continuité des années précédentes),
- 5 lots, nombre moyen de lots par consultation.

La commande publique régionale porte sur des marchés dans des secteurs d'activité divers qui intéressent de nombreuses entreprises réunionnaises (Chiffres clés de septembre 2023 à septembre 2024) :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

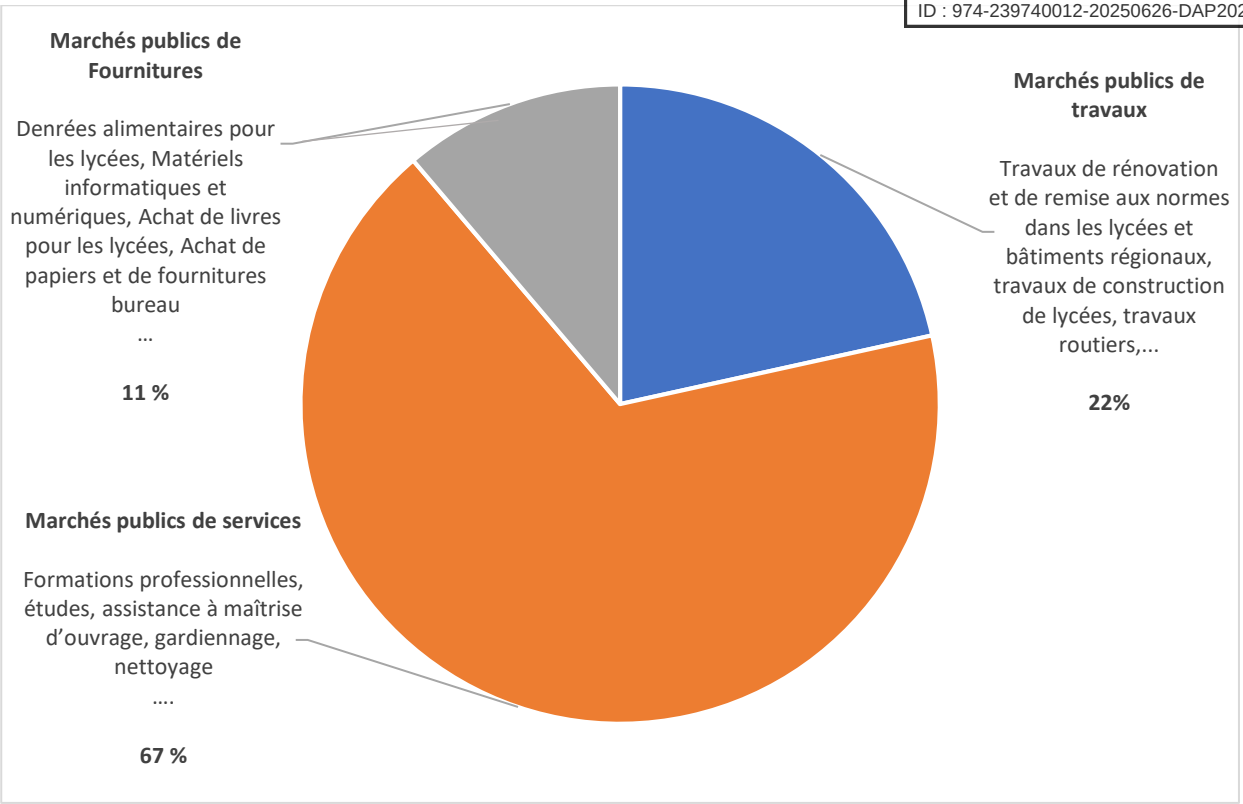

Dans un contexte économique difficile, marqué au cours de l'année 2024 par la crise du secteur du BTP, la Région Réunion souhaite faire de la commande publique un axe majeur de sa politique en faveur du développement économique et de soutien aux entreprises du BTP. La Région Réunion souhaite aussi que le plus grand nombre d'entreprises puissent accéder à la commande publique locale. L'accès des TPE et PME est donc une priorité. La matérialisation de ces objectifs passe par les actions suivantes :

- Généraliser des clauses financières favorables aux entreprises : Contribuer à leur trésorerie via un paiement à 30 jours et systématiser le versement d'avances à hauteur de 30%,
- Prévoir des clauses dans les contrats pour pallier les fluctuations économiques (clause de révision des prix adaptée à l'objet du marché et systématisée),
- Simplifier les modalités de participation des entreprises en ne demandant que les informations qui nous sont nécessaires ainsi que rendre les documents plus simples et compréhensibles,
- Avoir une meilleure compréhension du tissu économique local via le sourcing,
- Adapter les clauses des marchés aux TPE/PME (allotissement plus fin, avoir une meilleure cohérence et définition des besoins dans nos cahiers des charges, limiter le nombre de lots susceptibles d'être attribués à la même entreprise afin de permettre d'attribuer les marchés à plus de sociétés, avoir des marchés avec plusieurs attributaires),
- La Région Réunion continuera de mettre en œuvre tous les autres dispositifs favorables aux entreprises régionales.

Le SPASER aboutira à recenser et à généraliser tous les outils utilisables en ce domaine avec une présentation des indicateurs clés pour mesurer l'impact des marchés publics en ce domaine. Ce schéma comportera des mesures pour faciliter leur accès à la commande publique et à les inciter à répondre.

d) <u>Favoriser et généraliser les clauses environnementales</u>

L'intégration du volet développement durable dans les consultations est un enjeu croissant aussi bien sur le plan réglementaire que sociétal. 100% des contrats de la commande publique devront intégrer au moins une considération environnementale d'ici 2026 (clause ou critère) et 30% une considération sociale. Cette notion

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

de considération implique soit que le contrat comporte une clause environnementale (recyclage, mesures en faveur de l'environnement, etc.), soit un critère de performance environnementale.

La Région doit accompagner et amplifier cette démarche comme la mise en place d'un achat durable avec la nécessaire augmentation de la part des biens issus de réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées dans certaines catégorisations d'achat. Pour l'achat de nourriture pour les lycées, acheter autant que possible une nourriture bio et issue de circuits courts.

Des actions de formation et de sensibilisation des acheteurs publics en matière de rédaction et d'analyse des offres seront prévus au cours du second semestre 2025 et permettront de surmonter les réticences de certains acteurs à adopter de nouvelles pratiques et de développer leurs compétences dans le secteur achat.

4.4.4 La Région, maître de sa consommation d'énergie

Pour rappel, le Décret Eco-Energie Tertiaire (DEET) aussi appelé décret tertiaire, dans le cadre de la loi Elan de 2018, vise à réduire la consommation d'énergie dans le secteur tertiaire. Il impose des obligations de performance énergétique aux bâtiments, avec des objectifs de réduction de consommation :

- Réduire de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040, et de 60% d'ici 2050 la consommation énergétique finale du bâtiment, par rapport à l'année de référence ;
- Ou, atteindre un niveau de consommation énergétique fixée en valeur absolue pour chaque type d'activité.

La Région possède un patrimoine hétéroclite, composé d'une centaine de sites répartis sur toute l'île.

a) Les consommations en électricité et en eau

Le bilan énergétique portant sur 69 sites du patrimoine de la Région Réunion et fait état d'une consommation de l'ordre **24 278 MWh** d'électricité consommée (contre 23 122 MWh en 2023), soit une facture de 5,5 millions d'euros. La consommation électrique des sites régionaux équivaut à la consommation de la commune des Avirons.

La consommation d'eau des différents sites est de **224 627 m³**. La consommation des lycées représente environ 87% des consommations totales du patrimoine étudié. Cela s'explique par le nombre d'élèves sur site ainsi que par les besoins d'eau spécifiques nécessaires à l'apprentissage des différentes filières, la présence de cuisines centrales ou encore d'internats.

Patrimoine	Consommations électriques (MWh)	Dépense globale d'électricité (€)	Surface utile (m²)	Ratio surfacique (kWh/m².an)	Consommation d'eau (m3)	Emission de gaz à effet de serre (tCO2eq)
Administratif	3 311	722 344	25 899	127,8	740,2	
Centre de formation	3 156	652 476	77 616	40,7	28 711	
CRR/Musée	2 072	477 470	27 385	75,7	673	
Lycée	15 739	3 711 143	486 705	32,3	194 502	
Total général	**24 278**	**5 563 433**	**617 605**		**224 627**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

La répartition des consommations électriques, ci-dessus, est similaire chaque année, avec les lycées comme typologie de bâtiment ayant les consommations électriques les plus importantes.

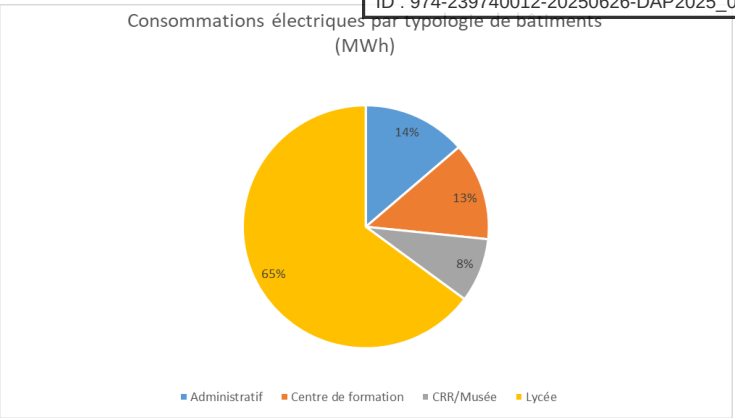

b) Le programme d'actions mis en œuvre pour réduire les consommations de fluides de la Région

La cellule énergie de la Direction des Bâtiments et du Patrimoine a mis en place différentes actions de performance énergétique telles que la poursuite de l'installation des équipements de télérelève, la rénovation thermique des bâtiments, l'amélioration des dispositifs de rafraîchissement d'air et de ventilation naturelle, l'installation de centrales de production d'énergie renouvelable, le relamping, l'installation et le remplacement de brasseurs d'air, ou encore la participation au programme OMBREE II. Par ailleurs, la Région est lauréate du dispositif fond Chêne pour le financement d'audits énergétiques et thermiques sur le patrimoine bâti de la collectivité. Ces audits permettront d'améliorer la politique énergétique de la collectivité au travers de son schéma directeur immobilier énergétique et thermique, qui sera élaboré en 2026.

La cellule énergie a également assuré le suivi des consommations en eau et la gestion des fuites via les outils de télérelève et des travaux de maintenance de réseau, afin de limiter les consommations liées aux fuites d'eau. Pour l'année 2024, un montant de 371 000 € TTC a été engagé en vue de réaliser les recherches de fuite ainsi que les différents travaux de maintenance corrective, mais également pour la mise en conformité des installations. Ces réparations de fuite ont permis de réduire la consommation en eau sur le patrimoine d'environ 300 000 m^3 d'eau. Cela représente, a minima, 582 798 € de non dépense sur le budget de fonctionnement de la Région et des lycées notamment.

4.4.5 La mobilité des agents

a) *La gestion du parc automobile :* Dans son objectif de réduire la consommation de carburant, et les émissions de gaz polluants, la Région a poursuivi son plan de renouvellement de son parc automobile vieillissant, en faisant l'acquisition en 2024 de 48 véhicules électriques et 1 véhicule hybride.

En 2024, les dépenses relatives à la gestion du parc automobile s'élèvent à 473 481 € (consommations carburant et électricité), soit une baisse de 11% par rapport à l'année précédente (532 780 €). Cette baisse est le résultat des mesures engagées en 2023 avec la création de pool de véhicules de services et l'intégration des véhicules propres (-30% de coût de circulation pour la flotte de l'administration générale). Le renouvellement du parc, par l'intégration de véhicules neufs avec contrat de maintenance et la désaffectation de véhicules âgés et fortement kilométrés, a permis de réduire les dépenses liées à la maintenance et aux réparations de la flotte administrative (122.600 € pour l'année 2024 pour un budget alloué de 227.000 €, contre 296.240 € pour l'année 2023 pour un budget alloué de 300.000 €, soit une baisse de 58,6% des dépenses réalisées).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

b) Les alternatives et principes d'incitativité proposés aux agents pour des mobilités décarbonées

Le forfait mobilités durables : Dans le cadre de sa démarche en faveur du Développement Durable, la collectivité propose d'attribuer un « Forfait Mobilités Durables » aux agents de la Région Réunion qui se déplacent à vélo ou font du covoiturage pour aller au travail (au moins 100 jours par an), dans les conditions fixées par le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020 et de l'arrêté du 9 mai 2020.

La prise en charge des frais de transport domicile/travail : Cette prise en charge consiste en un remboursement partiel des frais de transports en commun ou location de vélos pour le déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Il concerne les frais engagés pour l'utilisation des services publics de transport de voyageurs ou la location de vélos.

4.4.6 Conclusion sur l'évaluation des actions régionales au regard des modes de consommation des ressources par la Région Réunion

Par ces actions, la collectivité tend à répondre aux ODD suivants :

ODD6_Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
ODD7_Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
ODD11_Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
ODD12_Établir des modes de consommation et de production durable
ODD13_Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
ODD16_Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Quelques pistes de progrès :

- Un plan de mobilité pour les agents pourrait être réactualisé et des mesures d'incitativité pourraient être construites afin de proposer des alternatives pour les migrations pendulaires des agents ;
- Le SPASER qui sera prochainement validé permettra à la Région de synthétiser et de définir ces objectifs de façon réaliste, à la recherche de l'efficience. Des indicateurs chiffrés permettront l'analyse des résultats obtenus et de mesurer l'impact des marchés publics durables régionaux, afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures correctrices ;
- Dès 2025, le nombre d'heures d'insertion bénéficiera de la dynamique résultante des travaux des grands projets à venir (Nouvelle Route du Littoral, Lycée des métiers de la Mer, Lycée des métiers du tourisme, Creps de Saint-Denis, Creps de la Plaine-des-Cafres, etc.) avec des potentialités d'insertion très importantes (plusieurs dizaines de milliers d'heures). Par ailleurs, les marchés propices (dans le domaine des travaux et des services) seront clausés plus finement pour augmenter nos heures d'insertion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0005-DE

5. Conclusion du rapport Développement Durable 2024

Le rapport de développement durable 2024 de la Région Réunion met en lumière l'action de la Région Réunion face aux défis environnementaux, sociaux et économiques contemporains. Dans un contexte marqué par l'accélération du dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et les inégalités territoriales, la collectivité régionale a engagé des actions concrètes pour inscrire son action dans une trajectoire plus durable.

En 2024, plusieurs démarches ont été initiées ou renforcées dans cette logique. Le lancement du "budget vert", qui vise à évaluer l'impact environnemental d'une partie des dépenses d'investissement, constitue une première avancée. La collectivité a également mis en place des démarches innovantes comme la convention citoyenne pour la révision du schéma d'aménagement régional, la création d'un observatoire du littoral, la création d'un label pour la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), ... Ces initiatives témoignent d'une volonté d'associer les citoyens, les agents et les partenaires locaux à la transition écologique.

Sur le plan financier, les engagements sont significatifs. La cohésion sociale, la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et l'accompagnement à la transition énergétique font l'objet de budgets conséquents. Ces efforts permettent déjà de structurer des filières nouvelles, d'encourager l'innovation et de renforcer la solidarité entre les territoires.

Malgré ces avancées, plusieurs marges de progression demeurent. Certaines actions restent encore ponctuelles ou isolées, et la transversalité entre les services pourrait être renforcée. Par ailleurs, les outils de mesure de l'impact réel des politiques publiques, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de préservation des ressources, doivent encore être consolidés. Le suivi des dépenses, les évaluations régulières, la formation des agents et l'élargissement des démarches participatives sont autant de leviers à mobiliser pour aller plus loin.

En résumé, la Région Réunion dispose d'une base solide pour structurer une stratégie de développement plus durable, avec des initiatives fortes et une dynamique de progrès déjà visible. Ce chemin, bien amorcé, demande désormais à être structuré, amplifié et coordonné pour faire du développement durable un objectif partagé, mais un véritable moteur d'action publique à tous les niveaux.

oooOooo

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0006

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 11

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
ANNETTE CHRISTIAN
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116686
BUDGET 2024 - COMPTES DE GESTION DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0006
Rapport /RSDF / N°116686

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2024 - COMPTES DE GESTION DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2024,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le rapport N° RSDF / 116686 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Considérant,

- la présentation des comptes de gestion 2024 de la paierie régionale,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'approuver les comptes de gestion régionaux 2024 du budget principal, budget annexe énergie Réunion, budget annexe des musées régionaux (DSP) , budget annexe transport, budget FEDER 14-20, budget annexe POCT 14-20, budget annexe FEDER-FSE 2021-2027 et budget annexe INTERREG 2021-2027 ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Huguette BELLO

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL (13000)

nomenclature M57 fonction - voté par exécution fonction

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	1 124 387 402,89	787 396 132,99	1 911 783 535,88
- Réalisations (titres émis)	606 974 701,38	780 943 452,48	1 387 918 153,86
Compte Administratif			
- Prévisions	1 123 283 399,90	784 482 830,00	1 907 766 229,90
- Réalisations (titres émis)	606 974 701,38	780 943 452,48	1 387 918 153,86
dont compte R1068	*172 439 905,27*		
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	1 124 387 402,89	787 396 132,99	1 911 783 535,88
- Réalisations (mandats émis)	541 064 607,85	658 589 640,30	1 199 654 248,15
Compte Administratif			
- Prévisions	1 080 273 600,00	781 952 000,00	1 862 225 600,00
- Réalisations (mandats émis)	578 403 755,01	607 442 977,49	1 185 846 732,50
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	65 910 093,53	122 353 812,18	188 263 905,71
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	-123 762 299,90	1 010 000,00	-122 752 299,90
= Résultats de clôture de l'exercice	**-57 852 206,37**	**123 363 812,18**	**65 511 605,81**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**-57 852 206,37**	**123 363 812,18**	**65 511 605,81**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE ENERGIE REUNION (13004)

nomenclature M41 - vote par nature

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions		1 307 414,17	1 307 414,17
- Réalisations (titres émis)		88 710,28	88 710,28
Compte Administratif			
- Prévisions		1 307 414,17	1 307 414,17
- Réalisations (titres émis)		88 710,28	88 710,28
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions		1 307 414,17	1 307 414,17
- Réalisations (mandats émis)		70 865,63	70 865,63
Compte Administratif			
- Prévisions		1 307 414,17	1 307 414,17
- Réalisations (mandats émis)		70 865,63	70 865,63
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)		17 844,65	17 844,65
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)		1 181 414,17	1 181 414,17
= Résultats de clôture de l'exercice		**1 199 258,82**	**1 199 258,82**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice		**1 199 258,82**	**1 199 258,82**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE DSP REGION REUNION (13005)

nomenclature M41 - vote par nature

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	4 729 412,92	2 984 100,00	7 713 512,92
- Réalisations (titres émis)	3 124 475,45	2 977 626,35	6 102 101,80
Compte Administratif			
- Prévisions	4 729 412,92	2 984 100,00	7 713 512,92
- Réalisations (titres émis)	3 124 475,45	2 977 626,35	6 102 101,80
dont compte R1068	*277 084,52*		
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	4 729 412,92	2 984 100,00	7 713 512,92
- Réalisations (mandats émis)	2 833 459,67	2 871 372,67	5 704 832,34
Compte Administratif			
- Prévisions	4 639 397,13	3 180 100,00	7 819 497,13
- Réalisations (mandats émis)	2 833 459,67	2 902 375,15	5 735 834,82
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	291 015,78	106 253,68	397 269,46
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	1 555 328,40		1 555 328,40
= Résultats de clôture de l'exercice	**1 846 344,18**	**106 253,68**	**1 952 597,86**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**1 846 344,18**	**106 253,68**	**1 952 597,86**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE TRANSPORT REGION REUNION (13006)

nomenclature M43

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions		40 161 000,00	40 161 000,00
- Réalisations (titres émis)		39 204 973,01	39 204 973,01
Compte Administratif			
- Prévisions		40 161 000,00	40 161 000,00
- Réalisations (titres émis)		39 204 973,01	39 204 973,01
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions		40 161 000,00	40 161 000,00
- Réalisations (mandats émis)		39 204 972,70	39 204 972,70
Compte Administratif			
- Prévisions		40 161 000,00	40 161 000,00
- Réalisations (mandats émis)		39 204 972,70	39 204 972,70
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)		0,31	0,31
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)		-0,31	-0,31
= Résultats de clôture de l'exercice		**0,00**	**0,00**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE INTERREG 21-27 REUNION AVEC AUTONOMIE FINANCIERE (13010)

nomenclature M57 fonction - voté par exécution fonction

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
- Réalisations (titres émis)		1 867 573,77	1 867 573,77
Compte Administratif			
- Prévisions	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
- Réalisations (titres émis)		1 867 573,77	1 867 573,77
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
- Réalisations (mandats émis)	1 245 049,18	425 718,93	1 670 768,11
Compte Administratif			
- Prévisions	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
- Réalisations (mandats émis)	1 245 049,18	425 718,93	1 670 768,11
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	-1 245 049,18	1 441 854,84	196 805,66
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	1 245 049,18	1 867 573,77	3 112 622,95
= Résultats de clôture de l'exercice	**0,00**	**3 309 428,61**	**3 309 428,61**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**0,00**	**3 309 428,61**	**3 309 428,61**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE FEDER FSE 21-27 REUNION AVEC AUTONOMIE FINANCIERE (13020)

nomenclature M57 fonction - voté par exécution fonction

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
- Réalisations (titres émis)	29 272 480,28	3 733 007,78	33 005 488,06
Compte Administratif			
- Prévisions	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
- Réalisations (titres émis)	29 272 480,28	3 733 007,78	33 005 488,06
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
- Réalisations (mandats émis)	62 388 287,16	6 001 340,76	68 389 627,92
Compte Administratif			
- Prévisions	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
- Réalisations (mandats émis)	62 388 287,16	6 001 340,76	68 389 627,92
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	-33 115 806,88	-2 268 332,98	-35 384 139,86
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	32 642 416,62	864 461,85	33 506 878,47
= Résultats de clôture de l'exercice	**-473 390,26**	**-1 403 871,13**	**-1 877 261,39**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**-473 390,26**	**-1 403 871,13**	**-1 877 261,39**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE FEDER REUNION 14-20 AVEC AUTONOMIE FINANCIERE (13050)

nomenclature M57 fonction - voté par exécution fonction

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
- Réalisations (titres émis)	698 236 292,55	258 103 322,10	956 339 614,65
Compte Administratif			
- Prévisions	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
- Réalisations (titres émis)	698 236 292,55	258 103 322,10	956 339 614,65
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
- Réalisations (mandats émis)	569 859 054,37	315 214 202,46	885 073 256,83
Compte Administratif			
- Prévisions	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
- Réalisations (mandats émis)	569 859 054,37	315 214 202,46	885 073 256,83
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	128 377 238,18	-57 110 880,36	71 266 357,82
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	45 212 489,35	-85 842 176,98	-40 629 687,63
= Résultats de clôture de l'exercice	**173 589 727,53**	**-142 953 057,34**	**30 636 670,19**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**173 589 727,53**	**-142 953 057,34**	**30 636 670,19**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

EXERCICE 2024

ETAT COMPARATIF DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE POCT REUNION 14-20 AVEC AUTONOMIE FINANCIERE (13060)

nomenclature M57 fonction - voté par exécution fonction

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES (1)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
- Réalisations (titres émis)	2 626 684,64	8 170 711,27	10 797 395,91
Compte Administratif			
- Prévisions	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
- Réalisations (titres émis)	2 626 684,64	8 170 711,27	10 797 395,91
dont compte R1068			
DEPENSES (2)			
Compte de Gestion			
- Prévisions	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
- Réalisations (mandats émis)	3 219 362,34	6 961 955,40	10 181 317,74
Compte Administratif			
- Prévisions	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
- Réalisations (mandats émis)	3 219 362,34	6 961 955,40	10 181 317,74
RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(1)-(2)+ résultats antérieurs reportés*			
Compte de gestion			
Résultats de l'exercice (1)-(2)	-592 677,70	1 208 755,87	616 078,17
+ Résultats antérieurs reportés (001 et 002)	2 113 990,36	-182 625,03	1 931 365,33
= Résultats de clôture de l'exercice	**1 521 312,66**	**1 026 130,84**	**2 547 443,50**
Compte Administratif			
Résultats de clôture de l'exercice	**1 521 312,66**	**1 026 130,84**	**2 547 443,50**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 13/03/2025
Compte : DEFINITIF

REGION REUNION
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 13/03/2025

Population 871157
Nomenclature M57 fonction
Voté par Exécution fonction

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 9
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 20
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 24
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 37
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 38
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 81
4EME PARTIE : Page des signatures 82

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	5 578 716,57
Subventions d'investissement versées	486 079,02	Neutralisations et régularisations	-1 075 001,12
Autres immobilisations incorporelles	41 542,58	Réserves	3 986 828,81
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 010,00
Terrains	82 347,14	Résultat de l'exercice	122 353,81
Constructions	946 145,55	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	324,73
Réseaux et installations de voirie	7 269 043,83	**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**8 614 232,82**
Réseaux divers	160 585,89	**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel	6 505,13	**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	**58 014,00**
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres	72 133,30	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	282 106,69	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 120 462,01
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	29 319,67	Dettes financières et autres emprunts	13 114,20
Immobilisations financières (nettes)	289 929,35	**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	**1 133 576,21**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**9 665 738,14**	**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 823,26
Stocks		Autres dettes non financières	25 677,50
Créances	116 462,06	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance	471,79	**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	**35 500,76**
Trésorerie	58 908,60	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**175 842,45**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	**1 227 090,97**
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	256,81
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**9 841 580,59**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**9 841 580,59**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BILAN (en Euros)

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 316 810 954,57	830 731 937,24	486 079 017,33	506 466 347,73
Autres immobilisations incorporelles		67 042 293,89	25 499 714,53	41 542 579,36	35 756 219,44
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		82 575 347,43	228 203,19	82 347 144,24	73 541 248,96
Constructions		1 323 708 715,89	377 563 166,94	946 145 548,95	984 718 928,92
Réseaux et installations de voirie		7 269 043 825,88		7 269 043 825,88	7 121 474 736,26
Réseaux divers		160 591 508,93	5 616,58	160 585 892,35	160 300 403,30
Installations techniques, agencements et matériel		24 610 598,03	18 105 471,72	6 505 126,31	7 555 266,81
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		127 524 254,73	55 390 953,01	72 133 301,72	59 489 416,36
Immobilisations corporelles en cours		282 106 687,94		282 106 687,94	246 672 226,25
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		29 319 672,84		29 319 672,84	29 329 255,99
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		290 861 067,04	931 720,00	289 929 347,04	267 946 729,35
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**10 974 194 927,17**	**1 308 456 783,21**	**9 665 738 143,96**	**9 493 250 779,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		93 445 082,84		93 445 082,84	108 493 676,22
Créances sur les redevables et comptes rattachés		2 259 260,53	973 000,00	1 286 260,53	807 770,28
Avances et acomptes versés par la collectivité		2 075 141,56		2 075 141,56	3 067 777,11
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		5 838 615,37		5 838 615,37	4 360 292,32
Créances sur budgets annexes		7 370 494,19		7 370 494,19	7 142 093,77
Créances sur les autres débiteurs		6 446 465,68		6 446 465,68	7 629 221,85
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		471 792,05		471 792,05	205 525,63
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		**117 906 852,22**	**973 000,00**	**116 933 852,22**	**131 706 357,18**
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		58 908 598,08		58 908 598,08	24 092 144,87
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		**58 908 598,08**		**58 908 598,08**	**24 092 144,87**
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					19 722,19
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**11 151 010 377,47**	**1 309 429 783,21**	**9 841 580 594,26**	**9 649 069 003,61**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		1 996 641 941,96	1 996 641 941,96
Fonds globalisés		726 189 102,05	691 645 760,78
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		607 668 451,38	555 143 082,00
Rattachées à un actif non amortissable		2 248 217 075,42	2 111 527 369,78
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-1 075 001 115,37	-992 188 406,69
RÉSERVES		3 986 828 814,75	3 814 388 909,48
REPORT A NOUVEAU		1 010 000,00	24 000 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		122 353 812,18	149 449 905,27
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		324 733,16	324 733,16
TOTAL FONDS PROPRES (I)		**8 614 232 815,53**	**8 350 933 295,74**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		57 894 000,00	38 030 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES		120 000,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		**58 014 000,00**	**38 030 000,00**
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 120 462 008,68	1 194 906 608,33
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		13 114 197,95	13 342 038,77
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		**1 133 576 206,63**	**1 208 248 647,10**
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 823 259,99	27 230 014,01
Dettes fiscales et sociales		3 574 210,39	10 011 396,84
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		2 134 757,79	1 122 719,52
Fonds gérés par la collectivité		128 829,71	90 569,24
Dettes sur budgets annexes		3 030 952,12	2 518 541,94
Autres dettes non financières		16 808 752,30	10 580 929,01
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		**35 500 762,30**	**51 554 170,56**
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		**1 227 090 968,93**	**1 297 832 817,66**
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		256 809,80	302 890,21
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		**9 841 580 594,26**	**9 649 069 003,61**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	75 362,85	76 202,11
Participations	88 332,68	71 570,36
Compensations, autres attributions et autres participations	2 613,69	17 101,27
Dons et legs		
Impôts et taxes	473 140,59	449 214,77
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	2 715,19	2 178,56
Produits des cessions d'actifs	1 809,30	95,00
Autres produits de gestion	2 906,84	3 401,46
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 206,00	977,33
Reprises du financement rattaché à un actif	43 534,62	45 185,65
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	82 156,17	85 105,71
Neutralisation des moins-values de cession	1 104,00	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	**775 881,95**	**751 032,21**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	54 572,97	52 505,91
Charges de personnel	166 301,97	158 278,86
Indemnités des élus (et membres du CESR)	3 498,70	3 399,92
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	14 796,20	12 934,00
Impôts et taxes	1 471,93	802,81
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	163 713,37	162 583,60
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	2 465,84	4,06
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	447,47	90,94
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	**407 268,44**	**390 600,10**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	215 969,97	182 291,82
Autres charges	38,79	198,80
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	**216 008,76**	**182 490,62**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	**152 604,76**	**177 941,49**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**893,35**	**1 214,55**
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**31 144,29**	**29 706,13**
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	**-30 250,94**	**-28 491,58**
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	**122 353,81**	**149 449,91**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION
S²LO

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		75 362 853,21	76 202 107,44	-839254.23
Participations		88 332 682,17	71 570 358,05	16762324.12
Compensations, autres attributions et autres participations		2 613 686,85	17 101 267,08	-14487580.23
Dons et legs				
Impôts et taxes		473 140 590,79	449 214 767,24	23925823.55
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		2 715 193,66	2 178 563,92	536629.74
Produits des cessions d'actifs		1 809 300,00	95 000,00	1714300.00
Autres produits de gestion		2 906 844,79	3 401 458,42	-494613.63
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 206 000,00	977 326,00	1228674.00
Reprises du financement rattaché à un actif		43 534 624,92	45 185 649,83	-1651024.91
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		82 156 172,46	85 105 712,43	-2949539.97
Neutralisation des moins-values de cession		1 104 002,99		1104002.99
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		**775 881 951,84**	**751 032 210,41**	**24849741.43**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		54 572 973,60	52 505 911,85	2067061.75
Charges de personnel		166 301 965,28	158 278 859,63	8023105.65
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		124 493 914,96	118 587 720,52	5906194.44
Dont charges sociales		41 808 050,32	39 691 139,11	2116911.21
Indemnités des élus (et membres du CESR)		3 498 695,18	3 399 922,82	98772.36
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		14 796 203,70	12 933 998,03	1862205.67
Impôts et taxes		1 471 932,27	802 807,28	669124.99
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		163 713 365,40	162 583 598,88	1129766.52
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		2 465 836,22	4 061,58	2461774.64
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		447 466,77	90 938,42	356528.35
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		**407 268 438,42**	**390 600 098,49**	**16668339.93**
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		215 969 970,71	182 291 823,44	33678147.27
Dont ménages		45 454 242,87	34 452 365,67	11001877.20
Dont personnes morales de droit privé		75 194 116,87	67 236 034,86	7958082.01
Dont collectivités territoriales		32 517 124,44	30 335 972,79	2181151.65

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics		46 290 598,58	34 350 426,70	11940171.88
Dont établissements d'enseignement		16 513 887,95	15 917 023,42	596864.53
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		38 787,00	198 798,70	-160011.70
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		**216 008 757,71**	**182 490 622,14**	**33518135.57**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		**152 604 755,71**	**177 941 489,78**	**-25336734.07**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts			353 737,19	-353737.19
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		893 349,06	860 808,70	32540.36
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		**893 349,06**	**1 214 545,89**	**-321196.83**
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		31 035 000,93	29 618 629,97	1416370.96
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		109 291,66	87 500,43	21791.23
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		**31 144 292,59**	**29 706 130,40**	**1438162.19**
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		**-30 250 943,53**	**-28 491 584,51**	**-1759359.02**
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		**122 353 812,18**	**149 449 905,27**	**-27096093.09**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-28001	4 360 292,32		1 478 323,05		5 838 615,37	
4582-28001		1 122 719,52		1 012 038,27		2 134 757,79

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

REGION REUNION
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 124 387 402,89	787 396 132,99	1 911 783 535,88
Titres de recette émis (b)	607 205 079,32	800 000 517,96	1 407 205 597,28
Réductions de titres (c)	230 377,94	19 057 065,48	19 287 443,42
Recettes nettes (d = b - c)	606 974 701,38	780 943 452,48	1 387 918 153,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 124 387 402,89	787 396 132,99	1 911 783 535,88
Mandats émis (f)	543 563 952,73	700 008 564,34	1 243 572 517,07
Annulations de mandats (g)	2 499 344,88	41 418 924,04	43 918 268,92
Dépenses nettes (h = f - g)	541 064 607,85	658 589 640,30	1 199 654 248,15
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	65 910 093,53	122 353 812,18	188 263 905,71
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-123 762 299,90		65 910 093,53		-57 852 206,37
Fonctionnement	173 449 905,27	172 439 905,27	122 353 812,18		123 363 812,18
TOTAL I	**49 687 605,37**	**172 439 905,27**	**188 263 905,71**		**65 511 605,81**
II - Budgets des services à caractère administratif					
13010-INTERREG OCEAN INDIEN 20212027					
Investissement	1 245 049,18		-1 245 049,18		
Fonctionnement	1 867 573,77		1 441 854,84		3 309 428,61
Sous-Total	**3 112 622,95**		**196 805,66**		**3 309 428,61**
13020-FEDER FSE 2021 2027					
Investissement	32 642 416,62		-33 115 806,88		-473 390,26
Fonctionnement	864 461,85		-2 268 332,98		-1 403 871,13
Sous-Total	**33 506 878,47**		**-35 384 139,86**		**-1 877 261,39**
13050-FEDER REUNION					
Investissement	45 212 489,35		128 377 238,18		173 589 727,53
Fonctionnement	-85 842 176,98		-57 110 880,36		-142 953 057,34
Sous-Total	**-40 629 687,63**		**71 266 357,82**		**30 636 670,19**
13060-POCT REUNION					
Investissement	2 113 990,36		-592 677,70		1 521 312,66
Fonctionnement	-182 625,03		1 208 755,87		1 026 130,84
Sous-Total	**1 931 365,33**		**616 078,17**		**2 547 443,50**
TOTAL II	**-2 078 820,88**		**36 695 101,79**		**34 616 280,91**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
13004-ENERGIE REUNION BA					
Investissement					
Fonctionnement	1 181 414,17		17 844,65		1 199 258,82
Sous-Total	**1 181 414,17**		**17 844,65**		**1 199 258,82**
13005-DSP REGION REUNION BA					
Investissement	1 555 328,40		291 015,78		1 846 344,18
Fonctionnement	277 084,52	277 084,52	106 253,68		106 253,68
Sous-Total	**1 832 412,92**	**277 084,52**	**397 269,46**		**1 952 597,86**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
13006-TRANSPORT REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	-0,31		0,31		
Sous-Total	**-0,31**		**0,31**		
TOTAL III	**3 013 826,78**	**277 084,52**	**415 114,42**		**3 151 856,68**
TOTAL I + II + III	**50 622 611,27**	**172 716 989,79**	**225 374 121,92**		**103 279 743,40**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'execution de la section d'investissement reporte		123 762 299,90	123 762 299,90
900	Services generaux	22 614 630,00	410 642,00	23 025 272,00
9005	Gestion des fonds européens	2 276 924,00	-2 151 100,00	125 824,00
902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	69 041 318,00	2 039 290,00	71 080 608,00
903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	12 141 000,00	-1 997 865,00	10 143 135,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	580 000,00	-110 000,00	470 000,00
905	Aménagement des territoires et habitat	7 575 300,00	-16 750,00	7 558 550,00
906	Action économique	47 221 138,00	8 794 492,00	56 015 630,00
907	Environnement	31 202 690,00	-10 998 286,00	20 204 404,00
908	Transports	244 650 000,00	-61 266 323,00	183 383 677,00
923	Dettes et autres operations financieres	78 172 000,00	-2 000 000,00	76 172 000,00
925	Operations patrimoniales	415 000 000,00	3 830 000,00	418 830 000,00
926	Transferts entre les sections	115 512 000,00	18 104 002,99	133 616 002,99
TOTAL		**1 045 987 000,00**	**78 400 402,89**	**1 124 387 402,89**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	123 762 299,90				123 762 299,90
900	23 025 272,00	16 939 925,16		16 939 925,16	6 085 346,84
9005	125 824,00	48 884,21		48 884,21	76 939,79
902	71 080 608,00	63 375 600,07		63 375 600,07	7 705 007,93
903	10 143 135,00	6 587 395,10	2 164,21	6 585 230,89	3 557 904,11
904	470 000,00	230 938,00		230 938,00	239 062,00
905	7 558 550,00	6 501 715,36		6 501 715,36	1 056 834,64
906	56 015 630,00	43 913 579,17		43 913 579,17	12 102 050,83
907	20 204 404,00	15 211 518,02		15 211 518,02	4 992 885,98
908	183 383 677,00	176 353 016,97	842 446,34	175 510 570,63	7 873 106,37
923	76 172 000,00	75 869 710,76	1 425 111,11	74 444 599,65	1 727 400,35
925	418 830 000,00	11 736 859,54	229 613,22	11 507 246,32	407 322 753,68
926	133 616 002,99	126 794 810,37	10,00	126 794 800,37	6 821 202,62
TOTAL	**1 124 387 402,89**	**543 563 952,73**	**2 499 344,88**	**541 064 607,85**	**583 322 795,04**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
900	Services generaux			
9005	Gestion des fonds européens			
902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81 556 500,00	6 674 812,00	88 231 312,00
903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	245 300,00		245 300,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)			
905	Aménagement des territoires et habitat	980 000,00	127 000,00	1 107 000,00
906	Action économique	33 917 200,00	-4 689 500,00	29 227 700,00
907	Environnement	15 422 500,00	-13 522 500,00	1 900 000,00
908	Transports	128 670 000,00	-2 050 000,00	126 620 000,00
921	Taxes non affectees		455 000,00	455 000,00
922	Dotations et participations	33 113 500,00	1 433 688,00	34 547 188,00
923	Dettes et autres operations financieres	89 532 000,00	84 361 299,90	173 893 299,90
925	Operations patrimoniales	415 000 000,00	3 830 000,00	418 830 000,00
926	Transferts entre les sections	127 913 130,00	17 913 302,99	145 826 432,99
951	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	118 136 870,00	-14 438 400,00	103 698 470,00
954	produit des cessions d immobilisations (recette)	1 500 000,00	-1 694 300,00	-194 300,00
TOTAL		**1 045 987 000,00**	**78 400 402,89**	**1 124 387 402,89**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
900		58 334,35		58 334,35	-58 334,35
9005		483 098,00		483 098,00	-483 098,00
902	88 231 312,00	84 784 657,74		84 784 657,74	3 446 654,26
903	245 300,00	24 000,00		24 000,00	221 300,00
904		50 134,20		50 134,20	-50 134,20
905	1 107 000,00	3 713 915,03		3 713 915,03	-2 606 915,03
906	29 227 700,00	30 806 011,31	754,72	30 805 256,59	-1 577 556,59
907	1 900 000,00	1 504 743,51		1 504 743,51	395 256,49
908	126 620 000,00	123 012 058,96		123 012 058,96	3 607 941,04
921	455 000,00	455 341,75		455 341,75	-341,75
922	34 547 188,00	34 543 341,27		34 543 341,27	3 846,73
923	173 893 299,90	172 439 905,27		172 439 905,27	1 453 394,63
925	418 830 000,00	11 736 859,54	229 613,22	11 507 246,32	407 322 753,68
926	145 826 432,99	143 592 678,39	10,00	143 592 668,39	2 233 764,60
951	103 698 470,00				103 698 470,00
954	-194 300,00				-194 300,00
TOTAL	**1 124 387 402,89**	**607 205 079,32**	**230 377,94**	**606 974 701,38**	**517 412 701,51**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
930	Services generaux	75 225 692,00	11 468 149,00	86 693 841,00
9305	Gestion des fonds européens	15 758 660,00	-1 327 527,00	14 431 133,00
932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	226 939 682,00	-3 368 957,00	223 570 725,00
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 186 890,00	3 730 431,00	32 917 321,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	1 793 700,00	-156 650,00	1 637 050,00
935	Aménagement des territoires et habitat	2 994 372,00	-205 628,00	2 788 744,00
936	Action économique	32 615 640,00	4 680 928,00	37 296 568,00
937	Environnement	11 934 685,00	-892 000,00	11 042 685,00
938	Transports	65 084 847,00	5 257 484,00	70 342 331,00
940	Impositions directes	204 000,00	660 000,00	864 000,00
941	Autres impots et taxes		700 000,00	700 000,00
943	Operations financieres	30 245 500,00	1 700 000,00	31 945 500,00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'elus	516 332,00		516 332,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	21 500 000,00	1 625 000,00	23 125 000,00
946	Transferts entre les sections	127 913 130,00	17 913 302,99	145 826 432,99
953	Virement à la section d'investissement	118 136 870,00	-14 438 400,00	103 698 470,00
TOTAL		**760 050 000,00**	**27 346 132,99**	**787 396 132,99**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
930	86 693 841,00	81 298 015,13	2 298 063,99	78 999 951,14	7 693 889,86
9305	14 431 133,00	14 397 278,90		14 397 278,90	33 854,10
932	223 570 725,00	240 025 074,82	17 374 807,37	222 650 267,45	920 457,55
933	32 917 321,00	31 793 520,22	266 584,06	31 526 936,16	1 390 384,84
934	1 637 050,00	963 735,00	1 805,00	961 930,00	675 120,00
935	2 788 744,00	2 016 763,19	10 749,28	2 006 013,91	782 730,09
936	37 296 568,00	34 870 807,64	2 964 373,74	31 906 433,90	5 390 134,10
937	11 042 685,00	10 745 825,39	2 475 780,00	8 270 045,39	2 772 639,61
938	70 342 331,00	70 061 131,90	1 598 165,45	68 462 966,45	1 879 364,55
940	864 000,00	2 234 415,00	1 574 764,00	659 651,00	204 349,00
941	700 000,00	553 013,00		553 013,00	146 987,00
943	31 945 500,00	43 998 349,79	12 837 979,30	31 160 370,49	785 129,51
944	516 332,00	410 419,24	2 305,12	408 114,12	108 217,88
945	23 125 000,00	23 034 000,00		23 034 000,00	91 000,00
946	145 826 432,99	143 606 215,12	13 546,73	143 592 668,39	2 233 764,60
953	103 698 470,00				103 698 470,00
TOTAL	**787 396 132,99**	**700 008 564,34**	**41 418 924,04**	**658 589 640,30**	**128 806 492,69**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
002	Resultat de fonctionnement reporte		1 010 000,00	1 010 000,00
930	Services generaux	39 240 000,00	-28 210 500,00	11 029 500,00
9305	Gestion des fonds européens	16 770 000,00	-4 500 000,00	12 270 000,00
932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 112 240,00	29 427 722,00	76 539 962,00
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	407 000,00		407 000,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)			
935	Aménagement des territoires et habitat			
936	Action économique	3 047 700,00	1 970 400,00	5 018 100,00
937	Environnement		15 000,00	15 000,00
938	Transports	2 660 000,00	642 500,00	3 302 500,00
940	Impositions directes	124 100 000,00	-1 269 892,00	122 830 108,00
941	Autres impots et taxes	341 100 000,00	1 300 000,00	342 400 000,00
942	Dotations et participations	70 101 060,00	1 812 000,00	71 913 060,00
943	Operations financieres		2 788 900,00	2 788 900,00
945	Provisions et autres opérations mixtes		4 256 000,00	4 256 000,00
946	Transferts entre les sections	115 512 000,00	18 104 002,99	133 616 002,99
TOTAL		**760 050 000,00**	**27 346 132,99**	**787 396 132,99**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
002	1 010 000,00				1 010 000,00
930	11 029 500,00	16 983 089,98	8 134 875,61	8 848 214,37	2 181 285,63
9305	12 270 000,00	11 048 238,35		11 048 238,35	1 221 761,65
932	76 539 962,00	89 296 689,40	9 972 533,82	79 324 155,58	-2 784 193,58
933	407 000,00	1 189 688,04	2 504,00	1 187 184,04	-780 184,04
934		17 879,35		17 879,35	-17 879,35
935		432 420,58		432 420,58	-432 420,58
936	5 018 100,00	5 368 849,51	223,66	5 368 625,85	-350 525,85
937	15 000,00	103 910,79		103 910,79	-88 910,79
938	3 302 500,00	3 263 318,14	112 381,00	3 150 937,14	151 562,86
940	122 830 108,00	123 247 135,00		123 247 135,00	-417 027,00
941	342 400 000,00	345 264 579,85	446 092,06	344 818 487,79	-2 418 487,79
942	71 913 060,00	71 692 814,21		71 692 814,21	220 245,79
943	2 788 900,00	3 091 094,39	388 445,33	2 702 649,06	86 250,94
945	4 256 000,00	2 206 000,00		2 206 000,00	2 050 000,00
946	133 616 002,99	126 794 810,37	10,00	126 794 800,37	6 821 202,62
TOTAL	**787 396 132,99**	**800 000 517,96**	**19 057 065,48**	**780 943 452,48**	**6 452 680,51**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
90020	Administration générale de la collectivité	16 854 877,29		16 854 877,29
90021	Personnel non ventilé	14 506,89		14 506,89
90022	Information, communication, publicité	31 938,76		31 938,76
90031	Assemblée délibérante	12 758,91		12 758,91
90048	Autres actions	25 843,31		25 843,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 900	**Services generaux**	**16 939 925,16**		**16 939 925,16**
900581	FEAMP	48 884,21		48 884,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**48 884,21**		**48 884,21**
9020	Services communs	374 518,59		374 518,59
90211	Ecoles maternelles	10 471,50		10 471,50
90212	Ecoles primaires	1 871 218,33		1 871 218,33
90222	Lycées publics	34 731 909,14		34 731 909,14
90223	Lycées privés	172 290,00		172 290,00
9023	Enseignement supérieur	2 927 240,48		2 927 240,48
90251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	7 612 491,00		7 612 491,00
90258	Autres	4 100 198,79		4 100 198,79
9026	Apprentissage	1 716 698,55		1 716 698,55
9027	Formation sanitaire et sociale	496 424,66		496 424,66
90288	Autres services annexes de l'enseignement	9 362 139,03		9 362 139,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 902	**Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**	**63 375 600,07**		**63 375 600,07**
9030	Services communs	20 299,05		20 299,05
90311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	1 754 725,65		1 754 725,65
90312	Patrimoine	594 257,12		594 257,12
90313	Bibliothèques, médiathèques	260 000,00		260 000,00
90314	Musées	655 657,97	2 164,21	653 493,76
90317	Cinémas et autres salles de spectacles	798 768,30		798 768,30
90321	Salles de sport, gymnases	1 743 711,35		1 743 711,35
90323	Piscines	268 923,06		268 923,06
90324	Centres de formation sportifs	236 000,00		236 000,00
90325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	2 452,60		2 452,60
90326	Manifestations sportives	3 600,00		3 600,00
90338	Autres activités pour les jeunes	249 000,00		249 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 903	**Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**	**6 587 395,10**	**2 164,21**	**6 585 230,89**
90420	Services communs	230 938,00		230 938,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 904	**Santé et action sociale (hors RSA)**	**230 938,00**		**230 938,00**
90510	Services communs	1 558 055,87		1 558 055,87

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
9054	Espace rural et autres espaces de développement	415 897,18		415 897,18
90551	Parc privé de la collectivité	485 339,48		485 339,48
90553	Aide à l'accession à la propriété	299 665,00		299 665,00
9057	Technologies de l'information et de la communication	1 514 004,78		1 514 004,78
90588	Autres actions d'aménagement	2 146 853,05		2 146 853,05
9059	Sécurité	81 900,00		81 900,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 905	**Aménagement des territoires et habitat**	**6 501 715,36**		**6 501 715,36**
9061	Interventions économiques transversales	28 981 573,28		28 981 573,28
9062	Structure d'animation et de développement économique	40 589,02		40 589,02
906311	Laboratoires	1 504 364,73		1 504 364,73
90632	Industrie, commerce et artisanat	8 908 841,07		8 908 841,07
90633	Développement touristique	2 746 642,66		2 746 642,66
9064	Rayonnement et attractivité du territoire	66 275,36		66 275,36
9065	Insertion économique et économie sociale et solidaire	905 308,20		905 308,20
9067	Recherche et innovation	759 984,85		759 984,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 906	**Action économique**	**43 913 579,17**		**43 913 579,17**
9071	Actions transversales	20 126,75		20 126,75
907211	Actions de prévention et de sensibilisation	163 737,50		163 737,50
907213	Tri, valorisation et traitement des déchets	27 342,00		27 342,00
90732	Eau potable	1 193 879,05		1 193 879,05
90752	Energie photovoltaïque	6 685 745,42		6 685 745,42
90758	Autres actions	6 684 160,58		6 684 160,58
9076	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	274 527,15		274 527,15
9078	Autres actions	161 999,57		161 999,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 907	**Environnement**	**15 211 518,02**		**15 211 518,02**
9080	Services communs	1 472 027,79		1 472 027,79
90821	Transport sur route	14 567 489,74		14 567 489,74
90842	Voirie régionale	159 225 532,08	842 446,34	158 383 085,74
90845	Voirie communale	648 450,07		648 450,07
90851	Gares routières et autres infrastructures routières	328 956,08		328 956,08
90855	Aéroports et autres infrastructures aéroportuaires	96 743,38		96 743,38
9087	Circulations douces	13 817,83		13 817,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 908	**Transports**	**176 353 016,97**	**842 446,34**	**175 510 570,63**
9231641	Emprunts en euros	75 869 710,76	1 425 111,11	74 444 599,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	**Dettes et autres operations financieres**	**75 869 710,76**	**1 425 111,11**	**74 444 599,65**
9252031	Frais d'études	47 510,61		47 510,61

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
9252051	Concessions et droits similaires	3 884,16		3 884,16
9252088	Autres immobilisations incorporelles	40 145,00		40 145,00
9252151	Réseaux de voirie	10 357 538,37	229 613,22	10 127 925,15
92521533	Réseaux câblés	49 949,83		49 949,83
9252313	Constructions	841 623,49		841 623,49
9252315	Installations, matériel et outillage techniques	1 165,83		1 165,83
9252318	Autres immobilisations corporelles	350 779,79		350 779,79
925458128001	Operations patrimoniales - Dépenses (à subdiviser par mandat)	44 262,46		44 262,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 925	**Operations patrimoniales**	**11 736 859,54**	**229 613,22**	**11 507 246,32**
92613911	État et établissements nationaux	402 557,09		402 557,09
92613913	Départements	350 333,01		350 333,01
92613916	Autres établissements publics locaux	9 374,58		9 374,58
926139172	FEDER	8 114 985,92		8 114 985,92
92613918	Autres	318 271,05		318 271,05
9261393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	33 141 515,59		33 141 515,59
92613937	Fonds régional pour le développement et l'emploi (outre-mer)	999 071,01		999 071,01
92613938	Autres	198 516,67		198 516,67
926192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	1 104 012,99	10,00	1 104 002,99
926198	Neutralisation des amortissements	82 156 172,46		82 156 172,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**126 794 810,37**	**10,00**	**126 794 800,37**
TOTAL		**543 563 952,73**	**2 499 344,88**	**541 064 607,85**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
90020	Administration générale de la collectivité	58 334,35		58 334,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 900	**Services generaux**	**58 334,35**		**58 334,35**
900581	FEAMP	483 098,00		483 098,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**483 098,00**		**483 098,00**
90222	Lycées publics	73 122 129,87		73 122 129,87
9026	Apprentissage	11 662 527,87		11 662 527,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 902	**Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**	**84 784 657,74**		**84 784 657,74**
90312	Patrimoine	24 000,00		24 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 903	**Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**	**24 000,00**		**24 000,00**
90420	Services communs	50 134,20		50 134,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 904	**Santé et action sociale (hors RSA)**	**50 134,20**		**50 134,20**
90510	Services communs	2 561 646,41		2 561 646,41
9054	Espace rural et autres espaces de développement	4 102,23		4 102,23
90551	Parc privé de la collectivité	17 055,28		17 055,28
9057	Technologies de l'information et de la communication	1 106 111,11		1 106 111,11
90588	Autres actions d'aménagement	25 000,00		25 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 905	**Aménagement des territoires et habitat**	**3 713 915,03**		**3 713 915,03**
9061	Interventions économiques transversales	28 741 541,11	754,72	28 740 786,39
906311	Laboratoires	10 898,68		10 898,68
90632	Industrie, commerce et artisanat	1 848 194,44		1 848 194,44
90633	Développement touristique	157 549,59		157 549,59
9064	Rayonnement et attractivité du territoire	1 698,51		1 698,51
9067	Recherche et innovation	46 128,98		46 128,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 906	**Action économique**	**30 806 011,31**	**754,72**	**30 805 256,59**
907211	Actions de prévention et de sensibilisation	6 983,09		6 983,09
9074	Politique de l'air	739,95		739,95
90752	Energie photovoltaïque	118 300,00		118 300,00
90758	Autres actions	1 378 720,47		1 378 720,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 907	**Environnement**	**1 504 743,51**		**1 504 743,51**
9080	Services communs	1 012 038,27		1 012 038,27
90842	Voirie régionale	120 448 578,41		120 448 578,41
9087	Circulations douces	1 551 442,28		1 551 442,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 908	**Transports**	**123 012 058,96**		**123 012 058,96**
9211337	Fonds régional pour le développement et l'emploi (outre-mer)	455 341,75		455 341,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 921	**Taxes non affectees**	**455 341,75**		**455 341,75**
92210222	F.C.T.V.A.	34 543 341,27		34 543 341,27

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 922	**Dotations et participations**	**34 543 341,27**		**34 543 341,27**
9231068	Excédents de fonctionnement capitalisés	172 439 905,27		172 439 905,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	**Dettes et autres operations financieres**	**172 439 905,27**		**172 439 905,27**
9252031	Frais d'études	1 016 949,51		1 016 949,51
925238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	10 719 910,03	229 613,22	10 490 296,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 925	**Operations patrimoniales**	**11 736 859,54**	**229 613,22**	**11 507 246,32**
926192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	447 466,77		447 466,77
9262112	Terrains de voirie	1,00		1,00
9262115	Terrains bâtis	1,00		1,00
92621311	Bâtiments administratifs	106 536,66		106 536,66
92621318	Autres bâtiments publics	2 359 307,56	10,00	2 359 297,56
92628031	Frais d'études	1 567 693,89		1 567 693,89
92628032	Frais de recherche et de développement	215 564,90		215 564,90
9262804111	Biens mobiliers, matériel et études	4 400,00		4 400,00
9262804112	Bâtiments et installations	439 559,56		439 559,56
9262804113	Projets d'infrastructures d'intérêt national	108 050,00		108 050,00
9262804121	Biens mobiliers, matériel et études	54 914,93		54 914,93
9262804122	Bâtiments et installations	1 416 729,83		1 416 729,83
9262804132	Bâtiments et installations	238 778,56		238 778,56
9262804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	626,76		626,76
92628041411	Biens mobiliers, matériel et études	939 458,89		939 458,89
92628041412	Bâtiments et installations	18 901 116,78		18 901 116,78
92628041482	Bâtiments et installations	36 017,55		36 017,55
92628041511	Biens mobiliers, matériel et études	69 089,41		69 089,41
92628041512	Bâtiments et installations	317 263,78		317 263,78
926280415321	Biens mobiliers, matériel et études	10 000,00		10 000,00
926280415331	Biens mobiliers, matériel et études	32 545,74		32 545,74
926280415341	Biens mobiliers, matériel et études	241 398,85		241 398,85
926280415342	Bâtiments et installations	222 399,81		222 399,81
92628041581	Biens mobiliers, matériel et études	401 924,80		401 924,80
92628041582	Bâtiments et installations	2 042 297,34		2 042 297,34
9262804181	Biens mobiliers, matériel et études	6 023 470,88		6 023 470,88
9262804182	Bâtiments et installations	1 646 609,91		1 646 609,91
926280421	Biens mobiliers, matériel et études	25 884 165,43		25 884 165,43
926280422	Bâtiments et installations	2 383 859,39		2 383 859,39
926280431	Biens mobiliers, matériel et études	9 140 825,26		9 140 825,26

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
926280432	Bâtiments et installations	338 268,13		338 268,13
9262804411	Biens mobiliers, matériel et études	534,25		534,25
9262804412	Bâtiments et installations	290,65		290,65
9262804413	Projets d'infrastructures d'intérêt national	576 402,44		576 402,44
92628045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	7 649 092,96		7 649 092,96
9262805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	1 758 837,39		1 758 837,39
92628088	Autres immobilisations incorporelles	291 853,95		291 853,95
92628121	Plantations d'arbres et d'arbustes	97,65		97,65
92628128	Autres agencements et aménagements	25 350,07		25 350,07
926281311	Bâtiments administratifs	5 022 543,85		5 022 543,85
926281312	Bâtiments scolaires	28 316 005,26		28 316 005,26
926281314	Bâtiments culturels et sportifs	2 438 034,13		2 438 034,13
926281318	Autres bâtiments publics	9 139 935,59		9 139 935,59
926281328	Autres bâtiments privés	628 010,61		628 010,61
926281351	Bâtiments publics	554 455,09		554 455,09
926281352	Bâtiments privés	7 488,52		7 488,52
926281533	Réseaux câblés	3 213,39		3 213,39
926281534	Réseaux d'électrification	2 403,19		2 403,19
9262815731	Matériel roulant	173 992,00		173 992,00
9262815738	Autre matériel et outillage de voirie	38 520,00		38 520,00
926281578	Autre matériel technique	255 476,49		255 476,49
92628158	Autres installations, matériel et outillage techniques	632 728,26		632 728,26
92628171	Terrains de gisement	3 220,00		3 220,00
9262817314	Bâtiments culturels et sportifs	159 973,60		159 973,60
926281735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 796,04		5 796,04
9262817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	90 066,48		90 066,48
9262817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	804,50		804,50
92628181	Installations générales, agencements et aménagements divers	142 879,77		142 879,77
926281828	Autres matériels de transport	3 921 166,33		3 921 166,33
926281831	Matériel informatique scolaire	4 781 981,16		4 781 981,16
926281838	Autre matériel informatique	374 135,30		374 135,30
926281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	43 529,17		43 529,17
926281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	294 953,92		294 953,92
92628185	Matériel de téléphonie	1 591,72		1 591,72
92628188	Autres	666 971,29		666 971,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**143 592 678,39**	**10,00**	**143 592 668,39**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
TOTAL		**607 205 079,32**	**230 377,94**	**606 974 701,38**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93020	Administration générale de la collectivité	13 775 472,96	993 221,09	12 782 251,87
93021	Personnel non ventilé	57 989 097,08	219 188,13	57 769 908,95
93022	Information, communication, publicité	2 834 581,74	346 999,69	2 487 582,05
93026	Administration générale de l'État	365,00		365,00
93028	Autres moyens généraux	195 606,99	42 724,88	152 882,11
93031	Assemblée délibérante	2 244 734,34	10 342,98	2 234 391,36
93032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	1 020 792,00	75 114,04	945 677,96
93033	Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement	918 617,86	41 109,16	877 508,70
93038	Autres instances	118 595,36	108 727,09	9 868,27
93042	Actions interrégionales	14 934,16		14 934,16
93043	Actions européennes	29 839,00		29 839,00
93048	Autres actions	2 155 378,64	460 636,93	1 694 741,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	**Services generaux**	**81 298 015,13**	**2 298 063,99**	**78 999 951,14**
93052	FEDER	7 197 278,90		7 197 278,90
930581	FEAMP	7 200 000,00		7 200 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**14 397 278,90**		**14 397 278,90**
9320	Services communs	4 531 854,63	1 042 180,40	3 489 674,23
93222	Lycées publics	92 813 893,75	969 709,68	91 844 184,07
93223	Lycées privés	2 053 644,33		2 053 644,33
9323	Enseignement supérieur	12 566 255,37	1 487 576,16	11 078 679,21
93251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	10 267 277,03	4 369 161,27	5 898 115,76
93252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	2 840 862,61	7 680,00	2 833 182,61
93253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	22 459 294,31	2 858 117,79	19 601 176,52
93255	Rémunération des stagiaires	23 363 970,31	265 170,20	23 098 800,11
93258	Autres	26 136 219,29	1 546 581,11	24 589 638,18
9326	Apprentissage	1 857 740,63	182 939,34	1 674 801,29
9327	Formation sanitaire et sociale	28 502 323,24	3 327 288,39	25 175 034,85
93281	Hébergement et restauration scolaires	12 048 068,72	1 305 160,20	10 742 908,52
93284	Classes de découverte	107 060,00		107 060,00
93288	Autres services annexes de l'enseignement	476 610,60	13 242,83	463 367,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 932	**Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**	**240 025 074,82**	**17 374 807,37**	**222 650 267,45**
9330	Services communs	2 132 128,86	146 423,33	1 985 705,53
93311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	16 645 449,33	120 160,73	16 525 288,60
93312	Patrimoine	83 251,30		83 251,30
93314	Musées	8 127 928,09		8 127 928,09
93316	Théâtre et spectacles vivants	2 113 703,70		2 113 703,70

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93324	Centres de formation sportifs	20 000,00		20 000,00
93326	Manifestations sportives	2 671 058,94		2 671 058,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 933	**Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**	**31 793 520,22**	**266 584,06**	**31 526 936,16**
93412	Prévention et éducation pour la santé	383 856,83	600,00	383 256,83
93420	Services communs	358 715,20	1 205,00	357 510,20
93424	Personnes en difficulté	221 162,97		221 162,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 934	**Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)**	**963 735,00**	**1 805,00**	**961 930,00**
9350	Services communs	235 359,00	9 728,82	225 630,18
9354	Espace rural et autres espaces de développement	266 910,00		266 910,00
9357	Technologies de l'information et de la communication	1 152 692,54	1 020,46	1 151 672,08
93588	Autres actions d'aménagement	361 801,65		361 801,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 935	**Aménagement des territoires et habitat**	**2 016 763,19**	**10 749,28**	**2 006 013,91**
9361	Interventions économiques transversales	2 857 066,34	509 170,05	2 347 896,29
9362	Structure d'animation et de développement économique	12 181 446,88	1 123 024,66	11 058 422,22
936311	Laboratoires	798 145,54	104 354,24	693 791,30
93632	Industrie, commerce et artisanat	2 455 283,22		2 455 283,22
93633	Développement touristique	11 168 377,27	408 721,00	10 759 656,27
9364	Rayonnement et attractivité du territoire	1 168 221,28	69 362,39	1 098 858,89
9365	Insertion économique et économie sociale et solidaire	3 326 496,32	733 000,00	2 593 496,32
9367	Recherche et innovation	915 770,79	16 741,40	899 029,39
SOUS-TOTAL CHAPITRE 936	**Action économique**	**34 870 807,64**	**2 964 373,74**	**31 906 433,90**
9370	Services communs	5 916,46		5 916,46
9371	Actions transversales	8 593 678,76	2 300 000,00	6 293 678,76
937211	Actions de prévention et de sensibilisation	35 676,47		35 676,47
93754	Energie hydraulique	126 039,50		126 039,50
93758	Autres actions	252 709,34		252 709,34
9376	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	1 731 804,86	175 780,00	1 556 024,86
SOUS-TOTAL CHAPITRE 937	**Environnement**	**10 745 825,39**	**2 475 780,00**	**8 270 045,39**
93821	Transport sur route	33 612 352,85		33 612 352,85
93825	Transport aérien	5 366 544,02	712 140,00	4 654 404,02
93842	Voirie régionale	31 082 235,03	886 025,45	30 196 209,58
SOUS-TOTAL CHAPITRE 938	**Transports**	**70 061 131,90**	**1 598 165,45**	**68 462 966,45**
94063512	Taxes foncières	431 141,00	2 991,00	428 150,00
94063513	Autres impôts locaux	235 939,00	4 438,00	231 501,00
94073952	Fraction compensatoire de la CVAE	800 000,00	800 000,00	
9407398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	767 335,00	767 335,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 940	**Impositions directes**	**2 234 415,00**	**1 574 764,00**	**659 651,00**
9417398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	553 013,00		553 013,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 941	**Autres impots et taxes**	**553 013,00**		**553 013,00**
9436583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	16 077,90		16 077,90
94366111	Intérêts réglés à l'échéance	31 638 110,42	375 268,67	31 262 841,75
94366112	Intérêts - rattachement des ICNE	12 234 869,81	12 462 710,63	-227 840,82
9436688	Autres	109 291,66		109 291,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 943	**Operations financieres**	**43 998 349,79**	**12 837 979,30**	**31 160 370,49**
94461558	Autres biens mobiliers	4 939,82		4 939,82
9446262	Frais de télécommunications	7 126,99		7 126,99
94465861	Frais de personnel	377 458,68		377 458,68
94465862	Matériel, équipement et fournitures	20 893,75	2 305,12	18 588,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 944	**Frais de fonctionnement des groupes d'elus**	**410 419,24**	**2 305,12**	**408 114,12**
9456815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	22 190 000,00		22 190 000,00
9456817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	844 000,00		844 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 945	**Provisions et autres opérations mixtes**	**23 034 000,00**		**23 034 000,00**
946675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2 465 846,22	10,00	2 465 836,22
9466761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	447 466,77		447 466,77
9466811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	140 692 902,13	13 536,73	140 679 365,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**143 606 215,12**	**13 546,73**	**143 592 668,39**
TOTAL		**700 008 564,34**	**41 418 924,04**	**658 589 640,30**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
93020	Administration générale de la collectivité	882 323,20	71 522,31	810 800,89
93021	Personnel non ventilé	3 610 492,91	1 094 618,41	2 515 874,50
93022	Information, communication, publicité	21 369,81		21 369,81
93041	Actions relevant de la subvention globale	12 437 047,73	6 968 734,89	5 468 312,84
93048	Autres actions	31 856,33		31 856,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	**Services generaux**	**16 983 089,98**	**8 134 875,61**	**8 848 214,37**
93052	FEDER	10 815 168,35		10 815 168,35
930581	FEAMP	233 070,00		233 070,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**11 048 238,35**		**11 048 238,35**
9320	Services communs	7 680,00		7 680,00
93222	Lycées publics	9 512 181,52	1 667 366,64	7 844 814,88
9323	Enseignement supérieur	132 315,35		132 315,35
93251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	13 910,81		13 910,81
93252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	720,00		720,00
93258	Autres	67 987 135,68	8 305 167,18	59 681 968,50
9326	Apprentissage	11 617 833,95		11 617 833,95
9327	Formation sanitaire et sociale	24 912,09		24 912,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 932	**Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**	**89 296 689,40**	**9 972 533,82**	**79 324 155,58**
93311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	976 492,04	2 504,00	973 988,04
93312	Patrimoine	207 946,00		207 946,00
93326	Manifestations sportives	5 250,00		5 250,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 933	**Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**	**1 189 688,04**	**2 504,00**	**1 187 184,04**
93412	Prévention et éducation pour la santé	8 451,75		8 451,75
93420	Services communs	9 427,60		9 427,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 934	**Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)**	**17 879,35**		**17 879,35**
9350	Services communs	236,90		236,90
9354	Espace rural et autres espaces de développement	408,06		408,06
9357	Technologies de l'information et de la communication	337 050,00		337 050,00
93588	Autres actions d'aménagement	94 725,62		94 725,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 935	**Aménagement des territoires et habitat**	**432 420,58**		**432 420,58**
9361	Interventions économiques transversales	38 742,00		38 742,00
9362	Structure d'animation et de développement économique	4 629 567,53		4 629 567,53
93632	Industrie, commerce et artisanat	210,00		210,00
93633	Développement touristique	620 533,83		620 533,83
9364	Rayonnement et attractivité du territoire	55 619,84		55 619,84
9365	Insertion économique et économie sociale et solidaire	15 175,78		15 175,78

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
9367	Recherche et innovation	7 780,94		7 780,94
9368	Autres actions	1 219,59	223,66	995,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 936	**Action économique**	**5 368 849,51**	**223,66**	**5 368 625,85**
93754	Energie hydraulique	56 156,16		56 156,16
93758	Autres actions	20 000,00		20 000,00
9376	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	27 754,63		27 754,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 937	**Environnement**	**103 910,79**		**103 910,79**
93821	Transport sur route	235 794,80		235 794,80
93842	Voirie régionale	3 027 523,34	112 381,00	2 915 142,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 938	**Transports**	**3 263 318,14**	**112 381,00**	**3 150 937,14**
94073114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	3 184 845,00		3 184 845,00
94073118	Autres contributions directes	3 608,00		3 608,00
940731773	Frais de gestion des ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage	31 230 092,00		31 230 092,00
9407352	Fraction compensatoire de la CVAE	88 042 481,00		88 042 481,00
94074835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	617 859,00		617 859,00
94074888	Autres	135 585,00		135 585,00
94075888	Autres	32 665,00		32 665,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 940	**Impositions directes**	**123 247 135,00**		**123 247 135,00**
94173153	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	29 836 227,00		29 836 227,00
941731774	TICPE FPA	1 122 398,00		1 122 398,00
941732222	Fonds de solidarité régionale entre les régions et le département de Mayotte	7 857 144,00		7 857 144,00
94173411	Taxe sur les rhums	1 844 681,05		1 844 681,05
9417342	Taxes sur les carburants	137 952 816,36		137 952 816,36
94173432	Octroi de mer régional	140 890 667,31	446 092,06	140 444 575,25
94173433	Taxe due par les entreprises de transport public aérien et maritimes (dont Corse)	4 105 610,69		4 105 610,69
9417358	Autres	19 109 635,09		19 109 635,09
941738	Autres impôts et taxes	2 545 400,35		2 545 400,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 941	**Autres impots et taxes**	**345 264 579,85**	**446 092,06**	**344 818 487,79**
942744	FCTVA	53 409,21		53 409,21
94274631	DGD	70 227 811,00		70 227 811,00
94274718	Autres	1 411 594,00		1 411 594,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 942	**Dotations et participations**	**71 692 814,21**		**71 692 814,21**
9437622	Produits des autres immobilisations financières - rattachement des ICNE	311 175,00	388 445,33	-77 270,33
9437688	Autres	970 619,39		970 619,39
943775	Produits des cessions d'immobilisations	1 809 300,00		1 809 300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 943	**Operations financieres**	**3 091 094,39**	**388 445,33**	**2 702 649,06**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
9457815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	2 206 000,00		2 206 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 945	**Provisions et autres opérations mixtes**	**2 206 000,00**		**2 206 000,00**
9467761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	1 104 012,99	10,00	1 104 002,99
94677681	Neutralisation des amortissements	82 156 172,46		82 156 172,46
946777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	43 534 624,92		43 534 624,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**126 794 810,37**	**10,00**	**126 794 800,37**
TOTAL		**800 000 517,96**	**19 057 065,48**	**780 943 452,48**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		1 996 641 941,96						1 996 641 941,96		1 996 641 941,96
10222	F.C.T.V.A.		691 645 760,78				34 543 341,27		726 189 102,05		726 189 102,05
1022	**Sous Total compte 1022**		**691 645 760,78**				**34 543 341,27**		**726 189 102,05**		**726 189 102,05**
102	**Sous Total compte 102**		**2 688 287 702,74**				**34 543 341,27**		**2 722 831 044,01**		**2 722 831 044,01**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		3 814 388 909,48				172 439 905,27		3 986 828 814,75		3 986 828 814,75
106	**Sous Total compte 106**		**3 814 388 909,48**				**172 439 905,27**		**3 986 828 814,75**		**3 986 828 814,75**
10	**Sous Total compte 10**		**6 502 676 612,22**				**206 983 246,54**		**6 709 659 858,76**		**6 709 659 858,76**
110	Report à nouveau (solde créditeur)		24 000 000,00	172 439 905,27	149 449 905,27			172 439 905,27	173 449 905,27		1 010 000,00
11	**Sous Total compte 11**		**24 000 000,00**	**172 439 905,27**	**149 449 905,27**			**172 439 905,27**	**173 449 905,27**		**1 010 000,00**
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		149 449 905,27	149 449 905,27				149 449 905,27	149 449 905,27		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**149 449 905,27**	**149 449 905,27**				**149 449 905,27**	**149 449 905,27**		**0,00**
1311	État et établissements nationaux		9 643 730,23				918 432,00		10 562 162,23		10 562 162,23
1313	Départements		6 018 010,90						6 018 010,90		6 018 010,90
13148	Autres communes		951 652,12						951 652,12		951 652,12
1314	**Sous Total compte 1314**		**951 652,12**						**951 652,12**		**951 652,12**
1316	Autres établissements publics locaux		281 237,53						281 237,53		281 237,53
13172	FEDER		193 447 054,44			2 599 827,02	47 269 261,72	2 599 827,02	240 716 316,16		238 116 489,14
13173	FEADER		8 748 456,47						8 748 456,47		8 748 456,47
13178	Autres fonds européens		3 488 846,64						3 488 846,64		3 488 846,64

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	**Libellé de compte**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**
1317	**Sous Total compte 1317**		**205 684 357,55**			**2 599 827,02**	**47 269 261,72**	**2 599 827,02**	**252 953 619,27**		**250 353 792,25**
1318	Autres		9 548 131,35				1 130 249,85		10 678 381,20		10 678 381,20
131	**Sous Total compte 131**		**232 127 119,68**			**2 599 827,02**	**49 317 943,57**	**2 599 827,02**	**281 445 063,25**		**278 845 236,23**
1321	État et établissements nationaux		638 052 277,11				55 571 867,57		693 624 144,68		693 624 144,68
1322	Régions		6 603 172,92						6 603 172,92		6 603 172,92
1323	Départements		1 564 188,17						1 564 188,17		1 564 188,17
13241	Communes membres du GFP		7 198 069,62				368 656,01		7 566 725,63		7 566 725,63
13246	Attributions de compensation d'investiss		377 000,00						377 000,00		377 000,00
13248	Autres communes		44 120 844,05						44 120 844,05		44 120 844,05
1324	**Sous Total compte 1324**		**51 695 913,67**				**368 656,01**		**52 064 569,68**		**52 064 569,68**
13251	GFP de rattachement		463 591,86						463 591,86		463 591,86
13258	Autres groupements		54 716,75						54 716,75		54 716,75
1325	**Sous Total compte 1325**		**518 308,61**						**518 308,61**		**518 308,61**
1326	Autres établissements publics locaux		216 955,02						216 955,02		216 955,02
13272	FEDER		542 506 045,74				64 672 660,43		607 178 706,17		607 178 706,17
13278	Autres fonds européens		287 577 635,53				13 440 000,00		301 017 635,53		301 017 635,53
1327	**Sous Total compte 1327**		**830 083 681,27**				**78 112 660,43**		**908 196 341,70**		**908 196 341,70**
1328	Autres		37 174 157,59				2 527 064,63		39 701 222,22		39 701 222,22
132	**Sous Total compte 132**		**1 565 908 654,36**				**136 580 248,64**		**1 702 488 903,00**		**1 702 488 903,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire		840 913 813,00				46 911 036,00		887 824 849,00		887 824 849,00
13312	**Sous Total compte 13312**		**840 913 813,00**				**46 911 036,00**		**887 824 849,00**		**887 824 849,00**
1331	**Sous Total compte 1331**		**840 913 813,00**				**46 911 036,00**		**887 824 849,00**		**887 824 849,00**
1337	Fonds régional pour le développement et		30 951 565,47				455 341,75		31 406 907,22		31 406 907,22
1338	Autres		7 902 000,00				1 975 500,00		9 877 500,00		9 877 500,00
133	**Sous Total compte 133**		**879 767 378,47**				**49 341 877,75**		**929 109 256,22**		**929 109 256,22**
1345	Amendes de radars automatiques et amende		1 155 147,00				109 457,00		1 264 604,00		1 264 604,00
1348	Autres		544 463 568,42						544 463 568,42		544 463 568,42
134	**Sous Total compte 134**		**545 618 715,42**				**109 457,00**		**545 728 172,42**		**545 728 172,42**
13911	État et établissements nationaux	4 664 291,02				402 557,09		5 066 848,11		5 066 848,11	
13913	Départements	4 314 119,74				350 333,01		4 664 452,75		4 664 452,75	
139148	Autres communes	951 652,12						951 652,12		951 652,12	
13914	**Sous Total compte 13914**	**951 652,12**						**951 652,12**		**951 652,12**	
13916	Autres établissements publics locaux	23 249,98				9 374,58		32 624,56		32 624,56	
139172	FEDER	112 760 166,30				8 114 985,92		120 875 152,22		120 875 152,22	
139173	FEOGA	8 748 456,47						8 748 456,47		8 748 456,47	
139178	Autres fonds européens	3 488 846,64						3 488 846,64		3 488 846,64	
13917	**Sous Total compte 13917**	**124 997 469,41**				**8 114 985,92**		**133 112 455,33**		**133 112 455,33**	
13918	Autres	166 396,81				318 271,05		484 667,86		484 667,86	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	**Sous Total compte 1391**	**135 117 179,08**				**9 195 521,65**		**144 312 700,73**		**144 312 700,73**	
1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	416 189 213,28				33 141 515,59		449 330 728,87		449 330 728,87	
139312	**Sous Total compte 139312**	**416 189 213,28**				**33 141 515,59**		**449 330 728,87**		**449 330 728,87**	
13931	**Sous Total compte 13931**	**416 189 213,28**				**33 141 515,59**		**449 330 728,87**		**449 330 728,87**	
13937	Fonds régional pour le développement et	5 445 023,79				999 071,01		6 444 094,80		6 444 094,80	
13938	Autres					198 516,67		198 516,67		198 516,67	
1393	**Sous Total compte 1393**	**421 634 237,07**				**34 339 103,27**		**455 973 340,34**		**455 973 340,34**	
139	**Sous Total compte 139**	**556 751 416,15**				**43 534 624,92**		**600 286 041,07**		**600 286 041,07**	
13	**Sous Total compte 13**	**556 751 416,15**	**3 223 421 867,93**			**46 134 451,94**	**235 349 526,96**	**602 885 868,09**	**3 458 771 394,89**		**2 855 885 526,80**
15111	Provisions pour litiges et contentieux (		38 030 000,00	2 206 000,00	22 070 000,00			2 206 000,00	60 100 000,00		57 894 000,00
1511	**Sous Total compte 1511**		**38 030 000,00**	**2 206 000,00**	**22 070 000,00**			**2 206 000,00**	**60 100 000,00**		**57 894 000,00**
151	**Sous Total compte 151**		**38 030 000,00**	**2 206 000,00**	**22 070 000,00**			**2 206 000,00**	**60 100 000,00**		**57 894 000,00**
1541	Provisions pour compte épargne temps (no				120 000,00				120 000,00		120 000,00
154	**Sous Total compte 154**				**120 000,00**				**120 000,00**		**120 000,00**
15	**Sous Total compte 15**		**38 030 000,00**	**2 206 000,00**	**22 190 000,00**			**2 206 000,00**	**60 220 000,00**		**58 014 000,00**
1641	Emprunts en euros		1 145 911 726,33			75 869 710,76	1 425 111,11	75 869 710,76	1 147 336 837,44		1 071 467 126,68
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		48 994 882,00						48 994 882,00		48 994 882,00
1644	**Sous Total compte 1644**		**48 994 882,00**						**48 994 882,00**		**48 994 882,00**
164	**Sous Total compte 164**		**1 194 906 608,33**			**75 869 710,76**	**1 425 111,11**	**75 869 710,76**	**1 196 331 719,44**		**1 120 462 008,68**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
165	Dépôts et cautionnements reçus		17 328,14						17 328,14		17 328,14
16878	Autres organismes et particuliers		862 000,00						862 000,00		862 000,00
1687	**Sous Total compte 1687**		**862 000,00**						**862 000,00**		**862 000,00**
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a		12 462 710,63	12 462 710,63	12 234 869,81			12 462 710,63	24 697 580,44		12 234 869,81
1688	**Sous Total compte 1688**		**12 462 710,63**	**12 462 710,63**	**12 234 869,81**			**12 462 710,63**	**24 697 580,44**		**12 234 869,81**
168	**Sous Total compte 168**		**13 324 710,63**	**12 462 710,63**	**12 234 869,81**			**12 462 710,63**	**25 559 580,44**		**13 096 869,81**
16	**Sous Total compte 16**		**1 208 248 647,10**	**12 462 710,63**	**12 234 869,81**	**75 869 710,76**	**1 425 111,11**	**88 332 421,39**	**1 221 908 628,02**		**1 133 576 206,63**
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		11 096 239,88			1 104 012,99	447 476,77	1 104 012,99	11 543 716,65		10 439 703,66
193	Autres neutralisations et régularisation	485 673,03						485 673,03		485 673,03	
198	Neutralisation des amortissements	1 002 798 973,54				82 156 172,46		1 084 955 146,00		1 084 955 146,00	
19	**Sous Total compte 19**	**1 003 284 646,57**	**11 096 239,88**			**83 260 185,45**	**447 476,77**	**1 086 544 832,02**	**11 543 716,65**	**1 075 001 115,37**	
	Total classe 1	**1 560 036 062,72**	**11 156 923 272,40**	**336 558 521,17**	**183 874 775,08**	**205 264 348,15**	**444 205 361,38**	**2 101 858 932,04**	**11 785 003 408,86**	**1 685 726 860,10**	**11 368 871 336,92**
2031	Frais d'études	36 835 275,83				6 807 684,11	1 016 949,51	43 642 959,94	1 016 949,51	42 626 010,43	
2032	Frais de recherche et de développement	1 574 692,93				76 684,36		1 651 377,29		1 651 377,29	
2033	Frais d'insertion	7 636,07						7 636,07		7 636,07	
203	**Sous Total compte 203**	**38 417 604,83**				**6 884 368,47**	**1 016 949,51**	**45 301 973,30**	**1 016 949,51**	**44 285 023,79**	
204111	Biens mobiliers, matériel et études	22 000,00						22 000,00		22 000,00	
204112	Bâtiments et installations	6 593 393,78						6 593 393,78		6 593 393,78	
204113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	4 322 000,00						4 322 000,00		4 322 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20411	**Sous Total compte 20411**	**10 937 393,78**						**10 937 393,78**		**10 937 393,78**	
204121	Biens mobiliers, matériel et études	702 310,64				35 589,36		737 900,00		737 900,00	
204122	Bâtiments et installations	42 501 895,02						42 501 895,02		42 501 895,02	
20412	**Sous Total compte 20412**	**43 204 205,66**				**35 589,36**		**43 239 795,02**		**43 239 795,02**	
204131	Biens mobiliers, matériel et études	2 498 659,00						2 498 659,00		2 498 659,00	
204132	Bâtiments et installations	4 721 865,46						4 721 865,46		4 721 865,46	
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	18 802,66						18 802,66		18 802,66	
20413	**Sous Total compte 20413**	**7 239 327,12**						**7 239 327,12**		**7 239 327,12**	
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	18 328 861,22				183 718,19		18 512 579,41		18 512 579,41	
2041412	Bâtiments et installations	498 215 487,63				5 532 217,24	2 561 646,41	503 747 704,87	2 561 646,41	501 186 058,46	
204141	**Sous Total compte 204141**	**516 544 348,85**				**5 715 935,43**	**2 561 646,41**	**522 260 284,28**	**2 561 646,41**	**519 698 637,87**	
2041482	Bâtiments et installations	1 080 526,36						1 080 526,36		1 080 526,36	
204148	**Sous Total compte 204148**	**1 080 526,36**						**1 080 526,36**		**1 080 526,36**	
20414	**Sous Total compte 20414**	**517 624 875,21**				**5 715 935,43**	**2 561 646,41**	**523 340 810,64**	**2 561 646,41**	**520 779 164,23**	
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	1 753 168,51						1 753 168,51		1 753 168,51	
2041512	Bâtiments et installations	10 517 619,57						10 517 619,57		10 517 619,57	
204151	**Sous Total compte 204151**	**12 270 788,08**						**12 270 788,08**		**12 270 788,08**	
20415321	Biens mobiliers, matériel et études	50 000,00						50 000,00		50 000,00	
2041532	**Sous Total compte 2041532**	**50 000,00**						**50 000,00**		**50 000,00**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	163 661,58				276 896,79		440 558,37		440 558,37	
2041533	**Sous Total compte 2041533**	**163 661,58**				**276 896,79**		**440 558,37**		**440 558,37**	
20415341	Biens mobiliers, matériel et études	1 208 130,96				250 344,95	4 886,40	1 458 475,91	4 886,40	1 453 589,51	
20415342	Bâtiments et installations	3 335 997,02						3 335 997,02		3 335 997,02	
2041534	**Sous Total compte 2041534**	**4 544 127,98**				**250 344,95**	**4 886,40**	**4 794 472,93**	**4 886,40**	**4 789 586,53**	
204153	**Sous Total compte 204153**	**4 757 789,56**				**527 241,74**	**4 886,40**	**5 285 031,30**	**4 886,40**	**5 280 144,90**	
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	13 564 903,91				430 650,00		13 995 553,91		13 995 553,91	
2041582	Bâtiments et installations	74 795 175,78						74 795 175,78		74 795 175,78	
204158	**Sous Total compte 204158**	**88 360 079,69**				**430 650,00**		**88 790 729,69**		**88 790 729,69**	
20415	**Sous Total compte 20415**	**105 388 657,33**				**957 891,74**	**4 886,40**	**106 346 549,07**	**4 886,40**	**106 341 662,67**	
204181	Biens mobiliers, matériel et études	62 527 884,67				7 552 000,81	269 599,60	70 079 885,48	269 599,60	69 810 285,88	
204182	Bâtiments et installations	59 264 813,52				848 168,56		60 112 982,08		60 112 982,08	
20418	**Sous Total compte 20418**	**121 792 698,19**				**8 400 169,37**	**269 599,60**	**130 192 867,56**	**269 599,60**	**129 923 267,96**	
2041	**Sous Total compte 2041**	**806 187 157,29**				**15 109 585,90**	**2 836 132,41**	**821 296 743,19**	**2 836 132,41**	**818 460 610,78**	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	237 411 404,05				19 536 765,44	592 785,45	256 948 169,49	592 785,45	256 355 384,04	
20422	Bâtiments et installations	61 775 996,06				6 946 197,44	17 055,28	68 722 193,50	17 055,28	68 705 138,22	
2042	**Sous Total compte 2042**	**299 187 400,11**				**26 482 962,88**	**609 840,73**	**325 670 362,99**	**609 840,73**	**325 060 522,26**	
20431	Biens mobiliers, matériel et études	80 561 101,94				10 864 420,21	1 219,68	91 425 522,15	1 219,68	91 424 302,47	
20432	Bâtiments et installations	14 804 290,99						14 804 290,99		14 804 290,99	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2043	**Sous Total compte 2043**	**95 365 392,93**				**10 864 420,21**	**1 219,68**	**106 229 813,14**	**1 219,68**	**106 228 593,46**	
204411	Biens mobiliers, matériel et études	2 671,26						2 671,26		2 671,26	
204412	Bâtiments et installations	8 719,36						8 719,36		8 719,36	
204413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	8 526 153,27						8 526 153,27		8 526 153,27	
20441	**Sous Total compte 20441**	**8 537 543,89**						**8 537 543,89**		**8 537 543,89**	
204422	Bâtiments et installations	203 051,00						203 051,00		203 051,00	
20442	**Sous Total compte 20442**	**203 051,00**						**203 051,00**		**203 051,00**	
2044	**Sous Total compte 2044**	**8 740 594,89**						**8 740 594,89**		**8 740 594,89**	
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	48 597 647,86				9 749 997,91	27 012,59	58 347 645,77	27 012,59	58 320 633,18	
204	**Sous Total compte 204**	**1 258 078 193,08**				**62 206 966,90**	**3 474 205,41**	**1 320 285 159,98**	**3 474 205,41**	**1 316 810 954,57**	
2051	Concessions et droits similaires	11 596 441,04				3 703 909,24		15 300 350,28		15 300 350,28	
205	**Sous Total compte 205**	**11 596 441,04**				**3 703 909,24**		**15 300 350,28**		**15 300 350,28**	
2088	Autres immobilisations incorporelles	7 407 937,97				48 981,85		7 456 919,82		7 456 919,82	
208	**Sous Total compte 208**	**7 407 937,97**				**48 981,85**		**7 456 919,82**		**7 456 919,82**	
20	**Sous Total compte 20**	**1 315 500 176,92**				**72 844 226,46**	**4 491 154,92**	**1 388 344 403,38**	**4 491 154,92**	**1 383 853 248,46**	
2111	Terrains nus	6 291 935,18		1,00		232 200,00		6 524 136,18		6 524 136,18	
2112	Terrains de voirie	203 850,40		2,00		979 021,00	1,00	1 182 873,40	1,00	1 182 872,40	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 258,00						3 258,00		3 258,00	
2115	Terrains bâtis	45 924 257,56				7 612 491,00	1,00	53 536 748,56	1,00	53 536 747,56	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2117	Bois et forêts	824 474,98						824 474,98		824 474,98	
2118	Autres terrains	6 196 043,73						6 196 043,73		6 196 043,73	
211	**Sous Total compte 211**	**59 443 819,85**		**3,00**		**8 823 712,00**	**2,00**	**68 267 534,85**	**2,00**	**68 267 532,85**	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 953,00						1 953,00		1 953,00	
2128	Autres agencements et aménagements	14 198 411,58				10 850,00		14 209 261,58		14 209 261,58	
212	**Sous Total compte 212**	**14 200 364,58**				**10 850,00**		**14 211 214,58**		**14 211 214,58**	
21311	Bâtiments administratifs	96 185 185,66				164 331,76	106 536,66	96 349 517,42	106 536,66	96 242 980,76	
21312	Bâtiments scolaires	873 476 429,45						873 476 429,45		873 476 429,45	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	63 230 178,48						63 230 178,48		63 230 178,48	
21318	Autres bâtiments publics	197 103 124,00		20 619,75	796 132,47	10,00	2 359 307,56	197 123 753,75	3 155 440,03	193 968 313,72	
2131	**Sous Total compte 2131**	**1 229 994 917,59**		**20 619,75**	**796 132,47**	**164 341,76**	**2 465 844,22**	**1 230 179 879,10**	**3 261 976,69**	**1 226 917 902,41**	
21328	Autres bâtiments privés	12 200 800,89				8 571 500,00		20 772 300,89		20 772 300,89	
2132	**Sous Total compte 2132**	**12 200 800,89**				**8 571 500,00**		**20 772 300,89**		**20 772 300,89**	
21351	Bâtiments publics	8 531 387,26				1 408 245,43		9 939 632,69		9 939 632,69	
21352	Bâtiments privés	113 637,54						113 637,54		113 637,54	
2135	**Sous Total compte 2135**	**8 645 024,80**				**1 408 245,43**		**10 053 270,23**		**10 053 270,23**	
213	**Sous Total compte 213**	**1 250 840 743,28**		**20 619,75**	**796 132,47**	**10 144 087,19**	**2 465 844,22**	**1 261 005 450,22**	**3 261 976,69**	**1 257 743 473,53**	
2151	Réseaux de voirie	7 111 563 829,33			3,00	147 952 486,73	383 394,11	7 259 516 316,06	383 397,11	7 259 132 918,95	
2152	Installations de voirie	9 910 906,93						9 910 906,93		9 910 906,93	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21533	Réseaux câblés	19 414 592,12				153 704,32		19 568 296,44		19 568 296,44	
21534	Réseaux d'électrification	193 081,47				137 401,31		330 482,78		330 482,78	
21538	Autres réseaux	140 692 729,71						140 692 729,71		140 692 729,71	
2153	**Sous Total compte 2153**	**160 300 403,30**				**291 105,63**		**160 591 508,93**		**160 591 508,93**	
21571	Matériel ferroviaire	14 598,00						14 598,00		14 598,00	
21572	Matériel technique scolaire	8 268 313,67						8 268 313,67		8 268 313,67	
215731	Matériel roulant	806 649,51						806 649,51		806 649,51	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	50 882,04				8 712,16		59 594,20		59 594,20	
21573	**Sous Total compte 21573**	**857 531,55**				**8 712,16**		**866 243,71**		**866 243,71**	
21578	Autre matériel technique	4 654 465,73				41 864,09		4 696 329,82		4 696 329,82	
2157	**Sous Total compte 2157**	**13 794 908,95**				**50 576,25**		**13 845 485,20**		**13 845 485,20**	
2158	Autres installations, matériel et outill	9 692 334,07						9 692 334,07		9 692 334,07	
215	**Sous Total compte 215**	**7 305 262 382,58**			**3,00**	**148 294 168,61**	**383 394,11**	**7 453 556 551,19**	**383 397,11**	**7 453 173 154,08**	
21611	Biens sous-jacents	1 142,50				458,40		1 600,90		1 600,90	
2161	**Sous Total compte 2161**	**1 142,50**				**458,40**		**1 600,90**		**1 600,90**	
21621	Biens sous-jacents	10 025 956,36				72 926,00		10 098 882,36		10 098 882,36	
2162	**Sous Total compte 2162**	**10 025 956,36**				**72 926,00**		**10 098 882,36**		**10 098 882,36**	
216	**Sous Total compte 216**	**10 027 098,86**				**73 384,40**		**10 100 483,26**		**10 100 483,26**	
21715	Terrains bâtis	96 600,00						96 600,00		96 600,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2171	**Sous Total compte 2171**	**96 600,00**						**96 600,00**		**96 600,00**	
217312	Bâtiments scolaires	62 043 243,49						62 043 243,49		62 043 243,49	
217314	Bâtiments culturels et sportifs	3 353 525,79						3 353 525,79		3 353 525,79	
21731	**Sous Total compte 21731**	**65 396 769,28**						**65 396 769,28**		**65 396 769,28**	
21735	Installations générales, agencements, am	568 473,08						568 473,08		568 473,08	
2173	**Sous Total compte 2173**	**65 965 242,36**						**65 965 242,36**		**65 965 242,36**	
217578	Autre matériel technique	1 073 635,91			857,15			1 073 635,91	857,15	1 072 778,76	
21757	**Sous Total compte 21757**	**1 073 635,91**			**857,15**			**1 073 635,91**	**857,15**	**1 072 778,76**	
2175	**Sous Total compte 2175**	**1 073 635,91**			**857,15**			**1 073 635,91**	**857,15**	**1 072 778,76**	
217831	Matériel informatique scolaire	123 245,45						123 245,45		123 245,45	
21783	**Sous Total compte 21783**	**123 245,45**						**123 245,45**		**123 245,45**	
217841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 794 523,79						1 794 523,79		1 794 523,79	
217848	Autres matériels de bureau et mobiliers	61 373,51						61 373,51		61 373,51	
21784	**Sous Total compte 21784**	**1 855 897,30**						**1 855 897,30**		**1 855 897,30**	
2178	**Sous Total compte 2178**	**1 979 142,75**						**1 979 142,75**		**1 979 142,75**	
217	**Sous Total compte 217**	**69 114 621,02**			**857,15**			**69 114 621,02**	**857,15**	**69 113 763,87**	
2181	Installations générales, agencements et	4 146 372,00				112 489,50		4 258 861,50		4 258 861,50	
21828	Autres matériels de transport	31 750 308,11			1 666 059,42	17 283 537,97		49 033 846,08	1 666 059,42	47 367 786,66	
2182	**Sous Total compte 2182**	**31 750 308,11**			**1 666 059,42**	**17 283 537,97**		**49 033 846,08**	**1 666 059,42**	**47 367 786,66**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21831	Matériel informatique scolaire	12 208 129,54				2 365 854,82		14 573 984,36		14 573 984,36	
21838	Autre matériel informatique	9 278 362,72				2 233 878,59		11 512 241,31		11 512 241,31	
2183	**Sous Total compte 2183**	**21 486 492,26**				**4 599 733,41**		**26 086 225,67**		**26 086 225,67**	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 621 444,92						2 621 444,92		2 621 444,92	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 006 838,05				212 152,87	234,13	8 218 990,92	234,13	8 218 756,79	
2184	**Sous Total compte 2184**	**10 628 282,97**				**212 152,87**	**234,13**	**10 840 435,84**	**234,13**	**10 840 201,71**	
2185	Matériel de téléphonie	97 722,79						97 722,79		97 722,79	
2188	Autres	26 099 398,59				680 900,98		26 780 299,57		26 780 299,57	
218	**Sous Total compte 218**	**94 208 576,72**			**1 666 059,42**	**22 888 814,73**	**234,13**	**117 097 391,45**	**1 666 293,55**	**115 431 097,90**	
21	**Sous Total compte 21**	**8 803 097 606,89**		**20 622,75**	**2 463 052,04**	**190 235 016,93**	**2 849 474,46**	**8 993 353 246,57**	**5 312 526,50**	**8 988 040 720,07**	
22838	Autre matériel informatique	12 613,06						12 613,06		12 613,06	
2283	**Sous Total compte 2283**	**12 613,06**						**12 613,06**		**12 613,06**	
22848	Autres matériels de bureau et mobiliers	917,76						917,76		917,76	
2284	**Sous Total compte 2284**	**917,76**						**917,76**		**917,76**	
228	**Sous Total compte 228**	**13 530,82**						**13 530,82**		**13 530,82**	
22	**Sous Total compte 22**	**13 530,82**						**13 530,82**		**13 530,82**	
2313	Constructions	99 575 369,05			11 036,60	27 416 996,30	230 217,46	126 992 365,35	241 254,06	126 751 111,29	
2315	Installations, matériel et outillage tec					1 165,83		1 165,83		1 165,83	
2316	Restauration des biens historiques et cu	1 774,53				5 115,90		6 890,43		6 890,43	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2318	Autres immobilisations corporelles					350 779,79		350 779,79		350 779,79	
231	**Sous Total compte 231**	**99 577 143,58**			**11 036,60**	**27 774 057,82**	**230 217,46**	**127 351 201,40**	**241 254,06**	**127 109 947,34**	
238	Avances versées sur commandes d'immobili	147 095 082,67				19 312 478,54	11 410 820,61	166 407 561,21	11 410 820,61	154 996 740,60	
23	**Sous Total compte 23**	**246 672 226,25**			**11 036,60**	**47 086 536,36**	**11 641 038,07**	**293 758 762,61**	**11 652 074,67**	**282 106 687,94**	
243	Mises en affectation à une régie dotée d	3 358 383,77						3 358 383,77		3 358 383,77	
248	Autres mises en affectation	25 970 872,22			9 583,15			25 970 872,22	9 583,15	25 961 289,07	
2493	Mises en affectation à une régie dotée d		324 733,16						324 733,16		324 733,16
249	**Sous Total compte 249**		**324 733,16**						**324 733,16**		**324 733,16**
24	**Sous Total compte 24**	**29 329 255,99**	**324 733,16**		**9 583,15**			**29 329 255,99**	**334 316,31**	**28 994 939,68**	
261	Titres de participation	83 305 218,76						83 305 218,76		83 305 218,76	
266	Autres formes de participation	350 000,00						350 000,00		350 000,00	
26	**Sous Total compte 26**	**83 655 218,76**						**83 655 218,76**		**83 655 218,76**	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	86 249 175,77				14 754 254,72	3 703 773,59	101 003 430,49	3 703 773,59	97 299 656,90	
272	Titres immobilisés (droits de créance)	35 000 000,00						35 000 000,00		35 000 000,00	
2741	Prêts aux collectivités et aux groupemen	8 848 888,89				700 000,00	1 106 111,11	9 548 888,89	1 106 111,11	8 442 777,78	
2745	Avances remboursables	581 744,00				180 000,00	16 107,00	761 744,00	16 107,00	745 637,00	
274	**Sous Total compte 274**	**9 430 632,89**				**880 000,00**	**1 122 218,11**	**10 310 632,89**	**1 122 218,11**	**9 188 414,78**	
275	Dépôts et cautionnements versés	575 360,44				1 625,00		576 985,44		576 985,44	
2761	Créances pour avances en garanties d'emp	15 320 000,00						15 320 000,00		15 320 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
27638	Autres établissements publics	401 529,99						401 529,99		401 529,99	
2763	**Sous Total compte 2763**	**401 529,99**						**401 529,99**		**401 529,99**	
2764	Créances sur des particuliers et autres	37 855 686,17				11 250 000,00		49 105 686,17		49 105 686,17	
2766	Créances pour locations-acquisitions	2 400,00						2 400,00		2 400,00	
27684	Intérêts courus sur prêts			311 175,00				311 175,00		311 175,00	
27688	Intérêts courus sur créances diverses	388 445,33			388 445,33			388 445,33	388 445,33		0,00
2768	**Sous Total compte 2768**	**388 445,33**		**311 175,00**	**388 445,33**			**699 620,33**	**388 445,33**	**311 175,00**	
276	**Sous Total compte 276**	**53 968 061,49**		**311 175,00**	**388 445,33**	**11 250 000,00**		**65 529 236,49**	**388 445,33**	**65 140 791,16**	
27	**Sous Total compte 27**	**185 223 230,59**		**311 175,00**	**388 445,33**	**26 885 879,72**	**4 825 991,70**	**212 420 285,31**	**5 214 437,03**	**207 205 848,28**	
28031	Frais d'études		7 534 153,32				1 567 693,89		9 101 847,21		9 101 847,21
28032	Frais de recherche et de développement		1 168 098,58				215 564,90		1 383 663,48		1 383 663,48
28033	Frais d'insertion		95,55						95,55		95,55
2803	**Sous Total compte 2803**		**8 702 347,45**				**1 783 258,79**		**10 485 606,24**		**10 485 606,24**
2804111	Biens mobiliers, matériel et études		17 600,00				4 400,00		22 000,00		22 000,00
2804112	Bâtiments et installations		6 134 183,92				439 559,56		6 573 743,48		6 573 743,48
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		324 150,00				108 050,00		432 200,00		432 200,00
280411	**Sous Total compte 280411**		**6 475 933,92**				**552 009,56**		**7 027 943,48**		**7 027 943,48**
2804121	Biens mobiliers, matériel et études		563 671,45				54 914,93		618 586,38		618 586,38
2804122	Bâtiments et installations		11 189 838,64				1 416 729,83		12 606 568,47		12 606 568,47

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280412	**Sous Total compte 280412**		**11 753 510,09**				**1 471 644,76**		**13 225 154,85**		**13 225 154,85**
2804131	Biens mobiliers, matériel et études		2 498 659,00						2 498 659,00		2 498 659,00
2804132	Bâtiments et installations		1 984 898,18				238 778,56		2 223 676,74		2 223 676,74
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		6 894,36				626,76		7 521,12		7 521,12
280413	**Sous Total compte 280413**		**4 490 451,54**				**239 405,32**		**4 729 856,86**		**4 729 856,86**
28041411	Biens mobiliers, matériel et études		16 178 299,95				939 458,89		17 117 758,84		17 117 758,84
28041412	Bâtiments et installations		249 610 216,14				18 901 116,78		268 511 332,92		268 511 332,92
2804141	**Sous Total compte 2804141**		**265 788 516,09**				**19 840 575,67**		**285 629 091,76**		**285 629 091,76**
28041482	Bâtiments et installations		37 386,85				36 017,55		73 404,40		73 404,40
2804148	**Sous Total compte 2804148**		**37 386,85**				**36 017,55**		**73 404,40**		**73 404,40**
280414	**Sous Total compte 280414**		**265 825 902,94**				**19 876 593,22**		**285 702 496,16**		**285 702 496,16**
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		1 684 079,10				69 089,41		1 753 168,51		1 753 168,51
28041512	Bâtiments et installations		3 142 946,67				317 263,78		3 460 210,45		3 460 210,45
2804151	**Sous Total compte 2804151**		**4 827 025,77**				**386 353,19**		**5 213 378,96**		**5 213 378,96**
280415321	Biens mobiliers, matériel et études		7 643,84				10 000,00		17 643,84		17 643,84
28041532	**Sous Total compte 28041532**		**7 643,84**				**10 000,00**		**17 643,84**		**17 643,84**
280415331	Biens mobiliers, matériel et études		84 828,23				32 545,74		117 373,97		117 373,97
28041533	**Sous Total compte 28041533**		**84 828,23**				**32 545,74**		**117 373,97**		**117 373,97**
280415341	Biens mobiliers, matériel et études		992 810,20				241 398,85		1 234 209,05		1 234 209,05

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280415342	Bâtiments et installations		2 206 713,07				222 399,81		2 429 112,88		2 429 112,88
28041534	**Sous Total compte 28041534**		**3 199 523,27**				**463 798,66**		**3 663 321,93**		**3 663 321,93**
2804153	**Sous Total compte 2804153**		**3 291 995,34**				**506 344,40**		**3 798 339,74**		**3 798 339,74**
28041581	Biens mobiliers, matériel et études		12 381 372,83				401 924,80		12 783 297,63		12 783 297,63
28041582	Bâtiments et installations		57 112 365,74				2 042 297,34		59 154 663,08		59 154 663,08
2804158	**Sous Total compte 2804158**		**69 493 738,57**				**2 444 222,14**		**71 937 960,71**		**71 937 960,71**
280415	**Sous Total compte 280415**		**77 612 759,68**				**3 336 919,73**		**80 949 679,41**		**80 949 679,41**
2804181	Biens mobiliers, matériel et études		44 745 745,90				6 023 470,88		50 769 216,78		50 769 216,78
2804182	Bâtiments et installations		43 563 247,34				1 646 609,91		45 209 857,25		45 209 857,25
280418	**Sous Total compte 280418**		**88 308 993,24**				**7 670 080,79**		**95 979 074,03**		**95 979 074,03**
28041	**Sous Total compte 28041**		**454 467 551,41**				**33 146 653,38**		**487 614 204,79**		**487 614 204,79**
280421	Biens mobiliers, matériel et études		167 254 895,27				25 884 165,43		193 139 060,70		193 139 060,70
280422	Bâtiments et installations		14 194 813,11				2 383 859,39		16 578 672,50		16 578 672,50
28042	**Sous Total compte 28042**		**181 449 708,38**				**28 268 024,82**		**209 717 733,20**		**209 717 733,20**
280431	Biens mobiliers, matériel et études		52 680 535,19				9 140 825,26		61 821 360,45		61 821 360,45
280432	Bâtiments et installations		14 215 084,92				338 268,13		14 553 353,05		14 553 353,05
28043	**Sous Total compte 28043**		**66 895 620,11**				**9 479 093,39**		**76 374 713,50**		**76 374 713,50**
2804411	Biens mobiliers, matériel et études		534,25				534,25		1 068,50		1 068,50
2804412	Bâtiments et installations		290,65				290,65		581,30		581,30

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		7 505 947,04				576 402,44		8 082 349,48		8 082 349,48
280441	**Sous Total compte 280441**		**7 506 771,94**				**577 227,34**		**8 083 999,28**		**8 083 999,28**
2804422	Bâtiments et installations		203 051,00						203 051,00		203 051,00
280442	**Sous Total compte 280442**		**203 051,00**						**203 051,00**		**203 051,00**
28044	**Sous Total compte 28044**		**7 709 822,94**				**577 227,34**		**8 287 050,28**		**8 287 050,28**
28045	Subventions d'équipement versées aux tie		41 089 142,51				7 649 092,96		48 738 235,47		48 738 235,47
2804	**Sous Total compte 2804**		**751 611 845,35**				**79 120 091,89**		**830 731 937,24**		**830 731 937,24**
2805	Concessions et droits similaires, brevet		7 927 346,29				1 758 837,39		9 686 183,68		9 686 183,68
28088	Autres immobilisations incorporelles		5 036 070,66				291 853,95		5 327 924,61		5 327 924,61
2808	**Sous Total compte 2808**		**5 036 070,66**				**291 853,95**		**5 327 924,61**		**5 327 924,61**
280	**Sous Total compte 280**		**773 277 609,75**				**82 954 042,02**		**856 231 651,77**		**856 231 651,77**
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		878,85				97,65		976,50		976,50
28128	Autres agencements et aménagements		198 656,62				25 350,07		224 006,69		224 006,69
2812	**Sous Total compte 2812**		**199 535,47**				**25 447,72**		**224 983,19**		**224 983,19**
281311	Bâtiments administratifs		38 289 526,21				5 022 543,85		43 312 070,06		43 312 070,06
281312	Bâtiments scolaires		203 937 211,19				28 316 005,26		232 253 216,45		232 253 216,45
281314	Bâtiments culturels et sportifs		14 510 756,36				2 438 034,13		16 948 790,49		16 948 790,49
281318	Autres bâtiments publics		69 379 186,33	796 132,47			9 139 935,59	796 132,47	78 519 121,92		77 722 989,45
28131	**Sous Total compte 28131**		**326 116 680,09**	**796 132,47**			**44 916 518,83**	**796 132,47**	**371 033 198,92**		**370 237 066,45**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281328	Autres bâtiments privés		302 364,24				628 010,61		930 374,85		930 374,85
28132	**Sous Total compte 28132**		**302 364,24**				**628 010,61**		**930 374,85**		**930 374,85**
281351	Bâtiments publics		3 918 050,55				554 455,09		4 472 505,64		4 472 505,64
281352	Bâtiments privés		38 610,05				7 488,52		46 098,57		46 098,57
28135	**Sous Total compte 28135**		**3 956 660,60**				**561 943,61**		**4 518 604,21**		**4 518 604,21**
2813	**Sous Total compte 2813**		**330 375 704,93**	**796 132,47**			**46 106 473,05**	**796 132,47**	**376 482 177,98**		**375 686 045,51**
281533	Réseaux câblés						3 213,39		3 213,39		3 213,39
281534	Réseaux d'électrification						2 403,19		2 403,19		2 403,19
28153	**Sous Total compte 28153**						**5 616,58**		**5 616,58**		**5 616,58**
281572	Matériel technique scolaire		8 268 313,67						8 268 313,67		8 268 313,67
2815731	Matériel roulant		195 432,76				173 992,00		369 424,76		369 424,76
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		10 371,80				38 520,00		48 891,80		48 891,80
281573	**Sous Total compte 281573**		**205 804,56**				**212 512,00**		**418 316,56**		**418 316,56**
281578	Autre matériel technique		3 873 727,60				255 476,49		4 129 204,09		4 129 204,09
28157	**Sous Total compte 28157**		**12 347 845,83**				**467 988,49**		**12 815 834,32**		**12 815 834,32**
28158	Autres installations, matériel et outill		3 584 130,38				632 728,26		4 216 858,64		4 216 858,64
2815	**Sous Total compte 2815**		**15 931 976,21**				**1 106 333,33**		**17 038 309,54**		**17 038 309,54**
28171	Terrains de gisement						3 220,00		3 220,00		3 220,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs		1 175 575,86				159 973,60		1 335 549,46		1 335 549,46

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	**Libellé de compte**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**
281731	**Sous Total compte 281731**		**1 175 575,86**				**159 973,60**		**1 335 549,46**		**1 335 549,46**
281735	Installations générales, agencements, am		535 775,93				5 796,04		541 571,97		541 571,97
28173	**Sous Total compte 28173**		**1 711 351,79**				**165 769,64**		**1 877 121,43**		**1 877 121,43**
2817578	Autre matériel technique		1 073 635,91	857,15				857,15	1 073 635,91		1 072 778,76
281757	**Sous Total compte 281757**		**1 073 635,91**	**857,15**				**857,15**	**1 073 635,91**		**1 072 778,76**
28175	**Sous Total compte 28175**		**1 073 635,91**	**857,15**				**857,15**	**1 073 635,91**		**1 072 778,76**
2817831	Matériel informatique scolaire		123 245,45						123 245,45		123 245,45
281783	**Sous Total compte 281783**		**123 245,45**						**123 245,45**		**123 245,45**
2817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		591 597,76				90 066,48		681 664,24		681 664,24
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers		53 976,79				804,50		54 781,29		54 781,29
281784	**Sous Total compte 281784**		**645 574,55**				**90 870,98**		**736 445,53**		**736 445,53**
28178	**Sous Total compte 28178**		**768 820,00**				**90 870,98**		**859 690,98**		**859 690,98**
2817	**Sous Total compte 2817**		**3 553 807,70**	**857,15**			**259 860,62**	**857,15**	**3 813 668,32**		**3 812 811,17**
28181	Installations générales, agencements et		2 554 997,35				142 879,77		2 697 877,12		2 697 877,12
281828	Autres matériels de transport		10 649 478,87	1 666 059,42			3 921 166,33	1 666 059,42	14 570 645,20		12 904 585,78
28182	**Sous Total compte 28182**		**10 649 478,87**	**1 666 059,42**			**3 921 166,33**	**1 666 059,42**	**14 570 645,20**		**12 904 585,78**
281831	Matériel informatique scolaire		7 660 020,28				4 781 981,16		12 442 001,44		12 442 001,44
281838	Autre matériel informatique		8 792 544,99				374 135,30		9 166 680,29		9 166 680,29
28183	**Sous Total compte 28183**		**16 452 565,27**				**5 156 116,46**		**21 608 681,73**		**21 608 681,73**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		2 544 567,53				43 529,17		2 588 096,70		2 588 096,70
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		6 998 027,76				294 953,92		7 292 981,68		7 292 981,68
28184	**Sous Total compte 28184**		**9 542 595,29**				**338 483,09**		**9 881 078,38**		**9 881 078,38**
28185	Matériel de téléphonie		91 471,76				1 591,72		93 063,48		93 063,48
28188	Autres		6 665 473,43				666 971,29		7 332 444,72		7 332 444,72
2818	**Sous Total compte 2818**		**45 956 581,97**	**1 666 059,42**			**10 227 208,66**	**1 666 059,42**	**56 183 790,63**		**54 517 731,21**
281	**Sous Total compte 281**		**396 017 606,28**	**2 463 049,04**			**57 725 323,38**	**2 463 049,04**	**453 742 929,66**		**451 279 880,62**
282838	Autre matériel informatique		12 613,06						12 613,06		12 613,06
28283	**Sous Total compte 28283**		**12 613,06**						**12 613,06**		**12 613,06**
282848	Autres matériels de bureau et mobiliers		917,76						917,76		917,76
28284	**Sous Total compte 28284**		**917,76**						**917,76**		**917,76**
2828	**Sous Total compte 2828**		**13 530,82**						**13 530,82**		**13 530,82**
282	**Sous Total compte 282**		**13 530,82**						**13 530,82**		**13 530,82**
28	**Sous Total compte 28**		**1 169 308 746,85**	**2 463 049,04**			**140 679 365,40**	**2 463 049,04**	**1 309 988 112,25**		**1 307 525 063,21**
29611	Titres de participation (non budgétaire)		931 720,00						931 720,00		931 720,00
2961	**Sous Total compte 2961**		**931 720,00**						**931 720,00**		**931 720,00**
296	**Sous Total compte 296**		**931 720,00**						**931 720,00**		**931 720,00**
29	**Sous Total compte 29**		**931 720,00**						**931 720,00**		**931 720,00**
	Total classe 2	**10 663 491 246,22**	**1 170 565 200,01**	**2 794 846,79**	**2 872 117,12**	**337 051 659,47**	**164 487 024,55**	**11 003 337 752,48**	**1 337 924 341,68**	**10 974 194 927,17**	**1 308 781 516,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		102 078,10	63 705 629,65	63 628 691,39			63 705 629,65	63 730 769,49		25 139,84
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie		59 779,85		11 285,00				71 064,85		71 064,85
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			7 005 442,40	7 005 442,40			7 005 442,40	7 005 442,40		0,00
4017	**Sous Total compte 4017**		**59 779,85**	**7 005 442,40**	**7 016 727,40**			**7 005 442,40**	**7 076 507,25**		**71 064,85**
401	**Sous Total compte 401**		**161 857,95**	**70 711 072,05**	**70 645 418,79**			**70 711 072,05**	**70 807 276,74**		**96 204,69**
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale		252 900,00	1 065 289,17	812 389,17			1 065 289,17	1 065 289,17		0,00
402	**Sous Total compte 402**		**252 900,00**	**1 065 289,17**	**812 389,17**			**1 065 289,17**	**1 065 289,17**		**0,00**
4041	Fournisseurs d'immobilisations		15 423 043,03	270 246 985,22	255 685 747,58			270 246 985,22	271 108 790,61		861 805,39
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		4 849 999,95	499 106,44	1 508 900,02			499 106,44	6 358 899,97		5 859 793,53
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession			3 225 589,03	3 225 589,03			3 225 589,03	3 225 589,03		0,00
40473	Fournisseurs - pénalités de retard d'exé		8 880,22						8 880,22		8 880,22
4047	**Sous Total compte 4047**		**4 858 880,17**	**3 724 695,47**	**4 734 489,05**			**3 724 695,47**	**9 593 369,22**		**5 868 673,75**
404	**Sous Total compte 404**		**20 281 923,20**	**273 971 680,69**	**260 420 236,63**			**273 971 680,69**	**280 702 159,83**		**6 730 479,14**
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		6 533 332,86	6 533 332,86	2 996 576,16			6 533 332,86	9 529 909,02		2 996 576,16
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	3 067 777,11		4 581 277,61	5 573 913,16			7 649 054,72	5 573 913,16	2 075 141,56	
409	**Sous Total compte 409**	**3 067 777,11**		**4 581 277,61**	**5 573 913,16**			**7 649 054,72**	**5 573 913,16**	**2 075 141,56**	
40	**Sous Total compte 40**	**3 067 777,11**	**27 230 014,01**	**356 862 652,38**	**340 448 533,91**			**359 930 429,49**	**367 678 547,92**		**7 748 118,43**
411	Redevables	636 538,01		3 715 505,53	2 500 567,08			4 352 043,54	2 500 567,08	1 851 476,46	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	194 166,71		371 654,13	419 352,56			565 820,84	419 352,56	146 468,28	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4161	Créances douteuses	106 065,56		289 927,86	134 677,63			395 993,42	134 677,63	261 315,79	
416	**Sous Total compte 416**	**106 065,56**		**289 927,86**	**134 677,63**			**395 993,42**	**134 677,63**	**261 315,79**	
41	**Sous Total compte 41**	**936 770,28**		**4 377 087,52**	**3 054 597,27**			**5 313 857,80**	**3 054 597,27**	**2 259 260,53**	
421	Personnel - Rémunérations dues			103 972 225,41	103 972 225,41			103 972 225,41	103 972 225,41		0,00
427	Personnel - Oppositions			521 029,73	521 029,73			521 029,73	521 029,73		0,00
4287	Produits à recevoir	259 435,00			259 435,00			259 435,00	259 435,00		0,00
428	**Sous Total compte 428**	**259 435,00**			**259 435,00**			**259 435,00**	**259 435,00**		**0,00**
429	Déficits et débets des comptables et rég	477 885,61			477 885,61			477 885,61	477 885,61		0,00
42	**Sous Total compte 42**	**737 320,61**		**104 493 255,14**	**105 230 575,75**			**105 230 575,75**	**105 230 575,75**		**0,00**
431	Sécurité sociale			33 040 989,24	33 040 989,24			33 040 989,24	33 040 989,24		0,00
437	Autres organismes sociaux			31 613 029,50	31 613 029,50			31 613 029,50	31 613 029,50		0,00
4386	Autres charges à payer		1 468 985,20	1 468 985,20	51 294,07			1 468 985,20	1 520 279,27		51 294,07
4387	Produits à recevoir	826 766,83			826 766,83			826 766,83	826 766,83		0,00
438	**Sous Total compte 438**	**826 766,83**	**1 468 985,20**	**1 468 985,20**	**878 060,90**			**2 295 752,03**	**2 347 046,10**		**51 294,07**
43	**Sous Total compte 43**	**826 766,83**	**1 468 985,20**	**66 123 003,94**	**65 532 079,64**			**66 949 770,77**	**67 001 064,84**		**51 294,07**
4411	Subventions à recevoir - Amiable	66 666 558,93		133 434 422,65	166 114 116,52			200 100 981,58	166 114 116,52	33 986 865,06	
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	7 333 451,92			5 957 140,85			7 333 451,92	5 957 140,85	1 376 311,07	
441	**Sous Total compte 441**	**74 000 010,85**		**133 434 422,65**	**172 071 257,37**			**207 434 433,50**	**172 071 257,37**	**35 363 176,13**	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			4 514 784,24	4 514 784,24			4 514 784,24	4 514 784,24		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4428	Autres			18 861,00	18 861,00			18 861,00	18 861,00		0,00
442	**Sous Total compte 442**			**4 533 645,24**	**4 533 645,24**			**4 533 645,24**	**4 533 645,24**		**0,00**
44311	Dépenses			2 689 623,50	2 689 623,50			2 689 623,50	2 689 623,50		0,00
44312	Recettes - Amiable	17 391 418,73		18 716 269,66	17 632 562,27			36 107 688,39	17 632 562,27	18 475 126,12	
44316	Recettes - Contentieux	106 589,87		49 548,00				156 137,87		156 137,87	
4431	**Sous Total compte 4431**	**17 498 008,60**		**21 455 441,16**	**20 322 185,77**			**38 953 449,76**	**20 322 185,77**	**18 631 263,99**	
44321	Dépenses			31 948 511,14	31 948 511,14			31 948 511,14	31 948 511,14		0,00
44322	Recettes - Amiable			56 156,16	56 156,16			56 156,16	56 156,16		0,00
4432	**Sous Total compte 4432**			**32 004 667,30**	**32 004 667,30**			**32 004 667,30**	**32 004 667,30**		**0,00**
44331	Dépenses			227 836,87	227 836,87			227 836,87	227 836,87		0,00
4433	**Sous Total compte 4433**			**227 836,87**	**227 836,87**			**227 836,87**	**227 836,87**		**0,00**
44341	Dépenses			6 381 155,62	6 381 155,62			6 381 155,62	6 381 155,62		0,00
44342	Recettes - Amiable			2 561 646,41				2 561 646,41		2 561 646,41	
4434	**Sous Total compte 4434**			**8 942 802,03**	**6 381 155,62**			**8 942 802,03**	**6 381 155,62**	**2 561 646,41**	
44351	Dépenses			927 815,00	927 815,00			927 815,00	927 815,00		0,00
4435	**Sous Total compte 4435**			**927 815,00**	**927 815,00**			**927 815,00**	**927 815,00**		**0,00**
44361	Dépenses			225 390,46	225 390,46			225 390,46	225 390,46		0,00
4436	**Sous Total compte 4436**			**225 390,46**	**225 390,46**			**225 390,46**	**225 390,46**		**0,00**
44381	Dépenses			97 998 275,76	97 998 275,76			97 998 275,76	97 998 275,76		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Recettes - Amiable	1 990,95		273 598,29	272 732,22			275 589,24	272 732,22	2 857,02	
44386	Recettes - Contentieux	86 834,12		1 990,95	20 000,00			88 825,07	20 000,00	68 825,07	
4438	**Sous Total compte 4438**	**88 825,07**		**98 273 865,00**	**98 291 007,98**			**98 362 690,07**	**98 291 007,98**	**71 682,09**	
443	**Sous Total compte 443**	**17 586 833,67**		**162 057 817,82**	**158 380 059,00**			**179 644 651,49**	**158 380 059,00**	**21 264 592,49**	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			4 681 417,48	4 681 417,48			4 681 417,48	4 681 417,48		0,00
4486	Autres charges à payer		8 542 411,64	8 542 411,64	3 522 916,32			8 542 411,64	12 065 327,96		3 522 916,32
4487	Produits à recevoir	16 906 831,70		36 817 314,22	16 906 831,70			53 724 145,92	16 906 831,70	36 817 314,22	
448	**Sous Total compte 448**	**16 906 831,70**	**8 542 411,64**	**45 359 725,86**	**20 429 748,02**			**62 266 557,56**	**28 972 159,66**	**33 294 397,90**	
44	**Sous Total compte 44**	**108 493 676,22**	**8 542 411,64**	**350 067 029,05**	**360 096 127,11**			**458 560 705,27**	**368 638 538,75**	**89 922 166,52**	
4514	Compte de rattachement avec... (à subdiv		1 060 069,17	100 528,96	134 500,04			100 528,96	1 194 569,21		1 094 040,25
4515	Compte de rattachement avec... (à subdiv		1 458 472,77	53 391,74	531 830,84			53 391,74	1 990 303,61		1 936 911,87
4516	Compte de rattachement avec... (à subdiv	7 142 093,77		39 176 148,22	38 947 747,80			46 318 241,99	38 947 747,80	7 370 494,19	
451	**Sous Total compte 451**	**7 142 093,77**	**2 518 541,94**	**39 330 068,92**	**39 614 078,68**			**46 472 162,69**	**42 132 620,62**	**4 339 542,07**	
4532	Fonds communs des services d'hébergement		90 569,24	35 276,75	73 537,22			35 276,75	164 106,46		128 829,71
453	**Sous Total compte 453**		**90 569,24**	**35 276,75**	**73 537,22**			**35 276,75**	**164 106,46**		**128 829,71**
458128001	Dépenses (à subdiviser par mandat)	4 360 292,32				1 478 323,05		5 838 615,37		5 838 615,37	
4581	**Sous Total compte 4581**	**4 360 292,32**				**1 478 323,05**		**5 838 615,37**		**5 838 615,37**	
458228001	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 122 719,52				1 012 038,27		2 134 757,79		2 134 757,79
4582	**Sous Total compte 4582**		**1 122 719,52**				**1 012 038,27**		**2 134 757,79**		**2 134 757,79**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
458	**Sous Total compte 458**	**4 360 292,32**	**1 122 719,52**			**1 478 323,05**	**1 012 038,27**	**5 838 615,37**	**2 134 757,79**	**3 703 857,58**	
45	**Sous Total compte 45**	**11 502 386,09**	**3 731 830,70**	**39 365 345,67**	**39 687 615,90**	**1 478 323,05**	**1 012 038,27**	**52 346 054,81**	**44 431 484,87**	**7 914 569,94**	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			1 809 300,00	1 809 300,00			1 809 300,00	1 809 300,00		0,00
4626	Créances sur cessions d'immobilisations	194 689,22			12 921,66			194 689,22	12 921,66	181 767,56	
462	**Sous Total compte 462**	**194 689,22**		**1 809 300,00**	**1 822 221,66**			**2 003 989,22**	**1 822 221,66**	**181 767,56**	
4632	Intérêts à payer			6 773 912,89	6 773 912,89			6 773 912,89	6 773 912,89		0,00
463	**Sous Total compte 463**			**6 773 912,89**	**6 773 912,89**			**6 773 912,89**	**6 773 912,89**		**0,00**
466	Excédents de versement		19,40	23 523,19	23 523,19			23 523,19	23 542,59		19,40
46711	Autres comptes créditeurs			180 694 913,24	181 227 822,35			180 694 913,24	181 227 822,35		532 909,11
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op			14 196 952,66	14 196 952,66			14 196 952,66	14 196 952,66		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**194 891 865,90**	**195 424 775,01**			**194 891 865,90**	**195 424 775,01**		**532 909,11**
46721	Débiteurs divers - Amiable	4 033 847,42		14 846 841,43	14 058 162,25			18 880 688,85	14 058 162,25	4 822 526,60	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	814 894,48		689 868,39	359 462,93			1 504 762,87	359 462,93	1 145 299,94	
4672	**Sous Total compte 4672**	**4 848 741,90**		**15 536 709,82**	**14 417 625,18**			**20 385 451,72**	**14 417 625,18**	**5 967 826,54**	
46751	Opérations avec des gérants d'immeubles	106 989,26		7 313,17	91 607,49			114 302,43	91 607,49	22 694,94	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	772 662,06		12 182,46	510 667,88			784 844,52	510 667,88	274 176,64	
4675	**Sous Total compte 4675**	**879 651,32**		**19 495,63**	**602 275,37**			**899 146,95**	**602 275,37**	**296 871,58**	
467	**Sous Total compte 467**	**5 728 393,22**		**210 448 071,35**	**210 444 675,56**			**216 176 464,57**	**210 444 675,56**	**5 731 789,01**	
4686	Charges à payer		10 532 732,22	10 532 732,22	16 247 696,49			10 532 732,22	26 780 428,71		16 247 696,49

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4687	Produits à recevoir	142 051,97			142 051,97			142 051,97	142 051,97		0,00
468	**Sous Total compte 468**	**142 051,97**	**10 532 732,22**	**10 532 732,22**	**16 389 748,46**			**10 674 784,19**	**26 922 480,68**		**16 247 696,49**
46	**Sous Total compte 46**	**6 065 134,41**	**10 532 751,62**	**229 587 539,65**	**235 454 081,76**			**235 652 674,06**	**245 986 833,38**		**10 334 159,32**
4711	Versements des régisseurs			613 851,83	613 851,83			613 851,83	613 851,83		0,00
4712	Virements réimputés		48 177,39	418 921,55	398 871,46			418 921,55	447 048,85		28 127,30
47131	Versements sur contributions directes			112 430 787,00	112 430 787,00			112 430 787,00	112 430 787,00		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			66 403 720,41	66 403 720,41			66 403 720,41	66 403 720,41		0,00
47134	Subventions		0,58	148 191 099,25	148 198 099,25			148 191 099,25	148 198 099,83		7 000,58
47138	Autres		13 112,11	443 292 763,96	443 283 025,60			443 292 763,96	443 296 137,71		3 373,75
4713	**Sous Total compte 4713**		**13 112,69**	**770 318 370,62**	**770 315 632,26**			**770 318 370,62**	**770 328 744,95**		**10 374,33**
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu			1 103,78	1 290,83			1 103,78	1 290,83		187,05
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		1,07	548 578,67	577 125,54			548 578,67	577 126,61		28 547,94
47141	**Sous Total compte 47141**		**1,07**	**549 682,45**	**578 416,37**			**549 682,45**	**578 417,44**		**28 734,99**
4714	**Sous Total compte 4714**		**1,07**	**549 682,45**	**578 416,37**			**549 682,45**	**578 417,44**		**28 734,99**
4718	Autres recettes à régulariser		289 776,45	18 616 078,44	18 544 002,47			18 616 078,44	18 833 778,92		217 700,48
471	**Sous Total compte 471**		**351 067,60**	**790 516 904,89**	**790 450 774,39**			**790 516 904,89**	**790 801 841,99**		**284 937,10**
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			80 936 713,03	80 936 713,03			80 936 713,03	80 936 713,03		0,00
47218	Autres dépenses	861,19		638 600,68	639 461,87			639 461,87	639 461,87		0,00
4721	**Sous Total compte 4721**	**861,19**		**81 575 313,71**	**81 576 174,90**			**81 576 174,90**	**81 576 174,90**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	Commissions bancaires en instance de man			1 555,00	1 555,00			1 555,00	1 555,00		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	18 861,00		36 782 736,51	36 801 597,51			36 801 597,51	36 801 597,51		0,00
472	**Sous Total compte 472**	**19 722,19**		**118 359 605,22**	**118 379 327,41**			**118 379 327,41**	**118 379 327,41**		**0,00**
47	**Sous Total compte 47**	**19 722,19**	**351 067,60**	**908 876 510,11**	**908 830 101,80**			**908 896 232,30**	**909 181 169,40**		**284 937,10**
486	Charges constatées d'avance	205 525,63		471 792,05	205 525,63			677 317,68	205 525,63	471 792,05	
48	**Sous Total compte 48**	**205 525,63**		**471 792,05**	**205 525,63**			**677 317,68**	**205 525,63**	**471 792,05**	
4911	Dépréciations des comptes de redevables		129 000,00		844 000,00				973 000,00		973 000,00
491	**Sous Total compte 491**		**129 000,00**		**844 000,00**				**973 000,00**		**973 000,00**
49	**Sous Total compte 49**		**129 000,00**		**844 000,00**				**973 000,00**		**973 000,00**
	Total classe 4	**131 855 079,37**	**51 986 060,77**	**2 060 224 215,51**	**2 059 383 238,77**	**1 478 323,05**	**1 012 038,27**	**2 193 557 617,93**	**2 112 381 337,81**	**117 906 852,22**	**36 730 572,10**
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			39 104,98	39 104,98			39 104,98	39 104,98		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	60,00		104 550,99	104 550,99			104 610,99	104 550,99	60,00	
511	**Sous Total compte 511**	**60,00**		**143 655,97**	**143 655,97**			**143 715,97**	**143 655,97**	**60,00**	
515	Compte au Trésor	24 063 654,42		1 063 300 061,80	1 028 483 158,75			1 087 363 716,22	1 028 483 158,75	58 880 557,47	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées			110 000 000,00	110 000 000,00			110 000 000,00	110 000 000,00		0,00
5193	**Sous Total compte 5193**			**110 000 000,00**	**110 000 000,00**			**110 000 000,00**	**110 000 000,00**		**0,00**
519	**Sous Total compte 519**			**110 000 000,00**	**110 000 000,00**			**110 000 000,00**	**110 000 000,00**		**0,00**
51	**Sous Total compte 51**	**24 063 714,42**		**1 173 443 717,77**	**1 138 626 814,72**			**1 197 507 432,19**	**1 138 626 814,72**	**58 880 617,47**	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	27 367,45		33 535,56	32 922,40			60 903,01	32 922,40	27 980,61	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	1 063,00			1 063,00			1 063,00	1 063,00		0,00
541	**Sous Total compte 541**	**28 430,45**		**33 535,56**	**33 985,40**			**61 966,01**	**33 985,40**	**27 980,61**	
54	**Sous Total compte 54**	**28 430,45**		**33 535,56**	**33 985,40**			**61 966,01**	**33 985,40**	**27 980,61**	
580	Opérations d'ordre budgétaires			282 367 518,25	282 367 518,25			282 367 518,25	282 367 518,25		0,00
584	Encaissement par lecture optique			1 833 011,02	1 833 011,02			1 833 011,02	1 833 011,02		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			39 046 954,71	39 046 954,71			39 046 954,71	39 046 954,71		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			239 659,46	239 659,46			239 659,46	239 659,46		0,00
587	**Sous Total compte 587**			**239 659,46**	**239 659,46**			**239 659,46**	**239 659,46**		**0,00**
588	Autres virements internes			789 849,50	789 849,50			789 849,50	789 849,50		0,00
58	**Sous Total compte 58**			**324 276 992,94**	**324 276 992,94**			**324 276 992,94**	**324 276 992,94**		**0,00**
	Total classe 5	**24 092 144,87**		**1 497 754 246,27**	**1 462 937 793,06**			**1 521 846 391,14**	**1 462 937 793,06**	**58 908 598,08**	
6041	Achats d'études (autres que terrains à a					39 999,07		39 999,07		39 999,07	
6042	Achats de prestations de services (autre					454 892,74	138 900,00	454 892,74	138 900,00	315 992,74	
604	**Sous Total compte 604**					**494 891,81**	**138 900,00**	**494 891,81**	**138 900,00**	**355 991,81**	
60611	Eau et assainissement					358 795,63	28 022,11	358 795,63	28 022,11	330 773,52	
60612	Énergie - Électricité					1 831 808,76	163 870,61	1 831 808,76	163 870,61	1 667 938,15	
6061	**Sous Total compte 6061**					**2 190 604,39**	**191 892,72**	**2 190 604,39**	**191 892,72**	**1 998 711,67**	
60622	Carburants					518 446,52	47 609,57	518 446,52	47 609,57	470 836,95	
60623	Alimentation					65 996,44	3 066,49	65 996,44	3 066,49	62 929,95	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Autres fournitures non stockées					13 243,69		13 243,69		13 243,69	
6062	**Sous Total compte 6062**					**597 686,65**	**50 676,06**	**597 686,65**	**50 676,06**	**547 010,59**	
60631	Fournitures d'entretien					54 782,40		54 782,40		54 782,40	
60632	Fournitures de petit équipement					275 374,11	17 824,49	275 374,11	17 824,49	257 549,62	
6063	**Sous Total compte 6063**					**330 156,51**	**17 824,49**	**330 156,51**	**17 824,49**	**312 332,02**	
6064	Fournitures administratives					129 693,50	4 670,00	129 693,50	4 670,00	125 023,50	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					6 026,21		6 026,21		6 026,21	
6067	Fournitures scolaires					409 615,42	369 470,68	409 615,42	369 470,68	40 144,74	
6068	Autres matières et fournitures.					16 716,96		16 716,96		16 716,96	
606	**Sous Total compte 606**					**3 680 499,64**	**634 533,95**	**3 680 499,64**	**634 533,95**	**3 045 965,69**	
60	**Sous Total compte 60**					**4 175 391,45**	**773 433,95**	**4 175 391,45**	**773 433,95**	**3 401 957,50**	
611	Contrats de prestations de services					27 340 806,28	3 268 634,62	27 340 806,28	3 268 634,62	24 072 171,66	
6132	Locations immobilières					2 706 347,66	479 761,87	2 706 347,66	479 761,87	2 226 585,79	
61351	Matériel roulant					26 765,97	6 372,80	26 765,97	6 372,80	20 393,17	
61358	Autres					127 245,86	66 636,37	127 245,86	66 636,37	60 609,49	
6135	**Sous Total compte 6135**					**154 011,83**	**73 009,17**	**154 011,83**	**73 009,17**	**81 002,66**	
613	**Sous Total compte 613**					**2 860 359,49**	**552 771,04**	**2 860 359,49**	**552 771,04**	**2 307 588,45**	
614	Charges locatives et de copropriété					14 755,55		14 755,55		14 755,55	
61521	Terrains					3 940 207,42	307 938,22	3 940 207,42	307 938,22	3 632 269,20	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615221	Bâtiments publics					981 778,85	52 111,11	981 778,85	52 111,11	929 667,74	
615228	Autres bâtiments					4 156,18		4 156,18		4 156,18	
61522	**Sous Total compte 61522**					**985 935,03**	**52 111,11**	**985 935,03**	**52 111,11**	**933 823,92**	
615231	Voiries					397 638,25	40 727,67	397 638,25	40 727,67	356 910,58	
61523	**Sous Total compte 61523**					**397 638,25**	**40 727,67**	**397 638,25**	**40 727,67**	**356 910,58**	
6152	**Sous Total compte 6152**					**5 323 780,70**	**400 777,00**	**5 323 780,70**	**400 777,00**	**4 923 003,70**	
61551	Matériel roulant					26 247,01		26 247,01		26 247,01	
61558	Autres biens mobiliers					203 574,45	450,00	203 574,45	450,00	203 124,45	
6155	**Sous Total compte 6155**					**229 821,46**	**450,00**	**229 821,46**	**450,00**	**229 371,46**	
6156	Maintenance					3 947 695,14	552 563,44	3 947 695,14	552 563,44	3 395 131,70	
615	**Sous Total compte 615**					**9 501 297,30**	**953 790,44**	**9 501 297,30**	**953 790,44**	**8 547 506,86**	
6168	Autres					770 889,93		770 889,93		770 889,93	
616	**Sous Total compte 616**					**770 889,93**		**770 889,93**		**770 889,93**	
617	Études et recherches					319 520,71	61 606,53	319 520,71	61 606,53	257 914,18	
6182	Documentation générale et technique					124 343,76	170,50	124 343,76	170,50	124 173,26	
6184	Versements à des organismes de formation					153 759,59	11 499,24	153 759,59	11 499,24	142 260,35	
6185	Frais de colloques et séminaires					1 478 894,05	115 464,66	1 478 894,05	115 464,66	1 363 429,39	
6188	Autres frais divers					1 108 379,70	105 151,93	1 108 379,70	105 151,93	1 003 227,77	
618	**Sous Total compte 618**					**2 865 377,10**	**232 286,33**	**2 865 377,10**	**232 286,33**	**2 633 090,77**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61	**Sous Total compte 61**					**43 673 006,36**	**5 069 088,96**	**43 673 006,36**	**5 069 088,96**	**38 603 917,40**	
62268	Autres honoraires, conseils...					829 485,08	65 786,75	829 485,08	65 786,75	763 698,33	
6226	**Sous Total compte 6226**					**829 485,08**	**65 786,75**	**829 485,08**	**65 786,75**	**763 698,33**	
6227	Frais d'actes et de contentieux					1 078 593,27	3 580,50	1 078 593,27	3 580,50	1 075 012,77	
6228	Divers					935 289,55	265 170,20	935 289,55	265 170,20	670 119,35	
622	**Sous Total compte 622**					**2 843 367,90**	**334 537,45**	**2 843 367,90**	**334 537,45**	**2 508 830,45**	
6231	Annonces et insertions					1 899 028,46	211 135,60	1 899 028,46	211 135,60	1 687 892,86	
6232	Fêtes et cérémonies					1 885 310,11	232 478,93	1 885 310,11	232 478,93	1 652 831,18	
6234	Réceptions					515 376,68	26 634,40	515 376,68	26 634,40	488 742,28	
6236	Catalogues et imprimés					116 387,79	130,20	116 387,79	130,20	116 257,59	
6237	Publications					21 369,81	21 369,81	21 369,81	21 369,81		0,00
6238	Divers					1 638 584,12	94 378,62	1 638 584,12	94 378,62	1 544 205,50	
623	**Sous Total compte 623**					**6 076 056,97**	**586 127,56**	**6 076 056,97**	**586 127,56**	**5 489 929,41**	
6245	Transports de personnes extérieures à la					478 826,58	109 921,00	478 826,58	109 921,00	368 905,58	
6247	Transports collectifs du personnel					320 859,28	4 879,31	320 859,28	4 879,31	315 979,97	
624	**Sous Total compte 624**					**799 685,86**	**114 800,31**	**799 685,86**	**114 800,31**	**684 885,55**	
6251	Voyages, déplacements et missions					450 343,60		450 343,60		450 343,60	
6255	Frais de déménagement					106 007,24		106 007,24		106 007,24	
625	**Sous Total compte 625**					**556 350,84**		**556 350,84**		**556 350,84**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					64 599,11	5 000,00	64 599,11	5 000,00	59 599,11	
6262	Frais de télécommunications					597 121,65		597 121,65		597 121,65	
626	**Sous Total compte 626**					**661 720,76**	**5 000,00**	**661 720,76**	**5 000,00**	**656 720,76**	
627	Services bancaires et assimilés.					7 687,03		7 687,03		7 687,03	
6281	Concours divers (cotisations...)					319 300,74		319 300,74		319 300,74	
6282	Frais de gardiennage					1 269 699,87	129 147,02	1 269 699,87	129 147,02	1 140 552,85	
6283	Frais de nettoyage des locaux					1 194 663,56		1 194 663,56		1 194 663,56	
62878	A des tiers					8 128,18		8 128,18		8 128,18	
6287	**Sous Total compte 6287**					**8 128,18**		**8 128,18**		**8 128,18**	
6288	Autres					49,33		49,33		49,33	
628	**Sous Total compte 628**					**2 791 841,68**	**129 147,02**	**2 791 841,68**	**129 147,02**	**2 662 694,66**	
62	**Sous Total compte 62**					**13 736 711,04**	**1 169 612,34**	**13 736 711,04**	**1 169 612,34**	**12 567 098,70**	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					806 308,88		806 308,88		806 308,88	
633	**Sous Total compte 633**					**806 308,88**		**806 308,88**		**806 308,88**	
63512	Taxes foncières					435 954,00	2 991,00	435 954,00	2 991,00	432 963,00	
63513	Autres impôts locaux					235 939,00	4 438,00	235 939,00	4 438,00	231 501,00	
6351	**Sous Total compte 6351**					**671 893,00**	**7 429,00**	**671 893,00**	**7 429,00**	**664 464,00**	
635	**Sous Total compte 635**					**671 893,00**	**7 429,00**	**671 893,00**	**7 429,00**	**664 464,00**	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					1 159,39		1 159,39		1 159,39	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	**Sous Total compte 63**					**1 479 361,27**	**7 429,00**	**1 479 361,27**	**7 429,00**	**1 471 932,27**	
64111	Rémunération principale					85 996 627,15	0,04	85 996 627,15	0,04	85 996 627,11	
64112	Supplément familial de traitement et ind					784 397,99		784 397,99		784 397,99	
64118	Autres indemnités.					13 309 840,78		13 309 840,78		13 309 840,78	
6411	**Sous Total compte 6411**					**100 090 865,92**	**0,04**	**100 090 865,92**	**0,04**	**100 090 865,88**	
64131	Rémunérations					25 198 295,66		25 198 295,66		25 198 295,66	
64138	Primes et autres indemnités					2 428,90		2 428,90		2 428,90	
6413	**Sous Total compte 6413**					**25 200 724,56**		**25 200 724,56**		**25 200 724,56**	
6417	Rémunérations des apprentis					220 779,69		220 779,69		220 779,69	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					267 851,58	1 710 910,75	267 851,58	1 710 910,75		1 443 059,17
641	**Sous Total compte 641**					**125 780 221,75**	**1 710 910,79**	**125 780 221,75**	**1 710 910,79**	**124 069 310,96**	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					17 310 954,22		17 310 954,22		17 310 954,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					21 634 317,90		21 634 317,90		21 634 317,90	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					441 582,33		441 582,33		441 582,33	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S					826 766,83	835 857,74	826 766,83	835 857,74		9 090,91
645	**Sous Total compte 645**					**40 213 621,28**	**835 857,74**	**40 213 621,28**	**835 857,74**	**39 377 763,54**	
64731	Versées directement					2 902 438,31		2 902 438,31		2 902 438,31	
6473	**Sous Total compte 6473**					**2 902 438,31**		**2 902 438,31**		**2 902 438,31**	
6475	Médecine du travail, pharmacie					732 373,47	163 825,00	732 373,47	163 825,00	568 548,47	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6479	Remboursements sur autres charges social						1 040 700,00		1 040 700,00		1 040 700,00
647	**Sous Total compte 647**					**3 634 811,78**	**1 204 525,00**	**3 634 811,78**	**1 204 525,00**	**2 430 286,78**	
6488	Autres					424 604,00		424 604,00		424 604,00	
648	**Sous Total compte 648**					**424 604,00**		**424 604,00**		**424 604,00**	
64	**Sous Total compte 64**					**170 053 258,81**	**3 751 293,53**	**170 053 258,81**	**3 751 293,53**	**166 301 965,28**	
65121	Rémunérations					19 672 536,06		19 672 536,06		19 672 536,06	
6512	**Sous Total compte 6512**					**19 672 536,06**		**19 672 536,06**		**19 672 536,06**	
65131	Bourses					15 623 435,12	2 583 587,67	15 623 435,12	2 583 587,67	13 039 847,45	
65132	Prix					400,00		400,00		400,00	
65134	Aides					4 470 504,57	68 389,08	4 470 504,57	68 389,08	4 402 115,49	
6513	**Sous Total compte 6513**					**20 094 339,69**	**2 651 976,75**	**20 094 339,69**	**2 651 976,75**	**17 442 362,94**	
65181	Primes, dots					44 406,10		44 406,10		44 406,10	
65188	Autres					9 081 472,77	786 535,00	9 081 472,77	786 535,00	8 294 937,77	
6518	**Sous Total compte 6518**					**9 125 878,87**	**786 535,00**	**9 125 878,87**	**786 535,00**	**8 339 343,87**	
651	**Sous Total compte 651**					**48 892 754,62**	**3 438 511,75**	**48 892 754,62**	**3 438 511,75**	**45 454 242,87**	
65311	Indemnités de fonction					1 444 799,24		1 444 799,24		1 444 799,24	
65312	Frais de mission et de déplacement					139 456,66	9 707,52	139 456,66	9 707,52	129 749,14	
65313	Cotisations de retraite					545 234,68		545 234,68		545 234,68	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					37 561,00		37 561,00		37 561,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65315	Formation					10 754,00		10 754,00		10 754,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					888,86		888,86		888,86	
65317	**Sous Total compte 65317**					**888,86**		**888,86**		**888,86**	
6531	**Sous Total compte 6531**					**2 178 694,44**	**9 707,52**	**2 178 694,44**	**9 707,52**	**2 168 986,92**	
65321	Indemnités de fonction					1 193 284,11		1 193 284,11		1 193 284,11	
65322	Frais de mission et déplacement					111 102,57	14 132,42	111 102,57	14 132,42	96 970,15	
6532	**Sous Total compte 6532**					**1 304 386,68**	**14 132,42**	**1 304 386,68**	**14 132,42**	**1 290 254,26**	
6538	Autres organismes					39 454,00		39 454,00		39 454,00	
653	**Sous Total compte 653**					**3 522 535,12**	**23 839,94**	**3 522 535,12**	**23 839,94**	**3 498 695,18**	
6541	Créances admises en non-valeur					79 674,30	50,00	79 674,30	50,00	79 624,30	
6542	Créances éteintes					159 985,16		159 985,16		159 985,16	
654	**Sous Total compte 654**					**239 659,46**	**50,00**	**239 659,46**	**50,00**	**239 609,46**	
655121	Établissements publics					14 460 243,62		14 460 243,62		14 460 243,62	
655122	Établissements privés					2 053 644,33		2 053 644,33		2 053 644,33	
65512	**Sous Total compte 65512**					**16 513 887,95**		**16 513 887,95**		**16 513 887,95**	
6551	**Sous Total compte 6551**					**16 513 887,95**		**16 513 887,95**		**16 513 887,95**	
655	**Sous Total compte 655**					**16 513 887,95**		**16 513 887,95**		**16 513 887,95**	
6561	Organismes de regroupement					2 671 801,65		2 671 801,65		2 671 801,65	
6568	Autres participations					38 787,00		38 787,00		38 787,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
656	**Sous Total compte 656**					**2 710 588,65**		**2 710 588,65**		**2 710 588,65**	
65732	Régions					31 858 708,01		31 858 708,01		31 858 708,01	
657341	Communes membres du GFP					468 416,43		468 416,43		468 416,43	
657348	Autres communes					190 000,00		190 000,00		190 000,00	
65734	**Sous Total compte 65734**					**658 416,43**		**658 416,43**		**658 416,43**	
657351	GFP de rattachement					93 815,00	93 815,00	93 815,00	93 815,00		0,00
65735	**Sous Total compte 65735**					**93 815,00**	**93 815,00**	**93 815,00**	**93 815,00**		**0,00**
65736212	dotés de la personnalité morale					445 447,75	444 364,31	445 447,75	444 364,31	1 083,44	
6573621	**Sous Total compte 6573621**					**445 447,75**	**444 364,31**	**445 447,75**	**444 364,31**	**1 083,44**	
65736222	dotés de la personnalité morale					1 367 071,93	138 000,00	1 367 071,93	138 000,00	1 229 071,93	
6573622	**Sous Total compte 6573622**					**1 367 071,93**	**138 000,00**	**1 367 071,93**	**138 000,00**	**1 229 071,93**	
657362	**Sous Total compte 657362**					**1 812 519,68**	**582 364,31**	**1 812 519,68**	**582 364,31**	**1 230 155,37**	
657364	Caisse des écoles					287 390,46	224 307,02	287 390,46	224 307,02	63 083,44	
65736	**Sous Total compte 65736**					**2 099 910,14**	**806 671,33**	**2 099 910,14**	**806 671,33**	**1 293 238,81**	
657381	Autres établissements publics locaux					15 932 612,70	1 581 930,87	15 932 612,70	1 581 930,87	14 350 681,83	
657382	Organismes publics divers					33 634 177,75	5 659 301,46	33 634 177,75	5 659 301,46	27 974 876,29	
65738	**Sous Total compte 65738**					**49 566 790,45**	**7 241 232,33**	**49 566 790,45**	**7 241 232,33**	**42 325 558,12**	
6573	**Sous Total compte 6573**					**84 277 640,03**	**8 141 718,66**	**84 277 640,03**	**8 141 718,66**	**76 135 921,37**	
65742	Entreprises					16 618 851,26	2 629 710,27	16 618 851,26	2 629 710,27	13 989 140,99	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65748	Autres personnes de droit privé					65 480 353,66	4 275 377,78	65 480 353,66	4 275 377,78	61 204 975,88	
6574	**Sous Total compte 6574**					**82 099 204,92**	**6 905 088,05**	**82 099 204,92**	**6 905 088,05**	**75 194 116,87**	
657	**Sous Total compte 657**					**166 376 844,95**	**15 046 806,71**	**166 376 844,95**	**15 046 806,71**	**151 330 038,24**	
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur mar					153 504,47		153 504,47		153 504,47	
65861	Frais de personnel					377 458,68		377 458,68		377 458,68	
65862	Matériel, équipement et fournitures					20 893,75	2 305,12	20 893,75	2 305,12	18 588,63	
6586	**Sous Total compte 6586**					**398 352,43**	**2 305,12**	**398 352,43**	**2 305,12**	**396 047,31**	
65881	Hébergement et restauration scolaires					12 048 068,72	1 305 160,20	12 048 068,72	1 305 160,20	10 742 908,52	
65888	Autres					1 277 796,97		1 277 796,97		1 277 796,97	
6588	**Sous Total compte 6588**					**13 325 865,69**	**1 305 160,20**	**13 325 865,69**	**1 305 160,20**	**12 020 705,49**	
658	**Sous Total compte 658**					**13 877 722,59**	**1 307 465,32**	**13 877 722,59**	**1 307 465,32**	**12 570 257,27**	
65	**Sous Total compte 65**					**252 133 993,34**	**19 816 673,72**	**252 133 993,34**	**19 816 673,72**	**232 317 319,62**	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					31 638 110,42	375 268,67	31 638 110,42	375 268,67	31 262 841,75	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					12 234 869,81	12 462 710,63	12 234 869,81	12 462 710,63		227 840,82
6611	**Sous Total compte 6611**					**43 872 980,23**	**12 837 979,30**	**43 872 980,23**	**12 837 979,30**	**31 035 000,93**	
661	**Sous Total compte 661**					**43 872 980,23**	**12 837 979,30**	**43 872 980,23**	**12 837 979,30**	**31 035 000,93**	
6688	Autres					109 291,66		109 291,66		109 291,66	
668	**Sous Total compte 668**					**109 291,66**		**109 291,66**		**109 291,66**	
66	**Sous Total compte 66**					**43 982 271,89**	**12 837 979,30**	**43 982 271,89**	**12 837 979,30**	**31 144 292,59**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					1 986 336,97		1 986 336,97		1 986 336,97	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					2 465 846,22	10,00	2 465 846,22	10,00	2 465 836,22	
6761	Différences sur réalisations (positives)					447 466,77		447 466,77		447 466,77	
676	**Sous Total compte 676**					**447 466,77**		**447 466,77**		**447 466,77**	
67	**Sous Total compte 67**					**4 899 649,96**	**10,00**	**4 899 649,96**	**10,00**	**4 899 639,96**	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					140 692 902,13	13 536,73	140 692 902,13	13 536,73	140 679 365,40	
6815	Dotations aux provisions pour risques et					22 190 000,00		22 190 000,00		22 190 000,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					844 000,00		844 000,00		844 000,00	
681	**Sous Total compte 681**					**163 726 902,13**	**13 536,73**	**163 726 902,13**	**13 536,73**	**163 713 365,40**	
68	**Sous Total compte 68**					**163 726 902,13**	**13 536,73**	**163 726 902,13**	**13 536,73**	**163 713 365,40**	
	Total classe 6					**697 860 546,25**	**43 439 057,53**	**697 860 546,25**	**43 439 057,53**	**657 142 179,62**	**2 720 690,90**
70323	Redevance d'occupation du domaine public					140 439,00	1 957 389,20	140 439,00	1 957 389,20		1 816 950,20
7032	**Sous Total compte 7032**					**140 439,00**	**1 957 389,20**	**140 439,00**	**1 957 389,20**		**1 816 950,20**
70388	Autres redevances et recettes diverses					34 447,50	118 820,46	34 447,50	118 820,46		84 372,96
7038	**Sous Total compte 7038**					**34 447,50**	**118 820,46**	**34 447,50**	**118 820,46**		**84 372,96**
703	**Sous Total compte 703**					**174 886,50**	**2 076 209,66**	**174 886,50**	**2 076 209,66**		**1 901 323,16**
7062	Redevances et droits des services à cara					2 435,00	682 254,17	2 435,00	682 254,17		679 819,17
706888	Autres						7 050,00		7 050,00		7 050,00
70688	**Sous Total compte 70688**						**7 050,00**		**7 050,00**		**7 050,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7068	**Sous Total compte 7068**						**7 050,00**		**7 050,00**		**7 050,00**
706	**Sous Total compte 706**					**2 435,00**	**689 304,17**	**2 435,00**	**689 304,17**		**686 869,17**
70841	à la collectivité de rattachement						43 090,54		43 090,54		43 090,54
7084	**Sous Total compte 7084**						**43 090,54**		**43 090,54**		**43 090,54**
708721	non dotés de la personnalité morale						56 156,16		56 156,16		56 156,16
70872	**Sous Total compte 70872**						**56 156,16**		**56 156,16**		**56 156,16**
70878	par des tiers						27 754,63		27 754,63		27 754,63
7087	**Sous Total compte 7087**						**83 910,79**		**83 910,79**		**83 910,79**
708	**Sous Total compte 708**						**127 001,33**		**127 001,33**		**127 001,33**
70	**Sous Total compte 70**					**177 321,50**	**2 892 515,16**	**177 321,50**	**2 892 515,16**		**2 715 193,66**
73114	Imposition forfaitaire sur les entrepris						3 184 845,00		3 184 845,00		3 184 845,00
73118	Autres contributions directes						3 608,00		3 608,00		3 608,00
7311	**Sous Total compte 7311**						**3 188 453,00**		**3 188 453,00**		**3 188 453,00**
73153	Taxe sur les certificats d'immatriculati						29 836 227,00		29 836 227,00		29 836 227,00
7315	**Sous Total compte 7315**						**29 836 227,00**		**29 836 227,00**		**29 836 227,00**
731773	Frais de gestion des ressources pour la						31 230 092,00		31 230 092,00		31 230 092,00
731774	TICPE FPA						1 122 398,00		1 122 398,00		1 122 398,00
73177	**Sous Total compte 73177**						**32 352 490,00**		**32 352 490,00**		**32 352 490,00**
7317	**Sous Total compte 7317**						**32 352 490,00**		**32 352 490,00**		**32 352 490,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7318	Autres						6 414 090,00		6 414 090,00		6 414 090,00
731	**Sous Total compte 731**						**71 791 260,00**		**71 791 260,00**		**71 791 260,00**
732222	Fonds de solidarité régionale entre les						7 857 144,00		7 857 144,00		7 857 144,00
73222	**Sous Total compte 73222**						**7 857 144,00**		**7 857 144,00**		**7 857 144,00**
7322	**Sous Total compte 7322**						**7 857 144,00**		**7 857 144,00**		**7 857 144,00**
732	**Sous Total compte 732**						**7 857 144,00**		**7 857 144,00**		**7 857 144,00**
73411	Taxe sur les rhums						1 844 681,05		1 844 681,05		1 844 681,05
7341	**Sous Total compte 7341**						**1 844 681,05**		**1 844 681,05**		**1 844 681,05**
7342	Taxes sur les carburants						137 952 816,36		137 952 816,36		137 952 816,36
73432	Octroi de mer régional					446 092,06	140 890 667,31	446 092,06	140 890 667,31		140 444 575,25
73433	Taxe due par les entreprises de transpor						4 105 610,69		4 105 610,69		4 105 610,69
7343	**Sous Total compte 7343**					**446 092,06**	**144 996 278,00**	**446 092,06**	**144 996 278,00**		**144 550 185,94**
734	**Sous Total compte 734**					**446 092,06**	**284 793 775,41**	**446 092,06**	**284 793 775,41**		**284 347 683,35**
7352	Fraction compensatoire de la CVAE						88 042 481,00		88 042 481,00		88 042 481,00
7358	Autres						19 109 635,09		19 109 635,09		19 109 635,09
735	**Sous Total compte 735**						**107 152 116,09**		**107 152 116,09**		**107 152 116,09**
738	Autres impôts et taxes						2 545 400,35		2 545 400,35		2 545 400,35
73952	Fraction compensatoire de la CVAE					800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00		0,00
7395	**Sous Total compte 7395**					**800 000,00**	**800 000,00**	**800 000,00**	**800 000,00**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	**Libellé de compte**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**
7398	Reversements, restitutions et prélèvemen					1 320 348,00	767 335,00	1 320 348,00	767 335,00	553 013,00	
739	**Sous Total compte 739**					**2 120 348,00**	**1 567 335,00**	**2 120 348,00**	**1 567 335,00**	**553 013,00**	
73	**Sous Total compte 73**					**2 566 440,06**	**475 707 030,85**	**2 566 440,06**	**475 707 030,85**		**473 140 590,79**
744	FCTVA						53 409,21		53 409,21		53 409,21
7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'						3 009 741,00		3 009 741,00		3 009 741,00
7458	Autres						2 071 892,00		2 071 892,00		2 071 892,00
745	**Sous Total compte 745**						**5 081 633,00**		**5 081 633,00**		**5 081 633,00**
74631	DGD						70 227 811,00		70 227 811,00		70 227 811,00
7463	**Sous Total compte 7463**						**70 227 811,00**		**70 227 811,00**		**70 227 811,00**
746	**Sous Total compte 746**						**70 227 811,00**		**70 227 811,00**		**70 227 811,00**
74718	Autres						33 301 936,05		33 301 936,05		33 301 936,05
7471	**Sous Total compte 7471**						**33 301 936,05**		**33 301 936,05**		**33 301 936,05**
7473	Départements						4 558 465,17		4 558 465,17		4 558 465,17
74771	Fonds social européen					15 273 902,07	54 306 495,68	15 273 902,07	54 306 495,68		39 032 593,61
74772	FEDER						11 419 687,34		11 419 687,34		11 419 687,34
7477	**Sous Total compte 7477**					**15 273 902,07**	**65 726 183,02**	**15 273 902,07**	**65 726 183,02**		**50 452 280,95**
747888	Autres						20 000,00		20 000,00		20 000,00
74788	**Sous Total compte 74788**						**20 000,00**		**20 000,00**		**20 000,00**
7478	**Sous Total compte 7478**						**20 000,00**		**20 000,00**		**20 000,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
REGION REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	**Sous Total compte 747**					**15 273 902,07**	**103 606 584,24**	**15 273 902,07**	**103 606 584,24**		**88 332 682,17**
74835	Dotation pour transfert de compensations						617 859,00		617 859,00		617 859,00
7483	**Sous Total compte 7483**						**617 859,00**		**617 859,00**		**617 859,00**
74881	Participation des familles au titre de l					1 667 366,64	4 649 897,99	1 667 366,64	4 649 897,99		2 982 531,35
74888	Autres						135 585,00		135 585,00		135 585,00
7488	**Sous Total compte 7488**					**1 667 366,64**	**4 785 482,99**	**1 667 366,64**	**4 785 482,99**		**3 118 116,35**
748	**Sous Total compte 748**					**1 667 366,64**	**5 403 341,99**	**1 667 366,64**	**5 403 341,99**		**3 735 975,35**
7498	Autres reversements sur dotations et par					1 122 288,50		1 122 288,50		1 122 288,50	
749	**Sous Total compte 749**					**1 122 288,50**		**1 122 288,50**		**1 122 288,50**	
74	**Sous Total compte 74**					**18 063 557,21**	**184 372 779,44**	**18 063 557,21**	**184 372 779,44**		**166 309 222,23**
752	Revenus des immeubles					9 240,47	502 468,78	9 240,47	502 468,78		493 228,31
75813	Redevances versées par les fermiers et c						630 447,00		630 447,00		630 447,00
7581	**Sous Total compte 7581**						**630 447,00**		**630 447,00**		**630 447,00**
75886	Gains de change sur créances et dettes n						56,67		56,67		56,67
75888	Autres					69,00	1 783 181,81	69,00	1 783 181,81		1 783 112,81
7588	**Sous Total compte 7588**					**69,00**	**1 783 238,48**	**69,00**	**1 783 238,48**		**1 783 169,48**
758	**Sous Total compte 758**					**69,00**	**2 413 685,48**	**69,00**	**2 413 685,48**		**2 413 616,48**
75	**Sous Total compte 75**					**9 309,47**	**2 916 154,26**	**9 309,47**	**2 916 154,26**		**2 906 844,79**
7622	Produits des autres immobilisations fina					388 445,33	311 175,00	388 445,33	311 175,00	77 270,33	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
762	**Sous Total compte 762**					**388 445,33**	**311 175,00**	**388 445,33**	**311 175,00**	**77 270,33**	
7688	Autres						970 619,39		970 619,39		970 619,39
768	**Sous Total compte 768**						**970 619,39**		**970 619,39**		**970 619,39**
76	**Sous Total compte 76**					**388 445,33**	**1 281 794,39**	**388 445,33**	**1 281 794,39**		**893 349,06**
775	Produits des cessions d'immobilisations						1 809 300,00		1 809 300,00		1 809 300,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)					10,00	1 104 012,99	10,00	1 104 012,99		1 104 002,99
77681	Neutralisation des amortissements						82 156 172,46		82 156 172,46		82 156 172,46
7768	**Sous Total compte 7768**						**82 156 172,46**		**82 156 172,46**		**82 156 172,46**
776	**Sous Total compte 776**					**10,00**	**83 260 185,45**	**10,00**	**83 260 185,45**		**83 260 175,45**
777	Recettes et quote-part des subventions d						43 534 624,92		43 534 624,92		43 534 624,92
77	**Sous Total compte 77**					**10,00**	**128 604 110,37**	**10,00**	**128 604 110,37**		**128 604 100,37**
7815	Reprises sur provisions pour risques et						2 206 000,00		2 206 000,00		2 206 000,00
781	**Sous Total compte 781**						**2 206 000,00**		**2 206 000,00**		**2 206 000,00**
78	**Sous Total compte 78**						**2 206 000,00**		**2 206 000,00**		**2 206 000,00**
	Total classe 7					**21 205 083,57**	**797 980 384,47**	**21 205 083,57**	**797 980 384,47**	**1 752 571,83**	**778 527 872,73**
	Total général	**12 379 474 533,18**	**12 379 474 533,18**	**3 897 331 829,74**	**3 709 067 924,03**	**1 262 859 960,49**	**1 451 123 866,20**	**17 539 666 323,41**	**17 539 666 323,41**	**13 495 631 989,02**	**13 495 631 989,02**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13000 - REGION REUNION

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13000 - REGION REUNION Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **14/03/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **REGION REUNION** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **26/03/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 20/02/2025
Compte : DEFINITIF

DSP REGION REUNION BA
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 20/02/2025

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures 41

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions	22 889,06	Réserves	1 971,73
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	106,25
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	22 763,68
Total immobilisations corporelles (nettes)	**22 889,06**	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**22 889,06**	Autres fonds propres	
Stocks		**TOTAL FONDS PROPRES**	**24 841,66**
Créances	1 952,60	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Valeurs mobilières de placement		**Dettes financières à long terme**	
Disponibilités		Fournisseurs(2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 952,60**	**Total dettes à court terme**	
Comptes de régularisations		**TOTAL DETTES**	
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	**24 841,66**	**TOTAL PASSIF**	**24 841,66**

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété	42 710 864,02	19 821 805,30	22 889 058,72	25 736 449,65
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	42 710 864,02	19 821 805,30	22 889 058,72	25 736 449,65

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	42 710 864,02	19 821 805,30	22 889 058,72	25 736 449,65
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	**42 710 864,02**	**19 821 805,30**	**22 889 058,72**	**25 736 449,65**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	15 686,00		15 686,00	99 798,00
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	1 936 911,87		1 936 911,87	1 458 472,77
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				375 410,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	**1 952 597,87**		**1 952 597,87**	**1 933 680,77**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				0,20
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				**0,20**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**44 663 461,89**	**19 821 805,30**	**24 841 656,59**	**27 670 130,62**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	1 971 725,57	1 694 641,05
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	106 253,68	277 084,52
	Subventions d'investissement	22 763 677,33	25 597 137,00
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	**24 841 656,58**	**27 568 862,57**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		101 268,05
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III		**101 268,05**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	0,01	
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	**0,01**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**24 841 656,59**	**27 670 130,62**

DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	144,17	346,00
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	144,17	346,00
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	23,98	54,98
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	2 847,39	2 847,39
Autres charges		
Charges courantes non financières	2 871,37	2 902,38
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**-2 727,21**	**-2 556,38**
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	**-2 727,21**	**-2 556,38**
Produits exceptionnels	2 833,46	2 833,46
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 833,46**	**2 833,46**
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**106,25**	**277,08**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	144 166,68	346 000,00
TOTAL I	**144 166,68**	**346 000,00**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	23 981,74	54 984,21
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	2 847 390,93	2 847 390,94
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	**2 871 372,67**	**2 902 375,15**
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-2 727 205,99**	**-2 556 375,15**
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	**-2 727 205,99**	**-2 556 375,15**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	2 833 459,67	2 833 459,67
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	**2 833 459,67**	**2 833 459,67**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

DSP/ASSISTANCE - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**2 833 459,67**	**2 833 459,67**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**2 977 626,35**	**3 179 459,67**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**2 871 372,67**	**2 902 375,15**
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**106 253,68**	**277 084,52**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

13005 - DSP REGION REUNION BA

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 729 412,92	2 984 100,00	7 713 512,92
Titres de recette émis (b)	3 124 475,45	2 977 626,35	6 102 101,80
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	3 124 475,45	2 977 626,35	6 102 101,80
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 729 412,92	2 984 100,00	7 713 512,92
Mandats émis (f)	2 833 459,67	2 871 372,67	5 704 832,34
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	2 833 459,67	2 871 372,67	5 704 832,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	291 015,78	106 253,68	397 269,46
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DSP REGION REUNION BA					
Investissement	1 555 328,40		291 015,78		1 846 344,18
Fonctionnement	277 084,52	277 084,52	106 253,68		106 253,68
Sous-Total	**1 832 412,92**	**277 084,52**	**397 269,46**		**1 952 597,86**
TOTAL III	**1 832 412,92**	**277 084,52**	**397 269,46**		**1 952 597,86**
TOTAL I + II + III	**1 832 412,92**	**277 084,52**	**397 269,46**		**1 952 597,86**

ETAT ASSEMBLEE - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	63 000,00	1 832 412,92	1 895 412,92				1 895 412,92
SOUS-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**	**63 000,00**	**1 832 412,92**	**1 895 412,92**				**1 895 412,92**
TOTAL	**DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**	**63 000,00**	**1 832 412,92**	**1 895 412,92**				**1 895 412,92**
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 834 000,00		2 834 000,00	2 833 459,67		2 833 459,67	540,33
TOTAL	**DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	**2 834 000,00**		**2 834 000,00**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**	**540,33**
TOTAL GENERAL		**2 897 000,00**	**1 832 412,92**	**4 729 412,92**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**	**1 895 953,25**

ETAT ANNEXE - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		277 084,52	277 084,52	277 084,52		277 084,52	
SOUS-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**		**277 084,52**	**277 084,52**	**277 084,52**		**277 084,52**	
TOTAL	**RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**		**277 084,52**	**277 084,52**	**277 084,52**		**277 084,52**	
021	Virement de la section d'exploitation	49 000,00		49 000,00				49 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 848 000,00		2 848 000,00	2 847 390,93		2 847 390,93	609,07
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	**2 897 000,00**		**2 897 000,00**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**	**49 609,07**
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 555 328,40	1 555 328,40				1 555 328,40
TOTAL GENERAL		**2 897 000,00**	**1 832 412,92**	**4 729 412,92**	**3 124 475,45**		**3 124 475,45**	**1 604 937,47**

ETAT CONSOMMATION CREDITS REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
012	Charges de personnel et frais assimilés	85 000,00		85 000,00	23 981,74		23 981,74	61 018,26
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00		100,00				100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		2 000,00				2 000,00
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**87 100,00**		**87 100,00**	**23 981,74**		**23 981,74**	**63 118,26**
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	49 000,00		49 000,00				49 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 848 000,00		2 848 000,00	2 847 390,93		2 847 390,93	609,07
TOTAL	**DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**	**2 897 000,00**		**2 897 000,00**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**	**49 609,07**
TOTAL GENERAL		**2 984 100,00**		**2 984 100,00**	**2 871 372,67**		**2 871 372,67**	**112 727,33**

ETAT CONSOMMATION CREDITS REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 100,00		150 100,00	144 166,68		144 166,68	5 933,32
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**150 100,00**		**150 100,00**	**144 166,68**		**144 166,68**	**5 933,32**
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 834 000,00		2 834 000,00	2 833 459,67		2 833 459,67	540,33
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**	**2 834 000,00**		**2 834 000,00**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**	**540,33**
TOTAL GENERAL		**2 984 100,00**		**2 984 100,00**	**2 977 626,35**		**2 977 626,35**	**6 473,65**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13912	Régions	2 833 459,67		2 833 459,67
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**
TOTAL	**DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**

ETAT ANNEXE - 13005 - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Autres réserves	277 084,52		277 084,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	**DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES**	**277 084,52**		**277 084,52**
SOUS-TOTAL	**CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS**	**277 084,52**		**277 084,52**
TOTAL	**RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**	**277 084,52**		**277 084,52**
28131	Bâtiments	2 847 390,93		2 847 390,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**3 124 475,45**		**3 124 475,45**

ETAT ASSOCIE : 13005 - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	23 981,74		23 981,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**23 981,74**		**23 981,74**
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**23 981,74**		**23 981,74**
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 847 390,93		2 847 390,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**
TOTAL	**DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**	**2 847 390,93**		**2 847 390,93**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**2 871 372,67**		**2 871 372,67**

ETAT ASSOCIE - DSP REGION REUNION BA
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	144 166,68		144 166,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**144 166,68**		**144 166,68**
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**144 166,68**		**144 166,68**
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 833 459,67		2 833 459,67
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**
TOTAL	**RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**	**2 833 459,67**		**2 833 459,67**
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**2 977 626,35**		**2 977 626,35**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		1 694 641,05				277 084,52		1 971 725,57		1 971 725,57
106	**Sous Total compte 106**		**1 694 641,05**				**277 084,52**		**1 971 725,57**		**1 971 725,57**
10	**Sous Total compte 10**		**1 694 641,05**				**277 084,52**		**1 971 725,57**		**1 971 725,57**
110	Report à nouveau (solde créditeur)			277 084,52	277 084,52			277 084,52	277 084,52		0,00
11	**Sous Total compte 11**			**277 084,52**	**277 084,52**			**277 084,52**	**277 084,52**		**0,00**
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert		277 084,52	277 084,52				277 084,52	277 084,52		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**277 084,52**	**277 084,52**				**277 084,52**	**277 084,52**		**0,00**
1312	Régions		42 501 895,02						42 501 895,02		42 501 895,02
131	**Sous Total compte 131**		**42 501 895,02**						**42 501 895,02**		**42 501 895,02**
13912	Régions	16 904 758,02				2 833 459,67		19 738 217,69		19 738 217,69	
1391	**Sous Total compte 1391**	**16 904 758,02**				**2 833 459,67**		**19 738 217,69**		**19 738 217,69**	
139	**Sous Total compte 139**	**16 904 758,02**				**2 833 459,67**		**19 738 217,69**		**19 738 217,69**	
13	**Sous Total compte 13**	**16 904 758,02**	**42 501 895,02**			**2 833 459,67**		**19 738 217,69**	**42 501 895,02**		**22 763 677,33**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	**16 904 758,02**	**44 473 620,59**	**554 169,04**	**277 084,52**	**2 833 459,67**	**277 084,52**	**20 292 386,73**	**45 027 789,63**	**19 738 217,69**	**44 473 620,59**
2131	Bâtiments	42 710 864,02						42 710 864,02		42 710 864,02	
213	**Sous Total compte 213**	**42 710 864,02**						**42 710 864,02**		**42 710 864,02**	
21	**Sous Total compte 21**	**42 710 864,02**						**42 710 864,02**		**42 710 864,02**	
28131	Bâtiments		16 974 414,37				2 847 390,93		19 821 805,30		19 821 805,30
2813	**Sous Total compte 2813**		**16 974 414,37**				**2 847 390,93**		**19 821 805,30**		**19 821 805,30**
281	**Sous Total compte 281**		**16 974 414,37**				**2 847 390,93**		**19 821 805,30**		**19 821 805,30**
28	**Sous Total compte 28**		**16 974 414,37**				**2 847 390,93**		**19 821 805,30**		**19 821 805,30**
	Total classe 2	**42 710 864,02**	**16 974 414,37**				**2 847 390,93**	**42 710 864,02**	**19 821 805,30**	**42 710 864,02**	**19 821 805,30**
411	Clients			156 420,84	156 420,84			156 420,84	156 420,84		0,00
41	**Sous Total compte 41**			**156 420,84**	**156 420,84**			**156 420,84**	**156 420,84**		**0,00**
4431	Dépenses			23 981,74	23 981,74			23 981,74	23 981,74		0,00
443	**Sous Total compte 443**			**23 981,74**	**23 981,74**			**23 981,74**	**23 981,74**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44551	TVA à décaisser		1 470,00	13 724,00	12 254,00			13 724,00	13 724,00		0,00
4455	**Sous Total compte 4455**		**1 470,00**	**13 724,00**	**12 254,00**			**13 724,00**	**13 724,00**		**0,00**
44571	TVA collectée		99 798,05	12 254,16	-87 543,89			12 254,16	12 254,16		0,00
4457	**Sous Total compte 4457**		**99 798,05**	**12 254,16**	**-87 543,89**			**12 254,16**	**12 254,16**		**0,00**
44581	Acomptes - Régime simplifié d'imposition	99 798,00		-71 858,00	12 254,00			27 940,00	12 254,00	15 686,00	
4458	**Sous Total compte 4458**	**99 798,00**		**-71 858,00**	**12 254,00**			**27 940,00**	**12 254,00**	**15 686,00**	
445	**Sous Total compte 445**	**99 798,00**	**101 268,05**	**-45 879,84**	**-63 035,89**			**53 918,16**	**38 232,16**	**15 686,00**	
44	**Sous Total compte 44**	**99 798,00**	**101 268,05**	**-21 898,10**	**-39 054,15**			**77 899,90**	**62 213,90**	**15 686,00**	
4515	Compte de rattachement avec (à subdivis	1 458 472,77		531 830,84	53 391,74			1 990 303,61	53 391,74	1 936 911,87	
451	**Sous Total compte 451**	**1 458 472,77**		**531 830,84**	**53 391,74**			**1 990 303,61**	**53 391,74**	**1 936 911,87**	
45	**Sous Total compte 45**	**1 458 472,77**		**531 830,84**	**53 391,74**			**1 990 303,61**	**53 391,74**	**1 936 911,87**	
46721	Débiteurs divers - Amiable	375 410,00			375 410,00			375 410,00	375 410,00		0,00
4672	**Sous Total compte 4672**	**375 410,00**			**375 410,00**			**375 410,00**	**375 410,00**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467	**Sous Total compte 467**	**375 410,00**			**375 410,00**			**375 410,00**	**375 410,00**		**0,00**
46	**Sous Total compte 46**	**375 410,00**			**375 410,00**			**375 410,00**	**375 410,00**		**0,00**
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,20		-0,05	0,16			0,15	0,16		0,01
478	**Sous Total compte 478**	**0,20**		**-0,05**	**0,16**			**0,15**	**0,16**		**0,01**
47	**Sous Total compte 47**	**0,20**		**-0,05**	**0,16**			**0,15**	**0,16**		**0,01**
	Total classe 4	**1 933 680,97**	**101 268,05**	**666 353,53**	**546 168,59**			**2 600 034,50**	**647 436,64**	**1 952 597,87**	**0,01**
580	Opérations d'ordre budgétaire			5 680 850,60	5 680 850,60			5 680 850,60	5 680 850,60		0,00
58	**Sous Total compte 58**			**5 680 850,60**	**5 680 850,60**			**5 680 850,60**	**5 680 850,60**		**0,00**
	Total classe 5			**5 680 850,60**	**5 680 850,60**			**5 680 850,60**	**5 680 850,60**		**0,00**
6215	Personnel affecté par la collectivité de					23 981,74		23 981,74		23 981,74	
621	**Sous Total compte 621**					**23 981,74**		**23 981,74**		**23 981,74**	
62	**Sous Total compte 62**					**23 981,74**		**23 981,74**		**23 981,74**	
6811	Dotations aux amortissements sur immobil					2 847 390,93		2 847 390,93		2 847 390,93	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
681	**Sous Total compte 681**					**2 847 390,93**		**2 847 390,93**		**2 847 390,93**	
68	**Sous Total compte 68**					**2 847 390,93**		**2 847 390,93**		**2 847 390,93**	
	Total classe 6					**2 871 372,67**		**2 871 372,67**		**2 871 372,67**	
757	Redevances versées par les fermiers et c						144 166,68		144 166,68		144 166,68
75	**Sous Total compte 75**						**144 166,68**		**144 166,68**		**144 166,68**
777	Quote-part des subventions d'investissem						2 833 459,67		2 833 459,67		2 833 459,67
77	**Sous Total compte 77**						**2 833 459,67**		**2 833 459,67**		**2 833 459,67**
	Total classe 7						**2 977 626,35**		**2 977 626,35**		**2 977 626,35**
	Total général	**61 549 303,01**	**61 549 303,01**	**6 901 373,17**	**6 504 103,71**	**5 704 832,34**	**6 102 101,80**	**74 155 508,52**	**74 155 508,52**	**67 273 052,25**	**67 273 052,25**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13005 - DSP REGION REUNION BA Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **21/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **DSP REGION REUNION BA** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **24/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 20/02/2025
Compte : DEFINITIF

ENERGIE REUNION BA
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 20/02/2025

Nomenclature M41
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 39
4EME PARTIE : Page des signatures 40

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	1 181,41
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	17,84
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		**TOTAL FONDS PROPRES**	**1 199,26**
Créances	1 208,11	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Valeurs mobilières de placement		**Dettes financières à long terme**	
Disponibilités		Fournisseurs(2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 208,11**	**Total dettes à court terme**	
Comptes de régularisations		**TOTAL DETTES**	
		Comptes de régularisations	**8,85**
TOTAL ACTIF	**1 208,11**	**TOTAL PASSIF**	**1 208,11**

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2025

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER				

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024 BRUT	Exercice 2024 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2024 NET	Exercice 2023 NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	105 480,00		105 480,00	127 874,99
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	8 594,00		8 594,00	19 496,12
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	1 094 040,25		1 094 040,25	1 060 069,17
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	**1 208 114,25**		**1 208 114,25**	**1 207 440,28**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	0,04		0,04	0,08
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	**0,04**		**0,04**	**0,08**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**1 208 114,29**		**1 208 114,29**	**1 207 440,36**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 181 414,17	1 043 747,90
	Résultat de l'exercice	17 844,65	137 666,27
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	**1 199 258,82**	**1 181 414,17**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	1,07	26 026,19
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	**1,07**	**26 026,19**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	8 854,40	
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	**8 854,40**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**1 208 114,29**	**1 207 440,36**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	88,71	189,50
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	88,71	189,50
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	70,87	51,83
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	70,87	51,83
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**17,84**	**137,67**
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	**17,84**	**137,67**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**17,84**	**137,67**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers	88 710,28	189 500,78
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	**88 710,28**	**189 500,78**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	70 865,63	51 834,51
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	**70 865,63**	**51 834,51**
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**17 844,65**	**137 666,27**
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	**17 844,65**	**137 666,27**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**88 710,28**	**189 500,78**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**70 865,63**	**51 834,51**
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**17 844,65**	**137 666,27**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

13004 - ENERGIE REUNION BA

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 307 414,17	1 307 414,17
Titres de recette émis (b)		119 531,81	119 531,81
Réductions de titres (c)		30 821,53	30 821,53
Recettes nettes (d = b - c)		88 710,28	88 710,28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		1 307 414,17	1 307 414,17
Mandats émis (f)		70 865,63	70 865,63
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		70 865,63	70 865,63
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		17 844,65	17 844,65
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial ENERGIE REUNION BA					
Investissement					
Fonctionnement	1 181 414,17		17 844,65		1 199 258,82
Sous-Total	**1 181 414,17**		**17 844,65**		**1 199 258,82**
TOTAL III	**1 181 414,17**		**17 844,65**		**1 199 258,82**
TOTAL I + II + III	**1 181 414,17**		**17 844,65**		**1 199 258,82**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	75 000,00	1 181 414,17	1 256 414,17	51 756,83		51 756,83	1 204 657,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00		45 000,00	19 108,80		19 108,80	25 891,20
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00				1 000,00
67	Autres charges financières	5 000,00		5 000,00				5 000,00
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**126 000,00**	**1 181 414,17**	**1 307 414,17**	**70 865,63**		**70 865,63**	**1 236 548,54**
TOTAL GENERAL		**126 000,00**	**1 181 414,17**	**1 307 414,17**	**70 865,63**		**70 865,63**	**1 236 548,54**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	125 000,00		125 000,00	119 531,81	30 821,53	88 710,28	36 289,72
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**126 000,00**		**126 000,00**	**119 531,81**	**30 821,53**	**88 710,28**	**37 289,72**
002	Résultat d'exploitation reporté		1 181 414,17	1 181 414,17				1 181 414,17
TOTAL GENERAL		**126 000,00**	**1 181 414,17**	**1 307 414,17**	**119 531,81**	**30 821,53**	**88 710,28**	**1 218 703,89**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62871	à la collectivité de rattachement	51 756,83		51 756,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	**Charges à caractère général**	**51 756,83**		**51 756,83**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	19 108,80		19 108,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**19 108,80**		**19 108,80**
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**70 865,63**		**70 865,63**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**70 865,63**		**70 865,63**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	30 821,53	30 821,53	
7083	Locations diverses	88 710,28		88 710,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	**Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises**	**119 531,81**	**30 821,53**	**88 710,28**
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**119 531,81**	**30 821,53**	**88 710,28**
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**119 531,81**	**30 821,53**	**88 710,28**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		1 043 747,90		137 666,27				1 181 414,17		1 181 414,17
11	**Sous Total compte 11**		**1 043 747,90**		**137 666,27**				**1 181 414,17**		**1 181 414,17**
12	Résultat exercice bénef ou perte		137 666,27	137 666,27				137 666,27	137 666,27		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**137 666,27**	**137 666,27**				**137 666,27**	**137 666,27**		**0,00**
	Total classe 1		**1 181 414,17**	**137 666,27**	**137 666,27**			**137 666,27**	**1 319 080,44**		**1 181 414,17**
411	Clients	93 999,96		127 072,18	124 821,49			221 072,14	124 821,49	96 250,65	
4161	Créances douteuses	3 053,50		6 175,85				9 229,35		9 229,35	
416	**Sous Total compte 416**	**3 053,50**		**6 175,85**				**9 229,35**		**9 229,35**	
418	Clients - produits non encore facturés	30 821,53			30 821,53			30 821,53	30 821,53		0,00
41	**Sous Total compte 41**	**127 874,99**		**133 248,03**	**155 643,02**			**261 123,02**	**155 643,02**	**105 480,00**	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			75 264,96	75 264,96			75 264,96	75 264,96		0,00
443	**Sous Total compte 443**			**75 264,96**	**75 264,96**			**75 264,96**	**75 264,96**		**0,00**
44551	Etat - TVA à décaisser		6 528,00	9 670,00	3 142,00			9 670,00	9 670,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4455	**Sous Total compte 4455**		**6 528,00**	**9 670,00**	**3 142,00**			**9 670,00**	**9 670,00**		**0,00**
44566	TVA déduct sur autres biens et services	13 700,12		-9 300,79	4 399,33			4 399,33	4 399,33		0,00
4456	**Sous Total compte 4456**	**13 700,12**		**-9 300,79**	**4 399,33**			**4 399,33**	**4 399,33**		**0,00**
44571	Etat - TVA collectée		18 761,19	7 540,37	-11 220,82			7 540,37	7 540,37		0,00
4457	**Sous Total compte 4457**		**18 761,19**	**7 540,37**	**-11 220,82**			**7 540,37**	**7 540,37**		**0,00**
44581	Acomptes - régime simplifié imposition	5 796,00		5 939,00	3 141,00			11 735,00	3 141,00	8 594,00	
445888	Taxes chiffre d'aff à régul ou attente		737,00	1,00	-734,93			1,00	2,07		1,07
44588	**Sous Total compte 44588**		**737,00**	**1,00**	**-734,93**			**1,00**	**2,07**		**1,07**
4458	**Sous Total compte 4458**	**5 796,00**	**737,00**	**5 940,00**	**2 406,07**			**11 736,00**	**3 143,07**	**8 592,93**	
445	**Sous Total compte 445**	**19 496,12**	**26 026,19**	**13 849,58**	**-1 273,42**			**33 345,70**	**24 752,77**	**8 592,93**	
44	**Sous Total compte 44**	**19 496,12**	**26 026,19**	**89 114,54**	**73 991,54**			**108 610,66**	**100 017,73**	**8 592,93**	
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	1 060 069,17		134 500,04	100 528,96			1 194 569,21	100 528,96	1 094 040,25	
451	**Sous Total compte 451**	**1 060 069,17**		**134 500,04**	**100 528,96**			**1 194 569,21**	**100 528,96**	**1 094 040,25**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
45	**Sous Total compte 45**	**1 060 069,17**		**134 500,04**	**100 528,96**			**1 194 569,21**	**100 528,96**	**1 094 040,25**	
4713	Recettes percues avant émission titres			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			30 821,53	39 675,93			30 821,53	39 675,93		8 854,40
471	**Sous Total compte 471**			**37 821,53**	**46 675,93**			**37 821,53**	**46 675,93**		**8 854,40**
4728	DACR - autres dépenses à régul			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00
472	**Sous Total compte 472**			**7 000,00**	**7 000,00**			**7 000,00**	**7 000,00**		**0,00**
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,08			0,04			0,08	0,04	0,04	
478	**Sous Total compte 478**	**0,08**			**0,04**			**0,08**	**0,04**	**0,04**	
47	**Sous Total compte 47**	**0,08**		**44 821,53**	**53 675,97**			**44 821,61**	**53 675,97**		**8 854,36**
	Total classe 4	**1 207 440,36**	**26 026,19**	**401 684,14**	**383 839,49**			**1 609 124,50**	**409 865,68**	**1 208 114,29**	**8 855,47**
6215	Persel affecté par collectivité rattacht					19 108,80		19 108,80		19 108,80	
621	**Sous Total compte 621**					**19 108,80**		**19 108,80**		**19 108,80**	
62871	à la collectivité de rattachement					51 756,83		51 756,83		51 756,83	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6287	**Sous Total compte 6287**					**51 756,83**		**51 756,83**		**51 756,83**	
628	**Sous Total compte 628**					**51 756,83**		**51 756,83**		**51 756,83**	
62	**Sous Total compte 62**					**70 865,63**		**70 865,63**		**70 865,63**	
	Total classe 6					**70 865,63**		**70 865,63**		**70 865,63**	
7011	Electricité (subdivisions par tarif)					30 821,53	30 821,53	30 821,53	30 821,53		0,00
701	**Sous Total compte 701**					**30 821,53**	**30 821,53**	**30 821,53**	**30 821,53**		**0,00**
7083	Locations diverses						88 710,28		88 710,28		88 710,28
708	**Sous Total compte 708**						**88 710,28**		**88 710,28**		**88 710,28**
70	**Sous Total compte 70**					**30 821,53**	**119 531,81**	**30 821,53**	**119 531,81**		**88 710,28**
	Total classe 7					**30 821,53**	**119 531,81**	**30 821,53**	**119 531,81**		**88 710,28**
	Total général	**1 207 440,36**	**1 207 440,36**	**539 350,41**	**521 505,76**	**101 687,16**	**119 531,81**	**1 848 477,93**	**1 848 477,93**	**1 278 979,92**	**1 278 979,92**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13004 - ENERGIE REUNION BA Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **21/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ENERGIE REUNION BA** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **24/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 20/02/2025
Compte : DEFINITIF

TRANSPORT REGION REUNION
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 20/02/2025

Nomenclature M43
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 13
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 14
5 Annexe 18
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 34
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 41
4EME PARTIE : Page des signatures 42

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		**TOTAL FONDS PROPRES**	
Créances	7 370,52	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	
Valeurs mobilières de placement		**Dettes financières à long terme**	
Disponibilités		Fournisseurs(2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	7 370,52
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 370,52**	**Total dettes à court terme**	**7 370,52**
Comptes de régularisations		**TOTAL DETTES**	**7 370,52**
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	**7 370,52**	**TOTAL PASSIF**	**7 370,52**

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER				

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances	21 848,19		21 848,19	60 006,46
	Clients et comptes rattachés	116 776,88		116 776,88	
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				87,00
	Créances sur l'Etat et collec publiques	7 082 000,00		7 082 000,00	7 082 000,00
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	149 890,00		149 890,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	**7 370 515,07**		**7 370 515,07**	**7 142 093,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024 BRUT	Exercice 2024 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Exercice 2024 NET	Exercice 2023 NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	0,12		0,12	
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	**0,12**		**0,12**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**7 370 515,19**		**7 370 515,19**	**7 142 093,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-0,31	1 969 587,94
	Résultat de l'exercice	0,31	-1 969 588,25
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I		**-0,31**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	21,00	
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP	7 370 494,19	7 142 093,77
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	**7 370 515,19**	**7 142 093,77**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**7 370 515,19**	**7 142 093,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	38 940,71	37 163,74
Produits des services		
Autres produits	114,38	115,00
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	39 055,08	37 278,74
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	28 930,40	28 285,17
Participations et interventions	10 274,57	11 098,58
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	39 204,97	39 383,75
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**-149,89**	**-2 105,01**
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	**-149,89**	**-2 105,01**
Produits exceptionnels	149,89	135,42
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**149,89**	**135,42**
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-1 969,59**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation	38 940 708,01	37 163 741,44
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	114 375,00	115 000,00
TOTAL I	**39 055 083,01**	**37 278 741,44**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	28 930 403,50	28 285 168,51
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges	10 274 569,20	11 098 581,18
TOTAL II	**39 204 972,70**	**39 383 749,69**
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-149 889,69**	**-2 105 008,25**
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	**-149 889,69**	**-2 105 008,25**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	149 890,00	135 420,00
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	**149 890,00**	**135 420,00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**149 890,00**	**135 420,00**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**39 204 973,01**	**37 414 161,44**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**39 204 972,70**	**39 383 749,69**
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**0,31**	**-1 969 588,25**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Opérations Compte de Tiers

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		40 161 000,00	40 161 000,00
Titres de recette émis (b)		39 204 973,01	39 204 973,01
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		39 204 973,01	39 204 973,01
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		40 161 000,00	40 161 000,00
Mandats émis (f)		39 204 972,70	39 204 972,70
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		39 204 972,70	39 204 972,70
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		0,31	0,31
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial TRANSPORT REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	-0,31		0,31		
Sous-Total	**-0,31**		**0,31**		
TOTAL III	**-0,31**		**0,31**		
TOTAL I + II + III	**-0,31**		**0,31**		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	27 770 000,00	1 748 999,69	29 518 999,69	28 930 403,50		28 930 403,50	588 596,19
65	Autres charges de gestion courante	10 642 000,00		10 642 000,00	10 274 569,20		10 274 569,20	367 430,80
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**38 412 000,00**	**1 748 999,69**	**40 160 999,69**	**39 204 972,70**		**39 204 972,70**	**956 026,99**
002	Résultat d'exploitation reporté		0,31	0,31				0,31
TOTAL GENERAL		**38 412 000,00**	**1 749 000,00**	**40 161 000,00**	**39 204 972,70**		**39 204 972,70**	**956 027,30**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Subventions d'exploitations et participations	38 297 000,00	1 600 000,00	39 897 000,00	38 940 708,01		38 940 708,01	956 291,99
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00		115 000,00	114 375,00		114 375,00	625,00
77	Produits exceptionnels		149 000,00	149 000,00	149 890,00		149 890,00	-890,00
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**38 412 000,00**	**1 749 000,00**	**40 161 000,00**	**39 204 973,01**		**39 204 973,01**	**956 026,99**
TOTAL GENERAL		**38 412 000,00**	**1 749 000,00**	**40 161 000,00**	**39 204 973,01**		**39 204 973,01**	**956 026,99**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
611	Sous-traitance générale	28 406 156,22		28 406 156,22
618	Divers	198 015,55		198 015,55
6282	Frais de gardiennage	326 231,73		326 231,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	**Charges à caractère général**	**28 930 403,50**		**28 930 403,50**
65735	Groupements de Collectivités	10 049 269,20		10 049 269,20
65737	Autres Etablissements Publics Locaux	225 300,00		225 300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	**Autres charges de gestion courante**	**10 274 569,20**		**10 274 569,20**
TOTAL	**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**39 204 972,70**		**39 204 972,70**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**39 204 972,70**		**39 204 972,70**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7472	Région	31 858 708,01		31 858 708,01
7473	Département	7 082 000,00		7 082 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	**Subventions d'exploitations et participations**	**38 940 708,01**		**38 940 708,01**
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	114 375,00		114 375,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	**Autres produits de gestion courante**	**114 375,00**		**114 375,00**
7711	Dédits et pénalites perçus	149 890,00		149 890,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	**Produits exceptionnels**	**149 890,00**		**149 890,00**
TOTAL	**RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**	**39 204 973,01**		**39 204 973,01**
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**39 204 973,01**		**39 204 973,01**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		1 969 587,94	1 969 587,94				1 969 587,94	1 969 587,94		0,00
119	Report à nouveau solde débiteur			0,31				0,31		0,31	
11	**Sous Total compte 11**		**1 969 587,94**	**1 969 588,25**				**1 969 588,25**	**1 969 587,94**	**0,31**	
12	Résultat exercice bénef ou perte	1 969 588,25			1 969 588,25			1 969 588,25	1 969 588,25		0,00
12	**Sous Total compte 12**	**1 969 588,25**			**1 969 588,25**			**1 969 588,25**	**1 969 588,25**		**0,00**
	Total classe 1	**1 969 588,25**	**1 969 587,94**	**1 969 588,25**	**1 969 588,25**			**3 939 176,50**	**3 939 176,19**	**0,31**	
4011	Fournisseurs			29 084 418,54	29 084 418,54			29 084 418,54	29 084 418,54		0,00
40172	Fournisseurs - oppositions			143 242,07	143 242,07			143 242,07	143 242,07		0,00
4017	**Sous Total compte 4017**			**143 242,07**	**143 242,07**			**143 242,07**	**143 242,07**		**0,00**
401	**Sous Total compte 401**			**29 227 660,61**	**29 227 660,61**			**29 227 660,61**	**29 227 660,61**		**0,00**
4091	Fournis avances vers sur cdes	60 006,46		23 402,99	61 561,26			83 409,45	61 561,26	21 848,19	
409	**Sous Total compte 409**	**60 006,46**		**23 402,99**	**61 561,26**			**83 409,45**	**61 561,26**	**21 848,19**	
40	**Sous Total compte 40**	**60 006,46**		**29 251 063,60**	**29 289 221,87**			**29 311 070,06**	**29 289 221,87**	**21 848,19**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Clients			116 776,88				116 776,88		116 776,88	
41	**Sous Total compte 41**			**116 776,88**				**116 776,88**		**116 776,88**	
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			38 940 708,01	31 858 708,01			38 940 708,01	31 858 708,01	7 082 000,00	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	7 082 000,00			7 082 000,00			7 082 000,00	7 082 000,00		0,00
441	**Sous Total compte 441**	**7 082 000,00**		**38 940 708,01**	**38 940 708,01**			**46 022 708,01**	**38 940 708,01**	**7 082 000,00**	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			10 274 569,20	10 274 569,20			10 274 569,20	10 274 569,20		0,00
443	**Sous Total compte 443**			**10 274 569,20**	**10 274 569,20**			**10 274 569,20**	**10 274 569,20**		**0,00**
44551	Etat - TVA à décaisser			2 381,00	2 402,00			2 381,00	2 402,00		21,00
4455	**Sous Total compte 4455**			**2 381,00**	**2 402,00**			**2 381,00**	**2 402,00**		**21,00**
44571	Etat - TVA collectée			0,12	0,12			0,12	0,12		0,00
4457	**Sous Total compte 4457**			**0,12**	**0,12**			**0,12**	**0,12**		**0,00**
44581	Acomptes - régime simplifié imposition	87,00		2 294,00	2 381,00			2 381,00	2 381,00		0,00
4458	**Sous Total compte 4458**	**87,00**		**2 294,00**	**2 381,00**			**2 381,00**	**2 381,00**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	**Sous Total compte 445**	**87,00**		**4 675,12**	**4 783,12**			**4 762,12**	**4 783,12**		**21,00**
44	**Sous Total compte 44**	**7 082 087,00**		**49 219 952,33**	**49 220 060,33**			**56 302 039,33**	**49 220 060,33**	**7 081 979,00**	
4516	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		7 142 093,77	38 947 747,80	39 176 148,22			38 947 747,80	46 318 241,99		7 370 494,19
451	**Sous Total compte 451**		**7 142 093,77**	**38 947 747,80**	**39 176 148,22**			**38 947 747,80**	**46 318 241,99**		**7 370 494,19**
45	**Sous Total compte 45**		**7 142 093,77**	**38 947 747,80**	**39 176 148,22**			**38 947 747,80**	**46 318 241,99**		**7 370 494,19**
46711	Autres comptes créditeurs			25 260,04	25 260,04			25 260,04	25 260,04		0,00
46717	Autres comptes créditeurs cession opposi			12 630,02	12 630,02			12 630,02	12 630,02		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**37 890,06**	**37 890,06**			**37 890,06**	**37 890,06**		**0,00**
46721	Débiteurs divers - amiable			149 890,00				149 890,00		149 890,00	
4672	**Sous Total compte 4672**			**149 890,00**				**149 890,00**		**149 890,00**	
467	**Sous Total compte 467**			**187 780,06**	**37 890,06**			**187 780,06**	**37 890,06**	**149 890,00**	
46	**Sous Total compte 46**			**187 780,06**	**37 890,06**			**187 780,06**	**37 890,06**	**149 890,00**	
4718	Autres recettes à régulariser			7 039,79	7 039,79			7 039,79	7 039,79		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	**Sous Total compte 471**			**7 039,79**	**7 039,79**			**7 039,79**	**7 039,79**		**0,00**
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			0,12				0,12		0,12	
478	**Sous Total compte 478**			**0,12**				**0,12**		**0,12**	
47	**Sous Total compte 47**			**7 039,91**	**7 039,79**			**7 039,91**	**7 039,79**	**0,12**	
	Total classe 4	**7 142 093,46**	**7 142 093,77**	**117 730 360,58**	**117 730 360,27**			**124 872 454,04**	**124 872 454,04**	**7 370 515,19**	**7 370 515,19**
611	Sous-traitance générale					28 406 156,22		28 406 156,22		28 406 156,22	
618	Divers					198 015,55		198 015,55		198 015,55	
61	**Sous Total compte 61**					**28 604 171,77**		**28 604 171,77**		**28 604 171,77**	
6282	Frais de gardiennage					326 231,73		326 231,73		326 231,73	
628	**Sous Total compte 628**					**326 231,73**		**326 231,73**		**326 231,73**	
62	**Sous Total compte 62**					**326 231,73**		**326 231,73**		**326 231,73**	
65735	Grp coll					10 049 269,20		10 049 269,20		10 049 269,20	
65737	Autres EPL					225 300,00		225 300,00		225 300,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6573	**Sous Total compte 6573**					**10 274 569,20**		**10 274 569,20**		**10 274 569,20**	
657	**Sous Total compte 657**					**10 274 569,20**		**10 274 569,20**		**10 274 569,20**	
65	**Sous Total compte 65**					**10 274 569,20**		**10 274 569,20**		**10 274 569,20**	
	Total classe 6					**39 204 972,70**		**39 204 972,70**		**39 204 972,70**	
7472	Région						31 858 708,01		31 858 708,01		31 858 708,01
7473	Dépt						7 082 000,00		7 082 000,00		7 082 000,00
747	**Sous Total compte 747**						**38 940 708,01**		**38 940 708,01**		**38 940 708,01**
74	**Sous Total compte 74**						**38 940 708,01**		**38 940 708,01**		**38 940 708,01**
757	Redev versées fermiers concessionnaires						114 375,00		114 375,00		114 375,00
75	**Sous Total compte 75**						**114 375,00**		**114 375,00**		**114 375,00**
7711	Dédits et pénalites perçus						149 890,00		149 890,00		149 890,00
771	**Sous Total compte 771**						**149 890,00**		**149 890,00**		**149 890,00**
77	**Sous Total compte 77**						**149 890,00**		**149 890,00**		**149 890,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7						39 204 973,01		39 204 973,01		39 204 973,01
	Total général	9 111 681,71	9 111 681,71	119 699 948,83	119 699 948,52	39 204 972,70	39 204 973,01	168 016 603,24	168 016 603,24	46 575 488,20	46 575 488,20

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13006 - TRANSPORT REGION REUNION Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **21/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **TRANSPORT REGION REUNION** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **24/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025 IDENTIFIANT BUDGET 13050
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 17/02/2025
Compte : DEFINITIF

FEDER REUNION
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 17/02/2025

Population 863083
Nomenclature M57 fonction
Voté par Exécution fonction

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 9
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 27
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 34
4EME PARTIE : Page des signatures 35

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	443 669,53
Subventions d'investissement versées	340 357,10	Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-85 842,18
Terrains		Résultat de l'exercice	-57 110,88
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**300 716,47**
Réseaux divers		**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	70 277,30
Immobilisations financières (nettes)		**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	**70 277,30**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**340 357,10**	**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances	4 499,62	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	
Trésorerie	26 137,05	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**30 636,67**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	**70 277,30**
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**370 993,77**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**370 993,77**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BILAN (en Euros)

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 214 667 463,16	874 310 359,23	340 357 103,93	295 433 364,04
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**1 214 667 463,16**	**874 310 359,23**	**340 357 103,93**	**295 433 364,04**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BILAN (en Euros)

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		2 813 773,17		2 813 773,17	159 097,19
Créances sur les redevables et comptes rattachés		862 415,50		862 415,50	
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		823 430,08		823 430,08	862 138,73
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		**4 499 618,75**		**4 499 618,75**	**1 021 235,92**
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		26 137 051,44		26 137 051,44	105 924,85
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		**26 137 051,44**		**26 137 051,44**	**105 924,85**
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**1 245 304 133,35**	**874 310 359,23**	**370 993 774,12**	**296 560 524,81**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BILAN (en Euros)

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		443 669 529,50	270 368 551,43
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		-85 842 176,98	-24 888 703,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-57 110 880,36	-60 953 473,96
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		**300 716 472,16**	**184 526 374,45**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BILAN (en Euros)

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		70 277 301,96	70 277 301,96
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		**70 277 301,96**	**70 277 301,96**
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			41 756 848,40
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			**41 756 848,40**
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		**70 277 301,96**	**112 034 150,36**
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		**370 993 774,12**	**296 560 524,81**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	31 008,41	30 376,07
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	863,76	13,61
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	226 231,16	92 812,27
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	**258 103,32**	**123 201,94**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	295 958,91	135 225,33
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	**295 958,91**	**135 225,33**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	19 255,29	48 930,08
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	**19 255,29**	**48 930,08**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	**-57 110,88**	**-60 953,47**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	**-57 110,88**	**-60 953,47**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		31 008 405,18	30 376 065,74	632339.44
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		863 756,30	13 605,34	850150.96
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		226 231 160,62	92 812 266,24	133418894.38
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		**258 103 322,10**	**123 201 937,32**	**134901384.78**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		295 958 912,84	135 225 333,74	160733579.10
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		**295 958 912,84**	**135 225 333,74**	**160733579.10**
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		19 255 289,62	48 930 077,54	-29674787.92
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		6 528 452,69	38 957 882,53	-32429429.84
Dont collectivités territoriales		10 777 335,89	7 343 568,26	3433767.63

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics		1 949 501,04	2 628 626,75	-679125.71
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		**19 255 289,62**	**48 930 077,54**	**-29674787.92**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		**-57 110 880,36**	**-60 953 473,96**	**3842593.60**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		**-57 110 880,36**	**-60 953 473,96**	**3842593.60**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
Titres de recette émis (b)	698 236 292,55	258 103 322,10	956 339 614,65
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	698 236 292,55	258 103 322,10	956 339 614,65
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	718 612 191,57	428 738 018,62	1 147 350 210,19
Mandats émis (f)	569 859 054,37	315 214 202,46	885 073 256,83
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	569 859 054,37	315 214 202,46	885 073 256,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	128 377 238,18		71 266 357,82
(h - d) Déficit		57 110 880,36	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
FEDER REUNION					
Investissement	45 212 489,35		128 377 238,18		173 589 727,53
Fonctionnement	-85 842 176,98		-57 110 880,36		-142 953 057,34
Sous-Total	**-40 629 687,63**		**71 266 357,82**		**30 636 670,19**
TOTAL II	**-40 629 687,63**		**71 266 357,82**		**30 636 670,19**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**-40 629 687,63**		**71 266 357,82**		**30 636 670,19**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9005	Gestion des fonds européens		374 167 034,46	374 167 034,46
926	Transferts entre les sections	191 656 769,00	152 788 388,11	344 445 157,11
TOTAL		**191 656 769,00**	**526 955 422,57**	**718 612 191,57**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9005	374 167 034,46	343 627 893,75		343 627 893,75	30 539 140,71
926	344 445 157,11	226 231 160,62		226 231 160,62	118 213 996,49
TOTAL	**718 612 191,57**	**569 859 054,37**		**569 859 054,37**	**148 753 137,20**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'execution de la section d'investissement reporte		45 212 489,35	45 212 489,35
9005	Gestion des fonds européens		377 440 789,38	377 440 789,38
926	Transferts entre les sections	191 656 769,00	104 302 143,84	295 958 912,84
TOTAL		**191 656 769,00**	**526 955 422,57**	**718 612 191,57**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	45 212 489,35				45 212 489,35
9005	377 440 789,38	402 277 379,71		402 277 379,71	-24 836 590,33
926	295 958 912,84	295 958 912,84		295 958 912,84	
TOTAL	**718 612 191,57**	**698 236 292,55**		**698 236 292,55**	**20 375 899,02**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens		46 936 928,80	46 936 928,80
946	Transferts entre les sections	191 656 769,00	104 302 143,84	295 958 912,84
			85 842 176,98	85 842 176,98
TOTAL		**191 656 769,00**	**237 081 249,62**	**428 738 018,62**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	46 936 928,80	19 255 289,62		19 255 289,62	27 681 639,18
946	295 958 912,84	295 958 912,84		295 958 912,84	
	85 842 176,98				85 842 176,98
TOTAL	**428 738 018,62**	**315 214 202,46**		**315 214 202,46**	**113 523 816,16**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens		84 292 861,51	84 292 861,51
946	Transferts entre les sections	191 656 769,00	152 788 388,11	344 445 157,11
TOTAL		**191 656 769,00**	**237 081 249,62**	**428 738 018,62**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	84 292 861,51	31 872 161,48		31 872 161,48	52 420 700,03
946	344 445 157,11	226 231 160,62		226 231 160,62	118 213 996,49
TOTAL	**428 738 018,62**	**258 103 322,10**		**258 103 322,10**	**170 634 696,52**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	343 627 893,75		343 627 893,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**343 627 893,75**		**343 627 893,75**
926139172	FEDER	226 231 160,62		226 231 160,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**226 231 160,62**		**226 231 160,62**
TOTAL		**569 859 054,37**		**569 859 054,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	402 277 379,71		402 277 379,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**402 277 379,71**		**402 277 379,71**
92628045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	295 958 912,84		295 958 912,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**295 958 912,84**		**295 958 912,84**
TOTAL		**698 236 292,55**		**698 236 292,55**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	19 255 289,62		19 255 289,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**19 255 289,62**		**19 255 289,62**
9466811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	295 958 912,84		295 958 912,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**295 958 912,84**		**295 958 912,84**
TOTAL		**315 214 202,46**		**315 214 202,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	31 872 161,48		31 872 161,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**31 872 161,48**		**31 872 161,48**
946777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	226 231 160,62		226 231 160,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**226 231 160,62**		**226 231 160,62**
TOTAL		**258 103 322,10**		**258 103 322,10**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau (solde débiteur)	24 888 703,02		60 953 473,96				85 842 176,98		85 842 176,98	
11	**Sous Total compte 11**	**24 888 703,02**		**60 953 473,96**				**85 842 176,98**		**85 842 176,98**	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	60 953 473,96			60 953 473,96			60 953 473,96	60 953 473,96		0,00
12	**Sous Total compte 12**	**60 953 473,96**			**60 953 473,96**			**60 953 473,96**	**60 953 473,96**		**0,00**
13172	FEDER		800 233 753,55				399 532 138,69		1 199 765 892,24		1 199 765 892,24
1317	**Sous Total compte 1317**		**800 233 753,55**				**399 532 138,69**		**1 199 765 892,24**		**1 199 765 892,24**
131	**Sous Total compte 131**		**800 233 753,55**				**399 532 138,69**		**1 199 765 892,24**		**1 199 765 892,24**
139172	FEDER	529 865 202,12				226 231 160,62		756 096 362,74		756 096 362,74	
13917	**Sous Total compte 13917**	**529 865 202,12**				**226 231 160,62**		**756 096 362,74**		**756 096 362,74**	
1391	**Sous Total compte 1391**	**529 865 202,12**				**226 231 160,62**		**756 096 362,74**		**756 096 362,74**	
139	**Sous Total compte 139**	**529 865 202,12**				**226 231 160,62**		**756 096 362,74**		**756 096 362,74**	
13	**Sous Total compte 13**	**529 865 202,12**	**800 233 753,55**			**226 231 160,62**	**399 532 138,69**	**756 096 362,74**	**1 199 765 892,24**		**443 669 529,50**
168772	FEDER		70 277 301,96						70 277 301,96		70 277 301,96
16877	**Sous Total compte 16877**		**70 277 301,96**						**70 277 301,96**		**70 277 301,96**
1687	**Sous Total compte 1687**		**70 277 301,96**						**70 277 301,96**		**70 277 301,96**
168	**Sous Total compte 168**		**70 277 301,96**						**70 277 301,96**		**70 277 301,96**
16	**Sous Total compte 16**		**70 277 301,96**						**70 277 301,96**		**70 277 301,96**
	Total classe 1	**615 707 379,10**	**870 511 055,51**	**60 953 473,96**	**60 953 473,96**	**226 231 160,62**	**399 532 138,69**	**902 892 013,68**	**1 330 996 668,16**	**841 938 539,72**	**1 270 043 194,20**
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	873 784 810,43				343 627 893,75	2 745 241,02	1 217 412 704,18	2 745 241,02	1 214 667 463,16	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204	**Sous Total compte 204**	**873 784 810,43**				**343 627 893,75**	**2 745 241,02**	**1 217 412 704,18**	**2 745 241,02**	**1 214 667 463,16**	
20	**Sous Total compte 20**	**873 784 810,43**				**343 627 893,75**	**2 745 241,02**	**1 217 412 704,18**	**2 745 241,02**	**1 214 667 463,16**	
28045	Subventions d'équipement versées aux tie		578 351 446,39				295 958 912,84		874 310 359,23		874 310 359,23
2804	**Sous Total compte 2804**		**578 351 446,39**				**295 958 912,84**		**874 310 359,23**		**874 310 359,23**
280	**Sous Total compte 280**		**578 351 446,39**				**295 958 912,84**		**874 310 359,23**		**874 310 359,23**
28	**Sous Total compte 28**		**578 351 446,39**				**295 958 912,84**		**874 310 359,23**		**874 310 359,23**
	Total classe 2	**873 784 810,43**	**578 351 446,39**			**343 627 893,75**	**298 704 153,86**	**1 217 412 704,18**	**877 055 600,25**	**1 214 667 463,16**	**874 310 359,23**
4011	Fournisseurs			4 724 301,64	4 724 301,64			4 724 301,64	4 724 301,64		0,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			7 051 801,58	7 051 801,58			7 051 801,58	7 051 801,58		0,00
4017	**Sous Total compte 4017**			**7 051 801,58**	**7 051 801,58**			**7 051 801,58**	**7 051 801,58**		**0,00**
401	**Sous Total compte 401**			**11 776 103,22**	**11 776 103,22**			**11 776 103,22**	**11 776 103,22**		**0,00**
40	**Sous Total compte 40**			**11 776 103,22**	**11 776 103,22**			**11 776 103,22**	**11 776 103,22**		**0,00**
411	Redevables			862 699,40	14 665,31			862 699,40	14 665,31	848 034,09	
4161	Créances douteuses			14 381,41				14 381,41		14 381,41	
416	**Sous Total compte 416**			**14 381,41**				**14 381,41**		**14 381,41**	
41	**Sous Total compte 41**			**877 080,81**	**14 665,31**			**877 080,81**	**14 665,31**	**862 415,50**	
44321	Dépenses		5 983 028,42	16 418 686,49	10 435 658,07			16 418 686,49	16 418 686,49		0,00
4432	**Sous Total compte 4432**		**5 983 028,42**	**16 418 686,49**	**10 435 658,07**			**16 418 686,49**	**16 418 686,49**		**0,00**
44331	Dépenses			220 000,00	220 000,00			220 000,00	220 000,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4433	**Sous Total compte 4433**			**220 000,00**	**220 000,00**			**220 000,00**	**220 000,00**		**0,00**
44341	Dépenses			121 677,82	121 677,82			121 677,82	121 677,82		0,00
4434	**Sous Total compte 4434**			**121 677,82**	**121 677,82**			**121 677,82**	**121 677,82**		**0,00**
44381	Dépenses		35 773 819,98	344 880 006,14	309 106 186,16			344 880 006,14	344 880 006,14		0,00
44382	Recettes - Amiable	159 097,19		2 688 895,85	34 219,87			2 847 993,04	34 219,87	2 813 773,17	
44386	Recettes - Contentieux			2 902,40	2 902,40			2 902,40	2 902,40		0,00
4438	**Sous Total compte 4438**	**159 097,19**	**35 773 819,98**	**347 571 804,39**	**309 143 308,43**			**347 730 901,58**	**344 917 128,41**	**2 813 773,17**	
443	**Sous Total compte 443**	**159 097,19**	**41 756 848,40**	**364 332 168,70**	**319 920 644,32**			**364 491 265,89**	**361 677 492,72**	**2 813 773,17**	
44	**Sous Total compte 44**	**159 097,19**	**41 756 848,40**	**364 332 168,70**	**319 920 644,32**			**364 491 265,89**	**361 677 492,72**	**2 813 773,17**	
46711	Autres comptes créditeurs			62 837 533,16	62 837 533,16			62 837 533,16	62 837 533,16		0,00
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op			36 719 191,42	36 719 191,42			36 719 191,42	36 719 191,42		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**99 556 724,58**	**99 556 724,58**			**99 556 724,58**	**99 556 724,58**		**0,00**
46721	Débiteurs divers - Amiable	736 592,69		57 402,07	87 610,72			793 994,76	87 610,72	706 384,04	
4672	**Sous Total compte 4672**	**736 592,69**		**57 402,07**	**87 610,72**			**793 994,76**	**87 610,72**	**706 384,04**	
46751	Opérations avec des gérants d'immeubles	125 546,04			8 500,00			125 546,04	8 500,00	117 046,04	
4675	**Sous Total compte 4675**	**125 546,04**			**8 500,00**			**125 546,04**	**8 500,00**	**117 046,04**	
467	**Sous Total compte 467**	**862 138,73**		**99 614 126,65**	**99 652 835,30**			**100 476 265,38**	**99 652 835,30**	**823 430,08**	
46	**Sous Total compte 46**	**862 138,73**		**99 614 126,65**	**99 652 835,30**			**100 476 265,38**	**99 652 835,30**	**823 430,08**	
4712	Virements réimputés			117 955,34	117 955,34			117 955,34	117 955,34		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47134	Subventions			430 540 543,87	430 540 543,87			430 540 543,87	430 540 543,87		0,00
4713	**Sous Total compte 4713**			**430 540 543,87**	**430 540 543,87**			**430 540 543,87**	**430 540 543,87**		**0,00**
4718	Autres recettes à régulariser			565 136,37	565 136,37			565 136,37	565 136,37		0,00
471	**Sous Total compte 471**			**431 223 635,58**	**431 223 635,58**			**431 223 635,58**	**431 223 635,58**		**0,00**
4728	Autres dépenses à régulariser			565 136,37	565 136,37			565 136,37	565 136,37		0,00
472	**Sous Total compte 472**			**565 136,37**	**565 136,37**			**565 136,37**	**565 136,37**		**0,00**
47	**Sous Total compte 47**			**431 788 771,95**	**431 788 771,95**			**431 788 771,95**	**431 788 771,95**		**0,00**
	Total classe 4	**1 021 235,92**	**41 756 848,40**	**908 388 251,33**	**863 153 020,10**			**909 409 487,25**	**904 909 868,50**	**4 499 618,75**	
515	Compte au Trésor	105 924,85		431 354 250,07	405 323 123,48			431 460 174,92	405 323 123,48	26 137 051,44	
51	**Sous Total compte 51**	**105 924,85**		**431 354 250,07**	**405 323 123,48**			**431 460 174,92**	**405 323 123,48**	**26 137 051,44**	
580	Opérations d'ordre budgétaires			522 190 073,46	522 190 073,46			522 190 073,46	522 190 073,46		0,00
584	Encaissement par lecture optique			9 861,05	9 861,05			9 861,05	9 861,05		0,00
58	**Sous Total compte 58**			**522 199 934,51**	**522 199 934,51**			**522 199 934,51**	**522 199 934,51**		**0,00**
	Total classe 5	**105 924,85**		**953 554 184,58**	**927 523 057,99**			**953 660 109,43**	**927 523 057,99**	**26 137 051,44**	
65732	Régions					10 435 658,07		10 435 658,07		10 435 658,07	
65733	Départements					220 000,00		220 000,00		220 000,00	
657341	Communes membres du GFP					121 677,82		121 677,82		121 677,82	
65734	**Sous Total compte 65734**					**121 677,82**		**121 677,82**		**121 677,82**	
657382	Organismes publics divers					1 949 501,04		1 949 501,04		1 949 501,04	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65738	**Sous Total compte 65738**					**1 949 501,04**		**1 949 501,04**		**1 949 501,04**	
6573	**Sous Total compte 6573**					**12 726 836,93**		**12 726 836,93**		**12 726 836,93**	
65742	Entreprises					5 820 528,71		5 820 528,71		5 820 528,71	
65748	Autres personnes de droit privé					707 923,98		707 923,98		707 923,98	
6574	**Sous Total compte 6574**					**6 528 452,69**		**6 528 452,69**		**6 528 452,69**	
657	**Sous Total compte 657**					**19 255 289,62**		**19 255 289,62**		**19 255 289,62**	
65	**Sous Total compte 65**					**19 255 289,62**		**19 255 289,62**		**19 255 289,62**	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					295 958 912,84		295 958 912,84		295 958 912,84	
681	**Sous Total compte 681**					**295 958 912,84**		**295 958 912,84**		**295 958 912,84**	
68	**Sous Total compte 68**					**295 958 912,84**		**295 958 912,84**		**295 958 912,84**	
	Total classe 6					**315 214 202,46**		**315 214 202,46**		**315 214 202,46**	
74772	FEDER						31 008 405,18		31 008 405,18		31 008 405,18
7477	**Sous Total compte 7477**						**31 008 405,18**		**31 008 405,18**		**31 008 405,18**
747	**Sous Total compte 747**						**31 008 405,18**		**31 008 405,18**		**31 008 405,18**
74	**Sous Total compte 74**						**31 008 405,18**		**31 008 405,18**		**31 008 405,18**
75888	Autres						863 756,30		863 756,30		863 756,30
7588	**Sous Total compte 7588**						**863 756,30**		**863 756,30**		**863 756,30**
758	**Sous Total compte 758**						**863 756,30**		**863 756,30**		**863 756,30**
75	**Sous Total compte 75**						**863 756,30**		**863 756,30**		**863 756,30**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Recettes et quote-part des subventions d						226 231 160,62		226 231 160,62		226 231 160,62
77	**Sous Total compte 77**						**226 231 160,62**		**226 231 160,62**		**226 231 160,62**
	Total classe 7						**258 103 322,10**		**258 103 322,10**		**258 103 322,10**
	Total gÃ©nÃ©ral	**1 490 619 350,30**	**1 490 619 350,30**	**1 922 895 909,87**	**1 851 629 552,05**	**885 073 256,83**	**956 339 614,65**	**4 298 588 517,00**	**4 298 588 517,00**	**2 402 456 875,53**	**2 402 456 875,53**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER REUNION

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13050 - FEDER REUNION

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13050 - FEDER REUNION Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **18/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FEDER REUNION** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **20/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 17/02/2025
Compte : DEFINITIF

POCT REUNION
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 17/02/2025

Population 863083
Nomenclature M57 fonction
Voté par Exécution fonction

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 9
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 27
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 33
4EME PARTIE : Page des signatures 34

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	2 119,47
Subventions d'investissement versées	2 492,88	Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-182,63
Terrains		Résultat de l'exercice	1 208,76
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**3 145,60**
Réseaux divers		**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	1 894,72
Immobilisations financières (nettes)		**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	**1 894,72**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**2 492,88**	**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	0,56
Créances	130,48	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	**0,56**
Trésorerie	2 417,53	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**2 548,00**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	**1 895,28**
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**5 040,89**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**5 040,89**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BILAN (en Euros)

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		12 791 332,79	10 298 451,43	2 492 881,36	501 535,95
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**12 791 332,79**	**10 298 451,43**	**2 492 881,36**	**501 535,95**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BILAN (en Euros)

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		108 992,09		108 992,09	
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		21 486,15		21 486,15	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		**130 478,24**		**130 478,24**	
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 417 526,26		2 417 526,26	2 227 620,51
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		**2 417 526,26**		**2 417 526,26**	**2 227 620,51**
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**15 339 337,29**	**10 298 451,43**	**5 040 885,86**	**2 729 156,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BILAN (en Euros)

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		2 119 472,41	720 804,70
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		-182 625,03	1 659 639,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 208 755,87	-1 842 264,13
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		**3 145 603,25**	**538 179,67**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BILAN (en Euros)

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		1 894 721,61	1 894 721,61
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		**1 894 721,61**	**1 894 721,61**
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		561,00	293 456,99
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		**561,00**	**293 456,99**
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		**1 895 282,61**	**2 188 178,60**
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			2 798,19
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		**5 040 885,86**	**2 729 156,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	7 316,21	7 966,61
Compensations, autres attributions et autres participations	-400,63	
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	133,70	21,09
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	720,80	1 176,78
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	**7 770,08**	**9 164,47**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	507,21	3 506,78
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	**507,21**	**3 506,78**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	6 054,12	7 499,96
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	**6 054,12**	**7 499,96**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	**1 208,76**	**-1 842,26**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	**1 208,76**	**-1 842,26**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		7 316 211,03	7 966 607,68	-650396.65
Compensations, autres attributions et autres participations		-400 626,49		-400626.49
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		133 695,54	21 088,77	112606.77
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		720 804,70	1 176 775,44	-455970.74
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		**7 770 084,78**	**9 164 471,89**	**-1394387.11**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		507 212,23	3 506 778,47	-2999566.24
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		**507 212,23**	**3 506 778,47**	**-2999566.24**
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		6 054 116,68	7 499 957,55	-1445840.87
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		1 441 702,83	1 602 900,60	-161197.77
Dont collectivités territoriales		900 587,34	680 025,53	220561.81

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics		3 711 826,51	5 217 031,42	-1505204.91
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		**6 054 116,68**	**7 499 957,55**	**-1445840.87**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		**1 208 755,87**	**-1 842 264,13**	**3051020.00**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		**1 208 755,87**	**-1 842 264,13**	**3051020.00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ENTITE : POCT REUNION
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
Titres de recette émis (b)	2 626 684,64	8 172 734,53	10 799 419,17
Réductions de titres (c)		2 023,26	2 023,26
Recettes nettes (d = b - c)	2 626 684,64	8 170 711,27	10 797 395,91
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 058 893,19	13 280 342,05	21 339 235,24
Mandats émis (f)	3 219 362,34	6 961 955,40	10 181 317,74
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	3 219 362,34	6 961 955,40	10 181 317,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 208 755,87	616 078,17
(h - d) Déficit	592 677,70		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
POCT REUNION					
Investissement	2 113 990,36		-592 677,70		1 521 312,66
Fonctionnement	-182 625,03		1 208 755,87		1 026 130,84
Sous-Total	**1 931 365,33**		**616 078,17**		**2 547 443,50**
TOTAL II	**1 931 365,33**		**616 078,17**		**2 547 443,50**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**1 931 365,33**		**616 078,17**		**2 547 443,50**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9005	Gestion des fonds européens		4 431 246,72	4 431 246,72
926	Transferts entre les sections	333 908,00	3 293 738,47	3 627 646,47
TOTAL		**333 908,00**	**7 724 985,19**	**8 058 893,19**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9005	4 431 246,72	2 498 557,64		2 498 557,64	1 932 689,08
926	3 627 646,47	720 804,70		720 804,70	2 906 841,77
TOTAL	**8 058 893,19**	**3 219 362,34**		**3 219 362,34**	**4 839 530,85**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'execution de la section d'investissement reporte		2 113 990,36	2 113 990,36
9005	Gestion des fonds européens		5 437 690,60	5 437 690,60
926	Transferts entre les sections	333 908,00	173 304,23	507 212,23
TOTAL		**333 908,00**	**7 724 985,19**	**8 058 893,19**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	2 113 990,36				2 113 990,36
9005	5 437 690,60	2 119 472,41		2 119 472,41	3 318 218,19
926	507 212,23	507 212,23		507 212,23	
TOTAL	**8 058 893,19**	**2 626 684,64**		**2 626 684,64**	**5 432 208,55**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens		12 590 504,79	12 590 504,79
946	Transferts entre les sections	333 908,00	173 304,23	507 212,23
			182 625,03	182 625,03
TOTAL		**333 908,00**	**12 946 434,05**	**13 280 342,05**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	12 590 504,79	6 454 743,17		6 454 743,17	6 135 761,62
946	507 212,23	507 212,23		507 212,23	
	182 625,03				182 625,03
TOTAL	**13 280 342,05**	**6 961 955,40**		**6 961 955,40**	**6 318 386,65**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens		9 652 695,58	9 652 695,58
946	Transferts entre les sections	333 908,00	3 293 738,47	3 627 646,47
TOTAL		**333 908,00**	**12 946 434,05**	**13 280 342,05**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	9 652 695,58	7 451 929,83	2 023,26	7 449 906,57	2 202 789,01
946	3 627 646,47	720 804,70		720 804,70	2 906 841,77
TOTAL	**13 280 342,05**	**8 172 734,53**	**2 023,26**	**8 170 711,27**	**5 109 630,78**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	2 498 557,64		2 498 557,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**2 498 557,64**		**2 498 557,64**
926139172	FEDER	720 804,70		720 804,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**720 804,70**		**720 804,70**
TOTAL		**3 219 362,34**		**3 219 362,34**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT : POCT REUNION
ETAT : II-4 -

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	2 119 472,41		2 119 472,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**2 119 472,41**		**2 119 472,41**
92628045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	507 212,23		507 212,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	**Transferts entre les sections**	**507 212,23**		**507 212,23**
TOTAL		**2 626 684,64**		**2 626 684,64**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT : POCT REUNION
ETAT : II-4 -

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	6 454 743,17		6 454 743,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**6 454 743,17**		**6 454 743,17**
9466811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	507 212,23		507 212,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**507 212,23**		**507 212,23**
TOTAL		**6 961 955,40**		**6 961 955,40**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13060 - POCT REUNION Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	7 451 929,83	2 023,26	7 449 906,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**7 451 929,83**	**2 023,26**	**7 449 906,57**
946777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	720 804,70		720 804,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	**Transferts entre les sections**	**720 804,70**		**720 804,70**
TOTAL		**8 172 734,53**	**2 023,26**	**8 170 711,27**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)		1 659 639,10	1 659 639,10				1 659 639,10	1 659 639,10		0,00
119	Report à nouveau (solde débiteur)			182 625,03				182 625,03		182 625,03	
11	**Sous Total compte 11**		**1 659 639,10**	**1 842 264,13**				**1 842 264,13**	**1 659 639,10**	**182 625,03**	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	1 842 264,13			1 842 264,13			1 842 264,13	1 842 264,13		0,00
12	**Sous Total compte 12**	**1 842 264,13**			**1 842 264,13**			**1 842 264,13**	**1 842 264,13**		**0,00**
13172	FEDER		7 391 609,66				2 119 472,41		9 511 082,07		9 511 082,07
1317	**Sous Total compte 1317**		**7 391 609,66**				**2 119 472,41**		**9 511 082,07**		**9 511 082,07**
131	**Sous Total compte 131**		**7 391 609,66**				**2 119 472,41**		**9 511 082,07**		**9 511 082,07**
139172	FEDER	6 670 804,96				720 804,70		7 391 609,66		7 391 609,66	
13917	**Sous Total compte 13917**	**6 670 804,96**				**720 804,70**		**7 391 609,66**		**7 391 609,66**	
1391	**Sous Total compte 1391**	**6 670 804,96**				**720 804,70**		**7 391 609,66**		**7 391 609,66**	
139	**Sous Total compte 139**	**6 670 804,96**				**720 804,70**		**7 391 609,66**		**7 391 609,66**	
13	**Sous Total compte 13**	**6 670 804,96**	**7 391 609,66**			**720 804,70**	**2 119 472,41**	**7 391 609,66**	**9 511 082,07**		**2 119 472,41**
168778	Autres fonds européens		1 894 721,61						1 894 721,61		1 894 721,61
16877	**Sous Total compte 16877**		**1 894 721,61**						**1 894 721,61**		**1 894 721,61**
1687	**Sous Total compte 1687**		**1 894 721,61**						**1 894 721,61**		**1 894 721,61**
168	**Sous Total compte 168**		**1 894 721,61**						**1 894 721,61**		**1 894 721,61**
16	**Sous Total compte 16**		**1 894 721,61**						**1 894 721,61**		**1 894 721,61**
	Total classe 1	**8 513 069,09**	**10 945 970,37**	**1 842 264,13**	**1 842 264,13**	**720 804,70**	**2 119 472,41**	**11 076 137,92**	**14 907 706,91**	**7 574 234,69**	**11 405 803,68**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	10 292 775,15				2 498 557,64		12 791 332,79		12 791 332,79	
204	**Sous Total compte 204**	**10 292 775,15**				**2 498 557,64**		**12 791 332,79**		**12 791 332,79**	
20	**Sous Total compte 20**	**10 292 775,15**				**2 498 557,64**		**12 791 332,79**		**12 791 332,79**	
28045	Subventions d'équipement versées aux tie		9 791 239,20				507 212,23		10 298 451,43		10 298 451,43
2804	**Sous Total compte 2804**		**9 791 239,20**				**507 212,23**		**10 298 451,43**		**10 298 451,43**
280	**Sous Total compte 280**		**9 791 239,20**				**507 212,23**		**10 298 451,43**		**10 298 451,43**
28	**Sous Total compte 28**		**9 791 239,20**				**507 212,23**		**10 298 451,43**		**10 298 451,43**
	Total classe 2	**10 292 775,15**	**9 791 239,20**			**2 498 557,64**	**507 212,23**	**12 791 332,79**	**10 298 451,43**	**12 791 332,79**	**10 298 451,43**
411	Redevables			108 992,09	83 667,71			108 992,09	83 667,71	25 324,38	
4161	Créances douteuses			83 667,71				83 667,71		83 667,71	
416	**Sous Total compte 416**			**83 667,71**				**83 667,71**		**83 667,71**	
41	**Sous Total compte 41**			**192 659,80**	**83 667,71**			**192 659,80**	**83 667,71**	**108 992,09**	
44311	Dépenses			400 626,49	400 626,49			400 626,49	400 626,49		0,00
4431	**Sous Total compte 4431**			**400 626,49**	**400 626,49**			**400 626,49**	**400 626,49**		**0,00**
44321	Dépenses		178 664,53	929 623,80	750 959,27			929 623,80	929 623,80		0,00
4432	**Sous Total compte 4432**		**178 664,53**	**929 623,80**	**750 959,27**			**929 623,80**	**929 623,80**		**0,00**
44331	Dépenses			149 628,07	149 628,07			149 628,07	149 628,07		0,00
4433	**Sous Total compte 4433**			**149 628,07**	**149 628,07**			**149 628,07**	**149 628,07**		**0,00**
44381	Dépenses		114 231,46	6 324 615,61	6 210 384,15			6 324 615,61	6 324 615,61		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4438	**Sous Total compte 4438**		**114 231,46**	**6 324 615,61**	**6 210 384,15**			**6 324 615,61**	**6 324 615,61**		**0,00**
443	**Sous Total compte 443**		**292 895,99**	**7 804 493,97**	**7 511 597,98**			**7 804 493,97**	**7 804 493,97**		**0,00**
44	**Sous Total compte 44**		**292 895,99**	**7 804 493,97**	**7 511 597,98**			**7 804 493,97**	**7 804 493,97**		**0,00**
466	Excédents de versement			2 798,19	2 798,19			2 798,19	2 798,19		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			1 441 702,83	1 441 702,83			1 441 702,83	1 441 702,83		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**1 441 702,83**	**1 441 702,83**			**1 441 702,83**	**1 441 702,83**		**0,00**
46721	Débiteurs divers - Amiable			26 726,71	5 240,56			26 726,71	5 240,56	21 486,15	
4672	**Sous Total compte 4672**			**26 726,71**	**5 240,56**			**26 726,71**	**5 240,56**	**21 486,15**	
467	**Sous Total compte 467**			**1 468 429,54**	**1 446 943,39**			**1 468 429,54**	**1 446 943,39**	**21 486,15**	
46	**Sous Total compte 46**			**1 471 227,73**	**1 449 741,58**			**1 471 227,73**	**1 449 741,58**	**21 486,15**	
4712	Virements réimputés		561,00						561,00		561,00
47134	Subventions			9 435 683,44	9 435 683,44			9 435 683,44	9 435 683,44		0,00
4713	**Sous Total compte 4713**			**9 435 683,44**	**9 435 683,44**			**9 435 683,44**	**9 435 683,44**		**0,00**
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		2 798,19	2 798,19				2 798,19	2 798,19		0,00
47141	**Sous Total compte 47141**		**2 798,19**	**2 798,19**				**2 798,19**	**2 798,19**		**0,00**
4714	**Sous Total compte 4714**		**2 798,19**	**2 798,19**				**2 798,19**	**2 798,19**		**0,00**
471	**Sous Total compte 471**		**3 359,19**	**9 438 481,63**	**9 435 683,44**			**9 438 481,63**	**9 439 042,63**		**561,00**
47	**Sous Total compte 47**		**3 359,19**	**9 438 481,63**	**9 435 683,44**			**9 438 481,63**	**9 439 042,63**		**561,00**
	Total classe 4		**296 255,18**	**18 906 863,13**	**18 480 690,71**			**18 906 863,13**	**18 776 945,89**	**130 478,24**	**561,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au Trésor	2 227 620,51		9 438 900,74	9 248 994,99			11 666 521,25	9 248 994,99	2 417 526,26	
51	**Sous Total compte 51**	**2 227 620,51**		**9 438 900,74**	**9 248 994,99**			**11 666 521,25**	**9 248 994,99**	**2 417 526,26**	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 228 016,93	1 228 016,93			1 228 016,93	1 228 016,93		0,00
58	**Sous Total compte 58**			**1 228 016,93**	**1 228 016,93**			**1 228 016,93**	**1 228 016,93**		**0,00**
	Total classe 5	**2 227 620,51**		**10 666 917,67**	**10 477 011,92**			**12 894 538,18**	**10 477 011,92**	**2 417 526,26**	
65732	Régions					750 959,27		750 959,27		750 959,27	
65733	Départements					149 628,07		149 628,07		149 628,07	
657382	Organismes publics divers					3 711 826,51		3 711 826,51		3 711 826,51	
65738	**Sous Total compte 65738**					**3 711 826,51**		**3 711 826,51**		**3 711 826,51**	
6573	**Sous Total compte 6573**					**4 612 413,85**		**4 612 413,85**		**4 612 413,85**	
65742	Entreprises					38 666,93		38 666,93		38 666,93	
65748	Autres personnes de droit privé					1 403 035,90		1 403 035,90		1 403 035,90	
6574	**Sous Total compte 6574**					**1 441 702,83**		**1 441 702,83**		**1 441 702,83**	
657	**Sous Total compte 657**					**6 054 116,68**		**6 054 116,68**		**6 054 116,68**	
65	**Sous Total compte 65**					**6 054 116,68**		**6 054 116,68**		**6 054 116,68**	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					507 212,23		507 212,23		507 212,23	
681	**Sous Total compte 681**					**507 212,23**		**507 212,23**		**507 212,23**	
68	**Sous Total compte 68**					**507 212,23**		**507 212,23**		**507 212,23**	
	Total classe 6					**6 561 328,91**		**6 561 328,91**		**6 561 328,91**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
POCT REUNION

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	**Libellé de compte**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**	**Débit**	**Crédit**
74778	Autres fonds européens						7 316 211,03		7 316 211,03		7 316 211,03
7477	**Sous Total compte 7477**						**7 316 211,03**		**7 316 211,03**		**7 316 211,03**
747	**Sous Total compte 747**						**7 316 211,03**		**7 316 211,03**		**7 316 211,03**
7498	Autres reversements sur dotations et par					400 626,49		400 626,49		400 626,49	
749	**Sous Total compte 749**					**400 626,49**		**400 626,49**		**400 626,49**	
74	**Sous Total compte 74**					**400 626,49**	**7 316 211,03**	**400 626,49**	**7 316 211,03**		**6 915 584,54**
75888	Autres					2 023,26	135 718,80	2 023,26	135 718,80		133 695,54
7588	**Sous Total compte 7588**					**2 023,26**	**135 718,80**	**2 023,26**	**135 718,80**		**133 695,54**
758	**Sous Total compte 758**					**2 023,26**	**135 718,80**	**2 023,26**	**135 718,80**		**133 695,54**
75	**Sous Total compte 75**					**2 023,26**	**135 718,80**	**2 023,26**	**135 718,80**		**133 695,54**
777	Recettes et quote-part des subventions d						720 804,70		720 804,70		720 804,70
77	**Sous Total compte 77**						**720 804,70**		**720 804,70**		**720 804,70**
	Total classe 7					**402 649,75**	**8 172 734,53**	**402 649,75**	**8 172 734,53**	**400 626,49**	**8 170 711,27**
	Total gÃ©nÃ©ral	**21 033 464,75**	**21 033 464,75**	**31 416 044,93**	**30 799 966,76**	**10 183 341,00**	**10 799 419,17**	**62 632 850,68**	**62 632 850,68**	**29 875 527,38**	**29 875 527,38**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT Balance d'entrée	DEBIT Année en cours	DEBIT TOTAL	CREDIT Balance d'entrée	CREDIT Année en cours	CREDIT TOTAL	SOLDES Débiteurs	SOLDES Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13060 - POCT REUNION

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **18/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **POCT REUNION** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **20/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 17/02/2025
Compte : DEFINITIF

FEDER FSE 2021 2027
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 17/02/2025

Population 863083
Nomenclature M57 fonction
Voté par Exécution fonction

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 9
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 27
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 32
4EME PARTIE : Page des signatures 33

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

PROGRAMME FEDER FSE 2021 2027 ETAT : I-1 -

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	47 817,83
Subventions d'investissement versées	48 291,22	Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	864,46
Terrains		Résultat de l'exercice	-2 268,33
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**46 413,96**
Réseaux divers		**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**48 291,22**	**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	13 440,00
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	**13 440,00**
Trésorerie	12 185,26	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**12 185,26**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	**13 440,00**
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	622,52
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**60 476,48**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**60 476,48**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

BILAN (en Euros)

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		48 291 217,94		48 291 217,94	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**48 291 217,94**		**48 291 217,94**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

BILAN (en Euros)

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)					
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		12 185 263,20		12 185 263,20	33 506 878,47
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		**12 185 263,20**		**12 185 263,20**	**33 506 878,47**
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**60 476 481,14**		**60 476 481,14**	**33 506 878,47**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

BILAN (en Euros)

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		47 817 827,68	18 545 348,40
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		864 461,85	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-2 268 332,98	864 461,85
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		**46 413 956,55**	**19 409 810,25**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

BILAN (en Euros)

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			14 097 068,22
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			**14 097 068,22**
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		13 440 000,00	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		**13 440 000,00**	
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		**13 440 000,00**	**14 097 068,22**
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		622 524,59	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		**60 476 481,14**	**33 506 878,47**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	3 733,01	2 600,25
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	**3 733,01**	**2 600,25**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	6 001,34	1 735,79
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	**6 001,34**	**1 735,79**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	**-2 268,33**	**864,46**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	**-2 268,33**	**864,46**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		3 733 007,78	2 600 253,93	1132753.85
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		**3 733 007,78**	**2 600 253,93**	**1132753.85**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)				
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		6 001 340,76	1 735 792,08	4265548.68
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		5 237 565,97	1 735 792,08	3501773.89
Dont collectivités territoriales		1,00		1.00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics		763 773,79		763773.79
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		**6 001 340,76**	**1 735 792,08**	**4265548.68**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		**-2 268 332,98**	**864 461,85**	**-3132794.83**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		**-2 268 332,98**	**864 461,85**	**-3132794.83**

PROGRAMME FEDER FSE 2021 2027
ETAT : I-5
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

PROGRAMME FEDER FSE 2021 2027
ETAT : I-5
Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
Titres de recette émis (b)	29 272 480,28	3 733 007,78	33 005 488,06
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	29 272 480,28	3 733 007,78	33 005 488,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	305 963 414,22	95 074 170,92	401 037 585,14
Mandats émis (f)	62 388 287,16	6 001 340,76	68 389 627,92
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	62 388 287,16	6 001 340,76	68 389 627,92
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	33 115 806,88	2 268 332,98	35 384 139,86

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

COMPTE FEDER FSE 2021 2027 ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
FEDER FSE 2021 2027					
Investissement	32 642 416,62		-33 115 806,88		-473 390,26
Fonctionnement	864 461,85		-2 268 332,98		-1 403 871,13
Sous-Total	**33 506 878,47**		**-35 384 139,86**		**-1 877 261,39**
TOTAL II	**33 506 878,47**		**-35 384 139,86**		**-1 877 261,39**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**33 506 878,47**		**-35 384 139,86**		**-1 877 261,39**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9005	Gestion des fonds européens	153 848 459,00	138 016 452,60	291 864 911,60
923	Dettes et autres operations financieres		14 098 502,62	14 098 502,62
TOTAL		**153 848 459,00**	**152 114 955,22**	**305 963 414,22**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9005	291 864 911,60	48 291 217,94		48 291 217,94	243 573 693,66
923	14 098 502,62	14 097 069,22		14 097 069,22	1 433,40
TOTAL	**305 963 414,22**	**62 388 287,16**		**62 388 287,16**	**243 575 127,06**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 104080

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.REG REUNION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'execution de la section d'investissement reporte		32 642 416,62	32 642 416,62
9005	Gestion des fonds européens	139 751 390,00	133 569 607,60	273 320 997,60
923	Dettes et autres operations financieres	14 097 069,00	-14 097 069,00	
TOTAL		**153 848 459,00**	**152 114 955,22**	**305 963 414,22**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	32 642 416,62				32 642 416,62
9005	273 320 997,60	29 272 479,28		29 272 479,28	244 048 518,32
923		1,00		1,00	-1,00
TOTAL	**305 963 414,22**	**29 272 480,28**		**29 272 480,28**	**276 690 933,94**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens	47 538 230,00	47 535 940,92	95 074 170,92
TOTAL		**47 538 230,00**	**47 535 940,92**	**95 074 170,92**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	95 074 170,92	6 001 340,76		6 001 340,76	89 072 830,16
TOTAL	**95 074 170,92**	**6 001 340,76**		**6 001 340,76**	**89 072 830,16**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
002	Resultat de fonctionnement reporte		864 461,85	864 461,85
9305	Gestion des fonds européens	47 538 230,00	46 671 479,07	94 209 709,07
TOTAL		**47 538 230,00**	**47 535 940,92**	**95 074 170,92**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
002	864 461,85				864 461,85
9305	94 209 709,07	3 733 007,78		3 733 007,78	90 476 701,29
TOTAL	**95 074 170,92**	**3 733 007,78**		**3 733 007,78**	**91 341 163,14**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	48 291 217,94		48 291 217,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**48 291 217,94**		**48 291 217,94**
923168771	Fonds social européen	1 733 502,62		1 733 502,62
923168772	FEDER	12 363 566,60		12 363 566,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	**Dettes et autres operations financieres**	**14 097 069,22**		**14 097 069,22**
TOTAL		**62 388 287,16**		**62 388 287,16**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
90052	FEDER	29 272 479,28		29 272 479,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9005	**Gestion des fonds européens**	**29 272 479,28**		**29 272 479,28**
923168772	FEDER	1,00		1,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	**Dettes et autres operations financieres**	**1,00**		**1,00**
TOTAL		**29 272 480,28**		**29 272 480,28**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93051	FSE	847 214,99		847 214,99
93052	FEDER	5 154 125,77		5 154 125,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**6 001 340,76**		**6 001 340,76**
TOTAL		**6 001 340,76**		**6 001 340,76**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
93051	FSE	1 850 151,64		1 850 151,64
93052	FEDER	1 882 856,14		1 882 856,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**3 733 007,78**		**3 733 007,78**
TOTAL		**3 733 007,78**		**3 733 007,78**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)				864 461,85				864 461,85		864 461,85
11	**Sous Total compte 11**				**864 461,85**				**864 461,85**		**864 461,85**
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		864 461,85	864 461,85				864 461,85	864 461,85		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**864 461,85**	**864 461,85**				**864 461,85**	**864 461,85**		**0,00**
13172	FEDER		18 545 348,40				29 272 479,28		47 817 827,68		47 817 827,68
1317	**Sous Total compte 1317**		**18 545 348,40**				**29 272 479,28**		**47 817 827,68**		**47 817 827,68**
131	**Sous Total compte 131**		**18 545 348,40**				**29 272 479,28**		**47 817 827,68**		**47 817 827,68**
13	**Sous Total compte 13**		**18 545 348,40**				**29 272 479,28**		**47 817 827,68**		**47 817 827,68**
168771	Fonds social européen		1 733 502,62			1 733 502,62		1 733 502,62	1 733 502,62		0,00
168772	FEDER		12 363 565,60			12 363 566,60	1,00	12 363 566,60	12 363 566,60		0,00
16877	**Sous Total compte 16877**		**14 097 068,22**			**14 097 069,22**	**1,00**	**14 097 069,22**	**14 097 069,22**		**0,00**
1687	**Sous Total compte 1687**		**14 097 068,22**			**14 097 069,22**	**1,00**	**14 097 069,22**	**14 097 069,22**		**0,00**
168	**Sous Total compte 168**		**14 097 068,22**			**14 097 069,22**	**1,00**	**14 097 069,22**	**14 097 069,22**		**0,00**
16	**Sous Total compte 16**		**14 097 068,22**			**14 097 069,22**	**1,00**	**14 097 069,22**	**14 097 069,22**		**0,00**
	Total classe 1		**33 506 878,47**	**864 461,85**	**864 461,85**	**14 097 069,22**	**29 272 480,28**	**14 961 531,07**	**63 643 820,60**		**48 682 289,53**
2045	Subventions d'équipement versées aux tie					48 291 217,94		48 291 217,94		48 291 217,94	
204	**Sous Total compte 204**					**48 291 217,94**		**48 291 217,94**		**48 291 217,94**	
20	**Sous Total compte 20**					**48 291 217,94**		**48 291 217,94**		**48 291 217,94**	
	Total classe 2					**48 291 217,94**		**48 291 217,94**		**48 291 217,94**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			1 322 431,38	1 322 431,38			1 322 431,38	1 322 431,38		0,00
4017	**Sous Total compte 4017**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**		**0,00**
401	**Sous Total compte 401**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**		**0,00**
40	**Sous Total compte 40**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**			**1 322 431,38**	**1 322 431,38**		**0,00**
4411	Subventions à recevoir - Amiable			7 048 534,11	7 048 534,11			7 048 534,11	7 048 534,11		0,00
441	**Sous Total compte 441**			**7 048 534,11**	**7 048 534,11**			**7 048 534,11**	**7 048 534,11**		**0,00**
44321	Dépenses			1,00	1,00			1,00	1,00		0,00
4432	**Sous Total compte 4432**			**1,00**	**1,00**			**1,00**	**1,00**		**0,00**
44351	Dépenses			2 942 716,36	2 942 716,36			2 942 716,36	2 942 716,36		0,00
4435	**Sous Total compte 4435**			**2 942 716,36**	**2 942 716,36**			**2 942 716,36**	**2 942 716,36**		**0,00**
44381	Dépenses			32 672 275,37	46 112 275,37			32 672 275,37	46 112 275,37		13 440 000,00
4438	**Sous Total compte 4438**			**32 672 275,37**	**46 112 275,37**			**32 672 275,37**	**46 112 275,37**		**13 440 000,00**
443	**Sous Total compte 443**			**35 614 992,73**	**49 054 992,73**			**35 614 992,73**	**49 054 992,73**		**13 440 000,00**
44	**Sous Total compte 44**			**42 663 526,84**	**56 103 526,84**			**42 663 526,84**	**56 103 526,84**		**13 440 000,00**
46711	Autres comptes créditeurs			18 688 210,48	18 688 210,48			18 688 210,48	18 688 210,48		0,00
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op			3 320 869,43	3 320 869,43			3 320 869,43	3 320 869,43		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**		**0,00**
467	**Sous Total compte 467**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**		**0,00**
46	**Sous Total compte 46**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**			**22 009 079,91**	**22 009 079,91**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47134	Subventions			25 956 952,95	26 579 477,54			25 956 952,95	26 579 477,54		622 524,59
47138	Autres			1,00	1,00			1,00	1,00		0,00
4713	**Sous Total compte 4713**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**		**622 524,59**
471	**Sous Total compte 471**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**		**622 524,59**
47	**Sous Total compte 47**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**			**25 956 953,95**	**26 579 478,54**		**622 524,59**
	Total classe 4			**91 951 992,08**	**106 014 516,67**			**91 951 992,08**	**106 014 516,67**		**14 062 524,59**
515	Compte au Trésor	33 506 878,47		26 579 478,54	47 901 093,81			60 086 357,01	47 901 093,81	12 185 263,20	
51	**Sous Total compte 51**	**33 506 878,47**		**26 579 478,54**	**47 901 093,81**			**60 086 357,01**	**47 901 093,81**	**12 185 263,20**	
	Total classe 5	**33 506 878,47**		**26 579 478,54**	**47 901 093,81**			**60 086 357,01**	**47 901 093,81**	**12 185 263,20**	
65732	Régions					1,00		1,00		1,00	
657382	Organismes publics divers					763 773,79		763 773,79		763 773,79	
65738	**Sous Total compte 65738**					**763 773,79**		**763 773,79**		**763 773,79**	
6573	**Sous Total compte 6573**					**763 774,79**		**763 774,79**		**763 774,79**	
65742	Entreprises					232 953,16		232 953,16		232 953,16	
65748	Autres personnes de droit privé					5 004 612,81		5 004 612,81		5 004 612,81	
6574	**Sous Total compte 6574**					**5 237 565,97**		**5 237 565,97**		**5 237 565,97**	
657	**Sous Total compte 657**					**6 001 340,76**		**6 001 340,76**		**6 001 340,76**	
65	**Sous Total compte 65**					**6 001 340,76**		**6 001 340,76**		**6 001 340,76**	
	Total classe 6					**6 001 340,76**		**6 001 340,76**		**6 001 340,76**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

FEDER FSE 2021 2027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74771	Fonds social européen						1 850 151,64		1 850 151,64		1 850 151,64
74772	FEDER						1 882 856,14		1 882 856,14		1 882 856,14
7477	**Sous Total compte 7477**						**3 733 007,78**		**3 733 007,78**		**3 733 007,78**
747	**Sous Total compte 747**						**3 733 007,78**		**3 733 007,78**		**3 733 007,78**
74	**Sous Total compte 74**						**3 733 007,78**		**3 733 007,78**		**3 733 007,78**
	Total classe 7						**3 733 007,78**		**3 733 007,78**		**3 733 007,78**
	Total gÃ©nÃ©ral	**33 506 878,47**	**33 506 878,47**	**119 395 932,47**	**154 780 072,33**	**68 389 627,92**	**33 005 488,06**	**221 292 438,86**	**221 292 438,86**	**66 477 821,90**	**66 477 821,90**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
FEDER FSE 2021 2027

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13020 - FEDER FSE 2021 2027

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13020 - FEDER FSE 2021 2027 Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **18/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FEDER FSE 2021 2027** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **20/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.REG REUNION
N° CODIQUE 104080
Date Edition : 17/02/2025
Compte : DEFINITIF

INTERREG OCEAN INDIEN 20212027
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme ROSE-MERY VELLIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 17/02/2025

Population 863083
Nomenclature M57 fonction
Voté par Exécution fonction

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique ..... Etat I-1 4
2 Bilan ..... Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique ..... Etat I-3 9
4 Compte de résultat ..... Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers ..... Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice ..... Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution ..... Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits ..... Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations ..... Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 27
1 Balance des comptes ..... Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives ..... Etat III-2 30
4EME PARTIE : Page des signatures 31

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
ETAT : I-1 -

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

ACTIF NET(1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 867,57
Terrains		Résultat de l'exercice	1 441,85
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**3 309,43**
Réseaux divers		**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances	622,52	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	
Trésorerie	2 686,90	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**3 309,43**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**3 309,43**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**3 309,43**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BILAN (en Euros)

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BILAN (en Euros)

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		622 524,59		622 524,59	
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		**622 524,59**		**622 524,59**	
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 686 904,02		2 686 904,02	3 112 622,95
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		**2 686 904,02**		**2 686 904,02**	**3 112 622,95**
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**3 309 428,61**		**3 309 428,61**	**3 112 622,95**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BILAN (en Euros)

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		1 867 573,77	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 441 854,84	1 867 573,77
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		**3 309 428,61**	**1 867 573,77**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BILAN (en Euros)

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			1 245 049,18
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			**1 245 049,18**
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			**1 245 049,18**
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		**3 309 428,61**	**3 112 622,95**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	1 867,57	1 867,57
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	**1 867,57**	**1 867,57**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	425,72	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	**425,72**	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	**1 441,85**	**1 867,57**
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	**1 441,85**	**1 867,57**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		1 867 573,77	1 867 573,77	
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		**1 867 573,77**	**1 867 573,77**	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)				
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		425 718,93		425718.93
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		425 718,93		425718.93
Dont collectivités territoriales				

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		**425 718,93**		**425718.93**
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		**1 441 854,84**	**1 867 573,77**	**-425718.93**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		**1 441 854,84**	**1 867 573,77**	**-425718.93**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
Titres de recette émis (b)		1 867 573,77	1 867 573,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		1 867 573,77	1 867 573,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 233 894,18	14 552 522,00	17 786 416,18
Mandats émis (f)	1 245 049,18	425 718,93	1 670 768,11
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	1 245 049,18	425 718,93	1 670 768,11
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 441 854,84	196 805,66
(h - d) Déficit	1 245 049,18		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027					
Investissement	1 245 049,18		-1 245 049,18		
Fonctionnement	1 867 573,77		1 441 854,84		3 309 428,61
Sous-Total	**3 112 622,95**		**196 805,66**		**3 309 428,61**
TOTAL II	**3 112 622,95**		**196 805,66**		**3 309 428,61**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**3 112 622,95**		**196 805,66**		**3 309 428,61**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9005	Gestion des fonds européens	1 616 947,00	371 898,00	1 988 845,00
923	Dettes et autres operations financieres		1 245 049,18	1 245 049,18
TOTAL		**1 616 947,00**	**1 616 947,18**	**3 233 894,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9005	1 988 845,00				1 988 845,00
923	1 245 049,18	1 245 049,18		1 245 049,18	
TOTAL	**3 233 894,18**	**1 245 049,18**		**1 245 049,18**	**1 988 845,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'execution de la section d'investissement reporte		1 245 049,18	1 245 049,18
9005	Gestion des fonds européens	371 898,00	1 616 947,00	1 988 845,00
923	Dettes et autres operations financieres	1 245 049,00	-1 245 049,00	
TOTAL		**1 616 947,00**	**1 616 947,18**	**3 233 894,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	1 245 049,18				1 245 049,18
9005	1 988 845,00				1 988 845,00
923					
TOTAL	**3 233 894,18**				**3 233 894,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
9305	Gestion des fonds européens	7 276 261,00	7 276 261,00	14 552 522,00
TOTAL		**7 276 261,00**	**7 276 261,00**	**14 552 522,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
9305	14 552 522,00	425 718,93		425 718,93	14 126 803,07
TOTAL	**14 552 522,00**	**425 718,93**		**425 718,93**	**14 126 803,07**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
002	Resultat de fonctionnement reporte		1 867 573,77	1 867 573,77
9305	Gestion des fonds européens	7 276 261,00	5 408 687,23	12 684 948,23
TOTAL		**7 276 261,00**	**7 276 261,00**	**14 552 522,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
002	1 867 573,77				1 867 573,77
9305	12 684 948,23	1 867 573,77		1 867 573,77	10 817 374,46
TOTAL	**14 552 522,00**	**1 867 573,77**		**1 867 573,77**	**12 684 948,23**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
923168772	FEDER	1 245 049,18		1 245 049,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	**Dettes et autres operations financieres**	**1 245 049,18**		**1 245 049,18**
TOTAL		**1 245 049,18**		**1 245 049,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	425 718,93		425 718,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**425 718,93**		**425 718,93**
TOTAL		**425 718,93**		**425 718,93**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
93052	FEDER	1 867 573,77		1 867 573,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 9305	**Gestion des fonds européens**	**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
TOTAL		**1 867 573,77**		**1 867 573,77**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)				1 867 573,77				1 867 573,77		1 867 573,77
11	**Sous Total compte 11**				**1 867 573,77**				**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		1 867 573,77	1 867 573,77				1 867 573,77	1 867 573,77		0,00
12	**Sous Total compte 12**		**1 867 573,77**	**1 867 573,77**				**1 867 573,77**	**1 867 573,77**		**0,00**
168772	FEDER		1 245 049,18			1 245 049,18		1 245 049,18	1 245 049,18		0,00
16877	**Sous Total compte 16877**		**1 245 049,18**			**1 245 049,18**		**1 245 049,18**	**1 245 049,18**		**0,00**
1687	**Sous Total compte 1687**		**1 245 049,18**			**1 245 049,18**		**1 245 049,18**	**1 245 049,18**		**0,00**
168	**Sous Total compte 168**		**1 245 049,18**			**1 245 049,18**		**1 245 049,18**	**1 245 049,18**		**0,00**
16	**Sous Total compte 16**		**1 245 049,18**			**1 245 049,18**		**1 245 049,18**	**1 245 049,18**		**0,00**
	Total classe 1		**3 112 622,95**	**1 867 573,77**	**1 867 573,77**	**1 245 049,18**		**3 112 622,95**	**4 980 196,72**		**1 867 573,77**
4411	Subventions à recevoir - Amiable			1 867 573,77	1 245 049,18			1 867 573,77	1 245 049,18	622 524,59	
441	**Sous Total compte 441**			**1 867 573,77**	**1 245 049,18**			**1 867 573,77**	**1 245 049,18**	**622 524,59**	
44	**Sous Total compte 44**			**1 867 573,77**	**1 245 049,18**			**1 867 573,77**	**1 245 049,18**	**622 524,59**	
46711	Autres comptes créditeurs			1 670 768,11	1 670 768,11			1 670 768,11	1 670 768,11		0,00
4671	**Sous Total compte 4671**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**		**0,00**
467	**Sous Total compte 467**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**		**0,00**
46	**Sous Total compte 46**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**			**1 670 768,11**	**1 670 768,11**		**0,00**
4728	Autres dépenses à régulariser			78 658,15	78 658,15			78 658,15	78 658,15		0,00
472	**Sous Total compte 472**			**78 658,15**	**78 658,15**			**78 658,15**	**78 658,15**		**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	**Sous Total compte 47**			**78 658,15**	**78 658,15**			**78 658,15**	**78 658,15**		**0,00**
	Total classe 4			**3 617 000,03**	**2 994 475,44**			**3 617 000,03**	**2 994 475,44**	**622 524,59**	
515	Compte au Trésor	3 112 622,95			425 718,93			3 112 622,95	425 718,93	2 686 904,02	
51	**Sous Total compte 51**	**3 112 622,95**			**425 718,93**			**3 112 622,95**	**425 718,93**	**2 686 904,02**	
	Total classe 5	**3 112 622,95**			**425 718,93**			**3 112 622,95**	**425 718,93**	**2 686 904,02**	
65748	Autres personnes de droit privé					425 718,93		425 718,93		425 718,93	
6574	**Sous Total compte 6574**					**425 718,93**		**425 718,93**		**425 718,93**	
657	**Sous Total compte 657**					**425 718,93**		**425 718,93**		**425 718,93**	
65	**Sous Total compte 65**					**425 718,93**		**425 718,93**		**425 718,93**	
	Total classe 6					**425 718,93**		**425 718,93**		**425 718,93**	
74772	FEDER						1 867 573,77		1 867 573,77		1 867 573,77
7477	**Sous Total compte 7477**						**1 867 573,77**		**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
747	**Sous Total compte 747**						**1 867 573,77**		**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
74	**Sous Total compte 74**						**1 867 573,77**		**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
	Total classe 7						**1 867 573,77**		**1 867 573,77**		**1 867 573,77**
	Total gÃ©nÃ©ral	**3 112 622,95**	**3 112 622,95**	**5 484 573,80**	**5 287 768,14**	**1 670 768,11**	**1 867 573,77**	**10 267 964,86**	**10 267 964,86**	**3 735 147,54**	**3 735 147,54**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE
INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0006-DE

Page des signatures

13010 - INTERREG OCEAN INDIEN 20212027 Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques A **DRFiP DE LA REUNION**, le **18/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **INTERREG OCEAN INDIEN 20212027** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

VELLIN Rose-Mery (1017998667-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale A **REUNION**, le **20/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0007

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Monsieur PATRICK LEBRETON, 1er Vice-Président du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de membres absents : 12

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
BELLO HUGUETTE
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
BADAT RAHFICK
RATENON JEAN HUGUES
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116683
BUDGET 2024 - COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0007
Rapport /RSDF / N°116683

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2024 - COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2024,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental Régional du 19 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement du 24 juin 2025,

Considérant,

- le rapport financier 2024,
- la présentation du bilan de la gestion pluriannuelle des opérations au 31 décembre 2024,
- la présentation de la gestion de la dette et de trésorerie au 31 décembre 2024,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

⇒ **<u>Pour le Budget Principal</u>**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de (+) 123 363 812,18 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement déficitaire de (-) 57 852 206,37 € ;
- aucun reste à réaliser en dépenses et en recettes (fonctionnement et investissement) ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 65 511 605,81 €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

⇒ **Pour le Budget Annexe Énergie**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de (+) 1 199 258,82 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de (+) 0 € ;
- aucun reste à réaliser en dépenses et en recettes (fonctionnement et investissement) ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 1 199 258,82 €.

⇒ **Pour le Budget Annexe DSP musées régionaux**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de (+) 106 253,68 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de (+) 1 846 344,18 € ;
- aucun reste à réaliser en dépenses et en recettes (fonctionnement et investissement) ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 1 952 597,86 €.

⇒ **Pour le Budget Annexe Transport**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement de 0 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement de 0 € ;
- aucun reste à réaliser en dépenses et en recettes (fonctionnement et investissement) ;

Soit un résultat de l'exercice 2024 à 0 €.

⇒ **Pour le Budget Annexe FEDER 2014-2020 avec autonomie financière**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement déficitaire de (-) 142 953 057,34 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de (+) 173 589 727,53 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement de (+) 27 681 639,18 € et en recettes de fonctionnement de (+) 53 284 456,33 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de (+) 30 539 140,71 € et en recettes d'investissement de (+) 6 818 805,88 € ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 30 636 670,19 € (hors restes à réaliser).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

⇒ **Pour le Budget Annexe POCT 2014-2020 avec autonomie financière**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de (+) 1 026 130,84 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de (+) 1 521 312,66 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement de (+) 6 135 761,62 € et en recettes de fonctionnement de (+) 2 336 484,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de (+) 1 932 689,08 € et en recettes d'investissement de (+) 3 318 218,19 € ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 2 547 443,50 € (hors restes à réaliser).

⇒ **Pour le Budget Annexe FEDER-FSE 2021-2027 avec autonomie financière**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement déficitaire de (-) 1 403 871,13 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement déficitaire de (-) 473 390,26 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement de (+) 89 072 830,16 € et en recettes de fonctionnement de (+) 90 476 701,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de (+) 243 573 693,66 € et en recettes d'investissement de (+) 244 048 518,32 € ;

Soit un résultat déficitaire de l'exercice 2024 à (-) 1 877 261,39 € (hors restes à réaliser).

⇒ **Pour le Budget Annexe INTERREG 2021-2027 avec autonomie financière**

- d'adopter les résultats du Compte Administratif 2024, conformes au Compte de Gestion de la paierie régionale, comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de (+) 3 309 428,61 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement de 0 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement de (+) 14 126 803,07 € et en recettes de fonctionnement de (+) 10 817 374,46 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement de (+)1 988 845,00 € et en recettes d'investissement de (+) 1 988 845,00 € ;

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2024 à (+) 3 309 428,61 € (hors restes à réaliser).

- de prendre acte des rapports du bilan financier, de la gestion pluriannuelle des opérations, de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie au 31 décembre 2024 ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément à la réglementation, Madame Huguette BELLO s'est retirée et la présidence a été assurée par Monsieur Patrick LEBRETON.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

PRÉAMBULE

L'article L4312-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la présentation annuelle du compte administratif au Conseil Régional. Celui-ci est débattu et soumis au vote, sous la présidence de l'un de ses membres, après que l'assemblée arrête le compte de gestion de l'exercice clos. C'est l'occasion pour la Région de rendre compte plus largement de sa situation financière.
Ce rapport financier présente également le bilan de la gestion pluriannuelle au 31décembre 2024 ainsi que le compte rendu des gestions de la dette, de la trésorerie et des régies comptables de l'exercice 2024. Ces bilans vous sont présentés conformément à l'instruction comptable M57 et à l'article L.4221-5 du CGCT relatif aux délégations de la Présidente.

Le Compte Administratif 2024 reflète la volonté constante de la majorité régionale depuis 2021 de maîtriser sa gestion financière tout en menant à bien les projets de la mandature.

Malgré un contexte instable au niveau international sur le plan géopolitique et économique notamment avec la guerre en Ukraine et au niveau national avec une **dégradation marquée de la situation financière de la France**, la Région Réunion a su maintenir une trajectoire financière soutenable pour accompagner le secteur du bâtiment, soutenir l'activité économique et former les jeunes pour une insertion professionnelle réussie.

Dans son rapport publié en février 2025[1], la Cour des Comptes décrit une **dérive inédite des finances publiques en 2024**, qui prolonge et aggrave celle de 2023.
Le **déficit public** s'établit ainsi en **2024** à **5,8 % du produit intérieur brut** (PIB), après 5,4 % en 2023, dans un contexte où :
- la croissance est stable autour de 1 % et l'inflation s'est repliée plus rapidement que prévue, l'inflation atteignant 2 % en moyenne annuelle contre 2,6 % prévue dans le PLF pour 2024 ;
- les recettes sont atones en 2024 ;
- les dépenses demeurent très dynamiques en 2024 malgré l'extinction des mesures d'aides exceptionnelles face aux crises sanitaire et inflationniste.

Selon la Cour, l'écart entre des prévisions initiales trop optimistes et la réalité explique en partie la dégradation des finances publiques. En outre, elle relève une perte de maîtrise de la dépense publique (hors dépenses exceptionnelles et charge de la dette) de + 2,7 % soit le taux de croissance le plus élevé des quinze dernières années avec notamment une progression des dépenses de fonctionnement des collectivités de + 2,6 %, un record depuis au moins dix ans.
Ce dérapage majeur nécessitera, selon la Cour, des mesures pluriannuelles fortes de redressement des finances publiques avec une trajectoire de retour du déficit sous le seuil de 3 % du PIB à horizon 2029, impliquant alors dès 2025 une contribution des collectivités au redressement des comptes publics ramenée à hauteur de 2,2 Mds € et un déficit public à 5,4 % du PIB lors de la loi de finances pour 2025.

Pour autant, même si la situation financière des régions[2] apparait stable à fin 2024, elle reste fragile et en érosion sur la période 2019-2024. A fin 2024, l'épargne brute des régions est stable par rapport à

[1] Rapport de la Cour des Comptes consacré à « La situation des finances publiques début 2025 – février 2025 »
[2] Direction Générale des Finances Publiques : situation comptable des collectivités locales – mars 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2023 à 5,9 Mds € (+ 1,2 %) et l'épargne nette est en diminution constante sur la période 2019-2024 pour s'établir à 3,5 Mds € à 2024 (- 5,1 % par rapport à 2023), soit à un niveau inférieur à celui de 2019 de 6,4 Mds €.

S'agissant de la Région Réunion, le Compte Administratif 2024 est la traduction de la stratégie financière fixée par la mandature qui vise à pérenniser les équilibres budgétaires et financiers de la collectivité avec un objectif double, ne pas dépasser le seuil d'alerte en matière de dette et optimiser les capacités financières de la collectivité pour mettre en œuvre les projets de la mandature et investir davantage sur le territoire.

Le budget consolidé de la Région Réunion en 2024 (budget principal et budgets annexes relatifs aux fonds européens) s'élève à **1 254,0 M€** (en mouvements réels et hors dette), soit + 11,7 % par rapport à 2023, dont **516,0 M€** en dépenses de fonctionnement et **738,0 M€** en dépenses d'investissement.

Sur le budget principal, les projets et les investissements réalisés au cours de cette troisième année de la mandature s'élèvent à **917,8 M€** (en mouvements réels) en progression de 5,9 % autour des 3 axes fondamentaux du projet de mandature :

- Le Développement Humain et Solidaire, la pierre angulaire de la mandature pour **247,9 M€** (+ 14,1 %) ;
- Le Développement Economique par l'ouverture vers de nouveaux horizons pour **78,0 M€** (+ 10,5 %) ;
- Le Développement Durable et la Transition Ecologique par l'excellence environnementale pour **246,3 M€** (- 2,4 %).

Les dépenses liées aux missions transversales s'établissent à **345,6 M€**.

Hors dette, les dépenses de la Région se sont élevées en 2024 à **812,2 M€,** soit + 5,3 % par rapport à 2023, dont **483,8 M€ en dépenses de fonctionnement** et **328,3 M€ en dépenses d'investissement**.

A périmètre constant, les dépenses d'investissement s'élèvent à **288,4 M€ soit une augmentation de (+) 7,1 %,** conforme avec les orientations fixées.

Hors emprunt, les recettes de la Région se sont élevées en 2024, à **933,6 M€,** soit + 12,9 % par rapport à 2023, dont **654,1 M€ en recettes de fonctionnement** et **279,5 M€ en recettes d'investissement**.

En 2024, la Région a financé ses projets sans recourir à de l'emprunt nouveau ni augmenter la pression fiscale, et ce, dans un **contexte de taux d'intérêt élevés et d'une situation dégradée des finances publiques** dont les conséquences immédiates ont été des mesures de consolidation budgétaire décidées par l'Etat et qui ont conduit à réduire considérablement les recettes des régions avec :
- la baisse de (-) 50 M€ du fonds de soutien à l'apprentissage affecté aux régions en 2024 fixé à 88 M€ ; ce qui a représenté une diminution de (-) 1,2 M€ pour la Région ;
- la révision à la baisse de la fraction TVA nationale en compensation de la suppression de la part régionale de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises passant d'un taux de 4,5 % dans le projet de loi de finances 2024 à 0,8 % ; ce qui a représenté une diminution de (-) 4,8 M€ pour la Région.

C'est ainsi une baisse inattendue des recettes pour la collectivité conjuguée à des mesures nationales de revalorisation du point d'indice qui ont pesé sur les finances régionales en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour autant, une gestion rigoureuse des dépenses et une optimisation des recettes grâce à une mobilisation plus importante des subventions européennes et de l'Etat avec le Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences ont permis de préserver une situation financière saine avec une épargne à un niveau satisfaisant, malgré la diminution observée et une solvabilité financière nettement éloignée du plafond des 9 années pour les régions.

En outre, la bonne réalisation des dépenses du budget 2024, de **88,3 % en investissement** et **95,6 % en fonctionnement**, montre la forte mobilisation des services de la Région pour la mise en œuvre des orientations prioritaires de la mandature.

Les recettes de fonctionnement ont progressé moins rapidement que les dépenses de fonctionnement sous l'impulsion notamment d'interventions régionales renforcées en faveur de la politique éducative, de la formation professionnelle et des entreprises réunionnaises mais également des charges de personnel et des charges financières **(+ 4,4 % en recettes contre + 9,3 % en dépenses**). L'épargne brute s'établit ainsi à 158,2 M€, soit un taux d'épargne brute conforme à **24,2 %** tandis que l'épargne nette, la part de ressources restant disponible pour investir après déduction des remboursements de la dette, s'établit à **83,7 M€.** La conjugaison de la baisse de l'épargne brute et de l'augmentation du capital de la dette à rembourser avec les emprunts contractés en 2021, a conduit à une diminution de l'épargne nette en 2024.

L'épargne de la Région a permis de financer un programme d'investissement important de **328,3 M€** en 2024.

Notre capacité de désendettement, soit le nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette est de **7,1 années en 2024** contre 6,6 années en 2023.

La situation financière de la Région reste fragile avec un poids de la dette élevé de **1 121 M€** à fin 2024, comme l'a rappelé l'agence de notation Moody's lors de l'actualisation de la notation financière de la Région à A3 perspective négative le 19 décembre 2024.

Enfin, une mise en perspective des résultats du compte administratif 2024 est nécessaire au regard de l'évolution de la situation des finances publiques et des projets à venir.

Face à la volonté du Gouvernement de faire contribuer l'ensemble des administrations publiques notamment les collectivités à l'effort de redressement des comptes publics, il convient de rester attentif quant à la préservation des ressources des régions. En effet, elles doivent conduire les grands projets d'investissement en matière de mobilité, d'infrastructures éducatives ou de transitions environnementales.

Nous devons donc rester vigilant sur les équilibres financiers de la Région Réunion qui sont en cohérence avec la tendance nationale de dégradation de la capacité d'autofinancement nette des régions[3].

[3] Direction Générale des Finances Publiques : situation comptable des collectivités locales – mars 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

En outre, des risques subsistent quant aux contentieux en appel relatifs à la Nouvelle Route du Littoral bien que des décisions favorables à la Région ont été rendues en première instance.

Il est également indispensable de rappeler les enjeux du PPI 2023-2030 concernant la réalisation des grands chantiers de la mandature avec des projets ambitieux restant à achever sur les exercices 2026-2028 : la Nouvelle Route du Littoral, la construction des lycées de la Mer et du Tourisme ou les investissements en matière de transition énergétique.

La Région doit aussi conforter ses actions dans ses domaines de compétences essentiels en faveur du développement humain et du développement du tissu économique.

Un autre défi reste à relever avec l'exercice de la compétence agricole et de la gestion du FEADER à compter de 2028, en neutralisant au maximum les impacts financiers.

Plus que jamais, nous devons rester en alerte quant aux évolutions qui se dessinent sur les finances publiques et veiller à une bonne gestion de nos finances régionales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOMMAIRE

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 2024 7
LA SITUATION FINANCIÈRE 7
LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 9
LA SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 12
LES RÉALISATIONS ET LE FINANCEMENT 16
LES RECETTES 16
LES DÉPENSES 29
LE BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE 52
LE BILAN 2024 DE LA GESTION PLURIANNUELLE AP – AE / CP 55
L'EPARGNE ET LE FONDS DE ROULEMENT 60
L'ENDETTEMENT 62
LES BUGETS ANNEXES 70
LES BUDGETS ANNEXES SANS AUTONOMIE FINANCIERE 70
LA CONSOLIDATION DES COMPTES 77
LES BUDGETS DOTES DE L'AUTONOMIE FINANCIERE 78
LA LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER 98
LA CARTOGRAPHIE DES SATELLITES 99
LES REGIES COMPTABLES 102
L'ANALYSE RETROSPECTIVE 105
LES RATIOS FINANCIERS : L'ANALYSE COMPARATIVE 106
LES ANNEXES 111
ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION 112
ANNEXE 2 : LES INVESTISSEMENTS 2023/2024 115
ANNEXE 3 : ETAT DES PROVISIONS AU 31/12/2024 120
ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES 2024 122
ANNEXE 5 : LES VIREMENTS DE CRÉDIT ENTRE CHAPITRES EN 2024 123

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 2024

LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L 4312-8 du CGCT, la Présidente rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées.
À ce titre, elle établit le compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

Au 31/12/2024, la Région Réunion dispose d'un budget principal, de trois budgets annexes sans autonomie financière et de quatre budgets annexes avec autonomie financière :

- le budget annexe ENERGIE
- le budget annexe DSP des Musées
- le budget annexe TRANSPORT
- le budget autonome FEDER 2014-2020
- le budget autonome POCT 2014-2020
- le budget autonome FEDER 2021-2027
- le budget autonome INTERREG OI 2021-2027

Le compte administratif permet de retracer les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) et de présenter les résultats comptables de l'exercice.

Ce rapport a pour objet d'analyser les données comptables du compte administratif 2024 du budget principal et des budgets annexes et de décrire les principales évolutions.

Il est à noter que pour le calcul des ratios financiers (épargne, capacité de désendettement), et pour toute la période considérée (de 2015 à 2024), la méthode[4] appliquée est celle de la Direction Générale de Collectivités Locales (DGCL).

[4] Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales aux comptes de la classe 6 en tenant compte des éventuels crédits en moindres dépenses (atténuations de charges qui sont au compte 64x9) à l'exception des dotations aux provisions (compte 68).
Concernant les recettes réelles de fonctionnement, elles sont égales aux comptes de la classe 7 en tenant compte des éventuels débits en moindres recettes (atténuations de produits qui sont au compte 7398) à l'exception des reprises aux provisions (compte 78) et des produits de cession (compte 775).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE

Un niveau d'épargne conforme et un encours de dette maitrisé

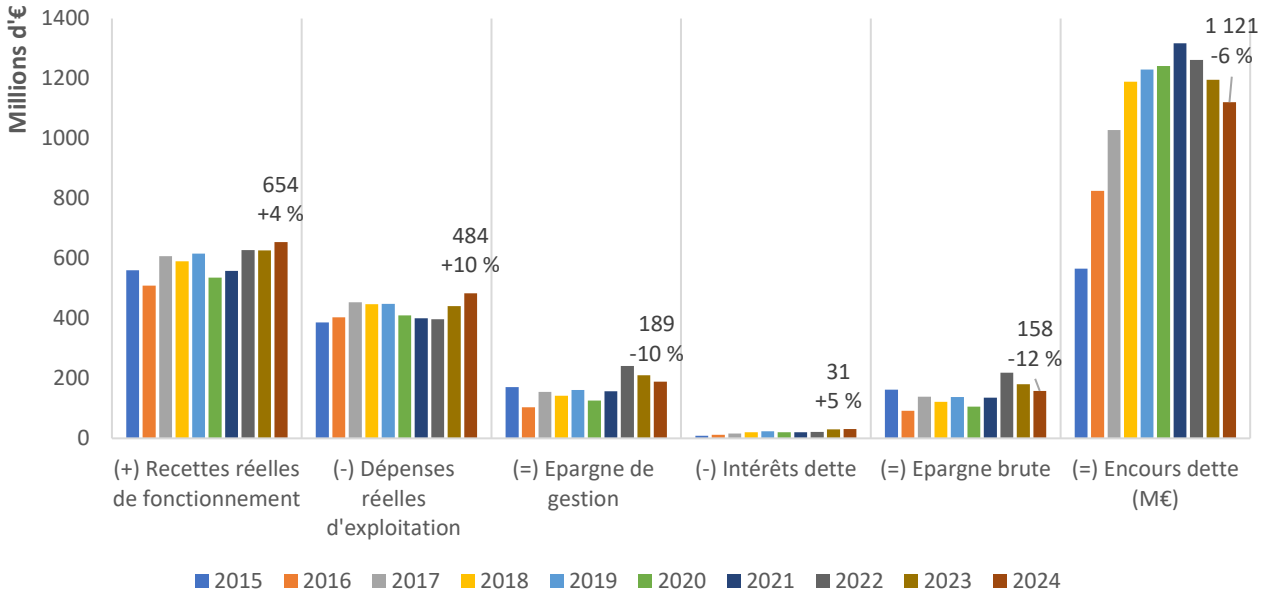

Une capacité de désendettement (dette/épargne brute) en deçà du plafond réglementaire

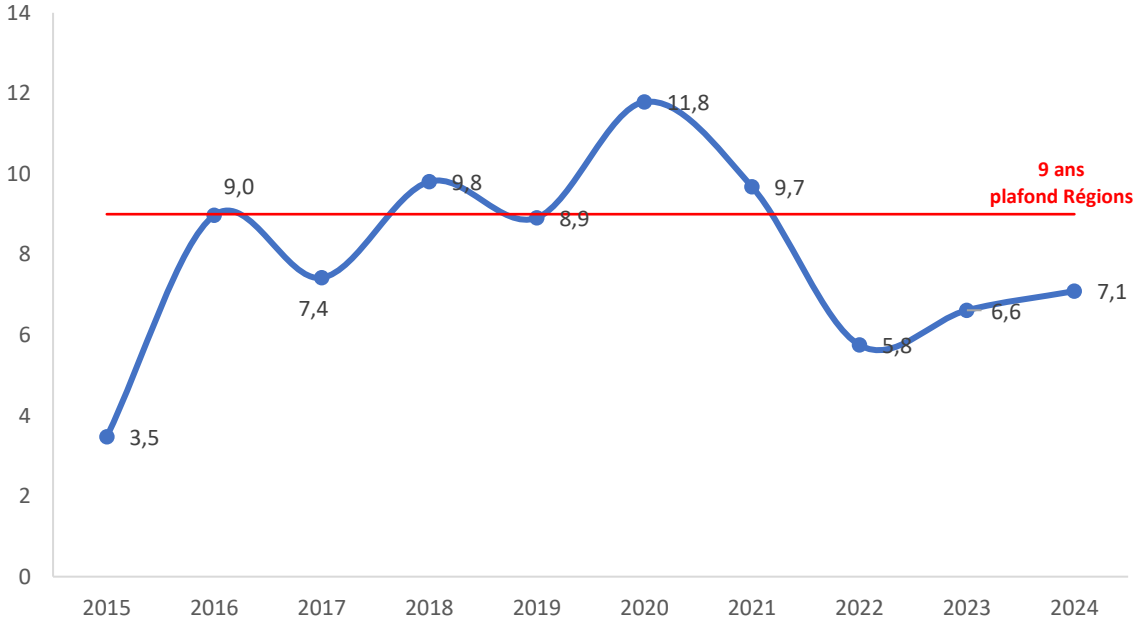

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DÉPENSES RÉELLES 514 996 971,91	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 1 010 000,00
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 143 592 668,39	**RECETTES RÉELLES** 654 148 652,11
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **123 363 812,18** dont résultat de l'exercice 122 353 812,18	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 126 794 800,37

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 123 762 299,90	**RECETTES RÉELLES** 451 874 786,67 dont compte 1068 inclus de : 172 439 905,27
DÉPENSES RÉELLES 402 762 561,16 dont hors dette 328 317 961,51	
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 11 507 246,32 de section à section 126 794 800,37	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 11 507 246,32 de section à section 143 592 668,39
SOLDE D'EXECUTION (b) -57 852 206,37	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**65 511 605,81**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**15 824 000,44**

résultats hors comptes 001 et 002 = 188 263 905,71 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable
**Mouvement en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT
UN RÉSULTAT CUMULÉ DE +123,364 M€

Le résultat de la section de fonctionnement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Il faut y ajouter la reprise du résultat des années antérieures afin d'obtenir le résultat cumulé d'exécution.

Pour l'année 2024, ce résultat cumulé d'exécution s'élève à **123 363 812,18 €**
(Rappel 2023= **173 449 905,27 €**).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles (c)	514 996 971,91	Recettes réelles (a)	654 148 652,11
Dépenses d'ordre (d)	143 592 668,39	Recettes d'ordre (b)	126 794 800,37
RESULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			**122 353 812,18**
Excédent reporté (f)			1 010 000,00
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (e) + (f)			**123 363 812,18**

II - SECTION D'INVESTISSEMENT
UN SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ DE (-) 57,852 M€

Le besoin de financement se compose :

- du solde d'exécution (= solde des recettes et des dépenses + excédent reporté de la section d'investissement) ;
- et des restes à réaliser en recettes et en dépenses.

Les restes à réaliser correspondent d'une part, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et d'autre part, aux dépenses engagées non mandatées. Par ailleurs, le règlement budgétaire et financier de la Région prévoit que sauf exception, les crédits de paiement non consommés en fin d'exercice sont annulés.

Pour l'année 2024, le besoin de financement de la section d'investissement est en baisse et s'élève à :
(-) 57 852 206,37 € (rappel 2023 = **- 123 762 299,90 €**).

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles (c)	402 762 561,16	Recettes réelles (a)	451 874 786,67
Dépenses d'ordre (d)	138 302 046,69	Recettes d'ordre (b)	155 099 914,71
Déficit reporté (e)			-123 762 299,90
SOLDE D'EXECUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (e)			**-57 852 206,37**
Reste à réaliser Dépenses (h)	-	Reste à réaliser Recettes (g)	-
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			**-57 852 206,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III - UN RÉSULTAT À AFFECTER DE 65,512 M€

Le résultat cumulé d'exécution de la section de fonctionnement est affecté, en priorité, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT	
RESULTAT CUMULE D'EXECUTION = (a)	**123 363 812,18**
Couverture du besoin de financement (b)	-57 852 206,37
EXCEDENT CUMULE = (c) = (a) + (b)	**65 511 605,81**
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE A AFFECTER (d) = (c)	**65 511 605,81**

Rappel 2023 du solde à affecter : 49 687 605,37 €

Le solde excédentaire à affecter, soit **65 511 605,81 €** permettra de compléter les crédits prévus au BP 2025 dans le cadre du budget supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LA SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les recettes[5] de la Région : une augmentation conjoncturelle des recettes

En 2024, le montant des recettes, hors emprunt et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **933,6 M€** (654,1 M€ en fonctionnement et 279,4 M€ en investissement).
Les recettes (hors dette), progressent de + 12,9 % par rapport à 2023 soit + **106,8 M€** avec notamment la participation de l'Etat et du FEDER au projet de la Nouvelle Route du Littoral (+ 70,4 M€), les subventions européennes en faveur des travaux pour la mise aux normes des lycées (+ 16,9 M€), le PACTE (+ 11,7 M€) et le Fonds de Compensation de la TVA (+ 5,1 M€).

Pour la troisième année consécutive, la Région n'a pas eu recours à des emprunts nouveaux.

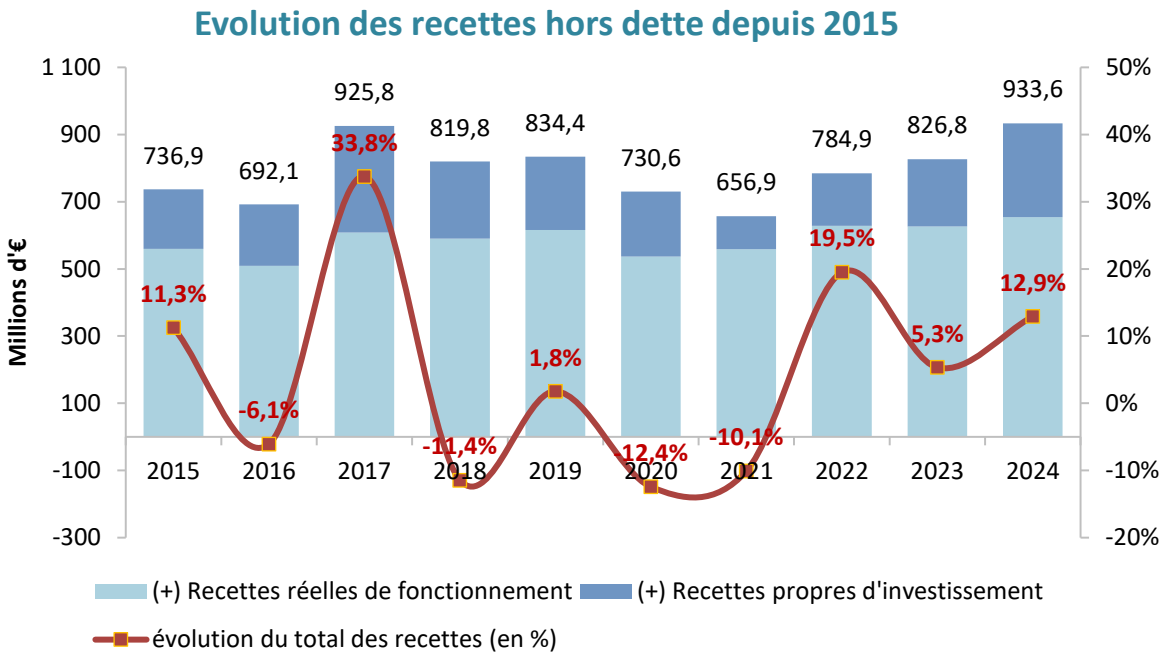

Les dépenses de la Région : une évolution maitrisée des dépenses

En 2024, le montant des dépenses, hors dette, s'élève à **812,2 M€** (483,8 M€ en fonctionnement et 328,3 M€ en investissement).
Les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2024, hors annuité de la dette, ont augmenté de **+ 5,3%,** soit + **41,1 M€.**

[5] La recette de l'exercice 2017 est conjoncturelle puisqu'elle est marquée d'une part par une augmentation de la fiscalité directe locale liée à la CVAE (+ 112,5 %), et d'autre part, par le règlement des subventions en clôture de programme opérationnel 2007/2013 (+ 201,5%) et de la subvention de l'Etat en contrepartie du soutien de la Région Réunion au Plan 500 000 emplois.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

A périmètre constant, hors dépenses exceptionnelles et dette, les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) ont progressé de **+ 9,3 %** soit **+ 59,4 M€**.
La section d'investissement, à périmètre constant (hors dette et dépenses retraitées), s'élève à **288,4 M€,** soit une hausse des dépenses réelles d'investissement de 19,1 M€ (+ 7,1 %) par rapport à l'exercice précédent.
Cette hausse provient principalement des aides en faveur de l'autonomie énergétique et la potabilisation de l'eau (2 M€), de l'acquisition d'un bâtiment à Saint-Denis afin d'y installer un nouvel Institut d'études en Santé du CHU (+ 7,6 M€), du solde de l'acquisition d'un bâtiment en VEFA sur St Paul (+ 2,6 M€), des travaux de rénovation des centres de formation (+ 2,4 M€) et du programme régional des routes (+ 3 M€).

La section de fonctionnement, à périmètre constant (hors dette et dépenses retraitées), s'élève à **411,9 M€**, soit une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de 40,3 M€ (+ 10,9 %) par rapport à l'exercice précédent.
La section de fonctionnement augmente en raison notamment du financement des lycées en fonctionnement (DGF) pour la restauration scolaire et les frais de maintenance (+ 8,5 M€), d'une mobilisation plus importante du budget lié au dispositif PACTE (+ 10,5 M€), des actions de formation professionnelle (+ 13,3 M€), les aides dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture FEAMPA (+ 6,6 M€) et la masse salariale (+ 8,8 M€).

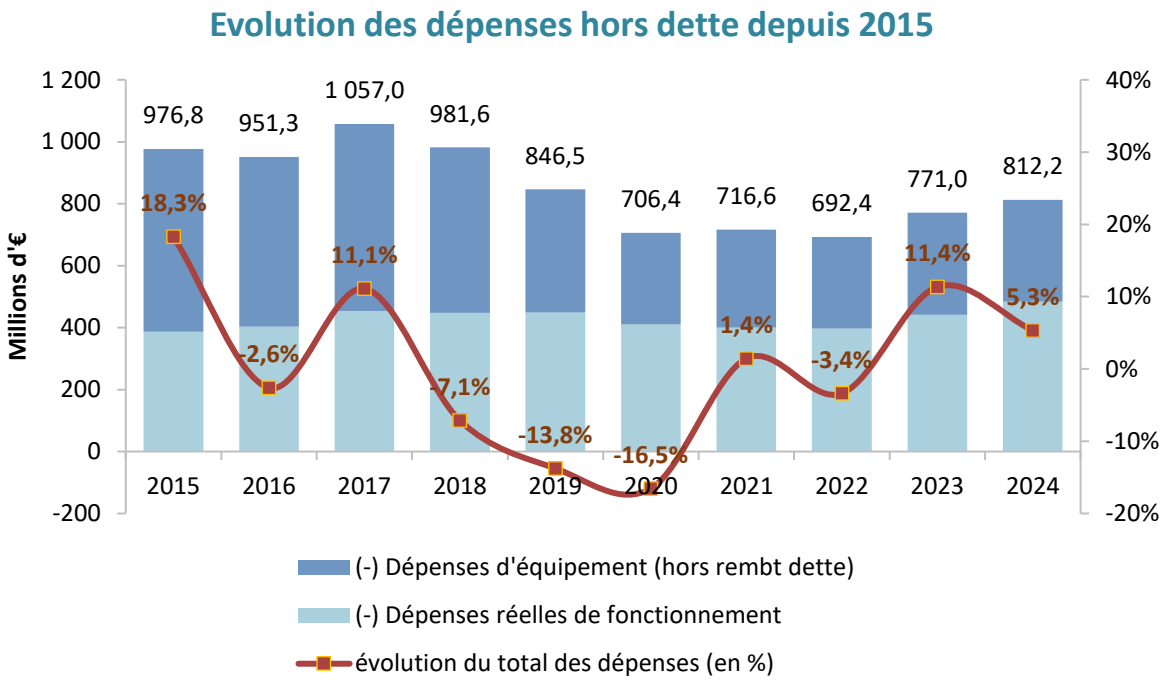

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Une évolution comparative des recettes et des dépenses de fonctionnement

En 2024, les recettes de fonctionnement ont progressé de **4,4 %** tandis que les dépenses hors dette évoluent de **9,6 %.** Ce qui conduit à une diminution de l'épargne.

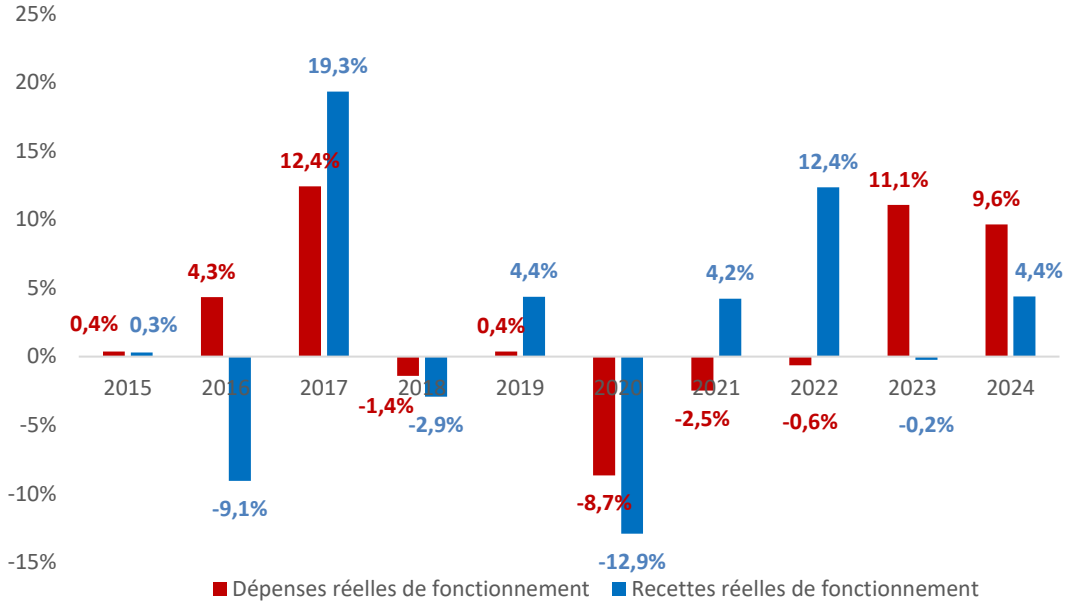

Des niveaux d'épargne en recul

Même si en recul en 2024, le niveau de l'épargne reste conforme aux objectifs fixés (taux entre 20 et 30%). Il est noté que l'année 2022 a été exceptionnellement favorable grâce à une fiscalité indirecte dynamique et des subventions européennes plus importantes.

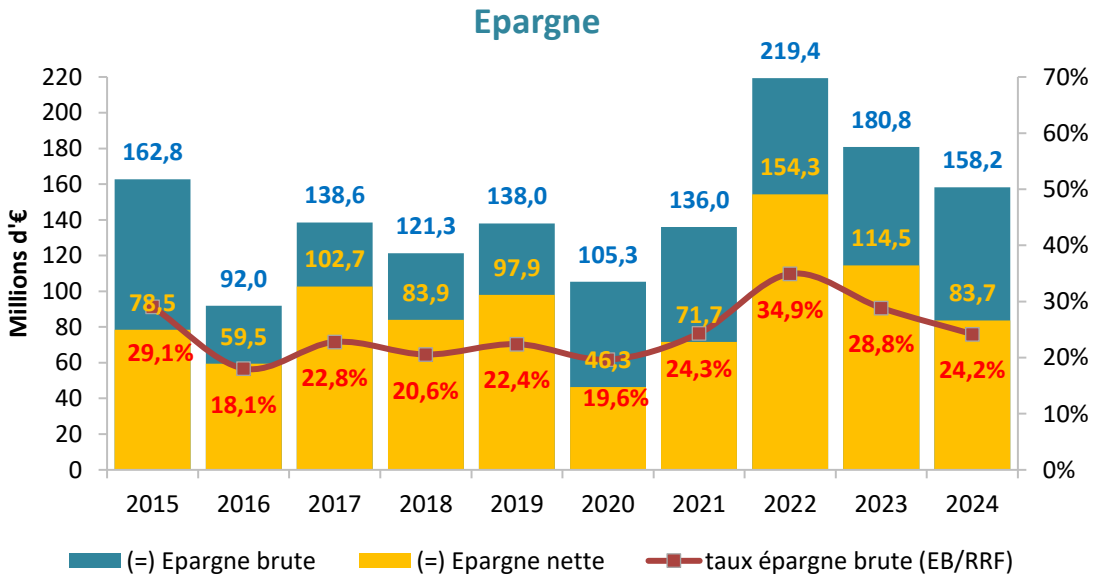

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Un encours de dette en baisse

L'encours de la dette est en diminution depuis 2022, la Région n'ayant pas eu recours à un nouvel emprunt en 2024. La capacité de désendettement s'établit à **7,1 années**, en deçà du plafond national fixé à 9 ans pour les Régions (la moyenne nationale 2024 des régions est de 6,3 ans contre 6,1 en 2023).

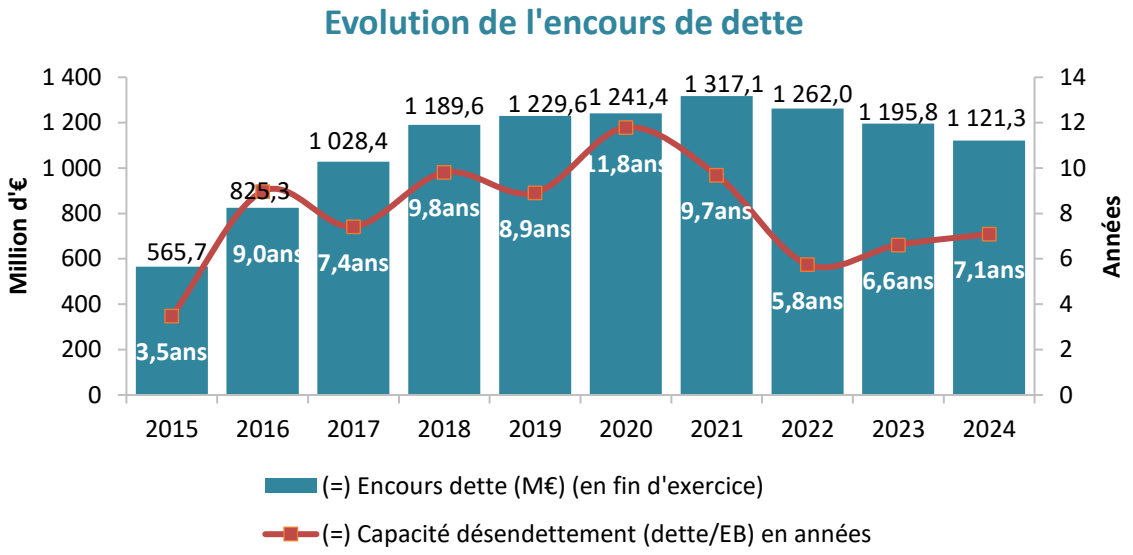

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RÉALISATIONS ET LE FINANCEMENT

LES RECETTES

Les recettes réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2024 s'élèvent à **933,5 M€** (hors résultats antérieurs comptabilisés au 1068).
L'évolution des recettes réelles est de (+) 12,9 % par rapport à 2023.
Hors produits de cession, recettes exceptionnelles et emprunts, l'augmentation est de **12,3 %.**

NATURE	CA 2023	CA 2024	Évolution
Fiscalité	475 804 048,18	477 294 271,54	**0,3%**
Dotations Etat	153 599 468,69	157 812 442,48	**2,7%**
Subventions et participations	177 925 096,12	273 838 368,65	**53,9%**
Produits / Autres Recettes	16 833 490,60	16 811 960,01	**-0,1%**
S/TOTAL HORS CESSIONS, RECETTES EXCEPTIONNELLES ET EMPRUNTS	**824 162 103,59**	**925 757 042,68**	**12,3%**
Cessions	95 000,00	1 809 300,00	**1804,5%**
Recettes exceptionnelles	2 513 030,64	6 017 190,83	**139,4%**
Emprunts	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors dette)	826 770 134,23	933 583 533,51	**12,9%**
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ (1068)	**179 854 226,35**	**172 439 905,27**	**-4,1%**
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (avec 1068)	**1 006 624 360,58**	**1 106 023 438,78**	**9,9%**

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES

La structure de nos recettes en 2024 est la suivante :

- Fiscalité : **51 %**
- Subventions et participations : **29 %**
- Dotations État : **17 %**
- Autres recettes (exceptionnelles et cessions) : **3 %**
- Emprunts : **0 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

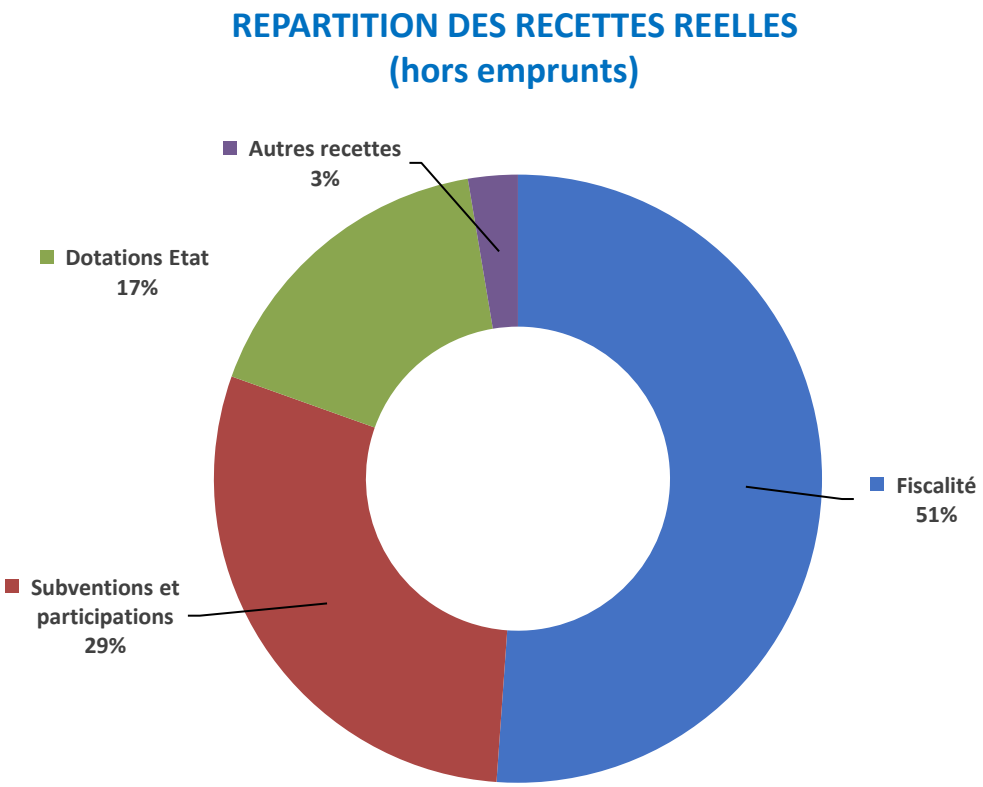

La fiscalité demeure la principale ressource régionale : 51 % en 2024 contre 57 % en 2023. Les taux de la fiscalité locale n'ont pas évolué en 2024.

Fiscalité indirecte	TAUX 2024
Cartes grises	51 €/cv
Taxe carburants	
essence	58,24 €/hl
gazole	36,13 €/hl
Octroi de mer régional	0 à 2,5 %
Taxe sur les transports	4,57 €/passager
Taxe sur les rhums	106,71 €/hap

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TABLEAU SYNTHETIQUE DES RECETTES RÉELLES

	CA 2023	CA 2024	Évolution %	Évolution €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**626 601 520,50**	**654 148 652,11**	**4,4%**	**27 547 132**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors recettes exceptionnelles et cessions	**625 496 694,50**	**650 026 899,20**	**3,9%**	**24 530 205**
FISCALITÉ	**468 776 129,24**	**476 838 929,79**	**1,7%**	**8 062 801**
Fiscalité directe (compensée par l'Etat)	***161 427 742,44***	***162 655 019,44***	**0,8%**	**1 227 277**
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	3 292 946,00	3 184 845,00	-	-
Fraction TVA ex CVAE	88 068 329,00	88 042 481,00	-	-
Fraction TVA ex DGF	18 782 360,76	19 109 635,09	-	-
TICPE - Frais de Gestion	31 230 088,00	31 230 092,00	-	-
Filet de sécurité inflation	-	135 585,00	-	-
TICPE - Réforme de l'apprentissage	6 414 090,00	6 414 090,00	-	-
PSR - Réforme de l'apprentissage	3 009 741,00	3 009 741,00		
Fonds de solidarité entre les régions	7 030 638,00	7 857 144,00	-	-
TICPE FPA dont IFSI	1 052 704,00	1 122 398,00		
Autres TICPE	2 545 400,68	2 545 400,35	-	-
Autres contributions directes	1 445,00	3 608,00	-	-
Fiscalité indirecte	***307 348 386,80***	***314 183 910,35***	**2,2%**	**6 835 524**
Cartes Grises	28 242 172,00	29 836 227,00		
Taxe sur les Rhums	1 930 654,87	1 844 681,05	-	-
Taxe sur les Carburants	137 198 716,94	137 952 816,36	-	-
Octroi de Mer Régional	136 356 450,63	140 444 575,25		
Taxe sur les transports publics aériens et maritimes	3 620 392,36	4 105 610,69		
DOTATIONS ETAT	**75 221 819,44**	**74 382 565,21**	**-1,1%**	**- 839 254**
Dotation Globale de Décentralisation	69 801 364,00	70 227 811,00	-	-
Fonds de Compensation de la TVA	141 902,44	53 409,21		
Dotation de soutien à l'apprentissage	3 249 100,00	2 071 892,00	-	-
Dotation - transfert des compensations d'exonérations de FDL	617 859,00	617 859,00		
Autres	1 411 594,00	1 411 594,00	-	-
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	**70 205 414,05**	**86 928 138,17**	**23,8%**	**16 722 724**
Europe	52 175 513,61	50 452 280,95	-	-
Etat	15 396 515,96	31 890 342,05	-	-
Autres	2 633 384,48	4 585 515,17	-	-
PRODUITS / AUTRES RECETTES	**12 303 157,77**	**14 189 718,94**	**15,3%**	**1 886 561**
Produits de Gestion	10 078 785,88	10 983 916,97	-	-
Produits Exceptionnels	1 009 826,00	2 312 452,91	-	-
Produits Financiers	1 214 545,89	893 349,06	-	-
PRODUITS DE CESSION	**95 000,00**	**1 809 300,00**	**1804,5%**	**1 714 300**
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors 1068)	**200 168 613,73**	**279 434 881,40**	**39,6%**	**79 266 268**
RECETTES D'INVESTISSEMENT RETRAITEES (*)	**184 609 571,21**	**274 819 459,98**	**48,9%**	**90 209 889**
FISCALITE	**7 027 918,94**	**455 341,75**		**- 6 572 577**
OM - FRDE	7 027 918,94	455 341,75	-	-
DOTATIONS ETAT	**78 377 649,25**	**83 429 877,27**	**6,4%**	**5 052 228**
Dotation Régionale d'Equipement Scolaire	46 911 036,00	46 911 036,00		
Fonds de Compensation de la TVA	29 491 113,25	34 543 341,27		
Dotation de soutien à l'apprentissage	1 975 500,00	1 975 500,00		
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	**107 719 682,07**	**186 910 230,48**	**73,5%**	**79 190 548**
Europe	70 276 916,99	126 393 960,42		
Etat	34 694 509,55	56 490 299,57		
Autres	2 748 255,53	4 025 970,49		
AUTRES RECETTES	**7 043 363,47**	**8 639 431,90**	**22,7%**	**1 596 068**
Remboursement Régie THD	981 111,11	1 106 111,11		
Amendes radars automatiques et amendes de police	107 014,00	109 457,00		
Produits exceptionnels	1 503 204,64	3 704 737,92		
Produits Financiers	4 445 933,72	3 719 125,87		
Dépots et cautionnement reçu	6 100,00	-		
EMPRUNTS	-	-		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors recettes exceptionnelles et emprunts)	**824 162 103,59**	**925 757 042,68**	**12,3%**	**101 594 939**
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (hors dette)	**826 770 134,23**	**933 583 533,51**	**12,9%**	**106 813 399**
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ (1068)	**179 854 226,35**	**172 439 905,27**	**-4,1%**	**- 7 414 321**
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES (avec 1068)	**1 006 624 360,58**	**1 106 023 438,78**	**9,9%**	**99 399 078**

(*) Recettes d'investissement retraitées : hors cessions, emprunts, FRDE, et produits exceptionnels

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

1- DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LEGERE HAUSSE

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,4 % et s'établissent à 654,1 M€.

A- DES PRODUITS DE LA FISCALITÉ EN LEGERE HAUSSE

Au sein des recettes fiscales, la Région perçoit deux types d'imposition : la fiscalité directe et indirecte. Globalement, le produit de la fiscalité (en intégrant les compensations fiscales) représente **476,8 M€** en 2024, soit (+) 1,7 % par rapport à 2023.

	CA 2023	CA 2024	Evolution	
			%	€
FISCALITÉ	**468 776 129,24**	**476 838 929,79**	**1,7%**	**8 062 800,55**
Fiscalité directe (compensée par l'Etat)	***161 427 742,44***	***162 655 019,44***	**0,8%**	**1 227 277,00**
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	3 292 946,00	3 184 845,00	-	-
Fraction TVA ex CVAE	88 068 329,00	88 042 481,00	-	-
Fraction TVA ex DGF	18 782 360,76	19 109 635,09	-	-
TICPE - Frais de Gestion	31 230 088,00	31 230 092,00	-	-
Filet de sécurité inflation	-	135 585,00	-	-
TICPE - Réforme de l'apprentissage	6 414 090,00	6 414 090,00	-	-
PSR - Réforme de l'apprentissage	3 009 741,00	3 009 741,00	-	-
Fonds de solidarité entre les régions	7 030 638,00	7 857 144,00		
TICPE FPA dont IFSI	1 052 704,00	1 122 398,00		
Autres TICPE	2 545 400,68	2 545 400,35		
Autres contributions directes	1 445,00	3 608,00		
Fiscalité indirecte	***307 348 386,80***	***314 183 910,35***	**2,2%**	**6 835 523,55**
Cartes Grises	28 242 172,00	29 836 227,00	-	-
Taxe sur les Rhums	1 930 654,87	1 844 681,05	-	-
Taxe sur les Carburants	137 198 716,94	137 952 816,36	-	-
Octroi de Mer Régional	136 356 450,63	140 444 575,25	-	-
Taxe sur les transports publics aériens et maritimes	3 620 392,36	4 105 610,69	-	-

- **a) La fiscalité directe**

- les Impositions Forfaitaires des Entreprises de Réseaux (IFER) : 3,1 M€ (- 3,3 %)

Aux termes de l'article 1635-o quinquies du code général des impôts (CGI), il est institué au profit des collectivités territoriales une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). Cette taxe se divise en différentes composantes. Le produit de trois d'entre elles, visées aux articles 1519 HB, 1599 quater A et 1599 quater B du CGI, est versé aux régions. En effet, il faut rappeler que la base fiscale est assise sur le nombre de répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre qui disparaissent progressivement dans le cadre du déploiement de la fibre optique, rendant ainsi l'assiette fiscale structurellement dégressive.

La baisse de l'IFER à La Réunion en 2024 résulte d'un ensemble de mesures tarifaires spécifiques, de décisions nationales concernant le plafonnement de certaines composantes de l'impôt, et d'un contexte économique local défavorable. Ces facteurs combinés ont contribué à la diminution des recettes de l'IFER.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- les recettes de fraction TVA : 107,1 M€ (+ 0,3 %)

La Région perçoit deux fractions de TVA nationale :

- la première, en remplacement de la CVAE : 88,0 M€ (0 %)

L'article 8 de la loi de finances pour 2021 a supprimé la part régionale de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). En contrepartie de la suppression de cette ressource, les régions bénéficient depuis 2021 du versement d'une fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Afin d'assurer des compensations TVA au plus près des prévisions de recettes fiscales, le montant des compensations attribuées aux régions fait l'objet de plusieurs ajustements en cours d'année N :

a. la compensation est basée initialement sur la prévision de TVA inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'année N ;

b. elle fait ensuite l'objet d'une actualisation correspondant à l'évaluation révisée des recettes nettes de TVA pour l'année N au mois d'octobre lors de la parution du projet de loi de finances de l'année N+1 ;

c. enfin, un dernier ajustement est ensuite réalisé en fonction du montant définitif de TVA perçu au titre de l'année N au cours des premiers mois de l'année N+1.

- la seconde, en remplacement de la DGF : 19,1 M€ (+ 1,7 %)

Depuis 2018, la DGF des régions est remplacée par une fraction de TVA nationale. La Région bénéficie actuellement d'une faible évolution de l'assiette de la TVA et d'un montant garanti qui ne peut être inférieur à celui de la DGF perçue en 2017 (14,9 M€).

- TICPE Frais de gestion : 31,2 M€ (0 %)

Les frais de gestion sont composés des frais de gestion perçus sur la cotisation foncière des entreprises (CFE) de 16,8 M€ et des dotations destinées à compenser la baisse de ces frais de gestion en raison de mesures règlementaires telles que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la réduction de 50 % des valeurs locatives des locaux industriels puis la suppression de la CVAE. Ces compensations représentent 14,4 M€ en 2024.

- TICPE Réforme de l'apprentissage : **6,4 M€ (0 %)**

L'article 74 VIII de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 prévoit le versement aux régions d'une part de TICPE correspondant à un droit à compensation au titre du transfert aux régions de la compétence orientation pour le financement des Délégations Régionales de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (DRONISEP).

D'autre part, à la suite de suppression de la compétence apprentissage exercée par les régions, l'article 76.I-2° de cette même loi attribue aux régions dont les ressources compensatrices supprimées ont excédé le financement des charges en matière d'apprentissage, un versement d'une part du produit de la TICPE. Cette recette reste stable.

- le PSR Réforme de l'apprentissage : **3,0 M€ (0 %)**

Cette recette correspond au versement du prélèvement sur recettes (PSR) au titre de la neutralisation financière de la réforme de l'apprentissage. Ce montant est stable.

- le Fonds de Solidarité aux Régions : 7,8 M€ (+ 11,8 %)

La réforme de la péréquation régionale a été actée dans la loi de finances 2022 avec la création d'un nouveau fonds de solidarité régional. Sont contributeurs à ce fonds les régions dont le panier de

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ressources par habitant est supérieur à 80 % de la moyenne. Le volume du fonds est égal à 0,1 % de la fraction de TVA CVAE en 2022 puis évolue chaque année de 1,5 % de l'augmentation du produit de TVA.
Les régions d'Outre-mer et la Corse sont éligibles à un reversement réparti entre elles en tenant compte de la population, du revenu par habitant, du nombre de personnes âgées de quinze à dix-huit ans et de la densité de population.
La Région a bénéficié d'un reversement de 7,4 M€ en 2023 et 7,8 M€ en 2024.

- TICPE Formation Professionnelle IFSI : 1,1 M€ (+ 6,6 %)
En 2024, il est alloué aux régions un montant de 232,4 M€ afin de les accompagner financièrement dans la gestion des Instituts de Formation en Soins Infirmiers pour la création de nouvelles places de formations sanitaires et sociales, la réalisation d'investissements immobiliers ainsi que des mesures de revalorisations catégorielles. Le montant perçu par la collectivité est de : 1,1 M€.

- autres TICPE : 2,5 M€ (0 %)
L'article 38-I de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 prévoit l'affectation d'une part, de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques en compensation des transferts de compétences vers la Région tels que le transfert de la gestion des fonds européens, les CREPS et le service de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants. Cette recette est stable.

- le Filet de sécurité inflation : 135,5K€
L'article 113 de la loi de finances pour 2023 a ainsi institué une dotation au titre du filet de sécurité inflation 2023 au profit des collectivités locales les plus impactées financièrement. Cette dotation vient faire face à la flambée des prix de l'énergie au titre de l'exercice 2023. Les dotations ont été versées le 11 décembre 2024 à la suite de la publication de l'arrêté le 4 décembre 2024.

- **b) La fiscalité indirecte**

Le produit au titre de la fiscalité locale indirecte assise sur la consommation des ménages s'élève en 2024 à **314,1 M€**, en augmentation de (+) 2,2 % par rapport à 2023.

- les cartes grises : 29,8 M€ (+ 5,6 %)
Les comptes de 2024 comportent un encaissement tardif de 2,4 M€ relevant de l'exercice 2023. Après retraitement, le produit des immatriculations des véhicules au titre de 2024 s'élève à 27,4 M€ soit une baisse de 10 % par rapport à 2023.
En effet, les immatriculations de voitures particulières neuves à La Réunion ont diminué de (-) 10,1 % par rapport à 2023 passant de 27 524 à 24 740 immatriculations. Cette tendance à la baisse se mesure également en France hexagonale même si dans une moindre proportion de (-) 3,4 %. En revanche, les immatriculations de voitures d'occasion sont en léger recul de (-) 1 % à La Réunion contre (-) 2,9 % en France hexagonale, passant de 64 823 à 64 202 immatriculations.
S'agissant des véhicules électriques, les ventes sont en recul de (-) 22 % à La Réunion et la part de véhicules électriques s'élève dorénavant à 11,4 % en 2024 contre 13,2 % en 2023. Les voitures neuves restent majoritairement à essence à 68 %.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- la taxe sur les Rhums : 1,8 M€ (- 4,5 %)

Un recul de la consommation est constaté en 2024 pour un taux inchangé (106,71 € par hectolitre d'alcool pur).

- la taxe sur la consommation des carburants (TSCC) : 137,9 M€ (+ 0,5 %)

Elle est calculée sur le volume de carburant mis à la consommation sur le territoire régional durant l'année, avec application des tarifs votés par la Région soit 36,13 €/hl sur le gazole et 58,24 €/hl sur l'essence. Il est à noter un ralentissement de la consommation de carburant avec une légère dynamique de 0,5 % en 2024 contre 2 % en 2023.

La répartition de la TSCC s'établit comme suit :

- La Région perçoit 57,62 % du produit total de TSCC dont le préciput de 10 % qui est destiné au financement d'opérations d'investissement d'intérêt régional (article L 4434-3 du CGCT) ;
- 17,12 % au Département, 22,6 % aux communes et 3 % aux EPCI ayant mis en place un service public de transports urbains.

Ces taux de répartition sont fixés chaque année par délibération du conseil régional. Ils n'ont pas évolué depuis 2002.

- l'Octroi de Mer Régional : 140,4 M€ (+ 3 %)

Le produit de la taxe additionnelle à l'octroi de mer perçue par la Région frappe deux types d'opérations qui constituent deux parts distinctes du produit :

* la première part, dite externe, porte sur le produit de certains biens importés (valeur en douane) ;
* la seconde part, dite interne, porte sur le produit de certaines productions locales.

En 2024, une forte progression de 4 M€ est constatée en fin d'année correspondant à des régularisations intervenues sur l'exercice. Un courrier a été adressé aux services douaniers afin d'obtenir les évolutions des consommations sur le territoire pour les trois dernières années.

- la taxe sur les entreprises de transport public aérien et maritime : 4,1 M€ (+ 13,4 %)

L'article 285 ter du code des douanes prévoit *« qu'il est institué au profit des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Mayotte et de la Réunion une taxe due par les entreprises de transport public aérien et maritime. Elle est ajoutée au prix demandé aux passagers »*.

Cette taxe est assise sur le nombre de passagers et un tarif fixé par la Région à 4,57 €/passager depuis le 1er avril 2023.

B- DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT STABLES

	CA 2023	CA 2024	Evolution %	Evolution €
DOTATIONS ETAT	**75 221 819,44**	**74 382 565,21**	**-1,1%**	**- 839 254,23**
Dotation Globale de Décentralisation	69 801 364,00	70 227 811,00	-	-
Fonds de Compensation de la TVA	141 902,44	53 409,21	-	-
Dotation de soutien à l'apprentissage	3 249 100,00	2 071 892,00	-	
Dotation - transfert des compensations d'exonérations de FDL	617 859,00	617 859,00	-	
Autres	1 411 594,00	1 411 594,00	-	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 70,2 M€ (+ 0,6 %)

La Région perçoit 70,2 M€ de Dotation Globale de Décentralisation.

- le Fonds de Compensation de la TVA : 53,4 K€ (- 62,3 %)

La recette perçue en 2024 s'est élevée à 53,4 K€ pour un volume de charges réelles éligibles de 3,2 K€ au compte administratif de 2023.

Seules deux natures comptables sont éligibles au Fonds de Compensation de la TVA en section de fonctionnement :

- 615221 : Il s'agit des dépenses d'entretien portées par la Région sur les bâtiments administratifs ;
- 615231 : Il s'agit des dépenses d'entretien portées par la Région sur la voirie.

- la dotation de soutien à l'apprentissage : 2,0 M€ (- 36,2 %)

La dotation de soutien à l'apprentissage contribue au financement des centres de formation pour l'apprentissage. Cette recette a diminué de (-) 1,2 M€ pour s'établir à 2 M€ en 2024 à la suite de la parution de l'arrêté en date du 13 mai 2024 qui fixe à 88 M€ l'enveloppe de financement des dépenses de fonctionnement des centres de formation d'apprentis affectée aux régions en 2024, soit une baisse de (-) 50 M€ pour l'ensemble des collectivités régionales.

- la dotation de transfert des compétences d'exonérations de la Fiscalité Directe Locale (FDL) : 617,8 K€

Cette recette est stable.

- Autres : 1,4 M€

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C- DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS EN DIMINUTION

	CA 2023	CA 2024	Evolution %	Evolution €
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	**70 205 414,05**	**86 928 138,17**	**23,8%**	**16 722 724**
Europe	***52 175 513,61***	***50 452 280,95***	**-3,3%**	**- 1 723 233**
Interreg 14-20	282 590,07	157 267,10		
Fse subvention globale 14-20	35 069 124,53	7 568 005,30		
Fse mobilité étudiante 14-20	-	6 129 860,84		
Fse formation professionnelle 14-20	2 413 857,98	3 681 670,38		
Feder bourses doctorales 14-20	382 260,00	123 780,00		
Feder 14-20 - Morondave	-	90 401,89		
Assistance technique 14-20	14 027 681,03	10 401 022,47		
PCS FEAMPA 21-27	-	233 070,00		
Fse+ 21-27 - FPA, sanitaire et social	-	22 067 202,97		
Etat	***15 396 515,96***	***31 890 342,05***	**107,1%**	**16 493 826**
Subventions (cybersécurité, pôle compétitivité, CNC)	142 805,83	414 757,00		
Participation de l'Etat au fonctionnement du CRR	200 000,00	200 000,00		
Participation de LADOM sur la continuité territoriale	334 343,00	-		
Pacte réunionnais investissement competences 2019-2022	14 400 000,00	26 117 615,13		
Fonds vert covoiturage KAROS	217 745,37	235 794,80		
CNC Développement cinéma et audiovisuel	-	30 000,00		
CAF PARS : Prestation Accueil Restauration Scolaire	-	4 775 851,35		
Participation de l'Etat - Région de Boeny à Madagascar	-	24 600,00		
Autres	101 621,76	91 723,77		
Autres	***2 633 384,48***	***4 585 515,17***	**74,1%**	**1 952 131**
Participation du Département au dispositif gaz	2 506 734,48	4 558 465,17		
Participation autres organismes	126 650,00	27 050,00		

- **a) Europe :**

Les subventions relèvent de la programmation opérationnelle européenne 2014-2020 et 2021-2027 pour 50,4 M€ réparties au titre du Fonds Social Européen (FSE) pour **39,0 M€**, au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour **11,4 M€**.

- **b) Etat :**

Il s'agit principalement de la participation de **26,1 M€** au Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences en faveur de la formation professionnelle avec le premier acompte de la convention financière 2024 de 16 M€ et le second acompte de la convention financière 2023 de 10,1 M€. De plus, pour le projet régional de covoiturage Karos, la participation de l'Etat au titre du fond vert s'élève à hauteur de 0,2 M€.

- **c) Autres :**

Dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des foyers réunionnais face à l'inflation, la Région et le Département se sont mobilisés conjointement pour apporter une réponse coordonnée et responsable. Les deux collectivités contribuent à part égale depuis août 2022, à titre exceptionnel, à prendre en charge partiellement le prix de la bouteille de gaz de butane avec un tarif gelé à **15 €** maximum. Le dispositif a été reconduit en 2024.

Le remboursement par le Département à hauteur de 50 % du dispositif d'aides des familles pour la bouteille de gaz s'est élevé à **4,5 M€** en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2- DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN HAUSSE

Globalement, les recettes réelles d'investissement ont augmenté de + 39,6% et s'établissent à 279,4 M€. Hors produits exceptionnels (*), l'évolution est de + 48,9%.

	CA 2023	CA 2024	Evolution	
			%	€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors 1068)	**200 168 613,73**	**279 434 881,40**	**39,6%**	**79 266 268**
RECETTES D'INVESTISSEMENT RETRAITEES (*)	**184 609 571,21**	**274 819 459,98**	**48,9%**	**90 209 889**
FISCALITE	**7 027 918,94**	**455 341,75**		**- 6 572 577**
OM - FRDE	7 027 918,94	455 341,75	-	-
DOTATIONS ETAT	**78 377 649,25**	**83 429 877,27**	**6,4%**	**5 052 228**
Dotation Régionale d'Equipement Scolaire	46 911 036,00	46 911 036,00		
Fonds de Compensation de la TVA	29 491 113,25	34 543 341,27		
Dotation de soutien à l'apprentissage	1 975 500,00	1 975 500,00		
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	**107 719 682,07**	**186 910 230,48**	**73,5%**	**79 190 548**
Europe	70 276 916,99	126 393 960,42		
Etat	34 694 509,55	56 490 299,57		
Autres	2 748 255,53	4 025 970,49		
AUTRES RECETTES	**7 043 363,47**	**8 639 431,90**	**22,7%**	**1 596 068**
Remboursement Régie THD	981 111,11	1 106 111,11		
Amendes radars automatiques et amendes de police	107 014,00	109 457,00		
Produits exceptionnels	1 503 204,64	3 704 737,92		
Produits Financiers	4 445 933,72	3 719 125,87		
Dépots et cautionnement reçu	6 100,00	-		
EMPRUNTS	**-**	**-**		

(*) Recettes d'investissement retraitées : hors cessions, emprunts, FRDE, et produits exceptionnels

- **a) La Fiscalité :**

- Octroi de Mer – FRDE : 455,3 K€ (- 93,5 %)

Chaque année, la Dotation Globale Garantie (DGG) est fixée par arrêté préfectoral. En fin d'exercice, si les encaissements de l'Octroi de Mer en N sont supérieurs au montant de la DGG, le produit supplémentaire est affecté au Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi (FRDE) en N+1 en investissement.

Il est réparti de la manière suivante :
- part régionale : 20 %
- part communale : 80 %

Pour 2024, la dotation affectée à la Région s'établit à 0,4 M€ en recul important par rapport à 2023.
La recette 2022 de l'octroi de mer avait fortement progressé.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- **b) Les dotations de l'ETAT : 83,4 M€ (+ 6,4 %)**

	CA 2023	CA 2024	Evolution	
			%	€
DOTATIONS ETAT	**78 377 649,25**	**83 429 877,27**	**6,4%**	**5 052 228,02**
Dotation Régionale d'Equipement Scolaire	46 911 036,00	46 911 036,00	-	-
Fonds de Compensation de la TVA	29 491 113,25	34 543 341,27	-	-
Dotation de soutien à l'apprentissage	1 975 500,00	1 975 500,00	-	-

- la Dotation Régionale d'Equipement Scolaire (DRES) d'un montant de 46,9 M€ n'évolue plus depuis 2009 (gel des dotations de l'Etat).

- le Fonds de Compensation de la TVA : 34,5 M€ (+ 17,1 %)
Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités locales en matière d'investissement.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA, sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) de l'année N-1 (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'est pas récupérée par la voie fiscale.

En 2024 la recette FCTVA perçue s'est élevée à 34,5 M€, pour un volume de dépenses réelles éligibles de 210,5 M€ au compte administratif de 2023. L'évolution de 17,1 % (+ 5,1 M€) s'explique par une forte augmentation des dépenses d'investissement éligible au FCTVA en 2023 par rapport à 2022.

- la dotation de soutien à l'apprentissage : 1,9 M€ (0 %)
Cette recette est stable. Elle contribue au financement des dépenses d'investissement au profit des Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

- **c) Les Subventions et Participations :**

Les subventions sont en forte augmentation et s'élèvent à **186,9 M€** en 2024, soit (+) 73,5 % par rapport à 2023.
La forte évolution concerne principalement les subventions européennes avec la clôture du programme européen 2014-2020 notamment l'instruction des soldes des projets financés et le démarrage des versements des acomptes de la programmation 2021-2027.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

	CA 2023	CA 2024	Evolution %	Evolution €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**107 719 682,07**	**186 910 230,48**	**73,5%**	**79 190 548**
Europe	**70 276 916,99**	**126 393 960,42**	**79,9%**	**56 117 043**
Feader 14-20 - piste forestières	1 122 719,52	1 012 038,27		
Feder 14-20 - Aide aux petits investissements des entreprises	-	1 235 583,56		
Feder 14-20 - centre de formation	709 634,45	9 687 027,87		
Feder 14-20 - chauffe eau solaire	2 815 750,00	-		
Feder 14-20 - cheques numériques	-	1 433 547,27		
Feder 14-20 - Financière Région Réunion	7 250 000,00	1 250 000,00		
Feder 14-20 - Fonds de Solidarité Régionale Tourisme	-	4 455 302,51		
Feder 14-20 - Fonds rebond	1 500 000,00	4 301 509,43		
Feder 14-20 - investissement des lycees	5 165 146,64	1 291 330,96		
Feder 14-20 - mise aux normes des lycées	-	16 875 572,96		
Feder 14-20 - PIMANT acquisition données (PIG)	502 222,88	-		
Feder 14-20 - rénovation thermique des lycees	-	7 812 752,81		
Feder 14-20 - Réseau Régional de Transport Guidé	229 979,59	-		
Feder 14-20 - routes	45 977 386,72	7 022 007,52		
Feder 14-20 - solde NRL	-	44 490 593,91		
Feder 14-20 - TIC et équipements informatiques	260 874,55	58 334,35		
Feder 14-20 - voie vélo régionale	1 614 416,84	1 551 442,28		
Feder 14-20 REACT - EU - chèque équipements photovoltaiques	2 909 700,00	118 300,00		
FEAMPA 21-27	219 085,80	-		
Feder 21-27 - FAIRE	-	13 440 000,00		
Feder 21-27 - routes	-	10 358 616,72		
Etat	**34 694 509,55**	**56 490 299,57**	**62,8%**	**21 795 790**
Convention CNC Etat - Region (soutien à la prod. audio. et cinématographique)	-	361 334,00		
DEFFINOV appel à projets tiers lieux	390 000,00	-		
Etat - Schéma d'aménagement régional (SAR)	-	25 000,00		
Etat - Travaux patrimoine architecturale	-	24 000,00		
FEAMPA	-	483 098,00		
Financement d'une étude sur les énergies marines renouvelables	-	25 000,00		
Fonds de secours pour l'outre-mer (dégâts routiers)	5 486,64	199 028,73		
Navire école	346 640,00	-		
NRL - subvention AFITF	29 038 136,00	54 984 020,66		
Pont de la rivière de l'Est	238 274,57	388 818,18		
Rénovation Lycée Georges Brassens	7 121,56	-		
SHUNT Rivière des Galets	161 276,49	-		
Travaux RN3 chemin de ceinture St-Benoît et chemin pieton St-Joseph	1 401 492,10	-		
Voie Vélo Régionale Ste-Marie, St-Paul	3 106 082,19	-		
Autres	**2 748 255,53**	**4 025 970,49**	**46,5%**	**1 277 715**
ADEME - Planification Régionale de la Prévention de la Gestion des Déchets	126 237,53	-		
Aménagements RN1 Shunt Le Port, RN1 Eperon, RN1 RD41	-	2 327 064,63		
Commune de St-Denis - Trx nouveau pont	344 800,00	368 656,01		
Energie - Programme OMBREE	-	42 040,00		
Loto patrimoine Pont de la Rivière de l'Est	-	200 000,00		
Programme SARE - participation SRPP et EDF	702 218,00	-		
Programme SLIME - part. EDF et CLER (réseau pour la transition écologique)	1 575 000,00	1 088 209,85		

- Europe : 126,4 M€ (+ 79,9 %)

La forte évolution s'explique par l'instruction des soldes des conventions des programmes européens 2014-2020 particulièrement pour les projets routiers à hauteur de 63,4 M€ (dont la NRL avec 44,5 M€), la rénovation des lycées pour 34,3 M€, les dispositifs d'ingénierie financière pour 24,6 M€ et les projets informatiques dans les lycées 1,2 M€.

- Etat : 56,5 M€ (+ 62,8 %)

Dans ce poste, la principale recette (55,0 M€) correspond au solde de la subvention de l'AFITF pour le projet de la NRL1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

-Les autres subventions : 4,0 M€ (+ 46,5 %)

Ces recettes proviennent essentiellement des programmes des Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie SLIM ainsi que la participation du Département et des communes à quelques travaux sur la voierie régionale.

- **d) Autres recettes : 8,6 M€ (+ 22,7 %)**

	CA 2023	CA 2024	Evolution %	Evolution €
AUTRES RECETTES	**7 043 363,47**	**8 639 431,90**	**22,7%**	**1 596 068**
Remboursement Régie THD	981 111,11	1 106 111,11		
Amendes radars automatiques et amendes de police	107 014,00	109 457,00		
Produits exceptionnels	1 503 204,64	3 704 737,92		
Produits Financiers	4 445 933,72	3 719 125,87		
Dépots et cautionnement reçu	6 100,00	-		

Ce poste intègre le remboursement d'un prêt à la régie THD d'un montant de 10,7 M€ dont la première échéance a débuté en 2022 et ce jusqu'en 2031. Ce prêt finance les investissements réalisés par la Régie THD pour la construction du réseau réunionnais d'infrastructures de communications électroniques à très haut débit.

Pour les produits exceptionnels, il s'agit de divers remboursements de trop perçu de subvention.

Enfin, les produits financiers correspondent principalement à la seconde restitution des fonds d'ingénierie gérés par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 3,7 M€ pour un financement global de 10 M€.

- **e) Emprunts : 0 M€ (-100,0%)**

	CA 2023	CA 2024	Evolution %	Evolution €
EMPRUNTS	-	-		

En 2024 pour la 3e année consécutive, la Région n'a pas eu recours à l'emprunt nouveau pour financer ses investissements. Ce qui représente une diminution de près de 200 M€ de l'encours de dette sur la période 2021-2024 ; l'encours s'élève à 1 121 M€ au 31 décembre 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES DÉPENSES

Les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2024 s'élèvent à **917,8 M€** (+ 5,9 % par rapport à 2023). Hors annuité de la dette, les dépenses ont augmenté de + 5,3 %, pour s'établir à 812,2 M€.

A périmètre constant de dépenses[6] et hors dette (cf. Tableau synthétique des dépenses présenté ci-après), le montant des réalisations est de **700,4 M€** contre 640,9 M€ l'année précédente, soit une évolution de + 9,3 %.

Les dépenses sont constituées principalement des postes suivants :

- Enseignement, formation professionnelle et apprentissage : 286,1 M€ (35 %) ;
- Transports et routes : 244,0 M€ (30 %) ;
- Action économique : 75,8 M€ (9 %) ;
- Culture, sport et loisirs : 38,1 M€ (5 %) ;
- Environnement : 23,5 M€ (3 %) ;
- Aménagement du territoire et habitat : 8,5 M€ (1 %).

La part consacrée aux autres dépenses s'élève 136,2 M€, soit 17 % (administration générale, conseils consultatifs, Europe…).

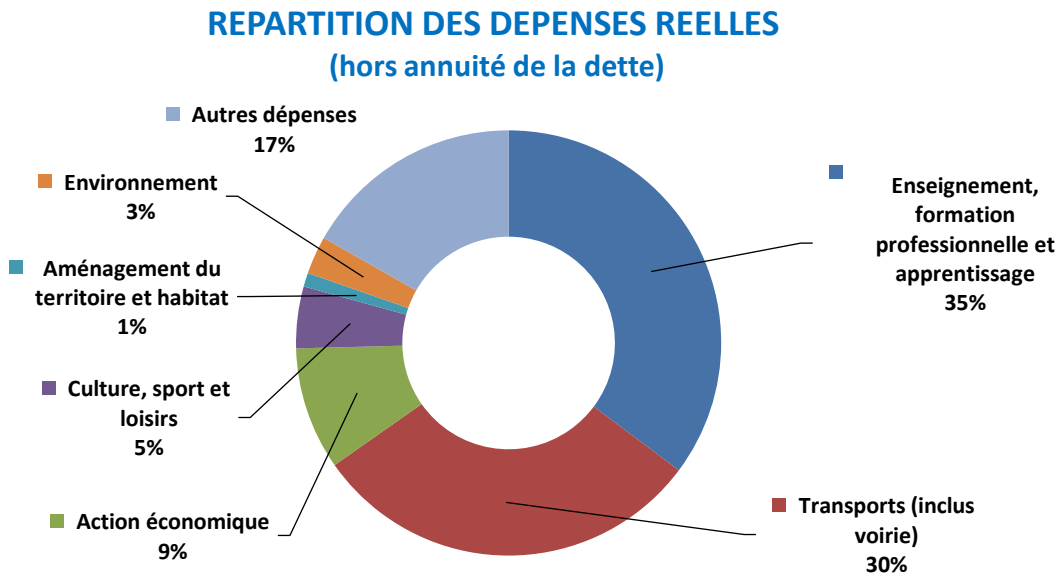

En 2024, les dépenses réelles d'investissement hors capital de la dette s'élèvent à **328,3 M€,** soit **- 0,4 %** par rapport à 2023.

[6] *Certaines dépenses ont été retraitées pour permettre la comparaison entre 2023 et 2024 puisque soit elles ne sont pas présentes sur les 2 derniers exercices soit le dispositif a évolué sur la période. Elles sont détaillées dans le tableau synthétique des dépenses présentées ci-après.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

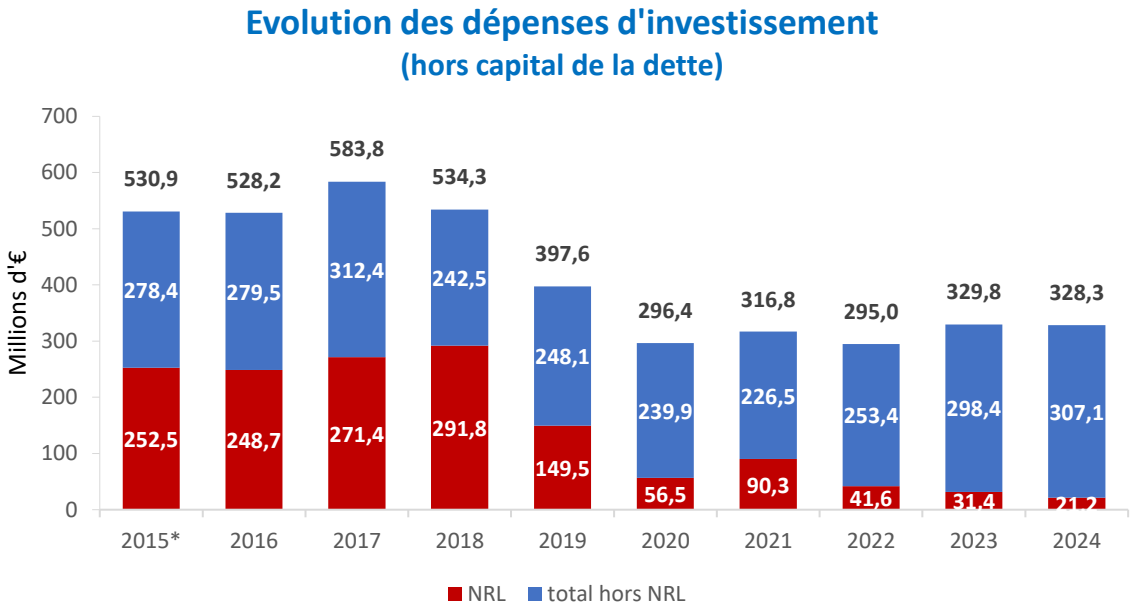

* Retraitement des dépenses en 2015 de (-) 59,1 M€ correspondant à la subvention au budget annexe DSP des Musées pour 41,1 M€ et à l'acquisition de la Médiathèque de Saint Paul pour 18 M€.

Sur une dépense de **328,3 M€** en 2024, les investissements s'élèvent à 175,5 M€ (54 %) pour les transports et les routes, 63,5 M€ (19 %) pour l'enseignement et la formation professionnelle, 43,9 M€ (13 %) pour l'économie, 15,2 M€ (5 %) pour l'environnement, 6,5 M€ (2 %) pour l'aménagement des territoires, 6,5 M€ (2 %) pour la culture et le sport et 17,2 M€ (5 %) pour les autres dépenses.

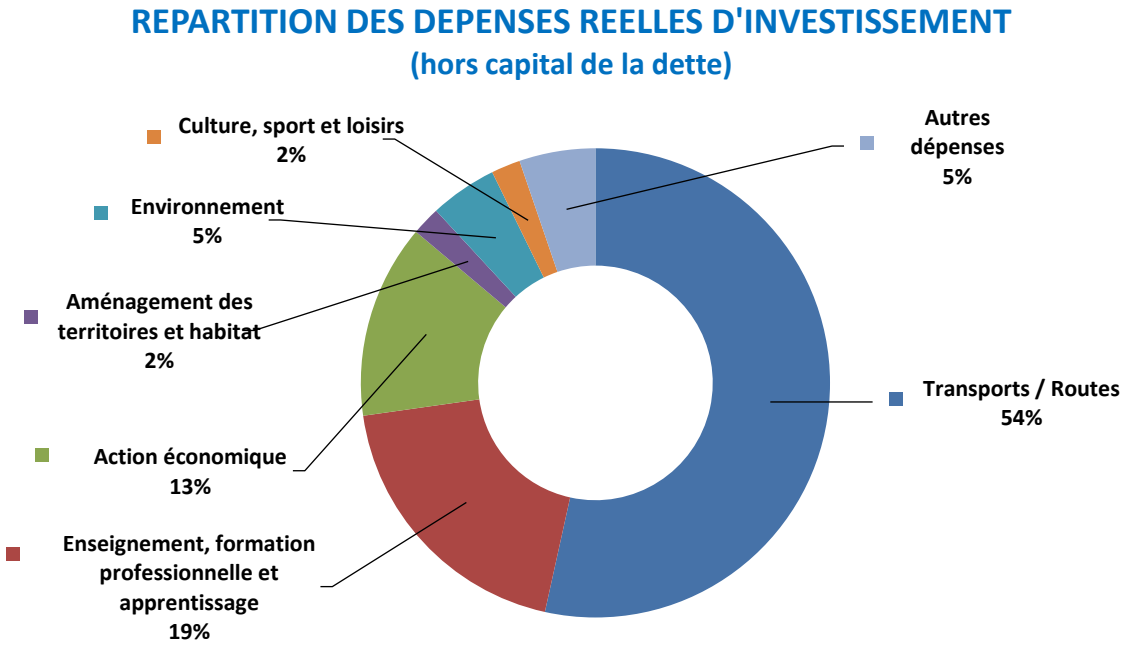

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

S'agissant des dépenses réelles de fonctionnement hors intérêt de la dette, le montant est de **483,8 M€,** soit + 9,6 % par rapport à 2023.

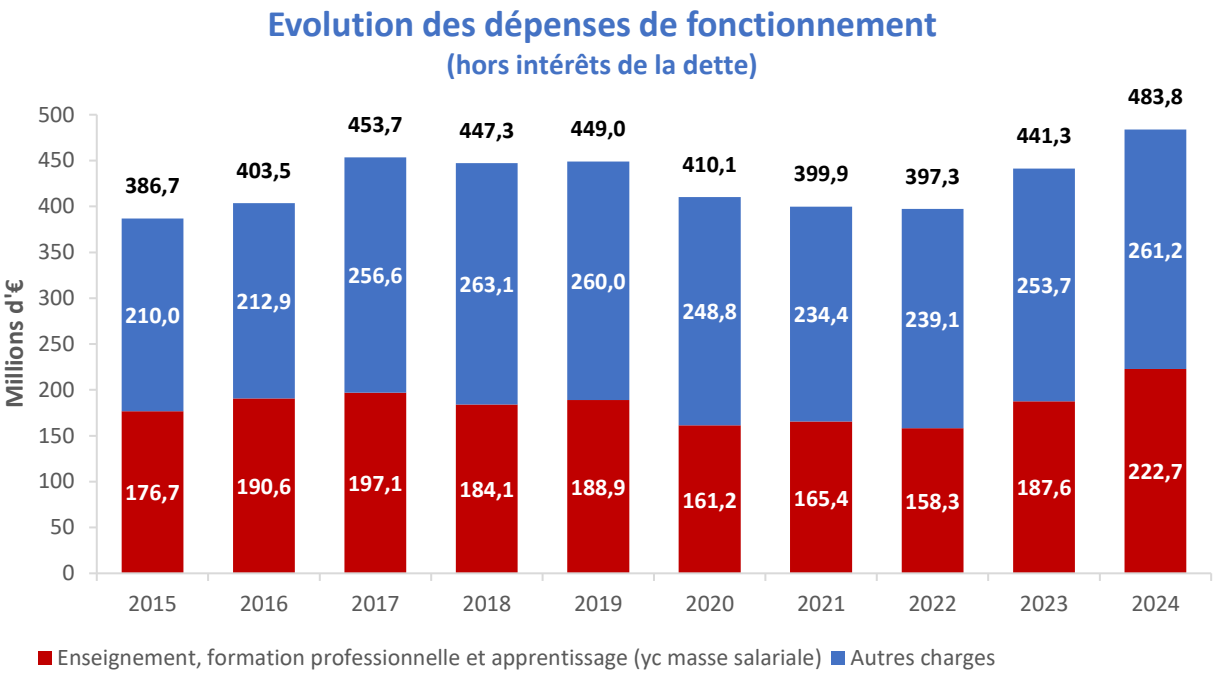

Sur une dépense de **483,8 M€** en 2024, les charges s'élèvent à 222,7 M€ pour l'enseignement et la formation professionnelle, 68,5 M€ pour les transports (y compris voirie), 31,9 M€ pour l'économie, 31,5 M€ pour la culture et le sport, 8,3 M€ pour l'environnement, 2 M€ pour l'aménagement des territoires et 119 M€ pour les autres compétences.

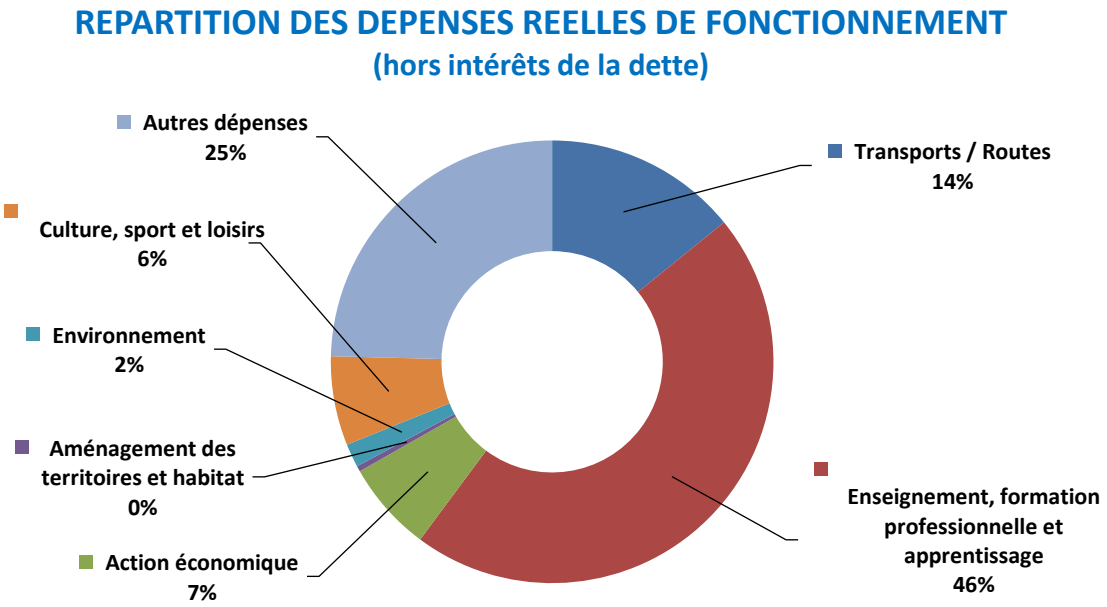

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sur 2024, les principaux évènements à impact budgétaire sont les suivants :

- Une augmentation du financement des lycées en fonctionnement (DGF) pour 26,1 M€, soit une hausse de 8,5 M€ (+ 48,4 %) notamment en raison de la hausse de la fréquentation de 35 % de la restauration scolaire et d'une dotation complémentaire de 2 M€ en faveur de la maintenance curative et la réparation des équipements des cuisines scolaires ;

- Les actions de formation professionnelle ont représenté une enveloppe de 53 M€ soit une forte progression de 13,3 M€ (+ 33,5 %) dont près de 8 M€ pour les formations sanitaires et sociales et 3 M€ supplémentaires pour la rémunération des stagiaires;

- Une mobilisation plus importante du dispositif PACTE de 32,7 M€ contre 22,2 M€ soit une hausse de + 10,5 M€ (+ 47,3 %) liée à notamment à un effectif double de rémunération de stagiaires en 2024 (+ 2 829) ;

- L'acquisition d'un bâtiment pour un montant de 7,6 M€ afin d'y installer un nouvel institut de formations en santé du CHU. Il regroupera les formations des infirmiers, aides-soignants et ambulanciers ;

- La reconduction de l'aide à l'acquisition de bouteilles de gaz financée conjointement avec le Département (50%), permettant aux familles réunionnaises de bénéficier d'un tarif plafonné à 15 €, a représenté un montant de 7,6 M€ contre 5,7 M€ l'année précédente, soit une hausse de 1,9 M€ (+ 33,5 %) ;

- La continuité territoriale dont le montant en 2024 s'établit à 4,7 M€ contre 6,5 M€ soit une baisse de (-) 1,9 M€ à la suite de la refonte du dispositif par l'Etat ;

- La poursuite de l'accompagnement financier des TPE et PME avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI) dans le cadre du dispositif Fonds d'Aide à l'Investissement Régional pour les Entreprises réunionnaises (FAIRE). A ce titre, une deuxième dotation de 13,4 M€ a été versée au fonds ;

- L'apport de la Région à hauteur de 11,3 M€ en avances en comptes courants auprès de la SEMATRA pour accompagner la compagnie régionale Air Austral : ce montant est prévu dans le nouveau protocole de conciliation signé en 2024 par tous les actionnaires privés-publics ;

- S'agissant de la programmation du FEAMPA 2021-2027, les aides dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 7,9 M€ en 2024 contre 1,3 M€ précédemment, soit une augmentation de 6,6 M€ ;

- Concernant les routes, la fin des travaux de la NRL sur le premier tronçon Saint-Denis/Grande Chaloupe a mobilisé un montant de 21,2 M€ (hors provisions pour contentieux en investissement et fonctionnement) ;

- Sur le secteur de la mobilité durable, un règlement de 14,4 M€ est intervenu pour l'acquisition de 83 bus dans le cadre du futur réseau Car Jaune dont le contrat de délégation de service public (DSP) sera renouvelé pour une durée de 6 ans de 2025 à 2031.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEPENSES REELLES

		CA 2023				CA 2024				Evolution %		Evolution %	
		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP
POLITIQUES PUBLIQUES	**AXE 1 : LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE**	**182 147 682**	**149 630 965**	**37 144 916**	**67 570 574**	**204 671 014**	**177 338 937**	**144 516 818**	**70 576 872**	**12,4%**	**18,5%**	**289,1%**	**4,4%**
	Hors dépenses retraitées	**122 037 836**	**110 872 648**	**37 144 916**	**57 819 900**	**147 373 984**	**130 912 080**	**144 516 818**	**67 291 580**	**20,8%**	**18,1%**	**289,1%**	**16,4%**
	Politique éducative	**23 492 299**	**22 929 372**	**30 412 537**	**54 500 667**	**30 675 354**	**28 454 483**	**110 063 028**	**46 079 817**	**30,6%**	**24,1%**	**261,9%**	**-15,5%**
	dont manuels scolaires & cartable numérique	*3 600 000*	*3 149 174*	*5 500 000*	*5 522 650*	*200 000*		*8 800 000*	*7 658 642*	*-94,4%*	*-100,0%*	*60,0%*	*38,7%*
	dont fonctionnement / équipement lycées (inclus DGF/DGE)	*17 596 255*	*17 611 979*	*9 092 630*	*10 697 347*	*26 574 229*	*26 131 421*	*11 045 328*	*9 659 559*	*51,0%*	*48,4%*	*21,5%*	*-9,7%*
	dont constructions scolaires neufs			*4 200 000*	*906 615*			*68 150 000*	*3 329 481*			*1522,6%*	*267,2%*
	dont réhabilitation et mise aux normes, accessibilité des bâtiments			*5 210 273*	*15 184 569*			*4 729 658*	*11 396 654*			*-9,2%*	*-24,9%*
	dont rénovation efficacité thermique				*10 625 904*				*972 600*				*-90,8%*
	dont travaux maintenance lycées			*3 700 000*	*2 565 642*			*12 733 775*	*7 597 697*			*244,2%*	*196,1%*
	dont subvention lycées travaux maintenance			*2 000 000*	*1 630 316*			*2 000 000*	*1 879 997*			*-*	*15,3%*
	dont PRR II communes-éducation				*6 812 721*				*1 881 690*				*-72,4%*
	dont subvention ATTEE lycées privés	*1 086 000*	*1 086 000*			*1 125 375*	*1 125 375*			*3,6%*	*3,6%*		
	dont mesures d'accompagnement secondaire (précarité menstruelle, connexions internet…)	*587 200*	*504 975*			*1 782 470*	*859 107*			*203,6%*	*70,1%*		
	dont voie professionnelle							*1 804 267*	*1 682 720*				
	dont plan lecture lycée							*800 000*	*20 777*				
	dont mobilité éducative lycéenne					*576 788*	*338 580*						
	dont divers (orientat°, voyages pédagog, valorisat°scolaires, frais gestion…)	*622 844*	*577 245*	*709 634*	*554 901*	*416 492*	*-*			*-33,1%*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-100,0%*
	Enseignement supérieur	**22 420 972**	**23 070 591**	**15 000**	**346 398**	**21 869 121**	**19 761 429**	**291 542**	**2 347 340**	**-2,5%**	**-14,3%**	**1843,6%**	**577,6%**
	dont aides en faveur étudiants	*3 650 600*	*3 042 343*			*3 300 000*	*3 487 250*			*-9,6%*	*14,6%*		
	dont mesures accompagnement	*2 008 880*	*1 747 682*			*1 871 965*	*2 197 816*			*-6,8%*	*25,8%*		
	dont équipement et construction université			*15 000*	*346 398*			*291 542*	*2 347 340*			*1843,6%*	*577,6%*
	dont bourse réussite étudiant/aides mobilité	*10 135 709*	*8 958 009*			*9 339 800*	*8 683 555*			*-7,9%*	*-3,1%*		
	dont aides mobilité professionnelle	*3 913 701*	*2 440 662*			*4 022 000*	*2 080 069*			*2,8%*	*-14,8%*		
	dont ressourcement étudiant	*2 710 800*	*3 234 043*			*3 285 000*	*3 257 561*			*21,2%*	*0,7%*		
	dont mesure accompagnement mobilité (divers…)	*1 282*	*3 647 852*			*50 356*	*55 178*			*3827,9%*	*-98,5%*		
	Formations adaptées	**101 596 076**	**72 525 641**	**1 355 593**	**3 503 901**	**118 492 425**	**95 578 097**	**16 768 030**	**14 368 543**	**16,6%**	**31,8%**	**1137,0%**	**310,1%**
	dont équipements des centres			*289 411*	*404 268*			*2 370 555*	*1 519 136*			*719,1%*	*275,8%*
	dont travaux sur les centres (y compris maintenance)				*976 336*			*5 750 000*	*3 488 272*				*257,3%*
	dont mise aux normes, accessibilité, renovation thermique			*300 000*	*1 431 032*			*200 000*	*833 481*			*-33,3%*	*-41,8%*
	dont formation professionnelle et marchés (inclus sanitaires&sociales)	*39 631 769*	*33 254 913*			*54 074 153*	*43 680 107*			*36,4%*	*31,3%*		
	dont rémunération des stagiaires (y compris PACTE)	*10 124 997*	*10 037 138*			*20 294 084*	*20 321 821*			*100,4%*	*102,5%*		
	dont PACTE subventions et marchés	*41 477 633*	*18 656 304*			*34 459 144*	*21 740 274*			*-16,9%*	*16,5%*		
	dont apprentissage	*100 000*				*49 428*	*80 449*			*-50,6%*			
	dont mesure accompagnement (programme activité organismes…)	*4 289 471*	*4 649 685*			*3 870 002*	*3 302 625*			*-9,8%*	*-29,0%*		
	dont bourses-aides à la formation	*3 900 000*	*3 962 484*			*3 320 000*	*3 150 382*			*-14,9%*	*-20,5%*		
	dont PIC-subvention et marchés		*682*								*-100,0%*		
	dont frais fonct/invest CPOI	*1 664 741*	*1 630 677*	*366 182*	*372 012*	*1 529 796*	*1 567 227*	*434 985*	*374 519*	*-8,1%*	*-3,9%*	*18,8%*	*0,7%*
	dont subv° travx sur centres formation			*400 000*	*282 753*			*400 000*	*540 644*			*-*	*91,2%*
	dont maitrise des compétences clés	*282 100*	*212 214*			*546 819*	*221 163*			*93,8%*	*4,2%*		
	dont construction centres formation												
	dont acquisition bâtiments formation professionnelle							*7 612 491*	*7 612 491*				
	dont autres prestations services, divers (réduction titre FSE…)	*125 364*	*121 545*		*37 500*	*349 000*	*1 514 049*			*178,4%*	*1145,7%*		*-100,0%*
	Excellence culturelle	**15 688 287**	**14 728 967**	**3 040 864**	**3 785 047**	**18 274 853**	**17 645 960**	**4 970 807**	**4 113 344**	**16,5%**	**19,8%**	**63,5%**	**8,7%**
	dont subvention équipement associations			*1 144 027*	*893 638*			*845 026*	*923 697*			*-26,1%*	*3,4%*
	dont subvention fonctionnement associations	*1 575 999*	*1 556 328*			*2 577 707*	*2 132 321*			*63,6%*	*37,0%*		
	dont divers manifestations culturelles	*1 783 030*	*1 308 096*			*1 523 615*	*1 582 293*			*-14,5%*	*21,0%*		
	dont fonctionnement structures muséales	*6 519 010*	*6 482 547*			*8 070 726*	*8 117 189*			*23,8%*	*25,2%*		
	dont fonctionnement salle de diffusion	*1 439 353*	*1 505 906*			*1 546 115*	*1 527 473*			*7,4%*	*1,4%*		
	dont fonctionnement EPCC /PRMA	*634 000*	*679 500*			*735 000*	*700 450*			*15,9%*	*3,1%*		
	dont CRR	*1 708 976*	*1 592 796*	*280 000*	*373 537*	*1 967 222*	*1 670 731*	*280 000*	*498 198*	*15,1%*	*4,9%*	*-*	*33,4%*
	dont travaux/équipt sur structures muséales			*430 000*	*354 133*			*2 645 000*	*652 070*			*515,1%*	*84,1%*
	dont PRR Communes - Culture				*1 632 751*				*1 318 397*				*-19,3%*
	dont pole régional littérature&diversité liguistique	*163 460*	*120 792*			*122 840*	*157 011*			*-24,9%*	*30,0%*		
	dont aides entreprises culturelles	*147 765*	*69 177*	*398 593*	*162 877*	*6 429*	*81 543*	*203 503*	*349 639*	*-95,6%*	*17,9%*	*-48,9%*	*114,7%*
	dont subvention équipements Communes							*300 000*					
	dont schéma enseignement artistique	*596 400*	*466 103*			*568 490*	*638 546*			*-4,7%*	*37,0%*		
	dont acquisition ouvrage, œuvres d'art , inventaire patrimoine, IOMMA, réhabilitation (divers…)	*1 120 294*	*947 722*	*788 244*	*368 112*	*1 156 709*	*1 038 403*	*697 278*	*371 343*	*3,3%*	*9,6%*	*-11,5%*	*0,9%*
	Excellence sportive	**3 227 295**	**3 093 662**	**1 561 322**	**3 180 809**	**2 634 500**	**2 798 119**	**11 916 653**	**2 471 887**	**-18,4%**	**-9,6%**	**663,2%**	**-22,3%**
	dont subvention équipement			*383 956*	*777 236*			*606 000*	*600 565*			*57,8%*	*-22,7%*
	dont mise aux normes, accessibilité, renovation thermique			*200 000*	*139 268*			*350 000*	*304 872*			*75,0%*	*118,9%*
	dont construction équipts sportifs			*277 366*	*926 640*			*9 620 653*	*1 036 138*			*3368,6%*	*11,8%*
	dont subv fonctionnement sport	*2 152 295*	*1 961 560*			*2 142 250*	*2 138 229*			*-0,5%*	*9,0%*		
	dont subv fonctionnement sport JIOI 2023, JO 2024	*425 000*	*536 907*			*81 375*	*223 806*			*-80,9%*	*-58,3%*		
	dont travx maintenance EPS			*700 000*	*34 645*			*1 340 000*	*212 907*			*91,4%*	*514,5%*
	dont PRR II Communes-sport				*1 299 020*				*85 205*				*-93,4%*
	dont Institut régional sport océan indien						*20 000*						
	dont divers (bourses, billets avion, classes découvertes, études…)	*650 000*	*595 195*		*4 000*	*410 875*	*416 084*		*232 200*	*-36,8%*	*-30,1%*		*5705,0%*
	Cohésion sociale et solidarités	**15 702 354**	**13 262 333**	**365 000**	**234 506**	**12 704 362**	**13 080 450**	**225 908**	**238 937**	**-19,1%**	**-1,4%**	**-38,1%**	**1,9%**
	dont investissements aides alimentaires + égalité des chances			*215 562*	*193 062*			*153 786*	*85 500*			*-28,7%*	*-55,7%*
	dont aide aux familles (gaz)	*7 700 000*	*5 674 301*			*6 900 000*	*7 573 552*			*-10,4%*	*33,5%*		
	dont politique de la ville	*201 712*	*221 636*			*214 750*	*142 315*			*6,5%*	*-35,8%*		
	dont Continuité territoriale	*6 839 999*	*6 548 580*			*4 823 000*	*4 654 404*			*-29,5%*	*-28,9%*		
	dont continuité territoriale-mobilité et accompagnement des jeunes					*100 000*	*80 000*						
	dont démocratie participative (Assemblée Citoyenne Mobilités, Convention Citoyenne)	*333 221*	*113 759*			*61 781*	*36 127*	*19 752*	*7 999*	*-81,5%*	*-68,2%*		
	dont divers (fonctionnement : EC + CT + santé)	*627 422*	*704 058*	*149 438*	*41 444*	*604 831*	*594 052*	*52 371*	*145 438*	*-3,6%*	*-15,6%*	*-65,0%*	*250,9%*
	Rénovation énergétique logements	**20 400**	**20 400**	**394 600**	**2 019 246**	**20 400**	**20 400**	**280 850**	**957 004**	**-**	**-**	**-28,8%**	**-52,6%**
	dont logement réhab et amélioration			*394 600*	*1 576 496*				*785 004*			*-100,0%*	*-50,2%*
	dont aménagement FRAFU EPS				*442 750*			*260 850*	*172 000*				*-61,2%*
	dont divers (dotations ADIL, OFS…)	*20 400*	*20 400*			*20 400*	*20 400*	*20 000*	*0*	*-*	*-*		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

		CA 2023				CA 2024				Evolution %		Evolution %	
		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP
POLITIQUES PUBLIQUES	**AXE 2 : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PAR L'OUVERTURE DE NOUVEAUX HORIZONS**	**28 418 188**	**24 161 285**	**58 850 778**	**46 382 826**	**60 315 502**	**34 771 992**	**42 444 021**	**43 183 436**	**112,2%**	**43,9%**	**-27,9%**	**-6,9%**
	Hors dépenses retraitées	**28 418 188**	**24 161 285**	**58 850 778**	**31 382 826**	**60 315 502**	**34 771 992**	**31 194 021**	**31 918 087**	**112,2%**	**43,9%**	**-47,0%**	**1,7%**
	Le tissu économique	**9 216 235**	**7 162 579**	**45 198 987**	**32 732 345**	**8 847 510**	**8 002 625**	**18 192 552**	**27 455 453**	**-4,0%**	**11,7%**	**-59,8%**	**-16,1%**
	dont soutien aux entreprises	***8 694 715***	***6 794 459***	***44 876 627***	***16 641 358***	***8 131 443***	***7 628 451***	***6 443 492***	***15 957 579***	***-6,5%***	***12,3%***	***-85,6%***	***-4,1%***
	dont aides régionales aux entreprises		*13 366*	*61 627*	*2 963 692*	*1 590 054*	*1 081 761*	*2 443 492*	*1 190 372*		*7993,4%*	*3864,9%*	*-59,8%*
	dont fonds de crédits			*44 800 000*	*13 668 000*	*14 712*	*14 298*		*13 753 500*			*-100,0%*	*0,6%*
	dont fonds stratégique					*48 825*	*37 975*						
	dont prêt relance					*125*	*125*	*4 000 000*	*1 000 000*				
	dont aides organismes économiques	*3 557 357*	*1 560 811*	*15 000*	*9 666*	*3 523 729*	*3 522 565*			*-0,9%*	*125,7%*	*-100,0%*	*-100,0%*
	dont aides animation économique (manif éco, entrep…)	*2 782 996*	*2 949 613*			*594 522*	*827 554*		*13 707*	*-78,6%*	*-71,9%*		
	dont fonds aux soutien professionnels route	*2 000 000*	*2 036 942*			*2 000 000*	*2 017 267*			*0,0%*	*-1,0%*		
	dont divers (frais gestion, études…)	*354 362*	*233 728*			*359 476*	*126 907*			*1,4%*	*-45,7%*		
	dont aménagement économique	***521 520***	***368 120***	***322 359***	***16 090 987***	***716 068***	***374 173***	***11 749 060***	***11 497 874***	***37,3%***	***1,6%***	***3544,7%***	***-28,5%***
	dont aménagements de zones d'activités (Ecocité + Bois Rouge+CPN)	*252 500*	*102 500*	*237 359*	*915 987*	*120 000*	*120 000*	*414 060*	*151 130*	*-52,5%*	*17,1%*	*74,4%*	*-83,5%*
	dont Pierrefonds (aménagt&fonctionnement)	*241 863*	*241 863*	*85 000*	*175 000*	*290 302*	*241 802*	*85 000*	*96 743*	*20,0%*	*0,0%*	*-*	*-44,7%*
	dont augmentation capital SEMATRA				*15 000 000*			*11 250 000*	*11 250 000*				*-25,0%*
	dont divers (études…)	*27 157*	*23 757*			*305 766*	*12 371*			*1025,9%*	*-47,9%*		
	L'internationalisation des entreprises	**1 096 224**	**1 153 154**	**-**	**-**	**2 169 395**	**1 100 444**	**-**	**-**	**97,9%**	**-4,6%**		
	dont promotion export (&soutien logistique)	*1 096 224*	*1 153 154*			*2 169 395*	*1 100 444*			*97,9%*	*-4,6%*		
	dont fonctionnement internationalisation												
	L'accompagnement des secteurs d'avenir	**2 324 864**	**2 459 650**	**1 753 673**	**2 163 423**	**29 082 301**	**8 829 372**	**8 042 683**	**3 097 001**	**1150,9%**	**259,0%**	**358,6%**	**43,2%**
	dont l'innovation	**1 264 626**	**1 113 631**	**-**	**-**	**1 147 452**	**886 967**	**784 424**	**1 101 039**	**-9,3%**	**-20,4%**		
	dont aides entreprises innovation (inclus projets)		*41 976*					*740 149*	*833 733*		*-100,0%*		
	dont subv° fonct innovat°/aides animation		*64 757*			*80 754*	*279 091*		*262 266*		*331,0%*		
	dont Agce Régionale Innovat°(fonct&CPN)	*700 000*	*700 000*							*-100,0%*	*-100,0%*		
	dont structure accompagt innov° (CPN)	*497 626*	*232 674*			*947 695*	*518 499*	*14 275*	*5 040*	*90,4%*	*122,8%*		
	dont divers (frais gest°, AMO, pole compétitivité…)	*67 000*	*74 224*			*119 002*	*89 376*	*30 000*		*77,6%*	*20,4%*		
	dont la recherche	**-**	**46 582**	**877 607**	**1 927 928**	**2 581**	**46 308**	**4 416 984**	**1 797 337**		**-0,6%**	**403,3%**	**-6,8%**
	dont soutien à la recherche			*98 615*	*1 121 986*		*21 746*	*699 390*	*711 326*			*609,2%*	*-36,6%*
	dont recherche agronomique			*778 992*	*805 942*			*3 447 594*	*1 053 451*			*342,6%*	*30,7%*
	dont observation vulcanologique Piton Fournaise							*100 000*	*0*				
	dont divers (subvention recherche…)		*46 582*			*2 581*	*24 562*	*170 000*	*32 560*		*-47,3%*		
	dont l'économie Bleue (y compris FEAMPA)	**1 060 238**	**1 299 436**	**876 066**	**235 495**	**27 932 269**	**7 896 096**	**2 841 275**	**198 625**	***2534,5%***	***507,7%***	***224,3%***	***-15,7%***
	La relance du tourisme	**11 300 430**	**9 347 999**	**1 801 022**	**1 073 162**	**11 637 216**	**10 291 266**	**6 089 950**	**2 773 524**	**3,0%**	**10,1%**	**238,1%**	**158,4%**
	dont aménagements touristiques			*87 850*	*95 294*			*453 311*	*1 133 614*			*416,0%*	*1089,6%*
	dont aides aux entreprises touristiques			*1 059 259*	*379 307*	*5 606*	*3 049*	*1 035 139*	*1 087 989*			*-2,3%*	*186,8%*
	dont aide promotion touristique (FRT, IRT)	*8 068 500*	*6 766 165*			*10 505 316*	*8 227 605*	*4 400 000*	*320 000*	*30,2%*	*21,6%*		
	dont animat°touristiq & aide organism éco (OTI)	*3 032 051*	*2 581 834*	*653 913*	*531 182*	*1 118 000*	*1 918 165*	*201 500*	*231 921*	*-63,1%*	*-25,7%*	*-69,2%*	*-56,3%*
	dont études à caractère touristique				*67 379*								*-100,0%*
	dont tourisme numérique & frais gest° & divers	*199 879*				*8 293*	*142 447*			*-95,9%*			
	Une agriculture forte et durable	**10 746**	**10 746**	**1 355 149**	**62 405**	**55 373**	**55 373**	**474 565**	**907 157**	**415,3%**	**415,3%**	**-65,0%**	**1353,7%**
	dont aides entreprises(inv) & frs gest°(fonct)	*10 746*	*10 746*	*1 355 149*	*62 405*	*55 373*	*55 373*	*474 565*	*907 157*	*415,3%*	*415,3%*	*-65,0%*	*1353,7%*
	L'audiovisuel	**909 872**	**701 527**	**5 105 586**	**4 458 508**	**1 090 448**	**839 521**	**5 573 864**	**5 213 381**	**19,8%**	**19,7%**	**9,2%**	**16,9%**
	dont aides aux entreprises								*1 432 731*				
	dont animation						*4 500*						
	dont fds soutien audio&créat°jeux vidéos (inv)&CPN maison cinéma+jeux (fonct)			*4 755 586*	*3 714 001*			*4 553 414*	*3 498 985*			*-4,3%*	*-5,8%*
	dont soutien product° TV locales			*300 000*	*497 800*			*320 450*	*281 665*			*6,8%*	*-43,4%*
	dont investissements indust images							*700 000*					
	dont audiovisuel fonctionnement					*681 332*	*513 150*						
	dont divers (nouvx projets audio+adhés°+études)	*909 872*	*701 527*	*50 000*	*246 707*	*409 116*	*321 870*			*-55,0%*	*-54,1%*	*-100,0%*	*-100,0%*
	L'économie sociale et solidaire	**2 014 387**	**1 375 576**	**1 130 381**	**873 415**	**2 893 809**	**2 595 348**	**500 000**	**905 308**	**43,7%**	**88,7%**	**-55,8%**	**3,7%**
	dont aid structur+étud(inv)&éco alternativ(fonct)	*2 014 387*	*1 375 576*	*826 541*	*421 233*	*2 881 509*	*2 583 048*	*500 000*	*905 308*	*43,0%*	*87,8%*	*-39,5%*	*114,9%*
	dont économie circulaire (aides animations et aux investissements)			*303 840*	*452 182*	*12 300*	*12 300*					*-100,0%*	*-100,0%*
	Le co-développement régional	**331 104**	**1 142 975**	**-**	**-**	**3 166 242**	**1 716 177**	**-**	**17 844**	**856,3%**	**50,1%**		
	dont participation action coopération régionale	*226 104*	*1 082 852*			*3 025 574*	*1 671 291*		*17 844*	*1238,1%*	*54,3%*		
	dont divers (régies avances, Représentation Paris)	*105 000*	*60 124*			*140 668*	*44 886*			*34,0%*	*-25,3%*		
	Le numérique	**1 214 326**	**807 078**	**2 505 981**	**5 019 568**	**1 373 207**	**1 341 866**	**3 570 406**	**2 813 768**	**13,1%**	**66,3%**	**42,5%**	**-43,9%**
	dont aides aux entreprises				*6 886*				*249 771*				*3527,2%*
	dont aides aux organismes publics								*65 370*				
	dont animation		*26 574*			*152 100*	*55 250*				*107,9%*		
	dont régie THD (gazelle+aménagt numériq)			*632 000*	*1 137 534*				*1 005 868*			*-100,0%*	*-11,6%*
	dont aménagt numériq fonctionnemt	*904 700*	*472 942*			*1 050 000*	*1 114 167*			*16,1%*	*135,6%*		
	dont KAP NUMERIK			*1 643 981*	*3 766 184*			*3 370 406*	*1 425 558*			*105,0%*	*-62,1%*
	dont divers (adhésion, études, salon, stratégie…)	*309 626*	*307 562*	*230 000*	*108 964*	*171 107*	*172 450*	*200 000*	*67 201*	*-44,7%*	*-43,9%*	*-13,0%*	*-38,3%*
	AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE	**20 818 865**	**49 814 592**	**330 488 985**	**202 669 054**	**20 346 766**	**51 262 159**	**165 120 030**	**195 043 744**	**-2,3%**	**2,9%**	**-50,0%**	**-3,8%**
	Hors dépenses retraitées	**20 518 865**	**49 748 187**	**330 488 985**	**166 995 343**	**20 346 766**	**51 262 159**	**165 120 030**	**172 304 754**	**-0,8%**	**3,0%**	**-50,0%**	**3,2%**
	Des Infrastructures modernes	**300 000**	**66 405**	**-**	**37 618 860**	**12 380**	**111 453**	**3 600 000**	**27 546 569**	**-95,9%**	**67,8%**		**-26,8%**
	dont NRL/NEO et Possession)	*300 000*	*66 405*		*31 371 851*	*12 380*	*111 453*		*21 180 935*	*-95,9%*	*67,8%*		*-32,5%*
	dont autres grands travaux (contournements urbains, entrées de villes…)				*6 247 009*			*3 600 000*	*6 365 634*				*1,9%*
	La mobilité durable	**1 778 894**	**31 387 812**	**160 836 156**	**68 194 493**	**1 553 486**	**33 620 462**	**49 206 169**	**49 353 620**	**-12,7%**	**7,1%**	**-69,4%**	**-27,6%**
	dont travaux TCSP (prog régional rte)			*98 100 000*	*20 041 276*			*19 500 000*	*10 561 008*			*-80,1%*	*-47,3%*
	dont voie et plan vélo régional			*23 720 000*	*27 867 549*			*24 451 000*	*23 848 563*			*3,1%*	*-14,4%*
	dont travaux gares routières & investissements			*191 156*	*391 275*			*5 255 169*	*376 559*			*2649,1%*	*-3,8%*
	dont frais fonctionnement gares routières	*221 622*	*54 071*			*272 302*	*349 839*			*22,9%*	*547,0%*		
	dont subv° versée BA Transport		*30 081 741*				*31 858 708*				*5,9%*		
	dont fonctionnement co-voiturage	*1 181 712*	*607 934*			*1 281 184*	*1 411 915*			*8,4%*	*132,2%*		
	dont divers (subv°EPCI+études+pole échange)	*375 560*	*644 065*	*25 000*	*4 894 393*				*180 198*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-96,3%*
	dont acquisition matériels roulants réseau Cars Jaunes			*38 800 000*	*15 000 000*				*14 387 292*			*-100,0%*	*-4,1%*
	Le réseau routier	**6 558 297**	**7 481 509**	**147 769 124**	**77 321 935**	**9 206 942**	**8 785 272**	**89 977 946**	**98 513 638**	**40,4%**	**17,4%**	**-39,1%**	**27,4%**
	dont programme régional routes	*271 953*	*241 808*	*138 924 124*	*61 832 892*	*290 000*	*250 040*	*81 505 296*	*87 934 839*	*6,6%*	*3,4%*	*-41,3%*	*42,2%*
	dont pistes forestières			*1 300 000*	*2 843 399*				*1 434 061*			*-100,0%*	*-49,6%*
	dont travaux routiers SMPRR			*5 450 000*	*5 450 000*			*7 730 000*	*7 730 000*			*41,8%*	*41,8%*
	dont restaurat°pont rivière Est			*1 600 000*	*6 726 612*				*297 671*			*-100,0%*	*-95,6%*
	dont réseaux et espaces verts	*3 815 000*	*4 798 605*			*6 400 000*	*6 011 169*			*67,8%*	*25,3%*		
	dont participat° SMPRR & subv°invest	*2 350 000*	*2 350 000*	*445 000*	*445 000*	*2 430 000*	*2 430 000*	*430 650*	*430 650*	*3,4%*	*3,4%*	*-3,2%*	*-3,2%*
	dont divers (subv°Cnes+piste Riv galets+frais)	*121 344*	*91 095*	*50 000*	*24 032*	*86 942*	*94 062*	*312 000*	*686 417*	*-28,4%*	*3,3%*	*524,0%*	*2756,3%*
	Le rééquilibrage harmonieux du territoire	**1 291 029**	**1 027 644**	**777 318**	**6 095 594**	**1 143 431**	**1 227 591**	**1 622 347**	**4 457 717**	**-11,4%**	**19,5%**	**108,7%**	**-26,9%**
	dont SAR révision 2022-2026	*135 965*	*74 467*		*647 465*	*84 919*	*123 732*	*756 269*	*694 728*	*-37,5%*	*66,2%*		*7,3%*
	dont aide développt territorial (Urbain) (pol interm)				*255 821*				*695 270*				*171,8%*
	dont aide développt territorial (Hauts) (amenagt, gouvernanc, LEADER, outil pilotag)	*492 213*	*303 911*	*259 228*	*309 409*	*197 639*	*277 163*	*98 280*	*415 897*	*-59,8%*	*-8,8%*	*-62,1%*	*34,4%*
	dont PRR Bâtiment				*3 978 409*				*1 558 056*				*-60,8%*
	dont Biodiversité marine & terrestre	*358 905*	*366 082*		*286 279*	*454 340*	*452 860*	*210 000*	*121 218*	*26,6%*	*-*		*-57,7%*
	dont agence régionale biodiversité (ARB)	*175 000*	*175 000*			*300 000*	*300 000*			*71,4%*	*71,4%*		
	dont Cartographie-accompagnement projets Agorah	*49 500*	*71 520*	*18 090*	*118 210*	*106 533*	*73 835*	*5 066*	*472 548*	*115,2%*	*3,2%*	*-72,0%*	*299,8%*
				500 000	*500 000*			*552 732*	*500 000*			*10,5%*	*0,0%*
	Sensibilisation à la préservation de la biodiversité	*79 446*	*36 664*							*-100,0%*	*-100,0%*		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

		CA 2023				CA 2024				Evolution %		Evolution %	
		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP
POLITIQUES PUBLIQUES	**Le traitement des déchets et le cadre vie**	**10 567 374**	**9 444 447**	**232 624**	**984 548**	**7 707 155**	**7 138 633**	**1 014 582**	**1 802 293**	**-27,1%**	**-24,4%**	**336,1%**	**83,1%**
	dont déchets cadre de vie	*1 518 450*	*1 465 430*		*58 762*	*41 250*	*35 772*	*748 035*	*344 388*	*-97,3%*	*-97,6%*		*486,1%*
	dont plan gestion risques inondation (PGRI)				*83 565*				*81 900*				*-2,0%*
	dont risque et adaptation climatique/Gestion risque requin	*1 023 165*	*748 165*			*793 265*	*803 265*	*246 420*	*162 000*	*-22,5%*	*7,4%*		
	dont potabilisation				*318 259*				*1 193 879*				*275,1%*
	dont Politique de l'eau PRR				*323 450*								*-100,0%*
	dont PEC (Emplois verts + LAV, investissements chantiers +signalitiques...)	*8 025 759*	*7 230 852*	*50 000*		*6 872 640*	*6 299 595*	*20 127*	*20 127*	*-14,4%*	*-12,9%*	*-59,7%*	
	dont divers			*182 624*	*200 513*							*-100,0%*	*-100,0%*
	L'autonomie énergétique	**323 271**	**406 775**	**20 873 762**	**12 453 624**	**723 371**	**378 749**	**19 698 986**	**13 369 907**	**123,8%**	**-6,9%**	**-5,6%**	**7,4%**
	dont aides aux collectivités et entreprises			*615 328*	*372 005*				*210 427*			*-100,0%*	*-43,4%*
	dont Plan solaire: " aides photovoltaiques"			*10 940 000*	*5 473 000*			*9 937 768*	*6 752 779*			*-9,2%*	*23,4%*
	dont Plan solaire "Aides chauffe eau solaire"			*2 000 000*	*2 007 263*			*5 896 864*	*3 069 799*			*194,8%*	*52,9%*
	dont Travaux maitrise d'ouvrage (études énergies renouvelables…)	*33 000*	*61 103*	*4 140 805*	*257 642*					*-100,0%*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-100,0%*
	dont énergie audit effikaz							*310 330*	*85 374*				
	dont énergie bras des lianes				*410 599*	*355 000*	*44 962*	*54 105*	*110 343*				*-73,1%*
	dont énergie éolien offshore							*74 000*	*36 000*				
	dont énergie sce accompagnement rénovation énergétique (SARE)				*1 321 916*			*606 916*	*1 119 878*				*-15,3%*
	dont énergie sce local intervention maîtrise énergie (SLIME)			*2 180 000*	*1 554 585*			*1 700 000*	*1 376 527*			*-22,0%*	*-11,5%*
	dont autres études portées par SPL Energie							*774 885*	*554 653*				
	dont Documents stratégiques " Frais d'études'	*290 217*	*345 618*	*132 000*	*164 010*	*341 012*	*285 673*	*154 022*	*54 127*	*17,5%*	*-17,3%*	*16,7%*	*-67,0%*
	dont Frais divers	*54*	*54*			*27 359*	*48 114*			*50564,8%*	*88999,3%*		
	dont Rénovation énergétique des logements			*865 629*	*892 604*			*190 096*				*-78,0%*	*-100,0%*
	TOTAL POLITIQUES PUBLIQUES	**231 384 736**	**223 606 842**	**426 484 679**	**316 622 454**	**285 333 281**	**263 373 088**	**352 080 869**	**308 804 052**	**23,3%**	**17,8%**	**-17,4%**	**-2,5%**
	Hors dépenses retraitées	**170 974 890**	**184 782 120**	**426 484 679**	**256 198 070**	**228 036 251**	**216 946 231**	**340 830 869**	**271 514 421**	**33,4%**	**17,4%**	**-20,1%**	**6,0%**
MISSIONS TRANSVERSALES	**Finances**	**325 706**	**63 913 963**	**-**	**66 279 748**	**1 015 316**	**57 610 602**	**-**	**77 044 427**	**211,7%**	**-9,9%**		**16,2%**
	dont Provisions		*26 209 000*				*23 034 000*				*-12,1%*		
	dont Dette		*29 699 997*		*66 279 748*		*31 160 370*		*74 444 600*		*4,9%*		*12,3%*
	dont Autres	*325 706*	*8 004 965*		*-*	*1 015 316*	*3 416 232*		*2 599 827*	*211,7%*	*-57,3%*		
	Ressources Humaines	**4 595 517**	**165 622 616**	**20 000**	**11 946**	**4 635 387**	**174 388 814**	**20 000**	**14 507**	**0,9%**	**5,3%**	**-**	**21,4%**
	dont ATTEE	*57 000*	*64 076 221*			*57 000*	*76 601 392*			*0,0%*	*19,5%*		
	dont Conservatoire Régional		*7 146 850*				*11 189 496*				*56,6%*		
	dont Routes	*32 000*	*19 291 089*			*36 000*	*21 253 280*			*12,5%*	*10,2%*		
	dont Fonds Européens		*6 595 296*			*28 000*	*7 197 279*				*9,1%*		
	dont Administration générale	*4 506 517*	*68 513 161*	*20 000*	*11 946*	*4 514 387*	*58 147 368*	*20 000*	*14 507*	*0,2%*	*-15,1%*	*-*	*21,4%*
	Système information et organisations	**1 953 421**	**1 937 060**	**2 249 430**	**2 068 583**	**2 903 200**	**2 142 369**	**5 780 000**	**3 264 659**	**48,6%**	**10,6%**	**157,0%**	**57,8%**
	Patrimoine	**2 060 000**	**1 825 082**	**15 602 894**	**7 570 223**	**3 149 115**	**3 050 990**	**3 173 000**	**10 194 967**	**52,9%**	**67,2%**	**-79,7%**	**34,7%**
	Administration Générale	**8 725 137**	**11 662 470**	**3 654 822**	**3 449 198**	**9 347 583**	**11 790 644**	**4 117 295**	**3 408 010**	**7,1%**	**1,1%**	**12,7%**	**-1,2%**
	dont CESER, CCEE	*727 680*	*1 766 747*			*665 793*	*1 823 187*			*-8,5%*	*3,2%*		
	dont Assemblée	*348 350*	*2 211 498*	*39 480*	*30 056*	*344 485*	*2 265 047*	*36 414*	*12 759*	*-1,1%*	*2,4%*	*-7,8%*	*-57,5%*
	dont Affaires générales	*39 181*	*218 309*			*496 839*	*39 036*			*1168,1%*	*-82,1%*		
	dont Commande publique, affaires juridiques	*2 581 955*	*2 409 189*			*3 401 930*	*3 590 832*			*31,8%*	*49,0%*		
	dont Moyens généraux	*5 027 971*	*5 056 727*	*3 615 342*	*3 419 142*	*4 438 536*	*4 072 543*	*4 080 881*	*3 395 252*	*-11,7%*	*-19,5%*	*12,9%*	*-0,7%*
	Autres	**8 193 198**	**2 405 346**	**200 000**	**37 737**	**3 094 036**	**2 640 464**	**104 000**	**31 939**	**-62,2%**	**9,8%**	**-48,0%**	**-15,4%**
	TOTAL MISSIONS TRANSVERSALES	**25 852 979**	**247 366 537**	**21 727 146**	**79 417 435**	**24 144 638**	**251 623 884**	**13 194 295**	**93 958 509**	**-6,6%**	**1,7%**	**-39,3%**	**18,3%**
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts/capital) et DEPENSES RETRAITEES	***196 827 869***	***371 552 411***	***448 211 825***	***269 335 757***	***252 180 889***	***411 915 373***	***354 025 164***	***288 428 503***	***28,1%***	***10,9%***	***-21,0%***	***7,1%***
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts/capital)	***257 237 715***	***441 273 381***	***448 211 825***	***329 760 142***	***309 477 919***	***483 836 601***	***365 275 164***	***328 317 961***	***20,3%***	***9,6%***	***-18,5%***	***-0,4%***
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**257 237 715**	**470 973 379**	**448 211 825**	**396 039 889**	**309 477 919**	**514 996 972**	**365 275 164**	**402 762 561**	**20,3%**	**9,3%**	**-18,5%**	**1,7%**

Certaines dépenses sont retraitées pour permettre la comparaison entre 2023 et 2024, soit parce qu'elles ne sont pas présentes sur les deux exercices, soit parce que le périmètre du dispositif a évolué sur la période. Ainsi, les dépenses retraitées s'établissent par axes politiques, comme suit :

DEPENSES EXCEPTIONNELLES RETRAITEES	CA 2023				CA 2024				Evolution %		Evolution %	
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP	AE	CP	AP	CP
Axe 1: Le Développement Humain et Solidaire	**60 109 846**	**38 758 317**	**-**	**9 750 674**	**57 297 030**	**46 426 857**	**-**	**3 285 292**	**-4,7%**	**19,8%**		**-66,3%**
dont PACTE (inclus rémunération)	*45 044 847*	*22 223 518*			*45 443 228*	*32 724 357*			*0,9%*	*47,3%*		
dont aide aux familles (gaz)	*7 700 000*	*5 674 301*			*6 900 000*	*7 573 552*			*-10,4%*	*33,5%*		
dont dép except. COVID (aides étudiants, emplois sport et recherche)		*127 760*		*6 182*		*48 000*				*-62,4%*		*-100,0%*
dont PRR II communes-éducation				*6 812 721*				*1 881 690*				*-72,4%*
dont apprentissage	*100 000*				*49 428*	*80 449*			*-50,6%*			
dont PIC-subvention et marchés		*682*								*-100,0%*		
dont PRR Communes - Culture				*1 632 751*				*1 318 397*				*-19,3%*
dont PRR II Communes-sport				*1 299 020*				*85 205*				*-93,4%*
dont subv fonctionnement sport JIOI 2023	*395 000*	*506 907*				*118 431*			*-100,0%*	*-76,6%*		
dont subv fonctionnement sport JO 2024	*30 000*	*30 000*			*81 375*	*105 375*						
Continuité territoriale (hors bons étudiants Covid)	*6 839 999*	*6 548 580*			*4 823 000*	*4 654 404*			*-29,5%*	*-28,9%*		
dont Autres (réduction titres FSE mobilité, reversement rém)*		*3 646 570*				*1 122 289*				*-69,2%*		
AXE 2 : Le Développement Economique par l'ouverture de nouveaux horizons	**-**	**-**	**-**	**15 000 000**	**-**	**-**	**11 250 000**	**11 265 350**				**-24,9%**
dont dép except: SEMATRA				*15 000 000*			*11 250 000*	*11 250 000*				*-25,0%*
dont dép except. COVID (chèques numériques, aides entreprises)								*15 350*				
AXE 3 : Le Développement Durable et la Transition Ecologique	**300 000**	**66 405**	**-**	**35 673 711**	**-**	**-**	**-**	**22 738 991**	**-100,0%**	**-100,0%**		**-36,3%**
dont PRR Bâtiment				*3 978 409*				*1 558 056*				*-60,8%*
dont Politique de l'eau PRR				*323 450*								*-100,0%*
dont dépenses exceptionnelles NRL	*300 000*	*66 405*		*31 371 851*				*21 180 935*	*-100,0%*	*-100,0%*		*-32,5%*
Missions transversales	**-**	**30 896 248**	**-**	**-**	**-**	**25 494 372**	**-**	**2 599 827**		**-17,5%**		
dont Provisions		*26 209 000*				*23 034 000*				*-12,1%*		
dont Autres (annul titres FSE, restitution OM)		*4 687 248*				*2 460 372*		*2 599 827*		*-47,5%*		
Total retraitement	**60 409 846**	**69 720 970**	**-**	**60 424 385**	**57 297 030**	**71 921 229**	**11 250 000**	**39 889 459**	**-5,2%**	**3,2%**		**-34,0%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les subventions européennes des programmes opérationnels 2014-2020 et 2021-2027 versées en 2024 à partir des budgets annexes sont réparties en CP suivant les axes politiques régionales comme suit :

DEPENSES FONDS EUROPEENS	CA 2023		CA 2024		Evolution %	Evolution %
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	CP	CP	CP	CP	CP	CP
Axe 1: Le Développement Humain et Solidaire	**6 948 950**	**84 435 584**	**4 266 668**	**131 564 191**	**-38,6%**	**55,8%**
FEDER 2014-2020	*1 011 433*	*84 094 992*	*137 761*	*126 855 789*	*-86,4%*	*50,8%*
POCT 2014-2020	*4 393 128*	*340 593*	*3 281 692*	*551 518*	*-25,3%*	*61,9%*
FEDER/FSE 2021-2027	*1 544 389*		*847 214*	*4 156 883*	*-45,1%*	
INTERREG 2021-2027						
AXE 2 : Le Développement Economique par l'ouverture de nouveaux horizons	**43 110 681**	**65 501 356**	**13 917 961**	**69 070 003**	**-67,7%**	**5,4%**
FEDER 2014-2020	*40 712 378*	*65 501 356*	*8 400 646*	*55 514 570*	*-79,4%*	*-15,2%*
POCT 2014-2020	*2 206 899*		*18 986*		*-99,1%*	
FEDER/FSE 2021-2027	*191 403*		*5 154 126*	*13 555 433*	*2592,8%*	
INTERREG 2021-2027			*344 204*			
AXE 3 : Le Développement Durable et la Transition Ecologique	**655 448**	**144 506 405**	**2 355 283**	**193 783 475**	**259,3%**	**34,1%**
FEDER 2014-2020		*144 339 786*		*161 257 534*		*11,7%*
POCT 2014-2020	*655 448*	*166 619*	*2 273 768*	*1 947 039*	*246,9%*	*1068,6%*
FEDER/FSE 2021-2027				*30 578 901*		
INTERREG 2021-2027			*81 515*			
Missions transversales	**6 632 651**	-	**11 597 180**	**15 342 118**	**74,8%**	
FEDER 2014-2020	*6 388 170*		*10 716 882*		*67,8%*	
POCT 2014-2020	*244 482*		*880 297*		*260,1%*	
FEDER/FSE 2021-2027			*1*	*14 097 069*		
INTERREG 2021-2027				*1 245 049*		
Total Fonds Européens	**57 347 730**	**294 443 346**	**32 137 092**	**409 759 788**	**-44,0%**	**39,2%**

En consolidant fonds propres Région et fonds européens, l'exécution des dépenses régionales en CP se répartissent sur les axes politiques comme suit :

DEPENSES BUDGET PRINCIPAL + FONDS EUROPEENS	CA 2023		CA 2024		Evolution %	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	CP	CP	CP	CP	CP	CP
Axe 1: Le Développement Humain et Solidaire	**156 579 915**	**152 006 159**	**181 605 605**	**202 141 063**	**16,0%**	**33,0%**
BUDGET PRINCIPAL	*149 630 965*	*67 570 574*	*177 338 937*	*70 576 872*	*18,5%*	*4,4%*
FONDS EUROPEENS	*6 948 950*	*84 435 584*	*4 266 668*	*131 564 191*	*-38,6%*	*55,8%*
AXE 2 : Le Développement Economique par l'ouverture de nouveaux horizons	**67 271 966**	**111 884 182**	**48 689 953**	**112 253 440**	**-27,6%**	**0,3%**
BUDGET PRINCIPAL	*24 161 285*	*46 382 826*	*34 771 992*	*43 183 436*	*43,9%*	*-6,9%*
FONDS EUROPEENS	*43 110 681*	*65 501 356*	*13 917 961*	*69 070 003*	*-67,7%*	*5,4%*
AXE 3 : Le Développement Durable et la Transition Ecologique	**50 470 040**	**347 175 459**	**53 617 442**	**388 827 219**	**6,2%**	**12,0%**
BUDGET PRINCIPAL	*49 814 592*	*202 669 054*	*51 262 159*	*195 043 744*	*2,9%*	*-3,8%*
FONDS EUROPEENS	*655 448*	*144 506 405*	*2 355 283*	*193 783 475*	*259,3%*	*34,1%*
Missions transversales	**253 999 188**	**79 417 435**	**263 221 064**	**109 300 627**	**3,6%**	**37,6%**
BUDGET PRINCIPAL	*247 366 537*	*79 417 435*	*251 623 884*	*93 958 509*	*1,7%*	*18,3%*
dont Dette	*29 699 997*	*66 279 748*	*31 160 370*	*74 444 600*		
FONDS EUROPEENS	*6 632 651*	-	*11 597 180*	*15 342 118*	*74,8%*	
Total Budget Principal + Fonds Européens HORS DETTE (intérets/capital)	***498 621 112***	***624 203 488***	***515 973 694***	***738 077 749***	**3,5%**	***18,2%***
Total Budget Principal + Fonds Européens	**528 321 109**	**690 483 235**	**547 134 064**	**812 522 349**	**3,6%**	**17,7%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Axe 1 : Le Développement humain et solidaire (AE/AP= 349,2 M€ ; CP= 247,9 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 219,3 M€ ; CP= 217,2 M€)

Politique éducative (AE/AP= 140,7 M€ ; CP= 74,5 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 53,9 M€ ; CP= 77,4 M€)

Fonctionnement : (AE= 30,7 M€ ; CP= 28,5 M€) (en 2023 : AE= 23,5 M€ ; CP= 22,9 M€)

Dans ce secteur, la dépense concerne principalement le financement du fonctionnement des lycées (DGF) pour 26,1 M€ en crédit de paiement (CP), soit une hausse de 8,5 M€ (+ 48,4 %) par rapport à 2023 en raison de la hausse de fréquentation de près de 35% de la restauration scolaire et d'une dotation complémentaire de 2 M€ en faveur de la maintenance curative et la réparation des équipements des cuisines scolaires. Le nombre de demi-pensionnaires s'établit à 19 517 à la rentrée de 2024 contre 14 058 en 2023.

Investissement : (AP= 110,1 M€ ; CP= 46,1 M€) (en 2023 : AP= 30,4 M€ ; CP= 54,5 M€)

Le financement des lycées en équipement (DGE) s'élève à 9,7 M€ en 2024 afin de permettre aux établissements de faire face aux besoins matériels, en tenant compte des filières de formation proposées. Ainsi, s'agissant des équipements informatiques et numériques, une enveloppe de 2,6 M€ a été consacrée pour de nouveaux besoins liés aux équipements spécifiques des filières d'enseignement, à l'infrastructure du réseau et à l'installation de bornes Wifi.

De plus, les travaux de réhabilitation et de mise aux normes dans les lycées ont représenté un montant de 11,4 M€. En complément, une somme de 8,6 M€ a été consacrée aux travaux de rénovation liés à l'efficacité thermique et à la maintenance.

Le financement du cartable numérique s'élève à 4,9 M€ sur l'exercice 2024, permettant ainsi d'équiper tous les primo lycéens d'un PC convertible 360° pour un apprentissage de qualité au numérique. Grâce au Numérisak, 15 392 primo-lycéens ont bénéficié d'un équipement informatique doté de ressources pédagogiques numériques embarquées.

S'agissant des manuels scolaires, la collectivité a financé l'acquisition pour 2,7 M€ de manuels et ressources numériques pédagogiques des lycées. En 2024, 255 122 licences (dont 252 702 manuels numériques et 2 420 ressources numériques) ont été commandées pour 50 lycées et 139 disciplines.

En matière de constructions scolaires, des études ont été portées à hauteur de 3,3 M€ sur le projet du lycée de la mer au Port et 0,3 M€ sur le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

Enseignement supérieur (AE/AP= 22,1 M€ ; CP= 22,1 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 22,4 M€ ; CP= 23,4 M€)

Fonctionnement : (AE= 21,9 M€ ; CP= 19,8 M€) (en 2023 : AE= 22,4 M€ ; CP= 23,1 M€)

Le dispositif d'aide en faveur des étudiants mobilise un montant de 3,5 M€ en CP soit une hausse de 0,4 M€ (+14,6 %) par rapport à 2023, permettant ainsi à 1 928 étudiants de bénéficier d'un soutien financier à l'aide de l'Allocation Régionale d'Enseignement Supérieur (ARES). Il est à noter une évolution dans les conditions d'octroi des aides puisque l'âge limite des étudiants inscrits à la Réunion a été relevé de 27 à 30 ans, pour être aligné sur les dispositifs d'aides à la mobilité.

Les allocations en relation avec les dispositifs de bourse réussite étudiants ainsi que les aides à la mobilité éducative et professionnelle restent constantes sur l'exercice, à hauteur de 10,8 M€. Sur l'année scolaire 2023/2024, 2 071 étudiants ont bénéficié d'un financement de la collectivité régionale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

S'agissant du dispositif d'aide au ressourcement en faveur des étudiants en France hexagonale ou à l'étranger, 4 808 bons de ressourcement ont été accordés pour un montant de 3,3 M€ soit une augmentation de 0,7 %. Cette aide a été renforcée afin de soutenir le plus grand nombre d'étudiants réunionnais en mobilité et de permettre leur insertion dans le tissu économique réunionnais, à travers la réalisation de stages localement. Ainsi, 308 étudiants réunionnais ont effectué leur stage à la Réunion en 2024 pendant cette période de ressourcement.

Investissement : (AP= 0,3 M€ ; CP= 2,3 M€) (en 2023 : AP= 0,02 M€ ; CP= 0,3 M€)
Un montant de 2,3 M€ est consacré aux équipements et constructions universitaires, soit une augmentation de 2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Les projets correspondent aux opérations financées dans le cadre du POE FEDER 2014-2020 et concernent notamment la construction et l'extension des nouveaux bâtiments sur les principaux sites de l'Université de La Réunion tel que l'UFR Santé dans le Sud, permettant ainsi d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des étudiants.

Formations adaptées (AE/AP= 135,3 M€ ; CP= 109,9 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 103,0 M€ ; CP= 76,0 M€)

Fonctionnement : (AE= 118,5 M€ ; CP= 95,6 M€) (en 2023 : AE= 101,6 M€ ; CP= 72,5 M€)
La formation professionnelle et la rémunération des stagiaires représentent un poste important de la politique du développement humain avec un montant de 53 M€ en CP, soit + 13,3 M€ (+ 33,5 %) par rapport à l'exercice précédent dont près de + 8 M€ pour les formations sanitaires et sociales et + 2,7 M€ pour la rémunération des stagiaires. De plus, la signature de la convention financière 2024 du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC) pour la période 2024-2027 a permis la mise en place d'offre de formations adaptée à hauteur de 32,7 M€ contre 22,2 M€ précédemment (y compris la rémunération des stagiaires), soit une augmentation de + 10,5 M€ (+ 47,3 %).

Investissement : (AP= 16,8 M€ ; CP= 14,4 M€) (en 2023 : AP= 1,4 M€ ; CP= 3,5 M€)
Les travaux sur les centres de formation ainsi que les mises aux normes, rénovations thermiques et équipements des centres ont été financés à hauteur de 5,8 M€ soit une hausse de + 3 M€.
Par ailleurs, l'acquisition d'une partie de l'hôtel Bellepierre à Saint-Denis pour un montant de 7,6 M€ permettra d'accueillir prochainement le nouvel institut d'études en santé du CHU. Il regroupera les formations des infirmiers, aides-soignants et ambulanciers.

Excellence culturelle (AE/AP= 23,2 M€ ; CP= 21,8 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 18,7 M€ ; CP= 17,5 M€)

Fonctionnement : (AE= 18,3 M€ ; CP= 17,6 M€) (en 2023 : AE= 15,7 M€ ; CP= 14,7 M€)
Dans ce secteur, près de la moitié du budget, soit 8,1 millions d'euros, est dédiée au fonctionnement des musées régionaux. En 2024, une nouvelle délégation de service public a été confiée à la SPL Réunion des Musées Régionaux pour l'exploitation des musées.
L'autre partie du budget, soit 9,5 M€, finance les activités du Conservatoire à Rayonnement Régional (1,7 M€), diverses manifestations culturelles (1,6 M€), le fonctionnement des associations (2,1 M€) et des salles de diffusion (1,5 M€).

Investissement : (AP= 5,0 M€ ; CP= 4,1 M€) (en 2023 : AP= 3,0 M€ ; CP= 3,8 M€)
Plusieurs projets culturels ont bénéficié du soutien du Plan de Relance Régional (PRR), pour un montant total de 1,3 M€ (montants déjà engagés antérieurement). Ces crédits de paiement ont notamment permis

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

de financer les soldes de diverses opérations, telles que la construction d'un centre intercommunal d'enseignement artistique à Plateau Caillou, le réaménagement de l'espace culturel Noël BATAILLE à Sainte Rose ou la construction d'une salle polyvalente de la place des festivités à Trois Bassins.
Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur les structures muséales pour un montant de 0,7 M€. Les subventions en équipement attribuées aux associations se sont, quant à elles, élevées à 0,9 M€, un montant stable sur les deux derniers exercices.

Excellence sportive (AE/AP= 14,6 M€ ; CP= 5,3 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 4,8 M€ ; CP= 6,3 M€)

Fonctionnement : (AE= 2,6 M€ ; CP= 2,8 M€) (en 2023 : AE= 3,2 M€ ; CP= 3,1 M€)
Sur l'exercice, une part importante des dépenses concerne les subventions allouées au secteur sportif, qui s'élève à 2,4 M€. Ces financements demeurent stables par rapport à l'exercice précédent. L'accompagnement des athlètes locaux vers les compétitions nationales et internationales constitue toujours une priorité. Le CREPS de La Réunion reste une structure de référence pour la pratique du sport de haut niveau, bénéficiant en 2024 d'un soutien financier régional à hauteur de 0,3 M€, intégrant notamment l'organisation des festivités liées à son 40e anniversaire pour un montant de 135 K€ en CP. La Région a également contribué aux Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024 notamment par l'accueil de l'équipe de France d'athlétisme pour la préparation aux JO (24 K€ en CP) et pour le passage de la flamme olympique pour un coût de 81 K€ en CP. Par ailleurs, un solde de subvention d'un montant de 118 K€ en CP a été consacré aux Jeux des Iles de l'Océan Indien (JIOI) de 2023 organisés à Madagascar.

Investissement : (AP= 11,9 M€ ; CP= 2,5 M€) (en 2023 : AP= 1,6 M€ ; CP= 3,2 M€)
Un montant de 8,5 M€ en autorisations de programme (AP) est engagé pour la construction d'un gymnase à Champ-Fleuri. Par ailleurs, la rénovation du CREPS situé à Saint-Denis mobilise une enveloppe de 1,8 M€ en AP et 0,5 M€ en CP.

Cohésion sociale et solidarités (AE/AP= 12,9 M€ ; CP= 13,3 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 16,1 M€ ; CP= 13,5 M€)

Fonctionnement : (AE= 12,7 M€ ; CP= 13,1 M€) (en 2023 : AE= 15,7 M€ ; CP= 13,3 M€)
Dans un contexte marqué par l'inflation, le dispositif d'aide à l'acquisition de la bouteille de gaz, permettant aux familles réunionnaises de bénéficier d'un tarif plafonné à 15 €, a été reconduit (1 440 782 bouteilles vendues en 2024 contre 1 395 897 en 2023 soit + 44 885 bouteilles avec une prise en charge moyenne de 5,31 € / bouteille en 2024 contre 4,69 € en 2023). Cofinancée à 50 % par le Département, cette mesure vise à soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Sur l'exercice, son coût connaît une progression de 33,5 %, pour atteindre 7,6 M€.

En 2024, une enveloppe de 4,7 M€ a été allouée au dispositif de continuité territoriale, incluant 80 K€ destinés à la continuité funéraire. Cette dépense enregistre une baisse de 28,9 % (-1,9 M€) par rapport à 2023, en raison de la fréquence triennale d'éligibilité du dispositif.

Une évolution majeure est intervenue avec la revalorisation de l'aide de l'État dans les territoires ultramarins à compter du 26 janvier 2024. La valeur du bon LADOM est passée de 360 € à 475 € et le plafond de prise en charge a été relevé de 11 991 € à 18 000 € pour la tranche 1.

Le nombre de bons attribués dans le cadre du dispositif régional sur fonds propres (tranche 3) a diminué de 72 % par rapport à 2023, soit 7 408 bons, tandis que le dispositif conjoint Région/LADOM a connu

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

une baisse plus modérée de 22 %, soit 14 702 bons (tranche 1). S'agissant du dispositif de continuité funéraire, celui-ci a enregistré une forte hausse, avec 139 aides accordées contre 91 en 2023. Cette évolution s'explique en partie par l'instauration d'un système de remboursement, permettant aux familles de déposer leur demande à leur retour lorsqu'elles n'ont pu le faire avant leur départ.

Continuité Territoriale	2023 Nb dossiers	2024 Nb dossiers	Evolution Ecart	%
Volet A - Tranche 1 *LADOM= 475 €* *REGION= 100 €*	18 875	14 702	-4 173	-22 %
Volet A - Tranche 3 *REGION= 100 €*	26 250	7 408	-18 842	-72 %
Continuité Funéraire	91	139	48	53 %
TOTAL:	**45 216**	**22 249**	**-22 967**	**-51 %**

Investissement : (AP= 0,2 M€ ; CP= 0,2 M€) (en 2023 : AP= 0,4 M€ ; CP= 0,2 M€)

En matière d'aide alimentaire, 21 structures ont été soutenues pour un montant total de 0,08 M€. L'investissement de la collectivité vient en complément des financements apportés par d'autres acteurs, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement. Toutefois, sans ce soutien régional, ces structures auraient rencontré des difficultés à se conformer aux normes strictes relatives à la distribution de denrées alimentaires.

S'agissant de la lutte contre les violences faites aux femmes, deux réalisations majeures sont à souligner : l'installation de « Maisons des Femmes » sur deux sites, l'un dans l'Ouest, au CHOR de Saint-Paul, et l'autre dans le Nord, au CHU de Saint-Denis. Ces structures ont vocation à offrir une réponse globale et un accompagnement renforcé aux femmes victimes de violences. L'aide à l'investissement de 0,14 M€ octroyée par la collectivité a joué un rôle déterminant dans la concrétisation de ces projets.

Rénovation énergétique logement (AE/AP= 0,4 M€ ; CP= 2,0 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 0,4 M€ ; CP= 2,0 M€)

Investissement : (AP= 0,3 M€ ; CP= 1,0 M€) (en 2023 : AP= 0,4 M€ ; CP= 2,0 M€)

Une enveloppe de 0,8 M€ a été dédiée à la réhabilitation des logements sociaux et à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat. Parmi les actions réalisées, la commune de L'Entre-Deux a bénéficié d'un financement régional de 0,3 M€ au titre de la sous-mesure FRAFU, destinée à la viabilisation primaire du projet de Bras Long. Cette opération vise la réalisation de 116 logements aidés dont 26 logements intermédiaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Axe 2 : Le Développement économique par l'ouverture de nouveaux horizons (AE/AP= 102,8 M€ ; CP= 78,0 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 87,3 M€ ; CP= 70,5 M€)

Le tissu économique (AE/AP= 27,0 M€ ; CP= 35,5 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 54,4 M€; CP= 39,9 M€)

Fonctionnement : (AE= 8,8 M€ ; CP= 8,0 M€) (en 2023 : AE= 9,2 M€ ; CP= 7,2 M€)

Afin de soutenir les entreprises, la collectivité met en place diverses actions en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des porteurs de projets. À ce titre, en matière d'animation économique et de soutien aux organismes, les financements alloués se sont élevés à 4,4 M€. Par ailleurs, une enveloppe de 2 M€ a été attribuée aux transporteurs dans le cadre du fonds de soutien destiné aux professionnels de la route.

Investissement : (AP= 18,2 M€ ; CP= 27,5 M€) (en 2023 : AP= 45,2 M€ ; CP= 32,7 M€)

En 2024, les aides régionales à l'investissement des entreprises ont atteint 1,2 M€. Par ailleurs, la Région a conclu un accord de financement avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI) pour la création du Fonds de Participation FAIRE (Fonds d'Aide à l'Investissement Régional pour les Entreprises réunionnaises), destiné à soutenir les entreprises via des prêts et des prises de participation au capital. À ce titre, une seconde dotation de 13,4 M€ a été versée au fonds en 2024.

Face aux difficultés opérationnelles persistantes et à la situation de trésorerie dégradée d'Air Austral, un nouveau protocole de conciliation a été signé le 26 septembre 2024. Celui-ci prévoit un apport global de 25 M€ par les actionnaires publics et privés, en cohérence avec leur participation respective au capital. La Région a contribué à hauteur de 11,3 M€ en avances en comptes courants d'associés au profit de la Sematra pour accompagner la compagnie aérienne régionale tandis que les investisseurs privés ont apporté 13,7 M€.

L'internationalisation des entreprises (AE/AP= 2,2 M€ ; CP= 1,1 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 1,1 M€ ; CP= 1,2 M€)

Fonctionnement : (AE= 2,2 M€ ; CP= 1,1 M€) (en 2023 : AE= 1,1 M€ ; CP= 1,2 M€)

La croissance des TPE/PME réunionnaises est largement stimulée par les dispositifs d'internationalisation, qui favorisent à la fois la création d'emplois et la génération de valeur ajoutée. Consciente de cet enjeu, la collectivité régionale a maintenu son accompagnement auprès des entreprises afin de renforcer la compétitivité de l'offre réunionnaise sur les marchés extérieurs.

En 2024, ce soutien s'est concrétisé par l'octroi de 1,1 M€ d'aides, bénéficiant à 167 entreprises exportatrices. La collectivité a également poursuivi son appui aux actions de promotion collective, notamment à travers les Pavillons de La Réunion, présents sur différents salons spécialisés dans les filières de La Nouvelle Économie.

L'accompagnement des secteurs d'avenir (AE/AP= 37,1 M€ ; CP= 11,9 M€) (contre en 2023: AE/AP= 4,1 M€ ; CP= 4,6 M€)

Fonctionnement : (AE= 29,1 M€ ; CP= 8,8 M€) (en 2023 : AE= 2,3 M€ ; CP= 2,5 M€)

En 2024, les subventions de fonctionnement allouées au secteur de l'innovation s'élèvent à 0,8 M€. La collectivité a poursuivi le financement du pôle de compétitivité Qualitropic, spécialisé dans la bioéconomie tropicale, à travers des crédits d'État dédiés transitant par la Région.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Dans le secteur de l'économie bleue, les aides dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 7,9 M€ en 2024, soit une augmentation de 6,6 M€ par rapport à 2023. L'axe majeur de la programmation FEAMPA 2021-2027 à La Réunion concerne la promotion de conditions de concurrence équitable pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dans les régions ultrapériphériques, à travers le dispositif de compensation des surcoûts (PCS), entièrement financé par le programme européen.

Investissement : (AP= 8,0 M€ ; CP= 3,1 M€) (en 2023 : AP= 1,8 M€ ; CP= 2,2 M€)

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation en matière de santé, la collectivité a accompagné le GIP CYROI dans des projets d'équipements à hauteur de 0,6 M€ en CP afin notamment de développer un plateau technologique de haut niveau d'appui aux entreprises et à la recherche en santé (production radiopharmaceutique, recherche biomédicale pluridisciplinaire …).

Dans le domaine de la souveraineté énergétique, le projet de plateforme technologique dédiée à l'énergie, piloté par la Région et le Territoire de l'Ouest, progresse. Sa mise en œuvre a été confiée à la SPL Energies Réunion. Ainsi, un montant de 1,8 M€ en CP a été alloué pour soutenir cette initiative de recherche.

La relance du tourisme (AE/AP= 17,7 M€ ; CP= 13,1 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 13,1M€ ; CP= 10,4 M€)

Fonctionnement : (AE= 11,6 M€ ; CP= 10,3 M€) (en 2023 : AE= 11,3 M€ ; CP= 9,3 M€)

En 2024, les crédits alloués aux aides à la promotion touristique ont atteint 8,2 M€, marquant une hausse significative de 21,6 %. Ce soutien financier, notamment à travers le programme d'actions de l'IRT fondé sur une stratégie promotionnelle ciblée et diversifiée, a permis à l'île de connaître une fréquentation touristique record. Elle a accueilli 556 534 touristes extérieurs, générant des recettes estimées à 468,8 M€.

Investissement : (AP= 6,1 M€ ; CP= 2,8 M€) (en 2023 : AP= 1,8 M€ ; CP= 1,1 M€)

En 2024, une enveloppe de 1,1 M€ est versée aux entreprises touristiques pour soutenir la transformation de l'offre en faveur d'un tourisme innovant, durable et de qualité. Dans le secteur de l'hébergement, un appui a été apporté à la rénovation et à la montée en gamme de l'hôtel Diana Dea Lodge à Sainte-Anne, dans l'objectif d'obtenir la certification écologique « Label Clef Verte » et le label « Relais et Châteaux ». Concernant les loisirs touristiques, la collectivité a soutenu la création de trois entreprises orientées vers les activités aquatiques et maritimes et les sports à sensation.

En matière d'aménagement touristique, un second montant de 1,1 M€ a été investi pour soutenir quatre projets portés par des maîtres d'ouvrage publics. Ces projets concernent des sites de loisirs périurbains et de pique-nique (Le Brûlé, Le Colorado et l'Ilet Quinquina à Saint-Denis), l'aménagement du belvédère de Bois Court à la Plaine des Cafres et l'extension du bassin de baignade de Grand-Anse, portée par la commune de Petite-Île.

Une agriculture forte et durable (AP= 0,5 M€ ; CP= 1,0 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 1,4 M€ ; CP= 0,1 M€)

Investissement : (AP= 0,5 M€ ; CP= 0,9 M€) (en 2022 : AP= 1,4 M€ ; CP= 0,06 M€)

En 2024, les aides destinées aux producteurs et aux filières des industries agroalimentaires s'élèvent à 0,9 M€, principalement en tant que contrepartie nationale du fonds FEADER. Dans le domaine de la diversification agritouristique, un premier recensement a permis d'identifier 167 structures réparties

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

par communes sur l'île. Par ailleurs, en matière d'approvisionnement en denrées locales pour la restauration scolaire des lycées, le taux de couverture a atteint 54 %, grâce à l'ingénierie interne du Codarun (groupement de commandes de denrées alimentaires de La Réunion à l'initiative de la Région), et ce malgré les aléas climatiques.

L'audiovisuel (AE/AP= 6,7 M€ ; CP= 6,1 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 6,0 M€ ; CP= 5,2 M€)

Investissement : (AP= 5,6 M€ ; CP= 5,2 M€) (en 2023 : AP= 5,1 M€ ; CP= 4,5 M€)

Dans le secteur audiovisuel, la collectivité a consacré 3,5 M€ à son fonds de soutien régional au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia, mis en œuvre en partenariat avec le Centre National du Cinéma (CNC). Sur l'année, ce dispositif a permis d'accompagner 41 auteurs, 40 entreprises de production et 87 projets. Parallèlement, dans le cadre du fonds dédié à la création de jeux vidéo, trois commissions des jeux vidéo (CJV) ont été organisées, aboutissant au soutien de 21 projets, dont 13 en phase de conception et 8 en phase de prototype.

L'économie sociale et solidaire (AE/AP= 3,4 M€ ; CP= 3,5 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 3,1 M€ ; CP= 2,2 M€)

Fonctionnement : (AE= 2,9 M€ ; CP= 2,6 M€) (en 2023 : AE= 2,0 M€ ; CP= 1,4 M€)

Dans le cadre de son engagement en faveur des très petites entreprises (TPE) et de l'économie sociale et solidaire (ESS), un soutien financier de 2,6 M€ est consacré en faveur des structures locales, soit une hausse de 87,8 % par rapport à 2023. La collectivité a ainsi poursuivi son appui aux Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), avec 1,7 M€ en AE et 1,6 M€ en CP attribués à 59 structures dont une dizaine supplémentaire pour 2024. Ce soutien a permis de créer ou de renouveler 732 emplois dans 14 communes, dans divers secteurs tels que l'agriculture biologique, le numérique, l'économie circulaire ou encore l'artisanat.

Investissement : (AP= 0,5 M€ ; CP= 0,9 M€) (en 2023 : AP= 1,1 M€ ; CP= 0,9 M€)

La collectivité régionale a renforcé son soutien aux TPE et aux structures de l'ESS en abondant à hauteur de 0,9 M€ le fonds de prêts d'honneur de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Ce type de prêt, sans garantie ni intérêt, constitue un outil stratégique pour consolider les fonds propres des entrepreneurs et faciliter leur accès à d'autres financements bancaires.

Le co-développement régional (AE= 3,2 M€ ; CP= 1,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 0,3 M€ ; CP= 1,1 M€)

Fonctionnement : (AE= 3,2 M€ ; CP= 1,7 M€) (en 2023 : AE= 0,3 M€ ; CP= 1,1 M€)

Les actions de coopération s'inscrivent principalement dans le cadre des relations avec les pays de la zone Océan Indien. La collectivité apporte notamment sa contrepartie nationale (CPN) au programme de coopération territoriale européenne Interreg VI 21-27 Océan Indien, à travers des projets de partenariat et de soutien aux secteurs économiques porteurs à l'échelle régionale. Ces actions concernent plusieurs domaines : sport, économie, formation, culture et tourisme. À ce titre, une enveloppe de 1,7 M€ a été attribuée, soit une augmentation de 54,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Le numérique (AE/AP= 4,9 M€ ; CP= 4,2 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 3,7 M€ ; CP= 5,8 M€)

Fonctionnement : (AE= 1,4 M€ ; CP= 1,3 M€) (en 2023 : AE= 1,2 M€ ; CP= 0,8 M€)

Depuis son lancement le 4 novembre 2024, la marque régionale de cybersécurité CYBER RÉUNION portée par la Régie Réunion très haut débit (THD) s'est imposée comme un acteur clé dans l'accompagnement des acteurs locaux vers une transformation numérique sécurisée. Un budget de 1,1 M€ est consacré au fonctionnement de ce dispositif, qui ambitionne de faire de la Réunion un pôle de référence en cybersécurité dans l'océan Indien auprès des collectivités et des entreprises. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSII) participe également financièrement via une convention à la mise en place d'un centre de réponse à incidents (CSIRT - Computer Security Incident Response Team) pour les TPE.

Investissement : (AP= 3,6 M€ ; CP= 2,8 M€) (en 2023 : AP= 2,5 M€ ; CP= 5,0 M€)

La régie très haut débit (THD) a bénéficié d'un financement de 1 M€. Grâce aux actions engagées en faveur de l'aménagement numérique du territoire, l'année 2024 a marqué la fin des déploiements du réseau d'initiative publique (RIP) de fibre optique. Cette phase a notamment concerné l'achèvement de la tranche optionnelle sur la commune de Saint-Louis, ainsi que la résolution des derniers points de blocage dans l'ensemble des communes couvertes par le RIP (Cilaos, Salazie, Saint-Philippe, Sainte-Rose, Entre-Deux, Les Avirons et Saint-Louis). Au 31 décembre 2024, le taux de déploiement de la fibre optique sur le périmètre du RIP a atteint 96,4 %.

Par ailleurs, le dispositif KAP NUMERIK, adossé au PO FEDER 2021-2027, a bénéficié d'un montant d'aides de 3,4 M€ en AP et 1,4 M€ en CP. Ainsi, au titre de la première année de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, plus de 1 500 entreprises réunionnaises ont été accompagnées dans la mise en œuvre de leurs projets de transition numérique (création de sites internet, marketing digital, cybersécurité, etc.). Il est à noter le solde des derniers paiements en 2023 du dispositif KAP NUMERIK au titre de React UE de 3,7 M€ en CP.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Axe 3 : Le développement durable et la transition écologique (AE/AP= 185,5 M€ ; CP= 246,3 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 351,3 M€ ; CP= 252,5 M€)

Des infrastructures modernes (AE/AP= 3,6 M€ ; CP= 27,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 0,3 M€ ; CP= 37,7 M€)

Investissement : (AP= 3,6 M€ ; CP= 27,5 M€) (en 2023 : AP= 0 M€ ; CP= 37,6 M€)

Les dépenses réalisées à hauteur de 21,1 M€ concernent principalement la finalisation des travaux de la première phase de la Nouvelle Route du Littoral (NRL), sur le tronçon 1 entre Saint-Denis et La Grande Chaloupe, ainsi que l'avancement des études préparatoires de la deuxième phase, en vue de la réalisation du second viaduc.

Sur le plan de l'ingénierie, les études de maîtrise d'œuvre (MOE) ont progressé jusqu'à la phase projet (PRO), incluant l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif aux travaux de raccordement à l'échangeur de La Possession qui débuteront au second semestre 2025.

Sur le plan environnemental, la Région a poursuivi la mise en œuvre de ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement. Cela s'est traduit par la poursuite des mesures compensatoires, incluant le suivi et la surveillance des espèces exotiques envahissantes. Ce suivi a lieu sur les anciennes zones de chantier de la Possession, de la Grande Chaloupe et de Saint-Denis.

Parmi les autres grands travaux routiers et de transport, figurent les opérations suivantes pour un montant de 6,4 M€ :

- RN2 : travaux contournante de Saint Joseph (5,6 M€) ;
- RN1A : études du Nouveau Pont sur l'Etang Saint-Paul (NPESP) (0,5 M€).

La mobilité durable (AE/AP= 50,8 M€ ; CP= 83,0 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 162,6M€ ; CP= 99,6 M€)

Fonctionnement : (AE= 1,6 M€ ; CP= 33,6 M€) (en 2023 : AE= 1,8 M€ ; CP= 31,4 M€)

Depuis 2017, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi NOTRé et du transfert des compétences du Département vers la Région, la collectivité régionale est désormais en charge de la gestion du réseau Car Jaune ainsi que de l'exploitation des gares routières. À ce titre, une subvention d'équilibre de fonctionnement de 31,9 M€ est versée au budget annexe dédié au Transport. L'augmentation de 5,9 % de cette enveloppe s'explique principalement par la gratuité accordée à certains publics (personnes âgées, personnes en situation de handicap, travailleurs à faibles revenus et stagiaires de la formation professionnelle) ainsi que par la hausse des fréquences de passage des bus sur certains itinéraires en période de pointe.

Investissement : (AP= 49,2 M€ ; CP= 49,4 M€) (en 2023 : AP= 160,8 M€ ; CP= 68,2 M€)

Les travaux de transport en commun en site propre (TCSP) et de voies vélos régionales s'élèvent à 34,4 M€.

Sur l'année, les principales opérations de transports en commun et des mobilités douces ont concerné :

- RN1 – VRTC Bernica/Etang Saint-Paul (7 M€) ;
- RN2 – Aménagement de la traversée de Saint-Benoît (3,5 M€) ;
- RN2 – Aménagement en faveur des modes doux Section ravine Virapin / ravine Robert (5,2 M€) ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- RN1A – Bandes cyclables Cap La Houssaye (1,2 M€) ;
- RN5 – Cheminements piétons/cycles Plate-forme Cilaos (5,9 M€) ;
- RN1 - Voie verte entre le nouveau pont de la rivière des Galets et Cambaie (2,3 M€).

Par ailleurs, un montant de 14,4 M€ est consacré au règlement du solde de l'acquisition de bus dans le cadre du futur réseau Car Jaune. En effet, le contrat de délégation de service public (DSP) sera renouvelé pour une durée de sept ans, couvrant la période 2025 à 2031. Le matériel roulant sera mis à disposition du futur délégataire. À ce titre, la Région a passé commande de 83 nouveaux véhicules en décembre 2023, afin de remplacer une flotte actuelle très vieillissante et d'améliorer l'offre ainsi que la qualité de service pour les usagers.

Le réseau routier (AE/AP= 99,2 M€ ; CP= 107,3 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 154,3 M€ ; CP= 84,8 M€)

Fonctionnement : (AE= 9,2 M€ ; CP= 8,8 M€) (en 2023 : AE= 6,6 M€ ; CP= 7,5 M€)

En 2024, les dépenses de fonctionnement consacrées à l'entretien et à l'exploitation du réseau routier ainsi qu'à la gestion des espaces verts s'élèvent à 6 M€, marquant une hausse de 25,3 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par les interventions suite aux dégâts causés par le cyclone tropical BELAL en janvier 2024 ainsi que pour l'entretien des aires de co-voiturage et de pique-niques, traduisant une amélioration du niveau de service et une volonté affirmée de garantir la sécurité des usagers.

Par ailleurs, la participation financière au SMPRR s'élève à 2,4 M€, dont 2,1 M€ sont consacrés au fonctionnement et 0,3 M€ aux frais d'entretien des véhicules des routes.

Investissement : (AP= 90,0 M€ ; CP= 98,5 M€) (en 2023 : AP= 147,8 M€ ; CP= 77,3 M€)

Afin de préserver et développer le réseau routier régional, une enveloppe de 87,9 M€ est allouée au programme régional des routes en 2024, représentant une hausse de 42,2 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les principales opérations réalisées, 43,8 M€ ont été consacrés au renforcement de la chaussée sur plusieurs axes majeurs. Ces travaux ont notamment concerné la réfection des enrobés sur la RN3 dans la commune du Tampon, sur la Route des Tamarins (RN1), à Bras Panon (RN2), sur le Boulevard Sud (RN6), ainsi que la création du giratoire Martin Luther King à Manapany, dans la commune de Saint-Joseph (RN2).

Parallèlement, des travaux d'étanchéité ont été réalisés sur les couches de roulement de plusieurs ouvrages d'art, parmi lesquels la Rivière des Marsouins, le Chemin Manès à Sainte-Marie, la bretelle du Butor, la Ravine Trois Bassins (RN1A), le Chemin du Cimetière à La Possession, la Ravine du Trou à Saint-Leu, la Ravine Ruisseau aux Avirons, la Ravine des Cabris à Saint-Pierre, ainsi que la Ravine Sainte-Marguerite.

Des travaux d'entretien routier tels que sécurisation des routes (route du littoral, pont de secours,), signalisation horizontale ou réparation sur les dispositifs de retenue ont également été confiés au SMPRR pour un montant en crédits de paiement (CP) de 7,7 M€, soit une augmentation de 41,8 %.

Le rééquilibrage harmonieux du territoire (AE/AP= 2,8 M€ ; CP= 5,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 2,1 M€ ; CP= 7,1 M€)

Fonctionnement : (AE= 1,1 M€ ; CP= 1,2 M€) (en 2023 : AE= 1,3 M€ ; CP= 1,0 M€)

En 2024, les aides dédiées au développement et à la structuration de l'espace rural réunionnais s'élèvent

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

à 0,3 M€. Dans ce cadre, 80 projets en faveur des Hauts ont bénéficié d'un engagement juridique pour le financement de la contrepartie nationale de la Région, dans le cadre du programme LEADER. Ces projets marquent l'achèvement de la programmation 2014-2022 conduite par les Groupes d'Action Locale (GAL). La Région a également apporté son soutien au fonctionnement du GAL HAUTS Nord et du GAL FOR Est, en complément des financements du FEADER.
Par ailleurs, dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la Région Réunion consacre 0,8 M€ à la préservation de la richesse écologique de l'île. Ce soutien se traduit par des actions de sensibilisation, d'accompagnement technique et de financement, en faveur d'une gestion durable des écosystèmes réunionnais. Un montant de 0,3 M€ est spécifiquement dédié au fonctionnement de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Enfin, la Région soutient également les acteurs de terrain œuvrant pour la conservation des espaces naturels et la protection des espèces endémiques, notamment à travers des contributions annuelles au GIP réserve naturelle nationale de l'Etang de Saint-Paul et au GIP réserve naturelle nationale marine de La Réunion.

Investissement : (AP= 1,6 M€ ; CP= 4,5 M€) (en 2023 : AP= 0,8 M€ ; CP= 6,1 M€)
Dans le cadre du Plan de Relance Régional (PRR), une enveloppe de 1,6 M€ a été mobilisée pour financer divers projets liés à l'aménagement et au bâtiment, engagés lors des exercices précédents. Parmi ces opérations figurent la restructuration du site du Puits des Anglais à Saint-Philippe, la construction du centre technique municipal à la Plaine des Palmistes, les travaux d'aménagement du parvis de la mairie et de la place Michel Debré à Bras-Panon, ainsi que la réhabilitation de la mairie de Salazie.

Le traitement des déchets et le cadre de vie (AE/AP= 8,7 M€ ; CP= 8,9 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 10,8 M€ ; CP= 10,4 M€)

Fonctionnement : (AE= 7,7 M€ ; CP= 7,1 M€) (en 2023 : AE= 10,6 M€ ; CP= 9,4 M€)
Dans le domaine de l'environnement, les dépenses ont principalement concerné le dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences), notamment à travers les "Emplois Verts" et la lutte antivectorielle, pour un montant total de 6,7 M€. En 2024, la poursuite du dispositif Emplois Verts s'est traduite par le recrutement de 642 agents et 72 encadrants techniques, mobilisés par 45 associations pour l'entretien de 59 sites touristiques contre 34 associations en 2023.

Investissement : (AP= 1,0 M€ ; CP= 1,8 M€) (en 2023 : AP= 0,2 M€ ; CP= 1,0 M€)
Un montant de 1,2 M€ est consacré à la potabilisation de l'eau. Dans le cadre du PO FEDER 2021-2027, la collectivité a poursuivi son soutien aux projets visant à améliorer l'accès à l'eau et à en assurer une gestion durable. Cela s'est traduit, d'une part, par la création et l'extension d'usines de potabilisation, avec une programmation de 11,1 M€ du FEDER permettant d'achever trois opérations engagées dans le précédent programme (les usines de Maduran Saint-Leu, de l'Étang-Salé et du Gol les Hauts), et, d'autre part, par l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable, avec cinq nouvelles opérations programmées sur les territoires de la CIVIS, de la CINOR et de La Créole, pour un montant de 26,8 M€ financé par le FEDER.

L'autonomie énergétique (AE/AP= 20,4 M€ ; CP= 13,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 21,2 M€ ; CP= 12,9 M€)

Investissement : (AP= 19,7 M€ ; CP= 13,4 M€) (en 2023 : AP= 20,9 M€ ; CP= 12,5 M€)
En 2024, le déploiement du programme « Toitures solaires, thermiques et électriques » mobilise un

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

budget de 6,8 M€, représentant une hausse de 23,4 % des investissements par rapport à 2023. La collectivité a activement soutenu le développement des centrales photovoltaïques à travers le dispositif « Kap Photovoltaïque », permettant l'installation de plus de 1 600 systèmes individuels. Depuis le 17 janvier 2024, une nouvelle prime additionnelle Etat est proposée à l'investissement au tarif d'achat de l'électricité en cas de surplus. Le marché s'est ainsi structuré autour de deux types d'installations : celles avec revente d'électricité, bénéficiant du nouveau tarif d'achat de l'Etat, et celles en autoconsommation totale, éligibles au dispositif Région/FEDER.

Parallèlement, un montant de 4,4 M€ est dédié à la lutte contre la précarité énergétique, à travers deux dispositifs complémentaires : Kap Ecosolidaire et SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie). Le dispositif Kap Ecosolidaire a permis l'installation de 2 012 chauffe-eaux solaires individuels pour des foyers modestes, avec un reste à charge réduit grâce aux aides de la Région et de l'Union Européenne. Le programme SLIME a, quant à lui, accompagné 3 200 ménages précaires en leur proposant des conseils pour améliorer leur consommation énergétique et encourager la sobriété.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les missions transversales

Finances (AE/AP= 1,0 M€ ; CP= 134,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 0,3 M€ ; CP= 130,2 M€)

Fonctionnement : (AE= 1,0 M€ ; CP= 57,6 M€) (en 2023 : AE= 0,3 M€ ; CP= 63,9 M€)

Les dépenses incluent, d'une part, les charges financières liées à la dette, qui s'élèvent à 31,1 M€ en 2024, soit une augmentation de 4,9 % (+1,5 M€), notamment dans le contexte de maintien du taux de livret A à 3 % jusqu'à janvier 2025. D'autre part, les provisions pour risques de fonctionnement constituées (principalement pour les contentieux NRL) au titre de l'exercice atteignent 23 M€.

En outre, des régularisations des titres de recettes de la formation professionnelle ont été émises pour remboursement de subventions européennes 2014-2020 indûment perçues sur des exercices antérieurs, pour un total de 1,9 M€.

Investissement : (CP= 77,0 M€) (en 2023 : CP= 66,3 M€)

Le capital de la dette s'est élevé à 74,4 M€ en 2024, marquant une hausse de 12,3 %, soit + 8,2 M€, à la suite du démarrage de l'amortissement du capital des emprunts d'un montant total de 130 M€ souscrits en 2021 auprès de la Banque Postale, la SFIL et la Banque Française Commerciale Océan Indien.

Des régularisations de trop-perçu sur subventions européennes FEDER sont intervenues à hauteur de 2,6 M€ en clôture de programmation 2014-2020 dans le cadre du soutien aux entreprises pendant la crise sanitaire Covid-19 (2,3 M€) et la dotation financière Région (0,3 M€).

Ressources humaines (AE/AP= 4,7 M€ ; CP= 174,4 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 4,6 M€ ; CP= 165,6 M€)

Fonctionnement : (AE= 4,6 M€ ; CP= 174,4 M€) (en 2023 : AE= 4,6 M€ ; CP= 165,6 M€)

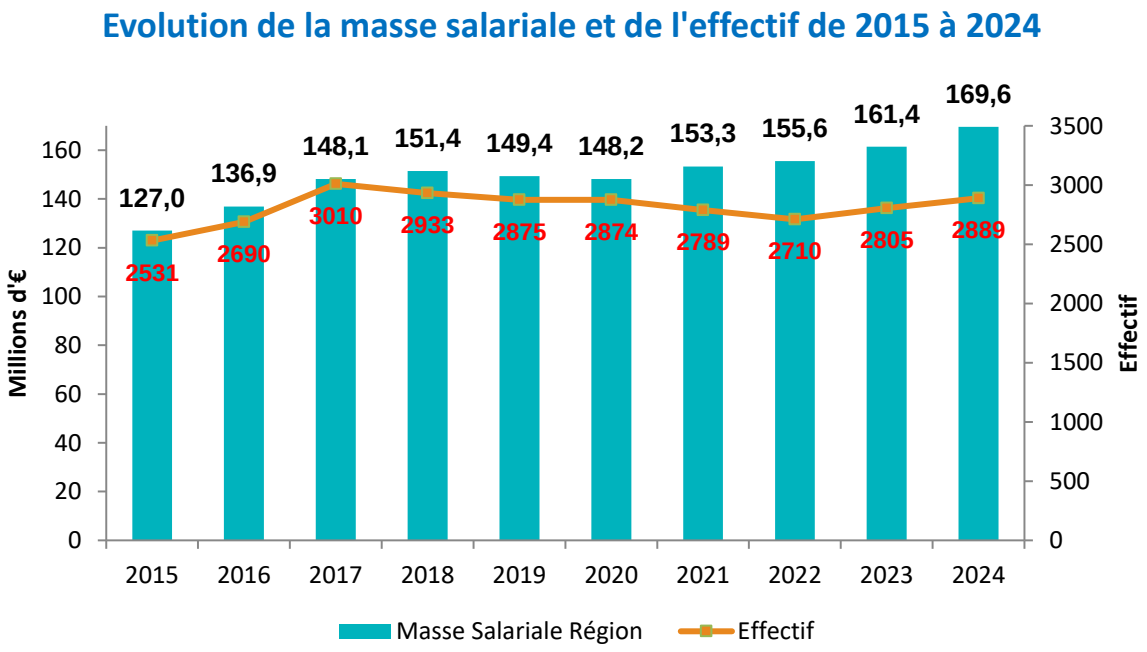

La charge totale de personnel (y compris les frais annexes du personnel) évolue globalement de + 5,3 %

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

pour un montant total de 174,4 M€ en fonctionnement. La masse salariale (par référence au chapitre 012 de la M57) s'établit à 169,6 M€ en 2024 (soit + 5,09 %), et est impactée par l'évolution de 5 points d'indice pour tous les agents, décidée par l'Etat à compter du 1er janvier 2024. Le coût supplémentaire de cette mesure 2024 est de 1,9 M€ pour la collectivité. Les décisions successives du gouvernement en matière de revalorisation de la masse salariale depuis 2022 pèsent **9,4 M€** en 2024. Le coût du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) pour l'année 2024 est estimé à **1,2 M€.**
L'effectif global de la Région s'établit à 2 889 agents au 31/12/2024.

Système d'information et des organisations (AE/AP= 8,7 M€ ; CP= 5,4 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 4,2 M€ ; CP= 4,0 M€)

Fonctionnement : (AE= 2,9 M€ ; CP= 2,1 M€) (en 2023 : AE= 2,0 M€ ; CP= 1,9 M€)
Les dépenses liées à ce poste concernent la maintenance des systèmes d'information de la Région, ainsi que les frais de télécommunication et d'accès à internet. En 2024, un montant de 1,8 M€ a été mandaté, soit une hausse de 10,6 % par rapport à l'année précédente.

Investissement : (AP= 5,8 M€ ; CP= 3,3 M€) (en 2023 : AP= 2,2 M€ ; CP= 2,1 M€)
Un investissement de 2,7 M€ a été consacré à la modernisation de l'infrastructure technique afin de répondre aux exigences de continuité de service. Depuis 2023, plusieurs chantiers ont été lancés, portant notamment sur le renouvellement des équipements en salle serveurs, du parc informatique des utilisateurs, des réseaux, ainsi que sur le déploiement et la généralisation de l'usage de la visioconférence.
En 2024, le remplacement de l'infrastructure technique, incluant serveurs et solutions de stockage, a été réalisé. Ces nouveaux équipements s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan de continuité informatique de la Région Réunion. Le matériel réseau a également été entièrement renouvelé, conformément au plan prévisionnel établi. Enfin, une première phase d'équipement des salles de réunion a été mise en œuvre. Les outils installés ont permis de démocratiser l'usage de la visioconférence au sein des services de la Région Réunion.

Patrimoine (AE/AP= 6,3 M€ ; CP= 13,2 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 17,7 M€ ; CP= 9,4 M€)

Fonctionnement : (AE= 3,1 M€ ; CP= 3,1 M€) (en 2023 : AE= 2,1 M€ ; CP= 1,8 M€)
Le principal poste de dépenses concerne les locations immobilières, dont le montant s'élève à 2,2 M€, en hausse de 29,4 %. En matière d'optimisation de la gestion du patrimoine régional, une réorganisation spatiale des services de la collectivité est intervenue en 2024, incluant notamment le regroupement des directions des directions générales adjointes sur un même site géographique.

Investissement : (AP= 3,2 M€ ; CP= 10,2 M€) (en 2023 : AP= 15,6 M€ ; CP= 7,6 M€)
En 2024, la principale dépense patrimoniale concerne le paiement échelonné de l'acquisition en VEFA de bureaux situés à Saint-Paul. Le coût total du projet s'élève à 17,1 M€ réparti comme suit : 3,5 M€ en 2022, 5,1 M€ en 2023, et 8,5 M€ pour la tranche 2024.

Administration générale (AE/AP= 13,5 M€ ; CP= 15,2 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 12,4 M€ ; CP= 15,1 M€)

Fonctionnement : (AE= 9,3 M€ ; CP= 11,8 M€) (en 2023 : AE= 8,7 M€ ; CP= 11,7 M€)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les dépenses liées à l'administration générale concernent principalement les opérations gérées par la direction des moyens généraux. En 2024, ces charges s'élèvent à 4,1 M€, enregistrant une baisse notable de 19,5 % par rapport à l'année précédente.
Cette diminution s'explique notamment par la réduction des frais de gardiennage, de 0,7 M€ à 0,4 M€ en 2024, grâce à la mobilisation de ressources internes formées au métier d'Agent de Prévention et de Sécurité (APS). Les autres postes de dépenses, tels que l'entretien des bâtiments administratifs (1,3 M€), la consommation électrique (0,6 M€) et le carburant (0,5 M€), restent quant à eux stables par rapport à l'exercice précédent.

Investissement : (AP= 4,1 M€ ; CP= 3,4 M€) (en 2023 : AP= 3,6 M€ ; CP= 3,4 M€)
Sur cette section, une dépense de 3,4 M€ a été réalisée, à l'identique de l'exercice précédent. La principale dépense concerne l'acquisition de véhicules, pour un montant de 2 M€, dans le cadre du renouvellement du parc automobile et au regard des durées d'amortissement. Dans une démarche de réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz polluants, la collectivité a engagé un plan de renouvellement de son parc, en privilégiant désormais les véhicules dits « propres » (électriques et hybrides). Ceux-ci remplacent progressivement les modèles thermiques anciens, plus polluants et particulièrement coûteux en entretien.

Autres (AE/AP= 3,2 M€ ; CP= 2,7 M€) (contre en 2023 : AE/AP= 8,4 M€ ; CP= 2,4 M€)
Fonctionnement : (AE= 3,1 M€ ; CP= 2,6 M€) (en 2023 : AE= 8,2 M€ ; CP= 2,4 M€)
Ces dépenses correspondent aux actions de communication et de promotion engagées par la collectivité, y compris dans le cadre des dispositifs européens (FEDER et Interreg notamment), sur supports numériques et imprimés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LE BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le décret du 16 juillet 2024 pris en application de l'article 191 de la loi de finances pour 2024 a introduit l'obligation de présenter un état annexé au compte administratif intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ».

Il est à noter que les préfectures s'assurent de la présence effective de l'annexe pour les budgets concernés. La cotation environnementale des dépenses relève de la seule responsabilité de l'ordonnateur, sous contrôle de son assemblée délibérante. La cotation ne fait pas l'objet d'un contrôle ni des préfectures, ni des comptables.

L'annexe constitue une nouvelle cotation des dépenses d'investissement exécutées en 2024 selon leur impact sur l'environnement. Elle s'appuie sur les six axes de la taxonomie européenne, système de classification des activités économiques créé afin d'orienter les investissements vers des activités durables :

Axe 1 : atténuation du changement climatique ;
Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3 : gestion des ressources en eau ;
Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Elle permet ainsi de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique.

Pour le compte administratif 2024, la cotation des dépenses est limitée à l'axe 1 et sur 17 natures de compte de l'instruction budgétaire et comptable M57.

En outre, la Région a conduit au cours de l'année 2024 une démarche volontariste de budgétisation climatique sur ses comptes de l'exercice 2023, toutes catégories de dépenses confondues, et ce, avec l'ensemble des directions opérationnelles. Cette expérimentation a consisté à réaliser une revue des dépenses régionales sous le prisme de l'atténuation au changement climatique soit un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à atteindre.

Les travaux ont porté sur l'identification puis le classement des dépenses régionales, tant en fonctionnement qu'en investissement, en fonction de leur intensité climatique en « favorables », « défavorables » ou « sans impact » sur la trajectoire de la neutralité carbone et selon une méthode de classement proposée par l'Institut de l'Economie pour le Climat (I4CE).

La démarche et l'outil d'évaluation I4CE expérimentés l'an dernier permettent ainsi aux services de la Région de procéder à cette première cotation obligatoire de ses dépenses d'investissement de 2024 selon l'axe 1 relatif à l'atténuation au changement climatique et sur un périmètre limité à 17 catégories de compte. Les subventions versées ne sont pas éligibles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

L'analyse climatique a porté sur 60 % des dépenses d'investissement de 2024 soit des projets à hauteur de **197 M€.**

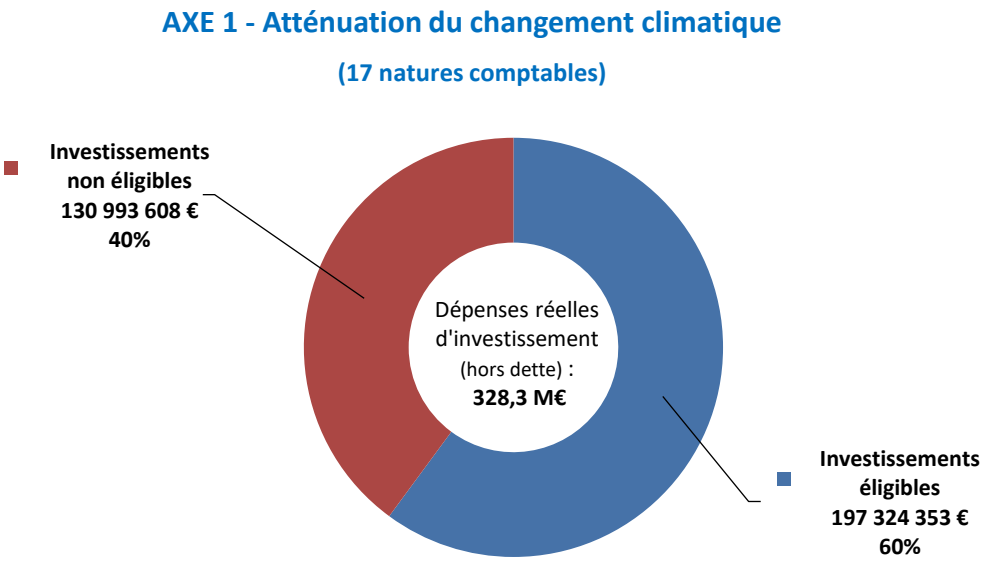

Sur les projets d'investissement 2024 éligibles à la cotation, les dépenses régionales qui participent favorablement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à près de 30 M€ (15%), 121 M€ (61 %) de dépenses sont neutres – soit sans impact significatif environnemental, 35 M€ (18 %) de dépenses sont défavorables – soit incompatibles avec la neutralité carbone et 12 M€ (6 %) ne sont pas classées par manque de connaissances méthodologiques du fait de la persistance de controverses scientifiques.

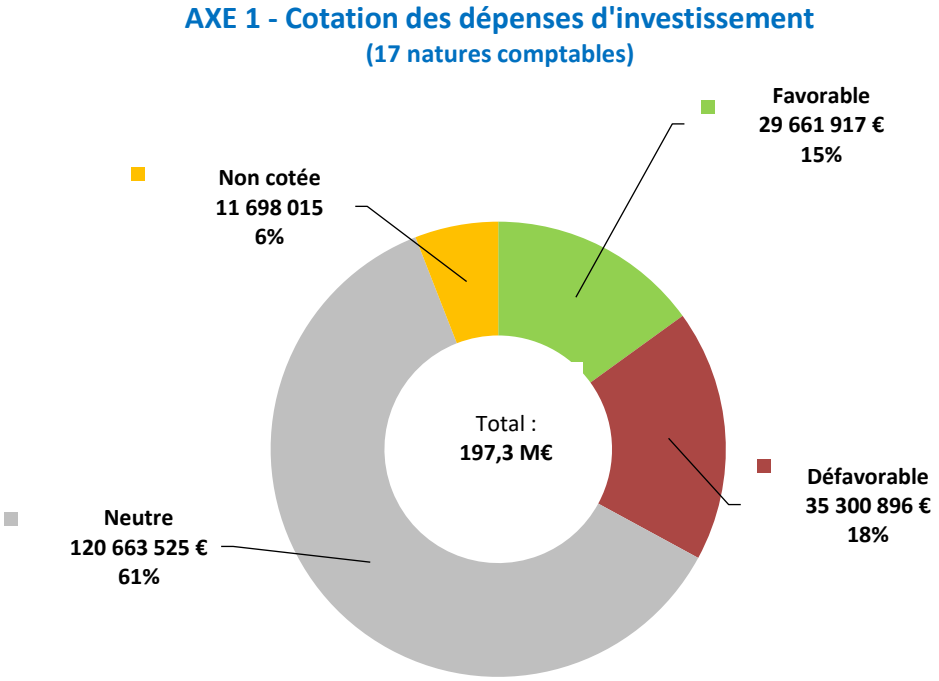

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Le classement des dépenses d'investissement 2024 sous le prisme de l'atténuation du changement climatique se décline selon les politiques publiques régionales comme suit :

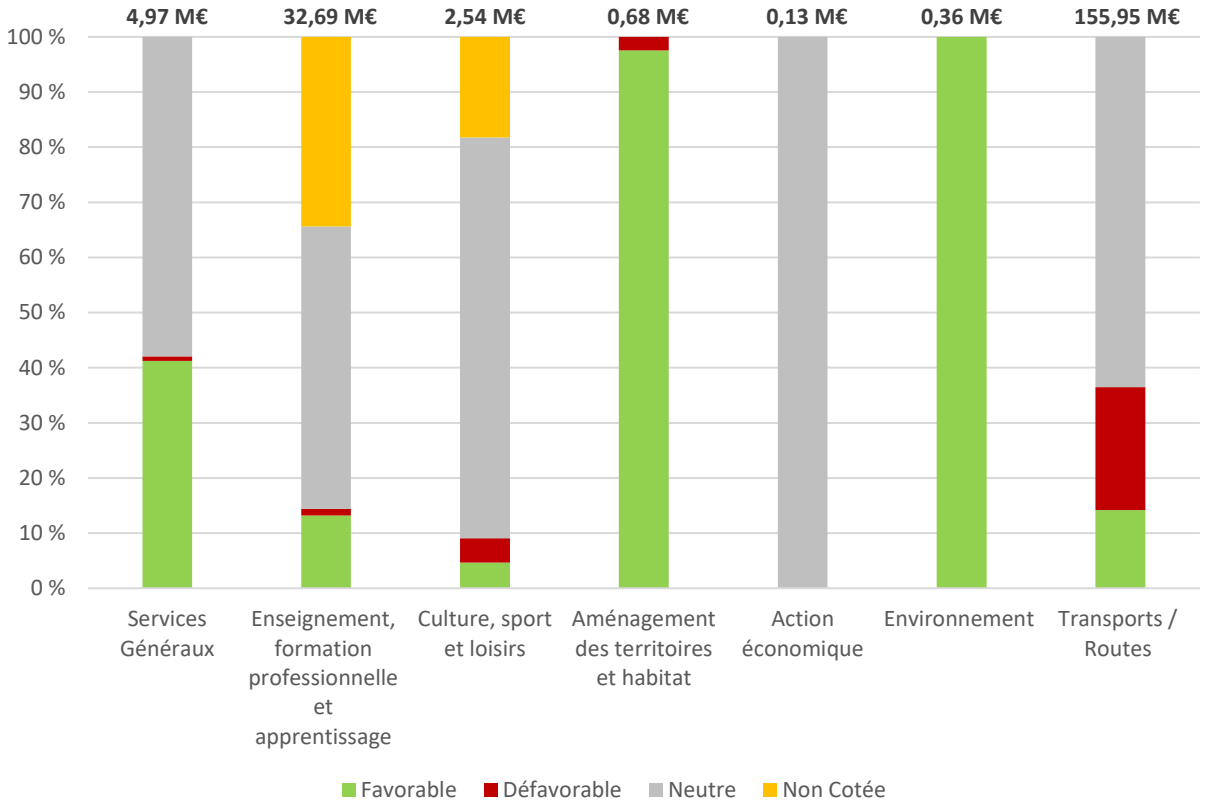

Descriptif de quelques projets classés selon la performance énergétique en 2024 :

Favorable		Neutre		Défavorable	
Projets	**Montant €**	**Projets**	**Montant €**	**Projets**	**Montant €**
Aménagements (30%) en faveur des modes doux (RN2, RN2002), sécurisation cheminement piétons (Cilaos), nouveau franchissement rivière des galets, traversée de St Benoit et Nouvelle Route Littoral (25%)	12 440 342	Rénovations hors performance énergétique du CFA Sainte-Clotilde, lycée Bel Air et le lycée hôtelier La Renaissance (85%)	2 994 614	Acquisition de bus pour le réseau Car Jaune	14 387 291
Lycée Marie Curie : travaux d'entretien sur les ouvrages bois	1 304 664	Aménagements (70%) hors performance énergétique en faveur des modes doux (et sécurisation cheminement piétons (RN2, RN5, RN2002)	10 070 246	Nouvelle Route du Littoral - axe 3-1 (75%)	15 195 612
RN1 : aménagement en faveur des transports communs entre Bernica et St Paul	5 534 887	RN2 – Travaux de déviation de St Joseph (70%)	3 775 754	Lycée Bois d'Olive St Pierre	308 263
Révision du Schéma d'Aménagement Régional	661 349	Equipements, travaux entretien et mise en conformité des infrastructures routières	70 146 635	Acquisition équipement Système Information Géographique (SIG)	16 873

Quelques projets 2024 qui n'ont pu être classés selon la performance énergétique :
- les dépenses d'acquisition d'une partie de l'hôtel de Bellepierre pour un montant de 7 612 491 € ;
- la construction du lycée de la mer pour 1 175 594 € et du gymnase de Champ Fleuri pour 214 300 €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LE BILAN 2024 DE LA GESTION PLURIANNUELLE AP – AE / CP

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et en application du règlement budgétaire et financier de la Région, le budget de la Région a recouru à des inscriptions pluriannuelles en investissement et en fonctionnement.

Le vote du compte administratif est l'occasion pour la Région de présenter un bilan de ses engagements pluriannuels à la clôture d'exercice. Ce bilan s'appuie sur les annexes C2.1 et C2.2 du cadre budgétaire et comptable.

Il s'agira de prendre connaissance d'une part, du montant global des affectations de l'année et d'autre part, de suivre l'évolution du stock des engagements restant à honorer au terme de chaque exercice budgétaire.

Ces annexes permettent également de calculer le ratio de couverture des AP et des AE par les crédits de paiement (CP) respectifs. Il est établi en rapportant le stock d'AP ou d'AE affectées à des opérations non encore couvertes par des CP au 31/12 au volume des CP correspondants mandatés dans l'année.

L'intérêt de ce ratio réside dans son étude dynamique sur plusieurs années, et dont un historique de 4 ans est disponible aux annexes C2.1 et C2.2 du compte administratif 2024.

1- LA GESTION PLURIANNUELLE A LA REGION REUNION

La collectivité s'inscrit dans une démarche de programmation pluriannuelle pour ses dépenses d'investissement et de fonctionnement. Le budget de la Région est ainsi géré en autorisations de programme (AP) en section d'investissement, autorisations d'engagement (AE) en section de fonctionnement et crédits de paiement (CP).

L'objectif de cette gestion pluriannuelle est de permettre à la Région de :

- Visualiser le coût d'une opération étalée dans le temps ;
- Limiter les inscriptions de CP aux seuls besoins annuels de mandatement ;
- Améliorer la réalisation du budget ;
- Améliorer la lisibilité des finances de la Région ;
- Faciliter la stratégie financière en adossant l'élaboration du budget à une démarche prospective.

2- LE BILAN DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2024

Le tableau présenté ci-après est une adaptation synthétique de l'annexe réglementaire figurant dans le cadre budgétaire et comptable.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Autorisation d'engagement	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectée dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des autorisations affectées (exercice N) (6) / (5)
Services généraux	382 951 904	33 697 550	57 491 025	32 814 278	119 878	90 185 425	21 210 158	68 975 267	3,25
Gestion des fonds européens	544 000	27 348 000	44 000	27 047 762	0	27 091 762	7 200 000	19 891 762	2,76
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 133 394 702	172 231 264	286 419 288	216 597 979	45 640 633	457 376 634	142 718 105	314 658 529	2,20
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	249 615 289	23 466 304	19 273 779	25 685 282	4 079 437	40 879 624	20 336 268	20 543 357	1,01
Santé, action sociale	27 292 258	1 764 610	3 451 283	1 576 423	157 281	4 870 424	961 930	3 908 494	4,06
Aménagement des territoires et habitat	36 930 567	3 059 572	7 411 838	2 564 082	126 870	9 849 050	2 003 683	7 845 368	3,92
Action économique	477 254 423	40 993 686	57 880 532	48 360 699	12 204 200	94 037 031	31 869 492	62 167 539	1,95
Environnement	239 503 963	10 813 985	42 263 481	11 743 526	2 518 875	51 488 132	8 270 045	43 218 087	5,23
Transports	516 723 646	17 121 560	54 366 198	17 732 058	631 882	71 466 374	15 249 143	56 217 231	3,69
Frais de fonctionnement élus	1 115 052	90 500	435 041	90 500	0	525 541	30 655	494 885	16,14
Dépenses imprévues	3 724 194	6 231 198	1 624 194	4 000 000	0	5 624 194	0	5 624 194	0,00
TOTAL	**4 069 049 998**	**336 818 229**	**530 660 658**	**388 212 589**	**65 479 056**	**853 394 191**	**249 849 479**	**603 544 712**	**2,42**
				322 733 533					

Le montant des crédits votés disponibles pour affectation en 2024 est de 336,8 M€. Hors crédits de dépenses imprévues, le montant disponible représente **330,6 M€** contre 275,7 M€ en 2023, soit une augmentation des crédits AE votées de 20 %.

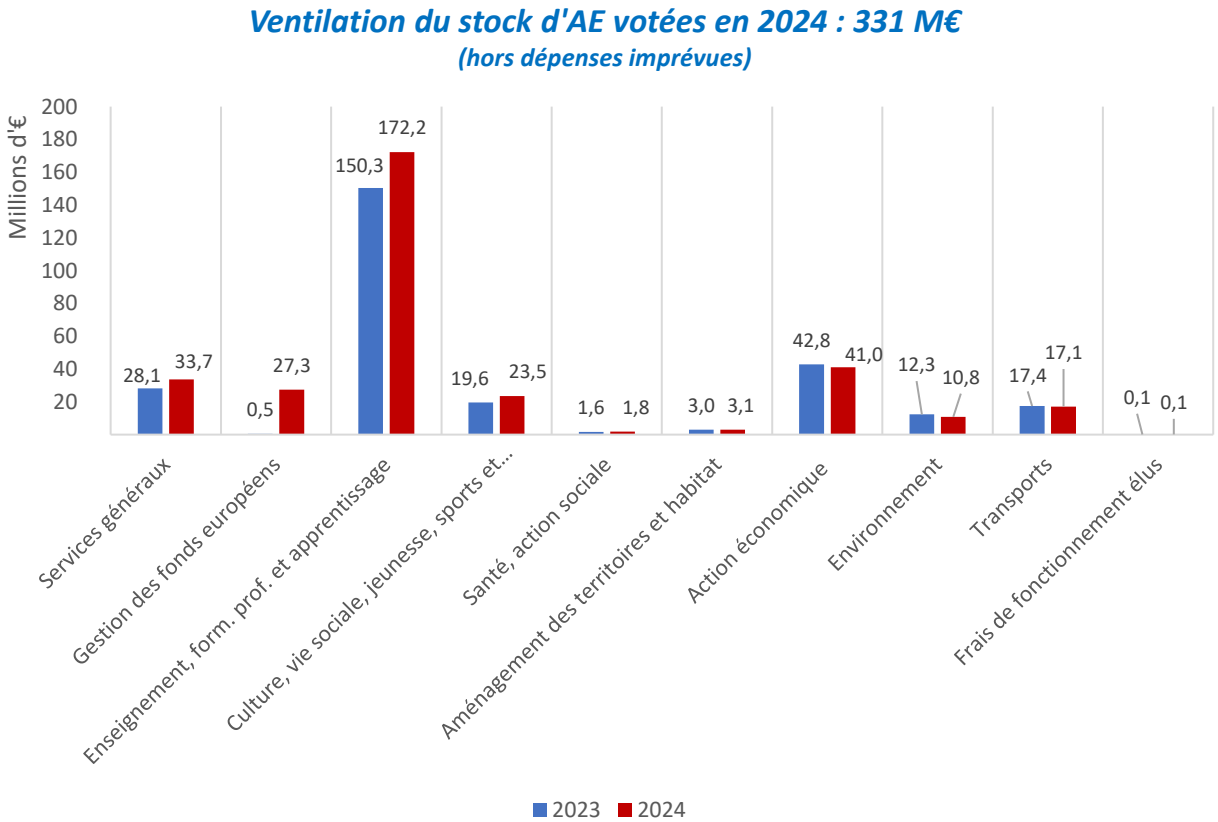

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Cette progression des crédits en autorisation d'engagement se répartit principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- L'enseignement et la formation professionnelle avec + 15 % par rapport à 2023, en raison notamment de la montée en charge des dispositifs de formation professionnelle et d'aide aux étudiants ;
- La gestion des fonds européens avec + 4 927 % par rapport à l'année précédente, en raison de l'affectation des crédits du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture FEAMPA ;
- L'action culturelle, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs avec + 20% par rapport à l'année précédente ;
- Les services généraux avec + 20 % par rapport à l'année précédente.

Les crédits 2024 ont été affectés à hauteur de 322,7 M€, ce qui représente un taux d'affectation de 96 % par rapport aux AE votées et en très légère augmentation par rapport à 2023 (+1%).
En cumulé, le stock d'AE affectés à fin 2024 s'élève à 853,4 M€ contre 738,4 M€ à fin 2023.

Après mandatement, le stock d'autorisations d'engagement restant à mandater s'élève à 603,5 M€ au 31 décembre 2024 contre 529,4 M€ l'année précédente.

En rapportant ce stock d'AE au montant des crédits mandatés en 2024, un ratio de 2,4 est évalué, légèrement inférieur au ratio de 2,5 en 2023. Cela signifie qu'il faudrait un peu moins de 2 ans et demi pour éteindre ce stock d'AE au rythme des paiements constatés en 2024.

3 – LE BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2024

Le tableau présenté ci-après est une représentation synthétique de l'annexe réglementaire figurant dans le cadre budgétaire et comptable.

Autorisation de programme	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectée dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des autorisations affectées (exercice N) (6) / (5)
Services généraux	196 643 360	18 646 152	47 925 305	15 337 438	29 535	63 233 209	16 939 925	46 293 284	2,73
Gestion des fonds européens	2 924 702	1 004 104	546 300	1 427 654	833 329	1 140 625	531 982	608 642	1,14
Enseignement, form. prof. et apprentissage	1 296 799 550	139 236 280	174 637 736	137 443 209	9 425 204	302 655 741	98 830 647	203 825 094	2,06
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	452 902 375	21 755 000	55 480 489	19 533 748	2 271 938	72 742 300	6 585 231	66 157 069	10,05
Santé, action sociale	5 390 342	642 000	1 426 106	211 157	5 000	1 632 263	230 938	1 401 325	6,07
Aménagement des territoires et habitat	418 584 567	5 056 050	105 543 443	2 083 341	0	107 626 784	6 499 932	101 126 853	15,56
Action économique	582 207 240	58 434 114	119 601 862	59 809 911	19 150 647	160 261 125	48 799 519	111 461 606	2,28
Environnement	175 693 242	26 411 200	31 941 410	39 641 365	18 717 797	52 864 978	16 460 068	36 404 910	2,21
Transports	4 484 464 811	143 881 000	775 457 469	273 911 400	130 941 750	918 427 119	298 213 829	620 213 290	2,08
Dépenses imprévues	0	8 000 000	0	4 000 000	0	4 000 000	0	4 000 000	0,00
TOTAL	**7 615 610 188**	**423 065 900**	**1 312 560 121**	**553 399 223**	**181 375 201**	**1 684 584 143**	**493 092 071**	**1 191 492 072**	**2,42**
				372 024 022					

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les crédits AP votées disponibles pour affectation en 2024 sont de 423 M€. Hors dépenses imprévues, le montant s'établit à **415,1 M€** contre 488,9 M€ en 2023, soit une diminution de l'ordre de 15 %.

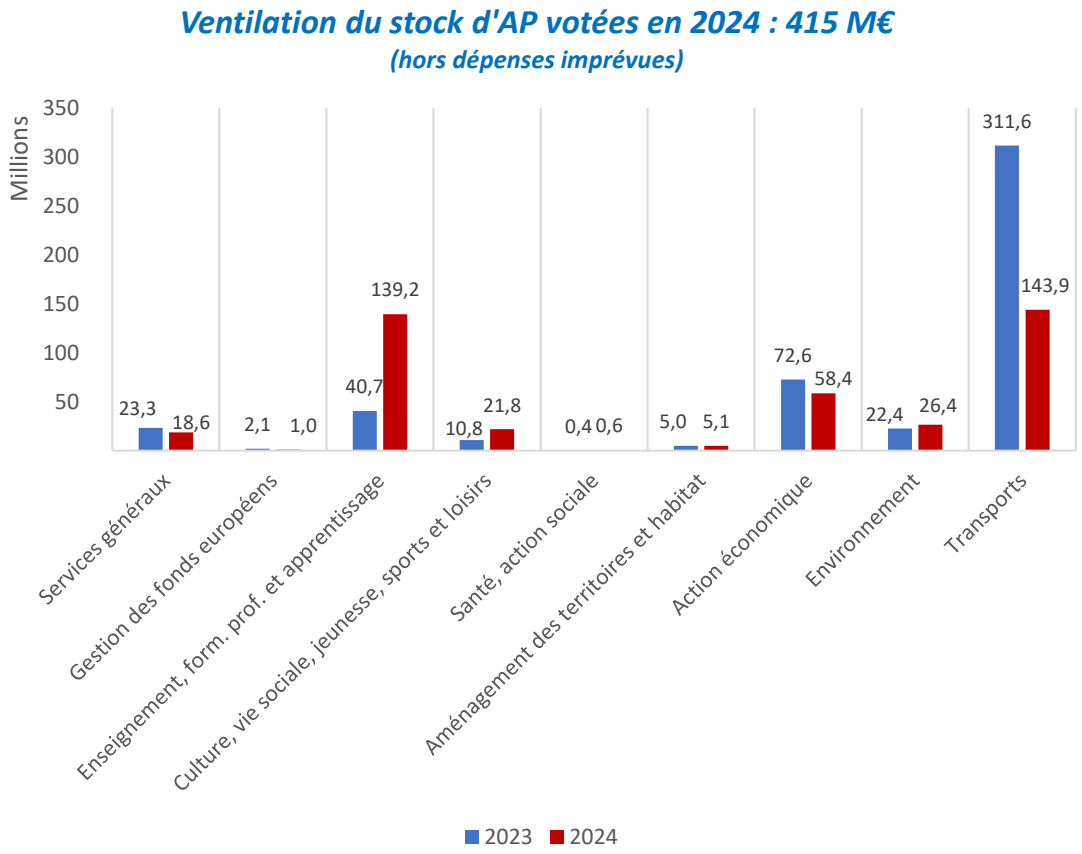

Cette baisse des crédits en autorisation de programme se répartit principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- Le programme régional des routes diminue de 54 % par rapport à 2023, en raison de montants d'engagements pluriannuels exceptionnels effectués en 2023 : 90M€ pour la déviation de Saint-Benoît, 48M€ pour le programme de renforcement des chaussées (contre 27 M€ en 2024), 38,8 M€ pour le programme d'acquisition de bus. Pour autant, la compétence transports demeure au premier rang des affectations de crédits 2024 avec 143,9 M€ contre 311,6 en 2023 ;
- L'action économique diminue également de (-) 20 %, eu égard à une affectation spéciale des crédits votés en 2023 sur les fonds d'ingénierie financière en faveur des entreprises (dispositif FAIRE).

Dans le même temps, il est noté une progression des crédits votés en autorisation de programme dans les secteurs suivants :

- L'enseignement et la formation professionnelle avec une hausse de 242%, soit + 99 M€, en raison de l'accélération des programmes de travaux sur la maintenance des lycées, le cartable numérique, les constructions scolaires, le soutien à la recherche etc ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- L'action culturelle, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs connait également une augmentation significative de 102 %, en grande partie due aux programmes de construction d'équipements sportifs (CREPS de St Denis avec la réhabilitation de l'internat…) ainsi que les travaux sur les structures muséales (réhabilitation musée Stella, travaux à Kélonia et MADOI..).

Les crédits 2024 ont été affectés à hauteur de 372,0 M€, ce qui représente un taux d'affectation par rapport aux AP votées de 88 %.
En cumulé, le stock d'AP affectés en 2024 s'élève à **1 684,6 M€** contre 1 713,0 M€ en 2023.

Après mandatement, le stock d'autorisations de programme restant à mandater s'élève à 1 191,5 M€ au 31 décembre 2024 contre 1 312,3 M€ l'année précédente.

En rapportant ce stock d'AP au montant des crédits mandatés en 2024, un ratio de 2,4 est évalué, bien inférieur au ratio de 3,3 en 2023. Cela signifie qu'il faudrait un peu moins de 2 ans et demi pour éteindre ce stock d'AP au rythme des paiements constatés en 2024.

4- ÉVOLUTION DES RATIOS DE COUVERTURE DES AP ET DES AE AFFECTEES DEPUIS 2015

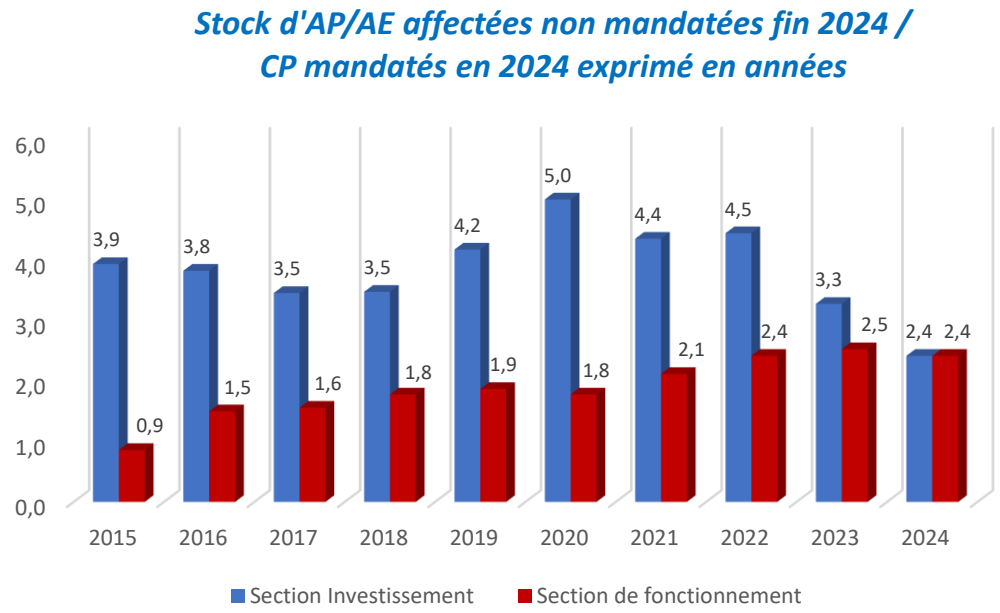

Le ratio de couverture des AP par les CP en section d'investissement connait une forte baisse. Néanmoins, la collectivité reste en capacité d'honorer ses engagements en un peu moins de 2 ans et 4 mois (contre 3 ans et 3 mois l'année précédente), en cohérence avec la durée moyenne des contrats et des projets engagés.

Concernant le ratio de couverture des AE par les CP en section de fonctionnement, il est à signaler une certaine stagnation depuis 2022. La collectivité reste toujours en capacité d'honorer ses engagements en 2 ans et 4 mois (contre 2 ans et 5 mois l'année précédente), en cohérence avec la durée moyenne des contrats et des projets engagés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

L'EPARGNE ET LE FONDS DE ROULEMENT

1- L'ÉPARGNE[7]

L'épargne brute correspond au solde des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève à **158,2 M€** pour 2024.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute, à laquelle il convient de déduire le remboursement du capital de la dette. Pour 2024, l'épargne nette s'élève à **83,7 M€**.

Evolution de l'épargne de 2015 à 2024

En millions d'euros	CA Région										
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Evol. 24/23**
(+) Recettes réelles de fonctionnement	560,1	509,4	607,9	590,1	615,9	536,3	558,9	628,0	626,6	654,1	4,4%
(-) Dépenses réelles de fonctionnement	386,7	403,5	453,7	447,3	449,0	410,1	399,9	397,3	441,3	483,8	9,6%
(=) Epargne de gestion	**171,2**	**103,2**	**155,0**	**142,0**	**161,2**	**125,7**	**156,8**	**241,2**	**210,5**	**189,3**	**-10,0%**
(-) Intérêts dette	8,5	11,3	16,5	20,7	23,2	20,4	20,8	21,9	29,7	31,2	4,9%
(=) Epargne brute	**162,8**	**92,0**	**138,6**	**121,3**	**138,0**	**105,3**	**136,0**	**219,4**	**180,8**	**158,2**	**-12,5%**
(-) Remboursement dette	84,3	32,5	35,9	37,4	40,0	59,0	64,3	65,1	66,3	74,4	12,3%
(=) Epargne nette	**78,5**	**59,5**	**102,7**	**83,9**	**97,9**	**46,3**	**71,7**	**154,3**	**114,5**	**83,7**	**-26,9%**

Calculée à partir des réalisations en mouvements réels, l'épargne brute dégagée en 2024 s'élève à **158,2 M€** contre 180,8 M€ en 2023. Elle représente 24,2 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le montant d'épargne brute dégagée en 2024 résulte de :
- une augmentation sensible des recettes réelles, notamment de la subvention PACTE et de l'octroi de mer ;
- une progression des dépenses d'intervention, notamment dans les domaines de la formation (hausse du PACTE et de la formation professionnelle), de l'éducation (évolution de la dotation aux lycées à la suite de la compensation du repas à 1€), de la cohésion sociale (progression de l'aide à l'acquisition de bouteilles de gaz, permettant aux familles réunionnaises de bénéficier d'un tarif plafonné à 15 €), de l'économie bleue (hausse des aides dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture pour le FEAMPA 2021-2027) et de la masse salariale (hausse des charges de personnel pour répondre notamment à l'évolution de 5 points d'indice pour tous les agents,

[7] Pour toute la période considérée (de 2015 à 2024), la méthode de calcul de l'épargne appliquée est celle de la Direction Générale de Collectivités Locales (DGCL). Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales aux comptes de la classe 6 en tenant compte des éventuels crédits en moindres dépenses (atténuations de charges qui sont au compte 64x9) à l'exception des dotations aux provisions (compte 68). Concernant les recettes réelles de fonctionnement, elles sont égales aux comptes de la classe 7 en tenant compte des éventuels débits en moindres recettes (atténuations de produits qui sont au compte 7398) à l'exception des reprises aux provisions (compte 78) et des produits de cession (compte 775).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

décidée par l'Etat à compter du 1er janvier 2024 et aux besoins des services dans le cadre du nouvel organigramme).

2- LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et encours de réalisation).
Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement s'élève à **128,82 M€** soit une hausse de 40,6 % par rapport à 2023. Ce montant correspond à la somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours des exercices. Il permet de disposer de la trésorerie nécessaire afin de financer le besoin en fonds de roulement (BFR) qui est égal à la différence entre l'ensemble des créances et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

L'ENDETTEMENT

L'article L.4221-5 du CGCT prévoit que le Conseil Régional peut déléguer à son(sa) Président(e), dans les limites qu'il aura fixées, une partie de ses attributions telles que :
- réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, les opérations financières utiles à la gestion des emprunts, ainsi que les lignes et billets de trésorerie (actuellement appelé Negotiable European Commercial Paper – Neu Cp) sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Régional.
Le (La) Président(e) est tenu d'informer le Conseil Régional des actes pris dans le cadre de ses délégations.

La délibération de l'Assemblée Plénière du 2 juillet 2021 a confié des délégations à Madame La Présidente du Conseil Régional pour la durée de son mandat, en matière d'emprunts, de crédits de trésorerie et des régies comptables d'avances et de recettes. La délibération de l'Assemblée Plénière du 28 Mars 2024 ajuste le périmètre de la délégation à la Présidente en matière de trésorerie en fixant une limite maximale annuelle de 100 M€ pour toute souscription de contrats de ligne de trésorerie et une limite maximale de 300 M€ pour la souscription à des titres négociables à court terme dans le cadre du programme NEU CP.

1- LA GESTION DE LA DETTE

- **A - Financement à court terme**

Afin de couvrir ses besoins ponctuels de trésorerie, la Région s'appuie sur deux instruments financiers complémentaires :

- Des lignes de trésorerie bancaires, mises à disposition par ses partenaires financiers ;
- Un programme de *Negotiable European Commercial Paper* (NEuCP), anciennement appelés billets de trésorerie, validé par la Banque de France, permettant un accès à la liquidité auprès d'investisseurs institutionnels.

a) S'agissant des lignes de trésorerie :

Deux lignes de trésorerie ont été souscrites en 2024 auprès de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Côte d'Azur (CEPAC), sur des périodes consécutives :

- Première ligne de 70 M€, émise le 4 août 2023 avec une échéance au 2 août 2024, indexée sur le taux €ster et assortie d'une marge de 0,50 % ;
- Deuxième ligne de 70 M€, signée le 5 août 2024 valide jusqu'au 4 août 2025, également indexée sur le taux €ster et avec une marge identique de 0,50 %.

Chaque contrat comprend une commission d'engagement à l'ouverture de 5 k€ ainsi que des frais de non-utilisation lorsque la ligne de trésorerie n'est pas mobilisée.

Utilisation des lignes de trésorerie en 2024 :

- Sur le premier semestre 2024, la Région a utilisé la première ligne de trésorerie. Cette mobilisation a généré des frais de 0,25 M€ d'intérêts. La commission de non-utilisation s'élève à 13,71 K€ pour 2024. La commission d'engagement de 5 K€ a été réglée en 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- Sur le second semestre, la nouvelle ligne de 70 M€ n'a pas été utilisée. Elle a néanmoins généré 23,24 k€ de frais de non-utilisation pour 2024. A cela s'ajoutent des frais de commission d'engagement de 5 k€.

b) S'agissant du programme NEuCP :

La Région a renouvelé sa documentation financière portant sur le programme *Negotiable European Commercial Paper* (NEuCP) d'un montant de 300 M€ le 19 juillet 2024, valide jusqu'au 17 août 2025. Ce programme permet à la Région de bénéficier de liquidité à court terme via des instruments de financement souples et compétitifs. Il n'y pas eu de tirage sur le programme NEuCP en 2024.

L'agence de notation Moodys a reconduit en 2024 la note régionale à **A3/Prime-2** correspondant à un risque de crédit de qualité moyenne supérieure. En revanche, à la suite de l'abaissement de la note de l'Etat français de Aa2 à Aa3, le 14 décembre 2024, la perspective de la Région Réunion ainsi que celle de 18 autres collectivités ont été revues à la baisse de « stable » à « négative » compte tenu de la dégradation des finances publiques et des incertitudes de consolidation budgétaire de l'Etat français. A fin 2024, selon Moodys, l'instabilité politique et les difficultés d'équilibre budgétaire dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025 auraient des effets négatifs sur les conditions de financement des collectivités locales mais également par des mesures plus contraignantes par le biais de réductions significatives des recettes des collectivités.

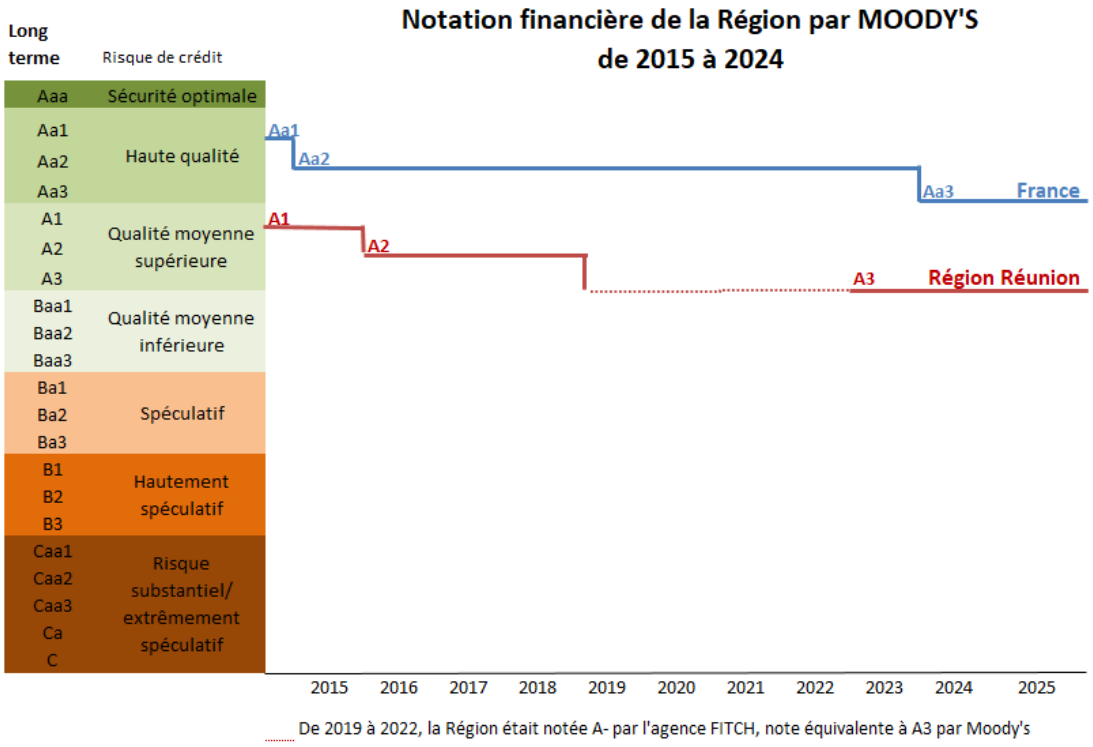

Avec l'augmentation de la dette régionale pour financer le projet de la Nouvelle Route du Littoral, l'encours de dette est passé de 565,7 M€ en 2015 à 1 229,6 M€ en 2019 ; la notation financière de la Région s'est alors dégradée de deux niveaux allant de A1 en 2015 à A3 à compter de 2019 jusqu'à ce jour.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

- **B - Financement à long terme**

L'année 2024 s'est révélée particulièrement exigeante pour le financement des collectivités, en raison d'un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Dans ce cadre, la Région a poursuivi une stratégie prudente : aucun nouvel emprunt n'a été mobilisé en 2024 pour la 3ème année consécutive, soit une baisse de près de 200 M€ de l'encours de dette de 2021 à 2024.

Il est à relever un avenant signé en fin d'année 2024 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) afin de circonscrire le coût définitif de la première tranche de la Nouvelle Route du Littoral mise en service et financée par la BEI à hauteur de 1 490 M€ au lieu de 2 089 M€ (1ère tranche). Ainsi, le contrat d'emprunt n'a pas été tiré en totalité : sur 500 M€, 350 M€ ont été mobilisés et 150 M€ sont annulés à ce stade.

Pour autant, la Région dispose d'une capacité de financement importante, grâce à des enveloppes historiques contractées auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Banque des Territoires (CDC) et non mobilisées à ce jour. Le volume total disponible au titre de ces lignes de financement s'élève à **237 M€**, offrant une marge de manœuvre significative pour la couverture de son besoin pluriannuel.

Etablissement	Banque des Territoires	Banque des Territoires	Banque des Territoires
Année de tirage maximale	24/12/2025	24/12/2025	18/12/2026
Volume	29 M€	35 M€	172,6 M€
Taux	Livret A + 0,6 %	Livret A + 0,6 %	Livret A + 0,75 %
Durée	25 ans	40 ans	40 ans

- **C - Encours de dette au 1er janvier 2025**

Au 1er janvier 2025, l'encours de dette de la Région s'établit à **1 121 M€**, contre 1 196 M€ au 1er janvier 2024, soit une diminution de 75 M€ sur un an. Cette baisse témoigne de la maîtrise de l'endettement dans un contexte de tension sur les marchés financiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

En millions d'euros	CA Région										
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 24/23
(+) Recettes réelles de fonctionnement	560,1	509,4	607,9	590,1	615,9	536,3	558,9	628,0	626,6	654,1	4,4%
(-) Dépenses réelles de fonctionnement	386,7	403,5	453,7	447,3	449,0	410,1	399,9	397,3	441,3	483,8	9,6%
(=) Epargne de gestion	**171,2**	**103,2**	**155,0**	**142,0**	**161,2**	**125,7**	**156,8**	**241,2**	**210,5**	**189,3**	**-10,0%**
(-) Intérêts dette	8,5	11,3	16,5	20,7	23,2	20,4	20,8	21,9	29,7	31,2	4,9%
(=) Epargne brute	**162,8**	**92,0**	**138,6**	**121,3**	**138,0**	**105,3**	**136,0**	**219,4**	**180,8**	**158,2**	**-12,5%**
(=) Encours dette (M€) (en fin d'exercice)	565,7	825,3	1 028,4	1 189,6	1 229,6	1 241,4	1 317,1	1 262,0	1 195,8	1 121,3	-6,2%
(=) Capacité désendettement (dette/EB) en années	**3,5**	**9,0**	**7,4**	**9,8**	**8,9**	**11,8**	**9,7**	**5,8**	**6,6**	**7,1**	**7,2%**

La forte remontée des taux d'intérêt en 2023, suivie de leur maintien à un niveau élevé en 2024, a entraîné une hausse significative du coût de la dette à taux variable pour les collectivités.

Pour la Région, l'encours de dette est constitué de prêts à taux variable à 38%, majoritairement indexés sur le Livret A. L'évolution de ce dernier, de 0,5 % à 2 % en 2022, puis à 3 % en février 2023 a eu un impact direct sur les charges financières qui s'élèvent à 74,4 M€ en 2024, soit une hausse de près de 8 M€ sur l'exercice 2024. Le gouvernement a par ailleurs gelé le taux du Livret A à 3 % jusqu'en janvier 2025.

L'annuité de la dette (intérêts et remboursement du capital de la dette) en 2024 s'élève à près de **106 M€**, soit le plus haut montant depuis 2015.

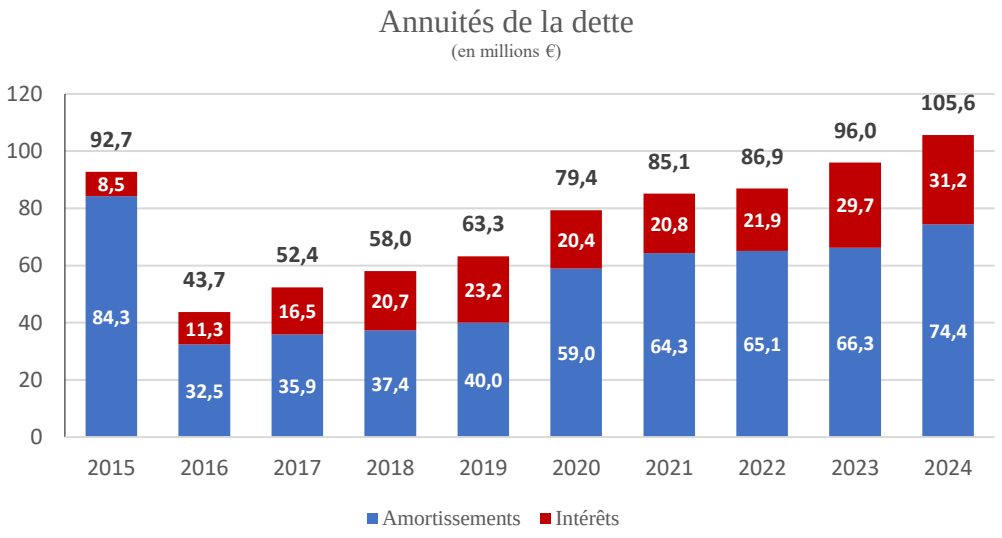

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Le reste de l'encours est constitué de prêts à taux fixe, représentant 60 % du total, avec un coût moyen de 1,84 %, assurant ainsi une part de stabilité dans le coût global de la dette.

Type de taux	Capital restant dû	Part de l'encours	Taux moyen
Fixe	**673 M€**	**60%**	**1,8%**
Variable	**427 M€**	**38%**	**3,1%**
Livret A	397 M€	35%	3,1%
E6M	18 M€	2%	2,9%
€ster	12 M€	1%	3,1%
Structurés	**20 M€**	**2%**	**1,7%**
Total	***1 121 M€***	***100%***	***2,3%***

Au 1er janvier 2025, la durée de vie moyenne est de **12 ans et 4 mois** et le taux moyen de la dette de la Région est à **2,3 %** contre 2,5 % au 1er janvier 2024**,** poursuivant ainsi sa progression sous l'effet de l'exposition aux taux variables, qui continue de pénaliser le coût global de la dette.

Toutefois, malgré cette pression, le volume important d'emprunts indexés sur le Livret A reste relativement avantageux. Avec un taux gelé à 3 % jusqu'en janvier 2025 (et fixé à 2,4% à compter de février 2025), le Livret A demeure plus compétitif que les autres indices monétaires (notamment l'€ster ou l'Euribor), contribuant à limiter l'augmentation des charges financières.

Cet encours de 1 121 M€ donne lieu aux échéances de remboursement détaillées ci-après jusqu'à extinction en 2060 :

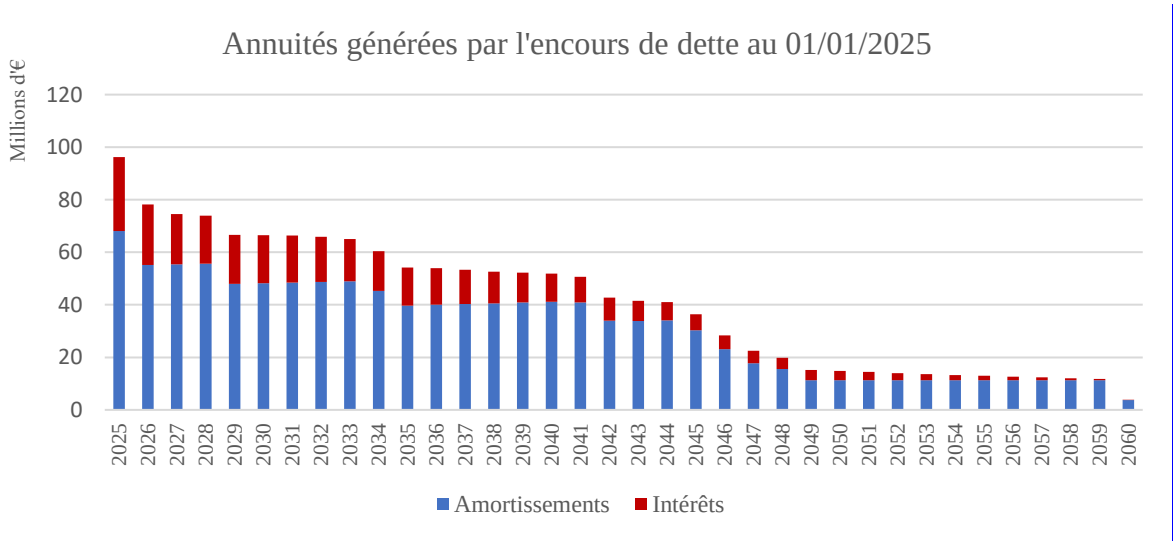

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2- REPARTITION PAR PRETEURS

La Caisse des Dépôts et Consignations – Banque des Territoires demeure un partenaire financier majeur de la Région, avec 35 % de l'encours de dette mobilisés auprès de cet établissement.
Figure ensuite la Banque Européenne d'Investissement (BEI) avec 31 % de l'encours.
À elles deux, ces institutions représentent près des deux tiers de la dette régionale, témoignant d'une relation de confiance durable avec des partenaires institutionnels de long terme, offrant des conditions financières sécurisées et stables.

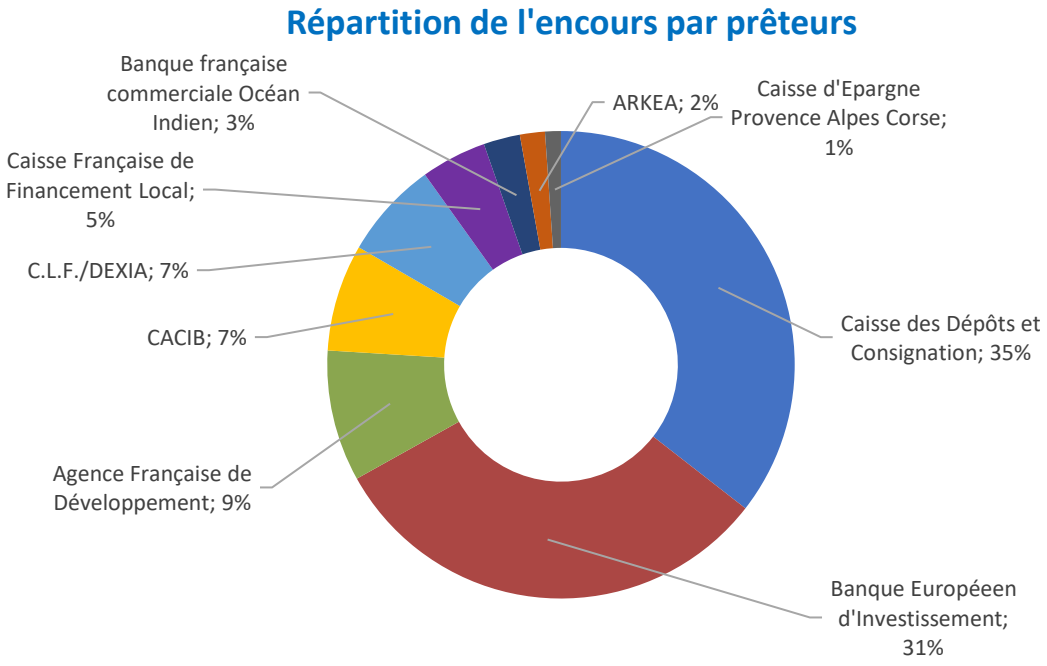

Prêteur	Capital restant dû	En %
Caisse des Dépôts et Consignation	398 362 000 €	36%
Banque Européenne d'Investissement	351 818 474 €	31%
Agence Française de Développement	101 754 386 €	9%
Crédit Agricole CACIB	82 978 606 €	7%
Caisse Locale de Financement/DEXIA	75 555 556 €	7%
Caisse Française de Financement Local	50 888 889 €	5%
Banque française commerciale Océan Indien	28 333 333 €	3%
ARKEA	19 411 765 €	2%
Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse	12 221 000 €	1%
TOTAL	**1 121 324 009 €**	**100 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

3- LA DETTE GARANTIE

Les nouvelles garanties accordées en 2024
Il n'y a pas eu de nouvelle demande d'emprunt garanti durant l'année 2024.

Les sorties de garanties en 2024
Il n'y a pas eu de sortie de lignes de garantie durant l'année 2024.

L'exposition en matière de garanties au 01/01/2025
Au 1er janvier 2025, l'encours de dette garantie par la Région s'élève à 72,1 M€. Cette garantie bénéficie en majorité au secteur du logement social, qui représente 36,6 M€, soit 51 % de l'encours total garanti.

Type d'emprunt garanti	Capital restant dû	Part du capital restant dû	Annuité 2023	Annuité 2024	Part annuité 2024	Evol. 24/23
Enseignement	**4 820 000**	**7%**	**112 386**	**339 740**	6%	202,3 %
APPRENTIS D'AUTEUIL	2 820 000	**4%**	112 386	200 098	4%	78 %
Université Catholique de l'Ouest - Association de gestion du Campus de l'Enseignement Catholique	2 000 000	**3%**		139 642	3%	
Logement social	**36 659 518**	**51%**	**1 200 289**	**1 263 530**	**23%**	**5,3 %**
SHLMR	8 520 693	**12%**	267 067	280 613	5%	5,1 %
SEDRE	1 778 805	**2%**	60 852	65 950	1%	8,4 %
SEMADER	3 019 006	**4%**	106 699	109 336	2%	2,5 %
SEMAC	3 508 143	**5%**	112 487	117 977	2%	4,9 %
SIDR	10 813 559	**15%**	365 013	382 246	7%	4,7 %
SODEGIS	4 946 581	**7%**	154 955	167 276	3%	8,0 %
SODIAC	4 072 731	**6%**	133 216	140 131	3%	5,2 %
Secteur privé hors logement	**30 578 527**	**42%**	**4 025 871**	**3 954 448**	71%	- 1,8 %
SA AEROPORT ROLAND GARROS	13 846 154	**19%**	1 547 001	1 475 578	27%	- 4,6 %
Air Austral	16 732 373	**23%**	2 478 870	2 478 870	45%	0 %
Total général	**72 058 045**	**100%**	**5 338 546**	**5 557 718**	**100%**	**4,1 %**

La réglementation impose que, pour un même bénéficiaire, le montant de l'annuité garantie ne dépasse pas 10 % de la capacité à garantir de la collectivité, soit 5 % de ses recettes réelles de fonctionnement. En 2024, cette capacité à garantir s'établissait à 32,7 M€ pour la Région.
L'annuité la plus importante en 2024 concerne Air Austral, pour un montant représentant 45 % de cette capacité à garantir traduisant un engagement financier exceptionnel de la Région envers cette compagnie régionale.

Indexation
L'encours de dette garantie est intégralement classé en catégorie A-1 selon la Charte Gissler pour l'exercice 2024, ce qui signifie qu'il ne présente aucun risque de complexité ou de volatilité excessive.
La dette garantie est majoritairement indexée sur le Livret A, du fait de la prépondérance de la Banque des Territoires parmi les prêteurs concernés. Ce profil d'indexation contribue à la lisibilité et à la stabilité des charges financières garanties par la Région.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Type de taux	Capital restant dû	En %
FIXE	**16 754 798 €**	**23,3%**
Variable	**55 303 247 €**	**76,7%**
LIVRET A	50 483 247 €	70,1%
EURIBOR06M	4 820 000 €	6,7%
TOTAL	**72 058 045 €**	**100%**

La durée de vie moyenne de la dette garantie de la Région s'élève à **15,9 ans**, ce qui témoigne d'une gestion de long terme des engagements financiers.

En ce qui concerne les prêteurs, la Caisse des Dépôts et de Consignations – Banque des Territoires détient à elle seule les deux tiers de l'encours de la dette garantie, consolidant ainsi son rôle de partenaire stratégique.

Les autres établissements financiers impliqués dans la dette garantie sont :

- L'Agence Française de Développement pour des opérations spécifiques de financement liées à l'enseignement ;
- Export Développement Canada pour les prêts destinés à soutenir Air Austral.

Prêteur	Montant	En %
Caisse des Dépôts et Consignation	50 505 672 €	70,1%
Export Développement Canada	16 732 373 €	23,2%
Agence Française de Développement	4 820 000 €	6,7%
TOTAL	**72 058 045 €**	**100,0%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES BUGETS ANNEXES

LES BUDGETS ANNEXES SANS AUTONOMIE FINANCIERE

1- LE BUDGET ANNEXE ENERGIE

Par délibération n° DAF/20150006 en date du 10 avril 2015, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe assujetti à la TVA pour le suivi de opérations comptables liées à la production et revente d'énergie produite par la centrale hydroélectrique des Bras des Lianes et les panneaux photovoltaïques.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET ANNEXE ENERGIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
DÉPENSES RÉELLES	70 865,63	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)**	1 181 414,17
DEPENSES D'ORDRE* de section à section	0,00	**RECETTES RÉELLES**	88 710,28
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a)	**1 199 258,82** dont résultat de l'exercice 17 844,65	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section	0,00

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)=	**1 199 258,82**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**17 844,65**

résultats hors comptes 001 et 002 = 17 844,65 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable
*Mouvement en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
011	Charges à caractère général	31 364,06	51 756,83	65,0 %
012	Charges de personnel	20 470,45	19 108,80	-6,7 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**51 834,51**	**70 865,63**	**36,7 %**

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 0,07 M€ et se répartissent comme suit :

011-Charges à caractère général : 0,052 M€

Il s'agit des remboursements des frais liés à l'exploitation de la centrale électrique des bras des lianes qui sont refacturés par le budget principal.

012-Charges de personnel : 0,019 M€

La rémunération de deux agents rattachés à la Direction du Patrimoine et à la Direction de l'Energie dont les missions concernent l'activité de production électrique de la centrale est affectée selon une quotité de temps de travail de 12,5% sur ce budget.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
70	Redevance perçues	189 500,78	88 710,28	-53,2 %
TOTAL RECETTES REELLES		**189 500,78**	**88 710,28**	**-53,2 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 0,089 M.

Les recettes sont en diminution principalement en raison des travaux de réparation de la centrale électrique des bras des lianes en 2024. Il n'y a donc pas eu de production d'énergie de la microcentrale. Les recettes concernent principalement la redevance de location de toiture (pour exploitation des panneaux solaires) pour un montant de 0,089 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2- LE BUDGET ANNEXE DSP MUSEES

Par délibération en date du 10 avril 2015, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe pour le suivi des opérations comptables avec le délégataire de la DSP des Musées régionaux.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET ANNEXE DSP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DÉPENSES RÉELLES 23 981,74	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 0,00
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 2 847 390,93	**RECETTES RÉELLES** 144 166,68
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **106 253,68** dont résultat de l'exercice 106 253,68	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 2 833 459,67

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001)** 1 555 328,40
DÉPENSES RÉELLES 0,00 dont hors dette 0,00	**RECETTES RÉELLES** 277 084,52 dont compte 1068 inclus de : 277 084,52
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 2 833 459,67	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 2 847 390,93
SOLDE D'EXECUTION (b) 1 846 344,18	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**1 952 597,86**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**120 184,94**

résultats hors comptes 001 et 002 = 397 269,46 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable
*Mouvement en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
012	Charges de personnel	54 984,21	23 981,74	-56,4 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**54 984,21**	**23 981,74**	**-56,4 %**

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 0,024 M€. La rémunération de cinq agents rattachés à la Direction de la Culture dont les missions concernent la gestion des musées régionaux est affectée partiellement sur ce budget annexe pour des quotités de temps de travail de 12,5% (3 personnes) et 25% (2 personnes).

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
75	Produits gestion courante	346 000,00	144 166,68	-58,3 %
TOTAL RECETTES REELLES		**346 000,00**	**144 166,68**	**-58,3 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 0,144 M€ et proviennent de la redevance de l'exploitant des musées régionaux, pour la mise à disposition des sites. Celle-ci est en baisse en raison de la fin de la DSP en cours. L'élaboration de la nouvelle DSP prévoit une mise à disposition des locaux à titre gratuit.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

3- LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Par délibération en date du 19 décembre 2016, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe assujetti à la TVA pour le suivi des opérations comptables liées à la compétence transport interurbain confiée au délégataire de la DSP Car jaune, la gestion des gares routières ainsi que les participations financières avec les 5 autorités organisatrices des transports urbains (EPCI).

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002) 0,31	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 0,00
DÉPENSES RÉELLES 39 204 972,70	**RECETTES RÉELLES** 39 204 973,01
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 0,00	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **0,00** dont résultat de l'exercice 0,31	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 0,00

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**0,00**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**0,31**

résultats hors comptes 001 et 002 = 0,31 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable
*Mouvement en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
011	Charges à caractère général	28 285 168,51	28 930 403,50	2,3 %
65	Autres charges gestion courante	11 098 581,18	10 274 569,20	-7,4 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**39 383 749,69**	**39 204 972,70**	**-0,5 %**

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 39,2 M€ et se répartissent comme suit :

011-Charges à caractère général : 28,9 M€

Les postes de charges sont les suivants :

POSTES	2023	2024	Evolution
DSP Car Jaune 2015-2024	26 597 161,01	27 078 302,31	1,8 %
Gestion Réseau Car Jaune 2015-2024	458 204,26	498 226,53	8,7 %
Accompagnement au sol	478 947,01	511 914,18	6,9 %
Fonctionnement des gares routières	92 243,36	198 015,55	114,7 %
Prestations sécurité sur Réseau Car Jaune	295 497,63	326 231,73	10,4 %
Frais de nettoyage des gares - DL	361 676,53	317 713,20	-12,2 %
Maintenance vidéo protection gares routières	1 438,71	0,00	-100,0 %
TOTAL	**28 285 168,51**	**28 930 403,50**	**2,3 %**

L'augmentation des charges à caractère général de 2,3 % s'explique principalement par la hausse de la contribution financière de la DSP Car jaune avec :

- La mise en place de la gratuité dont bénéficient les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les stagiaires de la formation professionnelle, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les accompagnants de personnes handicapées ;
- La mise en place d'une nouvelle offre Car Jaune avec des bus plus grands et l'augmentation des fréquences de passage aux heures de pointe.

065-Autres charges de gestion courante : 10,3 M€

Les postes de charges sont les suivants :

POSTES	2023	2024	Evolution
Reversement DGD Autres AOTU	6 841 183,93	6 841 183,93	0,0 %
Compensation suite transfert compétences CASUD	2 022 970,54	1 011 485,27	-50,0 %
Versements aux AOTU EXTRA-MUROS	2 018 800,00	2 196 600,00	8,8 %
Reversement REUNI'PASS aux EPCI	215 626,40	225 300,00	4,5 %
Charges diverses de gestion courante	0,31		-100,0 %
TOTAL	**11 098 580,87**	**10 274 569,20**	**-7,4 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Le montant des autres charges de gestion courante baisse de - 7,4 % en 2024 en raison d'un paiement exceptionnel intervenu en 2023 de 1,0 M€ auprès de la CASUD correspondant à la contribution de l'année scolaire 2021/2022, en complément de la contribution de 2023.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
74	Subventions d'exploitation	37 163 741,44	38 940 708,01	4,8 %
75	Produits de gestion courante	115 000,00	114 375,00	-0,5 %
77	Produits exceptionnels	135 420,00	149 890,00	10,7 %
TOTAL RECETTES REELLES		**37 414 161,44**	**39 204 973,01**	**4,8 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 39,2 M€ et se répartissent comme suit :

074-Subventions d'exploitation : 38,94 M€

POSTES	2023	2024	Evolution
Compensation de transfert du Département	7 082 000,00	7 082 000,00	0,0 %
Subventions et participations Régions	30 081 741,44	31 858 708,01	5,9 %
TOTAL	**37 163 741,44**	**38 940 708,01**	**4,8 %**

Par rapport à 2023, la subvention régionale provenant du budget principal augmente de + 1,8 M€ (soit + 5,9 %).
Les charges étant en augmentation, la recette affectée au budget annexe a été ajustée au même niveau.

075-Produits de gestion courante : 0,11 M€

Le montant de redevance pour location de bus s'élève à 114 375,00 €.

077-Produits exceptionnels : 0,15 M€

Les dédits et pénalités perçus s'établissent à 149 890,00 €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite loi ATR) a introduit les prémices d'une consolidation des comptes dans le secteur public local. Cette "consolidation" consiste, pour une collectivité locale, à détecter un éventuel risque en examinant, à l'aide de documents comptables, la nature des relations juridiques et/ou financières existantes entre ladite collectivité et ses partenaires, définis ici sous le terme de "partenaires privilégiés".

La consolidation des comptes consiste en une intégration des résultats annuels du budget principal et des budgets annexes par neutralisation des transferts des données croisées entre budgets.

	BUDGET NON CONSOLIDE		BUDGET CONSOLIDE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	**667 660 367,42**	**611 654 505,23**	**667 660 367,42**	**611 654 505,23**
Budget Principal	664 826 907,75	606 974 701,38	664 826 907,75	606 974 701,38
Budget Annexe ENERGIE	-	-	-	-
Budget Annexe DSP Musées	2 833 459,67	4 679 803,85	2 833 459,67	4 679 803,85
Budget Annexe TRANSPORT	-	-	-	-
SECTION DE FONCTIONNEMENT	**700 736 851,61**	**825 406 176,29**	**668 783 296,23**	**793 452 620,91**
Budget Principal	658 589 640,30	781 953 452,48	626 730 932,29	781 858 605,11
Budget Annexe ENERGIE	70 865,63	1 270 124,45	-	1 270 124,45
Budget Annexe DSP Musées	2 871 372,67	2 977 626,35	2 847 390,93	2 977 626,35
Budget Annexe TRANSPORT	39 204 973,01	39 204 973,01	39 204 973,01	7 346 265,00
BUDGET GENERAL	**1 368 397 219,03**	**1 437 060 681,52**	**1 336 443 663,65**	**1 405 107 126,14**

Il convient de relever que les flux budgétaires croisés entre le budget principal et les 2 budgets annexes ENERGIE et DSP MUSEES concernent les opérations de refacturations effectuées par la Région au titre des achats de matériel et des frais de maintenance ainsi que du coût de la mise à disposition du personnel.
Elles s'élèvent en 2024 à la somme de 94 847,37 € en section de fonctionnement dont 19 108,80 € (chapitre 012) + 51 756,83 € (chapitre 011) pour le budget annexe ÉNERGIE et 23 981,74 € pour le budget annexe DSP.
Il est enfin à noter que le budget de la Région a versé une subvention de fonctionnement d'un montant de 31,9 M€ en 2024 au budget annexe Transport pour la gestion de la DSP Car Jaune. Cette participation permet de financer la compétence TRANSPORT transférée à la Région, à la suite de la loi NOTRE.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES BUDGETS DOTES DE L'AUTONOMIE FINANCIERE

La collectivité a fait le choix de suivre la gestion des fonds européens dont elle assure la fonction d'autorité de gestion (FEDER et INTERREG) dans des budgets distincts du budget principal. Les budgets annexes sont dotés de l'autonomie financière sans personnalité morale.

1- LE BUDGET AUTONOME FEDER 2014-2020

Par délibération en date du 17 octobre 2014, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe afin de suivre les opérations comptables liées à la gestion des fonds européens dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour le FEDER convergence 2014-2020.
Soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M57, ce budget autonome est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET AUTONOME FEDER 2014-2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002) 85 842 176,98	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 0,00
DÉPENSES RÉELLES 19 255 289,62	**RECETTES RÉELLES** 31 872 161,48
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 295 958 912,84	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **-142 953 057,34** dont résultat de l'exercice -57 110 880,36	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 226 231 160,62

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001)** 45 212 489,35
DÉPENSES RÉELLES 343 627 893,75 dont hors dette 343 627 893,75	**RECETTES RÉELLES** 402 277 379,71 dont compte 1068 inclus de : 0,00
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 226 231 160,62	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 295 958 912,84
SOLDE D'EXECUTION (b) 173 589 727,53	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**30 636 670,19**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**71 266 357,82**

résultats hors comptes 001 et 002 = 71 266 357,82 en conformité avec les résultats du compte de gestion du comptable
*Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	48 930 077,54	19 255 289,62	-60,6 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**48 930 077,54**	**19 255 289,62**	**-60,6 %**

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 19,3 M€ et se répartissent comme suit :

- Les projets financés par le POE 2014-2020 s'élèvent à 13,3 M€ en 2024 ;
- l'assistance technique financée par le programme opérationnel européen sur la période 2014-2020 représente 6 M€.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	30 389 671,08	31 872 161,48	4,9 %
TOTAL RECETTES REELLES		**30 389 671,08**	**31 872 161,48**	**4,9 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 31,9 M€ et se répartissent comme suit :

- les subventions reçues au titre du POE 2014-2020 s'élèvent à 5,6 M€ ;
- les subventions reçues au titre du REACT UE sont de 19 M€ ;
- les subventions reçues pour l'assistance technique au titre du POE 2014-2020 sont de 0,04 M€ ;
- les subventions reçues pour l'assistance technique au titre du REACT UE sont de 6,4 M€ ;
- le remboursement des indus s'élève à 0,9 M€.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	295 958 912,84	343 627 893,75	16,1 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**295 958 912,84**	**343 627 893,75**	**16,1 %**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 343,6 M€ et se répartissent comme suit :

- les projets financés par le POE 2014-2020 s'élèvent à 220,8 M€ en 2024 ;
- les projets financés par le REACT UE représentent 122,8 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	226 537 643,89	402 277 379,71	77,6 %
TOTAL RECETTES REELLES		**226 537 643,89**	**402 277 379,71**	**77,6 %**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 402,3 M€ et se répartissent comme suit :

- les subventions reçues au titre du POE 2014-2020 s'élèvent à 211,7 M€ ;
- les subventions reçues au titre du REACT UE sont de 187,9 M€ ;
- le remboursement des indus s'élève à 2,7 M€.

2- LE BUDGET AUTONOME POCT 2014-2020

Par délibération en date du 17 octobre 2014, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe afin de suivre les opérations comptables liées à la gestion des fonds européens dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour le FEDER convergence 2014-2020. Soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M57, ce budget autonome est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET AUTONOME POCT 2014-2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002) 182 625,03	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 0,00
DÉPENSES RÉELLES 6 454 743,17	**RECETTES RÉELLES** 7 449 906,57
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 507 212,23	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **1 026 130,84** dont résultat de l'exercice 1 208 755,87	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 720 804,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001)** 2 113 990,36
DÉPENSES RÉELLES 2 498 557,64 dont hors dette 2 498 557,64	**RECETTES RÉELLES** 2 119 472,41 dont compte 1068 inclus de : 0,00
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 720 804,70	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 507 212,23
SOLDE D'EXECUTION (b) 1 521 312,66	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**2 547 443,50**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**616 078,17**

résultats hors comptes 001 et 002 = 616 078,17 en conformité avec les résultats du compte de gestion du comptable
*Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	7 499 957,55	6 454 743,17	-13,9 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**7 499 957,55**	**6 454 743,17**	**-13,9 %**

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 6,5 M€ et se répartissent comme suit :

- les projets financés par le POE 2014-2020 s'élèvent à 6,1 M€ en 2024 ;
- le remboursement d'un préfinancement annuel représente 0,4 M€.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	7 987 696,45	7 449 906,57	-6,7 %
TOTAL RECETTES REELLES		**7 987 696,45**	**7 449 906,57**	**-6,7 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 7,4 M€ et se répartissent comme suit :

- les subventions reçues au titre du POE 2014-2020, pour le financement des projets s'élèvent à 7,3M€ ;
- le remboursement des indus est de 0,1 M€.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	507 212,23	2 498 557,64	392,6 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**507 212,23**	**2 498 557,64**	**392,6 %**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,5 M€ et concernent les subventions versées pour le financement des projets d'équipement. Les fonds proviennent du POE 2014-2020.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	720 804,70	2 119 472,41	194,0 %
TOTAL RECETTES REELLES		**720 804,70**	**2 119 472,41**	**194,0 %**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2,1 M€ et concernent les subventions reçues au titre du POE 2014-2020, pour le financement des projets d'équipement.

3- LE BUDGET AUTONOME FEDER-FSE 2021-2027

Par délibération en date du 25 novembre 2020, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe afin de suivre les opérations comptables liées à la gestion des fonds européens dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour le FEDER / FSE 2021-2027.
La validation par la commission européenne des programmes opérationnels pour la période 2021-2027 étant intervenue en novembre 2022, le budget a été voté pour la première fois sur l'exercice 2023.
Soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M57, ce budget autonome est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET AUTONOME FEDER-FSE 2021-2027

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 864 461,85
DÉPENSES RÉELLES 6 001 340,76	**RECETTES RÉELLES** 3 733 007,78
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 0,00	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **-1 403 871,13** dont résultat de l'exercice -2 268 332,98	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001)** 32 642 416,62
DÉPENSES RÉELLES 62 388 287,16 dont hors dette 48 291 217,94	**RECETTES RÉELLES** 29 272 480,28 dont compte 1068 inclus de : 0,00
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 0,00	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 0,00
SOLDE D'EXECUTION (b) -473 390,26	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**-1 877 261,39**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**-35 384 139,86**

résultats hors comptes 001 et 002 = -35 384 139,86 en conformité avec les résultats du compte de gestion du comptable
*Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	1 735 792,08	6 001 340,76	245,7 %
TOTAL DEPENSES REELLES		**1 735 792,08**	**6 001 340,76**	**245,7 %**

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 6,0 M€ et se répartissent comme suit :

- Les projets financés par le POE 2021-2027 FEDER s'élèvent à 5,2 M€ en 2024 ;
- Les projets financés par le POE 2021-2027 FSE s'élèvent à 0,8 M€ en 2024.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	2 600 253,93	3 733 007,78	43,6 %
TOTAL RECETTES REELLES		**2 600 253,93**	**3 733 007,78**	**43,6 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 3,7 M€ et se répartissent comme suit :

- les subventions reçues au titre du POE 2021-2027 FEDER s'élèvent à 0,9 M€ ;
- les subventions reçues au titre du POE 2021-2027 FSE sont de 1,8 M€ ;
- les subventions reçues pour l'assistance technique au titre du POE 2021-2027 sont de 1,0 M€ ;
- les subventions reçues pour l'assistance technique au titre du POE 2021-2027 FSE sont de 0,04 M€.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	-	48 291 217,94	
923	Dettes et autres opérations financières	-	14 097 069,22	
TOTAL DEPENSES REELLES		-	**62 388 287,16**	

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 62,4 M€ et se répartissent comme suit :

- les projets financés par le POE 2021-2027 FEDER s'élèvent à 48,3 M€ en 2024 ;
- le remboursement du préfinancement 2021-2022 du FEDER représentent 12,4 M€ ;
- le remboursement du préfinancement 2021-2022 du FSE représentent 1,7 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9005	Gestion des fonds européens	18 545 348,40	29 272 479,28	57,8 %
923	Dettes et autres opérations financières	14 097 068,22	1,00	-100,0 %
TOTAL RECETTES REELLES		**32 642 416,62**	**29 272 480,28**	**-10,3 %**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 29,3 M€ et se répartissent comme suit :

- les subventions reçues au titre du POE 2021-2027 FEDER s'élèvent à 29,3 M€ ;
- régularisation des écritures de remboursement du préfinancement 2021-2022 du FEDER pour 1 €.

4- LE BUDGET AUTONOME INTERREG OI 2021-2027

Par délibération en date du 25 novembre 2020, le Conseil Régional a mis en place un budget annexe afin de suivre les opérations comptables liées à la gestion des fonds européens dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour le POE INTERREG OI 2021-2027.
La validation par la commission européenne des programmes opérationnels pour la période 2021-2027 étant intervenue en novembre 2022, le budget a été voté pour la première fois sur l'exercice 2023.
Soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M57, ce budget autonome est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET AUTONOME INTERREG 2021-2027

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (002)** 1 867 573,77
DÉPENSES RÉELLES 425 718,93	**RECETTES RÉELLES** 1 867 573,77
DEPENSES D'ORDRE* de section à section 0,00	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE (a) **3 309 428,61** dont résultat de l'exercice 1 441 854,84	**RECETTES D'ORDRE*** de section à section 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
DEFICIT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001) 0,00	**EXCEDENT REPORTE DES EXERCICES ANTERIEURS (001)** 1 245 049,18
DÉPENSES RÉELLES 1 245 049,18 dont hors dette 0,00	**RECETTES RÉELLES** 0,00 dont compte 1068 inclus de : 0,00
DEPENSES D'ORDRE* à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 0,00	**RECETTES D'ORDRE*** à l'intérieur de la section 0,00 de section à section 0,00
SOLDE D'EXECUTION (b) 0,00	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE (a)+(b)=	**3 309 428,61**
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE (a)+(b)= (hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)	**196 805,66**

résultats hors comptes 001 et 002 = 196 805,66 en conformité avec les résultats du compte de gestion du comptable
*Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	-	425 718,93	
TOTAL DEPENSES REELLES		**-**	**425 718,93**	

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 0,4 M€ et concernent les subventions versées pour le financement des projets par le POE 2021-2027

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
9305	Gestion des fonds européens	1 867 573,77	1 867 573,77	0,0 %
TOTAL RECETTES REELLES		**1 867 573,77**	**1 867 573,77**	**0,0 %**

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 1,9 M€ et concernent les subventions reçues au titre du POE 2021-2027 INTERREG OI, pour le financement des projets.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		Evolution
		2023	2024	
923	Dettes et autres opérations financières	-	1 245 049,18	
TOTAL DEPENSES REELLES		**0,00**	**1 245 049,18**	

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1,2 M€ et concernent le remboursement du préfinancement 2021-2022 de INTERREG OI.

B - Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES		Evolution
		2023	2024	
923	Dettes et autres opérations financières	1 245 049,18	-	-100,0 %
TOTAL RECETTES REELLES		**1 245 049,18**	**0,00**	**-100,0 %**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 0€

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

5- PROJETS ECONOMIQUES FINANCES PAR L'EUROPE ET FONDS PROPRES REGION

En 2024, la Région a accompagné les entreprises à l'aide des fonds Européens FEDER et Interreg à hauteur de **440,7 M€** (+ 25,3 %) et au titre de la contrepartie nationale sur fonds propres Région à hauteur de **7,3 M€** (- 37,3 %) dans le cadre des objectifs thématiques (OT).

Les projets financés par les fonds européens et les fonds propres Région se répartissent comme suit :

Politiques publiques	2014-2020 & 2021-2027		2024
	CPN Région	Programmes Européens	
Axe 1 : Le développement Humain et Solidaire	1 823 987	135 830 859	137 654 846
Axe 2 : Le développement Economique par l'ouverture de nouveaux horizons	2 887 325	82 987 965	85 875 290
Axe 3 : Le développement Durable et la Transition Ecologique	2 566 478	196 138 758	198 705 236
Les missions transversales	0	25 694 249	25 694 249
Total	**7 277 791**	**440 651 831**	**447 929 622**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET FEDER 2014-2020

en M€

Axes Mandature	Objectifs Thématiques fonctionnement / investissement	MANDATS CPN REGION POE 2014-2020				MANDATS FEDER POE 2014-2020			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Fonctionnement		**1,79**	**1,34**	**2,84**	**0,31**	**20,16**	**20,88**	**48,11**	**19,26**
Axe 1	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	0,46	0,35			2,46	2,03	1,01	0,02
	OT13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie								0,12
	Total Axe Mandature 1	0,46	0,35			2,46	2,03	1,01	0,14
Axe 2	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	0,06	0,16	0,28	0,27	0,54	1,47	3,97	1,91
	OT3 : Renforcer la compétitivité des PME	1,27	0,83	2,56	0,04	9,85	6,21	3,51	0,89
	OT13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie					1,36	5,33	33,23	5,60
	Total Axe Mandature 2	1,33	0,99	2,83	0,31	11,74	13,01	40,71	8,40
Missions Transversales	Assistance technique					5,95	5,84	6,39	10,72
Investissement		**8,17**	**8,66**	**6,13**	**4,80**	**105,00**	**135,23**	**293,94**	**343,63**
Axe 1	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	1,65	2,24	0,04	0,63	9,71	14,55	2,08	9,80
	OT9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	0,14	0,09	0,27	0,39	3,86	3,34	5,36	18,03
	OT10 : Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie	0,80	0,91	0,30	0,34	13,05	4,68	6,60	24,90
	OT13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie						1,94	70,05	74,12
	Total Axe Mandature 1	2,59	3,23	0,62	1,35	26,62	24,50	84,09	126,86
Axe 2	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	0,31	0,12	1,33	0,75	1,49	0,57	16,16	4,64
	OT2 : Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des TIC	0,07	0,01	0,03	0,07	4,83	4,62	4,19	0,80
	OT3 : Renforcer la compétitivité des PME	1,97	2,49	2,35	0,64	7,79	13,01	25,65	21,85
	OT13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie						3,50	19,50	28,23
	Total Axe Mandature 2	2,34	2,62	3,71	1,45	14,12	21,68	65,50	55,51
Axe 3	OT4 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2 dans tous les secteurs	0,95	1,44	0,54	0,78	15,11	18,10	18,89	25,32
	OT5 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques	0,65	0,04	0,08	0,23	7,08	10,57	10,26	4,57
	OT6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	0,20	0,79	0,48	0,99	16,62	17,89	18,34	44,68
	OT7 : Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles	1,44	0,54	0,70	0,00	24,46	28,92	47,49	66,25
	OT13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie					0,99	13,56	49,36	20,44
	Total Axe Mandature 3	3,24	2,81	1,80	1,99	64,26	89,04	144,34	161,26
	Total général	**9,96**	**10,00**	**8,96**	**5,11**	**125,16**	**156,10**	**342,05**	**362,88**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Descriptif de quelques projets financés en 2024 :

Bénéficiaire	Opération	Résumé de l'opération	Engagés M€		Localisation	Mandatement 2024 M€		
			UE	Région		Stade	UE	Région
SA AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GARROS	Développement de l'aéroport de La Réunion Roland Garros – Travaux liés à l'augmentation des capacités de l'aéroport	L'opération a pour objet le développement de l'aéroport de La Réunion Roland Garros et des travaux liés à l'augmentation des capacités de l'aéroport.	66,56	-	Sainte Marie	Solde	12,75	-
TCO	Construction d'une usine de potabilisation à Maduran, de sa chaîne de transfert des eaux traitées et de ses réservoirs de stockage	Afin de répondre à l'obligation de mettre en conformité son système de distribution d'eau de Bras de Cilaos, le TCO procède à la construction d'une usine de potabilisation à Maduran, de sa chaîne de transfert des eaux traitées et de ses réservoirs de stockage.	5,82	0,70	Saint Leu	Solde	4,63	0,50
COMMUNE DE SAINT PIERRE	Construction d'un complexe sportif – Centre aqualoisir et dojo à Terre Sainte – ZAC OI	La commune de Saint-Pierre souhaite construire un complexe sportif : centre aqualoisir et dojo à terre Sainte - ZAC OI afin de répondre aux besoins du public scolaire de l'est de la commune, lieudit Terre Sainte.	12,28	-	Saint Pierre	Solde	8,28	-
COMMUNE DE SAINT ANDRE	Réhabilitation de 11 écoles communales	La commune de Saint André s'est fixée comme objectif d'intervenir sur la réhabilitation de 11 écoles communales (3 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires et 4 écoles primaires). Le programme d'intervention pour la réalisation de la réhabilitation des 11 écoles est le suivant : - mise aux normes électriques, - étanchéité / peinture / plomberie, - menuiseries, - métallerie, - accessibilité, sécurisation, - amélioration du confort thermique, - aménagement des cours	4,87	-	Saint André	Solde	4,85	-
CIRAD	Mise en œuvre du programme de recherche agronomique du CIRAD	Les recherches et activités menées à La Réunion par le CIRAD sont structurées pendant toute la durée de l'accord-cadre, sous forme de trois Dispositifs de Programmation en Partenariat (DPP) dont les thématiques de recherche ont fait l'objet d'une consultation avec les partenaires et plus globalement des professionnels du monde agricole. Ils se déclinent ainsi : • DPP SIAAM « Service et Impacts des Activités Agricoles en Milieu tropical » • DPP COSAQ « CO-conception de Systèmes Agro-alimentaires de Qualité » • DPP BSV : « Biodiversité et santé végétale»	4,15	-	Saint Denis	Solde	4,15	-
SARL RECYCLAGE ÉCOPUR RÉUNION	Création d'un centre de transit, de tri et de recyclage de batteries au plomb	Le projet de la SARL « RECYCLAGE ECOPUR REUNION » porte sur la création d'une unité industrielle de traitement de déchets à La Réunion.	1,20	0,30	Saint Pierre	Solde	1,01	0,25

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET POCT 2014-2020

en M€

Axes Mandature	Objectifs Thématiques fonctionnement / investissement	MANDATS CPN REGION POE 2014-2020				MANDATS UE POE INTERREG 2014-2020			
		2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Fonctionnement		**0,56**	**0,61**	**0,59**	**0,50**	**5,14**	**7,17**	**7,50**	**6,05**
Axe 1	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	0,03	0,13	0,31	0,18	0,31	1,73	3,59	2,03
	OT10 : Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie	0,15	0,06	0,08	0,12	1,12	0,77	0,80	1,25
	Total Axe Mandature 1	0,18	0,19	0,39	0,30	1,43	2,50	4,39	3,28
Axe 2	OT3 : Renforcer la compétitivité des PME	0,15	0,14	0,15		2,03	1,43	2,21	0,02
	Total Axe Mandature 2	0,15	0,14	0,15		2,03	1,43	2,21	0,02
Axe 3	OT5 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques	0,17	0,21	0,01	0,13	1,01	1,18	0,11	0,72
	OT6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	0,05	0,07	0,04	0,07	0,58	1,04	0,55	1,55
	Total Axe Mandature 3	0,22	0,28	0,05	0,20	1,60	2,22	0,66	2,27
Missions Transversales	Assistance technique					0,08	1,02	0,24	0,48
Investissement		**0,36**	**0,50**	**0,08**	**0,09**	**3,19**	**4,55**	**0,51**	**2,50**
Axe 1	OT1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	0,36	0,50	0,05	0,07	2,61	3,51	0,34	0,55
	Total Axe Mandature 1	0,36	0,50	0,05	0,07	2,61	3,51	0,34	0,55
Axe 3	OT5 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques								1,82
	OT6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources			0,03	0,02	0,58	1,04	0,17	0,13
	Total Axe Mandature 3			0,03	0,02	0,58	1,04	0,17	1,95
	Total général	**0,91**	**1,11**	**0,67**	**0,59**	**8,33**	**11,71**	**8,01**	**8,55**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Descriptif de quelques projets financés en 2024 :

Bénéficiaire	Opération	Résumé de l'opération	Engagés M€		Localisation	Mandatement 2024 M€		
			UE	Région		Stade	UE	Région
CROIX-ROUGE FRANCAISE - PIROI	Construction du Centre régional d'expertise, de formation et d'innovation dédié à la gestion des risques et aux changements climatiques dans la zone sud-ouest de l'Océan indien : Piroi Center	L'opération a pour objet la construction du Centre régional d'expertise, de formation et d'innovation dédié à la gestion des risques et aux changements climatiques dans la zone sud-ouest de l'Océan indien : Piroi Center.	1,82	-	La Réunion Comores Kenya Madagascar Maurice Mozambique Seychelles Tanzanie	Solde	1,82	-
CHU DE LA REUNION	Formation professionnelle dans le domaine de la santé et du médico-social – Période 2019 à 2022	L'opération vise à accompagner la formation des professionnels de santé grâce à des échanges croisés d'expériences et à la participation aux dispositifs de formation initiale et continue. Cela se concrétise par des modules de formation, des stages dans les services et des formations-actions sur des thèmes déterminés en commun ou encore un fort accompagnement à l'encadrement des formations proposées. La mise en commun de projets et d'expertises permettant d'améliorer l'efficience opérationnelle des établissements de santé partenaires, sera profitable aux structures et à leurs personnels. L'amélioration des connaissances et des compétences des professionnels de santé bénéficiera aux populations de La Réunion, de Maurice, de Madagascar, des Comores et des Seychelles. Le CHU de La Réunion se fait le porte-drapeau de l'excellence française en matière médicale dans l'océan Indien. La formation professionnelle et de spécialité que l'on retrouve dans chaque action constitue l'un des axes de développement humain auquel sont très attachés les partenaires. La réalisation des missions et le choix des équipes se font en tenant compte des nécessités de services et des compétences nécessaires au bon déroulement de l'opération. Les missions sont organisées sous la responsabilité d'un personnel permanent du CHUR, assurant ainsi la continuité de l'action. Les personnels médicaux et non médicaux participent aux missions	0,45	0,08	La Réunion Madagascar Maurice Seychelles	Solde	0,37	0,07
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION	PHYTODENGUE : la biodiversité des plantes de Madagascar et de La Réunion comme source de molécules actives contre le virus de la dengue	Le projet PHYTODENGUE allie à la fois la phytochimie, la virologie expérimentale et la chimie de synthèse pour lutter contre le virus de la dengue en épidémie à la Réunion. Le projet PHYTODENGUE s'attache à répondre à une priorité élevée en termes de santé publique. La biodiversité réunionnaise et malgache est exceptionnelle, insuffisamment valorisée et caractérisée au niveau antiviral. Les connaissances scientifiques et les résultats issus du projet PHYTODENGUE contribueront à l'identification de hits chimiques actifs, candidats médicaments potentiels pour traiter la dengue mais aussi à des avancées scientifiques et des bénéfices économiques pour La Réunion et Madagascar.	0,37	0,03	La Réunion Madagascar	Solde	0,18	0,02

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET FEDER/FSE 2021-2027

en M€

Axes Mandature	Objectifs Spécifiques fonctionnement / investissement	MANDATS CPN REGION PE 2021-2027		MANDATS UE PE FEDER/FSE+ 2021-2027	
		2023	2024	2023	2024
Fonctionnement		**1,97**	**1,15**	**1,74**	**6,00**
Axe 1	4.6 Faciliter l'insertion des jeunes en difficulté (Priorité spécifique FSE + : Emploi des jeunes)			1,32	0,00
	4.7 Améliorer l'employabilité des réunionnais, notamment par l'accès à la formation et par la mobilité	0,04	0,10	0,23	0,85
	Total Axe Mandature 1	0,04	0,10	1,54	0,85
Axe 2	1.1 Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	0,03	0,22	0,19	1,23
	1.3 Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs (FEDER)	1,90	0,79		3,36
	1.4 Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise		0,04		0,56
	Total Axe Mandature 2	1,93	1,04	0,19	5,15
Missions Transversales	Assistance technique				
Investissement			**0,36**		**62,39**
Axe 1	4.2 Une Europe plus sociale				4,16
	Total Axe Mandature 1				4,16
Axe 2	1.3 Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs (FEDER)		0,02		13,56
	Total Axe Mandature 2		0,02		13,56
Axe 3	2.2 Promouvoir les énergies renouvelables		0,09		0,26
	2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes				6,86
	2.5 Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau		0,25		11,81
	2.8 Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone (FEDER)				11,64
	Total Axe Mandature 3		0,34		30,58
Missions Transversales	Remboursement du préfinancement 2021-2022 du FEDER et FSE				14,10
	Total général	**1,97**	**1,50**	**1,74**	**68,39**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Descriptif de quelques projets financés en 2024 :

Bénéficiaire	Opération	Résumé de l'opération	Engagés M€		Localisation	Mandatement 2024 M€		
			UE	Région		Stade	UE	Région
COMMUNE DE SAINT-PAUL	Réalisation de deux ouvrages d'art, Ravine Saint-Gilles et Ravine Carosse, et maintien en phase définitive d'une passerelle	Le projet concerne le remplacement des deux ponts existants sur la Ravine Saint-Gilles et la Ravine Carosse par deux nouveaux ouvrages de franchissement et une passerelle piétonne, permettant d'améliorer la sécurité des usagers et la résilience du réseau routier.	4,00	-	Saint Paul	Acompte	3,06	-
DEPARTEMENT DE LA REUNION	Construction du collège Gaston Crochet à la Plaine des Palmistes	L'opération de travaux a pour objet la construction d'un nouveau collège sur la commune de la Plaine des Palmistes qui permettra l'accueil de 600 élèves	8,69	-	La Plaine des Palmistes	Acompte	4,16	-
ASSOCIATION SCIENCES REUNION	Promotion et diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) - Programme d'actions FEDER	L'opération concerne la mise en œuvre du programme d'actions 2023 de Sciences Réunion. Ce programme d'actions se décline en plusieurs types d'opérations ayant pour but commun d'assurer une large diffusion de la CSTI à l'échelle du territoire réunionnais.	0,32	0,04	Saint Denis	Solde	0,32	0,04
CITE DES METIERS	Programme d'action de la cité des métiers de La Réunion	Le programme d'actions de la Cité des métiers de la Réunion a pour objectif d'améliorer l'employabilité des réunionnais par l'accès à la formation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie et du renforcement des compétences pour tous.	1,44	0,25	Saint Pierre	Avance	0,43	0,08

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET INTERREG OI 2021 - 2027

en M€

Axes Mandature	Objectifs Thématiques fonctionnement / investissement	MANDATS CPN REGION	MANDATS UE
		2024	2024
Fonctionnement		**0,08**	**0,43**
Axe 1			
	Total Axe Mandature 1	0,00	0,00
Axe 2	OS 1.3: Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	0,01	0,08
	OS 4.6: Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale	0,05	0,26
	Total Axe Mandature 2	0,06	0,34
Axe 3	OS 2.6: Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources	0,01	0,08
	Total Axe Mandature 3	0,01	0,08
Missions Transversales	Assistance technique		
Investissement			**1,25**
Axe 1			
	Total Axe Mandature 1		
Axe 3			
	Total Axe Mandature 3		
Missions Transversales	Remboursement du préfinancement 2021-2022 de INTERREG OI		1,25
	Total général	**0,08**	**1,67**

Descriptif de quelques projets financés en 2024 :

Bénéficiaire	Opération	Résumé de l'opération	Montants engagés		Localisation	Mandatement 2024		
			UE	Région		Stade	UE	Région
Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien	Prédéfinition des orientations stratégiques et coopération en économie circulaire des territoires dans l'OI	Ce projet consiste à sensibiliser, former et accompagner seize territoires au diagnostic en économie circulaire, afin d'en analyser leur potentiel en vue d'un plan d'actions adapté à leurs enjeux.	0,16	0,03	La Réunion Comores Madagascar Maurice Mayotte Seychelles	Avance	0,08	0,01

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LA LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature	Capital total au 31/12/2023	Engagement Région Réunion	
				Part	Titres (montant brut)
SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SPL	1 150 000 €	98 %	1 130 000 €
SEMAC	Société d'Economie mixte d'Aménagement et de construction	SEM	13 205 870 €	9 %	1 200 195 €
SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	Société Anonyme d'Economie Mixte	2 600 245 €	2 %	53 760 €
SEMATRA*	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	27 694 692 €	63 %	65 179 996 €
SAPHIR	Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'Ile de La Réunion	SEM	621 600 €	0,1 %	672 €
SEMIR	SEM pour l'Industrialisation de la Réunion	SEM	1 438 500 €	35 %	507 500 €
-	SEM Marché de Gros	SEM	134 155 €	23 %	30 490 €
SEFAR	Société d'Epargne Foncière Agricole de la Réunion	Société civile de placement immobilier	11 303 300 €	44 %	4 998 950 €
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	Société Anonyme d'Economie Mixte	954 000 €	22 %	210 490 €
SODIAC	Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction	SEM	25 975 082 €	2 %	438 075 €
SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	Société Anonyme d'Economie Mixte	9 014 400 €	11 %	952 650 €
SEMITTEL	Société d'Economie Mixte des transports, tourisme, équipement et loisirs	SEM	1 044 375 €	6 %	60 000 €
MARAINA	SPLA MARAINA	SPL	897 780 €	57 %	511 228 €
Société Aéroportuaire	SA Aéroport de la Réunion Roland Garros	SA	148 000 €	10 %	14 800 €
NEXA	Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation	SEML	1 300 734 €	88 %	4 755 413 €
SPL ENERGIES REUNION	SPL ENERGIES REUNION	SPL	993 967 €	81 %	3 041 000 €
SPL AR	SPL Avenir Réunion	SPL	1 280 000 €	5 %	70 000 €
SPL ESTIVAL	SPL ESTIVAL	SPL	500 000 €	5 %	25 000 €
SPL AFPAR	SPL AFPAR	SPL	1 854 750 €	95 %	50 000 €
IDIS	SOCIETE COOPERATIVE INTERET COLLECTIF- INSTITUT DE DEVT INTERNATIONAL DES SAVOIRS	SCIC	300 000 €	25 %	75 000 €
TOTAL			**102 411 450 €**		**83 305 219 €**

* SEMATRA: montant du capital après restructuration validée par AGM du 16 décembre 2022 et montant des titres détenus par la Région en fin 2024 (à la valeur brute dans l'actif)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LA CARTOGRAPHIE DES SATELLITES

La Région Réunion opère un suivi sur les "partenaires privilégiés" ou "satellites" les plus proches.
Son périmètre a été déterminé en fonction des critères suivants :

1 - représentation dans les instances de l'entité,
2 - niveau des garanties d'emprunts accordées,
3 - niveau de financement accordé à ces entités,
4 - niveau de risques juridiques associés (contrôle analogue, ...),
5 - dimension stratégique par rapport aux champs de compétence de la collectivité.

Ce périmètre est sujet à évolution permanente au regard des risques auxquels serait exposée la collectivité.
La cartographie illustre ainsi, sans pour autant être exhaustive, la multitude et variété de ses satellites et partenaires. Les deux premiers cercles de ce périmètre identifient à fin 2024 une quarantaine de « satellites » et « partenaires privilégiés ».

- Le premier cercle regroupe les entités sous-participation / partenariat majoritaire, à savoir au sein desquels la collectivité régionale est majoritaire en termes de participation (capital) ou de représentation (instance), ou bien bénéficiant d'une part très significative de financement (taux >75% ou montant très important) ainsi que les Délégations de Service Publics. Il s'agit des satellites les plus stratégiques pour la collectivité.
- Le second cercle comprend les entités bénéficiant d'une participation forte, à savoir les structures avec des emprunts garantis par la collectivité régionale, ou bien bénéficiant d'une part significative de financement (taux >25% ou montant important) ainsi que les participations à enjeux.

Au-delà du positionnement des organismes satellites figurant dans cette cartographie, sont présentées pour mise en perspective quelques-unes des caractéristiques principales de natures juridique ou financière (type statut, niveau de représentation et de participation, niveau des flux financiers et degré de couverture ou dépendance aux fonds régionaux (émanant le cas échéant de l'Europe).
Par ailleurs, la vision consolidée des moyens humains internes à la région et externes au travers des structures financées à plus de 30% (via fonctionnement ou équipements financés) est la suivante :

Axes de la mandature	EFFECTIFS REGION*		EFFECTIFS EXTERNES**	EFFECTIFS CUMULES	*% Eff. Int*	*% Eff. Ext*
	Périmètre centraux et routes	Périmètre lycées				
AXE 1 - Développement humain et solidaire	381	1 349	461	2 191	*79%*	*21%*
AXE 2 - Développement économique	151		150	301	*50%*	*50%*
AXE 3 - Développement durable et la transition écologique	383		138	521	*74%*	*26%*
Missions transversales	625		150	775	*81%*	*19%*
Total effectifs Région	**2 889**					

** Effectifs Région à fin 2024*
*** Pondération des effectifs externes selon niveau de couverture par des financements via Région*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

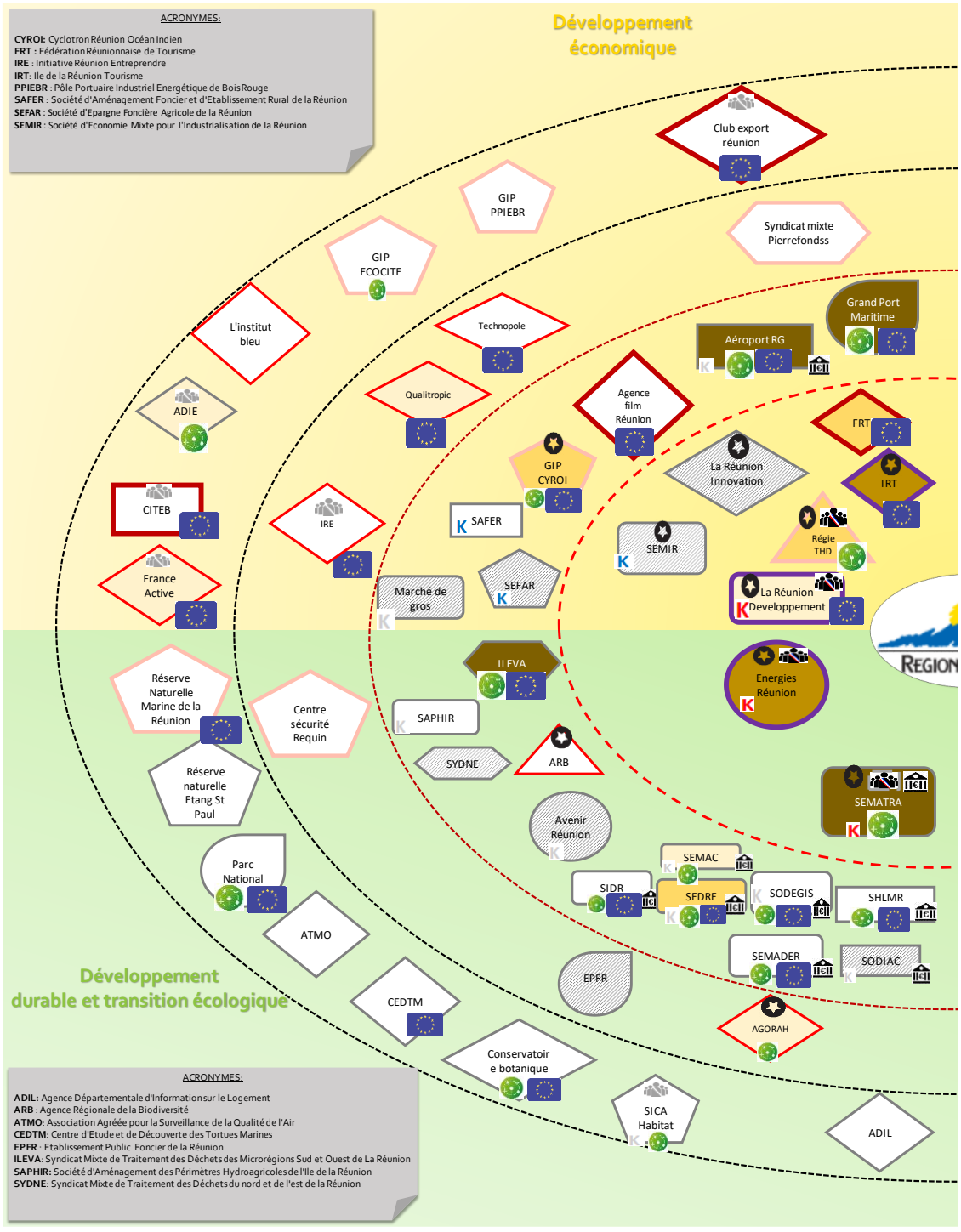

STATUT JURIDIQUE DE L'ENTITE				Nb de satellite
Société avec capital social	Actionnariat public	Société Publique Locale (SPL) ** / §	◯	6
	Actionnariat mixte (public/privé)	Société d'Economie Mixte (SEM) ** / §	▢	11
		Société Anonyme **	▭	5
Société sans capital social	Membres publics	Etabl. public rattaché à la territoriale (EPIC, EPA...)	△	4
		Syndicat Mixte	⬡	5
		Etabl. public rattaché à l'Etat (EPN, EPSCP, ...) **	◜	7
	Membres mixte ou privé	GIP, GIE, SCIC, SCPI, SC	⬠	10
		Association **	◇	34

*** Entités soumises à l'audit légal par un commissaire aux comptes*
§ Entités soumises au rapport annuel des mandataires (Entreprises Publiques Locales)

REPRESENTATION REGION REUNION (RR) *au Conseil d'Administration ou Equivalent*		Nb de satellite
Majorité des membres		8
Présidence assurée par la RR		14
Absence aux instances		19

PARTICIPATION REGION REUNION (RR) *au Capital Social*		Nb de satellite
Majoritaire absolue (>50%)	K	6
Majorité relative (RR détient la plus grande part & <50%)	K	4
Minoritaire	K	11

La participation en numéraire ainsi que le % de détention figurent en détail au niveau de la liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier, dans le présent rapport

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

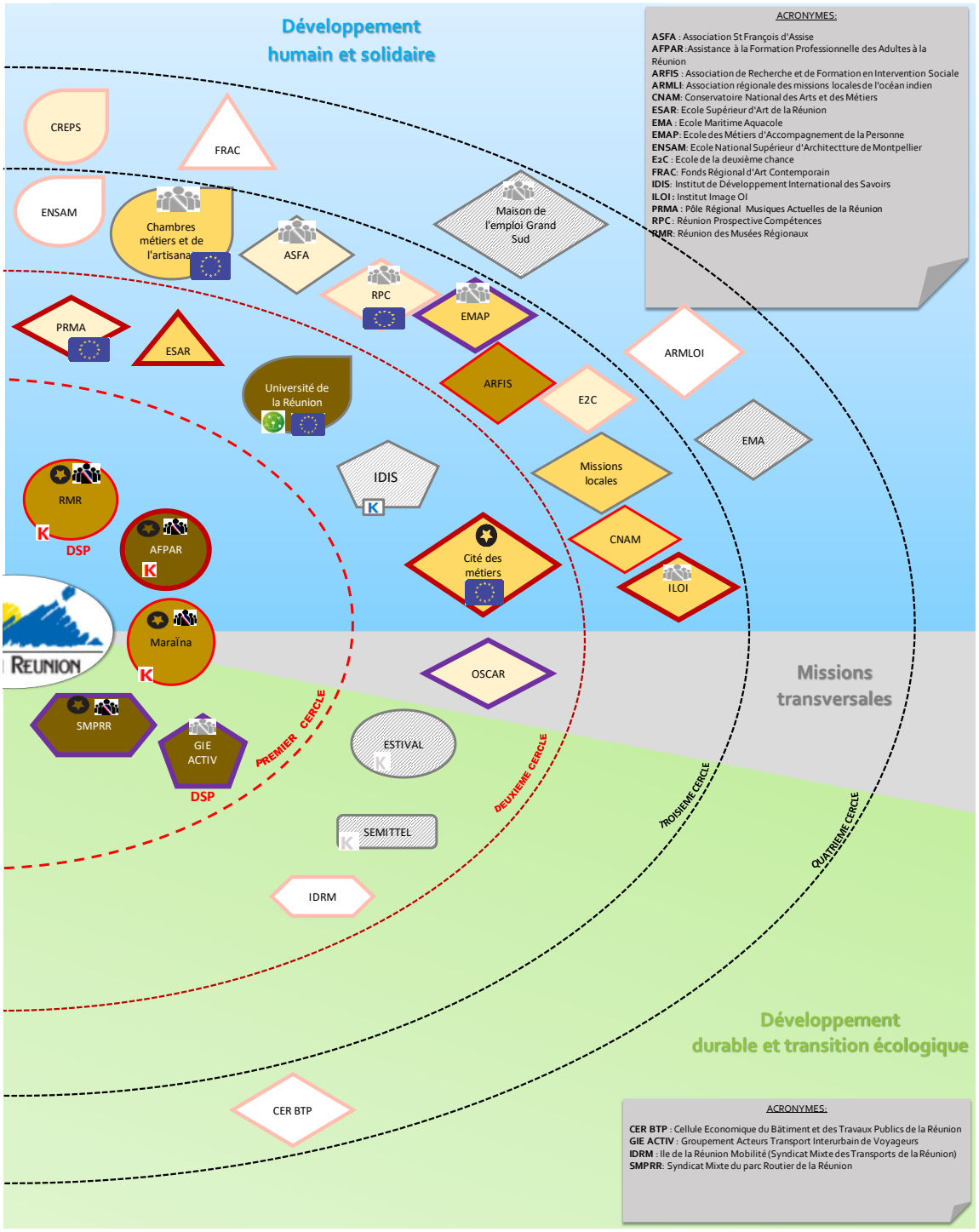

ENJEUX FINANCIERS ANNUELS (RR) (Flux financiers 2024 tout budget dont UE)	Nb de satellite
Supérieurs à 10 M€	8
De 5 M€ à 10 M€	5
De 1 M€ à 5 M€	11
De 500 K€ à 1 M€	13
Jusqu'à 500 K€	31
Aucun flux	14

FINANCEMENT DES BUDGETS ET DESTINATION (sur/ charges de fonctionnement ou d'investissement des structures)			Nb de satellite
BUDGET ANNUEL (en fonctionnement) Degré de dépendance ou couverture par les fonds régionaux (en propre et UE)	Ratio supérieur à 90%		7
	Ratio entre 60% et 90%		10
	Ratio entre 30% et 60%		10
	Ratio entre 10% et 30%		15
	Non significatif : inférieur à 10% ou nul		40
	Non déterminé (comptes non obtenus)	Sans bordure	0

Délégation de Service Public (compétence Région Réunion)	DSP	2

Fonds Européens via Région		17

Les montants attribués et versés (subventions) figurent en détail au niveau de la liste des concours attribués à des tiers en nature ou subventions, dans l'annexe B8.1.1 du compte administratif

BUDGET POUR PROJETS ET EQUIPEMENTS (pour de l'investissement sur 2024)		
		19

Les montants attribués et versés supérieurs à 200 K€ se rattachant à des opérations figurent en détail au niveau de la liste des investissements 2023/2024, en annexe 2 du présent rapport

Emprunts garantis par la Région Réunion		9

Les montants des emprunts garantis figurent en détail dans la partie dette garantie du présent rapport

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES REGIES COMPTABLES

L'article L.4221-5 du CGCT prévoit que le Conseil Régional peut déléguer à la Présidente, dans les limites qu'il aura fixées, une partie de ses attributions telles que :
- créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité.
La présidente est tenue d'informer le Conseil Régional des actes pris dans le cadre de ses délégations.

Au 31 décembre 2024, la Région Réunion dénombre 14 régies comptables : 7 régies d'avances et 7 régies de recettes.
L'ordonnance du 23 mars 2022, et son décret d'application du 22 décembre 2022 ont supprimé le régime historique de responsabilité personnelle et pécuniaire (RPP) des comptables publics et des régisseurs, et ont instauré un régime de responsabilité unifié, commun à l'ensemble des acteurs de la chaîne financière depuis le 1er janvier 2023.
Dans ce cadre, les régisseurs sont justiciables : ils peuvent être sanctionnés en cas d'infractions prévues par l'ordonnance et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires en cas d'infractions à la loi pénale. S'agissant du régime indemnitaire, ce même décret renomme l'indemnité de caisse et de responsabilité en "indemnité de maniement de fonds".

Les travaux de révision des modalités de fonctionnement des régies engagés en 2023 se sont poursuivis sur 2024 pour se conformer à la règlementation et adapter le fonctionnement de certaines régies selon les recommandations du comptable public.

1- LES REGIES D'AVANCES

Les régies d'avances couvrent essentiellement des menues dépenses telles que l'acquisition de petits matériels, fournitures et services afin d'assurer le fonctionnement des services de la Région.
La collectivité compte à ce jour 7 régies d'avances dont 2 situées à la Réunion et 5 hors département. Ces dernières sont installées au sein des antennes de la Région délocalisées à Paris, dans l'Océan Indien (Comores, Madagascar et Maurice) et au Québec.

Les caractéristiques financières des régies d'avances sont les suivantes :

Régies	Arrêté de fonctionnement en vigueur au 31/12/24	Montant de l'avance (€)	CA 2023 (€)	CA 2024 (€)	Régisseur titulaire	Arrêté de nomination en vigueur au 31/12/2024
Paris	n°DAF/20214281	10 500,00	14 898,00	-	Natacha K,BIDI	n°DAF/20170314
Comores	n°DAF/20171245	2 000,00	-	-	Nadège LAGARDERE	n°DAF/20171246
Madagascar	n°DF/23006881	6 250,00	15 269,00	14 325,00	Fabrice MING TU YACK (intérimaire)	n°DF/24004570
Maurice	n°DF/23006848	4 000,00	6 050,00	-	*En cours de recrutement*	
Québec	n°DAF/20150741	7 600,00	10 383,00	9 125,00	*En cours de recrutement*	
Menues dépenses	n°DF/23005628	3 000,00	-	-	Marie Christine VAULRY	n°DF/23005629
CRR	n°DAF/21004644	4 600,00	1 013,00		Claudine LARIVIERE	n°DAF/21004645

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

2- LES REGIES DE RECETTES

Une régie de recette est chargée du recouvrement spontané des recettes prévues dans l'acte constitutif de la régie. Le régisseur n'a qualité ni pour accorder des délais de paiement ni pour exercer des poursuites.
Par exception, la régie de recettes prolongée permet au régisseur d'adresser une demande de paiement au redevable lorsque le règlement au comptant n'a pas été effectué immédiatement à la régie.
En l'espèce, il s'agit de confier au régisseur un travail de proximité consistant à "relancer" l'usager par le biais d'un écrit pendant un délai fixé dans l'acte constitutif de la régie.

La collectivité compte à ce jour 7 régies de recettes dont 5 installées sur les sites du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), 1 au sein du Domaine de Mongaillard Culture et Arts (MOCA) et 1 au sein du Campus Professionnel de l'Océan Indien (CPOI).
Les régies du CRR encaissent les cotisations annuelles des élèves aux cours dispensés par le conservatoire, les locations d'instruments de musique et de salles.
Sur MOCA et CPOI, la gestion des salles de location est confiée aux régisseurs nommés.

Au cours de l'exercice 2024, des travaux ont été menés afin de :

- Mettre à jour les arrêtés de fonctionnement des régies des différents CRR ;
- Mettre à jour les arrêtés de nomination des régisseurs titulaires et suppléants ;
- Décrire un cadre visant à arrêter un calendrier de paiement des inscriptions au CRR et à définir une procédure de gestion comptable et financière des activités des régies du CRR en collaboration étroite avec la paierie régionale et la Direction des Finances.

Les caractéristiques financières des régies de recettes sont les suivantes :

Régies	Arrêté de fonctionnement en vigueur au 31/12/24	Montant de l'encaisse (€)	CA 2023 (€)	CA 2024 (€)	Régisseur titulaire	Arrêté de nomination en vigueur au 31/12/2024
CRR St-Benoît	n°DF/24005189	7 600,00	63 494,00	74 777,00*	Bertrand BOVIO	n°DF/24005195
CRR St-Denis	n°DF/24005188	18 000,00	190 427,00	212 515,00*	Sabrina COSTILLE	n°DF/24005194
CRR St-Paul	n°DF/24005191	12 200,00		205 293,00*	Coralie ETTI-CAMALON	n°DF/24006372
CRR St-Pierre	n°DF/24005192	18 000,00	217 515,00	188 287,00*	Michele ENGUERRAND	n°DF/24005196
Salle de St-Benoît	n°DF/24005193	2 700,00	16 300,00	31 000,00	Françoise BOYER	n°DF/24005197
CPOI	n°DF/23005623	10 000,00	14 820,00	13 995,00	Anwar PATEL	n°DF/23001634
MOCA	n°DF/23005624	10 000,00	82 627,00	57 994,00	Pierre-Yves PERRAULT	n°DF/23001632

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Les encaissements 2024 des 4 CRR ont concerné les inscriptions des familles sur deux années scolaires telles que :

Régies	CA 2024 (€)	Dont année scolaire 2023-2024 (€)	Dont année scolaire 2024-2025 (€)
CRR St-Benoît	74 777,00*	25 508,00	49 269,00
CRR St-Denis	212 515,00*	76 634,00	135 881,00
CRR St-Paul	205 293,00*	93 622,00	111 671,00
CRR St-Pierre	188 287,00*	55 301,00	132 986,00

Le bilan 2024 des travaux menés sur les régies des CRR est le suivant :
En cours d'année 2024, il est apparu que les impayés des régies des CRR de l'année scolaire 2023-2024 n'ont pas été déclarés dans la comptabilité régionale à fin 2023, hormis ceux de la salle Gramoun Lélé. Ainsi, le rattrapage des inscriptions de l'année 2023-2024 a été réalisé sur l'exercice 2024.
En vue d'améliorer le suivi financier, une procédure administrative, budgétaire et comptable a été établie et un calendrier de paiement fixé comme suit au titre de l'année scolaire N/N+1 :
- transmission de l'appel à cotisations aux familles jusqu'au 15 octobre de l'année N ;
- règlement des familles à la régie jusqu'au 15 novembre de l'année N ;
- transmission des impayés à la Direction des Finances au plus tard le 30 novembre de l'année N pour émission de titres de recettes ;
- émission des titres de recettes pour impayés avant le 15 décembre de l'année N.

Ce calendrier a été respecté et l'ensemble des recettes relatives aux inscriptions 2024/2025 des élèves du CRR sont comptabilisés au compte administratif 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

L'ANALYSE RETROSPECTIVE

en M€

Section de fonctionnement	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement	**560,09**	**509,39**	**607,90**	**590,10**	**615,91**	**536,34**	**558,95**	**628,02**	**626,60**	**654,15**
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions, prov°, prodts spécifiques)	**550,85**	**504,54**	**606,20**	**582,20**	**609,51**	**534,83**	**556,16**	**625,84**	**625,53**	**650,13**
Atténuation de charges	4,32	1,33	2,77	0,53	0,57	1,86	1,82	1,74	2,37	2,49
Produits des services	1,10	1,31	1,21	1,62	1,25	0,55	1,99	2,00	2,18	2,72
Impôts et taxes	352,41	357,14	397,99	433,58	441,16	379,20	421,19	446,20	451,49	473,69
Dotations et participations	190,30	142,61	201,68	143,91	158,33	149,55	124,80	165,39	164,87	167,43
Autres produits de gestion courante	2,48	1,90	2,36	2,28	6,49	3,33	6,06	10,48	3,40	2,91
Produits financiers	0,24	0,25	0,19	0,28	1,70	0,34	0,30	0,03	1,21	0,89
Produits spécifiques	9,13	4,83	1,70	7,79	5,11	0,82	1,05	0,47	0,10	1,81
Reprises amortissements et provisions	0,11	0,02	0,00	0,11	1,30	0,70	1,73	1,71	0,98	2,21
Dépenses réelles de fonctionnement	**395,20**	**414,79**	**470,13**	**467,93**	**472,16**	**430,43**	**420,69**	**419,20**	**470,97**	**515,00**
Dépenses réelles de fonctionnement (hors prov°, charges spécifiques)	**390,53**	**412,70**	**464,81**	**463,32**	**469,30**	**428,17**	**420,02**	**406,40**	**439,78**	**489,98**
Charges à caractère général	37,11	34,36	41,73	49,59	50,25	61,04	56,27	48,77	52,56	55,24
Charges de personnel	127,00	136,94	148,15	151,41	149,42	148,16	153,27	155,59	161,39	169,60
Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,48	0,28	2,28	1,68
Autres charges de gestion courantes	217,51	229,70	258,04	241,30	246,18	198,40	188,87	179,50	193,43	231,92
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,45	0,44	0,41	0,34	0,24	0,23	0,31	0,39	0,41	0,40
Charges financières	8,46	11,25	16,47	20,68	23,21	20,34	20,83	21,86	29,71	31,14
Charges spécifiques	4,64	2,04	4,22	4,16	2,41	1,33	0,15	0,09	4,98	1,99
Dotations	0,02	0,05	1,11	0,45	0,46	0,93	0,52	12,72	26,21	23,03
EPARGNE BRUTE	**162,76**	**91,97**	**138,57**	**121,28**	**137,99**	**105,33**	**136,00**	**219,36**	**180,76**	**158,17**
EPARGNE NETTE	**78,49**	**59,51**	**102,68**	**83,93**	**97,94**	**46,32**	**71,69**	**154,30**	**114,49**	**83,73**

Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles d'investissement	**475,78**	**513,88**	**556,90**	**428,23**	**298,44**	**265,10**	**237,96**	**166,90**	**200,17**	**279,43**
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt et autres recettes)	**124,77**	**180,41**	**315,11**	**227,04**	**214,89**	**185,78**	**96,07**	**147,95**	**192,11**	**269,89**
FCTVA	42,98	49,15	59,67	49,43	51,00	19,22	12,25	37,54	29,49	34,54
Subvention d'investissement	81,79	131,26	255,45	177,61	163,90	166,56	83,82	110,40	162,62	235,35
Emprunt	299,00	331,12	239,00	198,53	80,00	70,00	140,00	10,00	0,00	0,00
Autres	52,00	2,35	2,78	2,66	3,55	9,32	1,89	8,95	8,06	9,54
Dépenses réelles d'investissement	**674,32**	**580,25**	**639,21**	**571,69**	**437,59**	**355,37**	**381,08**	**360,15**	**396,04**	**402,76**
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	**590,05**	**547,79**	**603,31**	**534,33**	**397,54**	**296,36**	**316,76**	**295,09**	**329,76**	**328,32**
Autres	5,38	46,20	60,25	0,35	12,68	41,31	35,03	17,51	29,71	29,48
Dépenses d'équipement brut	426,21	419,85	452,17	445,66	274,44	161,52	200,20	199,52	235,22	236,63
Remboursement capital	84,27	32,46	35,90	37,35	40,04	59,01	64,31	65,06	66,28	74,44
Subventions d'équipement	158,46	81,74	90,89	88,32	110,42	93,53	81,54	78,06	64,84	62,21

Résultat global cumulé avec 001, 002 et 1068	**0,73**	**28,96**	**84,41**	**63,12**	**67,73**	**79,22**	**74,36**	**89,93**	**49,69**	**65,51**
Résultat de l'exercice hors 001, 002 et 1068	**-33,65**	**28,23**	**55,45**	**-21,29**	**4,61**	**15,64**	**-4,86**	**15,57**	**-40,24**	**15,82**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES RATIOS FINANCIERS : L'ANALYSE COMPARATIVE

LES RATIOS FINANCIERS : ANALYSE COMPARATIVE DEPUIS 2015		REGION	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	Réunion	468	486	546	542	547	497	483	464	500	547
		Régions	275	268	296	300	333	320	331	339	356	372
2	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	Réunion	663	597	706	684	714	620	642	716	705	725
		Régions	344	339	375	382	428	395	415	430	442	452
3	Dépenses d'équipement brut par habitant	Réunion	505	492	525	517	318	187	230	229	267	266
		Régions	49	46	49	45	51	48	58	58	61	74
4	Encours de dette par habitant	Réunion	670	968	1 195	1 379	1 425	1 434	1 512	1 449	1 357	1 258
		Régions	360	382	391	393	413	448	483	499	516	496
5	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Réunion	32 %	33 %	32 %	32 %	32 %	34 %	36 %	38 %	36 %	34 %
		Régions	18 %	18 %	17 %	17 %	18 %	19 %	19 %	19 %	19 %	19 %
6	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Réunion	74 %	88 %	83 %	86 %	83 %	91 %	87 %	75 %	82 %	87 %
		Régions	89 %	87 %	86 %	87 %	84 %	90 %	86 %	86 %	88 %	91 %
7	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Réunion	76 %	82 %	74 %	76 %	45 %	30 %	36 %	32 %	38 %	37 %
		Régions	14 %	14 %	13 %	12 %	12 %	12 %	14 %	13 %	14 %	16 %
8	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	Réunion	101 %	162 %	169 %	202 %	200 %	231 %	236 %	202 %	193 %	174 %
		Régions	105 %	113 %	104 %	103 %	97 %	114 %	116 %	116 %	117 %	113 %

Source : Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) – Données DGFIP

Année 2024 : ratios des Régions prévus au BP2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

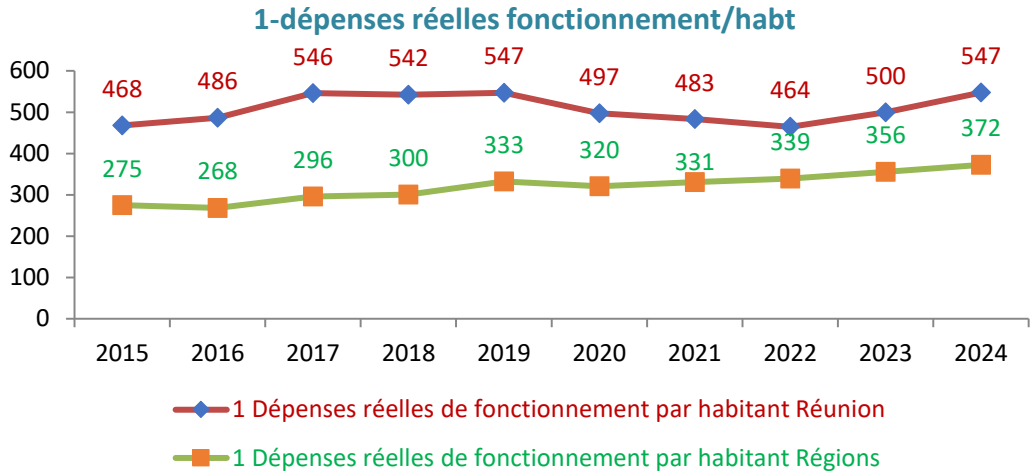

Les dépenses de fonctionnement par habitant de la Région Réunion sont plus élevées que la moyenne nationale en raison de son insularité et de son éloignement, qui entraînent des coûts d'exploitation accrus pour les entreprises et, par conséquent, des prix à la consommation plus élevés. De plus, la part du budget régional consacrée aux charges de personnel est deux fois supérieure à celle des autres régions, une caractéristique que l'on retrouve également dans les autres collectivités ultra-marines.

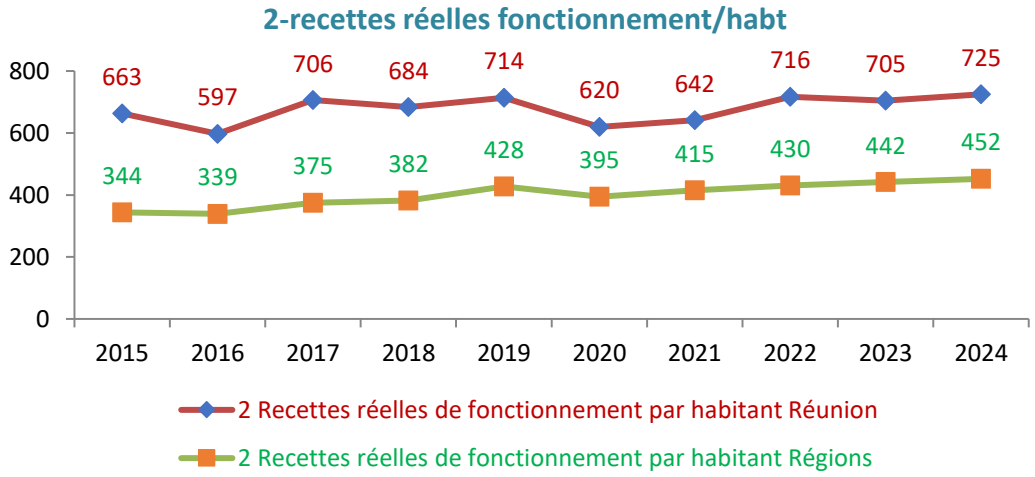

La Région Réunion bénéficie de recettes de fonctionnement par habitant plus élevées que la moyenne des autres régions, en raison de compétences spécifiques et de ressources fiscales particulières telles que la taxe spéciale sur la consommation des carburants (TSCC) et l'octroi de mer régional.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

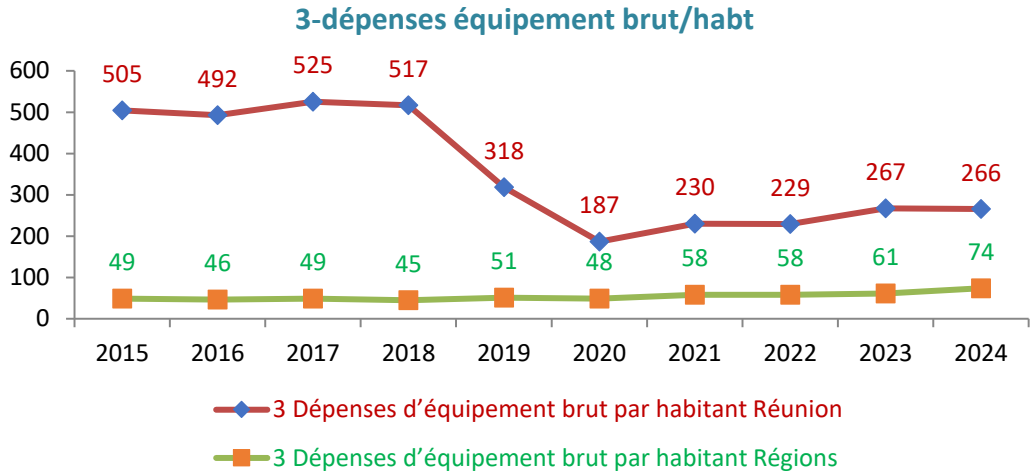

La diminution des dépenses d'équipement entre 2019 et 2022 s'explique par l'achèvement des travaux de la première tranche de la Nouvelle Route du Littoral (NRL). Malgré cette baisse, les dépenses par habitant de la Région Réunion restent supérieures à la moyenne des autres régions françaises. Il convient de rappeler que, contrairement aux autres collectivités régionales, la Région Réunion assure la compétence du réseau routier national, ce qui justifie également ce niveau élevé de dépenses.

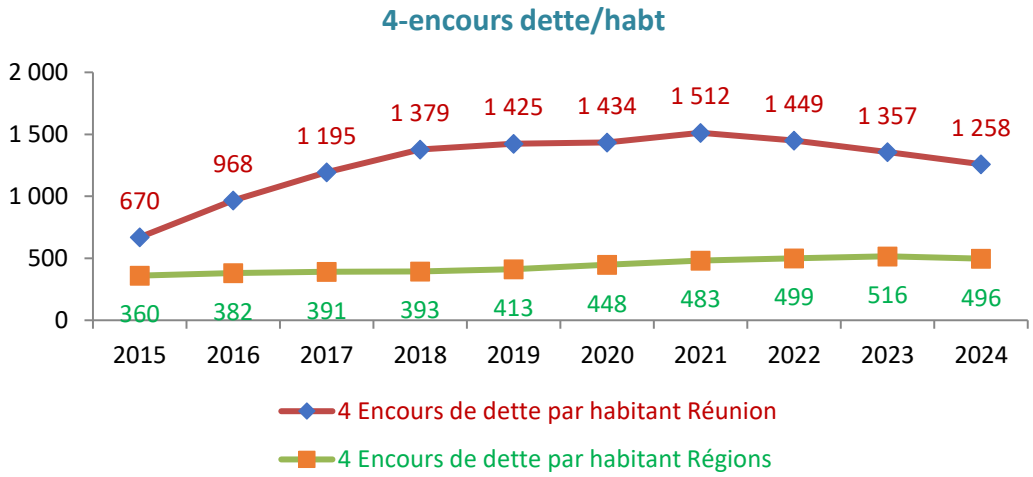

.

L'encours de la dette de la Région Réunion, après une progression marquée entre 2015 et 2021, connaît une diminution depuis 2022, pour la première fois depuis ces huit dernières années. Cette inflexion reflète l'efficacité de la stratégie financière mise en œuvre par la nouvelle mandature, axée sur une gestion responsable et durable des finances régionales.
Toutefois, avec un montant de 1 258 € par habitant, la dette régionale demeure encore largement supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble des régions.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

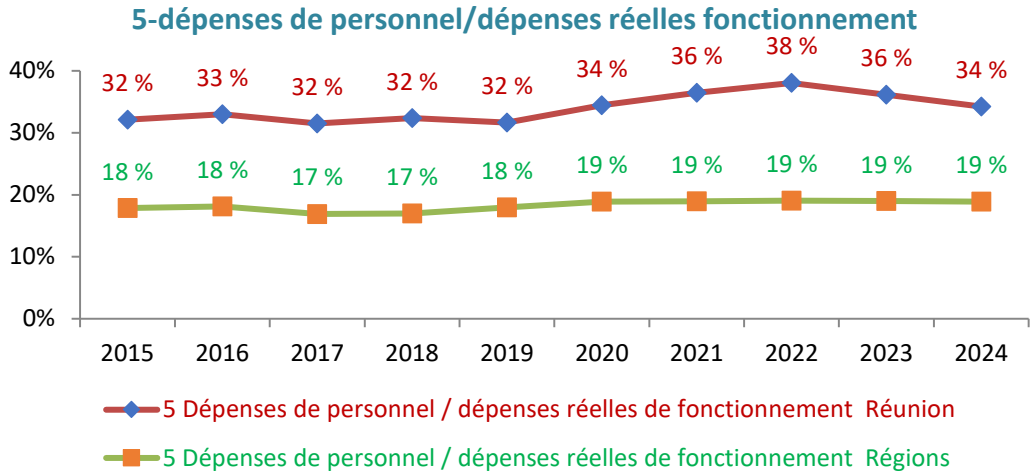

La part des dépenses de fonctionnement consacrée aux charges de personnel s'élève à 34 %, soit 15 points de plus que la moyenne nationale des collectivités régionales. Cet écart s'explique notamment par la gestion de nombreux dispositifs par la collectivité, en particulier les fonds européens (1,5 Mds € de budget sur le PO 2021-2027), qui nécessitent un personnel dédié à leur suivi.

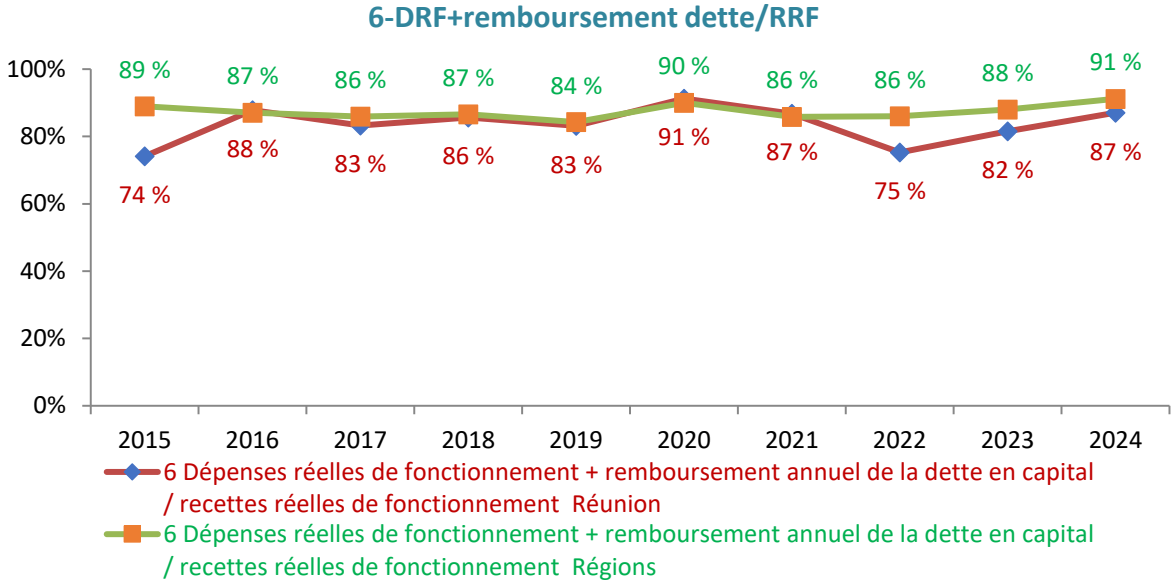

La Région Réunion consacre 13 % de ses recettes de fonctionnement à l'investissement, soit une part significativement supérieure à la moyenne nationale de 9 %. Cette proportion, en hausse, témoigne d'un engagement accru en faveur du développement et de la modernisation du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

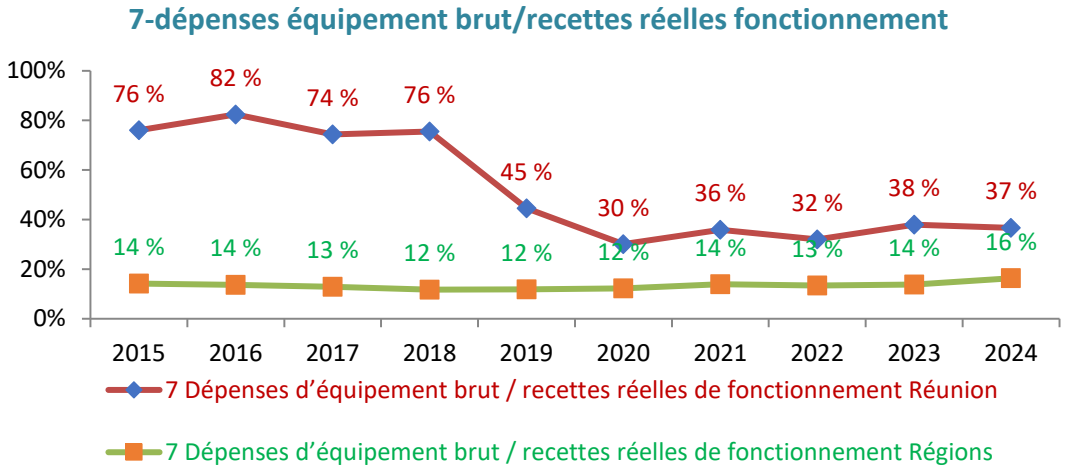

Avec un taux de couverture des dépenses d'équipement par les recettes de fonctionnement de 37 %, la collectivité se situe bien au-dessus de la moyenne régionale (16 %), traduisant une gestion plus autonome et un effort particulier de financement interne.

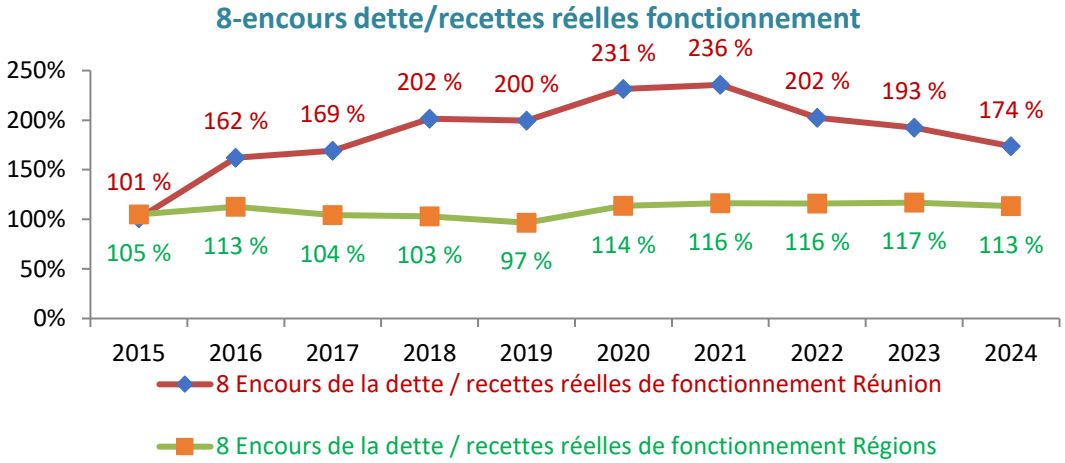

Entre 2015 et 2021, la Région Réunion a connu une forte augmentation de son taux d'endettement, atteignant +236 %. Ce niveau représente plus du double de la moyenne observée dans les autres régions. Toutefois, depuis 2022, la stratégie financière adoptée par l'exécutif vise à limiter l'endettement. Ce taux est ramené de 236 % en 2021, le plus haut taux atteint depuis 2015, à 174 % à fin 2024, soit un niveau comparable à celui antérieur à 2018. Il est essentiel de poursuivre cet effort afin de converger vers la moyenne nationale et de préserver les marges de manœuvre budgétaires nécessaires à la réalisation des projets futurs.
Les frais liés à cette dette (annuité de la dette) consacrent un budget de près de 106 M€ en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION

ANNEXE 2 : LES INVESTISSEMENTS 2022/2024

ANNEXE 3 : ÉTAT DES PROVISIONS AU 31/12/2024

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES EN 2024

ANNEXE 5 : LES VIREMENTS DE CRÉDIT ENTRE CHAPITRES EN 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ANNEXE 1 : TAUX DE RÉALISATION

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est supérieur à la prévision budgétaire alors que celui des dépenses qui est de 95,6 % est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

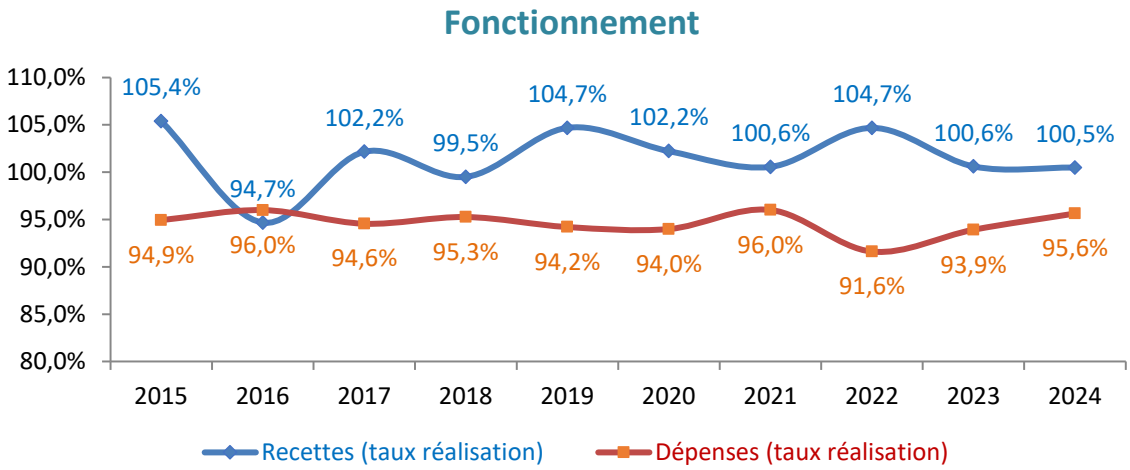

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	105,4%	94,7%	102,2%	99,5%	104,7%	102,2%	100,6%	104,7%	100,6%	100,5%
Dépenses	94,9%	96,0%	94,6%	95,3%	94,2%	94,0%	96,0%	91,6%	93,9%	95,6%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est en progression par rapport à l'exercice précédent. Pour les dépenses d'investissement, le taux de réalisation se maintient à un niveau élevé (88,3 % en 2024 contre 92,9 % en 2023).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

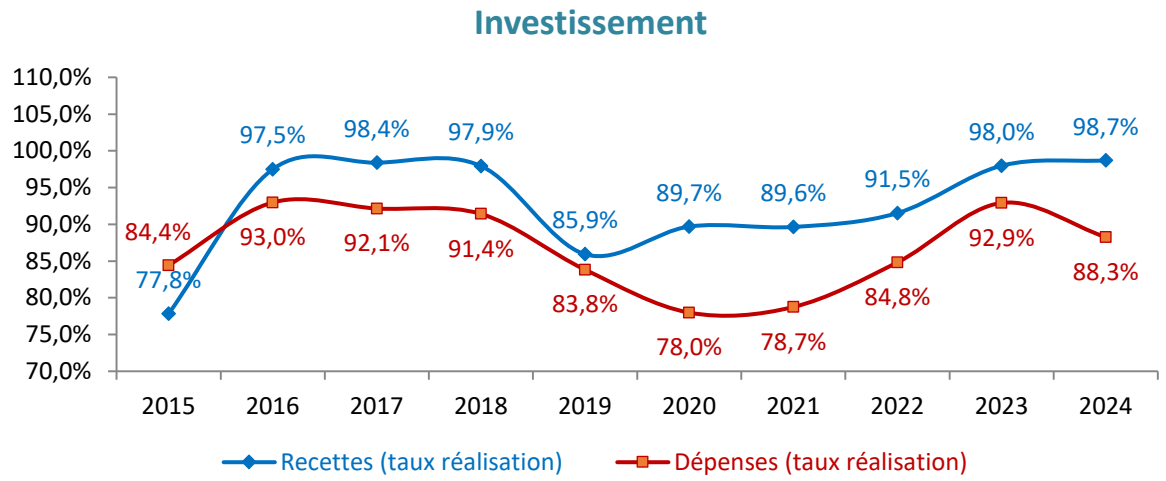

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	77,8%	97,5%	98,4%	97,9%	85,9%	89,7%	89,6%	91,5%	98,0%	98,7%
Dépenses	84,4%	93,0%	92,1%	91,4%	83,8%	78,0%	78,7%	84,8%	92,9%	88,3%

BUDGETS ANNEXES

BA ENERGIE

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	107,3%	64,6%	81,4%	82,0%	189,4%	87,9%	104,2%	41,6%	65,1%	70,4%
	Dépenses	68,1%	27,7%	13,2%	20,2%	22,8%	11,0%	10,1%	2,8%	3,9%	5,4%

BA DSP Musées

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	98,6%	18,4%	35,1%	336,6%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	96,0%
	Dépenses	74,2%	58,3%	53,6%	40,7%	30,3%	50,3%	88,9%	77,5%	67,0%	27,5%
INVESTISSEMENT	Recettes	91,3%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Dépenses	96,4%	0,0%	0,0%	99,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

BA TRANSPORT

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes			71,2%	91,3%	100,3%	98,1%	100,6%	97,7%	95,9%	97,6%
	Dépenses			65,6%	77,9%	94,0%	92,9%	95,0%	92,5%	96,1%	97,6%

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGETS AUTONOMES

BUDGET FEDER 2014-2020

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	0,0%	1,4%	10,7%	24,9%	33,6%	25,0%	16,8%	14,2%	26,5%	37,8%
	Dépenses	3,4%	21,3%	20,7%	38,6%	30,7%	29,6%	23,7%	19,2%	51,0%	41,0%
INVESTISSEMENT	Recettes	8,4%	20,1%	33,9%	14,6%	17,9%	27,8%	25,0%	16,6%	35,0%	106,6%
	Dépenses	0,0%	7,1%	28,6%	15,9%	12,3%	21,4%	18,0%	18,8%	41,5%	91,8%

BUDGET POCT 2014-2020

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	0,0%	11,8%	11,7%	21,2%	32,5%	21,2%	29,4%	32,2%	43,8%	77,2%
	Dépenses	0,0%	13,2%	14,7%	23,6%	23,8%	19,4%	20,8%	30,3%	36,2%	51,3%
INVESTISSEMENT	Recettes	319,8%	25,8%	0,0%	0,0%	14,9%	27,5%	51,4%	17,0%	11,7%	39,0%
	Dépenses	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,3%	22,1%	38,0%	43,6%	10,3%	56,4%

BUDGET FEDER/FSE 2021-2027

		2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	5,5%	4,0%
	Dépenses	3,7%	6,3%
INVESTISSEMENT	Recettes	21,2%	10,7%
	Dépenses	0,0%	20,4%

BUDGET INTERREG OI 2021-2027

		2023	2024
FONCTIONNEMENT	Recettes	25,7%	14,7%
	Dépenses	0,0%	2,9%
INVESTISSEMENT	Recettes	77,0%	0,0%
	Dépenses	0,0%	38,5%

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ANNEXE 2 : LES INVESTISSEMENTS 2023/2024

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	CA 2024	Evolution
SERVICES GÉNÉRAUX	**13 137 686,95**	**16 939 925,16**	**28,9%**
Dont achats d'équipements informatiques investissement		1 841 521,59	
Dont achats d'équipements informatiques pour la Région investissement	639 080,70	399 431,45	
Dont achats de licences informatiques investissement	1 118 439,60	636 587,88	
Dont acquisition de matériels de transport année 2024		1 609 299,51	
Dont acquisition en VEFA de locaux de bureaux (parcelle BH 148 Saint-Paul - affectation)	5 142 900,00	8 571 500,00	
Dont acquisition de matériels de transport année 2023	2 250 663,47	397 256,57	
Dont aménagement bâtiments administratifs année 2023	454 527,36	175 122,85	
Dont aménagement bâtiments administratifs année 2024		896 609,07	
Dont aménagements bâtiments administratifs année 2022	318 303,43	89 753,41	
Dont bâtiment DRR – réhabilitation et mise aux normes	1 451,97	341 001,91	
Dont Organisation-Systèmes Information investissement	233 373,11	118 869,81	
Dont plan relance : AFPAR St-André / MRST	2 200 569,19	812 487,17	
ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	**59 266 119,41**	**63 375 600,07**	**6,9%**
Dont Lycée Nord Bois de Nèfles Ste-Clotilde	803 138,59	610 262,68	
Dont acquisition d'une partie de l'hôtel Bellepierre parcelles DK 210-213P et 428P		7 612 491,00	
Dont CIMO/Lycée Ouest Spécialité Mer	5 281,37	2 125 461,03	
Dont construction des locaux de l'ESIROI et de 2 départements de l'IUT sur le site de Terre-Sainte à Saint-Pierre - Volet travaux et 1er équipement	221 404,95		
Dont construction des locaux de l'UFR Santé sur le Site de Saint Pierre phase I - vol et étude (phase 1&2) et travaux/1er équipement (phase 1)		295 690,14	
Dont construction du Lycée Ouest Spécialité Mer	72 156,81	286 499,79	
Dont construction Lycée Sud	23 174,15	286 025,86	
Dont construction UFR Santé à Saint-Pierre - Financement premier équipement (HCPN)		1 076 669,58	
Dont construction UFR Santé à Saint-Pierre - Phase 2 financement premier équipement		430 034,01	
Dont demande d'investissement des CFA pour l'année 2023		351 553,37	
Dont dispositif "Aide Régionale au premier équipement professionnel" - Année scolaire 2024-2025		1 682 720,00	
Dont Dotation Globale d'Equipement	640 036,63	121 502,02	
Dont Dotation Globale d'Equipement - Exercice 2022	4 371 240,57	1 125 724,22	
Dont Dotation Globale d'Equipement - Exercice 2023	3 629 778,00	1 634 311,27	
Dont Dotation Globale d'Equipement - Exercice 2024		4 878 658,32	
Dont Dotation Globale d'Equipement 2021	1 606 482,29	501 175,25	
Dont ESAR 2024		225 000,00	
Dont frais investissement CPOI année 2023	191 380,66	169 425,09	
Dont LP Patu de Rosemont St- Benoît- travaux maintenance/réparation	556 198,85	151 741,35	
Dont Lycée Boisjoly Potier - Tampon	2 286 861,45	187 016,02	
Dont Lycée Lepervanche Le Port- travaux maintenance et réparations	46 534,57	170 572,58	
Dont Lycée Nelson Mandela et ses équip sportifs / travaux maintenance-réparation	198 114,04	66 149,13	
Dont Lycée Paul Moreau et ses équip.sportifs / travaux maintenance-réparation	114 711,71	278 038,92	
Dont Lycée St-Paul iv/travaux de réhabilitation CEFJR 23/11/2017	22 411,62	398 521,99	
Dont Lycée Stella St- Leu- travaux maintenance et réparations	6 894,40	219 509,13	
Dont Lycée Vue Belle St-Paul- travaux maintenance et réparations	35 233,63	310 569,06	
Dont Lycée Amiral Bouvet St-Benoît- travaux maintenance/réparation	221 805,85	381 306,54	
Dont Lycée Agricole St -Joseph/ travaux maintenance	30 447,70	451 872,08	
Dont Lycée Boyer Giroday St-Paul/travaux	126 327,68	178 514,98	
Dont Lycée Horizon St-Denis/travaux maintenance./réparations/ger	141 896,98	105 957,74	
Dont Lycée Mahatma Gandhi St-André/travaux maint. ger	504 950,67	582 114,24	
Dont Lycée Bois d'Olive St-Pierre/travaux ger	16 959,32	396 998,88	
Dont Lycée François De Mahy St-Pierre/travaux ger	122 590,52	145 772,83	
Dont Lycée Ambroise Vollard - travaux gros entretien et réparations ger 2022-2024	40 088,57	202 801,73	
Dont Lycée Bel Air et son équipement sportif-travaux gros entretien et réparation (ge r)		291 698,15	
Dont Lycée Bel Air/Etudes et reprise des désordres - infiltration d'eau	21 241,91	330 958,09	
Dont Lycée Marie Curie à Ste-Anne - travaux entretien sur ensemble des ouvrages bois		1 304 664,73	
Dont Lycée Paul Langevin - travaux gros entretien et réparations - ger 2022/2024	65 842,17	210 298,41	
Dont Lycée Pierre Lagourgue - accessibilité handicapés et réfection façades bardeaux	304 476,66	420 297,88	
Dont mise en œuvre des dispositifs NUMERIKLAS et NUMERISAK - Année scolaire 2024-2025		7 249 491,98	
Dont mise en œuvre du Cartable Numérique et de la connexion internet pour les familles les plus modestes année scolaire 2022-2023	557 900,00		
Dont mise en œuvre du Cartable Numérique et de la connexion internet pour les familles les plus modestes année scolaire 2023-2024	4 964 750,00	409 150,00	
Dont plan de relance - IRG – travaux réhabilitation et mise aux normes - internats filles & garçons	2 090 353,80	42 195,92	
Dont plan de relance - IRG – travaux réhabilitation et mise aux normes - internat filles & garçons - MS de l'accord cadre de MOE - lot 3 - Sud		659 688,21	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	CA 2024	Evolution
Dont plan relance : CPOI :AFPAR + CFAT + CFA	207 230,48	211 925,78	
Dont plan relance : LP. Isnelle Amelin - Ste-Marie	2 370 879,93	82 969,63	
Dont plan relance : LP François de Mahy St-Pierre	338 881,99	692 916,96	
Dont plan relance : Lycée Amiral Lacaze, Le Verger / E.S. Le Verger	221 036,48	189 057,90	
Dont plan relance : Lycée Antoine Roussin - St-Louis	467 169,00	323 254,37	
Dont plan relance : Lycée Georges Brassens	457 634,25	354 423,00	
Dont plan relance : Lycée Jean Joly et E.S - St -Louis	215 945,40	163 042,16	
Dont plan relance : Lycée Pierre Poivre - St-Joseph	29 018,80	447 811,09	
Dont plan relance : Lycée Prof Agri. Emile Boyer de la Giroday et CFAA	329 099,05		
Dont plan relance : Lycée Prof Agri. Emile Boyer de la Giroday et CFAA St-Paul	184 710,92	22 551,85	
Dont plan relance : Lycée Prof hôtelier la Renaissance	3 985 402,15	2 446 719,43	
Dont plan relance : Lycée Sarda Garriga, Bel Air, / E.S Bel Air	94 507,34	226 406,26	
Dont plan relance Lycée Stella / E.S . lyc Stella	40 590,04	569 726,09	
Dont plan relance : Lycée Vincendo , P. Langevin - St-Joseph	20 292,99	377 167,08	
Dont plan relance : Lycée Roland Garros - Bat A , administration, D, E & G	608 898,06	491 005,30	
Dont plan relance : Lycée Roche Maigres - St-Louis	53 922,02	1 360 696,42	
Dont programme PPI Economie Energie/Lycées	532 864,72	540 446,45	
Dont programme de relance régional	6 812 720,97	1 881 689,83	
Dont programme d'investissement des CFA 2022		485 023,79	
Dont programme équipement CFA Léon Legros réhabilitation	280 130,94		
Dont réhabilitation Lycée Leconte de Lisle/ travaux de gros entretiens-réparations	80 047,14	299 150,57	
Dont réhabilitation Centrale Photovoltaïque du CPOI	12 870,81	308 042,87	
Dont réhabilitation CFA de Ste-Clotilde	107 479,17	1 854 697,12	
Dont réhabilitation CFA de Ste-Clotilde CEFJR 23/11/2017 - Cperma 12/12/2017	700 000,00	1 258 080,34	
Dont réhabilitation et mise en accès du Lycée et équipements sportifs de Vue Belle	52 234,37	349 673,74	
Dont relance REACT UE Lycées/Relamping/Brasseurs d'air/ECS	1 992 556,09	221 817,32	
Dont rénovation thermique bâtiments éducation et formation	9 035 759,66	255 833,98	
Dont tvx restructuration Lycées LPH Renaissance		211 637,46	
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	**6 965 856,64**	**6 585 230,89**	**-5,5%**
Dont acquisition des parcelles AE 804 807 810 auprès des époux Virginie commune Tampon PDC		232 200,00	
Dont acquisitions et travaux CRR	190 669,85	175 430,95	
Dont construction d'un gymnase/Site Champ-Fleuri au Butor - St-Denis	450 410,17	230 658,13	
Dont CREPS St- Denis/réhabilitation internat	12 843,07	424 191,25	
Dont gymnase Lycée Pierre Lagourgue - accessibilité handicapés	41 881,26	211 030,37	
Dont Musée de Stella St-Leu/réhabilitation	20 645,30	242 823,24	
Dont programme d'activités annuel 2023	192 800,00	22 400,00	
Dont programme de relance régionale	2 931 770,87	1 403 601,67	
Dont travaux annuels d'entretien, de mise aux normes et d'amélioration des conditions d'accueil des sportifs des CREPS de la Réunion	220 000,00	215 000,00	
SANTÉ ET ACTION SOCIALE	**234 505,77**	**230 938,00**	**-1,5%**
AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	**9 193 747,36**	**6 501 715,36**	**-29,3%**
Dont AGORAH - Programme d'activités 2023	400 000,00	100 000,00	
Dont AGORAH - Programme partenarial 2024		400 000,00	
Dont AMELIO - Programmation 2021	504 986,50	242 648,26	
Dont Cilaos - piétonisation de la rue du Père Boiteau		267 554,58	
Dont Cœur Possession - tranche 2 (FRAFU)	442 750,00		
Dont déploiement du très haut débit régional et engagement budgétaire	1 000 000,00	700 000,00	
Dont Etang Sale - aménagements urbains autour du pôle d'échanges		297 429,64	
Dont Morondava - aménagement intégré et durable du littoral côtier	95 145,63	265 024,45	
Dont programme de relance régionale	3 978 409,07	1 558 055,87	
Dont révision du SAR : AMO élaboration	603 689,42	661 349,09	
Dont SIDR - réhabilitation de logements sociaux accession (Chaudron)	839 965,00	139 665,00	
Dont transfert gestion infrastructures aménagement NUM a la régie THD		228 867,53	
ACTION ÉCONOMIQUE	**43 558 869,20**	**43 913 579,17**	**0,8%**
Dont AAP Deffinov tiers-lieux formation - investissement		262 266,20	
Dont abondement du fonds Runaissance	228 000,00	313 500,00	
Dont abondement fonds de prêt d'honneur PAC-S - 2024		500 000,00	
Dont acquisition d'équipements		215 353,11	
Dont aide à l'évènementiel volet 2	385 213,60		
Dont aides audiovisuelles et jeux vidéos moins 23 K€	102 450,00	280 837,03	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	CA 2024	Evolution
Dont création de l'Hôtel Wood Hôtel & Spa		330 523,20	
Dont création d'un centre de transit de tri et de recyclage de batteries au plomb		253 153,45	
Dont création d'un fonds avec Bpifrance en vue de distribuer des prêts aux entreprises dans le cadre de la relance éco prêt relance à la Réunion		1 000 000,00	
Dont création d'un fonds de participation, intitulé : "nom du fonds " placé sous mandat de gestion auprès du FEI (filiale de la BEI)	13 440 000,00	13 440 000,00	
Dont dans la forêt Sombre et Mystérieuse - PR - 2020		300 000,00	
Dont dotation pour abondement fonds de prêts d'honneur prêts d'apport en capital solidaire PAC-S		400 000,00	
Dont dotation pour l'abondement du fonds de crédits " prêt d'honneur création ", " prêt d'honneur innovation " et " prêt d'honneur croissance "	400 000,00		
Dont FA 1.01 - extension du pôle de protection des plantes		230 547,18	
Dont IAA - extension usine		232 759,18	
Dont IRT 24- programme actions et investissements 2024		264 000,00	
Dont mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture - Programme d'actions CIRAD FEADER 2023		754 052,52	
Dont OPJ 9-7-4 saison 6 - PR		330 000,00	
Dont participation de la collectivité au volet régionalise du PIA 4		500 000,00	
Dont POE FEDER 2014-2020 axe 10 volet REACT UE mise en œuvre fiche action 10.2.4 aides petits investissements entreprises artisanales du BTP -Agro-com proximité	1 288 710,34	11 689,30	
Dont PR - Furcy -Jericho films	125 000,00	250 000,00	
Dont PR Fiction - série OPJ saison 5	220 000,00	110 000,00	
Dont PR- Le Coruskan-Lithops	155 000,00	155 000,00	
Dont PR - Maman veut pu- cine nominé	352 500,00		
Dont préfinancement dispositif chèque numérique 2021	3 330 255,88	217 827,45	
Dont préfinancement dispositif KAP NUMERIK 2023_2027	420 600,59	130 033,60	
Dont préfinancement dispositif KAP NUMERIK FEDER 21 27		1 295 524,01	
Dont programmes CIRAD FEADER 2022	755 854,71		
Dont Regard'ensemble - Nouvelle appellation Mazine Réunyon 2022-2023	211 707,37		
Dont réhabilitation de la ZAE Trois Mares au Tampon	640 000,00		
Dont réhabilitation et montée en gamme de l'hôtel Le Saint-Denis en hôtel 4* de 124 chambres		214 112,12	
Dont restructuration du site du Puits des Anglais phase travaux		615 036,81	
Dont SEMATRA - augmentation capital	15 000 000,00		
Dont SEMATRA - plan de restructuration Air Austral 2024		11 250 000,00	
Dont remboursement trop perçu FEDER		2 599 827,02	
ENVIRONNEMENT	**14 093 068,55**	**15 211 518,02**	**7,9%**
Dont 5.06 nvlle usine production d'eau potable de L'Etang-Salé et ses réseaux associes		514 998,00	
Dont 5.06-St Leu- Usine de potabilisation Maduran		502 111,27	
Dont AAP EC 2022 - 1ere partie des lauréats	221 006,90		
Dont chèque PV- engagement enveloppe 2021-2022	474 000,00	45 000,00	
Dont chèque PV - engagement d'une nouvelle enveloppe 2021-2022	2 883 000,00	492 000,00	
Dont chèque PV - engagement d'une nouvelle enveloppe 2023	2 029 000,00	4 852 900,00	
Dont chèque PV - programmation 2024		514 200,00	
Dont dispositif KAP éco solidaire - financement 2024		790 643,28	
Dont éco solidaire 2015 -POE FEDER mesure 4.04	1 427 064,56	57 520,71	
Dont éco solidaire 2023 - POE FEDER mesure 2.1.4	449 697,67	1 133 584,13	
Dont PGME SARE AMI animation petit tertiaire et professionnels de la rénovation	108 199,52	113 009,56	
Dont programme de relance régionale	323 450,07		
Dont SPL HR CPI mission SLIME 2022	252 585,50		
Dont SPL HR CPI mission SLIME 2023	1 302 000,00	9 091,55	
Dont SPL HR CPI missions 2019/2020 exploitation centrale Bras des Lianes	315 179,04		
Dont SPL HR CPI missions 2020 (hors SLIME et ECOSOL)	132 195,52	77 419,78	
Dont SPLER CPI 2024 (ecosolidaire)		665 506,00	
Dont SPLER CPI 2024 (SARE part + SARE PTP)		423 139,59	
Dont SPLER CPI 2024 (SLIME)		1 367 435,68	
Dont SPLER CPI 2024-09 kap photovoltaïque		364 727,35	
Dont SPLER CPI 2024-10 bis ecosolidaire		262 482,01	
Dont SPLHR CPI 3 missions 2023 (CPV, 2cosolidaire, SARE))	1 321 916,11	914 602,23	
Dont SPLHR CPI 8 missions suppl 2023 (gouv, energile, OER, expl pv, biomasse, EMR, GE OTH, H2)	207 000,00	98 748,26	
Dont SPLHR CPI missions 2021 (hors SLIME)	134 431,76	88 003,36	
Dont SPLHR CPI missions 2022 (hors SLIME et BDL)	670 025,82	148 758,30	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	CA 2024	Evolution
TRANSPORTS	**183 310 288,79**	**175 510 570,63**	**-4,3%**
Dont acquisition matériel transport DEER	938 291,74	833 843,38	
Dont aménagements de sécurité	924 406,56	2 488 332,90	
Dont aménagements de sécurité	701 099,22	11 203,51	
Dont DA - RN1 - aménagement échangeur accès ZAC Renaissance à Saint-Paul		648 450,07	
Dont DA- RN - investissement/ fonctionnement SMPRR - 2023	5 895 000,00		
Dont DA- RN - investissement/ fonctionnement SMPRR - 2024		8 160 650,00	
Dont DE - RN2 - VRTC entre Duparc Sainte-Marie et l'échangeur du Verger sous axe 3-2		235 268,57	
Dont DE -RRTG Est - RN2 aménagement de la traversée de Saint-Benoît - études	382 262,94	379 893,98	
Dont DE - RRTG Est - RN2 aménagement de la traversée de Saint-Benoît - études sous axe 3-2		3 122 447,33	
Dont DE - RRTG Est - VRTC RN2 Sainte-Marie	6 888 780,40	233 303,05	
Dont DE- RN1 Rivière des Galets - nouveau franchissement	629 893,57	415 448,79	
Dont DE- RN1 - requalification de la DE- RN1E (la possession / le port) 3-2	21 741,12	661 192,85	
Dont DE-Berguitta 2018-RF Tevelave	212 370,01	17 462,00	
Dont DE-DT-RN1 - Aménagement en faveur des TC entre Bernica et Etang St-Paul	96 913,07	7 003 043,65	
Dont DE-N2 St-André-échangeur Cressonniere (Salazie)	464 996,29	52 043,88	
Dont DE-nouveau pont Etang Saint-Paul-NPESP	73 868,02	528 579,74	
Dont DE P 2017-RF Tamarins-Portion 4-St-Paul	2 555 213,73	1 385 119,00	
Dont DE- RN102-Sainte-Marie : requalification	719 182,95	9 647,52	
Dont DE- RN102-Sainte-Marie-requalification	262 395,13	12 118,28	
Dont DE-RN1-nouveau pont sur Riviere Saint-Denis (NPRSD)	276 248,10	243 142,08	
Dont DE-RN1-Riv. des Galets-nouveau franchissement sous axe 3-2		2 305 433,91	
Dont DE-RN2- déviation de St-Joseph- 98/03	2 551 857,40	5 591 099,67	
Dont DE-RN2-BAU pour TC entre Ravine des Chèvres et Bel Air Ste- Suzanne	2 745 915,06	447 862,47	
Dont DE-RN2-Bras-Panon-Paniandy & Liberia échangeurs	2 088 686,28	90 191,74	
Dont DE-RN2-Bras Panon-Paniandy & Liberia échangeurs - (3-3)	222 112,63		
Dont DE-RN2-St-Andre-Cressonniere-échangeur (Salazie)	244 891,76	150 032,01	
Dont DE-RN5_Cilaos_Aloes_Ilet Furcy	82 801,80	255 861,01	
Dont DE RRTG Est - RN2 aménagement de la traversée de Saint-Benoît - études	293 030,39	37 407,47	
Dont DE RRTG Est-VRTC RN2 Sainte-Marie	8 895 711,39	305 108,67	
Dont DE-Voie vélo régionale-2013-SPL MARAINA AMO pour 6 tronçons	1 283 355,38	13 817,83	
Dont DT - achat de matériel roulant nécessaire a l'exploitation du réseau car jaune	15 000 000,00	14 387 291,77	
Dont DT-aménagement des infrastructures du réseau car jaune et des gares routières	189 580,52	235 377,32	
Dont DT-études de faisabilité RRTG 2017 à 2021	455 255,99	103 775,45	
Dont DT-parking Relais Portail Saint-Leu	574 004,22	17 217,55	
Dont équipements routiers de sécurité	500 659,68	912 596,97	
Dont équipements routiers de sécurité	225 646,16	32 142,68	
Dont équipements SRGT	1 277 939,65	4 266 866,92	
Dont études MOA généralités	303 183,60	131 927,59	
Dont gares routières / travaux ger	107 219,29	93 578,76	
Dont MO - 05/04 - RN2 - aménagement St-François / Ste-Anne- St-Benoît sous axe 3-2	176 985,06	24 276,07	
Dont MO - Aménagement Carrefour Giratoire RN3, RD55 et rue Georges Lebeau	223 971,47		
Dont MO - grosse réparation étanchéité ouvrage MHC	2 353 346,11	1 384 656,00	
Dont MO - RN1 - création collectrice Cambaie et accès au PSO Saint-Paul sens Sud Nord	3 021 828,92	20 840,19	
Dont MO applications équipements SRGT RSGT	294 022,11	112 888,80	
Dont MO confortement des berges RN1005	97 291,68	2 054 844,57	
Dont MO mise en œuvre PPHM	395 111,20		
Dont MO Pont suspendu Rivière de l' Est réhabilitation v2	6 726 122,90	297 671,96	
Dont MO réfection couche roulement, étanchéité, joint chaussée prog 2024-2027		1 599 411,31	
Dont MO RN 3B création bande cyclable sens montant et trottoir St-Pierre BLCE	1 251 164,80		
Dont MO RN1 réalisation cheminement mode doux OA échangeur Possession et d'un giratoire en amont de l'échangeur		1 695 766,10	
Dont MO RN1 A création et sécurisation des bandes cyclables du Cap La Houssaye RN1A - PR 30+380 à 33+000	9 730 192,08	1 235 755,40	
Dont MO RN 2 - PR 57+230 à 58+825 - aménagement en faveur des modes doux		5 231 126,90	
Dont MO RN2 passerelle P/C PR 57	1 962 831,56	14 341,04	
Dont MO RN2 pr 48+357 à 49+610 chemin Deroland à ouvrage "Petit St-Pierre" St Benoît		734 816,24	
Dont MO RN2 PR 55+050 55+700 entre Carrefour RN2/RD3 pont Rivière de l' Est	5 602 623,15	49 454,43	
Dont MO RN2 PR 73+600 a 73+850 travaux sécurisation Bois Blanc Ste -Rose	371 333,75	1 011 596,46	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	CA 2024	Evolution
Dont MO RN2 PR r47+280 giratoire RN2 chemin du Cap		724 344,57	
DontMO RN2 sécurisation chem P/C St-Joseph		695 389,59	
Dont MO RN2 travaux aménagement Carrefour Labourdonnais PR 0+600 St-Denis	311 890,34	405 886,14	
Dont MO RN 2002 - PR 41+840 aménagement giratoire intersection RN 2002 / Rue H. d Lisle		478 205,42	
Dont MO RN 2002 - PR 38+745 à 39+520-211- Rivière des Roches à Saint-Benoît aménagements en faveur des modes doux	1 613 956,53	21 460,29	
Dont MO RN 2002 confort pont Rivière des Marsouins St-Benoît	973 335,86	58 858,66	
Dont MO RN 2002 PR 35+450 à 36+136 et PR 36+661 à 37+155 aménagement modes doux		4 107 861,42	
Dont MO RN3 PR 2+235 à pr 4+460 la Confiance à Saint-Benoît	1 533 931,49	2 008,73	
Dont MO RN3 - PR 21+100 à PR 22+014 - Plaine des Palmistes	1 327 495,27		
Dont MO RN5 - sécurisation cheminement piétons cycles - plate forme Cilaos	3 540 257,93	5 926 732,91	
Dont MO RN5 Paille en queue chute pierre	485,30	571 604,81	
Dont MO RN5 sécurisation falaises 3 sites pavillon, Peter Both et Gueule Rouge	819 576,68	167 223,66	
Dont MO RN5 travaux de renforcement et d'élargissement de 6 ouvrages	2 199 928,04		
Dont MO tx RC RN2 Vincendo sécurisation cheminements piétons cycles France Relance	819 715,20	189,50	
Dont MO tx RC SRE prog 2020-25	3 188 456,17	6 284 246,22	
Dont MO tx RC SRN prog 2020-25	15 611 246,65	21 431 441,66	
Dont MO tx RC SRN-centre prog 2019-20	215 258,23	76 170,33	
Dont MO tx RC SRO prog 2020-25	2 145 828,19	3 742 750,17	
Dont MO tx RC SRS prog 2020-25	8 799 971,91	12 195 623,97	
Dont modt-RN 1001 vilebrequins a rose des vents	1 300 638,10	18 724,44	
Dont NRL- Nouvelle Route du Littoral sous axe 3-1	31 351 995,90	21 180 934,71	
Dont ouvrages et murs : études	153 245,18	242 890,03	
Dont ouvrages et murs : travaux	2 455 939,08	3 882 495,33	
Dont petites réparations OA		282 225,96	
Dont petits travaux sur chaussée	1 801 609,47	282 068,12	
Dont provision dégât météorologique		313 879,88	
Dont provision dégât météorologique 2024		1 547 594,87	
Dont TCSP- traversée de Saint-Louis - études et travaux relatifs aux aménagements de la voie TCSP - séquences 1 à 5	575 428,57		
Dont travaux dégâts OA Belal		1 463 463,44	
Dont travaux urgents et divers	7 011 616,03	12 653 040,88	
Dont travaux sécurisation falaises	2 156 879,50	2 774 064,49	
TOTAL OPERATIONS (hors dette)	**329 760 142,67**	**328 317 961,51**	**-0,4%**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ANNEXE 3 : ETAT DES PROVISIONS AU 31/12/2024

PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES CONSTITUEES AU 31/12/2024			
Objet	**Exercice**	**Obligatoire / Facultative**	**Montant total des provisions constituées**
Provisions pour litiges et contentieux			
Demande en réparation des préjudices subis dans le cadre de l'exécution du contrat pour la réhabilitation du lycée Lislet Geoffroy à St-Denis - SAS SBPTC SOGEA REUNION	2022	O	100 000 €
Demande condamnation de l'Etat au paiement de la somme de 3 188 974,5 € représentant l'insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'association CARIF-OREF REUNION - SELARL HIROU / PREFET DE LA REUNION	2022	O	160 000 €
Contestation de décompte général et définitif notifié le 4 mars 2022 dans le cadre du marché de travaux publics de réhabilitation du lycée Boyer De La Giroday - ATEXIA	2022	O	25 000 €
Versement du fonds de solidarité régional - Demande d'annulation de la décision du 18/07/2022 de la Région Réunion et demande de condamnation de la Région Réunion à verser à la SARL Zourite la somme de 155 000€ - SARL ZOURITE	2022	O	25 000 €
Affaires NRL - Marchés MT3 et MT5.1	2022	O	7 100 000 €
Affaires NRL - Marchés MT3 et MT5.1	2023	O	21 500 000 €
Maladie imputable au service-demande indemnitaire - RECTEUR ACADEMIE	2023	O	40 000 €
Demande d'annulation de la décision implicite de refus de prise en charge frais kilométriques - REGION REUNION	2023	O	7 500 €
Demande d'annulation de la décision implicite de refus d'indemnisation accident suite défaut entretien voirie - COMMUNE ST LOUIS	2023	O	5 000 €
Travaux lycée prof hôtelier Renaissance-demande indemnitaire - SELARL HIROU / REGION REUNION	2023	O	27 500 €
Décisions de non-renouvellement de contrat à durée déterminée à compter de mars 2022-actions indemnitaires	2024	O	18 000 €
Recours de plein contentieux tendant à la condamnation de la Région Réunion à verser la somme de 153 663,89 € au titre de la réparation des préjudices subis à la suite d'un accident de moto imputable à des travaux publics menés par la Région	2024	O	10 000 €
Recours de plein contentieux tendant à la condamnation de la Région à verser la somme de 19 447,50 € au titre des préjudices subis à la suite de la chute d'un lampadaire situé sur la RN 2	2024	O	10 000 €
Dotation annuelle 2024 - ILEVA	2024	O	532 000 €
Affaires NRL - Marchés MT3 et MT5.1 - complément	2024	O	21 500 000 €
Sous total			**51 060 000 €**
Autres provisions pour risques			
Coût des provisions des jours ARE 2022 - Agents Région	2022	O	2 334 000 €
Coût des provisions des jours ARE 2023 - Agents Région - complément	2023	O	4 000 000 €
Coût des provisions des jours CET 2023 - Agents Région	2023	O	500 000 €
Coût des provisions des jours CET 2024 - Agents Région - complément	2024	O	120 000 €
Sous total			**6 954 000 €**
Provisions pour dépréciation des titres de participation			
Dépréciations des Titres SEMIR	2020	O	11 720 €
Dépréciations des Titres SEMATRA (2012)	2020	O	920 000 €
Sous total			**931 720 €**
Provisions pour dépréciation comptes de redevables			
Divers débiteurs dont titres antérieurs à l'exercice 2021	2023	O	**129 000 €**
Divers débiteurs dont titres antérieurs à l'exercice 2022 - complément	2024	O	**844 000 €**
Sous total			**973 000 €**
TOTAL			**59 918 720 €**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPRISE DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES EN 2024			
Objet	**Exercice**	**Obligatoire / Facultative**	**Montant total des reprises des provisions**
Provisions pour litiges et contentieux			
Décisions de non-renouvellement de contrat à durée déterminée à compter de mars 2022- actions indemnitaires - Agents Région	2022	O	**40 000 €**
Autres provisions pour risques			
Ajustement du coût des provisions des jours ARE 2024	2022	O	**2 166 000 €**
TOTAL			**2 206 000 €**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES 2024

Compétences / Opérations	Montant de la subvention reçue (2023-2024)	Encaissement antérieur (2023)	Encaissement en 2024
SERVICES GÉNÉRAUX	870 273,15	328 840,80	541 432,35
FEAMPA 21-27	702 183,80	219 085,80	483 098,00
FEDER - TIC et équipements informatiques	168 089,35	109 755,00	58 334,35
ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	41 541 465,75	5 874 781,09	35 666 684,66
FEDER - centre de formation 14-20	10 396 662,32	709 634,45	9 687 027,87
Bien mobilier matériel et études	7 812 752,87	0,00	7 812 752,87
FEDER - investissement des lycées 14-20	6 456 477,60	5 165 146,64	1 291 330,96
FEDER - Travaux mise aux normes Lycées	16 875 572,96	-	16 875 572,96
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	31 121,56	7 121,56	24 000,00
Subv. Etat au titre de la DRI (DBA)	7 121,56	7 121,56	-
Travaux MADOI et maison rouge	24 000,00	-	24 000,00
AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	678 342,43	653 342,43	25 000,00
PIMANT acquisition données (PIG)	502 222,88	502 222,88	-
FEDER - TIC et équipements informatiques	151 119,55	151 119,55	-
Autres subventions d'équipement.	25 000,00	-	25 000,00
ACTION ÉCONOMIQUE	35 963 916,77	9 486 640,00	26 477 276,77
FEDER - chèques numériques	1 433 547,27	-	1 433 547,27
FEDER - Fonds rebond 14-20	5 801 509,43	1 500 000,00	4 301 509,43
FEDER - Financière Région Réunion	8 500 000,00	7 250 000,00	1 250 000,00
Convention CNC Etat - Région (soutien à la prod. audio. et cinématographique)	361 334,00	-	361 334,00
Navire école	346 640,00	346 640,00	-
DEFFINOV appel à projets tiers lieux	390 000,00	390 000,00	-
FEI - Autres fonds européens	13 440 000,00	-	13 440 000,00
FSR	4 455 302,51	-	4 455 302,51
Autres subventions d'équipement.	1 235 583,56	-	1 235 583,56
ENVIRONNEMENT	9 402 455,38	8 128 905,53	1 273 549,85
FEDER chèque équipements photovoltaïques 14-20	-	-	-
REACT-EU chèque équipements photovoltaïques 14-20	3 028 000,00	2 909 700,00	118 300,00
FEDER chauffe-eau solaire 14-20	2 815 750,00	2 815 750,00	-
Programme SARE - participation SRPP et EDF	702 218,00	702 218,00	-
Programme SLIME - part. EDF et CLER	2 663 209,85	1 575 000,00	1 088 209,85
Programme OMBREE	42 040,00	-	42 040,00
Autres subventions d'équipement.	151 237,53	126 237,53	25 000,00
TRANSPORTS	206 166 337,51	83 240 050,66	122 926 286,85
FEDER routes	63 358 010,96	45 977 386,72	17 380 624,24
FEDER NRL	44 490 593,91	-	44 490 593,91
FEDER voie vélo régionale	3 165 859,12	1 614 416,84	1 551 442,28
FEDER RRTG	229 979,59	229 979,59	-
FEDER piste forestières	2 134 757,79	1 122 719,52	1 012 038,27
Subv. Etat au titre de la DRI (DEER)	1 401 492,10	1 401 492,10	-
NRL - subvention AFITF	84 022 156,66	29 038 136,00	54 984 020,66
Voie vélo régionale	2 307 539,59	626 082,19	1 681 457,40
Pont de la rivière de l'Est	627 092,75	238 274,57	388 818,18
Subv. Etat au titre de la dri (DEGC)	2 839 305,22	2 641 276,49	198 028,73
Subv. FSOM suite intempéries 082021	5 486,64	5 486,64	-
Programme régional des routes	429 048,96	-	429 048,96
Subv. Communes	713 456,01	344 800,00	368 656,01
Subv. Intercommunale	241 558,21	-	241 558,21
Subv. Fondation patrimoine pont de la rivière de l'est	200 000,00	-	200 000,00
TOTAL GENERAL	**294 653 912,55**	**107 719 682,07**	**186 934 230,48**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ANNEXE 5 : LES VIREMENTS DE CRÉDIT ENTRE CHAPITRES EN 2024

L'instruction budgétaire et comptable M 57 prévoit que si l'assemblée délibérante l'autorise à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe, l'exécutif peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ainsi, l'assemblée délibérante a autorisé la Présidente de Région, lors du vote du budget 2024 le 14 décembre 2023, à opérer des virements de crédit entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses de chacune des sections.

Les virements suivants ont ainsi été réalisés en fin d'exercice 2024 :

Budget Principal :

En AE :

- Ajout de 0,025 M€ pour régulariser la cotisation CNARM 2023 en lien avec le dispositif de mobilité ;
- Ajout de 2,02 M€ pour préfinancement de la Compensation des surcoûts des professionnels de la pêche et de l'aquaculture (PCS) du FEAMPA 2021-2027 ;
- Ajout de 1,29 M€ pour régularisation du règlement du solde de la subvention 2023 de la SPL RMR (Réunion des Musées Régionaux) ;
- Ajout de 0,15 M€ pour abonder le budget de fonctionnement 2024 de la SMPRR (Parc Régional Routier) ;
- Réduction de 3,49 M€ des autorisations d'engagement des dépenses imprévues.

En CP :

- Ajout de 0,15 M€ pour régler les taxes relatives aux logements dont La Région est propriétaire ;
- Réduction de 0,15 M€ des crédits non engagés sur la ligne « autres charges ».

Budget FEDER/FSE 2021-2027 :

En CP :

- Ajout de 1,73 M€ pour régulariser la note de débit émise par la Commission Européenne sur le PO FSE 2021-2027 et relative à l'apurement des préfinancements 2021 et 2022 ;
- Réduction de 1,73 M€ des crédits non engagés sur la ligne « Gestion des fonds européens » ;
- Ajout de 12,37 M€ pour régulariser la note de débit émise par la Commission Européenne sur le PO FEDER 2021-2027 et relative à l'apurement des préfinancements 2021 et 2022 ;
- Réduction de 12,37 M€ des crédits non engagés sur la ligne « Gestion des fonds européens ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IMPUTATION D'ORIGINE (-)				Montant €		IMPUTATION CIBLE (+)				Montant €	
Chap	Libellé	Fonct	Nature	AE/AP	CP	Chap.	Libellé	Fonct	Nature	AE/AP	CP
Budget Principal											
952	Dépenses imprévues			(-) 3 488 802,00		932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage			(+) 25 000,00	
						9305	Gestion des fonds européens			(+) 2 020 000,00	
						933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			(+) 1 293 802,00	
						938	Transports			(+) 150 000,00	
930	Services généraux	020	65888		(-) 150 000,00	940	Impositions directes	01	63512		(+) 150 000,00
Budget FEDER/FSE 2021-2027											
9005	Gestion des fonds européens	052	2045		(-) 12 365 000,00	923	Dettes et autres opérations financières	01	168772		(+) 12 365 000,00
9005	Gestion des fonds européens	052	2045		(-) 1 733 502,62	923	Dettes et autres opérations financières	01	168771		(+) 1 733 502,62

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : INTERREG OI 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	65732	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget INTERREG OI 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	9 184 257,96	0,00	9 184 257,96
		65733		194 033,64	0,00	194 033,64
		657382		4 462 773,72	0,00	4 462 773,72
		65748		711 456,68	425 718,93	285 737,75
TOTAL CHAP 9305				**14 552 522,00**	**425 718,93**	**14 126 803,07**

Arrêté le présent état à la somme de : QUATORZE MILLIONS CENT VINGT SIX MILLE HUIT CENT TROIS EUROS ET ZERO SEPT CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : INTERREG OI 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	2045	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget INTERREG OI 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00
TOTAL CHAP 9005				**1 988 845,00**	**0,00**	**1 988 845,00**

Arrêté le présent état à la somme de : UN MILLION NEUF QUATRE VINGT HUIT MILLE HUIT CENT QUARANTE CINQ EUROS.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : INTERREG OI 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	13172	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget INTERREG OI 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00
TOTAL CHAP 9005				**1 988 845,00**	**0,00**	**1 988 845,00**

Arrêté le présent état à la somme de : UN MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE HUIT CENT QUARANTE CINQ EUROS.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : INTERREG OI 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	74772	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget INTERREG OI 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	12 684 948,23	1 867 573,77	10 817 374,46
TOTAL CHAP 9305				**12 684 948,23**	**1 867 573,77**	**10 817 374,46**

Arrêté le présent état à la somme de : DIX MILLIONS HUIT CENT DIX SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET QUARANTE SIX CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER FSE 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	2045	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget FEDER-FSE+ 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	291 864 911,60	48 291 217,94	243 573 693,66
TOTAL CHAP 9005				**291 864 911,60**	**48 291 217,94**	**243 573 693,66**

Arrêté le présent état à la somme de : DEUX CENT QUARANTE TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE TREIZE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT TREIZE EUROS ET SOIXANTE SIX CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER FSE 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	051	65732	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget FEDER-FSE+ 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	37 795 143,00	1,00	37 795 142,00
		657382		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		65748		7 455 610,92	847 213,99	6 608 396,93
9305	052	65732		17 211 496,00	0,00	17 211 496,00
		657382		5 432 204,16	763 773,79	4 668 430,37
		65742		2 000 000,00	232 953,16	1 767 046,84
		65748		24 179 716,84	4 157 398,82	20 022 318,02
TOTAL CHAP 9305				**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**89 072 830,16**

Arrêté le présent état à la somme de : QUATRE VINGT NEUF MILLIONS SOIXANTE DOUZE MILLE HUIT CENT TRENTE EUROS ET SEIZE CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER FSE 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	13172	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget FEDER-FSE+ 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	273 320 997,60	29 272 479,28	244 048 518,32
TOTAL CHAP 9005				**273 320 997,60**	**29 272 479,28**	**244 048 518,32**

Arrêté le présent état à la somme de : DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLIONS QUARANTE HUIT MILLE CINQ CENT DIX HUIT EUROS ET TRENTE DEUX CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER FSE 2021 - 2027
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	051	74771	Délibération DAP/2020-0031 du 25.11.2020 sur la mise en place du budget FEDER-FSE+ 2021-2027 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	45 194 889,07	1 850 151,64	43 344 737,43
9305	052	74772		49 014 820,00	1 882 856,14	47 131 963,86
TOTAL CHAP 9305				**94 209 709,07**	**3 733 007,78**	**90 476 701,29**

Arrêté le présent état à la somme de : QUATRE VINGT DIX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE SEIZE MILLE SEPT CENT UN EUROS ET VINGT NEUF CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	2045	Délibération DAF/20140022 du 17.10.2014 sur la mise en place du budget FEDER 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	374 167 034,46	343 627 893,75	30 539 140,71
TOTAL CHAP 9005				**374 167 034,46**	**343 627 893,75**	**30 539 140,71**

Arrêté le présent état à la somme de : TRENTE MILLIONS CINQ CENT TRENTE NEUF MILLE CENT QUARANTE EUROS ET SOIXANTE ET ONZE CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	65732	Délibération DAF/20140022 du 17.10.2014 sur la mise en place du budget FEDER 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	19 160 627,98	10 435 658,07	8 724 969,91
		65733		244 858,84	220 000,00	24 858,84
		657341		424 393,14	121 677,82	302 715,32
		657358		538 865,63		538 865,63
		657382		6 529 377,31	1 949 501,04	4 579 876,27
		65742		9 268 525,11	5 820 528,71	3 447 996,40
		65748		10 770 280,79	707 923,98	10 062 356,81
TOTAL CHAP 9305				**46 936 928,80**	**19 255 289,62**	**27 681 639,18**

Arrêté le présent état à la somme de : VINGT SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT UN MILLE SIX CENT TRENTE NEUF EUROS ET DIX HUIT CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	13172	Délibération DAF/20140022 du 17.10.2014 sur la mise en place du budget FEDER 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	6 818 805,88	0,00	6 818 805,88
TOTAL CHAP 9005				**6 818 805,88**	**0,00**	**6 818 805,88**

Arrêté le présent état à la somme de : SIX MILLIONS HUIT CENT DIX HUIT MILLE HUIT CENT CINQ EUROS ET QUATRE VINGT HUIT CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : FEDER 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	74772	Délibération DAF/20140022 du 17.10.2014 sur la mise en place du budget FEDER 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	84 292 861,51	31 008 405,18	53 284 456,33
TOTAL CHAP 9305				**84 292 861,51**	**31 008 405,18**	**53 284 456,33**

Arrêté le présent état à la somme de : CINQUANTE TROIS MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE SIX EUROS ET TRENTE TROIS CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : POCT INTERREG V 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	2045	Délibération DAF/20150005 du 10.04.2015 sur la mise en place du budget POCT INTERREG V 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	4 431 246,72	2 498 557,64	1 932 689 ,08
TOTAL CHAP 9005				**4 431 246,72**	**2 498 557,64**	**1 932 689 ,08**

Arrêté le présent état à la somme de : UN MILLION NEUF CENT TRENTE DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET ZERO HUIT CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : POCT INTERREG V 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – dépenses de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	65732	Délibération DAF/20150005 du 10.04.2015 sur la mise en place du budget POCT INTERREG V 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	1 271 580,59	750 959,27	520 621,32
		65733		473 325,27	149 628,07	323 697,20
		657382		7 616 563,53	3 711 826,51	3 904 737,02
		65742		141 872,50	38 666,93	103 205,57
		65748		2 686 536,41	1 403 035,90	1 283 500,51
TOTAL CHAP 9305				**12 189 878,30**	**6 054 116,68**	**6 135 761,62**

Arrêté le présent état à la somme de : SIX MILLIONS CENT TRENTE CINQ MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET UN EUROS ET SOIXANTE DEUX CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : POCT INTERREG V 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes d'investissement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9005	052	13172	Délibération DAF/20150005 du 10.04.2015 sur la mise en place du budget POCT INTERREG V 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	5 437 690,60	2 119 472,41	3 318 218,19
TOTAL CHAP 9005				**5 437 690,60**	**2 119 472,41**	**3 318 218,19**

Arrêté le présent état à la somme de : TROIS MILLIONS TROIS CENT DIX HUIT MILLE DEUX CENT DIX HUIT EUROS ET DIX NEUF CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Budget annexe : POCT INTERREG V 2014 - 2020
Année : 2024

Etat des restes à réaliser – recettes de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Rubrique	Article budgétaire	Justification	Budget 2024	Réalisations au 31/12/2024	Reste à réaliser
9305	052	74778	Délibération DAF/20150005 du 10.04.2015 sur la mise en place du budget POCT INTERREG V 14-20 pour lequel le rapport prévoit des restes à réaliser	9 652 695,58	7 316 211,03	2 336 484,55
TOTAL CHAP 9305				**9 652 695,58**	**7 316 211,03**	**2 336 484,55**

Arrêté le présent état à la somme de : DEUX MILLIONS TROIS CENT TRENTE SIX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE EUROS ET CINQUANTE CINQ CENTIMES.

Fait à : SAINTE CLOTILDE Le 13 FEV. 2025

Cachet et signature de l'ordonnateur

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

John GANGNANT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ARRÊTE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice : 45 (12 absents)
Nombre de membres présents : 30 (3 procurations)
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES : - Pour 27
- Contre 0
- Abstentions 6
Date de convocation : 12 Juin 2025

CA 2024 BUDGET PRINCIPAL - TRANSPORT - DSP-ENERGIE
INTERREG 21-27 FEDER/FSE 21-27
FEDER POCT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Présenté par la Présidente du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 26 juin 2025

La Présidente du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 26 juin 2025

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABMON-ELIZEON Liliane Absente		LOCAME VAISSETTE Patricia Absente	
AHO-NIENNE Sandrine Absente		MAILLOT Frédéric	
ANNETTE Christian		MARATCHIA Jean-Bernard	
BADAT Rahfick Absent		MOREL Jean Jacques	
BAREIGTS Ericka		NABENESA Karine	
BELLO Huguette Absente		NATIVEL Lorraine	
BERTILE Wilfrid		NIRLO Richard Absent	
BOULEVART Patrice		OMARJEE Normane	
CESARI Maya représentée par Mme Anne CHANEKAYE BONETAVEL		PAYET Johnny	
CHABRIAT Jean-Pierre		PICARDO Bernard Absent	
CHANE-HONG Régine		PLANTE Pascal	
CHANE-KAYE-BONE TAVEL Anne		POINY-TOPLAN Stéphanie	
CHANE-TO Marie-Lise		PROFIL Patricia	
CORBIERE Evelyne		RAMASSAMY Nadia Absente	
COSTES Yolaine représentée par Mme Marie-Lise CHANE TO		RAMAYE Amandine	
GIRONCEL DAMOUR Nadine		RAMIN Sabrina	
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ Virginie		RATENON Jean Hugues Absent	
HOARAU Denise Absente		SIHOU Mickaël représenté par M. N. OMARJEE	
HOARAU Fabrice		SITOUZE Céline	
HOARAU Jacquet Absent		TECHER Jacques Absent	
LAGOURGUE Jean-Louis		VERGOZ Michel	
LEBRETON Laëtitia		VIENNE Axel	
LEBRETON Patrick			

Certifie exécutoire par la Présidente du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

La Présidente du Conseil Régional,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Compte administratif

Voté par fonction

BUDGET : REGION-BUDGET REGIONAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 7
C1 - Exécution du budget - Résultats 8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 11

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels 15
C1 - Equilibre financier - Investissement 21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement 23
D1 - Balance générale - Dépenses 25
D2 - Balance générale - Recettes 27

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 29
A.900 - Services généraux 32
A.900-5 - Gestion des fonds européens 35
A.901 - Sécurité 36
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 37
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 41
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 44
A.904-4 - RSA 47
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 48
A.906 - Action économique 51
A.907 - Environnement 53
A.908 - Transports 56
A.921 - Taxes non affectées 60
A.922 - Dotations et participations 61
A.923 - Dettes et autres opérations financières 62
A.925 - Opérations patrimoniales 63
A.926 - Transferts entre les sections 64
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 67
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 68
B.930 - Services généraux 71
B.930-5 - Gestion des fonds européens 74
B.931 - Sécurité 75
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 76
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 79

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 82
B.934-3 - APA 85
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 86
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 87
B.936 - Action économique 90
B.937 - Environnement 92
B.938 - Transports 95
B.940 - Impositions directes 99
B.941 - Autres impôts et taxes 100
B.942 - Dotations et participations 101
B.943 - Opérations financières 102
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 103
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 104
B.946 - Transferts entre les sections 105
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 106

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 107
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 110
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 113
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 114
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 115
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 120
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 124
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 127
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 128
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 131
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 133
A1.908 - Fonction 8 - Transports 136
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 143
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 146
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 155
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 156
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 157
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 166
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 172
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 175
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 176
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 177
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 180
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 182
A2.938 - Fonction 8 - Transports 185

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 195
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 201
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 203
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 204
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 206
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 207
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 208
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes 209
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 210
B3.1 - Etat des provisions constituées 212
B3.2 - Etalement des provisions 214
B4 - Etat des charges transférées 215
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 216
B6 - Prêts 217
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 220
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 221
B7.3 - Etat des emprunts garantis 222
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 253
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 254
B7.6 - Etat des marchés de partenariat 255
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 256
B7.8 - Autres engagements donnés 262
B7.9 - Autres engagements reçus 263
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers 264
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes 350
B9 - Etat du personnel 357
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 412
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 441
B11.2 - Liste des établissements publics créés 442
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 443
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées 444
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties 477
B13 - Opérations liées aux cessions 484
B14 - Etat des travaux en régie 485
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 487
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 489

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 490
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 491
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 492

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C2.1 - Situation des AP 435
C2.2 - Situation des AE 518
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 544
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction 548

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens 552
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 553
D6 - Actions de formation des élus 555
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes 557
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement 558
D9 - Identification des flux croisés 560
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 561
D11 - Décisions en matière de taux 565
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 566

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	891190

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	547,35
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	724,83
3	Dépenses d'équipement brut / population	265,52
4	Encours de dette / population (2) (3)	1258,23
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	34,26%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,04%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36,63%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	173,59%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	24,49%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 199 654 248,15	1 387 918 153,86	-122 752 299,90	A1	65 511 605,81
Investissement	541 064 607,85	606 974 701,38	(2) -123 762 299,90	A2	-57 852 206,37
Dont 1068		172 439 905,27			
Fonctionnement	658 589 640,30	780 943 452,48	(3) 1 010 000,00	A3	123 363 812,18

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	65 511 605,81
Investissement	A2 + B2	-57 852 206,37
Fonctionnement	A3 + B3	123 363 812,18

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

A1

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	658 589 640,30	G	780 943 452,48
	Section d'investissement	B	541 064 607,85	H	606 974 701,38
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 010 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	123 762 299,90 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 323 416 548,05	= G + H + I + J	1 388 928 153,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	658 589 640,30	= G + I + K	781 953 452,48
	Section d'investissement	= B + D + F	664 826 907,75	= H + J + L	606 974 701,38
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 323 416 548,05	= G + H + I + J + K + L	1 388 928 153,86

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	402 762 561,16	138 302 046,69	541 064 607,85	451 874 786,67	155 099 914,71	606 974 701,38
FONCTIONNEMENT	514 996 971,91	143 592 668,39	658 589 640,30	654 148 652,11	126 794 800,37	780 943 452,48
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	917 759 533,07	281 894 715,08	1 199 654 248,15	1 106 023 438,78	281 894 715,08	1 387 918 153,86

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

II B

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
AP VOTEES	**423 065 900,00**			
Dont dépenses imprévues (950)	**8 000 000,00**			
AE VOTEES	**336 818 229,00**			
Dont dépenses imprévues (952)	**6 231 198,00**			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 123 283 399,90**	**664 826 907,75**		**0,00**
90 Opérations ventilées	372 007 100,00	328 317 961,51		0,00
- en AP/CP (2)	369 018 373,33	325 504 713,36		0,00
- hors AP/CP (2)	2 988 726,67	2 813 248,15		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	1 434 060,59	1 434 060,59		0,00
92 Opérations non ventilées	627 514 000,00	212 746 646,34		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	123 762 299,90	123 762 299,90		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 123 283 399,90**	**606 974 701,38**		**0,00**
90 Opérations ventilées	247 331 312,00	244 436 198,38		0,00
- Recettes affectées	242 331 312,00	243 424 160,11		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	5 000 000,00	1 012 038,27		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	598 198 712,63	190 098 597,73		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	1 615 000,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*103 698 470,00*			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	172 439 905,27	172 439 905,27		
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**784 482 830,00**	**623 536 287,45**	**35 053 352,85**	**0,00**
93 Services ventilés	480 720 398,00	436 365 570,16	22 816 253,14	0,00
- en AE/CP	267 103 180,08	227 002 570,19	22 816 253,14	0,00
- hors AE/CP	213 617 217,92	209 362 999,97	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	200 063 962,00	187 170 717,29	12 237 099,71	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*103 698 470,00*			
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**784 482 830,00**	**744 824 963,26**	**37 128 489,22**	**0,00**
93 Services ventilés	108 582 062,00	72 664 251,83	36 817 314,22	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
94 Services communs non ventilés	674 890 768,00	671 150 711,43	311 175,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 010 000,00	1 010 000,00		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)

B

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**16 939 925,16**	**48 884,21**	**0,00**	**63 375 600,07**	**6 585 230,89**	**230 938,00**
90 Opérations ventilées	16 939 925,16	48 884,21	0,00	63 375 600,07	6 585 230,89	230 938,00
- en AP/CP (2)	16 939 925,16	48 884,21	0,00	63 163 962,61	6 585 230,89	230 938,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	211 637,46	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**58 334,35**	**483 098,00**	**0,00**	**84 784 657,74**	**24 000,00**	**50 134,20**
90 Opérations ventilées	58 334,35	483 098,00	0,00	84 784 657,74	24 000,00	50 134,20
- Recettes affectées	58 334,35	483 098,00	0,00	84 784 657,74	24 000,00	50 134,20
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**78 999 951,14**	**14 397 278,90**	**0,00**	**222 650 267,45**	**31 526 936,16**	**961 930,00**
93 Services ventilés	78 999 951,14	14 397 278,90	0,00	222 650 267,45	31 526 936,16	961 930,00
- en AE/CP	21 210 157,68	7 200 000,00	0,00	142 718 105,17	20 336 267,63	961 930,00
- hors AE/CP	57 789 793,46	7 197 278,90	0,00	79 932 162,28	11 190 668,53	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**8 848 214,37**	**11 048 238,35**	**0,00**	**79 324 155,58**	**1 187 184,04**	**17 879,35**
93 Services ventilés	8 848 214,37	11 048 238,35	0,00	79 324 155,58	1 187 184,04	17 879,35
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)

II
B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**6 501 715,36**	**43 913 579,17**	**15 211 518,02**	**175 510 570,63**	
90 Opérations ventilées		0,00	6 501 715,36	43 913 579,17	15 211 518,02	175 510 570,63	
- en AP/CP (2)		0,00	6 499 931,69	41 313 752,15	15 211 518,02	175 510 570,63	
- hors AP/CP (2)		0,00	1 783,67	2 599 827,02	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	1 434 060,59	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**3 713 915,03**	**30 805 256,59**	**1 504 743,51**	**123 012 058,96**	
90 Opérations ventilées		0,00	3 713 915,03	30 805 256,59	1 504 743,51	123 012 058,96	
- Recettes affectées		0,00	3 713 915,03	30 805 256,59	1 504 743,51	122 000 020,69	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	1 012 038,27	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**2 006 013,91**	**31 906 433,90**	**8 270 045,39**	**68 462 966,45**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	2 006 013,91	31 906 433,90	8 270 045,39	68 462 966,45	
- en AE/CP	0,00	0,00	2 003 682,53	31 869 491,90	8 270 045,39	15 249 143,03	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	2 331,38	36 942,00	0,00	53 213 823,42	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**432 420,58**	**5 368 625,85**	**103 910,79**	**3 150 937,14**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	432 420,58	5 368 625,85	103 910,79	3 150 937,14	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	**328 317 961,51**	**244 436 198,38**
900 Services généraux	16 939 925,16	58 334,35
900-5 Gestion des fonds européens	48 884,21	483 098,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	63 375 600,07	84 784 657,74
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	6 585 230,89	24 000,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	230 938,00	50 134,20
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	6 501 715,36	3 713 915,03
906 Action économique	43 913 579,17	30 805 256,59
907 Environnement	15 211 518,02	1 504 743,51
908 Transports	175 510 570,63	123 012 058,96
909 (Fonction en réserve)		
92 Opérations non ventilées	**74 444 599,65**	**34 998 683,02**
921 Taxes non affectées	0,00	455 341,75
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	-137 896 564,00
923 Dettes et autres opérations financières	74 444 599,65	172 439 905,27
TOTAL	I **402 762 561,16**	II **279 434 881,40**
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I - II	**123 327 679,76**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	11 506 080,49	11 506 080,49
926 Transferts entre les sections (2)	*126 794 800,37*	*143 592 668,39*
TOTAL	III **138 302 046,69**	IV **155 099 914,71**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV - III	**16 797 868,02**

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **541 064 607,85**	II + IV **434 534 796,11**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté	V 123 762 299,90	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 172 439 905,27

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V **664 826 907,75**	II + IV + VI + VII **606 974 701,38**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Services ventilés	**459 181 823,30**	**109 481 566,05**
930 Services généraux	78 999 951,14	8 848 214,37
930-5 Gestion des fonds européens	14 397 278,90	11 048 238,35
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	222 650 267,45	79 324 155,58
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	31 526 936,16	1 187 184,04
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)	961 930,00	17 879,35
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	2 006 013,91	432 420,58
936 Action économique	31 906 433,90	5 368 625,85
937 Environnement	8 270 045,39	103 910,79
938 Transports	68 462 966,45	3 150 937,14
939 (Fonction en réserve)		
94 Services communs non ventilés	**55 815 148,61**	**544 667 086,06**
940 Impositions directes	659 651,00	123 247 135,00
941 Autres impôts et taxes	553 013,00	344 818 487,79
942 Dotations et participations	0,00	71 692 814,21
943 Opérations financières	31 160 370,49	2 702 649,06
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	408 114,12	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)	23 034 000,00	2 206 000,00
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I **514 996 971,91**	II **654 148 652,11**
SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)	II - I	**139 151 680,20**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (1)		*143 592 668,39*		*126 794 800,37*
947 Transferts à l'intérieur de la section		0,00		0,00
TOTAL	III	**143 592 668,39**	IV	**126 794 800,37**
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)	III - IV			**16 797 868,02**

TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**658 589 640,30**	II + IV	**780 943 452,48**

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	0,00	VI	1 010 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**658 589 640,30**	II + IV + VI	**781 953 452,48**
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2) **(recettes – dépenses)**				**123 363 812,18**

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses d'investissement – Total		**1 123 283 399,90**	**664 826 907,75**	**0,00**	**458 456 492,15**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**448 179 100,00**	**402 762 561,16**	**0,00**	**45 416 538,84**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	2 600 000,00	2 599 827,02	0,00	172,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	76 172 000,00	74 444 599,65	0,00	1 727 400,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	14 863 667,47	10 545 719,79	0,00	4 317 947,68
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	80 443 178,65	62 206 966,90	0,00	18 236 211,75
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	185 828 944,25	179 673 818,76	0,00	6 155 125,49
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	54 603 624,04	44 972 443,45	0,00	9 631 180,59
26	Participations et créances rattachées	5 020 000,00	0,00	0,00	5 020 000,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	27 213 625,00	26 885 125,00	0,00	328 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	1 434 060,59	1 434 060,59	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***551 342 000,00***	***138 302 046,69***		***413 039 953,31***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*132 513 170,00*	*126 795 966,20*		*5 717 203,80*
041	*Opérations patrimoniales*	*418 828 830,00*	*11 506 080,49*		*407 322 749,51*
001	Solde exécution invest. reporté	123 762 299,90	123 762 299,90		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**784 482 830,00**	**623 536 287,45**	**35 053 352,85**	**0,00**	**125 893 189,70**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**537 871 230,00**	**479 943 619,06**	**35 053 352,85**	**0,00**	**22 874 258,09**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	63 914 569,34	52 240 945,92	2 997 651,07	0,00	8 675 972,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	169 991 100,00	169 549 830,17	51 294,07	0,00	389 975,76
014	Atténuations de produits	1 822 288,50	1 675 301,50	0,00	0,00	146 987,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	242 245 153,06	212 153 964,31	19 767 308,00	0,00	10 323 880,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	503 407,41	393 817,41	2 229,90	0,00	107 360,10
66	Charges financières	31 929 422,00	18 909 422,78	12 234 869,81	0,00	785 129,41
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	4 340 289,69	1 986 336,97	0,00	0,00	2 353 952,72
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	23 125 000,00	23 034 000,00			91 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***246 611 600,00***	***143 592 668,39***			***103 018 931,61***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*142 913 130,00*	*143 592 668,39*			*-679 538,39*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*103 698 470,00*				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes d'investissement – Total		**1 123 283 399,90**	**606 974 701,38**	**0,00**	**516 308 698,52**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**285 401 894,63**	**279 434 881,40**	**0,00**	**5 967 013,23**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 547 188,00	34 543 341,27	0,00	3 846,73
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	237 781 212,00	235 349 526,96	0,00	2 431 685,04
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	1 453 394,63	0,00	0,00	1 453 394,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2) (4)	155 000,00	3 474 205,41	0,00	-3 319 205,41
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	315,05	0,00	-315,05
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (2)	0,00	230 217,46	0,00	-230 217,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	4 850 100,00	4 825 236,98	0,00	24 863,02
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 000 000,00	1 012 038,27	0,00	3 987 961,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		***665 441 600,00***	***155 099 914,71***		***510 341 685,29***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*142 913 130,00*	*143 593 834,22*		*-680 704,22*
041	*Opérations patrimoniales*	*418 830 000,00*	*11 506 080,49*		*407 323 919,51*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*103 698 470,00*			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	172 439 905,27	172 439 905,27		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes de fonctionnement – Total		**784 482 830,00**	**744 824 963,26**	**37 128 489,22**	**0,00**	**2 529 377,52**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**650 960 830,00**	**617 020 162,89**	**37 128 489,22**	**0,00**	**-3 187 822,11**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 095 000,00	2 715 193,66	0,00	0,00	-620 193,66
73	Impôts et taxes (sauf 731)	399 400 000,00	401 902 343,79	0,00	0,00	-2 502 343,79
731	Fiscalité locale	72 130 108,00	71 791 260,00	0,00	0,00	338 848,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	167 135 522,00	130 614 196,51	36 817 314,22	0,00	-295 988,73
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	2 545 600,00	2 906 844,79	0,00	0,00	-361 244,79
76	Produits financiers	979 600,00	582 174,06	311 175,00	0,00	86 250,94
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	1 809 300,00	0,00	0,00	-1 809 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	4 256 000,00	2 206 000,00			2 050 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	2 419 000,00	2 492 850,08	0,00	0,00	-73 850,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***132 512 000,00***	***126 794 800,37***			***5 717 199,63***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*132 512 000,00*	*126 794 800,37*			*5 717 199,63*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 010 000,00	1 010 000,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		**1 123 283 399,90**	**664 826 907,75**	**0,00**	**458 456 492,15**	**325 504 713,36**	**215 559 894,49**
90	**Opérations ventilées**	**372 007 100,00**	**328 317 961,51**	**0,00**	**43 689 138,49**	**325 504 713,36**	**2 813 248,15**
900	Services généraux	23 025 272,00	16 939 925,16	0,00	6 085 346,84	16 939 925,16	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	125 824,00	48 884,21	0,00	76 939,79	48 884,21	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	71 080 608,00	63 375 600,07	0,00	7 705 007,93	63 163 962,61	211 637,46
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	10 143 135,00	6 585 230,89	0,00	3 557 904,11	6 585 230,89	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	470 000,00	230 938,00	0,00	239 062,00	230 938,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	7 558 550,00	6 501 715,36	0,00	1 056 834,64	6 499 931,69	1 783,67
906	Action économique	56 015 630,00	43 913 579,17	0,00	12 102 050,83	41 313 752,15	2 599 827,02
907	Environnement	20 204 404,00	15 211 518,02	0,00	4 992 885,98	15 211 518,02	0,00
908	Transports	183 383 677,00	175 510 570,63	0,00	7 873 106,37	175 510 570,63	0,00
909	Fonction en réserve						
92	**Opérations non ventilées**	**627 514 000,00**	**212 746 646,34**	**0,00**	**414 767 353,66**		**212 746 646,34**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	76 172 000,00	74 444 599,65	0,00	1 727 400,35		74 444 599,65
925	*Opérations patrimoniales*	*418 828 830,00*	*11 506 080,49*		*407 322 749,51*		*11 506 080,49*
926	*Transferts entre les sections*	*132 512 000,00*	*126 794 800,37*		*5 717 199,63*		*126 794 800,37*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1	**123 762 299,90**					

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		**1 123 283 399,90**	**606 974 701,38**	**0,00**	**516 308 698,52**
90	**Opérations ventilées**	**247 331 312,00**	**244 436 198,38**	**0,00**	**2 895 113,62**
900	Services généraux	0,00	58 334,35	0,00	-58 334,35
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	483 098,00	0,00	-483 098,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	88 231 312,00	84 784 657,74	0,00	3 446 654,26
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	245 300,00	24 000,00	0,00	221 300,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	50 134,20	0,00	-50 134,20
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	1 107 000,00	3 713 915,03	0,00	-2 606 915,03
906	Action économique	29 227 700,00	30 805 256,59	0,00	-1 577 556,59
907	Environnement	1 900 000,00	1 504 743,51	0,00	395 256,49
908	Transports	126 620 000,00	123 012 058,96	0,00	3 607 941,04
909	Fonction en réserve				
92	**Opérations non ventilées**	**598 198 712,63**	**190 098 597,73**	**0,00**	**408 100 114,90**
921	Taxes non affectées	455 000,00	455 341,75	0,00	-341,75
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	-137 892 717,27	-137 896 564,00	0,00	3 846,73
923	Dettes et autres opérations financières	173 893 299,90	172 439 905,27	0,00	1 453 394,63
925	*Opérations patrimoniales*	*418 830 000,00*	*11 506 080,49*		*407 323 919,51*
926	*Transferts entre les sections (2)*	*142 913 130,00*	*143 592 668,39*		*-679 538,39*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**105 313 470,00**		**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement* (3)	*103 698 470,00*			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	1 615 000,00		0,00	
922-1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés (4)**	**172 439 905,27**	**172 439 905,27**		**0,00**
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		**0,00**			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 18 646 152,00**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**22 185 811,50**		**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**16 854 877,29**		**31 938,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**5 330 934,21**		**168 061,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**58 334,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**-58 334,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**44 060,50**	**13 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**12 758,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**31 301,59**	**13 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**562 400,00**	**23 025 272,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**25 843,31**	**16 939 925,16**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**536 556,69**	**6 085 346,84**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58 334,35**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-58 334,35**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 1 004 104,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**125 824,00**	**125 824,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**48 884,21**	**48 884,21**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**76 939,79**	**76 939,79**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**483 098,00**	**483 098,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-483 098,00**	**-483 098,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 139 236 280,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**461 001,00**	**10 471,50**	**1 941 121,28**	**0,00**	**0,00**	**36 519 729,34**	**177 000,00**	**3 162 417,22**	**0,00**
Réalisations	**374 518,59**	**10 471,50**	**1 871 218,33**	**0,00**	**0,00**	**34 520 271,68**	**172 290,00**	**2 927 240,48**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**86 482,41**	**0,00**	**69 902,95**	**0,00**	**0,00**	**1 999 457,66**	**4 710,00**	**235 176,74**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**211 637,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-211 637,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**262 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**85 993 312,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**73 122 129,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**262 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**12 871 182,13**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**7 650 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 325 096,29**
Réalisations	**7 612 491,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 100 198,79**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**37 509,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 224 897,50**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**3 487 079,43**	**938 971,94**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 407 720,00**	**0,00**	**71 080 608,00**
Réalisations	**1 716 698,55**	**496 424,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 362 139,03**	**0,00**	**63 163 962,61**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**1 770 380,88**	**442 547,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 045 580,97**	**0,00**	**7 916 645,39**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**211 637,46**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-211 637,46**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**1 975 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**88 231 312,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**11 662 527,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**84 784 657,74**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**-9 687 027,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 446 654,26**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 21 755 000,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**100 001,00**	**2 358 624,93**	**857 468,00**	**260 112,00**	**1 126 628,00**	**0,00**	**0,00**	**835 400,00**	**0,00**
Réalisations	**20 299,05**	**1 754 725,65**	**594 257,12**	**260 000,00**	**653 493,76**	**0,00**	**0,00**	**798 768,30**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**79 701,95**	**603 899,28**	**263 210,88**	**112,00**	**473 134,24**	**0,00**	**0,00**	**36 631,70**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**253 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**253 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**24 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**-24 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**2 688 173,07**	**0,00**	**407 300,00**	**385 000,00**	**382 600,00**	**19 000,00**
Réalisations	**1 743 711,35**	**0,00**	**268 923,06**	**236 000,00**	**2 452,60**	**3 600,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**944 461,72**	**0,00**	**138 376,94**	**149 000,00**	**380 147,40**	**15 400,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**245 300,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**245 300,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**469 328,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 889 635,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**249 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 585 230,89**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**220 328,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 304 404,11**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**253 500,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**253 500,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**245 300,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**24 000,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**221 300,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 642 000,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**84 562,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**84 562,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**385 438,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**230 938,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**154 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**50 134,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**-50 134,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé		90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées		90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**470 000,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**230 938,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**239 062,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50 134,20**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-50 134,20**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 5 056 050,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 558 056,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**1 558 055,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,33**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**2 561 646,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**-2 561 646,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**459 306,84**	**487 061,57**	**0,00**	**299 665,00**	**0,00**	**20 000,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**415 897,18**	**483 555,81**	**0,00**	**299 665,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**43 409,66**	**3 505,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 783,67**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 783,67**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**4 102,23**	**17 055,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**-4 102,23**	**-17 055,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 894 295,26**	**0,00**	**2 756 481,46**	**81 900,00**	**7 556 766,33**
Réalisations	**0,00**	**1 514 004,78**	**0,00**	**2 146 853,05**	**81 900,00**	**6 499 931,69**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**380 290,48**	**0,00**	**609 628,41**	**0,00**	**1 056 834,64**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 783,67**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 783,67**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 107 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 107 000,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**1 106 111,11**	**0,00**	**25 000,00**	**0,00**	**3 713 915,03**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**888,89**	**0,00**	**-25 000,00**	**0,00**	**-2 606 915,03**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 58 434 114,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**32 266 429,43**	**387 842,00**	**2 979 659,44**	**0,00**	**10 320 742,08**	**4 599 941,35**
Réalisations	**0,00**	**26 381 746,26**	**40 589,02**	**1 504 364,73**	**0,00**	**8 908 841,07**	**2 746 642,66**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**5 884 683,17**	**347 252,98**	**1 475 294,71**	**0,00**	**1 411 901,01**	**1 853 298,69**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**2 600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**133 443,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**2 599 827,02**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**172,98**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**133 443,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**25 208 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 979 200,00**	**115 000,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**28 740 786,39**	**0,00**	**10 898,68**	**0,00**	**1 848 194,44**	**157 549,59**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**-3 532 286,39**	**0,00**	**-10 898,68**	**0,00**	**2 131 005,56**	**-42 549,59**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**69 199,00**	**1 288 000,00**	**0,00**	**1 370 373,70**	**0,00**	**53 282 187,00**
Réalisations	**66 275,36**	**905 308,20**	**0,00**	**759 984,85**	**0,00**	**41 313 752,15**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**2 923,64**	**382 691,80**	**0,00**	**610 388,85**	**0,00**	**11 968 434,85**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 733 443,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 599 827,02**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**133 615,98**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-75 000,00**	**0,00**	**29 227 700,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**1 698,51**	**0,00**	**0,00**	**46 128,98**	**0,00**	**30 805 256,59**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**-1 698,51**	**0,00**	**0,00**	**-121 128,98**	**0,00**	**-1 577 556,59**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 26 411 200,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**490 000,00**	**0,00**	**444 951,00**	**0,00**	**32 197,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**20 126,75**	**0,00**	**163 737,50**	**0,00**	**27 342,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**469 873,25**	**0,00**	**281 213,50**	**0,00**	**4 855,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 983,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-6 983,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 475 353,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**43 407,82**
Réalisations	**0,00**	**1 193 879,05**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**281 474,45**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**43 407,82**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**739,95**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-739,95**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**7 593 429,72**	**0,00**	**0,00**	**9 367 869,32**	**378 148,50**	**0,00**	**379 047,14**	**20 204 404,00**
Réalisations	**0,00**	**6 685 745,42**	**0,00**	**0,00**	**6 684 160,58**	**274 527,15**	**0,00**	**161 999,57**	**15 211 518,02**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**907 684,30**	**0,00**	**0,00**	**2 683 708,74**	**103 621,35**	**0,00**	**217 047,57**	**4 992 885,98**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 900 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 900 000,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**118 300,00**	**0,00**	**0,00**	**1 378 720,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 504 743,51**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**-118 300,00**	**0,00**	**0,00**	**521 279,53**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**395 256,49**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 143 881 000,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**1 484 060,59**	**0,00**	**0,00**	**14 992 335,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**1 472 027,79**	**0,00**	**0,00**	**14 567 489,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**12 032,80**	**0,00**	**0,00**	**424 846,01**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**5 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**1 012 038,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	1 012 038,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**3 987 961,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	3 987 961,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**165 639 113,83**	**0,00**	**0,00**	**660 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**158 383 085,74**	**0,00**	**0,00**	**648 450,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**7 256 028,09**	**0,00**	**0,00**	**11 549,93**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**121 620 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**120 448 578,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**1 171 421,59**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**444 349,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**	**0,00**	**13 817,83**	**0,00**	**183 383 677,00**
Réalisations	**328 956,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**96 743,38**	**0,00**	**13 817,83**	**0,00**	**175 510 570,63**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**115 392,92**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**53 256,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 873 106,37**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**126 620 000,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 551 442,28**	**0,00**	**123 012 058,96**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 012 038,27
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 551 442,28**	**0,00**	**3 607 941,04**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 987 961,73

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**455 000,00**	**455 341,75**	**0,00**	**-341,75**
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	455 000,00	455 341,75	0,00	-341,75

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**34 547 188,00**	**34 543 341,27**	**0,00**	**3 846,73**
10222	FCTVA	34 547 188,00	34 543 341,27	0,00	3 846,73

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**76 172 000,00**	**74 444 599,65**	**0,00**	**1 727 400,35**
1641	Emprunts en euros	76 172 000,00	74 444 599,65	0,00	1 727 400,35
	RECETTES	**173 893 299,90**	**172 439 905,27**	**0,00**	**1 453 394,63**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	172 439 905,27	172 439 905,27	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 453 394,63	0,00	0,00	1 453 394,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	***418 828 830,00***	***11 506 080,49***	***407 322 749,51***
16449	*Opérations de tirage ligne trésorerie*	*398 983 050,49*	*0,00*	*398 983 050,49*
2031	*Frais d'études*	*46 344,78*	*46 344,78*	*0,00*
204411	*Sub nat org pub - Biens mob, mat, études*	*330 000,00*	*0,00*	*330 000,00*
2051	*Concessions, droits similaires*	*3 885,00*	*3 884,16*	*0,84*
2088	*Autres immobilisations incorporelles*	*40 145,00*	*40 145,00*	*0,00*
2151	*Réseaux de voirie*	*11 148 724,79*	*10 127 925,15*	*1 020 799,64*
21533	*Réseaux câblés*	*49 949,83*	*49 949,83*	*0,00*
2313	*Constructions*	*4 324 784,49*	*841 623,49*	*3 483 161,00*
2315	*Install., matériel et outill. technique*	*3 501 165,83*	*1 165,83*	*3 500 000,00*
2318	*Autres immo. corporelles en cours*	*350 779,79*	*350 779,79*	*0,00*
458128001	*PISTES FORESTIERES*	*50 000,00*	*44 262,46*	*5 737,54*
	RECETTES (2)	***418 830 000,00***	***11 506 080,49***	***407 323 919,51***
16449	*Opérations de tirage ligne trésorerie*	*400 000 000,00*	*0,00*	*400 000 000,00*
2031	*Frais d'études*	*0,00*	*1 016 949,51*	*-1 016 949,51*
2051	*Concessions, droits similaires*	*197 000,00*	*0,00*	*197 000,00*
21838	*Autre matériel informatique*	*133 000,00*	*0,00*	*133 000,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*18 500 000,00*	*10 489 130,98*	*8 010 869,02*
458228001	*PISTES FORESTIERES*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	**132 512 000,00**	**126 794 800,37**	**5 717 199,63**
	Reprises sur autofinancement	**132 512 000,00**	**126 794 800,37**	**5 717 199,63**
13911	*Subv. transf. Etat et établ. nationaux*	2 402 557,09	402 557,09	2 000 000,00
13913	*Subv. transf. Départements*	350 333,01	350 333,01	0,00
13916	*Subv. transf. Autres E.P.L.*	9 374,58	9 374,58	0,00
139172	*Subv. transf. FEDER*	8 114 985,92	8 114 985,92	0,00
13918	*Autres subventions d'équipement transf.*	318 271,05	318 271,05	0,00
1393122	*Dotation régionale d'équipement scolaire*	33 165 895,83	33 141 515,59	24 380,24
13937	*Fonds régional dévelopt emploi outre-mer*	999 071,01	999 071,01	0,00
13938	*Autres fonds équip. transférables*	198 516,67	198 516,67	0,00
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	0,00	1 104 002,99	-1 104 002,99
198	*Neutralisation des amortissements*	86 952 994,84	82 156 172,46	4 796 822,38
	Charges transférées	**1 170,00**	**1 165,83**	**4,17**
	RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)	**142 913 130,00**	**143 592 668,39**	**-679 538,39**
	Amortissement des immobilisations	**142 913 130,00**	**140 679 365,40**	**2 233 764,60**
28031	*Frais d'études*	1 563 781,00	1 567 693,89	-3 912,89
28032	*Frais de recherche et de développement*	199 222,00	215 564,90	-16 342,90
2804111	*Subv. Etat : Bien mobilier, matériel*	4 400,00	4 400,00	0,00
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	15 439 560,00	439 559,56	15 000 000,44
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	108 050,00	108 050,00	0,00
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	57 221,00	54 914,93	2 306,07
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	1 416 730,00	1 416 729,83	0,17
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	238 779,00	238 778,56	0,44
2804133	*Subv. Dpt : Projet infrastructure*	627,00	626,76	0,24
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	918 289,00	939 458,89	-21 169,89
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	18 984 525,00	18 901 116,78	83 408,22
28041482	*Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations*	40 218,00	36 017,55	4 200,45
28041511	*Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel*	69 090,00	69 089,41	0,59
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	317 264,00	317 263,78	0,22
280415321	*CCAS : Bien mobilier, matériel*	10 667,00	10 000,00	667,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
280415331	*ADM : Bien mobilier, matériel*	29 355,00	32 545,74	-3 190,74
280415341	*IC : Bien mobilier, matériel*	151 236,00	241 398,85	-90 162,85
280415342	*IC : Bâtiments, installations*	222 400,00	222 399,81	0,19
28041581	*Autres grpts-Biens mob., mat. et études*	336 659,00	401 924,80	-65 265,80
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	2 042 298,00	2 042 297,34	0,66
2804181	*Autres org pub - Biens mob, mat, études*	5 131 481,00	6 023 470,88	-891 989,88
2804182	*Autres org pub - Bât. et installations*	1 602 268,00	1 646 609,91	-44 341,91
280421	*Privé - Biens mob., matériel et études*	25 840 354,00	25 884 165,43	-43 811,43
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	2 621 782,00	2 383 859,39	237 922,61
280431	*Subv.Scol : Bien mobilier, matériel*	6 735 015,00	9 140 825,26	-2 405 810,26
280432	*Subv.Scol : Bâtiments, installations*	338 269,00	338 268,13	0,87
2804411	*Sub nat org pub - Biens mob, mat, études*	535,00	534,25	0,75
2804412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	291,00	290,65	0,35
2804413	*Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat*	1 732,00	576 402,44	-574 670,44
2804422	*Sub nat privé - Bât. et installations*	13 537,00	0,00	13 537,00
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	5 039 115,00	7 649 092,96	-2 609 977,96
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	723 116,00	1 758 837,39	-1 035 721,39
28088	*Autres immobilisations incorporelles*	227 501,00	291 853,95	-64 352,95
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	98,00	97,65	0,35
28128	*Autres aménagements de terrains*	25 351,00	25 350,07	0,93
281311	*Bâtiments administratifs*	5 052 867,00	5 022 543,85	30 323,15
281312	*Bâtiments scolaires*	27 605 647,00	28 316 005,26	-710 358,26
281314	*Bâtiments culturels et sportifs*	2 303 035,00	2 438 034,13	-134 999,13
281318	*Autres bâtiments publics*	8 973 813,00	9 139 935,59	-166 122,59
281328	*Autres bâtiments privés*	362 334,00	628 010,61	-265 676,61
281351	*Bâtiments publics*	542 994,00	554 455,09	-11 461,09
281352	*Bâtiments privés*	7 489,00	7 488,52	0,48
281533	*Réseaux câblés*	0,00	3 213,39	-3 213,39
281534	*Réseaux d'électrification*	0,00	2 403,19	-2 403,19
2815731	*Matériel roulant*	0,00	173 992,00	-173 992,00
2815738	*Autre matériel et outillage de voirie*	2 711,00	38 520,00	-35 809,00
281578	*Autre matériel technique*	253 121,00	255 476,49	-2 355,49
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	632 729,00	632 728,26	0,74
28171	*Terrains gisement (m.à dispo)*	0,00	3 220,00	-3 220,00
2817314	*Bâtiments culturels et sportifs (m. à di*	159 974,00	159 973,60	0,40
281735	*Installations générales (m. à dispo)*	6 720,00	5 796,04	923,96
2817841	*Matériel de bureau et mobilier scolaires*	90 067,00	90 066,48	0,52

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
2817848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	1 202,00	804,50	397,50
28181	*Installations générales, aménagt divers*	148 978,00	142 879,77	6 098,23
281828	*Autres matériels de transport*	1 030 850,00	3 921 166,33	-2 890 316,33
281831	*Matériel informatique scolaire*	4 179 476,00	4 781 981,16	-602 505,16
281838	*Autre matériel informatique*	214 677,00	374 135,30	-159 458,30
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	43 530,00	43 529,17	0,83
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	254 340,00	294 953,92	-40 613,92
28185	*Matériel de téléphonie*	1 592,00	1 591,72	0,28
28188	*Autres immo. corporelles*	594 168,00	666 971,29	-72 803,29
	Autres	**0,00**	**2 914 468,82**	**-2 914 468,82**
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	0,00	447 466,77	-447 466,77
2112	*Terrains de voirie*	0,00	1,00	-1,00
2115	*Terrains bâtis*	0,00	1,00	-1,00
21311	*Bâtiments administratifs*	0,00	106 536,66	-106 536,66
21318	*Autres bâtiments publics*	0,00	2 359 297,56	-2 359 297,56

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	RECETTES	**1 615 000,00**	**0,00**
954	Produit des cessions d'immobilisations	1 615 000,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses de fonctionnement – Total		**784 482 830,00**	**623 536 287,45**	**35 053 352,85**	**0,00**	**125 893 189,70**	**249 849 478,77**	**408 740 161,53**
93	**Services ventilés**	**480 720 398,00**	**436 365 570,16**	**22 816 253,14**	**0,00**	**21 538 574,70**	**249 818 823,33**	**209 362 999,97**
930	Services généraux	86 693 841,00	76 529 100,15	2 470 850,99	0,00	7 693 889,86	21 210 157,68	57 789 793,46
930-5	Gestion des fonds européens	14 431 133,00	13 666 793,58	730 485,32	0,00	33 854,10	7 200 000,00	7 197 278,90
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	223 570 725,00	212 106 687,47	10 543 579,98	0,00	920 457,55	142 718 105,17	79 932 162,28
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	32 917 321,00	30 749 315,13	777 621,03	0,00	1 390 384,84	20 336 267,63	11 190 668,53
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	1 637 050,00	933 067,93	28 862,07	0,00	675 120,00	961 930,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	2 788 744,00	1 997 211,63	8 802,28	0,00	782 730,09	2 003 682,53	2 331,38
936	Action économique	37 296 568,00	26 580 725,05	5 325 708,85	0,00	5 390 134,10	31 869 491,90	36 942,00
937	Environnement	11 042 685,00	6 682 903,86	1 587 141,53	0,00	2 772 639,61	8 270 045,39	0,00
938	Transports	70 342 331,00	67 119 765,36	1 343 201,09	0,00	1 879 364,55	15 249 143,03	53 213 823,42
939	Fonction en réserve							
94	**Services communs non ventilés**	**200 063 962,00**	**187 170 717,29**	**12 237 099,71**	**0,00**	**656 145,00**		**199 377 161,56**
940	Impositions directes	864 000,00	659 651,00	0,00	0,00	204 349,00		659 651,00
941	Autres impôts et taxes	700 000,00	553 013,00	0,00	0,00	146 987,00		553 013,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	31 945 500,00	18 925 500,68	12 234 869,81	0,00	785 129,51		31 160 370,49
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	516 332,00	405 884,22	2 229,90	0,00	108 217,88		377 458,68
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	23 125 000,00	23 034 000,00			91 000,00		23 034 000,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*142 913 130,00*	*143 592 668,39*			*-679 538,39*		*143 592 668,39*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**103 698 470,00**						**0,00**
953	*Virement à la section d'investissement (3)*	*103 698 470,00*						*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**784 482 830,00**	**623 536 287,45**	**35 053 352,85**	**0,00**	**125 893 189,70**	**249 849 478,77**	**408 740 161,53**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**0,00**						

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		**784 482 830,00**	**744 824 963,26**	**37 128 489,22**	**0,00**	**2 529 377,52**
93	**Services ventilés**	**108 582 062,00**	**72 664 251,83**	**36 817 314,22**	**0,00**	**-899 504,05**
930	Services généraux	11 029 500,00	8 848 214,37	0,00	0,00	2 181 285,63
930-5	Gestion des fonds européens	12 270 000,00	11 048 238,35	0,00	0,00	1 221 761,65
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	76 539 962,00	43 310 271,36	36 013 884,22	0,00	-2 784 193,58
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	407 000,00	1 187 184,04	0,00	0,00	-780 184,04
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	17 879,35	0,00	0,00	-17 879,35
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	432 420,58	0,00	0,00	-432 420,58
936	Action économique	5 018 100,00	4 565 195,85	803 430,00	0,00	-350 525,85
937	Environnement	15 000,00	103 910,79	0,00	0,00	-88 910,79
938	Transports	3 302 500,00	3 150 937,14	0,00	0,00	151 562,86
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**674 890 768,00**	**671 150 711,43**	**311 175,00**	**0,00**	**3 428 881,57**
940	Impositions directes	122 830 108,00	123 247 135,00	0,00	0,00	-417 027,00
941	Autres impôts et taxes	342 400 000,00	344 818 487,79	0,00	0,00	-2 418 487,79
942	Dotations et participations	71 913 060,00	71 692 814,21	0,00	0,00	220 245,79
943	Opérations financières	979 600,00	2 391 474,06	311 175,00	0,00	-1 723 049,06
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	4 256 000,00	2 206 000,00			2 050 000,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*132 512 000,00*	*126 794 800,37*			*5 717 199,63*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**783 472 830,00**	**743 814 963,26**	**37 128 489,22**	**0,00**	**2 529 377,52**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**1 010 000,00**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 33 697 550,00**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	14 451 794,16		3 457 048,84	0,00	0,00	0,00	365,00	181 906,89
Réalisations	11 074 833,03		2 384 014,85	0,00	0,00	0,00	365,00	99 932,61
Rattachements	632 126,92		82 197,39	0,00	0,00	0,00	0,00	52 949,50
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 744 834,21		990 836,60	0,00	0,00	0,00	0,00	29 024,78
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	3 557 913,31	53 691 006,61	21 369,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 075 291,92	53 471 363,84	21 369,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 482 621,39	219 642,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	967 500,00	2 549 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	810 800,89	2 515 874,50	21 369,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	156 699,11	33 125,50	-21 369,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	270 000,00	250 000,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00	273 128,00
Réalisations	205 907,58	127 113,31	330 919,99	0,00	0,00	0,00	-18 236,36
Rattachements	0,00	34 817,99	137 051,26	0,00	0,00	0,00	28 104,63
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	64 092,42	88 068,70	17 028,75	0,00	0,00	0,00	263 259,73
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	2 031 000,00	800 000,00	475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	2 028 483,78	783 746,66	409 537,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 516,22	16 253,34	65 462,55	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	18 558,38	30 000,00	0,00	2 186 427,61	26 117 551,27
Réalisations	0,00	14 934,16	29 839,00	0,00	567 317,24	18 739 306,69
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 127 424,47	2 470 850,99
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	3 624,22	161,00	0,00	491 685,90	4 907 393,59
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 576 289,73
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 789 793,46
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 786 496,27
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	7 513 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 029 500,00
Réalisations	5 468 312,84	0,00	0,00	0,00	31 856,33	8 848 214,37
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 044 687,16	0,00	0,00	0,00	-31 856,33	2 181 285,63

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 27 348 000,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	28 000,00	0,00	7 200 000,00	7 228 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	6 469 514,68	6 469 514,68
Rattachements	0,00	0,00	0,00	730 485,32	730 485,32
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	7 203 133,00	0,00	0,00	7 203 133,00
Réalisations	0,00	7 197 278,90	0,00	0,00	7 197 278,90
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	5 854,10	0,00	0,00	5 854,10
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	1 000 000,00	11 270 000,00	0,00	0,00	12 270 000,00
Réalisations	0,00	10 815 168,35	0,00	233 070,00	11 048 238,35
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1 000 000,00	454 831,65	0,00	-233 070,00	1 221 761,65

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 172 231 264,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	3 627 699,45	0,00	0,00	0,00	0,00	15 514 024,24	2 053 645,00	11 480 356,00	0,00
Réalisations	2 834 369,73	0,00	0,00	0,00	0,00	14 720 196,21	2 053 644,33	9 299 147,13	0,00
Rattachements	652 744,50	0,00	0,00	0,00	0,00	570 174,38	0,00	1 779 532,08	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	140 585,22	0,00	0,00	0,00	0,00	223 653,65	0,67	401 676,79	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	2 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 568 997,65	0,00	40 000,00	0,00
Réalisations	2 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 553 813,48	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 184,17	0,00	40 000,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 964 100,00	0,00	763 140,00	0,00
Réalisations	7 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 814,88	0,00	132 315,35	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 609 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-7 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 285,12	0,00	630 824,65	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	5 897 490,57	2 842 152,61	19 598 410,62	0,00	21 976 821,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 402 387,62
Réalisations	5 897 490,57	2 821 752,61	19 437 612,86	0,00	21 852 377,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 374 500,50
Rattachements	0,00	11 430,00	160 797,76	0,00	124 134,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 153,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	8 970,00	0,00	0,00	309,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 733,47
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	625,19	0,00	2 765,90	0,00	1 122 288,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 257 697,77
Réalisations	625,19	0,00	2 765,90	0,00	1 122 288,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 222 984,03
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 713,74
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 340 830,00
Réalisations	13 910,81	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 277 084,28
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 404 884,22
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-13 910,81	-720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 341 138,50

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	1 650 622,98	25 175 034,85	10 742 908,52	0,00	0,00	110 000,00	477 111,15	0,00	143 548 664,81
Réalisations	1 446 121,35	25 175 034,85	4 709 746,19	0,00	0,00	107 060,00	445 471,77	0,00	132 174 525,19
Rattachements	201 554,76	0,00	6 033 162,33	0,00	0,00	0,00	17 896,00	0,00	10 543 579,98
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 946,87	0,00	0,00	0,00	0,00	2 940,00	13 743,38	0,00	830 559,64
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	27 125,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 022 060,19
Réalisations	27 125,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 932 162,28
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 897,91
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	11 471 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 539 962,00
Réalisations	11 617 833,95	24 912,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 310 271,36
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 013 884,22
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-145 941,95	-24 912,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 784 193,58

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 23 466 304,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	2 410 375,39	5 621 435,00	115 377,61	0,00	8 517 795,00	0,00	2 123 832,00	0,00	0,00
Réalisations	1 679 300,61	5 072 077,56	83 251,30	0,00	7 931 834,49	0,00	2 101 123,70	0,00	0,00
Rattachements	306 404,92	262 542,51	0,00	0,00	196 093,60	0,00	12 580,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	424 669,86	286 814,93	32 126,31	0,00	389 866,91	0,00	10 128,30	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	11 272 106,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	11 190 668,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	81 437,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	407 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	973 988,04	207 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-566 988,04	-207 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	2 836 400,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	2 671 058,94
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 341,06
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 250,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 645 215,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 558 646,60
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	777 621,03
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 308 947,37
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 272 106,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 190 668,53
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 437,47
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187 184,04
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-780 184,04

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) **AE (1) = 1 764 610,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	398 650,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	381 756,83	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	15 393,17	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	8 451,75	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-8 451,75	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	554 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	330 148,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	27 362,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	196 889,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	9 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	684 000,00	0,00	0,00	1 637 050,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	221 162,97	0,00	0,00	933 067,93
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 862,07
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	462 837,03	0,00	0,00	675 120,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 879,35
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 3 059 572,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	356 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	215 579,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	8 802,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	132 489,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 247,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1 752,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	236,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-236,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	439 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	265 826,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	173 988,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	1 083,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	408,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-408,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	11 500,00	1 436 072,00	0,00	540 400,00	0,00	2 784 659,00
Réalisations	0,00	1 151 672,08	0,00	361 801,65	0,00	1 994 880,25
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 802,28
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	11 500,00	284 399,92	0,00	178 598,35	0,00	780 976,47
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 085,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331,38
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 753,62
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	337 050,00	0,00	94 725,62	0,00	432 420,58
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-337 050,00	0,00	-94 725,62	0,00	-432 420,58

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 40 993 686,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	2 905 015,07	12 088 624,99	719 354,43	0,00	2 644 093,75	11 204 158,91
Réalisations	0,00	2 162 834,04	8 775 768,34	247 288,14	0,00	2 088 081,72	9 955 156,31
Rattachements	0,00	148 120,25	2 282 653,88	446 503,16	0,00	367 201,50	804 499,96
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	594 060,78	1 030 202,77	25 563,13	0,00	188 810,53	444 502,64
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	36 942,00	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	36 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	40 000,00	4 300 000,00	0,00	0,00	400,00	620 000,00
Réalisations	0,00	38 742,00	3 826 137,53	0,00	0,00	210,00	620 533,83
Rattachements	0,00	0,00	803 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	1 258,00	-329 567,53	0,00	0,00	190,00	-533,83

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	2 057 727,00	3 522 618,66	0,00	1 886 033,19	0,00	37 027 626,00
Réalisations	1 024 961,37	1 390 663,74	0,00	899 029,39	0,00	26 543 783,05
Rattachements	73 897,52	1 202 832,58	0,00	0,00	0,00	5 325 708,85
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	958 868,11	929 122,34	0,00	987 003,80	0,00	5 158 134,10
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 942,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 942,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	5 018 100,00
Réalisations	55 619,84	15 175,78	0,00	7 780,94	995,93	4 565 195,85
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 430,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-619,84	-15 175,78	0,00	-7 780,94	1 704,07	-350 525,85

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 10 813 985,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	50 000,00	7 474 885,00	0,00	1 016 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	3 749,93	4 889 053,76	0,00	35 676,47	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	2 166,53	1 404 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	44 083,54	1 181 206,24	0,00	981 208,53	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	455 345,00	377 500,00	1 668 070,00	0,00	0,00	11 042 685,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	126 039,50	252 709,34	1 375 674,86	0,00	0,00	6 682 903,86
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 350,00	0,00	0,00	1 587 141,53
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	329 305,50	124 790,66	112 045,14	0,00	0,00	2 772 639,61
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	56 156,16	20 000,00	27 754,63	0,00	0,00	103 910,79
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	-56 156,16	-20 000,00	-12 754,63	0,00	0,00	-88 910,79

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 17 121 560,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	40 000,00	0,00	0,00	2 022 560,00	0,00	0,00	0,00	4 700 000,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	1 753 644,84	0,00	0,00	0,00	3 791 155,31	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	863 248,71	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	40 000,00	0,00	0,00	268 915,16	0,00	0,00	0,00	45 595,98	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	32 815 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	31 858 708,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	956 291,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	652 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	235 794,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	416 705,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	9 109 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	8 361 141,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	479 952,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	268 074,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	21 455 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	21 355 115,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	100 486,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	2 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	2 915 142,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-265 142,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 071 729,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 905 941,94
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 343 201,09
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 585,97
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 270 602,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 213 823,42
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 778,58
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 302 500,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150 937,14
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 562,86

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**864 000,00**	**659 651,00**	**0,00**	**0,00**	**204 349,00**
63512	Taxes foncières	540 834,00	428 150,00	0,00	0,00	112 684,00
63513	Autres impôts locaux	323 166,00	231 501,00	0,00	0,00	91 665,00
	RECETTES	**122 830 108,00**	**123 247 135,00**	**0,00**	**0,00**	**-417 027,00**
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	3 500 000,00	3 184 845,00	0,00	0,00	315 155,00
73118	Autres contributions directes	0,00	3 608,00	0,00	0,00	-3 608,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	31 230 108,00	31 230 092,00	0,00	0,00	16,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	88 100 000,00	88 042 481,00	0,00	0,00	57 519,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	617 859,00	0,00	0,00	-617 859,00
74888	Autres	0,00	135 585,00	0,00	0,00	-135 585,00
75888	Autres	0,00	32 665,00	0,00	0,00	-32 665,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**700 000,00**	**553 013,00**	**0,00**	**0,00**	**146 987,00**
7398	Revers., restitutions et prél. divers	700 000,00	553 013,00	0,00	0,00	146 987,00
	RECETTES	**342 400 000,00**	**344 818 487,79**	**0,00**	**0,00**	**-2 418 487,79**
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	30 000 000,00	29 836 227,00	0,00	0,00	163 773,00
731774	TICPE FPA	1 100 000,00	1 122 398,00	0,00	0,00	-22 398,00
732222	Fonds solidarité entre régions / Mayotte	8 400 000,00	7 857 144,00	0,00	0,00	542 856,00
73411	Taxe sur les rhums	2 200 000,00	1 844 681,05	0,00	0,00	355 318,95
7342	Taxes sur les carburants	136 000 000,00	137 952 816,36	0,00	0,00	-1 952 816,36
73432	Octroi de mer régional	138 000 000,00	140 444 575,25	0,00	0,00	-2 444 575,25
73433	Taxe tr public aérien,maritimes-dt Corse	4 000 000,00	4 105 610,69	0,00	0,00	-105 610,69
7358	Autres	20 100 000,00	19 109 635,09	0,00	0,00	990 364,91
738	Autres impôts et taxes	2 600 000,00	2 545 400,35	0,00	0,00	54 599,65

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**71 913 060,00**	**71 692 814,21**	**0,00**	**0,00**	**220 245,79**
744	FCTVA	300 000,00	53 409,21	0,00	0,00	246 590,79
74631	DGD des régions	70 201 060,00	70 227 811,00	0,00	0,00	-26 751,00
74718	Autres participations Etat	1 412 000,00	1 411 594,00	0,00	0,00	406,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**31 945 500,00**	**18 925 500,68**	**12 234 869,81**	**0,00**	**785 129,51**
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	16 078,00	16 077,90	0,00	0,00	0,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 814 422,00	31 262 841,75	0,00	0,00	551 580,25
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-12 462 710,63	12 234 869,81	0,00	227 840,82
6688	Autres	115 000,00	109 291,66	0,00	0,00	5 708,34
	RECETTES	**979 600,00**	**2 391 474,06**	**311 175,00**	**0,00**	**-1 723 049,06**
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	979 600,00	-388 445,33	311 175,00	0,00	1 056 870,33
7688	Autres	0,00	970 619,39	0,00	0,00	-970 619,39
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 809 300,00	0,00	0,00	-1 809 300,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	12 234 869,81
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 462 710,63
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	-227 840,82
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	311 175,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	388 445,33
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	-77 270,33

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**516 332,00**	**405 884,22**	**2 229,90**	**0,00**	**108 217,88**
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 016,59	4 939,82	0,00	0,00	76,77
6262	Frais de télécommunications	7 908,00	7 126,99	0,00	0,00	781,01
65861	Frais de personnel	425 832,00	377 458,68	0,00	0,00	48 373,32
65862	Matériel, équipement et fournitures	77 575,41	16 358,73	2 229,90	0,00	58 986,78
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	**23 125 000,00**	**23 034 000,00**	**91 000,00**
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	22 228 000,00	22 190 000,00	38 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	897 000,00	844 000,00	53 000,00
	RECETTES (3)	**4 256 000,00**	**2 206 000,00**	**2 050 000,00**
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	4 127 000,00	2 206 000,00	1 921 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	129 000,00	0,00	129 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3) (5)	**142 913 130,00**	**143 592 668,39**	**-679 538,39**
	Dotations aux amortissements et provisions	***142 913 130,00***	***140 679 365,40***	***2 233 764,60***
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*142 913 130,00*	*140 679 365,40*	*2 233 764,60*
	Autres	***0,00***	***2 913 302,99***	***-2 913 302,99***
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	*0,00*	*2 465 836,22*	*-2 465 836,22*
6761	*Différences sur réalisations (positives)*	*0,00*	*447 466,77*	*-447 466,77*
	RECETTES (4) (5)	**132 512 000,00**	**126 794 800,37**	**5 717 199,63**
	Reprises sur autofinancement	***132 512 000,00***	***126 794 800,37***	***5 717 199,63***
7761	*Différences sur réalisations (négatives)*	*0,00*	*1 104 002,99*	*-1 104 002,99*
77681	*Neutralisation des amortissements*	*87 722 075,00*	*82 156 172,46*	*5 565 902,54*
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*44 789 925,00*	*43 534 624,92*	*1 255 300,08*
	Transfert de charges	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**16 939 925,16**	**48 884,21**	**0,00**	**63 375 600,07**	**6 585 230,89**	**230 938,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 149 733,64	0,00	0,00	4 975 561,82	312 285,72	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	25 843,31	48 884,21	0,00	22 631 453,51	3 478 956,99	230 938,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 280 920,40	0,00	0,00	10 564 514,98	611 887,71	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 481 802,81	0,00	0,00	25 204 069,76	2 182 100,47	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**58 334,35**	**483 098,00**	**0,00**	**84 784 657,74**	**24 000,00**	**50 134,20**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 334,35	483 098,00	0,00	84 553 220,60	24 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	1 219,68	0,00	50 134,20	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	230 217,46	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**6 501 715,36**	**43 913 579,17**	**15 211 518,02**	**175 510 570,63**		**402 762 561,16**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 599 827,02	0,00	0,00		2 599 827,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		74 444 599,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	767 279,33	127 390,81	236 635,69	2 976 832,78		10 545 719,79
204	Subventions d'équipement versées	4 698 731,30	14 996 112,64	14 825 234,66	1 270 812,28		62 206 966,90
21	Immobilisations corporelles	106 837,20	0,00	2 740,49	154 106 917,98		179 673 818,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	228 867,53	6 748,70	146 907,18	15 721 947,00		44 972 443,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	700 000,00	26 183 500,00	0,00	0,00		26 885 125,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	1 434 060,59		1 434 060,59
RECETTES		**3 713 915,03**	**30 805 256,59**	**1 504 743,51**	**123 012 058,96**		**451 874 786,67**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		206 983 246,54
13	Subventions d'investissement	25 000,00	26 477 276,77	1 273 549,85	121 999 705,64		235 349 526,96
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 582 803,92	608 853,95	231 193,66	0,00		3 474 205,41
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	315,05		315,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		230 217,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 106 111,11	3 719 125,87	0,00	0,00		4 825 236,98
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	1 012 038,27		1 012 038,27

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**16 854 877,29**	**14 506,89**	**31 938,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	319 655,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	76 684,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	753 393,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	44 875,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	8 571 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 122 910,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	39 123,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	112 489,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	2 045 529,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 143 914,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	141 372,37	14 506,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	31 938,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 481 802,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**58 334,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13172	Subv. transf. FEDER	58 334,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**12 758,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 758,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**25 843,31**	**16 939 925,16**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 655,60
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 684,36
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	17 844,11	17 844,11
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	7 999,20	7 999,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	753 393,68
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 875,57
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 571 500,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122 910,59
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 123,60
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 489,50
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 045 529,64
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 143 914,57
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 638,17
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 938,76
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 481 802,81
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 625,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58 334,35**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 334,35

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**48 884,21**	**48 884,21**
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	48 884,21	48 884,21
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**483 098,00**	**483 098,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	483 098,00	483 098,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		**374 518,59**	**10 471,50**	**1 871 218,33**	**0,00**	**0,00**	**34 731 909,14**	**172 290,00**	**2 927 240,48**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 172 042,02	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	10 471,50	1 871 218,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740 703,59	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 001 411,01	172 290,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178 031,89	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 439,03	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 211,54	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 365 854,82	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	374 518,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 881 144,30	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 099 806,42	0,00	8 505,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**73 122 129,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 979 656,73	0,00	0,00	0,00
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 911 036,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219,68	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 217,46	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		**7 612 491,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 100 198,79**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 923,78
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 134,21
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	7 612 491,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 697 870,31

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193 270,49
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**1 716 698,55**	**496 424,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 362 139,03**	**0,00**	**63 375 600,07**
2031	Frais d'études	16 004,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 210 969,84
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 881 689,83
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	276 896,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 896,79
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	433 982,84	309 637,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484 323,74
204182	Autres org pub - Bât. et installations	540 644,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 644,11
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	125 697,53	186 787,35	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914 827,05	0,00	5 413 446,14
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 682 720,00	0,00	10 856 421,01
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178 031,89
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 764 591,98	0,00	2 764 591,98
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 612 491,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 439,03
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 211,54
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 365 854,82
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 518,59
2313	Constructions	291 624,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 870 639,22
238	Avances commandes immo corporelles	31 848,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 333 430,54
RECETTES		**11 662 527,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**84 784 657,74**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Activités	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
13172	Subv. transf. FEDER	9 687 027,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 666 684,60
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 911 036,00
1338	Autres fonds équip. transférables	1 975 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 975 500,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219,68
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 217,46

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		**20 299,05**	**1 754 725,65**	**594 257,12**	**260 000,00**	**653 493,76**	**0,00**	**0,00**	**798 768,30**	**0,00**
2031	Frais d'études	20 299,05	13 977,28	0,00	0,00	5 498,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	10 628,50	260 000,00	0,00	0,00	0,00	798 768,30	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	1 143 191,31	321 287,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	45 141,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	8 836,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	217 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	2 354,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	23 315,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	458,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	72 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	254 227,93	0,00	0,00	20 215,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	238 250,82	0,00	0,00	562 758,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,90	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	49 592,07	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**24 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES		**1 743 711,35**	**0,00**	**268 923,06**	**236 000,00**	**2 452,60**	**3 600,00**
2031	Frais d'études	35 173,84	0,00	0,00	221 000,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	183 718,19	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	85 204,87	0,00	2 452,60	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	375 964,60	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	6 189,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 206 164,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	120 218,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**249 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 585 230,89**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 948,87
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 718,19
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	249 000,00	0,00	0,00	0,00	1 406 054,27
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 844 042,94
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 141,59
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 836,85
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 200,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 354,45
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 315,46
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 189,77
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,40
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 926,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 443,63
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 007 174,13
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,90
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 810,44
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**24 000,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**230 938,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	230 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**50 134,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 134,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**230 938,00**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 938,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50 134,20**
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 134,20

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**1 558 055,87**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	1 558 055,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**2 561 646,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	2 561 646,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**415 897,18**	**485 339,48**	**0,00**	**299 665,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	485 339,48	0,00	299 665,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	415 897,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**4 102,23**	**17 055,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	17 055,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	4 102,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**1 514 004,78**	**0,00**	**2 146 853,05**	**81 900,00**	**6 501 715,36**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	666 593,09	0,00	666 593,09
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	35 589,36	0,00	0,00	0,00	35 589,36
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 558 055,87
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	84 855,00	0,00	84 855,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	265 024,45	0,00	0,00	0,00	265 024,45
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	528 134,50	0,00	528 134,50
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	172 000,00	0,00	957 004,48
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	695 270,46	81 900,00	1 193 067,64
2051	Concessions, droits similaires	0,00	100 686,24	0,00	0,00	0,00	100 686,24
21828	Autres matériels de transport	0,00	16 873,18	0,00	0,00	0,00	16 873,18
21838	Autre matériel informatique	0,00	89 964,02	0,00	0,00	0,00	89 964,02
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	228 867,53	0,00	0,00	0,00	228 867,53
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
RECETTES		**0,00**	**1 106 111,11**	**0,00**	**25 000,00**	**0,00**	**3 713 915,03**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 561 646,41
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 055,28
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 102,23
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	1 106 111,11	0,00	0,00	0,00	1 106 111,11

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**28 981 573,28**	**40 589,02**	**1 504 364,73**	**0,00**	**8 908 841,07**	**2 746 642,66**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	2 599 827,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	102 520,00	0,00	7,50	0,00	24 863,31	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 344,95
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 844,80	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	18 567,55	40 589,02	26 262,78	0,00	7 328 921,41	351 694,55
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	70 410,01	0,00	1 478 094,45	0,00	1 527 211,55	2 221 603,16
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	6 748,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	14 753 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	11 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**28 740 786,39**	**0,00**	**10 898,68**	**0,00**	**1 848 194,44**	**157 549,59**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 334,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	9 992 395,50	0,00	0,00	0,00	1 433 547,27	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	13 440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 886,40
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	339 265,02	0,00	0,00	0,00	43 000,00	152 663,19
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	10 898,68	0,00	10 313,17	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	3 703 018,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	16 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**66 275,36**	**905 308,20**	**0,00**	**759 984,85**	**0,00**	**43 913 579,17**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 599 827,02
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 390,81
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 344,95
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	32 560,00	0,00	60 404,80
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	905 308,20	0,00	558 701,20	0,00	9 230 044,71
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	66 275,36	0,00	0,00	168 723,65	0,00	5 532 318,18
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 748,70
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 753 500,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 250 000,00
RECETTES		**1 698,51**	**0,00**	**0,00**	**46 128,98**	**0,00**	**30 805 256,59**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 334,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 425 942,77
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 440 000,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 886,40
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	46 128,98	0,00	46 128,98
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 928,21
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	1 698,51	0,00	0,00	0,00	0,00	22 910,36
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 703 018,87
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 107,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**20 126,75**	**0,00**	**163 737,50**	**0,00**	**27 342,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 342,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	20 126,75	0,00	163 737,50	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 983,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	6 983,09	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**1 193 879,05**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	1 193 879,05	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**739,95**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739,95

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**6 685 745,42**	**0,00**	**0,00**	**6 684 160,58**	**274 527,15**	**0,00**	**161 999,57**	**15 211 518,02**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	202 892,19	6 401,50	0,00	0,00	236 635,69
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	423 139,59	0,00	0,00	4 413 094,90	16 271,52	0,00	15 667,88	4 868 173,89
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	123 300,20	0,00	0,00	1 982 994,70	0,00	0,00	0,00	2 290 159,15
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	5 921 424,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 921 424,02
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	217 881,61	0,00	0,00	82 438,30	104 946,95	0,00	146 331,69	1 745 477,60
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 740,49	0,00	0,00	0,00	2 740,49
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 177,89	0,00	0,00	122 177,89
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 729,29	0,00	0,00	24 729,29
RECETTES		**0,00**	**118 300,00**	**0,00**	**0,00**	**1 378 720,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 504 743,51**
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	118 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 300,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 249,85	0,00	0,00	0,00	1 130 249,85
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	223 470,62	0,00	0,00	0,00	223 470,62
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 723,04

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		**1 472 027,79**	**0,00**	**0,00**	**14 567 489,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	180 197,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	37 967,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	14 387 291,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	1 434 060,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**1 012 038,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	1 012 038,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**158 383 085,74**	**0,00**	**0,00**	**648 450,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	2 717 738,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	648 450,07	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	430 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	49 924,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	7 076,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	73 853,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	979 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	10 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	119 456,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	47 603,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	137 441 482,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	8 712,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	833 843,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	43 280,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	15 619 593,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**120 448 578,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	55 571 867,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	368 656,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	61 871 218,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 527 064,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	109 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	315,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**328 956,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**96 743,38**	**0,00**	**13 817,83**	**0,00**	**175 510 570,63**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 042,76	0,00	2 902 979,60
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686 417,27
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 650,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	54 243,38	0,00	0,00	0,00	54 243,38
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 924,83
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 076,80
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 853,18
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	979 021,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 850,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 456,19
21351	Bâtiments publics	235 377,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 980,39
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 441 482,52
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 712,16
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 221 135,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 280,57
2313	Constructions	93 578,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 578,76
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 775,07	0,00	15 628 368,24
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 434 060,59
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 551 442,28**	**0,00**	**123 012 058,96**
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 571 867,57

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-89 Circulations douces		TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 656,01
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 551 442,28	0,00	63 422 660,43
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 527 064,63
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 457,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315,05
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 012 038,27

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**78 999 951,14**	**14 397 278,90**	**0,00**	**222 650 267,45**	**31 526 936,16**	**961 930,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	17 886 102,13	10 428,07	0,00	22 554 494,50	4 092 151,59	58 577,67	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	53 744 124,44	7 186 850,83	0,00	76 531 952,84	10 941 021,94	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	1 122 288,50	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 331 823,59	7 200 000,00	0,00	120 531 613,03	16 493 340,63	903 352,33	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	37 900,98	0,00	0,00	1 909 918,58	422,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**8 848 214,37**	**11 048 238,35**	**0,00**	**79 324 155,58**	**1 187 184,04**	**17 879,35**	**0,00**
013	Atténuations de charges	2 431 782,90	0,00	0,00	39 422,36	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	277 523,70	0,00	0,00	0,00	679 819,17	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 414 090,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 583 911,26	11 048 238,35	0,00	72 651 416,95	402 267,10	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	554 996,51	0,00	0,00	219 226,27	105 097,77	17 879,35	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**2 006 013,91**	**31 906 433,90**	**8 270 045,39**	**68 462 966,45**		**514 996 971,91**
011	Charges à caractère général	0,00	1 327 654,32	1 355 858,63	293 219,60	6 988 392,67		55 238 596,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	21 197 174,19		169 601 124,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 675 301,50
65	Autres charges de gestion courante	0,00	678 359,59	30 550 575,27	7 976 825,79	40 239 304,18		231 921 272,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		396 047,31
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 144 292,59
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	38 095,41		1 986 336,97
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 034 000,00
RECETTES		**0,00**	**432 420,58**	**5 368 625,85**	**103 910,79**	**3 150 937,14**		**654 148 652,11**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	21 644,82		2 492 850,08
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	7 050,00	0,00	83 910,79	1 666 890,00		2 715 193,66
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		401 902 343,79
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		71 791 260,00
74	Dotations et participations	0,00	420 401,89	4 623 222,17	20 000,00	235 794,80		167 431 510,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 968,69	745 403,68	0,00	1 226 607,52		2 906 844,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		893 349,06
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 809 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 206 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**12 782 251,87**	**57 769 908,95**	**2 487 582,05**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**365,00**	**152 882,11**
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	179 108,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	602 912,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	469 247,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	21 882,73	985,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	32 440,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	140 769,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	110 636,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	246 493,95	2 137 371,14	130 674,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 194 101,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	13 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	33 931,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 755,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	102 152,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	646 421,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	22 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	51 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 714 328,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	770 864,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 251,46	7 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	112 806,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	123 304,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	148 430,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	729 309,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 069 222,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	10 894,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
6231	Annonces et insertions	337 953,86	58 113,01	1 204 230,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	53 418,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	101 786,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 423,48
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 948,00	50 544,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	1 102 132,78	0,00	0,00	0,00	0,00	59 458,63
6247	Transports collectifs	0,00	247 472,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	101 289,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	106 007,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	59 480,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	417 735,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 435,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	402 063,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	876 852,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	244 820,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	25 582 902,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	321 441,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	4 400 081,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	7 891 749,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	2 428,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	183 219,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	5 229 224,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	5 886 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	147 894,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	2 902 438,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	533 072,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	418 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	0,00	44 406,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6538	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	79 624,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	159 985,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	20 000,00	977 722,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	32 968,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	845 510,68	115 377,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	37 160,33	740,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**810 800,89**	**2 515 874,50**	**21 369,81**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 391 082,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	1 040 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	150 060,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	84 372,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	43 090,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 000,00	40 998,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	440 941,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	56,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	85 369,68	2,64	21 369,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**2 234 391,36**	**945 677,96**	**877 508,70**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 868,27**
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 022,89	1 381,47	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	15 762,61	6 099,23	0,00	0,00	0,00	-27 825,12
6132	Locations immobilières	0,00	680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	-149,00	474,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	17 026,41	228 019,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 040,00	13 193,60	0,00	0,00	0,00	-1 760,61
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	9 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	-1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	16 322,41	154 689,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	17 422,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	74,30	25 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	26 617,44	7 064,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	8 711,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	6 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	1 444 799,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
65312	Frais de mission et de déplacement	129 749,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	545 234,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	37 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	10 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	888,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	783 746,66	409 537,45	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	67 130,80	29 839,35	0,00	0,00	0,00	0,00
6538	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 454,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	38 787,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**14 934,16**	**29 839,00**	**0,00**	**1 694 741,71**	**78 999 951,14**
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	39 999,07	39 999,07
60611	Eau et assainissement	0,00	221,64	0,00	0,00	9,62	179 339,87
60612	Energie - Electricité	0,00	4 198,43	0,00	0,00	674,17	607 784,82
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589,88	470 836,95
60623	Alimentation	0,00	151,64	0,00	0,00	0,00	23 691,37
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	2,85	32 442,92
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 683,39	142 452,94
6064	Fournitures administratives	0,00	941,42	0,00	0,00	127,71	114 109,71
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 508 576,79
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 781,14
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	5 374,17	19 183,17
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 931,98
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 755,55
61521	Entretien terrains	0,00	2 278,50	0,00	0,00	0,00	104 431,25
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 996,40	0,00	0,00	0,00	649 418,33
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	254,52	254,52
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	3 399,01	26 247,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 630,00
6156	Maintenance	0,00	1 978,81	0,00	0,00	123,65	1 716 430,60
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	25,31	770 889,93
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 111,46
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 131,33
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 304,10
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 046,06
6188	Autres frais divers	0,00	340,32	3 200,00	0,00	100 945,04	268 389,30
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729 309,91
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 069 222,61

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 834,21
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 598 797,04
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 418,91
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 113,41	369 335,74
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 915,08
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187 499,71
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 154,90
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 634,33	114 635,26
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 007,24
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 480,38
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 827,00	0,00	0,00	2 137,91	421 700,89
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	251,53	7 687,03
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	26 639,00	0,00	12 000,00	45 154,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	402 063,94
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	876 852,78
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	49,33	49,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 820,78
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 813,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 582 902,87
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 441,98
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400 081,57
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 891 749,70
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 428,90
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 219,40
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 229 224,03
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 886 051,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 894,34
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 902 438,31
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	533 072,56
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 799,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 406,10
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 444 799,24
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 749,14
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545 234,68

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 561,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,86
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193 284,11
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 970,15
6538	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 454,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 624,30
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 985,16
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 787,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	532 120,77	532 120,77
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	6 823,57	6 823,57
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	979 402,47	1 977 125,17
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 968,05
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960 888,29
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 900,98
	RECETTES	**5 468 312,84**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**31 856,33**	**8 848 214,37**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 391 082,90
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040 700,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 060,20
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 372,96
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 090,54
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	24 600,00	115 598,42
74771	Participation Fonds social européen	5 468 312,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 468 312,84
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 941,38
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,67
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 256,33	113 998,46

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**7 197 278,90**	**0,00**	**7 200 000,00**	**14 397 278,90**
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	10 428,07	0,00	0,00	10 428,07
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	40 410,88	0,00	0,00	40 410,88
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 598 485,33	0,00	0,00	2 598 485,33
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	21 694,74	0,00	0,00	21 694,74
64118	Autres indemnités	0,00	466 570,73	0,00	0,00	466 570,73
64131	Rémunérations	0,00	2 366 329,04	0,00	0,00	2 366 329,04
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	3 162,48	0,00	0,00	3 162,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 018 500,43	0,00	0,00	1 018 500,43
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	650 642,90	0,00	0,00	650 642,90
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	15 249,30	0,00	0,00	15 249,30
6488	Autres	0,00	5 805,00	0,00	0,00	5 805,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00
RECETTES		**0,00**	**10 815 168,35**	**0,00**	**233 070,00**	**11 048 238,35**
74772	Participation FEDER	0,00	10 815 168,35	0,00	233 070,00	11 048 238,35

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		**3 489 674,23**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**91 844 184,07**	**2 053 644,33**	**11 078 679,21**	**0,00**
6042	Achats de prestations de services	-112 580,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 329,51	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 144,74	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	16 716,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 372,87	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	30 531,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	43 352,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00	0,00	8 233,03	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 060,90	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 760,44	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 499,47	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 939,55	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 536,40	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 859,23	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 135 716,14	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Autres activités
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 097,20	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 102 063,68	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 229 054,16	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 319,97	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 244 988,59	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 929 177,91	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 814,32	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 861,64	0,00	0,00	0,00
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	3 223 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436 301,00	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 684 266,26	0,00
65188	Autres	97 408,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	551 026,83	0,00
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 460 243,62	0,00	0,00	0,00
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 644,33	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 570,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 728,50	0,00	2 116 701,24	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	128 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316,08	0,00	0,00	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**7 680,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 844 814,88**	**0,00**	**132 315,35**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 422,36	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7454	Prélèvement recettes - Réforme apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7458	Autres dotations de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 781 576,70	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 780,00	0,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 982 531,35	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	7 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 284,47	0,00	8 535,35	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		**5 898 115,76**	**2 833 182,61**	**19 601 176,52**	**0,00**	**23 098 800,11**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**24 589 638,18**
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 673 408,58	10 040,00	16 613 659,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 003,30
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 773,69
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 127,83
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 109,57
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	649 285,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 208,26
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 625,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 128,59
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 826,77
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	19 672 536,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	276 030,00	0,00	0,00	1 654 690,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 515,98
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 257 560,65
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 400,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	-1 686 575,61	0,00	579 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 320 536,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	2 951 617,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 959 040,25	2 547 112,61	2 405 177,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 068 838,51
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	625,19	0,00	2 765,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 867,77
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 757,68
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 907 358,58
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122 288,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**13 910,81**	**720,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**59 681 968,50**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7454	Prélèvement recettes - Réforme apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7458	Autres dotations de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 117 615,13
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 564 280,77
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	13 910,81	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,60

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**1 674 801,29**	**25 175 034,85**	**10 742 908,52**	**0,00**	**0,00**	**107 060,00**	**463 367,77**	**0,00**	**222 650 267,45**
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 314,75	0,00	-41 936,36
60611	Eau et assainissement	76 825,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 825,71
60612	Energie - Electricité	238 396,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 396,17
60632	Fournitures de petit équipement	19 347,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 347,32
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 144,74
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 716,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 231 876,55
61521	Entretien terrains	64 128,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 128,16
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	170 208,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 581,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 603,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 603,06
6156	Maintenance	228 249,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 249,31
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 773,69
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 659,73
6188	Autres frais divers	179 030,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 139,93
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 285,14
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364,56	0,00	77 572,82
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 551,05	0,00	57 539,70
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 400,26	0,00	29 400,26
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 189,49
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 587,21
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 499,47
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 939,55
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 536,40
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6282	Frais de gardiennage	293 941,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 941,08

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Logement	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
6283	Frais de nettoyage des locaux	274 497,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 497,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 859,23
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 135 716,14
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 097,20
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 102 063,68
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 229 054,16
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 319,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 244 988,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 929 177,91
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 814,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 861,64
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 672 536,06
65131	Bourses	0,00	3 141 062,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 731 863,51
65134	Aides	0,00	9 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 013,25	0,00	4 402 115,49
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 905 995,75
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 460 243,62
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 644,33
657381	Subv. fonct. autres EPL	107 574,58	13 600 176,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 272 720,85
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 060,00	0,00	0,00	15 478 023,13
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 951 617,35
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	8 424 476,48	0,00	0,00	0,00	0,00	7 826,00	0,00	19 540 611,80
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 574,94
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	10 742 908,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 742 908,52
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 757,68

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Activités	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 918,58
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122 288,50
RECETTES		**11 617 833,95**	**24 912,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**79 324 155,58**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 422,36
7318	Autres	6 414 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 414 090,00
7454	Prélèvement recettes - Réforme apprentis	3 009 741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 009 741,00
7458	Autres dotations de formation	2 071 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 071 892,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 899 191,83
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 564 280,77
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 780,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 982 531,35
75888	Autres	122 110,95	24 912,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 226,27

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		**1 985 705,53**	**16 525 288,60**	**83 251,30**	**0,00**	**8 127 928,09**	**0,00**	**2 113 703,70**	**0,00**	**0,00**
6042	Achats de prestations de services	0,00	357 929,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	8 534,47	0,00	0,00	757,36	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	271 405,19	0,00	0,00	4 180,05	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	13 243,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	22 339,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 454,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	9 968,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	6 026,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	9 634,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	31 804,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	20 494,66	0,00	0,00	1 492,01	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	36 011,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	56 003,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	3 901,66	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	81 534,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	39 997,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	153 148,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	108,93	1 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	149 124,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	279 662,31	0,00	0,00	408,41	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 750,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 599 412,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	26 502,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
6236	Catalogues et imprimés	0,00	15 869,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	47 771,46	35 139,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	81 318,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	248 473,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	28 327,84	385 716,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	38 880,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	8 128,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	55 795,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	5 972 952,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	40 021,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	603 571,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	1 704 386,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 191 447,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	1 343 732,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	29 114,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	21 502,41	31 436,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	180 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	3 295 259,48	42 180,00	0,00	8 117 188,60	0,00	2 113 703,70	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**973 988,04**	**207 946,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	679 819,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	200 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	157 267,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	51 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	42 877,87	5 678,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**	**0,00**	**2 671 058,94**
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 983,94
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	2 362 035,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 250,00**
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**31 526 936,16**
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 929,10
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 291,83
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 585,24
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 243,69
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 339,48
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 454,85
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 968,52
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 026,21
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 634,80
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 804,65
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 986,67
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 011,15
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 003,38
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 901,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 534,53
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 997,25
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 148,73
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 541,93
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 124,30
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 070,72
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 812,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 990,16
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 599 412,27
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 502,62
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 869,01

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne			CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 911,37
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 318,37
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 473,59
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 044,58
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 880,75
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 128,18
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 795,43
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 972 952,44
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 021,80
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	603 571,01
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 704 386,94
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 191 447,19
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 343 732,43
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 114,70
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 983,94
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 938,91
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 950 366,78
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	751,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 187 184,04**
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679 819,17
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 000,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 267,10
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 291,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 806,77

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**383 256,83**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	383 256,83	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**8 451,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75888	Autres	0,00	0,00	8 451,75	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**357 510,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	27 414,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	330 095,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**9 427,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75888	Autres	9 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**221 162,97**	**0,00**	**0,00**	**961 930,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	26 666,64	0,00	0,00	26 666,64
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	2 396,33	0,00	0,00	2 396,33
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	29 514,70
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	190 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 352,33
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**17 879,35**
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 879,35

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**225 630,18**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	47 872,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	24 124,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	57 917,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 253,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 386,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	12 854,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 042,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 371,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 159,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	20 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 247,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**236,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	236,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**266 910,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	2 170,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00	1 083,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	1 083,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	90 303,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	172 269,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**408,06**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	408,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**1 151 672,08**	**0,00**	**361 801,65**	**0,00**	**2 006 013,91**
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 127 013,79	0,00	0,00	0,00	1 174 885,99
61358	Autres	0,00	1 844,50	0,00	0,00	0,00	1 844,50
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 124,98
617	Etudes et recherches	0,00	7 962,99	0,00	0,00	0,00	65 880,30
6182	Documentation générale et technique	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 253,25
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386,44
6234	Réceptions	0,00	5 350,80	0,00	0,00	0,00	18 205,29
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 042,69
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 371,49
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 159,39
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	241 801,65	0,00	241 801,65
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,52
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 083,44
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 083,44
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	238 303,42
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 669,18
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 247,94
RECETTES		**0,00**	**337 050,00**	**0,00**	**94 725,62**	**0,00**	**432 420,58**
706888	Autres	0,00	7 050,00	0,00	0,00	0,00	7 050,00
74718	Autres participations Etat	0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	90 401,89	0,00	90 401,89
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	4 323,73	0,00	4 968,69

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**2 347 896,29**	**11 058 422,22**	**693 791,30**	**0,00**	**2 455 283,22**	**10 759 656,27**
611	Contrats de prestations de services	0,00	212 249,81	0,00	0,00	0,00	0,00	137 374,34
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	101 015,07	0,00	0,00	0,00	0,00	734,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	17 364,68	12 500,00	0,00	0,00	0,00	4 338,90
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 245,91
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229 071,93
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	2 017 266,73	0,00	0,00	0,00	1 680 575,61	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	9 506 047,92	333 316,54	0,00	774 707,61	3 049,32
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	1 539 874,30	360 474,76	0,00	0,00	8 856 841,87
RECETTES		**0,00**	**38 742,00**	**4 629 567,53**	**0,00**	**0,00**	**210,00**	**620 533,83**
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	64 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	4 558 465,17	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	38 742,00	6 345,36	0,00	0,00	210,00	620 533,83

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**1 098 858,89**	**2 593 496,32**	**0,00**	**899 029,39**	**0,00**	**31 906 433,90**
611	Contrats de prestations de services	0,00	55 352,88	0,00	0,00	0,00	404 977,03
6185	Frais de colloques et de séminaires	752 966,07	0,00	0,00	49 662,88	0,00	904 378,02
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	12 300,00	0,00	0,00	0,00	46 503,58
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 245,91
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229 071,93
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	3 256,87	0,00	3 256,87
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	328 128,98	0,00	4 025 971,32
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	238 522,30	41 109,38	0,00	133 947,00	0,00	11 030 700,07
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	107 370,52	2 484 734,06	0,00	384 033,66	0,00	13 733 329,17
RECETTES		**55 619,84**	**15 175,78**	**0,00**	**7 780,94**	**995,93**	**5 368 625,85**
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 757,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 558 465,17
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	995,93	995,93
75888	Autres	55 619,84	15 175,78	0,00	7 780,94	0,00	744 407,75

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**5 916,46**	**6 293 678,76**	**0,00**	**35 676,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	209,89	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	87 470,66	0,00	1 253,18	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 916,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	5 790,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	73,24	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	6 206 208,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	28 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**126 039,50**	**252 709,34**	**1 556 024,86**	**0,00**	**0,00**	**8 270 045,39**
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	11 230,62	0,00	0,00	0,00	0,00	11 230,62
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209,89
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	98 699,88	0,00	25 000,00	0,00	0,00	212 423,72
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 824,95	0,00	0,00	19 824,95
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 916,46
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 790,16
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 603,93	0,00	0,00	16 603,93
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,24
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 897,63	0,00	0,00	1 897,63
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	16 109,00	0,00	3 040,00	0,00	0,00	19 249,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 765,20	0,00	0,00	21 765,20
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263 245,91	0,00	0,00	7 469 454,01
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	252 709,34	204 647,24	0,00	0,00	485 606,58
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**56 156,16**	**20 000,00**	**27 754,63**	**0,00**	**0,00**	**103 910,79**
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	56 156,16	0,00	0,00	0,00	0,00	56 156,16
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 754,63	0,00	0,00	27 754,63
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**33 612 352,85**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 654 404,02**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 462,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	200 707,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	141 022,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388 942,02	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	31 858 708,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	1 411 914,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**235 794,80**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	235 794,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**30 196 209,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	0,00	65 316,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	534 941,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	39 238,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	93 294,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	735,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	237 668,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	2 846,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	3 427 698,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	32 665,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	356 910,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	42 417,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	1 386 329,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	18 956,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	15 196,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	16 323,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 146,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	12 325,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	24 824,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	118,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	31 757,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	30 503,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 432,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	87 422,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	12 706 570,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	150 142,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	2 737 553,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	1 006 775,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	1 077,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 626 793,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 824 713,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	53 509,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 614,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	2 430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	49 703,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	97 635,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	38 095,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**2 915 142,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	12 553,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	9 090,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	1 666 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	630 447,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	596 160,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**68 462 966,45**
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 316,11
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 941,30
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 238,58
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 294,51
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	735,38
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 130,14
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 846,34
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 427 698,64
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 665,01
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356 910,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 417,04
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386 329,56
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 956,25
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 196,66
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 323,17
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 146,40
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 707,30
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 325,60
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 824,44
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118,73
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 757,37
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 022,67
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 503,25

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-89 Circulations douces	93-90 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 432,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 422,56
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 706 570,33
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 142,27
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 737 553,79
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 006 775,82
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 077,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 626 793,98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 824 713,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 509,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 614,27
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388 942,02
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430 000,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 858 708,01
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 703,64
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 411 914,87
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 635,64
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 095,41
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 150 937,14**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 553,91
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 090,91
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 666 890,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 794,80
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 447,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	596 160,52

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
N° de contrat : 96 23 131 100	25/08/2023	70 000 000,00	110 000 000,00	249 639,17	110 000 000,00	0,00
96 24 131 108 (TRES2024-CE)	01/08/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
200406082 (CLTR-CE)	31/03/2015	12 671 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
(PROG_NEUCP_2023)	21/07/2023	300 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		**382 671 000,00**	**110 000 000,00**	**249 639,17**	**110 000 000,00**	**0,00**

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**1 736 060 410,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					1 545 000 000,00									
(202104)	ARKEA	31/05/2021	31/05/2021	30/03/2022	10 000 000,00	F	FIXE	1,040	1,051		A	C	N	A-1
(202105-TIR-1)	ARKEA	30/05/2021	27/02/2022	28/02/2023	10 000 000,00	F	FIXE	1,120	1,120		A	C	N	A-1
1340524 (CDC_NRL-TIR-6)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/12/2003	01/04/2019	01/04/2020	300 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,711		A	C	N	A-1
1361896 (CDC_NRL-TIR7)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/12/2003	01/01/2021	01/12/2021	150 000 000,00	V	LIVRETA	1,250	2,842		A	C	N	A-1
201208 (202101)	Banque française commerciale Océan Indien	12/05/2021	28/05/2021	28/05/2022	30 000 000,00	F	FIXE	0,950	0,972		A	C	N	A-1
22692-1 (BEI2009.1)	Banque Européeen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	100 000 000,00	F	FIXE	4,792	4,851		S	C	N	A-1
22692-2 (BEI2009.2)	Banque Européeen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	50 000 000,00	F	FIXE	4,413	4,463		S	C	N	A-1
22692-3 (BEI2009.3)	Banque Européeen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	50 000 000,00	F	FIXE	4,630	4,685		S	C	N	A-1
BEI2014_NLR-TI3 (BEI2014_NRL-T	Banque Européeen d'Investissement	19/12/2014	31/07/2018	31/07/2019	100 000 000,00	F	FIXE	1,782	1,806		A	P	N	A-1
BEI2014_NRL-TI2 (BEI2014_NRL-T	Banque Européeen d'Investissement	19/12/2014	27/12/2016	27/12/2017	130 000 000,00	F	FIXE	1,659	1,660		A	P	N	A-1
CO9014.1 (CO9014.1)	CACIB	14/04/2016	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	F	FIXE	2,080	2,110		A	P	N	A-1
CO9014.2 (CO9014.2)	CACIB	26/06/2004	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	1,949		A	P	N	B-1
CO9014.3 (CO9014.3)	CACIB	26/06/2004	29/03/2019	29/03/2020	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,750	0,763		A	P	N	A-1
CO9014.5 (CO9014.6)	CACIB	26/06/2004	29/03/2019	29/03/2020	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,397	0,763		A	P	N	A-1
CRE 1607-01 (AFD2015)	Agence Française de Développement	11/12/2014	18/06/2015	30/06/2016	35 000 000,00	V	EURIBOR06M	0,410	1,347		S	C	N	A-1
CRE176901E (CRE176901E-3.6M)	Agence Française de Développement	23/10/2019	12/12/2019	31/01/2021	3 600 000,00	F	FIXE	1,000	1,074		S	C	N	A-1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Mode de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE176901E (CRE176901E-8.4M)	Agence Française de Développement	23/10/2019	14/04/2020	31/01/2021	8 400 000,00	F	FIXE	1,170	1,191		S	C	N	A-1
CRE176902F (CRE176902F-26.4)	Agence Française de Développement	23/10/2019	12/12/2019	31/01/2021	26 400 000,00	F	FIXE	1,000	1,074		S	C	N	A-1
CRE176902F (CRE176902F-61.6)	Agence Française de Développement	22/04/2020	14/04/2020	31/01/2021	61 600 000,00	F	FIXE	1,170	1,191		S	C	N	A-1
MIN537230EUR (202102)	La Banque Postale	31/05/2021	01/10/2021	01/10/2022	80 000 000,00	F	FIXE	1,050	1,055		A	C	N	A-1
MIN541091EUR (exMIN537231EUR)	Caisse Française de Financement Local	31/05/2021	01/10/2021	01/10/2022	20 000 000,00	F	FIXE	1,050	1,055		A	C	N	A-1
MIR221995 (DEXIA2007_1/2)	Caisse Française de Financement Local	31/12/2007	31/12/2007	01/01/2009	33 333 333,33	V	TAG03M	0,140	0,951		A	C	N	A-1
MIR221995 (DEXIA2007_2/2)	Caisse Française de Financement Local	31/12/2007	31/12/2007	01/01/2009	126 666 666,67	V	TAG03M	0,140	0,919		A	C	N	A-1
Tirage BEI (BEI2014_NRL-TIR)	Banque Européeen d'Investissement	19/12/2014	08/12/2015	08/12/2016	120 000 000,00	F	FIXE	1,801	1,801		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					191 060 410,00									
CO3612 (BFT2008.1)	CACIB	29/06/2004	15/11/2009	15/11/2010	30 000 000,00	F	FIXE	3,173	3,219		A	C	N	A-1
CO3831 (BFT2008.2)	CACIB	29/06/2004	15/11/2009	15/11/2010	93 529 410,00	V	TAM	0,507	0,466		A	C	N	A-1
Tirage sur emprunt CLTR-CE (CL	Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse	31/03/2015	20/12/2018	01/01/2020	67 531 000,00	V	EONIA	-0,354	0,572		A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possi-bilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**862 000,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					862 000,00									
CDC_SAUVEGARDE (CDC_SAUVEGARDE	Caisse des Dépôts et Consignation	09/06/2020	19/06/2020	19/06/2025	862 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
Total général					**1 736 922 410,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		**32 000 000,01**		**1 120 462 008,89**					**74 444 599,63**	**30 862 102,76**	**848 211,10**	**11 932 815,22**
1641 Emprunts en euros (total)		32 000 000,01		1 108 241 008,89					54 141 305,63	30 270 448,15	848 211,10	11 900 297,18
(202104)	N	0,00	A-1	9 411 764,71	15,25	F	FIXE	1,040	588 235,29	104 000,00	0,00	74 283,32
(202105-TIR-1)	N	0,00	A-1	10 000 000,00	17,16	F	FIXE	1,120	0,00	112 000,00	0,00	94 202,74
1340524 (CDC_NRL-TIR-6)	N	0,00	A-1	262 500 000,00	34,25	V	LIVRETA	3,750	7 500 000,00	10 125 000,00	0,00	7 416 523,97
1361896 (CDC_NRL-TIR7)	N	0,00	A-1	135 000 000,00	35,92	V	LIVRETA	3,750	3 750 000,00	5 203 125,00	0,00	429 965,75
201208 (202101)	N	0,00	A-1	28 333 333,33	16,41	F	FIXE	0,950	1 666 666,67	289 750,00	0,00	162 995,37
22692-1 (BEI2009.1)	N	0,00	A-1	38 000 000,00	9,04	F	FIXE	4,792	4 000 000,00	1 964 720,00	0,00	841 204,35
22692-2 (BEI2009.2)	N	0,00	A-1	19 000 000,00	9,04	F	FIXE	2,837	2 000 000,00	581 585,00	0,00	249 008,42
22692-3 (BEI2009.3)	N	0,00	A-1	19 000 000,00	9,04	F	FIXE	4,630	2 000 000,00	949 150,00	0,00	406 383,15
BEI2014_NLR-TI3 (BEI2014_NRL-T	N	0,00	A-1	84 000 283,29	23,58	F	FIXE	1,782	2 785 742,17	1 546 526,97	0,00	631 562,46
BEI2014_NRL-TI2 (BEI2014_NRL-T	N	0,00	A-1	101 343 628,35	21,99	F	FIXE	1,659	3 791 691,86	1 744 194,96	0,00	23 031,38
CO9014.1 (CO9014.1)	N	0,00	A-1	20 000 686,30	20,95	F	FIXE	2,080	757 128,26	438 958,59	0,00	21 956,31
CO9014.2 (CO9014.2)	N	0,00	B-1	20 000 686,31	20,95	C	TAUX STRUCTURES	1,700	757 128,26	358 764,23	0,00	17 945,06
CO9014.3 (CO9014.3)	N	0,00	A-1	21 488 616,63	22,25	F	FIXE	2,070	730 362,21	466 320,82	0,00	343 495,53
CO9014.5 (CO9014.6)	N	0,00	A-1	21 488 616,62	22,25	F	FIXE	1,850	730 362,21	416 760,15	0,00	306 988,77
CRE 1607-01 (AFD2015)	N	0,00	A-1	18 421 052,66	10,00	V	EURIBOR06M	4,228	1 842 105,26	837 614,47	0,00	1 532,71
CRE176901E (CRE176901E-3.6M)	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,58	F	FIXE	1,000	150 000,00	31 645,83	0,00	12 833,33
CRE176901E (CRE176901E-8.4M)	N	0,00	A-1	7 000 000,00	19,58	F	FIXE	1,170	350 000,00	86 393,12	0,00	35 035,00
CRE176902F (CRE176902F-26.4)	N	0,00	A-1	22 000 000,00	19,58	F	FIXE	1,000	1 100 000,00	232 069,45	0,00	94 111,11
CRE176902F (CRE176902F-61.6)	N	0,00	A-1	51 333 333,36	19,58	F	FIXE	1,170	2 566 666,66	633 549,58	0,00	256 923,33
MIN537230EUR (202102)	N	0,00	A-1	75 555 555,56	16,75	F	FIXE	1,050	4 444 444,44	840 000,00	0,00	199 963,47
MIN541091EUR (exMIN537231EUR)	N	0,00	A-1	18 888 888,89	16,75	F	FIXE	1,050	1 111 111,11	210 000,00	0,00	49 990,87
MIR221995 (DEXIA2007_1/2)	N	6 666 666,67	A-1	6 666 666,65	3,00	V	FIXE	3,225	1 666 666,67	292 777,51	22 205,97	55 934,44

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
MIR221995 (DEXIA2007_2/2)	N	25 333 333,34	A-1	25 333 333,38	3,00	V	FIXE	1,048	6 333 333,33	1 112 706,49	826 005,13	67 284,63
Tirage BEI (BEI2014_NRL-TIR)	N	0,00	A-1	90 474 562,85	20,94	F	FIXE	1,801	3 519 661,23	1 692 835,98	0,00	107 141,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		12 221 000,00					20 303 294,00	591 654,61	0,00	32 518,04
CO3612 (BFT2008.1)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,173	2 000 000,00	64 507,50	0,00	0,00
CO3831 (BFT2008.2)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAM	0,000	6 235 294,00	0,00	0,00	0,00
Tirage sur emprunt CLTR-CE (CL	N	0,00	A-1	12 221 000,00	0,00	V	EONIA	3,860	12 068 000,00	527 147,11	0,00	32 518,04
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**862 000,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		862 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
CDC_SAUVEGARDE (CDC_SAUVEGARDE	N	0,00	A-1	862 000,00	0,47	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**32 000 000,01**		**1 121 324 008,89**					**74 444 599,63**	**30 862 102,76**	**848 211,10**	**11 932 815,22**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX — B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		**0,00**	**0,00**						**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**
Barrière simple (B)														
CO9014.2 (CO9014.2)	CACIB	25 000 000,00	20 000 686,31	1	28,00		1.7	EURIBOR03M	0,00		1,700	358 764,23	0,00	1,78
TOTAL (B)		**25 000 000,00**	**20 000 686,31**						**0,00**			**358 764,23**	**0,00**	**1,78**
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		**0,00**	**0,00**						**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		**0,00**	**0,00**						**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		**0,00**	**0,00**						**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		**0,00**	**0,00**						**0,00**			**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL		**25 000 000,00**	**20 000 686,31**						**0,00**			**358 764,23**	**0,00**	**1,78**

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 101 323 322,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 000 686,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		**32 000 000,03**					**32 000 000,01**				**0,00**	**0,00**	**0,00**
(SWAP_NATIXIS)	MIR221995 (DEXIA2007_1/2)	6 666 666,65	01/01/2028	NATIXIS	SWAP	Taux	6 666 666,67	01/01/2010	01/01/2028	T	0,00	0,00	0,00
836339C (SWAP_CACIB)	MIR221995 (DEXIA2007_2/2)	25 333 333,38	01/01/2028	CACIB	SWAP	Taux	25 333 333,34	01/01/2015	01/01/2028	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**	**0,00**
Taux complexe (total) (2)		**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**32 000 000,03**					**32 000 000,01**				**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						14 433 744,10	1 308 428,04		
(SWAP_NATIXIS)	MIR221995 (DEXIA2007_1/2)	FIXE	3,230	TAM	3,730	8 476 699,83	22 205,97	A-1	A-1
836339C (SWAP_CACIB)	MIR221995 (DEXIA2007_2/2)	FIXE	1,050	TAG03M	3,980	5 957 044,27	1 286 222,07	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						14 433 744,10	1 308 428,04		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu-elle	Pério-dicité des rem-bour-se-ments (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		**38 030 000,00**	**22 190 000,00**	**2 206 000,00**	**58 014 000,00**
Provisions pour litiges		**29 030 000,00**	**22 070 000,00**	**40 000,00**	**51 060 000,00**
Provision pour litiges et contentieux	31/12/2024	29 030 000,00	22 070 000,00	40 000,00	51 060 000,00
Provisions pour pertes de change		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques		**9 000 000,00**	**120 000,00**	**2 166 000,00**	**6 954 000,00**
Provision pour compte épargne temps + ARE	31/12/2024	9 000 000,00	120 000,00	2 166 000,00	6 954 000,00
Dépréciations (3)		**1 060 720,00**	**844 000,00**	**0,00**	**1 904 720,00**
- des immobilisations		**931 720,00**	**0,00**	**0,00**	**931 720,00**
Provision pour dépréciation des titres de participation	31/12/2024	931 720,00	0,00	0,00	931 720,00
- des stocks et encours		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers		**129 000,00**	**844 000,00**	**0,00**	**973 000,00**
Provision pour dépréciation comptes de redevables	31/12/2024	129 000,00	844 000,00	0,00	973 000,00
- des comptes financiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions semi-budgétaires		**39 090 720,00**	**23 034 000,00**	**2 206 000,00**	**59 918 720,00**
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des immobilisations		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de [illegible] l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		39 090 720,00	23 034 000,00	2 206 000,00	59 918 720,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 28001	Intitulé de l'opération : PISTES FORESTIERES					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	**24 395 807,97**	**1 484 060,59**	**1 478 323,05**	**0,00**	**5 737,54**	**25 874 131,02**
908 (2)	8 570 782,33	1 434 060,59	1 434 060,59	0,00	0,00	10 004 842,92
90828001 (2)	15 491 992,45	0,00	0,00	0,00	0,00	15 491 992,45
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	333 033,19	50 000,00	44 262,46	0,00	5 737,54	377 295,65
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**24 395 807,97**	**1 484 060,59**	**1 478 323,05**	**0,00**	**5 737,54**	**25 874 131,02**
RECETTES (b)	**25 491 617,00**	**5 000 000,00**	**1 012 038,27**	**0,00**	**3 987 961,73**	**26 503 655,27**
908 90828001 925 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	16 943 668,40	5 000 000,00	1 012 038,27	0,00	3 987 961,73	17 955 706,67
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	8 547 948,60	0,00	0,00	0,00	0,00	8 547 948,60
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**25 491 617,00**	**5 000 000,00**	**1 012 038,27**	**0,00**	**3 987 961,73**	**26 503 655,27**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

IV
B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Non assortis d'intérêts (total)		**9 205 637,78**	**3 598 362,22**		
Réunion THD	18/08/2020	8 442 777,78	2 957 222,22		
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFOND	22/04/2022	375 000,00	0,00		
CHAMBRE D AGRICULTURE	22/12/2023	180 000,00	0,00		
A S L DISTRIBUTION	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ABEIDBOIVIN	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ACTION PLUS	24/04/2020	3 334,00	6 666,00		
APPLIANDWEB	24/04/2020	1 664,00	3 336,00		
ASSOCIATION LES CREAMOMES	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ATCHIA IMPORT	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ATHENA FORMATION REUNION	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
AUTONOR 2	24/04/2020	552,00	4 448,00		
BENARD ALEXANDRE	24/04/2020	552,00	4 448,00		
BIEN HETRE ET NATURE	24/04/2020	512,00	9 488,00		
CAFE COTON REUNION	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
CASAL HUGUES NELSON	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
COULEURS DU MONDE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
DELIS LONTAN	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
EI MELI MELO	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ENTREPRISE BAT RENOV PAPA PATSOU	24/04/2020	1 664,00	3 336,00		
ENTREPRISE CLF	24/04/2020	552,00	4 448,00		
EPICERIE LARAVINE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
ETJD	24/04/2020	3 334,00	6 666,00		
ETLM	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
FARID MANGROLIA SERVICES SPOTLIG	24/04/2020	1 664,00	3 336,00		
FC TRANSPORT EI	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
FEUDOUX REUNION	24/04/2020	552,00	4 448,00		
FUN GAME ATTRACTIONS	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
GRPMT BOURBONNAIS D INVESTISSEME	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
HESTIA	24/04/2020	552,00	4 448,00		
HOAREAU MARIE VINCIANE	24/04/2020	552,00	4 448,00		
IN TRES	24/04/2020	552,00	4 448,00		
ISMA DISTRIBUTIONS	24/04/2020	552,00	4 448,00		
L ARGENTIN	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
L OLIVIER SANDWICHERIE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
LA MARCO ANIMATION	24/04/2020	1 664,00	3 336,00		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité			
			Capital			
LA MUSE DU MONDE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LA PTITE SCENE QUI BOUGE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LE COLONIAL	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LE JARDIN TREILLAGER SNACK ET	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LE MIXP67	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LE NIXON	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LETOILE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
LMCLIMATISATION	24/04/2020	552,00	4 448,00			
LUXEVENTS OCEAN INDIEN	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
MAILLOT CORINNE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
MENUISERIE ANILHA	24/04/2020	552,00	4 448,00			
MOLOU ROSEMINE CROQ MINUTE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
MORAZIN	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
NETHERI	24/04/2020	552,00	4 448,00			
NOULELA ASSISTANCE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
NOURMAHAMAD NAOUSSAD HOUSSEN	24/04/2020	8 889,00	1 111,00			
NURGATE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
O SAVEUR DE MARIE JUSTINE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
OLYMPIQUE CLUB DE SAINT ANDRE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
PAYET MARIE JULIE	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			
PEERBACCUS PATEL TALA BIBI PARVE	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			
POTTOKA	24/04/2020	552,00	4 448,00			
PROMOB	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
RCC 974	24/04/2020	3 888,00	1 112,00			
RECYCLAGE SOLAIRE SOLIDAIRE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
REFLET DES INDES	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
REUNION DIVERTISSEMENT	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			
RG GLOBAL BUSINESS	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			
RUN SUD AUTOS	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SALAMA BOUTIQUE	24/04/2020	552,00	4 448,00			
SARA DEPART	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SARL ALCO FORMATION	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SARL CONFISERIE HOARAU	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SARL LA SASER	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SARL MAISSAME	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SELDISHOES	24/04/2020	3 334,00	6 666,00			
SENTHAI	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			
SEYES SARL	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SMART FITNESS	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SMART PHONE STORE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
SNACK BAR NAYAGOM	24/04/2020	552,00	4 448,00			
SOCIETE COMPAGNIE TEXTILE SOCOTE	24/04/2020	1 112,00	8 888,00			
TABERE OLIVIER	24/04/2020	1 664,00	3 336,00			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité prévisionnelle de l'exercice		
			Capital	Intérêts	ICNE de l'exercice
TANGARAS	24/04/2020	3 334,00	6 666,00		
TCR	24/04/2020	1 112,00	8 888,00		
TOP STYL	24/04/2020	552,00	4 448,00		
VIGI REUNION	24/04/2020	552,00	4 448,00		
VOYAZIL	24/04/2020	1,00	9 999,00		
WRONSKI EDITH	24/04/2020	552,00	4 448,00		
ASSOCIATION ZANTAK	18/09/2022	10 000,00	10 000,00		
ASSOCIATION LIAISON HANDICAP AUT	17/05/2022	10 000,00	10 000,00		
ELLAYA	17/05/2022	5 000,00	5 000,00		
SNACK BAR NAIS	17/05/2022	10 000,00	10 000,00		
MME CHARBONNIER CLEMENTINE L ELE	11/09/2022	10 000,00	10 000,00		
MUKADAM MERALLI BALLOU ZINAT ANW	11/09/2022	6 668,00	3 332,00		
TECHER VENDOME VENDOME COUTURE	11/09/2022	5 000,00	5 000,00		
ASSOCIATION LANTANT PIKAN	11/06/2022	10 000,00	10 000,00		
BIJOUX C TOUT THIONVILLE MARIE D	11/06/2022	5 000,00	5 000,00		
GRONDIN MAEVA	11/06/2022	10 000,00	10 000,00		
MARTINEZ ADRIEN	11/06/2022	2 915,00	2 085,00		
SH DIFFUSION	11/06/2022	5 835,00	4 165,00		
TAZ PREPA	11/06/2022	7 000,00	7 000,00		
LIZA M	08/05/2022	10 000,00	10 000,00		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	95 888 325,75	72 070 299,17	5 522 872,48
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**0,00**	**0,00**											**0,00**	**0,00**
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**52 288 700,50**	**35 398 526,93**											**698 032,48**	**3 587 881,00**
APPRENTIS D'AUTEUIL	2022	P	Campus Elie	Agence Francaise de Développement	500 000,00	470 000,00	23,25	S	V	EURIBOR06M	3,218	V	EURIBOR06M	4,018	A-1		15 729,36	20 000,00
APPRENTIS D'AUTEUIL	2022	C	Campus Elie	Agence Francaise de Développement	2 500 000,00	2 350 000,00	23,25	S	V	EURIBOR06M	2,782	V	EURIBOR06M	3,588	A-1		68 045,50	100 000,00
Air Austral	2021	P	Caution de la Region Reunion	EXPORT DEVELOPMENT CANADA	24 788 700,50	16 732 373,00	6,82	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	2 478 870,00
SA AEROPORT RE ROLAND GARROS	2016	P	Contrat CDC n° 1276678	Caisse des Dépôts et Consignation	22 500 000,00	13 846 153,93	13,75	T	V	LIVRETA	3,657	V	LIVRETA	3,611	A-1		522 278,28	989 011,00
UCO LA REUNION - Association de gestion du Campus de l?Enseignement Catholique	2023	P	Caution AFD (UCO LA REUNION)	Agence Francaise de Développement	2 000 000,00	2 000 000,00	19,83	S	V	EURIBOR06M	3,616	V	EURIBOR06M	4,524	A-1		91 979,34	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indexé ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					**43 599 625,25**	**36 671 772,24**											**1 091 641,55**	**145 317,45**
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5255338	Caisse des Dépôts et Consignation	46 601,41	44 522,69	45,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 101,70	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	250 738,77	244 076,15	41,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 018,38	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	402 358,16	385 654,72	31,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		13 740,98	173,57
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	53 317,75	51 900,99	41,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 492,41	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	72 853,96	69 829,51	31,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 488,04	31,42
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	92 673,74	89 194,12	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 056,05	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	16 856,04	16 444,46	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		455,31	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	71 193,86	69 455,47	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 923,10	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	148 352,17	142 781,98	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 892,13	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	26 271,47	25 629,98	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		709,66	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	63 793,45	61 398,19	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 103,68	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	38 529,52	37 588,72	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 040,76	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	52 218,63	50 257,97	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 721,98	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	65 911,86	64 368,95	44,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 750,22	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	89 682,69	86 461,29	34,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 891,13	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et autres frais payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	49 609,68	47 827,70	34,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 599,29	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	73 404,20	71 685,90	44,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 949,16	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	65 352,99	63 823,15	44,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 735,36	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	51 173,89	49 335,72	34,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 649,71	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	63 600,27	62 047,30	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 717,98	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	270 746,32	260 580,60	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 928,25	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5031512	Caisse des Dépôts et Consignation	38 288,67	35 296,36	42,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 263,51	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5031513	Caisse des Dépôts et Consignation	166 289,64	148 122,31	32,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		6 095,27	181,22
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5049957	Caisse des Dépôts et Consignation	39 186,70	34 989,32	42,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		965,29	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5049958	Caisse des Dépôts et Consignation	73 639,08	63 113,80	32,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 778,53	405,16
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074454	Caisse des Dépôts et Consignation	120 167,58	107 296,15	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 960,09	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074455	Caisse des Dépôts et Consignation	273 578,70	234 475,94	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 607,47	1 505,20
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074528	Caisse des Dépôts et Consignation	112 046,88	100 045,28	42,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 760,05	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074529	Caisse des Dépôts et Consignation	250 855,83	215 000,87	32,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 058,67	1 380,18
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074905	Caisse des Dépôts et Consignation	29 646,98	26 471,43	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		730,30	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5074906	Caisse des Dépôts et Consignation	123 741,69	106 055,22	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 988,61	680,81
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5102508	Caisse des Dépôts et Consignation	9 399,77	8 454,83	32,75	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		347,92	10,34
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5103960	Caisse des Dépôts et Consignation	27 302,26	24 619,69	42,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		679,21	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5103961	Caisse des Dépôts et Consignation	60 739,62	52 574,52	32,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 481,54	337,50
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5106061	Caisse des Dépôts et Consignation	74 408,89	67 097,90	42,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 851,10	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5106062	Caisse des Dépôts et Consignation	155 885,82	134 930,42	32,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 802,30	866,18
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5106091	Caisse des Dépôts et Consignation	59 425,73	53 586,90	42,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 478,36	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5106092	Caisse des Dépôts et Consignation	124 978,01	108 177,48	32,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 048,41	694,44
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5111269	Caisse des Dépôts et Consignation	188 663,17	164 569,84	33,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 003,95	2 316,26
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5111270	Caisse des Dépôts et Consignation	85 200,92	76 934,52	43,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 395,23	578,16
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5114029	Caisse des Dépôts et Consignation	131 959,38	116 527,57	33,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 276,51	490,59
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5114030	Caisse des Dépôts et Consignation	62 692,12	57 177,00	43,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 469,96	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5130302	Caisse des Dépôts et Consignation	94 727,92	86 394,57	43,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 221,12	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5130303	Caisse des Dépôts et Consignation	197 190,60	174 130,43	33,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 896,18	733,11
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5135259	Caisse des Dépôts et Consignation	168 030,28	148 380,21	33,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 172,14	624,70
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5135260	Caisse des Dépôts et Consignation	36 466,48	33 258,47	43,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		855,04	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5138047	Caisse des Dépôts et Consignation	141 842,22	125 254,68	33,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 521,90	527,34
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5138048	Caisse des Dépôts et Consignation	36 259,94	33 070,10	43,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		850,20	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150021	Caisse des Dépôts et Consignation	146 279,67	137 057,87	43,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 174,53	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150022	Caisse des Dépôts et Consignation	259 721,20	236 540,63	33,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 522,62	198,87

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options de taux ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150468	Caisse des Dépôts et Consignation	108 887,64	102 023,12	43,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 107,44	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150469	Caisse des Dépôts et Consignation	203 475,03	184 784,14	33,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 657,82	155,36
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150470	Caisse des Dépôts et Consignation	63 920,73	42 911,25	43,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 103,21	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150471	Caisse des Dépôts et Consignation	230 157,77	205 258,58	33,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 771,44	864,16
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150752	Caisse des Dépôts et Consignation	94 807,61	88 830,73	43,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 705,62	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150753	Caisse des Dépôts et Consignation	138 041,58	125 721,13	33,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 529,77	105,70
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5204513	Caisse des Dépôts et Consignation	86 618,49	79 202,07	34,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 851,38	3,05
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5204514	Caisse des Dépôts et Consignation	55 244,70	52 594,77	44,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 576,59	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5204526	Caisse des Dépôts et Consignation	16 429,53	15 308,36	34,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		551,12	0,59
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5204527	Caisse des Dépôts et Consignation	31 354,26	29 850,28	44,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		894,80	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5205259	Caisse des Dépôts et Consignation	602 916,44	412 484,80	34,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		11 588,76	1 399,50
SA HLM DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5205260	Caisse des Dépôts et Consignation	105 765,18	99 321,59	44,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 504,52	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5206012	Caisse des Dépôts et Consignation	97 930,43	91 964,17	45,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 666,19	602,05

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options de taux ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5206107	Caisse des Dépôts et Consignation	230 343,68	211 621,68	35,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 856,69	2 638,94
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208801	Caisse des Dépôts et Consignation	291 252,85	192 925,40	35,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 515,96	2 405,79
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208802	Caisse des Dépôts et Consignation	39 772,49	37 349,41	45,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		676,69	244,51
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5209228	Caisse des Dépôts et Consignation	109 420,06	64 172,88	35,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 169,52	800,24
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5209229	Caisse des Dépôts et Consignation	40 938,21	38 444,11	45,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		696,52	251,68
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5209273	Caisse des Dépôts et Consignation	191 365,90	123 639,19	35,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		3 243,62	1 115,39
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5209274	Caisse des Dépôts et Consignation	72 827,89	69 334,55	45,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 808,54	224,70
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5214790	Caisse des Dépôts et Consignation	198 023,56	186 643,01	35,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 584,99	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5214791	Caisse des Dépôts et Consignation	87 061,59	83 360,04	45,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 460,40	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5214892	Caisse des Dépôts et Consignation	41 052,48	38 900,41	45,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		962,58	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5214893	Caisse des Dépôts et Consignation	212 752,57	105 863,83	35,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 971,96	277,49
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5215397	Caisse des Dépôts et Consignation	153 174,41	145 235,65	35,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		5 585,41	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5215398	Caisse des Dépôts et Consignation	51 806,54	49 883,66	45,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 636,63	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5215399	Caisse des Dépôts et Consignation	13 466,09	12 768,17	35,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		491,03	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5238969	Caisse des Dépôts et Consignation	126 698,40	120 443,91	35,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 249,40	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5238970	Caisse des Dépôts et Consignation	56 587,90	54 647,93	45,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 612,95	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5255337	Caisse des Dépôts et Consignation	233 578,95	219 033,41	35,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 149,01	574,12
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	65 896,83	64 287,78	43,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 780,02	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	146 348,02	140 853,08	33,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 826,03	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	65 690,60	64 152,86	44,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 744,34	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2021	P	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	71 593,50	69 021,87	34,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 307,97	0,00
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5020941	Caisse des Dépôts et Consignation	10 633,46	9 289,00	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		260,49	14,16
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5020942	Caisse des Dépôts et Consignation	40 229,20	33 477,93	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		945,55	291,65

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5023990	Caisse des Dépôts et Consignation	39 362,10	34 385,30	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		964,26	52,41
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5023991	Caisse des Dépôts et Consignation	165 394,04	137 637,59	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 887,43	1 199,07
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5024188	Caisse des Dépôts et Consignation	76 298,03	68 365,11	41,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 359,00	0,00
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5024189	Caisse des Dépôts et Consignation	311 095,23	266 209,61	31,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		9 636,16	1 461,42
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5024913	Caisse des Dépôts et Consignation	46 152,06	41 911,84	41,09	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 588,74	0,00
SEDRE	2016	P	Contrat CDC n° 5024914	Caisse des Dépôts et Consignation	183 730,58	159 779,95	31,09	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		6 590,75	578,87
SEDRE	2017	P	Contrat CDC n° 5068095	Caisse des Dépôts et Consignation	109 047,20	96 351,35	42,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 750,64	906,41
SEDRE	2017	P	Contrat CDC n° 5068096	Caisse des Dépôts et Consignation	606 365,57	514 050,86	32,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		9 403,79	8 381,95
SEDRE	2017	P	Contrat CDC n° 5107349	Caisse des Dépôts et Consignation	47 331,96	43 624,90	42,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 350,75	0,00
SEDRE	2017	P	Contrat CDC n° 5107350	Caisse des Dépôts et Consignation	254 991,42	226 803,24	32,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 178,74	383,84
SEDRE	2018	P	Contrat CDC n° 5135235	Caisse des Dépôts et Consignation	37 289,55	34 009,13	43,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		874,34	0,00
SEDRE	2018	P	Contrat CDC n° 5135236	Caisse des Dépôts et Consignation	127 861,99	112 909,35	33,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 174,77	475,36

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et autres frais payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2022	P	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	176 468,41	171 520,57	32,00	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		6 779,54	764,90
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2021	P	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	24 409,90	23 644,11	41,50	A	V	LIVRETA	2,481	V	LIVRETA	3,600	A-1		743,65	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2021	P	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	163 159,90	155 580,96	31,50	A	V	LIVRETA	2,452	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 615,25	398,32
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5035808	Caisse des Dépôts et Consignation	67 724,43	61 502,25	41,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		2 331,34	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5046122	Caisse des Dépôts et Consignation	50 681,97	46 538,92	42,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 371,60	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5046123	Caisse des Dépôts et Consignation	330 621,80	259 915,09	32,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		9 359,37	67,28
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5046124	Caisse des Dépôts et Consignation	366 436,45	318 093,93	31,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		11 480,70	814,38

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5046125	Caisse des Dépôts et Consignation	67 111,68	60 828,47	41,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 913,18	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5073510	Caisse des Dépôts et Consignation	26 780,68	24 073,48	42,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		599,24	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5073511	Caisse des Dépôts et Consignation	161 802,19	139 967,53	32,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 933,83	526,27
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5085302	Caisse des Dépôts et Consignation	288 501,96	258 490,02	32,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		9 308,05	66,91
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5085303	Caisse des Dépôts et Consignation	72 286,66	67 030,85	42,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 975,54	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5088369	Caisse des Dépôts et Consignation	26 891,81	24 413,19	42,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		607,69	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5088370	Caisse des Dépôts et Consignation	101 258,02	88 462,58	32,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 486,27	332,62
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5161445	Caisse des Dépôts et Consignation	292 782,08	193 694,00	34,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 973,25	7,47
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5161446	Caisse des Dépôts et Consignation	57 475,28	54 185,04	44,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 624,26	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5163553	Caisse des Dépôts et Consignation	52 819,36	49 795,66	44,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 492,68	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5163554	Caisse des Dépôts et Consignation	317 099,79	172 183,33	34,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 198,84	6,64
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5163559	Caisse des Dépôts et Consignation	21 943,17	20 403,89	44,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		514,51	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5163560	Caisse des Dépôts et Consignation	122 656,15	94 877,02	34,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 665,57	321,90

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5167111	Caisse des Dépôts et Consignation	31 037,27	29 260,50	44,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		877,12	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5167112	Caisse des Dépôts et Consignation	191 514,21	101 318,59	34,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 647,61	3,91
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203860	Caisse des Dépôts et Consignation	33 806,39	19 557,92	34,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		704,11	0,75
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203861	Caisse des Dépôts et Consignation	3 650,85	3 475,73	44,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		104,19	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203863	Caisse des Dépôts et Consignation	263 742,05	208 348,21	34,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 500,83	8,03
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203864	Caisse des Dépôts et Consignation	42 832,97	40 778,40	44,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 222,38	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203874	Caisse des Dépôts et Consignation	59 494,60	56 640,82	44,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 697,87	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5203875	Caisse des Dépôts et Consignation	516 978,02	274 425,10	34,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,578	A-1		9 818,22	10,58
SEMAC	2019	P	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	Caisse des Dépôts et Consignation	14 625,00	14 625,00	34,34	A	F	FIXE	0,363	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021891	Caisse des Dépôts et Consignation	6 779,63	5 939,99	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		158,89	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021892	Caisse des Dépôts et Consignation	32 192,93	26 900,78	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		757,73	160,97
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021924	Caisse des Dépôts et Consignation	40 798,43	35 745,65	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		956,15	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021925	Caisse des Dépôts et Consignation	171 037,13	142 920,63	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 025,72	855,21
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021935	Caisse des Dépôts et Consignation	58 304,18	52 182,24	41,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 641,23	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021936	Caisse des Dépôts et Consignation	239 013,00	204 896,15	31,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 395,15	524,57
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021939	Caisse des Dépôts et Consignation	24 350,78	21 793,94	41,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		685,46	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021940	Caisse des Dépôts et Consignation	92 747,33	79 508,52	31,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 869,64	203,56
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021944	Caisse des Dépôts et Consignation	58 238,63	51 025,92	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 364,88	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021945	Caisse des Dépôts et Consignation	230 283,75	192 427,80	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 420,22	1 151,45
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021969	Caisse des Dépôts et Consignation	54 502,13	48 779,40	41,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 534,21	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021970	Caisse des Dépôts et Consignation	245 223,00	210 219,73	31,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 587,29	538,20
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021974	Caisse des Dépôts et Consignation	36 665,33	32 815,47	41,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 032,11	0,00
SEMAC	2016	P	Contrat CDC n° 5021975	Caisse des Dépôts et Consignation	127 143,38	108 994,86	31,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 933,86	279,05
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087423	Caisse des Dépôts et Consignation	39 042,38	35 850,82	42,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 056,60	0,00
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087424	Caisse des Dépôts et Consignation	126 869,55	112 563,80	32,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 053,35	29,14

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options de taux ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087439	Caisse des Dépôts et Consignation	24 758,70	22 255,90	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		554,00	0,00
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087440	Caisse des Dépôts et Consignation	82 756,88	71 589,11	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 012,03	269,17
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087451	Caisse des Dépôts et Consignation	33 157,43	30 446,94	42,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		897,33	0,00
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087452	Caisse des Dépôts et Consignation	131 634,75	116 791,68	32,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 205,59	30,23
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087727	Caisse des Dépôts et Consignation	85 507,43	78 517,54	42,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 314,07	0,00
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087728	Caisse des Dépôts et Consignation	408 392,55	362 342,41	32,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		13 047,70	93,79
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087747	Caisse des Dépôts et Consignation	35 386,88	31 809,69	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		791,81	0,00
SEMAC	2017	P	Contrat CDC n° 5087748	Caisse des Dépôts et Consignation	164 667,00	142 445,74	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 003,48	535,59
SEMAC	2018	P	Contrat CDC n° 5151250	Caisse des Dépôts et Consignation	243 847,43	224 801,21	33,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 650,70	0,00
SEMAC	2018	P	Contrat CDC n° 5151251	Caisse des Dépôts et Consignation	58 967,10	55 898,11	43,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 539,64	0,00
SEMAC	2019	P	Contrat CDC n° 5182509	Caisse des Dépôts et Consignation	8 377,35	7 888,03	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		188,39	0,00
SEMAC	2019	P	Contrat CDC n° 5182510	Caisse des Dépôts et Consignation	51 462,15	27 302,06	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		766,05	56,74
SEMAC	2019	P	Contrat CDC n° 5182512	Caisse des Dépôts et Consignation	125 565,83	67 656,46	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 898,32	140,61

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2019	P	Contrat CDC n° 5182513	Caisse des Dépôts et Consignation	22 945,43	21 605,20	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		516,00	0,00
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5198653	Caisse des Dépôts et Consignation	232 365,12	214 874,78	35,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 032,26	563,22
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5198654	Caisse des Dépôts et Consignation	56 817,32	53 310,69	45,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 319,16	0,00
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5207016	Caisse des Dépôts et Consignation	30 185,02	28 322,08	45,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		700,82	0,00
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5207017	Caisse des Dépôts et Consignation	208 351,30	120 046,79	35,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 370,12	314,66
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5238588	Caisse des Dépôts et Consignation	101 250,00	93 748,37	35,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 625,04	3,12
SEMAC	2020	P	Contrat CDC n° 5238589	Caisse des Dépôts et Consignation	21 926,85	21 092,52	45,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		466,64	0,00
SEMAC	2021	P	Contrat CDC n° 5295153	Caisse des Dépôts et Consignation	21 668,33	21 372,09	46,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		558,74	0,00
SEMAC	2021	P	Contrat CDC n° 5295154	Caisse des Dépôts et Consignation	37 500,00	85 877,50	36,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 724,41	0,00
SEMAC	2021	P	Contrat CDC n° 5297227	Caisse des Dépôts et Consignation	52 005,15	50 822,25	46,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 327,93	0,00
SEMAC	2021	P	Contrat CDC n° 5297228	Caisse des Dépôts et Consignation	33 750,00	172 335,17	36,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 467,22	0,00
SEMAC	2019	P	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	Caisse des Dépôts et Consignation	7 800,00	7 800,00	34,59	A	F	FIXE	0,363	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2022	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	248 079,11	236 478,66	31,17	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		9 503,46	1 107,77
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2022	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	386 225,66	368 070,10	32,34	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		14 756,41	840,09
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2022	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	89 892,07	85 666,46	32,34	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		3 434,48	195,53
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5017358	Caisse des Dépôts et Consignation	233 299,09	195 805,33	31,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 530,31	1 705,81
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5017359	Caisse des Dépôts et Consignation	107 442,03	94 655,68	41,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 654,40	144,28
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024150	Caisse des Dépôts et Consignation	73 438,84	64 153,50	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 799,04	97,79
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024151	Caisse des Dépôts et Consignation	348 515,46	290 027,56	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 191,52	2 526,65
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024219	Caisse des Dépôts et Consignation	61 228,41	54 862,32	41,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 893,08	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024220	Caisse des Dépôts et Consignation	210 012,56	179 711,41	31,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 505,13	986,57
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024592	Caisse des Dépôts et Consignation	42 451,08	38 037,32	41,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 312,51	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5024593	Caisse des Dépôts et Consignation	152 464,95	130 466,91	31,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 722,59	716,23
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5025777	Caisse des Dépôts et Consignation	69 048,44	60 318,20	41,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 691,48	91,94

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5025778	Caisse des Dépôts et Consignation	167 519,09	139 191,31	31,17	A	V	LIVRETA	0,552	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 931,31	1 212,60
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033787	Caisse des Dépôts et Consignation	73 885,51	64 543,70	41,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 809,98	98,38
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033788	Caisse des Dépôts et Consignation	171 542,85	142 754,51	31,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 031,95	1 243,64
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033803	Caisse des Dépôts et Consignation	90 583,21	79 130,20	41,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 219,02	120,62
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033804	Caisse des Dépôts et Consignation	210 432,60	175 117,78	31,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 946,01	1 525,59
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033828	Caisse des Dépôts et Consignation	83 790,50	73 196,33	41,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 052,62	111,57
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033829	Caisse des Dépôts et Consignation	194 806,54	162 114,09	31,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 578,74	1 412,30
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033834	Caisse des Dépôts et Consignation	70 173,60	62 877,46	41,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 169,65	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5033835	Caisse des Dépôts et Consignation	284 407,86	243 372,76	31,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 809,52	1 336,05
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5038414	Caisse des Dépôts et Consignation	44 580,23	38 142,81	41,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 069,63	58,14
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5038415	Caisse des Dépôts et Consignation	139 030,98	113 371,95	31,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 202,07	987,67
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5039250	Caisse des Dépôts et Consignation	125 905,67	107 724,79	41,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 020,89	164,20
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5039251	Caisse des Dépôts et Consignation	292 318,65	238 369,43	31,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 732,49	2 076,62

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5039389	Caisse des Dépôts et Consignation	163 890,39	140 224,48	41,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 932,27	213,74
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5039390	Caisse des Dépôts et Consignation	353 398,23	287 625,44	31,34	A	V	LIVRETA	0,552	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 123,67	2 505,73
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5041923	Caisse des Dépôts et Consignation	52 254,49	44 708,89	41,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 253,76	68,15
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5041924	Caisse des Dépôts et Consignation	112 249,40	91 533,08	31,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 585,25	797,42
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5052562	Caisse des Dépôts et Consignation	139 970,65	120 946,86	41,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 391,67	184,36
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5052563	Caisse des Dépôts et Consignation	324 386,59	267 143,24	31,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		7 545,17	2 327,29
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5055780	Caisse des Dépôts et Consignation	39 986,95	34 552,22	41,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		968,94	52,67
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5055781	Caisse des Dépôts et Consignation	119 472,59	98 389,69	31,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 778,91	857,15
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5058838	Caisse des Dépôts et Consignation	31 364,31	27 101,50	41,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		760,00	41,31
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5058839	Caisse des Dépôts et Consignation	116 046,19	95 567,93	31,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 699,21	832,57
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5062296	Caisse des Dépôts et Consignation	60 646,23	52 403,64	41,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 469,54	79,88
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5062297	Caisse des Dépôts et Consignation	140 996,46	116 115,32	31,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 279,55	1 011,57
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5062566	Caisse des Dépôts et Consignation	107 534,26	92 918,98	41,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 605,70	141,63

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et autres frais payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5062567	Caisse des Dépôts et Consignation	249 671,24	205 612,64	31,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 807,31	1 791,25
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5064313	Caisse des Dépôts et Consignation	49 093,36	42 420,95	41,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 189,60	64,66
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5064314	Caisse des Dépôts et Consignation	114 322,35	94 148,29	31,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 659,12	820,20
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5064458	Caisse des Dépôts et Consignation	111 562,17	96 399,45	41,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 703,30	146,94
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	P	Contrat CDC n° 5064459	Caisse des Dépôts et Consignation	259 451,22	213 666,78	31,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 034,79	1 861,42
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5072169	Caisse des Dépôts et Consignation	60 235,30	54 247,12	42,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 422,59	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5072170	Caisse des Dépôts et Consignation	139 673,59	120 904,36	32,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 402,51	613,84
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5080567	Caisse des Dépôts et Consignation	168 344,64	151 816,94	42,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 927,82	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5080568	Caisse des Dépôts et Consignation	388 930,99	338 149,49	32,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		12 211,45	1 057,56
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5086482	Caisse des Dépôts et Consignation	99 178,48	87 716,37	42,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 419,92	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5086483	Caisse des Dépôts et Consignation	231 416,40	196 495,09	32,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 537,18	1 261,39
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5086504	Caisse des Dépôts et Consignation	96 733,20	85 553,70	42,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 360,26	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5086505	Caisse des Dépôts et Consignation	225 710,84	191 650,50	32,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 400,66	1 230,29

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2015	P	Contrat CDC n° 5089901	Caisse des Dépôts et Consignation	52 500,00	44 956,60	40,59	A	V	LIVRETA	0,543	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 259,65	30,83
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5102699	Caisse des Dépôts et Consignation	80 095,77	71 541,83	42,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 973,70	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5102700	Caisse des Dépôts et Consignation	281 968,68	241 794,09	32,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 813,70	1 552,18
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5102702	Caisse des Dépôts et Consignation	49 786,97	44 469,90	42,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 226,84	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5102703	Caisse des Dépôts et Consignation	146 124,80	125 305,09	32,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 531,07	804,39
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5103832	Caisse des Dépôts et Consignation	32 664,89	29 417,57	42,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		771,45	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	P	Contrat CDC n° 5103833	Caisse des Dépôts et Consignation	97 597,83	84 482,71	32,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 377,53	428,92
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5116495	Caisse des Dépôts et Consignation	220 994,48	194 640,06	33,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 472,87	819,46
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5116496	Caisse des Dépôts et Consignation	94 766,36	86 200,50	43,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 216,13	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5117090	Caisse des Dépôts et Consignation	167 998,43	152 813,17	43,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 928,67	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5117091	Caisse des Dépôts et Consignation	391 996,35	345 249,33	33,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		9 707,68	1 453,54
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5117140	Caisse des Dépôts et Consignation	18 283,11	16 913,81	43,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		515,16	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5117141	Caisse des Dépôts et Consignation	42 660,53	38 365,28	33,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 382,31	32,26

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5149637	Caisse des Dépôts et Consignation	210 770,55	135 654,01	33,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		5 425,29	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5149638	Caisse des Dépôts et Consignation	70 573,38	66 553,78	43,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		2 244,73	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5150209	Caisse des Dépôts et Consignation	54 552,84	50 085,36	33,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	4,110	A-1		2 003,09	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5155306	Caisse des Dépôts et Consignation	60 456,88	55 537,79	43,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 427,82	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	P	Contrat CDC n° 5155307	Caisse des Dépôts et Consignation	457 248,68	281 637,53	33,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		7 919,05	1 185,73
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5183460	Caisse des Dépôts et Consignation	64 927,43	60 212,63	44,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 518,34	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5183461	Caisse des Dépôts et Consignation	222 300,62	133 024,38	34,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 737,32	451,33
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191191	Caisse des Dépôts et Consignation	31 545,88	29 545,36	44,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		745,02	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191192	Caisse des Dépôts et Consignation	282 325,20	149 011,54	34,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 186,48	505,58
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191197	Caisse des Dépôts et Consignation	18 873,56	17 676,67	44,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		445,74	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191198	Caisse des Dépôts et Consignation	103 725,11	54 975,58	34,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 544,54	186,53
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191199	Caisse des Dépôts et Consignation	18 871,98	17 675,19	44,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		445,70	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191200	Caisse des Dépôts et Consignation	100 062,49	53 093,71	34,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 491,67	180,14

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191932	Caisse des Dépôts et Consignation	31 911,48	29 887,77	44,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		753,66	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191933	Caisse des Dépôts et Consignation	148 440,38	135 558,19	34,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 808,51	459,93
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191947	Caisse des Dépôts et Consignation	18 455,15	17 284,79	44,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		435,86	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	Contrat CDC n° 5191948	Caisse des Dépôts et Consignation	95 485,73	87 199,13	34,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 449,86	295,85
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208461	Caisse des Dépôts et Consignation	83 374,93	78 087,59	45,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 414,78	511,20
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208707	Caisse des Dépôts et Consignation	229 967,95	74 037,12	35,00	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	3,110	A-1		2 318,76	521,02
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208708	Caisse des Dépôts et Consignation	88 091,81	84 248,78	45,00	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	3,110	A-1		2 623,79	117,59
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	172 642,20	169 379,06	46,59	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 924,57	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	230 398,88	223 755,34	36,59	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 733,99	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	18 487,43	18 018,05	46,84	A	V	LIVRETA	0,291	V	LIVRETA	2,800	A-1		437,71	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	P	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	Caisse des Dépôts et Consignation	105 470,85	54 246,90	36,84	A	V	LIVRETA	0,272	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 521,79	102,60
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208460	Caisse des Dépôts et Consignation	184 031,42	166 800,65	35,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,000	A-1		3 377,61	2 080,02

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indexé ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2020	P	Contrat CDC n° 5208709	Caisse des Dépôts et Consignation	354 081,16	313 687,67	35,00	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	3,103	A-1		9 801,28	2 207,52
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313411	Caisse des Dépôts et Consignation	13 435,19	11 854,35	42,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		215,69	128,32
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313412	Caisse des Dépôts et Consignation	52 017,66	43 894,59	32,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	1,700	A-1		759,74	796,03
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313413	Caisse des Dépôts et Consignation	49 391,29	43 579,71	42,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		792,93	471,73
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313414	Caisse des Dépôts et Consignation	178 774,22	150 856,87	32,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	1,700	A-1		2 611,08	2 735,80
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313415	Caisse des Dépôts et Consignation	95 601,57	86 372,66	42,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		2 263,03	666,99
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313416	Caisse des Dépôts et Consignation	357 084,50	308 911,51	32,00	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	2,500	A-1		7 836,92	4 565,20
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313417	Caisse des Dépôts et Consignation	86 397,74	72 905,88	32,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	1,700	A-1		1 261,88	1 322,15
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313418	Caisse des Dépôts et Consignation	25 944,94	22 892,15	42,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		416,52	247,80
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313419	Caisse des Dépôts et Consignation	282 959,13	244 786,12	32,00	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	2,500	A-1		6 210,09	3 617,53
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 1313420	Caisse des Dépôts et Consignation	75 831,55	68 511,14	42,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 795,05	529,06
SODEGIS	2022	P	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL	Caisse des Dépôts et Consignation	188 220,94	183 894,63	33,34	A	V	LIVRETA	2,540	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 635,30	419,36

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indexé ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2016	P	Contrat CDC n° 5023199	Caisse des Dépôts et Consignation	74 178,01	61 729,45	31,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 743,48	537,77
SODEGIS	2016	P	Contrat CDC n° 5023200	Caisse des Dépôts et Consignation	21 088,54	18 422,18	41,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		516,61	28,08
SODEGIS	2016	P	Contrat CDC n° 5023226	Caisse des Dépôts et Consignation	82 716,81	68 580,16	31,50	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	2,700	A-1		1 868,59	626,86
SODEGIS	2016	P	Contrat CDC n° 5023227	Caisse des Dépôts et Consignation	15 979,73	13 959,31	41,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		391,46	21,28
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5081849	Caisse des Dépôts et Consignation	103 004,40	91 971,36	42,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 537,31	0,00
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5081850	Caisse des Dépôts et Consignation	240 078,08	205 763,59	32,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 798,37	1 320,89
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5085335	Caisse des Dépôts et Consignation	19 791,42	17 671,51	42,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		487,52	0,00
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5085336	Caisse des Dépôts et Consignation	100 524,78	86 156,72	32,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 427,87	553,08
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5085435	Caisse des Dépôts et Consignation	47 912,51	44 387,76	43,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 418,67	0,00
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5088798	Caisse des Dépôts et Consignation	20 733,32	18 894,94	42,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		613,31	0,00
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5088799	Caisse des Dépôts et Consignation	70 313,09	61 753,30	32,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 230,07	193,13
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5107851	Caisse des Dépôts et Consignation	81 371,40	73 476,55	42,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 926,86	0,00
SODEGIS	2017	P	Contrat CDC n° 5107852	Caisse des Dépôts et Consignation	315 885,79	274 153,55	32,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		7 715,27	1 391,89

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5109945	Caisse des Dépôts et Consignation	34 778,90	31 404,57	43,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		569,53	236,00
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5109946	Caisse des Dépôts et Consignation	168 770,98	147 218,00	33,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		2 687,22	2 072,04
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5149231	Caisse des Dépôts et Consignation	25 209,41	23 219,80	43,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		596,96	0,00
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5149232	Caisse des Dépôts et Consignation	77 115,76	68 773,13	33,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 933,76	289,54
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5149435	Caisse des Dépôts et Consignation	45 273,08	41 699,97	43,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 072,06	0,00
SODEGIS	2018	P	Contrat CDC n° 5149436	Caisse des Dépôts et Consignation	89 178,43	79 530,83	33,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 236,24	334,83
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5155707	Caisse des Dépôts et Consignation	90 849,85	81 362,54	34,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 483,93	1 078,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5155708	Caisse des Dépôts et Consignation	25 633,23	23 610,16	44,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		427,97	165,74
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5156470	Caisse des Dépôts et Consignation	96 221,38	90 155,37	44,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		2 352,71	333,62
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5156471	Caisse des Dépôts et Consignation	305 750,23	278 695,60	34,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		7 316,99	2 727,18
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5156475	Caisse des Dépôts et Consignation	22 402,57	20 634,48	44,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		374,03	144,85
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5156476	Caisse des Dépôts et Consignation	111 302,41	99 679,27	34,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 818,00	1 320,69
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5157028	Caisse des Dépôts et Consignation	45 032,47	40 329,80	34,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		735,55	534,35

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options de taux ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5157029	Caisse des Dépôts et Consignation	13 073,05	12 041,28	44,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		218,26	84,53
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5168811	Caisse des Dépôts et Consignation	55 604,76	51 704,19	44,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 303,79	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5168812	Caisse des Dépôts et Consignation	236 124,66	214 075,49	34,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 014,45	726,33
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5193467	Caisse des Dépôts et Consignation	30 631,67	28 765,48	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		725,36	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5193468	Caisse des Dépôts et Consignation	223 468,36	113 057,58	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 176,35	383,59
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5194109	Caisse des Dépôts et Consignation	19 814,78	18 607,60	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		469,21	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5194110	Caisse des Dépôts et Consignation	170 974,47	95 369,06	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 679,39	323,57
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5194260	Caisse des Dépôts et Consignation	55 840,81	52 438,79	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 322,31	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5194261	Caisse des Dépôts et Consignation	275 593,16	143 315,88	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 026,46	486,25
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5195976	Caisse des Dépôts et Consignation	56 513,76	53 070,75	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 338,25	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5195977	Caisse des Dépôts et Consignation	569 277,60	314 881,25	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 846,59	1 068,35
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5197742	Caisse des Dépôts et Consignation	23 793,30	22 652,00	44,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		679,02	0,00
SODEGIS	2019	P	Contrat CDC n° 5197743	Caisse des Dépôts et Consignation	219 331,92	124 614,56	34,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 486,30	4,80

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Index ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et autres frais payés pendant l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223715	Caisse des Dépôts et Consignation	52 136,61	48 460,22	35,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 360,44	127,02
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223729	Caisse des Dépôts et Consignation	13 167,21	12 402,93	35,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		437,59	0,00
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223843	Caisse des Dépôts et Consignation	30 880,09	28 702,60	35,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		805,78	75,23
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223860	Caisse des Dépôts et Consignation	43 994,08	40 891,85	35,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 147,97	107,18
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223874	Caisse des Dépôts et Consignation	15 161,46	14 092,36	35,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		395,62	36,94
SODEGIS	2020	P	Contrat CDC n° 5223875	Caisse des Dépôts et Consignation	63 130,49	59 466,11	35,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 098,04	0,00
SODEGIS	2021	P	Contrat CDC n° 5243722	Caisse des Dépôts et Consignation	45 339,23	43 748,41	56,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		789,39	106,80
SODEGIS	2021	P	Contrat CDC n° 5243723	Caisse des Dépôts et Consignation	67 950,74	152 529,08	36,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	1,800	A-1		2 777,74	1 789,63
SODIAC	2016	P	Contrat CDC n° 5019157	Caisse des Dépôts et Consignation	49 693,89	44 527,08	41,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 536,45	0,00
SODIAC	2016	P	Contrat CDC n° 5019158	Caisse des Dépôts et Consignation	296 317,66	252 725,60	31,42	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	3,500	A-1		8 897,34	1 484,15
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5074704	Caisse des Dépôts et Consignation	106 019,82	96 619,28	42,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 136,16	0,00
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5074705	Caisse des Dépôts et Consignation	320 248,81	281 262,30	32,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		10 157,11	879,64
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5075796	Caisse des Dépôts et Consignation	15 713,87	14 030,72	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		387,08	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5075797	Caisse des Dépôts et Consignation	136 231,14	116 759,54	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 290,25	749,53
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5076919	Caisse des Dépôts et Consignation	80 967,94	72 295,28	42,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 994,49	0,00
SODIAC	2017	P	Contrat CDC n° 5076920	Caisse des Dépôts et Consignation	276 535,24	237 009,90	32,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 678,88	1 521,47
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5125938	Caisse des Dépôts et Consignation	137 546,79	126 691,11	43,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 257,10	0,00
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5125939	Caisse des Dépôts et Consignation	320 618,50	285 933,00	33,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 039,83	1 203,81
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5135834	Caisse des Dépôts et Consignation	69 405,97	65 030,47	44,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 697,05	240,64
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5135839	Caisse des Dépôts et Consignation	161 947,27	147 617,20	34,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		3 875,60	1 444,51
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5142197	Caisse des Dépôts et Consignation	78 152,26	73 225,37	43,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 230,31	0,00
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5142198	Caisse des Dépôts et Consignation	181 234,11	165 058,65	33,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 947,11	138,77
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153830	Caisse des Dépôts et Consignation	27 661,53	25 478,39	43,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		655,02	0,00
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153831	Caisse des Dépôts et Consignation	100 656,49	89 767,16	33,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 524,06	377,93
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153834	Caisse des Dépôts et Consignation	73 628,34	68 986,65	43,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 101,21	0,00
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153835	Caisse des Dépôts et Consignation	271 484,34	247 253,89	33,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 908,62	207,88

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Options ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153916	Caisse des Dépôts et Consignation	36 145,07	33 292,38	43,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		855,91	0,00
SODIAC	2018	P	Contrat CDC n° 5153917	Caisse des Dépôts et Consignation	136 021,22	121 306,03	33,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 410,87	510,71
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5170039	Caisse des Dépôts et Consignation	310 160,20	282 715,34	34,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		7 422,53	2 766,51
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5170040	Caisse des Dépôts et Consignation	93 127,23	87 256,28	44,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	2,600	A-1		2 277,06	322,89
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5185736	Caisse des Dépôts et Consignation	74 092,97	69 851,43	44,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 093,88	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5185737	Caisse des Dépôts et Consignation	296 679,53	154 119,97	34,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 548,53	5,94
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5186861	Caisse des Dépôts et Consignation	41 040,59	38 161,66	44,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		962,30	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5186862	Caisse des Dépôts et Consignation	337 118,84	197 291,16	34,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 542,90	669,38
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5201537	Caisse des Dépôts et Consignation	165 927,03	154 603,99	34,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 565,96	5,96
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5201538	Caisse des Dépôts et Consignation	61 656,04	58 698,58	44,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 759,56	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5201539	Caisse des Dépôts et Consignation	126 926,61	116 215,89	34,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 265,09	394,31
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5201540	Caisse des Dépôts et Consignation	47 802,08	44 889,81	44,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 131,95	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5206586	Caisse des Dépôts et Consignation	207 541,01	112 011,67	34,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 146,97	380,04

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indexé ou devises pouvant modifier l'emprunt	Intérêts et capital payés sur l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5206587	Caisse des Dépôts et Consignation	39 374,16	36 975,34	44,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		932,38	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5206753	Caisse des Dépôts et Consignation	35 510,92	33 347,47	44,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		840,90	0,00
SODIAC	2019	P	Contrat CDC n° 5206754	Caisse des Dépôts et Consignation	250 101,09	121 722,61	34,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 419,80	412,99
TOTAL GENERAL					**95 888 325,75**	**72 070 299,17**											**1 789 674,03**	**3 733 198,45**

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois …).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	4 285 913,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	96 245 306,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**100 531 219,76**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**654 148 652,11**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**15,37**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT	0,00	355 579 680,95	294 539 785,17	61 039 895,78
DRES	0,00	46 911 036,00	44 266 338,17	2 644 697,83
Total	**0,00**	**402 490 716,95**	**338 806 123,34**	**63 684 593,61**

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT

Reste à employer au 01/01/N	0,00

Recettes

Article	Libellé article	Montant
10222	FCTVA (part FIRT)	34 543 341,27
1321	ETAT NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	54 984 020,66
1321	SUBV. ETAT AU TITRE DE LA DRI (DEER)	199 028,73
1321	SUBV. ETAT PONT DE LA RIVIERE DE L'EST	388 818,18
13241	COMMUNES PROG. REGIONAL ROUTE	368 656,01
13272	FEDER NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	44 490 593,91
13272	PROGRAMME REGIONAL ROUTE (RDDEER) - FEDER	486 170,22
13272	SUBV. FEDER PONT DE LA RIVIERE DE L'EST	4 836 151,39
13272	FEDER PRR - MOBILITE DURABLE (RDDEER)	3 543 308,56
13272	FEDER - VOIE VELO REGIONALE (DEGC)	1 551 442,28
13272	DID PRR INFRASTRUCTURE - FEDER	2 380 979,82
13272	FEDER PRR - MOBILITE DURABLE - (RDDID)	5 143 669,44
13272	PROGRAMME REGIONAL ROUTE (RDDID) - FEDER	990 344,81
1328	AUTRES PROGRAMME REGIONAL ROUTE (RDDEER)	2 085 506,42
1328	SUBV. LOTO PAT. PONT DE LA RIVIERE DE L'EST	200 000,00
1328	AUTRES PROGRAMME REGIONAL ROUTE (RDDID)	241 558,21
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLICE	109 457,00
2151	RBT TROP PERCU SUR RESEAUX DE VOIRIE	315,05
4582	PISTES FORESTIERES - DEGC	1 012 038,27
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	12 553,91
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET	9 090,91
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	1 666 890,00
7342	TAXE SUR CARBURANTS	137 952 816,36
7352	FRACTION COMPENSATOIRE DE LA CVAE - PART BA	31 858 708,01
744	FCTVA fonctionnement (part FIRT)	53 409,21
74631	fraction DGD relative au transfert RN	25 008 410,00
74718	PART. ETAT - FONDS VERT COVOITURAGE KAROS	235 794,80
75813	REDEVANCES VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	630 447,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT		
75888	DDPR DAJM	442 720,17
75888	DDPR DEER	
	Total	**355 579 680,95**

Dépenses

Article	Libellé article	Montant
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT -FIRT	29 347 095,26
2031	DID FRAIS D'ETUDES 3-1	51 908,03
2031	DID FRAIS D'ETUDES 3-3	43 003,93
2031	M10 - FRAIS D'ETUDES DID 3-1	146 070,51
2031	M10 - FRAIS D'ETUDES DID 3-2	38 038,96
2031	M10 - FRAIS D'ETUDES DID 3-3	262 565,71
2031	M22 - FRAIS D'ETUDES DID 3-2	618 506,14
2031	M22 DEER ETUDES	139 758,67
2031	M22 - FRAIS D'ETUDES DID	213 805,81
2031	M23 - FRAIS D'ETUDES DID 3-2	406 599,57
2031	FRAIS D'ETUDES - SPLA MARAINA	5 042,76
2031	NRL - FRAIS D'ETUDES	797 481,54
2031	FRAIS D'ETUDES M11 AXE 3-1	103 775,45
2031	FRAIS D'ETUDES M11 AXE 3-2	36 067,30
2031	FRAIS D'ETUDES M22 AXE 3-1	27 855,22
2031	FRAIS D'ETUDES M22 AXE 3-2	12 500,00
2041412	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES - COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	648 450,07
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS M16 AXE 3-3	37 967,20
2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ETUDES	430 650,00
204181	PIERREFONDS : SUBVENTION/ ÉTUDES	54 243,38
204182	PIERREFONDS : SUBVENTION / TRAVAUX	42 500,00
20422	SUBVENTIONS D'EQUIP. AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	49 924,83
2045	DEGC -SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUX TIERS (FONDS EUROPEENS	7 076,80
2051	M22 - DEER ACQUISIT LOGICIEL	73 853,18
2112	M10 - TERRAINS DE VOIRIE 3-3	1,00
2112	M23 - TERRAINS DE VOIRIE 3-2	979 020,00
2128	NRL - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	10 850,00
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	119 456,19
21351	TRAVAUX GARES ROUTIERES M22 AXE 3-2	235 377,32
21351	BATIMENTS PUBLICS	47 603,07
2151	M10 DEER PRR 3.1	20 840,19
2151	M10 - DEGC PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-1	5 639 075,53
2151	M10 DEER PRR 3.2	8 837,90
2151	M10 - DEGC PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-2	326 853,60
2151	M10 DEER PRR 3.3	2 596 585,79
2151	M10 - DEGC PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-3	616 598,58
2151	DTD PROGRAMME REGIONAL ROUTES	4 394,25
2151	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	83 849,86

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT		
2151	M22 - DEGC PRR - AXE 3-1	
2151	M22 DEER PRR 3.2	11 009 604,00
2151	M22 - DEGC PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-2	58 232,21
2151	M22 - DID PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-2	45 863,73
2151	M22 DEER PRR 3.3	79 516 544,41
2151	M22 - DEGC PROGRAMME REGIONAL ROUTES 3-3	339 150,71
2151	M22 - PROGRAMME REGIONAL ROUTES - DAMR	29 952,05
2151	M23 DEER PRR 3.2	5 847 182,42
2151	M23 DEGC PRR 3.2	10 290 113,94
2151	M18 DEER RIV EST 3.3	57 172,58
2151	M22 DEER RIV EST 3.3	240 499,38
2151	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	20 260 816,89
215738	M22 - AUTRE MATERIEL ET OUTIL. DE VOIRIE	8 712,16
21828	M22 DEER-DMG MATERIELS TRANSPORT	833 843,38
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	14 387 291,77
21848	ACQUISITION DE MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	43 280,57
2313	TRAVAUX GARES ROUTIERES	93 578,76
238	M10 DEER AVANCES PRR 3.3	63 553,92
238	M10 - DEGC AVANCES PRR 3-3	195 502,58
238	M22 - RDDID AVANCE - AXE 3-1	79 265,24
238	M22 DEER AVANCES PRR 3.2	1 095 374,53
238	M22 RDDID AVANCES PRR 3.2	17 416,42
238	M22 DEER AVANCES PRR 3.3	2 482 943,70
238	M22 - DEGC AVANCES PRR 3-3	107 943,36
238	M23 DEER AVANCES PRR 3.2	1 602 998,12
238	M23 DID AVANCES PRR 3.2	2 182 733,85
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 775,07
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 730 000,00
238	DORL PROGRAMME REGIONAL ROUTES	61 861,45
4581	PISTES FORESTIERES - DEGC	1 430 602,15
4581	PISTES FORESTIERES - DEGC	3 458,44
60611	23 EAU ET ASSAINISSEMENT	8 908,42
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	36 088,91
60611	EAU GARES ROUTIERES	20 318,78
60612	23 ENERGIE ET ELECTRICITE	386 851,40
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	130 875,20
60612	ELECTRICITE GARES ROUTIERES	17 214,70
60622	CARBURANTS (DL)	469 247,07
60623	23 ALIMENTATION	22 589,83
60623	FOURNITURES CONSOMMEES DRR	16 648,75
60632	FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	747,56
60632	23 FOURNITURES DE PETIT EQUIMENT	92 121,79
60632	M21 - FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT	425,16
6064	FOURNITURES DE BUREAU DRR	735,38

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT		
611	23 CONTRATS DE PRESTATIONS SERVICES	
611	M21 - CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AXE 3-1	1 346,85
61358	23 LOCATION MOBILIERE / AUTRES	112,67
61358	LOCATION DE MATERIELS	2 733,67
61521	23 ENTRETIEN ESPACES VERTS AXE 3-3	3 426 722,14
61521	ENTRETIEN JARDINS DRR	976,50
615221	ENTRETIEN BATIMENTS	32 665,01
615231	11 ENTRETIEN REPARATION SUR VOIRIES	15 890,71
615231	23 ENTRETIEN REPARATION SUR VOIRIES	341 019,87
61558	23 ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILERS	33 332,64
61558	ENTRETIEN DE MATERIELS	9 084,40
6156	23 MAINTENANCE	1 377 602,08
6156	MAINTENANCE	8 727,48
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	18 956,25
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	807,38
6188	23 AUTRES FRAIS DIVERS	7 435,54
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	6 953,74
62268	M21 - AUTRES HONORAIRES, CONSEILS	16 323,17
6231	M21 - ANNONCES ET INSERTIONS AXE 3-1	1 146,40
6234	M21 - RECEPTIONS	555,00
6238	DIVERS FONCTIONNEMENT -RDDID	29 424,80
6238	DIVERS FONCTIONNEMENT	171 282,50
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	12 325,60
6251	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET MISSIONS DDE	24 824,44
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT DRR	118,73
6262	23 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	31 757,37
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	5 000,00
6281	-CONCOURS DIVERS (COTISATIONS) M21 AXE 3-2	141 022,67
6282	23 FRAIS DE GARDIENNAGE	30 503,25
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 432,64
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG DDE	82 204,97
6336	COT. CNFPT ROUTES DSLD	5 217,59
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 846 418,82
64111	REMUNERATION PRINCIPALE ROUTES TITULAIRES	860 151,51
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE DDE	144 350,52
64112	S.F.T. IND RES ROUTES DSLD	5 791,75
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE DDE	2 600 525,51
64118	INDEMNITES ROUTES DSLD	137 028,28
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE DDE	1 006 775,82
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS ROUTES	1 077,84
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F. DDE	1 538 205,75
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F. ROUTES DSLD	88 588,23
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES DDE	2 430 303,59
6453	COTISATIONS RETRAITES ROUTES DSLD	394 410,07

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT		
6455	PARTICIPATION MUTUELLES	2 [illegible]
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 614,27
6561	PARTICIPATIONS ORGANISMES DE REGROUPEMENT	2 150 000,00
6561	PARTICIPATION SMPRR	280 000,00
65732	SUBVENTION VERSEE BA TRANSPORT	31 858 708,01
65736212	PARTICIPATION FDS INTERVENTION CARBURANT PROF. RTE	-36 942,00
657382	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PUBLICS	49 703,64
657382	PARTICIPATION FDS INTERVENTION CARBURANT PROF. RTE	17 266,73
657382	PARTICIPATION FDS INTERVENTION CARBURANT PROF. RTE	2 000 000,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE M21 AXE 3-2	1 411 914,87
6583	INTERETS MORATOIRES - DORL	91 656,57
6583	INTERETS MORATOIRES - DEGC	5 979,07
65888	AUTRES	2 400,00
66111	INTÉRETS RÉGLÉS A L'ÉCHÉANCE FIRT	23 807 137,91
66112	RATTACHEMENT DES ICNE	-383 152,86
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	38 095,41
	Total	**294 539 785,17**
	Reste à employer au 31/12/N (3)	**61 039 895,78**

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DRES		
	Reste à employer au 01/01/N	**0,00**
Recettes		
Article	**Libellé article**	**Montant**
133122	DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENTS SCOLAIRES	46 911 036,00
	Total	**46 911 036,00**
Dépenses		
Article	**Libellé article**	**Montant**
2031	CONSTRUCTION SCOLAIRE - ETUDES	540 411,42
2031	ETUDES CONSTRUCTIONS	1 180 150,99
2031	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE MO	169 410,81
2031	ETUDES LYCEES	35 761,81
2031	PLAN RELANCE LYCEE - ETUDES MO	131 012,31
2031	FRAIS D'ETUDES	50 440,79
2031	ETUDES MAINTENANC SUR LES LYCEES	18 011,02
2031	ETUDES CONFORT THERMIQ LYCEES	46 842,87
20421	PLAN ORDINATEUR PORTABLE	4 894 050,00
20421	SUBVENTION	20 777,05
20431	DGE LYCEES PUBLICS	846 942,29
20431	DGE LYCEES PUBLICS	5 669 413,63
20431	EQUIPEMENT RESTAURATION	447 883,59
20431	EQUIPE MOBILE	125 928,24
20431	EQUIPEMENT RESTAURATION	10 520,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DRES		
20431	EQUIPE MOBILE	
20431	DGE LYCEES PRIVES	32 800,00
20431	SUBVENTION EQUIPEMENT LYCEE PRIVE	139 490,00
20431	EQUIPEMENT INFORMATIQUE LYCEE PUBLIC	588,10
20431	EQUIPEMENT INFORMATIQUE LYCEE PUBLIC	9 686,90
20431	EQUIPEMENT LYCEENS	1 682 720,00
20431	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE - SUBVENTIONS	113 480,49
20431	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 766 516,15
2051	LOGICIELS PEDAGOGIQUES	2 764 591,98
21533	RESEAUX CABLES	80 439,03
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	89 267,95
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	41 943,59
21831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE MO REGION	306,74
21831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE MO REGION	2 365 548,08
2313	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES DES LYCEES	642 376,91
2313	CONSTRUCTIONS	964 273,98
2313	TRAVAUX DE MAINTENANCE MO (LYCEES)	356 040,23
2313	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE MO	2 170 040,97
2313	TRAVAUX LYCEES	4 511 368,47
2313	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES LYCEES	85 020,06
2313	PLAN RELANCE REMUNERATION SPL MAREINA	39 141,73
2313	PLAN DE RELANCE LYCEES MO	5 755 354,60
2313	Travaux mises aux normes lycées	3 563 790,49
2313	PLAN RELANCE REMUNERATION SPL MAREINA	650 729,57
2313	TRAVX MAINTENANC LYCEE MO	50 200,31
2313	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYCEES	881 169,52
2313	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES LYCEES MO	211 637,46
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 267,22
238	AVANCES SUR MARCHES - LYCEES	61 368,24
238	AVANCES TRAVAUX LYCEES	82 056,33
238	AVANCES SUR MARCHES - LYCEES	800,05
238	PLAN RELANCE SPL	56 567,11
238	PLAN RELANCE SPL	846 341,93
238	AVANCES SUR MARCHES - LYCEES	5 818,31
238	AVANCES APPEL DE FDS SPL RENOV THERMIQUE	44 587,23
	Total	**44 266 338,17**
	Reste à employer au 31/12/N (3)	**2 644 697,83**

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	**223 934 302,59**	
Personnes de droit privé	**115 922 258,94**	
Associations	**48 694 047,08**	
Association Centre d'insertion sportive et culturelle du Bernica (CISCB)	73 982,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Espace 433	203 140,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement de l'Espérance (ADE)	250 128,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
102 FM	720,00	
6LABS	2 700,00	
6LABS	10 382,50	
AAPEJ	99 500,00	
ACADEMIE DE L ILE DE LA REUNION	2 800,00	
ACADEMIE POUR L EGALITE DES CHAN	139 200,00	
ACTIONS POUR LA MEDIATION ET L I	3 600,00	
ADEPAPE 974 ASS ENTRAIDE PUPILLE	3 200,00	
ADIE	900 000,00	
ADIE	16 862,87	
AFM TELETHON	3 720,55	
AGAME	24 000,00	
AGATHE	5 000,00	
AGEFIPH	640 704,60	
AGENCE FILM REUNION	8 002,40	
AGENCE FILM REUNION	362 976,92	
AGENCE POUR L OBSERVATION DE LA	599 837,50	
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	712 906,00	
AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	9 468,90	
AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	94 280,00	
AMICALE LAIQUE ESTELLA CLAIN	6 016,00	
AMICALE SPORTIVE DE LA CHALOUPE	3 200,00	
ANDIIS COMITE REUNION	4 000,00	
ANTENNE REUNIONNAISE DE L INSTIT	5 500,00	
APOLONIA ASSOCIATION	1 500,00	
ARAC OI	4 100,00	
ARACT REUNION	35 300,00	
ARACT REUNION	20 000,00	
ARDIE	101 374,76	
AREP	800,00	
ARIBEV	15 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ARIMES	8 000,00	
ARML OCEAN INDIEN	45 488,81	
ARTISTE DE MA VIE	1 500,00	
ARTMAYAGE REUNION	7 035,29	
ARTMAYAGE REUNION	31 660,00	
ARTS ET TRADITIONS	15 358,22	
ASCBP	275,00	
ASS GESTIONNAIRE GITE MONTAGNE R	3 200,00	
ASS POUR LA PROMO EVEIL LIEN SOC	4 790,00	
ASS REUNION PROMOTION ARTISITQUE	3 000,00	
ASS REUNIONNAISE ALLAITEMENT MAT	2 800,00	
ASSCOCIATION ECOLE DE CIRQUE PEI	4 200,00	
ASSO AMIS DES MUSEES D ART MONET	1 200,00	
ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CUL	719 981,60	
ASSO DIETETICIENS NUTRITIONNISTE	5 000,00	
ASSO DONNE A NOUS LA MAIN POU DO	780,50	
ASSO ECOLE DE MUSIQUE DES AVIRON	2 336,66	
ASSO ECOLE DE MUSIQUE DES AVIRON	7 850,00	
ASSO FAMILLES TRAUMATISES CRANIE	6 000,00	
ASSO FRANCAIS CORPS ARBITRAL MUL	200,00	
ASSO INCLU DEVELOP ECONOMIQUE SO	3 500,00	
ASSO LA BERGERE DANS LA LOUVERIE	900,00	
ASSO MALADIE NEURO DEGENERATIVE	11 000,00	
ASSO RAYONNEMENT RURAL DU GRAND	24 000,00	
ASSO SOCIO CULTURELE PTI COLIBRI	240,00	
ASSO TER VER	2 100,00	
ASSO TER VER	5 500,00	
ASSO VILLAGE JEUNE ET DYNAMIQUE	4 000,00	
ASSOC MEMBRES ORDRE PALMES ACADE	11 964,12	
ASSOCATION CULTURELLE DE SAVANNA	4 900,00	
ASSOCIATION 1AIR2ELLES	3 500,00	
ASSOCIATION 2 MOONS	6 230,00	
ASSOCIATION 2 MOONS	750,00	
ASSOCIATION A LA POINTE	15 400,00	
ASSOCIATION ADDCTIONS ALCOOL VIE	2 000,00	
ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	77 164,79	
ASSOCIATION AGENCE EGALITE DES C	11 897,60	
ASSOCIATION AIDEZ NOUS LES UNS L	5 000,00	
ASSOCIATION ALON MET ENSEMB	3 360,00	
ASSOCIATION ALTERNATIVES SERVICE	1 200,00	
ASSOCIATION AMADEUS	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition 2 salles de cours
ASSOCIATION AMADEUS	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Nord

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION AMADEUS	6 000,00	
ASSOCIATION AMADEUS	8 400,00	
ASSOCIATION AMAJEVIR	4 800,00	
ASSOCIATION AN GREN KOULER	55 000,00	
ASSOCIATION ANIMATION PASREL	12 000,00	
ASSOCIATION ANKRAKE	5 000,00	
ASSOCIATION ANM	3 300,00	
ASSOCIATION ART SUD COLLECT FORM	1 448,00	
ASSOCIATION ART SUD COLLECT FORM	2 400,00	
ASSOCIATION ARTMAZONE	3 200,00	
ASSOCIATION ARTPENTE	1 050,00	
ASSOCIATION ARTPENTE	3 500,00	
ASSOCIATION ARTRANSLATION	4 900,00	
ASSOCIATION ARTS ET VIVRE	7 800,00	
ASSOCIATION ARTS POUR TOUS	2 140,00	
ASSOCIATION ARTS RIGHTS	3 500,00	
ASSOCIATION ATELIER 212	1 500,00	
ASSOCIATION ATOUT 974	5 000,00	
ASSOCIATION ATOUT 974	51 800,00	
ASSOCIATION AU FOND DU GARAGE	3 500,00	
ASSOCIATION AU FOND DU GARAGE	3 000,00	
ASSOCIATION BAC REUNION	18 750,00	
ASSOCIATION BALA KALAI	4 000,00	
ASSOCIATION BALADES SPECTACLES	5 000,00	
ASSOCIATION BAMBOLE	2 100,00	
ASSOCIATION BAND DECIDEE	5 000,00	
ASSOCIATION BANN DALON	3 200,00	
ASSOCIATION BATT JAZZ	1 350,00	
ASSOCIATION BEK ROZ AN BANN	15 400,00	
ASSOCIATION BENEDICTINE CULTUREL	3 900,00	
ASSOCIATION BIEN VIVRE A FAYARD	2 100,00	
ASSOCIATION BLUES MARRON	22 331,00	
ASSOCIATION BWA DE SENTEUR	43 400,00	
ASSOCIATION BYE BYE BILLY	2 256,00	
ASSOCIATION BYE BYE BILLY	3 000,00	
ASSOCIATION CABARET PAT JAUNE	4 200,00	
ASSOCIATION CAMBUSTON SPORT	2 450,00	
ASSOCIATION CAMP PAPOU SOLIDARIT	3 200,00	
ASSOCIATION CARTON MECANIQUE	2 219,00	
ASSOCIATION CENTENAIRES COMMEMOR	600,00	
ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D AC	6 100,00	
ASSOCIATION CHANTIER ECOLE OCEAN	28 000,00	
ASSOCIATION CIE TIMOUN PROD	2 100,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION CINE FESTIVAL OCEAN	70 273,30	
ASSOCIATION CIRKE CRAKE	3 942,92	
ASSOCIATION CIRKE CRAKE	3 000,00	
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	41 020,00	
ASSOCIATION CLUB ANIMATION PREVE	21 410,45	
ASSOCIATION CLUB CANNE EN FLEUR	3 440,00	
ASSOCIATION CLUB ECONOMIQUE AU F	3 200,00	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	95 010,25	
ASSOCIATION COEUR DE RUE	6 000,00	
ASSOCIATION COEUR VERT	8 000,00	
ASSOCIATION COEUR VERT	7 000,00	
ASSOCIATION COLLECTIF ALEAAA	3 000,00	
ASSOCIATION COLLECTIF AVEC	6 000,00	
ASSOCIATION COMPAGNIE KENJI	13 500,00	
ASSOCIATION COMPAGNIE LA VIE A P	2 198,00	
ASSOCIATION COMPAGNIE LA VIE A P	4 200,00	
ASSOCIATION COMPAGNIE LOLITA MON	63 080,00	
ASSOCIATION CONSTELLATION	2 400,00	
ASSOCIATION CONSTELLATION	5 600,00	
ASSOCIATION CR CADENCE RENYONE	1 600,00	
ASSOCIATION CREOLIE	2 583,00	
ASSOCIATION CULTUREL TINOM MUSIQ	7 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE CHINOISE	13 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQU	4 200,00	
ASSOCIATION CULTURELLE GROUPE OU	4 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE LALEU CHI	1 500,00	
ASSOCIATION CULTURELLE MOV A	2 240,00	
ASSOCIATION CULTURELLE SHRUTI MU	7 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE TEMPLE MA	26 881,67	
ASSOCIATION CULTURELLE TEMPLE MA	2 000,00	
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	11 800,64	
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	19 500,00	
ASSOCIATION CYBERUNGAME	61 729,45	
ASSOCIATION CYCLONE BD	3 600,00	
ASSOCIATION D EDUCATION THERAPEU	22 000,00	
ASSOCIATION D KLIK	900,00	
ASSOCIATION DALON BON KER	4 000,00	
ASSOCIATION DANSES EN L R	26 000,00	
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DU	2 000,00	
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	29 000,00	
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	174 310,00	
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	5 766,78	
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	204 690,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION DE QUARTIER OPAL	9 500,00	
ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INTERV	5 039,99	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU PL	8 788,28	
ASSOCIATION DES ETUDIANTS COMORI	3 200,00	
ASSOCIATION DES JEUNES MUSICIENS	4 200,00	
ASSOCIATION DES JEUNES MUSICIENS	6 400,00	
ASSOCIATION DES PECHEURS DE BICH	1 140,00	
ASSOCIATION DES PETITS RIEN	20 000,00	
ASSOCIATION DES PORTS DES ILES OCEAN INDIEN (APIOI)	3 599,89	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE L	2 503,22	
ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANC	38 787,00	
ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REU	4 000,00	
ASSOCIATION DEUX MAINS ET UN PIA	1 800,00	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DES HA	702,00	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	50 328,77	
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	50 524,60	
ASSOCIATION DIABETE NUTRITION 97	10 000,00	
ASSOCIATION DIOCESAINE DE SAINT	13 026,00	
ASSOCIATION DMX PRODUCTION	15 206,61	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	16 507,35	
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	97 585,00	
ASSOCIATION DU COLLEGE SEVIGNE	2 290,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ASSOCIATION ECLATS DE L ILE DES	1 500,00	
ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	696 935,17	
ASSOCIATION ECRAN JEUNES	6 800,00	
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MU	5 490,00	
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MU	2 500,00	
ASSOCIATION EOLE	800,00	
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	3 850,00	
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	14 500,00	
ASSOCIATION ESPRITS LIBRES	8 000,00	
ASSOCIATION ETINCELLE MUSIKALE	1 500,00	
ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LE	6 500,00	
ASSOCIATION FAMILLE MAXIME LAOPE	690,00	
ASSOCIATION FAMILLE MAXIME LAOPE	4 900,00	
ASSOCIATION FAT CAP	6 500,00	
ASSOCIATION FEMININE DE L EST CO	28 162,32	
ASSOCIATION FESTIVAL DE CINEMA M	3 500,00	
ASSOCIATION FONNKER LA VIE	2 800,00	
ASSOCIATION FORMAT DANSE	2 688,00	
ASSOCIATION FRAGMENTS	1 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION FRANCAISE RECHERCHE	6 500,00	
ASSOCIATION FURCY	7 000,00	
ASSOCIATION GAIA	2 450,00	
ASSOCIATION GAYAMB	4 200,00	
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	2 000,00	
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	35 000,00	
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	225 251,92	
ASSOCIATION GOSPEL ACADEMIE REUN	4 200,00	
ASSOCIATION GRAND AIR UNIVERSITE	2 400,00	
ASSOCIATION GRAND AIR UNIVERSITE	1 400,00	
ASSOCIATION GROUP ZISKAKAN	2 988,00	
ASSOCIATION GROUP ZISKAKAN	3 398,18	
ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE C	1 120,00	
ASSOCIATION GUAN DI REUNION	7 000,00	
ASSOCIATION HAUT LES MAINS	15 000,00	
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	2 590,00	
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	7 400,00	
ASSOCIATION INITIATIVES KARTIES	2 800,00	
ASSOCIATION INITIATIVES PROJETS	780,00	
ASSOCIATION INSERTION ENVIRONNEM	32 800,00	
ASSOCIATION INSPIRE	900,00	
ASSOCIATION INTERCULTURELLE MAHA	770,00	
ASSOCIATION INTERGENERATIONNELLE	9 000,00	
ASSOCIATION IRIS RESEAU GYNECO S	4 500,00	
ASSOCIATION JARDINS CREOLES	2 490,00	
ASSOCIATION JEM COEURS UNIS	4 000,00	
ASSOCIATION JEUNES AUJOURD HUI P	5 500,00	
ASSOCIATION JEUNES D EUROPE	5 000,00	
ASSOCIATION JEUNES DE L AN 2000	4 200,00	
ASSOCIATION JME PROD	5 000,00	
ASSOCIATION JULIETTE AU PAYS DES	3 500,00	
ASSOCIATION K PAB6T	3 200,00	
ASSOCIATION K PAB6T	31 500,00	
ASSOCIATION K PAB6T	4 235,00	
ASSOCIATION KA FET FAMILIAL	2 450,00	
ASSOCIATION KAIASSE	5 000,00	
ASSOCIATION KALYUGAM	2 000,00	
ASSOCIATION KAN B ART	1 750,00	
ASSOCIATION KAN VILLELE	2 000,00	
ASSOCIATION KAP GAYAR	4 000,00	
ASSOCIATION KAP GAYAR	990,00	
ASSOCIATION KARANBOLAZ	6 700,00	
ASSOCIATION KARANBOLAZ	64 284,96	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION KARAZANA RACINES	3 364,00	
ASSOCIATION KARAZANA RACINES	14 000,00	
ASSOCIATION KARTYE LIB MPOI	1 785,00	
ASSOCIATION KARTYE LIB MPOI	6 000,00	
ASSOCIATION KASKAS	8 000,00	
ASSOCIATION KASKAS	4 000,00	
ASSOCIATION KAT MARON	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
ASSOCIATION KAT MARON	2 400,00	
ASSOCIATION KAZ A ID EX ANDA RU	24 000,00	
ASSOCIATION KAZ MARON	87 776,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
ASSOCIATION KAZ MARON	3 357,12	
ASSOCIATION KER BETON	17 500,00	
ASSOCIATION KILTIR	4 600,00	
ASSOCIATION KINETIK	3 150,00	
ASSOCIATION KISA MI LE	7 200,00	
ASSOCIATION KISA MI LE	9 500,00	
ASSOCIATION KLAXON	7 000,00	
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	8 964,00	
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	16 800,00	
ASSOCIATION KOLECTIF SUD	900,00	
ASSOCIATION KOMIDI	66 000,00	
ASSOCIATION KOMITE ELI	1 800,00	
ASSOCIATION KOMKILE	12 500,00	
ASSOCIATION KOMKILE	20 000,00	
ASSOCIATION KONSIANS	3 000,00	
ASSOCIATION KORUS	3 000,00	
ASSOCIATION KOSASA	1 575,00	
ASSOCIATION KOULER MALOYA	2 800,00	
ASSOCIATION KOULER MON NASYON	4 800,00	
ASSOCIATION KOULER MON NASYON	2 000,00	
ASSOCIATION KOZE CONTE	5 000,00	
ASSOCIATION KREOLIDE	7 000,00	
ASSOCIATION KULTURE PEI	7 000,00	
ASSOCIATION LA BEL OUEST	240,00	
ASSOCIATION LA BIB LA BINCH	1 808,95	
ASSOCIATION LA CAZ DIABETE	15 000,00	
ASSOCIATION LA CERISE SUR LE CHA	1 780,00	
ASSOCIATION LA CERISE SUR LE CHA	6 000,00	
ASSOCIATION LA KOURMETRAGERIE	24 800,00	
ASSOCIATION LA LANTERNE MAGIQUE	2 400,00	
ASSOCIATION LA REUNION DES LIVRE	69 943,25	
ASSOCIATION LABEL FRER2SON	5 740,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION LABOTHEATRE	14 500,00	
ASSOCIATION LAFAMI S COOL	8 120,00	
ASSOCIATION LAFAMI S COOL	8 310,66	
ASSOCIATION LANTANT MALOYA	1 600,00	
ASSOCIATION LANTANT PIKAN	2 100,00	
ASSOCIATION LAO MUSIK	7 806,00	
ASSOCIATION LAO MUSIK	10 928,00	
ASSOCIATION LE CAFE CULTUREL DOM	900,00	
ASSOCIATION LE GRAND RAID	44 000,00	
ASSOCIATION LEKIP DIET	10 000,00	
ASSOCIATION LES AMIS DES MARINS	6 000,00	
ASSOCIATION LES CHOKAS	5 100,00	
ASSOCIATION LES MOTS DES HAUTS	8 000,00	
ASSOCIATION LES Z ELLES	5 600,00	
ASSOCIATION LEZARD ZEBRE 974	2 800,00	
ASSOCIATION LIAISON HANDICAP AUT	1 400,00	
ASSOCIATION LINE PARADI	6 700,00	
ASSOCIATION LINE PARADI	7 480,00	
ASSOCIATION LIRE DIRE ECRIRE	30 000,00	
ASSOCIATION LIVE TOGETHER	3 200,00	
ASSOCIATION LO CAZ ZOT TOUTES	4 500,00	
ASSOCIATION LOCALE INSERTION ECO	95 400,00	
ASSOCIATION LPDF CORP	4 200,00	
ASSOCIATION LPDF CORP	19 700,00	
ASSOCIATION MALOY ARTS 974	3 900,00	
ASSOCIATION MALOY ARTS 974	525,00	
ASSOCIATION MALOYA DANN KER	2 800,00	
ASSOCIATION MANEYVI	1 948,17	
ASSOCIATION MANOSIKA	2 100,00	
ASSOCIATION MANOSIKA	4 500,00	
ASSOCIATION MARGOYA	3 200,00	
ASSOCIATION MARKOTAZ	7 500,00	
ASSOCIATION MARONR PROD	2 913,00	
ASSOCIATION MASERE FAMILA MUZIK	1 500,00	
ASSOCIATION MAY MAYE	6 000,00	
ASSOCIATION MAZINASYON	2 450,00	
ASSOCIATION MEUFS KI OSENT	2 400,00	
ASSOCIATION MI DANSE	1 600,00	
ASSOCIATION MIARO	6 000,00	
ASSOCIATION MIRAGE	900,00	
ASSOCIATION MON KARTYE VIV	2 100,00	
ASSOCIATION MOULOUK	4 750,00	
ASSOCIATION MOVA	14 639,18	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION MUAY THAI ACADEMY	7 000,00	
ASSOCIATION MUSIC PULSE	450,00	
ASSOCIATION MUSIC PULSE	2 250,00	
ASSOCIATION MUSIK JAZZ	900,00	
ASSOCIATION MY CREW	3 200,00	
ASSOCIATION MY CREW	5 000,00	
ASSOCIATION NAKIYAVA	27 500,00	
ASSOCIATION NATTY DREAD	1 500,00	
ASSOCIATION NATTY DREAD	1 960,00	
ASSOCIATION NOUVELLE VILLE	3 000,00	
ASSOCIATION NRDJ LA PLAINE	600,00	
ASSOCIATION OPEN ATLAS	27 300,00	
ASSOCIATION ORIZON	870,00	
ASSOCIATION OU GINGN	15 000,00	
ASSOCIATION OULANGA	3 900,00	
ASSOCIATION OULANGA	2 000,00	
ASSOCIATION PARLE A ZOT	24 000,00	
ASSOCIATION PARTIZENLIVE	2 000,00	
ASSOCIATION PAS DE BOURREE	4 200,00	
ASSOCIATION PAUSE FAMILLE	1 400,00	
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	17 418,34	
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	20 630,00	
ASSOCIATION PHILANTROPIQUE PHIL	4 000,00	
ASSOCIATION PITON TRIANGLE	3 954,32	
ASSOCIATION PITON TRIANGLE	15 100,00	
ASSOCIATION PLACE AU VRAC	938,40	
ASSOCIATION PONDY SUPERSTARS	10 000,00	
ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT D	703,97	
ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT E	30 000,00	
ASSOCIATION POUR LA FORMATION PR	245 048,32	
ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION	4 380,00	
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE	30 468,02	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	3 330,55	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	277 481,72	
ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L	5 000,00	
ASSOCIATION PRATIQUES ACTIVITES	2 734,00	
ASSOCIATION PRAXITELE	3 000,00	
ASSOCIATION PRAXITELE	18 000,00	
ASSOCIATION PRODIJ	28 441,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local n°8 Immeuble SAMNA & CO
ASSOCIATION QUALITROPIC	2 915,63	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION RAGA ANJALI	3 500,00	
ASSOCIATION RAGA ANJALI	1 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION RANPAR	17 010,00	
ASSOCIATION RAVINE DES ROQUES	3 900,00	
ASSOCIATION RAVNAL 974	8 000,00	
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	3 000,00	
ASSOCIATION REGION SUD TERRE CRE	4 500,00	
ASSOCIATION REGIONALE D EXPANSIO	800,00	
ASSOCIATION REGIONALE DES PETITS DEBROUILLARDS	6 000,00	
ASSOCIATION REQUEER	9 350,00	
ASSOCIATION REUNION ACTIVE	206 054,20	
ASSOCIATION REUNION DIFFUSIONS	900,00	
ASSOCIATION REUNION METIS	120 000,00	
ASSOCIATION REUNIONAISE INTERP D	6 469 514,68	
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE DRAG	2 100,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L	15 000,00	
ASSOCIATION REUSIT	21 354,98	
ASSOCIATION RIVE OCEAN INDIEN	3 305,50	
ASSOCIATION RIVE OCEAN INDIEN	28 080,00	
ASSOCIATION RIZ REUNION ARR	960,00	
ASSOCIATION RIZICULTEURS PEI 974	6 324,80	
ASSOCIATION RNB	1 200,00	
ASSOCIATION ROUGE BAKOLY	6 100,00	
ASSOCIATION ROUGE BAKOLY	7 200,00	
ASSOCIATION ROULE MON Z AVIRONS	3 200,00	
ASSOCIATION ROULE MON Z AVIRONS	5 850,00	
ASSOCIATION RUN ACTION	24 000,00	
ASSOCIATION RUN FORM AKTION	5 000,00	
ASSOCIATION RUN MUSIC	40 000,00	
ASSOCIATION RUN ODYSSEA	19 500,00	
ASSOCIATION SAF FRANCE	9 000,00	
ASSOCIATION SAKISOIGNE	7 000,00	
ASSOCIATION SBA REUNION	30 000,00	
ASSOCIATION SCENE SAKA	3 850,00	
ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	210 000,00	
ASSOCIATION SCENES OCEAN INDIEN	25 088,00	
ASSOCIATION SINONSA	8 200,00	
ASSOCIATION SINONSA	665,00	
ASSOCIATION SOCIAUX EDUCATIF CUL	2 100,00	
ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE D	9 450,00	
ASSOCIATION SOLIDARITE STE THERE	5 000,00	
ASSOCIATION SOMANKE	2 500,00	
ASSOCIATION SOMANS	8 610,00	
ASSOCIATION SOMIN SARET	510,00	
ASSOCIATION SOUL CITY	18 500,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE PR	4 060,00	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	47 868,82	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	715 202,25	
ASSOCIATION START	15 000,00	
ASSOCIATION SUD VARIETES	600,00	
ASSOCIATION SURYA MWIN	18 400,00	
ASSOCIATION SYNDROME D ALCOOLISA	9 600,00	
ASSOCIATION TAMAM	2 100,00	
ASSOCIATION TAMPON FOOTBALL CLUB	776,00	
ASSOCIATION TAPAZ	5 000,00	
ASSOCIATION TEMPO DANSE	3 200,00	
ASSOCIATION TEMPO DANSE	3 000,00	
ASSOCIATION THEATRE DES ALBERTS	40 853,28	
ASSOCIATION THEATRE ECOLE REUNIO	6 000,00	
ASSOCIATION THEATRE VOLLARD	3 200,00	
ASSOCIATION THEATRE VOLLARD	83 671,70	
ASSOCIATION TI TRAIN	3 500,00	
ASSOCIATION TRICOD PROD	5 860,67	
ASSOCIATION TSIKY	16 114,40	
ASSOCIATION TSILAOSA YOGA	3 200,00	
ASSOCIATION UNIS CITE	55 500,00	
ASSOCIATION VA VOLE ET REVIENS	3 000,00	
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	4 900,00	
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	10 089,55	
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	169 016,07	
ASSOCIATION VELI	3 000,00	
ASSOCIATION VILLAGE JEUNE CHAUDR	7 000,00	
ASSOCIATION VILLAGE TITAN	8 440,00	
ASSOCIATION VITAE	4 550,00	
ASSOCIATION VIVRE AVEC UNE NMP	6 188,00	
ASSOCIATION VIVRE EN MUZIK	2 500,00	
ASSOCIATION WEBCUP	59 772,00	
ASSOCIATION XL ENS	6 000,00	
ASSOCIATION YOURTE LA VANILLE	3 500,00	
ASSOCIATION YSSAMONDIYA	8 000,00	
ASSOCIATION ZIGUILE	4 511,50	
ASSOCIATION ZIGUILE	2 100,00	
ASSOCIATION ZIKS EDUCTION KREATI	493,00	
ASSOCIATION ZIKS EDUCTION KREATI	4 017,70	
ASSOCIATION ZOIZO METISS	900,00	
ASSOCIATION ZOPIOK	7 000,00	
ASSOCIATION ZOPIOK	7 200,00	
ASSOCIATION ZOURITE	2 100,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION.1AIR2ELLES	1 500,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.AMADEUS	19 600,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.AMAJEVIR	18 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.AN.GREN.KOULER	24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.BEK.ROZ.AN.BANN	-15 400,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.CLUB.ANIMATION.PREVENTION	24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.COLLECTIF.ALPACA.ROSE	900,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.CYBERUNGAME	16 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.CYCLONE.BD	9 690,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DANSES.L.R	30 100,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DEVELOPPEMENT.ARTISTIQUE.SALAZIE	14 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DEVELOPPEMENT.ECHANGES.INTERCULTURELS.REUNIONAIS	24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DEVELOPPEMENT.L.INSERTION.CAMBUSTON	2 100,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DOMAINE.TOURELLES	156 571,28	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.DONN.MAIN	24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.FEMININE.L.EST.CONTRE.TRISTESSE.TYRANNIE.TRAUMATISME	3 115,57	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.HISTOIRE	900,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.KABAR	3 150,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.KARANBOLAZ	1 400,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.KAT.MARON	3 500,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.KAZ.MARON	24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.KOZE.CONTE	2 780,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.LOCALE.INSERTION.ECONOMIQU	144 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.MAISONS.FAMILIALES	2 100,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.PARLE.ZOT	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.REGIONALE.D.EXPANSION.MUSI	2 100,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.REUNI.SON	4 200,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.REUNION.ACTIVE	-75 600,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.REUNIONAISE.INTERP.P	730 485,32	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.RIVE.OCEAN.INDIEN	15 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.RIZICULTEURS.PEI.974	12 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.RUN.ACTION	-24 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.SAINT.FRANCOIS.D.ASSISE	1 500,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.SCENES.AUSTRALES	54 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.SYNDROME.D.ALCOOLISATION.FOETALE.L.OCEAN.INDIEN	-600,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.UNIS.CITE	-13 500,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.VANILLA.ISLANDS.ORGANISATION.VIO	-26 913,98	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATION.WEBCUP	-23 000,00	Opération de rattachement des charges
ASSOCIATON ENSEMBLE CONTRE LE DI	10 000,00	
ASSSOCIATION POUR LE DEV ACTIONS	30 000,00	
ASSSOCIATION RACINES BLEUES	7 779,00	
ATELIER D ARTISTES D ANDRE BETON	9 100,00	
ATELIER DE MUSIQUE DU GRAND SUD	545,34	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ATELIER DE MUSIQUE DU GRAND SUD	8 490,00	
AU GRE DU VOLCAN	2 593,77	
AURAR	15 000,00	
AUTOUR DU VACOA	30 000,00	
AVCOI	14 385,05	
Association 4 femmes et un piano	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Association AMICAL	182 449,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	331 007,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Ava Be's (danse)	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Association Bénédictine de Développement Économique et Culturel (ABDEC)	94 673,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Bénédictine pour le Développement de l'Economie sociale et Solidaire (ABDESS)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Centre d'Insertion Sportive et Culturelle du Bernica (CISCB)	73 982,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Contre Courants	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Association Deux mains et 1 piano	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Association Développement de l'Espérance (ADE)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association FURCY	115 364,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Grand Serré Réuni (AGSR)	94 673,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Insertion Formation Solidarité (AISF)	351 995,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Jacarandas	87 776,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Jeunesse Loisirs (AJL)	115 364,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association KAN VILLELE	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Maison Rouge développement la Kour-La baryer (MDRKB)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Maison Rouge développement la Kour-La baryer (MDRKB)	87 776,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Met la main ensemb pou nout kartie	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Nettoyage Chaudron (ANC)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Pour la Propreté l'embelissement et Fleurissement et des Loisirs des villes du Sud	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Rond Point des Manguiers (ARPM)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Rond Point des Manguiers (ARPM)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Réunion Environnement (AREN)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Réunionnaise pour l'Insertion et la Mobilité (ARIM)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association Sri Kalamayi	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Association Sri Kalamayi	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Exposition photos – Hall d'accueil
Association Tempo Melody	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Association Unis-Cité	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	364 898,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Association des Jeunes de Château Morange (AJCM)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association des Œuvres Sociales et Culturelles des agents de la Région	163 382,00	Valorisation annuelle Mise à disposition gratuite de locaux
Association des Œuvres Sociales et Culturelles des agents de la Région	16 780,00	Valorisation annuelle Mise à disposition gratuite d'un local de 51,20 m²
Association pays d'Accueil de Salazie (APAS)	87 776,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	331 304,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour la Renaissance des cultures Traditionnelles (ARCT)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement des Hauts (ADH)	168 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement des Makes (ADPM)	175 552,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais	87 776,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement du Tévelave	210 334,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Association pour le Développement, l'Insertion et la Proximité (ADIP)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
BACHATA 974	3 200,00	
BALISE PSY	496,00	
BALISE PSY	3 000,00	
BANQUE ALIMANTAIRE DES MASCAREIG	50 000,00	
BMA POTERIE L ATELIER 138	959,58	
BOURBON BRISANTS BEACH TENNIS	3 096,74	
BOURBON PARAPENTE CONCEPT	1 600,00	
CACCR	2 529,47	
CAISSE LOCALE GARANTIE CONTRE CHOMAGE INTEMPERIES	3 119,39	
CANAL NUMERIQUE JEUNESSE OCEAN I	39 585,82	
CASODOM	10 000,00	
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET T	36 800,00	
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET T	20 000,00	
CEMEA REUNION	4 258,00	
CENTRALE D ACHAT DU TRANSPORT PU	203 925,75	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	50 000,00	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	11 613,75	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	24 000,00	
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L	272 400,00	
CENTRE REGIONAL D INFORMATION JE	90 000,00	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIV	40 000,00	
CERCLE D ESCRIME DE L OUEST	2 960,00	
CFPMFR	4 337,66	
CHAPEAU L ARTISTE	6 857,50	
CINEKOUR	9 833,70	
CINEKOUR	55 600,00	
CINEMA LOISIR ET ASSOCIATION DE	13 200,00	
CLUB HERVE SPECTACLES OCEAN INDI	5 000,00	
COEUR DE FORET	17 844,11	
COLLECTIF ABERASH	4 200,00	
COLLECTIF ABERASH	3 264,10	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLECTIF BOUFTANG	12 000,00	
COLLECTIF POUR L ELIMINATION DES	18 500,00	
COMITE AERONAUTIQUE DE LA REUNIO	1 200,00	
COMITE AERONAUTIQUE DE LA REUNIO	1 200,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTI	10 800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	4 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	5 600,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	12 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	6 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	53 960,00	
COMITE DROIT AU LOGEMENT 974 REU	1 000,00	
COMITE LOCAL GOPIO ILE DE LA REU	3 500,00	
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE	1 600,00	
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE	6 400,00	
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE S	6 400,00	
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE S	4 000,00	
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	4 000,00	
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	14 400,00	
COMITE REGIONAL DE BOXE	4 000,00	
COMITE REGIONAL DE BOXE	35 600,00	
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	20 000,00	
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	31 600,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	1 680,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	8 000,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	85 900,00	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE D	45 600,00	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE D	13 600,00	
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	4 000,00	
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	55 120,00	
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE L	1 000,00	
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE L	6 400,00	
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PED	800,00	
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PED	9 600,00	
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	2 400,00	
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	17 600,00	
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	3 200,00	
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	4 800,00	
COMITE REGIONAL DE TIR A L ARC	3 520,00	
COMITE REGIONAL DE TIR A L ARC	3 640,00	
COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISP	2 000,00	
COMITE REGIONAL FSGT	7 040,00	
COMITE REGIONAL FSGT	8 000,00	
COMITE REGIONAL HANDISPORT	10 400,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE REGIONAL HANDISPORT	32 700,00	
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPO	124 400,00	
COMITE REGIONAL SPORTIF UNIVERSITAIRE	5 600,00	
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	2 400,00	
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	4 000,00	
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	14 320,00	
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	81 800,00	
COMPAGNIE 3 0	680,27	
COMPAGNIE 3 0	16 200,00	
COMPAGNIE ARGILE	4 000,00	
COMPAGNIE ARTEFAKT	4 500,00	
COMPAGNIE AUTRE LIGNE	3 500,00	
COMPAGNIE AUTRE LIGNE	6 300,00	
COMPAGNIE BABA SIFON	17 402,96	
COMPAGNIE BOMBACACEE	900,00	
COMPAGNIE DES GUIDES DE L OCEAN	1 750,00	
COMPAGNIE LA PATA NEGRA	1 120,00	
COMPAGNIE LA PATA NEGRA	7 783,34	
COMPAGNIE LA SILENCIEUSE	2 100,00	
COMPAGNIE LELA	2 100,00	
COMPAGNIE LELA	3 000,00	
COMPAGNIE LEPOK EPIK	960,00	
COMPAGNIE LEPOK EPIK	2 100,00	
COMPAGNIE LES DEBOUSSOLE E S	2 400,00	
COMPAGNIE LES DEBOUSSOLE E S	8 400,00	
COMPAGNIE MASFARNE	1 584,40	
COMPAGNIE MILLE ET UNE FACONS	5 600,00	
COMPAGNIE MORPHOSE	2 400,00	
COMPAGNIE MORPHOSE	26 400,00	
COMPAGNIE NADJANI DANSE	2 100,00	
COMPAGNIE NEKTAR	2 352,26	
COMPAGNIE NEKTAR	3 720,00	
COMPAGNIE PERCALE	3 500,00	
COMPAGNIE SAKIDI	796,80	
COMPAGNIE SAKIDI	5 600,00	
COMPAGNIE SAKIDI	7 700,00	
COMPAGNIE THEATRALE CONFLORE	3 492,00	
COMPAGNIE TILAW6	1 470,00	
COMPAGNIE TILAW6	5 100,00	
COMPAGNIE VERONIQUE ASENCIO	4 900,00	
CONFEDERATION DES PETITES ET MOY	17 000,00	
CONGREGATION DES SOEURS DE ST JO	2 187,00	
COORDINATION DEPARMENTALE DU TEL	3 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	154 131,21	
DELIWE CORP	2 360,00	
DG COMPETITION	15 000,00	
DIGDIGUELEMOT	1 250,00	
DOCUMENTS D ARTISTES REUNION	23 500,00	
ECOLE DES ARTS DE SAINT JOSEPH	17 590,14	
ECOLE DES ARTS DE SAINT JOSEPH	26 600,00	
ECRIRE MONTRER OCEAN INDIEN	1 000,00	
EDUCANOO	72 000,00	
EDUCATION ANIMATION MUSICALE BEN	1 320,00	
EIOA STUDIO DE DANSE	1 500,00	
EMAP	138 918,53	
EMAP	2 405 336,90	
EMERGENCE OI	18 578,70	
EMERGENCE OI	11 430,00	
EMERGENCE OI	2 100,00	
EMMAUS GRAND SUD	88 300,07	
EURO FRANCE ASSOCIATION	53 600,00	
EURO.FRANCE.ASSOCIATION	-19 200,00	Opération de rattachement des charges
FAITES DES COURTS FETE DES FILMS	22 500,00	
FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHIN	2 100,00	
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	4 000,00	
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	18 600,00	
FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	404 082,08	
FEDERATION HIP HOP ET CULTURE UR	960,00	
FEDERATION HIP HOP ET CULTURE UR	8 000,00	
FEDERATION KANAL RENIONITE	3 000,00	
FEDERATION METI TRESSE	61 045,04	
FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES THEATRALES AMA	3 000,00	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	56 000,00	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	1 541 880,58	
FEDERATON EDUCATIVE DE RECHERCHE	1 200,00	
FEE MAZINE	13 874,80	
FEEAR	4 500,00	
FEKLER AAPEJ	48 000,00	
FENET ARTISTIK POU TRADISION E A	8 150,00	
FFD COMITE REGIONAL DE DANSE	1 000,00	
FFD COMITE REGIONAL DE DANSE	8 200,00	
FLVOIS	4 500,00	
FONDATION PERE FAVRON	41 937,00	
FORMATION ANIMATION ACCOMPAGNEME	2 200,00	
FORMATION ANIMATION ACCOMPAGNEME	1 000,00	
FRAC DE LA REUNION	63 294,80	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FRAC DE LA REUNION	170 000,00	
FRANCE ALZHEIMER REUNION	16 600,00	
FRANCE AVC REUNION	10 500,00	
GIP CENTRE DE SECURITE REQUIN LA	493 165,00	
GIP PPIEBR	15 000,00	
GLOBICE REUNION	18 707,30	
GLOBICE REUNION	6 633,76	
GROUPE CHIROPTERES OCEAN INDIEN	3 200,00	
GROUPEMENT EMPLOYEURS ENREPRISES	21 000,00	
HANG ART 410	5 420,00	
HANG ART 410	1 500,00	
HANGARS NUMERIQUES	1 200,00	
HARDY EMILIE	2 800,00	
HORS CHAMPS REUNION	120 000,00	
IHEDN OCEAN INDIEN	16 800,00	
ILE A LA PAGE	3 500,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	264 000,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	6 685 724,57	
INSERTION POUR MIEUX VIVRE ENSEM	3 205,10	
INSTITUT D INSERTION PAR L INNOV	597,33	
INSTITUT D INSERTION PAR L INNOV	14 261,59	
INSTITUT DU MONDE REUNIONNAIS	3 500,00	
JACK BENG THI ARTISTE PLASTICIEN	2 500,00	
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE SAIN	2 240,00	
JEUNESSE COMPAGNIE	3 200,00	
Jeune Association pour le Développement Economique et Social (JADES)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
KABOUM MUSIC	900,00	
KABOUM MUSIC	6 000,00	
KAFE LA KOUR	2 960,00	
KAZ ASUN	5 600,00	
KICK BOXING CLUB DE SAVANNAH	1 400,00	
KOLET	34 005,09	
KONECT	1 608,00	
KOULER LO KER	2 800,00	
L A KARATE CLUB DE SAINT JOSEPH	5 482,00	
L AMICALE BRETAGNE REUNION	3 200,00	
L INSTITUT BLEU	71 330,00	
LA 113E	4 435,50	
LA FRENCH TECH LA REUNION	22 000,00	
LA PTITE SCENE QUI BOUGE	9 700,00	
LA RAFFINERIE	43 040,00	
LA RAFFINERIE	34 532,50	
LA REUNION DES RHUMS	7 040,68	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA SAACRE	3 500,00	
LABORATOIRE D ECOLOGIE URBAINE R	26 040,00	
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	3 200,00	
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	27 018,00	
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	100 000,00	
LANTANT KAZKABAR	30 000,00	
LANTANT ZAMALAK	1 050,00	
LANTANT ZAMALAK	4 900,00	
LANTOURAZ KAZKILTIR	5 600,00	
LANTOURAZ KAZKILTIR	4 900,00	
LAVOIX EN SCENE OI	3 000,00	
LE CIRQUE DE LA REUNION	4 755,80	
LE GRAFFITI 974	3 000,00	
LE LABO DES HISTOIRES	3 000,00	
LE PIED A L ETRIER	66 510,33	
LES CABANONS DE PRODUCTION	3 000,00	
LES COMPERES CREOLES	4 900,00	
LES COMPERES CREOLES	2 815,72	
LES CONTES CALUMET	2 500,00	
LES CONTES CALUMET	2 100,00	
LES ELECTROPICALES	74 000,00	
LES JARDINS FOND IMAR	24 000,00	
LES PALETTES DE MARGUERITE	2 800,00	
LES PALETTES DE MARGUERITE	120 000,00	
LIGUE BOULISTE REGIONALE DE LA R	800,00	
LIGUE BOULISTE REGIONALE DE LA R	800,00	
LIGUE D IMPROVISATION REUNIONNAI	2 800,00	
LIGUE D IMPROVISATION REUNIONNAI	2 100,00	
LIGUE DE BILLARD DE LA REUNION	1 000,00	
LIGUE DE BILLARD DE LA REUNION	2 000,00	
LIGUE DE CROCHE	800,00	
LIGUE DE CROCHE	2 400,00	
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	1 600,00	
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	1 600,00	
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	17 200,00	
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	74 120,00	
LIGUE DE NATATION DE LA REUNION	2 000,00	
LIGUE DE NATATION DE LA REUNION	28 600,00	
LIGUE DE PARACHUTISME DE LA REUN	2 400,00	
LIGUE DE PARACHUTISME DE LA REUN	4 800,00	
LIGUE DE TWIRLING BATON	800,00	
LIGUE DE TWIRLING BATON	2 400,00	
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	4 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	28 400,00	
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	15 600,00	
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	62 200,00	
LIGUE LA REUNION D AVIRON	10 000,00	
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUN	6 860,00	
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUN	30 300,00	
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	6 000,00	
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	91 600,00	
LIGUE REGIONALE DE GOLF	1 200,00	
LIGUE REGIONALE DE GOLF	118 000,00	
LIGUE REGIONALE DE MUAY THAI AFM	8 000,00	
LIGUE REUNION DE MONTAGNE ESCALA	25 000,00	
LIGUE REUNION DE MONTAGNE ESCALA	44 000,00	
LIGUE REUNION ROLLER SKATING	1 200,00	
LIGUE REUNION ROLLER SKATING	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE D AIKIDO ET B	1 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	15 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	113 400,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	2 400,00	
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	15 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANC	2 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANC	13 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING	4 200,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	11 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	204 680,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	20 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	141 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	7 083,20	
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	3 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLIS	15 200,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLIS	20 400,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE PELOTE BAS	1 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE PELOTE BAS	42 800,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SQUASH	9 100,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF ET SK	4 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF ET SK	176 100,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	3 520,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	36 680,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE	10 960,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE	19 600,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE TRIATHLON	24 800,00	
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	12 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	24 000,00	
LIGUE REUNIONNAISE DU JEU D ECHE	8 000,00	
LOISIRS EVASION MASCAREIGNES	1 400,00	
L'association Markotaz	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
M RGENCE OCEAN INDIEN	3 500,00	
MADORE	4 900,00	
MAISON DE L EMPLOI DU NORD DE LA	11 532,76	
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT	24 246,12	
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU	3 000,00	
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU	6 250,00	
MAISON FAMILIALE ET RURALE DE L	5 743,21	
MAISON LYCEENS DE VUE BELLE	5 076,00	
MAISON.ASSOCIATIONS.SAINT.JOSEPH	-16 740,40	Opération de rattachement des charges
MAISON.ASSOCIATIONS.SAINT.JOSEPH	21 021,02	Opération de rattachement des charges
MANATHAN KRAV MAGA	600,00	
MAOTEO	64 000,00	
MINI FUTE	800,00	
MISSION INTERCOMMUNALE DE L OUES	1 317 617,78	
MISSION LOCALE EST	533 383,00	
MISSION LOCALE NORD	252 476,00	
MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION I	577 408,50	
MISSION SOLEIL REUNION	19 500,00	
MISSION.LOCALE.SUD.ASSOCIATION.INSERTION.JEUNES	-119 180,50	Opération de rattachement des charges
MUSI KER CONCEPT COACHING ET SOI	5 600,00	
NEWAY ASSOCIATION	1 193,60	
NIAGARA CANOE KAYAK CLUB	4 146,52	
NOUT MONE	2 850,98	
NRNM	3 200,00	
NRNM	4 500,00	
O SPHERE	8 000,00	
OBSERVATOIRE MARIN DE LA REUNION	3 698,33	
OFFICE DE LANGUE CREOLE DE LA RE	36 800,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	22 000,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	21 605,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	171 000,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	0,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	173 735,81	
OFFICE DES SPORTS ET DU TEMPS LI	8 100,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE S	3 000,00	
OFFICE REUNIONNAIS DES ECHANGES	1 041,40	
ORGANISATION CULTURELLE ENVIRONN	1 500,00	
PANTHERES CLUB	1 500,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PAYS TOURISTIQUE DU SUD SAUVAGE	1 982,60	
PAYS TOURISTIQUE DU SUD SAUVAGE	7 356,79	
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	90 000,00	
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	530 450,00	
POLE REUNIONNAIS ORGANISATION DE	10 500,00	
PRIX DU 20 DESAMB REUNION	31 319,00	
QU AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE	7 860,00	
QU AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE	19 900,00	
QUALITROPIC	198 299,00	
REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	49 978,97	
REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	48 500,00	
REGIE TERRITORIALE SUD	24 000,00	
RELAIS CULTURE EUROPE	27 200,00	
RESEAU PERINATAL REUNION	19 500,00	
RESONANCE CONTEMPORAINE	6 780,00	
REUNICELLO	3 400,00	
REUNION DES TALENTS	38 000,00	
REUNION ENTENTE VIEILLIR ENSEMBL	2 100,00	
REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	440 948,66	
REUTILIZ	44 673,05	
REUTILIZ	29 810,56	
REZOM POLE DES ARTS VISUELS DE L	10 500,00	
RUN ACTIV SPORT TAMPON	2 296,00	
RUN POWER PRODUCTIONS	8 000,00	
RUN SOCIAL DANCE	960,00	
SAINT DENIS RUN ROLLER	3 200,00	
SAINT LEU SURF CLUB ELIO CANESTR	18 000,00	
SAUTE FRONTIERES ARTISTIQUES	3 200,00	
SCHTROCKBEN CIE	7 700,00	
SCIENCES REUNION	23 529,10	
SCIENCES REUNION	4 261,00	
SCIENCES REUNION	48 717,50	
SKI CLUB DE SAINT PAUL	800,00	
SKI CLUB DE SAINT PAUL	10 400,00	
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	10 500,00	
SOLIDAIRES POUR L HABITAT	433 317,06	
SOLIDARNUM	13 143,20	
SOLIDARNUM	23 849,50	
SOLIDARNUM	10 000,00	
SOPHROLOGIE SPORT ET DEVELOPPEME	2 560,00	
SPAR SYNDICAT PROFESSIONNELS AUD	161 664,80	
SYNERGIE FAMILY	28 125,00	
TAEKWONDO CLUB 974	2 800,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TCHAD HOUSE	2 250,00	
TECHNOPOLE DE LA REUNION	12 458,84	
TEMERGIE	583,33	
TER LA EDITIONS	2 500,00	
TERRA NOSTRA	19 389,30	
THEATRE D AZUR	16 849,10	
THEATRE D AZUR	30 176,50	
THEATRE LES BAMBOUS	26 218,50	
THEATRE LES BAMBOUS	168 749,98	
TINE POPPY	3 800,00	
TU ES MON AUTRE	10 500,00	
UCD	2 800,00	
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	3 750,00	
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	14 760,00	
UNION 974	11 000,00	
UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	1 400,00	
UNION MARITIME INTERPROFESSIONNE	2 544,00	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLA	1 600,00	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLA	56 000,00	
UNION SPORT AIGLES BLANCS SECTIO	3 200,00	
URPS INFIRMIERS OCEAN INDIEN	3 000,00	
VANAKKAM REUNION RADIO	15 000,00	
VANAKKAM REUNION RADIO	2 800,00	
VINA MUSIQUE	4 830,00	
VIVRE EN INTERCULTURALITE EK ZAR	2 100,00	
YOGA POUR TOUS	1 720,00	
YOURTES EN SCENE	2 676,33	
YOURTES EN SCENE	3 000,00	
ZEVI PLATEFORME JEUNE PUBLIC REU	8 500,00	
Entreprises	**61 185 200,15**	
13 PRODUCTIONS	37 041,90	
2A REUNION	1 599,20	
2G	3 200,00	
423 PNEUS	6 287,25	
A BOUT PORTANT	3 200,00	
A CONTRARIO PRODUCTION	5 033,37	
A.B. TRANSPORT	17 722,65	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
ABEIDBOIVIN	2 800,00	
ABL AB LOCATION	3 196,80	
AC RUN AGENCEMENT ALYSSA CAZAL	2 200,00	
ACARO	2 400,00	
ACHIO MARIE FRANCE	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACIS PRODUCTIONS	10 995,33	
ACQUA ALTA	150 000,00	
ACROPOLE 480	1 600,00	
ACTEA	3 200,00	
ACTION STUDIO REUNION	1 545,43	
ACTIONS DE PROXIMITE SAINTE MARI	30 000,00	
ADSR SUD	2 880,00	
AFROWESS ASSY FLORENT	1 960,00	
AFTRAL REUNION	65 661,42	
AGCNAM REUNION	117 702,85	
AGCNAM REUNION	971 727,00	
AGIDESU	29 059,14	
AH HOC TRANSPORT AUSTRAL	1 339,22	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AH SAM JEAN	897,78	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AIR LISE FORMATION	9 835,70	
AIR LISE FORMATION	221 904,00	
AJC COURTIER EN CONSTRUCTION	3 200,00	
AKTO LA REUNION	178 922,93	
ALBUFFY ALDA BE LIGHT	2 000,00	
ALEXIS ROBIQUET ET TRANSPORTS ET SERVICES	29 895,15	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
ALIBAY NEHA FATEMA	2 443,20	
ALINE LAYEMARD	3 200,00	
ALL STORE	3 200,00	
ALTER NATIV	80 298,00	
ALTERELEC	186 300,00	
ALTI DRONE 974	2 096,00	
AMBULANCE BERNARD SARL	5 000,63	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE BRAS DE PONTHO	2 783,86	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE DE LA RIVIERE ROLAND ET PATRIZIA LEFEVRE	2 008,67	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE ET TAXI IDMONT	31 798,89	
AMBULANCE LES EAUX VIVES	1 782,53	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE MASCAREIGNE	864,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE OCEAN INDIEN A.O.I	2 529,64	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE PAPAYA SARL	5 921,91	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AMBULANCE SAINT LOUISIENNE	1 360,47	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE SAINTE CLOTILDE	1 852,81	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCE TAMATAVE	3 540,46	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCES DES PLAINES	3 841,31	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCES PAILLE EN QUEUE	11 414,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMBULANCES SOUPRAYENMESTRY	5 332,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AMOUNY LUISA	3 200,00	
ANADIA ISSOUFALY	3 200,00	
ANADVENTURE HENRY ANAELLE MAUD	3 200,00	
ANAELLE PRADINES HARMONIE DE L E	3 200,00	
ANAIS PICCIOLI	3 200,00	
ANDREA	1 040,00	
ANESIE LESTE	3 200,00	
ANFOSSI CATHERINE	2 660,00	
ANGELIQUE LASNE MAUGER AU COEUR	2 800,00	
ANJNI	2 368,00	
ANNE LAURENCE BOISEDU	2 800,00	
ANTCZAK MAUD INSPIRATION LAGON	2 898,40	
AP RUN FORMATION	7 320,00	
AP RUN FORMATION	71 495,70	
AP13 MARKETING	3 200,00	
APACHE GUNNER GAMES	11 000,00	
APIS RUN	4 657,39	
APTITUDES RH	3 200,00	
AQUA FIT RUN	3 200,00	
AQUABABY CLUB 974	2 560,00	
AQUABEACH	3 200,00	
AQUADOM	1 200,00	
ARBOSTRAL PENN MAXIME	336,25	
ARCAD INGENIERIE	24 645,09	
ARFIS OI IRTS REUNION	7 207 461,18	
ARFLORA FLEURS PLANTES	3 200,00	
ARIANE FORMATION	48 850,50	
ARM PAJANI	31 500,00	
ARMONIE SANTE	3 776,70	
ARNAUD BORDES	1 818,98	
ART FOR LIFE	856,80	
ART TITUDE DIALLO SALAMATHA	1 592,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASA 21 CONSULTING	3 200,00	
ASM FILMS	154 000,00	
ASSISTANCE ET CONSEIL OCEAN INDI	3 200,00	
ATELIER TI PI PATCHAMA TATIANA	4 900,00	
ATHENES BEAUTY	3 060,00	
ATOUT PCS	77 350,00	
ATTYASSE STEVEN	14 236,51	
ATYS SMART SERVICES	2 000,00	
AU BON COIN	960,00	
AU COEUR DE GRAND ILET CHEZ TANI	11 080,48	
AU FIL DU TEMPS	600,07	
AUDREY DELACOURT	1 133,34	
AUDREY THIBAUT EI	2 000,00	
AURELIE CHIVET	3 200,00	
AUSTIN TRAITEUR OI	2 878,25	
AUSTRAL FILMS FACTORY	10 430,00	
AUSTRAL SOLAR	105 000,00	
AUSTRAL TAXIS REUNION	1 971,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUSTRAL TRANSPORT	465,93	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTEURS ASSOCIES	75 000,00	
AUTO ECOLE ACE	3 219,77	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ECOLE BERNARD	902,82	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ECOLE EVENT DRIVE REUNION	1 519,83	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ECOLE LA SAINT LOUISIENNE	3 099,20	
AUTO ECOLE M'KD	252,98	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ECOLE NASSIBOU DAVID	1 349,65	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ECOLE SAINT BERNARD	2 560,00	
AUTO ECOLE SAUTRON IRENEE	675,67	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
AUTO ZENTRUM REUNION	560,00	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTION DIST	12 000,00	
B AND B WEB EXPERTISE	7 736,39	
B ROSE	3 200,00	
BABIN CHRISTOPHE CHRIS TAXI	1 704,45	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
BABYPARK	3 200,00	
BADAT OSMAN	1 832,90	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BAGAN FILMS	8 000,00	
BANANERAIE DE BOURBON PAYET KATI	2 316,69	
BANANERAIE DE BOURBON PAYET KATI	1 985,55	
BANYAN	3 200,00	
BAPTISTO NEE DELAUNAY MARIE CLEM	63,78	
BARBIER STRUCTURES	2 200,00	
BARDEUR MICKAEL JEAN CHRISTOPHE	3 200,00	
BARDIL EMILIE BE UNIQUE	1 662,65	
BATIR DOM	3 200,00	
BATTY MARIE FASHION AIR BIEN ETR	491,85	
BB BIERES DE BEL AIR	5 927,70	
BB KORNER	2 840,00	
BBR	3 200,00	
BDL FORMATIONS	2 560,00	
BE TO BE	800,00	
BEACH SPORT 974	3 200,00	
BEAVY GWENDOLLINA	1 793,12	
BEESUN ENERGIE	264 000,00	
BEGUE JEAN FRANCOIS	630,00	
BEGUE PAYET MARIE JOSEE CAROLE	3 200,00	
BELLA ROMA	3 200,00	
BELOUIN MORGANE	3 200,00	
BENARD JULES ANTOINE	399,59	
BERENGER YANN	2 360,00	
BG & TRANS-FRAIS	1 371,77	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
BG TERRASSEMENT ET TRANSPORT	3 528,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
BIELLMANN ELODIE B ASSIST 974	1 200,00	
BIO PHOTOGRAPHIE BASQUE IGNACE	265,01	
BIONAT ENVIRONNEMENT REUNION	25 725,00	
BIS REPETITA SARL	9 000,00	
BIZIEN GILLA MORGANE	75,64	
BLACK AIR PARAPENTE	1 912,00	
BLANCO ECORMIER JOELLE	8 400,00	
BLANDINE CANO	2 568,00	
BLICK PRODUCTIONS	12 500,00	
BONBON PLAISIR	2 432,00	
BONNE ROMAIN	3 200,00	
BORN ENERGIE	880,00	
BOURBON ALU SERVICES	4 946,21	
BOURBON DENTAL LAB	1 738,69	
BOURBON ESPACE ENVIRONNEMENT	2 960,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOURBON GAZ	12 290,58	
BOURBON PACKAGING	1 371,98	
BOUTIK DU CIRQUE	12 624,53	
BOUTIK SERVICE FREDO BRANCALA SO	1 501,91	
BOUTOUBE VITRY CENDRINE MARIE AI	1 512,00	
BOYER HOARAU MARIE OLIVIANE	1 492,80	
BPIFRANCE	500 000,00	
BRASSERIE DALONS	4 064,93	
BROUILLET MARC	267,20	
BRUNO DENNEMONT	1 200,00	
BUCEPHALE	974,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
BUFFA LYDIA LILY LOCATION	2 560,00	
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	15 667,88	
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	146 331,69	
BUREAU VALLEE NORD	183 750,00	
BUREAU VALLEE REUNION	649 950,00	
BUREAU VALLEE SAINT ANDRE BURORU	193 550,00	
BURO PORTAIL	115 150,00	
BURO REUNION BURO ST PIERRE CITY	61 600,00	
BURO REUNION EST	158 550,00	
BURO REUNION OUEST	80 850,00	
BURO REUNION SAINT JOSEPH	59 850,00	
BURO REUNION ST DENIS	176 400,00	
BURO SAINT PIERRE	81 550,00	
BV LE PORT	152 950,00	
BV OUEST	115 500,00	
BV TRANS OI	1 572,61	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
CAB EXPERT AUSTRALE FORMATION	30 610,80	
CADEAUGRAVURE BACHIR VALLY	2 400,00	
CAE POSSIBLE	5 308,20	
CAE POSSIBLE	34 100,93	
CAE SCOP ARL SMILES	204 726,28	
CANA MARKETING	2 880,00	
CANAL SATELLITE REUNION	202 500,00	
CANO LAURA	2 920,00	
CARBON CONSEIL	2 880,00	
CARINE JACOBS YOGA BULLE	1 600,00	
CAROLE DELOIRE	1 480,00	
CARREFOUR HYPER SOREDECO	87 850,00	
CARRERE MARIE AGNES ARTISTE	3 360,00	
CASE GOURMANDE	2 400,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CAVE LE WINE NOT	2 160,00	
CAVES DIDES	3 200,00	
CAZE MATHYS	12 166,39	
CBD LELA	1 449,60	
CBHC SARL	654,60	
CBV SARL	3 200,00	
CELIANE BOIS CAZDECO	3 200,00	
CENTRALE FRAIS	13 927,01	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
CENTRE D ART CONTEMPORAIN DE LA	2 500,00	
CENTRE D ART CONTEMPORAIN DE LA	13 600,00	
CENTRE D EMBALLAGE DES MASCAREIG	12 019,11	
CENTRE DE RESSOURCES POUR LE GRO	78 751,20	
CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE	75 000,00	
CENTRE REGIONAL DE FORMATION ET	179 029,50	
CFP CONDUITE	1 120,00	
CHAM S DESIGN	11 689,30	
CHAN HIN CHUN STEPHANIE	1 479,20	
CHANE KAM ORDINATEUR	23 867,53	
CHAPEAU ROSE	3 200,00	
CHARCUTERIE TRADITIONNELLE DE SA	34 704,85	
CHEZ FRANCOISE	1 600,00	
CHEZ GABY AND CO	319,98	
CHEZ PEPE	4 184,00	
CHEZ REGINE	1 200,00	
CHEZ SANDRINE	1 655,20	
CHEZ VALOU	629,18	
CHRISTINE BOISSON	784,00	
CHROMATIC DREAM LIMITED	30 000,00	
CILAOS CALECHE TRANSPORT ET BATIMENT	24 995,27	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
CILAOS FRED TRANSPORT	29 216,25	
CILAOS INVEST SARL	6 575,04	
CINDY KEO ISLAND DIVA	1 800,00	
CINDY LEFEVRE	3 200,00	
CINENOVO	150 000,00	
CITEB	26 262,78	
CITEB	50 550,35	
CITEB	5 156,62	
CITEB	2 538,89	
CITI ASSISTANCE	3 100,00	
CIVITEO	24 412,50	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLAIN FABIEN LUDOVIC TAXI CLAIN	995,10	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
CLAUDE LA MARIE	1 488,00	
CLE ENTREPRISE FUN CAR	2 392,00	
CLEMENT BERNASSE CBP	2 873,60	
CLIMATISATION REUNION	3 000,00	
CLOVER REUNION NATIVEL EMILIE	2 000,00	
CLUB ESAP OI	17 000,00	
CLUSTER MARITIME DE LA REUNION	11 636,57	
COACH REUNION	2 683,20	
COEUR D ACIER	15 479,75	
COEUR DE LOTUS	820,00	
COEUR DE PERFORMANCE	3 200,00	
COFRAMER	1 762,31	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
COLIPAYS REUNION	33 255,95	
COLIVERS	3 200,00	
COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	90 763,06	
COMPAGNIE HAD	2 100,00	
COMPAGNIE POLE SUD	8 000,00	
COMPTOIR TOURISTIQUE DES MASCARE	55 464,22	
CONERSOL	396 964,06	
CONERSOL	845 800,00	
CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	215 353,11	
COOP UNION	290,72	
COOP UNION	41 109,38	
COQUILLETTES	2 960,00	
CORELEC SARL	1 242 000,00	
CORINE PEYRASSE	3 200,00	
CORMIER ALICE	3 200,00	
COSADIA TRANSPORT EXPRESS	30 507,19	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
COSYPLAYA	2 920,00	
COTTO SONIA GWENDOLINE ANITA	3 200,00	
COULEURS DU SUD SAUVAGE	1 680,00	
COULON MARIE CHRISTINE	8 000,00	
COURSIER OI	1 861,11	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
COUTURIER LANTONIRINA FRANCIA	1 111,89	
CPTS EST	1 200,00	
CROSSFIT SAINT PIERRE	960,00	
CSK SARL	13 161,58	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CTRE FORMATION PERMIS GEORGES HOAREAU	43 191,74	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
CUISINE AUSTRALE	355,46	
CYRIELLE HOUEL	3 200,00	
D.E. AUTO ECOLE	902,78	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
DAF 974	3 200,00	
DALMASSO CAROLINE	3 024,00	
DAMOUR AURELIE MARIE AUDE	879,38	
DANIEL XAVIER	4 600,00	
DARIE PRODUCTION	25 000,00	
DATACTIVIST	3 906,00	
DATANALYSIS	9 000,00	
DAV MAGPRO	3 200,00	
DAVID LOUIS TARBY	3 032,00	
DE A A Z	3 040,00	
DE BOISVILLIERS AURELIE ODILE YV	2 472,00	
DE VILLECOURT ERIC	1 120,00	
DECOGITE	1 600,00	
DEFROCOURT INGRID	3 192,00	
DELANNOY MALLIAM LES TRESORS DE	3 200,00	
DELICE ET SAVEUR DES TRADITIONS	1 432,27	
DELIGNY AGNES MARIE LOUISE	2 928,00	
DELMAS RICHARD WILLIAM	15 200,00	
DES BULLES DANS L OCEAN SARL	22 400,00	
DES BULLES DANS L OCEAN SARL	13 386,34	
DESLANDES CREATION MACONNERIE	1 415,88	
DESLANGLES AMANDINE	3 100,00	
DETAILLING PERFORMANCE	2 400,00	
DEVE CONSULT	3 200,00	
DEVELOP A OU	571 150,80	
DEVILLARD MARIEN	4 550,00	
DEZ JULIEN ROBIN K YASS	3 120,00	
DIAGNOSTIC IMMOBILIER REUNION	2 288,00	
DIGITAL STUDIO	10 500,00	
DILAS MAXIME	2 873,60	
DINASTY BEAUTE	3 200,00	
DISTILLERIE ISAUTIER	6 168,51	
DISTRI RIVE GAUCHE	76 650,00	
DISTRIBUTEUR DE SOLUTION MONETIQ	3 176,00	
DJ CARROSSERIE	2 643,49	
DODO BOAT	3 200,00	
DODO PEI	2 153,77	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DOLS GOLF	3 160,00	
DOMAINE VIRASSAMY CELIANE	810,29	
DOMINIQUE JOSCHT	1 280,00	
DOSKALIDOS	7 881,24	
DOUX LOCATION	1 800,00	
DRAHIM MAEVA RACHEL ECOTROPIK	3 200,00	
DU MILLET DANS LE SILO	2 000,00	
DUFFORT CRISTEL VERGEZ	400,00	
DYNAMIK CONDUITE	1 344,92	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
E COLE	30 000,00	
E I LAURET DOMINIQUE	591,30	
E L C	4 276,21	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
E.STAT LOGISTIK	2 364,67	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
EARL TRESOR DES ENGAGES	2 058,47	
EASY PAYE	1 200,00	
ECHOBAT	19 920,48	
ECHOBAT DEVELOPPEMENT	28 125,00	
ECLAUD IT	3 200,00	
ECO AGRI REUNION	8 250,00	
ECO CO2	17 870,62	
ECOLE DE CONDUITE CHATEAU	1 944,94	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
ECOLE DES MUSIQUES ACTUELLES REU	64 627,48	
ECOPAIN	14 231,38	
EDEX INGENIERIE	3 200,00	
EDITIONS COURSE EN SAC	33 200,00	
EDITIONS LIVRES SANS FRONTIERES	760,00	
EDITIONS QUATRE EPICES	4 426,60	
EDNETE CONSULTING	3 200,00	
EDUC UP FORMATION	3 200,00	
EI ABCAFE	3 200,00	
EI HOARAU VALENTIN VINAPERO	2 560,00	
EI LE CILAOSIEN 3	33 279,31	
EI MHOUDINI ASSOUMANI FAHARDINE	3 200,00	
EI PONTI AUTO ECOLE EF CONDUITE	804,06	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
EKOHOME	3 200,00	
EKS RUN	36 013,39	
ELEA	960,00	
ELIDE	3 200,00	
ELIOPY	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ELISA CABRITA	3 200,00	
ELOY NATACHA	1 800,00	
ELYNE LEGARNISSON	3 200,00	
EMBLEM HEART	1 410,33	
EMERICK FRANCOISE	1 200,00	
EMILIE RIBOTTE	1 600,00	
EMULSION	2 800,00	
EN QUETE PROD SARL	63 028,17	
ENERGIES NOUVELLES DE FRANCE	33 136,57	
ENTONNOIR DU ROCK	5 400,00	
ENTONNOIR DU ROCK	1 600,00	
ENTREPRISE GRONDIN MARC	20 924,00	
ENTREPRISE INDIVIDUEL SOLEIL SER	2 068,33	
ENTREPRISE SAINT LAMBERT	7 711,74	
EPICERIE DU GUILLAUME	748,80	
EPICERIE SOC SOLIDAIRE LE SAINT	5 000,00	
EPLEFPA SAINT JOSEPH	86 494,23	
EQUINOXE	37 800,00	
ERGORUN	3 200,00	
ERICK MENUISERIES	33 038,86	
ESTHETI K	2 200,00	
EURL AUDACES	1 518,53	
EURL AYLA CONSULTING	3 200,00	
EURL LEVI	1 920,00	
EURL MENARA DEVELOPPEMENT	3 132,80	
EURL ORGANIZO EVENTS	10 000,00	
EURL SMBROI	3 200,00	
EURL SUD INFORMATIQUE	51 100,00	
EURL TAXI PAYET REMY	635,67	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
EURL ZOULANCO	3 200,00	
EURO CONDUITE	913,55	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
EVASION AQUATIC	1 600,00	
EVEILLARD NATHALIE	1 000,00	
EVERYBODY ON DECK	150 000,00	
EXCELSUS SUB	1 613,09	
EXOTIC BOYER REUNION	29 541,51	
EXPERNET	10 549,01	
FAAM CO	800,00	
FABIEN CARDO	1 440,00	
FAMILY VILLA FONTAINE	1 196,00	
FAURMA CONCEPT	28 700,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FAYOLLE VIRGIL AGUA BENTA	3 168,00	
FEDERATION REUNIONNAISE BATIMENT	17 608,94	
FEDERATION REUNIONNAISE BATIMENT	20 774,01	
FEE PEI	440,00	
FELIZ FILMS	4 000,00	
FERRER KATIA	5 000,00	
FIGUIN XAVIER JEAN FRED	664,55	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
FILAOS GREEN LODGE	876,00	
FILMS GRAND HUIT	100 000,00	
FINALISER TRANSMETTRE MOBILISER	14 500,00	
FLORA CHENAIS MOON S	3 160,00	
FLORA RUBEL HIVANHOE	2 800,00	
FLOREA	1 629,60	
FLORENCE MANICON	3 200,00	
FONTAINE ERIKA	2 300,00	
FONTAINE JEREMY	3 200,00	
FONTAINE JORDAN	3 200,00	
FONTAINE MARIE SABINE	3 200,00	
FONTAINE NATHAN TAXIS NATHAN	3 200,00	
FONTAINE VINCENT	3 200,00	
FORM A NOU FORM A OU	61 752,00	
FORMALY MARDEYA ANNE	800,00	
FORMATION EMPLOI INSERTION	374 368,84	
FORMATION SECURITE ROUTIERE	311,68	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
FORMINTER	19 845,00	
FORTUNA REPAIN LORELEI	2 624,40	
FRANCHA	2 400,00	
FRANCOIS LOU	2 800,00	
FREDERIC ARCE RBM RUNBOOKING MAN	3 200,00	
FREDERIC BABINGER STUDIO B	1 192,00	
FREE ENERGY	99 000,00	
FREE MIND SWEETY LIARS	1 457,27	
FRH	129 000,00	
FRIGOROUTE	6 943,68	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
GAIA ENERGIES NOUVELLES	176 870,00	
GAIA PHOTOVOLTAIQUE	657 000,00	
GALLE YANN GBR PREPA	3 200,00	
GANGAMA SARL	13 301,84	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
GAO SHAN PICTURES	405 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAO SHAN PICTURES	11 380,67	
GASPACH IO	1 929,90	
GD CONSULTANTS	3 200,00	
GE10	3 200,00	
GEBEL DE GEBHARDT LAURENT	3 120,00	
GEDEON DOCUMENTAIRES MAGAZINES T	142 157,00	
GEEK ALI	80 000,00	
GEOTOP REUNION	400,00	
GESTION ADMINISTRATIVE OCEAN IND	3 160,00	
GEVAUX AMANDINE	1 440,00	
GFA REUNION	1 520,00	
GILLE CLEMENCE	2 320,00	
GILLOT SOPHIE NOM COMMERCIAL MAI	3 200,00	
GITE CLAIR DE LUNE	4 040,00	
GL TRANSPORT	1 006,99	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
GOETZ ANNABEL	3 200,00	
GONTHIER CLHOE	1 200,00	
GOOD LOC	1 200,00	
GOOLJANEE CHAAHIN	3 000,00	
GOOLJANEE SHAMSSIR ZOT COMM	3 000,00	
GOOTSA	2 200,00	
GRAND SUD PRODUCTIONS SAS	4 570,30	
GRAND SUD PRODUCTIONS SAS	1 454,98	
GREEN ROCKET	3 200,00	
GREENTEK	3 200,00	
GREG HD COIFFEUR	3 116,80	
GREGOIRE JOHANNA AUDE ELLEN	4 081,50	
GRONDIN NICOLAS	2 232,00	
GROUPEMENT COREX TRAVAUX ET MONT	6 000,00	
GT SOLAR007	5 324,02	
GUIBERT QUENTIN	3 200,00	
GUILLERMO LOCATION	3 200,00	
GUTSTEIN ROMAIN	3 200,00	
H3O FABLAB DE L EST	24 257,10	
H3O FABLAB DE L EST	3 173,00	
HANDICAP TECHNOLOGIE CONSEIL REU	1 075,50	
HANNA NIZARALY	2 800,00	
HARES SPORT	3 070,40	
HASSAM ALIBAY SITARA KAZ A BIJOU	2 000,00	
HEMAVADY AJAGUIN SOLEYEN	1 181,60	
HERA BOUTIK DE MARIAGE	3 200,00	
HOARAU JIMMY	780,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
HOAREAU MARIE VINCIANE	186,07	
HOAREAU MATHIAS	40 398,08	
HOLDTRANS	6 847,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
HOTEL LES BOUGAINVILLIERS	1 043,28	
HOTEL RESTAURANT LE CILAOS	73 137,32	
HUA	3 072,00	
HUBERT FRANCOIS JEAN	2 880,00	
HUBLOT	2 320,00	
HYPERBAM CARREFOUR	123 200,00	
ICHABE JEAN PATRICK	28 057,27	
IDDS	3 200,00	
IDMOND JOSEPH ALEXIS - VTC ALEXIS	652,98	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
IFPDOM	181 351,50	
IL SPRITZ	3 200,00	
ILE RENOV HABITAT	1 150,40	
ILHA	6 777,40	
ILHA	900,00	
IMMO CHARVIN INVEST	3 200,00	
INDIVISION LONGO	43 938,76	
INGENIERIE CONCEPT FORMATION	67 048,10	
INGENIERIE CONCEPT FORMATION	148 538,50	
INLOVATION CHANGEMAKER AGENCY	20 000,00	
INNOPUBLICA	11 067,00	
INSTITUT DE FORMATION DE LA REUN	127 513,46	
INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN INDIEN	1 255 280,80	
INSTITUT REGIONAL DE MANAGEMENT	11 250,00	
IZIPRINT	1 200,00	
JACARANDA DISTRIBUTION	3 008,57	
JACARANDAS SERVICES REUNION	1 440,00	
JACQUALAT MAX PON PENDIYE	3 200,00	
JANNIER LUCAS LUCAS SURF	3 200,00	
JDI LIVR'EXPRESS	61,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
JEAN ALPHONSE GERBITH	1 520,00	
JEAN CHARLES DELGARD	3 200,00	
JEAN LEO MOELLON INDIAN CO	3 200,00	
JEAN MICHEL MONDON	3 200,00	
JEAN PAUL CHANE WAI	3 200,00	
JENNA COACHING	3 200,00	
JERICO FILMS	250 000,00	
JEROME LI THIAO TE	3 300,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
JESSICA AUGUSTIN LA FEMME DU DOC	2 560,00	
JEUDI FORMATION	25 797,90	
JEUDI FORMATION	53 750,00	
JK R17	3 200,00	
JL SCL QUALITE ILE DE LA REUNION	2 000,00	
JLA PRODUCTIONS	50 000,00	
JOLLY JEREMY	1 624,80	
JOM PRODUCTIONS	21 045,50	
JONCHET SARRADIN SEVERINE DANIEL	3 200,00	
JOSEPH GAELLE LUCIE DENISE	1 992,00	
JOURDAIN STEPHANIE 974 PARAPENT	1 240,00	
JULIE ALVAREZ	280,00	
JULIE GENTILS BIJOUX DE PORCELAI	960,00	
JULIE LUXEMBOURGER	3 200,00	
JULIEN DION	440,00	
JULIEN WITKOWSKI	960,00	
JUSTINE LEFEVRE	3 200,00	
K PROD	7 500,00	
K T E M CONCEPT	3 200,00	
KAFTEUSE	3 200,00	
KAIZEN	3 200,00	
KAMBOO DESIGN GRAPHIQUE	8 000,00	
KAPALI STUDIOS CREATION SARL	98 000,00	
KARINE BARRACO	3 200,00	
KARLA FASHION	3 200,00	
KAROS FRANCE	742 117,57	
KARTEL SCOOT	3 200,00	
KAYMILLION	1 230,75	
KAZ ALU ULRICH FAYS	3 040,00	
KAZ METISSE	13 674,78	
KAZ NYALA	6 429,67	
KAZ OCEAN	3 200,00	
KAZ TROPICALE	1 648,00	
KEAYOGA	1 840,00	
KEBAB SHIVA KARENE KSK	3 200,00	
KER PATRIMOINE ANCIEN PATRIM AVE	3 200,00	
KERSAVENN RAMDIALE SUPER CLEAN R	1 200,00	
KEYJAY KID S CITY	3 200,00	
KHADIJA JELLOUL	3 200,00	
KISSIPROD CINE	19 000,00	
KOMIK KLUB	3 200,00	
KOMPTOIR ARTIZANAL	10 932,00	
KOUTSA	2 348,80	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
KREATIV FORMATION	155 467,80	
KREOL VANILLE	999,34	
KRIKE KROKE	4 000,00	
KWZ FILM	60 000,00	
L AGENCE RE	9 524,70	
L ART DES ONGLES SATEYA	3 200,00	
L ATELIER PIZZA	1 200,00	
L ATELIER TRAITEUR	7 785,48	
L E A	3 200,00	
L EDEN	3 200,00	
L ELECTRICIEN	2 367,20	
L EMERAUDE	2 748,80	
L ESCALE ROYALE	496,00	
L EXAL THE	3 192,80	
L G ELEC	1 750,00	
L GA	3 200,00	
L OLIVIER DE BRAS DE PONTHO MOND	195,25	
LA BELLE TELE	161 600,00	
LA BOUTIK 101	63 704,55	
LA BRASSERIE DU YAB	6 163,38	
LA CERISE SUR LE GATEAU PROD	5 000,00	
LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	68 431,36	
LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	687 770,02	
LA CLAIRIERE OUEST	12 500,00	
LA COMPAGNIE PIED DE NEZ ROUGE	2 800,00	
LA CORNE DE GAZELLE BY KARIMA	1 132,80	
LA CREME DES HAUTS	485,33	
LA CREPERIE DU CIRQUE	9 451,20	
LA FABRIQUE DES FUTURS	11 716,00	
LA KAZ ANIMO	1 920,00	
LA MAISON DE L ARCHITECTURE DE L	20 000,00	
LA MARMITE DU CAP	9 976,38	
LA MENUISERIE DU CIRQUE	17 919,58	
LA PARENTHESE MASSAGE BIEN ETRE	3 200,00	
LA PART DES ANGES DISTILLATION	2 521,65	
LA PASTERIA	3 200,00	
LA PLATEFORME	108 391,86	
LA PROPRIETE D ALBIUS	3 200,00	
LA QUINCAILLERIE DU CIRQUE	62 242,40	
LA REUNION DES MARQUES	3 200,00	
LA VILLA KAZUERA	8 322,91	
LA VILLA SOALIC	4 413,07	
LA VOIE DES BULLES	12 419,29	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA VOIE DES BULLES	16 978,28	
LACAS ADELSON CHRISTINE FLORENCE	1 670,40	
LACHAYOTE	3 200,00	
LACOURT LAURENCE MARINETTE CONS	35 824,76	
LADI COMPAGNIE	1 500,00	
LADRESS	3 200,00	
LAEUFER LUC	3 184,00	
LAFOREST ELISE	2 875,57	
LAGANE VICTOR CLOSING CREST	3 200,00	
LAKAZ EVENT	803,21	
LALLEMAND MARIE LINDA	3 200,00	
LAMBERT LUIGI FLASH	3 000,00	
LANBELI	123 200,00	
LARAVINE MARTINE	2 800,00	
LARBALETRIER DELPHINE	3 200,00	
LARRIVE PRUNE	3 200,00	
LASER PRO INFORMATIQUE SARL	50 050,00	
LAURENT CUVELLIER	1 917,60	
LAURENT MNEMOSYNE	1 912,00	
LAURET MULLER	3 200,00	
LAURET SOPHIA HOARAU FIL SO GREE	3 190,40	
LCSHOP	3 200,00	
LE BEC SUCRE	720,00	
LE BENGALI	1 477,82	
LE BOUDOIR DE CAROLINE CAROLINE	3 200,00	
LE CARE	3 200,00	
LE CENT 7	3 200,00	
LE DODO PALME	1 436,23	
LE GLACIER DE TERRE SAINTE	960,00	
LE GUYON FLORENCE MADELEINE MARI	464,00	
LE HENAFF MORGANE	992,00	
LE LABYRINTHE EN CHAMP THE GUICH	8 750,00	
LE LARGE ARNAUD	2 260,00	
LE PANORAMA	309,86	
LE PETIT RANDONNEUR	8 463,93	
LE PHOENIX	3 200,00	
LE QG DU VELO	3 200,00	
LE QUOTIDIEN	600 000,00	
LE RELAIS DES ARTISANS	3 200,00	
LE RENARD MARIN	3 200,00	
LE SOUQUET SYLVAN MICHEL HIFI RU	3 200,00	
LE VIEUX CEP SARL GESTION HOTEL	74 313,60	
LE YABAR	2 868,15	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LEADER LOCATION	3 024,00	
LECLERC EDWINA	2 000,00	
LECOMTE ARNAUD PIERRE	3 200,00	
LEFEVRE LAURENCE	3 200,00	
LEFEVRE MANUEL	405,91	
LEMMING FILM BV	75 000,00	
LENTILLES ET COMPAGNIE	4 984,80	
LEPINAY MARION	960,00	
LES BURGERS DE SOPHIE	3 200,00	
LES CASERNES DISTRIBUTION	64 750,00	
LES CREATIONS D AMANDINE	3 200,00	
LES CREATIONS D AMANDINE	4 704,40	
LES DELICES DU CIRQUE	2 304,80	
LES EDITIONS DU CYCLONE	3 902,40	
LES FILMS 123	22 500,00	
LES FILMS D ICI MEDITERRANNEE	25 000,00	
LES FILMS EN VRAC	5 000,00	
LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	77 923,24	
LES IMMOS DU TOURNESOL	3 200,00	
LES JARDINS DE GRAND ANSE PALM H	18 243,34	
LES JARDINS DE LA TRINITE	10 450,38	
LES MURS MAYET DANIEL	14,41	
LES ROUTIERS REUNIONNAIS	7 323,17	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
LES SALES GOSSES	10 883,67	
LES TISSERANDS	32 095,00	
LESAGES FORMATION	36 000,00	
LGJESE	20 000,00	
LIANG KO YAO SALMANE	400,00	
LIBER	330 523,20	
LIBERTY GAMES	25 000,00	
LIBRAIRIE BEDELAND	39 490,01	
LIBRAIRIE BEDELAND	25 396,40	
LIBRAIRIE PAPETERIE GERARD	40 777,05	
LIBRAIRIE PAPETERIE GERARD	19 186,75	
LIGDAMIS REMY JEAN FELIDIEN	2 953,60	
LIGUE DE LA REUNION DE KARATE ET ARTS MARTIAUX AFF	3 860,00	
LIGUE DE LA REUNION DE KARATE ET ARTS MARTIAUX AFF	33 320,00	
LILIAN 2019	25 242,85	
LINO	3 200,00	
LITHOPS FILMS SAS	155 000,00	
LOC A NOU	3 200,00	
LOCALEX	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LOCATION FAMILY	1 120,00	
LOGSYMAR	27 601,34	
LOGSYMAR TRANSPORT	15 202,92	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
LOLITA SARL	10 136,93	
LOPEZ STEPHANIE	3 200,00	
LOUCHEBEM	2 560,00	
LUCAS COHEN BACRIE	3 192,00	
LUNETTE CIE	3 200,00	
M VOUS	2 652,00	
MA DROGUE A MOI	10 000,00	
MA REGISSEUSE	2 000,00	
MA SOLUTION FORMATION	1 000,00	
MA2H	2 592,00	
MADAME ANAIS GRIMAUD	3 040,00	
MADAME BARBARA BACHE	1 600,00	
MADAME CELINE MARLIER CELMA ESTH	3 200,00	
MADAME LISE MAY SIRACUSE AUTO ECOLE ALIETTE	1 117,75	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MADAME MARIANNE AUDREY	3 200,00	
MADAME SOPHIE OLIVIER	2 725,03	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MADAME THOMAS JULIA	3 200,00	
MAGALIE GUILLAUME OBJECTIF REUSS	3 200,00	
MAGALIE PAYET	520,00	
MAGIC LOC	1 200,00	
MAILLOT AMANDINE	3 200,00	
MAILLOT BRICE	3 200,00	
MAILLOT PRISCILLA	466,56	
MAILLOT YANNICK	3 200,00	
MAINTENANCE DE TOUS SYSTEMES INF	1 750,00	
MAISON DU CURCUMA	4 039,07	
MAISON LOUIS LEICHNIG	5 000,00	
MALBEC GUILLAUME	3 200,00	
MALECK YASSINKHAN ABDUL FASTFIT	1 910,40	
MALET NATHALIE	3 200,00	
MALL NAILA	3 200,00	
MAMODALY RESMA AME YOUR	3 000,00	
MANELY FEE DE BEAUTE SPA	2 457,60	
MANGATA RAMSAMY DAVINA	3 200,00	
MANI FREDERIC YVES MARIE - RUN VTC	1 371,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MANUTRANS	1 264,61	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAPOU STRATEGIE	360,00	
MARCEL BILIN	3 200,00	
MARGUERITE VATIER	3 200,00	
MARIE CAVELIER	1 666,66	
MARIE NOEL BOYER TI GOUTER	3 200,00	
MARIE VANESSA DIJOUX	3 200,00	
MARION GRONDIN SAUTRON	1 032,00	
MARQUEZ MOI	3 200,00	
MARVELOUS PRODUCTIONS	100 000,00	
MARYLINE BLARD	1 203,92	
MASCARIN	3 646,02	
MATAGRI TRANSPORT ET LOGISTIQUE	718,58	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MATHIAS HIQUET POUR VERT NATURE	2 920,00	
MATHIEU PAYET	1 200,00	
MAUSSIERE KARINE	900,00	
MAXIME DOUCET	2 400,00	
MAY LINE	1 592,00	
MAZEAU MARIE FLORENCE	960,00	
MC TRANSPORT	3 200,00	
MEDIA JEUN Z REUNION	3 200,00	
MELANIE GAONAC H CHRYSALIS CONSU	3 200,00	
MELGA	2 000,00	
MELINDA GRONDIN	2 960,00	
MELISSA AMAYE HOAREAU PARIS BY M	3 200,00	
METHODIC STUDIO	4 000,00	
METISSE LOCATION 974	3 200,00	
MEZAILLES CLAIRE	4 360,00	
MGA	3 200,00	
MICKAEL PANECHOU	960,00	
MICKLAU ET CO	6 546,74	
MILIV	1 200,00	
MIMOSE COIFFURE	1 272,80	
MINDER BORNE O LITTLE SIX	2 472,00	
MIQUEL EP AMOURDOM MARIE ROSE ST	1 536,00	
MIRA CERAMIK ART	1 593,21	
MIRABELLE ZOLIE	2 000,00	
MIRAGE ISLAND 974	1 916,31	
MISTER CONTROL	1 081,66	
MIYU PRODUCTION	24 500,00	
MJE TRANSPORT	1 301,36	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MOBIE	11 782,73	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MODESO VACANCES LES LATANIERS STUDIO MAGELLAN LE P	2 824,00	
MOGALIA WALIOULLAH	2 808,00	
MOLINARO JOCELYNE ASSASSA JM BIE	1 472,00	
MON ADMIN	3 200,00	
MON LUTIN DIGITAL	3 192,80	
MON TI SAVON	2 542,57	
MONDINA FILMS	29 000,00	
MONSIEUR ARSENE SAMINADIN	1 667,37	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR BERNARD VATEL	11 335,42	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR HUGO HOARAU	4 871,56	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR JACKY HOARAU	1 843,59	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR JEAN FONTAINE	2 938,93	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR JEAN MOUTOUSSAMY	963,63	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR JOSEPH MARTIN	1 935,85	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MONSIEUR LALAH ANDRINIAINA	3 200,00	
MONSIEUR THIERRY DELAPIERRE AUTO ECOLE TIP TOP	639,97	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MOREAU ALEXANDRE ALEXANDRE BARBE	3 200,00	
MOREL MAEVA	3 200,00	
MOTOWN PHILLY	3 200,00	
MOUNICHY VALERIE	3 200,00	
MOURGAUD ANNE GAELLE AMABLE EDEN	3 200,00	
MOUSSADJY CAYDE DJOHAR	3 200,00	
MR MOUTIERS JOSIAN ENTREPRISE TE	1 600,00	
MSM	2 624,42	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MUSSARD ALISON ON EST SOMEWHERE	1 992,00	
MY BLOOM STORY	3 200,00	
MY TAXI	1 136,60	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
MYASSETROCKS	3 226,34	
MYLENE SICARD MY ARTS	3 200,00	
MYSTERE CONSULTING	2 124,80	
N CLAIN	0,00	
N CLAIN	960,00	
NAFISA K	3 200,00	
NAJMI IMPORT	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
NAOTERA BTPT	2 652,57	
NARAYANASSAMY CALY VALERIE BABA	2 512,00	
NARIMA SULEMAN ASVAT	3 200,00	
NAWAR PRODUCTIONS	43 000,00	
NEO FORMATIONS	13 050,00	
NEWMAN INDUSTRIES	3 200,00	
NGUYEN THI MAI LAN	952,00	
NGUYEN THUY LAN	2 700,00	
NICOLAS BOYER	1 388,80	
NINA MARIE JOSIE CARLINE	3 200,00	
NINAMU BIJOUX	2 720,00	
NIRLO LISA KAPFRINE EI	2 716,00	
NL REUNION	2 877,60	
NOMADES	4 000,00	
NOUT ARMONY ASSON NATHALIE	1 720,00	
NOUT TI L ARRANZE	3 200,00	
NOUVEAU PATRICK	3 200,00	
NOVO LIBRIS	9 435,52	
OCEAN FREE	12 500,00	
OCTANE REUNION	2 408,53	
OFFSHORE	7 500,00	
OKOPIX	3 117,14	
OLA ENERGY EX LIBYA OIL REUNION	1 057 693,78	
OLICA	30 000,00	
OLIVIER JACQUES HARRY - AUTO ECOLE OLIVIER	1 642,76	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
OLYMPE LEBORGNE	2 960,00	
ONCORUN	2 500,00	
OPENDATASOFT	35 589,36	
ORDIA	7 667,30	
ORPHE JEAN MICHEL	1 128,08	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
ORPHIE	10 451,91	
ORPHIE	6 595,20	
ORYX 24	1 035,27	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
OSIAS LOC	1 440,00	
OSMOSE REUNION	1 600,00	
OTAKE	3 200,00	
OTC LA RESERVE	43 624,41	
OTENTHIKE	3 160,00	
OTROIZA SARL	2 196,79	
OUVRAGE RENOVATION CONCEPT	3 105,60	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
P2M	3 200,00	
PAIEXPERT RUN	3 200,00	
PAN ANIMATION	155 000,00	
PANECHOU MARIE L EVEIL DE BEBE L	2 392,00	
PANIDIS	22 654,69	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
PANIER EXPRESS	3 200,00	
PAPANG FILMS	28 500,00	
PAPANG FILMS	5 832,15	
PARNY SAMUEL	3 200,00	
PASCAL MARIANNE	1 344,00	
PATEL LEILA	1 584,00	
PATISSERIE LE CAKE DAMBREVILLE X	27 430,89	
PAULINE MERLET	3 196,00	
PAUMIER GREGORY LUDOVIC	3 200,00	
PAYET CEDRIC	3 200,00	
PAYET CLEMENCE	2 640,00	
PAYET EDITH PATRICIA	1 200,00	
PAYET ELODIE O PETIT BONHEUR MAS	3 200,00	
PAYET LEILA	2 100,00	
PAYET MARYSE CHANTAL	1 600,00	
PAYET ROMAIN	3 200,00	
PEPE RONI	3 200,00	
PEPE RONI	2 119,91	
PERMA KILTIR REUNION	12 500,00	
PERMAL EVENT S	3 200,00	
PERRAULT JIMMY AMBULANCE PERRAULT	4 035,21	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
PERROT MARIE ANNE SOPHIE	2 556,80	
PERSONNALIZ	1 940,00	
PETITE FLEUR DE LENTILLES	2 227,20	
PHOENIX DISTRIBUTION	3 000,00	
PICARD GILDAS RESTAURANT L EPICU	792,00	
PICARO	1 680,00	
PICKAFORM	5 125,82	
PINK103	1 620,42	
PISTONE AURELIE AURESTO	1 200,00	
PLOMB ILE	1 238,26	
PLONGEE SALEE	2 000,00	
PMOI	2 248,00	
POIDS LOURD SERVICES SAS	2 009,60	
PONAMA ERIC DIDIER	3 182,66	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PONGERARD ROMAIN	969,81	
POTA VANESSA BULLE DE BIEN ETRE	2 400,00	
POTHIN PHILIPPE RENE	479,13	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
POURQUOI PAS LA LUNE	100 000,00	
POUX EXPERTS REUNION SCHULER FRE	196,78	
PREMIER PLAN	15 000,00	
PREMIUM GESTION CONSEIL	3 200,00	
PREPA FORMATION	414 720,00	
PRESSING DES ARCADES	16 585,22	
PREV ACTION OI	2 440,00	
PROTEIN ENGINEERING ACCELERATOR	25 515,25	
PRUNIER GILLES	162,50	
PUGLISI VALERIE	3 412,70	
PULPE MASCAREIGNES INDUSTRIE	2 978,00	
QUAGLIA YOUNA CHIMENE	3 200,00	
QUALIRUN SANTE	1 081,66	
QUI VIVE	187 500,00	
QUILICHINI STEPHANE VIBRALIFE	3 200,00	
QUILLACQ MAYLIS LEILA	836,00	
QUINTUAL LUDOVIC	3 200,00	
R B UNITED	24 150,00	
R S FIT	3 200,00	
RACHINEL ANDY JIMMY TIM	290,84	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
RACOON VITRES	407,99	
RAJERINERA RAPHAEL	3 192,00	
RAMOUCHE ROMUALD	3 200,00	
RANDRIANTODISOLO JEAN SYMPALAFOR	3 000,00	
RAVATE DISTRIBUTION	10 150,00	
RAVATE SAINT ANDRE	18 900,00	
RAVONIHARISOA MINAH	2 540,00	
RED ISLAND PRODUCTIONS	5 400,00	
REDBIRD REUNION	960,00	
REEF IMMOBILIER	2 842,62	
RELECTRO	12 250,00	
RENAUD FABRICE	3 200,00	
RENOENERGIE REUNION	69 000,00	
RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	253 153,45	
RESEAU INITIATIVE REUNION	166 967,83	
RESTAURANT LE MANGUIER	3 200,00	
REUNI POP	6 655,06	
REUNION 1ERE FRANCE TELEVISIONS	79 165,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
REUNION CULTURE	18 200,00	
REUNION INLAND	21 534,44	
REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	109 000,00	
REUNION MOUNTAIN BIKE	1 880,00	
REUNION PORTAGE	278 537,81	
REUNION PROPRETE MULTI SERVICES	1 400,00	
REUNION SHIPS AGENCY	3 200,00	
REUNIWATT	21 611,62	
REVEL OLIVIER	304,58	
REZO PRODUCTION	7 500,00	
RHUMS ET PUNCHS ISAUTIER	232 759,18	
RICE DUCK	45 000,00	
RICQUEBOURG	1 516,80	
RIDDIM PRODUCTION	4 000,00	
RIFOSTA YOANN	3 200,00	
RIMIZA	1 624,00	
RIMLINGER	2 000,00	
RIVIERE CHRISTOPHE ROGER	480,00	
RIVIERE COMMERCE BOURBON OCEAN I	3 200,00	
RIVIERE DANIEL	1 536,00	
RIVIERE JACKY	2 144,00	
ROBSHOP	3 200,00	
ROCROU STEPHANE TAXI FANE	196,33	
ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	75 174,56	
ROM1 ARTISAN	435,20	
ROUSSEAU LEILA	2 240,00	
RUMBLE FISH PRODUCTIONS	7 500,00	
RUN CUSTOM DESIGN	2 200,00	
RUN EVASION	10 982,40	
RUN IMMO	2 546,40	
RUNART TATTOO	3 200,00	
RUNFABRIK	26 100,00	
RUNRYDERS	3 200,00	
RUNSHARK	3 200,00	
S EVENT	771,87	
S S TRANSPORT	427,82	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SA COTRAM	35 313,28	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SABATIER CHRISTIAN	3 200,00	
SABRE LE PORT	3 200,00	
SACREBLEU PRODUCTIONS	150 000,00	
SAFA INVEST	3 561,78	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAFER	28 000,00	
SAFETY RELAY PRO	3 200,00	
SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	127 988,33	
SAISON UNIQUE	11 656,17	
SAKIFO PRODUCTION INTAKA	125 000,00	
SAKIFO PRODUCTION INTAKA	192 500,00	
SALAISONS DE BOURBON	199 576,64	
SAMBRENON JACOB DAVID	1 200,00	
SANDRA PABAN VANHOVE JC SEVAN	3 200,00	
SANDRA THOMAS	1 105,99	
SANDRINE AMIEL PSYCHOLOGUE DU TR	2 576,00	
SANDRINE FAIN NOMAD	3 200,00	
SANOSI PRODUCTIONS	15 000,00	
SAQI COFFEE ARTISAN	7 606,19	
SARAH BOTAU ET SI JE PRENAIS LE	1 668,00	
SARL 1AIR2PUB	2 488,00	
SARL 2C IMMO	3 168,00	
SARL ALLON BAT CARRE TRANSPORTS ABC	2 082,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL AMBULANCE PERRAULT	4 793,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL AUTO ECOLE 48	1 802,68	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL CALICOCO	3 200,00	
SARL DIAMOND S CARS LOCATION	3 200,00	
SARL DISTRIPC	1 114 050,00	
SARL ESPL	1 935,20	
SARL FABIENNE ALAGAMA	14 683,19	
SARL FLAMBOYANT 974	2 200,00	
SARL JONQUET	2 160,00	
SARL LE MARLA HOTEL DES NEIGES	70 145,60	
SARL MAFATE HELICOPTERE	200 000,00	
SARL MAHAM SEJOURS NATURE ET SAL	31 948,03	
SARL NICOH TRANS	17 926,16	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL SARANA INVEST CO ALINEA	158 258,78	
SARL SAUVAGE	22 331,35	
SARL SILVER FISH	2 560,00	
SARL SM DIS	4 550,00	
SARL SOCIETE AID OM	3 044,00	
SARL TERRE FINE	3 200,00	
SARL TRANSPAM	8 516,49	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL TRANSPORT TEJENDRA ALAMELE	520,23	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL TRANSPORT VILPONT	2 871,60	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL TRANSPORTS LORION ET ASSOCIES	8 997,44	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL TRANSPORTS LORION JEAN LUC	3 986,08	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL TRANSTER	5 165,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL TRANSZEN	1 963,71	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SARL VALOBIO	3 926,18	
SARL VENTS DU SUD	8 565,71	
SARL VILLAGARRIGA	643,68	
SARL WAD LOCATION REUNION	1 800,00	
SARL WOS	3 200,00	
SARL ZEBULO	10 019,05	
SAS AU COEUR DU PARADIS	3 171,12	
SAS BATI FER	77 311,17	
SAS BIOFUEL REUNION	5 367,71	
SAS COOMETH	11 414,34	
SAS ECO SOLIDAIRE HABITAT	3 200,00	
SAS ECO SOLIDAIRE HABITAT	12 000,00	
SAS ESTRELLIA	2 392,00	
SAS ETOILE DE BOURBON	1 080,00	
SAS HYPER CK	51 450,00	
SAS KICHENIN LOCATION TRANSPORT ET FILS	1 272,59	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SAS LA RESERVE DISTRIBUTION	5 950,00	
SAS LE BADAMIER	1 000,00	
SAS LE GRAND BENARD	25 355,20	
SAS LEON	30 000,00	
SAS LOU JENNA STORIA	2 152,00	
SAS NUTRIRUN SPORT	1 600,00	
SAS OENOTROPIC INNOVATION	4 243,28	
SAS OMAIDO	11 311,36	
SAS RESET S	1 800,00	
SAS ROLLTAINER LOGISTIQUE SERVICES	20 070,08	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SAS RUN DEKOUP	97 768,37	
SAS SADEYEN FLEURS	2 000,00	
SAS SARANA HOTEL ET SPA	54 814,40	
SAS T3P	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS TAMARIN LOC 7	123 682,49	
SAS TRANSPORT BGR	924,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SASU CWT DEVELOP YOUR TALENT	4 712,43	
SASU DEFI	44 820,00	
SASU NATURE INNOVATION	3 809,30	
SASU POKYA	800,00	
SASU TRADITION BARDEAUX	6 714,00	
SAUNIER ELOUAN	3 200,00	
SAVREUX BERNARD RAOUL GEORGES	3 130,50	
SBTPC	1 094,16	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SC PRINT REUNION	60 090,00	
SCI M M	2 800,00	
SCIC VAVANG ART	1 200,00	
SCP RUN	3 200,00	
SCUBANANAS REUNION PLONGEE	3 140,00	
SECUDOMAX	3 200,00	
SELARL TERRE DE SPORT	3 200,00	
SERDI TECH	3 200,00	
SERRAT SOLENE	3 200,00	
SEURIN FLORIAN POWER BAR 974	520,80	
SFP TRANSPORTS	798,16	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SHAM S FORMATIONS	2 400,00	
SHANE INVESTISSEMENT	1 600,00	
SICA HABITAT REUNION	52 022,42	
SICA OVICAP	3 946,01	
SIMONNET JEAN PIERRE	960,00	
SIMPLON CO	219 370,96	
SIVA INDUSTRIE	1 822,24	
SJA CONSEIL	3 200,00	
SLPOOL	3 200,00	
SM LOCATION	2 208,00	
SMART LOC	3 200,00	
SMD	2 640,00	
SMIRNOW JEAN MARC	1 480,00	
SNACK BAR LE BALNEAIR	3 160,00	
SNACK CHEZ HECALE	15 955,74	
SNACK DU CIRQUE	7 223,20	
SNACK LA KAFRINE	3 200,00	
SOC AMBULANCES BOURHIS	1 106,33	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SOC DE TRANSPORT MANUTENTION LEVAGE	2 996,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOC NOUVELLE DE TRANSPORT	15 674,36	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOC RENOV MAINTENANCE BATIMENTS	6 007,29	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOC TRANSPORT RIVIERE DEURWEILHER	833,28	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE BLUE RAMEN	12 500,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	160 000,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	7 375,78	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	648 450,07	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	0,00	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	0,00	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	172 000,00	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	36 585,52	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	16 271,52	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	8 483,88	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	7 076,80	
SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	214 112,12	
SOCIETE D HYPERMARCHE DE L OUEST	92 400,00	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INFORMA	2 257,64	
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	186 000,00	
SOCIETE DE TRANSIT SAPRIM-SORECOM	2 669,61	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE DE TRANSPORT BTP MONGIN	16 642,36	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE DE TRANSPORT DES MASCAREIGNES	19 245,85	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE DE TRANSPORTS CAMALON FILLE STCF SAS	6 864,15	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE DE TRANSPORTS, DE DEMENAGEMENTS MALET	4 346,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE ELECTRON FAMILY PRODUCTI	2 571,60	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	139 665,00	
SOCIETE L ATELIER	12 000,00	
SOCIETE LES FILMS DE L AUTRE COU	7 500,00	
SOCIETE REUNIONNAISE DE PRODUITS	4 677,06	
SOCIETE REUNIONNAISE DE PRODUITS	2 109 406,31	
SOCIETE REUNIONNAISE TRANSPORTS INCANA	90 977,68	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE RIVIERE PERE ET FILS	319,42	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOCIETE SIGLOI	1 050 621,29	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SOGELEC INFORMATIQUE	49 000,00	
SOGETRANS	3 589,76	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOLAMI INSTALLATION SOLAIRE OCEA	435 550,36	
SOLAMI INSTALLATION SOLAIRE OCEA	444 000,00	
SOLAR REUNION	765 109,09	
SOLON JEAN SAMUEL SAM SERVICES	3 200,00	
SOLUGREEN	3 200,00	
SOLUTION BTP	952,00	
SOLUTIONS INNOVATIONS OCEAN INDI	3 200,00	
SOPHIE TANTALE LEBRETON	1 600,00	
SOS MATH INTERNATIONAL	2 960,00	
SOTRADIS	26 088,57	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
SOTRADIS	4 903,10	
SOUND CONSULTING AGENCY	2 288,00	
SOVAM SOCIETE DE VENTE ACTION M	3 200,00	
SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR	107 574,58	
SPL REUNION DES MUSEES REGIONAUX	136 000,00	
SPL REUNION DES MUSEES REGIONAUX	7 921 095,00	
SSA INGENIERIE CONSEIL FORMATION	3 200,00	
STACY AZEVEDO	2 320,00	
STAGE OI	81 094,61	
STAND UP RUN	6 052,00	
STAR GROUP	11 645,84	
STE TI MOCHI	3 200,00	
STEFF GLACIER	1 280,00	
STEPHANIE LORENTE	2 560,00	
STORYTO FILMS	4 000,00	
STRATEGIES ET TERRITOIRES LA REU	20 126,75	
STUDIO ALPHONSE	18 200,00	
STUDIO COSA	3 200,00	
SUBLIM PHOTO	3 120,00	
SUCCESS FORMATION	3 167,20	
SUD CLOTURE	3 200,00	
SUD SERVICE TRAITEUR	160 964,56	
SUNZIL OCEAN INDIEN GROUPES TOTA	309 000,00	
SUPERSPORT	2 791,20	
SUSANNE WEITH	3 170,51	
SYLVIE VIRAPIN MOI DABORD	1 192,00	
SYMED	12 642,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
T 2 M	77 132,98	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
T R 2	7 192,65	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
T.R.O.I.	10 216,58	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAMATRANS	25 118,83	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TANTALE BRIGITTE BANIAN TAXI	437,11	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAOCHY THIERRY PAUL	3 200,00	
TATIANA MARQUEZ DIAZ	2 440,00	
TAXI 99	1 135,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAXI ARMOUGOM JIMMY	3 563,76	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAXI FIGUIN	5 266,21	
TAXI LEBON TAXI DU VOLCAN	3 466,62	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAXI SAINT LOUISIENNE	1 115,18	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAXI SINGABRAYEN XAVIER EMILE	853,35	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TAXI VALLY	1 285,20	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TB LOC TAKALOUE	3 200,00	
TBROI	775,98	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TEC TEC PRODUCTION	35 000,00	
TECHER LINDA	720,00	
TECHER LOIC	3 200,00	
TECHNIC TRANS	5 789,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TEDDY BOURGES	3 190,40	
TEKA MODE	3 200,00	
TERENCE FILMS	440 000,00	
TETRA MEDIA FICTION	132 500,00	
TETRANERGY	1 278 063,05	
TETRY	9 103,79	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
THE BEAN TO BAR FACTORY	3 555,23	
THE ISLAND COSMETICS	5 489,91	
THEATRE BAZAR	900,00	
THEMIS	5 506,00	
THERESE PAYET LES HORTENSIAS	3 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
THIONG TOYE BERTRAND KOSTUMES RE	3 200,00	
THOMAS PITON	2 560,00	
TI KAZ O FRUITS	1 114,26	
TIEN BO PRODUCTIONS	20 000,00	
TIKOK PRODUCTION	4 000,00	
TIKTAK PRODUCTION	19 500,00	
TIKTAK PRODUCTION	5 000,00	
TIPIK LOGISTIQUE S	38,10	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TOMATT	1 240,00	
TOP BIS REUNION CONSTRUCTION E	288 000,00	
TOP TRUCKS TRANSPORTS	3 784,52	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TORSKAL	176 435,00	
TORSKAL	8 630,00	
TOSSAM JEAN CYRIL	1 006,27	
TOTAL ENERGIES MARKETING REUNION	1 260 444,41	
TOUT TRANSPORT AH KANE	5 860,41	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANS ANNE	3 255,57	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANS NRG	1 022,71	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSIT TRANSPORT ROUTIER AERIEN MARITIM	1 072,22	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT ANGUILA	6 240,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT BOYER & BOIS	1 259,71	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT ISLAND	541,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT JAUZE ET FILS	25 446,82	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT JUVE JEAN-FRANCOIS JUVENAL	4 155,17	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT LATCHOUMANIN	1 241,47	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT LLK	741,17	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT LOCATION MUSSARD	2 788,63	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT MANOUVEL	2 746,46	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORT RIVIERE FILS	2 167,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TRANSPORT TETRY ET FILS	6 522,78	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORTS CAMALON	27 562,49	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORTS LAW MAN CO	5 502,60	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORTS MALADIRA	4 095,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPORTS MASCAREIGNES	3 562,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRANSPRO	2 953,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
TRESORS DU CAP	2 797,60	
TROPIK ELEC	1 074 000,00	
TRUFFO ROCH	1 600,00	
TSIA KING FUNG	8 525,46	
UMAMI REUNION	2 080,00	
UN AUTRE CAFE	2 000,00	
UN MONDE METIS	27 320,81	
UNITRANS	2 754,02	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
UNIVERS ET SENS	3 200,00	
UP AND GO	58 500,00	
VAKOA DISTIL	2 500,00	
VALDES SAS	50 000,00	
VALERIE MARCHAND	3 200,00	
VALFLORAL	3 000,00	
VALORIS CONCEPT	2 815,20	
VAME DU BOSQUET	2 792,00	
VAN DER KALLEN TAVERNIER MARIANN	1 520,00	
VAN HAECKE SEBASTIEN GERMA	960,00	
VEKA	1 424,00	
VENT DE BOHEME	2 358,40	
VERBAR JESSIE	2 000,00	
VERGOZ LIONEL	2 309,01	
VERNAY NICOLAS JEAN MARIE NICO VTC	996,90	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
VERPET JOHANNA	2 352,00	
VERSO REUNION	21 483,00	
VETYVER EDITIONS GONTHIER GAELLE	866,23	
VHO TEAMBUILDING COACHING NATUR	3 200,00	
VIBRASON PRODUCTION	21 410,46	
VICTORINE MARIE ESTELLE	3 200,00	
VIETECH OI	1 200,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VILLAGE NATURE ROCHE TAMARIN	14 354,27	
VINDEMIA DISTRIBUTION	850 850,00	
VIRAYE MARCEL RICHELET	299,52	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
VITALIS	7 800,00	
VITRY ACADEMY	3 200,00	
VIVO ENERGY REUNION	40 757,50	
VIVO ENERGY REUNION	1 295 385,74	
VTC EXOTIC	454,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
VTC EXOTIC	1 000,00	
VTC OT	1 160,02	
VTC TAXI RUN JEAN LENIA	1 151,90	
WACHBAR MARIE NOEMIE MLJ CONCEPT	531,19	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
WAZAARI	7 700,00	
WE FILM	33 000,00	
WECKSTEEN CHRISTOPHE BRUNO	3 200,00	
WELCOME RUN	3 200,00	
WILD IMMERSION	3 322,50	
WILD WEST	7 500,00	
WOAYE HUNE THOMAS	1 656,00	
WOOOZ PICTURES	9 484,61	
WOPE	7 500,00	
XAVIER TRANSPORT	1 165,26	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
YAAK S	960,00	
YAB NINJA	12 500,00	
YANN'S AMBULANCES	4 626,22	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
YANN'S TAXIS	14 358,14	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
YBRY GREGORY CHAUFFEUR PRIVE DU LAGON	1 280,22	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides aux carburants
YLANN FHAL	3 200,00	
YYAN	3 200,00	
ZARBOUTAN	110 500,63	
ZEBRA EDITING	1 920,00	
ZENITH SOLAR DISTRIBUTION	7 516,86	
ZINZIN LA MALICE	1 326,00	
ZONE LIBRE	3 200,00	
ZOREOL	3 120,00	
ZOT INFORMATIK	1 557,60	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes physiques	**548 587,67**	
ABAR MAYSSANE	2 400,00	
ABIDI JULIETTE	1 200,00	
ADAM ANDY GILLES FRANCIS	300,00	
AHO NIENNE CELINE	3 500,00	
AHO NIENNE CELINE	2 100,00	
AMACOUTY MANON	2 000,00	
APPADOO ELINA RANI	2 000,00	
ARATUS JOHANNE	7 500,00	
BAPTISTO CHRISTIAN	3 000,00	
BARGOIN BRYAN	3 000,00	
BEAUVOIR AMBRE	1 500,00	
BESSIERE CAMILLE	7 500,00	
BIEOU RYAN MEHDI ENZO	1 200,00	
BILLOT JONATHAN	4 000,00	
BONIN NICOLAS	8 400,00	
BOURGY PATRICE	2 380,00	
BOUTEILLER CHRISTINE	6 000,00	
BOYER AMANDINE	2 000,00	
BOYER ATHENA	4 000,00	
BOYER VINCENT	2 851,10	
BRIOIS PIERRE LUCIEN EXPEDIT	2 000,00	
BROCHART THIERRY	1 500,00	
BRUNEL RENZO MARIUS LOUIS	2 000,00	
BUSTORI ANGELA PAOLI	2 709,00	
CADET JIMMY	8 000,00	
CADET SONIA MARIE CLAUDE	8 400,00	
CALAME SACHA	2 000,00	
CALLY JEAN WILLIAM	8 400,00	
CASSAM AUDREY COLETTE RACHEL	525,00	
CASTIEAU ERIC	4 000,00	
CAZEAU LUCIE MARIE	2 851,10	
CHALAK SAMI	6 000,00	
CHAMAND GABRIELE	2 000,00	
CHARROY MYRIAM	2 000,00	
CHENEAU DIDIER	2 000,00	
CHOUAT ILHAN OSCAR	1 200,00	
COIFFET CAMILLE MINA	4 520,00	
CONDE TURPIN ESTHER JEANNE CLAIR	600,00	
CONSTANT AURELIE	3 000,00	
CORRE DAMIEN	3 000,00	
CORRE JIMMY	1 738,58	
COSADIA IRFANE	3 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COULON LORRIS	2 000,00	
DAMOUR GREGORY	4 000,00	
DAMOUR GRONDIN LEA EXPEDITE	2 800,00	
DE GERUS RESHAD	15 000,00	
DESCHAMPS FABIANNY	2 000,00	
DESIREE OLIVIER DAVID	4 000,00	
DEVEAUX LOIC CLAUDE	3 000,00	
DOLPHIN ALDO	7 500,00	
DORVAL JEAN VINCENT	319,64	
DUBAR BEURTY	3 500,00	
ESCALON ALINE	2 000,00	
ETCHEVERRY SAMUEL	1 200,00	
FANTELLI RUDDY SIMON	1 500,00	
FERRERE FLORENT THOMAS	1 500,00	
FONTAINE SAMUEL	3 000,00	
GANGATE MICKAEL	2 000,00	
GARBAL PEGGY LOUP	1 350,00	
GARNIER MAGALI	3 000,00	
GENVRIN EMMANUEL	1 000,00	
GESLIN DAVID	1 800,00	
GONZALEZ MILLA	4 000,00	
GRONDIN CAMILLE	945,00	
GRONDIN DIDIER JEAN MAX	2 000,00	
GROSS REMI	5 500,00	
GROSSET JEAN PHILIPPE	7 500,00	
GROSSO FREDERICK	7 500,00	
GUENIOT NICOLAS	4 000,00	
GUERMEUR THOMAS	1 500,00	
HAMON CHRISTOPHE JEAN PHILIPPE E	6 000,00	
HERMANN ALICE	3 000,00	
HOARAU BRUNO DENIS	4 000,00	
HOARAU EPOUSE RIVEST HENAULT ANN	3 000,00	
HOARAU LOAN HERIAN	4 000,00	
HOARAU SABRINA	2 000,00	
HOAREAU MICKAEL	450,00	
HUET BRUNO	1 500,00	
IVELOU NOEMIE FREDERIQUE	1 200,00	
JACQUEMIN MADIAN	2 000,00	
JAHAN GREGOIRE JEAN CHARLES	2 000,00	
JAMET ARNAUD	3 600,00	
JEANMOUGIN FLEUR	2 000,00	
JOLIVET KARINE	1 540,00	
JOMARON GALABERT ESTELLE	6 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
JOUQUE ANTOINE	2 800,00	
JUST QUENTIN THOMAS MATHIEU	7 500,00	
KLEIN NICOLAS	6 000,00	
KOCJAN GREGOIRE	1 800,00	
KONDOKI GUILLAUME	2 000,00	
KURTKOWIAK DAFREVILLE AMALIA	1 540,00	
LAMBERT MAXENCE	7 000,00	
LE BOURLOUT NEILA	1 540,00	
LEFEUVRE ANTOINE	2 450,00	
LENEPVEU EWAN ALEXANDRE	4 000,00	
LEONG BIN PRISCILLA	758,61	
LEPINAY CAROLE	22 500,00	
LEROUX CHRISTELLE	6 000,00	
LOUIS LEONE	2 700,00	
LOUYS SOPHIE	3 000,00	
M NEMOSYME JEAN FLORENT	5 000,00	
MAILLOS MARIE	2 000,00	
MAILLOT ADOLPHE	4 000,00	
MAILLOT AMANDINE	1 500,00	
MAILLOT ANNAELLE	7 500,00	
MAILLOT DENIS	1 500,00	
MALET CECILE	5 175,86	
MALO GOENAWEL JEAN PAUL	2 959,60	
MANGLOU LOIC	1 500,00	
MANGLOU LOIC	3 500,00	
MANGLOU SEBASTIEN	4 000,00	
MANSARD CYNDIA	600,00	
MARCEL BENOIT	5 050,00	
MARGUERITE VICTORIA	963,97	
MAUMONT SO Y SEN	8 000,00	
MIRANVILLE KAREL VINCENT	2 380,00	
MOREL ALIZEE MARIE EMMANUELLE	2 400,00	
MURCIA FLORIAN	3 000,00	
NORMAND THOMAS PHILIPPE ROBERT	4 000,00	
NOURRY THOMAS	3 000,00	
PANTALEON LAURENT	2 000,00	
PATCHE PREMA	442,50	
PAUSE FLORENT	300,00	
PAYET ANNE VALERIE	6 000,00	
PAYET PAULINE MARIE MATHILDE	2 400,00	
PAYET SERGE	7 950,00	
PRIME CHARLES	1 400,00	
PRUGNIERES QUENTIN MARC	3 600,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
QUERE CEDRIC	2 380,00	
QUIMBRE REGIS	450,00	
QUIVE RICHARD	2 380,00	
RAMEL SABINE	57,06	
RASOAMANANTENA FABIANO	3 000,00	
REDT FABIENNE	15 000,00	
RODRIGUEZ POLANCO PAULA	2 000,00	
SAID MOHAMED ISSA	8 400,00	
SARPEDON SEBASTIEN GUY BERNARD	4 000,00	
SERY NICOLAS LOUIS	1 500,00	
SILOTIA MAREZA JANELLE	3 382,19	
SOMMEREISEN DAVID	4 000,00	
SOUQUET MATHILDE AMEL CAMILLE	3 370,50	
SPINEL WILLIAM	17 641,96	
TAIEB JOCELYN NICOLAS THIBAULT	4 000,00	
TANKOANO YEMPABOU SAHEL THOMAS	2 000,00	
TAVERNIER MATHIEU	7 500,00	
TEYSSIER LECORCHE ELODIE	1 470,00	
THAZAR FABIEN	3 000,00	
THEYS NINO	4 000,00	
TOAVE RAPHAEL	2 380,00	
TOSSEM ERWAN	2 400,00	
TROLONG REMY	1 500,00	
TURPIN EMMANUEL JEAN GUILLAUME	406,00	
VALLA PENELOPE AUGUSTINE LUCIE	2 800,00	
VALLIAMEE CALLY MARIE SABINE	2 380,00	
VILRUS GUSTIN	4 000,00	
VITRY EMMANUEL	1 500,00	
ZAINOUDINE SOILIHI	2 000,00	
Autres	**5 494 424,04**	
AB FORMATION	63 292,86	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ABF CONSEILS	2 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ACADEMIE DE LA REUNION	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition locaux Niveau 2 CRR Ouest
ACTION SECURITE ROUTIERE NOURBY FORMATION	141 280,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ACTION.SOLIDAIRE.DEVELOPPEMENT	20 000,00	Opération de rattachement des charges
ADS ACADEMIE DES SAVOIRS	4 725,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AEROKONSULT	10 090,84	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AFCE FORMATION	41 436,15	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AFTRAL	19 767,86	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AGAME	6 000,00	Opération de rattachement des charges
AGE CREDIT AGRICOLE	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
AGENCE ALTITUDE FORMATION AAF	10 430,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AGENCE.RECHERCHE.BIODIVERSITE.REUNION	-8 000,00	Opération de rattachement des charges
AGENCE.REGIONALE.BIODIVERSITE.REUNION	-175 000,00	Opération de rattachement des charges
AGENCE.REGIONALE.DEVELOPPEMENT.D.IN	1 145 175,23	Opération de rattachement des charges
AGENCE.SERVICES.PAIEMENT.ASP	1 521 891,73	Opération de rattachement des charges
AGENCE.SERVICES.PAIEMENT.REUNION	-444 364,31	Opération de rattachement des charges
AGENCE.SERVICES.PAIEMENT.REUNION	-2 300 000,00	Opération de rattachement des charges
AGILE	129 336,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 4 allée des Topazes Bellepierre 97400 SAINT DENIS
AGIR.CULTURE.TOURISME.DA	3 466,00	Opération de rattachement des charges
AIRLISE FORMATION SAS	44 582,93	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AJFORM CONSEIL OI	17 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AKALI SAS	267 310,76	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AKIRA FORMATION	5 495,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AMALA PARIS	2 217,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AMICAL	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
ANEAUR FORMATIONS	1 317,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AP RUN FORMATION	4 045,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
APAVOU ARLETTE 3AH2S	14 483,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ARAC.OI	7 000,00	Opération de rattachement des charges
ARACT.REUNION	-10 900,00	Opération de rattachement des charges
ARDIE	20 000,00	Opération de rattachement des charges
AREFIP	6 300,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ARIANE FORMATION	46 880,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ARS	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - Rdc - CRR Ouest
ARTS.TRADITIONS	4 646,97	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS GERANCE ECOLE MARITIME AQUACOLE REUNION AGE	8 650,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ASS.FETE.MUR.ST.DENIS.REUNION	2 800,00	Opération de rattachement des charges
ASSO 1000 SOURIRRES	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Ouest
AUDACIEUSE NATURE	2 872,29	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AUTO ECOLE DIJOUX	22 495,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AUTO ECOLE NASSIBOU JULIEN	5 250,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AUTO MOTO ECOLE DU BUTOR CENTRE DE FORMATION	23 620,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AUTOMOTO ECOLE DU BUTOR	8 700,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AUTONOMIA	12 240,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AVENCOT RUN MAKE UP ACADEMY	37 557,34	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
AVENIR	28 751,36	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
B5 PRODUCTIONS	4 188,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BAC REUNION	115 364,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
BAC RÉUNION	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
BARBOTIN GUILLAUME CYRIL	3 330,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BERTRAND.SANDRINE MARIE CYRIELLE	4 690,00	Opération de rattachement des charges
BETTERFLY	34 260,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BLAYE REUNION FORMATION	22 762,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BLM FORMATIONS	11 875,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BLOUIN ERIC DAO	6 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
BRINKS FORMATION	9 473,40	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
Baba sifon - Dispositi Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Ballet des Arts -	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
CABINET AMS AMSPORT	5 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CADARSI JEAN LOU ECOLE DE CONDUITE DU BD VERDUN	10 196,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CAISSE.LOCALE.GARANTIE.CONTRE.CHOMAGE.INTEMPERIES.MARINS.PECHEURS.ARTI	28 674,00	Opération de rattachement des charges
CANAL.NUMERIQUE.JEUNESSE.OCEAN.INDIEN	-12 000,00	Opération de rattachement des charges
CANIAN MARIE NOELLINE LUDIVINE NELIA NAILS DESIG	12 300,75	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CAP FORMATION	4 410,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CAP SANTE	6 490,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CCS	7 380,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CEFOR	9 283,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CELLULE.ECONOMIQUE.BATIMENT.TRAVAUX.PUBLICS.REUNION	200,00	Opération de rattachement des charges
CELMA ESTHETIQUE	90 314,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENT DENTRAIN METHOD DEDUCA ACTIVE CEMEA	37 884,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DES MAISONS FA	49 695,84	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE DE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE GEORGES HOA	382 023,03	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE DE RESSOURCES DEXPERTISE ET DE PERFORMANCE	25 085,10	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE EUROPEEN DE FORMATION	2 673,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL REUNION ECOLE DAMBU	3 900,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CENTRE.RESSOURCES.D.EXPERTISE	7 200,00	Opération de rattachement des charges
CERCLE.NAGEURS.SAINT.JOSEPH	2 800,00	Opération de rattachement des charges
CFDT	7 200,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local ZAC FOUCHEROLLES 97490 SAINTE CLOTILDE
CFPPA ONDES	5 278,45	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CFPPA ST JOSEPH	3 050,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CFPR OI AUSTRAL FORMATION	4 317,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CGTR	11 046,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 38 Chemin Max Rivière 97410 SAINT PIERRE
CHAMBRE DE COMMERCE ET DINDUSTRIE POLE FORMATIO	588,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CHAMBRE DE COMMERCE ET DINDUSTRIE SERVICE GENER	690,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CHAMBRE DES METIERS ET DE LARTISANAT	2 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CHAMBRE.REGIONALE.ECONOMIE.SOCIALE.REUNION	225 000,00	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAMBRES.TABLE.HOYELE.KERVAL	760,73	Opération de rattachement des charges
CHANE.KAM.ORDINATEUR	-23 867,53	Opération de rattachement des charges
CHARCUTERIE.TRADITIONNELLE.SALAZIE	-34 704,85	Opération de rattachement des charges
CHRISTOPHE LOVISON SOYEZ ZEN FORMATIONS	1 750,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CHŒUR ACADEMIQUE	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 CRR Ouest
CIE DES 4 MONDES – Dispositif Guétal	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
CIE THEATRE LES ALBERTS	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Ouest
CINEKOUR	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
CITEB	346 533,44	Opération de rattachement des charges
CLOSER EVOLUTION	3 997,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CLUB.CAPUCINES.PLATE	1 750,00	Opération de rattachement des charges
COLLECTIF.BOUFTANG	3 000,00	Opération de rattachement des charges
COLLEGE DE SOPHROLOGIE DE L OCEAN INDIEN	2 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
COMITE.REGIONAL.PECHES.MARITIMES.E	-18 373,52	Opération de rattachement des charges
COMMISSION.L.OCEAN.INDIEN	16 400,00	Opération de rattachement des charges
COMPAGNIE.SILENCIEUSE	900,00	Opération de rattachement des charges
COMPAGNON.JE	3 520,00	Opération de rattachement des charges
COMPETENCES FORMATION OCEAN INDIEN C FORM	16 137,15	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CONCOURS REUNION	12 132,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CONFEDERATION.ARTISANAT.PETITES.ENT	27 788,00	Opération de rattachement des charges
COOP UNION	27 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
COORDEF FORMATION	6 352,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
COTATION	7 990,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
COURS ET FORMATION ESTREUNION	16 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
CPOI (Campus Professionnel de l'Océan Indien)	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition locaux à titre gratuit
CROIX.ROUGE.FRANCAISE.REUNION	335 000,00	Opération de rattachement des charges
CYRIL.BEGUECHAMBRES.TABLE.HOTE	10 037,40	Opération de rattachement des charges
Caroline Sageman & Jacqueline Farreyrol	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Cie Artmayage	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition 1 salle de danse

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Collège Bédier – Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Collège Guy Moquet -Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Compagnie Artmayage	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
Concert anniversaire EPM	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
DAAC Rectorat	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
DAMOUR FORMATION	9 100,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DANSE EN L'R	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Ouest
DANSES ORIENTALES	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
DATAGONG	4 596,70	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DELATER AUDREY PERFODIET	1 800,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DES BOUCHES ET DES OREILLES/Jousse – Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
DEVELOP.OU	-415 382,40	Opération de rattachement des charges
DEVELOPPEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE REUNION DF	2 821,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DGF OI	26 463,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DIGITAL STUDY	2 937,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DIJOUX.JACQUES	25 000,00	Opération de rattachement des charges
DIVERS BENEFICIAIRES.COLLECTIFS	8 368,80	Opération de rattachement des charges
DIVERS BENEFICIAIRES.COLLECTIFS	800 000,00	Opération de rattachement des charges
DLD STORE	5 998,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DRONE OCEAN INDIEN	7 800,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
DUFOUR GRANVARLET BEATRICE LA FASHION B	14 750,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ECHOBAT	32 000,00	Opération de rattachement des charges
ECOLE DE FORMATION AUX METIERS DU MARIAGE	3 980,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ECOLE FRANAISE DE JANZUOJANZU	5 040,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ECOLE FRANCAISE SOPHROLOGIE DE LA REUNION	3 461,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	4 145,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ECOLE ROUTIERE	31 170,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ECOLE.ARCHITECTURE.ANTENNE.REUNION	66 000,00	Opération de rattachement des charges
EDUCANOO	-72 000,00	Opération de rattachement des charges
EFS	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Rdc - niveau 2 - CRR Ouest
EIOA STUDIO DE DANSE	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
ELECTROPICALES	-25 000,00	Opération de rattachement des charges
EMAP	-463 203,15	Opération de rattachement des charges
EMMAUS.GRAND.SUD	0,00	Opération de rattachement des charges
ENGLISH WORSHOP CO	2 570,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
EPLEFPA.SAINT.JOSEPH	28 816,30	Opération de rattachement des charges
ESPACE COIFFURE FORMATION	12 795,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ESTHETIC AND COMPANY	27 856,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ETHIQUAL	2 061,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ETUDE PROSPECTIVE INGENIERIE EPI	1 029,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
EVEILLARD NATHALIE BEAUTY ARTIST FORMATION	33 460,78	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
Ecole Narassiguin - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Ensembles pour la Musique	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Entente Socio Environnementale Ravine Blanche (ESERB)	210 334,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Evidanse	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
FATMA GANGAT TECHNIC COUTURE	5 400,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FEDERATION FRANCAISE SPORTS POUR TOUS FFSPT	2 737,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FEDERATION FSE MONTAGNE ESCALADE	7 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FEDERATION NATIONALE PROFESSION SPORT ET LOISIRS	1 800,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FEDERATION REGIONALE DE DANSE	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Ouest
FEDERATION.REUNIONNAISE.TOURISME	300 000,00	Opération de rattachement des charges
FEEAR	14 000,00	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FEKLER.AAPE	96 000,00	Opération de rattachement des charges
FERIR	560,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 CRR Ouest
FISOI	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Ouest
FO	13 438,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 80 Rue François de Mahy 97410 SAINT PIERRE
FOCALYS	2 155,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORMA LA REUNION IPMS	67 620,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORMATION EMPLOI INSERTION	35 672,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORMATION SECURITE ROUTIERE	84 983,16	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORMAZOT OCEAN INDIEN	1 895,44	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORMOI	4 095,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FORPROF	20 056,04	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FRAC	30 000,00	Valorisation annuelle Mise à disposition d'une villa 6 Allée des Flamboyants SAINT LEU
FRANCE FORMATION SECURITE REUNION	6 940,24	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
FRANCE.VOLONTAIRES.EX.AFVP	-15 500,00	Opération de rattachement des charges
FRD	2 700,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
FSU	7 200,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local ZAC FOUCHEROLLES 97490 SAINTE CLOTILDE
Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)	30 000,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Villa Bédier
France ASSOS SANTE	412,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - Rdc - niveau 2 - CRR Ouest
GAO.SHAN.PICTURES	-14 458,92	Opération de rattachement des charges
GFP FORMATION	11 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
GIP.FCIP	7 826,00	Opération de rattachement des charges
GOPIO	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Ouest
GRAIN EDITIONS	1 497,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
GRETA REUNION	3 760,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
GROUPEMENT.EMPLOYEURS.ENREPRISES.SOCIA	21 666,40	Opération de rattachement des charges
GS FORMATION	3 070,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GUETALI MORPHOSE – Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
HAGNIER DOMINIQUE MELLE D	1 990,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
HB FORMATIONS ROUTIERES	94 160,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
HC BEAUTY NAILS LALINAILS TECHER AURELIE ELODIE	22 630,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
HEKA FORMATIONS	10 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
HELLO ACADEMIE	5 705,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
HORS.CHAMPS.REUNION	30 000,00	Opération de rattachement des charges
ICADEMIE	3 150,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
IDEPRO FORMATION SARL	3 661,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
IFGC INSTITUT DE FORMATION GROUPE CAHORS	1 738,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
IFI PEINTURE	1 620,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ILOTDRONES	4 200,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
IMAGIN.1.REV	2 800,00	Opération de rattachement des charges
IMMO DECO	1 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INFCI INSTITUT NATIONAL DE FORMATION CONTINUE DES	580,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INGENIERIE.CONCEPT.FORMATION	-55 960,00	Opération de rattachement des charges
INSTITUT AERO FORMATIONS	2 730,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT AERO FORMATIONS CAMAS FORMATION	4 320,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES SAVOIR	25 506,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT DE FORMATION COMMERCIALE PERMANENTE IFOCO	6 438,65	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT DE NATUROPATHIE ET SCIENCES APPLIQUEES	11 490,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE	9 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MEDIATION ET EN NEGO	3 300,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT FRANCAIS DE ZOOTHERAPIE	2 098,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
INSTITUT M	5 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT REGIONAL DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE ASF	6 949,80	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT REGIONAL DE MANAGEMENT EN SANTE OCEAN IND	4 044,64	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT STELLA VICTORIA	38 100,16	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
INSTITUT.RECHERCHE.DEVELOPPEMENT	-39 396,00	Opération de rattachement des charges
IPAG	7 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ISCRIPTURA	3 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
JEUDI FORMATION	12 000,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
JORRY SELLY Florent Emmanuel	3 400,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
KOLET	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle 301 - niveau 2 - terrasse - CRR Ouest
KONPANI.IBAO	10 780,00	Opération de rattachement des charges
KOUEST	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 CRR Ouest
L.ESCALE.ALINA	12 135,43	Opération de rattachement des charges
L.INSTITUT.BLEU	-14 685,00	Opération de rattachement des charges
LA BELLE PIERRE FORMATIONS	18 360,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LA BOITE A COOKIES	2 520,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LA SOLIVE	3 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LASTOUILLAT MARIE LOUISE HELENE GENIUS FORMATION	35 850,48	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LATELIER DU CUIR	46 480,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LAVERNAY JOSEPH HUBERT LUXY COACHING ET FORMATION	2 766,30	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LE GUENAN.ISABELLE	3 080,00	Opération de rattachement des charges
LE PEI TOURISTIQUE	674 620,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
LEARNINGSHELTER	5 780,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LECOLE FRANCAISE SAS	1 599,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
LEGROS.ALAIN.JEAN.FRANCOIS	5 435,00	Opération de rattachement des charges
LEKOL DU BONHEYR	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Ouest

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE.REUNIONNAISE.SURF.SKATE	160 000,00	Opération de rattachement des charges
La compagnie Qu'avez-vous fait de ma bonté ?	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
Le Conseil Départemental	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
Le Rectorat de la Réunion	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
L'art du anasheed	2 000,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
MADEROFRANCE	1 428,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MAISON.FAMILIAL.RURAL.PLAINE.PALMISTES	360,00	Opération de rattachement des charges
MAISON.FAMILIALE.RURALE.L.EST	360,00	Opération de rattachement des charges
MAISON.FAMILIALE.RURALE.L.OUEST	360,00	Opération de rattachement des charges
MAISON.FAMILIALE.RURALE.SAINT.PIERRE	360,00	Opération de rattachement des charges
MAMZELLE PIZZA	3 150,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MAOTEO	-24 000,00	Opération de rattachement des charges
MAPUP	5 859,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MASCAREIGNES DEVELOPPEMENT AERO RUN TRAINING	1 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MAXICOFFEE ECOLE CAFE	3 843,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MEDEF.REUNION	4 800,00	Opération de rattachement des charges
MFR DE LEST	28 665,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MINATCHY JEAN FREDERIC	2 795,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MINISTERE DE LA CULTURE	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Ouest
MISSION.LOCALE.NORD	248 140,00	Opération de rattachement des charges
MJC	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
MJM GRAPHIC DESIGN PARIS	9 888,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MON ETINCELLE ONGLERIE MEO	12 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MSB FORMATION	91 359,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
MUSICOULEURS	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Ouest
Magik circus – Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Miss India	2 000,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Mon étoile (Voix de Bourbon – E. Colard) 2 dates	1 800,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Mélanie Badal	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle de cours - CRR Saint Benoît
NOUT.MONE	68 000,00	Opération de rattachement des charges
O COEUR DE BEAUTE	4 795,90	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
OBJECTIF CRPE	5 580,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
OBJECTIF REUNION	22 812,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 10 rue Monseigneur de Beaumont 97400 SAINT DENIS
OIF REUNION	7 260,08	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
OPSFORM	2 210,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
ORGANISME.GESTION.ETABLISSEMENT	1 470,00	Opération de rattachement des charges
OSCAR	297 361,10	Opération de rattachement des charges
OSEZ ENTREPRENDRE	3 780,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PALETTES.MARGUERITE	-48 000,00	Opération de rattachement des charges
PALOC ADELINE VIRGINIE JOHANNA KOZANGLAIS	1 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PATROLAIR	13 200,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PERMAKILTIR REUNION	2 400,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PIED.L.ETRIER	12 000,00	Opération de rattachement des charges
PIKALI.REUNION.OCEAN.INDIEN	-2 500,00	Opération de rattachement des charges
PLATEFORME	-78 830,44	Opération de rattachement des charges
POUPISCHOOL	2 290,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PRMA	31 050,00	Valorisation annuelle Mise à disposition d'un ensemble de bureaux Rue des Sans Souci 97420 LE PORT
PROFAC	1 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PROGRESSTRAIN ING	8 662,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PROMOTION SANTE LA REUNION	2 450,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
PTITE.SCENE.QUI.BOUGE	1 050,00	Opération de rattachement des charges
Partenariat avec le Bisik – GREN SÉMÉ -	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Partenariat avec le Bisik – PIX'L	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Partenariat avec le Bisik – Pat' Jaune	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Petit Conservatoire	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
PixelMoTown	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA)	56 484,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Bureaux – Saint Paul
QUALITROPIC	-12 951,40	Opération de rattachement des charges
QUILLACQ.MAYLIS.LEILA	4 200,00	Opération de rattachement des charges
QUOTIDIEN	-600 000,00	Opération de rattachement des charges
REUNION ACCUEIL FORMATION RAF	10 849,39	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
REUNION APPRENTISSAGE FORMATION RAF	900,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
REUNION COMEDY FEST, 4ème édition Antony KAVANAH	2 000,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
REUNIWATT	-15 000,00	Opération de rattachement des charges
REUNIWATT	-5 000,00	Opération de rattachement des charges
REUTILIZ	0,00	Opération de rattachement des charges
REYNAUD BARBARA CONSEIL REUNION 974	42 700,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
RUN ENERGIE	13 409,20	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
RUN FORMATION CONSEIL	4 790,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
RUNFABRIK	-24 000,00	Opération de rattachement des charges
Rant dann ron de Jean-Marc Grenier. Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Rencontres académiques des orchestres – Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Restiution classe théâtre Daniel - Projet Académique Honoré	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Récital de piano (Asso. Des jeunes musiciens)	900,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Réunion de rentrée Rectorat	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
SADDIER.MANON GRIOTTE	4 900,00	Opération de rattachement des charges
SAFPTR	9 600,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 27 Rue Luc Lorion 97410 SAINT PIERRE
SAINT.LEU.SURF.CLUB.ELIO.CANESTRI	20 000,00	Opération de rattachement des charges
SAKIFO.PRODUCTION.INTAKA	-125 000,00	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL BZ SMARTPHONE ACADEMIE	4 200,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SARL NASSIBOU	48 390,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SAS ADCO	996,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SAS RULLAND	2 670,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SAS SSA INGENIERIE CONSEIL ET FORMATION	588,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SAS.RM.COMPAGNY	5 000,00	Opération de rattachement des charges
SAS.SARANA.HOTEL.SPA	-54 814,40	Opération de rattachement des charges
SASU CWT DEVELOP YOUR TALENT	31 890,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SASU DEFI	16 722,32	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SAUTREAU EMELINE NEE GUISNET	46 947,40	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SC PRINT REUNION	41 236,41	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	7 900,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SEDRE	364,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - terrasse - CRR Ouest
SGS AUTOMOTIVE SERVICES	1 320,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SIMPLON.CO.REUNION	-148 922,16	Opération de rattachement des charges
SKY ACADEMY SAS	10 020,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SMILES HUMEAN	384,00	Valorisation annuelle Mise à disposition locaux Niveau 2 CRR Ouest
SMILES HUMEAN	784,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 CRR Ouest
SOLIDARNUM	16 100,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SPL.REUNION.MUSEES.REGIONAUX	196 093,60	Opération de rattachement des charges
SSE FORMATION	3 300,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SUCCESS FORMATION	9 768,51	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SUMBHOO Douchill Ardhan	3 400,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
SXL FORMATIONS	3 675,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
Salangane – Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TBS DISTRIBUTION THE BREW SOCIETY	2 900,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
TCE SERVICES PERRINE JEAN PIERRE	7 015,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
TERRAVENIR	92 647,96	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
TETRANERGY.SARL	-730 321,74	Opération de rattachement des charges
THE.ISLAND.COSMETICS	-5 898,71	Opération de rattachement des charges
THEYS.FREDERIC	4 200,00	Opération de rattachement des charges
TRANCART EMMANUEL ET DRONE	4 460,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
TRIPLE AAA	9 753,25	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
TUIT.TUIT.TRANSPORT.REUNION	58 272,77	Opération de rattachement des charges
UDDST	12 461,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 21 chaussée Royale 97460 SAINT PAUL
UDDST	11 040,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local 23 A Route de l'Entre Deux 97410 SAINT PIERRE
UMIH FORMATION SAS	1 844,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
UNIVERSITE DAIX MARSEILLE	4 560,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
UNIVERSITE DE LA REUNION DIRECTION FORMATION TOUT	11 929,86	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
UNIVERSITE DE LA REUNION INST ADMIN ENTREPRISES	1 562,50	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
UNIVERSITE.REUNION	4 000,00	Opération de rattachement des charges
UNSA	7 200,00	Valorisation annuelle Mise à disposition local ZAC FOUCHEROLLES 97490 SAINTE CLOTILDE
UNSS Danse -Projet académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
UPEC UNIV PARIS EST CRETEIL UFR SANTE ESM FORMAT	3 257,88	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
URMA CENTRE DE FORMATION DE SAINT PIERRE	5 600,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
Union Des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	101 570,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
Union des Citoyens actifs du Sud (UCAS)	182 449,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP - Emplois Verts
VALLIEREGLOBAL	3 186,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
VERGIER JEROME EI AUGEO REUNION	5 840,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
VISIPLUS FORMANEXT	2 864,40	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
Voi Mayé (renc. Chorales 1er degré) - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
WATTIER BORIS PIXEL OI	38 534,75	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
YONI MDB	3 495,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
YOUNG ENGLISH SPEAKERS SARL	2 720,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
YU UP LATELIER TALENTS COMPETENCES	1 500,00	Montant subvention-fonds gérés par ASP - aides à la formation
choeur à choeur - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
les Z'aventures d'Aldébaran – Dispositif Guétali	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Personnes de droit public	**108 012 043,65**	
Etat	**0,00**	
Régions	**0,00**	
Départements	**158 951,95**	
AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L INF	20 400,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	57 176,95	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	81 375,00	
Communes	**7 732 341,10**	
CONSERVATOIRE DE L ESPACE LITTOR	45 141,59	
GIP ECOCITE LA REUNION	84 855,00	
GIP ECOCITE LA REUNION	105 000,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	258 834,40	
MAIRIE DE BRAS PANON	51 518,34	
MAIRIE DE BRAS PANON	18 306,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	5 297,40	
MAIRIE DE BRAS PANON	5 373,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	30 000,00	
MAIRIE DE BRAS PANON	50 000,00	
MAIRIE DE CILAOS	20 000,00	
MAIRIE DE CILAOS	20 000,00	
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	5 448,40	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	528 772,80	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	20 478,36	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	53 516,63	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	7 277,22	
MAIRIE DE LA POSSESSION	37 967,20	
MAIRIE DE LA POSSESSION	376,50	
MAIRIE DE MORONDAVA	265 024,45	
MAIRIE DE PETITE ILE	12 672,00	
MAIRIE DE PETITE ILE	53 470,31	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE PETITE ILE	19 446,32	
MAIRIE DE PETITE ILE	1 123,75	
MAIRIE DE PETITE ILE	10 049,60	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	14 226,80	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	18 600,00	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	187 704,48	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	13 668,26	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	10 000,00	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	20 000,00	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	20 000,00	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	526 371,48	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	201 074,69	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	12 885,00	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	9 752,32	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	8 310,00	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	40 000,00	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	10 000,00	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	20 000,00	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	20 000,00	
MAIRIE DE SAINT LEU	32 000,00	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	8 000,00	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	613 675,42	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	1 626,51	
MAIRIE DE SAINT PAUL	3 966,20	
MAIRIE DE SAINT PAUL	186 778,30	
MAIRIE DE SAINT PAUL	670,27	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	22 140,00	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	5 535,00	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	62 567,55	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	500 000,00	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	19 530,13	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	9 765,06	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	246 294,56	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	123 147,28	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	81 864,99	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	163 729,98	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	30 000,00	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	305 930,20	
MAIRIE DE SAINTE MARIE	2 400,00	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	260 000,00	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	100 825,57	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	2 769,79	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	2 452,60	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	30 000,00	
MAIRIE DE SALAZIE	2 200,00	
MAIRIE DE SALAZIE	5 760,00	
MAIRIE DE SALAZIE	10 628,50	
MAIRIE DE SALAZIE	196 500,00	
MAIRIE DE SALAZIE	30 000,00	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	249 000,00	
MAIRIE DES AVIRONS	10 471,50	
MAIRIE DES AVIRONS	29 288,15	
MAIRIE DU PORT	8 000,00	
MAIRIE DU TAMPON	55 060,57	
MAIRIE ST PAUL	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Ouest
MAIRIE ST PAUL	776,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - niveau 2 - Rdc - CRR Ouest
MAIRIE ST PAUL	300,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - Rdc - CRR Ouest
MAIRIE.AVIRONS	30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.AVIRONS	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.BRAS.PANON	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.ENTRE.DEUX	17 875,60	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.PETITE.ILE	11 670,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.PETITE.ILE	-17 070,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.PLAINE.PALMISTES	30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.PLAINE.PALMISTES	-7 277,22	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.ANDRE	8 419,97	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.ANDRE	-13 668,26	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.BENOIT	9 975,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.BENOIT	-8 550,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.PAUL	24 339,11	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.PHILIPPE	30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINT.PHILIPPE	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINTE.SUZANNE	30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SAINTE.SUZANNE	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SALAZIE	30 000,00	Opération de rattachement des charges
MAIRIE.SALAZIE	-30 000,00	Opération de rattachement des charges
TERRITOIRE DE L OUEST	798 768,30	
TERRITOIRE DE L OUEST	650 670,77	
TERRITOIRE DE L OUEST	691,40	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	**6 726 230,68**	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU SU	6 330,57	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	1 308 589,49	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	81 109,78	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	269 831,02	
SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	4 828 434,49	
SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	231 935,33	
Autres	**93 394 519,92**	
ACADEMIE DE LA REUNION	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 - salle de cour - CRR Ouest
ACADEMIE DE LA REUNION	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Niveau 2 - salle de cours - CRR Ouest
ACADEMIE.REUNION.RECTORAT	30 000,00	Opération de rattachement des charges
AGEFIPH	-640 704,60	Opération de rattachement des charges
AGEMAR	12 500,00	
AGEMAR	38 765,35	
AGENCE DE RECHERCHE POUR LA BIOD	1 552,00	
AGENCE DE RECHERCHE POUR LA BIOD	9 173,69	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	8 001 583,10	
AGENCE REGIONALE BIODIVERSITE RE	475 000,00	
ARFIS.OI.IRTS.REUNION	-1 440 320,70	Opération de rattachement des charges
ASS ŒUVRES SOCIALES	-39 620,00	Opération de rattachement des charges
ASSO FORMATION ET LOISIRS JEUNES	129,00	
ASSO.REGIONALE.MISSIONS.LOCALES.OI	-14 667,81	Opération de rattachement des charges
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	41 440,95	
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	14 141,24	
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNE	7 500,00	
CENTRE DE RESSOURCES COHESION SO	3 000,00	
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE	1 200,00	
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE	294 740,00	
CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION	144 438,00	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	309 637,31	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	14 664 783,14	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	65 636,09	
CENTRE.COMMUNAL.ACTION.SOCIALE.SAINTE.MARIE	-24 000,00	Opération de rattachement des charges
CENTRE.HOSPITALIER.UNIVERSITAIRE.REUNION	-1 064 606,87	Opération de rattachement des charges
CFPPA	66 500,00	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA REUN	38 080,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	406 185,33	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	69 468,57	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	51 490,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	5 040,07	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	1 029 783,63	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	56 340,09	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	27 797,51	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	139 627,22	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	2 167 478,27	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAMBRE.COMMERCE.D.INDUSTRIE	140 930,09	Opération de rattachement des charges
CHAMBRE.COMMERCE.D.INDUSTRIE	3 680,00	Opération de rattachement des charges
CHAMBRE.METIERS.REUNION	-5 114,93	Opération de rattachement des charges
CHU REUNION	75 495,55	
CHU REUNION	21 287,15	
CHU.REUNION	-15 000,00	Opération de rattachement des charges
CIRAD	1 053 450,60	
CLUB.ESAP.OI	-13 600,00	Opération de rattachement des charges
COLLEGE DES GENERALISTES ENSEIGN	1 500,00	
COLLEGE EMILE HUGOT	4 560,00	
COMITE REGIONAL DES PECHES MARIT	260 399,80	
CONSEIL.REGIONAL.REUNION	170 000,00	Opération de rattachement des charges
CONSEIL.REGIONAL.REUNION	250 000,00	Opération de rattachement des charges
CONSEIL.REGIONAL.REUNION	250 000,00	Opération de rattachement des charges
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	12 521,15	
Centre Local de France Education International	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
Collège Bouvet - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Collège Fanny Desjardins - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Commission de l'Océan Indien	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
DESTINATION SUD REUNION	192,00	
DESTINATION SUD REUNION	189 896,13	
DESTINATION SUD REUNION	0,00	
DESTINATION.SUD.REUNION	155 000,00	Opération de rattachement des charges
DESTINATION.SUD.REUNION	62 000,00	Opération de rattachement des charges
DIRECTION GENERALE DES FINANCES	4 854,40	
DIRECTION.REGIONALE.POLE.EMPLOI.REUNIO	-2 800 114,45	Opération de rattachement des charges
Direction Régionale des Finances Publiques de la Réunion (Paierie)	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	9 000,00	
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	132 000,00	
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GRAND	800,00	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	225 000,00	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	1 547 800,00	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	8 000,00	
EPLEFPA FORMA TERRA	134 062,47	
FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL	44 676,19	
FRANCE TRAVAIL DR REUNION	11 010 300,00	
FRANCE VOLONTAIRES	70 781,76	
FRANCE VOLONTAIRES	38 957,83	
FRANCE.EDUCATION.INTERNATIONAL	-7 200,00	Opération de rattachement des charges
FRANCE.VOLONTAIRES.EX.AFVP	-20 200,00	Opération de rattachement des charges
Fédération Réunionnaise du Tourisme	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GIP RESERVE NATIONALE MARINE DE	11 994,96	
GIP RESERVE NATIONALE MARINE DE	241 500,00	
GIP RNNESP	68 580,91	
GLOBICE.REUNION	-6 000,00	Opération de rattachement des charges
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	131 425,67	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	68 607,14	
INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	13 435,43	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	32 560,00	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	172 144,55	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	349 692,99	
INSTITUT REUNI DES SERVICES DE P	192 000,00	
INSTITUT.PHYSIQUE.GLOBE.PARIS	-25 000,00	Opération de rattachement des charges
INSTITUT.RECHERCHE.DEVELOPPEMENT	-35 000,00	Opération de rattachement des charges
KONPANI IBAO	25 100,00	
KONPANI IBAO	87 200,00	
LADOM	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATI	22 600,00	
LP AGRICOLE ANGELO LAURET	272 190,00	
LP AGRICOLE ANGELO LAURET	8 798,20	
LP AGRICOLE ANGELO LAURET	16 589,82	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	180 106,20	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	3 929,29	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	128 000,73	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	89 345,85	
LYCEE BEL AIR	231 836,60	
LYCEE BEL AIR	15 000,00	
LYCEE BEL AIR	4 000,00	
LYCEE BEL AIR	2 600,00	
LYCEE BOIS D OLIVE	297 220,79	
LYCEE BOIS D OLIVE	18 150,00	
LYCEE BOIS D OLIVE	4 173,60	
LYCEE BOISJOLY POTIER	266 043,66	
LYCEE BOISJOLY POTIER	10 209,65	
LYCEE BOISJOLY POTIER	18 607,54	
LYCEE BOISJOLY POTIER	3 600,00	
LYCEE DE LA POSSESSION MOULIN JO	155 880,00	
LYCEE DE LA POSSESSION MOULIN JO	19 650,54	
LYCEE DE LA POSSESSION MOULIN JO	1 721,00	
LYCEE DE VINCENDO	120 856,30	
LYCEE DE VINCENDO	7 206,44	
LYCEE DE VINCENDO	4 000,00	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	153 277,29	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	3 040,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LYCEE EVARISTE DE PARNY	400,00	
LYCEE GEORGES BRASSENS	272 412,20	
LYCEE GEORGES BRASSENS	11 444,92	
LYCEE GEORGES BRASSENS	4 500,00	
LYCEE GERARD ETHEVE	362 805,04	
LYCEE GERARD ETHEVE	18 772,50	
LYCEE GERARD ETHEVE	1 300,00	
LYCEE HOTELIER CHRISTIAN ANTOU	371 975,24	
LYCEE HOTELIER CHRISTIAN ANTOU	20 177,69	
LYCEE HOTELIER CHRISTIAN ANTOU	3 040,00	
LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU	222 988,61	
LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU	1 588,14	
LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU	4 400,00	
LYCEE JEAN HINGLO	191 748,98	
LYCEE JEAN HINGLO	8 875,20	
LYCEE JEAN HINGLO	1 000,00	
LYCEE JEAN JOLY	119 507,03	
LYCEE JEAN JOLY	17 027,65	
LYCEE JEAN JOLY	1 100,00	
LYCEE LE VERGER	69 880,00	
LYCEE LE VERGER	2 330,00	
LYCEE LE VERGER	1 200,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	208 434,98	
LYCEE LECONTE DE LISLE	29 045,00	
LYCEE LECONTE DE LISLE	15 173,02	
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	193 898,60	
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	2 400,00	
LYCEE LISLET GEOFFROY	115 739,13	
LYCEE LISLET GEOFFROY	3 308,47	
LYCEE LOUIS PAYEN	86 713,72	
LYCEE LOUIS PAYEN	4 000,00	
LYCEE MAHATMA GANDHI	158 627,61	
LYCEE MAHATMA GANDHI	6 647,80	
LYCEE MAHATMA GANDHI	3 125,00	
LYCEE MARGUERITE JAUZELON	160 484,90	
LYCEE MARGUERITE JAUZELON	150 316,00	
LYCEE MARGUERITE JAUZELON	400,00	
LYCEE MARIE CURIE EX SAINT BENOI	178 381,11	
LYCEE MARIE CURIE EX SAINT BENOI	6 229,79	
LYCEE MARIE CURIE EX SAINT BENOI	4 400,00	
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	153 342,51	
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	1 237,96	
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	1 600,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PAUL MOREAU	219 801,00	
LYCEE PAUL MOREAU	8 223,70	
LYCEE PAUL MOREAU	50 354,63	
LYCEE PAUL MOREAU	5 660,00	
LYCEE PAUL VERGES	446 682,65	
LYCEE PAUL VERGES	8 000,00	
LYCEE PAUL VERGES	2 956,32	
LYCEE PAUL VERGES	1 200,00	
LYCEE PAULE PIGNOLET DE FRESNE R	146 659,85	
LYCEE PAULE PIGNOLET DE FRESNE R	4 190,20	
LYCEE PAULE PIGNOLET DE FRESNE R	800,00	
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	161 760,00	
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	4 355,11	
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	1 600,00	
LYCEE PIERRE POIVRE	208 356,74	
LYCEE PIERRE POIVRE	1 500,00	
LYCEE POLYVALENT MEMONA HINTERMA	141 980,00	
LYCEE POLYVALENT MEMONA HINTERMA	6 039,90	
LYCEE POLYVALENT MEMONA HINTERMA	800,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	5 510,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	1 550,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	71 780,00	
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	1 120,00	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	48 380,00	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	1 180,00	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	800,00	
LYCEE PRIVE LEVAVASSEUR	16 840,00	
LYCEE PRIVE LEVAVASSEUR	300,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	153 953,68	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	3 739,30	
LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT RAMAS	349 498,27	
LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT RAMAS	1 149,95	
LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT RAMAS	5 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	200 068,34	
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	4 213,78	
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	2 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	456 928,43	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	29 195,97	
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	5 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS CES	280 060,00	
LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS CES	26 686,67	
LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS CES	5 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	236 191,60	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	5 036,24	
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	2 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	357 106,25	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	17 776,64	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	5 900,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	218 575,14	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	300,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	2 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	614 522,02	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	15 870,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	12 849,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	5 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	323 498,37	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	11 937,67	
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	4 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	364 380,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	5 875,02	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	2 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	76 880,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	8 830,00	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	2 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	173 917,27	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	33 190,69	
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	2 900,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	194 210,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	1 261,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	2 800,00	
LYCEE ROLAND GARROS	609 296,95	
LYCEE ROLAND GARROS	47 969,69	
LYCEE ROLAND GARROS	4 400,00	
LYCEE SARDA GARRIGA	115 232,42	
LYCEE SARDA GARRIGA	25 875,00	
LYCEE SARDA GARRIGA	1 264,04	
LYCEE.AMBROISE.VOLLARD	660,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.ANTOINE.ROUSSIN	-8 622,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.AVIRONS.ANTOINE.ST.EXUPER	-11 172,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.BEL.AIR	-15 000,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.BOISJOLY.POTIER	-15 000,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.BOISJOLY.POTIER	-13 950,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.EVARISTE.PARNY	-13 974,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.GEORGES.BRASSENS	-11 286,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.HOTELIER.CHRISTIAN.ANTOU	-1 662,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.JEAN.HINGLO	-14 572,00	Opération de rattachement des charges

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE.JEAN.JOLY	-10 166,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LECONTE.LISLE	-29 045,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LECONTE.LISLE	-12 200,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LISLET.GEOFFROY	-9 356,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LISLET.GEOFFROY	18 300,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LISLET.GEOFFROY	-3 500,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.LOUIS.PAYEN	300,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.MAHATMA.GANDHI	12 000,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.MARGUERITE.JAUZELON	-11 424,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.MARIE.CURIE.EX.SAINT.BENOIT.IV	-9 316,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.NELSON.MANDELA.BRAS.FUSIL	-11 226,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PAUL.MOREAU	-10 900,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PAUL.VERGES	-8 000,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PAUL.VERGES	6 400,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PAULE.PIGNOLET.FRESNE.RIVIERE	-8 296,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PIERRE.LAGOURGUE	-9 520,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.POLYVALENT.MEMONA.HINTERMANN.AFF	-11 580,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PRIVE.CATHOLIQUE.SAINT.CHARLES	-11 594,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PRIVE.SAINTE.SUZANNE	300,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.ALBERT.RAMASSAMY	-10 614,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.AMIRAL.LACAZE	-4 324,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.FRANCOIS.CESAIRE.D	300,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.ISNELLE.AMELIN	-8 350,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.JEAN.PERRIN	-11 308,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.JULIEN.RONTAUNAY	-10 574,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.LEON.LEPERVANCHE	-15 870,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.LEON.LEPERVANCHE	-16 704,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.PATU.ROSEMONT	-24 040,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.PAUL.LANGEVIN	660,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.ROCHES.MAIGRES	-10 784,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.SAINT.FRANCOIS.XAVIER	-1 162,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.ST.PIERRE.FRANCOIS.MAHY	-17 000,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.VICTOR.SCHOELCHER	-11 532,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.PROFESSIONNEL.VUE.BELLE	-11 104,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.ROLAND.GARROS	-4 584,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.SARDA.GARRIGA	-8 590,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.STELLA	-18 804,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.VERGER	-10 200,00	Opération de rattachement des charges
LYCEE.VINCENDO	-7 140,00	Opération de rattachement des charges
Lycée Mahatma Gandhi -Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Lycée Marie Curie – Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Lycée Nelson Mandela (ND de Paris) Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Lycée Privé Levavasseur	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - CRR Nord
MAISON.FAMILIALE.RURALE.L.OUEST	-810,00	Opération de rattachement des charges
MAISON.FAMILIALE.RURALE.SAINT.PIERRE	-810,00	Opération de rattachement des charges
MAISON.FAMILIALE.RURALE.TAMPON	-1 650,00	Opération de rattachement des charges
MISSION.INTERCOMMUNALE.L.OUEST	-220 604,14	Opération de rattachement des charges
MISSION.LOCALE.EST	-106 676,50	Opération de rattachement des charges
MISSION.LOCALE.NORD	-103 592,00	Opération de rattachement des charges
OFFICE DE TOURISME DE L OUEST	99 000,00	
OFFICE DE TOURISME DE L OUEST	476 996,73	
OFFICE DE TOURISME DE L OUEST	0,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	50 170,35	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	312 179,07	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	0,00	
OFFICE.MUNICIPAL.DEVELOPPEMENT.AGRICOLE.RURAL	-21 832,00	Opération de rattachement des charges
OFFICE.MUNICIPAL.DEVELOPPEMENT.AGRICOLE.RURAL	18 451,38	Opération de rattachement des charges
OFFICE.TOURISME.INTERCOM.L.OUEST	-93 000,00	Opération de rattachement des charges
OFFICE.TOURISME.INTERCOMMUNAL.NORD.REUNION	-45 000,00	Opération de rattachement des charges
OFFICE.TOURISME.L.OUEST	62 000,00	Opération de rattachement des charges
OGEC LEVAVASSEUR	25 076,42	
ORGANISME.GESTION.ETABLISSEMENT	-4 900,00	Opération de rattachement des charges
OSCAR	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
PARC NATIONAL DE LA REUNION	7 474,86	
POLE EMPLOI REUNION	3 382 236,00	
REGIE D ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE	1 083,44	
REGIE D ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE	1 083,44	
REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE	93 500,00	
REGIE REUNION THD	77 000,00	
REGIMENT SERVICE MILITAIRE ADAPT	24 000,00	
REGION REUNION TRANSPORT	31 858 708,01	
Remise diplômes apprentis – Chambre des Métiers	500,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé
Régie THD	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
SCIENCES PO POLE EGALITE DES CHA	40 728,50	
SMEP SCOT GRAND SUD	1 250,00	
SPL GRAND SUD	2 008,70	
SPL Réunion des Musées Régionaux	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
SREPEN	6 250,00	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	54 243,38	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	42 500,00	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	241 801,65	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER SMPR	430 650,00	
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER SMPR	2 430 000,00	
SYRIUS REUNION	167 847,76	
TO	364,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Auditorium - terrasse - CRR Ouest
UNION DES GROUPEMENTS D ACHATS P	465 871,55	
UNIVERSITE DE CAEN BASSE NORMAND	8 400,00	
UNIVERSITE DE LA REUNION	1 506 703,59	
UNIVERSITE DE LA REUNION	1 072 902,63	
UNIVERSITE DE LA REUNION	326 000,43	
UNIVERSITE.REUNION	-10 842,10	Opération de rattachement des charges
École André Hoarau - Projet Académique	0,00	Valorisation annuelle Mise à disposition Salle Gramoun Lélé

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV– ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : MAIRIE DES AVIRONS

Numéro de SIREN (2) : 21974001600015

Population de la commune : 11 663

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20202057	AC2-CV20202057-COMMUNE-DES-AVIRONS	2041412	10 471,50	0,90
Intervention 20231624 - CV 20231133	4959_MAIRIEAVIRONS_SOLDEPRORATA TEVELAVA	657341	29 288,15	2,51
Total			**39 759,65**	**3,41**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE BRAS PANON

Numéro de SIREN (2) : 21974002400019

Population de la commune : 13 347

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20202058	SLD-CV20202058-COMMUNE-DE-BRAS-PANON	2041412	258 834,40	19,39
Intervention 20101407 - CV 20210550	SLD-CV20210550-COMMUNE-DE-BRAS-PANON	2041412	51 518,34	3,86
Intervention 20101407 - CV 20210551	SLD-CV20210551-COMMUNE-DE-BRAS-PANON	2041412	18 306,00	1,37
Intervention 20200464 - CV 20200536	RE0025848 - SOLDE_TELESERVICES_BPANON_RE	2045	5 297,40	0,40
2024-00000193 24/04/2024	FAC. 2024-00000193 DU 24/04/2024	657341	5 373,00	0,40
Intervention 20231624 - CV 20231118	SOLDE - FOIRE BRAS PANON 2023	657341	30 000,00	2,25
Intervention 20240510 - CV 20240514	703_MAIRIE BRASPANON_SOLDE FOIRE AGRIC24	657341	50 000,00	3,75
Total			**419 329,14**	**31,42**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE L ENTRE DEUX

Numéro de SIREN (2) : 21974003200012

Population de la commune : 7 188

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221204 - CV 20221210	CV20221210-SOLDE AMENAGEMTAIRESPORTIVE	2041411	5 448,40	0,76
Total			**5 448,40**	**0,76**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE PETITE ILE

Numéro de SIREN (2) : 21974005700019

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Population de la commune : 13 091				
Intitulé de la subvention	**Objet**	**Article (3)**		
Intervention 20230868 - CV 20240454	CV20240454-80%SUBV ACQUIST MATERIEL SPOR	2041411	12 672,00	0,97
Intervention 20101407 - CV 20210558	SLD-CV20210558-PETITE-ILE	2041412	53 470,31	4,08
Intervention 20191785 - CV 20191963	RE0022204 - PETITE ILE - SOLDE CPN REGIO	2045	19 446,32	1,49
Intervention 20230045 - AR 23000828	SLD-AR23000828-COMMUNE-DE-LA-PETITE-ILE	657341	1 123,75	0,09
Intervention 20231624 - AR 23009301	SOLDE - FETE DE L'AIL 2023	657341	10 049,60	0,77
Total			**96 761,98**	**7,40**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE				
Numéro de SIREN (2) : 21974006500012				
Population de la commune : 7 019				
Intitulé de la subvention	**Objet**	**Article (3)**	**Montant en €**	**Montant en € / hab**
Intervention 20101407 - CV 20180343	SLD-CV20180343-PLAINE-DES-PALMISTES	2041412	528 772,80	75,33
Intervention 20101407 - CV 20202098	SLD_CV20202098_PLAINE_DES_PALMISTES	2041412	20 478,36	2,92
Intervention 20101407 - CV 20210562	SLD-CV20210562-PLAINE-DES-PALMISTES	2041412	53 516,63	7,62
Intervention 20231624 - AR 24007951	5053_MAIRIE_PLPALMISTE_FETE GOYAVIERS 23	657341	7 277,22	1,04
Total			**610 045,01**	**86,91**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DU PORT				
Numéro de SIREN (2) : 21974007300016				
Population de la commune : 33 940				
Intitulé de la subvention	**Objet**	**Article (3)**	**Montant en €**	**Montant en € / hab**
Intervention 20221018 - CV 20221214	CV20221214- SOLD SUBV ACQUIS MATERIEL SP	2041411	8 000,00	0,24
Total			**8 000,00**	**0,24**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA POSSESSION				
Numéro de SIREN (2) : 21974008100019				
Population de la commune : 36 834				
Intitulé de la subvention	**Objet**	**Article (3)**	**Montant en €**	**Montant en € / hab**
Intervention 20211318 - CV 20211241	CV21/1241 MAINTIEN ETAT PISTE RIV. DES G	2041412	37 967,20	1,03
Intervention 20201550 - AR 20216843	SLD-AR20216843-COMMUNE-DE-LA-POSSESSION	657341	376,50	0,01
Total			**38 343,70**	**1,04**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT ANDRE

Numéro de SIREN (2) : 21974009900011

Population de la commune : 58 037

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230393 - CV 20240451	CV20240451-80% SUB ACQUISIT TATAMIS	2041411	14 226,80	0,25
Intervention 20230471 - CV 20240452	CV20240452-80% SUBV. CREATION AIRE GLISS	2041411	18 600,00	0,32
Intervention 20180987 - CV 20181680	RE18033 VREATION BB COLOSSE	2045	187 704,48	3,23
Intervention 20231624 - AR 23009267	SOLDE - FESTI PLANTES 2023	657341	13 668,26	0,24
Intervention 20221676 - CV 20230075	SOLDE LESPASSCLES 2023 - CV20230075	657348	10 000,00	0,17
Intervention 20231671 - CV 20240084	AC1 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240084	657348	20 000,00	0,34
Intervention 20231671 - CV 20240084	AC2 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240084	657348	20 000,00	0,34
Total			**284 199,54**	**4,89**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT BENOIT

Numéro de SIREN (2) : 21974010700012

Population de la commune : 37 902

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20171252	SLD-CV20171252-COMMUNE-DE-SAINT-BENOIT	2041412	526 371,48	13,89
Intervention 20101407 - CV 20202126	SLD-CV20202126-COMMUNE-DE-SAINT-BENOIT	2041412	201 074,69	5,31
Intervention 20101407 - CV 20202129	SLD-CV20202129-SAINT-BENOIT	2041412	12 885,00	0,34
Intervention 20101407 - CV 20202130	SLD-CV20202130-SAINT-BENOIT	2041412	9 752,32	0,26
Intervention 20231624 - AR 23009292	SOLDE - FETE DU TERROIR 2023	657341	8 310,00	0,22
Total			**758 393,49**	**20,02**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT JOSEPH

Numéro de SIREN (2) : 21974012300019

Population de la commune : 39 541

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230873 - CV 20240456	CV20240456-TOTALITE SUBV MATERIEL	2041411	40 000,00	1,01
Intervention 20221676 - CV 20230074	SOLDE LESPASSCLES 2023 - CV20230074	657348	10 000,00	0,25
Intervention 20231671 - CV 20240083	AC1 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240083	657348	20 000,00	0,51
Intervention 20231671 - CV 20240083	AC2 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240083	657348	20 000,00	0,51
Total			**90 000,00**	**2,28**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT LEU

Numéro de SIREN (2) : 21974013100012

Population de la commune : 36 050

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230872 - CV 20240455	CV20240455-80%SUBV ACQUISIT MATERIELS	2041411	32 000,00	0,89
Total			**32 000,00**	**0,89**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT LOUIS

Numéro de SIREN (2) : 21974014900014

Population de la commune : 55 154

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221692 - CV 20221399	CV20221399-SOLDE DE LA SUBV	2041411	8 000,00	0,15
Intervention 20101407 - CV 20202120	SLD-CV20202120-COMMUNE-DE-SAINT-LOUIS	2041412	613 675,42	11,13
Intervention 20231031 - AR 23005732	SLD-AR23005732-COMMUNE-DE-SAINT-LOUIS	2045	1 626,51	0,03
Total			**623 301,93**	**11,31**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PAUL

Numéro de SIREN (2) : 21974015600019

Population de la commune : 107 501

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221438 - CV 20221394	CV20221394-SOLDE ACQUISIT 2 RINGS	2041411	3 966,20	0,04
Intervention 20171019 - CV 20170899	RE0011879_STPAUL_SLD_REGION	2045	186 778,30	1,74
Intervention 20220303 - AR 22001978	SLD-AR22001978-COMMUNE-DE-SAINT-PAUL	657341	670,27	0,01
Total			**191 414,77**	**1,79**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PIERRE

Numéro de SIREN (2) : 21974016400013

Population de la commune : 86 140

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20202132	SLD-CV20202132-COMMUNE-DE-SAINT-PIERRE	2041412	305 930,20	3,55
Total			**305 930,20**	**3,55**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PHILIPPE

Numéro de SIREN (2) : 21974017200016

Population de la commune : 5 160

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221059 - CV 20221207	CV20221207 - 80% Matériel ST PHILIPPE	2041411		
Intervention 20221059 - CV 20221207	CV20221207-SOLD ACQUISIT MATERIEL SPORT	2041411	5 535,00	1,07
Intervention 20101407 - CV 20202143	SLD-CV20202143-COMMUNE-DE-SAINT-PHILIPPE	2041412	62 567,55	12,13
Intervention 20101407 - CV 20210564	SLD-CV20210564-COMMUNE-DE-SAINT-PHILIPPE	2041412	500 000,00	96,90
Intervention 20171205 - CV 20180614	RE12789 - Versement Solde (CPN Région) -	2045	19 530,13	3,78
Intervention 20171205 - CV 20180614	RE12789 - Versemt Solde (Fonds Région) -	2045	9 765,06	1,89
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement AC1 - RE0028804 -	2045	246 294,56	47,73
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement AC1 - Région	2045	123 147,28	23,87
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement REG fonds propres	2045	81 864,99	15,87
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement Solde CPN Région	2045	163 729,98	31,73
Intervention 20231624 - CV 20231123	SOLDE - FETE DU VACOA 2023	657341	30 000,00	5,81
Total			**1 264 574,55**	**245,07**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE MARIE

Numéro de SIREN (2) : 21974018000019

Population de la commune : 36 014

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221691 - CV 20221398	CV20221398 - SOLDE DE LA SUBV	2041411	2 400,00	0,07
Total			**2 400,00**	**0,07**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE ROSE

Numéro de SIREN (2) : 21974019800011

Population de la commune : 6 531

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20210573	AC1-CV20210573-COMMUNE_DE_SAINTE_ROSE	2041412	260 000,00	39,81
Intervention 20101407 - CV 20210576	AC1-AC2-CV20210576-SAINTE-ROSE	2041412	100 825,57	15,44
Total			**360 825,57**	**55,25**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE SUZANNE

Numéro de SIREN (2) : 21974020600012

Population de la commune : 25 113

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220601 - CV 20221205	CV20221205-SOLDE RENOUVELT MATERIEL SPOR	2041411	2 769,79	0,11
Intervention 20210029 - CV 20210324	CV20210324 - Solde Acquis Matériel	2041412	2 452,60	0,10

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intervention 20231624 - CV 20231120	SOLDE - FETE DE LA VANILLE 2023	657341	30 000,00	4,05
Total				

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SALAZIE

Numéro de SIREN (2) : 21974021400016

Population de la commune : 7 409

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221272 - CV 20221213	CV20221213-SOLDE REMISE NORMES TERRAIN F	2041411	2 200,00	0,30
Intervention 20221273 - CV 20221212	CV20221212-SOLDE ACQUISIT MATERIEL SPORT	2041411	5 760,00	0,78
Intervention 20101407 - CV 20192199	AC1-CV20192199-COMMUNE-DE-SALAZIE	2041412	10 628,50	1,43
Intervention 20101407 - CV 20210583	AC2-CV20210583-COMMUNE-DE-SALAZIE	2041412	196 500,00	26,52
Intervention 20231624 - CV 20231121	SOLDE - FETE DU CHOUCHOU 2023	657341	30 000,00	4,05
Total			**245 088,50**	**33,08**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DU TAMPON

Numéro de SIREN (2) : 21974022200019

Population de la commune : 82 875

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20211493 - CV 20210879	RE0030198 - TAMPON - Solde CPN Région	2045	55 060,57	0,66
Total			**55 060,57**	**0,66**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE TROIS BASSINS

Numéro de SIREN (2) : 21974023000012

Population de la commune : 7 207

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20210584	AC2-CV20210584-COMMUNE-DE-TROIS-BASSINS	2041412	249 000,00	34,55
Total			**249 000,00**	**34,55**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE CILAOS

Numéro de SIREN (2) : 21974024800014

Population de la commune : 5 260

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20231671 - CV 20240086	AC1 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240086	657348	20 000,00	3,80
Intervention 20231671 - CV 20240086	AC2 40% - LESPASSCLES 2024 - CV20240086	657348	20 000,00	3,80
Total			**40 000,00**	**7,60**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**8,00**	**0,00**	**8,00**	**4,00**	**1,00**	**5,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**1 111,00**	**0,00**	**1 111,00**	**694,68**	**193,32**	**888,00**
Adjoints administratifs territoriaux	C	504,00	0,00	504,00	416,72	31,00	447,72
Administrateurs territoriaux	A	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Attachés territoriaux	A	425,00	0,00	425,00	188,64	118,32	306,96
Rédacteurs territoriaux	B	177,00	0,00	177,00	88,32	44,00	132,32
FILIERE TECHNIQUE (c)		**2 064,00**	**0,00**	**2 064,00**	**1 435,18**	**384,50**	**1 819,68**
Adjoints techniques territoriaux	C	474,00	0,00	474,00	345,22	86,00	431,22
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	1 141,00	0,00	1 141,00	809,86	259,50	1 069,36
Agents de maîtrise territoriaux	C	165,00	0,00	165,00	125,00	3,00	128,00
Ingénieurs en chef territoriaux	A	14,00	0,00	14,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieurs territoriaux	A	123,00	0,00	123,00	69,40	19,00	88,40
Techniciens territoriaux	B	147,00	0,00	147,00	77,70	17,00	94,70
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**4,00**	**0,00**	**4,00**	**3,00**	**0,00**	**3,00**
Conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Educateurs des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		**107,00**	**0,00**	**107,00**	**58,86**	**19,00**	**77,86**
Adjoints territoriaux du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	49,00	0,00	49,00	22,36	16,00	38,36
Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaires territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	43,00	0,00	43,00	29,00	3,00	32,00
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**3 286,00**	**0,00**	**3 286,00**	**2 191,72**	**596,82**	**2 788,54**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N — B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**822 375,00**		
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recours (5)
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	367	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	373	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	367	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	370	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	367	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	367	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	369	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	367	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	369	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif du recrutement (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recours (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif du recours (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recrutement (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	373	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	372	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recrutement (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	368	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	373	0,00	332-8-1° Article L332-8,1° - Pas de cadre d'emplois existant (Anc 3-3, 1°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	372	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif du recrutement (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH		0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recrutement (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Motif de recours (7)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Motif de recours (5)
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Agents de maîtrise territoriaux	C	TECH	369	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Agents de maîtrise territoriaux	C	TECH	412	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Agents de maîtrise territoriaux	C	TECH	373	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	441	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	406	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	377	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	406	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	421	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	384	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	457	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	457	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	377	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	377	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	441	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	424	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	CULT	421	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	632	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,1° - Pas de cadre d'emplois existant (Anc 3-3, 1°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	550	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	518	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	518	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	580	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		47 412,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	550	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	580	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	500	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		72 096,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	811	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		39 024,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	610	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		91 332,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	610	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		75 720,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	610	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		62 520,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	445	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	645	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	580	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	550	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	735	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		0,00	332-8-2° Article L332-8,1° - Pas de cadre d'emplois existant (Anc 3-3, 1°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		62 580,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		62 100,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	550	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	518	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	518	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	580	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		90 444,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	485	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Attachés territoriaux	A	ADM	415	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	678	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	773	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM		88 020,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Attachés territoriaux	A	ADM	455	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Directeur général adjoint des services	A	OTR		80 499,00	343-1_343-3 Autres contractuels (articles 38, 38bis, 47,136...)	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	560	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	424	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	642	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	424	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	483	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	483	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	826	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	483	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	424	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	483	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	450	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	483	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	642	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	424	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	450	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	395	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	450	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	CULT	413	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	CULT	400	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	CULT	427	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	386	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	376	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	420	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	401	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM		50 628,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	377	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	369	0,00	332-8-2° Article L332-8,1° - Pas de cadre d'emplois existant (Anc 3-3, 1°)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	420	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	377	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	386	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	399	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	482	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	420	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	556	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	369	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	574	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	436	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	386	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature de la prime (5)
Rédacteurs territoriaux	B	ADM		0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	374	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	386	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteurs territoriaux	B	ADM	375	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	377	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	436	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	373	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (6)	Nature du contrat (5)
Techniciens territoriaux	B	TECH	377	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	376	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	386	0,00	332-14 Article L332-14 - Affectés sur un poste vacant (Anc. 3-2)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	374	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	375	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	373	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	376	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Techniciens territoriaux	B	TECH	376	0,00	332-10 Agent en C.D.I.	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**1 263 480,00**		
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Motif de recours (5)
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-23-1° Accroissement dactivités	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-23-1° Accroissement dactivités	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	B	ADM	373	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	TECH	366	0,00	332-8-2° Article L332-8,2° - Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (Anc. 3-3, 2°)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM		0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-23-1° Accroissement dactivités	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-23-1° Accroissement dactivités	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-23-1° Accroissement dactivités	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	371	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoints administratifs territoriaux	C	ADM	366	0,00	332-13 Article L332-13-1° - Remplaçants (Anc. 3-1)	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti	C	OTR		5 730,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		13 189,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		5 730,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		9 297,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		13 189,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		16 865,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		5 730,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		5 838,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		11 460,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		4 649,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		13 189,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		13 189,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		0,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		21 622,00	A Autres	A Autre
Apprenti	C	OTR		16 865,00	A Autres	A Autre
Attachés territoriaux	A	ADM	435	0,00	332-24 Contractuels recrutés sur un contrat de projet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		65 640,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		112 200,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		122 901,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		112 200,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		145 296,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR		125 040,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		42 000,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		23 520,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		23 520,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		59 208,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		21 203,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		51 900,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		70 308,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM		23 892,00	333-12 Collaborateur de groupe d'élus	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				**2 085 855,00**		

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE REGION (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
08/07/2014 - Contrat gestion exploitation transport routier non urbain personnes réseau Car Jaune (BA Transport)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	Groupement Momentané d'Entreprises	26 994 448,09
24/05/2024 - Contrat gestion exploitation transport routier non urbain personnes réseau Car Jaune (BA Transport)	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	6 617 293,00
Détention d'une part du capital				
-	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	1 130 000,00
-	SEMAC	Société d'Economie mixte d'Aménagement et de construction	SEM	1 200 195,00
-	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	Société Anonyme d'Economie Mixte	53 760,00
-	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	65 179 996,00
-	SAPHIR	Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'Ile de La Réunion	SEM	672,00
-	SEMIR	SEM pour l'Industrialisation de la Réunion	SEM	507 500,00
-	-	SEM Marché de Gros	SEM	30 489,80
-	SEFAR	Société d'Epargne Foncière Agricole de la Réunion	Société civile de placement immobilier	4 998 950,00
-	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	Société Anonyme d'Economie Mixte	210 489,80
-	SODIAC	Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction	SEM	438 075,00
-	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	Société Anonyme d'Economie Mixte	952 650,00
-	SEMITTEL	Société d'Economie Mixte des transports, tourisme, equipement et loisirs	SEM	60 000,00
-	MARAINA	SPLA MARAINA	SA	511 228,11
-	Société Aéroportuaire	SA Aéroport de la Réunion Roland Garros	SA	14 800,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	NEXA	Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation	SEML	4 755 413,05
-	SPL HORIZON REUNION	SPL HORIZON REUNION	SA	3 041 000,00
-	SPL AR	SPL Avenir Réunion	SA	70 000,00
-	SEM ESTIVAL	Société d'Economie Mixte Transport de la CIREST	SEM	25 000,00
-	SCIC KOOPERATIV	SCIC KOOPERATIV	SA	0,00
-	SPL CULTURE CD974	SPL CULTURE CD974	SA	0,00
-	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SA	50 000,00
- 10/07/2018 - SOUSCRIPTION CAPITAL SCIC IDIS	IDIS	SOCIETE COOPERATIVE INTERET COLLECTIF- INSTITUT DE DEVT INTERNATIONAL DES SAVOIRS	SCIC	75 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/08/2015 - Contrat CDC n° 5089901	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		52 500,00
01/01/2016 - Contrat CDC n° 1276678	SA AEROPORT RE ROLAND GARROS	SA AEROPORT RE ROLAND GARROS		22 500 000,00
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5020941	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		10 633,46
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5020942	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		40 229,20
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021891	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		6 779,63
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021892	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		32 192,93
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021924	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		40 798,43
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021925	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		171 037,13
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021935	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		58 304,18
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021936	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		239 013,00
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021939	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		24 350,78
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021940	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		92 747,33
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021944	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		58 238,63
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021945	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		230 283,75

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021974	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		36 665,33
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021975	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		127 143,38
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023199	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		74 178,01
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023200	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		21 088,54
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023990	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		39 362,10
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023991	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		165 394,04
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024150	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		73 438,84
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024151	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		348 515,46
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024219	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		61 228,41
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024220	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		210 012,56
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024592	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		42 451,08
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024593	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		152 464,95
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024913	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		46 152,06
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024914	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		183 730,58
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5024188	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		76 298,03
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5024189	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		311 095,23
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5025777	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		69 048,44
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5025778	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		167 519,09
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5035808	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		67 724,43

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033787	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		73 885,51
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033788	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		171 542,85
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033803	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		90 583,21
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033804	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		210 432,60
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033828	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		83 790,50
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033829	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		194 806,54
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033834	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		70 173,60
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033835	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		284 407,86
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5021969	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		54 502,13
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5021970	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		245 223,00
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5038414	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		44 580,23
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5038415	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		139 030,98
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039250	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		125 905,67
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039251	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		292 318,65
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039389	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		163 890,39
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039390	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		353 398,23
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5019157	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		49 693,89
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5019158	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		296 317,66
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5041923	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		52 254,49
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5041924	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		112 249,40
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5023226	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		82 716,81

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5023227	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		15 979,73
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5046124	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		366 436,45
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5046125	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		67 111,68
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5052562	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		139 970,65
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5052563	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		324 386,59
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5017358	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		233 299,09
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5017359	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		107 442,03
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5055780	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		39 986,95
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5055781	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		119 472,59
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5058838	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		31 364,31
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5058839	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		116 046,19
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062296	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		60 646,23
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062297	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		140 996,46
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062566	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		107 534,26
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062567	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		249 671,24
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064313	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		49 093,36
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064314	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		114 322,35
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064458	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		111 562,17
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064459	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		259 451,22
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313411	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		13 435,19
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313412	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		52 017,66

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313413	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		49 391,29
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313414	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		178 774,22
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313415	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		95 601,57
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313416	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		357 084,50
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313417	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		86 397,74
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313418	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		25 944,94
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313419	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		282 959,13
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313420	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		75 831,55
01/01/2017 - Contrat CDC n° 5068095	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		109 047,20
01/01/2017 - Contrat CDC n° 5068096	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		606 365,57
01/02/2017 - Contrat CDC n° 5049957	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		39 186,70
01/02/2017 - Contrat CDC n° 5049958	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		73 639,08
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074454	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		120 167,58
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074455	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		273 578,70
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074704	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		106 019,82
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074705	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		320 248,81
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074905	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		29 646,98
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074906	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		123 741,69
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5075796	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		15 713,87

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5075797	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		136 231,14
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5076919	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		80 967,94
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5076920	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		276 535,24
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087423	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		39 042,38
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087424	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		126 869,55
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087439	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		24 758,70
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087440	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		82 756,88
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087451	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		33 157,43
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087452	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		131 634,75
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087727	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		85 507,43
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087728	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		408 392,55
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087747	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		35 386,88
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087748	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		164 667,00
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5031512	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		38 288,67
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5031513	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		166 289,64
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5080567	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		168 344,64
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5080568	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		388 930,99
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5081849	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		103 004,40
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5081850	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		240 078,08
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085335	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		19 791,42

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085336	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		100 524,78
01/06/2017 - Contrat CDC n° 5088798	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		20 733,32
01/06/2017 - Contrat CDC n° 5088799	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		70 313,09
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5046122	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		50 681,97
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5046123	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		330 621,80
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5073510	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		26 780,68
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5073511	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		161 802,19
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5074528	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		112 046,88
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5074529	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		250 855,83
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086482	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		99 178,48
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086483	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		231 416,40
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086504	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		96 733,20
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086505	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		225 710,84
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5085302	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		288 501,96
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5085303	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		72 286,66
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5088369	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		26 891,81
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5088370	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		101 258,02
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5107349	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		47 331,96
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5107350	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		254 991,42
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102508	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		9 399,77
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102699	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		80 095,77
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102700	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		281 968,68

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102702	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		49 786,97
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102703	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		146 124,80
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5072169	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		60 235,30
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5072170	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		139 673,59
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103832	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		32 664,89
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103833	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		97 597,83
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103960	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		27 302,26
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103961	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		60 739,62
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106061	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		74 408,89
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106062	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		155 885,82
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106091	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		59 425,73
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106092	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		124 978,01
01/12/2017 - Contrat CDC n° 5107851	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		81 371,40
01/12/2017 - Contrat CDC n° 5107852	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		315 885,79
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5109945	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		34 778,90
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5109946	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		168 770,98
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5111269	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		188 663,17
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5111270	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		85 200,92
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5116495	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		220 994,48
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5116496	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		94 766,36
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117090	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		167 998,43
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117091	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		391 996,35
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117140	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		18 283,11
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117141	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		42 660,53
01/03/2018 - Contrat CDC n° 5114029	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		131 959,38
01/03/2018 - Contrat CDC n° 5114030	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		62 692,12

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5085435	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		47 912,51
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130302	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		94 727,92
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130303	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		197 190,60
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135235	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		37 289,55
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135236	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		127 861,99
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135259	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		168 030,28
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135260	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		36 466,48
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138047	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		141 842,22
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138048	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		36 259,94
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5125938	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		137 546,79
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5125939	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		320 618,50
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5151250	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		243 847,43
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5151251	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		58 967,10
01/10/2018 - Contrat CDC n° 5142197	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		78 152,26
01/10/2018 - Contrat CDC n° 5142198	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		181 234,11
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5149231	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		25 209,41
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5149232	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		77 115,76
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150021	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		146 279,67
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150022	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		259 721,20
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150468	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		108 887,64
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150469	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		203 475,03
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150470	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		63 920,73
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150471	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		230 157,77
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150752	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		94 807,61
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150753	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		138 041,58

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149435	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		45 273,08
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149436	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		89 178,43
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149637	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		210 770,55
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149638	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		70 573,38
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5150209	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		54 552,84
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153830	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		27 661,53
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153831	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		100 656,49
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153834	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		73 628,34
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153835	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		271 484,34
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153916	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		36 145,07
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153917	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		136 021,22
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5155306	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		60 456,88
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5155307	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		457 248,68
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5135834	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		69 405,97
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5135839	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		161 947,27
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5155707	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		90 849,85
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5155708	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		25 633,23

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156470	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		96 221,38
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156471	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		305 750,23
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156475	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		22 402,57
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156476	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		111 302,41
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5157028	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		45 032,47
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5157029	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		13 073,05
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5170039	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		310 160,20
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5170040	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		93 127,23
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5161445	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		292 782,08
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5161446	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		57 475,28
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163553	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		52 819,36
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163554	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		317 099,79
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163559	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		21 943,17
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163560	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		122 656,15
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5167111	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		31 037,27
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5167112	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		191 514,21
01/04/2019 - Contrat CDC n° 5168811	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		55 604,76
01/04/2019 - Contrat CDC n° 5168812	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		236 124,66

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
16/04/2019 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		14 625,00
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5185736	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		74 092,97
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5185737	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		296 679,53
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5186861	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		41 040,59
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5186862	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		337 118,84
01/06/2019 - Contrat CDC n° 5183460	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		64 927,43
01/06/2019 - Contrat CDC n° 5183461	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		222 300,62
12/07/2019 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		7 800,00
16/07/2019 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		172 642,20
16/07/2019 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		230 398,88
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191191	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		31 545,88
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191192	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		282 325,20
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191197	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		18 873,56
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191198	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		103 725,11
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191199	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		18 871,98
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191200	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		100 062,49
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191932	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		31 911,48
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191933	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		148 440,38
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191947	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		18 455,15
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191948	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		95 485,73

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201537	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		165 927,03
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201538	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		61 656,04
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201539	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		126 926,61
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201540	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		47 802,08
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5206753	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		35 510,92
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5206754	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		250 101,09
14/10/2019 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		18 487,43
14/10/2019 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		105 470,85
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182509	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		8 377,35
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182510	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		51 462,15
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182512	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		125 565,83
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182513	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		22 945,43
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5193467	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		30 631,67
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5193468	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		223 468,36
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194109	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		19 814,78
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194110	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		170 974,47
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194260	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		55 840,81

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194261	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		275 593,16
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5195976	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		56 513,76
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5195977	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		569 277,60
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5197742	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		23 793,30
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5197743	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		219 331,92
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5206586	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		207 541,01
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5206587	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		39 374,16
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203860	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		33 806,39
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203861	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		3 650,85
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203863	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		263 742,05
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203864	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		42 832,97
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203874	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		59 494,60
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203875	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		516 978,02
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204513	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		86 618,49
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204514	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		55 244,70
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204526	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		16 429,53
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204527	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		31 354,26
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5205259	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		602 916,44
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5205260	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		105 765,18
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5206012	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		97 930,43
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5206107	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		230 343,68
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208461	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		83 374,93
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208707	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		229 967,95

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208708	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		88 091,81
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208801	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		291 252,85
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208802	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		39 772,49
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5209228	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		109 420,06
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5209229	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		40 938,21
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5209273	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		191 365,90
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5209274	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		72 827,89
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208460	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		184 031,42
01/01/2020 - Contrat CDC n° 5208709	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		354 081,16
01/02/2020 - Contrat CDC n° 5214790	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		198 023,56
01/02/2020 - Contrat CDC n° 5214791	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		87 061,59
01/02/2020 - Contrat CDC n° 5214892	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		41 052,48
01/02/2020 - Contrat CDC n° 5214893	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		212 752,57
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5198653	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		232 365,12
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5198654	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		56 817,32
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5207016	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		30 185,02
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5207017	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		208 351,30
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5215397	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		153 174,41
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5215398	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		51 806,54
01/03/2020 - Contrat CDC n° 5215399	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		13 466,09
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223715	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		52 136,61
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223729	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		13 167,21
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223843	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		30 880,09
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223860	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		43 994,08
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223874	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		15 161,46
01/05/2020 - Contrat CDC n° 5223875	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		63 130,49

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/08/2020 - Contrat CDC n° 5238588	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		101 250,00
01/08/2020 - Contrat CDC n° 5238589	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		21 926,85
01/08/2020 - Contrat CDC n° 5238969	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		126 698,40
01/08/2020 - Contrat CDC n° 5238970	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		56 587,90
01/10/2020 - Contrat CDC n° 5255338	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		46 601,41
01/10/2020 - Contrat CDC n° 5255337	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		233 578,95
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		250 738,77
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		402 358,16
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		53 317,75
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		72 853,96
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		92 673,74
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		16 856,04
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		71 193,86
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		148 352,17
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		26 271,47
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		63 793,45
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		38 529,52
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		52 218,63
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		65 911,86
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		89 682,69
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		49 609,68
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		73 404,20
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		65 352,99
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		51 173,89
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		63 600,27

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		270 746,32
01/01/2021 - Contrat CDC n° 5243722	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		45 339,23
01/01/2021 - Contrat CDC n° 5243723	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		67 950,74
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		65 896,83
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		146 348,02
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		65 690,60
01/01/2021 - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION	SA HLM DE LA REUNION		71 593,50
01/05/2021 - Contrat CDC n° 5297227	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		52 005,15
01/05/2021 - Contrat CDC n° 5297228	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		33 750,00
01/07/2021 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		24 409,90
01/07/2021 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		163 159,90
01/08/2021 - Contrat CDC n° 5295153	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		21 668,33
01/08/2021 - Contrat CDC n° 5295154	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		37 500,00
26/10/2021 - Caution de la Region Reunion	Air Austral			24 788 700,50
01/01/2022 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		248 079,11
01/01/2022 - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION		176 468,41
01/01/2022 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		386 225,66
01/01/2022 - SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION		89 892,07
01/05/2022 - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL	SODEGIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		188 220,94
04/11/2022 - Campus Elie	APPRENTIS D'AUTEUIL			500 000,00
04/11/2022 - Campus Elie	APPRENTIS D'AUTEUIL			2 500 000,00
10/11/2023 - Caution AFD (UCO LA REUNION)	UCO LA REUNION - Association de gestion du Campus de l?Enseignement Catholique			2 000 000,00

Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	AAPEJ	AAPEJ	ASSOCIATIONS	99 500,00
-	ACADEMIE POUR L EGALITE DES CHAN	ACADEMIE POUR L EGALITE DES CHAN	ASSOCIATIONS	139 200,00
-	ACQUA ALTA	ACQUA ALTA	SOCIETE	150 000,00
-	ADIE	ADIE	ASSOCIATIONS	916 862,87
-	AGCNAM REUNION	AGCNAM REUNION	SOCIETE	1 089 429,85
-	AGEFIPH	AGEFIPH	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	640 704,60
-	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	ETAT	11 906 876,92
-	AGENCE FILM REUNION	AGENCE FILM REUNION	ASSOCIATIONS	370 979,32
-	AGENCE POUR L OBSERVATION DE LA	AGENCE POUR L OBSERVATION DE LA	ASSOCIATIONS	599 837,50
-	AGENCE REGIONALE BIODIVERSITE RE	AGENCE REGIONALE BIODIVERSITE RE	ETAT	475 000,00
-	AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATIONS	712 906,00
-	AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	ASSOCIATIONS	103 748,90
-	AIR LISE FORMATION	AIR LISE FORMATION	SOCIETE	231 739,70
-	AKTO LA REUNION	AKTO LA REUNION	SOCIETE	178 922,93
-	ALTER NATIV	ALTER NATIV	SOCIETE	80 298,00
-	ALTERELEC	ALTERELEC	SOCIETE	186 300,00
-	AP RUN FORMATION	AP RUN FORMATION	SOCIETE	78 815,70
-	ARDIE	ARDIE	ASSOCIATIONS	101 374,76
-	ARFIS OI IRTS REUNION	ARFIS OI IRTS REUNION	SOCIETE	7 207 461,18
-	ASM FILMS	ASM FILMS	SOCIETE	154 000,00
-	ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CUL	ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CUL	ASSOCIATIONS	719 981,60
-	ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	ASSOCIATIONS	77 164,79
-	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	ASSOCIATIONS	95 010,25
-	ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	ASSOCIATIONS	203 310,00
-	ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	ASSOCIATIONS	210 456,78
-	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	ASSOCIATIONS	100 853,37
-	ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	ASSOCIATIONS	114 092,35
-	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	ASSOCIATIONS	696 935,17
-	ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	ASSOCIATIONS	262 251,92

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	ASSOCIATION LOCALE INSERTION ECO	ASSOCIATION LOCALE INSERTION ECO	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	95 400,00
-	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PR	ASSOCIATION POUR LA FORMATION PR	ASSOCIATIONS	245 048,32
-	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATIONS	264 981,72
-	ASSOCIATION REUNION ACTIVE	ASSOCIATION REUNION ACTIVE	ASSOCIATIONS	206 054,20
-	ASSOCIATION REUNION METIS	ASSOCIATION REUNION METIS	ASSOCIATIONS	120 000,00
-	ASSOCIATION REUNIONAISE INTERP D	ASSOCIATION REUNIONAISE INTERP D	ASSOCIATIONS	6 469 514,68
-	ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	ASSOCIATIONS	210 000,00
-	ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	763 071,07
-	ASSOCIATION THEATRE VOLLARD	ASSOCIATION THEATRE VOLLARD	ASSOCIATIONS	86 871,70
-	ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	ASSOCIATIONS	179 105,62
-	ATOUT PCS	ATOUT PCS	SOCIETE	77 350,00
-	AUSTRAL SOLAR	AUSTRAL SOLAR	SOCIETE	105 000,00
-	BEESUN ENERGIE	BEESUN ENERGIE	SOCIETE	264 000,00
-	BPIFRANCE	BPIFRANCE	SOCIETE	500 000,00
-	BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	SOCIETE	161 999,57
-	BUREAU VALLEE NORD	BUREAU VALLEE NORD	SOCIETE	183 750,00
-	BUREAU VALLEE REUNION	BUREAU VALLEE REUNION	SOCIETE	649 950,00
-	BUREAU VALLEE SAINT ANDRE BURORU	BUREAU VALLEE SAINT ANDRE BURORU	SOCIETE	193 550,00
-	BURO PORTAIL	BURO PORTAIL	SOCIETE	115 150,00
-	BURO REUNION EST	BURO REUNION EST	SOCIETE	158 550,00
-	BURO REUNION OUEST	BURO REUNION OUEST	SOCIETE	80 850,00
-	BURO REUNION ST DENIS	BURO REUNION ST DENIS	SOCIETE	176 400,00
-	BURO SAINT PIERRE	BURO SAINT PIERRE	SOCIETE	81 550,00
-	BV LE PORT	BV LE PORT	SOCIETE	152 950,00
-	BV OUEST	BV OUEST	SOCIETE	115 500,00
-	CAE SCOP ARL SMILES	CAE SCOP ARL SMILES	SOCIETE	204 726,28
-	CANAL SATELLITE REUNION	CANAL SATELLITE REUNION	SOCIETE	202 500,00
-	CARREFOUR HYPER SOREDECO	CARREFOUR HYPER SOREDECO	SOCIETE	87 850,00
-	CENTRALE D ACHAT DU TRANSPORT PU	CENTRALE D ACHAT DU TRANSPORT PU	ASSOCIATIONS	203 925,75
-	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	85 613,75

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE	CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE	REGIONS	295 940,00
-	CENTRE DE RESSOURCES POUR LE GRO	CENTRE DE RESSOURCES POUR LE GRO	SOCIETE	78 751,20
-	CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L	CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L	ASSOCIATIONS	272 400,00
-	CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION	CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	144 438,00
-	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	15 040 056,54
-	CENTRE REGIONAL D INFORMATION JE	CENTRE REGIONAL D INFORMATION JE	ASSOCIATIONS	90 000,00
-	CENTRE REGIONAL DE FORMATION ET	CENTRE REGIONAL DE FORMATION ET	SOCIETE	179 029,50
-	CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 561 967,60
-	CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	2 391 243,09
-	CHU REUNION	CHU REUNION	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	96 782,70
-	CINENOVO	CINENOVO	SOCIETE	150 000,00
-	CIRAD	CIRAD	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 053 450,60
-	CITEB	CITEB	SOCIETE	84 508,64
-	COMITE REGIONAL DE CYCLISME	COMITE REGIONAL DE CYCLISME	ASSOCIATIONS	95 580,00
-	COMITE REGIONAL DES PECHES MARIT	COMITE REGIONAL DES PECHES MARIT	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	260 399,80
-	COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPO	COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPO	ASSOCIATIONS	124 400,00
-	COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	ASSOCIATIONS	96 120,00
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	1 308 589,49
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	81 109,78
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	269 831,02
-	COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	SOCIETE	90 763,06
-	CONERSOL	CONERSOL	SOCIETE	1 242 764,06
-	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	DEPARTEMENTS	138 551,95
-	CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	SOCIETE	215 353,11
-	CORELEC SARL	CORELEC SARL	SOCIETE	1 242 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	ASSOCIATIONS	154 131,21
-	DESTINATION SUD REUNION	DESTINATION SUD REUNION	ETAT	190 088,13
-	DEVELOP A OU	DEVELOP A OU	SOCIETE	571 150,80
-	DISTRI RIVE GAUCHE	DISTRI RIVE GAUCHE	SOCIETE	76 650,00
-	ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	141 000,00
-	ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 780 800,00
-	EMAP	EMAP	ASSOCIATIONS	2 544 255,43
-	EMMAUS GRAND SUD	EMMAUS GRAND SUD	ASSOCIATIONS	88 300,07
-	EPLEFPA FORMA TERRA	EPLEFPA FORMA TERRA	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	134 062,47
-	EPLEFPA SAINT JOSEPH	EPLEFPA SAINT JOSEPH	SOCIETE	86 494,23
-	EVERYBODY ON DECK	EVERYBODY ON DECK	SOCIETE	150 000,00
-	FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	ASSOCIATIONS	404 082,08
-	FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	ASSOCIATIONS	1 597 880,58
-	FILMS GRAND HUIT	FILMS GRAND HUIT	SOCIETE	100 000,00
-	FORMATION EMPLOI INSERTION	FORMATION EMPLOI INSERTION	SOCIETE	374 368,84
-	FRAC DE LA REUNION	FRAC DE LA REUNION	ASSOCIATIONS	233 294,80
-	FRANCE TRAVAIL DR REUNION	FRANCE TRAVAIL DR REUNION	ETAT	11 010 300,00
-	FRANCE VOLONTAIRES	FRANCE VOLONTAIRES	ETAT	109 739,59
-	FREE ENERGY	FREE ENERGY	SOCIETE	99 000,00
-	FRH	FRH	SOCIETE	129 000,00
-	GAIA ENERGIES NOUVELLES	GAIA ENERGIES NOUVELLES	SOCIETE	176 870,00
-	GAIA PHOTOVOLTAIQUE	GAIA PHOTOVOLTAIQUE	SOCIETE	657 000,00
-	GAO SHAN PICTURES	GAO SHAN PICTURES	SOCIETE	416 380,67
-	GEDEON DOCUMENTAIRES MAGAZINES T	GEDEON DOCUMENTAIRES MAGAZINES T	SOCIETE	142 157,00
-	GEEK ALI	GEEK ALI	SOCIETE	80 000,00
-	GIP CENTRE DE SECURITE REQUIN LA	GIP CENTRE DE SECURITE REQUIN LA	ASSOCIATIONS	493 165,00
-	GIP ECOCITE LA REUNION	GIP ECOCITE LA REUNION	COMMUNES	189 855,00
-	GIP RESERVE NATIONALE MARINE DE	GIP RESERVE NATIONALE MARINE DE	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	253 494,96
-	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	200 032,81
-	HORS CHAMPS REUNION	HORS CHAMPS REUNION	ASSOCIATIONS	120 000,00
-	HYPERBAM CARREFOUR	HYPERBAM CARREFOUR	SOCIETE	123 200,00
-	IFPDOM	IFPDOM	SOCIETE	181 351,50
-	ILE DE LA REUNION TOURISME	ILE DE LA REUNION TOURISME	ASSOCIATIONS	6 949 724,57

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	INGENIERIE CONCEPT FORMATION	INGENIERIE CONCEPT FORMATION	SOCIETE	215 580,00
-	INSTITUT DE FORMATION DE LA REUN	INSTITUT DE FORMATION DE LA REUN	SOCIETE	127 513,46
-	INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN INDIEN	INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN INDIEN	SOCIETE	1 255 280,80
-	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	554 397,54
-	INSTITUT REUNI DES SERVICES DE P	INSTITUT REUNI DES SERVICES DE P	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	192 000,00
-	JERICO FILMS	JERICO FILMS	SOCIETE	250 000,00
-	JEUDI FORMATION	JEUDI FORMATION	SOCIETE	79 547,90
-	KAPALI STUDIOS CREATION SARL	KAPALI STUDIOS CREATION SARL	SOCIETE	98 000,00
-	KAROS FRANCE	KAROS FRANCE	SOCIETE	742 117,57
-	KONPANI IBAO	KONPANI IBAO	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	112 300,00
-	KREATIV FORMATION	KREATIV FORMATION	SOCIETE	155 467,80
-	LA BELLE TELE	LA BELLE TELE	SOCIETE	161 600,00
-	LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	SOCIETE	756 201,38
-	LA PLATEFORME	LA PLATEFORME	SOCIETE	108 391,86
-	LA RAFFINERIE	LA RAFFINERIE	ASSOCIATIONS	77 572,50
-	LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	ASSOCIATIONS	130 218,00
-	LANBELI	LANBELI	SOCIETE	123 200,00
-	LE QUOTIDIEN	LE QUOTIDIEN	SOCIETE	600 000,00
-	LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	SOCIETE	77 923,24
-	LES PALETTES DE MARGUERITE	LES PALETTES DE MARGUERITE	ASSOCIATIONS	122 800,00
-	LIBER	LIBER	SOCIETE	330 523,20
-	LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	ASSOCIATIONS	91 320,00
-	LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	ASSOCIATIONS	77 800,00
-	LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	ASSOCIATIONS	97 600,00
-	LIGUE REGIONALE DE GOLF	LIGUE REGIONALE DE GOLF	ASSOCIATIONS	119 200,00
-	LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	ASSOCIATIONS	128 400,00
-	LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	ASSOCIATIONS	215 680,00
-	LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	ASSOCIATIONS	161 600,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	LIGUE REUNIONNAISE DE SURF ET SK	LIGUE REUNIONNAISE DE SURF ET SK	ASSOCIATIONS	180 100,00
-	LITHOPS FILMS SAS	LITHOPS FILMS SAS	SOCIETE	155 000,00
-	LP AGRICOLE ANGELO LAURET	LP AGRICOLE ANGELO LAURET	REGIONS	297 578,02
-	LYCEE BEL AIR	LYCEE BEL AIR	REGIONS	253 436,60
-	LYCEE AMBROISE VOLLARD	LYCEE AMBROISE VOLLARD	REGIONS	184 035,49
-	LYCEE ANTOINE ROUSSIN	LYCEE ANTOINE ROUSSIN	REGIONS	217 346,58
-	LYCEE BOIS D OLIVE	LYCEE BOIS D OLIVE	REGIONS	319 544,39
-	LYCEE BOISJOLY POTIER	LYCEE BOISJOLY POTIER	REGIONS	298 460,85
-	LYCEE DE LA POSSESSION MOULIN JO	LYCEE DE LA POSSESSION MOULIN JO	REGIONS	177 251,54
-	LYCEE DE VINCENDO	LYCEE DE VINCENDO	REGIONS	132 062,74
-	LYCEE EVARISTE DE PARNY	LYCEE EVARISTE DE PARNY	REGIONS	156 717,29
-	LYCEE GEORGES BRASSENS	LYCEE GEORGES BRASSENS	REGIONS	288 357,12
-	LYCEE GERARD ETHEVE	LYCEE GERARD ETHEVE	REGIONS	382 877,54
-	LYCEE HOTELIER CHRISTIAN ANTOU	LYCEE HOTELIER CHRISTIAN ANTOU	REGIONS	395 192,93
-	LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU	LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU	REGIONS	228 976,75
-	LYCEE JEAN HINGLO	LYCEE JEAN HINGLO	REGIONS	201 624,18
-	LYCEE JEAN JOLY	LYCEE JEAN JOLY	REGIONS	137 634,68
-	LYCEE LECONTE DE LISLE	LYCEE LECONTE DE LISLE	REGIONS	252 653,00
-	LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	REGIONS	196 298,60
-	LYCEE LISLET GEOFFROY	LYCEE LISLET GEOFFROY	REGIONS	119 047,60
-	LYCEE LOUIS PAYEN	LYCEE LOUIS PAYEN	REGIONS	90 713,72
-	LYCEE MAHATMA GANDHI	LYCEE MAHATMA GANDHI	REGIONS	168 400,41
-	LYCEE MARGUERITE JAUZELON	LYCEE MARGUERITE JAUZELON	REGIONS	311 200,90
-	LYCEE MARIE CURIE EX SAINT BENOI	LYCEE MARIE CURIE EX SAINT BENOI	REGIONS	189 010,90
-	LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	REGIONS	156 180,47
-	LYCEE PAUL MOREAU	LYCEE PAUL MOREAU	REGIONS	284 039,33
-	LYCEE PAUL VERGES	LYCEE PAUL VERGES	REGIONS	458 838,97
-	LYCEE PAULE PIGNOLET DE FRESNE R	LYCEE PAULE PIGNOLET DE FRESNE R	REGIONS	151 650,05
-	LYCEE PIERRE LAGOURGUE	LYCEE PIERRE LAGOURGUE	REGIONS	167 715,11
-	LYCEE PIERRE POIVRE	LYCEE PIERRE POIVRE	REGIONS	209 856,74
-	LYCEE POLYVALENT MEMONA HINTERMA	LYCEE POLYVALENT MEMONA HINTERMA	REGIONS	148 819,90
-	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	REGIONS	157 692,98
-	LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT RAMAS	LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT RAMAS	REGIONS	355 748,22

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	REGIONS	206 462,12
-	LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	REGIONS	491 624,40
-	LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS CES	LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS CES	REGIONS	312 246,67
-	LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	REGIONS	243 227,84
-	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	REGIONS	380 782,89
-	LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	REGIONS	221 075,14
-	LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	REGIONS	648 241,02
-	LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	REGIONS	339 836,04
-	LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	REGIONS	372 655,02
-	LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	REGIONS	87 710,00
-	LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	REGIONS	210 007,96
-	LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	REGIONS	198 271,00
-	LYCEE ROLAND GARROS	LYCEE ROLAND GARROS	REGIONS	661 666,64
-	LYCEE SARDA GARRIGA	LYCEE SARDA GARRIGA	REGIONS	142 371,46
-	MAIRIE DE BRAS PANON	MAIRIE DE BRAS PANON	COMMUNES	419 329,14
-	MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	COMMUNES	610 045,01
-	MAIRIE DE MORONDAVA	MAIRIE DE MORONDAVA	SOCIETE	265 024,45
-	MAIRIE DE PETITE ILE	MAIRIE DE PETITE ILE	COMMUNES	96 761,98
-	MAIRIE DE SAINT ANDRE	MAIRIE DE SAINT ANDRE	COMMUNES	284 199,54
-	MAIRIE DE SAINT BENOIT	MAIRIE DE SAINT BENOIT	COMMUNES	758 393,49
-	MAIRIE DE SAINT JOSEPH	MAIRIE DE SAINT JOSEPH	COMMUNES	90 000,00
-	MAIRIE DE SAINT LOUIS	MAIRIE DE SAINT LOUIS	COMMUNES	623 301,93
-	MAIRIE DE SAINT PAUL	MAIRIE DE SAINT PAUL	COMMUNES	191 414,77
-	MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	COMMUNES	1 264 574,55
-	MAIRIE DE SAINT PIERRE	MAIRIE DE SAINT PIERRE	COMMUNES	305 930,20
-	MAIRIE DE SAINTE ROSE	MAIRIE DE SAINTE ROSE	COMMUNES	360 825,57
-	MAIRIE DE SALAZIE	MAIRIE DE SALAZIE	COMMUNES	245 088,50
-	MAIRIE DE TROIS BASSINS	MAIRIE DE TROIS BASSINS	COMMUNES	249 000,00
-	MARVELOUS PRODUCTIONS	MARVELOUS PRODUCTIONS	SOCIETE	100 000,00
-	MISSION INTERCOMMUNALE DE L OUES	MISSION INTERCOMMUNALE DE L OUES	ASSOCIATIONS	1 317 617,78
-	MISSION LOCALE EST	MISSION LOCALE EST	ASSOCIATIONS	533 383,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	MISSION LOCALE NORD	MISSION LOCALE NORD	ASSOCIATIONS	252 476,00
-	MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION I	MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION I	ASSOCIATIONS	577 408,50
-	OFFICE DE TOURISME DE L OUEST	OFFICE DE TOURISME DE L OUEST	ETAT	575 996,73
-	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	ASSOCIATIONS	388 340,81
-	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	ETAT	362 349,42
-	OLA ENERGY EX LIBYA OIL REUNION	OLA ENERGY EX LIBYA OIL REUNION	SOCIETE	1 057 693,78
-	PAN ANIMATION	PAN ANIMATION	SOCIETE	155 000,00
-	POLE EMPLOI REUNION	POLE EMPLOI REUNION	ETAT	3 382 236,00
-	POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	ASSOCIATIONS	620 450,00
-	POURQUOI PAS LA LUNE	POURQUOI PAS LA LUNE	SOCIETE	100 000,00
-	PREPA FORMATION	PREPA FORMATION	SOCIETE	414 720,00
-	QUALITROPIC	QUALITROPIC	ASSOCIATIONS	198 299,00
-	QUI VIVE	QUI VIVE	SOCIETE	187 500,00
-	REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	SOCIETE	98 478,97
-	REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE	REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	93 500,00
-	REGIE REUNION THD	REGIE REUNION THD	REGIONS	77 000,00
-	REGION REUNION TRANSPORT	REGION REUNION TRANSPORT	REGIONS	31 858 708,01
-	RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	SOCIETE	253 153,45
-	RESEAU INITIATIVE REUNION	RESEAU INITIATIVE REUNION	SOCIETE	166 967,83
-	REUNION 1ERE FRANCE TELEVISIONS	REUNION 1ERE FRANCE TELEVISIONS	SOCIETE	79 165,00
-	REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	SOCIETE	109 000,00
-	REUNION PORTAGE	REUNION PORTAGE	SOCIETE	278 537,81
-	REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	ASSOCIATIONS	440 948,66
-	RHUMS ET PUNCHS ISAUTIER	RHUMS ET PUNCHS ISAUTIER	SOCIETE	232 759,18
-	ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	SOCIETE	75 174,56
-	SACREBLEU PRODUCTIONS	SACREBLEU PRODUCTIONS	SOCIETE	150 000,00
-	SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	SOCIETE	127 988,33
-	SAKIFO PRODUCTION INTAKA	SAKIFO PRODUCTION INTAKA	SOCIETE	317 500,00
-	SALAISONS DE BOURBON	SALAISONS DE BOURBON	SOCIETE	199 576,64
-	SARL DISTRIPC	SARL DISTRIPC	SOCIETE	1 114 050,00
-	SARL MAFATE HELICOPTERE	SARL MAFATE HELICOPTERE	SOCIETE	200 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	SARL SARANA INVEST CO ALINEA	SARL SARANA INVEST CO ALINEA	SOCIETE	158 258,78
-	SAS BATI FER	SAS BATI FER	SOCIETE	77 311,17
-	SAS RUN DEKOUP	SAS RUN DEKOUP	SOCIETE	97 768,37
-	SAS TAMARIN LOC 7	SAS TAMARIN LOC 7	SOCIETE	123 682,49
-	SCIENCES REUNION	SCIENCES REUNION	ASSOCIATIONS	76 507,60
-	SIMPLON CO	SIMPLON CO	SOCIETE	219 370,96
-	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	SOCIETE	167 375,78
-	SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	SOCIETE	857 035,59
-	SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	SOCIETE	214 112,12
-	SOCIETE D HYPERMARCHE DE L OUEST	SOCIETE D HYPERMARCHE DE L OUEST	SOCIETE	92 400,00
-	SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	SOCIETE	186 000,00
-	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	SOCIETE	139 665,00
-	SOCIETE REUNIONNAISE DE PRODUITS	SOCIETE REUNIONNAISE DE PRODUITS	SOCIETE	2 114 083,37
-	SOCIETE SIGLOI	SOCIETE SIGLOI	SOCIETE	1 050 621,29
-	SOLAMI INSTALLATION SOLAIRE OCEA	SOLAMI INSTALLATION SOLAIRE OCEA	SOCIETE	879 550,36
-	SOLAR REUNION	SOLAR REUNION	SOCIETE	765 109,09
-	SOLIDAIRES POUR L HABITAT	SOLIDAIRES POUR L HABITAT	ASSOCIATIONS	433 317,06
-	SPAR SYNDICAT PROFESSIONNELS AUD	SPAR SYNDICAT PROFESSIONNELS AUD	ASSOCIATIONS	161 664,80
-	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR	SOCIETE	107 574,58
-	SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	5 060 369,82
-	SPL REUNION DES MUSEES REGIONAUX	SPL REUNION DES MUSEES REGIONAUX	SOCIETE	8 057 095,00
-	STAGE OI	STAGE OI	SOCIETE	81 094,61
-	SUD SERVICE TRAITEUR	SUD SERVICE TRAITEUR	SOCIETE	160 964,56
-	SUNZIL OCEAN INDIEN GROUPES TOTA	SUNZIL OCEAN INDIEN GROUPES TOTA	SOCIETE	309 000,00
-	SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	ETAT	338 545,03
-	SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER SMPR	SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER SMPR	REGIONS	2 860 650,00
-	SYRIUS REUNION	SYRIUS REUNION	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	167 847,76
-	TERENCE FILMS	TERENCE FILMS	SOCIETE	440 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	TERRITOIRE DE L OUEST	TERRITOIRE DE L OUEST	COMMUNES	1 450 130,47
-	TETRA MEDIA FICTION	TETRA MEDIA FICTION	SOCIETE	132 500,00
-	TETRANERGY	TETRANERGY	SOCIETE	1 278 063,05
-	THEATRE LES BAMBOUS	THEATRE LES BAMBOUS	ASSOCIATIONS	194 968,48
-	TOP BIS REUNION CONSTRUCTION E	TOP BIS REUNION CONSTRUCTION E	SOCIETE	288 000,00
-	TORSKAL	TORSKAL	SOCIETE	185 065,00
-	TOTAL ENERGIES MARKETING REUNION	TOTAL ENERGIES MARKETING REUNION	SOCIETE	1 260 444,41
-	TROPIK ELEC	TROPIK ELEC	SOCIETE	1 074 000,00
-	UNION DES GROUPEMENTS D ACHATS P	UNION DES GROUPEMENTS D ACHATS P	ETAT	465 871,55
-	UNIVERSITE DE LA REUNION	UNIVERSITE DE LA REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	2 905 606,65
-	VINDEMIA DISTRIBUTION	VINDEMIA DISTRIBUTION	SOCIETE	850 850,00
-	VIVO ENERGY REUNION	VIVO ENERGY REUNION	SOCIETE	1 336 143,24
-	ZARBOUTAN	ZARBOUTAN	SOCIETE	110 500,63
Autres				
-	PARTS- CAISSE EPARGNE	PARTS- CAISSE EPARGNE		228 636,00
-	PARTS- CREDIT AGRICOLE	PARTS- CREDIT AGRICOLE		1 524,49
-	-	FIP NEOVERIS PROXI	FIP	147 000,00
-	-	Fonds garantie DOM 2007-2013	Fonds AFD	3 888 568,00
-	Vivérie management	Vivérie management	SCPR	19 772,00
-	Fonds Européen d'Investissement	Fonds Européen d'Investissement	FCPR	39 500 000,00
-	France Active Garantie	France Active Garantie	FCPR	750 000,00
-	RBC Investor Services Bank	RBC Investor Services Bank	FCPR	4 663 823,00
-	TPE Région Réunion BPI France Régions	TPE Région Réunion BPI France Régions	FCPR	1 050 000,00
-	INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	Association	2 182 607,00
-	Association Réunion Active	Association Réunion Active	Association	150 000,00
- 12/12/2017-Mise en place d un fonds de garantie LEADER 2014-2020	SOFIDER	Société Financière pour le Développement de la Réunion	SA	350 000,00
- AVANCE EN COMPTE COURANT ASSOCIE	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	49 105 686,17
- 19/06/2020 - EMISSION EMPRUNT OBLIGATAIRE - OBLIGATIONS SIMPLES	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	35 000 000,00
- 15/12/2022 - SEMATRA - Mise en jeu de la garantie Air Austral	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	15 320 000,00
- 25/09/2018 - KAPOC - FONDS D'EMERGENCE REUNIONNAIS	SAS FONDS D'EMERGENCE REUNIONNAIS KAPOC	SAS FONDS D'EMERGENCE REUNIONNAIS KAPOC	SAS	0,00
- 19/06/2020 - CONTRIBUTION FONDS PRET REBOND AVEC LA BPI	BPIFRANCE FINANCEMENT	BPIFRANCE FINANCEMENT - PRÊT REBOND	SA	16 296 226,41

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- 12/08/2022 - Abondement du fonds FPCI RUNAISSANCE avec SMALT CAPITAL	SMALT CAPITAL EX ACG MANAGEMENT	SMALT CAPITAL	SA	541 500,00
- 06/10/2023 - Constitution Fds participation FINANCIERE REGION REUNION (FRR) II	Fonds Européen d'Investissement (FEI)	Fonds Européen d'Investissement	FCPR	26 880 000,00
- 21/06/2024 - CREATION FONDS PRET RELANCE A LA REUNION AVEC BPIFRANCE	BPIFRANCE FINANCEMENT	BPIFRANCE FINANCEMENT - PRÊT RELANCE	SA	1 000 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP)	09/07/2012	Cotisation - subvention	338 545,03
Ile de la Réunion mobilités (ex-SMTR)	13/06/2013	Cotisation annuelle	125 000,00
Syndicat Mixte Parc Routier de la Réunion (SMPRR)	07/11/2013	Contribution financière	10 620 450,44
Syndicat mixte de traitement des déchets des micro-régions Sud et Ouest de la Réunion (ILEVA)	07/11/2013	Contribution annuelle	500 000,00
Syndicat mixte de traitement des déchets des micro-régions Nord et Est de la Réunion (SYDNE)	21/07/2023	Contribution financière	250 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GIP RESERVE NATURELLE NATIONALE MARINE	18/10/2007	Participation - subvention	253 494,96
GIP Pôle Portuaire Industriel et Energétique de Bois Rouge (PPIEBR)	30/10/2015	Participation - subvention	15 000,00
GIP ECOCITE	12/12/2018	Participation - subvention	189 855,00
Groupement d'Intérêt Public Centre Sécurité Requin (GIP CSR)	24/04/2020	Contribution financière	493 165,00
GIP France Volontaires	09/09/2022	Cotisation annuelle 2024 régularisation en 2025	23,00
Etablissement Public de Coopération Environnementale : ARB (Agence Régionale de la Biodiversité)	29/12/2022	Contribution annuelle 2024+régul 2023	475 000,00
GIP Réservé Naturelle Nationale Etang Saint Paul (GIPRNNESP)	07/02/2023	Contribution financière	68 580,91

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière	Régie Réunion THD (RRTHD)	10/07/2018	14/12/2017	SPIC	oui
Etablissement Public Industriel et Commercial	Comité Unique du Tourisme sous la forme d'un EPIC	28/03/2024	28/03/2024	SPIC	oui
Etablissement Public Administratif	Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo (MJCV)	28/03/2024	28/03/2024	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			**193 271 562,68**	**1 949 838,83**	
Acquisitions à titre onéreux			**193 271 558,68**	**1 949 838,83**	
01/01/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - TVX MISE EN OEUVRE EXTINCTEURS MA2019600224/P197-0007	BAT030-TX2021-1-492	4 433,31	0,00	15
01/01/2024	DBA - AFPAR DE ST PAUL - REHAB AMO MA20110131/P197-0007	BAT030-TX2021-1-493	51 376,55	0,00	25
01/01/2024	DBA - CPOI - TX CHARPENTE COUVERTURE FORM ADULTES MA 20184292/P197-0036	BAT030-TX2021-1-497	50 726,80	0,00	25
01/01/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - INSTALL.PLANS INTERVENTION EXTINCTEURS MA2019600289 E20195450/P197-0007	BAT030-TX2021-1-629	2 137,88	0,00	15
18/01/2024	DDDAMT-Drone pour la cartographie et la photo	2024-1-2424	5 534,93	1 759,28	3
19/01/2024	RDDEER- VOIRIE 2024- env 26701	2024-1-90842-26701	2 596 585,79	0,00	0
19/01/2024	RDDEER- Voirie 2024- env 32083	2024-1-90842-32083	24 608 743,38	0,00	0
20/01/2024	DHSDSC-MUSEE STELLA MATUTINA-TRANSPORT ALBUM PHOTOS ANCIENNES DE LA REUNION	BAT021-2024-1-2368	98,40	0,00	0
24/01/2024	RDDEER- VOIRIE 2024 - env 90842 - a basculer en 2152	2024-2-9084-32083-2152	1 271 920,73	0,00	0
25/01/2024	PATDMG-HOTEL DE REGION-MAINTENANCE ASCENSEUR PYRAMIDE-P192-0004	BAT001-TX2024-1-386	1 152,10	0,00	0
25/01/2024	PATDMG-ANNEXE HOTEL DE REGION-REMPLACEMENT CARTE COM SUR GEG CARRIER/P192-0004	BAT043-TX2024-1-411	2 296,72	143,07	15
25/01/2024	PATDMG-CEI EPERON-REMPLACEMENT CASSETTE EVAPORATEUR FAUX PLAFOND ET MURAL+RECHARGE 10KG/P205-0007	BAT200-TX2024-1-412	4 003,65	249,41	15
26/01/2024	DHSDSC - SERIE DE 8 DRAPEAUX SE KWE OUT DRAPO	2024-1-699	9 600,00	0,00	0
31/01/2024	RDDNRL- Voirie 2024- env26736	2024-1-90842-26736	19 366 364,77	0,00	0
01/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER PREMIUM-GS-957-AR	2024-1-019-GS-957-AR	21 657,36	3 964,60	5
01/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER PREMIUM-GS-989-AT	2024-1-020-GS-989-AT	21 657,36	3 964,60	5
01/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER PREMIUM-GS-686-AT	2024-1-021-GS-686-AT	21 657,36	3 964,60	5
01/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER PREMIUM-GS-032-AS	2024-1-022-GS-032-AS	21 657,36	3 964,60	5
01/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER-GS-512-AT	2024-1-023-GS-512-AT	21 657,36	3 964,60	5
02/02/2024	DDDAMT - PRODUCTION D'UN MODE D'OCCUPATION DU SOL	2024-1-683	100 686,24	18 376,61	5
06/02/2024	ANTENNE PARIS - APPAREIL PHOTO	2024-1-556	1 941,60	0,00	1
07/02/2024	CPOI-CHANGEMENT DE DALLES FAUX PLAFOND	2024-1-2563	21 004,52	18 881,11	1
07/02/2024	PATDMG-DAMR-FOURNITURE ET POSE DE PRISE-M20229300005829/P2050007	BAT185-TX2024-1-408	615,48	0,00	1
07/02/2024	PATDMG-ANTENNE EST-RELAMPING--M20229300005829/P192-0004	BAT029-TX2024-1-409	1 271,62	0,00	1
07/02/2024	PATDMG-MOCA-POSE ET REMPLACEMENT ECLAIRAGE SUPPLEMENTAIRES/P192-0004	BAT217-TX2024-1-410	3 614,18	216,59	15
07/02/2024	CPOI - HOTTES	2024-1-559	18 868,65	1 696,12	10

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
08/02/2024	PATDMG - CIO PORT - TRAVAUX RACCORDEMENT - P192-004	2024-1-294	703,85	0,00	1
08/02/2024	PATDMG - FOUCQUE - STORE VENITIEN - P192-004	2024-1-313	646,46	0,00	1
14/02/2024	CPOI-TVX DE REMPLACEMENT DE 4 PORTES ALU	2024-1-2566	6 737,85	5 927,84	1
14/02/2024	CPOI-CREATION D4UNE NOUVELLE ALIMENTATION SUITE A UNE FUITE SUR RESEAU ENTERRE	2024-1-2569	1 980,59	0,00	1
15/02/2024	PATDMG- PEUGEOT 208- GT 630 TA	2024-1-003-GT-630-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-491-TA	2024-1-1661-GT-491-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-544-SY	2024-1-1665-GT-544-SY	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-922-TA	2024-1-1667-GT-922-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100 CV_GT-773-TA	2024-1-1677-GT-773-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-839-TA	2024-1-1685-GT-839-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-531-TA	2024-1-1693-GT-531-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-874-TA	2024-1-1699-GT-874-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-585-SY	2024-1-1702-GT-585-SY	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-PEUGEOT 208 ACTIVE 100CV_GT-449-TA	2024-1-1704-GT-449-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PEUGEOT 208 BLANCHE ACTIVE 5 PLACES_GT-630-TA_avec contrat entretien de 6 686.64 €_M2187 de 2024	2024-1-2483-GT-630-TA	26 955,00	4 728,17	5
15/02/2024	PATDMG-CRRE-ENTRETIEN ET MAINTENANCE SYSTEME SECURITE INCENDIE-M20229300005830/P192-0004	BAT179-TX2024-1-407	4 552,62	266,19	15
15/02/2024	DHSDSC - RENOUVT DROITS EXPLOITAT SERIE	2024-1-623	7 500,00	6 577,87	1
15/02/2024	RSDSIO - LICENCE DAVINCI RSOLVE	2024-1-624	928,99	0,00	1
15/02/2024	RSDSIO - MAINTENANCE TMA TME DU PORTAIL REGIONAL DES FONDS EUROPEENS	2024-1-626	19 545,92	17 142,73	1
15/02/2024	RSDSIO - MAINTENANCE APPLICATIVE ET EVOLUTIVE TMA TME PORTAIL REG FONDS EUROPEENS	2024-1-666	39 638,65	34 765,05	1
20/02/2024	RDDID- VOIRIE 2024- env 33295	2024-1-90842-33295	10 135 967,75	0,00	0
20/02/2024	RDDID- VOIRIE 2024- env3385	2024-1-90842-33385	46 113,93	0,00	0
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-894-XE	2024-1-1808-GT-894-XE	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-847-XL	2024-1-1809-GT-847-XL	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-264-XM	2024-1-1810-GT-264-XM	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-333-XE	2024-1-1811-GT-333-XE	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136 CV_GT-309-XE	2024-1-1812-GT-309-XE	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-795-XE	2024-1-1813-GT-795-XE	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136 CV_GT-477-XP	2024-1-1814-GT-477-XP	31 877,06	5 487,03	5
21/02/2024	PATDMG-CMJ-FOURNITURE D'UN COMPRESSEUR+ACCESSOIRES/P192-0004	BAT027-TX2024-1-406	1 881,73	0,00	1
22/02/2024	DRR-PEUGEOT PARTNER COURT GS-084-AS	2024-1-007-GS-084-AS	21 657,37	3 716,07	5
22/02/2024	PATDMG-ARDA-MISE EN PLACE D'UN CLAVIER SUR AUTOMATISME DE PORTAIL/P192-0004	BAT013-TX2024-1-405	703,30	0,00	1
22/02/2024	RDDID- VOIRIE 2024 - env 33384	2024-1-90842-33384	314 273,72	0,00	0
23/02/2024	PATDBP-BAT107 LYCEE EMILIE BOYET DE LA GIRODAY - BAT.B SELF - TRAVAUX SUITE INONDATIONS	BAT107-TX2024-1-2445	3 124,80	0,00	0
23/02/2024	RSDSIO - MIGRATION DU COEUR APPLICATIF NUXEO	2024-1-667	11 297,56	9 661,57	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs 31/12/N	Durée en années (2)
23/02/2024	RSDSIO - ACCOMPAGNEMENT TMA TME NUXEO	2024-1-668	7 460,46	6 380,12	1
23/02/2024	RSDSIO - MAINTENANCE CORRECTIVE PREVENTIVE ET ASSISTANCE MCO	2024-1-669	16 974,83	14 516,73	1
23/02/2024	RSDSIO - ACCESSOIRES TEL	2024-1-670	3 804,01	3 253,16	1
23/02/2024	RSDSIO - 22 MACS + 1 IPAD + ACCESSOIRES	2024-1-671	66 295,00	14 173,73	4
24/02/2024	DPI - SAINT-PAUL - ACQUISITION EN VEFA SCCV LA DISTILLERIE DE LOCAUX DE BUREAUX BH 148	BAT291-2022-1-3354	6 000 050,00	586 073,86	30
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT BOXER FG PREMIUM FOURGON L3H2-GL-464-HH	2024-1-088-GL-464-HH	38 973,56	6 644,67	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-035-XE	2024-1-1798-GT-035-XE	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-905-XK	2024-1-1799-GT-905-XK	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-641-XM	2024-1-1800-GT-641-XM	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-057-XE	2024-1-1801-GT-057-XE	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-961-XD	2024-1-1802-GT-961-XD	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-842-XE	2024-1-1803-GT-842-XE	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-818-XE	2024-1-1804-GT-818-XE	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-719-XE	2024-1-1805-GT-719-XE	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-203-XL	2024-1-1806-GT-203-XL	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-757-XL	2024-1-1807-GT-757-XL	31 877,06	5 434,78	5
24/02/2024	PATDMG-PEUGEOT ACTIVE 208_GR-016-ZZ	2024-1-1815-GR-016-ZZ	35 877,06	6 116,74	5
24/02/2024	PATDMG - GARE ST PIERRE - DEPLACEMENT BANC - P 205-0011	2024-1-314	1 085,00	0,00	1
27/02/2024	PATDMG-HOTEL DE REGION-REMPLACEMENT DE 6 TELEALARMES-M20229300005824/P1920004	BAT001-TX2024-1-404	8 683,02	0,00	1
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-010-XE	2024-1-1724-GT-010-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-189-XE	2024-1-1728-GT-189-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV-GT-364-XE	2024-1-1731-GT-364-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-101-XL	2024-1-1733-GT-101-XL	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-260-XL	2024-1-1734-GT-260-XL	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-699-XK	2024-1-1736-GT-699-XK	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-501-XM	2024-1-1740-GT-501-XM	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-315-XM	2024-1-1741-GT-315-XM	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-018-XM	2024-1-1742-GT-018-XM	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-756-XM	2024-1-1744-GT-756-XM	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-951-XL	2024-1-1760-GT-951-XL	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-566-XE	2024-1-1765	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208ALLURE 136CV_GT-696-TE	2024-1-1768-GT-696-TE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-023-XE	2024-1-1769-GT-023-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-782-XD	2024-1-1772-GT-782-XD	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-385-XE	2024-1-1775-GT-385-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-379-XW	2024-1-1778-GT-379-XW	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GT-379-XW	2024-1-1797-GT-490-XE	31 877,06	5 365,10	5
28/02/2024	PATDMG - CRR EST - REMPLACMT ECLAIRAGE DE SECURITE - P192-004	2024-1-316	7 622,30	427,63	15
28/02/2024	PATDMG - COI LE PORT - DIAG AMIANTE - P192-004	2024-1-317	651,00	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
29/02/2024	PATDBP - LEPAH ST JOSEPH - TRAVAUX ELECTRIQUES	2024-1-693	6 398,95	0,00	0
01/03/2024	PATDMG-Maintenance C5 aircross GQ-107-KG	2024-1-2423-GQ-107-KG	2 160,00	361,18	5
01/03/2024	CPOI-ACQUISITION D'UN TAILLE HAIE_TRONCONNEUSE	2024-1-2571	939,00	0,00	1
02/03/2024	SRGT-14 FAUTEUILS ERGONOMIQUES M2023602331	2024-1-159	6 485,65	540,47	10
05/03/2024	BAT0001/TRAIT ANTI PIGEON/F. 24F004829 BAT001 - TRAITEMENT ANTI PIGEO	BAT001-TX-2024-1-2780	39 351,05	544,75	15
05/03/2024	PATDMG - FOUCQUES - 3 MATS PORTE DRAPEAUX - P192-004	2024-1-319	3 970,02	327,58	10
05/03/2024	PATDBP- MODIFICAT° CABALGES PRISES - LYC P. MOREAU/BAT G	2024-1-689	3 913,28	0,00	0
06/03/2024	PATDMG-10 FAUTEUILS ERGONOMIQUES AVEC ACCOUDOIRS/APPUIE TETE	2024-1-154	2 690,37	221,26	10
06/03/2024	PATDMG - MOCA - RPLCMT CLIM - P192-004	2024-1-421	2 334,92	128,02	15
06/03/2024	PATDMG - HR - RPLCMT CLIM - P192-004	2024-1-422	868,00	0,00	1
06/03/2024	PATDMG - FOUCQUE - INSTAL POSTE DE TRAVAIL - P192-004	2024-1-423	2 826,91	154,99	15
07/03/2024	CPOI - FOURNITURE ET POSE SIGNALETIQUE PARKING	2024-1-2561	5 554,68	0,00	1
07/03/2024	PATDMG - CRRO - INSTAL SECURITE INCENDIE - P192-004	2024-1-424	2 545,68	139,11	15
08/03/2024	PATDMG-CITROEN C5 AIRCROSS-GQ-107-KG	2024-1-089-GQ-107-KG	47 644,04	7 784,46	5
08/03/2024	PATDMG - CICC LOCAL 15 - ISOLATION PHONIQUE -P192-004	2024-1-323	7 974,78	434,33	15
09/03/2024	PATDMG - BAT EPITECH - AMENAGEMENT BAT - P192-004	2024-1-324	37 987,47	2 061,98	15
09/03/2024	PATDBP- CONFORMITE RESEAU ELECTRIQUE - LEPAH STJOSEH	2024-1-690	7 093,30	0,00	0
13/03/2024	RSDSIO - 2 TABLEAUX NUMERIQUES AVEC SYSTEME AUDIO ET VIDEO WEBEX	2024-1-672	33 594,29	6 746,39	4
13/03/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-IMAC+SOURIS+MAC	2024-1-730	66 295,00	10 650,67	5
15/03/2024	DDAMT-pupitre tactile	2024-1-2425	11 338,25	3 015,27	3
16/03/2024	CPOI-ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES EXTINCTEURS	2024-1-2560	26 684,38	21 216,27	1
19/03/2024	HOTEL DE REGION-ARMOIRE POSITIVE POUR LA CAFET	2024-1-157	3 181,76	250,37	10
21/03/2024	CPOI-INSTALLATION DE POSTE DE TRAVAIL BATIMENT F	2024-1-2567	4 157,87	3 249,05	1
21/03/2024	PATDMG - CRR NORD - MAINTENANCE ECLAIRAGE - P192-004	2024-1-326	1 743,60	0,00	1
21/03/2024	PATDMG - FOUCQUES - RPLCMT CLIM - P192-004	2024-1-425	1 258,60	0,00	1
21/03/2024	DHSDSC - VUE DE SALAOS + PALMIERS DE LA ROUTE DU TOUR DES CAILLOUX - NUAGES DS LA RAVINE ZOREY	2024-1-707	1 600,00	0,00	0
21/03/2024	DHSDSC - SCULPTURE PAPANG EN FIL DE FER	2024-1-708	5 000,00	0,00	0
22/03/2024	LYCEE NELSON MANDELA-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS ET GARANTIES MA20219300005777	2024-1-094	2 166,57	337,42	5
22/03/2024	LYCEE JEAN JOLY-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS ET GARANTIES MA20219300005777	2024-1-095	2 166,57	337,42	5
22/03/2024	LYCEE LECONTE DELISLE-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS+GARANTIES MA20219300005777	2024-1-112	2 708,21	421,77	5
22/03/2024	LYCEE BOIS D'OLIVE-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS +GARANTIES MA20219300005777	2024-1-116	2 708,21	421,77	5
22/03/2024	LYCEE JEAN PERRIN-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES MA20219300005777	2024-1-117	2 710,54	422,13	5
22/03/2024	LYCEE SAINT EXUPERY-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES MA20219300005777	2024-1-119	2 890,31	450,13	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
22/03/2024	LYCEE CHRISTIAN ANTOU-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES MA20219300005777	2024-1-123	3 249,86	506,13	5
22/03/2024	LYCEE LECONTE DELISLE-LOT 4-IPADS WIFI + GARANTIES M20219300005776	2024-1-147	4 185,13	651,78	5
22/03/2024	LYCEE AMIRAL BOUVET-LOT 5 -5 VIDEOPROJECTEURS HDMI + GARANTIES M20219300005777	2024-1-162	4 517,56	703,55	5
22/03/2024	LYCEE PAUL MOREAU-LOT 5 -5 VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES M20219300005777	2024-1-165	4 517,56	703,55	5
22/03/2024	LYCEE VINCENDO-LOT 4-25 IPAD + GARANTIES M20219300005776	2024-1-194	10 462,81	1 629,45	5
22/03/2024	DHSDSC - PEINTURES BANIAN SUR BORD DE MER + CANNES EN FLEURS	2024-1-710	1 190,00	0,00	0
22/03/2024	DHSDSC - OEUVRE ORIGINALE DE MIKAELLE BLEU SAVATE PIGEON	2024-1-711	2 200,00	0,00	0
22/03/2024	DHSDSC - TABLEAU ENTRE TERRE ET OCEAN	2024-1-712	460,00	0,00	0
23/03/2024	FAC. SEC24020231 DU 14/02/2024 CRRE - REMPLACEMENT DE L'ECLAI	BAT048-TX2024-1-2798	7 622,30	394,30	15
23/03/2024	PATDMG - JAMAIQUE - MO TRVX REHABILITATION - P192-004	2024-1-426	149,39	0,00	1
23/03/2024	OTV - DIRCOM - MATERIEL AUDI VISUEL	2024-1-561	29 997,16	2 327,65	10
23/03/2024	DHSDSC - SERIE DE PHOTOS : LA FRICHE	2024-1-713	6 000,00	0,00	0
23/03/2024	DHSDSC - OEUVRE MAGMA	2024-1-714	1 000,00	0,00	0
23/03/2024	RDDEER - VOIRIE 2024 - env 33407	2024-1-90842-33407	8 837,90	0,00	0
27/03/2024	CPOI-COMPLEMENT DE PRESTATION AMO_RAPPORT D'ANALYSE D'UN MARCHE DE TOITURE	2024-1-2568	2 278,50	1 743,11	1
28/03/2024	PATDMG - GARE ST DENIS - MARQUAGE SOL - P 205-0011	2024-1-328	8 621,30	657,20	10
28/03/2024	PATDMG - CIO PORT - M OEUVRE - P192-004	2024-1-329	7 591,19	385,78	15
29/03/2024	CPOI-INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR	2024-1-2570	790,00	0,00	1
29/03/2024	PATDMG - SASSY ST ANDRE - CLIM - P192-004	2024-1-330	2 896,73	146,68	15
29/03/2024	PATDMG - MADOI - RPCMT CLIM - P192-004	2024-1-427	2 582,30	130,76	15
29/03/2024	RSDSIO - MAINTENANCE ESPACE AGENCE POUR BON CT - 2024	2024-1-673	1 627,50	0,00	1
29/03/2024	RSDSIO - MISE EN PLACE ESPACE AGENCES POUR APPLICATION DES BONS CT	2024-1-674	28 047,25	10 651,82	2
29/03/2024	RSDSIO - HOMOLOGATION TELESERVICE CONTINUITE TERRITORIALE	2024-1-675	5 967,50	4 532,69	1
29/03/2024	RSDSIO - DEMATERIALISATION DEMARCHE CT	2024-1-676	3 363,50	2 554,79	1
30/03/2024	PATDMG-SRO-REMPLACEMENT 2 CLIMATISEURS/P205-0007	BAT189-TX2024-1-400	2 370,73	0,00	1
30/03/2024	PATDMG-SRE-REMPLACEMENT DE 2 CLIMS/P205-0007	BAT186-TX2024-1-402	7 432,25	375,00	15
30/03/2024	RDDEER - ACQUISITION D'UN SI POUR LE RELEVE ET L'EXPLOITATION DES RTES REGIONALES	2024-1-677	8 627,72	3 264,86	2
30/03/2024	RDDID- VOIRIE 2024- env 26702	2024-1-90842-26702	506 363,30	0,00	0
03/04/2024	DHSDSC - OEUVRE CASCADES - 10 TOILES	2024-1-715	5 000,00	0,00	0
04/04/2024	CRR ACQUISITION MATERIEL CAPTATION VIDEO	2024-1-562	22 559,58	1 676,56	10
04/04/2024	CRR ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE INDIENNE	2024-1-563	6 700,00	497,92	10
04/04/2024	CRR - CHENILLES APPAREIL LEVAGE PIANOS	2024-1-565	2 352,00	1 747,93	1
04/04/2024	CRR- ACQUISITION MONITEURS SALLES COURS FORMATION MUSICALE	2024-1-566	12 139,85	902,20	10
04/04/2024	CRR GRILLES EXPOSITION CENTRE SAINT-DENIS	2024-1-567	4 807,80	357,30	10
04/04/2024	CRR ACHAT CALENDRIER MURAL MAGNETIQUE ST-PAUL	2024-1-569	1 718,64	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
04/04/2024	CRR MATERIELS FONCTIONNEMENT REGIE GENERALE	2024-1-570	8 482,85	630,42	10
04/04/2024	CRR - PRATICABLE E ACCESSOIRES	2024-1-571	26 393,80	1 961,51	10
04/04/2024	CRR PODIUM	2024-1-572	14 970,00	1 112,52	10
06/04/2024	PATDMG - PEUGEOT 208 AVEC CONTRAT D'ENTRETIEN GV-433-LK	2024-1-012-GV-433-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136CV_GV-737-LK	2024-1-1708-GV-737-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 136 CV_GV-635-LK	2024-1-1716-GV-635-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 136 CV_GV-589-LK	2024-1-1718-GV-589-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 136CV_GV-542-LK	2024-1-1719-GV-542-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 208 ALLURE 136 CV_GV-490-LK	2024-1-1723-GV-490-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PEUGEOT E208 BLANCHE ALLURE 5 PLACES_GV-433-LK avec contrat entretien de 3 608,29 €_M6913 de 2024	2024-1-2482-GV-433-LK	31 877,06	4 703,17	5
06/04/2024	PATDMG - HOTEL REGION - BARRIERE LEVANTE - P192-004	2024-1-333	12 454,28	367,50	25
06/04/2024	PATDMG - ANNEXE HR - INSTALLATION PRISES - P192-004	2024-1-334	2 501,93	123,05	15
06/04/2024	PATDMG - HR - ISOLATION/PLACO - P192-004	2024-1-335	4 376,89	215,26	15
06/04/2024	PATDMG - FOUCQUES - RPLCMT CLIM - P192-004	2024-1-428	4 016,71	197,54	15
06/04/2024	PATDMG - HR - RPLCMT CLIM - P192-004	2024-1-429	3 211,60	157,95	15
09/04/2024	CRR ACHAT CONTREBASSON ET SUPPORT	2024-1-574	21 157,50	1 543,46	10
09/04/2024	CRR - TROMPETTE	2024-1-575	4 996,58	364,50	10
10/04/2024	PATDMG - HR - BRASSEUR D'AIR - P192/004	2024-1-337	448,73	0,00	1
10/04/2024	PATDMG-SRS_PLATEFORME TELEPHONIQUE-REMPLACEMENT CLIMATISEUR/P205-0007	BAT190-TX2024-1-398	1 254,26	0,00	1
10/04/2024	PATDMG-CEI GRANDE CHALOUPE-REMPLACEMENT DE SURPRESSEUR/P205-0007	BAT195-TX2024-1-399	2 965,96	143,71	15
10/04/2024	RDDID - VOIRIE 24 - env 28770	2024-1-9201-28770	1 928 354,34	0,00	0
11/04/2024	LYCEE JEAN PERRIN-LOT 5-ECRAN INTERACTIF TACTILE + SUPPORT MURAL + GARANTIE MA20219300005777	2024-1-124	3 317,67	480,43	5
11/04/2024	LYCEE MEMONA HINTERMANN-LOT 5-ECRAN INTERACTIF TACTIL + GARANTIE M20219300005777	2024-1-145	3 869,82	560,38	5
11/04/2024	LYCEE BOIS D'OLIVE-LOT 3 -16 ECRANS+DISC DUR+6 CLES USB+15 SOURIS+4 LECT CD+GARANTIE M20219300005775	2024-1-168	4 920,58	712,54	5
11/04/2024	LYCEE ROLAND GARROS-LOT 4 -10 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-176	6 183,60	895,44	5
11/04/2024	LYCEE STELLA-LOT 4 -10 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-177	6 183,60	895,44	5
11/04/2024	LYCEE JEAN HINGLO-LOT 5-3 ECRANS INERACTIFS TACTILES + GARANTIES M20219300005777	2024-1-190	9 713,96	1 406,67	5
11/04/2024	LYCEE JEAN JOLY-LOT 4-18 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-195	11 130,48	1 611,79	5
11/04/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 4-20 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-198	12 367,20	1 790,88	5
11/04/2024	LYCEE PAUL VERGES-LOT 4-20 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-199	12 367,20	1 790,88	5
11/04/2024	LYCEE MOULIN JOLI-LOT 4-20 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-200	12 367,20	1 790,88	5
11/04/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY-LOT4-40 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-218	24 734,40	3 581,76	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
11/04/2024	LYCEE PAULE PIGNOLET-LOT 3-30ORDIS FIXES+OUTILLAGE+50ECRANS+17CASQUESFILAIRES+GAR M20219300005775	2024-1-226	30 346,04	4 394,37	5
11/04/2024	LYCEE ANTOINE ROUSSIN-LOT 4-50 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-227	30 918,00	4 477,20	5
11/04/2024	CPOI-POSE DE MENUISERIE ALUMINIUM	2024-1-2564	24 807,37	17 961,62	1
11/04/2024	PATDMG - HR - BORNE VE - P192-004	2024-1-339	59 508,22	4 308,66	10
11/04/2024	CPOI - REMPLACEMENT SUPPRESSEUR	2024-1-608	3 066,48	222,03	10
11/04/2024	CPOI REMPLACEMENT MOTEUR RIDEAU	2024-1-609	5 779,86	418,49	10
12/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E-2008 VP ACTIVE 156 CV_GT-077-XQ	2024-1-1818-GT-077-XQ	37 004,93	5 338,42	5
12/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 VP ACTIVE 156 CV_GT-079-XR	2024-1-1819-GT-079-XR	37 004,93	5 338,42	5
12/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 VP ACTIVE 156CV_GT-157-XQ	2024-1-1820-GT-157-XQ	37 004,93	5 338,42	5
12/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 VP ACTIVE 156 CV_GT-879-XQ	2024-1-1821-GT-879-XQ	37 004,93	5 338,42	5
12/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 VP ACTIVE 156CV_GT-902-XP	2024-1-1822-GT-902-XP	37 004,93	5 338,42	5
12/04/2024	AMO réhab. microcentrale Bras des lianes FAC. FC24-03-002 DU 27/03/2024	TER013-2024-1-2357	2 546,50	0,00	1
12/04/2024	DDDTE-BAT001 HOTEL REGION-Diagnostic sur Ondulateur Marché : 20205418, Société : 01, Période :	BAT001-2024-1-2468	193,99	0,00	1
12/04/2024	PATDMG - HR - RECHERCHE AMIANTE PARK ELU - P192-004	2024-1-340	1 356,25	0,00	1
12/04/2024	RDDEER - VOIRIE 2024- env 33378	2024-1-90842-33378	11 009 604,00	0,00	0
13/04/2024	LYCEE AMIRAL LACAZE-ORDIS PORTABLE ACER SPIN3 + SACOCHES+ CARTES MEMOIRE MICRO SD MA2024602635	2024-1-120	2 965,10	426,13	5
13/04/2024	LYCEE LE VAVASSEUR-ORDIS PORTABLES ACER+SACOCHES+CARTES MEMOIRE MSD M2024602635	2024-1-146	3 953,47	568,18	5
13/04/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY-18 PC 360°+18 SACOCHES+18 MICR SD M2024602635	2024-1-173	5 930,20	852,26	5
13/04/2024	LYCEE PATU DE ROSEMONT-23 PC 360°+23 SACOCHES+12 MICRO SD M2024602635	2024-1-181	7 577,48	1 089,00	5
13/04/2024	LYCEE LISLET GEOFFROY-24 PC 360°+24 SACOCHES+24 MICRO SD M2024602635	2024-1-184	7 906,94	1 136,35	5
13/04/2024	LYCEE GEORGES BRASSENS-29 PC 360°+29 SACOCHES+29 MICRO SD M2024602635	2024-1-189	9 554,22	1 373,09	5
13/04/2024	LYCEE SARDA GARRIGA-30 PC 360°+30SACOCHES+30 MICRO SD M2024602635	2024-1-191	9 883,67	1 420,44	5
13/04/2024	LYCEE CLUNY-56 PC 360°+56 SACOCHES+56 MICRO SD M2024602635	2024-1-208	18 449,52	2 651,49	5
13/04/2024	LYCEE LEON LEPERVANCHE-58 PC PORTABLES+58 SACOCHES+58 MICRO SD M2024602635	2024-1-210	19 108,43	2 746,18	5
13/04/2024	PATDMG-Maintenance C5 aircross GQ-107-KG	2024-1-2422-GQ-107-KG	2 160,00	0,00	0
13/04/2024	PATDMG - CRR EST - INSTAL CLIM - 192-004	2024-1-341	1 879,22	0,00	1
13/04/2024	DHSDSC - TABLEAU MARCHE DANN FEU SOUS BANIAN	2024-1-716	1 500,00	0,00	0
16/04/2024	RDDEER - VOIRIE 2024 - env 32083 - a basculer en 2152	2024-3-9084-32083-2152	492 689,91	0,00	0
17/04/2024	DHSDSC - LIONEL LAURET : VAVANGAZ	2024-1-717	1 600,00	0,00	0
17/04/2024	DHSDSC - TABLEAU BRODERIE + TABLEAU FLEURS SONGES	2024-1-718	2 500,00	0,00	0
18/04/2024	PATDMG - BAT EPITECH - AMENAGEMENT EXT - P192-004	2024-1-343	37 987,47	1 071,12	25

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
19/04/2024	RSDSIO - ACQUISITION LICENCES SUPPLEMENTAIRES POUR MANAGE ENGINE	2024-1-678	6 668,18	4 682,30	1
19/04/2024	21838 - BIENS DE FAIBLE VALEUR 2024	2024-1-731	907,05	0,00	1
19/04/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION ECRAN PHILIPS B ET S LINE	2024-1-733	44 485,00	6 247,35	5
19/04/2024	HOTEL DE REGION - RSDSIO-ESTUDIO3025AC+CARTADIS TCM3	2024-1-734	101 992,50	14 323,54	5
20/04/2024	CPOI_BAT031-POSE ET DEPOSE RALENTISSEURS	2024-1-2471	19 415,77	0,00	1
20/04/2024	PATDMG - CRRE - FILMS SOLAIRES - P192-004	2024-1-345	406,88	0,00	1
20/04/2024	DHSDSC - PEINTURE PROMENADE A DOS D'ELEPHANT AU PAYS DU LITHIUM	2024-1-719	1 600,00	0,00	0
20/04/2024	DHSDSC - BRONZE : ET PUIS JE FUME	2024-1-720	3 500,00	0,00	0
20/04/2024	DHSDSC - PEINTURE L'ARENE/BATAY KOK	2024-1-721	2 600,00	0,00	0
24/04/2024	PATDMG-CEI GRANDE CHALOUPE-REMPLACEMENT CLIM-EA50 MA602236/P205-0007	BAT195-TX2024-1-397	1 085,00	0,00	1
24/04/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-HP Z2 TWR G9 700W I9 64GO/1TO	2024-1-736	40 678,00	5 601,56	5
24/04/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-THINK CENTRE NEO 50q GEN 4	2024-1-737	34 300,00	4 723,28	5
25/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 LIFE ACTIVE 156 CV_GT-634-XP	2024-1-1816-GT-634-XP	37 004,93	5 075,54	5
25/04/2024	PATDMG-PEUGEOT E 2008 ACTIVE 156CV_GT-640-XQ	2024-1-1817-GT-640-XQ	37 004,93	5 075,54	5
25/04/2024	PATDMG - GARE ST BENOIT - BAC A LESSIVE - P205-0011	2024-1-346	1 173,67	0,00	1
25/04/2024	CPOI REMPLACEMENT MOTEUR GMAO	2024-1-610	808,32	0,00	1
26/04/2024	RDSIO-ACQUISITION LICENCE MOJO TEAMS	2024-1-2572	379,75	0,00	1
27/04/2024	PATDMG - DMG ANTENNE OUEST - INSTAL PRISES - P192-004	2024-1-347	2 687,47	121,89	15
27/04/2024	PATDMG - CRRO - ARCEAU RETRACTABLE - P192-004	2024-1-348	2 256,80	61,41	25
27/04/2024	PATDMG-SRS-REMPLACEMENT CLIM/P205-0007	BAT190-TX2024-1-396	1 167,46	0,00	1
27/04/2024	RDDEER - VOIRIE 2024 - env 90842 - a reclasser 2152 srgt gestion traffic	2024-5-90842-32083-2152	454 065,98	0,00	0
30/04/2024	DEER-PEUGEOT BOXER FOURGON L2H2-GS-422-SB	2024-1-087-GS-422-SB	31 736,48	4 266,22	5
01/05/2024	LYCEE ISNELLE AMELIN-LOT 6-BAIE DE SERVEURS+CORDONS + BANDEAU D'ALIMENTATION MA20219300005778	2024-1-104	2 534,23	339,28	5
01/05/2024	LYCEE FRANCOIS DE MAHY-LOT 6-6 INTERFACES MODULAIRES+6 COMMUTATEURS M20219300005778	2024-1-185	8 162,24	1 092,76	5
01/05/2024	LYCEE EMILIE BOYER DE LA GIRODAY-LOT 3-8 ORDIS FIXES+8 CARTES G+8 ECRANS+GARANTIES M20219300005775	2024-1-193	10 224,93	1 368,91	5
01/05/2024	LYCEE ROLAND GARROS-LOT 6-4 COMMUTATEURS+3 BAIES DE SERVEURS+5 +GARANTIES M20219300005778	2024-1-205	15 824,04	2 118,52	5
01/05/2024	LYCEE PATU DE ROSEMONT-73 PC 360°+73 SACOCHES+73 MICRO SD M2024602635	2024-1-217	24 050,26	3 219,84	5
01/05/2024	LYCEE MOULIN JOLI-LOT 3-35 ORDIS FIXES+13 ECRANS+GARANTIES M20219300005775	2024-1-229	31 116,31	4 165,84	5
01/05/2024	PATDMG-DRR DMO DAMR-REMPLACEMENT CLIM	BAT185-TX2024-1-394	1 117,55	0,00	1
01/05/2024	PATDMG-DMO DEER-REMPLACEMENT DE 2 CLIMS/P205-0007	BAT185-TX2024-1-395	2 502,01	111,66	15
01/05/2024	RSDSIO - MAINTENANCE APPLICATIVE ET EVOLUIVE TMA TME PORTAIL REGIONAL FONDS EUROPEENS	2024-1-679	9 162,17	6 133,15	1
01/05/2024	RSDSIO PROJET MIGRATION ZIMBRA	2024-1-680	90 008,29	60 251,45	1
01/05/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-APC SMART UPS	2024-1-741	55 341,81	7 409,15	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
03/05/2024	CPOI-REMPLACEMENT DE LA TOITURE TOLE Bat K/L et HORTICOLE	2024-1-2565	16 315,15	10 832,19	1
03/05/2024	PATDMG-CEI GRANDE CHALOUPE-REMPLACEMENT CLIM/P205-0007	BAT195-TX2024-1-393	1 226,05	0,00	1
03/05/2024	PRMA - CONTAINER DE 20 PIEDS	2024-1-611	3 950,28	262,27	10
03/05/2024	CRR - ECOUTEURS ET EMETTEURS RECEPTEURS IN EAR	2024-1-612	22 309,35	1 481,19	10
07/05/2024	PATDBP-BAT266 LYCEE FRANCOIS DE MAHY-REPARATION TOITURE M2023602122	BAT266-TX2024-1-2443	28 187,65	0,00	0
07/05/2024	PATDBP-LYCEE FRANCOIS DE MAHY BAT 266_REFECT° SKYDOME BAT P R+1-INST CHANTIER M22032024005	BAT 266-TX2024-1-2444	2 545,41	0,00	0
07/05/2024	RDDEER - ACQUISITION D'UN SI POUR LE RELEVE ET L'EXPLOITATION DES RTES REGIONALES	2024-1-682	4 010,49	1 309,44	2
07/05/2024	PATDBP - REMPL SSI - LYCEE BOIS DOLIVE ST PIERRE	BAT094-2024-1-691	5 425,00	0,00	0
07/05/2024	RDDEER- VOIRIE 2024- env33296	2024-1-90842-33296	5 847 182,42	0,00	0
08/05/2024	PATDMG - HR - TRAITEMENT ANTI PIGEON - P192-004	2024-1-349	11 926,67	0,00	1
08/05/2024	PATDMG - ACHAT DE DRAPEAUX	2024-1-697	12 732,48	8 279,59	1
08/05/2024	RDDEER-VOIRIE 2024-env 31419	2024-1-90842-31419	240 499,38	0,00	0
08/05/2024	RDDEER- VOIRIE 2024 - ENV 90842 - a basculer en 2152 signalisation	2024-1-90842-32083-2152	349 201,58	0,00	0
11/05/2024	LYCEE ANTOINE ROUSSIN-LOT 5-ECRANS INTERACTIFS TACTILES+SUPPORTS MURAUX+GARANTIES MA20219300005777	2024-1-092	2 014,50	258,69	5
11/05/2024	LYCEE GEORGES BRASSENS-LOT 5-TABLEAU INTERACTIF + GARANTIE MA20219300005777	2024-1-102	2 518,57	323,42	5
11/05/2024	LYCEE STELLA-LOT 5-ECRAN INTERACTIF TACTIL+ GARANTIE M20219300005777	2024-1-150	4 268,67	548,16	5
11/05/2024	LYCEE LISLET GEOFFROY-LOT 5-ECRAN INTERACTIF TACTILE+SUPPORT MURAL+ GARANTIES M20219300005777	2024-1-152	4 348,35	558,39	5
11/05/2024	LYCEE PAUL VERGES-LOT 5-ECRAN INTERACTIF TACTILE+SUPPORT MURAL+GARANTIE M20219300005777	2024-1-161	4 348,35	558,39	5
11/05/2024	LYCEE MOULIN JOLI-LOT 5- 2 ECRANS INTERACTIFS ET TACTILES+SUPPORTS MURALS+GARANTIES M	2024-1-172	5 915,91	759,69	5
11/05/2024	LYCEE PATU DE ROSEMONT-LOT 5-2 ECRANS INTERACTIF TACTILES + GARANTIES M20219300005777	2024-1-186	8 537,34	1 096,33	5
11/05/2024	LYCEE PAUL VERGES-LOT 6-2 COMMUTATEURS+5LICENCES TEL+3CASQUES FIL+ETC+GARANTIES M20219300005778	2024-1-222	25 432,81	3 265,96	5
11/05/2024	PATDBP-BAT094 LYCEE BOIS D'OLIVES-REFECTION ETANCHEITE ASCENSEUR, BATIMENT 1	BAT094-TX2024-1-2442	15 168,30	0,00	0
11/05/2024	PATDMG-DAMR-INTEPHONE VISIO AVEC COMMANDE PAR SMARTPHONE/P205-0007	BAT185-TX2024-1-392	1 870,54	0,00	1
11/05/2024	RDDNRL - Voirie 24 - env 26736 - a imputer en 203	2024-1-90842-26736-203	894 452,12	0,00	0
15/05/2024	LYCEE PAUL VERGES-LOT 3 -ORDIS FIXES+ECRANS+HAUTS PARLEURS+GARANTIES M20219300005775	2024-1-149	4 232,01	534,20	5
15/05/2024	LYCEE LOUIS PAYEN-LOT 3-23 ORDIS FIXES+10 CLAVIERS+25SOURIS DIVERS+23 ECRANS+ETC M20219300005775	2024-1-215	21 268,33	2 684,69	5
16/05/2024	DHSDSC - PEINTURES OREE LUMINEUSE 1,2,3	2024-1-722	5 880,00	0,00	0
16/05/2024	DHSDSC - TOILE GHANDI DE L'ARTISTE ROKO	2024-1-723	2 500,00	0,00	0

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
18/05/2024	LYCEE VUE BELLE-LOT 6-2 COMMUTATEURS+2MODULE ALIM+25MODULES PORTS OPTIQUES+GARANTIES M20219300005778	2024-1-212	20 594,60	2 565,88	5
22/05/2024	RDDID- VOIRIE 2024- env 33383	2024-1-90842-33383	5 481 818,34	0,00	0
23/05/2024	PATDMG-10 FAUTEUILS ERGONOMIQUES ACCOUDOIRS	2024-1-155	2 690,37	163,92	10
23/05/2024	21848-BFV 2024-MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	2024-1-160-BFV 21848	47 199,25	0,00	1
23/05/2024	PATDMG - VILLA FOUCQUE - RENOVATION - P192-004	2024-1-352	7 407,84	300,90	15
24/05/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 3-50ORDIS FIXES+3 MAC+50ECRANS+ETC+GARANTIES M20219300005775	2024-1-232	48 129,37	5 838,64	5
24/05/2024	RDSAP- VOIRIE 2024 - enn 9201	2024-1-9201-28772	4 173 479,86	0,00	0
25/05/2024	PATDMG - FOUCQUES - RACCORDEMENT ELECTRIQUE - P192-004	2024-1-282	1 405,12	0,00	1
25/05/2024	PATDMG - FOUCQUE - VISIOPHONE - P192-0004	2024-1-283	7 469,92	300,70	15
25/05/2024	PATDMG - HR - CREATION POSTE TRAVAIL - P192-004	2024-1-353	3 184,64	128,20	15
25/05/2024	PATDMG - HR - INSTALLATION PRISES - P192-004	2024-1-354	934,45	0,00	1
28/05/2024	PATDMG - CRR OUEST - RELAMPING - P192-004	2024-1-284	6 410,10	254,54	15
28/05/2024	PATDMG - FOUCQUES - INSTAL POINT D'EAU - P192-004	2024-1-285	623,44	0,00	1
28/05/2024	PATDMG - HOTEL REGION - RESEAU AEP - P192-0004	2024-1-286	4 787,37	285,15	10
28/05/2024	PATDMG - CRRE - REMPLACEMENT CLIM - P192-004	2024-1-416	2 679,95	106,42	15
28/05/2024	PATDMG - HR - REMPLACEMENT CLIM - P192-004	2024-1-417	1 226,05	0,00	1
28/05/2024	DHSDSC - COMMANDE TOILE MARONE - SIGISMEAU - SALLE DE REUNION PYRAMIDE	2024-1-700	6 860,00	0,00	0
30/05/2024	LYCEE LEON LEPERVANCHE-LOT 3-20 ORDISFIXES+5 MEMOIRES VIVES+34 ECRANS+ETC+GARANTIES M20219300005775	2024-1-211	20 506,43	2 420,43	5
30/05/2024	DSI - LICENCE SYSTEME ELEC MARCHES DE TRAVAUX - 010124 AU 300624	2024-1-616	5 533,50	3 265,67	1
31/05/2024	PATDMG - HR - MAINTENANCE ASCENCEUR -P192-004	2024-1-430	1 326,97	0,00	1
31/05/2024	DHSDSC - PHOTO TI SOMIN GD SOMIN	2024-1-702	799,00	0,00	0
31/05/2024	DHSDSC - PHOTOS MAISON DS LA VEGETATION ET MAISON AU TOIT ROUGE	2024-1-703	2 550,00	0,00	0
01/06/2024	CONSEIL REGIONAL DSI-RSDSIO-CABLE OPTIQUE+FIBRE OPTIQUE+RECEPTEUR OPTIQUE	2024-1-743	5 204,50	608,61	5
01/06/2024	RDSAP - VOIRIE 2024 - env 26698	2024-1-90842-26698	83 885,86	0,00	0
04/06/2024	LYCEE JEAN PERRIN-LOT 6-COMMUTATEURS ET GARANTIES MA20219300005778	2024-1-093	2 086,68	240,60	5
04/06/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY - LOT 6-COMMUTATEURS ET GARANTIES MA20219300005778	2024-1-096	2 222,79	256,29	5
04/06/2024	LYCEE PAUL MOREAU-LOT 4-ORDINATEURS PORTABLES LENOVO + GARANTIES MA20219300005776	2024-1-101	2 473,44	285,19	5
04/06/2024	LYCEE LEON LEPERVANCHE-LOT 4-NOTEBOOKS+ORDI PORTABLE LENOVO+PORTS USB+GARANTIES MA20219300005776	2024-1-107	2 641,10	304,52	5
04/06/2024	LYCEE MAHATMA GANDHI-LOT 5-VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES MA20219300005777	2024-1-108	2 708,21	312,26	5
04/06/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 6-ONDULATEURS + CORDONS + GARANTIES MA20219300005778	2024-1-118	2 791,81	321,90	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
04/06/2024	LYCEE ROLAND GARROS-LOT 1-SERVEURS DE STOCKAGE + DISQUES DURS + GARANTIES MA20219300005773	2024-1-121	3 194,09	368,28	5
04/06/2024	LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 4-TABLETTES LENOVO + GARANTIES MA20219300005776	2024-1-122	3 223,88	371,72	5
04/06/2024	LYCEE EMILEBOYERDELAGIRODAY-LOT6-COMMUTATEURS+INTERFACE MODULAIRE+CORDONS+GARANTIES MA20219300005778	2024-1-125	3 411,03	393,29	5
04/06/2024	21831-BFV 2024-LYCEES-FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES	2024-1-127-BFV 21831	42 195,56	0,00	1
04/06/2024	LYCEE ANTOINE SAINT EXUPERY-Lot 4-NOTEBOOKS + GARANTIES M20219300005776	2024-1-148	4 213,14	485,78	5
04/06/2024	LYCEE PAULE PIGNOLET-LOT 4 -7 PC LENOVO V15+ GARANTIES M20219300005776	2024-1-151	4 328,52	499,08	5
04/06/2024	LYCEE VICTOR SCHOELCHER-LOT 6-3 COMMUTAEURS+3 ONDULATEURS+GARANTIES M20219300005778	2024-1-166	4 778,70	550,99	5
04/06/2024	LYCEE PAUL MOREAU-LOT 6-6 COMMUTATEURS+2 ONDULATEURS+GARANTIES M20219300005778	2024-1-167	4 794,60	552,82	5
04/06/2024	LYCEE LEON LEPERVANCHE-LOT 5-10 VIDEOPROJECTEURS + GARANTIES M20219300005777	2024-1-169	5 416,43	624,52	5
04/06/2024	LYCEE MARIE CURIE-LOT 6 -2 COMMUTATEURS+2 INTERFACES MODULAIRES+ GARANTIES M20219300005778	2024-1-170	5 653,25	651,82	5
04/06/2024	LYCEE PAUL LANGEVIN-LOT 4-10 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-175	6 183,60	712,97	5
04/06/2024	LYCEE MAHATMA GANDHI-LOT 6-4 COMMUTATEURS+20 CORDONS+5 ONDULATEURS+GARANTIES M	2024-1-179	6 684,75	770,76	5
04/06/2024	LYCEE MAHATMA GANDHI-LOT 4-17 CHROMEBOOK + GARANTIES M20219300005776	2024-1-180	7 382,25	851,18	5
04/06/2024	LYCEE AMIRAL BOUVET-LOT 6-4 COMMUTATEURS+TEL FIX+5 TELS FIXES SANS FIL+GARANTIES M20219300005778	2024-1-182	7 669,50	884,30	5
04/06/2024	LYCEE STELLA-LOT 6-50 CORDONS+COMMUTATEUR+5 TELS FIXES+31 BORNES WIFI+GARANTIES+ INJ M20219300005778	2024-1-187	9 184,96	1 059,03	5
04/06/2024	LYCEE ANGELO LAURET-LOT 4-16 LENOVO + GARANTIES M20219300005776	2024-1-192	9 893,76	1 140,76	5
04/06/2024	LYCEE PAUL LANGEVIN-LOT 6-5 COMMUTATEURS+8 ONDULATEURS+GARANTIES M20219300005778	2024-1-204	15 781,80	1 819,65	5
04/06/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY-LOT 4-30 NOTEBOOK + GARANTIES M20219300005776	2024-1-214	21 065,70	2 428,89	5
04/06/2024	CPOI_BAT031- POSE DE CLOISONS FAUX PLAFONDS	2024-1-2470	1 632,93	0,00	1
04/06/2024	RDDID - VOIRIE 2024 - env 32087	2024-1-90842-32087	332 412,67	0,00	0
04/06/2024	RDDID - VOIRIE 2024 - env 33301	2024-1-90842-33301	449 314,50	0,00	0
05/06/2024	PATDMG-PEUGEOT PARTNER_GV-983-LK	2024-1-1652-GV-983-LK	28 925,98	3 319,37	5
05/06/2024	PATDMG-DDM_PEUGEOT PARTNER COURT_GV-882-LK	2024-1-1655-GV-882-LK	28 925,98	3 319,37	5
05/06/2024	LYCEE PAUL MOREAU-LOT 2 -15 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-171	5 841,68	670,36	5
05/06/2024	LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 2-20 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-183	7 788,90	893,81	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
05/06/2024	LYCEE MAHATMA GANDHI-LOT 2-30 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-197	11 683,35	1 340,71	5
05/06/2024	LYCEE ISNELLE AMELIN-LOT 2-40 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-203	15 577,80	1 787,62	5
05/06/2024	LYCEE MARIE CURIE-LOT 2-42 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-209	18 514,32	2 124,59	5
05/06/2024	LYCEE GEORGES BRASSENS-LOT 2-30 ORDIS FIXES + GARANTIES M20220007	2024-1-213	20 640,15	2 368,54	5
05/06/2024	DHSDSC - ZARLOR - 7 SCULPTURES DE NIDS DE GUEPES	2024-1-704	3 800,00	0,00	0
06/06/2024	PATDMG-DMO REMPLACEMENT CLIMATISEURS/P205-0007	BAT185-TX2024-1-391	1 117,55	0,00	1
06/06/2024	CONSEIL REGIONAL DSI-RSDSIO-CLUSTER PRODUCTION THINK SYSTEM	2024-1-744	645 622,82	73 735,07	5
07/06/2024	RDDEER-CITROEN JUMPER PATROUILLEUR-GS-049-SN	2024-1-091-GS-049-SN	60 571,46	6 884,62	5
07/06/2024	PATDMG - HOTEL REGION - CONTROLE ACCES PORTAIL - P192-004	2024-1-287	21 132,55	1 200,98	10
07/06/2024	PATDMG - CONSUL CHINE - RMPLCMT AUTOMATISME - P192-004	2024-1-419	1 531,15	0,00	1
07/06/2024	PATDMG - ANNEXE HR - TRAVAUX ELECTRIQUE - P192-004	2024-1-420	31 070,44	1 177,17	15
08/06/2024	PATDMG - CRR NORD - RPCMT POTELET - P192-004	2024-1-288	1 058,92	0,00	1
08/06/2024	PATDMG - GARE ST BENOIT - AMENAGMT EXTERIEUR - P205-0011	2024-1-431	4 907,37	277,55	10
11/06/2024	LYCEE LOUIS PAYEN-LOT 6-ONDULATEURS+BATTERIES DE REMPLACEMENT+POSTES IP + GARANTIES MA20219300005778	2024-1-126	3 801,84	423,81	5
11/06/2024	LYCEE ROCHES MAIGRES-LOT 3-9ORDIS FIXES+9ECRANS+2 DISC DURS+37ECRANS MULTIMEDIAS+GAR M20219300005775	2024-1-201	13 892,61	1 548,68	5
11/06/2024	LYCEE VICTOR SCHOELCHER-LOT 3-5ORDIS FIXES+53 ECRANS+1ECRAN MULTIMEDIA+GARANTIES M20219300005775	2024-1-202	14 993,93	1 671,45	5
11/06/2024	LYCEE VINCENDO-LOT 3-25 ORDIS FIXES+25 ECRANS+25 CASQUES MICRO+3MICROS+2 LECT CD+GAR M20219300005775	2024-1-206	16 848,92	1 878,24	5
11/06/2024	LYCEE JEAN HINGLO-LOT 3-45 ORDIS FIXES+18CLAVIERS+23 SOURIS+50ECRANS+20CASQUES+GAR M20219300005775	2024-1-231	45 812,18	5 106,93	5
11/06/2024	LYCEE ROLAND GARROS-LOT 3-56ORDIS FIXES+7MAC+33ECRANS+2ECRANS MULTIMEDIA+ETC+ GAR M20219300005775	2024-1-233	63 349,49	7 061,91	5
11/06/2024	DHSDSC - OEUVRE PEIZAZ PAPANG	2024-1-705	87,00	0,00	0
12/06/2024	LYCEE SAINT EXUPERY-LOT 6 -100 CORDONS DIFFENTES LONGUEURS+10 ONDULATEURS+GARANTIES M20219300005778	2024-1-178	6 662,66	739,08	5
12/06/2024	LYCEE PIERRE LAGOURGUE-LOT 3-19 ORDIS FIXES+2 DISC DURS+ETC+GARANTIES M20219300005775	2024-1-196	11 488,82	1 274,44	5
12/06/2024	DHSDSC - MUSEE STELLA - PURGE RAMPE ACIER - P150-0010	2024-1-289	2 354,45	130,59	10
13/06/2024	CPOI_BAT031-REMPLACEMENT DISJONCTE	2024-1-2474	1 378,99	0,00	1
13/06/2024	PATDMG - HOTEL REGION - MAINTENANCE CLIM - P192-004	2024-1-290	3 281,63	120,74	15
13/06/2024	PATDMG-DAMR-CONDAMNATION D UNE PORTE DAMR-CONDAMNATION D UNE PORTE/P205-0007	BAT185-TX2024-1-390	922,25	0,00	1
15/06/2024	BAT031_CPOI_REPARATION D'UNE FUITE	2024-1-2475	2 079,67	1 136,43	1
15/06/2024	AMENAGEMENT DU CREPS DU TAMPON 66 LOT LES AMETHYSTES- AE 804-807-810	2024-1-3233	232 200,00	0,00	0
15/06/2024	PATDMG-CRRO- REMPLACEMENT CONTROLEUR/P192-0004	BAT261-TX2024-1-389	1 443,27	0,00	1
15/06/2024	HOTEL DE REGION - OUTILLAGE MOBILE ESPACE VERTS	2024-1-695	5 228,73	285,72	10

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs 31/12/N	Durée en années (2)
15/06/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-(HP PORTBLE+SOURIS+GARANTIE+GN AUDIO)*4	2024-1-745	26 218,75	2 865,44	5
18/06/2024	RDDEER-CITROEN JUMPER PATROUILLEURS-GS-882-JT	2024-1-090-GS-882-JT	60 571,46	6 520,53	5
18/06/2024	PATDMG-PEUGEOT PARTNER PREMIUM BLUEHDI 100CV_GV-082-LL	2024-1-1657-GV-082-LL	28 925,98	3 113,89	5
18/06/2024	PATDMG - ARDA - CLIMATISEUR - P192-004	2024-1-433	2 940,35	105,51	15
19/06/2024	HOTEL DE REGION-LAVE VAISSELLE	2024-1-156	2 695,90	144,37	10
19/06/2024	PATDMG - HOTEL REGION - PROTECTION ANTI PIGEON - P192-004	2024-1-292	20 153,81	1 079,28	10
19/06/2024	RDDEER - VOIRIE 2024 - env 90842- a reclasser en 2153	2024-1-90842-32083-2153	516 984,89	0,00	0
19/06/2024	RDEER - VOIRIE 2024 - env 32083 - nettoyage post Belal	2024-1-90842-32083-6	869 792,69	0,00	0
21/06/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACER MONITEURS VERO WEBCAM*60	2024-1-746	14 517,30	1 538,99	5
21/06/2024	REGION REUNION-RSDSIO-ANALYSEUR DE RESEAU+VALISE FIBRE	2024-1-748	5 969,13	632,79	5
21/06/2024	REGION REUNION-RSDSIO-150 THINKCENTRE NEO 50q GEN 4 i5 16GB 512GB SSD	2024-1-750	83 250,00	8 825,41	5
22/06/2024	STELLA FILM POLYETHYLENE	2024-1-554	685,70	0,00	1
25/06/2024	HOTEL DE REGION-14 ARMOIRES A RIDEAUX DEMONTABLES POUR DFPA	2024-1-158	5 695,29	295,66	10
25/06/2024	LYCEE LA RENAISSANCE-LOT 3-25ORDIS FIXES+25CLAVIERS+45SOURISDIVERS+24ECRANS+ ETC+GAR M20219300005775	2024-1-207	18 265,87	1 896,46	5
25/06/2024	LYCEE SAINT EXUPERY-LOT 3-25 ORDIS FIXES+30SOURIS FILAIRES+50ECRANS+GARANTIES M20219300005775	2024-1-216	21 309,63	2 212,48	5
25/06/2024	LYCEE FRANCOIS DE MAHY-LOT 3-40ORDIS FIXES+2PORTS USB+2DDURS+LECTEUR CD+40ECRANS+GAR M20219300005775	2024-1-219	25 061,00	2 601,96	5
25/06/2024	LYCEE AMBROISE VOLLARD-LOT3-40ORDIS FIXES+10CLAVIERS+25SOURIS+WCAM+40ECRANS+4HP+GAR M20219300005775	2024-1-223	25 475,29	2 644,98	5
25/06/2024	LYCEE VUE BELLE-LOT 3-50 ORDIS FIXES+35 ECRANS+7CASQUES MICRO FILAIRES+GARANTIES M20219300005775	2024-1-224	30 046,07	3 119,54	5
25/06/2024	LYCEE STELLA-LOT 3-50 ORDIS FIXES+35ECRANS+7CASQUES MICRO FILAIRES+GARANTIES M20219300005775	2024-1-225	30 093,06	3 124,42	5
25/06/2024	CPOI_BAT031- 95 SERRURES ET 125 INSTALLATION DE CONTROLES D'ACCES BAT X	2024-1-2476	47 174,58	24 489,54	1
25/06/2024	PATDMG-CCRE_REMP SABRE PORTE/P192-0004	BAT179-TX2024-1-388	910,09	0,00	1
25/06/2024	STELLA MAQUETTE MUSEE	2024-1-555	19 530,00	1 013,85	10
27/06/2024	LYCEE PAULE PIGNOLET-LOT 6-4 LICENCES TEL+4 AUTOCOMMUTATEURS TEL+40 CORDONS+ETC M20219300005778	2024-1-221	9 495,31	975,47	5
28/06/2024	RDDEER - ACQUISITION SI POUR RELEVE EXPLOITATION	2024-1-621	9 899,84	1 011,62	5
28/06/2024	REGION REUNION-RSDSIO-OTDR MTS-4000 QUAD+LOGICIEL FIBERCABLE+TREND MGKSX1	2024-1-749	20 134,07	2 057,42	5
29/06/2024	RDDEER- VOIRIE 2024- env 29923	2024-1-90842-29923	53 509,00	0,00	0
29/06/2024	CPOI_BAT031-FOURNITURE ET INSTALLATION DE PORTE ALU	2024-1-2477	4 030,23	2 048,15	1
29/06/2024	PATDMG - HOTEL REGION - REFECTION PARKING - P192-004	2024-1-293	8 222,01	417,84	10
29/06/2024	PATDMG - HR - AMENAGEMENT BUREAUX	2024-1-356	2 516,60	85,26	15
29/06/2024	PATDMG - CADJEE - AMENAGMT BUREAUX - P192-004	2024-1-357	3 502,13	118,65	15

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
29/06/2024	PATDMG - FOUCQUE - AMENAGMT BUREAUX - P192-004	2024-1-358	2 235,70	75,75	15
29/06/2024	PATDMG-CHATEL-REMPLACEMENT CLIMATISEUR/P205-0007	BAT185-TX2024-1-387	1 226,05	0,00	1
29/06/2024	RDDEER - SOUFFLEUR + DEBROUSSAILLEUSE + TRONCONNEUSE	2024-1-694	2 339,44	118,89	10
02/07/2024	BAT179_REMISE_ETAT_CLOTURE_F222342 CRRE-Remise en état de la clôt	BAT179-TX2024-1-2351	1 439,75	0,00	1
02/07/2024	PATDMG-GSM - MODIFICATION ET TRANSFORMATION DE DEUX VOLETS PVC	TX2024-1-3241	3 282,78	109,43	15
02/07/2024	VOIRIES 2024_M22 DEER PRR 3.3_32083	2024-2-90842-32083	51 455 211,69	0,00	0
04/07/2024	RSDSIO-Evolution OCS Programme 12/2023 FAC. 64000000922 DU 19/06/2024-	2024-1-1353	11 910,80	5 890,31	1
05/07/2024	LYCÉE DE BOIS D'OLIVE LOT 5 DU 28/05/2024 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES-MARCHE 2021930000577	2024-1-1426	306,74	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE ROCHES MAIGRES-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES MARCHE:20219300005777	2024-1-1427	3 347,12	329,22	5
05/07/2024	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN LOT 5- DU 28/05/24FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES MARCHE:20219300005777	2024-1-1428	1 388,10	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE BOIS JOLY POTIER- LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1429	261,40	0,00	1
05/07/2024	LYCEE LECONTE DE LISLE-LOT5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1430	5 385,90	529,76	5
05/07/2024	LYCÉE LECONTE DE LISLE-LOT 2-DU 13/06/2024 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1431	19 456,05	1 913,71	5
05/07/2024	LYCÉE ISNELLE AMELIN-LOT 2- FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1432	11 874,35	1 167,97	5
05/07/2024	PAUL LANGEVIN-LOT 3-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005775	2024-1-1433	71 213,08	7 004,57	5
05/07/2024	LYCÉE JEAN JOLY-LOT 3-DU 26/06/2024 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005775	2024-1-1434	32 116,83	3 159,03	5
05/07/2024	LYCÉE LECONTE DE LISLE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1435	1 605,72	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE STELLA-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1436	110,75	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE ROLAND GARROS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1438	443,00	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE P LAGOURGUE-LOT 4-DU 10/06/2024 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M 20219300005776	2024-1-1441	168,34	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE ISNELLE AMELIN-LOT 4 -FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1442	713,28	0,00	1
05/07/2024	LYCÉE J DE RONTAUNAY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1443	7 021,90	690,68	5
05/07/2024	NELSON MANDELA-LOT 6 -FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1444	5 493,43	540,34	5
05/07/2024	LYCEE BEL AIR-LOT 6 -FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUE M20219300005778	2024-1-1445	653,85	0,00	1
05/07/2024	BIENS FAIBLE VALEUR	2024-1-1870	12 076,44	923,88	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
05/07/2024	REGION REUNION-BAT031_CPOI Remplacement_climatiseur BAT031-CPO Remplacement clima	2024-1-1875	2 976,61	146,39	10
06/07/2024	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1446	567,90	0,00	1
06/07/2024	REGION REUNION-BAT001 TELEVISEUR ACHAT TELEVISEUR POUR LE CABINET	2024-1-1849	399,98	0,00	1
06/07/2024	NC002/06/2024 03/06/2024 GARE ST DENIS POSE D'UN CANIVEAU bat290 GSD POSE CANIVEAU NC002/06/2024 03/	BAT289-TX2024-1-2811	9 231,45	451,48	10
09/07/2024	LE TAMPON-REGARDS SUR LE PEUPLEMENT ET LA BIODIVERSITE REUNIONNAISE-THIERRY RIVIERE	2024-1-1243	3 000,00	0,00	0
09/07/2024	LYCEE L'HORIZON-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES-M20219300005778	2024-1-1447	6 075,34	584,29	5
09/07/2024	HR-ACQUISITION DE BUREAU DROIT/CAISSON MOBILE POUR LA DMG BAT001 BUREAU/CAISSON15511 DU 24/04/2024	2024-1-1831	5 032,23	241,99	10
09/07/2024	ACQUISITION TERRAIN RRGT EST - ST BENOIT	2024-1-3235	979 020,00	0,00	0
10/07/2024	REGION REUNION-BAT031_CPOI_Rédaction_DCE F97MA_24_0041 BAT031_Rédaction DCE clauses 2	2024-1-1876	3 038,00	145,26	10
10/07/2024	PATDMG-SRS BAT190-REMPLACEMENT CLIMATISEUR-P205-0007	BAT190-TX2024-1-2449	976,50	0,00	1
10/07/2024	PATDMG-SRE CEI BAT186-REMPLACEMENT CLIM-P205-0007	BAT186-TX2024-1-2450	2 470,55	0,00	1
10/07/2024	PATDMG-SRE BAT 186-INSTALLATION CLIM-P205-0007	BAT186-TX2024-1-2451	868,00	0,00	1
10/07/2024	ARDA/ REMPLACEMENT CLIM/F.240604936 BAT013 - ARDA - REMPLACEMENT D	BAT013-TX2024-1-2787	13 059,06	416,27	15
10/07/2024	REMPL CLIMATISEUR/ ANNEX HR F.240604858 BAT043 - AHR - REMPLACEMENT D'	BAT043-TX2024-1-2793	4 531,26	144,44	15
10/07/2024	PATDMG- CREATION ALIMENT/BEL AIR/FAC. 240629411	2024-1-3238	337,61	0,00	1
11/07/2024	REGION REUNION-BAT031_CPOI_Interv_sur_Armoir_FC240640 BAT031_Intervention sur Armoir	2024-1-1877	2 894,86	1 376,24	1
12/07/2024	REMPLACEMENT ECLAIRAGES/F.5500071264ASC2 HR-REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES	BAT001-TX2024-1-2779	59 164,30	1 864,38	15
12/07/2024	TRAVAUX INFILTRATION/F. 5500071299ASC2 HR - Tvx infiltration d'eau et	BAT001-TX2024-1-2782	70 489,55	2 221,26	15
13/07/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION MODULES DE FINITION PHOTOCOPIE	2024-1-1656	18 618,75	1 749,96	5
13/07/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION ECRANS BUREAU	2024-1-1658	10 155,60	954,52	5
13/07/2024	ACQUISITIONS MATERIELS TECHNIQUES BAT001 ACHAT MACHINE F4044192	2024-1-1850	2 022,79	95,06	10
16/07/2024	REGION REUNION-ACHAT DE MACHINE À BATTERIE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERT F4046646	2024-1-1851	4 862,57	224,53	10
16/07/2024	PATDMG-CHATEL BAT185-INSTALLATION D UN POSTE DE TRAVAIL-ELECTRICITE-P205-0007	BAT185-TX2024-1-2452	863,67	0,00	1
16/07/2024	ACQUIS CLIMATISEUR/FAC. 240704940 BAT004_Remplacement climatiseu	BAT004-TX2024-1-2785	6 455,75	198,73	15
16/07/2024	INSTALL POSTE TRAVAIL/CADJE/SEC24061295 BAT245 - CADJ - INSTALLATION D	BAT245-TX2024-1-2805	15 568,08	479,24	15
16/07/2024	TRAVAUX ELECTRIQUES/CADJEE/F.SEC24040649 CADJ-Travaux électrique Ticket	BAT250-TX2024-1-2807	57 629,18	1 774,01	15

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
17/07/2024	4 ACHAT PRODUITS HYGIENE ENTRETIEN CENTRE SAINT-PIERRE	2024-1-1878	2 781,90	127,69	10
17/07/2024	BAT076-CABLAGE.INFO.-EA107- 1/1 LYC. AVIRONS - BAT. MODULAIRE	BAT076-2024-1-3258	9 488,10	0,00	0
18/07/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION MATERIEL COMPATIBLE MAC OS	2024-1-1659	6 561,00	598,74	5
19/07/2024	LA PLAINE DES CAFRES-PRUGNIERES JEAN CLAUDE KAKO-KOGNMAN FONDKER	2024-1-1242	1 800,00	0,00	0
20/07/2024	RSDSIO-Accompagnement mise en place Usine Logicielle selon FEV00420 MISE EN PLACE USINE	2024-1-1348	7 460,46	1 681,66	2
20/07/2024	RDDEER-Acquisition d'un système informatique pour le relevé et l'ex 202200941-1/2-BC24SESR1642	2024-1-1350	20 915,98	9 429,34	1
20/07/2024	RDDEER-F4030950-VISSEUSE CHOC 18V 2021935586_EA67_BC24SOA2341_814_1/2	2024-1-1374	377,03	0,00	1
20/07/2024	RDDEER-F4030951- PERCEUSE A PERCUSSION 2021935586_EA68_BC24SOA2340_814_1/2 Marché : 20219300005586	2024-1-1375	198,70	0,00	1
20/07/2024	RDDEER-F4049093-MEULEUSE D'ANGLE 18V 2021935586_EA69_BC24SOA2342_814_1/2 Marché : 20219300005586,	2024-1-1376	737,32	0,00	1
20/07/2024	RDDEER-TETE AUTOCUT 46-2 2021935586_EA70_BC24SOA2385_814_1/2 Marché : 20219300005586, So	2024-1-1377	52,72	0,00	1
24/07/2024	-FORENSOC ACQUISITION SOLUTION DE SUPERVISION SECURITE DU SRGT	2024-1-1352	10 633,00	4 677,36	1
24/07/2024	LYCÉE LISLET GEOFFROY-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1448	23 466,44	2 064,53	5
24/07/2024	Lycée Sarda Garriga-Lot 2-Fourniture de matériels informatiques M20220007	2024-1-1449	23 130,80	2 035,00	5
24/07/2024	Lycée Nelson Mandela-Lot 2-Fourniture de matériels informatiques Marché : 20220007	2024-1-1450	42 221,97	3 714,61	5
24/07/2024	LYCÉE AMIRAL LACAZE-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1451	4 165,75	366,49	5
24/07/2024	LYCÉE BEL AIR-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1452	9 470,88	833,23	5
24/07/2024	LYCÉE MÉMONA HINTERMANN-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1453	8 190,02	720,54	5
24/07/2024	LYCEE AMBROISE VOLLARD-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1454	4 348,35	382,56	5
24/07/2024	ROLAND GARROS-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1455	8 941,28	786,64	5
24/07/2024	PAUL LANGEVIN-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1456	1 083,29	0,00	1
24/07/2024	LYCEE NELSON MANDELA-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1457	513,88	0,00	1
24/07/2024	LYCEE ROLAND GARROS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1458	1 674,05	0,00	1
24/07/2024	PATDMG-CRGT ex-FOUCQUE BAT230-DOTATION SYSTEME DE VISUALISATION SUR LE SITE CRGT-P205-0007	BAT230-TX2024-1-2453	3 683,47	108,02	15

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs au 31/12/N	Durée en années (2)
26/07/2024	LYCEE PIERRE POIVRE-LOT 3-Fourniture de matériels informatiques M20219300005775	2024-1-1459	10 419,83	905,33	5
26/07/2024	REGION REUNION-FAC. IH245329 DU 01/07/2024 IH245329 01/07/2024	2024-1-1879	4 197,50	182,35	10
27/07/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION ORDI PORTABLE TRAITEMENT BIM	2024-1-1660	29 234,24	2 524,05	5
30/07/2024	EXCIO/ACQ ALARME/F.FA00001852 EX CIO - INSTALLATION D'UNE AL	BAT035-TX2024-1-3063	1 324,26	0,00	1
31/07/2024	PATDMG-LOCAL BEL AIR BAT128-CREATION ALIMENTATION POUR FONTAINE A EAU-P192-0004	BAT128-TX2024-1-2454	337,61	0,00	1
31/07/2024	RDSAP - VOIRIE 2024- env31412	2024-1-90842-31412	29 916,05	0,00	0
03/08/2024	RSDSIO-RNVLT LICENCE JUIL A DEC 2024 SUIVI TRAV-	2024-1-1351	5 533,50	2 282,95	1
03/08/2024	REGION REUNION-ACHAT_DE_DIVERS_MACHINES_F04042684	2024-1-1852	6 133,78	253,06	10
03/08/2024	BAT031-CPOI-REPRISE DE CABLAGE SUR HOTTE ET ÉLECTROVANNE GAZ	2024-1-1881	3 158,40	130,31	10
03/08/2024	ARDA/ REMPLACEMENT CLIM/F.240604936 BAT013 - ARDA - REMPLACEMENT D	BAT013-TX2024-1-2786	12 105,58	332,96	15
06/08/2024	LYCÉE L. LEPERVANCHE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1464	3 413,52	276,07	5
06/08/2024	LYCÉE MOULIN JOLI-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1465	702,19	0,00	1
06/08/2024	LYCÉE VUE BELLE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES-M20219300005776	2024-1-1466	443,00	0,00	1
06/08/2024	LYCÉE EVARISTE DE PARNY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1468	7 021,90	567,89	5
06/08/2024	LYCÉE PAUL VERGÈS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1469	702,19	0,00	1
06/08/2024	LYCÉE LOUIS PAYEN-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1470	8 837,42	714,72	5
06/08/2024	LYCÉE MAHATMA GANDHI-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M2021930000577	2024-1-1471	2 511,08	203,08	5
06/08/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1472	570,30	0,00	1
06/08/2024	LYCÉE PAUL MOREAU-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1473	3 155,00	255,16	5
06/08/2024	LYCÉE MAHATMA GANDHI-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1474	6 248,62	505,35	5
08/08/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE FAUTEUIL POUR LA DMG	2024-1-1832	4 035,55	160,98	10
09/08/2024	SRN REGION REUNION DIRECTION DES MOYENS GENERAUX-BAT001-CAFETIERE A GRAIN DRR	2024-1-1833	4 765,32	188,79	10
09/08/2024	PATDMG-BAT193_SRN-REMPLACEMENT CLIM-P205-0007	BAT193-TX2024-1-2455	1 117,55	0,00	1
15/08/2024	HOTEL DE REGION-DDDAMT-ACQUISITION ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE	2024-1-1654	50 827,65	3 860,68	5
15/08/2024	CONSEIL REGIONAL-CPOI BAT031_CPOI_Entr_Maint_	2024-1-1882	6 629,31	251,77	10
15/08/2024	JEAN FRANCOIS DROUET-MUSEE STELLA MATUTINA	2024-1-2358	360,00	0,00	0

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs 31/12/N	Durée en années (2)
15/08/2024	DHSDSC-MUSEE STELLA MATUTINA-ACQUISITION D'UN LOT D'OBJETS "TAN LONTAN"	BAT021-2024-1-2367	0,00	0,00	0
15/08/2024	RDDEER-CAMION BENNE 3.5T_GR-002-ZM_M20219300005463	2024-1-2408-GR-002-ZM	40 262,67	1 911,38	8
15/08/2024	20240500002 03/05/2024 BAT031-Fourni-et_pose_borne_F20240500002 Marché : 2023602283, Société : 1, Pé	BAT031-TX2024-1-2792	15 959,32	404,07	15
17/08/2024	PATDMG-SRN BAT193-INSTALLATION DE FILM DECORATIF SUR VITRAGE-P205-0007	BAT193-TX2024-1-2456	168,80	0,00	1
17/08/2024	SASSY/REPAR VOLET ROULANT/FAC. 470006 BAT260 - SAS - REMISE EN ETAT	BAT260-TX2024-1-2808	72 281,46	1 803,74	15
17/08/2024	BAT027_Diagn_amiante_FREUY6FAC2407000023 BAT027 - JMC - DIAGNOSTICS AMI	BAT027-TX2024-1-3064	4 443,08	110,87	15
20/08/2024	HOTEL DE REGION-DDDAMT-ACQUISITION ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	2024-1-1662	1 234,74	0,00	1
20/08/2024	HOTEL DE REGION-DDDAMT-ACQUISITION ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	2024-1-1663	36 800,00	2 694,64	5
21/08/2024	PATDBP-VEFA ST PAUL SCCV DISTILLERIE SCCV LA DISTILLERIE-APPELS DE FOND 9 ET 10	BAT291-2024-1-2355	2 571 450,00	11 007,12	30
23/08/2024	RDDEER-Acquisition d'un système informatique pour le relevé et l'ex 202200941-BC24SESR1642-1/2	2024-1-1349	19 766,15	7 074,77	1
24/08/2024	bat141_VILF - POSE D'UN MAT DE DRAPEAU VILF - POSE D'UN MAT DE DRAPE	BAT141-TX2024-1-3065	1 287,36	0,00	1
27/08/2024	RSDSIO-ACQUISITION LICENCE AD SELF SERVICE-UGAP	2024-1-1346	40 846,60	14 173,55	1
28/08/2024	SAINT LEU-EPCC FRAC REUNION--JEUX D'ORACLE ZIET DANN FENOIR	2024-1-1241	300,00	0,00	0
30/08/2024	MISE EN PLACE PRISE/EXF/FAC. SEC24081546 BAT230 - EXF - MISE EN PLACE D	BAT230-TX2024-1-2804	132 940,97	3 002,67	15
30/08/2024	BAT001_DIAGNOTISQUE_DEPA_F240199_250624 BAT.REGION REUNION - DIAGNOSTI	BAT001-2024-1-3255	3 557,43	0,00	0
04/09/2024	LYCÉE MAHATMA GANDHI-FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES M2024602635	2024-1-1475	7 248,03	471,32	5
04/09/2024	LYCEE FRANCOIS DE MAHY-FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES M2024602635	2024-1-1476	13 178,23	856,95	5
05/09/2024	GEOFIT EXPERT PRESTATION GEOMETRE EXP OUEST LOT 8 REGUL EMPIET-BORNAGE PARTIEL/DIVIS°	2024-1-2352	2 549,75	274,02	3
05/09/2024	BAT109_EA118_Compl_Prises_électFact010 B LYC. TROIS BASSINS - SALLES DE	BAT109-2024-1-3265	15 864,34	0,00	0
06/09/2024	BAT055_RPLT_MAT_DRAPEAU_F24080705_0824 BAT055_Remplacement Mât drapea	BAT055-TX2024-1-3066	1 287,36	0,00	1
07/09/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION 5 TRACEURS	2024-1-1664	18 847,26	1 194,69	5
07/09/2024	CRRN - REMPLACEMET D'UNE SOURCE CENTRALE DE 1000VA A L'ECOLE CRRN RMP SOURCE CENT F2024130 29/08/202	BAT055-TX2024-1-2800	9 726,99	205,52	15
11/09/2024	RSDSIO-ACQUISITION LICENCE SUP USERCUBE-UGAP	2024-1-1344	93 044,82	28 472,73	1
11/09/2024	REGION REUNION ADMINISTRATION-RSDSIO-ACQUISITION TELEPHONE CABINET	2024-1-1666	1 339,00	0,00	1
11/09/2024	RSDSIO-SFR SAMSUNG ACQUISITION TABLETTES	2024-1-1712	20 709,00	0,00	0
11/09/2024	PATDMG-SRGT ex-FOUQUES-INSTALLATION D'UN SYSTEME A GAZ-P205-0007	BAT230-TX2024-1-2457	40 317,21	822,50	15

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
12/09/2024	REGION REUNION-VERIFICATIONFA24-0096	2024-1-1883	3 146,50	95,43	10
12/09/2024	PATDMG- CEI EPERON BAT200-POSE HORLOGE ANNUEL-P205-0007	BAT200-TX2024-1-2458	904,89	0,00	1
14/09/2024	BAT031_ACCOMPTE_TRX_PEINTURE FA141-08-2024 CPOI TRAVAUX DE PEINTURE	2024-1-1884	42 038,16	1 251,96	10
14/09/2024	PATDBP-SRGT-INSTALLATION D UN SYSTEME D EXTINCTION A GAZ INERTE-P205-0007	TX2024-1-2448	28 588,43	567,60	15
14/09/2024	BAT098_ISOLATION_CABLE_F1972_07/2024 BAT098LYCEE LEPERVANCHE/BAT B	BAT098-2024-1-3261	343,07	0,00	0
18/09/2024	MAHATMA GANDHI-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1477	1 380,34	0,00	1
18/09/2024	LE VERGER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES - M20219300005777	2024-1-1478	156,67	0,00	1
18/09/2024	LYCEE BEL AIR-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1479	1 607,36	0,00	1
18/09/2024	LYCÉE JEAN PERRIN-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1480	88,60	0,00	1
18/09/2024	LYCÉE MARIE CURIE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1481	7 021,90	402,90	5
18/09/2024	LYCEE JEAN CLAUDE FRUT-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1482	221,50	0,00	1
18/09/2024	LYCÉE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1483	18 001,93	1 032,90	5
18/09/2024	LYCÉE LE VERGER-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1484	33 189,11	1 904,29	5
18/09/2024	LYCÉE MARIE CURIE-LOT 2 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1485	3 624,33	207,95	5
18/09/2024	LYCEE PATU DE ROSEMONT-LOT2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1486	6 939,24	398,15	5
18/09/2024	Lycée Jean Perrin-lot 2-LYCÉE JEAN PERRIN-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1487	16 900,97	969,73	5
18/09/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT031-ACQUISITION DE RAYONNAGE POUR LA DSIO AU CPOI ACQ RAYON DSIO CPOI FA004844	2024-1-1834	4 031,55	115,66	10
18/09/2024	BAT031 MOTEUR HOTTE FC240943 N°20 CUISINE RDC ET 1ER ÉTAGE SELF	2024-1-1885	13 357,93	383,22	10
18/09/2024	5500074091ASC 05/08/2024 CRRO REMPLACEMENT BLOCS FREINS ASCE CRRO REMP FREIN 5500074091ASC 05/08/202	BAT054-TX2024-1-2799	13 935,74	266,53	15
18/09/2024	BAT121-LYC.ISNELLEAMELIN.RPLCTLUM-1/2 LYCEE I AMELIN / BUREAU ADM/RE	BAT121-2024-1-3266	3 497,43	0,00	0
19/09/2024	CONSEIL REGIONAL-FA00002982 FOURNITURE D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION	2024-1-1853	7 393,27	210,08	10
19/09/2024	BAT104_TVX_INSTAL_ELEC_F2027_0824 BAT104LYCEE EVARISTE DE PARGNY	BAT104-2024-1-3263	13 570,82	0,00	0
20/09/2024	RSDSIO-UO REA1 Migration du coeur applicatif Nuxeo	2024-1-1338	11 297,56	3 179,37	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
20/09/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-DEPLOIEMENT PRESTATION DE SERVICE DEPLOIEMENT PRESTATION DE SERVICE	2024-1-1671	42 966,00	2 418,30	5
20/09/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION MACBOOK PRO	2024-1-1673	4 216,00	237,29	5
20/09/2024	BAT094-LYCBOLIVES-EA125-1/1 LYC. B OLIVES - SEPARATION CIR	BAT094-2024-1-3260	27 234,84	0,00	0
26/09/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT031_CPOI_TRAVX_SIGNALISATION CPOI-TRAVAUX DE SIGNALISATION	2024-1-1893	13 226,15	350,53	10
26/09/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT031-CPOI-RÉPARATION DU TURBINE SUR LA CENTRALE ASPI COPEA	2024-1-1894	2 642,50	70,03	10
26/09/2024	RDDNRL-FORFAIT DEFRICHAGE ELAGAGE PARC-PARCELLE CH79-81	2024-1-2350	10 850,00	143,78	20
26/09/2024	2024-079 23/08/2024 BAT103.LycJ.HINGLO.RPLCTCABLE-EA38-1/2 Marché : 2023602121, Société : 2, Périod	BAT103-2024-1-3262	1 431,06	0,00	0
28/09/2024	PATDMG-BAT013_ ARDA-CREATION DE POSTE DE TRAVAIL-P192-0004	BAT013-TX2024-2024-1-2438	26 712,33	462,24	15
28/09/2024	BAT 043- AHR - INSTALLATION DE POSTES DE TRAVAIL DSI HOTEL R BAT043 INST POSTE SEC24091742 06/09/202	BAT043-TX2024-1-2794	36 899,54	638,52	15
28/09/2024	BAT090-TVXELECT.EA45-1/1 BAT090LYC. PIERRE POIVRE/DIVER	BAT090-2024-1-3259	10 157,12	0,00	0
28/09/2024	FAC202408013 SIT 1 30/08/2024 BAT262-RENOVINTERNATCREPSSTDENIS-EA1-1/2 Marché : 2024602686, Société	BAT262-2024-1-3267	6 189,77	0,00	0
01/10/2024	CONSEIL REGIONAL-CPOI TRAVAUX DE PEINTURE BAT031_ACCOMPTE_TRX_PEINTURE FA141-08-2024	2024-1-1896	84 076,32	2 067,45	10
01/10/2024	BAT001 - HR -TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE HOTEL DE R BAT001_Trv_de_signalisation_F24RR504 Ma	BAT001-TX2024-1-2774	3 113,95	78,27	10
02/10/2024	CONSEIL REGIONAL-DDDAMT-ACQUISITION ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	2024-1-1679	1 101,63	0,00	1
03/10/2024	RDDEER-FAC. 82/09/2024 DU 20/09/2024 BATTERIES POUR SCANNER 3D	2024-1-1378	424,80	0,00	1
05/10/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE FAUTUEIL ERGONOMIQUE ACCOUDOIRS POUR LES SERVICES DE LA REGION	2024-1-1835	6 187,84	148,78	10
05/10/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE BUREAU DROIT RECTANGULAIRE POUR LES SERVICES	2024-1-1842	11 834,53	284,55	10
09/10/2024	REGION REUNION-ARDA ACQUISITIONS TABLES BAT013	2024-1-1828	2 934,60	67,35	10
10/10/2024	CONSEIL REGIONAL-ARMOIRE A RIDEAUX DEMONTABLE-FAC. FA004902	2024-1-1848	4 535,77	102,86	10
11/10/2024	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M202193000057	2024-1-1488	6 183,60	277,08	5
11/10/2024	LYCÉE PATU DE ROSEMONT-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1489	2 465,32	110,47	5
11/10/2024	LYCÉE VINCENDO-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1490	1 761,21	0,00	1
11/10/2024	LYCÉE BOISJOLY POTIER-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1491	1 761,21	0,00	1
11/10/2024	LYCÉE ANGÉLO LAURE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1492	2 180,29	97,70	5
11/10/2024	LYCÉE ANTOINE ST EXUPÉRY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1493	189,64	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
11/10/2024	LYCÉE ROCHES MAIGRES-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1494	163,91	0,00	1
11/10/2024	SAINT EXUPÉRY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1495	0,00	0,00	1
11/10/2024	EVARISTE DE PARNY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1496	0,00	0,00	1
11/10/2024	STELLA-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1497	0,00	0,00	1
11/10/2024	LYCEE VICTOR SCHOELCHER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1498	0,00	0,00	1
11/10/2024	LYCEE FRANÇOIS DE MAHY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1499	0,00	0,00	1
11/10/2024	BOIS D'OLIVE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1500	0,00	0,00	1
11/10/2024	JEAN HINGLO-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1501	9 789,39	438,65	5
11/10/2024	LYCEE ROCHES MAIGRES-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1502	9 179,19	411,31	5
11/10/2024	SARDA GARRIGA-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1503	313,33	0,00	1
11/10/2024	LYCEE PAUL MOREAU-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1504	306,74	0,00	1
11/10/2024	LYCEE MARIE CURIE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1505	1 223,67	0,00	1
11/10/2024	LYCEE LISLET GEOFFROY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1506	1 914,10	0,00	1
11/10/2024	LYCEE JULIEN DE RONTAUNAY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1507	7 508,57	336,45	5
11/10/2024	ALBERT RAMASSAMY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1508	156,67	0,00	1
11/10/2024	LYCÉE FRANÇOIS DE MAHY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1509	306,74	0,00	1
11/10/2024	LYCÉE L'HORIZON-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1510	306,74	0,00	1
11/10/2024	PATDMG-CITROEN JUMPER_GY-369-BN	2024-1-2409-GY-369-BN	52 540,99	1 471,43	8
11/10/2024	VOIRIES 2024_M10 DEER PRR 3.1_Env33375	2024-1-90842-33375	4 532,65	0,00	0
12/10/2024	LYCÉE ROLAND GARROS - FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES M2024602635	2024-1-1511	29 651,01	1 312,42	5
12/10/2024	LYCÉE PAUL VERGÈS-FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES	2024-1-1512	1 976,73	0,00	1
12/10/2024	FA0356 12/09/2024 BAT074-LYCEE STELLA-EA1-1/1 Marché : 2024602850, Société : 1, Période : 1	BAT074-2024-1-3257	23 870,00	0,00	0
17/10/2024	RDEER-FOURGON CITROEN JUMPER BLANC 3 PLACES_GX-407-XQ	2024-1-2410-GX-407-XQ	60 571,46	2 515,54	5
17/10/2024	RDDEER-FOURGON CITROEN JUMPER BLANC 3 PLACES_GY-729-BM	2024-1-2411-GY-729-BM	60 564,46	2 515,25	5
17/10/2024	RDDEER-FOURGON CITROEN JUMPER 3 PLACES_GY-434-BM	2024-1-2412-GY-434-BM	60 564,46	2 515,25	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs 31/12/N	Durée en années (2)
17/10/2024	PATDMG-BAT192-CEI ST JOSEPH-DIAGNOSTIC AMIANTAGE-P205-0007	BAT192-TX2024-1-2459	1 839,08	0,00	1
18/10/2024	LYCEE BOIS D'OLIVE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1513	1 607,36	0,00	1
18/10/2024	LYCEE FRANÇOIS DE MAHY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1514	1 223,67	0,00	1
18/10/2024	VICTOR SCHOELCHER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1515	1 931,66	0,00	1
18/10/2024	LYCEE STELLA-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1517	2 604,01	106,72	5
18/10/2024	LYCEE EVARISTE DE PARNY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1519	1 607,36	0,00	1
18/10/2024	SAINT EXUPÉRY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1520	463,40	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1521	702,19	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE PAUL MOREAU-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1522	1 761,21	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE GEORGES BRASSENS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1523	2 312,59	94,78	5
18/10/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1525	306,74	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE ANGELO LAURET-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1526	2 447,35	100,30	5
18/10/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1531	21 257,47	871,21	5
18/10/2024	LYCÉE EVARISTE DE PARNY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1539	35 700,66	370,66	5
18/10/2024	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1544	3 712,32	85,20	5
18/10/2024	LYCÉE MAHATMA GANDHI-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1547	6 583,67	68,36	5
18/10/2024	LYCÉE SARDA GARRIGA-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1549	37 291,24	305,67	5
18/10/2024	LYCÉE LEPERVANCHE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1553	1 761,21	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE MARIE CURIE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1560	2 939,27	120,46	5
18/10/2024	LYCÉE PATU DE ROSEMONT-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1585	618,36	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE PAUL MOREAU-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1588	1 761,21	0,00	1
18/10/2024	LYCÉE PAULE PIGNOLET DE FRESNE-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1648	1 840,16	0,00	1
19/10/2024	Mise en place de la démarche _AMS Québec_ phase 1-	2024-1-1336	15 515,50	3 137,01	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements 31/12/N	Durée en années (2)
19/10/2024	Licences USERCUBE-	2024-1-1337	56 650,75	11 453,98	1
19/10/2024	REGION REUNION-RSDSIO-ACQUISITION ORDINATEURS PORTABLES	2024-1-1680	87 146,78	3 523,97	5
19/10/2024	ACQUISITION D'ARMOIRE BASSE/HA_FAC. FA004912	2024-1-1843	5 647,94	114,19	10
19/10/2024	FAC. SEC24102085 DU 14/10/2024 BAT201 - Fourniture et pose d	BAT201-TX2024-1-2802	2 378,85	32,06	15
19/10/2024	GSD_GARE_REMPLACEMEN_PORTE_F. F-240159 F-240159 14/09/2024 GARE ST DENIS REMPLACEMENT PORTE WC	BAT289-TX2024-1-2812	2 498,20	33,67	15
19/10/2024	BATDMG- BATIMENT TURBINE_TRAVX_ELECTRICITE	2024-1-3239	15 404,40	207,64	15
22/10/2024	RDDEER-FOURGON CITROEN JUMPER BLANC 3 PLACES-GZ-646-AT	2024-1-2413-GZ-646-AT	60 571,46	2 350,04	5
22/10/2024	RDDEER-FOURGON CITROEN JUMBER BLANC 3 PLACES_GZ-490-AF	2024-1-2415-GZ-490-AF	60 571,46	2 350,04	5
23/10/2024	RSDSIO-Migration Alfresco 4.2 vers Alfresco 6.2-INETUM SOFTWARE FRANCE	2024-1-1335	7 812,00	1 494,10	1
24/10/2024	PATDMG-SRS ST PIERRE BAT190-REMPLACEMENT DE CLIM-P205-0007	BAT190-TX2024-1-2460	3 827,88	0,00	1
24/10/2024	PATDMG-CHATEL BAT185_REMPT DE 1 CLIMATISEUR-P205-0007	BAT185-TX2024-1-2461	1 167,46	0,00	1
24/10/2024	BAT288 REMPL 8 PORTES BC2024 26/09/2024 24DMG14 - GSP REMPLACEMENT DE 8 PORTES TOILETTES PUBLIQUE	BAT288-TX2024-1-2809	15 685,75	197,14	15
25/10/2024	BAT001_TRAVAUX DE REFECTION PARKING ELU	BAT001-TX2024-1-3240	61 931,26	1 150,64	10
26/10/2024	RSDSIO-Acquisition du logiciel GFD (Gestion Frais de Déplacement) INETUM SOFTWARE FRANCE	2024-1-1334	55 647,48	5 093,42	2
30/10/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT013_ACHAT_D'UNE_TRONCONNEUSE	2024-1-1854	350,00	0,00	1
30/10/2024	REGION REUNION-CPOI BAT031_CPOI_REMPLT_TUYAUX_FA00009293	2024-1-1897	10 209,48	175,74	10
30/10/2024	VOIRIES 2024_M22 DID PRR 3-2_ENV33513	2024-1-90842-33513	27 165,64	0,00	0
31/10/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT031_FAC_V/24/04147_ CPOI-BARRIÈRE TÉLÉCOMMANDÉ +CAMERA+POSE	2024-1-1898	2 974,18	50,38	10
01/11/2024	ACQUISITION DE MATERIEL DE COMPENSATION DU HANDICAP-FAC. OCE/2024/0113	2024-1-1829	4 028,81	67,15	10
05/11/2024	REGION REUNION-BAT031_RÉPARATION_CELLULE_FOST_FC241075-RÉPARATION CELLULE	2024-1-1899	3 291,53	51,26	10
05/11/2024	PATDBP- BAT137_LYCEE PIERRE LAGOURGUE-LOT 4 REHAB LYCEE ET GYMNASE M2022601952	BAT137-2024-1-2440	23 315,46	0,00	0
05/11/2024	BAT072-DEPANNAGE ELECTRI.-EA57-1/1 BAT 072 LYCEE PATU DE ROSEMONT	BAT072-2024-1-3256	1 037,26	0,00	0
06/11/2024	REGION REUNION-RSDSIO-ACQUISITION ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE	2024-1-1676	12 327,97	1 886,25	1
06/11/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-ACQUISITION ECRANS BUREAU	2024-1-1681	49 199,33	1 505,55	5
06/11/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE BUREAU DROIT RECTANGULAIRE POUR LES SERVICES	2024-1-1825	2 572,54	39,36	10
06/11/2024	REGION REUNION-FAC VT011407 ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE	2024-1-1900	18 598,00	284,56	10
06/11/2024	REGION REUNION-SUPPORT MOBILE+KIT EMMETTEUR+CAMERA FAC IH249071	2024-1-1901	16 224,00	248,24	10
07/11/2024	BIENS FAIBLES VALEURS	2024-1-1824	40 150,32	6 033,52	1
08/11/2024	PATDMG-CEI RIVIERE ST LOUIS BAT191-REMPLACEMENT VERROUS PORTE DOUCHE	BAT191-TX2024-1-2462	618,45	0,00	1
08/11/2024	TRVX ENROBE VOIRIES DIVERSES PATRIMOINE DE LA REGION SITU 01 BAT001_HR_TRAVAUX_FAC. 20240100 Marché	BAT001-TX2024-1-2783	89 753,41	529,69	25

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs à 31/12/N	Durée en années (2)
08/11/2024	VOIRIES 2024_M18 DEER RIV EST 3.3_Env29923	2024-1-90842-29923	3 663,58	0,00	0
09/11/2024	RDDMD- TRAVAUX RENFORCEMENT DE CHAUSSEES- AMENAGEMENT BUS	2024-1-3242	233 585,56	1 353,01	25
14/11/2024	REGION REUNION-BAT031_ACQUISITION_TONDEUSE_FA2410-5741	2024-1-1902	7 000,00	91,80	10
14/11/2024	PATDBP-LYCEE LOUIS PAYEN BAT108-ENTRETIEN MAINTENANCE	BAT108-TX2024-1-2441	14 981,29	0,00	0
15/11/2024	RDDEER_FOURGON PATROUILLEUR CITROEN JUMPER_GZ-963-LK	2024-1-2417-GZ-963-LK	60 564,46	1 555,48	5
15/11/2024	RDDEER-FOURGON CITROEN JUMPER-GZ-470-LC	2024-1-2418-GZ-470-LC	60 571,46	1 555,66	5
15/11/2024	FAC00000082 24/09/2024 AMO AMENAGEMENT BUEREAUX ET CAFETERIA BAT043_AHR_AMO_TRX_FAC. FAC00000082 Ma	BAT043-TX2024-1-2796	2 468,38	21,13	15
19/11/2024	LYCÉE ROLAND GARROS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1548	15 476,48	160,68	5
19/11/2024	LYCÉE LÉON DE LEPERVANCHE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1551	11 592,40	266,06	5
19/11/2024	LYCÉE FRANÇOIS DE MAHY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1552	14 001,54	145,37	5
19/11/2024	LYCÉE LISLET GEOFFROY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1559	22 823,28	236,96	5
19/11/2024	PAUL VERGES-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1563	20 013,08	207,79	5
19/11/2024	LYCÉE BOIS D'OLIVE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1566	7 620,61	79,12	5
19/11/2024	Lycée Boisjoly Potier-Lot 4-Fourniture de matériels informatiques M20219300005776	2024-1-1580	2 408,87	56,60	5
19/11/2024	LYCÉE LISLET GEOFFROY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1586	812,13	0,00	1
19/11/2024	LYCÉE VICTOR SCHOELCHER-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1594	24 088,65	566,02	5
19/11/2024	LYCEE BOISJOLY POTIER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1596	156,67	0,00	1
19/11/2024	LYCEE JEAN HINGLO-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1597	1 161,46	0,00	1
19/11/2024	LYCEE LEON DE LEPERVANCHE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1598	1 349,81	0,00	1
19/11/2024	LYCÉE JEAN HINGLO-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1607	541,64	0,00	1
19/11/2024	LYCÉE JEAN JOLY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1609	1 083,29	0,00	1
19/11/2024	LYCÉE MEMONA HINTERMANN-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1614	886,74	0,00	1
19/11/2024	LYCÉE MOULIN JOLI-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1616	2 708,21	63,64	5
19/11/2024	LYCÉE VICTOR SCHOELCHER-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1624	3 791,50	89,09	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs 31/12/N	Durée en années (2)
19/11/2024	PAUL MOREAU-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1626	449,94	0,00	1
19/11/2024	PAUL VERGÈS-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1627	449,94	0,00	1
19/11/2024	LYCEE VINCENDO-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1631	156,67	0,00	1
19/11/2024	11-2024-121 12/11/2024 BAT044_VILCG_TRX_FAC. 11-2024-121 Marché : 2024602980, Société : 1, Période	BAT044-TX2024-1-2797	57 727,43	452,15	15
20/11/2024	LYCÉE MOULIN JOLI-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1561	13 069,39	135,69	5
20/11/2024	LYCÉE PAUL LANGEVIN-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1562	8 459,28	87,83	5
20/11/2024	LYCÉE JULIEN DE RONTAUNAY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1567	2 706,35	28,10	5
20/11/2024	LYCÉE MÉMONA HINTERMANN AFFEJEE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1587	3 152,65	72,36	5
20/11/2024	LYCÉE LEON DE LEPERVANCHE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1611	10 106,35	231,95	5
20/11/2024	FAC. 5500076286 DU 08/11/2024 BAT0001 - AHR - ENTRETIEN DE L	BAT001-TX2024-1-2775	22 725,98	173,86	15
20/11/2024	BAT266-LYC.F.MAHY-EA124-1/1 LYC. F. DE MAHY - LOGTS A & B	BAT266-2024-1-3268	3 296,69	0,00	0
21/11/2024	202435- AP2024/11090 13/11/2024 BAT200_CEISTJO_TRVAUX_F. 202435 Marché : 2024602992, Société : 1, P	BAT200-TX2024-1-2801	27 000,23	201,64	15
23/11/2024	BAT288 - REMPLACEMENT D'UN CLIMATISEUR A LA GARE DE ST PIERR BAT288 RMPL CLIM 241005258 30/10/2024 M	BAT288-TX2024-1-2810	1 117,55	0,00	1
27/11/2024	RSDSIO-FORMATION VEEAM BACKUP FORMATION VEEAM BACKUP-	2024-1-1331	26 691,00	2 552,42	1
27/11/2024	RSDSIO-FORMATION VMWARE VSPHERE- STOR SYSTEMES	2024-1-1332	32 007,50	3 060,83	1
27/11/2024	RSDSIO-SPECIFICATIONS ET INSTALLATION PORTAIL RH-	2024-1-1333	4 962,79	94,92	5
27/11/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-REFONTE INFRASTRUCTURE SI REFONTE INFRASTRUCTURE SI	2024-1-1682	60 543,00	1 157,93	5
27/11/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-REFONTE INFRASTRUCTURE SI	2024-1-1683	5 208,00	99,61	5
27/11/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT031_REMPLMT_4_CLIMATISEURS_F241005275	2024-1-1903	5 724,46	54,74	10
27/11/2024	BAT029_ANTE_POSE_RECEPTEUR_F. 490023 BAT029 -ANTE-Pose de recepteur	BAT029-TX2024-1-2791	727,90	0,00	1
27/11/2024	BAT27 _MOCA_TRX_ELECTRIC_F. SEC24112323 BAT217_MOCA_DYSFONCTIONNEMENT	BAT217-TX2024-1-2803	5 229,50	33,34	15
28/11/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT245-ACQUISITION DE BUREAU DROIT RECTANGULAIRE	2024-1-1826	2 572,54	23,90	10
28/11/2024	BAT230-ACQUISITION DE FAUTEUIL ERGO/ACCOUDOIRS REGLABLES FACT 00016166	2024-1-1836	5 380,73	49,98	10
28/11/2024	BAT230-ACQUISITION DE BUREAU/RETOUR/CAISSON MOBILE-FEDER	2024-1-1847	10 064,46	93,49	10
29/11/2024	RDDEER-CATOI Achat de petits matériels pour le SRGT-EA77-1/2 ACQUISITION MATER	2024-1-1379	2 557,22	23,06	10
29/11/2024	RDDEER-ACQUISITION MATERIELS ET EQUIPEMENTS-	2024-1-1380	173,89	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
29/11/2024	REGION REUNION-FAC IH249818 ACHAT VIDEOPROJECTEURS POLE DANSE ST-PIERRE	2024-1-1904	3 341,80	30,13	10
30/11/2024	BAT107_TVX_ELEC_PORTAIL_SAL2_F12011_124 BAT107_LYC.E.B. GIRODAY_CFA_TVX_ELECTRIQUE_PORTAIL_&_SALLE_	BAT107-2024-1-3264	11 464,43	0,00	0
03/12/2024	RSDSIO-LICENCE GERTRUDE 2024 EPSILON	2024-1-1330	2 480,94	196,58	1
03/12/2024	BANCBETON_353297_BC2024RDDMD5563 PRESTATIONS DE SERVICES	BAT291-TX2024-1-2813	1 791,76	0,00	1
04/12/2024	BAT031-CPOI-TRAVAUX LEVÉE DE RÉSERVES RAPPORT SOCOTECTRVX LEV5500074867ASC2	2024-1-1905	4 233,26	32,39	10
04/12/2024	VOIRIES 2024_DTD PROGRAMME REGIONAL ROUTE_Env26699	2024-1-90842-26699	4 394,25	0,00	0
05/12/2024	FAC.ACHAT MOBILIERS HOTEL BELLEPIERRE achat du mobiliers hotel Bellepierre	2024-1-2353	108 500,00	2 668,03	3
05/12/2024	BATIMENT AMETHYSTE HOTEL BELLEPIERRE	2024-1-3236	7 612 491,00	0,00	0
07/12/2024	RSDSIO-Parametrages Portail RH INETUM SOFTWARE FRANCE	2024-1-1328	7 964,44	544,02	1
07/12/2024	RSDSIO-Module Evaluation Entretien Professionnel-INETUM SOFWARE FRANCE	2024-1-1329	17 606,84	1 202,65	1
07/12/2024	RDDEER-F040452761 ACHAT DE MATERIEL DE PEINTURE-	2024-1-1381	1 851,04	0,00	1
07/12/2024	REGION REUNION G-SFR TELEPHONE FAC.P00281299	2024-1-1827	2 667,02	18,22	10
07/12/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE FAUTEUIL ERGONOMIQUE AVEC ACCOUDOIRS/APPUI TE FAC16226	2024-1-1844	4 304,59	29,40	10
07/12/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE FAUTUEIL ERGONOMIQUE ACCOUDOIRS POUR LES SERVICES FAC16227	2024-1-1845	4 304,59	29,40	10
07/12/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE INDIENNE FAC 12/2024	2024-1-1906	17 520,00	119,67	10
07/12/2024	BAT027_CREATION POSTE_FAC. SEC24112322V2 BAT027-CMJ-Création de poste d	BAT027-TX024-1-2790	1 454,68	0,00	1
09/12/2024	TRANSFERT DU COMPTE 238 VERS CPTE 21533	2024-1-2446	49 949,83	0,00	0
10/12/2024	CONSEIL REGIONAL-BAT201-ACQUISITION BUREAU DROIT/RETOUR DROIT/CAISSON MOBIL FAC16225	2024-1-1846	8 232,11	49,48	10
10/12/2024	PATDMG-TOYOTA COROLLA PLATINIUM 5 PLACES-HA-380-KX	2024-1-2419-HA-380-KX	32 790,00	394,20	5
10/12/2024	RDDMD-11 CAMERAS DE SURVEILLANCE POUR NOUVEAUX BUS CAR JAUNE	2024-1-2480	3 475,53	20,89	10
10/12/2024	RDDMD-11 SYSTEMES DE SURVEILLANCE VIDEO POUR NOUVEAUX BUS CAR JAUNE	2024-1-2481	19 427,54	116,78	10
11/12/2024	CONSEIL REGIONAL-ACQUISITION DE BUREAU DROIT RECTANGULAIRE POUR LES SERVICES HR AQC BUREAU FAC16223	2024-1-1830	8 231,24	47,23	10
11/12/2024	REGION REUNION-FAC IH2410309 DU 05/12/2024 REPARATION CONSOLE LUMIERE SALLE SPECTACLE GRAMOUN LELE	2024-1-1907	5 482,35	31,46	10
11/12/2024	REGION REUNION-FAC IH2410310 DU 05/12/2024 ACHAT LAMES MARIMBAS	2024-1-1908	2 669,10	15,31	10
11/12/2024	CONSEIL REGIONAL-FAC IH2410308 ACHAT COMPLEMENT MATERIEL CONSOLE LUMIERE-SALLE GRAMOUN LELE	2024-1-1909	5 522,65	31,69	10
12/12/2024	DHSEVL-EXTENSION NOMBRE LICENCE AD MANAGER PLUS-	2024-1-1327	2 934,17	160,34	1
12/12/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-ACQUISITION ET LOCATION 24 MULTIFONCTIONS	2024-1-1687	93 400,00	1 020,77	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
12/12/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-REMPLACEMENT DISPOSITIF SECURITE INTERNE	2024-1-1690	329 208,25	3 597,90	5
12/12/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-ACQUISITION DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR 11 SALLES DE CONFERENCES	2024-1-1692	185 333,89	2 025,51	5
12/12/2024	CONSEIL REGIONAL-RSDSIO-ACQUISITION DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR 11 SALLES DE CONFERENCES	2024-1-1694	11 374,50	124,31	5
12/12/2024	HOTEL DE REGION-BAT031_FOURNI_POSE_BORNE-CPOI-FOUNITURE ET POSE	2024-1-1910	29 015,17	158,55	10
12/12/2024	F240113 ACHAT PIANO A QUEUE D'OCCASION	2024-1-1911	19 530,00	106,72	10
12/12/2024	PATDMG-CHATEL BAT185-REMPLACEMENT CLIM-P205-0007	BAT185-TX2024-1-2466	1 167,46	0,00	1
13/12/2024	RSDSIO-Logiciel gestion de musées - webmuseo ACQUISITION LOGICIEL GESTION MUSEES	2024-1-1323	20 884,08	542,07	2
13/12/2024	RSDSIO-PROJET MIGRATION ZIMBRA-AXESS GROUPE	2024-1-1325	27 431,10	1 424,02	1
13/12/2024	FAC. 694292 DU 04/12/2024 LOGICIELS NUMERIQUES Fourniture de manuels et de re	2024-1-1326	44 485,00	2 309,33	1
13/12/2024	LYCÉE AMIRAL LACAZE-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1568	12 945,75	134,41	5
13/12/2024	LYCÉE BEL AIR-LOT 2 FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1569	2 462,91	25,57	5
13/12/2024	LYCÉE ISNELLE AMELIN-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1570	15 577,80	161,74	5
13/12/2024	LYCÉE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1571	11 683,35	121,30	5
13/12/2024	LYCÉE JULIEN DE RONTAUNAY-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1572	21 576,25	224,02	5
13/12/2024	LYCÉE LISLET GEOFFROY-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1573	19 596,09	203,46	5
13/12/2024	LYCÉE MARIE CURIE-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1574	18 819,60	195,39	5
13/12/2024	LYCÉE NELSON MANDELA-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1575	25 891,50	268,82	5
13/12/2024	LYCÉE ALBERT RAMASSAMY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1576	618,36	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE AMBROISE VOLLARD-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1577	379,28	0,00	1
13/12/2024	Lycée Amiral Lacaze-Lot 4-Fourniture de matériels informatiques M20219300005776	2024-1-1578	618,36	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE BEL AIR-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1579	1 896,40	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE EMILE BOYER DE LA GIRODAY-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1581	1 236,72	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE GEORGES BRASSENS-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1582	1 855,08	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
13/12/2024	LYCÉE ISNELLE AMELIN-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1583	2 753,73	28,59	5
13/12/2024	LYCÉE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1584	2 058,16	21,37	5
13/12/2024	LYCÉE PAULE PIGNOLET DE FRESNE RIVIÈRE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1589	9 269,00	96,24	5
13/12/2024	LYCÉE PIERRE LAGOURGUE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1590	1 404,38	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE PIERRE POIVRE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1591	8 657,04	89,88	5
13/12/2024	LYCÉE ROCHES MAIGRES-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1592	6 183,60	64,20	5
13/12/2024	LYCÉE STELLA-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1593	4 480,24	46,52	5
13/12/2024	LYCÉE AMIRAL LACAZE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1599	1 083,29	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE ANGÉLO LAURET-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1600	2 334,30	24,24	5
13/12/2024	LYCÉE BOIS D'OLIVE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1602	4 915,71	51,04	5
13/12/2024	LYCÉE CHRISTIAN ANTOU-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1603	2 166,57	22,49	5
13/12/2024	LYCÉE EMILE BOYER DE LA GIRODAY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1604	1 021,15	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE GEORGES BRASSENS-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1605	2 782,92	28,89	5
13/12/2024	LYCÉE JEAN CLAUDE FRUTEAU-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1606	7 228,10	75,05	5
13/12/2024	LYCÉE LECONTE DE LISLE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1612	7 228,10	75,05	5
13/12/2024	LYCÉE LISLET GEOFFROY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1613	1 083,29	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE MAHATMA GANDHI-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1615	2 708,21	28,12	5
13/12/2024	LYCÉE PATU DE ROSEMONT-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1617	1 624,93	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE PAUL LANGEVIN-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1618	5 021,82	52,14	5
13/12/2024	LYCÉE PAUL MOREAU-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1620	1 624,93	0,00	1
13/12/2024	LYCÉE PIERRE POIVRE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1622	2 890,31	30,01	5
13/12/2024	LYCÉE MARIE CURIE-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1625	541,64	0,00	1

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
13/12/2024	ROCHES MAIGRES-LOT 5- FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1629	156,67	0,00	1
13/12/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION LOGICIEL POUR CRR	2024-1-1695	10 546,20	109,50	5
13/12/2024	HOTEL DE REGION-RSDSIO-ACQUISITION IMPRIMANTES	2024-1-1698	23 482,80	243,81	5
13/12/2024	RDDMD-AVANCE POUR ACHAT DE 83 VEHICULES POUR RESEAU CAR JAUNE	2024-1-2479	14 364 388,70	0,00	0
14/12/2024	DHSEVL-FAC 4C000616 DU 02/12/2024 LOGICIELS NUMERIQUES Fourniture de manuels	2024-1-1322	10 850,00	266,80	2
14/12/2024	LYCEE LISLET GEOFFROY-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1564	4 970,17	48,89	5
14/12/2024	LYCEE BEL AIR-LOT 2-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20220007	2024-1-1565	5 094,96	50,11	5
17/12/2024	LYCEE MARIE CURIE-LOT 4-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005776	2024-1-1595	189,64	0,00	1
17/12/2024	LYCÉE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY-LOT 5-FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1601	2 317,02	18,99	5
17/12/2024	LYCÉE JEAN PERRIN-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1610	1 807,02	0,00	1
17/12/2024	LYCÉE PAUL MOREAU-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1619	2 710,54	22,22	5
17/12/2024	LYCÉE SARDA GARRIGA-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1623	903,51	0,00	1
17/12/2024	LYCEE SAINT EXUPÉRY-LOT 5-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005777	2024-1-1630	774,61	0,00	1
17/12/2024	LYCÉE ALBERT RAMASSAMY-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1633	1 269,09	0,00	1
17/12/2024	LYCÉE BOISJOLY POTIER-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1635	4 736,24	38,82	5
17/12/2024	LYCÉE NELSON MANDELA-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1636	5 778,49	47,36	5
17/12/2024	LYCÉE ROLAND GARROS-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1649	27 475,02	225,21	5
17/12/2024	LYCÉE VICTOR SCHOELCHER-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1650	7 744,73	63,48	5
17/12/2024	LYCEE ROCHES MAIGRES-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1651	6 374,70	52,25	5
17/12/2024	LYCÉE PIERRE POIVRE-LOT 6-FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES M20219300005778	2024-1-1653	7 525,02	61,68	5
17/12/2024	DHSEVL- LYCEE ALBERT RAMASSAMY- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3243	6 069,75	49,75	5
17/12/2024	DHSEVL-LYCEE MARIE CURIE- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3245	1 491,05	0,00	1
17/12/2024	DHSEVL- LYCEE JEAN CLAUDE FRUTEAU- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3246	2 642,32	21,66	5
17/12/2024	DHSEVL- LYCEE NELSON MANDELA- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3247	13 277,58	108,83	5
17/12/2024	DHSEVL- LYCEE PATU DE ROSEMONT- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3248	14 605,34	119,72	5
17/12/2024	DHSEVL- LYCEE ISNELLE AMELIN- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3250	12 518,86	102,61	5

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
18/12/2024	DHSEVL- ACQUISITION DE LOGICIELS NUMERIQUES	2024-1-3232	2 709 256,98	51 816,39	2
18/12/2024	DHSEVL-LYCEE AMIRAL LACAZE- MATERIEL INFORMATQUE	2024-1-3249	1 444,61	0,00	1
18/12/2024	DHSEVL- LYCEE MARGUERITE JAUZE- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3251	4 538,70	34,72	5
18/12/2024	DHSEVL- LYCEE FRANCOIS DE MAHY- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3252	8 553,92	65,44	5
25/12/2024	DHSEVL- LYCEE BELLEPIERRE- MATERIEL INFORMATIQUE	2024-1-3253	24 153,45	92,39	5
31/12/2024	DMO- MANDAT MAITRISE OUVRAGE SPLA MARAINA- STE MARIE/STE SUZANNE- env 19017	2013-1-6053	83 875,03	0,00	0
31/12/2024	DMO - VVR-2013-mandat m.ouvrage SPLA MARAINA- STE MARIE / STE SUZANNE env 19017	2014-1-1720	15 323,15	0,00	0
31/12/2024	DMO - VVR-2013-mandat m.ouvrage SPLA MARAINA- STE MARIE / STE SUZANNE	2014-1-3833	2 155,20	0,00	0
31/12/2024	DMO - VVR-2013-mandat m.ouvrage SPLA MARAINA- STE MARIE / STE SUZANNE	2015-1-1228	34 228,38	0,00	0
31/12/2024	VVR-2013-mandat m.ouvrage SPLA MARAINA- STE MARIE / STE SUZANNE	2015-1-2853	12 836,24	0,00	0
31/12/2024	VVR-2013-mandat m.ouvrage SPLA MARAINA -ST PAUL (section 20)	2015-1-2854	17 056,98	0,00	0
31/12/2024	DAMR- VVR ENTRE STE MARIE ET STE SUZANNE- MANDAT MO SPL MARAINA - CV 20131214	2017-1-932	16 015,20	0,00	0
31/12/2024	DAMR- DEGC- VOIE VELO REGIONALE	FE2018-1-222	106 980,84	0,00	0
31/12/2024	DAMR - VVR-2013-OUVRAGE SPLA MARAINA/P160-0006	FE2019-1-1718	30 286,70	0,00	0
31/12/2024	DAMR - CV20131214 NH25 STE MARIE MAIRAINA/P160-0006	2020-1-1868	2 555,75	0,00	0
31/12/2024	DAMR - MA201905008 600662 AVANCE FORFAITAIRE SBTPC BAGELEC RN1 NOUVEAU PONT	2020-1-2592	117 654,95	0,00	0
31/12/2024	DEGC - BC20212358 - MODELISAT 3D DU PROJET VRTC - RN2 A SAINTE MARIE	2021-1-1216	24 087,00	0,00	0
31/12/2024	DAMR - VVR 2013 OUVRAGE SPL MARAINA -STE MARIE STE SUZANNE CV 20131214/P160-0006	2021-1-173	32 829,76	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - AVANCE FORFAIT MA20215573 RIV EST MACONNERIE PIERRE DE TAILLES - ETHEVE ENTR/STE MEDIT	2021-1-2865	847,44	0,00	0
31/12/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - INSTALLATION ELECTRIQUE TX MISE AUX NORMES - BC20213562	BAT030-TX2021-1-3701	655,16	0,00	15
31/12/2024	DAMR - DEER - AVANCE FORFAITAIRE MA20205380 RAVINE L'HARMONIE	2021-1-731	1 549,38	0,00	0
31/12/2024	DIDN - ETUDE DES TIERS-LIEUX A LA REUNION MA20215665/P130-0002	2022-1-157	40 145,00	21,94	5
31/12/2024	DAMR - DEGC - VVR 2013 - CV 20131214- MANDAT OUVRAGE SPLA MARAINA-STE MARIE/STE SUZANNE/P160-0006	2022-1-336	14 578,92	0,00	0
31/12/2024	DADT - MODE OCCUPATION DES SOLS M20225819 COLLECTE LOCALISATION SATELLITES	2022-1-3593	3 884,16	5,31	2
31/12/2024	DAMR - DEER - RN1A - PR30 500 AU PR31 600 SECURISATION PIED DE FALAISE AVCE - GRANDS TRAVAUX DE L'OI	2022-1-3596	30 752,13	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - RN2 RAVINE SECHE PR45+400 MA2018934543 - GROUPEMENT PICO OCEAN INDIEN	2022-1-3602	5 358,12	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER -RN2 RAVINE DES CAFRES PR126+130 BC2022SOA1560 - GROUPEMENT PICO OCEAN INDIEN	2022-1-3603	8 035,47	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - RN5 RAVINE BENJOIN PR31+040 BC2022SOA1561 - GROUPEMENT PICO OCEAN INDIEN	2022-1-3604	3 003,56	0,00	0

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements antérieurs à 31/12/N	Durée en années (2)
31/12/2024	DAMR - DEER - RN3 PR 3 396 AU PR 4 640 TRAVERSEE DE LA CONFIANCE AVANCE BC20220383- PICO SOCIETE	2022-1-3670	1 960,03	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - RN 3 -PR 21 100 AU PR 22 014-PLAINE DES PALMISTES AVANCE BC20222613 - PICO SOCIETE	2022-1-3676	18 755,82	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - RN5 CHEMINEMENTS PIETONS ET CYCLES MARE SECHE CILAOS BC2022SRS3219 - PICO SOCIETE	2022-1-3684	6 806,93	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - SRN- RN 1 -DERASEMENT 2 SENS SECTION ST DENIS - ST PAUL BC20222991 - SAS GTOI	2022-1-3693	1 511,09	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - SRN - RN7 REFECTIONS ENROBES BD LA MARINE BC20223212 - SAS GTOI	2022-1-3696	20 046,88	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER -SRN - RN2 SECURISATION VIRAGE COMMUNE CARRON MA202193000055 AVCE FORFAITAIRE - SAS GTOI	2022-1-3704	425 514,66	0,00	0
31/12/2024	DAMR - DEER - RN1A CAP LAHOUSSAYE - TX CREATION ET SECURISATION PISTES CYCLABLES - PICO SOCIETE	2022-1-3727	80 097,60	0,00	0
31/12/2024	DEIDAT - APPEL DE FONDS N°17 TX EXTENSIONS RESEAU GAZELLE - SPLA MARAINA	2023-1-1706	49 949,83	9,10	15
31/12/2024	RDDID - AP RP INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE MA20184241/P165-0004	2023-1-1760	4 025,12	0,00	0
31/12/2024	RDDID - RRTG EST - RN2 - AMENAGEMENT BAU ENTRE RAVINE DES CHEVRES ET DUPARC MA20184241/P165-0004	2023-1-1863	38 029,58	0,00	0
31/12/2024	RDDID - MISSION CSPS AMENAGEMENT BAU EN FAVEUR TRANSPORT EN COMMUN MA20205175 /P165-0004	2023-1-1864	11 959,13	0,00	0
31/12/2024	DEGC- VVR ST PAUL SPL MARAINA-CV 20131219	2023-1-3370	1 181,42	0,00	0
31/12/2024	DEGC - CSPS - requalification de la RN102 Sainte Marie,	2023-1-3371	1 297,18	0,00	0
31/12/2024	RDDID- LOT8-Délimitation du domaine public routier des aménagements	2023-1-3375	4 068,75	0,00	0
31/12/2024	RDDID- ZAC PORTAIL MISSION CSPS	2023-1-3376	1 472,10	0,00	0
31/12/2024	RDDID- SETEC INTERNATIONAL- NOUVEAU PONT RIVIERE ST DENIS	2023-1-3378	129 769,39	0,00	0
31/12/2024	RDDID- TRAVAUX TOPO RN102	2023-1-3380	4 043,36	0,00	0
31/12/2024	RDDID- RADIER TREMBLET TAKAMAKA	2023-1-3381	531,22	0,00	0
31/12/2024	Voie CanniÃ?re St Pierre/Tampon - CrÃ©ation de murettes d'Ã© 602023_AV_152821_BC2023SRS2462_1/1 Marc	2023-1-3594	5 840,64	0,00	0
31/12/2024	AVANCE FORFAITAIRE 20203602200_AV FORF_110791_1/1 Marché : 2023602200, Société : 1, Période : 1	2023-1-3595	9 280,12	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN 1001 COMMUNE DU PORT TRONCON 1 602148_AVANCE_PICO_BC2023SRN0928_1/1 Marché : 20219300005558	2023-1-3602	2 238,88	0,00	0
31/12/2024	SRN - Travaux préparatoires et travaux annexes - Giratoire R 2021935558-3_EAF_PICO_BC2023SRN4927_1/1	2023-1-3604	67 861,04	0,00	0
31/12/2024	SRN -Giratoire RD41- Travaux complémentaires aménagement mod 2021935558-3_EAF_PICO_BC2023SRN5819_1/1	2023-1-3605	72 466,26	0,00	0
31/12/2024	2023602112-AV-8084-1/1	2023-1-3607	7 130,32	0,00	0
31/12/2024	SRN - BRETELLE PLATEAU CAILLOUX 2021935552_AF13_GTOI_BC2023SRN1938_1/1 Marché : 20219300005552, Soci	2023-1-3610	37 662,32	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 PISTE CYCLABLE ETANG ST PAUL 601896_AF10_GTOI_BC2022SRN5041_1/1 Marché : 20219300005552, S	2023-1-3612	59 719,71	0,00	0

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée	
				31/12/N	en années (2)
31/12/2024	SRN - RN7 Giratoire A - Bvd LA Marine 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN3179_1/1 Marché : 2021930000555	2023-1-3613	36 871,42	0,00	0
31/12/2024	RN1A - TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE DES ENROBES - CAP LAHOUSSAY 202193 5557_AVCE_1/1_328162_2023SRO3816	2023-1-3618	1 593,85	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 - AMENAGEMENT BRETELLE SORTIE SAVANNAH S1 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN3172_1/1 Marché :	2023-1-3619	41 471,52	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 Passage en 3 voies sur section Cambaie Savanna 2022935807-2_EAF_GTOI_BC23SRN4057_1/1 March	2023-1-3620	7 173,34	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 - SAVANNAH - SENS 1 TPC 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN3931_1/1 Marché : 20219300005552,	2023-1-3621	821 246,09	0,00	0
31/12/2024	SRN- RN6 S2 Tourne à gauche _La Source_ 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN3957_1/1 Marché : 2021930000	2023-1-3622	24 896,20	0,00	0
31/12/2024	Amenagement RN2 carrefour Labourdonnais 2021935551-1/1-GTOI-AVANCE BC22SESR4360 Marché : 20219300005	2023-1-3623	7 961,79	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 S2 SAVANNAH RENFORCEMENT DE CHAUSSEE 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN4599_1/1 Marché : 202	2023-1-3624	354 836,72	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN2 - GBA GILLOT 2021935551-3_EAF_GTOI_BC2023SRN4910_1/1 Marché : 20219300005551, Société : 1,	2023-1-3625	49 623,95	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 - 3e voie de Cambaie Sens 2 2021935552-3_EAF_GTOI_BC2023SRN5118_1/1 Marché : 2021930000555	2023-1-3626	4 417,10	0,00	0
31/12/2024	SRN- RN2 BBTM JAMAIQUE 2021935551-3_EAF_GTOI_BC2023SRN5427_1/1 Marché : 20219300005551, Société : 1,	2023-1-3628	147 394,06	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN2 - Aménagement et sécuristion virage commune Carron 601782_EAF01_GTOI_BC2022SRN4328_1/1 Mar	2023-1-3629	6 160,46	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN1 Rdt ENROBES SHUNT RD10 2021935700_EAF24_SBTPC_BC23SRN5431_1/1 Marché : 20219300005700, Soc	2023-1-3633	7 651,15	0,00	0
31/12/2024	SRN - RN2 Giratoire La Marine 2021935700_EAF25_SBTPC_BC23SRN5740_1/1 Marché : 20219300005700, Société	2023-1-3634	26 139,71	0,00	0
31/12/2024	SRN - Création giratoire RN6 / RD41 2021935700_EAF_GTOI_BC2023SRN5884_1/1 Marché : 20219300005700,	2023-1-3635	18 651,07	0,00	0
31/12/2024	AVANCE - MA 2023602293- PART L'ANTICHUTE 2023602293 AVANCE L'ANTICHUT 2/2 Marché : 2023602293, Socié	2023-1-3642	217,00	0,00	0
31/12/2024	AVANCE_NRL: RECONNAISSANCE GEOTECHNIQUE - GINGER CEBTP 602322 AVCE FORF BC2023RDDNRL3845 3/3 GI Marc	2023-1-3652	532,56	0,00	0
31/12/2024	601782 AVANCE BC2023DORL0677 NRL - Marquage de ligne	2023-1-3655	24 380,48	0,00	0
31/12/2024	PATDBP-AFPAR ST PAUL-MISE EN PLACE SYST TELERELEVE ELECTRICITE ET EAU	BAT030-TX2024-1-1030	6 684,12	0,00	15
31/12/2024	RDDEER-AV FORFAITAIRE_IDP_ LOT 1 2024602717	2024-1-2008	1 929,38	0,00	0
31/12/2024	AVANCE FORFAITAIRE 2024602915_AV FORF_ 54929_1/1 Marché : 2024602915, Société : 01, Période : 1	BAT021-TX2024-1-3271	33 879,01	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			**0,00**	**0,00**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée en années (2)
Mise à disposition			**0,00**	**0,00**	
Affectation			**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage			**0,00**	**0,00**	
Divers			**4,00**	**0,00**	
28/06/2024	ACQUISITION PARCELLE BI 428 - LE PORT - RIVIERE DES GALETS	2024-1-684	1,00	0,00	0
30/12/2024	TERRAIN PARCELLE DD1458_SAINT-LEU	TER2024-1-1340	1,00	0,00	0
30/12/2024	TERRAIN PARCELLE DD1460_SAINT-LEU	TER2024-1-1341	1,00	0,00	0
30/12/2024	PARCELLE CZ1379_SAINT-GILLE LES BAINS	TER2024-1-1342	1,00	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							**1 809 300,00**	**-656 536,22**	
Cessions à titre onéreux							**1 809 300,00**	**-656 536,22**	
01/01/2024	PRR- PEUGEOT 308- BP 890 JG	22/07/2011	19 927,05	4	19 927,05	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 782 XY	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 642 XZ	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DP 885 ZM	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT KANGOO- DK 186 CS	05/11/2014	16 979,50	8	16 979,50	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 831 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00
01/01/2024	DRR- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 837 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00
01/01/2024	DRR- PEUGEOT 308 ACTIVE- DM 330 FZ	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
01/01/2024	DRR- PEUGEOT 308 ACTIVE BLANCHE- DM 322 FZ	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
01/01/2024	DRR- PEUGEOT 308 ACTIVE BLANCHE- DM 187 FZ	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 BLANC- DN 187 VL	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 BLANC- DN 539 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 592 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 719 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 496 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
01/01/2024	DRR- PEUGEOT 208 URBAN SOUL 5P- DX 450 KA	03/12/2015	15 140,90	5	15 140,90	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO 4 INTENSE- DM 858 SL	22/04/2015	18 872,50	5	18 872,50	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO 4 INTENSE- DL 105 XZ	22/04/2015	20 472,50	5	20 472,50	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO 4 INTENSE- DP 546 ZH	10/07/2015	18 872,50	5	18 872,50	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- SEAT LEON- DQ 414 ZJ	29/07/2015	25 415,00	5	25 415,00	0,00	7 700,00	7 700,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 717 BR	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
01/01/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 389 BS	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
01/01/2024	DL- PEUGEOT 208 STYLE- EQ 207 CR	08/12/2017	15 897,24	5	15 897,24	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
01/01/2024	DL- PEUGEOT 208- EF 231 EY	04/05/2017	15 140,90	5	15 140,90	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
24/02/2024	DL- PEUGEOT 206 HDI- BQ 768 VZ	01/01/2014	14 607,15	3	14 607,15	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
24/02/2024	DEGC- PEUGEOT 206+ HDI- BT 780 BJ	01/01/2014	14 607,15	3	14 607,15	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
24/02/2024	PRR- PEUGEOT 206 URBAN HDI- BQ 962 WA	24/10/2011	14 444,65	4	14 444,65	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
24/02/2024	PRR- PEUGEOT 206 URBAN HDI- BQ 169 WB	24/10/2011	14 444,65	4	14 444,65	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
24/02/2024	PRR- PEUGEOT 206 URBAN HDI- BQ 569 WA	24/10/2011	14 444,65	4	14 444,65	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
24/02/2024	DEER- PEUGEOT 206+ GENERATION HDI BLANC- CP 002 GW	12/02/2013	14 444,65	5	14 444,65	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 347 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 479 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 098 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 066 RF	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	3 100,00	3 100,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 777 RE	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- CLIO IV INTENSE- DK 061 HW	05/11/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
24/02/2024	DRR- PEUGEOT 20 HDI BLANCHE- DM 844 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00
24/02/2024	DRR- PEUGEOT 308 BLANCHE- DM 343 FZ	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00
24/02/2024	DRR- PEUGEOT 308 BLANCHE- DM 288 VW	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00
24/02/2024	DRR- PEUGEOT 308 ACTIVE BLANCHE- DM 829 WM	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 663 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 722 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 478 GJ	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 565 GJ	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 315 BS	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 188 BS	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
24/02/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 306 BS	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00
24/02/2024	DRR- PEUGEOT 208 BLANCHE- EF 317 EY	18/08/2017	15 140,90	5	15 140,90	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00
24/02/2024	DL- SEAT LEON GRISE- DZ 903 ET	29/03/2017	26 892,00	5	26 892,00	0,00	8 900,00	8 900,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 593 XY	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 698 XY	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 841 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 127 FZ	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
23/03/2024	DRR- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 641 WQ	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 772 FY	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 BLANC- DN 599 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 BLANC- DN 703 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DP 012 ZH	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 534 GJ	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 582 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 475 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 308 ACTIVE- DN 168 VL	27/03/2015	21 465,82	5	21 465,82	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00
23/03/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DS 429 HH	06/12/2016	19 587,24	5	19 587,24	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
23/03/2024	DL- PEUGEOT 208 STYLE- EQ 316 PA	24/11/2017	15 897,24	5	15 897,24	0,00	5 100,00	5 100,00	0,00
04/05/2024	DEGC- PEUGEOT 206+ GENERATION HDI BLANC- CP 655 FF	12/02/2013	14 444,65	5	14 444,65	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
04/05/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 363 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 889 RE	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 256 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 615 RF	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 393 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 219 JF	25/11/2014	20 472,50	5	20 472,50	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DL 228 JF	25/11/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- EE 309 EG	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DN 964 WP	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 BLANCHE- DM 834 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00
04/05/2024	DRR- PEUGEOT 208 HDI BLANCHE- DM 836 WM	11/12/2014	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00
04/05/2024	DL- PEUGEOT 308 ACTIVE BLANCHE- DM 294 VW	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 567 TN	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 HDI BLANC- DN 501 GJ	17/02/2015	14 837,10	5	14 837,10	0,00	700,00	700,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO 4 INTENSE- DL 168 XZ	22/04/2015	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00
04/05/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 RUBAN SOUL- EA 513 BR	01/07/2016	15 140,90	5	15 140,90	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00
21/05/2024	CFPA St Paul	09/07/1999	1,00	0	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - TRAVAUX 2017/P197-0007	23/03/2017	1 456 719,31	15	388 458,48	1 068 260,83	609 130,50	-459 130,33	0,00
21/05/2024	DBA - REHAB AFPAR ST PAUL / P197-0036	29/01/2018	44 689,43	15	8 937,90	35 751,53	18 686,99	-17 064,54	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR DE SAINT PAUL - TRAVAUX2018/P197-0007	09/05/2018	960 136,99	15	256 036,52	704 100,47	401 483,47	-302 617,00	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - TRAVAUX 2018/P197-0036	29/01/2018	272 388,14	15	72 636,84	199 751,30	113 899,72	-85 851,58	0,00
21/05/2024	DBA-AFPAR ST PAUL- TX SECOND OEUVRE-P197-0007	19/06/2019	154 317,57	15	30 891,63	123 425,94	64 528,24	-58 897,70	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
21/05/2024	DBA-AFPAR DE ST PAUL- TRAVAUX ASCENSEURS-P197-0007	30/07/2019	1 557,26	1	1 557,26	0,00	651,17	651,17	0,00
21/05/2024	DBA-AFPAR ST PAUL-TRAVAUX VRD-AMENAGEMENTS PAYSAGERS-P197-0007	07/08/2019	8 387,46	25	1 007,42	7 380,04	3 507,24	-3 872,80	0,00
21/05/2024	DBA- AFPAR ST PAUL- TRAVAUX PLOMBERIE-RACCORDEMENT RESEAU EAU CHAUDE-P197-0007	28/06/2019	1 490,66	1	1 490,66	0,00	623,30	623,30	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR SAINT PAUL RENOV PRIX MA20130384/P197-0036	06/08/2019	40,80	1	40,80	0,00	17,06	17,06	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR SAINT PAUL REHAB MA20130384/P197-0036	06/08/2019	12 060,10	15	2 414,23	9 645,87	5 042,96	-4 602,91	0,00
21/05/2024	DBA - REHAB DU CENTRE AFPAR DE ST PAUL /P197-0036	18/04/2019	5 301,75	15	1 061,32	4 240,43	2 216,94	-2 023,49	0,00
21/05/2024	DBA - REHAB AFPAR DE ST PAUL /P197-0007	06/07/2019	514,40	1	514,40	0,00	215,10	215,10	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL MA20130378/P197-0007	13/06/2020	3 496,88	15	466,90	3 029,98	1 462,23	-1 567,75	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR SAINT PAUL - POSE PANNEAUX PUBLICITAIRES FEDER/P197-0007	10/11/2020	336,35	1	336,35	0,00	140,65	140,65	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - REHABILITATION AMO/P197-0007	04/12/2020	15 280,82	15	2 037,44	13 243,38	6 389,71	-6 853,67	0,00
21/05/2024	DBA - REHAB AFPAR ST PAUL - MA20163696 PLOMBERIE SANITAIRES/P197-0007	05/12/2020	871,07	1	871,07	0,00	364,24	364,24	0,00
21/05/2024	DBA - REHAB AFPAR ST PAUL/P197-0036	05/05/2020	31 516,18	15	4 202,16	27 314,02	13 178,56	-14 135,46	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - REHABILITATION DU CENTRE/P197-0007	04/03/2020	144 396,78	15	19 279,27	125 117,51	60 379,84	-64 737,67	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR DE ST PAUL -MENUISERIES EXTERIEURES/P197-0007	04/03/2020	10 837,10	10	2 170,39	8 666,71	4 531,56	-4 135,15	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - SOLS SOUPLES/P197-0007	21/04/2020	373,67	1	373,67	0,00	156,25	156,25	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR DE ST PAUL - REHABILITATION DU CENTRE MA20153290 /P197-0036	17/04/2020	10 098,04	15	1 348,24	8 749,80	4 222,52	-4 527,28	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - TVX MISE EN OEUVRE EXTINCTEURS MA2019600224/P197-0007	12/02/2021	4 433,31	15	0,00	4 433,31	1 853,80	-2 579,51	0,00
21/05/2024	DBA - AFPAR DE ST PAUL - REHAB AMO MA20110131/P197-0007	03/02/2021	51 376,55	25	0,00	51 376,55	21 483,22	-29 893,33	0,00
15/06/2024	PRR- TOYOTA AURIS 5P HORIZON- BR 297 ZN	02/08/2011	22 901,38	4	22 901,38	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 427 RG	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
15/06/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS- DM 615 EV	08/12/2014	23 421,36	5	23 421,36	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- TOYOTA AURIS HSD GRAPHITE- DK 458 RG	08/12/2014	23 421,30	5	23 421,30	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- CLIO IV INTENSE- DK 005 HW	05/11/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- CLIO IV INTENSE- DL 470 XY	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO IV INTENSE- DP 977 ZM	08/12/2014	18 872,50	5	18 872,50	0,00	5 400,00	5 400,00	0,00
15/06/2024	DRR- PEUGEOT 308 ACTIVE BLANCHE- DM 287 VW	11/12/2014	21 465,82	5	21 465,82	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- RENAULT CLIO 4 INTENSE- EE 168 GG	22/04/2015	18 872,50	5	18 872,50	0,00	5 400,00	5 400,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 208 URBAN SOUL- EA 998 BR	12/04/2016	15 835,90	5	15 835,90	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
15/06/2024	HOTEL DE REGION- PEUGEOT 308 BLANCHE- EC 559 GJ	01/07/2016	22 681,62	5	22 681,62	0,00	4 100,00	4 100,00	0,00
31/12/2024	CFEM St PAUL	09/07/1999	9 583,15	0	0,00	9 583,15	4 007,22	-5 575,93	0,00
31/12/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - INSTALLATION ELECTRIQUE TX MISE AUX NORMES - BC20213562	09/11/2021	655,16	15	0,00	655,16	273,96	-381,20	0,00
31/12/2024	DBA - CPOI - TX CHARPENTE COUVERTURE FORM ADULTES MA 20184292/P197-0036	27/01/2021	50 726,80	25	0,00	50 726,80	21 211,53	-29 515,27	0,00
31/12/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - INSTALL.PLANS INTERVENTION EXTINCTEURS MA2019600289 E20195450/P197-0007	12/02/2021	2 137,88	15	0,00	2 137,88	893,96	-1 243,92	0,00
31/12/2024	DBA - AFPAR ST PAUL - RACCORDEMENT RESEAUX EAUX USEES LC20210415 E20211263/P197-0036	16/03/2021	1 559,44	0	0,00	1 559,44	652,08	-907,36	0,00
31/12/2024	PATDBP-AFPAR ST PAUL-MISE EN PLACE SYST TELERELEVE ELECTRICITE ET EAU	17/07/2024	6 684,12	15	0,00	6 684,12	2 794,98	-3 889,14	0,00
31/12/2024	PARCELLE CZ1379_SAINT-GILLE LES BAINS	30/12/2024	1,00	0	0,00	1,00	99 000,00	98 999,00	0,00
Cessions à titre gratuit							**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition							**0,00**	**0,00**	
Affectation							**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage							**0,00**	**0,00**	
Mise à la réforme							**0,00**	**0,00**	
Divers							**0,00**	**0,00**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV
B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 809 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2 465 836,22

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	***Immobilisations incorporelles***	***0,00***
21	***Immobilisations corporelles***	***0,00***
23	***Immobilisations en cours***	***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	**Charges à caractère général**	**0,00**	
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**0,00**	
72	***Travaux en régie***		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**	**0,00**

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	654 148 652,11
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	**Libellé (1)**	**Montant**
011	**Charges à caractère général**	**0,00**
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**48 000,00**
65134	ARR COMPENSATOIRE 2ème VAGUE	2 400,00
65134	ARR COMPENSATOIRE -MANDATS 1et 2	2 400,00
65134	ARR COMPENSATOIRE- JANV. FEV. 2024	2 400,00
65134	ARR COMPENSATOIRE - SOLDE	1 200,00
65134	ARR COMPENSATOIRE MANDAT 3	1 200,00
65134	ARR COMPENSATOIRE 2020 - TOTALITE AIDE	3 600,00
65134	ARR COMPENSATOIRE - MANDATS 1 à 3	3 600,00
65134	ARR COMPENSATOIRE - MARS 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE - AVRIL 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE AVRIL 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE AVRIL 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE - MAI 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 - COMPENSATOIRE - MAI 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE - SOLDE	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE - JUIN 2024	1 200,00
65134	ARR2020.COMP.CV20221536.MANDAT JUL 24	1 200,00
65134	ARR2020 COMP.CV20221536 AOUT 24	1 200,00
65134	ARR 2020-COMP.CV20221536-SOLDE	1 200,00
65134	ARR2020-COMP.-CV20240175-SOLDE	1 200,00
65134	ARR2020 COMPENSATOIRE-CV20240175 AOUT24	1 200,00
65134	ARR 2020 COMP.CV20240175.MANDAT JUIL.24	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE - JUIN 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 COMPENSATOIRE- MAI 2024	1 200,00
65134	ARR 2020 - COMPENSATOIRE - AVRIL 2024	1 200,00
65134	ARR COMPENSATOIRE - MARS 2024	1 200,00
65134	ARR 2020- ARR COMPENSATOIRE	2 400,00
65134	ARR COMPENSATOIRE - SESSION 2019	7 200,00
66	Charges financières	**0,00**
67	**Charges spécifiques**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions, dépréciations**	**0,00**
014	**Atténuations de produits**	**0,00**
Total des dépenses réelles		48 000,00
042	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
043	***Opérations ordre intérieur de la section***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		48 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	**Libellé (1)**	**Montant**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
018	**RSA**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**15 649,67**
20421	MD dossier numero 45-438 Intervention 20211744 - AR 23008985	11 689,30
2045	RE0027601 TFORCE UR REGION SOLDE	3 960,37
204	**Subventions d'équipement versées (hors opérations)**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**	**0,00**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**	**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		**15 649,67**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**15 649,67**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE — C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-123 762 299,90**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-123 762 299,90**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	**172 439 905,27**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-123 762 299,90**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**-123 762 299,90**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**121 731 005,16**	**117 979 224,57**	**0,00**	**117 979 224,57**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**287 623 888,00**	**180 047 943,65**	**0,00**	**180 047 943,65**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**165 892 882,84**	**62 068 719,08**	**0,00**	**62 068 719,08**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-123 762 299,90**			**-123 762 299,90**
Affectation au 1068 (C)	**172 439 905,27**	**172 439 905,27**		**172 439 905,27**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**-123 762 299,90**			**-123 762 299,90**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**-61 693 580,82**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**121 731 005,16**	**I**	**117 979 224,57**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**76 172 000,00**		**74 444 599,65**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	76 172 000,00		74 444 599,65
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**45 559 005,16**		**43 534 624,92**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*45 559 005,16*		*43 534 624,92*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**287 623 888,00**	**III**	**180 047 943,65**
Ressources propres externes de l'année (a)		**39 397 288,00**		**39 368 578,25**
10222	FCTVA	34 547 188,00		34 543 341,27
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00		0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	3 703 100,00		3 703 018,87
2741	Prêts aux collectivités et groupements	1 107 000,00		1 106 111,11
2745	Avances remboursables	40 000,00		16 107,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**248 226 600,00**		**140 679 365,40**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*1 563 781,00*		*1 567 693,89*
28032	*Frais de recherche et de développement*	*199 222,00*		*215 564,90*
2804111	*Subv. Etat : Bien mobilier, matériel*	*4 400,00*		*4 400,00*
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	*15 439 560,00*		*439 559,56*
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	*108 050,00*		*108 050,00*
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	*57 221,00*		*54 914,93*
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	*1 416 730,00*		*1 416 729,83*
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	*238 779,00*		*238 778,56*
2804133	*Subv. Dpt : Projet infrastructure*	*627,00*		*626,76*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	918 289,00	939 458,89
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	18 984 525,00	18 901 116,78
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	40 218,00	36 017,55
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	69 090,00	69 089,41
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	317 264,00	317 263,78
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	10 667,00	10 000,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	29 355,00	32 545,74
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	151 236,00	241 398,85
280415342	IC : Bâtiments, installations	222 400,00	222 399,81
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	336 659,00	401 924,80
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 042 298,00	2 042 297,34
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	5 131 481,00	6 023 470,88
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 602 268,00	1 646 609,91
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	25 840 354,00	25 884 165,43
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 621 782,00	2 383 859,39
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	6 735 015,00	9 140 825,26
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	338 269,00	338 268,13
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	535,00	534,25
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	291,00	290,65
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	1 732,00	576 402,44
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 537,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	5 039 115,00	7 649 092,96
2805	Licences, logiciels, droits similaires	723 116,00	1 758 837,39
28088	Autres immobilisations incorporelles	227 501,00	291 853,95
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	98,00	97,65
28128	Autres aménagements de terrains	25 351,00	25 350,07
281311	Bâtiments administratifs	5 052 867,00	5 022 543,85
281312	Bâtiments scolaires	27 605 647,00	28 316 005,26
281314	Bâtiments culturels et sportifs	2 303 035,00	2 438 034,13
281318	Autres bâtiments publics	8 973 813,00	9 139 935,59
281328	Autres bâtiments privés	362 334,00	628 010,61
281351	Bâtiments publics	542 994,00	554 455,09
281352	Bâtiments privés	7 489,00	7 488,52
281533	Réseaux câblés	0,00	3 213,39
281534	Réseaux d'électrification	0,00	2 403,19
2815731	Matériel roulant	0,00	173 992,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 711,00	38 520,00
281578	Autre matériel technique	253 121,00	255 476,49

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*632 729,00*	*632 728,26*
28171	*Terrains gisement (m.à dispo)*	*0,00*	*3 220,00*
2817314	*Bâtiments culturels et sportifs (m. à di*	*159 974,00*	*159 973,60*
281735	*Installations générales (m. à dispo)*	*6 720,00*	*5 796,04*
2817841	*Matériel de bureau et mobilier scolaires*	*90 067,00*	*90 066,48*
2817848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*1 202,00*	*804,50*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*148 978,00*	*142 879,77*
281828	*Autres matériels de transport*	*1 030 850,00*	*3 921 166,33*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*4 179 476,00*	*4 781 981,16*
281838	*Autre matériel informatique*	*214 677,00*	*374 135,30*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*43 530,00*	*43 529,17*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*254 340,00*	*294 953,92*
28185	*Matériel de téléphonie*	*1 592,00*	*1 591,72*
28188	*Autres immo. corporelles*	*594 168,00*	*666 971,29*
29…	*Dépréciations des immobilisations*		
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*		
33…	*En-cours de production de biens (4)*		
35…	*Stocks de produits (4)*		
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59…	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*103 698 470,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D P209-0008 2022/1	ACQ.FONCIERES CULTURE	903	5 500 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P192-0001 2022/1	ACQ.MAT. TRANSPORT 2022	900	7 593 000,00	1 930 500,01	4 744 432,04	2 269 000,00	0,00	7 013 432,04	2 045 529,64	4 967 902,40
D P165-0002 2011/1	ACQUISITION BUS	908	39 802 598,00	0,00	5 248 566,79	0,00	0,00	5 248 566,79	0,00	5 248 566,79
D P165-0006 2023/1	ACQUISITION DE BUS	908	38 800 000,00	0,00	23 800 000,00	0,00	0,00	23 800 000,00	14 387 291,77	9 412 708,23
D P192-0001 2010/1	ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT	900	6 383 352,58	0,00	2 131 947,28	0,00	0,00	2 131 947,28	0,00	2 131 947,28
D P209-0011 2014/1	ACQUISITION DE TERRAINS - ECO	906	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0011 2022/1	ACQUISITION DE TERRAINS - ECO	906	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0012 2023/1	ACQUISITION FONCIERES SPORT	903	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	232 200,00	17 800,00
D P209-0009 2022/1	ACQUISITION FORMATION PROFESSIONNELLE 2022	902	52 000,00	7 650 000,00	0,00	7 612 491,00	0,00	7 612 491,00	7 612 491,00	0,00
D P199-0005 2024/1	ACQUISITION LOGICIEL	900	0,00	1 460 532,00	0,00	1 460 532,00	0,00	1 460 532,00	0,00	1 460 532,00
D P165-0006 2017/1	ACQUISITIONS DE BUS	908	4 440 900,00	0,00	1 294 426,25	0,00	0,00	1 294 426,25	0,00	1 294 426,25
D P209-0008 2012/1	ACQUISITIONS FONCIERES CULTURE	903	30 300 623,91	0,00	767 807,92	0,00	0,00	767 807,92	0,00	767 807,92
D P165-0010 2020/1	ACQUISITIONS FONCIERES RRTG	908	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0009 2013/1	ACQUSITIONS - FORMATION PROFESSIONNELLE	902	7 786 000,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
D P091-0001 2013/1	ADAPTATION POSTE DE TRAVAIL	900	173 112,00	0,00	77 282,49	0,00	0,00	77 282,49	0,00	77 282,49
D P091-0001 2022/1	ADAPTATION POSTE DE TRAVAIL	900	32 000,00	20 000,00	15 177,57	20 000,00	0,00	35 177,57	14 506,89	20 670,68
D P133-0007 2011/2	AIDES AUX ASSOCIATIONS TIC	905	384 270,85	0,00	62 436,83	0,00	0,00	62 436,83	0,00	62 436,83

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P130-0001 2022/3	AIDES AUX E/SES CPCB	906	1 772 710,00	2 450 058,00	0,00	2 329 453,76	106 288,53	2 223 165,23	11 122,86	2 212 042,37
D P150-0018 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	903	2 111 878,49	0,00	322 437,32	0,00	0,00	322 437,32	27 219,52	295 217,80
D P150-0018 2022/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTURELLES 2022	903	735 000,00	390 000,00	442 290,16	206 503,16	68 200,00	580 593,32	322 419,87	258 173,45
D P130-0001 2020/3	AIDES AUX ENTREPRISES-CPCB	906	1 560 245,15	0,00	10 356,62	0,00	0,00	10 356,62	0,00	10 356,62
D P130-0001 2018/1	AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	906	492 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0001 2018/2	AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	906	30 943 381,07	0,00	5 963 344,43	0,00	0,00	5 963 344,43	1 203 868,06	4 759 476,37
D P130-0017 2011/1	AIDES AUX ORANISMES D ANIMATION ECO	906	277 012,20	0,00	34 691,22	0,00	0,00	34 691,22	0,00	34 691,22
D P130-0018 2011/1	AIDES AUX TAXITEURS	906	363 212,17	0,00	18 636,66	0,00	0,00	18 636,66	0,00	18 636,66
D P121-0003 2024/1	AIDES E/SES INNOVATION	906	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0013 2020/3	AIDES ENTREPRISES < 23K¿-CPCB	906	110 000,00	0,00	51 805,62	0,00	0,00	51 805,62	0,00	51 805,62
D P130-0013 2022/3	AIDES ENTREPRISES < 23K¿-CPCB	906	234 129,00	58 849,50	234 129,00	382 542,00	323 700,00	292 971,00	9 835,02	283 135,98
D P130-0013 2018/2	AIDES ENTREPRISES < 23K¿-DIDN	906	476 450,00	0,00	51 980,90	0,00	0,00	51 980,90	0,00	51 980,90
D P130-0013 2022/2	AIDES ENTREPRISES < 23K¿-DIDN	906	120 000,00	0,00	37 950,00	0,00	0,00	37 950,00	26 450,00	11 500,00
D P151-0006 2011/1	AIDES EQUIPEMENT CLASSES TRANSPLANTEES	903	44 814,00	0,00	7 526,00	0,00	0,00	7 526,00	0,00	7 526,00
D P151-0005 2011/1	AIDES EQUIPEMENT ETAT	903	2 741 736,00	0,00	541 203,08	0,00	0,00	541 203,08	0,00	541 203,08
D P151-0005 2022/1	AIDES EQUIPEMENT ETAT	903	575 000,00	270 000,00	61 000,00	200 000,00	0,00	261 000,00	221 000,00	40 000,00
D P130-0006 2020/3	AIDES INV ORGANISMES-CPCB	906	918 742,85	0,00	115 632,36	0,00	0,00	115 632,36	0,00	115 632,36
D P130-0006 2018/2	AIDES INV ORGANISMES-DIDN	906	2 011 236,00	0,00	356 682,92	0,00	0,00	356 682,92	196 795,61	159 887,31
D P130-0006 2022/3	AIDES INVEST ORGANIMES CPCB	906	836 136,00	100 073,00	162 179,14	25 000,00	0,00	187 179,14	26 262,78	160 916,36
D P130-0006 2022/2	AIDES INVEST ORGANISMES DIDN	906	169 486,57	225 000,00	96 051,57	100 000,00	100 000,00	96 051,57	37 600,07	58 451,50
D P130-0006 2023/4	AIDES ORG TOURISTIQUES	906	706 500,00	4 601 500,00	269 082,60	8 601 500,00	4 000 000,00	4 870 582,60	476 287,60	4 394 295,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P121-0005 2024/2	AIDES ORG. ECONOMIQUES CPN	906	0,00	219,08	0,00	219,08	0,00	219,08	0,00	219,08
D P130-0006 2022/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	2 056 800,00	456 200,00	147 785,81	225 000,00	100 000,00	272 785,81	41 207,35	231 578,46
D P121-0005 2024/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	0,00	39 795,00	0,00	14 055,98	0,00	14 055,98	0,00	14 055,98
D P130-0006 2010/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	16 445 906,50	0,00	2 121 198,23	0,00	0,00	2 121 198,23	48 133,57	2 073 064,66
D P130-0006 2023/6	AIDES ORGANISMES ESS	906	1 280 000,00	1 860 000,00	405 308,20	500 000,00	0,00	905 308,20	905 308,20	0,00
D P133-0002 2011/2	AIDES PROJETS PUBLICS TIC	905	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0013 2023/4	AIDES REGIONAES E/SES TOURISTIQUES	906	10 000,00	52 262,50	10 000,00	52 270,00	0,00	62 270,00	0,00	62 270,00
D P130-0001 2023/5	AIDES REGIONALE E/SES AGRICULTURE	906	1 500 000,00	1 000 000,00	1 055 148,60	474 565,28	0,00	1 529 713,88	29 541,51	1 500 172,37
D P130-0001 2023/4	AIDES REGIONALE E/SES TOURISME	906	780 000,00	1 096 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0001 2022/1	AIDES REGIONALES AUX E/SES	906	16 390 415,22	5 117 650,00	3 993 990,65	4 278 897,39	794 819,60	7 478 068,44	522 748,48	6 955 319,96
D P130-0001 2022/2	AIDES REGIONALES AUX E/SES DIDN	906	8 375 000,00	524 400,00	3 164 019,77	0,00	0,00	3 164 019,77	1 219 804,80	1 944 214,97
D P130-0001 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	906	159 264 067,30	0,00	35 404 453,50	0,00	0,00	35 404 453,50	2 430 055,13	32 974 398,37
D P130-0013 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES < 23 k¿	906	11 733 712,28	0,00	5 869 721,04	0,00	0,00	5 869 721,04	27 665,18	5 842 055,86
D P130-0013 2022/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES < 23 k¿	906	793 500,00	200 000,00	774 151,02	200 000,00	0,00	974 151,02	27 451,52	946 699,50
D P130-0013 2023/5	AIDES REGIONALES E/SES AGRICOLES	906	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D P140-0028 2016/1	AMENAGEMENT - Accomp. projets	905	372 613,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0027 2016/1	AMENAGEMENT - Ecocité	905	3 299 734,60	0,00	626 392,19	0,00	0,00	626 392,19	0,00	626 392,19
D P140-0027 2022/1	AMENAGEMENT - Ecocité	905	400 000,00	200 000,00	192 812,58	169 710,00	0,00	362 522,58	84 855,00	277 667,58
D P140-0030 2022/1	AMENAGEMENT - Etude et travaux	905	759 000,00	0,00	29 845,65	0,00	0,00	29 845,65	0,00	29 845,65
D P210-0003 2011/1	AMENAGEMENT - Frafu / Eps	905	27 713 623,98	0,00	2 871 494,37	0,00	0,00	2 871 494,37	0,00	2 871 494,37
D P140-0033 2016/1	AMENAGEMENT - Pierrefonds	908	2 155 000,00	0,00	204 850,21	0,00	0,00	204 850,21	54 243,38	150 606,83

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P140-0033 2022/1	AMENAGEMENT - Pierrefonds	908	560 000,00	150 000,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00	42 500,00	42 500,00
D P140-0030 2016/1	AMENAGEMENT - Pôle Bois Rouge	905	464 768,28	0,00	126 534,39	0,00	0,00	126 534,39	0,00	126 534,39
D P140-0022 2015/3	AMENAGEMENT - Service de base	905	92 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0022 2015/4	AMENAGEMENT - Service de base	905	60 000,00	0,00	5 838,83	0,00	0,00	5 838,83	0,00	5 838,83
D P140-0022 2022/3	AMENAGEMENT - Service de base	905	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P192-0004 2010/1	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION OU LOUES	900	8 718 919,03	0,00	1 711 028,32	0,00	0,00	1 711 028,32	7 740,58	1 703 287,74
D P130-0004 2022/1	AMENAGEMENT ZAE	906	383 334,00	119 350,00	0,00	119 350,00	0,00	119 350,00	0,00	119 350,00
D P130-0004 2010/1	AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE	906	29 924 810,56	0,00	6 635 657,16	0,00	0,00	6 635 657,16	66 275,36	6 569 381,80
D P140-0025 2015/1	AMENAGEMENT- Roland Garros	908	2 100 000,00	0,00	218 958,64	0,00	0,00	218 958,64	0,00	218 958,64
D P140-0004 2010/2	AMENAGEMENT: Leader	905	1 165 581,93	0,00	222 169,07	0,00	0,00	222 169,07	2 621,27	219 547,80
D P140-0004 2022/2	AMENAGEMENT: Leader	905	250 000,00	100 000,00	78 262,23	43 680,24	0,00	121 942,47	71 214,44	50 728,03
D P140-0004 2010/1	AMENAGEMENT: Struct. Bourg	905	3 821 656,76	0,00	558 111,09	0,00	0,00	558 111,09	342 061,47	216 049,62
D P140-0004 2022/1	AMENAGEMENT: Struct. Bourg	905	135 000,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
D P130-0010 2010/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	906	9 918 839,92	0,00	2 990 954,79	0,00	0,00	2 990 954,79	1 133 613,91	1 857 340,88
D P130-0010 2022/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	906	1 263 000,00	600 000,00	87 849,51	453 310,73	0,00	541 160,24	0,00	541 160,24
D P192-0004 2022/1	AMENAGMT BAT ADM MIS A DISPO OU LOUES	900	1 819 900,00	2 156 499,99	748 614,76	1 278 000,00	0,00	2 026 614,76	1 161 485,33	865 129,43
D P145-0003 2011/1	APPEL A PROJET DE RECHERCHE NET BIOME	906	300 000,00	0,00	21 713,37	0,00	0,00	21 713,37	0,00	21 713,37
D P145-0004 2016/1	APPEL A PROJETS BIODIVERSA3	906	400 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P112-0005 2024/1	Acquisition SI Formation	902	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
D P160-0013 2011/1	BATIMENT DEER	908	1 018 777,00	0,00	376 967,72	0,00	0,00	376 967,72	0,00	376 967,72
D P126-0004 2010/2	BIODIVERSITE: Accomp. projets	907	2 176 727,59	0,00	148 077,36	0,00	0,00	148 077,36	36 267,53	111 809,83

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P126-0004 2022/1	BIODIVERSITE: Accomp. projets	907	120 000,00	450 000,00	36 645,67	210 000,00	0,00	246 645,67	22 405,63	224 240,04
D P126-0005 2010/1	BIODIVERSITE: Accomp. projets	907	4 616 523,26	0,00	492 079,70	0,00	0,00	492 079,70	62 545,31	429 534,39
D P126-0005 2022/1	BIODIVERSITE: Accomp. projets	907	45 000,00	125 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0012 2022/1	CADRE DE VIE: Eau de pluie	907	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0003 2010/1	CADRE DE VIE: Gestion déchets	907	5 234 169,80	0,00	1 362 257,67	0,00	0,00	1 362 257,67	43 610,74	1 318 646,93
D P126-0003 2022/1	CADRE DE VIE: Gestion déchets	907	1 494 403,00	0,00	400 874,84	0,00	0,00	400 874,84	75 765,76	325 109,08
D P126-0015 2020/1	CADRE DE VIE: Gestion déchets	907	100 000,00	0,00	42 096,00	0,00	0,00	42 096,00	42 096,00	0,00
D P140-0006 2010/1	CADRE DE VIE: Gestion risques	905	3 408 097,70	0,00	459 836,63	0,00	0,00	459 836,63	81 900,00	377 936,63
D P140-0006 2022/1	CADRE DE VIE: Gestion risques	905	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0049 2024/1	CADRE DE VIE: Littoral	907	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0019 2024/1	CADRE DE VIE: Observ. déchets	907	0,00	150 000,00	0,00	296 070,00	148 035,00	148 035,00	29 607,00	118 428,00
D P126-0012 2016/1	CADRE DE VIE: Potabilité UE	907	6 369 113,27	0,00	1 787 295,95	0,00	0,00	1 787 295,95	1 193 879,05	593 416,90
D P126-0003 2010/3	CADRE DE VIE: Qualité Air	907	1 205 380,80	0,00	167 796,58	0,00	0,00	167 796,58	0,00	167 796,58
D P126-0003 2022/3	CADRE DE VIE: Qualité Air	907	160 000,00	0,00	7 240,80	0,00	0,00	7 240,80	0,00	7 240,80
D P140-0013 2012/1	CADRE DE VIE: Risque sous-sol	907	1 953 194,00	0,00	183 152,52	0,00	0,00	183 152,52	146 331,69	36 820,83
D P140-0013 2022/1	CADRE DE VIE: Risque sous-sol	907	320 000,00	256 000,00	44 196,80	336 420,00	90 000,00	290 616,80	15 667,88	274 948,92
D P140-0050 2024/1	CADRE DE VIE: Suivi GREC	907	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0019 2024/2	CADRE DE VIE: Suivi PRPGD	907	0,00	700 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
D P110-0005 2022/1	CARTABLE NUMERIQUE 2022	902	11 000 000,00	8 800 000,00	1 078 550,00	8 800 000,00	0,00	9 878 550,00	7 658 641,98	2 219 908,02
D P140-0023 2015/1	CARTO - Accompagnement projets	905	1 157 107,00	0,00	919 033,20	0,00	0,00	919 033,20	0,00	919 033,20
D P204-004 2010/1	CARTO: Accomp. projets	905	2 734 461,90	0,00	1 366 245,49	0,00	0,00	1 366 245,49	265 024,45	1 101 221,04

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P204-004 2022/1	CARTO: Accomp. projets	905	99 200,00	0,00	99 189,58	0,00	0,00	99 189,58	89 964,02	9 225,56
D P140-0044 2022/2	CARTO: Acq. amortissable	905	40 000,00	25 500,00	39 252,43	25 500,00	0,00	64 752,43	16 873,18	47 879,25
D P204-005 2011/1	CARTO: Mode occupation Sol	905	199 916,00	0,00	101 482,12	0,00	0,00	101 482,12	100 686,24	795,88
D P197-0034 2011/1	CENTRE DES EAUX DOUCES	907	5 927 186,00	0,00	2 074 001,38	0,00	0,00	2 074 001,38	153 308,68	1 920 692,70
D P150-0001 2010/1	CNR - ACQUISITIONS ET TRAVAUX	903	4 401 200,00	0,00	228 789,11	0,00	0,00	228 789,11	0,00	228 789,11
D P150-0001 2022/1	CNR-ACQUISITION ET TRAVAUX 2022	903	590 000,00	440 000,00	363 501,92	840 000,00	560 000,00	643 501,92	222 653,65	420 848,27
D P197-0022 2006/1	CONSTRUCTION CNR PAR SEM	903	570 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
D P197-0010 2010/1	CONSTRUCTION D EQUIPEMENTS SPORTIFS	903	25 739 815,00	0,00	10 510 194,77	0,00	0,00	10 510 194,77	789 368,94	9 720 825,83
D P197-0010 2006/1	CONSTRUCTION D EQUIPEMENTS SPORTIFS MO REGION	903	9 173 526,70	0,00	1 775 407,87	0,00	0,00	1 775 407,87	7 839,13	1 767 568,74
D P197-0007 2006/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	902	26 167 501,78	0,00	2 207 763,33	0,00	0,00	2 207 763,33	104 248,31	2 103 515,02
D P197-0007 2010/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	902	21 192 830,00	0,00	1 164 341,67	0,00	0,00	1 164 341,67	69 724,82	1 094 616,85
D P197-0007 2022/1	CONSTRUCTION DES CENTRES MO	902	0,00	1 300 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
D P197-0010 2022/1	CONSTRUCTION EQUIPT SPORTIFS	903	0,00	9 400 000,00	0,00	9 400 000,00	0,00	9 400 000,00	52 759,52	9 347 240,48
D P197-0019 2006/1	CONSTRUCTION OBSERVATOIRE DE L ATMOSPHERE	902	9 283 639,00	0,00	649 387,86	0,00	0,00	649 387,86	0,00	649 387,86
D P197-0001 2011/1	CONSTRUCTION SCOLAIRE MO REGION	902	42 515 873,00	0,00	8 143 084,32	0,00	0,00	8 143 084,32	1 182 788,33	6 960 295,99
D P197-0001 2022/1	CONSTRUCTION SCOLAIRES MO REG	902	9 000 000,00	68 250 000,00	8 794 718,63	68 150 000,00	0,00	76 944 718,63	2 146 692,19	74 798 026,44
D P197-0001 2006/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES MO REGION	902	2 251 023,56	0,00	1 527 696,99	0,00	0,00	1 527 696,99	0,00	1 527 696,99
D P121-0004 2024/2	CPN FEDER INNOVATION E/SES	906	0,00	319 780,92	0,00	80 703,25	21 459,40	59 243,85	0,00	59 243,85
D P130-0001 2023/12	CPN FEDER INOVATION E/SES	906	314 646,43	0,00	57 915,23	0,00	0,00	57 915,23	0,00	57 915,23
D P130-0001 2023/9	CPN FEDER NUMERIQUE E/SES	906	140 000,00	144 571,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0006 2023/7	CPN FEDER NUMERIQUE PUBLIQUE ET ASSOCIATIONS	906	200 000,00	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P126-0003 2006/3	DECHETS - CADRE VIE (dont air)	907	178 088,00	0,00	15 030,07	0,00	0,00	15 030,07	0,00	15 030,07
D P207-0001 2010/1	DEMATERIALISATION	900	2 698,00	0,00	335,00	0,00	0,00	335,00	0,00	335,00
D P112-0003 2010/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI	902	2 257 533,99	0,00	642 741,68	0,00	0,00	642 741,68	0,00	642 741,68
D P205-0010 2022/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI -DL 2022	902	840 000,00	461 000,00	276 309,49	461 000,00	0,00	737 309,49	374 518,59	362 790,90
D P205-0010 2018/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI-DL	902	1 136 000,00	0,00	137 214,55	0,00	0,00	137 214,55	0,00	137 214,55
D P205-0001 2010/1	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT PATRIMOINE	900	3 290,00	0,00	4,89	0,00	0,00	4,89	0,00	4,89
D P192-0011 2011/1	DEPOTS ET MARQUES	900	42 711,00	0,00	15 098,24	0,00	0,00	15 098,24	0,00	15 098,24
D P192-0011 2022/1	DEPOTS ET MARQUES 2022	900	3 000,00	1 500,00	3 000,00	1 500,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
D P203-0001 2016/1	DEVELOPPT OUTILS MULTIMEDIAS COMMUNICATION	900	1 199 600,00	0,00	1 053 102,33	0,00	0,00	1 053 102,33	0,00	1 053 102,33
D P150-0016 2011/1	DIVERS INVESTISSEMENT CULTURE	903	85 891,03	0,00	29 671,45	0,00	0,00	29 671,45	0,00	29 671,45
D P160-0012 2010/1	DIVERS INVESTISSEMENT DRR	908	664 541,01	0,00	253 580,39	0,00	0,00	253 580,39	0,00	253 580,39
D P160-0012 2022/1	DIVERS INVESTISSEMENT DRR	908	100 000,00	50 000,00	100 000,00	50 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
D P151-0010 2022/1	DIVERS INVESTISSEMENT SPORT	903	30 000,00	15 000,00	30 000,00	15 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
D P151-0010 2016/1	DIVERS INVESTISSEMENT SPORT	903	81 886,00	0,00	67 020,68	0,00	0,00	67 020,68	0,00	67 020,68
D P150-0016 2022/1	DIVERS INVESTISSEMENTS CULTURELS	903	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
D P150-0028 2024/1	DIVERSES ACQUISITIONS EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	903	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	3 950,28	96 049,72
D P203-0001 2022/1	DVPT OUTILS MULTIMEDIAS COMMUNICATION 2022	900	400 000,00	200 000,00	342 580,27	200 000,00	0,00	542 580,27	31 938,76	510 641,51
D P130-0012 2006/1	EMPLOIS JEUNES	906	9 147,00	0,00	4 954,62	0,00	0,00	4 954,62	0,00	4 954,62
D P126-0018 2024/1	EMPLOIS VERTS INVEST CHANTIER	907	0,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0002 2010/2	ENERGIE	907	369 586,33	0,00	20 434,58	0,00	0,00	20 434,58	0,00	20 434,58
D P126-0002 2010/4	ENERGIE (ETUDES ET RECHERCHES)	907	862 947,91	0,00	758 814,41	0,00	0,00	758 814,41	0,00	758 814,41

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au 31/12/N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P126-0002 2010/7	ENERGIE (FONDS DE GARANTIE)	907	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
D P126-0002 2010/5	ENERGIE (TRAVAUX EN MAITRISE D OUVRAGE)	907	2 102 956,23	0,00	471 836,01	0,00	0,00	471 836,01	0,00	471 836,01
D P126-0002 2006/4	ENERGIE (études et recherches en maîtrise d ouvrage)	907	10 084 424,00	0,00	173 961,45	0,00	0,00	173 961,45	0,00	173 961,45
D P208-0002 2022/2	ENERGIE - AIDE AUX ENTREPRISES	907	1 130 000,00	262 500,00	632 106,04	39 858,90	39 858,90	632 106,04	100 937,64	531 168,40
D P208-0002 2011/2	ENERGIE - AIDES AUX ENTREPRISES	907	14 102 899,78	0,00	1 729 729,34	0,00	0,00	1 729 729,34	245 568,19	1 484 161,15
D P208-0002 2011/3	ENERGIE - Aide tiers (Etudes)	907	2 350 664,10	0,00	1 543 896,89	0,00	0,00	1 543 896,89	82 438,30	1 461 458,59
D P208-0002 2011/7	ENERGIE - Chauffe eau solaire	907	16 687 049,56	0,00	556 207,31	0,00	0,00	556 207,31	1 246,58	554 960,73
D P208-0002 2022/7	ENERGIE - Chauffe eau solaire	907	3 750 000,00	4 400 000,00	1 720 481,92	6 800 000,00	2 400 000,00	6 120 481,92	1 981 748,12	4 138 733,80
D P208-0002 2011/4	ENERGIE - ETUDES ET RECHERCHES EN MAITRISE OUVRAGE	907	5 972 188,04	0,00	2 534 606,41	0,00	0,00	2 534 606,41	9 611,00	2 524 995,41
D P208-0002 2011/6	ENERGIE - Equipement photovoltaique	907	12 803 892,00	0,00	612 000,00	0,00	0,00	612 000,00	57 000,00	555 000,00
D P208-0002 2022/6	ENERGIE - Equipement photovoltaique	907	16 035 000,00	8 990 000,00	10 637 000,00	24 950 000,00	16 000 000,00	19 587 000,00	5 859 100,00	13 727 900,00
D P208-0002 2011/1	ENERGIE - SUBVENTION COMMUNES ET EPCI	907	709 445,63	0,00	337 884,00	0,00	0,00	337 884,00	0,00	337 884,00
D P208-0002 2022/3	ENERGIE - Subvention études	907	40 000,00	50 000,00	12 000,00	20 700,00	0,00	32 700,00	0,00	32 700,00
D P208-0002 2022/8	ENERGIE - TRAVAUX EN MO	907	12 500 000,00	0,00	4 552 561,81	0,00	0,00	4 552 561,81	1 271 339,40	3 281 222,41
D P208-0002 2022/1	ENERGIE – Aide entités publiques	907	304 597,00	0,00	211 830,00	0,00	0,00	211 830,00	0,00	211 830,00
D P208-0002 2011/8	ENERGIE- Etudes & travaux	907	29 346 952,40	0,00	964 879,67	0,00	0,00	964 879,67	174 163,63	790 716,04
D P208-0002 2024/2	ENERGIE: Audit Effikaz	907	0,00	650 000,00	0,00	349 330,07	39 000,00	310 330,07	77 573,94	232 756,13
D P208-0002 2024/5	ENERGIE: Autres études	907	0,00	3 500 000,00	0,00	3 392 839,71	1,00	3 392 838,71	1 638 963,93	1 753 874,78
D P208-0002 2024/3	ENERGIE: Bras des Lianes	907	0,00	55 000,00	0,00	54 105,00	0,00	54 105,00	5 000,00	49 105,00
D P208-0002 2024/6	ENERGIE: Dispositif SARE	907	0,00	1 500 000,00	0,00	606 916,10	0,00	606 916,10	423 139,59	183 776,51
D P208-0002 2024/4	ENERGIE: Dispositiif Slime	907	0,00	1 940 000,00	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 367 435,68	332 564,32

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P208-0002 2024/7	ENERGIE: Efficcaité énergétique (FEDER 2022/2027)	907	0,00	787 500,00	0,00	190 998,29	902,40	190 095,89	0,00	190 095,89
D P208-0002 2024/1	ENERGIE: Eolien off Shore	907	0,00	455 000,00	0,00	74 000,00	0,00	74 000,00	36 000,00	38 000,00
D P208-0002 2022/4	ENERGIE: Etude & recherche	907	160 000,00	100 000,00	88 341,87	0,00	0,00	88 341,87	38 640,00	49 701,87
D P197-0047 2024/1	ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL REGIONAL	907	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P112-0001 2022/1	EQUIPEMENT DES CENTRES 2022	902	8 321 642,19	3 975 000,00	4 601 140,91	5 796 285,31	3 425 730,79	6 971 695,43	1 462 827,01	5 508 868,42
D P110-0002 2010/1	EQUIPEMENT DES LYCEES PRIVES	902	2 244 433,00	0,00	51 490,46	0,00	0,00	51 490,46	32 800,00	18 690,46
D P111-0002 2010/1	EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION UNIVERSITE	902	22 656 432,71	0,00	3 444 708,26	0,00	0,00	3 444 708,26	2 113 339,88	1 331 368,38
D P110-0006 2016/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	902	480 000,00	0,00	23 695,00	0,00	0,00	23 695,00	588,10	23 106,90
D P110-0006 2022/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE 2022	902	110 990,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00	15 200,00	9 686,90	5 513,10
D P198-0002 2022/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE 2022	900	3 662 481,03	4 587 939,50	1 567 919,95	4 580 000,00	0,00	6 147 919,95	2 832 845,50	3 315 074,45
D P150-0017 2011/1	EQUIPEMENT SALLE DE SPECTACLE	903	836 000,00	0,00	98 659,37	0,00	0,00	98 659,37	0,00	98 659,37
D P150-0013 2010/1	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	903	51 273 911,79	0,00	275 089,50	0,00	0,00	275 089,50	0,00	275 089,50
D P112-0001 2010/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES	902	37 326 574,99	0,00	8 963 886,50	0,00	0,00	8 963 886,50	56 309,02	8 907 577,48
D P198-0002 2010/1	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	18 637 696,67	0,00	8 192 400,85	0,00	0,00	8 192 400,85	64 462,75	8 127 938,10
D P110-0001 2010/1	EQUIPEMENTS LYCEES	902	103 524 319,00	0,00	5 416 252,69	0,00	0,00	5 416 252,69	847 249,03	4 569 003,66
D P110-0001 2010/4	EQUIPEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE	902	5 735 496,26	0,00	430 790,25	0,00	0,00	430 790,25	10 520,00	420 270,25
D P150-0002 2010/1	EQUIPEMENTS STRUCTURES MUSEALE	903	6 105 500,00	0,00	550 331,28	0,00	0,00	550 331,28	0,00	550 331,28
D P110-0001 2010/6	EQUIPEMET DES EQUIPES MOBILES	902	1 797 462,00	0,00	157 576,19	0,00	0,00	157 576,19	10 451,62	147 124,57
D P110-0001 2022/1	EQUIPENT LYCEES PUB 2022	902	19 483 290,00	10 119 530,00	7 760 555,43	10 119 530,00	0,00	17 880 085,43	8 034 961,71	9 845 123,72
D P121-0002 2024/1	EQUIPT CONSTRUCT	902	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P110-0001 2022/3	EQUIPT DES EQUIPES MOBILES	902	337 650,00	0,00	245 174,52	0,00	0,00	245 174,52	125 928,24	119 246,28

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P110-0002 2022/1	EQUIPT DES LYCEES PRIVES 2022	902	340 000,00	155 150,00	125 200,00	163 700,00	8 550,00	280 350,00	139 490,00	140 860,00
D P111-0002 2022/1	EQUIPT ET CONSTR UNIVERSITE	902	3 440 000,00	2 121 232,00	15 000,00	567 281,55	275 740,00	306 541,55	234 000,00	72 541,55
D P110-0001 2022/2	EQUIPT RESTAURATION SCOLARIE 2022	902	705 950,00	770 648,00	369 430,59	770 648,00	0,00	1 140 078,59	447 883,59	692 195,00
D P150-0017 2022/1	EQUIPT SALLE DE SPECTACLE 2022	903	200 000,00	180 000,00	186 167,69	100 000,00	0,00	286 167,69	36 460,85	249 706,84
D P150-0002 2022/1	EQUIPTS STRUCT MUSEALE 2022	903	480 000,00	100 000,00	473 857,50	100 000,00	0,00	573 857,50	33 290,00	540 567,50
D P140-0034 2016/1	ETUDE CREATION COMPAGNIE LOW-COST	908	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0002 2022/1	ETUDES A CARACTERE ECO MO REGION	906	600 000,00	200 000,00	2 621,50	0,00	0,00	2 621,50	0,00	2 621,50
D P130-0002 2010/1	ETUDES A CARACTERE ECONOMIQUE MO REGION	906	4 028 018,83	0,00	842 689,79	0,00	0,00	842 689,79	0,00	842 689,79
D P130-0002 2023/6	ETUDES A CARACTERE ESS MO REGION	906	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0002 2023/4	ETUDES A CARACTERE TOURISTIQUE MO REGION	906	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P133-0003 2010/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DES TIC	905	195 000,00	0,00	137 332,25	0,00	0,00	137 332,25	0,00	137 332,25
D P150-0007 2010/1	ETUDES DE GRANDS PROJETS	903	1 589 800,00	0,00	618 874,94	0,00	0,00	618 874,94	7 323,75	611 551,19
D P197-0042 2022/1	ETUDES DIV BAT MEGION MO 2022	900	300 000,00	0,00	295 470,12	0,00	0,00	295 470,12	2 572,60	292 897,52
D P197-0042 2016/1	ETUDES DIV BAT REGION MO	900	470 000,00	0,00	466 943,01	0,00	0,00	466 943,01	0,00	466 943,01
D P150-0007 2022/1	ETUDES GRANDS PROJETS 2022	903	290 000,00	150 000,00	284 522,89	150 000,00	0,00	434 522,89	14 398,82	420 124,07
D P198-0001 2010/1	ETUDES INFORMATIQUES	900	4 056 511,09	0,00	2 120 981,78	0,00	0,00	2 120 981,78	0,00	2 120 981,78
D P198-0001 2022/1	ETUDES INFORMATIQUES 2022	900	693 000,00	700 000,00	596 281,29	700 000,00	0,00	1 296 281,29	76 684,36	1 219 596,93
D P130-0002 2022/3	ETUDES MO REGION CPCB	906	218 079,53	100 000,00	32 000,00	2 262,44	0,00	34 262,44	34 262,44	0,00
D P130-0002 2022/2	ETUDES MO REGION DIDN	906	573 000,00	0,00	161 728,27	0,00	0,00	161 728,27	24 863,31	136 864,96
D P130-0002 2020/3	ETUDES MO REGION-CPCB	906	1 741 803,00	0,00	1 571 518,59	0,00	0,00	1 571 518,59	68 257,56	1 503 261,03
D P130-0002 2018/2	ETUDES MO REGION-DIDN	906	1 875 435,00	0,00	102 600,89	0,00	0,00	102 600,89	0,00	102 600,89

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P130-0002 2023/7	ETUDES NUMERIQUES (OBSERVAtOIRE)	906	100 000,00	150 000,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	6 748,70	73 251,30
D P130-0002 2023/9	ETUDES NVX PROJET NUMERIQUE	906	40 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0002 2023/11	ETUDES NVX PROJETS AUDIOVISUEL	906	30 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P165-0004 2011/1	ETUDES TEE MO REGION	908	13 088 266,50	0,00	4 235 874,97	0,00	0,00	4 235 874,97	139 842,75	4 096 032,22
D P165-0004 2022/1	ETUDES TEE MO REGION	908	675 000,00	0,00	588 610,27	0,00	0,00	588 610,27	40 355,22	548 255,05
D P133-0003 2011/2	ETUDES TIC	905	1 896 181,38	0,00	443 527,28	0,00	0,00	443 527,28	0,00	443 527,28
D P130-0002 2023/10	EUDES NVX PROJETS INNOVATION	906	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
D P133-0004 2010/1	EXT GAZELLE – MARAINA	905	10 069 279,85	0,00	418 462,40	0,00	0,00	418 462,40	0,00	418 462,40
D P130-0021 2022/1	FEAMPA INVESTISSEMENT	9005	2 378 402,25	877 504,00	0,00	535 054,02	67 329,37	467 724,65	25 953,33	441 771,32
R P130-0021 2023/2	FEAMPA INVESTISSEMENT -REC	9005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	483 098,00	-483 098,00
D P130-0022 2022/1	FEAMPA INVESTISSEMENT <23K	9005	546 300,00	126 600,00	546 300,00	892 600,00	766 000,00	672 900,00	22 930,88	649 969,12
D P133-0018 2020/1	FINANCT OP°AMNGT NUM REGIE THD	905	1 440 000,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00	840 000,00	0,00	840 000,00
D P140-0032 2016/1	FONCTIONNEMENT SGH	905	57 500,00	0,00	33 582,24	0,00	0,00	33 582,24	0,00	33 582,24
D P130-0008 2006/1	FONDS DE CREDITS	906	9 917 607,00	0,00	4 871,12	0,00	0,00	4 871,12	0,00	4 871,12
D P130-0008 2010/1	FONDS DE CREDITS	906	88 566 961,00	0,00	4 791 663,00	0,00	0,00	4 791 663,00	0,00	4 791 663,00
D P130-0008 2022/1	FONDS DE CREDITS	906	51 614 928,00	300 000,00	32 432 000,00	0,00	0,00	32 432 000,00	13 933 500,00	18 498 500,00
D P130-0001 2023/13	FONDS SOUTIEN AUDIOVISUEL ET CREATION JEUX VIDEOS	906	4 970 000,00	4 733 550,00	3 365 754,00	9 834 414,00	5 281 000,00	7 919 168,00	3 498 984,92	4 420 183,08
D P130-0008 2024/2	FONDS STRATEGIQUE	906	0,00	5 900 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00
D P162-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ROUTE DES TAMARINS	908	1 955 740,00	0,00	0,76	0,00	0,00	0,76	0,00	0,76
D P205-0011 2022/1	FRAIS INVEST GARES ROUTIERES	908	296 000,00	100 000,00	237 081,97	100 000,00	0,00	337 081,97	47 603,07	289 478,90
D P205-0007 2010/2	FRAIS INVESTISSEMENT DRR	908	1 963 114,37	0,00	350 633,80	0,00	0,00	350 633,80	0,00	350 633,80

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P205-0007 2022/1	FRAIS INVESTISSEMENT DRR	908	200 000,00	286 000,00	95 915,29	286 000,00	0,00	381 915,29	162 736,76	219 178,53
D P140-0042 2022/1	HAUTS: Dotation structure	905	44 500,00	100 000,00	2 500,00	54 600,00	0,00	57 100,00	0,00	57 100,00
D P151-0009 2022/1	INST REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	903	112 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P151-0009 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	903	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P206-0001 2013/1	INTERVENTION PECSS - INVESTISSEMENT	904	1 500 341,80	0,00	216 700,42	0,00	0,00	216 700,42	0,00	216 700,42
D P206-0005 2024/1	INV. BUDGET PARTICIPATIF LYCEEN	900	0,00	50 000,00	0,00	49 286,46	29 534,64	19 751,82	7 999,20	11 752,62
D P199-0003 2022/1	INV. REGIE D AVANCES	900	4 754,10	0,00	4 302,18	0,00	0,00	4 302,18	0,00	4 302,18
D P206-0004 2024/1	INV.EGALITE ET COHESION SOCIALE	904	0,00	277 000,00	0,00	51 370,52	0,00	51 370,52	0,00	51 370,52
D P206-0002 2022/1	INVEST. AIDES ALIMENTAIRES	904	320 562,00	265 000,00	32 500,00	158 786,00	5 000,00	186 286,00	85 500,00	100 786,00
D P206-0002 2020/1	INVESTISSEMENT - AIDES ALIMENTAIRES	904	2 320 000,00	0,00	19 431,41	0,00	0,00	19 431,41	0,00	19 431,41
D P206-0003 2020/1	INVESTISSEMENT - AIDES SANITAIRES	904	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
D P196-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CCEE	900	111 480,00	0,00	45 442,31	0,00	0,00	45 442,31	0,00	45 442,31
D P196-0001 2022/1	INVESTISSEMENT CCEE 2022	900	18 240,00	9 120,00	18 240,00	9 120,00	0,00	27 360,00	0,00	27 360,00
D P195-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CESR	900	184 100,00	0,00	113 792,38	0,00	0,00	113 792,38	0,00	113 792,38
D P195-0001 2022/1	INVESTISSEMENT CESR 2022	900	46 000,00	23 000,00	46 000,00	23 000,00	0,00	69 000,00	0,00	69 000,00
D P144-0001 2010/1	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	1 255 674,05	0,00	36 763,38	0,00	0,00	36 763,38	17 844,11	18 919,27
D P144-0001 2023/1	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	50 000,00	2 093 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P133-0017 2015/1	INVESTISSEMENTS THD	905	187 411 250,00	0,00	54 681 260,06	0,00	0,00	54 681 260,06	777 000,00	53 904 260,06
D P133-0021 2024/1	Invest ind images	906	0,00	900 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
D P130-0001 2023/8	KAP NUMERIK	906	2 600 000,00	3 850 000,00	1 161 243,00	6 156 125,64	3 022 795,48	4 294 573,16	1 425 557,61	2 869 015,55
D P140-0026 2016/1	LOGEMENT: Dispositif Amélio	905	42 660 000,00	0,00	6 305 437,76	0,00	0,00	6 305 437,76	483 555,81	5 821 881,95

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AP affectées non mandatées au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P140-0035 2016/1	LOGEMENT: FRAFU & espaces publics	905	11 837 448,79	0,00	5 706 080,00	0,00	0,00	5 706 080,00	172 000,00	5 534 080,00
D P140-0047 2022/1	LOGEMENT: FRAFU & espaces publics	905	1 730 800,00	1 300 000,00	394 600,00	260 850,09	0,00	655 450,09	0,00	655 450,09
D P140-0048 2024/1	LOGEMENT: Programme action OFS	905	0,00	489 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
D P140-0019 2015/1	LOGEMENT: Réhab logem. social	905	16 496 302,00	0,00	1 948 115,00	0,00	0,00	1 948 115,00	299 665,00	1 648 450,00
D P202-0001 2022/1	MAT BUREAU GPE ELUS 2022	900	97 059,97	44 060,50	45 923,54	52 000,00	0,00	97 923,54	12 758,91	85 164,63
D P192-0002 2022/1	MAT. BUREAU MOB ET TELE PHONE	900	564 000,00	370 000,00	306 456,56	850 000,00	0,00	1 156 456,56	141 372,37	1 015 084,19
D P192-0003 2022/1	MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE 2022	900	448 000,00	50 000,00	313 697,71	100 000,00	0,00	413 697,71	38 723,62	374 974,09
D P202-0001 2010/1	MATERIEL BUREAU GROUPE ELUS	900	554 021,02	0,00	146 662,37	0,00	0,00	146 662,37	0,00	146 662,37
D P192-0002 2010/1	MATERIEL DE BUREAU, MOBILIER ET TELEPHONIE	900	4 241 281,32	0,00	425 915,85	0,00	0,00	425 915,85	0,00	425 915,85
D P192-0005 2010/1	MATERIEL ET MOBILIER AGILE	900	106 541,05	0,00	68 420,91	0,00	0,00	68 420,91	0,00	68 420,91
D P192-0003 2010/1	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	900	4 987 331,64	0,00	1 295 176,28	0,00	0,00	1 295 176,28	399,98	1 294 776,30
D P192-0005 2022/1	MATERIEL MOB AGILE 2022	900	20 000,00	0,00	15 775,16	10 000,00	0,00	25 775,16	0,00	25 775,16
D P197-0035 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE	900	50 000,00	1 400 000,00	40 077,18	1 400 000,00	0,00	1 440 077,18	798 951,24	641 125,94
D P197-0031 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	902	303 761 159,08	0,00	32 984 363,79	0,00	0,00	32 984 363,79	5 982 875,80	27 001 487,99
D P197-0032 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	903	28 472 286,71	0,00	9 392 997,41	0,00	0,00	9 392 997,41	318 793,80	9 074 203,61
D P197-0031 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE 2022	902	19 052 800,00	4 750 000,00	11 095 128,68	6 529 657,50	2 000 000,00	15 624 786,18	5 117 121,09	10 507 665,09
D P197-0032 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE 2022	903	2 005 000,00	1 400 000,00	1 355 411,83	350 000,00	0,00	1 705 411,83	245 244,27	1 460 167,56
D P197-0035 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE BAT REGION	900	3 849 336,00	0,00	571 298,48	0,00	0,00	571 298,48	35 070,57	536 227,91
D P197-0036 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE FORMATION	902	21 033 041,00	0,00	6 796 577,96	0,00	0,00	6 796 577,96	508 480,27	6 288 097,69

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	Mandats émis au titre de l'exercice N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P140-0029 2016/1	MISE EN OEUVRE DES PAVR	905	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0027 2016/1	MISE EN TOURISME PATRIMOINE CULTUREL	903	558 133,81	0,00	83 216,73	0,00	0,00	83 216,73	41 529,33	41 687,40
D P150-0027 2022/1	MISE EN TOURISME PATRIMOINE CULTUREM	903	181 100,00	59 650,00	0,00	36 978,16	0,00	36 978,16	5 362,26	31 615,90
D P197-0036 2022/1	MISES AUX NORMES ACCESSIBILE	902	550 000,00	600 000,00	550 000,00	200 000,00	0,00	750 000,00	325 000,99	424 999,01
D P197-0040 2013/1	MISSION SPLER-SPLA SUR BAT RE	900	1 998 000,00	300 000,00	156 694,49	0,00	0,00	156 694,49	47 276,30	109 418,19
D P163-0001 2008/1	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	908	12 751 200,00	0,00	76 475,17	0,00	0,00	76 475,17	0,00	76 475,17
D P163-0001 2010/1	NOUVELLE ROUTE LITTORAL	908	1 971 500 000,00	0,00	304 758 825,54	0,00	0,00	304 758 825,54	21 180 934,71	283 577 890,83
D P163-0002 2013/1	NRL - OPERATIONS CONNEXES	908	491 030,80	0,00	48 612,98	0,00	0,00	48 612,98	0,00	48 612,98
D P133-0005 2010/1	NTIC PRODUCTION AUDIOVISUELLE, MULTIMEDIA ET CINEMA ENTREPRISES	905	3 770 496,50	0,00	890 979,04	0,00	0,00	890 979,04	0,00	890 979,04
D P209-0013 2023/1	OBSERVATION VULCANOLOGIQUE DU PITON DE LA FOURNAISE	906	300 000,00	1 000 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
D P150-0008 2010/1	OEUVRES D ART REGION	903	1 524 328,26	0,00	578 786,04	0,00	0,00	578 786,04	0,00	578 786,04
D P150-0008 2022/1	OEUVRES D ART REGION 2022	903	405 000,00	100 000,00	298 889,48	100 000,00	0,00	398 889,48	72 926,00	325 963,48
D P199-0004 2022/1	ORG.SYST. INFORMATIONS 2022	900	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	3 205,53	496 794,47
D P199-0004 2019/1	ORGANISATION-SYSTEMES INFORMATIONS	900	2 800 000,00	0,00	2 168 591,34	0,00	0,00	2 168 591,34	287 460,47	1 881 130,87
D P140-0017 2011/1	PART CAPITAL SOCIETE	905	2 259 290,00	0,00	499 980,80	0,00	0,00	499 980,80	0,00	499 980,80
D P130-0005 2018/2	PARTICIPATION AU CAPITAL SEM-DIDN	906	840 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0025 2013/1	PARTICIPATION CAPITAL SEM	903	1 457 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0024 2024/1	PARTICIPATION K SPL AMENAGMT	906	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P208-0002 2013/9	PARTICIPATION SPL ENERGIE	907	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P112-0004 2015/1	PARTICIPATION SPL FORMATION & AUTRES SOCIETES	902	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0006 2022/1	PATRIMOINE ACQUISITION BAT	900	17 805 531,90	220 000,00	9 428 650,00	0,00	0,00	9 428 650,00	8 571 500,00	857 150,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AP affectées non mandatées au 31/12/N (5)	AP affectées non couvertes par des CP (6) = (4) - (5)
D P209-0006 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	48 215 587,58	0,00	300 292,84	0,00	0,00	300 292,84	0,00	300 292,84
D P209-0007 2022/1	PATRIMOINE ACQUISITION FONCIERE DES LYCEES 2022	902	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0007 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITIONS FONCIERES DES LYCEES	902	10 218 305,11	0,00	0,74	0,00	0,00	0,74	0,00	0,74
D P209-0002 2011/1	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION	900	2 058 978,38	0,00	750 444,40	0,00	0,00	750 444,40	0,00	750 444,40
D P209-0002 2022/1	PATRIMOINE AMENAGT BAT ADM MIS A DISPOSITION	900	111 000,00	220 000,00	101 984,33	220 000,00	0,00	321 984,33	112 674,75	209 309,58
D P209-0003 2011/1	PATRIMOINE DEPOT ET CAUTIONNEMENT	900	1 254,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0001 2011/2	PATRIMOINE MATERIEL DE BUREAU MOBILIER ET TELEPHONIE	900	123 895,36	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02
D P120-0002 2010/1	PECHE PROGRAMME D INTERVENTIONS	906	52 602,44	0,00	6 249,43	0,00	0,00	6 249,43	0,00	6 249,43
D P206-0001 2022/1	PECSS INVESTISSEMENT	904	249 438,00	100 000,00	157 474,23	1 000,00	0,00	158 474,23	145 438,00	13 036,23
D P130-0019 2018/1	PETITES ETUDES MO	906	75 000,00	0,00	24 140,99	0,00	0,00	24 140,99	0,00	24 140,99
D P160-0005 2006/1	PISTES FORESTIERES	908	860 000,00	0,00	328 775,07	0,00	0,00	328 775,07	0,00	328 775,07
D P160-0005 2010/1	PISTES FORESTIERES	908	39 674 700,00	0,00	16 544 895,23	0,00	0,00	16 544 895,23	1 430 602,15	15 114 293,08
D P160-0005 2022/1	PISTES FORESTIERES	908	4 970 000,00	0,00	4 956 649,07	0,00	0,00	4 956 649,07	3 458,44	4 953 190,63
D P160-0007 2006/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	665 000,00	0,00	558 600,00	0,00	0,00	558 600,00	0,00	558 600,00
D P160-0017 2016/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	557 000,00	0,00	172 259,86	0,00	0,00	172 259,86	37 967,20	134 292,66
D P160-0017 2022/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	0,00	262 000,00	0,00	262 000,00	0,00	262 000,00	0,00	262 000,00
D P110-0008 2024/1	PLAN LECTURE LYCEE	902	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00	20 777,05	779 222,95
D P110-0005 2010/1	PLAN ORDINATEUR PORTABLE	902	90 080 000,00	0,00	6 629 775,25	0,00	0,00	6 629 775,25	0,00	6 629 775,25
D P197-0039 2013/1	POLE REGIONAL MER	906	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00
D P130-0008 2024/3	PRET RELANCE	906	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00
D P160-0003 2023/3	PROG REG ROUTES MOB DURABLE	908	121 420 000,00	44 387 000,00	116 234 660,59	62 710 000,00	19 059 000,00	159 885 660,59	21 308 647,90	138 577 012,69

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P160-0003 2006/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	333 232 577,25	0,00	52 773 649,63	0,00	0,00	52 773 649,63	94 911,96	52 678 737,67
D P160-0003 2010/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	1 019 472 092,44	150 000,00	130 800 487,97	150 000,00	0,00	130 950 487,97	10 009 845,18	120 940 642,79
D P160-0003 2022/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	228 145 000,00	81 430 350,00	131 452 881,71	193 312 750,00	111 882 750,00	212 882 881,71	97 120 084,20	115 762 797,51
D P160-0003 2023/2	PROGRAMME REGIONAL ROUTES INFRASTRUCTURES	908	0,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00
D P133-0006 2010/1	PROJET AUDIOVISUEL ASSOC ET PARTICULIERS	905	224 102,80	0,00	20 673,28	0,00	0,00	20 673,28	0,00	20 673,28
D P133-0009 2010/1	PROJET EN MAITRISE D OUVRAGE	905	17 742 534,00	0,00	581 582,73	0,00	0,00	581 582,73	0,00	581 582,73
D P121-0004 2024/1	PROJET INNOVANTS E/SES	906	0,00	680 905,00	0,00	1 185 005,00	504 100,00	680 905,00	296 435,00	384 470,00
D P130-0001 2023/10	PROJETS INNOVANTS E/SES	906	459 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0002 2023/8	PROJETS NUMÉRIQUES DES COLLECTIVITÉS	906	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
D P210-0007 2018/1	PRR II: Gestion eau	907	8 300 187,00	0,00	343 814,06	0,00	0,00	343 814,06	0,00	343 814,06
D P210-0004 2016/1	PRR II: Volet culture & sport	903	46 871 813,42	0,00	5 409 749,01	0,00	0,00	5 409 749,01	616 894,79	4 792 854,22
D P210-0006 2017/1	PRR II: Volet divers bâtiment	905	37 865 443,00	0,00	4 944 638,20	0,00	0,00	4 944 638,20	1 558 055,87	3 386 582,33
D P210-0005 2016/1	PRR II: Volet éducation	902	65 685 298,06	0,00	9 708 206,84	0,00	0,00	9 708 206,84	1 871 218,33	7 836 988,51
D P210-0001 2011/1	PRR: Volet culture & sport	903	101 971 672,65	0,00	2 080 245,36	0,00	0,00	2 080 245,36	786 706,88	1 293 538,48
D P210-0002 2011/1	PRR: Volet éducation	902	115 101 765,74	0,00	1 840 234,13	0,00	0,00	1 840 234,13	10 471,50	1 829 762,63
R P130-0001 2023/16	REC - AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R P130-0001 2023/17	REC - AIDES REGIONALES AUX ENTREPRIS	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 690 886,07	-5 690 886,07
R P208-0002 2023/1	REC - ENERGIE - AIDE ÉQPT PHOTHOVOLTAIQUE	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 300,00	-118 300,00
R P208-0002 2023/2	REC - ENERGIE - AIDES CES PARTICULIERS	907	0,00	0,00	-2 815 750,00	0,00	0,00	-2 815 750,00	0,00	-2 815 750,00
R P208-0002 2023/3	REC - ENERGIE - TRAVAUX EN MAITRISE OUVRAGE	907	0,00	0,00	-1 575 000,00	0,00	0,00	-1 575 000,00	1 088 209,85	-2 663 209,85
R P110-0001 2023/1	REC - EQUIPEMENTS LYCEES	902	0,00	0,00	-5 165 146,64	0,00	0,00	-5 165 146,64	1 291 330,96	-6 456 477,60

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
R P130-0001 2023/15	REC - FDS AUDIOVISUEL JEUX VIDEOS	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 334,00	-361 334,00
R P130-0001 2023/14	REC - KAP NUMERIK	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 433 547,27	-1 433 547,27
R P197-0031 2023/1	REC - MISE AUX NORMES LYCEES	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 875 572,96	-16 875 572,96
R P163-0001 2023/1	REC - NOUVELLE ROUTE LITTORAL	908	0,00	0,00	-29 038 136,00	0,00	0,00	-29 038 136,00	99 474 614,57	-128 512 750,57
R P160-0005 2023/1	REC - PISTES FORESTIERES	908	0,00	0,00	-1 122 719,52	0,00	0,00	-1 122 719,52	1 012 038,27	-2 134 757,79
R P160-0003 2023/4	REC - PROG REG ROUTES INFRASTRUCTURE	908	0,00	0,00	-2 652 426,62	0,00	0,00	-2 652 426,62	2 749 635,83	-5 402 062,45
R P160-0003 2023/5	REC - PROG REG ROUTES MOBILITE DURABLE	908	0,00	0,00	-16 381 921,82	0,00	0,00	-16 381 921,82	8 686 978,00	-25 068 899,82
R P160-0003 2023/6	REC - PROGRAMME REGIONAL ROUTE	908	0,00	0,00	-7 789 075,14	0,00	0,00	-7 789 075,14	3 803 579,66	-11 592 654,80
R P197-0044 2023/1	REC - RENOV. CONFORT THERMIQ LYCEES	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 812 752,81	-7 812 752,81
R P160-0018 2023/1	REC - RESTAURATION PONT RIVIERIRE DE L EST	908	0,00	0,00	-1 435 486,99	0,00	0,00	-1 435 486,99	5 424 969,57	-6 860 456,56
R P160-0006 2023/1	REC - VOIE VELO REGIONALE	908	0,00	0,00	-2 240 499,03	0,00	0,00	-2 240 499,03	1 551 442,28	-3 791 941,31
R P208-0002 2024/8	REC ENERGIE - TRAVAUX EN MO	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 040,00	-42 040,00
R P151-0001 2023/1	REC- SUBV. CONSTR. RENOVATION	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R P197-0007 2023/1	REC-CONSTRUCTION DES CENTRES MO	902	0,00	0,00	-709 634,45	0,00	0,00	-709 634,45	9 687 027,87	-10 396 662,32
D P126-0010 2012/1	RECHERCHE AGRONOMIQUE	906	26 920 108,83	0,00	1 113 646,46	0,00	0,00	1 113 646,46	267 455,80	846 190,66
D P126-0010 2022/11	RECHERCHE AGRONOMIQUE	906	2 648 522,00	4 880 000,00	834 090,04	3 447 594,20	0,00	4 281 684,24	785 994,80	3 495 689,44
D P133-0018 2023/1	REGIE THD AMENAGEMENT NUMERIQUE	905	632 000,00	1 311 700,00	632 000,00	0,00	0,00	632 000,00	228 867,53	403 132,47
D P133-0009 2023/1	REGIE THD GAZELLE	905	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P199-0003 2010/1	REGIES D AVANCES	900	31 183,07	0,00	29 149,95	0,00	0,00	29 149,95	0,00	29 149,95
D P197-0003 2022/1	REHA. ET RETRUCT LYCEES MO	902	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P197-0005 2010/1	REHABILITATION ENERGIES	902	2 083 780,00	0,00	45 048,94	0,00	0,00	45 048,94	0,00	45 048,94

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P197-0003 2010/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEE	902	48 968 110,00	0,00	2 621 653,44	0,00	0,00	2 621 653,44	85 020,06	2 536 633,38
D P197-0003 2006/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEES MO	902	5 789 370,00	0,00	461 483,56	0,00	0,00	461 483,56	0,00	461 483,56
D P150-0022 2022/1	REHABILITATION PATRIMOINE PROTEGE 2022	903	350 000,00	220 000,00	112 399,36	439 000,00	219 500,00	331 899,36	32 854,96	299 044,40
D P150-0022 2013/1	REHABILITATION PATRIMOINE PROTEGEE	903	1 456 280,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	99 500,00	30 500,00
D P197-0044 2016/1	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYC	902	36 184 943,01	0,00	12 353 078,78	0,00	0,00	12 353 078,78	972 599,62	11 380 479,16
D P197-0044 2022/1	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYCEE 2022	902	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P151-0008 2016/1	RENOVATION EQUIPT SPORTIFS REGIONAUX	903	249 520,00	0,00	133 155,59	0,00	0,00	133 155,59	0,00	133 155,59
D P151-0008 2022/1	RENOVATION EQUIPT SPORTIFS REGIONAUX	903	250 000,00	250 000,00	220 928,04	250 000,00	0,00	470 928,04	0,00	470 928,04
D P160-0018 2018/1	RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST	908	14 900 000,00	0,00	153 707,96	0,00	0,00	153 707,96	57 172,58	96 535,38
D P160-0018 2022/1	RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST	908	6 000 000,00	0,00	704 494,14	0,00	0,00	704 494,14	240 499,38	463 994,76
D P126-0013 2016/1	RETENUES COLINAIRES	907	2 075 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0014 2010/1	REVALORISATION DU PATRIMOINE	903	5 170 325,00	0,00	257 784,26	0,00	0,00	257 784,26	0,00	257 784,26
D P162-0001 2006/1	ROUTE DES TAMARINS	908	497 162 343,52	0,00	9 233 244,06	0,00	0,00	9 233 244,06	0,00	9 233 244,06
D P165-0009 2020/1	RUN RAIL-ETUDES ET TRAVAUX	908	9 614 597,00	0,00	9 614 000,00	0,00	0,00	9 614 000,00	0,00	9 614 000,00
D P140-0001 2010/1	SAR	905	1 403 102,19	0,00	216 394,82	0,00	0,00	216 394,82	0,00	216 394,82
D P140-0040 2022/1	SAR: Révision 2022/2026	905	2 812 000,00	758 000,00	2 119 670,58	756 269,00	0,00	2 875 939,58	694 727,59	2 181 211,99
D P140-0037 2017/1	SEMATRA - Accomp. financier	906	48 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0037 2022/1	SEMATRA: Accomp. financier	906	30 320 001,00	11 250 000,00	0,00	11 250 000,00	0,00	11 250 000,00	11 250 000,00	0,00
D P150-0026 2015/1	SERVICE REGIONAL DE L INVENTAIRE	903	350 000,00	0,00	261 124,60	0,00	0,00	261 124,60	0,00	261 124,60
D P150-0026 2022/1	SERVICE REGIONALE DE INVENTAIRE	903	104 000,00	50 000,00	73 413,01	50 000,00	0,00	123 413,01	0,00	123 413,01
D P204-006 2012/1	SIG - Acquisition équipements	905	164 036,00	0,00	9 762,71	0,00	0,00	9 762,71	0,00	9 762,71

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P204-001 2010/1	SIG-ACQUISITIONS DE DONNEES	905	93 955,27	0,00	83 122,64	0,00	0,00	83 122,64	0,00	83 122,64
D P160-0006 2006/1	SITE PROPRE VELO REGION	908	150 000,00	0,00	41 807,77	0,00	0,00	41 807,77	0,00	41 807,77
D P160-0016 2014/1	SMPRR - TRAVAUX ROUTIERS	908	29 283 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P160-0016 2022/1	SMPRR - TRAVAUX ROUTIERS	908	10 100 000,00	7 730 000,00	0,00	7 730 000,00	0,00	7 730 000,00	7 730 000,00	0,00
D P111-0001 2010/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE	902	9 928 359,55	0,00	2 052 044,19	0,00	0,00	2 052 044,19	571 395,60	1 480 648,59
D P111-0001 2022/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE 2022	902	886 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P121-0001 2024/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE 2024	902	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00	8 505,00	161 495,00
D P130-0001 2023/7	SOUTIEN PRODUCTION TV LOCALES	906	300 000,00	320 450,00	87 700,00	320 450,00	0,00	408 150,00	281 665,00	126 485,00
D P121-0001 2024/2	SOUTIEN RECHERCHE 2024 CPN	902	0,00	2 541 000,00	0,00	1 314 573,38	615 183,56	699 389,82	0,00	699 389,82
D P133-0002 2023/1	STRATEGIE REGIONALE DE LA DONNEE	905	50 000,00	218 850,00	15 415,62	200 000,00	0,00	215 415,62	35 589,36	179 826,26
D P140-0002 2010/1	STRUCTURE - Agorah	905	5 659 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0039 2021/1	STRUCTURES - aug capital	905	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0036 2017/1	SUBV DONNEES ORTHOPHOTOGRAPHIQUE	905	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0006 2022/1	SUBV EQUIPT ASS CULTURELLE 2022	903	2 520 000,00	1 160 000,00	871 710,68	1 178 918,00	280 892,00	1 769 736,68	900 131,70	869 604,98
D P151-0003 2022/1	SUBV EQUIPT SPORT	903	860 000,00	459 340,00	158 275,40	810 500,00	404 500,00	564 275,40	375 964,60	188 310,80
D P151-0001 2022/1	SUBV. CONSTR. RENOVATION	903	790 000,00	220 660,00	446 026,59	238 449,00	17 796,00	666 679,59	183 718,19	482 961,40
D P150-0004 2022/1	SUBV. EQUIPEMENTS COMMUNES 2022	903	251 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
D P150-0005 2022/1	SUBV. PROTECTION PATRIMOINE 2022	903	240 000,00	80 350,00	73 010,00	140 800,00	78 450,00	135 360,00	57 037,00	78 323,00
D P197-0009 2022/1	SUBV. WX SUR CENTRES FORMATION 2022	902	857 489,81	400 000,00	515 489,81	785 000,00	385 000,00	915 489,81	410 134,56	505 355,25
D P140-0038 2018/1	SUBVENTION ACCESSION LOGEMENT	905	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00
D P160-0015 2014/1	SUBVENTION AU SMPRR	908	3 135 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	[illegible] budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P160-0015 2022/1	SUBVENTION AU SMPRR	908	844 000,00	430 650,00	0,00	430 650,00	0,00	430 650,00	430 650,00	0,00
D P160-0008 2006/1	SUBVENTION AUX COMMUNES - TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	2 732 927,50	0,00	1 460 000,00	0,00	0,00	1 460 000,00	0,00	1 460 000,00
D P160-0008 2010/1	SUBVENTION AUX COMMUNES TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	17 300 613,00	0,00	8 243 512,92	0,00	0,00	8 243 512,92	648 450,07	7 595 062,85
D P165-0007 2017/1	SUBVENTION AUX SMTR (STIR)	908	441 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0024 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k¿	903	46 116,72	0,00	21 853,29	0,00	0,00	21 853,29	0,00	21 853,29
D P151-0001 2010/1	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	903	2 326 975,22	0,00	69 618,31	0,00	0,00	69 618,31	2 452,60	67 165,71
D P151-0003 2010/1	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT DOMAINE SPORT	903	4 632 019,00	0,00	240 265,72	0,00	0,00	240 265,72	3 600,00	236 665,72
D P150-0006 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ASSOCIATIONS CULTURELLES	903	12 119 884,89	0,00	952 368,60	0,00	0,00	952 368,60	23 565,29	928 803,31
D P150-0004 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	903	2 249 561,90	0,00	122 583,14	0,00	0,00	122 583,14	0,00	122 583,14
D P150-0005 2010/1	SUBVENTIONS PROTECTION PATRIMOINE	903	1 261 130,27	0,00	207 897,79	0,00	0,00	207 897,79	0,00	207 897,79
D P197-0018 2006/1	SUBVENTIONS TRAVAUX DEPARTEMENT CITES MIXTES	902	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P197-0009 2010/1	SUBVENTIONS TRAVAUX SUR CENTRES DE FORMATION	902	4 689 731,98	0,00	515 086,21	0,00	0,00	515 086,21	130 509,55	384 576,66
D P165-0003 2011/1	TEE ACQUISITION MOBILIERS URBAINS	908	4 788 668,05	0,00	1 250 790,84	0,00	0,00	1 250 790,84	0,00	1 250 790,84
D P165-0005 2011/1	TEE DIVERS INVESTISSEMENTS	908	53 100,00	0,00	8 458,10	0,00	0,00	8 458,10	0,00	8 458,10
D P165-0001 2010/1	TEE SUBVENTIONS INFRASTRUCTURES EPCI	908	22 495 924,12	0,00	4 219 781,39	0,00	0,00	4 219 781,39	0,00	4 219 781,39
D P133-0002 2010/1	TIC - AIDES PROJETS PUBLICS	905	584 380,69	0,00	49 348,82	0,00	0,00	49 348,82	0,00	49 348,82
D P133-0007 2010/1	TIC AIDE A L INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS	905	112 453,15	0,00	27 455,65	0,00	0,00	27 455,65	0,00	27 455,65
D P133-0002 2022/1	TIC-AIDES PROJETS PUBLICS	905	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P133-0001 2010/1	TIC-SOUITEN A L INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES	905	458 608,34	0,00	133 294,30	0,00	0,00	133 294,30	0,00	133 294,30
D P197-0009 2006/1	TRAVAUX CENTRES DE FORMATION CONTINUE (SUBVENTION)	902	2 760 931,00	0,00	561 437,15	0,00	0,00	561 437,15	0,00	561 437,15
D P197-0012 2006/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	80 000,00	0,00	5 587,92	0,00	0,00	5 587,92	0,00	5 587,92

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	Crédits de paiement mandatés au 31/12/N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D P197-0012 2010/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	7 478 850,76	0,00	1 198 475,63	0,00	0,00	1 198 475,63	16 377,25	1 182 098,38
D P197-0023 2010/1	TRAVAUX DANS LE DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	779 166,00	0,00	24 577,19	0,00	0,00	24 577,19	0,00	24 577,19
D P197-0006 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE -SUBVENTIONS	902	24 331 880,00	0,00	484 127,17	0,00	0,00	484 127,17	113 480,49	370 646,68
D P197-0002 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE	902	40 862 655,69	0,00	12 201 650,13	0,00	0,00	12 201 650,13	2 570 527,00	9 631 123,13
D P197-0002 2006/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE MO REGION (LYCEES)	902	32 845 218,24	0,00	5 320 247,85	0,00	0,00	5 320 247,85	356 040,23	4 964 207,62
D P197-0005 2006/1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LYCEES MANDAT PAR DES SEM ET SPL	902	39 089 446,00	0,00	2 364 192,11	0,00	0,00	2 364 192,11	0,00	2 364 192,11
D P126-0017 2023/1	TRAVAUX DE SIGNALETIQUES EV	907	50 000,00	50 000,00	50 000,00	20 126,75	0,00	70 126,75	20 126,75	50 000,00
D P197-0023 2007/1	TRAVAUX DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	676 500,00	0,00	94 451,68	0,00	0,00	94 451,68	0,00	94 451,68
D P197-0034 2022/1	TRAVAUX DOMAINE AQUACOLE SPL	907	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
D P197-0016 2010/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BATIMENTS	900	36 971 789,00	0,00	1 418 310,02	0,00	0,00	1 418 310,02	191 271,91	1 227 038,11
D P197-0016 2006/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BÂTIMENTS	900	9 892 199,80	0,00	1 047 334,81	0,00	0,00	1 047 334,81	42 153,10	1 005 181,71
D P165-0008 2019/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	1 500 000,00	0,00	1 050 539,77	0,00	0,00	1 050 539,77	0,00	1 050 539,77
D P165-0008 2022/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	1 580 000,00	5 100 000,00	390 419,48	5 100 000,00	0,00	5 490 419,48	235 377,32	5 255 042,16
D P197-0046 2022/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	1 600 000,00	205 000,00	1 492 780,71	95 000,00	0,00	1 587 780,71	93 578,76	1 494 201,95
D P197-0026 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	65 418 000,00	0,00	4 295 979,07	0,00	0,00	4 295 979,07	580 845,27	3 715 133,80
D P150-0010 2006/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	814 000,00	0,00	161 461,06	0,00	0,00	161 461,06	0,00	161 461,06
D P150-0010 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	3 463 000,00	0,00	1 869 066,80	0,00	0,00	1 869 066,80	0,00	1 869 066,80
D P197-0027 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES PAR DES SEM	903	153 000,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	15 300,00	0,00	15 300,00
D P197-0014 2006/1	TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	903	220 793,60	0,00	204 616,17	0,00	0,00	204 616,17	0,00	204 616,17
D P197-0008 2010/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES	902	32 805 310,06	0,00	4 420 560,39	0,00	0,00	4 420 560,39	1 261 850,34	3 158 710,05
D P197-0008 2024/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES	902	0,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	1 822 930,14	477 069,86

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P197-0008 2006/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES FORMATION PAR DES SEM	902	32 638 414,00	0,00	-1 346 811,60	0,00	0,00	-1 346 811,60	0,00	-1 346 811,60
D P197-0013 2006/1	TRAVAUX SUR LES STRUCTURES MUSEALES MO REGION	903	10 787 500,00	0,00	4 630 084,36	0,00	0,00	4 630 084,36	0,00	4 630 084,36
D P197-0026 2008/1	TRAVAUX SUR STRUCTURES MUSEALES SUR BIENS MIS A DISPOSITION	903	206 000,00	0,00	101 112,32	0,00	0,00	101 112,32	0,00	101 112,32
D P197-0041 2016/1	TRAVX MAINTENANC BAT MO REGION	900	3 818 000,00	0,00	3 181 391,98	0,00	0,00	3 181 391,98	26 067,13	3 155 324,85
D P197-0043 2016/1	TRAVX MAINTENANC CENTRES MO	902	1 538 500,00	0,00	1 072 017,84	0,00	0,00	1 072 017,84	229 518,32	842 499,52
D P197-0045 2016/1	TRAVX MAINTENANCE EPS MO	903	550 000,00	0,00	300 390,54	0,00	0,00	300 390,54	39 371,83	261 018,71
D P197-0016 2022/1	TWX ET GROSSES REPARATION BAT	900	2 036 850,00	2 310 000,00	1 765 916,80	1 615 000,00	0,00	3 380 916,80	367 429,56	3 013 487,24
D P140-0020 2015/1	URBAIN: Centralités SAR -FEDER	905	733 629,73	0,00	47 479,56	0,00	0,00	47 479,56	43 961,30	3 518,26
D P140-0041 2022/1	URBAIN: Dotation AGORAH	905	1 000 000,00	553 000,00	100 000,00	552 732,00	0,00	652 732,00	500 000,00	152 732,00
D P140-0003 2010/1	URBAIN: Pole Echange - FEDER	905	4 188 340,42	0,00	1 366 810,51	0,00	0,00	1 366 810,51	651 309,16	715 501,35
D P110-0007 2024/1	VOIE PROFESSIONNELLE	902	0,00	1 807 720,00	0,00	1 804 267,25	0,00	1 804 267,25	1 682 720,00	121 547,25
D P160-0006 2010/1	VOIE VELO REGIONALE	908	18 425 000,00	0,00	2 091 956,84	0,00	0,00	2 091 956,84	13 817,83	2 078 139,01
D P160-0006 2022/1	VOIE VELO REGIONALE	908	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
D P197-0045 2022/1	W MAINTENANCE EPS MO	903	800 000,00	1 450 000,00	787 351,70	1 740 000,00	400 000,00	2 127 351,70	173 535,57	1 953 816,13
D P197-0023 2022/1	WX DOMAINE AQUACOLE MO REG	907	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P197-0043 2022/1	WX MAINTENANCE CENTRE MO 2022	902	200 000,00	1 450 000,00	200 000,00	1 450 000,00	0,00	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00
D P197-0002 2022/1	WX MAINTENANCE LYCEES 2022	902	9 895 000,00	16 985 000,00	8 696 191,06	13 448 775,00	715 000,00	21 429 966,06	4 671 130,20	16 758 835,86
D P197-0006 2022/1	WX MAINTENANCE SUBV 2022	902	4 000 000,00	2 000 000,00	1 902 823,80	4 000 000,00	2 000 000,00	3 902 823,80	1 766 516,15	2 136 307,65
D P150-0010 2022/1	WX STRUCT MUSEALES 2022	903	230 000,00	100 000,00	230 000,00	100 000,00	0,00	330 000,00	27 809,85	302 190,15
D P197-0026 2022/1	WX STRUCTURES MUSEALES	903	150 000,00	2 760 000,00	150 000,00	2 445 000,00	0,00	2 595 000,00	10 125,12	2 584 874,88
TOTAL			**7 615 610 187,51**	**415 065 900,00**	**1 312 560 120,50**	**549 459 431,21**	**181 486 116,67**	**1 680 533 435,04**	**493 092 071,33**	**1 187 441 363,71**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	**4,40**	**4,50**	**3,30**	**2,40**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D A134-0012 2019/1	ACCOMPAGNEMENT AIDE FRAIS DE VIE	934	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0046 2012/1	ACHAT D ETUDES	930	118 047,18	0,00	16 664,91	0,00	0,00	16 664,91	0,00	16 664,91
D A192-0032 2010/1	ACHATS D ETUDES	930	168 505,18	0,00	21 116,00	0,00	0,00	21 116,00	0,00	21 116,00
D A192-0032 2022/1	ACHATS D ETUDES	930	60 000,00	30 000,00	43 508,00	30 000,00	0,00	73 508,00	8 251,46	65 256,54
D A144-0004 2010/3	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	930	4 209,40	0,00	772,11	0,00	0,00	772,11	0,00	772,11
D A150-0008 2010/1	ACQUISITION D OUVRAGE CULTURE	933	109 664,13	0,00	12 629,36	0,00	0,00	12 629,36	0,00	12 629,36
D A150-0008 2022/1	ACQUISITION D OUVRAGE CULTURE	933	12 000,00	5 000,00	12 000,00	5 000,00	0,00	17 000,00	108,93	16 891,07
D A202-0008 2021/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIEL	944	26 442,00	7 721,00	16 279,32	4 721,00	0,00	21 000,32	5 314,72	15 685,60
D A202-0008 2010/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIELS	944	53 637,09	0,00	15 917,34	0,00	0,00	15 917,34	0,00	15 917,34
D A206-0008 2022/1	ACTION DE COHESION SOCIALE	934	71 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A212-0004 2021/1	ACTION DE COMMUNICATION	930	70 000,00	30 000,00	70 000,00	30 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
D A203-0002 2014/2	ACTION PROMOTION EUROPE	930	2 745 200,00	0,00	681 200,66	0,00	0,00	681 200,66	0,00	681 200,66
D A203-0002 2021/1	ACTION PROMOTION EUROPE	930	350 000,00	0,00	314 340,10	0,00	0,00	314 340,10	0,00	314 340,10
D A203-0006 2023/1	ACTION PROMOTION EUROPE	930	750 000,00	750 000,00	649 759,26	750 000,00	0,00	1 399 759,26	324 604,08	1 075 155,18
D A203-0003 2016/1	ACTION PROMOTION INTERREG	930	476 900,00	0,00	271 510,81	0,00	0,00	271 510,81	0,00	271 510,81
D A203-0003 2021/1	ACTION PROMOTION INTERREG	930	125 000,00	0,00	115 036,52	0,00	0,00	115 036,52	0,00	115 036,52
D A150-0036 2020/1	ACTIONS CULTURELLES INTERNATIONALES	933	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0036 2022/1	ACTIONS CULTURELLES INTERNATIONALES COOPERAT REGIONALE	933	80 000,00	50 000,00	4 900,00	34 000,00	0,00	38 900,00	27 200,00	11 700,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A140-0031 2019/1	ACTIONS DE COMMUNICATION	935	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D A144-0008 2024/1	ACTIONS DE COOPERATION	930	0,00	1 196 636,72	0,00	281 000,00	0,00	281 000,00	1 115 778,83	-834 778,83
D A110-0013 2015/1	ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE	932	1 907 751,00	0,00	108 303,39	0,00	0,00	108 303,39	0,00	108 303,39
D A110-0013 2022/1	ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE	932	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A206-0004 2012/1	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	934	1 336 805,50	0,00	100 040,45	0,00	0,00	100 040,45	0,00	100 040,45
D A206-0004 2022/1	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	934	85 200,00	0,00	11 250,00	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	0,00
D A140-0028 2018/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0011 2023/11	ADHESION FRAIS DIV AUDIOVISUEL	936	28 500,00	17 000,00	13 835,06	17 000,00	0,00	30 835,06	11 598,44	19 236,62
D A130-0011 2023/10	ADHESIONS FRAIS DIV INNOVATION	936	84 000,00	0,00	70 603,60	0,00	0,00	70 603,60	26 500,00	44 103,60
D A130-0011 2023/9	ADHSESION ET FRAIS DIVERS NUMERIQUE	936	26 500,00	45 000,00	8 052,95	19 000,00	0,00	27 052,95	42 350,95	-15 298,00
D A192-0014 2010/1	ADMINISTRATION GENERALE - FOURNITURES	930	338 515,66	0,00	38 947,27	0,00	0,00	38 947,27	0,00	38 947,27
D A145-0001 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - COTISATIONS	930	285 745,68	0,00	12 521,00	0,00	0,00	12 521,00	0,00	12 521,00
D A145-0002 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - FRAIS DIVERS	930	146 745,59	0,00	11 347,69	0,00	0,00	11 347,69	0,00	11 347,69
D A145-0001 2021/1	AFFAIRES EUROPEENNES COTISATION	930	57 181,00	26 800,00	19 442,00	20 000,00	0,00	39 442,00	26 639,00	12 803,00
D A145-0002 2022/1	AFFAIRES EUROPEENNES FRAIS DIV	930	10 000,00	3 200,00	9 752,92	10 000,00	0,00	19 752,92	3 200,00	16 552,92
D A192-0018 2010/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET ET TRANSPORT	930	1 515 474,41	0,00	77 716,94	0,00	0,00	77 716,94	0,00	77 716,94
D A192-0018 2021/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET ET TRANSPORT	930	132 200,00	62 990,00	6 263,89	78 400,00	0,00	84 663,89	59 480,38	25 183,51
D A126-0001 2010/2	AGENDA 21	937	41 500,00	0,00	165,00	0,00	0,00	165,00	0,00	165,00
D A112-0013 2012/1	AIDE A L EMPLOI APPRENTISSAGE	932	56 091 070,85	0,00	2 914 236,43	0,00	0,00	2 914 236,43	0,00	2 914 236,43
D A130-0003 2010/1	AIDE A LA PROMOTION TOURISTIQU	936	163 200 132,53	0,00	11 312 618,14	0,00	0,00	11 312 618,14	0,00	11 312 618,14
D A130-0003 2022/1	AIDE A LA PROMOTION TOURISTIQUE	936	16 100 320,00	9 005 317,00	2 992 587,20	9 932 316,33	927 000,00	11 997 903,53	6 685 724,57	5 312 178,96
D A151-0002 2006/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) - SPORT	933	1 238 436,06	0,00	65 254,18	0,00	0,00	65 254,18	0,00	65 254,18

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A151-0002 2010/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) SPORT	933	3 008 196,46	0,00	270 317,78	0,00	0,00	270 317,78	0,00	270 317,78
D A151-0002 2022/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) SPORT	933	520 000,00	300 000,00	69 414,42	300 000,00	0,00	369 414,42	307 983,94	61 430,48
D A130-0002 2010/1	AIDES A L ANIMATION ECONOMIQUE	936	131 758 436,29	0,00	13 266 444,76	0,00	0,00	13 266 444,76	551 136,56	12 715 308,20
D A130-0002 2022/1	AIDES A L ANIMATION ECONOMIQUE	936	32 077 700,09	14 275 892,74	7 835 013,66	20 257 674,40	6 257 738,29	21 834 949,77	14 080 692,66	7 754 257,11
D A130-0002 2020/3	AIDES A L ANIMATION-CPCB	936	1 362 827,00	0,00	154 500,74	0,00	0,00	154 500,74	0,00	154 500,74
D A130-0002 2022/3	AIDES A L ANIMATION-CPCB	936	1 823 482,50	817 481,26	114 146,43	920 055,26	102 574,00	931 627,69	661 997,91	269 629,78
D A130-0002 2018/2	AIDES A L ANIMATION-DIDN	936	7 779 791,00	0,00	1 318 232,03	0,00	0,00	1 318 232,03	270 605,17	1 047 626,86
D A134-0002 2010/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	40 211 841,78	0,00	6 383 478,19	0,00	0,00	6 383 478,19	0,00	6 383 478,19
D A134-0002 2021/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	8 264 079,00	3 428 000,00	1 035 973,80	6 563 200,00	3 163 200,00	4 435 973,80	3 321 188,27	1 114 785,53
D A130-0002 2023/4	AIDES ANIMATION TOURISTIQUE	936	3 202 000,00	2 757 400,00	916 538,16	2 722 606,34	1 380 000,00	2 259 144,50	1 892 069,96	367 074,54
D A206-0001 2010/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	1 306 783,50	0,00	72 604,81	0,00	0,00	72 604,81	0,00	72 604,81
D A206-0001 2022/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	577 460,00	321 810,00	67 465,17	321 810,00	0,00	389 275,17	372 006,83	17 268,34
D A150-0023 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	1 203 286,22	0,00	42 338,72	0,00	0,00	42 338,72	0,00	42 338,72
D A150-0023 2022/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	320 000,00	170 000,00	178 051,60	6 429,08	0,00	184 480,68	81 542,97	102 937,71
D A111-0001 2010/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	26 466 860,00	0,00	2 420 033,00	0,00	0,00	2 420 033,00	247 200,00	2 172 833,00
D A111-0001 2022/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	7 011 000,00	3 300 000,00	3 699 249,79	5 250 000,00	1 950 000,00	6 999 249,79	3 240 049,56	3 759 200,23
D A134-0001 2010/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE	932	115 410 642,58	0,00	17 618 289,94	0,00	0,00	17 618 289,94	0,00	17 618 289,94
D A134-0001 2021/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE	932	6 413 700,78	4 030 000,00	1 611 026,32	8 211 800,00	4 189 800,00	5 633 026,32	2 080 069,25	3 552 957,07
D A133-0015 2015/1	AMENAGEMENT NUMERIQUE FONCTIONNEMENT	935	3 720 000,00	0,00	504 013,25	0,00	0,00	504 013,25	0,00	504 013,25
D A133-0015 2022/1	AMENAGEMENT NUMERIQUE FONCTIONNEMENT	935	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0015 2023/1	AMENAGEMENT NUMERIQUE FONCTIONNEMENT	935	880 000,00	1 050 000,00	407 057,62	1 050 000,00	0,00	1 457 057,62	1 114 167,17	342 890,45
D A130-0011 2023/6	AMO GESTION FRAIS ESS	936	53 008,00	276 000,00	36 408,00	276 000,00	0,00	312 408,00	67 652,88	244 755,12

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A130-0002 2023/12	AMO INNOVATION ET RECHERCHE	936	93 000,00	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
D A130-0011 2023/8	ANIMATION AUDIOVISUEL	936	30 500,00	20 000,00	30 500,00	40 000,00	0,00	70 500,00	0,00	70 500,00
D A130-0011 2023/7	ANIMATION PROJETS NUMERIQUES	936	198 000,00	249 000,00	149 445,00	360 000,00	0,00	509 445,00	77 776,45	431 668,55
D A112-0002 2010/1	APPRENTISSAGE	932	232 417 589,47	0,00	10 877 504,89	0,00	0,00	10 877 504,89	80 449,40	10 797 055,49
D A112-0002 2022/1	APPRENTISSAGE	932	320 000,00	73 768,00	210 000,00	73 767,30	24 339,47	259 427,83	0,00	259 427,83
D A112-0021 2017/1	APPRENTISSAGE MARCHES	932	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0050 2023/1	ASS DOMMAGE AUX BIENS RC	930	317 000,00	542 830,00	61,79	530 000,00	0,00	530 061,79	534 736,07	-4 674,28
D A212-0002 2022/1	ASSEMBLEE CONSEILS CITOYENS	930	50 000,00	90 000,00	0,00	81 907,20	81 907,20	0,00	0,00	0,00
D A192-0025 2010/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	579 541,34	0,00	24 449,51	0,00	0,00	24 449,51	0,00	24 449,51
D A192-0025 2022/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	21 900,00	10 000,00	4 493,45	10 000,00	0,00	14 493,45	4 296,60	10 196,85
D A192-0049 2023/1	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	930	179 000,00	236 130,00	16,70	236 130,00	0,00	236 146,70	236 128,55	18,15
D A130-0002 2023/7	AUDIOVISUEL FONCTIONNEMENT	936	935 000,00	681 332,00	90 550,00	701 332,00	20 000,00	771 882,00	505 006,10	266 875,90
D A192-0028 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	22 815,38	0,00	576,80	0,00	0,00	576,80	0,00	576,80
D A192-0034 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	86 353,89	0,00	6 129,06	0,00	0,00	6 129,06	0,00	6 129,06
D A202-0003 2010/1	AUTRES PARTICIPATION CR	930	779 420,00	0,00	32 129,00	0,00	0,00	32 129,00	0,00	32 129,00
D A202-0003 2021/1	AUTRES PARTICIPATION CR	930	80 000,00	40 000,00	2 830,00	40 000,00	0,00	42 830,00	38 787,00	4 043,00
D A112-0008 2022/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	932	425 250,00	349 000,00	354 453,23	350 000,00	0,00	704 453,23	354 976,25	349 476,98
D A112-0008 2010/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	932	5 241 225,06	0,00	1 099 805,18	0,00	0,00	1 099 805,18	0,00	1 099 805,18
D A192-0041 2010/1	BATIMENT ADMINISTRATIF FOURNITURES ENTREPRISES	930	370 900,69	0,00	31 144,77	0,00	0,00	31 144,77	0,00	31 144,77
D A192-0041 2021/1	BATIMENT ADMINISTRATIF FOURNITURES ENTREPRISES	930	71 000,00	30 000,00	5 724,26	30 000,00	0,00	35 724,26	28 041,01	7 683,25
D A126-0007 2010/1	BIODIVERSITE - Sensibilisation	937	319 355,32	0,00	5 895,70	0,00	0,00	5 895,70	0,00	5 895,70
D A126-0007 2022/1	BIODIVERSITE - Sensibilisation	937	86 016,00	0,00	18 666,13	0,00	0,00	18 666,13	0,00	18 666,13

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A126-0011 2010/1	BIODIVERSITE: Adhésion	937	550 981,38	0,00	35 927,20	0,00	0,00	35 927,20	0,00	35 927,20
D A126-0011 2022/1	BIODIVERSITE: Adhésion	937	20 000,00	3 000,00	9 726,24	20 000,00	0,00	29 726,24	3 000,00	26 726,24
D A126-0004 2022/1	BIODIVERSITE: Dotation struct	937	598 905,25	727 000,00	281 796,80	754 950,00	50 000,00	986 746,80	711 702,30	275 044,50
D A126-0004 2012/1	BIODIVERSITE: Dotation structure	937	1 961 844,85	0,00	508 093,49	0,00	0,00	508 093,49	0,00	508 093,49
D A126-0013 2012/1	BIODIVERSITE: Sensibilisation	937	612 890,43	0,00	71 701,34	0,00	0,00	71 701,34	0,00	71 701,34
D A126-0013 2022/1	BIODIVERSITE: Sensibilisation	937	60 000,00	59 000,00	59 220,00	60 000,00	0,00	119 220,00	38 157,56	81 062,44
D A111-0005 2010/1	BOURSE REUSSITE ETUDIANT	932	37 824 888,74	0,00	5 342 921,07	0,00	0,00	5 342 921,07	0,00	5 342 921,07
D A111-0005 2021/1	BOURSE REUSSITE ETUDIANT	932	16 230 430,11	6 020 000,00	3 064 120,96	11 219 452,00	5 279 652,00	9 003 920,96	5 366 689,68	3 637 231,28
D A112-0006 2006/1	BOURSES - AIDE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	8 133 685,00	0,00	1 797 895,20	0,00	0,00	1 797 895,20	0,00	1 797 895,20
D A112-0006 2010/1	BOURSES - AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	37 828 661,19	0,00	4 009 717,74	0,00	0,00	4 009 717,74	0,00	4 009 717,74
D A112-0006 2022/1	BOURSES - AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	7 790 000,00	3 320 000,00	2 371 681,19	3 605 000,00	285 000,00	5 691 681,19	3 150 382,10	2 541 299,09
D A150-0006 2010/2	BOURSES INDIVIDUELLES	933	1 541 446,75	0,00	81 476,27	0,00	0,00	81 476,27	0,00	81 476,27
D A201-0001 2010/1	BUDEGT FRAIS CONSULTATION ET AUDIT	930	3 389 658,64	0,00	1 424 965,68	0,00	0,00	1 424 965,68	0,00	1 424 965,68
D A199-0006 2023/1	BUDGET ANTENNE DE PARIS	930	15 000,00	100 000,00	1 902,87	100 000,00	0,00	101 902,87	20 372,64	81 530,23
D A201-0001 2021/1	BUDGET FRAIS CONSULTATION ET AUDIT	930	1 399 510,16	1 145 739,00	973 041,77	1 145 739,00	0,00	2 118 780,77	316 274,25	1 802 506,52
D A206-0018 2023/1	BUDGET PARTICIPATIF LYCEENS	932	225 000,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00	26 259,20	198 740,80
D A126-0003 2010/1	CADRE DE VIE: Déchets & air	937	2 377 106,81	0,00	121 057,11	0,00	0,00	121 057,11	0,00	121 057,11
D A126-0003 2022/1	CADRE DE VIE: Déchets & air	937	2 804 472,00	0,00	119 450,37	0,00	0,00	119 450,37	35 576,47	83 873,90
D A126-0003 2024/1	CADRE DE VIE: Déchets & air	937	0,00	923 935,00	0,00	1 122 739,00	981 489,00	141 250,00	0,00	141 250,00
D A126-0005 2010/1	CADRE DE VIE: Risque Requin	937	10 818 378,70	0,00	356 540,57	0,00	0,00	356 540,57	0,00	356 540,57
D A126-0005 2022/1	CADRE DE VIE: Risque Requin	937	1 997 330,00	0,00	168 650,00	0,00	0,00	168 650,00	150 000,00	18 650,00
D A126-0005 2023/1	CADRE DE VIE: Risque Requin	937	230 000,00	693 165,00	0,00	749 115,00	55 950,00	693 165,00	653 165,00	40 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP réalisés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A126-0020 2024/1	CADRE DE VIE: Sensibilisation	937	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	100,00	9 900,00
D A120-0003 2010/1	CAISSE CHOMAGE INTEMPERIES	936	1 143 324,00	0,00	176 650,80	0,00	0,00	176 650,80	0,00	176 650,80
D A120-0003 2022/1	CAISSE CHOMAGE INTEMPERIES	936	180 000,00	90 720,00	4 564,00	90 720,00	0,00	95 284,00	31 793,39	63 490,61
D A130-0016 2012/1	CARBURANT - INTERVENTION REGION	936	16 070 000,00	0,00	2 711 808,91	0,00	0,00	2 711 808,91	0,00	2 711 808,91
D A192-0004 2010/1	CARBURANTS	930	4 692 234,97	0,00	116 548,18	0,00	0,00	116 548,18	0,00	116 548,18
D A192-0004 2021/1	CARBURANTS	930	1 132 500,00	510 000,00	12 068,77	300 000,00	0,00	312 068,77	469 247,07	-157 178,30
D A204-004 2010/1	CARTO: Accompagnement des projets	935	1 576 498,00	0,00	1 161 836,64	0,00	0,00	1 161 836,64	13 005,68	1 148 830,96
D A204-004 2024/1	CARTO: Accompagnement projets	935	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
D A140-0019 2015/1	CARTO: Dotation SEAS Oi	935	355 553,00	0,00	84 077,17	0,00	0,00	84 077,17	0,00	84 077,17
D A140-0037 2022/1	CARTO: Entretien & réparation	935	76 000,00	70 000,00	22 739,38	70 000,00	0,00	92 739,38	27 478,87	65 260,51
D A151-0009 2019/1	CLASSES DECOUVERTES	932	258 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	4 500,00	8 500,00
D A151-0009 2022/1	CLASSES DECOUVERTES	932	200 000,00	110 000,00	28 460,00	110 000,00	0,00	138 460,00	102 560,00	35 900,00
D A206-0009 2017/1	CLASSES TRANSPLANTEES	934	517 950,00	0,00	23 604,00	0,00	0,00	23 604,00	0,00	23 604,00
D A203-0004 2019/1	COMMUNICATION	930	6 257 338,42	0,00	2 980 835,03	0,00	0,00	2 980 835,03	0,00	2 980 835,03
D A203-0004 2021/1	COMMUNICATION	930	14 394 496,00	6 337 068,65	11 289 886,18	7 358 650,00	0,00	18 648 536,18	2 141 608,16	16 506 928,02
D A134-0009 2013/1	COMMUNICATION CONTINUITE TERRITORIALE	938	70 000,00	0,00	365,42	0,00	0,00	365,42	0,00	365,42
D A130-0017 2013/1	COMMUNICATION ECONOMIE	936	300 000,00	0,00	54 620,55	0,00	0,00	54 620,55	0,00	54 620,55
D A110-0011 2013/1	COMMUNICATION EDUCATION	932	200 000,00	0,00	71 573,68	0,00	0,00	71 573,68	0,00	71 573,68
D A206-0006 2013/1	COMMUNICATION EGALITE DES CHANCES	934	70 000,00	0,00	32 410,10	0,00	0,00	32 410,10	0,00	32 410,10
D A162-0004 2010/1	COMMUNICATION ROUTE DES TAMARINS	938	106 140,00	0,00	28 777,04	0,00	0,00	28 777,04	0,00	28 777,04
D A165-0004 2011/1	COMMUNICATION TEE	938	200 000,00	0,00	70 555,36	0,00	0,00	70 555,36	0,00	70 555,36
D A165-0006 2013/1	COMMUNICATION TEE	938	359 261,33	0,00	179 690,50	0,00	0,00	179 690,50	0,00	179 690,50

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A165-0006 2022/1	COMMUNICATION TEE	938	25 120,00	12 560,00	25 120,00	12 560,00	0,00	37 680,00	0,00	37 680,00
D A150-0033 2017/1	CONNAIS,ENTRET,PRESERV°PAT NAT	933	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0033 2022/1	CONNAIS,ENTRET,PRESERV°PAT NAT	933	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A110-0016 2022/1	CONNEX° INTERNET FAMILLES MODE	932	600 000,00	300 000,00	423 760,21	300 000,00	0,00	723 760,21	115 204,82	608 555,39
D A110-0016 2016/1	CONNEX° INTERNET FAMILLES MODESTES	932	2 650 000,00	0,00	1 739 521,13	0,00	0,00	1 739 521,13	0,00	1 739 521,13
D A206-0017 2023/1	CONTI TERRIT-MOBILIE ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	932	150 000,00	100 000,00	43 999,00	100 000,00	0,00	143 999,00	80 000,00	63 999,00
D A130-0007 2010/1	CONTINUITE TERRITORIALE	938	368 232 540,43	0,00	37 026 383,67	0,00	0,00	37 026 383,67	0,00	37 026 383,67
D A130-0022 2021/1	CONTINUITE TERRITORIALE	938	20 000 000,00	4 823 000,00	349 030,58	5 334 882,00	511 882,00	5 172 030,58	4 654 404,02	517 626,56
D A192-0042 2010/1	CONVENTION DE TRANSACTION	938	2 290 611,52	0,00	220 095,37	0,00	0,00	220 095,37	0,00	220 095,37
D A140-0018 2015/1	COOPERATION	935	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0002 2023/16	CPN AG REGIONALE INNOVATION	936	0,00	290 000,00	0,00	30 835,00	30 835,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0002 2023/14	CPN FEDER STRUCTURE ACCOMPAGNEMENT INNOVATION	936	889 000,00	2 608 500,00	50 665,51	1 293 959,37	346 264,09	998 360,79	258 394,00	739 966,79
D A130-0002 2023/8	CPN MAISON CINEMA JEUX VIDEOS	936	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A144-0007 2022/1	CPN POJET INTERREG	930	1 799 187,00	2 300 000,00	152 539,35	1 491 313,23	28 971,32	1 614 881,26	211 848,39	1 403 032,87
D A112-0016 2012/1	CUI TRAJECTOIRE	932	1 802 481,14	0,00	913 990,43	0,00	0,00	913 990,43	0,00	913 990,43
D A207-0001 2010/1	DEMATERIALISATION	930	9 000,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
D A212-0003 2021/1	DEPLOIEMENT OUTILS DEMO P	930	110 000,00	132 250,00	0,00	65 757,25	8 999,32	56 757,93	11 628,88	45 129,05
D A120-0004 2010/1	DETAXE GAZOLE	936	300 000,00	0,00	297 397,84	0,00	0,00	297 397,84	0,00	297 397,84
D A150-0037 2024/1	DEVELOPPEMENT DE LA LANGUE CREOLE	933	0,00	100 000,00	0,00	38 000,00	6 000,00	32 000,00	25 700,00	6 300,00
D A130-0001 2010/2	DISPOSITIF DE CONGE SOLIDARITE	936	9 107 394,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0037 2010/1	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	2 286 927,52	0,00	187 698,72	0,00	0,00	187 698,72	14,50	187 684,22
D A192-0037 2022/1	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	306 400,00	218 000,00	50 768,39	330 000,00	0,00	380 768,39	144 288,09	236 480,30

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A150-0020 2011/1	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	12 061 316,90	0,00	1 735 755,23	0,00	0,00	1 735 755,23	0,00	1 735 755,23
D A150-0020 2022/1	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	3 914 380,00	2 056 000,00	2 067 519,71	2 300 000,00	0,00	4 367 519,71	1 582 293,36	2 785 226,35
D A144-0004 2010/5	DIVERS TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORT COLLECTIF	930	970,67	0,00	620,67	0,00	0,00	620,67	0,00	620,67
D A193-0001 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	1 501 207,97	0,00	149 160,76	0,00	0,00	149 160,76	0,00	149 160,76
D A202-0009 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	138 621,73	0,00	63 318,34	0,00	0,00	63 318,34	0,00	63 318,34
D A202-0009 2021/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	26 630,00	15 315,00	20 531,46	15 315,00	0,00	35 846,46	4 836,51	31 009,95
D A193-0001 2021/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	208 312,35	88 000,00	76 867,09	68 000,00	0,00	144 867,09	71 818,54	73 048,55
D A193-0001 2010/2	DOCUMENTATION GENERALE DRR	938	111 707,37	0,00	7 701,78	0,00	0,00	7 701,78	0,00	7 701,78
D A133-0009 2011/2	DOCUMENTATION TIC	935	161 365,59	0,00	41 535,59	0,00	0,00	41 535,59	0,00	41 535,59
D A130-0009 2010/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	936	10 850 494,71	0,00	1 559 191,15	0,00	0,00	1 559 191,15	31 124,46	1 528 066,69
D A130-0009 2022/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	936	7 328 339,54	2 903 000,00	964 526,91	3 495 807,82	653 333,00	3 807 001,73	2 494 718,98	1 312 282,75
D A150-0021 2011/1	EDUCATION PATRIMONIALE	933	995 500,00	0,00	122 401,23	0,00	0,00	122 401,23	0,00	122 401,23
D A130-0021 2019/1	EMPLOIS AIDES	936	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0019 2013/1	EMPLOIS D AVENIR	936	15 654 723,00	0,00	1 292 888,86	0,00	0,00	1 292 888,86	0,00	1 292 888,86
D A126-0008 2010/1	EMPLOIS VERTS	937	157 581 829,75	0,00	34 429 035,59	0,00	0,00	34 429 035,59	0,00	34 429 035,59
D A208-0001 2022/2	ENERGIE CPS	937	188 000,00	586 000,00	57 754,25	476 580,76	14 105,00	520 230,01	98 699,88	421 530,13
D A208-0001 2011/1	ENERGIE: Adhésion	937	8 019 904,56	0,00	469 887,25	0,00	0,00	469 887,25	20 774,01	449 113,24
D A208-0001 2022/1	ENERGIE: Adhésion	937	646 557,75	259 000,00	185 565,49	248 535,99	15 000,00	419 101,48	231 935,33	187 166,15
D A208-0001 2011/2	ENERGIE: Entretien/ réparation	937	1 341 213,62	0,00	262 620,68	0,00	0,00	262 620,68	0,00	262 620,68
D A208-0002 2011/1	ENERGIE: Sensibilisation	937	83 167,07	0,00	46 088,41	0,00	0,00	46 088,41	0,00	46 088,41
D A208-0002 2022/1	ENERGIE: Sensibilisation	937	29 100,00	33 000,00	15 045,22	10 000,00	0,00	25 045,22	27 339,62	-2 294,40
D A192-0040 2010/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	483 349,55	0,00	25 825,64	0,00	0,00	25 825,64	0,00	25 825,64

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A192-0040 2021/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	117 000,00	130 000,00	10 295,89	190 000,00	0,00	200 295,89	102 152,75	98 143,14
D A192-0030 2010/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	495 957,35	0,00	66 297,89	0,00	0,00	66 297,89	0,00	66 297,89
D A192-0030 2022/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	76 000,00	215 000,00	17 908,80	355 000,00	0,00	372 908,80	27 242,65	345 666,15
D A192-0005 2010/1	ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	930	15 423 085,11	0,00	316 685,96	0,00	0,00	316 685,96	0,00	316 685,96
D A192-0005 2021/1	ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	930	2 740 500,00	1 303 000,00	45 812,56	1 178 000,00	0,00	1 223 812,56	1 280 246,62	-56 434,06
D A160-0001 2010/1	ENTRETIEN ESP VERTS - ROUTES	938	1 669 000,00	0,00	317 522,31	0,00	0,00	317 522,31	0,00	317 522,31
D A192-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	4 905 096,28	0,00	334 605,74	0,00	0,00	334 605,74	0,00	334 605,74
D A192-0006 2021/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	100 000,00	0,00	7 807,33	0,00	0,00	7 807,33	0,00	7 807,33
D A160-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAUX	938	3 462 000,00	0,00	415 686,66	0,00	0,00	415 686,66	0,00	415 686,66
D A209-0010 2024/1	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	932	0,00	160 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	21 372,87	228 627,13
D A150-0010 2006/1	ETUDE DE REPRESENTATION DU CREOLE	933	70 000,00	0,00	13 652,50	0,00	0,00	13 652,50	0,00	13 652,50
D A130-0024 2023/1	ETUDES AMNAGEMENT ECO	936	150 000,00	156 023,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
D A150-0019 2011/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	1 727 665,00	0,00	716 138,25	0,00	0,00	716 138,25	161 266,03	554 872,22
D A150-0019 2022/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	350 000,00	138 000,00	179 502,50	52 913,23	0,00	232 415,73	148 819,00	83 596,73
D A206-0008 2013/1	ETUDES ET AUDIT EGALITE DES CHANCES	934	496 904,00	0,00	41 643,18	0,00	0,00	41 643,18	0,00	41 643,18
D A151-0004 2010/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	456 920,00	0,00	64 104,43	0,00	0,00	64 104,43	0,00	64 104,43
D A151-0004 2022/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	130 000,00	50 000,00	115 000,00	0,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
D A126-0008 2010/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	2 101 735,20	0,00	147 975,12	0,00	0,00	147 975,12	0,00	147 975,12
D A126-0008 2022/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	239 880,00	150 000,00	58 079,54	300 000,00	150 000,00	208 079,54	87 470,66	120 608,88
D A126-0008 2017/4	EV PLAN RAVINE	937	662 618,00	0,00	279 734,40	0,00	0,00	279 734,40	0,00	279 734,40
D A126-0008 2017/3	EV PLATEFORME	937	75 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A165-0010 2019/1	EXPLOITATION POLES D ECHANGES	938	1 308 840,00	0,00	314 195,59	0,00	0,00	314 195,59	0,00	314 195,59

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A165-0010 2021/1	EXPLOITATION POLES D ECHANGES	938	452 023,00	200 000,00	295 158,81	200 000,00	0,00	495 158,81	0,00	495 158,81
D A126-0017 2022/1	Emplois Verts PEC et Lutte anti-vectorielle	937	16 435 005,00	7 324 885,00	1 305 539,10	7 941 605,00	1 252 331,00	7 994 813,10	6 206 208,10	1 788 605,00
D A130-0002 2023/15	FONCT AGENCE REGIONALE INNOVATION	936	1 840 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A206-0015 2020/1	FONCTIONNEMENT - AIDES ALIMENTAIRES	934	931 000,00	0,00	1 627,99	0,00	0,00	1 627,99	0,00	1 627,99
D A150-0002 2021/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISM CULTURELS	933	100 000,00	70 000,00	35 356,84	70 000,00	0,00	105 356,84	10 739,49	94 617,35
D A150-0002 2010/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES CULTURELLES	933	2 343 832,85	0,00	266 422,13	0,00	0,00	266 422,13	0,00	266 422,13
D A212-0001 2020/1	FONCTIONNEMENT CCC-CDJ	930	191 000,00	0,00	169 132,56	0,00	0,00	169 132,56	0,00	169 132,56
D A196-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	7 253 178,00	0,00	997 842,63	0,00	0,00	997 842,63	0,00	997 842,63
D A196-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	770 000,00	485 000,00	102 194,61	485 000,00	0,00	587 194,61	467 971,25	119 223,36
D A195-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	10 004 807,10	0,00	2 155 495,71	0,00	0,00	2 155 495,71	0,00	2 155 495,71
D A195-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	484 109,00	250 000,00	161 684,79	250 000,00	0,00	411 684,79	161 931,30	249 753,49
D A165-0011 2020/1	FONCTIONNEMENT CO-VOITURAGE	938	99 249,00	0,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	0,00	99 249,00
D A165-0011 2021/1	FONCTIONNEMENT CO-VOITURAGE	938	1 244 912,00	2 000 000,00	573 811,66	2 000 000,00	0,00	2 573 811,66	1 411 914,87	1 161 896,79
D A150-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CRR	933	11 345 489,56	0,00	782 809,46	0,00	0,00	782 809,46	557,66	782 251,80
D A150-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CRR	933	1 670 000,00	1 084 000,00	235 956,30	900 000,00	0,00	1 135 956,30	769 387,00	366 569,30
D A212-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT DES CONSEILS CONSULTATIFS	930	110 000,00	35 255,00	59 566,28	35 255,00	0,00	94 821,28	-1 760,61	96 581,89
D A110-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	170 890 658,52	0,00	1 405 867,51	0,00	0,00	1 405 867,51	0,00	1 405 867,51
D A110-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	33 419 529,00	26 574 229,00	447 314,90	26 554 229,00	0,00	27 001 543,90	26 131 421,47	870 122,43
D A150-0012 2010/1	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	6 792 000,00	0,00	15 750,00	0,00	0,00	15 750,00	0,00	15 750,00
D A150-0012 2021/1	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	1 558 000,00	797 000,00	68 500,00	786 000,00	51 000,00	803 500,00	700 450,00	103 050,00
D A150-0003 2010/1	FONCTIONNEMENT MCUR	933	80 160,00	0,00	22 325,27	0,00	0,00	22 325,27	0,00	22 325,27
D A150-0027 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE DIFFUSION	933	10 498 755,05	0,00	121 431,94	0,00	0,00	121 431,94	2 052,00	119 379,94

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A150-0027 2022/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE DIFFUSION	933	2 741 000,00	1 546 115,00	373 035,05	1 606 115,00	60 000,00	1 919 150,05	1 525 420,50	393 729,55
D A150-0029 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE SPECTA	933	1 036 952,06	0,00	67 654,23	0,00	0,00	67 654,23	99,51	67 554,72
D A150-0029 2021/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE SPECTA	933	365 000,00	215 000,00	188 387,89	170 000,00	0,00	358 387,89	151 835,06	206 552,83
D A150-0005 2010/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	68 087 780,50	0,00	1 493 991,60	0,00	0,00	1 493 991,60	0,00	1 493 991,60
D A150-0005 2021/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	12 935 705,00	8 576 512,00	46 463,00	9 807 609,60	1 736 884,00	8 117 188,60	8 117 188,60	0,00
D A130-0015 2011/1	FONDS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA ROUTE	936	10 014 893,00	0,00	63,14	0,00	0,00	63,14	-19 675,27	19 738,41
D A130-0015 2022/1	FONDS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA ROUTE	936	3 900 000,00	2 000 000,00	0,00	4 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
D A150-0017 2011/1	FORMATION MEDIATEUR PATRIMOINE	933	60 000,00	0,00	31 081,21	0,00	0,00	31 081,21	0,00	31 081,21
D A112-0001 2006/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	204 761 637,01	0,00	24 700 661,17	0,00	0,00	24 700 661,17	0,00	24 700 661,17
D A112-0001 2010/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	497 587 591,88	0,00	41 877 731,28	0,00	0,00	41 877 731,28	363 360,05	41 514 371,23
D A112-0001 2022/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	50 972 130,42	32 751 292,00	14 586 468,72	37 573 603,37	4 852 070,38	47 308 001,71	27 370 208,34	19 937 793,37
D A112-0020 2017/1	FORMATION PROFESSIONNELLE MARCHES	932	86 808 915,00	0,00	10 864 753,40	0,00	0,00	10 864 753,40	2 075 687,14	8 789 066,26
D A112-0020 2022/1	FORMATION PROFESSIONNELLE MARCHES	932	29 925 180,81	21 352 620,00	15 755 208,12	38 320 728,16	16 968 108,24	37 107 828,04	13 870 851,82	23 236 976,22
D A192-0027 2010/1	FOURNITURE DE BUREAU (PAPIE/TONER)	930	1 646 055,21	0,00	54 270,79	0,00	0,00	54 270,79	0,00	54 270,79
D A192-0027 2022/1	FOURNITURE DE BUREAU (PAPIE/TONER)	930	188 200,00	100 000,00	41 498,51	100 000,00	0,00	141 498,51	110 392,91	31 105,60
D A192-0007 2010/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DIVERS	930	676 576,11	0,00	69 268,50	0,00	0,00	69 268,50	0,00	69 268,50
D A192-0007 2022/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DIVERS	930	108 900,00	40 000,00	23 164,58	50 000,00	0,00	73 164,58	31 290,94	41 873,64
D A192-0036 2010/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	926 279,75	0,00	48 478,77	0,00	0,00	48 478,77	0,00	48 478,77
D A192-0036 2021/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	80 000,00	30 000,00	16 242,40	30 000,00	0,00	46 242,40	26 422,29	19 820,11
D A202-0005 2010/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	191 566,00	0,00	97 968,51	0,00	0,00	97 968,51	0,00	97 968,51
D A202-0005 2021/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	42 954,00	19 677,00	30 752,74	22 977,00	0,00	53 729,74	1 745,84	51 983,90
D A198-0002 2010/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	1 327 492,70	0,00	434 830,02	0,00	0,00	434 830,02	0,00	434 830,02

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A198-0002 2021/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	178 804,46	210 000,00	32 818,40	210 000,00	0,00	242 818,40	109 398,62	133 419,78
D A091-0007 2023/1	FRAIS ANNEXE EUROPE	9305	44 000,00	28 000,00	44 000,00	28 000,00	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
D A091-0001 2010/1	FRAIS ANNEXES	930	32 663 449,21	0,00	4 636 225,00	0,00	0,00	4 636 225,00	0,00	4 636 225,00
D A091-0001 2021/1	FRAIS ANNEXES	930	8 845 707,00	4 174 480,00	1 652 327,72	4 074 480,00	0,00	5 726 807,72	3 926 266,14	1 800 541,58
D A091-0004 2010/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	1 579 664,21	0,00	527 278,77	0,00	0,00	527 278,77	0,00	527 278,77
D A091-0004 2021/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	168 000,00	57 000,00	95 756,25	57 000,00	0,00	152 756,25	55 361,11	97 395,14
D A192-0019 2021/1	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	930	1 201 167,79	1 349 910,00	183 190,93	950 000,00	0,00	1 133 190,93	1 069 222,61	63 968,32
D A192-0019 2010/1	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	930	6 641 160,12	0,00	267 376,73	0,00	0,00	267 376,73	0,00	267 376,73
D A110-0007 2010/1	FRAIS D ETUDE EDUCATION	932	533 783,60	0,00	227 097,87	0,00	0,00	227 097,87	0,00	227 097,87
D A110-0007 2022/1	FRAIS D ETUDE EDUCATION	932	160 000,00	0,00	141 300,57	50 000,00	0,00	191 300,57	0,00	191 300,57
D A110-0014 2015/1	FRAIS D ETUDES	932	90 000,00	0,00	12 314,00	0,00	0,00	12 314,00	0,00	12 314,00
D A150-0007 2010/1	FRAIS D INSERTION CULTURE	933	925 937,40	0,00	131 814,99	0,00	0,00	131 814,99	0,00	131 814,99
D A150-0007 2021/1	FRAIS D INSERTION CULTURE	933	50 000,00	30 000,00	37 077,65	30 000,00	0,00	67 077,65	0,00	67 077,65
D A202-0006 2021/1	FRAIS D INSERTION ET D IMPRESS	944	3 068,00	1 834,00	3 068,00	1 534,00	0,00	4 602,00	0,00	4 602,00
D A202-0006 2010/1	FRAIS D INSERTION ET D IMPRESSION	944	12 628,29	0,00	8 144,37	0,00	0,00	8 144,37	0,00	8 144,37
D A144-0004 2010/2	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	930	81 643,34	0,00	12 151,58	0,00	0,00	12 151,58	0,00	12 151,58
D A144-0005 2010/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	930	333,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0003 2010/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	274 612,62	0,00	56 597,04	0,00	0,00	56 597,04	0,00	56 597,04
D A192-0003 2021/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	51 000,00	25 000,00	16 769,80	25 000,00	0,00	41 769,80	14 934,16	26 835,64
D A205-0012 2010/2	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DRR	938	7 652 026,89	0,00	510 495,12	0,00	0,00	510 495,12	0,00	510 495,12
D A205-0012 2021/2	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DRR	938	1 428 000,00	570 000,00	83 081,69	570 000,00	0,00	653 081,69	530 040,41	123 041,28
D A091-0003 2010/1	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	8 267 765,73	0,00	2 039 168,78	0,00	0,00	2 039 168,78	0,00	2 039 168,78

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A091-0003 2021/1	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	867 845,00	454 220,00	264 785,65	453 067,00	0,00	717 852,65	372 278,97	345 573,68
D A192-0016 2010/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	29 336 577,08	0,00	603 501,71	0,00	0,00	603 501,71	0,00	603 501,71
D A192-0016 2021/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	2 353 371,92	456 000,00	33 308,21	700 000,00	0,00	733 308,21	407 063,94	326 244,27
D A130-0011 2023/5	FRAIS DE GESTION AGRICULTURE	936	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
D A091-0006 2010/1	FRAIS DE GESTION CDG	930	45 400,00	0,00	13 673,07	0,00	0,00	13 673,07	0,00	13 673,07
D A150-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	5 191 324,20	0,00	851 822,05	0,00	0,00	851 822,05	0,00	851 822,05
D A150-0011 2021/1	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	443 500,00	190 000,00	137 467,75	200 000,00	0,00	337 467,75	93 218,21	244 249,54
D A160-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EAD	938	617 469,30	0,00	314 536,41	0,00	0,00	314 536,41	0,00	314 536,41
D A160-0005 2022/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EAD	938	97 300,00	50 000,00	92 869,90	50 000,00	0,00	142 869,90	7 400,00	135 469,90
D A130-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	936	3 622 147,60	0,00	1 042 173,13	0,00	0,00	1 042 173,13	0,00	1 042 173,13
D A130-0011 2021/1	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	936	1 322 862,20	530 000,00	936 130,69	880 000,00	250 000,00	1 566 130,69	184 747,18	1 381 383,51
D A110-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	1 580 029,92	0,00	761 006,78	0,00	0,00	761 006,78	0,00	761 006,78
D A110-0004 2022/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	70 000,00	45 000,00	11 417,64	25 000,00	0,00	36 417,64	34 645,40	1 772,24
D A134-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION ET CONSULTATION MOBILITE EDUCATIVE	932	86 150,00	0,00	55 851,38	0,00	0,00	55 851,38	0,00	55 851,38
D A151-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION SPORT	933	1 778 493,45	0,00	363 208,28	0,00	0,00	363 208,28	0,00	363 208,28
D A151-0005 2022/1	FRAIS DE GESTION SPORT	933	300 000,00	150 000,00	237 404,22	150 000,00	0,00	387 404,22	240,00	387 164,22
D A130-0011 2023/4	FRAIS DE GESTION TOURISME	936	200 000,00	118 977,00	191 605,94	180 000,00	0,00	371 605,94	142 447,24	229 158,70
D A198-0004 2010/1	FRAIS DE PTT (INTERCONNEXIONS ET INTERNET)	930	2 444 966,17	0,00	811 122,70	0,00	0,00	811 122,70	0,00	811 122,70
D A198-0004 2021/1	FRAIS DE PTT (INTERCONNEXIONS ET INTERNET)	930	366 000,00	165 000,00	251 910,32	165 000,00	0,00	416 910,32	158 253,86	258 656,46
D A192-0020 2010/1	FRAIS DE RECEPTION	930	1 285 850,28	0,00	95 485,42	0,00	0,00	95 485,42	0,00	95 485,42

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A192-0020 2022/1	FRAIS DE RECEPTION	930	412 751,00	81 081,00	40 579,94	80 000,00	0,00	120 579,94	53 418,91	67 161,03
D A202-0007 2021/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D INTERN	944	81 906,00	45 953,00	44 769,52	45 953,00	0,00	90 722,52	18 758,37	71 964,15
D A202-0007 2010/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D INTERNET	944	537 598,70	0,00	134 291,05	0,00	0,00	134 291,05	0,00	134 291,05
D A206-0019 2024/1	FRAIS DIV. MAITRISE COMPETENCE CLES	934	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	2 396,33	47 603,67
D A163-0002 2023/1	FRAIS DIVERS	938	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A165-0003 2011/1	FRAIS DIVERS - COMMUNICATION	938	23 601,58	0,00	5 329,64	0,00	0,00	5 329,64	0,00	5 329,64
D A197-0006 2012/1	FRAIS DIVERS BATIMENT	930	784 736,13	0,00	362 481,19	0,00	0,00	362 481,19	0,00	362 481,19
D A197-0006 2022/1	FRAIS DIVERS BATIMENT	930	140 000,00	17 000,00	120 276,29	20 000,00	0,00	140 276,29	8 108,19	132 168,10
D A206-0013 2020/1	FRAIS DIVERS COHESION TERRITORIALE	934	18 530,00	0,00	5 069,48	0,00	0,00	5 069,48	0,00	5 069,48
D A206-0013 2022/1	FRAIS DIVERS COHESION TERRITORIALE	934	17 000,00	10 000,00	6 784,72	10 000,00	0,00	16 784,72	4 775,57	12 009,15
D A112-0018 2014/1	FRAIS DIVERS CPOI	932	5 825 499,57	0,00	697 145,88	0,00	0,00	697 145,88	0,00	697 145,88
D A112-0018 2022/1	FRAIS DIVERS CPOI	932	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
D A192-0045 2010/1	FRAIS DIVERS DAJM	930	307 390,00	0,00	2 810,00	0,00	0,00	2 810,00	0,00	2 810,00
D A163-0001 2021/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - NRL	938	702 500,00	200 000,00	485 771,34	200 000,00	0,00	685 771,34	19 796,58	665 974,76
D A126-0016 2018/1	FRAIS DIVERS EMPLOIS VERTS	937	35 000,00	0,00	18 140,18	0,00	0,00	18 140,18	0,00	18 140,18
D A126-0016 2022/1	FRAIS DIVERS EMPLOIS VERTS	937	100 000,00	50 000,00	100 000,00	50 000,00	0,00	150 000,00	5 916,46	144 083,54
D A160-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ESPACES VERTS	938	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D A145-0003 2010/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	2 856 035,00	0,00	360 885,00	0,00	0,00	360 885,00	0,00	360 885,00
D A145-0003 2022/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	369 819,00	450 000,00	6 455,75	450 000,00	0,00	456 455,75	0,00	456 455,75
D A163-0001 2011/1	FRAIS DIVERS NRL	938	4 981 249,49	0,00	1 995 960,55	0,00	0,00	1 995 960,55	0,00	1 995 960,55
D A205-0016 2020/1	FRAIS DIVERS RUP	930	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A205-0016 2022/1	FRAIS DIVERS RUP	930	32 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A206-0014 2020/1	FRAIS DIVERS SANTE	934	6 080 470,00	0,00	744 160,31	0,00	0,00	744 160,31	0,00	744 160,31
D A206-0014 2022/1	FRAIS DIVERS SANTE	934	20 000,00	10 000,00	6 281,48	10 000,00	0,00	16 281,48	7 039,79	9 241,69
D A160-0007 2010/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	604 426,88	0,00	275 894,18	0,00	0,00	275 894,18	0,00	275 894,18
D A160-0007 2022/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	90 000,00	50 000,00	81 694,42	50 000,00	0,00	131 694,42	1 554,94	130 139,48
D A206-0007 2013/1	FRAIS DIVES POLE EGALITE DES CHANCES	934	302 438,26	0,00	200 834,76	0,00	0,00	200 834,76	0,00	200 834,76
D A206-0007 2022/1	FRAIS DIVES POLE EGALITE DES CHANCES	934	82 750,00	30 000,00	55 784,86	30 000,00	0,00	85 784,86	15 599,34	70 185,52
D A198-0001 2010/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	5 645 056,03	0,00	1 336 555,66	0,00	0,00	1 336 555,66	0,00	1 336 555,66
D A198-0001 2021/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	2 589 192,00	1 709 700,00	576 843,80	1 589 700,00	0,00	2 166 543,80	1 399 975,59	766 568,21
D A205-0020 2022/1	FRAIS FONCT GARES ROUTIERES	938	265 000,00	40 000,00	170 564,08	40 000,00	0,00	210 564,08	37 533,48	173 030,60
D A205-0014 2019/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CPOI-DL	932	3 358 568,27	0,00	158 008,54	0,00	0,00	158 008,54	-4 649,89	162 658,43
D A205-0014 2021/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CPOI-DL	932	3 986 000,00	1 574 500,00	524 293,93	1 473 500,00	0,00	1 997 793,93	1 571 876,60	425 917,33
D A205-0015 2019/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CRR-DL	933	1 099 600,00	0,00	96 838,80	0,00	0,00	96 838,80	0,00	96 838,80
D A205-0015 2021/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CRR-DL	933	1 391 000,00	901 000,00	142 820,25	901 000,00	0,00	1 043 820,25	900 999,15	142 821,10
D A121-0001 2024/1	FRAIS GESTION DIV INNOVATION	936	0,00	75 000,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	35 662,88	29 337,12
D A130-0011 2020/3	FRAIS GESTION DIVERS-CPCB	936	112 650,00	0,00	112 650,00	0,00	0,00	112 650,00	0,00	112 650,00
D A130-0011 2022/1	FRAIS GESTION DIVERS-CPCB	936	22 517,20	115 000,00	17 461,10	15 000,00	0,00	32 461,10	300,00	32 161,10
D A130-0011 2018/2	FRAIS GESTION DIVERS-DIDN	936	594 000,00	0,00	332 616,39	0,00	0,00	332 616,39	0,00	332 616,39
D A130-0011 2021/2	FRAIS GESTION DIVERS-DIDN	936	246 600,00	0,00	51 500,92	0,00	0,00	51 500,92	771,44	50 729,48
D A112-0007 2010/1	FRAIS IMPRESSION ET INSERTION	932	254 642,78	0,00	190 716,25	0,00	0,00	190 716,25	0,00	190 716,25
D A198-0005 2010/1	FRAIS INFORMATIQUE DRR	938	159 510,91	0,00	93 749,10	0,00	0,00	93 749,10	0,00	93 749,10
D A202-0002 2010/1	FRAIS MISSION ET FORMATION	930	2 911 723,90	0,00	483 692,02	0,00	0,00	483 692,02	0,00	483 692,02
D A202-0002 2021/1	FRAIS MISSION ET FORMATION	930	460 000,00	230 000,00	138 374,18	230 000,00	0,00	368 374,18	167 120,58	201 253,60

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A192-0017 2021/1	FRAIS TELECOM. (TELEPHONIE FIXE / MOBILE	930	612 863,29	290 000,00	120 986,57	290 000,00	0,00	410 986,57	259 482,12	151 504,45
D A192-0017 2013/2	FRAIS TELECOMMUNICATION DRR	938	820 460,00	0,00	239 732,38	0,00	0,00	239 732,38	0,00	239 732,38
D A192-0017 2010/1	FRAISTELECOMMUNICATION (TELEPHONIE FIXE ET MOBILE)	930	5 395 865,09	0,00	973 513,23	0,00	0,00	973 513,23	0,00	973 513,23
D A140-0027 2018/1	GIP COMPENSATION AGRICOLE	935	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0033 2010/1	HABILLEMENT	930	106 964,27	0,00	13 994,37	0,00	0,00	13 994,37	0,00	13 994,37
D A140-0012 2010/1	HAUTS: Animation dispositifs	935	5 074 789,52	0,00	623 199,43	0,00	0,00	623 199,43	0,00	623 199,43
D A140-0012 2022/1	HAUTS: Animation dispositifs	935	444 900,00	335 000,00	239 803,42	58 985,62	0,00	298 789,04	102 794,77	195 994,27
D A140-0035 2022/1	HAUTS: Dotation gouvernance	935	421 600,00	144 500,00	32 110,66	128 400,00	0,00	160 510,66	0,00	160 510,66
D A140-0016 2013/1	HAUTS: Leader	935	1 583 042,32	0,00	210 869,41	0,00	0,00	210 869,41	1 320,47	209 548,94
D A140-0016 2022/1	HAUTS: Leader 2014/2021	935	803 000,00	255 500,00	201 408,60	6 000,00	6 000,00	201 408,60	161 711,32	39 697,28
D A140-0017 2015/1	HAUTS: Outils de gouvernance	935	381 903,90	0,00	144 195,24	0,00	0,00	144 195,24	0,00	144 195,24
D A140-0017 2022/1	HAUTS: Outils de gouvernance	935	302 300,00	10 300,00	69 753,25	10 253,25	0,00	80 006,50	38 253,25	41 753,25
D A198-0006 2011/1	HEBERGEMENT SITE INTERNET	930	192 012,69	0,00	42 940,22	0,00	0,00	42 940,22	0,00	42 940,22
D A198-0006 2021/1	HEBERGEMENT SITE INTERNET	930	44 845,93	286 000,00	12 281,17	406 000,00	0,00	418 281,17	110 569,33	307 711,84
D A192-0013 2010/1	HONORAIRES ET ACHATS D ETUDES	930	9 041 061,67	0,00	394 902,98	0,00	0,00	394 902,98	0,00	394 902,98
D A192-0013 2021/1	HONORAIRES ET ACHATS D ETUDES	930	2 089 500,00	827 260,00	326 147,14	1 200 000,00	0,00	1 526 147,14	542 717,97	983 429,17
D A206-0002 2022/1	ILLETTRISME - Maîtise compétences clés	934	1 058 500,00	0,00	77 662,30	0,00	0,00	77 662,30	30 000,00	47 662,30
D A205-0013 2010/1	IMPRESSION ET INSERTION	930	608 209,62	0,00	69 845,43	0,00	0,00	69 845,43	0,00	69 845,43
D A205-0013 2022/1	IMPRESSION ET INSERTION	930	12 000,00	10 000,00	3 123,66	10 000,00	0,00	13 123,66	65,10	13 058,56
D A192-0015 2010/1	IMPRESSIONS ET INSERTIONS	930	7 007 707,20	0,00	127 989,09	0,00	0,00	127 989,09	0,00	127 989,09
D A192-0015 2021/1	IMPRESSIONS ET INSERTIONS	930	800 000,00	370 000,00	136 469,69	410 000,00	0,00	546 469,69	367 581,78	178 887,91
D A209-0008 2024/1	INDEMNITES	930	0,00	480 000,00	0,00	1 125 000,00	0,00	1 125 000,00	0,00	1 125 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A202-0001 2010/1	INDEMNITES ELUS	930	18 860 000,00	0,00	2 684 534,86	0,00	0,00	2 684 534,86	0,00	2 684 534,86
D A091-0002 2010/1	INDEMNITES KILOMETRIQUES	933	2 022 000,00	0,00	435 018,84	0,00	0,00	435 018,84	0,00	435 018,84
D A151-0008 2022/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN	933	250 000,00	150 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
D A151-0008 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	933	446 926,50	0,00	22 274,88	0,00	0,00	22 274,88	0,00	22 274,88
D A150-0015 2010/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	1 181 450,00	0,00	420 934,00	0,00	0,00	420 934,00	0,00	420 934,00
D A150-0015 2022/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	160 000,00	80 000,00	78 091,37	80 000,00	0,00	158 091,37	9 634,80	148 456,57
D A150-0034 2018/1	IOMMA	933	461 594,95	0,00	11 616,42	0,00	0,00	11 616,42	0,00	11 616,42
D A150-0034 2022/1	IOMMA	933	200 000,00	120 000,00	54 000,00	120 000,00	0,00	174 000,00	174 000,00	0,00
D A192-0010 2010/1	LOCATION DE MATERIELS	930	2 695 759,43	0,00	137 993,00	0,00	0,00	137 993,00	0,00	137 993,00
D A192-0010 2021/1	LOCATION DE MATERIELS	930	353 300,00	144 735,35	87 452,40	40 000,00	0,00	127 452,40	69 456,20	57 996,20
D A192-0029 2010/1	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	7 033 634,87	0,00	135 685,13	0,00	0,00	135 685,13	0,00	135 685,13
D A192-0029 2022/1	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	63 300,00	24 000,00	4 059,22	15 000,00	0,00	19 059,22	13 809,00	5 250,22
D A133-0005 2010/1	LOCATION PORTAIL CYBERCASES	935	3 797,38	0,00	1 010,13	0,00	0,00	1 010,13	0,00	1 010,13
D A140-0040 2024/1	LOGEMENT: Dotation ADIL	935	0,00	20 400,00	0,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00	0,00
D A206-0002 2012/1	LUTTE CONTRE L ILLETTRISME	934	9 183 408,52	0,00	1 073 613,69	0,00	0,00	1 073 613,69	0,00	1 073 613,69
D A205-0017 2022/1	MAINTENANCE CURATIVE	930	425 000,00	350 000,00	66 728,15	250 000,00	0,00	316 728,15	277 541,01	39 187,14
D A198-0007 2011/2	MAINTENANCE DES AUTOCOMS	930	337 833,82	0,00	124 157,79	0,00	0,00	124 157,79	0,00	124 157,79
D A198-0007 2022/1	MAINTENANCE DES AUTOCOMS	930	69 920,65	95 000,00	33 935,78	95 000,00	0,00	128 935,78	0,00	128 935,78
D A192-0005 2012/2	MAINTENANCE DES BATIMENTS	930	1 420 515,64	0,00	70 531,69	0,00	0,00	70 531,69	-9 884,35	80 416,04
D A205-0019 2022/1	MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	930	252 928,08	0,00	123,19	0,00	0,00	123,19	0,00	123,19
D A205-0018 2022/1	MAINTENANCE PREVENTIVE	930	525 000,00	312 614,00	33 107,91	362 614,00	0,00	395 721,91	225 988,05	169 733,86
D A145-0004 2010/1	MAITRE D OEUVRE REGION	936	133 839,38	0,00	82 774,87	0,00	0,00	82 774,87	0,00	82 774,87

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A206-0016 2023/1	MAITRISE DES COMPETENCES CLES	934	338 000,00	780 000,00	282 100,00	568 700,00	44 581,25	806 218,75	188 766,64	617 452,11
D A150-0018 2011/1	MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	204 100,00	0,00	18 928,16	0,00	0,00	18 928,16	0,00	18 928,16
D A110-0003 2010/1	MANUELS SCOLAIRES	932	25 542 000,00	0,00	3 646 913,87	0,00	0,00	3 646 913,87	0,00	3 646 913,87
D A110-0003 2022/1	MANUELS SCOLAIRES	932	9 300 000,00	200 000,00	2 696 740,72	200 000,00	0,00	2 896 740,72	-173 099,98	3 069 840,70
D A206-0012 2022/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT COHESION T.	934	48 285,00	35 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A206-0012 2020/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT COHESION TERRITORIALE	934	130 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
D A134-0008 2012/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	932	333 596,40	0,00	203 151,38	0,00	0,00	203 151,38	0,00	203 151,38
D A134-0008 2021/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	932	65 000,00	60 000,00	37 215,01	35 000,00	0,00	72 215,01	55 177,99	17 037,02
D A110-0002 2010/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	4 793 520,43	0,00	409 775,38	0,00	0,00	409 775,38	33 157,20	376 618,18
D A110-0002 2022/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	1 529 000,00	1 506 149,00	669 876,16	1 482 870,45	400,00	2 152 346,61	710 745,07	1 441 601,54
D A206-0005 2012/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	934	2 158 194,89	0,00	248 363,73	0,00	0,00	248 363,73	0,00	248 363,73
D A112-0003 2010/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	932	62 966 003,21	0,00	6 119 727,67	0,00	0,00	6 119 727,67	341 223,62	5 778 504,05
D A112-0003 2022/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	932	7 788 861,94	3 955 550,00	2 653 193,65	5 256 391,01	1 386 388,62	6 523 196,04	2 961 400,94	3 561 795,10
D A111-0002 2010/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT SUPERIEUR	932	13 269 758,16	0,00	978 081,98	0,00	0,00	978 081,98	21 745,82	956 336,16
D A111-0002 2022/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT SUPERIEUR	932	3 999 480,11	2 038 000,00	965 459,59	3 297 964,50	1 426 000,00	2 837 424,09	2 197 816,16	639 607,93
D A160-0004 2010/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT	938	1 114 743,00	0,00	129 331,10	0,00	0,00	129 331,10	0,00	129 331,10
D A160-0004 2022/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT	938	170 000,00	100 000,00	34 853,69	78 616,00	0,00	113 469,69	49 703,64	63 766,05
D A206-0010 2017/1	MESURES D INTERET GENERAL	934	552 613,00	0,00	32 639,97	0,00	0,00	32 639,97	0,00	32 639,97
D A206-0010 2022/1	MESURES D INTERET GENERAL	934	531 500,00	250 000,00	68 815,70	298 430,00	102 700,00	264 545,70	135 047,60	129 498,10
D A195-0002 2007/1	MISSION APE	930	60 000,00	0,00	8 031,42	0,00	0,00	8 031,42	0,00	8 031,42
D A110-0019 2024/1	MOBILITE EDUCATIVE LYCEENNE	932	0,00	577 119,00	0,00	576 788,40	0,00	576 788,40	355 782,65	221 005,75
D A206-0005 2022/1	Mesures d accompagnement des jeunes	934	125 000,00	62 800,00	20 800,00	72 733,00	10 000,00	83 533,00	52 733,00	30 800,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP réalisés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A130-0002 2023/9	NVELLES ORIENTATIONS AUDIOVISUELLES	936	200 000,00	405 000,00	119 272,00	405 000,00	0,00	524 272,00	310 272,00	214 000,00
D A144-0006 2021/1	OPERATIONS DE COOPERATION	930	255 000,00	408 478,39	191 064,91	335 000,00	0,00	526 064,91	417 026,14	109 038,77
D A144-0006 2017/1	OPERATIONS MAITRISE OUVRAGE INTERREG	930	215 000,00	0,00	187 728,44	0,00	0,00	187 728,44	0,00	187 728,44
D A110-0018 2022/1	ORIENTATION	932	385 000,00	162 262,00	178 607,43	203 902,00	41 640,00	340 869,43	-39 250,03	380 119,46
D A112-0025 2019/1	PACTE MARCHES	932	22 876 369,00	0,00	4 337 228,38	0,00	0,00	4 337 228,38	165,00	4 337 063,38
D A112-0025 2022/1	PACTE MARCHES	932	14 848 875,30	14 688 000,00	12 966 405,50	18 384 649,97	3 737 083,73	27 613 971,74	2 905 716,30	24 708 255,44
D A112-0026 2019/1	PACTE REMUNERATION STAGIAIRES	932	11 492 647,83	0,00	2 292 647,83	0,00	0,00	2 292 647,83	0,00	2 292 647,83
D A112-0026 2022/1	PACTE REMUNERATION STAGIAIRES	932	8 442 216,70	10 990 000,00	2 445 101,68	11 400 000,00	0,00	13 845 101,68	10 984 083,69	2 861 017,99
D A112-0024 2019/1	PACTE SUBVENTIONS	932	24 698 784,00	0,00	3 490 362,09	0,00	0,00	3 490 362,09	45 201,51	3 445 160,58
D A112-0024 2022/1	PACTE SUBVENTIONS	932	46 968 061,53	20 519 500,00	26 973 190,53	20 518 577,72	707 000,00	46 784 768,25	18 789 190,83	27 995 577,42
D A144-0001 2010/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	18 739 595,99	0,00	2 950 786,81	0,00	0,00	2 950 786,81	-40 539,94	2 991 326,75
D A144-0001 2022/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A160-0009 2014/1	PARTICIPATION AU SMPRR	938	21 492 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A160-0009 2022/1	PARTICIPATION AU SMPRR	938	3 800 000,00	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	0,00
D A205-0001 2010/1	PATRIMOINE - EAU	930	1 910 422,27	0,00	112 737,71	0,00	0,00	112 737,71	0,00	112 737,71
D A205-0001 2021/1	PATRIMOINE - EAU	930	407 300,00	222 000,00	72 305,85	252 000,00	0,00	324 305,85	176 313,32	147 992,53
D A205-0002 2010/1	PATRIMOINE - ELECTRICITE	930	7 129 073,38	0,00	105 663,98	0,00	0,00	105 663,98	0,00	105 663,98
D A209-0004 2011/1	PATRIMOINE ASSURANCES	930	4 545 763,04	0,00	430 812,78	0,00	0,00	430 812,78	0,00	430 812,78
D A209-0004 2021/1	PATRIMOINE ASSURANCES	930	242 027,37	0,00	23 993,39	0,00	0,00	23 993,39	0,00	23 993,39
D A209-0002 2011/1	PATRIMOINE DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	202 869,51	1 000,00	72 591,93	0,00	0,00	72 591,93	0,00	72 591,93
D A209-0002 2022/1	PATRIMOINE DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	1 000,00	0,00	779,00	0,00	0,00	779,00	0,00	779,00
D A209-0006 2011/1	PATRIMOINE ETUDES ET PRESTATIONS	930	1 863 002,81	0,00	680 932,48	0,00	0,00	680 932,48	11 121,25	669 811,23

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A209-0006 2022/1	PATRIMOINE ETUDES ET PRESTATIONS	930	547 000,00	120 000,00	328 850,52	50 000,00	0,00	378 850,52	5 876,46	372 974,06
D A209-0005 2011/1	PATRIMOINE HONORAIRES	930	1 453 919,85	0,00	563 757,42	0,00	0,00	563 757,42	0,00	563 757,42
D A209-0005 2021/1	PATRIMOINE HONORAIRES	930	15 000,00	94 000,00	9 707,31	10 000,00	0,00	19 707,31	79 320,00	-59 612,69
D A209-0003 2011/1	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	930	34 758 300,91	0,00	1 316 492,44	415 000,00	0,00	1 731 492,44	0,00	1 731 492,44
D A209-0003 2021/1	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	930	4 203 807,21	2 825 000,00	1 131 211,19	1 917 000,00	0,00	3 048 211,19	2 253 648,11	794 563,08
D A209-0007 2011/1	PATRIMOINE TRANSPORTS DE BIENS	930	575 132,18	0,00	192 732,91	0,00	0,00	192 732,91	0,00	192 732,91
D A209-0007 2022/1	PATRIMOINE TRANSPORTS DE BIENS	930	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
D A205-0002 2021/1	PATRIMOINE – ELECTRICITE	930	1 098 000,00	609 465,00	2 470,48	481 465,00	0,00	483 935,48	601 972,71	-118 037,23
D A205-0006 2010/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	2 861 013,84	0,00	6 352,80	0,00	0,00	6 352,80	0,00	6 352,80
D A205-0006 2022/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	180 588,00	0,00	0,29	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29
D A205-0008 2010/1	PATRIMOINE-ETUDES ET PRESTATIONS	930	145 737,85	0,00	137 254,00	0,00	0,00	137 254,00	0,00	137 254,00
D A205-0007 2010/1	PATRIMOINE-HONORAIRES	930	18 340,56	0,00	1 260,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	1 260,00
D A205-0005 2010/1	PATRIMOINE-LOCATION DE BATIMENTS	930	2 387 869,55	0,00	381 160,08	0,00	0,00	381 160,08	0,00	381 160,08
D A205-0003 2010/1	PATRIMOINE-TELEPHONE	930	407 500,00	0,00	489,47	0,00	0,00	489,47	0,00	489,47
D A205-0009 2010/1	PATRIMOINE-TRANSPORTS DE BIENS	930	54 281,90	0,00	1,81	0,00	0,00	1,81	0,00	1,81
D A130-0023 2022/1	PCS FEAMPA	9305	500 000,00	27 320 000,00	0,00	27 019 762,33	0,00	27 019 762,33	7 200 000,00	19 819 762,33
D A126-0017 2019/1	PEC	937	29 492 483,00	0,00	3 131 291,15	0,00	0,00	3 131 291,15	0,00	3 131 291,15
D A091-0005 2010/1	PERSONNEL DDE	938	2 759 479,82	0,00	1 126 900,68	0,00	0,00	1 126 900,68	0,00	1 126 900,68
D A091-0005 2021/1	PERSONNEL DDE	938	78 500,00	36 000,00	60 554,77	36 000,00	0,00	96 554,77	33 896,12	62 658,65
D A112-0014 2012/1	PETIT EQUIPEMENT DES APPRENTIS	932	2 718 269,00	0,00	772 089,00	0,00	0,00	772 089,00	0,00	772 089,00
D A112-0022 2018/1	PLAN INVESTISSEMENT DANS COMPETENCE-SUBV	932	8 884 000,00	0,00	3 812 378,83	0,00	0,00	3 812 378,83	0,00	3 812 378,83
D A112-0023 2018/1	PLAN INVESTISSEMT DS COMPETENCE-MARCHE	932	9 296 000,00	0,00	3 602 187,49	0,00	0,00	3 602 187,49	0,00	3 602 187,49

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP réalisés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A165-0007 2017/1	PLAN REGIONAL VELO	938	340 000,00	0,00	313 346,28	0,00	0,00	313 346,28	0,00	313 346,28
D A165-0007 2022/1	PLAN REGIONAL VELO	938	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
D A130-0002 2023/13	POLE DE COMPETITIVITE	936	103 000,00	90 000,00	19 427,00	64 757,00	0,00	84 184,00	51 775,97	32 408,03
D A150-0014 2010/1	POLE REGIONAL DE LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	421 515,39	0,00	49 928,09	0,00	0,00	49 928,09	0,00	49 928,09
D A150-0024 2012/1	POLE REGIONAL LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	939 018,00	0,00	53 474,23	0,00	0,00	53 474,23	0,00	53 474,23
D A150-0024 2022/1	POLE REGIONAL LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	324 500,00	130 000,00	84 038,00	318 040,00	195 200,00	206 878,00	157 011,25	49 866,75
D A206-0011 2018/1	POLITIQUE DE LA VILLE	934	800 000,00	0,00	226 250,00	0,00	0,00	226 250,00	0,00	226 250,00
D A206-0011 2022/1	POLITIQUE DE LA VILLE	934	401 715,00	214 750,00	36 475,92	214 750,00	0,00	251 225,92	142 314,90	108 911,02
D A165-0002 2011/1	POLITIQUE TRANSPORT	938	400 000,00	0,00	133 005,00	0,00	0,00	133 005,00	0,00	133 005,00
D A192-0048 2022/1	PRESTATION SERVICE CONFORMITE	930	62 155,00	45 800,00	52 729,08	45 800,00	0,00	98 529,08	1 174,13	97 354,95
D A150-0026 2013/1	PRESTATION SREA	933	18 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A193-0002 2012/1	PRESTATIONS ARCHIVES	930	907 751,62	0,00	247 408,52	0,00	0,00	247 408,52	0,00	247 408,52
D A193-0002 2021/1	PRESTATIONS ARCHIVES	930	52 836,32	50 000,00	22 028,68	70 000,00	0,00	92 028,68	23 371,35	68 657,33
D A212-0002 2020/1	PREST°STRATEGIE CONSEIL CITOYENNE	930	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0013 2010/1	PRIME REGIONALE A L EMPLOI < 23 k¿	936	1 506 352,91	0,00	943 606,75	0,00	0,00	943 606,75	0,00	943 606,75
D A130-006 2010/1	PRIME REGIONALE A L EMPLOI ECONOMIE	936	8 144 398,75	0,00	2 816 391,68	0,00	0,00	2 816 391,68	0,00	2 816 391,68
D A192-0035 2010/1	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	930	6 456,64	0,00	1 405,42	0,00	0,00	1 405,42	0,00	1 405,42
D A150-0039 2024/1	PROG INNOV COOPERAT CULTURELLE	933	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0038 2024/1	PROG REGIONAL D EDUCATION ARTISTIQUE CULTURELLE	933	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
D A145-0006 2013/1	PROJET NET BIOM CSA	936	99 402,00	0,00	80 184,71	0,00	0,00	80 184,71	0,00	80 184,71
D A150-0009 2010/1	PROMOTION CULTURE A L EXPORT	933	1 164 243,18	0,00	237 939,47	0,00	0,00	237 939,47	3 000,00	234 939,47
D A150-0009 2022/1	PROMOTION CULTURE A L EXPORT	933	279 000,00	155 000,00	87 434,00	130 000,00	0,00	217 434,00	160 001,80	57 432,20

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A130-0004 2011/1	PROMOTION EXPORT	936	5 602 312,90	0,00	1 359 592,66	0,00	0,00	1 359 592,66	39 424,46	1 320 168,20
D A130-0004 2022/1	PROMOTION EXPORT	936	982 974,82	639 605,00	60 109,22	639 604,34	0,00	699 713,56	10 000,00	689 713,56
D A130-0004 2018/2	PROMOTION EXPORT-DEIE	936	999 647,91	0,00	135 018,40	0,00	0,00	135 018,40	0,00	135 018,40
D A130-0004 2022/2	PROMOTION EXPORT-DEIE	936	690 000,00	757 438,00	138 687,33	829 276,36	76 455,62	891 508,07	296 468,36	595 039,71
D A130-0012 2010/1	PROMOTION EXPORTATION < 23K¿	936	790 223,97	0,00	330 692,35	0,00	0,00	330 692,35	0,00	330 692,35
D A130-0012 2022/1	PROMOTION EXPORTATION < 23K¿	936	955 000,00	804 000,00	601 015,92	804 000,00	0,00	1 405 015,92	752 966,07	652 049,85
D A130-0012 2018/2	PROMOT°EXPORTAT°< 23K¿-DEIE	936	1 820 517,14	0,00	1 005 748,06	0,00	0,00	1 005 748,06	0,00	1 005 748,06
D A203-0005 2019/1	PROTOCOLE	930	640 763,00	0,00	278 801,06	0,00	0,00	278 801,06	0,00	278 801,06
D A203-0005 2021/1	PROTOCOLE	930	447 800,00	181 906,89	181 753,21	267 000,00	0,00	448 753,21	152 882,11	295 871,10
D A203-0001 2010/1	RECEPTION ET COMMUNICATION	930	24 379 367,25	0,00	1 486 750,56	0,00	0,00	1 486 750,56	0,00	1 486 750,56
D A199-0004 2010/1	REGIES D AVANCES	930	806 028,48	0,00	249 414,54	0,00	0,00	249 414,54	0,00	249 414,54
D A199-0004 2021/1	REGIES D AVANCES	930	190 171,00	100 000,00	80 695,90	100 000,00	0,00	180 695,90	24 513,16	156 182,74
D A112-0004 2010/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES	932	119 483 956,86	0,00	23 153 452,79	0,00	0,00	23 153 452,79	0,00	23 153 452,79
D A112-0004 2021/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES	932	13 557 783,30	9 310 000,00	2 078 061,54	8 900 000,00	0,00	10 978 061,54	9 337 737,51	1 640 324,03
D A160-0008 2011/1	RESEAUX ET ESPACES VERTS	938	53 630 605,73	0,00	3 392 253,44	0,00	0,00	3 392 253,44	15 890,71	3 376 362,73
D A160-0008 2021/1	RESEAUX ET ESPACES VERTS	938	9 528 000,00	6 400 000,00	1 999 185,75	6 400 000,00	0,00	8 399 185,75	5 995 278,29	2 403 907,46
D A134-0013 2024/1	RESSOURCEMENT ETUDIANT	932	0,00	3 285 000,00	0,00	4 960 950,54	1 675 950,54	3 285 000,00	3 257 560,65	27 439,35
D A126-0015 2017/1	RISQUES NATURELS	937	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A162-0003 2007/1	ROUTE DES TAMARINS - INDEMNITES RETARDS DE TRAVAUX	938	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
D A162-0002 2010/1	RT FRAIS DIVERS DE GESTION	938	6 033,00	0,00	2 243,46	0,00	0,00	2 243,46	0,00	2 243,46
D A130-0002 2023/10	SALON NUMERIQUE	936	100 000,00	100 000,00	20 000,00	10 000,00	0,00	30 000,00	20 000,00	10 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP réalisés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A140-0001 2010/1	SAR	935	563 653,11	0,00	8 635,28	0,00	0,00	8 635,28	0,00	8 635,28
D A140-0030 2021/1	SAR	935	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
D A140-0030 2019/1	SAR - Evolution	935	615 765,00	0,00	425 280,70	0,00	0,00	425 280,70	0,00	425 280,70
D A140-0033 2022/1	SAR: Révision 2022/2026	935	605 000,00	415 256,00	489 128,10	440 000,00	0,00	929 128,10	122 680,44	806 447,66
D A150-0032 2022/1	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	933	1 285 695,00	599 900,00	548 432,59	698 869,00	130 379,00	1 116 922,59	628 945,95	487 976,64
D A150-0032 2015/1	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET FORMATION CULTURE	933	4 351 835,00	0,00	549 433,92	0,00	0,00	549 433,92	9 600,00	539 833,92
D A140-0038 2022/1	SEMATRA: Suivi études	938	44 000,00	0,00	4 001,00	120 000,00	120 000,00	4 001,00	0,00	4 001,00
D A144-0004 2010/4	SERVICES EXTERIEURS - FRAIS DIVERS	930	42 549,00	0,00	38 325,24	0,00	0,00	38 325,24	0,00	38 325,24
D A140-0029 2018/1	SIG - Maintenance/mise à jour	935	74 000,00	0,00	5 859,50	0,00	0,00	5 859,50	0,00	5 859,50
D A140-0025 2016/1	SIG FONCTIONNEMENT PIEGEO	935	42 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A161-0004 2007/1	SOUTIEN AU COVOITURAGE	938	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
D A130-0005 2010/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	936	8 760 521,81	0,00	1 026 915,89	0,00	0,00	1 026 915,89	0,00	1 026 915,89
D A130-0005 2022/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	936	850 000,00	341 000,00	50 197,60	0,00	0,00	50 197,60	0,00	50 197,60
D A133-0002 2011/2	SOUTIEN ORGANISMES	935	118 075,00	0,00	74 897,12	0,00	0,00	74 897,12	0,00	74 897,12
D A140-0014 2010/1	SPL MARAINA: EDA	935	5 217 864,50	0,00	143 475,73	0,00	0,00	143 475,73	0,00	143 475,73
D A130-0002 2023/17	STRATEGIE REGIONALE DE LA DONNEE	936	65 000,00	73 000,00	15 214,40	150 000,00	80 000,00	85 214,40	73 953,60	11 260,80
D A140-0034 2022/1	STRUCTURE - Accompagnement	935	80 000,00	27 000,00	39 600,00	27 000,00	0,00	66 600,00	5 350,80	61 249,20
D A140-0026 2022/1	STRUCTURE - Cotisations annuelles	935	15 700,00	37 116,00	1 727,37	12 372,00	0,00	14 099,37	12 371,49	1 727,88
D A140-0024 2016/1	STRUCTURE - GIP Bois Rouge	935	204 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A140-0024 2022/1	STRUCTURE - GIP Bois Rouge	935	10 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
D A140-0023 2016/1	STRUCTURE - GIP Ecocité	935	671 879,00	0,00	40 375,00	0,00	0,00	40 375,00	0,00	40 375,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A140-0023 2022/1	STRUCTURE - GIP Ecocité	935	197 500,00	105 000,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
D A140-0003 2010/1	STRUCTURE - SMP Pierrefonds	935	2 347 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A140-0014 2022/1	STRUCTURE - SPL MARAINA	935	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A140-0003 2022/1	STRUCTURE AMENAGEMENT ECONOMIQUE	935	510 000,00	445 000,00	0,00	541 171,30	120 869,65	420 301,65	241 801,65	178 500,00
D A140-0026 2018/1	STRUCTURES - Cotisations annuelles	935	39 535,00	0,00	12 891,48	0,00	0,00	12 891,48	0,00	12 891,48
D A130-0002 2022/2	SUBV FONCT INNOV CPN/FONDS PROPRES	936	1 789 088,12	582 000,00	819 691,73	30 754,38	0,00	850 446,11	281 235,49	569 210,62
D A150-0006 2010/1	SUBV FORMATION CULTURE	933	1 946 574,00	0,00	136 740,75	0,00	0,00	136 740,75	0,00	136 740,75
D A144-0002 2010/3	SUBVENTION A DES ORGANISMES PUBLICS DIVERS	930	5 783 714,18	0,00	844 904,87	0,00	0,00	844 904,87	-32 822,50	877 727,37
D A150-0035 2020/1	SUBVENTION AUX LYCEES	933	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
D A150-0035 2022/1	SUBVENTION AUX LYCEES	933	160 000,00	65 000,00	90 799,00	65 000,00	0,00	155 799,00	31 436,50	124 362,50
D A151-0003 2010/1	SUBVENTION CREPS	933	702 500,00	0,00	40 632,61	0,00	0,00	40 632,61	800,00	39 832,61
D A151-0001 2010/1	SUBVENTION DE FONCTONNEMENT SPORT	933	30 003 762,50	0,00	992 069,34	0,00	0,00	992 069,34	34 200,00	957 869,34
D A151-0001 2022/1	SUBVENTION DE FONCTONNEMENT SPORT	933	4 874 000,00	2 670 000,00	1 083 475,00	3 692 085,00	1 468 460,00	3 307 100,00	2 327 835,00	979 265,00
D A121-0002 2024/4	SUBVENTION FONCT RECH	932	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0025 2013/1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PATRIMOINE	933	1 052 000,00	0,00	66 246,27	0,00	0,00	66 246,27	1 500,00	64 746,27
D A150-0025 2022/1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PATRIMOINE	933	333 000,00	150 000,00	49 020,00	104 200,00	64 200,00	89 020,00	38 880,00	50 140,00
D A150-0030 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k¿	933	107 032,19	0,00	10 604,99	0,00	0,00	10 604,99	0,00	10 604,99
D A110-0008 2010/1	SUBVENTION TOS PRIVEE	932	9 245 121,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0004 2006/2	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	11 964 440,86	0,00	515 229,09	0,00	0,00	515 229,09	0,00	515 229,09
D A150-0004 2010/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	22 395 784,23	0,00	1 164 584,40	0,00	0,00	1 164 584,40	4 650,00	1 159 934,40
D A150-0004 2022/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	2 998 000,00	2 682 777,00	703 620,28	2 945 021,00	367 314,00	3 281 327,28	2 127 670,92	1 153 656,36
D A150-0022 2011/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LEADER	933	280 914,96	0,00	28 888,62	0,00	0,00	28 888,62	0,00	28 888,62

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	AE affectées non couvertes par des CP au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A209-0009 2024/1	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	930	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	20 000,00	40 000,00
D A110-0008 2022/1	SUBVENTIONS TOS PRIVEE	932	2 268 034,00	1 125 375,00	0,00	1 125 375,00	0,00	1 125 375,00	1 125 375,00	0,00
D A133-0013 2010/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT	935	400 000,00	0,00	354 000,00	0,00	0,00	354 000,00	0,00	354 000,00
D A133-0013 2007/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT INTERNATIONAL	935	95 928,00	0,00	3 390,19	0,00	0,00	3 390,19	0,00	3 390,19
D A140-0032 2019/1	Schéma Régional Mutualisation Ouverture Information Géographique	935	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A165-0005 2011/1	TEE DIVERS FONCTIONNEMENT	938	1 334 058,12	0,00	186 820,21	0,00	0,00	186 820,21	0,00	186 820,21
D A165-0005 2021/1	TEE DIVERS FONCTIONNEMENT	938	1 338 277,00	450 000,00	595 680,26	450 000,00	0,00	1 045 680,26	341 729,97	703 950,29
D A133-0006 2006/1	TIC - ATTRIBUTION PRIX IKRE	935	21 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
D A133-0008 2010/1	TIC - CATALOGUES E T PUBLICATION	935	11 288,41	0,00	1 160,63	0,00	0,00	1 160,63	0,00	1 160,63
D A133-0003 2010/1	TIC - COLLOQUES ET SEMINAIRES	935	18 100,00	0,00	2 635,40	0,00	0,00	2 635,40	0,00	2 635,40
D A133-0009 2010/1	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	38 460,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0009 2021/2	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	26 000,00	9 500,00	7 000,00	9 500,00	0,00	16 500,00	9 500,00	7 000,00
D A133-0011 2010/1	TIC -PRESTATIONS DE SERVICES	935	5 100,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
D A133-0010 2010/1	TIC- CONSULTATION ET AUDIT	935	69 695,99	0,00	9 003,25	0,00	0,00	9 003,25	0,00	9 003,25
D A133-0002 2010/1	TIC- SOUTIEN AUX ORGANISMES	935	1 680 787,20	0,00	77 677,61	0,00	0,00	77 677,61	0,00	77 677,61
D A133-0016 2019/1	TOURISME INCLUSION NUMERIQ-FCT	935	580 000,00	0,00	32 084,87	0,00	0,00	32 084,87	0,00	32 084,87
D A133-0016 2022/1	TOURISME INCLUSION NUMERIQ-FCT	935	100 000,00	0,00	55 230,40	0,00	0,00	55 230,40	12 846,62	42 383,78
D A133-0016 2023/1	TOURISME NUMERIQUE	935	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0016 2023/2	TOURISME NUMERIQUE	935	120 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0014 2015/1	TRES HAUT DEBIT	935	2 958 200,00	0,00	1 718 174,92	0,00	0,00	1 718 174,92	0,00	1 718 174,92
D A140-0036 2022/1	URBAIN: Projet structurants	935	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A140-0042 2024/1	URBAIN:Sensibilisation/ évènement	935	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP réalisés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
D A110-0015 2016/1	VALORISATION RESTO SCOLAIRE	932	333 552,00	0,00	123 551,91	0,00	0,00	123 551,91	-1 551,05	125 102,96
D A110-0015 2022/1	VALORISATION RESTO SCOLAIRE	932	72 870,00	48 900,00	0,00	48 900,00	0,00	48 900,00	3 692,00	45 208,00
D A151-0007 2011/1	VIE ASSOCIATIVE	933	372 833,00	0,00	157 250,00	0,00	0,00	157 250,00	0,00	157 250,00
D A151-0007 2022/1	VIE ASSOCIATIVE	933	20 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A110-0012 2013/1	VOYAGES PEDAGOGIQUES	932	1 541 397,46	0,00	200 699,50	0,00	0,00	200 699,50	0,00	200 699,50
D A110-0012 2021/1	VOYAGES PEDAGOGIQUES	932	277 406,00	180 000,00	130 000,00	165 329,70	0,00	295 329,70	146 570,85	148 758,85
TOTAL			**4 065 367 303,96**	**330 587 031,00**	**529 036 629,73**	**384 258 588,56**	**65 525 055,72**	**847 770 162,57**	**249 849 478,77**	**597 920 683,80**

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	**2,10**	**2,40**	**2,50**	**2,40**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE — C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 760 173,53	2 408 939,84	0,00	1 323 647,86	1 290 665,79	1 736 920,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	7 855 541,00	2 712,50	0,00	8 137,50	0,00	7 844 691,00
A125	Constructions	1 408 245,44	235 377,32	0,00	1 177,23	1 171 690,89	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	137 441 482,55	20 495 347,12	0,00	19 133 104,53	97 813 030,90	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	17 283 537,97	2 006 556,08	0,00	14 443 138,51	833 843,38	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	26 575 372,89	4 512 984,24	0,00	391 690,05	19 554 294,22	2 116 404,38
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**197 324 353,38**	**29 661 917,10**	**0,00**	**35 300 895,68**	**120 663 525,18**	**11 698 015,42**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 760 173,53	2 408 939,84	1 323 647,86	1 290 665,79	1 736 920,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	7 855 541,00	2 712,50	8 137,50	0,00	7 844 691,00
A125	Constructions	1 408 245,44	235 377,32	1 177,23	1 171 690,89	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	137 441 482,55	20 495 347,12	19 133 104,53	97 813 030,90	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	17 283 537,97	2 006 556,08	14 443 138,51	833 843,38	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	26 575 372,89	4 512 984,24	391 690,05	19 554 294,22	2 116 404,38
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**197 324 353,38**	**29 661 917,10**	**35 300 895,68**	**120 663 525,18**	**11 698 015,42**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 969 898,64	2 050 061,41	0,00	38 973,56	2 880 863,67	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	32 694 100,14	4 308 699,43	0,00	405 743,01	16 744 500,41	11 235 157,29
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	2 537 677,48	118 201,96	0,00	111 677,23	1 844 940,16	462 858,13
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	683 466,27	666 593,09	0,00	16 873,18	0,00	0,00
6	Action économique	127 390,81	0,00	0,00	0,00	127 390,81	0,00
7	Environnement	358 813,58	358 813,58	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	155 953 006,46	22 159 547,63	0,00	34 727 628,70	99 065 830,13	0,00
	TOTAL	**197 324 353,38**	**29 661 917,10**	**0,00**	**35 300 895,68**	**120 663 525,18**	**11 698 015,42**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 969 898,64	2 050 061,41	38 973,56	2 880 863,67	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	32 694 100,14	4 308 699,43	405 743,01	16 744 500,41	11 235 157,29
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 537 677,48	118 201,96	111 677,23	1 844 940,16	462 858,13
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	683 466,27	666 593,09	16 873,18	0,00	0,00
6	Action économique	127 390,81	0,00	0,00	127 390,81	0,00
7	Environnement	358 813,58	358 813,58	0,00	0,00	0,00
8	Transports	155 953 006,46	22 159 547,63	34 727 628,70	99 065 830,13	0,00
	TOTAL	**197 324 353,38**	**29 661 917,10**	**35 300 895,68**	**120 663 525,18**	**11 698 015,42**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

IV D4

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : Fonds Social Européen

I – AU TITRE DES MESURES GEREES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité)

Objet	Article (1)	Montant
Titre de recette n°2524	74771	5 882 458,72
TOTAL		**5 882 458,72**

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)
En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES EGCR - 2019-2020	74771	250 300,56
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES EGCR 2020-2021	74771	217 535,44
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES ENGAGEMENT 2021 - 2022	74771	2 037 675,70
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	E2C 2021 / REMUNERATION DES STAGIAIRES	74771	364 279,10
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	PROGRAMME DE FORMATION DE L'ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE LA REUNION (EGCR) 2020-2021 - OCS	74771	532 707,62
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Association Ecole de la Deuxième Chance de la Réunion	Programme de formation 2021 - E2CR	74771	1 202 531,43
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	REMUNERATION DES STAGIAIRES DU PROGRAMME E2C 2020	74771	486 380,11
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Rémunération des stagiaires du programme E2C 2017	74771	430 842,02
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Rémunération des stagiaires du programme E2C 2018	74771	360 206,74
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				**5 882 458,72**

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (3)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES EGCR - 2019-2020			312 875,70
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES EGCR 2020-2021			271 919,30

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	PROGRAMME DE FORMATION DE L'ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE LA REUNION (EGCR) 2020-2021 - OCS			665 884,53
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Rémunération des stagiaires du programme E2C 2017			538 552,52
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Rémunération des stagiaires du programme E2C 2018			450 258,43
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	REMUNERATION DES STAGIAIRES DU PROGRAMME E2C 2020			607 975,14
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Association Ecole de la Deuxième Chance de la Réunion	Programme de formation 2021 - E2CR			1 503 164,29
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	E2C 2021 / REMUNERATION DES STAGIAIRES			455 348,87
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES ENGAGEMENT 2021 - 2022			2 037 675,70

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (5)

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (6)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL	0,00				TOTAL	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.
(2) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(3) Hors dépenses d'assistance technique.
(4) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(5) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.
(6) Les informations seront extraites de PRESAGE.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Amandine RAMAYE	TRAINING LAB OCEAN INDIEN	3 418,00	15/04/2024-16/04/2024 Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
Amandine RAMAYE	GROUPE MONITEUR-LES FORMATIONS LA GAZETTE	4 336,10	25/11/2024-Hôtel Créolia 14 rue du Stade Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) : LE NOUVEAU PRISME DES POLITIQUES PUBLIQUES
Amandine RAMAYE	SHAM'S FORMATION	1 647,00	05/12/2024-Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC RENFORCEMENT ET PERFECTIONNEMENT
Anne CHANE-KAYE-BONE TAVEL	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER
Axel VIENNE	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER
Bernard PICARDO	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER
Céline SITOUZE	TRAINING LAB OCEAN INDIEN	3 418,00	15/04/2024-16/04/2024 Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
Céline SITOUZE	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER
Céline SITOUZE	GROUPE MONITEUR-LES FORMATIONS LA GAZETTE	4 336,10	25/11/2024-Hôtel Créolia 14 rue du Stade Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) : LE NOUVEAU PRISME DES POLITIQUES PUBLIQUES
Jean-Bernard MARATCHIA	TRAINING LAB OCEAN INDIEN	3 418,00	15/04/2024-16/04/2024 Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
Lorraine NATIVEL	TRAINING LAB OCEAN INDIEN	3 418,00	15/04/2024-16/04/2024 Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
Lorraine NATIVEL	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER
Lorraine NATIVEL	SHAM'S FORMATION	1 647,00	05/12/2024-Sham's Formation 168 rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC RENFORCEMENT ET PERFECTIONNEMENT
Patrick LEBRETON	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Sabrina RAMIN	GROUPE MONITEUR-LES FORMATIONS LA GAZETTE	4 336,10	25/11/2024-Hôtel Créolia 14 rue du Stade Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) : LE NOUVEAU PRISME DES POLITIQUES PUBLIQUES
Sandrine AHO-NIENNE	INITIATIS OCÉAN INDIEN	6 816,00	18/04/2024-26/04/2024 Hôtel Saint-Alexis -25/04/2024 Hôtel le Papangue	CONNAITRE LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'OCTROI DE MER

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

IV D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	4 531 277,66	1 470 158,18	208,22	7 818 223,28	8 110 549,70	-3,60	13 917 769,42	7 783 933,02	78,80	26 267 270,36	17 364 640,90	51,27

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1ère section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2ème section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	4 047 392,00	5 224 600,00	-22,53
Total ressources externes	**4 047 392,00**	**5 224 600,00**	**-22,53**
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	**4 047 392,00**	**5 224 600,00**	**-22,53**

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

IV D8

45324532 – FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (1) Fonds communs des services hébergement

Recettes

Service d'hébergement contributeur (2)	Montant
COLLEGE JOSEPH HUBERT	3 013,07
COLLEGE SAINT LOUIS	953,34
LEGT A.VOLLARD	12 717,98
LEGT BRAS FUSIL / NELSON MANDELA	1 045,91
LEGT BRAS-PANON	32 429,90
LEGT E . DE PARNY	42 533,04
LEGT G. BRASSENS	18 985,80
LEGT J.HINGLO	18 767,21
LEGT LA POSSESSION	26 625,38
LEGT LA RIVIERE	12 189,99
LEGT LE VERGER	38 630,64
LEGT LECONTE DE LISLE	246 640,23
LEGT LISLET GEOFFROY	30 008,47
LEGT PIERRE POIVRE	31 526,00
LEGT ROLAND GARROS	69 674,82
LEGT SAINT ANDRE III	4 437,24
LEGT SARDA GARRIGA	34 098,02
LEGT STELLA	44 141,99
LEGT TROIS BASSINS	11 276,55
LP DUPARC	6 654,64
LP HOTELIER LA RENAISSANCE	95 424,08
LP J.DE RONTAUNAY	6 946,18
LP L'HORIZON	29 919,51
LP LEON LEPERVANCHE	17 497,20
LP PATU ROSEMONT	21 730,28
LP ROCHES MAIGRES	40 201,04
LP ST PIERRE	19 041,12
LP VUE BELLE	52 233,56
LYCEE AGRICOLE EMILE BOYER	0,00
LYCEE AGRICOLE SAINT JOSEPH	8 922,43
LYCEE DE STE SUZANNE	2 118,18
LYCEE ISNELLE AMELIN	36 929,08
LYCEE JEAN JOLY	23 077,91
LYCEE NORD-HINTERMANN AFFEJEE	14 104,16
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	19 940,72

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Service d'hébergement contributeur (2)	Montant
LYCEE ST BENOIT VI / MARIE CURIE	23 531,26
LYCEE ST PAUL IV	971,70
Lycée MOULIN JOLI	13 182,81
Lycée TROIS MARES	498,06
TOTAL	**1 112 619,50**

Dépenses

Service d'hébergement bénéficiaire (2)	Objet	Montant
DEPT COLLEGE		5 801,88
LEGT AMIRAL P. BOUVET		198 188,65
LEGT ANTOINE ROUSSIN		62 759,44
LEGT BEL AIR		29 479,27
LEGT BELLEPIERRE		33 785,67
LEGT BOIS D'OLIVES		19 660,13
LEGT BOIS JOLY POTIER		60 233,09
LEGT DE VINCENDO		394,54
LEGT LES AVIRONS		12 439,74
LEGT LOUIS PAYEN		51 975,62
LP AMIRAL LACAZE		29 206,58
LP JEAN PERRIN		129 481,93
LP PAUL LANGEVIN		19 267,87
LP V.SCHOELCHER		9 506,72
LYCEE ANTOINE ST-EXUPERY		80 304,88
LYCEE FRANCOIS DE MAHY		20 894,34
LYCEE MAHATMA GANDHI		174 545,20
LYCEE PAUL MOREAU		45 864,24
TOTAL		**983 789,79**

(1) Etat à reproduire autant que nécessaire – Ouvrir un compte d'emploi par fonds créé.

(2) Créer une ligne par service d'hébergement. Exemple : « Service d'hébergement de l'établissement de ... ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

IV D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	582 218 792,05
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	516 308 698,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	125 893 189,70
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	3 539 377,52

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA ENERGIE REUNION/ N°SIRET : 23974001200095

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	1 236 548,54
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	1 218 703,89

BUDGET BA DSP REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200087

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	1 895 953,25
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	1 604 937,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	112 727,33
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	6 473,65

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200111				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	956 027,30
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	956 026,99

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200137				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	0,00
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 245 049,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	0,00
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	1 867 573,77

BUDGET FEDER FSE 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	1 433,40
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	32 642 415,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	0,00
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	864 461,85

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**2 375 772 158,31**	**1 314 695 314,85**	**348 762 171,89**	**712 314 671,57**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**2 375 772 158,31**	**1 468 187 000,78**	**347 331 439,07**	**560 253 718,46**

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A *bis* du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	51,00 €	0,00	29 836 227,00	5,60
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00 €	0,00	137 198 716,94	1,90
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	4,57 €	0,00	4 105 610,69	13,40
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	2,50 %	0,00	140 444 575,25	3,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	106,71 €	0,00	1 844 681,05	-4,50
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200095	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : BA ENERGIE REUNION (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 23

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

II A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 70 865,63	G 88 710,28	G-A 17 844,65
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 181 414,17 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 70 865,63	Q= G+H+I+J 1 270 124,45	=Q-P 1 199 258,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 70 865,63	= G+I+K 1 270 124,45	1 199 258,82
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 70 865,63	= G+H+I+J+K+L 1 270 124,45	1 199 258,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagé… mandatées	…restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 256 414,17	51 756,83	0,00	0,00	1 204 657,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 000,00	19 108,80	0,00	0,00	25 891,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		**1 302 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 231 548,54**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**1 307 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 236 548,54**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**1 307 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 236 548,54**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	88 710,28	0,00	0,00	36 289,72
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion courante		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**1 181 414,17**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		**0,00**			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2)*DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé. Un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 756,83		51 756,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 108,80		19 108,80
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**70 865,63**	***0,00***	**70 865,63**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**70 865,63**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BZ

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	88 710,28		88 710,28
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'exploitation – Total	**88 710,28**	***0,00***	**88 710,28**

\+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**1 181 414,17**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 270 124,45**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3…	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**0,00**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2) (3)**	**1 256 414,17**	**51 756,83**	**0,00**	**0,00**	**1 204 657,34**
611	Sous-traitance générale	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 180 258,01	0,00	0,00	0,00	1 180 258,01
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	56 156,16	51 756,83	0,00	0,00	4 399,33
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**45 000,00**	**19 108,80**	**0,00**	**0,00**	**25 891,20**
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	45 000,00	19 108,80	0,00	0,00	25 891,20
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**1 302 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 231 548,54**
66	**Charges financières (b) (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**5 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 000,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**1 307 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 236 548,54**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**1 307 414,17**	**70 865,63**	**0,00**	**0,00**	**1 236 548,54**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges (2)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	***125 000,00***	***88 710,28***	***0,00***	***0,00***	***36 289,72***
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	*20 000,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*20 000,00*
7083	Locations diverses	*105 000,00*	*88 710,28*	*0,00*	*0,00*	*16 289,72*
73	**Produits issus de la fiscalité (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (5)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		**126 000,00**	**88 710,28**	**0,00**	**0,00**	**37 289,72**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**1 181 414,17**				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

BZ

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**			**0,00**
Affectation au 106 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**0,00**			**0,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**0,00**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	**I 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III** **0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciation des immobilisations*		
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	658 589 640,30
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	780 943 452,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	541 064 607,85
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	606 974 701,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BA ENERGIE REUNION / Numéro SIRET : 23974001200095

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	70 865,63
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	88 710,28
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA DSP REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200087

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	2 871 372,67
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	2 977 626,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	2 833 459,67
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	3 124 475,45

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200111

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	39 204 972,70
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	39 204 973,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200137

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	14 552 522,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET :				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	12 684 948,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	3 233 894,18
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 988 845,00

BUDGET FEDER FSE 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	95 074 170,92
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	94 209 709,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	305 961 980,82
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	273 320 998,60

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	810 363 544,22
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	930 109 419,42
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	853 093 942,52
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	885 409 020,43
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 375 772 158,31	1 314 695 314,85	348 762 171,89	1 663 457 486,74
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 375 772 158,31	1 468 187 000,78	347 331 439,07	1 815 518 439,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200087	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BA DSP REGION REUNION (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

II A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 871 372,67	G 2 977 626,35	G-A 106 253,68
	Section d'investissement	B 2 833 459,67	H 3 124 475,45	H-B 291 015,78
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 555 328,40 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 704 832,34	Q= G+H+I+J 7 657 430,20	=Q-P 1 952 597,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 871 372,67	= G+I+K 2 977 626,35	106 253,68
	Section d'investissement	= B+D+F 2 833 459,67	= H+J+L 4 679 803,85	1 846 344,18
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 704 832,34	= G+H+I+J+K+L 7 657 430,20	1 952 597,86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagé mandatées	restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00	23 981,74	0,00	0,00	61 018,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion courante		**85 100,00**	**23 981,74**	**0,00**	**0,00**	**61 118,26**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**87 100,00**	**23 981,74**	**0,00**	**0,00**	**63 118,26**
023	*Virement à la section d'investissement*	*49 000,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*2 848 000,00*	*2 847 390,93*			*609,07*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***			***49 609,07***
TOTAL		**2 984 100,00**	**2 871 372,67**	**0,00**	**0,00**	**112 727,33**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	150 100,00	144 166,68	0,00	0,00	5 933,32
Total des recettes de gestion courante		**150 100,00**	**144 166,68**	**0,00**	**0,00**	**5 933,32**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**150 100,00**	**144 166,68**	**0,00**	**0,00**	**5 933,32**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*2 834 000,00*	2 833 459,67			540,33
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***2 834 000,00***	***2 833 459,67***			***540,33***
TOTAL		**2 984 100,00**	**2 977 626,35**	**0,00**	**0,00**	**6 473,65**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 895 412,92	0,00	0,00	1 895 412,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**1 895 412,92**	**0,00**	**0,00**	**1 895 412,92**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**1 895 412,92**	**0,00**	**0,00**	**1 895 412,92**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*2 834 000,00*	*2 833 459,67*		*540,33*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***2 834 000,00***	***2 833 459,67***		***540,33***
TOTAL		**4 729 412,92**	**2 833 459,67**	**0,00**	**1 895 953,25**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	277 084,52	277 084,52	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**277 084,52**	**277 084,52**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**277 084,52**	**277 084,52**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*49 000,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*2 848 000,00*	*2 847 390,93*		*609,07*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***		***49 609,07***
TOTAL		**3 174 084,52**	**3 124 475,45**	**0,00**	**49 609,07**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		**1 555 328,40**			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2)*DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé. En recette, lorsque le service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 981,74		23 981,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*2 847 390,93*	2 847 390,93
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**23 981,74**	***2 847 390,93***	**2 871 372,67**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**2 871 372,67**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*2 833 459,67*	2 833 459,67
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***2 833 459,67***	**2 833 459,67**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**2 833 459,67**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	144 166,68		144 166,68
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*2 833 459,67*	2 833 459,67
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
Recettes d'exploitation – Total		**144 166,68**	***2 833 459,67***	**2 977 626,35**

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**2 977 626,35**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*2 847 390,93*	*2 847 390,93*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3…	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		**0,00**	***2 847 390,93***	**2 847 390,93**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**1 555 328,40**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**277 084,52**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 679 803,85**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2) (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**85 000,00**	**23 981,74**	**0,00**	**0,00**	**61 018,26**
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	85 000,00	23 981,74	0,00	0,00	61 018,26
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**100,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**100,00**
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**85 100,00**	**23 981,74**	**0,00**	**0,00**	**61 118,26**
66	**Charges financières (b) (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**2 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 000,00**
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**87 100,00**	**23 981,74**	**0,00**	**0,00**	**63 118,26**
023	***Virement à la section d'investissement***	***49 000,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***2 848 000,00***	***2 847 390,93***			***609,07***
6811	*Dot. amort. Immos incorp. et corporelles*	*2 848 000,00*	*2 847 390,93*			*609,07*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***			***49 609,07***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***			***49 609,07***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 984 100,00**	**2 871 372,67**	**0,00**	**0,00**	**112 727,33**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges (2)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
73	**Produits issus de la fiscalité (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante**	**150 100,00**	**144 166,68**	**0,00**	**0,00**	**5 933,32**
757	Redevances des fermiers, concession..	150 000,00	144 166,68	0,00	0,00	5 833,32
7588	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**150 100,00**	**144 166,68**	**0,00**	**0,00**	**5 933,32**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		**150 100,00**	**144 166,68**	**0,00**	**0,00**	**5 933,32**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6)***	***2 834 000,00***	***2 833 459,67***			***540,33***
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*2 834 000,00*	*2 833 459,67*			*540,33*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (5)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***2 834 000,00***	***2 833 459,67***			***540,33***
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 984 100,00**	**2 977 626,35**	**0,00**	**0,00**	**6 473,65**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**	**1 895 412,92**	**0,00**	**0,00**	**1 895 412,92**
2313	Constructions	1 895 412,92	0,00	0,00	1 895 412,92
Total des dépenses d'équipement		**1 895 412,92**	**0,00**	**0,00**	**1 895 412,92**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	**Compte de liaison : affectat° (BA,régie)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
26	**Participat° et créances rattachées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
020	**Dépenses imprévues**	**0,00**			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DEPENSES REELLES		**1 895 412,92**	**0,00**	**0,00**	**1 895 412,92**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections (5)***	***2 834 000,00***	***2 833 459,67***		***540,33***
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	***2 834 000,00***	***2 833 459,67***		***540,33***
13912	*Sub. équipt cpte résult. Régions*	*2 834 000,00*	*2 833 459,67*		*540,33*
	Charges transférées	***0,00***	***0,00***		***0,00***
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		***2 834 000,00***	***2 833 459,67***		***540,33***
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**4 729 412,92**	**2 833 459,67**	**0,00**	**1 895 953,25**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		**0,00**			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées(hors 165)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**277 084,52**	**277 084,52**	**0,00**	**0,00**
1068	Autres réserves	277 084,52	277 084,52	0,00	0,00
165	**Dépôts et cautionnements reçus**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	**Compte de liaison : affectat° (BA,régie)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
26	**Participat° et créances rattachées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes financières		**277 084,52**	**277 084,52**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES		**277 084,52**	**277 084,52**	**0,00**	**0,00**
021	***Virement de la section d'exploitation***	***49 000,00***			
040	***Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)***	***2 848 000,00***	***2 847 390,93***		***609,07***
28131	*Bâtiments*	*2 848 000,00*	*2 847 390,93*		*609,07*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***		***49 609,07***
041	***Opérations patrimoniales (6)***	***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***2 897 000,00***	***2 847 390,93***		***49 609,07***
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		**3 174 084,52**	**3 124 475,45**	**0,00**	**49 609,07**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		**1 555 328,40**			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 EUROS TTC €	DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**1 555 328,40**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**1 555 328,40**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	**277 084,52**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**1 555 328,40**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**1 832 412,92**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**2 834 000,00**	**2 833 459,67**	**0,00**	**2 833 459,67**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**2 897 000,00**	**2 847 390,93**	**0,00**	**2 847 390,93**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**63 000,00**	**13 931,26**	**0,00**	**13 931,26**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**1 555 328,40**			**1 555 328,40**
Affectation au 106 (C)	**277 084,52**	**277 084,52**		**277 084,52**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**1 832 412,92**			**1 832 412,92**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**1 846 344,18**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**2 834 000,00**	**I**	**2 833 459,67**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**		**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**2 834 000,00**		**2 833 459,67**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*2 834 000,00*		*2 833 459,67*
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**2 897 000,00**	**III** **2 847 390,93**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**2 897 000,00**	**2 847 390,93**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
28131	*Bâtiments*	*2 848 000,00*	*2 847 390,93*
29…	*Dépréciation des immobilisations*		
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*49 000,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	658 589 640,30
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	780 943 452,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	541 064 607,85
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	606 974 701,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BA ENERGIE REUNION / Numéro SIRET : 23974001200095

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	70 865,63
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	88 710,28
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA DSP REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200087

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	2 871 372,67
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	2 977 626,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	2 833 459,67
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	3 124 475,45

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200111

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	39 204 972,70
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	39 204 973,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200137

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	14 552 522,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET :				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	12 684 948,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	3 233 894,18
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 988 845,00

BUDGET FEDER FSE 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	95 074 170,92
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	94 209 709,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	305 961 980,82
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	273 320 998,60

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	810 363 544,22
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	930 109 419,42
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	853 093 942,52
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	885 409 020,43
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 375 772 158,31	1 314 695 314,85	348 762 171,89	1 663 457 486,74
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 375 772 158,31	1 468 187 000,78	347 331 439,07	1 815 518 439,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200111	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BA TRANSPORT REGION REUNION (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 23

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

II A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 39 204 972,70	G 39 204 973,01	G-A 0,31
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,31 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 39 204 973,01	Q= G+H+I+J 39 204 973,01	=Q-P 0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 39 204 973,01	= G+I+K 39 204 973,01	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 39 204 973,01	= G+H+I+J+K+L 39 204 973,01	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagé… mandatées	…restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 518 999,69	28 930 403,50	0,00	0,00	588 596,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 642 000,00	10 274 569,20	0,00	0,00	367 430,80
Total des dépenses de gestion courante		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,31**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	39 897 000,00	38 940 708,01	0,00	0,00	956 291,99
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	114 375,00	0,00	0,00	625,00
Total des recettes de gestion courante		**40 012 000,00**	**39 055 083,01**	**0,00**	**0,00**	**956 916,99**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	149 000,00	149 890,00	0,00	0,00	-890,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**40 161 000,00**	**39 204 973,01**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		**40 161 000,00**	**39 204 973,01**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		**0,00**			

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2)*DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé. Le service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	28 930 403,50		28 930 403,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 274 569,20		10 274 569,20
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**39 204 972,70**	***0,00***	**39 204 972,70**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,31**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**39 204 973,01**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	38 940 708,01		38 940 708,01
75	Autres produits de gestion courante	114 375,00		114 375,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	149 890,00	*0,00*	149 890,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'exploitation – Total	**39 204 973,01**	***0,00***	**39 204 973,01**

\+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**39 204 973,01**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3…	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**0,00**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2) (3)**	**29 518 999,69**	**28 930 403,50**	**0,00**	**0,00**	**588 596,19**
611	Sous-traitance générale	28 892 199,69	28 406 156,22	0,00	0,00	486 043,47
618	Divers	274 000,00	198 015,55	0,00	0,00	75 984,45
6282	Frais de gardiennage	352 800,00	326 231,73	0,00	0,00	26 568,27
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**10 642 000,00**	**10 274 569,20**	**0,00**	**0,00**	**367 430,80**
65735	Subv. exploitat° groupements	10 341 999,88	10 049 269,20	0,00	0,00	292 730,68
65737	Subv. exploitat° autres EPL	300 000,00	225 300,00	0,00	0,00	74 700,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,12	0,00	0,00	0,00	0,12
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
66	**Charges financières (b) (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**40 160 999,69**	**39 204 972,70**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,31**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges (2)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
73	**Produits issus de la fiscalité (3)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**39 897 000,00**	**38 940 708,01**	**0,00**	**0,00**	**956 291,99**
7472	Subv. exploitat° Régions	32 815 000,00	31 858 708,01	0,00	0,00	956 291,99
7473	Subv. exploitat° Départements	7 082 000,00	7 082 000,00	0,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**115 000,00**	**114 375,00**	**0,00**	**0,00**	**625,00**
757	Redevances des fermiers, concession..	115 000,00	114 375,00	0,00	0,00	625,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**40 012 000,00**	**39 055 083,01**	**0,00**	**0,00**	**956 916,99**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**149 000,00**	**149 890,00**	**0,00**	**0,00**	**-890,00**
7711	Dédits et pénalités perçus	149 000,00	149 890,00	0,00	0,00	-890,00
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		**40 161 000,00**	**39 204 973,01**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (5)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		**40 161 000,00**	**39 204 973,01**	**0,00**	**0,00**	**956 026,99**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

BZ

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**			**0,00**
Affectation au 106 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**0,00**			**0,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**0,00**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	**I 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III** **0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciation des immobilisations*		
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	658 589 640,30
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	780 943 452,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	541 064 607,85
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	606 974 701,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BA ENERGIE REUNION / Numéro SIRET : 23974001200095

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	70 865,63
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	88 710,28
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA DSP REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200087

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	2 871 372,67
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	2 977 626,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	2 833 459,67
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	3 124 475,45

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200111

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	39 204 972,70
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	39 204 973,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200137

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	14 552 522,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 / Numéro SIRET :				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	12 684 948,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	3 233 894,18
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 988 845,00

BUDGET FEDER FSE 2021 2027 / Numéro SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	95 074 170,92
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	94 209 709,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	305 961 980,82
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	273 320 998,60

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	**Crédits ouverts (1)**	**Réalisations**	**Restes à réaliser**	**Total (2)**
EXPLOITATION				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	810 363 544,22
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	930 109 419,42
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	853 093 942,52
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	885 409 020,43
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 375 772 158,31	1 314 695 314,85	348 762 171,89	1 663 457 486,74
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 375 772 158,31	1 468 187 000,78	347 331 439,07	1 815 518 439,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : BUDGET FEDER REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200079

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Compte administratif

Voté par fonction

BUDGET : BUDGET FEDER REUNION (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 7
C1 - Exécution du budget - Résultats 8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 11

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels 15
C1 - Equilibre financier - Investissement 21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement 23
D1 - Balance générale - Dépenses 25
D2 - Balance générale - Recettes 27

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 29
A.900 - Services généraux 32
A.900-5 - Gestion des fonds européens 35
A.901 - Sécurité 36
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 37
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 41
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 44
A.904-4 - RSA 47
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 48
A.906 - Action économique 51
A.907 - Environnement 53
A.908 - Transports 56
A.921 - Taxes non affectées 60
A.922 - Dotations et participations 61
A.923 - Dettes et autres opérations financières 62
A.925 - Opérations patrimoniales 63
A.926 - Transferts entre les sections 64
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 65
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 66
B.930 - Services généraux 69
B.930-5 - Gestion des fonds européens 72
B.931 - Sécurité 73
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 74
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 80
B.934-3 - APA 83
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 84
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 85
B.936 - Action économique 88
B.937 - Environnement 90
B.938 - Transports 93
B.940 - Impositions directes 97
B.941 - Autres impôts et taxes 98
B.942 - Dotations et participations 99
B.943 - Opérations financières 100
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 101
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 102
B.946 - Transferts entre les sections 103
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 104

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 105
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 108
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 111
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 112
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 113
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 116
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 119
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 122
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 123
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 126
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 128
A1.908 - Fonction 8 - Transports 131
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 135
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 138
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 141
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 142
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 143
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 146
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 149
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 152
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 153
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 154
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 157
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 159
A2.938 - Fonction 8 - Transports 162

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	166
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	168
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	177
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	186
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	190
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	191
B13 - Opérations liées aux cessions	192
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	193
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	194
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	195
C2.1 - Situation des AP	197

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C2.2 - Situation des AE 198
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 199
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction 203

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 207
D11 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 209

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	885 073 256,83	956 339 614,65	-40 629 687,63	A1	30 636 670,19	
Investissement	569 859 054,37	698 236 292,55	(2) 45 212 489,35	A2	173 589 727,53	
Dont 1068		0,00				
Fonctionnement	315 214 202,46	258 103 322,10	(3) -85 842 176,98	A3	-142 953 057,34	

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	58 220 779,89	III + IV	60 103 262,21	B1	1 882 482,32
Investissement	I	30 539 140,71	III	6 818 805,88	B2	-23 720 334,83
Fonctionnement	II	27 681 639,18	IV	53 284 456,33	B3	25 602 817,15

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	32 519 152,51
Investissement	A2 + B2	149 869 392,70
Fonctionnement	A3 + B3	-117 350 240,19

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 30 539 140,71
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	30 539 140,71
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 27 681 639,18
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	27 681 639,18
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	6 818 805,88
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		6 818 805,88
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	53 284 456,33
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		53 284 456,33
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

A1

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	315 214 202,46	G	258 103 322,10
	Section d'investissement	B	569 859 054,37	H	698 236 292,55
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	85 842 176,98 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	45 212 489,35 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	970 915 433,81	= G + H + I + J	1 001 552 104,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	27 681 639,18	K	53 284 456,33
	Section d'investissement	F	30 539 140,71	L	6 818 805,88
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	58 220 779,89	= K + L	60 103 262,21
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	428 738 018,62	= G + I + K	311 387 778,43
	Section d'investissement	= B + D + F	600 398 195,08	= H + J + L	750 267 587,78
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 029 136 213,70	= G + H + I + J + K + L	1 061 655 366,21

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	343 627 893,75	226 231 160,62	569 859 054,37	402 277 379,71	295 958 912,84	698 236 292,55
FONCTIONNEMENT	19 255 289,62	295 958 912,84	315 214 202,46	31 872 161,48	226 231 160,62	258 103 322,10
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	362 883 183,37	522 190 073,46	885 073 256,83	434 149 541,19	522 190 073,46	956 339 614,65

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

II B

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
AP VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**			
AE VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**718 612 191,57**	**569 859 054,37**		**30 539 140,71**
90 Opérations ventilées	374 167 034,46	343 627 893,75		30 539 140,71
- en AP/CP (2)	374 167 034,46	343 627 893,75		30 539 140,71
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	344 445 157,11	226 231 160,62		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**718 612 191,57**	**743 448 781,90**		**6 818 805,88**
90 Opérations ventilées	377 440 789,38	402 277 379,71		6 818 805,88
- Recettes affectées	377 440 789,38	402 277 379,71		6 818 805,88
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	295 958 912,84	295 958 912,84		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		
001 Solde exécution invest. reporté	45 212 489,35	45 212 489,35		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**428 738 018,62**	**401 056 379,44**	**0,00**	**27 681 639,18**
93 Services ventilés	46 936 928,80	19 255 289,62	0,00	27 681 639,18
- en AE/CP	46 024 197,38	19 255 289,62	0,00	26 768 907,76
- hors AE/CP	912 731,42	0,00	0,00	912 731,42
94 Services communs non ventilés	295 958 912,84	295 958 912,84	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*			
002 Résultat de fonctionnement reporté	85 842 176,98	85 842 176,98		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**428 738 018,62**	**258 103 322,10**	**0,00**	**53 284 456,33**
93 Services ventilés	84 292 861,51	31 872 161,48	0,00	53 284 456,33

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
94 Services communs non ventilés	344 445 157,11	226 231 160,62	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)

B

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**343 627 893,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	343 627 893,75	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	343 627 893,75	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**402 277 379,71**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	402 277 379,71	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	402 277 379,71	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**19 255 289,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	19 255 289,62	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	19 255 289,62	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**31 872 161,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	31 872 161,48	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

II
C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	**343 627 893,75**	**402 277 379,71**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	343 627 893,75	402 277 379,71
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 (Fonction en réserve)		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
TOTAL	I **343 627 893,75**	II **402 277 379,71**
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I - II	**-58 649 485,96**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*226 231 160,62*	*295 958 912,84*
TOTAL	III **226 231 160,62**	IV **295 958 912,84**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV - III	**69 727 752,22**

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **569 859 054,37**	II + IV **698 236 292,55**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté	V 0,00	VI 45 212 489,35
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V **569 859 054,37**	II + IV + VI + VII **743 448 781,90**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Services ventilés	**19 255 289,62**	**31 872 161,48**
930 Services généraux	0,00	0,00
930-5 Gestion des fonds européens	19 255 289,62	31 872 161,48
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)	0,00	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
936 Action économique	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 (Fonction en réserve)		
94 Services communs non ventilés	**0,00**	**0,00**
940 Impositions directes	0,00	0,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	0,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)	0,00	0,00
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I **19 255 289,62**	II **31 872 161,48**
SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)	II - I	**12 616 871,86**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (1)	*295 958 912,84*	*226 231 160,62*
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
TOTAL	III **295 958 912,84**	IV **226 231 160,62**
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)	III - IV	**69 727 752,22**

TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **315 214 202,46**	II + IV **258 103 322,10**

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V 85 842 176,98	VI 0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**401 056 379,44**	II + IV + VI	**258 103 322,10**
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2) **(recettes – dépenses)**				**-142 953 057,34**

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses d'investissement – Total		**718 612 191,57**	**569 859 054,37**	**30 539 140,71**	**118 213 996,49**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**374 167 034,46**	**343 627 893,75**	**30 539 140,71**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	374 167 034,46	343 627 893,75	30 539 140,71	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***344 445 157,11***	***226 231 160,62***		***118 213 996,49***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*		*118 213 996,49*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**428 738 018,62**	**401 056 379,44**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**46 936 928,80**	**19 255 289,62**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	46 936 928,80	19 255 289,62	0,00	27 681 639,18	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***295 958 912,84***	***295 958 912,84***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
002	Résultat de fonctionnement reporté	85 842 176,98	85 842 176,98			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes d'investissement – Total		**718 612 191,57**	**743 448 781,90**	**6 818 805,88**	**-31 655 396,21**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**377 440 789,38**	**402 277 379,71**	**6 818 805,88**	**-31 655 396,21**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	377 440 789,38	399 532 138,69	6 818 805,88	-28 910 155,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2) (4)	0,00	2 745 241,02	0,00	-2 745 241,02
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		***295 958 912,84***	***295 958 912,84***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	45 212 489,35	45 212 489,35		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes de fonctionnement – Total		**428 738 018,62**	**258 103 322,10**	**0,00**	**53 284 456,33**	**117 350 240,19**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**84 292 861,51**	**31 872 161,48**	**0,00**	**53 284 456,33**	**-863 756,30**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	84 292 861,51	31 008 405,18	0,00	53 284 456,33	0,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	863 756,30	0,00	0,00	-863 756,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***344 445 157,11***	***226 231 160,62***			***118 213 996,49***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*			*118 213 996,49*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		**718 612 191,57**	**569 859 054,37**	**30 539 140,71**	**118 213 996,49**	**343 627 893,75**	**226 231 160,62**
90	**Opérations ventilées**	**374 167 034,46**	**343 627 893,75**	**30 539 140,71**	**0,00**	**343 627 893,75**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	374 167 034,46	343 627 893,75	30 539 140,71	0,00	343 627 893,75	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve						
92	**Opérations non ventilées**	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**0,00**	**118 213 996,49**		**226 231 160,62**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*		*118 213 996,49*		*226 231 160,62*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1	**0,00**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		**718 612 191,57**	**743 448 781,90**	**6 818 805,88**	**-31 655 396,21**
90	**Opérations ventilées**	**377 440 789,38**	**402 277 379,71**	**6 818 805,88**	**-31 655 396,21**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	377 440 789,38	402 277 379,71	6 818 805,88	-31 655 396,21
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve				
92	**Opérations non ventilées**	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections (2)*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement* (3)	*0,00*			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	0,00		0,00	
922-1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés (4)**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		**45 212 489,35**			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**374 167 034,46**	**0,00**	**0,00**	**374 167 034,46**
Réalisations	**0,00**	**343 627 893,75**	**0,00**	**0,00**	**343 627 893,75**
Restes à réaliser	**0,00**	**30 539 140,71**	**0,00**	**0,00**	**30 539 140,71**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Crédits votés (2)	**0,00**	**377 440 789,38**	**0,00**	**0,00**	**377 440 789,38**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**402 277 379,71**	**0,00**	**0,00**	**402 277 379,71**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**6 818 805,88**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**-31 655 396,21**	**0,00**	**0,00**	**-31 655 396,21**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé		90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées		90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**118 213 996,49**
	Reprises sur autofinancement	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**118 213 996,49**
139172	*Subv. transf. FEDER*	344 445 157,11	226 231 160,62	118 213 996,49
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**0,00**
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	295 958 912,84	295 958 912,84	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

III
A 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	RECETTES	**0,00**	**0,00**
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses de fonctionnement – Total		**428 738 018,62**	**401 056 379,44**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**19 255 289,62**	**295 958 912,84**
93	**Services ventilés**	**46 936 928,80**	**19 255 289,62**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**19 255 289,62**	**0,00**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	46 936 928,80	19 255 289,62	0,00	27 681 639,18	0,00	19 255 289,62	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve							
94	**Services communs non ventilés**	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**295 958 912,84**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00		0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*			*0,00*		*295 958 912,84*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**						**0,00**
953	*Virement à la section d'investissement (3)*	*0,00*						*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**342 895 841,64**	**315 214 202,46**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**19 255 289,62**	**295 958 912,84**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**85 842 176,98**						

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		**428 738 018,62**	**258 103 322,10**	**0,00**	**53 284 456,33**	**117 350 240,19**
93	**Services ventilés**	**84 292 861,51**	**31 872 161,48**	**0,00**	**53 284 456,33**	**-863 756,30**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	84 292 861,51	31 872 161,48	0,00	53 284 456,33	-863 756,30
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**0,00**	**0,00**	**118 213 996,49**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*			*118 213 996,49*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**428 738 018,62**	**258 103 322,10**	**0,00**	**53 284 456,33**	**117 350 240,19**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**0,00**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	46 024 197,38	0,00	0,00	46 024 197,38
Réalisations	0,00	19 255 289,62	0,00	0,00	19 255 289,62
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	26 768 907,76	0,00	0,00	26 768 907,76
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	912 731,42	0,00	0,00	912 731,42
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	912 731,42	0,00	0,00	912 731,42
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	84 292 861,51	0,00	0,00	84 292 861,51
Réalisations	0,00	31 872 161,48	0,00	0,00	31 872 161,48
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	53 284 456,33	0,00	0,00	53 284 456,33
Crédits sans emploi	0,00	-863 756,30	0,00	0,00	-863 756,30

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 936

Détail par articles

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 937

Détail par articles

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 938

Détail par articles

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 938

Détail par articles

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3) (5)	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**0,00**
	Dotations aux amortissements et provisions	***295 958 912,84***	***295 958 912,84***	***0,00***
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*	*0,00*
	Autres	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (4) (5)	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**118 213 996,49**
	Reprises sur autofinancement	***344 445 157,11***	***226 231 160,62***	***118 213 996,49***
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*	*118 213 996,49*
	Transfert de charges	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**343 627 893,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	343 627 893,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**402 277 379,71**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	399 532 138,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 745 241,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**343 627 893,75**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		343 627 893,75
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**402 277 379,71**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		399 532 138,69
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 745 241,02
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**343 627 893,75**	**0,00**	**0,00**	**343 627 893,75**
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	343 627 893,75	0,00	0,00	343 627 893,75
RECETTES		**0,00**	**402 277 379,71**	**0,00**	**0,00**	**402 277 379,71**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	399 532 138,69	0,00	0,00	399 532 138,69
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	2 745 241,02	0,00	0,00	2 745 241,02

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**19 255 289,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 255 289,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**31 872 161,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	31 008 405,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	863 756,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**19 255 289,62**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19 255 289,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**31 872 161,48**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 008 405,18
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		863 756,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**19 255 289,62**	**0,00**	**0,00**	**19 255 289,62**
65732	Subv. fonct. régions	0,00	10 435 658,07	0,00	0,00	10 435 658,07
65733	Subv. fonct. départements	0,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	121 677,82	0,00	0,00	121 677,82
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	1 949 501,04	0,00	0,00	1 949 501,04
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	5 820 528,71	0,00	0,00	5 820 528,71
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	707 923,98	0,00	0,00	707 923,98
RECETTES		**0,00**	**31 872 161,48**	**0,00**	**0,00**	**31 872 161,48**
74772	Participation FEDER	0,00	31 008 405,18	0,00	0,00	31 008 405,18
75888	Autres	0,00	863 756,30	0,00	0,00	863 756,30

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	**362 883 183,37**	
Personnes de droit privé	**42 710 757,90**	
Associations	**1 404 170,91**	
AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	21 839,05	
ASSO ECOLE DE MUSIQUE DES AVIRON	19 622,00	
ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	308 659,16	
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	177 513,50	
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	117 442,69	
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	1 066,34	
ASSOCIATION JULIETTE AU PAYS DES	6 718,86	
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	14 411,76	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	124 989,23	
ASSOCIATION SOUL CITY	6 654,01	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIV	20 750,23	
FEDERATION METI TRESSE	147 784,77	
KOLET	27 258,74	
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	61 823,57	
NATURE OCEAN INDIEN	25 207,93	
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	8 235,00	
RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES D	22 500,00	
SOCIETE D HABITATIONS A LOYER MO	171 462,84	
TEMERGIE	103 990,82	
THEATRE DU GRAND MARCHE CENTRE D	16 240,41	
Entreprises	**41 306 586,99**	
1PRIME	15 245,07	
ACROROC PARC AVENTURE	29 439,18	
ADPR	62 835,50	
AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GA	14 751 107,88	
ALU EST	12 367,26	
ARCAD INGENIERIE	98 580,36	
B AND B WEB EXPERTISE	30 945,56	
BABA CREAM S	15 491,94	
BASYL	31 707,40	
BOURBON ALU SERVICES	19 784,83	
BOURBON DENTAL LAB	6 954,76	
BOURBON FROID OCEAN INDIEN	15 000,00	
BOURBON FROID OCEAN INDIEN	17 987,84	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOURBON GAZ	49 162,35	
BOURBON PACKAGING	5 487,90	
BOURBON PLASTIQUES BATIMENT	10 416,66	
BRASSERIE DE L OUEST	1 827,79	
BRASSERIE MOKA	23 628,35	
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	682 881,23	
CAMBAIE INDUSTRIE	72 563,42	
CANCE REUNION	507 615,70	
CANNABINOID BOURBON RESEARCH	7 553,68	
CASE 2L	160 871,40	
CEMENTIS PRECONTRAINT	24 037,35	
CEMENTIS REUNION	32 137,46	
CENTRE D EMBALLAGE DES MASCAREIG	48 076,44	
CENTRE READAPTATION FONCTIONELLE	323 615,53	
CIMENTS DE BOURBON	688,47	
CITEB	202 201,40	
COEUR D ACIER	61 919,01	
COLIPAYS REUNION	458 103,07	
COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	363 052,25	
CONSTRUCTION METALLIQUE REUNION	46 930,36	
CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	861 412,45	
COSYSTEC	30 716,65	
COSYSTEC	93 258,87	
CROISIERES ET DECOUVERTES LE GRA	78 208,00	
DATANALYSIS	36 000,00	
DETAILLING PERFORMANCE	9 600,00	
DINA MORGABINE SAINT DENIS	729 604,88	
DISTILLERIE ISAUTIER	78 935,87	
DOULUX	1 139 371,23	
DU MILLET DANS LE SILO	38 992,68	
EASY CLEAN	20 286,06	
ECHOS OI	45 004,79	
ECOPAIN	56 925,54	
EKOPLAST	34 752,71	
EKS RUN	144 053,57	
EM2 REUNION	282 269,43	
EPLEFPA SAINT JOSEPH	13 500,00	
ERICK MENUISERIES	132 155,44	
EXODATA	243 852,04	
FCI AQUATECHNOLOGY	24 165,14	
FOUCQUE CAILLE DISTRIBUTION	14 362,29	
FOUCQUE LOCATION ENTERPRISE CITE	15 238,75	
GCS TESIS	415 635,21	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GINKGO	204 707,40	
GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	528 619,70	
HIPPOCAMPE CORAIL PLONGEE	53 319,81	
HOTEL LE DIMITILE	1 290 528,76	
HUB2	24 067,21	
ICP ROTO IMPRIMERIE CHANE PANE	137 731,40	
ISOPLAST	6 734,40	
IVM PRODUCT EX IVM CLIMATISATIO	39 057,57	
IVM REFRIGERATION	24 819,60	
KERVEGUEN PIZZ	21 522,50	
L AGENCE RE	38 098,78	
L ATELIER TRAITEUR	31 141,96	
L EVIDENCE	39 387,19	
L ILE EN GLACE	374 945,79	
LA BOURBONNAISE DE DISTRIBUTION	251 859,97	
LA CREME DES HAUTS	1 941,30	
LA REGIE COMMUNAUTAIRE D EAU ET	1 133 974,14	
LE NAUTILE	193 614,32	
LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	311 692,98	
LES JARDINS DE GRAND ANSE PALM H	472 973,38	
LES SALES GOSSES	43 534,67	
LGJESE	80 000,00	
LIBER	1 322 092,80	
LILIAN 2019	100 971,42	
LOLITA SARL	40 547,72	
MARKETING MANAGEMENT IO	378,54	
MENUISERIE BOIS DESIGN TECHNOLOG	95 328,41	
MENUISERIE BOIS DESIGN TECHNOLOG	19 751,17	
MH SAINT PAUL	12 299,94	
MICKLAU ET CO	26 186,96	
MOBIE	47 130,95	
MUTUAL IR 2 204	53 113,65	
NAKAGAME	35 361,17	
NAOTERA BTPT	10 610,28	
OMNIPLAST	10 848,72	
OTC LA RESERVE	174 497,64	
OTC SAINT PIERRE	111 898,54	
PACKAGING DE L OCEAN INDIEN	244 446,24	
PLAST OI SOCIETE	17 956,64	
PPG REUNION EX LA SEIGNEURIE OCE	483 164,64	
PROTEIN ENGINEERING ACCELERATOR	102 061,02	
RANDO AQUA REUNION	20 171,97	
RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	1 012 613,81	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RESTAURANT VELLI	60 000,00	
REUNI POP	26 620,22	
REUNION VALORISATION ENVIRONNEME	11 579,67	
ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	300 698,25	
ROSIETA SARL	102 850,83	
ROYAL BOURBON INDUSTRIES	9 692,70	
SA TERALTA CIMENT REUNION	244 756,38	
SAFA INVEST	14 247,12	
SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	995 464,80	
SAPEF	7 388,13	
SARL BOULANGERIE BOUDEVIN	9 166,16	
SARL BOULANGERIE PATISSERIE TISA	27 859,94	
SARL HAPPY TIME RUN	22 823,28	
SARL SARANA INVEST CO ALINEA	633 035,14	
SARL SAUVAGE	89 325,39	
SARL TAMARINA	73 213,74	
SARL VENTS DU SUD	34 262,84	
SARL VISUAL DESIGN	22 990,47	
SAS ANDY DONUTS	6 114,90	
SAS AUSTRALE CONCRETE MODERNE ME	10 647,50	
SAS BATI FER	309 244,67	
SAS DEBOISVILLIERS	9 326,00	
SAS SIA SAVEURS D ICI ET D AILLE	64 522,98	
SAS TAMARIN LOC 7	494 729,96	
SASU NATURE INNOVATION	33 316,16	
SASU TRADITION BARDEAUX	26 856,00	
SCEA ETABLISSEMENT BEL AIR	5 312,49	
SCI GH LJB	113 267,05	
SCIC REUNION SARL	628 212,03	
SHADE MAKER	20 660,33	
SNC SEVRES F 29	10 158,58	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	256 287,08	
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	530 045,73	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	46 408,01	
SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	856 448,48	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GIS	25 468,99	
SOCIETE DE TERRASSEMENT ET DE RE	14 209,65	
SOCIETE DIFFUSION ET CONDITIONNE	51 170,29	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	116 892,64	
SOCIETE INDUSTRIELLE DES CAFES D	868 184,17	
SOCIETE REUNIONNAISE DE MIROITER	23 070,85	
SOLAMI INSTALLATION SOLAIRE OCEA	17 875,00	
SORELAIT	126 628,83	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
STOR INFORMATIQUE	192 825,15	
SUD SERVICE TRAITEUR	643 858,24	
SUEZ RV REUNION	674 249,14	
TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIE	51 290,36	
THEMIS	22 024,00	
TOMATT	8 744,75	
TORSKAL	11 100,40	
TROPIC APPART HOTEL INVEST	103 771,59	
UN MONDE METIS	109 283,24	
VALDIRUN	3 949,18	
VALORIS CONCEPT	11 260,80	
VIBRASON PRODUCTION	45 641,85	
VIDANGE SERVICE	8 766,93	
VILLAGE NATURE ROCHE TAMARIN	57 417,08	
VUE BELLE UNITED	37 146,79	
Personnes physiques	**0,00**	
Autres	**0,00**	
Personnes de droit public	**320 172 425,47**	
Etat	**0,00**	
Régions	**0,00**	
Départements	**13 306 345,77**	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	13 086 345,77	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	220 000,00	
Communes	**95 634 639,87**	
MAIRIE DE BRAS PANON	21 189,60	
MAIRIE DE BRAS PANON	27 797,02	
MAIRIE DE BRAS PANON	1 024 253,86	
MAIRIE DE BRAS PANON	286 584,51	
MAIRIE DE BRAS PANON	134 633,35	
MAIRIE DE BRAS PANON	376 697,51	
MAIRIE DE CILAOS	66 198,60	
MAIRIE DE CILAOS	123 550,35	
MAIRIE DE CILAOS	86 151,20	
MAIRIE DE CILAOS	136 318,71	
MAIRIE DE CILAOS	242 280,67	
MAIRIE DE CILAOS	461 970,86	
MAIRIE DE CILAOS	3 555,90	
MAIRIE DE CILAOS	79 587,97	
MAIRIE DE CILAOS	54 916,65	
MAIRIE DE CILAOS	134 586,77	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	32 117,74	
MAIRIE DE L ETANG SALE	444 510,96	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	3 632 740,27	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	1 199 812,55	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	649 068,68	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	1 060 040,72	
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	88 205,29	
MAIRIE DE LA POSSESSION	503 438,60	
MAIRIE DE LA POSSESSION	374 040,00	
MAIRIE DE LA POSSESSION	352 564,77	
MAIRIE DE LA POSSESSION	110 757,54	
MAIRIE DE LA POSSESSION	99 136,11	
MAIRIE DE PETITE ILE	241 791,72	
MAIRIE DE PETITE ILE	235 142,97	
MAIRIE DE PETITE ILE	716 048,60	
MAIRIE DE PETITE ILE	121 575,44	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	656 965,70	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	4 335,38	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 435 073,34	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	129 630,57	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	97 084,67	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	126 049,01	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	238 929,54	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	127 368,49	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	459 737,33	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	568 544,07	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	155 524,02	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	439 101,71	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 590 025,88	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	250 978,36	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 395 701,24	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	634 600,36	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	83 079,77	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	547 980,52	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	2 490 285,13	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	164 482,46	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	68 028,30	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	822 844,72	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	307 345,72	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	730 651,08	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 738 613,54	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	2 393 597,38	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	739 651,44	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE SAINT ANDRE	3 496 341,87	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 351 464,99	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	707 978,92	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	801 096,62	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 276 563,48	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	204 092,59	
MAIRIE DE SAINT ANDRE	12 795,39	
MAIRIE DE SAINT DENIS	1 320 232,99	
MAIRIE DE SAINT DENIS	760 063,40	
MAIRIE DE SAINT DENIS	38 295,04	
MAIRIE DE SAINT DENIS	639 642,83	
MAIRIE DE SAINT DENIS	712 767,51	
MAIRIE DE SAINT DENIS	338 387,49	
MAIRIE DE SAINT DENIS	640 440,97	
MAIRIE DE SAINT DENIS	303 683,02	
MAIRIE DE SAINT DENIS	905 316,08	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	262 780,22	
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	314 704,79	
MAIRIE DE SAINT LEU	213 093,72	
MAIRIE DE SAINT LEU	343 768,02	
MAIRIE DE SAINT LEU	163 864,48	
MAIRIE DE SAINT LEU	159 752,96	
MAIRIE DE SAINT LEU	448 780,07	
MAIRIE DE SAINT LEU	569 851,35	
MAIRIE DE SAINT LEU	377 170,17	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	36 600,00	
MAIRIE DE SAINT LOUIS	335 346,03	
MAIRIE DE SAINT PAUL	812 130,58	
MAIRIE DE SAINT PAUL	1 871 035,47	
MAIRIE DE SAINT PAUL	192 232,24	
MAIRIE DE SAINT PAUL	616 158,00	
MAIRIE DE SAINT PAUL	1 175 686,38	
MAIRIE DE SAINT PAUL	3 874 922,87	
MAIRIE DE SAINT PAUL	432 572,66	
MAIRIE DE SAINT PAUL	547 437,76	
MAIRIE DE SAINT PAUL	338 898,70	
MAIRIE DE SAINT PAUL	505 635,85	
MAIRIE DE SAINT PAUL	326 152,89	
MAIRIE DE SAINT PAUL	961 607,23	
MAIRIE DE SAINT PAUL	843 777,55	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	68 355,45	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	862 030,94	
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	573 054,95	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE SAINT PIERRE	5 009 180,53	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	3 274 288,01	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	987 949,66	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	1 097 668,21	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	348 165,54	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	296 769,87	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	560 413,32	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	903 127,95	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	113 885,18	
MAIRIE DE SAINT PIERRE	354 174,16	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	2 661 254,12	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	30 464,47	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	340 437,11	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	1 080 711,87	
MAIRIE DE SAINTE ROSE	349 837,35	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	186 275,96	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	91 045,83	
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	404 723,35	
MAIRIE DE SALAZIE	115 324,03	
MAIRIE DE SALAZIE	873 101,85	
MAIRIE DE SALAZIE	746 649,56	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	133 283,91	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	1 036 658,80	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	80 828,32	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	426 444,50	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	337 217,25	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	28 268,14	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	208 386,24	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	161 268,59	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	704 043,11	
MAIRIE DE TROIS BASSINS	34 210,09	
MAIRIE DES AVIRONS	787 260,35	
MAIRIE DES AVIRONS	49 494,97	
MAIRIE DU PORT	1 316 439,09	
MAIRIE DU PORT	764 233,04	
MAIRIE DU PORT	237 641,40	
MAIRIE DU PORT	349 885,04	
MAIRIE DU PORT	129 301,91	
MAIRIE DU PORT	1 839 301,80	
MAIRIE DU PORT	74 672,34	
MAIRIE DU TAMPON	2 800 000,00	
MAIRIE DU TAMPON	1 670 889,27	
MAIRIE DU TAMPON	385 424,04	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	**25 851 206,93**	
CONSERVATOIRE DE L ESPACE LITTOR	1 087 523,90	
ILEVA	18 407 899,39	
TERRITOIRE DE L OUEST	6 202 399,38	
TERRITOIRE DE L OUEST	153 384,26	
Autres	**185 380 232,90**	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	12 112 807,64	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	44 007,17	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	831 252,85	
CHU REUNION	2 204 161,11	
CHU REUNION	16 083,63	
CIRAD	1 711 610,73	
COLLEGE ACHILLE GRONDIN	12 000,00	
COLLEGE DE CAMBUSTON	13 500,00	
COLLEGE GUY MOQUET	12 640,00	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU SU	5 986 438,17	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	16 273 204,21	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	5 292 638,86	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	2 461 799,99	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	102 939 073,28	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	10 435 658,07	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	29 216,01	
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ME	2 842 278,61	
GIP RESERVE NATIONALE MARINE DE	55 976,47	
GRAND PORT MARITIME DE LA REUNIO	11 540 281,49	
GROUPE HOSPITALIER EST REUNION	19 624,28	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	449 923,66	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	118 039,74	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	874 073,90	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	771 645,29	
KONPANI IBAO	35 290,61	
LYCEE PIERRE POIVRE	13 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	6 525,00	
PARC NATIONAL DE LA REUNION	105 487,53	
SPL GRAND SUD	8 034,79	
UNIVERSITE DE LA REUNION	8 104 364,54	
UNIVERSITE DE LA REUNION	59 095,27	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV– ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : MAIRIE DES AVIRONS

Numéro de SIREN (2) : 21974001600015

Population de la commune : 11 663

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220104 - CV 20220170	RE0032427-SOLDE-FEDER	2045	787 260,35	67,50
Intervention 20230295 - CV 20230214	RE0034956-SOLDE-FEDER	2045	49 494,97	4,24
Total			**836 755,32**	**71,74**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE BRAS PANON

Numéro de SIREN (2) : 21974002400019

Population de la commune : 13 347

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20200464 - CV 20200536	RE0025848 - SOLDE_TELESERVICES_BPANON_FE	2045	21 189,60	1,59
Intervention 20220633 - CV 20220565	RE0032367 - SOLDE_TELETRAVAIL_BRASPANON_	2045	27 797,02	2,08
Intervention 20221491 - CV 20221073	RE0034413 SOLDE FEDER REACT UE	2045	1 024 253,86	76,74
Intervention 20221492 - CV 20221074	RE0034431 SOLDE FEDER REACT	2045	286 584,51	21,47
Intervention 20230132 - CV 20230253	RE0034985- SOLDE- COMMUNE DE BRAS PANON	2045	134 633,35	10,09
Intervention 20230177 - CV 20230147	RE0034869 SOLDE FEDER REACT UE	2045	376 697,51	28,22
Total			**1 871 155,85**	**140,19**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE L ENTRE DEUX

Numéro de SIREN (2) : 21974003200012

Population de la commune : 7 188

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230133 - CV 20230254	RE0034990-SOLDE- Commune de l'Entre-Deux	2045	32 117,74	4,47
Total			**32 117,74**	**4,47**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE L ETANG SALE

Numéro de SIREN (2) : 21974004000015

Population de la commune : 14 540

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221285 - CV 20220901	RE0034324-SOLDE-FEDER	2045		
Total			**444 510,96**	**30,57**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE PETITE ILE

Numéro de SIREN (2) : 21974005700019

Population de la commune : 13 091

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20191785 - CV 20191963	RE0022204 - PETITE ILE - SOLDE FEDER	2045	241 791,72	18,47
Intervention 20211435 - CV 20210835	RE0031695-SOLDE-FEDER	2045	235 142,97	17,96
Intervention 20220107 - CV 20220173	RE0033067-SOLDE-FEDER	2045	716 048,60	54,70
Intervention 20230182 - CV 20230151	RE0035151-SOLDE-FEDER	2045	121 575,44	9,29
Total			**1 314 558,73**	**100,42**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE

Numéro de SIREN (2) : 21974006500012

Population de la commune : 7 019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220106 - CV 20220172	RE0032958 - SOLDE FEDER REACT UE	2045	3 632 740,27	517,56
Intervention 20220906 - CV 20220498	RE003361-SOLDE-FEDER	2045	1 199 812,55	170,94
Intervention 20220910 - CV 20220505	RE0033660-AC2-FEDER	2045	649 068,68	92,47
Intervention 20220910 - CV 20220505	RE0033660-SOLDE-FEDER	2045	1 060 040,72	151,02
Intervention 20221398 - CV 20221135	RE0033633 - SOLDE_REACTUE_PLAINE DES PAL	2045	88 205,29	12,57
Total			**6 629 867,51**	**944,56**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DU PORT

Numéro de SIREN (2) : 21974007300016

Population de la commune : 33 940

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221287 - CV 20220903	RE0034313 - SOLDE FEDER	2045	1 316 439,09	38,79
Intervention 20221509 - CV 20221142	RE0034574_LE PORT_CSF4_SOLDE_FEDER	2045	764 233,04	22,52
Intervention 20221775 - CV 20221268	RE0034773_LEPORT_CSF3_SOLDE_FEDER	2045	237 641,40	7,00
Intervention 20230176 - CV 20230146	RE0034852 SOLDE FEDER	2045	349 885,04	10,31
Intervention 20230567 - CV 20230384	RE0035050 SOLDE FEDER	2045	129 301,91	3,81
Intervention 20231336 - CV 20230948	RE0035182 - SOLDE - FEDER	2045	1 839 301,80	54,19

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intervention 20230572 - CV 20230535	RE35189 -COMMUNE DU PORT SLD FEDER	657341	[illegible]	[illegible]
Total				

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA POSSESSION

Numéro de SIREN (2) : 21974008100019

Population de la commune : 36 834

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20211423 - CV 20210828	RE0031269 SOLDE FEDER	2045	503 438,60	13,67
Intervention 20220911 - CV 20220506	RE0033290 SOLDE FEDER	2045	374 040,00	10,15
Intervention 20221283 - CV 20220899	RE0033338 SOLDE FEDER	2045	352 564,77	9,57
Intervention 20221934 - CV 20221342	RE0032538 SOLDE FEDER	2045	110 757,54	3,01
Intervention 20230288 - CV 20230207	RE0034881 SOLDE FEDER	2045	99 136,11	2,69
Total			**1 439 937,02**	**39,09**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT ANDRE

Numéro de SIREN (2) : 21974009900011

Population de la commune : 58 037

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20180987 - CV 20181680	RE18033 CREATION BB COLOSSE	2045	656 965,70	11,32
Intervention 20181719 - CV 20191725	RE0019649 AMGT DES ACCES PARC DU COLOSSE	2045	4 335,38	0,07
Intervention 20200484 - CV 20201105	RE0026838_STANDRE_SLD_FEDER	2045	1 435 073,34	24,73
Intervention 20211822 - CV 20211008	RE0032498 - SOLDE - FEDER	2045	129 630,57	2,23
Intervention 20212044 - CV 20220069	RE0032665_ST-ANDRÉ_CSF1_AC1_FEDER	2045	97 084,67	1,67
Intervention 20212044 - CV 20220069	RE0032665_ST-ANDRE_CSF2_SOLDE_FEDER	2045	126 049,01	2,17
Intervention 20220103 - CV 20220169	RE0032499 - SOLDE - FEDER	2045	238 929,54	4,12
Intervention 20220908 - CV 20220500	RE0033299 - AC1 - FEDER	2045	127 368,49	2,19
Intervention 20220908 - CV 20220500	RE0033299 - SOLDE - FEDER	2045	459 737,33	7,92
Intervention 20220912 - CV 20220507	RE0033375 - SOLDE - FEDER	2045	568 544,07	9,80
Intervention 20221124 - CV 20220887	RE0033254 - SOLDE - ST-ANDRE	2045	155 524,02	2,68
Intervention 20221925 - CV 20221332	RE0033382 - SOLDE - FEDER	2045	439 101,71	7,57
Intervention 20221929 - CV 20221337	RE0034732 - SOLDE - FEDER	2045	1 590 025,88	27,40
Intervention 20221933 - CV 20221341	RE0033435 - SOLDE - FEDER	2045	250 978,36	4,32
Intervention 20221942 - CV 20221350	RE0031595 - SOLDE - FEDER	2045	1 395 701,24	24,05
Intervention 20221943 - CV 20221352	RE0031596 - SOLDE - FEDER	2045	634 600,36	10,93
Intervention 20230294 - CV 20230213	RE0035052 - SOLDE- FEDER	2045	83 079,77	1,43
Intervention 20230568 - CV 20230385	RE0033437 - SOLDE - FEDER	2045	547 980,52	9,44

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intervention 20230569 - CV 20230386	RE0034542 - SOLDE - FEDER	2045	1 [illegible]	[illegible]
Intervention 20230570 - CV 20230387	RE0034865 - AC1 - FEDER	2045		
Intervention 20230570 - CV 20230387	RE0034865 - SOLDE - FEDER	2045	68 028,30	1,17
Intervention 20230641 - CV 20230408	RE0034551 - ACOMPTE 1 - FEDER	2045	822 844,72	14,18
Intervention 20230641 - CV 20230408	RE0034551 - SOLDE - FEDER	2045	307 345,72	5,30
Intervention 20230644 - CV 20230411	RE0034537 - SOLDE - FEDER	2045	730 651,08	12,59
Intervention 20231174 - CV 20230778	RE0033377-AC1-FEDER	2045	1 738 613,54	29,96
Intervention 20231174 - CV 20230778	RE0033377-SOLDE-FEDER	2045	2 393 597,38	41,24
Intervention 20231175 - CV 20230779	RE0035055 - SOLDE- FEDER	2045	739 651,44	12,74
Intervention 20231176 - CV 20230780	RE0035054 - AC1 - FEDER	2045	3 496 341,87	60,24
Intervention 20231176 - CV 20230780	RE0035054 - SOLDE - FEDER	2045	1 351 464,99	23,29
Intervention 20231695 - CV 20231114	RE0035581 - SOLDE - FEDER	2045	707 978,92	12,20
Intervention 20231696 - CV 20231115	RE0035580 - SOLDE - FEDER	2045	801 096,62	13,80
Intervention 20231697 - CV 20231116	RE0035582 - SOLDE - FEDER	2045	1 276 563,48	22,00
Intervention 20231699 - CV 20231117	RE0035053 - SOLDE - FEDER	2045	204 092,59	3,52
Intervention 20230573 - CV 20230534	RE0034735 - COMMUNE ST ANDRE - SLD FEDER	657341	12 795,39	0,22
Total			**26 246 543,59**	**452,23**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT DENIS

Numéro de SIREN (2) : 21974011500015

Population de la commune : 157 674

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20210269 - CV 20210525	RE0030302	2045	1 320 232,99	8,37
Intervention 20220115 - CV 20220199	RE0032819_ST-DENIS_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	760 063,40	4,82
Intervention 20221436 - CV 20221009	RE34325 -	2045	38 295,04	0,24
Intervention 20221511 - CV 20221144	RE0033823_ST-DENIS_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	639 642,83	4,06
Intervention 20221847 - CV 20221288	RE0034731 SOLDE FEDER REACT UE	2045	712 767,51	4,52
Intervention 20221935 - CV 20221343	RE0033868 SOLDE FEDER REACT UE	2045	338 387,49	2,15
Intervention 20221937 - CV 20221345	RE0033870 SOLDE FEDER REACT UE	2045	640 440,97	4,06
Intervention 20230562 - CV 20230377	RE0034973-AC4-FEDER	2045	303 683,02	1,93
Intervention 20230562 - CV 20230377	RE0034973-SOLDE-FEDER	2045	905 316,08	5,74
Total			**5 658 829,33**	**35,89**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT JOSEPH

Numéro de SIREN (2) : 21974012300019

Population de la commune : 39 541

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221262 - CV 20220985	RE0034294-SOLDE-FEDER-ST_JOSEPH	2045		
Intervention 20221931 - CV 20221339	RE0034814-SOLDE-FEDER	2045	314 704,79	7,96
Total			**577 485,01**	**14,61**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT LEU

Numéro de SIREN (2) : 21974013100012

Population de la commune : 36 050

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220190 - CV 20220333	RE0032430_ST-LEU_CSF2_SOLDE_FEDER	2045	213 093,72	5,91
Intervention 20220190 - CV 20220333	RE0032430_ST-LEU_CSF2_SOLDE_FEDER_2	2045	343 768,02	9,54
Intervention 20220457 - CV 20220219	RE0032647 - Saint Leu - Solde FEDER	2045	163 864,48	4,55
Intervention 20220458 - CV 20220220	RE0032648 - Saint Leu - Solde FEDER	2045	159 752,96	4,43
Intervention 20220463 - CV 20220221	RE0032650 - Saint Leu - SOLDE FEDER	2045	448 780,07	12,45
Intervention 20220466 - CV 20220222	RE0032651 - Saint Leu - FEDER SOLDE	2045	569 851,35	15,81
Intervention 20221635 - CV 20221199	RE0034596 - SAINT LEU - SOLDE FEDER	2045	377 170,17	10,46
Total			**2 276 280,77**	**63,15**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT LOUIS

Numéro de SIREN (2) : 21974014900014

Population de la commune : 55 154

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230269 - CV 20230257	RE0034994-SOLDE-COMMUNE DE SAINT LOUIS	2045	36 600,00	0,66
Intervention 20230643 - CV 20230410	RE0035185-SOLDE-FEDER	2045	335 346,03	6,08
Total			**371 946,03**	**6,74**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PAUL

Numéro de SIREN (2) : 21974015600019

Population de la commune : 107 501

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20162298 - CV 20180615	RE0009296 - Versement SOLDE FEDER	2045	812 130,58	7,55
Intervention 20171019 - CV 20170899	RE0011879_STPAUL_SLD_FEDER	2045	1 871 035,47	17,40
Intervention 20221695 - CV 20221221	RE0034378 SOLDE FEDER	2045	192 232,24	1,79
Intervention 20221696 - CV 20221222	RE0034379 SOLDE FEDER	2045	616 158,00	5,73
Intervention 20221774 - CV 20221267	RE0034767_ST-PAUL_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	1 175 686,38	10,94

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intervention 20221891 - CV 20221310	RE0034628 SOLDE FEDER	2045		
Intervention 20221928 - CV 20221336	RE0034778	2045		
Intervention 20221955 - CV 20230099	RE0034842_ST-PAUL_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	547 437,76	5,09
Intervention 20221956 - CV 20230100	RE0034843_ST-PAUL_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	338 898,70	3,15
Intervention 20221957 - CV 20230101	RE0034844_ST-PAUL_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	505 635,85	4,70
Intervention 20221969 - CV 20230200	RE0034813-SOLDE-FEDER-SAINT_PAUL	2045	326 152,89	3,03
Intervention 20230560 - CV 20230375	RE0034777 SOLDE FEDER	2045	961 607,23	8,95
Intervention 20230642 - CV 20230409	RE0035034 - ACOMPTE FINAL FEDER R0035034	2045	843 777,55	7,85
Total			**12 498 248,18**	**116,25**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PIERRE

Numéro de SIREN (2) : 21974016400013

Population de la commune : 86 140

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220786 - CV 20220413	RE0033255 - AC3 FEDER REACT UE	2045	5 009 180,53	58,15
Intervention 20220786 - CV 20220413	RE0033255 - SOLDE FEDER REACT UE	2045	3 274 288,01	38,01
Intervention 20220883 - CV 20220719	RE0034064_ST-PIERRE_CSF2_AC2_FEDER	2045	987 949,66	11,47
Intervention 20220883 - CV 20220719	RE0034064_ST-PIERRE_CSF3_SOLDE_FEDER	2045	1 097 668,21	12,74
Intervention 20220883 - CV 20220719	RE0034064_ST-PIERRE_CSF3_SOLDE_FEDER_2	2045	348 165,54	4,04
Intervention 20221284 - CV 20220900	RE0034092 AC2 FEDER REACT UE	2045	296 769,87	3,45
Intervention 20221284 - CV 20220900	RE0034092 SOLDE FEDER	2045	560 413,32	6,51
Intervention 20221932 - CV 20221340	RE0034815-SOLDE-FEDER	2045	903 127,95	10,48
Intervention 20230289 - CV 20230208	RE0035198-AC1-FEDER	2045	113 885,18	1,32
Intervention 20230289 - CV 20230208	RE0035198-SOLDE-FEDER	2045	354 174,16	4,11
Total			**12 945 622,43**	**150,28**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PHILIPPE

Numéro de SIREN (2) : 21974017200016

Population de la commune : 5 160

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20171205 - CV 20180614	RE12789 - Versement Solde FEDER - RE0012	2045	68 355,45	13,25
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement AC1 - RE0028804 -	2045	862 030,94	167,06
Intervention 20201682 - CV 20202696	RE0028804 - Versement solde FEDER	2045	573 054,95	111,06
Total			**1 503 441,34**	**291,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE ROSE

Numéro de SIREN (2) : 21974019800011

Population de la commune : 6 531

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20211785 - CV 20210996	RE0031674 SOLDE FEDER	2045	2 661 254,12	407,48
Intervention 20220632 - CV 20220564	RE0032909-SOLDE-REACTEU-SAINTE-ROSE	2045	30 464,47	4,66
Intervention 20221490 - CV 20221072	RE0034391 AC2 FEDER REACT UE	2045	340 437,11	52,13
Intervention 20221490 - CV 20221072	RE0034391 SOLDE FEDER REACT UE	2045	1 080 711,87	165,47
Intervention 20231339 - CV 20230949	RE0035278 - SOLDE FEDER REACT UE	2045	349 837,35	53,57
Total			**4 462 704,92**	**683,31**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE SUZANNE

Numéro de SIREN (2) : 21974020600012

Population de la commune : 25 113

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20230180 - CV 20230150	RE0035024 - SOLDE - FEDER	2045	186 275,96	7,42
Intervention 20230292 - CV 20230211	RE0035131 - SOLDE - FEDER	2045	91 045,83	3,63
Intervention 20230293 - CV 20230212	RE0035132 - SOLDE - FEDER	2045	404 723,35	16,12
Total			**682 045,14**	**27,17**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SALAZIE

Numéro de SIREN (2) : 21974021400016

Population de la commune : 7 409

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221062 - CV 20220659	RE0034261- SOLDE- COMMUNE DE SALAZIE	2045	115 324,03	15,57
Intervention 20221845 - CV 20221286	RE0034414 - Solde FEDER	2045	873 101,85	117,84
Intervention 20230258 - CV 20230172	RE0034996 - Solde FEDER	2045	746 649,56	100,78
Total			**1 735 075,44**	**234,19**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DU TAMPON

Numéro de SIREN (2) : 21974022200019

Population de la commune : 82 875

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20211069 - CV 20210759	RE0030515 - Versement SOLDE - UE	2045	2 800 000,00	33,79
Intervention 20211198 - CV 20210925	RE0031348_TAMPON_SLD_FEDER	2045	1 670 889,27	20,16

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Intervention 20211493 - CV 20210879	RE0030198 - TAMPON - Solde FEDER	2045	[illegible]	[illegible]
Total				

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE TROIS BASSINS

Numéro de SIREN (2) : 21974023000012

Population de la commune : 7 207

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20220474 - CV 20220223	RE0032156 - Trois bassins - SOLDE FEDER	2045	133 283,91	18,49
Intervention 20220476 - CV 20220224	RE0032157 - TROIS BASSINS - SOLDE	2045	1 036 658,80	143,84
Intervention 20220909 - CV 20220502	RE0032158 - Trois bassins - Solde FEDER	2045	80 828,32	11,22
Intervention 20221065 - CV 20220963	RE0034267- CSF_SOLDE_Commune 3 Bassins	2045	426 444,50	59,17
Intervention 20221067 - CV 20220964	RE0034260_TROIS-BASSINS_CSF1_SOLDE_FEDER	2045	337 217,25	46,79
Intervention 20221260 - CV 20220984	RE0033007-SOLDE-FEDER-TROIS_BASSINS	2045	28 268,14	3,92
Intervention 20221281 - CV 20220897	RE0033026 - Trois Bassins - Solde FEDER	2045	208 386,24	28,91
Intervention 20221697 - CV 20221223	RE0034250 - Trois Bassins - Solde FEDER	2045	161 268,59	22,38
Intervention 20221698 - CV 20221224	RE0034256 - TROIS BASSINS - SOLDE FEDER	2045	704 043,11	97,69
Intervention 20230422 - CV 20230686	RE0034723-COMMUNETROIS-BASSINS-SLD-FEDER	657341	34 210,09	4,75
Total			**3 150 608,95**	**437,16**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE CILAOS

Numéro de SIREN (2) : 21974024800014

Population de la commune : 5 260

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20221493 - CV 20221075	RE0033777 SOLDE FEDER REACT UE	2045	66 198,60	12,59
Intervention 20221494 - CV 20221076	RE0033776 AC2 FEDER REACT UE	2045	123 550,35	23,49
Intervention 20221494 - CV 20221076	RE0033776 - SOLDE FEDER REACT UE	2045	86 151,20	16,38
Intervention 20221495 - CV 20221077	RE0033775 SOLDE FEDER REACT UE	2045	136 318,71	25,92
Intervention 20221496 - CV 20221078	RE0033774 SOLDE FEDER REACT UE	2045	242 280,67	46,06
Intervention 20221497 - CV 20221079	RE0033773 SOLDE FEDER REACT UE	2045	461 970,86	87,83
Intervention 20221497 - CV 20221079	RE0033773 - SOLDE REACT UE - 2è mandat	2045	3 555,90	0,68
Intervention 20221498 - CV 20221080	RE0034469 SOLDE FEDER REACT UE	2045	79 587,97	15,13
Intervention 20221501 - CV 20221083	RE0034465 SOLDE FEDER REACT UE	2045	54 916,65	10,44
Intervention 20221941 - CV 20221349	RE0033894 AC3-SOLDE REACT UE	2045	134 586,77	25,59
Total			**1 389 117,68**	**264,11**

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER — B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE REGION (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GA	AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GA	SOCIETE	14 751 107,88
-	ARCAD INGENIERIE	ARCAD INGENIERIE	SOCIETE	98 580,36
-	ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	ASSOCIATION AEROTECH RUN OI	ASSOCIATIONS	308 659,16
-	ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	ASSOCIATIONS	177 513,50
-	ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	ASSOCIATIONS	117 442,69
-	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATIONS	124 989,23
-	BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	SOCIETE	682 881,23
-	CANCE REUNION	CANCE REUNION	SOCIETE	507 615,70
-	CASE 2L	CASE 2L	SOCIETE	160 871,40
-	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	12 112 807,64
-	CENTRE READAPTATION FONCTIONELLE	CENTRE READAPTATION FONCTIONELLE	SOCIETE	323 615,53
-	CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	875 260,02
-	CHU REUNION	CHU REUNION	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE	2 220 244,74
-	CIRAD	CIRAD	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 711 610,73
-	CITEB	CITEB	SOCIETE	202 201,40
-	COLIPAYS REUNION	COLIPAYS REUNION	SOCIETE	458 103,07
-	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU SU	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU SU	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	5 986 438,17
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	16 273 204,21

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD R	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	5 292 638,86
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	2 461 799,99
-	COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	COMPAGNIE GENERALE D ALIMENTATIO	SOCIETE	363 052,25
-	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	DEPARTEMENTS	13 306 345,77
-	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	REGIONS	113 374 731,35
-	CONSERVATOIRE DE L ESPACE LITTOR	CONSERVATOIRE DE L ESPACE LITTOR	COMMUNES	1 087 523,90
-	CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	CONSTRUCTIONS METALLIQUES OCEAN	SOCIETE	861 412,45
-	COSYSTEC	COSYSTEC	SOCIETE	123 975,52
-	CROISIERES ET DECOUVERTES LE GRA	CROISIERES ET DECOUVERTES LE GRA	SOCIETE	78 208,00
-	DINA MORGABINE SAINT DENIS	DINA MORGABINE SAINT DENIS	SOCIETE	729 604,88
-	DISTILLERIE ISAUTIER	DISTILLERIE ISAUTIER	SOCIETE	78 935,87
-	DOULUX	DOULUX	SOCIETE	1 139 371,23
-	EKS RUN	EKS RUN	SOCIETE	144 053,57
-	EM2 REUNION	EM2 REUNION	SOCIETE	282 269,43
-	ERICK MENUISERIES	ERICK MENUISERIES	SOCIETE	132 155,44
-	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ME	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ME	ETAT	2 842 278,61
-	EXODATA	EXODATA	SOCIETE	243 852,04
-	FEDERATION METI TRESSE	FEDERATION METI TRESSE	ASSOCIATIONS	147 784,77
-	GCS TESIS	GCS TESIS	SOCIETE	415 635,21
-	GINKGO	GINKGO	SOCIETE	204 707,40
-	GRAND PORT MARITIME DE LA REUNIO	GRAND PORT MARITIME DE LA REUNIO	ETAT	11 540 281,49
-	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	SOCIETE	528 619,70
-	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	567 963,40
-	HOTEL LE DIMITILE	HOTEL LE DIMITILE	SOCIETE	1 290 528,76
-	ICP ROTO IMPRIMERIE CHANE PANE	ICP ROTO IMPRIMERIE CHANE PANE	SOCIETE	137 731,40
-	ILEVA	ILEVA	COMMUNES	18 407 899,39
-	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 645 719,19
-	L ILE EN GLACE	L ILE EN GLACE	SOCIETE	374 945,79
-	LA BOURBONNAISE DE DISTRIBUTION	LA BOURBONNAISE DE DISTRIBUTION	SOCIETE	251 859,97

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	LA REGIE COMMUNAUTAIRE D EAU ET	LA REGIE COMMUNAUTAIRE D EAU ET	SOCIETE	1 133 974,14
-	LE NAUTILE	LE NAUTILE	SOCIETE	193 614,32
-	LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	LES GLACIERS REUNIS INDUSTRIE	SOCIETE	311 692,98
-	LES JARDINS DE GRAND ANSE PALM H	LES JARDINS DE GRAND ANSE PALM H	SOCIETE	472 973,38
-	LGJESE	LGJESE	SOCIETE	80 000,00
-	LIBER	LIBER	SOCIETE	1 322 092,80
-	LILIAN 2019	LILIAN 2019	SOCIETE	100 971,42
-	MAIRIE DE BRAS PANON	MAIRIE DE BRAS PANON	COMMUNES	1 871 155,85
-	MAIRIE DE CILAOS	MAIRIE DE CILAOS	COMMUNES	1 389 117,68
-	MAIRIE DE L ETANG SALE	MAIRIE DE L ETANG SALE	COMMUNES	444 510,96
-	MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	COMMUNES	6 629 867,51
-	MAIRIE DE LA POSSESSION	MAIRIE DE LA POSSESSION	COMMUNES	1 439 937,02
-	MAIRIE DE PETITE ILE	MAIRIE DE PETITE ILE	COMMUNES	1 314 558,73
-	MAIRIE DE SAINT ANDRE	MAIRIE DE SAINT ANDRE	COMMUNES	26 246 543,59
-	MAIRIE DE SAINT DENIS	MAIRIE DE SAINT DENIS	COMMUNES	5 658 829,33
-	MAIRIE DE SAINT JOSEPH	MAIRIE DE SAINT JOSEPH	COMMUNES	577 485,01
-	MAIRIE DE SAINT LEU	MAIRIE DE SAINT LEU	COMMUNES	2 276 280,77
-	MAIRIE DE SAINT LOUIS	MAIRIE DE SAINT LOUIS	COMMUNES	371 946,03
-	MAIRIE DE SAINT PAUL	MAIRIE DE SAINT PAUL	COMMUNES	12 498 248,18
-	MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	COMMUNES	1 503 441,34
-	MAIRIE DE SAINT PIERRE	MAIRIE DE SAINT PIERRE	COMMUNES	12 945 622,43
-	MAIRIE DE SAINTE ROSE	MAIRIE DE SAINTE ROSE	COMMUNES	4 462 704,92
-	MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	COMMUNES	682 045,14
-	MAIRIE DE SALAZIE	MAIRIE DE SALAZIE	COMMUNES	1 735 075,44
-	MAIRIE DE TROIS BASSINS	MAIRIE DE TROIS BASSINS	COMMUNES	3 150 608,95
-	MAIRIE DES AVIRONS	MAIRIE DES AVIRONS	COMMUNES	836 755,32
-	MAIRIE DU PORT	MAIRIE DU PORT	COMMUNES	4 711 474,62
-	MAIRIE DU TAMPON	MAIRIE DU TAMPON	COMMUNES	4 856 313,31
-	MENUISERIE BOIS DESIGN TECHNOLOG	MENUISERIE BOIS DESIGN TECHNOLOG	SOCIETE	115 079,58
-	OTC LA RESERVE	OTC LA RESERVE	SOCIETE	174 497,64
-	OTC SAINT PIERRE	OTC SAINT PIERRE	SOCIETE	111 898,54
-	PACKAGING DE L OCEAN INDIEN	PACKAGING DE L OCEAN INDIEN	SOCIETE	244 446,24
-	PARC NATIONAL DE LA REUNION	PARC NATIONAL DE LA REUNION	ETAT	105 487,53
-	PPG REUNION EX LA SEIGNEURIE OCE	PPG REUNION EX LA SEIGNEURIE OCE	SOCIETE	483 164,64
-	PROTEIN ENGINEERING ACCELERATOR	PROTEIN ENGINEERING ACCELERATOR	SOCIETE	102 061,02

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	RER RECYCLAGE ECOPUR REUNION	SOCIETE	1 012 613,81
-	ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	ROLAND GARROS INVESTISSEMENTS	SOCIETE	300 698,25
-	ROSIETA SARL	ROSIETA SARL	SOCIETE	102 850,83
-	SA TERALTA CIMENT REUNION	SA TERALTA CIMENT REUNION	SOCIETE	244 756,38
-	SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	SAINT BENOIT ENERGIES VERTES	SOCIETE	995 464,80
-	SARL SARANA INVEST CO ALINEA	SARL SARANA INVEST CO ALINEA	SOCIETE	633 035,14
-	SARL SAUVAGE	SARL SAUVAGE	SOCIETE	89 325,39
-	SAS BATI FER	SAS BATI FER	SOCIETE	309 244,67
-	SAS TAMARIN LOC 7	SAS TAMARIN LOC 7	SOCIETE	494 729,96
-	SCI GH LJB	SCI GH LJB	SOCIETE	113 267,05
-	SCIC REUNION SARL	SCIC REUNION SARL	SOCIETE	628 212,03
-	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	SOCIETE	256 287,08
-	SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	SOCIETE	530 045,73
-	SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	SOCIETE D EXPLOITATION ET DE MAN	SOCIETE	856 448,48
-	SOCIETE D HABITATIONS A LOYER MO	SOCIETE D HABITATIONS A LOYER MO	ASSOCIATIONS	171 462,84
-	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	SOCIETE	116 892,64
-	SOCIETE INDUSTRIELLE DES CAFES D	SOCIETE INDUSTRIELLE DES CAFES D	SOCIETE	868 184,17
-	SORELAIT	SORELAIT	SOCIETE	126 628,83
-	STOR INFORMATIQUE	STOR INFORMATIQUE	SOCIETE	192 825,15
-	SUD SERVICE TRAITEUR	SUD SERVICE TRAITEUR	SOCIETE	643 858,24
-	SUEZ RV REUNION	SUEZ RV REUNION	SOCIETE	674 249,14
-	TEMERGIE	TEMERGIE	ASSOCIATIONS	103 990,82
-	TERRITOIRE DE L OUEST	TERRITOIRE DE L OUEST	COMMUNES	6 355 783,64
-	TROPIC APPART HOTEL INVEST	TROPIC APPART HOTEL INVEST	SOCIETE	103 771,59
-	UN MONDE METIS	UN MONDE METIS	SOCIETE	109 283,24
-	UNIVERSITE DE LA REUNION	UNIVERSITE DE LA REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	8 163 459,81
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			**343 627 893,75**	**0,00**	
Acquisitions à titre onéreux			**343 627 893,75**	**0,00**	
31/12/2024	SUBVENTION 2024- FONDS EUROPEEN	2024-3-001	343 627 893,75	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition			**0,00**	**0,00**	
Affectation			**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage			**0,00**	**0,00**	
Divers			**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre onéreux							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre gratuit							**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition							**0,00**	**0,00**	
Affectation							**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage							**0,00**	**0,00**	
Mise à la réforme							**0,00**	**0,00**	
Divers							**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**45 212 489,35**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**45 212 489,35**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**45 212 489,35**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**45 212 489,35**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**344 445 157,11**	**226 231 160,62**	**30 539 140,71**	**256 770 301,33**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**295 958 912,84**	**295 958 912,84**	**6 818 805,88**	**302 777 718,72**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**-48 486 244,27**	**69 727 752,22**	**-23 720 334,83**	**46 007 417,39**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**45 212 489,35**			**45 212 489,35**
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**45 212 489,35**			**45 212 489,35**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**91 219 906,74**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**344 445 157,11**	**I 226 231 160,62**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**344 445 157,11**	**226 231 160,62**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*344 445 157,11*	*226 231 160,62*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**295 958 912,84**	**III** **295 958 912,84**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**295 958 912,84**	**295 958 912,84**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	*295 958 912,84*	*295 958 912,84*
29…	*Dépréciations des immobilisations*		
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*		
33…	*En-cours de production de biens (4)*		
35…	*Stocks de produits (4)*		
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59…	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs) (1)	AP votées dans l'année (2)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (3)	Flux d'AP affectées dans l'année (4) = (1) + (2) - (3)	AP affectées annulées (5)	Stock d'AP affectées restant à financer (6) = (4) - (5)	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	**Libellé**									
D EP211-0001 2015/1	FEDER INVESTISSEMENT 2014-2020	9005	1 400 932 654,22	0,00	526 622 087,60	0,00	0,00	526 622 087,60	343 627 893,75	182 994 193,85
TOTAL			**1 400 932 654,22**	**0,00**	**526 622 087,60**	**0,00**	**0,00**	**526 622 087,60**	**343 627 893,75**	**182 994 193,85**

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	**5,97**	**5,15**	**1,78**	**0,53**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	**Libellé**									
D EA211-0001 2015/1	FEDER FONCTIONNEMENT 2014-2020	9305	189 977 357,78	0,00	50 282 813,38	0,00	0,00	50 282 813,38	13 266 795,75	37 016 017,63
D EA211-0002 2015/1	FEDER FONCTIONNEMENT AT	9305	48 474 082,58	0,00	10 899 071,16	0,00	0,00	10 899 071,16	5 988 493,87	4 910 577,29
TOTAL			**238 451 440,36**	**0,00**	**61 181 884,54**	**0,00**	**0,00**	**61 181 884,54**	**19 255 289,62**	**41 926 594,92**

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	**3,30**	**4,64**	**1,25**	**2,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE — CJ.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION — C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	718 612 191,57	569 859 054,37	30 539 140,71	118 213 996,49
RECETTES	718 612 191,57	698 236 292,55	6 818 805,88	13 557 093,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	428 738 018,62	315 214 202,46	27 681 639,18	85 842 176,98
RECETTES	428 738 018,62	258 103 322,10	53 284 456,33	117 350 240,19

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	718 612 191,57	569 859 054,37	30 539 140,71	118 213 996,49
RECETTES	718 612 191,57	698 236 292,55	6 818 805,88	13 557 093,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	428 738 018,62	315 214 202,46	27 681 639,18	85 842 176,98
RECETTES	428 738 018,62	258 103 322,10	53 284 456,33	117 350 240,19

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	718 612 191,57	569 859 054,37	30 539 140,71	118 213 996,49
RECETTES	718 612 191,57	698 236 292,55	6 818 805,88	13 557 093,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	428 738 018,62	315 214 202,46	27 681 639,18	85 842 176,98
RECETTES	428 738 018,62	258 103 322,10	53 284 456,33	117 350 240,19
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**1 147 350 210,19**	**885 073 256,83**	**58 220 779,89**	**204 056 173,47**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**1 147 350 210,19**	**956 339 614,65**	**60 103 262,21**	**130 907 333,33**

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200103

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Compte administratif

Voté par fonction

BUDGET : BUDGET POCT REUNION (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 7
C1 - Exécution du budget - Résultats 8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 11

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels 15
C1 - Equilibre financier - Investissement 21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement 23
D1 - Balance générale - Dépenses 25
D2 - Balance générale - Recettes 27

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 29
A.900 - Services généraux 32
A.900-5 - Gestion des fonds européens 35
A.901 - Sécurité 36
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 37
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 41
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 44
A.904-4 - RSA 47
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 48
A.906 - Action économique 51
A.907 - Environnement 53
A.908 - Transports 56
A.921 - Taxes non affectées 60
A.922 - Dotations et participations 61
A.923 - Dettes et autres opérations financières 62
A.925 - Opérations patrimoniales 63
A.926 - Transferts entre les sections 64
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 65
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 66
B.930 - Services généraux 69
B.930-5 - Gestion des fonds européens 72
B.931 - Sécurité 73
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 74
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 80
B.934-3 - APA 83
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 84
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 85
B.936 - Action économique 88
B.937 - Environnement 90
B.938 - Transports 93
B.940 - Impositions directes 97
B.941 - Autres impôts et taxes 98
B.942 - Dotations et participations 99
B.943 - Opérations financières 100
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 101
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 102
B.946 - Transferts entre les sections 103
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 104

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 105
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 108
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 111
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 112
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 113
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 116
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 119
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 122
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 123
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 126
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 128
A1.908 - Fonction 8 - Transports 131
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 135
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 138
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 141
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 142
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 143
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 146
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 149
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 152
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 153
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 154
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 157
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 159
A2.938 - Fonction 8 - Transports 162

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	166
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	168
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	170
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	171
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	173
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	174
B13 - Opérations liées aux cessions	175
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	176
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	177
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	178
C2.1 - Situation des AP	180

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C2.2 - Situation des AE 181
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 182
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction 186

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 190
D11 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 192

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	10 181 317,74	10 797 395,91	1 931 365,33	A1	2 547 443,50
Investissement	3 219 362,34	2 626 684,64	(2) 2 113 990,36	A2	1 521 312,66
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	6 961 955,40	8 170 711,27	(3) -182 625,03	A3	1 026 130,84

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	8 068 450,70	III + IV	5 654 702,74	B1	-2 413 747,96
Investissement	I	1 932 689,08	III	3 318 218,19	B2	1 385 529,11
Fonctionnement	II	6 135 761,62	IV	2 336 484,55	B3	-3 799 277,07

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	133 695,54
Investissement	A2 + B2	2 906 841,77
Fonctionnement	A3 + B3	-2 773 146,23

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	1 932 689,08
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 932 689,08
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	6 135 761,62
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	6 135 761,62
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	3 318 218,19
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		3 318 218,19
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	2 336 484,55
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		2 336 484,55
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

A1

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 961 955,40	G	8 170 711,27
	Section d'investissement	B	3 219 362,34	H	2 626 684,64
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	182 625,03 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 113 990,36 (si excédent)
			=		=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	10 363 942,77	= G + H + I + J	12 911 386,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	6 135 761,62	K	2 336 484,55
	Section d'investissement	F	1 932 689,08	L	3 318 218,19
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	8 068 450,70	= K + L	5 654 702,74
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	13 280 342,05	= G + I + K	10 507 195,82
	Section d'investissement	= B + D + F	5 152 051,42	= H + J + L	8 058 893,19
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	18 432 393,47	= G + H + I + J + K + L	18 566 089,01

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	2 498 557,64	720 804,70	3 219 362,34	2 119 472,41	507 212,23	2 626 684,64
FONCTIONNEMENT	6 454 743,17	507 212,23	6 961 955,40	7 449 906,57	720 804,70	8 170 711,27
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	8 953 300,81	1 228 016,93	10 181 317,74	9 569 378,98	1 228 016,93	10 797 395,91

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
AP VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**			
AE VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**8 058 893,19**	**3 219 362,34**		**1 932 689,08**
90 Opérations ventilées	4 431 246,72	2 498 557,64		1 932 689,08
- en AP/CP (2)	4 425 570,44	2 498 557,64		1 927 012,80
- hors AP/CP (2)	5 676,28	0,00		5 676,28
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	3 627 646,47	720 804,70		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**8 058 893,19**	**4 740 675,00**		**3 318 218,19**
90 Opérations ventilées	5 437 690,60	2 119 472,41		3 318 218,19
- Recettes affectées	5 437 690,60	2 119 472,41		3 318 218,19
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	507 212,23	507 212,23		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		
001 Solde exécution invest. reporté	2 113 990,36	2 113 990,36		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**13 280 342,05**	**7 144 580,43**	**0,00**	**6 135 761,62**
93 Services ventilés	12 590 504,79	6 454 743,17	0,00	6 135 761,62
- en AE/CP	8 634 878,30	6 054 116,68	0,00	2 580 761,62
- hors AE/CP	3 955 626,49	400 626,49	0,00	3 555 000,00
94 Services communs non ventilés	507 212,23	507 212,23	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*			
002 Résultat de fonctionnement reporté	182 625,03	182 625,03		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**13 280 342,05**	**8 170 711,27**	**0,00**	**2 336 484,55**
93 Services ventilés	9 652 695,58	7 449 906,57	0,00	2 336 484,55

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
94 Services communs non ventilés	3 627 646,47	720 804,70	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — B

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**2 498 557,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	2 498 557,64	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	2 498 557,64	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**2 119 472,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	2 119 472,41	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	2 119 472,41	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**6 454 743,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	6 454 743,17	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	6 054 116,68	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	400 626,49	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**7 449 906,57**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	7 449 906,57	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)

II
B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

II
C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	**2 498 557,64**	**2 119 472,41**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	2 498 557,64	2 119 472,41
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 (Fonction en réserve)		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
TOTAL	I **2 498 557,64**	II **2 119 472,41**
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I - II	**379 085,23**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales		0,00		0,00
926 Transferts entre les sections (2)		*720 804,70*		*507 212,23*
TOTAL	III	**720 804,70**	IV	**507 212,23**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV - III			**-213 592,47**

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**3 219 362,34**	II + IV	**2 626 684,64**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté	V	0,00	VI	2 113 990,36
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**3 219 362,34**	II + IV + VI + VII	**4 740 675,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS		TITRES	
93 Services ventilés		**6 454 743,17**		**7 449 906,57**
930 Services généraux		0,00		0,00
930-5 Gestion des fonds européens		6 454 743,17		7 449 906,57
931 Sécurité		0,00		0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00		0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00		0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)		0,00		0,00
934-3 APA		0,00		0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI		0,00		0,00
935 Aménagement des territoires et habitat		0,00		0,00
936 Action économique		0,00		0,00
937 Environnement		0,00		0,00
938 Transports		0,00		0,00
939 (Fonction en réserve)				
94 Services communs non ventilés		**0,00**		**0,00**
940 Impositions directes		0,00		0,00
941 Autres impôts et taxes		0,00		0,00
942 Dotations et participations		0,00		0,00
943 Opérations financières		0,00		0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)		0,00		0,00
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I	**6 454 743,17**	II	**7 449 906,57**
SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)	II - I			**995 163,40**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (1)		*507 212,23*		*720 804,70*
947 Transferts à l'intérieur de la section		0,00		0,00
TOTAL	III	**507 212,23**	IV	**720 804,70**
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)	III - IV			**-213 592,47**

TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**6 961 955,40**	II + IV	**8 170 711,27**

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	182 625,03	VI	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**7 144 580,43**	II + IV + VI	**8 170 711,27**
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2) **(recettes – dépenses)**				**1 026 130,84**

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses d'investissement – Total		**8 058 893,19**	**3 219 362,34**	**1 932 689,08**	**2 906 841,77**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**4 431 246,72**	**2 498 557,64**	**1 932 689,08**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	4 431 246,72	2 498 557,64	1 932 689,08	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 627 646,47***	***720 804,70***		***2 906 841,77***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*3 627 646,47*	*720 804,70*		*2 906 841,77*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**13 280 342,05**	**7 144 580,43**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**12 590 504,79**	**6 454 743,17**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	400 626,49	400 626,49	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	12 189 878,30	6 054 116,68	0,00	6 135 761,62	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***507 212,23***	***507 212,23***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*507 212,23*	*507 212,23*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
002	Résultat de fonctionnement reporté	182 625,03	182 625,03			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes d'investissement – Total		**8 058 893,19**	**4 740 675,00**	**3 318 218,19**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**5 437 690,60**	**2 119 472,41**	**3 318 218,19**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	5 437 690,60	2 119 472,41	3 318 218,19	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		***507 212,23***	***507 212,23***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*507 212,23*	*507 212,23*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	2 113 990,36	2 113 990,36		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes de fonctionnement – Total		**13 280 342,05**	**8 170 711,27**	**0,00**	**2 336 484,55**	**2 773 146,23**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**9 652 695,58**	**7 449 906,57**	**0,00**	**2 336 484,55**	**-133 695,54**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	9 652 695,58	7 316 211,03	0,00	2 336 484,55	0,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	133 695,54	0,00	0,00	-133 695,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 627 646,47***	***720 804,70***			***2 906 841,77***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*3 627 646,47*	*720 804,70*			*2 906 841,77*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		**8 058 893,19**	**3 219 362,34**	**1 932 689,08**	**2 906 841,77**	**2 498 557,64**	**720 804,70**
90	**Opérations ventilées**	**4 431 246,72**	**2 498 557,64**	**1 932 689,08**	**0,00**	**2 498 557,64**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	4 431 246,72	2 498 557,64	1 932 689,08	0,00	2 498 557,64	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve						
92	**Opérations non ventilées**	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**0,00**	**2 906 841,77**		**720 804,70**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*3 627 646,47*	*720 804,70*		*2 906 841,77*		*720 804,70*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1	**0,00**					

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		**8 058 893,19**	**4 740 675,00**	**3 318 218,19**	**0,00**
90	**Opérations ventilées**	**5 437 690,60**	**2 119 472,41**	**3 318 218,19**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	5 437 690,60	2 119 472,41	3 318 218,19	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve				
92	**Opérations non ventilées**	**507 212,23**	**507 212,23**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections (2)*	*507 212,23*	*507 212,23*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement* (3)	*0,00*			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	0,00		0,00	
922-1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés (4)**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		**2 113 990,36**			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**4 425 570,44**	**0,00**	**0,00**	**4 425 570,44**
Réalisations	**0,00**	**2 498 557,64**	**0,00**	**0,00**	**2 498 557,64**
Restes à réaliser	**0,00**	**1 927 012,80**	**0,00**	**0,00**	**1 927 012,80**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**5 676,28**	**0,00**	**0,00**	**5 676,28**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**5 676,28**	**0,00**	**0,00**	**5 676,28**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Crédits votés (2)	**0,00**	**5 437 690,60**	**0,00**	**0,00**	**5 437 690,60**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**2 119 472,41**	**0,00**	**0,00**	**2 119 472,41**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**3 318 218,19**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé		90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées		90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**2 906 841,77**
	Reprises sur autofinancement	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**2 906 841,77**
139172	*Subv. transf. FEDER*	3 627 646,47	720 804,70	2 906 841,77
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)	**507 212,23**	**507 212,23**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**507 212,23**	**507 212,23**	**0,00**
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	507 212,23	507 212,23	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	RECETTES	**0,00**	**0,00**
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses de fonctionnement – Total		**13 280 342,05**	**7 144 580,43**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**6 054 116,68**	**907 838,72**
93	**Services ventilés**	**12 590 504,79**	**6 454 743,17**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**6 054 116,68**	**400 626,49**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	12 590 504,79	6 454 743,17	0,00	6 135 761,62	0,00	6 054 116,68	400 626,49
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve							
94	**Services communs non ventilés**	**507 212,23**	**507 212,23**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**507 212,23**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00		0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*507 212,23*	*507 212,23*			*0,00*		*507 212,23*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**						**0,00**
953	*Virement à la section d'investissement (3)*	*0,00*						*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**13 097 717,02**	**6 961 955,40**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**6 054 116,68**	**907 838,72**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**182 625,03**						

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		**13 280 342,05**	**8 170 711,27**	**0,00**	**2 336 484,55**	**2 773 146,23**
93	**Services ventilés**	**9 652 695,58**	**7 449 906,57**	**0,00**	**2 336 484,55**	**-133 695,54**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	9 652 695,58	7 449 906,57	0,00	2 336 484,55	-133 695,54
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**0,00**	**0,00**	**2 906 841,77**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*3 627 646,47*	*720 804,70*			*2 906 841,77*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**13 280 342,05**	**8 170 711,27**	**0,00**	**2 336 484,55**	**2 773 146,23**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**0,00**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	8 634 878,30	0,00	0,00	8 634 878,30
Réalisations	0,00	6 054 116,68	0,00	0,00	6 054 116,68
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	2 580 761,62	0,00	0,00	2 580 761,62
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	3 955 626,49	0,00	0,00	3 955 626,49
Réalisations	0,00	400 626,49	0,00	0,00	400 626,49
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	3 555 000,00	0,00	0,00	3 555 000,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	9 652 695,58	0,00	0,00	9 652 695,58
Réalisations	0,00	7 449 906,57	0,00	0,00	7 449 906,57
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	2 336 484,55	0,00	0,00	2 336 484,55
Crédits sans emploi	0,00	-133 695,54	0,00	0,00	-133 695,54

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 931

Détail par articles

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 936

Détail par articles

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 937

Détail par articles

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3) (5)	**507 212,23**	**507 212,23**	**0,00**
	Dotations aux amortissements et provisions	***507 212,23***	***507 212,23***	***0,00***
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*507 212,23*	*507 212,23*	*0,00*
	Autres	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (4) (5)	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**2 906 841,77**
	Reprises sur autofinancement	***3 627 646,47***	***720 804,70***	***2 906 841,77***
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*3 627 646,47*	*720 804,70*	*2 906 841,77*
	Transfert de charges	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**2 498 557,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 498 557,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**2 119 472,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 119 472,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé, action sociale (hors RSA)	5 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**2 498 557,64**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 498 557,64
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**2 119 472,41**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 119 472,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**2 498 557,64**	**0,00**	**0,00**	**2 498 557,64**
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	2 498 557,64	0,00	0,00	2 498 557,64
RECETTES		**0,00**	**2 119 472,41**	**0,00**	**0,00**	**2 119 472,41**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	2 119 472,41	0,00	0,00	2 119 472,41

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**6 454 743,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	400 626,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 054 116,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**7 449 906,57**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 316 211,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	133 695,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**6 454 743,17**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		400 626,49
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 054 116,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**7 449 906,57**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 316 211,03
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		133 695,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**6 454 743,17**	**0,00**	**0,00**	**6 454 743,17**
65732	Subv. fonct. régions	0,00	750 959,27	0,00	0,00	750 959,27
65733	Subv. fonct. départements	0,00	149 628,07	0,00	0,00	149 628,07
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	3 711 826,51	0,00	0,00	3 711 826,51
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	38 666,93	0,00	0,00	38 666,93
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	1 403 035,90	0,00	0,00	1 403 035,90
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	400 626,49	0,00	0,00	400 626,49
RECETTES		**0,00**	**7 449 906,57**	**0,00**	**0,00**	**7 449 906,57**
74778	Autres fonds européens	0,00	7 316 211,03	0,00	0,00	7 316 211,03
75888	Autres	0,00	133 695,54	0,00	0,00	133 695,54

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	**8 552 674,32**	
Personnes de droit privé	**2 809 587,77**	
Associations	**2 770 920,84**	
ASSO NATURALISTE ENVIRONNEMENT P	63 476,00	
ASSOCIATION DES PORTS DES ILES D	18 986,20	
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	1 820 074,04	
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	666 236,77	
GLOBICE REUNION	106 008,07	
GLOBICE REUNION	75 182,67	
OBSERVATOIRE MARIN DE LA REUNION	20 957,09	
Entreprises	**38 666,93**	
REUNIWATT	38 666,93	
Personnes physiques	**0,00**	
Autres	**0,00**	
Personnes de droit public	**5 743 086,55**	
Etat	**0,00**	
Régions	**0,00**	
Départements	**149 628,07**	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	38 737,07	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE	110 891,00	
Communes	**0,00**	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	**0,00**	
Autres	**5 593 458,48**	
AGENCE DE RECHERCHE POUR LA BIOD	51 984,25	
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	158 368,26	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	371 937,82	
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MAYOT	114 873,55	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	31 475,63	
CHU REUNION	241 254,41	
CIRAD	551 518,44	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	750 959,27	
FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL	37 528,38	
FRANCE VOLONTAIRES	368 801,75	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	152 268,24	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	1 257 683,48	
INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE E	404 586,47	
UNIVERSITE DE LA REUNION	1 100 218,53	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV– ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE REGION (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	REGIONS	158 368,26
-	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE	371 937,82
-	CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MAYOT	CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MAYOT	ETAT	114 873,55
-	CHU REUNION	CHU REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE	241 254,41
-	CIRAD	CIRAD	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	551 518,44
-	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE	DEPARTEMENTS	110 891,00
-	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	REGIONS	750 959,27
-	CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	ASSOCIATION	2 486 310,81
-	FRANCE VOLONTAIRES	FRANCE VOLONTAIRES	ETAT	368 801,75
-	GLOBICE REUNION	GLOBICE REUNION	ASSOCIATION	181 190,74
-	INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	152 268,24
-	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 257 683,48
-	INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE E	INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE E	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	404 586,47
-	UNIVERSITE DE LA REUNION	UNIVERSITE DE LA REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	1 100 218,53
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			**2 498 557,64**	**0,00**	
Acquisitions à titre onéreux			**2 498 557,64**	**0,00**	
31/12/2024	SUBVENTIONS 2024-FONDS EUROPEENS POCT	2024-POCT-001	2 498 557,64	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition			**0,00**	**0,00**	
Affectation			**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage			**0,00**	**0,00**	
Divers			**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre onéreux							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre gratuit							**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition							**0,00**	**0,00**	
Affectation							**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage							**0,00**	**0,00**	
Mise à la réforme							**0,00**	**0,00**	
Divers							**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**2 113 990,36**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**2 113 990,36**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**2 113 990,36**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**2 113 990,36**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**3 627 646,47**	**720 804,70**	**1 932 689,08**	**2 653 493,78**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**507 212,23**	**507 212,23**	**3 318 218,19**	**3 825 430,42**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**-3 120 434,24**	**-213 592,47**	**1 385 529,11**	**1 171 936,64**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**2 113 990,36**			**2 113 990,36**
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**2 113 990,36**			**2 113 990,36**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**3 285 927,00**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**3 627 646,47**	**I 720 804,70**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**3 627 646,47**	**720 804,70**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*3 627 646,47*	*720 804,70*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**507 212,23**	**III**	**507 212,23**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**		**0,00**
10222	FCTVA	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00		0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**507 212,23**		**507 212,23**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	*507 212,23*		*507 212,23*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*			
33…	*En-cours de production de biens (4)*			
35…	*Stocks de produits (4)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
			(1)			(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D POP-0001 2015/1	INVESTISSEMENT	9005	14 724 022,00	0,00	4 425 570,57	0,00	0,00	4 425 570,57	2 498 557,64	1 927 012,93
TOTAL			**14 724 022,00**	**0,00**	**4 425 570,57**	**0,00**	**0,00**	**4 425 570,57**	**2 498 557,64**	**1 927 012,93**

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	**1,66**	**1,41**	**8,43**	**0,77**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	**Libellé**									
D POA-0001 2015/1	FONCTIONNEMENT	9305	54 795 978,00	0,00	17 529 642,23	0,00	0,00	17 529 642,23	6 054 116,68	11 475 525,55
TOTAL			**54 795 978,00**	**0,00**	**17 529 642,23**	**0,00**	**0,00**	**17 529 642,23**	**6 054 116,68**	**11 475 525,55**

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	**6,53**	**3,68**	**2,26**	**1,90**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE — C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION — C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 058 893,19	3 219 362,34	1 932 689,08	2 906 841,77
RECETTES	8 058 893,19	2 626 684,64	3 318 218,19	2 113 990,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 280 342,05	6 961 955,40	6 135 761,62	182 625,03
RECETTES	13 280 342,05	8 170 711,27	2 336 484,55	2 773 146,23

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 058 893,19	3 219 362,34	1 932 689,08	2 906 841,77
RECETTES	8 058 893,19	2 626 684,64	3 318 218,19	2 113 990,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 280 342,05	6 961 955,40	6 135 761,62	182 625,03
RECETTES	13 280 342,05	8 170 711,27	2 336 484,55	2 773 146,23

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 058 893,19	3 219 362,34	1 932 689,08	2 906 841,77
RECETTES	8 058 893,19	2 626 684,64	3 318 218,19	2 113 990,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 280 342,05	6 961 955,40	6 135 761,62	182 625,03
RECETTES	13 280 342,05	8 170 711,27	2 336 484,55	2 773 146,23
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**21 339 235,24**	**10 181 317,74**	**8 068 450,70**	**3 089 466,80**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**21 339 235,24**	**10 797 395,91**	**5 654 702,74**	**4 887 136,59**

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200129

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Compte administratif

Voté par fonction

BUDGET : FEDER FSE 2021 2027 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 7
C1 - Exécution du budget - Résultats 8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 11

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels 15
C1 - Equilibre financier - Investissement 21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement 23
D1 - Balance générale - Dépenses 25
D2 - Balance générale - Recettes 27

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 29
A.900 - Services généraux 32
A.900-5 - Gestion des fonds européens 35
A.901 - Sécurité 36
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 37
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 41
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 44
A.904-4 - RSA 47
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 48
A.906 - Action économique 51
A.907 - Environnement 53
A.908 - Transports 56
A.921 - Taxes non affectées 60
A.922 - Dotations et participations 61
A.923 - Dettes et autres opérations financières 62
A.925 - Opérations patrimoniales 63
A.926 - Transferts entre les sections 64
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 65
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 66
B.930 - Services généraux 69
B.930-5 - Gestion des fonds européens 72
B.931 - Sécurité 73
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 74
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 80
B.934-3 - APA 83
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 84
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 85
B.936 - Action économique 88
B.937 - Environnement 90
B.938 - Transports 93
B.940 - Impositions directes 97
B.941 - Autres impôts et taxes 98
B.942 - Dotations et participations 99
B.943 - Opérations financières 100
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 101
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 102
B.946 - Transferts entre les sections 103
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 104

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 105
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 108
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 111
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 112
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 113
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 116
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 119
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 122
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 123
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 126
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 128
A1.908 - Fonction 8 - Transports 131
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 135
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 138
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 141
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 142
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 143
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 146
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 149
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 152
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 153
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 154
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 157
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 159
A2.938 - Fonction 8 - Transports 162

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	166
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	168
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	170
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	171
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	173
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	174
B13 - Opérations liées aux cessions	175
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	176
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	177
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	178
C2.1 - Situation des AP	180

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C2.2 - Situation des AE 181
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 182
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction 186

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 190
D11 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 194

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	68 389 627,92	33 005 488,06	33 506 878,47	A1	-1 877 261,39
Investissement	62 388 287,16	29 272 480,28	(2) 32 642 416,62	A2	-473 390,26
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	6 001 340,76	3 733 007,78	(3) 864 461,85	A3	-1 403 871,13

	RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	332 646 523,82	III + IV	334 525 219,61	B1	1 878 695,79
Investissement	I	243 573 693,66	III	244 048 518,32	B2	474 824,66
Fonctionnement	II	89 072 830,16	IV	90 476 701,29	B3	1 403 871,13

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	**A1 + B1**	1 434,40
Investissement	**A2 + B2**	1 434,40
Fonctionnement	**A3 + B3**	0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 243 573 693,66
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	243 573 693,66
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 89 072 830,16
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	89 072 830,16
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé		Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	244 048 518,32
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		244 048 518,32
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	90 476 701,29
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		90 476 701,29
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

A1

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 001 340,76	G	3 733 007,78
	Section d'investissement	B	62 388 287,16	H	29 272 480,28
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	864 461,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	32 642 416,62 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	68 389 627,92	= G + H + I + J	66 512 366,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	89 072 830,16	K	90 476 701,29
	Section d'investissement	F	243 573 693,66	L	244 048 518,32
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	332 646 523,82	= K + L	334 525 219,61
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	95 074 170,92	= G + I + K	95 074 170,92
	Section d'investissement	= B + D + F	305 961 980,82	= H + J + L	305 963 415,22
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	401 036 151,74	= G + H + I + J + K + L	401 037 586,14

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	62 388 287,16	0,00	62 388 287,16	29 272 480,28	0,00	29 272 480,28
FONCTIONNEMENT	6 001 340,76	0,00	6 001 340,76	3 733 007,78	0,00	3 733 007,78
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	68 389 627,92	0,00	68 389 627,92	33 005 488,06	0,00	33 005 488,06

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
AP VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**			
AE VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**305 963 414,22**	**62 388 287,16**		**243 573 693,66**
90 Opérations ventilées	291 864 911,60	48 291 217,94		243 573 693,66
- en AP/CP (2)	290 131 408,22	48 291 217,94		241 840 190,28
- hors AP/CP (2)	1 733 503,38	0,00		1 733 503,38
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	14 098 502,62	14 097 069,22		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**305 963 414,22**	**61 914 896,90**		**244 048 518,32**
90 Opérations ventilées	273 320 997,60	29 272 479,28		244 048 518,32
- Recettes affectées	273 320 997,60	29 272 479,28		244 048 518,32
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00	1,00		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		
001 Solde exécution invest. reporté	32 642 416,62	32 642 416,62		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**
93 Services ventilés	95 074 170,92	6 001 340,76	0,00	89 072 830,16
- en AE/CP	95 074 169,92	6 001 339,76	0,00	89 072 830,16
- hors AE/CP	1,00	1,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*			
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**95 074 170,92**	**4 597 469,63**	**0,00**	**90 476 701,29**
93 Services ventilés	94 209 709,07	3 733 007,78	0,00	90 476 701,29

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	864 461,85	864 461,85		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)

B

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**48 291 217,94**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	48 291 217,94	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	48 291 217,94	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**29 272 479,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	29 272 479,28	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	29 272 479,28	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**6 001 340,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	6 001 340,76	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	6 001 339,76	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**3 733 007,78**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	3 733 007,78	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	**48 291 217,94**	**29 272 479,28**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	48 291 217,94	29 272 479,28
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 (Fonction en réserve)		
92 Opérations non ventilées	**14 097 069,22**	**1,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	14 097 069,22	1,00
TOTAL	I **62 388 287,16**	II **29 272 480,28**
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I - II	**33 115 806,88**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*0,00*	*0,00*
TOTAL	III **0,00**	IV **0,00**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV - III	**0,00**

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **62 388 287,16**	II + IV **29 272 480,28**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté	V 0,00	VI 32 642 416,62
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V **62 388 287,16**	II + IV + VI + VII **61 914 896,90**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Services ventilés	**6 001 340,76**	**3 733 007,78**
930 Services généraux	0,00	0,00
930-5 Gestion des fonds européens	6 001 340,76	3 733 007,78
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)	0,00	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
936 Action économique	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 (Fonction en réserve)		
94 Services communs non ventilés	**0,00**	**0,00**
940 Impositions directes	0,00	0,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	0,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)	0,00	0,00
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I **6 001 340,76**	II **3 733 007,78**
SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)	II - I	**-2 268 332,98**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (1)	*0,00*	*0,00*
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
TOTAL	III **0,00**	IV **0,00**
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)	III - IV	**0,00**

TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **6 001 340,76**	II + IV **3 733 007,78**

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V 0,00	VI 864 461,85

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**6 001 340,76**	II + IV + VI	**7 405 211,89**
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2) **(recettes – dépenses)**				**-1 403 871,13**

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses d'investissement – Total		**305 963 414,22**	**62 388 287,16**	**243 573 693,66**	**1 433,40**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**305 963 414,22**	**62 388 287,16**	**243 573 693,66**	**1 433,40**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	14 098 502,62	14 097 069,22	0,00	1 433,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	291 864 911,60	48 291 217,94	243 573 693,66	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	95 074 170,92	6 001 340,76	0,00	89 072 830,16	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes d'investissement – Total		**305 963 414,22**	**61 914 896,90**	**244 048 518,32**	**-1,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**273 320 997,60**	**29 272 480,28**	**244 048 518,32**	**-1,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	273 320 997,60	29 272 479,28	244 048 518,32	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	1,00	0,00	-1,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	32 642 416,62	32 642 416,62		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes de fonctionnement – Total		**95 074 170,92**	**4 597 469,63**	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**94 209 709,07**	**3 733 007,78**	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	94 209 709,07	3 733 007,78	0,00	90 476 701,29	0,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	864 461,85	864 461,85			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		**305 963 414,22**	**62 388 287,16**	**243 573 693,66**	**1 433,40**	**48 291 217,94**	**14 097 069,22**
90	**Opérations ventilées**	**291 864 911,60**	**48 291 217,94**	**243 573 693,66**	**0,00**	**48 291 217,94**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	291 864 911,60	48 291 217,94	243 573 693,66	0,00	48 291 217,94	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve						
92	**Opérations non ventilées**	**14 098 502,62**	**14 097 069,22**	**0,00**	**1 433,40**		**14 097 069,22**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	14 098 502,62	14 097 069,22	0,00	1 433,40		14 097 069,22
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1	**0,00**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		**305 963 414,22**	**61 914 896,90**	**244 048 518,32**	**-1,00**
90	**Opérations ventilées**	**273 320 997,60**	**29 272 479,28**	**244 048 518,32**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	273 320 997,60	29 272 479,28	244 048 518,32	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve				
92	**Opérations non ventilées**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**-1,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	1,00	0,00	-1,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement* (3)	*0,00*			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	0,00		0,00	
922-1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés (4)**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		**32 642 416,62**			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**290 131 408,22**	**0,00**	**0,00**	**290 131 408,22**
Réalisations	**0,00**	**48 291 217,94**	**0,00**	**0,00**	**48 291 217,94**
Restes à réaliser	**0,00**	**241 840 190,28**	**0,00**	**0,00**	**241 840 190,28**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 733 503,38**	**0,00**	**0,00**	**1 733 503,38**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**1 733 503,38**	**0,00**	**0,00**	**1 733 503,38**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Crédits votés (2)	**0,00**	**273 320 997,60**	**0,00**	**0,00**	**273 320 997,60**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**29 272 479,28**	**0,00**	**0,00**	**29 272 479,28**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**244 048 518,32**	**0,00**	**0,00**	**244 048 518,32**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé		90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées		90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**14 098 502,62**	**14 097 069,22**	**0,00**	**1 433,40**
168771	Fonds social européen	1 733 502,62	1 733 502,62	0,00	0,00
168772	FEDER	12 365 000,00	12 363 566,60	0,00	1 433,40
	RECETTES	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**-1,00**
168772	FEDER	0,00	1,00	0,00	-1,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	RECETTES	**0,00**	**0,00**
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses de fonctionnement – Total		**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**6 001 339,76**	**1,00**
93	**Services ventilés**	**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**6 001 339,76**	**1,00**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	95 074 170,92	6 001 340,76	0,00	89 072 830,16	0,00	6 001 339,76	1,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve							
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00		0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**						**0,00**
953	*Virement à la section d'investissement (3)*	*0,00*						*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**95 074 170,92**	**6 001 340,76**	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**6 001 339,76**	**1,00**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**0,00**						

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		**95 074 170,92**	**4 597 469,63**	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**
93	**Services ventilés**	**94 209 709,07**	**3 733 007,78**	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	94 209 709,07	3 733 007,78	0,00	90 476 701,29	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**94 209 709,07**	**3 733 007,78**	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**864 461,85**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	46 250 752,92	48 823 417,00	0,00	0,00	95 074 169,92
Réalisations	847 213,99	5 154 125,77	0,00	0,00	6 001 339,76
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	45 403 538,93	43 669 291,23	0,00	0,00	89 072 830,16
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Réalisations	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	45 194 889,07	49 014 820,00	0,00	0,00	94 209 709,07
Réalisations	1 850 151,64	1 882 856,14	0,00	0,00	3 733 007,78
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	43 344 737,43	47 131 963,86	0,00	0,00	90 476 701,29
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Dotations aux amortissements et provisions	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	Autres	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (4) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	Transfert de charges	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**48 291 217,94**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	48 291 217,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**29 272 479,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 272 479,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	5 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**62 388 287,16**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		14 097 069,22
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		48 291 217,94
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**29 272 480,28**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		29 272 479,28
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**48 291 217,94**	**0,00**	**0,00**	**48 291 217,94**
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	48 291 217,94	0,00	0,00	48 291 217,94
RECETTES		**0,00**	**29 272 479,28**	**0,00**	**0,00**	**29 272 479,28**
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	29 272 479,28	0,00	0,00	29 272 479,28

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**6 001 340,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 001 340,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**3 733 007,78**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	3 733 007,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**6 001 340,76**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 001 340,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**3 733 007,78**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 733 007,78
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**847 214,99**	**5 154 125,77**	**0,00**	**0,00**	**6 001 340,76**
65732	Subv. fonct. régions	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	763 773,79	0,00	0,00	763 773,79
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	232 953,16	0,00	0,00	232 953,16
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	847 213,99	4 157 398,82	0,00	0,00	5 004 612,81
RECETTES		**1 850 151,64**	**1 882 856,14**	**0,00**	**0,00**	**3 733 007,78**
74771	Participation Fonds social européen	1 850 151,64	0,00	0,00	0,00	1 850 151,64
74772	Participation FEDER	0,00	1 882 856,14	0,00	0,00	1 882 856,14

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	**54 292 558,70**	
Personnes de droit privé	**5 466 857,33**	
Associations	**3 938 097,09**	
AGENCE FILM REUNION	50 032,27	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	204 223,49	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	197 541,25	
ASSOCIATION REUNION ACTIVE	310 840,44	
ASSOCIATION REUSIT	121 011,54	
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	90 000,00	
ILE DE LA REUNION TOURISME	1 308 617,92	
QUALITROPIC	756 905,93	
REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	269 132,40	
SCIENCES REUNION	317 811,89	
TECHNOPOLE DE LA REUNION	0,00	
TECHNOPOLE DE LA REUNION	311 979,96	
Entreprises	**1 528 760,24**	
BB BIERES DE BEL AIR	33 590,31	
CAE POSSIBLE	193 238,63	
CITEB	14 387,04	
COOP UNION	232 953,16	
E I LAURET DOMINIQUE	3 350,70	
FREE MIND SWEETY LIARS	8 257,89	
GRAND SUD PRODUCTIONS SAS	8 244,92	
HANDICAP TECHNOLOGIE CONSEIL REU	6 094,50	
LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	432 247,91	
LOGSYMAR	79 737,22	
RESEAU INITIATIVE REUNION	280 808,46	
REUNION INLAND	62 210,61	
SAQI COFFEE ARTISAN	43 101,71	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INFORMA	12 793,29	
VIVO ENERGY REUNION	117 743,89	
Personnes physiques	**0,00**	
Autres	**0,00**	
Personnes de droit public	**48 825 701,37**	
Etat	**1,00**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION EUROPEENNE	1,00	
Régions	**23 377 848,87**	
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	23 377 848,87	
Départements	**4 156 883,39**	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	4 156 883,39	
Communes	**3 352 977,46**	
MAIRIE DE SAINT BENOIT	291 210,50	
MAIRIE DE SAINT PAUL	3 061 766,96	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	**388 773,79**	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	388 773,79	
Autres	**17 549 216,86**	
AGEMAR	145 833,68	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	375 000,00	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	7 313 210,08	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	4 499 611,75	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	5 215 561,35	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV– ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

IV
B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT BENOIT

Numéro de SIREN (2) : 21974010700012

Population de la commune : 37 902

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20231885 - CV 20240171	REU003558_STBENOIT_AC1_FEDER	2045	291 210,50	7,68
Total			**291 210,50**	**7,68**

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PAUL

Numéro de SIREN (2) : 21974015600019

Population de la commune : 107 501

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20240607 - CV 20240644	REU003662_STPAUL_AC1_FEDER	2045	3 061 766,96	28,48
Total			**3 061 766,96**	**28,48**

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE REGION (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	AGEMAR	AGEMAR	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	145 833,68
-	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	ASSOCIATIONS	204 223,49
-	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN	ASSOCIATIONS	197 541,25
-	ASSOCIATION REUNION ACTIVE	ASSOCIATION REUNION ACTIVE	ASSOCIATIONS	310 840,44
-	ASSOCIATION REUSIT	ASSOCIATION REUSIT	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	121 011,54
-	CAE POSSIBLE	CAE POSSIBLE	SOCIETE	193 238,63
-	CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	375 000,00
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	11 812 821,83
-	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	5 215 561,35
-	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUN	DEPARTEMENTS	4 156 883,39
-	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION	REGIONS	23 377 848,87
-	COOP UNION	COOP UNION	SOCIETE	232 953,16
-	FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	ASSOCIATIONS	90 000,00
-	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX	388 773,79
-	ILE DE LA REUNION TOURISME	ILE DE LA REUNION TOURISME	ASSOCIATIONS	1 308 617,92
-	LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	LA CITE DES METIERS DE LA REUNIO	SOCIETE	432 247,91
-	LOGSYMAR	LOGSYMAR	SOCIETE	79 737,22
-	MAIRIE DE SAINT BENOIT	MAIRIE DE SAINT BENOIT	COMMUNES	291 210,50

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	MAIRIE DE SAINT PAUL	MAIRIE DE SAINT PAUL	COMMUNES	3 061 766,96
-	QUALITROPIC	QUALITROPIC	ASSOCIATIONS	756 905,93
-	RESEAU INITIATIVE REUNION	RESEAU INITIATIVE REUNION	SOCIETE	280 808,46
-	REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	ASSOCIATIONS	269 132,40
-	SCIENCES REUNION	SCIENCES REUNION	ASSOCIATIONS	317 811,89
-	TECHNOPOLE DE LA REUNION	TECHNOPOLE DE LA REUNION	ASSOCIATIONS	311 979,96
-	VIVO ENERGY REUNION	VIVO ENERGY REUNION	SOCIETE	117 743,89
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			**48 291 217,94**	**0,00**	
Acquisitions à titre onéreux			**48 291 217,94**	**0,00**	
31/12/2024	SUBVENTIONS 2024-FONDS EUROPEENS FEDER.FSE 21-27	2024-FEDER.FSE-001	48 291 217,94	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition			**0,00**	**0,00**	
Affectation			**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage			**0,00**	**0,00**	
Divers			**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre onéreux							**0,00**	**0,00**	
Cessions à titre gratuit							**0,00**	**0,00**	
Mise à disposition							**0,00**	**0,00**	
Affectation							**0,00**	**0,00**	
Mises en concession ou affermage							**0,00**	**0,00**	
Mise à la réforme							**0,00**	**0,00**	
Divers							**0,00**	**0,00**	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV
B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**32 642 416,62**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**32 642 416,62**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**32 642 416,62**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**32 642 416,62**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**14 098 502,62**	**14 097 069,22**	**243 573 693,66**	**257 670 762,88**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**0,00**	**0,00**	**244 048 518,32**	**244 048 518,32**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**-14 098 502,62**	**-14 097 069,22**	**474 824,66**	**-13 622 244,56**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**32 642 416,62**			**32 642 416,62**
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**32 642 416,62**			**32 642 416,62**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**19 020 172,06**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**14 098 502,62**	**I**	**14 097 069,22**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**14 098 502,62**		**14 097 069,22**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	14 098 502,62		14 097 069,22
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**		**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III** **0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciations des immobilisations*		
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*		
33…	*En-cours de production de biens (4)*		
35…	*Stocks de produits (4)*		
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59…	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs) (1)	AP votées dans l'année (2)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (3)	Flux d'AP affectées dans l'année (4) = (1) + (2) - (3)	AP affectées annulées (5)	Stock d'AP affectées restant à financer (6) = (4) - (5)	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	**Libellé**									
D PFED01 2023/1	INVESTISSEMENT FEDER 2021-2027	9005	1 064 804 693,00	0,00	379 930 730,02	0,00	0,00	379 930 730,02	48 291 217,94	331 639 512,08
TOTAL			**1 064 804 693,00**	**0,00**	**379 930 730,02**	**0,00**	**0,00**	**379 930 730,02**	**48 291 217,94**	**331 639 512,08**

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6,87**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D AFED02 2023/1	FONCT ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER 2021-2027	9305	53 240 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D AFSE02 2023/1	FONCTIONNEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE FSE 2021-2027	9305	8 254 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D AFED01 2023/1	FONCTIONNEMENT FEDER 2021-2027	9305	118 311 633,00	0,00	48 040 915,30	0,00	0,00	48 040 915,30	5 154 125,77	42 886 789,53
D AFSE01 2023/1	FONCTIONNEMENT FSE 2021-2027	9305	165 095 487,00	0,00	56 496 855,28	0,00	0,00	56 496 855,28	847 213,99	55 649 641,29
TOTAL			**344 902 128,00**	**0,00**	**104 537 770,58**	**0,00**	**0,00**	**104 537 770,58**	**6 001 339,76**	**98 536 430,82**

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**16,42**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE — C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION — C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	582 218 792,05
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	516 308 698,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	125 893 189,70
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	3 539 377,52

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA ENERGIE REUNION/ N°SIRET : 23974001200095

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	1 236 548,54
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	1 218 703,89

BUDGET BA DSP REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200087

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	1 895 953,25
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	1 604 937,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	112 727,33
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	6 473,65

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200111				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	956 027,30
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	956 026,99

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200137				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	0,00
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 245 049,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	0,00
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	1 867 573,77

BUDGET FEDER FSE 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	1 433,40
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	32 642 415,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	0,00
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	864 461,85

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**2 375 772 158,31**	**1 314 695 314,85**	**348 762 171,89**	**712 314 671,57**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**2 375 772 158,31**	**1 468 187 000,78**	**347 331 439,07**	**560 253 718,46**

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200137

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Compte administratif

Voté par fonction

BUDGET : INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 7
C1 - Exécution du budget - Résultats 8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 11

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels 15
C1 - Equilibre financier - Investissement 21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement 23
D1 - Balance générale - Dépenses 25
D2 - Balance générale - Recettes 27

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 29
A.900 - Services généraux 32
A.900-5 - Gestion des fonds européens 35
A.901 - Sécurité 36
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 37
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 41
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 44
A.904-4 - RSA 47
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 48
A.906 - Action économique 51
A.907 - Environnement 53
A.908 - Transports 56
A.921 - Taxes non affectées 60
A.922 - Dotations et participations 61
A.923 - Dettes et autres opérations financières 62
A.925 - Opérations patrimoniales 63
A.926 - Transferts entre les sections 64
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 65
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 66
B.930 - Services généraux 69
B.930-5 - Gestion des fonds européens 72
B.931 - Sécurité 73
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 74
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 80
B.934-3 - APA 83
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 84
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 85
B.936 - Action économique 88
B.937 - Environnement 90
B.938 - Transports 93
B.940 - Impositions directes 97
B.941 - Autres impôts et taxes 98
B.942 - Dotations et participations 99
B.943 - Opérations financières 100
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 101
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 102
B.946 - Transferts entre les sections 103
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 104

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 105
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 108
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 111
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 112
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 113
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 116
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 119
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 122
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 123
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 126
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 128
A1.908 - Fonction 8 - Transports 131
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 135
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 138
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 141
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 142
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 143
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 146
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 149
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 152
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 153
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 154
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 157
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 159
A2.938 - Fonction 8 - Transports 162

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	166
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	168
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	169
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	170
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	171
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	172
C2.1 - Situation des AP	174

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

C2.2 - Situation des AE 175
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature 176
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction 180

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 184
D11 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 188

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	1 670 768,11	1 867 573,77	3 112 622,95	A1	3 309 428,61
Investissement	1 245 049,18	0,00	(2) 1 245 049,18	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	425 718,93	1 867 573,77	(3) 1 867 573,77	A3	3 309 428,61

	RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	16 115 648,07	III + IV	12 806 219,46	B1	-3 309 428,61
Investissement	I	1 988 845,00	III	1 988 845,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	14 126 803,07	IV	10 817 374,46	B3	-3 309 428,61

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL **A1 + B1**	0,00
Investissement **A2 + B2**	0,00
Fonctionnement **A3 + B3**	0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	1 988 845,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 988 845,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	14 126 803,07
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 126 803,07
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	1 988 845,00
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		1 988 845,00
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	10 817 374,46
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		10 817 374,46
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

A1

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	425 718,93	G	1 867 573,77
	Section d'investissement	B	1 245 049,18	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 867 573,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 245 049,18 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 670 768,11	= G + H + I + J	4 980 196,72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	14 126 803,07	K	10 817 374,46
	Section d'investissement	F	1 988 845,00	L	1 988 845,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	16 115 648,07	= K + L	12 806 219,46
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	14 552 522,00	= G + I + K	14 552 522,00
	Section d'investissement	= B + D + F	3 233 894,18	= H + J + L	3 233 894,18
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	17 786 416,18	= G + H + I + J + K + L	17 786 416,18

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	1 245 049,18	0,00	1 245 049,18	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	425 718,93	0,00	425 718,93	1 867 573,77	0,00	1 867 573,77
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	1 670 768,11	0,00	1 670 768,11	1 867 573,77	0,00	1 867 573,77

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

II B

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
AP VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**			
AE VOTEES	**0,00**			
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**3 233 894,18**	**1 245 049,18**		**1 988 845,00**
90 Opérations ventilées	1 988 845,00	0,00		1 988 845,00
- en AP/CP (2)	1 988 845,00	0,00		1 988 845,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	1 245 049,18	1 245 049,18		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**3 233 894,18**	**1 245 049,18**		**1 988 845,00**
90 Opérations ventilées	1 988 845,00	0,00		1 988 845,00
- Recettes affectées	1 988 845,00	0,00		1 988 845,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00	0,00		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		
001 Solde exécution invest. reporté	1 245 049,18	1 245 049,18		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**
93 Services ventilés	14 552 522,00	425 718,93	0,00	14 126 803,07
- en AE/CP	14 552 522,00	425 718,93	0,00	14 126 803,07
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*			
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**14 552 522,00**	**3 735 147,54**	**0,00**	**10 817 374,46**
93 Services ventilés	12 684 948,23	1 867 573,77	0,00	10 817 374,46

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 867 573,77	1 867 573,77		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)

B

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**425 718,93**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	425 718,93	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	425 718,93	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**1 867 573,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	1 867 573,77	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

II
C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	**0,00**	**0,00**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 (Fonction en réserve)		
92 Opérations non ventilées	**1 245 049,18**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	1 245 049,18	0,00
TOTAL	I **1 245 049,18**	II **0,00**
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I - II	**1 245 049,18**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*0,00*	*0,00*
TOTAL	III **0,00**	IV **0,00**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV - III	**0,00**

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III **1 245 049,18**	II + IV **0,00**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté	V 0,00	VI 1 245 049,18
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V **1 245 049,18**	II + IV + VI + VII **1 245 049,18**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	0,00

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS		TITRES	
93 Services ventilés		**425 718,93**		**1 867 573,77**
930 Services généraux		0,00		0,00
930-5 Gestion des fonds européens		425 718,93		1 867 573,77
931 Sécurité		0,00		0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00		0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00		0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)		0,00		0,00
934-3 APA		0,00		0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI		0,00		0,00
935 Aménagement des territoires et habitat		0,00		0,00
936 Action économique		0,00		0,00
937 Environnement		0,00		0,00
938 Transports		0,00		0,00
939 (Fonction en réserve)				
94 Services communs non ventilés		**0,00**		**0,00**
940 Impositions directes		0,00		0,00
941 Autres impôts et taxes		0,00		0,00
942 Dotations et participations		0,00		0,00
943 Opérations financières		0,00		0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)		0,00		0,00
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I	**425 718,93**	II	**1 867 573,77**
SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)	II - I			**1 441 854,84**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (1)		*0,00*		*0,00*
947 Transferts à l'intérieur de la section		0,00		0,00
TOTAL	III	**0,00**	IV	**0,00**
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)	III - IV			**0,00**

TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**425 718,93**	II + IV	**1 867 573,77**

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	0,00	VI	1 867 573,77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**425 718,93**	II + IV + VI	3 735 147,54
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2) **(recettes – dépenses)**				**3 309 428,61**

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses d'investissement – Total		**3 233 894,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**3 233 894,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	1 245 049,18	1 245 049,18	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES — D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	14 552 522,00	425 718,93	0,00	14 126 803,07	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes d'investissement – Total		**3 233 894,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**1 988 845,00**	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***		***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	1 245 049,18	1 245 049,18		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

II – PRESENTATION GENERALE — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
Recettes de fonctionnement – Total		**14 552 522,00**	**3 735 147,54**	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**12 684 948,23**	**1 867 573,77**	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	12 684 948,23	1 867 573,77	0,00	10 817 374,46	0,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	0,00			0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***	***0,00***			***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 867 573,77	1 867 573,77			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		**3 233 894,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 245 049,18**
90	**Opérations ventilées**	**1 988 845,00**	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve						
92	**Opérations non ventilées**	**1 245 049,18**	**1 245 049,18**	**0,00**	**0,00**		**1 245 049,18**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	1 245 049,18	1 245 049,18	0,00	0,00		1 245 049,18
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1	**0,00**					

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		**3 233 894,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**0,00**
90	**Opérations ventilées**	**1 988 845,00**	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 988 845,00	0,00	1 988 845,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve				
92	**Opérations non ventilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
926	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement* (3)	*0,00*			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	0,00		0,00	
922-1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés (4)**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		**1 245 049,18**			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME					
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Crédits votés (2)	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé		90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Crédits votés (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	DEPENSES	**1 245 049,18**	**1 245 049,18**	**0,00**	**0,00**
168772	FEDER	1 245 049,18	1 245 049,18	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (2)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

III
A 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	RECETTES	**0,00**	**0,00**
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses de fonctionnement – Total		**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**425 718,93**	**0,00**
93	**Services ventilés**	**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**425 718,93**	**0,00**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 552 522,00	425 718,93	0,00	14 126 803,07	0,00	425 718,93	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve							
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS(mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00		0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**						**0,00**
953	*Virement à la section d'investissement (3)*	*0,00*						*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**14 552 522,00**	**425 718,93**	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**425 718,93**	**0,00**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**0,00**						

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		**14 552 522,00**	**3 735 147,54**	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**
93	**Services ventilés**	**12 684 948,23**	**1 867 573,77**	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	12 684 948,23	1 867 573,77	0,00	10 817 374,46	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00			0,00
946	*Transferts entre les sections (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des groupes fonctionnels		**12 684 948,23**	**1 867 573,77**	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		**1 867 573,77**				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	14 552 522,00	0,00	0,00	14 552 522,00
Réalisations	0,00	425 718,93	0,00	0,00	425 718,93
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	14 126 803,07	0,00	0,00	14 126 803,07
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	12 684 948,23	0,00	0,00	12 684 948,23
Réalisations	0,00	1 867 573,77	0,00	0,00	1 867 573,77
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	10 817 374,46	0,00	0,00	10 817 374,46
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 936

Détail par articles

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.
(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Dotations aux amortissements et provisions	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	Autres	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (4) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	Transfert de charges	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

III – ADOPTION DU CA

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	5 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**1 245 049,18**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 245 049,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**425 718,93**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	425 718,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**1 867 573,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 867 573,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	APA
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**425 718,93**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		425 718,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**1 867 573,77**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 867 573,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**425 718,93**	**0,00**	**0,00**	**425 718,93**
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	425 718,93	0,00	0,00	425 718,93
RECETTES		**0,00**	**1 867 573,77**	**0,00**	**0,00**	**1 867 573,77**
74772	Participation FEDER	0,00	1 867 573,77	0,00	0,00	1 867 573,77

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	**425 718,93**	
Personnes de droit privé	**425 718,93**	
Associations	**425 718,93**	
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	82 958,49	
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	261 245,16	
AVCOI	81 515,28	
Entreprises	**0,00**	
Personnes physiques	**0,00**	
Autres	**0,00**	
Personnes de droit public	**0,00**	
Etat	**0,00**	
Régions	**0,00**	
Départements	**0,00**	
Communes	**0,00**	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	**0,00**	
Autres	**0,00**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE REGION (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUN ASSOCIATION CLUB EXPORT REUN	ASSOCIATION CLUB EXPORT REUN ASSOCIATION CLUB EXPORT REUN	ASSOCIATIONS	82 958,49
-	ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ASSOCIATION VANILLA ISLANDS	ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ASSOCIATION VANILLA ISLANDS	ASSOCIATIONS	261 245,16
-	AVCOI	AVCOI	ASSOCIATIONS	81 515,28
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**1 245 049,18**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**1 245 049,18**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**1 245 049,18**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**1 245 049,18**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**1 245 049,18**	**1 245 049,18**	**1 988 845,00**	**3 233 894,18**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**	**1 988 845,00**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**-1 245 049,18**	**-1 245 049,18**	**0,00**	**-1 245 049,18**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**1 245 049,18**			**1 245 049,18**
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**1 245 049,18**			**1 245 049,18**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**0,00**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**1 245 049,18**	**I**	**1 245 049,18**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**1 245 049,18**		**1 245 049,18**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	1 245 049,18		1 245 049,18
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**		**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III** **0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciations des immobilisations*		
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*		
33…	*En-cours de production de biens (4)*		
35…	*Stocks de produits (4)*		
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59…	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	**Libellé**									
D PINT01 2023/1	INVESTISSEMENT INTERREG 21-27	9005	11 318 629,00	0,00	5 357 580,99	0,00	0,00	5 357 580,99	0,00	5 357 580,99
TOTAL			**11 318 629,00**	**0,00**	**5 357 580,99**	**0,00**	**0,00**	**5 357 580,99**	**0,00**	**5 357 580,99**

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	**Libellé**									
D AINT02 2023/1	FONCTIONNEMENT ASSIST TECHN INTERREG 21-27	9305	5 659 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D AINT01 2023/1	FONCTIONNEMENT INTERREG 21-27	9305	45 274 516,00	0,00	14 483 470,15	0,00	0,00	14 483 470,15	425 718,93	14 057 751,22
TOTAL			**50 933 830,00**	**0,00**	**14 483 470,15**	**0,00**	**0,00**	**14 483 470,15**	**425 718,93**	**14 057 751,22**

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**33,02**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE — CJ.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION — C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :
Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 123 283 399,90	541 064 607,85	0,00	582 218 792,05
RECETTES	1 123 283 399,90	606 974 701,38	0,00	516 308 698,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	784 482 830,00	658 589 640,30	0,00	125 893 189,70
RECETTES	784 482 830,00	780 943 452,48	0,00	3 539 377,52

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA ENERGIE REUNION/ N°SIRET : 23974001200095				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 307 414,17	70 865,63	0,00	1 236 548,54
RECETTES	1 307 414,17	88 710,28	0,00	1 218 703,89

BUDGET BA DSP REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200087				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 729 412,92	2 833 459,67	0,00	1 895 953,25
RECETTES	4 729 412,92	3 124 475,45	0,00	1 604 937,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 984 100,00	2 871 372,67	0,00	112 727,33
RECETTES	2 984 100,00	2 977 626,35	0,00	6 473,65

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200111				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	40 161 000,00	39 204 972,70	0,00	956 027,30
RECETTES	40 161 000,00	39 204 973,01	0,00	956 026,99

BUDGET INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200137				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 233 894,18	1 245 049,18	1 988 845,00	0,00
RECETTES	3 233 894,18	0,00	1 988 845,00	1 245 049,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 552 522,00	425 718,93	14 126 803,07	0,00
RECETTES	14 552 522,00	1 867 573,77	10 817 374,46	1 867 573,77

BUDGET FEDER FSE 2021 2027/ N°SIRET : 23974001200129				
SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	305 963 414,22	62 388 287,16	243 573 693,66	1 433,40
RECETTES	305 963 414,22	29 272 480,28	244 048 518,32	32 642 415,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	95 074 170,92	6 001 340,76	89 072 830,16	0,00
RECETTES	95 074 170,92	3 733 007,78	90 476 701,29	864 461,85

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	**Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)**	**Réalisations – mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**	**Crédits sans emploi**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 437 210 121,22	607 531 403,86	245 562 538,66	584 116 178,70
RECETTES	1 437 210 121,22	639 371 657,11	246 037 363,32	551 801 100,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	938 562 037,09	707 163 910,99	103 199 633,23	128 198 492,87
RECETTES	938 562 037,09	828 815 343,67	101 294 075,75	8 452 617,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**2 375 772 158,31**	**1 314 695 314,85**	**348 762 171,89**	**712 314 671,57**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**2 375 772 158,31**	**1 468 187 000,78**	**347 331 439,07**	**560 253 718,46**

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0007-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 6

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0008-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0008

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 11

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116687
BUDGET 2025 - BUDGET RÉGION RÉUNION - BUDGET PRINCIPAL, ANNEXES ET AUTONOMES - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0008-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0008
Rapport /RSDF / N°116687

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2025 - BUDGET RÉGION RÉUNION - BUDGET PRINCIPAL, ANNEXES ET AUTONOMES - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2025_0007 en date du 26 juin 2025 approuvant les résultats du Compte Administratif 2024 de la Région réunion,

Vu le rapport N° RSDF / 116687 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Considérant,

- que l'assemblée doit, par une délibération distincte, affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de la façon suivante :

  - en priorité, à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
  - pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté (ligne codifiée 002) ou en dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

<u>Pour le Budget Principal</u>

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(+) 123 363 812,18 €** comme suit :

  - 123 363 812,18 € en dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068) (dont **57 852 206,37 €** en couverture du déficit d'investissement (D001) et le solde, en diminution d'une partie du recours à l'emprunt prévu au Budget Primitif 2025).

<u>Pour le Budget annexe Énergie</u>

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(+) 1 199 258,82 €** maintenus en section de fonctionnement (R002).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0008-DE

Pour le Budget annexe DSP musées régionaux

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(+) 106 253,68 €** en dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

Pour le Budget annexe Transport

- Il n'y a pas de résultat en section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024.

Pour le Budget annexe FEDER 2014-2020 avec autonomie financière

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(-) 142 953 057,34 €** maintenus en section de fonctionnement (D002).

Pour le Budget annexe INTERREG OI 2014-2020 (POCT) avec autonomie financière

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(+) 1 026 130,84 €** maintenus en section de fonctionnement (R002).

Pour le Budget annexe FEDER-FSE 2021-2027 avec autonomie financière

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(-) 1 403 871,13 €** maintenus en section de fonctionnement (D002).

Pour le Budget annexe INTERREG OI 2021-2027 (POCT) avec autonomie financière

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2024, soit **(+) 3 309 428,61 €** maintenus en section de fonctionnement (R002) ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0009

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 25

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 16

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
OMARJEE NORMANE
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
SIHOU MICKAËL
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
RAMASSAMY NADIA
BAREIGTS ERICKA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116688
BUDGET 2025 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR L'EXERCICE 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0009
Rapport /RSDF / N°116688

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2025 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR L'EXERCICE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2025_0007 en date du 26 juin 2025 approuvant les comptes administratifs de la Région Réunion pour l'exercice 2024,

Vu la délibération N° DAP 2025_0008 en date du 26 juin 2025 relative à l'affectation du résultat 2024 des comptes de la Région Réunion,

Vu le rapport N° RSDF / 116688 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental du 19 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement du 24 juin 2025,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'adopter le projet de Budget Supplémentaire/Décision modification n°1 pour l'exercice 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme détaillé ci-après :

►**<u>Le Budget Principal</u>**

	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
BS	57 852 206,37	123 363 812,18			57 852 206,37	123 363 812,18
DM 1	-68 910 600,00	-134 422 205,81	23 242 000,00	23 242 000,00	-45 668 600,00	-111 180 205,81
Total	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**12 183 606,37**	**12 183 606,37**

- l'ouverture de nouvelles capacités d'engagement pour un montant de **(+) 70 419 160 €** en investissement et **(+) 13 852 297 €** en fonctionnement ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(-) 11 058 393,63 €** en investissement et **(+) 23 242 000 €** en fonctionnement portant ainsi le projet de BS/DM n°1 à **12 183 606,37 €** et le budget 2025 après BS/DM n°1 à **1 438 700 606,37 €** ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite en annexes 1 et 2 du rapport ;

- de donner délégation à la Commission Permanente ou à l'ordonnateur pour procéder à l'engagement des autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes, conformément au règlement budgétaire et financier.

- d'acter la transposition des inscriptions des dépenses de la rubrique 022 et 501 lors du vote du BP2025 vers la rubrique 028 et sous-fonction 50 à la suite de la mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2025 ;

►**Le Budget annexe Énergie**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 1 199 258,82 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

►**Le Budget annexe DSP Région**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 1 952 597,86 €** en investissement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

►**Le Budget annexe Transport**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(-) 1 500 000 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

►**Le Budget FEDER 2014-2020 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de **(+) 30 539 140,71 €** et en recettes de **(+) 6 818 805,88 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de **(+) 27 681 639,18 €** et en recettes de **(+) 53 284 456,33 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 180 408 533,41 €** en investissement et **(+) 171 498 452,82 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

►**Le Budget INTERREG V OI 2014-2020 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de **(+) 1 932 689,08 €** et en recettes de **(+) 3 318 218,19 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de **(+) 6 135 761,62 €** et en recettes de **(+) 2 336 484,55 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 4 839 530,85 €** en investissement et **(+) 6 269 457,16 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint.

►**Le Budget FEDER-FSE 2021-2027 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de **(+) 243 573 693,66 €** et en recettes de **(+) 244 048 518,32 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de **(+) 89 072 830,16 €** et en recettes de **(+) 90 476 701,29 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 284 808 108,26 €** en investissement et **(+) 131 236 292,23 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint.

►**Le Budget INTERREG-OI 2021-2027 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de **(+) 1 988 845,00 €** et en recettes de **(+) 1 988 845,00 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de **(+) 14 126 803,07 €** et en recettes de **(+) 10 817 374,46 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(+) 1 988 845,00 €** en investissement et **(+) 14 126 803,07 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,

Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

ARRÊTE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice : 45 (16 absents)
Nombre de membres présents : 25 (4 procurations)
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES : - Pour 26
- Contre 0
- Abstentions 3
Date de convocation : 12 Juin 2025

BS/DM1 BUDGET PRINCIPAL - TRANSPORT - DSP-ENERGIE
INTERREG 21-27 FEDER/FSE 2127
FEDER POCT

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Présenté par la Présidente du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 26 juin 2025

La Présidente du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 26 juin 2025

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABMON-ELIZEON Liliane Absente		LOCAME VAISSETTE Patricia Absente	
AHO-NIENNE Sandrine Absente		MAILLOT Frédéric	
ANNETTE Christian		MARATCHIA Jean-Bernard	
BADAT Rahfick Absent		MOREL Jean Jacques Absent	
BAREIGTS Ericka Absente		NABENESA Karine	
BELLO Huguette		NATIVEL Lorraine	
BERTILE Wilfrid		NIRLO Richard Absent	
BOULEVART Patrice		OMARJEE Normane Absente	
CESARI Maya représentée par Mme Anne chane Kaye BoneTAVEL		PAYET Johnny	
CHABRIAT Jean-Pierre		PICARDO Bernard Absent	
CHANE-HONG Régine		PLANTE Pascal représenté par M. Christian Annette	
CHANE-KAYE-BONE TAVEL Anne		POINY-TOPLAN Stéphanie	
CHANE-TO Marie-Lise		PROFIL Patricia	
CORBIERE Evelyne		RAMASSAMY Nadia Absente	
COSTES Yolaine représentée par Mme Marie-Lise CHANE-TO		RAMAYE Amandine	
GIRONCEL DAMOUR Nadine		RAMIN Sabrina	
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ Virginie		RATENON Jean Hugues représenté par Mme Huguette BELLO	
HOARAU Denise Absente.		SIHOU Mickaël Absent	
HOARAU Fabrice		SITOUZE Céline	
HOARAU Jacquet Absent		TECHER Jacques Absent	
LAGOURGUE Jean-Louis Absent.		VERGOZ Michel Absent	
LEBRETON Laëtitia		VIENNE Axel	
LEBRETON Patrick			

Certifie exécutoire par la Présidente du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

La Présidente du Conseil Régional,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REGION REUNION

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉUNION DU 26/06/2025

RAPPORT/RSDF /N°116688

OBJET : BUDGET 2025 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR L'EXERCICE 2025

Le présent rapport a pour objet de vous présenter le projet de budget supplémentaire, décision modificative n° 1 de l'exercice 2025. Ce projet vise, d'une part à intégrer les résultats de clôture de l'exercice 2024 et, d'autre part, à ajuster les prévisions 2025 afin de répondre à de nouveaux besoins ou d'ajuster les crédits antérieurs votés en fonction des projections au 31 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Objet : Budget 2025 – Projet de Budget Supplémentaire / Décision Modificative n°1

Le projet de Budget Supplémentaire/Décision Modificative n°1 comporte deux volets :
– d'une part, il intègre au budget 2025 le résultat antérieur ainsi que les restes à réaliser en dépenses et recettes tels que constatés au compte administratif 2024. C'est le Budget Supplémentaire (BS) ;
– d'autre part, il **vise à ajuster les prévisions budgétaires** pour répondre à des nouveaux besoins ou d'ajuster des crédits antérieurs votés en dépenses et en recettes au regard de la projection de la réalisation au 31 décembre 2025. C'est le projet de Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025 (DM).

BUDGET PRINCIPAL

Pour rappel, le BP 2025 présente les ratios suivants avec un besoin prévisionnel de financement à hauteur de **213,5 M€** :

Capacité de désendettement en années *(Dette/Épargne brute)*	8,9
Taux épargne brute *(Épargne brute/Recettes Réelles de Fonctionnement)*	21,6 %
Taux endettement *(Dette/Recettes Réelles de Fonctionnement)*	191,9 %
Besoin emprunt 2024	**213 549 000**

Le projet de BS/DM n°1 pour l'exercice 2025 est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de **12 183 606,37 € en mouvements budgétaires** dont 5 668 521,37 € en mouvements réels (R) et 6 515 085,00 € en mouvements d'ordre (O).

€ R+O	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
BS	57 852 206,37	123 363 812,18			57 852 206,37	123 363 812,18
DM1	-68 910 600,00	-134 422 205,81	23 242 000,00	23 242 000,00	-45 668 600,00	-111 180 205,81
Total	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**12 183 606,37**	**12 183 606,37**

Dans ce projet de BS/DM, en mouvements réels, les propositions de dépenses nouvelles sont financées par le redéploiement des crédits prévus initialement au BP 2025 notamment pour les contentieux de la NRL, la reprise du résultat dégagé sur l'exercice 2024 et des recettes nouvelles. Il convient de souligner que ces ajustements permettront une diminution du recours à l'emprunt de (-) 140 M€ en 2025 répondant ainsi à l'objectif fixé de maîtrise de l'endettement de la Région.

Le cadre budgétaire proposé pour cette DM 1 préserve les capacités financières de la Région :

- Le niveau d'épargne brute dégagé au budget 2025, à ce stade de l'exercice, est stabilisé à **137 M€** (142 M€ au BP 2025), avec une capacité de désendettement ne dépassant pas les **9 années**, conformément à la stratégie financière définie ;
- Le taux d'épargne brute s'établit à **20,1 % ;**
- Le recours à l'emprunt est en diminution de **(-) 140,0 M€** soit un montant à **73,5 M€** (213,5 M€ au BP 2025).

BUDGET PRINCIPAL	BP 2025	Après BS/DM1
Épargne brute*	142,4	137,1
Épargne nette*	75,2	69,9
Encours de dette	1 267,7	1 127,6
Capacité désendettement (dette/EB) (en années EB)*	**8,9**	**8,2**
Taux épargne brute (EB/RRF)	**21,6 %**	**20,1 %**
Taux d'endettement (dette/RRF)	191,9 %	164,9 %

** Hors provisions*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I. Budget Supplémentaire :

Le Budget Supplémentaire (BS) reprend dans le budget 2025 le résultat arrêté à la clôture de l'exercice 2024, conformément au projet de rapport relatif à l'affectation du résultat 2024 présenté lors de cette même assemblée.

Ainsi, il intègre l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit (+) 123 363 812,18 € en investissement pour couvrir le besoin de financement du déficit reporté de (-) 57 852 206,37 € ;
Il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses et en recettes au 31 décembre 2024.

BS	Dépenses		Recettes	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Déficit d'investissement reporté	57 852 206,37			
Résultat de fonctionnement reporté				
Affectation résultat de fonctionnement			123 363 812,18	
Total	**57 852 206,37**		**123 363 812,18**	
	57 852 206,37		**123 363 812,18**	

Ainsi le budget supplémentaire dégage un excédent de recettes propres de **(+) 65 511 605,81 €** permettant de diminuer le recours à l'emprunt prévu au BP 2025 et de financer la DM 1 de 2025.

II. Projet de Décision Modificative n°1 :

En dépenses, en mouvements réels (hors écritures d'ordre), des ajustements sont proposés à hauteur de **(+) 70,4 M€** pour les autorisations de programme et de **(+) 13,9 M€** pour les autorisations d'engagement.

Des crédits de paiement supplémentaires, en mouvements réels sont prévus, à hauteur de **(-) 52,2 M€** en dépenses dont **(-) 69,2 M€** en investissement et **(+) 17,0 M€** en fonctionnement.

En recettes, une diminution des crédits en mouvements réels de **(-) 117,7 M€** est proposée dont **(-) 140,9 M€** en investissement et **(+) 23,2 M€** en fonctionnement.

Ainsi, ce projet de budget modificatif finance les dépenses nouvelles par le redéploiement de crédits et l'inscription de recettes nouvelles, tout en diminuant le recours à l'emprunt de **(-) 140,0 M€** par rapport au budget primitif voté de 213,5 M€.

DM 1 (Mouvements réels)	Dépenses		Recettes
	AP/AE	CP	
Investissement	70 419 160,00	-69 240 600,00	-140 937 290,81
Fonctionnement	13 852 297,00	17 056 915,00	23 242 000,00
Total	**84 271 457,00**	**-52 183 685,00**	**-117 695 290,81**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

La répartition des dépenses de la DM1 se décline comme suit :

Axes	BP 2025	DM1	Budget 2025* après DM1	
Le Développement Humain et Solidaire	266 759 595	-2 632 000	264 127 595	27%
Le Développement Économique par l'ouverture de nouveaux horizons	97 668 485	9 208 769	106 877 254	11%
Le Développement Durable et la Transition Écologique	352 234 001	-63 811 700	288 422 301	29%
Les Missions Transversales	321 389 919	5 051 246	326 441 165	33%
TOTAL	**1 038 052 000**	**-52 183 685**	**985 868 315**	100%

* hors résultat reporté n-1

1) Les dépenses :

En dépenses, les demandes en crédits de paiement sont de **(-) 52,2 M€** composées de **(-) 69,2 M€** en section d'investissement et **(+) 17,0 M€** en section de fonctionnement.

Elles concernent principalement :
- des crédits de paiement relatifs aux contentieux de la NRL pour 11 M€ compensés par une reprise sur les provisions constituées depuis 2022 d'un montant total de 50,1 M€ ;
- des crédits nouveaux de 31 M€ pour financer les dégâts du cyclone Garance sur le réseau routier, les frais d'entretien des aires de repos et de covoiturage et une aide exceptionnelle en soutien à la relance économique des entreprises ;
- des crédits supplémentaires de renouvellement des investissements dans les lycées dans le cadre du plan de lutte contre la chaleur, des frais de nettoyage et des travaux de réparations des lycées, des centres de formation et des structures muséales suite au cyclone Garance : 2,9 M€ ;
- un besoin complémentaire de 1,6 M€ pour les dispositifs énergétiques (KapSolidaire, nouveau dispositif énergétique en faveur des personnes en situation de précarité, les projets d'autonomie énergétique en faveur des Régions Ultrapériphériques qui bénéficient d'un financement de l'Union Européenne…) ;
- le financement des actions de promotion touristique et de relance du tourisme : 3,1 M€ ;
- des crédits nouveaux pour les programmes de recherche et d'innovation (0,6 M€), cofinancés par l'Europe, dont notamment l'étude sur le vaccin du Chikungunya : 0,2 M€ ou encore les dispositifs autour du numérique (inclusion pass numérique 2025-2026, Kap Numérik …) de 0.2 M€ ;
- des régularisations des charges d'assurance, de gardiennage, de frais de nettoyage des sites régionaux, de location d'un groupe froid pour la climatisation des bureaux de la Région, de dégrèvement des impôts et des prestations complémentaires juridiques et d'accompagnement des services sur la certification des comptes : 1,8 M€.

Par ailleurs, des ajustements de crédits de paiement sont proposés à la baisse au regard de :
- les jugements intervenus sur les contentieux de la NRL permettant le redéploiement des crédits de (-) 97 M€ ;
- le décalage temporel des certains projets routiers dont Ilet Furcy ainsi que des opérations de pistes forestières de (-) 10,1 M€ ;
- le redimensionnement des enveloppes dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture de (-) 1 M€ ainsi que celles du plan de relance en faveur des communes compte-tenu des dépenses présentées et certifiées de (-) 1,6 M€ ;
- le décalage des prestations relatives à la prochaine délégation de service public Car Jaune au 4è trimestre d'un montant de (-) 1,5 M€.

a. En section d'investissement :

Les inscriptions détaillées dans le tableau ci-après, sont de **(+) 70 419 160 €** en autorisation de programme (AP) et de **(-) 69 240 600 €** en crédits de paiement (CP).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre - libellé	AP/AE	CP
900 - services généraux	4 490 000	1 590 000
9005 - gestion des fonds européens	-1 200 000	-
902 - enseignement, formation professionnelle et apprentissage	7 389 000	-1 865 000
903 - culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 600 000	1 754 000
904 - santé et action sociale	-100 000	-100 000
905 - aménagement des territoires et habitat	210 000	-1 315 000
906 - action économique	4 350 160	5 575 400
907 - environnement	3 850 000	940 000
908 - transport	48 800 000	-75 820 000
923 - dettes et autres opérations financières	-	-
950 - dépenses imprévues	1 030 000	-
Total investissement	70 419 160	-69 240 600

Les propositions concernent :

- Chapitre 900 - Services généraux :
AP= (+) 4 490 000 € / CP= (+) 1 590 000 €

Une inscription de crédits nouveaux en AP de (+) 4,5 M€ et en CP de (+) 1,6 M€ est proposée pour les travaux de rénovation des locaux administratifs à la suite du cyclone Garance ainsi que les aménagements intérieurs sur le site de la Maison Régionale des Sciences et de la Technologie.

- Chapitre 9005 – Gestion des fonds européens :
AP= (-) 1 200 000 € / CP= (+) 0 €

Un redimensionnement de l'enveloppe des crédits est proposé à hauteur de (-) 1,2 M€ en AP à la suite du décalage de la programmation de certaines aides dédiées au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture.

- Chapitre 902 – enseignement, formation professionnelle et apprentissage :
AP= (+) 7 389 000 € / CP= (-) 1 865 000 €

Il est proposé de compléter les crédits en AP/CP pour les lycées concernant :

- Les travaux de gros entretiens et de réparation des lycées notamment à la suite des dégâts causés par le cyclone Garance (lycées Patu de Rosemont, Jean-Claude Fruteau, Marie Curie, le Verger, Leconte de Lisle, Paul Vergès..) : 2,3 M€ en AP et 1,5 M€ en CP ;
- La rénovation thermique de l'ensemble des lycées de l'île dans le cadre du plan de lutte contre la chaleur (lycées Jean Joly, Ambroise Vollard, Rontaunay, Vue Belle, Le Pervenche, Mahatma Gandhi, Le Verger …) : 3,5 M€ en AP et 4,6 M€ en CP ;
- L'inscription d'une enveloppe complémentaire de 1,6 M€ en AP et de 0,6 M€ en faveur de projets de recherche financés dans le cadre du programme européen 2021-2027 (projets structurants de l'Institut Recherche et Développement tel que la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies à la Réunion) ou l'étude clinique sur le vaccin contre le Chikungunya.

Par ailleurs, des redéploiements de CP à hauteur de (-) 7,1 M€ sont proposés au regard de la rationalisation de certains projets d'études et des travaux de mises aux normes des lycées ainsi que les projets d'acquisitions foncières.

- Chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :
AP= (+) 1 600 000 € / CP= (+) 1 754 000 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Un engagement complémentaire de 1,6 M€ en AP et 0,5 M€ en CP est nécessaire pour rénover les structures muséales notamment la Cité du Volcan et le centre Kélonia à la suite du passage du cyclone Garance.

Il est proposé d'ajuster le coût de la construction du gymnase de Champ Fleuri avec une enveloppe complémentaire de 1,4 M€ en CP.

- Chapitre 904 – Santé et action sociale :
AP= (-) 100 000 € / CP= (-) 100 000 €

Compte-tenu du volume projeté à fin d'année des dossiers de financement en équipements des associations pour les aides alimentaires, un redimensionnement de (-) 0,1 M€ est réalisé.

- Chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat :
AP= (+) 210 000 € / CP= (-) 1 315 000 €

Le renouvellement de la licence au portail Opendata 2025-2027 nécessite une enveloppe complémentaire de 60 K€ en AP/CP.

Des crédits de paiement sont complétés afin de régler des soldes de subventions sur le dispositif des Hauts dont Leader de (+) 0,2 M€ en AP et de (+) 0,08 M€ en CP.

Par ailleurs, un redimensionnement des CP relatifs au dispositif FRAFU auprès des communes est proposé à hauteur de (-) 1,5 M€ compte-tenu des réalisations moindres en matière de rénovation énergétique des logements sur le Cœur de Ville de La Possession de (-) 0,5 M€ et la Savane des Tamarins de (-) 1 M€ (décalage temporel).

- Chapitre 906 - Action économique :
AP= (+) 4 350 160 € / CP= (+) 5 575 400 €

Des projets innovants de l'économie sociale et solidaire (ESS) tels que Island Cosmétics, Torskal ou Datanalysis nécessitent un complément de crédits de 0,4 M€ en AP et 0,2 M€ en CP. Par ailleurs, l'enveloppe des aides régionales en faveur des entreprises de l'ESS est complétée de près de 1 M€ en AP.

Une régularisation en CP de 5 M€ est nécessaire pour l'entrée au capital social de la société SAPMER initialement prévue en 2024 et reportée en 2025.
Par ailleurs, des crédits en AP de 2,2 M€ sont consacrés à l'aménagement des zones artisanales et économiques et des crédits en CP de 0,8 M€ permettront d'accompagner les structures qui favorisent la promotion et la fréquentation touristique (Comité Réunionnais du Tourisme, Offices du Tourisme etc..).

- Chapitre 907 - Environnement :
AP= (+) 3 850 000 € / CP= (+) 940 000 €

Il est proposé d'inscrire en AP (+) 3,7 M€ et en CP (+) 0,7 M€ afin de compléter le contrat de prestations intégrées confié à la SPL Énergies. Cette dernière a pour missions de réaliser une étude sur la trajectoire de la consommation énergétique à la Réunion à échéance 2050 ainsi que d'assurer le déploiement du nouveau dispositif Kap Solidaire, financé par l'Europe, qui vise à accompagner les personnes en situation de précarité énergétique sur 3 ans (2,3 M€ en AP et 0,3 M€ en CP).

Par ailleurs, l'enveloppe dédiée à la réhabilitation de la centrale Bras des Lianes est minorée de (-) 2 M€ en AP, au regard du report à fin d'année des conclusions du diagnostic visant la réhabilitation du bâtiment et des équipements de la centrale.

Par ailleurs, un redimensionnement des crédits d'équipements en faveur des chantiers emplois verts est proposé à hauteur de (-) 0,1 M€ compte-tenu des dossiers projetés à fin d'exercice.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

- Chapitre 908 - Transport :
AP= (+) 48 800 000 € / CP= (-) 75 820 000 €

Les ajustements concernent les crédits complémentaires en AP et en CP pour le programme régional des routes avec notamment :
- le renforcement des chaussées, la réhabilitation des gares routières et les travaux d'urgence engagés sur le réseau routier à la suite des dégâts occasionnés par le cyclone Garance en février 2025 pour (+) 52 M€ en AP et (+) 31 M€ en CP ;
- les redimensionnements (décalage temporel) des crédits de paiement sur certains projets routiers dont Ilet Furcy de (-) 6,9 M€ ainsi que sur les aménagements sur les pistes forestières (-) 3 M€ en AP et (-) 1,4 M€ en CP ;
- le réajustement des crédits de paiement alloués aux travaux de raccordement de la NRL de (-) 17 M€ au regard du démarrage des travaux en fin d'exercice avec des paiements projetés en 2026. De plus, l'enveloppe initiale prévue pour les contentieux de la NRL est diminuée de (-) 80 M€ sur 100 M€, compte-tenu des décisions de première instance jugées en début d'année pour la collectivité.

b. <u>En section de fonctionnement :</u>

Les inscriptions détaillées dans le tableau ci-dessous sont de **(+) 13 852 297 €** en autorisation d'engagement (AE) et de **(+) 17 056 915 €** en crédit de paiement (CP).

Chapitre - libellé	AP/AE	CP
930 - services généraux	1 007 000	76 246
9305 - gestion des fonds européens	1 200 000	-1 000 000
932 - enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 166 000	2 184 000
933 - culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	970 000	-
935 - aménagement des territoires et habitat	518 524	198 314
936 - action économique	6 224 473	4 704 055
937 - environnement	2 311 300	39 300
938 - transport	455 000	10 225 000
941 - autres impôts et taxes	-	630 000
Total fonctionnement	13 852 297	17 056 915

Les propositions concernent :

- Chapitre 930 - Services généraux :
AE= (+) 1 007 000 € / CP= (+) 76 246 €

Ces inscriptions complémentaires concernent :
- Des frais de nettoyage et d'entretien des sites de la Région à la suite du cyclone Garance en février ainsi que des charges locatives, de gardiennage et de carburant : 0,4 M€ ;
- Des frais d'honoraires juridiques, d'annonces et insertions de presse réglementaires : 0,3 M€ ;
- Un complément pour des prestations d'accompagnement des services sur des procédures de contrôles internes menées, d'une part, par le commissaire aux comptes et, d'autre part, par le prestataire externe sur la fiabilisation de l'inventaire patrimonial : 0,4 M€ ;

Par ailleurs, un redimensionnement des enveloppes allouées aux projets de coopération de (-) 0,5 M€ et aux projets de maintenance des systèmes d'information de (-) 0,5 M€ est opéré compte-tenu de la réalisation projetée à fin 2025.

- Chapitre 9305 – Gestion des fonds européens :
AE = (+) 1 200 000 € / CP= (-) 1 000 000 €

Au regard des dossiers en cours d'instruction, il est proposé de redimensionner de (-) 1 M€ les CP dédiés au développement et à l'accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

En revanche, une inscription complémentaire de 1 M€ en AE est nécessaire pour engager des nouveaux dossiers du secteur de l'économie bleue.

- Chapitre 932 - Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage :
AE= (+) 1 166 000 € / CP= (+) 2 184 000 €

Pour l'enseignement supérieur, une enveloppe complémentaire de 0,7 M€ en AE est consacrée aux mesures d'accompagnement des étudiants (0,2 M€ en AE) et aux bourses de réussite des étudiants (0,6 M€ en AE). L'instruction des dossiers de ressourcement des étudiants requiert également un abondement des crédits de (+) 0,3 M€ en AE/CP.

En matière de restauration scolaire, la participation de la CAF à la cantine en 2024 est moindre de (-) 2,1 M€ sur une recette évaluée à 4,7 M€ au compte administratif 2024. Il est nécessaire de prévoir des CP de 2,1 M€ afin de corriger le produit de la PARS 2024.

- Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :
AE= (+) 970 000 € / CP= (+) 0 €

Les besoins complémentaires en AE concernent :
- 2 nouveaux festivals pour 70 K€ : le festival du film francophone et le festival international du film documentaire de la Réunion ;
- les subventions en faveur des projets musicaux pour 280 K€ (aides aux actions de professionnalisation, aides aux festivals et regroupements des expressions de culture urbaine, promotion culture à l'export) ;
- l'organisation des festivals pour 535 K€ (SAKIFO, Francofolies, Fé Bat Tambour, Electropicales, Réunion Métis).

En CP, les crédits prévus au BP2025 seront optimisés pour financer ces nouveaux projets grâce à un redéploiement en interne.

- Chapitre 935 – Aménagement des territoires et habitat :
AE= (+) 518 524 € / CP= (+) 198 314 €

Des crédits de (+) 0,4 M€ en AE et 0,09 M€ en CP sont proposés pour un complément de contribution en faveur du syndicat mixte de Pierrefonds.
De plus, une enveloppe complémentaire de 60 K€ en AE est prévue pour un nouveau dispositif de labellisation des projets d'aménagement (6 projets cibles pour 2025 à 10 K€ l'unité en CP) et un complément de 20 K€ pour la maintenance logicielle du projet de cartographie.

- Chapitre 936 - Action économique :
AE= (+) 6 224 473 € / CP= (+) 4 704 055 €

Dans le cadre du soutien à la relance économique des entreprises TPE/PME à la suite du cyclone Garance, une enveloppe de 2 M€ en AE/CP a été mise en place. Ce dispositif va permettre aux entreprises de faire face aux dépenses non couvertes par les assurances et autres dispositifs de soutien mis en place : pertes d'exploitation et pertes de stocks de matières premières, produits finis ou marchandises. La gestion de l'aide exceptionnelle allant de 500 € à 5 000 € a été confiée à l'Agence de Services et de Paiement.
Pour l'économie alternative, un complément de 1,1 M€ en AE est proposé.
En matière d'aides à l'animation, promotion touristique et promotion à l'export, 2,5 M€ en AE et 2,7 M€ en CP sont planifiés pour accompagner nos partenaires de ces secteurs (Offices de tourisme, Comité Régional du Tourisme, VIO etc…).

Enfin, des crédits à hauteur de 0,4 M€ en AE et 0,2 en CP sont valorisés pour la participation de la Région aux dossiers de subventions européennes en faveur des porteurs de projets économiques, innovants et numériques.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

- Chapitre 937 - Environnement :
AE= (+) 2 311 300 € / CP= (+) 39 300 €

Dans le cadre de la participation financière de la Région au fonctionnement des syndicats mixte de traitement des déchets (ILEVA, SYDNE) au titre de l'année 2024, une inscription complémentaire de 0,3 M€ en AE et 0,8 M€ en CP est nécessaire, à la suite du vote de ces dotations pour 2024. Pour ILEVA, il convient également de procéder à la reprise de la provision pour charges de 0,5 M€ qui avait été constatée en clôture de l'exercice 2024, afin de permettre le versement de la cotisation 2024.

En matière de performance énergétique, de nouveaux projets d'autonomie énergétique mobilisent une enveloppe supplémentaire de 2,1 M€ en AE et 0,4 M€ en CP, dans le cadre du programme UE Remote en faveur des régions ultrapériphériques (RUP). En tant que cheffe de file, la Région procédera à la certification des dépenses des projets des RUP puis au règlement auprès des RUP à hauteur de 1,7 M€ dont 1,1 M€ de fonds INTERREG destinés aux autres RUP et 0,3 M€ de fonds INTERREG pour la Région Réunion avec un portage sur fonds propres de 0,2 M€. Pour 2025, des CP de 0,1 M€ sont prévus pour les autres RUP.

De plus, La Région va adhérer auprès de nouvelles structures pour 20 K€ : PURE avenir et France Hydrogène.
Un redéploiement de CP de (-) 1 M€ est proposé sur les chantiers d'emplois verts et de lutte antivectorielle au regard des prévisions projetées à fin d'exercice.

- Chapitre 938 - Transport :
AE= (+) 455 000 € / CP= (+) 10 225 000 €

Une inscription complémentaire en AE de 0,4 M€ et 0,8 M€ est nécessaire pour répondre aux demandes du dispositif de covoiturage Karos.
A cela, s'ajoutent des dépenses de (+) 0,25 M€ en AE/CP en réponse aux interventions d'entretien des espaces verts indispensables menées à la suite du passage du cyclone Garance en février 2025.

Dans le cadre des jugements sur les contentieux de la NRL intervenus en début d'année, la Région a été condamnée à régler des intérêts moratoires à hauteur de 11 M€ qu'il convient d'inscrire. Cette dépense est compensée par une reprise à hauteur de 11 M€ sur la provision pour risques et charges constituée depuis 2022 dans le cadre de ces contentieux.

Par ailleurs, la subvention versée au budget annexe transport est réduite de (-) 1,5 M€ compte-tenu des prévisions d'atterrissage du budget annexe avec le report du démarrage de la nouvelle DSP Car jaune à début octobre.
Le dispositif de continuité territoriale est ajusté de (-) 0,3 M€ en AE/CP au regard des demandes projetées à fin 2025.

- Chapitre 941 – Autres impôts et taxes :
AE= 0 € / CP= (+) 630 000 €

Une enveloppe de 0,6 M€ est inscrite pour tenir compte des dégrèvements opérés par les services des douanes sur le produit de l'octroi de mer régional.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

2) Les recettes :

En recettes, en mouvements réels, les nouvelles demandes de **(-) 117,7 M€** composées de **(-) 140,9 M€** en section d'investissement selon les réajustements des subventions, la réduction de l'emprunt nouveau et **(+) 23,2 M€** en section de fonctionnement.

Elles concernent principalement :
- des crédits de 2 M€ pour le dispositif Kap Numérik ;
- l'arrêt du partenariat financier avec le Département sur le dispositif de prise en charge partielle du prix de la bouteille de gaz à 15 € auprès des familles pour (-) 1,8 M€ ;
- le report des subventions du programme routier et de la mobilité pour (-) 12,9 M€ et pour la NRL de (-) 3 M€ à la suite du décalage des démarrages de projets sur 2025 ;
- le remboursement d'un trop-perçu de l'Agence de Services et de Paiement relatif au dispositif d'emplois-verts de 5,1 M€ sur la période 2015-2024 ;
- les pénalités perçues auprès du groupement d'entreprises dans le cadre des jugements des contentieux de la NRL intervenus en début de 2025 : 9,8 M€ ;
- les indemnisations prévisionnelles par les fonds européens (programme RESTORE, Fonds de Solidarité de l'Union Européenne FSUE) et l'État (Fonds de Secours Outre-Mer FSOM) après les déclarations des sinistres causés par le cyclone Garance de 9,5 M€ ;
- le redimensionnement de l'emprunt nouveau de (-) 140,1 M€.

a. En section d'investissement :

En mouvements réels, il est proposé des réajustements de recettes pour un montant total de **(-) 140 937 290,81 €.**

Les ajustements de recettes concernent :

- La révision des dossiers de subventions européennes en fonction de l'avancement des travaux projetés en 2024 sur les rénovations thermiques des lycées de (-) 0,2 M€, l'ajustement du financement des bourses doctorales devenues inéligibles de (-) 0,2 M€ et le décalage des interventions sur les infrastructures routières, les aménagements en faveur des modes doux ou encore les pistes forestières de (-) 12,9 M€ ;
- Un acompte du fonds européen RESTORE à hauteur de 7,5 M€ ainsi qu'une aide exceptionnelle de 2 M€ du FSUE sont proposés pour la reconstruction des ouvrages d'art à la suite du cyclone Garance ;
- Le redimensionnement des subventions de l'État compte-tenu du décalage des travaux en fin d'année sur le raccordement de la NRL à la Possession de (-) 3 M€ et l'ajout de participation de l'État au plan de réhabilitation de l'internat des garçons au lycée Roland Garros de 0,5 M€ ;
- La dotation complémentaire de 2,5 M€ relative au Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) notifié pour 2025 ;
- La réduction du recours à l'emprunt de (-) 140,1 M€.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Les ajustements sont synthétisés dans le tableau suivant :

Chapitre - libellé	Montant
ÉTAT ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (ENV. GLOBALE)	519 600,00
FEDER PO 2021-2027 (ENV. GLOBALE)	-200 000,00
AUTRES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (ENV. GLOBALE)	-103 850,00
902 - enseignement, formation professionnelle et apprentissage	**215 750,00**
ÉTAT SPORT (ENV. GLOBALE)	-126 600,00
903 - culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	**-126 600,00**
KAP NUMERIK REACT UE - EX CHÈQUES NUMÉRIQUES	2 000 000,00
FONDS DE PRÊTS	-500 000,00
RBT AVANCE CHAMBRE AGRICULTURE	-100 000,00
906 - action économique	**1 400 000,00**
SUBV. ÉTAT AU TITRE DE LA DRI (RDDEER)	1 002 000,00
ÉTAT NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	-3 000 000,00
PROGRAMME RÉGIONAL ROUTE (RDDEER)	-1 010 000,00
FEDER PRR - MOBILITÉ DURABLE - (RDDID)	-4 600 000,00
GARANCE RESTORE FSUE RDDEER	9 500 000,00
PROGRAMME RÉGIONAL ROUTE (RDDID)	-7 000 000,00
AUTRE-PROGRAMME RÉGIONAL ROUTE (RDDID)	-900 000,00
AUTRE-MOBILITÉ DURABLE - (RDDID)	-1 000 000,00
PISTES FORESTIÈRES - (RDDID)	1 600 000,00
908 - transport	**-5 408 000,00**
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	2 500 000,00
922 - dotations et participations	**2 500 000,00**
EMPRUNT GLOBAL POUR FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-140 083 640,81
923 - dettes et autres opérations financières	**-140 083 640,81**
PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	565 200,00
954 - produits des cessions d'immobilisation	**565 200,00**
Total investissement	**-140 937 290,81**

c. <u>En section de fonctionnement :</u>

En mouvements réels, il est proposé des réajustements de recettes pour un montant total de **(+) 23 242 000 €**.

Les ajustements de recettes concernent :

- Le report à 2026 de la subvention prévisionnelle de (-) 1,4 M€ relative à l'appel à projets « Pôles territoriaux d'Industries Culturelles et Créatives » de France 2030 qui s'est ouvert en mai 2025 jusqu'au 15 octobre 2025 ;
- La suppression de la participation financière de 50 % du Département à hauteur de (-) 1,8 M€ au dispositif de prise en charge partielle de la bouteille de gaz à 15 € ;
- Un remboursement de trop-perçu de l'Agence des Services et des Paiements de 5,1 M€ sur le dispositif Emplois Verts sur la période 2015-2024 ;
- Les pénalités versées par le groupement d'entreprises de 9,8 M€ dans le cadre des contentieux de la NRL jugés en début d'année ;
- Une reprise sur provisions de 11,5 M€ réalisée pour le règlement des contentieux de la NRL (11 M€) à la suite des décisions de justice intervenues en première instance en début d'année et le paiement de la contribution 2024 du syndicat ILEVA (0,5 M€) début 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Les ajustements sont synthétisés dans le tableau suivant :

Chapitre - libellé	Montant
REVENUS DES IMMEUBLES	200 000
930 - services généraux	**200 000**
PRÉLÈVEMENT SUR RECETTES - RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE	3 000 000
POE 2014-2020 FEDER BOURSES DOCTORALES	-240 000
932 - enseignement, formation professionnelle	**2 760 000**
ÉTAT - AUDIOVISUEL	-1 400 000
PARTICIPATION DÉPARTEMENT DISPOSITIF GAZ	-1 800 000
936 - action économique	**-3 200 000**
REMBOURSEMENT TROP PERÇU	5 150 000
937 - environnement	**5 150 000**
DEDITS ET PENALITES PERÇUS	9 800 000
938 - transport	**9 800 000**
FRAIS DE GESTION DES RESSOURCES POUR LA FORMATION PRO. ET L'APPRENTISSAGE	-3 000 000
940 - impositions directes	**-3 000 000**
REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	11 532 000
945 - provisions et autres opérations mixtes	**11 532 000**
Total fonctionnement	**23 242 000**

3) Les mouvements d'ordre :

Il est proposé les inscriptions d'ordre équilibrées suivantes pour **6 515 085 €** :

Chap	Libellé	Dépenses	Recettes
		BS/DM1	BS/DM1
953	autofinanc. complém.	6 185 085,00	
Fonctionnement		**6 185 085,00**	**0,00**
951	autofinanc. complém.		6 185 085,00
925	opérations patrimoniales*	330 000,00	330 000,00
Investissement		**330 000,00**	**6 515 085,00**
Total		**6 515 085,00**	**6 515 085,00**

* Il s'agit d' un montant en mouvement d'ordre de 0,3 M€ en dépenses et en recettes, destiné à formaliser la cession (à titre gratuit) des équipements informatiques et logiciels (SIGOI) de la collectivité régionale vers la collectivité territoriale malgache (Malagasy) de Menabe située à Morondava à Madagascar.

4) Les changements de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2025 :

A compter du 1er janvier 2025, l'instruction budgétaire et comptable M57 a évolué sur la nomenclature fonctionnelle.
Suite aux observations de certaines associations d'élus, les codes fonctionnels suivants sont supprimés à compter de 2025 :
- rubrique 022 : Information, communication, publicité (redondance avec la nomenclature par nature) ;
- rubrique 023 : Fêtes et cérémonies (redondance avec la nomenclature par nature) ;
- rubrique 024 : Aides aux associations (redondance avec la nomenclature par nature) ;
- rubrique 501 : Services communs (doublon avec un autre code au sein de la fonction).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Le budget primitif pour l'exercice 2025 de la Région Réunion ayant été adopté le 12 décembre 2024, il est nécessaire de procéder aux ajustements des lignes budgétaires conformément au référentiel budgétaire et comptable M57 en vigueur au 1er janvier 2025.

Les modifications concernent les montants inscrits en dépenses sur les rubriques 022 et 501 lors du BP 2025 et qui sont à reporter sur les code fonctionnels correspondants :

- rubrique 022 est transposée vers la rubrique **028 : Autres moyens généraux** ;

- rubrique 501 est transposée vers la sous-fonction **50 : Services communs.**

Les modifications apportées n'impactent pas la répartition des crédits de paiement 2025 par chapitres :

Rubrique ancienne	Rubrique/Sous-fonction Nouvelle au 1er janvier2025	Chapitre	Compte par nature	Dépenses au BP 2025	
				Fonctionnement	Investissement
022	028	900	2051		50 000,00
			2188		50 000,00
		930	611	50 000,00	
			6231	1 600 000,00	
			6236	1 600 000,00	
			6238	1 100 000,00	
501	50	935	6064	5 000,00	
			611	80 000,00	
			61558	5 000,00	
			6156	3 000,00	
			6168	1 500,00	
			617	160 000,00	
			62268	10 300,00	
			6231	40 000,00	
			6234	75 000,00	
			6236	10 000,00	
			6251	10 000,00	
			65748	20 400,00	
			6583	1 000,00	
Total général				**4 771 200,00**	**100 000,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

BUDGETS ANNEXES NON DOTES DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Le Budget Supplémentaire (BS) reprend dans les budgets annexes 2025 le résultat arrêté à la clôture de l'exercice 2024, conformément au projet de rapport relatif à l'affectation du résultat 2024 présenté lors de cette même assemblée.

1- Budget annexe « Énergie »

Les inscriptions proposées sur le budget annexe « Énergie » concernent la reprise du résultat 2024 dans le budget 2025, soit le maintien en fonctionnement du résultat excédentaire de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2024. Cette recette est équilibrée par des crédits de paiement nouveaux comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
011	dépenses nouvelles de maintenance 2025	1 189 758,82	
68	dotations aux provisions et dépréciations	9 500,00	
002	résultat n-1 fonctionnement		1 199 258,82
Total fonctionnement		**1 199 258,82**	**1 199 258,82**

2 – Budget annexe « DSP Musées régionaux »

Les inscriptions proposées sur le budget annexe « DSP Musées régionaux » concernent la reprise du résultat 2024 dans le budget 2025, soit l'affectation en section d'investissement du résultat excédentaire de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2024. Cette recette est équilibrée par des crédits de paiement nouveaux comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
001	excédent d'investissement reporté		1 846 344,18
10	affectation résultat de fonctionnement		106 253,68
23	immobilisations en cours nouvelles	1 952 597,86	
Total investissement		**1 952 597,86**	**1 952 597,86**

3 – Budget annexe « Transport »

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 étant nul, il n'y a pas de reprise de résultat de fonctionnement.

Les inscriptions proposées sur le budget annexe « Transport » concernent un redimensionnement des dépenses ainsi que de la subvention d'équilibre reçue du budget principal au regard de la projection estimée à fin d'exercice avec le démarrage de la nouvelle DSP Car jaune à compter d'octobre 2025.

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
011	charges à caractère général	- 400 000,00	
65	autres charges gestion courante		
74	subventions d'exploitation	- 1 100 000,00	-1 500 000,00
Total fonctionnement		**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

BUDGETS ANNEXES DOTÉS DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Le Budget Supplémentaire (BS) reprend dans les budgets annexes 2025 dotés de l'autonomie financière le résultat arrêté à la clôture de l'exercice 2024, conformément au projet de rapport relatif à l'affectation du résultat 2024 présenté lors de cette même assemblée.

1- Budget FEDER 2014-2020 :

Les inscriptions sur le budget FEDER portent sur l'intégration du résultat n-1 ainsi que les restes à réaliser constatés au 31/12/2024, en dépenses et en recettes.

Elles s'équilibrent comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
		CP	CP
9305	gestion des fonds européens - report	27 681 639,18	53 284 456,33
9305	gestion des fonds européens - complément	863 756,30	
946	*reprise subvention*		*118 213 996,49*
002	résultat fonctionnement n-1	142 953 057,34	
Total fonctionnement		**171 498 452,82**	**171 498 452,82**
9005	gestion des fonds européens - report	30 539 140,71	6 818 805,88
9005	gestion des fonds européens - complément	31 655 396,21	
926	*reprise subvention*	*118 213 996,49*	
001	résultat investissement n-1		173 589 727,53
Total investissement		**180 408 533,41**	**180 408 533,41**
Total général		**351 906 986,23**	**351 906 986,23**

2 – Budget INTERREG V OI 2014-2020 :

Les inscriptions sur le budget INTERREG OI portent sur l'intégration du résultat n-1 ainsi que les restes à réaliser constatés au 31 décembre 2024, en dépenses et en recettes.

Elles s'équilibrent comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
		CP	CP
9305	gestion des fonds européens - report	6 135 761,62	2 336 484,55
9305	gestion des fonds européens - complément	133 695,54	
946	*reprise subvention*		*2 906 841,77*
002	résultat fonctionnement n-1		1 026 130,84
Total fonctionnement		**6 269 457,16**	**6 269 457,16**
9005	gestion des fonds européens - report	1 932 689,08	3 318 218,19
926	*reprise subvention*	*2 906 841,77*	
001	résultat investissement n-1		1 521 312,66
Total investissement		**4 839 530,85**	**4 839 530,85**
Total général		**11 108 988,01**	**11 108 988,01**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

3- Budget FEDER FSE 2021-2027 :

Les inscriptions sur le budget FEDER FSE portent sur l'intégration du résultat n-1 ainsi que les restes à réaliser constatés au 31/12/2024, en dépenses et en recettes.

Elles s'équilibrent comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
		CP	CP
9305	gestion des fonds européens - report	89 072 830,16	90 476 701,29
946	*amortissement*	*40 759 590,94*	
946	*reprise subvention*		*40 759 590,94*
002	résultat fonctionnement n-1	1 403 871,13	
Total fonctionnement		**131 236 292,23**	**131 236 292,23**
9005	gestion des fonds européens - report	243 573 693,66	244 048 518,32
9005	gestion des fonds européens - régularisation	1 433,40	-1,00
926	*reprise subvention*	*40 759 590,94*	
926	*amortissement*		*40 759 590,94*
001	résultat investissement n-1	473 390,26	
Total investissement		**284 808 108,26**	**284 808 108,26**
Total général		**416 044 400,49**	**416 044 400,49**

4- Budget INTERREG OI 2021-2027 :

Les inscriptions sur le budget FEDER FSE portent sur l'intégration du résultat n-1 ainsi que les restes à réaliser constatés au 31/12/2024, en dépenses et en recettes.

Elles s'équilibrent comme suit :

Chap.	Objet	Dépenses	Recettes
		CP	CP
9305	gestion des fonds européens - report	14 126 803,07	10 817 374,46
002	résultat fonctionnement n-1		3 309 428,61
Total fonctionnement		**14 126 803,07**	**14 126 803,07**
9005	gestion des fonds européens - report	1 988 845,00	1 988 845,00
Total investissement		**1 988 845,00**	**1 988 845,00**
Total général		**16 115 648,07**	**16 115 648,07**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Projet d'acte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2025_xxxx en date du 26 juin 2025 approuvant les comptes administratifs de la Région Réunion pour l'exercice 2024 (n°116683),

Vu la délibération N° DAP 2025_xxxx en date du 26 juin 2025 relative à l'affectation du résultat 2024 des comptes de la Région Réunion (n°116687),

Vu le rapport N° RSDF / 116688 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement du 24 juin 2025,

Vu l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental du 19 juin 2025,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'adopter le projet de Budget Supplémentaire/Décision modification n°1 pour l'exercice 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme détaillé ci-après :

  ► **Le Budget Principal**

	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
BS	57 852 206,37	123 363 812,18			57 852 206,37	123 363 812,18
DM 1	-68 910 600,00	-134 422 205,81	23 242 000,00	23 242 000,00	-45 668 600,00	-111 180 205,81
Total	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**12 183 606,37**	**12 183 606,37**

  - l'ouverture de nouvelles capacités d'engagement pour un montant de **(+) 70 419 160 €** en investissement et **(+) 13 852 297 €** en fonctionnement ;

  - les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de **(-) 11 058 393,63 €** en investissement et **(+) 23 242 000 €** en fonctionnement portant ainsi le projet de BS/DM n°1 à **12 183 606,37 €** et le budget 2025 après BS/DM n°1 à **1 438 700 606,37 €** ;

  - la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite en annexes 1 et 2 du rapport ;

- de donner délégation à la Commission Permanente ou à l'ordonnateur pour procéder à l'engagement des autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes, conformément au règlement budgétaire et financier.

- d'acter la transposition des inscriptions des dépenses de la rubrique 022 et 501 lors du vote du

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

BP2025 vers la rubrique 028 et sous-fonction 50 à la suite de la mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2025 ;

► **Le Budget annexe Énergie**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **1 199 258,82 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

► **Le Budget annexe DSP Région**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **1 952 597,86 €** en investissement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

► **Le Budget annexe Transport**

- les inscriptions nouvelles pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (-) **1 500 000 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté.

► **Le Budget FEDER 2014-2020 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de (+) **30 539 140,71 €** et en recettes de (+) **6 818 805,88 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de (+) **27 681 639,18 €** et en recettes de (+) **53 284 456,33 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **180 408 533,41 €** en investissement et (+) **171 498 452,82 €** en fonctionnement :

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté :

► **Le Budget INTERREG V OI 2014-2020 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de (+) **1 932 689,08 €** et en recettes de (+) **3 318 218,19 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de (+) **6 135 761,62 €** et en recettes de (+) **2 336 484,55 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **4 839 530,85 €** en investissement et (+) **6 269 457,16 €** en fonctionnement :

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint.

► **Le Budget FEDER-FSE 2021-2027 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de (+) **243 573 693,66 €** et en recettes de (+) **244 048 518,32 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de (+) **89 072 830,16 €** et en recettes

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

de (+) **90 476 701,29 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **284 808 108,26 €** en investissement et (+) **131 236 292,23 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint.

► **Le Budget INTERREG-OI 2021-2027 :**

- les reports en investissement pour des montants en dépenses de (+) **1 988 845,00 €** et en recettes de (+) **1 988 845,00 € ;**

- les reports en fonctionnement pour des montants en dépenses de (+) **14 126 803,07 €** et en recettes de (+) **10 817 374,46 €** ;

- les inscriptions nouvelles (incluant les reports) pour des montants équilibrés en dépenses et en recettes de (+) **1 988 845,00 €** en investissement et (+) **14 126 803,07 €** en fonctionnement ;

- la répartition des crédits de paiement par chapitres, en dépenses et en recettes, est décrite dans le rapport présenté ci-joint ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Annexe 1 : Budget Principal 2025 – Dépenses

Chap.	Libellé chapitre	AP/AE				CP		
		BP	BS/DM1	VIREMENT	Total AP/AE	BP	BS/DM1	Total CP
930	services généraux	41 052 575,00	1 007 000,00		**42 059 575,00**	89 153 107,00	76 246,00	**89 229 353,00**
9305	gestion des fonds européens	238 000,00	1 200 000,00		**1 438 000,00**	14 465 485,00	-1 000 000,00	**13 465 485,00**
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	161 344 232,00	1 166 000,00		**162 510 232,00**	230 608 189,00	2 184 000,00	**232 792 189,00**
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	21 203 739,00	970 000,00		**22 173 739,00**	30 934 878,00		**30 934 878,00**
934	santé et action sociale	1 915 000,00			**1 915 000,00**	1 667 000,00		**1 667 000,00**
935	aménagement des territoires et habitat	3 035 421,00	518 524,00		**3 553 945,00**	3 214 872,00	198 314,00	**3 413 186,00**
936	action économique	33 126 933,00	6 224 473,00		**39 351 406,00**	32 722 482,00	4 704 055,00	**37 426 537,00**
937	environnement	12 149 600,00	2 311 300,00		**14 460 900,00**	11 811 600,00	39 300,00	**11 850 900,00**
938	transports	13 976 000,00	455 000,00		**14 431 000,00**	72 068 149,00	10 225 000,00	**82 293 149,00**
940	impositions directes				**0,00**	354 000,00		**354 000,00**
941	autres impôts et taxes				**0,00**		630 000,00	**630 000,00**
943	opérations financières				**0,00**	30 490 000,00		**30 490 000,00**
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	90 500,00			**90 500,00**	522 238,00		**522 238,00**
945	provisions et autres opérations mixtes				**0,00**			**0,00**
952	dépenses imprévues	8 000 000,00			**8 000 000,00**			**0,00**
total fonctionnement (mouvements réels)		**296 132 000,00**	**13 852 297,00**		**309 984 297,00**	**518 012 000,00**	**17 056 915,00**	**535 068 915,00**
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporte				**0,00**		57 852 206,37	**57 852 206,37**
900	services généraux	10 724 372,00	4 490 000,00		**15 214 372,00**	12 717 408,00	1 590 000,00	**14 307 408,00**
9005	gestion des fonds européens	5 250 000,00	-1 200 000,00		**4 050 000,00**	2 340 000,00		**2 340 000,00**
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	130 254 280,00	7 389 000,00	1 030 000,00	**138 673 280,00**	74 814 110,00	-1 865 000,00	**72 949 110,00**
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	12 145 000,00	1 600 000,00		**13 745 000,00**	12 446 050,00	1 754 000,00	**14 200 050,00**
904	santé et action sociale	550 000,00	-100 000,00		**450 000,00**	530 000,00	-100 000,00	**430 000,00**
905	aménagement des territoires et habitat	12 200 000,00	210 000,00		**12 410 000,00**	11 462 301,00	-1 315 000,00	**10 147 301,00**
906	action économique	37 316 348,00	4 350 160,00		**41 666 508,00**	48 664 631,00	5 575 400,00	**54 240 031,00**
907	environnement	23 261 000,00	3 850 000,00		**27 111 000,00**	21 235 500,00	940 000,00	**22 175 500,00**
908	transports	988 870 000,00	48 800 000,00		**1 037 670 000,00**	268 630 000,00	-75 820 000,00	**192 810 000,00**
923	dettes et autres opérations financières				**0,00**	67 200 000,00		**67 200 000,00**
950	dépenses imprévues	7 000 000,00	1 030 000,00	-1 030 000,00	**7 000 000,00**			**0,00**
total investissement (mouvements réels)		**1 227 571 000,00**	**70 419 160,00**	**0,00**	**1 297 990 160,00**	**520 040 000,00**	**-11 388 393,63**	**508 651 606,37**
total budget (mouvements réels) (1)		**1 523 703 000,00**	**84 271 457,00**	**0,00**	**1 607 974 457,00**	**1 038 052 000,00**	**5 668 521,37**	**1 043 720 521,37**
946	transferts entre les sections					127 915 000,00		**127 915 000,00**
953	virement à la section d'investissement					130 035 000,00	6 185 085,00	**136 220 085,00**
total fonctionnement (mouvements ordre)						**257 950 000,00**	**6 185 085,00**	**264 135 085,00**
925	opérations patrimoniales					15 000 000,00	330 000,00	**15 330 000,00**
926	transferts entre les sections					115 515 000,00		**115 515 000,00**
total investissement mouvements ordre)						**130 515 000,00**	**330 000,00**	**130 845 000,00**
total budget (mouvements ordre) (2)						**388 465 000,00**	**6 515 085,00**	**394 980 085,00**
total budget dépenses 2025 (1) + (2)		**1 523 703 000,00**	**84 271 457,00**		**1 607 974 457,00**	**1 426 517 000,00**	**12 183 606,37**	**1 438 700 606,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Annexe 2 : Budget Principal 2025 – Recettes

Chap.	Libellé chapitre	CP		
		BP	BS/DM1	Total CP
002	résultat de fonctionnement reporté			
930	services généraux	3 445 250,00	200 000,00	**3 645 250,00**
9305	gestion des fonds européens	22 000 000,00		**22 000 000,00**
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75 218 892,00	2 760 000,00	**77 978 892,00**
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	600 000,00		**600 000,00**
935	aménagement des territoires et habitat	307 350,00		**307 350,00**
936	action économique	4 124 800,00	-3 200 000,00	**924 800,00**
937	environnement		5 150 000,00	**5 150 000,00**
938	transports	2 460 000,00	9 800 000,00	**12 260 000,00**
940	impositions directes	126 710 208,00	-3 000 000,00	**123 710 208,00**
941	autres impôts et taxes	355 510 000,00		**355 510 000,00**
942	dotations et participations	70 070 500,00		**70 070 500,00**
943	opérations financières			
945	provisions et autres opérations mixtes		11 532 000,00	**11 532 000,00**
total fonctionnement (mouvements réels)		**660 447 000,00**	**23 242 000,00**	**683 689 000,00**
900	services généraux	1 600 000,00		**1 600 000,00**
9005	gestion des fonds européens			
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	60 169 585,00	215 750,00	**60 385 335,00**
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	604 100,00	-126 600,00	**477 500,00**
905	aménagement des territoires et habitat	1 106 111,00		**1 106 111,00**
906	action économique	5 661 204,00	1 400 000,00	**7 061 204,00**
907	environnement	6 375 000,00		**6 375 000,00**
908	transports	57 540 000,00	-5 408 000,00	**52 132 000,00**
921	taxes non affectées			
922	dotations et participations	29 000 000,00	2 500 000,00	**31 500 000,00**
923	dettes et autres opérations financières	213 549 000,00	-16 719 828,63	**196 829 171,37**
954	produits des cessions d'immobilisation	2 000 000,00	565 200,00	**2 565 200,00**
total investissement (mouvements réels)		**377 605 000,00**	**-17 573 478,63**	**360 031 521,37**
total budget (mouvements réels) (1)		**1 038 052 000,00**	**5 668 521,37**	**1 043 720 521,37**
946	transferts entre les sections	115 515 000,00		**115 515 000,00**
total fonctionnement (mouvements ordre)		**115 515 000,00**		**115 515 000,00**
925	opérations patrimoniales	15 000 000,00	330 000,00	**15 330 000,00**
926	transferts entre les sections	127 915 000,00		**127 915 000,00**
951	virement à la section de fonctionnement	130 035 000,00	6 185 085,00	**136 220 085,00**
total investissement mouvements ordre)		**272 950 000,00**	**6 515 085,00**	**279 465 085,00**
total budget (mouvements ordre) (2)		**388 465 000,00**	**6 515 085,00**	**394 980 085,00**
total budget recettes 2025 (1) + (2)		**1 426 517 000,00**	**12 183 606,37**	**1 438 700 606,37**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : REGION-BUDGET REGIONAL (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Modalités de vote 7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 11

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 15
B1 - Présentation des AP votées 16
B2 - Présentation des AE votées 21
C - Récapitulation par groupes fonctionnels 28
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement 34
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 36
E1 - Balance générale - Dépenses 38
E2 - Balance générale - Recettes 40

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 42
A.900 - Services généraux 46
A.900-5 - Gestion des fonds européens 49
A.901 - Sécurité 50
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 51
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 54
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 57
A.904-4 - RSA 60
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 61
A.906 - Action économique 64
A.907 - Environnement 66
A.908 - Transports 69
A.921 - Taxes non affectées 73
A.922 - Dotations et participations 74
A.923 - Dettes et autres opérations financières 75
A.925 - Opérations patrimoniales 76
A.926 - Transferts entre les sections 77
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 80
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 81
B.930 - Services généraux 85
B.930-5 - Gestion des fonds européens 88
B.931 - Sécurité 89

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 90
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 93
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI) 96
B.934-3 - APA 99
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 100
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 101
B.936 - Action économique 104
B.937 - Environnement 106
B.938 - Transports 109
B.940 - Impositions directes 113
B.941 - Autres impôts et taxes 114
B.942 - Dotations et participations 115
B.943 - Opérations financières 116
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 117
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 118
B.946 - Transferts entre les sections 119
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 120
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 121

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 122
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 125
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 128
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 129
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 130
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 133
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 136
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 139
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 140
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 143
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 145
A1.908 - Fonction 8 - Transports 148
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 152
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 155
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 161
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 162
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 163
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 168
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 172
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 175
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 176
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 177

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

A2.936 - Fonction 6 - Action économique 180
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 182
A2.938 - Fonction 8 - Transports 185

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 191
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 193
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 194
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 196
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 197

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	200

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 199 654 248,15	1 387 918 153,86	-122 752 299,90	A1	65 511 605,81
Investissement	541 064 607,85	606 974 701,38	(3) -123 762 299,90	A2	-57 852 206,37
Fonctionnement	658 589 640,30	780 943 452,48	(4) 1 010 000,00	A3	123 363 812,18

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	65 511 605,81
Investissement	**A2 + B2**	-57 852 206,37
Fonctionnement	**A3 + B3**	123 363 812,18

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

G2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-68 910 600,00	-11 058 393,63
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 57 852 206,37	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	-11 058 393,63	-11 058 393,63

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	23 242 000,00	23 242 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	23 242 000,00	23 242 000,00

TOTAL DU BUDGET (5)	12 183 606,37	12 183 606,37

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	-69 240 600,00	330 000,00	-68 910 600,00	-17 573 478,63	6 515 085,00	-11 058 393,63
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 056 915,00	6 185 085,00	23 242 000,00	23 242 000,00	0,00	23 242 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	-52 183 685,00	6 515 085,00	-45 668 600,00	5 668 521,37	6 515 085,00	12 183 606,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D P192-0001 2022/1	ACQ.MAT. TRANSPORT 2022	900	150 000,00
D P165-0006 2023/1	ACQUISITION DE BUS	908	0,00
D P209-0009 2022/1	ACQUISITION FORMATION PROFESSIONNELLE 2022	902	0,00
D P199-0005 2024/1	ACQUISITION LOGICIEL	900	60 000,00
D P091-0001 2022/1	ADAPTATION POSTE DE TRAVAIL	900	0,00
D P130-0001 2022/3	AIDES AUX E/SES CPCB	906	-374 640,00
D P150-0018 2022/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTURELLES 2022	903	-50 000,00
D P121-0003 2024/1	AIDES E/SES INNOVATION	906	0,00
D P151-0005 2022/1	AIDES EQUIPEMENT ETAT	903	0,00
D P130-0006 2022/3	AIDES INVEST ORGANIMES CPCB	906	74 640,00
D P130-0006 2023/4	AIDES ORG TOURISTIQUES	906	787 500,00
D P121-0005 2024/2	AIDES ORG. ECONOMIQUES CPN	906	0,00
D P121-0005 2024/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	0,00
D P130-0006 2022/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	0,00
D P130-0006 2023/6	AIDES ORGANISMES ESS	906	0,00
D P130-0013 2023/4	AIDES REGIONAES E/SES TOURISTIQUES	906	0,00
D P130-0001 2023/5	AIDES REGIONALE E/SES AGRICULTURE	906	0,00
D P130-0001 2023/4	AIDES REGIONALE E/SES TOURISME	906	0,00
D P130-0001 2022/1	AIDES REGIONALES AUX E/SES	906	0,00
D P130-0001 2022/2	AIDES REGIONALES AUX E/SES DIDN	906	948 560,00
D P140-0027 2022/1	AMENAGEMENT - Ecocité	905	0,00
D P140-0030 2022/1	AMENAGEMENT - Etude et travaux	905	0,00
D P140-0033 2022/1	AMENAGEMENT - Pierrefonds	908	-400 000,00
D P130-0004 2022/1	AMENAGEMENT ZAE	906	2 200 000,00
D P130-0010 2022/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	906	0,00
D P192-0004 2022/1	AMENAGMT BAT ADM MIS A DISPO OU LOUES	900	80 000,00
D P126-0004 2022/1	BIODIVERSITE: Accomp. projets	907	0,00
D P126-0020 2025/1	CADRE DE VIE - Risques nature	907	0,00
D P126-0012 2022/1	CADRE DE VIE: Eau de pluie	907	0,00
D P140-0049 2024/1	CADRE DE VIE: Littoral	907	0,00
D P126-0019 2024/1	CADRE DE VIE: Observ. déchets	907	0,00
D P140-0013 2022/1	CADRE DE VIE: Risque sous-sol	907	0,00
D P140-0050 2024/1	CADRE DE VIE: Suivi GREC	907	0,00
D P126-0019 2024/2	CADRE DE VIE: Suivi PRPGD	907	0,00
D P110-0005 2022/1	CARTABLE NUMERIQUE 2022	902	0,00
D P140-0044 2022/2	CARTO: Acq. amortissable	905	0,00
D P150-0001 2022/1	CNR-ACQUISITION ET TRAVAUX 2022	903	0,00
D P197-0007 2022/1	CONSTRUCTION DES CENTRES MO	902	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D P197-0010 2022/1	CONSTRUCTION EQUIPT SPORTIFS	903	-50 000,00
D P197-0001 2022/1	CONSTRUCTION SCOLAIRES MO REG	902	0,00
D P130-0025 2025/1	CPN FEAMPA - AIDES AUX ENTREP	906	0,00
D P130-0026 2025/1	CPN FEAMPA - AIDES AUX ORGANISME D ANIMATION ECO	906	0,00
D P130-0033 2025/1	CPN FEAMPA - AIDES REGIONALES	906	0,00
D P130-0032 2025/1	CPN FEDER - AIDES REGIONALES A	906	-5 000,00
D P130-0030 2025/1	CPN FEDER - AIDES REGIONALES ACPN FEDER - AIDES REGIONALES AUX E/SES AGRICOLES	906	5 000,00
D P130-0029 2025/1	CPN FEDER - AIDES REGIONALES AUX E/SES	906	-200 000,00
D P130-0028 2025/1	CPN FEDER - AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	906	0,00
D P130-0027 2025/1	CPN FEDER - AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES AGRICOLES	906	200 000,00
D P130-0031 2025/2	CPN FEDER AIDES E/SES < 23K	906	0,00
D P121-0004 2024/2	CPN FEDER INNOVATION E/SES	906	435 250,48
D P130-0001 2023/9	CPN FEDER NUMERIQUE E/SES	906	0,00
D P205-0010 2022/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI -DL 2022	902	0,00
D P192-0011 2022/1	DEPOTS ET MARQUES 2022	900	0,00
D P160-0012 2022/1	DIVERS INVESTISSEMENT DRR	908	0,00
D P151-0010 2022/1	DIVERS INVESTISSEMENT SPORT	903	0,00
D P150-0028 2024/1	DIVERSES ACQUISITIONS EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	903	0,00
D P203-0001 2022/1	DVPT OUTILS MULTIMEDIAS COMMUNICATION 2022	900	0,00
D P130-0023 2024/1	ECONOMIE CIRCULAIRE AIDE INVESTISSEMENT	906	0,00
D P126-0018 2024/1	EMPLOIS VERTS INVEST CHANTIER	907	-100 000,00
D P208-0002 2022/2	ENERGIE - AIDE AUX ENTREPRISES	907	0,00
D P208-0002 2022/7	ENERGIE - Chauffe eau solaire	907	0,00
D P208-0004 2025/1	ENERGIE - Dispositif PV climatisation/ isolation personnes vulnérables	907	0,00
D P208-0002 2022/6	ENERGIE - Equipement photovoltaique	907	-100 000,00
D P208-0002 2022/3	ENERGIE - Subvention études	907	0,00
D P208-0002 2022/1	ENERGIE – Aide entités publiques	907	0,00
D P208-0005 2025/1	ENERGIE/ KAP PV SOLIDAIRE	907	2 250 000,00
D P208-0002 2024/2	ENERGIE: Audit Effikaz	907	0,00
D P208-0002 2024/5	ENERGIE: Autres études	907	5 787 000,00
D P208-0002 2024/3	ENERGIE: Bras des Lianes	907	-2 700 000,00
D P208-0002 2024/6	ENERGIE: Dispositif SARE	907	0,00
D P208-0002 2024/4	ENERGIE: Dispositiif Slime	907	0,00
D P208-0002 2024/7	ENERGIE: Efficcaité énergétique (FEDER 2022/2027)	907	-1 387 000,00
D P208-0002 2024/1	ENERGIE: Eolien off Shore	907	0,00
D P208-0002 2022/4	ENERGIE: Etude & recherche	907	100 000,00
D P121-0002 2024/2	EQPT CONSTRUCT CPN	902	78 000,00
D P112-0001 2022/1	EQUIPEMENT DES CENTRES 2022	902	0,00
D P110-0006 2022/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE 2022	902	0,00
D P198-0002 2022/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE 2022	900	216 246,58
D P110-0001 2022/1	EQUIPENT LYCEES PUB 2022	902	0,00
D P121-0002 2024/1	EQUIPT CONSTRUCT	902	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D P110-0001 2022/3	EQUIPT DES EQUIPES MOBILES	902	0,00
D P110-0002 2022/1	EQUIPT DES LYCEES PRIVES 2022	902	0,00
D P111-0002 2022/1	EQUIPT ET CONSTR UNIVERSITE	902	0,00
D P110-0001 2022/2	EQUIPT RESTAURATION SCOLARIE 2022	902	300 000,00
D P150-0017 2022/1	EQUIPT SALLE DE SPECTACLE 2022	903	0,00
D P150-0002 2022/1	EQUIPTS STRUCT MUSEALE 2022	903	0,00
D P130-0002 2023/5	ETUDES A CARACTERE AGRICOLE MO REGION	906	0,00
D P130-0002 2022/1	ETUDES A CARACTERE ECO MO REGION	906	0,00
D P197-0042 2022/1	ETUDES DIV BAT MEGION MO 2022	900	0,00
D P150-0007 2022/1	ETUDES GRANDS PROJETS 2022	903	300 000,00
D P198-0001 2022/1	ETUDES INFORMATIQUES 2022	900	0,00
D P121-0006 2025/1	ETUDES INNOVATION ET RECHERCHE	906	0,00
D P130-0002 2023/7	ETUDES NUMERIQUES (OBSERVAtOIRE)	906	0,00
D P133-0020 2024/1	ETUDES NVELLES SECTEUR TOURISME	906	0,00
D P130-0002 2023/11	ETUDES NVX PROJETS AUDIOVISUEL	906	0,00
D P165-0004 2022/1	ETUDES TEE MO REGION	908	0,00
D P130-0021 2022/1	FEAMPA INVESTISSEMENT	9005	-1 200 000,00
D P130-0022 2022/1	FEAMPA INVESTISSEMENT <23K	9005	0,00
D P130-0008 2024/1	FONDS D AVANCE REMBOURSABLE	906	0,00
D P130-0008 2022/1	FONDS DE CREDITS	906	300 000,00
D P130-0001 2023/13	FONDS SOUTIEN AUDIOVISUEL ET CREATION JEUX VIDEOS	906	-35 000,00
D P130-0008 2024/2	FONDS STRATEGIQUE	906	0,00
D P205-0011 2022/1	FRAIS INVEST GARES ROUTIERES	908	0,00
D P205-0007 2022/1	FRAIS INVESTISSEMENT DRR	908	0,00
D P140-0004 2025/1	HAUTS - Leader	905	150 000,00
D P140-0042 2022/1	HAUTS: Dotation structure	905	0,00
D P151-0009 2022/1	INST REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	903	0,00
D P206-0005 2024/1	INV. BUDGET PARTICIPATIF LYCEEN	900	-20 000,00
D P206-0004 2024/1	INV.EGALITE ET COHESION SOCIALE	904	0,00
D P206-0002 2022/1	INVEST. AIDES ALIMENTAIRES	904	-100 000,00
D P195-0001 2022/1	INVESTISSEMENT CESR 2022	900	0,00
D P144-0001 2023/1	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	0,00
D P133-0021 2024/1	Invest ind images	906	0,00
D P130-0001 2023/8	KAP NUMERIK	906	0,00
D P140-0047 2022/1	LOGEMENT: FRAFU & espaces publics	905	0,00
D P140-0048 2024/1	LOGEMENT: Programme action OFS	905	0,00
D P140-0052 2025/1	LOGEMENT: Renouvellement urbain	905	0,00
D P202-0001 2022/1	MAT BUREAU GPE ELUS 2022	900	-11 046,58
D P192-0002 2022/1	MAT. BUREAU MOB ET TELE PHONE	900	120 000,00
D P192-0003 2022/1	MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE 2022	900	0,00
D P192-0005 2022/1	MATERIEL MOB AGILE 2022	900	0,00
D P197-0035 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE	900	750 000,00
D P197-0032 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE 2022	903	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D P197-0031 2022/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE 2022	902	0,00
D P150-0027 2022/1	MISE EN TOURISME PATRIMOINE CULTUREM	903	0,00
D P197-0040 2022/1	MISSION SPLER SPLA SUR BAT RE	900	300 000,00
D P163-0003 2025/1	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL - PHASE 2	908	0,00
D P209-0013 2023/1	OBSERVATION VULCANOLOGIQUE DU PITON DE LA FOURNAISE	906	0,00
D P150-0008 2022/1	OEUVRES D ART REGION 2022	903	0,00
D P199-0004 2022/1	ORG.SYST. INFORMATIONS 2022	900	-205 200,00
D P209-0007 2022/1	PATRIMOINE ACQUISITION FONCIERE DES LYCEES 2022	902	0,00
D P209-0002 2022/1	PATRIMOINE AMENAGT BAT ADM MIS A DISPOSITION	900	0,00
D P160-0005 2022/1	PISTES FORESTIERES	908	-3 000 000,00
D P160-0017 2022/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	0,00
D P110-0008 2024/1	PLAN LECTURE LYCEE	902	-300 000,00
D P160-0003 2023/3	PROG REG ROUTES MOB DURABLE	908	0,00
D P160-0003 2022/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	49 984 000,00
D P121-0004 2024/1	PROJET INNOVANTS E/SES	906	-21 150,48
D P126-0010 2012/1	RECHERCHE AGRONOMIQUE	906	0,00
D P126-0010 2022/11	RECHERCHE AGRONOMIQUE	906	0,00
D P133-0018 2023/1	REGIE THD AMENAGEMENT NUMERIQUE	905	0,00
D P197-0003 2022/1	REHA. ET RETRUCT LYCEES MO	902	0,00
D P150-0022 2022/1	REHABILITATION PATRIMOINE PROTEGE 2022	903	50 000,00
D P197-0044 2022/1	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYCEE 2022	902	3 000 000,00
D P151-0008 2022/1	RENOVATION EQUIPT SPORTIFS REGIONAUX	903	0,00
D P140-0040 2022/1	SAR: Révision 2022/2026	905	0,00
D P150-0026 2022/1	SERVICE REGIONALE DE INVENTAIRE	903	0,00
D P160-0016 2022/1	SMPRR - TRAVAUX ROUTIERS	908	2 016 000,00
D P121-0001 2024/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE 2024	902	250 000,00
D P130-0001 2023/7	SOUTIEN PRODUCTION TV LOCALES	906	35 000,00
D P121-0001 2024/2	SOUTIEN RECHERCHE 2024 CPN	902	1 261 000,00
D P133-0002 2023/1	STRATEGIE REGIONALE DE LA DONNEE	905	60 000,00
D P150-0006 2022/1	SUBV EQUIPT ASS CULTURELLE 2022	903	-200 000,00
D P151-0003 2022/1	SUBV EQUIPT SPORT	903	-20 000,00
D P151-0001 2022/1	SUBV. CONSTR. RENOVATION	903	-80 000,00
D P150-0004 2022/1	SUBV. EQUIPEMENTS COMMUNES 2022	903	0,00
D P150-0005 2022/1	SUBV. PROTECTION PATRIMOINE 2022	903	0,00
D P197-0009 2022/1	SUBV. WX SUR CENTRES FORMATION 2022	902	0,00
D P160-0015 2022/1	SUBVENTION AU SMPRR	908	0,00
D P160-0008 2022/1	SUBVENTION AUX COMMUNES TRVX	908	0,00
D P197-0012 2022/1	TRAVAUX CNR MOREGION	903	0,00
D P197-0034 2022/1	TRAVAUX DOMAINE AQUACOLE SPL	907	0,00
D P165-0008 2022/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	200 000,00
D P197-0046 2022/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	0,00
D P197-0008 2024/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES	902	0,00
D P197-0041 2022/1	TRAVX MAINTENANC BAT MO REGION	900	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D P197-0016 2022/1	TWX ET GROSSES REPARATION BAT	900	3 050 000,00
D P140-0041 2022/1	URBAIN: Dotation AGORAH	905	0,00
D P140-0028 2024/1	URBAIN: Ecocité/ Pôle glisse	905	0,00
D P110-0007 2024/1	VOIE PROFESSIONNELLE	902	0,00
D P197-0045 2022/1	W MAINTENANCE EPS MO	903	50 000,00
D P197-0023 2022/1	WX DOMAINE AQUACOLE MO REG	907	0,00
D P197-0043 2022/1	WX MAINTENANCE CENTRE MO 2022	902	0,00
D P197-0002 2022/1	WX MAINTENANCE LYCEES 2022	902	3 330 000,00
D P197-0006 2022/1	WX MAINTENANCE SUBV 2022	902	500 000,00
D P150-0010 2022/1	WX STRUCT MUSEALES 2022	903	0,00
D P197-0026 2022/1	WX STRUCTURES MUSEALES	903	1 600 000,00
TOTAL			**70 419 160,00**

« AP de dépenses imprévues » (2)	950	0,00

TOTAL GENERAL	**70 419 160,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A192-0046 2012/1	ACHAT D ETUDES	930	10 000,00
D A192-0032 2022/1	ACHATS D ETUDES	930	0,00
D A150-0008 2022/1	ACQUISITION D OUVRAGE CULTURE	933	0,00
D A202-0008 2021/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIEL	944	2 000,00
D A206-0008 2022/1	ACTION DE COHESION SOCIALE	934	0,00
D A212-0004 2021/1	ACTION DE COMMUNICATION	930	0,00
D A203-0006 2023/1	ACTION PROMOTION EUROPE	930	0,00
D A150-0036 2022/1	ACTIONS CULTURELLES INTERNATIONALES COOPERAT REGIONALE	933	0,00
D A144-0008 2024/1	ACTIONS DE COOPERATION	930	0,00
D A130-0011 2023/11	ADHESION FRAIS DIV AUDIOVISUEL	936	-9 000,00
D A130-0011 2023/9	ADHSESION ET FRAIS DIVERS NUMERIQUE	936	0,00
D A145-0001 2021/1	AFFAIRES EUROPEENNES COTISATION	930	0,00
D A145-0002 2022/1	AFFAIRES EUROPEENNES FRAIS DIV	930	0,00
D A192-0018 2021/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET ET TRANSPORT	930	-10 000,00
D A130-0003 2022/1	AIDE A LA PROMOTION TOURISTIQUE	936	1 764 411,00
D A151-0002 2022/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) SPORT	933	0,00
D A130-0027 2025/1	AIDES A L ANIMATION - ECONOMIE	936	0,00
D A130-0002 2022/1	AIDES A L ANIMATION ECONOMIQUE	936	2 000 000,00
D A130-0002 2022/3	AIDES A L ANIMATION-CPCB	936	0,00
D A130-0002 2023/4	AIDES ANIMATION TOURISTIQUE	936	201 000,00
D A206-0001 2022/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	0,00
D A150-0023 2022/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	0,00
D A111-0001 2022/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	155 500,00
D A134-0001 2021/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE	932	-155 500,00
D A133-0015 2023/1	AMENAGEMENT NUMERIQUE FONCTIONNEMENT	935	0,00
D A130-0011 2023/6	AMO GESTION FRAIS ESS	936	0,00
D A130-0002 2023/12	AMO INNOVATION ET RECHERCHE	936	0,00
D A130-0026 2025/2	AMO MANIFESTATIONS FRAIS EC	936	0,00
D A130-0011 2023/8	ANIMATION AUDIOVISUEL	936	-41 000,00
D A130-0011 2023/7	ANIMATION PROJETS NUMERIQUES	936	518 000,00
D A112-0002 2022/1	APPRENTISSAGE	932	0,00
D A192-0050 2023/1	ASS DOMMAGE AUX BIENS RC	930	75 150,00
D A212-0002 2022/1	ASSEMBLEE CONSEILS CITOYENS	930	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A192-0025 2022/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	10 000,00
D A192-0049 2023/1	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	930	49 170,00
D A130-0002 2023/7	AUDIOVISUEL FONCTIONNEMENT	936	0,00
D A202-0003 2021/1	AUTRES PARTICIPATION CR	930	0,00
D A112-0008 2022/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	932	100 000,00
D A192-0041 2021/1	BATIMENT ADMINISTRATIF FOURNITURES ENTREPRISES	930	0,00
D A126-0011 2022/1	BIODIVERSITE: Adhésion	937	0,00
D A126-0004 2022/1	BIODIVERSITE: Dotation struct	937	-37 536,00
D A126-0004 2024/1	BIODIVERSITE: Dotation struct	937	0,00
D A126-0013 2022/1	BIODIVERSITE: Sensibilisation	937	0,00
D A111-0005 2021/1	BOURSE REUSSITE ETUDIANT	932	573 000,00
D A112-0006 2022/1	BOURSES - AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	0,00
D A199-0006 2023/1	BUDGET ANTENNE DE PARIS	930	0,00
D A201-0001 2021/1	BUDGET FRAIS CONSULTATION ET AUDIT	930	400 000,00
D A206-0018 2023/1	BUDGET PARTICIPATIF LYCEENS	932	0,00
D A126-0003 2024/1	CADRE DE VIE: Déchets & air	937	783 000,00
D A126-0005 2023/1	CADRE DE VIE: Risque Requin	937	37 536,00
D A126-0020 2024/1	CADRE DE VIE: Sensibilisation	937	-100 000,00
D A120-0003 2022/1	CAISSE CHOMAGE INTEMPERIES	936	0,00
D A192-0004 2021/1	CARBURANTS	930	100 000,00
D A204-004 2024/1	CARTO: Accompagnement projets	935	-16 000,00
D A140-0037 2022/1	CARTO: Entretien & réparation	935	16 000,00
D A151-0009 2022/1	CLASSES DECOUVERTES	932	0,00
D A203-0004 2021/1	COMMUNICATION	930	0,00
D A165-0006 2022/1	COMMUNICATION TEE	938	0,00
D A110-0016 2022/1	CONNEX° INTERNET FAMILLES MODE	932	0,00
D A206-0017 2023/1	CONTI TERRIT-MOBILIE ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	932	0,00
D A130-0022 2021/1	CONTINUITE TERRITORIALE	938	-300 000,00
D A150-0040 2024/1	CONTRATS TERRITX DEVLT CULTUREL	933	0,00
D A130-0002 2023/16	CPN AG REGIONALE INNOVATION	936	50 000,00
D A130-0029 2025/1	CPN FEDER - AIDES A L ANIMATI	936	0,00
D A130-0028 2025/1	CPN FEDER - ECONOMIE ALTERNAT	936	1 100 000,00
D A130-0002 2023/14	CPN FEDER STRUCTURE ACCOMPAGNEMENT INNOVATION	936	301 424,39
D A130-0002 2023/8	CPN MAISON CINEMA JEUX VIDEOS	936	0,00
D A144-0007 2022/1	CPN POJET INTERREG	930	0,00
D A212-0003 2021/1	DEPLOIEMENT OUTILS DEMO P	930	0,00
D A150-0037 2024/1	DEVELOPPEMENT DE LA LANGUE CREOLE	933	0,00
D A192-0037 2022/1	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	-50 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A150-0020 2022/1	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	0,00
D A202-0009 2021/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	0,00
D A193-0001 2021/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	0,00
D A130-0009 2022/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	936	0,00
D A208-0001 2022/2	ENERGIE CPS	937	70 000,00
D A126-0021 2025/1	ENERGIE Projets de coopération RUP	937	1 640 000,00
D A208-0001 2022/1	ENERGIE: Adhésion	937	430 000,00
D A208-0002 2022/1	ENERGIE: Sensibilisation	937	21 300,00
D A192-0040 2021/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	0,00
D A192-0030 2022/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	0,00
D A192-0005 2021/1	ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	930	42 820,00
D A209-0010 2024/1	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	932	100 000,00
D A130-0024 2023/1	ETUDES AMNAGEMENT ECO	936	0,00
D A150-0019 2022/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	0,00
D A151-0004 2022/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	0,00
D A126-0008 2022/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	0,00
D A165-0010 2021/1	EXPLOITATION POLES D ECHANGES	938	0,00
D A126-0017 2022/1	Emplois Verts PEC et Lutte anti-vectorielle	937	-603 000,00
D A130-0002 2023/15	FONCT AGENCE REGIONALE INNOVATION	936	0,00
D A150-0002 2021/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISM CULTURELS	933	0,00
D A196-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	0,00
D A195-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	0,00
D A165-0011 2021/1	FONCTIONNEMENT CO-VOITURAGE	938	480 000,00
D A150-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT CRR	933	0,00
D A212-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT DES CONSEILS CONSULTATIFS	930	0,00
D A110-0001 2021/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	0,00
D A150-0012 2021/1	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	0,00
D A150-0027 2022/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE DIFFUSION	933	0,00
D A150-0029 2021/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE SPECTA	933	0,00
D A150-0005 2021/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	0,00
D A130-0015 2022/1	FONDS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA ROUTE	936	0,00
D A112-0001 2022/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	0,00
D A112-0020 2022/1	FORMATION PROFESSIONNELLE MARCHES	932	0,00
D A192-0027 2022/1	FOURNITURE DE BUREAU (PAPIE/TONER)	930	0,00
D A192-0007 2022/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DIVERS	930	0,00
D A192-0036 2021/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	1 000,00
D A202-0005 2021/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	-2 300,00
D A198-0002 2021/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A091-0007 2023/1	FRAIS ANNEXE EUROPE	9305	0,00
D A091-0001 2021/1	FRAIS ANNEXES	930	0,00
D A091-0004 2021/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	0,00
D A192-0019 2021/1	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	930	0,00
D A110-0007 2022/1	FRAIS D ETUDE EDUCATION	932	0,00
D A150-0007 2021/1	FRAIS D INSERTION CULTURE	933	0,00
D A202-0006 2021/1	FRAIS D INSERTION ET D IMPRESS	944	300,00
D A192-0003 2021/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	0,00
D A205-0012 2021/2	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DRR	938	25 000,00
D A091-0003 2021/1	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	0,00
D A192-0016 2021/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	82 180,00
D A130-0011 2023/5	FRAIS DE GESTION AGRICULTURE	936	220 000,00
D A150-0011 2021/1	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	0,00
D A160-0005 2022/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EAD	938	0,00
D A130-0011 2021/1	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	936	-267 179,00
D A110-0004 2022/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	0,00
D A151-0005 2022/1	FRAIS DE GESTION SPORT	933	0,00
D A130-0011 2023/4	FRAIS DE GESTION TOURISME	936	-87 500,00
D A198-0004 2021/1	FRAIS DE PTT (INTERCONNEXIONS ET INTERNET)	930	0,00
D A192-0020 2022/1	FRAIS DE RECEPTION	930	0,00
D A202-0007 2021/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D INTERN	944	0,00
D A206-0019 2024/1	FRAIS DIV. MAITRISE COMPETENCE CLES	934	0,00
D A197-0006 2022/1	FRAIS DIVERS BATIMENT	930	60 000,00
D A163-0001 2021/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - NRL	938	0,00
D A126-0016 2022/1	FRAIS DIVERS EMPLOIS VERTS	937	70 000,00
D A145-0003 2022/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	0,00
D A160-0007 2022/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	0,00
D A206-0007 2022/1	FRAIS DIVES POLE EGALITE DES CHANCES	934	0,00
D A198-0001 2021/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	0,00
D A205-0020 2022/1	FRAIS FONCT GARES ROUTIERES	938	0,00
D A205-0014 2021/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CPOI-DL	932	50 000,00
D A205-0015 2021/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CRR-DL	933	0,00
D A121-0001 2024/1	FRAIS GESTION DIV INNOVATION	936	0,00
D A130-0011 2022/1	FRAIS GESTION DIVERS-CPCB	936	47 179,00
D A202-0002 2021/1	FRAIS MISSION ET FORMATION	930	0,00
D A192-0017 2021/1	FRAIS TELECOM. (TELEPHONIE FIXE / MOBILE	930	0,00
D A112-0027 2025/1	Formations Sanitaires et Sociales	932	0,00
D A112-0028 2025/1	Frais d études et AMO	932	50 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A140-0046 2025/1	HAUTS – Leader	935	0,00
D A140-0045 2025/1	HAUTS: Animation dispositifs	935	0,00
D A140-0035 2022/1	HAUTS: Dotation gouvernance	935	0,00
D A198-0006 2021/1	HEBERGEMENT SITE INTERNET	930	0,00
D A192-0013 2021/1	HONORAIRES ET ACHATS D ETUDES	930	-6 320,00
D A205-0013 2022/1	IMPRESSION ET INSERTION	930	0,00
D A192-0015 2021/1	IMPRESSIONS ET INSERTIONS	930	130 000,00
D A209-0008 2024/1	INDEMNITES	930	-147 600,00
D A151-0008 2022/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN	933	0,00
D A150-0015 2022/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	0,00
D A150-0034 2022/1	IOMMA	933	0,00
D A192-0010 2021/1	LOCATION DE MATERIELS	930	60 000,00
D A192-0029 2022/1	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	0,00
D A140-0040 2024/1	LOGEMENT: Dotation ADIL	935	0,00
D A140-0041 2024/1	LOGEMENT: Dotation OFS	935	0,00
D A205-0017 2022/1	MAINTENANCE CURATIVE	930	25 000,00
D A198-0007 2022/1	MAINTENANCE DES AUTOCOMS	930	0,00
D A205-0018 2022/1	MAINTENANCE PREVENTIVE	930	0,00
D A206-0016 2023/1	MAITRISE DES COMPETENCES CLES	934	0,00
D A110-0003 2022/1	MANUELS SCOLAIRES	932	0,00
D A134-0008 2021/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	932	0,00
D A110-0002 2022/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	0,00
D A112-0003 2022/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	932	0,00
D A111-0002 2022/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT SUPERIEUR	932	144 000,00
D A160-0004 2022/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT	938	0,00
D A110-0019 2024/1	MOBILITE EDUCATIVE LYCEENNE	932	0,00
D A206-0005 2022/1	Mesures d accompagnement des jeunes	934	0,00
D A130-0002 2023/9	NVELLES ORIENTATIONS AUDIOVISUELLES	936	0,00
D A144-0006 2021/1	OPERATIONS DE COOPERATION	930	0,00
D A110-0018 2022/1	ORIENTATION	932	0,00
D A112-0025 2022/1	PACTE MARCHES	932	-10 526 489,00
D A112-0026 2022/1	PACTE REMUNERATION STAGIAIRES	932	1 000 000,00
D A112-0024 2022/1	PACTE SUBVENTIONS	932	7 375 489,00
D A160-0009 2022/1	PARTICIPATION AU SMPRR	938	0,00
D A205-0001 2021/1	PATRIMOINE - EAU	930	0,00
D A209-0002 2022/1	PATRIMOINE DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	2 600,00
D A209-0006 2022/1	PATRIMOINE ETUDES ET PRESTATIONS	930	98 000,00
D A209-0005 2021/1	PATRIMOINE HONORAIRES	930	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A209-0003 2021/1	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	930	40 000,00
D A205-0002 2021/1	PATRIMOINE – ELECTRICITE	930	0,00
D A130-0023 2022/1	PCS FEAMPA	9305	1 200 000,00
D A091-0005 2021/1	PERSONNEL DDE	938	0,00
D A165-0007 2022/1	PLAN REGIONAL VELO	938	0,00
D A130-0002 2023/13	POLE DE COMPETITIVITE	936	0,00
D A150-0024 2022/1	POLE REGIONAL LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	0,00
D A206-0011 2022/1	POLITIQUE DE LA VILLE	934	0,00
D A192-0048 2022/1	PRESTATION SERVICE CONFORMITE	930	35 000,00
D A193-0002 2021/1	PRESTATIONS ARCHIVES	930	0,00
D A150-0041 2024/1	PROG CONNAISS VALORISAT TRANSMISS ARTS COMBAT TRADIT OI	933	0,00
D A150-0039 2024/1	PROG INNOV COOPERAT CULTURELLE	933	0,00
D A150-0038 2024/1	PROG REGiONAL D EDUCATION ARTISTIQUE CULTURELLE	933	0,00
D A150-0009 2022/1	PROMOTION CULTURE A L EXPORT	933	80 000,00
D A130-0004 2022/1	PROMOTION EXPORT	936	0,00
D A130-0004 2022/2	PROMOTION EXPORT-DEIE	936	480 662,00
D A130-0012 2022/1	PROMOTION EXPORTATION < 23K¿	936	-12 500,00
D A203-0005 2021/1	PROTOCOLE	930	0,00
D A199-0004 2021/1	REGIES D AVANCES	930	0,00
D A112-0004 2021/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES	932	2 000 000,00
D A160-0008 2021/1	RESEAUX ET ESPACES VERTS	938	250 000,00
D A134-0013 2024/1	RESSOURCEMENT ETUDIANT	932	300 000,00
D A130-0002 2023/10	SALON NUMERIQUE	936	0,00
D A140-0033 2022/1	SAR: Révision 2022/2026	935	-13 000,00
D A150-0032 2022/1	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	933	0,00
D A130-0005 2022/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	936	0,00
D A140-0034 2022/1	STRUCTURE - Accompagnement	935	0,00
D A140-0026 2022/1	STRUCTURE - Cotisations annuelles	935	26 000,00
D A140-0024 2022/1	STRUCTURE - GIP Bois Rouge	935	0,00
D A140-0023 2022/1	STRUCTURE - GIP Ecocité	935	52 461,00
D A140-0003 2022/1	STRUCTURE AMENAGEMENT ECONOMIQUE	935	393 063,00
D A130-0002 2022/2	SUBV FONCT INNOV CPN/FONDS PROPRES	936	-41 024,39
D A150-0035 2022/1	SUBVENTION AUX LYCEES	933	0,00
D A151-0001 2022/1	SUBVENTION DE FONCTONNEMENT SPORT	933	0,00
D A121-0002 2024/4	SUBVENTION FONCT RECH	932	0,00
D A150-0025 2022/1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PATRIMOINE	933	0,00
D A150-0004 2022/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	890 000,00
D A209-0009 2024/1	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	930	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D A110-0008 2022/1	SUBVENTIONS TOS PRIVEE	932	0,00
D A165-0005 2021/1	TEE DIVERS FONCTIONNEMENT	938	0,00
D A133-0009 2021/2	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	0,00
D A133-0016 2023/1	TOURISME NUMERIQUE	935	0,00
D A140-0036 2022/1	URBAIN: Projet structurants	935	60 000,00
D A140-0042 2024/1	URBAIN:Sensibilisation/ évènement	935	0,00
D A110-0015 2022/1	VALORISATION RESTO SCOLAIRE	932	0,00
D A110-0012 2021/1	VOYAGES PEDAGOGIQUES	932	0,00
TOTAL			**13 852 297,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	952	0,00

TOTAL GENERAL	**13 852 297,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	**1 227 571 000,00**		**70 419 160,00**	**70 419 160,00**	**70 419 160,00**
Dont dépenses imprévues (950)	**7 000 000,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
AE VOTEES	**296 132 000,00**		**13 852 297,00**	**13 852 297,00**	**13 852 297,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**8 000 000,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**650 555 000,00**	**0,00**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**
90 Opérations ventilées	452 840 000,00	0,00	-69 240 600,00	-69 240 600,00	-69 240 600,00
- en AP/CP (2)	449 053 244,00	0,00	-69 255 600,00	-69 255 600,00	-69 255 600,00
- hors AP/CP (2)	3 786 756,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Dont opérations pour comptes de tiers	1 700 000,00	0,00	-1 400 000,00	-1 400 000,00	-1 400 000,00
92 Opérations non ventilées	197 715 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		57 852 206,37	57 852 206,37	57 852 206,37
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**650 555 000,00**	**0,00**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**
90 Opérations ventilées	133 056 000,00	0,00	-3 918 850,00	-3 918 850,00	-3 918 850,00
- Recettes affectées	132 056 000,00	0,00	-5 518 850,00	-5 518 850,00	-5 518 850,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	1 000 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	385 464 000,00	0,00	-137 253 640,81	-137 253 640,81	-137 253 640,81
954 Produit des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	565 200,00	565 200,00	565 200,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*130 035 000,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		123 363 812,18	123 363 812,18	123 363 812,18
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**775 962 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**
93 Services ventilés	486 645 762,00	0,00	16 426 915,00	16 426 915,00	16 426 915,00
- en AE/CP	262 811 877,08	0,00	4 665 893,76	4 665 893,76	4 665 893,76
- hors AE/CP	223 833 884,92	0,00	11 761 021,24	11 761 021,24	11 761 021,24
94 Services communs non ventilés	159 281 238,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
953 Virement à la section d'investissement	*130 035 000,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**775 962 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**
93 Services ventilés	108 156 292,00	0,00	14 710 000,00	14 710 000,00	14 710 000,00
94 Services communs non ventilés	667 805 708,00	0,00	8 532 000,00	8 532 000,00	8 532 000,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — C

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	**4 490 000,00**	**-1 200 000,00**	**0,00**	**8 419 000,00**	**1 600 000,00**	**-100 000,00**
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	**1 007 000,00**	**1 200 000,00**	**0,00**	**1 166 000,00**	**970 000,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 590 000,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 865 000,00**	**1 754 000,00**	**-100 000,00**
90 Opérations ventilées	1 590 000,00	0,00	0,00	-1 865 000,00	1 754 000,00	-100 000,00
- en AP/CP (2)	1 590 000,00	0,00	0,00	-1 865 000,00	1 754 000,00	-100 000,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**215 750,00**	**-126 600,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	215 750,00	-126 600,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	215 750,00	-126 600,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	-137 253 640,81					
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**76 246,00**	**-1 000 000,00**	**0,00**	**2 184 000,00**	**0,00**	**-0,00**
93 Services ventilés	76 246,00	-1 000 000,00	0,00	2 184 000,00	0,00	-0,00
- en AE/CP	30 746,00	-1 000 000,00	0,00	49 000,00	-8 800,00	-0,00
- hors AE/CP	45 500,00	0,00	0,00	2 135 000,00	8 800,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**2 760 000,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	200 000,00	0,00	0,00	2 760 000,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		**0,00**	**210 000,00**	**4 350 160,00**	**3 850 000,00**	**48 800 000,00**	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**518 524,00**	**6 224 473,00**	**2 311 300,00**	**455 000,00**	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**-1 315 000,00**	**5 575 400,00**	**940 000,00**	**-75 820 000,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	-1 315 000,00	5 575 400,00	940 000,00	-75 820 000,00	
- en AP/CP (2)		0,00	-1 315 000,00	5 560 400,00	940 000,00	-75 820 000,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	-1 400 000,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**1 400 000,00**	**0,00**	**-5 408 000,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	-5 408 000,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	-7 008 000,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**198 314,00**	**4 704 055,00**	**39 300,00**	**10 225 000,00**	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	198 314,00	4 704 055,00	39 300,00	10 225 000,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	198 314,00	4 704 055,00	12 126,76	680 452,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	27 173,24	9 544 548,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-3 200 000,00**	**5 150 000,00**	**9 800 000,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	-3 200 000,00	5 150 000,00	9 800 000,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**-69 240 600,00**	**-3 918 850,00**
900 Services généraux	1 590 000,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	-1 865 000,00	215 750,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	1 754 000,00	-126 600,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	-100 000,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	-1 315 000,00	0,00
906 Action économique	5 575 400,00	1 400 000,00
907 Environnement	940 000,00	0,00
908 Transports	-75 820 000,00	-5 408 000,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**-137 583 640,81**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	-120 863 812,18
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	-16 719 828,63
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**565 200,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		565 200,00
TOTAL	I **-69 240 600,00**	II **-140 937 290,81**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	314 444,90	319 843,86
926 Transferts entre les sections (2)	*0,00*	*0,00*
951 Virement de la section de fonctionnement		*6 185 085,00*
TOTAL	III **330 000,00**	IV **6 515 085,00**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :…….	**6 179 686,04**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	57 852 206,37	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	123 363 812,18

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**-11 058 393,63**	II + IV + VI + VII

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES		RECETTES	
93 Services ventilés	**16 426 915,00**		**14 710 000,00**	
930 Services généraux	76 246,00		200 000,00	
930-5 Gestion des fonds européens	-1 000 000,00		0,00	
931 Sécurité	0,00		0,00	
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	2 184 000,00		2 760 000,00	
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00		0,00	
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	-0,00		0,00	
934-3 APA	0,00		0,00	
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	
935 Aménagement des territoires et habitat	198 314,00		0,00	
936 Action économique	4 704 055,00		-3 200 000,00	
937 Environnement	39 300,00		5 150 000,00	
938 Transports	10 225 000,00		9 800 000,00	
939 Fonction en réserve				
94 Services communs non ventilés	**630 000,00**		**8 532 000,00**	
940 Impositions directes	0,00		-3 000 000,00	
941 Autres impôts et taxes	630 000,00		0,00	
942 Dotations et participations	0,00		0,00	
943 Opérations financières	0,00		0,00	
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00		0,00	
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00		11 532 000,00	
TOTAL	I	**17 056 915,00**	II	**23 242 000,00**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)		*0,00*		*0,00*
947 Transferts à l'intérieur de la section		*0,00*		*0,00*
953 Virement à la section d'investissement		*6 185 085,00*		
TOTAL	III	**6 185 085,00**	IV	**0,00**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :……	**6 185 085,00**

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	0,00	VI	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**23 242 000,00**	II + IV + VI	23 242 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		**650 555 000,00**	**0,00**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**520 040 000,00**	**0,00**	**-69 240 600,00**	**-69 240 600,00**	**-69 240 600,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	67 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	19 213 136,00	0,00	-1 365 610,42	-1 170 709,92	-1 170 709,92
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	92 361 277,00	0,00	-1 091 305,38	-1 087 305,38	-1 087 305,38
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	244 196 337,00	0,00	-83 364 845,71	-83 618 845,71	-83 618 845,71
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	74 920 000,00	0,00	12 658 661,51	11 713 761,01	11 713 761,01
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	5 020 000,00	5 020 000,00	5 020 000,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	20 449 250,00	0,00	2 500,00	1 002 500,00	1 002 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	1 700 000,00	0,00	-1 400 000,00	-1 400 000,00	-1 400 000,00
Sous total des opérations d'ordre		***130 515 000,00***		***330 000,00***	***330 000,00***	***330 000,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*115 515 000,00*		*15 555,10*	*15 555,10*	*15 555,10*
041	*Opérations patrimoniales*	*15 000 000,00*		*314 444,90*	*314 444,90*	*314 444,90*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			57 852 206,37	57 852 206,37

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
E1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**775 962 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**518 012 000,00**	**0,00**	**17 056 915,00**	**17 056 915,00**	**17 056 915,00**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	66 977 056,00	0,00	-2 343 181,40	-2 348 310,70	-2 348 310,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	182 461 945,00	0,00	1 148 902,00	1 148 902,00	1 148 902,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	657 173,24	657 173,24	657 173,24
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	237 560 761,00	0,00	17 553 646,91	17 558 776,21	17 558 776,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	522 238,00	0,00	-9 262,75	-9 262,75	-9 262,75
66	Charges financières	30 490 000,00	0,00	-11 608,00	-11 608,00	-11 608,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	61 245,00	61 245,00	61 245,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***257 950 000,00***		***6 185 085,00***	***6 185 085,00***	***6 185 085,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*127 915 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*130 035 000,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

E2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement – Total		**650 555 000,00**	**0,00**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**	**-11 058 393,63**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**377 605 000,00**	**0,00**	**-140 937 290,81**	**-140 937 290,81**	**-140 937 290,81**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 000 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	127 310 325,00	0,00	-4 918 850,00	-4 918 850,00	-4 918 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	213 549 000,00	0,00	-140 083 640,81	-140 083 640,81	-140 083 640,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	4 745 675,00	0,00	-600 000,00	-600 000,00	-600 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 000 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	565 200,00	565 200,00	565 200,00
Sous total des opérations d'ordre		***272 950 000,00***		***6 515 085,00***	***6 515 085,00***	***6 515 085,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*127 915 000,00*		*10 156,14*	*10 156,14*	*10 156,14*
041	*Opérations patrimoniales*	*15 000 000,00*		*319 843,86*	*319 843,86*	*319 843,86*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*130 035 000,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		123 363 812,18	123 363 812,18	123 363 812,18
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

II
E2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement – Total		**775 962 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**660 447 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 707 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	412 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	75 710 208,00	0,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	165 397 392,00	0,00	-440 000,00	-440 000,00	-440 000,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	2 582 200,00	0,00	15 150 000,00	15 150 000,00	15 150 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00		11 532 000,00	11 532 000,00	11 532 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	2 239 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***115 515 000,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*115 515 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**452 840 000,00**	**0,00**	**70 419 160,00**	**-69 240 600,00**	**-69 240 600,00**	**-69 255 600,00**	**15 000,00**	**-69 240 600,00**
900	Services généraux	12 717 408,00	0,00	4 490 000,00	1 590 000,00	1 590 000,00	1 590 000,00	0,00	1 590 000,00
900-5	Gestion des fonds européens	2 340 000,00	0,00	-1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	74 814 110,00	0,00	8 419 000,00	-1 865 000,00	-1 865 000,00	-1 865 000,00	0,00	-1 865 000,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	12 446 050,00	0,00	1 600 000,00	1 754 000,00	1 754 000,00	1 754 000,00	0,00	1 754 000,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	530 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	11 462 301,00	0,00	210 000,00	-1 315 000,00	-1 315 000,00	-1 315 000,00	0,00	-1 315 000,00
906	Action économique	48 664 631,00	0,00	4 350 160,00	5 575 400,00	5 575 400,00	5 560 400,00	15 000,00	5 575 400,00
907	Environnement	21 235 500,00	0,00	3 850 000,00	940 000,00	940 000,00	940 000,00	0,00	940 000,00
908	Transports	268 630 000,00	0,00	48 800 000,00	-75 820 000,00	-75 820 000,00	-75 820 000,00	0,00	-75 820 000,00
909	Fonction en réserve								
92	**Opérations non ventilées**	**197 715 000,00**	**0,00**		**330 000,00**	**330 000,00**		**330 000,00**	**330 000,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	67 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*15 000 000,00*			*314 444,90*	*314 444,90*		*314 444,90*	*314 444,90*
926	*Transferts entre les sections*	*115 515 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
95	***Chapitre de prévision sans réalisation***			**0,00**					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		**650 555 000,00**	**0,00**	**70 419 160,00**	**-68 910 600,00**	**-68 910 600,00**	**-69 255 600,00**	**345 000,00**	**-68 910 600,00**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**57 852 206,37**

TOTAL	**-11 058 393,63**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**133 056 000,00**	**0,00**	**-3 918 850,00**	**-3 918 850,00**	**-3 918 850,00**
900	Services généraux	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	60 169 585,00	0,00	215 750,00	215 750,00	215 750,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	604 100,00	0,00	-126 600,00	-126 600,00	-126 600,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	1 106 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	5 661 204,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
907	Environnement	6 375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	57 540 000,00	0,00	-5 408 000,00	-5 408 000,00	-5 408 000,00
909	Fonction en réserve					
92	**Opérations non ventilées**	**385 464 000,00**	**0,00**	**-137 253 640,81**	**-137 253 640,81**	**-137 253 640,81**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	29 000 000,00	0,00	-120 863 812,18	-120 863 812,18	-120 863 812,18
923	Dettes et autres opérations financières	213 549 000,00	0,00	-16 719 828,63	-16 719 828,63	-16 719 828,63
925	*Opérations patrimoniales*	*15 000 000,00*		*319 843,86*	*319 843,86*	*319 843,86*
926	*Transferts entre les sections (4)*	*127 915 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**132 035 000,00**	**0,00**	**6 750 285,00**	**6 750 285,00**	**6 750 285,00**
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*130 035 000,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
954	Produit des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	565 200,00	565 200,00	565 200,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**650 555 000,00**	**0,00**	**-134 422 205,81**	**-134 422 205,81**	**-134 422 205,81**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	**123 363 812,18**

TOTAL	**-11 058 393,63**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(6) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 4 490 000,00**

Libellé	90-02 Administration générale				
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
Budget de l'exercice (2)	**11 785 408,00**	**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**100 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**1 621 046,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**1 621 046,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	1 621 046,58		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**52 000,00**	**23 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**100 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-11 046,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-29 752,82**
Vote de l'assemblée (3)	**-11 046,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-29 752,82**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	-11 046,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-29 752,82
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**627 000,00**	**12 717 408,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 752,82**	**1 590 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 752,82**	**1 590 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 752,82	**1 590 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 600 000,00**	**1 600 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = -1 200 000,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 340 000,00**	**2 340 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 8 419 000,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**450 000,00**	**1 197 481,00**	**518 000,00**	**0,00**	**0,00**	**48 533 629,00**	**200 000,00**	**2 650 000,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**-140 000,00**	**0,00**	**0,00**	**-845 694,11**	**0,00**	**-200 000,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**-140 000,00**	**0,00**	**0,00**	**-545 694,11**	**0,00**	**-200 000,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	-140 000,00	0,00	0,00	-545 694,11	0,00	-200 000,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58 114 900,00**	**0,00**	**79 185,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**215 750,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**215 750,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 750,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 420 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**408 254,93**
Vote de l'assemblée (3)	**-400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**467 556,58**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	-400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467 556,58
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**3 450 000,00**	**395 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 600 000,00**	**0,00**	**74 814 110,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-687 560,82**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 865 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-746 862,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**	**-1 865 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	-746 862,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-300 000,00	**0,00**	**-1 865 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**1 975 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 169 585,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**215 750,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**215 750,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 750,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 1 600 000,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**50 000,00**	**2 320 000,00**	**240 000,00**	**260 000,00**	**1 950 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**1 070 908,56**	**187 179,00**	**0,00**	**450 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**1 070 908,56**	**187 179,00**	**0,00**	**450 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	1 070 908,56	187 179,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**27 500,00**	**0,00**	**0,00**	**450 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327		
							90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**5 400 000,00**	**0,00**	**387 000,00**	**370 000,00**	**380 000,00**	**15 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**450 225,67**	**3 242,00**	**-109 871,00**	**2 315,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**450 225,67**	**3 242,00**	**-109 871,00**	**2 315,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	450 225,67	3 242,00	-109 871,00	2 315,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**126 600,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-126 600,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-126 600,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	-126 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**1 074 050,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**12 446 050,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 754 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 754 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	-300 000,00	0,00	0,00	0,00	**1 754 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**604 100,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-126 600,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-126 600,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-126 600,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = -100 000,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**280 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-100 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-100 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	-100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**530 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-100 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-100 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**-100 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 210 000,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 126 300,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-196 880,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-196 880,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	-196 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**162 750,00**	**1 187 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**75 000,00**	**261 918,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**75 000,00**	**261 918,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	75 000,00	261 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**3 243 951,00**	**0,00**	**5 722 300,00**	**0,00**	**11 462 301,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**60 000,00**	**0,00**	**-1 515 038,00**	**0,00**	**-1 315 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**60 000,00**	**0,00**	**-1 515 038,00**	**0,00**	**-1 315 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	**60 000,00**	**0,00**	**-1 515 038,00**	**0,00**	**-1 315 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 106 111,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 106 111,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 4 350 160,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**24 172 250,00**	**119 500,00**	**5 819 898,00**	**0,00**	**0,00**	**10 041 727,00**	**4 433 313,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**5 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-655 844,76**	**785 400,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**5 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-655 844,76**	**785 400,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	4 985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-655 844,76	785 400,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**3 986 204,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 500 000,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 000 000,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 000 000,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	-600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 793 500,00**	**0,00**	**2 284 443,00**	**0,00**	**48 664 631,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**445 844,76**	**0,00**	**5 575 400,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**445 844,76**	**0,00**	**5 575 400,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	445 844,76	0,00	**5 560 400,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**15 000,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**175 000,00**	**0,00**	**5 661 204,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 400 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 400 000,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 3 850 000,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**839 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-100 000,00**	**0,00**	**-6 494,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-100 000,00**	**0,00**	**-6 494,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	-100 000,00	0,00	-6 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**50 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-150 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-150 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-150 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**10 241 000,00**	**0,00**	**0,00**	**8 601 500,00**	**598 000,00**	**0,00**	**506 000,00**	**21 235 500,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**401 663,62**	**0,00**	**0,00**	**558 336,38**	**230 000,00**	**0,00**	**6 494,00**	**940 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**401 663,62**	**0,00**	**0,00**	**558 336,38**	**230 000,00**	**0,00**	**6 494,00**	**940 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	401 663,62	0,00	0,00	558 336,38	230 000,00	0,00	6 494,00	**940 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**2 900 000,00**	**0,00**	**0,00**	**3 475 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 375 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 48 800 000,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**1 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**3 950 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-1 400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-1 400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	-1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	-1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**1 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**1 600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**1 600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé		90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**259 780 000,00**	**0,00**	**0,00**	**1 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-74 670 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-74 670 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	-74 670 000,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**56 340 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-7 008 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-7 008 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	-7 008 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**700 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**400 000,00**	**0,00**	**200 000,00**	**0,00**	**268 630 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**350 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-350 000,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**-75 820 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**350 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-350 000,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**-75 820 000,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	-350 000,00	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**-75 820 000,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 400 000,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**57 540 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-5 408 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-5 408 000,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-7 008 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**29 000 000,00**	**0,00**	**2 500 000,00**	**2 500 000,00**	**31 500 000,00**
10222	FCTVA	29 000 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	31 500 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**67 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**67 200 000,00**
1641	Emprunts en euros	67 200 000,00	0,00	0,00	0,00	67 200 000,00
	RECETTES	**213 549 000,00**	**0,00**	**-16 719 828,63**	**-16 719 828,63**	**196 829 171,37**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	123 363 812,18	123 363 812,18	123 363 812,18
1641	Emprunts en euros	213 549 000,00	0,00	-140 083 640,81	-140 083 640,81	73 465 359,19

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***15 000 000,00***	***314 444,90***	***314 444,90***
2031	*Frais d'études*	*0,00*	*315 156,14*	*315 156,14*
204411	*Sub nat org pub - Biens mob, mat, études*	*0,00*	*330 000,00*	*330 000,00*
2051	*Concessions, droits similaires*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2088	*Autres immobilisations incorporelles*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2151	*Réseaux de voirie*	*0,00*	*5 400 000,00*	*5 400 000,00*
21533	*Réseaux câblés*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*15 000 000,00*	*-5 780 711,24*	*-5 780 711,24*
2315	*Install., matériel et outill. technique*	*0,00*	*50 000,00*	*50 000,00*
2318	*Autres immo. corporelles en cours*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
458128001	*PISTES FORESTIERES*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	RECETTES (3)	***15 000 000,00***	***319 843,86***	***319 843,86***
2031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2051	*Concessions, droits similaires*	*0,00*	*197 000,00*	*197 000,00*
21838	*Autre matériel informatique*	*0,00*	*133 000,00*	*133 000,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*15 000 000,00*	*-10 156,14*	*-10 156,14*
458228001	*PISTES FORESTIERES*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**115 515 000,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**115 515 000,00**	**0,00**	**0,00**
13911	*Subv. transf. Etat et établ. nationaux*	273 061,00	0,00	0,00
13913	*Subv. transf. Départements*	224 766,00	0,00	0,00
13916	*Subv. transf. Autres E.P.L.*	5 167,00	0,00	0,00
139172	*Subv. transf. FEDER*	4 027 703,00	0,00	0,00
13918	*Autres subventions d'équipement transf.*	5 868,00	0,00	0,00
1393122	*Dotation régionale d'équipement scolaire*	37 455 980,00	0,00	0,00
13937	*Fonds régional dévelopt emploi outre-mer*	797 455,00	0,00	0,00
13938	*Autres fonds équip. transférables*	0,00	0,00	0,00
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	0,00	0,00	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*	72 725 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	**0,00**	**15 555,10**	**15 555,10**
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	**127 915 000,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**127 915 000,00**	**0,00**	**0,00**
28031	*Frais d'études*	415 467,00	0,00	0,00
28032	*Frais de recherche et de développement*	113 801,00	0,00	0,00
2804111	*Subv. Etat : Bien mobilier, matériel*	0,00	0,00	0,00
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	9 826,00	0,00	0,00
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	108 050,00	0,00	0,00
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	62 033,00	0,00	0,00
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	1 416 730,00	0,00	0,00
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	238 779,00	0,00	0,00
2804133	*Subv. Dpt : Projet infrastructure*	627,00	0,00	0,00
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	494 286,00	0,00	0,00
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	17 883 307,00	0,00	0,00
28041482	*Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations*	10 701,00	0,00	0,00
28041511	*Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel*	0,00	0,00	0,00
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	303 602,00	0,00	0,00
280415321	*CCAS : Bien mobilier, matériel*	10 000,00	0,00	0,00
280415331	*ADM : Bien mobilier, matériel*	17 825,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	29 700,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	2 225 400,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	210 605,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 316 848,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 499 013,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 153 227,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	21 875 823,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 487 688,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	5 098 126,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	225 100,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	535,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	291,00	0,00	0,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	222 427,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 537,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	2 264 215,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	494 155,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 252,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	98,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 351,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	4 982 898,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	28 217 207,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	2 432 200,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	9 049 148,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	476 620,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	546 560,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	7 489,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	250,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	218 893,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	632 729,00	0,00	0,00
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	159 974,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	5 797,00	0,00	0,00
2817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 871,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	125 142,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
281828	*Autres matériels de transport*	1 311 691,00	0,00	0,00
281831	*Matériel informatique scolaire*	381 934,00	0,00	0,00
281838	*Autre matériel informatique*	145 163,00	0,00	0,00
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	29 906,00	0,00	0,00
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	220 688,00	0,00	0,00
28185	*Matériel de téléphonie*	1 592,00	0,00	0,00
28188	*Autres immo. corporelles*	16 568 823,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**10 156,14**	**10 156,14**
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	0,00	0,00	0,00
2112	*Terrains de voirie*	0,00	0,00	0,00
2115	*Terrains bâtis*	0,00	0,00	0,00
21311	*Bâtiments administratifs*	0,00	0,00	0,00
21318	*Autres bâtiments publics*	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				**0,00**
950	Dépenses imprévues				0,00
	RECETTES	**132 035 000,00**	**6 750 285,00**	**6 750 285,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*130 035 000,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	
954	Produit des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	565 200,00	565 200,00	

(1) Le contenu de la colonne « Budget de l'exercice » est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**486 645 762,00**	**0,00**	**13 852 297,00**	**16 426 915,00**	**16 426 915,00**	**4 665 893,76**	**11 761 021,24**	**16 426 915,00**
930	Services généraux	89 153 107,00	0,00	1 007 000,00	76 246,00	76 246,00	30 746,00	45 500,00	76 246,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 465 485,00	0,00	1 200 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	230 608 189,00	0,00	1 166 000,00	2 184 000,00	2 184 000,00	49 000,00	2 135 000,00	2 184 000,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	30 934 878,00	0,00	970 000,00	0,00	0,00	-8 800,00	8 800,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	1 667 000,00	0,00	0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00	-0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	3 214 872,00	0,00	518 524,00	198 314,00	198 314,00	198 314,00	0,00	198 314,00
936	Action économique	32 722 482,00	0,00	6 224 473,00	4 704 055,00	4 704 055,00	4 704 055,00	0,00	4 704 055,00
937	Environnement	11 811 600,00	0,00	2 311 300,00	39 300,00	39 300,00	12 126,76	27 173,24	39 300,00
938	Transports	72 068 149,00	0,00	455 000,00	10 225 000,00	10 225 000,00	680 452,00	9 544 548,00	10 225 000,00
939	Fonction en réserve								
94	**Services communs non ventilés**	**159 281 238,00**	**0,00**		**630 000,00**	**630 000,00**		**630 000,00**	**630 000,00**
940	Impositions directes	354 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	30 490 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	522 238,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (5)*	*127 915 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**130 035 000,00**		**0,00**	**6 185 085,00**	**6 185 085,00**		**6 185 085,00**	**6 185 085,00**
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	*Virement à la section d'investissement*	*130 035 000,00*			*6 185 085,00*	*6 185 085,00*		*6 185 085,00*	*6 185 085,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**775 962 000,00**	**0,00**	**13 852 297,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**4 665 893,76**	**18 576 106,24**	**23 242 000,00**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)	0,00
TOTAL	**23 242 000,00**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET — III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**108 156 292,00**	**0,00**	**14 710 000,00**	**14 710 000,00**	**14 710 000,00**
930	Services généraux	3 445 250,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
930-5	Gestion des fonds européens	22 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	75 218 892,00	0,00	2 760 000,00	2 760 000,00	2 760 000,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	307 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	4 124 800,00	0,00	-3 200 000,00	-3 200 000,00	-3 200 000,00
937	Environnement	0,00	0,00	5 150 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
938	Transports	2 460 000,00	0,00	9 800 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**667 805 708,00**	**0,00**	**8 532 000,00**	**8 532 000,00**	**8 532 000,00**
940	Impositions directes	126 710 208,00	0,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00
941	Autres impôts et taxes	355 510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	70 070 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		11 532 000,00	11 532 000,00	11 532 000,00
946	*Transferts entre les sections (4)*	*115 515 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**775 962 000,00**	**0,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**	**23 242 000,00**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**23 242 000,00**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 1 007 000,00**

Libellé	93-02 Administration générale				
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**14 130 874,00**	**62 927 733,00**	**0,00**	**0,00**	**4 517 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**257 748,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**257 748,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	212 248,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**1 205 400,00**	**2 239 850,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**2 301 000,00**	**970 000,00**	**860 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**180 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**19 246,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-14 376,25**
Vote de l'assemblée (3)	**19 246,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-14 376,25**
- Dans le cadre d'une AE-CP	19 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-14 376,25
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé		93-04 Coop.décent.,actº interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**25 000,00**	**497 500,00**	**0,00**	**0,00**	**2 744 000,00**	**89 153 107,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**443 718,00**	**-143 718,00**	**0,00**	**0,00**	**-486 371,75**	**76 246,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**443 718,00**	**-143 718,00**	**0,00**	**0,00**	**-486 371,75**	**76 246,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	443 718,00	-143 718,00	0,00	0,00	-486 371,75	**30 746,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**45 500,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 445 250,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**200 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**200 000,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 1 200 000,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**7 895 485,00**	**0,00**	**6 570 000,00**	**14 465 485,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 000 000,00**	**-1 000 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 000 000,00**	**-1 000 000,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**-1 000 000,00**	**-1 000 000,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**1 100 000,00**	**11 900 000,00**	**0,00**	**9 000 000,00**	**22 000 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 1 166 000,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**1 265 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**99 934 828,00**	**2 205 818,00**	**15 246 500,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**3 860,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**	**1 000,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-5 614,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-290 526,00**	**0,00**	**1 000,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	-5 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-290 526,00	0,00	1 000,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 600 000,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-240 000,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-240 000,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**7 682 000,00**	**5 500 000,00**	**21 191 000,00**	**0,00**	**20 787 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**22 031 500,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-443 321,00**	**-1 050 000,00**	**0,00**	**2 694 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-406 539,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-443 321,00**	**-1 050 000,00**	**0,00**	**2 694 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-406 539,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	-443 321,00	-1 050 000,00	0,00	2 694 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-406 539,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**42 065 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**2 500 000,00**	**21 767 000,00**	**9 907 043,00**	**0,00**	**0,00**	**110 000,00**	**480 000,00**	**0,00**	**230 608 189,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-450 000,00**	**0,00**	**2 135 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 184 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-450 000,00**	**0,00**	**2 135 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 184 000,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	-450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**49 000,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	2 135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**2 135 000,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**8 371 892,00**	**13 000 000,00**	**10 182 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**75 218 892,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**3 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 760 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**3 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 760 000,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 970 000,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**2 115 000,00**	**17 035 575,00**	**315 000,00**	**0,00**	**6 989 303,00**	**0,00**	**1 500 000,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-525 000,00**	**230 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**395 000,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-525 000,00**	**230 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**395 000,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	-525 000,00	221 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395 000,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
							93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**	**0,00**	**2 830 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**100 000,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**100 000,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-200 000,00	100 000,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**30 934 878,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**-8 800,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**8 800,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**600 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**240 000,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**-78 820,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**-78 820,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	-78 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**387 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**78 820,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**78 820,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	78 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Famille et enfance			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**790 000,00**	**0,00**	**0,00**	**1 667 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**-0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 518 524,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**421 200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**16 017,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**16 017,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	16 017,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**504 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**22 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**22 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 600 172,00**	**0,00**	**668 700,00**	**0,00**	**3 214 872,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**35 000,00**	**-19 017,50**	**0,00**	**144 314,00**	**0,00**	**198 314,00**
Vote de l'assemblée (3)	**35 000,00**	**-19 017,50**	**0,00**	**144 314,00**	**0,00**	**198 314,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	35 000,00	**-19 017,50**	**0,00**	**144 314,00**	**0,00**	**198 314,00**
- Hors AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**307 350,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**307 350,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 6 224 473,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**3 210 000,00**	**10 099 710,92**	**780 745,00**	**0,00**	**0,00**	**1 983 872,00**	**8 710 284,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**2 175 000,00**	**4 874,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-500 000,00**	**2 987 855,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**2 175 000,00**	**4 874,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-500 000,00**	**2 987 855,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	2 175 000,00	4 874,54	0,00	0,00	0,00	-500 000,00	2 987 855,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**33 000,00**	**3 265 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**672 400,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**-3 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**-3 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**1 934 912,00**	**3 599 336,00**	**0,00**	**2 403 622,08**	**0,00**	**32 722 482,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-19 066,54**	**0,00**	**55 392,00**	**0,00**	**4 704 055,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-19 066,54**	**0,00**	**55 392,00**	**0,00**	**4 704 055,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	-19 066,54	0,00	55 392,00	0,00	**4 704 055,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**	**4 400,00**	**4 124 800,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-3 200 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-3 200 000,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 2 311 300,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**51 000,00**	**8 280 000,00**	**0,00**	**1 105 100,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**70 000,00**	**-1 070 000,00**	**0,00**	**683 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**70 000,00**	**-1 070 000,00**	**0,00**	**683 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	70 000,00	-1 070 000,00	0,00	683 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**5 150 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**5 150 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**189 000,00**	**463 000,00**	**1 673 500,00**	**0,00**	**50 000,00**	**11 811 600,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**156 300,00**	**200 000,00**	**-0,00**	**0,00**	**0,00**	**39 300,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**160 037,00**	**196 263,00**	**-0,00**	**0,00**	**0,00**	**39 300,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	160 037,00	196 263,00	-27 173,24	0,00	0,00	**12 126,76**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 173,24	0,00	0,00	**27 173,24**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 150 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 150 000,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 455 000,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**20 000,00**	**0,00**	**0,00**	**37 612 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 500 000,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-750 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-750 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-300 000,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00	-300 000,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	-1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**460 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé		93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**29 735 649,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**11 275 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**11 275 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	230 452,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	11 044 548,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**2 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**9 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**9 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**72 068 149,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 225 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 225 000,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**680 452,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 544 548,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 460 000,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 800 000,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 800 000,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**354 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**354 000,00**
63512	Taxes foncières	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
63513	Autres impôts locaux	104 000,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
	RECETTES	**126 710 208,00**	**0,00**	**-3 000 000,00**	**-3 000 000,00**	**123 710 208,00**
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	3 640 000,00	0,00	0,00	0,00	3 640 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	34 070 208,00	0,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00	31 070 208,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	89 000 000,00	0,00	0,00	0,00	89 000 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**630 000,00**	**630 000,00**	**630 000,00**
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
	RECETTES	**355 510 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**355 510 000,00**
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	30 600 000,00	0,00	0,00	0,00	30 600 000,00
731774	TICPE FPA	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
732222	Fonds solidarité entre régions / Mayotte	8 610 000,00	0,00	0,00	0,00	8 610 000,00
73411	Taxe sur les rhums	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
7342	Taxes sur les carburants	140 000 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000 000,00
73432	Octroi de mer régional	147 000 000,00	0,00	0,00	0,00	147 000 000,00
73433	Taxe tr public aérien,maritimes-dt Corse	4 400 000,00	0,00	0,00	0,00	4 400 000,00
7358	Autres	19 000 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000 000,00
738	Autres impôts et taxes	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**70 070 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**70 070 500,00**
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74631	DGD des régions	70 070 500,00	0,00	0,00	0,00	70 070 500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**30 490 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**30 490 000,00**
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	11 608,00	11 608,00	11 608,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 490 000,00	0,00	-111 608,00	-111 608,00	30 378 392,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	RECETTES (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	12 234 869,81
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 234 869,81
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	311 175,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	311 175,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**522 238,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**522 238,00**
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	1 992,75	1 992,75	1 992,75
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	7 270,00	7 270,00	7 270,00
65861	Frais de personnel	431 738,00	0,00	0,00	0,00	431 738,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	90 500,00	0,00	-9 262,75	-9 262,75	81 237,25
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4)	**0,00**	**11 532 000,00**	**11 532 000,00**
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	11 532 000,00	11 532 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4) (6)	**127 915 000,00**	**0,00**	**0,00**
	Dot. aux amortissements et provisions	**127 915 000,00**	**0,00**	**0,00**
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	127 915 000,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	0,00	0,00	0,00
6761	*Différences sur réalisations (positives)*	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5) (6)	**115 515 000,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**115 515 000,00**	**0,00**	**0,00**
7761	*Différences sur réalisations (négatives)*	0,00	0,00	0,00
77681	*Neutralisation des amortissements*	72 725 000,00	0,00	0,00
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	42 790 000,00	0,00	0,00
	Transfert de charges	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(6) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	**130 035 000,00**	**6 185 085,00**	**6 185 085,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues				0,00
953	*Virement à la section d'investissement*	*130 035 000,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*	

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**14 307 408,00**	**2 340 000,00**	**0,00**	**72 949 110,00**	**14 200 050,00**	**430 000,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 511 185,72	0,00	0,00	6 883 824,63	380 116,64	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	707 000,00	2 340 000,00	0,00	26 329 811,00	3 825 050,00	430 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 781 622,78	0,00	0,00	2 799 299,00	3 667 808,50	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 305 099,50	0,00	0,00	36 936 175,37	6 027 074,86	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**1 600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**60 385 335,00**	**477 500,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 600 000,00	0,00	0,00	60 385 335,00	477 500,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
16	Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**10 147 301,00**	**54 240 031,00**	**22 175 500,00**	**192 810 000,00**		**450 799 400,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		67 200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	815 818,00	1 588 000,00	1 078 270,38	4 785 210,71		18 042 426,08
204	Subventions d'équipement versées	6 390 535,00	27 202 781,00	20 738 794,62	3 310 000,00		91 273 971,62
21	Immobilisations corporelles	17 166,00	0,00	78 435,00	146 233 160,01		160 577 491,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 903 782,00	0,00	280 000,00	38 181 629,28		86 633 761,01
26	Participations et créances rattachées	20 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00		5 020 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	20 449 250,00	0,00	0,00		21 451 750,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	300 000,00		300 000,00
RECETTES		**1 106 111,00**	**7 061 204,00**	**6 375 000,00**	**52 132 000,00**		**360 031 521,37**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		2 565 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		154 863 812,18
13	Subventions d'investissement	0,00	4 021 640,00	6 375 000,00	49 532 000,00		122 391 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		73 465 359,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 106 111,00	3 039 564,00	0,00	0,00		4 145 675,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00		2 600 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale				
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**13 406 454,58**	**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**100 000,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	1 155 128,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 333 057,22	0,00	0,00	0,00	15 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	6 312,98	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 277 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	4 927 356,38	30 000,00	0,00	0,00	85 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 150 099,50	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**40 953,42**	**23 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**70 247,18**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 247,18
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	40 953,42	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**636 752,82**	**14 307 408,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 157 128,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636 752,82	707 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 354 057,22
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 312,98
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 277 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 098 309,80
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150 099,50
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 600 000,00**	**1 600 000,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 340 000,00**	**2 340 000,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	2 340 000,00	2 340 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		**450 000,00**	**1 197 481,00**	**378 000,00**	**0,00**	**0,00**	**47 987 934,89**	**200 000,00**	**2 450 000,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 306 081,38	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 197 481,00	378 000,00	0,00	0,00	11 259 330,00	200 000,00	2 450 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 024 299,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 969 798,94	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 103 425,57	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58 330 650,00**	**0,00**	**79 185,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 419 650,00	0,00	79 185,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 911 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 887 556,58**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 590,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 983,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275 153,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 455 983,33
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 847,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**2 703 137,53**	**395 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 300 000,00**	**0,00**	**72 949 110,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 308 671,63
204	Subventions d'équipement versées	2 355 017,00	395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	26 329 811,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00	4 575 153,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 474 299,00
231	Immobilisations corporelles en cours	348 120,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 773 902,80
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 847,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 137 425,57
RECETTES		**1 975 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 385 335,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 498 835,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 975 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 886 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		**50 000,00**	**3 390 908,56**	**427 179,00**	**260 000,00**	**2 400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 503 450,00	377 179,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	415 000,00	50 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 047 458,56	0,00	0,00	2 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**27 500,00**	**0,00**	**0,00**	**450 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	27 500,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327 Sports (autres que scolaires)		
								90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		**5 850 225,67**	**3 242,00**	**277 129,00**	**372 315,77**	**380 000,00**	**15 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	55 116,64	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00	3 242,00	277 129,00	100 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 567 808,50	0,00	0,00	0,00	250 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 792 300,53	0,00	0,00	2 315,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**774 050,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 200 050,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 116,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	774 050,00	0,00	0,00	0,00	3 825 050,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 447 808,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 892 074,86
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**477 500,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**180 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	Subventions d'équipement versées	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**430 000,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**929 420,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	929 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**237 750,00**	**1 448 918,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	237 750,00	1 448 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**3 303 951,00**	**0,00**	**4 207 262,00**	**0,00**	**10 147 301,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	9 600,00	0,00	596 218,00	0,00	605 818,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	167 185,00	0,00	3 607 262,00	0,00	6 390 535,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	17 166,00	0,00	0,00	0,00	17 166,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	1 900 000,00	0,00	3 782,00	0,00	1 903 782,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
274	Prêts	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
RECETTES		**0,00**	**1 106 111,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 106 111,00**
274	Prêts	0,00	1 106 111,00	0,00	0,00	0,00	1 106 111,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**29 172 250,00**	**119 500,00**	**5 819 898,00**	**0,00**	**0,00**	**9 385 882,24**	**5 218 713,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	1 213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 510 000,00	119 500,00	5 819 898,00	0,00	0,00	9 270 882,24	5 158 713,00
261	Titres de participation	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	20 149 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**3 386 204,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 500 000,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	346 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	39 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**1 793 500,00**	**0,00**	**2 730 287,76**	**0,00**	**54 240 031,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	1 588 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 793 500,00	0,00	2 530 287,76	0,00	27 202 781,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 149 250,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**175 000,00**	**0,00**	**7 061 204,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	4 021 640,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 564,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**150 000,00**	**0,00**	**832 506,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	150 000,00	0,00	832 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**50 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**10 642 663,62**	**0,00**	**0,00**	**9 159 836,38**	**828 000,00**	**0,00**	**512 494,00**	**22 175 500,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 078 270,38	0,00	0,00	0,00	1 078 270,38
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 642 663,62	0,00	0,00	8 003 131,00	548 000,00	0,00	512 494,00	20 738 794,62
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	78 435,00	0,00	0,00	0,00	78 435,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
RECETTES		**0,00**	**2 900 000,00**	**0,00**	**0,00**	**3 475 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 375 000,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	2 900 000,00	0,00	0,00	3 475 000,00	0,00	0,00	0,00	6 375 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		**400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**3 950 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**2 600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie								
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**185 110 000,00**	**0,00**	**0,00**	**1 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	4 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 360 000,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	104 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	577 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	141 528 580,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	122 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	21 917 368,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	15 444 471,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**49 332 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	49 232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**1 050 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50 000,00**	**0,00**	**450 000,00**	**0,00**	**192 810 000,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 210,71	0,00	4 780 210,71
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	3 310 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 580,00
213	Constructions	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 127 210,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	141 578 580,01
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 422 790,00
231	Immobilisations corporelles en cours	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 417 368,66
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 789,29	0,00	15 764 260,62
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
RECETTES		**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**52 132 000,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 232 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**89 229 353,00**	**13 465 485,00**	**0,00**	**232 792 189,00**	**30 934 878,00**	**1 667 000,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	23 509 833,75	44 018,00	0,00	24 585 243,41	4 217 248,00	367 480,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	59 576 045,00	7 851 467,00	0,00	82 965 452,00	11 313 127,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 097 974,25	5 570 000,00	0,00	125 241 493,59	15 404 303,00	1 299 520,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	45 500,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**3 645 250,00**	**22 000 000,00**	**0,00**	**77 978 892,00**	**600 000,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	2 239 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	22 000 000,00	0,00	71 678 892,00	200 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 405 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**3 413 186,00**	**37 426 537,00**	**11 850 900,00**	**82 293 149,00**		**535 068 915,00**
011	Charges à caractère général	0,00	1 963 122,00	2 461 955,39	697 637,00	6 418 945,00		64 628 745,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	21 904 756,00		183 610 847,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	27 173,24	0,00		657 173,24
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 450 064,00	34 964 581,61	11 126 089,76	53 953 903,00		255 119 537,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		512 975,25
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 478 392,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	15 545,00		61 245,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**307 350,00**	**924 800,00**	**5 150 000,00**	**12 260 000,00**		**683 689 000,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 239 850,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	7 350,00	0,00	0,00	1 300 000,00		1 707 350,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		412 810 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		72 710 208,00
74	Dotations et participations	0,00	300 000,00	248 000,00	0,00	460 000,00		164 957 392,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	676 800,00	5 150 000,00	10 500 000,00		17 732 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 532 000,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**14 388 622,00**	**62 927 733,00**	**0,00**	**0,00**	**4 517 000,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 566 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 115 323,26	1 044 080,00	0,00	0,00	50 000,00
613	Locations	3 547 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 698 903,74	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	914 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	368 955,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 147 925,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	455 000,00	235 000,00	0,00	0,00	4 467 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	199 266,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 812 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	372 109,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	42 016 327,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	12 084 174,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	4 584 192,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	519 243,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	40 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 342,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**1 405 400,00**	**2 239 850,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 177 850,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 405 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**2 320 246,00**	**970 000,00**	**860 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**165 623,75**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	4 000,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 623,75
613	Locations	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	13 500,00	50 800,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	62 000,00	262 690,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	100 000,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 179 696,00	822 950,00	497 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	50,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**468 718,00**	**353 782,00**	**0,00**	**0,00**	**2 257 628,25**	**89 229 353,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	316 282,00	0,00	0,00	0,00	316 282,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	687,00	1 587 982,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	340 400,24	0,00	0,00	0,00	0,00	2 695 427,25
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 035,00	3 550 535,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	433,00	2 713 336,74
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 320,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 000,00
618	Divers	0,00	103 817,76	10 000,00	0,00	0,00	684 000,00	1 501 572,76
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 880,00	1 369 105,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	681,00	5 512 871,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 266,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 499,00	552 099,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,00	1 537,00
628	Divers	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	1 866 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 109,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 016 327,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 084 174,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 584 192,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	519 243,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 136,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 514 376,25	2 554 376,25
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 462,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 645 250,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 177 850,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 405 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**7 895 485,00**	**0,00**	**5 570 000,00**	**13 465 485,00**
618	Divers	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	10 018,00	0,00	0,00	10 018,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	50 868,00	0,00	0,00	50 868,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	5 969 456,00	0,00	0,00	5 969 456,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 819 904,00	0,00	0,00	1 819 904,00
647	Autres charges sociales	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	7 239,00	0,00	0,00	7 239,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	5 570 000,00	5 570 000,00
RECETTES		**1 100 000,00**	**11 900 000,00**	**0,00**	**9 000 000,00**	**22 000 000,00**
747	Participations	1 100 000,00	11 900 000,00	0,00	9 000 000,00	22 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		**1 259 386,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**99 644 302,00**	**2 205 818,00**	**15 247 500,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 082,19	0,00	0,00	0,00	0,00	473,06	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	18 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 586,42	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 273,58	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 683,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	22 917,81	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	97 000,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 052,21	0,00	560,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 505,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 536,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 526 274,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 915 642,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 748 500,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 957 871,00	2 205 818,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	385 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 023 088,73	0,00	2 339 757,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 360 000,00**	**0,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
745	Dotat° apprentissage et formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		**7 682 000,00**	**5 056 679,00**	**20 141 000,00**	**0,00**	**23 481 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**21 624 961,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 380 000,00	1 999 000,00	16 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 483 140,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	306 000,00	0,00	0,00	23 081 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 854 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	6 302 000,00	2 751 679,00	3 991 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 741 321,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**42 065 000,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
745	Dotat° apprentissage et formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 065 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**2 050 000,00**	**21 767 000,00**	**12 042 043,00**	**0,00**	**0,00**	**110 000,00**	**480 000,00**	**0,00**	**232 792 189,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 555,25
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 031 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 586,42
615	Entretien et réparations	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611 273,58
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 683,00
618	Divers	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 610,14	0,00	205 527,95
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 112,21
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 505,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
628	Divers	760 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 536,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 526 274,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 915 642,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	351 406,00	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 389,86	0,00	44 575 795,86
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 163 689,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	148 594,00	18 667 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	51 459 965,73
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	12 042 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 042 043,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Services annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
RECETTES		**11 371 892,00**	**13 000 000,00**	**10 182 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**77 978 892,00**
731	Fiscalité locale	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300 000,00
745	Dotat° apprentissage et formation	5 071 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 071 892,00
747	Participations	0,00	13 000 000,00	6 942 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 367 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	3 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		**1 590 000,00**	**17 265 575,00**	**315 000,00**	**0,00**	**6 989 303,00**	**0,00**	**1 895 000,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	393 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	404 500,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	50 500,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	70 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	196 000,00	0,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	351 800,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 291 500,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	120 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	244 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	43 000,00	436 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	70 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	-100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	8 681 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	2 560 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	3 635 000,00	235 000,00	0,00	6 919 303,00	0,00	1 895 000,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**600 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
								93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**	**0,00**	**2 630 000,00**	**100 000,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	2 200 000,00	100 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**30 934 878,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 501 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 548,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 665,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 681 126,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 560 336,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 134 303,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**600 000,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		**161 180,00**	**0,00**	**250 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	161 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**465 820,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 042,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	47 957,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	415 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**790 000,00**	**0,00**	**0,00**	**1 667 000,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	106 300,00	0,00	0,00	106 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 180,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	52 042,27
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 957,73
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	633 700,00	0,00	0,00	1 299 520,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**437 217,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	12 167,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	21 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**526 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	526 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**35 000,00**	**1 581 154,50**	**0,00**	**813 014,00**	**0,00**	**3 413 186,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 434 672,00	0,00	0,00	0,00	1 514 672,00
613	Locations	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 982,50	0,00	12 000,00	0,00	169 982,50
618	Divers	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 167,50
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	566 867,00	0,00	566 867,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	80 000,00	0,00	234 147,00	0,00	882 197,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		**0,00**	**307 350,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**307 350,00**
706	Prestations de services	0,00	7 350,00	0,00	0,00	0,00	7 350,00
747	Participations	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**5 385 000,00**	**10 104 585,46**	**780 745,00**	**0,00**	**0,00**	**1 483 872,00**	**11 698 139,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	712 420,96	42 267,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	426 579,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 600,00
628	Divers	0,00	30 000,00	133 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	4 168 000,00	9 112 180,15	780 745,00	0,00	0,00	1 483 872,00	11 593 139,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	816 377,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**33 000,00**	**65 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**672 400,00**	**0,00**
747	Participations	0,00	33 000,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 400,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**1 934 912,00**	**3 580 269,46**	**0,00**	**2 459 014,08**	**0,00**	**37 426 537,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	290 688,00	0,00	0,00	0,00	1 045 376,35
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
618	Divers	650 000,00	0,00	0,00	1 240,00	0,00	1 178 419,04
628	Divers	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	190 160,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 284 912,00	3 267 581,46	0,00	2 457 774,08	0,00	34 148 203,69
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	816 377,92
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**150 000,00**	**4 400,00**	**924 800,00**
747	Participations	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	248 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**121 000,00**	**7 210 000,00**	**0,00**	**1 788 100,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	1 583 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	7 110 000,00	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**5 150 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**349 037,00**	**659 263,00**	**1 673 500,00**	**0,00**	**50 000,00**	**11 850 900,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 500,00	0,00	0,00	242 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	8 395,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	78 395,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	37 705,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	43 805,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 583 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	100 000,00	659 263,00	1 427 826,76	0,00	50 000,00	9 542 089,76
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 173,24	0,00	0,00	27 173,24
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 150 000,00**
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		**20 000,00**	**0,00**	**0,00**	**36 862 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 200 000,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200 000,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	36 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**460 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie								
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**41 010 649,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	470 917,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	-15 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	4 765 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	85 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	50 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	104 799,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	85 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	17 266 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	4 546 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	2 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	11 031 403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	15 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**11 800 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	9 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**82 293 149,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 917,30
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-15 545,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 765 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 880,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 893,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
628	Divers	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	754 799,70
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 414,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 266 796,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 546 546,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 492 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 031 403,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 545,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-88 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**12 260 000,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
BS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 28001 **Intitulé de l'opération : PISTES FORESTIERES** **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**25 874 131,02**	**0,00**	**-1 400 000,00**	**-1 400 000,00**
908 (5)	10 004 842,92	0,00	-1 400 000,00	-1 400 000,00
90828001 (5)	15 491 992,45	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	377 295,65	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**25 874 131,02**	**0,00**	**-1 400 000,00**	**-1 400 000,00**
RECETTES (b)	**26 503 655,27**	**0,00**	**1 600 000,00**	**1 600 000,00**
908 90828001 925 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 955 706,67	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	8 547 948,60	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**26 503 655,27**	**0,00**	**1 600 000,00**	**1 600 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**123 363 812,18**	**123 363 812,18**	**123 363 812,18**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**	**-57 852 206,37**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vo	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**109 990 000,00**	**300 000,00**	**300 000,00**	**110 290 000,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**293 695 675,00**	**8 650 285,00**	**8 650 285,00**	**302 345 960,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**183 705 675,00**	**8 350 285,00**	**8 350 285,00**	**192 055 960,00**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 109 990 000,00**	**300 000,00**	**II 300 000,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**67 200 000,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	67 200 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**42 790 000,00**	**300 000,00**	**300 000,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation	0,00	300 000,00	300 000,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*42 790 000,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 293 695 675,00**	**8 650 285,00**	**VI 8 650 285,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**33 745 675,00**	**1 900 000,00**	**1 900 000,00**
10222	FCTVA	29 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	3 500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	1 106 111,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	139 564,00	-100 000,00	-100 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**259 950 000,00**	**6 750 285,00**	**6 750 285,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*415 467,00*	*0,00*	*0,00*
28032	*Frais de recherche et de développement*	*113 801,00*	*0,00*	*0,00*
2804111	*Subv. Etat : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	*9 826,00*	*0,00*	*0,00*
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	*108 050,00*	*0,00*	*0,00*
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	*62 033,00*	*0,00*	*0,00*
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	*1 416 730,00*	*0,00*	*0,00*
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	*238 779,00*	*0,00*	*0,00*
2804133	*Subv. Dpt : Projet infrastructure*	*627,00*	*0,00*	*0,00*
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	*494 286,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*17 883 307,00*	*0,00*	*0,00*
28041482	*Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations*	*10 701,00*	*0,00*	*0,00*
28041511	*Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	*303 602,00*	*0,00*	*0,00*
280415321	*CCAS : Bien mobilier, matériel*	*10 000,00*	*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	17 825,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	29 700,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	2 225 400,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	210 605,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 316 848,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 499 013,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 153 227,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	21 875 823,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 487 688,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	5 098 126,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	225 100,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	535,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	291,00	0,00	0,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	222 427,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 537,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	2 264 215,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	494 155,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 252,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	98,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 351,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	4 982 898,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	28 217 207,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	2 432 200,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	9 049 148,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	476 620,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	546 560,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	7 489,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	250,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	218 893,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	632 729,00	0,00	0,00
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	159 974,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	5 797,00	0,00	0,00
2817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 871,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	125 142,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 311 691,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	381 934,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	145 163,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	29 906,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	220 688,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	1 592,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	*Autres immo. corporelles*	*16 568 823,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	565 200,00	565 200,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*130 035 000,00*	*6 185 085,00*	*6 185 085,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200095	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BA ENERGIE REUNION (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 22
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 23
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 24
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 25
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 199 258,82	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 199 258,82
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 199 258,82	1 199 258,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 199 258,82	1 199 258,82

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	36 000,00	0,00	1 189 758,82	1 189 758,82	1 225 758,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		**72 000,00**	**0,00**	**1 189 758,82**	**1 189 758,82**	**1 261 758,82**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**73 000,00**	**0,00**	**1 199 258,82**	**1 199 258,82**	**1 272 258,82**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**73 000,00**	**0,00**	**1 199 258,82**	**1 199 258,82**	**1 272 258,82**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 272 258,82**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 000,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		**73 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**73 000,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**73 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**73 000,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**73 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**73 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**1 199 258,82**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 272 258,82**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**0,00**

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 189 758,82		1 189 758,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	9 500,00	*0,00*	9 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**1 199 258,82**	***0,00***	**1 199 258,82**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 199 258,82**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BZ

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
Recettes d'exploitation – Total		**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**1 199 258,82**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 199 258,82**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	0,00
Recettes d'investissement – Total		**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**36 000,00**	**1 189 758,82**	**1 189 758,82**
611	Sous-traitance générale	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	1 189 758,82	1 189 758,82
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	30 000,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**35 000,00**	**0,00**	**0,00**
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 000,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		**72 000,00**	**1 189 758,82**	**1 189 758,82**
66	**Charges financières (b) (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**9 500,00**	**9 500,00**
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	9 500,00	9 500,00
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**73 000,00**	**1 199 258,82**	**1 199 258,82**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**73 000,00**	**1 199 258,82**	**1 199 258,82**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 199 258,82**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	**72 000,00**	**0,00**	**0,00**
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	30 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	42 000,00	0,00	0,00
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	**73 000,00**	**0,00**	**0,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	**73 000,00**	**0,00**	**0,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**73 000,00**	**0,00**	**0,00**
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**1 199 258,82**
				=
			TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**1 199 258,82**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES — BZ

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 0,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
29…	*Dépréciation des immobilisations*			
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200087	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BA DSP REGION REUNION (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 952 597,86	106 253,68
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 846 344,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 952 597,86	1 952 597,86

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 952 597,86	1 952 597,86

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*2 848 000,00*		*0,00*	*0,00*	*2 848 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***2 848 000,00***		***0,00***	***0,00***	***2 848 000,00***
TOTAL		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 848 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**2 848 000,00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*2 848 000,00*		*0,00*	*0,00*	*2 848 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***2 848 000,00***		***0,00***	***0,00***	***2 848 000,00***
TOTAL		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 848 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**2 848 000,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 952 597,86	1 952 597,86	1 952 597,86
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*2 848 000,00*		*0,00*	*0,00*	*2 848 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***2 848 000,00***		***0,00***	***0,00***	***2 848 000,00***
TOTAL		**2 848 000,00**	**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**	**4 800 597,86**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 800 597,86**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	106 253,68	106 253,68	106 253,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**	**106 253,68**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**	**106 253,68**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*2 848 000,00*		*0,00*	*0,00*	*2 848 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***2 848 000,00***		***0,00***	***0,00***	***2 848 000,00***
TOTAL		**2 848 000,00**	**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**	**2 954 253,68**

+

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 844 307,18
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 800 597,86**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**0,00**

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 952 597,86	0,00	1 952 597,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**1 952 597,86**	***0,00***	**1 952 597,86**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 952 597,86**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

BZ

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**1 846 344,18**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**106 253,68**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 952 597,86**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	**Charges financières (b) (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
6811	*Dot. amort. Immos incorp. et corporelles*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)***	***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**	**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**
2313	Constructions	0,00	1 952 597,86	1 952 597,86
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	**Compte de liaison : affectat° (BA,régie)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
26	**Participat° et créances rattachées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
020	**Dépenses imprévues**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DEPENSES REELLES		**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)***	***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur	***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
13912	*Sub. équipt cpte résult. Régions*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	***0,00***	***0,00***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**2 848 000,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 952 597,86**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

BZ

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**
1068	Autres réserves	0,00	106 253,68	106 253,68
165	**Dépôts et cautionnements reçus**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	**Compte de liaison : affectat° (BA,régie)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
26	**Participat° et créances rattachées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes financières		**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL RECETTES REELLES		**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**
021	***Virement de la section d'exploitation***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
040	***Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)***	***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
28131	*Bâtiments*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL RECETTES D'ORDRE		***2 848 000,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		**2 848 000,00**	**106 253,68**	**106 253,68**

\+

RESTES A REALISER N-1 (9)	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	**1 846 344,18**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 952 597,86**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 EUROS TTC €	DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	**0,00**	**106 253,68**	**106 253,68**	**106 253,68**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**	**1 846 344,18**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**	**1 952 597,86**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**	**2 848 000,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**	**2 848 000,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**I 2 848 000,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 2 848 000,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**2 848 000,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28131	*Bâtiments*	*2 848 000,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciation des immobilisations*			
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 23974001200111	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BA TRANSPORT REGION REUNION (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 21

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-1 500 000,00	-1 500 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	-1 500 000,00	-1 500 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-1 500 000,00	-1 500 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	32 660 000,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	32 260 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 592 000,00	0,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00	9 492 000,00
Total des dépenses de gestion des services		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**41 752 000,00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 224 500,00	0,00	-1 500 000,00	-1 500 000,00	41 724 500,00
75	Autres produits de gestion courante	27 500,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
Total des recettes de gestion des services		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**43 252 000,00**	**0,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**	**41 752 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**41 752 000,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**0,00**

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-400 000,00		-400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-1 100 000,00		-1 100 000,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**-1 500 000,00**	***0,00***	**-1 500 000,00**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**-1 500 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-1 500 000,00		-1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**-1 500 000,00**	***0,00***	**-1 500 000,00**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**-1 500 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**32 660 000,00**	**-400 000,00**	**-400 000,00**
611	Sous-traitance générale	32 135 000,00	-400 000,00	-400 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00	0,00
618	Divers	200 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	315 000,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**10 592 000,00**	**-1 100 000,00**	**-1 100 000,00**
65735	Subv. exploitat° groupements	10 292 000,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**
66	**Charges financières (b) (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**-1 500 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**43 224 500,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**
7472	Subv. exploitat° Régions	36 142 500,00	-1 500 000,00	-1 500 000,00
7473	Subv. exploitat° Départements	7 082 000,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**27 500,00**	**0,00**	**0,00**
757	Redevances des fermiers, concession..	27 500,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**43 252 000,00**	**-1 500 000,00**	**-1 500 000,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**-1 500 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

BZ

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 0,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
29…	*Dépréciation des immobilisations*			
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par (1) La présidente du conseil régional,
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde le 26/06/2025
(1) La présidente du conseil régional,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) La présidente du conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde,le 01/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante du conseil régional.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : BUDGET FEDER REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200079

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : BUDGET FEDER REUNION (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Modalités de vote 7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 11

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 15
B1 - Présentation des AP votées 16
B2 - Présentation des AE votées 17
C - Récapitulation par groupes fonctionnels 18
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement 24
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 26
E1 - Balance générale - Dépenses 28
E2 - Balance générale - Recettes 30

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 32
A.900 - Services généraux 36
A.900-5 - Gestion des fonds européens 39
A.901 - Sécurité 40
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 41
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 44
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 47
A.904-4 - RSA 50
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 51
A.906 - Action économique 54
A.907 - Environnement 56
A.908 - Transports 59
A.921 - Taxes non affectées 63
A.922 - Dotations et participations 64
A.923 - Dettes et autres opérations financières 65
A.925 - Opérations patrimoniales 66
A.926 - Transferts entre les sections 67
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 68
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 69
B.930 - Services généraux 73
B.930-5 - Gestion des fonds européens 76
B.931 - Sécurité 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 78
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 81
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI) 84
B.934-3 - APA 87
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 88
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 89
B.936 - Action économique 92
B.937 - Environnement 94
B.938 - Transports 97
B.940 - Impositions directes 101
B.941 - Autres impôts et taxes 102
B.942 - Dotations et participations 103
B.943 - Opérations financières 104
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 105
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 106
B.946 - Transferts entre les sections 107
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 108
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 109

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 110
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 113
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 116
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 117
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 118
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 121
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 124
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 127
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 128
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 131
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 133
A1.908 - Fonction 8 - Transports 136
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 140
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 143
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 146
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 147
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 148
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 151
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 154
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 157
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 158
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 159

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

A2.936 - Fonction 6 - Action économique 162
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 164
A2.938 - Fonction 8 - Transports 167

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 171
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 173
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 175
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 176

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 177

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	885 073 256,83	956 339 614,65	-40 629 687,63	A1	30 636 670,19
Investissement	569 859 054,37	698 236 292,55	(3) 45 212 489,35	A2	173 589 727,53
Fonctionnement	315 214 202,46	258 103 322,10	(4) -85 842 176,98	A3	-142 953 057,34

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	58 220 779,89	III + IV	60 103 262,21	B1	1 882 482,32
Investissement	I	30 539 140,71	III	6 818 805,88	B2	-23 720 334,83
Fonctionnement	II	27 681 639,18	IV	53 284 456,33	B3	25 602 817,15

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	32 519 152,51
Investissement	**A2 + B2**	149 869 392,70
Fonctionnement	**A3 + B3**	-117 350 240,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

G2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	30 539 140,71
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	30 539 140,71
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	27 681 639,18
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	27 681 639,18
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	6 818 805,88
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		6 818 805,88
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	53 284 456,33
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		53 284 456,33
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	149 869 392,70	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	30 539 140,71	6 818 805,88
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 173 589 727,53
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	180 408 533,41	180 408 533,41

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	863 756,30	118 213 996,49
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	27 681 639,18	53 284 456,33
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 142 953 057,34	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	171 498 452,82	171 498 452,82

TOTAL DU BUDGET (5)	351 906 986,23	351 906 986,23

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	31 655 396,21	118 213 996,49	149 869 392,70	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	863 756,30	0,00	863 756,30	0,00	118 213 996,49	118 213 996,49
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	32 519 152,51	118 213 996,49	150 733 149,00	0,00	118 213 996,49	118 213 996,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		950	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

II B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	952	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
AE VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**409 889 335,00**	**30 539 140,71**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**180 408 533,41**
90 Opérations ventilées	0,00	30 539 140,71	31 655 396,21	31 655 396,21	62 194 536,92
- en AP/CP (2)	0,00	30 539 140,71	2 745 241,02	2 745 241,02	33 284 381,73
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	28 910 155,19	28 910 155,19	28 910 155,19
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	409 889 335,00	0,00	118 213 996,49	118 213 996,49	118 213 996,49
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**409 889 335,00**	**6 818 805,88**	**173 589 727,53**	**173 589 727,53**	**180 408 533,41**
90 Opérations ventilées	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	6 818 805,88
- Recettes affectées	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	6 818 805,88
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	409 889 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		173 589 727,53	173 589 727,53	173 589 727,53
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**409 889 335,00**	**27 681 639,18**	**143 816 813,64**	**143 816 813,64**	**171 498 452,82**
93 Services ventilés	0,00	27 681 639,18	863 756,30	863 756,30	28 545 395,48
- en AE/CP	0,00	26 768 907,76	863 756,30	863 756,30	27 632 664,06
- hors AE/CP	0,00	912 731,42	0,00	0,00	912 731,42
94 Services communs non ventilés	409 889 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		142 953 057,34	142 953 057,34	142 953 057,34
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**409 889 335,00**	**53 284 456,33**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**	**171 498 452,82**
93 Services ventilés	0,00	53 284 456,33	0,00	0,00	53 284 456,33
94 Services communs non ventilés	409 889 335,00	0,00	118 213 996,49	118 213 996,49	118 213 996,49
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — C

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**62 194 536,92**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	62 194 536,92	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	33 284 381,73	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	28 910 155,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00					
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**28 545 395,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	28 545 395,48	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	27 632 664,06	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	912 731,42	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**53 284 456,33**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	53 284 456,33	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**62 194 536,92**	**6 818 805,88**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	62 194 536,92	6 818 805,88
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**0,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I **62 194 536,92**	II **6 818 805,88**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*118 213 996,49*	*0,00*
951 Virement de la section de fonctionnement		*0,00*
TOTAL	III **118 213 996,49**	IV **0,00**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :…….	**-118 213 996,49**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	0,00	VI	173 589 727,53
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**180 408 533,41**	II + IV + VI + VII	**180 408 533,41**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	**28 545 395,48**	**53 284 456,33**
930 Services généraux	0,00	0,00
930-5 Gestion des fonds européens	28 545 395,48	53 284 456,33
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
936 Action économique	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 Fonction en réserve		
94 Services communs non ventilés	**0,00**	**0,00**
940 Impositions directes	0,00	0,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	0,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00
TOTAL	I **28 545 395,48**	II **53 284 456,33**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	*0,00*	*118 213 996,49*
947 Transferts à l'intérieur de la section	*0,00*	*0,00*
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*	
TOTAL	III **0,00**	IV **118 213 996,49**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :……	**-118 213 996,49**

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	142 953 057,34	VI	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**171 498 452,82**	II + IV + VI	171 498 452,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		**409 889 335,00**	**30 539 140,71**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**180 408 533,41**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**30 539 140,71**	**31 655 396,21**	**31 655 396,21**	**62 194 536,92**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	0,00	30 539 140,71	31 655 396,21	31 655 396,21	62 194 536,92
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***409 889 335,00***		***118 213 996,49***	***118 213 996,49***	***118 213 996,49***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*409 889 335,00*		*118 213 996,49*	*118 213 996,49*	*118 213 996,49*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**409 889 335,00**	**27 681 639,18**	**143 816 813,64**	**143 816 813,64**	**171 498 452,82**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**27 681 639,18**	**863 756,30**	**863 756,30**	**28 545 395,48**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	0,00	27 681 639,18	863 756,30	863 756,30	28 545 395,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***409 889 335,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*409 889 335,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			142 953 057,34	142 953 057,34

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

E2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement – Total		**409 889 335,00**	**6 818 805,88**	**173 589 727,53**	**173 589 727,53**	**180 408 533,41**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**6 818 805,88**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	6 818 805,88
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***409 889 335,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*409 889 335,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			173 589 727,53	173 589 727,53

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

II
E2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement – Total		**409 889 335,00**	**53 284 456,33**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**	**171 498 452,82**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**53 284 456,33**	**0,00**	**0,00**	**53 284 456,33**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	0,00	53 284 456,33	0,00	0,00	53 284 456,33
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***409 889 335,00***		***118 213 996,49***	***118 213 996,49***	***118 213 996,49***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*409 889 335,00*		*118 213 996,49*	*118 213 996,49*	*118 213 996,49*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**0,00**	**30 539 140,71**	**0,00**	**31 655 396,21**	**31 655 396,21**	**2 745 241,02**	**28 910 155,19**	**62 194 536,92**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	30 539 140,71	0,00	31 655 396,21	31 655 396,21	2 745 241,02	28 910 155,19	62 194 536,92
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve								
92	**Opérations non ventilées**	**409 889 335,00**	**0,00**		**118 213 996,49**	**118 213 996,49**		**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*409 889 335,00*			*118 213 996,49*	*118 213 996,49*		*118 213 996,49*	*118 213 996,49*
95	***Chapitre de prévision sans réalisation***			**0,00**					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		**409 889 335,00**	**30 539 140,71**	**0,00**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**2 745 241,02**	**147 124 151,68**	**180 408 533,41**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**180 408 533,41**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**0,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**6 818 805,88**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	6 818 805,88	0,00	0,00	6 818 805,88
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve					
92	**Opérations non ventilées**	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections (4)*	*409 889 335,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**409 889 335,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**6 818 805,88**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**173 589 727,53**

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	**0,00**

TOTAL	**180 408 533,41**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.
(6) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale				
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**30 539 140,71**	**0,00**	**0,00**	**30 539 140,71**
Propositions nouvelles	**0,00**	**31 655 396,21**	**0,00**	**0,00**	**31 655 396,21**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**31 655 396,21**	**0,00**	**0,00**	**31 655 396,21**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	2 745 241,02	0,00	**0,00**	**2 745 241,02**
- Hors AP-CP (4)	0,00	28 910 155,19	0,00	**0,00**	**28 910 155,19**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**6 818 805,88**	**0,00**	**0,00**	**6 818 805,88**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327		
							90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé		90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
	Reprises sur autofinancement	**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
139172	*Subv. transf. FEDER*	409 889 335,00	118 213 996,49	118 213 996,49
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	409 889 335,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				**0,00**
950	Dépenses imprévues				0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Budget de l'exercice » est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**863 756,30**	**863 756,30**	**863 756,30**	**0,00**	**28 545 395,48**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	27 681 639,18	0,00	863 756,30	863 756,30	863 756,30	0,00	28 545 395,48
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve								
94	**Services communs non ventilés**	**409 889 335,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (5)*	*409 889 335,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**409 889 335,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**863 756,30**	**863 756,30**	**863 756,30**	**0,00**	**28 545 395,48**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)	142 953 057,34

TOTAL	**171 498 452,82**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET — III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**0,00**	**53 284 456,33**	**0,00**	**0,00**	**53 284 456,33**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	53 284 456,33	0,00	0,00	53 284 456,33
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**409 889 335,00**	**0,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (4)*	*409 889 335,00*		*118 213 996,49*	*118 213 996,49*	*118 213 996,49*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**409 889 335,00**	**53 284 456,33**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**	**171 498 452,82**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**171 498 452,82**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale				
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé		93-04 Coop.décent.,actº interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**27 681 639,18**	**0,00**	**0,00**	**27 681 639,18**
Propositions nouvelles	**0,00**	**863 756,30**	**0,00**	**0,00**	**863 756,30**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**863 756,30**	**0,00**	**0,00**	**863 756,30**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	863 756,30	0,00	**0,00**	**863 756,30**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**53 284 456,33**	**0,00**	**0,00**	**53 284 456,33**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
							93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Famille et enfance			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 935

Détail par articles

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé		93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4) (6)	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**
	Dot. aux amortissements et provisions	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	409 889 335,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (5) (6)	**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
	Reprises sur autofinancement	**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	409 889 335,00	118 213 996,49	118 213 996,49
	Transfert de charges	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(6) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS

B 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues				0,00
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**31 655 396,21**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	31 655 396,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Prévention médico-sociale (hors RSA)	5 Action sociale (hors RSA)
16	Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**31 655 396,21**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		31 655 396,21
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale				
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**31 655 396,21**	**0,00**	**0,00**	**31 655 396,21**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	31 655 396,21	0,00	0,00	31 655 396,21
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327 Sports (autres que scolaires)		
								90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie								
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**863 756,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	863 756,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**863 756,30**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		863 756,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**863 756,30**	**0,00**	**0,00**	**863 756,30**
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	863 756,30	0,00	0,00	863 756,30
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
								93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie								
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**173 589 727,53**	**173 589 727,53**	**173 589 727,53**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**-23 720 334,83**	**-23 720 334,83**	**-23 720 334,83**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**	**149 869 392,70**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vo	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**	**528 103 331,49**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**	**409 889 335,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**-118 213 996,49**	**-118 213 996,49**	**-118 213 996,49**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**II 118 213 996,49**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**409 889 335,00**	**118 213 996,49**	**118 213 996,49**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*409 889 335,00*	*118 213 996,49*	*118 213 996,49*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 409 889 335,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**409 889 335,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	*409 889 335,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200103

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : BUDGET POCT REUNION (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Modalités de vote 7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 11

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 15
B1 - Présentation des AP votées 16
B2 - Présentation des AE votées 17
C - Récapitulation par groupes fonctionnels 18
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement 24
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 26
E1 - Balance générale - Dépenses 28
E2 - Balance générale - Recettes 30

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 32
A.900 - Services généraux 36
A.900-5 - Gestion des fonds européens 39
A.901 - Sécurité 40
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 41
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 44
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 47
A.904-4 - RSA 50
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 51
A.906 - Action économique 54
A.907 - Environnement 56
A.908 - Transports 59
A.921 - Taxes non affectées 63
A.922 - Dotations et participations 64
A.923 - Dettes et autres opérations financières 65
A.925 - Opérations patrimoniales 66
A.926 - Transferts entre les sections 67
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 68
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 69
B.930 - Services généraux 73
B.930-5 - Gestion des fonds européens 76
B.931 - Sécurité 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 78
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 81
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI) 84
B.934-3 - APA 87
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 88
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 89
B.936 - Action économique 92
B.937 - Environnement 94
B.938 - Transports 97
B.940 - Impositions directes 101
B.941 - Autres impôts et taxes 102
B.942 - Dotations et participations 103
B.943 - Opérations financières 104
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 105
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 106
B.946 - Transferts entre les sections 107
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 108
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 109

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 110
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 113
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 116
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 117
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 118
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 121
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 124
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 127
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 128
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 131
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 133
A1.908 - Fonction 8 - Transports 136
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 140
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 143
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 146
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 147
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 148
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 151
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 154
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 157
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 158
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 159

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

A2.936 - Fonction 6 - Action économique 162
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 164
A2.938 - Fonction 8 - Transports 167

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 171
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 173
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 175
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 176

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 177

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 181 317,74	10 797 395,91	1 931 365,33	A1	2 547 443,50
Investissement	3 219 362,34	2 626 684,64	(3) 2 113 990,36	A2	1 521 312,66
Fonctionnement	6 961 955,40	8 170 711,27	(4) -182 625,03	A3	1 026 130,84

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	8 068 450,70	III + IV	5 654 702,74	B1	-2 413 747,96
Investissement	I	1 932 689,08	III	3 318 218,19	B2	1 385 529,11
Fonctionnement	II	6 135 761,62	IV	2 336 484,55	B3	-3 799 277,07

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	133 695,54
Investissement	**A2 + B2**	2 906 841,77
Fonctionnement	**A3 + B3**	-2 773 146,23

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

G2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	1 932 689,08
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 932 689,08
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	6 135 761,62
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	6 135 761,62
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	3 318 218,19
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		3 318 218,19
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	2 336 484,55
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		2 336 484,55
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	2 906 841,77	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 932 689,08	3 318 218,19
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 521 312,66
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	4 839 530,85	4 839 530,85

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	133 695,54	2 906 841,77
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	6 135 761,62	2 336 484,55
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 026 130,84
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	6 269 457,16	6 269 457,16

TOTAL DU BUDGET (5)	11 108 988,01	11 108 988,01

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	2 906 841,77	2 906 841,77	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	133 695,54	0,00	133 695,54	0,00	2 906 841,77	2 906 841,77
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	133 695,54	2 906 841,77	3 040 537,31	0,00	2 906 841,77	2 906 841,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		950	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

II B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**
« AE de dépenses imprévues » (2)		952	0,00
TOTAL GENERAL			**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
AE VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**3 747 837,00**	**1 932 689,08**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**4 839 530,85**
90 Opérations ventilées	0,00	1 932 689,08	0,00	0,00	1 932 689,08
- en AP/CP (2)	0,00	1 927 012,80	0,00	0,00	1 927 012,80
- hors AP/CP (2)	0,00	5 676,28	0,00	0,00	5 676,28
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	3 747 837,00	0,00	2 906 841,77	2 906 841,77	2 906 841,77
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**3 747 837,00**	**3 318 218,19**	**1 521 312,66**	**1 521 312,66**	**4 839 530,85**
90 Opérations ventilées	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	3 318 218,19
- Recettes affectées	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	3 318 218,19
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	3 747 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		1 521 312,66	1 521 312,66	1 521 312,66
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**3 747 837,00**	**6 135 761,62**	**133 695,54**	**133 695,54**	**6 269 457,16**
93 Services ventilés	0,00	6 135 761,62	133 695,54	133 695,54	6 269 457,16
- en AE/CP	0,00	2 580 761,62	133 695,54	133 695,54	2 714 457,16
- hors AE/CP	0,00	3 555 000,00	0,00	0,00	3 555 000,00
94 Services communs non ventilés	3 747 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**3 747 837,00**	**2 336 484,55**	**3 932 972,61**	**3 932 972,61**	**6 269 457,16**
93 Services ventilés	0,00	2 336 484,55	0,00	0,00	2 336 484,55
94 Services communs non ventilés	3 747 837,00	0,00	2 906 841,77	2 906 841,77	2 906 841,77
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		1 026 130,84	1 026 130,84	1 026 130,84

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — C

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**1 932 689,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	1 932 689,08	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	1 927 012,80	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	5 676,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00					
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**6 269 457,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	6 269 457,16	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	2 714 457,16	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	3 555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**2 336 484,55**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	2 336 484,55	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**1 932 689,08**	**3 318 218,19**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	1 932 689,08	3 318 218,19
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**0,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I **1 932 689,08**	II **3 318 218,19**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*2 906 841,77*	*0,00*
951 Virement de la section de fonctionnement		*0,00*
TOTAL	III **2 906 841,77**	IV **0,00**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :…….	**-2 906 841,77**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	0,00	VI	1 521 312,66
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**4 839 530,85**	II + IV + VI + VII

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES		DEPENSES		RECETTES
93 Services ventilés		**6 269 457,16**		**2 336 484,55**
930 Services généraux		0,00		0,00
930-5 Gestion des fonds européens		6 269 457,16		2 336 484,55
931 Sécurité		0,00		0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00		0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00		0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)		0,00		0,00
934-3 APA		0,00		0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI		0,00		0,00
935 Aménagement des territoires et habitat		0,00		0,00
936 Action économique		0,00		0,00
937 Environnement		0,00		0,00
938 Transports		0,00		0,00
939 Fonction en réserve				
94 Services communs non ventilés		**0,00**		**0,00**
940 Impositions directes		0,00		0,00
941 Autres impôts et taxes		0,00		0,00
942 Dotations et participations		0,00		0,00
943 Opérations financières		0,00		0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)		0,00		0,00
TOTAL	I	**6 269 457,16**	II	**2 336 484,55**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)		*0,00*		*2 906 841,77*
947 Transferts à l'intérieur de la section		*0,00*		*0,00*
953 Virement à la section d'investissement		*0,00*		
TOTAL	III	**0,00**	IV	**2 906 841,77**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :……	**-2 906 841,77**

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	0,00	VI	1 026 130,84

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**6 269 457,16**	II + IV + VI	6 269 457,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		**3 747 837,00**	**1 932 689,08**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**4 839 530,85**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**1 932 689,08**	**0,00**	**0,00**	**1 932 689,08**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	0,00	1 932 689,08	0,00	0,00	1 932 689,08
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 747 837,00***		***2 906 841,77***	***2 906 841,77***	***2 906 841,77***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*3 747 837,00*		*2 906 841,77*	*2 906 841,77*	*2 906 841,77*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — E1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**3 747 837,00**	**6 135 761,62**	**133 695,54**	**133 695,54**	**6 269 457,16**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**6 135 761,62**	**133 695,54**	**133 695,54**	**6 269 457,16**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	0,00	6 135 761,62	133 695,54	133 695,54	6 269 457,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 747 837,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*3 747 837,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

E2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement – Total		**3 747 837,00**	**3 318 218,19**	**1 521 312,66**	**1 521 312,66**	**4 839 530,85**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**3 318 218,19**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	3 318 218,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 747 837,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*3 747 837,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			1 521 312,66	1 521 312,66

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — E2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement – Total		**3 747 837,00**	**2 336 484,55**	**3 932 972,61**	**3 932 972,61**	**6 269 457,16**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**0,00**	**2 336 484,55**	**0,00**	**0,00**	**2 336 484,55**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	0,00	2 336 484,55	0,00	0,00	2 336 484,55
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***3 747 837,00***		***2 906 841,77***	***2 906 841,77***	***2 906 841,77***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*3 747 837,00*		*2 906 841,77*	*2 906 841,77*	*2 906 841,77*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		1 026 130,84	1 026 130,84	1 026 130,84

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**0,00**	**1 932 689,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 932 689,08**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	1 932 689,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 932 689,08
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve								
92	**Opérations non ventilées**	**3 747 837,00**	**0,00**		**2 906 841,77**	**2 906 841,77**		**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*3 747 837,00*			*2 906 841,77*	*2 906 841,77*		*2 906 841,77*	*2 906 841,77*
95	***Chapitre de prévision sans réalisation***			**0,00**					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		**3 747 837,00**	**1 932 689,08**	**0,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**0,00**	**2 906 841,77**	**4 839 530,85**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**4 839 530,85**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**0,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**3 318 218,19**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	3 318 218,19	0,00	0,00	3 318 218,19
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve					
92	**Opérations non ventilées**	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections (4)*	*3 747 837,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**3 747 837,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**3 318 218,19**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**1 521 312,66**

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	**0,00**

TOTAL	**4 839 530,85**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(6) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale				
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**1 932 689,08**	**0,00**	**0,00**	**1 932 689,08**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**3 318 218,19**	**0,00**	**0,00**	**3 318 218,19**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327		
							90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé		90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
	Reprises sur autofinancement	**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
139172	*Subv. transf. FEDER*	3 747 837,00	2 906 841,77	2 906 841,77
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	3 747 837,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

A 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				**0,00**
950	Dépenses imprévues				0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Budget de l'exercice » est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**133 695,54**	**133 695,54**	**133 695,54**	**0,00**	**6 269 457,16**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	6 135 761,62	0,00	133 695,54	133 695,54	133 695,54	0,00	6 269 457,16
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve								
94	**Services communs non ventilés**	**3 747 837,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (5)*	*3 747 837,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I				II			III = I + II
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**3 747 837,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**133 695,54**	**133 695,54**	**133 695,54**	**0,00**	**6 269 457,16**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)	0,00

TOTAL	**6 269 457,16**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET — III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**0,00**	**2 336 484,55**	**0,00**	**0,00**	**2 336 484,55**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	2 336 484,55	0,00	0,00	2 336 484,55
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**3 747 837,00**	**0,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (4)*	*3 747 837,00*		*2 906 841,77*	*2 906 841,77*	*2 906 841,77*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**3 747 837,00**	**2 336 484,55**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**5 243 326,32**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	**1 026 130,84**

TOTAL	**6 269 457,16**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale				
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé		93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**6 135 761,62**	**0,00**	**0,00**	**6 135 761,62**
Propositions nouvelles	**0,00**	**133 695,54**	**0,00**	**0,00**	**133 695,54**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**133 695,54**	**0,00**	**0,00**	**133 695,54**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	133 695,54	0,00	**0,00**	**133 695,54**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**2 336 484,55**	**0,00**	**0,00**	**2 336 484,55**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
							93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Famille et enfance			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 937

Détail par articles

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé		93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4) (6)	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**
	Dot. aux amortissements et provisions	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	3 747 837,00	0,00	0,00
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (5) (6)	**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
	Reprises sur autofinancement	**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	3 747 837,00	2 906 841,77	2 906 841,77
	Transfert de charges	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(6) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS

B 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues				0,00
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
16	Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale				
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327 Sports (autres que scolaires)		
								90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie								
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**133 695,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	133 695,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**133 695,54**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		133 695,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**133 695,54**	**0,00**	**0,00**	**133 695,54**
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	133 695,54	0,00	0,00	133 695,54
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.93Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
								93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie								
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**1 521 312,66**	**1 521 312,66**	**1 521 312,66**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**1 385 529,11**	**1 385 529,11**	**1 385 529,11**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vo	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**	**6 654 678,77**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**	**3 747 837,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**-2 906 841,77**	**-2 906 841,77**	**-2 906 841,77**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**II 2 906 841,77**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**3 747 837,00**	**2 906 841,77**	**2 906 841,77**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*3 747 837,00*	*2 906 841,77*	*2 906 841,77*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 3 747 837,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**3 747 837,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	*3 747 837,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200129

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : FEDER FSE 2021 2027 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Modalités de vote 7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 11

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 15
B1 - Présentation des AP votées 16
B2 - Présentation des AE votées 17
C - Récapitulation par groupes fonctionnels 18
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement 24
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 26
E1 - Balance générale - Dépenses 28
E2 - Balance générale - Recettes 30

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 32
A.900 - Services généraux 36
A.900-5 - Gestion des fonds européens 39
A.901 - Sécurité 40
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 41
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 44
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 47
A.904-4 - RSA 50
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 51
A.906 - Action économique 54
A.907 - Environnement 56
A.908 - Transports 59
A.921 - Taxes non affectées 63
A.922 - Dotations et participations 64
A.923 - Dettes et autres opérations financières 65
A.925 - Opérations patrimoniales 66
A.926 - Transferts entre les sections 67
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 68
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 69
B.930 - Services généraux 73
B.930-5 - Gestion des fonds européens 76
B.931 - Sécurité 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 78
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 81
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI) 84
B.934-3 - APA 87
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 88
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 89
B.936 - Action économique 92
B.937 - Environnement 94
B.938 - Transports 97
B.940 - Impositions directes 101
B.941 - Autres impôts et taxes 102
B.942 - Dotations et participations 103
B.943 - Opérations financières 104
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 105
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 106
B.946 - Transferts entre les sections 107
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 108
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 109

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 110
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 113
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 116
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 117
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 118
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 121
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 124
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 127
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 128
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 131
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 133
A1.908 - Fonction 8 - Transports 136
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 140
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 143
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 146
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 147
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 148
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 151
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 154
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 157
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 158
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 159

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

A2.936 - Fonction 6 - Action économique 162
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 164
A2.938 - Fonction 8 - Transports 167

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 171
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 173
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 175
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 176

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 177

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

G1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	68 389 627,92	33 005 488,06	33 506 878,47	A1	-1 877 261,39
Investissement	62 388 287,16	29 272 480,28	(3) 32 642 416,62	A2	-473 390,26
Fonctionnement	6 001 340,76	3 733 007,78	(4) 864 461,85	A3	-1 403 871,13

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	332 646 523,82	III + IV	334 525 219,61	B1	1 878 695,79
Investissement	I	243 573 693,66	III	244 048 518,32	B2	474 824,66
Fonctionnement	II	89 072 830,16	IV	90 476 701,29	B3	1 403 871,13

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	1 434,40
Investissement	**A2 + B2**	1 434,40
Fonctionnement	**A3 + B3**	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

G2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 243 573 693,66
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	243 573 693,66
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 89 072 830,16
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	89 072 830,16
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	244 048 518,32
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		244 048 518,32
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	90 476 701,29
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		90 476 701,29
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	40 761 024,34	40 759 589,94
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	243 573 693,66	244 048 518,32
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 473 390,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	284 808 108,26	284 808 108,26

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	40 759 590,94	40 759 590,94
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	89 072 830,16	90 476 701,29
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 1 403 871,13	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	131 236 292,23	131 236 292,23

TOTAL DU BUDGET (5)	416 044 400,49	416 044 400,49

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 433,40	40 759 590,94	40 761 024,34	-1,00	40 759 590,94	40 759 589,94
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 433,40	81 519 181,88	81 520 615,28	-1,00	81 519 181,88	81 519 180,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		950	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	952	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
AE VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**159 646 583,00**	**243 573 693,66**	**41 234 414,60**	**41 234 414,60**	**284 808 108,26**
90 Opérations ventilées	152 114 956,00	243 573 693,66	1 433,40	1 433,40	243 575 127,06
- en AP/CP (2)	152 114 956,00	241 840 190,28	1 734 936,78	1 734 936,78	243 575 127,06
- hors AP/CP (2)	0,00	1 733 503,38	-1 733 503,38	-1 733 503,38	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	7 531 627,00	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94	40 759 590,94
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		473 390,26	473 390,26	473 390,26
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**159 646 583,00**	**244 048 518,32**	**40 759 589,94**	**40 759 589,94**	**284 808 108,26**
90 Opérations ventilées	152 114 956,00	244 048 518,32	-1,00	-1,00	244 048 517,32
- Recettes affectées	152 114 956,00	244 048 518,32	-1,00	-1,00	244 048 517,32
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	7 531 627,00	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94	40 759 590,94
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**56 803 360,00**	**89 072 830,16**	**42 163 462,07**	**42 163 462,07**	**131 236 292,23**
93 Services ventilés	49 271 733,00	89 072 830,16	0,00	0,00	89 072 830,16
- en AE/CP	49 271 733,00	89 072 830,16	0,00	0,00	89 072 830,16
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	7 531 627,00	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94	40 759 590,94
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		1 403 871,13	1 403 871,13	1 403 871,13
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**56 803 360,00**	**90 476 701,29**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**131 236 292,23**
93 Services ventilés	49 271 733,00	90 476 701,29	0,00	0,00	90 476 701,29
94 Services communs non ventilés	7 531 627,00	0,00	40 759 590,94	40 759 590,94	40 759 590,94
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — C

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**243 575 127,06**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	243 575 127,06	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	243 575 127,06	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**244 048 517,32**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	244 048 517,32	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	244 048 517,32	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	40 759 590,94					
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	89 072 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	89 072 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**90 476 701,29**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	90 476 701,29	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**243 575 127,06**	**244 048 517,32**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	243 575 127,06	244 048 517,32
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**0,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I **243 575 127,06**	II **244 048 517,32**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
951 Virement de la section de fonctionnement		*0,00*
TOTAL	III **40 759 590,94**	IV **40 759 590,94**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :…….	**0,00**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	473 390,26	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**284 808 108,26**	II + IV + VI + VII	**284 808 108,26**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	**89 072 830,16**	**90 476 701,29**
930 Services généraux	0,00	0,00
930-5 Gestion des fonds européens	89 072 830,16	90 476 701,29
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
936 Action économique	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 Fonction en réserve		
94 Services communs non ventilés	**0,00**	**0,00**
940 Impositions directes	0,00	0,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	0,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00
TOTAL	I **89 072 830,16**	II **90 476 701,29**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
947 Transferts à l'intérieur de la section	*0,00*	*0,00*
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*	
TOTAL	III **40 759 590,94**	IV **40 759 590,94**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :……	**0,00**

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	1 403 871,13	VI	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**131 236 292,23**	II + IV + VI	131 236 292,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		**159 646 583,00**	**243 573 693,66**	**41 234 414,60**	**41 234 414,60**	**284 808 108,26**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**152 114 956,00**	**243 573 693,66**	**1 433,40**	**1 433,40**	**243 575 127,06**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	152 114 956,00	243 573 693,66	1 433,40	1 433,40	243 575 127,06
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***7 531 627,00***		***40 759 590,94***	***40 759 590,94***	***40 759 590,94***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			473 390,26	473 390,26

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
E1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**56 803 360,00**	**89 072 830,16**	**42 163 462,07**	**42 163 462,07**	**131 236 292,23**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**49 271 733,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**0,00**	**89 072 830,16**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	49 271 733,00	89 072 830,16	0,00	0,00	89 072 830,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***7 531 627,00***		***40 759 590,94***	***40 759 590,94***	***40 759 590,94***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			1 403 871,13	1 403 871,13

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

E2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement – Total		**159 646 583,00**	**244 048 518,32**	**40 759 589,94**	**40 759 589,94**	**284 808 108,26**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**152 114 956,00**	**244 048 518,32**	**-1,00**	**-1,00**	**244 048 517,32**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	152 114 956,00	244 048 518,32	-1,00	-1,00	244 048 517,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***7 531 627,00***		***40 759 590,94***	***40 759 590,94***	***40 759 590,94***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

II
E2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement – Total		**56 803 360,00**	**90 476 701,29**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**131 236 292,23**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**49 271 733,00**	**90 476 701,29**	**0,00**	**0,00**	**90 476 701,29**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	49 271 733,00	90 476 701,29	0,00	0,00	90 476 701,29
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***7 531 627,00***		***40 759 590,94***	***40 759 590,94***	***40 759 590,94***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**152 114 956,00**	**243 573 693,66**	**0,00**	**1 433,40**	**1 433,40**	**1 734 936,78**	**-1 733 503,38**	**243 575 127,06**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	152 114 956,00	243 573 693,66	0,00	1 433,40	1 433,40	1 734 936,78	-1 733 503,38	243 575 127,06
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve								
92	**Opérations non ventilées**	**7 531 627,00**	**0,00**		**40 759 590,94**	**40 759 590,94**		**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*7 531 627,00*			*40 759 590,94*	*40 759 590,94*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
95	***Chapitre de prévision sans réalisation***			**0,00**					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		**159 646 583,00**	**243 573 693,66**	**0,00**	**40 761 024,34**	**40 761 024,34**	**1 734 936,78**	**39 026 087,56**	**284 334 718,00**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**473 390,26**

TOTAL	**284 808 108,26**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**152 114 956,00**	**244 048 518,32**	**-1,00**	**-1,00**	**244 048 517,32**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	152 114 956,00	244 048 518,32	-1,00	-1,00	244 048 517,32
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve					
92	**Opérations non ventilées**	**7 531 627,00**	**0,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections (4)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**159 646 583,00**	**244 048 518,32**	**40 759 589,94**	**40 759 589,94**	**284 808 108,26**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	**0,00**

TOTAL	**284 808 108,26**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(6) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale				
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**152 114 956,00**	**0,00**	**0,00**	**152 114 956,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**243 573 693,66**	**0,00**	**0,00**	**243 573 693,66**
Propositions nouvelles	**0,00**	**1 433,40**	**0,00**	**0,00**	**1 433,40**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**1 433,40**	**0,00**	**0,00**	**1 433,40**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	1 734 936,78	0,00	**0,00**	**1 734 936,78**
- Hors AP-CP (4)	0,00	-1 733 503,38	0,00	**0,00**	**-1 733 503,38**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**152 114 956,00**	**0,00**	**0,00**	**152 114 956,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**244 048 518,32**	**0,00**	**0,00**	**244 048 518,32**
Propositions nouvelles	**0,00**	**-1,00**	**0,00**	**0,00**	**-1,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**-1,00**	**0,00**	**0,00**	**-1,00**
Recettes affectées	0,00	-1,00	0,00	0,00	-1,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327		
							90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé		90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
168771	Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
168772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
	Reprises sur autofinancement	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
139172	*Subv. transf. FEDER*	7 531 627,00	40 759 590,94	40 759 590,94
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
	Amortissement des immobilisations	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	7 531 627,00	40 759 590,94	40 759 590,94
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				**0,00**
950	Dépenses imprévues				0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Budget de l'exercice » est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**49 271 733,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**89 072 830,16**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	49 271 733,00	89 072 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 072 830,16
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve								
94	**Services communs non ventilés**	**7 531 627,00**	**0,00**		**40 759 590,94**	**40 759 590,94**		**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (5)*	*7 531 627,00*			*40 759 590,94*	*40 759 590,94*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**56 803 360,00**	**89 072 830,16**	**0,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**0,00**	**40 759 590,94**	**129 832 421,10**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)	1 403 871,13

TOTAL	**131 236 292,23**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET — III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**49 271 733,00**	**90 476 701,29**	**0,00**	**0,00**	**90 476 701,29**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	49 271 733,00	90 476 701,29	0,00	0,00	90 476 701,29
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**7 531 627,00**	**0,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (4)*	*7 531 627,00*		*40 759 590,94*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**56 803 360,00**	**90 476 701,29**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**131 236 292,23**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**131 236 292,23**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale				
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé		93-04 Coop.décent.,actº interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**24 764 323,00**	**24 507 410,00**	**0,00**	**0,00**	**49 271 733,00**
Restes à réaliser N-1	**45 403 538,93**	**43 669 291,23**	**0,00**	**0,00**	**89 072 830,16**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**24 764 323,00**	**24 507 410,00**	**0,00**	**0,00**	**49 271 733,00**
Restes à réaliser N-1	**43 344 737,43**	**47 131 963,86**	**0,00**	**0,00**	**90 476 701,29**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
							93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Famille et enfance			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 936

Détail par articles

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé		93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4) (6)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
	Dot. aux amortissements et provisions	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	7 531 627,00	40 759 590,94	40 759 590,94
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (5) (6)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
	Reprises sur autofinancement	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	7 531 627,00	40 759 590,94	40 759 590,94
	Transfert de charges	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(6) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS

B 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues				0,00
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**152 116 389,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	152 116 389,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**152 114 955,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	152 114 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Prévention médico-sociale (hors RSA)	5 Action sociale (hors RSA)
16	Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**152 116 389,40**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		152 116 389,40
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**152 114 955,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		152 114 955,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale				
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**152 116 389,40**	**0,00**	**0,00**	**152 116 389,40**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	152 116 389,40	0,00	0,00	152 116 389,40
RECETTES		**0,00**	**152 114 955,00**	**0,00**	**0,00**	**152 114 955,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	152 114 955,00	0,00	0,00	152 114 955,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327 Sports (autres que scolaires)		
								90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie								
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**49 271 733,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	49 271 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**49 271 733,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	49 271 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**49 271 733,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		49 271 733,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**49 271 733,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		49 271 733,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**24 764 323,00**	**24 507 410,00**	**0,00**	**0,00**	**49 271 733,00**
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	24 764 323,00	24 507 410,00	0,00	0,00	49 271 733,00
RECETTES		**24 764 323,00**	**24 507 410,00**	**0,00**	**0,00**	**49 271 733,00**
747	Participations	24 764 323,00	24 507 410,00	0,00	0,00	49 271 733,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
								93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie								
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**-473 390,26**	**-473 390,26**	**-473 390,26**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**474 824,66**	**474 824,66**	**474 824,66**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**1 434,40**	**1 434,40**	**1 434,40**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**1 434,40**	**1 434,40**	**1 434,40**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**1 434,40**	**1 434,40**	**1 434,40**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vo	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**48 291 217,94**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**	**48 291 217,94**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**II 40 759 590,94**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*7 531 627,00*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**VI 40 759 590,94**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**7 531 627,00**	**40 759 590,94**	**40 759 590,94**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28045	*Subv. d'équipement versées aux tiers*	*7 531 627,00*	*40 759 590,94*	*40 759 590,94*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200137

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : INTERREGION OCEAN INDIEN 2021 2027 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 6
B - Modalités de vote 7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 11

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports 13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre 15
B1 - Présentation des AP votées 16
B2 - Présentation des AE votées 17
C - Récapitulation par groupes fonctionnels 18
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement 24
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 26
E1 - Balance générale - Dépenses 28
E2 - Balance générale - Recettes 30

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 32
A.900 - Services généraux 36
A.900-5 - Gestion des fonds européens 39
A.901 - Sécurité 40
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 41
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 44
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA) 47
A.904-4 - RSA 50
A.905 - Aménagement des territoires et habitat 51
A.906 - Action économique 54
A.907 - Environnement 56
A.908 - Transports 59
A.921 - Taxes non affectées 63
A.922 - Dotations et participations 64
A.923 - Dettes et autres opérations financières 65
A.925 - Opérations patrimoniales 66
A.926 - Transferts entre les sections 67
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 68
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 69
B.930 - Services généraux 73
B.930-5 - Gestion des fonds européens 76
B.931 - Sécurité 77

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 78
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 81
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI) 84
B.934-3 - APA 87
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI 88
B.935 - Aménagement des territoires et habitat 89
B.936 - Action économique 92
B.937 - Environnement 94
B.938 - Transports 97
B.940 - Impositions directes 101
B.941 - Autres impôts et taxes 102
B.942 - Dotations et participations 103
B.943 - Opérations financières 104
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus 105
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes 106
B.946 - Transferts entre les sections 107
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement 108
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation 109

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 110
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 113
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 116
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 117
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 118
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 121
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 124
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 127
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 128
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 131
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 133
A1.908 - Fonction 8 - Transports 136
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 140
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 143
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 146
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 147
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 148
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 151
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 154
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 157
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 158
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 159

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

A2.936 - Fonction 6 - Action économique 162
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 164
A2.938 - Fonction 8 - Transports 167

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 171
B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet
B6 - Prêts Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées Sans Objet
B9 - Etat du personnel Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 173
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 175
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 176

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 177

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

G1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 670 768,11	1 867 573,77	3 112 622,95	A1	3 309 428,61
Investissement	1 245 049,18	0,00	(3) 1 245 049,18	A2	0,00
Fonctionnement	425 718,93	1 867 573,77	(4) 1 867 573,77	A3	3 309 428,61

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	16 115 648,07	III + IV	12 806 219,46	B1	-3 309 428,61
Investissement	I	1 988 845,00	III	1 988 845,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	14 126 803,07	IV	10 817 374,46	B3	-3 309 428,61

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	0,00
Investissement	**A2 + B2**	0,00
Fonctionnement	**A3 + B3**	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

G2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	1 988 845,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 988 845,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	14 126 803,07
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 126 803,07
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

C5

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	1 988 845,00
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		1 988 845,00
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	10 817 374,46
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		10 817 374,46
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re
940	Impositions directes	
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 988 845,00	1 988 845,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	1 988 845,00	1 988 845,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	14 126 803,07	10 817 374,46
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 309 428,61
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	14 126 803,07	14 126 803,07

TOTAL DU BUDGET (5)	16 115 648,07	16 115 648,07

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II
B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	950	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

II
B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	952	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
AE VOTEES	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
90 Opérations ventilées	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
- en AP/CP (2)	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
90 Opérations ventilées	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
- Recettes affectées	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**7 276 261,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**
93 Services ventilés	7 276 261,00	14 126 803,07	0,00	0,00	14 126 803,07
- en AE/CP	7 276 261,00	14 126 803,07	0,00	0,00	14 126 803,07
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**7 276 261,00**	**10 817 374,46**	**3 309 428,61**	**3 309 428,61**	**14 126 803,07**
93 Services ventilés	7 276 261,00	10 817 374,46	0,00	0,00	10 817 374,46
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		3 309 428,61	3 309 428,61	3 309 428,61

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1) — C

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
AP VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont dépenses imprévues (952)						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution invest. reporté						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
90 Opérations ventilées	0,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00					
954 Produit des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 0 Services généraux (hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeunesse, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
001 Solde exécution invest. reporté						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	14 126 803,07	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AE/CP	0,00	14 126 803,07	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
93 Services ventilés	0,00	10 817 374,46	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2) — C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
AP VOTEES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport aubudget de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**1 988 845,00**	**1 988 845,00**
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	1 988 845,00	1 988 845,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	**0,00**	**0,00**
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**0,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I **1 988 845,00**	II **1 988 845,00**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	*0,00*	*0,00*
951 Virement de la section de fonctionnement		*0,00*
TOTAL	III **0,00**	IV **0,00**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :…….	**0,00**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	0,00	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**1 988 845,00**	II + IV + VI + VII

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES		RECETTES	
93 Services ventilés		**14 126 803,07**		**10 817 374,46**
930 Services généraux		0,00		0,00
930-5 Gestion des fonds européens		14 126 803,07		10 817 374,46
931 Sécurité		0,00		0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00		0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00		0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)		0,00		0,00
934-3 APA		0,00		0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI		0,00		0,00
935 Aménagement des territoires et habitat		0,00		0,00
936 Action économique		0,00		0,00
937 Environnement		0,00		0,00
938 Transports		0,00		0,00
939 Fonction en réserve				
94 Services communs non ventilés		**0,00**		**0,00**
940 Impositions directes		0,00		0,00
941 Autres impôts et taxes		0,00		0,00
942 Dotations et participations		0,00		0,00
943 Opérations financières		0,00		0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)		0,00		0,00
TOTAL	I	**14 126 803,07**	II	**10 817 374,46**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)		*0,00*		*0,00*
947 Transferts à l'intérieur de la section		*0,00*		*0,00*
953 Virement à la section d'investissement		*0,00*		
TOTAL	III	**0,00**	IV	**0,00**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :……	**0,00**

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	0,00	VI	3 309 428,61

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**14 126 803,07**	II + IV + VI	14 126 803,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

E1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — E1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses de fonctionnement – Total		**7 276 261,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**7 276 261,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	7 276 261,00	14 126 803,07	0,00	0,00	14 126 803,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

E2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes d'investissement – Total		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — E2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Recettes de fonctionnement – Total		**7 276 261,00**	**10 817 374,46**	**3 309 428,61**	**3 309 428,61**	**14 126 803,07**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**7 276 261,00**	**10 817 374,46**	**0,00**	**0,00**	**10 817 374,46**
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	7 276 261,00	10 817 374,46	0,00	0,00	10 817 374,46
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		3 309 428,61	3 309 428,61	3 309 428,61

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 988 845,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve								
92	**Opérations non ventilées**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
95	***Chapitre de prévision sans réalisation***			**0,00**					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

TOTAL	**1 988 845,00**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
90	**Opérations ventilées**	**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	1 616 947,00	1 988 845,00	0,00	0,00	1 988 845,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Fonction en réserve					
92	**Opérations non ventilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
925	*Opérations patrimoniales*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
926	*Transferts entre les sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**1 616 947,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (5)	**0,00**

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	**0,00**

TOTAL	**1 988 845,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée des résultats au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(6) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 900 – Services généraux | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-02 Administration générale				
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**1 616 947,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**1 616 947,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**1 988 845,00**	**0,00**	**0,00**	**1 988 845,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
	90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-25 Formation professionnelle												
	90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
						90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES D'EQUIPEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327		
							90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

III
A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 – Action économique | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports | **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé		90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

III
A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
168772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	RECETTES (3)	***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Charges transférées	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Amortissement des immobilisations	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				**0,00**
950	Dépenses imprévues				0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Budget de l'exercice » est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**7 276 261,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	7 276 261,00	14 126 803,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 126 803,07
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve								
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (5)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*				*0,00*		*0,00*	*0,00*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**7 276 261,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)	0,00

TOTAL	**14 126 803,07**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET — III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	**Services ventilés**	**7 276 261,00**	**10 817 374,46**	**0,00**	**0,00**	**10 817 374,46**
930	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	7 276 261,00	10 817 374,46	0,00	0,00	10 817 374,46
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	**Services communs non ventilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	*Transferts entre les sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
947	*Transferts à l'intérieur de la section*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL des groupes fonctionnels		**7 276 261,00**	**10 817 374,46**	**0,00**	**0,00**	**10 817 374,46**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)	**3 309 428,61**

TOTAL	**14 126 803,07**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-02 Administration générale				
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé		93-04 Coop.décent.,actº interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**7 276 261,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**14 126 803,07**	**0,00**	**0,00**	**14 126 803,07**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**7 276 261,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**10 817 374,46**	**0,00**	**0,00**	**10 817 374,46**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
	93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-25 Formation professionnelle												
	93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
						93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT													
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

B 932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
							93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Famille et enfance			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 – Action économique | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports | **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé		93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

III

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Restes à réaliser N-1	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Propositions nouvelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Vote de l'assemblée (3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4) (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Dot. aux amortissements et provisions	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Autres	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (5) (6)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Reprises sur autofinancement	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Transfert de charges	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.
(6) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)
	DEPENSES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	RECETTES (4)	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS

B 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
952	Dépenses imprévues				0,00
953	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 616 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 616 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors RSA)	
16	Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**1 616 947,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 616 947,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**1 616 947,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 616 947,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale				
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-045 Actions internationales	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**1 616 947,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 616 947,00	0,00	0,00	1 616 947,00
RECETTES		**0,00**	**1 616 947,00**	**0,00**	**0,00**	**1 616 947,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	1 616 947,00	0,00	0,00	1 616 947,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré			90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires
		90-201 Services communs	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-25 Formation professionnelle												
		90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					90-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		90-258 Autres
							90-2561 Missions statutaires et règlementaires	90-2562 Développement des compétences	90-2563 Évolution et transition professionnelle	90-2564 Organisation des activités pédagogiques	90-2565 Autres	90-2571 Concours	90-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)								
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives	90-327 Sports (autres que scolaires)		
								90-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	90-3272 Soutien aux clubs amateurs	90-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles				
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Marchés alimentaires	90-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie								
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-848 Parkings	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	7 276 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 276 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**7 276 261,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 276 261,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**7 276 261,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 276 261,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale				
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-045 Actions internationales	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**7 276 261,00**
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	7 276 261,00	0,00	0,00	7 276 261,00
RECETTES		**0,00**	**7 276 261,00**	**0,00**	**0,00**	**7 276 261,00**
747	Participations	0,00	7 276 261,00	0,00	0,00	7 276 261,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré			93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires
		93-201 Services communs	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-25 Formation professionnelle												
		93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 CNFPT - Formation des actifs occupés					93-257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		93-258 Autres
							93-2561 Missions statutaires et règlementaires	93-2562 Développement des compétences	93-2563 Évolution et transition professionnelle	93-2564 Organisation des activités pédagogiques	93-2565 Autres	93-2571 Concours	93-2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)								
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives	93-327 Soutien aux sportifs		
								93-3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	93-3272 Soutien aux clubs amateurs	93-3273 Autre soutien aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles				
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Marchés alimentaires	93-6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie								
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-848 Parkings	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 EUROS TTC €		DELIBERATION DU 30 JANVIER 2020
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements exterieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vo	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 0,00**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0009-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES — A

Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 12/06/2025

Présenté par La présidente du conseil régional (1),
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée L'assemblée délibérante du conseil régional (2), réunie en session Assemblée Plénière
A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante L'assemblée délibérante du conseil régional (2),(3),

.

Certifié exécutoire par La présidente du conseil régional (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2025, et de la publication le 01/07/2025

A Hôtel de Région-Sainte Clotilde, le 01/07/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0010-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0010

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de membres absents : 14

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
RAMASSAMY NADIA
BAREIGTS ERICKA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116689
BUDGET 2025 - CORRECTIONS D'ERREURS POUR COMPTES DE TIERS

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0010-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0010
Rapport /RSDF / N°116689

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2025 - CORRECTIONS D'ERREURS POUR COMPTES DE TIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article D.4321-1 relatif à l'amortissement des immobilisations des régions,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant "Nouvelle organisation territoriale de la République", et notamment l'article 110,

Vu la circulaire du Ministère de l'intérieur et des finances et des comptes publics du 12/06/2014 relative aux corrections d'erreurs sur exercices antérieurs,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le rapport N° RSDF / 116689 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Considérant,

- l'engagement de la Région Réunion pour renforcer la qualité de ses comptes,
- la nécessité de régulariser les opérations « Pistes forestières » réalisées sous mandat de maîtrise d'ouvrage,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0010-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'autoriser la paierie régionale à procéder aux opérations de régularisation de l'actif régional sur le budget principal au titre de 2025 telles que :

N°	Libellé de l'opération	Débit	Crédit	Montant (€)
1	Régularisation des recettes sur comptes de tiers	458228001	1068	2 134 757,79
2	Rattrapage d'amortissement antérieur	1068	2804413	378 001,43

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Huguette Marie Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0011-DE

REGION REUNION

DELIBERATION N°DAP2025_0011

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de membres absents : 14

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
COSTES YOLAINE
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
RAMASSAMY NADIA
BAREIGTS ERICKA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDF / N°116936
BUDGET 2025 - AJUSTEMENTS COMPTABLES DE LA VOIRIE RÉGIONALE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0011-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0011
Rapport /RSDF / N°116936

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2025 - AJUSTEMENTS COMPTABLES DE LA VOIRIE RÉGIONALE

Vu le second alinéa de l'article 47-2 de la Constitution disposant que "les comptes des administrations publiques donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière",

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant "Nouvelle organisation territoriale de la République", et notamment l'article 110,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le rapport N° RSDF / 116936 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Considérant,

- l'engagement de la Région Réunion pour renforcer la qualité de ses comptes,
- la nécessité de régulariser le patrimoine régional,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'autoriser la paierie régionale à procéder à l'ajustement des comptes de l'actif régional sur l'exercice 2025 selon les opérations d'ordre non budgétaires suivantes :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0011-DE

I. Apurement des dépenses afférentes aux routes nationales avant le transfert de compétence de 2009

- les opérations d'ordre non budgétaires relatives à l'apurement des opérations liées aux routes nationales transférées en 2009 via :

  - le débit des comptes 13X « Subventions d'équipement reçues » : 436 585 083,04 € ;
  - le crédit 2151 « Réseaux de voirie » : 633 253 759,29 €
  - et le débit 1021 « Dotation » : 196 668 676,25 €.

Schéma d'écriture n°1 :

Justificatif : correction de la double comptabilisation des voiries antérieures à 2009.

Article recettes	Article dépenses	Numéro inventaire	Débit	Crédit
13278			**286 894 114,45 €**	
1321			**97 565 507,84 €**	
1328			**30 739 184,14 €**	
13248			**14 566 148,67 €**	
1312			**3 335 997,02 €**	
1322			**3 267 175,90 €**	
1326			**216 955,02 €**	
	2151	**ANT 2004-RTE NAT**		**590 580 028,38 €**
	2151	**ANT 2004-DV VOIRIE**		**42 157 665,53 €**
	2151	**ANT 2004-VOIRIE1**		**516 065,38 €**
SOUS TOTAL			**436 585 083,04 €**	**633 253 759,29 €**
1021			**196 668 676,25 €**	

II. Apurement du projet abandonné du tram-train

- les opérations d'ordre non budgétaires de régularisation visant à constater l'ajustement patrimonial du projet Tram-Train via, le débit du compte 1021 et le crédit du compte 21538 pour la somme de 8 808 626,61 euros.

Schéma d'écriture n°2 :

Justificatif : projet abandonné, aucune valorisation immobilisable.

Article recettes	Article dépenses	Numéro inventaire	Montant
1021	21538	ANT 2004-TRAM TRAIN	**8 808 626,61 €**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0011-DE

III. Apurement des dépenses pour compte de tiers non régional

- les opérations d'ordre non budgétaires concernant l'apurement des dépenses pour compte de tiers ne relevant pas du patrimoine régional pour la somme de 137 729 166,55 euros via le débit du compte 1021 et le crédit des comptes 2128 et 2151.

Schéma d'écriture n°3 :

Justificatif : travaux réalisés pour des tiers (hors patrimoine régional).

Article recettes	Article dépenses	Numéro inventaire	Débit	Crédit
	2128	ANT 2004-DOM FOREST 1		6 210 015,78 €
	2128	ANT 2004-ONF		5 624 323,86 €
	2128	ANT 2004-CIRAD		396 367,44 €
	2151	ANT 2004-DOM FOREST 2		106 618 901,35 €
	2151	ANT 2004-C EXPLOI		18 879 558,12 €
SOUS TOTAL 21xx				137 729 166,55 €
1021			137 729 166,55 €	

La Présidente,

Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Madame Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0012

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 15

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
COSTES YOLAINE
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DHSESV / N°117052
SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRESRI)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0012
Rapport /DHSESV / N°117052

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRESRI)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2017_0013 en date du 16 juin 2017 portant approbation du Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieurs,

Vu la délibération N° DAP 2024_0012 en date du 28 mars 2024 portant ajustement des délégations de compétences du Conseil Régional à la Commission Permanente,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le rapport N° DHSESV / 117052 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Développement Humain du 03 juin 2025,

Considérant,

- l'article L. 214-2 du Code de l'éducation qui dispose que la région élabore en concertation avec les Collectivités territoriales et leurs groupements compétents un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI),

- l'article L. 1111-9 du Code général des Collectivités territoriales issu de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République qui identifie la région comme cheffe de file de l'intervention des Collectivités territoriales en matière de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation,

- la volonté de la Collectivité régionale d'accompagner l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise et la démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- le lancement des travaux du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation par notification du marché public de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de celui-ci en date du 16 mai 2024,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'approuver le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2025-2035 *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons,* ci-joint ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

REGION REUNION

SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

(SRESRI)

2025-2035

LA REUNION DES SAVOIRS ET DES NOUVEAUX HORIZONS

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

La Région Réunion remercie tous les étudiants et lycéens, les acteurs du développement économique, les collectivités territoriales, les institutions ainsi que les opérateurs publics et privés de l'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les structures de l'innovation qui se sont mobilisés pour apporter leur concours à l'élaboration du présent schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Table des matières

Liste des abréviations 8
Edito de Madame la Présidente Huguette BELLO 13
Introduction 19
Chiffres-clé de l'ESRI 26

PARTIE I – DIAGNOSTIC TERRITORIAL 31
Généralités 33
1- Dynamiques démographiques et socio-économiques 38
1.1 Un ralentissement de la croissance démographique prévu dans les prochaines années 38
1.2 Une baisse du vivier de recrutement dans l'enseignement supérieur 40
1.3 Des jeunes hommes moins scolarisés 41
1.4 Un enjeu : l'élévation du niveau de qualification des jeunes 42
1.5 Une population des 30-34 ans de plus en plus qualifiée 43
1.6 Les filières stratégiques pour la région Réunion 46
1.7 L'évolution des emplois entre 2008 et 2018 51
1.8 Les besoins en recrutement en personnel qualifié 52
1.9 Focus sur l'emploi des cadres à La Réunion 53
2- L'offre de formation d'enseignement supérieur de La Réunion 55
2.1 Territorialisation de l'offre de formation initiale 55
2.2 L'offre de formation continue à La Réunion 63
2.3 Analyse de l'offre de formation d'enseignement 66
2.4 Les effectifs en BUT 73
2.5 Les effectifs en Licence universitaire (hors parcours santé) 74
2.6 Les effectifs en Licence Professionnelle 75
2.7 Les effectifs en filière santé au niveau Licence 76
2.8 Les effectifs en Master 78
3- La réussite des étudiants réunionnais 81
3.1 L'insertion professionnelle des étudiants 86
3.2 Les aides aux étudiants 87
3.3 L'engagement étudiant, le sport et la culture 89
4- La recherche universitaire et l'innovation à La Réunion 89
4.1 Unités de recherche et effectifs des personnels de recherche 90
4.2 Les parcours des chercheurs 92
4.3 L'écosystème Recherche et Innovation de La Réunion 93
4.4 Les programmes-cadres de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation – H2020 94

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

5- Positionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la zone océan Indien.....98
5.1 Les systèmes de l'enseignement supérieur dans le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien 98
5.2 L'ouverture de la recherche réunionnaise sur l'océan Indien.....103
5.3 Positionnement de La Réunion en matière de Recherche et Innovation 106

PARTIE II – ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTIONS.....109
Orientation Stratégique 1 – Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique.....117
Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 1.....120
Grand Axe 1 : Compléter l'offre de formation 120
Action 1 : Accompagner les stratégies des établissements d'ES.....120
Action 2 : Harmoniser l'offre de formation d'ES sur le territoire 121
Action 3 : Accueillir des formations d'excellence 122
Grand Axe 2 : Préparer les compétences pour accompagner les transitions 123
Action 4 : Promouvoir l'approche par compétence 123
Action 5 : Développer des modules de formation inter-établissements 124
Action 6 : Faciliter la rencontre formation-entreprise.....125
Grand Axe 3 : Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique 126
Action 7 : Soutenir les actions de CSTI 126
Action 8 : Soutenir, valoriser et coordonner les structures d'accompagnement à l'innovation qui favorisent le transfert de connaissances de la recherche vers le monde économique et social 127
Action 9 : Pérenniser les modèles économiques des acteurs de l'accompagnement à l'innovation.....129
Action 10 : Faciliter et encourager la mobilité des chercheurs vers le privé.....130
Action 11 : Accompagner la professionalisation des jeunes chercheurs.....131

Orientation Stratégique 2 – Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en garantissant la réussite de toutes et tous.....133
Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 2.....136
Grand Axe 4 : Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur.....136
Action 12 : Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de développement de l'habitat étudiant.....136
Action 13 : Déployer les services pour tous les étudiants 137
Action 14 : Créer une allocation étudiante ciblée.....138
Grand Axe 5 : Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur.....139
Action 15 : Généraliser un contrat de tutorat 139
Action 16 : Accompagner l'innovation pédagogique 140
Action 17 : Créer et structurer un réseau des ambassadeurs et des *alumnis*.....141
Grand Axe 6 : Assurer l'accès aux services de toutes et tous 142
Action 18 : Etablir une cartographie des acteurs et des services pour les étudiants.....142

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Action 19 : Implanter 5 tiers-lieux d'ESR sur le territoire....143

Orientation Stratégique 3 – Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international....145

Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 3....148

Grand Axe 7 : Structurer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunionnais tourné vers l'international....148

Action 20 : Soutenir les stratégies de coopération....148

Action 21 : Création de l'Université de l'Océan Indien....149

Grand Axe 8 : Accroître les mobilités....150

Action 22 : Construire une politique coordonnée et collaborative d'échanges dans l'océan Indien....150

Action 23 : Développer une politique de mobilité des chercheurs à l'international....151

Action 24 : Mobiliser la diaspora des chercheurs réunionnais dans l'accompagnement des doctorants et des docteurs....152

Grand Axe 9 : Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise....153

Action 25 : Soutien au développement de la recherche sur les questions de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique....153

Action 26 : Accompagnement stratégique pour la recherche en LSHS....154

Action 27 : Créer les conditions favorables de l'excellence....155

Action 28 : Poursuivre la politique de contractualisation entre la Région et les opérateurs de la recherche....156

Orientation Stratégique 4 – Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation....157

Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 4....160

Grand Axe 10 : Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation....160

Action 29 : Articuler le SRESRI avec les stratégies régionales....160

Action 30 : Soutenir le développement de schémas locaux d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation....161

Action 31 : Rationaliser et optimiser les aides financières pour l'ESRI....162

Grand Axe 11 : Expérimenter, observer et évaluer....163

Action 32 : Créer un Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation....163

Action 33 : Concevoir le programme de suivi et d'évaluation du SRESRI....164

Action 34 : Installer la gouvernance du SRESRI....165

Grand Axe 12 : Informer et promouvoir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunionnais....166

Action 35 : Elaborer une stratégie de communication du SRESRI....166

Action 36 : Mettre en place une animation régionale des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation....167

Action 37 : Développer une stratégie internationale de promotion et de valorisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation réunionnais....168

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Action 38 : Animer et coordonner la mise en œuvre du SRESRI 169
CHRONOGRAMME DES ACTIONS 2025-2035 171

PARTIE III – GOUVERNANCE DU SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 173
1- Les membres fondateurs 176
2- Les missions de la gouvernance 176
3- L'organisation de la gouvernance 177
3.1 Le Comité Stratégique et de Pilotage 178
3.2 Le Comité Technique de Gouvernance 178
3.3 Les comités thématiques 179
3.4 L'instance consultative 180
3.5 L'Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 181

ANNEXES 183
ANNEXE 1- Méthodologie de l'élaboration du SRESRI 185
ANNEXE 2- Bilan synthétique du SEFORRE 189
ANNEXE 3- Bilan de la concertation 195
1- Cadre légal 195
2- Déroulé de la concertation 196
3- Entretiens avec des personnes qualifiées 196
4- Recueil des contributions écrites via le questionnaire en ligne 197
5- Ateliers décentralisés dans les intercommunalités de l'île 199
6- Ateliers thématiques 201
7- Atelier citoyen (étudiants/lycéens) 204
ANNEXE 4- Liste des participants au SRESRI 207
ANNEXE 5- Tableaux des dispositifs d'aides enseignement supérieur, recherche et innovation 211
ANNEXE 6- Liste des illustrations du diagnostic territorial 219
BIBLIOGRAPHIE 223

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

LISTE DES ABREVIATIONS

ADIL		Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADIR		Association pour le Développement Industriel de La Réunion
AES		Administration Economique et Sociale
AFD		Agence Française de Développement
AMI		Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO		Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANR		Agence Nationale de la Recherche
APC		Approche Par les Compétences
APEC		Association Pour l'Emploi des Cadres
ARR		Allocation Régionale de Recherche en doctorat
ARS		Agence Régionale de Santé
BAFA		Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD		Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BCPST		Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre
BIT		Bureau International du Travail
BIOST		BioSécurité en milieu tropical
BRGM		Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BTS		Brevet de Technicien Supérieur
BTSA		Brevet de Technicien Supérieur Agricole
BUT		Bachelor Universitaire Technologique
CAP		Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCIR		Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion
CEED		Centre d'Excellence et d'Essais Drone
CEROM		Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer
CHU		Centre Hospitalier Universitaire
CIFRE		Convention industrielle de formation par la recherche
CINOR		Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion
CIR		Crédit d'Impôt Recherche
CIRAD		Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRBAT		Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical
CIREST		Communauté Intercommunale de la Réunion Est
CITEB		Centre technique de recherche et de valorisation des milieux aquatiques

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

CIUP		Cité International Universitaire de Paris
CIVIS		Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CMA		Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMQ		Campus des Métiers et des Qualifications
CNRS		Centre national de la recherche scientifique
COI		Commission de l'océan Indien
COMP		Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances
COVID		Coronavirus Disease
CPER		Contrat Plan Etat-Région
CPES		Cycle préparatoire aux études supérieures
CPGE		Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPRDFOP		Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles
CPOI		Campus Professionnel de l'Océan Indien
CRI		Comité régional de l'Innovation
CRITT		Centre régional d'innovation et de transfert de technologie
CROUS		Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CRT		Centre de Ressources Technologiques
CSTI		Culture Scientifique, Technique et Industrielle
CVEC		Contribution à la vie étudiante et de campus
CYROI		Cyclotron Réunion Océan Indien
DAC		Direction des Affaires Culturelles
DESVE		Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante
DOM		Département d'Outre-Mer
DRARI		Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation
DRIT		Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Technologies
DU		Diplôme Universitaire
DUT		Diplôme Universitaire Technologique
ECTS		European Credit Transfert and accumulation System
ED		Ecole Doctorale
EDT		Emploi du Temps
EGC		Ecole de Gestion et de Commerce
ENSA		École nationale supérieure d'architecture La Réunion
ES		Enseignement Supérieur
ESAR		Ecole Supérieure d'Art de La Réunion

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ESIROI		École supérieure d'ingénieurs Réunion Océan Indien
ESPE		Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation
ESRI		Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation
ESS		Economie Sociale et Solidaire
EPCA		Etablissement public à caractère administratif.
EPCI		Etablissements publics de coopération intercommunale
EPIC		Établissement public à caractère industriel et commercial
EPST		Établissement public à caractère scientifique et technologique
ESS		Economie Sociale et Solidaire
ETP		Equivalent Temps Plein
FEADER		Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAMPA		Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
FEDER		Fonds européen de développement régional
FSE		Fonds social européen
GEA		Gestion des entreprises et des administrations
GFE		Groupe Formation Emploi
GPECT		Gestion prévisionnelle des emplois, compétences territoriales
IAE		Institut d'Administration des Entreprises
IFSI		Institut de formation en soin infirmier
IFREMER		Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
ILOI		Institut de L'image de l'Océan Indien
INSEE		Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM		Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INSPE		Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IORA		Indian Ocean Rim Association
IP		Insertion Professionnelle
IRD		Institut de recherche pour le développement
IRTS		Institut Régional du Travail Social
IUFM		Institut universitaire de formation des maîtres
IUT		Institut Universitaire Technologique
LARI		La Réunion Innovation (*anc. ARI*)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

LAS		Licence Accès Santé
LP		Licence Professionnelle
LSH		Lettres Sciences Humaines
MCF		Maître de Conférence
MESRI		Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MSH-OI		Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien
MP2I		Mathématiques, Physique, Informatique et Ingénierie
MPSI		Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
NEET		Neither in employment nor in education or training
OCDE		Organisation de Coopération et de Développements Economiques
OMNCG		Observation des milieux naturels et des changements globaux
ONR		Organismes Nationaux de Recherche
OSOI		Observatoire des sociétés de l'Océan indien
PASS		Parcours d'Accès Spécifique Santé
PEPITE		Pôle d'étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PCSI		Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur
PIA		Programme d'investissements d'avenir
PRT		Projet de Recherche Technologique
PTSI		Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU		Professeur des Universités
PUI		Pôle Universitaire d'Innovation
RDI		Recherche, Développement et Innovation
RNCP		Répertoire National des Certifications Professionnelles
RPC		Réunion Prospective Compétences
RUP		Région Ultrapériphérique
S3 ou S3/S5		Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable
SAR		Schéma d'Aménagement Régional
SATT		Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SEFORRE		Schéma régional de l'Enseignement et des FOrmations supérieures et de la Recherche de La Réunion
SHS		Sciences Humaines et Sociales
SIES		Système d'Information et des Etudes Statistiques

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

SISE		Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant
SLESR		Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de Recherche
SNR		Stratégie Nationale de Recherche
SRDEII		Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
SREA		Schéma Régional des Enseignements Artistiques
SRESRI		Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SRFSS		Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
STAPS		Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STRANES		Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur
STRATOM		Stratégie Territoriale pour les territoires d'Outre-Mer
STS		Sciences Technologies Santé
STS		Section de Technicien Supérieur
STVE		Schéma Territorial de la Vie Etudiante
TAAF		Terres Australes et Antarctiques Françaises
TO		Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest
TSI		Technologies et sciences industrielles
UCO		Université Catholique de l'Ouest
UE		Union européenne
UFR		Unité de Formation et de Recherche
UMR		Unité Mixte de Recherche
UR		Université de La Réunion
VALIOTECH		VALorisation de l'Innovation dans l'Océan indien pour la deepTECH
ZEE		Zone Economique Exclusive

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

EDITO DE MADAME LA PRESIDENTE HUGUETTE BELLO

A la fois terre de France et d'Europe dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, l'île de La Réunion sait faire preuve d'une formidable résilience, traversant toutes les crises climatiques et économiques.

Terre d'entreprises et d'innovations, La Réunion a prouvé tout au long de son histoire, depuis sa découverte, qu'elle était le creuset d'audaces majeures la conduisant sur la voie du progrès et de l'excellence. Riche de sa diversité et de ses compétences humaines qu'elle mobilise au service de son développement, elle entend se fixer un nouveau cap avec le **SRESRI 2025-2035**.

La Réunion doit aujourd'hui s'adapter à l'accélération des transitions démographiques, alimentaires, sanitaires, énergétiques et numériques. S'appuyant sur les atouts du territoire, le nouveau **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** (SRESRI) 2025-2035 a pour vocation de soutenir ces transformations économiques et sociales en cours, en se fondant principalement sur la **Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable** (S3) et le **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** – *La Nouvelle Economie La Réunion 2030* – (SRDEII).

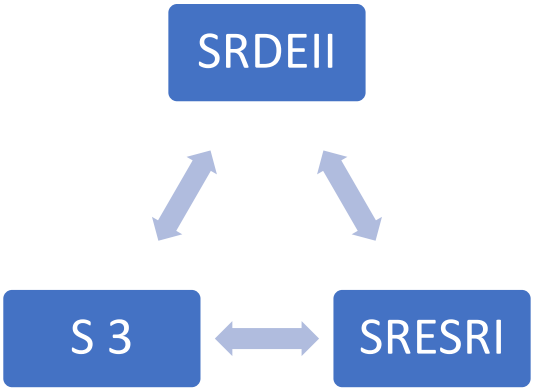

Les principales stratégies régionales au service du développement du territoire

Stratégie très opérationnelle, pilotée par une gouvernance à la fois souple et partagée, la région Réunion organisera le jeu collectif pour mettre en synergie les acteurs publics et privés de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et du développement économique.

La Réunion veut prendre toute sa place dans la mise en œuvre et la cohérence des politiques publiques à la fois européenne et française. La Réunion veut se positionner comme leader en matière de formations supérieures, de recherche et d'innovation sur l'axe IndoPacifique. Parce que La Réunion est une terre de biodiversité, un territoire vivant pour la recherche sur l'environnement, le climat, les énergies renouvelables, elle doit être identifiée comme une région partenaire naturelle sur ses domaines d'excellence (agronomie, santé, géosciences, énergie, etc.) et ses segments de pointe (biodiversité, biologie fondamentale, recherche médicale, etc.).

<u>Le SRESRI, un outil puissant de transition de l'économie réunionnaise</u>

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Le SRESRI 2025-2035 définit et affirme les domaines d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation stratégiques puissants de notre territoire insulaire. Il doit provoquer ainsi toutes les opportunités et surmonter toutes les contraintes de demain. Ce futur, c'est ***La Réunion des Savoirs et des Nouveaux Horizons***. Vision véritablement incarnée, le SRESRI est l'expression commune et inclusive pour une société réunionnaise où l'enseignement supérieur et la recherche sont des chemins d'émancipation, des sources de justice sociale, des moteurs d'innovation.

Le SRESRI est un message pour chaque jeune de notre île : « *Vous avez un avenir ici ; Vous avez un avenir à construire, un avenir à rêver, un avenir qui commence aujourd'hui* ».

Ce nouveau schéma fixe le cadre d'intervention pour les politiques publiques de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Celui-ci permettra de concentrer les moyens sur l'humain dans les secteurs à fort impact pour notre terre réunionnaise, notamment en termes d'attractivité et de transformation économiques. Le SRESRI est l'outil régional de mobilisation collective et de coordination des actions. Il saura être agile en se réinventant et en se réinterrogeant en permanence pour que les priorités définies en 2025 se déclinent concrètement tout au long des 10 prochaines années. Il devra dès lors intégrer et se mettre en cohérence avec le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales** (SRFSS) et le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles** (CPRDFOP) en cours de révision. Il en est de même d'autres plans ou schémas, comme par exemple le **Schéma Territorial de la Vie Etudiante** (STVE) sous le pilotage du Rectorat académique de La Réunion, les **Schémas Locaux d'Enseignement Supérieur et de la Recherche** (SLESR) sous le pilotage des collectivités infrarégionales, etc.

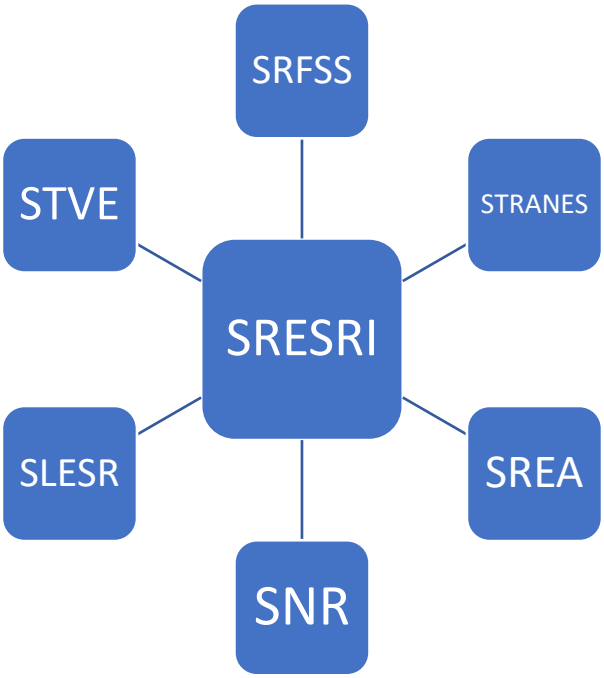

Le SRESRI est au cœur des stratégies régionales

Conscient que ce schéma repose sur de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sous toutes ses formes, il mobilise

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

un large panel d'opérateurs sur le territoire. Un dispositif de suivi et d'évaluation apparaît nécessaire, afin d'en assurer le suivi en continu.

Ainsi, le SRESRI 2025-2035 est construit autour :

- De **4 Orientations Stratégiques** structurantes recouvrant des domaines dans lesquels la région Réunion va investir :

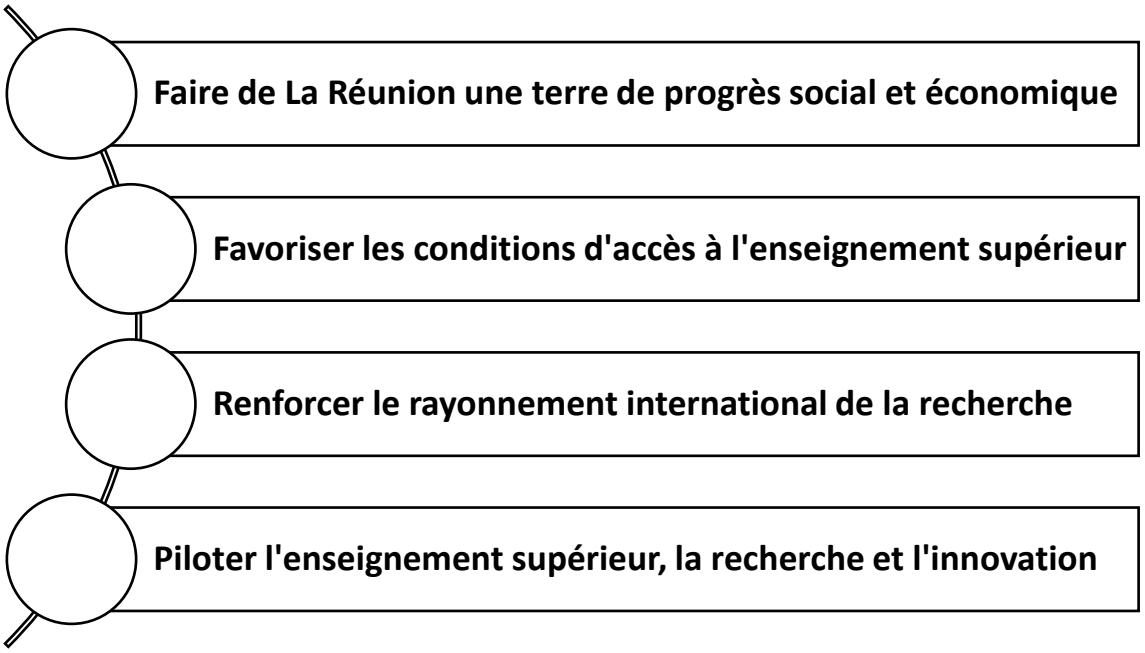

- D'un **accompagnement soutenu des transitions** qui correspondent aux objectifs de souverainetés de la mandature régionale pour renforcer notre capacité de résilience :

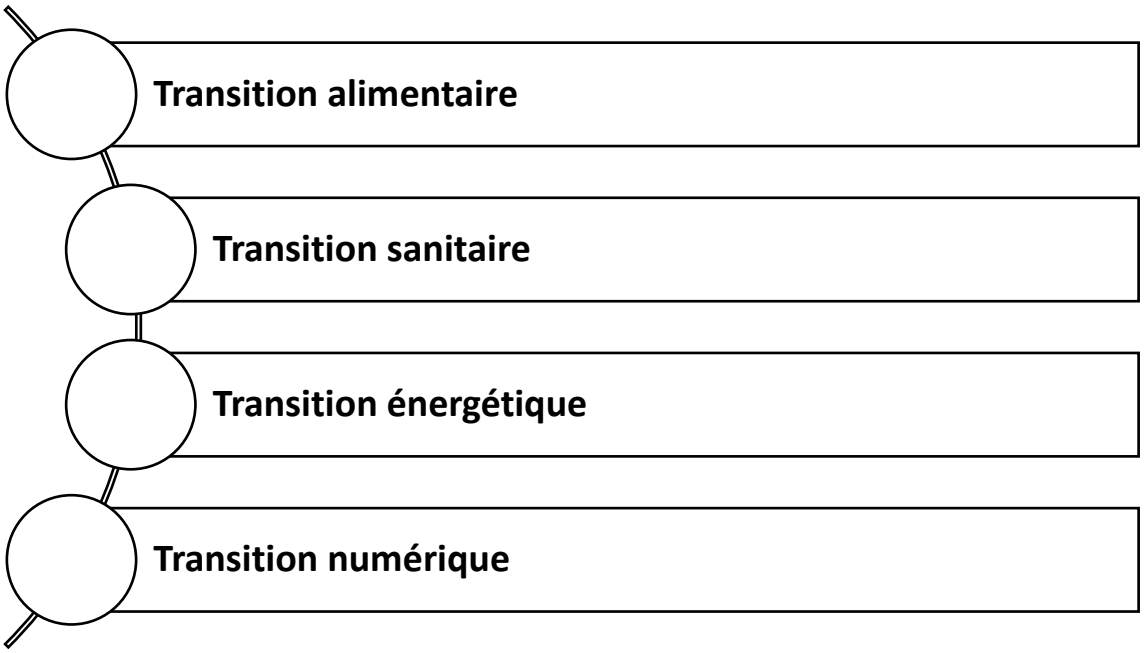

Une ingénierie financière croisée

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Le SRESRI représente le socle fondamental commun de la **Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable** (S3) et du **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** – *La Nouvelle Economie La Réunion 2030* – (SRDEII).

Le socle fondamental de financement du SRESRI est assuré au travers des documents cadres budgétaires pluriannuels tels que :

- Le Programme Opérationnel des fonds structurels européens FEDER-FSE+ 2021-2027 ;
- Le Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027 de La Réunion.

Ces programmations budgétaires seront renouvelées pour se décliner sur la période 2025-2035 voulue par la région Réunion et tous les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

D'autres financements viennent compléter ce socle :

- Les politiques européennes, tels que les programmes Horizon Europe, les politiques de coopération INTERREG, etc. ;
- Les politiques nationales, en déclinaison notamment du Programme des Investissements d'Avenir, de France 2030, etc. ;
- Les politiques régionales irriguant l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation couvrant le territoire ;
- Le soutien des collectivités territoriales réunionnaises et de leurs groupements.

<u>Une démarche de large concertation et de co-construction</u>

Tirant les enseignements de l'ancien **Schéma régional de l'Enseignement et des FORmations supérieurs et de la REcherche** portant sur la période 2017-2025 (SEFORRE), le nouveau SRESRI s'oriente vers les enjeux d'avenir stratégiques de La Réunion.

Le SRESRI 2025-2035 a réuni de nombreux acteurs qui ne se connaissaient pas forcément, permettant ainsi de collaborer et de partager un diagnostic et de co-construire ensemble les 4 Orientations Stratégiques déclinées en une quarantaine d'actions.

Cette démarche de concertation et de co-construction a bénéficié de l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Nous avons pu réaliser :

- 5 Comités de Pilotage ;
- 4 Comités Techniques ;
- Plus de 30 entretiens semi-directifs ;
- 5 Plénières ou ateliers de concertation sur la phase du diagnostic ;
- 6 ateliers thématiques sur la phase de propositions d'actions ;
- 1 atelier participatif entièrement consacré aux publics étudiant et lycéen ;
- Près de 100 heures de travaux (hors rédaction du SRESRI) ;
- Près d'une centaine d'acteurs mobilisés ;
- Plus de 200 participants

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Une gouvernance régionale partagée

La région Réunion assume pleinement la responsabilité politique de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi du SRESRI et met en place une gouvernance partagée autour de 4 principales instances :

1- Le **Comité Stratégique de Pilotage**, co-présidé par l'Etat et la région Réunion, est l'instance décisionnelle et d'arbitrage ;
2- Le **Comité Technique de Gouvernance**, composé des services de l'Etat et de la région Réunion ainsi que des établissements d'enseignement supérieur et des opérateurs de recherche, est l'instance d'expertise et de conseil ;
3- 3 Collectifs ou **Comités thématiques** : Offre de formation et insertion professionnelle, Conditions de vie et de réussite des étudiants, Recherche, Développement et Innovation ;
4- Une **instance consultative** composée de 3 collèges : Opérateurs d'ESRI, Collectivités territoriales et Etudiants rend un avis motivé sur les travaux des comités.

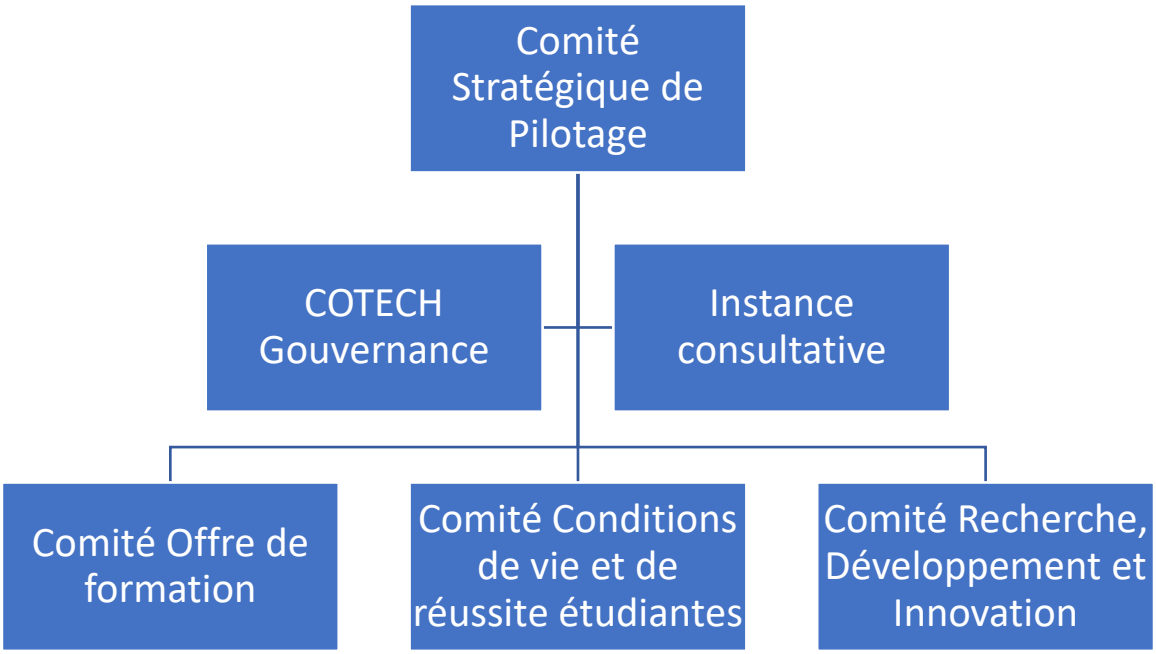

Une gouvernance reposant sur le principe de subsidiarité

Le SRESRI 2025-2035 veut s'inscrire dans un héritage, une transmission, un espoir que nous offrons aux générations futures. C'est notre façon de leur dire : « *Nous croyons en vous, nous croyons en vos talents, nous croyons en vos rêves* ». Ce schéma est celui de toutes les Réunionnaises et de tous les Réunionnais.

Signature de La Présidente de Région

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Arborescence du SRESRI 2025-2035

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

INTRODUCTION

La Présidente Huguette BELLO entend inscrire la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise dans une dynamique de progrès social et économique régionale.

A La Réunion, l'enseignement supérieur et la recherche nécessitent une attention particulièrement soutenue des politiques publiques. Sur un territoire qui compte 26 000 étudiants, plus d'un étudiant sur deux est boursier et plus de 80% des repas servis dans les CROUS sont vendus au tarif d'1€. Tout cela, dans un contexte de pénurie et de cherté des logements étudiants qui est une source supplémentaire d'anxiété pour des milliers de familles. L'origine sociale de la jeunesse réunionnaise est encore facteur d'inégalités dans l'accès aux formations supérieures. Les étudiants issus d'une famille de cadres ou de professions intellectuelles s'inscrivent majoritairement dans les CPGE et les écoles de commerce/gestion, contrairement aux étudiants issus d'une famille d'ouvriers ou d'inactifs.

En 2025, les femmes représentent 50% des étudiants-entrepreneurs et 61% des étudiants inscrits à l'Université de La Réunion. Sur 236 doctorants, 57% sont des femmes. Toutefois, certaines formations et certains métiers paraissent encore difficiles d'accès, comme par exemple les postes d'ingénieur ou d'enseignant-chercheur, dont plus particulièrement le corps des professeurs des universités. Les femmes ont toute leur place dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Le grand prix de l'innovation i-PhD a été décerné en 2021 à une étudiante réunionnaise pour le projet *Reef Pulse*, une nouvelle méthode de monitoring des récifs coralliens par éco-acoustique. L'excellence scientifique a récemment récompensé Madame Héléna Teixeira qui a reçu le prix l'Oréal-Unesco en 2023 pour les femmes et la science pour son projet *Comprendre les causes d'extinction des espèces animales pour préserver la biodiversité.*

Le niveau de formation générale croît depuis quelques années, les sorties du système scolaire sans diplôme se sont réduites, les difficultés de lecture ont diminué. C'est la conjugaison de tous les efforts publics de l'Etat, de l'Europe et des Collectivités territoriales sur plusieurs décennies qui aura permis de telles avancées. Mais, les taux de réussite des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur restent encore inférieurs aux moyennes nationales, surtout au niveau Licence. Les scolarités sont plus courtes à La Réunion et le taux des jeunes qui poursuivent leurs études est encore en-deça de celui qu'on observe en moyenne dans l'Hexagone. 26% des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Or, nous savons que les jeunes ont presque 5 fois plus de chances de trouver un emploi avec un diplôme du supérieur. ***Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur*** n'est donc pas une option.

La cohérence du SRESRI avec la stratégie régionale de développement économique

Les données et les indicateurs économiques de La Réunion sont connus de tous : une faible structuration du tissu industriel, un solde commercial extérieur largement déficitaire, une inflation de plus de 5%, un PIB/habitant loin de la moyenne nationale, de forts taux de chômage et de précarité, l'éloignement géographique vis-à-vis de l'Hexagone, un marché économique

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

étroit, etc. Pendant 3 siècles, le développement économique de l'île s'organise principalement autour des grandes cultures de rente à l'exportation (café, géranium, sucre, rhum). Une économie de comptoir s'installe durablement. Après la départementalisation, une politique de rattrapage et de modernisation en matière d'éducation, d'infrastructures, de logement, de santé et d'économie est conduite de manière soutenue par l'Etat et les Collectivités territoriales. Le tissu économique se constitue surtout des très petites entreprises et des groupes familiaux. Un renouvellement générationnel s'opère, des investisseurs prennent des participations au capital de plusieurs entreprises, une dimension internationale et d'innovations est amorcée. Le secteur public joue alors un rôle crucial d'autant plus qu'il a contribué à la formation d'une classe moyenne qui dispose généralement d'un pouvoir d'achat plus important que celui des salariés du secteur privé, ce qui favorise un développement économique tiré notamment par les services marchands.

Le **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** – *La Nouvelle économie La Réunion 2030* (SRDEII) s'inscrit alors dans une démarche d'ouverture à de nouvelles voies de croissance pour faire de La Réunion un territoire dynamique, solidaire et écologique. L'enjeu de l'emploi reste particulièrement redoutable face à des inégalités sociales qui perdurent. Le développement économique régional doit être plus endogène et permettre de meilleures retombées pour les Réunionnais et le territoire. Les politiques publiques engagées ont la responsabilité d'accompagner notre jeunesse pour qu'elle soit mieux formée et être prête à conduire les défis de demain. Il s'agit aussi de permettre aux Réunionnais partis se former et apprendre vers d'autres horizons de mieux revenir pour contribuer au développement de leur île par les connaissances et l'expérience acquises.

Depuis plusieurs années, La Réunion a décidé de valoriser son patrimoine et de mettre l'accent sur ses nombreux atouts. De par sa situation géographique et naturelle, elle veut en faire désormais une force scientifique irriguée par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, afin d'être parfaitement transformée en actifs valorisables à La Réunion, pour les Réunionnais et pour La Réunion. Située dans un bassin propice à la formation des cyclones tropicaux, La Réunion est une île volcanique qui possède un patrimoine naturel et environnemental, à la fois terrestre et maritime, très riche avec un taux d'endémisme très élevé. Sa biodiversité marine est comparable aux autres îles de l'océan Indien. Encore dans un environnement francophone plus dense que dans les autres collectivités ultramarines, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) procurent à la France et donc à La Réunion un vaste ensemble d'expérimentations scientifiques et économiques encore peu exploré.

Les politiques de développement économique mises en œuvre par l'Etat et les Collectivités territoriales doivent pouvoir se combiner davantage à l'esprit scientifique et entrepreunarial des Réunionnaises et des Réunionnais, notamment sur de nouvelles briques stratégiques qui répondront aux enjeux de demain : la filière bâti tropical, la filière canne, la diversification des cultures confrontées aux aléas climatiques réguliers, l'agro-industrie, le tourisme durable et responsable, le patrimoine naturel et culturel, l'économie bleue avec les filières de la bioéconomie et de l'énergie marine, l'économie verte, les filières des énergies renouvelables, de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources, le numérique, la *silver* économie, la santé, l'industrie de l'audiovisuel, le sport, etc. La Réunion ne réussira que grâce à un dialogue territorial permanent, le développement de formations d'excellence, des stratégies

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

d'établissements concertées, une approche par blocs de compétences, une coopération renforcée avec les entreprises, etc. Nous pourrons alors enfin espérer ***Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique***.

Malgré les contraintes budgétaires, la région Réunion consacre chaque année plus de 20M€ sur les secteurs de l'enseignement supérieur et près de 100M€ dans les domaines de la recherche et de l'innovation sur le PO FEDER/FSE+ 2021-2027. L'offre de formation, la présence des organismes nationaux de recherche et l'installation de plateaux techniques de qualité tels que le cyclotron, l'observatoire volcanologique et sismologique ou encore le centre d'observation de la Terre, constituent un écosystème déterminant pour que La Réunion devienne chef de file scientifique de la France dans l'océan Indien. Mieux encore, notre territoire peut désormais capitaliser sur de nouveaux secteurs particulièrement porteurs, répondant à la fois aux enjeux locaux, s'inscrivant davantage dans une économie globalisée et reposant sur la Connaissance. Nous avons l'opportunité de créer ici les conditions pour d'une part, faire baisser le taux de chômage qui stagne autour des 18% et le taux de pauvreté de près de 36%, et pour d'autre part, soutenir la prospérité économique et sociale des Réunionnais dont le PIB de 23 445€/habitant reste encore trop éloigné de celui de la moyenne hexagonale.

La Recherche, Développement et Innovation (RDI) comme facteur-clé de La Nouvelle Economie

Certes, il est vrai que l'évaluation de la **Stratégie de spécialisation intelligente** (S3) a pointé un certain nombre de freins à lever pour opérer vers cette nouvelle économie réunionnaise : faible proportion de diplômés du supérieur mobilisable pour la RDI, tissu productif local de -de 10 salariés trop dominant, financements privés faibles, progression timide dans les activités scientifiques et techniques, délocalisation de certaines entreprises innovantes, secteurs d'intensité technologique peu représentés, difficulté territoriale de transformer l'effort de RDI en actifs valorisables, fragmentation thématique de l'effort de RDI, éparpillement des ressources, éclatement de l'effort de compétitivité et d'innovation, coopérations entre entreprises limitées, opportunités d'ouverture à l'international faibles. Pourtant, des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années.

Il n'en demeure pas moins que le potentiel scientifique de La Réunion favorise actuellement de nombreuses coopérations dans les domaines de l'agronomie, de la santé, des géosciences. La recherche réunionnaise profite d'une implantation d'observatoires atmosphérique, volcanologique, hydrographique et d'une station de surveillance de l'environnement par satellites et d'équipements d'excellence dans les domaines de l'énergie et de la santé qui nous distinguent des autres îles et pays du Sud-Ouest de l'océan Indien. Par ailleurs, des structures de transfert technologique sont particulièrement dynamiques dans les secteurs de l'agroalimentaire.

L'Université de La Réunion s'impose comme la pierre angulaire de la recherche régionale avec ses 2 écoles doctorales et des structures fédératives avec les organismes de recherche autour de 3 thématiques scientifiques régionales d'importance : l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien, l'Observatoire des milieux naturels et des changements globaux et l'initiative Biosécurité en milieu tropical.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Présente dans un classement international thématique de Shanghai, l'Université de La Réunion tend à renforcer son excellence scientifique sur certaines spécialisations en biologie appliquée-écologie et en sciences de l'univers, d'où un indice d'impact particulièrement élevé en biologie fondamentale et en recherche médicale. Ce sont là des acquis qu'il nous faut développer encore davantage parce que la région Réunion veut ***Renforcer le rayonnement du territoire à l'international***.

Les 3 thématiques scientifiques régionales ont été clairement identifiées à travers les 3 Domaines d'Intérêt Majeur de la **Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable** (S3) :

1- Adaptation des îles aux changements globaux ;
2- Transformations écologiques des systèmes insulaires ;
3- Empouvoirement des populations indianocéaniques.

Nous voyons bien que le potentiel scientifique et l'esprit entrepreunarial peuvent se combiner et capitaliser au travers de toutes les politiques européennes, nationales et régionales que l'on retrouve dans le SRDEII, la S3 et le SRESRI, la priorité étant désormais d'accélérer la transformation de la société réunionnaise en une Nouvelle Economie plus dynamique, plus compétitive, plus internationale, plus coopérative, inclusive et équitable.

Bâtir cette *Nouvelle Economie La Réunion 2030* s'articule autour de cette ambition réunionnaise qui en a le potentiel, devenir le chef de file scientifique de l'océan Indien. Tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation doivent être pleinement mobilisés pour : améliorer les taux de réussite des étudiants en Licence et en Master, accroître l'attractivité des carrières dans la recherche, élever le niveau de la mobilité entrante, faciliter les déplacements entre le nord et le sud de l'île, installer sur le territoire les centres de décision scientifiques, encourager la recherche privée, favoriser la production scientifique internationale, accompagner la structuration du tissu industriel, etc.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

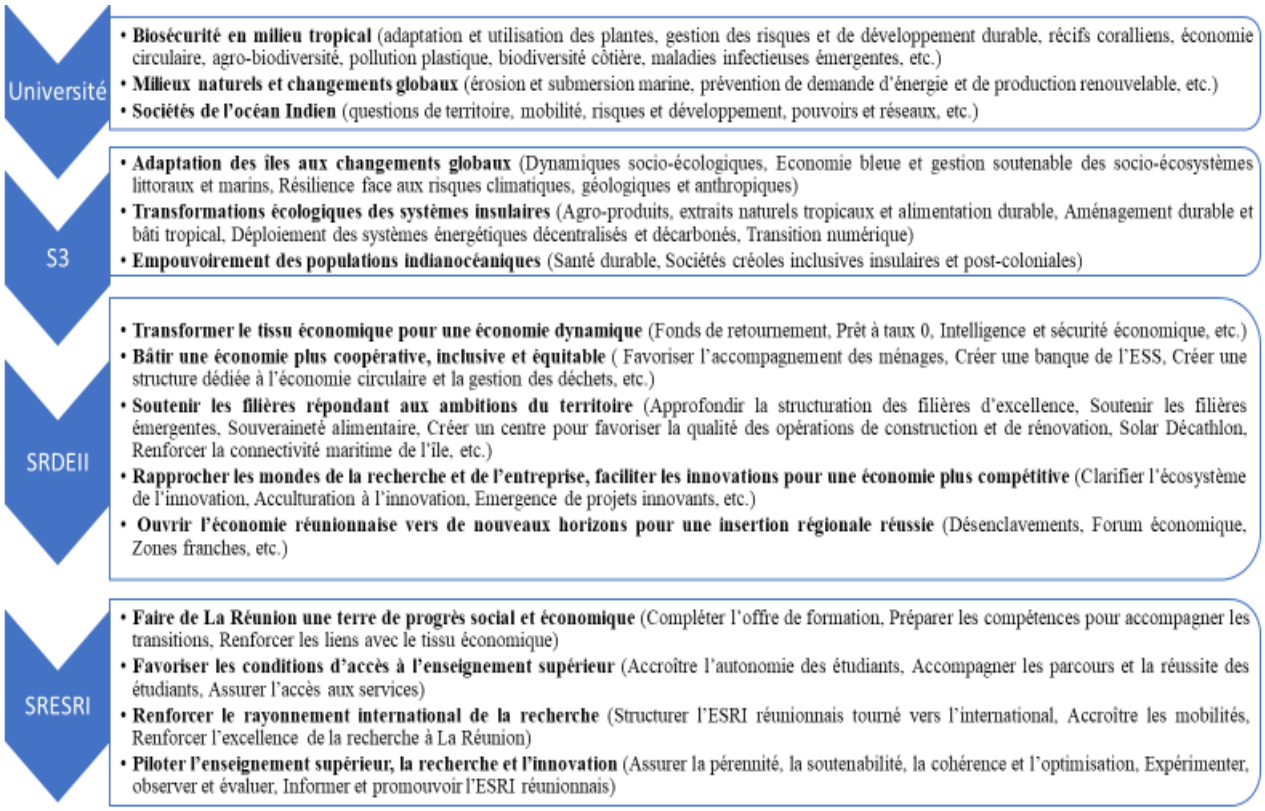

Cohérence des stratégies régionales ESRI et de développement économique

Une concertation et une co-construction en étroite collaboration avec l'Etat, les acteurs et les Collectivités territoriales

Le présent **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** - *La Réunion des Savoirs et des Nouveaux Horizons* (SRESRI) constitue pour la région Réunion et tous les partenaires qui le souhaitent un cadre de référence sur la période 2025-2035, fixant ainsi les orientations stratégiques pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en cohérence avec le STVE, le SRDEII, le CPRDFOP, le SAR, le SRFSS, les contrats d'établissements, les schémas locaux d'enseignement supérieur et de la recherche à venir, etc. Cette temporalité permet d'inscrire la réflexion au-delà du prochain Programme Opérationnel des fonds structurels européens FEDER-FSE+ et des politiques de coopération INTERREG ou encore du futur Contrat de Convergence et de Transformation de La Réunion. Les premières mesures du schéma se traduiront dès l'exercice budgétaire 2026.

La démarche globale d'élaboration du SRESRI s'est établie sur la base d'un diagnostic réalisé entre mai et novembre 2024 avec une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès de personnalités qualifiées et notamment l'organisation de 5 ateliers dédiés aux problématiques ESRI du territoire répartis dans les 5 intercommunalités de l'île (St-Benoît pour la CIREST, St-Denis pour la CINOR, St-Paul pour le TO, St-Pierre pour la CIVIS et Le Tampon pour la CASUD). Une phase de concertation a ensuite été rythmée pendant tout le mois de novembre 2024 autour de l'organisation d'ateliers thématiques pour être force de propositions et d'actions à intégrer dans le SRESRI. Un atelier entièrement consacré à la parole des lycéens et des étudiants s'est déroulé sur toute la journée du 20 novembre 2024. Ajoutons enfin qu'un

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

questionnaire ouvert à tous les publics a été mis en ligne entre octobre et décembre 2024. Le détail de cette concertation est mentionné en annexe.

La nécessité de disposer d'une vision stratégique et de pilotage concertée sur l'ensemble du territoire a fait émerger lors de la concertation l'opportunité de mettre en place une gouvernance propre au SRESRI. Lieu d'échanges et de discussions, cette gouvernance sera également force de propositions dans le respect de l'autonomie des institutions, de tous les établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche. Elle fait l'objet d'une partie spécifique du présent schéma.

4 Orientations stratégiques et 12 objectifs déclinés en actions opérationnelles

Les orientations stratégiques du nouveau schéma s'inscrivent dans l'accélération des retombées économiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La réussite des étudiants réunionnais conditionne toutes les ambitions du territoire en matière d'excellence de la recherche.

Des priorités nouvelles qui répondent aux projets régionaux sont mises en avant dans le domaine des souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique. Les transitions pour y parvenir nécessitent un dialogue et une synergie permanentes entre tous les acteurs et opérateurs intéressés, le renforcement de l'attractivité des talents, une information plus efficace de nos politiques et dispositifs d'aides, une connexion plus forte entre science et société réunionnaise.

Le schéma est ainsi structuré en 4 grandes orientations stratégiques :

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 :
Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 :
Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en garantissant la réussite des étudiants

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 :
Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 :
Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Ces 4 orientations stratégiques, déclinés en 12 objectifs, se traduisent par un certain nombre d'actions emblématiques qui seront développées durant la période d'exécution du schéma. Le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

contenu des différentes orientations stratégiques sera enrichi tout au long de sa mise en œuvre grâce à une gouvernance agile et fédératrice autour de 3 principaux niveaux d'instance (Comité Stratégique de Pilotage, COTECH Gouvernance, Comités thématiques) auxquels s'ajoute une instance filtre consultative. Des réunions régulières permettront au schéma de s'adapter avec souplesse et réactivité aux évolutions conjoncturelles et structurelles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

CHIFFRES-CLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

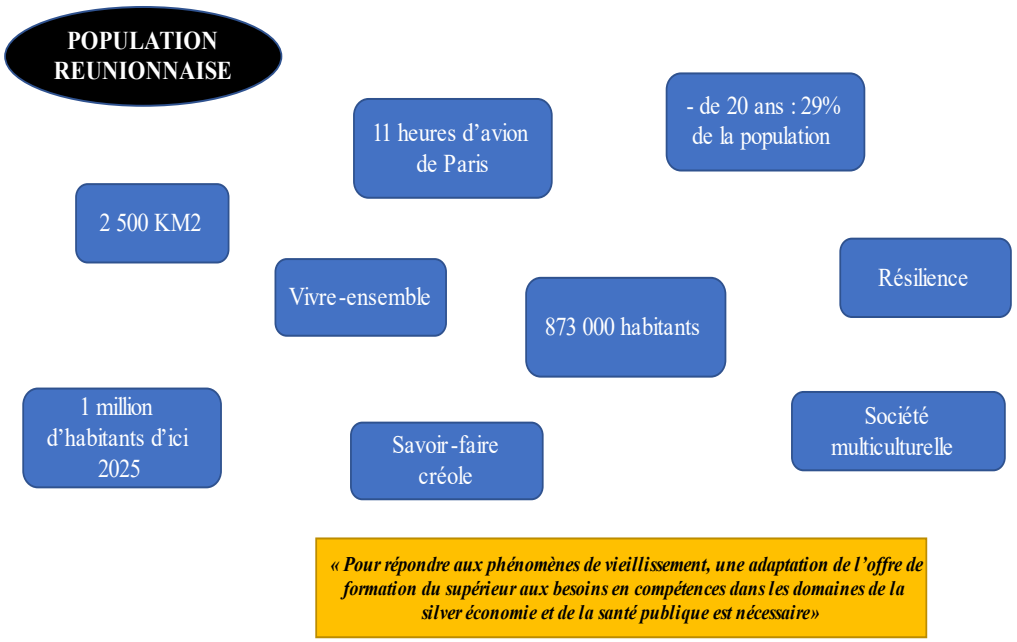

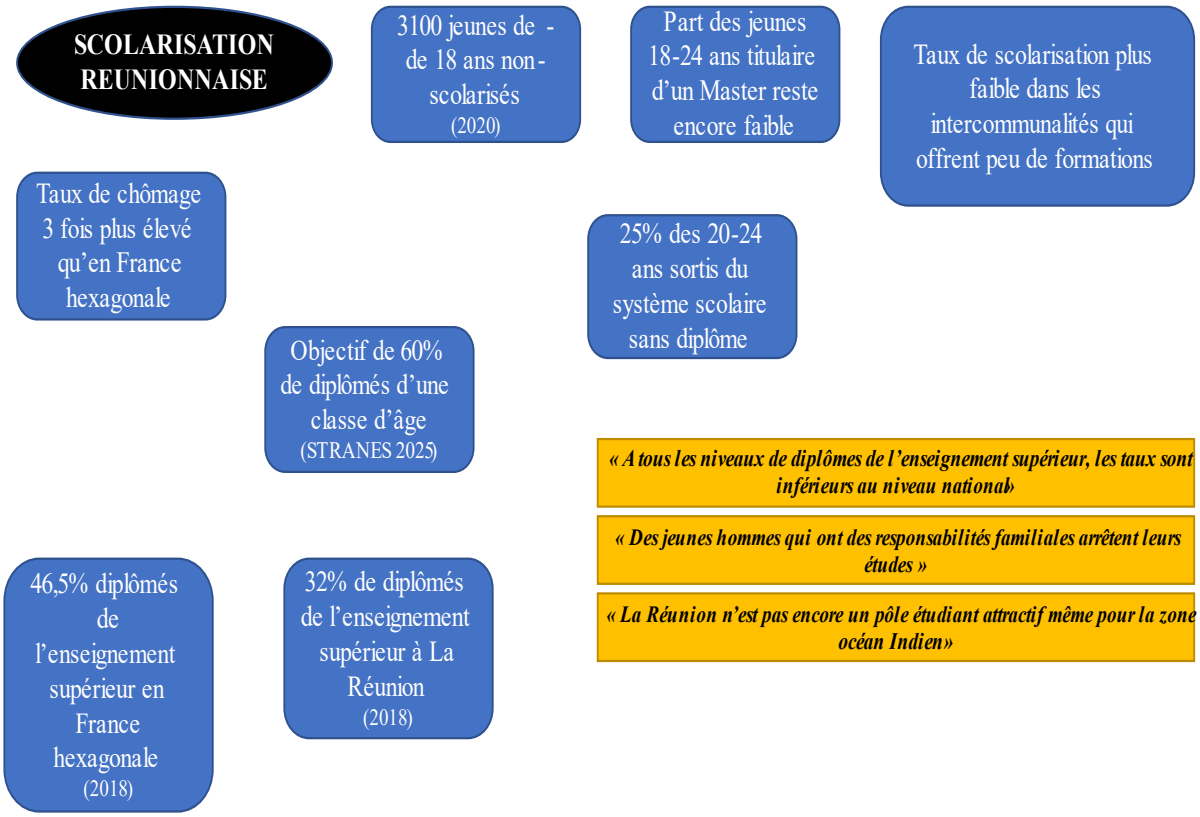

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

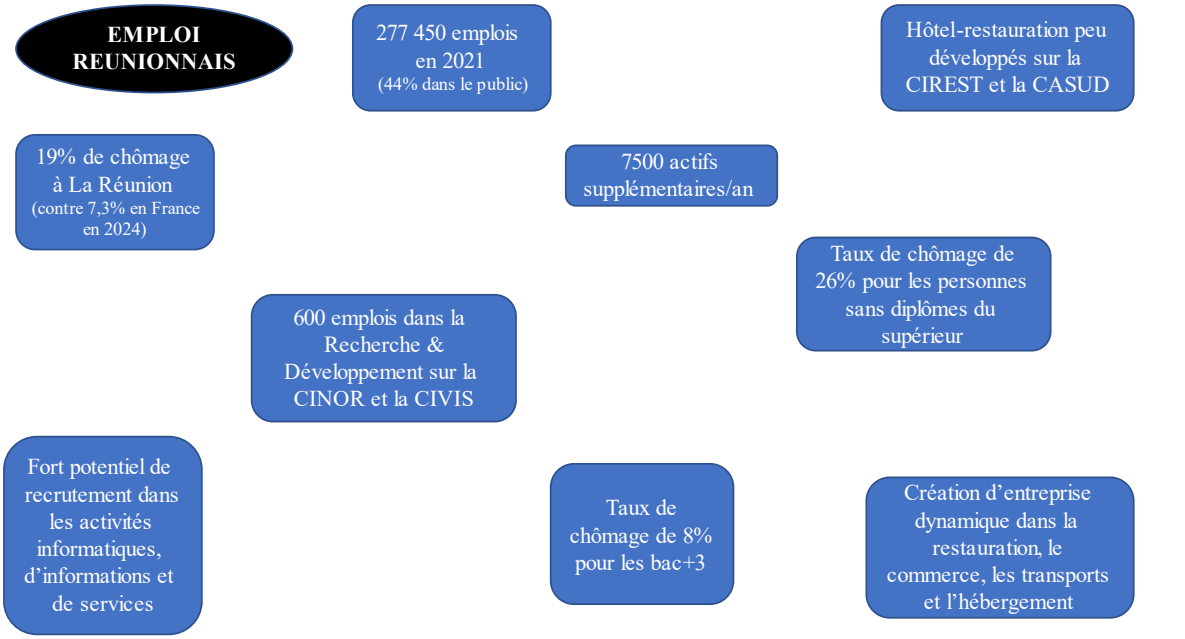

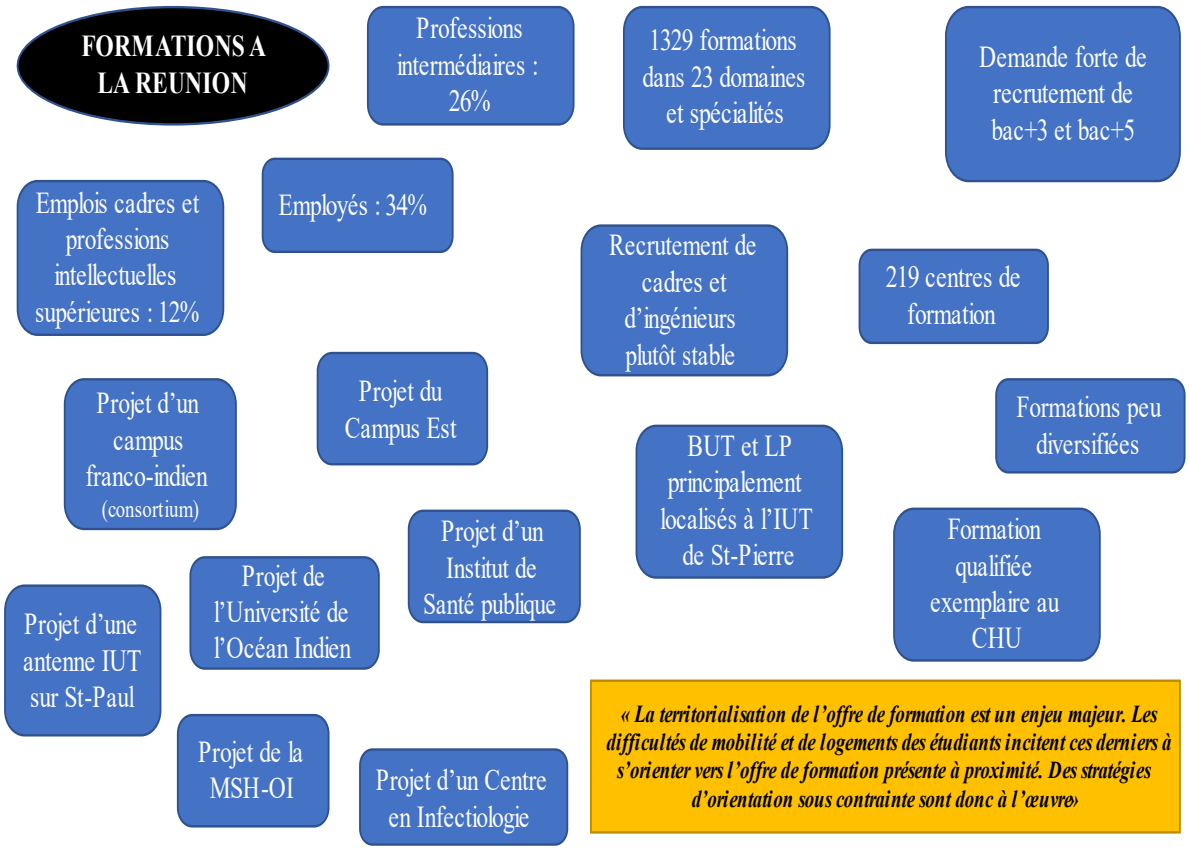

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

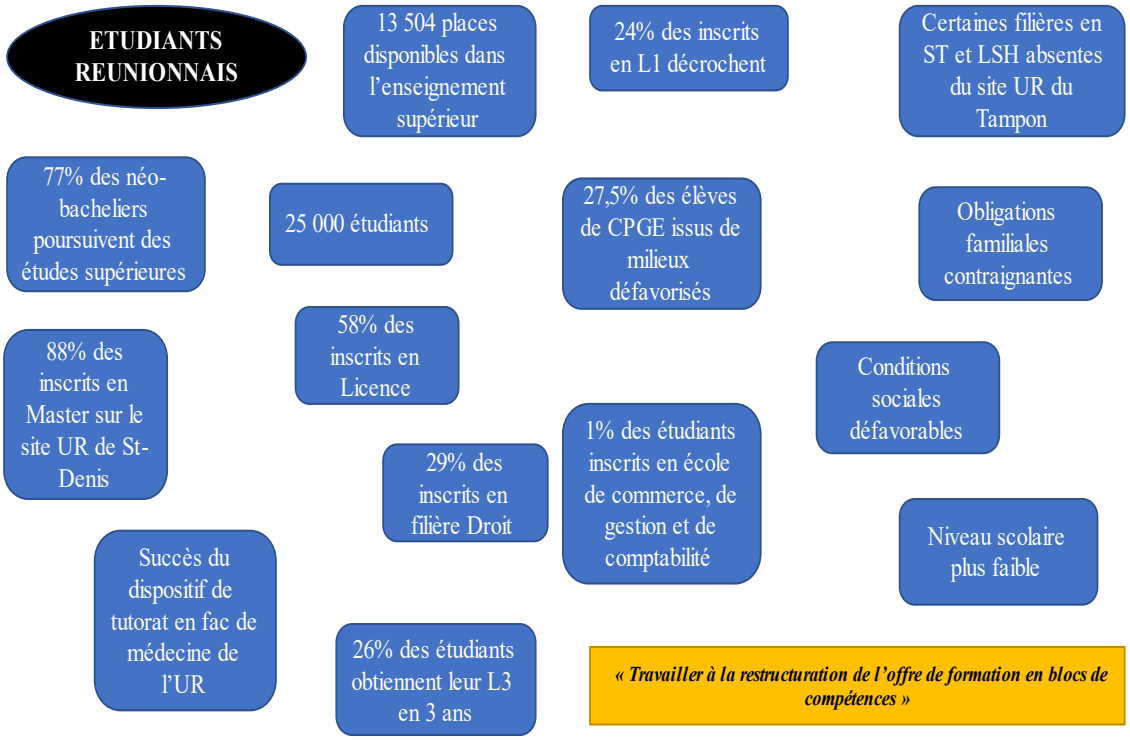

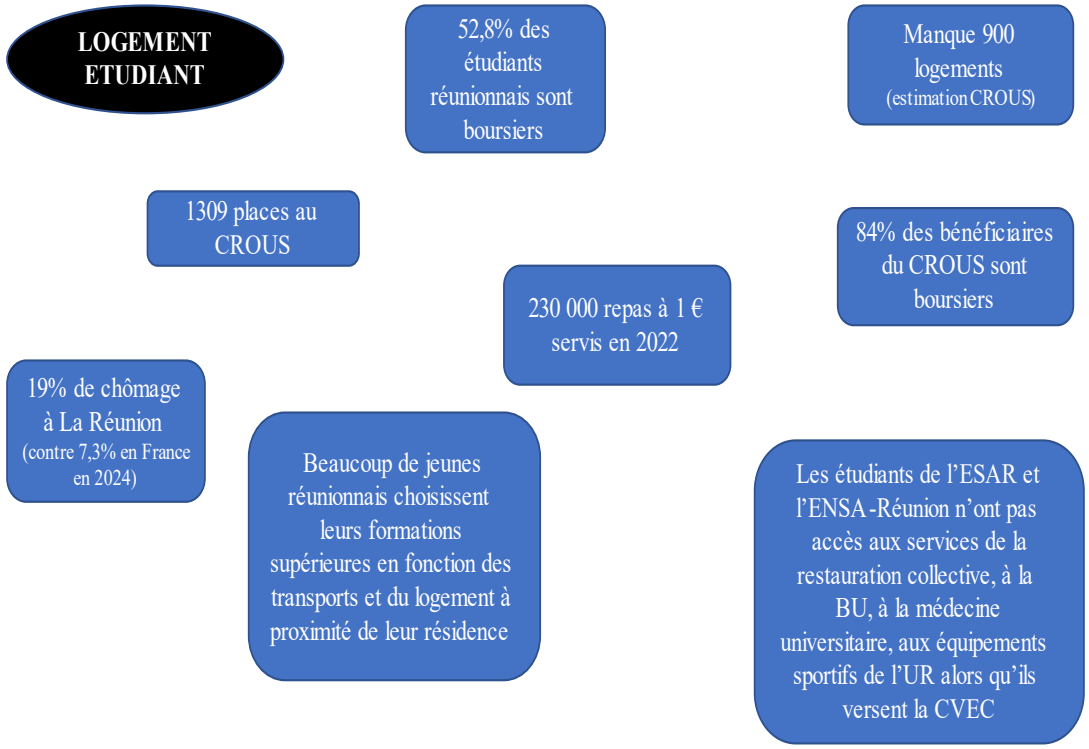

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

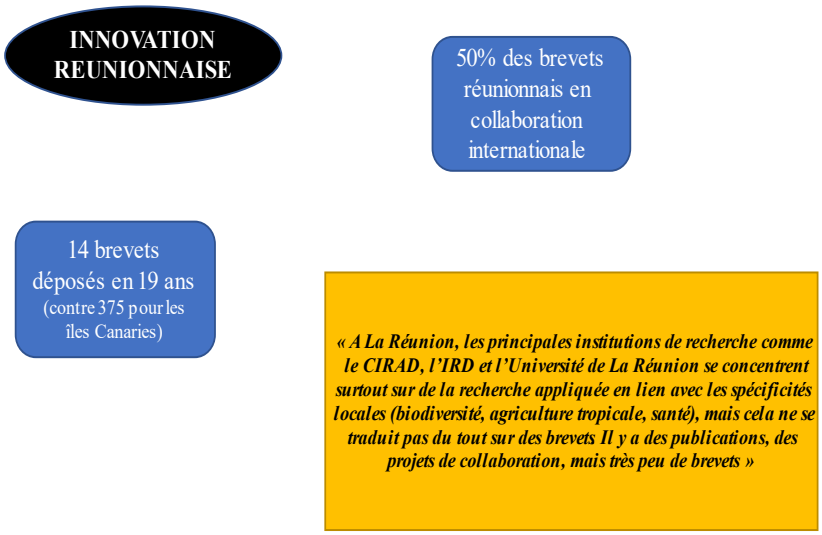

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

PARTIE I

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

GENERALITES

La Réunion est une île volcanique située dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, à l'Est de l'Afrique, et très éloigné de la France hexagonale, soit à 9 386 km de Paris, à savoir à près de 11h d'avion. Elle constitue à la fois un Département et une Région d'Outre-Mer (DROM) tout en étant Région Ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP). D'une superficie de 2 512 km^2, l'île de La Réunion est située dans l'archipel des Mascareignes, à 172 km à l'Ouest-Sud-Ouest de l'île Maurice et à 679 km à l'Est-Sud-Est de Madagascar. Il s'agit d'une île volcanique créée par un point chaud. Le point culminant se situe à une altitude de 3 070 mètres au Piton des Neiges. L'île présente un relief escarpé travaillé par une érosion très marquée. Le Piton de la Fournaise (2 632 mètres), situé dans le Sud-Est de l'île, est un des volcans les plus actifs du monde. Bénéficiant d'un climat tropical d'alizé maritime et située sur la route des cyclones, La Réunion abrite un endémisme exceptionnel.

Sur le plan géostratégique

La Réunion fait partie de l'archipel des Mascareignes qui rassemble également les îles Maurice et Rodrigues. Avec Mayotte, elle représente la France et l'Union européenne dans la zone de l'océan Indien. Avec l'île Maurice, Madagascar et les Comores, elle constitue un environnement francophone plus dense que dans les autres collectivités ultramarines. Malgré la faible surface des récifs coralliens, sa biodiversité marine est comparable aux autres îles de l'océan Indien. La Réunion est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques (risque cyclonique, chocs de précipitations et de températures). Elle s'est engagée dans des travaux d'ampleur destinés à préserver l'environnement et la ressource en eau.

En matière de coopération scientifique, la Commission de l'océan Indien (COI) associe Madagascar, les Comores, l'île Maurice, les Seychelles et la France par l'intermédiaire de La Réunion. Elle construit une démarche prospective et stratégique, afin d'identifier les priorités thématiques communes et les potentiels de recherche correspondants. La Réunion a l'ambition et le potentiel pour devenir le chef de file scientifique de cette zone. Au Sud de l'océan Indien, l'ensemble des Terres australes s'étend des tropiques au pôle Sud et comprend les îles Éparses, les îles Australes et la terre Adélie. Ces territoires procurent à la France, outre une zone économique exclusive de 2,7 millions de km² riches en ressources marines, le privilège d'être le seul pays à disposer de stations scientifiques sur l'ensemble de cette zone. Les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) sont dotées de l'autonomie administrative et financière. Elles sont placées sous l'autorité d'un préfet qui est à la fois représentant de l'Etat et responsable de la collectivité. L'administrateur supérieur, basé à La Réunion (Saint-Pierre), rend compte devant un conseil consultatif composé de parlementaires, de hauts fonctionnaires et de personnalités qualifiées dont l'avis est obligatoirement requis en matière fiscale, budgétaire et environnementale.

Au titre des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, La Réunion bénéficie d'un financement spécifique visant un rattrapage économique rapide et s'est vu confier par l'Etat la gestion des fonds du Feder et d'une partie du FSE. La convention-cadre de gestion de programmation 2021-2027 des Fonds européens (Feder, FSE+, FEAMPA et FEADER) pour La Réunion a été signée en avril 2023 par les Collectivités, l'État et la Commission européenne.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Sur le plan démographique

En 2023, la population réunionnaise est estimée à 873 000 habitants (829 000 en 2010)[1]. La Réunion reste un territoire jeune, 29,2 % de la population ayant moins de 20 ans (moyenne nationale : 23,3 %) même si la population vieillit et les plus de 75 ans, qui représentaient 3,2 % en 2009, représentent actuellement 5,5 % de la population. Le taux de natalité diminue mais reste supérieur à celui de la France hexagonale (15,7 ‰ contre 10,6 ‰ en 2022)[2].

La Réunion est le territoire ultramarin le plus peuplé et la 3e région la plus densément peuplée de France (347 hab/km2). La moitié de la population de l'île se retrouve sur les zones littorales, notamment autour des villes de Saint-Denis et Saint-Paul au Nord-Ouest, Saint-Pierre au Sud, et Saint-Benoît au Nord-Est.

La Réunion connaît une forte croissance démographique même si un ralentissement est observé depuis 2009, dû à la migration de jeunes qui quittent l'île pour poursuivre leurs études ou démarrer leur vie professionnelle. Les projections démographiques voient La Réunion dépasser le million d'habitants d'ici 2050.

Sur le plan social

En 2021, 36 % des Réunionnais vivent sous le seuil hexagonal de pauvreté. La pauvreté reste beaucoup plus importante qu'en moyenne nationale (15 %). En effet, le déficit d'emplois reste préoccupant sur l'île. Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Les niveaux de vie restent plus faibles à La Réunion d'un bout à l'autre de l'échelle des revenus. La moitié des Réunionnais a un niveau de vie inférieur à 1 420 euros par mois, soit 26 % de moins qu'au niveau national.

Zonage	Revenu médian (en €)
France	**23 000**
Île-de-France	25 210
Auvergne-Rhône-Alpes	23 800
Provence Alpes Côte d'Azur	22 820
Grand Est	22 960
Pays de la Loire	23 050
Bretagne	23 240
Centre Val de Loire	22 780
La Réunion	**17 070**
Corse	22 390
Guadeloupe	15 770
Martinique	19 770
Guyane	10 990
Mayotte (en 2021)	3 140

Sur le plan économique

Comme dans beaucoup d'économies insulaires, le solde du commerce extérieur est largement déficitaire et s'est accentué en 2022 du fait de l'augmentation des importations. Le taux de couverture des importations par les exportations baisse de 0,3 point à 5,7 %. Le montant des

[1] Source INSEE, L'essentiel sur La Réunion.

[2] Diagnostic territorial Région Réunion pour l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, JLER/IR2/SC, Novembre 2024, p.13 : « *…les naissances baissent en raison d'une mortalité infantile qui reste à un niveau élevé, deux fois plus élevés que dans l'Hexagone* ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

importations est de 7,4 Md€, mais son poids rapporté au PIB de La Réunion (30 % en 2022) est relativement faible en comparaison avec celui d'autres économies insulaires de moins de 2 millions d'habitants (84 % à Chypre par exemple). La France hexagonale (55 % du total des produits importés) et les autres pays de l'Union européenne (13 %) sont les principales zones d'origine des importations réunionnaises. L'Allemagne représente 19 % de ce total UE hors France avec notamment l'exportation de véhicules de tourisme vers La Réunion. Plus de la moitié des exportations (58 % en 2022) est constituée de biens de consommations non durables et de produits de la pêche. La France est le principal client, suivi par la Chine et les Etats-Unis. Les échanges extérieurs ont été marqués par la crise sanitaire mais reprennent en 2022. Les importations ont fortement augmenté (20 % entre 2021 et 2022) et les exportations ont progressé de 14 % (contre +29 % en 2021).

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 21,7 milliards d'euros en 2022, La Réunion fait partie des régions françaises les moins créatrices de richesse. Elle a toutefois le PIB le plus élevé des départements d'Outre-mer (DOM). Les PIB par habitant et par emploi restent très inférieurs, respectivement de 9 100 euros et 15 900 euros, à ceux des régions de la France métropolitaine hors Île-de France. Son PIB par habitant est supérieur à celui des territoires voisins de l'océan Indien, mais est inférieur à celui de la Guadeloupe et de la Martinique.

Zonage	**PIB (en millions €)**
Île-de-France	782 600
Auvergne-Rhône-Alpes	304 700
Provence Alpes Côte d'Azur	206 700
Grand Est	178 900
Pays de la Loire	137 100
Bretagne	115 200
Centre Val de Loire	80 000
La Réunion	**21 700**
Corse	10 300
Guadeloupe	9 900
Martinique	9 700
Guyane	4 600
Mayotte (en 2021)	3 100

En 2018, les services marchands constituaient la première source de création de richesses, avec 38,8% de la richesse produite, puis suivent les services non marchands (36,3 %). Les autres secteurs contribuent à hauteur de 11 % pour le commerce, 5,9 % pour le BTP, 4,6 % pour l'industrie, 1,6 % pour l'énergie et 1,8 % pour l'agriculture et la pêche. En 2021, La Réunion profite d'une dynamique économique malgré la crise sanitaire et dépasse son niveau d'avant la crise.

Le PIB réunionnais a progressé de 6,3 % en 10 ans. Le PIB par habitant était estimé à 23 445€ en 2021 ce qui représente 64 % du PIB par habitant national. Au niveau de la zone océan Indien (Seychelles, île Maurice, Afrique du sud), le PIB par habitant de La Réunion est l'un des plus élevés.
En 2022, La Réunion a accueilli 495 500 touristes extérieurs, soit une hausse de 97,5 % par rapport à 2021, un niveau proche de 2019, et une forte augmentation des recettes liées au tourisme (+117 % par rapport à 2021). En 2024, La Réunion a attiré 556 534 touristes, un record de fréquentation, mais les recettes touristiques ont baissé de 1,9% par rapport à 2023, s'établissant à 468,8 millions €.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Sur le plan du marché du travail

En 2022, l'emploi augmente à La Réunion (+2,5 %) et atteint 334 200 emplois en fin d'année. Le secteur tertiaire regroupe 83 % des emplois, soit davantage qu'au niveau national. Notamment, le tertiaire non marchand est nettement plus représenté qu'au niveau national (39 % contre 30 %). À l'inverse, La Réunion est peu tournée vers l'industrie qui regroupe 7 % des emplois, contre 11 % au niveau national.

En 2023, 66 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail à La Réunion, soit 19 % de la population active. Le taux de chômage reste en dessous de son niveau de 2019 (22 %) mais est encore très élevé en comparaison au niveau national (7,3 % en 2023). Parmi les personnes en âge de travailler, seules 49 % occupent un emploi contre 66 % au niveau national. A contrario, les inactifs (hors étudiants et retraités) sont près de 2 fois plus nombreux (17 % des 15-64 ans contre 9 % au niveau national).

En 2021, 26 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit 2 fois plus que dans l'Hexagone. Le diplôme joue un rôle clé dans l'obtention d'un emploi, rôle qui s'avère même plus déterminant qu'en Métropole. Une enquête sur l'insertion professionnelle menée en 2018 par l'Insee en partenariat avec l'Université de La Réunion a montré que, dépourvus de diplôme, seulement 13 % des jeunes trouvent un emploi dans l'année alors que cette part double pour les jeunes titulaires d'un CAP ou un BEP et triple pour les bacheliers. Avec un diplôme du supérieur, ils ont presque 5 fois plus de chance de trouver un emploi (61 %). Cette étude est confirmée par les chiffres du recensement de la population de 2020 qui montrent que près de la moitié des 15-64 ans sans diplôme est au chômage contre moins de 10 % des diplômés du supérieur.

Sur le plan de l'éducation et de la recherche

À La Réunion, 39 % des habitants de 15 ans ou plus non scolarisés possèdent au minimum un diplôme de niveau bac. Seuls 22 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, une part bien moindre qu'au niveau national (33 %). À l'inverse, 41 % des habitants de La Réunion sont peu ou pas diplômés contre 26 % au niveau national. En 2021-2022, plus de 51 % des étudiants de La Réunion ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux (moyenne nationale de 25%), dont 24 % sont aux échelons 6 à 7 (France : 5 %).

Au niveau des formations supérieures

Différents indicateurs montrent que le niveau de formation générale croît depuis quelques années. Entre 2009 et 2020, la part des diplômés de niveau supérieur a augmenté de 5 points pour représenter 23 % de l'ensemble de la population (32 % en moyenne en France). Si les scolarités courtes sont plus fréquentes que dans l'Hexagone et que seuls 70 % des jeunes de l'île poursuivent leurs études (83% dans l'Hexagone), les sorties du système scolaire sans diplôme se sont réduites. En 2022, les tests effectués lors de la Journée Défense et Citoyenneté indiquent que le nombre de jeunes en difficulté de lecture atteint 26 %, ce taux est le plus faible observé dans les territoires ultramarins. En 2022, les taux de réussite au bac, quelle que soit la voie du bac, sont proches de la moyenne nationale et les plus élevés des territoires d'Outre-Mer. Le bac général obtenu par les 5 100 bacheliers réunionnais représente 47 % des bacheliers. Cette part est en progression d'environ 4 points depuis 2018 au détriment des voies technologique et professionnelle. Le taux global de poursuite d'études des néo-bacheliers de la région (75,5 %) reste inférieur à celui de la moyenne nationale (78,6 %). Néanmoins, le taux de poursuite des néo-bacheliers vers l'université est de 10 points plus élevés qu'au niveau national. Une quinzaine de sites accueille des formations supérieures avec une grande majorité des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

étudiants sur 2 sites de l'Université de La Réunion : Saint-Denis, qui accueille 64 % des étudiants, et le pôle Saint-Pierre/Le Tampon avec 23 % des étudiants.

En 2022, avec 26 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, La Réunion accueille 47 % des étudiants ultramarins. L'Université de La Réunion forme 71 % des étudiants réunionnais et connaît une très forte croissance de sa population : +15,5 % entre 2018 et 2021. L'université affiche une volonté forte de collaboration et de mobilité régionale pour ses étudiants et enseignants-chercheurs avec la signature, en août 2023, d'un accord-cadre avec l'université nationale des Maldives. Les étudiants sont 61 % à suivre une formation de niveau Licence alors que la moyenne de la France se situe à 42 %. La part des étudiants en STS représente 17 % des étudiants pour une moyenne nationale observée de 9 %. Une formation d'ingénieurs accueille en 2022 une centaine d'étudiants. La part des étudiants inscrits en Master Meef représente 42,5 % des 2 552 étudiants inscrits en Master. En 2023, l'Université de La Réunion est accréditée à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences médicales à partir de la rentrée 2023-2024.

Au niveau de la recherche
Le potentiel scientifique de La Réunion permet de nombreuses coopérations, notamment dans les domaines de l'agronomie, la santé ou les géosciences. La recherche réunionnaise profite d'une implantation d'observatoires atmosphérique, volcanologique ou hydrographique ainsi que d'une station de surveillance de l'environnement par satellites et d'équipements d'excellence dans le domaine de l'énergie (Durasol) et de la santé (cyclotron Cyroi). Elle bénéficie aussi de structures de transfert technologique dynamiques, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire avec Qualitropic, seul pôle de compétitivité ultramarin. La Réunion compte 3 projets dans le cadre de l'appel à projet Plan innovation outre-mer, dans les domaines des Sciences de l'agronomie et de l'écologie et est lauréate d'un PUI.
Au niveau de l'université, des structures fédératives ont été mises en place avec les organismes de recherche et d'autres partenaires. Il s'agit de l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien, de l'Observatoire des milieux naturels et des changements globaux et de l'initiative Biosécurité en milieu tropical. L'université abrite aussi 2 écoles doctorales. L'enquête Iperu souligne la spécialisation de l'Université de La Réunion en biologie appliquée-écologie et sciences de l'univers et révèle un indice d'impact élevé en biologie fondamentale et recherche médicale. L'Université de La Réunion est une des 2 seules universités ultramarines (avec l'université des Antilles) présentes dans un classement international thématique de Shanghai.

L'accord-cadre de coopération signé en avril 2024 entre l'ANR et la région Réunion vient soutenir le développement de la recherche et de l'innovation en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente de La Réunion.

*
* *

Conformément au cahier des charges, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a réalisé un diagnostic académique, scientifique, social et économique du territoire. Il contribue à caractériser La Réunion au regard des dynamiques démographiques et socio-économiques ainsi qu'en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et de vie étudiante.

Afin d'identifier les spécificités potentielles du territoire, une analyse comparative des données quantitatives est réalisée à différentes échelles géographiques lorsque cela a été possible :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

France hexagonale, la Normandie, les RUP des Açores et des Canaries, les pays de la zone océan Indien identifiés INTERREG (Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles, Maldives, Inde, Kenya, Australie, Mozambique, Tanzanie, Mayotte, Terres Antarctiques et Françaises), ainsi que la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie.
Pour établir ce diagnostic, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a engagé une recherche documentaire active qui a permis d'analyser une centaine de rapports, d'études et de synthèses. Une analyse statistique riche et variée a été réalisée à partir des sources d'information accessibles en *open-data* et celles transmises par les partenaires approchés. Plus de 45 entretiens ont été conduits auprès des acteurs de l'ESRI réunionnais.

1. Dynamiques démographiques et socio-économiques

En 2023, la population réunionnaise était estimée à 873 000 habitants[3]. Depuis 2013, elle augmente de 0,4 % par an, son rythme de croissance étant plus important qu'en France hexagonale (0,3%). Cependant, il est bien moindre que dans le passé. Si la croissance de la population réunionnaise est portée par un solde naturel positif[4], celui-ci diminue sensiblement depuis 10 ans pour atteindre son niveau le plus faible depuis 1950. Comme le souligne l'INSEE, *« le nombre de décès augmente, alors que les naissances repartent à la baisse »*. La hausse du nombre de décès s'explique par le vieillissement de la population mais aussi par l'impact de la crise épidémique qui a accentué ce phénomène.

1.1 Un ralentissement de la croissance démographique prévu dans les prochaines années

Selon l'IEDOM (2023), les projections démographiques à l'horizon 2050 réalisées par l'INSEE en 2022 indiquent que La Réunion va voir tripler le nombre de personnes de plus de 75 ans.
Les naissances, quant à elles, diminuent à La Réunion, en raison d'une *« mortalité infantile qui reste à un niveau élevé »*, *« deux fois plus élevée que dans l'Hexagone »* et témoigne *« de conditions socio-économiques moins favorables sur l'île ». Malgré le vieillissement de sa population, La Réunion reste marquée par une proportion importante de jeunes, puisqu'en 2024, les moins de 20 ans représentent 29% de la population réunionnaise et les plus de 60 ans 21%*[5].

L'analyse territoriale montre d'une part, une concentration de la population à l'Ouest et au Nord et d'autre part, une plus faible croissance de la population à l'Ouest du territoire, inférieure à 2%, mais une forte croissance de la population à l'Est et au Sud. Les prévisions de l'INSEE à l'horizon 2050 insistent sur une croissance dynamique plus importante au Nord de l'île (+ 0,9% entre 2008 et 2050) et plus modérée dans le Sud et l'Est. Sur la même période, la population dans l'Ouest augmenterait 3 fois moins vite que sur le reste de l'île (+ 0,2%).

Avec ces dynamiques démographiques, l'INSEE table sur un dépassement du million d'habitants à La Réunion en 2044[6]. Le vieillissement de la population va soulever de nombreux

[3] INSEE, *Forte hausse des décès et baisse des naissances malgré une fécondité toujours élevée-Bilan démographique 2022 et premiers mois 2023 à La Réunion*, Insee Flash Réunion, n° 261, novembre 2023, p. 1.
[4] Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès
[5] INSEE, Estimations de population.
[6] Marylise DEHON, *Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses*, Insee Analyses, Insee Analyses, n° 77, novembre 2022, p. 4.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

défis pour répondre *« aux besoins liés notamment à la perte d'autonomie »*. Ces défis sont largement identifiés dans le SRDEII qui mise sur le développement des secteurs liés à la *silver* économie[7].

Pour le système d'enseignement supérieur réunionnais, plusieurs constats s'imposent au regard des dynamiques démographiques observées. De manière générale, les acteurs soulignent le ralentissement de la croissance de la population qui, à terme, devrait réduire la pression enregistrée ces dernières années pour accueillir des jeunes de plus en plus nombreux dans l'enseignement supérieur. Ils témoignent *« d'une démographie des jeunes qui atteint un plateau »* avec *« une baisse des effectifs dans les collèges »* qui *« mécaniquement se répercutera dans le supérieur »*.

CARTE 1 : TAUX D'EVOLUTION DE LA POPULATION DES INTERCOMMUNALITES DE LA REUNION ENTRE 2008 ET 2018

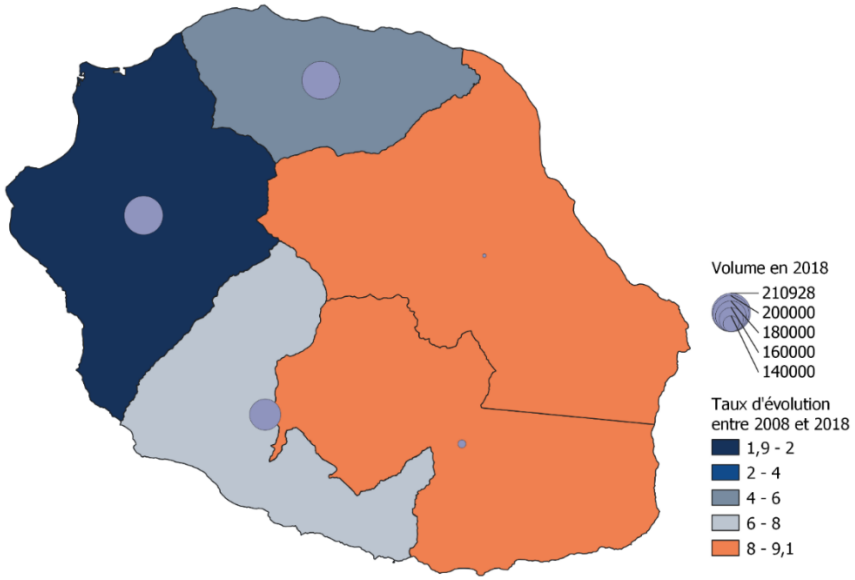

Source : INSEE, RP2008 et RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION AU SEIN DES INTERCOMMUNALITES DE LA REUNION ET DES TERRITOIRES DE COMPARAISON ENTRE 2008 ET 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	168 353	20,8	181 704	21,2	7,9
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	118 224	14,6	128 965	15,1	9,1
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	117 205	14,5	126 877	14,8	8,3

[7] Conseil Régional de La Réunion, Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030 » (Conseil Régional de La Réunion, 2023), p. 48.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	207 004	25,6	210 928	24,6	1,9
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	197 464	24,4	207 487	24,2	5,1
La Réunion	808 250	100	855 961	100	5,9
France	63 961 859		66 732 538		4,3

TE : Taux d'Evolution
Source : INSEE, RP2008 et RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.2 Une baisse du vivier de recrutement dans l'enseignement supérieur

La population des jeunes de moins de 18 ans constitue la tranche d'âge qui potentiellement accède aux études supérieures et celle des 18-24 ans, celle qui est en âge d'étudier. Ce sont donc 2 groupes de population particulièrement pertinents à étudier pour caractériser les opportunités de développement des systèmes d'enseignement supérieur et les éventuels viviers de recrutement des établissements de formation.

Entre 2008 et 2018, La Réunion connaît une décroissance de 5,6% de la population des moins de 18 ans. Cette intensité varie selon les intercommunalités et c'est le TO qui subit la plus forte baisse, ce qui confirme les prévisions de l'INSEE. Néanmoins, c'est dans ce territoire que les moins de 18 ans sont les plus concentrés avec près de 56 000 jeunes en 2018, suivi de la CINOR et de la CIVIS.

Le DOOR établi dans le cadre de la révision du CPRDFOP confirme ces tendances, soulignant que la part des 15 ans et plus non-scolarisés et sans diplôme est passée de 62% en 1999 à 43% en 2019.

TABLEAU 2 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES MOINS DE 18 ANS AU SEIN DES INTERCOMMUNALITES DE LA REUNION ET DES TERRITOIRES DE COMPARAISON ENTRE 2008 ET 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	51 742	20,5	50 647	21,3	-2,1
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	36 120	14,3	35 361	14,9	-2,1
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	39 736	15,8	38 980	16,4	-1,9
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	65 344	25,9	57 085	24,0	-12,6
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	59 117	23,5	55 887	23,5	-5,5
La Réunion	252 059	100,0	237 960	100,0	-5,6
France	14 228 424		14 504 229		1,9

TE : Taux d'Evolution
Source : INSEE, RP2008 et RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

En définitive, la population des 18-24 ans est concentrée au sein des intercommunalités où le maillage de l'offre de formation de l'enseignement supérieur est le plus développé : la CINOR, la CIVIS et le TO. Le TO connait la plus forte baisse de la part des 18-24 ans depuis 2008 (-16,3%), l'Est de la région qui rassemble 15% des 18-24 ans perd 6% des jeunes de cette tranche d'âge. La CINOR qui abrite la part la plus élevée des 18-24 ans (27,6%) a le taux d'évolution le plus faible.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES 18-24 ANS AU SEIN DES INTERCOMMUNALITES DE LA REUNION ET DES TERRITOIRES DE COMPARAISON ENTRE 2008 ET 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	16 687	20,1	15 707	20,7	-5,9
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	11 769	14,1	10 854	14,3	-7,8
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	12 237	14,7	11 504	15,1	-6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	20 286	24,4	16 984	22,3	-16,3
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	22 219	26,7	20 955	27,6	-5,7
La Réunion	83 198	100,0	76 005	100,0	-8,6
France	5 677 413	6 824,0	5 363 313	7056,5	-5,5

TE : Taux d'Evolution
Source : INSEE, RP2008 et RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.3 Des jeunes hommes moins scolarisés

Le taux de scolarisation des jeunes réunionnais de 18 à 24 ans est plus faible que celui de l'Hexagone. En 2018, près de 39% de ces jeunes sont scolarisés contre 52% en France hexagonale. En 10 ans, ce taux de scolarisation est passé de 37% à 38,9% en lien avec le processus de diversification de l'offre de formation territoriale et la mise en œuvre d'une politique volontariste pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur. Les comparaisons territoriales montrent que le taux de scolarisation diffère selon les territoires. La CINOR est l'intercommunalité qui un ratio relativement élevé (49,8%), proche de celui de l'Hexagone. En dehors du territoire de la CINOR, le taux de scolarisation est nettement plus faible : 32,1% pour le TO et 38,3% pour la CASUD. Dans les intercommunalités où l'offre de formation est encore peu développée, les taux de scolarisation sont plus faibles.

Dans une perspective de développement territorialisé de l'offre de formation, un déploiement sur l'ensemble de la région et notamment sur l'Est du territoire parait pertinent, notamment si l'on s'appuie sur les caractéristiques de l'Est du territoire (pauvreté plus marquée, moindre accès à l'enseignement supérieur).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 4 : TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS EN 2018

TERRITOIRE	Population des 18-24 ans	Non scolarisés	Scolarisés	Taux de scolarisation (en %)	Taux de scolarisation Hommes	Taux de scolarisation Femmes
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	15 707	10 198	5 509	35,1	32,8	37,5
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	10 854	6 696	4 159	38,3	38,2	38,5
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	11 504	7 473	4 031	35	32,5	37,6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	16 984	11 533	5 451	32,1	30,1	34,2
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	20 955	10 513	10 442	49,8	44,9	54,2
La Réunion	76 005	46 413	29 592	38,9	36,0	41,9
France	5 363 313	2 567 647	2 795 665	52,1	48,9	55,4

Source : INSEE, RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Les chiffres montrent que les jeunes filles ont un taux de scolarisation supérieur à celui des jeunes hommes de près de 5 points. Dans certains territoires, ce taux est très supérieur à celui des garçons, près de 10 points au sein de la CINOR.

1.4 Un enjeu : l'élévation du niveau de qualification des jeunes

Rappelons l'un des objectifs européens pour 2030 : 50% des 25-34 ans doivent avoir un diplôme de l'enseignement supérieur. L'élévation du niveau de qualification des jeunes est donc un enjeu majeur pour les acteurs de l'enseignement supérieur réunionnais. En 2018, la part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 18-24 ans non-scolarisée est 2 fois moins importante à La Réunion que dans l'Hexagone (12% contre 24%). Malgré une offre de formation considérée comme diversifiée[8] et une politique volontariste de massification et de démocratisation de l'enseignement supérieur au sein du *continuum* bac -3-bac +3, le niveau de qualification des jeunes reste peu élevé. La part des jeunes de 18-24 ans diplômée de niveau Master reste faible. Seulement 1,5% des 18-24 ans non-scolarisés sont diplômés de niveau bac + 5. De façon plus générale, à tous les niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur, les taux de diplômés sont inférieurs au niveau national. Les comparaisons territoriales montrent peu de différence, la CINOR se démarque néanmoins par un taux de diplômés de niveau bac +5 supérieur à celui des autres intercommunalités (2,5% contre 1,5% en moyenne) grâce à une offre de formation concentrée qui assure de plus nombreuses opportunités d'accès, de poursuite et de parcours de formation dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, il existe une forte proportion de jeunes réunionnais sans diplôme ni qualification. En 2018, 25 % des jeunes de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, contre

[8] MESR, STRATOM La Réunion : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », STRATOM, MESR, 2023, p. 3.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

17% au niveau national. La situation professionnelle et sociale des jeunes sans diplôme est difficile comme le soulignent les analyses de l'INSEE. En 2024, parmi les jeunes de 18 à 20 ans qui ont quitté le système scolaire précocement (au maximum 3 ans après la sortie du lycée, soit 14 800 jeunes concernés), les ¾ d'entre eux n'ont pas d'emploi et ne poursuivent ni étude ni formation. Les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif sont plus souvent en situation de NEET et, parmi la population des NEETs[9], la part de jeunes sans diplôme est de 40%[10].

Les jeunes qui possèdent le 1er niveau de certification (CAP) rencontrent eux aussi des difficultés d'insertion professionnelle et d'accès à un logement indépendant[11].

FIGURE 1 : REPARTITION DES JEUNES DE 18-24 ANS NON SCOLARISES EN 2018 SELON LEUR NIVEAU DE DIPLOME

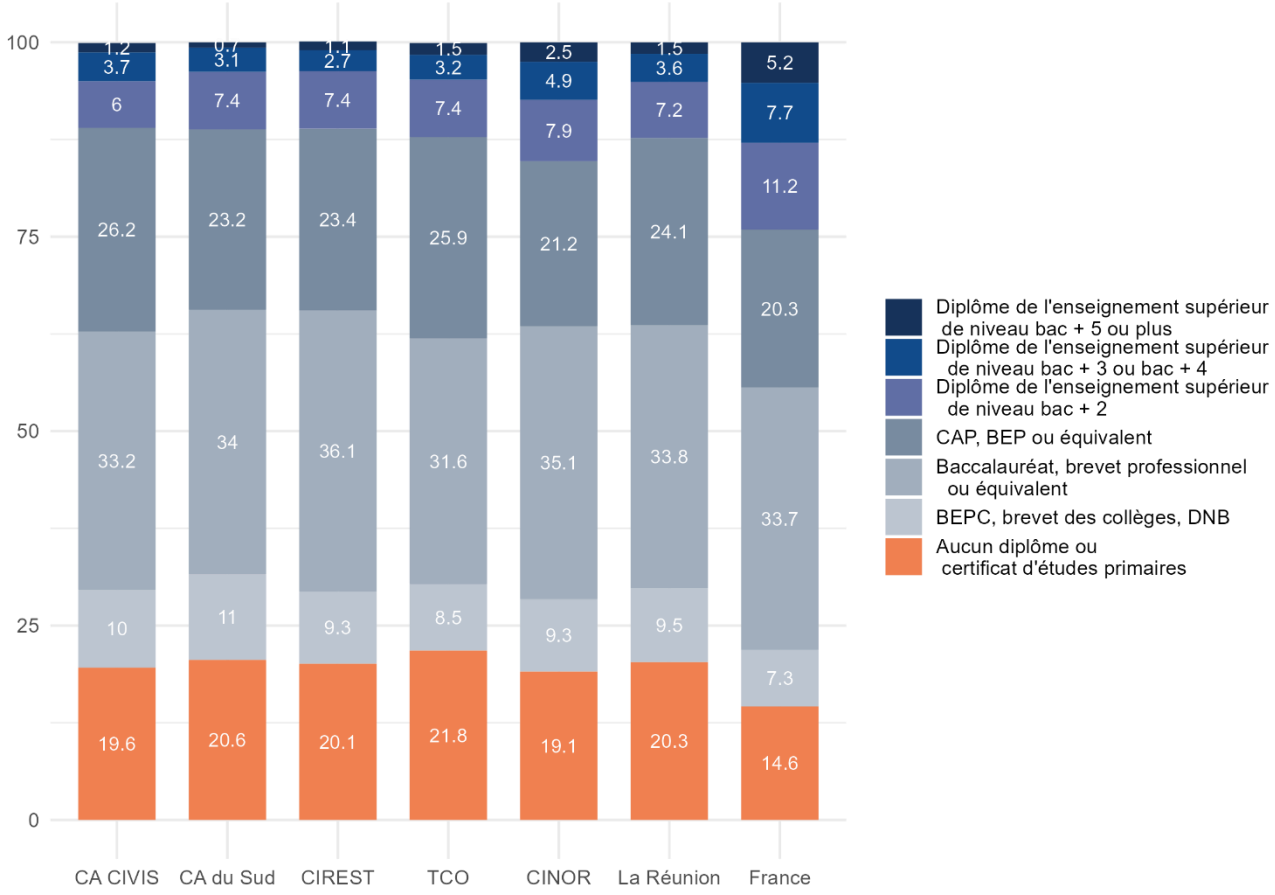

Source : INSEE, RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.5 Une population des 30-34 ans de plus en plus qualifiée

Dans le cadre de sa Stratégie Nationale d'Enseignement Supérieur (la StraNES), l'Etat s'est fixé l'objectif d'atteindre 60% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur à horizon 2025. En 2018, la part des 30-34 ans diplômée de l'enseignement supérieur était de 46,3% pour la France hexagonale et de seulement 32% pour La Réunion. Entre 2008 et 2018,

[9] Un peu moins de 40 000 jeunes en 2023 étaient âgés de 16 à 25 ans.
[10] JONZO, SEGUIN, 2022, *Op. Cit.* « A La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation », Insee analyses Réunion, N°72.
[11] Manuela AH-WOANNE, « Scolarités courtes à La Réunion : 3 100 jeunes déscolarisés avant 18 ans, et 14 800 autres entre 18 et 20 ans », Insee Analyses Réunion, nº 87, février 2024, p. 3.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

un phénomène de rattrapage s'est opéré : la part des diplômés parmi les 30-34 ans a augmenté de plus de 8 points, ce qui est largement supérieur à l'évolution observée dans l'Hexagone sur la même période (5 points). Territorialement, la CINOR, le TO et la CIVIS sont les intercommunalités qui ont connu les plus fortes augmentations et qui concentrent le plus de diplômés de l'enseignement supérieur.

Cette dynamique est confirmée par les études de l'INSEE[12] qui apportent 2 enseignements pertinents pour le diagnostic :

- Les diplômés du supérieur sont peu mobiles en 2024 : parmi les 95 900 natifs diplômés ou étudiants du supérieur, 31% résident dans une autre région française ;
- Parmi les 23 100 étudiants du supérieur qui résident dans l'île, seuls 5 000 sont nés ailleurs (22 %).

L'attractivité de La Réunion pour les étudiants est un enjeu important pour le territoire. L'étude de l'INSEE (2016) note que « *bien que l'offre de formation dans le supérieur se soit développée ces dernières années à La Réunion, l'île n'est pas encore un pôle étudiant attractif, même pour la zone océan Indien* ». La distance géographique avec l'Hexagone explique en partie la plus faible attractivité du territoire.

TABLEAU 5 : PART DES 30-34 ANS DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

TERRITOIRE	2008	2018	Ecart en points entre les deux périodes
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	22,3	32,0	9,7
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	21,0	25,5	4,5
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	17,9	24,5	6,6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	24,0	34,1	10,0
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	29,8	39,9	10,1
La Réunion	23,8	32,4	8,6
France	41,4	46,3	5,0

Source : INSEE, RP2008 et RP2018.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Comme dans l'ensemble des territoires d'Outre-mer, La Réunion se caractérise par un taux de chômage structurellement supérieur à celui de l'Hexagone. Au 1er trimestre 2024, le taux de chômage au sens du BIT[13] est de 19 % contre 7,3 % dans l'Hexagone, avec une tendance globalement à la hausse depuis 2020 alors que la tendance est baissière sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2020, la population active réunionnaise augmente régulièrement, environ 7 500 actifs par an, pour atteindre 343 000 actifs en 2023[14], portée par la hausse du nombre de personnes en emploi et également des personnes en situation de chômage. Le taux d'activité des 15-64 ans est d'environ 11 points inférieur au taux d'activité de l'Hexagone (62% en 2023, contre 73,9% dans l'Hexagone).

[12] Anne JONZO et Edouard FABRE, *La Réunion garde ses diplômés du supérieur*, Insee Analyses Réunion, n°13, mars 2016, p. 4.
[13] Personnes sans emploi en recherche active.
[14] IEDOM La Réunion, 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

A La Réunion comme dans les autres DOM, les difficultés sur le marché du travail sont identifiées par une proportion plus importante de personnes dans le halo autour du chômage[15] (au sens du BIT[16]). Les jeunes de 15 à 29 ans dans le halo autour du chômage sont estimés à 16 600 en 2021 d'après le DOOR. Les études du CEROM apportent des explications pertinentes à ce phénomène : étroitesse du marché du travail, inadéquation entre emplois proposés et niveau de formation[17]. La plus faible contribution des jeunes à l'accroissement de la population active explique en partie ces difficultés structurelles[18]. Pour ces derniers, en proportion moins ou peu qualifiés qu'en Hexagone, les retournements de conjonctures aggravent leur situation sur le marché du travail[19].

La note de conjoncture du 3e trimestre 2023[20] de l'INSEE indique une dynamique légère de hausse de l'emploi dans le secteur privé comme dans le secteur public. Le secteur privé représente fin 2023 70% des emplois et a bénéficié d'une progression de près de 1% sur une année alors que la progression était de + 4,1% en 2022. Si la progression a été en partie portée par l'accroissement de l'apprentissage grâce à France Relance, le nombre de contrats d'apprentissage a reculé en 2023.

En dehors de l'emploi salarié, La Réunion se caractérise par une vitalité de la création d'entreprise. Celle-ci est principalement alimentée par des entreprises créées sous le statut de la micro-entreprise - elles représentent environ la moitié des créations puisque la part des micro-entrepreneurs atteint 62%, une proportion proche de celle observée au niveau national (64%). La création de micro-entreprises concerne tous les secteurs d'activité, mais tout particulièrement le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

Les diplômés de l'enseignement supérieur - quel que soit leur âge - sont nettement moins concernés par le chômage que les autres diplômés. Le taux de chômage des diplômés de bac+3 et + est de 8% contre 26% pour les personnes sans diplôme. Les comparaisons territoriales ne montrent pas de différence notable entre les différentes intercommunalités de l'île.

TABLEAU 6 : TAUX DE CHOMAGE TERRITORIALISE EN 2024

	CIVIS	CASUD	CIREST	TCO	CINOR	La Réunion	France hexagone
Taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans	17	15	19	17	17	17	16
Part des Demandeurs d'emploi selon le niveau de diplôme (%)							
< CAP-BEP	26	28	25	26	24	26	16
CAP-BEP	34	34	37	34	32	34	28
Baccalauréat	22	23	24	20	23	22	23
Bac + 2	9	8	8	9	10	9	13

[15] https://www.insee.fr/fr/statistiques/7637681
[16] Au sens du BIT, le chômage inclut les personnes sans emploi mais disponibles pour travailler. Le halo étend la définition aux personnes sans emploi mais non disponibles, disponibles mais ne cherchent pas d'emploi.
[17] CEROM, *La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise*, Note CEROM, novembre 2019, p. 6.
[18] Edouard FABRE, Jannick RIVIERE, et David PERRAIN, *Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais,* Note CEROM, septembre 2015, p. 6.
[19] Zora MAZARI, *Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise,* Bref Cereq, nº 283 (2011) : 4p.
[20] Florian RAGEOT et Isabelle RIVIERE, « Avec 1 100 emplois de plus au 3e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022 », Insee Conjoncture, nº 30, janvier 2024, p. 4.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

>= Bac + 3	9	6	6	9	10	8	20

Source : France Travail
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.6 Les filières stratégiques pour la région Réunion

En 2023, la région Réunion a adopté son SRDEII *La Nouvelle Economie La Réunion 2030*, établissant ainsi une feuille de route claire et volontariste pour le développement économique. Pour certains acteurs, il s'agit de développer l'ensemble des maillons des chaînes de valeur au sein des secteurs prioritaires et/ou émergents. L'une des priorités est de *« soutenir les filières répondant aux besoins du territoire »*, ce qui signifie accompagner les dynamiques de développement de filières réputées comme traditionnelles, telles que l'agriculture, le BTP et celles qui répondent aux enjeux futurs du territoire offrant notamment des potentiels d'innovation et de formation. Il s'agit des filières d'excellence suivantes :

- Numérique ;
- Agroalimentaire ;
- Bâti tropical ;
- Energies renouvelables ;
- Économie bleue ;
- Tourisme.

Pour celles-ci, des contrats de filières se mettent en place progressivement pour identifier *« collectivement des solutions aux enjeux du territoire ou appréhender de nouveaux défis technologiques »*.

D'autres filières sont considérées comme émergentes, il s'agit des filières suivantes :

- L'aéronautique ;
- L'économie du « *care* » ;
- Les industries culturelles et créatives ;
- Le sport et les industries sportives.

Enfin, une autre priorité du SRDEII concerne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour se diriger vers « *une économie réunionnaise plus coopérative, plus inclusive et équitable* ».

C'est dire que l'articulation entre les différents schémas régionaux s'interconnecte sur l'appui aux filières économiques stratégiques, comme le rappelle l'une des actions prioritaires mentionnée dans les Orientations Budgétaires de la Région en 2023 *: « Développer l'enseignement supérieur et en particulier renforcer et diversifier les filières et les diplômes adaptés aux besoins du territoire (précisés par le SRDEII, le SRESRI et la S3/S5) »*[21].
Le soutien aux actions en matière d'adéquation emploi-formation dans les filières prioritaires et émergentes est donc à développer. Peu de filières présentent des analyses de type GPECT permettant d'identifier les besoins quantitatifs en matière d'emploi, leurs niveaux (catégories socio-professionnelles) et la spécialité sectorielle. Ce manque est souligné par les acteurs du territoire notamment dès lors qu'il s'agit de penser le développement des certifications, des diplômes et des spécialités de formation. Les études par filière préconisent de manière générale

[21] Conseil Régional de La Réunion, *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030*, P. 31.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

de développer une offre de formation initiale et continue en adéquation avec leurs besoins, mais peinent à proposer des actions plus précises (diplômes du supérieur à développer par exemple).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 7 : DIFFERENTES ACTIONS EN MATIERE D'ADEQUATION FORMATION-EMPLOI PRECONISEES PAR LES ACTEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Filières	Entrepreneuriat	Formation	Attractivité / orientation	Recherche et innovation
Agro-alimentaire			• Faire de l'agroalimentaire un secteur vecteur d'emploi	
Bâti tropical[22]		• Définir les formations nécessaires en adéquation avec les besoins du secteur du bâti (formation initiale et continue) • Adapter le contenu des formations au contexte tropical (formation initiale et continue)		• Favoriser le transfert technologique : Faciliter la diffusion d'informations pour le passage de la R&D à l'industrialisation des innovations • Soutenir financièrement la R&D comme appui à la diversification et la création de nouveaux produits et nouvelles offres de service. • Promouvoir l'excellence locale en répondant à des AO nationaux adaptés aux DOM
Energies renouvelables		• Développer l'offre de formation initiale • Développer l'offre de formation professionnelle et continue	• Améliorer l'attractivité de la filière photovoltaïque	
Tourisme		• Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique de l'ile et sur • L'innovation		• Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique de l'ile et sur • L'innovation

[22] Agence Nexa, *Le livre vert du bâti tropical à La Réunion, Revue des savoir-faire réunionnais face aux défis à relever*, 2018.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Economie bleue		• Harmoniser les GPEC • S'appuyer sur l'observatoire (RPC) pour identifier les métiers en tension[23] • Cartographier les passerelles possibles et vérifier la couverture des besoins par les formations professionnelles à La Réunion et dans l'Hexagone • Développer des modules de formation initiale • Développer le projet de Lycée de la Mer et lui conférer une dimension Océan Indien • Colorer les diplômes pour permettre à des compétences sur les métiers en tension de s'exercer • Déployer des modules courts complémentaires aux formations existantes • Développer les formations en alternance	• Construire un bateau école et organiser des visites en entreprise pour les jeunes • Déployer un plan de communication pour susciter les vocations auprès des jeunes	• Innovation et recherche – approfondissement des connaissances • Lister et qualifier les financements disponibles • Développer des moments d'échange • Mettre à disposition des études réalisées par la région
Filière numérique[24]		• Disposer d'une cartographie exhaustive de l'offre de formation au numérique • Développer une méthodologie pour faire évoluer l'offre de formation à court/ moyen terme • Développer l'alternance sur le territoire • Adapter et compléter l'offre de formation/ateliers de sensibilisation aux usages numériques des entreprises	• Promouvoir l'offre de formation auprès des apprenants et des entreprises • Créer un kit d'animation de la filière à destination des jeunes • Investir les établissements scolaires et favoriser les grands évènements • Créer un kit entreprise pour l'accueil des stagiaires	

[23] A partir du contrat de filière élaboré en 2023-2024
[24] Conseil régional de La Réunion, *Le Pacte Numérique* (Contrat de filière numérique), Feuille de route 2020-2023, 2020.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Filière Aéronautique & Drones[25]		• Renforcer les formations existantes avec formation post bac ou options ou parcours qualifiants spécifiques (mécanique/maintenance/automatismes et informatiques des systèmes industriels – électricité/electrotechnique/électronique/informatique-métallurgie et 1ère transformation des métaux-transformation des matériaux/plasturgie/composite – gestion des transports et logistiques associés – commerce) • Flécher des parcours de mobilités qualifiantes pour accéder aux métiers de la filière • Création d'un campus des métiers aériens aéronautiques (Service des transporteurs aériens, exploitation et services aéroportuaires, métiers de la maintenance, pilotage professionnel et privé)	• Créer une lisibilité de la filière pour les jeunes • Développement d'une plateforme orientation au sein de l'Aérocampus	• [illegible] destination de développement d'exploration spatiale • Développement du CEED (Centre d'Excellence et d'Essais Drone)
ESS	• Soutenir l'entrepreneuriat féminin • Identifier les freins et leviers à l'entrepreneuriat féminin • Structurer les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin)	• Structurer des cursus de formation professionnelle des acteurs de l'ESS notamment dans le domaine de la gestion financière (y compris les bénévoles), afin de viabiliser les structures et favoriser le développement d'emplois pérennes	• Sensibiliser et promouvoir l'ESS (création de lieux de partage ouverts online ; campagne de communication locale ; salon de l'ESS ; définition d'un système de labélisation)	

[25] https://elangroupe.eu/wp-content/uploads/2021/06/8pages-aerotech-pr3-ecr_16062021.pdf

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

1.7 L'évolution des emplois entre 2008 et 2018

Sur les 277 450 emplois recensés en 2021, 44,1% sont dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le second secteur, important en termes d'emplois, est le secteur du commerce, des transports et des services divers (39,4%). La répartition des emplois a peu évolué entre 2015 et 2021, mais elle a en revanche connu des évolutions entre 2008 et 2018. Ces 2 secteurs ont connu une croissance des emplois au-delà des 15%. Ils représentaient plus de 83 % des emplois à La Réunion en 2018. De manière intermédiaire, les industries manufacturières, industries extractives et autres industries connaissent une croissance modérée des emplois (près de 9%). Enfin, les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de la construction ont connu une décroissance des emplois.
Les emplois sont concentrés sur la CINOR, le TO et la CIVIS. Dans les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la culture, la santé humaine et l'action sociale, 30% des emplois se trouvent sur la CINOR, 32% sur la CIVIS et 22% sur le TO. Dans les intercommunalités du Sud et sur la CIREST, l'emploi reste faible.

Dans les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la culture, la santé humaine et l'action sociale, ce sont les emplois dans l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement et ceux dans les activités pour la santé humaine qui ont le plus augmenté (respectivement 76% et 30%), confirmant la nécessité de soutenir le développement du « *care* » comme le souligne le SRDEII. Les emplois dans l'enseignement et l'administration publique marquent le pas avec une évolution modérée inférieure à 10%. Les emplois de l'administration publique sont particulièrement présents au sein de la CINOR, de la CIVIS et du TO. Les emplois de la santé et du social apparaissent largement moins bien représentés au sein de la CIREST et de la CASUD.

Le secteur du commerce, transport, services divers - en dehors de l'édition, l'audiovisuel et de la diffusion qui connait une décroissance des emplois -, tous les autres secteurs connaissent une croissance entre 2008 et 2018.
Le secteur de la recherche-développement scientifique, même s'il représente moins de 600 emplois en volume et moins de 1% en proportion du secteur dans son ensemble, a connu une croissance des emplois de près de 95% entre 2008 et 2018. Les activités de Recherche & Développement sont concentrées sur la CINOR avec près de la moitié des emplois du secteur, et sur la CIVIS avec 32% des emplois.
Les activités informatiques et services d'information, représentant un peu plus d'1% des emplois, affichent un réel dynamisme avec près de 66% de croissance. Les emplois dans l'informatique et les services d'information sont majoritairement présents sur la CINOR (48%) et la CIVIS (16%).
L'hébergement, la restauration, les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises sont 2 secteurs qui affichent une croissance des emplois et qui représentent une part importante des emplois sur le territoire réunionnais. Les emplois dans l'hébergement-restauration sont particulièrement présents sur les zones touristiques, mais moins présents sur la CIREST et la CASUD.

La croissance des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures est particulièrement marquée sur le territoire. Entre 2015 et 2021, la croissance est de l'ordre de 25%. Cependant, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 12% des emplois. Les professions intermédiaires affichent une croissance de +13%, mais représentent 26% de l'ensemble des emplois. Si ces tendances se poursuivent, un soutien au développement de l'enseignement supérieur permettrait d'alimenter cette dynamique d'emplois. Le besoin en diplômés de niveau bac +3, 4 et 5 s'avère nécessaire puisque les cadres et professions intellectuelles supérieures sont encore peu

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

représentés (12%) au sein du marché du travail, moins représentés que les professions intermédiaires (26%) et que les employés (34%). Les répartitions territoriales montrent de grandes différences dans la mesure où les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures sont peu représentés sur la CIREST et la CASUD (moins de 16% à elles seules). Si la CINOR concentre 39% des emplois de cadres en 2018, leur poids a baissé entre 2008 et 2018 au profit du TO et de la CIVIS. C'est le même constat pour l'emploi des professions intermédiaires.

1.8 Les besoins en recrutement en personnel qualifié

Chaque année, France Travail adresse à près de 2 millions d'établissements une enquête pour recueillir leurs besoins en recrutement (enquête Besoins de Mains d'œuvre, BMO[26]). Entre 2016 et 2024, les projets de recrutement de professions intermédiaires sont plus importants en volume que ceux des cadres et ingénieurs. Pour les professions intermédiaires, les évolutions sont moins linéaires et après un pic enregistré en 2019 puis en 2023, les projets de recrutements atteignent progressivement le chiffre de 8 000.

En 2024, 39% des projets de recrutement de cadres et d'ingénieurs étaient prévus dans le bassin d'emploi de « Réunion Nord », 28% dans celui de « Réunion Ouest », 28% dans celui de « Réunion Sud » et seulement 4% dans celui de « Réunion Est ». A la même période, 31% des projets de recrutement de professions intermédiaires étaient prévus dans le bassin d'emploi « Réunion Sud », 29% dans le bassin « Réunion Nord », 22% dans celui de « Réunion Ouest », 18% dans celui de « Réunion Est ». Dans le bassin d'emploi « Réunion Nord », les projets de recrutements de cadres et d'ingénieurs représentent plus de 6% des projets dans leur ensemble. C'est le niveau le plus élevé à La Réunion. Dans le bassin d'emploi « Réunion Est », les projets de recrutements de professions intermédiaires sont en proportion relativement importants, près de 30% en 2024.

En 2024, parmi les cadres et ingénieurs, les professions faisant l'objet du plus grand nombre de projets de recrutement sont :

- Artistes, dont 32% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Pharmaciens, dont 87% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs et cheffes de chantier et conducteurs de travaux (cadres), dont 64% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Médecins, dont la moitié de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes), dont 44% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Psychologues et psychothérapeutes dont 59% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Technico-commerciaux, dont 54% de projets de recrutement jugés difficiles.

Les difficultés de recrutements des professions intermédiaires ont eu tendance à augmenter au cours des dernières années, et ce, pour l'ensemble des bassins d'emploi. C'est dans le bassin d'emploi « Réunion Sud » que ces difficultés sont les plus importantes en 2024, avec plus de 50% des projets de recrutements jugés difficiles, suivi du bassin « Réunion Nord » (42%). Le bassin d'emploi « Réunion Est » présente peu de difficultés de recrutement, mais également peu de projets de recrutement.

Parmi les professions intermédiaires, les projets de recrutement les plus importants en volume sont :

[26] https://statistiques.pole-emploi.org/bmo

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

- Professionnels de l'animation socioculturelle, dont 38% de projets de recrutement difficiles ;
- Formateurs, dont 22% de projets de recrutement difficiles ;
- Infirmiers et sages-femmes, dont 24% de projets de recrutement difficiles ;
- Professionnels des spectacles, dont 16% de projets de recrutement difficiles ;
- Professionnels de l'action sociale, dont 59% de projets de recrutement difficiles ;
- Sportifs et animateurs sportifs, dont 43% de projets jugés difficiles ;
- Attachés commerciaux, dont 53% de projets jugés difficiles ;
- Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle, dont 85% de projets jugés difficiles ;
- Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap, dont 9% de projets difficiles ;
- Techniciens médicaux et préparateurs, dont 49% de projets jugés difficiles.

Chaque année, France Relance publie une liste de métiers porteurs qui a pour *« finalité de guider la sélection des parcours de reconversion professionnelle dans le cadre du dispositif de Transitions collectives* ».
En 2023, pour les emplois de cadre, les métiers porteurs étaient les suivants :

- Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) / Domoticiens ;
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) / DAF, contrôle de gestion, *Data analyst*, délégués à la protection de données, managers d'équipe ;
- Juristes ;
- Cadres des ressources humaines et du recrutement / Ingénierie de la formation (*e-learning*, etc.), Développement RH (GPEC, etc.) ;
- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques / cybersécurité, développement informatique, systèmes d'information ;
- Cadres des magasins / managers (secteur commerce).

Pour les professions intermédiaires, les métiers porteurs étaient les suivants :

- Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) ;
- Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement / QSE et QHSE (niche), maintenance dans l'industrie agroalimentaire, technicien de maintenance industrie ;
- Techniciens des services administratifs / gestionnaires de paie ;
- Techniciens des services comptables et financiers / comptables en entreprise, collaborateurs en cabinet comptable ;
- Techniciens d'étude et de développement en informatique ;
- Techniciens de production, d'exploitation, d'installation et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique/ techniciens *Data Center* ;
- Techniciens des assurances / gestionnaires courtage en assurance.

1.9 Focus sur l'emploi des cadres à La Réunion

Les analyses régulières de l'emploi des cadres à La Réunion réalisées par l'APEC permettent de caractériser les spécificités du territoire en matière d'alimentation de la main d'œuvre très qualifiée au sein des entreprises locales. Le panorama général de l'emploi des cadres à La Réunion souligne un dynamisme certain post-COVID au sein d'une économie tertiaire tournée vers l'économie locale[27]. En

[27] APEC, *Attractivité des entreprises et emplois cadres à La Réunion*, Recrutement, Prévisions et processus, 2021).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2021, les cadres sont 33% à travailler dans les services à forte valeur ajoutée[28], ce qui est 11 points de moins qu'en Hexagone. Ils sont aussi sous-représentés dans les activités industrielles. Près de 70% d'entre eux travaillent dans des structures de - de 250 salariés contre 49% sur l'Hexagone. Les cadres sont davantage sur des fonctions support, administratives, comptabilité et finance (25% contre 20% en moyenne hexagonale) et sont *a contrario* moins représentés chez les ingénieurs, les cadres d'étude R & D en informatique – chefs de projets informatiques. Enfin, les analyses de l'APEC soulignent malgré un niveau de formation en constante augmentation que celui-ci est en deçà de la moyenne hexagonale : 39% sont titulaires d'un bac +5 contre 54% sur l'Hexagone.

Les analyses de l'APEC mettent en évidence des difficultés de recrutement pour les entreprises qui s'expliquent, d'une part, par un manque de compétences disponibles au niveau local et d'autre part, par un marché de l'emploi cadre peu fluide. Sur le premier point, malgré une offre de formation initiale plus développée que dans les autres territoires ultramarins, elle est moins diversifiée que dans l'Hexagone. L'offre de formation supérieure initiale est plus centrée sur les formations universitaires et les cursus de Licence, ce qui *« offre relativement peu d'opportunités d'accès à des diplômes d'ingénieurs ou encore à des doctorats »*. Le diagnostic de l'APEC montre que *« certaines entreprises font état d'un déficit, voire d'une absence de profils formés sur le territoire dans leur domaine d'activité, ce qui accentue les difficultés à recruter des cadres, notamment lorsque les profils jeunes diplômés sont visés »*. Il s'agit principalement des entreprises ayant des besoins en compétences commerciales, en ingénierie ou dans le domaine de la santé. Les entreprises « *relèvent une inadéquation structurelle entre leurs besoins en compétences cadres et celles disponibles localement* » qui « *se traduit par un manque de candidatures adaptées* ».
Le manque de fluidité de l'emploi cadre est lié aux difficultés de mobilités, de déplacements des travailleurs et à un moindre recours au débauchage dans un contexte insulaire *« où tout le monde se connaît »*. Ces difficultés d'alimentation de la main d'œuvre très qualifiée aux besoins du territoire sont exacerbées par un solde migratoire des étudiants largement déficitaire, car *« nombre de jeunes réunionnais quittent l'île pour accéder à des formations supérieures non disponibles sur le territoire »*. Selon les entreprises, *« les jeunes resteraient dans l'Hexagone a minima pour leur début de carrière professionnelle, ce qui occasionne un manque de profils de jeunes diplômés sur le marché du travail local »*.

Au regard de ces éléments, plusieurs constats peuvent être dressés en ce qui concerne les orientations stratégiques du SRESRI 2025-2035 :

- Un développement de l'offre de formation au-delà du niveau bac +3 avec une diversification de l'offre aux niveaux bac +4 et 5 et le soutien au développement de nouvelles spécialités pour répondre aux besoins locaux sectoriels ;
- Un accroissement quantitatif des jeunes qui poursuivent au-delà du bac +3 pour alimenter les besoins en recrutement des entreprises locales, ce qui implique de créer les conditions favorables pour permettre aux jeunes de poursuivre dans l'ES : conditions de vie, autonomie, orientation et accompagnement dans les parcours ;
- Un accompagnement des nouveaux entrants sur le marché du travail via une plus forte immersion en entreprise comme le soutien aux périodes de stages ou le développement de l'alternance ;
- Un accompagnement à la mobilité de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur formés dans l'Hexagone à occuper des emplois de cadres à La Réunion.

[28] Activités juridiques et comptables, banque et assurances, conseil en gestion des entreprises, activités informatiques, communication et médias, ingénierie R&D.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2. L'offre de formation d'enseignement supérieur de La Réunion

Il s'agit aussi bien d'apprécier la voie initiale et la voie continue dans l'offre de formation.

2.1 Territorialisation de l'offre de formation initiale

La carte ci-dessous présente le maillage géographique des établissements qui proposent au moins une action de formation initiale dans l'enseignement supérieur en 2024. Le secteur public représente 87% des structures d'enseignement supérieur, cette part est largement supérieure à celle de l'Hexagone (68%).

CARTE 2 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SELON LEUR STATUT SUR LE TERRITOIRE

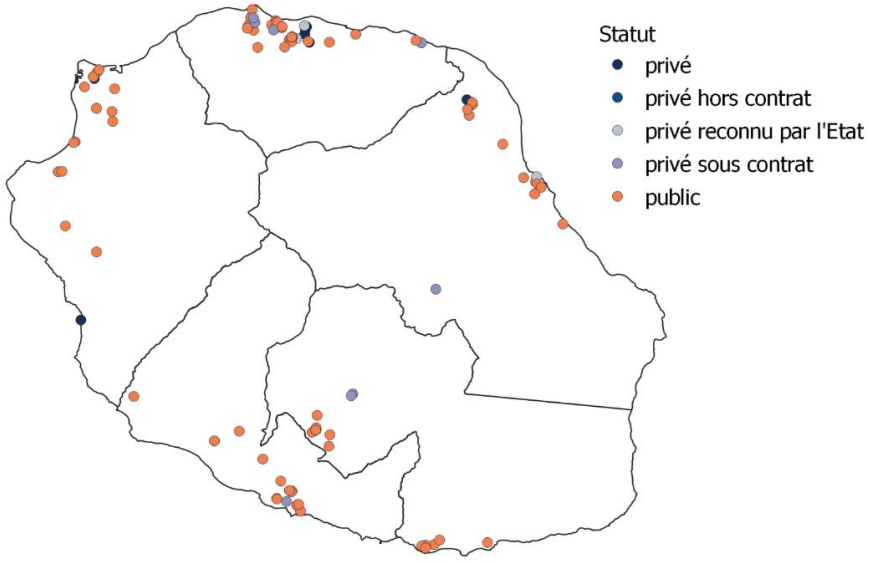

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 8 : STRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A LA REUNION EN COMPARAISON AVEC L'HEXAGONE

	France		La Réunion	
Niveau	Nombre d'actions de formation	En %	Nombre d'action de formations	En %
Bac +1	2 388	8,4	42	13,0
Bac +2	9 615	33,66	146	45,3
Bac +3	8 120	28,42	85	26,4
Bac +4	389	1,4	1	0,3
Bac +5 et plus	8 056	28,2	48	14,9
Statut				
Privé	3 686	12,9	4	1,2
Privé hors contrat	906	3,17		
Privé reconnu par l'Etat	1 578	5,5	12	3,7
Privé sous contrat	2 880	10,08	23	7,1
Public	19 518	68,32	283	87,9
Spécialités				
Agriculture, animaux	647	2,3	11	3,4
Armée, sécurité	139	0,5	1	0,3
Arts, culture, artisanat	2 176	7,6	6	1,9
Banque, assurances, immobilier	552	1,9	5	1,6
Commerce, marketing, vente	1 744	6,1	20	6,2
Construction, architecture, travaux	565	2,0	19	5,9
Environnement, énergies, propreté	939	3,3	13	4,0
Gestion des entreprises, comptabilité	4 787	16,8	61	18,9
Histoire-géographie, psychologie,	1 407	4,9	8	2,5
Hôtellerie-restauration, tourisme	658	2,3	7	2,2
Information-communication,	1 465	5,1	11	3,4
Informatique, Internet	1 672	5,9	16	5,0
Lettres, langues, enseignement	1 796	6,3	18	5,6
Logistique, transport	183	0,6	5	1,6
Matières premières, fabrication,	1 079	3,8	11	3,4
Mécanique	2 765	9,67	34	10,6
Santé, social, sport	2 514	8,8	36	11,2
Sciences	1 624	5,7	18	5,6
Economie, droit, politique	1 517	5,3	16	5,0
Electricité, électronique, robotique	339	1,12	6	1,9

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

En 2024, à La Réunion, 322 actions de formations d'enseignement supérieur sont déployées sur le territoire. En termes de spécialités, si la construction, l'architecture, les travaux publics, la gestion des entreprises, la comptabilité, la santé, le social et le sport sont bien représentés, c'est moins le cas des arts, la culture, l'histoire-géographie, la psychologie et la sociologie.

Quelques constats synthétiques peuvent ainsi être appréhendés :

- Une forte présence des formations dans les domaines de la construction, l'architecture, les travaux publics en lien avec le secteur économique du BTP, marqueur du territoire ;
- Une surreprésentation des formations liées à la gestion des entreprises, du commerce et de la vente (24% de l'offre de l'enseignement supérieur) en lien avec le commerce-service considéré comme un autre marqueur du territoire ;
- Une importante présence des formations dans le domaine de la santé et du social en lien avec la présence du CHU, premier employeur réunionnais, et les problématiques démographiques (vieillissement de la population par exemple) ;
- Des filières encore peu présentes sur le territoire en lien avec les orientations stratégiques de développement économique (tourisme, logistique, transport dans les activités de l'économie bleue).

FIGURE 2 : SPECIALITES DE FORMATION DES ACTIONS DE FORMATIONS INITIALES DISPENSEES A LA REUNION

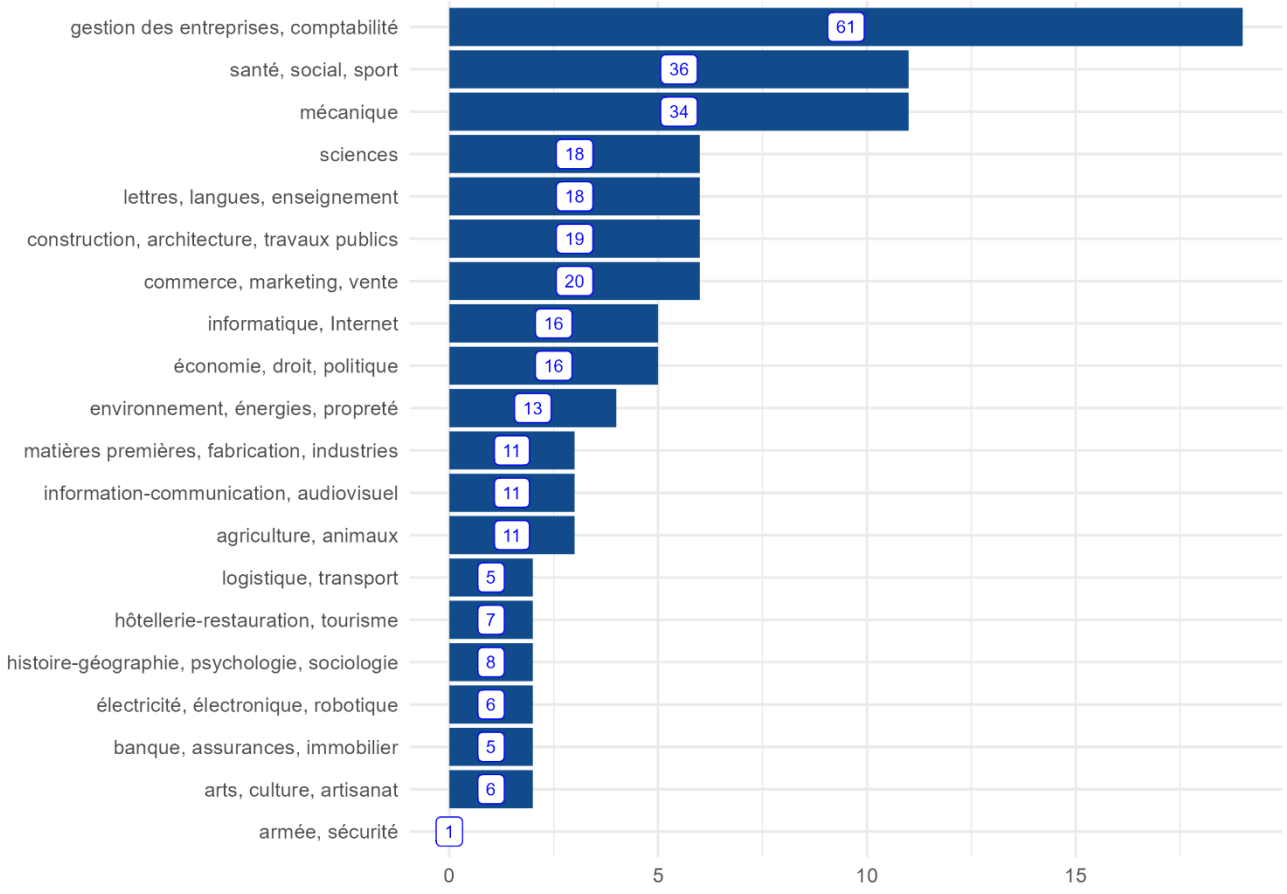

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La structuration territoriale de l'offre de formation initiale (publique et privée) dans l'enseignement supérieur se caractérise par une polarisation de l'offre sur la CINOR avec la présence du campus

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

dionysien de l'Université de La Réunion. C'est sur ce territoire que se concentrent aussi les formations les plus élevées de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire de niveau bac +3 et plus (40% des formations de niveau bac +3 +4, 60% des formations de niveau bac +5).

TABLEAU 9 : ACTIONS DE FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INITIALES A LA REUNION EN 2024

	n	%	BAC +1 (%)	BAC +2 (%)	BAC +3 (%)	BAC +5 (%)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	57	18	5	18	28	8
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	51	16	19	15	13	21
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	38	12	14	14	8	6
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	137	43	50	36	40	60
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	39	12	12	16	11	4

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La CIREST est l'intercommunalité qui concentre le moins d'actions de formations, ce qui confirme la volonté de soutenir le développement d'un campus de formation dans cette partie de l'île**.**

CARTE 3 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ACTIONS DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INITIALES A LA REUNION

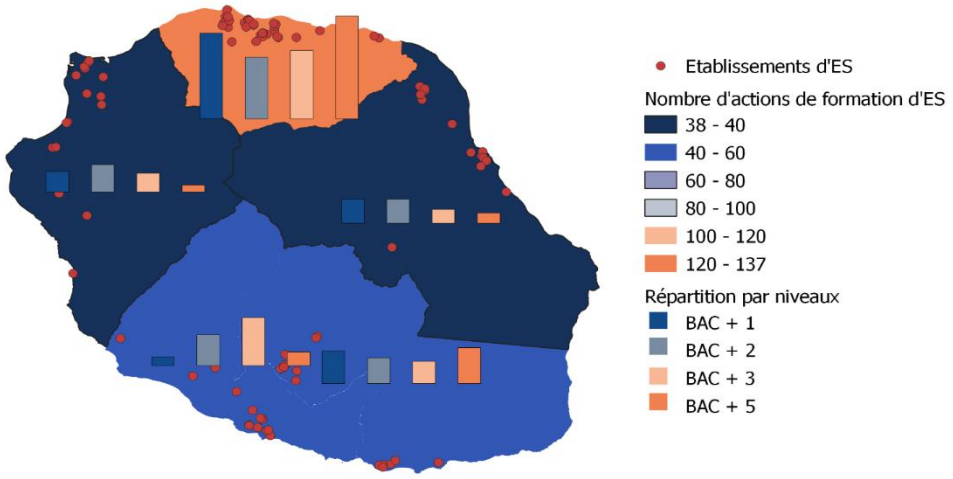

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau bac +1, en 2024, l'offre de formation se répartit entre CPGE (15 actions de formation, soit 45% de l'offre à ce niveau), les mentions complémentaires (14 actions de formation, soit 33% de l'offre de formation à ce niveau) et les classes de mise à niveau (10 actions de formation, soit 21% de l'offre de formation à ce niveau). La plupart des CPGE est présente sur le territoire : littéraire et artistique, scientifique et technologique, économique et commerciale. Les formations les plus sélectives de l'enseignement supérieur post-bac sont donc proposées à La Réunion, ce qui n'est pas le cas d'autres territoires d'Outre-mer (exemple de la Guyane) ou certains départements de l'Hexagone (exemple des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Landes). Seul le TO ne dispose pas d'établissement comptant de CPGE. Il faut noter que certaines CPGE se sont démultipliées comme par exemple les CPGE-Véto-BCPST, CPGE-PCSI, CPGE-MPSI, CPGE-Lettres et Sciences sociales. D'autres formations post-bac sélectives sont proposées telles que des CPES au Tampon et à Saint-Denis visant *« à favoriser l'égalité des chances, notamment à travers la diversité des profils, dans l'accès à un cycle d'enseignement supérieur »*[29].

FIGURE 3 : REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS DE NIVEAU BAC +1 SELON LES TERRITOIRES ET LES TYPES DE DIPLOMES

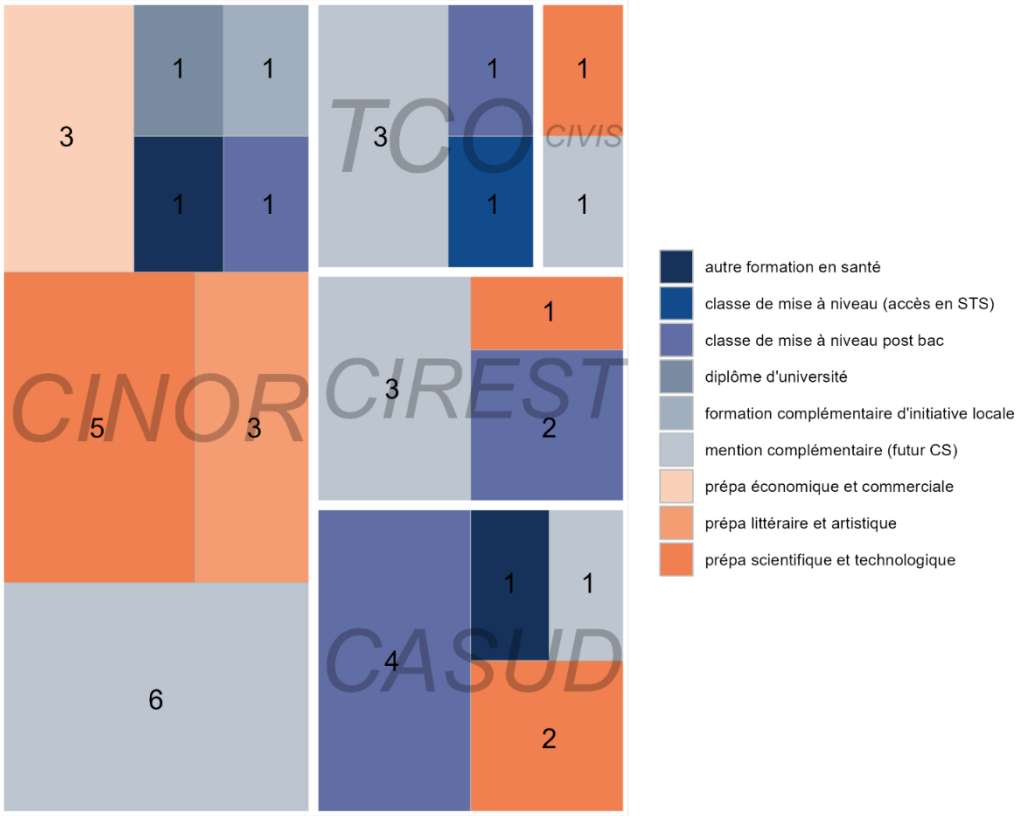

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau bac + 2, l'offre de formation se polarise autour des BTS et des BTSA qui représente plus de 96% des actions de formations proposées à ce niveau-là répartis dans l'ensemble des intercommunalités de La Réunion. La CINOR regroupe 42 actions de formation de BTS contre 25 sur la CIVIS, 19 sur la CIREST, 19 sur le TO et 16 sur la CASUD. Ce maillage territorial offre de nombreuses possibilités pour les jeunes bacheliers généraux, technologiques et professionnels qui souhaitent poursuivre dans des formations supérieures professionnalisantes.

[29] https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-cycle-pluridisciplinaire-d-etudes-superieures-84197

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 4 : REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS DE NIVEAU BAC +2 SELON LES TERRITOIRES ET LES TYPES DE DIPLOMES

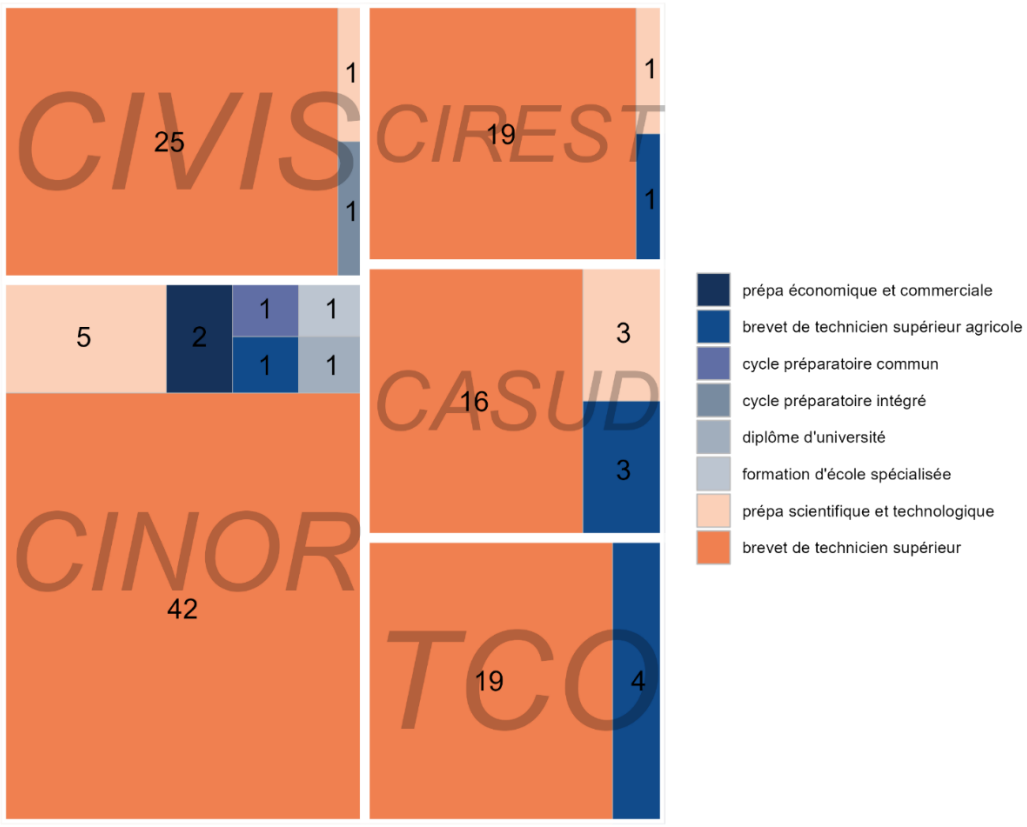

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Les STS sont principalement développées dans les spécialités tertiaires, notamment le domaine de la gestion des entreprises, la comptabilité (32 actions de formation, soit 26% de l'offre de formation en STS), le commerce, le marketing, la vente (13 formations, soit 11% de l'offre de formation en STS) présentes sur l'ensemble des intercommunalités. Dans les spécialités industrielles, les sections les plus développées en STS sont la mécanique et la construction, l'architecture, les travaux publics.

Notons que dans le domaine du numérique, les sections de l'informatique et de l'internet sont présentes sur l'ensemble des intercommunalités, excepté le TO. Les sections de l'hôtellerie-restauration, tourisme, celles de la logistique et du transport ne sont pas très développées sur l'ensemble du territoire alors que les filières sont considérées comme porteuses.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 5 : REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS DE NIVEAU DE STS SELON LES TERRITOIRES ET LES SPECIALITES DE FORMATION

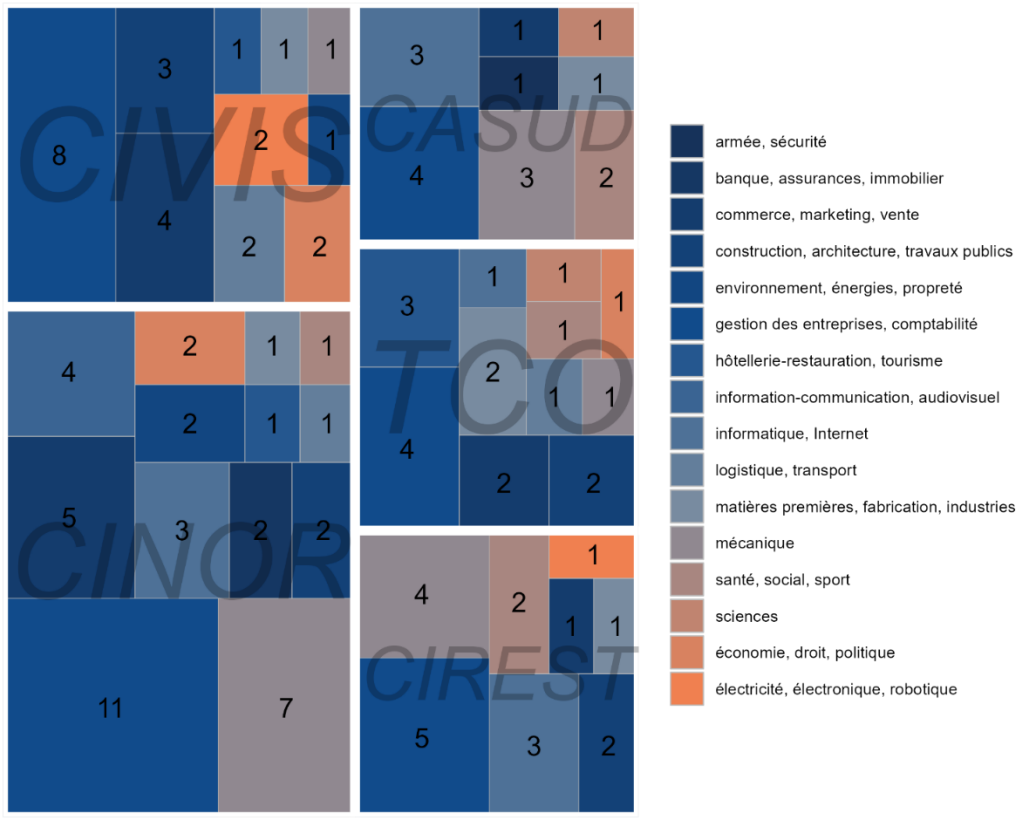

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau bac +3, les actions de formation se concentrent autour des formations de Licence (42%), de BUT (21%), de Licence Professionnelle (10%) et les diplômes d'Etat du paramédical et du travail social. Les Licences universitaires sont dispensées sur les campus de l'Université de La Réunion à Saint-Denis et au Tampon, les BUT au sein de l'IUT de Saint-Pierre. Les Licences Professionnelles sont présentes dans l'ensemble des intercommunalités au sein de structures diverses (IUT, UR, lycées, UCO, IRTS, IAE).

Enfin, l'offre de formation dans les domaines de la santé et du social est déployée au sein de l'IRTS à Saint-Benoît, de l'IFSI de Saint-Denis et de Saint Pierre, l'Institut régional de formation en psychomotricité de Saint-Pierre, l'Institut régional de formation en ergothérapie de Saint-Denis et au Lycée polyvalent Marie Curie de Saint-Benoît.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 6 : REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS DE NIVEAU BAC +3 SELON LES TERRITOIRES ET LES TYPES DE DIPLOMES

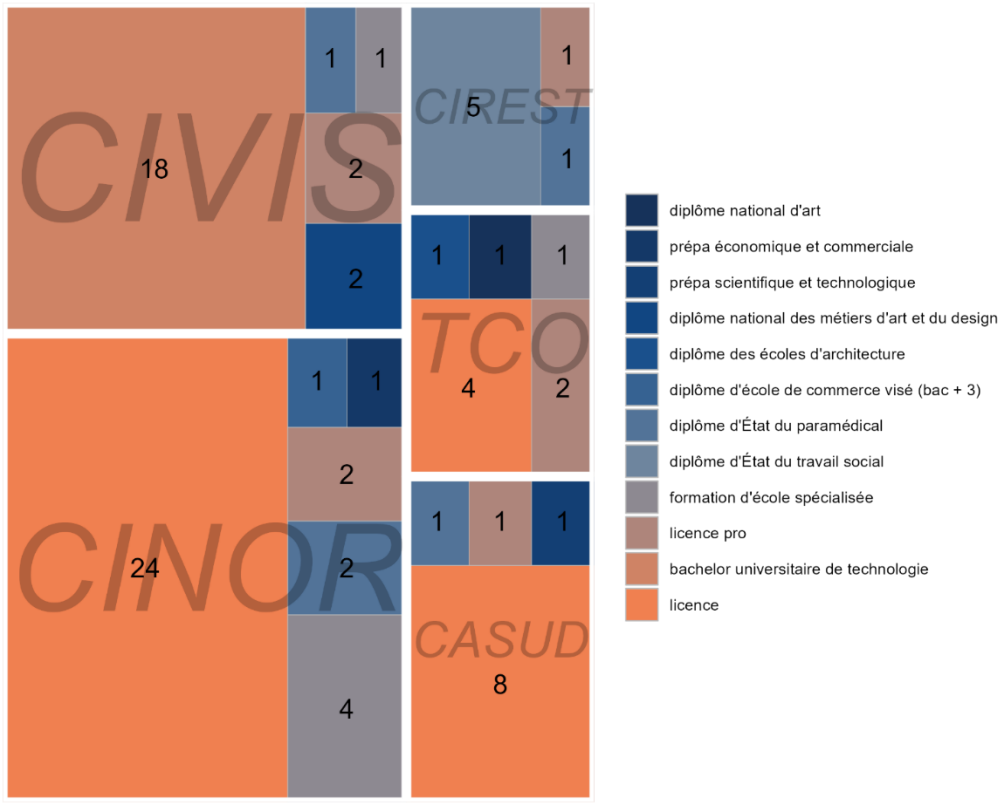

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

L'offre de formation de niveau bac +5 se polarise autour des Masters du l'UR déployés sur les campus de Saint-Denis et du Tampon, des différentes structures spécialisées dans la santé et le social, l'école d'ingénieur ESIROI, l'École Supérieure d'Art de La Réunion et l'École Nationale Supérieure d'Architecture-Réunion. L'ESIROI offre la possibilité d'être diplômé d'un titre d'ingénieur dans 3 domaines de spécialités : agroalimentaire, informatique, bâtiment et énergie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 7 : REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS DE NIVEAU BAC +5 SELON LES TERRITOIRES ET LES TYPES DE DIPLOMES

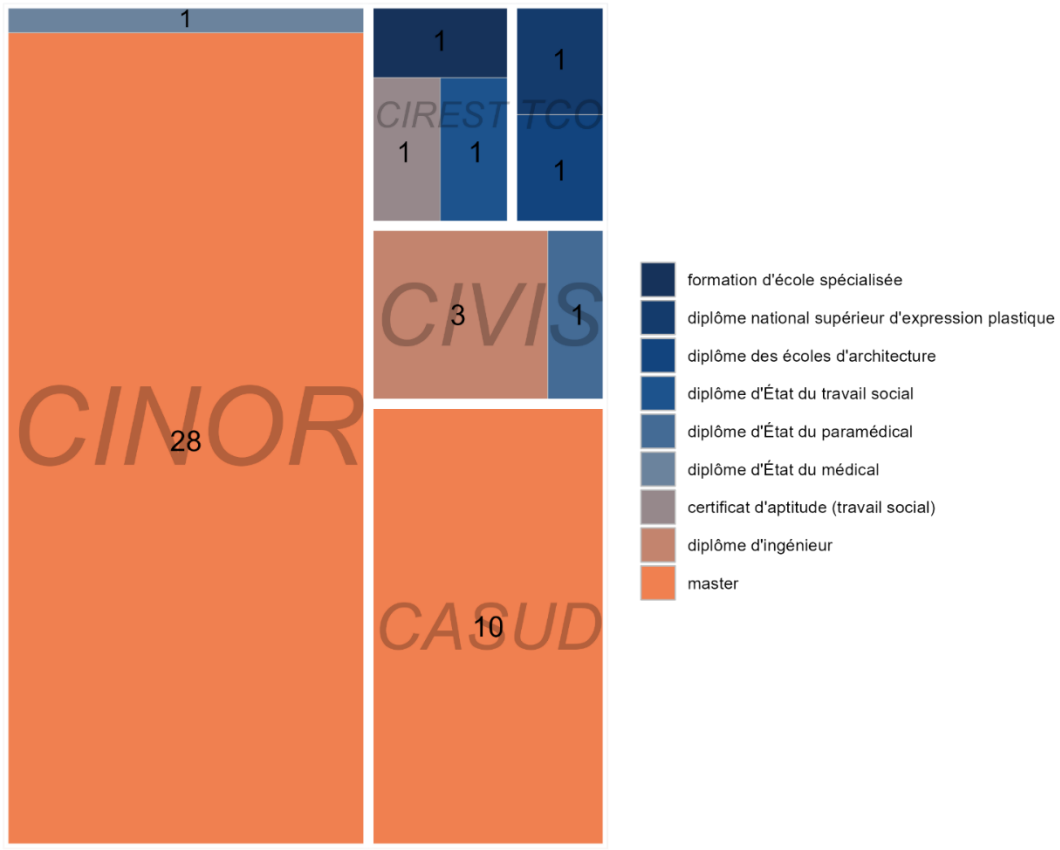

Source : ONISEP
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

2.2 L'offre de formation continue à La Réunion

Le Système d'Observation Partenarial (SYOP) de Réunion Prospective Compétences (RPC) permet de quantifier le nombre de places offertes en formation continue à La Réunion. En 2022, près de 17 000 places étaient offertes dans des parcours de formation de niveaux 5, 6 et 7. Le tableau ci-dessous présente la répartition des parcours selon les différents Groupes Formation Emploi (GFE).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 10 : NOMBRE DE PLACES OFFERTE DE NIVEAU 5 A 7 EN FORMATION CONTINUE A LA REUNION EN 2022 SELON LES PRINCIPAUX GFE

Groupes Formation Emploi (GFE)	Places offertes	Poids (%)
Agriculture	46	0
Appui à la production des industries	97	1
Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature	2 459	14
Bâtiment : gros œuvre, travaux publics	533	3
Bâtiment : gros œuvre, travaux publics	15	0
Commerce	1 993	12
Communication, médias	1 110	7
Création et production artistique	152	1
Electricité, énergie	12	0
Environnement, nettoyage, sécurité	92	1
Formation d'insertion	909	5
Gestion et traitement de l'information	6 787	40
Hôtellerie, tourisme, loisirs	342	2
Mécanique	227	1
Santé, social, soins personnels	1 080	6
Techniques graphiques, impression	374	3
Transformation des matériaux, procédés	363	3
Transport, logistique	388	2
Total	**16 979**	100

Dans le cadre du développement de la formation continue, La Réunion dispose de 219 centres de formation et d'apprentissage qui déploient 1 329 formations (tous niveaux confondus) dans 23 domaines de formation.

La présence des campus des métiers et des qualifications

Le territoire dispose de 2 Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ). Ces dispositifs permettent de créer des alliances éducatives. C'est notamment l'ambition du rectorat qui souhaite « *faire des campus des métiers et des qualifications un véritable outil d'offres de formations adaptées aux besoins des jeunes et des entreprises de leur champ professionnel* » pour « *promouvoir le rayonnement des campus des métiers et des qualifications et leur donner une visibilité* ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Le CMQ *Management et Services numériques* a pour finalité « *d'améliorer l'employabilité et l'adaptabilité des apprenants* » via :

- La valorisation des secteurs d'activités tertiaire et numérique ;
- Les propositions d'évolution de la carte des formations ;
- Une mise en réseau des acteurs ;
- Des réponses aux commandes des acteurs ;
- Un décloisonnement des parcours de formation ;
- Une lisibilité des parcours pour les élèves et les parents ;
- L'observation des besoins et des compétences ;
- Les mobilités.

Ce CMQ situé à Saint-Benoît regroupe les EPLE ayant au moins une formation du tertiaire (services aux entreprises), c'est-à-dire une douzaine de lycées, des opérateurs, associations, organismes de formation (AFDET Réunion, ARVISE Réunion, CARIF-OREF Réunion, GIP-FCIP, GRETA Réunion, GRETA Mayotte, AFPAR, CNAM Réunion), l'Université de La Réunion, des écoles d'informatique (ESRN-3IL, CCI-Réunion, EPITECH-SIPLON), des laboratoires de recherche (CEMOI, CRJ, ICARE-ESPE), des entreprises (Digital Réunion), les technopoles, les clusters et les organisations professionnelles (Digital Réunion, MEDEF Réunion, CPME Réunion, SICR, l'Ordre des avocats de Saint-Pierre et de Saint-Denis, l'Ordre des experts-comptables de Saint-Denis).

Le CMQ *Génie Civil et écoconstruction en milieu tropical* a pour finalité de « *valoriser le secteur d'activité du BTP autour d'un réseau d'acteurs de la formation, du monde économique et professionnel qui contribue au développement économique territorial, à l'insertion professionnelle et à la préservation de l'emploi* ». Il répond aux attentes du territoire pour :

- Observer, analyser et évaluer les besoins dans l'adéquation emploi/formation, adapter la stratégie au territoire ;
- Travailler sur l'attractivité de la filière et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Faire connaître et favoriser les innovations (le secteur du BTP connait une profonde mutation de ses pratiques) ;
- Accompagner les entreprises face aux difficultés de recrutement ;
- Faire bénéficier les publics fragilisés des opportunités d'accès à l'emploi et les aider dans leurs projets professionnels ;
- Mettre à disposition des apprenants un réseau économique pour faciliter leur insertion professionnelle ;
- Faire évoluer la pédagogie vers plus de mixité de parcours et adapter les formations (compétences des apprenants) aux besoins des entreprises.

Ce CMQ situé au Port regroupe des lycées, des CFA, des centres de formation, l'Université de La Réunion, l'IUT de Saint-Pierre, les écoles d'ingénieurs (ESIROI, ENSAM, CNAM), des laboratoires de recherche (PIMENT, CIRBAT, ORLAT, ENERGY-LAB), des entreprises du secteur du BTP et de l'énergie, des clusters et des organisations professionnelles (FRBTP, CAPEB, Constructys, ADIR, Ordre des architectes Réunion-Mayotte, Ordre des géomètres-experts).

Enfin, un CMQ *Solidarités et bien-être* est en cours d'élaboration.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2.3 Analyse de l'offre de formation d'enseignement supérieur

Dans l'ensemble, l'offre de formation est considérée comme *« diversifiée »* par les acteurs institutionnels[30]. Pourtant, certaines productions de l'INSEE soulignent *« une offre de formation peu diversifiée »* pour expliquer la faiblesse du niveau de qualification de la population réunionnaise. L'APEC souligne également que l'offre de formation d'enseignement supérieur est peu diversifiée au-delà du niveau Licence, ce qui offre moins d'opportunités de poursuite d'études vers le niveau bac +5. L'APEC souligne la faiblesse de l'offre de formation pour accéder au diplôme d'ingénieur alors que les besoins économiques du territoire sont importants. C'est dire qu'il y a une forte concentration de filières permettant d'accéder aux formations aux grandes écoles, telles que les CPGE, et il est fort à penser que de nombreux jeunes sont amenés à poursuivre leurs études en dehors de l'île.

La territorialisation de l'offre de formation de l'enseignement supérieur est un enjeu majeur à La Réunion. Les difficultés de mobilité et de logement des étudiants incitent ces derniers à s'orienter vers l'offre de formation présente à proximité. Des stratégies d'orientation sous contrainte sont donc à l'œuvre. Sur certains niveaux et pour certaines filières, l'offre de formation est alors largement déployée sur l'ensemble des intercommunalités. C'est notamment le cas des CPGE ou des STS. En considérant les problématiques de territorialisation de l'enseignement supérieur, pendant de nombreuses années, une des stratégies a consisté à démultiplier les formations et d'implanter la même filière sur les différents campus de l'île. Si cette stratégie avait pour ambition d'offrir de nombreuses opportunités de poursuite d'étude dans un contexte contraint de choix d'orientation des jeunes, elle semble être à l'arrêt pour se concentrer davantage autour du renforcement des sites existants :

- La vétusté de certains sites qui nécessitent des travaux de rénovation, notamment dans le cadre d'une adaptation des infrastructures aux enjeux climatiques et énergétiques ;
- Des infrastructures peu adaptées aux modalités d'organisation des cursus de formation : amphithéâtres, salles de cours trop petites pour accueillir les étudiants ;
- De manière générale, des sites universitaires peu adaptés aux évolutions futures de l'offre de formation : développement de nouvelles formations, mise en place d'innovations pédagogiques.

ENCADRE FOCUS 1 : LE PROJET DE CREATION D'UN CAMPUS EST DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

En 2023, l'Université de La Réunion a commandité une AMO pour la création d'un Campus Est sur la ville de Saint-André. Commune de 60 000 habitants, elle dispose de 11 hectares sur le site du Colosse qu'elle souhaite dédier notamment à la création de ce site universitaire. A ce jour, la commune ne dispose pas d'une offre de formation d'enseignement supérieur étoffée. Parmi les atouts propices à ce développement, notons la présence d'un gymnase, d'un complexe sportif et d'un parc de loisir : le Parc du Colosse. Enfin, la ville est suffisamment bien desservie en termes de mobilité puisque reliée par transport routier individuel ou autobus (trajet 1h, gratuité pour les étudiants). L'AMO mise en œuvre a permis de réaliser un diagnostic territorial de l'offre de formation, de la recherche et de l'innovation. Le déploiement d'un campus universitaire à l'Est du territoire devrait être inscrit dans le prochain projet de site de l'Université de La Réunion.

Les perspectives d'évolution de l'offre de formation de l'enseignement supérieur

En dehors du projet de développement de l'enseignement supérieur, la phase de diagnostic a permis d'identifier plusieurs projets de développement de l'offre de formation sur le territoire.

[30] MESR, *STRATOM La Réunion : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*, p 12.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Dans le secteur universitaire, l'offre de formation de l'IUT de Saint-Pierre doit s'enrichir de 2 nouvelles spécialités MT2E et G2I dans les 3 prochaines années. A plus long terme, l'implantation d'un campus à l'Ouest pourrait voir le jour. L'ESIROI, école d'ingénieur, a inscrit dans son projet stratégique d'établissement l'ouverture du titre d'ingénieur en informatique par la voie de l'apprentissage.
En médecine, les années futures seront marquées par la montée en charge de l'ensemble des cycles de formation au sein de l'Université de La Réunion. Le CHU a pour ambition de « *construire une offre de formation adaptée aux besoins des professionnels et des projets d'établissements du territoire* ». Il s'agit d'adapter l'offre de formation initiale et continue aux besoins du territoire en lien avec les métiers en tension.
Toujours dans le domaine de la santé, le projet d'un Institut de Santé Publique est depuis plusieurs années porté par plusieurs acteurs de l'ESRI. Quant au projet d'un Centre en Infectiologie autour du CyROI, il devrait bénéficier de fonds H2020-RUP et du FEDER pour le financement de ses infrastructures.
Le rectorat est sollicité pour programmer des ouvertures de formations. Une CPES classe d'approfondissement en arts plastiques (CAAP) est demandée au lycée Evariste de Parny, un BTS maintenance des véhicules option C pourrait voir le jour au lycée François de Mahy de Saint-Pierre tout comme un BTS commercialisation de solutions techniques au lycée Paul Langevin de Saint-Joseph.
Les organismes privés participent eux aussi au développement de l'offre de formation. L'UCO ouvre une Licence Professionnelle en sciences politiques en août 2025, Rubika des formations sur 5 ans dans les domaines de l'animation 2D, 3D, du jeu vidéo *Game Art*, du jeu vidéo *Game Programming*.

D'autres projets à développer
Depuis de nombreuses années, les acteurs de l'ESRI réunionnais œuvrent au développement d'une Université de l'Océan Indien. Ce projet vise à donner davantage de visibilité aux acteurs de la zone en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit d'associer l'Université de La Réunion et le Centre Universitaire de formation et de Recherche de Mayotte, puis d'étendre les coopérations à d'autres territoires : Seychelles, Madagascar, Mozambique, Inde, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud.
De manière opérationnelle, l'objectif est de développer une offre de formation commune, « *en particulier, des deuxièmes et troisièmes cycles* » largement manquants dans les pays limitrophes, de déployer une offre de formation continue et de favoriser les échanges d'enseignants.

L'Université de La Réunion, dans son contrat de site 2020-2025, avait misé sur la « *création d'un campus européen inclusif intégrant des universités ultrapériphériques avec une offre de formation et de recherche* ».

L'implantation d'une Maison des Sciences de l'Homme de l'Océan Indien est un projet porté par l'Université de La Réunion, figurant déjà dans son contrat de site 2020-2025. Il visait à « *fédérer les compétences et les ressources scientifiques à l'échelle du bassin régional du Sud-Ouest de l'océan Indien* » et « *implanter un solide réseau de chercheurs en sciences humaines et sociales* ». Pour ce faire, plusieurs jalons sont programmés : articulation des différents projets, renforcement des partenariats de recherche en SHS, augmentation des moyens récurrents des unités de recherche en SHS, adhésion au réseau des MSH et construction de la MSH-OI. Le projet de construction de la MSH-OI est donc porté par l'Université de La Réunion, la région Réunion et le CNRS.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Une vue d'ensemble : une forte augmentation des effectifs au début des années 2010 pour La Réunion

A la rentrée 2022-23, les effectifs des inscrits dans l'enseignement supérieur réunionnais atteignent près de 25 000 étudiants. Ils ont augmenté de plus de 55% sur la période 2001-2023 (contre 30% dans l'Hexagone).

En 2022-2023, près de 15 000 filles sont inscrites dans l'enseignement supérieur contre 10 000 garçons. Les femmes représentent 60% des inscrits. Cette part est de 4 points supérieure à celle de l'Hexagone.

FIGURE 8 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ES SELON LE GENRE A LA REUNION ET L'HEXAGONE ENTRE 2001 ET 2023

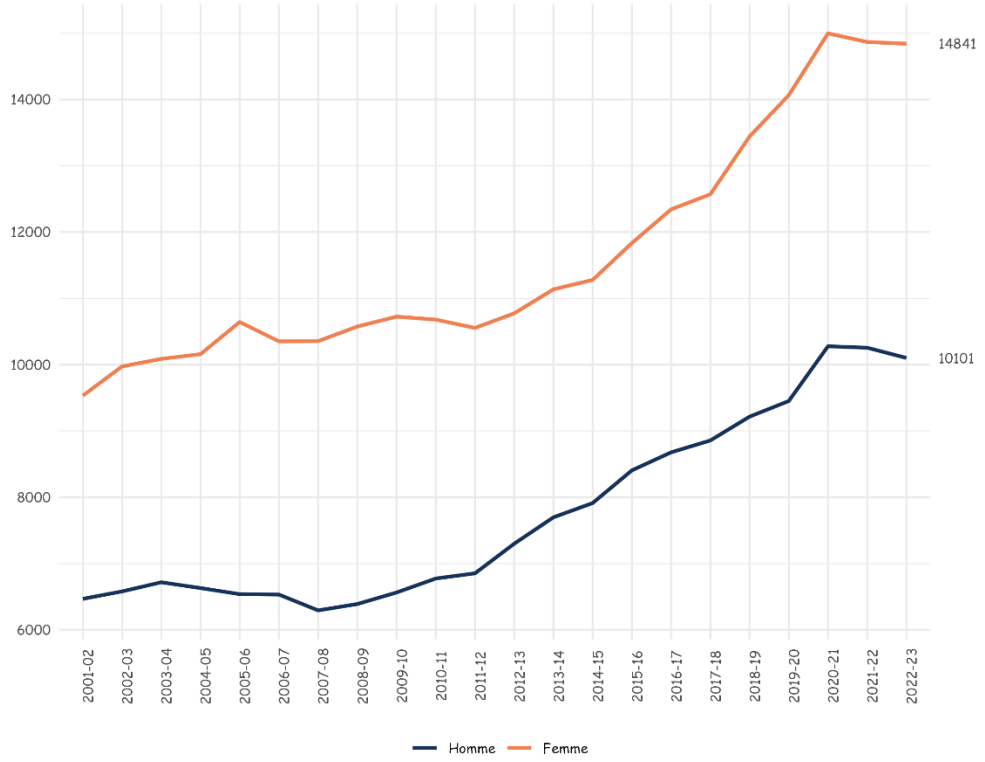

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Le secteur privé de l'enseignement supérieur est faiblement implanté à La Réunion avec un peu plus de 1 800 étudiants à la rentrée 2022-23, soit 7% des effectifs réunionnais. A titre de comparaison, cette part s'élève à 22% pour le reste de l'Hexagone.

Le tableau ci-dessous confirme l'importance du secteur universitaire dans la structuration de l'ES. Il représente 72% des effectifs inscrits en 2022-23, ce qui est largement supérieur à la situation dans l'Hexagone. Les élèves de STS représente à eux seuls 16% des étudiants contre 8% en Hexagone. Les écoles de commerce de gestion et comptabilité rassemblent moins de 1% des inscrits sur le territoire réunionnais.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 11 : NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A LA RENTREE 2022-2023

Secteurs de l'enseignement supérieur	La Réunion		Hexagone	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Autres écoles de spécialités diverses	38	0,2	62 351	2,3
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	802	3,3	80 872	3,0
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	222	0,9	200 025	7,5
Etablissements d'enseignement universitaire privés	0	0,0	8 407	0,3
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	3 992	16,5	224 448	8,4
Universités	17 404	72,0	1 686 076	62,8
Écoles paramédicales et sociales	1 460	6,0	143 689	5,4
Écoles supérieures art et culture	264	1,1	108 128	4,0
Autres formations d'ingénieurs			101 706	3,8
Grands établissements MENESR			43 725	1,6
Instituts nationaux polytechniques (INP)			4 148	0,2
Universités de technologie (UT)			10 018	0,4
Écoles juridiques et administratives			7706	0,3
Écoles normales supérieures (ENS)			2297	0,1

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

A la rentrée 2022-2023 :

- Les écoles paramédicales regroupaient 1 460 étudiants, soit 6% des effectifs du territoire ;
- Les STS regroupaient 3 992 étudiants, soit 16,5% des effectifs ;
- Les CPGE regroupaient 802 étudiants, soit 3% des effectifs ;
- Les écoles de commerce, gestion et comptabilité regroupaient 222 étudiants, soit moins de 1 % des effectifs ;
- Les écoles supérieures art et culture regroupaient 264 étudiants, soit moins de 1 % des effectifs ;
- L'Université de La Réunion enregistrait 17 404 étudiants, soit 72% des effectifs du territoire.

Cela nous amène aux constats suivants :

- Les effectifs universitaires et de STS ont le plus augmenté ;
- Pour les autres secteurs de l'enseignement supérieur, les effectifs sont restés stables.

Évolution des effectifs selon les territoires

L'évolution des effectifs des inscrits dans l'enseignement supérieur est fortement liée au maillage de l'offre de formation et à la présence ou non du secteur universitaire. Ce sont les intercommunalités de la CINOR, de la CASUD et de la CIVIS qui concentrent le plus d'étudiants du fait de l'existence des campus de l'Université de La Réunion à Saint-Denis, au Tampon et à Saint-Pierre. En 2022-2023, la CINOR concentre à elle seule plus de 16 600 étudiants, soit près de 67% des inscrits. Derrière la CINOR, la CASUD représente près de 15% des effectifs étudiants et la CIVIS, près de 9%. Au fil des années, un certain rattrapage se met en place et les effectifs des étudiants augmentent dans les intercommunalités où ils étaient les moins élevés. Ainsi, sur la CIREST, le nombre d'étudiants a augmenté de 168% en 20 ans, passant d'un peu moins de 500 étudiants à plus de 1 300. La CIVIS, par l'intermédiaire du pôle universitaire de Saint-Pierre, connaît une croissance importante de l'ordre de 130%. Le TO ne connaît pas les mêmes dynamiques : l'intercommunalité concentre le plus faible nombre d'étudiants avec un taux de croissance encore assez modeste.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 12 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ES SELON LES INTERCOMMUNALITES EN 2001 ET 2022

	2001-02		2022-23		TE
	n	%	n	%	%
CASUD	2 184	13,65	3 684	14,77	68,68
CINOR	11 587	72,42	16 615	66,61	43,39
CIREST	484	3,03	1 301	5,22	168,80
CIVIS	970	6,06	2 221	8,90	128,97
TO	774	4,84	1 121	4,49	44,83

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Evolution des effectifs inscrits en STS

Les STS sont fortement représentées sur le territoire puisqu'elles représentent 37% des actions de formations initiales déployées dans l'enseignement supérieur avec près de 4 000 inscrits en 2022-23, soit 16,5% des effectifs étudiants. Une des caractéristiques de ces formations est l'accueil à presque égale proportion de femmes et d'hommes.

Évolution des effectifs inscrits en CPGE

Avec plus de 800 inscrits en 1ère et 2e années de CPGE en 2022-23, soit 3% des effectifs, les classes préparatoires connaissent plutôt une stabilité des effectifs. Le taux de candidature en CPGE est plus faible à La Réunion qu'en Hexagone. En 2019, 64 places étaient vacantes, contre 81 en 2023.

A La Réunion, les hommes accèdent plus que les femmes à ces formations sélectives qui, pour la plupart, donnent accès à des parcours d'études dans les grandes écoles, dont notamment les écoles d'ingénieurs. Ces résultats confirment d'ailleurs ceux de la recherche en sciences de l'éducation qui montrent qu'il existe des différences genrées liées notamment à des processus d'autocensure chez les femmes au moment d'accéder aux parcours et aux carrières scientifiques[31]. Aussi, les femmes sont plus représentées dans certaines filières dites scientifiques, comme la CPGE-BCPST, ce qui confirme les résultats enregistrés au niveau national et une préférence pour les SVT[32].

Vue d'ensemble du secteur universitaire

L'Université de La Réunion déploie son offre de formation au sein de 3 pôles, sur les campus du Moufia à Saint-Denis, au Tampon et à Saint Pierre. Créée dans les années 1970 sous la forme d'un centre universitaire qui dispensait des enseignements en Lettres, Sciences et Droit-Économie, elle est devenue université d'exercice en 1982. Au fil du temps, de nouvelles unités d'enseignement ont été créées : l'IAE en 1988, l'IUT en 1994 et l'UFR des Sciences de l'Homme et de l'Environnement en 2005. L'UFR Santé a été créée en 2010 et l'IUFM intégré à l'Université de La Réunion en 2008 pour devenir l'ESPE en 2013 puis INSPE en 2019.

[31] Marianne BLANCHARD, Sophie ORANGE et Arnaud PIERREL, *Filles + sciences = une équation insoluble? enquête sur les classes préparatoires scientifiques*, Collection du Cepremap 42, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016; L*'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif* - Volume 3 – suite des n° 96 et 97, 2018, p. 146 ; Marie DURU-BELLAT, Annick KIEFFER et Roger DEPLEDGE, *From the Baccalauréat to Higher Education in France : Shifting Inequalities, Population*, English Edition, 2002 p. 63, nº 1, 2008, 119-54 ; Roger ESTABLET, *Subversion dans la reproduction scolaire*, Revue Economique 1, 1988, pp. 71-91.

[32] Christine FONTANINI, *Qu'est-ce qui fait courir les filles vers la classe préparatoire scientifique Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (BCPST) ?*, Questions Vives 8, nº 15 (s. d.).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

En 2022, plus de 17 000 étudiants étaient inscrits. Entre 2006 et 2022 les effectifs de l'Université de La Réunion ont augmenté de plus de 45% contre 9% dans l'Hexagone. Ces données confirment le mouvement de massification avec un accueil important de néo-bacheliers. Le pôle de Saint-Denis a vu sa population estudiantine croitre de près de 43%, ceux du Tampon et de Saint-Pierre respectivement de 52% et de 77%.

FIGURE 9 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR UNIVERSITAIRE A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

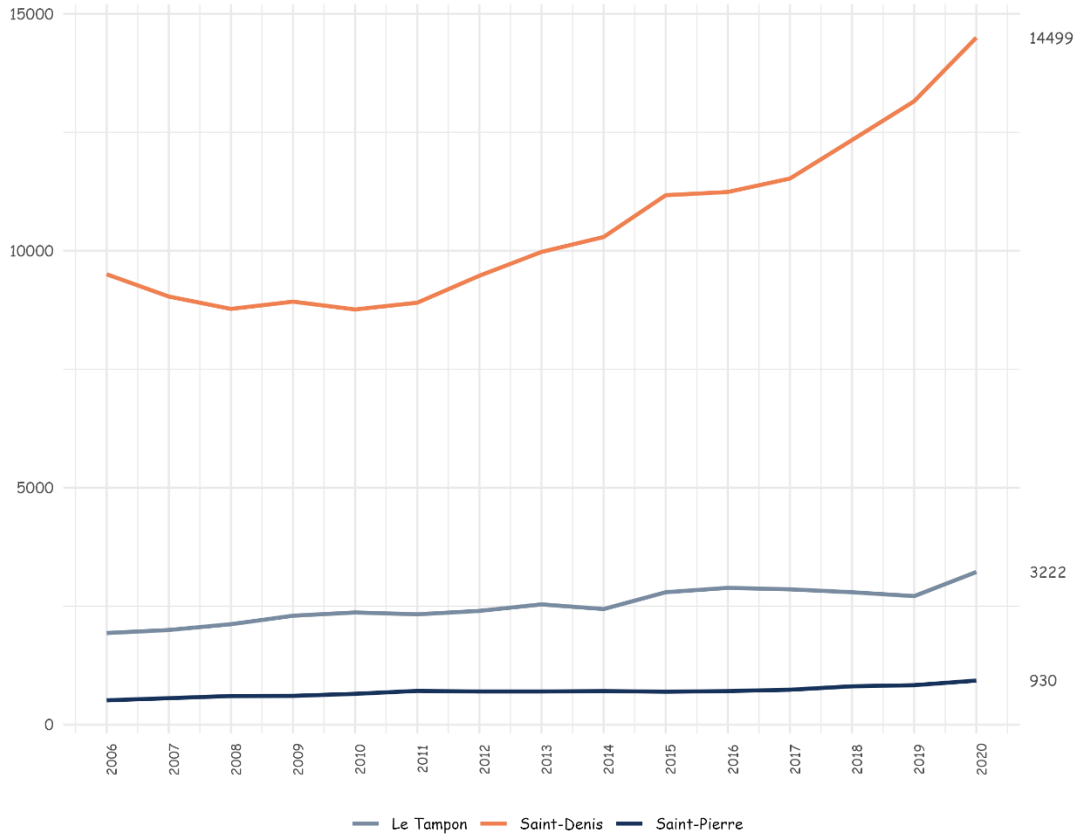

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Malgré les évolutions constatées au Tampon et à Saint-Pierre, le pôle de Saint-Denis accueillait encore en 2022 près de 78% des étudiants de l'Université de La Réunion contre 17% au Tampon et 5% à Saint-Pierre.

A La Réunion, les étudiants de Licence représentent 58% des inscrits en formation contre 43% dans l'Hexagone. Les inscrits en Master et en Doctorat représentent 16% contre plus de 21% en Hexagone. Entre 2006 et 2022, le nombre d'inscrits en Licence a fortement augmenté, passant de 8 779 à 12 842, soit une augmentation de 46%. Le niveau Master progresse fortement, passant de 2 897 inscrits en 2006 à 4 369 en 2022, soit une augmentation de 50%. Le niveau Doctorat a connu une décroissance des effectifs entre 2006 et 2022.

La polarisation de l'offre de formation universitaire s'explique par sa répartition selon les filières proposées sur les différents sites en fonction de la présence d'UFR et des niveaux de diplômes. La ville de Saint-Pierre se distingue par la présence unique de l'IUT qui propose des BUT et des LP, ce qui signifie que l'on peut le qualifier de Pôle professionnalisant de l'Université de La Réunion. Le campus

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

du Tampon accueille 3 UFR et plus de 2 500 étudiants de Licence, ce qui représente plus de 85% des inscrits en formation sur ce site. Certaines filières ne sont pas présentes. Les niveaux les plus élevés de l'offre de formation universitaire sont concentrés sur Saint-Denis qui accueille 88% des inscrits en Master et 77% des inscrits en Doctorat. Dans certaines disciplines, les étudiants du Tampon doivent poursuivre leur parcours supérieur à Saint-Denis pour atteindre le niveau Master qui les intéresse.

TABLEAU 13 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR UNIVERSITAIRE SELON LES INTERCOMMUNALITES ET LES DIPLOMES EN 2022

	Saint-Denis		Le Tampon		Saint-Pierre		La Réunion		Hexagone	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
PAREO et Dispositif rebond	324	2,4					324	1,9	1 302	0,1
Autres formations	830	6,1	44	1,5			874	5,0	157 780	8,8
Diplôme d'accès aux études universitaires	106	0,8					106	0,6	6 573	0,4
Diplôme inter-universitaire	321	2,4					321	1,8	9 354	0,5
Licence	7 602	56,1	2540	86,2			10 142	58,3	782 501	43,5
Licence Professionnelle	144	1,1	8	0,3	234	25,7	386	2,2	48 517	2,7
Master	2 289	16,9	309	10,5			2 598	14,9	322 093	17,9
Formations d'ingénieurs	149	1,1					149	0,9	97 911	5,4
Formations de santé	1 633	12,1					1 633	9,4	180 952	10,1
Doctorat	145	1,1	42	1,4			187	1,1	61 503	3,4
HDR	4	0,0	2	0,1			6	0,0	1 174	0,1
Post-DUT					1	0,1	1	0,0	942	0,1
Bachelor universitaire de technologie					677	74,2	677	3,9	107 019	6,0
Bachelor									422	0,0
CPGE									92	0,0
Capacité en droit									1 833	0,1
Diplôme universitaire de technologie									374	0,0
Formations d'IEP									16 781	0,9

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

En répartition, en 2022, les inscrits en formation dans les diplômes de niveau Licence représentent 74% des étudiants de l'Université de La Réunion, ceux de Master, 25% et ceux de Doctorat, 1%.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 10 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR UNIVERSITAIRE SELON LES NIVEAUX DE DIPLOMES ENTRE 2006 ET 2022

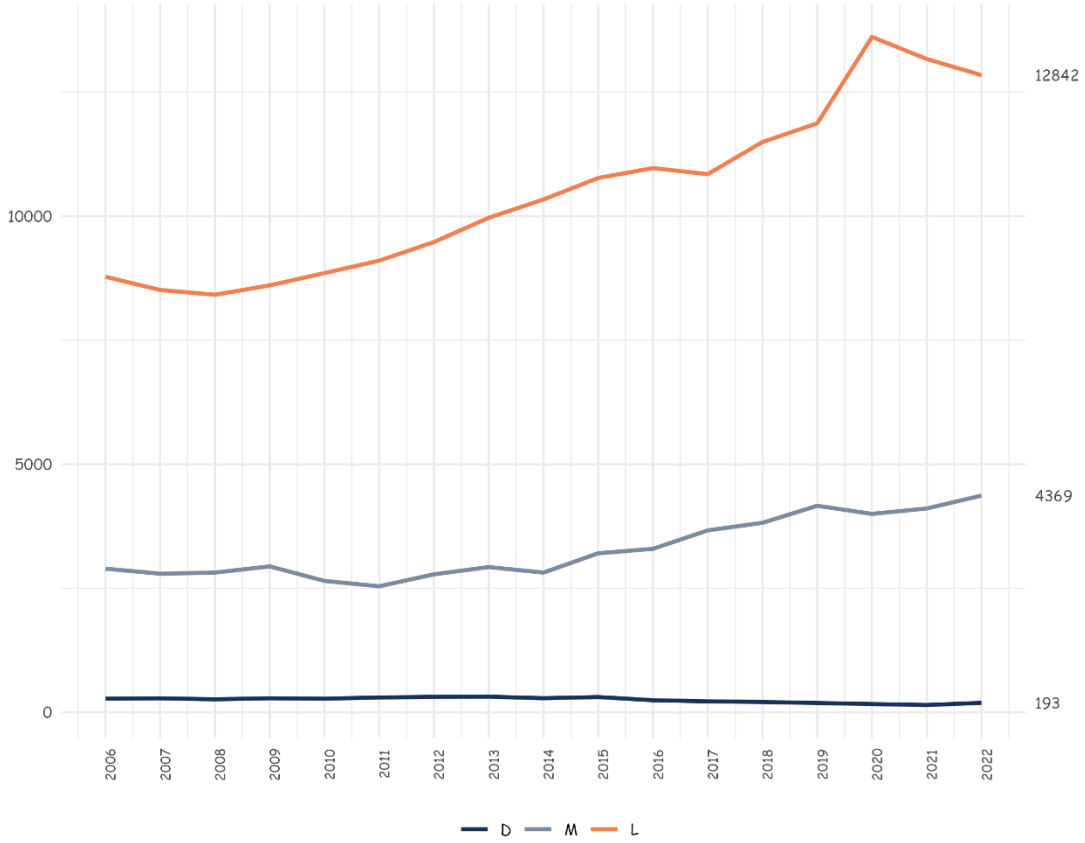

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

2.4 Les effectifs en BUT

Avec 7 spécialités de BUT déclinées en 17 parcours, l'IUT de Saint-Pierre apparaît comme un IUT important. Comparativement à la moyenne hexagonale, les effectifs de BUT ont fortement augmenté depuis 2006 à La Réunion (72%). Ces formations sont particulièrement adaptées aux besoins du territoire en matière de développement des compétences et des qualifications puisqu'elles permettent de former des techniciens et professions intermédiaires. Il s'agit là de formations aux trajectoires scolaires relativement courtes, professionnalisantes et reconnues dans le cadre national des certifications LMD avec de bonnes conditions d'insertion professionnelle[33].

En BUT, les filles sont plus nombreuses en 2022. Leur nombre a fortement augmenté à partir de 2013, rattrapant progressivement le nombre de garçons. Cette évolution est en partie liée à l'apparition de nouveaux parcours au sein de l'IUT, comme Hygiène, sécurité, environnement en 2017 et Techniques de commercialisation en 2018.

[33]https://publication.enseignementsuprecherche.gouv.fr/eesr/FR/EESR17_ES_25/l_insertion_professionnelle_des_diplomes_2020_de_master_licence_professionnelle_lp_et_dut/

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 11 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN DUT-BUT SELON LES SPECIALITES A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

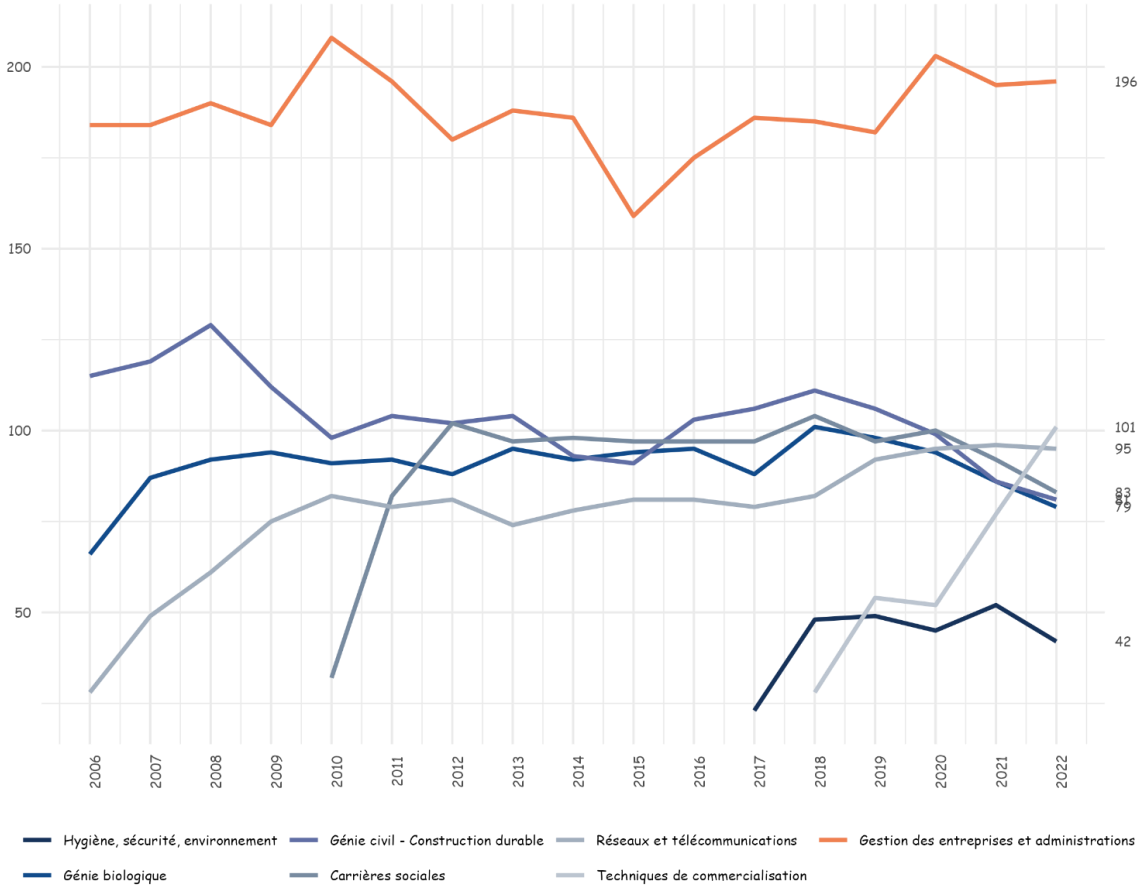

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La répartition des effectifs au sein de l'IUT montre qu'en 2022, 30% des étudiants sont inscrits dans le BUT *GEA*. Les BUT *Réseaux et télécommunication* et *Techniques de commercialisation* représentent respectivement 14% des effectifs, ceux de carrières sociales, Génie biologique, Génie civil 12% et *Hygiène, sécurité et environnement* 6% des inscrits.

2.5 Les effectifs en Licence universitaire (hors parcours de santé)

Les Licences universitaires (en dehors des disciplines de santé) accueillent plus de 10 000 étudiants à l'Université de La Réunion en 2022. Dans l'île, le nombre d'inscrits est passé de près de 7 500 à près de 9 500 étudiants, ce qui correspond à une augmentation de 26 %. Ces évolutions sont semblables à celles observées en Hexagone.

En 2022, les hommes sont moins nombreux parmi les inscrits en Licence, représentant 43 % des effectifs contre 33% en 2006.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 12 : EVOLUTION DES EFFECTIFS EN LICENCE SELON LE GENRE A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

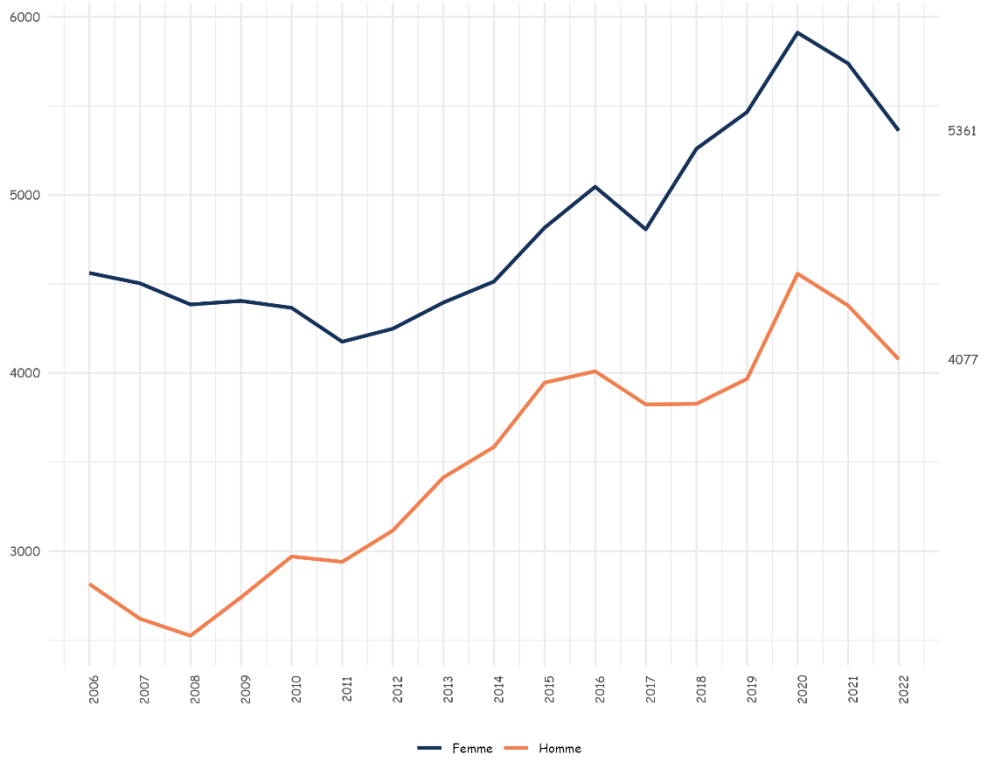

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Le site de Saint-Denis accueille la majorité des effectifs inscrits en Licence depuis de nombreuses années. A ce niveau de diplôme, l'importance du pôle dionysien a conservé sa position entre 2006 et 2022, restant à plus de 70%.

Les analyses par spécialité montrent des évolutions différentes :

- Les plus fortes augmentations en termes d'effectifs sont observées pour Sciences de la Vie et de la Terre (+387%), STAPS (+212%), Sciences fondamentales et applications (+144%). Viennent ensuite les Langues (+11%) et les Sciences humaines (+5%).
- Certaines spécialités sont en revanche en baisse et parfois fortement : les spécialités pluridisciplinaires de la science (-53%), les Lettres sciences du langage et art (-30%), le Droit sciences politiques (-2%).
- En 2022, les étudiants sont inscrits par ordre décroissant en Sciences humaines (1 600 inscrits), AES (1 330 inscrits), Langues (1 200 inscrits), STAPS (1160 inscrits), Droit sciences politiques (1 100 inscrits), Sciences fondamentales et applications (960 inscrits), Sciences de la Vie et de la Terre (910 inscrits), Spécialités pluridisciplinaires de la science (270 inscrits) et Lettres sciences du langage et art (260 inscrits).

2.6 Les effectifs en Licence Professionnelle

Le nombre d'inscrits en Licence Professionnelle (LP) a fortement augmenté entre 2006 et 2022 pour atteindre près de 386 étudiants en 2022. Avec une augmentation de 280%, la croissance est largement supérieure à celle observée dans l'Hexagone.
La répartition des effectifs en LP entre ls différents sites de l'Université de La Réunion montre qu'ils sont principalement à l'IUT de Saint-Pierre. L'IUT concentre plus de 230 étudiants en LP en 2022

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

contre 144 à Saint-Denis. A noter qu'au Tampon, alors que l'offre de formation est fortement représentée avec 3 composantes, cette modalité de formation est sous-représentée avec seulement 8 inscrits en 2022.

FIGURE 13 : EVOLUTION DES EFFECTIFS EN LICENCE SELON LES SITES A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

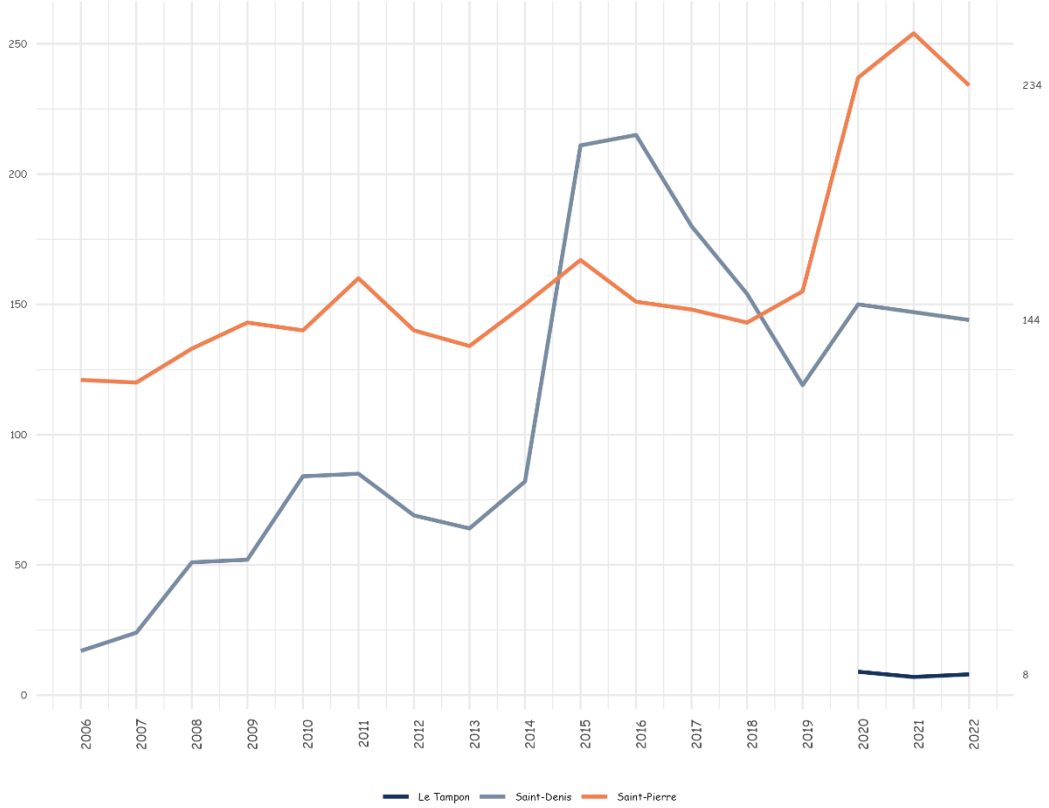

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La concentration de LP à Saint-Pierre confirme la spécificité du site comme pôle d'enseignement supérieur professionnalisant. *A contrario*, le site du Tampon apparaît comme un site plus généraliste puisque moins concerné par la présence de formations professionnalisantes.

A La Réunion, toujours en 2022, les LP accueillent à répartition égale des femmes et des hommes au sein des formations déployées à l'Université de La Réunion. Ces formations professionnalisantes présentent donc la caractéristique d'atteindre la parité en termes de genre.

En termes de spécialités, en 2022, les LP de Sciences économiques et de gestion sont celles qui concentrent le plus d'étudiants en formation, soit près de 58% des effectifs à ce niveau. Viennent ensuite les LP en Sciences fondamentales et applications qui représentent 32%.

2.7 Les effectifs en filières de santé au niveau Licence

Les filières de santé occupent une place importante dans l'offre de formation d'enseignement supérieur réunionnais. Comme le souligne le projet d'enseignement et de formation du CHU pour la période 2022-2026, l'établissement *« participe activement à la formation des étudiants en médecine, dès le premier cycle, jusqu'à l'internat, avec plus de 400 internes accueillis chaque année à La Réunion, dont 300 au CHU »*. Le nombre d'inscrits dans les diplômes associés à la santé de niveau Licence a

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

fortement augmenté entre 2006 et 2022, passant de 325 à plus de 1 680 étudiants, une augmentation supérieure à celle de l'Hexagone. Ces évolutions confirment l'importance du secteur de la santé dans l'économie réunionnaise et les besoins futurs en évolution des métiers et des compétences. Le secteur de la santé a été très impacté par les récentes réformes qualifiées « d'universitarisation des filières de la santé ». Des filières ont été créées comme les Licence Accès Santé et les PASS et PluriPASS. Ces 2 dernières formations ont respectivement accueilli plus de 700 étudiants et plus de 580 étudiants en 2022. La Licence Accès Santé connait une forte croissance des effectifs depuis sa création au début des années 2020.

FIGURE 14 : EVOLUTION DES EFFECTIFS EN SANTE DE NIVEAU L SELON LE DIPLOME A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

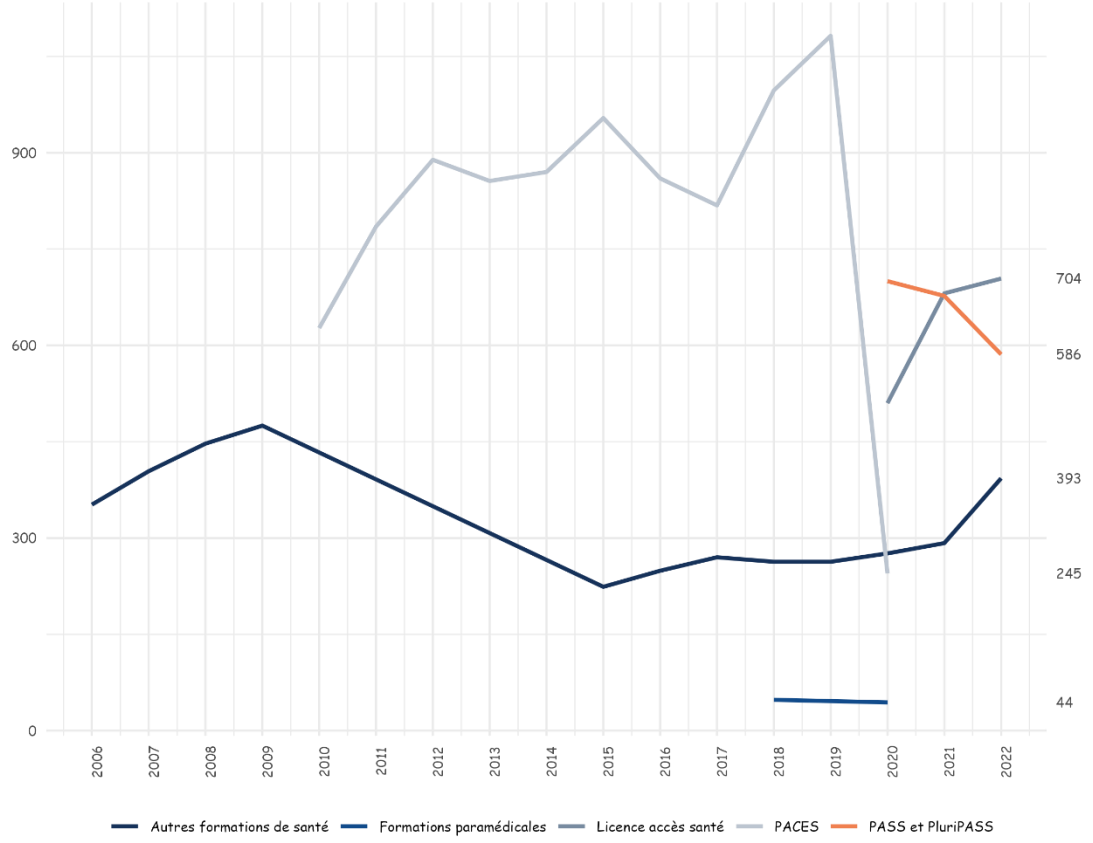

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

A La Réunion comme dans l'Hexagone, les filières de santé accueillent beaucoup plus de filles que de garçons en formation de niveau Licence. En 2022, elles représentent 70% des inscrits.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 15 : EVOLUTION DES EFFECTIFS EN SANTE DE NIVEAU L SELON LE GENRE A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

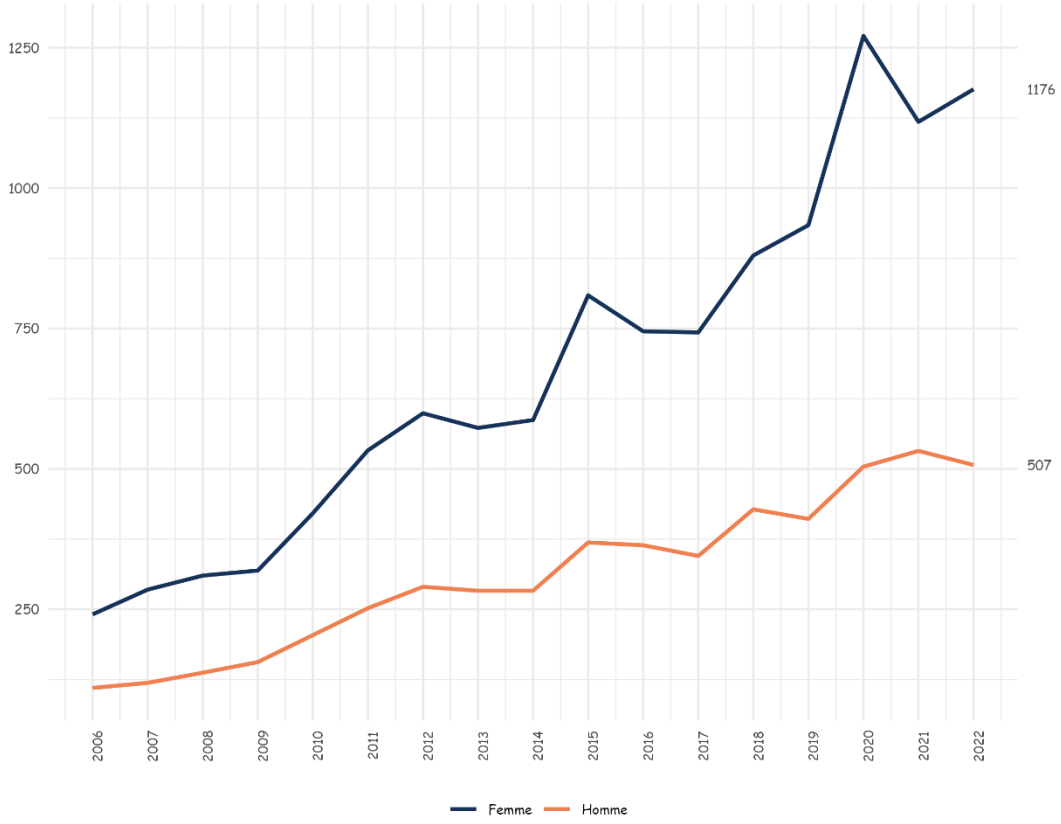

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

2.8 Les effectifs en Master

Le niveau Master est moins développé en termes d'effectifs à La Réunion que dans l'Hexagone, mais affiche une nette progression de ses effectifs, principalement en Master enseignement et en Master santé. Entre 2008 et 2022, les effectifs en Master enseignement ont augmenté de près de 70% et ceux en Master santé de 1 300% entre 2010 et 2022. Les inscrits de niveau Master en formation d'ingénieur connaissent une hausse régulière.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 16 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE NIVEAU M SELON LE DIPLOME A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

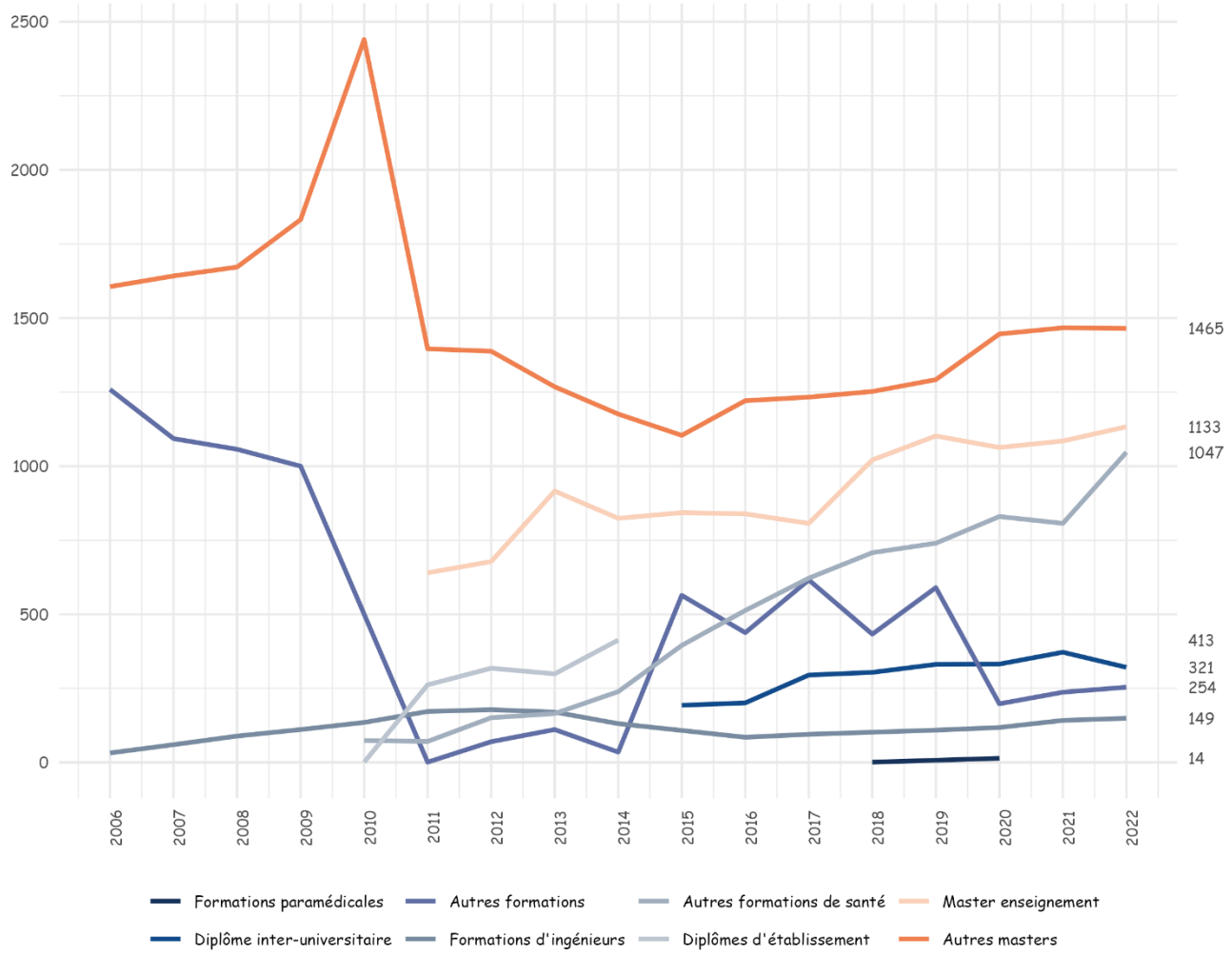

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Le site universitaire de Saint-Denis accueille plus de 1 150 étudiants de niveau Master en 2022 contre un plus de 300 au Tampon.

Les inscrits en Master à Saint-Denis représentent 79% des étudiants de niveau Master. La part du pôle dionysien en Master s'atténue puisqu'il représentait près de 90% des effectifs au niveau Master en 2006.

Les femmes inscrites au niveau Master représentent 52% des effectifs, une proportion qui ne cesse d'augmenter.

En termes de spécialités, les inscrits en Sciences économiques et gestion représentent 21% des effectifs de niveau Master. Si cette spécialité est la plus importante, ses effectifs s'érodent au fil des années. Elle représentait 29% des effectifs en 2006. C'est aussi le cas pour la part des effectifs en Sciences Humaines et Sociales qui décroît, passant de 24 à 18%. Les disciplines de STAPS, de Droit Sciences politiques quant à elles connaissent une augmentation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 17 : EVOLUTION DES EFFECTIFS EN M EN REPARTITION SELON LES SPECIALITES A LA REUNION ENTRE 2006 ET 2022

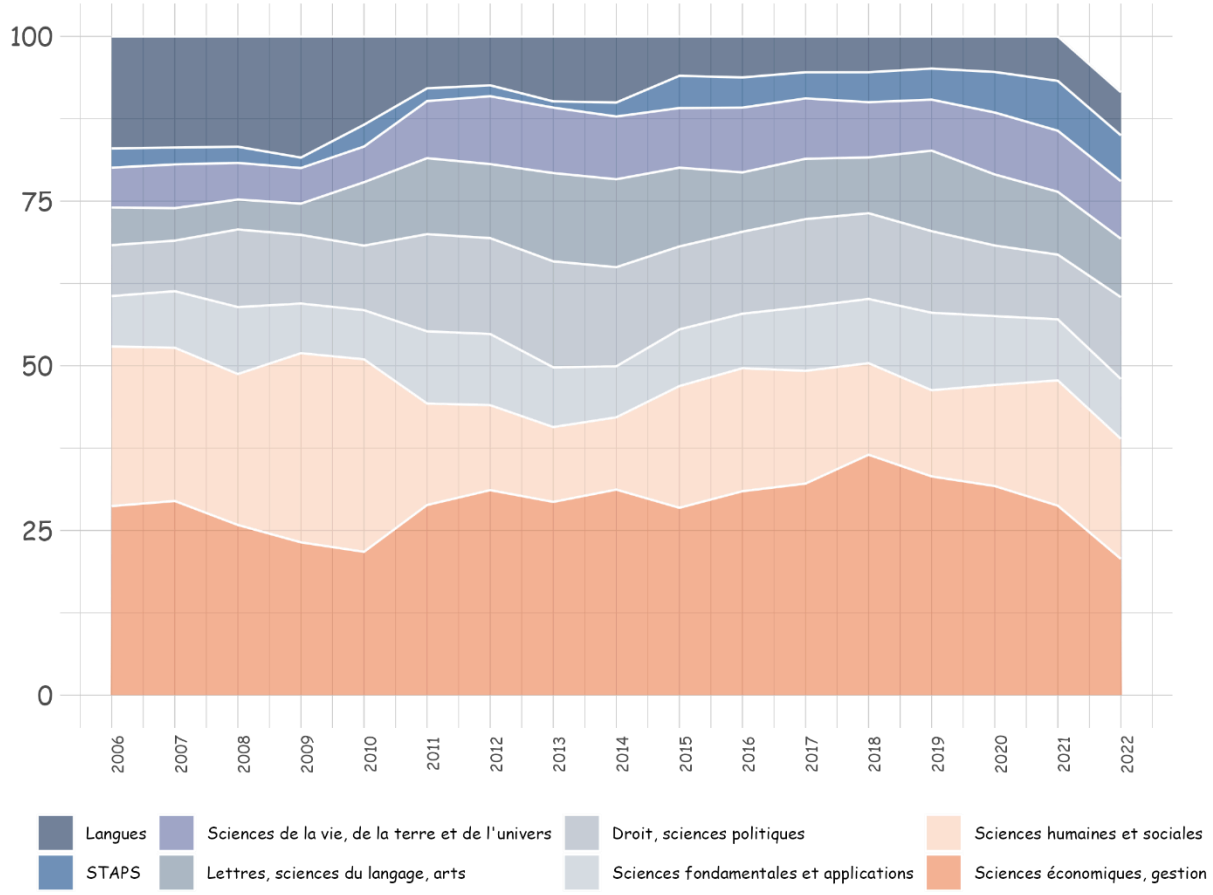

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

TABLEAU 14 : VOLUME ET POIDS DES INSCRITS SELON LA DISCIPLINE SISE A L'UR EN 2020

Discipline	L		M		D	
	n	%	n	%	n	%
Droit, sciences économiques, AES	**4 219**	**29**	**687**	**17**	**28**	**17**
Administration économique et sociale	***1 929***	***13***				
Droit, sciences politiques	***1 162***	***8***	***214***	***5***	***21***	***12***
Pluridisciplinaire droit, sciences politiques						
Sciences juridiques	*1 162*	*8*	*210*	*5*	*21*	*12*
Sciences politiques						
Pluridisciplinaire droit, sciences économiques, AES						
Sciences économiques, gestion	***1 128***	***8***	***473***	***12***	***7***	***4***
Pluridisciplinaire sciences économiques et gestion						
Sciences de gestion	*494*	*3*	*273*	*7*	*2*	*1*
Sciences économiques	*16*	*0*	*200*	*5*	*5*	*3*
Interdisciplinaire						
Lettres, langues et sciences humaines	**4 000**	**28**	**1 899**	**47**	**61**	**36**
Langues	***1 629***	***11***	***78***	***2***	***3***	***2***
Cultures et langues régionales	*16*	*0*				
Français, langue étrangère						
Langues et littératures étrangères	*1 572*	*11*	*78*	*2*	*2*	*1*
Langues étrangères appliquées	*41*	*0*				
Pluridisciplinaire langues						
Lettres, sciences du langage, arts	***326***	***2***	***156***	***4***	***12***	***7***
Arts						

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Langues et littératures anciennes						
Langues et littératures françaises	*326*	*2*	*40*	*1*	*3*	*2*
Littérature générale et comparée						
Pluridisciplinaire lettres, sciences du langage, arts	*95*	*1*	*8*	*0*		
Sciences du langage, linguistique						
Pluridisciplinaire lettres, langues, sciences humaines	***95***	***1***	***8***	***0***		
Sciences humaines et sociales	*1 950*	*13*	*1 657*	*41*	*46*	*27*
Aménagement						
Archéologie, ethnologie, préhistoire						
Géographie						
Histoire	*415*	*3*	*42*	*1*	*11*	*7*
Philosophie, épistémologie						
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales						
Psychologie						
Sciences de l'éducation	*136*	*1*	*1 398*	*35*	*7*	*4*
Sciences de l'information et la communication	*404*	*3*	*46*	*1*	*7*	*4*
Sciences religieuses						
Sociologie, démographie	*832*	*6*			*2*	*1*
Santé	**1 607**	**11**	**887**	**22**	**1**	**1**
Médecine	***655***	***5***	***887***	***22***	***1***	***1***
Odontologie						
Pharmacie						
Pluridisciplinaire santé	***952***	***7***				
Sciences et sciences de l'ingénieur	**3 332**	**23**	**457**	**11**	**75**	**44**
Pluridisciplinaire sciences	***192***	***1***				
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	***1 332***	***9***	***136***	***3***	***48***	***28***
Pluridisciplinaire sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers						
Sciences de la vie	*1 266*	*9*	*116*	*3*	*48*	*28*
Sciences de l'univers	*66*	*0*	*20*	*0*		
Sciences fondamentales et applications	***1 808***	***13***	***321***	***8***	***27***	***16***
Chimie	*133*	*1*	*21*	*1*	*5*	*3*
Électronique, génie électrique	*67*	*0*				
Formation générale aux métiers de l'ingénieur	*38*	*0*				
Génie civil	*405*	*3*	*44*	*1*	*13*	*8*
Génie des procédés						
Informatique	*433*	*3*	*44*	*1*	*3*	*2*
Mathématique et informatique						
Mathématiques	*494*	*3*	*16*	*0*	*1*	*1*
Mathématiques appliquées et sciences sociales	*7*	*0*				
Mécanique, génie mécanique	*23*	*0*				
Physique	*112*	*1*				
Physique et chimie						
Pluridisciplinaire sciences fondamentales et applications						
Technologie et sciences industrielles	*96*	*1*	*164*	*4*		
STAPS	**1 305**	**9**	**89**	**2**	**4**	**2**

3. La réussite des étudiants réunionnais dans l'enseignement supérieur

La réussite des étudiants est un sujet majeur de préoccupations, car les étudiants ont des taux de réussite plus faibles dans les formations de Licence universitaire qu'en Hexagone et cela, pour plusieurs raisons :

- La faiblesse du niveau scolaire des bacheliers qui ne maîtrisent pas les socles communs de connaissances nécessaires pour réussir dans les filières universitaires ;
- Des jeunes engagés dans l'enseignement supérieur qui plus qu'ailleurs sont concernés par des obligations familiales et doivent abandonner leurs études ;
- Des freins périphériques plus prégnants (conditions de vie dégradées) qui entravent les parcours de réussite à l'université ;
- Une part plus importante d'accueil de bacheliers professionnels à l'université qui ne sont pas acculturés et préparés aux études supérieures.

Au sein des STS, les entretiens réalisés pour le diagnostic mettent en évidence un taux d'abandon important des jeunes au cours des premiers semestres d'études. En matière d'orientation des plus

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

jeunes, La Réunion se distingue par une poursuite d'études plus importante en CAP, ce qui limite les parcours baccalauréat professionnel-STS.
Le STRATOM 2022 le pointait déjà. L'échec des étudiants à l'université pose problème que ce soit au niveau Licence ou Master. Toutes disciplines confondues, le taux de réussite des néo-bacheliers en 3 ans est faible (26,3%[34]). L'Université de La Réunion se classe parmi les établissements qui ont le plus faible taux de réussite en France, d'autres universités des DROM ayant des taux supérieurs.

FIGURE 18 : TAUX DE REUSSITE DES NEO-BACHELIERS INSCRITS EN 2019 QUI N'ONT PAS CHANGE DE DISCIPLINE ENTRE LA L1 ET LA L3

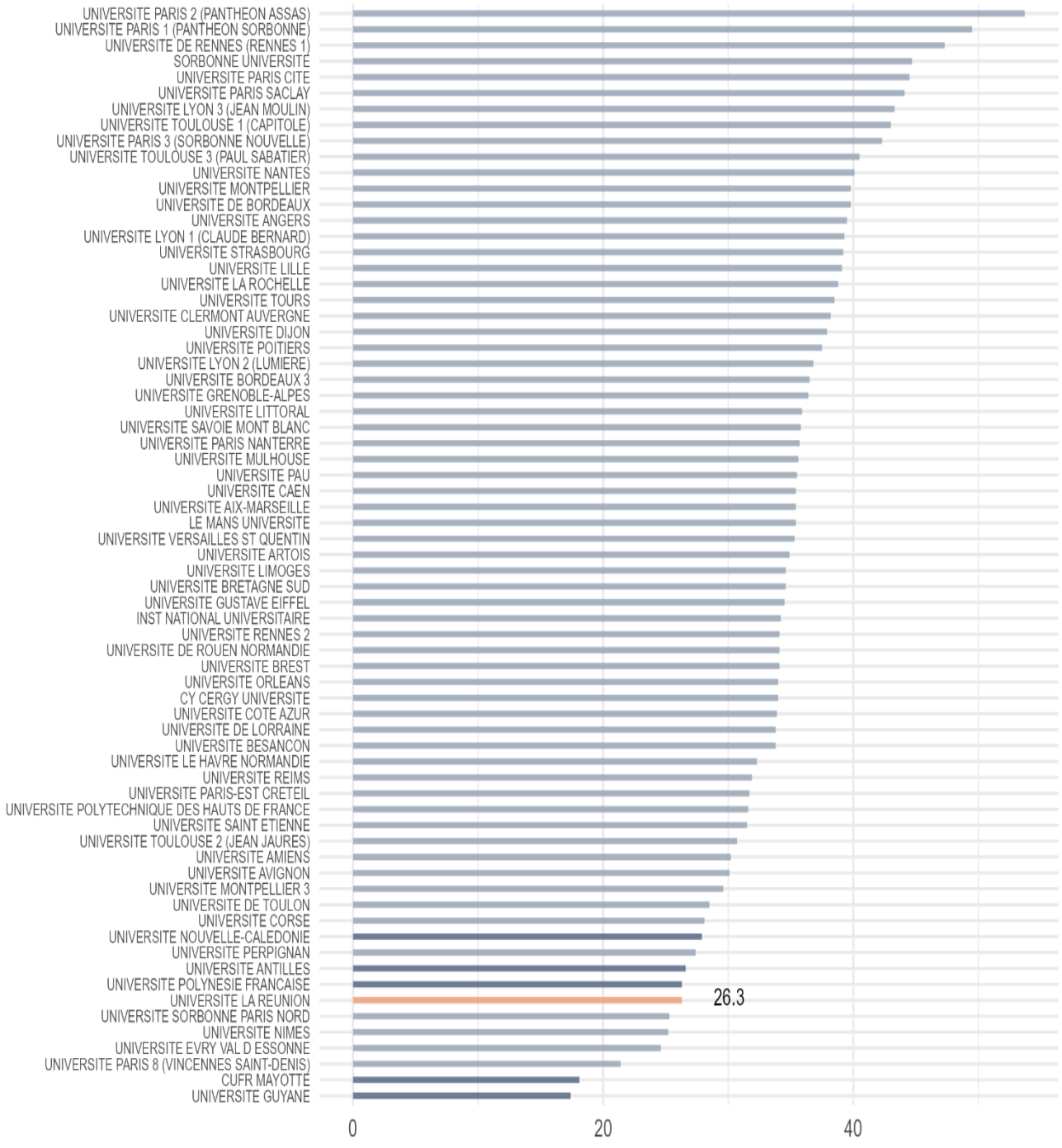

[34] Il s'agit du taux de réussite simulé qui prend en compte les caractéristiques spécifiques des populations considérées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

En économie, AES, Sciences, Santé, Droit et Sciences politiques, là où les effectifs sont particulièrement élevés, les taux de réussite sont inférieurs à la moyenne de l'Université de La Réunion.

FIGURE 19 : TAUX DE REUSSITE DES NEO-BACHELIERS INSCRITS EN 2019 QUI N'ONT PAS CHANGE DE DISCIPLINE ENTRE LA L1 ET LA L3 PAR DISCIPLINE A L'UR

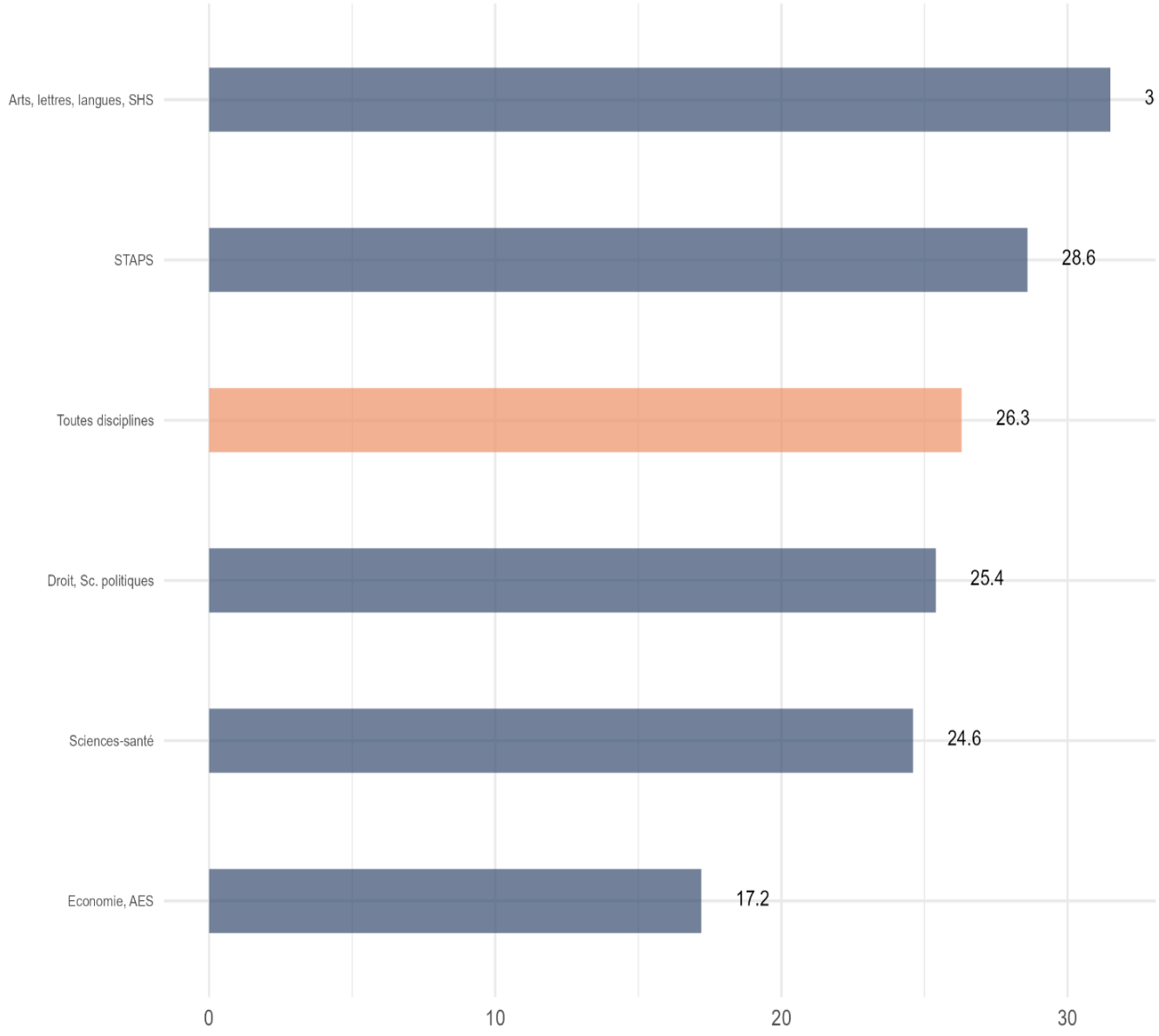

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Les données du SIES permettent d'apprécier les parcours des étudiants et notamment le décrochage universitaire. Ainsi, toutes disciplines confondues, pour les néo-bacheliers inscrits en Licence en 2021, 24,2% d'entre eux étaient sortis de l'enseignement supérieur un an après leur entrée à l'Université de La Réunion. Ce taux de décrochage est l'un des plus importants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

FIGURE 20 : TAUX DE SORTIE EN 2022 DES NEO-BACHELIERS INSCRITS EN 2021

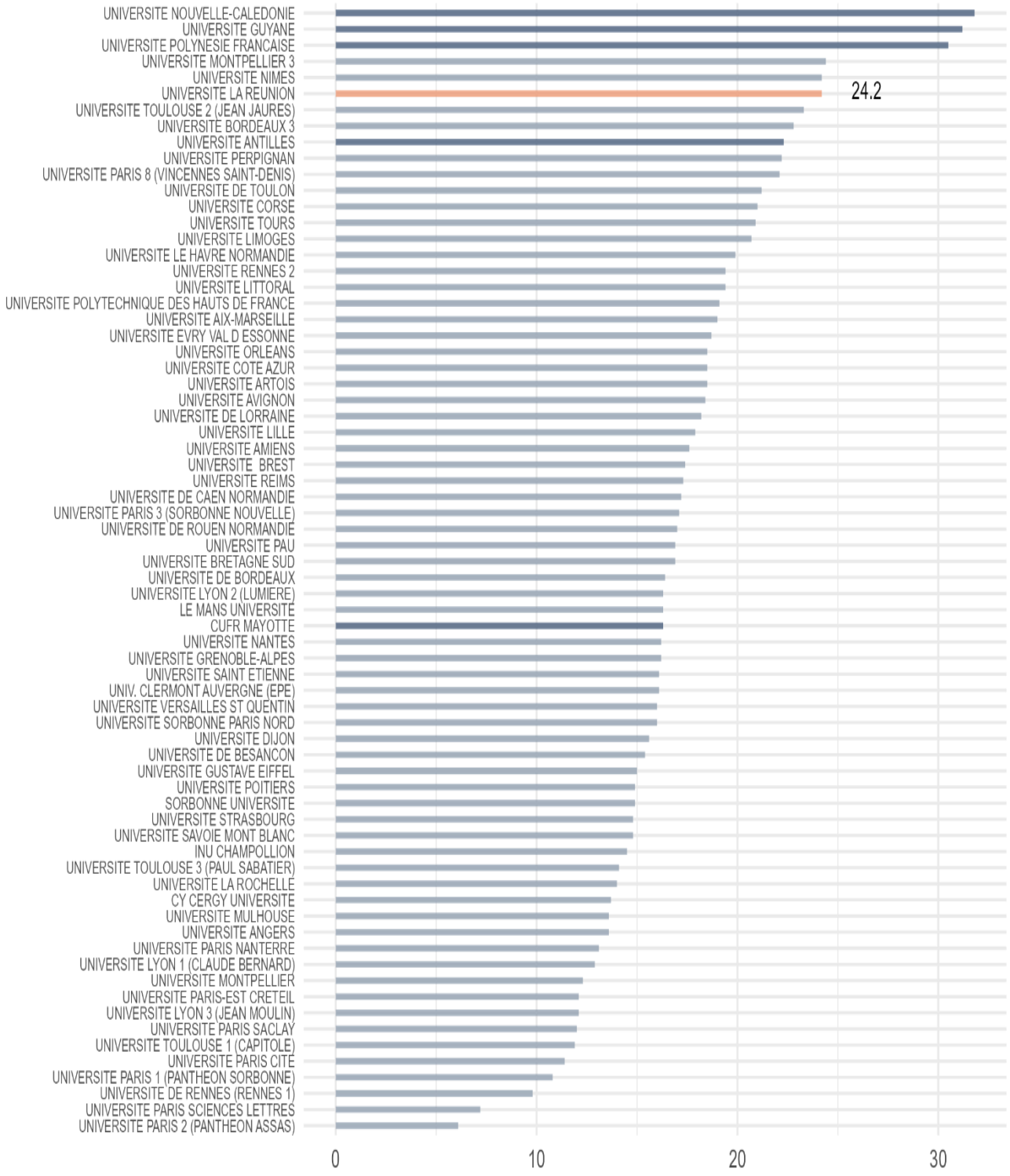

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Par discipline, ces données suggèrent des taux de sortie bien plus importants dans la filière Economie et AES. Le Droit et Sciences politiques sont les filières qui ont le plus fort redoublement en L1. Enfin, près de 11% des étudiants qui ne réussissent pas s'orientent vers des cursus en dehors de l'unité d'enseignement, c'est en Economie et AES que ce taux est le plus important.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Enfin, les données brutes transmises par l'université qui ne sont pas présentées dans le diagnostic suggèrent plutôt une dégradation des taux de réussite au fil des années dans la plupart des disciplines considérées.

FIGURE 21 : DEVENIR EN 2022 DES NEO-BACHELIERS INSCRITS EN L1 DE L'UR SELON LES DISCIPLINES

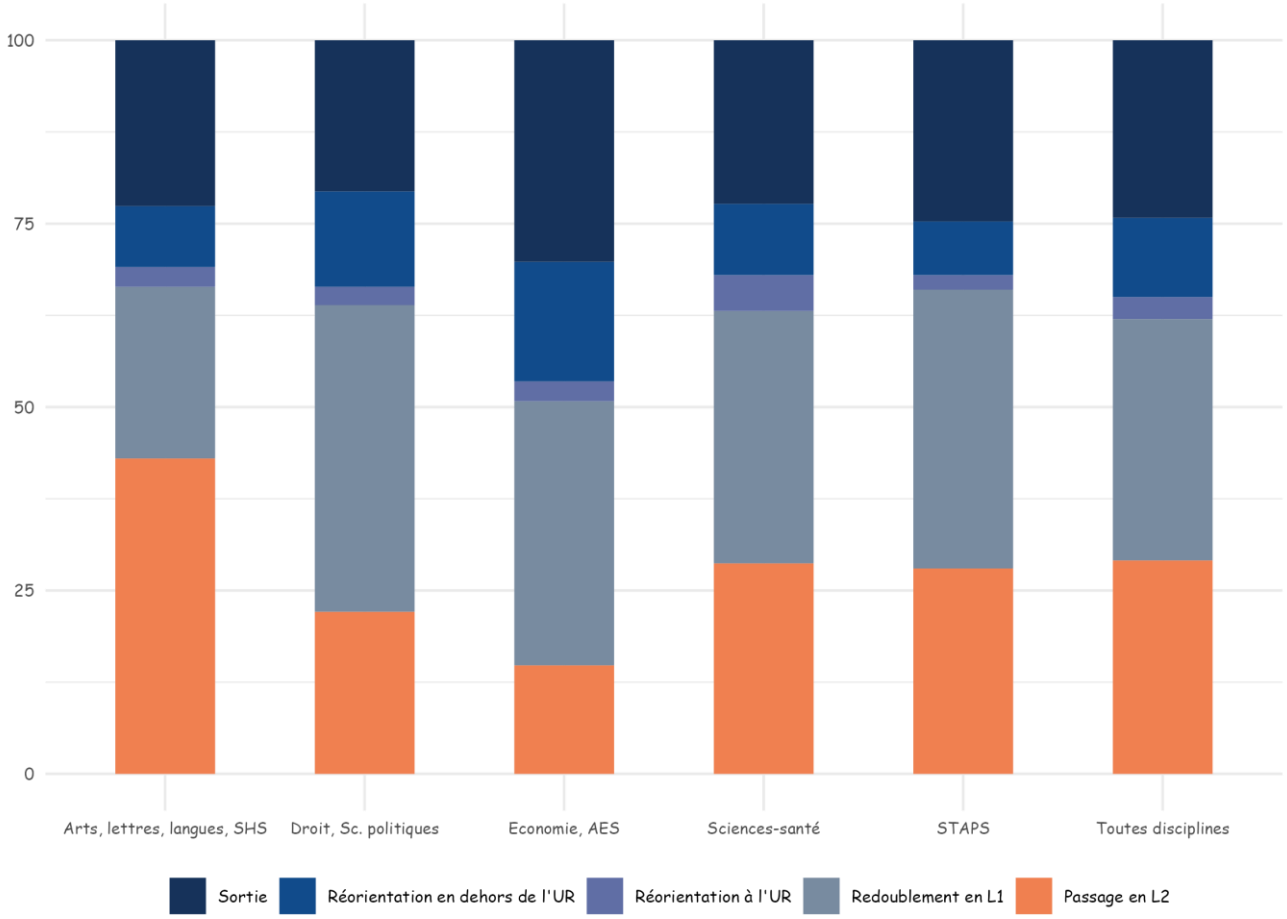

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La plus forte orientation des bacheliers professionnels et des bacheliers technologiques vers l'Université de La Réunion peut en partie expliquer des taux de réussite moindres. Les résultats des données administratives soulignent une part plus importante de bacheliers professionnels en Licence à La Réunion que dans l'Hexagone. En Métropole, la part des bacheliers de la filière professionnelle en L1 s'élève à 4,6 % contre 12,9% à La Réunion. Leur part est beaucoup plus importante en AES, Sciences, économiques et gestion et en Lettres, sciences du langage et arts.
Pour accroître la réussite des étudiants à l'université, des parcours adaptés ont été mis en place par les équipes pédagogiques. En santé, l'expérimentation de contrats de tutorat entre des élèves de 2e ou 3e année ayant réussi et des élèves de 1ère année montre que le taux de réussite a augmenté et a même rattrapé celui des élèves ayant suivi des préparations privées.
Cela étant, les acteurs regrettent le manque d'évaluation des dispositifs visant à améliorer la réussite des étudiants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

3.1 L'insertion professionnelle des étudiants

A l'Université de La Réunion, les dispositifs de professionnalisation sont perfectibles : peu d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes, manque de données de suivi de cohortes, etc. A noter que les dispositifs PEPITE et Doctoriales sont déployés sur le territoire.

Dans un contexte de précarisation des populations estudiantines et de détérioration de leurs conditions d'existence au moment de la pandémie mondiale de la COVID-19, leur bien-être est un axe majeur des politiques d'ESR tant au niveau national[35] que régional. Leurs conditions de vie sont une thématique de recherche en sciences sociales[36] et sont mobilisées pour expliquer les différences de parcours et de réussite dans l'enseignement supérieur.

La Réunion ne déroge pas à ces constats puisque :

- Il existe un consensus de la part des observateurs territoriaux sur le fait que les conditions de vie des étudiants réunionnais se sont dégradées ces dernières années. Elles sont dans leur ensemble plus précaires que celles de leurs homologues de l'Hexagone du fait d'une plus grande pauvreté de la population dans son ensemble et de facteurs endogènes aggravants : cherté de la vie liée à l'insularité, difficultés de mobilité, parc locatif restreint, présence de publics extrêmement vulnérables ;
- Les acteurs partagent l'idée selon laquelle les conditions de vie des étudiants expliquent en partie les différences de parcours et de réussite dans l'enseignement supérieur et donc que ces problématiques ne peuvent pas être déconnectées. Ces freins apparaissent plus importants pour les jeunes de La Réunion que ceux de l'Hexagone ;
- La communauté de l'ESR a depuis de nombreuses années engagé une politique volontariste d'amélioration des conditions de vie des étudiants. Le rectorat a élaboré un Schéma Territorial pour la Vie Etudiante[37] à partir d'un processus de concertation territoriale mis en place en 2023.

La problématique du logement est apparue centrale dans la phase de diagnostic pour le SRESRI et concerne l'ensemble des sites d'enseignement supérieur visités lors de la mission de terrain (Saint-Denis, Le Port, Le Tampon et Saint-Pierre). Les capacités d'absorption du territoire apparaissent limitées, l'offre locative à destination des jeunes est restreinte et les conditions de logement sont onéreuses pour une majorité d'étudiants avec peu ou pas de ressources.
Le CROUS est un acteur majeur en ce qui concerne le logement des étudiants proposant 1 354 logements[38] au sein de 9 résidences universitaires réparties sur le territoire.

En 2022, les résidences du CROUS accueillaient 1 309 étudiants dont 84,33% de boursiers avec 595 primo-arrivants et 162 de nationalités étrangères avec une surreprésentation des Comores (26%) et de Madagascar (25%) suivies par l'Allemagne (7%), le Maroc (4%) et le Royaume-Uni (4%). Le taux d'occupation des logements est de 92%. Le manque est estimé à 900 logements. Des projets de constructions existent à Saint-Denis, mais les budgets sont très contraints. Pour financer ces nouvelles constructions, plusieurs pistes sont envisagées : avoir recours au prochain CPER, recourir à un emprunt via la Banque des territoires ou s'adosser à un bailleur social. Cette dernière piste suppose une

[35] Jean-Michel JOLION, *Concertation sur la vie étudiante : conditions de vie, conditions d'études, conditions de réussite*, juin 2023.
[36] Xavier COLLET et Simon MACAIRE, *Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendus de la réussite*, Céreq Echanges 12, 2019.
[37] Académie de La Réunion, *Schéma territorial pour la vie étudiante*, 2023.
[38] CROUS Réunion-Mayotte, *Rapport d'activités* 2022, 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

répercussion sur l'augmentation des loyers. La voie FEDER est une option, ce qui signifie construire des logements dédiés à l'accueil d'étudiants internationaux. Il ressort du diagnostic un manque de dialogue structuré et pérennisé entre les acteurs du logement (CROUS, bailleurs sociaux, Collectivités territoriales, intercommunalités).

Les acteurs interrogés sont unanimes sur le fait d'assortir le développement de l'offre de formation à la programmation de construction de logements. A l'heure actuelle, il existe un manque de programmation, notamment dans le cas du développement d'un campus d'enseignement supérieur à l'Est du territoire et dans le cas du futur Campus au Port. Dans les 2 cas, les problématiques de logement et de restauration collective ne sont pas ou peu anticipées.

3.2 Les aides aux étudiants

Comme le précise le STRATOM 2022, *« En 2019-2020, 52,8% des étudiants de La Réunion ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux alors que la moyenne nationale n'est que de 27,6%, dont 24% aux échelons 6 à 7 (France : 5%). »*
Selon les données du CROUS, à la rentrée 2020-2021, plus de 53 millions € d'aides financières ont été attribuées aux étudiants réunionnais.
Pour la bourse sur critères sociaux du MESR, 13 872 étudiants ont bénéficié de cette aide pour l'année 2023. En complément 656 étudiants ont bénéficié de l'aide au mérite (500 €). D'autres aides sont distribuées comme l'aide à la mobilité en Master qui « *concerne les étudiants ayant obtenu une Licence dans une académie et effectuant un Master dans une autre académie* ». D'un montant de 1000 €, 30 bénéficiaires l'ont obtenu en 2021.

Le Département de La Réunion déploie lui aussi un système d'aides financières à destination des étudiants. Il se compose de :

- L'aide aux frais de scolarité pour le règlement des droits de scolarités supérieurs à 1000 € et concerne les parcours dits « *d'excellence* » à visée diplômante ;
- L'hébergement à la CIUP ;
- L'octroi de quelques bourses doctorales.

L'enveloppe globale du Département pour les étudiants s'élève à 18 millions €.

Selon le rapport d'activité de cette collectivité territoriale en 2022[39], plusieurs données :

- Un total d'étudiants boursiers de 11 390 dont 3 133 hors de La Réunion, soit 25% en mobilité ont touché l'aide ;
- 85 chambres à la CIUP (Paris) ont été réservées à des étudiants réunionnais ;
- 12 bourses doctorales dont les sujets sont en lien avec les compétences du Département.

Les mobilités

La mobilité sur l'île est une problématique aigue à laquelle les acteurs de l'ESR et les étudiants n'échappent pas. Les jeunes éprouvent des difficultés pour se rendre sur les différents sites d'enseignement supérieur avec les transports publics. Cela affecte leurs choix d'orientation. Il semblerait même que certains choisissent le lieu de leurs études en fonction de la proximité de leur lieu de résidence. Enfin, les enseignants-chercheurs interrogés relèvent des problèmes d'organisation des cursus eu égard aux problèmes de mobilité, *« les cours ne peuvent pas commencer très tôt ou finir très tard, car les étudiants doivent prendre les transports en commun ».*

[39] https://www.departement974.fr/sites/default/files/rapport-activites-2022-edite-en-2023.pdf

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante prévoit parmi ses actions celle qui consiste à rendre agile, renforcer et démultiplier l'offre de mobilité des étudiants entre leurs lieux de vie, leurs lieux d'études et les sites universitaires en adaptant les horaires de transport interurbains, inter-EPCI et en développant le covoiturage, les mobilités douces. A noter également les 5 priorités régionales issues des états généraux de la mobilité[40] :

- Repenser l'aménagement du territoire pour rendre accessibles tous les services de base à moins de 15 minutes associés à des pôles d'accès multimodaux ;
- Réaliser des projets structurants et innovants de transports collectifs et de marchandises ;
- Améliorer l'efficacité, la qualité et l'attractivité des réseaux de transports en commun tout en développant l'intermodalité ;
- Développer et sécuriser les déplacements en modes doux ou actifs ;
- Améliorer la gouvernance partagée en intégrant la participation citoyenne.

La problématique des mobilités étudiantes peut y être intégrée et l'on peut envisager par exemple le développement du covoiturage.

Accès pour toutes et tous aux services étudiants

Comme le Schéma Territorial de la Vie Etudiante le souligne, la problématique d'une plus grande démocratisation des services aux étudiants a été largement évoquée par les acteurs interrogés pendant la phase de diagnostic pour l'élaboration du SRESRI. Les étudiants n'ont pas tous le même accès à l'offre de services développée sur le territoire alors qu'ils contribuent comme ceux de l'Université de La Réunion à la CVEC. L'un des axes du Schéma Territorial de la Vie Etudiante est pourtant l'orientation bac -1 vers le bac +1 qui vise à « *Offrir aux étudiants les mêmes services qu'aux étudiants de l'université* ». Pour réaliser cet objectif, le schéma préconise de cartographier les étudiants « *hors université* » et de permettre aux étudiants d'avoir accès à tous les services estudiantins.
Certains acteurs de l'ES soulignent la nécessité de contractualiser avec les communes concernées pour permettre l'accès à des installations notamment sportives et accroître l'offre de services.

La santé et le bien-être des étudiants

Certains interlocuteurs de l'ES témoignent d'une santé dégradée des étudiants avec des problèmes tels que l'obésité, des maladies chroniques, le diabète. L'obésité et le manque d'exercice physique sont un handicap pour celles et ceux qui sont inscrits dans les filières sportives comme STAPS.

L'accès à une offre de service de restauration de qualité est en lien avec le bien-être des étudiants. Le CROUS est un acteur majeur dans ce domaine. Il déploie 5 restaurants universitaires : 1 à Saint-Pierre, 1 au Tampon et 3 à Saint-Denis. Il propose une offre de service variée (Resto'U, brasserie, vente à emporter, cafet', distribution automatique) qui permet d'assurer :

- Près de 280 000 repas en 2022 ;
- Plus de 230 000 repas à 1 euro en 2022.

La mise en place du repas à 1 euro au moment de la pandémie mondiale a entraîné une hausse de la fréquentation des lieux de restauration. Cette mesure est difficile à assurer maintenant du fait de l'augmentation du prix des matières premières. Le territoire dispose également d'une épicerie solidaire développée par l'association Solidarité Etudiante Réunion. Il n'existe cependant aucun modèle économique pour déployer de telles structures sur d'autres sites d'enseignement supérieur.

[40] Région Réunion, Bilan des Etats Généraux des Mobilités, 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

3.3 L'engagement étudiant, le sport et la culture

Les analyses réalisées par l'AMO permettent de dresser un panorama de l'existant notamment en ce qui concerne l'accès à la culture où le CROUS joue un rôle central. En effet, l'EPCA dispose d'un service culturel qui gère « *plusieurs lieux de campus entre Saint-Denis, Saint-Pierre et le Tampon* ». Il existe 5 espaces d'expression (salles polyvalentes, de spectacle, de répétition, parvis extérieur) qui ont permis au cours de l'année 2022 de programmer 84 diffusions payantes ou gratuites. En moyenne, le ticket de spectacle est de 3,30 euros et le CROUS a alloué plus de 70 000 euros à la programmation culturelle. A noter que le CROUS reçoit le soutien financier des partenaires locaux (la région Réunion, la DAC, le Département et la ville de Saint-Denis) dans le cadre de la programmation au théâtre Vladimir Canter. Enfin, au-delà de l'organisation d'évènements, le CROUS soutient la création artistique et professionnelle au travers de résidences d'artistes dans la musique, le théâtre et la danse.

Les problématiques liées à l'activité sportive des étudiants soulignent la faiblesse des infrastructures sur les sites d'ES. Une partie des solutions est déjà identifiée et la communauté universitaire milite pour contractualiser avec les EPCI pour dédier des créneaux horaires aux étudiants sur leurs installations sportives.

4. La recherche universitaire et l'innovation à La Réunion

La recherche à l'Université de La Réunion est dynamique et reconnue au niveau international comme en témoigne son entrée récente dans le classement de Shangaï, en particulier dans les domaines relatifs à la biodiversité, aux maladies tropicales et aux sciences environnementales. Selon les données de l'Université de La Réunion[41], 2 189 publications scientifiques ont été publiées entre 2015 et 2021 avec une augmentation de 188% entre les 2 dates. L'université compte 22 brevets[42], dont 11 en tant que propriétaire unique.
L'excellence scientifique est un axe majeur de la stratégie de l'Université de La Réunion. Dans le cadre de son contrat de site 2020-2025, l'axe 2 vise à « *Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les sciences de l'Homme et de la société* ».

Deux objectifs sont intégrés à cet axe :

- Renforcer les dynamiques autour des pôles reconnus internationalement : il s'agit notamment de renforcer les unités de recherche, d'assurer la maintenance des plateformes de recherche et des plateaux scientifiques en intégrant les coûts complets dans les réponses aux appels à projets, dans les contrats avec les entreprises et de consolider le projet de plateforme de recherche visant à la compréhension des changements dans l'Indianocéanie ;
- Construire la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien : il s'agit notamment d'articuler l'actuelle fédération de recherche OSOI au projet de MSH-OI, de renforcer les partenariats de recherche en SHS autour de la durabilité, d'augmenter les moyens récurrents des unités de recherche en SHS par un modèle interne d'allocation des moyens repensé, d'adhérer au réseau des MSH et de lancer la construction de la MSH-OI.

[41]https://www.univ-reunion.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023_DIRCOM_Action-de-lequipe-presidentielle-21_23_A4.pdf
[42] https://www.univ-reunion.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023_DIRCOM_Action-de-lequipe-presidentielle-21_23_A4.pdf

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

4.1 Unités de recherche et effectifs des personnels de recherche

La recherche académique est menée au sein de l'Université de La Réunion dans 21 unités de recherche, regroupées en 3 fédérations : BioST (BioSécurité en milieu tropical), OMNCG **(**Observation des milieux naturels et des changements globaux), OSOI (Observatoire des sociétés de l'océan Indien).

La population des personnels de recherche universitaire est scindée en 2 : les personnels permanents et non permanents. Les permanents comprennent les PU, MCF et enseignants du 2nd degré et arts et métiers. Les effectifs des personnels titulaires ont augmenté de 4% sur la période considérée passant de 412 ETP en 2010 à 426 en 2021. Cette tendance n'est pas celle enregistrée dans l'Hexagone où les effectifs de personnels titulaires des établissements publics d'enseignement supérieur de recherche ont diminué.

Les écoles doctorales

Deux écoles doctorales sont présentes au sein de l'Université de La Réunion : l'école doctorale Sciences Humaines et Sociale (ED 541) et l'école doctorale Sciences Technologies et Santé. Ces 2 écoles sont nées du découpage en 2011 de l'ED interdisciplinaire de l'université.
L'ED SHS a pour mission « *d'organiser la formation des doctorants et de les aider à préparer leur avenir professionnel* »[43]. Les moyens sont les suivants :

- Des enseignements interdisciplinaires destinés non seulement à assurer une formation épistémologique et méthodologique des doctorants en complément de celle acquise au sein des laboratoires, mais également à construire un esprit d'école ;
- Des enseignements professionnalisants permettant de mieux appréhender les problématiques des structures publiques et privées ;
- Un rapprochement des laboratoires, donc des doctorants, avec le monde socio-économique et la société civile ;
- La promotion d'une participation accrue des doctorants aux colloques et à des manifestations scientifiques ;
- La participation à l'organisation de journées et séminaires, notamment sous la forme de Doctoriales.

L'ED STS déploie des formations qui sont basées sur un choix de modules réalisé par le doctorant[44]. Le doctorant doit valider 180 ECTS pour pouvoir soutenir sa thèse. Ce principe est le même dans l'ED SHS.

A partir des données ministérielles récoltées auprès des écoles doctorales[45], il est possible d'analyser les effectifs selon les catégories suivantes :

- Premiers inscrits ;
- Inscrits ;
- Soutenances de thèse.

A La Réunion, en 2023, 261 doctorants étaient inscrits en thèse dans une des 2 écoles doctorales de l'université. Depuis 20 ans, les effectifs ont baissé de 12 %, ce qui est similaire aux évolutions

[43] https://www.univ-reunion.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales/ecoles-doctorale-sciences-humaines-et-sociales-ed-541/
[44] https://www.univ-reunion.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-sciences-technologies-et-sante/
[45] Ces données diffèrent de celles utilisées dans les précédentes sections.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

enregistrées dans l'Hexagone. Cependant, les dynamiques locales sont moins linéaires, avec des périodes de croissance jusqu'en 2014, puis de décroissance plus ou moins soutenue après.

Globalement, depuis 20 ans, le nombre de premiers inscrits en thèse diminue. La décroissance a été plus importante à La Réunion (35%) que dans l'Hexagone (20%). Les dynamiques constatées confirment plusieurs résultats des recherches en sciences sociales, d'une part, une moindre attractivité du doctorat en raison des difficultés à intégrer le marché du travail et tout particulièrement des emplois permanents dans la recherche académique ou publique et d'autre part, un mouvement de professionnalisation déployé dans les écoles doctorales et l'obligation d'accéder à un financement de thèse, ce qui a réduit des opportunités de poursuite en doctorat.

Au cours des 20 dernières années, le nombre de soutenances a plutôt augmenté que ce soit à La Réunion ou dans l'Hexagone. A La Réunion, 40 thèses ont été soutenues en 2010 contre 47 en 2023, soit une augmentation de 17% supérieure à celle de l'Hexagone.

En 2023, les femmes représentent 55% des effectifs inscrits, 58% des effectifs de premiers inscrits et 49% des soutenances de thèses. Cependant, au cours de la période étudiée, leur surreprésentation a tendance à s'éroder.

En 2023, le nombre des doctorants inscrits dans une des 2 écoles doctorales est à peu près équivalent. En SHS, ils sont 127 contre 134 en STS. En SHS, les effectifs ont fortement diminué entre 2011 et 2023, passant de 272 inscrits à 127 en 2023, soit une baisse de plus de 50%. *A contrario*, en STS, le nombre de doctorants est passé de 104 à 127 entre 2011 et 2023. Les premières inscriptions en doctorat durant la période 2011-2023 baissent drastiquement en STS comme en SHS. En 2023, les premières inscriptions en doctorat étaient de 29 en STS et 24 en SHS quand elles étaient respectivement de 48 et 32 en 2011.

Enfin, en 2023, le nombre de soutenances de thèse est supérieur en STS comparativement aux SHS. Plus d'une trentaine de soutenances de thèse ont eu lieu en STS contre seulement 14 en SHS. Même si le mouvement n'est pas linéaire, les soutenances de thèse ont eu tendance à s'accroître en STS au cours de la période considérée.

Les données récoltées auprès des écoles doctorales détaillent les sources de financement de thèse des doctorants inscrits à l'UR. Ces informations sur les financements sont détaillées par année dont les modalités sont les suivantes :

- Aucun financement ;
- Non-renseigné ;
- Financement de l'Etat y compris les contrats doctoraux ;
- Les financements des Collectivités territoriales (dont principalement celui de la région Réunion) ;
- Les financements étrangers (Hors Europe) ;
- Les financements Europe ;
- Les CIFRE ;
- Les financements privés.

Les données pour La Réunion ne sont pas bien renseignées, car pour certaines années, la catégorie « *non-renseigné* » est très importante, voire concerne la totalité des financements comme pour l'année

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2020. Néanmoins, l'analyse montre l'importance des financements doctoraux de type « *Collectivités territoriales* », avec 45% des financements en 2018 et 33% en 2023. Ces données confirment l'investissement de la région Réunion dans le financement de thèses au travers des Allocations Régionales de Recherche de doctorat (ARR).

4.2 Les parcours des chercheurs

Les doctorants ont accès à différentes formes de professionnalisation, conformément aux décrets en vigueur relatifs au doctorat[46]. De manière générale, ces informations montrent que leur encadrement et leur formation sont considérés comme « *satisfaisant* », avec des durées de thèse jugées comme « *raisonnables, c'est-à-dire en 3 ou 4 ans* ».

La plupart est concerné par un encadrement annuel sous forme de comités de suivi de thèse. Les doctorants connaissent globalement des expériences de formation grâce aux *Doctoriales* organisées par les écoles doctorales tous les 2 ans. Cependant, des efforts sont encore attendus, car par exemple, il *« manque des formations sur l'innovation qui ne sont pas assez développées tout comme celles sur l'entreprenariat. Les doctoriales sont mises en place tous les deux ans ».* Certains militent pour le développement d'une approche par compétences et leur formalisation dans les programmes de formation en doctorat, mais aussi aux niveaux de formation inférieurs, en Licence et en Master.

Récemment, dans le cadre de la mission d'encadrement et de professionnalisation des doctorants des écoles doctorales, de nouvelles initiatives ont été mises en place :

- Une 1ère cérémonie de remise des diplômes organisée à l'occasion des 40 ans de l'Université de La Réunion ;
- Le dispositif *Ma Thèse en 180 secondes*, la candidate régionale ayant même participé à la finale nationale.

La professionnalisation des doctorants concerne aussi leur recrutement et le financement de leur parcours de thèse. Les laboratoires éprouvent des difficultés à recruter les *« meilleurs »* qui *« vont en prépa puis en école d'ingénieurs »* et constatent qu'il existe *« une forte déperdition »*. Pour eux, s'ils arrivent *« toujours à recruter »*, il est plus difficile de « *recruter des Masters bien formés* » qui n'ont pas par exemple des *« lacunes rédactionnelles ».*

L'attractivité du doctorat à l'Université de La Réunion est questionnée lors des entretiens qui permettent de recruter des *« bons profils » :*

- Difficultés pour attirer des profils issus de l'Hexagone et garder les meilleurs sur le territoire au moment d'entrer en thèse. Les expériences de thèse apparaissent moins valorisantes ici que dans l'Hexagone, l'isolement des chercheurs des réseaux de recherche sont souvent mis en avant ;
- Le moindre accès aux financements les plus sélectifs et les plus compétitifs comme ceux du CNRS et le faible volume de contrats doctoraux ;
- La moindre attractivité de certains financements de thèse notamment ceux de la Région financés grâce au FEDER qui sont des « bourses » et non pas des « contrats de travail » de type contrats doctoraux. Même si la rémunération mensuelle a été réévaluée récemment, elle reste inférieure aux autres financements, les délais de versement ne sont pas réguliers en raison des pièces justificatives à adresser de manière récurrente. Enfin, les docteurs bénéficiant de ce type

[46] Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046228965

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

de financement ne peuvent pas ouvrir de droits auprès de France Travail lorsqu' ils ne sont pas en emploi puisqu'il ne s'agit pas d'un contrat de travail.

Certains acteurs soulignent un fonctionnement à 2 vitesses dans les laboratoires avec une distinction entre les doctorants qui bénéficient de contrats doctoraux et ceux qui ont une allocation régionale de recherche. Néanmoins, pour beaucoup, l'allocation régionale permet de financer ces années de thèse et *« de vivre correctement à La Réunion »*.

Pour ce qui est du devenir professionnel, le manque d'information sur ce sujet est criant puisque les enquêtes ne sont pas administrées par les écoles doctorales. La difficulté de récolter les coordonnées des docteurs et l'inefficience des services de pilotage dédiés sont souvent mis en avant. Néanmoins, il faut souligner le manque d'opportunités sur le territoire pour intégrer les positions permanentes de la recherche académique et publique. De plus, l'intégration dans le secteur privé est difficile pour différentes raisons :

- La faible capacité du tissu local de la R&D à absorber les flux de docteurs ;
- La méconnaissance des employeurs dans les dispositifs permettant d'embaucher des chercheurs (CIR, Jeunes docteurs) ;
- Les compétences des docteurs peu valorisées auprès des entreprises ;
- La volonté des doctorants d'intégrer en priorité la recherche académique et publique.

L'entrepreneuriat au sein des formations doctorales est encore peu développé, du moins pas assez au regard des ambitions affichées par les différents plans structurants régionaux tels que le SRDEII, la S3 et le SEFORRE. Il y a nécessité de développer certaines compétences en amont du doctorat et de travailler à l'acculturation en entrepreneuriat dès la Licence, puis en Master.

Le manque d'opportunités pour les jeunes docteurs et les chercheurs est plus important à La Réunion que dans l'Hexagone. L'accès aux réseaux de recherche et l'intégration à des programmes de recherche sont ici bien plus difficiles, ce qui freine les évolutions de carrières. Il y a aussi beaucoup de difficultés à concourir aux appels d'offres internationaux en raison notamment :

- De la taille critique de certains laboratoires qui ne sont pas suffisamment « *armés* » en ressources humaines et qui sont pourtant un critère dans les jurys internationaux de sélection ;
- Du manque de temps et de moyens pour s'investir dans la gestion des projets internationaux.

Le faible accès des chercheurs aux positions les plus élevées de la recherche publique, et notamment au CNRS, témoignent des difficultés constatées sur le territoire.

4.3 L'écosystème Recherche et Innovation de La Réunion

Le SRDEII propose une description de l'écosystème RI dynamique d'organismes de soutien et de transfert technologique sur lequel *« la recherche réunionnaise peut s'appuyer »*[47]. L'incubateur régional de la recherche publique porté par la Technopole a permis *« d'accompagner environ 120 projets innovants depuis sa création en 2023 »*. Une soixantaine d'entreprises innovantes ont ainsi vu le jour. La Technopole gère 2 parcs technologiques : Technor et Techsud. Dans cet écosystème, des centres technologiques assurent *« une fonction d'interface et de transfert de technologies vers les*

[47] Conseil régional de La Réunion, *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030*, p. 22.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

acteurs privés » et *« conduisent des activités de recherche appliquée »*. Trois centres sont présents sur le territoire : le CRITT, le CIRBAT et le CITEB4.

Cependant, certains acteurs mettent en lumière les problématiques que connait le territoire dans les activités de valorisation de la recherche et de transferts de technologies. Ils témoignent par exemple de la difficulté d'entrer en contact avec les chercheurs de l'Université de La Réunion, d'identifier leurs thématiques de recherche ou de les informer sur les opportunités en matière de transfert de technologie. La faiblesse du pilotage des parcours des chercheurs n'encourage pas le contact avec les post-doctorants qui potentiellement pourraient participer à ces démarches de valorisation et de transferts de technologie. Dans ce domaine, la mise en place des *Lab'Tour* au sein de l'université a permis d'informer les porteurs de projets innovants, les entreprises du territoire et les chercheurs pour développer de nouvelles collaborations.

Rappelons les orientations stratégiques du SEFORRE qui visaient à *« mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux »* grâce au *« renforcement de la visibilité de l'appareil de recherche »* et à la *« définition et la mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser »*. Si de tels objectifs méritent un suivi rigoureux pour s'assurer qu'ils soient bien opérationnels, le PUI VALIOTECH pourrait jouer un rôle moteur. En 2023, La Réunion a été lauréate de l'appel à candidature du programme initié dans le cadre de *France Relance* pour le développement du PUI à hauteur de 3 000 000 €[48]. Seule lauréate au sein des territoires d'Outre-mer, l'île de La Réunion disposera d'un outil à même de *« favoriser l'innovation de rupture avec une signature ESS pour résoudre les défis du territoire en synergie avec tous les acteurs de l'écosystème »*. Le programme déployé sur la période 2023-2027 s'articule dès lors autour de 4 axes :

- La formation, notamment à travers le développement de modules portant sur l'entreprenariat ;
- La recherche partenariale, visant à déployer des services pour rapprocher l'entreprise de la recherche ;
- La création d'entreprises et le financement, afin de coordonner des parcours complets d'accompagnement adaptés aux différents publics ;
- La coordination et la gouvernance pour définir les modalités de pilotage stratégique et opérationnel du PUI.

Plusieurs sources d'information accessibles en *open-data* permettent de caractériser les sources de financements mobilisées par les acteurs de la RI sur le territoire.

4.4 Les programmes-cadres de l'UE pour la recherche et l'innovation (PCRI) – H2020

Les données disponibles apportent des informations sur les projets signés par la Commission et les subventions obtenues en novembre 2021. Les analyses montrent que les acteurs de La Réunion sont impliqués dans 22 projets, ce qui représente 0,2% des participations signées à l'échelle nationale. La région se classe en 13e position devant la Corse et l'ensemble des territoires ultramarins. La Bourgogne-Franche-Comté, classée en 12e position, a participé à 184 projets, soit 8 fois plus de projets. Le montant moyen des subventions des projets auxquels ont participé les chercheurs réunionnais s'établit à 131 149 €, ce qui est largement inférieur à la moyenne des régions hexagonales.

[48] https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/annexe---laur-ats-pui-pdf-28700.pdf

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 15 : PROJETS PCRI-HORIZON 2020 SIGNES DEPUIS 2021 SELON LES REGIONS

Région	Nombre de projets	Projets moyens / acteur	Subventions (en M€)	Subventions moyennes / projet (€)	Nombre d'acteurs uniques	Part en %
Île-de-France	4 878	4,0	3 667,5	751 837	1 229	42,2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 613	3,1	1 157,5	717 608	515	14,0
Occitanie	1 236	3,7	752,0	608 446	335	10,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	930	3,5	465,3	500 307	268	8,0
Nouvelle-Aquitaine	674	2,8	359,9	533 969	238	5,8
Grand Est	458	2,7	220,5	481 455	167	4,0
Bretagne	436	2,4	206,9	474 472	181	3,8
Hauts-de-France	355	2,5	144,7	407 487	140	3,1
Pays de la Loire	346	2,2	136,1	393 483	159	3,0
Normandie	199	2,7	82,1	412 496	75	1,7
Centre-Val de Loire	196	3,1	76,0	387 970	64	1,7
Bourgogne-Franche-Comté	184	2,2	74,6	405 413	83	1,6
La Réunion	**22**	**1,6**	**2,9**	**131 149**	**14**	**0,2**
Corse	13	2,2	1,8	135 199	6	0,1
Guadeloupe	10	1,4	1,2	116 004	7	0,1
Martinique	7	0,9	1,1	161 027	8	0,1
Guyane	2	0,5	0,4	206 000	4	0,0
Mayotte	2	1,0	2,6	1 275 869	2	0,0

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES-Département des outils d'aide à la décision –
Source : Commission européenne, E-Corda - H2020 proposals and applicants database (novembre 2021)
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau local, en 2021, l'Université de La Réunion est impliquée dans 13 projets sur les 22 signés, soit 60% de l'ensemble. L'Agence régionale Nexa était impliquée dans 3 projets tandis que le CNRS, l'IRD, la région Réunion, Reuniwatt sont impliqués dans 2 projets chacun. A noter que ce dernier acteur bénéficie des moyens les plus importants (208 138 €). L'Université de La Réunion se présente comme acteur central des participations aux PCRI-Horizon 2020, bénéficiant de fonds moyens à hauteur d'un peu plus de 99 000 €. La répartition des projets selon les piliers et les programmes est détaillée ci-dessous :

- Piliers
  - Societal Changes : 11 ;
  - Science with and Society : 1 ;
  - Industrial leadership : 2 ;
  - Excellent science : 8 ;
- Programmes
  - SWAFS – Science with and for Society : 1 ;
  - Space : 1 ;
  - SME – Innovation in SMEs :1 ;
  - MSCA-Marie Sklodowska-Curie Actions : 4 ;
  - INFRA – Research infrastructures: 4 ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

- Health – Health, demographic change and wellbeing: 1 ;
- Food- Food security, sustainable agriculture and forestry, marine and maritime inland water research: 2 ;
- ENV-Climate action, environment, ressource efficiency and raw materials : 4 ;
- Energy -Secure, clean and efficient gap : 4.

Selon les données disponibles auprès de l'Agence Nationale de la Recherche, on dénombre 21 projets ANR entre 2010 et 2024 à La Réunion. Sur ces 21 projets, seulement 1 a été coordonné au niveau local.

En 2024, le poids de La Réunion dans la participation des ANR est de moins de 2%. La figure ci-dessous présente la hiérarchie des régions en termes de participation à une ANR entre 2010 et 2024. La Réunion se classe en 13e position, 1ère région des territoires d'Outre-mer en devançant la Corse. En revanche, elle est loin derrière la région Normandie, elle-même classée dernière des régions hexagonales.

FIGURE 22 : HIERARCHIE DES REGIONS EN TERMES DE PARTICIPATION A UN PROJET ANR

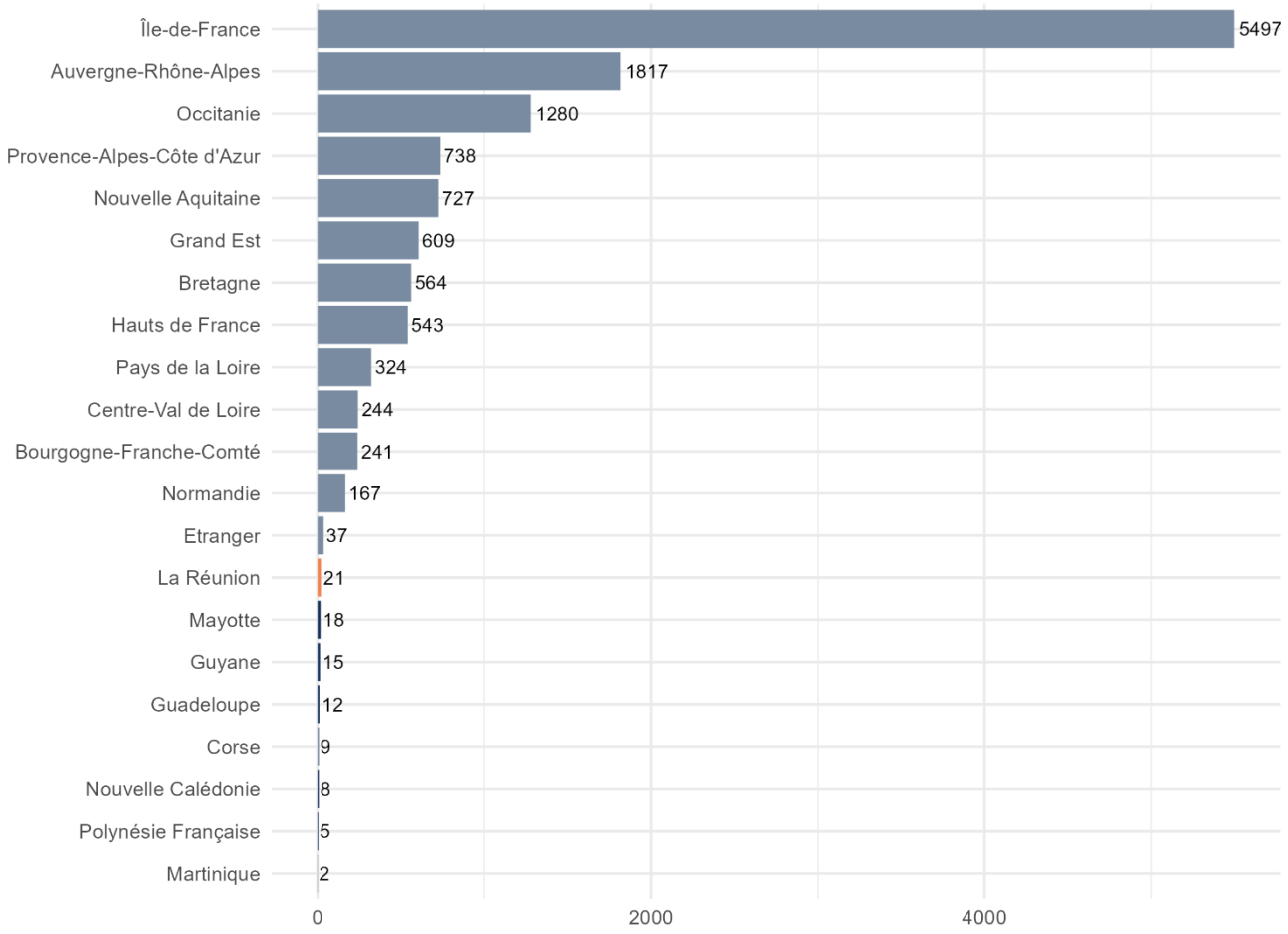

Source : ANR, Open data
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Afin *« de soutenir et de stimuler le développement de la recherche et l'innovation sur le territoire, de favoriser les synergies entre les dispositifs régionaux et nationaux de soutien à la recherche, d'encourager la prise de leadership de la recherche réunionnaise à l'échelle locale, nationale et*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

internationale », un accord-cadre de coopération triennal sur 2024-27 a été signé entre l'ANR et la région Réunion[49]. La déclinaison opérationnelle est la suivante :

- L'évaluation des projets de recherche déposés dans le cadre d'appels à projets régionaux ;
- L'abondement des projets lauréats par les instruments de financement de l'ANR ;
- Le partage de données sur la sélection des projets réunionnais grâce à *data anr*, la nouvelle plateforme interactive dédiée au partage de données ouvertes ;
- Une amélioration de la visibilité des outils de financement de la recherche réunionnaise via le portail *appelsprojetsrecherche.fr* ;
- Le cofinancement d'appels à projets régionaux thématisés ;
- Le suivi scientifique, administratif et financier des projets relevant des instruments de financement régionaux.

Une première action commune consiste à *« s'appuyer sur l'expertise de l'Agence et son réseau de scientifiques indépendants pour l'évaluation scientifique des projets déposés aux 5 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancés au titre des du programme FEDER/FSE+ 2021-2027 de la Région. »*. A titre d'information, le tableau ci-dessous présente les projets ANR auxquels un organisme de recherche réunionnais a participé entre 2010 et 2024.

TABLEAU 16 : PROJETS ANR DE LA REUNION ENTRE 2010 ET 2024

EDITION	Projet.Acronyme	COORDINATION	Projet.Partenaire. Nom_organisme	Projet.Partenaire. Categorie_organisme
2024	COHORTES-MICROBIOMES	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2024	MONITOR	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2023	PRO-FAN Transfert Mise en œuvre	NON	Rectorat de l'Académie de La Réunion	Administrations publiques
2023	CARI	NON	Qualitropic	Associations
2022	FUTURISKS	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	FINE4CAST	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	EXEBIO	NON	Qualitropic	Associations
2022	TRANSVERSE	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	CONGRATS	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	RESILIENCE	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	Observation	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	INFORMATION	OUI	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2021	OBS4CLIM	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2021	X-MEM	NON	IMMERSIVE WAYS	Entreprises Privées
2021	X-MEM	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2017	HILL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2011	ECOTROPHELIA	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2011	DURASOL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	CORAIL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	AGRO	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	CVT Valorisation Sud	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP

Source : ANR, Open data
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

[49] https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/impulser-un-nouvel-elan-a-la-recherche-reunionnaise-lambition-du-premier-partenariat-entre-la-reu/

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

5. Positionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la zone océan Indien

La population étudiante réunionnaise compte environ 25 000 étudiants dont 19 000 au sein de l'Université de La Réunion, ce qui en fait une région où le poids de l'enseignement universitaire est particulièrement élevé. L'offre de formation est diversifiée jusqu'au doctorat dans les domaines d'études possibles.

5.1 Les systèmes d'enseignement supérieur dans le bassin Sud-Ouest de l'océan Indien

Dans les pays de comparaison de l'océan Indien, La Réunion n'est pas le territoire le plus important en termes de nombre d'étudiants, mais elle offre un *ratio* nombre d'étudiants/taille de la population parmi les plus élevés, avant même les Canaries et Maurice. La Réunion apparait comme offrant la diversification la plus large (beaucoup de pays voisins concentrent leur offre en Licence) et la plus structurée. Par rapport aux pays côtiers de l'Afrique de l'Est, l'enseignement supérieur réunionnais est plus largement diversifié. Parmi les pays africains de comparaison (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Tanzanie), on observe un déficit d'enseignement en science et technologie.

TABLEAU 17 : RESULTAT DU PARANGONNAGE EN NOMBRE D'ETUDIANTS EN 2024

	Taille population	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur	Part de la population étudiante dans la population totale (%)
Canaries	2 236 000	79 023	3,53
Maurice	1 263 000	41 000	3,25
La Réunion	**873 100**	**25 347**	**2,90**
Guadeloupe	395 800	11 285	2,85
Martinique	366 900	9 536	2,60
Afrique du Sud	59 390 000	1 184 205	1,99
Guyane	312 000	5 461	1,75
Açores	236000	2726	1,16
Kenya	53010000	527 833	1,00
Seychelles	119 878	1 000	0,83
Comores	821 630	6 499	0,79
Mayotte	336 000	2 649	0,79
Mozambique	32 080 000	213 930	0,67
Madagascar	28 920 000	152 000	0,53
Tanzanie	63 590 000	201 531	0,32

Aux Comores, il existe une seule université publique, l'Université des Comores, avec environ 6 500 étudiants dont 84% au niveau Licence. Les infrastructures de l'enseignement supérieur y sont limitées et la qualité de l'enseignement souvent affectée par un manque de ressources et de personnel qualifié. De nombreux étudiants comoriens choisissent alors de poursuivre leurs études à l'étranger, principalement en France, à Madagascar ou dans d'autres pays comme le Maroc et la Turquie. Ils

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

accèdent ainsi à des formations plus diversifiées et de meilleure qualité. Depuis une dizaine d'années, l'Université de La Réunion développe sa coopération avec l'Université des Comores sous la forme d'appui à l'ouverture de nouvelles formations diplômantes et d'allocations de recherche. Cette coopération se structure aujourd'hui autour d'un accord-cadre renouvelé pour la deuxième fois consécutive, en vigueur depuis le 21 mai 2019 et ce, pour la période 2019-2024.

Le système universitaire malgache compte environ 150 000 étudiants inscrits dans les différentes universités publiques (86% en Licence), telles que l'Université d'Antananarivo et ses autres branches régionales (Antsiranana, Fianarantsoa, Toamasina, Toliara, et Mahajanga). Toutefois, ce système fait face à des défis structurels importants, tels qu'un manque de ressources, une surpopulation dans les classes et des taux élevés d'échec scolaire. 42 % des étudiants réussissent à obtenir leur diplôme après leur admission. Deux établissements publics proposent des doubles diplômes. L'université d'Antananarivo offre avec l'université de Bordeaux un Master *Etudes d'impacts environnementaux*. Ce double diplôme existe depuis plus de 20 ans. L'INSCAE délivre également des doubles diplômes au niveau Master : avec l'IAE de Poitiers, 5 parcours de M2 sont possibles tandis qu'avec l'IAE de Lyon, 2 parcours sont proposés. Les doubles diplômes sont très peu présents dans l'enseignement supérieur privé. L'UCM (Université Catholique de Madagascar) propose une Licence en économie avec l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) de La Réunion. Une expérience originale concerne un triple diplôme dans l'océan Indien en Master *In Sustainable Business Management* entre l'ISCAM (Institut Supérieur de la Communication, des Affaires et du Management) de Madagascar, l'IAE de l'Université de La Réunion et l'Université des Mascareignes à Maurice. Ce Master est donné en parallèle sur les 3 sites avec certains cours en mode hybride. Il existe également un Master en *Génie civil* délocalisé de l'Université de La Réunion à l'IST d'Antananarivo.

Les Seychelles enregistrent une population de 1 000 étudiants environ, dont 1/3 en cycle court et 57% en Licence. L'Université des Seychelles (UniSey), établie en 2009, accueille les étudiants sur ses 2 principaux campus, l'un à Anse Royale et l'autre à Mont Fleuri. Plus de 40% des étudiants sont inscrits dans des formations en commerce, en administration et en droit. Près de 250 étudiants nationaux sont inscrits à l'étranger, en Amérique du Nord et en Europe.

Maurice a une population étudiante bien plus large avec environ 41 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur répartis entre plusieurs institutions publiques et privées. L'Université de Maurice reste la plus grande institution d'enseignement supérieur, mais le pays a aussi développé un réseau de centres de formation professionnelle et un institut polytechnique. *Polytechnics Mauritius Ltd* (PML) est une institution établie en 2016 sous l'égide du Ministère de l'Éducation, des Ressources Humaines, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui s'est étendue à Rodrigues en 2021. Elle vise à répondre aux besoins du marché du travail en formant des professionnels qualifiés dans des domaines techniques et en fournissant des compétences de niveau intermédiaire, souvent au travers de programmes de formations spécialisées. Pour autant, 78% des étudiants sont inscrits dans un cursus de niveau Licence et seulement 10% suivent une formation de niveau Master. Maurice investit dans des partenariats avec des universités internationales. Elle mise sur une stratégie de mobilité et de partenariat international, permettant aux étudiants d'accéder à des programmes d'études de qualité via des branches de campus étrangers et des collaborations internationales, davantage que La Réunion dont le spectre de mobilité est davantage celui de l'Hexagone.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Sur le continent africain, le Mozambique offre un système d'enseignement supérieur accueillant près de 213 000 étudiants inscrits dans diverses institutions publiques et privées. Parmi les principales universités, l'Université Eduardo Mondlane (UEM) à Maputo reste la plus importante avec 35 000 étudiants environ en 2021. Le pays a vu une forte croissance de son système universitaire depuis les années 1990, passant de quelques milliers d'étudiants à plus de 100 000 dans les années 2010. Toutefois, cette expansion rapide a mis à l'épreuve les capacités de financement et les infrastructures, entraînant parfois des défis en matière de qualité de l'enseignement et d'accès équitable. 96% des étudiants sont inscrits dans une formation de niveau Licence, dont 1/3 en commerce, en administration et en droit et 1/3 dans le domaine de l'éducation. Le Mozambique a réussi à étendre son accès à l'enseignement supérieur à l'ensemble de ses provinces grâce au soutien des bailleurs internationaux, même si la qualité des infrastructures et les ressources restent un défi majeur en raison des contraintes budgétaires et du rythme de croissance rapide.

La Tanzanie est relativement comparable au Mozambique pour ce qui concerne la taille de sa population étudiante ainsi que la répartition par grand niveau de formation (88% des étudiants sont inscrits au niveau Licence). Comme le Mozambique, l'expansion de la population étudiante a été rapide. Le pays possède des universités publiques et privées. Les institutions principales incluent l'Université de Dar es Salaam et l'Université Sokoine de l'Agriculture.

Le Kenya est également dans la même catégorie de pays avec une population étudiante très importante en volume (527 000 étudiants), mais faible relativement à la population totale (1%), majoritairement de niveau Licence (83%).

L'Afrique du Sud possède le système d'enseignement supérieur le plus développé d'Afrique avec près de 1 200 000 étudiants. L'offre en enseignement supérieur y est la plus diversifiée avec 30% d'étudiants en cycle court et plus de 60% en Licence. Près de 24 000 étudiants sont inscrits en doctorat. Les domaines d'études présentent une plus forte diversification, mais restent centrés sur le commerce, l'administration et le droit (20%), l'éducation (20%) et les sciences sociales, journalisme et information (17%). On compte dans le pays plus de 26 universités publiques et de nombreux établissements privés. Parmi les universités les plus importantes figurent l'Université de Pretoria, l'Université de Cape Town et l'Université de Witwatersrand connues pour leur recherche et leur influence à l'échelle continentale. L'Université de Prétoria est l'une des plus grandes universités d'Afrique du Sud, comptant plus de 50 000 étudiants. Elle est particulièrement réputée pour ses programmes en ingénierie, en agriculture, en droit et en sciences de la santé. L'université a développé plusieurs centres de recherche spécialisés, comme le *Center for Human Rights* qui joue un rôle clé dans la promotion des droits de l'Homme en Afrique. Cette université se distingue grâce à ses projets de recherche en collaboration avec des institutions internationales et locales. Par exemple, elle mène des études sur le changement climatique et la biodiversité en Afrique australe, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques environnementales au niveau régional. L'Université de Cape Town est souvent classée parmi les meilleures universités d'Afrique dans les classements mondiaux, comme le QS *World University Rankings* et le *Times Higher Education*. Elle est réputée pour la qualité de son enseignement et de sa recherche dans des domaines variés, tels que la médecine, les sciences sociales, les sciences de l'ingénieur et les humanités. Elle abrite un centre de recherche sur les changements climatiques et leurs impacts sur le développement durable en Afrique. L'Université de Witwatersrand située à Johannesburg est un acteur qui pèse dans le secteur de la recherche en Afrique, notamment dans les sciences du vivant, les sciences de la Terre et l'archéologie. Elle est connue pour ses

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

découvertes majeures en paléoanthropologie, notamment avec le site de fossiles de Sterkfontein, surnommé le "*Berceau de l'humanité*".

Au niveau des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne, aux Canaries, la population étudiante est la plus importante et abrite plusieurs universités sur différentes îles. Les 2 principales universités, l'Université de La Laguna (ULL) et l'Université de Las Palmas de Gran Canaria (ULPGC), accueillent ensemble environ 60 000 étudiants. L'Université de Las Palmas de Gran Canaria, à elle seule, est la plus importante des Canaries en termes de nombre d'étudiants.

L'Université des Açores accueille quant à elle une population étudiante plus modeste d'environ 2 800 à 3 000 étudiants. L'université est répartie sur 3 campus (Ponta Delgada, Angra do Heroísmo et Horta), offrant des formations dans des domaines spécifiques à la région, notamment en sciences marines, en biologie et dans l'environnement.

ENCADRE FOCUS 2 : COMPARAISON DE LA REUNION SELON LA STRUCTURE DE L'ES

La population étudiante

- **Le taux de poursuite d'études après le baccalauréat est élevé à la Réunion** : la Région se classe en 3e position après la Nouvelle-Calédonie (82%) et la Guadeloupe (76,4%). Le taux de poursuite d'études est similaire à celui de la Région Normandie
- Lorsqu'ils poursuivent leurs études, les étudiants des DROM se dirigent majoritairement dans des établissements universitaires.
- La Réunion et la Guyane, deux régions marquées par le **poids de l'enseignement universitaire** (Réunion 70%, moyenne des DROM 66%, moyenne France métropolitaine 62%), contrairement à la Martinique, Canaries et Açores, où les étudiants sont davantage répartis dans des établissements non universitaires

	Poursuite d'études	
	Nombre de bacheliers	Taux de poursuite d'études
Nouvelle-Calédonie	2964	82
Guadeloupe	5629	76,4
La Réunion	**10996**	**75,7**
Normandie	35400	75,4
Martinique	4715	
Mayotte	4565	68,4
Guyane	3442	67,9
Polynésie Française	3200	33

Source: Strater et Stratom 2022, Insee Nouvelle-Calédonie 2022, ISPF 2016 • Créé avec Datawrapper

Part des étudiants inscrits dans des établissements universitaires

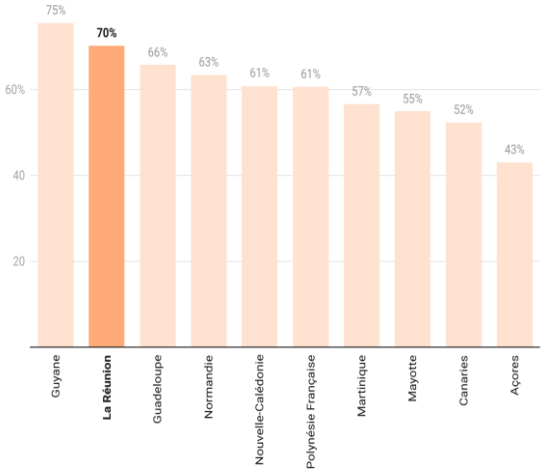

Source: Strater et Stratom, 2022 Eurostat, open data • Créé avec Datawrapper

Les systèmes d'enseignement supérieur se distinguent selon la répartition des étudiants dans les niveaux de diplômes. Plus ces systèmes sont développés, plus les étudiants ont la possibilité de suivre des formations de niveau bac +5 et plus. A La Réunion et dans les autres DROM, le poids des enseignements de niveau bac +2 et bac +3 reste élevé, mais sans comparaison avec les pays de l'océan Indien et les pays africains de la côte orientale où la part des étudiants inscrits en cursus de niveau Licence représente l'écrasante majorité.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

De fait, les enseignements de 3e cycle sont absents ou quasiment des pays comparés (Maurice, Comores, Madagascar, Seychelles), conférant aux établissements d'enseignement supérieur réunionnais une capacité d'attractivité d'étudiants étrangers de la zone océan Indien.

ENCADRE FOCUS 3 : POPULATION ETUDIANTE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT

La population étudiante

Répartition des étudiants selon le type d'établissement, 2020-2021

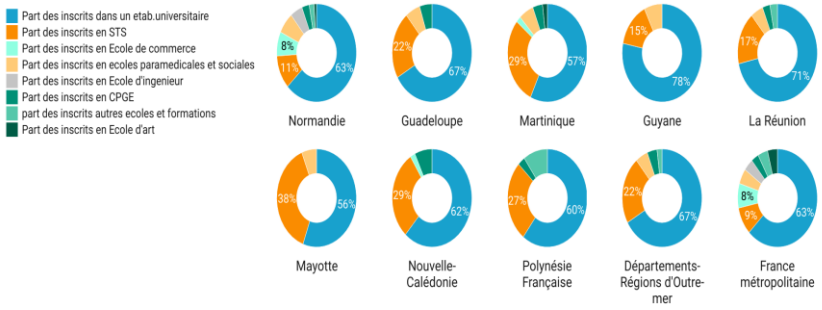

Source: Strater et Stratom • Créé avec Datawrapper

- **Moindre diversification de la répartition des inscriptions selon le type d'établissement à la Réunion comparativement à la Normandie et France métropolitaine**
- **Faible part d'étudiants inscrits dans des écoles d'ingénieur ou de commerce et gestion** à la Réunion, comme dans les autres DROM, comparativement à la Normandie
- **Part élevée de filles** inscrites dans l'ES, supérieure à la Normandie, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie et Polynésie Française

- **Part inférieure à la moyenne des DROM des inscrits en STS (17%)**, mais supérieure à la Région Normandie et France métropolitaine
- **Faible part des inscrits en niveau Bac+2** comparativement aux autres régions de comparaison (sauf les Açores)

Part des inscrits niveau bac+2

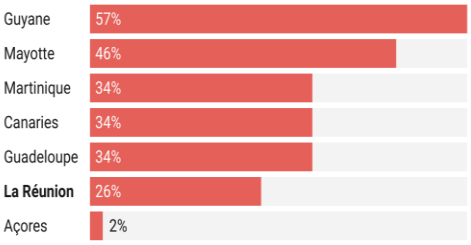

Source: Eurostat Open Data • Créé avec Datawrapper

Part des filles inscrites dans l'enseignement supérieur

Normandie	55
Guadeloupe	58
Martinique	63
Guyane	64
La Réunion	**60**
Mayotte	65
Nouvelle-Calédonie et Polynesie francaise	61
France	56

Source: Strater et Stratom, 2022 • Créé avec Datawrapper

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ENCADRE FOCUS 4 : POPULATION ETUDIANTE SELON LE NIVEAU

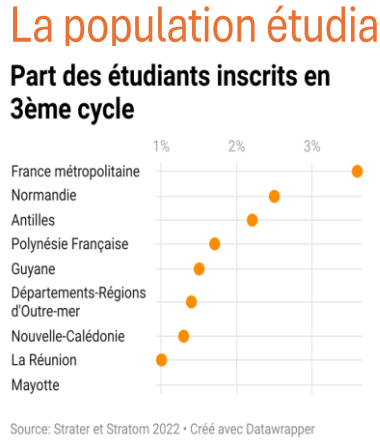

❖ A la forte proportion d'étudiants dans des formations de niveau bac+2 et bac +3 à la Réunion s'oppose la **faiblesse du nombre d'étudiants en 3ème cycle**, en comparaison des DROM et de la Normandie, et un faible nombre de docteurs

	nombre d'inscrits niveau D (2022)	Nombre de docteurs (2021)
Canaries	2 040	1 875
Guadeloupe	212	
La Réunion	**144**	**44**
Açores	104	
Guyane	63	10
Antilles	28	
Normandie		365
Nouvelle-Calédonie		6
Polynésie Française		7

Source: Strater et Stratom, 2022 / Eurostat Open Data • Créé avec Datawrapper

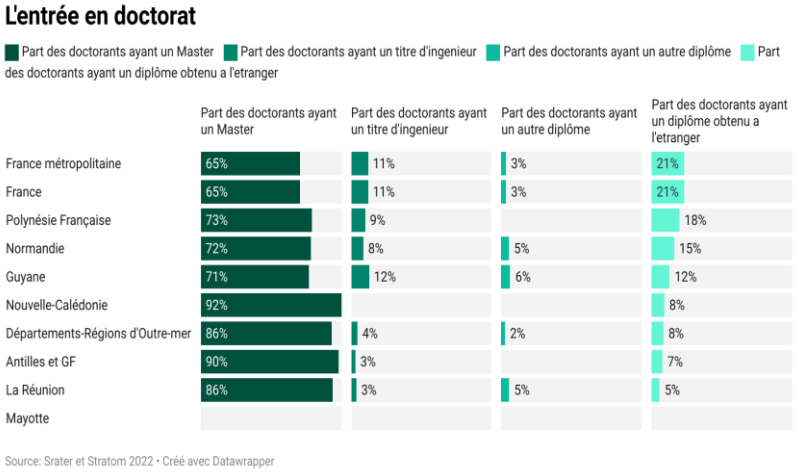

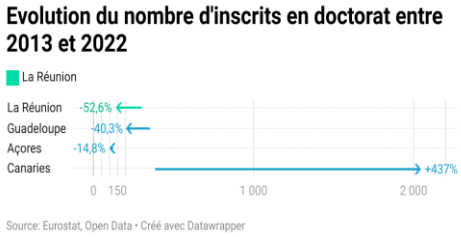

❖ **Entre 2013 et 2021, le nombre de doctorants à la Réunion a diminué de plus de moitié**, alors qu'il a été multiplié par 5 environ aux Iles Canaries (augmentation de 437%)

❖ A la Réunion, les doctorants possèdent dans 86% des cas un Master, une part parmi les plus élevées des régions de comparaison, et proche de la part des doctorants des Antilles et Guyane.
La Réunion est également caractérisée par le **faible pourcentage de doctorants ayant un diplôme obtenu à l'étranger**, comparativement à la Guyane ouverte sur l'espace anglophone et lusophone, ainsi que la Polynésie ouverte sur l'espace pacifique.

5.2 L'ouverture de la recherche réunionnaise sur l'océan Indien

La France au travers de la région Réunion dispose d'une position stratégique dans l'océan Indien, que ce soit du point de vue géographique ou politique. En effet, La Réunion se trouve au carrefour des routes maritimes de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est, bénéficiant de sa proximité avec les iles voisines (Comores, Seychelles, Madagascar, Maurice), notamment en ce qui concerne son rôle dans la coopération et le développement. La Réunion est membre de la Commission Océan Indien (COI) qui rassemble Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et la France, ainsi que des membres ayant le statut d'observateur (Chine, Inde, Japon, Union européenne, Nations-Unies, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre de Malte). Cette organisation vise à promouvoir la coopération dans des domaines tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé publique, la culture et le commerce, mais aussi la formation et la mobilité. Différents programmes sont en cours dans les domaines de la recherche agronomique (PréRAD-OI, plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement), de la lutte contre le réchauffement climatique (AMCC+, Alliance mondiale de lutte contre le réchauffement climatique), sur l'économie bleue (EcoFish), en santé (Réseau SEGA-One Health, RSIE3 et RSIE 4, réseaux de surveillance et d'investigation épidémiologique) et sécurité alimentaire (SANOI, programme de sécurité alimentaire). Un nouveau programme sur la formation professionnelle et la mobilité des jeunes est en voie de développement.

Pour rappel, le plan de développement stratégique de la COI est bâti sur 4 axes :

- Axe 1 : Une Indianocéanie de paix, de résilience et de sécurité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

    - 1.1 : Œuvrer à la résilience des populations et des écosystèmes en promouvant les biens publics régionaux ;
    - 1.2 : Promouvoir une gestion responsable des écosystèmes et des ressources naturelles ;
    - 1.3 : Promouvoir la stabilité et la sécurité en renforçant les capacités de prévention des risques, la gouvernance, le dialogue interétatique/interrégional et les moyens d'action ;
- Axe 2 : Une Indianocéanie de développement économique intégré, durable et innovant
    - 2.1 : Mettre en œuvre un agenda économique à travers des coopérations sur des chaînes de valeur régionale ;
    - 2.2 : Renforcer la connectivité régionale et faciliter les échanges et la mobilité ;
    - 2.3 : Inscrire la coopération économique dans un mouvement de transition écologique énergétique ;
- Axe 3 : Une Indianocéanie d'épanouissement humain et inclusif
    - 3.1 : Développer un agenda d'épanouissement humain en investissant dans la santé, l'éducation, la formation, la recherche, la culture et en soutenant la mobilité ;
    - 3.2 : Promouvoir l'égalité homme-femme et soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- Axe 4 : Une architecture institutionnelle et partenariale renforcée
    - 4.1 : Disposer d'un instrument modernisé et efficace capable de porter une action durable et pérenne et de répondre aux enjeux régionaux et globaux en s'appuyant sur les expertises régionales ;
    - 4.2 : Consolider les partenariats existants et ouvrir les EM et la COI à une nouvelle ère partenariale avec des organisations et Etats tiers africains, de l'Indopacifique, insulaires et au-delà.

Le plan de développement stratégique de la COI entre en synergie avec la feuille de route de coopération régionale de La Réunion sous l'angle de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation-Attractivité. Il s'agit d'élargir le champ de la coopération en passant à une approche IORA (*Indian Ocean Rim Association*) comprenant 23 Etats membres et 2,3 milliards d'habitants (dont la majeure partie est composée de jeunes). La Réunion pourrait s'appuyer sur ses forces : des moyens financiers disponibles, notamment les Fonds européens Interreg-OI, des partenariats avec les pays de la zone océan Indien établis de longue date.
Il a été identifié plusieurs axes à améliorer pour rendre ce positionnement possible comme par exemple, la priorisation stratégique des régions visées par la coopération, l'articulation entre coopération et enjeux économiques et éducatifs du territoire (insertion professionnelle, mobilité professionnelle), la coordination des acteurs (qui a pu conduire à l'échec à l'appel à projet du PIA Excellence Vague 3), l'amélioration continue par capitalisation d'expérience et évaluation.
Parmi les actions plébiscitées localement, citons : les bourses doctorales, les Doctoriales pour les doctorants en cotutelle de thèses (programme de coopération scientifique Réunion-Maurice), les groupes d'échanges professionnels (en santé, risques naturels, culture, enseignement agricole, sécurité).
Les programmes développés dans les années précédentes ont permis d'avoir des partenariats réussis avec une multitude de pays de la zone océan Indien.
Exemples de programmes bilatéraux :

- Comores : formations en santé par le CHU Réunion (financement AFD et mise en œuvre Expertise France) ;
- Mozambique : formations portuaires (financement Interreg) ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

- Maurice : programme national d'efficacité énergétique (financement UE et AFD), projet de coopération scientifique et technique au profit du Jardin des Pamplemousses impliquant le CIRBAT (financement Région et Interreg).

Il existe également des programmes impliquant plusieurs pays, tels que :

- Le Programme Régional Environnement associant le CIRAD et porté par la COI ;
- Le Réseau SEGA soutenu par la COI ;
- QualiREG : dans le domaine de l'agro-alimentaire réunissant plus de 50 membres (La Réunion, Madagascar, Maurice, Comores, Mayotte, France hexagonale) ;
- VARUNA : dans le domaine de la biodiversité dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Rodrigues, La Réunion, Mayotte, TAAF, Seychelles).

Le PUI VALIOTECH (2023-2027) veut contribuer au renforcement du positionnement régional de La Réunion en créant la « *Deep Valley de l'Indopacifique* » adossée à l'économie sociale et solidaire pour répondre aux enjeux du territoire.

Au sein de l'Université de La Réunion, plusieurs programmes et partenariats s'inscrivent dans le renforcement des liens entre formation et recherche en s'appuyant sur des appels à projets qui ont permis de fédérer des réseaux. Parmi ces programmes, le programme PeA (Partenariats Académiques Afrique-France) lancé en 2020, financé par l'AFD et soutenu par l'ANR, Campus France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le PeA consiste à structurer la mise en réseau des communautés académiques africaines et françaises avec les acteurs de l'économie et de la société civile en France et en Afrique, notamment pour accroitre l'accès des jeunes à l'emploi au travers de formations de qualité professionnalisantes et dans des secteurs prioritaires. L'Université de La Réunion est impliquée dans le PeA sur la 2^{e} vague (2023-2027) au travers du projet TRANGA-Madagascar co-porté par l'Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antananarivo et l'Université de Bretagne Sud (UBS). Cela concerne des formations dans le domaine de l'énergie (production, efficacité et audit énergétiques). Avec Maurice, l'Université de La Réunion entend développer un projet avec l'Université des Mascareignes en santé publique, mais aussi en SHS en lien avec le programme Industries Culturelles et Créatives. Enfin, un consortium de 4 partenaires français (dont l'Université de La Réunion) et 4 partenaires indiens forment un Campus franco-indien en biotechnologie en matière de santé (plantes médicinales, Intelligence Artificielle appliquée aux données biomédicales). Ce projet en cours a été reconduit jusqu'en 2027 et a vocation à être pérennisé.

Au travers de la coopération régionale sur la zone Indopacifique, les enjeux de mobilité étudiante (entrante et sortante) et de reconnaissance des diplômes sont latents. D'autres freins à la mobilité étudiante sont identifiés, relevant pour beaucoup à un manque de communication et aux difficultés d'accès à l'information. L'intégration d'un guichet unique d'information au portail *jeunes360.re* pourrait être une action à soutenir.

L'Université de La Réunion a été particulièrement active sur les programmes de mobilité depuis 2016 avec une volonté de structurer son action internationale. Deux axes portaient sur l'ancrage de la culture de la mobilité (programme Réunion, Erasmus, programmes de mobilité bilatéraux avec l'Afrique soutenus par le Ministère des affaires étrangères) et sur la structuration de l'offre de formation avec les établissements d'enseignement supérieur sur la zone océan Indien (diplôme délocalisé, double diplôme, campus *off-shore* en santé, énergie, bâti tropical, génie civil). Grâce à cette politique active, l'Université de La Réunion reçoit à présent 5 000 candidatures d'étudiants de pays étrangers et la barre des 1 000 étudiants étrangers a été atteinte. La politique de mobilité s'est accompagnée d'une politique linguistique : soutien à l'enseignement de langues en lien avec les programmes de mobilité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

(Erasmus+), langues régionales de l'océan Indien (chinois avec l'Institut Confucius, coréen, japonais). Globalement, la stratégie internationale de l'Université de La Réunion s'inscrit dans l'objectif de développer sa visibilité grâce à des actions de lobbying pour intégrer des instances et des organisations au niveau international. Cette politique s'inscrit d'ailleurs bien dans les orientations nationales du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Commission thématique de Campus France, Commission Afrique, Commission Indopacifique, Chaire Unesco Développement Durable).

5.3 Positionnement de La Réunion en matière de recherche et d'innovation

Parmi les indicateurs de positionnement en matière de recherche et d'innovation, la comparaison du nombre de brevets selon les régions permet de qualifier les stratégies déployées en la matière.
La production de brevets à La Réunion reste limitée par rapport à d'autres régions européennes (14 brevets entre 2000 et 2019), notamment en raison de la taille de son marché, de sa dépendance économique vis-à-vis de l'Hexagone et d'un tissu industriel relativement modeste, majoritairement constitué de petites entreprises. Les secteurs dominants sur l'île, comme l'agriculture et le tourisme, ne sont pas particulièrement axés sur la recherche et le développement technologique. Cependant, en comparaison des autres Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne, La Réunion se distingue comme étant l'une des 2 régions les plus innovantes, avec les Canaries. Néanmoins, La Réunion se situe à un niveau intermédiaire en termes de taux de collaborations internationales pour ses brevets. Entre 45% et 53% des brevets ont été déposés entre 2000 et 2019, résultats de collaborations internationales. Celles-ci sont majoritairement tournées vers l'Hexagone, car la plupart des brevets internationaux impliquant des inventeurs de La Réunion sont co-déposés avec des institutions françaises. La Martinique et la Guyane présentent des taux plus élevés de collaborations internationales, avoisinant les 72%. Cela indique une forte dépendance à l'égard des partenariats internationaux pour le développement de leurs activités de brevetage.

Les Iles Canaries, autre région ultrapériphérique, produit des brevets en nombre bien plus important que La Réunion (375 entre 2000 et 2019) et avec des taux de collaboration plus faibles (autour de 25%) alors qu'elle est également géographiquement isolée. Cependant, les Canaries disposent d'une économie plus diversifiée et d'un tissu industriel plus développé que La Réunion. Ces îles bénéficient également de politiques plus robustes de soutien à la R&D, ce qui favorise la production de brevets. Notamment, les Canaries disposent d'un écosystème de recherche plus axé sur la technologie, notamment grâce à des initiatives dans les secteurs de l'énergie renouvelable (éolien et solaire), des biotechnologies marines et de l'astrophysique (comme l'Observatoire du Roque de los Muchachos). Ces secteurs ont un potentiel plus élevé pour la production de brevets, car ils sont souvent plus orientés vers le développement de solutions technologiques spécifiques.
A La Réunion, les principales institutions de recherche, comme le CIRAD, l'IRD et l'Université de La Réunion, se concentrent surtout sur la recherche appliquée en lien avec les spécificités locales, telles que la biodiversité, l'agriculture tropicale et la santé. Ces domaines, bien que porteurs de savoir-faire et de compétences, ne se traduisent pas toujours par des dépôts de brevets, mais plutôt par des publications scientifiques et des projets collaboratifs. Malgré des initiatives de la Technopole de La Réunion et des parcs technologiques, le soutien à la création de brevets reste limité par rapport aux Canaries. Les Canaries ont mis en place des politiques d'innovation plus structurées avec des incubateurs, des clusters technologiques et des programmes de financement qui encouragent le dépôt de brevets. L'Agence Canarienne pour la Recherche, l'Innovation et la Société de l'Information (ACIISI) joue un rôle clé dans la promotion de l'innovation régionale. La création de l'Agence Régionale de l'Innovation devrait jouer un rôle d'accélérateur dans le soutien à la politique d'innovation en lien étroit avec la S3 et le SRDEII.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Aux Açores et à Madère, la production de brevets reste faible et est qualifiée de « *en retard* » dans l'ensemble des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne. Ces territoires se sont positionnés dans des secteurs plus traditionnels.

Sur la zone de l'océan Indien, malgré sa situation géographique stratégique, La Réunion collabore peu avec les pays voisins comme Madagascar, Maurice ou les Seychelles pour la production de brevets. C'est un axe de développement souligné par l'OCDE, à savoir le renforcement de la coopération régionale pour accroitre les transferts de connaissance et les synergies. Pour La Réunion, une meilleure intégration avec les pays de l'océan Indien pourrait permettre de diversifier ses collaborations et de renforcer son rôle de hub régional. Cela pourrait inclure des projets de recherche sur la santé, la biodiversité marine, la gestion des risques naturels ou les énergies renouvelables, ce qui contribuerait à attirer des partenariats internationaux.

Les îles Canaries montrent une dynamique différente en matière de collaboration internationale. Elles établissent plus de partenariats avec des pays européens autres que l'Espagne, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni. Ces partenariats sont moins dépendants de leur lien avec leur pays métropolitain, ce qui confère aux Canaries une plus grande diversification de leurs sources de collaboration.

Enfin, on note la quasi-absence de collaboration entre RUP pour la production de brevets.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

PARTIE II

ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTIONS

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Depuis de nombreuses années, l'Etat a favorisé l'intensification des relations entre systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et les Collectivités territoriales en les inscrivant notamment dans un cadre réglementaire et législatif. Depuis 2013 et la loi Fioraso, les régions peuvent définir leur SRESRI, fixant ainsi leurs principes et leurs priorités d'intervention en lien avec les acteurs du territoire. La loi du 7 août 2015 reconnaît aux Régions le rôle de chef de file territorial en matière de politiques de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, l'élaboration d'un SRESRI étant devenue obligatoire.

Adopter le SRESRI 2025-2035, *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons* :

- Constitue pour la région Réunion un choix politique majeur, celui de faire valoir en concertation étroite avec ses partenaires scientifiques et universitaires et les collectivités infrarégionales, les besoins et les ambitions du territoire, d'apporter des contributions financières importantes sur des projets nécessaires au développement et au rayonnement de l'île et devenir ainsi un interlocuteur-clé de l'Etat ;
- Permet de renforcer l'articulation des stratégies des acteurs du système régional (collectivités, opérateurs d'ESRI autonomes, structures d'interface, etc.) et des dispositifs déployés en région issus des politiques européennes, nationales, régionales et locales ;
- Assure la cohérence avec les stratégies régionales concernées qu orientent les financements (Nouvelle économie et S3/S5)
- Contribue à préparer les futurs outils programmatiques, tels que le Programme opérationnel (PO) et le Contrat de Projets État-Région (CPER) mobilisés pour soutenir financièrement la déclinaison opérationnelle des orientations du SRESRI et à faciliter l'émergence de candidatures dans le cadre de futurs appels à projets compétitifs nationaux, européens et internationaux.

La Collectivité régionale s'était dotée le 16 juin 2017 d'un Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieurs et de la Recherche (SEFORRE) articulé autour de 3 axes prioritaires et 10 actions :

- Axe 1-Favoriser la réussite des étudiants ;
- Axe 2-Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire ;
- Axe 3-Accroître l'ouverture de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche, notamment dans la zone indianocéanique.

Le précédent schéma était inscrit dans une volonté de déployer une stratégie de valorisation des singularités du territoire et de positionner le système régional d'enseignement supérieur et de recherche comme centre d'excellence sur des axes différenciants ancrés dans l'identité tropicale et insulaire à l'instar du SRDEII et de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de l'époque.

La capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines dépend fortement des compétences de citoyens bien formés, de son capital humain, de la richesse de son potentiel scientifique et de la capacité des acteurs d'un territoire à collaborer (monde académique et monde socio-économique).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Poursuivre et renouveler la structuration de l'ESRI à La Réunion

Pour les Collectivités territoriales et les intercommunalités, la présence d'un système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation est un atout majeur puisqu'elle favorise leur rayonnement, leur développement économique, culturel et social. La présence, l'implantation, le développement d'établissements d'enseignement supérieur, de sites universitaires et scientifiques sont divers et multidimensionnels. Ce sont des effets directs et indirects qui sont visés dans les stratégies de soutien aux entités d'enseignement supérieur et de recherche. D'une part, leurs activités sont génératrices de richesses puisque les étudiants et personnels consomment des biens et services et soutiennent l'économie locale. D'autre part, l'enseignement supérieur agit comme un levier d'une politique territoriale de développement et d'innovation qui doit venir s'articuler au SRDEII. Un meilleur niveau de qualification de la population favorise l'attractivité du territoire et de ses pôles d'activités.
D'autres facteurs indirects sont aussi à considérer dans la mesure où les activités d'enseignement supérieur et de recherche sont synonymes de dynamisme, d'excellence et de prestige. Ces représentations symboliques sont centrales dans le positionnement de La Réunion au sein de la compétition que mènent les régions aux niveaux national et européen pour révéler, attirer et garder les talents. Enfin, dans un monde en profondes mutations, la présence d'un système d'ESRI dynamique et de compétences hautement qualifiées, interdisciplinaires, est une ressource mobilisable pour absorber et affronter les chocs liés aux transitions environnementales, numériques, digitales et sociétales.

L'attractivité et le déploiement régional de l'ESRI de La Réunion en question

Aujourd'hui, la dynamique démographique se poursuit et les prévisions tablent sur un million d'habitants vers 2040. De plus, cette expansion démographique semble s'accompagner d'une élévation du niveau de diplôme dans la population et d'une diminution des sorties du système éducatif sans diplôme (INSEE, 2023). Certes, la population réunionnaise reste caractérisée par sa jeunesse – ce qui constitue en soi un enjeu social majeur – mais le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur augmente et la concurrence entre diplômés sur le marché du travail local s'intensifie. D'après les études de l'INSEE, 2021), ce sont notamment les diplômés de bac +5 pour lesquels l'augmentation est la plus significative dans les 10 ans passés, signe d'un élargissement de l'offre universitaire qui demeure cependant concentrée dans les spécialités d'économie-droit-gestion. Alors que le diagnostic du SEFORRE pointait un déficit de diplômés de l'enseignement supérieur, un rattrapage semble amorcé. Avec une hausse du nombre de diplômés sur le marché du travail, la question de leurs débouchés se pose d'autant, invitant à réfléchir aux perspectives de mobilité dans les territoires d'abord francophones les plus proches.

Ces préoccupations sont à mettre en lien avec à la fois l'orientation des bacheliers dans l'enseignement supérieur (orientation vers des filières en demande sur le territoire) et la structuration des réseaux de recherche dans la zone indianocéanique pour stimuler les perspectives des étudiants et des chercheurs. Dans le SEFORRE, il avait été souligné le manque d'attractivité de l'île pour des étudiants venant d'ailleurs et inversement, le départ de jeunes Réunionnais vers l'Hexagone pour poursuivre leurs études avec le risque qu'ils ne reviennent pas. Cependant, la diversification et le dynamisme de nouveaux réseaux d'enseignement supérieur semblent pouvoir être à même de ralentir cette tendance. Du côté de la réussite étudiante, qui demeure un cheval de bataille au niveau régional comme au niveau national, le rapport STRATOM de novembre 2024 pointe encore de faibles taux de réussite en Licence, en DUT et en Master.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

La dynamique de l'espace de recherche est qualifiée quant à elle de positive malgré des faiblesses identifiées, telles que le manque d'investissement dans la recherche par les entreprises privées (due en partie à une faible industrialisation) et un déficit d'intégration dans des réseaux européens et internationaux. Cependant, La Réunion concentre de nombreuses infrastructures de recherche publiques (CIRAD, IRD, IFREMER, etc.) et une inscription dans plusieurs projets du PIA, le développement de nouveaux établissements d'enseignement supérieur. Le territoire dispose d'une excellence scientifique dans quelques domaines bien identifiés notamment dans la santé.
Le SRESRI 2025-2035 a pour objectif de relever les défis économiques et environnementaux auxquels est confrontée notre économie insulaire et accompagner la politique de développement économique tournée vers 2030, en faisant face aux changements climatiques, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles ainsi que sur les ressources humaines, dont la jeunesse représente une part significative. L'économie de la connaissance, la *silver* économie, l'audiovisuel, le sport, la santé, l'économie bleue, l'économie circulaire sont autant de secteurs en devenir dont le SRESRI s'empare.

Les enjeux du SRESRI 2025-2035

C'est à partir du diagnostic et des données issues des 5 plénières organisées sur tout le territoire que plusieurs enjeux ont été pleinement identifiés. Ces enjeux sont déclinés en 4 orientations stratégiques, 12 grands axes ou objectifs et pas moins de 37 actions. C'est ce qui constitue le SRESRI 2025-2035 de La Réunion et qui a fait consensus auprès des acteurs locaux membres du COPIL. Il s'agit de faire de notre territoire *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons*.

Le diagnostic territorial effectué par l'assistance à maîtrise d'ouvrage a révélé un manque de données et d'études dans divers domaines, notamment en ce qui concerne les conditions d'insertion professionnelle des diplômés, les parcours académiques et les besoins des étudiants en matière de conditions de vie. Bien que des dispositifs aient été mis en place, il existe peu d'études permettant de mesurer leur impact réel par rapport aux objectifs fixés. Il devra donc être envisagé de lancer des études qualitatives et quantitatives au sein d'un Observatoire de l'ESRI pour piloter et mieux orienter les politiques publiques pour collecter et traiter des données territorialisées. Ces études pourront être diffusées auprès des acteurs de l'ESRI et de la population réunionnaise, via des outils adaptés (plateformes, réseaux sociaux, dispositifs d'information, etc.).

Le 1er enjeu qui fait l'objet de la Partie II du présent document concerne le développement social et économique durable du territoire grâce au renforcement de l'ESRI à l'horizon 2035. L'un des objectifs majeurs est de densifier le maillage territorial de l'offre de formation avec l'implantation progressive de nouvelles formations professionnalisantes de niveaux 5 (STS) et 6 (BUT, Licences Professionnelles). À plus long terme, l'accent pourrait être mis sur le développement de formations de niveau 7 (Master) pour répondre aux besoins en cadres qualifiés. Le développement territorial des pôles d'enseignement supérieur devra se poursuivre en lien avec les filières prioritaires identifiées dans les plans stratégiques, dont principalement le SRDEII, *La Nouvelle Economie La Réunion 2030*. Des projets d'envergure, tels que la création du Campus Est et le développement de l'Université de l'Océan Indien, l'implantation de 5 tiers-lieux innovants, seront prioritaires. Le SRESRI 2025-2035, *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons*, cherche également à améliorer l'employabilité des diplômés réunionnais en développant des compétences locales adaptées au marché du travail, en renforçant la professionnalisation et en favorisant l'entrepreneuriat. Enfin, il est essentiel de renforcer la collaboration entre les entreprises et le monde académique, notamment via le soutien au PUI (Pôle

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Universitaire de l'Innovation), l'extension de l'alternance et le développement des halles technologiques.

Le 2e enjeu développé dans la Partie II du présent document porte sur l'amélioration des conditions d'accès à l'enseignement supérieur pour tous, afin de garantir les parcours de réussite des étudiants réunionnais. L'un des objectifs prioritaires est d'améliorer leurs conditions de vie, notamment en augmentant l'offre de logements et en adoptant des modèles économiques viables. L'accès aux services culturels, sportifs, la restauration, la santé, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la mobilité est également à améliorer et très certainement à assurer de toute urgence aux nombreux jeunes dont les établissements dans lesquels ils sont inscrits sont assujettis à la CVEC. À long terme, les acteurs locaux pourraient envisager la mise en place d'un revenu étudiant pour pallier la précarité, sujet qui est ressorti notamment lors de l'atelier que nous avons organisé dans le cadre de la concertation et exclusivement consacré à la parole des étudiants réunionnais. Par ailleurs, l'orientation vers et au sein de l'enseignement supérieur est à renforcer par des initiatives innovantes et adaptées. Le SRESRI 2025-2035 soutient également les efforts de la région académique pour favoriser l'accès des filles à l'enseignement supérieur et encourager la poursuite d'études des bacheliers professionnels et technologiques. Les parcours de réussite sont enfin à encourager grâce à une meilleure préparation des lycéens au tutorat entre pairs et à l'innovation pédagogique.

Le 3e enjeu développé dans la Partie II du présent document recouvre le renforcement du rayonnement international de La Réunion. D'ici 2035, il s'agira d'accompagner davantage les acteurs dans le renforcement de la structuration de la recherche et de l'innovation en explorant des pistes nouvelles comme par exemple celle d'une fondation partenariale pour la création de l'Université de l'Océan Indien, la signature, le suivi et l'opérationnalisation des COMP (Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances) et le soutien aux stratégies de coopération régionale, notamment la Stratégie de Recherche et Innovation de la Commission de l'Océan Indien (COI). Des actions complémentaires sont à prévoir pour accroître la mobilité internationale des étudiants, des doctorants et des chercheurs, contribuant ainsi au renforcement de l'attractivité de La Réunion auprès des chercheurs internationaux. Enfin, la promotion de l'excellence en recherche est au cœur des actions du SRESRI 2025-2035, notamment à travers l'organisation d'événements internationaux, le soutien aux pôles d'excellence locaux et la formation des chercheurs aux carrières d'excellence.

Le 4e enjeu que nous nous fixons collectivement de manière partenariale (développé dans les Parties II et III du présent document) concerne le pilotage de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) à La Réunion. Avec la mise en place de nombreux schémas régionaux par divers opérateurs au cours des dernières années, il ressort que la coordination et la structuration des actions déployées restent perfectibles. L'objectif est d'améliorer la cohérence et l'optimisation de ces actions, afin de garantir la pérennité de tout le système territorial. Le SRESRI s'articule avec les schémas existants et intégrera de nouveaux plans structurants pour le territoire d'ici 2035.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Chacune des orientations stratégiques, chacun des grands axes et chacune des actions ont été présentés, discutés et affinés lors des instances des Comité Technique et Comité de Pilotage entre novembre 2024 et mars 2025. Ils sont les fruits d'une intense réflexion issue des ateliers de concertation réunissant l'ensemble des partenaires de l'ESRI à La Réunion qui a bien voulu être partie prenante au présent schéma régional.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 1
FAIRE DE LA REUNION UNE TERRE DE PROGRES SOCIAL ET ECONOMIQUE

La région Réunion et les acteurs de l'ESRI déploient une stratégie ambitieuse pour répondre aux enjeux et aux défis qui se posent à l'ensemble de la population réunionnaise. L'élaboration et la mise en œuvre de schémas structurants pour notre territoire témoignent de cette volonté de préparer la population aux transitions sociales, climatiques, énergétiques et numériques qui bouleversent notre société créole.

Dans ce contexte, le renforcement et le soutien au développement de l'ESRI apparaît comme un moyen puissant d'atteindre ces objectifs et d'acculturer l'ensemble des acteurs à affronter ces changements. La hausse du niveau de qualification des jeunes via le renforcement de l'offre de formation, une meilleure adéquation des compétences aux besoins identifiés comme prioritaires, émergents par les acteurs socioéconomiques de l'île et la mise en œuvre de la politique Recherche et Innovation servent de fondamentaux dans le déploiement de la stratégie du SRESRI.

Les actions programmées par le SEFORRE de 2017 qui visaient au développement de l'offre de formation en lien avec les besoins du territoire ont manqué d'être pleinement opérationnelles. C'est sans doute la difficulté d'identifier les besoins et le manque d'étude de type GPECT qui ont conduit en partie à cette inertie dans le développement de l'offre de formation. De ce point de vue, le SRESRI s'inscrit dans une politique renouvelée avec la mise en place de contrats de filière prévus pour répondre aux besoins des acteurs socioéconomiques dans des secteurs jugés comme prioritaires ou émergents, notamment en compétences.

Le bilan du SEFORRE de 2017 souligne également que les actions relatives à l'amélioration, au renforcement et au développement des dispositifs d'orientation ont été partiellement réalisées au cours de ces dernières années. Certaines actions ont été mises en place par l'intermédiaire d'initiatives plus larges qui ne concernent pas spécifiquement le secteur de l'enseignement supérieur. Enfin, la mise en œuvre du SEFORRE de 2017 n'a pas été opérante en l'absence d'une gouvernance chargée d'assurer le suivi et l'évaluation des actions programmées.

11 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 1 à 11).

Compléter l'offre de formation

Avec près de 25 000 étudiants inscrits en formation initiale dans l'enseignement supérieur, La Réunion connaît une croissance soutenue des effectifs depuis 20 ans (55% contre 30% en Hexagone). Massivement déployée par le public, l'offre de formation est diversifiée notamment au niveau Licence et concentrée au sein des 3 pôles où l'Université de La Réunion est implantée. Avec plus de 322 actions de formations de formation initiale, cette structuration propose de nombreuses perspectives de parcours aux jeunes jusqu'à bac + 3, mais nettement moins au-delà. Au regard des orientations que porte le SRESRI, l'évolution de l'offre de formation s'impose comme axe prioritaire. Si le territoire n'a pas vocation à proposer l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur, il s'agira de la compléter, afin de favoriser des poursuites de parcours au-delà du bac + 3, d'offrir des spécialités pertinentes en lien avec les secteurs considérés comme émergents ou prioritaires. Pour réussir, la Région apportera son soutien aux stratégies des établissements d'enseignement supérieur, accompagnera le déploiement

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

de formations sur les microrégions les moins pourvues et s'attachera à développer des formations d'excellence de niveau Master à l'Université de La Réunion, au sein des établissements existants ou en accompagnant de nouvelles implantations.

Préparer les compétences pour accompagner les transitions

Préparer la jeunesse et l'ensemble de la population réunionnaise aux diverses transitions (climatique, numérique, énergétique, sociétale) est tout autant un axe prioritaire. C'est avant tout la transition entre les études et le marché du travail qu'il s'agit d'accompagner. A ce jour, le processus d'insertion professionnelle et sociale des étudiants apparaît plus complexe et difficile que sur d'autres territoires en Hexagone. Si les spécificités du territoire et les caractéristiques sociodémographiques des jeunes expliquent en partie les désajustements, leur professionnalisation et leur préparation à l'entrée sur le marché du travail sont à améliorer. De par son emplacement géographique unique, au cœur de l'océan indien, La Réunion offre d'immenses opportunités à sa population, sa jeunesse, aux apprenants et diplômés de l'enseignement supérieur. Les orientations stratégiques visant à soutenir plusieurs filières émergentes et prioritaires leur offriront de nouveaux et nombreux débouchés. Dans ce contexte vertueux, avec une vision renforcée du développement des compétences « transversales » (*soft skills*) qui peuvent être acquises notamment par la mobilité internationale ou par l'incitation à l'innovation ou à l'entrepreneuriat, il s'agit de veiller et d'accompagner à ce que les connaissances, les savoirs et les compétences acquis dans l'enseignement supérieur soient valorisables tant sur le marché du travail local, que national voire international. Le développement de l'approche par compétences au sein des établissements, le déploiement de cursus inter-établissement sur des sujets d'ampleur et le renforcement de la rencontre formation-entreprise sont au centre des actions à mettre en œuvre.

Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique

Terre de recherche et d'innovation, La Réunion accompagne depuis de nombreuses années les acteurs socioéconomiques dans la création et le développement de projets à haute valeur ajoutée. Avec un écosystème déjà bien fourni et diversifié, le territoire dispose de nombreux acteurs chargés d'animer ce réseau. Cependant, au regard des défis de taille qui se posent au territoire, le tissu économique peine encore à accueillir et à déployer des activités de recherche au sein des entreprises qui sont en grande majorité de tailles réduites. Aussi, malgré la présence forte d'entités dédiées à l'innovation et à la recherche soutenus par des fonds publics nationaux et européens, la structuration de l'écosystème reste à renforcer et les modèles économiques sont à pérenniser. A La Réunion, les opportunités d'emploi, de carrières des personnels formés à la recherche par la recherche sont donc encore restreintes. A l'Université de La Réunion, malgré le dynamisme de ses 2 écoles doctorales pour préparer les doctorants et les docteurs à tenir leur rôle dans la recherche publique, le secteur privé et plus largement dans la société, les actions nécessaires à la professionnalisation attendent d'être consolidés.
Enfin, l'enjeu du SRESRI est d'améliorer la culture scientifique, technologique et industrielle via une politique renouvelée, d'accompagner les chercheurs aux carrières dans le secteur privé, via notamment un renforcement des outils à disposition des écoles doctorales. L'évolution des structures de recherche et d'innovation vers des modèles de financements basés sur des partenariats public-privé est à privilégier.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : Faire de la Réunion une Terre de progrès social et économique
Compléter l'offre de formation
ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ACTION 2 : HARMONISER L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR LE TERRITOIRE
ACTION 3 : ACCUEILLIR DES FORMATIONS D'EXCELLENCE
Préparer les compétences pour accompagner les transitions
ACTION 4 : PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPETENCES
ACTION 5 : DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS
ACTION 6 : FACILITER LA RENCONTRE FORMATION-ENTREPRISE
Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
ACTION 7 : SOUTENIR LES ACTIONS DE CSTI
ACTION 8 : SOUTENIR, VALORISER ET COORDONNER LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION QUI FAVORISENT LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DE LA RECHERCHE VERS LE MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL
ACTION 9 : PERENNISER LES MODELES ECONOMIQUES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION
ACTION 10 : FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE DES CHERCHEURS VERS LE SECTEUR PRIVE
ACTION 11 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONALISATION DES JEUNES CHERCHEURS

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les actions opérationnelles de l'OS 1 du SRESRI

ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	**Compléter l'offre de formation**
Description de l'action	Avec plus de 230 actions de formation initiale, La Réunion dispose d'une offre de formation riche et variée. Avec 85% de l'offre de formation, les niveaux 5 et 6 proposent l'ensemble des cursus de formation postbac, qu'ils soient professionnalisants ou généralistes : L, LP, STS, CPGE et BUT. Au niveau bac + 5, l'offre de formation est moins riche malgré la présence de nombreux parcours proposés au sein de l'UR ainsi que par des établissements consulaires et privés. Si près de 90% de l'offre de formation initiale est pourvue par des établissements publics de formation d'enseignement supérieur, plusieurs établissements privés offrent des cursus en lien avec les besoins socio-économiques du territoire. De ce point de vue, les résultats du diagnostic ont montré que des cursus de formation sont à développer au regard des besoins prospectifs en recrutements et compétences dans les secteurs considérés comme émergents et prioritaires identifiés notamment par le SRDEII. De plus, les matériaux collectés montrent que l'offre de formation continue au sein des établissements d'enseignement supérieur reste encore peu développée. Enfin, le développement de l'offre de formation dans les domaines artistiques et les cursus menant aux métiers dans les industries culturelles pourront être soutenus dans les prochaines années. Dans ce contexte, le SRESRI a pour vocation d'accompagner les stratégies des établissements publics et privés dans le développement de leur offre de formation. Il s'agit aussi bien d'apporter l'ensemble des ressources nécessaires à l'analyse des besoins en formation au moment des montages de projets que de promouvoir les formations au sein de la politique d'orientation et d'information de la Région.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Mise en place d'un recensement annuel des projets de formation au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Actualisation d'une cartographie interactive de l'offre de formation existante ; 3. Réalisation et financement d'études d'opportunité pour le développement de formation au sein des établissements ; 4. Promotion du développement de l'offre de formation continue au sein des établissements d'enseignement supérieur.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO 60K€ pour 3 études d'opportunité (20K€ par étude)
Indicateurs de suivi	Nombre de formations en formation initiale et continue ; Part de l'offre de niveau bac+5 dans l'ensemble de l'offre de formation ; Part de l'offre d'enseignement public ; Part de l'offre professionnelle de niveau supérieur dans l'ensemble de l'offre de formation.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre d'étudiants (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Augmentation du nombre de formations de niveau bac+5 ; Augmentation du nombre de formations de niveau bac+5 dans des domaines disciplinaires peu couverts ; Augmentation du nombre de formations dans les secteurs prioritaires de La Nouvelle Économie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 2 : HARMONISER L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR LE TERRITOIRE	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	**Compléter l'offre de formation**
Description de l'action	L'écosystème de l'ESRI étant largement polarisé au sein de 3 microrégions, le déploiement territorial de l'offre de formation tant dans le public que le privé est un enjeu majeur du SRESRI. Avec la croissance démographique et les besoins socio-économiques importants qui en découlent, l'accès à l'enseignement supérieur doit pouvoir être assuré, ce qui induit une meilleure territorialisation de l'enseignement supérieur. Le diagnostic a montré que l'Est et l'Ouest de l'île sont bien moins dotés que le Nord et le Sud pour des raisons évidentes d'implantation historiques. C'est dans les microrégions de l'Est et de l'Ouest que des projets de développement de l'ESRI sont actuellement en gestation : Création du Campus du Colosse à Saint-André (Campus Est) et structuration du Campus Paul Vergès au Port autour des établissements supérieurs existants (ESAR, ENSA Réunion, ILOI). Dans ce contexte, il s'agit d'accompagner l'implantation d'établissements publics et privés ou d'étoffer l'offre de formation sur ces territoires en considérant aussi bien les stratégies des territoires, l'offre de formation existante, les besoins socio-économiques que les dynamiques de Recherche & Développement. Elle s'appuiera sur un dialogue renouvelé au sein de la gouvernance du SRESRI avec les acteurs de l'enseignement supérieur et les représentants des Collectivités territoriales concernées. Ce dialogue sera adossé aux Schémas locaux d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation (SLESRI) lorsqu'ils existent et sera à articuler avec la concertation et création des tiers-lieux. Le futur Observatoire de l'ESRI apportera les éléments statistiques nécessaires pour structurer et orienter le dialogue territorial.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Université de La Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Mise en place d'un dialogue territorial au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Production d'éléments d'aide à la décision territorialisés dans le cadre de l'Observatoire de l'ESRI ; 3. Conception et accompagnement de projets de développement des campus existants ou de nouveaux campus ; 4. Structuration des campus Est et Ouest ; 5. Consolidation des campus existants (Nord et Sud).
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO 38K€ pour la création du Campus du Colosse ; Structuration du Campus Ouest Infrastructures : Implantation de campus
Indicateurs de suivi	Nombre de formations en Formation Initiale et Formation Continue ; Projets territoriaux de développement de l'offre de formation ; Création d'un nouveau campus ; Extension et structuration de campus existants.
Indicateurs d'évaluation	Accroissement du nombre d'étudiants selon les microrégions (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Réduction des différences territoriales : Part des inscrits, Part des formations.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 3 : ACCUEILLIR DES FORMATIONS D'EXCELLENCE	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	**Compléter l'offre de formation**
Description de l'action	En 2024-2025, 85% de l'offre de formation d'enseignement supérieur se concentre aux niveaux 5 et 6, c'est-à-dire au niveau Licence ou inférieur. Malgré la présence de Masters au sein même de l'Université, à l'IAE, à l'INSPE et à l'ESIROI, La Réunion est peu pourvue en termes de formations longues, prestigieuses et sélectives. En dehors de sa seule école d'ingénieurs, il n'y a pas d'établissements d'enseignement supérieur de type « grandes écoles » publiques. Toutefois, il existe quelques écoles supérieures privées menant à des niveaux 7, comme par exemple RUBIKA, l'EGC, l'UCO, EPITECH. Ici, l'objectif est d'élever le niveau de qualification des Réunionnais par la poursuite d'études vers des formations longues dont la qualité est reconnue. Selon les domaines de formation, les parcours d'études vers le niveau Master est souvent synonyme de mobilité en dehors de l'île, et principalement dans l'Hexagone. Si, depuis de nombreuses années, les acteurs locaux ont mis en place des dispositifs d'aide à la mobilité hors de La Réunion, cette mobilité reste encore limitée. Au regard du panorama de l'offre de formation, les acteurs soulignent la nécessité de développer une offre de formation de niveau supérieur et d'excellence sur le territoire, que ce soit en formation initiale ou continue. Des formations d'excellence avec label européen en santé qui manquent sur le territoire pourraient être envisagées dans cette action, de même que des formations d'excellence à la recherche pour les personnels d'appui, des formations en santé publique dans le cadre de la réflexion sur l'Institut de santé publique. Pour l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur de type « grandes écoles », il s'agira de se rapprocher de ceux qui déploient une politique volontariste de développement de nouveaux sites ou sites délocalisés. Au regard des orientations de l'ensemble des partenaires de l'ESRI, les établissements qui déploient des cursus dans les spécialités de LSHS pourront être ciblés. Dans la perspective d'une ouverture internationale, une prospective d'établissements partenaires et de formations de haut niveau est attendue.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Partenaires	Région Réunion, Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Mise en place d'un recensement des projets de création de niveau Master au sein des établissements de formation ; 2. Financement d'AMO pour une étude prospective d'implantation de grandes écoles sur le territoire ; 3. Mise en place d'AMI pour l'ouverture d'une nouvelle offre de formation et la création de formations d'excellence dans le cadre de partenariats internationaux ; 4. Soutien aux projets de développement de formations de niveau Master et de formations d'excellence accessibles en formation continue.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO de 10K€ pour l'étude prospective Infrastructures : Soutien financier aux projets de développement de formations de niveau Master (équipements salles, matériels, ressources pédagogiques, etc.)
Indicateurs de suivi	Vœux de poursuite d'études en Master à La Réunion ; Ratio nombre de places offertes et pourvues dans les Master existants ; Taux de réussite dans les Masters existants par rapport au taux d'inscription et poursuite des études vers le niveau Doctorat ou taux d'emploi des diplômés Projets de création de nouveaux cursus de niveau Master dans des domaines de formation non couverts ; Réalisation d'une étude prospective et de faisabilité pour l'implantation d'une grande école.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux de poursuite d'études en Master à La Réunion ; Augmentation du nombre d'inscrits et de diplômés dans les formations de niveau Master (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Baisse des mobilités contraintes hors de La Réunion ; Implantation d'une grande école de niveau supérieur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 4 : PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPETENCES	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	**Préparer les compétences pour accompagner les transitions**
Description de l'action	L'insertion professionnelle des étudiants réunionnais est problématique avec des insertions variables selon les domaines de formation. Si la spécificité géographique de l'ile, de son tissu économique et les caractéristiques sociodémographiques des jeunes expliquent en partie des difficultés d'intégration sur le marché du travail, leur accompagnement et leur préparation à l'insertion est à améliorer. La professionnalisation des cursus d'enseignement supérieur répond en partie à ces objectifs. La déclinaison de l'offre de formation d'enseignement supérieur en compétences participe à ce processus. La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel impose aux établissements de réviser leurs fiches RNCP et que les référentiels soient constitués en blocs de compétences. Les fiches RNCP articulées autour de l'approche par compétences sont un levier pour accroitre la lisibilité des compétences sur le marché du travail. L'approche par compétences soutenue par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation permet de mobiliser les données socio-économiques relatives à l'emploi, les professionnels, les acteurs socioéconomiques au sein des cursus de formation et de favoriser la mise en place d'un processus de concertation au sein de la communauté enseignante. Enfin, elle permet de réinterroger les pratiques pédagogiques des établissements de formation au regard des besoins en compétences attendues sur le marché du travail. L'action consistera à développer et renforcer l'approche APC dans les filières professionnelles ou à visée d'insertion (IUT, Licence professionnelle, Master) dans une étape expérimentale, avant une extension aux diplômes conduisant davantage à de la poursuite d'études (Licence). Elle s'appuiera sur l'expérience des acteurs de la formation en santé qui ont mis en place l'APC depuis plusieurs années.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 5 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Mise en place d'une concertation sur l'APC dans l'enseignement supérieur ; 2. Financement d'AMO sur le déploiement expérimental de l'APC dans quelques cursus de formation professionnels (identification compétences métiers, accompagnement à la rédaction des référentiels, développement des compétences transversales, enquête métiers-compétences) ; 3. Prise en charge de formations à l'APC des responsables de filières, responsables pédagogiques ; 4. Extension de la démarche à l'ensemble de l'enseignement supérieur réunionnais.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO : 90K€ pour le financement de 3 projets d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'APC sur 5 ans ; AMO : 20K€ pour le suivi et le bilan de l'expérimentation de l'approche au sein de l'ESIROI
Indicateurs de suivi	Nombre de cursus/filières transformés en APC ; Nombre de fiches RNCP révisées ; Nombre de responsables de filières et responsables pédagogiques formés à l'APC.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de la correspondance entre compétences et métiers cibles des cursus transformés ; Amélioration de la perception et compréhension des diplômes par les employeurs ; Amélioration des conditions d'insertion professionnelle des étudiants réunionnais dans les cursus-filières accompagnés (données SIES, Enquête *ad-hoc*).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 5 : DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	**Préparer les compétences pour accompagner les transitions**
Description de l'action	Au regard des ambitions portées par le SRESRI et des besoins socioéconomiques du territoire, de nombreux partenaires affirment vouloir mieux préparer les diplômés de l'enseignement supérieur aux défis sociétaux. Plusieurs thématiques sont identifiées : la connaissance des enjeux géopolitiques de la zone indopacifique, la maîtrise de l'IA générative et de ses enjeux, l'acculturation aux risques climatiques, l'entrepreneuriat. L'objectif est de doter les étudiants d'une culture commune solide. De plus, des cursus pourront être déployés pour favoriser l'ouverture des étudiants à la pratique artistique et aux activités culturelles. L'objectif de l'action est de créer et de mettre en place un cycle de formation fondé sur des modules de formation inter-établissements qui pourraient aboutir à une certification valorisable au moment de l'insertion professionnelle des jeunes. L'adossement à des expériences existantes est à privilégier avec, par exemple l'utilisation de micro-certificats ou *open-badges*, crédits ECTS, permettant d'attester et de certifier les compétences acquises grâce à ces modules. Des diplômes inter-universitaires ouverts à différentes catégories de professionnels pourront également être envisagés avec des universités de l'Hexagone et/ou de la zone océan Indien. Les modalités pédagogiques pourront être élaborées de manière itérative ; elles pourront privilégier des durées de formation courte et une interconnaissance entre les étudiants issus d'établissements divers.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Rubika, Chambre de commerce et de l'Industrie de La Réunion, Epitech, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Institut de la Recherche pour le Développement
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur**,** Experts extérieurs à La Réunion, PUI VALIOTECH (entreprenariat), cellule CSTI de l'Université de La Réunion, Agence Française de Développement, Commission de l'Océan Indien, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Ciblage des besoins et paramétrage par la gouvernance du SRESRI ; 2. Réalisation d'un parangonnage sur les modalités de certification et leur mise en œuvre opérationnelle ; 3. Choix et construction du cycle de formation et des modules de formation, détermination des modalités d'évaluation et de certification (*open-badge*, micro-certificats, crédits ECTS) ; 4. Mise en œuvre du cycle et des modules de formation ; 5. Evaluation des compétences acquises en formation et certification.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (études des besoins, parangonnage, pilotage de l'opération) Fonctionnement : AMO : 5 000 € pour la réalisation d'un parangonnage ; AMO : 20K€ pour l'évaluation du dispositif
Indicateurs de suivi	Nombre de modules de formation mis en place ; Type de formation (enjeu traité, durée) ; Nombre d'enseignants-chercheurs impliqués ; Nombre de formateurs ; Nombre d'évaluations réalisées ; Nombre de certifications délivrées ; Nombre d'établissements participants (Part des inscrits/établissement).
Indicateurs d'évaluation	Hausse de la part du nombre d'étudiants formée sur l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur ; Utilisation des compétences acquises en formation (résultats de l'évaluation) ; Amélioration de la coopération inter-établissements d'enseignement supérieur ; Amélioration de l'intégration des enjeux de transition à l'ensemble des filières d'enseignement supérieur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 6 : FACILITER LA RENCONTRE FORMATION-ENTREPRISE	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	**Préparer les compétences pour accompagner les transitions**
Description de l'action	Les spécificités du tissu économique local, largement composé de TPE et PME, expliquent les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés réunionnais. Pour mieux préparer les compétences attendues par les entreprises, le développement des stages et de l'apprentissage en entreprise est considéré comme un levier pertinent, mais pas toujours efficace. En effet, lors de la concertation organisée dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, il a été mis en exergue le manque de qualité des périodes de stages et d'apprentissage. Alors qu'au national, l'apprentissage apparaît relativement performatif, ce n'est pas forcément le cas pour La Réunion. L'action vise à renforcer, à coordonner et à organiser la rencontre formation-entreprise. Pour cela, il s'agit de faciliter l'accès aux stages et aux contrats d'apprentissage et ce, grâce à une plateforme collaborative dédiée pour les étudiants de l'enseignement supérieur et pour les lycéens de l'enseignement professionnel. Il s'avère également important d'instaurer un contrôle qualité des périodes de formation en entreprise (label stage/apprentissage) et de favoriser la coordination entre les établissements de formation pour l'organisation des périodes de stages. Il s'agit aussi de favoriser la possibilité de la réalisation des stages à l'international (financements Erasmus+) intégré dans le Programme de Formation concerné. Une plateforme et espaces d'échanges entre les responsables du bureau de stages des établissements de formation est une piste à suivre.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Chambre de commerce et de l'industrie de La Réunion (Ecole de Gestion et de Commerce), Institut Régional du Travail Social
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Réunion Prospective Compétences, Acteurs socio-économiques (entreprises, associations, administrations publiques, intermédiaires de l'emploi, Collectivités territoriales)
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Concertation pour la mise en œuvre d'une plateforme d'échanges formation-entreprise ; 2. Installation de la plateforme ; 3. Valorisation et promotion de l'apprentissage et des stages professionnels ; 4. Mise en place d'une étude spécifique sur l'insertion et le devenir professionnel des diplômés de l'ES avec un focus sur l'apprentissage et les stages.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Réalisation d'une étude via l'Observatoire Fonctionnement : 2 000€ par an (animation plateforme) ; 15K€ (coût de la collecte enquête)
Indicateurs de suivi	Mise en place de la plateforme Nombre d'apprentis de l'enseignement supérieur Nombre de stagiaires
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de l'encadrement des stages et de l'apprentissage ; Amélioration des conditions d'insertion professionnelle des étudiants réunionnais (données SIES, Enquête *ad-hoc*) ; Hausse du taux de qualification (RP-INSEE) ; Evolution de la satisfaction des apprentis et stagiaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 7 : SOUTENIR LES ACTIONS DE CSTI	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	**Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique**
Description de l'action	Les actions de CSTI sont un maillon essentiel pour acculturer et préparer la société aux enjeux de transformations numériques, sociétales, énergétiques et climatiques. Il s'agit de valoriser et de promouvoir les travaux scientifiques, les avancées technologiques et les innovations issues des structures réunionnaises. Pour les plus jeunes, ces actions peuvent renforcer leurs connaissances et faire naître des vocations pour alimenter le futur vivier de scientifiques dans l'île. La diffusion des avancées scientifiques au grand public participe à la professionnalisation des chercheurs. Si des structures chargées de diffuser la CSTI existent sur le territoire (Science Réunion, Service de la médiation scientifique de l'Université de La Réunion), leurs moyens et actions peuvent être renforcés dans le cadre de la mise en œuvre du SRESRI sur la base de la S3/S5 et des actions de financement de la CSTI du FEDER. Les réflexions menées lors des ateliers de concertation ont permis d'identifier des propositions qui peuvent être déployées à court, moyen et long terme : renforcement des actions de vulgarisation vers des publics ciblés, déploiement généralisé des actions de vulgarisation à l'ensemble des cursus, développement d'une stratégie CSTI davantage tournée vers les filières stratégiques, création d'un espace dédié à la médiation. En amont de leur mise en œuvre, les acteurs soulignent la nécessité de mettre en œuvre un pilotage des actions CSTI au niveau régional.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Service de la médiation scientifique de l'Université de La Réunion, LaRI
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales, associations locales, PUI VALIOTECH, Technopole, CSTI Science Réunion, Association Picadilly
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Cartographie des actions de CSTI déployées à La Réunion ; 2. Mise en place d'un comité de pilotage régional de la CSTI ; 3. Évaluation des actions mises en place ; 4. Soutien aux actions de CSTI ; 5. Déploiement des actions CSTI au sein des futurs tiers-lieux dédiés à l'ES.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : 5 000€ par an
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de CSTI mises en place, dont nombre d'actions dans les filières stratégiques ; Nombre de bénéficiaires concernés par les actions de CSTI ; Nombre d'établissements ayant intégré des actions de CSTI dans les cursus ; Nombre de réunions du comité de pilotage ; Nombre d'actions sur la vulgarisation scientifique.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux de poursuite d'études post-bac dans les filières scientifiques ; Augmentation du nombre de chercheurs réunionnais (SIES, Etat de l'emploi scientifique).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 8 : SOUTENIR, VALORISER ET COORDONNER LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION QUI FAVORISENT LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DE LA RECHERCHE VERS LE MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	**Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique**
Description de l'action	Les stratégies régionales en matière d'innovation (S5, SRDEII, SRESRI) se donnent l'objectif de favoriser la transformation de la production scientifique en avancées technologiques et en innovations, et de connecter plus fortement les entreprises à la recherche académique. Les acteurs de l'écosystème réunionnais de soutien à l'innovation poursuivent cet objectif de mise en relation des différents acteurs de l'écosystème recherche et innovation, notamment : - L'incubateur de la recherche publique, porté par la Technopole de La Réunion accompagne des projets innovants issus de ou en lien avec la recherche publique ; - Le pôle de compétitivité Qualitropic, spécialisé dans la bioéconomie tropicale, accompagne les projets collaboratifs d'innovation et de R&D entre entreprises et laboratoires ; - les Centres de Ressources Technologiques (CRT, label Etat) – CRITT, CIRBAT, CITEB – ont une fonction d'interface et de transfert de technologies vers les acteurs privés et conduisent des activités de recherche appliquée ; - le PUI Valiotech vise à accélérer l'innovation, soutenir le transfert technologique, et favoriser la collaboration entre la recherche et les entreprises ; - le Pôle de Protection des Plantes (3P) du CIRAD, qui est la plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'agroalimentaire ; - le CYROI, qui est la plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de la santé et des biotechnologies (et qui est aussi un CRT). La structuration de cet écosystème en constante évolution est un enjeu permanent. La coordination des actions des différentes parties prenantes, sur le continuum entre la recherche et le monde économique qui créent de l'innovation doit être améliorée. La Réunion Innovation, dans sa fonction d'animation de la S3/S5, a ainsi pour rôle de coordonner les réseaux régionaux d'innovation thématiques (RRI) ainsi que les acteurs de l'accompagnement de l'innovation (COTECH « Accompagnement » du CRI). Les plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche ou autres projets favorisant le transfert de technologies structurant en lien avec les priorités de la mandature régionale en matière de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique doivent être soutenus ou créés et intégrés à l'écosystème.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, LaRI
Partenaires	Université de La Réunion, Organismes de recherche, Membres fondateurs du PUI Valiotech, Technopole, Qualitropic, CRITT, CIRBAT, CYROI, CITEB, Collectivités territoriales, SPL Energies Réunion, représentants du monde économique (MEDEF, CPME, ADIR, etc.), Alveole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Soutien financier aux structures d'accompagnement à l'innovation et aux plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche ; 2. Poursuite des objectifs fixés pour les acteurs financés par le FEDER, dans le cadre des Contrats/Conventions d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) pluriannuelles signées avec la Région Recherche et Innovation ; 3. Animation des structures d'accompagnement à l'innovation pour favoriser le partage d'information, la coordination voire la mutualisation, via le COTECH Accompagnement du CRI et en lien avec La Réunion Innovation ; 4. Création d'une plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'énergie, des énergies renouvelables et du bâti-tropical (Pôle Energie), dans une optique de partenariat entre la recherche, la formation et les acteurs économiques locaux ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

	5. Renforcement des connaissances et compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle dans les organismes de recherche et les structures d'accompagnement à l'innovation
Moyens humains et/ou financiers	DRIT, DFRI, LaRI, PUI Valiotech, Technopole/Incubateur, SPL Energies Réunion, Université de La Réunion, Collectivités territoriales partenaires
Indicateurs de suivi	- Nombre de projets incubés issus de la recherche (indicateur PUI)
Indicateurs d'évaluation	« Soutien des lieux d'innovation (hub, incubateur régional) » (Indicateur 4 de la S3/S5) - Nombre de structures d'accompagnement à l'innovation soutenues - Budget annuel correspondant au soutien des structures d'accompagnement à l'innovation - Type du soutien des structures d'accompagnement à l'innovation « L'innovation collaborative est stimulée » (Indicateur 8 de la S3/S5) - Nombre de projets collaboratifs d'innovation et de R&D - Typologie des projets collaboratifs d'innovation et de R&D

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 9 : PERENNISER LES MODELES ECONOMIQUES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	**Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique**
Description de l'action	Plusieurs acteurs de l'écosystème réunionnais de soutien à l'innovation poursuivent l'objectif de favoriser la transformation de la production scientifique en avancées technologiques et en innovations, et de connecter plus fortement les entreprises à la recherche académique. Il s'agit des plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche, de l'Incubateur de la recherche publique porté par la Technopole, du Pôle de compétitivité, des Centres de Ressources Technologiques (CRT), du PUI Valiotech, etc. (cf. Action 8). Ces acteurs étant largement subventionnés sur des fonds publics nationaux et européens variables dans le temps, les modèles économiques de ces structures demandent à être pérennisés. Afin de les consolider, l'évolution du modèle de financement de ces structures vers davantage de ressources provenant des fonds privés est nécessaire. Les Conventions d'Objectifs, de Moyens et de Performance entre la Région et les structures d'accompagnement à l'innovation comprennent l'objectif « Renforcer la pérennité du pôle » basé notamment sur le développement de ressources privées. Il leur est ainsi demandé de déployer une offre de service (prestations) payantes. Il convient donc de poursuivre la pérennisation de modèles économiques diversifiés, favorisant la durabilité de leur fonctionnement dans l'avenir, au-delà des subventions publiques. L'implication du secteur privé dans les structures de recherche et d'innovation doit être favorisée avec le soutien des pouvoir publics. Le partenariat public-privé (PPP) pourrait constituer une possibilité pour quelques nouveaux projets. La mutualisation des infrastructures et des équipements entre les partenaires de la recherche et avec les acteurs privés sera encouragée au travers des activités déployées.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, LaRI
Partenaires	Représentants du monde économique (MEDEF, CPME, ADIR…), établissements bancaires, BPI, Technopole, CIRAD, Membres fondateurs du PUI Valiotech, Qualitropic, CRITT, CIRBAT, CYROI, CITEB, Village by CA
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Etude sur l'implication du monde économique et des entreprises dans les activités de recherche et d'innovation sur le territoire (état des lieux et perspectives) 2. Prospection de partenariats possibles entre les structures et le monde économique 3. Mise en place d'un partenariat public-privé pour un projet test identifié
Moyens humains et/ou financiers	DRIT Etude : 30 K€
Indicateurs de suivi	Part du financement privé et public hors FEDER dans les budgets des acteurs de l'accompagnement à l'innovation
Indicateurs d'évaluation	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 10 : FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE DES CHERCHEURS VERS LE SECTEUR PRIVE	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	**Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique**
Description de l'action	Il est difficile pour les chercheurs réunionnais de faire carrière dans le secteur privé ou d'élargir leurs perspectives professionnelles hors du secteur public de recherche. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat : un tissu économique peu propice aux recrutements des chercheurs, peu de structures de R&D au sein des entreprises, une méconnaissance des dispositifs permettant de recruter des chercheurs et un manque de professionnalisation orientée vers les entreprises. Partant de ce panorama, les actions déployées par le biais du SRESRI, en cohérence avec le plan d'action de la S3/S5, s'appuient en partie sur les dispositifs existants, notamment ceux déployées dans le cadre de la LPR. Il s'agira par exemple de favoriser le développement des CIFRE comme mode de financement des thèses. Pour les chercheurs, il s'agira d'appliquer les incitations au niveau national : • Possibilité de cumul d'activité à temps partiel et de mise à disposition ; • Promotion de l'intéressement des personnels des EPST ; • Initier un dispositif financier incitatif au recrutement de docteurs par les entreprises
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, LaRI, Technopole
Partenaires	Université de La Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Membres fondateurs du PUI VALIOTECH, Représentants des secteurs économiques, Région Académique (DRARI), Association Pour l'Emploi des Cadres
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Valorisation du dispositif CIFRE ; 2. Actions de promotion des carrières des chercheurs en entreprise ; 3. Etude d'opportunité sur la mise en place d'un dispositif incitatif au recrutement des docteurs dans le secteur privé
Moyens humains et/ou financiers	DRIT Fonctionnement : 25 K€ par an (dispositif financier docteurs)
Indicateurs de suivi	Nombre de conventions CIFRE ; Nombre de forums R&D public-privé ; Volume financier engagé pour le recrutement de docteurs dans le secteur privé
Indicateurs d'évaluation	Hausse du nombre de chercheurs et de personnels hautement qualifiés en entreprises ; Hausse du nombre de docteurs intégrés dans les entreprises.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 11 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONALISATION DES JEUNES CHERCHEURS	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	**Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique**
Description de l'action	La professionnalisation des chercheurs est cruciale pour favoriser et assurer une meilleure intégration sur le marché du travail, que ce soit dans la recherche académique publique, le secteur privé, les administrations ou le secteur associatif. Les politiques nationales visent à promouvoir les carrières des chercheurs. Au regard des initiatives déployées en Hexagone, La Réunion doit pouvoir mieux s'emparer de l'existant. Si plusieurs dispositifs existent pour les doctorants (MT 180, Doctoriales, Modules de formation), les acteurs soulignent la nécessité de mettre en place d'autres initiatives notamment celles qui visent à former aux opportunités entrepreneuriales. Pour ce faire, il s'agit de mettre en place une cellule de pilotage chargées des actions à déployer dans les 2 écoles doctorales de l'Université de La Réunion. La création d'une « Maison du doctorat », transversale aux 2 écoles doctorales, est la première initiative à réaliser dans le cadre du SRESRI. Les missions des personnes responsables de l'animation de la cellule sont les suivantes : • Administrer les enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs ; • Programmer, animer les dispositifs et les initiatives de professionnalisation ; • Programmer des modules de formation disciplinaires et transversaux dans les écoles doctorales.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Université de La Réunion
Partenaires	Région Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Membres fondateurs du PUI VALIOTECH, LaRI, Technopole, employeurs et entreprises du secteur privé
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Accompagnement à la création de la Maison du doctorat (technique, organisationnel, financier) ; 2. Création d'une Maison du doctorat ; 3. Conception et mise en œuvre d'un programme de formation disciplinaire et transversal ; 4. Création de partenariats avec le tissu économique local ; 5. Révision de l'enquête sur le devenir professionnel des docteurs ; 6. Réalisation d'étude sur le devenir professionnel des docteurs.
Moyens humains et/ou financiers	Fonctionnement : 40 K€ par an (financement d'un poste d'animation de la Maison du doctorat) ; 20 K€ par an (formation des doctorants) ; AMO : 15 K€ pour la conception du premier programme de formation
Indicateurs de suivi	Création de la Maison du doctorat ; Nombre de formations transversales conçues ; Nombre de formations transversales mises en œuvre ; Nombre de structures productives partenaires de la Maison du doctorat ; Ratio nombre de participants aux formations/nombre de doctorants ; Nombre de bénéficiaires des initiatives déployées au sein de la Maison du doctorat ; Nombre de docteurs en emploi par structure d'accueil sur le territoire.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux d'intégration des docteurs (Enquête *ad-hoc*) ; Hausse du nombre de docteurs en entreprises (Enquête *ad-hoc*).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 2
RENDRE LES CONDITIONS D'ACCES FAVORABLES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN GARANTISSANT LA REUSSITE DE TOUTES ET TOUS

Malgré une offre de formation d'enseignement supérieur fournie, l'accès égalitaire demeure une problématique centrale dès lors que l'objectif partagé vise à une hausse généralisée du niveau de qualification. Cependant, au-delà de l'offre de formation, c'est la capacité du territoire à assurer les conditions favorables à la poursuite d'études qui demeure une cible prioritaire du SRESRI 2025-2035. Le développement de l'enseignement supérieur dans les microrégions de l'île va de pair avec le déploiement de services à destination des étudiants et des apprenants, à savoir le logement, la mobilité, la santé, la culture, le sport, l'engagement associatif, la prise en compte des handicaps et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ces facteurs permettent d'accroître leur autonomie et participent à leur émancipation et leur engagement citoyen. L'accès aux services étudiants est assurément un levier d'amélioration en termes de réussite des études puisqu'il s'agit d'encourager et de favoriser la poursuite de leurs parcours de formation.

Ce constat partagé par l'ensemble des partenaires locaux souligne l'impérieuse nécessité de s'engager vers le développement de services adaptés aux besoins des apprenants.

8 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 12 à 19).

Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur

Favoriser l'autonomie pour toutes et tous est un défi majeur pour les actions à mettre en place dans le cadre de l'exécution du SRESRI. Cet objectif est d'autant plus déterminant que la jeunesse réunionnaise est particulièrement confrontée à des difficultés pour s'intégrer socialement et professionnellement sur le territoire. Les étudiants sont exposés à des disparités territoriales en matière d'accès à l'enseignement supérieur et aux services qui y sont associés. Les acteurs locaux l'ont effectivement bien conscientisé puisqu'ils le soulignent à travers les orientations qu'ils ont données assez récemment dans le Schéma Territorial de la Vie Etudiante dont les ateliers de concertation avaient été organisés par la région académique de La Réunion. La problématique du logement demeure une cause prioritaire qui doit bénéficier d'une attention toute particulière dans l'île et ce, malgré un contexte national budgétaire contraint sinon dégradé. Il s'avère que ce sont les étudiants qui souffrent le plus d'un accès moindre au logement et du mal logement. Sur la base des projections démographiques et des nombreuses demandes de logement, il s'agit d'abord de mutualiser les services à l'échelle du territoire régional, afin de faciliter le déploiement des actions envisagées. Il s'agit à terme de veiller à la construction de logements et de mettre en place une allocation ciblée destinée d'abord aux étudiants les plus fragiles socialement.

Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur

La réussite des étudiants réunionnais est un enjeu majeur des politiques nationales et régionales conduites par les acteurs de l'ESRI. C'est d'autant plus important que La Réunion est composée de populations jeunes confrontées à des difficultés de précarité à la fois sociale et économique. Les étudiants doivent donc bénéficier de dispositifs capables d'encourager et de favoriser leur réussite dans l'enseignement supérieur. Ces dispositifs, principalement nationaux, visent à mieux passer le cap le

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

plus difficile, surtout à La Réunion, des premières années universitaires. A l'échelle du SRESRI, il s'agit de s'appuyer davantage sur les pratiques qui ont favorisé le succès des étudiants et de les généraliser. Nous serons ainsi en capacité de mobiliser de nouvelles expériences et de les transformer en dispositifs efficaces, adaptés aux besoins des étudiants réunionnais. Le recours aux innovations pédagogiques et le développement massif d'un meilleur accompagnement individualisé de l'étudiant sont autant de pistes pertinentes pour encourager la réussite dans l'enseignement supérieur. D'autres actions encore permettront de la consolider, telles que le développement de l'engagement des ambassadeurs et des *alumnis* réunionnais.

Assurer l'accès aux services de toutes et tous

Les disparités repérées au niveau des conditions d'accès aux services universitaires sont fonctions des disparités sociales et économiques spécifiques à chaque microrégion de l'île. Mais cela n'est pas tout puisqu'elles sont propres à certains types de cursus de formation au sein même des établissements et au régime d'inscription en formation soit initiale, soit continue. La communauté étudiante et les acteurs locaux de l'ESRI l'ont rappelé à plusieurs reprises lors des ateliers organisés dans le cadre de la concertation. Les actions du SRESRI visent à lutter contre de telles inégalités qui peuvent être ressenties par les populations comme de profondes injustices sociales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite de toutes et tous
Accroître l'autonomie des étudiants, apprenants du supérieur
ACTION 12 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ETUDIANT
ACTION 13 : DEPLOYER LES SERVICES POUR TOUS LES ETUDIANTS
ACTION 14 : CREER UNE ALLOCATION ETUDIANTE CIBLEE
Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur
ACTION 15 : GENERALISER LE CONTRAT DE TUTORAT
ACTION 16 : ACCOMPAGNER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE
ACTION 17 : CREER ET STRUCTURER UN RESEAU DES AMBASSADEURS ET DES ALUMNIS
Assurer l'accès aux services de toutes et tous
ACTION 18 : ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES SERVICES POUR LES ETUDIANTS
ACTION 19 : IMPLANTER 5 SITES PARTAGÉS INNOVANTS SUR LE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les actions opérationnelles de l'OS 2 du SRESRI

ACTION 12 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ETUDIANT	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 4	**Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur**
Description de l'action	En 2025, l'habitat étudiant reste toujours une problématique majeure à résoudre par les politiques nationales. Dans un contexte de fortes tensions sur l'accès au logement, les étudiants de toutes les régions de France hexagonale et d'Outre-mer sont les plus touchés. Les difficultés sont telles qu'ils sont les plus enclins à accepter des conditions de logements dégradés. A La Réunion, c'est une très forte pénurie de logements qui impacte les étudiants, avec des inégalités encore plus fortes selon les microrégions. Le diagnostic territorial a souligné un manque de dialogue entre les financeurs de logements étudiants. Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE) adopté en 2024 prévoit la réalisation d'une cartographie du logement étudiant, le développement d'un label pour standardiser l'offre de logements étudiants et le développement de nouvelles formes d'habitat, comme par exemple le logement intergénérationnel ou encore la colocation. Dans ce cadre, la Région Réunion a commencé à élaborer un outil cartographique qui permet de localiser l'offre de logement sur le territoire. En articulation avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) en cours de révision, le SRESRI veut impulser les initiatives nécessaires à la création de logements étudiants sur les campus existants ou en projet (Campus de l'Est, Campus Paul Vergès, Campus de Saint-Pierre). Sa programmation sur 10 ans devrait être facilitateur. De manière opérationnelle, la création d'un guide ou la mobilisation d'un personnel dédié permettra à terme de faciliter les démarches des étudiants dans l'accès au logement. L'observatoire du SRESRI veillera à alimenter le pilotage de l'offre de logement sur le territoire réunionnais via la collecte d'informations dédiées.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités
Partenaires	CROUS, Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, bailleurs sociaux, bailleurs privés, Préfecture de La Réunion (SGAR), Associations représentant les familles
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Améliorer et actualiser la cartographie existante ; 2. Ecrire la stratégie de l'habitat étudiant ; 3. Créer une conférence des financeurs du logement étudiant ; 4. Accompagner la création de nouveaux logements étudiants et développer l'accès à un habitat diversifié ; 5. Alimenter la création d'indicateurs sur l'habitat étudiant.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie) Fonctionnement : 2 000€ (conférence) ; AMO 10 K€ pour l'accompagnement d'une action de mise en œuvre d'habitat diversifié
Indicateurs de suivi	Création de l'Observatoire régional du logement ; Création du label logement étudiant ; Création d'une agence en charge de la labellisation du logement étudiant ; Nombre de logements, habitats créés ; Nombre de réunions de la conférence des financeurs de logement ; Nombre de participants aux réunions de la conférence des financeurs de logement.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre d'étudiants logés ; Augmentation du nombre de logements avec label ; Diversification des logements ; Amélioration de la satisfaction des étudiants logés ; Réduction de la précarité étudiante en lien avec le logement ; Amélioration de la qualité des logements.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 13 : DEPLOYER LES SERVICES POUR TOUS LES ETUDIANTS	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 4	**Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur**
Description de l'action	La diversité des statuts des étudiants, l'accès aux services du supérieur rend plus ou moins facile leur accès aux services du supérieur. Selon qu'ils soient étudiants en formation initiale, apprenants en formation continue, alternants ou élèves fonctionnaires, les services auxquels ils ont accès sont variables. Certains sont inscrits dans des établissements supérieurs, dans des établissements du secondaire ou des établissements scolaires dotés d'une offre de formation de niveau supérieur. Selon son statut, l'apprenant n'accède pas dans les mêmes conditions à l'offre de services qui lui est pourtant dédiée. D'ailleurs, les étudiants n'ont pas forcément les mêmes demandes ou besoins en la matière. Les étudiants en formation initiale inscrits à l'Université de La Réunion sont ceux qui bénéficient le plus de services. Pour ceux qui sont inscrits ailleurs qu'à l'Université de La Réunion, la situation est problématique puisqu'ils ne bénéficient, ou n'utilisent, pas ou peu de services alors qu'ils cotisent par le biais de la CVEC. A cela s'ajoutent des disparités d'accès et d'usages des services selon les microrégions. Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante prévoit de cartographier l'ensemble des étudiants inscrits selon leur statut. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit de renforcer le maillage des services étudiants sur les différentes microrégions, d'accompagner une meilleure mutualisation des ressources, d'appuyer les dispositifs existants dans les domaines liés à la vie étudiante : santé, culture, sport, restauration, logement, etc.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Académique
Partenaires	CROUS, Collectivités territoriales (Intercommunalités et mairies), Université de La Réunion, établissements de formation, associations diverses dont étudiantes (sportives, culturelles, etc.), CAF, SIP
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Améliorer, actualiser la cartographie des apprenants et des services par intercommunalité et par commune ; 2. Soutien au déploiement des services via une meilleure mutualisation des moyens et infrastructures, coordination et cohérence de l'offre de services ; 3. Mise en place d'une enquête longitudinale sur les conditions de vie ; 4. Renforcement des services existants (*Pass culture*), accès aux services (santé), mutualisation de services ; 5. Créations de nouveaux services.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie et enquête sur les besoins) Fonctionnement : 20 K€ (coût collecte enquête)
Indicateurs de suivi	Création de nouveaux services ; Nombre de bénéficiaires selon leur statut ; Nombre et type de services ouverts aux étudiants.
Indicateurs d'évaluation	Evolution de la satisfaction des apprenants (enquête sur les conditions de vie) ; Amélioration des conditions de vie étudiante ; Réduction des inégalités d'accès aux services étudiants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 14 : CREER UNE ALLOCATION ETUDIANTE CIBLEE	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 4	**Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur**
Description de l'action	La Région Réunion propose aux étudiants un ensemble de dispositifs d'aides financières pour soutenir la poursuite de leurs études, leurs parcours de réussite et leurs mobilités. Dans un souci d'une meilleure cohérence, d'une plus grande lisibilité et de justice sociale, il s'agit d'évaluer à la fois leur accès, leur pertinence, leur ciblage et leur efficacité. L'objectif consiste à l'optimisation des ressources allouées à de tels dispositifs. Le SRESRI représente l'opportunité de mener à bien leur évaluation en proposant une nouvelle ingénierie à ces aides qui devront être mieux adaptées au contexte local et actuel. Pour améliorer l'accès aux différentes aides financières, des pistes sont à explorer, comme par exemple la création d'un guichet. Au regard de la précarité du monde étudiant, il est envisagé à moyen ou long terme la mise en œuvre d'une allocation universelle étudiante qui viendrait remplacer l'ensemble des aides financières au travers d'un instrument financier unique et modulable. Cette allocation serait d'abord à destination des étudiants les plus modestes et/ou pour répondre à des besoins et enjeux spécifiques. Pour cela, des réflexions et des études doivent être menées comme pour définir les modalités du futur dispositif.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion
Partenaires	CROUS, Intercommunalités, Collectivités territoriales, Région Académique, établissements de formation
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Cartographie des aides financières, ciblage et profil des bénéficiaires ; 2. Évaluation de l'accès, pertinence et efficacité des aides financières ; 3. Conception d'une nouvelle offre financière rationalisée ; 4. Création d'un guichet unique ; 5. Paramétrage d'une allocation étudiante (ciblage, conditions, durée, montant).
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie des aides et projet de création d'un guichet unique) Fonctionnement : Coût des aides financières (en fonction de l'étude de préfiguration) ; AMO : 20 K€ pour l'étude de préfiguration d'une allocation étudiante ; AMO : 30 K€ pour évaluation Infrastructures : Guichet unique au sein des lieux partagés
Indicateurs de suivi	Cartographie des aides financières existantes (démarrage) ; Nombre et profil des bénéficiaires des aides financières existantes ; Cartographie des nouvelles aides financières ; Nombre et profil des bénéficiaires de la nouvelle offre d'aide financière ; Coût financier par type d'aide.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du ciblage des aides financières ; Amélioration de l'efficacité des aides financières sur les objectifs recherchés (poursuite d'études, réussite).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 15 : GENERALISER LE CONTRAT DE TUTORAT	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 5	**Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur**
Description de l'action	La réussite des étudiants lors de leurs premières années est cruciale. Malgré la prise en compte de leurs difficultés, le taux d'échec en Licence est beaucoup plus important à La Réunion que dans l'Hexagone. Les acteurs de l'enseignement supérieur déploient donc des dispositifs et des initiatives visant à accroître leur réussite : accompagnement dans le processus d'orientation, parcours adaptés dans certains cursus de Licence, etc. L'UFR Santé a mis en œuvre son système de tutorat pour les cursus de PASS et LASS, reconnu pour sa qualité et agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur en raison notamment des résultats positifs atteints sur les taux d'admission. Le SRESRI vise à généraliser le contrat de tutorat à l'ensemble des cursus et filières de l'enseignement supérieur réunionnais en Licence (L2 et L3). Il pourra également soutenir le programme de tutorat pour les lycéens qui se destinent aux études en santé. L'action devra définir collectivement les modalités de mise en œuvre de ce dispositif et son périmètre d'opérationnalisation (cursus, filière, sa reconnaissance dans les cursus des étudiants tuteurs).
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion (UFR Santé)
Partenaires	Région Académique, établissements de formation, associations étudiantes
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un contrat de tutorat dans les filières universitaires et non universitaires ; 2. Conception du contrat de tutorat et modalités d'engagement des partenaires, modalités de reconnaissance dans le parcours du tuteur ; 3. Déploiement progressif du contrat de tutorat ; 4. Evaluation de la mise en œuvre et de l'impact sur la réussite étudiante.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : Cout financier du contrat de tutorat actuel (30 K€ par an) ; AMO : 10 K€ pour l'étude de faisabilité ; AMO : 30 K€ pour évaluation
Indicateurs de suivi	Nombre de contrats de tutorat signés (déclinés par établissement tuteur et tutoré, filière, année) ; Taux de passage à l'année supérieure ; Evolution du nombre de tuteurs et de bénéficiaires.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux de réussite de la population des tutorés (données administratives et évaluation) ; Le taux de réussite des tutorés dépasse celui des tutorés par des dispositifs privés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 16 : ACCOMPAGNER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 5	**Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur**
Description de l'action	Dans un contexte d'accroissement du niveau de qualifications des jeunes, l'accès à l'enseignement supérieur est crucial pour les acteurs locaux. Toutefois, les difficultés en termes de mobilité et de logement freinent la poursuite d'études auprès de certains jeunes qui, pour une partie d'entre eux, préfèrent s'inscrire dans des formations les plus proches de chez eux. Ils ont donc opté pour une orientation contrainte. Des dispositifs à distance et d'accompagnement individualisé ont été mis en place pour offrir la possibilité à ceux qui sont les plus éloignés des études supérieures de suivre des formations à distance. C'est le cas du Campus Connecté implanté à Saint-Benoît. Dans le cadre de sa politique d'aide à la réussite en Licence, l'Université de La Réunion déploie des dispositifs d'accompagnement individualisé dans certains cursus considérés en tension au regard du nombre important d'étudiants accueillis et de leurs caractéristiques sociodémographiques et scolaires. Le SRESRI a pour vocation de soutenir les initiatives d'accompagnement individualisé et le déploiement d'outils issus de la ED-TECH au sein des établissements d'enseignement supérieur : *Coaching* en ligne, MOOC (*Massive Open Online Course*), Plateformes de mise en relation professeurs/élèves, Médias en ligne spécialisés dans l'éducation , Cours partagés en ligne, vidéos éducatives, quizz et tableaux interactifs (qui permettent aux étudiants d'apprendre à leur propre rythme et de manière autonome), Solutions de réalité virtuelle pour la formation du personnel enseignant, SPOC (*Small Private Online Course* ou « Cours en ligne en petit groupe »), LMS (*Learning Management System* ou « Systèmes de gestion de l'apprentissage »). Des initiatives telles que la formation par la simulation en développement dans les formations en santé pourront être également soutenues dans le cadre de cette action.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Institut Régional du Travail Social, Campus connecté de Saint-Benoît, Epitech
Partenaires	Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, établissements de formation, opérateurs extérieurs de l'enseignement supérieur, Université Catholique de l'Ouest
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Diagnostic des besoins des établissements de formation au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Soutien à la mobilisation de dispositifs d'accompagnement individualisé (pérennisation du dispositif Campus Connecté de Saint-Benoît) ; 3. Mise en place de sessions d'information sur la ED-TECH ; 4. Accompagnement des responsables pédagogiques dans les établissements ; 5. Financement d'expériences.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (diagnostic) Infrastructures : Campus connectés (au sein des lieux partagés), Matériels ED-TECH
Indicateurs de suivi	Nombre de jeunes accompagnés au sein du Campus Connecté de Saint-Benoît ; Nombre de dispositifs déployés dans les établissements de formation ; Nombre d'équipes pédagogiques accompagnées.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du nombre d'inscrits par microrégion ; Hausse des taux de réussite en Licence ; Hausse du niveau de diplôme (RP-Insee).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 17 : CREER ET STRUCTURER UN RESEAU DES AMBASSADEURS ET DES *ALUMNIS*	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 5	**Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur**
Description de l'action	L'accompagnement individualisé des apprenants se présente comme un levier plébiscité auprès des acteurs de l'ESRI régional. La mobilisation des anciens étudiants diplômés des établissements supérieur de l'île est particulièrement soutenue dans le cadre du SRESRI. Les ambassadeurs et les *alumnis* doivent pouvoir accompagner les étudiants réunionnais sur les questions d'engagement, de réussite et d'insertion professionnelle. Les acteurs régionaux de l'ESRI peuvent ainsi formaliser un réseau d'ambassadeurs et d'*alumnis*. Il s'agit de réaliser d'abord un état des lieux des réseaux existants au sein des établissements d'enseignement supérieur, des associations, etc. L'étape suivante consiste à organiser ce réseau et à piloter ses activités et ses interventions. Une attention particulière est portée à la mobilisation de la diaspora réunionnaise.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Associations étudiantes
Partenaires	Région Réunion, Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, associations étudiantes
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'un panorama des initiatives existantes au sein des établissements d'ES ; 2. Conception d'un outil de mise en réseau et étude de faisabilité ; 3. Mise en place de l'outil de mise en réseau ; 4. Expérimentation de l'outil et ajustements ; 5. Programmation des activités.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 1 000€ par an (maintenance de la plateforme) Infrastructures : Développement d'une plateforme
Indicateurs de suivi	Panorama ; Création de l'outil ; Nombre d'ambassadeurs et d'*alumnis* ; Programmation des activités.
Indicateurs d'évaluation	Hausse de l'accès à l'enseignement supérieur parmi les familles modestes ; Amélioration du taux de réussite ; Évolution de l'engagement ; Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 18 : ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES SERVICES POUR LES ETUDIANTS	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 6	**Assurer l'accès aux services de toutes et tous**
Description de l'action	Concernant les services universitaires proposés aux étudiants, le Schéma Territorial de la Vie Etudiante de 2024 a prévu d'en cartographier les initiatives et les dispositifs déployés sur tout le territoire. Le SRESRI prévoit d'identifier les acteurs et leurs actions et d'assurer l'actualisation régulière de ces données en s'appuyant sur l'Observatoire de l'ESRI. Le futur Observatoire de l'ESRI aura la charge de cette action dont le périmètre comprendrait les domaines suivants : la santé, la culture, le sport, la restauration, l'engagement étudiant, le logement, l'autonomie des apprenants de l'enseignement supérieur, l'orientation et l'insertion professionnelle. Au-delà de la cartographie, il s'agit surtout de conduire les réflexions autour de la création d'un outil capable de promouvoir les acteurs et leurs actions auprès des étudiants et du grand public.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion, CROUS, Région Académique
Partenaires	Collectivités territoriales, Université de La Réunion, établissements de formation, associations
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'un panorama des acteurs et de leurs actions ; 2. Réflexions collectives autour d'un outil de diffusion de la cartographie ; 3. Mise en place de l'outil.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 3 000€ Marché de prestation de service pour la création d'un outil numérique avec hébergement web pour la diffusion de tableaux de bord
Indicateurs de suivi	Création du panorama ; Mise en place de la concertation ; Mise en place et actualisation de l'outil.
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre de bénéficiaires des services étudiants ; Evolution de la satisfaction des bénéficiaires des services étudiants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 19 : IMPLANTER 5 TIERS-LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'ES en garantissant la réussite de toutes et tous
Grand axe 6	**Assurer l'accès aux services de toutes et tous**
Description de l'action	Au regard des grandes difficultés d'accès des étudiants aux services qui leur sont dédiés sur le territoire, le développement d'une politique d'accompagnement particulièrement basé sur le principe « *Aller vers l'enseignement supérieur* » est fortement privilégié par le SRESRI. C'est tout l'enjeu de vouloir implanter des tiers-lieux d'enseignement supérieur et de recherche au sein des 5 microrégions ou intercommunalités. Ces espaces permettront de déployer des initiatives et des dispositifs capables de favoriser l'insertion professionnelle et l'interconnaissance des étudiants issus des différents établissements d'enseignement supérieur ainsi que des jeunes en formation professionnelle. Ces tiers-lieux ouverts aux professionnels via la présence d'espaces de *coworking*, de *fablab*, etc. faciliteront les rencontrent entre étudiants et employeurs, autoentrepreneurs et indépendants. Lieux de formations, ils permettront de déployer des cursus inter-établissements. Ces espaces permettront également d'accueillir à la fois les étudiants, leurs associations et les acteurs qui déploient des services à destination des étudiants. Enfin, ces tiers-lieux pourront abriter des espaces pour la recherche et l'innovation. Dans le cadre de l'optimisation des moyens prônée au sein du SRESRI, ces espaces pourront voir le jour au sein de structures déjà existantes.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
Partenaires	Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, associations, CROUS, La Réunion des tiers-lieux, Village by CA, Technopole, CPOI, Alveole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réflexions autour de la conception des tiers-lieux et de leur modèle économique ; 2. Mise en place du processus de création ; 3. Conception, design, construction ; 4. Programme d'animation des tiers-lieux et création du comité d'animation régional.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DFP Fonctionnement : 250 K€ (5 concierges) Infrastructures : Implantation des 5 lieux partagés
Indicateurs de suivi	Nombre de projets de tiers-lieux ; Taux d'achèvement des projets ; Nombre de partenaires par tiers-lieux ; Nombre de formations annuelles ; Nombre de bureaux / espaces loués.
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre de bénéficiaires des tiers-lieux ; Hausse du nombre d'inscrits dans l'enseignement ; Amélioration du taux de réussite ; Amélioration de l'engagement associatif.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 3
RENFORCER LE RAYONNEMENT DE LA REUNION A L'INTERNATIONAL

Le rayonnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation réunionnais est un objectif pleinement assumé depuis de nombreuses années par l'ensemble des acteurs du territoire. La situation géostratégique de l'île de La Réunion, au cœur de l'océan Indien et à proximité du continent africain, en fait à la fois un défi et une contrainte. Alors que l'attachement politique et économique reste profondément ancré à la France hexagonale et à l'Union européenne, des stratégies de coopérations régionales et des partenariats internationaux se sont multipliés pour donner une dimension plus large au paysage de la recherche réunionnaise.

Le rayonnement de l'île passe ainsi par la valorisation certaine des productions et des avancées scientifiques des chercheurs réunionnais. Toutefois, la visibilité du système régional de recherche est encore aujourd'hui perfectible et nécessite d'être renforcée, y compris dans les secteurs d'excellence comme celui de la santé.

L'action inscrite dans le SEFORRE de 2017 qui visait à définir et à mettre en place un outil territorial de détection des projets de recherche à valoriser n'a pas encore été mis en place.

8 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 20 à 28).

Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international

Les objectifs d'un meilleur positionnement de La Réunion et d'un plus fort rayonnement auprès des pays qui composent la zone de l'océan Indien sont largement partagés par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour autant, les différentes stratégies en matière de coopération internationale apparaissent insuffisamment coordonnées. Il est vrai que les affaires étrangères sont du domaine régalien. La Commission de l'Océan Indien, le Pôle Excellence et Rayonnement de l'Université de La Réunion, la direction de la coopération du Conseil régional de La Réunion et l'IORA affichent pourtant bien des feuilles de route en matière de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation à l'international. Le SRESRI se propose de contribuer à l'ouverture de l'ESRI réunionnais sur l'international dans une démarche de cohérence et de convergence de ces différentes stratégies en identifiant tout d'abord les actions en cours de réalisation et celles à venir, en assurant une visualisation d'ensemble et un suivi global, en mettant à la disposition de tous l'information disponible, en favorisant les rencontres et les collaborations partenariales. Le SRESRI vise à faire aboutir notamment le projet d'envergure internationale d'une Université de l'Océan Indien. Il en va de l'insertion régionale de La Réunion dans son propre bassin géographique.

Accroître les mobilités

Pour les acteurs de l'ESRI réunionnais, la question des mobilités reste problématique pour bon nombre d'étudiants qui souhaitent réussir leurs études supérieures et même poursuivre sur des activités de recherche. L'ensemble des partenaires propose des dispositifs d'aides dont notamment des aides non-matérielles (cursus de préparation à la mobilité à l'Université de La Réunion), favorisant ainsi leurs mobilités. La conception des programmes de formation avec l'incitation à la mobilité (conception du calendrier du programme de manière à favoriser la mobilité à l'étranger, bonus sur la moyenne,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

nécessité de réalisation d'un stage à l'étranger, etc.) reste cruciale pour inciter les étudiants à participer à ces activités. La région Réunion joue ici un rôle volontariste important sur le territoire. Malgré un effort croissant, certains soulignent le manque de structuration de ces dispositifs et interrogent jusqu'à leur efficacité. Le SRESRI vise à harmoniser l'ensemble de ces initiatives, afin de pouvoir déployer une politique à la fois unifiée et coordonnée dans la zone de l'océan Indien. Au niveau de la recherche, l'objectif porté dans les prochaines années consiste à faire augmenter le nombre de mobilité à l'international en favorisant tout aussi bien les expériences transnationales des chercheurs réunionnais qu'étrangers. La diaspora réunionnaise a un rôle déterminant à jouer pour constituer un réseau solide et crédible.

Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise

Le rayonnement et l'attractivité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) à La Réunion reposent sur le renforcement de l'excellence scientifique locale. Cela implique à la fois la consolidation des domaines de recherche porteurs pour le territoire, autour des souverainetés sanitaires, énergétiques, alimentaires et numériques notamment.

La région Réunion est compétente en matière de développement économique et pilote la politique régionale de recherche et d'innovation. Elle est également autorité de gestion du Programme Européen FEDER-FSE+ 2021-2027. Dans ce cadre, la région a adopté en septembre 2022 le plan d'actions de sa Stratégie de Spécialisation Intelligente Sociale et Soutenable (S5) qui structure les priorités en matière de recherche et d'innovation. La S5 permet de définir une stratégie de développement économique fondée sur les spécificités régionales et des priorités thématiques claires, articulées autour de 3 domaines d'intérêts majeurs et de 9 feuilles de route.

Cette stratégie vise à accroître l'attractivité du territoire pour les chercheurs, renforcer les capacités locales en matière de recherche et d'innovation, favoriser les transferts de connaissances et générer des impacts concrets sur le tissu économique et social réunionnais. Cette stratégie est établie en cohérence avec le SRDEII actualisé en 2022 sous le nom de « Nouvelle Économie », et est utilement complétée par le présent SRESRI.

La « Nouvelle Économie » fixe les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon 2030 : soutien au dynamisme entrepreneurial, structuration des filières clés, coopération et inclusion économique, insertion internationale, croissance équilibrée et surtout valorisation de la recherche et de l'innovation pour une économie plus compétitive.

Ce cadre stratégique général oriente les porteurs de projets, afin qu'ils présentent des travaux de qualité avec une ambition scientifique claire, un impact territorial avéré et une organisation efficiente.
De même, le développement de la recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS) est soutenu pour renforcer l'approche transversale de la S5, en lien avec les enjeux sociétaux contemporains.

En parallèle, la Région déploie un programme ambitieux de formation des talents réunionnais, afin de doter les équipes locales des compétences nécessaires aux standards internationaux tout en renforçant les synergies entre les plateformes technologiques d'accompagnement des entreprises et de recherche (comme le CYROI, le 3P ou encore la plateforme énergies renouvelables et bâti tropical) et l'espace régional indianocéanique.

Enfin, au-delà de son rôle d'autorité de gestion des fonds européens, la région Réunion soutient activement les programmes et projets de recherche qui participent à la production de connaissances et

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

à l'élévation des capacités locales. La région Réunion, au travers de ses schémas cadres, incarne une vision stratégique intégrée, partagée et de long terme, propice à l'émergence d'un territoire innovant, durable, inclusif et résilient face aux défis du changement global. La structuration de l'écosystème, amorcée récemment par la région Réunion avec les opérateurs de recherche, doit être poursuivie et amplifiée.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Renforcer le rayonnement de la Réunion à l'international
Structurer l'enseignement supérieur et la recherche à La Réunion dans une dynamique d'ouverture internationale
ACTION 20 : SOUTENIR LES STRATEGIES DE COOPERATION
ACTION 21 : CREATION DE L'UNIVERSITE DE L'OCEAN INDIEN
Accroître les mobilités
ACTION 22 : DEPLOYER UNE POLITIQUE UNIFIEE, COORDONNEE ET D'ECHANGES DANS L'OCEAN INDIEN
ACTION 23 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITE DES CHERCHEURS A L'INTERNATIONAL
ACTION 24 : MOBILISER LA DIASPORA DES CHERCHEURS REUNIONNAIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS ET DES DOCTEURS
Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise
ACTION 25 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES QUESTIONS DE SOUVERAINETES ALIMENTAIRE, SANITAIRE, ENERGETIQUE ET NUMERIQUE
ACTION 26 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE POUR LA RECHERCHE EN LSHS
ACTION 27 : CREER LES CONDITIONS FAVORABLES DE L'EXCELLENCE
ACTION 28 : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION ENTRE LA REGION REUNION ET LES OPERATEURS DE LA RECHERCHE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les actions opérationnelles de l'OS 3 du SRESRI

ACTION 20 : SOUTENIR LES STRATEGIES DE COOPERATION	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 7	**Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international**
Description de l'action	Le rayonnement à l'international de La Réunion est un objectif partagé par l'ensemble des partenaires de l'ESRI. Malgré la diversité des dispositifs et initiatives en la matière, les stratégies locales sont encore peu coordonnées. Dans ce contexte, le SRESRI a pour vocation de : • Identifier et actualiser les stratégies mises en œuvre par les partenaires de l'ESRI ; • Soutenir le déploiement des stratégies de coopération, notamment les stratégies d'appui à la francophonie ; • Assurer la coordination, la rencontre et la collaboration des partenaires de l'ESRI sur les stratégies de coopération internationale au sein de la gouvernance du SRESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Préfecture de Région (Mission diplomatique)
Partenaires	Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, France Volontaires, France Education Internationale, Ambassadeurs de la zone océan Indien, CyROI, Représentation de l'Institut de la Recherche pour le Développement à l'Union-européenne, Représentation RUP à l'Union-européenne, DRAAREIC
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. État des lieux des stratégies de coopération sur la base du diagnostic réalisé ; 2. Veille au sein de la gouvernance du SRESRI ; 3. Animation et coordination au sein de la gouvernance du SRESRI ; 4. Soutien au déploiement de la feuille de route de la Direction de la Coopération régionale (Région Réunion) et des actions des partenaires.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions mis en place au sein de la gouvernance du SRESRI
Indicateurs d'évaluation	Augmentation des partenariats ES ; Augmentation des partenariats recherche ; Amélioration de la coordination et convergence des stratégies de coopération régionales et internationales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 21 : CREATION DE L'UNIVERSITE DE L'OCEAN INDIEN	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 7	**Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international**
Description de l'action	Dans un contexte de concurrence accrue entre les établissements d'enseignement supérieur sur la zone indopacifique, la structuration de l'ESRI est un enjeu important pour les acteurs réunionnais. A l'instar de ce qui est promu aux niveaux européen et national avec le développement des universités européennes qui se fédèrent en réseau, la création d'une Université de l'Océan Indien (UOI) est l'un des objectifs majeurs du SRESRI. Cette structuration permettra de fédérer et d'associer plusieurs établissements de la zone indopacifique en proposant aux étudiants des parcours à l'étranger avec plusieurs cours dispensés dans plusieurs langues. La perspective envisagée est de faire de l'Université de l'Océan Indien un lieu d'innovation pédagogique et d'excellence dans tout son bassin géographique. Pour cela, il s'agit de décliner les différentes étapes de sa mise en place telles qu'elles ont été dessinées par les partenaires de l'ESRI : • Constituer le conseil d'administration de l'UOI ; • Définir les statuts de l'université ; • Constituer le conseil académique de l'UOI ; • Définir les orientations scientifiques, l'offre de formation et les projets de recherche sur un plan pluriannuel. Une première étape dans la création de l'UOI est de réunir les acteurs de la zone océan Indien pour mettre en perspective le projet de l'Université de l'Océan Indien, puis de proposer un portefeuille de formation bilingues aux étudiants de Master et de Doctorat.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion, Institut de la Recherche pour le Développement, Universités de la zone océan Indien
Partenaires	Collectivités territoriales, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, CyROI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Echanges bilatéraux avec les pays de la COI ; 2. Atelier régional pour la conception du projet de l'Université de l'Océan Indien ; 3. Mise en place des différentes étapes de création de l'Université de l'Océan Indien ; 4. Structuration de l'Université de l'Océan Indien.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale Fonctionnement : 50 K€ (déplacements, formations bilingues) ; AMO : 35 K€ (structuration)
Indicateurs de suivi	Mise en œuvre des différentes étapes ; Création des formations ; Structuration de l'UOI ; Nombre de pays / universités du réseau ; Nombre d'étudiants inscrits.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de l'offre de formation ; Augmentation des mobilités régionales

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 22 : CONSTRUIRE UNE POLITIQUE COORDONNEE ET COLLABORATIVE D'ECHANGES DANS L'OCEAN INDIEN	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	**Accroître les mobilités**
Description de l'action	Avec une offre de formation relativement bien fournie mais contrainte par son périmètre géographique, La Réunion développe une politique active pour que les jeunes puissent étudier dans l'Hexagone (partenariats avec des établissements de l'Hexagone, aides financières facilitant les départs) et, dans une moindre mesure, sur la zone océan Indien ou indopacifique. Dans ce contexte, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour promouvoir la mobilité des publics de l'ESRI dont notamment les étudiants. En lien avec le développement de l'Université de l'Océan Indien, l'enjeu est de rendre possible et attractive la mobilité hors Réunion et hors Hexagone, c'est-à-dire davantage tournée vers sa zone géographique la plus proche : océan Indien, voire la zone indopacifique. L'ambition portée par le SRESRI est de déployer une politique unifiée, en cohérence avec les stratégies en vigueur, coordonnée de mobilité et d'échanges dans l'océan Indien, afin de permettre à l'ensemble des publics de l'ESRI de connaître des expériences internationales. Les initiatives concerneront les étudiants, les enseignants-chercheurs, les doctorants et les professionnels. Pour mener à bien ce projet, il s'agit de réaliser une cartographie des dispositifs existants, de mener si besoin des évaluations et, sur la base de ces éléments, de procéder à une optimisation des fonds. Les réflexions et actions pour la mobilité sortante pourraient se combiner avec des actions pour la mobilité entrante.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Préfecture de Région, Département, Université de La Réunion, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
Partenaires	Région Académique, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, CNRS, Institut français
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'une cartographie des dispositifs existants ; 2. Réalisation d'un bilan des dispositifs ; 3. Participation aux évènements de promotion de l'offre de formations à La Réunion dans les pays de la zone océan Indien ; 4. Paramétrage des aides en lien avec les stratégies de coopération internationale et la préfiguration de l'UOI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale Fonctionnement : AMO : 30 K€ pour un bilan évaluatif
Indicateurs de suivi	Nombre et caractéristiques des dispositifs ; Nombre de bénéficiaires ; Taux de recours par aide à la mobilité.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de la mobilité régionale de tous les publics cibles

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 23 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITE DES CHERCHEURS A L'INTERNATIONAL	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	**Accroître les mobilités**
Description de l'action	Le rayonnement de l'ESRI réunionnais passe par une politique de mobilité de ses chercheurs au cours des différentes étapes de leurs carrières. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit d'accompagner d'une part, les doctorants à intégrer des structures de recherche à l'étranger pour réaliser leur postdoctorat et d'autre part, les chercheurs expérimentés à connaître des mobilités de recherche au cours de séjours de recherche plus ou moins courts. Dans une perspective d'accroissement de l'attractivité du système ESRI, il est important de favoriser et d'accompagner l'accueil des chercheurs au sein des laboratoires locaux. Il s'agit de mettre en place des mesures incitatives visant à valoriser l'écosystème de recherche réunionnais. La mobilisation d'aides à l'installation, déjà existantes, et/ou la création de nouvelles seront à l'étude. Enfin, les services d'accueil pourraient aider les proches des chercheurs à s'intégrer socialement et professionnellement sur le territoire.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Organismes nationaux de la recherche
Partenaires	Etablissements de formation, Commission de l'Océan Indien, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, LaRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'une cartographie des dispositifs existants ; 2. Renforcement ou création d'aides pour les doctorants ; 3. Renforcement ou création d'une politique d'aide à l'installation des chercheurs.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : Coût des aides financières
Indicateurs de suivi	Réalisation de la cartographie ; Nombre de bénéficiaires par type d'aide et nationalité ; Taux de recours aux aides ; Nombre de publications issues des projets de mobilité ; Nombre de projets de recherche issus des projets de mobilité.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de chercheurs réunionnais en mobilité ; Augmentation du nombre de chercheurs étrangers accueillis au sein des structures de recherche réunionnaises ; Augmentation du nombre de projets de recherche internationaux incluant des chercheurs réunionnais.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 24 : MOBILISER LA DIASPORA DES CHERCHEURS REUNIONNAIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS ET DES DOCTEURS	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	**Accroître les mobilités**
Description de l'action	L'ensemble des acteurs locaux de l'ESRI souligne l'importance de renforcer l'accompagnement des doctorants et des docteurs réunionnais dans les débuts de leurs carrières professionnelles. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit de s'appuyer sur la diaspora des chercheurs réunionnais pour aider les jeunes chercheurs. Ainsi, pourront-ils participer au processus de professionnalisation mis en place au travers de Maison du Doctorat en participant notamment à des modules de formation ou à des *masterclass*. Ils pourront aussi faire profiter de leur expérience via la mise en œuvre de sessions de mentorat-tutorat. Enfin, les chercheurs de la diaspora réunionnaise pourront mobiliser leur réseau dans le cadre de l'accompagnement des doctorants et des docteurs.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion (écoles doctorales), Organismes nationaux de la recherche
Partenaires	Etablissements de formation, Commission de l'Océan Indien, IORA, Ministère des Affaires Etrangères, établissements partenaires ESRI à l'international, LaRI, Agence Française de Développement, CyROI, Membre de l'OIM Madagascar, Réunionnais du Monde, ICM, Noutzidées
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Création d'une base de coordonnées de la diaspora des chercheurs réunionnais ; 2. Création d'une plateforme de mise en réseau ; 3. Définition de l'intervention des chercheurs de la diaspora au sein du programme de formation des doctorants et des docteurs, y compris dans la Maison du Doctorat ; 4. Programme d'activités annuel.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 20 K€ par an pour la mobilité des chercheurs hors Réunion ; 3 000€ pour la création de la plateforme ; 1 000€ par an pour l'hébergement de la plateforme
Indicateurs de suivi	Nombre de chercheurs de la diaspora mobilisés ; Mise en place de la plateforme ; Nombre d'interventions dans les programmes de formations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du devenir professionnel des doctorants et des docteurs

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 25 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES QUESTIONS DE SOUVERAINETES ALIMENTAIRE, SANITAIRE, ENERGETIQUE ET NUMERIQUE

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	**Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise**
Description de l'action	Les actions mises en œuvre dans le SRESRI visent à soutenir la recherche dans les domaines considérés comme prioritaires et émergents pour la région Réunion et à favoriser les conditions d'une meilleure intégration professionnelle. Au regard de ces objectifs, la création de Chaires de Professeur Junior (CPJ) permettrait de recruter de jeunes scientifiques sur un contrat de droit public permettant d'accéder à l'issue d'une période maximale de 6 ans à une titularisation dans un corps de Professeur d'Université ou de directeur de recherche. Ainsi, ce dispositif vise à : • Rajeunir l'entrée dans la carrière : il s'agit de recruter à un moment plus proche de la thèse ; • Laisser plus de place aux disciplines émergentes ; • Donner une part centrale au projet de recherche, sortir des logiques disciplinaires et mieux prendre en compte la diversité des mérites des candidats ; • Réduire la précarité des années de postdoctorat. Le SRESRI propose notamment d'accompagner la création de plusieurs Chaires de Professeur Junior dans des domaines de recherche liés aux souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique. Les échanges et la mobilité entre Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) et/ou entre Régions Ultrapériphériques de l'Union-européenne doivent pouvoir être favorisés. Les spécificités régionales du changement climatique via les Groupements Régionaux d'Experts sur le Climat (GREC) seront prises en compte. Il s'agit de veiller à ce qu'un nombre suffisant de thèses porte sur de telles thématiques d'intérêt régional. Les Allocations Régionales de Recherche (ARR) et les postdocs peuvent fortement y contribuer.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Région Réunion
Partenaires	Collectivités territoriales, établissements de formation, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche, Département de La Réunion
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Conception du dispositif – conventions de partenariats UR-ONR ; 2. Sélection du périmètre de recherche et nombre de chaires ; 3. Création de 2 CPJ ; 4. Mise en place d'une procédure de recrutement.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : 400 K€ en moyenne sur 3 ans (2 CPJ)
Indicateurs de suivi	Création de 2 chaires ; Nombre de docteurs recrutés ; Nombre de titularisations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du devenir professionnel des doctorants et des docteurs réunionnais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 26 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE POUR LA RECHERCHE EN LSHS	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	**Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise**
Description de l'action	Le panorama de l'offre de formation d'ES et la structuration de la recherche à La Réunion montrent que les LSHS sont les disciplines les moins représentées sur le territoire. A l'Université de La Réunion, certaines spécialités de LSHS sont même absentes de la carte des formations et la poursuite au-delà du niveau Licence n'est simplement pas possible. Les laboratoires de recherche de LSHS ne bénéficient pas du label UMR contrairement aux autres en sciences formelles et du vivant. Pourtant, La Réunion accorde une place importante aux disciplines des LSHS dans sa stratégie de spécialisation S3/S5 au travers du Domaine d'Intérêt Majeur : « *Empouvoirement des populations Indianocéaniques* ». Ce domaine vise bien à analyser des particularités de la population réunionnaise et à identifier les vulnérabilités sociales et sanitaires qui questionnent la durabilité du modèle de développement réunionnais actuel. Au regard de ces objectifs, il s'agit de favoriser le développement des LSHS sur le territoire, dont l'étape centrale est l'implantation de la Maison des Sociétés de l'Océan Indien (MS-OI).
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Université de La Réunion, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche, Muséum National d'Histoire Naturelle
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Panorama de l'offre de formation en LSHS sur la base du diagnostic réalisé ; 2. Étude de faisabilité et sélection d'un modèle de fonctionnement de la MS-OI ; 3. Soutien à la création, au fonctionnement et à l'animation de la MS-OI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Création de nouveaux cursus de formation en LSHS ; Création de la MS-OI ; Nombre de laboratoires labellisés UMR ; Nombre de personnels de recherche.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre d'inscrits en LSHS ; Amélioration des indicateurs de production scientifiques (projets, publications, etc.).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 27 : CREER LES CONDITIONS FAVORABLES DE L'EXCELLENCE	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	**Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise**
Description de l'action	La professionnalisation des équipes de recherche est un enjeu crucial pour les acteurs de l'ESRI puisqu'il s'agit de concourir à l'accès aux projets de recherche nationaux, internationaux et à leurs financements notamment européens. La montée en compétences des personnels dans les fonctions supports s'avère nécessaire au moyen d'un processus de formation qui leur permettrait de mieux gérer les projets de recherche d'envergure internationale. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit d'accompagner le déploiement d'un programme de formation visant à préparer les personnels de recherche aux prérequis de l'excellence scientifique de niveau international. L'ensemble des formations repose aussi bien sur l'académisme que sur la recherche en entreprise. Il s'appuiera sur des dispositifs existants. Ce programme destiné à accompagner les futurs talents mobilisera des chercheurs de la diaspora réunionnaise, sera dispensé en langue étrangère et sera adossé au programme de formation de la Maison du Doctorat. Il pourra accompagner en particulier les doctorants bénéficiant d'une allocation régionale de recherche (ARR).
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Région Réunion
Partenaires	LaRI, Technopole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réflexions autour du développement d'un programme de talents ; 2. Lancement d'une AMO ; 3. Mise en œuvre d'une première cohorte de formation ; 4. Évaluation de la politique expérimentale des talents.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : 70 K€ par an
Indicateurs de suivi	Programme de formation ; Nombre de chercheurs et personnels formés ; Nombre et types de financements européens obtenus.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de projets de recherche à financement européen au sein des laboratoires ; Augmentation du nombre de projets de recherche dont le leader est un laboratoire de recherche réunionnais ; Augmentation du nombre de publications à comité de lecture.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 28 : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION ENTRE LA REGION REUNION ET LES OPERATEURS DE LA RECHERCHE	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	**Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise**
Description de l'action	Dans un contexte budgétaire national contraint, face à l'enjeu de résilience locale en réponse aux crises et au positionnement stratégique de La Réunion, la Collectivité régionale a initié depuis 2022 une politique de pilotage territorial, afin de faire converger les priorités de développement économique et de progrès social ainsi que les investissements de recherche, notamment les organismes nationaux de recherche présents sur le territoire qui bénéficient de Fonds européens. Il s'agit de formaliser les modalités de partenariat dans le cadre d'objectifs partagés entre les 2 parties au travers des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP). Ces instruments de pilotage et de priorisation de l'action publique régionale doivent faire bénéficier notre territoire de moyens humains et financiers amplifiés (effet levier) dans les domaines stratégiques pour l'avenir (notamment les priorités en matière de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique). Il s'agit d'accompagner durablement les opérateurs à travers des programmes pluriannuels plus propices à un ancrage et une consolidation de capacités de recherche sur des thématiques prioritaires pour La Réunion. Cette politique de contractualisation s'inscrit dans le cadre du SRESRI, dont la gouvernance en assurera le pilotage et le suivi. A terme, il est attendu une coordination, une convergence améliorée, et une performance accrue des moyens en direction de la recherche, notamment au travers de l'usage des Fonds européens.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Université de La Réunion, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réunions de partenariats avec les ONR et l'UR sur la base d'un diagnostic partagé des relations partenariales ; 2. Projets de COMP ; 3. Signature de COMP avec l'ensemble des partenaires ESRI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Nombre de COMP signés
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de la performance des stratégies de développement économique, social et sociétal du territoire

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 4
PILOTER L'ESRI

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) a mis en évidence les difficultés de récolter, de traiter et de partager informations et données territorialisées sur la structuration de l'ESRI ainsi que sur la pertinence et l'efficacité des actions portées par les acteurs locaux. Ce constat mis en lumière par plusieurs rapports récents apparaît comme un obstacle au pilotage de tout l'écosystème réunionnais. Le SRESRI 2025-2035, *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons* a pour ambition d'améliorer ces aspects à l'aide d'actions claires visant à faciliter la décision dans un souci de cohérence et d'efficacité.

9 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 29 à 37).

Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation
Le SRESRI fait partie d'un ensemble de schémas stratégiques régionaux dont certains, comme le SRDEII, ont récemment été révisés tandis que d'autres sont encore en cours d'élaboration, tels que le CPRDFOP, le SREA, le SRFSS, le SAR. L'intérêt pour la région Réunion est d'en maitriser la cohérence et de veiller à leur convergence. C'est ce qui justifie l'une des missions portée par le SRESRI, à savoir se doter d'une gouvernance partagée pour mener à bien une veille régulière et vigilante des actions des différents schémas ayant un lien direct ou indirect avec le SRESRI. La gouvernance du SRESRI assurera la coordination des feuilles de route dans un effort constant en matière de cohérence et de soutenabilité des actions du SRESRI, avec une analyse systématique de l'existant précédée éventuellement d'une évaluation. Il s'agit de privilégier des actions territorialisées innovantes, pertinentes et efficaces.

Expérimenter, observer et évaluer
Le pilotage de l'action publique régionale est intimement lié à la capacité de la Région, en lien étroit avec ses partenaires locaux et en lien avec l'Observatoire régional Emploi-Formation (RPC), à produire des données utiles en matière d'ESRI et à suivre la déclinaison des actions du SRESRI. Instrument de guidage, il veillera à l'atteinte des objectifs fixés à travers les nombreuses mais nécessaires actions du SRESRI. Il s'agit de rassembler dans un système d'information les données existantes et d'en assurer la capacité d'actualisation et d'évolution, de poser et de traiter des problématiques identifiées mais non mesurées, de concevoir des outils d'observation innovants et pédagogiques, d'élaborer une charte qualité des données assemblées ou collectées, etc. L'évaluation du SRESRI conçue dès le démarrage de sa mise en œuvre conditionne son succès au travers de sa gouvernance.

Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais
La communication sur l'offre de formation supérieure, l'accès des jeunes aux études, leur réussite et leur insertion professionnelle sont autant d'éléments qui, s'ils étaient diffusés de manière plus adaptée à l'ensemble de la population réunionnaise, permettraient de transformer et d'améliorer les processus d'orientation vers l'enseignement supérieur. Communiquer également sur le lancement et l'achèvement de projets structurants contribuerait au rayonnement de l'ESRI réunionnais auprès de la population et de la diaspora réunionnaise puisqu'il s'agit de promouvoir de nouvelles opportunités à

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

destination des jeunes, des entreprises et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Communiquer sur les actions réussies du SRESRI est aujourd'hui, à l'ère du numérique, nécessaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : Piloter le SRESRI
Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation
ACTION 29 : ARTICULER LE SRESRI AVEC LES STRATEGIES REGIONALES
ACTION 30 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SLESRI
ACTION 31 : RATIONALISER ET OPTIMISER LES AIDES FINANCIERES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
Expérimenter, observer et évaluer
ACTION 32 : CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'ESRI
ACTION 33 : CONCEVOIR LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'EVALUATION DU SRESRI
ACTION 34 : INSTALLER LA GOUVERNANCE DU SRESRI
Informer et promouvoir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunionnais
ACTION 35 : ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SRESRI
ACTION 36 : METTRE EN PLACE UNE ANIMATION REGIONALE DES ACTEURS ESRI
ACTION 37 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ESRI REUNIONNAIS
ACTION 38 : ANIMER ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les actions opérationnelles de l'OS 4 du SRESRI

ACTION 29 : ARTICULER LE SRESRI AVEC LES STRATEGIES REGIONALES	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	**Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation**
Description de l'action	L'élaboration du SRESRI repose sur une articulation forte aux plans structurants définis et mis en œuvre par la région Réunion. Le diagnostic réalisé et les propositions associées reposent en grande partie sur une analyse fine du SRDEII, de la S3/S5 pour stratégie de spécialisation intelligente sociale et soutenable, du Schéma Territorial de la Vie Etudiante, etc. Les stratégies nationales ont également été prises en compte, notamment celle portant sur la stratégie de la France dans l'Indopacifique. Le SRESRI comporte enfin 2 volets, l'un en lien avec le CPRDFOP et l'autre avec le SAR. La gouvernance du SRESRI veillera à la cohérence des actions mises en œuvre au regard des projets structurants adoptés et leur actualisation au fil de nouvelles élaborations au cours de la période 2025-2035.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Participation du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de schémas locaux ; 2. Veiller à la bonne articulation des schémas au SRESRI ; 3. Activités de veille, actualisation des actions.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE
Indicateurs de suivi	Nombre de participations du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de nouveaux schémas locaux
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de la performance globale des actions pour l'ESRI

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 30 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SLESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	**Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation**
Description de l'action	L'ambition du SRESRI porte sur le développement de l'enseignement supérieur dans les 5 microrégions qui composent La Réunion. Dans un certain sens, il constitue un outil d'aménagement du territoire. Face aux inégalités territoriales constatées, les intercommunalités et les communes ont un rôle moteur à jouer et ce, d'autant plus qu'elles disposent des compétences idoines. Ainsi, les SLESRI et les feuilles de routes qui leur sont associées permettraient de soutenir leurs projets de développement et d'attractivité ESRI. Lors de la concertation dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, les Collectivités territoriales et les intercommunalités ont adhéré au processus de co-construction du schéma régional. Certaines d'entre elles ont prévu de se doter prochainement d'un SLESRI. Dans un souci de cohérence des politiques publiques, le SRESRI propose d'y contribuer par : • La prise en charge d'une partie de leur financement ; • La mise à disposition de données collectées à travers le diagnostic territorial réalisé et/ou par l'Observatoire de l'ESRI ; • La participation à l'élaboration de SLESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités
Partenaires	Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Soutien à l'élaboration de SLESRI sur les intercommunalités intéressées ; 2. Mission prospective pour le développement de SLESRI sur les autres territoires ; 3. Participation à l'élaboration des SLESRI (comités de pilotage, ateliers de concertation).
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 75 K€ sur 5 ans pour 5 SLESRI
Indicateurs de suivi	Participation du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de nouveaux schémas régionaux ; Nombre de schémas élaborés.
Indicateurs d'évaluation	Déclinaison territoriale du SRESRI ; Amélioration de l'offre de formation par le développement de formations et/ou campus ; Augmentation des synergies recherche et innovation avec les entreprises locales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 31 : RATIONALISER ET OPTIMISER LES AIDES FINANCIERES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	**Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation**
Description de l'action	Le diagnostic régional réalisé a souligné la pluralité des aides déployées dans l'ESRI réunionnais notamment dans le domaine des mobilités des étudiants, des personnels et des chercheurs et dans celui du soutien à l'innovation sur le territoire. A partir de ce premier état des lieux, le SRESRI devra répertorier et actualiser l'ensemble des fonds alloués dans l'ESRI. A terme, il s'agit de procéder à une analyse des publics concernés et les objectifs portés par ces financements. Une étude spécifique portant sur la rationalisation et l'optimisation des aides financières sera ensuite conduite par l'Observatoire de l'ESRI qui s'appuiera sur la mise en œuvre d'études et d'évaluation programmées.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Région Académique (DRARI), Département de La Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Veille et actualisation du tableau des aides financières en matière d'ESRI ; 2. Mise en place d'un audit-étude ; 3. Mise en place d'une concertation sur la rationalisation et l'optimisation des aides ; 4. Fusion, création, soutien aux aides financières de l'ESRI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Directions FEDER Région
Indicateurs de suivi	Actualisation du tableau des aides ; Mise en place de l'étude ; Création, fusion de nouvelles aides.
Indicateurs d'évaluation	Evolution des moyens alloués au regard des objectifs assignés ; Réduction des inégalités d'accès aux aides.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 32 : CREER UN OBSERVATOIRE DE L'ESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	**Expérimenter, observer et évaluer**
Description de l'action	Le manque de données en termes de réussite étudiante, d'insertion professionnelle, de gestion des carrières des enseignants-chercheurs et le manque de pilotage des actions stratégiques des établissements d'enseignement supérieur ne permettent pas d'objectiver efficacement la performance et la structuration de l'ESRI réunionnais. Dans certains cas, si les données existent, elles apparaissent incomplètes et peu mobilisables, surtout les données consolidées de la recherche et de l'innovation. Dans le champ de l'innovation, les sources d'information sont éclatées dans les différentes locales. Il n'existe pas de système d'information global de l'ESRI réunionnais. Les membres du COPIL, lors de l'élaboration du SRESRI, ont souligné la nécessité de créer un Observatoire de l'ESRI chargé de structurer l'ensemble des sources d'informations disponibles sur le territoire et de déployer d'autres dispositifs d'observation. Une enquête sur les conditions de vie des étudiants pourrait par exemple mise en place. De manière opérationnelle, il s'agira de mettre en place un système structuré de bases de données ouvertes et inter-opérables. La gouvernance du SRESRI validera les orientations stratégiques de l'Observatoire de l'ESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Étude de faisabilité de l'Observatoire ; 2. Création de l'Observatoire et sa charte qualité ; 3. Création d'un système d'information permettant de monitorer les actions du SRESRI ; 4. Élaboration d'un programme d'activité annuel de publications.
Moyens humains et/ou financiers	Fonctionnement : AMO : 200 K€ pour la conception et l'accompagnement à la création de l'Observatoire
Indicateurs de suivi	Création de l'Observatoire ; Création du système d'information ; Mise en place de nouveaux dispositifs d'observation ; Programme et charte éditoriale.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du pilotage de l'ESRI

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 33 : CONCEVOIR LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'EVALUATION DU SRESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	**Expérimenter, observer et évaluer**
Description de l'action	Au-delà de la création d'un système harmonisé et structuré des sources d'information, l'Observatoire de l'ESRI aura la charge d'accompagner la gouvernance du SRESRI dans le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions programmées à l'horizon 2035. Dans ce contexte, il s'agit tout d'abord de concevoir le programme de suivi et d'évaluation du SRESRI. Pour ce faire, l'Observatoire pourra s'appuyer sur l'ensemble des indicateurs de suivi identifiés dans les fiches-actions du SRESRI. La programmation suivra le chronogramme des actions livré avec le SRESRI. Enfin, l'Observatoire de l'ESRI veillera au déploiement de ses propres études et évaluations au cours de la période considérée. Les productions de l'Observatoire alimenteront les réflexions de l'ensemble des instances de la gouvernance du SRESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Conception du programme de suivi et d'évaluation ; 2. Mise en place d'études et d'évaluations.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Programme de suivi et d'évaluation ; Réalisation d'études et d'évaluations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du pilotage de l'ESRI ; Amélioration de la connaissance de l'ESRI.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 34 : INSTALLER LA GOUVERNANCE DU SRESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	**Expérimenter, observer et évaluer**
Description de l'action	Suite au diagnostic régional réalisé, le SRESRI sert de document d'orientation des partenaires locaux de l'ESRI pour les actions nécessaires à la démocratisation des formations supérieures et à l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise à l'horizon 2035. Il appartient à la gouvernance d'établir une programmation séquencée sur 10 ans pour préparer La Réunion de 2050. Le Comité Stratégique de Pilotage (CSP) issu du COPIL du SRESRI veille à l'atteinte de ces objectifs. Il est assisté d'un comité technique de gouvernance. 3 comités thématiques assurent selon le sujet concerné le rôle de suivi et d'actualisation des actions du SRESRI. La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation assure 3 missions : - Une mission stratégique : se saisit de l'ensemble des questions liées à l'ESRI, veille à la cohérence des plans, programmes et schémas (S3, SRDEII, CPRDFOP, SRFSS, SAR, SREA, futurs SLESRI, etc.) ainsi qu'à l'articulation entre les cadres de financement. - Une mission technique : assure le suivi du SRESRI et de ses différents plans d'actions. - Une mission de coordination et de concertation avec les acteurs : s'appuie sur les éclairages des acteurs. La gouvernance du SRESRI pourra notamment s'appuyer sur le futur Observatoire de l'ESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 6 mois
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Région académique, Collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, opérateurs nationaux de recherche
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Charte d'engagement des membres fondateurs de la gouvernance ; 2. Installation de la gouvernance ; 3. Mise en place des instances de la gouvernance ; 4. Elaboration des feuilles de route du SRESRI ; 5. Animation des instances de la gouvernance.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	1. Signature de la charte d'engagement des fondateurs de la gouvernance ; 2. Installation de la gouvernance ; 3. Réunions des instances de la gouvernance ; 4. Rapport annuel d'activités.
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de réunions des instances de la gouvernance ; - Nombre d'actions du SRESRI réalisées ; - Nombre d'actions de communication diffusées.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 35 : ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SRESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	**Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais**
Description de l'action	La mise en œuvre du SRESRI 2025-2035, *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons* doit s'appuyer sur une stratégie de communication visant à toucher l'ensemble de la population réunionnaise. Les données de l'Observatoire permettront d'alimenter la politique de communication au travers du suivi de la réalisation des actions. Dès lors, la stratégie visera tout particulièrement la diffusion à partir de médias classiques, des plateformes digitales et des relais physiques (espaces d'information, futurs tiers-lieux, etc.). Enfin, la diffusion des informations en différentes langues sera encouragée.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Médias réunionnais, partenaires et acteurs de l'ESRI, population réunionnaise
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Mise en place d'une réflexion sur la stratégie de communication du SRESRI au sein de la gouvernance ; 2. Déploiement de la stratégie de communication ; 3. Evaluation de la stratégie d'évaluation.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion
Indicateurs de suivi	Nombre de supports, médias mobilisés ; Nombre de publics touchés.
Indicateurs d'évaluation	Meilleure connaissance de l'ESRI réunionnais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 36 : METTRE EN PLACE UNE ANIMATION REGIONALE DES ACTEURS ESRI	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	**Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais**
Description de l'action	La gouvernance du SRESRI est chargée de mettre en place une animation régionale. Pour ce faire, elle veillera à la création d'espaces dédiés à l'ensemble des acteurs réunionnais et diffusera ainsi : • Les résultats des actions du SRESRI ; • Les résultats des études et des évaluations réalisées dans ce cadre. Un cycle de conférences relatif aux questions de l'ESRI réunionnais verra le jour tout comme la création d'une plateforme d'échanges virtuelles. Enfin, la diffusion en langues étrangères des informations au sein de ces espaces sera privilégiée.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires et acteurs de l'ESRI, population réunionnaise
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réflexions sur l'animation régionale des acteurs de l'ESRI au sein de la gouvernance ; 2. Mise en place du programme d'animation ; 3. Création d'une plateforme virtuelle.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion Fonctionnement : 5 000€ par an (organisation)
Indicateurs de suivi	Mise en place de la programmation ; Mise en place de la plateforme ; Evolution du nombre d'évènements.
Indicateurs d'évaluation	Meilleure connaissance de l'ESRI réunionnais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 37 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ESRI REUNIONNAIS

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	**Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais**
Description de l'action	Au regard de la stratégie internationale de rayonnement de l'ESRI promu au sein du SRESRI, la mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de valorisation au-delà du territoire réunionnais est à déterminer. Dans ce contexte, une réflexion sera menée tout comme la possibilité de diffusion en langues étrangères.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires et acteurs de l'ESRI, territoires d'ESRI hors réunion et leurs acteurs
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réflexions sur le développement de la stratégie internationale au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Mise en place de la stratégie.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion
Indicateurs de suivi	Mise en place de la stratégie
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits à La Réunion ; Evolution du nombre de personnels étrangers ESRI installés à La Réunion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ACTION 38 : ANIMER ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Description de l'action	La mise en œuvre du SRESRI nécessite le recrutement de personnels au sein de l'Observatoire de l'ESRI
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

CHRONOGRAMME DES ACTIONS 2025-2035

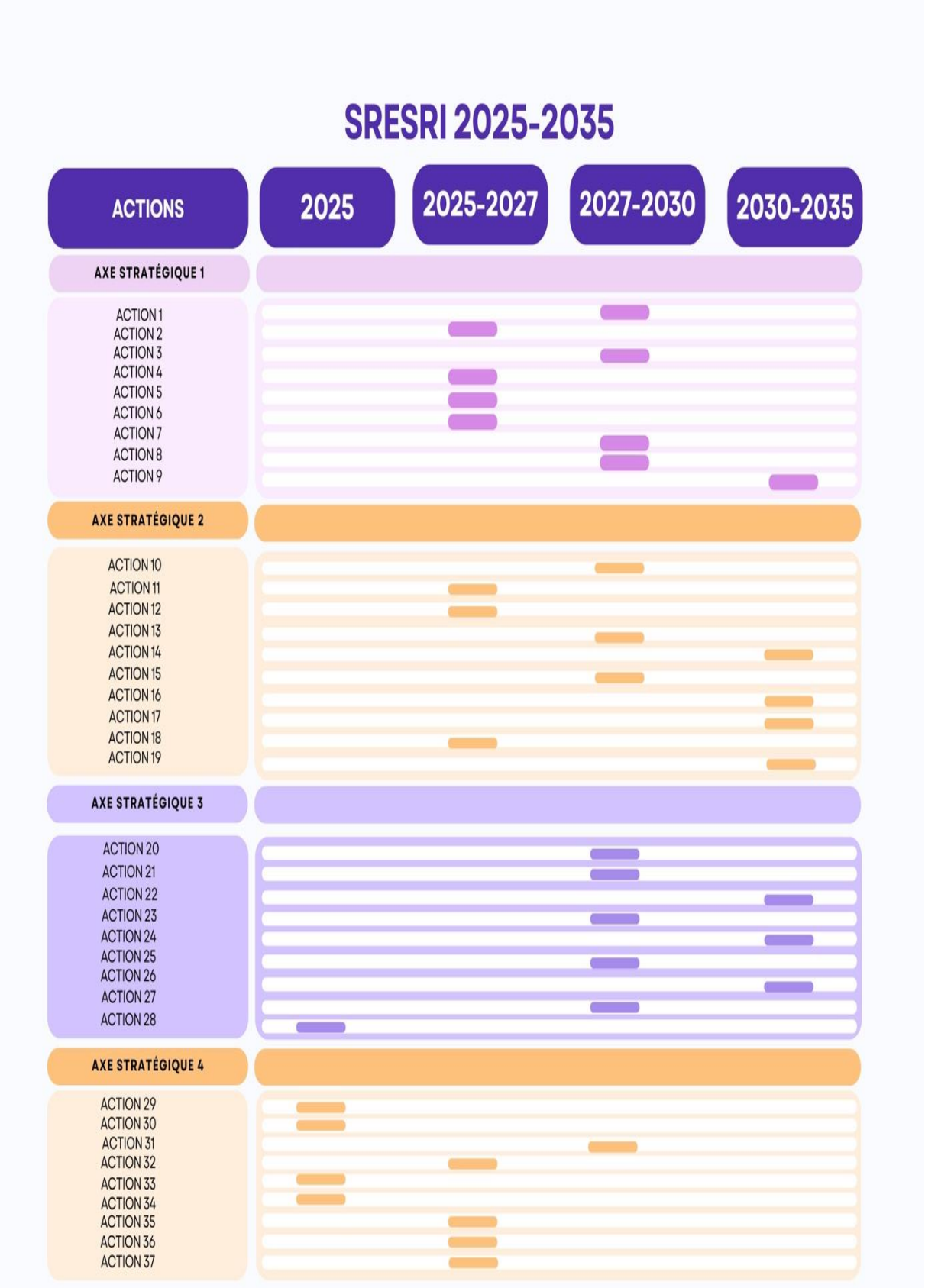

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

PARTIE III

GOUVERNANCE DU SRESRI

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les travaux d'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ont été officiellement lancés le 5 septembre 2024 par Madame Huguette BELLO, Présidente de la Région Réunion, et Monsieur Pierre-François MOURIER, Recteur de la Région Académique de La Réunion, en présence de Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller régional délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Energétique.

Le SRESRI sert de document d'orientation pour les actions nécessaires à la démocratisation des formations supérieures et à l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise à l'horizon 2035.

Le diagnostic réalisé entre les mois de juillet et d'octobre 2024 a permis de mettre en lumière les problématiques suivantes :
1/ 70% de l'offre de formation de niveau inférieur à Bac+3 et 15% de Bac+5 et + ;
2/ Polarisation de l'offre de formation au Nord dont 60% de formations Bac+5 et + ;
3/ Présence plus importante de bacheliers professionnels en L1 universitaire ;
4/ Trop faible réussite encore dans les filières « massives » de l'Université et trop fort taux d'abandon ;
5/ Retard sur les dispositifs de professionnalisation dans les cursus de formation ;
6/ Précarisation croissante des étudiants depuis la COVID-19 ;
7/ Freins encore trop importants en termes de logement et de mobilité dans le parcours de réussite étudiant ;
8/ Manque d'appétence pour des carrières de jeunes chercheurs.

Pour rappel, le SRESRI 2025-2035 – *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons* se fonde sur 4 Orientations Stratégiques et 12 Grands Axes :
<u>4 Orientations Stratégiques :</u>
1/ Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique ;
2/ Rendre favorables les conditions d'accès à l'enseignement supérieur pour toutes et tous ;
3/ Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international ;
4/ Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

<u>12 Grands Axes ou Objectifs :</u>
1/ Compléter l'offre de formation (stratégies des établissements, SLESR, plus de Masters) ;
2/ Préparer les compétences pour accompagner les transitions (blocs de compétences, modules de formations inter-établissement, rencontres formation-entreprise renforcées) ;
3/ Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le tissu économique (CSTI, instruments de coordination pour le transfert des connaissances, mobilité des chercheurs dans le privé, professionnalisation des jeunes chercheurs) ;
4/ Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur (habitat étudiant, services aux étudiants, revenu universel étudiant) ;
5/ Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur (contrat de tutorat, innovations pédagogiques, réseau régional des ambassadeurs et des *alumnis*) ;
6/ Assurer l'accès aux services de tous (5 tiers-lieux) ;
7/ Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international (stratégies de coopération, UOI) ;
8/ Accroître les mobilités (échanges mobilités OI, diaspora réunionnaise) ;
9/ Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise (souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique, MSH-OI, programme de formation des talents, COMP avec les ONR) ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

10/ Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation de l'ESRI (stratégies régionales, SLESR, rationalisation et mutualisation des aides financières) ;
11/ Expérimenter, observer et évaluer l'ESRI (Observatoire SRESRI, suivi et évaluation du SRESRI, gouvernance du SRESRI) ;
12/ Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais (stratégie de communication du SRESRI, animation régionale des acteurs ESRI, stratégie internationale de promotion et de valorisation de l'ESRI réunionnais).

Il appartient à la gouvernance d'établir une programmation séquencée sur 10 ans pour préparer La Réunion de 2050. Le Comité Stratégique de Pilotage (CSP) veille à l'atteinte de ces objectifs.

1- LES MEMBRES FONDATEURS

La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation tient lieu des compétences légales des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, des Collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale prévues notamment à l'article L. 214-2 du Code de l'éducation.

Si la région Réunion assure la mission d'élaboration du SRESRI, cela induit pour son efficience la création et la mise en place d'une gouvernance. C'est dans ce cadre que l'Etat et la Région Réunion s'inscrivent pour déployer et suivre les actions inscrites dans le schéma.

Ainsi, il apparaît fondamental que l'Etat et la Région Réunion co-président la gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les Collectivités territoriales et leurs groupements qui accueillent des sites universitaires ou des établissements de recherche sont également associés à l'élaboration des différents documents stratégiques de la politique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Cette gouvernance permet de faciliter en responsabilité les discussions, la concertation et les échanges entre les acteurs du territoire. Elle permet la convergence et la cohérence de positions et points de vue de l'ensemble des parties prenantes.

Il est primordial que les acteurs décisionnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation puissent se retrouver au sein de cette instance pour échanger et positionner l'île de La Réunion dans la trajectoire d'élévation du niveau de qualification et de recherche internationale sur l'axe Indopacifique.

2- LES MISSIONS DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation assure 3 missions :

- *Une mission stratégique :*

La gouvernance se saisit de l'ensemble des questions liées à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Elle veille sur ces différents volets à la cohérence des plans, programmes et schémas (SRESRI, SLESRI, S3-S5, SRDEII, CPRDFOP, SRFSS, SAR, SREA, etc.) ainsi qu'à l'articulation entre les cadres de financement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

La gouvernance assure le lien avec les instances nationales pour être à jour des évolutions législatives et proposer des adaptations pour répondre au contexte réunionnais.

- *Une mission technique :*

La gouvernance assure le suivi du SRESRI et de ses différents plans d'actions.

- *Une mission de coordination et de concertation avec les acteurs :*

Les membres de la gouvernance peuvent s'appuyer sur les éclairages des acteurs publics et privés du territoire et/ou hors du territoire. Elle échange auprès des instances représentatives du monde économique et institutionnel sur les objectifs du SRESRI et de ses plans d'actions sur le territoire de La Réunion.

La gouvernance s'appuiera notamment sur le futur Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

3- L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance est formée des instances suivantes :

- Un Comité Stratégique de Pilotage : organe stratégique et décisionnel ;
- Un COTECH Gouvernance : organe technique et de conseil auprès du Comité Stratégique de Pilotage, organe de coordination des instances de la gouvernance ;
- 3 comités thématiques : organes d'appui au Comité Stratégique de Pilotage pour décliner de manière opérationnelle les actions du SRESRI ;
- Une instance consultative : organe de consultation sur l'opérationnalité des actions du SRESRI ;
- Un Groupement d'Intérêt Public : organe d'appui à la Gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (composé notamment de l'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et d'une cellule spécifique à l'ingénierie financière, au suivi et à l'évaluation des actions du SRESRI).

L'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation a en charge le secrétariat et l'animation de la Gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Schéma de gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

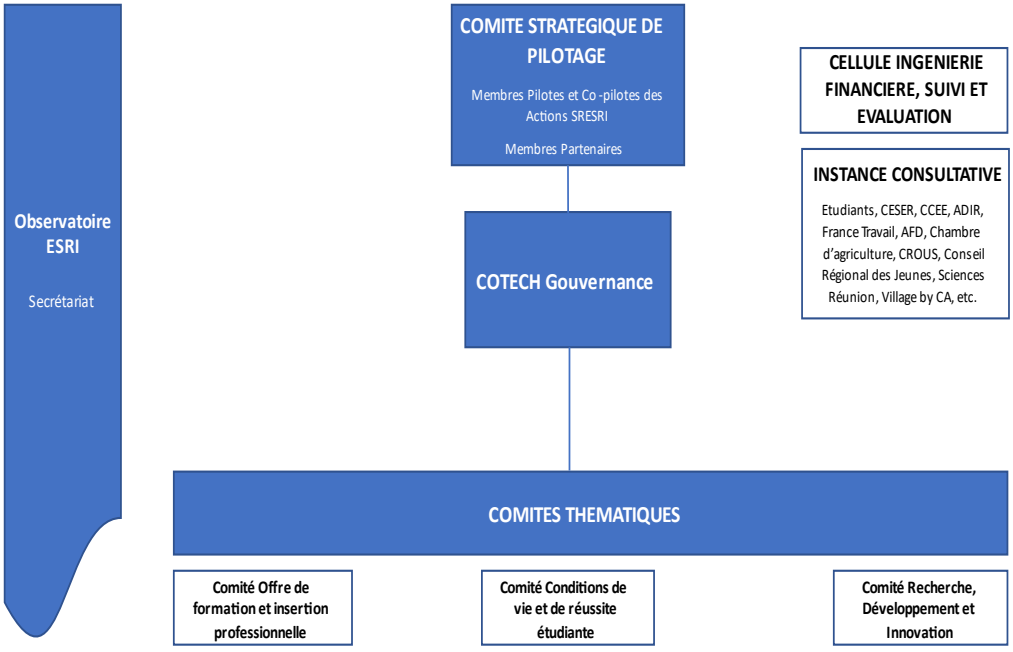

3.1 Le Comité Stratégique de Pilotage

Organe stratégique

Membres pilotes et co-pilotes du SRESRI : Région Réunion, Région académique, Université de La Réunion, CROUS, Centre Hospitalier Universitaire, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, IRTS, XXX

Membres partenaires du SRESRI : Organismes nationaux de Recherche, OVPF, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Réunion, Institut de L'image de l'Océan Indien, Technopole, CyROI, etc.

Animation et secrétariat : Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

L'État est représenté par le Rectorat Académique de La Réunion et l'Université de La Réunion.

Fonctions principales : Assure les compétences relatives à l'élaboration du SRESRI au titre de la loi ; Fixe les orientations annuelles et le cadre de fonctionnement de chaque comité thématique ; Consulte les comités et l'instance consultative et prend en considération leurs avis ;

2 rencontres /an au minimum

3.2 Le Comité Technique de Gouvernance

Organe technique et de conseil auprès du Comité Stratégique de Pilotage
Organe technique en relation avec les comités thématiques qui peuvent le mobiliser pour des compléments d'informations en lien avec leur feuille de route ou des sollicitations ponctuelles venant des acteurs privés et publics du territoire

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Membres permanents : Région Réunion (Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante, Direction de la Recherche et de l'Innovation, Direction des Affaires Economiques, Direction de la Formation Professionnelle, Direction de l'Education et de la Vie Lycéenne), État (services du Rectorat, services de l'Université de La Réunion, services du CROUS)
Membres selon les besoins techniques : Université de La Réunion (Laboratoires universitaires, Ecoles doctorales de l'Université de La Réunion, Direction des Relations Internationales, etc.), Ecole Nationale Supérieure d'Architecture La Réunion, Rubika, EGC, EPITECH, Université Catholique de l'Ouest, Collectivités territoriales et leurs groupements (services et directions concernés), etc.

Animation et secrétariat : Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Fonctions principales : Prépare les décisions du CSP ; assiste les comités thématiques dans leurs travaux ; Assure le suivi de la programmation du SRESRI et de ses orientations annuellement ; Veille à la cohérence des différents documents avec le SRESRI.

Se réunit autant de fois que nécessaire

3.3 Les comités thématiques

Organes de déclinaison des orientations transmises par le CSP
Organes de déclinaison des orientations et des actions du SRESRI et des autres programmes, projets enseignement supérieur, recherche et innovation sur le territoire auprès des acteurs publics et privés
Organes d'échanges et de discussions entre les acteurs du territoire pour les remonter au Comité Stratégique de Pilotage via le COTECH Gouvernance
3 comités thématiques opérationnels : 1/Offre de formation et Insertion Professionnelle ; 2/ Conditions de vie et de réussite étudiante ; 3/ Recherche, Développement et Innovation

Membres permanents : Pilote et Co-pilote + soutien de l'Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'animation

Comités thématiques	Pilotes	Co-pilotes	Soutien technique
Comité Diplomanou (Offre de formation et insertion professionnelle)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Chefs de projets SRESRI, CPRDFOP, SRDEII, SREA
Comité Lotonomi (Conditions de vie et de réussite)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Région académique
Comité In Domin po La Réunion (Recherche et innovation)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	LARI

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Les pilotes et copilotes définissent les formats de réunions, les membres invités et réunissent les partenaires du territoire a minima une fois par an.

Partenaires : Les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, les laboratoires universitaires, les clusters, les incubateurs, les technopoles, les start-ups, les entreprises, les organismes interprofessionnels, les associations, les institutionnels, les groupements, etc. en lien avec la thématique traitée au sein du comité.

Fonction principale : Rédige une feuille de route partagée avec le CSP et l'ensemble des partenaires du comité thématique.

- **Comité *Diplomanou* (Offre de formation et Insertion Professionnelle) :**
  - Accompagne les stratégies des établissements d'enseignement supérieur en lien avec le monde de l'entreprise ;
  - Anime les rencontres formation-entreprise ;
  - Instaure et maintient le dialogue territorial pour le déploiement et le développement de l'offre de formation ;
  - Accompagne la professionnalisation des chercheurs

- **Comité *Lotonomi étudiante* (Conditions de vie et de réussite) :**
  - Encourage et facilite la politique de l'habitat étudiant ;
  - Déploie des services de réussite et d'autonomie pour tous les étudiants ;

- **Comité *In Domin po La Réunion* (Recherche, Développement et Innovation) :**
  - Soutient les stratégies de coopération et de mobilité des étudiants en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
  - Suit la politique de contractualisation entre la région Réunion et les opérateurs de la recherche (COMP, etc.) ;
  - Soutient des actions de CSTI

3.4 L'instance consultative

Organe de consultation de la gouvernance mobilisable sur sollicitation du CSP avant décision

Membres permanents : Etudiants, Collectivités territoriales et leurs groupements concernés par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, CESER, CCEE, ADIR, France Travail, experts, le monde de la recherche et de l'innovation, Sciences Réunion, TEMERGIE, Chambre d'agriculture, Conseil Régional des Jeunes, AFD, Village by CA

Animation : Etat et Région Réunion

Fonction principale : Débat et rend des avis au comité stratégique de pilotage sur tous les sujets relatifs à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ayant un impact sur le territoire.

Se réunit au moins une fois/an sur l'initiative de l'Etat et/ou de la Région Réunion

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

3.5 L'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Organe de supports techniques (apport d'études spécifiques, de suivi des indicateurs en lien avec le SRESRI et d'autres documents stratégiques)

Fonctions principales : Soutient les besoins techniques du COTECH Gouvernance et des comités thématiques ; Suit les indicateurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (via notamment les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance) qui contribuent aux orientations et aux actions du SRESRI.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXES

ANNEXE 1 – METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU SRESRI 2035

ANNEXE 2 – BILAN SYNTHETIQUE DU SEFORRE

ANNEXE 3 – BILAN DE LA CONCERTATION

ANNEXE 4 – LISTE DES PARTICIPANTS AU SRESRI

ANNEXE 5 – TABLEAUX DES DISPOSITIFS D'AIDES ESRI

ANNEXE 6 – LISTE DES ILLUSTRATIONS DU DIAGNOSTIC

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 1 – METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU SRESRI

L'article L. 214-2 du Code de l'éducation dispose que :

« La Région coordonne, sous réserve des missions de l'Etat et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement.
L'Etat transfert aux Régions les crédits qu'il accordait à ces initiatives ».

« *Dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Région élabore, en concertation avec les Collectivités territoriales et leurs groupements compétents, un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce schéma vise à définir des orientations partagées entre la Région et les autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale et des priorités d'interventions. Il précise les opérations que la Région soutient. Ce schéma inclut un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue, en cohérence avec le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles mentionné à l'article L. 214-13. Il inclut un volet relatif aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la transition écologique, en cohérence avec le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mentionné à l'article L. 4251-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Les Collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale qui accueillent des sites universitaires ou des établissements de recherche sont associés à l'élaboration du schéma régional. Les orientations des schémas d'enseignement supérieur et de recherche et des schémas de développement universitaire définis par les communes, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, les pôles métropolitains et les départements prennent en compte les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
La région fixe les objectifs des programmes pluriannuels d'intérêt régional en matière de recherche et détermine les investissements qui y concourent. Les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sont prises en compte par les autres schémas établis par la région en matière de formation, d'innovation et de développement économique ».

La Collectivité régionale s'est dotée le 16 juin 2017 d'un Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieurs et de la Recherche (SEFORRE) qui était articulé autour de 3 axes prioritaires :

1. Favoriser la réussite des étudiants ;
2. Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire ;
3. Accroître l'ouverture de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche.

Il s'agit, 6 ans après, d'en dresser le bilan dans le cadre du nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). La réussite des étudiants réunionnais reste une priorité majeure pour la Collectivité régionale ainsi que pour tout l'appareil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont l'action gagnerait à être encore plus lisible, visible et efficiente.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

L'un des objectifs du SRESRI 2025-2035 *La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons* est de coconstruire des pistes nouvelles ou expérimentées ailleurs, en France hexagonale, en Europe, en Outre-mer et dans l'Indopacifique, pour mieux assurer l'autonomie et l'épanouissement des étudiants au sein de leurs établissements.

Le nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) est élaboré à l'issue d'une consultation que la région Réunion a souhaité la plus large possible en tenant compte des objectifs politiques de la nouvelle mandature régionale validés par la population réunionnaise. Ce schéma est le fruit d'une large concertation avec l'Etat, les Collectivités territoriales, les acteurs académiques, les organismes de recherche et le monde économique. Les contributions des étudiants eux-mêmes se sont avérées indispensables pour donner une dimension forte et légitime au présent SRESRI.

Conformément à la législation en vigueur, il est essentiel que le SRESRI s'inscrive dans le respect des stratégies nationales et qu'il constitue en même temps une pierre d'appui à la fois au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation intitulé *La Nouvelle Economie, La Réunion 2030* (SRDEII), à la Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement Social et Soutenable (S3), au Schéma Territorial de la Vie Etudiante piloté par le rectorat de La Réunion et le futur Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

La coopération régionale est également un axe fort de la mandature régionale. A ce titre, la région Réunion souhaite accentuer son rôle et sa place dans le bassin indopacifique. L'Indopacifique est une zone essentielle pour le développement des établissements d'enseignement français, la mobilité étudiante et les coopérations de recherche et d'innovation. La relance des stratégies d'attractivité universitaire est devenue primordiale pour le dynamisme de l'Indopacifique. Les établissements français présents dans la zone indopacifique représentent un levier d'influence important au travers notamment des universités de La Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des campus délocalisés d'établissements français comme l'école de mode ESMOD (Corée du Sud Indonésie, Japon), l'école 42 (Australie, Japon, Malaisie, Thaïlande), l'école Cordon Bleu (13 implantations en Asie-Océanie), l'école Vatel (9 campus en Asie et 5 dans l'océan Indien). Dans cet environnement concurrentiel, la France dispose d'un réseau d'organismes de recherche important : CNRS, l'Institut Pasteur, l'INSERM, l'IFREMER, l'IRD, le CIRAD, etc. qui ont noué des partenariats et qui disposent déjà d'une expertise dans les domaines notamment de la santé et de l'environnement.

L'un des enjeux consiste bien à développer l'influence de la France et de La Réunion à travers le renforcement de ses coopérations scientifiques avec les partenaires stratégiques de la zone sur des thématiques prioritaires comme la santé, l'énergie, l'environnement, le spatial et l'industrie 4.0.

Par conséquent, il était opportun de disposer de données tangibles concernant à la fois les budgets et les indicateurs consacrés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les pays cibles de la zone indopacifique. Il s'agit pour les formations de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation du territoire de mieux se projeter et jouer pleinement son rôle de chef de file scientifique dans l'espace indopacifique.

L'enjeu majeur du SRESRI est de pouvoir se projeter à l'horizon 2050 en se concentrant sur cette période déterminante 2025-2035, afin de transformer le territoire en une île moderne à haute qualité de vie. Il s'agit d'anticiper La Réunion du million d'habitants.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

La région Réunion a souhaité s'appuyer sur une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans l'élaboration de cet exercice, en se fixant comme objectif d'élaborer le nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour septembre 2024. Or, le calendrier et l'actualité politique nationaux sont venus tout bousculer, ce qui explique l'adoption du SRESRI de La Réunion au cours du 1er semestre 2025.

Le diagnostic académique, scientifique, social et économique dont l'essentiel est inclus dans le présent document contribue à caractériser le territoire de La Réunion d'une part, au regard des dynamiques démographiques et socio-économiques et d'autre part, en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et de vie étudiante. Afin d'identifier les spécificités potentielles du territoire, une analyse comparative des données quantitatives a été réalisée à différentes échelles géographiques lorsque cela a été possible : l'Hexagone, la région Normandie, les RUP des Açores et des Canaries, les pays de la zone océan Indien identifiés INTERREG (Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles, Maldives, Inde, Kenya, Australie, Mozambique, Tanzanie, Mayotte, Terres Australes et Antarctiques Françaises, la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie).

Pour établir cet état des lieux, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a engagé une recherche documentaire active qui a permis d'analyser une centaine de rapports, d'études et de synthèses. Une analyse statistique riche et variée a été réalisée à partir des sources d'information accessibles en *open-data* et celles transmises par les partenaires approchés. Plus de 45 entretiens ont été conduits auprès des acteurs de l'ESRI réunionnais. En complément, le diagnostic a été enrichi par des échanges menés :

- Avec les personnels de l'Université de La Réunion dès juillet 2024 ;
- Avec les partenaires de l'ESRI réunis en 4 COmités TECHniques et 5 COmités de PILotage ;
- Avec les partenaires de l'ESRI réunis en plénières, organisées du 8 au 11 octobre 2024 au sein des 5 intercommunalités de La Réunion, rassemblant plus de 70 acteurs du territoire.

RAPPEL DES ELEMENTS DE MISSION DE L'AMO :

● Etape 1 : Réalisation d'un diagnostic académique, scientifique, social et économique du territoire

- Réaliser le bilan du Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieurs et de la Recherche (SEFORRE) de 2017 ;
- Collecter et traiter les données nécessaires au diagnostic ;
- Réaliser une analyse comparative avec les régions cibles à partir des références et indicateurs clefs figurant dans le STRATOM ;
- Réaliser un *benchmark* de SRESRI ou document équivalent avec les régions cibles ;
- Organiser et animer des ateliers de concertation sur le territoire pour le diagnostic ;
- Elaborer le diagnostic régional.

● Etape 2 : Préparation et mise en œuvre de la concertation

- Produire un tableau récapitulatif et exhaustif des dispositifs d'aides proposés par les opérateurs d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation sur le territoire ;
- Identifier en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation les objectifs et le plan d'actions du futur SRESRI.

● Etape 3 : Rédaction du SRESRI

- Rédiger les fiches actions du SRESRI ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

- Rédiger un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue en cohérence avec le CPRDFOP ;
- Rédiger un volet relatif aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la transition écologique en cohérence avec le schéma d'aménagement régional de La Réunion.

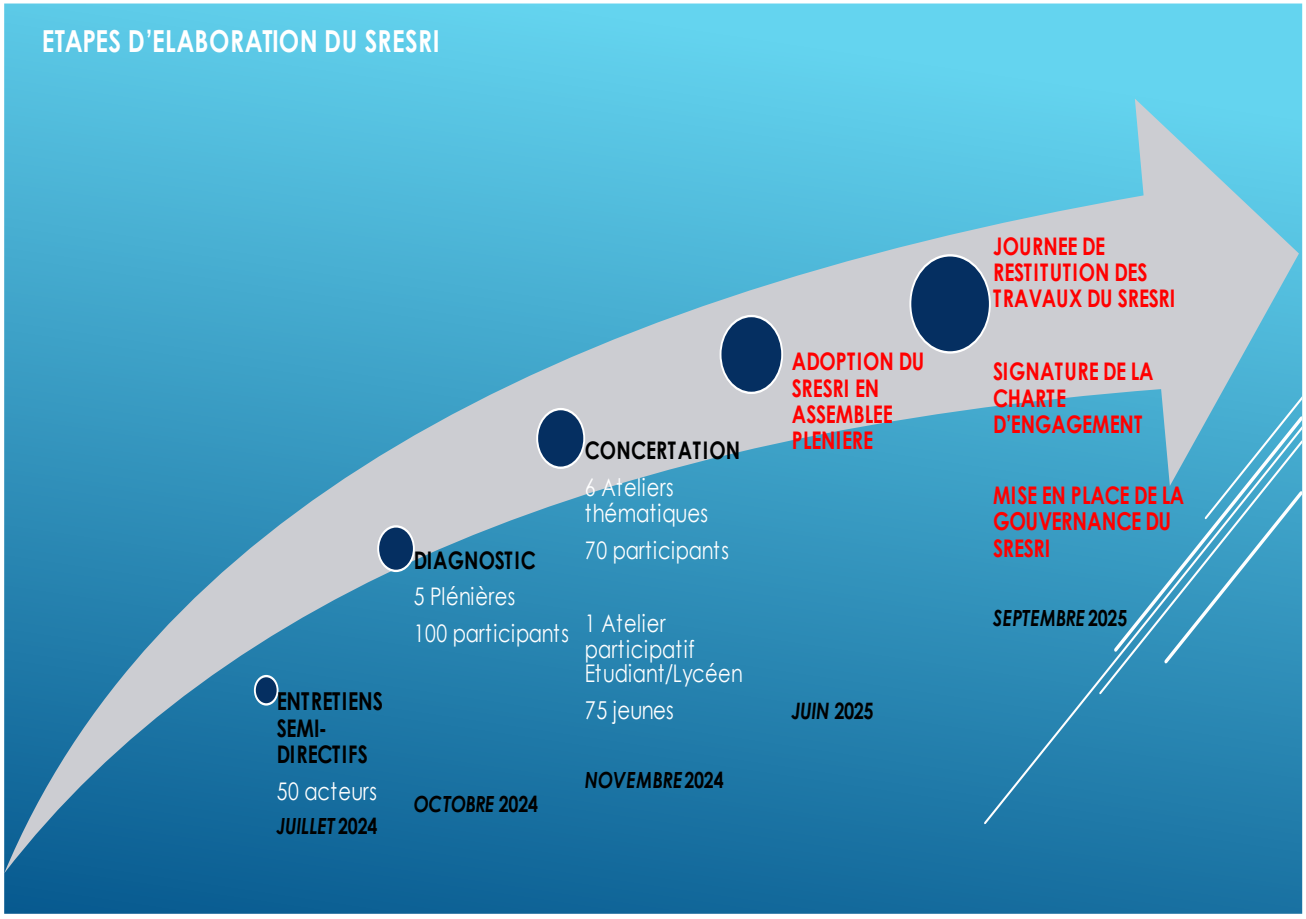

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 2 – BILAN SYNTHETIQUE DU SEFORRE

Le SEFORRE élaboré en 2016 et adopté en assemblée plénière du Conseil régional de La Réunion le 16 juin 2017 s'est structuré, grâce aux travaux d'un diagnostic, d'une phase de concertation et d'information, autour de 3 axes prioritaires :

- Le 1er axe est celui de la réussite étudiante ;
- Le 2e axe consiste à soutenir le modèle de développement de La Réunion fondé sur les principes de la société de la connaissance en mobilisant pleinement l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Le 3e axe a trait à l'ouverture internationale du territoire, notamment sur la zone indianocéanique.

Chacun des enjeux a été décliné en objectifs et leviers, ces derniers ayant fait l'objet de fiches dédiées précisant les éléments d'opérationnalisation.

La mise en œuvre du SEFORRE nécessitait la mise en place et le fonctionnement d'une gouvernance qui devait être *« coordonnée par le service enseignement supérieur et recherche de la Région Réunion »*. Ce service avait pour *« tâche de veiller à la bonne exécution des actions et à collecter l'ensemble des données permettant d'assurer une évaluation in itinere »*. En complément, *« un comité stratégique composé de la Région, du Rectorat et du DAAF, du DRRT, de l'Université de La Réunion et de NEXA »* devait se réunir une fois par an, *« afin de faire le point sur l'avancée des actions du schéma et de définir le programme de travail pour l'année à venir »*. Enfin, une conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche devait se réunir *« à mi-parcours et au terme du schéma, afin de communiquer sur le bilan des actions menées »*.

L'opérationnalisation s'appuyait sur des dispositifs existants et des actions spécifiques déclinées en 10 fiches actions structurées de la manière suivante :

- Contexte ;
- Description ;
- Enjeux ;
- Cibles ;
- Résultats attendus ;
- Synergies ;
- Pilotage ;
- Principales étapes de mise en œuvre ;
- Calendrier ;
- Indicateurs/éléments d'évaluation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

TABLEAU 2 : SYNTHESE DU SEFORRE

Orientations	Objectifs	Leviers	Dispositifs mobilisés	Actions créées
Favoriser la réussite des étudiants	Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation	Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais	Service Public Régional d'Orientation (SPRO)	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieurs (**Fiche-action 1**)
		Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré		Coordination de la politique de soutien à la mobilité étudiante (**Fiche-action 2**)
		Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants	CPER 2015-2020 PO FEDER 2014-2020	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieurs (**Fiche-action 1**) Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants (**Fiche-action 3**) Création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur (**Fiche-action 4**)
	Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais	Ouverture de nouvelles formations	PIA3 CPER SRDEII	
Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion	Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire	Renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi-formation	CREFOP GPEC Territoriales Comités S3	Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire (**Fiche-action 5**)
		Développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques	CPER PO FEDER PIA3 SRDEII	Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire (**Fiche-action 5**)
	S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire	Soutenir les activités de recherche en lien avec les axes stratégiques du territoire	PO FEDER	Renforcer la visibilité de l'appareil régional de recherche (**Fiche-action 6**)
	Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert	Structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche	PO FEDER PIA3 SRDEII	Définition et mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser (**Fiche-action 7**) Appui aux démarches entrepreneuriales des étudiants et doctorants (**Fiche-action 8**)
Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche	Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche	Faciliter la mobilité étudiante au sein de l'océan Indien	PO FEDER	Création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'océan Indien (**Fiche action 9**)
	Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche	Développer une stratégie commune de marketing territorial	PO FEDER SRDEII	Définition d'une stratégie internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (**Fiche-action 10**)

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Bilan général de la mise en œuvre du SEFORRE

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une partie du diagnostic réalisée durant la phase 1 visait à produire un bilan des actions mises en œuvre depuis la mise en place du SEFORRE en 2017. L'objectif de la méthode est de produire un DLI de la politique de soutien de l'ESRI. Ce travail repose sur la collecte de matériaux principalement via des entretiens semi-directifs, l'exploitation de données statistiques et une analyse documentaire des matériaux fournis.

Le bilan général de la mise en œuvre du SEFORRE est caractérisé en partie par une absence de mise en œuvre opérationnelle des actions élaborées collectivement en 2016. En effet, les actions mises en place étaient adossées à des initiatives et des dispositifs indépendants du SEFORRE.

Alors que la région Réunion apparaissait comme la cheffe de fil de l'opérationnalisation du schéma, celui-ci n'a pas été déployé sur le territoire.

Les acteurs interrogés au terme du diagnostic, dont notamment ceux qui ont participé aux réflexions du SEFORRE, ont unanimement souligné le fait que le SEFORRE n'a pas été mis en place depuis son adoption en 2017. Comme ils l'ont signalé, cette situation se caractérise par :

- Des activités au sein des actions qui n'ont pas été mises en place ;
- Une absence de mise en place d'outils permettant de suivre l'évolution des actions du SEFORRE ;
- Une absence des instances de suivi.

En effet, le comité stratégique de suivi du SEFORRE n'a pas été installé, le suivi de la mise en place du schéma n'a pas été effectif.

Plusieurs raisons expliquent ce manque d'opérationnalisation du SEFORRE. Les divers entretiens menés avec la DESVE de la région Réunion mettent en exergue l'inexistence d'un service dédié, d'une équipe capable de déployer les actions au moment du déploiement du SEFORRE. Enfin, dans la méthodologie de rédaction du SEFORRE, la question des moyens alloués aux opérations n'a pas été pensée, ce qui a fortement limité la réalisation du schéma. Ce dernier point a été souvent mis en exergue par certains acteurs interrogés lors de la phase de diagnostic. Il ne concernerait pas uniquement le SEFORRE, mais plus largement l'ensemble des plans structurants de la région Réunion.

En résumé :

- Certaines actions et leurs activités n'ont pas été réalisées ;
- Le suivi des actions n'a pas été opérant ;
- Il n'existe pas de matériaux permettant d'objectiver l'action de la Région dans la mise en place du SEFORRE.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Bilan de l'action 1 :

Le site « *Portail Jeunes 360* » a été lancé en 2022 sous l'impulsion de la région Réunion. Il regroupe l'ensemble des informations sur les dispositifs destinés aux jeunes de 15 à 30 ans en matière :

- D'emploi ;
- D'orientation ;
- D'engagement ;
- De divertissement ;
- De formation ;
- De Handicap.

Le site offre un accès aux informations en matière d'orientation, dont notamment sur :

- Les possibilités d'études dans l'Hexagone ;
- L'accès au guide « *Orient'à Nou : cap vers un métier* » ;
- La formation professionnelle et ses dispositifs d'accompagnement.

Le déploiement de ce site et de l'ensemble des dispositifs d'orientation répertorié dans le diagnostic souligne plutôt l'opérationnalisation de l'action telle qu'elle a été pensée au moment du SEFORRE. Cependant, son bilan ne peut pas être réalisé puisque :

- Aucune enquête annuelle auprès des visiteurs n'a été réalisée, du moins rien n'a été communiqué à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Aucun tableau de bord n'a été communiqué à l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Il ressort des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux que, d'une part, l'orientation par défaut reste prégnante sur le territoire et d'autre part, la proximité des formations du lieu de résidence des étudiants est souvent un facteur déterminant. Rien ne nous permet d'objectiver ces phénomènes puisqu'il n'y pas eu d'analyse sur le continuum « *bac -3/bac +3* » comme programmé dans les activités prévues de l'action 1.

Bilan de l'action 2 :

La question de la mobilité des étudiants est au cœur de la politique ESRI de la région Réunion. En juillet 2024, il a été initié une campagne d'information sur les possibilités de mobilité sur l'Hexagone et à l'étranger, dont le Québec. Cette initiative consigne l'ensemble des dispositifs d'aide à la mobilité, ce qui pose les bases d'une politique coordonnée de soutien à la mobilité. C'est dire qu'une *« définition des outils et dispositifs existants de soutien à la mobilité »* a été réalisée sinon amorcée. Cependant, l'analyse des comportements et des déterminants de la mobilité manque.

Globalement, si les dispositifs sont répertoriés, chaque acteur développe sa propre stratégie : Université de La Réunion, Département de La Réunion, etc.

A ce stade de la mission, aucune information ne nous a été communiquée sur :

- Le bilan financier de la politique de soutien à la mobilité ;
- Les caractéristiques des bénéficiaires de la politique de soutien à la mobilité.

Aussi, il n'existe pas de dispositifs permettant d'observer la réussite des étudiants accompagnés, ce qui ne permet pas non plus d'évaluer les actions mises en œuvre.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Bilan de l'action 3 :

Les activités prévues au sein de cette action n'ont apparemment pas été activées au moment de la mise en œuvre du SEFORRE. Les ateliers de design de service n'ont par exemple pas été déployés de manière annuelle.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, aucune initiative ne visait à renforcer les conditions de vie des étudiants ni le logement. Par-contre, le contrat de convergence et de transformation 2024-2027 prévoit d'améliorer les conditions de vie étudiante au travers du « *développement de l'offre de logement social étudiant* » érigé comme priorité. En 2023, le Schéma Territorial de la Vie Etudiante a été élaboré collectivement avec l'ensemble des acteurs. Enfin, si aucune enquête de satisfaction ne permet d'évaluer le bilan des actions, les entretiens qualitatifs menés dans le cadre du diagnostic pour le SRESRI 2025 soulignent une dégradation des conditions de vie étudiante dans l'île et même une certaine précarisation pour nombre d'entre eux.

Bilan de l'action 4 :

Depuis plusieurs années, la caravane de la jeunesse « *D'Jeuns Tour* » pilotée par la Cité des Métiers se déplace dans les différents quartiers de l'île pour que les Réunionnais ciblés puissent *« découvrir et être orientés vers des offres d'emploi et différentes formations disponibles »*. Cette caravane est composée de plusieurs stands partenaires dans les domaines de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Aucune information n'a été transmise à l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le suivi de cette action, comme par exemple un tableau de bord indiquant le nombre de visites, le nombre de personnes informées et tout ce qui est relatif à la réalisation d'une enquête de satisfaction sur place.

A noter que l'IUT a développé ce type d'initiative via la mise en place de la « *caravane de l'IUT* » qui part à la rencontre des lycéens au 4 coins de l'île.

Bilan de l'action 5 :

Les activités de cette action ont été déployées au travers du SRDEII et non pas du SEFORRE. Si de nombreuses initiatives visent à accroître l'adéquation formation-emploi dans les secteurs identifiés via le développement d'actions d'information, peu vise à définir le développement d'une offre de formation future en lien avec les besoins socio-économiques. L'offre de formation dans le domaine de la santé s'est fortement développée ces dernières années avec le déploiement progressif des différents cycles de formation de médecine à l'université.

En termes d'indicateurs et d'éléments d'évaluation, très peu d'éléments permet de juger de l'évolution de la carte des formations. Enfin, il n'existe pas de dispositifs de suivi de cohortes à La Réunion.

Bilan de l'action 6 :

Au regard des différentes activités énoncées, le bilan de cette action apparaît plutôt mitigé. Les problématiques du territoire sont indéniablement intégrées dans les programmes de recherche des laboratoires, notamment dans les domaines de la santé. En ce qui concerne la capitalisation et la diffusion des savoirs produits vers le tissu productif, on peut avancer qu'il y a une faiblesse des collaborations entre recherche et entreprise. Dans ce cadre, l'intégration des chercheurs dans la sphère privée productive reste limitée parce que le tissu économique n'est simplement pas en capacité de les accueillir. Ainsi, très peu d'entreprises locales sont dotées de département

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

de R&D ou de moyens à même de mobiliser les dispositifs visant à renforcer l'intégration des chercheurs dans les entreprises.

Bilan de l'action 7 :

Cette action n'a pas été mise en place ces dernières années. Cependant, la mise en œuvre du futur PUI dont l'Université de La Réunion a été lauréate dans le cadre de l'appel à projet France 2030 est vouée à jouer le rôle prévu dans cette action. La région Réunion est partie prenante de ce dispositif qui vise à favoriser l'acculturation, la valorisation des plateformes et le développement du *living lab*.

Bilan de l'action 8 :

Au-delà des dispositifs nationaux de type PEPITE ou *Doctoriales* pour les doctorants, aucune information ni aucun élément de suivi n'a été apporté dans ce domaine à l'assistance à maîtrise d'ouvrage. En ce qui concerne les doctorants, notons la difficulté pour eux d'embrasser des carrières entrepreneuriales.

Bilan de l'action 9 :

Cette action n'a pas été mise en œuvre à la suite du SEFORRE.

Bilan de l'action 10 :

Cette action n'a pas été mise en œuvre à la suite du SEFORRE.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 3 – BILAN DE LA CONCERTATION

1. Le cadre légal

Dans le prolongement des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche organisées en 2012 à l'échelle nationale et territoriale, le Code de l'éducation a inscrit la nécessité pour chaque région d'élaborer un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Cette responsabilité est confirmée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014 qui octroie à la région la compétence de chef de file des politiques de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais aussi à l'aménagement et au développement durable du territoire, à la protection de la biodiversité, au climat, à la qualité de l'air et à l'énergie, au développement économique, à l'innovation, à l'internationalisation des entreprises, à l'intermodalité et à la complémentarité entre les modes de transport.

Pour rappel, l'article L.214-2 du Code de l'éducation dispose en effet que la région coordonne sous réserve des missions de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de la recherche les initiatives territoriales en matière de développement et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.
Dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, la région élabore en concertation avec les Collectivités territoriales et leurs groupements un SRESRI qui :

- Vise à définir les orientations partagées entre la Région et les autres collectivités ;
- Définit des priorités d'intervention ;
- Précise les opérations soutenues par la Région.

L'exercice d'élaboration du SRESRI a été réalisé, contrairement à l'ancien schéma régional de l'enseignement et des formations supérieurs et de la recherche (SEFORRE), en plusieurs phases assurant une large concertation des acteurs du territoire, afin de mieux dégager les priorités d'intervention ainsi que les orientations stratégiques partagées avec le Département et les établissements publics de coopération intercommunale accueillant des établissements universitaires ou de recherche.

Il est vrai que le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) n'a pas de caractère prescriptif, mais le Code de l'éducation précise que les orientations du SRESRI sont prises en compte par les autres schémas établis par la région en matière de formation, d'innovation et de développement économique. Il précise également que les orientations des schémas d'enseignement supérieur et de recherche et des schémas de développement universitaire définis par les communes, les intercommunalités et le Département prennent en compte les orientations du SRESRI. Enfin, les volets du SRESRI en matière de formation professionnelle continue et d'enjeux de lutte contre le changement climatique et de la transition écologique incitent à leur cohérence avec le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), en cours de révision.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2. Déroulé de la concertation

La région Réunion a fait le choix d'organiser une large consultation avec l'Etat, les Collectivités territoriales, leurs groupements, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, le monde économique, les étudiants, etc.

Cette concertation s'est déroulée sur la base d'un diagnostic territorial effectué par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin d'une part, d'identifier les problématiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et d'autre part, de coconstruire des propositions d'actions ciblées. Celles-ci ont fait l'objet des travaux du Comité Technique et du Comité de Pilotage du SRESRI.

La concertation a débuté en mai 2024 pour s'achever en novembre suivant. Elle s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs conduits par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des ateliers décentralisés dans chacune des 5 microrégions de l'île (à savoir, les intercommunalités suivantes : CINOR, CIREST, CASUD, CIVIS, TO), des ateliers thématiques et un atelier entièrement ciblé lycéens/étudiants. Un questionnaire en ligne a également été mis à la disposition de tous publics.

3. Entretiens avec des personnalités qualifiées

Sur la base d'une lettre de mission de la région Réunion, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a réalisé une trentaine d'entretiens auprès d'institutions et d'acteurs dont les profils ont été jugés particulièrement pertinents pour répondre à la dimension prospective souhaitée et pour collecter des données et des informations pouvant alimenter la préparation de toute la phase de concertation. Le but consistait à définir les orientations opérationnelles qui seraient déclinées dans le SRESRI.

Les personnalités auditionnées sont les suivantes :

Type de partenaire	Fonction	Prénom/nom
Région Réunion	Elu ESR et transition écologique	Jean-Pierre CHABRIAT
Région Réunion	DGA DHS	Nadine CAROUPANIN
Région Réunion	DGA DHS	Anaelle BRILLARD
Région Réunion	DGA Economie	Sébastien MAS (Chef de
Région Réunion	Direction de la Formation Professionnelle	Aude BAULIN (Cheffe de
Région Réunion	Direction de la Recherche et de l'Innovation	Hanifah LOCATE (Dir)
Région Réunion	Direction de la Recherche et de l'Innovation	Prisca GRONDIN (Resp.)
Région Réunion	Directeur Coopération régionale	Bruno LORION
Région Réunion	Responsable du service animation Interreg	Thais ABOUT
Rectorat	IA-DAASEN (ES)	Sandrine INGREMEAU
Université de la Réunion-Administration	Président de l'UR	Jacques COMBY (Adm.
Université de la Réunion-Administration	Président du Conseil Académique	Gilles LAJOIE
Université de la Réunion-Administration	VP Recherche et Valorisation	Patrick MAVINGUI
Université de la Réunion-Administration	VP Europe internationale Coopération régionale	Anne-Françoise ZATTARA
Université de la Réunion-Facultés	UFR LETTRES-SCIENCES HUMAINES	Mylène LEBON-
Université de la Réunion-Facultés	UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE	Jean-Philippe PRAENE
Université de la Réunion-Institutions et	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	Richard LORION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Université de la Réunion-Institutions et	TECHNOPOLE	Laurent GABORIAU (Dir)
Université de la Réunion-Laboratoires	Diabète athérathrombose et Thérapies Réunion	Olivier MEILHAC
Université de la Réunion-Ecoles	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE	Alain BASTIDE
Université	Université Catholique Ouest La Réunion	Gilles REILHAC
ECOLES ET FORMATIONS	Ecole Supérieure d'Art (ESAR)	Julien CADORET
ECOLES ET FORMATIONS	Institut de L'Image Océan Indien (ILOI)	Alain SERAPHINE
ECOLES ET FORMATIONS	RUBIKA Réunion	Alexandre COL
ECOLES ET FORMATIONS	CCI Pôle Formations	Marie-Claude DE
Acteurs Formation-Emploi	Réunion Prospective Compétences (RPC)	David RIVIERE
Acteurs Formation-Emploi	Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)	Indira CAMALON
Organismes de Recherche	Centre Hospitalier Universitaire (CHU)	Lionel CALENGE
Organismes de Recherche	Centre National de Recherche Scientifique	Jean-Pierre CAMMAS
Comité Régional de l'Innovation	Sciences Réunion	Philippe LASSOEUR
Chambres consulaires et fédérations	Chambre de Commerce et de l'Industrie	Pierrick ROBERT
Département	Département Education	Bruno OUDARD
Région Réunion	Chargée de mission affaires européennes	Candida ALDEHUELO
CROUS de la Réunion	Directeur Général	Pierre-Olivier SEMPERE
Université de la Réunion-Institutions et	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	Olivier MARC
Université de la Réunion-Administration	VP-Mission Réussite	Fabrice VIALE
Université de la Réunion-STAPS	Responsable parcours adapté L	Laure HALLAIS
Rectorat	DRAFPIC	Laurent BRAULT
Rectorat	DRAIO	Michel MULLER
AFD	AFD	Monique TURPIN
AFD	AFD	Bertrand FOUCAULT
Syndicat du sucre	Responsable affaires extérieures	Violette ASSATI i
Agence Régionale de l'Innovation	Directeur de l'ARI	Jérôme NASSIBOU
IRTS	ARFIS OI - IRTS LA REUNION - ANTENNE	Nathalie GAUTRON
EMAP	Ecole des Métiers à Accompagnement de la	Odile SORRES
Département	Département Education	Bruno OUDARD

4. Recueil des contributions écrites via le questionnaire mis en ligne

Mis en ligne sur le site de la région Réunion entre le 9 octobre et le 6 décembre 2024, sur 944 répondants, seuls 159 ont apporté des réponses complètes. Le questionnaire a fait l'objet de plus de 11 000 vues.

Les contributions proviennent des répondants suivants :

- 85 étudiant(e)s ;
- 23 personnels administratifs ;
- 11 actifs (médecins, commerçants, ingénieurs, etc.) ;
- 9 chercheurs ;
- 5 enseignants-chercheurs ;
- 1 retraité ;
- 25 autres.

Les enjeux et priorités qu'il conviendrait de développer seraient :

1- L'amélioration de l'offre de formations ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

2- L'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur/Amélioration des conditions de vie des étudiants ;
3- Le développement de la formation continue dans l'enseignement supérieur

Les domaines de recherche à privilégier :
1- Santé et biotechnologies ;
2- Energies renouvelables et environnement ;
3- Agriculture durable

Les formations à développer sur le territoire :
1- Formations diplômantes (BTS, Licence, Master) ;
2- Formations techniques et professionnelles ;
3- Formations continues

La cohérence entre les formations et les entreprises est jugée **partiellement satisfaisante.**

Les secteurs perçus comme en déficit de compétences sont :
1- L'économie verte ;
2- Les technologies de l'information ;
3- L'industrie agro-alimentaire

Les freins au développement en Recherche et Innovation sont :
1- Le manque de financement ;
2- Le manque d'infrastructures ;
3- Le manque de coopération entre les acteurs

Les atouts pour que La Réunion devienne un pôle majeur dans la Recherche et le Développement sont :
1- Sa biodiversité unique ;
2- Son positionnement géographique ;
3- Les partenariats régionaux et internationaux

L'amélioration de l'enseignement supérieur se ferait grâce à :
1- Une plus grande collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur ;
2- Davantage de partenariats avec les entreprises locales ;
3- Davantage de partenariats internationaux

Comment favoriser la coopération ?
1- Programmes de financement de projets plus collaboratifs ;
2- Avantages fiscaux pour les entreprises ;
3- Plus d'incubateurs et de centres d'innovation

Une synthèse de ces contributions réalisée par la Direction de la Communication de la région Réunion a permis d'alimenter les travaux de concertation et de co-construction du plan d'actions proposé dans le présent schéma.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

5. Ateliers décentralisés dans les intercommunalités de l'île

5 ateliers ont été organisés dans le cadre de la phase de concertation, soit un atelier dans chacune des 5 intercommunalités de La Réunion (CINOR, CIREST, CASUD, CIVIS, TO), réunissant au total près de **100 participants**.

Ces ateliers ont été animés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion.

Lieu	Date	Nombre de participants	Thématique de l'atelier	Points saillants
Saint-Benoît (CIREST)	08/10/2024	24	**Offre de formation**	Bac+2 dans les métiers de l'aide à domicile ; IGR agronome, maintenance, biotechnologies ; Numérique, agronomie, tourisme Bac+3 à +5 Alternance, formations pluridisciplinaires, travail en projets ; Tutorat, mentorat professionnel, nouvelles modalités d'apprentissage, nouvelles formes de certification, mutualisation entre établissements pour limiter les mobilités ; Amélioration du logement étudiant, spécialiser les campus connectés existants
Saint-Denis (CINOR)	08/10/2024	30	**Conditions de vie étudiante**	Diversification des modes de logements, développer le logement étudiant sur les campus existants ; Nouvelle génération d'apprentissage à distance ; Equipes de soignants mobiles, plus de préventions ; Rechercher des financements indirects hors CVEC ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

				Renforcer les dispositifs du *Pass* culture et du *Pass* sport, mutualiser les équipements sportifs de proximité
Saint-Paul (TO)	09/10/2024	18	**Recherche**	Prioriser les financements longs, présence de La Réunion à la Commission européenne, renforcer la recherche sur les souverainetés et les défis sociétaux du territoire, Congrès scientifiques tournants dans la zone Indopacifique, renforcer les incubateurs, développer une SATT, développer les COMP, créer une fondation partenariale comme le consortium de l'Université de N-C ; Favoriser les expériences dans les organismes de recherche et le secteur privé, faire des laboratoires des sites de nouvelle génération ; Développer une cellule Europe à l'ARI, développer le lobby réunionnais à Bruxelles, service de veille des stratégies ESR et instruments associés
Saint-Pierre (CIVIS)	10/10/2024	16	**Insertion et employabilité**	Renforcer les formations Bac+3 professionnalisantes, soutien aux stages, soutien aux BUT et LP en lien avec les défis sociétaux du tourisme, du *care*, de l'énergie, de l'agroalimentaire, développer les outils métiers, développer les blocs de compétences transversaux ; Informer les jeunes sur les secteurs qui recrutent, modules de formation, créer un RDV annuel sur la transversalité pour produire des modules d'interdisciplinarité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

				(Hackataon de Créalise Digital Réunion), cartographier les acteurs ; Encourager une année de césure, certifier les compétences acquises lors des mobilités, stimuler la dynamique entrepreneuriale, soutien au mentorat, créer un réseau d'*alumni*, créer un observatoire en lien avec l'insertion
Le Tampon (CASUD)	11/10/2024	10	**Orientation**	Former les enseignants sur la connaissance des formations supérieures et les enjeux économiques, dispositifs de dialogue entre jeunes, tutorat entre élèves de 2e et 3e année et lycéens, préparer les lycéens à la vie universitaire, modules en informatique, présenter les métiers aux parents ; Aider à repérer les difficultés, faire évoluer la pédagogie, permettre l'accès de tous aux services du CROUS

6. Ateliers thématiques

6 ateliers ont été organisés dans le cadre de la phase de concertation, réunissant au total près de **100 participants**, et dont le but était de coconstruire des propositions concrètes pour être déclinées en actions dans le SRESRI.

Ces ateliers ont été animés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion.

Lieu	Date	Nombre de participants	Thématique de l'atelier	Points saillants
Saint-Denis (UR)	12/11/2024	15	**Orientation et réussite des étudiants**	Actions portées principalement par *ParcourSup* ; Dispositifs et moyens de découverte de l'ES
Saint-Denis (UR)	13/11/2024	16	**Conditions de vie étudiante**	Logement étudiant, réserves foncières, optimisation de l'existant, offre privée, l'ADIL va créer un observatoire avec une

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

				expérimentation à la CIVIS, label, guichet unique, etc. ; Les BTS n'ont pas accès aux services étudiants, espaces de cuisine à installer dans les établissements de formation, expérimenter la Sécurité sociale alimentaire pour les étudiants (exemples en Hexagone), mutualiser les maisons de santé favorisant l'accès des étudiants à l'ES, bus santé mutualisé ; Guichet unique sur les aides financières et l'information en général dans le domaine de la culture ; Créer des systèmes d'échange d'activités bénévoles pour accéder à des activités sportives (ex. Occitanie), mutualiser les équipements des communes, département, etc., développer des badges dans les parcours pour certifier des initiatives liées au sport
Saint-André (Mairie)	13/11/2024	12	**Offre de formation supérieure**	Développer des parcours de niveau Master en lien avec l'environnement économique du territoire (ex. agronomie), stratégie de spécialisation territoriales avec la création de PTCE Développer un campus Est (périmètres à déterminer)
Le Port (ESAR)	14/11/2024	15	**Insertion professionnelle des diplômés du supérieur**	Accompagner davantage la professionnalisation, modules aide à la création d'entreprise, business *game*, créer 5 tiers-lieux pour réunir le supérieur aux entreprises avec un point d'information sur l'insertion, accompagnement à l'entrepreunariat, pépinière d'entreprises, espace de coworking, *fab lab* (le 1er tiers-lieu pourrait se faire au CPOI, etc.), café-éco sur les territoires qui rassemblent acteurs économiques et acteurs de la formation et de l'enseignement, etc.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Le Port (ESAR)	14/11/2024	27	**Recherche et excellence**	Attractivité des carrières à partir de la Licence, financer des stages de recherche en Master, connexions avec les entreprises pendant la carrière des chercheurs, financer des contrats doctoraux dans le cadre des contrats de filière, augmenter les bourses de recherche en Master ; Valoriser les travaux de recherche dans les lycées, le monde politique et le grand public, soutenir le financement des post-docs ; Augmenter le ratio enseignants-chercheurs/étudiant, encourager les travaux avec une problématique locale, mettre en place des certifications pendant le doctorat, meilleure intégration entre l'UR, le CHU, les ONR et la Région, consolider et capitaliser les réseaux de la recherche, créer des chairs d'excellence, faire des pôles d'excellence de vraies locomotives du territoire, intégrer l'IA dans la recherche et l'enseignement, réaliser un marketing territorial de la recherche
Saint-Denis (Village by CA)	15/11/2024	14	**Recherche et développement**	Créer un observatoire RI pour alimenter les informations aux partenaires, développer les emplois pour créer plus de brevets, développement de partenariats privés, mieux informer sur le CIR, présence auprès des intercos pour favoriser le lien avec les entreprises, créer une SATT ou s'appuyer sur une au niveau national, guichet unique pour limiter le nombre d'interlocuteurs, favoriser l'employabilité des chercheurs ou des docteurs dans le privé, mieux informer sur les CIFRE, créer un socle commun d'interconnaissance entre entreprise et chercheurs ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

				Créer un COPIL des actions CSTI au niveau régional, développer des actions de communication, cartographier les acteurs, les actions et les dispositifs existants

7. Atelier citoyen (étudiants/lycéens)

Cet atelier participatif, organisé à l'**Ecole Supérieure d'Art** du Port (ESAR) le **20 novembre 2024**, consistait à réunir lycéens et étudiants, afin qu'ils partagent ensemble leurs difficultés et être force de proposition d'actions déclinées dans le SRESRI. Cet atelier a permis de se faire concerter plus de 70 lycéens/étudiants pendant toute une journée de travaux au cours de laquelle chacun a pu contribuer à la réalisation d'une fresque picturale.

Cet atelier a été animé par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion, les services du Rectorat académique de La Réunion et la direction de l'Ecole Supérieure d'Art de La Réunion.

72 jeunes sont venus de 5 lycées du bassin Ouest de l'île (Jean Hinglo, Lepervanche, Evarsite de Parny, Louis Payen et Paul Vergès), de l'Université de La Réunion, de l'IUT de Saint-Pierre, de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), de l'ESIROI, de l'Ecole Supérieure d'Art, de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, de l'IRTS, de l'Ecole de Gestion et de Commerce de la CCIR et de diverses autres formations (BTS).

L'objectif était double :
- Identifier les problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés ;
- Elaborer des réponses sous forme d'actions.

5 thématiques ont ainsi été soumises à leur réflexion :

THEMATIQUES	PROBLEMATIQUES	SOLUTIONS
LOGEMENT	Prix trop élevés ; Peu d'accès au parc privé ; Démarches complexes ; Informations sur les aides dispersées	Label logement étudiant ; Guide du logement étudiant ; Application numérique ; Assistantes sociales à former pour les démarches d'aides auprès des étudiants
SOCIAL-SANTE	Information et sensibilisation insuffisantes ; Inégalité d'accès aux soins (éloignement, manque de personnel)	Site internet dédié qui répertorie tous les services santé disponibles et leurs modalités ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

		Infirmeries dans tous les établissements du supérieur ; Centres médicaux pour les étudiants ; Exonération du tiers-payant ; Caravane des soins sur l'ensemble du territoire
RYTHME D'ETUDE	Accès difficile aux stages, manque de coordination entre établissements et entreprises, manque d'accompagnement dans leur recherche de stage ; Transports en commun insuffisants, horaires pas assez adaptés aux temps de cours et de vie des étudiants	Bureau de stage dans chaque établissement ; Guide de recherche de stage ; Application numérique pour le covoiturage étudiant ; Bus à étage à augmenter ; Bons d'essence pour les étudiants ; Fréquence des transports à augmenter spécifiquement adaptés aux étudiants
ACTIVITES CULTURE ET SPORT	Accès insuffisant aux loisirs ; Offres peu variées	Elargir et modifier les montants dédiés au *Pass* Culture ; Etendre l'accessibilité jusqu'à 26 ans
ENGAGEMENT ETUDIANT	Peu d'accompagnement dans les initiatives d'associations étudiantes ; Pas assez de communication sur les activités des étudiants ; Peu de sensibilisation des jeunes sur l'engagement citoyen	Créer un prix des associations pour récompenser une ou plusieurs réalisations ; Médiatiser les actions des associations ; Accompagner les projets des étudiants ; Créer une plateforme des associations des étudiants

A l'issue de cette démarche globale de concertation, les grandes orientations du SRESRI 2025-2035 ont été présentées en Comité Technique, le 19/11/2024, et en Comité de Pilotage, le 11/12/2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 4 – LISTE DES PARTICIPANTS AU SRESRI

	NOM & PRENOM	FONCTION	ORGANISME
01	**ABADIE Eric**	Responsable régional	IFREMER
02	**ALAMELOU Willy**	DDFPT	LPO Marie Curie
03	**ARNACHELLUM Johny**	Président Commission Numérique et Innovation	CCIR
04	**ASSATI Violette**	Resp. Affaires extérieures	Syndicat du sucre de La Réunion
05	**BELLIER Franck**	Directeur Enseignement	CHU
06	**BENHAÏM Elodie**	Adj. DRCI	CHU
07	**BENNET Vincent**	Directeur	EPLEFPA St-Joseph
08	**BEYSSAT Evan**	Chargé d'études Ingénieur de projet	CIRBAT
09	**BOIRON Marie**	Directrice des études et du pilotage des formations	UR
10	**BOUCHER Philippe**	Responsable de Pôle	IRTS
11	**BRILARD Anaelle**	Chargée de mission DGA DHS	Région
12	**BRONDEL Olivier**	Adj. Direction IFSI	CHU
13	**CADORET Julien**	Directeur	ESA-R
14	**CAÏLASSON-ARMOURDOM Emerick**	Assistant chef de projet	L'OPCOMMERCE
15	**CAMALON Indira**	Responsable régionale	APEC
16	**CAMMAS Jean-Pierre**	Référent régional	CNRS
17	**CHABRIAT Jean-Pierre**	Conseiller régional délégué à l'ESR et transition énergétique	Région
18	**CHITRANONH Carole**	DDFPT	LPO Paul Vergès
19	**CLAIN Reine**	Proviseure	Lycée Pierre Lagourgue
20	**CLOTAGATIDE Sylvie**	Directrice des formations	ARFIS OI IRTS
21	**COL Alexandre**	Directeur	RUBIKA Réunion
22	**COMBY Jacques**	Adm. Provisoire UR	UR
23	**DALBERA Nathalie**	Directrice des formations	Lycée Pierre Poivre St-Joseph
24	**DE MUNARI-GUILBERT Marie-Claude**	Directrice Pôle Formation	CCIR
25	**DESCOMBES Géraldine**	Resp. Service pilotage formation	UR
26	**DEVASLE Antoine**	Président	Digital Réunion

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

27	**DUSSUD Claire**	Coordinatrice Plateforme techno Ecobiotek DRAFPIC	Lycée Paul Vergès
28	**EFFERMA Bianca**	Assistante Adm. Et Fin. Village connecté	Mairie de St-Benoît
29	**ENDELIN Jasmine**	Dir. Adj. IUT	UR
30	**FAUBOURG Sabine**	DCSS	Région
31	**FONTAINE Daniel**	Directeur des moyens	ARFIS OI IRTS
32	**FROUIN Patrick**	Dir. Adj. UFR Sciences et Technologies	UR
33	**GABORIAU Laurent**	Directeur	Technopole
34	**GARDODY Jérôme**	VPFVU Directeur IAE	UR
35	**GAULEN Gladys**	Resp. Bureau des entreprises	Lycée Professionnel Vue Belle
36	**GAUTRON Nathalie**	Directrice Générale	ARFIS-OI IRTS
37	**GIRARDEAU Ingrid**	Directrice	BRGM
38	**GIRARDET Aymeric**	Chargé de mission DRIT	Région
39	**GUIET Sara**	Chargée de mission Vie étudiante	Rectorat
40	**HIOL Abel**	DRARI	Etat
41	**HOARAU Olivia**		ADIR
42	**HOAREAU Josian**	Directeur DCSS	Région
43	**HUBERT-PAYET Sabrina**	Directrice Ecole des sage-femme	CHU
44	**IACOBELLI Silvia**	VP Recherche	CHU
45	**INGREMEAU Sandrine**	IA-DAASEN ES	Rectorat
46	**ISSOUFALY Muriel**	Responsable de Pôle	ARFIS OI IRTS
47	**ITEMA Nelly**	Tutrice Campus connecté	Mairie de St-Benoît
48	**JEAN-PIERRE Philippe**	Directeur Ecole Doctorale SHS	UR
49	**JEUFFRAULT Eric**	Directeur régional	CIRAD
50	**LAJOIE Gilles**	Président du CAC Conseiller au CCEE	UR CCEE
51	**LAMY-GINER Marie-Annick**	Vice-doyenne UFR Lettres et SHS	UR
52	**LAURENT Philippe**	Dir. Adj. IUT	UR
53	**LE BLAY Yannick**	Formateur IES Sud Référent AC Réussite	CHU
54	**LEBON-EYQUEM Mylène**	Doyenne UFR Lettres et Sciences Humaines	UR
55	**LOCATE Hanifah**	Directrice DRIT	Région

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

56	**MARCINIAK Philippe**	Proviseur	Lycée Brassens
57	**MARIMOUTOI Catherine**	Coordinatrice INSERM CIC 1410	CHU
58	**MARIOTTI Anne**	Directrice des Relations Internationales	UR
59	**MARPINARD Elodie**	Chargée de mission DRIT	Région
60	**MARTINEAU Anne**	Chargée d'affaire à l'alternance	OPCO EP
61	**MAS Sébastien**	Référent SRDEII	Région
62	**MAVINGUI Patrick**	VP Recherche Valorisation	UR
63	**MEILHAC Olivier**	Représentant régional	INSERM
64	**MERIAU Christian**	Directeur	GIP CyROI
65	**MOUNIAMA Mickaël**	DDF	Lycée Patu de Rosemont
66	**MOTHE Aline**	Membre	CCEE
67	**NASSIBOU Jérôme**	Directeur	ARI Région
68	**NICOL Christophe**	Proviseur	Lycée Pierre Poivre
69	**OGIRE Emmanuelle**	Coordinatrice Village connecté	Mairie de St-Benoît
70	**OLIVIER Marc**	Directeur IUT	UR
71	**PALASSE Anthony**	Directeur Campus	EPITECH OI
72	**PAYET Jean-Philippe**	DG	CPME
73	**PELTIER Aline**	Directrice OVPF IPGP	OVPF-IPGP
74	**PERIANAYAGOM-MARY Yannick**	Ambassadeur des étudiants	Région
75	**PLANTE Flavie**	DGA	EMAP
76	**POIRIE Xavier**	Resp. de service	IRTS
77	**PONCHARVILLE Isabelle**	Présidente Association Parents d'élèves Enseignement public	CCEE
78	**POTHIN Manuella**	Directrice Recherche Innovation	CHU
79	**PRUGNIERES Georges**	Proviseur	LP Paul Langevin
80	**QUINOT Marie**	Directrice Université Santé Recherche	CIVIS
81	**RABANEDA Marie-Angèle**	Cheffe de projet DCS	Région
82	**REILHAC Gilles**	Directeur	UCO
83	**REVAUGER Guilène**	Adm. Provisoire	INSPE
84	**RIVIERE David**	Directeur territorial délégué zone Sud	France Travail
85	**ROCHECOUSTE Stéphane**	DGA Vie locale	Mairie Le Port
86	**ROGGERONE Evelyne**	Administratrice	IRD

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

87	**ROSIER Pierre**	Directeur	ENSA-Réunion
88	**ROY-DORAY Bérénice**	Doyenne UFR Santé	UR
89	**SALVA Bernard**	Président d'honneur AR 27 IHEDN-OI Anc. DGS Région	-
90	**SEMPERE Pierre-Olivier**	Directeur	CROUS
91	**SERVEAUX Lucie**	Ingénieure de formation	EPLEFPA St-Joseph
92	**SOUFFRIN**	Membre	CCEE
93	**TIBERE Laurence**	Directrice Régionale	IRD
94	**TIMOL Haroun**	Resp. division Vie étudiante	CROUS
95	**TOSTAIN Graziella**	Chargée de mission Recherche et partenariats extérieurs	Qualitropic
96	**TOVAR Marthe**	Resp. Schéma régional enseignement artistique	Région
97	**TURQUET Jean**	Responsable CIL	CITEB
98	**VALENTIN Andréa**	Doctorante	UR
99	**VANDUYFHUYS Yohann**	Formateur IES Nord	CHU
100	**VIALE Fabrice**	Mcf CM Réussite	UR
101	**VIRAMA Soëge**	Chargée d'étude	CIRBAT
102	**VO-HUU-LÊ Jeanne**	DRAJES Cheffe de pôle formation certification	Rectorat
103	**WACH Nathalie**	Responsable de Pôle Formation continue	ARFIS-OI IRTS
104	**WISSART Lolita**	Responsale Conseil en entreprises	OPCO EP
105	**ZATTARA Anne-Françoise**	VP Relations Internationales	UR

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 5 – TABLEAUX DES DISPOSTIFS D'AIDES ESRI

Orientation

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
Heures dédiées à l'orientation	Élèves de collège Élèves de lycée	Académie La Région Onisep	OPCO** Entreprises Organisations patronales DREETS*** CIO	L'accompagnement, essentiel pour une orientation progressive tout au long de la scolarité, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.	Personnaliser les parcours des élèves Valoriser toutes les formations y compris l'apprentissage Informer sur les métiers Accompagner les élèves à l'élaboration de leur projet scolaire et professionnel
Les cordées de la réussite	Élèves de collège Élèves de lycée (de la 4e au postbac)	Académie	Établissements d'enseignement supérieur	Les cordées de la réussite de nouvelle génération visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, en luttant contre l'autocensure, à aider les élèves à prendre confiance en eux.	Lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu dès la classe de 4e, jusqu'au baccalauréat et au-delà. Donner aux élèves l'expérience de la mobilité par la découverte de lieux et de secteurs professionnels différents de leur environnement familier. Faire découvrir des métiers pour faire évoluer la représentation de telle filière ou profession chez les élèves et en particulier à lutter contre les stéréotypes de genre.
Les semaines de l'orientation	Élèves de lycée (à partir de la 4e jusqu'au lycée)	Académie Chefs d'établs	CIO	Une semaine est mise en place sur deux périodes de l'année. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'élaboration du projet tout au long de la scolarité. Elles visent à élaborer et organiser dans les établissements le parcours de l'élève en y apportant cohérence et sens. Ces semaines peuvent s'organiser en partenariat avec les représentants de la Région. Chaque bassin ou établissement détermine les modalités de mise en œuvre de ces deux semaines. À La Réunion, le public retenu est celui des lycées. Les actions doivent contribuer à ouvrir la réflexion des élèves sur les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle	Permettre au lycéen de préciser son projet d'avenir en : - échangeant avec les équipes pédagogiques de l'établissement sur son projet d'avenir ; - rencontrant des acteurs de l'enseignement supérieur pour mieux connaître les différentes filières de formation ; - échangeant avec des acteurs du monde économique, social et professionnel ; - prenant connaissance des ressources existantes et de la procédure pour intégrer l'enseignement supérieur.
Le printemps de l'orientation	Élèves de lycée (2nde et 1ère générales technologiques et professionnelles). À La Réunion, pour cette 1ère édition, les élèves	Académie ONISEP La Région	CIO, CRIJ, RPC, MEDEF, Établs d'enseignement sup. dont INSA	Ce nouveau temps consacré à l'orientation s'intègre dans les heures dédiées à l'orientation et met en valeur le nouvel écosystème de l'information et de l'orientation. Trois jours sont dédiés à l'avancement du projet d'orientation de chaque élève en seconde puis en première, pour leur permettre de choisir,	Pour les élèves de 2de Attractivité de la voie technologique et scientifique Égalité femmes-hommes Parcours progressifs et variés

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

	de la voie professionnelle n'ont pas été concernés			de découvrir les secteurs d'activités, métiers et formations ainsi que d'élaborer leur projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.	Parcours et insertion professionnelle rapide Le choix des enseignements de spécialité Pour les élèves de 1re Poursuites en enseignement
Opération rebondir	Étudiants en réorientation	DOFIP Académie CIO	Établts de l'enseignement sup. CFA CNAR	Action mise en place par l'université pour les étudiants de première année souhaitant se réorienter.	Mener une réflexion sur le parcours Accompagner les étudiants en réorientation
Actions portées par la dofip Direction de l'orientation de la formation pour l'insertion professionnelle	Étudiants de 1ère année jusqu'au Doctorat	DOFIP	Académie CIO Entreprises	Direction dédiée aux questions d'orientation et d'insertion professionnelle ; elle fait l'interface entre les étudiants et des professionnels en vue de les aider à construire ou à affiner leur projet personnel et professionnel	Informer et accompagner toute personne ayant besoin de la plateforme Parcoursup, au travers d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs. Former les étudiants à la valorisation de leurs compétences et aux techniques de présentation et de recherche d'emplois, de stages et de périodes de professionnalisation. Établir des relations avec le monde professionnel et les services de l'emploi. Développer un partenariat avec les structures professionnelles destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.
Forum des métiers ou salons	Élèves/Étudiants Parents d'élèves	Établts scolaires Établts d'enseignement sup. CIO La Région (ex. Forum du tertiaire) Prestataires privés (ex. JIR > salon de l'Étudiant)	OPCO Entreprises Chambres consulaires Organisations patronales DREETS	Les forums des métiers ont pour but de faire découvrir les métiers de l'industrie, du bâtiment, de l'artisanat, du tertiaire, etc. et les voies de la formation initiale et de l'apprentissage.	Informer les élèves de 3e des collèges, les lycéens et les jeunes demandeurs d'emploi, voulant se documenter en vue d'une orientation, à la fois sur les métiers qui peuvent leur être accessibles, et les voies qui y conduisent. Informer les enseignants sur les filières prioritaires de la Région. Informer les parents d'élèves sur les orientations possibles de leurs enfants
JPO Journées des portes ouvertes	Élèves de collège Élèves de lycée Parents d'élèves	Établts scolaires / Alternance Établts d'enseignement sup. CFA	CROUS Région Département	Chaque année, dans l'académie, de nombreux établissements de formation ouvrent leurs portes.	Accompagner à l'orientation (conseil à l'orientation et autres) Découvrir les campus, locaux, leurs formations, l'ambiance et le style d'enseignement Rencontrer d'autres futurs étudiants de l'établissement
La caravane de l'IUT	Élèves de lycée	Enseignants de l'IUT	UR	Les enseignants de l'IUT viennent dans un lycée pour rencontrer une classe de lycéens, à la demande des lycées ou sur proposition de l'IUT.	L'évènement se déroule en deux temps : - une présentation générale de l'IUT avec ses 7 départements, - des ateliers (mallette pédagogique en

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

					Réseaux et Télécommunications, construction d'un pont en Génie Civil) en petits groupes, avec en parallèle la possibilité pour les lycéens d'accéder à l'application "Caravane" sur les tablettes mises à leur disposition.
Un cap pour un métier[50]	Élèves de Collège Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISEP	Ce guide permet de consulter toutes les formations en CAP	Préparer et choisir son orientation
En classe de 3e préparer son orientation	Élèves de Collège Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISE	Ce guide permet d'aider à mieux choisir son orientation que ce soit pour préparer un bac général et technologique, un bac professionnel ou un CAP	Préparer et choisir son orientation
Entrer dans le sup après le baccalauréat[51]	Élèves de lycée Étudiants de 1ère année en réorientation Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISEP	Ce guide présente l'ensemble des formations accessibles après le Baccalauréat à La Réunion.	Préparer et choisir son orientation
Plateforme IMAGINA[52]	Jeunes	IUT	UR	Sur ordinateur, téléphone ou tablette, les lycéens pourront accéder à toutes les informations utiles : - les différentes formations : le contenu des cours en photo, des exemples de projets tutorés ou stages, les métiers post BUT, des témoignages d'étudiants, de diplômés, de professionnels ou d'enseignants ... - la vie étudiante à l'IUT, le plan du campus, photos, vidéos, témoignages, rappel des dates Parcoursup ... vous saurez tout sur l'IUT de La Réunion !	Être informé
Formanoo[53]	Tous publics	La Région	La région		Être informé
Réunion Prospective Compétences	Tous publics	CARIF-OREF			Être informé
Jeunes 360	Jeunes de 25 à 35 ans	CRIJ, PIA et région La Réunion	Ensemble	La plateforme informe les jeunes sur de nombreuses thématiques dont les initiatives en matière d'orientation, de formation et de mobilité	Informer
D'Jeuns Tour	Jeunes au sein des territoires	Cité des métiers	Intercommunalités, partenaires de l'orientation, organisme de formation	Elle permet de faire aux jeunes de « découvrir et être orientés vers des offres d'emploi et différentes formations disponibles ».	Informer

[50] https://etab.ac-reunion.fr/clg-oasis/wp-content/uploads/sites/39/2021/04/ONISEP-Reunion-_-Un-CAP-pour-un-metier-2021-1.pdf
[51] https://regionreunion.com/IMG/pdf/orientanou-kossa_nou_fe_apre_le_bac-rentree_2024.pdf
[52] https://iut.univ-reunion.fr/liut/la-caravane-de-liut
[53] https://www.formanoo.org/

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Réussite

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
Licence STAPS parcours adapté	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Le parcours adapté STAPS consiste à étaler la première année de formation sur 2 ans. L'objectif est de renforcer les compétences littéraires, les techniques de synthèse et de rédaction. L'entrée à l'université nécessite une appropriation de ces méthodes indispensables à l'intérieur de tous les parcours universitaires.	Le nombre de places dans chaque université est fixé pour chaque rentrée : une trentaine en moyenne. A l'intérieur de ce dispositif, les élèves titulaires d'un bac pro ou technologique sont prioritaires pour intégrer ces parcours adaptés. Pour favoriser la réussite du plus grand nombre, les étudiants des parcours adaptés en STAPS ont un emploi du temps allégé à l'intérieur des enseignements scientifiques. Ils suivent les cours avec les autres étudiants afin de ne pas introduire un clivage entre eux. Le programme de formation adapté est constitué de cours d'expression écrite et orale et d'un tutorat : prise de notes, et apprentissage des méthodes universitaires
Les tutorats d'entrée dans les études de santé	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Depuis 1998, les établissements d'enseignement supérieur organisent un dispositif d'appui à l'entrée dans les études de santé sous la forme de tutorat d'accompagnement. Il bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. Les étudiants et étudiantes en santé s'investissent ainsi dans l'accompagnement et le soutien de leurs pairs en s'adaptant et en se saisissant des différentes réformes d'entrée dans les études de santé	Leur objectif est d'offrir un accompagnement et des services de qualité pour celles et ceux entrant en LAS (Licence Accès Santé) ou en PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé). Ce vaste réseau, composé d'une trentaine de tutorats, couvre l'ensemble des universités proposant un accès aux études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et masso-kinésithérapie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Insertion professionnelle

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
PEPITE	Etudiants et jeunes diplômés jusqu'à 28 ans	UR	Dispositif national	Le pôle PEPITE est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation comme pôle de référence pour sensibiliser, initier et accompagner les jeunes dans leur envie d'entreprendre.	Le PEPITE gère le Statut National d'Etudiant Entrepreneur qui permet à tout étudiant de bénéficier d'une prise en charge, de pouvoir obtenir des dérogations horaires ou la transformation de sa période de professionnalisation d'un stage en période dédiée à son projet d'entrepreneurial, ou d'être accompagné.
Doctoriales	Doctorants	UR	Dispositif national	Les Doctoriales se veulent, pour les doctorants, un temps de réflexion sur leurs compétences et leurs projets professionnels, et un lieu d'échanges avec les différents acteurs du monde socio-économique. Ils prennent ainsi conscience des atouts de leur formation par la recherche, de la richesse et la diversité de la vie des acteurs du territoire. Cette manifestation permet ainsi de diversifier leurs champs d'insertion en créant une vitrine aux jeunes chercheurs.	Leur principal objectif est de préparer l'insertion professionnelle des doctorants et de faciliter celle des docteurs de l'Université de La Réunion et d'universités partenaires de la zone Océan Indien (essentiellement les Comores, Madagascar et Maurice).

Doctorants-docteurs

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
CIFRE	Doctorants	UR	Dispositif national	Le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour **recruter un jeune doctorant** dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.	Renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises et contribuer au processus d'innovation des entreprises établies en France, telle est la vocation des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).
MT 180	Doctorants-docteurs	UR	Dispositif national	Ce concours est une occasion unique de se prêter à un exercice souvent nouveau : celui de résumer sa thèse en 3 minutes pour un public de profanes	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Aides à la mobilité

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
APIER (Allocation de première Installation et équipement régional)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone	3 200 euros
ATCM (Aide aux tests de Certification Multilingues)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	200 euros maximum
ARRPE (Aide Régionale au Remboursement d'un prêt étudiant)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	3 673 euros de prise en charge maximum
ASPM (Allocation de Stage Pratique en Mobilité)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	150 euros par semaine pour 8 semaines
ARS (Allocation de Réussite dans l'Enseignement Supérieur)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	900 euros maximum
AFPR (Allocation aux Filières relevant des Priorités Régionales)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	2000 euros maximum
Etudier et vivre au Québec	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Québec	Billet d'avion, prime d'installation 800 euros et allocation 1 400
AMPE (Aide à la mobilité vers les pays étrangers)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Europe et Etranger	4 600 euros par an sur 5 ans
VATEL				Vers zone OI et Ile Maurice	Différent selon les années

Aides départementales

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	objectifs
AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS HANDICAPÉS (TEEH OU TSH)	Élèves ou étudiants en situation de handicap.	Département		Aide financière ou transport organisé.	Permettre aux élèves, de la maternelle à l'université, qui se trouvent dans l'impossibilité d'emprunter les réseaux de transports publics de personnes, en raison de la gravité de leur handicap, de bénéficier d'une prise en charge du transport scolaire.
BOURSE DÉPARTEMENTALE	Les étudiants en formation initiale de BAC +1 à BAC +5,	Département		Aide financière	Favoriser l'accès des jeunes Réunionnais à l'enseignement supérieur à La Réunion ou hors département.
ALLOCATION DE SCOLARITÉ	Les étudiants boursiers départementaux remplissant les conditions du règlement départemental d'aides aux étudiants.	Département		Aide financière	Permettre aux jeunes étudiants réunionnais de financer les droits de scolarité supérieurs à 1 000 €.
Bourse doctorale	5 étudiants sélectionnés en partenariat avec	Département		Aide financière	Encourager les meilleurs étudiants de l'Université de La Réunion à réaliser des

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

	l'Université de La Réunion				thèses en rapport avec les compétences du Département.
LOGEMENTS À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS	Les étudiants boursiers départementaux de niveau Bac +4 minimum remplissant les conditions du règlement départemental d'aides aux étudiants.	Département		85 logements disponibles dans les résidences la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) : - Maison des Provinces de France, - Maison du Cambodge - 14e arrondissement (chambres), - Maison des étudiants de la Francophonie (studios), - Résidence Lila - 19e arrondissement (studios)	Faciliter la poursuite des études supérieures des jeunes Réunionnais à Paris et en région parisienne.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

ANNEXE 6 – LISTE DES ILLUSTRATIONS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

CARTES

Carte 1 Taux d'évolution de la population des intercommunalités de La Réunion entre 2008 et 2018…… 39

Carte 2 Répartition des établissements d'enseignement supérieur selon leur statut sur le territoire…… 55

Carte 3 Répartition géographique des actions de formations initiales dispensées à La Réunion …… 58

TABLEAUX

Tableau 1 Evolution de la population au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018 …… 39

Tableau 2 Evolution de la population des moins de 18 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018 …… 40

Tableau 3 Evolution de la population des 18-24 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018 …… 41

Tableau 4 Taux de scolarisation des 18-24 ans en 2018 …… 42

Tableau 5 Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur…… 44

Tableau 6 Taux de chômage territorialisé en 2024 …… 45

Tableau 7 Différentes actions en matière d'adéquation formation-emploi préconisées par les acteurs par secteur d'activités…… 48

Tableau 8 Structuration de l'offre de formation initiale d'enseignement supérieur à La Réunion en comparaison avec l'Hexagone…… 56

Tableau 9 Actions de formation d'enseignement supérieur initiale à La Réunion en 2024 …… 58

Tableau 10 Nombre de places offertes de niveau 5 à 7 en formation continue à La Réunion en 2022 selon les principaux GFE …… 64

Tableau 11 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2022-2023 …… 69

Tableau 12 Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur selon les intercommunalités en 2001 et 2022 …… 70

Tableau 13 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les intercommunalités et les diplômes en 2022 …… 72

Tableau 14 Volume et poids des inscrits selon la discipline SISE à l'Université de La Réunion en 2020 …… 80

Tableau 15 Projets PCRI-H2020 signés depuis 2021 selon les régions …… 95

Tableau 16 Projets ANR de La Réunion entre 2010 et 2024…… 97

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Tableau 17 Résultat du parangonnage en nombre d'étudiants 98

FIGURES

Figure 1 Répartition des jeunes de 18-24 ans non-scolarisés en 2018 selon leur niveau de diplôme..... 43

Figure 2 Spécialités de formation des actions de formations initiales dispensées à La Réunion 57

Figure 3 Répartition des actions de formation de niveau bac+1 selon les territoires et les types de diplôme 59

Figure 4 Répartition des actions de formation de niveau bac+2 selon les territoires et les types de diplôme..... 60

Figure 5 Répartition des actions de formation de niveau STS selon les territoires et les spécialités de formation 61

Figure 6 Répartition des actions de formation de niveau bac+3 selon les territoires et les types de diplôme 62

Figure 7 Répartition des actions de formation de niveau bac+5 selon les territoires et les types de diplôme 63

Figure 8 Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur selon le genre à La Réunion et l'Hexagone entre 2001 et 2023 68

Figure 9 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire à La Réunion entre 2006 et 2022 71

Figure 10 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les niveaux de diplômes entre 2006 et 2022 73

Figure 11 Evolution des effectifs en DUT-BUT selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022 74

Figure 12 Evolution des effectifs en Licence selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022 75

Figure 13 Evolution des effectifs en Licence selon les stes à La Réunion entre 2006 et 2022 76

Figure 14 Evolution des effectifs en santé de niveau Licence selon les diplômes à La Réunion entre 2006 et 2022 77

Figure 15 Evolution des effectifs en santé de niveau Licence selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022 78

Figure 16 Evolution des effectifs de niveau Master selon le diplôme à La Réunion entre 2006 et 2022 79

Figure 17 Evolution des effectifs en Master en répartition selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022 80

Figure 18 Taux de réussite des néoèbacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre L1 et L3 82

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Figure 19 Taux de réussite des néo-bacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre L1 et L3 par discipline à l'Université de La Réunion…… 83

Figure 20 Taux de sortie en 2022 des néo-bacheliers inscrits en 2021 ……..... 84

Figure 21 Devenir en 2022 des néo-bacheliers inscrits en L1 de l'Université de La Réunion selon les disciplines…… 85

Figure 22 Hiérarchie des régions en termes de participation à un projet ANR……..... 96

ENCADRES-FOCUS

Encadré-Focus 1 Le projet de création d'un campus Est de l'Université de La Réunion…… 66

Encadré-Focus 2 Comparaison de La Réunion selon la structure de l'enseignement supérieur …… 101

Encadré-Focus 3 Population étudiante selon le type d'établissement ……..... 102

Encadré-Focus 4 Population étudiante selon le niveau …… 103

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ah-Woane M., 2024, « *Scolarités courtes à la Réunion : 3100 jeunes déscolarisés avant 18 ans, et 14800 entre 18 et 20 ans* », Insee Analyses la Réunion, 87, février.

Ah-Woane M., 2023, « *À La Réunion, malgré des diplômes de plus en plus élevés, les jeunes accèdent toujours tardivement à leur autonomie* », Insee Analyses Réunion, n 82, juin.

APEC, 2021, « *Attractivité des entreprises et emplois cadres à La Réunion* », RECRUTEMENT PRÉVISIONS & PROCESSUS.

Blanchard M., Orange S., et Pierrel A., 2016, « *Filles + sciences = une équation insoluble ? enquête sur les classes préparatoires scientifiques* », Collection du Cepremap, 42.

Blanchard M., Orange S., et Pierrel A, 2018, « *L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif - Volume 3 – suite des n° 96 et 97* », 146.

Calmand J., 2020, « *La professionnalisation du doctorat : vers une segmentation de la formation doctorale et des parcours des docteurs ?* » Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté.

CEROM, 2019, « *La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise* », Note CEROM, novembre, 6.

CROUS Réunion Mayotte, 2022, « *Rapport d'activités 2022* ».

Collet X., Macaire S., 2019, « *Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendus de la réussite* », Céreq Echanges, 12.

Conseil Régional de La Réunion, 2023, « *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030* ».

Conseil Régional de La Réunion, 2023, « *Bilan des États Généraux des Mobilités* ».

Conseil Régional de La Réunion, 2020, « *Le Pacte Numérique (Contrat de filière numérique) Feuille de route 2020-2023* ».

Conseil Régional de La Réunion, 2017, « *Schéma régional de l'Enseignement et des FOrmations supérieures et de la Recherche de la Réunion* ».

Duru-Bellat M., KiefferA., et Depledge R., 2002, « *From the Baccalauréat to Higher Education in France: Shifting Inequalities* », Population, 63, 1.

Establet R., 1988, « *Subversion dans la reproduction scolaire* », Revue Economique, 1

Fabre E., Rivière J., et Perrain D., 2015,« *Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais* », Note CEROM, septembre, 6.

Fontanini C., « *Qu'est-ce qui fait courir les filles vers la classe préparatoire scientifique Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (BCPST) ?* », Questions Vives 8, 15.

HCERES, 2019, Rapport d'évaluation de l'UR

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

IEDOM, 2023, « *Rapport annuel économique de la Réunion* », https://www.iedom.fr/Rapport-annuel-economique-de-La-Reunion-2023#:~:text=En%202023%2C%20l%27activité%20économique,pouvoir%20d%27achat%20des%20ménages.

Dehon M., 2022, « *Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses* », Insee Analyses, 77, novembre

HCERES, 2019, Rapport d'évaluation de l'Université de la Réunion.

Jolion J.M., 2023, « *Concertation sur la vie étudiante : conditions de vie, conditions d'études, conditions de réussite* ».

Jonzo A., Seguin S., 2022, « *À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021* », Insee Analyses Réunion,72, août.

Jonzo A., Favre E., 2016, « *La Réunion garde ses diplômés du supérieur* », Insee Analyses Réunion,13, mars.

Leperlier F., 2023, « *Forte hausse des décès et baisse des naissances malgré une fécondité toujours plus élevée* », Insee Flash Réunion, 261.

Le Tailleur N., 2021, Au fil des générations, des natifs de la Réunion de plus en plus diplômés, Insee Flash Réunion, 202, mai.

Mazari Z., Recotillet I., Ryk F., 2011, « *Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise* », Bref Cereq, 283.

MESR, 2022, STRATER Comparaisons et méthodologie, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022---comparaisons-et-m-thodologie-19285.pdf

MESR, 2022, STRATER Normandie, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022---normandie-19249.pdf

MESR, 2022, STRATOM – Antilles, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---antilles-19264.pdf

MESR, 2022, STRATOM Guyane, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---guyane-19267.pdf

MESR, 2022, STRATOM La Réunion, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---la-r-union-19270.pdf

MESR, 2023, « *STRATOM La Réunion : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation* »

MESR, 2022, STRATOM Mayotte, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---mayotte-19273.pdf

MESR, 2022, STRATOM Nouvelle Calédonie, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---nouvelle-cal-donie-19276.pdf

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

MESR, 2022, STRATOM Polynésie, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022---polyn-sie-19279.pdf

NEXA, 2018, « *Le livre vert du bâti tropical à la Réunion* », Revue des savoir-faire Réunionnais face aux défis à relever.

OCDE ,2023, Internationalisation, specialisation and technological collaboration in the EU outermost regions, Policy Brief, 50.

Rageot F., Rivière I., 2024, « *Avec 1 100 emplois de plus au 3e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022* », *Insee Conjoncture*, nº 30, janvier,4.

Région Réunion, 2022, Rapport de mise en œuvre du FSE, https://regionreunion.com/IMG/pdf/2023-resume-citoyens-ramo-francais.pdf

Région Académique La Réunion, 2021, « *Projet stratégique académique 2021-2025* ».

Région Académique La Réunion, 2023, « *Schéma territorial pour la vie étudiante* ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Fresque réalisée par les étudiants lors de l'atelier du 20 novembre 2024 – ESAR

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0012-DE

Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SRESRI 2025-2035 LA REUNION DES SAVOIRS ET DES NOUVEAUX HORIZONS

REGION REUNION JUIN 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0013

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 15

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
COSTES YOLAINE
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDAJC / N°116663
DISPOSITIONS RELATIVES AU RÉFÉRENT DEONTOLOGUE DES ELU(E)S ET A SA DÉSIGNATION

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0013
Rapport /RSDAJC / N°116663

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

DISPOSITIONS RELATIVES AU RÉFÉRENT DEONTOLOGUE DES ELU(E)S ET A SA DÉSIGNATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, et notamment l'article 218,

Vu le décret n° 2022-1250 du 06 décembre 2022 relatif au déontologue de l'élu local,

Vu l'arrêté du 06 décembre 2022 pris en application du décret précité,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu le rapport N° RSDAJC / 116663 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 05 juin 2025,

Considérant,

- l'ensemble des principes déontologiques applicables aux élus locaux dans l'exercice de leur mandat,
- les droits et obligations des élus qui constituent la charte de l'élu local, rappelés lors de la lecture solennelle en début de mandature,
- la nécessité d'accompagner les élus dans la mise en œuvre de cette charte en leur donnant le droit de consulter un référent déontologue chargé de leur apporter tout conseil utile au respect de cette charte,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de désigner Monsieur Bertrand HUBY en qualité de référent déontologue des élu(e)s régionaux pour la durée du mandat régional de la mandature actuelle ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

- d'approuver les missions du référent déontologue suivantes :

  - **Conseil en matière de déontologie** : fournir un conseil personnalisé aux élu(e)s et répondre aux questions,
  - **Prévention et gestion des conflits d'intérêts** : aider les élus à identifier les situations susceptibles de créer un conflit d'intérêts, notamment lors de votes ou décisions impliquant leurs intérêts personnels. Conseiller sur les démarches à suivre pour éviter ces situations, comme le déport ou les déclarations nécessaires,
  - **Soutien dans les processus décisionnels** : émettre des avis sur des questions spécifiques liées à l'exercice des mandats, y compris votes, contrats, partenariats publics-privés et subventions. Veiller à ce que les décisions soient prises dans le respect des principes déontologiques,
  - **Suivi et rapports** : rédiger un rapport d'activité annuel. Proposer des ajustements dans les procédures ou pratiques pour renforcer la conformité aux normes déontologiques ;

- d'approuver les modalités de saisine du référent déontologue, les modalités d'examen des saisines et les conditions dans lesquelles les avis sont rendus :

  - Seuls les élu(e)s régionaux peuvent saisir le référent déontologue sur toute question concernant l'interprétation et l'application de la charte des élus à des situations données,
  - Les élu(e)s régionaux peuvent saisir uniquement par mail le référent déontologue,
  - Les avis du référent déontologue sont rendus par écrit dans un délai de 15 jours et transmis uniquement à l'auteur de la saisine ;

- de valider, la convention bilatérale ci-jointe avec M Bertrand HUBY, précisant les conditions dans lesquelles le référent déontologue assurera sa mission pour le Conseil Régional, et d'autoriser la Présidente à la signer ;

- de déléguer à la Commission permanente le soin d'ajuster et de préciser les modalités de mise en œuvre de l'exercice de la mission du référent déontologue des élu(e)s ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

(Article L 4132-7 CGCT – Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015)

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu(e) local(e) s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

8 -Les élus du Conseil Régional de La Réunion valident la mise en place de la charte régionale de l'élu, de la transparence de la vie politique et de la dépense publique

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

CONVENTION RELATIVE

A LA DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUUE

POUR LES ELUS

ENTRE :

LE CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

Représenté par sa Présidente, Madame Huguette BELLO, agissant en vertu de la délibération du Conseil Régional du 2 juillet 2021

Ci-après désignée, la collectivité

D'une part,

ET

Monsieur **Bertrand HUBY**

Ci-après désigné, le référent déontologue des élu(e)s

D'autre part,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 1111-1-1 ;

Vu la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi SAPIN 2 ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local ;

Vu la délibération de l'assemblée délibérante ;

Vu le budget de la Région Réunion pour l'exercice 2025.

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale prévoit notamment que tout élu local peut consulter un référent déontologue, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local figurant à l'article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le décret n° 2022-1520 et son arrêté du 6 décembre 2022 relatifs au référent déontologue de l'élu local précisent les modalités ainsi que les critères de désignation du référent déontologue, y compris son indemnisation.

La présente convention a pour objet d'organiser et de préciser les conditions dans lesquelles le Référent déontologue des élu(e)s assure sa mission pour le compte des élu(e)s du Conseil Régional de La Réunion.

La collectivité souhaite confier à Monsieur Bertrand HUBY, la fonction de référent déontologue pour les élu(e)s du Conseil Régional de La Réunion.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de rappeler le cadre dans lequel s'inscrit l'action du référent déontologue des élu(e)s, en application de l'article L.1111-1-1 du CGCT et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatifs au référent déontologue de l'élu local, codifié aux articles R1111-1 -A à R1111-1 D du CGCT.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

Article 2 : Missions du référent déontologue des élu(e)s

- **Conseil en matière de déontologie** : fournir un conseil personnalisé aux élu(e)s et répondre aux questions conformément aux principes déontologiques tels énoncés dans la charte des élu(e)s ;
- **Prévention et gestion des conflits d'intérêts** : aider les élus à identifier les situations susceptibles de créer un conflit d'intérêts, notamment lors de votes ou décisions impliquant leurs intérêts personnels. Conseiller sur les démarches à suivre pour éviter ces situations, comme le déport ou les déclarations nécessaires ;
- **Soutien dans les processus décisionnels** : émettre des avis sur des questions spécifiques liées à l'exercice des mandats, y compris votes, contrats, partenariats publics-privés et subventions. Veiller à ce que les décisions soient prises dans le respect des principes déontologiques ;
- **Suivi et rapports** : rédiger un rapport d'activité annuel. Proposer des ajustements dans les procédures ou pratiques pour renforcer la conformité aux normes déontologiques.

Article 3 : Obligations et procédure de saisine

Le référent déontologue des élu(e)s assure ses missions en toute indépendance et impartialité. Il est tenu au secret professionnel. Il en est de même du personnel chargé de son secrétariat et de toute personne qui concourt à sa fonction.
La Présidente du Conseil Régional, les Présidents des groupes politiques et les élu(e)s régionaux peuvent saisir le référent déontologue sur toute question concernant l'interprétation et l'application des règles déontologiques issues de la règlementation et des documents internes uniquement par écrit à l'adresse mail :

Les avis rendus par le référent déontologue doivent être communiqués dans un délai de 15 jours. Ils sont soumis à une obligation de confidentialité et doivent revêtir une forme écrite.

Article 4 : Engagements du référent déontologue

Le référent déontologue s'engage, vis-à-vis des élu(e)s qui le saisissent à :

- Conserver en toutes circonstances le secret de toute information ou document dont il a connaissance, ainsi que l'avis rendu, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ;
- D'observer, notamment vis-à-vis du Conseil régional et des autres élu(e)s, une discrétion absolue.

Tout manquement du référent déontologue est de nature à engager sa responsabilité civile professionnelle ou pénale.

Article 5 : Indemnisation

Le référent déontologue est indemnisé, après vérification du service fait dans les conditions de l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n°2022-1520 relatif au référent déontologue de l'élu local, à 80 € par dossier sur présentation d'un justificatif mentionnant la date de saisine et la date de réponse.
Notion de dossier :

- Un dossier correspond à une saisine du référent par une élu(e)s du Conseil Régional ;
- Une même question posée par plusieurs élu(e)s constitue un seul dossier ;
- Plusieurs questions posées par un ou plusieurs élu(e)s constituent plusieurs dossiers, sauf à ce que les questions posées découlent en réalité d'une seule et même question ;
- Une saisine débouchant sur un avis irrecevable constitue un dossier ;
- Une saisine d'élu(e) ne siégeant pas au Conseil Régional ne constitue pas un dossier ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0013-DE

- Si le référent déontologue estime que la demande ne relève pas de sa fonction, il en informera le service des assemblées du Conseil Régional de la Réunion par écrit (service.assemblees@cr-reunion.fr) ; et ne percevra aucune indemnité.

Article 6 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la signature de la présente, renouvelable par tacite reconduction sur la durée restante de l'actuelle mandature. À tout moment, sous réserve d'un préavis simple d'un mois transmis par courrier ou par mail à la Présidente du Conseil Régional, le référent déontologue peut renoncer à sa fonction.

Article 7 : Modification de la présente convention

Les modifications à la présente convention feront l'objet d'un avenant.

Article 8 : Compétences juridictionnelles

Tout différend relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution de la présente convention et qui n'aura pu être résolu à l'amiable sera porté devant le Tribunal Administratif de St Denis de la Réunion.

Article 9 : Résiliation

La présente convention peut être résiliée avant son terme par l'une ou l'autre des parties :

- En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'autre partie, 30 jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effets ;
- Pour des motifs d'intérêt général moyennant le respect d'un préavis d'un mois ;
- Par accord entre les parties moyennant le respect d'un préavis d'un mois.

Fait à Saint-Denis de la Réunion,
le

Le Conseil Régional de la Réunion

Bertrand HUBY

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0014

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 15

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
COSTES YOLAINE
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DHSDFP / N°117095
INFORMATION - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES - SPL AFPAR

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0014
Rapport /DHSDFP / N°117095

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

INFORMATION - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES - SPL AFPAR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu la loi n° n° 2023-1196 du 18 décembre 2023, pour le plein emploi,

Vu la délibération N° DAP 2018_0026 en date du 22 juin 2018 portant validation du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP),

Vu la délibération N° DAP 2023_0029 en date du 14 décembre 2023 relative aux procédures de révision des schémas directeurs de la formation professionnelle (CPRDFOP et SRFSS),

Vu le rapport comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la Société Publique Locale Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes à la Réunion (SPL AFPAR) pour les exercices 2019 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée,

Vu le rapport N° DHSDFP / 117095 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Développement Humain du 17 juin 2025,

Considérant,

- le contexte socio-économique de La Réunion caractérisé par un chômage élevé nécessitant de mettre en œuvre des réponses formatives visant l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi,

- la compétence générale de la collectivité régionale en matière de formation professionnelle,

- que la Société Publique Locale Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes à la Réunion (SPL AFPAR) contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de formation professionnelle de ses actionnaires pour favoriser l'accès, le maintien ou l'évolution dans l'emploi et permet l'amélioration de la qualification professionnelle ainsi que la mise en œuvre de parcours qualifiants (remobilisation, remise à niveau et qualification),

- la participation de la Région à hauteur de 94,6 % du capital social de la SPL AFPAR,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

- la demande formulée par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) dans sa correspondance en date du 03 avril 2025 de présentation de son rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante des ordonnateurs qui détiennent une partie du capital de la SPL AFPAR,

- le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes CRC qui fait ressortir la valeur-ajoutée de la SPL AFPAR dans le paysage régional de la formation professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires, et notamment de la Région,

- que ce rapport pointe les efforts qui ont été déployés pour arriver à un équilibre financier maîtrisé grâce à une modernisation de la structure depuis la nouvelle gouvernance en 2021 et l'engagement des actionnaires pour une gestion exemplaire, performante et adaptée aux enjeux territoriaux,

- qu'il identifie des indicateurs pédagogiques performants dénotant la qualité des programmes de formation déployés par la SPL AFPAR,

La Commission Permanente du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte du rapport, ci-joint, comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la SPL AFPAR pour les exercices 2019 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,
Huguette BELLO
Signé électroniquement par : Huguette Marie Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Chambre régionale des comptes
La Réunion

Le 3 avril 2025

Le président

Dossier suivi par : Bernard Lotrian
T 02 62 90 20 16
greffeRM@reunion.ccomptes.fr

Réf. : 2025-270

P.J. : 1 rapport d'observations définitives

Objet : notification des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale Assistance à la formation professionnelle des adultes à La Réunion (SPL AFPAR) et de ses réponses

Envoi dématérialisé avec accusé de réception (Article R. 241-9 du code des juridictions financières)

à

Madame Huguette Bello
Présidente du conseil régional de La Réunion

Hôtel de la région
Avenue René Cassin
BP 67190
97801 Saint-Denis Cedex 9

Madame la présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le rapport comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion de la société publique locale Assistance à la formation professionnelle des adultes à La Réunion (SPL AFPAR), pour les exercices 2019 et suivants ainsi que les réponses qui y ont été apportées.

Je vous rappelle que ce document revêt un caractère confidentiel qu'il vous appartient de protéger. Il conviendra de l'inscrire à l'ordre du jour de la plus proche réunion de votre assemblée délibérante, au cours de laquelle il donnera lieu à débat. Dans cette perspective, le rapport et les réponses seront joints à la convocation adressée à chacun de ses membres. En application de l'article R. 243-14 du code des juridictions financières, je vous demande d'informer le greffe de la date de la plus proche réunion de votre assemblée délibérante et de lui communiquer en temps utile copie de son ordre du jour.

Ce document est également transmis aux ordonnateurs des collectivités qui ont apporté un concours financier ou qui détiennent une partie du capital ou une partie de voix dans ses instances de décision ainsi qu'au représentant légal de la SPL qui respectivement le présenteront à la prochaine réunion de leur assemblée délibérante et de leur organe collégial de décision.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Dès la tenue de l'une de ces réunions et au plus tard dans le délai de deux mois suivant sa communication par la chambre, ce document pourra être publié et communiqué aux tiers en faisant la demande, dans les conditions fixées par le code des relations entre le public et l'administration.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas Péhau

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Chambre régionale des comptes
La Réunion

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SES RÉPONSES

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE ASSISTANCE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES À LA RÉUNION (SPL AFPAR)

(Département de La Réunion)

Exercices 2019 et suivants

Le présent document a été délibéré par la chambre le 18 février 2025

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE **5**
RECOMMANDATIONS **6**
PROCÉDURE **7**
OBSERVATIONS **8**
1 DES RÈGLES DE GOUVERNANCE À REVOIR **10**
1.1 Une société publique locale dominée et contrôlée par un seul actionnaire 10
1.1.1 Des instances décisionnelles tenues par la région 11
1.1.2 Un défaut de contrôle analogue des actionnaires minoritaires 14
1.2 Une prévention défectueuse des conflits d'intérêts 16
1.2.1 Une présentation incomplète des conventions règlementées 16
1.2.2 Le transfert de deux salariés dans une société concurrente 18
2 UNE ACTIVITÉ EN DÉVELOPPEMENT MAIS DONT LA STRATÉGIE RESTE À REDÉFINIR **19**
2.1 Les dispositifs de formation dispensée : une commande majoritairement régionale qui commence à se diversifier 19
2.1.1 Le dispositif régional socle : les formations professionnelles d'adultes des demandeurs d'emploi 21
2.1.2 Le pacte réunionnais d'investissement dans les compétences (PRIC) 22
2.1.3 Les programmes départementaux d'insertion (PDI) et le dispositif tremplin pour l'insertion (TPI) 23
2.2 Un organisme de formation qualifiante, aux exigences de qualité et d'insertion professionnelle reconnues 26
2.2.1 Un organisme certifié pouvant délivrer des titres professionnels 26
2.2.2 Un organisme de formation présentant un bon taux de sortie positive 28
2.2.3 Un organisme sélectif mais qui propose un parcours inclusif d'accès à la certification 29
2.2.4 Des points relais conseil pour la validation des acquis de l'expérience 29
2.3 Un positionnement stratégique qui reste à redéfinir 31
2.3.1 Des priorités sectorielles définies par la région 31
2.3.2 Des enjeux de proximité géographique à approfondir 32
2.3.3 Une stratégie d'intervention à murir et finaliser 34
2.3.4 La nécessité d'une coordination intégrée 36
3 UNE GESTION ÉQUILIBRÉE PRÉSENTANT NÉANMOINS DES POINTS D'AMÉLIORATION **37**
3.1 Une information financière à améliorer 37
3.1.1 Une présentation des comptes qui peut encore progresser 37
3.1.2 Une information et un contrôle des actionnaires et de l'État à parachever 39
3.2 Des conventions aux enjeux importants, engagées sans l'aval du conseil d'administration 39

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

3.2.1 Des négociations annuelles obligatoires contractualisées sans l'autorisation du conseil d'administration 39
3.2.2 Une autorisation implicite des accords non conforme aux statuts de la SPL 43
3.2.3 La signature d'un protocole transactionnel sans y avoir été habilité par le conseil d'administration 44
3.3 Une situation financière excédentaire, dont les investissements sont essentiellement supportés par la région 44
3.3.1 Des résultats excédentaires en progression 44
3.3.2 Des équilibres bilanciels stables, mais un manque de prospective financière 48
ANNEXES 52
RÉPONSES 55

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

SYNTHÈSE

L'Assistance à la formation professionnelle des adultes à La Réunion, dite « AFPAR », est une société publique locale (SPL) créée en 2015, et composée de la région et du département de La Réunion, qui détiennent respectivement 94,6 % et 2,7 % des capitaux, de la communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS) et de la commune de Saint-Paul, qui se partagent le restant, soit 1,35 % chacune. L'AFPAR porte près de 10 % des places de formation professionnelle des adultes financées par la région.

La gouvernance de la SPL se caractérise par une prédominance déséquilibrée en faveur de l'actionnaire ultra majoritaire. L'absence de pouvoir spécifique des actionnaires minoritaires et de leurs contrôles analogues, qui s'imposent pourtant à eux, est porteur de risques qu'il convient de se prémunir par une modification de ses règles internes. Si la chambre note une certaine progression de l'information des actionnaires via les rapports des mandataires, obligation récente, elle relève que les contrôles engagés ne sont pas suffisants.

Par ailleurs, un dispositif de prévention des conflits d'intérêts existe, mais il n'est pas encore pleinement établi, sachant que des défaillances importantes ont été relevées.

Malgré un contexte concurrentiel difficile, la SPL voit ses équilibres bilanciels évoluer favorablement. En raison des résultats d'exercice excédentaires transférés en réserves, les capitaux propres sont passés de plus de 5,4 M€ en 2019 à près de 9,4 M€ en 2023.

Son chiffre d'affaires dépendant étroitement des commandes de la région, actionnaire et principal client, l'équilibre de sa situation financière est assuré. Cela suppose néanmoins une vigilance sur ses dépenses de fonctionnement. La SPL n'a effectivement presque pas de charges d'investissement, l'ensemble de ses infrastructures lui étant mis à disposition par la région.

Si la libéralisation du secteur de la formation en 2018, désormais concurrentiel, a vu se multiplier les organismes de formation, le choix d'un prestataire en quasi-régie répond aux exigences de service public dans ce domaine, que ce soit en termes de proximité, de couverture du besoin, d'égalité des chances et d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle par la formation.

Certifiée Qualiopi, la SPL bénéficie d'une dynamique d'activité positive dont la qualité des prestations est reconnue, et son potentiel dépasse les commandes qui lui sont faîtes. Pour autant, son développement et sa capacité à répondre aux besoins du territoire dépendront de ses orientations stratégiques en cours de redéfinition, lesquelles doivent pour cela intégrer d'une part la question de l'élargissement de son périmètre d'intervention actuellement restreint aux seuls demandeurs d'emploi, et d'autre part celle de l'association plus étroite du maillage territorial à sa gouvernance.

À l'instar de certaines expérimentations déjà effectuées sur plusieurs dispositifs, l'entrée des intercommunalités dans la SPL, et éventuellement de certaines communes isolées, ouvrirait probablement des perspectives de développement et de réinsertion sur les territoires reculés, dont les besoins de formation importants tranchent avec un manque crucial d'offre.

Dans un secteur ayant particulièrement peu de visibilité budgétaire, la SPL AFPAR ne pourra pourtant donner sa pleine mesure sur les enjeux de formation des publics défavorisés, qu'avec une stratégie cohérente commune entre l'État, la région, le département et les intercommunalités, impliquant une coordination intégrée de leurs différents moyens en la matière.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

RECOMMANDATIONS[1]

N°	Nature	Domaine	Objet	Mise en œuvre complète	Mise en œuvre partielle	Non mise en œuvre	Page
1	Performance	Gouvernance organisation interne	Mettre en cohérence, dès à présent, les règles de gouvernance de la SPL (pacte d'actionnaires, statuts, règlements) pour permettre une influence décisive des actionnaires minoritaires.			X	16
2	Performance	Gouvernance organisation interne	Faire aboutir le projet d'orientations stratégiques en intégrant la question du périmètre d'intervention.			X	37
3	Régularité	Relations avec les tiers	Donner les moyens au représentant de l'État d'avoir une visibilité sur l'ensemble des documents règlementaires exigés depuis le 1er janvier 2023.			X	39
4	Performance	Situation patrimoniale	Inscrire dans les prochains rapports de gestion la valorisation des biens immobiliers mis gracieusement à la disposition de l'AFPAR.			X	50
5	Performance	Situation financière	Mettre en place en 2025 une prospective financière permanente sous l'égide du comité technique et financier, qui intègre notamment les choix stratégiques définis et les aléas de gestion.			X	51

[1] Les recommandations sont classées sous la rubrique « régularité » lorsqu'elles ont pour objet de rappeler la règle (loi et règlements) et sous la rubrique « performance » lorsqu'elles portent sur la qualité de la gestion sans que l'application de la règle ne soit mise en cause.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

PROCÉDURE

Le contrôle des comptes et de la gestion de la SPL AFPAR a été ouvert par lettres du président de la chambre adressées respectivement les 4 juin et 29 juillet 2024 à M. Frédéric Dijoux, directeur général de la société depuis décembre 2020, et M. Éric Fontaine, ancien directeur.

En application de l'article L. 243-1 du code des juridictions financières, les entretiens préalables à la transmission des observations provisoires de la chambre régionale des comptes ont eu lieu le 19 novembre 2024 avec l'ancien directeur et le 2 décembre 2024 avec l'actuel directeur.

Lors de sa séance du 4 décembre 2024, la chambre régionale des comptes a arrêté les observations provisoires qui ont été transmises aux ordonnateurs en fonction sous la période sous revue. Des extraits les concernant ont été adressés à des tiers.

La chambre, après avoir examiné les réponses reçues, a arrêté les observations définitives suivantes dans sa séance du 18 février 2025.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

OBSERVATIONS

L'île de La Réunion[2] est le premier territoire des outre-mer en termes de population. Elle dénombrait plus de 871 000 habitants au 1er janvier 2021. Sa croissance démographique est supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 0,4 % contre + 0,3 %, en moyenne annuelle depuis 2015) et quatre fois supérieure à celle des départements d'outre-mer (hors Mayotte). En 2021, le taux de pauvreté des Réunionnais était de 36 % alors que celui constaté dans l'hexagone n'était que de 15 %. Les personnes en âge de travailler ayant un emploi n'étaient que de 49 %, contre 68 % dans l'hexagone.

L'île connaît des difficultés structurelles et des inégalités sociales fortes. La pauvreté est surtout constatée dans les quartiers prioritaires de la ville et concentrée dans certaines petites communes rurales comme Salazie (54 %) et Cilaos (51 %) situées dans les cirques, ou Sainte-Rose (49 %) située sur la côte Est. Dans les hauts de l'île, le taux de pauvreté et les difficultés d'accès à l'emploi sont plus importantes que dans les bas. La population des hauts est également moins diplômée. Cette situation est encore accentuée dans les cirques.

Au deuxième trimestre 2024, le taux de chômage sur l'île s'établit en moyenne à 17 % de la population active, soit près de 10 points supérieurs au taux national (7,3 %). La population jeune est fortement touchée par le chômage. En 2021, seuls 27 % des jeunes ont un emploi, contre 47 % pour la moyenne nationale.

Si le niveau de formation a fortement progressé depuis 1999, l'employabilité dans la population active reste marquée par un manque prégnant de qualification. Les non diplômés éprouvent plus de difficultés encore qu'en métropole pour s'insérer sur le marché du travail. Seulement 19 % des non-diplômés ont un emploi.

Un jeune sur trois quitte le système scolaire sans diplôme (33 % des demandeurs d'emploi réunionnais n'ont aucun diplôme contre 17 % dans l'hexagone). La moitié d'entre eux présente un niveau *infra* Bac. Seulement 11 % présentent un diplôme Bac +2 au minimum, contre 24 % en France. Avec un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP), les jeunes réunionnais ont deux fois plus de chances d'être employés et quatre fois plus avec un diplôme du supérieur. En 2020, seuls 70 % des jeunes réunionnais de 18 ans poursuivent leurs études,

Le développement économique a permis une dynamique de création d'emploi, mais certains secteurs sont très en difficultés de recrutement de personnel qualifié, comme la restauration, la vente et le bâtiment et travaux publics (BTP).

Selon l'article L. 6111-1 du code du travail, la formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale[3].

La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel a modifié considérablement le champ de la formation professionnelle et élargi le périmètre de l'action de formation dans un souci de simplification et de souplesse dans les modalités d'organisation. Elle pose les bases d'une formation permettant à toute personne sans

[2] Source : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
[3] Les actions de lutte contre l'illettrisme et en faveur de l'apprentissage et de l'amélioration de la maîtrise de la langue française, ainsi que des compétences numériques, en font également partie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

qualification professionnelle d'accéder à un emploi et instaure l'obligation de certification pour les prestataires proposant des actions de formation.

Enfin, la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi porte l'ambition d'un emploi pour tous à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé des personnes qui en ont le plus besoin. Elle remanie les prérogatives de l'État en matière de formation, qui peut, en concertation avec les régions compétentes dans le cadre de la formation des demandeurs d'emploi, organiser et financer des formations en associant l'opérateur France Travail. Le programme national des formations peut désormais s'adresser à l'ensemble des demandeurs d'emploi. Il n'est donc plus limité aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Il est défini en tenant compte des besoins des entreprises rencontrant notamment des difficultés de recrutement.

En 2018, soit avant la réforme de la formation professionnelle, La Réunion ne comprenait que 11 établissements de formation professionnelle. Cette activité relevant désormais du secteur concurrentiel, l'île compte en 2024 plus de 1 000 organismes de formation et 195 centres de formation des apprentis (CFA).

La société publique locale (SPL) Assistance à la formation professionnelle des adultes à La Réunion (AFPAR) est un acteur de la formation professionnelle destiné à relever les défis du développement économique de l'île. Ses actionnaires sont la région Réunion, le département de La Réunion, la communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS) et la commune de Saint-Paul.

Selon ses statuts, « *la société a pour objet de réaliser, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires, la formation professionnelle et le conseil pour favoriser l'accès, le maintien ou l'évolution dans l'emploi et permettre l'amélioration de la qualification ainsi que la mise en œuvre de parcours qualifiants (remobilisation, remise à niveau et qualification)* ». Cela passe par l'exploitation et la gestion de centres de formation, le conseil, l'expertise, l'assistance auprès d'opérateurs et la tenue de formations professionnelles.

L'AFPAR a été créée en 1963 sous forme d'association sur initiative de l'État afin d'assurer aux Réunionnais l'égalité d'accès au dispositif de la formation professionnelle des adultes. Elle est une déclinaison sur le territoire réunionnais de l'association de la formation professionnelle pour adultes (AFPA).

La région s'étant vue attribuer la compétence en matière de formation professionnelle à la suite des transferts de compétences de droit commun, l'AFPAR a exercé cette mission d'intérêt général sous forme de conventionnement à partir du 12 mars 1998.

Le conseil régional a par la suite souhaité réintégrer cette activité de formation professionnelle via une société publique locale dont le régime juridique, fixé par la loi du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales, est codifié à l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). La SPL est régie par principe par le code de commerce et par dérogation, par des dispositions spécifiques insérées au CGCT[4].

[4] Article L. 1531-1 du CGCT et, par renvoi, articles L. 1521-1 et s. du même code. L'article L. 1531-1 du CGCT dispose que *« les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent créer, dans le cadre des compétences qui leur sont attribuées par la loi, des sociétés publiques locales dont ils détiennent la totalité du capital. Ces sociétés sont compétentes pour réaliser des opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme, des opérations de construction ou pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général. Ces sociétés exercent leurs activités exclusivement pour le compte de leurs*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

La SPL dispose depuis sa création en 2015 d'un directeur général distinct de son président du conseil d'administration. Le directeur général est le représentant légal de la société. Le conseil d'administration est présidé depuis le 1er octobre 2021 par Mme Karine Nabénésa, 4ème vice-présidente du conseil régional en charge de la formation professionnelle[5].

1 DES RÈGLES DE GOUVERNANCE À REVOIR

1.1 Une société publique locale dominée et contrôlée par un seul actionnaire

Le capital social de l'AFPAR, qui s'élève à 1 854 750 €, est composé de 7 419 actions de 250 €, réparties entre la région qui détient 7 019 actions, soit 94,6 % du capital, le département qui détient 200 actions, soit 2,7 % du capital, et la CIVIS et la commune de Saint-Paul qui détiennent chacune 100 actions, soit respectivement 1,35 % du capital.

De jurisprudence constante[6], les collectivités ne peuvent être actionnaires d'une SPL qu'à la condition exclusive de posséder les compétences transférées à la SPL créée. La compétence matérielle s'apprécie pour chaque actionnaire.

Les communes et leurs établissement publics disposent d'une clause de compétence générale leur permettant d'être actionnaires de l'AFPAR. S'agissant de la CIVIS[7], cette dernière dispose d'une compétence spécialisée en matière de formation professionnelle des adultes demandeurs d'emploi.

Quant à la région et au département, bien qu'ils aient perdu depuis 2015 leurs clauses de compétence générale, la première détient une compétence en matière de politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle, et le second dispose d'une compétence en matière de promotion des solidarités de cohésion territoriale, c'est-à-dire d'insertion sociale.

Selon l'article L. 2511-4 du code de la commande publique, qui définit le contrôle conjoint ou « analogue » attendu des acteurs publics titulaires d'établissements en quasi-régie ou dit *in house*, *« les pouvoirs adjudicateurs sont réputés exercer un contrôle conjoint sur une personne morale lorsque les conditions suivantes sont réunies : 1° Les organes décisionnels de la personne morale contrôlée sont composés de représentants de tous les pouvoirs adjudicateurs participants, une même personne pouvant représenter plusieurs pouvoirs adjudicateurs participants ou l'ensemble d'entre eux ; 2° Ces pouvoirs adjudicateurs sont en mesure d'exercer conjointement une influence décisive sur les objectifs stratégiques et les*

actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres. Ces sociétés revêtent la forme de société anonyme régie par le livre II du code de commerce et sont composées, par dérogation à l'article L. 225-1 du même code, d'au moins deux actionnaires. »

[5] L'ancien président était M. Louis-Bertrand Grondin.

[6] TA de Rennes, 11 avril 2013, n° 1203243, *Préfet des Côtes-d'Armor* ; CE, 6 avril 2007, n° 284736, *Commune d'Aix en Provence* ; CE, 4 mars 2009, *Syndicat national des industries de l'information de Santé*.

[7] Établissement public de coopération intercommunale composé des communes de Saint-Pierre, de Saint-Louis, des Avirons, de L'Étang-Salé, de Petite-Île et de Cilaos.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

décisions importantes de la personne morale contrôlée ; 3° La personne morale contrôlée ne poursuit pas d'intérêts contraires à ceux des pouvoirs adjudicateurs qui la contrôlent. »

Une relation *in house* caractérisée dispense des obligations de mise en concurrence dans les relations contractuelles entre la société et ses actionnaires.

Il ne fait pas de doute que l'actionnaire majoritaire exerce un contrôle analogue sur sa quasi régie comme l'atteste le fonctionnement de la SPL et notamment ses instances décisionnelles.

Le conseil régional bénéficie en outre d'un droit de préemption qui lui permet de limiter l'entrée de nouveaux associés au sein de la SPL et de contrôler la ventilation des actionnaires minoritaires, y compris lorsque la cession pourrait intervenir entre les autres actionnaires.

De plus, la présidente cumule les fonctions de présidente du conseil d'administration, présidente du comité technique et financier (CTF), présidente de la commission des marchés et, à l'occasion, présidente d'une commission de recrutement. Elle dispose d'ailleurs d'une voix prépondérante au sein du CTF et de la commission des marchés.

Ce système, construit pour et par l'actionnaire majoritaire, peut entraver l'exercice du contrôle analogue des autres actionnaires minoritaires.

1.1.1 Des instances décisionnelles tenues par la région

1.1.1.1 Les assemblées générales

Les assemblées générales de la SPL AFPAR, qui doivent se tenir au moins une fois par an, ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés représentent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote, lequel est proportionnel à la quotité du capital représentée, chaque action donnant droit à une voix.

L'approbation annuelle des comptes ainsi que les décisions ordinaires se prennent en assemblée générale ordinaire à la majorité des voix (50 % + 1 voix). La minorité de blocage est donc de 50 %. Les décisions des assemblées générales extraordinaires (AGE) se prennent à la majorité des deux tiers des voix. La minorité de blocage est donc de 33 % + 1 voix.

Pendant la période 2019-2024, la SPL a tenu régulièrement ses assemblées générales (à huit reprises, dont deux sous forme d'AGE), au moins une fois par an (pour la présentation des comptes). Le taux global de participation est de 47 %. Il est nul pour certains actionnaires minoritaires, à l'instar du conseil départemental, qui se retrouve être le seul actionnaire en relation *in house* avec la SPL qui n'ait assisté à aucune assemblée générale pendant la période sous revue.

Cette situation n'est pas dirimante puisque le quorum, établi à 1/5ème des actions ayant droits de vote, permet aux seuls élus représentant le conseil régional de se réunir valablement (dans la mesure où ils détiennent environ 95 % du capital). La SPL s'est ainsi retrouvée à deux reprises dans une situation où sa présidente, avec un pouvoir de la CIVIS, a siégé seule en assemblée générale[8].

[8] Assemblées générales des 30 juin 2022 et 27 juin 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Si cette situation n'est pas irrégulière, la chambre relève que les règles statutaires de gouvernance ne permettent pas à l'assemblée générale d'assurer son rôle d'instance représentative de tous les actionnaires.

1.1.1.2 Le conseil d'administration

Depuis 2015, le conseil d'administration (CA) est composé de huit membres, soit cinq au titre de la région, un au titre du département, un au titre de la CIVIS et un au titre de la commune de Saint-Paul.

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, il s'est réuni au moins quatre fois par an avec un taux de participation d'environ 64 % (présents et représentés), à l'exception de 2023 où il ne s'est réuni qu'à trois reprises. Un seul conseil d'administration[9] a été ajourné pour défaut de quorum. En revanche, il arrive que deux CA se tiennent le même jour[10], ce qui a permis d'atteindre le nombre minimal fixé par le règlement intérieur.

Pendant la période sous revue, la SPL a dû recruter un nouveau directeur général. Selon les statuts, le pouvoir de nomination du directeur général appartient au conseil d'administration. L'avis de vacance du poste a été publié le 10 février 2022 et neuf candidatures ont été reçues. La commission de sélection créée à cet effet s'est révélée être plutôt une commission de recrutement, étant exclusivement composée du directeur de la formation professionnelle du conseil régional et de quatre membres du conseil d'administration, dont la présidente, tous représentant le conseil régional.

Le conseil d'administration du 11 avril 2022 indique que le choix a été effectué par un jury et que le conseil d'administration sera convoqué pour « *formaliser le choix* » déjà fait du directeur général, lequel a été approuvé à l'unanimité en séance du 30 mai 2022, d'ailleurs en l'absence du conseil départemental.

Cette nomination témoigne de la faible implication des actionnaires minoritaires dans les instances décisionnelles de la SPL, que confirme d'ailleurs les procès-verbaux de tous les conseils d'administration.

1.1.1.3 Le comité technique et financier

Cette instance, composée d'un représentant de chacune des collectivités territoriales actionnaires et du directeur général de la SPL, est chargée de préparer les réunions du conseil d'administration de la SPL et de formuler des avis auprès de ce dernier. La régularité et les conditions de tenue de ce comité, notamment la présence des actionnaires minoritaires, sont autant d'éléments permettant de caractériser le contrôle analogue.

Si le CTF s'est réuni jusqu'à trois fois par an en 2019, le nombre de réunions s'est limité à deux en 2020, 2021 et 2022 et un en 2023 et 2024. Aucune explication n'a été apportée sur sa faible activité. Le président du CTF n'était présent que lors de trois réunions[11]. L'examen

[9] Celui du 2 septembre 2019.
[10] Conseils d'administration des 27 mai 2019, 31 août 2020 et 26 avril 2024.
[11] Les réunions du CTF tenues les 27 août 2019, 24 août 2020 et 6 juin 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

des comptes rendus des comités tenus ne permet pas de prendre connaissance des avis des actionnaires minoritaires et conduit à conclure à la présidence de fait du conseil régional, assurée en la personne de la présidente de la SPL.

La chambre relève d'ailleurs une contradiction entre le pacte d'actionnaires[12], qui stipule que la présidence du CTF est assurée par le représentant de la collectivité actionnaire sur le territoire duquel l'opération est envisagée (ou en fonction de la nature de l'opération ou de l'action inscrite à l'ordre du jour)[13], et le règlement intérieur qui, quant à lui, prévoit une présidence réservée à la collectivité actionnaire majoritaire[14].

En outre, les actionnaires minoritaires ne disposent d'aucune possibilité d'inscription à l'ordre du jour du comité, qui reste du ressort exclusif de la présidente, le directeur général n'ayant pas même ce droit.

Il ressort pourtant des procès-verbaux des réunions du comité que la SPL est bien consciente de l'importance de cette instance comme lieu d'exercice du contrôle analogue[15]. Par exemple au cours de la séance du 16 avril 2019, le directeur général indique que le CTF est l'endroit où s'exerce le contrôle analogue par les élus actionnaires et qu'à défaut la structure risque d'être requalifiée, enfin qu'il appartient aux élus d'incarner ce contrôle analogue sur les orientations stratégiques[16], la vie sociale[17] et l'activité opérationnelle de la SPL.

En réponse à la chambre, la région écrit que le pacte d'actionnaires, comme le règlement intérieur dont l'objet est de définir les modalités particulières de contrôle des collectivités territoriales actionnaires, peuvent toujours être réformés.

1.1.1.4 La commission des marchés

La SPL étant considérée comme pouvoir adjudicateur au sens de l'ordonnance du 23 juillet 2015, son règlement intérieur prévoit la création d'une commission des marchés, régie par un règlement spécifique validé en conseil d'administration du 11 avril 2022.

Initialement composée de quatre membres[18], elle a été renforcée au profit du conseil régional pour être désormais composée de six membres ayant voix délibérative soit trois membres du conseil régional et un membre de chaque autre collectivité actionnaire.

Contrairement aux dispositions de l'article L. 1411-5 II du CGCT prévoyant que « *le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents* », le règlement de la commission dispose qu'elle « *doit réunir au moins deux membres avec voix délibérative dont le président ou son suppléant* ». Ces règles de quorum ne sont conformes ni aux dispositions du CGCT ni aux règles générales de calcul de majorité, qui doit être égale au nombre entier immédiatement supérieur à la moitié des membres en exercice, soit

[12] Le pacte d'actionnaires est une convention extra statutaire qui établit les relations entre actionnaires (droits de vote, cessions de parts, gestion financière de la société, contrôle analogue).
[13] Article 10 du pacte d'actionnaires.
[14] Article 4-1 du règlement intérieur.
[15] Séance du 16 avril 2019 ou du 27 aout 2019.
[16] Avis sur les types de formation (« *blended learning* »), diversification de la carte pédagogique en se positionnant sur les métiers en tension.
[17] Dans sa séance du 19 avril 2021, le CAC fait un point juridique sur l'occupation de locaux par la société Z et sur le cumul d'activités du directeur général de l'AFPAR également membre du directoire de Z (*infra* 1.2).
[18] Un représentant par actionnaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

4 (3+1). En conséquence, limitée à 2 membres en cas de quorum, cette commission ne peut pas valablement délibérer.

Dans la mesure où son président, membre du conseil régional, dispose d'une voix prépondérante, les règles internes de la commission donnent le droit à la région de décider des attributaires des marchés publics.

Après examen des procès-verbaux d'attribution des offres, il apparait que la commission est, dans deux tiers des cas, composée de deux membres, de sorte que l'actionnaire majoritaire, détenant une voix prépondérante, choisit toujours les attributaires des marchés. Il convient néanmoins de mentionner que pour chaque réunion, le second membre représentait tout de même un actionnaire minoritaire.

La chambre a relevé à cette occasion que les procès-verbaux n'étant pas arrêtés en fin de séance, mais rédigés postérieurement, il arrive qu'il n'y ait pas de concordance entre la présence des membres élus et leurs signatures. Elle rappelle que l'article 11 du règlement de la commission des marchés, conformément à l'article R. 2131-5-5° du CGCT, dispose que les procès-verbaux et les rapports de la commission d'appel d'offres comportent les noms et les qualités des personnes qui y ont siégé.

Le règlement n'aborde pas non plus le cas des avenants à un marché public et leur autorisation préalable en commission des marchés pour tout projet entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5 % du marché initial.

L'analyse des différentes commissions des marchés révèle un rôle manifestement prépondérant exercé par sa présidente. Selon l'AFPAR, cette commission semble néanmoins être le lieu d'exercice du contrôle analogue des actionnaires minoritaires.

1.1.2 Un défaut de contrôle analogue des actionnaires minoritaires

Pour prétendre à des contrats *in house*, toutes les collectivités actionnaires doivent exercer un contrôle analogue à celui pratiqué sur leurs propres services. S'il n'est pas indispensable que chacun des actionnaires détienne à lui seul un pouvoir de contrôle individuel, la présence d'actionnaires minoritaires doit néanmoins permettre l'existence d'un contrôle conjoint analogue. Il n'est donc pas nécessaire de l'exercer mais doit demeurer la possibilité de le faire.

Le juge administratif avait déjà précisé que la condition de contrôle comparable qui permet de s'assurer qu'une SPL est bien en relation *in house* ne doit être appréciée qu'au regard de la situation de la collectivité qui a conclu avec elle, et non par rapport à celle de l'ensemble des actionnaires de la SPL[19]. La Cour de justice de l'Union européenne précise que le contrôle conjoint nécessite une représentation formelle (directe ou indirecte) dans les organes de décision de la personne morale contrôlée, sans que cela ne puisse porter atteinte aux intérêts et besoins propres de chaque pouvoir adjudicateur et entraîner ainsi une dilution du contrôle analogue[20].

[19] CAA Bordeaux, 18 juillet 2016, n° 15BX000314, *SPL Pompes funèbres publiques et communes associées.*
[20] CJUE, 22 décembre 2022, *Sambre & Biesme SCRL.*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

L'existence de droits de vote spécifiques ou d'une minorité de blocage peut constituer une indication sur la possibilité d'une effectivité du contrôle analogue ou, en tout état de cause, d'une capacité de blocage propre à démontrer une capacité de contrôle sur la SPL.

Aucune stipulation du pacte d'actionnaires ne prévoit de droits spécifiques pour les actionnaires minoritaires, afin de pouvoir peser sur des décisions stratégiques. Ces derniers ne disposent pas, entre autres, de la possibilité d'inscription à l'ordre du jour ou de la nécessité d'un avis conforme, et n'ont aucun droit de veto (pour la nomination ou la révocation du directeur général par exemples). Aucune décision n'est soumise à l'autorisation d'un organe particulier dans lequel ils pourraient faire partie du quorum exigé pour prendre les décisions.

Pourtant, l'article 8 du pacte d'actionnaires prévoit que le *« conseil régional s'engage et s'oblige à associer l'ensemble des signataires aux discussions préalables et plus généralement aux modalités de détermination et de mise en œuvre des orientations stratégiques de la SPL AFPAR »*.

Toutes les instances décisionnelles ou d'échanges (assemblées générales, conseil d'administration, comité technique et financier et commission des marchés) sont les lieux d'expression du pouvoir de l'actionnaire majoritaire. Le droit d'information des actionnaires minoritaires s'exerce d'ailleurs directement auprès de la présidente et non auprès du directeur général.

Les collectivités actionnaires sont informées de la politique financière au lieu de la valider, et le CA présente les orientations stratégiques sans qu'elles aient été définies préalablement par les actionnaires. Par ailleurs, il se réunit exclusivement sur convocation du président (ou du directeur), ce qui est restrictif à l'égard des élus. Il est en effet ordinairement[21] prévu qu'il puisse aussi se réunir à la demande au moins du tiers des administrateurs lorsqu'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

S'agissant du contrôle du conseil départemental sur la SPL AFPAR, cette dernière indique que des réunions de travail régulières mais informelles sont organisées avec le directeur général adjoint (DGA) du département, mais ce dernier ne fait pas à proprement dit de contrôle sur sites. Il n'opère qu'un contrôle de pièces justificatives[22]. Ces contrôles de factures, qui concernent la bonne exécution de l'action de formation et la réalité du service, relèvent du contrôle du client sur son prestataire et non spécifiquement du contrôle analogue.

En définitive, si les premier et troisième critères du contrôle analogue posés par l'article L. 2511- 4 du code de la commande publique (CCP) précité ne semblent pas poser de difficulté, le deuxième, prévoyant que les membres de la SPL doivent être en mesure d'exercer conjointement une influence décisive sur les objectifs stratégiques et les décisions importantes de la personne morale contrôlée, fait défaut en l'espèce.

Aussi, afin de répondre aux obligations du contrôle analogue pour ne pas courir les risques contentieux d'une requalification de la société, la chambre lui recommande de mettre en cohérence ses règles de gouvernance (pacte d'actionnaires, statuts, règlements) pour permettre une influence décisive des actionnaires minoritaires (accès à l'information, détermination des ordres du jour, droit de veto, avis conforme, etc.). À cette occasion, elle l'invite à réformer entièrement son règlement intérieur qui date de 2015.

---

[21] Fédération des entreprises publiques locales, *Les modalités pratiques de la mise en œuvre du contrôle analogue*, (p. 18).

[22] Exigence du fichier de fin de session comportant le nombre d'heures réalisées par les stagiaires, feuilles d'émargement et justificatifs d'absence, attestations de stage, bilans de parcours.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Recommandation n° 1 : Mettre en cohérence, dès à présent, les règles de gouvernance de la SPL (pacte d'actionnaires, statuts, règlements) pour permettre une influence décisive des actionnaires minoritaires.

1.2 Une prévention défectueuse des conflits d'intérêts

Les dispositions de la loi relative à la transparence de la vie publique du 11 octobre 2013[23] qui visent à prévenir les conflits d'intérêts, concernent l'ensemble des présidents et directeurs généraux des entreprises publiques locales dont plus de la moitié du capital social est détenue par une ou plusieurs personnes publiques ou par des personnes privées à capitaux publics, dès lors que leur chiffre d'affaires dépasse 750 000 € l'année précédant la nomination des intéressés.

La prévention des conflits d'intérêts et les atteintes à la probité sont définies et contrôlées par l'Agence française anticorruption (AFA) et la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

L'article L. 1524-5-2 du CGCT impose de proposer une formation spécifique aux élus représentant leur collectivité au conseil d'administration des SPL afin de faciliter le bon exercice de leurs fonctions. Si les déclarations d'intérêt établies à l'AFPAR n'appellent pas d'observation particulière et que la présidente de l'AFPAR a bien bénéficié d'une formation relative à l'optimisation de la gouvernance d'une entreprise publique locale, la SPL doit étendre ce type de formation aux autres membres du conseil d'administration.

1.2.1 Une présentation incomplète des conventions règlementées

Afin d'anticiper d'éventuels conflits d'intérêts, l'article L. 225-38 du code de commerce prévoit un mécanisme d'autorisation préalable de certaines conventions conclues entre la société anonyme et certains de ses dirigeants ou actionnaires, ainsi que celles conclues par la société avec une entreprise ayant des dirigeants communs dès lors que l'un des actionnaires dispose d'une fraction de droits de vote supérieure à 10 %[24].

Le champ d'application des conventions réglementées requérant une autorisation préalable est assez large. Il ne se limite pas aux seules hypothèses d'un dirigeant qui conclut avec la société une opération dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect, dans la mesure où les risques de conflits d'intérêts se situent également au niveau des actionnaires dès lors qu'un actionnaire disposant d'une part importante des droits de vote peut imposer à la société une convention préjudiciable.

Ces conventions réglementées, conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice, doivent être examinées chaque

[23] Article 11-III-5°.
[24] Ou s'il s'agit d'une société actionnaire, d'un pouvoir de contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

année par le conseil d'administration. En l'espèce, le commissaire aux comptes présente au conseil d'administration la relation *in house* avec le conseil régional.

En revanche, dans la séance du 15 décembre 2020, un représentant des salariés a interrogé le président du CA sur les relations existantes entre l'AFPAR et la société Z et sur la mise à disposition de locaux[25] et de personnels auprès de cette société (deux salariés).

Dans cette séance, l'ancien président de la SPL a indiqué que les deux sociétés n'étaient pas en concurrence dans la mesure où Z est une société dont « *les formations proposées s'adressent à un public de salariés contrairement à l'AFPAR pour qui les formations sont orientées vers des bénéficiaires demandeurs d'emploi* », et que « *comme la collectivité régionale est propriétaire des locaux, dans un souci d'optimisation de son bien [elle] peut louer ses espaces et bâtiments* ». Et s'agissant du personnel mis à disposition, le président s'est encore étonné de la remarque alors qu'il s'agissait selon lui d'une structure de formation qui n'est ni en concurrence avec l'AFPAR ni sur le même champ de compétences.

Pourtant, l'objet social de la société Z vise l'accompagnement et la formation professionnelle à destination des entreprises et des salariés relevant du secteur privé ou public mais aussi de toute personne confrontée à des difficultés d'accès à l'emploi. Et quant à l'AFPAR, son objet social n'exclut pas la formation de salariés (du moins les fonctionnaires et les contrats aidés de ses collectivités actionnaires).

Z est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dont le capital est détenu par les bénéficiaires de l'activité (les clients, les usagers, les fournisseurs) et par des collectivités territoriales, des bénévoles, des financeurs, etc. L'ancien directeur de l'AFPAR est un des membres fondateurs de la société Z et détient 5,9 % du capital social auxquels sont associés 10 % des droits de vote. Quant à la région, elle détient 25 % des parts sociales et 20 % des droits de vote.

Interrogée sur ce point, la SPL a répondu que le commissaire aux comptes (CAC) considérait que la société Z n'avait pas à être juridiquement évoquée au titre des conventions règlementées car l'ancien directeur ne détenait pas plus de 10 % des droits de vote. Il n'en demeure pas moins, selon la chambre, que la société Z étant détenue pour plus de 10 % par la région, elle aurait dû à ce titre être évoquée dans les conventions règlementées par l'actionnaire majoritaire.

Ces conventions doivent être soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration, avec l'éventuel déport des personnes intéressées, et faire l'objet d'un rapport spécial du CAC[26]. Le non-respect de ces obligations est porteur d'un risque d'annulation de la convention pour défaut d'autorisation des convention règlementées, et de risques de qualification pénale[27].

Par ailleurs, s'agissant de la mise à disposition des locaux auprès de la société Z, les administrateurs de l'AFPAR ont souhaité qu'un état des lieux soit réalisé par la direction générale, et le président a conclu qu'un rapport complet serait présenté dès que les éléments

[25] Deux salles du centre AFPAR de la Jamaïque, l'atelier soudure et l'ancienne maison du directeur du centre AFPAR de Saint-Paul.
[26] Article L. 225-40 du code de commerce : « *les commissaires aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président du conseil d'administration, présentent, sur ces conventions, un rapport spécial à l'assemblée, qui statue sur ce rapport* ».
[27] Cass. crim, 25 septembre 2019, n° 18-83.113.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

complémentaires demandés seraient disponibles[28]. Fin 2024, aucun rapport n'avait été présenté au conseil d'administration.

1.2.2 Le transfert de deux salariés dans une société concurrente

Les deux salariés, formateurs à l'AFPAR, ont mis à profit la période de leur congé sans solde pour travailler pour la société Z avant de démissionner pour rejoindre cette société.

M. X. était en congé sans solde sur la période du 12 octobre 2020 au 11 octobre 2021. Il a sollicité sa démission par courrier du 28 octobre 2021, devenue effective le 28 décembre 2021. Quant à M. Y., il a connu plusieurs périodes d'absence pour congé sans solde, du 23 septembre 2019 au 7 octobre 2019, du 12 novembre 2019 au 26 juin 2020 et du 29 juillet 2020 au 31 juillet 2021, date à compter de laquelle il a quitté l'AFPAR suite à sa démission.

Pour faire face à cette situation, la SPL AFPAR a recruté de nouveaux intervenants en remplacement de ces agents démissionnaires.

Malgré les avertissements répétés de son entourage professionnel au sein de l'AFPAR, l'ancien directeur s'est délibérément placé dans une situation de conflit d'intérêts.

Bien que les demandes de congés aient émané des salariés, leur octroi relevait bien de son pouvoir discrétionnaire de directeur général[29].

Le directeur général avait un intérêt personnel direct ou indirect dans l'opération litigieuse, dans la mesure où les décisions de mise en congé favorisaient personnellement la société Z dont il était actionnaire et membre fondateur.

Selon l'AFPAR, ces agissements lui ont été préjudiciables. Au-delà des coûts indirects induits par une nécessaire réorganisation des moyens (entre autres par la réaffectation de formateurs et le besoin de recrutement), ils ont causé un préjudice moral à divers titres.

Ces agissements auraient suscité un doute sur les pratiques de gouvernance de l'organisme. Ils auraient aussi provoqué une perte de confiance des parties prenantes et, notamment, des salariés vis-à-vis de l'intégrité des dirigeants, du directeur général de l'époque à tout le moins. Les employés se seraient sentis démoralisés ou injustement déconsidérés face à leurs questionnements. Enfin, l'organisme a pu être perçu comme manquant de rigueur éthique, affectant sa réputation sur son secteur d'activités.

Dans ces conditions, les agissements du directeur général à cette époque ont été contraires à l'intérêt de la SPL dont il avait la charge.

---

[28] Conseil d'administration du 15 décembre 2020.

[29] Le congé sans solde n'est pas de droit et ne peut se prendre qu'avec accord de l'employeur et du salarié. Il entraîne une suspension du contrat de travail durant laquelle l'employé ne perçoit pas de salaire et ne cotise plus pour sa retraite.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2 UNE ACTIVITÉ EN DÉVELOPPEMENT MAIS DONT LA STRATÉGIE RESTE À REDÉFINIR

L'AFPAR a déclaré son activité en tant qu'organisme de formation en 1976. Elle a dû abandonner la formation par l'apprentissage en 2020 à la suite de la loi du 5 septembre 2018 précitée.

Son modèle économique étant celui d'une société publique locale, il est totalement dépendant de ses actionnaires, seuls clients autorisés. Ayant ainsi pour mission de mettre en œuvre les orientations et programmes de formation qu'ils commandent, l'AFPAR a pour vocation d'intervenir dans le cadre de prestations de formation intégrées sans mise en concurrence préalable.

La région considère que l'AFPAR est l'outil majeur, « le pilier » de sa politique de formation professionnelle (des adultes), même si elle ne dispose pas de l'exclusivité de la mise en œuvre de l'ensemble du contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)[30], ni de la maîtrise de tous les domaines de formation.

Selon une enquête effectuée en mars 2023 par un institut de sondage[31], l'AFPAR bénéficie d'une image positive mais perfectible. C'est le premier centre de formation cité spontanément devant la chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (CCIR). Après évocation du nom, elle est placée deuxième après la chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion (CMAR).

2.1 Les dispositifs de formation dispensée : une commande majoritairement régionale qui commence à se diversifier

L'AFPAR propose des formations dans les quatre zones d'emploi définies par l'INSEE, correspondant aux quatre arrondissements de l'île et aux microrégions.

Outre son siège au centre-ville de Saint-Denis, la SPL dispose de quatre centres de formation professionnelle des adultes, dont deux comprennent deux sites :

- Saint-Denis, au nord, accueillant 17 % des stagiaires formés, sur les sites de Saint-François et La Jamaïque ;
- Saint-André, à l'est, accueillant 27 % des stagiaires formés ;
- Saint-Paul, à l'ouest, accueillant 26 % des stagiaires formés ;

[30] Selon l'article L. 214-13 du code de l'éducation, *« le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles a pour objet l'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, compte tenu de la situation et des objectifs de développement économique du territoire régional ».*

[31] Auprès de 500 Réunionnais de 18 ans et plus dont la moitié a suivi une formation dans un centre de formation (dont 2/5ème à l'AFPAR).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

- Saint-Pierre, au sud, accueillant 29 % des stagiaires formés, sur les sites du campus pro de l'océan indien et de l' Institut de recherches agronomiques tropicales (IRAT).

Tous ces sites appartiennent à la région, qui les a mis à disposition de la SPL par convention du 16 juillet 2015, à titre gratuit, pour 15 ans (voir *infra* 3.1.1).

Son offre de formations revêt plusieurs dispositifs : la formation professionnelle d'adultes qualifiante (le socle)[32] et les parcours d'accès à la certification et de formation vers la certification dans le cadre du pacte réunionnais d'investissement dans les compétences (PRIC), commandés et financés par la région (et indirectement par l'État) ; enfin, les parcours tremplin pour l'insertion (TPI) commandés et financés par le département.

En 2023, l'AFPAR a accueilli près de 3 300 stagiaires, dont presque 2 000 bénéficiaires de la formation professionnelle d'adultes (FPA), et environ 800 personnes accueillies dans le cadre des actions TPI. Elle couvre 12 % des places de formation achetées sur le territoire.

En 2023, l'AFPAR a réalisé plus d'un million d'heures de formation, dont près de 84 % au titre de la formation professionnelle des adultes demandeurs d'emploi commandée par la région (le socle), 6 % au titre de la plateforme d'accès à la certification, 6 % dans le cadre du TPI et 4 % au titre du PRIC.

Tableau n° 1 : Heures de formation dispensées par la SPL AFPAR

En heures	2020	2021	2022	2023
Formation professionnelle des demandeurs d'emploi (région)	764 979	783 806	837 571	903 219
Plateforme d'accès à la certification (région)			42 728	63 416
Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) (État et région)			2 277	41 639
Tremplin pour l'insertion (TPI) (département)	43 421	61 729	71 294	61 048
Total	**808 400**	**845 535**	**953 870**	**1 069 322**

Source : CRC, d'après les données de la SPL AFPAR

Même si son socle de formations, commandé par la région, représente près de 84 % du temps de formation dispensé en 2023, sa part descend à 61 % en nombre de stagiaires formés. Les actions de formation du dispositif TPI commandé par le département, qui ne représente que 4 % du temps de formation, couvrent 24 % du nombre de stagiaires.

[32] Ces formations professionnelles commandées par la région comprennent des actions validées par des titres professionnels (TP) du ministère du travail de niveaux 3 à 6, des actions qualifiantes reconnues par les branches professionnelles et validées par des certificats de qualification professionnelle (CQP), des actions de professionnalisation et des actions de préqualification sanctionnées par des attestations de formation, et des modules liés au développement durable et à l'environnement.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Graphique n° 1 : Répartition des personnes accueilles en flux stagiaires en 2023

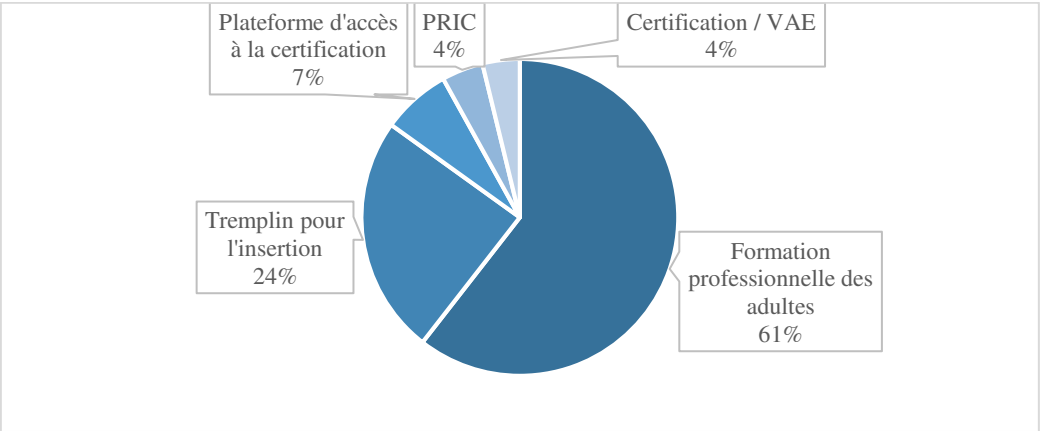

Source : CRC, d'après le rapport d'activités 2023 de la SPL AFPAR

2.1.1 Le dispositif régional socle : les formations professionnelles d'adultes des demandeurs d'emploi

La région, actionnaire principal de la SPL AFPAR, lui a confié la mission d'intérêt général que constitue le domaine de la formation professionnelle des adultes, et lui a fixé ses modalités d'intervention par une convention de prestations intégrées en date du 28 septembre 2015 entrant en vigueur le 1er juillet 2015, pour une durée de 15 ans.

En 2023, sur 1 988 stagiaires accueillis, 76 % des bénéficiaires des actions de formation avaient entre 25 et 54 ans, et près de la moitié ne détenait pas le niveau du baccalauréat (18 % aucun diplôme, 10 % un certificat de formation générale et 21 % un diplôme de niveau 3). 53 % étaient des femmes et 47 % des hommes. Les personnes en situation de handicap représentaient 3,3 % des personnes accueillies[33].

De 2020 à 2023, les heures effectuées à ce titre ont augmenté de plus de 18 %.

En 2022, l'AFPAR a formé 1 980 personnes, soit plus de 10 % des places de formation financées par la région (19 458 places), représentant plus de 15 M€ de chiffre d'affaires sur les 150 M€ du marché total de la formation professionnelle réunionnaise.

Compte tenu de la hausse des places financées par la région en 2023[34] et, bien que le nombre de stagiaires de l'AFPAR ait augmenté (1 988) ainsi que son taux de réalisation (100,4 %), sa part a légèrement baissé (8,5 %).

[33] Source : bilan de la formation professionnelle des adultes en 2023.
[34] Source : La Réunion – Panorama – SyOP.re.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Tableau n° 2 : Temps de formation assuré par l'AFPAR sur le dispositif socle

	2020	2021	2022	2023
Heures prévues	840 000	840 000	840 000	900 000
Heures réalisées	764 979	783 806	837 571	903 219
Taux h réalisées/ h prévues	91 %	93 %	99,7 %	100,4 %
Nombre de stagiaires	1 767	1 807	1 980	1 988

Source : bilan des commandes 2020 à 2023 de la formation professionnelle pour adultes

Les taux d'occupation sont très satisfaisants. En 2023, les centres de Saint-Denis étaient à saturation et les taux d'occupation à Saint-André, à Saint-Paul et à Saint-Pierre, constitués de plateaux techniques par nature plus difficiles à optimiser que des salles classiques, ont été respectivement de 95 %, 94 % et 90 %[35].

À configuration constante, le centre de Saint-Denis, qui comprend deux sites, ne peut effectivement pas accueillir plus d'heures de formation, du moins pas avant la réhabilitation du site de Saint-François.

Néanmoins, au-delà de la hausse de ses capacités à venir à Saint-Denis, l'AFPAR possède des marges capacitaires déjà exploitables sur ses sites de l'est, de l'ouest et du sud. Elle devrait pouvoir optimiser son organisation pour maintenir, voire continuer à dépasser ses 900 000 heures de formation professionnelle annuelles prévisionnelles.

En réponse à la chambre, la SPL indique qu'elle prévoit de nouvelles formations sur les sites de Saint-André, de Saint-Paul et de Saint-Pierre afin de répondre aux exigences particulières du territoire et d'exploiter au mieux l'ensemble des plateaux mis à disposition par le conseil régional.

2.1.2 Le pacte réunionnais d'investissement dans les compétences (PRIC)

Au niveau national, l'État a arrêté un plan d'investissement dans les compétences d'environ 15 Md€ pour la période 2018 à 2022, afin de favoriser l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi des publics vulnérables, soit un million de jeunes en situation de décrochage scolaire et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ou touchés par l'illettrisme.

Ce plan a été décliné au niveau régional dans le pacte réunionnais d'investissement dans les compétences pour la période 2019 à 2022, pour près de 253 M€. La région a souhaité à travers ce plan que les formations proposées soient accessibles et mobilisables à tout moment, selon des programmes renouvelés et des formats pédagogiques diversifiés et personnalisés.

Par un avenant du 16 mars 2022, elle a amplifié en 2022 et 2023 l'effort de formation vers les personnes en recherche d'emploi, les jeunes en situation de décrochage scolaire et les publics touchés par l'illettrisme, et favorisé leur insertion professionnelle durable en répondant aux besoins des entreprises. Elle a ainsi contractualisé avec 10 partenaires, dont la SPL AFPAR à qui elle a commandé 9 formations.

[35] Source : rapport d'activité de l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Dans le prolongement des PRIC 2019-2023, l'État s'est engagé à poursuivre son effort additionnel aux cotés des régions pour un nouveau cycle de financement des formations au bénéfice des publics éloignés de l'emploi et des métiers en tension ou en transition.

À ce titre, la région a signé avec l'État un protocole d'accord pluriannuel prévoyant un montant socle annuel de 24 M€ pour la formation professionnelle en faveur des personnes en recherche d'emploi, d'évaluations aux compétences socle (CléA) ou d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE), intégrant les coûts pédagogiques des formations, les rémunérations, les aides à la mobilité et à la garde d'enfant.

Les publics prioritaires du PRIC 2024 à 2027 sont les bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA), les travailleurs en situation de handicap, les jeunes en recherche d'emploi jusque Bac+2 non obtenu et de moins de 26 ans, les séniors de 55 ans et plus, et les personnes en recherche d'emploi de la tranche d'âge entre 26 et 54 ans sans baccalauréat. Les engagements conventionnels de la région portent sur l'augmentation de la part de ces deux dernières catégories.

En 2023, le public visé a bien été couvert : 70 % des bénéficiaires (139) d'une action de formation au titre du PRIC étaient majoritairement des personnes entre 25 et 49 ans. La moitié était sans diplôme et 92 % avec un niveau inférieur au baccalauréat. Les femmes et les personnes en situation de handicap représentaient respectivement 15 % et 5,8 % de l'effectif.

Le PRIC présente une réelle opportunité de développement pour l'AFPAR. 15 formations prioritaires définies à la convention État-région devraient conduire à l'ouverture de nouvelles formations pour l'AFPAR[36].

2.1.3 Les programmes départementaux d'insertion (PDI) et le dispositif tremplin pour l'insertion (TPI)

Le département est compétent pour la formation professionnelle dans le cadre de l'insertion[37].

Le programme départemental d'insertion (PDI) 2016-2018, prolongé jusqu'en 2021, a défini des mesures relatives à des actions de formations individuelles ou collectives permettant de répondre aux besoins observés par le département.

Pour les formations collectives, le programme précise que la SPL AFPAR est mobilisée en tant que partenaire pour la formation et bourse pour l'emploi des bénéficiaires du RSA. À ce titre, il prévoit notamment chaque année 1 000 actions de remobilisation, de *coaching*, de savoir être et de remise à niveau, et 1 000 actions de lutte contre l'illettrisme dans le cadre

[36] Agent de valorisation des espaces paysagers ; agent de propreté et d'hygiène ; étancheur toiture bâtiment ; infographiste metteur en page ; mécanicien conseiller en trottinettes et vélo à assistance électrique ; mécanicien réparateur de cycles et de vélos à assistance électrique ; référente réseaux sociaux d'entreprise ; technicien d'équipement d'aide à la personne ; tuyauteur industriel ; agent de reconditionnement numérique ; agent de végétalisation des espaces urbains ; concepteur d'espace de vente de produits de seconde main ; installateur dépanneur en plomberie ; intervenant médico-technique à domicile pour les prestataires de santé ; technicien du réemploi des matériaux du bâtiment.

[37] L'organisation départementale du dispositif d'insertion est prévue aux articles L. 263-1 et L. 263-2 du code de l'action sociale et des familles.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

d'ateliers d'insertion animés par des bénéficiaires du RSA de niveau Bac + 2 (ayant eux-mêmes bénéficié préalablement d'une action de formation de formateurs commandée à l'AFPAR).

Pour les formations individuelles, il prévoit 2 200 places ouvertes par an dont 2 000 pour les allocataires suivis par France Travail et 200 dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation, en lien avec l'AFPAR.

Au titre de ce PDI 2016-2021, 2 665 actions de remobilisation ont été mises en œuvre par l'AFPAR. De septembre 2018[38] à juillet 2020, sur les 929 personnes ayant suivi cette action de formation, plus de 82 % ont validé leurs parcours et une majorité a présenté un projet de formation au sein même de la SPL (533 personnes). 12 % (soit 110 personnes)[39] ont entamé une formation qualifiante au sein de la structure. 70 % des bénéficiaires qui se sont présentés à une certification ont obtenu au moins une compétence validée et 66 % un titre professionnel. Le taux de sortie positive est de 48 % et celui de satisfaction globale pour la formation de 87 %.

Compte tenu de ces résultats appréciés, l'AFPAR a ouvert fin 2020 à la demande du département, un parcours TPI open[40] pour la SPL Edden[41] (dont le département est le principal actionnaire).

Puis du 17 mai 2021 au 31 décembre 2022, l'AFPAR a proposé trois dispositifs TPI : le TPI Classique de 80 heures, le TPI Projections, et le TPI Environnement pour les agents de la SPL Edden. À la différence du dispositif de formation régional, le dispositif départemental concerne des agents désignés par le département.

L'activité du dispositif TPI de l'AFPAR a augmenté de près de 43 % entre 2020 et 2023, passant d'environ 43 000 heures à 61 000 heures. En 2023, les stagiaires en formation professionnelle accueillis dans les différents centres et bénéficiaires des formations TPI étaient répartis comme suit : 16 % à Saint-Denis, 25 % à Saint-Paul, 27 % à Saint-André et 32 % à Saint-Pierre.

1 713 parcours ont été réalisés pour plus de 134 000 heures d'accompagnement. Sur les 1 552 parcours validés, 31 % ont eu des projets au sein de l'AFPAR et 468 personnes ont poursuivi une formation dans la structure. Le taux de satisfaction global s'est maintenu à 87 % et le taux de réussite à la certification a progressé de plus de 25 points (95 % avec au moins une compétence validée, et 93 % avec un titre professionnel).

Pour rapprocher les bénéficiaires du RSA des métiers en tension, le PDI 2022-2024 (pour les années 2023 et 2024) prévoit la mobilisation et l'amplification du dispositif TPI, le recours à l'immersion en entreprise et à des formations orientées vers les métiers en tension dont ceux des services à la personne, et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (par un dispositif de « *coaching* » formation et de professionnalisation renforcé). Les métiers de l'environnement et du développement durable continuent d'être le support privilégié de mise en parcours d'insertion et d'accompagnement socioprofessionnel vers l'emploi, toujours en partenariat avec la SPL Edden.

[38] Les actions n'ont commencé qu'en septembre 2018.
[39] Dans les filières suivantes : tertiaire (28 %), services à la personne (24 %), restauration (14 %), horticulture (9 %), et bâtiment second œuvre (7 %).
[40] De 250 heures pour 33 stagiaires « ouvrier du paysage en espaces naturels ».
[41] La SPL Edden est une société publique locale se consacrant à la protection de l'environnement à La Réunion. Fondée en mars 2019, elle a son siège à L'Étang-Salé.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Trois conventions ont ainsi été contractualisées entre le département et l'AFPAR au titre du PDI 2022 à 2024 :

- une convention « contrat aidé » prévoyant 140 parcours, dont des parcours TPI classique destinés aux bénéficiaires du parcours d'emploi compétences (PEC) recrutés directement par la direction des ressources humaines du département et les associations retenues par le département, et des parcours TPI projections pour les bénéficiaires PEC recrutés par la SPL Edden ;
- une convention en partenariat avec les comités territoriaux d'insertion et de l'emploi (CTIE)[42] de 80 parcours délocalisés notamment à Petite-Ile, à Saint-Philippe et à Saint-Joseph pour répondre aux contraintes de transport rencontrées par les bénéficiaires de ces territoires ;
- une convention en partenariat avec France Travail mettant en œuvre 600 parcours dont 100 dans les secteurs de Piton Saint-Leu et de Trois Bassins pour des publics relevant de la lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme dans le cadre du dispositif TPI+.

Au 31 décembre 2023, la moitié des parcours relatifs aux conventions « contrat aidé » et CTIE avait été réalisée, mais seulement 10 parcours sur 60 ont été effectués au titre de la convention France Travail compte tenu d'un démarrage difficile.

801 personnes ont été accompagnées. 762 projets ont été validés (soit 93 %) dont 182 ont fait l'objet d'une demande de formation à l'AFPAR, et 580 ont été orientés vers d'autres projets, plus de la moitié des bénéficiaires privilégiant l'emploi[43]. Les candidats présentés à la certification ont obtenu un titre complet à 92 %, et au moins une compétence à 96 %.

La qualité de mise en œuvre par l'AFPAR de ce dispositif TPI est reconnue par le département. Cependant, la pérennisation de ces actions de formation dépendra des contraintes budgétaires du département, et des accords entre ce dernier et la région sur l'organisation des formations des demandeurs d'emploi dont les modalités ont été redéfinies par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023.

[42] Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État a lancé fin 2019 un appel à projet pour l'expérimentation d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) sur la période 2020-2022. Le département de La Réunion a été retenu fin 2019 pour expérimenter le déploiement du SPIE sur son territoire. Cette expérimentation a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 suite à la validation de la demande d'extension du plan d'action du département, laquelle prévoyait notamment la création et le déploiement des comités territoriaux de l'insertion et de l'emploi (CTIE).

[43] Les modalités d'accès à l'emploi après les parcours se faisant principalement par prospection directe (81 %) et via France Travail (14 %).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2.2 Un organisme de formation qualifiante, aux exigences de qualité et d'insertion professionnelle reconnues

2.2.1 Un organisme certifié pouvant délivrer des titres professionnels

À compter du 1er janvier 2022, afin de pouvoir bénéficier de fonds publics ou mutualisés[44], une certification par un organisme tiers sur la base d'un référentiel national unique, est obligatoire pour les entités réalisant des actions concourant au développement des compétences.

La certification Qualiopi atteste de la qualité du processus des actions de formation, et permet une plus grande lisibilité de l'offre de formations auprès des entreprises et des usagers. Elle est délivrée par un organisme certificateur accrédité ou autorisé par le Comité français d'accréditation, sur la base du référentiel national qualité. Le non-respect du référentiel national fait encourir un risque d'exclusion du dispositif de financement public.

L'AFPAR est certifiée Qualiopi depuis le 18 novembre 2020 pour les actions de formations proposées dans ses cinq sites. Elle a bénéficié d'un maintien de certification en 2022 et en novembre 2024.

Adossées à des référentiels réglementés au niveau national, la plupart des formations dispensées à l'AFPAR conduisent au titre professionnel (TP)[45] allant du niveau 3 à 6.

En 2023, l'AFPAR a été agréée[46] par la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de La Réunion pour 60 TP répartis sur les différents centres. Près de la moitié (47 %) sont de niveau CAP – BEP (niveau 3), 28% de niveau Bac (niveau 4), 22 % de niveau Bac+2 (niveau 5) et 3 % de niveau Bac+3 (niveau 6). Les sessions d'examen sont ainsi organisées par ses propres centres.

De plus, afin de favoriser l'adaptation progressive de l'offre de formation à l'évolution des métiers, des modules complémentaires sont ajoutés à des titres professionnels. Cette démarche permet d'enrichir le contenu des parcours insuffisamment couvert par les référentiels nationaux.

Seulement deux formations dispensées par l'AFPAR ne sont pas nécessairement titrantes.

---

[44] Financement par l'État, les régions, la Caisse des dépôts et consignations, France Travail, par un opérateur de compétences (OPCO), ou par l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), entre autres.

[45] Le titre professionnel, certification d'État délivrée par le ministère du Travail, atteste que son titulaire maîtrise les compétences permettant l'exercice d'un métier. Les TP sont enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences. Ils sont composés de blocs de compétences dénommés « certificats de compétences professionnelles » (CCP).

[46] Article R. 338-8 du code de l'Éducation nationale : *« les sessions de validation en vue de la délivrance du titre professionnel dans une spécialité déterminée sont organisées par les organismes ayant fait l'objet d'un agrément délivré par le préfet de région. Cet agrément est accordé, pour une durée maximale de cinq ans, renouvelable dans les mêmes conditions, aux organismes qui justifient de leur capacité à organiser ces cessions de validation en assurant, dans le respect des exigences prévues aux articles R. 338-2, R. 338-4 et R. 338 5, l'inscription, l'information du candidat et la mise en place des moyens nécessaires au bon déroulement de la session ».*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

En 2023, sur 504 certifications enregistrées sur l'île au répertoire national des certifications professionnelles, l'AFPAR propose près de 12 % d'entre elles.

Nonobstant l'année 2020 marquée par la pandémie, le nombre d'inscrits, de présents et d'admis à un titre professionnel dispensé par l'AFPAR a augmenté. Si le taux de réussite a légèrement baissé de 2,2 points (passant de 88,1 % à 85,9 %), il reste supérieur à l'objectif de 80 % attendu par la région.

Tableau n° 3 : Évolution des admis à un titre professionnel

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023 / 2019
Nb d'inscrits	950	754	1 003	1 041	1 044	9,9 %
Nb de présents	906	719	973	987	1 020	12,6 %
Présents / Inscrits	95,4 %	95,4 %	97 %	94,8 %	97,7 %	2,3 points
Nb d'amis à un titre professionnel	798	632	837	843	876	9,8 %
Taux de réussite	88,1 %	87,9 %	86 %	85,4 %	85,9 %	- 2,2 points

Source : rapports d'activités de la SPL AFPAR

Le taux de réussite de l'AFPAR est comparable à celui des dispositifs hors apprentissage de la chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (86 % pour l'année 2022-2023).

Il n'est pas homogène entre les centres de formation[47] ou selon les formations suivies (de 50 %[48] à 100 %[49] de réussite), mais il reste élevé dans l'ensemble.

Tableau n° 4 : Taux de réussite de différents titres professionnels 2023 par centre

Titres professionnels	Saint-André	Saint-Denis	Saint-Paul	Saint-Pierre
Assistant de vie aux familles	66,7	75	90	
Carreleur chapiste		88,9		66,7
Conseiller en insertion professionnelle		87,5	44,4	64,3
Employé administratif et d'accueil	92,3	95,8	89,5	66,7
Gestionnaire de paie		83,3		65,2
Ouvrier du paysage	0			87,5
Secrétaire assistant	94,7	65,2	90,9	100

Source : CRC, d'après les données de la SPL AFPAR

Si le taux de réussite se trouve inférieur à 60 %, une analyse des causes est réalisée par le service ingénierie, et une fiche amélioration est dressée avec des mesures correctives.

[47] Par exemple, pour le titre professionnel d'ouvrier du paysage, il est de 0 % à Saint-André et de 87,5 % à Saint-Pierre.

[48] Chef de chantier travaux publics routes et canalisations ; mécanicien automobile ; technicien électromécanicien automobile (en 2023).

[49] Agent de maintenance des bâtiments ; agent de médiation, information, services ; agent de service médico-social ; conducteur de grue à tour ; électricien d'équipement du bâtiment ; employé d'étage en hôtellerie ; installateur dépanneur en informatique ; mécanicien réparateur de motocycles ; mécanicien réparateur en marine de plaisance ; médiateur social accès aux droits et services ; ouvrier de production horticole ; plaquiste – plâtrier ; soudeur assembleur industriel ; technicien d'assistance en informatique ; technicien du bâtiment communicant et connecté (en 2023).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Par exemple, le taux de réussite au TP de comptable assistant était de 42 % en 2021 et 58 % en 2022. L'analyse de cette action a montré que le volume d'heures de formation était insuffisant[50]. Après avoir été augmenté de près de 16 %, le taux de réussite a dépassé l'objectif des 80 % en 2023 (84,2 %).

De la même façon, le taux de réussite au TP de carreleur chapiste en 2022 n'était que de 33 %. Une analyse des facteurs explicatifs et des causes probables a conduit à des propositions d'actions correctives et des axes d'amélioration dont le profil des candidats, la gestion du temps de formation et des évaluations en cours de formation. Les actions mises en œuvre ont permis d'améliorer le taux de réussite en 2023, atteignant l'objectif des 80 %.

2.2.2 Un organisme de formation présentant un bon taux de sortie positive

Outre les taux de réussite, la qualité des formations est examinée après six mois, en fonction du placement en emploi des stagiaires et de leur sortie positive (comprenant le placement en emploi, en formation et la création d'entreprise).

Pour les formations professionnelles d'adultes, la région a fixé un taux de sortie positive[51] de 30 % en 2019 puis de 50 %. En 2022 et 2023, l'AFPAR a un taux supérieur de 10 points à ses objectifs.

Tableau n° 5 : Taux de placement et taux de sortie positive

6 mois après la sortie	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de placement en emploi	49 %	39 %	43 %	41 %	41 %
Taux de placement en emploi des demandeurs d'emploi à France Travail	52 %	49 %	56 %	54 %	
Taux de sortie positive	62 %	54 %	58 %	60 %	60 %

Source : bilans des marchés formations professionnelles des adultes pour la région 2019 à 2023 de la SPL AFPAR et données de France Travail

Cependant, le taux de placement[52] est inférieur à la moyenne nationale suivie par France Travail (41 % contre 54 %, en 2022), et les taux de placement et de sortie positive sont également inférieurs au taux d'insertion dans le monde professionnel des stagiaires des formations longues (hors école de commerce)[53] sortant de l'année 2021-2022 de la chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (73 %).

Mais, ces écarts peuvent s'expliquer par le public de ces deux organismes. La CCIR forme principalement des stagiaires en apprentissage, c'est-à-dire des jeunes de moins de 30 ans, alors que les formations dispensées par l'AFPAR sont, pour les demandeurs d'emploi, majoritairement âgés de 25 à 54 ans.

[50] Audit de renouvellement de Qualiopi.
[51] Proportion de stagiaires bénéficiant d'opportunités professionnelles de nature à pérenniser ou encourager leur retour vers un emploi, à la sortie d'une formation.
[52] Proportion de stagiaires ayant terminé une action et qui sont en emploi ou engagés dans une action complémentaire d'enseignement ou de formation un à trois ans après la fin de l'action.
[53] Part des diplômés occupant un emploi, sur l'ensemble des diplômés (en emploi ou au chômage).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2.2.3 Un organisme sélectif mais qui propose un parcours inclusif d'accès à la certification

Les stagiaires de l'AFPAR entrent dans une action de formation après une phase de recrutement se déroulant en trois étapes (réunion d'information collective, passation des évaluations psychotechniques et entretien de recrutement), sachant qu'une formation spécifique[54] destinée aux personnes rencontrant des obstacles pour intégrer les actions de formations a été conçue afin de leur permettre d'avoir les prérequis nécessaires et de réussir leur insertion professionnelle. La SPL dispose pour cela d'un service de recherche pour le recrutement composé de 21 agents (15 équivalents temps plein dont 8 psychologues de travail) répartis dans les 4 points contacts de la structure (1 par zone).

Si la sélectivité des stagiaires a mécaniquement un effet sur les taux de réussite, elle conditionne aussi la qualité de la formation. Afin de permettre aux candidats écartés mais motivés de pouvoir être ultérieurement retenus, l'AFPAR propose un parcours d'accès à la certification (parcours passerelles).

Les objectifs de ce parcours sont de déployer un modèle de formation plus souple et plus inclusif en faveur des demandeurs d'emploi ne disposant pas de tous les prérequis pour accéder directement à un parcours certifiant, et de favoriser l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences essentielles au travail et dans la vie quotidienne. Il augmente par la suite leur chance de réussite, qu'elle soit d'ordre social ou professionnel, ou pour la poursuite d'une formation cette fois certifiante.

En avril 2022, l'AFPAR a mis en place un parcours de formation en amont des formations certifiantes (de 420 heures maximum pour 125 personnes) dans les domaines sanitaire, social et médico-social, tertiaire, des services et de l'agroalimentaire, permettant à 78 % des stagiaires de continuer les formations vers un titre professionnel certifiant.

En 2023, 88 % des personnes inscrites au parcours d'accès à la certification ont terminé la formation. Sur celles-ci, 93 %, taux supérieur à l'objectif de la région, ont été orientées vers une formation qualifiante.

En outre, d'avril à août 2023, l'AFPAR a également proposé deux parcours de réinsertion professionnelle axés sur les métiers du bâtiment (peintre et maçon) au sein du centre pénitentiaire du Port. Pour les deux sessions, 79 % des candidats (soit 22 personnes sur 28) ont terminé l'action. Une majorité a acquis des compétences pouvant leur permettre de suivre une formation qualifiante.

2.2.4 Des points relais conseil pour la validation des acquis de l'expérience

En 2021, la région a attribué à l'AFPAR un marché de prestations intellectuelles en accord cadre mono-attributaire à bons de commande pour des prestations d'information, de conseil, d'orientation et de suivi des parcours dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour une durée de 12 mois, reconductible tacitement et ne pouvant pas excéder 48 mois.

[54] La plateforme d'accès à la certification (PAC).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Dans ce cadre, la SPL a la charge de mettre en place un ou des points relais conseil de proximité, d'assurer l'accueil physique et téléphonique de toute personne souhaitant disposer d'information sur la VAE, et de prendre en charge, pendant au moins 8 heures par jour, la gestion du numéro vert sur la VAE permettant au public d'être orienté gratuitement vers le point relais conseil de son choix. Il est prévu que le conseiller VAE planifie des réunions hebdomadaires d'informations collectives pour des groupes d'au moins 12 personnes, pouvant être délocalisées, et des entretiens conseil et orientation individuels d'une durée d'une demi-heure à 7 heures par candidat. Le dispositif point relais conseil VAE a été déployé par l'AFPAR à compter du 1er octobre 2021 dans les 4 zones de l'île, à l'aide de 2 consultantes.

Afin de promouvoir ce dispositif, la SPL a engagé des actions de communication (participation à des événements, communiqués de presse et courriers électroniques d'informations auprès des partenaires). Le site internet dédié aux points relais conseil de la VAE a été mis en production à la mi-octobre 2021.

Ces documents mis en ligne la première année d'ouverture du site n'ont pas été mis à jour alors que de nouvelles dispositions relatives aux parcours VAE s'appliquent à compter du 1er janvier 2024[55] dont l'utilisation du portail France VAE, l'accompagnement des candidats par un architecte accompagnateur de parcours et l'évolution des droits de congés et de formation pour la VAE. De plus, en octobre 2024, de nombreux liens pratiques VAE ne fonctionnaient plus.

La chambre préconise à l'AFPAR de mettre à jour les documents de l'espace ressources ainsi que les données du site internet sur la VAE.

L'activité des points relais conseil a augmenté au cours de la période. Du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, l'AFPAR a proposé 55 % de réunions et entretiens en plus, et cinq fois plus de personnes se sont présentées à la certification par rapport à l'année scolaire précédente.

Au 30 juin 2024, après 3 années de prestations, 2 237 personnes ont été accueillies pour des informations, et 235 réunions d'information collectives ont été réalisées (auprès de 1 557 personnes ; majoritairement des femmes et des personnes de plus de 25 ans). Les salariés sont plus importants que les demandeurs d'emploi, et la catégorie professionnelle la plus représentative des candidats est celle des employés.

1 104 entretiens conseil et orientation ont été réalisés par les deux consultantes. Plus de 400 personnes ont initié un suivi de parcours VAE, et au moins 28 personnes ont validé totalement leur certification. Si ce dispositif ne permet qu'à 7 % des personnes suivant un parcours d'obtenir une certification totale, les taux de satisfaction des bénéficiaires d'une réunion d'information collective et des entretiens conseil et orientation sont en moyenne respectivement de 79 % et 94 %.

Compte tenu du faible taux d'obtention de certification par ce dispositif expérimental, la région envisage de ne pas pérenniser les points relais conseils VAE de la SPL AFPAR.

La chambre s'interroge sur l'avenir de ce dispositif pourtant indispensable au territoire. En l'absence d'initiative privée, elle souligne la nécessité pour les actionnaires de la SPL de s'approprier la dimension de service public que semble revêtir ce segment, afin de l'intégrer dans la stratégie de la SPL actuellement en cours de redéfinition.

[55] Selon les dispositions du décret du 27 décembre 2023 relatif à la VAE, en application des dispositions de la loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2.3 Un positionnement stratégique qui reste à redéfinir

2.3.1 Des priorités sectorielles définies par la région

En cohérence avec les schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la région a un contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) pour la période 2018 à 2022 toujours applicable aujourd'hui, ayant été prorogé par délibération du conseil régional du 14 décembre 2023, afin de sécuriser les actes juridiques s'y référant. Bien que les premières consultations datent du 8 novembre 2022, le nouveau contrat couvrant la période 2022-2027 n'a toujours pas été adopté[56]. Le retard pris par la région dans la définition tardive de sa stratégie en la matière risque d'ailleurs d'être à l'avenir pénalisante pour la propre définition stratégique de l'AFPAR (*infra* 2.3.3).

De nouvelles orientations sont néanmoins définies dans son document d'objectifs et d'orientation régional (DOOR) présenté en commission plénière du CREFOP le 8 novembre 2023, et correspondant réglementairement à la contribution du conseil régional à l'élaboration concertée du nouveau CPRDFOP, que la région prévoit d'adopter au premier semestre 2025.

Les enjeux du contrat encore en vigueur sont une élévation du niveau de qualification des Réunionnais, la favorisation de leur épanouissement personnel notamment à travers une orientation choisie, et la réduction des inégalités afin d'assurer l'égalité des chances.

Il définit 15 secteurs économiques prioritaires identifiés pour leur potentiel économique et de création d'emplois : le numérique, la transition écologique et énergétique (dont la bioéconomie, les biotechnologies et l'architecture tropicale), le tourisme, le BTP, le transport-logistique, l'optique-lunetterie, le sanitaire social et médico-social, le sport et l'animation, l'automobile, les arts du spectacle et les activités culturelles, l'immobilier, l'aéronautique, le maritime, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire.

Quant aux filières stratégiques prioritaires définies fin 2023 par le DOOR, il s'agit des énergies renouvelables, du bâti tropical, de l'agro-alimentaire, de l'économie bleue, du numérique et du tourisme. Sont ajoutés les secteurs émergents du « Care »[57] de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'audiovisuel.

Les enjeux de la formation professionnelle pour chaque filière sont par ailleurs définis dans les contrats de filières découlant du SRDEII.

En 2023, en plus des formations relevant des secteurs du tertiaire et services et de l'agroalimentaire, l'AFPAR répond aux priorités sectorielles régionales en proposant des formations dans 9 des 15 secteurs économiques prioritaires définis dans le CPRDFOP.

[56] À l'instar d'autres régions d'outre-mer, telles que la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique (Mayotte l'a signé le 10 octobre 2024).
[57] Les professions du « Care » fournissent des services touchant la santé physique, mentale et cognitive ainsi que la sécurité des personnes dont elles s'occupent.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Graphique n° 2 : Heures de formations par secteur assurées par l'AFPAR

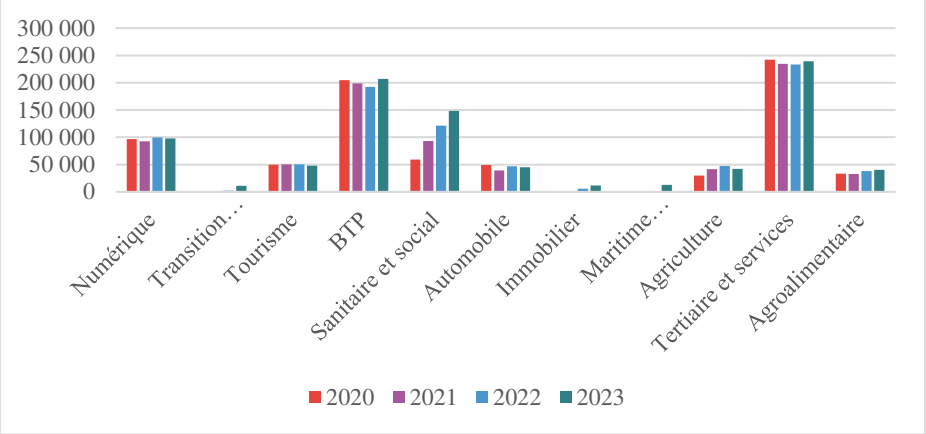

Source : bilan des commandes de formation professionnelle de la SPL AFPAR

Afin de répondre à ces secteurs prioritaires, l'AFPAR a récemment ouvert les nouvelles formations suivantes : l'intelligence artificielle depuis 2021, l'immobilier depuis 2022, la transition écologique et énergétique et l'économie bleue depuis 2023.

Son offre de formations est bien dans une dynamique de développement en cohérence avec les secteurs définis par la région.

2.3.2 Des enjeux de proximité géographique à approfondir

Les capacités d'accueil dans le nord sont limitées par la vétusté du centre de Saint-François, qui n'a quasiment pas fait l'objet de travaux d'adaptation, d'accessibilité, d'amélioration et de sécurité depuis son inauguration en 1964.

En 2023, 31 % des espaces de ce site étaient désaffectés pour cause d'insalubrités soit 2 371 m² représentant l'équivalent de huit salles de cours (et des bureaux). Lors de sa visite du 9 avril 2024, la commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité, a donné un avis favorable à la poursuite des activités de l'établissement, avec une interdiction de l'utilisation des étages et de l'internat, et a rappelé les prescriptions de 2021 pour la réparation des toitures de divers bâtiments à la suite d'infiltrations d'eau. Compte tenu des observations de cette commission, l'internat a été fermé en juillet 2024.

La région, propriétaire du site, a décidé la réalisation de travaux de démolition-reconstruction pendant lesquels l'AFPAR envisage de transférer l'ensemble des activités vers le site de La Jamaïque, et éventuellement les autres centres, en vue de maintenir un niveau d'activité optimal.

Les études préalables, en cours, devraient aboutir à un concours de maîtrise d'œuvre en 2025, la livraison progressive des locaux devant intervenir entre 2028 et 2030. Selon la région, le nouveau site de Saint-François sera profilé selon les secteurs économiques prioritaires et les interactions du bassin d'emploi. Le secteur numérique, en particulier la cybersécurité et l'intelligence artificielle, sera largement représenté dans une logique d'écosystème emploi-formation, qui pourrait offrir des possibilités d'installation à des écoles de formation initiales (y compris l'université) ou même des « start-up ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Outre les sites mis à sa disposition, l'AFPAR a conventionné en 2023 et 2024 avec une association et différentes collectivités pour proposer des formations TPI délocalisées afin de réduire les freins à la mobilité des stagiaires bénéficiaires du revenu de solidarité active. Ces actions de formation sont réalisées à Trois-Bassins, à Piton Saint-Leu, à Petite-Île, à Saint-Joseph et à Saint-Philippe. Comme déjà évoqué supra (2.1.3) une convention a été passée en partenariat avec les comités territoriaux d'insertion et de l'emploi pour répondre aux contraintes de transport rencontrées par les bénéficiaires de ces territoires.

Par ailleurs, pour permettre aux candidats éloignés des centres de formation d'intégrer un cycle de formations, l'AFPAR propose aussi des formations en ligne, et dispose d'un service d'hébergement et de restauration pour les stagiaires résidant dans les écarts et les hauts, ces derniers étant prioritaires pour y accéder.

Afin d'apporter une réponse variée aux enjeux de proximité géographique, la région déploie aussi d'autres outils parmi lesquels figure un appel d'offres dédié à la formation professionnelle dans les hauts et les écarts, ainsi qu'un appel à projet (DEFFINOV Tiers-lieux) dont l'objectif premier est de diversifier les lieux de formation pour répondre ainsi à l'enjeu d'accessibilité[58].

La région a également mis en place depuis septembre 2023 le dispositif « RéuniPass formation professionnelle » à destination des publics ayant le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Il permet la gratuité des transports urbains et périurbains à travers toute l'île.

En outre, les stagiaires de l'AFPAR peuvent bénéficier d'une solution de rémunération proposée par la région en fonction de critères liées à leur situation individuelle.

L'enjeu de proximité étant au cœur des préoccupations de l'AFPAR, et celle-ci étant le pilier principal de la mise en œuvre de la politique régionale de formation professionnelle pour adultes, la mise en œuvre efficace d'une politique de proximité suppose une relation étroite avec le maillage territorial.

Certes, à travers les comités locaux institués par la loi plein emploi de 2023, la région et le département peuvent faire le lien avec les communes et les intercommunalités concernant les besoins en formations des différents publics et les problématiques liées au développement de solutions de transport, en proximité et par bassin d'emploi. La chambre s'étonne toutefois que la gouvernance de la SPL n'intègre pas, à tout le moins, les intercommunalités et les communes rurales des cirques, ou encore celle de Sainte Rose par exemple, qui présentent pourtant un taux de pauvreté important, sachant que les publics les plus précaires sont souvent les moins mobiles.

Ces communes se trouvent en effet les plus à même de faire remonter les besoins en formation, identifier les interstices géographiques des derniers kilomètres laissés pour comptes et les solutions de transport envisageables. Elles peuvent aussi contribuer à mettre à disposition, selon des modalités qui resteraient à définir, des moyens propres à d'éventuelles formations (comme la mise à disposition de locaux). Les intercommunalités, quant à elles, sont d'ailleurs

[58] Lié au plan de transformation et de digitalisation de la formation, piloté par le ministère du Travail et de l'Emploi et intégré au plan France relance. Il constitue le deuxième volet du plan de transformation de la formation, dont les objectifs sont : la diversification des lieux de formation afin de renforcer l'accessibilité des formations et diffuser la logique d'apprentissage par le faire ou en situation de travail ; l'émergence de solutions et d'approches pédagogiques innovantes intégrant les apports des technologies numériques et immersives ; et la logique de mutualisation des ressources pédagogiques notamment celles trop coûteuses à l'échelle d'un organisme de formation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

les mieux placées pour contribuer à trouver les solutions aux questions de mobilités, lesquelles se trouvent au cœur des difficultés de l'offre de formations.

2.3.3 Une stratégie d'intervention à murir et finaliser

L'AFPAR a comme atouts indéniables de disposer de plateaux techniques, et d'avoir plus de 60 années d'expérience. Son modèle pédagogique repose sur une formation aux « compétences métiers » par la mise en situation professionnelle[59], l'action[60] et le collectif[61], autour de la posture et du geste professionnel responsable. Les formateurs sont des professionnels du métier. Sa gamme de formations vise à permettre aux personnes en recherche d'emploi d'intégrer un parcours pédagogique sécurisé et renforcé[62] qui les dote de compétences opérationnelles.

Mais elle a aussi cumulé des points de faiblesses : un périmètre d'intervention essentiellement centré sur la formation des demandeurs d'emploi, une carte de formations hétérogène en matière d'attractivité des produits, une organisation du travail perfectible, la perte de compétences et d'expertises liées à des départs en retraite sur la prochaine décennie, et l'absence d'axes stratégiques pour éclairer les décisions et accompagner les changements.

Afin de définir son offre de formations professionnelles, l'AFPAR a arrêté des programmes de formations professionnelles pour 2024-2026 qui constituent une cartographie triennale de son offre potentielle. Elle l'a coconstruit avec des acteurs internes (manageurs de formation, formateurs, psychologues du travail, assistante de recrutement) et externes (entreprises, fédérations et branches professionnelles, associations[63] et actionnaires). Cependant son ancien schéma directeur de l'offre de formations perdure toujours.

L'élaboration de cette cartographie devant s'accompagner d'une réflexion prospective visant à adapter l'offre aux réalités territoriales et aux besoins socio-économiques, le conseil d'administration a demandé début 2023 au directeur de dimensionner l'organisation de l'AFPAR afin d'une part de traiter les points de fragilité constatés et les axes de développement identifiés lors du diagnostic organisationnel externalisé, et d'autre part d'apporter la meilleure réponse aux besoins de qualification des demandeurs d'emploi.

Le directeur a proposé un projet d'orientations stratégiques et organisationnel pour les cinq années à venir, qui a fait l'objet pour différentes raisons d'un avis défavorable du comité social et économique (CSE) de l'AFPAR le 26 juillet 2024. Actuellement en cours de renégociation, il devrait être validé début 2025.

La chambre rappelle à l'AFPAR les enjeux définis par la région et l'État, à savoir maintenir une offre de proximité permettant aux demandeurs d'emploi d'accéder à des

[59] Par une reconstitution des situations de travail sur des plateaux techniques de formation.
[60] Démarche pédagogique active pour faire vivre au stagiaire des expériences et activités transposables dans le cadre de son futur travail en acquérant des compétences effectives et en renforçant sa confiance en sa capacité d'agir.
[61] Un environnement d'apprentissage pour réaliser des tâches en collectif et confronter les stratégies d'action favorisant la coopération, le partage de bonnes pratiques, l'esprit d'équipe et la socialisation.
[62] Un suivi psychopédagogique personnalisé assuré par les psychologues du travail contribue à soutenir la réussite du stagiaire.
[63] Notamment, Réunion prospective compétences, qui a donné son avis sur l'opportunité de mettre en œuvre neuf titres professionnels en 2024.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

formations de premier niveau de qualification, accompagner les projets de développement stratégique et d'aménagement en lien avec les métiers porteurs de chaque bassin d'emploi, et déployer de nouvelles formations dans les filières émergentes.

Ces axes supposent de s'interroger sur les méthodes utilisées pour appréhender les besoins des territoires, et les moyens employés pour y répondre, renvoyant à la question du correct dimensionnement de l'actionnariat.

En effet, l'AFPAR ayant aussi pour objet de réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires la formation professionnelle et le conseil pour favoriser le maintien ou l'évolution dans l'emploi, toute collectivité actionnaire de la SPL peut y avoir recours pour la formation continue de ses propres agents, voire de toute personne concourant à la mise en œuvre de ses politiques publiques (salarié d'une association par exemple).

La région rappelle que si l'AFPAR constitue son bras armé en matière de formation professionnelle, elle n'a pas vocation à prendre en charge l'ensemble du CPRDFOP et ne constitue pas le seul opérateur en matière de formation professionnelle.

La chambre considère quant à elle, que la vraie question est plutôt celle de savoir si l'AFPAR est plus à même de répondre à certains besoins de formation de salariés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires, ou si l'offre des autres organismes, quels qu'ils soient, non seulement y répond aussi bien, mais à des coûts de revient pour les actionnaires, inférieurs ou équivalents à ceux de l'AFPAR.

En effet, l'article L. 6121-1 du code du travail prévoit bien que « *sans préjudice des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle initiale des jeunes sous statut scolaire et universitaire et en matière de service militaire adapté prévu à l'article L. 4132-12 du code de la défense, la région est chargée de la politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle* ».

L'accès gratuit[64] à la formation professionnelle continue des adultes relève donc des prérogatives de la région, et l'AFPAR, qui est bien le pilier principal de la mise en œuvre de la politique régionale de formation professionnelle pour adultes, en a la compétence.

Ces points stratégiques doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie. Ils soulignent d'ailleurs la nécessité d'une bonne articulation avec les autres acteurs publics intervenant dans le champ de la formation, et en coordination étroite avec le représentant de l'État et France Travail notamment.

En réponse à la chambre, le directeur a déclaré que le projet stratégique, qui sera présenté au CSE pour avis et au CA pour validation, pose les nouvelles orientations stratégiques de la structure. Il est prévu que son organisation soit ajustée, que le périmètre d'intervention de chaque entité soit explicité, et que les lignes hiérarchiques soient redéfinies. L'objectif étant de faire converger les responsabilités dans le même sens, les modes de coopération entre les services supports et les centres de formation doivent être déclinés pour en préciser les responsabilités réciproques.

---

[64] L'article L. 6121-2 du code du travail précise qu' *« à cette fin, la région assure, selon des modalités définies par décret, l'accès gratuit à une formation professionnelle conduisant à un diplôme ou à un titre à finalité professionnelle classé au plus au niveau 4 et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles prévu à l'article L.6113-1».*

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2.3.4 La nécessité d'une coordination intégrée

En 2023, l'AFPAR a accueilli près de 3 300 stagiaires, dont presque 2 000 bénéficiaires de la formation professionnel d'adulte, et environ 800 personnes accueillies dans le cadre des actions tremplin pour l'insertion. En 2022, cela représentait plus de 10 % des places de formation professionnelle pour adultes financées par la région.

Alors que la formation des jeunes et des adultes constitue un enjeu majeur pour la croissance économique de l'île et un facteur essentiel de la politique de l'emploi, le territoire bénéficie déjà avec la SPL AFPAR, d'un moyen approprié aux résultats qualitatifs de certification et d'insertion non démentis.

Ce moyen pourrait toutefois être largement plus exploité.

Tous les dispositifs de formation que la SPL porte sont en développement, que ce soit la formation professionnelle d'adultes qualifiante (le socle régional), les parcours d'accès à la certification et de formation vers la certification dans le cadre du pacte réunionnais d'investissement dans les compétences (PRIC) commandés par la région et cofinancés avec l'État, et enfin les parcours tremplin pour l'insertion (TPI) commandés et financés par le département.

L'AFPAR propose des formations dans les quatre zones d'emploi du territoire, correspondant aux quatre arrondissements de l'île et aux microrégions. Au-delà de la hausse de ses capacités à venir à Saint-Denis (site de Saint-François en cours de réhabilitation), elle possède des marges capacitaires déjà exploitables sur ses sites de l'est, de l'ouest et du sud. Si les enjeux de proximité et de réduction des inégalités sont au cœur des préoccupations de ses actionnaires, ils ne tiennent pourtant pas bien compte des communes rurales éloignées, qui présentent un taux de pauvreté important.

Les résultats des expérimentations des centres éphémères locaux de formation notamment pour l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires du RSA (BRSA), qu'elles soient portées par France Travail ou commandées par les actionnaires, militent en faveur de leur développement. Ils soulèvent surtout le besoin d'associer plus étroitement le maillage communal à la gouvernance de la SPL, les élus locaux étant les plus à même de définir les besoins et de proposer les modalités pratiques pour la formation de leurs publics.

Si la libéralisation du secteur de la formation en 2018, désormais concurrentiel, a vu se multiplier les organismes de formation, le choix d'un prestataire en quasi-régie répond aux exigences de service public dans ce domaine, que ce soit en termes de proximité, de couverture du besoin, d'égalité des chances et d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle par la formation.

Dans un secteur ayant particulièrement peu de visibilité budgétaire, la SPL AFPAR ne pourra pourtant donner sa pleine mesure sur les enjeux de formation des publics défavorisés, qu'avec une stratégie cohérente commune entre l'État, la région, le département et les intercommunalités, qui implique une coordination intégrée de leurs différents moyens en la matière.

Des outils sont en cours de développement notamment à travers les comités locaux institués par la loi plein emploi. Ce nouvel outil au service des territoires doit faire remonter les besoins et tenir le rôle d'accélérateur dans la mise en œuvre du droit à la formation. Sur les quatre bassins d'emploi, ceux du nord et de l'est du territoire sont d'ores et déjà installés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Dans sa réponse aux observations provisoires de la chambre, la région considère que la limitation du périmètre d'intervention de l'AFPAR à la formation des demandeurs d'emploi est pertinente et suffisante au regard de l'actionnariat et de leurs champs de compétences, et que la réforme de l'actionnariat n'apparaît pas, dans le contexte normatif renouvelé, la solution idoine, d'autant plus que son extension à toutes les communes instituerait une irrégularité substantielle, le code de commerce limitant le nombre d'actionnaires à 18, alors que la région compte 24 communes.

La chambre rappelle d'une part que les champs de compétence de l'actionnariat actuel ou à venir de la SPL ne se limitent pas à la formation des demandeurs d'emploi, et d'autre part que la question de son élargissement doit se poser à l'égard des communes isolées, et/ou des intercommunalités.

En définitive, elle recommande à l'AFPAR de faire aboutir son projet d'orientations stratégiques en intégrant notamment la question de son périmètre d'intervention, actuellement limité aux demandeurs d'emploi.

Recommandation n° 2 : Faire aboutir le projet d'orientations stratégiques en intégrant la question du périmètre d'intervention.

3 UNE GESTION ÉQUILIBRÉE PRÉSENTANT NÉANMOINS DES POINTS D'AMÉLIORATION

3.1 Une information financière à améliorer

3.1.1 Une présentation des comptes qui peut encore progresser

L'analyse de la situation financière de la SPL AFPAR repose sur les rapports du commissaire aux comptes (CAC) portant sur les exercices 2019 à 2023. Ces derniers certifient sans réserve qu'ils sont réguliers et sincères au regard des règles et des principes en vigueur, et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et de son patrimoine à la fin de chaque exercice (courant du 1er janvier au 31 décembre). Le commissaire aux comptes n'a ainsi pas engagé de procédure d'alerte sur cette période.

L'AFPAR a procédé en avril 2021 à un audit du CAC sur son système d'information, à la suite d'un sinistre survenu en 2019 (pertes des données hébergées chez un prestataire) qui s'est ensuivi d'une ré-internalisation des processus d'hébergement et de sauvegarde des applications. Les constats énumérés ne remettent pas en cause les conclusions d'audit comptables et financiers.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation n'a eu lieu sur la période sous revue[65]. La SPL ne détient ni filiale ni participation. Dans le cadre de leur mission et en application des décisions des collectivités délibérantes, les administrateurs de l'AFPAR ne perçoivent aucune indemnité. La société provisionne chaque année les indemnités de départ à la retraite.

La chambre constate que les comptes[66] de la SPL la font apparaître débitrice de ses associés à hauteur de 0,333 M€ sur toute la période sous revue. Il s'agit d'un écart d'évaluation de la région constaté au 1er juillet 2015 à la suite de l'apport en nature de l'association AFPAR. Sa liquidation n'étant toujours pas terminée, ce poste n'a pas encore fait l'objet d'une prise de décision. La chambre invite la SPL à prendre les mesures nécessaires pour faire aboutir sans tarder la dissolution de l'association, qui n'a plus de raison d'être.

Elle note également une forte hausse des frais de déplacement internes, qui passent de près de 94 000 € en 2022 à 111 000 € en 2023 (soit +17 000 € en un an). Les services financiers de l'AFPAR ont bien identifié les raisons de cette croissance, qui est due à la prise en charge des indemnités kilométriques de quatre agents. La chambre appelle à une vigilance particulière sur ce type de dépenses qui peut rapidement s'avérer très onéreux.

Elle relève aussi la nécessité de valoriser la gratuité des mises à disposition de ses infrastructures, qui porte sur un ensemble d'immeubles propriété pleine et entière de la région[67], à l'exception de l'assiette foncière du centre de Plateau Caillou, propriété de la commune de Saint-Paul[68].

En réponse à la chambre, la région déclare prendre acte de cette observation, et affirme vouloir s'inscrire dans la démarche d'une décomposition analytique des coûts du service public.

La région assure le gros entretien, les mises aux normes, la rénovation, la restructuration et la réhabilitation des établissements, les grosses réparations, la maintenance préventive, et les améliorations techniques ou de performance. L'AFPAR a en charge l'entretien et le maintien en état de fonctionnement et d'usage des installations (les réparations locatives).

Si la mise à disposition gratuite par la région est bien précisée dans les rapports du CAC, et qu'aucune charge (redevance ou loyer) n'est effectivement enregistrée au titre de l'occupation de ces biens immobiliers, la valorisation[69] de cette mise à disposition n'y est pas mentionnée, ni même dans les rapports de gestion. Quant aux éventuelles mises à disposition des autres actionnaires, elles ne sont pas évoquées.

---

[65] Le nouveau recueil des normes comptables pour les entités publiques locales d'octobre 2023 induisant des changements dans les règles comptables, est entré en vigueur au 1er janvier 2024.

[66] Emprunts et dettes financières diverses.

[67] Il est mentionné dans la convention de mise à disposition d'immeubles entre la SPL AFPAR et la région Réunion du 16 janvier 2015, que *« ce patrimoine doit permettre à la SPL AFPAR de mener à bien ses missions d'intérêts publics de formation professionnelle et de conseil pour permettre l'amélioration de la qualification professionnelle ainsi que la mise en œuvre de parcours qualifiants (remobilisation, remise à niveau et qualification) pour favoriser l'accès, le maintien ou l'évolution vers l'emploi »*.

[68] Le foncier du centre Plateau Caillou fait l'objet d'un bail emphytéotique conclu au profit de la région depuis le 21 juin 2005 et pour une durée de 30 ans.

[69] Par exemple, l'AFPAR a conclu avec la région une convention d'occupation temporaire de locaux sur le campus Pro à Saint-Pierre qui correspondrait à une subvention en nature estimée à 1 412 766 €, mais non valorisée dans les rapports du CAC ou de gestion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

3.1.2 Une information et un contrôle des actionnaires et de l'État à parachever

Conformément à l'article L. 1524-1 du CGCT, les procès-verbaux des assemblées générales et du conseil d'administration doivent être transmis au contrôle de légalité dans le mois qui suit leur adoption, et depuis le 1er janvier 2023, le rapport du mandataire doit être transmis au contrôle de légalité à l'appui de la délibération y afférente. Sont également visés les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes.

La SPL a indiqué transmettre à titre d'information au représentant de l'État les rapports de gestion, les procès-verbaux de l'assemblée générale, et les rapports du CAC relatifs aux comptes annuels et aux conventions règlementées.

Dans un courrier en date du 7 octobre 2024, le préfet de région a informé la chambre de la réception effective de ces documents, sans pouvoir néanmoins assurer de leur transmission exhaustive. Il déclare que le contrôle de légalité classique des actes des collectivités portant sur les SPL, ou des marchés passés par les SPL en tant que mandataire d'une collectivité, ou encore les actes des SPL portant prérogative de puissance publique (comme une occupation domaniale par exemple) n'appellent pas d'observation particulière en l'espèce. Il en va de même du contrôle de légalité spécifique relatif à la transmission obligatoire de certains actes, comme les délibérations du CA, des assemblées générales (AG), les comptes annuels et les rapports du CAC, notamment les délibérations pouvant être de nature à augmenter gravement la charge financière des actionnaires ou accroître leurs risques encourus[70].

La chambre note une certaine progression de l'information des actionnaires via les rapports des mandataires, mais relève que les contrôles engagés ne sont pas suffisants. Par ailleurs, elle recommande à l'AFPAR de donner les moyens au représentant de l'État d'avoir une visibilité sur l'ensemble des documents règlementaires exigés depuis le 1er janvier 2023.

Recommandation n° 3 : Donner les moyens au représentant de l'État d'avoir une visibilité sur l'ensemble des documents règlementaires exigés depuis le 1er janvier 2023.

En réponse aux observations provisoires de la chambre, le directeur de l'AFPAR déclare prendre note de cette recommandation.

3.2 Des conventions aux enjeux importants, engagées sans l'aval du conseil d'administration

3.2.1 Des négociations annuelles obligatoires contractualisées sans l'autorisation du conseil d'administration

La chambre a relevé des irrégularités dans le processus d'adoption des accords collectifs d'établissement contractualisés sous la période sous revue. Ces accords jouent un rôle primordial dans le dialogue social au sein des entreprises en définissant, entre autres, les

[70] En référence à l'article L. 1524-2 du CGCT relatif à la possible saisine de la CRC à ce sujet.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

conditions de rémunération, d'intéressement et de participation aux résultats de l'entreprise, de temps de travail et d'égalité professionnelle.

Encadrées par les articles L. 2242-1 à L. 2242-21 du code du travail, les négociations annuelles obligatoires (NAO) doivent avoir lieu à l'initiative de l'employeur, dans les entreprises ayant des sections syndicales représentatives. Les primes d'intéressement et de participation sont régies par les articles L. 3311-1 à L. 3345-1 du code du travail et se distinguent des éléments fixes composant le salaire par leur caractère aléatoire, dépendant des résultats financiers pour la prime de participation[71], ou des performances de l'entreprise pour la prime d'intéressement[72], et font l'objet d'exonérations fiscales et sociales.

La validité des NAO de 2019 est affectée par une irrégularité, le directeur des relations humaines et du dialogue social les ayant signées sans en avoir l'habilitation. Bien qu'une subdélégation de pouvoir lui ait été accordée pour assister aux NAO de 2018, elle ne lui permettait pas de les signer, et en tout état de cause, ne couvrait pas les accords de 2019[73]. Ces derniers ont été conclues le 6 décembre 2019, avec une entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2019 par l'attribution, entre autres, d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 37 927 € (205 € net par agent pour 185 agents).

Le directeur des relations humaines et du dialogue social, en tant que directeur de groupe 1, classe 14, n'était pas habilité à signer des contrats de travail ou à licencier des agents, ni à conclure des accords engageant l'entreprise à verser des primes. Son contrat de travail ne lui conférait ni la qualité de cadre dirigeant, ni l'autonomie nécessaire pour prendre de telles décisions, sans l'aval expresse du conseil d'administration.

En outre, selon l'article 24 des statuts de l'AFPAR, *« le directeur général ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après y avoir été autorisé par le conseil d'administration statuant à majorité simple : prendre d'une manière générale, au nom et pour le compte de la société, tout engagement excédant la somme annuelle dont le montant sera fixé par ledit conseil »*.

La délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2020 prévoit que le plafond des dépenses autorisées pour le directeur général par intérim est fixé à 50 000 €. Au-delà de ce seuil, une approbation préalable du conseil d'administration est nécessaire, à l'exclusion des rémunérations et charges sociales s'y rapportant, non soumises à ce plafond. La délibération du 30 mai 2022 visant le directeur général et incluant les CDI, ramène ce plafond à 30 000 €, avec les mêmes exclusions. Les montants relatifs aux rémunérations et charges sociales y afférentes

[71] L'article L. 3322-1 du code du travail : « *La participation a pour objet de garantir collectivement aux salariés le droit de participer aux résultats de l'entreprise. Elle prend la forme d'une participation financière à effet différé, calculée en fonction du bénéfice net de l'entreprise, constituant la réserve spéciale de participation. Elle est obligatoire dans les entreprises mentionnées au présent chapitre. L'obligation s'applique à compter du premier exercice ouvert postérieurement à la période des cinq années civiles consécutives mentionnées au premier alinéa du II de l'article L. 130-1 du code de la sécurité sociale* ».

[72] L'article L. 3312-2 du code du travail : « *l'intéressement a pour objet d'associer collectivement les salariés aux résultats ou aux performances de l'entreprise. Il présente un caractère aléatoire et résulte d'une formule de calcul liée à ces résultats ou performances. Il est facultatif.* »

[73] La SPL a produit une subdélégation de pouvoirs du 31 octobre 2018 l'autorisant à participer aux seules négociations des NAO de 2018, mais non d'en être le signataire. Ces dernières ont été signées par le directeur le 19 décembre 2018.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

étant reconductibles et automatiques, sont ainsi expressément exclus de cette dernière limitation et peuvent donc être engagés sans limitation[74].

Il s'agit alors de savoir si la notion de « rémunérations » inclut les participations et intéressements, pour s'assurer que les accords y afférents ont pu être valablement conclus par le directeur sans avoir été soumis au conseil d'administration.

L'intéressement est un dispositif facultatif destiné à associer les salariés à la réussite de l'entreprise. Il permet de leur verser une prime sur la base des résultats de l'entreprise, et se définit d'ailleurs par son caractère aléatoire. La prime ne doit pas dépendre dans son montant et son principe de la volonté de l'employeur, et bénéficie d'un régime fiscal et social particulier. Les primes d'intéressement peuvent être placées sur un plan d'épargne salariale, sont exonérées des charges sociales patronales et salariales, mais assujetties à la contribution sociale généralisée (CSG) et la CRDS. Celles versées immédiatement sont soumises à l'impôt sur le revenu, mais celles affectées à un plan d'épargne salariale sont exonérées de cet impôt.

L'article L. 3312-4 du code du travail dispose d'ailleurs que *« les sommes attribuées aux bénéficiaires en application d'un accord d'intéressement sont exclues des assiettes des cotisations définies aux articles L. 131-6 et L. 242-1 du code de la sécurité sociale (...). Ces sommes ne peuvent se substituer à aucun élément de rémunération, au sens des mêmes articles, en vigueur dans l'entreprise ou qui deviennent obligatoires en vertu de dispositions légales ou de clauses contractuelles. (...) Les sommes mentionnées (...) n'ont pas le caractère d'élément de salaire pour l'application de la législation du travail »*.

Les articles L. 3321-1 à L. 3326-2 du code du travail définissent quant à eux le régime juridique de la participation aux résultats de l'entreprise.

Sur le régime social et fiscal, il est mentionné à l'article L. 3325-1 du même code que *« les sommes portées à la réserve spéciale de participation au cours d'un exercice (...) sont exclues de l'assiette des cotisations*[75] *définie à l'article L. 242-1 du code de la sécurité sociale »*.

Au regard de la formulation de la délibération du conseil d'administration du 30 mai 2022 (*« exclusion étant faite des rémunérations et des dépenses sociales (CRC, CGSS, etc.) y afférentes »*), il apparaît que l'intéressement et la participation ne font pas partie des éléments de rémunérations visées par la SPL AFPAR.

Au surplus, dans les NAO, l'entreprise elle-même fait la distinction entre « rémunération » et « partage de la valeur ajoutée » qui inclut pour elle les accords de participation et d'intéressement.

Enfin, l'accord d'entreprise de la SPL AFPAR relatif au statut collectif mentionne à l'article 8-2 sur les indemnités de licenciement que *« les primes ou gratifications de caractère aléatoire ou temporaire (...) sont exclues de l'assiette de calcul de la rémunération moyenne »*.

[74] L'exclusion des rémunérations et charges sociales du plafond budgétaire s'explique par leurs natures obligatoire et incompressible. Elle garantit que les obligations légales de l'entreprise en matière de salaires et de cotisations sociales sont toujours respectées.
[75] Cotisations de sécurité sociale dues au titre de l'affiliation au régime générale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

La jurisprudence judiciaire relative aux primes d'intéressement et de participation confirme cette analyse[76].

Tableau n° 6 : Critères d'analyse des primes d'intéressement et de participation

Caractéristiques	Salaire	Prime de participation	Prime d'intéressement
Base liée au travail fourni	Oui	Non	non
Caractère constant et prévisible	Oui	non Dépend des résultats financiers, donc des bénéfices dont le calcul est très encadré (obligatoire des 50 salariés)	facultatif dépend des performances globales de l'entreprise flexible dans son calcul
Exonérations fiscales	Non	Oui	oui si placée dans un plan d'épargne
Exonération sociales	Non	Oui	oui si placée dans un plan d'épargne
Inclusion dans rémunération	Oui	non incluse en règle générale	non en principe

Source : CRC

Ce faisceau d'indices permet d'établir que la prime d'intéressement comme la prime de participation, bien qu'elles se distinguent par leurs objectifs et leurs caractères facultatif ou obligatoire, ne sont pas considérées comme faisant partie de la rémunération au sens strict. Cette différence de nature juridique justifie qu'elles soient soumises à des régimes distincts incluant des plafonds ou des autorisations spécifiques du conseil d'administration, leurs flexibilités dépendant de décisions budgétaires spécifiques.

Les accords de participation et d'intéressement ne constituant pas des éléments de rémunération, ils n'entrent ainsi pas dans l'exclusion prévue par le conseil d'administration de l'AFPAR et devaient dès lors être soumis à son autorisation expresse.

En signant seul ces accords avec les organisations représentatives du personnel, sans l'aval du conseil d'administration, le directeur général a engagé des dépenses sans en avoir le pouvoir, pour des enjeux financiers importants, représentant près de 0,4 M€ par an (en moyenne entre 2021 et 2023).

Tableau n° 7 : Sommes versées aux agents de la SPL AFPAR au titre des accords d'intéressement et de participation

En €	2021	2022	2023	Total
Intéressement	164 463	94 242	155 945	414 650
Participation	345 385	134 521	286 217	766 123
Total	**509 848**	**228 763**	**442 162**	**1 180 773**

Source : comptes certifiés par le CAC

[76] Une prime de participation n'est pas de nature salariale (Cass, soc., 13 avril 2023, pourvoi 21-22.255). *« Les sommes versées au titre de la participation et de l'intéressement aux résultats de l'entreprise n'ayant pas le caractère d'une rémunération, M. K est mal fondé à les inclure dans l'assiette de calcul de l'indemnité forfaitaire pour travail dissimulé (...) la prime d'intéressement et la participation n'ayant pas le caractère d'une rémunération, n'ouvrent pas droit à congés payés »* (CA Versailles, 14 décembre 2023). Les sommes versées au titre de la participation, de l'intéressement et de l'abondement ne sont incluses dans l'assiette de calcul des indemnités conventionnelles de rupture (calculées sur la base d'un salaire brut mensuel de référence) que si l'accord collectif national prévoit une telle participation (Cass, soc., 29 novembre 2023, pourvoi 22-18.555).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

3.2.2 Une autorisation implicite des accords non conforme aux statuts de la SPL

Interrogée sur le processus d'adoption des accords collectifs d'entreprise, la SPL AFPAR indique que les enveloppes des négociations étaient incluses dans les budgets prévisionnels soumis au conseil d'administration, notamment dans les lignes des salaires et des charges sociales. Selon elle, cette validation budgétaire revient à une approbation implicite des NAO, avant même leur négociation, et une validation a posteriori est également effectuée dans les rapports de gestion.

Cette validation *a posteriori* n'est toutefois pas conforme aux statuts de l'entreprise, qui exigent une délibération formelle du conseil d'administration avant tout engagement financier important. Par ailleurs, bien que les rapports de gestion de 2019 et 2020 mentionnent explicitement les accords collectifs d'entreprise, ceux de 2021 et 2022 sont moins détaillés.

Ainsi, le rapport de gestion 2021 se contente d'indiquer que « *les parties ont admis une revalorisation de la valeur du point de + 2,9 %. Cette décision représente une enveloppe brute de 173 000 €* ». Quant à celui de 2022, il précise seulement que le montant de « *la participation qui a pour objet de garantir collectivement aux salariés le droit de participer aux résultats de l'entreprise, […] s'élève à 101 000 €* », sans mentionner expressément les accords collectifs. Quant au rapport de 2023, il ne les évoque pas.

Pourtant, la validation d'un accord collectif dans une société anonyme doit suivre plusieurs étapes, comme la préparation des négociations (identification des sujets à négocier, comme les salaires, les conditions de travail, etc.), les négociations stricto sensu (discussions entre les représentants de l'employeur et les syndicats, échanges sur les propositions et contre-propositions), la rédaction d'un projet d'accord, la validation interne (par la présentation du projet d'accord au conseil d'administration, sa délibération et son vote) et la signature de l'accord par les parties habilitées (le directeur général ou le président du conseil d'administration).

Si le code du travail n'impose pas que ces accords issus soient validés par le conseil d'administration, l'article 24 des statuts de la SPL exige que les décisions stratégiques ayant un impact financier important (comme une augmentation des salaires ou la mise en place de nouvelles primes) soient présentées devant le conseil d'administration statuant à la majorité simple, avant signature et application[77].

En dépit des informations parcellaires transmises en amont et en aval des négociations, le conseil d'administration n'a ainsi pas pris de décision expresse autorisant le directeur général à conclure valablement ces accords.

Le directeur général de l'AFPAR a répondu à la chambre qu'il envisage de faire évoluer les règles d'engagement relatives aux NAO.

[77] « *Le directeur général ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après y avoir été autorisé par le conseil d'administration, à la majorité simple (…) prendre d'une manière générale, au nom et pour le compte tout engagement excédant la somme annuelle dont le montant est fixé par ledit conseil* ».

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

3.2.3 La signature d'un protocole transactionnel sans y avoir été habilité par le conseil d'administration

Pendant la période sous revue, le directeur général a signé deux protocoles transactionnels, sans y avoir été habilité par le conseil d'administration. Le premier le 13 octobre 2022 pour un montant de 70 000 € nets et le second le 16 novembre 2022 pour un montant de 25 000 € nets.

Si, conformément à l'alinéa 9 de l'article 24 des statuts et au vu de ses délégations de signature, le directeur général était bien habilité à signer le second d'un montant de 25 000 €, il ne pouvait pas engager l'AFPAR sans dûment solliciter l'accord préalable du conseil d'administration pour un montant supérieur à la limite accordée à sa délégation de pouvoir, soit 30 000 €, et signer ainsi valablement le premier protocole transactionnel.

La chambre rappelle à la SPL de respecter ses règles d'engagement internes au risque d'engager la responsabilité de ses dirigeants, ou d'envisager de les faire évoluer.

Le directeur général a répondu à la chambre qu'elle envisage de faire également évoluer les règles d'engagement des protocoles transactionnels, et qu'en l'occurrence, elle a décidé d'avoir recours à la médiation pour régler ces affaires.

3.3 Une situation financière excédentaire, dont les investissements sont essentiellement supportés par la région

3.3.1 Des résultats excédentaires en progression

Le résultat global de l'AFPAR a connu une évolution erratique entre 2019 et 2023. Après avoir chuté au point de devenir négatif en 2020 en raison de la crise pandémique (- 81 360 €), il revient presque en 2023 à la situation de 2019 (1,415 M€ contre 1,533 M€), après avoir fléchi en 2022 (0,925 M€).

Si le résultat global 2023 est un peu inférieur à celui de 2019 (- 118 523 €), ce n'est pas faute d'un résultat d'exploitation dynamique, ce dernier étant en 2023 bien supérieur à celui de 2019 (2,183 M€ contre 1,642 M€, soit + 0,540 M€). Cette différence d'évolution provient des impôts sur les bénéfices et de la participation des salariés aux résultats, qui croissent corrélativement à la dynamique du résultat d'exploitation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Tableau n° 8 : Évolution et composition du résultat global

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Résultat d'exploitation	1 642 353	55 847	2 728 616	1 254 093	2 183 076	540 723
+ Résultat financier	- 26 934	- 14 120	- 17 766	- 25 321	51 273[78]	78 207
+ Résultat exceptionnel	22 927	- 132 312	- 122 888	35 158	- 12 962	- 35 889
= Résultat avant participation et impôts	**1 638 346**	**- 90 585**	**2 587 962**	**1 263 930**	**2 221 387**	**583 041**
- Participations des salariés aux résultats	19 526	0	345 385	101 018	286 217	266 691
- Impôts sur les bénéfices	84 943	- 9 225	615 934	237 541	519 815	434 872
= Résultat	**1 533 877**	**- 81 360**	**1 626 642**	**925 371**	**1 415 354**	**- 118 523**

Source : rapports du CAC

Le fléchissement du résultat d'exploitation en 2022 provient d'une baisse du chiffre d'affaires relatif à la production des services, combinée à une hausse des charges d'exploitation. En réalité, le chiffre d'affaires 2022 apparaît en baisse par rapport à 2021, car celui de 2021 comprend une partie du chiffre d'affaires 2020.

Tableau n° 9 : Évolution du résultat d'exploitation

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Produits d'exploitation	17 662 887	12 367 847	17 554 571	16 472 041	19 337 298	1 674 411
dont CA net; production de biens	*181 902*	*105 092*	*145 571*	*155 292*	*193 917*	*12 015*
dont CA net; production de services	*15 932 072*	*11 757 123*	*16 861 831*	*15 406 953*	*18 281 452*	*2 349 380*
Charges d'exploitation	16 020 534	12 312 000	14 825 955	15 217 948	17 154 222	1 133 688
Résultat d'exploitation	**1 642 353**	**55 847**	**2 728 616**	**1 254 093**	**2 183 076**	**540 723**

Source : rapports du CAC

Le chiffre d'affaires réalisé par la société en 2021 comprend en réalité l'exécution en janvier et février 2021 de formations pourtant commandées au titre du programme de la formation professionnelle des adultes 2020, dont le glissement avait été convenu par un avenant passé avec la région en raison de la suspension des formations pendant la période de confinement relative à la crise pandémique.

Tableau n° 10 : Évolution du chiffre d'affaires par activité

En €	2019	2020	2021	2022	2023
Formation professionnelle des adultes (FPA)	14 691 403	11 500 794	15 767 149	13 666 093	14 705 052
Activités hors FPA	1 422 569	361 422	1 240 253	1 896 152	3 770 318
dont validation des acquis de l'expérience (VAE)	*6 888*	*0*	*56 762*	*72 409*	*337 574*
dont plateforme d'accès à la certification (PAC)	*0*	*0*	*0*	*699 011*	*1 048 461*
dont PACTE	*0*	*0*	*0*	*36 590*	*1 204 422*
dont TPI	*950 029*	*320 000*	*1 077 821*	*1 047 519*	*1 158 081*
dont autres	*465 652*	*41 422*	*105 670*	*40 623*	*21 780*
Total	**16 113 972**	**11 862 216**	**17 007 402**	**15 562 245**	**18 475 370**

Source : comptabilité analytique

[78] Le résultat net financier est en 2023 principalement constitué des intérêts annuels payés au titre de l'emprunt Prêt Garanti par l'Etat (PGE) contracté en 2020 par la SPL AFPAR pour (14 000 €), et d'intérêts perçus dans le cadre de la mise en place de comptes à termes depuis juillet 2023 en vue d'optimiser la trésorerie (62 000 €).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

L'évolution du chiffre d'affaires corrigé correspond à celle de l'activité de l'AFPAR.

Tableau n° 11 : Évolution du nombre de stagiaires

	2019	2020	2021	2022	2023
Accueillis en FPA	1 995	1 545	1 807	1 980	1 988
Accueillis hors FPA	1 084	849	914	1 331	1 296

Source : rapports d'activités de l'AFPAR

Entre 2019 et 2023, la hausse des charges d'exploitation provient essentiellement des achats et charges externes (+ 2,3 M€), dont le recours croissant aux honoraires de formation et personnels extérieurs (+ 1,4 M€). La plupart des postes de dépenses des achats et charges externes a augmenté, en corrélation avec la hausse de l'activité, et certains postes ont pris de l'ampleur comme les dépenses de publicités et de manifestation, ou la location de matériel nécessaire à la formation.

Toutefois, la hausse des honoraires de formation et personnels extérieurs (+ 1,4 M€) a été globalement compensée par la baisse des dépenses de personnel (- 1,349 M€).

Tableau n° 12 : Évolution des principales charges d'exploitation

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Autres achats et charges externes	2 974 384	2 563 394	3 781 897	4 510 335	5 274 510	2 300 126
dont location matériel de bureau et inform.	*36 167*	*86 540*	*169 266*	*250 200*	*207 985*	*171 818*
dont personnel extérieur	*108 224*	*62 592*	*112 844*	*140 039*	*183 653*	*75 429*
dont honoraires de formation[79]	*470 857*	*286 415*	*985 336*	*1 345 884*	*1 768 803*	*1 297 946*
dont publicités et manifestations	*11 584*	*2 821*	*68 509*	*129 957*	*261 360*	*249 776*
Salaires et traitements	7 504 966	5 713 431	6 181 975	6 008 470	6 466 405	- 1 038 561
Charges sociales	2 801 255	2 166 685	2 568 669	2 232 338	2 490 571	- 310 684

Source : rapports du CAC

Le recours à l'externalisation correspond effectivement à une baisse des effectifs salariés.

La contraction des dépenses de personnel (- 13 %) n'est néanmoins pas aussi forte que celle des effectifs (- 15 %) en raison des revalorisations salariales obtenues à l'occasion des différentes négociations annuelles obligatoires (NAO) ces dernières années.

La dépense moyenne par équivalent temps plein (ETP) (salaires, charges sociales et participation des salariés aux résultats) a effectivement augmenté, passant de 56 000 € en 2019 à 59 200 € environ, soit une hausse moyenne annuelle individuelle de près de 3 200 €.

Si l'on ajoute les honoraires de formations et les dépenses de personnel externalisé[80], aux salaires, aux charges sociales et à la participation des salariés aux résultats, l'ensemble rapporté au chiffre d'affaires est néanmoins en baisse, passant de 68 % en 2019 à 61 % en 2023.

[79] La hausse de 423 000 € entre 2022 et 2023 correspond notamment à la mise en place de nouveaux partenariats avec l'association Gérance école maritime aquacole Réunion (AGEMAR) pour la section mécanicien réparateur en marine de plaisance, et la SCOPAD pour la section responsable coordination des services à domicile.
[80] Comprenant aussi le départ d'agents de nettoyage remplacés par des sociétés de nettoyage.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

En d'autres termes, le recours à l'externalisation n'a pas été défavorable à la société puisqu'elle lui a permis d'augmenter son chiffre d'affaires tout en maîtrisant les dépenses relatives aux ressources humaines nécessaires à la production de ses services.

Tableau n° 13 : Évolution des ressources humaines rapportée à celle du chiffre d'affaires

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Effectif réel	185	161	151	149	158	- 15 %
Effectif moyen ETP	**184**	**157**	**148**	**146**	**156**	- 15 %
dont CDI	*162*	*145*	*134*	*127*	*133*	- 18 %
dont CDD	*22*	*12*	*14*	*19*	*22*	0 %
dont contrat de professionnalisation	*0*	*0*	*0*	*0*	*1*	
1. Dépenses de personnel	10 306 221 €	7 880 116 €	8 750 644 €	8 240 808 €	8 956 976 €	- 13 %
2. Participation des salariés aux résultats	19 526 €	0 €	345 385 €	101 018 €	286 217 €	1 366 %
Total 1+2	**10 325 747 €**	**7 880 116 €**	**9 096 029 €**	**8 341 826 €**	**9 243 193 €**	**- 10 %**
(Total 1+2)/(effectif moy.ETP)	56 118 €	50 192 €	61 460 €	57 136 €	59 251 €	6 %
3. Honoraires de formation et personnel extérieur	**579 081 €**	**349 007 €**	**1 098 180 €**	**1 485 923 €**	**1 952 456 €**	**237 %**
(Total 1+2+3)/(Chiffre d'affaires)	68 %	69 %	60 %	63 %	61 %	- 7 points

Source : données de la SPL AFPAR et rapports du CAC

Si l'on s'en réfère aux soldes intermédiaires de gestion classiques, l'excèdent brut d'exploitation présente même une hausse de 1,5 M€ entre 2019 et 2023, et la marge d'exploitation, qui correspond au résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires, augmente de deux points sur la période sous revue, passant de 10 % à 12 %.

Tableau n° 14 : Évolution des principaux soldes intermédiaires de gestion

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Chiffre d'affaires (CA)	**16 113 973**	**11 862 215**	**17 007 402**	**15 562 245**	**18 475 369**	**2 361 396**
- Consommation de matières	1 028 292	606 290	895 536	883 411	1 045 432	17 140
- Autres consommations externes	3 046 876	2 605 738	3 882 706	4 614 796	5 378 527	2 331 651
= Valeur ajoutée (VA)[81]	**12 038 805**	**8 650 187**	**12 229 160**	**10 064 038**	**12 051 410**	**12 605**
+ Subventions d'exploitation	21 231	15 483	51 909	43 107	50 181	28 950
+ production stockée	- 1 363	4 113	- 3 956	- 3 290	713	2 076
- Frais de personnel	10 306 221	7 880 116	8 750 644	8 240 808	8 956 976	- 1 349 245
- Impôts et taxes	812 181	675 680	619 914	576 459	624 383	- 187 798
= Excédent brut d'exploitation (EBE)[82]	**940 271**	**113 987**	**2 906 555**	**1 286 588**	**2 520 945**	**1 580 674**
Résultat d'exploitation	1 642 353	55 847	2 728 616	1 254 093	2 183 076	540 723
Marge d'exploitation (résultat d'exploit./CA)	10 %	0,5 %	16 %	8 %	12 %	+ 2 points

Source : rapports de gestion, croisés avec les données du CAC

[81] La valeur ajoutée désigne la capacité pour une entreprise à produire de la richesse par son cycle de production. Elle résulte de la différence entre la production de l'exercice et les coûts de consommations externes.
[82] L'EBE se focalise sur la rentabilité brute en excluant les éléments financiers et exceptionnels.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

3.3.2 Des équilibres bilanciels stables, mais un manque de prospective financière

Malgré un contexte concurrentiel difficile, la SPL voit ses équilibres bilanciels évoluer favorablement. En raison des résultats d'exercice excédentaires (hormis la parenthèse de 2020) effectivement transférés en réserves (réserve légale et autres réserves), les capitaux propres sont passés de 5,463 M€ en 2019 à 9,380 M€ en 2023. L'actif et le passif du bilan sont présentés en annexe n° 2.

Tableau n° 15 : L'évolution des capitaux propres

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Capital social[83]	1 854 750	1 854 750	1 854 750	1 854 750	1 854 750	0
Réserve légale	57 276	133 970	133 970	185 475	185 475	128 199
Autres réserves	1 088 253	2 545 436	2 464 076	4 039 213	4 964 584	3 876 331
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	1 533 877	- 81 360	1 626 642	925 371	1 415 354	- 118 523
Subventions d'investissement	929 753	1 147 483	1 275 153	1 084 148	960 309	30 556
Total capitaux propres	**5 463 909**	**5 600 279**	**7 354 591**	**8 088 958**	**9 380 472**	**3 916 563**

Source : rapports du CAC

Le provisionnement pour risques et charges n'appelle pas d'observation particulière[84].

L'AFPAR a réalisé 2,9 M€ d'acquisition, pour 0,425 M€ de cessions, toutes immobilisations confondues (incorporelles, corporelles et financières). Elle a pu en financer la moitié sur fonds propres, le restant étant supporté par la région. Sur la période, la SPL n'a pas bénéficié de subventions ou de participations pour des projets ou opérations. Les seules subventions perçues concernent la maintenance des sites qu'elle occupe à titre gratuit.

Tableau n° 16 : Parts des financements des acquisitions d'immobilisation

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Financées sur fonds propres	31 %	40 %	30 %	75 %	78 %	51 %
Financées par la subv. maintenance de la région	7 %	4 %	10 %	25 %	22 %	14 %
Financées par la subv. équipement de la région	62 %	56 %	60 %	0 %	0 %	36 %

Source : données de l'AFPAR

La dette d'emprunt est maîtrisée. Pour faire face à ses futurs besoins de trésorerie, l'encours de dette augmente en 2020 avec la souscription d'un prêt garanti par l'État (PGE) de 4,1 M€, mais l'encours n'est déjà plus que de 1,554 M€ en 2023. L'AFPAR a fait le choix d'un remboursement par amortissement du capital sur une durée de quatre années.

[83] Conformément à ses statuts, le capital social de la SPL est composé de 7 419 actions de 250 €, soit 1 854 750 €.
[84] Il concerne pour l'un les contentieux et pour l'autre les pensions et obligations similaires.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Tableau n° 17 : L'évolution de l'encours de dette

En €	2019	2020	2021	2022	2023
Montant brut	0	4 105 893	3 602 560	2 581 989	1 554 456
dont échéance à moins d'un an	*0*	*5 893*	*1 020 571*	*1 027 533*	*1 034 542*
dont échéance à plus d'un an	*0*		*2 581 989*	*1 554 456*	*519 914*
dont échéance à plus de 5 ans	*0*	*4 100 000*	*0*	*0*	*0*
Emprunt souscrit en cours d'exercice		4 100 000			
Emprunt remboursé sur l'exercice			497 440	1 020 571	1 027 533
Dette envers les associés	333 731	333 731	333 731	333 731	333 731

Source : rapports du CAC

Le besoin en fonds de roulement[85], après s'être amélioré grâce au PGE, se détériore en 2023 en raison d'un retard pris par la région pour le règlement du solde de la formation professionnelle pour adultes (FPA) de 2022 (1,350 M€ en attente au 31 décembre 2023).

Tableau n° 18 : L'évolution du besoin en fonds de roulement

En €	2019	2020	2021	2022	2023
Stocks	218 556	211 770	237 313	244 420	329 917
+ Créances	7 608 301	7 051 258	4 844 268	4 834 795	8 141 102
- Dettes fournisseurs[86]	812 852	526 787	649 402	754 830	1 010 542
- Dettes fiscales et sociales	2 028 586	1 999 774	2 885 660	2 286 630	2 902 771
- Autres dettes	393 676	366 722	100 897	557 055	707 910
Total	**4 591 743**	**4 369 745**	**1 445 622**	**1 480 700**	**3 849 796**

Source : rapports de gestion

En 2021, la décision prise par la région de débloquer les arriérés des créances (solde des conventions FPA) avait eu pour conséquence une nette amélioration de la trésorerie active, qui, combinée à une trésorerie passive (légèrement en baisse en raison des remboursements du PGE), a nettement amélioré le solde de trésorerie, ce dernier passant de 0,344 M€ en 2020 à 5,840 M€ en 2023. Toutefois, en 2023, malgré la baisse continue de la trésorerie (liée aux remboursements PGE), le solde de trésorerie baisse en raison des retards de paiement pris à nouveau par la région.

Tableau n° 19 : L'évolution du solde de trésorerie

En €	2019	2020	2021	2022	2023
Trésorerie active	150 129	4 450 611	8 661 075	8 422 291	5 916 190
Trésorerie passive	14 657	4 105 893	3 602 560	2 581 989	1 554 456
Solde de trésorerie	**135 472**	**344 718**	**5 058 515**	**5 840 302**	**4 361 734**

Source : rapports de gestion

Toutefois, si la trésorerie est en diminution entre 2022 et 2023, le niveau moyen de la trésorerie mensuelle révèle une amélioration progressive en 2023, en raison du développement de la gestion de trésorerie, laquelle fait l'objet d'un placement sur des comptes à terme depuis

[85] Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur financier qui permet d'évaluer le financement à court terme d'une entreprise. Il s'agit ainsi de la somme nécessaire que l'entreprise doit posséder pour payer ses charges courantes en attendant de percevoir les sommes dues par ses clients.
[86] Après une période COVID-19 en 2020 venant dégrader le délai de paiement moyen, celui-ci se stabilise à 49 jours depuis 2021.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2023. Ces derniers permettent de placer l'excédent de trésorerie sur une période comprise en 1 et 3 mois sans risque. Le capital est garanti sur une durée déterminée et le taux d'intérêt est fixe (5 M€ placés sur ces comptes à terme en 2022).

Graphique n° 3 : Évolution des disponibilités moyennes mensuelles (en €)

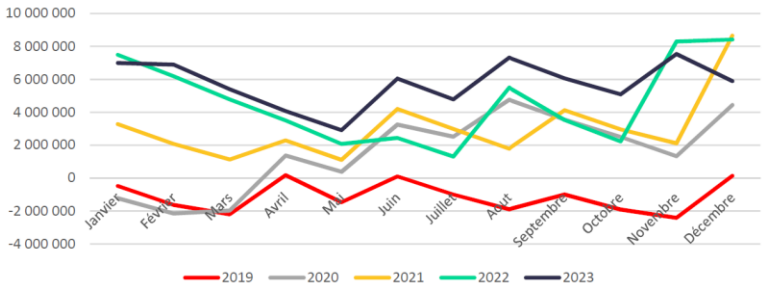

Source : rapport de gestion 2023

La situation financière de la SPL apparaît maîtrisée. Néanmoins, la chambre rappelle que la société bénéficie d'une mise à disposition gratuite de ses emprises au sol et de ses infrastructures, et relève qu'elle ne tient pas de prospective financière qui lui permette d'anticiper sa trajectoire financière au vu de différentes hypothèses en recettes et en dépenses.

Les restrictions budgétaires aux niveaux européen, national et local, exigent en effet d'optimiser les ressources de financement. Tout retard pris par le financeur dans le déblocage des soldes de subvention risque, entre autres, de faire peser sur la structure d'importants frais financiers.

Dans sa réponse à la chambre, la région affirme que la trésorerie de l'opérateur n'a jamais été pénalisée par des frais financiers en raison des facilités de caisse accordées. Elle ajoute qu'elle opère une amélioration de ses processus internes pour réduire les délais de paiement en collaboration avec l'AFPAR, notamment sur la phase de réception et de contrôle de la facture définitive et des justificatifs produits dans ce cadre.

La région souligne également que la SPL AFPAR dispose de mises à disposition gratuites compte tenu de sa mission d'intérêt public et de son statut associatif d'origine. Les relations avec la SPL ne relevant pas d'une délégation de service public, elle mène une réflexion sur un projet de contrat de prestations intégrées auquel serait rattachée une convention avec une redevance de mise à disposition des biens et une redevance variable de retour d'intéressement.

Dans un secteur ayant particulièrement peu de visibilité budgétaire, la chambre recommande à la SPL d'inscrire d'ores et déjà dans ses rapports de gestion la valorisation des biens immobiliers mis gracieusement à sa disposition[87], et de mettre en place une prospective financière permanente sous l'égide du comité technique et financier, qui intègre les choix stratégiques définis et les aléas de gestion.

Recommandation n° 4 : Inscrire dans les prochains rapports de gestion la valorisation des biens immobiliers mis gracieusement à la disposition de l'AFPAR.

[87] Concernant la valorisation des biens immobiliers mis gracieusement à disposition de la SPL AFPAR, la région applique le tarif de 12,60 €/m²/mois hors charges conformément aux délibérations approuvées des 25 juin 2019 et 13 octobre 2020.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Recommandation n° 5 : Mettre en place en 2025 une prospective financière permanente sous l'égide du comité technique et financier, qui intègre notamment les choix stratégiques définis et les aléas de gestion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

ANNEXES

Annexe n° 1. Glossaire 53
Annexe n° 2. l'actif et le passif du bilan 54

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Annexe n° 1.Glossaire

AFPA	association de la formation professionnelle pour adultes
AGE	assemblé générale extraordinaire
BEP	brevet d'études professionnelles
BRSA	bénéficiaires du RSA
BTP	bâtiment et travaux publics
CA	conseil d'administration
CAC	commissaire aux comptes
CAP	certificat d'aptitude professionnelle
CCIR	chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
CCP	code de la commande publique
CFA	centre de formation des apprentis
CGCT	code général des collectivités territoriales
CIVIS	communauté intercommunale des villes solidaires
CPRDFOP	contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles
CTF	comité technique et financier
CTIE	comité territorial d'insertion et de l'emploi
FPA	formation professionnelle des adultes
INSEE	institut national de la statistique et des études économiques
NAO	négociations annuelles obligatoires
PDI	programme départemental d'insertion
PEC	parcours d'emploi compétences
PGE	prêt garanti par l'État
PRIC	plan régional d'investissement dans les compétences
RSA	revenu de solidarité active
SPL	société publique locale
SPL AFPAR	société publique locale assistance à la formation professionnelle des adultes à La Réunion
TP	titre professionnel
TPI	tremplin pour l'insertion
VAE	validation des acquis de l'expérience

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Annexe n° 2. L'actif et le passif du bilan

Tableau n° 20 : L'actif du bilan

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Capital souscrit non appelé	25 000					
Immobilisations incorporelles	223 209	237 636	189 454	132 746	79 775	- 143 434
Immobilisations corporelles	1 578 671	1 669 243	1 775 642	1 688 894	1 914 659	335 988
Immobilisations financières	580 635	565 121	519 325	466 954	456 370	- 124 265
dont prêts	*576 586*	*561 072*	*513 976*	*465 605*	*448 521*	- 128 065
Actif immobilisé	**2 407 515**	**2 471 999**	**2 484 421**	**2 288 594**	**2 450 802**	**43 287**
Stocks et en-cours	218 556	211 770	237 313	244 420	329 917	111 361
Clients et comptes rattachés	227 944	396 811	486 189	313 703	1 008 005	780 061
Autres créances	7 309 301	6 546 040	4 266 325	4 408 053	6 956 245	- 353 056
Comptes à terme					5 000 000	5 000 000
Disponibilités	150 129	4 450 611	8 661 075	8 422 291	916 190	766 061
Charges constatées d'avance	71 056	108 407	91 754	113 039	176 852	105 796
Actif circulant	**7 976 986**	**11 713 639**	**13 742 656**	**13 501 506**	**14 387 209**	**6 410 223**
Total actif	**10 384 502**	**14 185 638**	**16 227 077**	**15 790 101**	**16 838 012**	**6 453 510**

Source : rapports du CAC

Tableau n° 21 : Le passif du bilan

En €	2019	2020	2021	2022	2023	Écart
Capital social	1 854 750	1 854 750	1 854 750	1 854 750	1 854 750	0
Réserve légale	57 276	133 970	133 970	185 475	185 475	128 199
Autres réserves	1 088 253	2 545 436	2 464 076	4 039 213	4 964 584	3 876 331
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	1 533 877	- 81 360	1 626 642	925 371	1 415 354	- 118 523
Subventions d'investissement	929 753	1 147 483	1 275 153	1 084 148	960 309	30 556
Total capitaux propres	**5 463 909**	**5 600 279**	**7 354 591**	**8 088 958**	**9 380 472**	**3 916 563**
Avances conditionnées	**3 080**	**0**	**0**	**0**	**0**	- 3 080
Provisions pour risques	233 931	216 432	365 383	204 288	37 471	- 196 460
Provisions pour charges	1 100 080	1 036 020	934 853	982 620	910 658	- 189 422
Total provisions pour risques et charges	**1 334 011**	**1 252 452**	**1 300 236**	**1 186 908**	**948 129**	**- 385 882**
Emprunts et dettes auprès étab.crédit	14 657	4 105 893	3 602 560	2 581 989	1 554 456	1 539 799
Emprunts et dettes financières diverses	333 731	333 731	333 731	333 731	333 731	0
Avances reçues sur commande en cours					700 310	700 310
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	809 639	526 787	648 520	753 444	1 010 542	200 903
Dettes fiscales et sociales	2 028 586	1 999 774	2 885 660	2 286 630	2 902 771	874 185
Dettes sur immob. et cptes rattachés	0	2 549	1 100	0	0	0
Autres dettes	393 676	364 173	99 797	557 055	7 600	- 386 076
Produits constatés d'avance	3 213	0	882	1 386	0	-3 213
Total dettes	**3 583 502**	**7 332 907**	**7 572 250**	**6 514 235**	**6 509 411**	**2 925 909**
Total passif	**10 384 502**	**14 185 638**	**16 227 077**	**15 790 101**	**16 838 012**	**6 453 510**

Source : rapports du CAC

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

RÉPONSES

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

ENREGISTRÉ AU GREFFE

le 24 mars 2025

N° 2025-115

C.R.C. La Réunion - Mayotte

Chambre Régionale des Comptes
De la Réunion
Monsieur Le Président
44, rue Alexis de Villeneuve
97 488 Saint Denis Cedex

Envoi en Recommandé avec AR et par courriel Saint-Denis, le 24 mars 2025

N/REF. KN/FD/EF-25000306

V/REF
Dossier Suivi par : Bernard Lotrian
Réf : 2024-896

Objet : Observations *de la SPL AFPAR sur le Rapport d'Observations Définitives* relatives au contrôle de ses comptes et de sa gestion

Monsieur Le Président de la Chambre Régionale des Comptes de la Réunion,

Je reviens vers vous suite à la notification des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Société Publique Locale Assistance à la formation professionnelle des Adultes à la Réunion (SPL AFPAR).

Conformément aux dispositions de l'article L.243-5 du code des juridictions financières, nous nous permettons de vous transmettre en pièce jointe les observations de la SPL AFPAR sur le rapport d'observations définitives.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président de la Chambre Régionale des Comptes de la Réunion, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général

A.F.P.A.R Assistance à la Formation Professionnelle des adultes à la Réunion SPL

Frédéric DIJOUX

PJ :
Observations de la SPL AFPAR sur le Rapport d'Observations Définitives

Cofinancé par l'Union européenne
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Exercices 2019 à ce jour

Observations de la SPL AFPAR sur le Rapport d'Observations Définitives

Contexte :

Le 04 juin 2024, un courrier de la Chambre Régionale des Comptes « Réunion – Mayotte » à la SPL AFPAR marquait l'ouverture d'un contrôle des comptes et de la gestion de la SPL portant sur une période couvrant les exercices 2019 à ce jour.

A la suite de plusieurs visites de sites et de nombreux échanges, un entretien clôturait le contrôle le 02 décembre 2024.

Le rapport provisoire a été réceptionné par la SPL AFPAR le 20 décembre 2024. Une réponse a été transmise à la Chambre le 03 février 2025.

Le rapport d'observations définitives a été réceptionné par la SPL AFPAR le 19 février 2025.

La SPL AFPAR souhaite apporter des précisions sur les différents points soulevés dans ce rapport sur sa gouvernance, ses relations avec les tiers, sa situation patrimoniale ainsi que sa situation financière.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

1- Règles de gouvernance à revoir

1.1 Un établissement public local dominé et contrôlé par un seul actionnaire

La CRC indique dans sa synthèse ainsi que dans la partie 1.1 que la Région exercerait un rôle de domination de la gouvernance ne permettant pas aux actionnaires minoritaires de participer au pilotage de la SPL et au contrôle analogue.
Le caractère prépondérant de la Région et les pouvoirs qu'elle détient découlent, en toute logique du droit des sociétés, de la part du capital qu'elle détient soit 94,6% des actions.

Cet état de fait, qui n'est pas irrégulier, n'est pas à lui seul de nature à compromettre la possibilité pour les autres collectivités actionnaires d'exercer leur contrôle analogue de manière conjointe, comme l'indique régulièrement la jurisprudence européenne.

Dans son rapport, la Chambre ne relève d'ailleurs pas d'anomalie concernant le rôle des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration, principal lieu d'exercice du contrôle analogue.

1.1.1 Des instances décisionnelles tenues par la Région

1.1.1.1 Les assemblées générales

1.1.1.2 Le conseil d'administration

Le rapport d'observations de la Chambre a constaté la tenue de deux CA le même jour.

Cette information doit être nuancée et relativisée. L'AFPAR rappelle que la fréquence des réunions du Conseil d'Administration est adaptée aux besoins de la société et respecte les règles légales et réglementaires en vigueur. Exceptionnellement, le 30 mai 2022 se sont tenus deux CA.

Le premier avait pour objet la nomination du directeur et le mode d'organisation de la direction générale. Le second était exclusivement consacré à l'arrêté des comptes.

Il est précisé que le CA sur l'arrêté des comptes doit être dissocié du CA portant sur la nomination du DG.
Concernant ce sujet, le conseil d'administration a pris part aux discussions. La Présidente a exposé un état des lieux concernant la recherche d'un Directeur Général (le processus de nomination, le nombre de candidatures reçues, la convocation d'un jury en charge du recrutement et les dialogues qui ont eu lieu).

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

1.1.1.3 La commission des marchés

L'AFPAR précise que tous les membres de la commission représentant chaque collectivité sont convoqués pour participer aux diverses commissions ; La commission est assistée dans ses travaux par le responsable des achats, d'un technicien et d'un administratif assurant le secrétariat de la commission. Le Directeur Général assiste à la commission selon les besoins.

1.1.2 Un défaut de contrôle analogue des actionnaires minoritaires

Dans son rapport, la Chambre alerte la SPL AFPAR sur un défaut de contrôle analogue des actionnaires minoritaires.

Cette analyse porte sur la participation des actionnaires minoritaires au sein de la SPL AFPAR, en particulier concernant leur capacité à exercer un contrôle analogue à celui qu'ils exercent sur leurs propres services.

L'AFPAR souligne que les actionnaires minoritaires ont le droit de proposer des résolutions (ou motions) lors des assemblées, conformément au code de commerce. Cette possibilité est facilitée par l'inclusion systématique de la rubrique "Questions diverses" à l'ordre du jour et n'est pas restreinte par les statuts.

Les décisions importantes (AGE) requièrent une majorité qualifiée, offrant ainsi un pouvoir de blocage aux minoritaires.

La SPL AFPAR estime que cela garantit leur participation effective aux décisions stratégiques, atténuant ainsi les préoccupations exprimées dans le rapport d'observations. Les règles de gouvernance actuelles permettent une participation adéquate des actionnaires minoritaires.

Cependant, au vu des remarques exprimées dans le rapport, la SPL AFPAR va entreprendre avec l'ensemble des parties prenantes une réflexion pour que les actionnaires minoritaires disposent de moyens supplémentaires pour exercer leur contrôle et influencer les décisions de la SPL.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

1.2 Une prévention défectueuse des conflits d'intérêts

1.2.1 Une présentation incomplète des conventions règlementées

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre mentionne une prévention défectueuse des conflits d'intérêts et une présentation incomplète des conventions réglementées.

La SPL AFPAR précise qu'à la suite de la mise en place de la nouvelle gouvernance, le Directeur Général « missionné » de la SPL a demandé à La Présidente de la SPL AFPAR de mettre en place une démarche pour récupérer les espaces utilisés par la société Z sans convention de mise à disposition entre la SPL AFPAR et ladite société.

En effet, pour la réalisation de son activité de formation au profit des demandeurs d'emploi, et en vertu de la convention de mise à disposition d'immeuble, la SPL AFPAR s'est engagée à exploiter pleinement l'ensemble des biens pour le développement de son activité et la réalisation de sa mission d'intérêt général.

À ce stade, la SPL AFPAR met à profit tous les biens qui lui ont été attribués par le Conseil Régional.

Cependant, il convient de noter que l'entreprise Z a pris contact directement avec la collectivité régionale pour la réalisation de cette mise à disposition des locaux.

Par ailleurs, il ne peut pas y avoir de convention entre la SPL AFPAR et la structure Z sur la faisabilité juridique de cette opération, les conventions réglementées concernent uniquement les relations entre la SPL, ses mandataires sociaux et ses actionnaires.

Sur ce point, l'AFPAR précise, que depuis juillet 2022, elle a récupéré l'ensemble de ses locaux pour le déploiement de son activité.

1.2.2 Le transfert de deux salariés dans une société concurrente

Le rapport définitif de la Chambre régionale des comptes traite la question des transferts des salariés de la SPL AFPAR au profit de la société Z.

La SPL AFPAR prend acte du constat, et informe que la SPL a mis fin au contrat des salariés et que cette situation n'existe plus.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

2- Une activité en développement mais dont la stratégie reste à définir

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre traite longuement la question de la stratégie, et de son positionnement pour la SPL AFPAR.

La SPL AFPAR précise qu'en début d'année 2023, le Conseil d'Administration, sous l'influence de sa Présidente, a demandé au Directeur Général de dimensionner l'organisation de l'AFPAR afin d'une part, de traiter les points de fragilité constatés et les axes de développement identifiés lors du diagnostic organisationnel réalisé par un cabinet d'audit, et d'autre part, d'apporter la meilleure réponse possible aux besoins de formation et de qualification des demandeurs d'emploi.
Le Directeur Général a proposé un projet d'orientations stratégiques et organisationnelles pour les 5 années à venir. Le CSE examine actuellement ce projet qui devrait se concrétiser au cours du premier semestre 2025.
Pour rappel, la SPL AFPAR agit en réponse directe aux demandes de ses actionnaires, en particulier en matière de formation professionnelle.
Ainsi, la création de la plateforme d'accès à la certification (PAC), répond à l'objectif régional d'améliorer l'accès à la formation pour les personnes éloignées de l'emploi.
L'AFPAR est un pilier de la politique régionale de formation professionnelle, un outil majeur de sa politique de formation.

La stratégie de la SPL s'appuie principalement sur les orientations de ses actionnaires et en particulier celles traduites dans le cadre du contrat de plan de développement régional de la formation et de l'orientation professionnelles (CPDRFOP) et en cohérence avec les schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
L'AFPAR se félicite que ces arguments ont été repris par la Chambre dans son rapport d'observation définitives.

2.3.2 Des enjeux de proximité géographique à approfondir

La SPL AFPAR prend note avec intérêt de la remarque de la Chambre concernant l'intégration des intercommunalités et des communes rurales, en particulier celles confrontées à des défis socio-économiques importants.

Leur participation renforcée permettrait une meilleure remontée des besoins spécifiques en formation, notamment dans les zones les plus isolées.

L'AFPAR va étudier la possibilité de développer des dispositifs de formation décentralisés, adaptés aux spécificités des territoires ruraux et isolés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

La SPL AFPAR souhaite initier une réflexion sur la mise en place de solutions de mobilité innovantes, en partenariat avec les intercommunalités.

Notre objectif est de garantir un accès égal à la formation pour tous les Réunionnais, quel que soit leur lieu de résidence. Nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour atteindre cet objectif.

3- Une gestion équilibrée présentant néanmoins des points d'amélioration

3.1. Une information et un contrôle des actionnaires et de l'Etat à parachever

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre recommande à la SPL de « donner les moyens au représentant de l'Etat d'avoir une visibilité sur l'ensemble des documents réglementaires exigés depuis le 01 janvier 2023 ».

La SPL AFPAR prend note de cette position et précise qu'elle a constamment agi avec transparence vis-à-vis des services de l'Etat, qu'elle a transmis tous les documents visés à l'article L. 1524-1 du CGCT à la préfecture sans que celle-ci n'émette d'observations comme le relève la CRC.

3.2 Des conventions aux enjeux importants, engagées sans l'aval du conseil d'administration

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre signale des irrégularités dans le processus des négociations annuelles obligatoires (NAO).
La SPL AFPAR prend note des remarques de la Chambre et rappelle que toutes décisions concernant les NAO sont échangées avec la Présidente.
Sur ce point, la SPL AFPAR souligne que les résolutions adoptées lors des discussions annuelles sur les salaires, ont été prises dans l'intérêt de la société.
L'AFPAR rappelle que les dispositifs d'intéressement déployés au sein de l'entreprise, ont aussi été instaurés dans le souci de l'intérêt de la société.
Ces dispositifs résultent d'accord conclu avec les partenaires sociaux visant à motiver les salariés, à les associer aux performances de l'entreprise et à renforcer le dialogue social, constructif qui respecte les principes d'équité pour les employés, d'amélioration de la qualité de vie au travail et de performance économique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

L'atteinte des objectifs arrêtés dans l'accord d'intéressement ont permis une augmentation de la productivité des services.
Ces décisions n'étaient pas soumises à la validation du conseil d'administration car les statuts écartent les rémunérations du vote du CA et c'est au DG de prendre ces décisions.

La SPL AFPAR, envisage de faire évoluer les règles d'engagement en matière de négociations des salaires annuels.

3.2.3 La signature d'un protocole transactionnel sans y avoir été habilité par le conseil d'administration

Sur ce point, la SPL précise que pour éviter que les litiges aboutissent devant le conseil de prud'hommes, après échanges avec La Présidente, il a acté de résoudre les différends à l'amiable en recourant à la médiation. Cette médiation a été réalisée conformément à une procédure établie par les acteurs concernés, ce qui a permis à l'AFPAR d'éviter des dépenses considérables.

La SPL AFPAR, envisage de faire évoluer les règles d'engagement en matière de transaction.

3.3 Une situation financière excédentaire, dont les investissements sont essentiellement supportés par la région

3.3.2 Des équilibres bilanciels stables, mais un manque de prospective financière

L'AFPAR précise que chaque année, elle procède à une projection de son activité de production ainsi que financière.

La SPL AFPAR prend acte de la recommandation de la Chambre sur la prospective financière en associant le comité technique et financier.

Fait à Saint Denis, le 17 mars 2025

Le Directeur Général,

DIJOUX Frédéric

A.F.P.A.R Assistance à la Formation Professionnelle des adultes à la Réunion SPL

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

KARINE NABENESA
Présidente de la SPL AFPAR

Saint-Leu le 17 mars 2025

ENREGISTRÉ AU GREFFE
le 24 mars 2025
N° 2025-113
C.R.C. La Réunion - Mayotte

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes
44 rue Alexis de Villeneuve
97488 Saint-Denis Cedex

OBJET : NOTIFICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES SPL AFPAR

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier daté du 03 mars 2025 par lequel vous m'adressez le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, relatif à la gestion de la SPL AFPAR sur la période 2019 à ce jour, cela par voie écrite, ne l'ayant pas téléchargé.

Conformément à ce courrier m'invitant à vous faire part de mes remarques dans le mois suivant réception de ce courrier, je vous prie de trouver ci-après mes observations à la lecture du rapport de la CRC.

En préambule, je rappelle qu'en tant que Présidente de la SPL AFPAR depuis la fin de l'exercice 2021, vous comprendrez que mes propos ci-dessous ne concernent que la **période relative aux exercices 2022 et suivants.**

La lecture du rapport, issu d'un travail d'analyse et d'auditions de vos collaborateurs, fait tout d'abord ressortir **plusieurs éléments positifs dans la gestion et l'activité de la SPL AFPAR sous la nouvelle gouvernance en exercice depuis octobre 2021.**

Ainsi, la Chambre reconnaît notamment **le développement soutenu de notre structure, la progression des résultats excédentaires qui renforcent nos capitaux propres, ainsi que la qualité des formations dispensées, attestée par nos résultats aux examens et nos bons taux d'insertion professionnelle.**

En effet, il est dit dans le rapport que la SPL, « malgré un contexte concurrentiel difficile, voit ses équilibres bilanciels évoluer favorablement ».
Des chiffres qui confirment **une gestion saine et performante** de la structure tels que :

- « Des résultats d'exercices excédentaires transférés en réserves, des capitaux propres qui sont passés de 5,4 M d'euros en 2019 à près de 9,4 M d'euros en 2023. »
- « Un résultat d'exploitation dynamique en 2023 bien supérieur à celui de 2019 »
- Des revalorisations salariales, la participation des salariées aux résultats
- L' « excédent brut d'exploitation présente une hausse de 1,5 millions d'euros entre 2019 et 2023 et la marge d'exploitation augmente de 2 points sur la période passant de 10% à 12%
- La dette est maitrisée et la trésorerie s'est améliorée par le déblocage des arriérés de créances avant notre arrivée

Vous en concluez que **« la situation financière de la SPL apparait maîtrisée ».**

La chambre note avec satisfaction que la SPL **bénéficie d'une dynamique d'activité positive dont la qualité des prestations est reconnue.**
Elle souligne l'effort de la nouvelle gouvernance de **diversifier l'offre de formation et d'intensifier sa répartition géographique à travers l'ile.**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Ainsi, elle remarque que de « 2020 à 2023, les heures effectués **ont augmenté de plus de 18%** » (page 21), **de même que le « nombre de réunionnais formés** (1988 en 2022) » ainsi que **son taux de réalisation (100, 4%).**
Elle note **des « taux d'occupation très satisfaisant en nette progression par rapport à la période précédente et une optimisation des sites régionaux mis à disposition ».**

De plus, la Chambre souligne **les efforts impulsés par la gouvernance actuelle de la SPL pour ouvrir davantage ce formidable outil à l'ensemble des Réunionnais, que ce soit dans le développement des produits à l'attention des personnes plus éloignés de l'emploi, que dans l'élargissement de l'offre de formation aux métiers les plus innovants,** tels que l'intelligence artificielle ou les énergies renouvelables. Comme cela est rappelé à la page 32 en lien avec les secteurs stratégiques définis par la Région Réunion à travers le SRDEEI ou le CPRDFOP.

L'Afpar, certes reconnu par les réunionnais pour son sérieux, souffrait à notre arrivée en 2021 d'une image quelque peu passéiste avec une double difficulté, celle d'être moins visible pour le public jeune en difficultés, et celle d'avoir une offre de formation peu renouvelée en 60 ans. Aussi au-delà de sa crédibilité, il était important d'impulser son ancrage territorial en 2025 afin qu'elle devienne davantage attractive. L'ouverture à de nouvelles formations aux métiers innovants et aux secteurs d'avenir combinée avec la possibilité d'accéder des titres de niveau 6 (Equivalent Bac +3/4) ont contribué à transfigurer l'image de l'AFPAR, qui a été aussi rafraichit.

Ce travail de développement et de décloisonnement a été opéré et porte ses fruits avec une nouvelle dynamique.

Par ailleurs, sous l'impulsion du Conseil d'Administration, des évolutions significatives au socle AFPAR ont été apportées :

- De nouveaux outils comme la **PAC (Plateforme d'accès à la compétence) a été créé** à la demande du Conseil d'administration. Cet outil permet de raccrocher les réunionnais désireux de rejoindre l'AFPAR sans pour autant avoir totalement répondu positivement aux tests.
  Cette plateforme s'est révélée être un véritable tremplin avec une efficacité remarquable dans la logique de parcours inclusif que nous défendons. **Vous soulignez à la page 29 ses excellents résultats qui vient consolider sa création**. Nous amplifierons son impact.
- L'ajout de modules complémentaires à certains titres professionnels
- La décision structurante de **réhabiliter le centre de Saint-François** en état de délabrement avancé. Bien qu'annoncé à de nombreuses reprises au sein du CSE par le passé, nous avons constaté qu'aucune décision formelle n'avait été prise au sein de la Région Réunion concernant sa réhabilitation auparavant. Nous avons donc acté la réhabilitation de ce centre. Les études sont actuellement en cours. Les premières démolitions sont attendues pour 2026.

Ainsi, votre tableau en page 27 apporte des éléments éclairants sur **les bons choix opérés au sein de la Région Réunion et à la SPL AFPAR**. Le tableau n°3 à la page 27, **met en exergue une évolution de 9,9% du nombre d'inscrits entre 2019 et 2023. Une augmentation de 12,6% du nombre de présents entre 2019 et 2023. Une augmentation de 9,8 % du nombre d'admis à un titre professionnel.**
Vous soulignez également un « bon taux de sorte positive » de l'ordre de 60% supérieur de 10 points à ses objectifs en 2022 et en 2023.

Convaincue que la formation est un formidable levier de transformation personnelle et sociétale, j'ai souhaité que soit organisés en 2024 les premiers « **trophées de l'AFPAR** », moment fort où les diplômés de l'AFPAR ont été consacrés.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Ce moment hautement symbolique, trouvera désormais toute sa place dans les évènements de promotion de notre institution et de celles et ceux qui en sont les principaux acteurs. Tout comme, nous avons également recommencer à célébrer les médaillés du travail.

Cette transformation de l'offre, de la vision a été aussi facilitée par mon mandat d'élue régionale et de la délégation sur la formation professionnelle qui aura permis d'impulser au sein du CA de l'AFPAR, la nouvelle stratégie en matière de formation professionnelle.

C'est ainsi, et vous l'avez souligné que la Région Réunion a mis à profit le PRIC « **pour amplifier l'effort de formations vers les personnes en décrochage scolaire, pour les publics touchés par l'illettrisme afin de favoriser leur insertion professionnelle durable en répondant au besoin des entreprises** ». Cela, en proposant des formations « **accessibles et mobilisables à tout moment, selon des programmes renouvelés et des formats pédagogiques diversifiés et personnalisés**. »

Cela démontre **l'effort déployé aussi bien à la Région Réunion, pour reprendre notre rôle de cheffe de file de la formation professionnelle et au sein de la SPL Afpar pour amorcer une véritable transformation dans le champs de la politique publique de la formation professionnelle pour qu'elle soit davantage pertinente, efficiente, au service du territoire et des réunionnais avec agilité et performance**.

La signature du protocole d'accord pluriannuel avec l'Etat notamment sur le **dispositif CLEA ou VAE, on encore la prise en charge du public BRSA (public paradoxalement exclu des dispositifs régionaux avant notre mandature) sont notamment des exemples de notre volonté à travailler ensemble et de la pertinence de l'articulation entre ma position de Vice-Présidente Déléguée en charge de la Formation Professionnelle et de Présidente de la SPL AFPAR.**

Vous soulignez à la page 32 notamment les **efforts pour décentraliser les actions de formations, le développement de formations en ligne, la mise en place de tiers lieux de formation, la gratuité des bus pour les stagiaires de la formation professionnelle, la prise en charge de la rémunération stagiaires, la gratuité des couts pédagogiques et parfois comme c'est le cas à l'AFPAR la possibilité d'un hébergement gratuit**.

Ces éléments viennent conforter notre engagement à poursuivre notre mission avec rigueur et ambition, tout en tenant compte, le cas échéant de certaines recommandations formulées par la Chambre.

S'agissant des points suivants, je vous prie de trouver mes remarques et observations :

Sur le sujet du projet stratégique :
Comme vous le soulignez à la page 34, le Conseil d'Administration a demandé début 2023 au Directeur Général de dimensionner l'organisation afin de traiter les points identifiés dans l'audit organisationnel et mettre en œuvre les axes de développement validés par le Conseil d'Administration.
Ce projet piloté par la Direction Générale a reçu un avis défavorable. En revanche, j'ai demandé à rencontrer l'ensemble des parties prenantes et le dialogue a repris avec une méthode et un calendrier, nous espérons adopter un projet stratégique dans le semestre. Nous le travaillerons à la lumière des remarques de la Chambre s'agissant de la méthode pour la remontée des besoins du territoire communaux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

S'agissant de l'élargissement de son périmètre à la formation continue des agents de ses actionnaires : Nonobstant l'utilité de pouvoir former tout au long de la vie et particulièrement dans le cas de la réadaptation de certains agents suite à des maladies les rendant inaptes à leurs postes, une difficulté persiste toutefois. La formation continue des agents de la fonction publique territoriale relève du CNFPT. Or l'ensemble des salariés des actionnaires de la SPL AFPAR sont des collectivités territoriales. Comment l'AFPAR pourrait se substituer au CNFPT qui collecte le 1% employeur à cet effet ?

De plus, la Région étant cheffe de file de la Formation Professionnelle, la SPL Afpar ne pourrait absorber l'entièreté du besoin et cela ne saurait être envisagé au regard du secteur économique qu'est la Formation. En revanche, nos cahiers des charges ont été totalement revus cela afin d'être plus sélectifs sur la qualité des prestations rendues et favoriser les parcours inclusifs tout autant que l'accompagnement individuel.
D'ailleurs, de nouveaux modules autour de l'estime de soi, de la confiance en soi, de l'orientation et du travail sur les appétences ont été insérés dans nos marchés publics aussi bien qu'à l'Afpar.

Sur la question du périmètre d'intervention :
Comme vous, je compte sur les comités locaux que le Préfet installe dans le cadre de la Loi Plein Emploi pour créer ces espaces de concertation et de convergence pour la remontée des besoins et le déploiement des réponses efficaces pour lever davantage les freins à la formation particulièrement s'agissant de la mobilité. Lors de la récente réunion préfectorale à ce sujet, au nom de la Région Réunion, j'ai formulé cette demande.

Par ailleurs, je veux ici préciser qu'à mon arrivée à la Présidence de la SPL, nous avons écrit à l'ensemble des 24 maires et des intercommunalités pour les sensibiliser à la Formation et à notre utilité pour chacune des communes afin d'identifier les besoins et les éventuels lieux pouvant nous être mis à disposition pour des formations. Nous avons demandé des rendez-vous. Peu de réponse en retour. Nous sommes prêts à renouveler cette demande.

Des mises à dispositions de locaux existent pour certaines formations financées par la Région à travers les marchés publics comme à Cilaos, ou à Salazie, cela a aussi été le cas à Sainte-Rose, de façon ponctuelle.

Sur la question de la coordination intégrée et l'élargissement de l'actionnariat :
La Chambre invite à examiner la possibilité d'un élargissement de l'actionnariat afin de mieux représenter les différentes collectivités concernées par la formation professionnelle sur le territoire.

La clause de compétence générale est un principe selon lequel une collectivité territoriale dispose d'une capacité d'intervention générale lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : **l'existence d'un intérêt public local et l'existence d'un domaine d'intervention qui ne relève pas d'une compétence exclusive de l'Etat ou d'une autre collectivité territoriale**. Seules les communes peuvent encore se prévaloir de ce principe. La clause de compétence générale a été supprimée pour les départements et pour les régions : leurs attributions sont énumérées par la loi.

Il convient de rappeler que la collectivité régionale **est compétente en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi**, comme le stipule l'article L.6121-1 du Code du travail, qui dispose que "*la région est chargée de la politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle*".

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Cette compétence exclusive justifie d'ailleurs son rôle prépondérant au sein de la SPL AFPAR. La Région ne peut agir que pour les demandeurs d'emplois, s'agissant des salariés, la formation continue est exercée par les OPCO, ou encore par le CNFPT s'agissant des agents des collectivités actionnaires.

C'est du fait de cette compétence exclusive qu'elle est la seule collectivité légitime à disposer de la gestion du FSE et du PRIC. **La Région Réunion a la charge, avec les fonds financiers alloués à la formation professionnelle, de « rendre accessible la formation professionnelle » à l'ensemble des demandeurs d'emplois de toute l'ile.**

Dans le contexte financier exsangue des communes et des intercommunalités, comment imaginer qu'elles adhèrent à entrer dans le capital de la SPL et acceptent de contribuer à un effort financier imputable sur leur budget pour commander des formations pour leur population lorsque la Région Réunion est dépositaire des fonds alloués à la formation professionnelle pour tous les réunionnais ?

Par ailleurs, vous l'avez également constaté, il est difficile de réunir avec assiduité l'ensemble de nos actionnaires actuels qui ne sont pourtant déjà pas très nombreux. L'élargissement à d'autres membres, compte tenu de la remarque précédente sur l'aspect budgétaire, aura-t-il pour conséquence de privilégier une plus grande présence dans les instances ?

Sur la « concentration des pouvoirs de la présidence » :
La Chambre relève que la présidence du Conseil d'Administration cumule plusieurs responsabilités, notamment la présidence du Comité Technique et Financier (CTF) et de la Commission des Marchés. Je tiens à rappeler que notre Conseil d'administration n'a pas apporté de modification aux statuts à notre arrivée si ce n'est récemment pour intégrer la possibilité de la présence en visio conférence.

J'imagine que cette organisation a été mise en place lors de l'élaboration des statuts par la précédente mandature afin de garantir la cohérence et l'efficacité du pilotage stratégique de la SPL. En outre, ces modalités sont conformes au droit des sociétés.

J'imagine également que ces dispositions ne posaient pas de difficultés de mise en œuvre à l'ancien Président étant lui-même, d'une part, rémunéré pour ses fonctions de présidence et d'autre part, ayant accès à des jetons de présence pour participer à ces réunions.

S'agissant des actionnaires minoritaires, je ne dispose pas de l'historique de la présence des membres sous l'ancienne présidence et je ne suis pas en mesure de comparer si les actionnaires minoritaires de l'ancienne gouvernance (défrayés pour leurs présences) étaient plus actifs.

Toutefois, consciente des enjeux soulevés par la Chambre quant à la nécessité d'un meilleur équilibre des pouvoirs, j'ai demandé qu'une réflexion soit engagée avec les actionnaires en vue d'un éventuel réaménagement des modalités de gouvernance de nature, par ailleurs à répondre également à une meilleure organisation personnelle.

Ma **présence bénévole en tant que Présidente** aux différentes réunions de préparation de ces multiples instances de la SPL se fait à mon détriment soit au prix de la prise de crédits d'heures non rémunérés ou par la pose de journée de congés pour travailler à la préparation de ces différentes instances dans lesquelles parfois, je suis seule. Je suis favorable à revoir l'organisation interne de la gouvernance.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Sur le contrôle analogue et la participation des actionnaires minoritaires :
La Chambre relève que les actionnaires minoritaires ne disposent pas de prérogatives suffisantes pour inscrire des points à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration, et que leur contrôle sur la SPL pourrait être renforcé.
Je rappelle à ce titre que chaque administrateur dispose d'un droit d'information et que les actionnaires minoritaires peuvent poser des questions en Assemblée Générale.

Toutefois, à la lumière de vos observations, j'ai demandé à mes équipes de prendre attache de la fédération des SPL pour envisager des modalités de renforcement du contrôle analogue.

Sur la Commission des Marchés :
La présidence de la Commission des Marchés et la voix prépondérante qui y est exercée visent avant tout à garantir l'intégrité des processus de passation des marchés. Toutefois, j'ai pris bonne note des axes d'amélioration évoqués, et j'ai d'ores et déjà demandé à mes services de mener une réflexion sur ces aspects.

Sur la procédure de nomination du Directeur Général :
La Chambre souligne que le recrutement du Directeur Général s'est déroulé sous l'égide d'une commission composée uniquement de représentants de la Région et non du Conseil d'Administration dans son ensemble.
Il convient de préciser que cette commission avait pour objectif de garantir une évaluation impartiale des candidatures en amont de la décision finale. In fine, la nomination du Directeur Général a été soumise au Conseil d'Administration et validée à l'unanimité des membres présents, conformément aux statuts de la SPL

Sur l'affaire soulevée à la page 17 concernant l'ancien directeur général et l'ancienne mandature régionale « avec risque de requalification pénale » :
Je tiens à préciser que dès avoir pris connaissance de ce dossier, j'ai demandé à sortir de la SCIC en tant que représentante de la Région Réunion.

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'engagement de la SPL AFPAR en faveur d'une gouvernance transparente et équilibrée, tout en veillant à préserver son efficacité opérationnelle.
Vos recommandations donneront lieu, le cas échéant, à des ajustements permettant d'améliorer encore la gestion et le pilotage de notre structure.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Karine NABENESA
Présidente du Conseil
d'Administration de la SPL AFPAR

ENREGISTRÉ AU GREFFE
le 20 mars 2025
N° 2025-107
C.R.C. La Réunion - Mayotte

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Saint-Denis le , 19 mars 2025

Monsieur Eric FONTAINE
Ancien Directeur général de l'AFPAR
ejd.fontaine@gmail.com

Monsieur le Président
de la CRC Réunion- Mayotte
44 rue Alexis de Villeneuve
97488 Saint Denis

Réf : 2025 – 147

Objet : Remarques à la suite du rapport définitif

Monsieur le Président,

Je souhaite par la présente apporter des éléments suite aux observations faites dans le rapport définitif.

Tout d'abord la création de la société Z mentionnée en page 17 est le résultat de la vision et de la stratégie portées par la projet AFPAR 2020 ; Celui-ci a été validé par l'ensemble des parties prenantes en 2012 : les organisations professionnelles représentatives, les organisations syndicales représentatives et le conseil régional.

En effet, la création de la SPL AFPAR a entrainé sur 2 axes stratégiques, alternance et maché concurrentiel, la nécessité de créer une offre de service qui se devait d'être portée par la société Z dans l'intérêt du territoire. La SPL AFPAR devant travailler exclusivement pour ses actionnaires publics.

De plus, une commission permanente du conseil régional a validé sa création ainsi que la composition du capital de la société Z avec une finalité mentionnée dans le préambule des statuts que je cite : «

" Nous, associés, par la coopération nous entendons créer un outil d'épanouissement humain, par l'acquisition des savoirs (savoir être – savoir – savoir faire – savoir devenir). Cet outil aura pour ambition de permettre l'inclusion sociale, la révélation de talents et leur accompagnement dans le cadre de leur évolution professionnelle. Notre projet collectif contribuera, dans une dimension sociétale d'intérêt général, à défendre notre vivre ensemble par les savoirs et permettre à chacun d'avoir le choix de son apprentissage à travers une offre de formation adaptée, flexible et variée. L'union entre 2 mondes qui composent les parties prenantes (privé – public) marque ainsi une démarche qui se veut globale et qui dégagera une plus-value sociale, sociétale, économique, territoriale, qui dépasse l'intérêt propre de chacun des associés."

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

S'agissant de l'implication du personnel et/ou de leurs représentants, trois éléments ont permis de comprendre et de justifier de cette démarche :

- Un mail transmis à l'ensemble du personnel le 13 novembre 2019 à 12h46 par l'ancien directeur général de la SPL AFPAR
- Un article dans la presse locale – Le quotidien – le 14 novembre 2019
- Un courrier adressé à l'ensemble des représentants du personnel par le Président de la SPL AFPAR daté du 28 novembre 2019

Concernant les conventions en général, elles étaient en cours de traitement. D'ailleurs la délibération du conseil régional N °DCP2020_0518 en date du 13/10/2020 prévoyait la rémunération de son patrimoine. Malheureusement, le temps politique n'étant pas le temps économique, aucune suite n'a été donnée suite au changement de la majorité régionale.

L'actionnariat nécessaire et légale au regard du statut juridique, à hauteur de 5,9% de l'ancien directeur général au sein de la société Z , illustre un acte d'engagement et d'implication afin d'optimiser l'approche globale de complémentarité dans l'intérêt du territoire entre la société Z et la SPL AFPAR défendue par le Conseil régional.

Il est à noter que, depuis la création de la société Z en mai 2019 et jusqu'au 1er mai 2021, l'ancien directeur général ne percevait aucun émolument dans le cadre de sa Présidence du directoire.

S'agissant des congés sans soldes accordés à 2 formateurs ; C'est par une démarche volontaire et réfléchie des intéressés que ces demandes de congés ont été faites. Les 2 formateurs ont été animés par l'envie d'acquérir des compétences complémentaires en travaillant sur d'autres dispositifs avec d'autres types de publics.

Ils se sont appliqués à accompagner leurs remplaçants afin d'éviter tout préjudice pour la SPL AFPAR.

De manière générale les résultats, mis en évidence dans le rapport en page 45, confirment que la création de la société Z n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la SPL AFPAR.

Pour conclure, en tant qu'ancien directeur général, ma préoccupation a été de servir le territoire dans toutes actions menées, dans une approche globale dans l'intérêt de toutes les parties prenantes à la fois externes et internes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée

E. FONTAINE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0014-DE

Chambres régionales des comptes de La Réunion et de Mayotte
44 rue Alexis de Villeneuve
97 488 Saint-Denis Cedex

www.ccomptes.fr/fr/crc-la-reunion-et-mayotte

https://twitter.com/CRCLRM

https://www.linkedin.com/company/chambres-regionales-comptes-reunion-mayotte

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0015

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 15

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
COSTES YOLAINE
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /DGARS / N°117121
CREATION D'UNE REGIE AUTONOME PERSONNALISEE BAPTISEE ZETWAL

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0015
Rapport /DGARS / N°117121

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

CREATION D'UNE REGIE AUTONOME PERSONNALISEE BAPTISEE ZETWAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu le rapport N° DGARS / 117121 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu les avis de la Commission Identité, Culture et Sport du 13 juin 2025 et de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 19 juin 2025,

Vu les avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 19 juin 2025 et du Comité Social Territorial du 24 juin 2025,

Considérant,

- la nécessité de doter notre collectivité d'un outil efficace et réactif pour répondre aux besoins de la Région et aux sollicitations extérieures dans le domaine de l'organisation de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres artistiques, de la gestion de certains équipements publics régionaux et de l'événementiel,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'approuver la création administrative de la Régie ZETWAL à compter du 1er juillet 2025 ;
- d'approuver le projet de statuts dudit service public administratif, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'approuver le montant de la dotation initiale de préfiguration fixé à la somme de trois cent mille euros (300 000 €) ;
- d'approuver le principe de la mise à disposition de la Régie des agents de la collectivité affectés actuellement au CRR et au Moca selon une temporalité à définir ;
- d'engager la somme de **300 000 €** sur l'autorisation de programme n°P150-0007 ;
- de prélever les crédits correspondants, soit la somme de **300 000 €,** sur le chapitre 903 et la sous-fonction 311 du Budget Principal de la Région ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

- de donner délégation à la Commission Permanente pour prendre toutes décisions et tous actes de nature juridique ou financière utiles à la création et au fonctionnement de ce Service Public Administratif et notamment : le montant de dotation initiale définitive et la subvention d'équilibre nécessaire au fonctionnement de la structure … ;

- de désigner Madame Claudine DUPUY, inspectrice générale, en tant que directrice par intérim de la Régie, dans l'attente de la désignation du directeur par l'Assemblée ;

- de désigner les 5 élus suivants au sein du Conseil d'Administration de la Régie : Mesdames Huguette BELLO, Lorraine NATIVEL, Patricia PROFIL, Stéphanie POINY-TOPLAN et Régine CHANE-HONG ;

- d'autoriser la Présidente à signer l'ensemble des documents et actes afférents à la création de la Régie, conformément à la réglementation en vigueur.

Mesdames Huguette BELLO (+ procuration de Monsieur Jean-Hugues RATENON), Lorraine NATIVEL, Patricia PROFIL, Stéphanie POINY-TOPLAN et Régine CHANE-HONG n'ont pas participé au vote de la décision.

La Présidente,

Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Madame Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

PROJET DE STATUTS DE LA REGIE DE LA REGION REUNION DENOMMEE ZETWAL

PREAMBULE

Dans le cadre d'une réflexion destinée à établir un cadre clair et approprié pour l'organisation et la gestion des activités de l'Orchestre Régional de La Réunion, ainsi qu'à garantir la sécurisation juridique de ses relations avec le Conservatoire Régional de La Réunion (CRR), la Région a identifié des besoins actuellement insuffisamment couverts.

Ces besoins concernent notamment la création, la production et la diffusion au sens large d'œuvres artistiques, ainsi que la gestion des équipements culturels régionaux et l'organisation événementielle propre à la collectivité.

Afin de répondre efficacement à ces attentes, il est apparu nécessaire de créer un outil spécifique sous la forme d'une régie personnalisée, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Conformément à la délibération du Conseil Régional en date du [date à compléter] et en application de l'article L. 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est créé la régie personnalisée dénommée **Régie ZETWAL**, chargée de l'exploitation d'un service public administratif à caractère culturel.

Il est précisé qu'une évolution ultérieure vers la forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) pourra être envisagée selon l'évolution des missions et orientations de la Région.

TITRE I - ATTRIBUTIONS DE LA REGIE PERSONNALISEE

ARTICLE 1 : OBJET ET MISSIONS DE LA REGIE

La Régie assure l'organisation de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres culturelles, dans le respect de la diversité des esthétiques et des interprétations artistiques. Elle agit dans le cadre d'un projet culturel territorial, en adéquation avec les orientations définies par la politique culturelle de la Région Réunion.

Dans ce cadre, la Régie veille à favoriser l'égalité d'accès aux œuvres pour tous les publics, en prenant en compte les spécificités du territoire réunionnais, à travers une programmation artistique annuelle diversifiée, intégrant notamment la musique, la danse, l'art dramatique, ainsi que d'autres formes d'expression artistique. Une attention particulière sera portée à l'accueil des manifestations culturelles à caractère pédagogique organisées par le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), et à l'accès aux salles gérées par la Régie.

Cette programmation est accompagnée d'un programme structuré et cohérent d'actions d'éducation artistique et culturelle destinées à sensibiliser et à élargir les publics.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Par ailleurs, la Régie organise, à la demande de la Région, des manifestations culturelles ou événementielles et assure la gestion d'équipements publics régionaux

Enfin, la régie peut à titre accessoire répondre à des commandes de prestations émanant d'autres personnes publiques dans le respect de son objet et des conditions et limites qui s'appliquent à sa collectivité de rattachement.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DES STATUTS

Les présents statuts peuvent être modifiés par délibération de la Commission permanente du Conseil Régional, de sa propre initiative ou sur proposition du Conseil d'administration de la régie.

TITRE II - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 3 : SIEGE DE LA REGIE

Le siège de la Régie est situé au sein du bâtiment CIMENDEF, Chaussée Royale à Saint Paul.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA REGIE

La régie est constituée pour une durée illimitée sous réserve que cesse son exploitation en exécution d'une délibération du Conseil régional de la Réunion, conformément aux dispositions de l'article R. 2221-16 du Code général des collectivités territoriales.

TITRE III - INSTANCES DE LA REGIE

ARTICLE 5 : ORGANISATION GENERALE

La régie est administrée par un conseil d'administration et son Président ainsi qu'un directeur.

ARTICLE 6 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 6.1 : Désignation

La régie est administrée par un conseil d'administration dont les membres sont désignés par le Conseil Régional sur proposition de sa Présidente.

Il peut être mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Article 6.2 : Composition

Le Conseil d'administration est composé de :

- cinq conseillers régionaux désignés par le Conseil Régional sur proposition de la Présidente de Région ; ces membres disposent d'une voix délibérative

- une personnalité qualifiée désignée par le Conseil Régional sur proposition de la Présidente de Région : ce membre dispose d'une voix consultative.

Le mandat des administrateurs, qu'ils soient élus ou non, ne peut excéder la durée du mandat de conseiller régional. En cas de vacance du siège de l'un d'entre eux, l'Assemblée pourvoit à son remplacement en désignant un autre conseiller régional pour la durée résiduelle du mandat.

Article 6.3 : Statut des membres du Conseil d'administration

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 6 ans renouvelable. Elle suit le cas échéant le sort de l'assemblée délibérante dont ils sont issus.

En cas de perte de la qualité de membre de cette assemblée et de cessation des fonctions au titre desquelles les intéressés ont été élus, il est mis fin à leur représentation.

En cas de vacance de poste, pour quelque cause que ce soit, le Conseil Régional procède à une nouvelle désignation pour le poste vacant dans le délai le plus bref et selon les mêmes modalités que celles visées à l'article 8.1. Le nouveau membre du Conseil d'administration exerce son mandat pour sa durée restant à courir jusqu'au renouvellement général du Conseil d'administration.

Les fonctions de membres du Conseil d'administration sont gratuites.

Toutefois, les frais de déplacement engagés par les administrateurs pour se rendre aux réunions du Conseil d'administration peuvent être remboursés, sur justificatifs dans les conditions définies par décret.

Article 6.4 : Incompatibilités

Les membres du Conseil d'administration doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les agents de la Région et de la Régie ne peuvent être membres du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration ne peuvent :

- Prendre, recevoir ou conserver directement ou indirectement un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération en rapport avec la régie ;
- Occuper aucune fonction dans ces entreprises ;
- Assurer aucune prestation pour ces entreprises ;
- Prêter en aucun cas leur concours à titre onéreux à la régie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

En cas d'infraction à ces interdictions, l'intéressé est déchu de son mandat soit par le Conseil d'administration, à la diligence de son Président, soit sur proposition de la Présidente du Conseil Régional.

ARTICLE 7 : LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration élit en son sein son Président.

La durée du mandat du Président est de 6 ans renouvelable. Elle suit le cas échéant le sort de l'assemblée délibérante dont il est issu.

En cas de perte de la qualité de membre de cette assemblée et de cessation des fonctions au titre desquelles l'intéressé a été élu, il est mis fin à sa représentation. Le Conseil d'administration élit en son sein un nouveau Président.

Dans cette hypothèse, la durée du mandat du nouveau Président sera égale à la durée du mandat restant à effectuer par le Président remplacé.

Représentant légal de la Régie il peut, sans autorisation préalable, faire tous actes conservatoires des droits de la régie.

ARTICLE 8 : LE VICE-PRESIDENT DE LA REGIE

Le conseil d'administration peut élire en son sein un vice-président.

Le vice-président est membre du Conseil régional.

ARTICLE 9 : LE DIRECTEUR DE LA REGIE

Le Directeur de la régie est désigné par le Conseil Régional sur proposition de la Présidente du Conseil Régional.

Il peut être mis fin à ses fonctions dans les mêmes conditions.

Les fonctions de Directeur sont incompatibles avec un mandat de Sénateur, Député, représentant au Parlement européen, conseiller à l'Assemblée de Corse, Conseiller Régional, Conseiller départemental, Conseiller Municipal dans une circonscription incluant tout ou partie de la Région Réunion.

Les fonctions de Directeur sont incompatibles avec celles de membre du Conseil d'administration de la régie.

Le Directeur ne peut :

- Prendre, recevoir ou conserver directement ou indirectement un intérêt quelconque dans une entreprise en rapport avec la régie ;
- Occuper aucune fonction dans ces entreprises ;
- Assurer aucune prestation pour ces entreprises.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

En cas de non-respect des dispositions du présent article, le Directeur est relevé de ses fonctions par la Présidente du Conseil Régional. Il est immédiatement remplacé.

Il assure le fonctionnement des services de la Régie, sous l'autorité et le contrôle du Président du Conseil d'administration.

ARTICLE 10 : AGENT COMPTABLE DE LA REGIE

Conformément à l'article R.2221-59 du CGCT, les fonctions d'agent comptable sont confiées à un comptable public de la direction générale des finances publiques. En vertu des articles L.4261-1 et L.1617-1 du CGCT, les fonctions d'agent comptable sont exercées par le Payeur Régional de la Réunion.

L'agent comptable peut, sous sa responsabilité, déléguer sa signature à un ou plusieurs agents qu'il constitue ses fondés de pouvoir. Il assure le fonctionnement des services de la comptabilité.

L'agent comptable est soumis, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, à l'ensemble des obligations qui incombent aux comptables publics en vertu du décret n° 2012-46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique.

TITRE IV - FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE

Chapitre I – Dispositions générales

ARTICLE 11 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 11.1 : Organisation

Le Conseil d'administration élit en son sein un Président ; il peut également élire un Vice-Président chargé d'assister le Président.

Article 11.2 : Compétences

Le conseil d'administration délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie.

A ce titre, il délibère notamment sur :

---Le vote du budget, le compte administratif et le compte de gestion

---Les emprunts

---Les décisions d'acquisition, d'aliénation, de location de biens mobiliers ou immobiliers ainsi que les mises en location de biens mobiliers et immobiliers qui appartiennent à la régie,

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

---L'autorisation du Président du Conseil d'administration pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et contrats dont les crédits sont inscrits au budget et qui sont conclus selon une procédure de publicité et de mise en concurrence adapté,

---L'autorisation du Président du Conseil d'administration à ester en justice au nom de la régie.

---La création et la suppression d'emplois

---Les contrats, conventions et marchés

---Les délégations données au Président publics

---Le règlement intérieur

Article 11.3 : Réunions

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Il est en outre réuni chaque fois que le Président le juge utile. Il peut également être réuni à la demande de la majorité des membres du Conseil d'administration, avec un ordre du jour précis et limité à un seul point, communiqué au Président.

Le Conseil d'administration peut se tenir en présentiel. Il peut également se tenir totalement ou partiellement par des moyens de visioconférence permettant alors l'identification des membres du Conseil d'administration et garantissant leur participation effective. Ces modalités relatives à l'organisation de séance du Conseil d'administration à distance par visioconférence sont alors déterminées par une délibération du Conseil d'administration.

L'ordre du jour est arrêté par le Président.

Les séances du Conseil d'administration ne sont pas publiques.

Les membres du Conseil d'administration sont convoqués par courrier ou courrier électronique adressé au moins cinq jours francs avant la date du Conseil d'administration. Les convocations mentionnent l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration et sont accompagnées d'une note explicative synthétique sur les affaires soumises à délibération. En cas d'urgence, le délai peut être abrégé à l'initiative du Président, sans toutefois être inférieur à un jour franc. Le Président en rend compte dès l'ouverture de la séance au Conseil d'administration qui se prononce sur l'urgence et peut décider du renvoi de tout ou partie de l'ordre du jour à une prochaine réunion du Conseil d'administration

Chaque membre du Conseil d'administration dispose d'une voix.

Le Directeur assiste aux séances avec voix consultative, sauf lorsqu'il est personnellement concerné par l'affaire en discussion.

La Présidente du Conseil Régional ou ses représentants peuvent assister au Conseil d'administration avec voix consultative.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Le président du Conseil d'administration peut inviter des agents de la collectivité de rattachement ou de la Régie à la séance du conseil d'administration avec voix consultatives.

Le Président du Conseil d'administration préside les réunions du Conseil d'administration. En cas d'absence du Président lors d'une réunion, les administrateurs élisent en leur sein un Président de séance.

Article 11.4 : Délibérations

Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer que lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibératives sont présents.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'administration qui participent à la réunion du Conseil d'administration par des moyens de visioconférence permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Ces modalités relatives à l'organisation de séance du Conseil d'administration à distance par visioconférence sont alors déterminées par une délibération du Conseil d'administration.

Si ce quorum n'est pas atteint, le Conseil d'administration est de nouveau convoqué dans un délai maximum de quinze jours. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des votants. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Les fonctions de membre du Conseil d'Administration sont gratuites. Toutefois, les frais de déplacement des administrateurs pour assister aux réunions du Conseil peuvent être remboursés sur justificatifs dans les conditions définies par les textes.

ARTICLE 12 : LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre ses compétences liées au fonctionnement du conseil d'administration (convocation des séances du conseil, police de l'assemblée), le Président du Conseil d'administration est le représentant légal de la régie.

A ce titre, il :

- Prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Conseil d'administration ;
- Peut déléguer, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature au directeur ;
- Est l'ordonnateur de la régie et prescrit, à ce titre, l'exécution des recettes et des dépenses ;
- Prépare le budget ;
- Etablit le compte administratif en fin d'exercice ;
- Nomme les personnels ;
- Nomme le Directeur de la régie dans les conditions prévues à l'article L.2221-10 du CGCT et peut mettre fin à ses fonctions dans les mêmes formes à l'exception des cas prévus à l'article R.2221-11 du CGCT ;
- Peut créer des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avance sur délégation du

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Conseil régional ou du Conseil d'administration et sur avis conforme du comptable.
- Peut donner délégation de signature au Vice-président ou au Directeur pour signer des documents en son nom, mais sous son contrôle et sa responsabilité. Et ce uniquement afin de faciliter la bonne marche de la Régie.
  La délégation de signature est personnelle et peut être retirée à tout moment.

Il peut également, sur autorisation expresse du Conseil d'administration :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et contrats dont les crédits sont inscrits au budget et qui sont conclus selon une procédure de publicité et de mise en concurrence adapté,
- Ester en justice au nom de la régie.

ARTICLE 13 : LE DIRECTEUR DE LA REGIE

Le Directeur est nommé par le Président du Conseil d'administration de la régie suite à sa désignation par le Conseil Régional sur proposition de sa Présidente.

Il assure le fonctionnement des services de l'établissement.

Il exerce notamment la direction de l'ensemble des services sous réserve des dispositions concernant le comptable et des pouvoirs du Président du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration peut déléguer, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature au directeur.

ARTICLE 14 : AGENT COMPTABLE

L'agent comptable tient la comptabilité générale.

L'agent comptable encaisse les recettes de la régie, paie les dépenses, tient la comptabilité et présente une fois par an le compte de gestion au Conseil d'administration.

ARTICLE 15 : DISPOSITIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Le personnel de la Régie est composé d'agents de la fonction publique territoriale, d'agents détachés ou mis à disposition, soumis au Code de la fonction publique.

La Régie pourra procéder à des recrutements directs conformément au droit commun de la fonction publique territoriale.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Chapitre II – Organisation budgétaire et comptable

ARTICLE 18 : REGIME COMPTABLE

Conformément aux règles applicables aux établissements publics à caractère administratif, la régie sera soumise à la comptabilité publique et utilisera le plan comptable applicable à la Région (comptabilité M57 à la signature des statuts).

ARTICLE 19 : ELABORATION DU BUDGET

Le projet de budget de l'année à venir est élaboré par le Président du Conseil d'administration Il est voté par le Conseil d'administration. Il en est de même pour les décisions modificatives.

ARTICLE 18 : RECETTES DE LA REGIE

Article 18-1 : Dotation initiale de la régie

La dotation initiale s'élève à 300.000€ et prend la forme d'une avance remboursable sur une durée de 30 ans.

Article 18-2 : Dotation annuelle de la régie

Le montant de la subvention d'équilibre régionale nécessaire au fonctionnement de la Régie sera voté chaque année par son Conseil d'Administration

Article 18-3 : Autres recettes de la Régie

Les recettes du budget comprennent les prestations de service proposées par la Régie ainsi que tous produits et subventions publiques ou privées et toute autre ressource autorisée par les lois et règlements en vigueur.

La tarification des prestations et des produits fournis par la Régie est fixée par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 19 : COMPTE DE FIN D'EXERCICE

En fin d'exercice et après inventaire, le Président du Conseil d'administration établit le compte administratif qui doit être conforme au compte de gestion établi par l'agent comptable.

Ce document est présenté, dans les délais fixés à l'article L.1612-12 du CGCT, au Conseil d'administration en annexe à un rapport du Président du Conseil d'administration donnant tous éléments d'information sur l'activité de la régie au cours du dernier exercice et indiquant les mesures qu'il convient de prendre.

Le Conseil d'administration délibère sur le rapport d'activité, comprenant les annexes, présenté par le Directeur.

Le Conseil d'administration adopte le compte administratif et de gestion.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Les comptes sont transmis pour information à la Région dans les deux mois suivant la délibération du Conseil d'administration.

CHAPITRE III – CONTRATS ET MARCHES

ARTICLE 20 : CONTRATS

La passation des contrats est soumise aux lois et règlements en vigueur et relève de la compétence du Conseil d'Administratif à l'exception de ceux relevant des compétences propres du Président.

En tout état de cause, elle donne lieu à un compte rendu spécial au Conseil d'administration dès sa plus prochaine réunion, à l'exception de ceux dont le montant est inférieur à une somme fixée par le Conseil d'administration.

ARTICLE 22 : CAS DES MARCHES

Les marchés de travaux, de services et de fournitures passés par la régie pour répondre à ses besoins sont soumis au code de la commande publique.

Le Conseil d'administration peut donner délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée.

Le règlement intérieur déterminera les règles de composition et de fonctionnement de la Commission d'Appels d'offres de la Régie.

ARTICLE 23 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur voté par le conseil d'administration déterminera les règles de fonctionnement interne de la Régie.

Toutes modifications du règlement feront l'objet d'une décision par le Conseil d'administration

TITRE V - FIN DE LA RÉGIE

ARTICLE 25 : DISSOLUTION ET LIQUIDATION

La régie cesse son exploitation en exécution d'une délibération du Conseil Régional.

La délibération du Conseil Régional détermine la date à laquelle prennent fin les opérations de la régie.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Les comptes sont arrêtés à cette date.

La Présidente du Conseil Régional est chargée de procéder à la liquidation de la régie. Elle peut désigner par arrêté un liquidateur dont elle détermine les pouvoirs. Il a la qualité d'ordonnateur accrédité auprès du comptable. Il prépare le compte administratif de l'exercice qu'il adresse au préfet du département, siège de la régie, qui arrête les comptes.

Les opérations de liquidation sont retracées dans une comptabilité tenue par le comptable. Cette comptabilité est annexée à celle de la Région. Au terme des opérations de liquidation, la Région corrige ses résultats de la reprise des résultats de la régie, par délibération budgétaire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0015-DE

Projet d'organigramme de la Régie ZETWAL

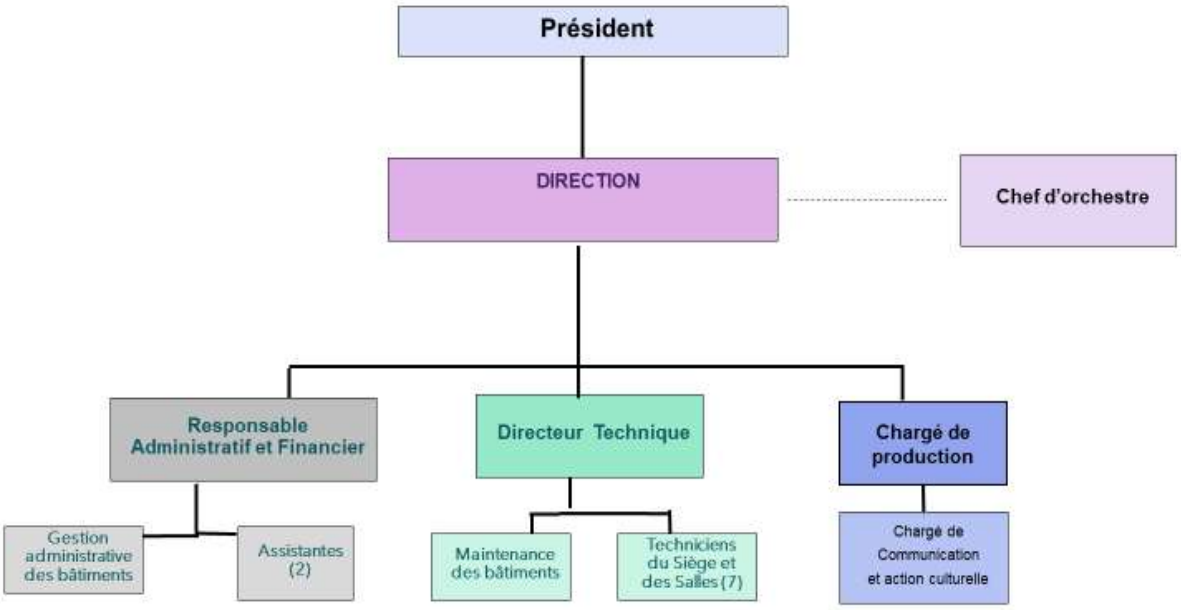

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

DELIBERATION N°DAP2025_0016

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

s'est réunie le jeudi 26 juin 2025 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de membres absents : 15

La Présidente,
Huguette BELLO

Présents :
BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
PROFIL PATRICIA
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
VIENNE AXEL
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
LEBRETON LAËTITIA
GIRONCEL DAMOUR NADINE
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
BAREIGTS ERICKA
MARATCHIA JEAN-BERNARD
MAILLOT FRÉDÉRIC

Représenté(s) :
SIHOU MICKAËL
RATENON JEAN HUGUES
PLANTE PASCAL
CESARI MAYA

Absents :
TECHER JACQUES
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
CHANE-TO MARIE-LISE
BADAT RAHFICK
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
HOARAU DENISE
PICARDO BERNARD
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
COSTES YOLAINE
RAMASSAMY NADIA
ABMON-ELIZEON LILIANE

RAPPORT /RSDRH / N°117069
PERSONNEL RÉGION RÉUNION - CRÉATION DE POSTES

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

REGION REUNION

Séance du 26 juin 2025
Délibération N°DAP2025_0016
Rapport /RSDRH / N°117069

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

PERSONNEL RÉGION RÉUNION - CRÉATION DE POSTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le budget de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° DAP 2024_0013 en date du 28 mars 2024 portant ajustement de la délégation de compétences accordée par le Conseil Régional à la Présidente de la Région Réunion, par délibération N° DAP 2021_0007 en date du 02 juillet 2021,

Vu le rapport N° RSDRH/ 117069 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 12 juin 2025,

Considérant,

- les nouveaux besoins des services pour l'accomplissement de leurs missions,
- la nécessité de transformer des postes permanents afin de mettre en cohérence les besoins des services,
- la nécessité de supprimer des postes au tableau des effectifs afin de rendre le tableau des emplois cohérent avec la situation réelle des emplois ;

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- d'adopter la création de 45 postes statutaires permanents suivants :

  - 43 postes à temps complet et 2 non complet afin de répondre aux besoins des services dont le détail des postes se trouve en annexe ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

CATEGORIE	GRADE	CREATION NETTE	REDEPLOIEMENT	TOTAL CREATION
A	Attaché	3	6	9
	Attaché du Conservation du Patrimoine /Attaché		1	1
	Conseiller des Activités Physiques et Sportives/Attaché		1	1
	Directeur Enseignement Artistique /Attaché		1	1
	Ingénieur	1	1	2
	Attaché/Ingénieur	1		
	Médecin (non complet 17,5h)	1		1
	Psychologue (non complet 17,5h)	1		1
TOTAL CATÉGORIE A		**7**	**10**	**17**
B	Rédacteur	6	2	8
	Technicien	2	2	4
TOTAL CATÉGORIE B		**8**	**4**	**12**
B/C	Rédacteur/Adjoint Administratif		4	4
TOTAL CATÉGORIE B/C		**0**	**4**	**4**
C	Adjoint Technique	9		9
	Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement/Agent de Maîtrise		2	2
	Adjoint Administratif		1	1
TOTAL CATEGORIE C		**9**	**3**	**12**
TOTAL		**24**	**21**	**45**

Les postes permanents seront occupés par des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois correspondants. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les postes pourront être pourvus par des agents contractuels sur le fondement et dans les conditions fixées aux articles L332-14 ou L332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

- d'adopter la transformation des postes permanents à temps complet suivants afin d'ajuster les besoins des services :

	Ancienne situation du poste					Nouvelle Situation du poste				
N°	DGA	DIRECTION	Intitulé de Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois de Référence	DGA	DIRECTION	Intitulé de poste	Catégorie	cadre d'emploi
1	DGA PAT	DMG	Un Responsable cellule des Moyens	B	Technicien	DGA PAT	DMG	Un Responsable Cellule des Moyens	B	Rédacteur
2	LYCEE	LYCEE	ARTICE (49 postes)	C	Adjoint Technique	LYCEE	LYCEE	ARTICE (49 postes)	C	Adjoint Administratif/Adjoint Technique
3	DGA RD	DEER	Chef d'équipe SRO	c	Agent de Maitrise	DGA RD	DEER	Chef d'équipe SRO	C	Adjoint Technique
4	DGA RD	DID	Gestionnaire Comptable	B	Technicien	DGA RD	DID	Gestionnaire Comptable	B	Rédacteur
5	DGA DEI	DGA DEI	Chef de Projet SRDEII	A	Attaché	DGA DEI	DGA DEI	Chef de Projet SRDEII	A	Attaché/Ingénieur
6	DGA DEI	DE	Chargé de l'Ingénierie Financière	A	Attaché	DGA DEI	DE	Responsable du Service Ingénierie Financière et Fiscalité	A	Attaché
7	DGA DEI	DE	Chargé de l'autonomie Alimentaire	A	Attaché	DGA DEI	DE	Un Responsable du Service Agriculture et Souveraineté Alimentaire	A	Attaché
8	DGA DEI	DRIT	Chargé de Mission Recherche	A	Attaché	DGA DEI	DRIT	Responsable du Service Recherche	A	Attaché
9	DGA EU	DFE	Instructeur FEDER	A	Ingénieur	DGA EU	DGA FE	Instructeur FEDER	A	Attaché
10	DGA DHS	CRR	Directeur Adjoint du Conservatoire à Rayonnement Régional	A	Directeur Enseignement Artistique	DGA DHS	DDCS	Un Responsable du Service Formation et Education Artistique Culturelle et Sportive	A	Directeur Enseignement Artistique
11	DGA DHS	SAP	Chargé de Mission Culture et Sport	A	Attaché	DGA DHS	DDCS	Un chargé de mission « valorisation des politiques culturelles territoriales »	A	Attaché
12	DGA DHS	DDCS	Un Assistant Administratif	C	Adjoint Administratif	DGA DHS	DDCS	Un Gestionnaire Administratif	B	Rédacteur
13	DGA RS	DRH	Chargé de Recrutement	C	Adjoint Administratif	DGA RS	DRH	Chargé de Recrutement	B/C	Rédacteur/Adjoint Administratif
14	DGA RS	DSIO	Un gestionnaire de données – Analyste Développeur Décisionnel	B	Technicien Territorial	DGA RS	DSIO	Un gestionnaire de données – Analyste Développeur Décisionnel	A	Ingénieur
15	DGA RS	DSIO	Technicien support Informatique	B	Technicien	DGA RS	DSIO	Un chef d'Equipe Helpdesk Sud/Ouest	B	Technicien
16	DGA RS	DF	Un Référent Administration Fonctionnelle du Système d'Information Financier	B	Technicien	DGA RS	DF	Un Référent Administration Fonctionnelle du Système d'Information Financier	B	Rédacteur/Technicien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

- d'adopter la suppression de 112 postes ci-dessous après avis du Comité Social et Technique du 05 mars 2025 :

JUSTIFICATIF DE LA SUPPRESSION	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	NOMBRE
PROMOTION	A	ATTACHE TERRITORIAL	1
	B	ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL	5
		REDACTEUR TERRITORIAL	5
		TECHNICIEN TERRITORIAL	4
	C	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	2
		ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	4
		ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	3
		AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	2
Total Promotion			**26**
REORGANISATION	A	ATTACHE TERRITORIAL	19
		INGENIEUR CHEF TERRITORIAL	2
		INGENIEUR TERRITORIAL	5
	B	REDACTEUR TERRITORIAL	5
		TECHNICIEN TERRITORIAL	2
	C	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	8
		ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	4
		AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	3
Total Réorganisation			**48**
TRANSFORMATION	A	ATTACHE TERRITORIAL	6
		INGENIEUR CHEF TERRITORIAL	2
		INGENIEUR TERRITORIAL	1
	B	REDACTEUR TERRITORIAL	4
		TECHNICIEN TERRITORIAL	5
	C	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	13
		ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	3
		ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	4
Total Transformation			**38**
Total			**112**

- de prélever les crédits de paiements pour l'ensemble de ces postes sur les chapitres 930, 932, 933 et 938 du budget de la Région 2025 ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

La Présidente,

Huguette BELLO

Signé électroniquement par : Marie-Huguette BELLO
Date de signature : 07/07/2025
Qualité : Presidence

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

RÉCAPITULATIF DES CRÉATIONS NETTES DE POSTES

Direction Générale Adjointe – Développement Durable : (1:B)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction Transition Écologique	Un Gestionnaire des Dispositifs Aides Énergie	B	Rédacteur	- Assurer la gestion des dispositifs Énergie de la Région (notamment Ecosolidaire, diagnostics EFFIKAZ et chèque Photovoltaïque) ; - Assurer le contrôle de second niveau suite à l'instruction de dossiers par les personnes instructrices ; -Assurer la mise en œuvre, instruction et suivi des dispositifs Energies de la Région ; -Assurer le suivi des lignes budgétaires correspondantes...	Besoin supplémentaire

Direction Générale Adjointe – Développement Économique et Innovation : (1:B)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Technologies	Un gestionnaire des Dossiers Recherche	B	Rédacteur	- Assurer la gestion des dossiers des organismes de recherche et de diverses structures dans le domaine de l'innovation et des technologies ;	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 18 décembre 2024

Direction Générale Adjointe – Développement Humain et Solidaire : (1A ;4:B = 5)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction Développement Culturel et Sportif	Un Responsable de la Cellule Partenariats, Réseaux Prospectives et Innovation	B	Rédacteur	- Animer et structurer les réseaux de partenaires culturels et sportifs, anticiper les évolutions du secteur et accompagner la mise en œuvre de démarches innovantes et prospectives.	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 05 mars 2025
	Un Responsable de la Cellule Coopération Régionale, Nationale et Internationale	B	Rédacteur	- Piloter les programmes de coopération culturelle et sportive. Assurer les relations avec les institutions culturelles extérieures à La Réunion.	
	Un Gestionnaire Administratif et Financière	B	Rédacteur	-Contribuer à la gestion financière et à l'application des règles comptables tout en veillant au respect des procédures et des principes de contrôle interne.	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction de la Formation Professionnelle	Un Gestionnaire des Marchés	B	Rédacteur	- Contribuer à la bonne mise en œuvre des missions de la Direction à travers des interventions ponctuelles et transversales visant l'atteinte des objectifs de la collectivité en matière de certification des dépenses dans le cadre du Programme Opérationnel FSE et du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.	Besoin supplémentaire Prise en charge par les frais de gestion du PACTE
Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Étudiante	Un Chargé de mission ingénierie en enseignement supérieur agricole	A	Attaché/ ingénieur	- Construire un dispositif de formation d'ingénieurs en agronomie tropicale permettant notamment la montée en compétences des salariés techniciens des entreprises agricoles tout en incluant à terme les apprenants de la zone Océan Indien.	Besoin supplémentaire pour accompagner le développement de la filière ingénieur agronomie à la Réunion en lien avec la DRAAF

Direction Générale Adjointe – Europe (2A)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction FEDER Economie	Responsable du Service aides aux Entreprises Touristiques	A	Attaché	- Coordonner l'activité du service et encadrer les agents ; - Superviser le suivi des demandes et leur instruction ; - Superviser le suivi administratif et financier du service ; - Contribuer à l'instruction des demandes de subvention des demandeurs au regard des règles du Fonds FEDER ; - Assurer la programmation des dossiers, l'engagement, le conventionnement, la liquidation des financements...	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 18 décembre 2024
	Instructeur	A	Attaché	- Accueillir, accompagner et informer les bénéficiaires potentiels des mesures du PE notamment dans le domaine touristique ; - Instruire les demandes de subvention des demandeurs au regard des règles du Fonds FEDER ; - Assurer la programmation des dossiers, l'engagement, le conventionnement et contribuer aux opérations de liquidation…	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Direction Générale Adjointe – Patrimoine Action Territorialisée (1 A ; 2 B = 3)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction des Moyens Généraux	Technicien Frigoriste /Climaticien	B	Technicien	- Assurer l'exploitation et la maintenance dans le domaine de la climatisation, ventilation, conditionnement d'air et fluides supports ; - Participer à la gestion opérationnelle du secteur, l'élaboration des méthodes et à l'implantation des chantiers ; Veiller au respect des procédures de la bonne exécution des prestations dans le respect des délais, de la qualité et des règles de sécurité...	Besoin Supplémentaire Maintenance préventive des installations de climatisation
	Un Responsable Cellule Aménagement	B	Technicien	- Assurer la mise en œuvre des directives du responsable de service ; - Coordonner et Piloter l'ensemble des activités de la cellule en lien avec le responsable de service ; - Concevoir et superviser les plannings des équipes de la cellule et mettre en place des tableaux de suivis des activités ; - Mettre en place une stratégie pluriannuelle d'aménagement, d'entretien, de réhabilitation et de rénovation ; - Concevoir la programmation des différents projets d'aménagement...	Nouvel Organigramme cf CST du 27 mars 2024
Direction des Bâtiments et du Patrimoine	Un Chargé d'opération Nord/Est	A	Ingénieur	- Participer à l'élaboration de projets de construction, de maintenance et de réhabilitation de bâtiments et à la gestion administrative, technique et financière de ces opérations...	Besoin supplémentaire en lien avec les nouveaux projets (crèche, extension Maison de l'Économie, rénovation des bâtiments administratifs

Direction Générale Adjointe -Routes et Déplacements: (9 C)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction de l'Exploitation et de l'Entretien des Routes					
Direction de l'Exploitation et de l'Entretien des Routes	9 postes Agents d'Exploitation – spécialité patrouilleur	C	Adjoint Technique	- Effectuer des patrouilles (diagnostic des principales dégradations de la voirie et intervention d'urgence) ; - Assurer la viabilité du réseau ; - Assurer la sécurité de l'itinéraire et des usagers de la Route ; - Effectuer un compte rendu journalier des évènements sur la main courante...	Organisation liée au nouveau règlement du temps de travail

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Direction Générale Adjointe – Ressources : (2:A)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction des Ressources Humaines	Un médecin (temps non complet 17,5 h)	A	Médecin	- Réaliser les examens relatifs à l'aptitude à l'emploi public ; - Réaliser les examens médicaux, expertises et contre-visite dans le cadre des congés statutaires : congés ordinaires de maladie, accident de service avec examen des prestations en rapport ; -Intervenir sur l'environnement professionnel en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, l'adaptation des postes de travail, les risques d'accident de service ou de maladies professionnelles...	Besoin supplémentaire en lien avec le renforcement de la politique de prévention de la collectivité
	Un Psychologue du Travail (temps non complet 17,5 h)	A	Psychologue	- Participer à la réflexion sur l'amélioration des conditions et de l'organisation de travail et à l'analyse des situations individuelles et collectives ; - Contribuer en collaboration avec le conseiller de prévention à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels ; - Observer, écouter et analyser les situations et l'environnement de travail, le vécu des agents et de l'encadrement...	

Direction Générale des Services: (1:A)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
DGS	Un chargé de mission auprès du DGS	A	Attaché	- Accompagner le DGS dans le pilotage des services et le suivi des projets de la collectivité.	Besoin supplémentaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

RÉCAPITULATIF DES CRÉATIONS DE POSTE PAR REDÉPLOIEMENT

Pour information, parallèlement aux postes créés qui seront pourvus dans le cadre d'un redéploiement, il sera proposé la suppression des postes au tableau des effectifs, en fin d'exercice après avis du Comité Social Territorial. Les créations prévues dans ce rapport entraîne la suppression de 21 postes budgétaires.

Direction Générale Adjointe – Développement Durable (1A;1B = 2)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction de la Transition Écologique	Un chargé de Mission Filière Déchets et Biomasse	A	Ingénieur	-Élaborer et mettre en œuvre les documents cadre stratégiques territoriaux relatifs aux compétences régionales en matières de déchets et biomasses ; - Assurer l'animation des filières et des acteurs du territoire impliqués dans les déchets et biomasses en lien avec les élus référents...	Valorisation des parcours
	Un technicien Biodiversité et Eau	B	Technicien	- Assurer la mise en œuvre et l'animation d'actions de sensibilisation au développement durable ; - Assister l'ingénieur environnement sur le suivi de mesures compensatoires environnementales liées au projet de la Nouvelle Route du Littoral ; - Assurer le traitement administratif des dossiers ...	Valorisation des parcours

Direction Générale Adjointe – Europe (1C)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction FEDER Economie	Assistant Administratif	C	Adjoint Administratif	- Assurer l'accueil physique et téléphonique (administrations et usagers) ; - Informer les bénéficiaires ; - Assurer la gestion du courrier, dossiers : enregistrement sur le tableau de bord, - Assurer le suivi des engagements budgétaires...	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 18 décembre 202

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Direction Générale Adjointe -Développement Humaine et Solidaire (9A ; 1B = 10)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction Développement Culturel et Sportif	Un responsable du Service Coordination Opérationnelle	A	Conseiller APS ou Attaché	-Assurer l'organisation et la coordination transversale des activités ente les services culturels et sportifs, en optimisant la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ; - Garantir la bonne articulation entre les actions des services, la programmation des évènements, la planification des projets et l'évaluation des dispositifs…	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 05 mars 2025
	Un responsable de la Cellule Manifestations Artistiques, Culturelles et Sportives	B	Rédacteur	Assurer le traitement et le suivi administratif des évènements et des dossiers.	
	Un Responsable du Service Musées, Patrimoine et Inventaire	A	Attaché	- Assurer la gestion et le développement des équipements muséaux régionaux et des dispositifs d'inventaire patrimonial ; -Piloter la stratégie régionale en matière de valorisation, conservation et transmission du patrimoine matériel et immatériel...	
	Un Responsable de la Cellule Musées et Collections	A	Attaché de Conservation du Patrimoine ou Attaché	- Coordonner la gestion quotidienne et stratégique des relations avec les musées régionaux dans le cadre de la délégation de service public ; - Assurer la valorisation des fonds muséaux de la collectivité.	
	Un Responsable de la Cellule Langue et Patrimoine	A	Attaché	-Piloter les actions en faveur de la promotion de la langue et du patrimoine immatériel réunionnais ; - Élaborer des partenariats avec les acteurs académiques, linguistiques et culturels ; Coordonner les dispositifs de soutien à la recherche et à la transmission des savoirs traditionnels.	
	Un Responsable du Service Transition et Rayonnement Culturel	A	Attaché	- Piloter les dynamiques culturelles et sportives à portée territoriale, régionale, nationale et internationale ; - Intégrer les enjeux de transition écologique, d'inclusion et d'innovation au sein des politiques publiques…	
	Un Responsable de la Cellule Projets Culturels et Sportifs	A	Attaché	- Piloter, animer et coordonner la cellule en charge du suivi des projets culturels et sportifs portés par les structures locales (associations, collectivités, établissements publics), en lien avec les dispositifs territoriaux d'accompagnement mis en place par la Région.	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction Développement Culturel et Sportif	Un Responsable de la Cellule Opérateur Structurants/Industries Culturelles et Créatives	A	Attaché	- Piloter le suivi administratif, financier et stratégique des opérateurs culturels dits « structurants » (CREPS, FRAC, PRMA..) ; - Mettre en œuvre les orientations stratégiques définies par la collectivité en matière d'accompagnement des opérateurs sportifs et culturels majeurs.	Nouvel Organigramme cf rapport CST du 05 mars 2025
	Un Responsable de la Cellule Dispositifs/Bourses/Mobilité	A	Attaché	- Piloter la mise en œuvre des dispositifs individuels (bourses, aides à projets, mobilité) à destination des acteurs culturels et sportifs ; - Suivre les appels à projets spécifiques à la mobilité et aux parcours d'accompagnement ; - Être garant de la transparence et de l'équité dans la gestion des dispositifs.	
	Un Responsable de la Cellule Programme Régional Artistique	A	Directeur Enseignement Artistique ou Attaché	- Mettre en œuvre et coordonner les dispositifs d'intervention régionale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement artistique.	

Direction Générale Adjointe – Patrimoine et Action Territorialisée (1B)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction des Bâtiments et du Patrimoine	Surveillant Travaux Nord Est	B	Technicien	- Assister les chargés d'opérations au quotidien dans la surveillance et la gestion technique et administrative des opérations courantes de construction, de maintenance, de réparation et d'entretien du patrimoine de la collectivité, à toutes les étapes de la définition, de la préparation, de la vérification, du suivi et de la réception des travaux...	Besoin supplémentaire

Direction Générale Adjointe – Ressources : (4 B/C ; 1 B = 5)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Direction des Ressources Humaines	4 Gestionnaires RH de proximité Lycées et CREPS	B/C	Rédacteur/ Administratif	- Assurer la gestion en proximité des agents des établissements d'enseignement relevant du périmètre géographique.	Besoin supplémentaire
Direction des Finances	Un gestionnaire Comptable et Budgétaire	B	Rédacteur	- Participer à l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets principaux et annexes, en collaboration avec les services en garantissant le respect des règles comptables et budgétaires...	Besoin supplémentaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 974-239740012-20250626-DAP2025_0016-DE

Lycées (2 :C)

Direction	Intitulé du Poste	Catégorie	Cadre d'Emplois	Missions principales	Justification
Lycées	2 EMATT-Electricité	C	Adjoint Technique des Établissements d'Enseignement/ Agent de Maitrise	- Rédiger les fiches de suivi des Travaux ; - Etablir des plans de travail, gérer le stock de pièces détachées et préparer les commandes ; -Installer, poser et mettre en service les appareils électriques ; - Réparer ou faire réparer les installations et matériels défectueux...	Besoin supplémentaire renforcement maintenance